Digitized by Google

THE
PENNSYLVANIA
STATE UNIVERSITY
LIBRARY

THE PENNSYLVANIA
STATE UNIVERSITY
LIBRARIES

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME TRENTE-SEPTIÈME.

Murray. — Nicolini.

Digitized by Google

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

Digitized by Google

NOUVELLE
BIOGRAPHIE UNIVERSELLE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES
ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE Dr HOEFER.

Tome Trente-Septième.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

M DCCC LXIII.

Les éditeurs se réservent le droit de traduction et de reproduction à l'étranger.

Digitized by Google

THE PENNSYLVANIA STATE UNIVERSITY
Library

Digitized by Google

NOUVELLE BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

M

MURRAY (*Jacques* STUART, comte DE), connu dans l'histoire d'Écosse sous le nom de *Bon Régent* (*Good Regent*), né vers 1533, tué le 23 janvier 1570. Il était l'aîné de trois frères, fils illégitimes de Jacques V. Sa mère était lady Marguerite, fille du lord Jean Erskine de Mar, seigneur considérable, et un de ceux à qui avait été confiée la garde de Jacques V enfant. Dès ses premières années Jacques Stuart fut créé prieur de Saint-André avec tous les revenus de ce riche bénéfice. Plus tard il reçut encore le prieuré de Pittenweem, et celui de Marcou en France, en vertu d'une dispense du saint-siége. En 1544, il prêta serment de fidélité au pape Paul III. Mais il n'était pas fait pour la vie ecclésiastique. Dès 1548 il donna des preuves de l'intrépidité et du génie militaire qui le distinguèrent dans la suite. Ce fut à l'occasion de la descente des lords Grey de Willin et Clinton sur la côte d'Écosse. Jacques rassembla une petite troupe de gens déterminés, et força les envahisseurs à se rembarquer. Il avait déjà fait un voyage en France à la suite de sa demi-sœur Marie Stuart; il en fit plusieurs autres, et assista au mariage de Marie avec le dauphin de France. Quand la réforme pénétra en Écosse, Jacques, moitié sincèrement et moitié par ambition, adopta les nouvelles doctrines. Sa naissance, son intelligence, son courage lui donnèrent bientôt une grande autorité sur les réformateurs. Il ménagea cependant les catholiques, dans l'espoir de recevoir une pension de la France; en même temps il demanda une pension à la cour d'Angleterre, comme dédommagement des sacrifices qu'il avait faits à la cause de la réforme. Envoyé en France auprès de Marie Stuart pour la presser de revenir en Écosse, il la trouva indisposée contre lui; mais par la franchise de ses manières et la sagesse de ses conseils, il obtint bientôt sur elle une grande influence. Il la décida à se présenter à ses sujets, sans auxiliaires étrangers, et à respecter l'établissement de la réforme; il prit ensuite les devants, et alla tout préparer pour la recevoir. Marie Stuart, à son arrivée en Écosse en 1561, trouva Jacques au premier rang des hauts personnages; elle l'éleva encore, et le prit pour son principal conseiller et lieutenant. Le choix était heureux. Jacques montra autant de jugement que de fermeté, et témoigna beaucoup d'égards pour sa sœur et souveraine; il obtint pour elle, au grand déplaisir de l'impétueux Knox, qu'elle exercerait librement son culte; la messe fut dite dans la chapelle royale; mais tous les priviléges des réformés furent respectés. Jacques rétablit l'ordre sur les frontières, modéra le zèle fanatique du peuple contre les papistes, comprima les ennemis de la dynastie de Marie, et fortifia l'attachement de ses amis. La reine le récompensa de ses services par le titre de *comte de Mar*, et célébra par des fêtes brillantes le mariage du nouveau comte avec lady Agnès Keith. La turbulente noblesse d'Écosse vit cette élévation avec jalousie. Lord Erskine fit valoir des droits antérieurs sur le comté de Mar; Jacques abandonna le titre et les biens, et reçut de la reine le comté de Murray. Ce fut le tour du comte catholique de Huntley d'être jaloux; mais Murray en finit vite avec ce rival, qu'il fit déclarer traître et qui mourut peu après. Il est probable que si Marie avait laissé l'administration à Murray, elle aurait continué de jouir tranquillement de la royauté; mais elle était impatiente de régner par elle-même avec l'arrière-pensée de revenir sur les concessions faites à la réforme. Son premier acte d'indépendance à l'égard de Murray fut son mariage avec Darnley. Murray aurait préféré pour mari de la reine Leicester, que favorisait Élisabeth. Il eut le tort grave de chercher à retenir par un complot le pouvoir qui lui échappait. Le peuple et la majorité de la noblesse restèrent fidèles à la

451551

Digitized by Google

reine, et Murray se réfugia en Angleterre. Marie triomphante aurait eu de grandes facilités pour gouverner l'Écosse, si elle avait été capable de prudence; mais ses passions de femme la jetèrent dans une série de fautes, aussi fatales à son honneur qu'à son autorité. Elle se dégoûta vite de Darnley, et l'écarta de sa confiance, qu'elle donna à l'Italien Rizzio. Darnley, poussé par les seigneurs et s'étant assuré de l'assentiment de Murray, fit assassiner Rizzio. Murray revint en toute hâte pour reprendre le pouvoir ou du moins pour le partager avec les meurtriers du favori italien; mais Marie, par un chef-d'œuvre de diplomatie féminine, parvint à détacher Darnley de ses complices. La scène changea aussitôt; les meurtriers de Rizzio, se voyant trahis par Darnley, offrirent à la reine leur concours pour l'assassinat de ce faible et malheureux prince. Murray fut informé de la transaction, et n'y prit pas autrement part. Il quitta Édimbourg le matin du jour de l'assassinat de Darnley (9 février 1567), et au mois d'avril suivant, il partit pour le continent. Il semble que, désespérant du sort de Marie Stuart, il ne voulut pas assister à une catastrophe inévitable. En son absence les événements se précipitèrent. Le jugement illusoire et l'acquittement de Bothwell, l'enlèvement de Marie Stuart et son mariage avec l'assassin de Darnley, la révolte des lords Écossais, la séparation forcée de Bothwell et de Marie, et l'emprisonnement de la reine à Lochleven se succédèrent dans l'espace de quelques mois. Les lords rappelèrent le comte de Murray et lui offrirent la régence du royaume; il l'accepta après se l'être fait conférer par Marie elle-même. La malheureuse prisonnière ne tarda pas à regretter le pouvoir qu'elle avait abondonné dans un moment de terreur; elle s'échappa de Lochleven, rassembla des sujets fidèles, et livra bataille au régent. Elle fut complétement battue à Langside, et se sauva en Angleterre, où Élisabeth la retint captive. La reine d'Angleterre se porta d'abord pour arbitre entre Marie accusée du meurtre de Darnley et Murray accusé de rébellion. Le régent accepta l'arbitrage, et comparut à York devant les commissaires anglais présidés par le duc de Norfolk (octobre 1568). Norfolk était très-favorable à la reine d'Écosse, et Murray, sur la demande du commissaire anglais, consentit à se défendre sans attaquer. Mais ces ménagements ne devaient pas durer. Élisabeth, qui tenait à déshonorer Marie, exigea que le régent dît toute la vérité sur les actes qui justifiaient la dépossession de la reine d'Écosse. Murray produisit alors les pièces authentiques qui prouvaient la culpabilité de Marie Stuart. Cet acte, qui consomma la ruine de sa sœur, l'exposa lui-même à de graves dangers. Le duc de Norfolk était furieux contre lui; les deux comtes catholiques de Northumberland et de Westmoreland menaçaient de le faire tuer. Il regagna cependant l'Écosse à la fin de janvier 1569. Il raffermit son pouvoir ébranlé par le soulèvement des Hamilton, et fit approuver sa conduite en Angleterre par les états d'Écosse (juillet 1569). Il était arrivé au comble du pouvoir quand une vengeance privée mit fin à ses jours. James Hamilton de Bothwell-Hangh, fait prisonnier à la bataille de Langside, avait vu ses biens confisqués, sa femme chassée au milieu d'un hiver rigoureux de la maison qu'elle habitait, et devenue folle; il jura une haine implacable au régent, et n'attendit que l'occasion de se venger. Informé que Murray devait traverser la ville de Linlithgow, il se posta dans une maison de la grande rue, appartenant à son oncle, l'archevêque de Saint-André. De là il visa à son aise le régent, et le perça de plusieurs balles. Tandis que l'assassin se réfugiait chez les Hamilton, qui le recevaient comme un libérateur, Murray expirait le jour même avec le tranquille courage qui lui était habituel et dans de grands sentiments de piété. « Sa mort, dit M. Mignet, causa une immense joie à tout le parti de Marie Stuart en Écosse; elle satisfit tous les princes catholiques de l'Europe. Pour les amis de la reine prisonnière, Murray avait été un sujet ingrat, un frère inhumain, un rebelle odieux; pour les rois, un adversaire triomphant de l'autorité légitime. En lui succombait le chef habile du protestantisme écossais, le conducteur résolu du gouvernement du jeune roi, l'allié utile d'Élisabeth. Il avait de fortes qualités, le cœur vaillant, l'esprit haut et ferme, le caractère énergique, les mœurs honnêtes et rigides; et cependant il avait été quelquefois violent, souvent fourbe, et tour à tour altier ou humble, selon les besoins de sa cause et les intérêts de sa grandeur. Il avait agi en sectaire et en ambitieux. Pour soutenir sa croyance, il s'était rendu maître de l'État. Dans l'exercice du pouvoir suprême, il avait déployé la vigilance la plus soutenue, fait observer la règle la plus inflexible, et le peuple, qui voyait sous son administration s'introduire dans le royaume une justice sûre et un ordre inconnu, lui décerna et lui a conservé le titre de *Bon Régent*. Conformant sa conduite privée, à sa croyance religieuse, il avait donné à sa maison l'aspect d'une église plus que d'une cour, et il avait acquis la confiance comme l'affection de la secte presbytérienne. Mais l'intérêt de la religion l'avait emporté chez lui sur le sentiment de la nationalité, et dans ses rapports avec Élisabeth il s'était montré plus protestant qu'Écossais. Formé dans les troubles, il s'était accoutumé aux violences. Il avait adhéré au meurtre de Riccio, et l'attentat contre Darnley ne l'avait pas trouvé sévère envers tous ceux qui y avaient trempé. Auteur de la guerre civile, il finit par en être victime; complice d'un premier meurtre et en ayant toléré un second, il périt victime d'un assassinat. Les procédés par lesquels on s'élève sont bien souvent ceux par lesquels on tombe. »

Digitized by Google

Le comte de Murray avait épousé en février 1561 Anne, fille aînée de William Keith, quatrième comte Mareschal, remariée plus tard à Colin Campbell, sixième comte d'Argyle; il eut d'elle deux filles : *Elisabeth*, mariée à Jacques Stewart, fils de lord Doun, et *Marguerite*, mariée à Francis Hay, neuvième comte d'Errol. L. J.

Knox, *History of the Reformation within the realm of Scotland.* — Robertson, *History of Scotland.* — Malcolm Laing, *History of Scotland.* — Mignet, *Histoire de Marie Stuart.* — Lodge, *Portraits*, t. II.

MURRAY (*Jean-Philippe*), littérateur allemand, né en 1726, à Sleswig, mort le 12 janvier 1776, à Gœttingue. D'origine écossaise, il était l'aîné des fils d'un pasteur qui desservit plus tard l'église allemande de Stockholm. Après avoir séjourné longtemps dans cette capitale, il fut pourvu d'une chaire à Gœttingue, et y vint rejoindre ses frères. Il a traduit en allemand les *Observations critiques* de Nordberg sur l'*Histoire de Charles XII* par Voltaire, le *Voyage* de Pierre Kalm, ainsi que d'autres ouvrages suédois, et il a fourni au recueil de l'Académie de Gœttingue divers mémoires sur la géographie et l'histoire des pays scandinaves. K.

Commenti acad. Gœtting., X.

MURRAY (*Jean-André*), médecin suédois, frère du précédent, né le 27 janvier 1740, à Stockholm, mort le 22 mai 1791, à Gœttingue. Il étudia la médecine à Upsal, et y fut, pour la botanique et la pathologie, un des élèves favoris de Linné. En 1760 il suivit à Gœttingue les cours de Richter, de Vogel et de Kastner; ensuite il s'appliqua à l'étude des langues anglaise, française et italienne. Reçu docteur en 1763, il fut appelé dans la même année à occuper la chaire de médecine à Gœttingue, où depuis 1769 il dirigea le jardin botanique. Il obtint en 1780 les insignes de l'ordre de Wasa et en 1782 le rang de conseiller privé en Angleterre. On a de lui : *Enumeratio librorum præcipuorum medici argumenti*; Leipzig, 1772, in-8°; 2e édit., augmentée, Zurich, 1792, in-8°; — *Bibliothèque de médecine pratique* (en all.); Gœttingue, 1774-1781, 3 vol. in-8°; — *Apparatus medicaminum*; ibid., 1776-1792, 6 vol. in-8°; réimpr. en 1793 et trad. deux fois en allemand. Linné a donné la dénomination de *Murraya exotica* à un arbre des Indes orientales.

Le frère cadet des précédents, *Adolphe* MURRAY, né en 1750, à Stockholm, mort le 5 mai 1803, à Upsal, étudia la médecine à l'université de cette ville et y professa l'anatomie depuis 1774 jusqu'à sa mort. Il enrichit de savantes dissertations les recueils des Académies de Stockholm, d'Upsal et de Berlin, dont il était membre. K.

Meusel, *Lex.* — *Novi Commenti Acad. Gœtting.*, VI.

MURRAY (*Lindley*), littérateur américain, né en 1745, à Swetara, près de Lancaster (Pennsylvania), mort le 16 février 1826, à Holdgate, près d'York. Ses parents appartenaient à la société des amis (*quakers*), et il était l'aîné de douze enfants. Après avoir reçu à New-York une éducation élémentaire, il fut attaché au comptoir de son père, qui le destinait au commerce; il obtint ensuite la permission d'étudier le droit, fut reçu avocat à vingt et un ans, et acquit en peu de temps une bonne clientèle. Lorsque éclata l'insurrection des colonies, il se retira à Islip (Long Island), et s'y livra avec tant d'activité au négoce qu'au bout de quatre ans il avait gagné une fortune suffisante pour lui permettre de renoncer aux affaires. En 1784 il fut obligé, à cause de l'extrême débilité de son tempérament, de quitter le climat trop rigoureux des États-Unis du Nord; il vint s'établir en Angleterre, et passa le reste de sa vie dans une propriété qu'il acheta aux environs d'York. Sa santé, qui s'était d'abord améliorée, s'affaiblit rapidement; affecté d'une paralysie des jambes, il ne sortit plus de sa chambre. Ce fut dans cet état qu'il eut l'idée de consacrer ses loisirs forcés à l'instruction de la jeunesse ainsi qu'à la littérature. Il mourut à l'âge de quatre-vingt et un ans. On a de lui : *The Power of religion on the mind*; York, 1787, in-12; souvent réimprimé et trad. en français (Londres, 1800, in-12); — *An English Grammar adapted to the different classes of learners*; Londres, 1795, in-12; cette grammaire obtint un débit considérable, ainsi que *les Exercices* et *la Clef des exercices* qui parurent en 1797; — *The English Reader*, avec une *Introduction* et une *Suite*, 3 vol. in-8°; — *Le Lecteur français*; Londres, 1802, in-12; recueil de pièces en prose et en vers, extraites des meilleurs auteurs français; — *Introduction au Lecteur français*; Londres, 1807, in-12; — *The English spelling-book*, in-12; — *The Duty and benefit of reading the Scriptures*; Londres, 1817, in-12. La plupart de ces petits livres ont été adoptés dans toutes les écoles élémentaires de l'Angleterre. P. L—v.

Elizabeth Frank, *Memoirs of the life and writings of Lindley Murray*; York, 1826, in-8°.

MURRAY (*Alexander*), linguiste anglais, né le 22 octobre 1775, à Dunkitterick (Écosse), mort le 16 avril 1813, à Édimbourg. Fils d'un berger, il exerça dans son enfance le même état et apprit de son père à lire et à écrire. L'ardeur qu'il témoignait à s'instruire le fit envoyer à une petite école de village; il s'y rendait pendant l'été, et gardait les troupeaux pendant l'hiver. Quelques économies lui permirent d'acheter des livres; il donna ensuite dans les fermes voisines des leçons particulières. Par ses propres efforts et sans autres secours qu'une grammaire ou un dictionnaire, il apprit successivement le français, le latin, le grec, l'hébreu, l'anglo-saxon et l'arabe. A dix neuf ans il obtint une bourse à l'université d'Édimbourg, où il s'appliqua avec zèle à l'étude des idiomes de l'Orient. Après avoir pris les ordres, il devint vicaire (1806), puis pasteur de la paroisse d'Urr,

Digitized by Google

dans le comté de Kircudbright (1808). La chaire des langues orientales étant venue à vaquer à Édimbourg, il se mit sur les rangs, et en fut pourvu le 8 juillet 1812; on lui conféra peu de temps après le diplôme de docteur en théologie. Il mourut l'année suivante, d'une maladie de poitrine, à l'âge de trente-sept ans et demi. On a de lui : une édition fort estimée des *Voyages de Bruce*; Édimbourg, 1805, 7 vol. in-8° et atlas; — *History of the life and writings of James Bruce*; ibid., 1808, in-4°; — *History of the European Languages, or researches into the affinities of the teutonic, greek, celtic, sclavonic and indian nations;* ibid., 1823, 2 vol. in-8° : ouvrage imparfait publié par les soins du docteur Scott. Murray s'y montre partisan de l'unité des langues; il recherche les affinités intimes qui existent entre elles, et s'efforce de démontrer qu'elles ont eu toutes pour racines les neuf syllabes suivantes : *ag, bag, dwag, gwag, lag, mag, nag, rag, swag.* P. L—Y.

Scot, *Notice* à la tête de l'*History of the languages.*

MURRAY (*Hugh*), géographe anglais, né en 1779, à North-Berwich (Écosse), mort en 1846. Placé de bonne heure dans l'administration des douanes à Édimbourg, il utilisa ses loisirs à cultiver l'histoire et la géographie. Après avoir publié un roman, il passa plusieurs années à augmenter et à compléter un ouvrage du docteur Leyden, *Historical Account of Discoveries and travels in Africa* (Édimbourg, 1817, 2 vol. in-8°). On a encore de lui : *Account of Discoveries and travels in Asia;* Édimbourg, 1820, 3 vol. in-8°; — *Discoveries and travels in America;* ibid., 1829, 2 vol. in-8°; — *Encyclopædia of geography;* ibid., 1834, gr. in-8°. Il a édité pendant quelque temps le *Scot's Magazine*, et a fourni de nombreux articles à l'*Edinburgh Gazetteer* et à l'*Edinburgh Cabinet library*; les quinze derniers volumes de cette collection sont presque entièrement de sa plume. K.

Rose, *New Biograph. Dict.*

MURRAY (*John*), médecin et chimiste anglais, né en Écosse, mort le 22 juillet 1820, à Édimbourg. Il s'appliqua spécialement aux sciences naturelles, et professa avec beaucoup d'honneur la physique, la chimie, la matière médicale et la pharmacie à Londres et à Édimbourg. Ses ouvrages sont restés longtemps classiques dans l'enseignement; ils se distinguent par la solidité du raisonnement, la justesse des observations et même l'élégance du langage. Nous citerons de lui : *Elements of Chemistry;* Londres, 1801, 1810, 2 vol. in-8°; — *Elements of Materia medica and Pharmacy;* Londres, 1804, 2 vol. in-8°; — *A System of chemistry;* Londres, 1806, 4 vol. in-8°; avec un *Supplement en* 1809; — *A System of Materia medica and Pharmacy;* Londres, 1810, 2 vol. in-8°; — *Elements of Chemical science, as applied to the arts and manufactures;* Londres, 1818, in-8°; — *Treatise on atmospheric electricity;* Londres, 1819, in-8°, trad. en français par Riffault (Paris, 1831, in-18). P.

New monthly Magazine, 1er octobre 1820.

MURRAY (*John*), célèbre éditeur anglais, né le 27 novembre 1778, mort en juin 1843. Il perdit son père de bonne heure, et sa mère s'étant remariée, il resta fort jeune presque maître de lui-même. Les études qu'il avait commencées furent négligées. Arrivé à l'âge d'homme, et par suite des relations que lui avait laissées son père, il s'établit comme libraire pour les ouvrages de médecine. Bientôt une occasion se présenta de s'occuper d'une branche plus étendue. Quelques jeunes gens distingués du collége d'Eton avaient entrepris un journal mensuel intitulé *La Miniature*, qui ne manquait pas de talent, mais qui les entraîna dans quelques dettes. Murray, ayant appris leurs embarras, offrit, autant par bienveillance que par l'espoir de s'assurer plus tard leur influence, de se charger du recueil et de payer les dettes du passé. Ses relations avec ces nouveaux amis le firent connaître de Canning. En 1807, il proposa à ce ministre le plan de la *Quarterley Review*, comme moyen de contrebalancer l'influence de la Revue whig d'Édimbourg. Le ministre promit son appui; mais l'importance de l'entreprise demandait du temps. Pendant qu'on s'occupait des mesures préliminaires, Murray lut par hasard dans la *Revue d'Édimbourg* une critique sévère sur Walter Scott, à propos de son poème de *Marmion*. Sans perdre une heure, il partit pour l'Écosse, se fit présenter à Walter Scott, et lui exposa le plan de sa revue et le parti qu'on pouvait en tirer. Le poëte fut enchanté de l'idée, et agit auprès de ses amis. Quelques mois après, grâce à l'appui de personnages distingués, Heber, Georges Ellis, Canning, Barrow, etc., qui aplanirent les dernières difficultés, le premier numéro de la *Revue* parut en 1809, sous la direction de l'habile critique Gifford. L'aristocratie et la *gentry* accueillirent avec beaucoup de faveur une revue qui défendait avec talent leurs principes et leurs intérêts. Les abonnés vinrent en foule, et la *Revue* se vendit bientôt à douze mille exemplaires. Dès lors Murray étendit ses affaires et ses relations littéraires. En 1810 il rechercha la connaissance de lord Byron, et lui donna 600 liv. st. pour les deux premiers chants de *Child-Harold*, qui avaient été refusés par un autre éditeur. Deux ans après, il établit dans Albemarle-street sa librairie, qui devint le centre de vastes affaires, et le rendez-vous des littérateurs distingués de l'époque, anglais et étrangers. Ses relations particulières avec lord Byron occupent un espace de plus de dix ans, et la correspondance du poëte avec l'éditeur présente plus d'un témoignage de l'esprit libéral de ce dernier. Ayant appris en 1815 que lord Byron se trouvait embarrassé, Murray lui

Digitized by Google

envoya une traite de 1,500 liv. sterling, lui en promit autant sous quelques mois, et offrit de vendre à son profit le droit d'auteur de ses ouvrages, si cela ne suffisait pas. Il abandonna la publication des Mémoires de lord Byron, malgré le sacrifice considérable qui en résultait pour lui, parce qu'il pensa que certaines parties de ces Mémoires étaient de nature à blesser les sentiments des vivants et faisaient peu d'honneur au mort. Murray a été l'éditeur de beaucoup d'ouvrages importants et de quelques grandes collections de voyages et de biographie. C'était un homme d'affaires de beaucoup de tact, plein de loyauté, de procédés délicats et de munificence dans ses rapports avec les gens de lettres. J. CHANUT.

English Cyclopædia (*Biography*). — *Revue Britannique*, juillet 1843.

MURRAY. *Voy.* MANSFIELD et MORAY.

MURTOLA (*Gasparo*), poëte italien, né à Gênes, mort en 1624, à Rome. Il fut secrétaire de Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie. Un poëme qu'il avait publié sous le titre *Della Creazione del mondo* (Venise, 1608, in-12) lui attira de la part de Marini une critique des plus blessantes. Les deux antagonistes échangèrent pendant plusieurs mois des sonnets satiriques, qu'ils nommèrent l'un *la Marinéide*, et l'autre *la Murtoléide*. Comme il se sentait le plus faible, Murtola eut recours à d'autres instruments de vengeance que sa plume, et tira un coup de pistolet sur son rival, qui fut blessé. Cette affaire aurait eu des suites fâcheuses si Marini n'eût travaillé, avec beaucoup de générosité, à obtenir la grâce de son assassin. Murtola n'en conserva pas moins contre lui un vif ressentiment, comme le témoigne la réponse qu'il fit au pape Paul V : « *È vero*, lui dit-il, *ho fallito !* » témoignant ainsi que son seul regret était d'avoir manqué son coup. On a encore de lui deux poëmes latins : *Janus* (1598, in-12) et *Nutriciarum sive Nænarum libri III* (1602, in-12), et des poésies italiennes. P.

Tiraboschi, *Storia della letter. Italiana*, VIII.

MURVILLE (*Pierre-Nicolas* ANDRÉ, dit), littérateur français, né en 1754, à Paris, où il est mort, le 1er janvier 1815. Il débuta dans la carrière littéraire sous le nom d'André, que portait sa famille, et ne tarda pas à l'abandonner pour prendre celui de *Murville*, en annonçant avec emphase qu'il le rendrait bientôt fameux. Après avoir vainement pris part aux concours de l'Académie française, il obtint en 1776 un demi-triomphe, et partagea le prix de poésie avec Gruet, élève de Delille. On l'entendit alors s'écrier : « Je serai de l'Académie à trente ans, ou je me brûlerai la cervelle. » — « Taisez-vous donc, cerveau brûlé », lui répondit la célèbre Sophie Arnould, dont il devint le gendre peu de temps après. Murville n'entra jamais à l'Académie; mais il en assiégea les portes avec une obstination fanfaronne. Indigné, en 1790, de n'avoir pas remporté le prix, il se leva au milieu d'une séance publique, et essaya de haranguer l'assemblée; on refusa de l'écouter, et pour se venger de ses juges, il alla jusqu'à dire dans la préface du *Paysage du Poussin* qu'il ne tenait qu'à lui d'attaquer l'Académie en restitution, mais qu'il était au-dessus de 400 livres, déclarant d'avance que le prix de l'année suivante lui appartenait et qu'il dénonçait comme un voleur quiconque s'emparerait de son bien. Il se signala en 1791 par un nouveau trait d'originalité. « Une tragédie qu'il avait donnée au Théâtre-Français, *Abdalazis et Zuléima*, y avait obtenu du succès, dit la *Biographie nouvelle des Contemporains*. La maladie d'un acteur allait en interrompre les représentations quand l'auteur s'offrit à le remplacer. Murville parut en effet sur la scène, le 24 décembre 1791; il y débita d'abord une fable de sa composition, faite pour captiver la bienveillance du public, et remplit ensuite le rôle de Nasser dans sa propre pièce. Cette représentation tragique devint des plus gaies. L'auteur-acteur, sous un énorme turban, avait laissé les lunettes que sa vue basse l'obligeait à porter habituellement; ses gestes et sa diction excitèrent bientôt une hilarité générale. » Au moment où la guerre éclata, Murville s'engagea dans un bataillon de volontaires, servit honorablement dans plusieurs campagnes, et parvint au grade de capitaine. De retour à Paris, il rentra dans la carrière des lettres, et mourut à soixante un ans, accablé de chagrins et de misère. Il a publié les poésies suivantes : *Épître d'un jeune Poëte à un jeune guerrier*; Paris, 1773, in-8°; — *Les Bienfaits de la Nuit*, ode; Paris, 1774, in-12; — *Épître sur les avantages des femmes de trente ans*; Paris, 1775, in-8°; — *Les Adieux d'Hector et d'Andromaque*; Paris, 1776, in-8°; — *L'Amant de Julie d'Étange*; Paris, 1776, in-8°; — *Épître à Voltaire*; Paris, 1779, in-8°; — *Le Paysage du Poussin, ou mes illusions*, épître, et *Dioclétien à Salone*, dialogue; Paris, 1790, 1791, in-8°; — *Les Saisons sous la zone tempérée*, poëme en quatre chants; Bayonne, vers 1796, in-8° : on croit qu'il reproduisit ce poëme sous le titre de *L'Année champêtre, suivie de Poésies diverses* (Paris, 1807, in-8°); l'un et l'autre sont en vers libres; — *Ode sur le prochain accouchement de l'impératrice*; Paris, 1811, in-8°; — *La Paix de Louis XVIII*, ode; Paris, 1814, in-8°. Nous ne citerons parmi les pièces de théâtre de Murville que celles qui ont été imprimées : *Le Rendez-vous du mari*, com. en vers (1782); *Melcour et Verseuil*, com. en vers (1785); *Lainval et Viviane, ou les fées et les chevaliers*, com. héroïque (1788); *Abdelazis et Zuléima*, trag. (1791); *Eumène et Codrus, trag. républicaine* (1795); et *Héloïse*, trag. (1812). Il a travaillé à l'*Almanach des Muses*, au *Courier lyrique* (1786-1787), et à d'autres recueils du temps. P. L.—Y.

La Harpe, *Corresp. littér.*, V. — Jay, Jouy et de Norvins, *Biogr. nouv. des Contemp.*

Digitized by Google

MUS, nom d'une famille plébéienne de la *gens Decia*, célèbre dans l'histoire primitive de Rome par l'acte patriotique de deux de ses membres qui se vouèrent à la mort pour sauver la république.

MUS (*P. Decius*), général romain, tué en 340 avant J.-C. Il paraît pour la première fois dans l'histoire en 352, comme un des *quinque viri mensarii*, ou commissaires pour la liquidation des dettes des citoyens. En 343 il servit comme tribun des soldats sous M. Valerius Corvus Arvina dans la guerre samnite, et par son héroïsme il sauva l'armée romaine d'un danger imminent. Le consul s'était laissé envelopper par les Samnites, et sa perte semblait certaine, quand Decius Mus offrit d'aller occuper avec seize cents hommes d'élite une hauteur placée sur la route de l'ennemi. Tandis que les Samnites dirigeaient tous leurs efforts contre cette poignée d'hommes, le consul gagna le sommet d'une montagne et s'assura une retraite. La nuit suivante Decius, se frayant un passage à travers les Samnites, rejoignit M. Valerius et conseilla au consul d'attaquer immédiatement l'ennemi; cet avis fut accueilli et valut aux Romains une brillante victoire. Le consul donna en récompense à Decius une couronne d'or, cent bœufs, un magnifique taureau blanc avec des cornes dorées, et les soldats lui décernèrent une couronne de gazon, distinction glorieuse réservée à ceux qui avaient sauvé une armée. En 340 Decius Mus fut élu consul avec T. Manlius Torquatus. Les deux consuls eurent la conduite de la grande guerre contre les Latins, et rencontrèrent l'ennemi près de Capoue. La nuit qui précéda la bataille une vision apparut à Decius Mus et à son collègue, et leur annonça que le général d'un des camps ennemis et l'armée de l'autre étaient dévoués aux dieux de la mort et à la terre; ce qui revenait à dire que la victoire était assurée à l'armée dont le général périrait. Il fut convenu entre les deux consuls que celui qui verrait le premier plier l'aile qu'il commandait se vouerait à la mort. Une bataille eut lieu au pied du Vésuve. Decius Mus, voyant plier ses soldats placés à l'aile gauche, résolut de remplir son vœu. Assisté du pontife M. Valerius, il accomplit les formalités religieuses de l'expiation. « Puis ceint de l'écharpe gabinienne, dit Tite Live, il s'élance tout armé sur son cheval, et se précipite au milieu des ennemis. Il parut alors aux deux armées plus grand que la forme humaine, semblable à un envoyé du ciel chargé d'expier le courroux des dieux et de détourner de sa patrie les malheurs pour les reporter sur l'ennemi. Aussi la terreur et l'épouvante, passant avec lui dans l'armée latine, jetèrent d'abord le trouble parmi les enseignes, et bientôt se répandirent dans tous les rangs. Ce fut une chose manifeste pour tous, que partout où l'entraîna son cheval, l'ennemi, comme frappé par un astre funeste, restait saisi d'épouvante. Au moment où il tomba percé de traits, les cohortes latines furent mises en déroute, et, dans leur fuite, ne présentèrent plus au loin qu'un spectacle de désolation. » Tel est le récit de Tite Live et c'est aussi l'opinion généralement admise sur la mort de Decius Mus; plusieurs des détails peuvent être légendaires; mais le fait en lui-même paraît suffisamment établi. Zonaras le rapporte avec cette variante remarquable que Decius Mus, comme une victime dévouée, fut tué par un soldat romain.

Y.

Tite Live, VII, 21, 34-37; VIII, 3, 6, 9, 10. — Valère Maxime, I, 7; V, 6. — Florus, I, 11. — Frontin, *Strateg.*, I, 5; IV, 5. — Aurelius Victor, *De Vir. illust.*, 26. — Orose, III, 9. — Appien, *Samn.*, I. — Zonaras, VII, 26. — Pline, *Hist. nat.*, XVI, 4; XXII, 3. — Cicéron, *De Div.*, I, 24, etc. (voy. l'*Onomasticon Tullianum* d'Orelli, p. 210). — Niebuhr, *Histoire romaine*, trad. de Golbery.

MUS (*P. Decius*), général romain, fils du précédent, tué en 295 avant J.-C. Il fut consul pour la première fois en 312 avec M. Valerius Maximus Tite Live rapporte qu'il resta à Rome pour cause de maladie, tandis que son collègue poursuivait la guerre contre les Samnites, et que le sénat, redoutant une attaque des Étrusques, le nomma dictateur. Aurelius Victor prétend au contraire qu'il obtint un triomphe sur les Samnites; cette opinion n'a rien d'invraisemblable, mais il ne faudrait pas l'appuyer, comme on l'a fait quelquefois, sur une inscription évidemment supposée. Depuis cette époque Decius Mus remplit presque constamment de hautes charges. Légat du dictateur L. Papirius Cursor dans la guerre contre les Samnites en 309, il obtint un second consulat en 308, et força les Étrusques à solliciter une trêve à des conditions onéreuses. Il fut en 306 maître des cavaliers du dictateur P. Cornelius Scipion Barbatus. Censeur en 304, il effectua avec son collègue Q. Fabius Maximus l'importante réforme qui confina les affranchis dans les quatre tribus de la ville. En 300 Decius, en opposition avec le patricien App. Claudius Caecus, soutint énergiquement la loi *Ogulnia*, qui ouvrait le pontificat et l'augurat aux plébéiens. La loi passa et Decius Mus fut un des premiers plébéiens introduits dans le collége des pontifes. Consul pour la troisième fois en 297, Decius continua la guerre des Samnites, qui était alors le plus grand embarras des Romains. En 295 il fut élu consul pour la quatrième fois avec T. Fabius Maximus, qui avait été son collègue dans ses deux précédents consulats. A cette époque la république était exposée à une formidable coalition, formée par les Étrusques, les Samnites, les Umbriens, les Gaulois. Decius Mus, d'abord placé dans le Samnium, accourut au secours de son collègue en Étrurie, et prit part à la bataille décisive du Sentinum. Voyant ses troupes plier sous la charge des Gaulois, il résolut d'imiter l'exemple de son père, et se fit tuer après s'être voué lui-même, et avoir voué l'armée ennemie aux dieux infernaux (1).

(1) Un troisième Decius Mus, fils du second, fut consul

Digitized by Google

Tite Live, IX, 28, 29, 40, 41, 46; X, 7 9, 14-17, 22, 24, 25-29. — Aurelius Victor, *De Vir. Illust*, 27. — Zonaras, VIII, 1. — Florus, I, 17. — Valère Maxime, V, 6. — Orelli, *Inscript.*, n° 346, et *Onomasticon*.

MUSA (*Antonius*), médecin romain, vivait vers la fin du premier siècle avant J.-C. Il était frère d'Euphorbe, médecin du roi Juba, et devint médecin de l'empereur Auguste. Il était d'abord affranchi, si l'on en croit Dion Cassius. Il guérit Auguste d'une maladie presque désespérée en le traitant par les bains froids et les boissons froides. L'empereur et le sénat lui accordèrent en récompense une large somme d'argent et la permission de porter un anneau d'or. Le public lui éleva par souscription une statue auprès de celle d'Esculape. Quelques mois après, le même traitement appliqué à M. Marcellus échoua complétement. La mort du jeune prince ne semble pas cependant avoir porté une atteinte sensible à la réputation de Musa. Ce médecin écrivit plusieurs ouvrages, souvent cités par Galien, et dont il ne reste aujourd'hui qu'un petit nombre de fragments. On lui attribue aussi deux petits traités, généralement regardés comme apocryphes, savoir : *De Herba betonica*, dans la collection d'écrivains médicaux de Torinus, Bâle, 1528, in-fol., et dans les *Parabilium medicamentorum Scriptores antiqui* d'Ackermann, Nuremberg, 1788, in-8°; — *Instructio de bona valetudine conservanda*, à la suite de l'édition de Sextus Plautus; Nuremberg, 1538, in-4°. Les fragments de ses ouvrages authentiques ont été recueillis et publiés par Flor. Caldani; Bassano, 1800, in-8°. Y.

Ackermann, *De Antonio Musa et libris qui illi adscribuntur*; Altorf, 1786, in-4°. — Fabricius, *Bibliotheca Graeca*, vol. XIII, p. 65. — Haller, *Biblioth. Botanica*, vol. I, p. 63; *Bibliotheca Medica practica*, vol. I, p. 150. — Sprengel, *Histoire de la Médecine*. — Choulant, *Handb. der Bücherkunde für die ältere Medicin*. — Greil, *Antonius Musa observationibus variis generis illustratus*; Leipzig, 1722, in-4°. — F. Atterbury, *Reflections on the character of Jaspis in Virgil, or the character of Ant. Musa, physician to Augustus*; Londres, 1740, in-8°.

MUSA BEN-NASSER (*Abou Abd el Rahman*), célèbre capitaine arabe, né vers 660, à La Mecque, mort dans la même ville, en 718. Nommé par le khalife Walid Ier vice-roi de l'Afrique, en 703, il soumit d'abord toute la côte septentrionale depuis Tripoli jusqu'au Maroc, et s'empara en 709 de Sous et de Tanger. Pendant une attaque infructueuse sur Ceuta, il fit la connaissance du défenseur chrétien de cette ville, le fameux comte Julien, qui, ayant peu après à se plaindre du roi visigoth Roderic, proposa un traité à Musa. Pour sonder d'abord le terrain, celui-ci envoya en Espagne Tarik, qui eut de rapides succès en Andalousie. Informé des victoires de son lieutenant, Musa se disposa à passer immédiatement en Espagne, pour en achever la conquête. Il débarqua à Algesiras, prit successivement Asido (aujourd'hui Medina Sidonia), Carmona, Séville, Beja, Merida, etc. Ayant rencontré à Tolède Tarik, Musa lui enleva toute sa part de butin et tous les objets précieux, entre autres la fameuse table d'émeraude, ou *table de Salomon*, prise à Medina-Celi. Après s'être rendu avec Tarik devant Saragosse, il força cette ville à capituler. Puis il chargea son fils Abdelaziz de la conquête de la partie de l'Andalousie baignée par la mer, tandis qu'il parcourait lui-même la Catalogne, dont il prit toutes les villes importantes, Barcelone, Tarragonas, Rosas, etc. On dit même qu'il passa les Pyrénées, et qu'il s'empara de Narbonne et de Carcassonne; mais il est plus probable que cette première reconnaissance, poussée jusques en Gaule, n'amena pas encore cette fois la prise de ces deux villes.

Les deux généraux rivaux, Tarik et Musa, écrivirent l'un et l'autre au khalife, pour s'accuser réciproquement de compromettre les progrès de l'islamisme. Le khalife Abdel-Mélek, pour mettre fin à ces discussions, leur envoya l'ordre de venir à Damas, lui rendre compte de leurs actions. Tarik obéit sans balancer, tandis que Musa se préparait à porter la guerre dans les montagnes de la Gallicie, où les chrétiens se rassemblaient. Il était à Lugos, à la tête de son armée, lorsqu'un second messager vint saisir la bride de son cheval et lui intimer l'ordre du khalife. Musa avait, dit-on, formé un projet gigantesque : il voulait soumettre l'Europe entière à la loi du prophète, tandis qu'une autre armée musulmane irait rejoindre la sienne par l'Asie Mineure, lorsque celle-ci, dans le cours de ses conquêtes, serait arrivée en Grèce. Enfin, comme il fallait obéir, il laissa le commandement de l'armée à son fils Abdelaziz. Sur ces entrefaites, Abd el Mélek vint à mourir. Musa, arrivé à Damas, offrit au nouveau khalife Souléiman la table d'émeraude. Le khalife exprima son étonnement de ce que trois pieds seulement étaient faits en émeraude, tandis que le quatrième était en or. Musa prétendait l'avoir trouvé dans cet état, lorsque Tarik produisit le quatrième pied, tout en émeraude, et convainquit ainsi son rival de mensonge. Le vieux général fut condamné par Souléiman à payer l'amende considérable de 200,000 dinars d'or (ou 2 millions de francs), et à rester pendant un jour exposé en public. Quant à la tradition ordinaire, qu'il fut battu de verges, elle est contredite par les témoignages des principaux historiens. Musa ne cessa pas d'être appelé au palais du khalife, qui aimait à s'entretenir avec lui de

en 279 avant J.-C., et livra avec son collègue P. Sulpicius la bataille d'Asculum contre Pyrrhus. Cicéron rapporte qu'il se dévoua comme son père et son grand-père, assertion au moins douteuse, qui paraît empruntée au récit poétique d'Ennius. D'après d'autres témoignages, Pyrrhus, craignant que Decius Mus n'imitât l'exemple paternel, ordonna à ses soldats de ne pas tuer Decius et de le prendre vivant, afin qu'il périt de la mort des criminels. Mais la prévision de Pyrrhus ne se réalisa pas. Decius Mus n'eut pas à se dévouer, et il survécut à la bataille, qui resta indécise (Cicéron, *Tuscul.*, I, 37; II, 19; *De Officiis*, III, 4; *Cat.*, 20. — Zonaras, VIII, 5. — Plutarque, *Pyrrhus* 21. — Eutrope, II, 13. — Orose, IV, 1. — Florus, I, 18. — Niebuhr, *Histoire romaine*.

Digitized by Google

ses campagnes; mais malgré cela le khalife ne confia plus aucun commandement, ni à lui ni à Tarik. En 718, Souléiman ayant fait assassiner Abdelaziz, fils de Musa, montra au malheureux père la tête du supplicié, dans une boîte pleine de camphre. Interrogé, s'il le reconnaissait : « Oui, je le reconnais, s'écria le vieux général; oui, je le reconnais, et que la malédiction de Dieu tombe sur son assassin! » Musa se retira aussitôt dans son pays natal, où cette même année il mourut, de douleur. Selon une autre version, ce serait immédiatement après son interrogatoire, de retour d'Espagne, qu'il aurait été exilé à La Mecque, en 715, où il mourut, en tout cas, en 718, de la douleur que lui causa la fin tragique de son fils. Ch. R.

Aboulféda, *Annales Moslemici*. — Ibn-Khaldoun, *Histoire des Berbères d'Afrique*. — Aschbach, *Histoire des Ommiades d'Espagne* (en allemand). — Makkari, *History of the Mohammedan Empire in Spain*. — Conde, *Storia de España*. — Schæfer, *Geschichte von Spanien*.

MUSA, sultan ottoman, né à Brousse, vers 1376, mort en 1413, à Tchamouéli, près de Constantinople. Troisième fils de Bajazeth Ier, il fut pris avec son père dans la bataille d'Angora par Tamerlan, le 20 juillet 1402. Bajazeth étant mort le 9 mars 1403, Musa reçut du khan tartare la permission de transporter le corps de son père à Brousse, et de l'y déposer dans la sépulture de famille. Investi bientôt après, par Tamerlan, du gouvernement des provinces ottomanes de l'Asie Mineure, Musa se défit, par la force ou par la ruse, de plusieurs frères et compétiteurs. Il se croyait assuré de la tranquille possession de l'Asie Mineure, quand son frère aîné Souléiman Ier, qui gouvernait les provinces européennes à Andrinople, repassa l'Hellespont et vint occuper Brousse. Musa, de concert avec son frère cadet, Mohammed, porta à son tour la guerre dans les États de Souléiman, dont il surprit la capitale, Andrinople, en 1404; mais, abandonné de ses alliés, les krals de Serbie et de Valachie, il céda de nouveau cette ville à Souléiman, et alla se cacher dans les montagnes de Valachie, en 1406. Musa recomposa son armée en silence, et après avoir gagné par argent et par promesses la plupart des officiers de son frère, il sortit de sa retraite, et marcha vers Andrinople, d'où Souléiman Ier s'enfuit, abandonné de tout le monde. Musa, à la mort de ce dernier, est reconnu maître absolu de la partie européenne de l'empire ottoman, ainsi que d'une partie de l'Asie Mineure, en 1410. Ce prince, à instincts féroces, fit brûler dans leurs chaumières les habitants du village auquel appartenaient les meurtriers de Souléiman, en disant que les esclaves n'avaient pas le droit de donner la mort à un prince de la glorieuse race d'Osman. Il ravagea ensuite les États du kral de Serbie, dont il n'avait pas oublié la trahison, passa au fil de l'épée les garnisons de trois forteresses, et sur ce monceau de cadavres il fit dresser des tables et servir un festin à ses officiers.

De retour de cette sanglante expédition, Musa marcha contre Sigismond, roi de Hongrie, qu'il défit dans une bataille rangée, en 1411. Il s'empara ensuite de plusieurs villes sur les bords du Strymon, et envoya vers l'empereur grec un messager, pour réclamer le tribut. Manuel Paléologue, ayant gagné le messager de Musa, et l'invita à se rendre auprès de Mohammed, frère rival du sultan; celui-ci, irrité de cette conduite, vint assiéger Thessalonique, qu'il ne put prendre, entra en Thessalie, où il fit prisonnier le neveu de l'empereur, et s'avança même jusqu'en Morée et aux îles de Négrepont, où les Vénitiens avaient des possessions importantes. Musa mit enfin, en 1412, le siége devant Constantinople, ce qui amena une alliance entre Manuel Paléologue, le kral de Serbie, le prince de Soulkadr en Asie Mineure, et le propre frère du sultan, Mohammed Ier. Abandonné successivement par tous ses généraux, Musa se réfugia sur une colline, avec ses sept mille janissaires, dernier corps qui lui restait, et dont il avait acheté la fidélité en leur distribuant l'or en si grande quantité, qu'ils le mesuraient avec leurs *ketchès* (bonnets). Voyant l'aga des janissaires, Haçan, engager ses compagnons d'armes à passer dans l'armée de Mohammed, le sultan, furieux, s'élança sur lui et le blessa mortellement. Comme il allait porter un second coup, il eut la main droite coupée par un officier de la suite de Haçon. A cet aspect, une terreur panique s'empara des soldats de Musa; abandonné de tous, le sultan s'enfuit, et tomba dans un marais, où il fut fait prisonnier par un des cavaliers envoyés à sa poursuite; on le conduisit devant Mohammed, qui le fit étrangler sur-le-champ. Malgré son humeur farouche, Musa avait le sentiment de l'art et le goût des sciences. Il continua dans des proportions grandioses la construction de la superbe mosquée commencée à Andrinople par Souléiman Ier. Il établit aussi une *medresseh*, ou université, à Gallipoli. Enfin, il protégea Bedreddin, un des grands jurisconsultes ottomans, et qui plus tard se mit à la tête d'une révolution sociale. Ch. R.

Hammer, *Histoire de l'Empire Ottoman*. — Zinkeisen, *id.* (en allemand). — *La Turquie* (dans l'*Univers pittoresque*).

MUSA BEN-CHAKIR, écrivain arabe, vivait au commencement du neuvième siècle, dans les environs de Bagdad. Auteur d'un livre intitulé : les *Sources de l'Histoire*, il est surtout célèbre par l'impulsion qu'il donna aux travaux de ses trois fils, et par sa coopération à quelques-uns de leurs ouvrages. Ils firent rassembler tous les livres d'astronomie et de mathématiques épars dans l'Asie Mineure, l'Égypte et la Perse. L'aîné des trois, *Ahmed*, passe pour être l'auteur d'un *Livre de Musique*, et d'un *Traité de Machines*. Haçan, le second, a composé un *Traité du Cylindre*, un ouvrage sur la *Trisection de l'angle*, et d'autres mémoires sur la géométrie et la mé-

Digitized by Google

canique. Mais le plus célèbre est le puiné, *Mohammed ben-Musa ben-Chakir*, mort en 873. Il fut un des astronomes chargés par Mamoun de la mesure d'un degré de la terre dans la plaine de Sindjar. Maître du célèbre astronome Ibn-Younis, il s'est illustré par un *Traité du mouvement des corps célestes*, par des *Tables astronomiques*, très estimées de son temps. Il a été le précurseur de Newton, par son traité *Sur la puissance de l'attraction*, intitulé : *Kab al Adscher*. Ch. R.

Castri, *Bibliotheca Hispano-Arabica*. — Abbé Andres, *Dell' origine, dei progressi d'ogni litteratura*.

MUSÆUS (*Jean-Charles-Auguste*), littérateur allemand, né à Iéna, en 1735, mort le 28 octobre 1787, à Weimar. Élevé sous la direction de son cousin, le surintendant Weissenborn, il étudia à l'université de sa ville natale les belles-lettres et la théologie. Lorsqu'il fut appelé à exercer le ministère évangélique dans un village des environs d'Eisenach, les paysans refusèrent de l'accepter pour leur pasteur, sous le prétexte qu'il avait dansé une fois dans sa vie. En 1760, il fut nommé gouverneur des pages à la cour de Weimar, et sept ans après professeur au gymnase de cette ville. Doué de beaucoup d'esprit et en même temps d'un grand bon sens, il prit à tâche de ridiculiser les principaux travers de son époque, surtout la fausse sensiblerie; ses écrits pleins de sel et sans aucun fiel, eurent le plus grand succès; on les lit encore aujourd'hui avec intérêt. On a de Musæus : *Der deutsche Grandison*; Eisenach, 1760-1762, 2 vol. in-8°; une nouvelle édition, beaucoup modifiée, parut à Eisenach, 1781, 2 vol. in-8°; — *Physiognomische Reisen* (Voyages physiognomiques); Altembourg, 1778 et 1781, in-8°; persiflage agréable des théories de Lavater; — *Volksmährchen der Deutschen* (Contes populaires de l'Allemagne); Gotha, 1782-1786, 1787, 1806, in-8°; réimprimé un grand nombre de fois; une très-belle édition de luxe parut à Leipzig, 1843; après s'être enquis avec soin des légendes et contes du moyen âge restés dans la mémoire du peuple, l'auteur leur donna une forme moderne, plus piquante, mais qui n'a pas la naïveté touchante des vrais contes populaires, tels que ceux rassemblés par les frères Grimm; — *Freund Heins Erscheinungen in Holbeins Manier* (Les Apparitions de l'ami Hein (la Mort) dans le genre de Holbein); Winterthur, 1785, in-8°, avec gravures : commentaire humoristique de *La Danse macabre*; — *Straussfedern* (Plumes d'autruche); Berlin, 1787, in-8° : ce recueil périodique de nouvelles fut continué par J.-G. Muller et d'autres; — *Moralische Kinderklapper* (Hochets moraux); Gotha, 1788 et 1794; in-8° : imitation libre de l'ouvrage de Monget, qui porte le même titre; — *Nachgelassene Schriften* (Œuvres posthumes); Leipzig, 1791, in-8° : publiées par le parent et élève de l'auteur, Kotzebue, qui a mis en tête une notice intéressante sur Musæus et sur sa méthode pleine de sens pour former les jeunes intelligences. O.

Jördens, *Lexikon*. — Sam. Baur, *Lebensgemälde*, t. V.

MUSALO (*Andrea*), mathématicien italien, né le 5 août 1665, à Venise, mort en 1721, à Biancade, dans le territoire de Trévise. Son véritable nom était *Muzali* ou *Muzaloni*. D'une famille candiote distinguée par les emplois qu'elle avait occupés à Constantinople, il était fils d'un médecin. Après avoir étudié les lettres, il suivit les cours de droit à Padoue, apprit les mathématiques du chevalier Filippo Vernada, et fut chargé depuis 1697 de les enseigner à Venise. Ses principaux ouvrages sont : *Arithmetica theorica e pratica*; — *Geometria pratica*; — *Mathematica elementaria*; — *Modo di livellare le terre e acque*; — *L'Ingegnero Veneto ovvero l'Architettura militare*; — *Arte di navigare*; — *Gnomonica*. P.

Giornale de' Letterati d'Italia, XXXV.

MUSANZIO (*Giovanni-Domenico*), chronologiste italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il remplit divers emplois dans l'ordre des Jésuites. On a de lui un ouvrage estimé, qui parut en 1708 et fut continué jusqu'en 1750 par les PP. Centi, Casini et Faure, sous ce titre : *Tabulæ chronologicæ, quæ sacra, politica, bellica, fortuita, litteras et artes ad omnigenam historiam complectuntur*; Rome, 1750, 4 vol. C'est une espèce de table disposée par matières et rangée selon l'ordre des temps. P.

Journ. des Savants, 1732.

MUSART (*Charles*), écrivain mystique français, né à Aire, en 1582, mort à Vienne (Autriche), le 17 janvier 1653. Il entra en 1602 dans la Compagnie de Jésus, professa à Douai la rhétorique, la philosophie, l'Écriture sainte et montra un véritable talent pour la prédication. En 1631, il partit pour la capitale de l'Autriche, où il fit pendant dix-neuf ans des cours de morale, de controverse et de théologie. Quoique ses ouvrages soient presque tous empreints d'un certain acétisme, le style en est aisé et le latin pur, élégant même; les principaux sont : *Annulus æternitatis divini timoris*; Douai, 1621, in-12; — *Lilium Marianum, seu de sodalium Marianorum castitate, in gratiam juventutis Parthenicæ*; Douai, 1622, in-12; réimprimé (en abrégé) sous le titre de *Liliolum Marianum*; Vienne, 1634, in-16; — *Cor devotum Jesu, pacifici Salominis thronus regius*; suivi de *Liber Vitæ*, id est *Brevis Methodus memorandæ Passionis Christi*; Douai, 1627, in-18; — *Actus interni virtutum*; suivi de *Praxes seu Actus virtutum exteriores*; Douai, 1628, et Lublin, 1646, in-12; — *Anima evigilans e somno peccati*; Douai, 1629, et Vienne, 1631, in-12; — *Speculum Mortalitatis humanæ, ex subitis mortalium casibus*; Lille, 1630, in-18; — *Tres Claves Cœli aureæ, sive meditatio quotidiana Passio-*

Digitized by Google

nis Dominicæ : Cultus singularis B. Virginis : Actus amoris Dei et contritionis; Vienne, 1632, in-12; — *Adolescens Academicus sub institutione Salominis;* Douai, 1633, in-12 avec gravures; — *Sunamitis christiana, sive affectus pii quibus anima disponitur ad rite et magno cum fructu recipiendum Christum in venerabili Eucharistia;* Vienne, 1637, in-16; — *Christus passus, sive lilium inter spinas;* Vienne, 1640, in-12; — *Nova Viennensium Peregrinatio;* Vienne, 1642, in-12; — *Manuale Pastorum, utilissimum curam animarum gerentibus opusculum;* Douai, 1653; Molsheim, 1669; Vienne, in-12; — *Filius prodigus;* Vienne, in-12; — *Peregrinatio ad montem Calvariæ;* — *Vita B. Stanislai Kostkæ, Societatis Jesu;* — *Clava trinodis Herculis Christiani, sive memoriale æternitatis.* A. L.

Alegambe, *Scriptores Societatis Jesu*, p. 69. — Sothwell, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu*, p. 130.

MUSÉE (Μουσαῖος), poëte grec; de la période mythique, placé vers le treizième ou le quatorzième siècle avant J.-C. On le classe avec Olen, Orphée et Pamphus, parmi les ancêtres mythologiques ou à demi fabuleux de la poésie grecque. Toute tentative pour extraire des données historiques de la légende qui le concerne serait vaine; nous nous contenterons de rapporter les traits principaux et souvent contradictoires de cette légende. Musée était regardé comme Thrace d'origine; mais on variait beaucoup sur son père. Les uns le faisaient naître d'Eumolpe, les autres d'Orphée. On lui donnait aussi diversement pour femme Dejocé et Antiope. Suidas lui donne un Eumolpe pour fils. D'après Pausanias, le *Musèum* (Μουσεῖον) du Pirée en Attique avait reçu ce nom parce qu'il était le lieu de la sépulture de Musée; et le scoliaste d'Aristophane mentionne une inscription placée sur la tombe de Musée à Phalère. Les anciens lui attribuent les compositions poétiques suivantes : Χρησμοί (*Oracles*) : Onomacrite, du temps des Pisistratides, se chargea de recueillir et d'arranger les oracles qui circulaient sous le nom de Musée; mais il fut banni pour en avoir intercalé de son invention; — Ὑποθῆκαι (*Preceptes*), adressés à son fils Eumolpe et comprenant quatre mille vers; — un *Hymne à Cérès*, qui existait encore du temps de Pausanias et que ce voyageur regarde comme la seule production authentique de Musée; — Ἐξακέσεις νόσων (*Les Guérisons des maladies*); — Θεογονία (*Théogonie*); — Τιτανογραφία (*Histoire des Titans*); — Σφαῖρα (*La Sphère*), poëme dont le sujet est incertain, mais qui était peut-être une sorte de cosmogonie; — Παραλύσεις, Τελεταί et καθαρμοί (*Expiations et Purifications*). De toutes ces œuvres, dont aucune n'était authentique, mais qui, remontant en partie au temps des Pisistratides, avaient une certaine importance historique, il ne reste qu'un petit nombre de fragments cités par Pausanias, Platon, Clément d'Alexandrie, Philostrate et Aristote.

On cite encore, outre le Musée dont il est question plus bas, deux autres poëtes anciens de ce nom : l'un, non moins légendaire que le précédent, poëte lyrique thébain, fils de Thamyra et de Philammon, lequel, suivant Suidas, vivait longtemps avant la guerre de Troie; l'autre, poëte épique, né à Éphèse et vivant vers le milieu du second siècle avant J.-C., auteur d'un poëme en dix livres, intitulé La *Perséide*, dédié à Eumène et à Attale. Y.

Suidas, au mot Μουσαῖος. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. I, p. 119. — Bode, *Geschichte d. Hellen. Dichtkunst.* — Ulrici, *Geschichte d. Hellen. Dichtkunst.*

MUSÉE, poëte grec, d'une époque incertaine, mais postérieure à l'ère chrétienne. Il est l'auteur d'un poëme célèbre sur les amours de Héro et Léandre. La plupart des manuscrits lui donnent le titre de *grammairien*, et cette qualification est tout ce que l'on sait de son histoire personnelle, qui a donné lieu aux hypothèses les plus diverses. César Scaliger, sans tenir compte du style maniéré et relativement moderne de l'ouvrage, l'attribue au Musée primitif, opinion bizarre au seizième siècle et qui, dans l'état actuel de la critique, paraît tout à fait ridicule. D'autres érudits, remarquant que cette œuvre est restée inconnue à tous les anciens scoliastes et que Tzetzès le premier en a fait mention, ont vu dans les *Amours de Héro et de Léandre* une production du douzième ou treizième siècle après Jésus-Christ. Mais le style, généralement élégant et pur, quoique souvent affecté, de Musée, ne permet pas de le placer à une époque aussi récente. Schrader et d'autres critiques, adoptant une voie moyenne, pensent que l'auteur des *Amours de Héro et de Léandre* vivait vers le cinquième siècle de l'ère chrétienne. Ce petit poëme, qui n'a pas quatre cents vers, est d'une lecture agréable; il a été souvent imprimé. La première édition, avec une traduction latine par Marcus Musurus, parut sans indication du lieu d'impression et sans date; mais on sait qu'elle fut publiée à Venise en 1494 et qu'elle fut un des premiers ouvrages sortis des presses des Aldes. L'édition de Gilles Gourmont, sans date (Paris, 1507), fut aussi un des premiers livres grecs imprimés en France. Parmi les éditions suivantes nous citerons celle de Kromayer, Halle, 1721; de Schrader, 1742; de Heinrich, 1793; de Passow, Leipzig, 1810; de Schaefer, Leipzig, 1825; de Didot, dans sa *Bibliothèque grecque*, t. VII, Paris, 1840. Les traductions sont encore plus nombreuses que les éditions; on cite en anglais celles de Marlowe, Stapylton, Stirling, etc.; en allemand, celles de Stolberg, Passow, etc.; en italien, celles de Bernardo Tasso, Bettoni, etc.; en français, celles de Clément Marot, La Porte du Theil, Mollevaut, l'imitation de Denne-Baron, etc. Y.

Kromayer, *De Musæo grammatico*; Iéna, 1718, in-4°.

Digitized by Google

Schrader, préface de son édit. — Hoffmann, *Bibliographisches Lexicon.* — Brunet, *Manuel du Libraire.*

MUSELLI (*Giovanni-Giacomo*, marquis), antiquaire italien, né le 9 septembre 1697, à Vérone, où il est mort, le 1er août 1768. D'une ancienne et noble famille, il s'appliqua à l'étude des médailles et des antiquités, et publia les ouvrages suivants : *Numismata antiqua collecta et edita;* Vérone, 1750, 3 vol. in-fol., dédié au roi de Pologne; — *Antiquitatis Reliquiæ collectæ, tabulis incisæ et explicationibus illustratæ;* ibid., 1756, 2 vol. in-fol. Ces deux ouvrages, réunis en un seul, furent réimprimés sous le titre suivant : *Musæum Musellianum;* Vérone, 1760, 5 vol. in-fol. Muselli a laissé encore un grand nombre de manuscrits précieux. P.

Dizionario storico Bassanese.

MUSEMECI (*Mario*), architecte et archéologue italien, né à Catane, en 1778, mort dans la même ville, le 24 juillet 1852. Après de fortes études littéraires, il s'adonna à l'architecture, prenant surtout pour modèles les monuments de l'antiquité. C'est ainsi qu'il se forma le style grandiose et pur que l'on retrouve dans les monuments qu'il projeta ou exécuta. Parmi les derniers, les plus remarquables sont la prison provinciale de Catane et les cloîtres du couvent des Bénédictins. Ces édifices font vivement regretter que tous ces projets n'aient pas été mis à exécution, et que sur ses dessins on n'ait pas élevé la façade de l'église des Bénédictins et réuni les hospices des orphelins et des pauvres, les hôpitaux de Saint-Marc et de Sainte-Marthe, enfin les tribunaux et l'intendance de Catane. En 1818, Musemeci avait entrepris en Italie un voyage, pendant lequel l'aménité de son caractère, son talent d'architecte et ses profondes connaissances archéologiques lui valurent d'illustres amitiés, qui ne lui firent jamais défaut; il suffira de citer les noms de Canova, de Thorwaldsen, du chevalier Avelino, du comte Léopold Cicognara, de Zanth, Hittorff, Quatremère de Quincy, etc. Depuis 1810, Musemeci était l'un des députés examinateurs de la Sicile; en 1820, il fut nommé ingénieur des ponts et chaussées de la province de Catane. En 1824, en compagnie de sept autres savants catanais, il fonda l'académie *Gioenia* consacrée à l'étude des sciences naturelles, et il en fut jusqu'à sa mort l'un des membres les plus actifs. En 1829, il fut choisi pour professeur d'architecture civile à l'université de Catane, et ce fut à cette occasion qu'il composa un excellent discours intitulé : *Introduction à l'histoire de l'Architecture.* En 1830, il devint membre de la commission des antiquités et des beaux-arts de Catane. En 1845, il fit partie du septième congrès des savants italiens assemblé à Naples, et y lut un mémoire fort applaudi sur cette question : « Quel profit l'architecture, dans l'état actuel des connaissances, peut-elle retirer des découvertes monumentales? » Enfin, en 1852, lors de la formation du *Consiglio edilizio* de Catane, Musemeci en fut un des premiers membres; mais ce fut pour peu de temps. La même année, il fut enlevé par une attaque d'apoplexie; il fut inhumé dans l'église de Santa-Agata-la-Vetere, où un élégant monument, élevé sur les dessins du jeune architecte Patti, porte son buste sculpté par le fameux sculpteur sicilien Giuseppe Cali.

Musemeci fut membre de la plupart des académies et sociétés savantes, artistiques et littéraires de l'Italie, et c'est dans leurs actes que l'on doit chercher une partie de ses œuvres archéologiques et autres. Plusieurs cependant ont été réunies en deux volumes in-8°, publiés à Catane de 1845 à 1851 et intitulés : *Opere archeologiche ed artistiche di Mario Musemeci.* Parmi ses écrits, on remarque *Cenni critici sopra un rudere scoperto in Catania* en 1818, publiés en 1819 et 1845; — *Schiarimenti ad un passo di Cassiodoro;* Pise, 1827; — *Dell' antico Uso di diverse specie di Carta e del Magistero di fabbricarla;* Catane, 1829 et 1845; — *Memorie sull' Eruzione dell' Etna vicino Bronte, nel novembre* 1832; — *Sulle Strade a ruota nelle paludi che hanno Sbacco in mare e principalmente nei Pontanelli di Siracusa;* 1845; — *Del peso da darsi alla storia nello studiare, le antiche produzioni dell' arte;* Catane, 1845; — *Studio ad un nuovo comento ad un passo di Vitruvio del libro terzo proposto al Cav. Avellino,* etc.; 1845. E. BRETON.

Documents partic.

MUSET (*Colin*), célèbre ménestrel français, né au commencement du treizième siècle. A la fois poëte et musicien, comme la plupart des ménestrels de son temps, Colin Muset allait de château en château, chantant ses poésies en s'accompagnant sur la vielle (1), instrument dont il jouait fort bien. On trouve dans les manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris, numéros 65 et 66 (fonds de Cangé), trois chansons notées de la composition de Colin Muset. Dans celle de ces chansons qui commence par ces vers :

> Sire quens j'ai viélé
> Devant vos en vostre ostel,

il nous fait connaître qu'il était marié et qu'il avait une fille. Il paraît du reste que l'exercice de son talent lui procurait une certaine aisance ainsi qu'à sa famille; car la même chanson nous apprend qu'il avait une servante pour sa femme, un valet pour soigner son cheval, et que lorsqu'il revenait chez lui, sa fille tuait les chapons pour fêter son retour. Quelques auteurs disent que Thibaut, comte de Champagne et roi de Navarre, le prit à son service et le fixa auprès de sa personne. On lit dans l'*Essai sur la*

(1) La *vielle* ou *viole* se jouait avec un archet, comme le violon. Cet instrument n'avait point de rapport avec celui que l'on désigne aujourd'hui sous le nom de vielle, et qui s'appelait *rote* dans l'ancien langage français.

Digitized by Google

Musique, de La Borde, que l'esprit de Colin Muset l'éleva au grade d'académicien de Troyes et de Provins. A cette époque il n'y avait pas d'académies en France, et il est probable que La Borde a voulu parler des concours que le roi de Navarre avait établis à Troyes et à Provins pour les chansons. On a dit aussi que Colin Muset contribua pour une grande part à l'érection du portail de l'église Saint-Julien-des-Ménétriers, située dans la rue Saint-Martin, à Paris. Cette assertion est évidemment erronée. En effet, la confrérie aux frais de laquelle cette église fut bâtie ne fut instituée qu'en 1328 et ne fut constituée que trois ans plus tard, comme le rapporte le P. Du Breul, bénédictin, dans son *Théâtre des Antiquités de Paris*. « En 1331, dit cet écrivain, il se fit une assemblée à l'hôpital des jongleurs et ménestriers, lesquels, d'un commun accord, consentirent à l'érection d'une confrérie, sous les noms de saint Julien et de saint Genest, et en passèrent lettres qui furent scellées au Châtelet, le 23 novembre du dit an. » Colin Muset ne put donc faire partie de cette confrérie puisque en 1328 il avait cessé de vivre depuis longtemps. Plusieurs auteurs ont également commis une autre erreur en prenant pour l'effigie de ce ménestrel l'une des deux figures placées debout au portail de l'église Saint-Julien. Cette figure, qui tenait à la main un *rebec*, espèce de violon à trois cordes, est incontestablement celle de saint Genest, ainsi que le prouve le sceau de la confrérie, dont le P. Du Breul donne la description, et où l'on voyait, comme au portail, saint Julien et saint Genest, avec cette légende : « C'est le sceau de la confrérie de Saint-Julien et Saint-Genest, lequel a été vérifié au Châtelet et à la cour de l'Official. » D. DENNE-BARON.

Du Breul, *Théâtre des Antiquités de Paris*. — Millin, *Antiquités nationales*. — De La Borde, *Essai sur la Musique*. — Roquefort, *De la Poesie française dans les douzième et treizième siècles*. — Dulaure, *Hist. de Paris*. — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*. — B. Bernhard, *Recherches sur l'histoire de la corporation des ménétriers et joueurs d'instruments de la ville de Paris*.

MUSGRAVE (*William*), antiquaire anglais, né en 1657, à Carlton (Somerset), mort le 23 décembre 1721, à Exeter. Il étudia d'abord le droit à Oxford, et l'abandonna pour suivre l'école de médecine de la même université, et il s'y fit recevoir docteur en 1689. A cette époque il était déjà membre de la Société royale de Londres, qui en 1684 l'avait choisi pour secrétaire. En 1691 il alla s'établir à Exeter. On a de lui : *De arthritide symptomatica*; 1703, in-8°; — *De arthritide anomala sive interna*; 1707, in-8°; — *Julii Vitalis epitaphium, cum commentario*; 1711, in-8° : épithaphe romaine trouvée près de Bath; — *De Legionibus; de aquilis romanis*; Exeter, 1713, in-8°; la première des deux lettres est adressée à sir Hans Sloane; — *Geta Britannicus*; Exeter, 1715, in-8° fig.; c'est la vie de Géta, d'après le texte de Jules Capitolin selon l'auteur, et accompagnée de notes *variorum*, d'inscriptions latines, de monnaies et de médailles en l'honneur de ce prince; — *Belgium Britannicum, or an account of that part of South Britain which was anciently inhabited by a people called Belgæ, and now comprehends Hampshire, Wiltshire and Somersetshire*; Exeter, 1719, in-8° fig.; on y trouve une dissertation tendant à prouver que l'Angleterre était primitivement une péninsule, unie à la France par une partie de territoire solide qui se rattachait aux environs de Calais; — *De arthritide primogenia et regulari*; Londres, 1776, in-8°. Tous les ouvrages relatifs aux antiquités ont été réunis en 4 vol. in-8° (Exeter, 1720). P. L—Y.

Wood, *Athenæ Oxon.*, II. — Renauldin, *Les Médecins numismatistes*.

MUSGRAVE (*Samuel*), médecin et philologue anglais, petit-fils du précédent, né vers 1730, mort le 3 juillet 1782. Il pratiqua la médecine à Exeter, et attira quelque attention comme homme politique, en lançant contre le ministère anglais la vague accusation d'avoir accepté de l'argent de la cour de France pour conclure la paix de 1763; mais il acquit une distinction plus durable par ses travaux philologiques. On a de lui : *Exercitationum in Euripidem libri duo*; 1762, in-8°; — *Apologia pro medicina empirica*; 1763, in-4°; — des variantes et des notes pour l'édition d'Euripide d'Oxford : *Euripidis quæ exstant omnia, Tragœdias superstites ad fidem veterum editionum codicumque Mss. cum aliorum, tum præcipue Bibliothecæ regiæ Parisiensis recensuit : fragmenta tragœdiarum deperditarum collegit; varias lectiones insigniores, notasque perpetuas adjecit : interpretationem latinam secundum probatissimas lectiones reformavit Sam. Musgrave*; Oxford, 1778, 4 vol. in-4°. Cette édition, remarquable par la beauté de l'impression, a peu de valeur critique; cependant, elle a été utile aux autres éditeurs d'Euripide. Musgrave mourut dans la gêne. On publia au profit de sa famille ses deux dissertations, *Sur la mythologie des Grecs* et un *Examen des objections de Newton sur la chronologie des olympiades*. Z.

Biographia Britannica. — *Athenæ Oxon.*, t. II.

MUSI (*Agostino di*). *Voy.* AUGUSTIN.

MUSIN. *Voy.* FURLANETTO.

MUSITANO (*Carlo*), savant médecin italien, né le 5 janvier 1635, à Castrovillari, en Calabre, mort en 1714, à Naples. Ordonné prêtre à vingt-quatre ans, il vint s'établir à Naples, où il étudia la philosophie puis la médecine. L'inclination particulière qu'il ressentait pour cette dernière science l'y rendit bientôt habile, et il commença de la pratiquer après en avoir la permission du pape Clément IX. Il paraît qu'il ne négligeait pas les devoirs de la prêtrise, puisque le cardinal Pignatelli, archevêque de Naples, lui donna dans la suite les pouvoirs nécessaires pour confesser. Ces doubles fonctions et

Digitized by Google

la composition d'ouvrages scientifiques l'occupèrent jusqu'à la fin de sa vie. Musitano n'accepta jamais ni présents ni honoraires. On a de lui : *Meditationes in linguam latinam;* Naples, 1682, in-8°; — *Pyrotechnia sophica rerum naturalium;* ibid., 1683, in-4°; c'est un catalogue de préparations chimiques; — *Trutina medica antiquarum et recentiorum disquisitionum;* Venise, 1688, in-4°; Genève, 1701, in-4°. Cet ouvrage, où il établit la doctrine de la circulation du sang et d'autres découvertes nouvelles, lui attira une attaque violente de la part d'un médecin de Salerne, galéniste outré; ce fut au sujet de cette querelle que parut une espèce d'apologie (*Celeberrimorum virorum Apologia pro C. Musitano adversus P.-A. de Martino;* Kruswyck, 1700, in-4°), où l'on trouve trois lettres de Musitano; — *De Lue venerea lib. IV;* Naples, 1689, in-8°; trad. en italien (*Del Mal francese*, Naples, 1697, in-8°), par le neveu de l'auteur, et en français (*Traité de la Maladie vénérienne, avec des remarques;* Trévoux, 1711, 2 vol. in-12) par Devaux; — *Mantissa ad Armamentarium Adriani a Mynsicht; accessit de lapide philosophorum;* Naples, 1697, in-8°; — *Chirurgia theoretico-practica;* Cologne, 1698, 4 vol. in-4°; le traité *De Lue venerea* est contenu dans le t. IV; — *De Morbis mulierum;* Cologne, 1709, in-4°. Tous ces écrits ont été réunis à Genève; 1716, 2 vol. in-fol. P.

Elogi accademici della Società degli Spensierati (Naples, 1703, in-4°), t. Ier, p. 99. — *Vie de Ch. Musitano*, à la tête de ses *Opera omnia*. — Niceron, *Mém.* XXXVI.

MUSKATBLUT, poëte allemand du quinzième siècle. Comme la plupart des maistersængers (parmi lesquels on doit le ranger), Muskatblut a abordé dans ses nombreuses compositions les sujets les plus variés : Dieu et la Vierge, l'amour profane et les grands événements contemporains l'ont tour à tour inspiré. Mais ses poésies, érotiques ou dévotes, manquent d'élévation, et surtout de naturel et de grâce; les seules de ses pièces qui méritent d'être étudiées sont celles qui offrent quelque intérêt historique. Il a assisté au concile de Constance et connu la plupart des personnages qui ont joué un rôle dans ce drame fameux : les noms de Jean Huss, de l'empereur Sigismond, du pape Jean, de Frédéric, duc d'Autriche, reviennent fréquemment dans ses vers. Le malheureux hérésiarque lui inspire une profonde horreur; il excite l'empereur à sévir contre lui : « Cette peste nous est venue de l'Angleterre : Jean Huss l'a transportée parmi nous et a infecté toute la Bohême. Je crois que ce Jean Huss est l'Antechrist!.. O Marie, mère et pure Vierge, aie pitié de la chrétienneté, aide-nous à tuer cette oie (*hilff uns die Genslin doten*). Les plumes lui sont devenues longues cette année! Et toi, roi Sigismond, ne t'endors point, lance sur elle ton aigle!.. » Après l'autodafé de Constance, Muskatblut s'écrie : « L'année quatorze-cent-quinze a été une année de bénédiction; la chrétienté a fait preuve de concorde et de sagesse : l'oie a été rôtie en un grand feu; mais elle a laissé beaucoup de petits; ô Dieu, aide-nous à plumer les jeunes oies qui n'ont pas encore été rôties! » Mais les vœux de notre poëte ne furent pas exaucés; les hussites se défendirent vaillamment, et les *oies* de Prague mirent plus d'une fois en fuite l'aigle impériale. Les poésies de Muskatblut ont été publiées pour la première fois d'après le manuscrit de Trèves par E. de Groote. A. P.

Karl Gœdeke, *Deutsche Dichtung im Mittelalter;* Hanovre, 1855. — E. V. Groote, *Lieder Muskatbluts, erster Druck;* Cöln, 1852.

MUSNIER DE LA CONVERSERIE (*Louis-François-Félix*, comte), général français, né le 18 janvier 1766, à Longueville (Picardie), mort le 16 novembre 1837, à Paris. De famille noble, il entra à l'École militaire de Paris (1780), et servit dans le régiment de Piémont, où il était capitaine lorsque la guerre de la révolution éclata. Employé aux armées du Rhin (1792) et des côtes de Cherbourg (1793), il devint chef de demi-brigade en 1795, et remplit pendant deux ans les fonctions de chef d'état-major à l'armée du nord. La prise de Novarre en Italie lui valut le grade de général de brigade (1798). Après avoir apaisé à Bordeaux les troubles qui s'y étaient élevés, il repassa les Alpes avec la réserve (1800), s'empara de Plaisance et combattit avec la plus grande valeur à Marengo et à Pozzolo. Nommé général de division (1er février 1805), il fut spécialement chargé de la surveillance des côtes de l'Océan. Envoyé en Espagne (1808), il prit part aux premières opérations du siége de Saragosse, fit six mille prisonniers à O' Donnell sous les murs de Lerida (1810), prit le fort de Mequinenza, et pendant qu'il couvrait le siége de Tortose battit à Uldecona un corps d'Espagnols fort de douze mille hommes. Après la prise de Valence, il rentra en France à la fin de 1813, et reçut bientôt l'ordre de mettre en état de défense les places de la frontière orientale; lors de la première invasion, il reprit Mâcon sur le comte de Bubna, et tint à Lyon ce général en échec jusqu'à l'arrivée du maréchal Augereau. Il adhéra au gouvernement des Bourbons, et fut mis à la retraite après les Cent-Jours. Musnier avait reçu en 1810 le titre de comte de l'empire. Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile. P. L.

Biograph. nouv. des Contemp.

MUSONIUS RUFUS (*Caius*), philosophe romain, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Il était fils d'un chevalier nommé Capton. Il naquit à Volsinii dans l'Étrurie, soit à la fin du règne d'Auguste, soit au commencement de celui de Tibère. L'ardeur avec laquelle il enseignait et pratiquait les principes de l'école stoïcienne le rendit suspect à Néron, qui l'exila

Digitized by Google

dans l'île de Gyaros, comme complice de la conspiration de Pison. Suidas prétend que l'empereur fit mettre à mort le philosophe; c'est certainement une erreur. Musonius revint à Rome après la mort de Néron, et essaya de jouer le rôle de conciliateur au milieu des troubles civils qui déchiraient l'empire; mais son éloquence et sa sagesse furent inutiles. Il se joignit aux ambassadeurs de Vitellius, qui tentaient d'arrêter par des négociations la marche victorieuse d'Antonius Primus sur Rome. Le philosophe représenta inutilement aux soldats les bienfaits de la paix et les dangers de la guerre; on le força de laisser là ses paroles pacifiques et hors de saison. Sous le règne de Vespasien, il s'honora en poursuivant et en faisant condamner au dernier supplice Publius Egnatius Celer, indigne philosophe stoïcien, dont les délations avaient causé la mort de Barea Soranus. Il était si estimé que Vespasien l'excepta de la mesure qui bannit de Rome tous les philosophes. On ignore la date de sa mort; mais on sait qu'il ne vivait plus sous le règne de Trajan.

Comme la plupart des stoïciens romains, Musonius Rufus n'adopta parmi les doctrines du Portique que les maximes pratiques, celles qui pouvaient servir à la conduite de la vie, dans une triste époque de décadence. On cite de lui des préceptes pleins de noblesse, mais qui n'ont rien d'original et se retrouvent dans Sénèque. Cependant Musonius paraît très-supérieur à ce philosophe, soit pour la dignité de sa vie, soit pour la mâle simplicité de ses préceptes. Suidas cite de Musonius Rufus, sans les spécifier, divers ouvrages traitant de philosophie (λόγοι διάφοροι φιλοσοφίας ἐχόμενοι) et des lettres apocryphes à Apollonius de Tyane. Les opinions de ce philosophe étaient aussi consignées dans un ouvrage de Pollion intitulé *Mémoires du philosophe Musonius*, et composé à la manière des *Mémoires* de Socrate par Xénophon. Tous les *fragments* de Musonius ont été recueillis par Moser et publiés, avec une notice biographique, dans les *Studien* de Creuzer, t. VI, et d'une manière plus complète par Peerlkamp, dans son édit. des *C. Musonii Rufi Reliquiæ et apophthegmata*; Harlem, 1832. Y.

Tacite, *Annales*, XIV, 59; XV, 71; *Hist.*, III, 81; IV, 10, 50. — Dion Cassius, LXII, 27; LXVI, 13. — Pline, *Epist.*, III, 11. — Philostrate, *Vita Apollonii*, IV, 35, 46; VII, 16. — Themistius, *Orat.*, XIII, p. 173, édit. de Reiske. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. III. — Niewland, *Dissert. philosoph. crit. de Musonio Rufo*; Amsterdam, 1783.

MUSSARD (*Pierre*), controversiste protestant, né à Genève, vers le commencement du dix-septième siècle, mort à Londres, vers 1680. Il avait épousé la petite-fille de Théod. de Bèze, et cette circonstance, jointe à un mérite réel, lui valut une grande considération parmi ses coreligionnaires. Il était ministre à Lyon vers le milieu du dix-septième siècle. Il fut obligé de quitter cette ville, quand le gouvernement ne voulut plus permettre aux églises protestantes de la France d'être desservies par des ministres étrangers. Il se retira alors à Genève. Le conseil aurait voulu le voir exercer le ministère dans sa patrie; mais la compagnie des pasteurs refusa de se rendre à ce vœu, d'abord pour ne pas établir un fâcheux précédent, en laissant le conseil se mêler de l'administration intérieure des affaires ecclésiastiques, ensuite parce que Mussard refusa de signer la confession de foi connue sous le nom de *Formula Consensus*. Après de longs débats, il passa à Londres, où en 1678 il fut nommé pasteur de l'église française. On a de lui : *Les Conformitez des cérémonies modernes avec les anciennes, où il est prouvé par des autoritez incontestables que les cérémonies de l'Église romaine sont empruntées des payens*; (La Haye), 1667, in-12. Ce volume fut publié sans nom d'auteur; il fut bientôt traduit en anglais. On en a aussi une trad. allemande avec notes, par Sig. Hosmann, 2e édit., 1695 et 1703, in-8°. L'original français est devenu fort rare, même parmi les protestants, qui n'ont pu le sauver des recherches actives qu'on fit pour le détruire. C'est un livre curieux, ne manquant ni d'esprit ni d'érudition; — *Historia Deorum fatidicorum*; Cologne (Genève), 1675, in-4°; Francfort, 1680, in-4°; — *Sermons sur divers textes*; Genève, 1674, in-8°; — *Jugement de messieurs de la Propagation de la Foy sur le* Traité du Purgatoire *de M. A. Bobye*; Genève, 1662, in-8°. M. N.

Bayle, *Œuvres diverses*, tom. IV, pag. 165. — Senebier, *Hist. litter. de Genève*.

MUSSARD (*François*), naturaliste suisse, né à Genève, en 1693, mort à Paris, en 1753. Il s'occupa principalement de l'étude des fossiles, dont il avait recueilli une belle collection. Les opinions qu'il émit sur leur formation, leurs propriétés, etc., ne sont guère que des erreurs; mais elles eurent l'utilité de fixer l'attention sur cette partie importante de l'histoire naturelle. On a de lui quelques lettres sur ce sujet dans le *Mercure de France*, juin 1753 et janvier 1754. M. N.

Senebier, *Histoire littér. de Genève*.

MUSSATO (*Albertino*), historien et poëte italien, né à Padoue, en 1261, mort à Chiozza, le 31 mai 1330. Sa vie, dont les détails nous sont connus en grande partie par ses propres écrits, fut très-agitée. Les villes du nord de l'Italie étaient alors perpétuellement en guerre, soit pour se ravir mutuellement leur indépendance, soit pour se soustraire à la suzeraineté de l'empereur. Mussato, qui avait acquis une fortune considérable et une grande réputation par son talent de jurisconsulte et d'avocat, fut député en 1311 auprès de l'empereur Henri VII pour lui demander la conservation des franchises de la ville de Padoue. Il obtint seulement quelques concessions, qui parurent insuffisantes aux Padouans. Mussato faillit payer de sa vie l'échec

Digitized by Google

de sa négociation. Cependant il fallut se soumettre, et le député, naguère si maltraité, alla porter à l'empereur l'hommage de la fidélité des Padouans. En son absence ses compatriotes, apprenant que leur ennemi Cane de la Scala avait été nommé vicaire impérial de la marche Trévisane, coururent aux armes et firent la guerre au vicaire de l'empereur. Mussato n'abandonna point les Padouans, quoiqu'il eût à se plaindre de leur mobilité et de leur violence; il les servit comme soldat dans la guerre contre Cane de la Scala, dont il fut un moment le prisonnier en 1314, et comme négociateur auprès du duc d'Autriche en 1321. Ses services ne le protégèrent pas contre l'injustice ou la sévérité de ses compatriotes. Impliqué dans un complot qui coûta la vie à un de ses frères et à deux de ses neveux, il fut, en 1325, exilé à Chiozza, où il mourut, cinq ans plus tard. On a d'Albertino Mussato : *Historiæ Augustæ de rebus gestis Henrici VII Cæsaris libri XVI*; *De gestis Italicorum post Henricum VII libri XII*. Les seize premiers livres portent le nom d'*Histoire Auguste* parce qu'ils contiennent la vie de l'empereur Henri VII. La seconde partie en douze livres peut se diviser en trois sections. Dans huit livres en prose, comme l'*Histoire Auguste*, Mussato raconte les événements qui suivirent la mort de Henri VII jusqu'en 1317. Les trois livres suivants sont en vers et ont pour sujet le siége que Cane de la Scala mit devant Padoue. Dans le douzième livre, l'auteur revient à la prose et raconte les dissensions intestines qui livrèrent Padoue au seigneur de Vérone. Tiraboschi et Ginguené regardent cette série historique, qui contient en tout vingt-huit livres, comme l'ouvrage le mieux écrit en latin depuis la décadence des lettres jusqu'au quatorzième siècle. Cet éloge s'applique surtout à la prose de Mussato. Ses vers, quoique meilleurs que ceux de ses contemporains, laissent beaucoup à désirer pour la correction et l'élégance. Outre ses trois livres historiques en vers, Mussato a laissé d'autres poésies latines, consistant en élégies, épîtres et églogues, et enfin en deux tragédies, les premières qui aient été composées en Italie, et qui sont dans la manière déclamatoire, mais quelquefois énergique et brillante de Sénèque. L'une, intitulée *Achilleis*, a pour sujet la mort d'Achille; l'autre, l'*Ecerinis*, est d'autant plus remarquable qu'elle a pour héros un personnage récent, le fameux Ezzelino, tyran de Padoue. « La division en cinq actes, avec un chœur à la fin de chacun, dit Ginguené, la forme des récits, la coupe du dialogue, et le style même, quoique faible et peu élégant, annoncent que l'auteur cherchait à imiter Sénèque. Au premier acte, la mère d'Ezzelino et d'Albéric leur raconte de qui elle les a eus; et cet étrange père, dont elle leur fait un portrait hideux, est le diable. Le deuxième acte est rempli par le récit que fait un messager des malheurs de la patrie et des prospérités du tyran. Au troisième acte Ezzelino s'entretient avec son frère des projets qui leur ont réussi, et de ceux qu'ils méditent encore. On vient leur annoncer la prise de Padoue. Ils marchent à la tête de leurs soldats pour la reprendre; et tout de suite le chœur raconte l'expédition et la victoire d'Ezzelino, son retour à Vérone, où est le lieu de la scène, et l'horrible massacre de ses prisonniers. Les événements s'accumulent, et le cours du temps disparaît; car dans l'acte suivant un messager raconte toute la guerre que le tyran a faite en Lombardie, la ligue formée contre lui et sa mort. Le récit de la mort de son frère Albéric occupe en entier le cinquième acte. C'est donc, à tous égards, une fort mauvaise tragédie; mais enfin c'est la première où l'on ait essayé d'appliquer l'art des anciens à la représentation de faits modernes. » Les *Œuvres* de Mussato furent imprimées avec des notes d'Osio, Pignoria et Villani; Venise, 1636, in-fol.; elles ont été insérées d'une manière plus complète dans le *Thesaurus Antiquitatum Italiæ* de Burmann, t. VI; Muratori a donné les ouvrages historiques et la tragédie d'*Ecerinis* dans ses *Scriptores Rerum Italicarum*, vol. X. Z.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. V. — Napoli-Signorelli, *Storia critica de' Theatri antichi e moderni*, t. III. — Ginguené, *Histoire de la Littérature italienne*, t. II, p. 304; t. VI, p. 13.

MUSSCHENBROEK (*Pierre* VAN), célèbre physicien hollandais, né le 14 mars 1692, à Leyde, mort le 19 septembre 1761, dans la même ville. Après avoir reçu dans la maison paternelle une excellente éducation, il entra en 1708 à l'université de Leyde, pour étudier la médecine, enseignée par Rau et Boerhaave. Il s'appliqua également aux humanités et à la philosophie, sous Perizonius, Gronovius, Albinus, Le Clerc et Bernard, et S'Gravesande lui inspira le goût des mathématiques. Reçu docteur en médecine le 12 novembre 1715, il soutint à cette occasion sa thèse inaugurale *De aeris præsentia in humoribus animalium*, thèse remplie de faits entièrement nouveaux et où il montra son penchant pour la physique expérimentale. En 1717, il se rendit à Londres afin de profiter des leçons de Desaguliers et aussi d'y voir Newton, dont il était le fervent admirateur. Il venait de recevoir le diplôme de docteur en philosophie (1719) lorsqu'il fut appelé par le roi de Prusse à remplir la chaire de philosophie et de mathématiques à Duisbourg, sur le Rhin. Il y acquit une grande réputation, et les curateurs de l'université d'Utrecht lui ayant offert la chaire semblable dans leur ville, il en prit possession, en septembre 1723, par une harangue intitulée : *De certa methodo philosophiæ experimentalis*, qui rappelait par le fond du sujet celle que Boerhaave avait prononcée quelques années auparavant. Musschenbroek passa douze années à Utrecht, et ce fut là qu'il composa ses travaux les plus importants; il y occupa de 1729 à 1730

Digitized by Google

la dignité de recteur magnifique. En 1731 le roi de Danemark lui proposa une chaire de philosophie à Copenhague, avec des honoraires de 6,000 florins de Hollande; de son côté, le roi d'Angleterre chercha en 1737 à l'attacher à l'université de Gœttingue; enfin, le roi d'Espagne, instruit du double refus de ce savant, n'exigea de lui que cinq ans de séjour dans ses États, et aux louanges les plus séduisantes il joignit l'offre d'un traitement de 20,000 florins par an. C'était une véritable fortune; mais notre philosophe, qui n'estimait que les richesses de l'esprit, ferma l'oreille à ce que ces diverses propositions pouvaient avoir de flatteur pour son mérite, et resta fidèle à sa patrie. Bien qu'il eût joint depuis 1732 à son enseignement ordinaire celui de l'astronomie, il se laissa tenter en 1739 par le désir de revenir dans sa ville natale, et le 20 janvier 1740 il succéda à Wittich dans la chaire de philosophie de Leyde. De nouveaux efforts faits par les souverains étrangers, notamment par le roi de Prusse (1740) et par l'impératrice de Russie (1744), ne purent l'arracher à la Hollande; il y continua paisiblement ses travaux, jusqu'au moment où la mort l'enleva aux sciences, à l'âge de soixante-neuf ans. « Ses mœurs étaient simples, pures et sans tache, dit Savérien. Il était enjoué et très-aimable dans la conversation et possédait toutes les qualités qui forment le véritable philosophe, je veux dire la candeur, le désintéressement, l'amour du bien, la franchise, un attachement inviolable pour ses amis, et une tendresse paternelle pour ses enfants. » Musschenbroek appartenait à la plupart des sociétés savantes de l'Europe; mais il ne se paraît jamais de ces titres d'honneur, et il mettait simplement à la tête de ses ouvrages sa qualité de professeur de philosophie et de mathématiques. Il s'était marié deux fois, et laissa de sa première femme une fille et un fils.

Musschenbroek fut, avec son maître S'Gravesande, le rénovateur de la physique expérimentale. « On trouve dans ses ouvrages, dit Condorcet, une longue suite d'expériences bien faites et dont les résultats ont été calculés avec précision; un grand nombre de faits bien vus et décrits avec exactitude, plusieurs appareils d'expérience ou inventés ou perfectionnés par lui, et surtout une excellente méthode de philosopher. Lorsque ses recherches ne conduisent point à des résultats généraux, il se contente d'exposer ses expériences, toutes nues, et il aime mieux risquer de passer pour un physicien sans vues que de donner des systèmes pour des vérités. Il y a cependant un reproche à lui faire, c'est d'avoir adopté quelquefois dans ses explications les principes obscurs et vagues de cette physique qu'avaient créée dans le dernier siècle les partisans de la philosophie corpusculaire. Leyde, où il enseigna longtemps, s'était rempli de physiciens qu'il avait formés. C'est dans cette école d'observateurs de la nature que fut découvert le fait singulier de la commotion électrique, si connu sous le nom d'*expérience de Leyde* (1), et qui a conduit à la connaissance de la nature du tonnerre et aux moyens d'en détourner ou d'en imiter les effets. Les jeunes gens destinés aux sciences venaient de toutes les parties de l'Europe se former à Leyde, sous Musschenbroek. » Outre les écrits cités, on a de ce savant : *Epitome Elementorum physico-mathematicorum in usus academicos;* Leyde, 1725, in-8°; plusieurs fois réimprimé et augmenté, ce traité a été traduit en 1747 en allemand et deux fois en français, l'une par Massuet sur une édition hollandaise (*Essais de Physique;* Leyde, 1739, 2 vol. in-4°); l'autre par Sigaud de Lafond (*Cours de Physique;* Leyde et Paris, 1769, 3 vol. in-4°, fig.), sur la dernière édition latine, intitulée *Introductio ad Philosophiam naturalem;* Leyde, 1762, 2 vol. in-4°. C'est le plus vaste recueil de ce qu'on connaissait alors en physique : il contient beaucoup de recherches particulières à l'auteur sur les frottements, la roideur et la force des cordes, l'électricité, la cohésion des corps, la propriété de ceux qui sont phosphorescents après avoir été exposés à la lumière, et une table des poids spécifiques; — *Physicæ experimentales et geometricæ de magnete, tuborum capillarium vitreorumque speculorum attractione, magnitudine Terræ, cohærentia corporum firmorum; dissertationes ut et ephemerides meteorologicæ Ultrajectinæ;* Leyde, 1729, in-4°. On y trouve d'excellents travaux sur l'aimant, sur les tubes capillaires, sur la cohésion et la force des corps, et de bonnes observations météorologiques appliquées même à la médecine; — *De methodo instituendi experimenta physices oratio,* insérés en tête de l'ouvrage suivant; — *Tentamina experimentorum naturalium in Academia del Cimento ex italico sermone in latinum conversa, quibus commentarios, nova experimenta et orationem addidit P. v. M.;* Leyde, 1731, in-4°; dans un des commentaires joints à cette traduction, il a décrit un pyro-

(1) Dans ses expériences sur l'électricité, Musschenbroek se servait, pour exciter un frottement plus considérable, d'un globe de verre qu'il faisait tourner sur son axe par le moyen d'une machine. « C'est avec ce globe ainsi ajusté ou cette machine électrique, raconte Savérien, que Musschenbroek faisait des expériences. Il cherchait à découvrir si l'eau était un milieu propre à ramasser et à préparer la matière électrique. Dans cette vue ayant suspendu horizontalement sur des cordons de soie un canon de fer, dont une extrémité était proche du globe électrique, et qui portait à l'autre un fil de laiton plongé dans une bouteille pleine d'eau, il soutenait cette bouteille avec la main droite tandis qu'un électrisait le canon de fer. Le globe étant fortement électrisé, il en tira une étincelle. A l'instant il fut frappé d'un coup si violent qu'il se crut mort. Revenu de son accident, il protesta qu'il ne répéterait point cette expérience « quand il s'agirait du royaume de France ». Ce sont les termes dont il se sert dans la lettre qu'il écrivit, en 1746, à Réaumur pour lui faire part de cette découverte. Elle forma une révolution totale dans la physique. »

Digitized by Google

mètre de son invention, le premier instrument de ce genre qui ait paru, et il a indiqué les résultats de ses expériences multipliées sur la dilatation des corps par la chaleur; — *De Mente humana semel ignorante oratio;* Leyde, 1740, in-4°; — *De Sapientia divina oratio;* Leyde, 1744, in-4°; — *Institutiones logicæ præcipue comprehentes artem argumentandi;* Leyde, 1748, in-8°; — quelques observations dans les *Mémoires* de la Société royale de Londres et des Académies des Sciences de Paris et de Pétersbourg.

Savérien, *Vies des Philosophes*, VI. — Condorcet, *Éloges*. — Bœrner, *Nachr. von Aerzten*, I, 529-541, et III, 742.

MUSSCHENBROEK (*Jean* VAN), frère du précédent, né en 1687, mort le 17 septembre 1748, à Leyde. Après avoir porté les armes, il obtint une chaire de philosophie à Leyde. Excellent mécanicien comme son frère, il fut d'un grand secours à S' Gravesande pour l'exécution des appareils inventés, décrits et perfectionnés dans les trois éditions de ses éléments de physique. On a de lui un ouvrage imprimé à la suite des *Essais de Physique* de son frère, et intitulé *Description de nouvelles sortes de Machines pneumatiques tant doubles que simples;* on en a fait une édition nouvelle (Augsbourg, 1765, in-8°).

Savérien, *Vies des Philosophes modernes*, VI.

MUSSCHER (*Michel* VAN), peintre hollandais, né à Rotterdam, en 1645, mort à Amsterdam, le 10 juin 1705. Doué de grandes dispositions, il eût pu faire un artiste de premier ordre; mais l'inconstance de son goût le porta à étudier successivement l'histoire, le paysage, le genre, enfin le portrait, où il excella. On le vit, en peu d'années, fréquenter les principales écoles de peinture de Hollande et suivre les cours de Martin Zaagmoolen, d'Abraham van den Tempel, du célèbre Gabriel Metzu, et de Jean Stéen. Son dessin et sa composition laissèrent toujours à désirer; mais il acquit de ses excellents maîtres un partie de leurs talents; de celui-ci un coloris harmonieux, de celui-là une touche délicate, de l'autre un fini précieux. Tout en embellissant ses modèles, il savait atteindre un haut degré de ressemblance; aussi fit-il une brillante fortune. Un riche amateur, nommé Witzen, lui avait acheté d'avance tous les tableaux qu'il pourrait peindre, lorsqu'ils ne seraient pas de commande. Van Musscher n'abusa pas de ce marché; car il n'a produit que quelques tableaux d'histoire ou de cabinet, restés en Hollande. Son meilleur ouvrage est celui qui le représente lui-même, entouré de sa femme et de ses enfants. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. II, p. 300.

MUSSET (*Joseph-Mathurin*), homme politique français, né en Bretagne, en 1749, mort en Belgique, en 1828. Il était curé de Falleron à l'époque de la révolution, et fut l'un des premiers à prêter le serment à la constitution civile du clergé. En 1790 il fut élu député par la Vendée à l'Assemblée législative; et s'y fit peu remarquer. Réélu par son département à la Convention nationale, il y siégea parmi les montagnards. Il vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis. Après le 31 mai 1793, chargé de plusieurs missions dans les départements, il sut allier l'énergie à l'humanité et n'outrepassa pas les bornes de l'équité. Néanmoins, dans la séance du 27 avril 1794, avec son collègue Peyssard, il se rendit l'interprète du serrurier Gamain, et débuta ainsi : « Que ceux qui pensent que Louis ne faisait le mal qu'excité par ses entours sachent que le crime résidait dans son âme; la pétition que je vais vous présenter en est une preuve, » et aussitôt il exposa « que le citoyen Gamain avait exécuté pour le roi une armoire de fer à secrets dans un des murs du château des Tuileries et que ce prince, afin d'ensevelir ce secret, l'avait empoisonné de sa propre main sous prétexte de lui offrir un rafraîchissement. » Cette histoire, toute absurde qu'elle paraisse, fut acceptée comme vraie par l'assemblée, qui accorda une pension à Gamain. Musset, après la session conventionnelle, élu membre du Conseil des Anciens, en sortit le 20 mai 1797, et fut nommé administrateur de la loterie, puis commissaire du directoire en Piémont. En 1800, Bonaparte lui confia la préfecture de la Creuse. En mars 1802, appelé au Corps législatif, Musset y siégea jusqu'en 1807. Retiré dès lors des fonctions publiques, il vivait dans la retraite lorsque la loi du 12 janvier 1816 vint le contraindre à chercher un refuge en Belgique, où il est mort. Il a publié quelques brochures politiques de circonstance, aujourd'hui sans intérêt. H. L—R.

Le Moniteur universel, an II (1793), n° 219; an III, n°s 45, 263; an IV, n°s 1, 125; an V, n° 186; an VI, n° 13; an VII, n°s 181 et 206. — *Biographie moderne* (1806). — *Petite biographie conventionnelle* (Paris, 1815). — *Galerie des Contemporains* (Mons, 1827).

MUSSET (*Louis-Alexandre-Marie* DE), marquis DE COGNERS, littérateur français, né le 13 novembre 1753, à Mazangé, près Vendôme, mort le 17 septembre 1839, à Cogners (Sarthe). D'une ancienne famille du Vendômois, il entra en 1769 dans le régiment d'Auvergne, devint capitaine en 1779, et obtint en 1785 la charge de lieutenant des maréchaux de France. En 1790, il fut procureur syndic du district de Saint-Calais. Appelé en 1801 à faire partie du conseil général de la Sarthe, il fut élu député de ce département au Corps législatif (1810), et y siégea jusqu'en 1815, époque où il se retira dans sa terre de Cogners. Ses écrits sont moins importants que nombreux; nous citerons les suivants : *Correspondance d'un jeune militaire, ou mémoires de Luzigny et d'Hortense de Saint-Just;* Paris, 1778, 1784, 2 vol. in-12; Le Mans, 1789, 2 vol. in-12; ce roman, écrit en société avec J.-F. de Bourgoing, a été réimprimé en partie par Dorat, dans le *Journal des Dames* (mars 1778), et contrefait sous le titre

Digitized by Google

Les Amours d'un jeune militaire à Yverdun (1779), à Maestricht (1781) et à Londres (1792); — *De la Religion et du Clergé catholique en France;* 1797, in-8°; — *Considérations sur l'état des finances du royaume;* 1814, in-8°; — *Souvenirs de la mission;* Trévoux (Paris), 1827, in-4° : satire en vers contre les Jésuites, sous le pseudonyme de *Thomas Simplicien*. Il a fourni encore des pièces fugitives aux *Étrennes du Parnasse* (1775-1782), sous le nom de *Billerie;* — douze *Lettres critiques sur l'origine du christianisme et sur le calendrier de l'Église gallicane,* aux *Mémoires de l'Acad. celtique* (t. II, III et IV, 1808-1809); des *Mémoires sur les Aulerces et les Cénomans,* aux *Mém. de la Soc. roy. des Antiquaires* (t. IV, 1823); des articles au *Cours d'Agriculture* de l'abbé Rozier, etc. P. L.

Odile de Musset, fille du précéd., *Notice sur le marquis de Musset,* dans le *Bulletin de la Soc. d'Agric. de la Sarthe,* 1840. — Desportes, *Bibliogr. du Maine.*

MUSSET (*Victor-Donatien* DE), plus connu sous le nom de MUSSET-PATHAY, littérateur français, né le 6 juin 1768, dans le Vendômois, mort le 8 avril 1832, à Paris. Il était cousin germain du précédent. Admis en 1780 à l'École militaire de Vendôme, en qualité d'élève du roi, il servit dans l'arme du génie jusqu'en 1793, époque où il fut arrêté et détenu pendant quelque temps comme frère d'un émigré. Après la terreur, il fut employé dans le commissariat des guerres. En 1805, il dut au général Clarke, depuis duc de Feltre, une place de chef de bureau au ministère de la guerre, et passa en 1811 avec le même titre dans celui de l'intérieur. Il quitta l'administration en 1818, et consacra plusieurs années à recueillir des matériaux pour l'*Histoire de J.-J. Rousseau,* le plus soigné et le plus exact de ses ouvrages. Intéressé à cette époque dans une maison de librairie de Bruxelles, il publia de nouvelles éditions d'ouvrages qui avaient obtenu du succès à Paris. En 1828, il rentra au ministère de la guerre et y dirigea, jusqu'au moment de sa mort, le bureau de la justice militaire. Il fut une des victimes du choléra.

Musset-Pathay possédait en histoire et en agronomie des connaissances très-variées, et il a laissé un grand nombre d'ouvrages, à la plupart desquels il n'a pas attaché son nom. Lié depuis longtemps avec le général Marescot, il lui fut fidèle jusque dans la disgrâce qu'éprouva ce dernier sous l'empire. On a de Musset-Pathay : *La Cabane mystérieuse;* Paris, 1799, 2 vol. in-12, fig., roman qui eut du succès; — *L'Anglais cosmopolite, ou voyage de milord Laugher, trad. de l'anglais;* Paris, 1800, in-8°; cette traduction supposée fut réimprimée en 1802, in-12; — *Voyage en Suisse et en Italie, fait avec l'armée de réserve;* Paris, 1801, in-8°; — *Vie militaire et privée de Henri IV, d'après ses lettres inédites;* Paris, 1803, in 8°: la plus grande partie des lettres et des discours, conservés par le président Hesnault, était restée ignorée du public; — *Recherches historiques sur le cardinal de Retz;* Paris, 1807, in-8°; l'auteur s'y montre favorable au cardinal; — *Les trois Bélisaires,* Paris, 1808, in-8°; ces trois Bélisaires sont le véritable, celui de Marmontel et celui de Mme de Genlis; — *Souvenirs historiques;* Paris, 1810, in-8°; — *Fragment d'un Voyage fait au mois de mai* 1810, *dans le Brabant hollandais et dans les îles de la Zélande;* Paris, 1810, in-8°; — *Bibliographie agronomique, ou dictionnaire raisonné des ouvrages sur l'économie rurale et domestique et sur l'art vétérinaire, suivie de notices biographiques sur les auteurs;* Paris, 1810, in-8°; — *Essai sur l'administration;* Paris, s. d., in-8°; — *Anecdotes inédites pour faire suite aux* Mémoires de Mme d'Épinay, *précédées de l'examen de ces* Mémoires; Paris, 1818, in-8°; — *Chronique française, par un Anglais;* Paris, 1820, in-8°; — *Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau, composée de documents authentiques, et dont une partie est restée inconnue jusqu'à ce jour, et d'une biographie de ses contemporains;* Paris, 1821, 2 vol. in-8°; 2e édit., augmentée de *Lettres inédites à Mme d'Houdetot;* Paris, 1822, 2 vol. in-12 : ces lettres ont été aussi tirées à part dans la même année; 3e édit., tout à la fois réduite et augmentée; Paris, 1827 ou 1833, in-8°; — *Réponse à la lettre de M. Stanislas de Girardin sur la mort de J.-J. Rousseau;* Paris, 1824, in-8°; — *Premier examen critique de l'édition de Rousseau publiée par M. Auguis;* Paris, 1824, in-4°; — *Examen des* Confessions *et des critiques qu'on en a faites;* Paris, 1824, in-8°; — *Observations sur les correspondances en général et sur celle de Rousseau en particulier;* Paris, 1824, in-8°; — *Suite au* Mémorial de Sainte-Hélène *ou Observations critiques, Anecdotes inédites pour servir de supplement et de correctif à cet ouvrage;* Paris, 1824, 2 vol. in-8° et in-12; le libraire Roret ayant voulu éditer cet ouvrage sous le titre de *Suite au* Mémorial, l'auteur refusa d'y mettre son nom; le t. II contient beaucoup d'articles de M. Grille; — *Contes historiques;* Paris, 1826, in 8°; — *Chronique amoureuse de la cour de France;* Paris, 1826, in-fol., avec M. de Sazerac. Comme traducteur, Musset-Pathay a publié deux ouvrages élémentaires de Goldsmith, *Abrégé de l'histoire grecque* (1801, in-8°), et *Abrégé de l'histoire romaine* (1802, in-8°), qui ont eu plusieurs éditions. On lui doit la publication des ouvrages suivants : *Voyage à Pétersbourg, ou nouveaux mémoires sur la Russie;* Paris, 1803, in-8° : du comte de La Messelière; — *Relations des principaux Sièges faits ou soutenus en Europe par les armées françaises depuis* 1792 *jusqu'en* 1804; Paris, 1806, in 4°, avec atlas, rédigées par les généraux Marescot, Dejean, Poitevin, Dembarrère, etc.,

Digitized by Google

et augmentées par l'éditeur d'un *Précis historique des guerres de la France depuis* 1792 *jusqu'en* 1806; l'impression de ce recueil fut arrêtée par Napoléon, que les éloges accordés à Moreau avaient choqué; — *Morceaux choisis de J.-J. Rousseau;* Paris, 1817, 2 vol. in-18; — *Mémoires d'Élisabeth-Charlotte de Bavière, duchesse d'Orléans;* Bruxelles, 1827, 2 vol. in-18; — *Œuvres complètes de J.-J. Rousseau;* Paris, 1818-1820, 22 vol. in-12, et 1823-1826, 25 vol. in-8°. Enfin, cet auteur a rédigé une continuation de l'*Histoire du Bas-Empire* de Le Beau (Paris, 1820, t. X à XIII, in-8°), et il a fourni des articles à *La Décade philosophique*, aux *Mémoires de l'Académie celtique*, au *Cours d'Agriculture* de Sonnini et à la *Biographie universelle* des frères Michaud. On lui a quelquefois attribué une compilation qu'il n'avouait point, intitulée *Correspondance historique et littéraire* (Paris, 1819, in 8°), et reproduite en 1821 sans aucun succès sous le titre de *Budget politique de la France*. P. L.

Ch. Brainne, *L'Orléanais*, II. — Henrion, *Annuaire nécrolog.*, II. — *Biogr. nouv. des Contemp.* — Quérard, *France littér.*

MUSSET (*Louis-Charles-Alfred* DE), célèbre poète français, né à Paris, le 11 novembre 1810, mort dans la même ville, le 1er mai 1857. Fils de M. Musset-Pathay (*voy.* l'art. précédent), frère de M. Paul de Musset, son aîné de quelques années, et qui devait être un écrivain distingué, Alfred de Musset fut élevé dans le culte des lettres. Il fit de brillantes études au collége Henri IV, où il eut pour condisciple le duc de Chartres (depuis duc d'Orléans). En 1827 il remporta un prix de philosophie au grand concours. « On voit, dit M. Lamartine, que si la philosophie manqua plus tard à sa vie, ce ne fut pas par ignorance. » Alfred de Musset oublia vite ses dissertations de collége, et, cédant à son talent pour la poésie, il se mit à écrire des vers. Les premiers qu'il composa étaient, dit-on, dans la manière de Casimir Delavigne; mais les écrivains qu'il rencontrait à l'Arsenal, chez son ami Charles Nodier, dirigèrent bientôt d'un autre côté son talent juvénile et inexpérimenté. M. Sainte-Beuve, qui le connut beaucoup à cette époque, a donné des détails pleins d'intérêt sur ces tâtonnements du jeune poète. « Il commença, dit-il, à versifier dès dix-huit ans. Lié d'abord avec les poètes de la seconde période, avec ce groupe qu'on a désigné un peu mystiquement sous le nom de Cénacle, il lançait au sein de ce groupe favorable ses premières études de poésie, quelques pastiches d'André Chénier, des chansons espagnoles d'une heureuse turbulence de page, mais visiblement chauffées au large soleil couchant des *Orientales*. La forme dramatique et les petites compositions à la Mérimée le tentèrent vite. Un Mathurin Regnier qui lui tomba sous la main lui ouvrit une copieuse veine de style franc et nourrissant, qu'il versa sans tarder dans la scène du corps de garde et du cabaret borgne de don Paez. Puis Shakspeare et Byron le saisirent et ce dernier ne le lâcha plus. Entre ces deux divins maîtres Crébillon se glissa par ses jolies fantaisies libertines. *Clarisse Harlowe* elle-même, plus révérencieuse, eut son tour. De réaction en réaction ce jeune homme en vint, chose monstrueuse en 1829, à admirer et à préconiser les vers de Voltaire. » *Les Contes d'Espagne et d'Italie*, produit incohérent de ce talent original, qui ne s'était pas encore dégagé de l'imitation, parurent lorsque le poète n'avait pas vingt ans; ils comprenaient deux nouvelles en vers, *Don Paez*, *Portia*, un petit drame versifié *La Camargo*, un conte en vers intitulé *Mardoche* et quelques chansons ou ballades, dont deux, la *Ballade à la Lune* et *L'Andalouse*, devinrent promptement populaires, l'une pour sa bizarrerie, l'autre pour son entrain poétique et voluptueux. Ce volume est le plus étrange composé de passion et de moquerie, d'élégance naturelle et de trivialité cherchée, d'esprit distingué et de parodie impertinente et vulgaire, d'expérience précoce et d'insouciance adolescente. On ne peut contester au poète l'ardeur du sentiment, le don inné des expressions vives, des images éclatantes, la verve et l'élan; mais on s'effraye du dédain avec lequel il traite les objets les plus dignes de respect, la vieillesse, l'âme, la divinité. Sans attacher une importance excessive à cette effervescence presque enfantine qui frappait sans mesurer la portée de ses coups, il était permis d'y voir un fâcheux augure pour l'avenir. La révolution de 1830, en dispersant le groupe littéraire auquel Musset s'était à demi rattaché, et en produisant dans les esprits une bruyante perturbation morale, acheva de livrer l'auteur des *Contes d'Espagne et d'Italie* à lui-même et au courant impétueux de sa jeunesse. Dès lors commença pour lui ou se continua avec plus d'abandon une existence que la biographie doit toucher avec une extrême réserve, bien qu'il en ait souvent entretenu le public. Sa nature ardente, délicate et fragile, ne résista pas assez aux séductions des sens; mais il est juste d'ajouter qu'il s'indigna passionnément contre lui-même d'une faiblesse que tant d'autres hommes se pardonnent aisément. Sa poésie est l'expression navrante et quelquefois sublime de la lutte d'une noble nature contre le génie des sens imprudemment accueilli et fêté. Le volume qu'il publia en 1832, sous le titre d'un *Spectacle dans un fauteuil*, nous montre l'âme du poète partagée entre l'attrait du plaisir et la colère contre la volupté impure et meurtrière. Ce nouveau recueil, très-supérieur au premier, mais bien incohérent encore, se compose d'une dédicace à moitié sérieuse, à moitié railleuse, où l'auteur, pour narguer les déclamations religieuses, patriotiques, humanitaires, qui retentissaient autour de lui, affiche un dédain complet pour la religion, le

Digitized by Google

patriotisme, etc. Puis viennent un drame, *La Coupe et les Lèvres*; une comédie en deux actes, intitulée : *A quoi rêvent les jeunes filles*, et un conte, *Namouna*. Le héros de *La Coupe et les Lèvres*, le Tyrolien Frank, égaré par l'orgueil, quitte son pays et va chercher fortune au loin. Il tue en route le palatin Stranio, et devient amoureux de la courtisane Belcolore, maîtresse du défunt. Il épuise rapidement les âpres jouissances de la débauche, du jeu, de la guerre, de la gloire; puis, dégoûté de ces plaisirs dont il a reconnu le néant, il revient dans ses montagnes natales retrouver son innocente fiancée, Déidamia. Mais c'est en vain que Frank veut purifier sa vie par un chaste amour; il ne peut effacer la flétrissure de son passé. Le jour des noces, entre le baiser donné par l'époux et non encore rendu, entre la coupe et les lèvres, Belcolore tue Déidamia. Le vice oublié reparaît au sein de l'ivresse légitime, et tue l'amour pur. C'est la moralité de ce drame décousu et invraisemblable, où abondent les élans superbes et les beautés splendides, moralité terrible, qui se résume dans ces vers :

Ah! malheur à celui qui laisse la débauche
Planter le premier clou sous sa mamelle gauche,
Le cœur d'un homme vierge est un vase profond:
Lorsque la première eau qu'on y verse est impure,
La mer y passerait sans laver la souillure,
Car l'abîme est immense et la tache est au fond.

Après la lecture de *La Coupe et les Lèvres*, *A quoi rêvent les jeunes filles* est un délicieux délassement. Alfred de Musset n'a rien écrit de plus spirituel et de plus exquis que cette ravissante fantaisie où une imagination gracieuse et étincelante se joue avec un sentiment délicat et un persiflage sans amertume. Le génie des sens, non pas maudit comme dans *La Coupe et les lèvres*, non pas épuré et virginal comme dans *A quoi rêvent les jeunes filles*, mais adoré d'un culte insensé, triomphe dans *Namouna*, sous la personnification de don Juan, le perfide sincère, le candide corrupteur qui, dans son ardente poursuite de l'amour infini, dont il porte en lui le rêve et le désir, traverse tous les amours terrestres sans en trouver un seul qui le satisfasse. De bons juges pensent que les deux cents vers consacrés à la peinture de ce don Juan :

Que personne n'a fait, que Mozart a rêvé,
Qu'Hoffmann a vu passer, au son de la musique,
Sous un éclair divin de sa nuit fantastique,

sont le plus bel endroit du *Spectacle dans un fauteuil*. Dans cet ordre de tableaux, Alfred de Musset se surpassa peut-être par *Rolla*, qui parut dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 août 1833. Aucun de ses ouvrages ne donne une plus haute idée de son talent et ne fait plus vivement regretter qu'il ne l'ait pas mieux employé. Rolla débute par une magnifique apostrophe à notre siècle sceptique, sur les temps des croyances païennes et les âges de la foi chrétienne; mais ce splendide portique conduit à un conte licencieux et sinistre, indigne de l'admirable poésie dont le poëte l'a recouvert (1). Le sujet, qu'il serait impossible d'analyser ici, est, sous une autre forme, le même que celui de *La Coupe et les Lèvres*; c'est encore, dans un cœur envahi par la débauche, l'amour qui apparaît au dernier moment et meurt au contact du vice.

Telles étaient les peintures dans lesquelles Alfred de Musset se complaisait lorsque s'accomplit un des événements les plus importants de sa vie morale et littéraire. Cet épisode a exercé une telle influence sur son talent, il a été tant de fois raconté par les deux personnes qui y étaient le plus directement intéressées et si injurieusement commenté par d'autres, qu'il est permis d'en dire quelques mots dans le but de rétablir la vérité. En 1833 commença entre l'auteur de *Namouna* et la femme célèbre qui signait du pseudonyme de George Sand une liaison qui devait être la grande, l'unique passion sérieuse de sa vie (2). Les deux poëtes voyagèrent en Italie dans l'hiver de 1833-1834, et s'arrêtèrent à Venise. Là Alfred de Musset fut atteint d'une fièvre cérébrale qui mit ses jours en danger. A peine convalescent, il quitta Venise, mais seul. Dix ans plus tard, dans des vers à son frère revenant d'Italie, il lui demandait s'il avait trouvé *son pauvre cœur resté à Venise*. Les souvenirs de cet amour gardèrent pour lui un charme qu'il subissait encore même lorsqu'il semblait le maudire. On a dit que pour se sous-

(1) Ce déplorable abus de la poésie est surtout sensible dans la peinture du sommeil de la jeune fille qui est le dernier amour de Rolla.

Est-ce sur de la neige ou sur une statue
Que cette lampe d'or, dans l'ombre suspendue,
Fait onduler l'azur de ce rideau tremblant?
Non, la neige est plus pâle et le marbre est moins blanc.
C'est un enfant qui dort. — Sur ses lèvres ouvertes
Voltige par instants un faible et doux soupir;
Un soupir plus léger que ceux des algues vertes
Quand le soir sur les mers voltige le zéphir...
. . . . . .
C'est un enfant qui dort sous ces épais rideaux.
Une enfant de quinze ans, — presque une jeune femme;
Rien n'est encor formé dans cet être charmant.
. . . . . .
Les pas silencieux du prêtre dans l'enceinte
Font tressaillir le cœur d'une terreur moins sainte,
O vierge! que le bruit de tes soupirs légers.
Regardez cette chambre et ces frais orangers,
Ces livres, ce métier, cette branche bénite
Qui se penche en pleurant sur un vieux crucifix
Ne chercherait-on pas le rouet de Marguerite
Dans ce mélancolique et chaste paradis? . . . .

Et ce qui suit jusqu'à ces vers :

Oh! la fleur de l'Eden, pourquoi l'as-tu fanée,
Insouciante enfant, belle Ève aux blonds cheveux?

Les lecteurs de *Rolla* savent quelle est cette *vierge* et ce qu'est ce *paradis*. Dans ces fraîches et éclatantes couleurs, des couleurs dignes de l'Eden, appliquées à des objets équivoques et impurs on a l'image de la poésie de Musset avant la passion qui lui inspira les poëmes des *Nuits*.

(2) Sur cette liaison, qui a donné lieu récemment à deux regrettables publications : *Elle et Lui*, de George Sand; *Lui et Elle*, de Paul de Musset. Il faut lire la première des *Lettres d'un voyageur* de George Sand, publiée dans la *Revue des Deux Mondes* (15 mai 1834); on trouve là un magnifique portrait d'Alfred de Musset à vingt-trois ans, portrait fidèle, quoique tracé par une main passionnée.

Digitized by Google

traire à cette obsession, il rechercha de grossières distractions, et on a essayé de rejeter sur une femme illustre la responsabilité des tristes faiblesses des dernières années d'Alfred de Musset. Cette interprétation est évidemment fausse. L'auteur de *Don Paez*, de *Namouna* et de *Rolla* avait déjà tant donné aux sens, qu'une passion même malheureuse ne pouvait guère avoir sur lui d'influence corruptrice. La vérité est que cette passion le releva un moment, et si elle le laissa retomber trop vite, elle le porta dans l'intervalle vers des hauteurs idéales où son génie n'avait pas encore atteint. Ce fut sous cette influence qu'il écrivit, sous le titre de *Nuits*, les quatre grandes méditations qui parurent dans la *Revue des Deux Mondes : La Nuit de mai* (18 juin 1835); *La Nuit de décembre* (1er décembre 1835); *La Nuit d'août* (15 août 1836); *La Nuit d'octobre* (15 octobre 1837). « Ces quatre pièces, dit M. Sainte-Beuve, marquent la plus haute élévation de son talent lyrique. *La Nuit de mai* et celle d'*Octobre* sont les premières pour le jet et l'intarissable veine de la poésie, pour l'expression de la passion âpre et nue. Mais les deux *Nuits de décembre* et *d'août* sont délicieuses encore, cette dernière par le mouvement et le sentiment, l'autre par la grâce et la souplesse du tour. Toutes les quatre, elles forment dans leur ensemble une œuvre qu'un même sentiment anime et qui a ses harmonies, ses correspondances habilement ménagées. » Le même critique, comparant les *Nuits* avec l'*Allegro* et le *Penseroso* de Milton, a dit : « Dans les *Nuits* plus terrestres, mais aussi plus humaines de M. de Musset, c'est du dedans que jaillit l'inspiration, la flamme qui colore, le souffle qui embaume la nature; ou plutôt le charme consiste dans le mélange, dans l'alliance des deux sources d'impressions, c'est-à-dire d'une douleur si profonde et d'une âme si ouverte encore aux impressions vives. Ce poëte, blessé au cœur, qui crie avec de si vrais sanglots, a des retours de jeunesse et comme des ivresses de printemps. Il se retrouve plus sensible qu'auparavant aux innombrables beautés de l'univers, à la verdure, aux fleurs, aux rayons du matin, aux chants des oiseaux. » Dans *La Nuit de mai*, le poëte, accablé par la douleur, se refuse aux sollicitations de sa Muse et ne veut pas chanter son dur martyre, qui, dit-il, « briserait sa lyre comme un roseau ». *La Nuit de décembre* est un touchant appel à la solitude. *La Nuit d'août* est comme un retour à la vie, à la jeunesse, à l'amour. « Aime et tu renaîtras », dit-il :

Après avoir souffert, il faut souffrir encore;
Il faut aimer sans cesse après avoir aimé.

La Nuit d'octobre, la plus passionnée, celle qui se rapporte le plus directement à la passion du poëte, se termine par un pardon qu'il accorde et sollicite. On aime à croire qu'il resta sur cette impression clémente; en effet, dans les derniers vers que lui inspira cet orageux sentiment à la fin de cette belle pièce des *Souvenirs* datée de 1841, il s'écrie :

Un jour je fus aimé. J'aimais, elle était belle.
J'enfouis ce trésor dans mon âme immortelle
Et je l'emporte à Dieu.

La *Lettre à M. de Lamartine* (1836) (1), qui peint le même état du cœur, est inséparable des *Nuits*. Après de pareils accents, admirables sans doute, mais qui ne devaient pas se répéter, on espérait qu'Alfred de Musset aboutirait à des créations plus purement poétiques, plus dégagées de ses émotions personnelles, plus convenables aussi à la maturité de l'âge. Le roman intitulé : *La Confession d'un enfant du siècle* ne répondit pas à cette attente, bien qu'il révélât dans l'auteur un très-remarquable talent pour le récit en prose. C'était encore le sujet de *La Coupe et les Lèvres* et de *Rolla*, moins l'ardente poésie de ces deux ouvrages. Cependant on pouvait pardonner et même admirer en quelques endroits cette confession, à condition que ce serait la dernière, et que le poëte, laissant franchement son passé de côté, ou n'en tirant parti que dans la mesure permise à un artiste, arriverait enfin à des œuvres plus pures. Il devait être encouragé à cet effort par le succès restreint, mais très-distingué, qu'obtenaient en ce moment même les petites pièces qu'il publiait dans la *Revue des*

(1) La *Lettre à M. de Lamartine* reçut une tardive et sévère réponse. Dans des vers publiés en 1839, M. de Lamartine s'adressant à M. de Musset, bien près de la quarantaine, lui disait :

Enfant aux blonds cheveux, jeune homme au cœur de cire,
Dont la lèvre a le pli des larmes ou du rire
Selon que la beauté qui règne sur tes yeux
Eut un regard hier sévère ou gracieux;
Poétique jouet de molle poésie,
Qui prends pour passion la vague fantaisie,
Bulle d'air coloré dans une bulle d'eau, etc...

Alfred de Musset fut piqué de se voir traité ainsi, et dans le sonnet railleur placé en tête de ses *Poésies nouvelles* (1851) il rangea malicieusement parmi les *choses qui s'en allaient* :

Les rois, les dieux vaincus, le hasard triomphant,
Rosalinde et Suzon, qui me trouvent trop sage,
Lamartine vieilli qui me traite en enfant.

Ce malentendu entre deux poëtes faits pour se comprendre a cessé sur la tombe du plus jeune. Dans son dix-neuvième *Entretien*, M. de Lamartine a rendu un touchant hommage à ce frère méconnu. « Ce n'est que depuis sa mort prématurée, dit-il, ce n'est qu'au moment où j'écris que j'ai ouvert ses volumes fermés pour moi et que j'ai lu enfin ses poésies. Ah! combien en les lisant ai-je accusé le sort qui m'a privé d'apprécier et d'aimer pendant qu'il respirait un homme pour lequel je me sens tant d'attraits, et, oserai-je le dire? tant de tendresse après sa mort! Oh! que ne l'ai-je connu plus tôt!.... O Musset! pardonne-moi du sein de ton Élysée actuel! Je ne t'avais pas lu alors. Ah! si je t'avais lu, je t'aurais adressé la parole, je t'aurais touché la main, je t'aurais demandé ton amitié..... Les juvénilités de ta vie et de tes vers, les gracieuses mollesses de ta nature ne m'auraient pas écarté de toi, au contraire; il y a des faiblesses qui sont un attrait de plus, parce qu'elles mêlent quelque chose de tendre, de compatissant, d'indulgent à l'amitié, et qu'elles semblent inviter notre main à soutenir ce qui chancelle et à relever ce qui tombe. » Ces paroles honorent celui qui les a prononcées et celui qui en est l'objet. Nous les avons citées pour les opposer à ceux qui jugeraient Musset trop sévèrement.

Digitized by Google

Deux Mondes. Deux ébauches dramatiques imparfaites, mais passionnées et vigoureuses, *André del Sarto* et *Lorenzaccio*, avaient mis hors de doute son aptitude pour le dialogue en prose. *Les Caprices de Marianne* (1833), *Fantasio* (1834), *On ne badine pas avec l'amour* (1834), *La Quenouille de Barberine* (1835), *Le Chandelier* (1835), *Il ne faut jurer de rien* (1836), petites compositions qui rappellent librement les comédies de Shakspeare, sont des œuvres exquises, où l'observation fine, le sentiment léger et tendre, l'esprit, la fantaisie lyrique se combinent avec un rare bonheur. *Le Caprice* (1837), plus rapproché de la peinture du monde réel, est encore charmant, mais trahit déjà un peu de lassitude. Alfred de Musset, comme s'il eût eu conscience de cette lassitude étrange à vingt-sept ans, laissa la comédie pour le récit en prose qui n'exige pas autant de verve et de vivacité. Ses nouvelles : *Emmeline* (1837), *Les deux Maîtresses* (1837), *Frédéric et Bernerette* (1838), *Le Fils de Titien* (1838), *Margot* (1838), *Croisilles* (1839), ont bien de la grâce et de l'esprit, et sont écrites d'un style rapide, délicat, poétique; mais elles manquent de vérité et de composition, et les dernières annoncent visiblement la fatigue. Ce n'est pas que le talent de Musset baissât. Quand il s'agissait de piquer au vif dans une prose alerte ou dans des vers spirituels et toujours poétiques les ridicules du jour; quand il s'agissait de pleurer sur la mort de Mme Malibran, de saluer les débuts de Mlle Rachel et de Mlle Pauline Garcia, son talent se retrouvait tout entier; mais ce n'étaient là que des accès passagers, et non l'application continue, large et ferme d'un talent sûr de lui. L'incomparable poète de la jeunesse ne devait pas arriver à une féconde maturité. Si on osait répéter le mot cruel de Henri Heine, on dirait qu'Alfred de Musset à trente ans était un jeune homme d'un bien beau passé. Nul ne le sentait mieux que le poète lui-même. En 1840, chez un de ses plus chers amis, M. Alfred Tattet, dans une nuit d'insomnie, il écrivit ces vers :

J'ai perdu ma force et ma vie,
Et mes amis et ma gaieté;
J'ai perdu jusqu'à la fierté
Qui faisait croire à mon génie.

Quand j'ai connu la vérité,
J'ai cru que c'était une amie;
Quand je l'ai comprise et sentie,
J'en étais déjà dégoûté.

Et pourtant elle est immortelle,
Et ceux qui se sont passés d'elle
Ici-bas ont tout ignoré.

Dieu parle, il faut qu'on lui réponde.
Le seul bien qui me reste au monde
Est d'avoir quelquefois pleuré.

Quand on est arrivé à ce point de découragement, quand on sent avec une telle amertume que l'on ne réalisera jamais la beauté idéale que l'on conçoit, il ne reste plus qu'à mourir. Alfred de Musset ne savait que faire d'une vie que n'enchantait plus le charme du printemps. « Je suis le poète de la jeunesse, disait-il à son frère; je dois m'en aller jeune avec le printemps. Je ne voudrais pas passer l'âge de Raphael, de Mozart et de la divine Malibran. » La mort ne vint pas aussi vite qu'il le souhaitait. Il avait d'ailleurs des réveils de talent qui auraient dû le consoler. Deux contes dans le genre de La Fontaine, mais avec plus de décence, *Simone*, *Sylvia*, une excellente satire, intitulée : *La Paresse*, sont des beaux témoignages de sa faculté poétique, dignes de ses beaux jours. Le public, qui l'avait traité fort légèrement du temps de ses chefs-d'œuvre, lui prodiguait maintenant l'admiration. Ceux qui n'avaient fait aucune attention à l'exquise fantaisie poétique du *Chandelier* et de *Il ne faut jurer de rien*, s'émerveillaient du marivaudage prosaique d'un de ses derniers proverbes : *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée* (1845). Enfin son talent était si bien reconnu que les œuvres, toujours aimables mais débiles, de son précoce déclin, *Louison*, *Bettine*, étaient recherchées, applaudies. L'Académie française l'accueillait en 1852. La place de bibliothécaire au ministère de l'intérieur, qu'il possédait sous Louis-Philippe, et qu'une décision malencontreuse lui avait enlevée en 1848, lui était rendue sous l'empire. Tout semblait devoir assurer le repos et la considération de son âge mûr lorsqu'il mourut subitement, dans la nuit du 1er mai 1857, d'une maladie de cœur. Il est encore trop tôt pour porter un jugement définitif sur ce poète si aimé, si admiré du public choisi, mais qui n'a jamais eu l'autorité et l'influence de quelques autres talents contemporains. Cependant il est permis de penser que l'avenir lui assignera une des premières places parmi les poètes du dix-neuvième siècle. Aucun de ses illustres contemporains ne l'a surpassé pour la spontanéité du génie poétique, pour l'ardente et sincère expression de la passion, pour la vivacité, la grâce et l'éclat de l'esprit; aucun ne représente plus fidèlement que lui cette disposition troublée, cette inquiétude des âmes, ce mélange de scepticisme et d'aspirations religieuses qui caractérisent notre époque.

Voici les titres de ses ouvrages : *Contes d'Espagne et d'Italie;* Paris, 1830, in-8°; — *Un Spectacle dans un fauteuil*, 1re livraison, contenant deux pièces dramatiques et un conte, le tout en vers; Paris, 1832, in-8°; 2e livraison, contenant des scènes en prose; Paris, 1834, 2 vol. in-8°; — *La Confession d'un enfant du siècle;* Paris, 1836, 2 vol. in-8°; édit. revue et corrigée; Paris (Charpentier), 1840-1845, in-12; — *Poésies complètes;* Paris, 1838, in-12; nouv. édit., corrigée et très-augmentée; Paris, 1847-1849; 1re partie, *Contes d'Espagne et d'Italie* (1830); *Poésies diverses;* 2e part., *Un Spectacle dans un fauteuil;* 3e part., *Poésies nouvelles* (1835-1840); — *Les deux Maîtresses; Frédéric et Bernerette*, Paris, 1840, 2 vol. in-8°; — *Comédies et Proverbes;* Paris (Charpentier), 1840, 1848, 1851, in-12, conte-

Digitized by Google

nant les pièces suivantes : *André del Sarto ; Lorenzaccio ; Les Caprices de Marianne ; Fantasio ; On ne badine pas avec l'amour ; — Une Nuit vénitienne, ou les Noces de Laurette ; La Quenouille de Barberine ; Le Chandelier ; Il ne faut jurer de rien ; Un Caprice ;* dans une nouvelle édition, 1857, 2 vol. in-12, on a ajouté : *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée, Louison, On ne saurait penser à tout, Carmosine, Bettine, — Nouvelles ;* Paris (Charpentier), 1841, 1846, in-12, cont. : *Les deux Maîtresses ; Emmeline ; Le Fils du Titien ; Frédéric et Bernerette ; Croisilles ; Margot. — Nouvelles* (avec M. Paul de Musset); Paris, 1848, in-8°. Deux des quatre nouvelles contenues dans ce volume : *Pierre et Camille, Le Secret de Javotte* sont d'Alfred de Musset; — *L'Habit Vert,* proverbe en un acte, avec M. Emile Augier; Paris, 1849, in-18 ; — *Louison*, comédie en deux actes et en vers; Paris, 1849, in-12; — *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*; Paris, 1851, in-18 ; — *Poesies Nouvelles ;* Paris, 1850, in-12 ; — *Bettine*, comédie en un acte et en prose ; Paris, 1851, in-18; — *Œuvres posthumes ;* 1 vol. in-12. Dans la collection Charpentier, qui contient les œuvres d'Alfred de Musset, les *Poesies* forment deux vol., les *Comédies et Proverbes*, deux vol.; les *Nouvelles*, deux vol. A partir de 1833 la plupart des productions d'Alfred de Musset parurent dans la *Revue des Deux Mondes*. Tous les articles qu'il a publiés dans cette *Revue* n'ont pas été recueillis dans ses œuvres, dont on attend encore une édition complète. L. JOUBERT.

Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, t. I de l'édit. in-12 ; *Causeries du lundi*, t. I et XIII. — Lamartine, *Cours familier de littérature*. — Victor de Laprade, *Discours de réception à l'Académie française*. — Vitet, *Réponse au discours de M. de Laprade*. — Ant. de Latour, dans *Le Correspondant*. — *Oxford Essays*, 1855.

* **MUSSET** (*Paul-Edme* DE), romancier français, frère aîné du précédent, né le 7 novembre 1804, à Paris. Il fit ses études au lycée Charlemagne, à Paris, et embrassa après 1830 la carrière des lettres. En 1846 il fut chargé par le gouvernement d'une mission littéraire à Venise. Il est chevalier de la Légion d'Honneur. Ses écrits se distinguent par le bon goût, l'élégance et la sobriété. Nous citerons de lui : *La Table de nuit, équipées parisiennes ;* Paris, 1832, in-8° ; — *Samuel, roman sérieux ;* Paris, 1833, in-8° ; — *La Tête et le Cœur, nouvelles équipées*, Paris, 1834, in-8° ; — *Lauzun ;* Paris, 1835, 1836, 2 vol. in-8° ; — *Anne Boleyn ;* Paris, 1836, 2 vol. in-8° ; — *Le Bracelet ;* Paris, 1839, in-8° ; — *Mignard et Rigaud* ; Paris, 1839, 2 vol. in-8° ; — *Guise et Riom ;* Paris, 1840, 2 vol. in-8° ; — *Les Femmes de la régence ;* Paris, 1841, 2 vol. in-8° ; 3e édit., corrigée, 1848, in-18 ; — *Madame de La Guette ;* Paris, 1842, 2 vol. in-8° ; — *Course en voitures* (Italie et Sicile) ; Paris, 1845, 2 vol. in-8° ; — *Originaux du dix-septième siècle, galerie de portraits ;* Paris, 3e édit., 1848, in-18 ; c'est un recueil de nouvelles, disséminées dans quelques-uns des ouvrages précédents ; — *Les Nuits italiennes* ; Paris, 1848, 2 vol. in-8° ; — *Jean le Trouveur* ; Paris, 1849, in-18 ; — *Puylaurens* ; Paris, 1850, in-18 ; — *La Bavolette* ; Paris, 1856, in-18 ; — *Le Maître inconnu*, in-18. En 1860, il a fait insérer dans le *Magasin de Librairie*, et sous le titre de *Lui et Elle*, un roman qui contient des allusions fort transparentes à une liaison célèbre. M. Paul de Musset a fourni des articles au *National* et il a surveillé les dernières éditions des *Œuvres* de son frère. P. L—Y.

Littérat. franç. contempor.

MUSSEY (*Jean*), historien français, né à Longwy, le 17 février 1644, mort dans la même ville, en 1712. D'une ancienne famille du pays Messin, il reçut la prêtrise en 1662 et fut nommé l'année suivante maître ès arts à l'université de Trèves, où il professa le latin pendant dix ans. En 1675 à Hademar, province de Nassau, où il exerçait son ministère, il fut blessé aux deux jambes par un coup de fusil que lui tira un luthérien, irrité de ce qu'il avait fait chasser de la ville une femme avec laquelle cet homme vivait illégitimement. Guéri de cette dangereuse blessure, Mussey fut pourvu en 1679 de la cure de Longwy. Il n'y avait pas encore d'hôpital dans cette ville; Mussey forma le projet d'en élever un; quelques habitants l'aidèrent, et la première pierre en fut posée en 1705 par Jean-Pierre Verhost, évêque. Mussey a publié l'année de sa mort : *La Lorraine ancienne et moderne, ou l'ancien duché de Mosellane, véritable origine de la maison royale du duché moderne de Lorraine, avec un abrégé de l'histoire de chacun de ses souverains ;* suivie d'une *Epître au duc Léopold ;* d'une *Notice concernant Gerard d'Alsace* ; d'un *Tableau de la généalogie masculine de la maison royale de Lorraine*, etc. ; ce livre est devenu très-rare ; — *Histoire de Longwy ;* Luxembourg, 1706, suivie d'une *Généalogie de la famille Mussey*, très-rare aussi. A. J.

D. Calmet, *Bibliothèque Lorraine*, p. 681. — Bégin, *Biographie de la Moselle*.

MUSSI (*Pamphilo*), médecin italien, établi à Crémone, vers la fin du quatorzième siècle. Il jouit dans son temps d'une grande réputation ; mais l'on manque de renseignements sur son compte. Il laissa plusieurs ouvrages, où il traitait *De Variolis ; De rebus non naturalibus ; De humido radicali*. Ces divers écrits n'ont point été imprimés. G. B.

Arisi, *Cremona litteraria*, t. I, p. 173.

MUSSIS (*Jean de*), historien italien, né à Plaisance, mort dans les premières années du quinzième siècle ; il est auteur d'un *Chronicon Placentinum* qui s'étend de l'an 222 jusqu'à 1402, et que Muratori a recueilli dans ses *Scriptores rerum Italicarum*, t. XVI. G. B.

MUSSO (*Cornelio*), prédicateur italien, né en avril 1511, à Plaisance, mort le 9 janvier

Digitized by Google

1574, à Rome. Dès l'âge de neuf ans, il entra chez les Cordeliers conventuels. Il étudia avec succès la philosophie et les langues anciennes, professa la métaphysique à Pavie et à Bologne, et fut reçu docteur en théologie à Padoue. Son éloquence le rendit célèbre par toute l'Italie; il consacra sa vie entière à la prédication, et parut avec éclat au concile de Trente. Cependant ses discours, quoique fort applaudis, ne s'élèvent guère au-dessus de ceux de Maillard et de Menot; il y cite pêle-mêle la fable, l'histoire, Homère, Virgile, l'Écriture et les Pères. Par exemple, dans la harangue qu'il prononça à l'ouverture du concile de Trente, il dit que les assemblées sont nécessaires, parce que dans *L'Énéide* Jupiter réunit le conseil des dieux et qu'à la création de l'homme et à la tour de Babel Dieu s'y prit en forme de concile; que tous les prélats doivent se rendre à Trente, comme les Grecs dans le cheval de Troie, etc. Appelé à Rome par le pape Paul III, Musso fut pourvu de l'évêché de Bertinoro, dans la Romagne, d'où il passa à celui de Bitonto, Sous Pie IV, il fut envoyé en Allemagne. On a de lui : des *Sermons*, en latin et en italien; Venise, 1582-1590, 4 vol. in-4°; — *De Visitatione et de Modo visitandi sive Synodus Bitontina;* Venise, 1579, in-fol.; — *De Historia divina lib. V;* Venise, 1587, et d'autres ouvrages. P.

Giuseppe Musso, *Vita di Cornelio Musso*, à la tête des *Prediche quadragesimali* (1586). — Ughelli, *Italia sacra*, II, 614, et VII, 689. — Ghilini, *Theatro d'huomini letterati*, 1re part. — Imperiali, *Museum hist.* — Bayle, *Dict. crit.*

MUSSOT. *Voy.* ARNOULD.

MUSTACCHI (LE). *Voy.* REVELLO.

MUSTAPHA Ier, sultan ottoman, né à Constantinople, en 1591, mort en 1639, dans cette ville. Second fils de Mahomet III, il succéda, le 24 novembre 1617, à son frère aîné, Achmet Ier. Pendant toute la durée du règne de ce dernier, Mustapha avait vécu enfermé dans l'intérieur du harem; cette captivité avait affaibli ses facultés intellectuelles, au point que, une fois monté sur le trône, il passait son temps à jeter des pièces d'or aux poissons du Bosphore, ou à poursuivre, le sabre à la main, les jeunes pages du sérail, dont il voyait couler le sang avec un sourire stupide. Un de ses amusements favoris était, de faire amener devant lui des gens du peuple ou des enfants, et de leur conférer les plus hautes dignités de l'empire : les marques de profond étonnement qu'ils donnaient, en se voyant revêtus, d'une manière si inattendue, d'emplois importants, causaient à Mustapha des accès d'une joie insensée. Malgré ces actes d'imbécillité, il trouva des défenseurs dans le corps des chéiks qui, espérant s'emparer de l'autorité sous ce simulacre de souverain, essayèrent de faire passer son idiotisme pour un signe de sainteté et pour la préoccupation d'un esprit abîmé dans les choses célestes. Mais, à la suite de la révolte des janissaires et des sipahis, le kislar (aga chef des eunuques) s'étant entendu avec le moufti et le kaimakam, Mustapha Ier, après trois mois de règne, fut relégué, le 26 février 1618, dans le harem, où s'était déjà écoulée une partie de sa vie. Pendant cette première période de son règne, il avait fait éprouver un traitement injurieux à M. de Sancy, ambassadeur de France à Constantinople. Sous le prétexte que le diplomate français avait été complice de l'évasion d'un officier polonais captif, Mustapha le fit arracher de son hôtel, et amener devant le cadi, où M. de Sancy faillit être mis à la question. Le sultan fut déposé, du reste, avant que cette affaire ne pût être arrangée. Chassé par une révolte de janissaires, l'imbécile Mustapha Ier fut, par un jeu bizarre du sort, rétabli sur le trône quatre ans après, le 19 mai 1622, à la suite d'une autre révolte de la même milice, qui traita Osman II comme elle avait traité son oncle Mustapha. Ce dernier, croyant que ceux qui allaient le tirer de sa prison venaient pour l'assassiner tendit docilement le cou aux soldats : il se plaignit ensuite de la soif et de la faim, car depuis trois jours il était privé de toute nourriture. Pendant les scènes horribles de cette journée, parmi lesquelles figure l'exécution d'Osman II, premier exemple de l'assassinat d'un sultan ottoman régnant, Mustapha Ier, assis sur le mihrab de la mosquée des janissaires, tressaillait à chaque explosion de l'orage populaire, et n'était rassuré qu'avec peine par la sultane Validé, qui lui disait : « Viens, viens, mon lion! » Du reste, rétabli sur le trône, ce fantôme de souverain ne gouvernait pas plus par lui-même que dans la première période de son règne. Après avoir assisté une seule fois à la prière publique du vendredi ou khothbah, il fut dès lors empêché d'y paraître, par les officiers du sérail, qui voulaient dérober à la nation l'état moral du sultan. Car la démence de ce prince avait pris, depuis son second emprisonnement, un caractère encore plus prononcé. Tantôt, parcourant avec inquiétude le sérail et frappant à toutes les portes, il appelait son infortuné neveu, dont il avait oublié la fin tragique, et le demandait à tous ceux qu'il rencontrait; tantôt il mettait en morceaux les meubles les plus précieux du palais; parfois il passait des journées entières sans faire un seul mouvement, et les yeux tournés vers le ciel. Après la destitution de Daoud-Pacha, meurtrier d'Osman II, et accusé de divers autres assassinats, le sultan nomma grand-vizir le cuisinier Merrè Houcéin, mari de sa nourrice, qui tenta de refréner les janissaires. Ceux-ci, au bout d'un mois, ayant demandé sa destitution, le sultan leur laissa le choix entre trois candidats qu'il proposa pour ce poste. Il en fut de même du quatrième vizir, Khadim Gurdji Mohammed-Pacha, qui entra en fonctions le 14 octobre 1622, et qui fit d'importantes réformes administratives, en même temps qu'il releva la marine.

Digitized by Google

Après avoir dû souscrire, le 9 janvier 1623, à l'exécution des meurtriers d'Osman II, parmi lesquels était en première ligne l'ancien grand vizir Daoud-Pacha, qui avait accusé le sultan lui-même d'avoir assassiné son prédécesseur, Mustapha Ier dut sacrifier aux janissaires encore le vaillant Gurdji Mohammed. Sur leur demande, il réintégra Merrè Houcéin dans ses anciennes fonctions. Le nouveau grand vizir inaugura sa seconde administration par la conclusion d'une paix avantageuse avec la Pologne, qui dut céder l'importante forteresse de Choczym, le 18 février 1623. En même temps il reçut la soumission du prince de Transylvanie, Bethlen Gabor, ce qui le rendit assez fort pour éluder les demandes de l'empereur d'Allemagne, qui réclamait la reddition des places de Lippa, de Waitzen et d'Arad en Hongrie. Il tint tête également à l'Angleterre et aux Vénitiens, et n'accorda à l'ambassadeur de France que la destitution du patriarche grec de Constantinople, Cyrille Lascaris, accusé de tendances calvinistes et de relations étroites avec les protestants d'Allemagne. Mustapha Ier dans tout cela laissait faire ses ministres et ses agents. Il s'occupait seulement à faire revivre les anciennes mœurs; il exhuma les vieux édits contre l'usage du vin, et fit enlever leurs enfants aux chrétiens et aux juifs, pour les enrôler parmi les janissaires. Pour le reste, les événements marchèrent sans lui, et même malgré lui.

Après les avoir gorgés de butin et d'argent, le grand vizir, Merrè Houcéin ne parvint pas encore à satisfaire les janissaires, qui continuèrent à manifester leur mécontentement par des révoltes et des incendies. D'un autre côté, par sa partialité pour ce corps, il s'était aliéné tous les pachas de provinces, parmi lesquels Abaza, gouverneur d'Erzeroum, souleva toute l'Asie Mineure, et s'avança jusqu'à Brousse. A la même époque le compatriote d'Abaza, le Turcoman Séifeddin Oghlou Yousouf, s'était déclaré indépendant à Tripoli de Syrie. Le bruit s'étant répandu que la sultane Keucem avait formé le projet de mettre sur le trône son fils Amurath, et qu'elle était soutenue par Gurdji Mohammed, Merrè Houcéin, aidé des janissaires, la força d'envoyer à la monnaie toute la vaisselle d'or et d'argent du sérail. Ce sanguinaire vizir, après avoir étouffé encore dans le sang une révolte des spahis, une insurrection des oulémas, qui avaient demandé la déposition de Mustapha Ier, fut destitué, le 20 août 1625. Le nouveau grand vizir, Kemankech Ali-Pacha, n'eut pas plus tôt le pouvoir en main, qu'il s'empressa de convoquer les principaux dignitaires, pour concerter avec eux la déposition du sultan. Sa nullité complète ayant été constatée, Mustapha Ier fut renvoyé, avec la sultane Validé, au fond du sérail, où il resta enfermé jusqu'en 1639. Dans cette année, Amurath IV, son successeur, ayant conçu de l'ombrage du malheureux prisonnier le fit étrangler.

Mustapha Ier est le seul de tous les sultans ottomans auquel les historiens nationaux n'accordent pas les éloges dont ils sont si prodigues envers leurs maîtres. Sous son règne déplorable, les revenus de la couronne diminuèrent de plus de 48 millions; dix-neuf sandjaks, composant les provinces de Géorgie, Ghendjé, Érivan, Bagdad et Bassora, tombèrent entre les mains des Persans; tandis que toute l'Asie Mineure et la Syrie étaient au pouvoir de pachas rebelles. Les soldats s'étaient adjugé la perception des impôts, élevés à un taux inconnu jusqu'alors, et la population avait décru d'une manière effroyable. De cinq cent cinquante-trois mille, qui était leur nombre en 1610, les communes se trouvaient en 1623 réduites au chiffre de soixante-quinze mille. Quant à l'armée, les troupes régulières commençaient à abandonner le service. Et cependant, au milieu de cette décadence générale des institutions civiles et militaires, la littérature et la jurisprudence étaient arrivées à un haut degré de culture, grâce à l'influence du corps des oulémas, qui joua un si grand rôle pendant le règne de Mustapha Ier. Ch. R.

Nerkesizade, *Annales ottomanes*. — Abdi-Pacha, *id.* — Naïma, *idem*. — Hammer, *Histoire de l'Empire ottoman*.

MUSTAPHA II, sultan ottoman, né le 2 juin 1664, à Constantinople, mort dans la même ville, le 31 décembre 1703. Fils du sultan Mahomet IV, il succéda à son oncle Achmed II, le 6 février 1695. Mustapha, dès le début de son règne, annonça, contrairement à ses prédécesseurs, la volonté ferme de gouverner par lui-même, volonté qu'il exprima dans un hatti-chérif, où il blâma l'indolence de Souléiman III et d'Achmet II. « Je persiste à marcher », fut sa réponse aux vizirs, qui voulaient le détourner de se mettre lui-même à la tête de ses armées. Après avoir apaisé une émeute des janissaires, et fait exécuter le grand vizir Sourméli Ali-Pacha, comme coupable de cette émeute, Mustapha II éleva au grand vizirat Mohammed Elmas-Pacha, et conféra le titre de capitan-pacha au célèbre pirate algérien Houcéin Mezzomorto. Victorieux dans deux batailles navales, livrées aux Vénitiens, le 8 et le 18 février 1695, dans le canal de Chio, Houcéin reprit cette île à ses adversaires, tandis que le khan de Crimée ravagea en même temps toute la Pologne et la Gallicie jusqu'à Lemberg (ou Léopol). Les Vénitiens furent encore battus, en avril 1695, par Liberius Gueratzari, bey de la Maina, ainsi que par Haçan-Pacha, chef des Yuruks ou Turcomans; ils n'étaient pas plus heureux dans l'Herzegowine contre Siawouch, gouverneur de Perzerin, en juin de la même année.

Mustapha se porta ensuite au-devant des Impériaux sur la Theiss, où il les rencontra, le 22 septembre 1695, entre Lippa et Lugos. Le sultan attaqua en personne le centre de l'armée

Digitized by Google

chrétienne, tandis que le khan des Tartares la surprenait par derrière. Après avoir, à l'aide de cette habile manœuvre, battu les Impériaux et fait trancher la tête, sur le champ de bataille même, à leur brave général, Frédéric Veterani, d'Urbin, Mustapha fit son entrée triomphale à Constantinople, le 10 novembre. Dans cet intervalle Houcein Mezzomorto avait de nouveau défait, dans deux batailles navales, près de Chio, le 18 et le 21 septembre 1695, les Vénitiens, qui y perdirent leur amiral Giovanni Zeno. Le sultan semblait avoir ramené la victoire sous les drapeaux ottomans; car il força encore le czar Pierre le Grand de lever, après trois mois d'attaques infructueuses, le siége d'Azoff, le 13 octobre 1695. Pendant l'hiver suivant, Mustapha ordonna plusieurs mesures administratives importantes : il soumit à la capitation tous les Bohémiens, tant musulmans que chrétiens, racheta les impôts et fermages à vie, pour ne les louer dorénavant qu'à un temps indéterminé; enfin il abolit les milices irrégulières. Bientôt il se mit de nouveau en campagne contre les Impériaux, commandés cette fois par le fameux électeur de Saxe, Frédéric-Auguste le Fort, appelé par les Ottomans *Briseur de fers à cheval*. Il les battit à Olasch, près de Temeswar, le 20 août 1696 ; mais en revanche il eut la douleur de voir tomber entre les mains de Pierre le Grand l'importante forteresse d'Azoff. Pour obvier aux inconvénients de cette perte, Mustapha fit bâtir un château fort à l'embouchure du Kouban, et renforça les flottes de la mer Noire et du Danube. Une fonderie de canons fut établie à Piraouschta. Après avoir forcé les grands de l'empire à fournir des soldats, créé cinq nouveaux hôtels de monnaie, où les anciennes pièces furent refondues, et rempli le trésor par divers impôts frappés sur des articles de luxe, le sultan ouvrit lui-même la nouvelle campagne de 1697. Ayant remporté de légers avantages sur le général autrichien, comte d'Auersperg devant Bihacz et Karansebès en Bosnie, Mustapha se trouva tout à coup, avec son grand visir, Elmas Mohammed-Pacha, en face du prince Eugène de Savoie, campé devant Pétervaradin. A la suite de diverses marches et contre-marches, les Turcs commencèrent à effectuer près de Zenta, au moyen d'un pont jeté sur la Theiss, le passage de cette rivière. Mais avant que ce mouvement fût entièrement terminé, une portion de l'armée impériale, se plaçant entre le pont et l'aile droite des Ottomans, leur coupa la retraite, tandis que le prince Eugène les attaqua de front; cette manœuvre décida la victoire en faveur des chrétiens. Le Grand Seigneur, placé sur l'autre rive de la Theiss, s'enfuit à Temeswar, laissant entre les mains des Impériaux son riche trésor, son harem, ses voitures, le sceau de l'empire, toute l'artillerie, les bagages et les caisses de l'armée, et quatre cents étendards.

Arrivé à Temeswar, Mustapha s'occupa de remplacer les hauts dignitaires qui avaient péri dans la bataille de Zenta, et parmi lesquels se trouvait le grand vizir Elmas Mohammed-Pacha; en même temps il remplit les cadres de l'armée, qui venait de perdre trente mille hommes, et donna les sceaux de l'empire à Houcéin Kiouprili-Pacha, d'une famille qui avait déjà fourni cinq grands dignitaires à la monarchie. A ce moment il reçut la nouvelle de la dernière victoire navale remportée par Houcéin Mezzomorto, près de Ténédos, sur les Vénitiens, qui sur un autre point avaient aussi dû abandonner le siége de Dolcigno, dans l'Albanie. Une autre et plus belle compensation de ses revers lui vint de la limite la plus orientale de son empire : le châh Houcéin de Perse lui envoya les clefs de Bassora, ville qui avec ses environs avait été soustraite à la domination turque par le fameux chéik Maani et par deux autres rebelles, Abbas Anouni et Séïman. Dans l'intervalle, le grand vizir avait pris de nouvelles mesures fiscales pour se procurer de l'argent, tandis que le séraskier Mustapha Daltaban repoussa au delà de la Save les Autrichiens, qui avaient envahi la Bosnie. Mais le sultan, vu le délabrement des finances ottomanes et la supériorité numérique du prince Eugène, accepta la médiation offerte par l'ambassadeur anglais pour arriver à conclure la paix entre la Turquie et l'Autriche.

Daltaban Mustapha-Pacha remporta divers avantages, en même temps que les Tartares surprirent les Allemands dans Temeswar; les chances semblaient donc assez avantageuses à la Turquie pour qu'on pût arrêter des bases futures, tant pour l'Autriche que pour Venise, le 22 juillet 1698, peu de jours après une bataille navale livrée près de Mitylène, où cette république avait pris sa revanche sur les Ottomans. Après que Pierre le Grand eut conclu, pour deux ans seulement, un armistice selon lequel il conserva la ville d'Azoff, le 24 janvier 1699, Mustapha fit signer, le 26 janvier 1699, le traité de paix avec l'Autriche, la Pologne et Venise, par le réis effendi Rami et le drogman Maurocordato. Le sultan resta maître du banat de Temeswar, mais céda à l'empereur Léopold la Transylvanie et tout le pays appelé Baczka, situé entre le Danube et la Theiss, et renonça à toutes les sommes payées annuellement, à quelque titre que ce fût, par l'Allemagne. Mustapha fit insérer dans le traité avec cette puissance, représentée par un ancêtre du comte Schlick, la clause que les Hongrois révoltés obtiendraient leur grâce ou la faculté de passer, s'ils le préféraient, sur le territoire de la Porte Ottomane. Parmi ces derniers se trouva le fameux Émeric Tekely, qui mourut peu après, à Péra, dans un état voisin de l'indigence.

Les Vénitiens restituèrent les conquêtes qu'ils avaient faites au nord des golfes de Corinthe et d'Égine, et retirent la Morée jusqu'à l'Hexamilon, presque toute la Dalmatie, Sainte-Maure et les îles voisines; la république acquit de plus les villes de Castelnuovo et de Cattaro, et fut li-

Digitized by Google

bérée de la rente à laquelle elle avait été soumise jusqu'alors pour la possession de Zante : il fut stipulé en outre que les fortifications de Prévéza et de Lépante, ainsi que celles du château des Dardanelles sur la côte de Roumilie, seraient détruites par les Vénitiens, et que les Ottomans en resteraient possesseurs, ainsi que des îles de l'Archipel. La Pologne enfin, représentée par le père du roi Stanislas Leczynski, recouvra Kaminiez, la Podolie et l'Ukraine, contre la restitution de Soczava, Nemoz et Soroka aux Ottomans, et elle fut affranchie du tribut honteux qu'elle payait au khan des Tartares.

Dépouillé de son prestige militaire, par la paix de Carlowitz, qui pour la première fois affranchit moralement les puissances chrétiennes de la terreur inspirée jusqu'alors par les redoutables Ottomans, Mustapha tourna son attention vers les améliorations intérieures et vers la soumission des gouverneurs rebelles. A la place d'un moulin à poudre qui avait sauté à Constantinople, et de tous les magasins qui avaient été détruits à Belgrade, le sultan, puissamment secondé par le grand vizir Kiouprili Houcéin, en fit construire d'autres, en dehors de ces villes et à l'abri de dangers semblables. Puis, il restaura les forteresses de Chehrezour, d'Amasia, de Gallipoli, de Belgrade, Nissa, Temeswar, et les châteaux des Dardanelles ; il établit l'académie militaire Tachlik à Constantinople, construisit des fontaines, des aqueducs, des écoles, des abattoirs, des mosquées, des casernes dans différentes villes de l'empire, et par diverses ordonnances il apporta un adoucissement à la position des sujets chrétiens. Conseillé par son capitan-pacha Houcéin Mezzomorto, il fait aussi reformer la législation maritime, en promulguant un code de marine, encore en vigueur aujourd'hui. Après avoir reçu le tribut arriéré de la république de Raguse, ainsi que celui du dadian de Gouriel, en 1700, et augmenté de 4,000 piastres la rétribution que payait l'Égypte, le sultan régla les affaires, si longtemps pendantes, des villes saintes. Ayant reconnu, par politique, un rebelle, Saad ben-Saad, comme chérif de La Mecque, et détaché la ville de Djedda de ses possessions, pour la soumettre immédiatement à la Turquie, Mustapha assura la sûreté des caravanes des pèlerins et le payement exact de la *sourre*, ou tribut traditionnel pour les peuplades environnantes des villes saintes, et les aumônes aux pauvres de ces deux cités. De cette manière il rattacha de nouveau à l'empire tous les Arabes du désert, qu'il gagna encore par deux nouvelles fêtes instituées en l'honneur de la naissance et de la première apparition du prophète Mahomet, de même que par la restauration de la Caaba et de la fontaine de Zemzem. En 1701 le sultan fit remettre sous l'obéissance le district de Bassora, où le sériasker Daltaban Mustapha éleva sur le champ de bataille une pyramide de quinze mille têtes arabes. En même temps il étouffa deux révoltes en Crimée, où Ghazi Ghérai et Kaplan Ghérai avaient successivement, à l'aide des Noghaïs, arboré l'étendard de la révolte contre leur frère, le khan Dewlet-Ghérai. Après avoir encore pacifié le Kourdistan et la Tripolitaine d'Afrique, où il essaya d'imposer son autorité jusqu'au chérif de Maroc, le fameux Muley Ismaïl, et restauré le canal du Nil à Alexandrie, le Grand Seigneur fut privé, dans le courant de la même année, de ses serviteurs les plus fidèles et les plus éclairés. Houcéin Mezzomorto mourut en septembre 1701, et le grand vizir Kiouprili, compromis par un de ses neveux, qu'on accusait d'aimer une sultane, dut demander sa retraite, qui fut suivie presque immédiatement de sa mort, le 22 septembre 1702.

A partir de ce moment, Mustapha entra dans la troisième période de son règne, la période des revers et des troubles. Nous le voyons d'abord conférer la dignité de grand vizir au vieux Mustapha Daltaban, qui s'était signalé par ses succès guerriers contre les Autrichiens et les Arabes de Bassora. Mustapha abandonna les rênes du gouvernement à son nouveau vizir, qui, à côté d'ordonnances ridicules sur le costume des raïas, en rendit aussi quelques-unes de bonnes, touchant les douanes et les économies à faire sur les troupes en congé. Cependant, le sultan montra du mécontentement quand Daltaban commença les persécutions contre les jésuites, dont il supprima les écoles à Erzeroum, au profit des Arméniens schismatiques : circonstance qui ajouta à l'aigreur des relations entre la Turquie et la France, dont Mustapha, par suite d'une querelle d'étiquette, refusait depuis quatre ans de recevoir l'ambassadeur, M. de Ferréol. Mais le sultan se fâcha sérieusement lorsqu'il vit les tentatives de son grand vizir pour annuler le traité de Carlowitz, et se débarrasser par le poison des principaux instigateurs de ce traité, le réis effendi Rami et le moufti Saïd Féizoullah : Mustapha signa l'arrêt de mort de Daltaban, qu'il fit étrangler à la porte du sérail. Il conféra ensuite les sceaux de l'empire à l'ancien ennemi de Daltaban, Rami Mohammed-Pacha, qui, après avoir abattu les turbulents Noghaïs et les Géorgiens révoltés, et réglé la délimitation définitive des frontières du côté de l'Autriche et des Vénitiens, continua les réformes administratives de Houcéin Kiouprili. Parmi ces réformes figurent les subventions données aux fabriques de drap de Sélanik et aux manufactures de soie de Brousse, pour relever ces deux branches d'industrie et affranchir la Turquie du tribut qu'elle payait à l'étranger pour ces articles. Rami-Pacha s'attira des haines violentes en faisant rentrer au trésor des sommes détournées par de hauts fonctionnaires, et en infligeant à plusieurs d'entre eux la peine ignominieuse de la bastonnade. Mais la vie de Mustapha lui-même contrastait avec ces mesures financières : il donnait l'exemple de la dissipation par la mollesse à laquelle il se

Digitized by Google

livrait, depuis la paix de Carlowitz, dans sa villa de Karichtiran, entre Constantinople et Adrinople, par le luxe déployé au mariage de ses trois filles, et par les dépenses faites pour son propre harem. Comme les djebedjis ou cavaliers, dont la solde était arriérée, refusaient de partir pour la Géorgie, on leur sacrifia le kaïmakam de Constantinople. Mais son successeur, le jeune Abdoullah Kiouprili, et le moufti, son beau-père, résistèrent aux troupes, qui à leur tour tentèrent une nouvelle révolte. Mustapha, sur les conseils de la sultane validé, destitua ces divers fonctionnaires. Comme les mutins, malgré ces concessions, s'étaient établis, au nombre de quatre-vingt mille, dans la plaine de Tcherpoudji, le grand vizir rassembla près d'Andrinople, une armée de quatre-vingt mille hommes, qui, sous le commandement de Haçan-Pacha, aurait facilement écrasé les rebelles si Rami n'avait ordonné à Haçan de se retirer devant eux. Mustapha, averti par Haçan, s'était rendu à l'armée : il vit, au moment du combat, tous les janissaires passer dans les rangs des rebelles. Se voyant ainsi trahi, le sultan retourna précipitamment à Andrinople, se rendit au sérail, et annonça lui-même à son frère Achmed que les soldats l'avaient désigné pour leur padichâh, le 22 août 1703. Il fut enfermé dans la litière, ou le kafess, avec ses quatre fils, et y mourut quatre mois après.

Le règne du sultan Mustapha II, malgré sa courte durée de huit ans, est un des plus remarquables, non-seulement par les événements militaires terminés à la paix de Carlowitz, mais par l'essor que prit la littérature ottomane. Sous son règne les Turcs commencèrent à traduire des ouvrages de littérature étrangère (1). C'est depuis Mustapha II que se fait sentir l'influence des relations fréquentes avec les plénipotentiaires chrétiens, qui apportent au peuple ottoman le germe fécond de la civilisation européenne. Depuis la même époque, on remarque aussi l'importance croissante des drogmans, pris pour la plupart dans les familles des princes valaques et moldaves; les Cantemir, les Brancovan, les Maurocordato, s'imposaient en quelque sorte naturellement au choix des sultans pour les nominations aux hospodarats de Roumanie, et garantissaient ainsi à ces provinces un semblant d'indépendance. Quant à Mustapha II lui-même, il avait fondé à Constantinople jusqu'à huit nouvelles medressehs ou académies.

(1) On cite *Rodoslzade-Effendi*, qui traduisit en turc la Biographie arabe d'Ibn-Khallikan, et *Nisami*, qui traduisit de même l'*Histoire naturelle* du Pline arabe Mohammed Kazvini. On nomme une femme savante, *Omnet el Djebbar*, qui écrivit un des meilleurs commentaires du Coran. Il est bon aussi de rappeler que depuis le règne de Mustapha nous avons été initiés à une connaissance plus exacte de la Turquie. L'ambassadeur de France, M. de Ferriéol, publia son *Traité des Coutumes de l'Empire Ottoman*, qui fit autorité jusqu'à l'apparition de l'ouvrage de Mouradgea d'Ohsson. Le comte Marsigli, gouverneur autrichien du Banat, rédigea la première *Statistique de la Turquie*. Nous possédons, enfin, de *Demetrius Cantemir*, frère de l'hospodar de Moldavie, son traité latin, *De la Décadence de l'Empire Ottoman*, à côté d'autres ouvrages sur la même matière, en russe, en grec et en roumain.

MUSTAPHA III, sultan ottoman, né à Constantinople, en juin 1717, mort le 21 janvier 1774, dans la même ville. Fils aîné du sultan Achmet III, il succéda, le 29 octobre 1757, à son cousin Osman III. Pendant vingt-sept ans, depuis le détrônement de son père jusqu'à la mort de son prédécesseur, Mustapha avait vécu enfermé dans le sérail, sans cesse tourmenté par la crainte d'être empoisonné. A l'avénement d'Osman III, il n'avait échappé à la mort qu'en forçant, le poignard à la main, le *djerrah-baschi* (chirurgien en chef), qui lui présentait un breuvage empoisonné, à le boire lui-même : événement qui coûta la vie au grand-vizir, accusé par Osman III d'entretenir des intelligences avec les princes prisonniers. Aussitôt monté sur le trône, le sultan Mustapha se rendit à la mosquée d'Aioub, pour ceindre le cimeterre d'Osman; durant le trajet il s'arrêta devant la caserne des janissaires, qui, suivant l'usage établi par Souléiman II, lui présentèrent, par les mains de leur aga, la coupe de *cherbet* (sorbet) : « Camarades, leur dit-il, j'espère, au printemps prochain, vider cette coupe avec vous sous les murs de Bender. » Cependant les troubles intérieurs et la situation des affaires politiques calmèrent pour quelques années cette ardeur guerrière du nouveau pâdichah. Aidé des conseils et de l'expérience de Mohammed Raghib-Pacha, qui avait déjà été grand-vizir sous Osman III, Mustapha rétablit l'ordre dans les finances, réprima les abus, onéreux surtout au peuple, remit en vigueur les lois somptuaires, et chercha à faire revivre parmi les musulmans ces antiques vertus qui avaient fait la force de l'empire. Il dépouilla les kislar-agas (chefs des eunuques), dont il fit même exécuter le dernier, Ahmed Aboukouf, de l'influence pernicieuse qui, par les intrigues secrètes du sérail, entravait la marche du gouvernement, et replaça ainsi toute l'autorité entre les mains de Raghib-Pacha, que M. Hammer appelle le dernier grand vizir remarquable de l'ancien empire. Ce fut à son instigation que Mustapha conclut des traités d'amitié avec Naples, avec le Danemark, la Suède, la Toscane, et avec la Prusse, sans cependant se laisser engager par Raghib à changer le traité avec cette dernière puissance en une alliance défensive et offensive. Le grand vizir penchait pour la guerre avec l'Autriche, et aurait voulu dénoncer le traité de Belgrade, conclu avec cette puissance, aussitôt que le terme de vingt-sept ans fut écoulé. Dans cette intention, Raghib décida la question des lieux saints dans l'intérêt des Grecs, contre les catholiques, représentés par l'Autriche. Mustapha, au contraire, en voulait surtout à la Russie. Mais, de 1757 à 1763, année de la mort de Raghib, le sultan était trop occupé des affaires intérieures de l'empire pour songer

Digitized by Google

sérieusement à la guerre. Une disette ayant ravagé Constantinople et les villes environnantes, Mustapha, selon les conseils de son vizir, reprit, en 1759, un vieux projet, discuté déjà par Pline le jeune, de relier Nicomédie à la mer Noire par le lac *Sabandja* (le *Sophon* des anciens) et par le fleuve *Sakaria* (le *Sangarius* des anciens). Après avoir fait traduire en turc les lettres de Pline qui s'y rapportent, et appelé à sa cour le fameux baron de Tott, gendre de l'ambassadeur français, M. de Vergennes, le sultan fit attaquer le canal par un bon ingénieur, le renégat grec Ahmed de Crète, aidé d'hydrographes et d'ingénieurs européens. Mais les habitants des environs de Nicomédie ayant été incommodés par quelques inondations passagères, le sultan donna contre-ordre.

Après avoir facilement réprimé des troubles à Belgrade, Mustapha vit son autorité méconnue à Bagdad, où le gouverneur Ahmed-Pacha enfreignit ouvertement les ordres de la Porte et poussa l'insolence jusqu'à envoyer à Constantinople la tête du kapondji-bachi, chargé par le grand-seigneur de lui notifier sa destitution. Le sultan essuya la même résistance de la part d'Alí-Pacha, successeur d'Ahmed. Il termina plus avantageusement l'affaire des caravanes des pèlerins, en excitant les diverses tribus arabes, les Sakkars, les Honaize, etc., les unes contre les autres, et les dominant ainsi toutes. Il rétablit de même son autorité à La Mecque, en y instituant un nouveau chérif. Les cités de Saïda, d'Alep et de Damas ayant été à moitié renversées par un tremblement de terre, Mustapha les fit reconstruire, en même temps qu'il y fonda de nouvelles mosquées, médresseh (universités) et bibliothèques. Parmi les villes dotées par lui de semblables institutions figurent aussi celles d'Amasie (dans le Pont), et d'Akhiska ou d'Akhalzik (aujourd'hui soumise à la Russie). En outre, il restaura l'aqueduc qui porte les eaux de Yambo à La Mecque. Raghib-Pacha étant mort en 1763, sans avoir pu faire aboutir son projet d'alliance avec la Prusse, Mustapha III, privé dès lors d'un guide éclairé, fut assez malheureux dans le choix de ses nouveaux fonctionnaires. Il eut d'abord pour grand vizir, pendant six mois, Hamza Hamid, qui ne fit, selon l'expression de M. de Hammer, rien de bon ni de mauvais; la même chose pouvait se dire du capitan-pacha, Koutchouk Mohammed, appelé, à cause de sa complète nullité, *Sinek* ou *la Mouche* : le grand-seigneur leur donna pour successeur Bahir Mustapha-Pacha. Celui-ci, après avoir fait exécuter un certain nombre de pachas rebelles, subit à son tour le dernier supplice, le 25 avril 1765. Pendant cette époque critique, l'Impératrice Catherine II de Russie avait fait monter sur le trône de Pologne son amant Stanislas-Auguste Poniatowski, en 1764. Le sultan Mustapha, d'après les conseils de la France et de la Prusse, se montra hostile au nouveau roi; il allait même déclarer la guerre à la czarine. Mais il fut détourné de cette résolution par les membres du divan et par l'ambassadeur français, qui ne croyaient pas que l'armée ottomane fût en état d'entrer en campagne. Les janissaires et les spahis, amollis par l'oisiveté et le luxe, n'avaient plus l'ancienne ardeur guerrière; Ali-Bey, chef mamlouk, s'emparait de l'Égypte et la dérobait à la domination du grand-seigneur, et les Wahabites menaçaient La Mecque. Dans ces pénibles conjonctures, le sultan, obligé de céder à l'avis pacifique de ses conseillers, se contenta de l'assurance que lui donna Catherine de retirer ses troupes de la Pologne et de respecter les libertés de ce royaume. Le brave khan de Crimée, Krim Ghéraï, qui, poussé par son bouillant courage, voulait, malgré la décision du divan, commencer les hostilités, fut destitué et exilé. Néanmoins, le sultan Mustapha, qui avait consenti à regret à la déposition du khan, l'accueillit avec faveur à son passage à Constantinople; et aux nobles paroles de Krim Ghéraï, qui cherchait à lui communiquer son énergie, il répondit par des plaintes sur la mollesse et la corruption de tout ce qui l'entourait, et sur le peu de bonne volonté qu'il trouvait dans les grands de l'empire. Cependant la czarine s'était emparée peu à peu de tous les droits constitutionnels de la Pologne, où, contre sa promesse formelle, elle entretenait toujours des troupes, le sultan fut, en 1768, sollicité par les membres de la confédération de Bar à intervenir. Mais, quoiqu'il vît avec peine la conduite des Russes, il ne voulait pas déclarer la guerre tant qu'ils respecteraient le territoire ottoman. Il se borna à prendre des mesures de précaution, envoyant un corps de six mille janissaires à Choczym, et autant à Bender et Oczakow. Il résista même aux instances des confédérés de Bar, qui suppliaient le sultan de les aider à repousser les Russes, et lui offraient, en retour de ce service, la possession de la Podolie. Mais un corps de cavaliers moscovites ayant pénétré, à la suite de quelques Polonais fugitifs, dans la ville turque de Balta, où ils massacrèrent sans distinction chrétiens et musulmans, le Grand Seigneur déclara la guerre à la czarine. Il rappela des exil Krim Ghéraï, en le réintégrant dans sa dignité, et en le chargeant d'ouvrir la campagne. A peine le khan se fut-il signalé, en janvier 1769, par sa rapide incursion sur le territoire russe, d'où, après la victoire de Khandépé, il ramena trente-cinq mille prisonniers à Bender, qu'il mourut subitement, empoisonné, dit-on, par le grand vizir Mohammed Émin-Pacha Yakhildjizadé. La czarine envoya de nouvelles troupes en Bessarabie, qui, sous leur général, le prince Gallitzin, investirent Choczym. Mais la garnison turque de cette ville fit une résistance si vigoureuse, que le général russe, désespérant de vaincre, rentra en Pologne, poursuivi par un corps de troupes ottomanes, qui, d'un autre côté, vinrent au secours de la place. Le sultan Mus-

Digitized by Google

tapha, auquel ce léger triomphe avait, un peu prématurément, fait décerner le surnom de *Ghazi* (vainqueur), lança de nouvelles troupes en avant. Cependant le grand vizir Mohammed Emin, ayant, par ses réquisitions, affamé la Moldavie, ce qui excita des murmures dans le camp et fit naître l'indiscipline, aggrava encore la position de ses troupes par la lenteur avec laquelle il conduisit ses opérations. Les manœuvres des Russes furent si rapides, que ni la vigueur de Potocki, chef des confédérés polonais, ni l'ardeur du khan de Crimée ne prévalurent contre elles. Mohammed Émin-Pacha paya de sa tête son inhabileté. Le nouveau grand vizir, Moldovandji Ali-Pacha, attaqua impétueusement le camp retranché de Galitzin; il était sur le point d'écraser les Russes, quand une crue subite du Dniester isola ses divers corps d'armée sur les deux rives du fleuve. Anéantis en détail, les Turcs fuient vers le Danube, tandis que les Russes, après avoir pris Choczym, inondent la Moldavie et la Valachie. Ainsi se termina la campagne de 1769. Mustapha III, dont la capitale avait été éprouvée par un incendie à Péra, n'eut plus le temps de s'occuper ni des affaires de la Géorgie, que les Russes commençaient à disputer aux Turcs et aux Persans, ni des affaires de Syrie, où Dhaher se rendit indépendant à Saint-Jean-d'Acre, ni de l'Égypte, ni de l'Arabie. Il apaisa les révoltés des Grecs de Khors et des Latins de Chypre, par des concessions faites dans l'intérêt de leurs cultes respectifs.

L'impératrice Catherine, selon les conseils de Munnich, ayant résolu de soulever les divers peuples chrétiens soumis aux Ottomans, fit partir de la Néva, en septembre 1769, une escadre de sept vaisseaux de ligne et d'une dizaine de frégates. A la nouvelle de cet armement naval, dont aucune puissance ne connaissait la destination, le sultan, dont toute l'attention se portait vers le Danube, se contenta de renforcer les places de guerre qui bordent ce fleuve et d'envoyer quarante mille hommes pour protéger, en cas d'attaques, les forteresses de Bender et d'Oczakow. Après avoir fait soulever les Monténégrins, les Albanais, les Épirotes et les Thessaliens, l'amiral russe atteignit Spiridow en novembre 1769, le golfe de Coron, dans le Péloponnèse, où, malgré les menées de Papas-Oglou, aventurier renégat, et de Benaki, primat de Calamata, les Russes ne purent prendre possession que de Misitra, de Calamata et de Navarin. Après un léger avantage remporté sur un détachement de la flotte ottomane dans le port de Napoli di Romania, par l'amiral anglais Elphinstone, les Turcs reprirent bientôt toute la Morée, où ils égorgèrent sans distinction Moréotes et Russes. Mais, dans la nuit du 6 au 7 juillet 1770, le capitan-pacha, atteint par l'escadre russe dans le canal de Khio, dut accepter un nouveau combat. Les deux vaisseaux amiraux, russe et turc, ayant sauté en l'air à la fois, Djafer-Bey, qui commandait une partie de la flotte ottomane, gagna la petite baie de Tchesmé, et y fut suivi par le reste de l'escadre, malgré les représentations d'Haçan-Bey, convaincu de tout le danger de se serrer dans un espace si étroit. Les Russes ne tardèrent pas à profiter de cette faute : des brûlots, lancés pendant l'obscurité, mirent le feu aux vaisseaux entassés dans le port de Tchesmé, où toute la flotte ottomane fut anéantie : les secousses causées par l'explosion des navires qui sautaient, et les boulets que lançaient les canons atteints par les flammes, renversèrent les édifices et les fortifications de Tchesmé. Cet épouvantable fracas fut entendu, assure-t-on, jusqu'à Athènes, éloignée de cinquante lieues du théâtre de la catastrophe. Un seul vaisseau ottoman, échappé aux flammes, tomba au pouvoir des Russes. Le sultan ayant fait fortifier à la hâte, par le baron de Tott, le détroit des Dardanelles, l'amiral anglais, qui n'était pas secondé par les Russes, dut renoncer à l'espoir de prendre Constantinople. Après avoir pénétré jusque sous les batteries des châteaux, il rejoignit l'escadre russe et se rendit avec elle devant l'île de Lemnos, dont le siége fut entrepris. Ce siége durait depuis trois mois, et on espérait affamer la forteresse, lorsque l'intrépide Haçan-Bey, appelé le *Crocodile de la mer des batailles*, part des Dardanelles avec quinze cents hommes, débarque sur la plage de Lemnos, et afin que ses soldats ne cherchent plus leur salut que dans la victoire, il repousse au large les bateaux qui les ont apportés. Il surprend les assiégeants qui, saisis d'effroi, ne songent qu'à fuir, gagnent leurs vaisseaux et appareillent en toute hâte. Après ce hardi coup de main, Haçan-Bey, ravitaille la place, et revient en triomphe aux Dardanelles. Le sultan Mustapha, qui récompensa par la dignité de capitan-pacha l'auteur de cette action, reprit courage, malgré les revers qui avaient accablé son armée de terre dans le courant de cette année. Car les généraux russes Romanzoff et Panin, après avoir vaincu le nouveau grand vizir Khalil, soutenu par les Tartares de Crimée, près de Kakoul, où cinquante mille morts musulmans couvrirent le champ de bataille, avaient rapidement occupé les forteresses de Bender, d'Akerman et d'Ismail. Dans ces circonstances critiques, aggravées par la reddition d'Azoff, par l'insurrection de Géorgie, par les velléités d'indépendance des gouverneurs de Palestine, d'Égypte et de Bagdad, le sultan Mustapha convoqua un divan; il y rendit compte de sa position et des offres amicales que lui faisaient, en qualité de médiatrices, les cours de Vienne et de Berlin. Le conseil tout entier ayant opiné pour la paix, le sultan, pour rendre les négociations plus fructueuses, continua les préparatifs de guerre. Ce fut alors que Mustapha III inaugura le premier, en Turquie, le système des armées européennes, en chargeant le baron de Tott de l'organisation des artilleurs, des bombardiers et des pontonniers. Le

Digitized by Google

sultan vit ses efforts couronnés de succès dans la campagne de 1771, où le nouveau grand vizir, Silihdar Mohammed-Pacha, tenait les Russes en échec sur les bords du Danube, tandis que d'autres généraux firent échouer leurs tentatives sur la Géorgie et sur Trébizonde. Mais pendant ce temps toute la Crimée avait été occupée par le général russe Dolgorouki, auquel cette conquête valut le surnom de *Krimski*. L'Autriche et la Prusse, auxquelles Mustapha venait de proposer le démembrement de la Pologne, poussant à la paix, le Grand Seigneur conclut avec les Russes, à Giourgewo, le 10 juin 1772, un armistice qui fut prolongé le 9 novembre de la même année. Un congrès, ouvert à Fokchany, et dont les derniers pourparlers eurent lieu à Boukarest, n'ayant amené aucun résultat, Mustapha III, qui trouva exagérées les demandes russes, recommença la guerre. Fort de l'assistance de l'Autriche, avec laquelle il avait conclu un traité de subsides, le 6 juillet 1771, le sultan vit, dans cette campagne de 1773, la victoire revenir à ses drapeaux. Après avoir battu les Russes à Routchouk et à Karasou, Ali-bey les força à lever les siéges de Silistrie et de Varna. Le général Romanzoff ayant dû rentrer en Valachie, les Ottomans reprirent à leur tour l'offensive. Le capitan-pacha Haçan, vainqueur de Lemnos, qui n'avait plus de flotte à commander, et dont la bouillante valeur ne pouvait souffrir l'inaction, se mit à la tête d'un corps de sipahis, avec lequel il repoussa les Russes au delà du Danube, s'empara de leur artillerie et de leurs munitions, et termina la campagne par un brillant fait d'armes, près de Kaïnardjé.

C'est au milieu de ces triomphes, qui consolaient les derniers instants du sultan Mustapha, que ce prince mourut, le 21 janvier 1774. Avant d'expirer, il exposa à son frère et successeur Abdul Hamid la situation critique de l'État, en l'engageant, au moment des nouvelles victoires remportées par les Ottomans, à conclure la paix aux conditions les plus avantageuses possibles. Mustapha III, dont la figure, d'une pâleur effrayante, avait gardé la trace des criminelles tentatives auxquelles il avait été en butte, conserva de ces pénibles souvenirs de jeunesse une teinte de mélancolie. En même temps qu'il avait l'âme d'une trempe peu commune, il était porté à la réflexion et aimait le travail. Son étude de prédilection fut la médecine; et on prétend que ses connaissances dans cet art avaient préservé sa vie de l'effet des poisons (1). Comme tous les princes orientaux, il avait un goût marqué pour l'astrologie, et demanda, dit on, à Frédéric II de Prusse de lui envoyer des maîtres en cette science. Mais il ne négligeait pas pour cela les sciences sérieuses; il fit traduire *Le Prince* de Machiavel, ainsi que l'*Anti-Machiavel* du roi de Prusse. Il fonda à Constantinople trois ou quatre académies, dont une porte son nom, tandis que la principale des trois autres est appelée par le peuple *Laleli-Medresseh* (medresseh des tulipes). Il construisit dans la même ville des lazarets, des aqueducs, des bibliothèques, dont la plus importante est une dépendance de la mosquée du sultan Mahomet Ier. Nous avons parlé de semblables fondations faites à Amasie, à Akhaïzik, à Damas, etc.

Dans son zèle infatigable, Mustapha voulait tout connaître par lui-même et travaillait sans cesse pour suppléer à l'incapacité de ses ministres; mais si l'on excepte Raghib-Pacha, le grand vizir, et Haçan, le dernier capitan-pacha, ce sultan fut mal secondé par ses agents. Ajoutons encore que la mort subite de son frère Bajazet, en 1771, a fait planer sur lui des soupçons d'empoisonnement. Le règne de Mustapha III fut une période de splendeur pour la littérature turque (1).

Ch. Rumelin.

(1) Non-seulement il fit traduire les *Aphorismes de Boerhave* par Soubhi et Herbert, mais il accorda toute sa confiance surtout à des médecins européens, jusqu'à en faire des agents politiques. Ainsi les docteurs Mano et Caro avaient dû lui ménager les bonnes grâces de la cour de Naples, tandis que le médecin allemand Ghobis lui servait d'intermédiaire près des cours de Vienne et de Berlin.

(1) A côté d'un certain nombre de bons poëtes, on remarque surtout des biographes et des traducteurs des chefs-d'œuvre de la littérature étrangère. A leur tête se trouve le grand vizir Raghib-Pacha, qui a traduit en turc l'*Histoire universelle* de Mirkhond et l'Histoire des Tartares par le ministre moghol Abdurrizak. Outre une anthologie de poëtes arabes, intitulée *Le Nacire*, Raghib a donné un divan ou recueil de poésies turques, puis des panégyriques, et surtout des rapports diplomatiques et historiques sur les événements de son temps. Kazmizade traduisit l'*Histoire des Moghols* par Wassaf, apprêté par M. de Hammer le Bossnie persan, tandis que les Prolegomènes et Histoires du célèbre Ibn-Khaldoun, si importantes pour l'Afrique du nord, trouvèrent de nombreux interprètes dans la personne d'Aboubekr le Persan, du vizir Abdoullah Narzi, et de Pirizade. Le grand ouvrage bibliographique et encyclopédique de Hadji Khalfa fut, sous Mustapha III, continué par El Hadj Ibrahim Hanif Effendi. On publia alors les biographies des poëtes, des moufti, vizirs, capitans-pachas, chanteurs et calligraphes. On donna des descriptions des villes de La Mecque, de Médine, Damas, Jérusalem, etc. Une histoire littéraire complète des Arabes, Persans et Turcs fut rédigée par Eschref Abderrahman-Effendi. Sous le nom de *Kulliat*, on fit une collection des œuvres des polygraphes.

MUSTAPHA IV, sultan ottoman, né à Constantinople, en 1779, mort le 15 novembre 1808, dans la même ville. Fils aîné d'Abdoul-Hamid, il avait été élevé dans le sérail, jusqu'au moment où il fut appelé à succéder à son cousin Sélim III, le 29 mai 1807. A peine sur le trône, Mustapha s'empressa de supprimer les *nizam-djédids*, ou nouvelles troupes organisées à l'européenne, et de rétablir les yamaks et les ja-

Digitized by Google

nissaires. Mais comme il n'en maintint pas moins les taxes établies pour l'entretien des nizam-djédids, le peuple ne gagna aucune diminution d'impôts. Dans son zèle malhabile, Mustapha alla jusqu'à détruire l'imprimerie de Scutari. Puis il recommença la guerre avec la Russie. Après avoir balancé les revers que les Russes lui avaient fait essuyer sur terre, notamment en Valachie par la victoire qu'il avait remportée sur eux à Ténédos, il obtint, le 24 août, un armistice qui lui laissa la main libre contre les Serbes révoltés. Il fut plus heureux contre les Anglais, qui, battus en Égypte par Méhémet Ali, alors kaimakam (*voy.* Méhémet Ali), échouèrent encore dans leurs négociations diplomatiques à Constantinople, par suite de l'influence toute-puissante alors de la France (*voy.* Sebastiani).

Dans les parties éloignées de l'empire, Mustapha ne fut pas aussi heureux. Les pachas de Bagdad, de Damas, de Tripoli se rendirent presque indépendants, en même temps que les Wahabites continuaient leurs progrès sur la frontière de la Syrie et du côté de l'Euphrate. Mais ce fut à Constantinople même que le Grand Seigneur vit son autorité presque annulée par les hommes qui l'avaient porté au trône. Après l'assassinat du grand vizir, de l'aga des janissaires, puis du kaimakam et du moufti, qui avaient été successivement à la tête des affaires, Mustapha dut laisser toute l'influence à Kabaktchi Oghlou, commandant des forts du Bosphore et chef des yamaks. Pendant ce temps, le sultan était circonvenu, sans s'en douter, par les menées du fameux pacha de Rouchtchouk Mustapha Bairakdar (*voy.* Bairakdar), qui s'était entendu avec tous les amis du sultan déposé. Après le meurtre de Kabaktchi Oghlou, le sultan Mustapha dut céder aux demandes de Bairakdar, qui, avec une armée de seize mille hommes, s'était avancé jusque sous les murs de Constantinople. Mustapha licencia les yamaks, destitua le moufti et tous les ministres opposés à Bairakdar, et confisqua leurs biens. Mais le 28 juillet 1808, le sultan, qui croyait avoir satisfait l'ambitieux pacha, fut surpris de nouveau par Bairakdar, qui avait cette fois forcé l'entrée de Constantinople et envahi le sérail lui-même. Ayant demandé qu'on lui délivrât Sélim III, le sultan Mustapha lui fit dire d'attendre un instant, et donna immédiatement l'ordre d'étrangler son malheureux cousin. Puis il fit jeter aux conjurés le cadavre défiguré de Sélim. Pleins de fureur, les soldats s'élancent, conduits par Bairakdar; le sultan Mustapha est arrêté et conduit à l'instant dans l'appartement où sa victime venait d'expirer. Quatre mois après, le 14 novembre 1808, éclata une révolte des janissaires contre le nouveau sultan Mahmoud II: révolte qui occasionna la mort de Mustapha IV.

Il y a sur cette mort deux versions différentes. D'après les uns, au moment où les janissaires marchèrent sur le sérail, pour délivrer le sultan captif, Bairakdar, après un combat opiniâtre, accablé par ses adversaires, qui, au milieu de vociférations, le sommaient de leur livrer Mustapha, leur jeta le corps sanglant de ce prince, et ce ne fut qu'après cet assassinat que le nouveau grand vizir se fit sauter en l'air. D'après une autre version, plus accréditée, ce fut lors des cris de mort lancés contre Mahmoud II, que le nouveau sultan (qui la veille, avait noblement résisté aux instances et ses ministres lui conseillant de faire périr son frère), céda enfin, à regret, à la nécessité de pourvoir à sa propre sûreté. L'ordre fatal lui fut arraché, et Mustapha IV livré aux bourreaux. Sa mort n'excita, du reste, aucun regret, et parut juste, même aux yeux de ses partisans, car son caractère, changeant et cruel à la fois, n'avait inspiré à son peuple ni affection ni estime.

Ch. R.

Aasim-Effendi, *Annales Ottomanes.* — Saïd-Effendi, *Histoire du dix-huitième siècle jusqu'à la mort de Mustapha IV.* — Comte Raczynski, *Voyage pittoresque de Constantinople.* — Comte Andréossy, *Constantinople, le Bosphore de Thrace*, etc. — *Mémoires de Pertusier.* — Wittmann, *Reisen in die Europaisches Turkey, Kleinasien*, etc. — Martens, *Recueil des Traités.* — Félix Mengin, *Histoire de l'Égypte sous Méhemet Ali.* — Alfred Kremer, *Geschichte von Mittelsyrien.* — Jouannin, la *Turquie* (dans l'*Univers pittoresque*).

MUSTAPHA MOUKHLISSI, prince et littérateur ottoman, né à Constantinople, en 1520, mort le 22 septembre 1553, à Erekli (Héraclée dans l'Asie Mineure). Fils aîné de Soliman II, et d'une esclave, nommée Bosphorone, il était l'héritier présomptif de l'empire. Mais la sultane Khasseki Kourrem, plus connue sous le nom de *Roxelane* (la Russe), voulant préparer la voie du trône à un de ses fils, Mustapha, qui possédait l'affection du peuple et celle des soldats, se vit en butte à l'espionnage et à la calomnie. La guerre ayant éclaté entre la Perse et la Turquie, le prince, alors gouverneur d'Amasie, fut chargé par son père d'assister le grand vizir Roustem-Pacha, qui était chargé du commandement en chef. Ce dernier, favori de Roxelane, se servit d'un eunuque, nommé Chamsi-Pacha Kisilahmedlu, ancien précepteur de Mustapha, mais vendu à la sultane, pour suggérer à Soliman que le prince montrait des dispositions à la révolte et écoutait avec complaisance les propos séditieux des janissaires. Le Grand Seigneur, devenu jaloux et ombrageux avec l'âge, se rendit à Scutari, le 28 août 1553, après s'être fait donner par le moufti un fetva de mort contre Mustapha, accusé d'intelligence avec le sofi de Perse. Le prince accourut en toute hâte, au-devant de son père, sans se douter de rien. En entrant sous la tente impériale, il fut reçu par sept muets, armés du fatal cordon. Mustapha expire, en appelant vainement son père, qui, caché derrière un rideau de soie, assistait à cette horrible scène. Sous le pseudonyme de *Monkhlissi* (ou *le Sincère*), le prince a laissé quelques poésies,

Digitized by Google

trois divans, ou *Collections de ghazèles*; un *Commentaire sur les traditions de Boukhari* (le chéik le plus vénéré du temps d'Amurath II); — un *Commentaire du Koran d'après l'édition de Khasi-Khan*; — un *Traité sur les Énigmes d'Aliker et de Mir-Houcéin*; — des ouvrages grammaticaux, intitulés *Misbah*, *Felwih* et *Minvah*. La fin tragique de Mustapha, qui amena la destitution du grand vizir Roustem-Pacha, a fait le sujet de beaucoup d'élégies, surtout de celle de *Yahiah*, principal poëte turc de cette époque. En France, Belin a donné au théâtre, en 1705, *Mustapha et Zéangir*, titre sous lequel Chamfort a également composé une tragédie, en 1777. En 1785 le même sujet a été traité par de Maisonneuve, sous le titre de *Roxelane et Mustapha*. Ch. R.

Hammer, *Histoire de l'Empire Ottoman*. — Hammer, *Histoire de la Poesie turque* (en allemand). — Zinkeisen, *Histoire des Ottomans* (en allemand). — Hippel. Lucas, *Histoire du Théâtre français*.

MUSTAPHA BOEREKLUDJÉ, sectaire et prétendant ottoman, né sur le mont Stylarius, près du golfe de Smyrne, vers 1390, mort en 1417, à Éphèse. De basse extraction, il s'attacha au célèbre moufti Bedreddin de Simald, qui à l'avénement de Mohammed Ier avait été relégué à Nicée. Plein d'exaltation et de fanatisme, Mustapha Boerekludjé se constitua le chef politique de cette fameuse conspiration des derviches, qui est bien le fait le plus extraordinaire des annales ottomanes. Ayant pris les titres de *dédé-sultan* ou pape-sultan, il se mit à prêcher une nouvelle doctrine religieuse, qui était basée sur la possession en commun de tous les biens, à l'exception des femmes. Plus empressé de propager sa doctrine parmi les chrétiens que parmi les musulmans, Mustapha envoya à Chio des missionnaires chargés de faire des prosélytes parmi les magistrats, les prêtres séculiers et les anachorètes grecs. Un de ces émissaires, la tête nue et les pieds entourés d'un morceau de drap, se présenta chez un anachorète grec : « Je suis anachorète, comme toi, lui dit-il; j'adore le même Dieu que toi, et je viens te voir pendant la nuit, en marchant à pied sec sur la mer ». Mustapha se rapprocha des chrétiens sous plus d'un rapport. Il réforma la manière de vivre et l'habillement de ses sectaires d'après les habitudes de l'occident, et abolit diverses ordonnances des sultans ottomans. Justement alarmé de ces hardiesses, Mohammed Ier envoya contre les sectaires d'abord un rénégat serbe, Sisman, gouverneur de Saroukhan, puis, à la mort de celui-ci, tué dans un combat contre les rebelles, son successeur Ali Bey. Mais Mustapha, qui, après avoir fortifié tous les défiles des environs, avait fait du mont Stylarius le siége central et la forteresse inexpugnable de sa domination, défit aussi ce second adversaire, qui put à peine se sauver à Magnésie. Serré enfin de près par le prince Amurath, fils aîné de Mohammed Ier, et par le grand vizir Bayessid-Pacha qui avaient forcé les défilés, Mustapha fut vaincu dans une bataille décisive, où il avait lutté avec un courage digne d'un meilleur sort, près de Bara-Tournou. Il fut fait prisonnier et conduit à Éphèse. Après avoir subi les plus affreuses tortures, il fut cloué sur une longue planche, les bras et les jambes écartées, et, ainsi attaché sur un chameau, promené dans toute la ville. Mais il résista jusqu'à la mort à toutes les tentatives de le faire rentrer dans l'islamisme. Il en fut de même de la plupart de ses sectaires, qui se précipitèrent au-devant des poignards, en s'écriant : Dédé-sultan, reçois-nous dans ton royaume. Non-seulement parmi les musulmans, mais aussi chez beaucoup de chrétiens se propagea la croyance que Mustapha n'était pas mort, et qu'il vivait retiré à Samos ou à Chios, pour recommencer la vie ascétique. Mais les deux autres chefs de la secte, Bedreddin et le juif Torlak Kemal, ayant été pris et pendus en Macédoine deux ans après, cet illuminisme finit par se calmer. Ch. R.

Seadeddin, Solakzade, Neschri, *Historiens ottomans*. — Ducas, Phrantzes. — Neschri, *Histoire de l'Empire Ottoman*.

MUSTAPHA LALA-PACHA, vizir ottoman, né près de Constantinople, vers 1535, mort le 7 août 1580, près de Tiflis en Géorgie. Il était d'abord précepteur des princes impériaux Bayessid (ou Bajazet) et Sélim, et ce fut lui qui, entretenant leur jalousie mutuelle, provoqua la guerre entre eux. Lorsque Sélim, sur l'ordre de son père Soliman II, combattit Bajazet, sous les murs d'Iconium, en 1557, Mustapha Lala, qui avait pris le parti du premier, le voyant sur le point de s'enfuir, le ramena par son propre exemple au milieu de la mêlée. En 1566, lors de l'avénement de son protecteur, sous le nom de Sélim II, il fut nommé grand maître de la cour. Chargé, en 1569, de réduire le Yémen, de concert avec Ouzdémir Oghlou, il fut destitué, à cause du peu de succès qu'il avait obtenu dans cette entreprise. Devenu séraskier en 1570, Mustapha Lala fut, avec le capitan-pacha Piali, mis à la tête de l'expédition contre l'île de Chypre. D'abord clément envers les défenseurs du fort de Leftari, près d'Amatonte, qui s'était rendu le premier, le séraskier exerça dans la suite de cette campagne les cruautés les plus horribles envers les malheureux Cypriotes. Après avoir pris la capitale, Nicosie, le 9 septembre, il la livra pendant huit jours à toutes les horreurs du meurtre et du pillage, en même temps qu'il envoya la tête coupée de Dandolo, commandant de Nicosie, au gouverneur de Famagouste, en lui prédisant le même sort. Cette dernière ville, ayant été prise après un siége de onze mois, le 1er août 1571, Mustapha Lala accorda aux défenseurs les conditions les plus honorables, mais se vengea sur le commandant Bragadino. Il lui fit d'abord couper le nez et les oreilles, puis hisser sur une vergue, d'où on le plongea à plusieurs

Digitized by Google

reprises dans la mer; enfin, après l'avoir écorché vif, le séraskier envoya à Constantinople sa peau remplie de foin. Le 15 septembre 1571, il quitta l'île chargé des malédictions non-seulement des vaincus, mais aussi de celles des janissaires, privés de leur part de butin. Relégué dans un sandjakat éloigné, il fut rappelé par Amurath III, successeur de Sélim. Nommé général en chef, Mustapha fut mis à la tête de l'expédition contre les Persans en 1578. Après deux victoires, il s'empara, de juillet en septembre, de toute la Géorgie et de Chirvan, et reconstruisit la forteresse de Kars. Mais ayant failli de perdre la ville de Tiflis, à cause de son inaction à Erzeroum, il se vit échapper le grand-vizirat, auquel il aspirait depuis longtemps. Il s'empoisonna de honte et de douleur, selon les uns, tandis que, selon d'autres, il mourut de maladie, à Constantinople.

Ch. R.

Osman-Effendi, *Biographie des Vizirs.* — Wakhtang, *Histoire de Géorgie.* — Hammer, *Histoire de l'Empire Ottoman.*

MUSTAPHA-KIRLOW, grand vizir ottoman, natif de Bosnie, mort, vers 1540, à Constantinople. Né de parents chrétiens, il fut pris par les Turcs et élevé dans le sérail. En 1521 il fut nommé séraskier, et prit le 29 août 1521, après un blocus d'un mois, et après plus de vingt assauts, le boulevard de Hongrie, Belgrade, qui avait résisté à tous les efforts précédents des Ottomans. Le sultan Soliman lui donna sa sœur en mariage, et le mit à la tête de l'armée qui devait assiéger Rhodes, le 18 juin 1522. On connaît la résistance héroïque du grand maître Jean Villiers de l'Ile Adam, qui ne se rendit que le 21 décembre 1522. Mais en parlant de la disgrâce de Mustapha Kirlou, qui, malheureux dans les premiers assauts, aurait été attaché à un poteau pour être percé de flèches, les auteurs de la tradition ordinaire l'ont confondu avec le capitan-pacha, Yailak Mustapha, autre beau-frère de Soliman, et qui en effet ne fut sauvé de la mort que par la princesse sa femme. Quant à Moustapha-Kirlou, il fut, le 24 octobre 1522, envoyé comme gouverneur en Égypte, où il châtia deux rebelles, Djanim et Inal. Après cette nouvelle preuve de sa valeur, le beau-frère de Soliman fut rappelé à Constantinople, à la prière de sa femme, qui se plaignit auprès de son frère d'être toujours privée de son mari. Il faut relever ici une autre erreur de certains historiens, qui attribuent à Mustapha-Kirlou une révolte contre Soliman, suivie de sa mort violente par ordre du sultan. Mustapha rentra dans la vie privée à Constantinople, où il mourut. Ch. R.

Osman-Effendi et Djabiid Ahmed-Bey, *Biographie des Vizirs.* — Hammer, *Histoire des Ottomans.*

MUSTAPHA (*Jean-Armand*), voyageur mahométan, né vers la fin du seizième siècle, en Turquie, mort vers 1660, près de Paris. Après avoir voyagé en Grèce, en Asie Mineure, en Perse et en Égypte, il vint en France, où il embrassa la religion chrétienne, et où, comme interprète, il rendit au cardinal Richelieu de grands services, qui ne restèrent pas sans récompense. Ensuite il accompagna le commandeur de Razilly dans deux voyages sur la côte occidentale du Maroc. Il en écrivit la relation sous le titre : *Voyages d'Afrique, où sont contenues les navigations des Français, entreprises en* 1629 *et* 1630 *ès côtes des royaumes de Fez et de Maroc; le traité de paix fait avec les habitants de Salé et la délivrance de plusieurs esclaves français, ensemble la description des susdits royaumes, villes, coutumes, religions, mœurs et commodités de ceux du pays;* Paris, 1632, in-12. Pour la rédaction de ce récit, Mustapha s'est servi de l'ouvrage de Léon l'Africain, qu'il a complété, il est vrai, sur beaucoup de points. Ch. R.

Graberg de Hemsoe, *Das Kaiserthum Marocco.* — Ritter, *L'Afrique.* — *La France littéraire.* — [Sprengel], *Geschichte der Reisen in Africa.* — *Introduction aux Voyages de Denham. Clapperton*, etc.

MUSTAPHA BEN-ISMAÏL, chef arabe, puis général au service de la France, né vers 1769, à El-Amriyah, auprès du Rio-Salado, sur la route d'Oran à Tlemsen, tué le 23 mai 1843, à El-Biada, près de Kerroucha. Comme les musulmans ne connaissent presque jamais l'époque de leur naissance, on a toujours ignoré son âge exact. Certains biographes ont rempli les premières années de sa vie de ces merveilleux détails que l'imagination orientale accumule sans effort dans ses contes ravissants; mais ce serait avoir une foi trop candide que de les reproduire. Du temps des Turcs, Mustapha était agha des Douayers et des Smalas, deux tribus arabes du *Marhzen*, ou de l'autorité, nom que l'on donnait alors aux milices indigènes qui servaient d'auxiliaires. Immédiatement après la prise d'Alger, le 5 juillet 1830, l'armée française s'était présentée devant Oran, et le bey Hassan, qui gouvernait alors cette ville, paraissait disposé à la rendre, lorsque la nouvelle de la révolution de Juillet décida le maréchal de Bourmont à rappeler nos troupes, qui se retirèrent en effet, ne laissant d'autre souvenir de leur courte apparition que la démolition de toutes les embrasures de la batterie de mer du fort *Mers-el-Kébir* (le grand port). Le bey compromis, puis abandonné, se trouva en guerre avec les gens de l'extérieur, qui lui reprochèrent d'avoir traité avec les chrétiens. On pilla ses maisons de campagne, on enleva ses bestiaux, son blé, et il se vit fort embarrassé de nourrir la garnison turque. Dans cette conjoncture, il eut l'adresse d'attirer dans Oran Mustapha ben-Ismaïl, et une fois en possession de cet ôtage important, il parvint à persuader aux autres chefs que les Français ne devaient plus revenir. Les hostilités cessèrent, et Oran put être approvisionné. Lorsque, peu de mois après, cette ville eut ouvert ses portes aux Français, et que le bey Hassan se fut retiré volontairement, le général Clausel, gouverneur d'Alger, eut la pensée

Digitized by Google

de le remplacer par Mustapha ben-Ismaïl. Mais ce dernier ne répondit pas aux avances qu'on lui fit à ce sujet, non qu'il éprouvât de l'éloignement pour les Français, mais parce qu'il avait alors l'espoir de se créer une position indépendante. Ce qui prouve ce fait, c'est qu'il refusa presque en même temps des offres analogues qui lui furent adressées par Muley Abd el Rahhman, empereur de Maroc. Ce prince avait donné à Muley Ali, son neveu, le commandement de Tlemsen et des tribus de cet arrondissement qui étaient venues réclamer sa protection et se ranger sous son obéissance. Muley Ali fit de si rapides progrès dans la province de l'ouest, que le bey Hassan se trouva bientôt réduit à la ville d'Oran. Presque tous les chefs de tribu l'abandonnèrent; Mustapha ben-Ismaïl fut du petit nombre de ceux qui n'imitèrent pas cet exemple; et malgré les ordres qu'il reçut du neveu de l'empereur, il refusa d'aller à Tlemsen recevoir son investiture des mains de ce prince, allégnant que la puissance du bey continuait à subsister, et qu'il ne devait obéir qu'à lui. Pour punir la résistance de Mustapha ben-Ismaïl, Muley Ali fit dévaster ses propriétés aux environs d'Oran par ses partisans, qui osèrent même se présenter jusqu'aux portes de la ville. Il paraît que Mustapha, voyant que toute la population se rangeait du côté de l'usurpateur, se décida à suivre l'exemple général. C'est du moins ce qui résulte d'une lettre écrite par le bey Hassan à M. Deval, autrefois chargé du consulat général de France à Alger: « Quant aux aghas qui étaient de notre parti dans cette résidence, dit le bey, tels que Mustapha ben-Ismaïl, el Hadji, el Mensserli et ses cousins, ils ont épousé la cause de Muley Ali, et sont allés le rejoindre. » Muley Ali, redoutant l'influence de Mustapha, le retint prisonnier; il ne fut relâché que lorsque la France eut obtenu que l'empereur du Maroc ne s'occuperait plus des affaires de la régence. Rendu à la liberté, Mustapha nous fit ensuite la guerre, tantôt pour son compte, tantôt avec Abd el Kader, quoiqu'il n'aimât pas ce jeune chef et que la seule crainte de passer pour mauvais musulman l'empêchât d'abord de le combattre. Mais après la signature du traité Desmichels en 1834, Mustapha se mit en révolte ouverte contre l'émir. Celui-ci, tranquille du côté des Français, par la paix qui venait d'être conclue, songea à détruire tout ce qui pouvait faire opposition à son grand projet de constituer une puissance arabe qui dominât sur toute l'Algérie. Les Douayers et les Smalas attirèrent d'abord son attention, et au commencement d'avril 1834 il quitta Mascara pour aller les combattre. Son armée, qui était considérable et presque entièrement composée de cavaliers, battit ces deux tribus, malgré les efforts de Mustapha. Confiant dans sa victoire, l'émir se mit en marche sur Tlemsen, et campa, sans aucune précaution, sur la lisière de la forêt de Zetoul. Vers minuit (12 avril), Mustapha, que sa défaite n'avait pas abattu, rassembla le plus de monde qu'il put, vint tomber sur l'armée victorieuse et la mit en pleine déroute, en dépit du courage héroïque que l'émir déploya en cette circonstance. En vain Abd el Kader essaya de rallier ses troupes, les Beni-Hamer l'abandonnèrent; en vain le peu de cavaliers restés fidèles, voyant le danger qu'il courait, lui criaient de se retirer. Mais il les traita de lâches, continua cette lutte inégale, et eut son cheval tué sous lui en combattant El-Ghomari, chéik du désert d'Angad, qui, expiant plus tard l'honneur d'avoir lutté corps à corps avec l'émir, fut pendu quelque temps après à un canon des remparts de Mascara. Cependant Mustapha ben-Ismaïl ne put profiter de sa victoire, parce que, contre son attente, le général Desmichels, non content de désapprouver sa conduite, le menaça, dit-on, de l'attaquer lui-même s'il ne s'arrangeait avec l'émir. Mustapha n'était point assez fort pour lutter contre Abd el Kader soutenu par les chrétiens. Il fut donc obligé de rendre son butin et de payer une forte somme. Malgré cette soumission, l'émir se fit beaucoup prier pour lui pardonner, et lorsqu'il se décida, il eut soin d'appuyer avec affectation sur l'excès de sa clémence envers un si grand coupable.

Mustapha eut le bon esprit d'apprécier cette réconciliation à sa juste valeur, et il mit entre lui et la clémence d'Abd el Kader les murailles du Méchouar. Retiré auprès des Turcs et des Couloughs qui défendaient cette citadelle de Tlemsen, il y fut tenu bloqué par Ben-Nouna, kaïd de cette ville pour Abd el Kader, jusqu'à l'arrivée des Français, le 13 janvier 1836, tout en ayant à soutenir des escarmouches continuelles contre les hadar (maures citadins au centre des partisans de l'émir) qui rôdaient dans les environs de la ville. Ce jour-là, dans la matinée, le maréchal Clausel fit une halte à Ouzida. On apprit que Mustapha ben-Ismaïl, sorti de la ville pour venir au-devant du général en chef, à qui il avait écrit pour annoncer l'évacuation et le pillage de la ville par Abd el Kader et ses partisans, dans la journée du 10 de ce mois, se dirigeait sur le corps du général Perregaux, qui se trouvait vers la gauche; car l'armée marchait alors en deux colonnes. Le maréchal expédia vers lui quelques éclaireurs, qui guidèrent la marche du vieil agha. « J'ai perdu il y a quelques jours, dit-il, en abordant le maréchal, soixante de nos plus braves enfants; mais la joie que me cause votre rencontre me fait oublier tous mes malheurs passés. Depuis six ans j'ai reçu plus de cent lettres de généraux, je n'ai pas osé me fier à eux; mais votre réputation et votre conduite en Afrique m'inspirent tant de confiance, que je viens me remettre entre vos mains. »

Pendant le séjour de l'armée française à Tlemsen (du 13 janvier au 7 février 1836) plusieurs courses furent faites dans les environs de

Digitized by Google

la ville avec l'intention d'éloigner entièrement les forces d'Abd el Kader. Les combats d'Ouchbah et d'Ybdar donnèrent en partie ce résultat, en obligeant l'émir à aller se réfugier chez les kabaïles de la Tafna, et en réduisant son armée à un petit nombre d'hommes de la tribu des Beni-Hamer. Mustapha dans ces deux rencontres combattit pour la première fois aux côtés des Français, et montra dès lors cette brillante valeur, cette remarquable intelligence de la guerre qui lui méritèrent l'estime de l'armée et de ses chefs. Mais ce fut surtout à l'affaire qui eut lieu le 26 janvier, auprès du confluent de l'Isser et de la Tafna, que Mustapha ben-Ismaïl fit connaître tout ce que l'on pouvait attendre de lui. A la tête des Arabes auxiliaires et des Coulouglis, il prit sur lui l'initiative de l'attaque du camp d'Abd el Kader, força ce dernier à descendre dans la plaine de Remcha, où il devait rencontrer nos autres troupes, et le plaça ainsi entre deux feux, sur un terrain coupé par deux rivières à berges escarpées, où son infanterie, ne pouvant combattre avec avantage, fut sabrée et culbutée.

Pendant la remarquable expédition que le général Perregaux fit au retour de Tlemsen, dans l'est de la province d'Oran, et jusque sur les bords du Chélif, Mustapha nous fut encore de la plus grande utilité par sa profonde connaissance du pays, par son influence sur les indigènes et par sa valeur sur le champ de bataille. Le combat de Dar-el-Atchen (15 avril 1836) est sans contredit celui où Mustapha montra avec plus d'avantage les qualités que nous avons signalées en lui. Le 25 du même mois, à la reconnaissance de Sidi-Yaqoub, qui se termina par une retraite glorieuse mais sanglante devant un ennemi dont le nombre était quintuple du nôtre, Mustapha se conduisit encore avec sa valeur et son intelligence accoutumées, et à la tête de ses Douayers il repoussa plus d'une fois l'infanterie et la cavalerie d'Abd el Kader, que leur supériorité numérique rendait plus audacieuses que de coutume. Aussi le roi Louis-Philippe le nomma, le 30 avril, officier de la Légion d'Honneur.

Au combat de la Sikka (6 juillet 1836), nous retrouvons Mustapha ben-Ismaïl attaquant d'abord la cavalerie de Ben-Nouna, puis l'infanterie du centre d'Abd el Kader. Il y reçut à la main droite une blessure grave qui ne lui fit pas cependant abandonner le champ de bataille, et prit part depuis à toutes les affaires livrées dans la province d'Oran pour réparer les revers de la Macta et de la Tafna. Le grade de maréchal de camp fut sa récompense, le 29 juillet 1837. L'année suivante, assigné comme témoin dans le procès intenté au général de Brossard, Mustapha vint en France. L'éclat que son nom avait déjà répandu et cette étrangeté mêlée de gloire qui chez un peuple blasé semble avoir seule le privilége de ranimer la curiosité avaient déjà fixé les regards sur lui. Appelé à Paris et reçu par Louis-Philippe, qui lui serra familièrement la main, le vieux guerrier arabe demeura émerveillé des prodiges de notre civilisation; aussi à son passage à Alger pour retourner dans son camp, quelqu'un lui ayant demandé comment il avait trouvé la France. « Je ne comprends pas, répondit-il, que les habitants d'un si beau pays viennent se battre pour nos misérables terres d'Afrique. »

En 1841, Mustapha se distingua dans l'expédition dirigée contre Tekedempt et Mascara; puis, de concert avec le colonel Tempoure, il entama et réussit à mener à bonne fin des négociations avec le célèbre marabout Mohammed Oulid Sidi-Chigr, qu'il associa à sa politique contre Ab el Kader, ce qui amena la soumission des tribus voisines de Tlemsen. Sa conduite dans cette glorieuse campagne lui mérita, le 5 février 1842, la croix de commandeur de la Légion d'Honneur. Ce fut sa dernière récompense. Après avoir aidé le général de Lamoricière à soumettre la grande tribu des Flittas, Mustapha ramenait à Oran ses cavaliers chargés d'un butin immense, résultat de razzias nombreuses exercées sur tout ce qui restait de tribus rebelles. Le duc d'Aumale, par un habile coup de main, venait d'enlever à Raz el Aïn M'ta Taguin la smahla d'Abd el Kader (16 mai 1843), et les Arabes compagnons de l'émir avaient fui dans toutes les directions. Ce fut alors qu'arrivé dans un petit bois, à El-Biada, près de Kerroucha, entre l'Oued-Relouk et Zamoura, Mustapha, qui chevauchait à l'arrière-garde de son marhzen, fut atteint en pleine poitrine d'une balle partie de derrière les broussailles qui bordaient un étroit passage. Le courageux vieillard, au bruit de cette décharge, avait armé ses pistolets, et deux des brigands qui venaient de l'assassiner étaient déjà tombés sous ses coups, lorsque son cheval épouvanté se cabra et le jeta mourant sur la terre. Saisis d'une terreur panique, et croyant leur chef mort, les cinq ou six cents cavaliers de Mustapha se débandèrent, et l'abandonnèrent au yatagan de quelques Arabes, qui, suivant leur coutume, lui tranchèrent la tête.

Ce fut ainsi que périt un des plus fidèles alliés de la France sur la terre d'Afrique. Habitué à passer sa vie sous la tente ou à cheval, faisant la guerre depuis cinquante-cinq ans, Mustapha ben-Ismaïl avait acquis une grande expérience des affaires de sa nation. Doué d'un coup d'œil d'aigle, d'une activité prodigieuse et d'une force morale et physique étonnante, il était le guerrier le plus redoutable de ces peuplades belliqueuses. Aussi exerçait-il sur elles une immense influence, et si son noble caractère n'eût pas été empreint d'une extrême loyauté, qui lui interdisait les moyens devant lesquels son rival ne recula jamais, peut-être eût-il balancé la puissance d'Abd el Kader, son ennemi per-

Digitized by Google

sonnel. C'est à cette haine que les Français devaient de compter Mustapha dans leurs rangs. Tout le monde sait à l'armée les services qu'il rendit. Suivi de ses cavaliers, dont rien n'arrêtait la bravoure, ce chef éclairait sans cesse notre marche; continuellement aux trousses de l'ennemi, il prévenait nos généraux de ses moindres mouvements. Ceux qui ont fait les expéditions de la province d'Oran se rappelleront longtemps la figure patriarcale de ce guerrier, qui dans un âge où l'homme ne cherche que le repos avait conservé toute la vigueur de la jeunesse unie au flegme du vieillard. Leur imagination leur rappellera bien des fois ses drapeaux verts et blancs flottant derrière lui et qui déployés majestueusement sur les hauteurs, en avant des colonnes, semblaient autant de phares dirigeant la marche des Français.

H. FISQUET (de Montpellier).

Berbrugger. *Algérie historique, pittoresque et monumentale.* — Pellissier, *Annales algériennes.* — *Oran sous le commandement du lieutenant général Desmichels.* — Fisquet, *Biographie de l'armée d'Afrique.* — *Moniteur algérien.*

MUSTOXIDIS (*André*), philologue et historien grec, né à Corfou (Iles Ioniennes), en 1785, mort le 17 juillet 1860. Il fit ses études en Italie, et fut reçu docteur à l'université de Padoue. L'ancienne littérature grecque et l'histoire de sa ville natale l'occupèrent principalement. Les diverses notices *pour servir à l'histoire de Corcyre depuis les temps héroïques jusqu'au douzième siècle*, qu'il publia en italien, lui valurent d'être nommé historiographe de Corcyre. Tant que son pays resta sous la domination française, il résida habituellement en Italie. Il donna à Milan en 1811 le 1er volume d'une grande monographie intitulée *Illustrazione Corcyrese;* le 2e volume parut en 1817, et le 3e, particulièrement destiné aux monnaies de Corcyre, en 1819. Mustoxidis publia le discours d'Isocrate, Περὶ τῆς ἀντιδόσεως, avec d'importantes additions inédites; Milan, 1812, in-8°, et fit paraître avec Demetrius Schinas un *Recueil des fragments inédits des auteurs grecs*, d'après les manuscrits de la bibliothèque Ambrosienne; Venise, 1816-1817. Au milieu de ses travaux d'érudit, il n'oubliait pas les intérêts de la Grèce opprimée par les Turcs. Son *Exposé des faits qui ont précédé et suivi la cession de Parga*, Paris, 1819, irrita le haut commissaire britannique dans la république des Sept-Iles, lord Thomas Maitland, qui lui retira le titre d'historiographe de Corcyre, en 1820. Sous l'administration de Capo-d'Istria en Grèce, il fut nommé directeur de l'instruction publique. Il se démit de cette place à la mort de Capo-d'Istria, et se retira à Corfou, où il continua de s'occuper de ses études de prédilection. Outre les ouvrages déjà cités, on a de Mustoxidis beaucoup de mémoires intéressants dans divers recueils périodiques, l'*Hermès* de Vienne, l'Ἑλληνομνήμων, *La Pandore* d'Athènes. L. J.

Nécrologie dans *La Pandore* (1860). — *Jarbuch zum Conversations-Lexicon* (1861).

MUSURUS (*Marc*), célèbre humaniste grec, né vers 1470, à Retimo, dans l'île de Candie, mort en 1517, à Rome. Fils d'un riche commerçant, il vint de bonne heure en Italie; il suivit les leçons de Jean Lascaris, qu'il égala bientôt dans la connaissance des langues et des littératures de l'antiquité. En 1503 il fut appelé à enseigner à Padoue le grec. En 1509 il se rendit à Venise, et il y donna avec beaucoup de succès des leçons publiques de langue grecque. Admis dans la savante académie, qui se réunissait chez Alde Manuce, il contribua plus que tout autre à donner aux éditions grecques sorties des presses de ce célèbre imprimeur leur grande correction. Musurus alla ensuite reprendre possession de sa chaire à Padoue. En 1516 il fut appelé à Rome par Léon X, qui le nomma à l'archevêché de Malvasia. Il mourut peu de temps après, d'hydropisie, et non, comme le prétend Paul Jove, du chagrin de ne pas avoir été promu cardinal. Voici le jugement que porte sur lui Érasme, qui l'avait connu personnellement : « *Latinæ linguæ usque ad miraculum doctus quod vix ulli Græco contigit, præter Th. Gazam et Jo. Lascarem; deinde totius philosophiæ non tantum studiosissimus, vir summis rebus natus, si licuisset superesse.* » Musurus n'a laissé que quelques *Épigrammes grecques*, insérées dans le *Dictionarium græcum;* Venise, 1497, dans l'édition de Musée donnée à Venise, 1517, et dans les *Symmicta* de Marguinio, ainsi qu'un *Encomium Platonis* en grec, en tête de son édition de Platon, et réimprimé avec une version latine et des notes; Amsterdam, 1676, in-4°, Cambridge, 1797, et à la suite de l'*Apologie des accents grecs* de Foster. Il a fait paraître la première édition d'Aristophane, Venise, 1498; de l'*Etymologicon magnum*, Caliergi, 1499; des *Œuvres* de Platon, Venise, 1513; du *Lexicon* d'Hésychius, ibid., 1514; d'Athénée, ibid., 1514; d'Oppien, Florence, 1515; il a placé en tête de cette dernière édition une préface reproduite dans les *Annales des Aldes* de Renouard, qui contiennent plusieurs renseignements sur Musurus. Une lettre italienne de ce dernier se trouve dans la *Raccolta* de Pino; plusieurs autres lettres en grec sont dans la possession de M. Firmin Didot. O.

P. Jove, *Elogia.* — Boerner, *De Doctis Græcis.* — Papadopoli, *Hist. Gymnasii Patavini.* — Facciolati, *Fasti.* — Bayle, *Dictionnaire.* — Tiraboschi, *Storia della Letter. Italiana.*

* **MUSURUS** (*Constantin*), diplomate ottoman, de la famille du précédent, naquit à Constantinople, le 18 février 1807. Son père, Paul Musurus, natif de Retimo en Crète, descendait d'une des anciennes familles patriciennes qui, vers le milieu du dixième siècle, furent envoyées de Constantinople pour s'établir en Crète et se partager le pays, que Nicéphore Phocas venait de conquérir sur les Sarrasins. M. Musurus reçut à

Digitized by Google

Constantinople, ainsi que ses deux frères, une éducation des plus soignées; il suivit dès son enfance son penchant pour la littérature classique de la Grèce et de Rome; il étudia également les sciences et plusieurs langues européennes. En 1832 il fut nommé secrétaire du prince de Samos, Étienne Vogoridès; et c'est en cette qualité qu'il accompagna, en 1833, les trois commissaires des ambassades de France, d'Angleterre et de Russie, envoyés à Samos pour exhorter les Samiens à faire leur soumission à la Sublime Porte. Les Samiens ayant rejeté les conseils des commissaires, la Sublime Porte envoya en 1834 une flottille chargée du blocus de l'île; et M. Musurus se rendit en même temps à Samos avec la flottille, en qualité cette fois de commissaire politique du gouvernement ottoman, et aussi comme délégué du prince et comme gouverneur de Samos. Il entreprit alors la pacification de l'île, et réussit à en obtenir la soumission par la persuasion seule, et sans l'emploi d'aucun moyen coercitif. Avec le concours d'une assemblée générale constituante, il organisa l'administration intérieure du pays sur des bases constitutionnelles très-libérales. Il gouverna ainsi Samos pendant quatre ans à la satisfaction des Samiens, dont les sentiments de reconnaissance furent constatés par les adresses des assemblées générales annuelles; et au moment où M. Musurus quitta l'île ces mêmes sentiments lui furent de nouveau témoignés par les adresses du sénat et de toutes les municipalités de la principauté. De retour à Constantinople, il épousa, en 1839, la princesse Anne, seconde fille du prince Vogoridès. Les services qu'il avait rendus au gouvernement ottoman lui méritèrent d'être envoyé l'année suivante à Athènes avec le rang de ministre; et peu après il reçut pour les mêmes fonctions le titre d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. Il resta à Athènes jusqu'en 1848. Cette longue mission était, à cette époque surtout, une des plus difficiles pour un diplomate ottoman; elle fut signalée notamment par une interruption des relations diplomatiques entre les deux cours, par le triomphe de la politique ottomane et par une tentative d'assassinat dirigée contre M. Musurus. Ces nouveaux services déterminèrent la Sublime Porte à confier à M. Musurus un poste plus élevé; et vers la fin de 1848 il fut rappelé d'Athènes pour aller représenter la Turquie près de la cour d'Autriche en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. La question délicate des réfugiés hongrois qu'il eut à traiter à cette époque fut pour lui l'occasion d'un nouveau succès. La fermeté dont il fit preuve en cette occasion lui mérita d'être envoyé à Londres; et après avoir, au commencement de 1851, rempli la mission de féliciter de la part du sultan le roi Victor-Emmanuel sur son avénement au trône, il se rendit en Angleterre avec le titre d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, et fut en 1856 élevé à la dignité d'ambassadeur près la même cour.

Pendant le cours de ces dernières fonctions, qu'il exerce encore aujourd'hui, la guerre d'Orient et d'autres événements de haute importance ont mis M. Musurus à même de rendre de nouveaux services à son gouvernement, qui lui en a témoigné sa satisfaction par les nombreuses marques de distinction dont ce diplomate a été l'objet dans un poste si important.

Doc. part.

MUSZKA (*Nicolas*), historien hongrois, né le 28 octobre 1713, à Schellitz (comté de Meytra), mort vers 1780, à Neusol. Admis en 1730 chez les Jésuites, il enseigna la rhétorique, la philosophie et la théologie à Vienne, devint provincial de son ordre et fut attaché en 1776 à l'évêché de Neusol en qualité de grand prévôt. On a de lui : *Vitæ palatinorum sub regibus Hungariæ*; 2e édit., Tyrnau, 1752, in-fol.; — *De Legibus, seu peccatis et peccatorum pœna*; Vienne, 1759, in-4°; — plusieurs *traités* de théologie et de morale. P. L—y.

Rotermund, *Suppl. à Jöcher.*

MUTEL DE BOUCHEVILLE (*Jacques-François*), littérateur français, né le 25 mars 1730, à Bernay, où il est mort, le 4 février 1814. Il fut avant la révolution conseiller à la chambre des comptes de Rouen, et devint ensuite maire de sa ville natale, fonctions qu'il exerça pendant plusieurs années. Il avait du goût pour les lettres, comme le témoignent les poèmes de : *L'Éducation* (Bernay, 1807-1809, 2 vol. in-8°, et 1812, in-8°) et de l'*Éloge de l'Agriculture* (1808, in-8°); à la suite du premier on trouve encore une tragédie, diverses pièces de vers, la traduction de quatre livres de *L'Énéide*, etc. On a aussi de lui un discours en prose, qui remporta en 1783 le prix à l'académie de l'Immaculée Conception, sur ce sujet : *Combien il est intéressant pour la gloire et le bonheur des Français de conserver le caractère national* (Lisieux, 1784, in-8°), et des poésies insérées dans l'*Almanach des Muses*. P. L.

Biogr. nouv. des Contemp.

MUTI (*Gianmaria*), auteur religieux italien, né vers 1650, à Venise. Il appartenait à l'ordre de Saint-Dominique. Parmi les nombreux ouvrages qu'il a laissés, on remarque : *Aborti d'ingegno*; Venise, 1674, in-12; — *Le Isole fortunate della religione*; ibid., 1679, in-8°; — *La Magia de' Caratteri*; ibid., 1682, in-12; — *La sacra Lega*; ibid., 1688, in-4°; — *L'Accademia sacro-politica*; Milan, 1695, in-4°; — *La Penna volante*; Venise, 1702-1703, 2 vol. in-8°; — *La Penna politica* et *La Penna critica* (1707 et 1716); — *Le Gemme del Vaticano, panegirici sacri*; ibid., 1705, in-12, etc. Muti vivait encore en 1716. P.

Échard, *Bibl. Prædicatorum*, II, 793.

MUTILUS (*C. Papius*), un des principaux généraux samnites dans la guerre sociale ou

Digitized by Google

marsique (90-89 avant J.-C.). A la tête de la grande armée samnite, il envahit la Campanie, et occupa les principales villes de cette province ; mais il fut repoussé avec une perte de six mille hommes dans une attaque contre le camp du consul Sex. César, en 90. L'année suivante, chargé de tenir tête à Sylla, qui avait envahi le Samnium, il essuya une défaite complète, reçut une grave blessure et s'enfuit avec peu de monde à Æsernia. Depuis ce moment il disparaît de l'histoire. Son nom est écrit diversement *Mutilus*, *Mutilius*, *Motilus*, et *Motulus*; mais la première forme est la plus correcte. Appien rapporte qu'un Statius, ancien chef des Samnites, périt dans les proscriptions du second triumvirat en 43. Ce Statius, après avoir combattu contre les Romains, avait été admis dans le sénat à cause de sa réputation, de sa fortune et de sa noble naissance. A l'âge de quatre-vingts ans, il fut inscrit sur la liste fatale, à cause de sa fortune. Comme on ne connaît pas de chef samnite du nom de *Statius*, Wesseling avait proposé de lire *Papius* dans le texte d'Appien, correction ingénieuse spécialement admise par les éditeurs. Cependant elle n'est point fondée. On lit dans l'*Epitome* de Tite Live au sujet des proscriptions de Sylla : « Un autre proscrit, nommé Mutilus, se présente secrètement et la tête voilée derrière la demeure de sa femme, Bastia. Elle le repousse parce que, dit-elle, Mutilus est proscrit. Alors le malheureux se tue, et arrose de son sang la porte de la maison de sa femme. » La grande place donnée à ce proscrit dans le récit de Tite Live semblait prouver que ce Mutilus était un personnage important, et, selon toute probabilité, le chef samnite Papius Mutilus. Cette probabilité admise par M. Mérimée est devenue une certitude depuis que l'on a retrouvé des *fragments* de l'historien Licinianus qui donnent les deux noms du proscrit et ajoutent quelques traits nouveaux au récit de Tite Live. L. J.

Appien, *Bel. Civ.*, I, 40, 42, 50; IV, 25. — Orose, V, 18. — Velleius Paterculus, II, 16. — Diodore de Sicile, XXXVII, *Ecl.*, L — Tite Live, *Epitome*, 89. — Licinianus, *Annalium quæ supersunt*; Berlin, 1857, in-4°. — Prosper Mérimée, *Histoire de la guerre sociale*.

MUTIN (*Jean*), littérateur français, né vers 1765, en Bourgogne, mort le 16 mai 1837. Il venait d'entrer dans les ordres lorsque la révolution eut lieu, et comme il refusa de prêter le serment exigé des ecclésiastiques, il fut forcé de s'expatrier. Rentré à Paris après le 18 brumaire, il travailla à la rédaction de plusieurs journaux, entre autres à celle du *Journal des Débats*, dont il resta jusqu'en 1816 un des principaux collaborateurs. Vers cette époque, il fut employé dans les bureaux du ministère de l'intérieur à l'examen des écrits politiques. On a de lui, en société avec Salgues et Jondot, un cours d'études sur les principes de l'ordre social, intitulé : *La Philosophie rendue à ses vrais principes* (Paris, 1801, 2 vol. in-8°) et une *Histoire de la Philosophie moderne*, restée manuscrite. P. L.

Journal des Débats, mai 1837.

MUTINA (*Tommaso*). *Voy.* MODENA.

MUTIS (*Joze-Celestino*), botaniste espagnol, né à Cadix, le 6 avril 1732, mort le 2 septembre 1808. D'une famille honorable, il étudia la théologie, puis la médecine à Séville. Dès 1757 il était chargé de remplir une chaire d'anatomie à Madrid. A cette époque il passa à la Nouvelle-Grenade, en qualité de médecin à la suite du gouverneur Pedro Messia de Lacerda. Feuillé, Plumier, Loefling l'avaient seuls précédé alors dans les observations qu'il multipliait. Il ne tarda pas à être le correspondant de Linné. Débarqué à Carthagène dès 1760, il alla explorer les sommités, pour ainsi dire inconnues, des Andes. Rien ne rebutait son zèle, et il se multiplait si bien, qu'on fit de lui un professeur de mathématiques. Il est vrai qu'à en croire le savant Caldas, il n'avait pas affaire à un auditoire bien exigeant. C'était surtout la petite ville de Nuestra-Senora-del-Rosario, qui était devenue le théâtre de ses enseignements. En 1772 Mutis entra dans les ordres. Voué par goût aux explorations scientifiques, il prit la résolution de ne plus quitter l'Amérique. Charles III néanmoins avait su l'apprécier, et dix ans plus tard il le nomma président de l'expédition qui était chargée de parcourir, au profit de la science, les belles régions que Humboldt et Bonpland n'avaient pas encore visitées. Ce fut alors que Mutis entreprit de donner la flore de Bogota, œuvre à laquelle il employa plus de quarante ans de sa laborieuse existence. Dès lors il prit la ville de Mariquita pour centre de ses opérations. Placée au milieu des Andes de Quindiú, non loin des rives de la Magdalena, il y avait peu de régions dans le Nouveau Monde qui présentassent des conditions plus favorables à ses études : cet avantage était immense; c'était en réalité le seul que lui offrît Mariquita. Il fallut qu'il formât lui-même tous ceux qui devaient l'aider dans ses travaux, jusqu'aux peintres et aux graveurs. Ces travaux préliminaires durèrent sept ans, et ils contribuèrent à la ruine de sa santé. En 1790 même, il se vit contraint de changer une résidence qui lui offrait si peu de secours et de se rendre dans la capitale. Dès 1772 Mutis avait reconnu l'existence du quina dans la montagne, et c'est son titre principal à la reconnaissance des savants; ne s'en tenant pas à ses travaux sur la botanique, il faisait de curieuses observations sur l'influence des rayons lunaires sur les êtres organisés, et il fonda un observatoire à Santa-Fé de Bogota, établissement qui n'a pas été sans influence sur le développement intellectuel du pays. Les instruments astronomiques que lui envoya, en 1802, le marquis de Sonora, l'ayant mis à même de pourvoir le nouvel observatoire de tout ce qui lui était nécessaire

Digitized by Google

pour la continuation de ses travaux, il l'amena bientôt à un remarquable degré de prospérité. Son ouvrage de prédilection était l'*Historia de los Arboles del Quina*, qui a été dépassée par le grand travail de Weddell en 1849. Mutis fut plus utile par les collections qu'il forma que par les ouvrages dont il s'était occupé avec tant d'ardeur, mais qu'il ne fut pas à même de publier. Il a laissé un herbier composé de plus de vingt mille plantes, cinq mille planches environ gravées sur cuivre et destinées à les faire connaître; puis une collection de phytologie, de conchyliologie, de minéraux et de peaux d'animaux, qui témoignent de sa prodigieuse activité; il faut y joindre une série de peintures à l'huile destinées à faire connaître la zoologie américaine.

F. Denis.

Caldas, *Semanario de la Nueva-Granada*. — Guibourg, *Histoire des Drogues*. — Weddell, *Monographie du Quinquina*. — Humboldt, *Voyage dans les Régions équinoxiales*.

MUTIUS (*C.*), architecte romain, qui est mentionné deux fois dans Vitruve, comme ayant déployé une science profonde dans la détermination des proportions du temple double de l'Honneur et de la Vertu et comme ayant fait de cet édifice un modèle du temple hexastyle péripère.

G. B.

Vitruve, *Præfat.*, l. VII, § 17, et l. III, c. II. — Sillig, *Catalogus artificum antiquitatis*. — Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn; supplément au Catalogue des artistes de l'antiquité*, p. 365.

MUTIUS (*Huldric*), savant suisse, né en 1496, à Stœcken en Thurgovie, mort en 1571. Il enseigna la logique et la morale à Bâle. On a de lui : *Libellus de studiorum suorum prœmio; — De Germanorum prima origine, moribus, institutis et rebus gestis*; Bâle, 1539, in-fol.; reproduit dans les *Scriptores* de Pistorius.

O.

Bayle, *Dict.*

MUTO (Il), *Voy.* Sarti (*Ercole*).

MUTSAERTS ou **MUDZAERTS** (*Denis*), historien belge, né à Tilburg, mort le 19 novembre 1635, à Anvers. D'abord attaché à un couvent de femmes de Breda, il devint chanoine régulier de l'abbaye de Tongres. Il appartenait à l'ordre des Prémontrés. Ses principaux ouvrages sont : *Historia ecclesiastica ab orbe condito*; Anvers, 1624, 2 vol. in-fol.; — *Historia Ecclesiæ Belgicæ*; ibid., 1624, 2 vol. in-fol.; — *Vita S. Norberti*; ibid., in-4°; — *Vitæ omnium sanctorum et sanctarum ordinis Præmonstratensis*.

K.

Foppens, *Bibl. Belgica*.

MUTTONI. *Voy.* Vecchia (*Pietro*).

MUY (*Louis-Nicolas-Victor* de Félix, comte du), maréchal de France, né en 1711, à Marseille, mort le 10 octobre 1775, à Paris. D'une famille originaire du Piémont, il était fils du sous-gouverneur du dauphin, père de Louis XVI. D'abord chevalier de Malte, il entra en 1726 dans la compagnie des gendarmes, et devint en 1731 mestre de camp de cavalerie. Après avoir fait ses premières armes en Allemagne, sous les maréchaux de Berwick et d'Asfeld, il servit en Westphalie (1741), puis en Bohême, assista au siége de Fribourg (1744), et combattit à Fontenoy en qualité de maréchal de camp. Il obtint en 1748 le brevet de lieutenant général, et se distingua aux journées d'Hastembeck, de Creveldt et de Minden. L'échec qu'il essuya, le 31 juillet 1760, dans les environs de Warbourg, après un combat acharné, ne diminua en rien l'estime que le roi avait conçue de son courage et de ses talents; il lui donna en 1764 le collier de ses ordres et après l'œil de Choiseul lui offrit même le ministère de la guerre (1771). Du Muy refusa ce poste, parce qu'il lui aurait fallu se prêter aux vues de certaines personnes dont il ne voulait pas être le complaisant. « Sire, écrivait-il à Louis XV, je n'ai jamais eu l'honneur de vivre dans la société particulière de Votre Majesté; par conséquent je n'ai jamais été dans le cas de me plier à beaucoup d'usages que je regarde comme des devoirs pour ceux qui la forment. A mon âge on ne change point sa manière de vivre. Mon caractère inflexible transformerait bientôt en blâme et en haine ce cri favorable du public dont V. M. a la bonté de s'apercevoir. On me ferait perdre ses bonnes grâces, et j'en serais inconsolable. Je la prie de choisir un sujet plus capable que moi. » L'invitation de Louis XVI fut plus efficace. Dès 1744 du Muy avait été placé comme menin auprès du dauphin, père de ce prince. Le dauphin le traita toujours en ami; ayant trouvé par hasard le livre de prières du comte, il y écrivit celle-ci : « Mon Dieu, protégez votre fidèle serviteur du Muy, afin que si vous m'obligez à porter le pesant fardeau de la couronne, il puisse me soutenir par ses vertus, ses conseils et ses exemples. » Louis XVI, désireux de se conformer aux dernières paroles de son père, s'empressa d'appeler du Muy au ministère de la guerre; ce dernier accepta (5 juin 1774) et fut élevé, le 24 mars 1775, à la dignité de maréchal de France. Il ne jouit pas longtemps de ces honneurs, et mourut dans la même année, par suite de l'opération de la pierre. Du Muy a laissé des mémoires manuscrits pleins d'excellentes vues sur différents objets de l'administration publique.

P. L.

Pinard, *Chronol. militaire*. — Beauvais, *Oraison funèbre du comte du Muy*; Paris, 1776, in-4° et in-12. — Le Tourneur, *Eloge hist. du maréchal du Muy*; Paris, 1778, in-8°. — Roubaud, *Eloge du maréchal du Muy*; Paris, 1778, in-8°. — Tressan (De), *Eloge du maréchal du Muy*; Nancy, 1778, in-8°. — Achard, *Dict. de Provence*.

MUY (*Jean-Baptiste-Louis-Philippe* de Félix-Saint-Maime, comte du), général et pair de France, neveu du précédent, né le 21 décembre 1755, à Ollières (Var), mort le 6 juin 1820, à Paris. D'abord connu sous le nom de comte de Saint-Maime, il entra en 1766 dans les chevau-légers, et devint en 1775 colonel du ré-

Digitized by Google

giment de Soissonnais-Infanterie. Il fit en Amérique les campagnes de 1780 à 1783, sous les ordres de Rochambeau; les services qu'il y rendit lui méritèrent la croix de Saint-Louis, une pension et le brevet de brigadier. A dater de 1784 il prit le titre de comte de Muy, vacant par l'extinction de la branche aînée de cette famille. Il venait d'être créé maréchal de camp (1788) lorsque la révolution éclata; il en adopta les principes avec franchise, et fut promu le 6 février 1792 au grade de lieutenant général. Peu de jours après, il eut le commandement de la septième division militaire. Envoyé en 1793 à l'armée des Alpes, il prit part au siége de Lyon, qu'il poussa activement en l'absence de Kellermann. Suspendu de ses fonctions comme suspect, il réclama auprès du comité de salut public, et parvint à se faire réintégrer. Il servait comme inspecteur général à l'armée de Sambre et Meuse lorsqu'à la suite de dénonciations calomnieuses il fut destitué par le Directoire et renvoyé devant un conseil de guerre, qui l'acquitta à l'unanimité (2 janvier 1797). L'année suivante il s'embarqua avec l'armée d'Orient, et participa aux campagnes d'Égypte et de Syrie. Employé à l'intérieur jusqu'en 1806, il fut à cette époque appelé au quartier général de l'empereur, et nommé gouverneur général de la Silésie. En 1808 il reçut le titre de baron de l'empire.

Après avoir commandé depuis 1809 les divisions militaires de Grenoble et de Marseille, ce général fut mis à la retraite sous la première restauration; il se rallia au gouvernement des Cent Jours et fut créé pair de France, le 17 août 1815. P. L.

Liévyns, Verdot et Bégat, *Fastes de la Legion d'Honneur*, III.

MUYART DE VOUGLANS (*Pierre-François*), criminaliste français, né à Moirans près de Saint-Claude (Franche-Comté), en 1723, mort à Paris, le 14 mars 1791. Appartenant à une famille de robe, il étudia le droit, et devint en 1741 avocat au parlement de Paris. En avril 1771 il fut appelé à siéger, comme conseiller, au parlement composé par le chancelier Maupeou. En 1774 il devint conseiller au grand conseil. On a de lui : *Institutes au droit criminel, ou principes généraux sur ces matières, avec un traité particulier des crimes;* Paris, 1757, in-4°, — *Instruction criminelle suivant les lois et ordonnances du royaume, pour faire suite aux* Institutes; Paris, 1762, in-4°; — *Réfutation des principes hazardés dans le* Traité des délits et des peines; Paris, 1767, in-8°; Utrecht, 1768, in-12; examen critique du célèbre ouvrage de Beccaria, réimprimé à la suite des *Lois criminelles;* on trouve joint à cet opuscule un mémoire sur les peines infamantes, dans lequel Muyart propose cependant diverses améliorations à cette partie de la législation; — *Motifs de ma foi en Jésus-Christ, ou points fondamentaux de la religion chrétienne, discutés suivant les principes de l'ordre judiciaire, par un magistrat;* Paris, 1776, in-12; — *Les Lois criminelles de la France dans leur ordre naturel;* Paris, 1780, in-fol., ouvrage savant, bien que médiocrement écrit, rempli de textes importants et de documents curieux, mais dont l'auteur ne montre ni élévation d'idées ni humanité. Il expose minutieusement les affreux détails de l'*écartellement*, du *feu vif* et de la *roue*. Il comprend dans le crime de lèse-majesté divine la *magie* et le *sortilége*, et même l'*hérésie*, l'*apostasie*, le *schisme*, et ce qu'il nomme le *tolérantisme*. Enfin, il cite l'odieux arrêt rendu par le parlement de Paris contre le chevalier de La Barre, « comme le meilleur modèle que l'on puisse proposer aux juges en cette matière »; — *Lettres sur le système de l'auteur de l'*Esprit des lois, *touchant la modération des peines;* Bruxelles (Paris), 1785, in-12. Muyart soutient que la rigueur des peines peut seule diminuer le nombre des crimes; — *Preuves de l'authenticité de nos Évangiles, contre les assertions de certains critiques modernes;* Liége et Paris, 1785, in-12, sans nom d'auteur. E. R.

Sabatier de Castres, *Les trois Siècles de la littérature française*. — Ch. Berriat-Saint-Prix, *Étude sur les principaux criminalistes depuis le seizième siècle*; Paris, 1855, in-8°. — Camus, *Bibliothèque choisie de livres de droit* — Barbier, *Dict. des ouvrages anonymes*.

MUYS (*Corneille*), en latin *Musius*, poëte latin, né le 11 juin 1503, à Delft, pendu le 10 décembre 1572, à Leyde. Son père était cordonnier. Après avoir fait de bonnes études à Louvain, il se livra à l'éducation, et accompagna de jeunes seigneurs à Paris et à Poitiers. De retour dans sa ville natale, il reçut la prêtrise, et exerça pendant trente-six ans les fonctions de supérieur du monastère de Sainte-Agathe. Dans ses moments de loisir, il cultivait les lettres, et il se faisait estimer par la douceur de son caractère et par sa charité envers les pauvres. Le prince d'Orange, Guillaume Ier, ayant établi en 1572 sa résidence au cloître de Sainte-Agathe, Muys chercha un asile plus sûr à Leyde; le comte de La Marck courut après lui, l'arrêta, et malgré les ordres formels du prince il l'abandonna sans pitié à ses féroces soldats. La Marck épuisa sur ce respectable vieillard tout ce que la rage peut inventer de plus atroce : on lui coupa le nez, les oreilles, les doigts des mains et des pieds, les parties génitales, et on finit par l'attacher à la potence. Son cadavre fut rapporté à Delft. On a de Muys : *Institutio fœminæ christianæ;* — *Imago patientiæ*, élégie; — *Libellus tumulorum D. Erasmi;* Louvain, 1536, in-4°; — *Odæ et Psalmi;* Poitiers, 1536, in-4°; — *De temporum fugacitate deque sacrorum poematum immortalitate;* ibid., 1536, in-4°; — *Solitudo, sive Vita solitaria laudata* (en vers rimés); *et alia poemata;* Anvers, 1566, in-4°; — un *Livre de prières;* Leyde, 1582, in-16; —

Digitized by Google

des pièces de vers dans le *Deliciæ poetarum Belgicorum*, t. III. K.

Guill. Estius, *Martyrum Gorcomiensium historia.* — *Acta Sanctorum*, 10 juillet. — Pierre Opmeer, *De martyribus Hollandiæ.* — Foppens, *Biblioth. Belgica.*

MUYS (*Wyer-Guillaume*), savant hollandais, né à Steenwyk (Over-Yssel), le 5 janvier 1682, mort à Franeker, le 19 avril 1744. Fils et frère de médecins distingués, il fut de bonne heure initié aux sciences. Il continua ses études à Kempen, à Vollenhove, à Leyde et se fit recevoir docteur en médecine à Utrecht (octobre 1701). Il exerça son art à Steenwyk, puis à Arnheim. En mars 1709, il fut appelé à Franeker, où il professa successivement les mathématiques, la médecine (4 novembre 1712), la chimie (1720) et la botanique (1726); cinq fois il fut élu recteur de l'académie de Franeker. Dès le mois de septembre 1709, la Société royale des Sciences de Berlin lui avait ouvert ses portes, et quelque temps après le prince d'Orange l'avait nommé membre de son conseil avec des appointements considérables. On a de Muys : *De Usu matheseos in perficiendo ingenio et judicio;* Franeker, 1711, in-fol.; — *Elementa physices, methodo mathematica demonstrata*, suivis de deux dissertations *De causa solidilatis corporum* et *De causa resistentiæ fluidorum;* Amsterdam, 1711, in-3° : l'auteur y suit les principes de Descartes. — *De usu theoriæ, atque rectam illam excolendi ratione*, etc.; Franeker, 1714, in-fol. Muys appuya sur l'importance des mathématiques pour faire un bon médecin; — *De salis ammoniaci præclaro ad febres intermittentes usu;* Franeker, 1716, in-4° : Muys y soutient que le sel ammoniac est un fébrifuge aussi efficace que le quinquina, dont il n'aurait pas les inconvénients; — *De Materia luminis;* Franeker, 1721-1722, in-4°; — *Investigatio fabricæ, quæ in partibus musculos componentibus exstat;* etc.; Leyde, 1745 et 1750, in-12; trad. en français. Cet ouvrage, dont on fait cas, a été trad. en hollandais; Amsterdam, 1747. L'auteur cherche « les fins que Dieu a eues en créant le monde », et prétend trouver dans la création un mal, qui est contraire à sa perfection, et qui n'est proprement ni physique ni moral; — *W. G. Muys Opuscula posthuma;* Leeuwarden, 1749, in-4°. L—Z—E.

Hermann Venema, *Oraison funèbre de W.-Guil. Muys*, en tête des *Opuscula posthuma.* — Vriemoet, *Athen. Fris.*, p. 754-757.

MUZIANO ou **MUZIANI** (*Girolamo*), dit *Girolamo Bressano* ou *Brescianino*, peintre de l'école romaine, né en 1528, au village d'Acquafredda, dans le territoire de Brescia, mort à Rome, en 1590. Il apprit d'abord le dessin à Brescia de Girolamo Romanino, perfectionna son coloris à Venise d'après les tableaux du Titien, et acheva de se former à Rome, où il vint se fixer jeune encore. Il se fit d'abord connaître par des paysages qui lui valurent le surnom du *Giovane de' paesi;* mais bientôt il produisit un de ses chefs-d'œuvre, la *Résurrection de Lazare*, qui de Saint-Louis-des-Français est passée au musée du Louvre. La correction et la hardiesse de dessin dont il fit preuve dans cette composition lui méritèrent la protection de Michel-Ange et par suite une série de travaux importants; aussi ses peintures dans les palais et les églises de Rome sont-elles presque innombrables. Nous citerons ici parmi les tableaux : au palais Doria, *Saint Jérôme;* au palais Alfieri, une *Cène;* au palais Colonna, deux *Saint François;* au palais Borghèse, et une *Descente de Croix;* au palais Mattei, un *Saint François;* au Vatican, une autre *Résurrection de Lazare*, placée autrefois à Sainte-Marie-Majeure, au-dessus du tombeau du peintre; à l'Ara-Cœli, *Saint Mathieu et saint Paul;* à Saint-Sylvestre, un *Saint Albert;* à la Madonna de' Monti, une *Nativité de Jésus-Christ;* à Saint-Urbain, une *Annonciation;* à Notre-Dame des Anges, *plusieurs saints anachorètes écoutant la parole de saint Jérôme*, dans un remarquable paysage, et *Jésus-Christ donnant les clefs à saint Pierre;* à Saint-Louis-des-Français, un *Saint Nicolas;* à la Chiesa-Nuova, une *Ascension;* à Sainte-Catherine, un *Christ mort;* et dans la sacristie de Saint-Pierre, une *Flagellation* et *Jésus-Christ donnant les clefs à saint Pierre.* Parmi les fresques : une *Fuite en Égypte* à Santa-Catarina-della-Ruota; au Vatican, une *Descente du Saint-Esprit.* A la villa d'Este, à Tivoli, sur l'autel de la chapelle, une autre fresque, bien conservée, est connue sous le nom de la *Madone du duc de Modène.* Dans la cathédrale d'Orvieto, Muziano a peint à fresque quelques *prophètes*, et à l'huile l'*Arrestation du Christ*, *Jésus-Christ devant Pilate*, *Le Couronnement d'épines* et *Le Christ au Calvaire*, compositions faciles et pleines d'expression. Dans la cathédrale de Foligno, il a exécuté à fresque les *Miracles de saint Félicien;* enfin, on voit encore de lui à la basilique de Lorette les trois tableaux de la chapelle de la Visitation.

Les ouvrages de Muziano sont assez rares hors des États pontificaux, et Brescia même n'en possède aucun. On ne peut en indiquer qu'un petit nombre dans les musées; tels qu'un *Saint François* à Bologne; à Dresde, un autre *Saint François*, peu authentique; au Louvre, outre la *Résurrection de Lazare*, une *Incrédulité de saint Thomas;* à Reims, un *Lavement de pieds;* à Nantes, enfin, un *Saint Jérôme*, qui paraît être une copie faite par Muziano d'après un tableau du Titien aujourd'hui au Louvre.

Doué d'une imagination vive et d'une grande habileté de main, Muziano brilla surtout par la correction et la force de son dessin, qui rappelle souvent la science anatomique de Michel-Ange, et il fut regardé comme l'un des plus fermes soutiens du bon goût; malheureusement ses contours sont souvent secs et durs, et son coloris est

Digitized by Google

parfois âpre et tirant sur le rouge, surtout dans ses fresques. Muziano contribua au perfectionnement de l'art de la mosaïque. Chargé par Grégoire XIII de donner les carfons de la voûte de la chapelle Grégorienne à Saint-Pierre, il exécuta, dit-on, lui-même, quelques têtes, et selon Baglione inventa l'art de travailler la mosaïque à l'huile. A la suite de cette entreprise, il fut nommé surintendant des travaux du Vatican, probablement surtout en ce qui se rapportait à la peinture. Il rendit aux arts un grand service en fondant l'Académie de Saint-Luc, à l'établissement de laquelle il employa une partie des richesses acquises par son talent. Il termina et publia les dessins de la colonne Trajane, commencés par Jules Romain. Il forma plusieurs élèves, dont les plus connus sont Gian-Paolo Torre, Giacomo Stella et surtout Cesare Nebbia. E. B—N.

Vasari, *Vite.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Baglioni, *Vite de' pittori.* — Rossi, *Memorie delle belle arti.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Pistolesi, *Descrizione di Roma.* — Missirini, *Storia dell' Academia di San-Luca.* — Orioff, *Histoire de la peinture en Italie.*

MUZIO ou **MUTIO** (*Girolamo* Nuzio, dit), littérateur italien, né le 12 mars 1496, à Padoue, mort en 1576, à Pareneta, entre Florence et Sienne. Sa famille était originaire d'Udine; mais son père, Cristoforo Nuzio, était natif de Guistinopoli ou Capo d'Istria, ce qui fit prendre à Girolamo le surnom de *Justinopolitanus.* Pour donner à son nom patronymique un parfum d'antiquité, il y changea une lettre et s'appela *Muzio* ou *Mutius.* Il fit ses études à l'université de Padoue, sous la direction de Rafaello Regio, de Battista Egnazio et de Vettor Fausto, maîtres renommés; il y reçut le diplôme de docteur en droit. Devenu à dix-neuf ans chef d'une famille nombreuse, il fut obligé de puiser dans ses talents les moyens de la soutenir et de rechercher la protection que les princes et les grands offraient alors aux lettrés. Après avoir passé quelque temps à la cour de l'empereur Maximilien Ier, il revint à Capo d'Istria (1519), et se lia d'amitié avec Marcantonio Amulio, qui fut cardinal par la suite. Toujours pressé du besoin d'argent, il mena une vie errante, allant d'une cour à l'autre, parcourant la Dalmatie et l'Allemagne, décoré à Rome du titre de chevalier par Léon X, visitant deux fois la France. Il s'arrêta assez longtemps à la cour du duc de Ferrare; il y connut la fameuse Tullie d'Aragon, qui lui inspira un de ces amours enthousiastes où « la vertu, dit-il, avait plus de part que la passion ». Puis il s'attacha au nonce Pier-Paolo Vergerio, qui l'amena à Rome (1532); en compagnie du marquis del Vasto, il se rendit en Piémont (1543) et en Allemagne (1545). En 1546 il devint un des familiers de don Ferrante Gonzaga, et fut chargé par ce prince de plusieurs missions politiques dans les États italiens. Vers 1567 Muzio, toujours pauvre, résolut de se consacrer au service de la religion : il quitta le service des ducs d'Urbin, et s'établit à Rome, où Pie V lui accorda une modique pension. A la mort du pape (1572), il perdit jusqu'à cette faible ressource. « Quelle disgrâce est la mienne! écrivait-il au duc de Savoie; en cinquante-quatre ans de servitude, je n'ai pu acquérir 54 liards (*quattrini*) de rente bien assise. » Quelques secours du cardinal Ferdinand de Médicis lui permirent d'achever en paix une vie aussi longue que tourmentée; il mourut près de Florence, dans une maison de campagne qui appartenait à Lodovico Capponi. Cet écrivain, dont la plume était féconde, a laissé des ouvrages dans les genres les plus opposés; il montra beaucoup de zèle contre les doctrines de Luther, et fut surnommé par ses contemporains *le Marteau des hérétiques.* Nous citerons de lui : *Egloghe, divise in VI libri;* Venise, 1550, in-8°; — *Delle Vergeriane lib. IV;* Venise, 1550, in-8° : dirigés contre Vergerio, qui avait quitté l'évêché d'Imola pour embrasser le protestantisme; — *Le mentite Ochiniane;* Venise, 1551, in-8° : contre le capucin apostat Ochino; — *Arte poetica;* Venise, 1551, in-8°; — *Lettere d'Hieronimo Mutio;* Venise, 1551, in-8°; 2e édit., plus ample; Florence, 1590, in-4°; — *Operette morali;* Venise, 1553, in-8°; — *Tre Testimoni fedeli, Basilio, Cipriano e Ireneo;* Pesaro, 1555, in-8°; — *Il Duello;* Venise, 1558, in-8°; trad. en français par Antoine Chappuis (Lyon, 1582, in-8°); — *La Faustina delle armi cavalleresche;* Venise, 1560, 1588, in-8° : traité fort rare, dont le duel est encore le sujet; — *Il Gentiluomo;* Venise, 1564, in-4°; — *Difesa della messa de' santi e del papato;* Pesaro, 1565, 1568, in-8°; — *Istoria sacra;* Venise, 1570, 2 tom. in-8°; — *Il coro pontificale, nel quale si leggono le vite di S. Gregorio papa e di 12 altri santi vescovi;* Venise, 1570, in-4°; — *Avvertimenti morali;* Venise, 1571, in-4°; — *Lettere cattoliche;* Venise, 1571, in-4°; — *Il Cavaliero;* Rome, 1575, in-4°; — *Battaglie in difesa dell' italiana lingua;* Venise, 1582, 1587, in-8°; — *La beata Virgine incoronata;* Milan, 1583, in-4°; — *Istoria de' fatti di Federigo di Montfeltro, duca d'Urbino;* Venise, 1605, in-4°; — des *remarques* sur les poésies de Pétrarque, dans les *Considerazioni* d'Alles. Tassoni *sopra Petrarca* (Modène, 1609, in-8°), et dans l'édition de ce poëte donnée en 1711 par Muratori, t. III. P.

Muzio, *Lettere.* — Apostolo Zeno, *Note al Fontanini* et *Lettere*, t. III. — Tiraboschi, *Storia della letteratura Ital.*, VII, Ire part.

MUZZARELLI (*Alfonso*), théologien italien, né le 2 août 1749, à Ferrare, mort le 25 mai 1813, à Paris. Issu de l'ancienne famille des comtes Muzzarelli, il entra en 1768 chez les Jésuites, qui le chargèrent d'enseigner la philosophie. Lorsque la société fut supprimée, il se retira dans le voisinage de Reggio, et s'y livra entièrement à l'étude de la théologie. De retour à Ferrare, il

Digitized by Google

fut pourvu d'un canonicat; puis, sur l'invitation du duc de Parme, il prit la direction du collége des Nobles. Appelé à Rome par Pie VII, il devint théologien de la pénitencerie et l'un des premiers membres de l'Académie catholique; le pape appréciait à un tel point ses lumières et ses services qu'il refusa, en 1804, afin de le garder auprès de lui, de le laisser rentrer dans la Compagnie de Jésus, qui venait d'être rétablie à Naples. En 1809 Muzzarelli fut expulsé de Rome et conduit à Paris, où il prit un logement chez les dames de Saint-Michel. Il a joui pendant sa vie d'une grande réputation de savoir en ce qui touche les matières de piété et de controverse; ses écrits sont très-nombreux, et plusieurs ont été souvent réimprimés et traduits à l'étranger. Nous citerons de lui : *Recherches sur les richesses du clergé;* Ferrare, 1776, in-8°; — *La Vocation de saint Louis de Gonzague*, poëme; Ferrare, 1789; — *Émile détrompé;* Sienne, 1783, 4 vol. in-8° : c'est une réfutation de l'*Émile* de Rousseau; — *Du bon usage de la logique en matière de religion;* Foligno, 1787, 3 vol. in-8°; 2e édit., 1789, 6 vol.; 3e édit., 1810, 10 vol. : c'est un recueil composé de trente-sept dissertations, dont la moitié à peu près a été mise en français; — *Le Mois de mai;* — *L'Année de Marie;* Foligno, 1791, 2 vol. in-12; — *J.-J. Rousseau accusateur des nouveaux philosophes;* Assise, 1798; — *Opuscules inédits, composés pendant la persécution d'Italie;* Foligno, 1800, in-8°; — *Recueil d'événements singuliers et de documents authentiques sur la vie de François de Girolamo*; Rome, 1806, in-8°; il contribua beaucoup à la béatification de ce jésuite, qui eut lieu en 1807; — *Dissertations choisies* (en latin); Rome, 1807, in-8°; — *L'Enfant Jésus*, poëme; Rome, 1808, in-12, trad. en vers italiens du latin de Ceva; — *De l'Autorité du pontife romain dans les conciles généraux*; Gand, 1815, 2 vol. in-8°. P.

E. de Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, I.

MYCÉRINUS ou **MECHÉRINUS** (Μυκερῖνος, Μεχερῖνος), roi d'Égypte, fils de Chéops. La date de son règne est tout à fait incertaine. Suivant Hérodote et Diodore, il succéda à son oncle Chéphren. Sa conduite forma un contraste frappant avec celle de son père et de son oncle : elle fut aussi douce et aussi juste que la leur avait été cruelle et tyrannique. Sa vie telle qu'Hérodote la raconte, sans en garantir les détails, est une légende. On y chercherait vainement un fait historique. Mycérinus, averti par l'oracle de la ville de Bouto qu'il n'avait plus que six ans à vivre, s'informa pourquoi les dieux lui accordaient une vie beaucoup plus courte que celle de ses cruels prédécesseurs. Les dieux lui répondirent que la douceur même de son gouvernement en était cause, parce qu'il n'avait pas accompli la sentence divine portée contre l'Égypte. Après avoir reçu cette seconde réponse, Mycérinus doubla le temps qui lui était laissé en prolongeant le jour pendant toute la nuit au moyen de splendides illuminations, et en n'interrompant ses plaisirs ni jour ni nuit. Il entreprit aussi la construction d'une pyramide qu'il n'acheva pas. Cette pyramide était plus petite que celle de Chéops et de Chéphren, et c'est à tort, selon Hérodote, qu'on l'attribuait à la courtisane Rhodopis. Y.

Hérodote, II, 129-134. — Diodore, I, 64. — Athénée, X, p. 438.

MYDORGE (*Claude*), mathématicien français, né en 1585, à Paris, mort en juillet 1647, dans la même ville. Il était fils d'un conseiller au parlement et d'une sœur du président Chrétien de Lamoignon. Après avoir été conseiller au Châtelet, il devint trésorier de France en la généralité d'Amiens; mais il se contenta d'en porter le titre, car il avait de grands biens, qui lui permettaient de s'appliquer sans distraction à l'étude des mathématiques. Vers 1625 il connut Descartes, et se lia avec lui de la plus étroite amitié. Dans le but de l'aider dans ses recherches, il fit tailler à Paris d'excellents verres, qui furent au philosophe d'une grande utilité pour étudier les propriétés et la nature de la lumière, de la vision et de la réfraction. Il prit aussi parti pour lui contre Fermat, et fut un des médiateurs de la paix qui se fit entre ces deux savants, en 1638. Deux ans plus tard, il refusa de suivre en Angleterre lord Cavendish, malgré les propositions brillantes que lui avait adressées ce seigneur de la part du roi Charles Ier. On a de Mydorge : *Examen du livre des* Récréations mathématiques (du P. Leurechon); Paris, 1630, 1643, in-8°; la seconde édition contient des notes de dom Henrion; — *Prodromi catoptricorum et dioptricorum, sive conicorum lib. IV priores*, insérés à la suite d'un recueil du P. Mersenne : *Universæ geometriæ mixtæque mathematicæ synopsis* (Paris, 1639, in-fol.). Mydorge succéda à Viète, selon Baillet, dans la réputation d'être le premier mathématicien de son temps. Il dépensa près de cent mille écus de son bien à la fabrication des verres de lunettes et de miroirs ardents, et de divers autres instruments de mathématiques. P. L.

Baillet, *Vie de Descartes*, I, 36, 37, 149-150; II, 43, 76, 78, 335, etc.

MYE (*Isaac* VAN DER), latiniste hollandais, né à Delft, en 1603, mort dans la même ville, le 7 juin 1656. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1623. Il professa quelque temps les humanités, puis durant vingt-cinq années occupa la chaire avec succès. Il a laissé outre un volumineux recueil de *Sermons;* — *Idyllium de Morte et Apotheosi elegantissimi poetæ Casparis Kinschoti*; Leyde, 1650, in-16; Delft, 1551, in-18; — *Musa paræneticæ*, etc.; Rotterdam, 1648, in-4°, édition corrigée; Delft, 1651, in-18 : ce sont douze élégies sur des sujets de morale. « Les poésies du P. van Mye, dit

Digitized by Google

Paquot, sont coulantes et d'une latinité élégante et châtiée; mais l'imitation des anciens y a quelquefois un air servile. » L—z—E.

Sotwell, *Scriptores Societatis Jesu*, p. 528. — Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des Pays-Bas*, t. II, p. 304.

MYLÆUS. *Voy.* MILIEU.

MYLE (*Abraham* VAN DER), philologue hollandais, né le 13 mai 1558, à Saint-Hercnberg, mort le 27 mars 1637. Il fut ministre du saint Évangile à Dordrecht. On a de lui : *De Antiquitate linguæ belgicæ deque communitate ejusdem cum latina, græca, persica et plerisque aliis;* Leyde, 1611, in-4°; ce livre, un des premiers essais de philologie comparée, contient plusieurs idées ingénieuses (*voy.* YPEY, *Histoire de la langue hollandaise*); — *De Migratione populorum et de origine animalium*; Genève, 1667 et 1705, in-12. O.

Foppens, *Bibl. Belgica.*

MYLE (*Arnold*), savant imprimeur hollandais, né en 1540, à Vryemoersheim, dans le comté de Meurs, mort en 1604. Fils d'un gentilhomme, il entra comme ouvrier typographe dans l'imprimerie des Birkman à Anvers; il les suivit à Cologne lorsqu'ils allèrent s'y établir. Vers 1576, il fonda lui-même une imprimerie dans cette dernière ville. On a de lui : *Principum et regum Polonorum effigies cum commentario*; Cologne, 1594, in-fol.; — *Locorum geographicorum nomina antiqua et recentia*, dans le *Theatrum geographicum* d'Ortelius. Il a laissé en manuscrit une *Histoire des troubles arrivés de son temps dans les Pays-Bas.* O.

Paquot, *Mém.*, t. IX.

MYLER (*Nicolas*), publiciste allemand, né en 1610, à Urach, mort en 1677. Après avoir étudié la jurisprudence dans diverses universités de l'Allemagne, de la France et de l'Italie, il fut chargé par le duc de Wurtemberg de plusieurs missions importantes, fut nommé en 1659 conseiller intime et devint enfin directeur du conseil ecclésiastique. On a de lui : *Nomologia ordinum Imperii;* Tubingue, 1663, in-4°; — *Archologia ordinum Imperii*; ibid., 1663 et 1683, in-4°; — *De Jure asylorum tam ecclesiasticorum quam sæcularium;* Stuttgard, 1663, in-4°; — *Etologia ordinum Imperii*; ibid., 1664, in-4°; Tubingue, 1706, in-4°; — *Gamologia personarum Imperii illustrium*; Stuttgard, 1664, in-4°; — *Hyparchologia ordinum Imperii*; Stuttgard, 1678 et 1710, in-4°; — *Stratologia germanici Imperii statuum*; Ulm, 1710, in-4°. O.

Lebensbeschreibungen berühmter Würtemberger (Stuttgard, 1791, p. 137). — Witte, *Diarium.* — Rotermund, *Supplement* à Jöcher.

MYLIUS (*Jean-Christophe*), bibliographe et biographe allemand, né à Buttstædt, dans la principauté de Weimar, le 29 juillet 1710, mort en 1757. Fils de Jean-Antoine Mylius, surintendant à Buttstædt et auteur de poésies latines estimées, il se fit recevoir en 1734 maître ès arts à Iéna; nommé en 1738 conservateur de la bibliothèque de l'université de cette ville, il devint en 1740 professeur adjoint de la faculté de philosophie. On a de lui : *De veris et fictis binominibus in Scriptura*; Iéna, 1738; — *De quibusdam vitiis sermonis Scripturæ inique impactis*; Iéna, 1738; — *Bibliotheca anonymorum et pseudonymorum;* Hambourg, 1740, 2 parties, in-8° : ce livre, qui contient des détails sur près de deux mille huit cents ouvrages anonymes et sur quatre cent cinquante pseudonymes, a paru aussi, en cette même année, dans une édition in-fol., pour qu'il pût être joint plus facilement au traité de Placcius (*voy.* ce nom), dont il est le complément; en tête se trouve le *Schediasma* de Heumann sur cette matière; — *De sancta quorumdam in abolendis vel mutilandis autoribus classicis elegantioribus latinis simplicitate;* Iéna, 1741, in-4°; — *Das im Jahre* 1743 *blühende Iena* (Les Hommes distingués qui vivaient à Iéna en 1743); Iena, 1743, in-8°; deux volumes supplémentaires parurent en 1744 et en 1749; — *Memorabilia bibliothecæ academicæ Ienensis;* Iéna, 1746, in-8°; resté inachevé; — *Historia Myliana, vel de variis Myliorum familiis nec non de claris Myliis*; Iéna, 1751-1752, 2 parties in-4°; biographies des personnes du nom de *Mylius, Miller, Möller* ou *Muller.* Mylius a donné deux éditions corrigées et augmentées de la *Clavis linguæ sanctæ* de Stock; il a publié aussi beaucoup de poésies latines, et a inséré plusieurs articles dans les *Acta eruditorum* de Leipzig. O.

Mylius, *Hist. Myliana*, part. I, p. 104. — Meusel, *Lex.*

MYLLUS (Μύλλος), poëte comique athénien, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Il était contemporain d'Épicharme, et contribua avec Exètes et Euxénide à introduire la comédie à Athènes en même temps qu'Épicharme l'établissait en Sicile. On ne sait rien de sa vie, et ses ouvrages sont perdus. Il paraît que dans une de ses pièces les plus populaires il représentait un sourd qui, malgré son infirmité, entendait tout. De là vint le proverbe *Myllus entend tout* (Μύλλος πάντ'ἀκούει). Suivant Eustathe, Myllus était acteur-poëte dramatique, et il conservait l'ancienne coutume de barbouiller d'eau rouge la figure de ses acteurs. Y.

Suidas, au mot Επίχαρμος. — Hesychius, *Lex.*, vol. II, p. 632. — Eustathe, *Ad Il.*, p. 906, 53; *Ad Od.*, p. 1885, 21. — Meineke, *Hist. crit. Com. Græcæ*, p. 26.

MYNSICHT (*Adrien* comte DE), médecin-chimiste allemand, vivait dans la première partie du dix-septième siècle. Il fut attaché à la cour du duc de Mecklembourg et de plusieurs autres princes, et revêtu de la dignité de comte-palatin. C'est à lui qu'on doit la connaissance du sulfate de potasse et de l'émétique. Il a laissé un traité de pharmacie qui a joui longtemps d'une grande vogue et dans lequel on trouve de fort bonnes choses; en voici le titre : *Thesaurus et armamentarium medico-chymicum selectissimum;*

Digitized by Google

pharmacorum conficiendorum ratio propria laborum experientia confirmata (Hambourg, 1631, in-4°). Cet ouvrage a été réimprimé une vingtaine de fois jusqu'au dernier siècle. K.

Mangel, *Biblioth. Scriptor. medicorum.*

MYNSINGER (*Joachim* DE FRUNDECK), jurisconsulte et poëte latin allemand, né à Stuttgard, le 13 août 1517, mort à Aisleben, le 5 mai 1588. Fils du chancelier du duc de Wurtemberg, il étudia les belles-lettres et la jurisprudence à Dôle, à Tubingue, à Padoue et à Fribourg, où il fut appelé, à l'âge de dix-neuf ans, à occuper la chaire laissée vacante par la mort de Zasius. En 1548 il fut nommé assesseur à la chambre impériale, et en 1556 chancelier du duc de Brunswick. Il résigna son emploi en 1573, et alla vivre en simple particulier à Helmstædt; il décida plus tard le duc de Brunswick à fonder dans cette ville une université. On a de lui : *Austrias;* Bâle, 1540, in-4° : poëme héroïque; — *Poemata;* Bâle, 1540, in-4° : comprenant des *Elegiæ, Exhortatio ad bellum contra Turcas, Necharides*, poëme en l'honneur du comte palatin Philippe, etc.; — *Scholia de actionibus;* Lyon, 1544 et 1548; — *Corpus scholiorum ad Institutiones Justinianeas pertinentium;* Bâle, 1559, 1566, 1572 et 1584, in-fol.; Helmstædt, 1588, in-fol.; Lyon, 1623 et 1658, in-4°; Cologne, 1688, in-4°; réimprimé encore plus de quinze fois; — *Singularium observationum judicii imperialis cameræ centuriæ IV;* Bâle, 1563, 1566, 1576, in-fol.; Helmstadt, 1584, in-4°; édition suivie encore de beaucoup d'autres; — *Responsorum juris decades VI;* Bâle, 1573, 1576 et 1580, in-fol.; — *Commentarii in titulum Decretalium de fide instrumentorum;* Helmstædt, 1582, in-fol.; Francfort, 1602, in-8°; — *Commentarii in titulum Decretalium de probationibus et de testibus;* Helmstædt, 1582 et 1600, in-fol.; Francfort, 1602. Mynsinger a encore publié une édition des *Œuvres complètes* de son maître Ulric Zasius. O.

Adami *Vitæ jurisconsultorum.* — Jugler, *Beiträge zur juristischen Biographie.* — Putter, *Literatur des deutschen Staatsrechts.*

MYNSTER (*Jacques-Pierre*), théologien danois, né à Copenhague, en 1775, mort dans la même ville, le 31 janvier 1854. Il fut d'abord le précepteur de A.-W. Moltke, qui devint plus tard ministre d'État. En 1801 il fut nommé pasteur à Spjellerup dans le Seeland, en 1811 second pasteur à Copenhague, en 1828 chapelain du roi et membre du conseil des études, enfin en 1834 archevêque de Seeland et primat de Danemark. Il a été député de la ville de Copenhague à toutes les assemblées législatives qui se sont succédé depuis 1835 dans le Danemark. A l'occasion des mouvements religieux excités par les baptistes depuis 1840, Mynster se prononça pour l'exécution rigide de la loi. Ses écrits théologiques sont estimés, même en Allemagne, et plusieurs ont été traduits du danois en allemand. Ils traitent principalement de dogmatique, de théologie pratique et de matières relatives à l'exégèse du Nouveau Testament. Nous indiquerons particulièrement sa dissertation sur l'auteur de l'Épître aux Hébreux (1808); celle sur l'emploi que Justin martyr a fait des Évangiles (1809); ses trois écrits sur la notion de la foi (1820), sur l'idée de la dogmatique chrétienne (1832), et sur la dogmatique elle-même (1833), celui-ci traduit en allemand par Schorn (1835, 2 vol. in-8°); enfin, ses recueils de sermons, et principalement ses discours d'ordination, très-estimés et traduits en allemand par Kelker en 1843. M. N.

Conv.-Lex.

MYREPSUS (*Nicolas*), médecin grec, vivait au treizième siècle; il se rendit d'Alexandrie à Rome, où il paraît avoir été en haute estime; toutefois, Georges Acropolite le signale comme ayant peu de vues philosophiques, et ce jugement ne saurait être contesté; car Myrepsus a mis beaucoup d'absurdités dans ses écrits. C'est dans les auteurs arabes qu'il avait puisé son savoir, et il les copiait sans critique. Il composa un traité sur les Médicaments qu'il faut employer contre toutes les maladies. Ce travail, divisé en quarante-huit sections, et contenant deux mille six cent cinquante-six formules diverses, n'offre aujourd'hui aucune utilité; il fut traduit en latin par Léonard Fuchs, qui le publia à Bâle en 1549, in-folio, avec des notes que le frontispice du livre qualifie de *luculentissimæ.* Cette version fut réimprimée à Lyon en 1549, à Francfort en 1625, à Nuremberg en 1658; Henri Estienne l'inséra dans sa *Collectio medicorum*, t. II, p. 353. Une autre traduction, peu exacte et peu complète, faite par Nicolas de Reggio (en Calabre, *Nicolaus Rheginus*), médecin de Salerne, au commencement du quatorzième siècle, avait été imprimée à Ingolstadt, en 1541, sous le titre de *Nicolai Alexandrini Liber de compositione medicamentorum;* quelques écrivains ont cru à tort qu'il s'agissait de deux auteurs différents. Parfois aussi l'ouvrage de Nicolas Myrepsus a été confondu avec l'*Antidotarium* de Nicolas Præpositus; mais toutes ces erreurs ont aujourd'hui si peu d'importance que nous ne chercherons pas à les relever. Le texte grec de Myrepsus est resté inédit. G. B.

Fabricius, *Bibliotheca græca*, t. X, p. 292; t. XII, p. 4 et 346. — Sprengel, *Geschichte der Arzneykunde*, t. II, p. 334. — Freind, *History of the physick*, t. I, p. 464. — Kestner, *Medicinisches Gelehrten-Lexikon*, p. 577. — F. Hoefer, *Hist. de la Chimie*, t. I.

MYRO. *Voy.* MOERO.

MYRON (Μύρων), un des plus célèbres statuaires grecs, né à Éleuthères, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Quoique sa ville natale fût située en Béotie, Pausanias l'appelle Athénien, parce que les habitants d'Éleuthères avaient reçu le droit de cité à Athènes. Il fut le disciple d'Agéladas et le condisciple de Polyclète.

Digitized by Google

Il était plus jeune que Phidias. Pline dit qu'il florissait dans la 87e olympiade (431 avant J.-C.), vers le commencement de la guerre du Péloponèse. Cette date, qui paraît parfaitement établie, a cependant soulevé des objections. Winckelmann a remarqué qu'il est question de Myron (suivant Pline) dans des vers d'Érinne de Lesbos, qui vivait dans la 60e olympiade, et dans deux épigrammes d'Anacréon, contemporain, un peu plus jeune, d'Érinne. Si ces témoignages étaient authentiques, ils nous forceraient de reporter Myron au commencement du sixième siècle avant J.-C. et de le placer au nombre des plus anciens statuaires grecs; mais ils ne soutiennent pas l'examen. Le passage allégué de Pline : « Érinne dit dans ses vers qu'il fit le monument d'une cigale et d'une sauterelle » contient une grossière erreur de Pline, qui a pris le nom de la poétesse Myro pour celui du sculpteur Myron. Quant aux deux épigrammes d'Anacréon, elles sont généralement reconnues pour supposées. Nous admettons donc que Myron était encore jeune à l'époque de la mort de Phidias et qu'il atteignit le plus haut point de sa réputation au commencement de la guerre du Péloponèse.

Voici, d'après Pline, une courte esquisse de la carrière artistique de Myron. Il dut sa première réputation à une *Vache* de bronze très-célébrée par les poëtes, ce qui prouve, dit l'auteur, que les hommes doivent souvent plus au talent des autres qu'à leur propre talent. Il fit aussi un *Chien*; un *Lanceur de disque; Persée tuant Méduse;* et des (*πρίστεις*) *monstres marins;* suivant l'interprétation de Bœttiger, un *Satyre admirant une flûte; Minerve; des pentathlètes de Delphes; des pancratistes;* un *Hercule* qui était dans le temple de Pompée dans le grand cirque; une statue d'*Apollon* que Marc-Antoine apporta d'Éphèse et qu'Auguste, averti par un songe, restitua aux Éphésiens. Il semble que le trait caractéristique de Myron était son talent pour exprimer une grande variété de formes. Non content de rendre la forme humaine dans les attitudes les plus variées et les plus difficiles, il appliqua son art à reproduire divers animaux. Il semble qu'aucun statuaire grec ne l'avait fait avant lui. Rendre les formes de la nature dans leur vérité et leur multiplicité, tel fut son but; et c'est là sans doute ce que Pline a voulu dire par ces mots : *Primus hic multiplicasse veritatem videtur, numerosior quam Polycletus.* Myron, malgré son attachement à la réalité, donnait peu d'attention aux détails et conservait pour la chevelure les formes conventionnelles des anciens artistes. Presque toutes ses œuvres étaient en bronze. Il préférait le bronze *délien*, tandis que Polyclète préférait le bronze d'Égine. Ses ouvrages les plus célèbres étaient une *Vache* et un *Lanceur de disque* ou *Discobole;* le premier a été l'objet d'un si grand nombre d'éloges qu'il serait impossible de les expliquer si on ne tenait pas compte du charme de la nouveauté. L'*Anthologie* grecque ne contient pas moins de trente-six épigrammes à ce sujet. Elles se résument pour ainsi dire toutes dans l'épigramme suivante d'Ausone :

> Bucula sum, cælo genitoris facta Myronis
> Herea; nec factam me puto, sed genitam.
> Sic me taurus init. Sic proxima bucula mugit;
> Sic vitulus sitiens ubera nostra petit.
> Miraris, quod folio gregem? Gregis ipse magister
> Inter pascentes me numerare solet.

(Je suis vache, faite d'airain par le burin de mon père Myron; je ne me crois pas fabriquée, mais engendrée. Ainsi le taureau me poursuit; la vache voisine mugit; le veau altéré cherche nos mamelles. Tu t'étonnes-tu que je trompe le troupeau? Le berger même a l'habitude de me compter dans son troupeau paissant.)

Cette *Vache* se trouvait sur une base de marbre au centre de la plus grande place d'Athènes, où elle était encore du temps de Cicéron; elle n'y était plus lors du voyage de Pausanias; elle avait été transportée à Rome, où du temps de Procope on la voyait dans le temple de la Paix.

Un autre ouvrage de Myron, d'un ordre plus élevé et d'un plus grand mérite, était le *Discobole*, dont plusieurs statues antiques en marbre passent pour être des copies. On cite entre autres la statue de la *Townley Gallery* du *British Museum*, trouvée dans les fondations de la villa d'Adrien à Tibur, en 1791; la statue de la *villa Massimi*, trouvée sur le mont Esquilin, en 1782; une troisième, trouvée dans la villa d'Hadrien, en 1793, est au musée du Vatican; une quatrième, restaurée, comme un gladiateur, est au musée du Capitole. A ces copies on peut ajouter, quoique avec moins de probabilité, un torse restauré comme un des fils de Niobé, dans la galerie de Florence, le torse d'un *Endymion* de la même galerie, une figure restaurée comme un *Diomède*, et un bronze de la galerie de Munich. Quintilien et Lucien parlent de la statue originale. Le premier s'étend sur la nouveauté et la difficulté de l'attitude que le statuaire a donnée à son œuvre. Le second est plus explicite. Quoique sa description ne soit pas parfaitement claire, elle prouve que le *Discobole* était représenté lançant son disque. Des diverses copies du chef-d'œuvre de Myron, la plus parfaite est celle du musée *Massimi*. Outre les ouvrages précédents, on cite de Myron des statues colossales de *Jupiter, Junon et Hercule* à Samos, toutes trois sur une même base; Marc-Antoine les enleva, mais Auguste les rendit à Samos, excepté celle de *Jupiter*, qu'il plaça dans le Capitole; un *Bacchus sur l'Hélicon;* un *Hercule* que Verrès enleva à Hesus le Mamertin; un *Apollon* en bronze avec le nom de l'artiste gravé sur la cuisse de la statue en petites lettres d'argent, dédié dans le temple d'Esculape à Agrigente par Scipion et enlevé par Verrès; une statue d'*Hécate* en bois à Égine; plusieurs statues d'athlète, et enfin une *vieille*

Digitized by Google

Femme ivre, ouvrage très-remarquable (*imprimis inclyta*, dit Pline), et qui prouve que même à l'époque où l'art grec idéalisait la nature Myron ne recula pas devant la plus basse réalité.

Myron était aussi graveur sur métaux, et Martial mentionne de lui une coupe. On ne sait rien de la vie de ce statuaire, sinon qu'il mourut dans une grande pauvreté, si l'on en croit Pétrone. Il laissa un fils, *Lycius*, qui fut un artiste distingué. Toutes les épigrammes de l'*Anthologie* relatives à Myron ont été recueillies par Sontag dans les *Unterhaltungen für Freunde der Alten Literatur*, p. 100-119. L. J.

Pline, *Histor. nat.*, XXXIV, 8, 19; XXXVI, 5, 4. — Pausanias, VI, 13; IX, 30. — Quintilien, II, 13. — Lucien, *Phil. pseud.*, 18. — Pétrone, *Satyr.*, 88. — Junius, *Catalogus artificum*. — Sillig, *Catalogus artificum*. — Winckelmann, *Werke*, vol. VI. — Böttiger, *Allgemeine Uebersichten und Geschichte der Plastik bei den Griechen*, dans ses *Andeutungen zu Vorträgen über die Archæologie*. — Gœthe, *Propylaen*. — O. Müller, *Handbuch d. Archäologie der Kunst*, et *Denkmäler d. alten Kunst*, vol. I, pl. XXXII, fol. 139. — Bany, *Works*, vol. I. — *Specimens of ancient sculpture, published by the Society of Dilettanti*. — *The Townley Gallery*. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

MYRON *de Priène*, historien grec, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. Il composa une histoire de la première guerre de Messénie depuis la prise d'Amphéia jusqu'à la mort d'Aristodème. Suivant Pausanias, qui lui a fait de fréquents emprunts, on doit mettre peu de confiance dans ses récits. Diodore et Myron placent Aristomène dans la première guerre de Messénie. Müller prétend que cette assertion est contraire à la tradition, et quoique M. Grote ne soit pas de cette opinion, on ne peut douter que Myron n'ait beaucoup altéré les anciennes traditions. Y.

Pausanias, IV, 6, etc. — Athénée, VI, p. 271; XIV, p. 657. — Vossius, *De Historicis græcis*, p. 472, edit. Westermann. — O. Müller, *Dor.*, I, 7. — Grote, *History of Greece*, vol. II, p. 558. — C. Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, vol. IV, p. 460.

MYRON (*Costi* ou *Constantin*), chroniqueur moldave, d'une famille originaire de Serbie, bien que fixée anciennement en Moldavie, exerça les fonctions de grand logothète sous le règne de Constantin Ier Cantimir (1684-1695). L'ouvrage qui nous est parvenu sous son nom n'est point tout entier de lui. En effet Myron mourut sans avoir pu mettre la dernière main aux deux traités qu'il avait composés; et qui renfermaient, le premier : l'histoire de la conquête et de la domination romaines en Dacie; le second : l'histoire moderne de la Moldavie depuis l'avénement d'Aaron (1591), époque à laquelle s'arrêtait la chronique d'Ourck, jusqu'à la fin du dix-septième siècle. Son fils, *Nicolas*, qui lui avait succédé dans sa charge de chancelier, réunit les deux ouvrages de son père en un seul; en y ajoutant la chronique d'Ourck, qui comble l'intervalle entre les deux, de manière à former une histoire complète de la Moldavie, en trois parties, comprenant : les *Recherches sur l'origine et la durée des établissements des Romains en Moldavie* (101-273), d'après le traité de Myron le père; — l'*Histoire de la Moldavie depuis l'invasion des barbares jusqu'au règne d'Aaron Voda* (273-1591), extraite en grande partie de l'ouvrage d'Ourck; — l'*Histoire moderne de la Moldavie depuis l'avénement d'Aaron jusque vers la fin du dix-septième siècle*, tirée du second ouvrage de Myron et continuée jusqu'à l'an 1729 par Nicolas Myron le fils.

L'ouvrage parut cette même année 1729, c'est-à-dire que l'auteur en laissa prendre plusieurs copies manuscrites. Il fut immédiatement, sur l'ordre du prince régnant, Grégoire Ghika, traduit en grec moderne, par Alexandre Amiras, de Smyrne. En 1741 un autre Smyrniote, Nicolas Genier, qui fut plus tard employé dans la bibliothèque du Roi à Paris, le traduisit du grec en français. Cette traduction, qui, malheureusement, n'a pas été imprimée, se trouve en manuscrit à la Bibliothèque impériale (n° 7512), sous ce titre : *Le Gouvernement des princes de la Moldavie de Myron Costi, grand logothète de Moldavie, trad. en français par Nicolas Genier, de Smyrne*; Angora, 1741. A. Ubicini.

Cogalniccano, *Chroniques Moldaves*. — Hase, *Notices des manuscrits*, t. XI.

MYRON. *Voy.* Miron.

MYRONIDE (Μυρωνίδης), général athénien, vivait dans la première moitié du cinquième siècle avant J.-C. En 457 les Corinthiens envahirent Mégare, dans le dessein de délivrer, par cette diversion, l'île d'Égine attaquée par les Athéniens. L'expédition n'atteignit pas son but. Les Athéniens, bien qu'ils eussent déjà une partie de leurs forces occupée en Égypte, ne rappelèrent pas un seul homme d'Égine; mais les vieillards et les jeunes gens restés dans la ville se mirent en campagne sous la conduite de Myronide et rencontrèrent les Corinthiens sur le territoire de Mégare. Après une bataille peu décisive, les Corinthiens se retirèrent et les Athéniens élevèrent un trophée. Les Corinthiens revinrent alors sur leurs pas, et voulurent à leur tour élever un trophée; mais les Athéniens, sortant d'Égine, les mirent en déroute, leur coupèrent la retraite et les détruisirent presque jusqu'au dernier homme. L'année suivante (456) Myronide envahit la Béotie, et remporta la victoire d'Œnophyta, qui le rendit maître de la Phocide et de toute la Béotie, à l'exception de Thèbes. Après cette victoire il marcha contre les Locriens Opuntiens, dont il exigea cent otages; de là, au rapport de Diodore, il pénétra dans la Thessalie pour punir les Thessaliens d'avoir passé du côté des Lacédémoniens à la bataille de Tanagra; mais il échoua devant la ville de Pharsale, et revint à Athènes. A partir de cette époque, son nom ne paraît plus dans l'histoire. Y.

Thucydide, I, 105, 106, 108; IV, 95. — Aristophane, *Lysistrata*, 801; *Eccles.*, 303. — Aristote, *Polit.*, V, 3. — Lysias, *Epid.* — Diodore de Sicile, XI, 79-83. — Platon, *Menex.* — Thirlwall, *History of Greece*, vol. III, p. 30.

MYRSILUS, historien grec, né à Méthymne,

Digitized by Google

dans l'île de Lesbos, vivait probablement dans le troisième siècle avant J.-C. Le premier qui le cite est Antigone de Caryste, écrivain du temps de Ptolémée Évergète. Denis d'Halicarnasse lui a emprunté presque littéralement tout ce qu'il dit des Pélasges. Myrsilus prétend que les Tyrrhéniens furent appelés *Cigognes* (Πελαργοί), parce qu'ils errèrent longtemps après avoir quitté leur terre natale. Athénée, Strabon et Pline lui attribuent un ouvrage, intitulé *Paradoxes historiques* (Ἱστορικὰ παράδοξα). Y.

Vossius, *De Historicis latinis*, p. 478, édit. de Westermann. — C. Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. IV, p. 455.

MYRTIS (Μύρτις), poëtesse lyrique grecque, née à Anthédon, vivait dans le sixième siècle avant J.-C. On rapporte qu'elle enseigna la poésie à Pindare et qu'elle lui disputa ensuite le prix. Il est fait allusion à cette lutte poétique dans un fragment de Corinne. Plusieurs villes lui élevèrent des statues, et les anciens la placèrent au nombre des neuf Muses lyriques. Y.

Suidas, aux mots Πίνδαρος et Κόρινναι. — *Anthologia Palat.*, IX, 26. — Tatien, *Orat. ad Græcos*, 52. — Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. II, p. 133. — Bode, *Gesch. der Hellen. Dichtkunst*, vol. II, part. 2, p. 112.

MYSLIWECZEK (*Joseph*), compositeur bohème, né le 9 mars 1737, près de Prague, mort le 4 février 1781, à Rome. Après avoir fait des études littéraires, il exerça la profession de son père, qui était meunier; il apprit ensuite la musique sous la direction d'Habermann et de Segert, et publia en 1760 six symphonies, qui obtinrent du succès. Son goût pour la musique de théâtre le porta à se rendre en Italie (1763). Il écrivit à Parme son premier opéra, *Bellerofonte* (1784); il acquit dès lors quelque réputation, fut appelé dans les principales villes, et vit presque tous ses ouvrages accueillis avec faveur. Mozart le rencontra en 1770 à Bologne, dans un état de profonde misère, où l'avaient plongé les faibles ressources qu'il tirait de ses talents. Un jeune Anglais, nommé Barry, qu'il accepta pour élève, fournit plus tard à ses besoins. On a de cet artiste une trentaine d'opéras, dont les meilleurs sont *Bellerofonte*, *Armida*, *Olimpiade*, *Nitetti* et *Adriano in Siria*, plusieurs oratorios et quelques morceaux de musique instrumentale. Mysliweczek est connu des Italiens sous le nom d'*il Boemo*. P.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

MYTENS (*Arnolt*), peintre belge, né à Bruxelles, en 1541, mort à Rome, en 1602. Il étudia d'après la nature, et n'étant pas assez riche pour payer des modèles, il poussa l'amour de son art jusqu'à décrocher des pendus, dont il reproduisait les formes après les avoir moulées. Il quitta fort jeune son pays pour l'Italie, où il gagna sa vie à peindre des madones en petit et sur cuivre. Jan Speckaert, son ami et son compagnon d'étude à Rome, lui procura la connaissance d'un de leurs compatriotes, Antony de Santvoort, riche amateur, qui employa avantageusement Mytens et l'envoya à Naples avec une recommandation pour un autre Flamand, Cornille Pyp, dont il épousa la fille. Mytens gagna beaucoup d'argent à faire des tableaux d'autel et des portraits. Il revint alors en Flandre, où sa réputation l'avait précédé. Il y reçut de nombreuses commandes; mais, ayant perdu sa femme, il retourna à Naples, et se retira quelques années dans les Abruzzes avec ses enfants. Appelé à Rome pour exécuter des peintures dans l'église Saint-Pierre, il mourut peu après son arrivée. On cite de lui à Naples une très-belle *Assomption*, dont les personnages sont plus grands que nature; — *Les quatre Évangélistes*; — *Saint Louis*, tableau d'autel pour l'église de ce nom; — *Notre-Dame de bon secours*: la Vierge a sous ses pieds le démon, qu'elle écrase avec une massue. Ce tableau est d'une grande beauté et l'objet d'une vénération particulière pour les Italiens; — à Aquila, un grand tableau sur toile marouflée qui remplit tout le fond d'une église jusqu'à la voûte. C'est un Christ avec de grandes figures de saints autour de lui; — à Amsterdam, *Le Couronnement d'épines de Jésus-Christ* à la lueur des flambeaux. C'est la dernière œuvre du peintre: les lumières y sont bien répandues et les tons de couleurs chauds. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres flamands*, etc., t. Ier, p. 100-101.

MYTENS (*Daniel*), peintre hollandais, né à La Haye, en 1636, mort dans la même ville, le 19 mars 1688. Maître, fort jeune encore, d'une grande fortune, il partit pour Rome, et y devint l'émule de Willem Doudyns et de Théodore van der Schuur, ainsi que l'ami de Carlo Maratto et de Carlo Lothi. Il fit de grands progrès dans la peinture; mais l'amour des plaisirs et du luxe vint arrêter l'essor de son talent. La singularité de ses vêtements lui mérita, dans la fameuse Bande académique, le surnom de *Corneille bigarrée*. Il revint dans sa patrie en 1664, et fut admis à l'Académie de La Haye, dont il devint même directeur. Son pinceau excitait alors l'admiration générale. Il réussissait également dans l'histoire et dans le portrait. Mais bientôt ses goûts pour la débauche reprirent le dessus; il dissipa sa fortune, perdit sa santé et ses facultés. Ses dernières œuvres sont celles d'un peintre ordinaire. Il mourut heureusement célibataire. Il a laissé de très-belles choses, exécutées dans sa jeunesse. Il avait de l'imagination, composait bien; son dessin était correct et facile; son coloris agréable. Le plafond de la salle des Peintres à La Haye lui acquit la plus grande réputation. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, t. II, p. 214-219.

MYTENS (*Martin*), peintre suédois, né à Stockholm, en 1695, mort en 1755. Il peignait fort bien la figure et a exécuté les portraits de différents princes, entre autres celui du *czar Pierre le Grand*. A. DE L.

Gezelius, *Biograph. Lexikon*.

Digitized by Google

MYTENS. *Voy.* MEYTENS.

MYTZÈS, roi des Bulgares en 1258. Après la défaite et la mort de l'usurpateur Calliman, Mytzès, beau-frère du dernier roi Michel, fut placé sur le trône. Son caractère efféminé le rendit méprisable à ses belliqueux sujets. Un Serve, nommé Constantin Tech, poussa les Bulgares à la révolte et se fit proclamer roi. Mytzès, assiégé dans Ternove, tomba avec sa femme et ses enfants au pouvoir de Constantin, qui les fit enfermer dans la ville de Mésembrie sur le Pont-Euxin. Y.

Acropolite, c. 71. — Grégoras, l. 3. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, l. XLIX.

Digitized by Google

N

NAAMAN, général syrien, vivait à Damas entre 897 et 885 avant J.-C. Il était général en chef des armées de Benhadad II, roi de Damas, et commandait dans la bataille qui coûta la vie, en 897, au roi israélite Atteint de la lèpre, il reçut du prophète Élisée l'ordre de se laver sept fois dans le Jourdain. Il le fit, et fut immédiatement guéri. Le voyageur Thévenot prétend avoir vu, près des murs de Damas, un hôpital de lépreux auquel la tradition donne pour fondateur Naaman l'Araméen. Ce qui pourrait venir à l'appui de cette hypothèse, développée par M. Ewald, c'est que le culte de Jéhovah avait un centre et des adhérents à Damas. Ch. R.

Les Livres des Rois et des Paralipomènes. — Josèphe, *Archéologie juive.* — Thévenot, *Voyages.* — Ewald, *Geschichte des Volks Israëls.*

NABADJ, poëte indien, qui florissait vers la fin du règne d'Akhbar (1555-1605). Ses parents appartenaient à la caste des *dom* ou faiseurs de paniers et d'autres travaux d'osier. Il naquit aveugle, et cette infirmité, jointe à leur excessive misère, décida ses parents à l'abandonner. En conséquence, ils l'exposèrent au milieu d'un bois. Deux sectateurs de Vichnou, qui passaient par là, entendirent les cris du malheureux enfant, eurent pitié de son infortune et l'emportèrent chez eux. Leur premier soin fut de lui asperger les yeux avec de l'eau sainte, et aussitôt il recouvra la vue. Parvenu à l'âge de maturité, il composa le poëme qui a fait sa réputation. Le *Bhakta-mala* est un poëme religieux, où sont rapportées les aventures, les miracles, les pieux exercices des principaux ascètes de l'Inde, tels que Jayadeva (auteur du *Gita-Govinda*), Teulasi-Das, hymnographe distingué, Kabir le tisserand, Vallabha-Atcharya, le fondateur d'une secte nombreuse, vouée au culte de Vichnou. La plupart des légendes consignées dans le *Bhakta-mala* n'ont quelque intérêt qu'au point de vue de l'histoire des religions et des sectes de l'Inde. Comme échantillon de ce genre de littérature, nous citerons un trait tiré de la vie de l'ascète Séna. Cet ascète était le barbier d'un raja; mais l'excès de sa dévotion à Vichnou lui faisait quelque fois oublier les devoirs de sa profession. Un jour qu'absorbé dans la contemplation mystique des mérites de son dieu, il avait laissé passer l'heure où le raja réclamait ses soins, Vichnou, ne voulant pas exposer son serviteur à la colère du prince, prit la forme de Séna, et se présenta ainsi au raja. Celui-ci ne se douta de rien, quoiqu'il remarquât que son barbier répandait un parfum qui rappelait l'ambroisie. Quand l'opération fut finie Vichnou disparut. Bientôt après Séna se confond en excuses et ne comprend rien à ce qui s'est passé. Mais le raja comprit, tomba aux genoux du saint homme, le choisit pour son guide spirituel et le combla de faveurs. H. DELATTRE.

Wilson, *The Religions of the Hindous.* — Schlegel, *Die Indische Bibliothek.*

NABÉGA (*Ziad ben-Moawia Odvani Abou-Amama al Dobiani*), poëte arabe antéislamique, vivait à la fin du sixième siècle de notre ère, à Hira, sur les confins du désert de Syrie. Il était patroné par Noman ben-Mondar, roi chrétien de cette ville, ainsi que par Djabalah, roi de Gassan. Semblable aux antiques rhapsodes, il allait de ville en ville pour faire montre de son talent d'improvisateur. C'est ce qu'indique son nom de *Nabéga*, qui signifie improvisateur. Par un autre surnom, *al Dobiani*, nous voyons qu'il appartenait à la famille de Dobian, qui a plus tard fourni des princes à la dynastie arabe des Açadites de Hilleh. Nabéga était regardé comme le premier poëte de son temps par l'académie du Hedjaz. Plusieurs écrivains l'ont substitué à Hareth parmi les sept auteurs des Moallakat. On a de Nabéga un recueil de poésies, ou *Divan*, qui se trouve en manuscrit à la Bibliothèque impériale de Paris, sous les nos 1455 et 1626, ainsi que dans l'Escurial. Quelques poëmes de lui ont été insérés dans les *Chrestomathies arabes* de M. Sylvestre de Sacy, de Freytag, etc. Ch. R.

Aboubekr ben Almokri, *Trésor des poëtes.* — Casiri, *Bibliotheca arabico-hispana.* — Sylvestre de Sacy, *Chrestomathie arabe.* — Hammer, *Histoire de la Littérature arabe.*

NABIS, tyran de Sparte, de 205 à 192 avant Jésus-Christ. C'était le temps où Sparte, comme toutes les villes grecques, était déchirée par les luttes de l'aristocratie et du parti populaire, c'est-à-dire des riches et des pauvres. Agis et Cléomène avaient essayé de relever à la fois la royauté et le peuple; leur œuvre fut reprise par les tyrans Lycurgue et Machanidas, auxquels succéda Nabis. Dans cette guerre, que les deux factions se faisaient dans toutes les villes, la démocratie se donnait d'ordinaire un chef, et lui confiait volontiers un pouvoir absolu pour opprimer le parti contraire. Nabis fut un de ces tyrans démocrates. « Il posait les fondements de sa tyrannie, dit Polybe, en exilant ou en faisant périr tous ceux que leur richesse mettait au premier rang ». D'autre part il abolissait

Digitized by Google

les dettes et distribuait aux pauvres les terres confisquées. Comme Sparte souffrait de cette disette d'hommes, dont parlait déjà Aristote, il affranchissait les esclaves et en laisait des citoyens. Ses moyens de gouvernement furent les mêmes à Argos; maître de cette ville, il y abolit les dettes et partagea les terres. De tels actes étaient fréquents alors dans les républiques grecques. Les historiens représentent Nabis comme un monstre de cruauté; et ce qu'ils nous disent des haines des factions, des vengeances réciproques et des crimes de ces temps-là rend très-vraisemblable la peinture qu'ils font du tyran de Sparte. Il avait imaginé un nouvel instrument de torture; c'était une statue de femme qui sous de riches habits cachait un mécanisme au moyen duquel elle s'approchait d'un ennemi du tyran, l'étreignait dans ses bras, et le déchirait par des pointes de fer. Du reste, Nabis refit de Sparte une sorte de république guerrière, qui eut encore quelque grandeur. Un moment il fut maître de toute la Laconie, de l'Argolide, de la Messénie; il eut une flotte nombreuse, et posséda même des villes en Crète. La ligue achéenne, qui soutenait alors presque partout la cause de l'aristocratie, fit la guerre à Nabis. Celui-ci s'allia de son côté avec Philippe de Macédoine, et s'unit à sa famille par un mariage; c'est de lui qu'il reçut Argos, lorsque le roi, vivement attaqué par la ligue, perdit l'espoir de garder cette possession. Quand les Romains entrèrent en Grèce, Nabis essaya de se les concilier, et il envoya même à Flamininus quelques troupes auxiliaires qui combattirent contre Philippe. Après la bataille de Cynoscéphales, les Achéens pressèrent Flamininus de faire la guerre à Nabis; et comme c'était l'intérêt de Rome d'abaisser tout ce qu'il y avait de puissant en Grèce, Flamininus y consentit. Nabis, qui disposait déjà de cinq mille mercenaires, trouva dix mille Laconiens et deux mille Argiens qui prirent les armes pour lui, preuve certaine qu'il était populaire; mais pour prévenir un complot de l'autre parti, il massacra les quatre-vingts plus riches citoyens de Sparte. Flamininus lui enleva l'Argolide, les villes maritimes de la Laconie, sa flotte, et tout ce qu'il possédait en Crète. Mais lorsque les Achéens le conjurèrent de lui ôter aussi la tyrannie de Sparte, il refusa; l'intérêt de Rome était que le Péloponèse restât divisé, et que la démocratie spartiate pût tenir tête à la ligue achéenne. Après le départ de l'armée romaine, les agents de Nabis soulevèrent dans les villes qui lui avaient été enlevées le parti populaire; il reprit Gytium et d'autres places; il battit une flotte achéenne, que commandait Philopémen; mais, vaincu ensuite sur terre, il fut enfermé dans Sparte. Il comptait sur l'appui des Étoliens; ceux-ci lui envoyèrent en effet un corps d'auxiliaires, mais en donnant à leur chef Alexamène l'ordre secret d'assassiner le tyran et de s'emparer de Sparte. Un jour que Nabis faisait la revue de ses troupes, Alexamène le renversa de cheval et l'égorgea. Sa mort ne mit pas fin aux luttes qui agitaient Sparte et tout le Péloponèse.

FUSTEL DE COULANGES.

Polybe, liv. XIII, XVI, XVII. — Tite-Live, liv. XXXIII, XXXIV. — Plutarque, *Vies de Flamininus* et *de Philopémen*.

NABOKODROSSOR (1), roi de Babylonie, fils de NABOPOLASSAR, mort en 562 avant J.-C. Mis en 607 à la tête de l'expédition chargée de reprendre la Syrie aux Égyptiens, il les joignit près de Karkemisch, et les mit en complète déroute; les chassant devant lui, il se rendit maître de presque toute la Phénicie, et il aurait pénétré en Égypte, si Néchao, roi de ce pays, ne lui en eût barré le chemin, en s'emparant de Gaza. Au milieu de ses victoires, il fut rappelé à Babylone par la mort de son père, auquel il succéda. Bientôt après il conquit Damas et les pays araméens environnants; vers 600 il força le roi de Judée Joachim à reconnaître sa suzeraineté. Comparé dès lors par Jérémie à un aigle, à un lion invincible, il devint la terreur des princes ses voisins; il passa en proverbe que quelques-uns de ses soldats, même blessés, étaient plus à craindre que des armées entières. Ses satrapes commencèrent à soumettre aux plus durs traitements les pays soumis à la domination chaldéenne, notamment la Judée. Excité par le roi d'Égypte, qui s'avançait avec une nouvelle armée pour reprendre la Syrie, le roi Joachim résolut, en 597, avec l'assentiment de presque tous ses sujets, de secouer le joug étranger. A la nouvelle du soulèvement des Juifs, Nabokodrossor envoya contre eux une armée considérable, à laquelle se joignirent, à sa demande, les Ammonites et les Moabites. Joachim, assiégé dans Jérusalem, se rendit pour traiter dans le camp ennemi; les Chaldéens le retinrent prisonnier, et lorsqu'il chercha à s'échapper, ils le massacrèrent. Pendant ce temps Nabokodrossor avait refoulé les Égyptiens hors d'Asie; il arriva devant Jérusalem, qui résistait encore. Peu de jours après, la ville se rendit à discrétion; le roi, sa cour, les personnages de marque, les guerriers les plus exercés, en tout plus de dix mille personnes, furent emmenés en captivité; le trésor royal et celui du temple furent transportés à Babylone. Cependant Nabokodrossor voulut laisser aux Juifs une ombre d'indépendance, et il leur donna pour roi Sédékia, fils de Josias. Ces succès augmentèrent l'orgueil des satrapes chaldéens, et leur tyrannie parut bientôt intolérable aux peuples que Nabokodrossor venait d'assujettir. En 593 les rois de Tyr et de Sidon, et même les princes ammonites et moabites envoyèrent à Jérusalem des

(1) C'est, d'après Ewald, le nom que lui donne le texte hébreu de Jérémie et d'Ézéchiel, suivi par Eusèbe et le Syncelle; mais dans la Septante déjà on trouve *Nabouchodonosor*; en Allemagne on l'appelle *NebouKadnezar*, sur la foi de la ponctuation masorétique.

Digitized by Google

députés chargés de décider le roi Sédékia à se liguer avec eux pour combattre le commun oppresseur. Le prophète Jérémie opposa toute son éloquence à ce projet de révolte, dont il reconnaissait tout le danger, et il parvint pour le moment à le faire abandonner. Mais en 589 Sédékia, poussé par Hophra, roi d'Égypte, qui lui promettait des secours, se laissa entraîner à conclure contre Nabokodrossor une alliance avec les princes qui viennent d'être nommés. Le roi de Babylone accourut avec une armée formidable, et se jeta d'abord sur la Judée, le centre du soulèvement. Jérusalem fut investi immédiatement; mais le siége, pendant lequel les Juifs firent plusieurs sorties heureuses, fut levé, bientôt après, à la nouvelle de l'approche d'une armée égyptienne. Nabokodrossor alla à sa rencontre, et la défit entièrement. Il revint ensuite devant Jérusalem, et la fit cerner étroitement. Pendant les deux ans que dura le siége, il s'empara des principales forteresses du pays. Les Juifs, abandonnés des Ammonites et des Moabites, qui les avaient excités à la guerre, résistèrent avec un courage héroïque; la ville ne fut prise (586) que lorsque la famine eut causé la mort de la plupart des défenseurs. Le vainqueur fit exécuter la famille du roi et tous les chefs; Sédékia fut aveuglé et jeté en prison. Ensuite Nabokodrossor fit piller Jérusalem, après quoi le temple, le palais du roi et les principales maisons furent livrés aux flammes. On ne laissa dans le pays que les habitants les plus pauvres; les autres furent conduits dans divers lieux de la Babylonie, où ils formèrent des colonies. Nabokodrossor employa l'année 586 à reconquérir la Syrie et la Phénicie, et vint ensuite assiéger la ville de Tyr, qui seule dans ces contrées bravait encore sa puissance. Cette entreprise ne l'occupa pas moins de treize ans; la ville, extrêmement forte par sa position au milieu d'une île, était constamment ravitaillée par mer, où les vaisseaux phéniciens avaient gardé leur supériorité. A la fin Nabokodrossor résolut de faire combler le détroit qui séparait la ville du continent; mais il est très-probable qu'il n'acheva pas cet ouvrage. Quoi qu'il en soit, les Tyriens capitulèrent en 573, et reconnurent l'autorité du roi de Chaldée, sous la condition que leur ville serait préservée du pillage (1). Immédiatement après, Nabokodrossor exécuta enfin le projet arrêté chez lui depuis longtemps d'envahir l'Égypte, et il y pénétra assez en avant; mais à la suite d'un tremblement de terre, phénomène regardé par les Chaldéens, très-superstitieux, comme un mauvais présage, il retourna en Babylonie. Cette retraite permit au roi d'Égypte Hophra de ravager la Phénicie et d'enlever l'île de Chypre aux Tyriens. De retour dans sa capitale, Nabokodrossor se reposa de ses conquêtes, qui lui valurent d'être comparé à Hercule par Mégasthène; il apporta tous ses soins à orner Babylone de magnifiques édifices; ce fut lui, probablement, qui y construisit les jardins suspendus si fameux dans l'antiquité. Dès 586 il avait fait élever dans la plaine de Dura une idole en or, haute de soixante coudées; trois jeunes Hébreux, Ananias, Azarias et Misaël, qui avaient refusé d'adorer cette statue, furent jetés dans une fournaise ardente; ils en sortirent sans avoir été atteints du feu; à la vue de ce miracle, le roi défendit de mal parler du Dieu des Hébreux. En 569, enivré de sa toute-puissance, il perdit tout à coup la raison; s'imaginant être une bête fauve, il s'enfuit dans les champs, et alla jusqu'à y brouter l'herbe. Ses ongles s'allongèrent, et ressemblaient à des griffes; son corps se couvrit de poils, et le roi des rois, craint naguère dans toute l'Asie, ne garda presque plus rien de la figure humaine. Sa folie, pendant laquelle son fils *Évilmérodach* fut investi du gouvernement, dura sept ans; il en guérit enfin en 563, et reprit possession de son trône. Il mourut l'année suivante, après avoir porté l'empire chaldéen au point culminant de sa prospérité. O.

Bérose. — Jérémie. — Ezéchiel. — *Les Rois*. — Flavius Josèphe.

(1) C'est là le fait qui semble résulter le plus clairement de la longue discussion qui s'est engagée au sujet de ce célèbre siége entre les interprètes de la Bible, et dont l'exposé le plus lucide a été presenté par Movers, dans son *Phönizisches Alterthum*.

NABONASSAR (Ναβονάσσαρος), roi de Babylone, vivait vers le milieu du huitième siècle avant J.-C. Il est célèbre par l'ère chronologique qui porte son nom et qui a donné lieu à d'interminables discussions. On pense généralement que cette ère se lie à quelque grand événement de l'empire babylonien; mais cet événement est impossible à déterminer dans l'état d'ignorance où nous sommes touchant l'empire d'Assyrie et l'empire babylonien ou chaldéen. Il est probable que le royaume de Babylone ne devint conquérant qu'à partir du règne de Nebukadnezar (Nabuchodonosor), en 604 avant J.-C. Jusqu'à cette époque les rois de Babylone dépendaient des princes assyriens et agissaient souvent comme leurs vice-rois et leurs satrapes. Il faut remarquer toutefois que l'étroite sujétion de Babylone ne commença que du temps du roi assyrien Asarhaddon, qui imposa aux Babyloniens son fils comme vice-roi. Il est donc probable que Nabonassar ne relevait pas de l'Assyrie. Quelques chronologistes pensent que l'ère de Nabonassar se rapporte au renversement de la suzeraineté des Assyriens et à l'établissement d'une dynastie babylonienne indépendante.

L'ère de Nabonassar fut employée dans les tables des astronomes anciens, où elle tient la même place que l'ère des olympiades dans l'histoire politique. Elle marque le point de départ de la chronologie babylonienne. Les Grecs d'Alexandrie, Hipparque, Bérose et Ptolémée l'adoptèrent, et les chronologistes modernes ont pu la rattacher à l'ère chrétienne au moyen des

Digitized by Google

phénomènes célestes qui, selon Ptolémée, concordèrent avec l'avénement de Nabonassar. Le commencement de cette ère a été fixé au 26 février 747 avant J.-C.; les années qui la composent sont des années vagues de trois cent soixante-cinq jours, sans intercalation à la quatrième année, ce qui produit une année en plus sur quatorze cent soixante années juliennes. Y.

Scaliger, *De Emend. Temp.*, p. 352. — Rosenmüller, *Biblic Geography of Central Asia*, vol. II, p. 41, de la trad. anglaise. — Clinton, *Fasti hellenici*, vol. I, p. 278.

NABOPOLASSAR, roi de Babylonie, mort en 605 avant l'ère chrétienne. Il n'était d'abord que simple satrape du roi d'Assyrie Sarak ou Sardanapale. En 625 il fut chargé d'arrêter l'invasion des Scythes dans la Babylonie, pays qui, après avoir réussi à s'affranchir de la domination assyrienne, y était retombé depuis plusieurs années. Au lieu de combattre les Scythes, il s'entendit avec eux, se fit proclamer roi de Babylonie, et se maintint par les armes contre son ancien souverain. Plus tard il s'allia avec Cyaxare, roi des Mèdes, pour partager le royaume d'Assyrie. Après avoir, dans deux batailles, vaincu l'armée de Sarak, ils cernèrent Ninive; comme on ne connaissait pas encore les machines de siége, l'ennemi ne put entamer les remparts gigantesques de cette ville; elle ne fut prise qu'après un siége de plus de deux ans, lorsque l'Euphrate à la suite d'une crue extraordinaire eut détruit le mur d'enceinte dans une étendue de plus de vingt stades. C'est alors que Sarak, pour ne pas tomber aux mains de ses ennemis, dressa dans son palais un immense bûcher, où furent entassés tous ses trésors, et qu'il s'y fit brûler avec toutes ses femmes. Si l'on admettait, avec M. de Saulcy, que la prise de Ninive dont parle Ctésias est la même que celle qui nous occupe, Nabopolassar aurait, après la destruction complète de la ville, obtenu, par ruse, de son allié que les décombres de ce bûcher lui fussent attribués. Le roi mède, apprenant plus tard quelles masses d'or et d'argent y avaient été trouvées, en aurait d'abord conçu une violente colère, mais il se serait ensuite apaisé. Ce qui est certain, c'est que les deux princes se partagèrent les États assyriens, en prenant le Tigre pour ligne de démarcation (1). Sur ces entrefaites le roi d'Égypte Néchao avait conquis une partie de la Syrie et s'était avancé jusqu'à la forteresse de Karkemisch, dont il s'était emparé. Nabopolassar, désirant acquérir une puissante marine, résolut d'arracher cette province aux Égyptiens; empêché par l'âge de marcher lui-même contre eux, il en chargea son jeune fils, Nabokodrossor (*voy.* ce nom). Il mourut avant la fin de la guerre. O.

Diodore de Sicile — Pérose. — Eusèbe, *Chronique*. — Alexandre Polyhistor. — Saulcy, *Recherches sur la chronologie des empires de Ninive, de Babylone et d'Ectabane*. — Hoefer, *La Phénicie, la Babylonie et l'Assyrie*.

(1) Au milieu des assertions contradictoires des historiens, il est impossible de préciser la date de la chute de Ninive; en tout cas elle est postérieure à 625 et antérieure à 606.

NACCHIANTI (*Giacomo*), en latin *Nactantus*, théologien italien, né à Florence, mort le 24 avril 1569. Religieux dominicain, il professa la théologie à Rome, et fut créé, en 1544, évêque de Chioggia, dans l'État de Venise. Il assista en cette qualité au concile de Trente, et s'y distingua autant par son savoir que par sa soumission à rétracter quelques opinions assez libres qu'il avait avancées. Nous citerons de lui : *Scripturæ sacræ medulla*; Venise, 1561, in-4°; — *Enarrationes in Epistolam Pauli ad Ephesios, in maximum pontificatum*, etc.; Venise, 1570, 2 vol. in-8°; — *Digressiones et Tractationes*; Venise, 1657, 2 vol. in-fol. P.

Ughelli, *Italia sacra*. — Echard, *Script. ord. Prædicat.*, I. — Ghilini, *Theatro d'huomini letterati*.

NACHET (*Louis-Isidore*), pharmacien français, né à Laon, en 1755, mort en 1832. Fils d'un médecin, il vint à Paris faire ses études scientifiques. Après de bons examens, il fut nommé prévôt du Collége de Pharmacie. Il s'établit alors dans la capitale, et joignit à son officine d'apothicaire une fabrique de produits pharmaceutiques. Nachet fut un des premiers praticiens appelés à professer lors de la création de l'École de Pharmacie; il remplit ses fonctions durant trente années. Il a fourni des articles au *Dictionnaire des sciences médicales*, au *Journal général de médecine*; au *Journal de pharmacie*; et a laissé quelques traités sur *le beurre* (ou chlorure) *d'antimoine*; sur *l'émétique*; sur *les éthers*; sur *le kermès minéral*, ou *poudre des Chartreux* (oxysulfure d'antimoine hydraté); sur *le soufre doré d'antimoine*, etc. L—z—e.

F.-F. Mérat, *Journal de pharmacie*, t. XVIII, p. 335.

NACHMAN (*Moise* BEN-), célèbre rabbin espagnol, né à Girone, en 1194, mort à Jérusalem, vers la fin du treizième siècle. Il étudia d'abord la médecine, et pratiqua son art avec beaucoup de succès; il s'appliqua ensuite à approfondir le Talmud, et devint très-versé dans la science de la cabale. Aussi fut-il appelé en 1263 par le roi Jacques d'Aragon à discuter avec les dominicains Paul Christiani et Raimond Martin sur la question de la venue du Messie; dans les actes de cette dispute, rédigés par lui et insérés, mais très-fautivement, dans les *Tela ignea Satanæ*, il s'attribue une victoire complète sur ses adversaires; Fr. Bosquet, évêque de Lodève, dans une lettre mise en tête du *Pugio fidei*, assure que Nachman fut réduit au silence. Plus tard Nachman se retira à Jérusalem, où il construisit une synagogue. On a de lui : *Bnr hal attora, seu Expositio legis*; Naples, 1490, in-fol.; Venise, 1545, in-fol.; Cracovie, 1587, in-fol.; — *Lex hominis*; Constantinople, 1519; Venise, 1598, in-4°; — *Animadversiones in Maimonidæ Jad Chadzka*; Constantinople, 1510, in-4°; — *Commentarius in Jobum*; Ve-

Digitized by Google

nise, 1518, in-4°; — *Responsa legalia;* Venise, 1523, in-4°; — *Ighereth Kakkodesch, Epistola sanctitatis;* Rome, 1546, Cracovie, 1594, in-12; — *Fons Jacobi;* Venise, 1547; — *Milmoth Jehova, Bella Domini,* à la suite des *Opera* d'Alphès; Venise, 1552, en faveur duquel cet ouvrage est écrit; — *Sepher Jezira;* Mantoue, 1562, in-8°; — *Lilium secretorum;* Venise, 1590, in-4°; — *Novellæ expositiones in Bava Bathra;* Venise, 1623, in-4°; — *Schaar hagemul, Porta retributionis;* Cracovie, 1648; on cite aussi une édition de Naples, 1500, et une autre de Venise, 1601; — plusieurs autres écrits religieux et philosophiques, dont quelques-uns sont restés inédits. O.

Serpilius, *Biblische Scribenten,* t. VII. — Wolff, *Bibliotheca hebraica.* — Rossi, *Bibliotheca judaica.*

NACHTGALL (*Ottomar*), en latin *Luscinius,* humaniste allemand, né à Strasbourg, vers 1487, mort vers 1535. Après avoir étudié les belles-lettres et la jurisprudence à Paris, à Louvain, à Padoue et à Vienne, il visita une grande partie des États de l'Europe, notamment la Hongrie et l'Italie, ainsi que plusieurs contrées de l'Asie. Dans l'intervalle il entra dans les ordres; de retour en Allemagne, il prêcha dans divers endroits, entre autres à Augsbourg, où il se lia avec le fameux Geiler de Kaisersberg. En 1514 il revint dans sa ville natale; pendant plusieurs années il y donna des leçons de grec, langue qu'il fut appelé, en 1522, à enseigner au couvent de Saint-Ulric à Augsbourg. Les sermons qu'il prononça dans cette ville contre les doctrines de Luther lui firent, en 1528, interdire la chaire; l'année suivante il se fixa à Fribourg en Brisgau, où il continua à prêcher contre la réforme. Nachtgall, renommé auprès de ses contemporains pour ses connaissances étendues et variées, était d'une humeur très-satirique; Érasme et Hutten notamment furent l'objet de ses plaisanteries mordantes. On a de lui : *Carmen heroicum græcum quo J. Geileri Kaisersbergii obitum decantat;* Strasbourg, 1510, in-4°; — *Institutiones musicæ;* Strasbourg, 1515 et 1536, in-4°; Augsbourg, 1542, in-4°; — *Progymnasmata græcæ litteraturæ;* Strasbourg, 1517 et 1523, in-4°; — *Grunnius sophista, sive Pelagus humanæ miseriæ, quo docetur utrius natura ad virtutem et felicitatem propius accedat, hominis an bruti animantis;* Strasbourg, 1522, in-8° (*voy.* Schelhorn, *Amœnitates litterariæ,* t. X); — *Evangelica Historia, e græco versa;* Augsbourg, 1523, in-4°. Nachtgall a donné lui-même une traduction allemande de cette concordance des Évangiles, due à Tatien, Augsbourg, 1524, in-8°; l'année suivante il publia en allemand une autre concordance, arrangée par lui-même; — *Joci et sales;* Augsbourg, 1524, in-8°, Francfort, 1602, in-8° : recueil de contes, dont plusieurs assez licencieux. Nachtgall a aussi publié des éditions de Martial, de Lucien, d'Aulu Gelle, de plusieurs dialogues de Plutarque, etc.; enfin, il a donné une traduction allemande des *Psaumes* de David; Augsbourg, 1524, in-4°. O.

Schelhorn, *Amœnitates litterariæ,* t. VI, p. 455. — Niceron, *Mémoires,* t. XXXII. — Brucker, *Miscellanea.* — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

NADAL (*Augustin*), littérateur français, né en 1664, à Poitiers, où il est mort, le 7 août 1740. Son père était un marchand passementier. Après avoir terminé ses études, il vint à Paris, et obtint l'emploi de précepteur dans la maison du marquis d'Étampes, capitaine des gardes de Monsieur, frère du roi. Quelques pièces de vers et la tragédie de *Saül,* qui eut du succès, suffirent pour le faire admettre, en 1706, dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il n'avait guère avancé sa fortune lorsqu'il rencontra dans le duc d'Aumont un véritable Mécène, qui lui donna, en 1708, la place que remplissait auprès de lui le poëte La Fosse, celle de secrétaire de la province du Boulonnois. En 1712, il accompagna ce seigneur, nommé ambassadeur auprès de la reine Anne pour la paix d'Utrecht, et, en récompense de ses services, il fut pourvu, en 1716, de l'abbaye de Doudeauville en Boulonnois. Un peu après la mort de son protecteur, il retourna à Poitiers. L'Académie de musique, qui s'était établie dans cette ville sous les auspices de Le Nain, intendant de la province, lui donna lieu d'écrire plusieurs morceaux pour être chantés dans les fêtes; s'il eût eu plus d'égard à conserver sa réputation qu'à sacrifier à son goût, il aurait supprimé presque tout ce qu'il a fait à cette époque. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Cybart, et c'est d'après son épitaphe que nous avons indiqué son âge, qu'il avait toujours eu la faiblesse de cacher. L'abbé Nadal est un poëte médiocre et un prosateur ampoulé. On trouve dans ses tragédies de rares beautés, que déparent de nombreux défauts et une versification souvent lâche et embarrassée. Ses écrits de morale et de critique donnent une idée plus avantageuse de son esprit et de son savoir, sinon de son bon goût. On a de lui : *Saül, tragédie* (jouée le 25 février 1705); Paris, 1705, 1731, in-12 : la seule de ses pièces qui soit restée pendant quelque temps au théâtre; — *Le Nouveau Mercure* (janv. 1708 à mars 1709, janvier à mai 1711); Trévoux, 1708-1711, 8 vol. in-12; le plan de ce journal, entrepris avec Piganiol de La Force, était le même que celui du *Mercure galant :* historiettes, dissertations, pièces fugitives en vers et en prose, nouvelles du mois, etc.; — *Hérode, tragédie* (15 février 1709); Paris, 1709, in-12 : on s'efforça d'y voir contre la cour des allusions satiriques, qui étaient bien loin de la pensée de l'auteur; — *Antiochus, ou les Machabées, tragédie* (16 décembre 1722); Paris, 1723, in-12; — *Mariamne, tragédie* (15 février 1725); Paris, 1725, in-12; — *Observations critiques sur la tragédie d'*Hérode et Mariamne *de M. de V.*

Digitized by Google

(Voltaire); Paris, 1725, in-8°; il en attaque l'ordonnance, les caractères et même les vers, où il prétend trouver du plagiat; dans une *Lettre sur la tragédie de Zaïre* (s. d., in-8°), il prétend que Voltaire n'entendait ni le théâtre ni la versification; — *Histoire des Vestales, suivie d'un Traité du luxe des dames romaines;* Paris, 1725, in-12, et dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr.* (t. IV, 1723). « L'auteur y fit connaître son caractère, dit Dreux du Radier, et ce vernis galant et déplacé qu'on trouve dans presque tous ses écrits; le style en est travaillé et poli, mais on reconnaît à chaque ligne un goût affecté, un air précieux, beaucoup de néologismes et d'opposition avec la justesse et la simplicité d'une expression noble et naturelle »; — *Osarphis ou Moyse, tragédie;* s. l. n. d. (Paris, 1728), in-12; cette pièce, extrêmement faible, fut arrêtée en 1727, comme on allait la représenter; — *Arlequin au Parnasse*, com. critique de *Zaïre;* Paris, 1733, in-8°, jouée en 1732, à la Comédie-Italienne; — *Le Paradis terrestre, imité de Milton, divertissement spirituel en un acte;* Paris, 1736, in-4°. Tous les ouvrages ci-dessus ont été réunis par l'auteur dans les *Œuvres mêlées* (Paris, 1738, 3 vol. in-12), qui contiennent de plus plusieurs lettres; *Esther*, divertissement spirituel; des fragments du poëme de *Radegonde;* des dissertations sur les tragédies de Racine; etc. L'abbé Nadal a été l'éditeur des *Œuvres posthumes du chevalier de Méré* (Paris, 1700, in-8°), qu'il avait choisi pour modèle. Une note manuscrite de Lenglet lui attribue le *Voyage de Zulma dans le pays des fées, écrit par deux dames de condition* (Amst., 1734, in-12); mais il est douteux que ce livre soit sorti de sa plume. P. L—Y.

Titon du Tillet, *Parnasse françois*, p. 788, édit. in-fol. — Parfaict frères, *Hist. du Théâtre françois*. — Dreux du Radier, *Hist. litter. du Poitou*. — Quérard, *La France littér.*

NADANYI (*Jean*), historien hongrois, mort vers la fin du dix-septième siècle. Noble d'origine, il voyagea en Hollande pour étendre ses connaissances, et fut nommé, en 1666, professeur de philosophie et d'hébreu en Transylvanie; les troubles qui agitèrent ce pays l'obligèrent bientôt de se retirer en Hongrie, où il mourut. Il a laissé : *Florus Hungaricus*; Amsterdam, 1663, in-12 : c'est un abrégé de l'histoire de Hongrie, pour lequel il a mis à profit plus de six cents auteurs; — quelques autres ouvrages, notamment une traduction d'un traité de Mizauld sur la culture des jardins. K.

Horanyi, *Memoria Hungarorum*, II, 666.

NADASI (*Jean*), historien hongrois, né à Tyrnau, en 1614, mort à Vienne (Autriche), le 3 mars 1679. Entré à dix-neuf ans dans la Compagnie de Jésus, il professa successivement à Gratz la rhétorique, la philosophie, la théologie morale et la controverse. Ses supérieurs l'appelèrent à Rome en 1649, et le chargèrent pendant quelques années de la rédaction des lettres sur l'état des missions. Goswin Nickel et Jean-Paul Oliva, son successeur dans le généralat de l'ordre, le choisirent pour assistant, et lui confièrent l'expédition de la correspondance latine pour les provinces de Germanie. De retour en Allemagne, Nadasi devint directeur spirituel du collége de Vienne, et l'impératrice Éléonore, douairière de l'empereur, Ferdinand III, le choisit pour son confesseur. On a de Nadasi un grand nombre d'ouvrages, tant ascétiques qu'historiques. Ceux qui méritent surtout d'être cités sont : *Annus hebdomadarum cœlestium;* Prague, 1663, in-4°; — *Pharetra spiritus*, en hongrois; Presbourg, 1649, in-8°; — *Annuæ litteræ Societatis Jesu annorum* 1650 *et quatuor sequentium;* Dillingen, 1658, in-8°; — *Annus cœlestis;* Cologne, 1667, in-4°; Bologne, 1673, in-12; — *Annus dierum illustrium Societatis Jesu, seu mortes illustres;* Rome, 1657, in-8°; — *Annus dierum memorabilium Societatis Jesu;* Anvers, 1665, in-4°; — *Reges Hungariæ, a sancto Stephano usque ad Ferdinandum tertium;* Presbourg, 1637, in-fol.; — *Vita sancti Emerici;* Presbourg, 1644, in-fol. Nadasi a continué et publié deux ouvrages importants de son confrère Ph. Alegambe : *Mortes illustres et gesta eorum de Societate ab anno* 1647 *usque ad annum* 1655 (Rome, 1657, in-fol.), et *Heroes et Victimæ charitatis Societatis Jesu* (Rome, 1658, in-4°). H. F.

Sotwell, *Bibl. script. Soc. Jesu.*

NADASTI (*Thomas*, comte DE), général hongrois, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il était palatin de Hongrie, lorsque Soliman vint en 1529 faire invasion en ce pays avec deux cent mille hommes. Il se jeta dans Bude, décidé à défendre cette place à outrance; mais les habitants, aussi bien que les troupes, ouvrirent les portes à l'ennemi. Soliman punit cette lâcheté, en faisant massacrer la garnison, en traitant Nadasti avec les plus grands égards, et en lui rendant la liberté sans rançon. Plus tard, Nadasti prit part, avec distinction, aux guerres entreprises par Charles-Quint; c'est sous lui que le duc d'Albe se forma au métier des armes.

Son fils *François* NADASTI, né en 1554, mort en 1603, se fit remarquer par ses talents militaires dans les campagnes de la fin du seizième siècle contre les Turcs. O.

Istvanfi, *Historia Hungarorum*. — Cavitlinger, *Hungaria literata*.

NADASTI (*François*, comte DE), homme d'État hongrois, petit-fils du précédent, décapité en 1671. Il occupa divers emplois élevés dans l'administration de son pays, et demanda en 1666 la charge de palatin, qui venait de devenir vacante. Mais l'empereur Léopold, qui voulait la supprimer, la lui refusa. Nadasti dès lors, qui par ses études sur l'ancienne constitution hongroise était plus que tout autre à même de reconnaître combien le gouvernement impérial violait les lois du pays, se rapprocha

Digitized by Google

de plusieurs magnats, décidés à combattre les mesures oppressives de Léopold. Arrêté en 1670, il se vit accusé faussement d'avoir voulu attenter à la vie de l'empereur, et fut condamné à mort après une procédure des plus iniques. Il fut exécuté le 30 avril 1671; ses biens furent confisqués, et ses enfants obligés à prendre le nom de *Kreutzberg* et à porter autour de leur cou un cordon rouge, rappelant le supplice de leur père; cet arrêt barbare fut plus tard révoqué, et aujourd'hui la famille Nadasti occupe les plus hautes positions dans l'empire d'Autriche. On a de Nadasti : *Mausoleum regni Hungariæ;* Nuremberg, 1664, in-fol., avec gravures : cette histoire des souverains de Hongrie, écrite en style lapidaire, a été plusieurs fois réimprimée; une traduction hongroise en fut donnée en 1771, à Bude, in-4°, par Horanyi; — *Cynosura juristarum;* 1668 : recueil par ordre alphabétique des lois de Hongrie; une nouvelle édition augmentée parut à Leutsch, 1700, in-8°. Nadasti a aussi donné une édition revue et amplifiée du livre de Reva : *De Monarchia et corona regni Hungariæ;* Francfort, 1659, in-fol. O.

Descriptio processuum in Fr. Nadasti, Pet. a Zriny et Fr. Frangepani (Vienne, 1671, in-fol.). — Wagner, *Vita Leopoldi.* — Mailath, *Geschichte der Magyaren.*

NADAUD (*Joseph*), savant ecclésiastique français, né le 13 mars 1712, à Limoges, où il est mort, le 5 octobre 1775 (1). Sa famille, quoique pauvre, était une des plus anciennes et des plus recommandables du Limousin. Devenu prêtre (1736), il consacra à la l'histoire de cette province les loisirs que lui laissèrent un vicariat peu laborieux, puis l'administration de deux petites paroisses de campagne, situées à des points opposés du diocèse. Il dépouilla minutieusement les archives de toutes les communes de la généralité de Limoges et la Bibliothèque royale de Paris. Comme l'a fait observer l'abbé Legros, Nadaud, pour avoir trop lu ou trop écrit, n'a fait imprimer que trois tables chronologiques, qui ne sont pas irréprochables, concernant les évêques de Limoges (1770), les papes et les cardinaux limousins (1774), et les seigneurs et souverains du Limousin (1775). Il a beaucoup travaillé au *Dictionnaire des Gaules et de la France* de l'abbé d'Expilly et à la *Bibliothèque historique de la France* (t. IV et V) du P. Lelong. Les manuscrits qu'il a laissés sont la propriété des prêtres de Saint-Sulpice, qui dirigent le grand séminaire de Limoges; en voici les titres : *Pouillé du diocèse de Limoges,* 2 vol. gr. in-fol.; — *Nobiliaire du Limousin,* 2 vol. in-fol.; — *Mémoires pour servir à l'histoire du diocèse de Limoges,* 6 vol. in-fol.; — *Mémoires pour l'histoire de l'abbaye de Grand-mont,* in-fol.; — *Recherches historiques,* in-fol.; — *Histoire du Limousin,* in-fol.; — *Notes sur les hommes illustres du Limousin,* in-fol. Tous ces manuscrits s'arrêtent avant l'année 1770. J.-B.-L. ROY PIERREFITTE.

(1) Les registres déposés à la mairie de Limoges attestent que Nadaud est mort à cette date; c'est par erreur que Feller indique celle de 1795.

Bibl. hist. de la France, IV et V. — *Calendriers limousins,* 1770-1785. — *Feuille hebdomad. de la généralité de Limoges,* 10 octobre 1775. — *Annales de la Haute-Vienne,* 1812, n° 90. — Vitrac et Legros, *Dict. hist. du Limousin.* — Migne, *Dict. des manuscrits,* art. LIMOGES. — *Annuaire de la Société de l'Hist. de France,* 1837. — *Bullet. de la Soc. archéol. du Limousin,* III, 90. — *Notes communiquées.*

* **NADAUD** (*Gustave*), poëte et compositeur français, né à Roubaix (Nord), le 20 février 1820. Envoyé à l'âge de quatorze ans au collége Rollin, à Paris, il revint à Roubaix pour y suivre la carrière commerciale. Plus tard, il établit une maison de commerce à Paris, pour les tissus de Roubaix. Cependant un goût très-vif pour la poésie lyrique se manifesta en lui; des chansons dont il composait et les paroles et la musique obtenaient dans les salons le plus grand succès. Il abandonna le commerce en 1849, pour se livrer à ses études lyriques, produisant des couplets plein de verve, de naturel, et de gaîté; tels sont : *L'Ivresse, Le Docteur Grégoire, Bonhomme, Le Quartier latin, L'Insomnie, Le Voyage aérien, Le Télégraphe, La Pluie,* etc. Une de ses chansons, *Pandore, ou les deux gendarmes,* lui attira quelques poursuites. M. Nadaud a donné, en 1860, un recueil de *Chansonnettes,* in-12. G. DE F.

Documents particuliers.

NADAULT (*Jean*), magistrat français, né le 25 octobre 1701, à Montbard, mort le 19 novembre 1779. D'une ancienne famille de robe du Limousin, qui, vers 1660, était venue s'établir en Bourgogne, il fit ses études à Dijon, où il fut reçu avocat, devint maire perpétuel de Montbard et acheta plus tard la charge d'avocat général à la chambre des comptes de Bourgogne. Il avait dans les sciences physiques et mathématiques des connaissances étendues, qui le firent nommer membre de l'Académie de Dijon et correspondant de l'Académie des Sciences; il résigna en 1751 ce dernier titre. Nadault était lié avec Buffon, son compatriote, et l'encouragea dans ses premiers travaux. En société avec Daubenton, il a traduit un volume des *Acta naturæ curiosorum* (*Mém. de l'Acad. de Dijon,* t. II), et il a rédigé seul un *Mémoire sur le sel de chaux* (*Recueil des savants étrangers,* t. II, 1755). On a aussi de lui une *Histoire* (ms.) *de Montbard,* à la Bibliothèque impériale.

Son fils, *Benjamin-Edme,* mort le 17 février 1804, fut conseiller commissaire aux requêtes du palais à Dijon et conseiller au parlement de cette ville. En 1789, il rentra dans la vie privée, et se consacra exclusivement à la peinture. Il avait épousé une sœur puînée de Buffon, Catherine Leclerc, femme d'un esprit supérieur et d'un cœur excellent, à laquelle son frère avait voué une estime et une tendresse particulières;

Digitized by Google

née en 1746, à Montbard, elle y mourut, le 21 juin 1832. P. L.

Biogr. univ. et portat. des Contemp.

* **NADAULT DE BUFFON** (*Benjamin-Henri*), ingénieur français, né en 1804, à Montbard. Petit-fils de Benjamin-Edme Nadault, il entra en 1823 à l'École polytechnique. Classé dans le service des ponts et chaussées, il fut mis en 1842 à la tête de la division des usines (ministère des travaux publics). Depuis quelques années il est ingénieur en chef de première classe et professeur d'hydraulique agricole à l'école impériale des ponts et chaussées. En 1860, il a obtenu l'autorisation d'ajouter à son nom celui de son aïeule, Catherine Leclerc de Buffon. Il a publié : *Considérations sur les communications intérieures*; Paris, 1829, 1834, in-4°; — *Des Usines sur les cours d'eau; développements sur les lois et règlements qui régissent cette matière*; Paris, 1840-1841, 2 vol. in-8°; — *Des Canaux d'arrosage de l'Italie septentrionale dans leur rapport avec ceux du midi de la France; traité des irrigations envisagées sous les divers points de vue de la production agricole, de la science hydraulique et de la législation*; Paris, 1843-1844, 3 vol. in-8° et atlas in-fol.; — *Cours d'agriculture et d'hydraulique agricole*; Paris, 1853-1856, 4 vol. in-8°; — *Correspondance inédite de Buffon*; Paris, 1860, 2 vol. in-8°.

Litter. française contemp.

NÂDIR-CHAH (*Thamasp Kouli-Khan Vély-Neamen*), souverain de toute la Perse, né à Dérikasse, près de Mechd, dans le Khorasan, le 11 novembre 1688, mort le 20 juin 1747, à Féthabad. Il s'appelait d'abord Nâdir-Kouli, et était fils d'Imam Kouli Pouchang, descendant d'une ancienne famille de la tribu Afchare des Gordgely, alors déchue, qui avait eu la possession héréditaire du district de Khélat. On raconte qu'il gagna d'abord sa vie à faire des habits et des manteaux de peaux de mouton. Emmené prisonnier de guerre, à l'âge de dix-sept ans, par les Ouzbeks, il ne leur échappa que quatre ans après, tandis que sa mère mourut en captivité chez les Tartares. Nâdir Kouli entra au service de Baboul-beg, commandant d'Abivard et petit chef de la tribu des Kirklou, qui lui donna sa fille. Après la mort de Baboul, Nâdir lui succéda dans son gouvernement; mais après avoir assassiné son beau-frère, il s'enfuit, et se mit à la tête d'une bande de voleurs. Étant devenu, par son courage et sa capacité, gouverneur du Khorasan, il mit tant d'insolence dans ses rapports avec le gouvernement, qu'il fut dégradé et même puni de la bastonnade. Il se rendit alors auprès de Khalitche-Beg, qui commandait la forteresse de Khélat. Mais celui-ci, effrayé de la violence et de l'ambition de son neveu, l'obligea de s'éloigner. Nâdir Kouli reprit de nouveau l'état de bandit, et parvint à grouper autour de lui de nombreux partisans. Il se trouva bientôt à la tête de trois mille hommes avec lesquels il leva des contributions sur les habitants du Khorasan. Ayant surpris son oncle, il l'égorgea, et fit du fort de Khélat le centre de ses opérations. Il servit ensuite pendant quelque temps sous Mélik-Mahmoud Seistany, maître de Mechd et d'une partie du Khorasan. Après avoir vainement tenté de l'assassiner, il le quitta, pour l'attaquer bientôt dans Mechd même. En 1726, il reçut des offres pour entrer au service de Chah Thamasp II, roi légitime, de la dynastie des Sofis, et pour aider ce prince à chasser les Afghans, usurpateurs de la plus grande partie de la Perse. Il accepta ces offres avec joie, et dans une entrevue à Khabouchan, sur la frontière du Kharizme, en septembre 1726, il obtint le pardon de tous ses méfaits. Il s'empara de Mechd, après un siége assez court, et força Mélik Mahmoud à prendre l'habit de moine. Pendant le siége, Nâdir Kouli avait fait assassiner Feth Ali-Khan, quadrisaïeul du chah actuellement régnant, et commandant en chef des troupes de Thamasp II. Après avoir usurpé le commandement des forces royales, il fit venir ses propres troupes, ainsi que sa famille à Mechd, où il ordonna la construction d'une nouvelle coupole ajoutée à la grande mosquée, qu'il fit splendidement dorer. Il conclut ensuite une alliance avec Saw-Bey, seigneur de Gardjistan, qui lui donna sa fille et lui laissa sa principauté. Ces actes de souveraineté irritèrent vivement Chah Thamasp II. Mais Nâdir, pour apaiser son souverain, lui fit restituer des trésors enlevés par des brigands, et prit le nom de *Thamasp Kouli-Khan* (ou khan esclave de Thamasp). Il se défit ensuite de Mélik-Mahmoud, rétablit, en 1728, la tranquillité dans le Djordjan et le Masanderan, et demanda à la Russie la restitution du Ghilan, province littorale de la mer Caspienne. En avril 1729, il défit les Afghans-Abdallis, auxquels il enleva la ville et le territoire de Hérat. Puis, avec la rapidité de la foudre, il tomba sur Aschraff, usurpateur de la Perse, de la dynastie des Afghans-Ghildji, remporta sur lui trois victoires consécutives, le 29 septembre, le 15 octobre et le 13 novembre 1729, près de Demegan, Serdékhar et Mourtcha-Koureh. Ces victoires lui ouvrirent les portes d'Ispahan, où il ordonna un épouvantable massacre de tous les Afghans; puis il y fit couronner roi de toute la Perse son maître, Chah Thamasp II. Pour abattre complétement Aschraff, Nâdir le poursuivit à outrance près des ruines de Persépolis, et le refoula à Candahar, où il le fit assassiner. En récompense de ces services, Nâdir reçut de Thamasp II le gouvernement des quatre provinces de Khorasan, Masanderan, Séistan et Kerman, avec la main de la sœur de son souverain pour son fils aîné Riza Kouli, et avec le droit de frapper monnaie en son nom. Après avoir laissé ces quatre provinces à son frère Ibrahim, Nâdir Kouli, qui prit dès lors le nom de *Vély Neamen*, se mit en campagne contre les Bakhtiaris dans le Louristan. Au printemps de

Digitized by Google

1730, il marcha contre les Turcs, auxquels il reprit tout l'Adzerbédjan et le Kourdistan. Arrivé devant Érivan, il fut rappelé dans le Khorasan par la révolte des Abdallis, auxquels il enleva promptement les villes de Hérat et de Merv. Puis il se retourna contre les Turcs. Pendant son absence, Thamasp II avait lui-même continué le siége d'Érivan, en 1731; mais battu près de Hamadan par le pacha de Bagdad, le chah avait cédé aux Ottomans le territoire de Kermanchah et toute la rive gauche de l'Araxe. Après avoir recouvré de la Russie le Ghilan, en vertu du traité de Recht, le 1er février 1732, Nâdir Kouli fit, en août de la même année, déposer Chah Thamasp II, qu'il enferma à Sebséwar. Il plaça sur le trône le fils du roi déchu, Abbas III, enfant au berceau, et s'empara de la régence. Rompant le traité de Thamasp II avec les Turcs, il recommença la guerre contre eux. Après avoir battu Ahmed-Pacha de Bagdad sous les murs de cette ville, Nâdir était sur le point de s'en emparer, quand il vit arriver au-devant de lui une nouvelle armée ottomane, sous le vaillant séraskier Topal Osman-Pacha. Pour la première fois, Nâdir fut battu, le 19 juillet 1733, et même blessé. Abandonnant à l'ennemi toute son artillerie, il se retira à Hamadan. Mais en octobre 1733, ayant réparé ses pertes il défit dans deux combats sanglants, à Léilan et à Akderbend, le séraskier Topal Osman, qui fut tué lui-même. Pour sauver Bagdad, le pacha Ahmed conclut la paix avec Nâdir, qui recouvra ainsi Érivan, les provinces de Géorgie et Chirvan. Mais ce traité n'ayant pas été ratifié par la Porte, le régent, qui venait d'étouffer une révolte, fomentée dans la Perse méridionale en faveur de Thamasp II, marche de nouveau contre les Ottomans, en 1734. Il reprit tout le Chirvan et entra en Géorgie, pour faire le siége de Gandjah. Puis, en juin 1735, il défit, près d'Érivan, le nouveau séraskier Abdallah Kioprili, qui succomba comme son prédécesseur. Nâdir reconquit et garda cette fois toute la Géorgie, le Chirvan, l'Arménie, et les forteresses de Kars et d'Érivan, en même temps qu'il obtint des Russes la cession de Derbend et de Bakou. Il institua des princes feudataires dans ces diverses provinces. De retour de ces expéditions, il convoqua, pour le mois de mars 1736, une grande assemblée des notables dans la plaine de Mougan, sur le confluent du Kour et de l'Araxe. Prenant pour prétexte la mort de Thamasp II et d'Abbas III, que, du reste, il avait lui-même fait mettre à mort tous deux, il exposa aux chefs de la nation l'état désolant de la Perse comparativement à ce qu'il avait fait lui-même, et leur donna trois jours pour se consulter sur le choix d'un roi nouveau. Après avoir répété cette injonction pendant trente jours de suite, il fut proclamé roi le 20 mars 1736, grâce à la présence d'une armée de trente mille hommes, qui intimidèrent les uns et gagnèrent les autres par des présents. Il fit prêter serment à lui et à sa famille, et annonça quelques changements à faire dans la religion. Irrité de la résistance des mollahs ou prêtres, il fait étrangler leur chef au milieu de l'assemblée, puis, sous le prétexte que leurs prières et leurs aumônes n'auraient pas sauvé la Perse sans la présence de ses soldats, il confisque leur revenus, montant à près de 60 millions, Il prit dès lors le nom de Nâdir-Chah, et se réserva les parties centrales du royaume, confiant les provinces occidentales à son frère Ibrahim, et celles de l'Orient à Riza Kouli, son fils aîné. Il fit ensuite reprendre sur les Arabes de Mascate l'île de Bahréin par le khan de Chyraz, tandis qu'il alla en personne frapper un coup décisif sur les Afghans-Abdallis de Candahar, en mars 1737. Il ne prit cette ville qu'un an après, le 24 mars 1738. A la place du Vieux-Candahar, qu'il détruisit, il fonda Nadirabad, place forte, qui est le Candahar actuel, à une lieue de l'ancien. Prenant pour prétexte la protection accordée par le Grand Moghol aux Afghans fugitifs, et sur l'invitation de Nizam el Molouk, vizir du Grand Moghol, Nâdir partit, en mai 1738, pour la conquête de l'Indoustan. Il soumit rapidement les villes de Ghasna, Kaboul, Péichaver, Lahore, qui toutes faisaient partie de l'empire moghol, et défit les armées de son adversaire dans la plaine de Karnât, à Panniput, le 24 février 1739. Nâdir avait déjà résolu de rentrer en Perse, se contentant d'une somme de 50 millions et de quelques stipulations en faveur de Nizam el Molouk, lorsque le généralissime du Grand Moghol, Saadet-Khan, nabab d'Oudh, se mit à exciter l'avidité du souverain persan, en lui parlant de prétendus trésors cachés. Nâdir ordonna donc le massacre de deux cent vingt-cinq mille habitants de Dehli et le pillage des palais de Mohammed XIV. Outre deux milliards d'or et d'argent, il emporta le fameux *trône du Paon* et le célèbre diamant *Kohinour*. Après s'être fait céder tous les pays à l'ouest de l'Indus, et ayant marié à son second fils, Nasroullah Mirza, à l'une des filles du souverain indien, Nâdir quitta Delhi, le 16 mai 1739. Pendant son retour, où son armée eut à souffrir des inondations, par suite du débordement de tous les fleuves, il voulut faire rendre aux soldats leur part de butin; mais la plupart d'entre eux aimèrent mieux jeter leur or et leur argent dans les rivières. Après avoir dû conquérir, une à une, les villes du Sind, province cédée par Mohammed XIV, Nâdir-Chah revint, le 4 juin 1740, à Hérat. Il y fit une courte halte, pour recommencer le cours de ses conquêtes. En 1741, il battit le souverain de Bokhara, qu'il laissa sur le trône, à condition que l'Oxus ou Djihoun formerait la limite des deux empires, et que le khan consentirait au mariage de sa fille avec Ali Koul-Khan, neveu de Nâdir. Après avoir enlevé de Samarcande la pierre sépulcrale du tombeau de Tamerlan et les portes d'airain de la grande médresseh, il tourna ses armes contre le Kharizm

Digitized by Google

ou Khiva. Il défit une armée, mit à mort le souverain de ce pays, et donna le Kharizm à un cousin du khan de Bokhara, descendant de Dginklis-Khan. A son retour, il agrandit son village natal, dont il fit une ville, sur le modèle de Dehli, en même temps qu'il releva les fortifications du château. Puis il répara et embellit la cité de Mechd, dont il avait fait sa capitale, et où il fit construire son tombeau. Les jours glorieux de la Perse étaient revenus. En six ans Nâdir avait délivré son pays du joug de l'étranger, et porté les limites de l'empire jusqu'à l'Oxus, à l'Inde, à la mer Caspienne et l'Euphrate.

Nâdir-Chah avait jusqu'alors exercé le pouvoir avec une certaine modération. Mais bientôt il s'opéra un changement profond dans son caractère. Ayant laissé le gouvernement de l'est à son deuxième fils, il marcha, en mars 1742, contre les Lesghiens du Caucase, qui avaient tué son frère Ibrahim. Il traversait les forêts du Masandéran, lorsqu'une balle le blessa à la main et tua son cheval. Nâdir n'échappa aux meurtriers qu'en contrefaisant le mort. Ses soupçons tombèrent sur son fils aîné, le brave Riza Kouli, et par suite des perfides insinuations de quelques courtisans, le roi, commençant à voir dans son fils un rival au trône, ordonna qu'on lui crevât les yeux. « Vos crimes m'ont forcé à cette terrible mesure », s'écria Nâdir. — « Ce ne sont pas mes yeux que vous avez crevés », répondit Riza, « mais ceux de la Perse entière. » Cette réponse prophétique se grava profondément dans l'esprit de Nâdir, qui dès lors en proie aux remords et à de sombres pressentiments, ne jouit plus d'un instant de tranquillité. Les nobles qui avaient assisté à l'exécution de cet ordre impitoyable furent mis à mort, sous le prétexte qu'ils auraient dû s'offrir en sacrifice pour sauver les yeux d'un prince qui faisait la gloire de la Perse.

Impuissant contre les Lesghiens, qui harcelaient son armée du haut de leurs rochers, Nâdir se tourna de nouveau contre les Turcs. Il reprit toutes les places de l'Irak, mais échoua devant les forteresses de Mossoul, Bassorah, Bagdad et Van. Ce fut alors que, rêvant la monarchie universelle, il introduisit dans le culte de la Perse ces changements qu'il avait annoncés lors de son avénement, et qui ne tendaient à rien moins qu'à fondre en une nouvelle religion les croyances juives, chrétiennes et musulmanes ; fusion par laquelle il espérait mettre fin à la scission des musulmans eux-mêmes, partagés en sunnites et chiites. A cet effet il avait commencé par faire traduire en persan les quatre Évangiles ainsi que le Pentateuque. Mais son secrétaire Mirza Mehdi de Masandéran, qu'il en avait chargé, y ayant intercalé des fables ridicules, pour faire concorder les écrits sacrés des chrétiens et des juifs avec ceux des musulmans, Nâdir se mit à rire à la lecture de cette traduction ainsi altérée. Il déclara qu'il fallait rester dans le doute ; mais que s'il conservait sa santé, il ferait une meilleure religion que toutes celles qui existaient. Il proposa alors d'établir parmi les musulmans une cinquième secte orthodoxe, qui serait fondée sur la doctrine d'un des derniers imams alides, Djâfar al Sadik. Espérant ainsi gagner les Afghans et les Turcs, il abolit la grande prêtrise des chiites, et usa de tous les moyens de séduction envers les Persans. Mais il ne put les gagner à ses vues, pas plus qu'il ne réussit à déterminer la Porte Ottomane à ordonner la construction à La Mecque d'un cinquième oratoire pour les Djâfariens. De guerre lasse, il alla lui-même, après une dernière victoire, inutile, remportée près d'Érivan, en août 1745, proposer aux Turcs la paix, où il se départit de ses prétentions religieuses et renouvela les stipulations de la paix de 1638. Ce fut en janvier 1747, six mois avant sa mort. Nous avons vu plus haut qu'il avait fait reprendre l'île de Bahréin par le gouverneur de Chyraz, Mohammed Taki-Khan, qui avait même conquis Mascate ; mais s'étant ensuite révolté, il fut rendu aveugle et eunuque. Ainsi mis en possession de l'entrée du golfe Persique, Nâdir, qui voulait avoir aussi une flotte, fit saisir tous les bâtiments nationaux, et mit en réquisition tous les vaisseaux étrangers qui relâchaient dans les ports de la Perse. Voyant qu'il anéantissait par ces mesures iniques toutes les relations commerciales, il fit construire, par l'Anglais Etlon, des navires dans les forêts du Masandéran, sur les bords de la mer Caspienne. Avec ceux qui naviguaient sur cette mer, il tint les Russes en respect pour longtemps. Il fut moins heureux avec les navires qu'il avait fait construire pour le golfe Persique, et qu'il dut faire transporter à Abouchehr, à travers toute la Perse, par des contrées où il n'y avait ni routes, ni fleuves, ni canaux. Aussi n'en resta-t-il bientôt que les carcasses abandonnées sur les plages du golfe Persique.

Toutes les actions de Nâdir dans les dernières années de son règne ne furent plus que les caprices sanglants d'un despote cruel et cupide. A son retour de l'Inde, il avait promis l'exemption d'impôts pour trois ans dans toute la Perse. Mais non-seulement il rétablit les contributions ordinaires, mais il exigea même les arriérées, et en créa de nouvelles. Lorsque des insurrections, habilement fomentées par des prêtres chiites, éclatèrent de tous les côtés, la violence de Nâdir se tourna en fureur. Des villes entières furent, dit un historien persan, sacrifiées à sa démence ; il s'acharna surtout contre la ville d'Ispahan, autrefois siége de l'empire : les hommes abandonnaient leurs demeures et allaient vivre dans des cavernes, pour échapper à la sauvage férocité du maître qui les poursuivait, et qui parcourait la Perse, en bourreau, à la tête d'une armée de 30,000 hommes, ramassis de toutes les nations, dressant partout des listes de proscription et faisant mutiler une foule de malheureux. On a attribué cette démence aux progrès que faisait depuis la campagne d'Inde l'hydropisie qui avait envahi un

Digitized by Google

corps usé par les fatigues. Il avait ramené de l'Indoustan un médecin, qui le quitta, après l'avoir soigné avec succès pendant deux ans. Depuis, il eut auprès de lui le jésuite Bazin, qu'il garda jusqu'à sa mort.

Au printemps de 1747, Nâdir se disposa à marcher contre son neveu Ali Kouli-Khan, qui s'était révolté dans le Séistan. A la même époque il reçut la nouvelle du soulèvement des Kourdes de Khabouchan. Après avoir envoyé sa famille et ses trésors dans la forteresse de Khélat, il s'avança contre les Kourdes. Il était campé à Féthabad, lorsque, dans la nuit du 19 au 20 juin, il fut surpris dans sa tente par des conjurés, ayant à leur tête Mohammed Saleh-Khan, intendant de sa maison, et son propre parent Mohammed Kouli-Khan, capitaine des gardes. Après s'être vaillamment défendu, il fut achevé à coups de sabre par les conjurés, qui répondirent à ses supplications : « Tu n'as fait grâce à personne, tu n'en mérites aucune. » On a prétendu qu'il avait ordonné aux Afghans et aux Ouzbeks sunnites d'exterminer les troupes de la garde, composées de Persans chiites, et que cet ordre avait motivé la prompte résolution des conjurés. Quoi qu'il en soit, Ali Kouli-Khan, profita seul du meurtre de son oncle : il fut proclamé roi.

Nâdir-Chah avait imposé à sa nation autant par ses qualités que par ses vices. L'obscurité de sa naissance, la grossièreté de ses manières, une vie remplie d'actions criminelles, mais hardies, tout contribuait à augmenter l'enthousiasme et l'espoir des Persans, parce qu'ils voyaient en lui un caractère entièrement opposé à celui des derniers princes de la maison des Sofis, qui avaient causé les malheurs de la Perse. Ils parlaient de lui comme d'un libérateur, et tandis qu'ils s'étendaient avec orgueil sur ses hauts faits, ils s'arrêtèrent plutôt avec pitié qu'avec horreur sur ses cruels excès. Ni ses crimes ni ses tentatives d'abolir la secte chiite n'ont pu altérer leur gratitude et leur vénération pour cet homme, qui rendit à la Perse son indépendance et ralluma dans le cœur de ses compatriotes le sentiment de leur antique valeur. D'un extérieur imposant, il était brave, sobre et infatigable. Dépourvu d'instruction, il avait su s'approprier un vernis d'éducation par le contact de quelques hommes instruits. Doué d'une mémoire prodigieuse, il avait en même temps l'esprit pénétrant et libre de préjugés. Il était, cependant, fataliste. Il avait coutume avant une bataille de se prosterner pendant quelques instants et d'offrir au ciel une prière. L'ascendant qu'il exerça sur ses nationaux tient du prodige : les historiens persans racontent qu'ayant trouvé à la porte d'une mosquée un homme aveugle depuis deux ans, il le menaça de le fouetter s'il reparaissait devant lui sans avoir recouvré la vue ; « car, ajoutait Nâdir, si tu avais une foi vive, tu jouirais de la vue depuis longtemps ». Cet aveugle recouvra, dit-on, la vue au même moment. Une autre fois Nâdir fit fouetter un arbre, derrière lequel des brigands s'étaient tenus cachés, pour attendre le passage d'un pèlerin, qu'ils dépouillèrent. Dix jours après cette étrange punition, les brigands remirent les biens volés au pied de l'arbre, craignant que Nâdir qui devait les connaître ne les fît fustiger de la même manière. Bougainville a comparé Nâdir-Chah avec Alexandre le Grand, et Henri Audiffret avec Napoléon Ier. Ces parallèles manquent de justesse. Dubuisson a mis en scène le héros persan, en 1780, dans une tragédie. Ch. R.

Rausat as Safa, ou *Continuation de l'Histoire de Perse de Mirkhond*, par Ali kouli Mirza ; Téheran, 1851 à 1856, in-4°. — *Tarikhi Nadirt-Chah*, en manuscrit. — Mohammed Mehdi Mazaddérani, *Histoire de Nadir-Chah*, traduite du persan en français, par William Jones ; 1770. — Hanway, *Revolutions of Persia* ; 1753. — Fraser, *History of Nâdir-Chah*. — Otter, *Voyages en Turquie et en Perse*. — Niebuhr, *Voyages*. — Malcolm, *History of Persia*. — *La Perse* (dans l'*Univers Pittoresque*). — Hormayr, *Historisches Archiv*. — Gentil, *Mémoires sur l'Indoustan*.

NADJAH, fondateur de la dynastie des Nadjahides, dans l'Yémen, né vers 995, en Abyssinie, mort en 1060, à Zébid. Amené jeune en Yémen, il fut d'abord esclave de Mardjan, régent de ce pays pendant la minorité d'Ibrahim, dernier prince de la famille des Zaïadides. Le grand vizir, Kaïs, après avoir, en 1016, renfermé Ibrahim dans une tour, où il le laissa mourir de faim, usurpa le trône de l'Yémen. Mais Nadjah, ayant rassemblé une armée, leva l'étendard de la révolte contre Kaïs, qu'il tua, en 1021, dans une sortie de la forteresse de Zébid. Devenu maître de l'Yémen, il fit enfermer Mardjan, son ancien maître et complice des atrocités de Kaïs, avec le cadavre de celui-ci, dans la tour où l'on avait affamé Ibrahim. Délivré de ses ennemis et de ses compétiteurs, Nadjah soumit toute l'Arabie méridionale, ainsi qu'une partie de l'Abyssinie. Après un règne de quarante ans, il fut empoisonné par une de ses maîtresses, gagnée par Aly le Solahide, qui trois ans plus tard allait occuper le trône de l'Yémen. Ch. R.

Rasmussen, *Chronologiæ orientales*. — Johannsen, *Historia Yemanæ*.

NAECKE (*Gustave-Henri*), peintre allemand, né à Frauenstein, en 1785, mort en 1835. Après avoir étudié la peinture à l'académie de Dresde, sous la direction particulière de Grassi, il alla passer quelques années à Rome; en 1824, il fut nommé professeur de peinture à l'académie de Dresde. Parmi ses tableaux, remarquables par l'effet de la composition et la beauté du coloris, nous citerons : *L'Amour essayant de dérober la foudre à l'aigle de Jupiter ; La Visitation ; Faust suivant Marguerite à la sortie de l'église ; Le Prince d'Egmont et Claire ; Geneviève de Brabant dans le désert ; Sainte Elisabeth distribuant des aumônes ; Le Christ saluant ses disciples ; Le Christ répondant aux pharisiens sur le denier de César*. Naecke a aussi peint à fresque dans la villa Massimi à Rome plusieurs scènes du Dante ; il a laissé de nombreux dessins au crayon et à la sépia. O.

Nagler, *Künstler-Lexicon*.

Digitized by Google

NAEGELE (*François-Charles*), médecin allemand, né à Dusseldorf, en 1778, mort en 1851. Fils du directeur de l'école de médecine de Dusseldorf, il se fit en 1800 recevoir docteur en médecine, exerça son art pendant plusieurs années à Barmen, et devint en 1807 professeur à Heidelberg. On a de lui : *Erfahrungen aus dem Gebiete der Krankheiten des weiblichen Geschlechts* (Observations concernant les maladies des femmes); Mannheim, 1812; — *Ueber den Mechanismus der Geburt* (Sur le Mécanisme de la naissance); Heidelberg, 1822; — *Der weibliche Becken* (Le Bassin de la femme); Carlsruhe, 1825 et 1850; — *Lehrbuch der Geburtshülfe* (Manuel d'accouchement); Heidelberg, 1830, souvent réimprimé; traduit en français; Paris, 1844; — *Das schräg verenckte Becken uebst einem Anhange über die wichtigsten Fehler des weiblichen Beckens* (Du Rétrécissement oblique du bassin, avec un appendice sur les principaux vices de conformation du bassin); Mayence, 1839; traduit en français, Paris, 1840; — *Méthodologie der Geburtshülfe* (Méthodologie de de l'accouchement); Heidelberg, 1848; — beaucoup d'articles dans divers recueils, notamment dans les *Heidelberger klinische Annalen*, dont il fut depuis 1845 un des directeurs.

Son fils, *Hermann-François-Joseph*, né en 1810, mort en 1851, a enseigné la médecine à Heidelberg, et s'est fait connaître par divers travaux estimés sur l'art de l'accouchement.

Un autre de ses fils, *Maximilien*, mort en 1852, a été professeur de droit à Heidelberg et a publié : *Studien über altitalisches Rechtsleben* (Études sur la vie sociale de l'Italie primitive); Heidelberg, 1849. O.

Conversations-Lexikon. — Callisen, *Medicinisches Schriftsteller-Lexikon.*

NAEKE (*Auguste-Frédéric*), philologue allemand, né le 15 mai 1788, à Frauenstein, mort à Bonn, le 12 septembre 1838. Après avoir étudié à Leipzig la philologie sous la direction de Hermann, dont il devint l'ami, il fit, depuis 1812, des cours libres à l'université de cette ville, et fut chargé, en 1818, d'enseigner les langues anciennes à l'université de Bonn, où il obtint un peu plus tard la chaire d'éloquence. Dans ses travaux, écrits avec pureté et élégance, il a fait preuve d'une grande sagacité critique. On a de lui : *Schedæ criticæ*; Halle, 1812; — *Chorili Fragmenta*; Leipzig, 1817; — *Opuscula philologica*; Bonn, 1842-1844, 2 vol., publiés par Welcker; — *De Alliteratione sermonis latini*, dans le *Rheinisches Museum für Philologie*, troisième année. O.

A.-G. de Schlegel, *Laudatio Naekii* (dans le *Rheinisches Museum*, année VI). — *Conversations-Lexikon der Gegenwart.*

NAELDWYCK (*Jean* DE), chroniqueur flamand, né vers 1420, mort en 1489, à Gertruydemberg. De famille noble, il reçut du duc Philippe le Bon le titre de chevalier. En 1478 il prit les armes contre Marie de Bourgogne, et prit part à l'expédition malheureuse de François de Brederode en Zélande. Il est auteur d'une *Chronique ou Histoire de la Hollande, de la Zelande, de la Frise et de l'évêché d'Utrecht* (Die Cronike ofte die Historie van Hollant, etc.); Goude, 1478, in-4°, et Leyde, 1483, in-4°. Ces deux éditions n'étant pas correctes, Pierre Scriverius en a publié une troisième, plus exacte sous ce titre : *L'ancienne Chronique de Goude, ou histoire abrégée de la Hollande* (en flamand); Amsterdam, 1663, in-4°, fig. On a d'autant plus sujet, d'après Paquot, d'estimer ce livre que l'auteur est le premier qui dans son pays ait supprimé les vieilles fables dont les chroniques antérieures étaient remplies. K.

Paquot, *Mém.*, IX, 98-101.

NAERSSEN (*Jean* VAN), en latin *Narssius*, poëte latin, né le 9 novembre 1580, à Dordrecht, mort en 1637, à Batavia. De 1605 à 1619 il exerça les fonctions de ministre à Grave sur la Meuse. Banni de Hollande avec les remontrants, dont il suivait le parti, il alla étudier la médecine à Caen, fut reçu docteur à Hambourg, parcourut la Prusse, la Pologne, la Russie, l'Allemagne, et se fixa à la cour de Suède, où le roi Gustave-Adolphe le nomma à la fois son médecin et son historiographe. Après la mort de ce prince (1632), il revint dans son pays, et fut attaché en 1635 à l'administration de la Compagnie des Indes. On a de lui : *Riga devicta, carmine heroico descripta*; Riga, 1625, in-4°; — *Meva Pomerelliæ liberata, aliaque poemata sueco-borussica*; Stockholm, 1627, in-4°; — *Gustavidos, sive de bello sueco-austriaco lib. III*; Hambourg, 1632, in-4° : ce poëme est suivi d'assez nombreuses pièces de vers; l'auteur y a ajouté en 1634 un quatrième livre; — *Gustavus Saucius, tragœdia*; Francfort, 1633, in-4°. K.

Van Balen, *Beschryv. van Dordrecht*, p. 215 et 1150. — G. Matthiæ, *Conspectus hist. medicorum*, p. 557.

NÆVE ou **NEFE** (*Gaspard*), en latin *Nævius*, médecin allemand, né à Chemnitz, en 1514, mort vers 1580. Reçu docteur en médecine, il fit un assez long séjour en Italie; plus tard il devint médecin de l'électeur de Saxe, et fut aussi appelé à enseigner son art à l'université de Leipzig. On a de lui : *De venæ sectione*; Leipzig, 1548, in-4°; — *De ratione alterandi humores per medicamenta ad purgandum*; ibid., 1551, in-4°; — *Consilia medica*; Francfort, 1598, in-fol., et 1616, in-4°.

Son frère, *Jean* NÆVE, né en 1499, mort en 1574, suivit la même carrière, et devint également médecin de l'électeur de Saxe. Il collabora activement aux travaux botaniques de Matthioli, pour la publication desquels il dépensa une forte somme d'argent. O.

Adami, *Vitæ medicorum.* — Willisch, *Arcana Bibliothecæ Annabergensis.* — Kestner, *Medicinisches Gelehrten-Lexikon.*

NÆVIUS (*Cneius*), célèbre poëte latin, né

Digitized by Google

vers 272 avant J.-C., mort vers 202 avant J.-C. Sa vie est très-peu connue ; sa nationalité même est incertaine. On suppose généralement qu'il était Campanien d'origine, parce que Aulu-Gelle, rapportant l'épitaphe de Nævius faite par lui-même, dit qu'elle est pleine d'orgueil campanien (*plenum superbiæ campanæ*). Klussmann, un des derniers éditeurs des *fragments* de Nævius, pense que ce poète était Romain (1). Il en donne pour raisons que Cicéron le cite dans le *De Oratore* (III, 12) comme un modèle de pureté d'élocution latine, et que le proverbe sur l'orgueil campanien était d'une application si générale, qu'on n'en peut tirer aucune induction particulière. Ces preuves sont loin d'être décisives. Cicéron, qui cite aussi Plaute comme un modèle de pure latinité, a bien pu donner le même éloge à un Campanien. Bien que la vanité des Campaniens fût proverbiale, l'application que Aulu-Gelle fait de ce proverbe ne saurait guère convenir qu'à un Campanien. Nous pensons donc qu'il était natif de Campanie, mais qu'il fut amené de bonne heure à Rome. La date de sa naissance est inconnue; cependant comme il mourut vers 202, à un âge avancé, et qu'il servit dans la première guerre punique (264-241), on peut la placer avec vraisemblance vers 272 ou peut-être un peu plus tard (entre 272 et 264). Nævius débuta par la poésie dramatique, genre emprunté aux Grecs et récemment introduit à Rome par Livius Andronicus. Il y a incertitude sur l'année précise où Nævius fit jouer sa première pièce ; l'opinion la plus probable est que ce fut en 235 ou 234. Nævius appartenait à ce parti plébéien et national qui repoussait les innovations que l'aristocratie favorisait dans les mœurs et dans les lettres. Par ce rude et exclusif patriotisme il se rapprochait de Caton le Censeur, beaucoup plus jeune que lui, et il semble que, malgré la différence des âges, il existait entre eux une étroite amitié. Plus tard, lorsque Caton était déjà entré dans la vie publique, Nævius osa imiter contre l'aristocratie romaine les audacieuses attaques personnelles d'Aristophane contre Cléon. Aulu-Gelle nous a conservé quelques vers de lui contre le premier Scipion l'Africain :

> Etiam qui res magnas manu sæpe gessit gloriose,
> Cujus fabla viva nunc vigent, qui apud gentes solus præstat,
> Eum suus pater cum pallio uno ab amica abduxit.

[Même celui qui de sa main a souvent accompli glorieusement de grandes choses, dont les hauts faits vivants sont dans tout leur éclat, et qui seul domine toutes nos grandes maisons, son père l'a ramené de chez sa bonne amie couvert de son seul manteau (c'est-à-dire sans tunique ou, comme on dirait en français, sans chemise).]

Cette allusion à quelque peccadille de jeunesse du grand Scipion paraîtra plus piquante si l'on songe que Rome entière retentissait alors du récit de la continence de Scipion au siége de Carthagène en 210. Un peu plus tard, et probablement sous le consulat de Q. Cæcilius Metellus, en 206, Nævius se permit une attaque contre la puissante famille qui était alors si souvent en possession des hautes magistratures ; il prétendit que les Metellus devenaient consuls non par leur mérite mais par l'effet du sort :

> Fato Metelli Romæ fiunt consules.

Un des Métellus, le consul Q. Cæcilius, dit-on, ou plutôt quelque poète de ses clients répondit par un excellent vers *saturnien*, le plus exact que l'on connaisse :

> Dabunt malum Metelli Nævio poetæ.

[Les Metellus châtieront le poète Nævius.]

Les Metellus ne s'en tinrent pas à la menace; ils intentèrent au poète une action en vertu de la loi des Douze Tables qui punissait de mort les libelles diffamatoires. Nævius échappa au dernier supplice; mais il fut remis à la garde des trois magistrats chargés de l'exécution des sentences criminelles (*triumviri capitales*). La prison l'amena à résipiscence, et il fit amende honorable par son *Devin* (*Hariolus*) et son *Lion* (*Leon*). Alors les tribuns le firent mettre en liberté. Son repentir ne fut pas de longue durée. Il commit contre l'aristocratie une nouvelle offense, qui fut punie de l'exil, et choisit Utique pour le lieu de son bannissement. Il y acheva son poème sur la première guerre punique, et il y mourut, en 204, si l'on en croit Cicéron, qui s'appuie ici d'un passage d'Ennius, ou plutôt en 202, suivant la *Chronique* d'Eusebe, qui semble fondée sur l'autorité de Varron. Le poète s'était composé à lui-même l'épitaphe suivante :

> Mortales immortales flere si foret fas,
> Flerent Divæ Camenæ Nævium poetam.
> Itaque postquam est Orcino traditus thesauro,
> Obliti sunt Romani loquier latina lingua.

[S'il était permis aux immortels de pleurer les mortels, les divines Camènes pleureraient le poète Nævius; car dès qu'il eut été livré au trésor de l'Orcus, les Romains oublièrent de parler la langue latine.]

En se composant cette épitaphe naïvement orgueilleuse, Nævius ne se vantait pas autant que le prétend Aulu-Gelle. A un certain point de vue Nævius fut en effet le dernier des bardes nationaux, le dernier qui honora les Camènes italiques et fit usage du vieux mètre *saturnien* indigène, et du latin exempt d'hellénismes. Après lui les muses grecques, le vers hexamètre et le latin hellénisé s'introduisirent à Rome. Nævius composa un poème en vers saturniens sur la première guerre punique. Il n'en

(1) Du temps du poète Nævius il existait une maison plébéienne des Nævius (*Nævia gens*), dont un des membres, le premier mentionné dans l'histoire, se distingua comme centurion au siége de Capoue en 211. Aucun des Nævius n'obtint sous la république le consulat. Cette dignité n'entra dans leur maison qu'en 30 après J.-C. Les surnoms de la *gens Nævia* sont *Balbus, Matho, Crista, Pollio, Turpio, Capella, Surdinus.*

Digitized by Google

reste qu'un petit nombre de fragments, qui ne permettent pas de suivre la marche du poëme; on croit qu'il commençait par la fuite d'Énée après la ruine de Troie, sa visite à Carthage, son amour avec Didon et divers autres légendes liées à l'histoire primitive de Carthage et de Rome. Ennius, le poëte de l'aristocratie et de l'influence hellénique, le premier des poëtes classiques, comme Nævius est le dernier des poëtes nationaux, reprit le même sujet et le traita en vers hexamètres. Il parla avec dédain de son prédécesseur. « D'autres, dit-il, ont traité ce sujet dans cette sorte de vers que chantaient les Faunes et les bardes, lorsque nul encore n'avait gravi les sommets des Muses ni n'était soigneux de la diction (1). » Mais tout en affectant de le mépriser, il le pillait. Virgile aussi profita largement du vieux poëte latin; il lui emprunta entre autres passages la description de la tempête dans le premier livre de l'*Énéide*, le discours d'Énée à ses compagnons et les paroles de Vénus à Jupiter. On attribue à Nævius une traduction de l'*Iliade Cypriaque* ou *Chants Cypriaques*, poëme grec de Stasinus ou Leschès; mais c'est probablement une erreur. Cette traduction, qui était en vers hexamètres, paraît plutôt appartenir au poëte Lævius, avec lequel Nævius a été souvent confondu ainsi qu'avec Nonius et Ennius.

Nævius, placé à l'extrémité de la période littéraire nationale et sur la limite de la période latino-hellénique, ne resta pas insensible à l'influence grecque. Il composa des tragédies et des comédies, en grande partie imitées ou traduites des poëtes athéniens. Il ne reste de ces pièces que des fragments, peu nombreux, et les titres suivants : *Alcestis, Danae, Equus Trojanus, Hector, Hesiona, Iphigenia, Lycurgus, Phœnissæ, Protesilaus seu Laodomia, Acontizomenos, Agrypnuntes, Apella, Assiliogiola, Carbonaria, Clastidium, Colax, Corollaria, Cosmetria, Dementes, Demetrius, Diobolaria, Erularia* (*Aulularia*), *Figulus, Glaucoma, Gymnasticus, Hariolus, Leon, Lupus, Nautæ, Pacilius, Pellex, Philemporos, Projectus, Pulli, Quadrigemini, Sanniones, Stalagmus, Stigmatias, Tarentilla, Testicularia, Therimus* (*Thermus?*), *Tribaselus, Triphallus, Tunicularia*. Outre ces pièces régulières, Nævius semble avoir composé des interludes (*Ludi* ou *Satiræ*).

Les *Fragments* de Nævius ont été publiés, avec ceux des autres poëtes latins, par H. Estienne, Paris, 1564, in-8°, et dans la collection d'Almeloveen, Amsterdam, 1686, in-12. Les *Fragments* de la *Guerre Punique* (*Bellum Punicum*), avec ceux d'Ennius sur le même sujet, ont été publiés par P. Merula; Leyde, 1595, in-4°; par Spangenberg, Leipzig, 1825, in-8°. On les trouve aussi dans les *Elementa doctrinæ metricæ* de Hermann et dans le traité de Düntzer et Lersch intitulé *De versu quem vocant saturnio*; Bonn, 1839, in-8°; Vahlen en a donné une édition plus complète et plus correcte, Leipzig, 1854, in-4°. Les *Fragments* des pièces dramatiques ont été recueillis par Delrio, *Syntagma tragœdiæ latinæ*, Paris, 1619, in-4°; par Maittaire, Londres, 1713; par Bothe, *Poetarum Latii scenicorum fragmenta*, Leipzig, 1834, t. V et VI. Klussmann a donné une édition de tous les *Fragments* de Nævius; Iéna, 1843, in-8°. L. J.

(1) Scripsere alii rem
Versibu', quos olim Fauni vatesque canebant,
Cum neque Musarum scopulos quisquam superarat,
Nec dicti studiosus erat.

Aulu-Gelle, *Noctes Atticæ*, I, 24; III, 3; VI, 8. — Cicéron, *De Oratore*, III, 12; Caton, 6, 14; *De Senect.*, 14; *Brutus*, 15, 18, 19. — Eusebe, *Chron. Olym.*, c. XLIV, 3. — Suétone, *De Illust. gramm.*, 2. — Macrobe, *Sat.*, VI, 2. — Horace, *Epist.*, II, 1, 53. — Wetzebert, *Poetarum latinorum reliquiæ*. — Neukirch, *De Fabula togata Romanorum*; Leipzig, 1833. — Klussmann, *Notice sur Nævius*, en tête de son édition. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

NAGEL (*Paul*), astrologue allemand, mort en 1621. Il fut professeur à Leipzig, puis recteur de l'école de Torgau. Il s'adonna aux pratiques de l'astrologie, se crut destiné par la Providence à expliquer les mystères de l'Apocalypse, et renouvela les visions des millénaires. Il avait dans ses écrits fixé le commencement de l'âge d'or à l'année 1624. On défendit de l'enterrer dans le cimetière ordinaire, et les femmes qui lui rendirent les derniers devoirs furent punies de la prison. Ses principaux ouvrages sont : *Prodromus astronomiæ apocalypticæ de motibus tam stellati firmamenti quam ecclesiastici*; Dantzig, 1620, in-4°; — *De quatuor mundi temporibus*; ibid., 1621, in-4°; — *Prognosticon astrologicum*; Halle, 1630, in-4°. Plusieurs théologiens écrivirent contre ce fanatique, entre autres Philippe Arnold, qui le réfuta dans le traité intitulé *Anti-Nagelices* (Kœnigsberg, 1622, in-4°). K.

Lippenius, *Bibliotheca theologica*, 2e part. — Baillet, *Jugem. des Savants*, in-4°, t. VII, 188 et 189.

NAGLI (*Francesco*), dit le *Centino*, peintre de l'école bolonaise, né à Cento, florissait au milieu du dix-septième siècle. Élève du Guerchin, il imita avec assez de succès son coloris et son clair-obscur; mais son dessin est sec, ses figures sont froides et manquent de mouvement, et ses compositions indiquent une imagination bornée. Il a travaillé surtout pour les églises de Rimini, et c'est à celle de Notre-Dame-des-Anges que se voient ses principaux ouvrages. E. B—N.

Lanzi, *Storia Pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — *Guida di Rimini*.

NAGONIUS ou **PANGONIUS**, poëte latin moderne, dont l'existence est peu connue; selon les uns il était né à Chambéry, en 1451, et il mourut à Rome, en 1505; selon d'autres il était originaire de Pologne; peut-être se borna-t-il à y faire un voyage; ce dont on convient unanimement, c'est qu'il fut couronné à Rome, vers

Digitized by Google

1489, comme poëte lauréat et qu'il jouit de la faveur de plusieurs papes. On a publié à Cracovie en 1537 des *Elegiæ* et une *Oratio ad Petrum Wupowski*; en 1777, J.-L. Scherschnik donna à Prague une édition des *Poematum libri IV* de cet écrivain, dont les vers n'ont rien qui les recommande à la postérité. G. B.

Tiraboschi, *Storia letteraria*, t. XVII, p. 212.

NAGOT (*François-Charles*), écrivain ascétique français, né à Tours, le 19 avril 1734, mort à Baltimore, le 9 avril 1816. Admis dans la congrégation des prêtres de Saint-Sulpice, il fut envoyé comme professeur de théologie au séminaire de Nantes. Supérieur de la maison des Robertins à Paris (1769), il devint ensuite supérieur du petit séminaire de Saint-Sulpice, puis directeur du grand séminaire. La révolution le décida en 1791 à se rendre à Baltimore, où Pie VI venait d'ériger un siége épiscopal, dont le diocèse comprenait tout le territoire des Etats-Unis. Il parvint à établir dans cette ville un séminaire et un collége qui jouit aujourd'hui de tous les privileges d'une université. Il conserva jusqu'en 1810 la supériorité de ces maisons, dont ses infirmites l'obligèrent de se démettre. Ses principaux écrits sont : *Relation de la conversion de quelques protestants;* 1791, 1794, in-12; — *La Doctrine de l'Écriture sur les miracles;* Paris, 1808, 3 vol. in-12; trad. d'un ouvrage anglais de Georges Hay; — *Vie de M. Olier, curé de Saint-Sulpice;* 1813, in-8°; — en manuscrit diverses traductions d'ouvrages de piété anglais. H. F.

L'Ami de la Religion, 1816. — *L'Église de Bretagne*, par l'abbé Tresvaux. — *France ecclésiastique*, passim.

NAHARRO (*Bartolome* DE TORRES), poëte dramatique espagnol, vivait dans le seizième siècle. On n'a sur sa vie obscure et malheureuse qu'un petit nombre de détails, contenus dans la lettre de Juan Baverio Mesinerio en tête des *Propaladia*. Il était né à Torrès, sur les frontières du Portugal. Après avoir été captif à Alger, il fut racheté et visita Rome vers 1514, espérant trouver un accueil favorable à la cour de Léon X. Mais il eut l'imprudence d'écrire une satire contre les vices de la cour pontificale; ce méfait poétique l'obligea de s'enfuir à Naples, où il vécut quelque temps sous la protection de Fabricio Colonna. Ensuite on perd de vue ce poëte, qui mourut, dit-on, dans la pauvreté. Ses *Œuvres*, publiées pour la première fois par lui-même à Naples, en 1517, et dédiées à un noble espagnol, ami des lettres, Don Fernando Davalos, le mari de Victoria Colonna, sont intitulées *Propaladia* (ou *Premiers Fruits* de son génie); elles se composent de satires, d'épîtres, de ballades, d'une lamentation pour le roi Ferdinand, mort en 1516, de quelques autres poésies et de huit comédies en vers, qui occupent la plus grande partie du volume. Ces pièces se ressentent du séjour de l'auteur en Italie, et quoique souvent grossières et invraisemblables, elles sont en avance sur ce que l'Espagne possédait en ce genre; en voici les titres : *La Serafina*, où l'on trouve un *gracioso* ou valet bouffon, personnage dont un siècle plus tard Lope de Vega réclamait l'invention; — *La Soldadesca*, sur le recrutement des soldats pontificaux à Rome; — *La Tinelaria*, ou *La Salle à manger des serviteurs*, dans laquelle sont représentés les désordres d'une maison de cardinal; — *La Jacinta*, sur une dame romaine qui fait conduire par force dans son château plusieurs voyageurs et se choisit un mari parmi eux; — *La Aquilana*, sur les aventures d'un prince déguisé qui vient à la cour d'un fabuleux roi de Léon et obtient par des exploits chevaleresques la main de la fille de ce prince; — *La Calamita*, sur les aventures d'un enfant noble volé à ses parents et élevé dans une humble condition; — enfin deux drames, *Trofea* et *Hymenea*, qui par leur étrangeté méritent une mention plus détaillée. La première de ces pièces est en l'honneur du roi Manuel de Portugal et des découvertes faites sous les auspices de ce prince dans l'Inde et en Afrique. Après un prologue (*introyto*) de trois cents vers environ, la Renommée entre en scène, et annonce que le grand roi a conquis plus de terre que Ptolémée n'en a décrit; sur cette assertion Ptolémée lui-même sort soudainement des Enfers, et donne à la Renommée un démenti, qu'il retire après un assez long débat. Au second acte deux bergers viennent balayer le théâtre où le roi doit faire son apparition; ils s'amusent beaucoup de la pompe déployée pour la réception royale; l'un d'eux s'assit sur le trône et imite grotesquement le curé de son village, puis les deux paysans se querellent; mais un page intervient, et les envoie arranger l'appartement royal. Le troisième acte est rempli tout entier par le discours d'un interprète qui porte la parole au nom de vingt rois orientaux et africains, venus pour rendre hommage à la couronne du Portugal. Au quatrième acte quatre bergers offrent au roi un renard, un agneau, un aigle et un coq, et exposent devant sa majesté, toujours silencieuse, la signification allégorique de leurs présents. Dans le cinquième et dernier acte, Apollon remet à la Renommée, qui les distribue au public, des vers en l'honneur du roi, de la reine et du prince royal. Les bergers se plaignent de n'avoir pas de part à cette distribution; un d'eux prétend qu'il répandrait tout aussi bien que la Renommée les éloges d'un roi si elle voulait lui prêter ses ailes. La déesse y consent. Le berger après s'être adapté les ailes essaye de prendre son vol; mais il tombe lourdement à terre. L'autre drame, appelé l'*Hymenea* vaut mieux. Hymenes, le héros de la pièce, amoureux de Febea, vient, avant le jour, devant la maison de celle qu'il aime, et fait avec deux serviteurs le projet de donner une sérénade à sa belle. Quand il est parti, les deux serviteurs causent de leur position, et Boreas,

Digitized by Google

l'un d'eux, avoue qu'il est désespérément amoureux de la suivante de l'héroïne. Cette passion du serviteur devient, dans tout le cours de la pièce, la contre-partie grotesque de celle du maître. Mais à ce moment le marquis, frère de Febea, arrive avec deux domestiques; il met en fuite les serviteurs d'Hymenes, et se doutant qu'il y a de l'amour sous jeu, il annonce qu'il va faire bonne garde. Au second acte Hymenes donne la sérénade à Febea, qui promet de le recevoir la nuit suivante. Le troisième acte est consacré aux amours de Boreas et de Doresta. Au quatrième acte, le héros entre chez Febea laissant ses serviteurs à la porte; survient le marquis, qui les met en fuite. Au cinquième acte le marquis, irrité, se précipite dans la maison, bien décidé à tuer les deux amants; mais il s'adoucit, et tout se termine par un double mariage. Ces analyses ne donnent pas sans doute une idée avantageuse de la manière dont sont conduites les pièces de Naharro; mais sa versification est vive, coulante et ses idées sont si hardies, si peu respectueuses pour l'Église que l'inquisition les interdit bientôt. Les *Propaladia* furent réimprimés à Séville en 1520, 1533, 1545, à Tolède, 1535, à Madrid, 1573, et une sans date à Anvers. L'édition de Madrid a été expurgée; dans les anciennes éditions on ne trouve ni la *Calamita*, ni l'*Aquilana*. N.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*. — Ticknor, *History of spanish literature*, t. III, p. 267.

NAHL (*Jean-Samuel*), sculpteur allemand, né à Anspach, en 1664, mort en 1728, à Iéna. Fils de Matthieu Nahl, sculpteur de la cour d'Anspach, il s'adonna au même art que son père. Il s'établit en 1690 à Berlin, et devint membre de l'académie des beaux-arts de cette ville ainsi que sculpteur de la cour. Il passa ses dernières années en Saxe. On cite comme une de ses principales œuvres le piédestal orné de bas-reliefs qui soutient la *statue équestre du roi Frédéric Guillaume Ier*, placée à Berlin. O.

Le fils (*Jean-Auguste*), né à Berlin, en 1710, mort à Cassel, en 1781, fut initié à l'art de la sculpture par son père et par Schlutter. Il visita la France et l'Italie, où il fréquenta divers ateliers. En 1741 il fut appelé à Berlin pour décorer les grands édifices que le gouvernement faisait alors élever dans cette ville et aux environs; il exécuta à cet effet beaucoup de statues, de bas-reliefs, de vases sculptés, etc. En 1746 il se rendit en Suisse, où il resta neuf ans; son travail le plus remarquable de cette époque est le monument funéraire de la femme du ministre Langhans, placé dans l'église de Hindelbank. En 1755, il se fixa à Cassel; il y fut pendant plusieurs années professeur au Collegium Carolinum; il exécuta entre autres le modèle en plâtre de la statue du *landgrave Frédéric II*.

Le petit-fils de Jean-Samuel (*Samuel*), né à Berne, en 1748, mort en 1813, se perfectionna successivement à Vienne, à Paris et à Rome dans l'art de la sculpture, dont les éléments lui avaient été communiqués par son père. Puis il se fixa à Cassel, et fut nommé d'abord professeur à l'académie des beaux-arts et en 1608 directeur de cet établissement. Ses œuvres les plus remarquables sont : *la statue monumentale du landgrave Frédéric II*, d'après un modèle fait par son père; *Un Enfant pleurant la mort de son oiseau; Un Dieu fluvial*; le buste du roi Jérôme de Westphalie; des bas-reliefs dans le salon de marbre à Wilhelmshöhe, etc.

NAHL (*Jean-Auguste*), peintre allemand, frère de Samuel, né en 1752, aux environs de Berne, mort en 1825, à Cassel. Il s'adonna à la peinture, fréquenta pendant deux ans l'atelier de Le Sueur à Paris, et alla ensuite passer sept ans à Rome. Plus tard il séjourna en Angleterre et en Allemagne; après avoir ensuite habité Rome de nouveau pendant dix ans, il s'établit à Cassel, où il fut nommé professeur et en 1815 directeur de la classe de peinture à l'académie des beaux-arts. Parmi ses tableaux, dont Gœthe parle avec beaucoup d'éloges, dans son *Winckelmann*, nous citerons : *L'Offrande de Vénus; Ariane à Naxos; Narcisse; Olinthe et Sophronie; Vénus enlevant une épine du pied de l'Amour; Castor et Pollux*; un assez grand nombre de paysages, etc. Nahl, qui a aussi gravé à l'eau-forte, a encore laissé beaucoup de très-beaux dessins à la sépia. En 1800 et 1801 il obtint les prix proposés pour la meilleure composition des sujets mis au concours dans les *Propylées* de Gœthe. O.

Nagler, *Künstler-Lexikon*.

NAHUM, le septième des douze petits prophètes, né dans un village appelé Elcéséi, dont la position n'est point connue (1). Son nom vient de l'hébreu *nacam*, et signifie *consolateur*. Il prophétisa contre le royaume d'Assyrie, spécialement contre Ninive, sa capitale, dont il prédit le siége et la destruction prochaine. On ne trouve nulle part à quelle époque Nahum fit cette prophétie; mais on peut le déduire avec une certaine vraisemblance de ce qui en fait l'objet. Les Assyriens y étant d'une part représentés comme les plus grands ennemis des Israélites, et d'autre part les Assyriens du premier royaume d'Assyrie n'ayant jamais été les ennemis d'Israel, il faut que le prophète ait vécu et prophétisé pendant la durée du second royaume d'Assyrie; et comme il y est fait allusion (ch. 1, v. 12) à l'invasion du roi d'Assyrie, Sennachérib (*Isaïe*, ch. 37, v. 36; *Rois*, ch. 19, v. 33), il s'ensuit qu'il a écrit dans les derniers temps du règne d'Ézéchias, roi de Juda. La guerre contre Ninive et

(1) Elcéséi ou Elkesch. Il y avait deux endroits de ce nom, l'un en Assyrie, à trois lieues de Ninive, où l'on montrait le tombeau du prophète Nahum, l'autre en Galilée, qui du temps de saint Jérôme était un petit bourg en ruines. Ce dernier est sans doute le lieu de naissance du prophète; le premier est d'une origine postérieure.

Digitized by Google

la destruction de cette ville, qu'il prédit, ne sont donc pas celles qui eurent lieu sous Sardanapale et dont les auteurs furent Arbacès, roi des Mèdes, et Bélésys, prefet de Babylone, de 977 867 avant Jésus-Christ, et qui mirent fin au premier royaume d'Assyrie, mais bien celles qui arrivèrent sous Chiniladanus par Cyaxare, roi des Mèdes, et par Nabopolassar, roi de Babylone, 625 avant Jésus-Christ, événements qui firent passer le second royaume d'Assyrie aux Chaldéens. L'histoire ne nous a rien conservé relativement aux circonstances de la vie ou de la mort de ce prophète; mais dans tous les temps, les Juifs et les chrétiens ont considéré sa prophétie comme authentique et comme un écrit divin. On peut affirmer qu'il commença à prophétiser l'an 3291 du monde, et 713 avant Jésus-Christ, lorsque les dix tribus avaient été emmenées captives, pour consoler le peuple qui restait ainsi que celui qui gémissait sous le joug. La prophétie de Nahum, au style grand et animé, aux peintures nobles et variées, est en trois chapitres, qui laissent apercevoir en son auteur une imagination brillante d'où s'élancent des figures hardies et des traits pleins de feu. Ainsi que l'a démontré M. le docteur Hoefer, un passage de cette prophétie (ch. 2, v. 6) offre une certaine importance pour la topographie de Ninive, qui en ces dernières années a été l'objet de tant de travaux. Du texte du prophète Nahum il faut conclure que Ninive devait être nécessairement située dans l'espace compris entre l'Euphrate et le Tigre, et ce texte est bien difficile à concilier avec l'opinion de ceux qui placent l'antique Ninive en dehors de cet espace mésopotamique. La fête du prophète Nahum est généralement marquée au 1er jour de décembre dans le ménologe des Grecs, dans le martyrologe romain et dans plusieurs autres. H. Fisquet.

* Josèphe *Antiq. judaicæ*. lib. X, cap. IX. — Saint Jérôme, *Præfatio in Nahum*. — J. F. d'Alioli, *Nouv. Commentaire sur tous les livres des divines Écritures*, t. VII. — Baillet, *Vies des Saints*, t. IV. — F. Hoefer, *Premier Mémoire sur les ruines de Ninive*; 1850, in-3°.

NAIGEON (*Jacques-André*), philosophe français, naquit en 1738, à Paris ou à Dijon, et mourut à Paris, le 28 février 1810. Il avait commencé par être dessinateur, sculpteur et peintre, d'après le témoignage de Diderot, qui dit dans un de ses écrits (1) : « Vous savez que Naigeon a dessiné plusieurs années à l'Académie, modelé chez Lemoyne peint chez Vanloo, et passé, comme Socrate, de l'atelier des beaux-arts dans l'atelier de la philosophie. » De très-bonne heure il se lia avec Diderot, dont il devint le disciple, l'admirateur et l'imitateur. « Il est, disait La Harpe, qui ne l'aimait pas, le singe de Diderot, dont il répète sans cesse les conversations, comme il copie son ton et ses manières... Il joint à la gravité d'un savant la coiffure d'un petit-maître, et les précautions d'une mauvaise santé avec l'apparence de la force. C'est ce qui a donné lieu au couplet suivant :

Je suis savant, je m'en pique,
Et tout le monde le sait;
Je vis de metaphysique,
De légumes et de lait.
J'ai reçu de la nature
Une figure à bonbon;
Ajoutez-y ma frisure,
Et je suis monsieur Naigeon.

A l'école de Diderot, l'ancien apprenti de Lemoyne et de Vanloo sentit s'éveiller en lui le goût de la littérature et de la philosophie. Mais avant d'écrire et de publier des livres pour son propre compte Naigeon en publia pour le compte d'autrui. Familier de la maison d'Holbach et de l'officine philosophique qui s'y tenait, il avait pour emploi de revoir les manuscrits du baron, d'en augmenter la dose d'athéisme, quand il ne la trouvait pas suffisante, puis de les faire recopier et imprimer. D'Holbach donnait à ses amis de trop bons soupers dans son hôtel pour ne pas redouter un peu le régime alimentaire de la Bastille. Aussi, le prudent baron ne voulait-il pas que son écriture fût livrée à aucun éditeur; et ses manuscrits, quoique fort lisibles, étaient tous recopiés avant de passer à l'imprimerie. Le copiste de ces écrits, dont l'auteur n'osait pas s'avouer, n'était autre que le frère de Naigeon, alors contrôleur des vivres à Sedan. Le contrôleur venait chaque année passer six mois de congé à Paris, et il y transcrivait les manuscrits du baron, qui de là passaient chez l'éditeur et chez l'imprimeur. C'est ainsi que furent préparées et disposées pour la publication la plupart des productions philosophiques du baron d'Holbach, et en particulier son *Système de la nature*, qui parut sous le pseudonyme de *feu Mirabaud*. Plus tard, ce sont ses propres œuvres que publie Naigeon. Agréé, comme disciple de d'Holbach et de Diderot, dans la phalange des philosophes et des encyclopédistes, il prend une part active, à côté de ses maîtres, à cette guerre sans relâche, dirigée non-seulement contre les dogmes, les mystères et les rites de la religion révélée, mais encore contre les principes essentiels de la religion naturelle, tels que l'existence de Dieu, la Providence, les peines et les récompenses à venir, l'immatérialité et l'immortalité de l'âme, le libre arbitre. Voici, à titre de *spécimen*, quelques pensées de Naigeon, extraites de son livre intitulé *Théologie portative*. Il définit l'âme « une substance inconnue, qui agit d'une façon inconnue sur notre corps, que nous ne connaissons guère ». Il définit la spiritualité « une qualité occulte, inventée par Platon, perfectionnée par Descartes, et changée en article de foi par les théologiens ». L'immortalité n'est pas mieux traitée : « Il est essentiel pour l'Église que notre âme soit immortelle : sans cela, nous pourrions bien n'avoir pas besoin des ministres de l'Église, ce qui forcerait le clergé de faire banqueroute. » Il parle dans le même

(1) Avertissement du dialogue entre Diderot et Naigeon.

Digitized by Google

sens à peu près du libre arbitre : « Libre arbitre, sans lequel les prêtres ne pourraient pas nous damner, et à l'aide duquel nous jouissons, par-dessus les autres animaux et les plantes, du pouvoir de nous perdre nous-mêmes. » On s'attend bien que les vertus chrétiennes ne seront pas plus révérencieusement traitées. S'agit-il, par exemple, de la charité? « C'est (dit Naigeon) la plus importante des vertus, qui consiste à aimer par-dessus toutes choses un Dieu que nous ne connaissons guère, ou ses prêtres, que nous connaissons très-bien; de plus, elle veut que nous aimions notre prochain comme nous-même, pourvu néanmoins qu'il aime Dieu et ses prêtres et qu'il en soit aimé; sans cela, il est convenable de le tuer par charité. » Quant au prochain, envers qui le devoir de la charité doit s'exercer, voici ce qu'en dit Naigeon : « Un bon chrétien doit aimer son prochain comme lui-même. Or, un bon chrétien doit se haïr soi-même. D'où il suit qu'un bon chrétien doit faire enrager son prochain pour gagner à frais communs le paradis. » Ces extraits donnent une idée de la manière aussi légère qu'inconvenante dont Naigeon parle des plus aimables vertus et des croyances tout à la fois les plus respectables et les plus nécessaires à l'homme. Quand vint la révolution française, Naigeon, qui apparemment regardait la croyance en Dieu comme l'un des abus de l'ancien régime, s'imagina qu'elle allait disparaître avec les parchemins nobiliaires, avec les priviléges féodaux, avec la dîme cléricale; et pour hâter cet heureux moment, il fit une adresse à l'Assemblée nationale, dans laquelle était traitée cette question : « Doit-on parler de Dieu, et en général d'une religion, dans une déclaration des droits de l'homme? » Mais, nonobstant l'adresse de Naigeon, l'Assemblée écrivit en toutes lettres le nom de Dieu dans sa déclaration des droits de l'homme, et l'un de ses organes les plus accrédités, celui de tous en qui s'est personnifié le plus fidèlement l'esprit de 89, Mirabeau, vint prononcer à la tribune ces belles paroles, que « Dieu est aussi nécessaire à l'homme que la liberté ». Quelques années plus tard, la Convention elle-même, sur la proposition de Robespierre, qui avait accusé l'athéisme d'être aristocratique, proclamait que le peuple français reconnaissait l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme; ce qui arrachait à Naigeon cette exclamation : « Ce monstre de Robespierre! » Ayant perdu sa cause, ou, ce qui est la même chose, la cause de l'athéisme devant la Constituante et devant la Convention, Naigeon, qui ne pouvait comprendre qu'une révolution se fût faite sans supprimer Dieu, essaya de prendre sa revanche dans ses livres. Chargé de la partie philosophique dans l'*Encyclopédie méthodique*, il y prêcha le fatalisme, le matérialisme, l'athéisme, notamment dans les articles consacrés à Collins, à Campanella, à Vanini, et à ce bon curé Meslier, dont Voltaire avait si complaisamment prôné et commenté le testament. Et cependant, qui le croirait? l'homme qui avait passé toute sa vie à écrire sous toutes les formes qu'il n'y a pas de Dieu, et à faire de l'impiété pour son propre compte après en avoir fait si longtemps pour le compte de son trop célèbre patron, le baron d'Holbach, trouva mauvais, à un certain jour, que Sylvain Maréchal et Lalande lui eussent donné place dans leur *Dictionnaire des Athées*. Il est vrai qu'à cette époque (on était alors en 1804) Naigeon voulait devenir membre du Corps législatif, et le titre d'athée était une assez pauvre recommandation pour y parvenir. A défaut du Corps législatif, Naigeon devint membre de l'Institut national, section de morale de la classe des sciences morales et politiques. Le rôle qu'il y joua fut entièrement passif. Naigeon mourut à l'âge de soixante-douze ans, « laissant (dit un historien moderne de la philosophie) (1), comme philosophe, la réputation que l'on sait, mais en même temps, comme homme, des souvenirs de probité, de droiture, de franchise, non sans grande rudesse, de simplicité de mœurs, de goûts sérieux et studieux, dont il faut lui tenir compte, afin de décharger sa mémoire, au moins pour une part, de la fâcheuse célébrité qui pèse, pour une autre part, sur elle. » Ses dernières années avaient été tristes et sombres. Il voyait successivement se relever en France tout ce qu'il avait combattu autrefois. Avec l'âge étaient venues la solitude, la maladie, et sinon le dénûment, au moins la gêne, qui le força à se séparer de sa belle et riche bibliothèque, formée par lui avec tant d'amour et de soin.

En ce qui concerne les écrits de Naigeon, il convient d'abord d'écarter ceux qui lui ont à tort été attribués, tels que l'article *Ame* dans l'*Encyclopédie*, et les paroles de l'opéra intitulé *Les Chemins*, représenté aux Italiens en 1751 (2). Il faut également écarter de la liste des ouvrages de Naigeon l'*Examen critique*, où sont invoqués le spiritualisme et le déisme des païens, et qui paraît devoir être attribué à Fréret. Ces éliminations faites, on peut diviser en trois catégories les publications de Naigeon, à savoir : ses œuvres originales, ses traductions, enfin les éditions qu'il a données des ouvrages d'autres écrivains. Dans la première catégorie se rangent les ouvrages suivants : *Le Militaire philosophe*, in-12 (Londres et Amsterdam), publié sous le pseudonyme du *colonel Saint-Hyacinthe*. Il est possible que Naigeon n'ait pas composé seul la totalité de cet ouvrage, et il paraît à peu près certain que le dernier chapitre a été écrit par d'Hol-

(1) M. Damiron.

(2) Les biographes qui lui attribuent ce dernier ouvrage ne font pas attention que Naigeon, né en 1738, aurait composé les paroles de cet opéra à l'âge de treize ans. Quant à l'article *Ame* de l'*Encyclopédie*, il est de l'abbé Yvon, licencié en Sorbonne. Cet article, trop spiritualiste pour pouvoir être de Naigeon, n'était peut être bien peu pour être sorti de la plume d'un abbé. Mais nous sommes ici au dix-huitième siècle, et l'on sait que les abbés de cette époque étaient assez sujets à caution.

Digitized by Google

bach; mais tout porte à croire que la plus grande partie du livre est de Naigeon lui-même. Cette remarque s'applique également à l'ouvrage dont le titre suit : — *La Théologie portative*, in-12, 1768 (Londres et Amsterdam), sous le même pseudonyme que le précédent. C'est une espèce d'*Encyclopédie* de poche; les articles y sont disposés par ordre alphabétique. C'est de cet ouvrage que Voltaire écrivait : « Y a-t-il rien de plus plaisant, de plus gai, de plus salé, que la plupart des traits qui s'y trouvent? » C'est à ce même ouvrage que sont empruntés les extraits que nous avons donnés plus haut; — *Dictionnaire des philosophes anciens et modernes*, 3 vol. in-4°; Paris, 1791-1794, dans l'*Encyclopédie méthodique*; — *Mémoires sur Diderot*, ouvrage posthume, publié à Paris, en 1823, par Brière dans son édition des *Œuvres de Diderot*. Dès 1784 Naigeon travaillait à ces *Mémoires*. Ils étaient terminés en 1795; et cependant il ne les publia pas en 1798 à la tête de l'édition qu'il donna alors des *Œuvres de Diderot*. A ces quatre ouvrages il faut joindre l'article *Unitaire* dans l'*Encyclopédie*, au sujet duquel Voltaire écrivait : « Je ne sais qui a fait l'article *Unitaire*; mais je sais que je l'aime extrêmement. » D'après quelques bibliographes, il faudrait encore y joindre le livre intitulé : *La Contagion sacrée*, plus généralement attribué à d'Holbach.

Les deux autres catégories d'écrits comprennent : la traduction (sous ce titre *De la Tolérance dans la religion, ou de la liberté de conscience*) du traité du socinien Cicellius, intitulé *Vindiciæ pro religionis libertate*. Cette traduction avait déjà été publiée en 1687 par le théologien protestant Lecène. Naigeon la retoucha, et y joignit *L'Intolérance convaincue de crime et de folie*, de d'Holbach; Londres et Amsterdam, 1769, in-12; — la traduction du *Manuel d'Épictète*, dans la *Collection des Moralistes*, publiée par Didot en 1792. Naigeon a composé en même temps le *Discours préliminaire* de cette *Collection*; — *Recueil philosophique, ou mélanges de pièces sur la religion et sur la morale*, quinze morceaux de différents auteurs, parmi lesquels on remarque : une dissertation sur la suffisance de la religion naturelle, attribuée à Vauvenargue; une autre, sur l'origine des principes religieux, par Meister; une troisième, sur la philosophie, attribuée à Dumarsais; des *Réflexions* de Fréret sur l'argument de Pascal et de Locke en faveur d'une autre vie, et plusieurs écrits anonymes, où l'on croit reconnaître la main de d'Holbach, ou qui ont été écrits sous son inspiration, Londres et Amsterdam, 1770, 2 vol. in-12; — la traduction, par Lagrange, des *Œuvres de Sénèque*. Lagrange, traducteur de Lucrèce, et précepteur des enfants du baron d'Holbach, étant mort sans avoir achevé sa traduction de Sénèque, Naigeon y mit la dernière main, y ajouta des notes, et la publia avec l'*Essai* de Diderot *Sur la vie de Sénèque*; Paris, 1778-1779, 7 vol. in-12; — *Le Conciliateur*, de Turgot; Paris, 1788, in-12; — *Éléments de morale universelle*, du baron d'Holbach; Paris, 1790, in-12; — *Œuvres de Diderot*; Paris, 1798, 15 vol. in-8°. Trois ans plus tard, Naigeon prenait part, avec Fayolle et Bancarel, à une édition de J.-J. Rousseau. Il donna aussi les *Œuvres de Montaigne*, avec une *Introduction*; Paris, 1802. C. MALLET.

Dictionnaire des sciences philosophiques, t. IV. — *Mémoires pour servir à l'Histoire de la philosophie au dix-huitième siècle*, par Ph. Damiron, tome II, huitième *Mémoire*. — *Revue de l'instruction publique*, n° du 9 juillet 1857.

NAIGEON (*Jean*), peintre français, parent du précédent, né à Beaune, en 1757, mort à Paris, en juin 1832. Après avoir suivi l'académie de Dijon, où il obtint quelques médailles, il vint à Paris, et entra dans l'atelier de David. Il ne se fit connaître qu'en 1791, année où il mit à l'exposition du Louvre deux grands tableaux qui furent remarqués, *Pyrrhus enfant présenté à la cour de Clodius*, et *Énée partant pour Troie*. En 1793 il fut nommé membre de la commission chargée d'inventorier les objets d'art et de science recueillis dans les académies et les établissements religieux supprimés. Il y fut spécialement chargé, avec Bonvoisin et Peyron, de tout ce qui concernait les arts du dessin, et son dévouement contribua à sauver de la destruction des œuvres et des monuments précieux, entre autres l'église de Saint-Denis et une partie de ses richesses, les châteaux de Praslin et d'Ecouen, qui renfermaient des ouvrages de Lebrun, de Jean Goujon et les beaux vitraux d'après Raphael représentant l'*Histoire de Psyché*. Les objets recueillis ayant été déposés à l'hôtel de Nesle, Naigeon en fut nommé conservateur jusqu'à ce qu'ils eussent été répartis dans les musées. En 1801 il exécuta les deux grands bas-reliefs en grisaille qui décorent les deux extrémités du plafond de la galerie du Luxembourg, et en 1812 il fut nommé conservateur du musée établi dans ce palais et chargé d'y diriger la restauration des tableaux qui étaient dans le plus mauvais état; il travailla lui-même aux parties les plus importantes de cette restauration. La collection fut aussi accrue par ses soins; il y ajouta, entre autres, les ports de France de C.-J. Vernet. En 1815 elle fut transportée au Louvre pour remplacer les chefs-d'œuvre enlevés par les étrangers; la galerie du Luxembourg fut ensuite consacrée à la gloire de l'École moderne; Naigeon en resta conservateur jusqu'à ce que son grand âge l'eut fait remplacer par son fils. Il était membre de la Légion d'Honneur. G. DE F.

Annuaire des Artistes français, 1832 et 1833.

NAIGEON (*Jean-Guillaume-Elzidor*), peintre français, fils du précédent, né à Paris, le 28 avril 1797. Élève de son père et de Gros, il obtint le second grand prix au concours de l'École des Beaux-Arts en 1827. Après avoir fait un voyage en Italie, de retour à Paris, il exposa successivement : au salon de 1831 : *La Madeleine dans le désert*, et quelques études; — en

Digitized by Google

1833, une *Napolitaine priant la Vierge pour son enfant;* — en 1836 et à l'exposition universelle de 1855, une *Berceuse napolitaine;* — en 1845, l'*Adoration des Mages*, tableau commandé par le gouvernement; — en 1857, les *Vendanges à Amalfi* (Italie). Il a peint, en outre, un grand nombre de portraits qui ont paru à divers salons. M. Naigeon a succédé à son père, vers 1828, dans les fonctions de conservateur du Musée du Luxembourg. Il a reçu la croix d'Honneur en 1843. En 1861 il passa avec les mêmes fonctions au musée égyptien. G. DE F.

Annuaire statistique des artistes français, — Livrets des expositions.

NAILLAC (*Philibert* DE), grand maître de Saint-Jean-de-Jérusalem, né vers 1340, mort en 1421. Il descendait d'une ancienne maison de Berry. Il succéda en 1396 dans la dignité de grand maître à Ferdinand d'Heredia. Il était de la langue de France et grand prieur d'Aquitaine. Il venait d'être nommé, lorsque l'invasion de la Hongrie par Bajazet et les instances de Sigismond l'engagèrent à entrer dans la ligue des princes chrétiens confédérés pour secourir le roi hongrois contre le Turc. Sigismond, appréciant la haute valeur des chevaliers de Rhodes, déclara qu'il voulait combattre à leur tête, les logea dans son quartier et retint près de lui le grand maître. Ce dernier se trouva donc au siége de Nicopolis, et fut un de ceux qui se distinguèrent dans la bataille qui se livra sous les murs de cette ville (1396) entre les musulmans et les chrétiens. L'impétuosité orgueilleuse des seigneurs ligués les poussa jusqu'au centre des janissaires qui en se refermant sur eux les écrasèrent. Les chevaliers de Rhodes, qui formaient comme une garde au roi de Hongrie, ne vinrent qu'après. Malgré leur bravoure, écrasés par le nombre, il leur fallut battre en retraite. Épuisé de fatigue, ayant vu tomber autour de lui ses plus braves chevaliers, Naillac se disposait à mourir les armes à la main, lorsque le hasard lui fit rencontrer sur la rive une nacelle abandonnée dans laquelle il se jeta avec Sigismond, qui fuyait également. Ils gagnèrent ensemble la flotte chrétienne réunie à l'ambouchure du Danube, et arrivèrent à l'île de Rhodes. Bajazet mit le siége devant Constantinople. L'empereur Manuel était venu implorer l'aide de la France. En son absence l'impératrice, dans l'appréhension de la prise de sa capitale, envoya en dépôt les joyaux de la couronne au grand maître. Heureusement l'invasion de l'Anatolie par Tamerlan força Bajazet à tourner ses forces vers l'Asie Mineure et à abandonner le siége de Constantinople. Dès qu'il en eut avis, Naillac s'empressa de renvoyer le dépôt à l'impératrice. Grâce à cette diversion, qui permit à la chrétienté de respirer, Naillac essaya d'agrandir les possessions de l'ordre. Théodore Porphyrogénète, despote de Morée, duc de Sparte et frère de l'empereur Manuel, effrayé des progrès des Turcs, offrit à l'ordre de lui vendre son despotat de Sparte et de Corinthe. Le marché fut conclu et le prix d'acquisition livré par le grand maître. Mais le clergé grec, redoutant l'empire des Latins, souleva le peuple, qui refusa de se soumettre à ses nouveaux possesseurs. Théodore, forcé de rendre l'argent qu'il avait reçu, prit avec l'ordre un arrangement moyennant lequel il abandonnait à la religion le comté du Soleil et la baronie de Zeitoun, en s'engageant à livrer en outre 46,500 ducats. Cependant la lutte engagée entre les Turcs et les Tartares se continuait. Tamerlan arriva en face de Smyrne, que possédaient alors les chevaliers de Rhodes, et la voyant défendue par cette redoutable milice, demanda seulement le droit d'y arborer ses enseignes afin d'en éloigner Bajazet, qui s'en approchait de son côté. L'hospitalier de l'ordre, qui commandait en l'absence du grand maître, refusa. Le Tartare assiégea la ville, et finit par s'en rendre maître, en 1401, après une héroïque défense des chrétiens. La défaite de Bajazet et la retraite de Tamerlan rendirent quelque repos à l'ordre. Philibert en profita pour courir à la tête d'une flottille les rivages de la Carie, chassant des places fortes les garnisons que l'Asiatique y avait laissées. Il s'empara entre autres d'un château fort situé à la pointe de la presqu'île sous les ruines de l'ancienne Halicarnasse, le garnit de nouvelles fortifications et le nomma le château de Saint Pierre. En 1406, le grand maître reçut la visite du maréchal Boucicaut, gouverneur de Gênes pour Charles VI, à qui les Génois s'étaient donnés, il y avait alors dix ans. Le maréchal, que Philibert de Naillac avait déjà rencontré sur le champ de bataille de Nicopolis, venait, à la tête d'une grande flotte, attaquer le roi de Chypre, qui tentait d'enlever Famagouste aux Génois. Naillac se fit médiateur entre les deux parties, et parvint à les concilier. Le roi de Chypre renonça à son entreprise, et s'engagea à payer aux Génois pour frais de guerre une indemnité de 70,000 ducats, somme que l'ordre lui prêta et en nantissement de laquelle il déposa entre les mains du grand maître sa couronne et ses bijoux. Ce dernier accompagna ensuite Boucicaut dans ses excursions sur les côtes de Syrie et de Palestine, mais sans aucun succès. Les approches de la mauvaise saison les forcèrent de se séparer. Vers le même temps le soudan d'Égypte envoya un ambassadeur à Rhodes pour conclure une trêve pendant laquelle il y aurait liberté de commerce entre ses sujets et les chrétiens. En 1409 le grand maître fut envoyé par le pape Alexandre V pour engager les rois de France et d'Angleterre à se croiser contre le Turc. L'hostilité des deux nations rendit cette démarche infructueuse. Ce fut pendant ce séjour en Europe que Philibert assista au concile de Pise, assemblé pour mettre un terme au schisme qu'occasionnait dans l'Église la compétition de Benoît XIII et de Grégoire XII. Il y joua le rôle conciliateur que sa prudence et son rang émi-

Digitized by Google

nent lui donnaient droit de tenir. Les cardinaux lui confièrent la garde et les clefs du conclave. Il figura aussi dans le concile de Constance, où Jean Huss fut condamné (1414). En 1412 on retrouve Philibert de Naillac devant Bourges, que Charles VI assiégeait, et qui tenait pour les Armagnacs sous l'oncle du roi Jean de Berry. Le siége traînant en longueur et une descente de l'Anglais étant imminente, il fut question de traiter, et le grand maître fut chargé d'aller avec le maréchal de Savoye négocier avec le duc de Berry. On parvint à s'entendre, et le siége fut levé. Philibert de Naillac fut présent, la même année, aux remontrances que les bourgeois et l'université de Paris adressèrent à Charles VI. Il fut un des seigneurs chargés d'obtenir du roi la répression des abus qui écrasaient le peuple. De retour à Rhodes, en 1511, il apaisa les dissensions qui troublaient l'ordre depuis longtemps, en convoquant dans cette île un chapitre général, dont il adressa les actes au pape, qui les confirma. Il mourut quelques mois après, considéré comme un des grands maîtres qui ont jeté sur l'ordre le plus d'éclat. BOYER (de Bourges).

Vertot, *Hist. des chevaliers de Malte.* — Boissat, *Hist. des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem.* — Moreri, *Dict. Hist.* — De Hammer, *Hist. de l'Empire Ottoman.* — Monstrelet, *Chronique de France.*

NAÏMA (*Mustapha-Effendi*), historien turc, né vers 1660, à Haleb, mort en 1715, à Patras. Nommé en 1702 historiographe de l'empire, il a écrit l'histoire de sa nation, depuis l'an 1591 jusqu'à l'an 1659. Cet ouvrage n'est qu'une compilation d'ouvrages historiques plus anciens. Naïma a surtout profité de Hadji Khalfa et de son premier continuateur. Il est cependant plus impartial et plus exempt de préjugés, et ne se fait pas faute de flageller quelques sultans ottomans. L'ouvrage de Naïma a été imprimé à Constantinople, en 1734, 2 vol. in-fol. A côté d'une traduction française très-abrégée, faite par Cardonne, nous avons une traduction anglaise de l'ouvrage entier, par Charles Fraser, sous le titre : *Annals of the Turkisth Empire*, 2 vol. in-4°; Londres, 1832 et 1836. Ch. R.

Hammer, dans les *Annales de Vienne* (en allemand). — Zenker, *Bibliot. Orientalis.*

NAIN (LE). *Voy.* LENAIN et TILLEMONT.

NAIRONI (*Antonio-Fausto*), savant maronite, né vers 1635, à Ban, dans le mont Liban, mort le 3 novembre 1707, à Rome. Neveu, par sa mère, d'Abraham Ecchellensis, il vint de bonne heure à Parme, y fit ses études, et, après un voyage en Syrie pour s'y procurer les ouvrages relatifs à ses coreligionnaires, il devint professeur de langue syriaque au collége de la Sapience (1666); il occupa cette chaire jusqu'en 1694. On a de lui : *Officia sanctorum juxta ritum ecclesiæ Maronitarum;* Rome, 1656, 1666, in-fol.; — *De saluberrima potione* cahué *seu* cafe *nuncupata discursus;* Rome, 1671, in-12; trad. en italien par Fred. Vegilin (Rome, 1671) et par Paul Bosca (Milan, 1673), et en français; — *Dissertatio de origine, nomine ac religione Maronitarum;* Rome, 1679, in-8°; travail que les recherches savantes d'Assemani ont fait oublier; — *Evoplia fidei catholicæ Romanæ historico-dogmaticæ;* Rome, 1694, in-8°; on y trouve un grand nombre de faits curieux sur l'histoire civile et religieuse de l'Orient. P.

Du Pin, *Auteurs ecclés. du dix-septième siècle.* — Agricola, *Bibl. eccles.*, I.

NAIVYNCX (*Hendrik* ou *Herman*), peintre-graveur hollandais, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Quelques auteurs le font naître à Utrecht. « On croit généralement qu'il imita B. Breemberg, dit M. Ch. Le Blanc; cependant nous avons vu un tableau de lui, signé, dont le faire et la couleur rappelaient plutôt J. Ruysdaël. L'adresse de Clément de Jonghe, que portent les premières épreuves des estampes de Naivyncx, permet de supposer qu'il vivait à Amsterdam, à l'époque où Rembrandt gravait le portrait du célèbre éditeur, c'est-à-dire en 1651. » Nous citerons de lui deux suites de belles eaux-fortes d'après ses propres dessins : *Les Paysages en hauteur* (8 pl.) et *Les Paysages en largeur* (8 pl.). K.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexikon.* — Ch. Le Blanc, *Manuel de l'Amateur d'estampes.*

NAKOULA EL TURK (*Mouallem*), en français *Nicolas*, historien arabe, né en 1763, à Daïr-el-Kamar (Syrie), où il est mort, en 1828. Sa famille était originaire de Constantinople et de la religion grecque. Mis par son père au service de l'émir Beschir, chef des Druses, qui l'envoya en 1800 en Égypte, il s'établit à Damiette, et y séjourna pendant trois ans pour observer les événements. Outre une *Ode* composée en arabe en l'honneur de Bonaparte et traduite par J.-J. Marcel dans l'*Histoire de l'expédition d'Égypte* (1839, in-8°), on a de lui : une relation historique de l'occupation française, traduite par M. Cardin à la suite du *Journal d'Abdurrahman Gabarti* (Paris, 1838, in-8°); et par M. Desgranges aîné sous ce titre : *Histoire de l'expédition des Français en Égypte* (avec le texte arabe); Paris, 1840, in-8°. Voici le jugement qu'a porté sur ce travail le savant orientaliste : « Nakoula el Turk, à qui la langue française était inconnue, n'a pu consulter aucun document officiel et nous transmettre avec une exactitude rigoureuse les faits dont il n'a pas été le témoin. Il ne faut pas non plus s'attendre à trouver chez lui la critique qui accompagne ordinairement dans nos annales le récit des faits historiques... On pourra toutefois remarquer quelques réflexions judicieuses, de la chaleur dans le récit des combats et des portraits tracés avec art. » K.

Desgranges aîné, dans l'*Avertissement* qui précède sa traduction.

NAKWASKA (*Anne*), romancière polonaise, née en 1779, morte en 1851, à Varsovie. Elle épousa le sénateur Nakwaski, et écrivit en polonais plusieurs romans, qui ont eu beaucoup

Digitized by Google

de succès, entre autres : *Malvine*, 1816 ; trad. en français par l'auteur ; Paris, 1821 ; — *Trois nouvelles* ; Varsovie, 1821 ; — *Aniela* ; — *La Jeunesse de Kopernik*, trad. en français et en allemand ; — *Le Spectre noir* ; — *Tableaux de la société de Varsovie* ; — *Othon et Berthe* ; — *Récits d'un vieux menuisier* ; — *Souvenirs d'un voyage fait en 1844* ; etc. O.

Pierer, *Ergänzungen*.

NALDI (*Naldo*), philologue italien, né à Florence, vers 1420, mort dans la même ville, vers 1470. Sa vie serait inconnue si elle n'avait laissé quelques traces dans les écrits de Marsile Ficin et d'Ange Politien. Ces illustres rénovateurs des lettres anciennes parlent de Naldi avec éloge et amitié. Il fut au nombre des érudits protégés par Laurent de Médicis. On a de lui : une *Vie de Giannozzo Manetti*, publiée par Burmann : *Thesaurus antiquitatum italicarum*, t. IX, et par Muratori : *Scriptores rerum italicarum*, t. XX, 529-608 ; — des vers latins élégants, dans les *Carmina illustrium poetarum italorum*, t. VI ; — un poëme en quatre chants sur la bibliothèque de Mathias Corvin à Bude, inséré dans les *Meletemata Thorunensia* de Jaenick, et dans la *Notit. Hungariæ novæ geograph. historica*, t. III. Z.

Dizionario istorico, édit. de Bassano. — Bandini, *Catalogus codicum latin. Bibl. Laurent.*, vol. II, p. 211.

NALDI (*Antonio*), théologien italien, né à Faenza, mort en 1645, à Rome. Il était de famille noble et avait embrassé la vie religieuse chez les Théatins ; il se distingua par son savoir et par sa piété. On a de lui : *Quæstiones practicæ in foro interiori usu frequentes* ; Bologne, 1610, 1624, 1646, in-4° ; — *Resolutiones practicæ casuum conscientiæ, in quibus præcipue de justitia contractus* livelli *vulgo nuncupati, et de cambiis agitur* ; Brescia, 1621, in-4° ; — *Adnotationes ad varia juris pontificii loca* ; Rome, 1632, in-fol. ; Lyon, 1671, in-fol. ; et dans le *Corpus juris canonici* (Lyon, 1661, 2 tom. in-4°) ; — *Summa theologiæ moralis* ; Brescia, 1623 ; Bologne, 1625. P.

Mittarelli, *De Litteratura Faventina*, p. 121.

NALDI (*Matteo*), en latin *Naldius*, savant médecin, né à Sienne, mort en 1682, à Rome, dans un âge avancé. Il se rendit célèbre par toute l'Italie non-seulement par ses talents comme praticien, mais par la connaissance approfondie qu'il avait des langues grecque, latine, chaldéenne, hébraïque et arabe. Il professait à Pise lorsqu'il devint premier médecin du pape Alexandre VII (1656) ; ces fonctions ne l'empêchèrent pas d'enseigner son art à Rome et d'y encourager l'étude des belles-lettres. On a de lui : *Sapientis vitale filum, quod philosophicæ ac medicæ facultatis ambages publice ingressurus, heroicis numeris sibi conglomeravit* ; Sienne, 1623, in-4° ; le goût que dans sa jeunesse il avait eu pour la poésie lui fit écrire cet ouvrage en vers latins ; — *Pamphilia, seu mundi universi amicitia* ; Sienne, 1647, in-4° ; — *Regole per la cura del contagio* ; Rome, 1656, in-4° ; — *Adnotationes in aphorismos Hippocratis* ; Rome, 1667, in-4° ; — *Rei medicæ prodromi, præcipuorum physiologiæ problematum tract.* ; Rome, 1682, in-fol. P.

G. Marini, *Degli Archiatri pontifici*, I.

NALDINI (*Battista*), peintre de l'école florentine, né à Florence, en 1537, vivait encore en 1590. Après avoir appris le dessin sous le Pontormo, il passa à l'école d'Angiolo Bronzino, et alla ensuite étudier à Rome quelque temps. De retour à Florence, il fut employé pendant plusieurs années aux travaux du Palais-Vieux par Vasari, qui sut mettre à profit sa merveilleuse facilité d'exécution. Ses nombreux ouvrages, tant à l'huile qu'à fresque, sont justement estimés pour le coloris, la pureté du dessin, l'énergie de la touche, l'entente de la perspective et de la composition. Sa prédilection marquée pour les étoffes changeantes est un des caractères qui le font de prime-abord reconnaître. Ses principales fresques sont : à Rome, dans l'église Saint-Marcel, *Le Christ portant la Croix* et *Le Christ au tombeau* ; à Florence, au palais Borghèse, *La Pitié* ; à Saint-Marc, la *Résurrection de Lazare* et la *Vision d'Ézéchiel* ; à Santa-Croce, plusieurs peintures accompagnant le tombeau de Michel-Ange. Parmi ses tableaux nous signalerons : à Rome, à la Trinité-du-Mont, plusieurs sujets tirés de la *vie de saint Jean-Baptiste* et *de saint Jean évangéliste* ; à Saint-Marcel, des sujets de *la Passion* ; aux Quatre-Saints-Couronnés, *une Nativité* ; et à Saint-Jean-des-Florentins, la *Prédication de saint Jean dans le désert* ; — à Florence, à Santa-Croce, *Saint François recevant les stigmates* ; à la Badia, la *Descente du Saint-Esprit* et *Le Christ portant la Croix* ; à Saint-Marc, la *Vocation de saint Mathieu* ; à Sainte-Marie-Nouvelle, la *Déposition de la Croix*, *La Purification* et *La Nativité* ; à Saint-Nicolas, la *Présentation de la Vierge au temple* ; au palais Corsini, *Cléopâtre*, *Le Crucifiement* et les têtes du *Dante* et de *Pétrarque* ; à la galerie publique *Les deux Portes des songes* ; — à Bologne, *La Madone entourée de saints* ; — à Pistoja, le *Martyre de sainte Catherine* ; — à Volterre, dans la cathédrale, la *Présentation de la Vierge au temple*, sans doute dernier ouvrage de Naldini, ayant été peint en 1590 ; et à Saint-François, *La Conception* ; — enfin, au Musée de Dresde, *L'Épiphanie* et l'*Adoration des bergers*. « La manière d'enseigner de Naldini, dit Lanzi, fut celle de la plupart des maîtres de cette époque, c'est-à-dire de faire dessiner dans l'école d'après les modèles en plâtre de Michel-Ange et de donner leurs propres peintures à copier lorsqu'elles étaient achevées ; car lorsqu'ils travaillaient, ils étaient comme les abeilles, qui ne peuvent souffrir d'être vues et sont toujours prêtes à piquer ceux qui les

Digitized by Google

observent. » C'est ce qui fait que les élèves de Naldini pèchent par la roideur et qu'il en est peu qui aient atteint cette fraîcheur de coloris et cette hardiesse de pinceau qui le distinguent. Les plus connus sont Domenico Cresti, dit le Passignano, Cosimo Gamberucci, Francesco Currado, Valerio Marucelli, et Cosimo Daddi.

E. B—N.

Vasari, *Vite.*— Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Baldinucci, *Notizie.* — Pistolesi, *Roma.* — Fantozzi, *Guida di Firenze.*

NALDINI (*Paolo*), sculpteur de l'école romaine, né à Rome, florissait au milieu du dix-septième siècle. Élève d'Andrea Sacchi et de Carlo Maratta, il peignit dans sa jeunesse quelques tableaux ; mais il abandonna le pinceau pour s'adonner exclusivement à la sculpture. Bien qu'il ne fût pas élève du Bernin, il fut chargé par lui de l'exécution de deux des anges du pont Saint-Ange, celui qui porte la couronne d'épines, et celui qui tient la tunique du Christ et les dés, et ces figures semblent appartenir à la même école que les autres. Parmi ses autres ouvrages à Rome, on remarque le *buste* d'*Annibal Carrache*, qu'il exécuta pour le Capitole aux frais du Maratta ; et *deux enfants* décorant l'oratoire de Santo-Venanzio. Naldini fut en 1654 admis à l'académie de Saint-Luc. E. B—N.

Missirini, *Storia dell' Accademia di S.-Luca.* — Pascoli, *Vite de' pittori, scultori edarchitetti moderni.* — Cicognara, *Storia della scultura.*

NALÈCHE (*Jacques-Gilbert* Bandy de), général français, né à Felletin (Marche), le 3 avril 1756, mort dans la même ville, le 20 avril 1820. Fils d'un député du tiers état aux états-généraux de 1789, il fut successivement capitaine de grenadiers (22 septembre 1791), chef d'escadron (10 octobre suivant), colonel du 20e régiment de chasseurs à cheval après s'être distingué au siége de Thionville (septembre 1792) et général de brigade (2 février 1793). Il se trouva à la bataille de Fleurus, et prit part à la prise de Coblentz et au siége de la forteresse d'Ehrenbreitstein. De nombreuses blessures le forcèrent de rentrer en France en 1796 et d'accepter les fonctions d'inspecteur de la 13e légion de gendarmerie. Mis à la réforme après avoir donné un vote négatif pour le consulat à vie, le général de Nalèche ne reprit du service que le 8 août 1809, étant ainsi resté six ans en disgrâce. Le 10 février 1810, il fut nommé gouverneur de Bréda, puis commandant supérieur de toutes les îles de la Zélande, qu'il reçut en 1814 l'ordre de céder aux troupes hollandaises. Le département de la Creuse le nomma député à la chambre des Cent Jours, en 1815 ; mais peu après il rentra définitivement dans ses foyers.

Son petit-fils (*Louis* Bandy de), littérateur, né à Aubusson (Creuse), le 28 juillet 1828, avocat au conseil d'État et à la cour de cassation le 20 février 1859, a publié : *La Moldo-Valachie ;* Paris, 1856, in-8° ; — *Poésies complètes du chancelier Michel de l'Hospital, première traduction annotée et précédée d'un nouvel Essai sur l'Esprit de l'Hospital ;* Paris, 1857, in-8° ; — *Les Maçons de la Creuse ;* Paris, 1859, in-8°. H. F—T.

Renseignements particuliers.

NALIAN (*Jacques*), patriarche arménien de Constantinople, né vers 1695, à Zimara, village de la petite Arménie, près de l'Euphrate, mort à Constantinople, le 18 juillet 1764. Voué de bonne heure à la carrière ecclésiastique, il étudia avec un succès extraordinaire sous la direction de Jean IX, surnommé *Golod*, patriarche arménien de Constantinople, et ne tarda pas à obtenir le grade de *vartabied* (1). L'évêché d'Ancyre en Galatie lui fut confié en 1735, et sa conduite lui mérita l'honneur de succéder, en 1741, à son maître sur le siége patriarcal. Comme la plupart de ses prédécesseurs, il devint dans les premières années la victime des haines et des jalousies particulières qui divisaient les Arméniens de Constantinople. Un vartabied de Silistrie, appelé Brokhoon, acheta, en 1749, du grand vizir la place de patriarche. Le plus grand nombre des Arméniens refusa de reconnaître cet intrus, que le gouvernement turc fut obligé d'exiler ; mais, pour se donner l'air de ne point céder à la force, il ordonna l'élection d'un nouveau patriarche. Minas, abbé de Saint-Garabied, dans la grande Arménie, obtint la majorité, et fut élu. Nalian reçut en même temps un ordre d'exil, et dut se retirer à Brousse. Presque aussitôt après son arrivée en cette ville, les Arméniens de Jérusalem le choisirent pour succéder au patriarche Grégoire III, qui venait de mourir ; mais Georges Ghaphantsi, qui avait remplacé Minas à Constantinople, lui céda ce dernier siége en 1752. Nalian, à la grande joie des Arméniens, revint en cette ville, et gouverna dès lors son église avec tant de sagesse qu'il y maintint la tranquillité. Ses connaissances et sa modestie lui assurèrent l'estime des sultans Othman III et Mustapha III. Mohammed Raghib-Pacha, qui fut grand vizir de ces deux souverains, avait une grande affection pour ce prélat, qui jouissait d'une haute considération auprès des principaux membres du divan, des ambassadeurs des puissances chrétiennes et même du pape Clément XIII, avec lequel il était entré en correspondance. En avril 1764, Nalian abdiqua de son plein gré le patriarcat, et envoya par l'intermédiaire du grand vizir sa démission au sultan. Mustapha, qui savait combien de pareils changements suscitaient d'intrigues au sein du clergé arménien, ne voulut accepter cette démission qu'après avoir envoyé des gens affidés à Nalian et aux administrateurs des églises arméniennes, et s'être bien assuré de l'intention de l'un et des dispositions sincères des autres. Convaincu de la vérité, ce prince agréa pour patriarche Gré-

(1) C'est un grade ecclésiastique qui donne à celui à qui il est conféré le droit de porter dans l'église une sorte de crosse, un peu différente de celle de l'évêque.

Digitized by Google

goire IV, que lui présenta Nalian, qui mourut deux mois après. Également versé dans la connaissance des lettres grecques et latines parlant la plupart des langues orientales, Nalian fut l'un des auteurs qui surent le mieux accorder les maximes des livres saints avec la philosophie païenne, et en tirer toujours des principes de morale universelle. Il laissa vingt-huit ouvrages; mais tous n'ont pas été imprimés. Les principaux sont : *Kandsaran* ou *le Trésor;* Constantinople, 1758, in-4°. Ce livre lui a assigné un rang distingué parmi les littérateurs de sa nation; il y passe en revue ce que la morale a de plus instructif, la physique de plus curieux, l'histoire et la géographie de son pays de plus intéressant; — *L'Arme spirituelle,* ouvrage mêlé de vers et de prose turque et arménienne. Il y combat les vices et les erreurs des infidèles et des impies; — *Le Fondement de la foi;* Constantinople, in-4°; — *Commentaire sur un recueil de prières intitulé* : LE LIVRE DE NAREG, regardé comme un chef-d'œuvre d'éloquence et composé par Grégoire de Naregatzy, au dixième siècle; — *La Doctrine chrétienne,* à l'usage des Arméniens; Constantinople, 1757, in-12; — *Des septs Sacrements de l'Église,* resté manuscrit; — *Recueil d'un grand nombre de lettres familières et instructives;* — un *Recueil* de chansons et d'anecdotes, écrites en turc et en arménien; — différents *Livres de prières.* Nalian faisait beaucoup d'aumônes; il créa un fonds du produit de tous ses ouvrages et en légua la rente aux malades et aux indigents de son patriarcat. H. FISQUET.

Giov. de Serpos, *Compendio storico di memorie cronolog. concernenti la religione e la morale della nazione armena, suddita dell' imperio ottomano;* Venezia, 1786, 3 vol. in-8°.

NALSON (*John*), historien anglais, né vers 1638, mort le 24 mars 1682, à Ely. Il fut docteur de l'université de Cambridge et recteur d'une paroisse de l'île d'Ely. Il a publié : *The Countermine;* Londres, 1677, in-8° : contre les principes politiques des presbytériens; — *The common interest of king and people, shewing the original antiquity and excellency of monarchy;* Londres, 1678, in-8°; — — *An impartial collection of the great affairs of State from* 1639 *to the murder of king Charles I;* Londres, 1682-1683, 2 vol. in-fol., recueil précieux pour l'abondance des renseignements, et qui, quoi qu'en dise le titre, s'arrête au mois de janvier 1642. Nalson l'entreprit pour combattre Rushworth (*voy.* ce nom), qui avait écrit en faveur du parlement et de Cromwell; aussi déclare-t-il dans l'introduction « que cet auteur a déguisé la vérité, essayant de défendre les calomnies inventées dans les derniers temps aussi bien que les actions barbares qui y furent commises; son but évident était de décrier la conduite de la cour et d'exalter la cause du parlement ». On lui doit encore : *A true copy of the journal of the high court of justice for the trial of Charles I, as it was read in the house of commons;* Londres, 1684, in-fol.; — *History of the crusade;* ibid., 1685, in-fol., trad. du français du P. Maimbourg. P. L.

Chalmers, *General biogr. Dictionary.*

* **NAMUR** (*Jean-Pie*), bibliographe luxembourgeois, né à Luxembourg, le 27 septembre 1804, fit ses études à l'université de Louvain, dont il fut nommé bibliothécaire. En 1829, son mémoire intitulé : *Narratio de vita et meritis Rudolphi Agricolæ,* obtint une mention honorable au concours ouvert par l'université de Groningue. Devenu en 1830 bibliothécaire de l'université à laquelle il était attaché, il obtint l'année suivante le grade de docteur en philosophie ès lettres. Après la suppression de l'université de Louvain, il fut successivement bibliothécaire adjoint de celle de Liége, et en 1838 conservateur adjoint de la bibliothèque royale de Bruxelles, place qu'il a occupée jusqu'en 1852. Il a publié : *Manuel du bibliothécaire,* etc.; Bruxelles, 1834, in-8°; — *Bibliographie paléographico-diplomatico-bibliologique générale, ou répertoire systématique indiquant : 1° tous les ouvrages relatifs à la paléographie, à la diplomatique, à l'histoire de l'imprimerie et de la librairie, à la bibliographie, aux bio-bibliographies et à l'histoire des bibliothèques; 2° la notice des recueils périodiques, litteraires et critiques des différents pays,* etc.; Liége, 1838, 2 vol. in-8°; — *Bibliographie académique belge, ou répertoire systématique et analytique des mémoires, dissertations, observations, essais et mémoires des prix publiés jusqu'à ce jour par l'ancienne et la nouvelle académie de Bruxelles; Précédé d'un Précis historique de l'Académie,* etc.; Liége, 1838, in-8°; 2e édit., sous le titre d'*Histoire et Bibliographie analytique de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique;* Bruxelles, 1852, in-8°; — *Bibliographie des ouvrages publiés sous le nom d'*Ana; Bruxelles, 1839, in-12; — *Projet d'un nouveau système bibliographique des connaissances humaines;* Bruxelles, 1839, in-8°; — *Histoire des bibliothèques publiques de Belgique;* Bruxelles, 1840-1842, 3 vol. in-8°. M. Félix Nève a donné un *Appendice* au t. II de cet ouvrage; Bruxelles, 1851, in-8°, inséré d'abord au tom. VIII du *Bulletin du bibliophile belge.* M. Namur a fourni des articles à divers recueils périodiques belges.

* Son frère (*Antoine*), né à Luxembourg, le 12 mars 1812, et bibliothécaire de l'Athénée de cette ville, a publié : *De Lacrymatoriis, sive de lagenulis lacrymarum propinquorum colligendis apud Romanos aptatis;* Luxembourg, 1855, in-8°, thèse de docteur en philosophie; — *Catalogue de la bibliothèque de l'Athénée royal grand-ducal de Luxembourg, précédé d'une Notice historique sur cet éta-*

Digitized by Google

blissement; Luxembourg, 1855, in-8°; —*Notice sur la famille de Harbonnier et la seigneurie de Cobreville;* Anvers, 1852, in-8°; — *Notice sur le frère Abraham de l'abbaye d'Orval, et les tableaux qui lui sont attribués;* 2ᵉ édit., Luxembourg, 1860, in-12. Secrétaire et membre fondateur de la Société pour la Recherche et la Conservation des monuments historiques dans le grand-duché de Luxembourg, M. Namur a donné de nombreux travaux de numismatique et d'archéologie aux publications de cette société, et en outre au *Bulletin du bibliophile belge*, à la *Revue numismatique de Belgique*, aux *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, et aux *Bulletins de l'Acad. royale de Belgique*. E. R.

Documents particuliers.

NANA-SAHIB, ou le *Petit Seigneur*, chef des rebelles dans l'Inde anglaise, dont le véritable nom est *Dhondoopunt Nanajee*, né vers 1820, dans le district de Poonah. Fils de Ramchundur-Punt, *subadar* (capitaine) au service de Bajee-Rao, dernier *peshwah* (vice-roi) de Poonah, il grandit dans la maison de ce prince, mort en 1852, sans enfants. Ce dernier, qui depuis longtemps s'était déclaré son protecteur, l'avait-il adopté? C'est ce qui n'a jamais été prouvé. On sait seulement que, grâce au peshwah, il avait reçu une éducation relativement soignée, et avait même appris assez d'anglais non-seulement pour causer avec les employés de la Compagnie des Indes, mais pour lire au besoin leurs lettres et y répondre en bons termes. D'après les prescriptions de la loi hindoue, la mort du peshwah laissait sa veuve en possession de tous les biens de la communauté. Nana-Sahib demeura auprès d'elle dans la situation subordonnée et légèrement équivoque d'un enfant étranger, traité comme membre de la famille, mais sans titre légal, sans droits reconnus. Son ambition ne pouvait se contenter de si peu. Il fabriqua un testament qui lui attribuait toutes les richesses mobilières de son patron défunt. La veuve du peshwah contesta la validité de ce document; des juges, peut-être corrompus, lui donnèrent tort; elle s'enfuit alors à Benarès, décidée à déférer au gouvernement anglais la sentence qui la dépouillait. Nana-Sahib la suivit, la circonvint, et par mille artifices fit appel aux sentiments presque maternels qu'elle lui avait autrefois témoignés, et parvint, diplomate déjà consommé, à lui persuader de rentrer à Bithoor, lieu de sa résidence ordinaire. Elle y resta depuis, déchue de ses droits par l'abandon tacite qu'elle en faisait ainsi. Nana-Sahib ne s'en tint pas à ce coup de maître. Riche désormais, il voulut être puissant et réclama non plus seulement les trésors de l'ancien peshwah, mais son titre et son rang, presque royal, qu'il revendiquait cette fois non plus en qualité de légataire, mais comme enfant adoptif. Le gouvernement anglais n'eut point à vérifier si l'adoption était réelle et si toutes les formes légales qu'elle exigeait avaient été remplies. Lord Dalhousie, gouverneur général des Indes orientales, venait d'établir en principe que l'adoption en matière pareille ne conférait plus de droits héréditaires. Cette fin de non recevoir mit à néant les prétentions de Nana-Sahib, qui avait déjà fait partir pour l'Angleterre un agent appelé Azimoollah-Khan, chargé d'y plaider sa cause. Ce fut par lui qu'il apprit que les autorités anglaises étaient irrévocablement décidées à lui refuser ce qu'il regardait comme son droit légitime. De là naquirent sa rancune et sa haine.

A la nouvelle de l'insurrection de Meerut (14 mai 1857), il entra en négociations suivies avec le collecteur du revenu, M. Hillersdon, et lui proposa son aide pour le cas où les cipayes viendraient à se soulever. En vertu de plans concertés entre eux, le prétendu rajah de Bithoor devait organiser un corps de quinze cents *nujeebs* ou volontaires, à l'aide desquels, aux premiers symptômes de révolte, on espérait ménager aux cipayes une surprise sanglante. En attendant, il avait offert de placer autour de la trésorerie deux cents Mahrattes, pris dans ses gardes du corps ordinaires, et de défendre les caisses publiques envers et contre tous. Peut-être se fût-on méfié d'une offre qui avait bien son côté suspect; mais les cipayes avaient déjà manifesté la plus vive indignation quand ils avaient pu supposer qu'on voulait leur retirer la garde du trésor. D'ailleurs, on savait que l'opulent rajah n'avait pas placé moins de 500,000 livres sterling (12,500,000 francs) dans les fonds publics anglo-indiens; seulement on ignorait que peu à peu et par d'insensibles retraits, il avait réduit à des proportions relativement insignifiantes cette créance, qui en quelque sorte cautionnait son dévouement. On accepta donc imprudemment son offre. Logé à côté du collecteur, qu'il appelait son ami, Nana-Sahib, avec ses deux cents Mahrattes, ne perdait point de vue le trésor où se trouvaient plus de quatre millions en argent, et pouvait tout à son aise communiquer avec les cipayes. Le général sir Hugh Wheeler avait cependant pleine confiance en lui.

La révolte éclata dans la nuit du 5 au 6 juin, et les insurgés du 2ᵉ régiment de cavalerie des cipayes, de concert avec les Mahrattes de Nana-Sahib, firent aussitôt main-basse sur l'or et l'argent des caisses publiques. Chargés de butin, ils prenaient, dès le 5 au soir, la route de Delhi. Leur première halte fut Kullumpore, où Nana-Sahib vint les rejoindre. On n'a jamais su au juste quelle part ses Mahrattes lui avaient faite dans le partage du trésor; mais il est à supposer qu'elle fut considérable. On n'a jamais su non plus de quels arguments il se servit pour décider les cipayes à le reconnaître pour chef; ce qui est certain, c'est que son éloquence, stimulée par ses projets d'ambition, car il ne rêvait pas

Digitized by Google

moins que de devenir, comme son père adoptif, peshwah ou vice-roi du riche district de Poonah, changea les projets des cipayes, qui, le 6 juin au matin, revinrent sur Cawnpore. Nana-Sahib marchait cette fois à leur tête, et dès le lendemain il écrivait au général Wheeler une lettre où, jetant enfin le masque, il le défiait et lui annonçait une attaque très-prochaine. Presque aussitôt il ouvrit le feu contre une misérable enceinte fortifiée dans laquelle s'étaient réfugiés les Anglais, qui étaient loin d'être en force et comptaient parmi eux un assez grand nombre de malades. Chaque jour leur position devint plus intolérable; jusqu'au 14 juin ils avaient espéré quelques secours, soit de Lucknow, soit d'Allahabad, mais ce ne fut que le 30 du même mois qu'une colonne d'avant-garde, partie de cette dernière ville sous les ordres du major Renaud, put se mettre en route pour tenter la délivrance de sir H. Wheeler.... Il était trop tard.

Six jours auparavant, le 24 juin, Nana-Sahib, par une lettre qu'il adressa au général par l'intermédiaire de l'une de ses prisonnières, mistress Greenway, femme d'un négociant de Cawnpore, offrait une capitulation à sir H. Wheeler. Les termes en étaient simples; les voici textuellement : « Tous les soldats ou autres individus qui n'ont point été mêlés aux œuvres de lord Dalhousie, et qui mettront bas les armes pour se rendre, seront épargnés et envoyés à Allahabad. » Les officiers anglais composant le conseil de défense appelés à délibérer sur ces préliminaires eussent rejeté avec mépris les propositions du chef des rebelles, si, au lieu de le juger par ses rapports antérieurs avec eux et de le croire secrètement acquis à leur cause, ils avaient su que le 10 juin Nana-Sahib avait fait tuer sous ses yeux, l'un après l'autre, une infortunée dame qui arrivait en poste à Cawnpore et ses quatre jeunes enfants; que le 11 il avait accepté à titre de *nuzzur*, ou don royal, la tête d'une autre Anglaise, massacrée par ses cipayes; que le 14 il avait fait sabrer ou fusiller en masse les fugitifs de Futteghur, au nombre de cent vingt-sept, tant hommes que femmes et enfants. Le capitaine Moore du 32e régiment d'infanterie fut chargé de s'aboucher avec Azimoollah, délégué de Nana-Sahib, et de conclure la capitulation, que ce dernier ratifia par un serment solennel dans la journée du 25 juin. Le lendemain, trente barques dûment équipées étaient prêtes à recevoir les Anglais. L'armée entière de Nana-Sahib était sous les armes. A peine les Anglais eurent-ils pris place dans les embarcations, dont quelques-unes avaient déjà gagné le milieu du Gange, qu'à un signal de Nana-Sahib deux pièces de canon, jusqu'alors masquées par un bouquet d'arbres, arrivèrent au grand trot. Les cabines des barques recouvertes en chaume flambèrent en même temps, et les bateliers hindous, qui venaient d'y mettre le feu, sautèrent sur le rivage. La fusillade éclata de toutes parts. Des malheureux Européens, ainsi attaqués à l'improviste, les uns tombaient sous les balles, les autres cherchaient la mort dans les flots, et d'autres encore, revenant sur le bord, se rendaient et demandaient merci, que les cipayes ne leur accordaient pas. Sur les trente barques, deux cependant étaient parvenues au milieu du fleuve; l'une d'elles fut bientôt coulée bas par des boulets, et une partie des personnes qui la montaient put passer à bord de celle qui voguait en avant, et cent trois individus s'y trouvèrent entassés. Bientôt enfin, et malgré le courage de quatorze soldats qui se dévouèrent généreusement pour essayer d'écarter l'ennemi, cette barque tomba au pouvoir des cipayes. Soixante hommes, vingt-cinq femmes et quatre enfants composaient sa cargaison. Nana-Sahib donna l'ordre de fusiller les hommes, et quand ce massacre fut fini, on conduisit les femmes et les enfants dans une maison, où se trouvaient déjà cent cinquante-cinq autres femmes tombées, à différentes reprises, entre les mains de Nana-Sahib. Cependant le général Henry Havelock, parti le 7 juillet d'Allahabad, parvint le 15 à Pandoo-Nuddee, où l'attendaient les meilleures troupes que ce dernier pût mener à sa rencontre. La victoire resta aux Anglais; mais après sa défaite, forcé d'évacuer Cawnpore, le 16 au soir, Nana-Sahib donna l'ordre précis d'immoler toutes les prisonnières; puis, chassé par Havelock de la route d'Allahabad, il fit sauter le magasin militaire situé au bord du Gange, et reprit la route de Bithoor.

Après cette horrible boucherie de Cawnpore, Nana-Sahib ne pouvait plus être traité que comme une bête fauve, un tigre altéré de sang. Malgré le choléra qui décimait ses troupes, Havelock marcha sur Lucknow, où les rebelles s'étaient fortifiés, et s'empara de cette ville, qu'il saccagea. Harcelé sans cesse par Nana-Sahib, il lui livra deux batailles dans lesquelles il fut victorieux. Toutefois Lucknow pris, l'Oude n'était point rentré sous le joug. Havelock, que la mort frappa en novembre 1857, fut remplacé par sir Colin Campbell, qui, le 5 mai 1858, battit les rebelles à Bareily. Il y eut auparavant bien des mécomptes, de fausses manœuvres, des avortements stratégiques, car l'ennemi était partout et ne se montrait nulle part. Tantôt Nana-Sahib offrait la bataille et disparaissait au moment où l'on croyait en venir aux mains avec lui, tantôt la forteresse où l'on pensait l'avoir cerné se trouvait évacuée de nuit par cet insaisissable fuyard et par ses cipayes. Cependant, au prix de marches forcées on repoussa peu à peu les rebelles vers le nord, et les postes de police établis derrière l'armée anglaise dans chacun des districts qu'elle balayait, replacèrent le pays sous l'autorité britannique. Enfin après un dernier combat (30 décembre 1858) le dernier corps qui restait en deçà de la Raptie fut rejeté derrière ce cours d'eau, et se trouva ainsi sur le territoire du Népaul. C'était la frontière an-

Digitized by Google

glaise. Sir Colin Campbell, devenu lord Clyde, ne se croyant pas autorisé à pénétrer au delà sans consulter le gouvernement général, reprit la route de Lucknow, le 18 janvier 1859, après avoir reçu à merci plusieurs chefs rebelles, mais sans s'être saisi de Nana-Sahib, dont il avait presque constamment suivi la trace dans les derniers jours de son expédition.

En décembre 1860, les journaux de Calcutta discutaient au sujet de la mort de ce chef. Le *Calcutta Englishman* soutenait que Nana-Sahib avait succombé en août 1858, à la fièvre jaune; mais que son frère, qui servait sous ses ordres, était encore vivant. Le *Friend of India*, au contraire, annonçait que « le monstre est toujours vivant, et qu'il a été vu au mois de mai dernier par un officier de l'armée anglaise ». Des marchands indigènes et banyans assurent qu'il est au Népaul. Quoi qu'il en soit, Cawnpore et Bithoor sont deux noms irrévocablement liés désormais à celui de Nana-Sahib. Ils sonneront toujours à l'oreille comme un glas et saisiront l'imagination par les souvenirs sanglants qu'ils évoquent. Ils rappelleront toujours la trahison la plus infâme, le crime le plus monstrueux que les annales humaines aient jamais signalé à l'horreur des siècles. Excuserons-nous maintenant les représailles terribles exercées par les Anglais? La nécessité politique, l'entraînement irrésistible des causes et des effets, s'ils justifient plus ou moins telle ou telle marche adoptée en telles ou telles circonstances, ne garantissent ni les catastrophes qu'elle amène ni les échecs qui peuvent s'ensuivre. Nous ne discuterons pas sur les mérites et sur les démérites du gouvernement anglais; mais nous n'hésiterons pas à dire que si la révolte des cipayes a été une des conséquences naturelles d'un système d'extension et d'envahissement qui peut être expliqué, motivé, légitimé même, si l'on veut, elle n'en est pas moins un avertissement à la fois et un châtiment qui, dans l'ordre immense des desseins providentiels, sont tout aussi explicables et tout aussi légitimes. H. Fisquet.

E. D. Forgues, *La Révolte des Cipayes*, 1861, in-18. — Macleod Innes, *Rough narrative of the siege of Lucknow*, Calcutta, 1857, in-8°. — *Annuaire des Deux Mondes*; 1857 et 1858. — Le *Times* et le *Morning-Post*, années 1857 et 1858. — F. de Lanoye. — *L'Inde contemporaine*.

NANCEL (*Nicolas* DE), en latin *Nancelius*, érudit français, né en 1539, à Nancel, village situé entre Noyon et Soissons, mort en 1610, à Fontevrault. On ignore quel nom portèrent ses parents, qui étaient d'humble condition, et il prit celui de son village natal. Envoyé en 1548 à Paris, il entra comme boursier au collége de Presle et y gagna l'affection de Pierre Ramus, qui en était principal; ce fut par l'intermédiaire de ce dernier qu'après avoir servi de précepteur à ses condisciples, il obtint, à l'âge de dix-huit ans, une chaire publique des langues grecque et latine. Au bout de quelques années, il s'appliqua à l'étude de la médecine, pour laquelle il avait toujours eu de l'attrait; mais, obligé de l'interrompre à cause des troubles religieux, il passa en Flandre (1562), et accepta une chaire d'humanités dans l'université de Douai, que le roi d'Espagne venait d'établir. En 1565 il céda aux vœux de ses amis et vint reprendre sa place au collége de Presle. Reçu docteur à Paris, il alla se fixer à Soissons; son séjour y fut de peu de durée : « L'air y est si sain, dit-il lui-même, et les habitants y sont en si petit nombre qu'un médecin ne peut trouver de quoi s'occuper utilement. » Il se rendait à Angers (1569) auprès de son ami Mazile, premier médecin du roi, lorsqu'en passant à Tours on lui adressa de si vives instances de s'arrêter dans cette ville qu'il y consentit. Il épousa une jeune veuve, qui lui apporta 2,000 écus de dot, et en 1587 il fut attaché comme médecin à la princesse Éléonore de Bourbon, abbesse de Fontevrault. Nancel a composé un très-grand nombre d'ouvrages; il en aurait inondé le public, selon Niceron, si les libraires avaient été aussi ardents à les imprimer qu'il l'était à les publier; mais il se plaint en mille endroits de leur froideur pour ses productions et les accuse de mauvais goût parce qu'à ce sujet ils n'étaient pas de son avis. Nous citerons de lui : *Stichologia græca latinaque informanda et reformanda;* Paris, 1579, in-8°; il voulait assujettir la poésie française aux règles de la poésie grecque et latine afin de la rendre plus difficile et moins commune; — *Discours très-ample de la peste en III livres;* Paris, 1581, in-8°; avec une liste des ouvrages qu'il avait écrits, mais dont peu ont vu le jour; — *Le Miroir des rois et des princes, trad. du grec d'Agapetus;* Tours, 1582, in-12; cette traduction, qui lui coûta, à ce qu'il prétend, trois jours de travail, fut faite pour le roi de Portugal, dom Antoine, qui était alors à Tours; — *De immortalitate animæ, an sedes animæ in corde, an in cerebro problema; De risu libellus; De legitimo partus tempore* 7, 8, 9, 10, 11 *mensium*; Paris, 1587, in-8°; — *De Mirabili nativitate J.-C. ex B. Maria aipartheno et theotoco;* Angers, 1593, in-8°; — *Declamationum liber, cum Petri Rami vita;* Paris, 1600, in-8°; la *Vie de Ramus* avait paru en 1599 séparément; elle renferme des faits curieux et doit être regardée comme la plus utile de ses productions; — *Epistolarum de pluribus reliquarum tomus prior;* Paris, 1603, in-8°; ce recueil est suivi des préfaces qu'il destinait à accompagner une édition grecque du Psautier et du Nouveau Testament; — *Analogia microcosmi ad macrocosmum, id est Relatio et propositio universi ad hominem;* Paris, 1611, in-fol., publiée par son fils. P. L.

Scévole de Sainte-Marthe, *Elogia*, lib. 5. — Niceron, *Mémoires*, XXXIX. — Éloy. *Dict. hist. de la médecine*.

NANCEL (*Pierre* DE), littérateur français, fils du précédent, né en 1570, à Tours, mort

Digitized by Google

vers 1641. Il étudia la jurisprudence et exerçait en 1610 les fonctions de substitut près le parlement de Paris. Ayant eu l'occasion de rendre service à la république de Venise, il reçut du doge Memmo une chaîne d'or en présent. Il est auteur d'un recueil devenu extrêmement rare, *Le Théâtre sacré* (Paris, 1606, in-12), et qui contient des tragédies en cinq actes, *Dina ou le Ravisseur*, *Josué ou le sac de Jéricho*, et *Débora ou la délivrance*, composées expressément pour être représentées dans l'amphithéâtre romain de Doué, en Anjou, où jadis on jouait des mystères et des moralités. On rencontre quelques beaux vers dans ces pièces au milieu de bien des trivialités; elles se ressentent du reste de la précipitation avec laquelle elles furent écrites, s'il est vrai que l'auteur n'a pas consacré, comme il s'en vante, « plus de dix-sept jours à la plus longue et à la plus forte ». On doit encore à Nancel un poëme, *De la Souveraineté des roys* (Paris, 1610), dédié à la reine Marie de Médicis. P. L.

Parfait frères, *Hist. du Théâtre-Français*, IV, 83-96. — P. Lacroix, *Catalogue de la Bibl. dramat. de M. de Soleinne*, I, 191.

NANEK (*Nirankar*), fondateur de la secte des Sikhs, né en 1466, au village de Talwandy ou Raijapour sur les bords du Beijat (Lahore), mort à Khartipour-Daijrah, sur le Râwi (ou Hydrastes), en août 1539. Fils de Kalouverdi, de la caste des Kchatryas, il montra dès sa jeunesse un grand mépris des biens de la terre, et beaucoup de penchant au mysticisme. D'abord berger, puis préposé des greniers d'abondance du gouvernement, il se mit à distribuer toutes les provisions commises à sa garde. Il fit ensuite des pèlerinages à tous les lieux saints de l'Inde, accompagné d'un seul serviteur. Il passa deux ans, en société de Dchayâni Kâbir, dans la ville de Sivanobbhon. Ce fut la liaison avec ce fondateur d'une secte monothéiste qui fixa les idées de Nanek. Il fit enfin le pèlerinage de La Mecque et de Médine, ainsi que celui des imans chiites, à Bagdad et à Mechd. De retour aux Indes, il rédigea un grand ouvrage l'*Adi-Granth*, et se mit encore à voyager pour répandre ses idées monothéistes. Quelques-uns de ses contradicteurs le sommant de prouver sa mission par des miracles, il déclara n'en avoir pas besoin, puisque sa principale défense était la pureté de sa doctrine. Dieu lui-même apparut à Nanek, lui dictant les principaux commandements de la loi nouvelle. Révérer un seul Dieu, aimer tous les hommes, et faire des ablutions fréquentes; voilà les trois principales règles qui sont communes aux Musulmans et aux Hindous; pour toutes les autres, Nanek se rapproche de préférence des derniers. Après les dissensions apportées dans le monde par le péché, un sauveur apparut, qui fut le prophète Mahomet; mais après sa mort le mal empira, par suite des soixante-douze sectes, nées dans le sein de l'islam. Il faut de temps en temps un *Avatour* (ou homme-dieu), pour ramener le bien sur terre, car toutes les forces physiques et intellectuelles éprouvent des épuisements périodiques; c'est là le sens des incarnations de Vischnou : la dernière, qui doit sauver le monde, est celle de Nanek, qui fermera l'époque du dernier *Koli-Youga*, ou âge corrompu. A cette doctrine Nanek a mêlé les idées panthéistes ou idéalistes du bouddhisme; tous les corps, tous les hommes, et tous les dieux ne sont, selon lui, que les ombres, sans réalité, de l'Être suprême. « Ce que je suis, tu l'es aussi; tout le monde est une apparence sans fond. » Mais il s'écarte du bouddhisme en rejetant le monachisme, et en prêchant les bonnes œuvres comme seule essence de la religion. La religion doit être une religion de paix; sa cuirasse doit se composer de raisonnements. Le culte institué par Nanek est des plus simples. On chante des cantiques; puis on apporte le livre saint, l'*Adi-Granth*, auquel on sacrifie des fleurs, de l'argent et des fruits. Ces offrandes appartiennent de droit au prêtre officiant, qui distribue des confitures et autres mets doux, comme cela se pratique dans le culte des Vaichnoudas. Nanek, qui représente la Divinité comme être invisible, n'en admet aucune représentation figurée. Du nom de Nanek, appelé par ses sectateurs *Baba* (père) et *Gonron* (maître), on nommait *Gonbonruba* le conseil général de la nation, qui régissait les Sikhs pendant un certain temps, et qui était censé délibérer sous l'inspiration immédiate du Dieu invisible. Les cérémonies d'admission consistent à laver les pieds des néophytes dans une eau appelée *pahul*. Nanek a inventé aussi des caractères particuliers d'écriture pour les livres sacrés de la secte; ils sont appelés *gomen mhonkis*. Avant sa mort, ne trouvant aucun de ses fils digne de lui succéder, il choisit un de ses disciples, Lina ou Labana, dont il changea le nom en *Anghad*. Ses successeurs ont été tous appelés *Gonrous*, et n'ont exercé dans le premier siècle que des fonctions spirituelles. Nanek lui-même mourut dans une ville des bords du Râwi, dont les eaux recouvrent maintenant sa sépulture. Randjit Singh, l'un des derniers souverains de Lahore, a fait frapper des monnaies avec l'effigie du sectateur, nommées roupies de Nanek, et valant deux francs. CH. RUMELIN.

Forster, *Voyage de Bengale à Saint-Petersbourg*. — Crawfurd, *Sketches relatives to the history of the Hindoos*, *Asiatic researches*. — Raumer, *Historisches Taschenbuch* de 1832. — Hugel, *Kaschmir und das Reich der Sikhs*.

NANGIS (*Nicolas* DE BRICHANTEAU, marquis DE), général français, mort en novembre 1654. Il descendait d'une famille noble et ancienne, qui tirait son nom de la terre de Brichantel ou Brichanteau, située dans la Beauce; son père, *Antoine*, colonel du régiment des gardes françaises, avait reçu, le 25 février 1589, la charge d'amiral de France. Pendant les guerres de la Ligue, il servit au siége de Laon et au combat

Digitized by Google

de Fontaine-Française. En 1600 il prit part comme capitaine à la conquête de la Savoie. Pourvu en 1619 d'une compagnie de chevau-légers, il assista aux siéges de Montauban et de Montpellier. On le créa maréchal de camp en 1628, puis commandant de Laon en 1636 et de Troyes en 1641. P. L.

Anselme, *Hist. des gr. off. de la couronne*, VII. — Pinard, *Chronol. milit.*, VI, 92.

NANGIS (*François* DE BRICHANTEAU, marquis DE), fils du précédent, né le 4 octobre 1618, tué le 14 juillet 1644, au siége de Gravelines. D'abord cornette d'une compagnie de chevau-légers, puis mestre de camp d'un régiment d'infanterie de son nom, qu'il leva en 1636, il servit sous Condé en Roussillon et en Flandre, obtint en 1640 le régiment de Picardie, combattit à Rocroi et fut nommé maréchal-de-camp, le 13 juin 1643. P. L.

Anselme, *Grands off. de la couronne*, VII. 896. — Pinard, *Chronol. milit.*, VI, 176.

NANGIS (*Louis-Armand* DE BRICHANTEAU, marquis DE), maréchal de France, né le 27 septembre 1682, mort le 8 octobre 1742, à Versailles. Il était petit-neveu du précédent et fils de *Louis-Fausle*, mort en 1690, brigadier de cavalerie. Dès l'âge de huit ans, il devint colonel du régiment de Royal-Marine, à la place de son père. En 1700 il l'échangea contre celui de Bourbonnais, à la tête duquel il se trouva en 1702 à l'attaque du pont d'Huningue et à la bataille de Friedlingen, en 1703 au combat d'Hochstedt, et en 1704 au siége d'Augsbourg. A cette dernière date il passa en Bavière, et chassa, après une lutte opiniâtre, les ennemis du village de Halchtadt. Nommé brigadier, il rejoignit le maréchal de Villars, et le seconda avec le plus brillant courage dans les nombreux engagements de de cette guerre; s'étant jeté avec six compagnies de grenadiers dans la petite ville de Dourlach, il y fit pendant trois semaines une résistance opiniâtre. A cette époque Nangis était, selon l'expression de Saint-Simon, « la fleur des pois; un visage gracieux sans rien de rare, bien fait sans rien de merveilleux, élevé dans l'intrigue et dans la galanterie par la maréchale de Rochefort, sa grand'mère, et Mme de Blanzac, sa mère, qui y étaient des maîtresses passées. Produit tout jeune par elles dans le grand monde, dont elles étaient une espèce de centre, il n'avait d'esprit que celui de plaire aux dames, de parler leur langage et de s'assurer les plus désirables par une discrétion qui n'était pas de son âge. Personne que lui n'était alors plus à la mode. » Créé maréchal de camp, le 19 juin 1708, Nangis suivit à l'armée de Flandre le duc de Bourgogne, dont il était fort bien traité. Après s'être distingué à Oudenarde et à Meldre sur l'Escaut, il enleva à Malplaquet plusieurs drapeaux, qu'il fut chargé de porter au roi avec les détails de cette journée, et concourut encore à la victoire de Denain et à la prise de plusieurs places; en 1713, pendant le siége de Fribourg, il emporta, l'épée à la main, la lunette de la tête du chemin couvert et fut blessé en repoussant une sortie des Impériaux. Il devint successivement lieutenant général (8 mars 1718), directeur général de l'infanterie (1er mars 1721), chevalier d'honneur de la reine (1725) et chevalier des ordres du roi (1728). Lorsque la guerre se ralluma, on eut encore recours à ses services : il se comporta avec beaucoup de bravoure devant Philipsbourg (1734) et seconda les opérations du duc de Coigny. Le bâton de maréchal de France lui fut donné le 11 février 1741, un an avant sa mort. « Après avoir longtemps, ajoute Saint-Simon, fait une figure flatteuse et singulière par l'élévation de ses heureuses galanteries et par le grand vol des femmes, du courtisan et de l'officier », il acheva sa vie « sans considération et comme dans la solitude au milieu de la cour, s'ennuyant et ennuyant les autres ». Il avait épousé en 1704 une riche héritière, nièce de La Hoguette, archevêque de Sens. P. L.

Pinard, *Chronol. milit.*, III, 308. — Griffet, *Journ. hist. de Louis XIV*. — Anselme, *Grands off. de la couronne*. — De Quincy, *Hist. milit. de Louis le Grand*. — Saint-Simon, *Mémoires*, III, IV, VIII et XI (édit. Chéruel). — Moréri, *Grand Dict. hist.* (édit. 1759).

NANGIS (*Guill.* DE). *Voy.* GUILLAUME.

NANI (*Domenico* MIRABELLI), érudit italien, vivait dans la seconde partie du quinzième siècle. Il enseignait les belles-lettres à Alba Pompeia, dans les environs de Turin. On lui doit un de ces ouvrages dont les éditions multipliées constatent le mérite et l'utilité; il a pour titre *Polyanthea* (Savone, 1503, in-4°), et a contribué pendant le seizième siècle au développement des études anciennes. P.

Rotermund, *Supplém. à Jöcher*.

NANI (*Jean-Baptiste-Felix-Gaspard*), homme d'État et historien italien, né le 30 août 1616, à Venise, mort le 5 novembre 1678. D'une des plus anciennes familles de la république, il accompagna en 1638 son père, qui venait d'être nommé ambassadeur à Rome. De retour à Venise en 1641, il fut nommé en cette année sage des ordres, et en 1644 sage de terre ferme; en cette même année il se rendit à la cour de France en qualité d'ambassadeur. Devenu en 1652 historiographe de la république, il renonça généreusement aux appointements de sa charge, à cause de l'état embarrassé des finances de son pays. Dans les années suivantes, il fut successivement élevé aux dignités de sage grand et de procurateur de Saint-Marc, et fut envoyé aussi comme ambassadeur auprès de l'empereur et en 1660 auprès du roi de France, qu'il contribua à remettre en paix avec l'Espagne. Il fut aussi nommé cinq fois réformateur de l'université de Padoue, et plus tard bibliothécaire de Saint-Marc. Enfin, dans la dernière année de sa vie, il fut chargé avec deux autres sénateurs de rédiger un code de toutes les lois de la république. On a de lui : *Historia della republica veneta*; Venise,

Digitized by Google

1662-1679, 2 vol. in-4°; souvent réimprimée; et reproduite dans le t. VIII du *Recueil des historiens de Venise*, publié en 1720; le premier volume a été traduit en français par l'abbé Tallemant; Paris, 1679, 4 vol. in-12; le second par Masclary; Amsterdam, 1702, 2 vol. in-12; l'ouvrage de Nani commence à l'année 1613 et va jusqu'en 1671. « Nani, dit l'abbé Le Gendre, en ce qui touche de près ou de loin l'intérêt de la république, est plus Vénitien qu'historien. Dans le reste il rend volontiers justice, et dit des gens ce qu'il sait. Les portraits qu'il y fait sont d'autant plus fidèles, qu'il avait étudié en ses différentes ambassades les princes et les ministres qu'il peint. Si son style était moins enflé, sa diction plus pure, et ses phrases moins embarrassées de gérondifs, de participes et de parenthèses, il n'est point parmi les modernes d'historien qui le surpassât »; — *Relazione dello stato dell' Imperio della Germania*, dans le tome Ier des *Lettere memorabili* de Bulifon (Pozzuoli, 1693), où se trouve aussi sa *Relazione del regno di Francia*. O.

P. Cath. Zeno, *Vita di Nani* (en tête de l'édit. l'*Historia Veneta* de Nani, publiée dans le *Recueil des historiens de Venise*). — P. Aug. Zeno, *Memoria degli scrittori Veneti Patritii*. — Niceron, *Mem.*, t. XI. — Oct. Ferrario, *Opera varia* (Wolfenbüttel, 1711, t. I, p. 670.)

NANI (*Tommaso*), jurisconsulte italien, né en 1757, à Morbegno (Valteline), mort le 19 août 1813, à Pavie. Il fit ses études à Pavie et il n'avait pas encore quitté les bancs de l'école lorsqu'il écrivit, en 1781, la dissertation *De Indiciis eorumque usu in cognoscendis criminibus*, laquelle lui fit donner par acclamation la collation des grades académiques. Appelé en 1794 à succéder à Cremani, son maître, dans la chaire de droit civil, il se montra favorable aux idées françaises, et prit place au conseil des anciens de la république Cisalpine. En 1802 il siégea dans la consulte de Lyon comme député du collége des savants. Le vice-roi d'Italie le nomma conseiller d'État et membre du conseil des prises maritimes. On a de Nani : *De Indulgentia criminum et præscriptione*; Côme, 1789, in-4°; — *Principii di giurisprudenza criminale*; Milan, 1812, t. Ier, in-8°; il est à regretter que la mort ait empêché Nani de publier la suite de cet ouvrage estimé. Il a édité avec des notes *De Jure dotium apud Romanos* (Milan, 1788) d'Amoretti; *De criminibus* (Milan, 1803) d'Antoine Matthæi; *Codice penale per la Toscana*; et *Codice penale del regno d'Italia* (4 vol., in-8°). On lui doit encore la traduction de l'*Analyse raisonnée du droit français* (1801, 6 vol. in-8°) de Gin, et quelques articles dans le recueil de l'Institut italien, dont il était membre. P.

E. de Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, I.

NANINI (*Giovanni-Maria*), compositeur italien, né vers 1540, à Vallerano, mort le 11 mars 1607, à Rome. Il étudia le contrepoint dans l'école de Goudimel, et y eut pour condisciple Palestrina. De 1571 à 1575, il remplit les fonctions de maître de chapelle à l'église de Sainte-Marie-Majeure, et en 1577 il entra au collége des chantres de la chapelle pontificale. Il dirigea une école de composition, qui fut la première de ce genre fondée à Rome par un Italien. Selon M. Fétis, ce maître doit être regardé comme un des plus savants hommes de l'école romaine, et ses productions méritent d'être placées immédiatement après celles de Palestrina. On chante encore quelques-uns de ses motets, entre autres aux matines de Noël un *Hodie nobis cœlorum rex*, qui est vraiment beau. Il a publié : *Motetti* (2 livres); Venise, 1578, in-4°; — *Madrigali a cinque voci* (4 livres); ibid., 1579-1586, 4 vol. in-4°; — *Canzonette a tre voci*; ibid., 1587, in-4°. On connaît encore de lui beaucoup de morceaux disséminés dans plusieurs recueils; et en manuscrit, des canons, des litanies, des messes, des psaumes et un *Traité de contrepoint*.

Son frère puîné, *Giovanni-Bernardino*, fut aussi maître de chapelle à Rome; un des premiers, il abandonna l'ancien style pour la nouvelle musique avec accompagnement d'orgue. On lui doit : *Madrigali*; Venise et Rome, 1598-1612, 3 part. in-4°; — *Mottecta*; Rome, 1608-1618, 4 part. in-4°; — *Salmi*; ibid., 1620, in-4°. P.

Baini, *Memorie della vita di Palestrina*, II, 26. — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*.

NANNI DI BANCO, sculpteur italien, né à Florence, en 1383, mort après 1421. Issu d'une famille riche et distinguée, il s'adonna à la sculpture sous la direction de Donatello, qu'il récompensa assez mal de ses soins, si l'on en croit Baldinucci. Il exécuta, aux frais des corporations de métiers, plusieurs statues destinées à des niches extérieures de l'église d'Orsan-Michele. Son chef-d'œuvre est un fronton très-élevé qui surmonte une porte de la cathédrale de Florence faisant face à la via del Cocomero. Au centre est la Vierge enlevée au ciel par deux petits anges et un chérubin; elle se détache sur une auréole dont la forme ovale ou en amande a fait donner au bas-relief le nom vulgaire de la *Mandorla* (l'Amande). L'auréole est soutenue par quatre anges. Aux côtés de la base du fronton, on voit à gauche saint Thomas prosterné, à droite un ours grimpant sur un chêne. Cicognara, qui a publié cette composition (t. II, pl. L.), la juge avec raison une des meilleures productions de la sculpture du quinzième siècle. Elle fut terminée en 1421. E. B—n.

Vasari, *Vite*. — Baldinucci, *Notizie de' professori*. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*.

NANNI DI BACCIO BIGIO, sculpteur et architecte florentin, vivait dans les deux premiers tiers du seizième siècle. Il étudia la sculpture sous Raffaele de Montelupo, et produisit la statue du pape *Clément VII* à la Minerve à Rome, et une bonne copie de *La Piété* de Michel-Ange, qu'il exécuta, dit-on, sous sa direction pour l'église dell' Anima. Après avoir étudié l'architecture,

Digitized by Google

sous Lorenzetto, il fut employé aux travaux de la basilique de Saint-Pierre par Antonio de San-Gallo. On sait que Michel-Ange, succédant à San-Gallo, commença par détruire tout ce qu'avait fait son prédécesseur, congédiant tous ceux qui avaient travaillé sous ses ordres. De là la haine que Nanni porta au prince de l'école florentine, haine à laquelle, il est triste de le dire, il doit peut être d'avoir échappé à l'oubli. « En effet, dit Quatremère de Quincy, Nanni n'a point laissé d'ouvrage propre à lui assurer une place distinguée parmi les architectes de son époque, et peut-être aurait-il peu mérité d'en obtenir une dans l'histoire de l'architecture si l'homme dont il osa devenir le rival et sur lequel il réussit par intrigue à l'emporter deux fois, ne lui eût donné une certaine célébrité. » — Michel-Ange avait été chargé de la restauration du pont Santa-Maria sur le Tibre, Nanni lui fit retirer ce travail, et s'en acquitta lui-même de telle sorte qu'à la première inondation le pont fut emporté. Plus tard il réussit à se faire adjoindre à Michel-Ange dans les travaux de Saint-Pierre. Michel-Ange réclama avec sa vivacité ordinaire, prouva l'ignorance de Nanni, qui, dit Vasari, fut honteusement congédié. Plusieurs édifices considérables de Rome ont été élevés sur ses dessins, notamment les *palais Ricci* et *Salviati*. E. B.—N.

Vasari, *Vite*. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Quatremère de Quincy, *Dict. d'Architecture*.

NANNI (*Remigio*), dit *Remi de Florence*, littérateur italien, né vers 1521, à Florence, où il est mort, en 1581. Il était de la noble et ancienne famille des Nanni. Entré dans l'ordre de Saint-Dominique, il s'y distingua par sa piété et par sa science, et fut élevé à différentes dignités. Pendant la peste qui désola sa ville natale (1547), il alla au secours de ses compatriotes; en 1554 il se rendit à Ancône, et passa de là à Venise, où pendant douze ans il s'appliquait à la composition de ses ouvrages. En 1569 il fut appelé à Rome par le pape Pie V pour surveiller l'impression des œuvres de saint Thomas d'Aquin. On a de Nanni : *Rime*; Venise, 1547, in-8°; — *Orazioni militari raccolte da tutti gli storici antichi e moderni*; Venise, 1557, 1560, in-4°; la seconde édition a été revue et augmentée; — *Orazioni in materia civile e criminale tratte dagli storici*; Venise, 1561, in-4°; — *Poesie in lode della Madonna*; Venise, 1577, in-4°; — *Considerazioni cento civili sopra l'*Historie *di Fr. Guicciardini*; Venise, 1582, in-4°; — *I due Amanti, egloga pastorale*; Ferrare, 1595, in-8°; — *Tirsi, egloga*; Macerata, 1606, in-12; — des poésies italiennes dans plusieurs recueils du temps. Il a traduit du latin : *De' Rimedii dell' una e l'altra fortuna* (de Pétrarque); Venise, 1549, in-8°; — *Degli Uomini illustri* (d'Emilio Probo); ibid, 1550, in-8°; — *Delle Guerre de' Romani* (d'Ammien Marcellin); ibid., 1550, in-8°; — *Le Epistole di Ovidio in versi sciolti*; ibid., 1555, 1560, 1569, in-12; — *Historia delle cose settentrionali* (d'Olaüs Magnus); ibid, 1561, in-8°; et 1565, in-fol.; — *Le due deche dell' historia di Sicilia* (du P. Fazello); ibid., 1584, in-4°; Palerme, 1628, in-fol.; — *Epistole e Evangelj, con annotazioni morali*; ibid., 1575, 1584, 1597, 1599, 1639, in-4°; Turin, 1582, in-fol.; toutes ces éditions avaient été précédées de deux autres moins amples, et dont la date est inconnue; — *Instituzione del buono e beato vivere* (de Marco Marulo); ibid., 1580, 1610, in-4°; — *Summa de' casi di conscienza* (de Bart. Fumi); ibid., 1588, in-4°. Ce savant religieux a édité avec des commentaires, des notes marginales et des tables : *Historie universali* di Villani; Venise, 1559, 2 part. in-4°; — *De Summi Pontificis autoritate, de episcopum residentia et beneficiorum pluralitate*; ibid., 1562, 2 vol. in-4°, collection de traités de saint Thomas d'Aquin, de Cajetan, de Nacchianti, etc.; — *Historia d'Italia* di Fr. Guicciardini; ibid., 1568, 1583, in-4°, avec la vie du célèbre écrivain florentin P.

Échard, *Script. ord. Prædicat.*, II, 259 et 825 — Negri. *Fiorentini Scrittori* — Nicéron, *Mémoires*, XXXIV.

NANNI (*Girolamo*), peintre de l'école romaine, né à Rome, vivait à la fin du seizième siècle. Il travaillait lentement et avait pour devise *poco e buono*, maxime qui devint son surnom. Un de ses meilleurs ouvrages est une *Annonciation* à Santa-Catarina-de'-Funari de Rome. Dans sa vieillesse, il devint aveugle. E. B—N.

Baglione, *Vite de' pittori*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*.

NANNING ou **NANNIUS** (*Pierre*), érudit néerlandais, né à Alkmar, en 1500, mort à Louvain, le 21 juin 1557. Après avoir été pendant quelque temps clerc de procureur, il alla faire ses études à Louvain, dirigea ensuite le collége de sa ville natale, et devint en 1535 précepteur au collége Saint-Jérôme à Louvain; quatre ans après il y fut nommé professeur de langue latine au Collége des trois Langues, emploi qu'il exerça avec succès jusqu'à la fin de sa vie. Le cardinal Granvelle, qui appréciait son mérite, lui donna un canonicat à la cathédrale d'Arras. « *Vir fuit ingenio facili*, dit Valère André, *ad quidvis prompto et ad humanitatem ac festivitatem facto*. On a de Nanning : *De Bello Turcis inferendo*; Louvain, 1536, in-12; — *Orationes tres de laudibus eloquentiæ*; Louvain, 1541, in-4°; — *Dialogismi heroinarum*; Louvain, 1541, in-4°; Paris, 1541, in-4°; traduit en français sous le titre de : *Délibérations de cinq nobles dames Lucrèce, Suzanne, Judith, Agnès et Camma*; Paris, 1550, in 8°; — *Deuterologia sive Spicilegia in librum quartum* Æneidos; Louvain, 1544, in-4°; — *Castigationes in T. Livii librum tertium decadis primæ*; Louvain, 1545, in-4°; — Συμμίκτων

Digitized by Google

sive Miscellanorum decas una; Louvain, 1548, in-12; Leyde, 1548, in-12; ce recueil d'observations critiques sur divers passages d'auteurs anciens a été reproduit dans le *Thesaurus criticus* de Gruter, t. I; — *Declamatio quodlibetica de æternitate mundi;* Louvain, 1550, in-12 : pièce curieuse par les faits singuliers qui y sont rapportés; — *In* Cantica canticorum *paraphrases et scholia;* Louvain, 1554, in-4°; — *In Virgilii* Bucolica *commentaria;* Bâle, 1560, in-12; — *Somnium;* Louvain, 1611, in-16 : satire contre le luxe et la luxure. Nanning a aussi publié un grand nombre d'éditions annotées de divers écrivains anciens, et parmi lesquelles nous citerons : *Theophili Antecessoris Institutiones juris;* Louvain, 1536, in-4°; — *Athenagoræ De mortuorum resurrectione, græce et latine;* Louvain, 1541, in-4°; — *Synesii et Apollonii epistolæ selectiores, latine versæ;* Louvain, 1544, in-4°; — *Chirii Fortunati Rhetoricorum libri tres;* Louvain, 1550, in-12; — *Athanasii Magni Opera latine;* Bâle, 1556, 4 vol. in-fol. : cette traduction fut souvent reproduite; — *A. Prudentii Opera;* Anvers, 1564, in-8°; — un *Commentaire sur l'Art poétique* d'Horace, dans l'édition de cet auteur, donnée en 1608, in-4°. O.

Valère André, *Bibliotheca.* — Niceron, *Mémoires*, t. XXXVII. — Paquot, *Mémoires*, t. XIV.

NANNONI (*Angelo*), chirurgien italien, né le 1er juin 1715, à Jussa, dans les environs de Florence, mort dans cette ville, le 30 avril 1790. Dès l'âge de seize ans il se livra à l'étude de l'anatomie et de la chirurgie, et fit des progrès rapides sous la direction d'Angelo Benevoli, chirurgien en chef du grand hôpital de Sainte-Marie-Neuve de Florence. Ses heureuses dispositions, son habileté, des cures obtenues grâce à un perfectionnement dans l'opération de la taille par la méthode latérale lui donnèrent une prompte célébrité. Un de ses bienfaiteurs, le chevalier Maggio, lui ayant procuré les moyens d'augmenter ses connaissances, il se rendit en France (1747), et suivit assidûment la pratique des hôpitaux de Paris; il fit même le voyage de Rouen pour y connaître Le Cat, qui passait pour un des meilleurs lithotomistes de l'époque. Aussi bon praticien qu'observateur soigneux, il fut frappé de l'abus qu'on faisait des médicaments ainsi que des incorrections qui existaient dans la façon d'opérer, et il conçut dès lors le projet de rédiger pour ses compatriotes un nouveau code chirurgical. De retour à Florence, il devint professeur et chirurgien en chef de l'hôpital où il avait reçu sa première instruction, et il conserva ces doubles fonctions jusqu'à la fin de sa longue carrière. Il ne voulut point attendre la mort dans son lit, et lorsqu'il la sentit approcher, il reçut, habillé et étendu sur un canapé, l'archevêque Antonio Martini, qui vint en personne lui administrer l'extrême-onction pour lui témoigner la gratitude des pauvres. Ses deux fils embrassèrent la même carrière que lui et ses cinq filles devinrent toutes religieuses. Nannoni était, dans l'opinion de Scarpa, l'un des premiers chirurgiens de l'Italie. « Il acquit, dit Desgenettes, une grande fortune et encore bien qu'il passât pour fort intéressé, on vanta sa libéralité envers les indigents. C'était un homme d'une sévérité de mœurs, qui approchait souvent de la rudesse; son caractère était emprein sur sa physionomie, dans son langage, ses mouvements et jusque dans son costume. » Adversaire de l'humorisme galénique, il prit pour base de son système médical cet axiome que, dans l'état de maladie, il faut laisser agir la nature et quelquefois l'aider. Aux corps huileux, aux baumes, aux résines, aux spiritueux il substitua dans le pansement des plaies les cataplasmes de mie de pain, la charpie sèche, les décoctions émollientes et l'eau pure. On a de Nannoni : *Trattato sopra i mali delle mamelle;* Florence, 1746, in-4°; il se prononça d'une manière décisive pour la prompte extirpation des squirres; — *Dissertazioni chirurgiche, cioè della fistula lagrimale, delle cataratte, dei medicamenti exsiccanti e caustici;* Paris, 1748, in-4°; il blâme la perforation de l'os *unguis* dans la fistule lacrymale et conseille l'abaissement de la cataracte; — *Discorso chirurgico per l'introduzione al corso dell' operazioni da dimonstrarsi sopra il cadavere;* Florence, 1750 : il y est principalement question des méthodes d'amputer les membres; — *Memorie ed osservazioni chirurgiche, colla storia di molte e diverse malattie felicemente guarite;* ibid., 1755, in-4°; — *Della Semplicità del medicare;* Florence, 1761-1767, 3 vol.; c'est le plus remarquable des ouvrages de Nannoni; — *Della Semplicità di medicare i mali attenenti alla chirurgia, con aggiunta sopra le malattie delle mamelle;* Venise, 1764, in-4°; — *Trattato chirurgico sopra la simplicità del medicare, con osservazioni e ragionamenti;* Venise, 1770, in-4°; — *Memoria sull' anevrisma della piegatura del cubito;* Florence, 1784, in-4°. P.

Nannoni (Agostino), *Elogio di Angelo Nannoni;* Florence, 1790, in-8°. — Haller, *Bibl. chirurgica*, lib. 8. — Desgenettes, dans la *Biogr. médicale.*

NANNONI (*Lorenzo*), chirurgien italien, fils du précédent, né en 1749, à Florence, où il est mort, le 14 août 1812. Il reçut une éducation très-soignée et parcourut, aux frais du grand-duc Léopold, la France, l'Angleterre et l'Allemagne, en compagnie de Felice Fontana, de Giov. Fabroni et de Giorgio Sancti. Successivement placé à la tête de quelques hôpitaux secondaires de Florence, il établit dans l'un d'eux un enseignement qu'il ne discontinua jamais. Pendant l'occupation française, il fut nommé président du grand jury médical. A la mort de son père, il se trouva maître d'une fortune considérable; il prétendait d'ailleurs avoir gagné par lui-même, en vingt-cinq ans, près d'un million de francs. Ne

Digitized by Google

laissant échapper aucune occasion de faire voir aux riches qu'il n'estimait que leur argent, il en exigeait beaucoup en échange de ses services; cette âpreté au gain était pourtant tempérée par une grande générosité envers les pauvres. En 1811 il fit un voyage en France et dans le nord de l'Italie. « Nannoni, rapporte Desgenettes, ne pratiquait que des opérations indispensables; il finit même par éprouver pour celles qu'il exécutait avec le plus de succès une répugnance qu'il avait de la peine à surmonter. Si on venait à comparer Ange et Laurent Nannoni, on verrait que le père, qui dut encore plus à la nature qu'à l'éducation, fit davantage pour le perfectionnement de l'art que son fils, malgré les nombreux avantages dont il fut constamment environné. Ce dernier s'est à la vérité rendu plus utile par son zèle pour l'enseignement et les nombreux élèves qu'il a formés; mais il a peut-être un peu trop écrit pour sa gloire. » On cite de Lorenzo Nannoni : *Traité sur l'hydrocèle*, trad. en anglais (Londres, 1779, in-12); — *Trattato di chirurgia teorico-prattica, con un corso completo di ostetricia;* Florence, 1785, 6 vol. in-8°; — *Trattato d'anatomia e fisiologia;* ibid., 1788, 3 vol. in-4°; 2e édit., augmentée; ibid., 1793, 3 vol. in-4°. P.

Desgenettes, dans la *Biogr. médicale*.

NANQUIER (*Simon*), poëte latin moderne, né dans les environs de Paris, mort au commencement du seizième siècle. Son nom de famille paraît avoir été *Lecoq* ou *du Coq*, et la qualité de *frère* qu'il prend en tête de ses poésies, *frater Simon Nanquerius alias de Gallo*, donne lieu de croire qu'il était moine. En admettant cette opinion, on peut conjecturer qu'il appartenait à l'abbaye de Saint-Faron, ou au couvent de Cerfroi, diocèse de Meaux. Nous avons de lui deux poëmes qu'on lit avec plaisir, et qui sont l'un et l'autre pleins de bonnes maximes et d'une agréable philosophie. On les a imprimés ensemble sous ce titre : *De lubrico temporis curriculo, deque hominis miseria, carmen elegum, necnon bucolicon de funere regis Caroli VIII;* Paris, s. d. (1505), in-4° et in-8°; Lyon, 1557; Paris, 1563 et 1606; Coutances, 1621, in-8°. Dans ces quatre dernières éditions, les poëmes sont accompagnés d'un long commentaire tout au moins inutile. Le premier, en vers élégiaques, est dédié à Charles de Billy, abbé de Saint-Faron, de septembre 1494 à août 1517, à Robert Gaguin, général des Mathurins, mort le 22 mai 1501, et à Fauste Andrelini, poëte lauréat, mort le 25 février 1519. Ces dédicaces fixent à peu près l'époque de la pièce de Nanquier, qui a été traduite en vers français par Jean Paradin, de Louhans, sous le titre de : *Micropædie*, Lyon, 1546, in-12, et par Pierre Pichard, de Sillé-le-Guillaume sous celui de *La Mer du temps qui court*, Le Mans, 1556, in-8°. Le deuxième poëme, en vers héroïques, roule sur la mort de Charles VIII, roi de France, arrivée le 6 avril 1498. Il est en forme d'églogue, et deux bergers en sont les interlocuteurs. A la suite, on trouve aussi quelques *Épigrammes* de Nanquier. H. F.

Moreri. *Dict. hist.* — Lelong, *Biblioth. histor. de la France*, t. II, p. 207 et 729. — La Croix du Maine, *Biblioth. française*. — *Catalogue de la Biblioth. impér.*, t. I.

NANSEN (*Hans*), homme politique danois, né le 28 novembre 1598, à Flensborg, mort le 12 novembre 1667, à Copenhague. S'étant adonné au commerce, il fit avec un de ses oncles plusieurs voyages en Russie et en Islande, et s'établit ensuite à Copenhague, où on le mit à la tête de la compagnie d'Islande. Élu à l'unanimité bourgmestre de la capitale (1641), il se montra digne de la confiance de la bourgeoisie par la résolution et la prudence avec lesquelles il agit durant le siége que soutint Copenhague en 1659 contre Charles-Gustave, roi de Suède. Ce fut, dit on, par son concours joint à celui de l'évêque Svane, que Frédéric III effectua, le 10 janvier 1661, la révolution qui rendit la couronne héréditaire de droit et qui conféra au souverain un pouvoir presque illimité. Ses services furent récompensés dans la même année par les charges de président de la magistrature de Copenhague et d'assesseur à la cour suprême. On a de Nansen, sous le titre de *Compendium cosmographicum*, une description abrégée de tout l'univers, écrite en danois et imprimée à Copenhague en 1633, 1635 et 1646, in-8°.

Un de ses descendants, *Hans* Nansen, magistrat distingué, siégea à l'assemblée extraordinaire convoquée en 1814 à Christiania. Il est auteur de différents morceaux de poésie insérés dans les recueils littéraires. K.

Mœller, *Cimbria litterata*, I, 457-458. — Nyerup et Kraft, *Almindeligt Literatur-Lexicon*.

NANSOUTY (*Étienne-Antoine-Marie* Champion, comte de), général français, né à Bordeaux, le 30 mai 1768, mort à Paris, le 6 février 1815. Il descendait d'une ancienne famille de la Bourgogne (1). Admis en 1779 à l'école militaire de Brienne et en 1782 à celle de Paris, il fut nommé sous-lieutenant (1783), et passa en 1785 dans le régiment de Bourgogne-Infanterie, où son père avait servi. Le maréchal de Beauvau, qui avait suivi ses progrès avec intérêt, le fit nommer capitaine de recrutement, le 6 avril 1788. Le 24 mai suivant il entra dans les hussards de Lauzun, et devint en 1792 lieutenant-colonel. Pendant la première période de la révolution, il sauva les émigrés qui tombaient en son pouvoir. Dans la suite, il donna constamment des preuves de respect pour les propriétés et de désintéressement. C'est pour cela que dans le Tyrol les autorités locales, reconnaissantes de tout ce

(1) L'un de ses ancêtres contribua, pendant la Ligue, à maintenir cette province sous l'autorité du roi; aussi Henri IV nomma-t-il celui qui avait sacrifié sa fortune au soutien de sa cause conseiller d'État, accordant la même faveur à son fils et voulant que le château de Nansouty fût réparé aux frais de l'État.

Digitized by Google

qu'il avait fait pour sauver ce pays des horreurs du pillage, lui offrirent une somme considérable, qu'il fit aussitôt distribuer aux hôpitaux du pays. Chef de la 9e demi-brigade de cavalerie (19 brumaire an II), Nansouty fut envoyé à l'armée du Rhin, et rendit les plus grands services à Moreau; aussi modeste que brave, il refusa plusieurs fois le grade de général de brigade, qu'il n'accepta que le 29 avril 1799. Il fut très-utile au général Rey dans toutes les opérations qui eurent lieu entre Saltz et Mayence en 1800, et déploya de grands talents militaires pendant cette brillante campagne, après laquelle il revint en France et épousa la nièce du comte de Vergennes. Placé sous les ordres du général Leclerc en 1801, il combattit en Portugal. Général de division le 24 mars 1803, il fut chargé du commandement de la grosse cavalerie en Hanovre. Sa conduite dans ce pays fut si généreuse que lorsqu'il partit les habitants lui offrirent un superbe cheval, comme preuve de leur estime et de leur reconnaissance. L'empereur le nomma premier chambellan de l'impératrice Joséphine; mais, peu habitué à l'étiquette de la cour, Nansouty profita de la première occasion pour se défaire de cette charge. Dans la campagne de 1805, il prit une part brillante aux combats de Wertingen et d'Ulm. A Austerlitz, à la tête de douze régiments de grosse cavalerie, il exécuta des charges si intrépides et si bien dirigées qu'il culbuta la droite des Russes et des Autrichiens et décida le succès de cette journée. Il fit des prodiges de valeur aux batailles d'Eylau et de Friedland; dans cette dernière il passa avec une faible division de cavalerie sous un feu terrible, contint jusqu'à six heures du soir les efforts d'une masse considérable de Russes, et donna ainsi à Napoléon le temps d'arriver avec son armée. Il fut récompensé de cet acte de courage par les insignes de grand aigle de la Légion d'honneur et par des dotations en Allemagne. Nommé en 1808 premier écuyer de l'empereur, il l'accompagna en cette qualité en Espagne, puis à l'entrevue d'Erfurth. Dans la guerre de 1809, il reprit le commandement de la grosse cavalerie de la garde impériale, qu'il dirigea à la bataille d'Essling. A Wagram, Napoléon, s'apercevant que le prince de Rosemberg manœuvrait pour déborder le maréchal Davout et voulant faire prendre en flanc le corps du général autrichien, dit à Nansouty : « Général, à vous la bataille! » Aussitôt les cuirassiers chargent avec intrépidité; mais les boulets et la mitraille les arrêtent un instant : « Soutenez Nansouty! » s'écrie l'empereur, et les grenadiers à cheval, s'élançant au secours de leurs camarades, l'ennemi est bientôt culbuté et repoussé bien au delà de Neusiedel. Cette charge, poussée avec résolution, décida du sort de l'affaire. En 1812 Nansouty fut placé sous les ordres de Murat; sa vieille expérience n'approuva pas toujours les imprudentes démarches de ce fougueux général, et chercha à réparer ses fautes par des avantages partiels. A la bataille de la Moskowa, il rendit les plus grands services; mais, blessé par une balle qui lui traversa le genou, il fut chargé de conduire en France un convoi de blessés. La déroute ayant commencé peu de jours après, ce fut au milieu des plus grands dangers qu'il parvint à ramener sa petite troupe dans sa patrie. Il était à peine arrivé aux eaux de Bourbonne pour achever sa guérison, qu'il reçut l'ordre de reprendre le commandement de la cavalerie. Il combattit à Dresde et à Wachau; à Leipzig, se méfiant de la fidélité des Saxons, il prit toutes les mesures nécessaires pour rendre leur trahison moins funeste aux Français. Pendant la retraite de l'armée sur le Rhin, à la bataille de Hanau, il ouvrit avec sa cavalerie un passage à l'armée française en écrasant les Bavarois, qui trahissaient aussi. Il soutint après la retraite de Brienne et à Montmirail, étonna l'empereur lui-même par ses manœuvres hardies et brillantes. Doué d'un caractère fort indépendant, il se battait avec intrépidité, bravant tous les dangers; mais il était avare du sang de ses soldats et ne chercha jamais à obtenir un succès en les sacrifiant. A la bataille de Craonne, Napoléon lui donna l'ordre d'aller s'emparer d'une redoute dont le feu nous faisait grand mal. A cet ordre Nansouty commanda halte à sa troupe. Napoléon, étonné, lui demanda ce qu'il allait faire : « J'y vais seul, répondit le général; il n'y a qu'à mourir et je n'y conduirai pas mes braves soldats ». Napoléon lui tendit la main, et révoqua son ordre. Souffrant déjà beaucoup du mal qui devait l'emporter, il fut obligé, après la victoire de Craonne, de revenir à Paris. Lorsque la déchéance de Napoléon eut été prononcée, il se rattacha au gouvernement royal, fut nommé commissaire du gouvernement en Bourgogne et capitaine-lieutenant de la 1re compagnie des mousquetaires. Mais il ne put pas occuper longtemps ces emplois. Voyant venir sa dernière heure, il dit à ceux qui l'entouraient : « J'ai bien examiné toutes mes actions depuis que je suis né, et dans toute ma vie je n'ai fait de tort à personne. » A. JADIN.

Courcelles. *Dictionnaire historique des généraux français.— Fastes de la Légion d'Hon.*, tom. III, p. 152.

NANTEUIL (*Robert*), peintre et graveur français, né à Reims, vers 1623 (1), mort à Paris, le 18 décembre 1678. Issu d'une famille déjà connue au quatorzième siècle, son père, Lancelot Nanteuil, simple marchand de Reims, résolut de lui donner une éducation plus complète que ne semblait le permettre la médiocrité de sa fortune. Mais Robert, emporté par son goût pour les arts, ne répondit pas complétement à l'attente

(1) Perrault, et d'après lui M. Robert Dumesnil, font mourir Nanteuil à l'âge de quarante-huit ans. Le *Mercure Galant* du mois de décembre 1678 et plusieurs autres biographes lui donnent cinquante cinq ans au moment de sa mort. Les registres de l'état civil de Reims pourraient seuls trancher cette question.

Digitized by Google

de son père et à celle de ses maîtres, les PP. Jésuites. Dès ses premières années d'étude il se passionna pour l'art de la gravure. Ses premiers essais furent *un Tambour* d'après Callot, et un portrait ovale de *Louis XIII* d'après Michel Lasne. Mais ses professeurs ne surent point apprécier ses rares dispositions. Nanteuil dit à ce sujet : « Comme j'étais persécuté par les Jésuites, je gravai sur des arbres à la campagne deux planches d'un Christ et d'une Vierge, en ovale, d'après des tailles-douces que je trouvai alors (1). » Les quatre pièces que nous venons de citer ont échappé aux recherches des iconophiles. On prétend que l'extrême envie qu'avait Nanteuil d'exercer la profession de graveur ne lui permettait pas d'attendre qu'on lui en enseignât les premiers éléments, et qu'un jour, privé des outils nécessaires, il se servit pour graver d'un clou aiguisé en manière de burin. Les biographes, en répétant ce petit conte, assez semblable à ceux qui ornent tant de vies d'artistes, ont négligé de s'accorder sur celui des ouvrages de Nanteuil qui y a donné lieu. C'est suivant les uns un *Buste de religieux* ou le *Portrait du prieur des Bénédictins de Reims ;* suivant d'autres, ce serait un *Buste du Sauveur*. Ce qui est certain, c'est qu'après avoir commencé ses études chez les Jésuites, Nanteuil les acheva en 1645 chez les Bénédictins, ainsi que le prouve une planche signée : *R. Nanteuil, philosophiæ auditor, sculpebat Remis, anno Domini* 1645. Il est également hors de doute qu'il reçut des leçons de son compatriote Nicolas Regnesson. Le maître et l'élève firent en commun, vers 1644, la gravure d'un *Mariage spirituel de sainte Catherine*. Trois ans plus tard, Nanteuil épousa la sœur de Regnesson. L'année qui suivit son mariage, pressé par le désir de se créer, à l'aide de son talent, des ressources que lui refusait sa ville natale, il résolut de venir tenter la fortune à Paris. Une fois dans cette ville « ne sçachant comment se faire connoistre, il s'avisa de cette invention. Ayant vu plusieurs jeunes abbez à la porte d'une auberge proche de la Sorbonne, il demanda à la maitresse de cette auberge si un ecclésiastique de la ville de Rheims ne logeoit point chez elle, que malheureusement il en avoit oublié le nom, mais qu'elle pourroit bien le reconnoistre par le portrait qu'il en avoit. En disant cela il luy montra un portrait bien dessiné et qui avoit tout l'air d'estre ressemblant. Les abbez qui l'avaient écouté et qui jettèrent les yeux sur le portrait en furent si charmez qu'ils ne pouvoient se lasser de l'admirer et de le louer à l'envi l'un de l'autre. « Si vous voulez, Messieurs, leur dit-il, je vous feray vos portraits pour peu de chose aussi bien faits et aussi finis que celuy-là. » Le prix qu'il en demanda étoit si modique qu'ils se firent peindre l'un après l'autre, et ces abbez ayant encore amené leurs amis, ils vinrent en si grand nombre qu'il ne pouvoit suffire (1). »

(1) *Magasin Pittoresque*, octobre 1859.

Nous aimons à croire que Nanteuil ne vint à Paris que bien muni des lettres de recommandation de son protecteur dom Willequin, prieur des Bénédictins de Reims, pour quelques religieux ses amis, et que le succès qu'il obtint en faisant leurs portraits assura ses moyens d'existence, tout en perfectionnant son talent. Il fit très-probablement ces premiers portraits « à la plume et à la pierre de mine », ainsi qu'au pastel ; il acquit dans ces différents genres un talent remarquable. Malheureusement, comme la plupart des travaux qu'il fit plus tard dans ces différents genres n'étaient pour lui que des esquisses d'après lesquelles il exécutait ses gravures, il prit peu de soin de les conserver, et il ne s'en trouve qu'un petit nombre dans les collections. A partir de 1648, Nanteuil reprit son burin. Il grava d'abord un certain nombre de portraits dans le goût de Morin, Rousselet, Mellan et d'autres artistes. Après deux années de séjour à Paris, il fit venir sa femme auprès de lui, et peu de temps après il alla chercher son père, « auquel il donna toutes les marques de tendresse et de piété filiale ». En 1650 il prit une manière de graver qu'il perfectionna jusqu'en 1656. A partir de cette époque, tout à fait maître de son talent, il se mit à exécuter une suite nombreuse de portraits qui resteront l'honneur de l'art français. Le roi, pour recompenser les talents de l'artiste, créa en sa faveur une nouvelle charge de graveur et dessinateur de son cabinet (15 avril 1658) avec une pension de 1,000 livres (15 juin 1659). Louis XIV avait déjà donné à sa sollicitation, dit-on, l'édit de Saint-Jean de Luz. Cet édit, daté de 1659, distinguait la gravure des arts mécaniques, la délivrait des entraves auxquelles on voulait l'assujettir et lui conférait à jamais le rang et la liberté dus aux arts libéraux.

Nanteuil « était éloquent naturellement et vif dans ses expressions, dit Ch. Perrault ; il faisait des vers agréables et les récitait admirablement bien (2). Son talent, son esprit, sa libéralité, son goût pour les plaisirs faisaient rechercher sa société, et le portèrent à la dissipation. Il dépensa dans les plaisirs sa vie et la fortune que ses talents lui procuraient. La plupart des portraits qu'il a gravés l'ont été d'après ses propres dessins. « Il les faisait très-ressemblants, ajoute Mariette, et les Italiens ont été obligés d'avouer que c'était le premier graveur qui avait su représenter dans sa gravure les couleurs de

(1) Perrault, *Les Hommes illustres de ce siècle.*

(2) Nanteuil est au-dessus de toute bagatelle ;
Il s'est mis hors de pair dans sa profession ;
Un seul portrait qu'il grave est une perfection.
Comme il fait de beaux vers. Sa veine est immortelle.

(Michel de Marolles, *Le Livre des peintres graveurs*.) *Les Archives de l'art français* (*Abecedario* de Mariette au nom de Nanteuil, IV, 34 et suivantes) citent trois pièces de vers de Nanteuil, d'après trois placards conservés à la Bibliothèque impériale.

Digitized by Google

la chair. « Il disait qu'il y a de certains endroits du visage qu'il faut exactement considérer parce qu'ils servent de mesure à tous les autres, et que quand une fois on a donné exactement ces traits, le reste est immanquable (1). Il appliquait ces principes en laissant le plus souvent à ses élèves le soin de graver les parties de ses portraits qu'il considérait comme accessoires. Il faisait lui-même les yeux, le nez, la bouche et fréquemment les joues de ses personnages.

Les principaux collaborateurs de Nanteuil furent son beau-frère, Nicolas Regnesson, Nicolas Pitau, P. Simon et Corneille Vermeulen. Son œuvre se compose, selon M. Robert Dumesnil, de 234 pièces. Sur les 216 portraits qu'il a gravés et dont plusieurs sont grands comme nature, un certain nombre ont été faits pour orner des thèses. On compte dans son œuvre 11 portraits de *Louis XIV*, 2 de la reine mère *Anne d'Autriche*, 6 du ministre *Colbert*, 10 de *Le Tellier*, 14 de *Mazarin*. Les pièces les plus estimées sont les portraits de *Pomponne de Bellièvre*, d'après Le Brun; du *Maréchal de Castelnau*; du poète *Loret* (1658); de *Lamotte Le Vayer* (1661); de *Le Tellier* (1661); d'*Anne d'Autriche*; de *Louis XIV* (1665, 1668, 1672 et 1676); de *Colbert* (1668); de *Van Stemberghen*, avocat hollandais (1668); du *Duc d'Orléans* (1671); d'*Arnauld de Pomponne* (1675). Ce sont des chefs-d'œuvre que l'on ne saurait se lasser d'admirer. « La physionomie est si vivante, dit M. Georges Duplessis, les yeux et la bouche, parties du visage où résident particulièrement l'intelligence et l'expression, sont dessinés avec une telle justesse que l'on doit s'associer pleinement à l'opinion des auteurs contemporains, qui ont tous vanté la ressemblance des portraits de Nanteuil... Comparé à Robert Nanteuil, Gérard Edelinck obtient facilement le premier rang : chez ces deux artistes, le dessin est également précis, la physionomie aussi justement exprimée, la pose aussi heureusement choisie; mais la couleur, calme et douce dans les portraits de Nanteuil, est toujours plus riche dans les œuvres d'Édelinck. »

H. H—N.

Basan, *Dict. des Graveurs*. — Hubert et Rost, VII, 230. — Joubert, II, 308. — Nagler, *Neues Allgem. Künstlerlexikon*, X. — Longhi, I, 149, 268. — Robert Dumesnil, *Le Peintre graveur français*, IV, 35. — Perrault, *Les Hommes illustres de ce siècle*. — Richard, dans le *Magasin Pittoresque*, octobre 1859. — *Archives de l'Art français*. — Duchêne, *Description des estampes exposées dans la galerie de la Bibliothèque impériale*. — Georges Duplessis, *Hist. de la gravure en France*; Paris, 1861, in-8°. — Ch. Le Blanc, *Manuel de l'Amateur d'Estampes*.

(1) *Recherches historiques et curieuses*, 1723.

NANTEUIL (Gaugiran de), auteur dramatique français, né à Toulouse, en septembre 1778, mort après 1830. Il fit ses études dans sa ville natale, et, poussé par son goût pour la littérature dramatique, vint à Paris en 1800. Il s'y lia avec Ch.-Guil. Étienne qui, du même âge que lui, débutait aussi dans le journalisme et s'était déjà fait représenter avec succès sur des théâtres d'un rang secondaire. Ils associèrent leurs plumes, et produisirent plusieurs pièces fort agréables. Plus tard Nanteuil travailla seul, surtout pour l'Opéra-Comique. Lorsque Étienne devint censeur impérial, il fit entrer son ancien collaborateur dans l'administration dont il faisait partie. La carrière de Nanteuil n'offre aucun incident remarquable. Parmi ses nombreuses productions nous citerons seulement celles qui ont été imprimées. *La Confession du Vaudeville* (avec Étienne); Paris 1801, in-8°; — *La Désirée, ou La Paix de village*, allégorie-vaudeville (avec Étienne et Moras); ibid.; — *L'Apollon du Belvédère, ou l'oncle*, folie-vaud.-impromptu (avec les mêmes); ibid., id.; — *Les deux Mères*, comédie (avec Étienne); Paris, 1802, in-8°; — *Le Pacha de Suresne, ou l'amitié des femmes*, com. (avec Étienne); ibid., id.; — *Vie de François-René Molé*, comédien français et membre de l'Institut (avec Étienne); Paris, 1803, in-12; — *Le Tuteur fanfaron, ou la vengeance d'une femme*; Paris, an XI (1803), in-8°; — *La petite École des Pères*, com.; ibid., id.; — *La Mode ancienne et la Mode nouvelle*, comédie en vers; Paris, an XII (1804), in-8°; — *L'Eau et le Feu, ou le gascon à l'épreuve*, opéra bouffon; ibid., id.; — *Isabelle de Portugal, ou l'héritage*, com. historique (avec Étienne); ibid., id.; — *Les Maris garçons*, com. mêlée d'ariettes (avec Étienne); Paris, 1806, in-8°; — *Le nouveau Réveil d'Épiménide*, comédie épisodique (avec le même); ibid., id.; — *Le Carnaval de Beaugency, ou mascarade sur mascarade*, com. (avec Étienne); Paris, 1807, in-8°; — *Le Charme de la voix*, opéra comique (avec Loraux); Paris, 1812, in-8°; — *Lully et Quinault, ou le déjeûner impossible*; Paris, 1812, in-8°; — *Le Trésor*; Paris, 1815; — *L'Amour et le Procès*, com. en vers; Paris, 1820, in-8°.

E. D—s.

Collection des mémoires relatifs à l'art dramatique. — Menégault, *Martyrologe littéraire*, Paris, 1816, in-8°. — *Catalogue de la bibliothèque dramatique* de M. de Soleinne. — Quérard, *La France littéraire*. — Étienne, *Œuvres*, Paris, 1846, 4 vol. in-8°.

* **NANTEUIL** (*Charles-François* Leboeuf), sculpteur français, né à Paris, en 1792. Il étudia la sculpture chez Cartellier, et obtint le grand prix de Rome au concours de 1817 sur le sujet d'*Ajax mourant*. Il termina ses cinq années d'étude par une statue d'*Euridice piquée par un serpent* (1822), figure remarquable par la vérité du mouvement, la grâce de l'ensemble et la correction du modèle; elle est aujourd'hui dans le jardin du Palais-Royal. M. Nanteuil exécuta ensuite : *Sainte Marguerite*, pour l'église de ce nom à Paris; *Saint Jean* et *Saint Leu*, en bronze, pour l'église de Saint-Gervais, à Paris; une *Naïade*, statue colossale en pierre pour Saint-Cloud; le buste de *Prud'hon*, pour le musée du Louvre; les bas-reliefs pour le dessus des portes du péristyle du Panthéon; le fronton de l'église Notre-Dame de Lorette; enfin, en der-

Digitized by Google

nier lieu, les bustes de *Quatremère de Quincy* et de *Boucher-Desnoyers*. M. Nanteuil a été nommé membre de l'Académie des Beaux-Arts en 1831, en remplacement de son maître Cartellier, et chevalier de la Légion d'Honneur, le 2 avril 1837. G. DE F.

Annuaire statistique des Artistes français.

NANTILDE ou NANTICHILDE, reine des Francs, née vers 610, morte en 642. Elle fut l'une des nombreuses épouses de Dagobert Ier. Son origine est inconnue : on sait seulement qu'elle était Neustrienne et l'une des suivantes de la reine Gomatrude, première femme de Dagobert. Les seigneurs neustriens et austrasiens se disputaient la faveur royale. « Les Neustriens, rapporte Mézeray, qui connoissoient l'inclination amoureuse du prince, le portèrent à répudier Gomatrude (qui étoit Austrasienne), sous prétexte de stérilité, pour épouser Nantilde, l'une de ses suivantes (qui étoit de leur nation). » Le nouveau mariage s'accomplit à Paris, en 629. Les Neustriens, représentés par leur maire Éga, devinrent tout-puissants; mais Nantilde ne jouit pas longtemps seule de l'amour de son époux; dès l'année suivante, comme il visitait le tour de l'Austrasie, il appela dans son lit une fort belle jeune fille, nommée Ragnetrude, dont il eut un fils, Sigebert. Quelque temps après, il épousa encore deux autres femmes Wulfegunde et Berchilde (1). Malgré les nombreuses infidélités de Dagobert, il ne paraît pas que son affection pour Nantilde se soit sensiblement refroidie; car en 634 cette reine accoucha d'un fils, qui reçut le nom de Clovis, avec l'assurance de régner, dès sa naissance, sur la Neustrie et la Bourgogne, et lorsque Dagobert mourut à Saint-Denis, le 17 janvier 638, ses dernières paroles furent pour recommander instamment Clovis et sa mère aux leudes qui entouraient son lit de mort. Nantilde s'empressa de faire proclamer roi son enfant, et en prit la tutelle sous la protection du maire de la Neustrie Éga. En 641 elle parvint, dans une assemblée des leudes, tenue à Orléans, à faire élire son proche parent Flochat, maire de la Bourgogne. Malgré les intrigues des Austrasiens et la difficulté des temps, elle gouvernait sans trouble depuis quatre ans et demi, lorsque la mort vint la frapper, encore jeune. Elle fut fort regrettée de ses sujets.

A. D'E—P—C.

Frédégaire, *Chron.*, cap. LVIII-LX, p. 436, 437; cap. LXXIII, p. 442; cap. LXXIX, p. 443. — Hadr. Valesius, *De Rebus Franc.*, lib. XIX. — *Gesta regum Francorum*, cap. XLI et ss. — Mezeray, *Abregé chronologique de l'Histoire de France*, t. III, p. 5, 12, 15, 23. — Sismondi, *Hist. des Français*, t. II, p. 23, 24, 33, 38. — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France*.

NAO-GEORGOS. *Voy.* KIRCHMAIER (*Thomas*).

NAPIER (*John*), baron DE MERCHISTON, mathématicien écossais, célèbre par l'invention des logarithmes, né en 1550, au château de Merchiston, près d'Édimbourg, mort le 3 avril 1617. Un de ses ancêtres, *Donald*, second fils du comte de Lennox, ayant fait, sous le règne de David II (au quatorzième siècle), une action *sans égale*, reçut le surnom de *Nepair*, que la famille a conservé, en écrivant tantôt *Napeir*, *Naper*, *Napier*, et aussi *Neper*, de sa forme latine *Neperus*. Nous avons choisi la forme adoptée par les *Napier* existant aujourd'hui.

En 1563, John Napier commença ses études au collége de Saint-Andrews; il en sortit quelques années après pour voyager sur le continent. Revenu à Merchiston en 1571, il s'y maria l'année suivante; puis il partagea son temps entre l'administration des domaines de sa famille, que lui avait confiée son père, et les études théologiques et mathématiques. Nous le voyons bientôt prendre part aux luttes du puritanisme et de la royauté, et déployer un zèle fanatique dans les synodes presbytériens. Par une singulière disposition d'esprit, Napier, au lieu de se consacrer uniquement aux mathématiques, ne les considérait que comme un délassement du travail exégétique qu'il avait entrepris lorsqu'il était encore à Saint-Andrews, savoir l'interprétation de l'Apocalypse. Il publia la première édition de ce travail en 1593 (Édimbourg, in-4°); il en donna une autre en 1611, intitulée : *A plaine discovery of the whole revelation of S. John, set down in two treaties : the one searching and proving the true interpretation thereof; the other applying the same paraphrasticallic and historicallic to the text; set forth by John Napeir, L. of Merchiston, and new revised, corrected and inlarged by him, with a resolution of certain doubts moved by some wellaffected brethren; whereunto are annexed certain oracles of Sibylla agreing with the revelation and other places of Scripture* (Londres, in-4°). Dès 1602, une traduction française avait paru à La Rochelle sous ce titre : *Ouverture de tous les secrets de l'Apocalypse de saint Jean, par deux traités : l'un recherchant et prouvant la vraie interprétation d'icelle; l'autre appliquant au texte cette interprétation paraphrastiquement et historiquement, par Jean Napier (c'est-à-dire) non pareil, sieur de Merchiston, revue par lui-mesme, et mise en françois par Georges Thomson, Écossois* (in-4°, 2e édit., 1605). On en connaît aussi plusieurs traductions allemandes, et deux éditions presque consécutives publiées à Édimbourg, en 1641 et 1645, in-4°.

L'Apocalypse avait déjà été le texte de nombreux commentaires. L'œuvre de Napier offre ceci d'original, que son argumentation est toute mathématique, quant à la forme. En admettant certains *postulata*, l'auteur arrive à démontrer diverses propositions telles que celles-ci : Prop. XXV. La bête à deux cornes est l'Ante-

(1) « Et avec cela il prit tout autant de maîtresses qu'en peut désirer le goût du changement, qui est infini. Quant à leurs noms, comme il y en avoit beaucoup, j'ai redouté la fatigue de les insérer dans cette chronique. » (Frédégaire, cap. LX, p. 437).

Digitized by Google

christ et son règne. — Prop. XXVI. Le pape seul est cet Antechrist prédit par les prophéties en particulier. — Prop. XXXII. Gog est le pape, et Magog les Turcs et mahométans, etc. — Enfin Napier annonce la fin du monde comme devant arriver entre 1688 et 1700. «.... *Folie* est le nom, dit M. Terquem, que donne Newton à cette exégèse apocalyptique appliquée à deviner l'*avenir*. Que fait-il lui-même? Il remplace cette folie par une autre, et se sert de cette exégèse pour expliquer le *passé*. A cette occasion on se rappelle encore cet admirable chapitre où Pascal décrit l'homme comme un composé de grandeur et de misère, et Pascal lui même, sublime géomètre, sectaire digne de pitié, est une preuve éclatante de cette composition binaire.... »

Heureusement pour sa gloire, Napier ne s'en tint pas à ce genre de spéculations, et c'est à lui qu'est due l'invention des logarithmes, qu'il appela d'abord *nombres artificiels*. Si l'on conçoit deux progressions se correspondant terme à terme, l'une géométrique et commençant par l'unité, l'autre arithmétique et commençant par zéro, tout terme de la seconde progression est dit le logarithme du terme correspondant de la première. De la formation même de ces progressions, il résulte que le coefficient de la raison dans un terme quelconque de la progression arithmétique est toujours égal à l'exposant de la raison du terme correspondant de la progression géométrique. Cette considération conduit à reconnaître que le logarithme d'un produit est égal à la somme des logarithmes des facteurs, principe d'où découlent toutes les applications des logarithmes. A l'aide de ces nombres, on peut donc remplacer les multiplications par des additions, les divisions par des soustractions, les élévations aux puissances par des multiplications, les extractions des racines de tous les degrés par de simples divisions. Résultat immense, permettant non-seulement d'abréger des calculs, mais encore d'effectuer des opérations qui seraient inattaquables sans le secours des logarithmes.

C'est en 1614 que Napier fit connaître son invention dans l'ouvrage suivant : *Mirifici Logarithmorum Canonis descriptio, ejusque usus, in utraque Trigonometria; ut etiam in omni logistica mathematica, amplissimi, facillimi, et expeditissimi explicatio. Authore ac inventore, Joanne Nepero, barone Merchistonii, etc., Scoto* (Édimbourg, in-4°). On y lit, à la page 7 : *Admonitio. Huc usque logarithmorum genesin et symptomata explicavimus : quo vero calculo, quave logisticæ methodo habeantur, hoc loco explicandum foret. Sed quia ipsum canonem integrum, ejusque logarithmos omnes cum suis sinibus ad singulas quadrantis minutias primas exhibemus, ideo in tempus magis idoneum doctrinam constructionis logarithmorum transilientes, ad eorum usum properamus, ut prælibatio prius usu, et rei utilitate, cætera aut magis placeant posthæc edenda, aut minus saltem displiceant silentio sepulta. Præstolor enim eruditorum de his judicium et censuram, priusquam cætera in lucem temere prolata lividorum detractationi exponantur.* Napier étant mort en 1617, ce fut son fils Robert qui, en 1619, publia l'explication promise par son père. Cette seconde édition porte pour titre : *Mirifici Logarithmorum Canonis descriptio..... explicatio. Accesserunt opera posthuma : Primo, Mirifici ipsius Canonis constructio et logarithmorum ad naturales ipsorum numeros habitudines. Secundo, Appendix de alia, eaque præstentiora logarithmorum specie construendis. Tertio, Propositiones quædam eminentissimæ, ad triangula sphærica mira facilitate resolvenda; Authore*, etc. (Édimbourg, in-4°). En comprenant les *Opera posthuma*, l'ouvrage renferme trois livres. Le premier contient cinq chapitres consacrés aux définitions, aux propriétés des logarithmes, à la description des tables, à leur usage et à des exemples. Le second livre (*De Canonis mirifici logarithmorum præclaro usu in trigonometria*) est divisé en six chapitres : on trouve dans le sixième les formules de trigonométrie sphérique qui portent le nom d'*Analogies de Neper*.

Les *Opera posthuma*, que précède une préface de Robert Napier, ont pour titre particulier : *Mirifici Logarithmorum Canonis constructio una cum appendice de alia atque præstantiore logarithmorum specie condenda, quibus accessere propositiones ad triangula sphærica facilione calculo resolvenda : Una cum annotationibus aliquot doctissimi D. Henrici Briggii* (1), *in eas et memoratam appendicem*. La manière dont Napier envisage les logarithmes offre une certaine analogie avec celle dont Newton considère la génération de ses fluxions. Il exécute très-simplement le calcul des progressions qui lui sont nécessaires. Du reste, Napier ne s'occupe que des logarithmes des lignes trigonométriques. Dans son système, le logarithme du sinus de zéro est l'infini positif, celui du sinus de 45° est nul; enfin, pour l'arc de 90° le logarithme du sinus est l'infini négatif. On voit donc que ce système n'est pas le système particulier de logarithmes hyperboliques auquel on applique, depuis Lacroix, le nom de *logarithmes népériens*.

Napier a encore publié : *Rabdologiæ* (2) *seu numerationis per virgules libri duo : cum appendice de expeditissimo multiplicationis promptuario, quibus accessit et arithmeticæ*

(1) A peine Napier eut-il publié son premier ouvrage que Briggs alla le trouver à Édimbourg et lui proposa de changer son système de logarithmes et de prendre la base 10, adoptée aujourd'hui pour les logarithmes vulgaires.

(2) De ῥάβδος, *bacillus*.

Digitized by Google

localis liber unus (Edimbourg, 1617, in-12). On y trouve la description de l'instrument à calculer appelé *bâtons de Neper*. Dans la dédicace, Napier parle des logarithmes vulgaires, dont il espère que Briggs construira les tables.

E. MERLIEUX.

Montucla, *Histoire des Mathématiques*. — Maseres, *Scriptores logarithmici* (Londres, 1791) — Delambre, *Histoire de l'astronomie moderne*, I, 491 et seq — Mark Napier, *Memoirs of John Napier of Merchiston*, etc. (Edimbourg, 1834, in-8° de 834 pages). — Biot, *Journal des Savants* (année 1835, p. 151-162, 257-270). — Terquem, *Nouvelles Annales de mathématiques*, XIV, 1855.

NAPIER (Sir *Charles-James*), général anglais, né le 10 août 1782, en Irlande, mort le 29 août 1853, près de Portsmouth. Il était fils aîné du colonel Georges Napier, contrôleur des comptes en Irlande, et de lady Sarah Lennox, fille du duc de Richmond (*voir* ci-après sir WILLIAM). Après quelques études faites sous les yeux de son frère, il entra à douze ans comme enseigne dans le 22e régiment de ligne, et fit un service actif lors de l'insurrection de l'Irlande en 1798 et en 1803. Ayant obtenu une commission, il passa en Espagne en 1808. Il commandait le 50e régiment de ligne pendant la terrible retraite sur La Corogne sous John Moore, y reçut cinq blessures et fut fait prisonnier. Son état était tel qu'il obtint la faveur de se rendre en Angleterre. Il y trouva ses parents en deuil, à l'occasion de la nouvelle de sa mort, et en possession de l'administration de ses biens. Forcé à l'inaction pour se faire traiter, il employa ses loisirs à écrire sur les colonies, les lois militaires et l'état de l'Irlande. Se jugeant suffisamment rétabli, il rejoignit l'armée anglaise dans la Péninsule comme volontaire (1809). Il avait un malheur particulier dans presque toutes les actions. A Coa, il eut deux chevaux tués sous lui; à Busaco, il reçut une balle qui, pénétrant au côté droit du nez, traversa la mâchoire à gauche et en brisa l'os en fragments. Il prit part à la bataille acharnée de Fuentes de Onoro, au second siége de Badajoz, ainsi qu'à beaucoup d'actions moins importantes. En 1813, on le trouve servant à bord des navires qui surveillaient la côte des États-Unis, et employant son temps à capturer les navires américains et à faire de fréquentes descentes. Il revint en Europe quelques jours trop tard pour se trouver à la bataille de Waterloo; mais il prit part à l'assaut de Cambrai, et accompagna l'armée anglaise à Paris. Peu après, il fut nommé gouverneur de Céphalonie (Iles Ioniennes), et c'est là que ses talents administratifs commencèrent à se développer. Il paraît qu'il se fit aimer de ses administrés, car jusqu'au jour de sa mort ceux-ci lui donnaient le nom de père, et lui envoyaient tous les ans le meilleur de leurs vins. Toutefois, il ne garda pas ce poste de longues années, et se vit remplacé brusquement. C'était sans doute par suite d'un conflit d'autorité avec ses supérieurs et de son caractère violent et rude. Mais il regarda ce traitement comme un outrage et une injustice, et le souvenir s'en est conservé dans ses lettres. En 1838 et 1839, il commanda le district militaire du nord de l'Angleterre, et ayant été nommé major général, il fut envoyé dans l'Inde pour commander l'armée du Bengale (1841). Ce fut un moment décisif dans sa carrière. A Bombay, il attira l'attention par ses plans énergiques de réforme militaire, et il continua de s'en occuper jusqu'à la nomination de lord Ellenborough comme gouverneur général de l'Inde. L'arrivée du gouverneur lui ouvrit un large champ d'activité. Il fut invité à faire le plan d'une campagne dans l'Afghanistan. A cette époque, il y avait une grande confusion dans le Scinde, et les désastres de Caboul avaient fort affaibli l'influence et le prestige des Anglais. Les Ameers du Scinde étaient perfides, et comme ils ne respectaient aucun traité, il fut résolu de les subjuguer par la force. Les plans de Napier étaient hardis et nouveaux, et son tact ainsi que sa vigueur militaire en assurèrent le succès. Il emporta la forteresse d'Emaum Ghur, qu'on avait toujours regardée comme imprenable. Wellington en parlait comme d'un exploit des plus curieux et des plus extraordinaires. Profitant de ses avantages, Napier s'avança hardiment, malgré le petit nombre de ses troupes, et à Meeanee il mit en déroute les Ameers (février 1843). En quelques jours l'armée prit possession de Hyderabad, et ayant surpris, par une habile manœuvre, Shere Mohammed (surnommé le Lion), il le chassa devant lui, après avoir fait un grand carnage des ennemis. Devenu maître de ce beau territoire, il se mit avec ardeur au travail d'organisation civile et politique. Il partagea les indigènes dans des classes, réorganisa les collections de taxes, améliora les lois existantes, abolit le système des *suttees*, et mit la tenure des terres sur un pied plus équitable et plus judicieux. Pendant qu'il était occupé de ces réformes, lord Ellenborough fut rappelé par la Compagnie. Napier fut extrêmement sensible à cette sorte de disgrâce; il sentait qu'il perdait un ami et un protecteur. En 1847 il revint en Angleterre, et y fut reçu avec un vif enthousiasme. Ses victoires et son administration dans le Scinde avaient donné un grand éclat à sa réputation. La victoire douteuse de Chillianwallah, dans la campagne contre les Sikhs, produisit en Angleterre une vive sensation mêlée d'inquiétudes. L'opinion alarmée demandait l'envoi d'un général énergique et expérimenté. Wellington pressa Napier de retourner dans l'Inde. Celui-ci avait soixante-six ans; de plus, il n'avait pas oublié certains griefs. Cependant il céda aux représentations du vieux général, et s'embarqua pour l'Inde (mars 1849). Heureusement, à son arrivée à Bombay, il trouva l'état des choses amélioré, et ses talents militaires n'étaient plus d'une pressante nécessité. Mais son esprit était trop ardent et trop actif

Digitized by Google

pour rester sans rien faire. Il s'occupa d'un système de réformes militaires. Il voyait avec peine, et non sans inquiétude, le luxe, la vie molle et les folles dépenses des officiers anglais; il aurait voulu les ramener à des habitudes plus sévères. Ses plans furent assez mal accueillis, et il se trouva en conflit d'autorité avec lord Dalhousie, gouverneur général. Napier s'imaginait de bonne foi que lui seul avait la capacité nécessaire pour gouverner l'Inde; il ambitionnait le pouvoir politique, et de là des froissements avec son supérieur. Il avait un traitement magnifique, 17,000 liv. st. (425,000 fr.) Dans son dépit, il offrit plus d'une fois sa démission, et quand elle eut été acceptée il se plaignit amèrement que la jalousie et les intrigues de lord Dalhousie lui eussent fait perdre les avantages de sa position : non pas que personnellement il eût l'amour de l'argent, mais il s'inquiétait pour l'avenir de sa famille. Il revint en Angleterre en 1850. Sa santé et ses forces déclinèrent rapidement. Il se montra en public pour la dernière fois aux funérailles de son ami et protecteur le duc de Wellington, et mourut d'épuisement à Oaklands, sa maison de campagne, près de Portsmouth, à la fin d'août 1853. Une statue en bronze a été élevée par souscription dans Trafalgar-Square au conquérant du Scinde.

Sir Charles Napier avait été marié deux fois; il n'a laissé que des filles. Son frère sir *William* a publié en 1857 *La Vie et les opinions de sir Charles*. L'objet du livre est de glorifier le héros et l'administrateur. On y trouve des renseignements d'un grand intérêt pour l'histoire; mais les *Revues* anglaises ont critiqué sévèrement le manque de discernement dans le choix des lettres, les déclamations et les attaques injustes contre des hommes éminents, une glorification continuelle de tous les Napier. La *Revue d'Edimbourg* n'hésite pas à conclure que l'ouvrage fait peu d'honneur à sir William, qui cependant, dit-elle, est un des premiers écrivains de notre époque. Le héros qu'il a voulu exalter y perd même de son mérite réel, des qualités qu'il possédait. Suivant de bons juges, c'était un général du premier ordre, plein de hardiesse, de tact, et exécutant avec une impétuosité irrésistible des plans bien calculés. Ce génie militaire a surtout brillé dans la campagne du Scinde. On trouve çà et là dans ses lettres des pensées où se révèle la haute intelligence de l'homme d'État. L'homme privé était bon et d'un cœur chaud et généreux. Malheureusement ses talents et ses qualités étaient souvent dominés et altérés par un orgueil excessif, des passions faciles à se blesser, un tempérament naturellement irritable, qu'avaient encore empiré plusieurs blessures et les terribles épreuves de la guerre. J. C.

Cyclopædia, English biography. — The Life and opinions of general sir Ch. James Napier, by lieut. gen. sir W. Napier, 4 vol.; London, 1857. — *Edinburg Review*, octobre 1857. — *London Quarterly Review*, janvier 1857, et juill. 1858. — *United service Magazine*, octobre 1853.

NAPIER (Sir *William - Francis - Patrick*), général et historien militaire anglais, frère du précédent, naquit en 1785, à Castletown (Irlande), et mourut le . Il était le troisième fils du colonel Georges Napier, par sa seconde femme, lady Sarah Lennox, fille du duc de Richmond, et épouse divorcée de sir Charles Bunbury. A quinze ans, William Napier entra au service comme enseigne, devint promptement lieutenant, et fut nommé capitaine en juin 1804. Il servit au siége de Copenhague et prit part à la bataille de Kioge (1807). L'année suivante, il passa dans la Péninsule, et fit sous Moore et sous Wellington toutes les campagnes jusqu'à la dernière en 1814. Il prit part à plusieurs actions acharnées, et fut deux ou trois fois grièvement blessé. Ses services furent récompensés par des promotions et par des médailles en or, d'argent (à deux et trois agrafes). En 1828 il commença la publication de son *Histoire de la guerre dans la Péninsule et le midi de la France* (1807 à 1814). Les volumes ont paru successivement, et l'ouvrage n'a été complété qu'en 1840 (6 vol., in-8°). Colonel depuis 1830, il fut nommé major général en novembre 1841, et de 1842 à 1848 il fut lieutenant gouverneur de l'île de Guernesey. En 1845 il publia la *Conquête du Scinde*, deux parties. Il fut nommé lieutenant général en 1851, et mis à la tête du 22e régiment de ligne en 1853. Deux ans auparavant il avait publié l'*Histoire de l'administration dans le Scinde du général sir Charles Napier*, avec planches et illustrations; et en 1855 il donna un volume sur *Les Batailles et les Siéges des Anglais dans la Péninsule*, extrait de sa grande histoire. On lui doit également quelques brochures de polémique militaire, au sujet d'accusations portées contre son frère sir Charles ou son cousin l'amiral Napier, et quelques traités d'économie politique sur la taxe des pauvres et celles des grains. Son ouvrage le plus célèbre est son *Histoire de la guerre dans la Péninsule*, qui a eu plusieurs éditions. Le général Mathieu Dumas en a donné une excellente traduction en français. Sir William eut à sa disposition des matériaux abondants, puisés aux meilleures sources. Le duc de Wellington, le maréchal Soult, plusieurs officiers généraux, anglais et français, lui ont fourni des documents ou des renseignements de grand intérêt. Outre cela, il put consulter une correspondance considérable, en grande partie en chiffres, que le roi Joseph avait laissée derrière lui lorsqu'il fut obligé d'abandonner Vittoria. Ces lettres étaient en trois langues, la plupart illisibles ou chiffrées. Sa femme lui offrit de les mettre en ordre, de les déchiffrer, de les traduire et de donner le résumé de chacune. Elle apporta à ce long et difficile travail une rare sagacité, une application infatigable et réussit à en faire des matériaux de nature à servir. Sir William consacra à écrire son ouvrage seize ans d'un travail assidu. Son

Digitized by Google

talent d'écrivain n'a pas été au-dessous de la grandeur et de l'importance de l'entreprise. L'historien s'y montre versé dans la science et la pratique de la guerre, dans la politique du temps, et il écrit avec bonne foi et indépendance de jugement. Ses récits sont pleins de vigueur, d'animation et d'intérêt. Les principaux événements, les personnages célèbres, les opérations militaires, les batailles et les siéges sont retracés avec des traits intelligents et pittoresques qui les gravent dans l'esprit. Le style est clair, vigoureux, mais tombe parfois dans l'emphase et la déclamation. Il est facile de voir que les préjugés anglais ont dominé souvent ses opinions les plus réfléchies. Son ouvrage, l'*Administration du Scinde*, bien que rempli d'intérêt et de renseignements, est loin d'avoir la même sobriété de jugement et de forme; il est diffus et trop mêlé de polémique. L'historien ne peut rester de sang-froid quand les qualités et la gloire de Napier sont en question. Son récit de la *Campagne dans les collines de Cutchee*, collines qui sont un amas de rochers élevés, d'une longueur de plus de cent milles et d'une largeur de quatre-vingts, coupées de ravins, et alors le repaire d'habiles et audacieux voleurs, ressemble à un roman oriental, tant le paysage y présente un caractère sauvage et étrange, et les détails des aventures l'attrait du merveilleux. J. C.

English Cyclopædia (Biography). — Men of the Time. — Cyclopædia of English literature.

NAPIER (Sir *Charles*), vice-amiral anglais, cousin du précédent, né le 6 mars 1786, dans le comté de Stirling (Écosse), mort près de Londres, le 6 novembre 1860. Il était le fils aîné de Charles Napier de Merchistoun-Hall, et sa famille était ancienne. A treize ans, il entra dans la marine et fit son apprentissage dans l'océan Atlantique et la Méditerranée. En 1802 il fut nommé enseigne, et en 1805 lieutenant du *Courageux*, à bord duquel il prit part à plusieurs combats. Il fut envoyé aux Antilles, et là, dans un engagement très-vif avec une corvette française, il eut la cuisse brisée par un coup de feu (1808); il commandait alors le brick *Recruit*, de dix-huit canons. L'année suivante, il contribua à la prise de La Martinique, en s'emparant, par un coup de main audacieux, du fort Édouard, séparé du fort Bourbon par environ trois cents mètres. Dans les mois qui suivirent, il déploya une extrême ardeur dans la poursuite de trois navires de guerre français, poursuite qui se termina par la prise du *D'Hautpoul*, vaisseau de soixante-quatorze. Le commandant en chef le nomma capitaine, titre qui fut confirmé plus tard par l'amirauté. Dans le cours de l'été, le capitaine Napier revint en Angleterre, ne reprit la mer qu'au commencement de 1811, et fut envoyé dans la Méditerranée. Il se signala en plusieurs occasions par l'audace et le sang-froid, captura grand nombre de navires de commerce, s'empara de l'île de Ponza, malgré le feu de quatre batteries, et parvint à s'y maintenir.

Vers la fin de 1813, Napier fut envoyé dans l'Amérique du Nord, alors en guerre avec l'Angleterre, et prit une part signalée aux opérations contre Alexandrie et Baltimore. En 1815, la paix ayant été faite, il reçut les insignes de l'ordre du Bain, et fut mis en disponibilité. Il ne fut rappelé au service actif qu'en janvier 1829, et reçut une mission pour le Portugal. Il paraît que l'objet était d'obtenir de dom Miguel la restitution de certains navires anglais qui avaient été saisis sous un prétexte frivole. Ce fut pour lui l'occasion de jouer un rôle important dans les troubles qui agitaient ce royaume. Il a raconté lui-même, non sans une veine de rhétorique, ses exploits et ses services dans l'ouvrage qu'il publia sous le titre de *History of the War of Succession in Portugal*. Dom Miguel s'était emparé du trône, et prétendait s'y maintenir. L'empereur dom Pedro, qui, en 1831, avait abdiqué la couronne du Brésil et s'était rendu en Europe, soutenait en Portugal en faveur de sa fille Dona Maria une lutte qui depuis dix-huit mois n'avait amené aucun résultat décisif. En 1833, il préparait une expédition nouvelle contre le Portugal. Napier déclara son opinion que le seul moyen de résoudre la question portugaise était de se porter hardiment à l'embouchure du Tage et de s'emparer d'assaut de la capitale. Cet avis prévalut. Des auxiliaires furent enrôlés en Angleterre et ailleurs. Une foule de vaillants officiers s'engagèrent dans cette expédition, qui avait pour but le triomphe du gouvernement constitutionnel. Dom Pedro était arrivé, et avait ranimé les forces et l'ardeur de son parti. Le moment d'une action décisive était venu. L'amiral de dom Pedro ayant donné ou plutôt reçu sa démission, le commandement fut offert à Napier, qui, malgré les circonstances critiques, n'hésita pas à l'accepter. Le 3 juillet 1833, à la hauteur du cap Saint-Vincent, il aborda la flotte miguéliste, consistant en deux vaisseaux de ligne, trois fortes corvettes, deux bricks et une chébèque. L'engagement fut vif et acharné. Emporté par son impétuosité, Napier sauta sur le *Don Juan*, et faillit être assommé par un coup de barre de fer; mais, dit-il, l'assaillant eut lieu de s'en repentir. La victoire, décidée en faveur des constitutionnels, mit en leur pouvoir la moitié des navires ennemis. Dom Pedro récompensa les importants services de Napier par le titre de *vicomte du cap Saint-Vincent*, et le rang de vice-amiral dans la marine portugaise, outre des croix et d'autres distinctions. Mais après les témoignages de reconnaissance vinrent bientôt les mécomptes. Napier fut blessé de certains procédés du gouvernement, surtout de ce qu'on avait réduit la force navale sous ses ordres, et l'année suivante il résigna son poste et revint en Angleterre. Il ne fut pas employé immédiatement. L'année 1839 lui ouvrit une belle perspective. Il fut nommé commandant en second, sous l'amiral sir Robert Stopford, chef de l'escadre de la Méditerranée,

Digitized by Google

qui devait agir sur les côtes de Syrie. Napier prit une part brillante aux principales opérations; mais il avait l'ambition de vouloir en accaparer toute la gloire, comme s'il eût été seul à commander. Il bombarda Sidon et l'emporta d'assaut, malgré sa citadelle et des murs bien défendus (septembre 1840). Comme il s'en attribua le succès exclusivement dans ses lettres, et qu'il oublia les services de plusieurs braves officiers qui y avaient puissamment concouru, des réclamations plus ou moins vives devaient se produire plus tard contre lui. En octobre suivant, il défit Ibrahim-Pacha qui occupait une forte position dans les montagnes près de Beyrouth, et par suite la ville se rendit. Ses exploits furent aussi rapides que brillants; mais son costume et ses excentricités fournirent alors plus d'un sujet d'excellente caricature : c'était monté sur un âne, le chef protégé par un large chapeau de paille, un formidable gourdin à la main, et son chien Pow trottant à ses côtés, que le nouveau paladin conduisait à l'assaut ses matelots et ses soldats de marine. Dans les premiers jours de novembre, il seconda au siége de Saint-Jean-d'Acre l'amiral en chef. A l'en croire, lui seul aurait décidé le succès de l'attaque, lui seul aurait enlevé Saint-Jean d'Acre aux Égyptiens. Cependant on a mentionné dans le temps une fausse manœuvre de sa part, qui faillit compromettre l'attaque, et qui amena une explication assez sèche entre lui et l'amiral en chef. Quoi qu'il en soit, tout fut couvert par le succès et la prise de la ville. « Ces fortes murailles, dit avec un accent de triomphe un biographe anglais, ces fortes murailles qui avaient résisté autrefois pendant six mois à vingt mille bombes et deux cent mille boulets, volèrent en éclats sous le feu de nos navires, et prouvèrent une fois de plus que s'ils peuvent approcher assez des murs, aucune place n'est imprenable » Après la réduction d'Acre, Napier prit le commandement de l'escadre devant Alexandrie et signa le traité imposé à Méhémet Ali par l'Angleterre. Il avait rendu des services signalés; il en fut récompensé avec éclat par le titre de commandeur du Bain, les félicitations du parlement et des décorations accordées par les empereurs de Russie et d'Autriche, et par le roi de Prusse (décembre 1840). De retour à Londres, au printemps suivant, il fut quelques mois après compris au nombre des aides de camp de la reine. Enfin il réussit à se faire élire au parlement, et prit place dans les rangs des whigs. Mais en raison de son caractère ardent, susceptible et plein de rudesse, il eut plus d'une querelle avec ses amis politiques et surtout les ministres d'alors. Il employait ses loisirs à publier dans le *Sun* ou le *Times* des lettres où il attaquait très-vertement les nombreux abus de l'administration maritime, œuvre méritoire sans doute quand il s'agit d'abus, mais où il mêlait des satires piquantes sur les personnages officiels et de brillants panégyriques sur lui-même. L'amirauté, dans le but d'arrêter ou de tempérer ces pièces d'éloquence, le nomma en 1847 commandant de la station de la Manche, poste qu'il occupa deux ans. Mais à l'avénement de sir Francis Baring à la tête de l'amirauté, Napier fut remplacé. Son indignation d'un pareil traitement s'exhala dans une lettre pleine d'amertume et de virulence à lord John Russell, lettre qui acheva de le brouiller avec le gouvernement. Il ne s'y borne pas à des attaques mordantes; il s'adjuge à lui-même la gloire de grands talents et de services encore plus grands : « J'ai détrôné, dit-il avec orgueil, don Miguel. La bataille du cap de Saint-Vincent a changé une dynastie aussi bien que toute la face politique de l'Europe. — J'ai accablé le grand prince du Liban, l'allié de Méhémet Ali; j'ai vaincu le fils de Méhémet et chassé ses troupes de la montagne. — Mes succès ont empêché l'expédition de Syrie d'avorter; sans moi, Acre n'aurait pas été attaqué; la guerre avec la France eût été inévitable; notre politique aurait été renversée, et avec elle l'administration de Melbourne. — Mes services surpassent ceux de n'importe quel amiral vivant. Je pense que je puis dire, sans crainte d'être contredit, qu'ils ont eu plus d'influence sur l'état de l'Europe que ceux de tout autre officier général de la marine » Lord Russell se borna à répondre qu'il était loin de contester l'importance de ses services, mais qu'il n'avait pas en lui une confiance aussi illimitée.

Napier fut obligé de dévorer son mécontentement. Il profita de ses loisirs pour réimprimer en volume, sous le titre de « *The Navy, its part and present state* », les lettres que depuis trente ans il avait adressées aux journaux (1851). Il y joignit une longue et emphatique préface, émanée de sa plume, et une introduction, un peu sauvage, de son cousin le major général W. Napier (l'auteur de l'*Histoire de la guerre de la Péninsule*). De bonne heure Napier s'était fait l'avocat de réformes dans la marine. Il avait beaucoup vu, beaucoup réfléchi, et il montre un grand bon sens dans plusieurs des conseils qu'il donne. Malheureusement, les personnalités rudes et blessantes sont mêlées aux meilleures choses. Cependant il eut la satisfaction de voir réaliser plusieurs des réformes qu'il avait conseillées, par exemple, l'abolition du fouet pour les matelots, et l'établissement d'un registre régulier. Depuis 1846 il était contre-amiral du Pavillon Bleu; en mai 1853 il fut promu, à l'ancienneté, au rang de vice-amiral. En 1854, aux premiers indices de la guerre avec la Russie, la faveur publique, qu'il avait toujours soigneusement cultivée, se prononça si fortement pour lui, que l'amirauté lui confia le commandement de la flotte de la Baltique Il avait tant parlé de son héroïsme sans égal, de la décision irrésistible de son caractère, des exploits qu'il avait accomplis, qu'on attendait de lui des merveilles. A un dîner public, il se laissa entraîner à en promettre; l'enthousiasme et les plus ma-

Digitized by Google

gnifiques espérances l'accompagnèrent à son départ. « Dans un mois, avait-il dit, Cronstadt sera en mon pouvoir, ou je serai au fond de la mer. » Il avait sous ses ordres la plus belle flotte, un pouvoir sans limites, la confiance de la nation. Une division française, commandée par le général Baraguay d'Illiers, garnissait ses ponts. Il avait à peine perdu de vue Spithead qu'il adressa à ses équipages une courte mais très-énergique proclamation, qui commençait ainsi : « *Mes garçons, aiguisez vos coutelas !* (Boys, sharpen your cutlasses!), figure de rhétorique qui semble du domaine de *Punch*. Quelques mois s'écoulèrent. L'amiral se promena de port en port, et tout bien considéré, il arriva à la conclusion que les murs de granit de Cronstadt, Sweaborg et Helsingfors étaient imprenables. Ses exploits se bornèrent à la destruction de la petite ville et du fort de Bomarsund à laquelle les Français prirent comme troupes de débarquement la plus grande part; mais à son retour, il eut soin de proclamer qu'il avait ramené la flotte en bon état et intacte. L'opinion attendait autre chose. En juin 1855, Napier avait été nommé amiral du Pavillon Blanc : c'était une faible consolation pour son orgueil déçu. Il commença à se plaindre amèrement du mauvais vouloir du ministère, qui ne lui avait donné que des moyens insuffisants pour l'action, qui lui avait imposé d'artificieuses restrictions, etc., et chercha à prouver que là se trouvait la cause du peu qu'il avait fait. Pendant des semaines, les journaux retentirent de ses récriminations, que réfutaient vivement les feuilles ministérielles. Cette querelle, qui ravivait les résultats peu décisifs de sa campagne, faillit enlever à Napier les faibles restes de sa popularité. Cependant, en novembre 1855, il parvint à se faire élire au parlement par le bourg de Southwark, et en 1857 il obtint le renouvellement de son mandat. Les classes populaires et laborieuses aimaient le *vieux Charley*, comme on l'appelait familièrement. C'était naturel. Il était très-brave, et s'était signalé par des exploits brillants; il s'était en toute occasion beaucoup vanté, ce qui est un moyen de persuader la foule; il avait presque constamment fait de l'opposition, que le ministère fût tory ou whig, et prêché avec persévérance des réformes.

L'amiral Napier avait obtenu beaucoup de succès dans les meetings et sur les hustings. Toute sa vie il eut une espèce de passion pour la politique. Après quelques échecs de candidature, il avait réussi à entrer au parlement en 1841, et depuis il brigua constamment cet honneur. Il se montra partisan du scrutin, de l'extension de suffrage, et des réformes dans toutes les branches de l'administration publique. Outre les deux ouvrages que nous avons cités, on a encore de lui la *Guerre de Syrie*, 1842, 2 vol., et *Ma propre vie*, 1856, un vol. Il y montre en général plus d'*humour* que de véracité, et les effusions continuelles de son amour-propre et ses cantiques de glorification finissent par fatiguer. Après la guerre de Crimée, Napier eut la fantaisie de faire une promenade en Russie, et se rendit à Saint-Petersbourg. On était parfaitement instruit de toutes ses vanteries, ce qui devait rendre ses relations un peu délicates. Il fut présenté au grand-duc Constantin. « *Pourquoi*, lui dit le prince, croyant l'embarrasser beaucoup, *n'êtes vous pas entré à Cronstadt ?* — *Mais, monseigneur*, répartit l'amiral, *pourquoi n'en êtes-vous pas sorti?* Allusion spirituelle à l'inaction de la flotte russe, commandée par le prince, et qui resta inutile à l'abri des canons de la forteresse.

J. Chanut.

Naval Biographical Dictionary, by William R. O'Byrne, grand in-8°, 1849. — *Cyclopædia, English Biography. Letter N.* — *Men of the Time.* — *London Times, Post and Daily News*, après le 6 novembre 1860. — *United service Magazine*, décembre 1860.

NAPIER (*Macvey*), littérateur anglais, né à Kirkintilloch, dans le comté de Stirling, en Écosse, le 12 avril 1776, mort à Édimbourg, le 11 février 1847. Il reçut sa première éducation dans sa ville natale, et acheva ses études aux universités de Glasgow et d'Édimbourg. Destiné à la carrière judiciaire, il se fit recevoir dans la compagnie des écrivains du sceau, la plus haute classe des avoués écossais. Mais son goût pour les lettres et la philosophie le détourna des occupations actives de sa profession, et il accepta avec plaisir la place de bibliothécaire de sa compagnie qui lui permettait de poursuivre ses études, favorites. Il ne négligea rien pour augmenter et rendre accessible le précieux dépôt de livres qui lui était confié. Les écrivains du sceau le chargèrent plus tard de faire un cours sur les contrats de tranfert. Ce cours devint ensuite un enseignement à l'université d'Édimbourg, et Napier s'en acquitta jusqu'à la fin de sa vie avec une grande distinction. Quelques années auparavant, en 1820, il s'était porté candidat à la chaire de philosophie morale, vacante par la mort de Thomas Brown. Malgré l'appui chaleureux de Dugald Stewart, il échoua, non que ses titres parussent être insuffisants, mais il était connu comme whig, et c'était assez pour le faire exclure par une administration tory. En 1814, M. Constable, un des principaux éditeurs écossais, devenu propriétaire de l'*Encyclopædia Britannica*, résolut de donner un *Supplément* à cet ouvrage, et en confia la direction à Napier. Celui-ci remplit cette tâche avec tant de succès que Constable le chargea de donner une seconde édition entièrement refondue de l'*Encyclopædia Britannica*. L'éditeur fit de mauvaises affaires; mais l'entreprise ne succomba pas avec lui. Les MM. Black la poursuivirent selon le plan original, et Napier la conduisit avec un talent et un tact qui contribuèrent puissamment à faire de l'*Encyclopædia Britannica* un des meilleurs ouvrages de ce genre, peut-être même le meilleur. Les articles que Napier écrivit dans le *Supplément* de l'*Encyclopædia Britannica*

Digitized by Google

et pour la seconde édition sont dans le sens libéral. Il était depuis 1805 un des rédacteurs de l'*Edinburgh Review*, lorsque à la retraite de Jeffrey il fut, sur la recommandation même de son prédécesseur, choisi pour diriger cet important organe du parti whig. Sans avoir les qualités brillantes de Jeffrey, Napier n'était pas moins capable que lui de conduire une grande revue. L'*Edinburgh Review* ne dégénéra pas entre ses mains, et Jeffrey a pu dire que le public n'avait pas eu sujet de regretter sa retraite. En 1830, à l'avénement du parti whig, M. Napier devint principal clerc de session. Il dut cette place à ses opinions politiques; mais il la méritait par ses connaissances judiciaires.

Parmi ses plus anciens projets littéraires était une édition des ouvrages de Walter Raleigh. Il n'exécuta point ce dessein, et les matériaux qu'il avait rassemblés à ce sujet lui servirent pour un article sur Raleigh, qui parut dans l'*Ed. Rev.* (avril 1840). Cet article a été réimprimé à Cambridge, en 1853, avec son *Essai sur Bacon*. On n'a pas encore recueilli en volume les divers écrits de Napier. L. J.

Biographical Notice of Macvey Napier; Londres, 1847, in-8°. — *Documents particuliers.*

NAPIONE DE COCCONATO (*Gian-Francesco* GALEANI, comte), savant littérateur italien, né le 1er novembre 1748, à Turin, où il est mort, le 12 juin 1830. Fils d'un sénateur du Piémont, il avait pour mère Maddalena de Maistre, tante des célèbres écrivains de ce nom. Sa famille était originaire de Pignerol. Dans ses premières études il ne fit guère espérer par son application ou par ses progrès ce qu'il deviendrait un jour. Impatient de la routine des classes, il recherchait volontiers la lecture des poëtes et des conteurs, et méritait jusqu'à un certain point d'être qualifié par un professeur de *testa sventata* (tête à l'évent). Lorsqu'il passa du collége sur les bancs de l'université, où il étudia le droit un peu contre son gré, il sentit le besoin de regagner le temps perdu, et, sans cesser de cultiver les muses, il apprit seul les langues anciennes, la philosophie, l'histoire, l'économie politique, la diplomatie et les beaux-arts. Dès ses premiers écrits il donna la mesure de la variété et de la profondeur de ses connaissances. Cependant il était devenu, par la mort de son père (1768), chef d'une famille nombreuse et peu favorisée de la fortune; il dut songer à lui venir en aide, et sollicita auprès du gouvernement un emploi auquel son titre de docteur en droit et le succès de quelques ouvrages lui permettaient de prétendre. Admis en 1776 dans l'administration des finances, il y fit un stage de trois années, qu'il mit à profit pour publier de nouveaux travaux et en même temps pour former des liens d'amitié avec Beccaria, Paciaudi, Alfieri, Durandi et d'autres écrivains, qui composaient à Turin une espèce de société littéraire. En 1779 il obtint le rang d'intendant, et il administra en cette qualité la province de Suze (1782) et celle de Saluces (1785). Rappelé à Turin (1787), il eut la surintendance du cadastre du Montferrat avec mission d'écrire l'histoire des monnaies du duché de Savoie. Après avoir visité une grande partie de l'Italie, où sa réputation l'avait précédé, Napione devint conseiller d'État attaché aux archives (1796), puis inspecteur général des finances (1797), fonctions dont il se démit l'année suivante pour ne pas contre-signer un édit qu'il signala comme dangereux, ce que l'événement ne tarda pas à démontrer. Il se confina alors dans la retraite, d'où il ne sortit point pendant toute la période de la domination française, et il n'accepta de l'empereur Napoléon, qui l'avait désigné à une préfecture, que la croix de la Légion d'honneur. Au retour de la maison de Savoie (1814), il fut nommé surintendant des archives royales, emploi qu'il occupa jusqu'à sa mort. Il prit aussi part à la réforme des études, et ce fut d'après ses conseils que l'on créa à l'université de Turin les chaires de droit public et d'économie politique, supprimées dans la suite. Napione mourut à l'âge de quatre-vingt-deux ans, après avoir vu ses deux femmes et ses quatre fils le précéder au tombeau. Il fit partie de presque toutes les sociétés savantes de l'Italie, notamment de l'Académie des Sciences de Turin, dont il fut plusieurs fois président. Sa correspondance avec la plupart des érudits italiens est fort étendue et formerait, si elle était publiée, une histoire littéraire de son époque, riche de renseignements et d'observations.

Les principaux écrits du comte Napione sont : *La Morte di Cleopatra, poemetto;* Turin, 1767, in-8°; — *Ragionamento intorno al* Saggio sopra la durata del regno de' re di Roma *del conte Algarotti;* ibid., 1773, in-8°; — *Saggio sopra l'arte storica;* ibid., 1773, in-8°, dédié au roi Victor-Amédée III; — *Dell' Uso e dei Pregi della lingua italiana, con un Discorso intorno alle storie del Piemonte;* ibid., 1791, 2 vol. in-8°; cet ouvrage estimé, et qui a donné lieu à plusieurs éditions, avait été écrit dix ans auparavant; aussi Cesarotti a-t-il vainement prétendu que Napione avait mis à contribution son *Saggio sopra la filosofia delle lingue* pour le composer; — *Notizia dei principali scrittori d'arte militare italiani;* ibid., 1803, in-8°; — *Dissertazioni intorno alla patria di Cristoforo Colombo;* ibid., 1805-1822, in-4°; on y trouve de savantes recherches pour établir que Christophe Colomb était Piémontais et natif de Cuccaro, château du Montferrat; elles n'ont pas persuadé beaucoup de lecteurs; — *Dell' Origine delle stampe delle figure in ligno ed in rame;* ibid., 1805, in-4°; — *Traduzione delle Tusculane di Cicerone;* Florence, 1805, 2 vol. in-8°; — *Discorso intorno alle antichità cristiane ed agli scrittori di esse;* Florence, 1805, in-8°; — *Traduzione della* Vita d'Agricola *di Tacito, con un discorso intorno alla conquista della*

Digitized by Google

Britannia fatta dai Romani; Florence, 1806, in-8°; — *Dell' Origine dell' ordine di San-Giovanni di Gerusalemne*; Turin, 1809, in-4°; — *Del primo scopritore della terra ferma e dei più antichi storici che ne scrissero*; ibid., 1809, in-4°; — *Ricerche storiche intorno ai terremoti antichi del Piemonte*; Turin, 1810, in-4°; — *Dissertazione intorno al manoscritto* De Imitatione Christi *detto il codice di Arona*; ibid., 1810-1829, in-4°; il revendique l'*Imitation* en faveur de Jean Gersen; — *Esame critico del primo viaggio di Amerigo Vespucci al nuovo mondo*; ibid., 1811, in-4°; — *Osservazioni intorno ad alcune monete antiche del Piemonte*; ibid., 1813, in-4°; — *Estratti d'opere di grido*; Pise, 1816, 2 vol. in-8°; — *Paragone tra la caduta dell' imperio romano e gl' evenementi del fine del secolo XVIII con aggiunte*; Turin, 1817, in-4°; — *Lettere al Francesco Benedetti, con osservazioni sopra il merito dell' Alfieri*; Florence, 1818, in-8°; — *I Monumenti dell' architettura antica, con alcuni opuscoli concernanti alle belle arti figurative*; Pise, 1820, 3 vol. in-4°, fig.; l'auteur prétend que des monuments magnifiques ne peuvent guère s'élever sous un régime républicain, que la période du beau style en architecture est plus courte que dans les autres arts, et que la moderne Rome, en fait d'édifices publics, peut être regardée comme supérieure à l'ancienne; — *Notizia storiche sulla milizia istituita dal duca Emmanuele-Filiberto di Savoia*; Turin, 1821, in-4°; — *Dei Templari e dell' abolizione dell' ordine loro*; ibid., 1823, in-4°; il se déclare pour l'abolition de cet ordre célèbre, qu'il juge coupable de tous les crimes qu'on lui a imputés; — *Discorso sopra la scienza militare di Egidio Colonna*; ibid., 1824, in-4°; — *Opuscoli di letteratura e di belle arti*; Pise, 1826, 2 vol. in-8°; — *Vite ed Elogii d'illustri Italiani*; Pise, 1818, 3 vol. in-8°; — *Del regale della zecca in Italia nei secoli X ed XI*; Turin, 1829, in-4°; — *Studi sulla scienza di stato nel secolo XVI*; ibid., 1830, in-4°; — *Notizie sulle antiche biblioteche della real casa di Savoia*; ibid., 1831, in-4°; — *Osservazioni intorno alla discesa ed irruzione dei Cimbri*; ibid., 1837, in-4°; — *Considerazioni intorno all' arte storica*; ibid., 1839, in-4°. Un grand nombre d'autres écrits de Napione sont disséminés, sous la forme de lettres ou de mémoires, dans les recueils littéraires et académiques. Ses travaux manuscrits s'élèvent à plus de deux cents. On a donné vers 1820, à Florence, une partie de ses œuvres en 16 vol. in-8°. P.

Lorenzo Martini, *Vita del conte G.-F. Napione*; Turin, 1836, in-8°, avec portr. — *Antologia di Firenze*, 1830. — Paravia, dans la *Biogr. degli Italiani illustri*, I.

NAPIONE (*Carlo-Antonio* Galeani, chevalier), métallurgiste italien, frère du précédent, né à Turin, mort en 1814, à Rio-Janeiro. Il servit d'abord en qualité de major au corps royal d'artillerie. En 1800 il quitta le Piémont pour passer en Portugal, y obtint le grade de général, et apporta dans l'artillerie de ce pays des changements très-utiles. Il suivit la cour au Brésil. C'était un savant minéralogiste; il avait reçu des leçons du célèbre Werner, avec lequel il entretint des rapports très-suivis. Il appartenait aux Académies des sciences de Turin et de Lisbonne. On a de lui plusieurs mémoires en français, insérés dans des recueils scientifiques et relatifs à divers points de chimie et de métallurgie. P.

Biogr. nouv. des Contemp.

Digitized by Google

CHARLES BONAPARTE, 1746-1785. = MARIE-LÆTITIA RAMOLINO, 1750-1839.

- **JOSEPH**, 1768-1844. MARIE-JULIE CLARY, 1777-1845.
  - *a.* ZÉNAÏDE, 1801-1854, mariée à *Charles*, prince de Canino.
  - *b.* CHARLOTTE, 1802-1839, mariée à *Napoléon-Louis Bonaparte*, fils du roi de Hollande.
- **NAPOLÉON Ier**, 1769-1821. 1° JOSÉPHINE DE TASCHER DE LA PAGERIE, veuve du vicomte de *Beauharnais*, 1763-1814.
  - Enfants adoptifs : *a.* EUGÈNE DE BEAUHARNAIS, vice-roi d'Italie, 1781-1824.
  - *b.* HORTENSE, reine de Hollande, 1783-1837.
  - 2° MARIE-LOUISE D'AUTRICHE, 1791-1847.
  - **NAPOLÉON II**, 1811-1832.
- LUCIEN, 1775-1840. 1° CHRISTINE BOYER, 1776-1800.
  - *a.* CHARLOTTE, 1796, mariée au prince *Gabrielli*, 1773-1841.
  - *b.* CHRISTINE, 1798-1847, mariée à lord *Dudley Coutts*, mort en 1842.
  - 2° ALEXANDRINE DE BLESCHAMP, veuve *Jouberthon*, 1778-1855.
    - CHARLES-LUCIEN, prince de Canino, 1803-1857. *Zénaïde*, fille du roi Joseph.
      - JOSEPH, 1824, prince de Canino.
      - LUCIEN, 1828, prêtre, camérier du pape.
    - LOUIS, 1813, sénateur.
    - PIERRE, 1815, ancien représent.
    - ANTOINE, 1816, ancien représent.
    - PAUL, 1803-1832.
    - LÆTITIA, 1804, mariée à *Th. Wyse*, m. en 1862.
      - MARIE, veuve de M. *de Solms* en 1862, aujourd'hui Mme *Rattazzi*.
- LOUIS, 1778-1846. HORTENSE DE BEAUHARNAIS, 1783-1837.
  - *a.* NAPOLÉON CHARLES, 1802-1807.
  - *b.* NAPOLÉON-LOUIS, 1804-1831, marié à *Charlotte Bonaparte*.
  - *c.* **NAPOLÉON III**, 1808. MARIE-EUGÉNIE DE MONTIJO, 1826.
    - NAPOLÉON-EUGÈNE, prince impérial, 1856.
- JÉRÔME, 1784-1860. FRÉDÉRIQUE-CATHERINE DE WURTEMBERG, 1783-1835.
  - *a.* JÉRÔME-NAPOLÉON, prince de Montfort, 1814-1847.
  - *b.* MATHILDE, 1820, mariée au comte *Anatole Demidoff*.
  - *c.* NAPOLÉON-JOSEPH, 1822, marié en 1859 à *Clotilde de Savoie*, 1843.
    - NAPOLÉON-VICTOR, 1862.
- ÉLISA, 1777-1820, mariée à FÉLIX BACIOCCHI, 1762-1841.
  - *a.* NAPOLÉONE-ÉLISA, 1806, mariée au comte *Camerata*.
    - Fils unique, CHARLES-FÉLIX, maître des requêtes, 1826-1853.
  - *b.* CHARLES-JÉRÔME, 1810-1833.
- PAULINE, 1780-1825, mariée au général 1° CHARLES LECLERC, 1772-1802.
  - NAPOLÉON, fils unique, 1801-1804.
  - 2° CAMILLE, prince BORGHÈSE, 1775-1832.
- CAROLINE, 1782-1839, mariée à JOACHIM MURAT, 1771-1815.
  - *a.* ACHILLE MURAT, 180 -1847.
  - *b.* LÆTITIA-JOSÉPHE, 1802, mariée au comte *Pepoli*.
  - *c.* LUCIEN MURAT, 1803. *Georgina Fraser*.
    - 1° CAROLINE, 1830, mariée au baron *de Chassiron*.
    - 2° JOSEPH-JOACHIM, 1831.
    - 3° ACHILLE, 1835.
    - 4° ANNA, 1838.
    - 5° LOUIS-NAPOLÉON, 1852.
  - *d.* LOUISE-JULIE, 1805, mariée au comte *Rasponi*.
- MARIE, 1818, mariée au comte *Valentini*, m. en 1858.
- CONSTANCE, 1823, religieuse.
- JEANNE, mariée au marquis *Honorati*.
- ALBERT, 1843-1847.
- JULIE, 1830, mariée au marquis de *Roccagiovine*.
- CHARLOTTE, 1832, mariée au comte *Primoli*.
- MARIE, 1835, mariée au comte *de Campello*.
- AUGUSTA, 1836, mariée au prince *Pl. Gabrielli*.
- BATHILDE, 1840-1861, mariée au comte *de Cambacérès*.
- ALBERTINE, 1842-1842.
- ALEXANDRINE et LÉONIE, mortes en bas âge.

La famille BONAPARTE en Corse portait pour armes : *de gueules à deux barres d'or, accompagnées de deux étoiles du même;* mais Napoléon Ier substitua à ces armes de famille celles qu'il adopta pour l'empire français : *d'azur, à l'aigle d'or, empiétant un foudre du même.*

Digitized by Google

BIOGRAPHIE

DE

NAPOLÉON,

DE SA DYNASTIE,

ET DES MEMBRES DE LA FAMILLE BONAPARTE.

NAPOLÉON Ier,

EMPEREUR DES FRANÇAIS, FONDATEUR DE LA QUATRIÈME DYNASTIE,
NÉ A AJACCIO, LE 15 AOUT 1769, MORT A SAINTE-HÉLÈNE, LE 5 MAI 1821.

I.

1. *Doutes sur la date de la naissance de Napoléon.* — 2. *Origine et généalogie de la famille Bonaparte.* — 3. *Enfance de Napoléon : éducation qu'il reçoit de sa mère ; premiers traits de caractère. Formation intellectuelle et morale. Révélation de ses premiers écrits. Esprit de la Révolution s'incarne en lui.* — 4. *Événements et histoire de ses premières années. Écoles d'Autun, de Brienne, de Paris. Garnisons à Valence, Auxonne, etc. Voyages en Corse. Lutte contre Paoli. Expédition contre les fédérés du midi de la France.*

1. La date de la naissance de Napoléon a été contestée. L'acte de mariage avec Joséphine, célébré le 19 ventôse an IV (9 mars 1796) à la municipalité du 2e arrondissement de Paris (1), porte cette déclaration : « Napolione Bonaparte, général en chef de l'armée de l'intérieur, âgé de vingt huit ans, né à Ajaccio, département de la Corse... » Pour que Napoléon eût vingt-huit ans en mars 1796, il fallait qu'il fût né au commencement de l'année 1768. En effet le même acte civil contient cette autre mention : « Après avoir fait lecture, en présence des parties et témoins, 1o de l'acte de naissance de Napolione Bonaparte, qui constate qu'il est né le 5 février 1768... » Ce document municipal n'est point le seul qui ait fait douter de la vraie date de la naissance de Napoléon. Il existe au ministère de la guerre, à Paris, une pièce présentant toutes les apparences d'une expédition authentique, et cette expédition, faite le 19 juillet 1782, reproduit l'inscription latine du « Registre des baptêmes de la ville de Corte en 1768 » (*ita reperitur in registro libri baptizatorum hujus civitatis Cortis anni* 1768); d'après cette inscription, Napoléon, nommé en cet acte *Nabulione*, serait né à Corte, le 7 janvier 1768; il s'agit bien de Napoléon Bonaparte, car les noms des parents y sont indiqués : « *Anno Domini millesimo* (*septemgentesimo*) *sexagesimo octavo, die vero octavâ mensis januarii,.... Ego infra scriptus, solemniter, in ecclesiâ parochiali sanctissimæ Annunciationis, bapti-*

(1) Le 2e depuis la nouvelle circonscription de Paris, de 1859.

Digitized by Google

zavi infantem natum, die septimâ ejusdem mensis januarii, ex illustrissimo domino Carolo Bonaparte et domind Letitiâ civitatis Adjacii conjugibus, in hac urbe (Cortis) commorantibus, cui impositum fuit nomen NABULIONE... » Il serait difficile de s'expliquer les allégations des deux actes que nous venons de citer. On a dit que Napoléon a tenu à naître sous la domination française, et que, pour cette raison, il a placé, plus tard, sa naissance à une date postérieure à celle de la réunion de la Corse à la France, réunion qui a eu lieu dans les premiers mois de 1769 (1). Mais c'est là une vaine supposition : d'après l'ancien droit français, les Corses nés avant la réunion de leur pays à la France se sont trouvés Français au même titre que leurs compatriotes nés depuis cette réunion. Nous nous bornerons à dire que Joseph, frère aîné de Napoléon, était né à Corte, le 7 janvier 1768, et cette date n'a jamais été contestée; on ne sait pas ainsi comment on pourrait admettre l'authenticité de l'acte de baptême qui fait naître, le même jour que Joseph, Napoléon son frère puîné. Quant à l'acte de mariage de 1796, on doit remarquer qu'il renferme plusieurs inexactitudes : ainsi on y parle du département de la Corse (2), et il n'y avait pas de département de ce nom; la Corse formait alors deux départements, l'un du Liamone, l'autre du Golo; de plus, on y donne à Joséphine un âge qui n'est pas le sien (3), et on n'y mentionne pas sa qualité de veuve du général Alexandre de Beauharnais. On raconte que le mariage du 9 mars 1796 eut lieu dans la soirée, vers dix heures; le général Bonaparte, déjà lancé dans les grandes affaires, avait fait attendre l'assistance; l'officier municipal s'était même assoupi. Le général Bonaparte arriva, et, le réveillant en sursaut, lui dit : « Allons donc, citoyen, venez vite nous marier ». Tout se fit ainsi dans ce mariage, avec précipitation. « Il y fut procédé, dit Meneval, avec une irrégularité qu'excusait le laisser aller de l'époque (4). » Un témoin du marié, trop jeune pour intervenir dans un acte public, se donna, par une fausse déclaration, l'âge légal qu'il n'avait pas encore. Napoléon, à Sainte-Hélène, a fait allusion au faux acte de baptême produit par Joséphine en 1796. Parlant de la faiblesse qu'ont certaines personnes de vouloir se faire plus jeunes qu'elles ne sont, il a cité « une grande dame » qui, pour se rajeunir ainsi, n'avait pas craint de produire, en se mariant, l'extrait baptistaire d'une sœur cadette morte depuis longtemps (1). « La pauvre Joséphine, ajoutait-il, s'exposait pourtant par là à de grands inconvénients; ce pouvait être un cas de nullité de mariage. » Mais Napoléon ne se souvint pas de l'acte de baptême, non moins irrégulier, qui fut produit par lui en la même occasion. Quoi qu'on veuille penser des deux documents que nous venons de signaler, rien ne peut infirmer la foi due à l'acte de baptême qui fut fourni par Charles Bonaparte pour l'admission de son fils Napoléon à l'École militaire de Brienne. Cet acte de baptême dont il y a aux archives de l'empire une expédition authentique, celle même dont Charles Bonaparte a fait usage, porte très-positivement que Napoléon est né à Ajaccio, le 15 août 1769; on y voit que Napoléon fut *ondoyé* à sa naissance dans la maison du très-révérend Lucien Bonaparte, d'après permission supérieure, « *gli fù data l'acqua in casa del M. R. Luciano Bonaparte, da licenza* »; que le baptême fut inscrit à l'église et achevé avec les cérémonies et les prières d'usage, le 21 juillet 1771 seulement « *l'anno mille sette cento settant' uno e vent' uno luglio si sono adoprate le sacre ceremonie e preci.... sopra di Napoleone.* » Ce qui explique peut-être pourquoi cet acte est écrit en italien et non en latin suivant l'usage de l'Église, c'est cet intervalle de près de deux années mis entre le commencement et l'accomplissement de la cérémonie baptismale; le rédacteur de l'acte ne pouvant pas appliquer la formule latine ordinaire à un cas exceptionnel, a trouvé plus commode de s'exprimer en italien; dans son embarras, il a même commis une autre irrégularité plus remarquable peut-être, c'est de ne pas mentionner le lieu où Napoléon est venu au monde, l'église où son baptême a été enrégistré, l'heure à laquelle la cérémonie a été accomplie. Toutefois l'acte de baptême fut admis sans aucune contestation de la part de M. d'Hozier de Sérigny, juge d'armes de la noblesse de France et en cette qualité commissaire du roi pour la vérification des pièces que devaient fournir les jeunes gentilshommes entrant aux écoles royales militaires. Napoléon fut inscrit à Brienne comme étant né à Ajaccio le 15 août 1769. Un inspecteur de l'école (le chevalier de Keralio), en septembre 1783, le signalait ainsi dans une note

(1) Nous nous référons ici à l'époque seulement de la soumission : le comte de Vaux s'est emparé de Corte, dernier refuge de la résistance des Corses, dans les premiers jours de mai 1769, et Paoli est parti de l'île vers le milieu de juin suivant. Le traité par lequel la république de Gênes avait cédé la Corse à la France, est du 15 mai 1768. Mais la cession était conditionnelle et pouvait être révoquée. Les événements postérieurs la rendirent seuls définitive.

(2) « Napoléone Bonaparte, général en chef de l'armée de l'intérieur, âgé de vingt-huit ans, né à Ajaccio, *département de la Corse...* »

(3) L'acte de mariage du 9 mars 1796 donne à Joséphine vingt-huit ans, en la faisant naître le 23 juin 1767 : elle était née aux Trois-Ilets (Martinique), le 23 juin 1763.

(4) Meneval, *Souvenirs historiques*, etc., t. Ier, p. 341.

(1) C'était une erreur : Joséphine avait une sœur, née le 11 décembre 1764; elle en avait eu une autre, née le 3 septembre 1766, et celle-ci était morte le 4 novembre 1777. Mais Joséphine n'avait point eu de sœur née le 23 juin 1767, à la date mentionnée dans l'acte de mariage du 9 mars 1796. Ce qui explique la supposition de Napoléon, c'est que la dernière sœur de Joséphine avait été désignée par erreur dans son acte de décès sous les prénoms de *Marie-Joseph-Rose*, qui étaient ceux de Joséphine. (AUBENAS, *Hist. de Joséphine*, t. Ier.)

Digitized by Google

dont nous ne citerons ici que les premiers mots : « M. de Bonaparte (Napoléon), né le 15 août 1769. Taille de 4 pieds 10 pouces 10 lignes; de bonne constitution ; excellente santé ; caractère soumis. (1) ». Le bulletin suivant, tiré des registres de l'école, est plus explicite encore : « Le 17 octobre 1784 est sorti de l'École royale militaire de Brienne M. Napoléon de Buonaparte, écuyer, né en la ville d'Ajaccio, de l'île de Corse, le 15 août 1769, fils de noble Charles-Marie Buonaparte, député de la noblesse de Corse, demeurant en ladite ville d'Ajaccio, et de dame Letitia Ramolino, sa mère, suivant l'acte porté au registre de réception, folio 31, reçu dans cet établissement le 24 avril 1779 (2) ».

2. Des discussions, qui ont eu plus d'éclat, se sont soulevées au sujet de l'origine des Bonaparte. Que cette famille ait été noble, c'est ce qui ne paraît pas douteux ; il en faut croire sur un pareil sujet le savant d'Hozier de Sérigny, qui, ayant eu à examiner le dossier héraldique des Bonaparte, le trouva suffisant, et conclut, en avril 1779, à l'admission de Napoléon à l'École militaire royale de Brienne, où les gentilshommes avaient seuls accès. Mais le dossier héraldique fourni par Charles Bonaparte ne comprenait que neuf personnages, les Bonaparte de Corse, dont le plus ancien, Gabriel, apparaît avec le titre de *messire* en 1508, et dont les autres figurent avec les titres d'*anciens* d'Ajaccio et de *magnifiques* (3). Or cette noblesse, dans une île où ne s'était encore passé aucun grand acte de l'histoire, ne parut pas assez glorieuse aux courtisans lorsque Napoléon fut porté par la révolution et son génie au faîte du pouvoir souverain, et l'on se mit en devoir de trouver une origine aux Bonaparte de Corse. Ce que découvrirent ces premiers généalogistes est tout à fait méprisable. Il y en eut qui firent descendre les Bonaparte de la *gens Ulpia*, de la *gens Sylvia*, de la *gens Julia*, qui avaient donné des empereurs à Rome et à Constantinople; d'autres s'en tinrent aux empereurs de Constantinople, et tirèrent les Bonaparte d'une branche détachée des Comnène et des Paléologue; d'autres encore les firent provenir des princes d'Aragon; le plus ingénieux d'entre eux a prouvé que les Bonaparte étaient des Bourbons, étant issus du mystérieux personnage connu sous le nom de *Masque de fer* ; ce personnage, disait-on, avait secrètement épousé la fille de son gouverneur, M. de Bonpart ; il en eut des enfants qui portèrent le nom de leur mère, nom depuis italianisé; et comme on pensait que le *Masque de fer* était un frère jumeau de Louis XIV, il se trouvait ainsi que les Bonaparte de Corse étaient de la légitime lignée de Henri IV et des Bourbons. Les Italiens, intéressés à prouver que les Bonaparte leur appartenaient, s'occupèrent de ces recherches avec un succès plus sérieux; ils le pouvaient d'autant mieux que leurs érudits, dès le seizième et le dix-huitième siècle, et bien avant l'apparition de l'homme qui a agi le plus puissamment sur les futures destinées de leur patrie, avaient remarqué et signalé l'existence des Bonaparte dans les annales agitées et troublées des républiques italiennes. Il y avait eu des familles de ce nom à Florence, à Trévise, à Bologne, à San-Miniato, à Sarzane ; un chroniqueur dans le seizième siècle avait ainsi parlé des Bonaparte de Trévise : « *Bonapartia gens, et nobilis et antiqua, ante annum* 1200 *inter nobiles semper fuisse reperitur* (1) ». Un auteur italien, écrivant au dix-huitième siècle une esquisse historique de la famille des Bonaparte, avait fait, dès 1756, cette curieuse observation : « Dans cette famille il y a toujours eu quelqu'un d'illustre en l'art d'écrire (2) ». Parmi les Bonaparte connus et remarqués on comptait, dans la marche de Trévise, un *Jean Ier* DE BONAPARTE ayant eu un commandement à la tête de la ligue des villes lombardes, qui marque le véritable réveil et peut-être, dans les temps anciens, le plus grand effort de la nationalité italienne; ce Jean de Bonaparte figure ainsi désigné dans les conférences de Plaisance, en 1183, qui précédèrent la paix de Constance : *Joannes de Bonaparte, de Tarvisio* (Trévise), *Consul et Rector* ; — un autre BONAPARTE, petit-fils du précédent, ayant arrêté à Castelfranco, en 1239, avec les guelfes du nord de l'Italie l'armée gibeline de l'empereur d'Allemagne commandée par Frédéric II en personne (3); — un *Jacques* DE BONAPARTE, auteur d'un récit de la prise et du sac de Rome en 1527 (5 mai) (4); — un *Jean-Genesius* DE BONAPARTE,

(1) *Biographie des premières années de Napoléon Bonaparte*, etc., par M. de Coston, 2 vol. in 8°; Valence et Paris, 1840 (tome Ier, p. 30).

(2) Coston, p. 56.

(3) Coston (*Biographie des premières années de Napoléon Bonaparte*, tome Ier, p. 21; tome 2e, p. 16) donne un relevé du dossier héraldique des Bonaparte de Corse, tel qu'il l'a pris, dit-il, sur les pièces fournies à M. d'Hozier de Sérigny en 1779, pièces déposées, à ce qu'il assure, aux archives de l'empire. Mais il n'y en a qu'un inventaire dans cet établissement; les pièces mêmes ne s'y trouvent pas.

(1) Mauro, *giudice trevigiano*, auteur d'une chronique, très-estimée, de Trévise, qui se trouve dans la bibliothèque communale de cette ville. Cette chronique est en latin ; Mauro en a lui-même donné une traduction italienne, où il est plus explicite encore sur la gloire historique des Bonaparte.

(2) L'auteur italien s'exprime ainsi : « *Di fatto in questa famiglia furono sempre soggetti insigni per letteratura ; e può aversene notizia nell' istoria....* » Suivent divers exemples ; l'énumération des Bonaparte qui se sont signalés comme écrivains se termine ainsi : « *Ed altri varii letterati di grido, che fiorirono in diversi tempi da una tal casa* ». Préface du *Ragguaglio storico* dont il va être question ci-après.

(3) Les Bonaparte de Trévise ont été l'objet d'une grande étude dans *Le antichità dei Bonaparte*, etc., par MM. Frédéric Stefani et Lucien Beretta, in-folio, Venise, 1857; ouvrage imprimé à 100 exemplaires seulement.

(4) Cet écrit, objet de grandes controverses (il a été attribué à d'autres auteurs que Jacques de Bonaparte), paraît avoir été imprimé à Paris, pour la première fois, en 1664, sans nom d'auteur. Il fut réimprimé à Co-

Digitized by Google

en religion fra *Bonaventura*, mort en odeur de sainteté, dans l'ordre des Capucins, en 1593; — un *Niccolò* DE BONAPARTE de Florence, auteur d'une des plus anciennes comédies du théâtre italien, *La Vedova*, imprimée à Florence en 1592, réimprimée à Paris en 1803 (1); — un autre *Niccolò* DE BONAPARTE, professeur de droit à Pise, dans la première moitié du dix-septième siècle : un écrivain italien en parle ainsi : « La nature l'avait créé pour en faire la merveille de son temps et de la postérité. »

Ces recherches généalogiques se sont naturellement ravivées lors de l'apparition du général Bonaparte en Italie. Les habitants de ce pays tenaient à prouver que le jeune vainqueur qui triomphait au milieu d'eux n'était pas un conquérant étranger, mais bien le libérateur de la terre de ses aïeux; c'était une manière de se le rendre favorable. Bonaparte laissait dire; en politique habile, il profitait de ces démonstrations (2), toutefois sans paraître les encourager, car il avait aussi à ménager les susceptibilités démocratiques de son armée, dont il représentait l'esprit républicain avec une austérité philosophique toute particulière. On le vit se prévaloir de son origine italienne dans une seule occasion : au moment des négociations du traité de Tolentino, qu'il avait hâte de conclure, il jeta sur la table un livre, disant avec vivacité : « Voyez ce livre, c'est le sac de Rome en 1527 raconté par un de mes ancêtres, Jacques de Bonaparte. Ne m'obligez pas à faire moi-même ce dont un des miens nous a transmis le récit. » Dans une autre circonstance on remarqua qu'il s'entretint, à San-Miniato, avec un vieux chanoine, un des rares Bonaparte de souche italienne qui fussent encore en Italie; ce bon chanoine voulait obtenir du général républicain qu'il demandât à Rome la canonisation de celui de leurs communs aïeux qui était mort en odeur de sainteté dans l'ordre des Capucins. Cette anecdote est dans toutes les histoires. Plus tard, quand il n'eut plus à tirer parti des vanités patriotiques des Italiens, Bonaparte dédaigna assez ouvertement toutes ces preuves de la noblesse de son origine. A l'époque de l'empire, il signifia aux courtisans, par un article au *Moniteur*, le cas qu'il faisait de ce genre de flatterie (1). A ceux qui, plus discrètement, voulurent par la suite l'entretenir de découvertes faites sur le même sujet, il disait assez habituellement : « Portez cela à Joseph, le généalogiste de la famille ». Lors de son mariage avec une archiduchesse d'Autriche, on dut faire quelques concessions à l'esprit féodal de cette famille, et l'on dressa, dans un travail au reste non avoué, l'arbre généalogique des Bonaparte. L'empereur d'Autriche en fut émerveillé; il dit plus tard à son gendre qu'il avait tort de ne point faire connaître à l'Europe combien il était de bonne maison : « Que voulez-vous, répondit Napoléon, je ne tiens à être que le Habsbourg de ma race. » Les recherches généalogiques sur la famille des Bonaparte ont été reprises de nos jours (2), et, grâce à de nouveaux travaux, mieux secondés par l'érudition et la critique moderne elles ont abouti à des résultats dignes de quelque confiance. Il est à peu près acquis aujourd'hui que le nom de Bonaparte, né au milieu des factions de l'Empire et de l'Église, a été porté au moyen âge par différentes familles italiennes, soit comme prénom, soit comme nom patronymique; que ces différentes familles, au nombre de quatre au moins, ont été souvent confondues par les historiens et prises l'une pour l'autre; que les Bonaparte Napoléoniens procèdent d'une antique famille d'origine longobarde, celle des comtes de Fucecchio, Settimo, Pistoja, etc., dont le premier auteur connu est un Kunrad ou Cunerado, fils de Tedix ou Tedice (922), chef de la maison Kadolingia (3). On rencontre dans cette famille, entre autres personnages illustres en leur temps, Hugues, surnommé *le grand Comte* (1072-1096); deux religieuses du nom de Berthe, l'une et

logne en 1756 avec le titre suivant : *Ragguaglio storico di tutto l'occorso, giorno per giorno, nel sacco di Roma dell' anno 1527; scritto da Jacopo Bonaparte, gentiluomo samminiatese, che vi si trova presente; trascritto dall' autografo di esso, ed ora per la prima volta dato in luce. In Colonia*, 1756. Cet ouvrage a été traduit en français : *Tableau historique des événements survenus pendant le sac de Rome, en 1527, transcrit du manuscrit original et imprimé pour la première fois à Cologne, en 1756, avec une note historique sur la famille des Bonaparte; traduit de l'italien par M**** (Hamelin, d'après Barbier et Quérard); *Paris*, 1809. Une nouvelle traduction française du *Sac de Rome* a été publiée à Florence, en 1850, par le prince Napoléon-Louis Bonaparte, frère de l'empereur Napoléon III. Cette traduction, publiée à part avec gravures, a été depuis insérée dans un des volumes du *Panthéon littéraire*.

(1) Le manuscrit autographe de cette œuvre est à la Bibliothèque impériale de Paris. Il existe de *La Vedova* une traduction française, dont nous ne retrouvons pas le titre.

(2) Napoléon à Sainte-Hélène reconnaissait ce qu'il avait dû à son origine italienne : « Elle m'a fait regarder, disait-il, comme un compatriote par tous les Italiens; elle a grandement facilité mes succès en Italie »

(1) « On a mis dans les journaux une généalogie aussi ridicule que plate de la maison Bonaparte. Ces recherches sont bien pueriles. A tous ceux qui demanderaient de quel temps date la maison Bonaparte, la réponse est bien facile : *Elle date du 18 brumaire*. Comment, dans le siècle où nous sommes, peut-on être assez ridicule pour amuser le public de pareilles balivernes? ..... » (*Moniteur* du 26 messidor an XIII (14 juillet 1805).

(2) Parmi ces ouvrages contemporains, outre la belle composition érudite que nous avons indiquée plus haut, *Le Antichità dei Bonaparte*, par MM. Stefani et Beretta, on doit citer : *La famiglia Bonaparte dal 1183 al 1834*, par N. J. de C.; Naples, 1840, in-8°; *La Storia genealogica della famiglia Bonaparte, scritta da un Samminiatese;* Florence, 1847, in-8°. Nous avons résumé quelques aperçus de cette question historique dans un opuscule intitulé : *Quelques mots sur les origines des Bonaparte*, par Rapetti; Paris, 1858, in-8°.

(3) Cette découverte de la famille Kadolingia est due principalement à M. Passerini, directeur des *Archives centrales de l'État à Florence*. M. Passerini a publié son travail dans les *Archives historiques italiennes*, t. III, part. 2, tom. IV, part. 1. On trouve un compte-rendu de ce travail dans le rapport officiel fait par M. Frédéric Stefani à M. le ministre de l'instruction publique, et publié sous ce titre : *Origine des Bonaparte*; Turin et Paris, 1859, in-12.

Digitized by Google

l'autre béatifiées (1075 et 1163); le cardinal Guido ou Guy, chancelier de l'Église romaine, un des plus grands et des plus habiles défenseurs du saint-siége (1123-1150), etc., etc. De cette maison des Cadolinges, qui s'éteint à la fin du douzième siècle, sont issus Hugues et Janfald : le comte Hugues (1097), qui par son alliance avec la famille des comtes d'Orgnano, dans la marche de Trévise, donna le jour aux Bonaparte de Trévise, éteints en 1447; Janfald, fils du dernier comte de Fucecchio et de la souche des Cadolinges, donnant naissance aux Bonaparte de Florence, lesquels s'éteignent dès le treizième siècle; un des Bonaparte de Florence commence en 1265 les Bonaparte de San-Miniato; un autre, en 1278, ceux de Sarzane; le dernier représentant des Bonaparte de San-Miniato est mort à la fin de l'année 1799; ceux de Sarzane, en 1490, se sont transportés en Corse, dans la personne de François Bonaparte, chef de la branche des Bonaparte d'Ajaccio. Si obscure que soit l'histoire de cette famille, il n'est pas impossible d'en relever quelques traits et déjà un caractère général. Fortement religieuse et attachée à l'Église, mais vouée d'abord à la défense de l'Empire, de qui elle tenait ses titres, ses biens, sa puissance, la famille des Cadolinges paraît avoir reçu son nom nouveau de la conversion qu'elle fit du côté du parti populaire. Le bon parti (*bona pars*) était celui de l'affranchissement des communes, où l'on trouvait le peuple, les évêques, les papes, le droit naissant de l'autonomie italienne. Les Cadolinges, vaincus et privés de leurs fiefs, cessent de résister à la liberté de Florence; le peuple les compte désormais au nombre de ses champions : c'est alors que leur est donné le surnom de *Bonaparte*, illustré par l'un d'eux dans la marche de Trévise à la tête de la ligue des villes lombardes contre l'Empire d'Allemagne. Mais la puissance des Bonaparte ne survit pas à cette conversion qui les dénomme et les consacre; ils disparaissent dans les vicissitudes des factions populaires, et, depuis, tout ce qu'il reste d'eux, ce sont quelques familles dispersées çà et là, partagées entre l'étude, les lettres et le soin d'une médiocre fortune. Une de ces familles prend du service à la banque de Saint-Georges, et se rend en Corse pour les affaires de cette opulente compagnie de marchands génois. Elle s'y fixa, et n'en revint qu'aux derniers jours du dix-huitième siècle; elle s'y était établie comme en un poste d'observation, que la Providence semble lui avoir assigné entre le monde de la civilisation et celui de la barbarie pour y attendre la fin des luttes du moyen âge, les révolutions et l'appel des temps nouveaux.

Une convulsion intestine de la Corse a donné Napoléon Bonaparte à la France; elle a failli le donner à l'Angleterre.

La Corse était depuis des siècles travaillée par les contrariétés de ce besoin qui tourmente les îles de se rattacher au continent et d'en rester séparées. Le pape, la république de Pise, celle de Gênes, les princes d'Aragon, les comtes de Nice, les rois de France, avaient été ainsi tour à tour appelés et rejetés. Aucune de ces interventions n'avait abouti à un établissement durable. Gênes seule était parvenue à y obtenir quelque domination; toutefois il n'y eut jamais accord entre les deux pays. Vers le milieu du siècle dernier, après des insurrections souvent renouvelées, surtout depuis 1729, la Corse entreprit résolûment de s'affranchir. Elle se déclara indépendante en 1746, et en 1755 elle mit à sa tête un homme d'une grande valeur politique et militaire, Pascal Paoli, son plus glorieux enfant avant Napoléon. Pendant plus de dix ans la Corse se maintint libre sous l'habile direction de son chef. Toutes les antiques vertus éclataient en elle. L'Europe l'admirait. Mais l'Angleterre avait des vues sur la Corse. La France, qui s'en était alarmée, avait envoyé dans l'île quelques troupes, en apparence pour défendre la souveraineté nominale de la république de Gênes, en réalité pour s'opposer à une descente des Anglais. Il fallait en finir avec le danger de voir l'Angleterre s'établir dans la Méditerranée si près de nos côtes. Il se présenta pour cela une occasion : ce fut l'hospitalité accordée en Corse par la république de Gênes aux Jésuites expulsés de France. Le duc de Choiseul, qui avait résolu de faire partout proscrire la Compagnie de Jésus, se plaignit et menaça. La république de Gênes n'était pas en état de se brouiller avec la France; pour rentrer en grâce auprès de l'irascible ministre, elle offrit la cession de la Corse. M. de Choiseul s'empressa d'accepter, et le 15 mai 1768 fut signé un traité par lequel le roi de France se substituait aux droits de la république de Gênes, toutefois en s'engageant, dans l'avenir, à rendre l'île moyennant indemnité des frais auxquels donnerait lieu la prise de possession. Nos troupes, qui allaient évacuer la Corse, reçurent ainsi l'ordre de rester et de commencer la campagne contre les indépendants. Paoli, surpris, impuissant à résister à un pareil ennemi, fit des prodiges d'énergie et de tactique. Ses lieutenants rivalisaient avec lui de valeur. Tous les Corses étaient unanimes à se défendre. Pendant un an il tint en échec les armes de la France, et leur infligea de rudes défaites. Il fallut deux fois des renforts pour soutenir le corps d'expédition. Au printemps de 1769, le comte de Vaux arriva en Corse avec des troupes nouvelles pour remplacer le marquis de Chauvelin, qui lui-même avait été envoyé au secours du comte de Marbeuf. Paoli avait prolongé la résistance au delà de toutes les possibilités. L'Angleterre, qui avait eu le temps d'accourir, n'apparaissait pas. Les Corses, convoqués par leur général au couvent de Casinca, le 27 avril 1769, confirmèrent tout d'une voix leur précédente résolution de prendre en masse les armes et de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. De toutes parts on s'apprêta à la mort et l'on courut au combat; mais ce

Digitized by Google

suprême effort tomba à la bataille de Pontenovo, le 9 mai 1769. Paoli ne voulut pas continuer une lutte qui ne pouvait plus être que la dévastation de son pays et la destruction de tous les siens. Il s'embarqua à Porto-Vecchio avec son frère et trois cents hommes environ, qui ne voulurent pas le quitter; il partit sur deux vaisseaux anglais mis à sa disposition, et se réfugia en Angleterre (13 juin 1769).

Parmi les partisans les plus énergiques de Pascal Paoli, on avait remarqué un jeune homme aussi éloquent dans les conseils qu'il était brave les armes à la main et qu'accompagnait à travers les hasards des combats une toute jeune femme, d'une rare beauté. La jeune femme, à cheval, portait dans ses bras un enfant nouveau-né, et l'allaitait. On la désignait le plus souvent par son nom de jeune fille, Letizia Ramolino, bien qu'elle fût en puissance de mari. Dans les marches et les contre-marches d'une troupe peu nombreuse, obligée de se multiplier par la rapidité de ses mouvements, il y eut bien des aventures périlleuses et pénibles. On en cite une, au passage du Liamone, où la jeune femme faillit disparaître emportée par le courant; son cheval avait perdu pied, et il était entraîné. On lui cria de se détacher de sa monture et de se laisser tomber dans la rivière; des deux rives on se jetait à la nage pour venir à son secours. Mais la jeune mère ne voulait pas exposer à une mort presque certaine l'enfant qu'elle portait sur un de ses bras et serrait contre sa poitrine. Elle se raffermit sur sa selle, et de la main qui lui restait libre elle manœuvra si bien que son cheval toucha terre et parvint à l'autre bord. La troupe applaudit à tant de bonheur et d'intrépidité. Mme Bonaparte était alors enceinte de Napoléon. L'enfant qu'elle portait avec elle pendant l'expédition se nommait Joseph.

Charles Bonaparte et sa femme revinrent à Ajaccio après la pacification, dans le mois de juin 1769. Le 15 août suivant, jour de l'Assomption, Mme Bonaparte se rendait à l'église, lorsqu'elle fut saisie des douleurs de l'enfantement. Elle gagna précipitamment sa maison. A peine y fut-elle entrée, qu'elle fut obligée de s'arrêter. L'enfant, conçu dans les émotions héroïques de la guerre pour l'indépendance, fut déposé sur un tapis représentant des scènes de l'*Iliade*. D'après quelques historiens, Napoléon, né le jour de l'Assomption, fut voué à la Vierge. Il vint au monde à onze heures du matin. Il fût né Anglais et pour l'Angleterre si le gouvernement de ce pays avait su venir à temps au secours de Paoli.

3. Il ne saurait entrer dans le cadre de ce résumé biographique d'insister avec trop de minutie sur les détails de l'enfance de Napoléon. Toutefois ces détails ne sont futiles qu'en apparence et pour les esprits superficiels. On a écrit avec raison : « Esclave des souvenirs de son enfance, l'homme obéit toute sa vie, sans s'en douter, aux impressions qu'il a reçues dans son jeune âge, aux épreuves et aux influences auxquelles il a été en butte (1) ». Napoléon a dit lui-même plus tard ces grandes paroles : « C'est à ma mère, à ses bons principes, que je dois ma fortune et tout ce que j'ai fait de bien. Je n'hésite pas à dire que l'avenir d'un enfant dépend de sa mère. » Nous nous bornerons à relever çà et là quelques traits.

Il était d'une merveilleuse beauté. Sa complexion paraissait délicate, mais elle était saine et forte. On admirait l'exquise perfection de ses formes. Il resta doux, paisible, soumis, jusqu'à l'âge de deux ans; mais à cet âge il changea tout d'un coup, et parut indocile, colère, turbulent. Il était surtout impérieux et d'une obstination extraordinaire. C'est ce qu'il montra lors de la cérémonie de son baptême, qui eut lieu deux ans après sa naissance, en juillet 1771. Une sœur, née depuis peu, fut baptisée en même temps que Napoléon (elle décéda peu de temps après). Celui-ci, qui se préoccupait beaucoup de la cérémonie, avait voulu que toute l'assistance se tînt à genoux pendant les prières d'usage; et lui-même, fort attentif, il garda un respectueux silence, jusqu'au moment où il vit que le prêtre se disposait à faire usage de l'eau bénite. Il paraît que cet acte symbolique n'était pas dans les prévisions de l'enfant : les prières suffisaient; l'eau ne pouvait produire qu'une impression désagréable à la petite fille, qui allait troubler de ses cris un moment aussi solennel et sacré. Napoléon fit un signe indiquant qu'il ne fallait pas répandre de l'eau sur la tête de sa sœur, et comme on ne lui obéit pas, il s'élança vers le prêtre pour l'arrêter; mais l'eau avait déjà coulé, et il se fâcha contre tout le monde (2).

Mme Bonaparte, qui avait près d'elle, dans sa maison, le frère de son mari, l'archidiacre Lucien, un homme d'un esprit prudent et pénétrant, comprit de bonne heure qu'il fallait veiller de près sur un enfant d'une nature aussi extraordinaire. Aidée de son beau-frère, elle s'attacha à le dominer avec une sévérité assidue. L'enfant ne supportait ni ordre ni menace. Il ne cédait qu'aux prières et aux caresses. Elle prit, entre les rigueurs trop rudes du commandement et les condescendances trop molles de la tendresse, une règle que nul caprice ne faisait fléchir. L'enfant s'élevait en héros sous cette discipline austère et sage. Napoléon parlait plus tard ainsi de cette éducation, qui était tout un gouvernement : « Madame-Mère, disait-il à Sainte-Hélène, avait un grand caractère, de la force d'âme, beaucoup d'élévation et de fierté. Elle veillait avec une sollicitude qui n'a pas d'exemple sur les premières impressions. Les sentiments bas étaient écartés, flétris. Elle ne laissait arriver à ses enfants que ce qui était grand et élevé. Elle avait de l'hor-

(1) *Des idées napoléoniennes*, par le prince Napoléon-Louis Bonaparte, chap. II.

(2) Nasica, *Mémoires sur l'enfance de Napoléon*, etc.; Paris, 1852, in-8°.

Digitized by Google

reur pour le mensonge, pour tout ce qui était l'apparence d'une inclination basse. Elle savait punir et récompenser; elle tenait compte de tout à ses enfants. »

Toutefois, à la puissance de cette éducation on peut croire qu'il a manqué un peu de tendresse. C'est l'amour des mères qui compose et pétrit le cœur des enfants. Napoléon fut élevé pour être un héros de Plutarque. Il ne fut peut-être pas assez initié à ces sentiments doux, bienveillants, tempérés, delicats, qui sont l'essence même du sens moral. Il grandissait, commandant, protégeant, s'emparant autour de lui de toute domination; mais il n'apprit pas assez à aimer les hommes pour eux-mêmes et non pour la gloire qu'ils peuvent procurer. La vertu à laquelle il se forma était antique; c'était la force se rendant maîtresse d'elle-même pour être maîtresse d'autrui; ce n'était pas la force s'asservissant à l'unique loi du devoir et du bien.

Il est presque superflu de dire que les jeux militaires occupaient presque exclusivement cet enfant, qui croissait pour le commandement. Parmi les anecdotes qui ont témoigné de cette naissante inclination, il en est une si caractéristique qu'il ne sera pas sans intérêt de la rapporter. On raconte qu'à peine âgé de sept à huit ans, Napoléon dirigea une expédition des enfants de la ville d'Ajaccio contre d'autres enfants habitant les faubourgs. Les faubouriens battaient les citadins. Napoléon, qui était de la ville, voulut mettre un terme à cette humiliation. On le vit, pendant toute une saison, disciplinant d'abord les siens, les aguerrissant par de prudentes escarmouches, leur rendant la confiance en eux-mêmes par une suite d'heureuses opérations, puis enfin risquant une bataille rangée dans un lieu choisi par lui, où l'avantage du terrain et celui des munitions, les cailloux, se trouvèrent du côté des citadins. Ce qui fut beaucoup remarqué, c'est que Napoléon refusa d'employer contre les *borghigiani*, les faubouriens, un vrai petit canon qu'il avait. Les *borghigiani* manquaient de canon. Il ne voulait vaincre qu'à armes égales (1).

Une autre éducation l'attendait au collége d'Autun, où il resta peu, aux écoles militaires de Brienne et de Paris, où il fut successivement admis. Transporté loin de sa famille, au milieu d'habitudes toutes nouvelles pour lui, Napoléon cessa d'être cet enfant impérieux, expansif, passionné, que sa mère avait eu tant de peine à contenir et diriger. Il devint grave, méditatif, sombre et parut soumis. Un monde qu'il ne soupçonnait pas se révélait à lui. Il se recueillit en lui-même, plein d'étonnement et de colère, comme pour l'étudier avant d'entreprendre de le combattre. La légèreté française l'offensa tout d'abord. On riait de son accent italien. Il s'aperçut que la Corse, son héroïque patrie, si rayonnante en ses souvenirs et son amour, était pour ses camarades un pays inconnu, indifférent, dédaigné; il en ressentit une douloureuse surprise, il en conçut une haine farouche contre la France; on ne peut douter qu'à cette époque il n'ait rêvé de devenir un autre Paoli, d'affranchir la Corse, de la venger et de porter haut la gloire de son indépendance. Il fit encore une découverte, non moins pénible : c'est qu'il était pauvre; certes, il ne se préoccupait pas du bien-être et des frivolités que la richesse peut procurer; mais il jugeait déjà que la richesse est une supériorité bien nécessaire dans la vie, et cette supériorité lui manquait. Il faut se rendre compte de la violence de ces impressions pour s'expliquer toute l'influence qu'elles ont dû exercer sur l'âme presque sauvage du jeune Bonaparte. La première éducation reçue par lui ne l'avait pas déjà trop disposé à des sentiments sympathiques. Il en devint plus solitaire encore et concentré en lui-même. Son ambition était haute et grande : elle fut désormais plus âpre et plus impatiente. Cette ambition avait été jusque-là un idéal de perfection héroïque, vers lequel il s'avançait comme un ange de lumière, escorté d'admiration et d'amour. Elle se changea en une passion fiévreuse, qui dès lors brûla et fit disparaître de son visage les fraîches et charmantes couleurs de la jeunesse. Maigre et livide, toujours loin des jeux de ses camarades, s'enfermant dans l'étude, il cherchait l'obscurité pour y méditer. La faveur de ses maîtres était la première conquête qu'il devait faire pour obtenir un rang élevé au moment de sa sortie de l'école. Il s'attacha à gagner la faveur de ses maîtres, et ce jeune ambitieux, mécontent et hautain, que consumait le besoin de la domination, se montra docile, obéissant, soumis envers tous ses supérieurs.

Son père vint à mourir, en février 1785, à Montpellier, à peine âgé de trente-six ans. Cette mort prématurée, qui enlevait à sa famille un soutien bien nécessaire, aggrava le sentiment des obligations que Bonaparte enfant croyait avoir déjà envers les siens; elle accrut la tristesse et l'ardeur impatiente de ses pensées de fortune et d'avenir. Son père en mourant l'avait appelé; il avait dit, dans le délire et dans les lucidités de l'agonie : «... Mon fils..., Napoléon..., la grande épée! »

Napoléon écrivit la lettre suivante au sujet de cette mort :

Paris, 28 mars 1785.

Ma chère mère,

C'est aujourd'hui, que le temps a un peu calmé les premiers transports de ma douleur, que je m'empresse de vous témoigner la reconnaissance que m'inspirent les bontés que vous avez eues pour nous. Consolez-vous, ma chère mère, les circonstances l'exigent. Nous redoublerons de soins et de reconnaissance, et heureux si nous pouvons par notre obéissance vous dédommager un peu de l'inestimable perte de cet époux chéri. Je termine, ma chère mère, ma douleur me l'ordonne, en vous

(1) Nasica, *Mémoires sur l'enfance de Napoleon*, etc.

Digitized by Google

priant de calmer la vôtre. Ma santé est parfaite, et je prie tous les jours que le ciel vous gratifie d'une semblable. Présentez mes respects à Zia Geltrude, Minana Saveria, Minana Fesch, etc.

Votre très-affectionné fils,
NAPOLEONE DI BONAPARTE.

P. S. — La reine de France est accouchée d'un prince, nommé le duc de Normandie, à sept heures du soir.

Cette lettre, calme et grave, ne témoigne pas des sentiments violents et confus qui agitaient alors Napoléon; d'autres documents nous les représentent; on les retrouve dans les notes de lecture, les résumés de travail, les essais de composition, dans le journal enfin de Napoléon, qu'un heureux hasard a fait découvrir en ces derniers temps (1). Cet ensemble de notes, etc., compose trente-huit gros cahiers entièrement écrits de sa main. Un de ces cahiers porte ce titre : *Époques de ma vie;* c'est un journal : Napoléon avait-il déjà conscience que les moindres circonstances de sa vie devaient intéresser l'histoire? On peut croire que, méthodique et prudent comme il le fut dès ses premières années, Napoléon éprouva de bonne heure le besoin de se rendre compte de tous les incidents et de toutes les phases de son activité. Cet examen continuel de soi-même et cette expérience sur laquelle on revient sans cesse pour la féconder par la réflexion, ce sont là les conditions de la correction et de l'ordre dans la vie. Les trente-huit manuscrits de Napoléon se réfèrent surtout aux années obscures et peu connues qu'il passa dans des garnisons au sortir de l'École militaire de Paris. C'est la phase d'étude et de grande méditation. On y voit qu'il a correspondu avec Paoli, le père Dupuy, minime, un de ses maîtres de Brienne, Salicetti, le ministre de la guerre Lajard, l'abbé Raynal, etc.; qu'il entreprit plusieurs ouvrages, une *Histoire de la Corse*, des romans, une constitution pour une société secrète qui travaillait alors l'armée, société dite *La Calotte*, des dissertations sur ou plutôt contre l'autorité royale; un dialogue sur l'amour et contre les frivolités corruptrices qui en prennent le nom; une lettre pleine d'une austère affection à une femme inconnue; un *Mémoire sur la manière de disposer les pièces de canon pour le jet des bombes;* des extraits d'Hérodote, de Platon, de Buffon, de Strabon, de Diodore de Sicile; des résumés de toutes les histoires; des études sur la Sorbonne, la bulle *Unigenitus*, la religion, les libertés de l'Église gallicane; des projets pour la défense de Saint-Florent, de la Mortella et du golfe d'Ajaccio; un rapport sur la nécessité de se rendre maître des îles de La Madeleine près de la Sardaigne; un plan pour l'organisation des milices corses; des expositions des théories économiques et législatives de Mably, de Necker, de Smith, de J.-J. Rousseau; il se révolte beaucoup contre ce dernier philosophe, notamment contre l'hypothèse d'un contrat social primitif; on trouve dans cette protestation des mots comme ceux-ci : « Il y a eu des ambitieux au teint pâle qui se sont emparés des affaires ». M. Libri termine ainsi l'analyse qu'il a donnée de ces premiers manuscrits de Napoléon : « Combien de fois, en parcourant ces papiers, n'est-on pas frappé des plus singulières coïncidences de dates et de faits! Dans un cahier de géographie écrit entièrement de la main de Napoléon, et qui n'est pas achevé, on trouve à la fin ces mots, qui paraissent renfermer la plus extraordinaire des prédictions : *Sainte-Hélène, petite île.* C'est là que l'empereur devait terminer sa géographie ». On sait, par d'autres écrits, depuis longtemps rendus publics, que Napoléon a composé en 1790 une *Lettre à Buttafuoco*, violente diatribe contre un homme qu'une vulgaire ambition avait poussé à trahir tour à tour Paoli, la Corse et la France; en 1791, un mémoire en réponse à une question posée en ces termes par l'Académie de Lyon : « Déterminer les vérités et les sentiments qu'il importe le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur »; composition étrange, pleine de vigueur et d'emportement, où tout se trouve mêlé, la poésie et la raison, l'enthousiasme et l'ironie, l'histoire et des tableaux romanesques, les préjugés de la philosophie du dix-huitième siècle et déjà les aperçus d'une métaphysique sociale plus pratique et plus élevée, un spiritualisme hautain, l'amour de la nature, la passion de l'ordre, le mépris des sociétés établies, les fureurs de la révolution, des réminiscences étranges de la Corse, Paoli comparé à Lycurgue, etc.; en 1793, *Le Souper de Beaucaire*, dialogue ayant pour but de démontrer la folie des insurrections entreprises contre la gouvernement de la Convention; des discours et adresses politiques, d'une même inspiration, toute révolutionnaire. Dans ces premiers essais de la pensée de Napoléon, plusieurs caractères sont à remarquer : le premier, c'est leur diversité même; le second, c'est que l'imagination y prédomine; le troisième, c'est que tout y est, même sous l'empire de cette imagination, l'expression d'une raison forte, sombre, profonde, tourmentée. Esprit puissant, à l'étroit et gêné dans le monde auquel il s'initie, il a besoin de tout connaître, et il va, sans plan suivi, d'un sujet à l'autre; on ne saurait dire tout ce qu'il découvre dans cette excursion sur les sommets des choses humaines; ses notes s'interrompent à tout propos; mais à chacun des regards qu'il a jetés en cet abîme du monde et de la vie, son âme semble en devenir plus courroucée et plus triste. Il a des mots qui sont comme des cris de douleur. Il souffre de ce qu'il voit; il souffre encore de ce qu'il y a des secrets qui se dérobent à sa vue. D'autres traits, pleins de contrastes, seraient encore à relever. Ainsi on ne

(1) *Revue des deux mondes*, 1er mars 1852. *Souvenirs de la jeunesse de Napoléon*, article de M. G. Libri.

Digitized by Google

trouve pas en lui un indice d'un sentiment religieux positif; mais il croit manifestement en Dieu; l'absurdité de l'athéisme ne saurait l'atteindre; il ne lui échappe pas qu'au delà de ce monde matériel il en est un autre, et sa foi en ce monde de l'esprit est certaine et ferme comme une vision supérieure et constante de sa raison. Il a un orgueil immense et un immense mépris pour les hommes; mais s'il méprise l'espèce humaine, il ne la hait pas, et il se préoccupe avec une passion extrême de tout ce qui peut intéresser la condition et le bien-être des sociétés. L'idée du devoir, du droit, ce qu'on nomme le sens moral, ne se montre pas en lui; les mots de *vertu*, de *sensibilité*, de *philanthropie*, de *bienfaisance*, etc., reviennent en ses soliloques froids et gauches, comme par un effet de la phraséologie et de la rhétorique du temps; mais il en est peut-être de l'homme évoqué pour le commandement et la souveraineté comme du juste, dont il a été dit par un Père de l'Église : « *Justo non est lex* »; il n'a point d'autre loi que celle de son élévation. D'ailleurs il aime la grandeur, la force, l'ordre, la vérité, et ces entités morales ne sont que des aspects plus étendus de ce que les hommes, dans leur langue vulgaire, désignent sous les noms plus usuels de droit, de devoir, de justice et d'honneur. En lisant les premiers écrits de Napoléon, on est étonné de n'y point découvrir les signes ordinaires de la jeunesse : il est morose, et, n'était la force qui ne lui manque certes pas, il est déjà vieux; de la jeunesse il n'a rien que l'exubérance et l'emportement des sensations; au fond, il est complet et formé dans la plénitude de son être intellectuel et moral, dès ses premières apparitions; on le voit même sans attrait pour ce qui l'entoure, chargé de dégoûts et d'ennuis, comme un homme qui a déjà trop vécu, et il est à peine adolescent. Comme il ne domine pas encore ses semblables et qu'il ne saurait rester parmi eux leur sujet ou leur égal, il éprouve un besoin farouche d'indépendance et d'isolement; mais l'isolement ne lui suffit pas, et il en arrive à vouloir sortir de la vie elle-même. Cette tentation du suicide est consignée en ces termes, à la date du 3 mai 1786, dans le journal de Napoléon : « Toujours seul au milieu des hommes, je rentre pour rêver avec moi-même... De quel côté ma mélancolie est-elle tournée aujourd'hui? Du côté de la mort.... » Sa pensée se reporte alors vers les siens, vers la Corse bien aimée, et il sourit un moment; mais ces images chéries ne l'apaisent et ne le retiennent pas; et il ajoute : « Quelle fureur me porte donc à vouloir ma destruction?... Puisque je dois mourir, ne vaut-il pas autant se tuer?... Que les hommes sont éloignés de la nature! Qu'ils sont lâches, vils, rampants! » Les malheurs de son pays, la Corse, car il n'est pas encore Français, sont pour lui « une nouvelle raison de fuir une terre où je suis obligé par devoir de louer des hommes que je dois haïr par vertu.... La vie m'est à charge, parce que les hommes avec qui je vivrai probablement toujours ont des mœurs aussi éloignées des miennes que la clarté de la lune diffère de celle du soleil. Je ne puis donc pas suivre la seule manière de vivre qui pourrait me faire supporter la vie, d'où s'ensuit un dégoût pour tout ». Mais Napoléon se trompait lui-même lorsqu'il parlait de cette fureur qui le poussait à sa destruction. Cette fureur n'était pas en lui; elle était hors de lui. Nous nous expliquons. Les grandes natures, celles qui sont destinées à représenter tout un mouvement social, conçoivent et ressentent en elles, alors même qu'elles s'isolent, toutes les passions de leur temps; et c'est par là qu'elles sont puissantes; entre les multitudes émues et ces natures en qui tout un peuple se sent vivre, il s'établit plus tard des communications, irrésistibles et secrètes, qui rendent possibles tous les prodiges, l'action, l'obéissance, les sacrifices, l'ordre, les brusques évolutions. Or à ce moment l'œuvre de la révolution en était à sa première phase d'enfantement; aucune âme alors n'était sans un trouble profond. Mais tandis que les hommes vulgaires se laissaient aller au mouvement, entraînés par l'illusion d'avantages immédiats, un esprit comme celui de Napoléon sentait mieux la gravité sombre de la catastrophe qui se préparait. Un monde allait périr. Un autre monde allait-il renaître? Question douteuse. En attendant il avait conscience de vivre au milieu d'une génération vouée à l'abîme, au chaos, à la mort. On fait des projets; on se dispose à jouer un rôle dans un ordre de choses régulier, au milieu d'un mouvement dont on peut calculer les suites et les vicissitudes; mais on ne s'apprête à rien devant l'imminence d'un cataclysme. Napoléon, qui voulait la fortune, le pouvoir, la gloire, se trouva ainsi, tout d'abord, interdit et frappé de désespoir, lorsqu'au sortir des écoles, dès ses premiers pas dans le monde, il vit autour de lui les sinistres symptômes d'une convulsion sociale où tout allait s'écrouler et tomber. De là l'impatience et le dégoût de vivre qui s'empara un moment de lui. Mais il choisit un autre mode de suicide que celui auquel il avait d'abord songé; après quelques hésitations, dont il serait possible de suivre la trace dans une étude psychologique plus étendue, il se résolut à mourir de la mort même de cette société qui ne craignait pas de s'exposer à se détruire pour se régénérer; il adopta et fit siens les principes nouveaux de la révolution. Napoléon s'est vanté plus tard d'être resté étranger aux désordres et aux excès de ce grand mouvement; cela est vrai sans nul doute, il n'a été de la révolution, que la défense armée et l'esprit de réorganisation; mais il n'est pas moins vrai de dire que ses idées et ses passions politiques au

Digitized by Google

début ont été celles des hommes terribles qui ont prévalu dans un moment d'épouvante et de colère. Or, de la complicité des idées et des passions à la complicité des actes il n'y a pas une distance bien appréciable pour la morale. Dans cette adhésion aux fureurs révolutionnaires, quelle fut la part de l'entraînement de la jeunesse, de l'illusion générale propre à tout un temps, d'un ambitieux et froid calcul? Nous ne savons : mais l'impartiale histoire est en droit et en devoir de le constater : cet homme qui releva de l'ancienne société tout ce qui put en être relevé, qui renoua la chaîne interrompue des traditions, qui reconnut au milieu des triomphes du droit humain la nécessité de l'éternel antagonisme du droit humain et du droit divin, Napoléon, a été un fanatique adepte des principes de la philosophie révolutionnaire ; nul plus que lui n'en eut l'austérité implacable et l'implacable résolution; il avait hésité à s'incarner dans cet esprit, il avait voulu mourir; il voulut un moment fuir l'Europe et chercher un autre monde en Orient : inutile résistance d'une âme qui devait rester plus grande que son œuvre même! Napoléon était condamné par la Providence à reprendre l'entreprise échappée des mains impuissantes, affollées, des premiers acteurs de la révolution.

Après avoir essayé de donner une idée intime et vraie de l'être extraordinaire qui va se mettre au service de ce mouvement social et s'en emparer, nous devrions essayer de caractériser la direction et la forme imprimées par Napoléon aux idées, aux passions, aux événements dont il a été tour à tour le ministre et le dominateur. Dans ce qu'a été la révolution à ses différentes phases, il y a l'action de cette révolution elle-même d'abord, puis celle des instincts propres au peuple français, puis celle des circonstances de la politique extérieure; mais il en est encore une autre, qui appartient spécialement et exclusivement à la nature des hommes à qui il a été accordé d'exercer plus ou moins longtemps le commandement. Si des natures peu maîtresses d'elles-mêmes et plus emportées que fortes, comme celles de Mirabeau, de Danton, de Robespierre, ont laissé dans les événements des traits notables de leur physionomie et de leur manière d'être intellectuelle et morale, quelle n'a pas dû être l'influence et l'impression personnelle de l'homme qui a pris la révolution à son moment de docilité ou de lassitude, l'a dominée le plus longtemps et l'a tenue pendant quinze ans sous la discipline de sa volonté? C'est cette action, toute spéciale et personnelle, exercée par Napoléon sur le mouvement révolutionnaire de la fin du dix-huitième siècle que nous devrions exclusivement représenter ici, le reste appartenant à l'histoire de la France, et non pas à celle d'un homme en particulier. Cette définition de l'œuvre napoléonienne, distincte de tout ce qui n'est pas elle, nous tâcherons de la donner; mais nous manquerions à une autre obligation de cette étude biographique si nous nous en tenions à des appréciations d'influence et de caractère. Il est temps que nous entrions dans le récit des événements particuliers. Les considérations générales que nous avons encore à faire viendront ailleurs, en leur lieu.

4. Napoléon fut nommé en 1777 « élève du roi à l'École de Brienne ». M. Charles Bonaparte dut cette nomination à M. de Marbeuf, gouverneur de la Corse; une bourse pour une école inférieure, celle de La Flèche, avait été d'abord accordée. Napoléon, avant d'être conduit à Brienne-le-Château, en Champagne, fut laissé quelque temps, avec deux de ses frères, au collége d'Autun (janvier 1779), où il commença d'étonner les élèves et les maîtres. Il entra à Brienne en avril 1779. En 1783, il obtenait le premier prix de mathématiques. Le duc d'Orléans et Mme de Montesson, sa femme, assistaient à la distribution des récompenses. Napoléon n'oublia jamais, comme il le dit plus tard, celle de qui il avait reçu « sa première couronne ». Le chevalier de Keralio, inspecteur général des écoles militaires, disait de Napoléon : « Il y a dans ce jeune homme une étincelle qu'on ne saurait trop cultiver ». M. de Keralio lui accorda, comme au premier mathématicien de Brienne, une dispense d'âge (il n'avait que quatorze ans) pour être admis à l'École militaire de Paris. La note de l'inspecteur général était ainsi conçue : « M. de Bonaparte (Napoléon), né le 15 août 1769. Taille de quatre pieds dix pouces dix lignes. De bonne constitution. Excellente santé. Caractère soumis. Il a fait sa quatrième. Honnête et reconnaissant. Sa conduite est très-régulière. Il s'est toujours distingué par son application aux mathématiques. Il sait passablement l'histoire et la géographie. Il est faible dans les exercices d'agrément. Ce sera un excellent marin. Mérite de passer à l'école de Paris ». Le 1er septembre 1784 Napoléon fut admis dans la « compagnie des cadets gentilshommes établis en l'École royale militaire de Paris et entretenus aux frais du roi ». Il arriva à Paris en octobre 1784. M. de L'Equille, son professeur d'histoire, le qualifia ainsi dans ses notes : « Corse de nation et de caractère, il ira loin si les circonstances le favorisent ». M. Domairon, son professeur de belles-lettres, disait de ses amplifications ou exercices de style : « C'est du granit chauffé au volcan ». A Paris, Napoléon fut offusqué du luxe qui régnait dans l'école, et il fit, pour en préparer la réformation, un mémoire où l'on retrouve des idées que plus tard il introduisit dans l'administration de l'éducation militaire.

Le 1er septembre 1785 Napoléon obtint la « charge de lieutenant en second dans la compagnie de bombardiers du régiment de La Fère. En octobre suivant il recevait l'ordre de se rendre à son régiment, en garnison à Valence.

Digitized by Google

Il vit là, dans une honorable famille à laquelle il fut recommandé, mademoiselle du Colombier. Une innocente intimité s'établit entre eux. Napoléon à Sainte-Hélène aimait encore à rappeler les rendez-vous qu'ils se donnaient pour « manger des cerises ensemble ». Mais Napoléon se livrait peu à ce que l'on nomme les distractions du monde. A ce moment se placent les grands travaux retracés dans les notes que nous avons signalées plus haut. Bornons-nous à indiquer quelques dates. En août 1786, répression d'une révolte à Lyon; le détachement où se trouve Napoléon prend part à cette répression. En octobre 1787, le régiment de La Fère va tenir garnison à Douai. En janvier 1788, Napoléon obtient un congé pour se rendre en Corse. En mai 1788, il rejoint son régiment à Auxonne. En septembre 1789, il retourne en Corse, où il se prononce fortement pour les idées de la révolution. Il fait une adresse véhémente pour un club d'Ajaccio. Il stigmatise le député de la noblesse Matteo Buttafuoco, et il date ce manifeste de son *cabinet de Milleli*, qui était une grotte volcanique dans la montagne d'Ajaccio (juin 1790). La violence de ses paroles faillit le faire destituer. Revenu en France, Napoléon rejoint son régiment à Auxonne. Le 1er avril 1791, il est nommé lieutenant en premier au régiment d'artillerie de Grenoble, en garnison à Valence. Là, il devient un des orateurs d'un club dit *la Société des amis de la constitution*. Toutefois, il continue ses études, et son esprit juge avec profondeur et fermeté les hommes, les choses, le mouvement qui semble l'emporter. Il s'initie à la révolution, comme on peut le voir par les fragments de la lettre suivante, qu'il écrit à un de ses amis :... « L'Europe est partagée par des souverains qui commandent à des hommes, et par des souverains qui commandent à des bœufs ou à des chevaux. Les premiers comprennent parfaitement la révolution, ils en sont épouvantés... Mais ils n'oseront pas lever le masque, de peur que le feu ne prenne chez eux. Voilà l'histoire de l'Angleterre, de la Hollande, etc. Quant aux souverains qui commandent à des chevaux, ils ne peuvent saisir l'ensemble de la révolution; ils la méprisent, ils croient que ce chaos d'idées incohérentes entraînera la ruine de l'empire franc. A leur dire, vous croiriez que nos braves patriotes vont s'entr'égorger, de leur sang purifier cette terre des crimes commis contre les rois, et ensuite ployer la tête plus bas que jamais sous le despote mitré, sous le fakir cloîtré, et surtout sous le brigand à parchemin..... Ce pays-ci (Valence) est plein de zèle et de feu. Dans une assemblée composée de vingt-deux sociétés des trois départements, l'on fit il y a quinze jours la pétition que le roi fût jugé (1)..... J'ai porté un toast aux patriotes d'Auxonne (1)... Ce régiment-ci est très-sûr en soldats, sergents et la moitié des officiers. Il y a deux places vacantes de capitaine (2)... Le sang méridional coule dans mes veines avec la rapidité du Rhône (3) ». En ce moment Napoléon s'occupait beaucoup des clubs. On lit ce qui suit dans une de ses lettres à Lucien, en date de Serve, près Saint-Vallier en Dauphiné, 8 février 1791 : «... J'ai vu à Valence un peuple résolu, des soldats patriotes, et des officiers aristocrates; cependant le président du club est un capitaine... Le club est ici composé de deux cents personnes.... La société patriotique de Valence a envoyé une députation pour tâcher de concilier Avignon avec Carpentras. Cette députation se joindra aux députations des sociétés de Loriol, de Romans, de Montélimart, etc. » On trouve dans cette même lettre cette observation : « Les femmes sont partout royalistes. Ce n'est pas étonnant; la liberté est une femme plus jolie qu'elles, qui les éclipse (4). » En octobre 1791, la mort de son grand oncle, l'archidiacre Lucien, rappelle Napoléon en Corse. L'archidiacre Lucien, depuis la mort de Charles Bonaparte, était le protecteur et le soutien de la famille.

Pendant qu'il était en Corse, se mêlant aux mouvements qui agitaient l'île, Napoléon fut nommé capitaine en second d'artillerie (6 février 1792). Il ne rejoignit pas cependant son régiment. Il venait d'être nommé commandant en second du bataillon des *volontaires nationaux d'Ajaccio*, et cela à la suite d'un coup de main qui mérite d'être raconté. Sa nomination à ce commandement avait excité les ambitions et mis en campagne toutes les rivalités de famille, tous les partis : d'un côté ceux qui se groupaient autour des Bonaparte, c'étaient les jacobins; de l'autre les modérés, les aristocrates, ceux qui prenaient le mot de Paoli, le grand Pascal ne se commettant pas lui-même dans une lutte pareille. Mais si exalté que l'on fût de part et d'autre, on tenait à ne pas se brouiller avec le gouvernement; et bien que la nomination fût laissée au suffrage populaire, le succès dépendait de la faveur des commissaires envoyés de Paris pour organiser le bataillon, et de cette question en particulier : Chez qui les commissaires iront-ils loger en arrivant dans l'île? Les commissaires arrivèrent, et, en personnes prudentes, logèrent, sans partialité,

(1) Dans le procès-verbal de la réunion de ces vingt-deux sociétés, tenue à Valence, le 3 juillet 1791, on trouve mention d'un *canonnier* du 4e régiment d'artillerie prenant la parole pour offrir, en son nom et au nom de ses camarades, « des canons, des bras et des cœurs ». Mais il n'est pas dit que ce canonnier ait demandé aussi qu'on jugeât le roi, ramené alors de Varennes. COSTON, tome II, p. 137-140.

(1) Naudin, à qui la lettre est adressée se trouvait à Auxonne.

(2) Napoléon ne s'oublie pas; il suggère à Naudin l'idée de le faire nommer capitaine, et Naudin était en position de lui procurer cet avancement.

(3) Lettre à Naudin, commissaire des guerres, en date de Valence, 27 juillet 1791. COSTON, t. I, p. 175, et t. II, p. 143.

(4) Nasica, *Mém. sur l'enfance de Napoléon*, ch. IV.

Digitized by Google

chez celui-ci et chez celui-là. Les partisans de Napoléon furent atterrés; ils s'étaient vantés d'être au mieux avec le gouvernement; ils se sentaient perdus, et déjà les plus furieux commençaient à les abandonner, lorsque, dans la nuit même de l'arrivée des commissaires, Napoléon fit tout simplement enlever celui d'entre eux qui était logé chez son rival le plus dangereux : « Vous n'étiez pas libre chez Peraldi, lui dit-il; ici vous êtes chez vous ». Le commissaire ne trouva point le tour trop hardi; il en rit, et resta où on l'avait porté. Le lendemain, la bande des votants pour Napoléon était la plus nombreuse. Le jeune Bonaparte fit donner le premier commandement à un ami très-sûr; pour lui, il ne prit que le second. Il y avait des Pozzo di Borgo dans le parti vaincu (1).

Dans une rixe assez grave entre les volontaires et les habitants de la ville, aux premiers jours d'avril 1792, Napoléon fut accusé d'avoir donné à son bataillon l'ordre de faire feu sur le peuple; l'accusation devint si menaçante qu'il dut se rendre à Paris pour justifier sa conduite, en mai 1792. L'accusation fut écartée. Il reçut l'ordre de reprendre son commandement en Corse, tout en conservant son grade dans l'artillerie. De retour à Ajaccio, avec sa sœur Élisa, qu'il avait retirée de l'École Saint-Cyr, fermée par la Convention, Napoléon entreprit dès la fin de 1792 une expédition contre l'île de Sardaigne et les îlots voisins de La Maïeleine, dans le but de faciliter les opérations d'une escadre commandée par le contre-amiral Truguet (janvier 1793). L'expédition échoua. Paoli fut soupçonné de n'avoir pas été étranger à cet insuccès. Déjà, en effet, il projetait de livrer la Corse aux Anglais. Jusque-là Napoléon avait eu pour son pays natal une prédilection parfois peu conciliable avec les sentiments qu'il devait à la France. On ne saurait dire qu'il n'ait pas rêvé pour cette île une organisation spéciale, un développement maritime, des conquêtes, un agrandissement au milieu de la Méditerranée; mais pour le moment ce rôle de fondateur d'un État en Corse était pris par Paoli. De plus, la révolution venait tout d'un coup d'ouvrir des perspectives nouvelles sur le continent. Si Paoli s'en fût tenu à vouloir la Corse indépendante, il est possible que Napoléon, cédant au prestige longtemps exercé sur lui par cet homme, qui avait été sa première et sa plus vive admiration, eût consenti à demeurer près du libérateur de son pays natal dans un rôle sinon secondaire, du moins tel que la gloire en eût été partagée. Mais Paoli, déjà vieux, impatient de décider lui-même l'avenir de la Corse et de ne pas mourir en la laissant aux mains de l'anarchie sanglante qui remplaçait en France tout gouvernement, ne résista pas à la tentation de se rattacher à la protection d'un pays qu'il aimait et qu'il estimait grandement; il appela l'Angleterre. Napoléon jugea avec son génie, et comme il le devait, cet expédient désastreux. La révolution ne lui faisait point peur. Il ne doutait pas, à cause de quelques troubles, des grandeurs toujours réservées au continent européen. Paoli devenait chef du parti anglo-corse; il se fit chef du parti corse-français. Dès ce moment, il rompit avec l'illustre insulaire, montrant dès lors ce coup d'œil sûr et cette décision prompte qui plus tard signalèrent toujours son génie. Les Anglais, appelés, arrivaient. Les Corses allaient presque tous à eux; ils suivaient Paoli. Napoléon se mit à la tête de quelques hommes restés fidèles à la France, ou plutôt retenus par son exemple; il lutta pour repousser l'étranger, vit sa troupe écrasée par le nombre, ne céda pas, et sortit de son petit patrimoine ravagé, de sa maison incendiée, seul, avec son héroïque mère, ses frères, ses sœurs en bas âge, faisant face jusqu'au bout à ses ennemis vainqueurs. Napoléon laissa sa famille à Marseille (juin 1793), où elle fut quelque temps dans une gêne extrême, n'ayant pour vivre que les épargnes du jeune capitaine d'artillerie. Ces épargnes du moins ne lui firent pas défaut. On a de Napoléon le livre de dépenses qu'il tenait depuis son entrée au service. Dans ce livre, on voit, non sans émotion, quelle était la part qu'il faisait aux besoins des siens sur ses appointements. Cette part est la plus grande.

De Marseille, Napoléon se rendit à Nice, où se trouvait le 4e régiment d'artillerie, dans lequel il venait d'être promu, le 8 mars 1793, au grade de capitaine en premier. C'est de Nice qu'il reçut des ordres pour faire partie d'une colonne chargée de soumettre les bandes des fédérés du midi, insurgés contre la Convention. L'histoire a peine à le suivre dans cette mission, qui le porta tour à tour à Valence, où il se joignit au corps expéditionnaire du général Carteaux; à Avignon, où, même sous les ordres de Carteaux, il eut seul à peu près le mérite d'un avantage assez décisif obtenu sur les fédérés; à Beaucaire enfin où, recourant à l'éloquence et à la raison après avoir fait usage des armes, il imagina son *Souper de Beaucaire*, dialogue où le jeune capitaine d'artillerie prend à tâche de démontrer à deux interlocuteurs, partisans de la fédération, l'impuissance et la folie du mouvement de résistance entrepris par le midi contre la Convention (juillet 1793). La destinée qui pressait Napoléon était implacable; il eût en vain voulu se tenir en dehors de cette politique orageuse et terrible qui emportait alors la France : le parti qu'il avait dû prendre en Corse pour résister aux vues aristocratiques de Paoli et à ses projets d'alliance avec l'Angleterre, parti qui obligea Napoléon à s'appuyer sur ce qu'il y avait de plus révolutionnaire dans l'île; le devoir militaire, qui l'enchaînait au drapeau du nouveau gouvernement de la France; les nécessités de sa famille, qui ne lui permettaient pas d'inter-

(1) Nasica, *Mém. sur l'enfance de Napoléon*, ch. v.

Digitized by Google

rompre son service dans un moment où ce devoir militaire l'obligeait à combattre des Français qui n'étaient pas tous ennemis de la révolution, mais dont la plupart la voulaient seulement moins tyrannique, moins sanglante, moins contraire aux traditions du pays; l'humanité même, qui lui suggéra d'essayer de convaincre par la parole des concitoyens qu'il était trop dur de réduire uniquement par les armes; l'apologie qu'il dut faire ainsi des idées et de la politique de la Convention, tout entraînait et poussait Napoléon dans cette voie où le précédaient des agents sinistres des colères et des justices d'en haut, poursuivant sans pitié la ruine de l'ancienne société; il semblait que le génie de la révolution ne voulait accepter l'homme nouveau pour régulateur qu'à la condition de l'avoir eu tout d'abord pour complice de ses aspirations emportées et de ses sanglantes répressions (1).

La campagne contre les fédérés du midi, plus encore que la conduite de Napoléon en Corse, avait appelé sur lui l'attention du gouvernement. Il ne lui manquait plus qu'une occasion pour apparaître enfin sur la scène du monde. Cette occasion se présenta : ce fut le siége de Toulon.

II.

5. *Siége de Toulon. Inspection et armement des côtes de la Méditerranée. Commandement de l'artillerie de l'armée d'Italie.* — 6. *Arrestation de Napoléon après la chute de Robespierre.* — 7. *Sa mise en disponibilité. Séjour à Paris. Emploi près du comité de salut public. Ses projets sur l'Orient; demande d'une mission.* — 8. *Journée du 13 vendémiaire. Commandement de l'armée de l'intérieur.* — 9. *Mariage avec Joséphine.*

(Septembre 1793 — 9 mars 1796.)

5. Dans les premiers jours de septembre, la ville et les forts de Toulon ayant, par trahison, été livrés aux Anglais, Bonaparte se rendit immédiatement à Paris, où il obtint du comité de salut public le commandement provisoire de l'artillerie de siége; puis, repartant aussitôt, il était dans les derniers jours de septembre sous les murs de la ville insurgée. Il n'y rencontra d'abord que des obstacles, forcé qu'il était de lutter contre l'ignorance et l'entêtement des généraux Carteaux et Doppet. Enfin Dugommier, homme de mérite et général distingué, ayant pris la direction du siége, tout changea de face; les travaux furent poussés avec vigueur; et dans un conseil de guerre, du 25 novembre, Bonaparte développa un plan d'attaque qui fut aussitôt adopté. Un mois après, les républicains rentraient triomphants à Toulon (20 décembre 1793).

Durant le siége, des avancements successifs avaient été la récompense des services du jeune commandant d'artillerie; le 20 décembre, jour même de la reprise de Toulon, il avait été nommé général de brigade provisoire; confirmé dans ce dernier grade le 6 février 1794, il reçut le commandement de l'artillerie de l'armée d'Italie, en même temps la mission d'inspecter et d'armer les côtes de la Méditerranée de Marseille à Menton. Cette mission faillit lui être fatale. Ayant prescrit des travaux de défense pour relever les enceintes du fort Saint-Nicolas à Marseille, qui ne servait, disait-on, qu'à maîtriser la ville, il fut, malgré les explications qu'il donna sur ce fait, dénoncé au comité de salut public (15 mars 1794) et mandé à la barre de la Convention. Sur les instances des représentants du peuple, le mandat d'amener ne fut pas mis à exécution. Le général Bonaparte reçut l'ordre de se rendre au quartier général de l'armée d'Italie.

Les ennemis étaient déjà en mouvement lorsque Bonaparte rejoignit l'armée. Après avoir reconnu les positions qu'occupaient les Austro-Sardes, le jeune général, à peine arrivé, conçut le projet de les tourner par leur gauche, en n'engageant avec eux qu'une guerre de montagne sur les hauteurs des Alpes. Ce plan fut adopté dans un conseil de guerre où siégeaient les représentants du peuple Ricord et Robespierre jeune. Le succès ne tarda pas à prouver la justesse de ses combinaisons. Dans cette courte campagne, l'armée d'Italie fit de nombreux prisonniers, s'empara d'Oneille et de Saorgio, et occupa toutes les hauteurs des Alpes aux Apennins (2 avril, 12 mai 1794). Bonaparte, voulant que l'on mît à profit les succès obtenus, présenta de nouveaux plans d'opération, dans lesquels les armées des Alpes et d'Italie devaient faire leur jonction par la vallée de la Stura et porter le théâtre de la guerre au milieu des plaines du Piémont. Ces plans furent adoptés, mais restèrent sans exécution.

6. Cependant la révolution venait d'avoir une crise à Paris. Les inflexibles, les purs, les violents étaient abattus. La chute de la *montagne* au 9 thermidor devait atteindre Bonaparte, compromis par son jacobinisme connu et par ses liaisons avec Robespierre jeune (1). Les représentants

(1) Le dégoût commençait à le prendre. Napoléon, le 3 juillet 1793, écrivait de Paris à son frère Lucien : « Ceux qui sont à la tête sont de pauvres hommes. Il faut avouer, lorsque l'on voit tout cela de près, que les peuples valent peu la peine que l'on se donne pour mériter leur faveur. On connaît l'histoire d'Ajaccio; celle de Paris est exactement la même; peut-être les hommes y sont-ils plus petits, plus méchants, plus calomniateurs... Le Français est un peuple vieux, sans préjugés, sans liens. Chacun cherche son intérêt et veut parvenir... L'on intrigue aujourd'hui aussi bassement que jamais. Tout cela détruit l'ambition... Vivre tranquille, jouir des affections de la famille et de soi-même : voilà, mon cher, lorsque l'on jouit de 4 à 5,000 francs de rente, le parti que l'on doit prendre, et que l'on a vingt-cinq à quarante ans, c'est-à-dire lorsque l'imagination calmée ne vous tourmente plus ». (NASICA, chap. VIII.)

(1) Joseph Robespierre a porté sur Napoléon un jugement remarquable à plus d'un titre : dans une lettre confidentielle écrite par lui à son frère, en date de Nice, 16 germinal an II (5 avril 1794), alors que Napoléon était à peine arrivé depuis neuf jours à l'armée d'Italie, Joseph Robespierre s'exprime ainsi : « J'ajoute aux patriotes

Digitized by Google

Albitte, Saliceti et La Porte rendirent un arrêté par lequel le général Bonaparte, suspendu de ses fonctions, devait être envoyé à Paris devant le comité de salut public (6 août 1794). Bonaparte fut arrêté, mis au secret dans le fort Carré d'Antibes. Junot, son aide de camp, prépara pour lui un projet d'évasion : c'était la perspective de l'émigration qui s'ouvrait devant le général captif. Bonaparte, par une de ces inspirations qui ont longtemps assisté son génie dans les circonstances décisives, résolut de braver le danger dont il était menacé (1) ; il refusa de se prêter au projet d'évasion de Junot. Mais il réclama près des représentants. Ceux-ci le mirent en liberté *provisoire* quelques jours après (20 août), et parmi les motifs qu'ils alléguèrent pour justifier cet élargissement, ils signalaient la situation critique de l'armée d'Italie. Ils ajoutaient d'ailleurs qu'ils n'avaient trouvé aucun fondement aux soupçons conçus contre lui et qu'ils attendaient de Paris des ordres pour statuer définitivement à son égard.

Bonaparte rejoignit aussitôt le quartier général, où il proposa ses plans de campagne au général Dumerbion, qui les accepta. Le 19 septembre, il mit l'armée en mouvement, chassa l'ennemi des positions de Saint-Jacques, Montenotte et Vado, tourna les Autrichiens, et les obligea à une prompte retraite en les attaquant sur leurs derrières, puis ouvrit des communications avec Gênes, que menaçaient les Anglais. Après ces rapides succès, l'armée d'Italie, condamnée à une guerre défensive, étant retombée dans l'inaction, le général Bonaparte en profita pour faire de fréquents voyages de Marseille à Nice et continuer l'armement des côtes de la Méditerranée (octobre 1794, avril 1795).

7. Bonaparte se trouvait à Marseille lorsqu'il apprit que, dans une nouvelle organisation de l'armée, il avait été réformé. Se rendant aussitôt à Paris (vers le milieu de mai) pour réclamer contre cette mesure, il parvint à voir le député Aubry, président du comité de la guerre, qui maintint la décision en lui disant qu'il était trop jeune pour commander l'artillerie d'une armée. « On vieillit vite sur le champ de bataille, répondit Bonaparte, et j'en arrive. » Mais ses protestations furent inutiles. Il résolut d'attendre un moment plus favorable ; son séjour forcé à Paris devait devenir l'occasion de sa haute fortune.

On le désigna pour le commandement d'une brigade d'infanterie dans l'armée de l'ouest ; il refusa et attendit, bien que la privation de son traitement commençât à le soumettre à de dures extrémités.

Mais on se souvint au comité de la guerre, où Doulcet de Pontécoulant venait de succéder à Aubry, des plans fournis par Bonaparte dans la campagne précédente ; on voulut utiliser ses connaissances spéciales, et on l'employa au bureau topographique, direction des cartes et plans.

Bonaparte rédigea pour les généraux des armées des Alpes et d'Italie des mémoires, des notes, des instructions que ceux-ci ne comprenaient pas toujours et que lui-même devait plus tard mettre à exécution.

L'emploi était important, mais obscur et sans avenir. Ses vaines tentatives pour échapper à l'inaction et à la médiocrité le plongèrent alors dans le découragement. Méconnu, isolé, perdu dans la grande capitale, il y promenait ses fiévreuses rêveries, plein de la conscience de son génie et cherchant un terrain où il pût se développer. Ce fut dans ces sentiments qu'il adressa au comité de salut public une note dans laquelle il sollicitait une mission en Turquie. Le comité refusa, sur l'avis de Jean Debry, qui conseilla de ne pas éloigner un officier aussi distingué, dont on pouvait regretter l'absence dans des circonstances difficiles. La Turquie n'eut point son réformateur. L'Europe échappa aux représailles de ce génie qui avait projeté de se lever de l'Orient.

Les troubles politiques de la France lui vinrent enfin en aide.

8. La constitution de l'an III, la mesure prise par la Convention de se maintenir pour les deux tiers dans la nouvelle législature, excitaient dans Paris une vive agitation. La révolution touchait à un moment critique. Épuisée par les excès du régime de la terreur, ramenée malgré elle à la modération par la réaction qui avait suivi le 9 thermidor, impuissante à se conserver par la modération, impuissante à revenir aux expédients de la violence, elle était tombée dans le désespoir et le marasme ; elle avait beaucoup détruit, elle n'avait encore rien édifié. Sans institutions assurées, sans finances, sans administration, sa faiblesse apparente provoqua l'audace de ses ennemis. Les royalistes, en prenant les armes contre la Convention, comptaient sur l'appui des jacobins, qui avaient à se venger de la journée du 9 thermidor ; ils n'avaient pas cessé de conspirer pour le retour de l'émigration et le rétablissement de l'ancienne monarchie ; jamais ils n'avaient laissé voir autant de confiance dans leur prochain succès.

que je t'ai déjà nommés, le citoyen Bonaparte, général, chef de l'artillerie, d'un mérite transcendant. Ce dernier est Corse ; il n'offre que la garantie d'un homme de cette nation, qui a résisté aux caresses de Paoli et dont les propriétés ont été ravagées par ce traître. » Cette lettre, restée inconnue jusqu'ici, faisait partie d'une collection d'autographes appartenant à M. Fossé d'Arcosse et vendue au commencement de l'année 1862. Le fragment cité nous a été communiqué par M. A.-F. Didot. L'espèce de méfiance qui se montre dans les derniers mots de cette lettre n'a pas résisté par la suite à des communications plus intimes. Si l'on en croit un bruit du temps, Robespierre jeune offrit au général Bonaparte de remplacer Hanriot dans le commandement de la garde nationale de Paris (*Mémoires de Lucien Bonaparte*, t. I, p. 56, ouvrage apocryphe, croyons-nous, mais assez bien renseigné).

(1) Napoléon n'était accusé de rien moins que d'un complot pour livrer l'armée à l'ennemi dans l'intérêt du royalisme. Voir COSTOT, dans les pièces justificatives, tome II, p. 280. *Rapport des représentants du peuple au comité, 19 thermidor an II.*

Digitized by Google

Aux premiers symptômes de l'insurrection, un incident grave faillit tout perdre : le commandement de la force armée avait été donné à un homme dont les opinions pour le gouvernement établi étaient très-prononcées, au général Menou; mais ce héros de guerre civile eut peur de la bourgeoisie ameutée, il eut peur de tirer le canon contre la masse la plus violente du parti des sectionnaires; au lieu d'agir il parlementa avec les rebelles. Ce fut alors que Barras, un des hommes du moment, songea au général de brigade Bonaparte. Celui-ci fut appelé à la dernière heure : le mouvement gagnait tout Paris. Pour la première fois, Napoléon demanda à réfléchir avant d'accepter : il s'agissait de se décider entre l'ancienne société, que rien encore n'avait définitivement abattue, et la nouvelle, que rien encore n'avait fondée. Après une demi-heure de reflexion, dans la nuit du 12 vendémiaire il se décida, et il accepta de défendre et de sauver la nouvelle société. Nommé commandant en second de l'armée de l'intérieur, Barras conservant le commandement en premier, le général Bonaparte prit tout aussitôt ses dispositions. Le lendemain 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795), l'insurrection éclatait. Mais Bonaparte, qui avait passé la nuit à réunir les moyens de défense, ne craignit pas, comme Menou, de réprimer le peuple souverain : son artillerie, dirigée d'une main sûre, dégagea les abords de la Convention des rassemblements qui la menaçaient et foudroya les sectionnaires sur les marches de Saint-Roch, dans la rue Saint-Honoré, devant le Palais Égalité, partout où ils osèrent se reformer et résister. La victoire resta à la Convention. Le 14 vendémiaire, Bonaparte faisait sur ses opérations un rapport dans lequel on trouve les traces des doutes qui assiégeaient encore sa pensée : il était devenu définitivement l'homme de la révolution; mais la révolution était-elle sauvée? L'avenir recelait encore dans ses obscurités sa réponse à cette question. En attendant, le pacte était fait, écrit avec du sang, et la fortune, qui avait jusque-là résisté aux vœux ardents de Napoléon, vint tout d'un coup à lui, les mains pleines de faveurs; elle lui apporta le grade de général de division, le commandement en chef de l'armée de l'intérieur, l'attention de la France, la reconnaissance du parti révolutionnaire, les respects et les propositions secrètes du parti de la réaction. Bonaparte organisa le service de la force armée à Paris, la répression de la chouanerie dans quelques départements de la Normandie, et commença à prendre une part directe aux actes du gouvernement. Dans cette atmosphère de l'action et du succès, ses facultés, jusque-là contrariées et chagrines, se donnèrent un libre cours; il se transforma : ceux qui l'avaient connu auparavant et qui vinrent le voir dans sa nouvelle position furent frappés des changements qui s'étaient faits en toute sa personne. C'était une transfiguration.

9. Dans les premiers jours de mars 1796, Bonaparte se maria avec Joséphine Tascher de La Pagerie, veuve du général de Beauharnais, et ce mariage, qu'une vive inclination avait déterminé, fut encore pour sa fortune un heureux incident; car Joséphine de Beauharnais avait avec les hommes des anciens partis royalistes des relations qu'elle sut mettre au service des ambitions de son jeune époux. Napoléon n'avait vécu jusque-là que parmi les choses et les hommes de la révolution : il eut désormais près de lui les sentiments de l'ancien régime représentés par l'influence habile et pénétrante d'une femme aimée.

III.

10. *État de l'armée d'Italie. Difficultés à vaincre.* — 11. *Première campagne contre Colli et Beaulieu.* — 12. *Soumission du Piémont. Conquête de la Lombardie.* — 13. *Armistices avec le duc de Parme, le duc de Modène, la cour de Naples, la cour de Rome. Pacification de toute l'Italie.*

(27 mars — 29 juin 1796.)

10. Le 27 mars 1796, Napoléon partit en toute hâte pour Nice, où l'attendait le commandement en chef de l'armée d'Italie, auquel il avait été appelé depuis le 2 du même mois (1).

Lorsque le général Bonaparte prenait à Nice le commandement de l'armée d'Italie, le terrain n'était pas nouveau pour lui; depuis trois ans il en faisait le sujet de ses études. Il allait appliquer les conseils qu'il avait tant de fois inutilement donnés. Le vulgaire, émerveillé des éclatants succès d'un général inconnu, put s'imaginer assister aux révélations spontanées du génie; mais le génie, même le plus extraordinaire, a besoin d'être fécondé par le travail; et c'est ce qui fit tout d'abord la supériorité de Bonaparte : ses rapides triomphes avaient été préparés par de lentes méditations.

Mais s'il n'eut pas à improviser ses plans de campagne, il eut à subvenir à d'autres difficultés qu'il n'avait point pu prévoir. On lui avait annoncé une armée de 60,000 hommes; il en trouva à peine 30,000 disponibles, dont 3,000 hommes seulement de cavalerie; cette armée n'avait point de parcs d'artillerie; il ne lui restait que trente pièces de canon, et elle était en haillons, sans souliers, sans munitions, sans finances. Les administrateurs volaient. Les soldats pillaient. Le mécontentement, le dénuement, l'exemple du mal, l'impunité et l'inaction avaient rendu toute cette troupe indisciplinée, sans respect pour l'autorité, dissolue et farouche. Elle était un effroi pour les populations; tout se retirait d'elle et tout lui était contraire. Jamais, depuis les invasions du cinquième siècle, des barbares pareils n'avaient campé aux portes de l'Italie. Cette bande, qui avait derrière elle un gouvernement hors d'état de l'assister, avait devant elle une armée ennemie

(1) Les historiens mettent cette nomination au 23 février 1796; les états de services de Napoléon portent 12 ventôse an IV, ou 2 mars 1796.

Digitized by Google

de 80,000 combattants, pourvue d'une nombreuse cavalerie et de 200 pièces de canon, gardant les cimes des monts et leurs passages, adossée à des contrées où tout lui était secours, l'amitié des habitants, leur effroi de l'impiété française, la richesse inépuisable des campagnes. La mer aussi était aux ennemis des Français; les Anglais tenaient la Corse, l'île d'Elbe, Livourne; ils couraient le long des côtes, les interceptaient, jetaient aux populations italiennes des nouvelles, des bruits, des assurances pour les animer et les raffermir dans leurs antipathies contre les Français : le monstrueux gouvernement qui insultait aux lois divines et humaines et qui opprimait la France était aux abois à Paris; on se révoltait contre lui; ses partisans eux-mêmes traitaient pour l'abandonner; d'ailleurs, l'Europe entière était coalisée; elle s'apprêtait à se lever; Dieu, la justice allaient avoir leur jour.

Bonaparte ne se dissimula aucune de ces difficultés; il vit du premier coup d'œil qu'il lui fallait rétablir la discipline, inspirer aux soldats une absolue confiance, soumettre ces généraux qui murmuraient de l'avoir si jeune à leur tête, frapper toutes les imaginations par son activité, sa fermeté, les ressources de son génie, son attitude exempte de faiblesse, se faire craindre, aimer, admirer; ne rien attendre du gouvernement; tout tirer de la victoire elle-même; suppléer à l'infériorité du nombre par la rapidité des mouvements, à l'insuffisance de cavalerie et d'artillerie par le choix des positions; rétablir une administration militaire, se faire des finances, proscrire l'improbite administrative; substituer aux pillages qui gaspillent les ressources d'un pays et le rendent hostile, des contributions de guerre qui ne frappent que les riches et des réquisitions régulières qui, payées, font passer entre les mains du petit peuple producteur et commerçant l'argent pris dans le coffre des riches; faire plus que de ménager ainsi autant que possible les pays italiens, se les concilier par le respect montré en toute occasion pour les prêtres, les églises, les femmes; détruire en eux la croyance que les républicains français étaient des barbares; affecter à tout propos une vive et sympathique attention pour les sciences, les arts, les monuments de l'histoire du génie national; opposer aux méfiances de leur vieille civilisation, aux effrois de leur fidélité religieuse ou politique la magie des idées nouvelles de liberté et d'égalité; ne point se manifester à eux comme un conquérant, mais bien comme un libérateur et l'initiateur réservé par la Providence à l'inépuisable fécondité du génie italien. Bonaparte fit tout cela, en courant, pendant qu'il battait des armées ennemies sans cesse renouvelées, et que de plus il avait à lutter contre le Directoire, qui, bien loin de l'assister, lui envoyait des plans absurdes, voulait les lui imposer, le jalousait, le craignait et ne lui épargnait aucune contrariété.

11. Les prodigieuses campagnes d'Italie se composent de plusieurs périodes. La première comprend trois opérations bien importantes et déjà décisives : Bonaparte, arrivé à Nice le 27 mars 1796, entreprend 1° de tourner les Alpes; 2° de séparer les Piémontais des Autrichiens; 3° tout en contenant les Autrichiens, de battre et de soumettre d'abord les Piémontais. Ces trois opérations se développèrent dans une série d'actions rapides; chaque jour eut son fait d'armes : le 11 avril 1796, les hostilités commencent au combat de Voltri; le 12 et le 13 les batailles de Montenotte et de Millesimo; le 14 la prise du château de Cosseria, où le général autrichien Provera est fait prisonnier avec les siens; le 15 la bataille de Dego; le 16 la prise du camp retranché de Ceva; le 19 le combat de Vico; le 22 la bataille de Mondovi; le 25 la prise de Cherasco, de Fossano et d'Alba. En quinze jours les trois premières et grandes opérations étaient terminées : les Alpes avaient été tournées, les Autrichiens séparés des Piémontais, et les Piémontais, battus coup sur coup, étaient menacés dans leur capitale.

12. Le 28 avril 1796 se signait à Cherasco l'armistice par lequel le roi de Sardaigne quittait l'alliance de l'Autriche, demandait la paix à la France, et en attendant un traité définitif laissait entre les mains de l'armée française les trois places fortes de Coni, de Ceva et de Tortone. Bonaparte annonça ainsi à l'armée, à la France, à l'Italie, à l'Europe cet étonnant résultat :

Quartier général de Cherasco,

9 floréal an IV (28 avril 1796).

« Soldats! vous avez en quinze jours remporté six victoires, pris vingt et un drapeaux, cinquante-cinq pièces de canon, plusieurs places fortes, conquis la plus riche partie du Piémont; vous avez fait quinze mille prisonniers (1), tué ou blessé dix mille hommes..., Dénués de tout, vous avez suppléé à tout; vous avez gagné des batailles sans canons, passé des rivières sans ponts, fait des marches forcées sans souliers, bivouaqué sans eau-de-vie et souvent sans pain. Les phalanges républicaines, les soldats de la liberté étaient seuls capables de souffrir ce que vous avez souffert! Grâces vous soient rendues, soldats!...

« Les deux armées qui naguère vous attaquèrent avec audace fuient devant vous; les hommes pervers qui se réjouissaient dans leur pensée du triomphe de vos ennemis sont confondus et tremblants.

« Mais, soldats, vous n'avez rien fait, puisqu'il vous reste encore à faire. Ni Turin ni Milan ne sont à vous; les cendres des vainqueurs des Tarquins sont encore foulées par les assassins de Basseville.

« Vous étiez dénués de tout au commencement de la campagne; vous êtes aujourd'hui abondam-

(1) C'est dix-sept mille que la proclamation aurait dû porter; cette erreur de chiffre a été plus tard rectifiée.

Digitized by Google

ment pourvus. Les magasins pris à vos ennemis sont nombreux. L'artillerie de siége et de campagne est arrivée (1). Soldats, la patrie a droit d'attendre de vous de grandes choses. Justifierez-vous son attente?.. Tous brûlent de porter au loin la gloire du peuple français; tous veulent humilier les rois orgueilleux qui osaient méditer de nous donner des fers; tous veulent dicter une paix glorieuse et qui indemnise la patrie des sacrifices immenses qu'elle a faits; tous veulent, en rentrant dans leurs villages, pouvoir dire avec fierté : « *J'étais de l'armée conquérante de l'Italie* ».

« Amis, je vous la promets, cette conquête; mais il est une condition qu'il faut que vous juriez de remplir, c'est de respecter les peuples que vous délivrez, c'est de réprimer les pillages horribles auxquels se portent des scélérats suscités par nos ennemis. Sans cela vous ne seriez pas les libérateurs des peuples, vous en seriez les fléaux. Vous ne seriez pas l'honneur du peuple français, il vous désavouerait; vos victoires, votre courage, vos succès, le sang de nos frères morts aux combats, tout serait perdu, même l'honneur et la gloire. Quant à moi et aux généraux qui ont votre confiance, nous rougirions de commander une armée sans discipline, sans frein, qui ne connaîtrait de loi que la force. Mais, investi de l'autorité nationale, fort de la justice, et par la loi, je saurai faire respecter à ce petit nombre d'hommes sans courage et sans cœur les lois de l'humanité et de l'honneur, qu'ils foulent aux pieds; je ne souffrirai pas que des brigands souillent vos lauriers... Les pillards seront impitoyablement fusillés; déjà plusieurs l'ont été....

« Peuples de l'Italie, l'armée française vient pour rompre vos chaînes; le peuple français est l'ami de tous les peuples : venez avec confiance au-devant d'elle; vos propriétés, votre religion et vos usages seront respectés. Nous faisons la guerre en ennemis généreux; nous n'en voulons qu'aux tyrans qui vous asservissent (2). »

En envoyant à Paris l'armistice de Cherasco, Bonaparte écrivait au Directoire : « Quant aux conditions de la paix avec la Sardaigne, vous pouvez dicter ce qui vous convient, puisque j'ai en mon pouvoir les principales places fortes (3) ».

L'évacuation de la Lombardie par les Autrichiens marqua la seconde période des campagnes d'Italie. Deux événements la décidèrent : le passage du Pô et la bataille de Lodi. Il était impossible de passer le Pô sans équipages de ponts et devant l'armée ennemie. Beaulieu, qui le savait, ne perdait pas de vue son adversaire. Il était posté sur la rive opposée, et là, dans une situation naturellement fortifiée, le long de l'Agogna, du Terdoppio et du Tessin, il attendait, observant tous les mouvements de l'armée française. Les hommes de l'art disaient que la fortune du jeune général, après s'être annoncée si brillamment, touchait déjà à son moment critique. Ceux qui lui étaient le plus favorables ajournèrent la reprise de ses succès à l'époque où, avec l'aide du Piémont soumis, il pourrait se construire des équipages de ponts. Cela devait bien exiger plus d'un mois. Mais dans cet intervalle de temps combien d'événements imprévus pouvaient surgir! Il y avait des paris ouverts pour et contre le passage du Pô par l'armée française. Bonaparte, qui sentait mieux qu'un autre la gravité de sa situation, eut recours à la ruse. Diverses démonstrations militaires et diplomatiques firent croire qu'il se disposait à effectuer le passage du Pô à Valence. Mais pendant qu'il attirait ainsi l'attention de l'ennemi sur un point, il faisait filer son armée, rapidement et sans bruit, sur un autre point, le long du fleuve, ne s'arrêtant qu'à Plaisance, décidé à revenir en arrière et à tenter de passer à Valence, s'il avait été suivi. Il ne fut pas suivi; et tout aussitôt il mit en réquisition, à la hâte, les bateaux et bois pour radeaux qu'il put se procurer dans le pays, et le passage commença. Dans le premier moment on put craindre que Beaulieu, averti à temps, accourait, et que le mouvement était compromis : deux escadrons de hussards hongrois parurent à l'horizon, et se jetèrent sur les premières troupes françaises qui venaient de toucher terre. Mais ils furent reçus par Lannes, qui fit là des prouesses dignes des temps héroïques. Les hussards, repoussés par une poignée d'hommes, prirent la fuite, et derrière eux il n'y avait point l'armée de Beaulieu. Le passage du Pô s'effectua; mais il prit deux jours.

Bonaparte avait mis à profit les quarante-huit heures de son séjour forcé à Plaisance. Il signa des armistices avec le duc de Parme, avec le duc de Modène, qui, renonçant, comme le Piémont au parti de l'Autriche, s'obligèrent à livrer à l'armée française dix millions chacun, plus des munitions et fournitures de guerre, et un certain nombre de chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture choisis dans leurs galeries pour les musées de Paris (9 mai 1796).

Cependant Beaulieu, qui avait enfin appris le passage du Pô par l'armée française, se mit en mouvement pour s'opposer à la marche de son ennemi. Mais il s'y prit assez mal; il envoya devant lui un premier détachement, qui fut battu à Fombio (8 mai 1796); un autre détachement ne sut pas profiter d'un avantage partiel qu'il faillit obtenir à Codogno (9 mai 1796). Beaulieu se retira sur Lodi, derrière l'Adda. Bonaparte ne manqua pas de l'y suivre; un autre général n'eût pas résisté au désir d'aller d'abord triompher à Milan, dont le chemin lui était désormais ouvert. A Lodi fut achevée la conquête de la Lombardie (10 mai 1796). Napoléon a dit plus tard qu'il eut alors seulement le premier pres-

(1) Cela n'était pas tout à fait exact, mais pouvait diminuer la confiance de l'ennemi, augmenter celle de l'armée et donner au Directoire un utile avertissement.

(2) Proclamation insérée dans la *Correspondance de Napoléon Ier*, sous le n° 234.

(3) Lettre du quartier général de Cherasco, 9 floréal an IV (28 avril 1796). *Correspondance de Napoléon Ier*, n° 257.

Digitized by Google

sentiment de sa future et prochaine grandeur (1). La victoire de Lodi mit en fuite Beaulieu, qui ne s'arrêta même pas derrière le Mincio, et se retira au delà de l'Adige, afin de pouvoir gagner le Tyrol. La première campagne d'Italie était terminée; Bonaparte le signifia en ces termes, le 15 mai 1796, par une de ces proclamations qui n'étaient pas les moindres révélations de son génie.

Quartier général de Milan.

1er prairial an IV (20 mai 1796).

« Soldats! vous vous êtes précipités comme un torrent du haut de l'Apennin; vous avez culbuté, dispersé, éparpillé tout ce qui s'opposait à votre marche. — Le Piémont, délivré de la tyrannie autrichienne, s'est livré à ses sentiments naturels de paix et d'amitié pour la France. — Milan est à vous, et le pavillon tricolore flotte dans toute la Lombardie. — Les ducs de Parme et de Modène ne doivent leur existence politique qu'à votre générosité. — L'armée qui vous menaçait avec tant d'orgueil ne trouve plus de barrière qui la rassure contre votre courage. — Le Pô, le Tessin, l'Adda n'ont pu vous arrêter un seul jour; ces boulevards vantés de l'Italie ont été insuffisants; vous les avez franchis aussi rapidement que l'Apennin. — Tant de succès ont porté la joie dans le sein de la patrie; vos représentants ont ordonné une fête dédiée à vos victoires, célébrée dans toutes les communes de la république. Là, vos pères, vos mères, vos épouses, vos sœurs, vos amantes se réjouissent de vos succès et se vantent avec orgueil de vous appartenir. — Oui, soldats, vous avez beaucoup fait; mais ne vous reste-t-il donc plus rien à faire? Dira-t-on de nous que nous avons su vaincre, mais que nous n'avons pas su profiter de la victoire? La postérité nous reprochera-t-elle d'avoir trouvé Capoue dans la Lombardie? Mais je vous vois déjà courir aux armes; un lâche repos vous fatigue; les journées perdues pour la gloire le sont pour le bonheur. Eh bien, partons! Nous avons encore des marches forcées à faire, des ennemis à soumettre, des lauriers à cueillir, des injures à venger. — Que ceux qui ont aiguisé les poignards de la guerre civile en France, qui ont lâchement assassiné nos ministres, incendié nos vaisseaux à Toulon, tremblent; l'heure de la vengeance a sonné. — Mais que les peuples soient sans inquiétude; nous sommes amis de tous les peuples, et plus particulièrement des descendants des Brutus, des Scipions et des grands hommes que nous avons pris pour modèles. Rétablir le Capitole, y placer avec honneur les statues des héros qui se rendirent célèbres, réveiller le peuple romain, engourdi par plusieurs siècles d'esclavage, tel sera le fruit de vos victoires. Elles feront époque dans la postérité. Vous aurez la gloire immortelle de changer la face de la plus belle partie de l'Europe. — Le peuple français, libre, respecté du monde entier, donnera à l'Europe une paix glorieuse, qui l'indemnisera des sacrifices de toutes espèces qu'il a faits depuis six ans. Vous rentrerez alors dans vos foyers, et vos concitoyens diront en vous montrant : Il était de l'armée d'Italie (1)! »

Après la soumission du Piémont, Bonaparte avait proposé au Directoire de faire attaquer l'Autriche par l'Allemagne; les armées du Rhin et d'Italie auraient ainsi opéré de concert, et il est probable que la paix eût été conquise sous les murs de Vienne par les deux armées combinées. Mais le Directoire n'avait pas deux généraux comme Bonaparte capables de faire la guerre sans aucun secours du gouvernement; d'ailleurs, il commença dès lors à redouter l'esprit, la fortune, les victoires du jeune conquérant de l'Italie. Loin de se prêter au projet, grand et sage à la fois, que Bonaparte avait conçu, il dissimula peu son inquiétude et son mauvais vouloir; après la bataille décisive de Lodi, il prit un arrêté par lequel il partagea le commandement de l'armée d'Italie entre Bonaparte et Kellermann; Bonaparte était réservé à opérer contre le pape, contre le roi de Naples, contre les Anglais, pendant que Kellermann serait opposé aux Autrichiens dans le Tyrol. Bonaparte protesta contre cette division du commandement; il en représenta les inconvénients; il offrit même sa démission, qui ne pouvait pas être acceptée dans l'état d'enthousiasme excité par ses brillantes et rapides victoires. L'arrêté fut rapporté.

13. Ainsi assuré de rester en Italie, Bonaparte songea à utiliser le répit que lui laissaient les Autrichiens, pour pacifier sa situation dans la Péninsule. Déjà, tout en poursuivant Beaulieu, il avait obligé à un armistice et à la soumission les ducs de Parme et de Modène (9 mai 1796); il avait eu de plus à réprimer une insurrection à Pavie, et il l'avait fait de manière à terrifier pour l'avenir les partisans de l'Autriche (22-24 mai 1796). Cependant, les fortes populations des fiefs impériaux, près de Gênes, osèrent se lever aussi contre l'armée française; à leur tour, elles eurent à servir d'exemple par le châtiment qui leur fut infligé (14 juin 1796). En ce moment, Bonaparte se tournait contre l'intérieur de l'Italie, où le Directoire tenait tant à porter la guerre : là se trouvait le pape, objet principal de la haine du gouvernement républicain de Paris. Bonaparte vit le grand-duc de Toscane, et le confirma dans les intentions où il paraissait être de vivre en paix avec la France; il conclut un armistice avec la cour de Naples, qui, effrayée des succès de la France en Italie, se retira de la coalition et demanda la paix (5 juin 1796). Le pape seul résistait encore. Une division commandée par Augereau occupa Bologne, Ferrare, le fort Urbin. La cour de Rome, effrayée, sollicita et obtint l'armistice de Foligno (24 juin 1796); par cet armistice elle abandonna aux Français les Romagnes, l'occupation

(1) « Vendémiaire et même Montenotte, disait Napoléon à Sainte-Hélène, ne me portèrent pas encore à me croire un homme supérieur. Ce n'est qu'après Lodi qu'il me vint dans l'idée que je pourrais bien devenir un acteur décisif sur notre scène politique. Alors naquit la première étincelle de la haute ambition. » Il avait ajouté dans une autre occasion : « Ce fut alors que je commençai d'entrer en malice avec le Directoire. »

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, n° 461

Digitized by Google

d'Ancône, une somme de vingt millions, des manuscrits, un grand nombre d'objets d'arts et de sciences. Pendant ce temps, Vaubois enlevait aux Anglais Livourne, d'où un corps expéditionnaire partit pour la délivrance de la Corse (28 juin 1796). Bonaparte apprit à Florence que la citadelle de Milan, qui tenait encore, venait de se rendre (29 juin 1796) et de livrer près de 3,000 prisonniers, 5,000 fusils et 150 canons.

IV.

14. Les deux campagnes contre Wurmser. — 15. Délivrance de la Corse. — 16. Campagne contre Alvinzi. — 17. Prise de Mantoue. — 18. Traité de Tolentino avec le pape. — 19. Campagne contre le prince Charles. — 20. Préliminaires de Leoben; destruction de la république de Venise. — 21. Établissement des républiques cisalpine et ligurienne. — 22. Journée du 18 fructidor. — 23. Traité de Campo-Formio; Venise. — 24. Retour de Napoléon à Paris; il est nommé membre de l'Institut; son discours en présentant au Directoire le traité de Campo-Formio.

(29 juillet 1796 — 10 décembre 1797.)

14. L'Autriche était vaincue, mais non encore décidée à céder. L'inexplicable tranquillité dans laquelle on la laissait du côté du Rhin lui permit de reprendre, à son moment, les hostilités. Les débris de l'armée de Beaulieu furent réorganisés par Melas, renforcés de nouvelles levées dans le Tyrol, puis d'un corps de 30,000 hommes d'élite appelés des bords du Rhin. Cette armée de plus de 70,000 combattants, déjà aguerrie et pleine d'ardeur, fut confiée au maréchal Wurmser, vieux général renommé pour son audace et son énergie. A cette armée Bonaparte n'avait à opposer que 43,000 combattants, que l'incertitude du pays occupé, la diversité des points à défendre l'obligeaient à tenir disséminés; une partie de l'armée française faisait le siége de Mantoue; le reste se développait en avant du Mincio, sur l'Adige, jusqu'à la rive occidentale du lac de Garda. Wurmser déboucha avec fureur du Tyrol dans les derniers jours de juillet, marquant sa marche impétueuse par des succès d'abord, culbutant devant lui Sauret, qui défendait Salo et Brescia, Massena, qui occupait Rivoli; et comme il paraissait craindre que les divisions françaises ne lui échappassent, il partagea son armée en trois colonnes qui se précipitèrent dans la vallée de l'Adige comme un vaste torrent. On eût dit que l'armée française était perdue; on l'eût dit surtout en voyant la promptitude avec laquelle elle prit la fuite, tous les corps battant précipitamment en retraite, le siége de Mantoue abandonné, les canons encloués, les chemins couverts des gros bagages qu'on n'avait pas le temps de sauver. Mais toute cette fuite n'était qu'un stratagème de guerre. Hors d'état de soutenir le choc de l'armée entière de Wurmser, Bonaparte se sentait capable de la battre séparément, et la déroute à laquelle il semblait se laisser aller avait un double but : augmenter l'écartement des colonnes de Wurmser, de plus arriver à réunir en un seul corps ses propres forces. L'armée française en ce mouvement se montra à la hauteur du génie de son chef. Elle devinait son plan, et s'y prêtait avec une vive et muette entente. Une division resta quarante-huit heures privée de pain, sans cesser de combattre en se retirant. On fit halte enfin; c'était aux premiers jours d'août. Il y eut alors une série continue de batailles acharnées, ou plutôt une seule bataille sans trêve portant plusieurs noms, à cause des lieux divers où la mêlée se trouva engagée. Les corps de Wurmser furent successivement battus. Le grand effort de l'armée autrichienne tomba et fut écrasé à Castiglione, le 5 août 1796. Ce fut là cette campagne que les soldats nommèrent la *campagne des cinq jours*. Wurmser s'enfuit dans le Tyrol, laissant en Italie 21,000 hommes, dont 15,000 prisonniers, 70 canons, tous ses caissons. Mais dans le Tyrol il trouva de nouveaux renforts qui l'attendaient, et il revint à la charge.

Cette seconde campagne ne fut pas pour ses armes plus heureuse que la précédente.

Bonaparte, qui s'apprêtait toujours à faire sa jonction avec les armées d'Allemagne, venait de pénétrer dans le Tyrol, où il battit coup sur coup un lieutenant de Wurmser (3-5 septembre 1796), lorsqu'il apprit que le général autrichien venait de déboucher par la vallée de la Brenta, et qu'il opérait sur les derrières de l'armée française, pour la contraindre à se replier et même à se rejeter au delà du Mincio, ce qui eût découvert et délivré Mantoue, but principal du mouvement de Wurmser. Mais les succès qui venaient d'ouvrir Trente à Bonaparte avaient précisément pour effet de couper les communications de Wurmser avec le Tyrol. Bonaparte profita de cet avantage. Au lieu de revenir en arrière et de songer à se mettre en sûreté, comme l'eût fait, d'après les règles de l'art, un général vulgaire, il se précipita à la poursuite de Wurmser, détruisit les forces que celui-ci avait laissées pour protéger ses communications avec le Tyrol, atteignit son adversaire à Bassano, et le battit (8 septembre 1796). Ses dispositions étaient prises pour le détruire entièrement; quelques fautes commises par des généraux français, le courage désespéré des débris de l'armée autrichienne en décidèrent autrement : Wurmser put se réfugier dans Mantoue, qu'il était venu délivrer (13 septembre 1796), ayant perdu dans cette campagne près de 34,000 hommes, dont 20,000 faits prisonniers, 42 drapeaux, 117 canons, un immense matériel de guerre. Bonaparte pressa son ennemi vaincu dans Mantoue, dont le siége fut poursuivi avec vigueur, malgré les fièvres paludéennes qui commencèrent à sévir.

15. Une expédition partie de Livourne était allée porter aux Corses le secours dont ils avaient besoin pour expulser les Anglais de leur île, que venait de rendre toute française la gloire du jeune général en chef de l'armée d'Italie. Lord Elliot et

Digitized by Google

les siens furent obligés de se rembarquer (19-22 octobre 1796).

16. La reconstitution de l'Italie sous l'influence des nouvelles idées françaises était pour le général Bonaparte le grand intérêt du présent et de l'avenir. Déjà il avait provoqué une réunion des députés des villes de Modène, Reggio, Bologne, Ferrare; déjà ces villes s'étaient constituées en république (17 septembre 1796); déjà il s'apprêtait à développer et consolider cette œuvre en lui donnant, à Milan et ailleurs, pour principe un commencement d'organisation militaire; mais à ce moment l'Autriche, qui semblait inépuisable, reprit les hostilités et jeta dans le Frioul et dans le Tyrol deux nouvelles armées, sous la conduite du feld-maréchal Alvinzi.

Cette troisième campagne contre l'Autriche fut celle où le général Bonaparte vit de plus près combien était précaire encore sa puissance en Italie. L'armée française, excédée de fatigue, travaillée par les fièvres, obligée de se tenir divisée pour occuper le pays, avait à peine un effectif disponible de 36,000 hommes, et elle se trouvait en présence de 60,000 hommes de troupes fraîches. Il y eut de plus des accidents imprévus. Un corps, sur lequel Bonaparte avait compté pour retenir une partie de l'ennemi dans le Tyrol, se laissa battre. Bonaparte lui parla ainsi sur le plateau de Rivoli, où il le rallia : « Soldats! je ne suis pas content de vous... Vous vous êtes abandonnés à une terreur panique. Vous vous êtes laissé chasser de positions où une poignée de braves devait arrêter une armée. Soldats de la 39e et de la 85e, vous n'êtes pas des soldats français. Général chef d'état-major, faites écrire sur les drapeaux : *Ils ne sont plus de l'armée d'Italie.* » Les soldats pleuraient de rage, et demandaient l'avant-garde pour y mourir. Bonaparte leur confia Rivoli et la Corona, un poste d'une extrême importance, bien assuré que ces hommes-là y seraient des barrières inexpugnables. Mais il y eut un autre incident fâcheux : à Caldiero, où Bonaparte lui-même attaqua Alvinzi, dont il voulait arrêter la marche (12 novembre 1796), le succès fut incertain, et les Autrichiens ne furent pas arrêtés.

Bonaparte était débordé, près d'être attaqué par toutes les forces réunies d'un ennemi supérieur en nombre; il était obligé à battre en retraite, ce qui dans l'état des choses équivalait à une défaite et à la perte de l'Italie. Il prit une de ces résolutions qui sont des coups de génie quand le succès vient à les absoudre. Il renonça à s'opposer à l'armée autrichienne; il ne laissa libre devant elle qu'un défilé, et lui abandonnant même ce défilé, il se jeta sur ses derrières dans un marais où l'on ne pouvait combattre que sur des digues, où le nombre allait être un embarras, où tout allait dépendre de l'énergie individuelle des combattants. Un incident faillit encore compromettre ce mouvement désespéré. La digue principale de ce marais, celle qui aboutit au pont d'Arcole, fut occupée à l'improviste par des forces considérables. Il fallut emporter ce pont, et la bataille s'engagea, une bataille qui dura trois jours, le 15, le 16, le 17 novembre 1796. Le général Bonaparte, pour enlever et entraîner l'armée, interdite après plusieurs assauts repoussés, s'était jeté en avant un drapeau à la main et avait disparu dans la vase au milieu d'une effroyable décharge d'artillerie; c'en était fait des brillantes destinées qui s'annonçaient! Le péril que courut en cette circonstance le général en chef décida de l'issue de ce terrible engagement; l'armée fut prise de fureur, et elle fit des prodiges pour le sauver. Désormais menacé et atteint dans ses communications, ainsi que Bonaparte l'avait prévu, Alvinzi battit en retraite, s'efforça de se rallier, tenta encore la fortune, la rendit vainement incertaine pendant quelques jours, enfin se retira derrière la Brenta (22 novembre 1796), mais pour y recevoir des renforts et venir reprendre l'offensive. Les hostilités recommencèrent un mois après, dans les premiers jours de 1797. Un corps de 15,000 hommes se dirigea par Legnago sur Mantoue. Le reste de l'armée autrichienne, divisé en six colonnes, s'avança de manière à envelopper toute l'armée française, en convergeant vers la vallée de l'Adige. Bonaparte ne s'opposa pas à la marche de Provera sur Mantoue; il avait besoin de ne point diviser ses forces, et victorieux il était sûr de l'atteindre en temps utile; il se réserva tout entier pour le gros de l'armée autrichienne, et il alla l'attendre sur le plateau de Rivoli, par où, selon les probabilités, cette armée devait successivement déboucher. La bataille de Rivoli s'engagea le 14 janvier 1797 au matin. Tout arriva comme Bonaparte l'avait prévu; chaque colonne put être attaquée et détruite à mesure qu'elle se présenta. L'armée autrichienne montra en vain un courage et une constance dignes de la victoire. Bonaparte, avant la fin de la bataille de Rivoli, était parti pour aller à la poursuite de Provera marchant sur Mantoue.

17. Déjà ce général s'était mis en communication avec Wurmser bloqué dans la place, et avait arrêté avec lui une attaque combinée contre les troupes françaises, peu nombreuses, qui pressaient Mantoue. Cette ville était en ce moment comme le symbole et le siège de la domination autrichienne en Italie; il semblait que toute la lutte engagée depuis un an dépendît de son sort; et la cour de Vienne en envoyant coup sur coup quatre armées en Italie ne donnait à ses généraux qu'un mot d'ordre, la délivrance de Mantoue. Et là le vieux et brave Wurmser était comme l'âme même de l'empire autrichien; rien ne pouvait l'abattre, ni la défaite, ni la famine, ni la maladie; il ne s'abandonnait pas, et résistait toujours. Mais un génie supérieur aux vertus humaines que montrait l'Autriche dominait et pressait le formidable duel engagé en Italie entre le moyen âge et la révolution. Bonaparte arriva

Digitized by Google

à temps pour surprendre Provera, qui dut poser les armes; dans cette troupe, toute faite prisonnière, on remarquait de brillants jeunes gens, les *volontaires de Vienne*, qui portaient un étendard brodé des mains de l'impératrice (16 janvier 1797). Wurmser, ainsi privé de son dernier secours, fut obligé de se rendre. Bonaparte épargna le courage malheureux; il accorda les conditions les plus honorables, et ne voulut pas assister à la capitulation, afin que le vieux feld-maréchal n'eût pas à remettre son épée à son jeune vainqueur (2 février 1797). Ce trait de déférence magnanime toucha toute l'Europe. Il y en eut un autre. Des émigrés français s'étaient renfermés dans Mantoue. Comme toute la garnison était prisonnière et qu'un sort terrible attendait les Français qui avaient porté les armes contre la France, Wurmser, inquiet, demandait à stipuler quelques garanties en faveur de cette partie de la garnison. Bonaparte voulut que Wurmser, à qui il était accordé d'emmener tout son état-major, 200 cavaliers, 500 autres hommes à son choix et six pièces de canon, pût aussi emmener toutes les personnes autrichiennes ou étrangères qui avaient eu confiance en sa fortune. A quelque temps de là, Wurmser fit arriver à Bonaparte un avis secret pour le prévenir d'un projet d'empoisonnement tenté contre sa personne dans la Romagne. La reconnaissance s'acquittait envers la magnanimité.

18. En ce moment le général Bonaparte, cédant aux instances du Directoire, qui lui demandait la destruction du pape, se dirigeait vers l'État pontifical. La cour de Rome avait rompu l'armistice de Foligno, et s'était alliée à l'Autriche lors de l'arrivée d'Alvinzi en Italie; elle avait même laissé appeler les populations à la révolte contre l'armée française. Bonaparte fit à regret cette expédition. Il écrivait à cette époque, de manière qu'on ne l'ignorât pas au Vatican, « qu'il aimait mieux être le conservateur que le destructeur de Rome ». Bonaparte s'avança vers l'État pontifical précédé par des démonstrations terribles, comptant tout obtenir par la peur seulement. Il feignit d'être comme un nouvel Attila, emporté et sauvage, cachant mal sous sa brusquerie et sous la naïve curiosité avec lesquelles il se faisait expliquer les choses qu'il connaissait le mieux, les pressentiments, les involontaires respects et la secrète horreur qui semblaient l'assaillir à mesure qu'il portait la main sur la puissance sacrée de l'Église. On pouvait tout craindre et tout espérer d'un pareil homme. La cour de Rome dut pour le moins comprendre qu'elle avait affaire à un révolutionnaire d'une étrange espèce. Bonaparte rencontra des prêtres français émigrés, qui fuyaient devant lui et que les populations rejetaient, de peur de se compromettre par cette apparence de sympathie en faveur de ces adversaires de la révolution. Mais le général Bonaparte trouva qu'ils étaient Français, malheureux, vaincus, inoffensifs, et il ordonna qu'on n'en usât pas envers eux trop durement. Cette humanité excita vivement l'attention. La paix avec la cour de Rome fut signée à Tolentino, le 19 février 1797, aux conditions suivantes : Renonciation à toute alliance avec les ennemis de la république française; abandon de toutes prétentions sur Avignon et le comtat Venaissin; cession des légations de Ferrare, de Bologne et de toute la Romagne; occupation, jusqu'au rétablissement de la paix, par la France de la ville et de la citadelle d'Ancône; payement d'une contribution de 30 millions; abandon de divers objets d'arts et de sciences; des réparations pour le meurtre de Basseville et les persécutions dont avaient souffert les partisans de la France. Ce traité, si avantageux qu'il fût, ne satisfit pas le Directoire; celui-ci voulait mieux que la restriction et l'humiliation de l'État pontifical; il voulait sa destruction. On remarqua à Paris que le général Bonaparte avait eu bien des ménagements : qu'il avait menacé beaucoup, afin d'obtenir par la peur ce qu'il n'avait pas voulu sans doute avoir par la force; qu'en somme il avait eu entre ses mains toute la souveraineté du pontife-roi, qu'il aurait pu le supprimer, qu'il s'était borné à le maltraiter, et que par là il l'avait sauvé. Bonaparte disait qu'il ne pouvait pas faire face aux Autrichiens et soulever derrière lui toutes les populations italiennes par des rigueurs inopportunes contre les objets de leurs superstitions; qu'il fallait attendre, lui envoyer des renforts; qu'on le verrait à l'œuvre; qu'il était, lui aussi, philosophe, et qu'il le prouverait bien. Mais il y avait alors à Paris, dans le gouvernement même, une sorte de religion nouvelle, les *théophilanthropes*, qui tenaient à remplacer le catholicisme, et la secte avait un instinct qui ne la trompait pas. Elle devinait que le général Bonaparte avait sur le pape, le catholicisme et les prêtres des vues dont elle ne se rendait pas compte et que toutefois elle pressentait bien n'être pas les siennes. Le Directoire avait encore d'autres sujets d'inquiétude. Un de ses agents, envoyé auprès du général Bonaparte, l'observait; mais le général Bonaparte, ayant deviné cet agent et sa mission, l'avait à peu près gagné à sa cause. Le Directoire ne pouvait guère se dissimuler qu'il était trompé. Il se décida pourtant à ne pas abandonner l'armée d'Italie dans un moment où de nouveaux périls se levaient contre elle, et il lui envoya des renforts assez considérables.

19. L'Autriche ne demandait pas la paix, même après avoir perdu dans l'espace d'une année cinq grandes armées, toutes ses places fortes et tous ses alliés en Italie. Une sixième campagne contre elle était nécessaire; le général Bonaparte l'annonça en ces termes dans une magnifique proclamation, où l'on trouve une récapitulation de tout ce que l'armée française venait de faire en Italie depuis un an :

Digitized by Google

Quartier général de Bassano,

20 ventôse an v (10 mars 1797).

« Soldats! la prise de Mantoue vient de finir une campagne qui vous a donné des titres éternels à la reconnaissance de la patrie.

« Vous avez remporté la victoire dans quatorze batailles rangées et soixante et dix combats; vous avez fait plus de cent mille prisonniers, pris à l'ennemi cinq cents pièces de canon de campagne, deux mille de gros calibre, quatre équipages de ponts.

« Les contributions mises sur les pays que vous avez conquis ont nourri, entretenu, soldé l'armée pendant toute la campagne; vous avez, en outre, envoyé trente millions au ministre des finances pour le soulagement du trésor public.

« Vous avez enrichi le Muséum de Paris de trois cents objets, chefs-d'œuvre de l'ancienne et de la nouvelle Italie, et qu'il a fallu trente siècles pour produire.

« Vous avez conquis à la République les plus belles contrées de l'Europe; les républiques lombarde et cispadane vous doivent leur liberté; les couleurs françaises flottent pour la première fois sur les bords de l'Adriatique, en face et à vingt-quatre heures de navigation de l'ancienne Macédoine; les rois de Sardaigne, de Naples, le pape, le duc de Parme, se sont détachés de la coalition de nos ennemis, et ont brigué notre amitié; vous avez chassé les Anglais de Livourne, de Gênes, de la Corse.

« Mais vous n'avez pas encore tout achevé. Une grande destinée vous est réservée; c'est en vous que la patrie met ses plus chères espérances; vous continuerez à en être dignes.

« De tant d'ennemis qui se coalisèrent pour étouffer la république à sa naissance, l'empereur seul reste devant nous; se dégradant lui-même du rang d'une grande puissance, ce prince s'est mis à la solde des marchands de Londres; il n'a plus de politique, de volonté, que celle de ces insulaires perfides, qui, étrangers aux malheurs de la guerre, sourient avec plaisir aux maux du continent.

« Le Directoire exécutif n'a rien épargné pour donner la paix à l'Europe; la modération de ses propositions ne se ressentait pas de la force de ses armées; il n'avait pas consulté votre courage, mais l'humanité et l'envie de vous faire rentrer dans vos familles. Il n'a pas été écouté à Vienne. Il n'est donc plus d'espérance pour la paix qu'en allant la chercher dans le cœur des états héréditaires de la maison d'Autriche. Vous y trouverez un brave peuple, accablé par la guerre qu'il a eue contre les Turcs et par la guerre actuelle. Les habitants de Vienne et les États de l'Autriche gémissent sur l'aveuglement et l'arbitraire de leur gouvernement; il n'en est pas un qui ne soit convaincu que l'or de l'Angleterre a corrompu les ministres de l'empereur. Vous respecterez leur religion et leurs mœurs; vous protégerez leurs propriétés. C'est la liberté que vous apporterez à la brave nation hongroise.

« La maison d'Autriche, qui depuis trois siècles va perdant à chaque guerre une partie de sa puissance, qui mécontente ses peuples en les dépouillant de leurs privilèges, se trouvera réduite à la fin de cette sixième campagne (puisqu'elle nous contraint à la faire) à accepter la paix que nous lui accorderons, et descendra, dans la réalité au rang des puissances secondaires, où elle s'est déjà placée en se mettant aux gages et à la disposition de l'Angleterre (1). »

La maison d'Autriche semblait avoir épuisé ses soldats et ses généraux. Mais un prince de la famille impériale, l'archiduc Charles, plus redouté que favorisé pour son mérite, pouvait, selon quelques-uns, relever les affaires. Une cour jalouse le réservait pour les cas extrêmes. On lui offrit la succession d'Alvinzi; il l'accepta, non sans en envisager les périls, car pour la première fois l'Autriche, si éprouvée qu'elle fût, osait affronter son vainqueur avec une armée inférieure en nombre; le mérite de l'archiduc, la fortune de l'Autriche devaient compenser ce désavantage; d'ailleurs, des renforts étaient promis. On attribue à ce sujet au prince Charles ce mot mélancolique et superbe : « Jusqu'ici on n'a envoyé contre Bonaparte que des armées sans généraux; maintenant on envoie un général sans armée ». A Vienne on comptait encore sur une prochaine réaction dans l'intérieur de la France; certains avis secrets faisaient croire à la chute imminente du Directoire; sans l'appui du gouvernement révolutionnaire de Paris, attaqué de plus sur ses derrières par une insurrection générale de la Péninsule, Bonaparte avec son armée ne pouvait plus être un obstacle sérieux. Le prince Charles fit ses dispositions, sans trop accorder à ces espérances. Son armée, partagée en deux corps, occupa le Tyrol d'un côté, de l'autre le Frioul.

Bonaparte résolut d'attaquer avant que des renforts eussent rendu l'ennemi plus formidable. Joubert, avec 18,000 hommes, fut chargé de conquérir le Tyrol, pendant que lui-même devait pénétrer dans le Frioul.

Le 12 mars 1797, Bonaparte passe la Piave, force le passage du Tagliamento le 16, s'empare de Palmanova le 18, de Gradisca le 19, de Trente le 23, et chasse les Autrichiens de la Chiusa vénitienne. Joubert, de son côté, bat les Autrichiens dans le Tyrol et les deux généraux français opèrent leur jonction à Klagenfurt, le 30 mars.

Cependant Bonaparte savait que les armées du Rhin, sous le commandement de Moreau et de Hoche, reprenaient enfin l'offensive contre l'Empire d'Allemagne; il était averti des menées du royalisme en France pour renverser le Directoire, et un mouvement qui se rattachait à ces menées menaçait de soulever derrière lui les populations de l'Italie. Dans cette occurrence il était à craindre, ou qu'il ne fût impossible de faire la paix et qu'il ne devînt de plus en plus difficile de continuer la guerre, ou que si la paix se faisait, elle ne fût imposée et obtenue par les armées d'Allemagne, par Moreau et par Hoche, et non par Bonaparte et par l'armée d'Italie, obligés de revenir en arrière pour se défendre contre la révolte des populations de la péninsule. Deux motifs, surtout,

(1) *Correspondance de Napoléon Ier*, pièce n° 1882

Digitized by Google

l'un des prévisions générales de la politique, l'autre des suggestions égoïstes de l'ambition, sollicitaient dès lors le général Bonaparte à précipiter une conclusion. Il profita de ses premiers avantages sur le prince Charles pour lui faire des ouvertures de paix (31 mars), et celui-ci hésitant à traiter, il le pressa, pour le décider, de ses plus irrésistibles agressions. Le 1er avril l'archiduc est attaqué en avant des gorges de Newmark, battu et forcé de laisser ces gorges à l'armée française; le 4 avril, nouvelle défaite de l'archiduc à Ungmarkt, malgré la vigoureuse résistance des Autrichiens. Le 7 avril, Bonaparte, poursuivant sans relâche son adversaire, arrivait à Leoben et poussait son avant-garde à deux ou trois marches de Vienne, jusque sur les hauteurs du Simmering, d'où l'on pouvait apercevoir les clochers de la capitale de l'Autriche. Le prince Charles se résigna à demander la paix; les préliminaires en furent signés à Leoben, après quelques jours de discussion (le 17 avril 1797).

20. Aux termes de cette première convention le général Bonaparte obtenait de l'Autriche, pour la France, la Belgique et la limite du Rhin, mais il abandonnait à l'Autriche au nom de la France l'intérêt qu'il était spécialement chargé de sauvegarder, l'intérêt de l'Italie. Les nouvelles républiques formées dans la Péninsule étaient à la vérité conservées, mais à des conditions qui les amoindrissaient dans le présent, les troublaient et les menaçaient dans l'avenir. Ainsi on enlevait à Venise ses États de terre ferme, et ces États étaient livrés à l'empire d'Autriche, qui reprenait encore sa forte et centrale citadelle de Mantoue. Par là le Piémont, Gênes, la Toscane, Venise, la Lombardie perdaient toute sûreté et toute garantie d'indépendance. On indemnisait bien Venise de sa terre ferme, en lui cédant les légations de la Romagne, de Bologne et de Ferrare; mais Rome n'ayant pas encore renoncé à ces provinces qui venaient à peine de lui être arrachées, cette combinaison allait mettre en opposition Rome et Venise. Les peuples italiens désagrégés, recomposés arbitrairement, replacés sous la main de l'empire d'Autriche, avaient désormais pour perspective des divisions, de nouvelles guerres, l'état le plus précaire, la nécessité d'une nouvelle intervention de la France. Dans son ardent désir de conclure lui-même la paix et de prévenir tout délai, Bonaparte avait fait à l'Autriche des avantages inespérés; il lui sacrifiait l'Italie. Il est juste de dire que si l'Italie tout entière eût pu être responsable des fautes de l'oligarchie de Venise, la conduite de ce dernier gouvernement envers la France eût peut-être suffi à tout justifier. Depuis le commencement des hostilités, Venise avait eu une attitude d'une neutralité douteuse, devenue plus suspecte encore à partir du moment qu'elle se sentit menacée par les excitations des idées françaises dans ses provinces de terre ferme. Bonaparte n'avait donc aucun ménagement à garder envers la république de Venise; il semblait même la provoquer et lui demander une cause, un prétexte de représailles. Les provinces de terre ferme, animées par l'exemple de la Lombardie, aspiraient aux nouveautés et à l'indépendance. Le gouvernement vénitien envoya une députation au général en chef pour se mettre en quelque sorte à sa discrétion. Bonaparte conseilla de faire des réformes et de céder. Cette réponse parut sinistre; mais les affaires étant encore incertaines, on crut sage de gagner du temps et d'attendre. Toutefois, on comptait sans les impatiences populaires, qui ne manquèrent pas d'éclater. Il y eut des menées, des agitations, par contre-coup des persécutions contre les révolutionnaires, contre les Français eux-mêmes. Bonaparte, indigné, écrivit au sénat de Venise une lettre foudroyante dont il chargea son aide de camp Junot, et qui, lue par celui-ci en pleine assemblée du grand Conseil, y fit une impression terrible. On allait décidément obéir à la peur, à la force, lorsque le bruit se répandit que les Français avaient été battus par le prince Charles: les haines se réveillèrent avec audace; des Français furent massacrés à Vérone; le commandant de vaisseau Laugier, attaqué traitreusement dans le Lido, y fut tué sur le pont de son navire *Le Libérateur de l'Italie*; le gouvernement de Venise ne dissimulait pas sa complicité dans ces exécutions sanglantes. Bonaparte prit aussitôt des dispositions militaires. Les oligarques de ce malheureux pays, aussi prompts à s'effrayer qu'à s'enhardir aux intrigues, se démirent de leur souveraineté en faveur du peuple. Une municipalité démocratique fut organisée; le livre d'or, brûlé. Les nouvelles autorités se hâtèrent de traiter avec le général français, qui se contenta d'une assez légère contribution, et de l'abandon de cinq vaisseaux (mai-juin 1797).

On n'a su que plus tard ce que les plénipotentiaires autrichiens avaient fait pour exciter et décider le général Bonaparte contre Venise; le gouvernement de cette république venait d'écrire à Vienne des lettres où se trouvaient une proposition d'alliance, des plans d'insurrection et d'attaque sur les derrières de l'armée française; les plénipotentiaires autrichiens avaient montré au général Bonaparte ces lettres secrètes confiées à la bonne foi de l'Autriche (1).

Mais l'excès même de cette déloyauté aurait dû avertir le général Bonaparte: l'Autriche osait tout pour obtenir de lui le sacrifice de Venise.

21. Après la signature des préliminaires de Leoben et le châtiment infligé à Venise, Bonaparte s'occupa de l'administration intérieure des pays qu'il avait conquis. Retiré à Montebello, résidence magnifique près de Milan, où il avait établi son quartier général, entouré des repré-

(1) Ce fait n'a été connu que de nos jours, par les dernières publications des ouvrages de Joseph de Maistre: *Correspondance diplomatique*, t. Ier; p. 85, tome II, 83, 86.

Digitized by Google

sentants de l'empereur, du pape, du roi de Sardaigne, il tenait une véritable cour et réglait en maître les destinées des États italiens.

Son attention fut tout d'abord attirée par les événements de Gênes. La noblesse génoise, menacée dans ses priviléges, cherchait un appui dans le fanatisme populaire. L'insurrection de Venise servit d'exemple et de signal; le sang français ne fut pas épargné. Bonaparte exigea des réparations, et le sénat envoya à Milan des députés, qui signèrent une convention rétablissant le gouvernement démocratique. Gênes prit le nom de république ligurienne (15 juin).

Bonaparte avait conçu le projet de diviser l'Italie du nord en deux grandes républiques, sous le nom de Transpadane et de Cispadane; mais les rivalités de chaque petite nationalité lui faisant obstacle, il ne put exécuter qu'une partie de son plan; il forma un État compact de la Lombardie, de Modène, de Reggio, de Bologne, de Ferrare, de la Romagne, du Brescian et du Mantouan. Cet État reçut le nom de république Cisalpine (9 juillet 1797). Malheureusement, il ne put, selon sa volonté, lui donner des institutions intérieures conformes au génie italien; sur les instances du Directoire, il fut contraint d'y promulguer la constitution française.

En même temps, Bonaparte, pris pour arbitre dans les querelles des Valtelins et des Grisons, s'efforçait de ramener ceux-ci par de sages conseils; ils n'en tinrent pas compte, et rejetèrent même l'arbitrage d'abord consenti. Bonaparte déclara les Valtelins délivrés du joug des Ligues Grises, et les réunit plus tard à la république Cisalpine (22 octobre 1797). D'autres mesures en voie d'exécution tendaient à mettre sous la domination française les îles vénitiennes de la Grèce; la principale de ces îles, Corfou, devait être le centre d'un établissement militaire important (28 juin 1797).

22. Mais à ce moment en France il se passait des événements d'une extrême gravité. Les élections de l'an v venaient de rendre au parti royaliste la majorité et l'influence dans le gouvernement. La république retombait plus que jamais dans l'état incertain et menacé d'où Bonaparte l'avait tirée au 13 vendémiaire. Le général en chef de l'armée d'Italie savait d'ailleurs par des correspondances interceptées, par des indiscrétions d'émigrés français en Italie, par l'état de ses négociations avec l'Autriche, que le triomphe de la réaction était imminent en France, et qu'en Europe on s'y attendait. Il devenait évident que la république et la révolution ne se conservaient plus en France que par les expédients de la force et de l'anarchie. Livrée à elle-même, la France revenait à l'ancien régime et à la monarchie. C'est ce qu'avait prouvé, lors du 13 vendémiaire, l'interdiction faite par la Convention aux colléges électoraux d'avoir à élire plus d'un tiers de la nouvelle législature; on avait craint que des élections libres et générales ne produisissent une représentation entièrement royaliste; malgré cette précaution, ou plutôt à cause d'elle, on avait eu à écraser dans Paris une formidable émeute; ni le nombre ni l'audace ne manquaient au parti de la réaction. Lors du 18 fructidor, la démonstration fut plus complète : aux élections de l'an v, quarante-huit départements, la majorité de la France, venaient de se prononcer pour des députés royalistes; au nombre de ces quarante-huit départements, qui ne se groupaient pas dans telle ou telle province, mais qui semblaient comprendre la France entière, il y avait le Nord et le Var, les Bouches-du-Rhône et le Pas-de-Calais, les côtes de l'Océan, celles de la Méditerranée, les frontières des Alpes et celles du Rhin, les grands centres du travail, le cours des fleuves, enfin tout le bassin de Paris, la Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, etc., etc.

Bonaparte n'hésita pas à prendre parti pour la république et la révolution. Il mit l'armée d'Italie dans la confidence des dangers que le gouvernement courait à Paris; il provoqua des adresses d'un républicanisme farouche, que signèrent les officiers, les généraux, etc. Un général, très-brave, très-républicain, remarquable par son entrain de soldat, né dans les excès de la révolution, mais incapable de profiter des circonstances pour jouer sérieusement un rôle politique, Augereau fut envoyé d'Italie à Paris, avec les adresses de ses compagnons d'armes et la mission d'appuyer le gouvernement. Alors eut lieu le coup d'État du 18 fructidor (4 septembre 1797), qui proscrivit deux directeurs, Carnot et Barthélemy, condamna à la déportation cinquante membres des Conseils, plus de cent cinquante citoyens, presque tous hommes de lettres et journalistes, supprima quarante-deux journaux, cassa les élections des quarante-huit départements, rétablit contre les émigrés et les prêtres des lois de rigueur abolies, licencia la garde nationale et attribua au gouvernement le droit de déporter les suspects et de supprimer les journaux par simple arrêté. Bonaparte déclina plus tard la responsabilité de ces excès; mais la part prise par lui sinon dans ces excès, du moins à la journée même qui les rendit possibles, est demeurée incontestée. L'homme qui avait sauvé la révolution au 13 vendémiaire fut encore celui qui de loin la préserva, une seconde fois, au 18 fructidor.

23. L'Autriche avait attendu pour conclure définitivement la paix. Mais à la nouvelle de la journée du 18 fructidor, et du triomphe des révolutionnaires, Cobenzl accourut de Vienne à Udine, affichant toutefois encore des prétentions démesurées. Il y eut de longs débats. Le négociateur autrichien se permit même un mot imprudent; il reprocha à Bonaparte de tout sacrifier à son ambition militaire, et il le menaça d'une intervention de la Russie. Bonaparte, qui voulait aussi la paix et qui offrait pour l'avoir des conditions réellement extrêmes, saisit un vase de porcelaine donné

Digitized by Google

par la grande Catherine à Cobenzl, et dans un transport de colère, peut-être simulé, le lança sur le parquet en s'écriant : « La guerre est déclarée; mais souvenez-vous qu'avant la fin de l'automne je briserai votre monarchie comme je brise cette porcelaine ». Là-dessus il partit, répandant partout ses ordres pour la reprise des hostilités. Le soir le traité de Campo-Formio était signé (17 octobre 1797). Les clauses de Leoben ne s'étaient pas améliorées pour l'Italie dans cette nouvelle convention, qui reconnaissait les limites naturelles de la France sur les Alpes et le Rhin, et lui livrait même Mayence, Brisgau, les îles Ioniennes, etc. La république de Venise, tout entière, était sacrifiée; on la partageait entre la république Cisalpine, la France et l'Autriche; l'Autriche avait pour elle en ce démembrement l'Istrie, la Dalmatie, Venise et la terre ferme jusqu'à l'Adige. On ôtait à l'Autriche la Lombardie, qui était pour elle une possession toujours menacée et difficile à défendre, mais on lui livrait la Vénétie, devant former sur ses frontières une forteresse inexpugnable d'où elle allait dominer l'Italie, désormais ouverte à ses entreprises par la terre et par la mer. La domination de l'Empire d'Allemagne en Italie avait été toujours précaire, parce que la possession de la Vénétie lui avait toujours manqué; et c'est ce boulevard de l'Italie qui était désormais abandonné à l'Autriche! La maison de Habsbourg se vit offrir, après ses défaites répétées, un avantage qu'elle eût à peine attendu de la victoire. Cette lourde faute pèse encore sur notre politique actuelle; un des plus grands embarras de la diplomatie moderne vient en ligne directe du traité de Campo-Formio (1).

(1) Napoléon a fait quatre fois au moins l'apologie des préliminaires de Leoben et de la paix de Campo-Formio : 1° Dans une lettre au Directoire du 29 vendémiaire an VI, 20 octobre 1797, il trouve pour se justifier dix arguments, c'est beaucoup trop; d'après le dixième argument, il importait de pouvoir se tourner du côté de l'Angleterre. Napoléon dit à ce sujet : « Le peuple anglais vaut mieux que le peuple vénitien, et sa libération consolidera à jamais la liberté et le bonheur de la France. » 2° Dans une autre lettre au Directoire, du 27 vendémiaire an VI, 18 octobre 1797, Napoléon se borne à insister sur la difficulté qu'il y avait à continuer la guerre contre l'Autriche et il revient sur la nécessité de s'occuper exclusivement de l'Angleterre; mais il ne s'agit plus d'affranchir le peuple anglais : « Concentrons, dit-il, toute notre activité du côté de la marine, et détruisons l'Angleterre; cela fait, l'Europe est à nos pieds. » 3° Ailleurs Napoléon a prodigué l'injure au caractère des peuples italiens, et cela ne déplaisait pas à bon nombre de braves gens en France; mais c'était plaider, comme on le fait dans les causes d'avance perdues, pour les circonstances atténuantes, et Napoléon, Italien lui-même, a bientôt renoncé à cet expédient de plaidoirie. 4° Enfin, à Sainte-Hélène, en dictant ses *Mémoires*, Napoléon, impatienté de ce souvenir de Campo-Formio qui l'obsédait toujours, comme un remords, a traité d'ineptes les détracteurs de cette fameuse convention, et il s'est réfugié dans cette vérité générale : « Dans les grandes circonstances de la guerre, il n'y a qu'un moment pour faire la paix; ce moment, il (Napoléon) le saisit. » Malheureusement la paix de Campo-Formio était une paix comme Napoléon depuis en a su faire plusieurs, pleines de germes de guerres nouvelles, avec accompagnement d'alliés naturels abandonnés, mis en méfiance, perdus, et d'adversaires naturels épargnés, rendus plus forts, poussés à bout. Disons l'unique argument que Napoléon eût invoqué s'il avait pu lui-même démentir la foi jurée à Campo-Formio : c'est que, dans les prévisions de sa pensée, ce fatal traité n'était pas et ne pouvait pas être définitif; les nouveaux États laissés en Italie, notamment la république Cisalpine, allaient dégager dans la Péninsule une vie nationale, des besoins d'indépendance et d'unité, des ressources militaires tôt ou tard incompatibles avec la présence de l'Autriche dans la Vénétie. La France, de plus, se maintenait à Ancône et s'établissait dans les îles Ioniennes. L'Autriche se trouvait ainsi gardée et en quelque sorte bloquée dans la Vénétie, en attendant le jour où elle pourrait en être définitivement expulsée. Mais ce jour n'est pas encore venu après plus d'un demi-siècle de révolutions. Le droit des peuples est implacable; il n'a pas été donné à Napoléon d'en laisser à Venise et à l'Italie une réparation assurée.

Le Directoire ne manqua pas de profiter de cette faute au moins pour tâcher de diminuer la popularité du général Bonaparte. Il lui avait adressé des instructions, rendues publiques, où l'on pouvait lire : « Nous aurons traité en vaincus, indépendamment de la honte d'abandonner Venise »; et il lui avait prescrit cet ultimatum : « L'empereur renoncera à Venise, à la terre ferme, au Friouli vénitien et à Mantoue; il aura l'Istrie et la Dalmatie vénitienne avec Trieste, et au lieu de l'Adige, l'Isonzo pour limite ». Bonaparte n'avait pas tenu compte de ces injonctions. Le Directoire songea un moment à le mettre en accusation, soutenu par les clameurs d'une partie de l'opinion (1); mais il ne l'osa pas, et ratifia le traité. Une popularité immense protégeait Bonaparte, qui venait par la victoire de mettre fin à la première coalition de l'Europe contre la France et vers qui se portaient tous les pressentiments. Il dut, sur l'ordre du Directoire, se rendre à Rastadt pour y conclure la paix avec les États germaniques. Il n'y resta pas, et laissa son œuvre à des négociateurs secondaires.

24. Le 5 décembre 1797 Bonaparte arrivait à Paris, sans s'être fait annoncer, et il descendait à sa maison de la rue Chantereine bientôt changée en rue de *la Victoire* (2). Dès le lendemain il était l'objet d'une curiosité ardente, à laquelle il feignit de vouloir se dérober; mais ce fut en vain : la foule se trouvait partout où il allait, et partout elle l'accueillait avec des cris d'enthousiasme. On admirait sa simplicité, sa douceur, l'extrême délicatesse de sa figure, la frêle apparence de sa personne, qui contrastait avec le vivant souvenir de tant d'héroïques et gigantesques travaux. L'Institut lui offrit une place dans la section de mécanique (28 décembre); Bonaparte écrivit à ce propos en remerciant ses nouveaux collègues : « Les vraies conquêtes, les seules qui ne don-

(1) Un orateur s'était écrié dans le Conseil des cinq cents : « Peut-on faire le trafic des peuples au nom d'une nation qui a proscrit le commerce des hommes? » Cette voix n'était pas restée sans écho en France; mais l'enthousiasme pour la gloire militaire de l'armée d'Italie, l'espoir trompeur d'avoir enfin la paix et le dédain trop naturel aux Français pour les peuples étrangers, parlaient plus haut encore.

(2) Par arrêté d'une des administrations municipales de Paris, du 31 décembre 1797.

Digitized by Google

nent aucun regret, sont celles que l'on fait sur l'ignorance... ». Le Directoire ne put pas refuser au héros populaire les honneurs du triomphe. Le 10 décembre il se fit au palais du Luxembourg pour la réception du traité de Campo-Formio, une pompeuse cérémonie, où il n'y eut de bien remarquable que le discours prononcé par Bonaparte, discours empreint d'un hautain dogmatisme révolutionnaire et philosophique. L'opinion en fut fortement frappée; Bonaparte s'exprima ainsi :

« Le peuple français, pour être libre, avait les rois à combattre.

« Pour obtenir une constitution fondée sur la raison, il avait dix-huit siècles de préjugés à vaincre... »

« La religion, la féodalité, le royalisme ont successivement depuis vingt siècles gouverné l'Europe; mais de la paix que vous venez de conclure date l'ère des gouvernements représentatifs... »

« Je vous remets le traité de Campo-Formio, ratifié par l'empereur. Cette paix assure la liberté, la prospérité et la gloire de la république.

« Lorsque le bonheur du peuple français sera assis sur de meilleures lois organiques, l'Europe entière deviendra libre. »

Ces paroles étaient graves et bien menaçantes pour l'avenir. Bonaparte effaçait d'un trait toute l'histoire moderne; à partir du christianisme exclusivement, il n'y voyait que dix-huit siècles de préjugés, contre lesquels il fallait réagir; l'empire de Rome, cette magnifique conclusion du monde antique, toutes ces grandeurs morales qui au moyen âge avaient préparé et fait l'ordre et les fécondités du monde nouveau : c'étaient-là des préjugés à vaincre. Mais en revanche il donnait à un seul événement, à l'événement auquel il avait lui-même coopéré, des proportions énormes : du traité de Campo-Formio datait enfin une ère nouvelle, celle des *gouvernements représentatifs*. Que voulait-il indiquer par là? Les assemblées qu'il y avait en France depuis 1789, la Constituante, la Législative, la Convention et ses Comités, les Conseils et le Directoire, n'étaient-ils pas des gouvernements représentatifs? Bonaparte voulait-il faire entendre que la république n'avait pas eu d'existence en France tant qu'elle n'avait pas triomphé de ses ennemis du dehors? Le traité de Campo-Formio marquait en effet, la première victoire du régime nouveau contre l'Europe coalisée. C'était donc ce traité qui avait ainsi, le premier, institué le régime nouveau en France, et Bonaparte, qui avait fait ce traité était seul le vrai fondateur de la république. Ce qu'il ajoutait sur les *lois organiques* qui manquaient encore au peuple français dénotait, au reste, une observation d'une vérité profonde. Les anciennes institutions avaient été détruites; les nouvelles ne s'étaient pas encore posées. La révolution avait été proclamée; elle n'était pas organisée, et l'on ne devait pas espérer de vaincre l'Europe, et même de se maintenir libre contre ses nécessaires réactions, tant que la France n'aurait à présenter aux autres peuples que le spectacle d'un état social insuffisant et précaire. Cette sorte de manifeste n'eût rien offert d'alarmant sans la sinistre profession de principes qui en formait le début. Ces dix-huit siècles de préjugés, ce mépris de l'histoire et de la tradition au nom de la raison d'un jour étaient, il est vrai, selon les habitudes de langage du temps. Mais Napoléon avait une langue propre et nouvelle, qu'on venait d'admirer dans ses proclamations à l'armée d'Italie, c'était la langue du commandement, de l'action, de l'héroïsme, de l'histoire; il n'accordait rien aux rhétoriques à la mode, et il ne sacrifiait jamais les mots aux idées. S'il avait parlé avec dédain de dix-huit siècles de préjugés et de toute la civilisation occidentale et chrétienne, c'est que, on est contraint de le supposer, de retour à Paris après ses prodigieuses victoires, il y avait trouvé quelque profond et secret mécompte, accru par son impatiente ardeur pour la domination et les sublimes entreprises : des partis infimes, des intrigues, des illusions; plus rien de grand; la médiocrité dans le mal comme dans le bien; l'Europe lui parut épuisée; sa pensée se reporta dès lors, une seconde fois, vers ce monde plein d'inconnues merveilles, l'Orient, qui déjà avait exercé son lointain mirage sur lui dans un autre moment de mépris et de doute pour notre vieux continent.

V.

Expéditions d'Égypte et de Syrie. — 25. Départ de Toulon; prise de Malte. — 26. Prise d'Alexandrie, du Caire; organisation de l'Egypte. — Bataille navale d'Aboukir. — Soins de gouvernement. Institut d'Egypte. — 27. Révolte du Caire. La Porte déclare la guerre à la France. Soulèvement en Syrie. Expédition de Syrie. Siège de Saint-Jean-d'Acre. Insuccès. Accusations : massacre de la garnison de Jaffa; malades empoisonnés, etc. — 28. Abandon du siège de Saint-Jean d'Acre. Bataille d'Aboukir. Retour en Europe.

(19 mai 1798 — 9 octobre 1799.)

Il n'y avait plus de coalition armée contre la France. Mais la paix n'était rien moins qu'assurée. Le congrès de Rastadt discutait sans arriver à une conclusion; la guerre avec toute l'Allemagne pouvait sortir incessamment de ces interminables débats. La Russie gardait une attitude réservée et menaçante; elle semblait n'attendre, pour intervenir, qu'une occasion; et l'Angleterre, ennemie déclarée, ne remplissait pas seulement de ses hostilités toutes les mers, elle assiégeait les cabinets de ses intrigues pour renouer contre la France une seconde coalition : coalition on ne peut plus imminente, car Naples, Turin, Rome ne se résignaient pas aux conditions qui leur étaient faites; la Porte et la Russie s'inquiétaient de l'établissement de la France aux îles Ioniennes; le Corps germanique se plaignait d'avoir perdu la rive gauche du Rhin et la Belgique, il accusait l'Autriche d'avoir vendu le Rhin pour la Vénétie, et il se tournait vers

Digitized by Google

la Prusse, alarmée elle-même, comme la Hollande, de sentir plus près d'elle la puissance de la république française; c'étaient là les germes de guerres nouvelles, semés par le traité de Campo-Formio, que l'Angleterre s'efforçait de faire lever contre la France. Un moment, il avait paru possible de s'entendre avec cette implacable promotrice de coalitions, des propositions d'arrangement avaient commencé à s'échanger; mais le Directoire, follement enorgueilli après son triomphe du 18 fructidor, venait lui-même de rompre brusquement les négociations de Lille et de décréter contre l'Angleterre une expédition dont le commandement fut confié, dès les premiers jours de 1798, au général Bonaparte. La nécessité imposait cette expédition; la prudence voulait qu'on n'en cherchât pas une autre. Une descente en Angleterre, si difficile qu'elle fût, n'avait en soi rien de chimérique; elle tenait au hasard d'une seule bataille navale; le détroit traversé, l'Angleterre n'avait pas d'armée à opposer aux bataillons aguerris de la France. Il fut trouvé plus habile et moins chanceux d'aller attaquer l'Angleterre, non pas chez elle, mais par delà la Méditerranée, en Égypte, et par delà l'Océan, dans ses possessions de l'Inde. En attendant qu'on eût atteint l'Angleterre dans ses possessions, qui n'étaient nullement les conditions immédiates de sa puissance, on enlevait à la France sa meilleure armée et son meilleur général. Cette expédition lointaine, qu'un État solidement assis et en paix avec l'Europe eût pu seul entreprendre, avait en outre l'inconvénient d'inquiéter de plus en plus la Porte et de la forcer, pour s'y opposer, à recourir à l'alliance de la Russie; or, pour la France et pour l'Europe, il n'était pas d'éventualité plus dangereuse. Napoléon, on peut le croire, considérait autrement les choses : il lui semblait que la vieille Europe s'agitait dans un cercle de questions finies, de compétitions rivales sans portée, de problèmes insolubles, que notre civilisation était épuisée, et qu'il fallait la ranimer par une nouvelle conjonction des deux mondes de l'Orient et de l'Occident. Le génie a ses clairvoyances comme ses illusions particulières. Mais cette idée, qui pouvait tenter le génie, n'aurait pas dû avoir chance de séduire des hommes obligés de s'en tenir au simple bon sens; elle prévalut pourtant auprès du Directoire, soit que ce gouvernement ne fût déjà plus maître de ses déterminations, soit qu'il ait cédé, plus que ne le permettait le bien public, au désir d'éloigner de lui l'ambition et l'activité du jeune conquérant de l'Italie.

25. L'expédition d'Égypte, prodrome nécessaire de l'invasion des possessions anglaises de l'Inde, se prépara dans le plus grand secret.

Il n'en transpira rien, même pour ceux qui étaient appelés à y concourir. Bonaparte seul subvenait à tout avec son énergie surhumaine. Les troupes et les bâtiments de transport furent réunis sur quatre points : Toulon, Gênes, Ajaccio, Civita-Vecchia. Un incident, une émeute à Vienne, qui fit craindre, un moment, la reprise des hostilités avec l'Autriche, faillit arrêter tout court la lointaine expédition. Mais Bonaparte, que rien ne pouvait retenir, apaisa la querelle avec tant d'impétuosité que les menaces de guerre se suspendirent à Vienne et que le Directoire, effrayé de le voir ainsi se comporter en maître, précipita lui-même son départ pour Toulon. Bonaparte y arriva le 9 mai 1798, entouré de généraux de son choix, d'artistes et de savants, car il entendait transporter en Orient toutes les ressources de la civilisation européenne; c'était la civilisation elle-même qui se déplaçait et se transplantait sous des cieux plus favorables à son développement. Le 19 mai la flotte sortait de Toulon, sans que personne encore sût où elle se dirigeait. Après avoir rallié successivement les convois de Gênes, d'Ajaccio et de Civita-Vecchia, on se trouvait le 9 juin devant Malte. Aucune voile anglaise ne parut à l'horizon. Dans un temps régulier, une saine politique eût conseillé d'épargner l'Ordre qui régnait à Malte; il y neutralisait ce point, trop important pour être exclusivement occupé par une seule puissance européenne. Mais les chevaliers de Malte, nobles et religieux à la fois, n'inspiraient que des méfiances et de la haine à la révolution, et l'occupation de leur île était nécessaire pour les communications de l'armée d'Égypte avec l'Europe. Bonaparte s'en empara sans peine, le 12 juin, à la faveur de certaines intelligences qu'il avait dans la place; il y organisa en quelques jours un nouveau gouvernement, qu'il laissa avec une forte garnison sous le commandement du général Vauboia. Le 19 juin il remettait à la voile, jetant derrière lui de faux avis pour faire croire qu'il se dirigeait vers la Grèce.

26. L'armée arriva le 1er juillet devant Alexandrie. La veille, une proclamation avait enfin fait connaître aux troupes le véritable but de l'expédition. Trois jours après, la ville des Ptolémées était au pouvoir des Français. Les beys mamelouks étaient alors les dominateurs de l'Égypte. Bonaparte s'annonça aux populations comme l'ennemi de leurs oppresseurs, et maintint dans leurs fonctions les autorités turques. Mais pour frapper les imaginations des musulmans, il fallait rapidement s'emparer du Caire, la *ville sainte*. L'armée se mit en marche le 6 juillet, suivant la route de Damanhour, rencontra et battit les mamelouks de Mourad-Bey à Rahmânyeh et à Chobrakhyt; le 23 juillet, au lever du soleil, un sublime spectacle s'offrit à elle : c'était les minarets du Caire et les pyramides. Bonaparte, plein d'enthousiasme, parcourut au galop le front de l'armée, en lui montrant les pyramides : « Soldats! dit-il, vous allez combattre les dominateurs de l'Égypte; songez que du haut de ces monuments quarante siècles vous contemplent. »

Digitized by Google

A quelques heures de marche, les Français rencontrèrent les innombrables escadrons des mamelouks déployés en bataille pour défendre la capitale de l'Égypte. Ces intrépides cavaliers s'élancèrent avec fureur, enveloppant de leurs tourbillons la petite armée des envahisseurs, bien convaincus qu'ils allaient l'écraser sous le choc. Mais tous leurs efforts vinrent se briser devant les impassibles carrés qui vomissaient le feu et la mitraille. Plusieurs fois les mamelouks reviennent à la charge; chaque fois de plus larges trouées se font dans leurs rangs. Enfin, leurs débris ensanglantés tourbillonnent et disparaissent. Ce fut la bataille des Pyramides. Mourad-Bey parvint à gagner la haute Égypte; un autre chef, Ibrahim, s'enfonça dans la Syrie.

Le lendemain, les habitants du Caire envoyèrent une députation pour traiter de la reddition de la ville, et le 24 juillet l'armée française fit son entrée dans le Caire.

Maître de la capitale de l'Égypte, Bonaparte put un instant croire réalisés les rêves gigantesques qui l'avaient entraîné vers la terre des Pharaons. Tout d'abord il s'occupa d'organiser le pays, tenant habilement compte des éléments indigènes. Un divan général au Caire, des divans particuliers dans chaque province furent institués et coopérèrent à la direction administrative; des percepteurs coptes assistés d'agents français furent chargés de la rentrée des impôts. Les biens et les propriétés des mamelouks furent séquestrés au profit de l'armée. Puis, entrant dans tous les détails des approvisionnements, des casernes, des hôpitaux, etc., il fit partout sentir la puissance et l'activité de son génie si varié et fécond en ressources.

Après avoir pourvu aux premiers soins du gouvernement, le général en chef, confiant à Desaix le commandement du Caire et la surveillance de la haute Égypte, se mit à la poursuite d'Ibrahim Bey, réfugié du côté de Belbéis, l'atteignit à Salheyeh, le défit, et le rejeta dans la Syrie. Mais le jour même de ce succès il apprit la nouvelle de la destruction de la flotte française dans la rade d'Aboukir (1er-2 août 1798). L'armée restait sans appui du côté de la mer, et sans communications avec la France; elle ne pouvait plus compter que sur elle-même et sur son général.

Obligé désormais de tout tirer de l'Égypte, Bonaparte sembla dès lors modifier sa conception première : il avait projeté une conquête, une étape, une base d'opérations pour le progrès de ses entreprises en des lieux plus éloignés; il résolut, dans sa pensée, un établissement durable, définitif, tel du moins qu'il y pût attendre des circonstances plus favorables pour la reprise de son plan. Il lui fallait mieux que la soumission des Arabes, il lui fallait leur conversion sociale; pour hâter cette nécessaire transformation, il entra lui-même dans leurs mœurs, leurs coutumes, leurs croyances, leurs idées. Son caractère et son langage prirent une couleur orientale; ses volontés parurent inflexibles comme le destin. Il ne tint pas à lui qu'on ne vît en sa personne une nouvelle incarnation du génie même de Mahomet. Le 18 août il assistait avec son armée à la fête du Nil; le fleuve avait eu cette année-là une de ses plus généreuses inondations : le Nil se réjouissait de l'arrivée du nouveau sultan. Deux jours après, le 20 août, Bonaparte célébrait avec pompe une autre solennité, celle du Prophète : on admira dans la grande mosquée du Caire le recueillement avec lequel le chef français suivait les prières sacrées; on eût dit qu'il s'étonnait lui-même d'entendre en son âme un appel d'en haut. Un mois après, au 21 septembre, encore une fête; mais celle-ci, toute française, était l'anniversaire de l'établissement de la république; Bonaparte convia les indigènes aux réjouissances de cette ère d'universel affranchissement; et comme une sombre tristesse gagnait déjà les soldats de France, Bonaparte, pour rendre moins amer à ses compagnons le regret de la patrie absente, leur rappela, dans une magnifique proclamation, où l'on ne retrouvait plus que le révolutionnaire d'Europe, les prodiges de leur glorieuse et commune histoire depuis le siége de Toulon.

Mais pour susciter l'action et la vie il ne suffisait pas, même en Orient, de frapper seulement les imaginations. Bonaparte, qui avait appelé le nouveau pays à concourir à son propre gouvernement, s'efforça de l'initier à la liberté et à la régularité du droit européen. Il changea en propriété la possession à titre précaire des populations indigènes; ce fut l'objet de l'institution de l'enregistrement et des domaines. Il établit des tribunaux de commerce au Caire, à Alexandrie, à Rosette, à Damiette, encouragea l'établissement de moulins, d'usines, de fabriques, de sociétés industrielles, et fit connaître aux villes musulmanes les bienfaits d'une police attentive à prévenir les causes d'insalubrité. L'armée ne recevait plus rien de ses dépôts de France : un décret spécial accorda aux Mamelouks et aux Arabes le droit de servir; l'armée combla ses vides, et les indigènes commencèrent à s'assimiler aux Français. L'Institut d'Égypte fut fondé dès le mois d'août 1798; il devait diriger les travaux des commissions scientifiques attachées à l'expédition; Bonaparte assistait à ses séances. Des savants accompagnaient les généraux dans leurs courses, et rapportaient à l'Institut des notes recueillies le plus souvent pendant des marches pénibles et des combats. Bonaparte fut parfois lui-même un de ces hardis explorateurs: au mois de décembre 1798 il arrivait à Suez, et tout en organisant des travaux de défense il visitait la fontaine de Moïse au mont Sinaï et découvrait les vestiges du célèbre canal de Suez, dont on avait contesté l'existence.

Digitized by Google

Ces soins intérieurs, ces distractions fécondes pour la science, l'histoire, l'avenir, n'empêchèrent en rien d'autres occupations plus pressantes. Bonaparte rechercha et obtint l'alliance du bey de Tripoli, du chérif de la Mecque, des pachas de Damas et d'Alep; il envoyait en même temps des émissaires au sultan de Mysore Tippoo-Saïb, pour le fortifier dans ses résolutions contre les Anglais.

27. Mais depuis le désastre d'Aboukir des impossibilités de toutes sortes s'élevaient contre l'entreprise et le génie de Bonaparte; elles faillirent être vaincues, elles ne le furent pas pourtant.

C'est en vain que le jeune conquérant, pour désarmer l'hostilité religieuse, plus forte que la victoire elle-même, avait feint pour l'islam les entraînements d'un néophyte et recommandé la même attitude au scepticisme moqueur de ses soldats : les vrais musulmans ne ressentaient que de la méfiance et de l'indignation pour ces adorateurs de Jésus que le besoin de dominer rendait infidèles à leur dieu. D'autres causes d'irritation se mêlant à l'antipathie religieuse, une insurrection se prépara en secret. Elle devait éclater dans toutes les villes; le Caire en donna le signal, le 21 octobre 1798. Bonaparte éteignit dans le sang des rebelles cette révolte, un instant triomphante (22 octobre), et profitant de l'arrêt que la vigueur et la rapidité de ses répressions mirent partout dans le mouvement, il fit élever à la hâte autour des villes des ouvrages fortifiés qui les gardèrent, pendant que les colonnes mobiles parcouraient les provinces et les contenaient. Tout rentra dans une apparente soumission.

Cependant il s'était répandu un bruit. Bonaparte se vantait d'être l'ami du grand-seigneur, et pour le faire croire il traitait avec faveur les officiers de la Turquie en Égypte. Mais, d'après le bruit qui se propageait, la Sublime Porte avait appris cette ruse des chrétiens pour s'emparer d'une de ses terres; elle s'était indignée et avait déclaré la guerre à la France. Bientôt un firman portant les signes sacrés de son authenticité arriva en Égypte et ne permit plus de douter de la vérité. Tous les musulmans étaient appelés aux armes. La Turquie accourait au secours de l'Égypte. Les Anglais, ennemis de la France, se joignaient à la Turquie pour se venger.

Cette nouvelle, interprétée et grossie par l'imagination arabe, était malheureusement d'une irrécusable exactitude. La Porte préparait en effet une expédition (1), et des armements se faisaient en Syrie. Bonaparte calcula que la saison s'opposait à un débarquement et qu'il avait le temps, en se hâtant beaucoup, de se défaire d'abord de l'armée qui se levait contre lui de la Syrie.

L'armée quitta le Caire le 10 février, traversa péniblement le désert, prit en passant le fort d'El-Arych, s'empara de Gaza, puis de Jaffa et arriva devant Saint-Jean d'Acre le 14 mars 1799, mais traînant avec elle un nouvel ennemi, la peste. Néanmoins une nombreuse armée, que le pacha de Damas conduisait au secours de la ville, fut entièrement détruite aux combats de Nazareth, de Safer et du Mont-Thabor. Saint-Jean-d'Acre fut investi et attaqué avec un entrain et une constance qui paraissaient devoir être irrésistibles. Mais une flotte turque avait amené dans la place des renforts considérables; les Anglais tenaient la mer; les assiégés étaient en outre assistés de toutes les ressources de la science européenne; un officier français émigré, Phélippeaux, condisciple de Bonaparte à Brienne, d'autres émigrés français dirigeaient les travaux. L'armée assiégeante venait de perdre son artillerie de siége, capturée en mer par les Anglais; elle n'avait plus qu'une artillerie de campagne, tout à fait insuffisante contre des obstacles en pierre. Les Français firent en vain des prodiges d'audace et de contance. Un jour, trois cents hommes choisis se présentèrent au général en chef faisant serment de pénétrer dans la place ou de mourir. Ils tinrent tous parole. Il n'en revint pas un seul. On manquait de munitions de guerre, et comme on donnait une prime aux soldats qui rapportaient des boulets, quelques-uns d'entre eux s'en firent une industrie : ils allaient aux bords de la mer et se rangeaient en ligne devant les Anglais, qui leur tiraient des coups de canon; les soldats qui n'avaient pas été atteints ramassaient les projectiles et allaient les vendre au parc d'artillerie. La peste ne cessa pas un moment de dévorer l'armée. Là, devant Saint-Jean-d'Acre vint s'évanouir le rêve grandiose qui avait fait entreprendre l'expédition. Napoléon a dit plus tard de cet événement : « Un grain de sable arrêta ma fortune. Si Saint-Jean-d'Acre fût tombé, je changeais la face du monde... Je serais aujourd'hui empereur de tout l'Orient... » Il a, depuis, encore ajouté : « Quelques contrariétés de détail ont empêché la prise de Saint-Jean-d'Acre. Cette place enlevée, l'armée française volait à Damas et à Alep; elle eût été en un clin d'œil sur l'Euphrate; les chrétiens de la Syrie, les Druses, les chrétiens de l'Arménie se fussent joints à elle. Les populations allaient être ébranlées. Nous aurions été bientôt renforcés de plus de 600,000 hommes; j'aurais atteint Constantinople et les Indes; j'aurais changé la face du monde ».

Tel ne fut pas l'arrêt de la Providence. De cette expédition, où Napoléon a peut-être le plus déployé les puissances variées de son génie, il ne devait rester qu'une possession bientôt perdue et une gloire qui produisit plus d'étonnement que

(1) La Turquie était en guerre avec la France depuis le mois d'août 1798. C'était, comme on devait le prévoir, l'occupation des îles Ioniennes qui avait provoqué ces hostilités et, chose plus dangereuse encore, l'alliance de la Turquie et de la Russie. Le traité d'alliance offensive et défensive contre la France fut conclu entre la Russie et la Porte le 23 décembre 1798. L'Angleterre y accéda le 2 janvier 1799.

Digitized by Google

d'admiration. Cette gloire même ne fut pas sans ombres. Comme le succès lui manqua et ne vint pas la consacrer, les hommes pratiques remarquèrent dès lors qu'il y avait dans le génie de Napoléon un excès d'entreprise par où il confinait à l'esprit d'aventure, aux chimères, et que l'imagination pouvait le maîtriser au point de le faire se méprendre sur les limites exactes du possible. Napoléon, en se transportant en Orient, avait nécessairement un peu admis les procédés usités en ces pays, où il semble que la violence, la terreur et la ruse sont des moyens de gouvernement. Mais en Europe il n'est point de grandeur en dehors de l'honneur et du respect du droit; et l'on reprocha à Napoléon d'avoir cédé plus que ne le permet la moralité européenne aux habitudes de ces contrées corrompues et sauvages. Deux faits surtout se levèrent plus tard contre lui : le massacre de la garnison faite prisonnière à Jaffa, le prétendu empoisonnement de quelques malades français abandonnés dans cette même ville. Ces deux faits furent pour le moins exagérés par les calomnies des Anglais. Les Moghrébins faits prisonniers à Jaffa le 7 mars 1799 étaient une troupe déjà épargnée à El-Arych quelques jours auparavant, à qui l'on avait accordé la vie à condition qu'elle ne porterait plus les armes contre les Français. On les retrouva de nouveau dans les rangs ennemis. On ne pouvait pas les garder prisonniers, on ne pouvait même pas les nourrir : ils furent sacrifiés à leur serment violé, aux lois terribles de la guerre, aux cris de l'armée, qui marchait avec d'insuffisantes munitions de pain et d'eau au milieu d'incessants tourbillons ennemis. Quant aux pestiférés de Jaffa, en très-petit nombre, qui furent, dit-on, empoisonnés afin qu'ils ne tombassent pas vivants entre les mains d'ennemis qui mutilaient et tourmentaient affreusement leurs prisonniers, il est à peu près certain que cet empoisonnement au moyen de l'opium fut en effet proposé par Napoléon, mais il n'est pas du tout certain qu'on l'ait exécuté; sur des observations trop justes qui lui furent faites, Napoléon renonça à son idée, consentit à retarder d'un jour le départ de l'armée, fit organiser des moyens de transport pour les malades, et prêta même pour ce service ses propres chevaux. D'après certaines relations, quelques pestiférés seulement, moins de dix, furent abandonnés, parce qu'ils étaient arrivés à la dernière période de la maladie, et ils ne furent pas abandonnés empoisonnés, car ils n'étaient point tous morts quand survinrent les ennemis lancés à la poursuite de l'armée française; mais d'autres témoignages, plus irrécusables, obligent à ne pas même admettre cet abandon partiel (1). Ces deux épisodes ont défrayé pendant bien longtemps les accusations de cruauté contre Napoléon. L'accusation la plus grave fut celle à laquelle donnèrent lieu les professions de foi musulmane si souvent émises par Napoléon dans ses proclamations aux Égyptiens. Personne ne s'y trompa, pas même les Arabes; et en Europe l'on n'y vit qu'un expédient d'influence et de domination. Seulement on se demanda, si grand que fût le scepticisme religieux de l'époque, quelle était la mesure de cette ambition qui, pour l'emporter, se jouait du respect de la parole humaine, de la foi d'un peuple et du nom de la Divinité. Le caractère moral de Napoléon a eu toujours à souffrir de ce mahométisme affiché par lui en Orient; et quand plus tard on vit le concordat et le sacre, on se demandait encore avec ironie s'il fallait croire à la sincérité d'une conversion ou à une nouvelle représentation de cette politique pour qui tout était moyen de gouvernement.

28. Le 21 mai 1799, après soixante jours de tranchée, huit assauts impuissants et d'indicibles souffrances, Bonaparte avait levé le siége de Saint-Jean-d'Acre. L'armée fit pendant vingt-cinq jours une marche pénible dans le désert, trompant les Arabes sur l'insuccès qui venait de trahir son indomptable courage. Elle arriva enfin au Caire, où sa présence était bien nécessaire. Le 15 juillet Bonaparte apprit que les flottes anglaise et turque se développaient devant Alexandrie, ayant déjà mis à terre les premières colonnes d'une armée. Ses dispositions furent prises aussitôt. Réunissant quelques troupes, il se porta rapidement sur Alexandrie. L'armée turque campait sur la plage d'Aboukir, en nombre bien supérieur aux Français. Sans attendre l'arrivée de toutes ses troupes, Bonaparte brusqua l'attaque (25 juillet). Après une longue et sanglante mêlée, les Turcs furent précipités dans la mer. Cinq mille d'entre eux, réfugiés dans le fort d'Aboukir, s'y défendaient vaillamment; mais ils furent obligés de se rendre le 2 août. Cette formidable expédition était réduite à néant.

Depuis dix mois, Bonaparte était sans nouvelles de la France. Après la bataille d'Aboukir, il envoya un parlementaire au commandant de la flotte anglaise, sous prétexte d'échange de prisonniers, mais au fond pour tâcher d'avoir des nouvelles. L'officier parlementaire revint avec quelques journaux, qui lui révélèrent la

(1) L'affaire des pestiférés de Jaffa se place à la date du 24-28 mai 1799, au retour de Syrie après l'abandon du siége de Saint-Jean-d'Acre. Ce fut l'invention d'un misérable, chassé de l'armée française pour ses vols. Voulant se faire bien venir des Anglais, qui l'avaient accueilli, ce misérable imagina plusieurs calomnies, notamment celle-ci, dont le colonel Robert Wilson se fit l'*arrangeur* et le propagateur dans son *Histoire de l'expédition britannique en Egypte*. Les écrivains français ne se sont occupés de cette fable, qui a pourtant ému toute l'Europe, que depuis 1815. D'après le docteur Larrey, témoin des faits, l'empoisonnement et l'abandon des pestiférés de Jaffa sont entièrement controuvés : « J'eus la satisfaction de n'en pas laisser *un seul* en Syrie », a écrit M. Larrey, dans sa *Relation chirurgicale de l'armée d'Orient*. D'après un autre témoin, acteur à son tour dans l'événement, le 27 mai il restait encore cent malades; ils furent *tous* évacués dans la journée du 28. Desgenettes, *Histoire médicale de l'armée d'Orient*.

Digitized by Google

triste situation de la France, battue au dehors et déchirée au dedans par les factions.

On assure que sur le champ de bataille d'Aboukir le général Bonaparte avait reçu une lettre du Directoire, qui le rappelait en Europe avec son armée. Cette lettre du moins a été publiée; elle est à la date de Paris 7 prairial an VII (26 mai 1799), et porte les signatures de trois directeurs, Treilhard, La Réveillère-Lépeaux, Barras.

Quoi qu'il en soit, Bonaparte prit sur-le-champ son parti; il donna l'ordre à l'amiral Ganteaume de préparer en secret deux bâtiments. Puis, revenant au Caire pour régler diverses affaires d'administration, il rédigea ses admirables instructions pour son successeur Kleber. Sous prétexte d'une tournée dans la basse Égypte, il s'embarqua le 22 août presque en vue d'une frégate anglaise, sur la frégate *La Muiron*, suivie d'une autre frégate, *La Carrère*, et de deux avisos, *La Revanche* et *L'Inconstant*.

La traversée fut longue et périlleuse. Quarante-sept jours après son départ d'Alexandrie, Bonaparte débarqua le 9 octobre près de Fréjus où il fut accueilli avec un enthousiasme extraordinaire; la population envahit les navires nouvellement arrivés et rendit impraticable toute quarantaine. Bonaparte partit le jour même pour Paris escorté sur toute sa route du cri des villes et des campagnes qui saluaient en lui le *Libérateur*. La nouvelle de son arrivée parvint à Paris dans la soirée du 13 octobre; on l'annonça aux spectacles où elle fut accueillie avec d'inexprimables transports d'allégresse. Un député au conseil des Anciens, Baudin (des Ardennes), mourut de joie, dit-on, dans la nuit du 13 au 14 octobre, en apprenant le débarquement de Fréjus.

VI.

Le 18 brumaire.

29. — Les partis autour de Bonaparte. État des affaires. L'opinion publique. — 30. Journées du 18 et du 19 brumaire. — 31. Premiers actes du nouveau pouvoir. La France sanctionne le 18 brumaire. Institution du consulat.

(16 octobre 1799 — 19 février 1800.)

Bonaparte dès son retour à Paris, qui eut lieu le 16 octobre à six heures du matin, fut entouré par les hommes des partis révolutionnaires. Les autres se tinrent à l'écart, soit qu'ils se méfiassent avec raison d'un général qui avait déjà donné tant de gages à la cause de la révolution, soit qu'ils éprouvassent de la satisfaction à rester spectateurs seulement des conflits et des périls où tombait de nouveau un gouvernement qu'ils abhorraient. Mais la neutralité dans les circonstances critiques est toujours une faute. Si les royalistes se fussent ralliés au général Bonaparte, leur adhésion n'eût pas manqué de le compromettre et d'éloigner de lui bon nombre de révolutionnaires; le parti de la révolution se divisait, et rien de définitif ne sortait du mouvement. S'ils se fussent ralliés au Directoire, ils eussent peut-être procuré un triomphe éphémère à ce débile gouvernement, dont un des chefs traitait déjà, disait-on, secrètement avec le prétendant, le comte de Provence (1). En tous cas, ils avaient chance, en se mêlant au coup d'État qui allait se tenter, ou de se faire du vainqueur un obligé pour l'avenir, ou de paralyser la victoire de la révolution. Mais les royalistes, avec leur infatuation habituelle, pensaient qu'ils n'avaient d'avances à faire à personne, que l'on viendrait à eux, que le retour de l'ancien régime était inévitable, etc. L'apparence des choses semblait leur donner raison. Les armées françaises étaient battues en Italie; elles ne tenaient plus que Gênes; en Allemagne, elles gardaient avec peine la défensive sur le Rhin. La coalition européenne se pressait aux frontières, défendues seulement par quelques dernières victoires, la bataille de Zurich en Suisse contre les austro-russes, les batailles de Berghen et de Kastrikum en Hollande contre les Anglo-Russes; mais ces succès, si nécessaires, pouvaient bien ne pas se renouveler, car l'abandon et le dénuement des armées étaient extrêmes. Au dedans, les services publics s'interrompaient. Les contributions ne rentraient plus. La rente à cinq pour cent s'offrait à onze francs. Les conscrits refusaient de sortir de leurs villages. L'insurrection se levait en Bretagne, dans l'Anjou, le Poitou, le Maine, une partie de la Normandie. Le Languedoc et les Cévennes s'agitaient, et ce mouvement gagnait le midi. La cessation du commerce et de l'industrie livrait à la misère un peuple désœuvré. Un fléau inconnu en France depuis bien des siècles, le brigandage, épouvantait les campagnes; derrière les insurgés religieux ou politiques, des bandes ameutées par la faim rançonnaient les voyageurs, arrêtaient les convois, répandaient le meurtre, le vol, l'incendie. Le Directoire trônait en costume ridicule au milieu de tant de maux; il n'avait qu'un expédient pour se maintenir : il faisait des coups d'État; depuis le 18 fructidor il avait fait celui du 22 floréal. L'impuissance ne le rendait pas inoffensif; sous sa douceur hypocrite, il persécutait avec l'intolérance et les haines de la Convention (2). Au reste, tout se dégradait. Il n'y avait plus d'instruction publique. Les fonctionnaires vivaient de déprédations. Les mœurs se corrompaient. Barras donnait l'exemple de la dissolution. Tous les mariages étaient incertains.

(1) Mignet, *Histoire de la révolution*, Thiers, *Histoire de la révolution*, etc., sont explicites sur ces menées secrètes du directeur Barras

(2) Un des défenseurs du Directoire en parle ainsi : « Que le Directoire ait été persécuteur, qu'il l'ait été avec acharnement, avec fureur; que par cette fureur persécutrice la Convention et le Directoire aient fait avorter l'établissement de la république, c'est un fait indéniable... ». L'abbé Grégoire, *Histoire des sectes religieuses*, etc., tome Ier, p. 60.

Digitized by Google

Si Bonaparte avait pu hésiter devant la nécessité d'un changement, ses scrupules eussent été levés par les empressements de ceux qui s'en venaient à lui de tous les côtés de la révolution. Sieyès cherchait un général, un homme d'épée assez intelligent, mais surtout résolu et fort. Talleyrand et Fouché étaient aux aguets pour découvrir l'homme à l'avénement irrésistible, prochain, qui ne pouvait manquer de surgir; ils ne faisaient qu'une condition, c'est que cet homme ne fût pas pour l'ancien régime. On avait songé à Moreau, à Jourdan, à Championnet, au duc de Brunswick, recommandé par les sociétés secrètes, au duc d'Orléans, etc. La présence de Bonaparte avait fait cesser toutes les irrésolutions et fixé le choix de chacun. Un moment Sieyès l'avait trouvé trop important pour ce qu'il en voulait faire; Talleyrand se chargea de tromper sa prévoyance. Tous, à l'envi, s'étaient mis à la suite de l'homme nouveau, nécessaire, incomparable; ils conspiraient pour lui dans les Conseils, dans les journaux, dans les clubs, dans les sociétés secrètes. Il y avait heureusement une autre conspiration, celle du peuple, averti par l'instinct de conservation qui lui est propre, et faisant sentir de toutes les manières la pression publique qui poussait Bonaparte à s'emparer du pouvoir (1). Bonaparte n'eut pas à diriger un mouvement qui se faisait sans lui; mais il prit à tâche de le modérer, car il n'ignorait pas combien il est dangereux pour le prestige et la stabilité d'un pouvoir nouveau d'avoir à s'élever par la violence. Cette modération faillit même lui coûter cher; Bonaparte se mêla de sa personne, plus qu'il ne convenait, aux diverses opérations du 18 brumaire, sans doute parce qu'il n'avait pas à qui se fier entièrement et parce qu'il ne voulait pas se mettre à la merci des excès de zèle de ses agents; mais sa dignité eut à souffrir de cette immiscion trop immédiate dans les faits et gestes d'une conspiration, et il n'a tenu qu'à un homme hardi d'arrêter tout court dans son essor le futur fondateur de l'ordre moderne.

30. Voici la série des actes apparents de cette fameuse journée du 18 brumaire; nous ne pouvons parler que de ce qui s'est produit sur la scène et non de ce qui s'est passé dans les coulisses de cette grande intrigue.

Dès le 22 octobre 1799 une précaution avait été prise : un frère du général Bonaparte, Lucien, était nommé président du Conseil des cinq cents, où l'on craignait le plus d'opposition.

Le 15 brumaire (6 novembre) tout le plan à suivre avait été arrêté. Les 16 et 17 furent donnés aux derniers préparatifs.

Le 18 brumaire (9 novembre), tous ceux du Conseil des anciens qui avaient été ralliés au complot, ou qui passaient pour n'être pas contraires à un changement, se trouvèrent réunis au palais des Tuileries, dès sept heures du matin. Les autres membres n'avaient pas reçu de lettres de convocation ou n'en reçurent que tardivement, et il en fut ainsi par suite d'inadvertances laissées au compte des inspecteurs de l'assemblée. Les membres présents étaient en nombre suffisant pour voter; ils rendirent sans perdre de temps un décret : 1° pour transférer les deux Conseils hors de Paris, ainsi que la constitution permettait, au reste, de le faire dans les cas d'imminente agitation; 2° pour charger de cette translation le général Bonaparte, nommé à cet effet par le même décret au commandement de toutes les forces militaires de Paris et des environs, et cela contrairement à la constitution, qui réservait exclusivement au pouvoir exécutif la disposition des forces militaires. Le décret fut tout aussitôt porté au général Bonaparte, qui se tenait prêt, depuis six heures du matin, dans sa maison de la rue de la Victoire, au milieu d'un brillant état-major. Le général s'empressa d'accourir aux Tuileries avec son cortége; il adressa aux Anciens quelques paroles de circonstance, et jura de sauver la république. Dans son allocution, on remarqua ces mots, qui sortaient des banalités révolutionnaires : « Rien dans l'histoire ne ressemble à la fin du dix-huitième siècle; rien dans la fin du dix-huitième siècle ne ressemble au moment actuel. » L'avenement de Bonaparte au pouvoir était ainsi le point culminant de l'histoire humaine! Quelques récalcitrants, qui commençaient d'arriver, voulurent parler; mais le Conseil, après son décret de translation, ne pouvait plus délibérer; la légalité le lui défendait; la séance fut levée malgré les cris des survenants qui n'étaient pas de l'intrigue, et l'on se sépara.

Cependant le Conseil des cinq cents se réunissait à son tour au Palais Bourbon. Il paraissait fort animé; ce qui venait de se passer aux Anciens n'était plus un mystère. Déjà on se pressait à la tribune; mais le président, Lucien Bonaparte, prit un papier des mains d'un messager d'État qui accourait au même moment, et il lut le décret qui transférait le corps législatif hors de Paris. La clôture fut prononcée au milieu d'une grande agitation.

Rien n'était fait encore. La faction jacobine avait depuis peu reformé un club, le *Manége*, ainsi nommé du lieu de ses séances. Elle veillait et s'agitait. Les douze municipalités de Paris, où s'était conservé un levain des passions de 93, offraient des points de ralliement et de résistance. Une partie de la garde nationale et de l'armée était très-attachée à la république; un appel pouvait lui être fait. On savait Augereau contraire au

(1) Nous trouvons la réflexion suivante dans un ouvrage aujourd'hui peu consulté : « Au milieu de cette agitation, de ce choc des passions, il n'y a réellement qu'une seule et grande conspiration, c'est celle du peuple français contre ses oppresseurs, contre des brouillons couverts de son sang, engraissés de ses deniers : conspiration sainte et vraiment nationale, à la tête de laquelle est Bonaparte ». BAIL., *Histoire politique et morale des révolutions de France*.

Digitized by Google

mouvement. Bernadotte s'était offert, on l'assurait, pour arrêter Bonaparte, et le ministre de la guerre, Dubois-Crancé, homme d'exécution, n'avait demandé qu'un ordre « pour en faire justice », disait-il. Que ne pouvait-on pas faire sortir de ces fidélités, de ces jalousies de quelques généraux, de ces suprêmes ardeurs du jacobinisme ! Mais les conspirateurs ne manquaient pas de prévoyance. Fouché, ministre de la police, prit un arrêté qui suspendit les douze municipalités. On criait au *Manége;* Fouché y avait du monde à lui : Saliceti, qui feignait d'être l'ennemi de Bonaparte, assistait aux délibérations secrètes des plus hostiles des Cinq Cents; ils ne pouvaient rien décider qu'on ne le sût tout aussitôt. Heureusement pour eux, ils ne décidèrent rien. Toutefois, il importait avant tout de dissoudre le Directoire, de qui pouvait partir l'initiative de la résistance et d'une action commune. Mais la conspiration était dans le Directoire lui-même. Sieyès et Roger-Ducos, l'un et l'autre du complot, donnèrent leur démission dans la journée. Restaient Barras, Gohier et Moulins, contraires au complot; à eux trois, ils formaient la majorité et suffisaient à conserver le Directoire. Barras, homme énergique, il l'avait prouvé, mais efféminé et corrompu, le chef des *pourris*, comme disait Bonaparte, eut peur sinon du danger, du moins de l'action et de la lutte; aux premières instances qui lui furent faites par Talleyrand et Bruix, il se démit de ses fonctions, et il alla se délasser sous le feuillage déjà jaunissant de sa belle résidence de Gros-Bois, près Paris. Gohier et Moulins eussent bien voulu ne pas céder; mais ils s'étaient introduits dans le gouvernement pas un coup d'État; la justice ne s'opposait pas à ce qu'ils en sortissent comme ils y étaient entrés, par un coup d'État; ils refusèrent de se retirer; on les retint prisonniers, sous bonne garde, au palais du Luxembourg. Ce fut le général Moreau, un des généraux sur lesquels le Directoire comptait le plus pour sa défense, qui se chargea de les garder.

Le Directoire dissous, les municipalités de Paris fermées, la faction jacobine réduite à faire en vain des motions, les deux Conseils ne pouvant plus s'assembler à Paris, la force publique placée dans une seule main : c'est là ce qu'on nomme la journée du 18 brumaire. Mais le dénoûment, qui fut incertain jusqu'au dernier moment, ne devait avoir lieu que le lendemain.

Le 19 brumaire (10 novembre), les Conseils transférés à Saint-Cloud se réunirent, les Anciens dans la galerie du château, dite la *Galerie de Mars*, les Cinq Cents dans l'*Orangerie*. Bonaparte se tenait dans une salle voisine, avec Sieyès, Roger-Ducos et quelques affidés. Aux alentours du château on ne voyait que des troupes.

Les séances des deux Conseils s'ouvrirent simultanément à deux heures.

Aux Anciens, les membres tardivement convoqués la veille étaient tous accourus; ils semblaient vouloir prendre une revanche. Ils demandaient des explications sur le décret de translation, sur tout ce qui s'était passé. Les conspirateurs avaient pour répondre à tout un décret tout prêt. Mais on ne pouvait rien proposer; on criait, l'on ne s'entendait pas.

Aux Cinq Cents, le tumulte était plus menaçant. Dès le début un député avait demandé que l'assemblée prêtât serment de fidélité à la constitution : c'était prendre l'engagement de réagir contre le coup d'État à moitié accompli, et cette proposition, votée par acclamation, avait été suivie des cris les plus significatifs : *Point de dictature! A bas les dictateurs! Les baïonnettes ne nous effrayent pas! La constitution ou la mort!*

Dans les deux assemblées, les esprits s'échauffèrent ainsi, deux heures durant, en toute liberté. Les conspirateurs firent en ce moment trois fautes énormes : la première, de laisser commencer des délibérations qui ne pouvaient que tourner contre eux; la seconde, de laisser se continuer ces délibérations; la troisième, la plus lourde, de commettre, pour en finir, le personnage principal de la situation. Sieyès avait proposé d'arrêter en masse les Conseils; Bonaparte s'y était refusé, pensant que la peur suffirait et que chacun se soumettrait. Il s'était trompé. Au dernier moment on eût dit que les conspirateurs perdaient la tête.

Enfin, à quatre heures, il fut décidé que Bonaparte irait parler aux Conseils, et qu'il commencerait par les Anciens, bien que ceux-ci n'eussent pas l'initiative des résolutions: mais les adhérents au coup d'État s'y trouvaient en majorité, et l'on espérait avoir d'eux une démonstration favorable pour réduire l'opposition des Cinq Cents.

En se rendant à la Galerie de Mars, Bonaparte rencontra Augereau, qui allait et venait dans l'attente de l'événement, mécontent et curieux. « Te voilà dans de beaux draps ! » dit Augereau. —Bah! répondit Bonaparte, c'était bien pis à Arcole. »

Devant les Anciens, Bonaparte, un peu troublé, protesta d'abord contre l'intention qu'on lui *prêtait* de prétendre à la dictature. C'était ridicule de parler ainsi contre l'évidence. Il retrouva bientôt sa supériorité à une interpellation qu'on lui adressa sur la constitution, qu'on l'accusait de violer; Bonaparte dit que la constitution n'existait plus. Il était sincère, il fut éloquent. Mais cet avantage, il ne le garda pas, ayant eu le malheur, sur une autre interpellation qui vint l'interrompre, de parler de certaines propositions secrètes qui lui avaient été faites par Moulins et Barras. C'était trahir des confidences, tomber dans la dénonciation. Sentant qu'il faisait de nouveau fausse route et qu'il prenait un rôle odieux et sans dignité, il rentra dans la réalité de la situation; il en appela à la force armée

Digitized by Google

qui l'accompagnait : c'était son meilleur argument. Toutefois, il finit comme il avait débuté, assez malencontreusement, par un de ces mots qui visent au sublime et passent tout à côté : « Que l'on songe, dit-il, que je marche accompagné du dieu de la fortune et du dieu de la guerre ! » En somme, l'allocution aux Anciens était manquée. Avait-elle fait peur, au moins? C'était douteux.

Bonaparte passa dans l'Orangerie avec son escorte de grenadiers, qui ne le quittait plus. Mais là, à peine eut-on vu apparaître à la porte le général et ses baïonnettes, qu'on ne poussa qu'un cri : « Des armes dans le temple des lois ! » On parlait ainsi dans ce temps. Tout aussitôt le général fut entouré d'un groupe de furieux qui le menaçaient et l'injuriaient. Lefebvre, craignant pour la vie de Bonaparte, accourut avec les grenadiers, le dégagea et l'enleva hors de la salle. L'assemblée ne s'en tint pas à cette démonstration; elle accueillit avec transport la proposition qui fut faite de mettre Bonaparte et ses adhérents hors la loi : c'était un arrêt de mort; d'autres mesures se proposaient en même temps : le retour du corps législatif à Paris, l'appel du général Bernadotte, ennemi du général Bonaparte et capable de diviser l'armée, etc. Ces propositions allaient évidemment être adoptées, lorsque Lucien, pour rendre le vote impossible, jeta sur la tribune les insignes de sa dignité, quitta son fauteuil, et laissa l'assemblée sans président. Au dehors, Lucien rencontra son frère au milieu des troupes, qui lui faisaient des protestations de dévouement. « Ils veulent le mettre hors la loi ! criait Lucien ! — Mettez-les hors de la salle », répliquait tout bas Sieyès. Il n'y avait pas un instant à perdre. Les troupes furent haranguées par Lucien, et appelées par lui au secours de la représentation nationale, qu'opprimait, disait-il, une minorité factieuse armée de poignards. Une colonne de grenadiers, commandée par Murat, entra dans la salle. Les députés voulurent parlementer. Un roulement de tambours étouffa leurs cris. Les grenadiers s'avancèrent, baïonnette en canne, au pas de charge, dans toute la largeur de la salle, refoulant les députés vers les fenêtres, qui à l'Orangerie de Saint-Cloud étaient peu élevées au-dessus du sol. Les députés gagnèrent la campagne, laissant çà et là leurs toques, leurs manteaux, leurs écharpes et tout le bizarre costume officiel qu'ils avaient par-dessus leurs habits de ville.

Des membres du Corps législatif, qui étaient dans la conspiration ou qui se soumirent à l'événement, membres peu nombreux dans le Conseil des cinq cents, plus nombreux dans celui des anciens, on composa un simulacre de nouveau corps législatif, lequel décréta, le 10 novembre (19 brumaire) à dix heures du soir : 1° la suppression du Directoire ; 2° l'expulsion de soixante membres du Corps législatif ; 3° la création d'un gouvernement provisoire, composé de trois consuls, Sieyès, Roger-Ducos et Bonaparte ; 4° l'ajournement du Corps législatif à trois mois; 5° la création, par chaque Conseil, de deux commissions temporaires, chacune de vingt-cinq membres, chargées de réviser la constitution et de faire avec les consuls les lois et décrets nécessaires à la république ; 6° la déclaration que Bonaparte, les généraux et les troupes avaient bien mérité de la patrie.

Le 18 brumaire était accompli. Bonaparte tenait enfin le gouvernement de la France. La nation l'apprit avec l'explosion d'une immense joie.

31. Le lendemain les consuls provisoires s'installaient au Luxembourg. « Qui présidera ? dit Sieyès. — Ne voyez-vous pas que c'est le général ? répondit Roger-Ducos. » On discuta, on toucha à tous les sujets. Bonaparte, sans beaucoup parler, posait les questions et concluait. Le soir, Sieyès dit aux personnes qui se réunissaient chez lui : « Messieurs, nous avons un maître : il sait tout, il peut tout, il veut tout. »

Bonaparte n'attendit pas que le nouveau gouvernement fût régulièrement institué pour faire face aux grandes difficultés de la situation. Pacifier les esprits, concilier les partis, n'en laisser subsister qu'un, celui du gouvernement, pourvoir à la pénurie extrême du trésor public, réveiller les ressources et l'activité, prendre une connaissance exacte de l'état de désordre dans lequel étaient tombées toutes les branches de l'administration, définir et arrêter les bases de la nouvelle organisation de la France, signifier à l'Europe, toujours coalisée, qu'elle avait désormais à faire à un pays désireux de la paix, mais en possession de toutes ses forces, ce furent là les buts divers simultanément poursuivis dès le lendemain du 18 brumaire. Une loi rendait responsables des mouvements des émigrés à l'extérieur leurs parents restés en France : cette loi fut rapportée, et Bonaparte se rendit au Temple pour délivrer lui-même les prisonniers détenus en vertu de cette loi, dite des otages. Des prêtres avaient été déportés à la Guyane, d'autres se trouvaient encore à l'île de Ré, ou s'étaient réfugiés à l'étranger ; il y avait aussi les déportés du coup d'État du 18 fructidor : il fut publié que tous ces proscrits de la révolution étaient libres et qu'ils pouvaient rentrer dans leur patrie. Des émigrés jetés par un naufrage sur la côte de Calais étaient détenus en prison, et l'on s'intéressait beaucoup à leur sort : Bonaparte dit qu'il ne voulait pas être plus implacable que la tempête, et il les déclara libres, aux applaudissements de la France. Pie VI, enlevé de Rome par le Directoire, était venu s'éteindre à Valence, où ses restes demeuraient depuis six mois sans sépulture : Bonaparte les fit inhumer avec les honneurs dus au rang souverain (30 décembre). En même temps, il abrogea les lois qui privaient les nobles et les parents des émigrés des droits politiques et les excluaient des fonctions publiques; il raya de la liste des émigrés les révolu-

Digitized by Google

tionnaires, comme La Fayette, qui avaient appartenu aux anciennes assemblées, et il accorda une pension à la veuve de Bailly. Mais dès le premier jour un arrêté du nouveau gouvernement avait condamné à la prison, à l'exil, cinquante-six citoyens signalés pour leurs ardeurs démocratiques. On remarqua le contraste de cette rigueur contre les révolutionnaires à côté de la clémence dont on usait envers les hommes d'un autre parti, et l'on y vit une tendance de réaction vers l'ancien régime. On se trompait. C'était la révolution qui triomphait; sévère pour les intempérances des siens, elle se montrait pleine de mansuétude pour ceux dont elle allait consommer la défaite, et qu'elle entendait désarmer par son apparente douceur. Bonaparte ne trouva dans le trésor, pour tout numéraire, qu'une somme de 177,000 francs. Les armées étaient sans solde, les fonctionnaires sans traitement; depuis dix mois les employés des ministères n'avaient rien reçu. On avait aboli les contributions indirectes pour plaire aux villes; les campagnes, sur qui pesaient les contributions directes, supportaient presque seules tout le fardeau des dépenses publiques. Mais la perception des contributions directes était arriérée au point que les rôles mêmes n'en étaient pas faits; les administrations locales, pour ne pas déplaire, imposaient mal, imposaient peu, et surtout elles ne pressaient pas les recouvrements. L'immense ressource des biens nationaux avait été gaspillée. Le crédit public n'existait plus; il avait été détruit par les banqueroutes successives qui avaient signalé les finances de la révolution. Bonaparte, s'assistant d'un comptable de grande expérience qu'il avait découvert, Gaudin, apporta dans cette matière des finances une habileté de combinaison qui suffirait à elle seule à constituer devant l'histoire la puissance de son génie. Il frappa d'abord les imaginations en instituant la caisse d'amortissement et abolissant un emprunt forcé et progressif établi par le Directoire, signifiant par là que l'État avait des ressources, qu'il n'avait besoin de contraindre personne à lui en prêter et qu'il allait commencer à éteindre la dette publique. Mais du même coup il substituait à l'emprunt forcé aboli une taxe de 25 centimes par franc sur la contribution foncière: c'était une autre forme d'emprunt forcé, moins la promesse d'une restitution; mais l'opinion ne vit que l'abolition de l'odieuse mesure imaginée par une loi du 10 messidor. Bonaparte ne s'en tint pas là: pour faire les rôles des contributions directes, pour en activer la perception arriérée, il créa une agence spéciale chargée de suppléer les administrations locales qui ne fonctionnaient pas; et comme il lui fallait de l'argent sans plus de retard, une autre institution vint mettre tout d'abord à sa disposition les revenus qui n'existaient pas encore, mais qui allaient être perçus : ce fut l'institution des receveurs généraux, livrant des cautionnements et souscrivant des obligations immédiatement réalisables. La richesse de quelques particuliers vint ainsi en aide aux premiers besoins. Bonaparte demanda plus encore à la richesse privée : il convoqua les principaux capitalistes de Paris, et dans une de ces conversations auxquelles personne ne résistait, il les engagea à prendre confiance dans la situation, à faire preuve de civisme, de prévoyance, à se réunir pour offrir des facilités d'escompte, à relever le crédit commercial. La Banque de France sortit quelques jours après de cette association. Le soin d'élaborer les nouvelles institutions politiques de la France avait été laissé à Sieyès, grand théoricien de mécanique constitutionnelle. Mais Bonaparte se réservait de surveiller cette œuvre, et au besoin de la corriger au moment opportun. Une commission de jurisconsultes fut aussi chargée de préparer un projet de code civil. En attendant, Bonaparte semblait n'avoir d'attention que pour l'action même et l'exercice du gouvernement. Des officiers couraient aux armées, avec des instructions précises, pour tout voir, tout constater, faire prendre patience : au ministère de la guerre il n'y avait pas d'états de situation, et les généraux n'écrivaient plus. D'autres messagers, dits délégués des consuls, se rendaient, chargés de missions analogues, dans les départements; là tout s'agitait confusément dans le désordre, le malaise : avant tout il fallait connaître l'étendue du mal et les ressources possibles. La nouvelle constitution, terminée en décembre 1799, fut proposée dès le 14 de ce mois à l'acceptation du peuple français. Bonaparte avait hâte de changer et de faire confirmer l'origine de son pouvoir, surgi jusque-là d'une initiative nécessaire, mais sans droit. Dans cette constitution, Sieyès avait fait une position énorme pour un magistrat, doté de six millions de revenu, qui, sans diriger le gouvernement, devait le dominer; cette position, toute civile, était telle qu'un autre que le général Bonaparte pouvait seul l'occuper. Bonaparte comprit : il y avait là une ambition extrême à écondnire brusquement, pour éviter des dissensions, toujours dangereuses dans les circonstances incertaines encore et provisoires; c'est ce qu'il fit avec un mot d'une vulgarité terrible : « Qu'est-ce que cela? dit-il en parlant du *grand electeur* imaginé par Sieyès : l'ombre d'un roi, un roi fainéant, un cochon à l'engrais de quelques millions! » Sieyès, frappé dans son amour-propre d'auteur et dans son naïf orgueil de constituant, garda le silence, et rentra pour n'en plus sortir dans cette indifférence sceptique qui avait été son attitude sous le régime de la terreur. On le dédommagea avec une belle terre près de Paris et une bonne dotation : il aimait la richesse et le bien-être. La nouvelle constitution fut acceptée par 3,011,007 *oui*, contre 1,562 *non*. Jamais constitution révolutionnaire n'avait suscité un si grand nombre de votants et réuni une pareille majorité. La France acceptait le 18 brumaire, l'absolvait et le consacrait. Bona-

Digitized by Google

parte était premier consul pour dix ans, avec deux collègues qui n'avaient que voix consultative, Cambacérès second consul, Lebrun troisième consul. La proclamation du vote d'acceptation par le peuple français et l'installation du nouveau gouvernement inaugurèrent le nouveau siècle. Le premier consul quitta le palais du Luxembourg, et alla s'établir aux Tuileries, le 19 février 1800. Sur un des murs de cette antique résidence royale on lisait encore : « *Le 10 août le trône fut renversé; il ne se relèvera jamais.* »

VII.

Organisation et politique intérieure.

32. *Caractères des nouvelles institutions administratives : centralisation, puissance, régularité.* — 33. *Garanties de liberté : une loi civile certaine, une magistrature indépendante et inamovible.* — 34. *Maintien du divorce; gage donné à la révolution.* — 35. *La révolution réconciliée avec le catholicisme; le concordat.* — 36. *Nécessité de l'hérédité dans la constitution du pouvoir; l'empire.* — 37. *Le sacre.* — 38. *Constitution nationale de l'armée.* — *Institutions auxiliaires de la monarchie et de la liberté; la Légion d'honneur, la nouvelle noblesse, la Banque, l'université.* — 39. *Lutte de Napoléon contre les préjugés de ses contemporains. Contradictions entre ses maximes et ses procédés de gouvernement. Vices du temps. Conspirations. Police. Presse. Caractère moral de l'empire.*

Le nouveau gouvernement s'était dégagé des luttes et des crises de ce grand mouvement, devenu irrésistible, qui depuis dix ans agitait la France et l'Europe; il en avait été le sauveur à la fin de l'année 1795; il devait en rester l'organe et le régulateur : c'était là sa loi, sa mission, sa raison d'être et sa spéciale légitimité. Mais en France et en Europe il y avait une autre puissance que celle de la révolution. Tout n'était pas abus dans l'ancienne société; on y trouvait l'ordre social, où s'était formée la civilisation moderne. Or la révolution ne s'était pas bornée à réagir contre des abus : elle avait fait la guerre à cet ordre social lui-même; religion, essence de la souveraineté, droit, propriété, famille, elle avait tout mis en question; elle se disait la promotrice d'un nouveau mode de sociabilité humaine. L'ancienne société, ainsi menacée et attaquée, se défendait et résistait. C'était là l'autre puissance qui se partageait la France et l'Europe, et qui tenait en arrêt la révolution, au dedans par des conspirations incessantes, au dehors par des coalitions que rien ne semblait pouvoir épuiser. Il fallait mettre un terme à cet antagonisme qui rendait tout impossible. Les esprits extrêmes avaient proposé, les uns de supprimer la révolution, les autres de supprimer l'ancien régime. Les premiers avaient abouti à l'émigration, et faisaient cause commune avec les hostilités et les ambitions étrangères : leur triomphe ne pouvait plus être que l'humiliation et la destruction de la France. Les seconds avaient abouti à la terreur, et ils avaient succombé à l'excès et à l'horreur de leur principe. Ce n'était pas là des solutions. Sous peine de mort pour la France, il en fallait une autre : c'était une transaction entre l'ancien régime et la révolution; transaction, à la vérité, bien difficile, car des deux côtés les tendances se montraient inconciliables, difficile surtout parce qu'au fond on y rencontrait, dans l'incompatibilité même des choses, la nécessité de tromper réciproquement chacun des deux partis opposés, et de faire sortir, en somme, de cette commune illusion, ou l'ancien régime réformé et transformé, ou la révolution désormais régularisée et seule assurée d'un triomphe définitif. Que Napoléon ait entrepris une transaction, c'est ce qui n'est point douteux; qu'il ait réussi à l'opérer, c'est ce qu'affirment ses apologistes; qu'il ait seulement fait avorter la révolution, ou corrompu l'ancien régime, c'est ce que prétendent ses détracteurs. Mais ses détracteurs comme ses apologistes, tout en admettant qu'un des deux principes a été plus particulièrement favorisé, ne s'accordent pas sur la détermination de celui des deux principes rivaux auquel la préférence aurait été accordée. Nous n'entrerons pas à cet égard dans une discussion trop ardue, il y a plus, non encore susceptible d'être sûrement décidée; car aujourd'hui même, après soixante ans, on ne peut pas encore juger des virtualités de la politique instituée par Napoléon. Nous nous bornerons à laisser parler les faits.

On sera peut-être étonné, dans la partie qui va suivre, de voir s'interrompre l'ordre chronologique des narrations. L'ordre chronologique nous eût obligé à comprendre dans notre sujet toute l'histoire du consulat et de l'empire, et à laisser épars, dans le cours général des événements, les traits constitutifs de l'unique figure dont il nous appartienne de nous occuper ici.

32. On a dit de Napoléon qu'il a su seulement retrouver le despotisme administratif tel que l'ancienne monarchie l'avait laissé en tombant. La centralisation était faite en France depuis longtemps. Les franchises de lieux et de classes n'opposaient plus que des barrières apparentes ou nominales à l'action directe, unique, de la royauté. Les états généraux étaient indéfiniment ajournés, les états provinciaux suspendus, les parlements soumis, toutes assemblées délibérantes réduites au silence. La royauté n'avait plus que des conseils où tout se décidait en secret; des agents à sa nomination régissaient tout, n'ayant à répondre de leurs faits qu'envers les ministres de la royauté. Un pouvoir qui absorbait en lui toute initiative et toute direction, la nation exclue de toute participation à son gouvernement, des agents irresponsables : ce fut là, dit-on, tout le régime inventé par le consulat, avec cette aggravation qu'il y avait depuis 1789 de nouveaux principes, et que ces principes servirent seulement à masquer le despotisme installé à leur place : une déception de plus pour les esprits; le mensonge de la liberté

Digitized by Google

au-dessus de cette triste réalité de l'asservissement universel! Mais pour mettre quelque équité en cette appréciation, d'ailleurs excessive, il importe, avant tout, de remarquer que le consulat fut une dictature évoquée par les vœux ardents, les lassitudes, les épouvantes, l'instinct de conservation d'une société près de périr. Plus de finances, plus d'administration; l'armée désorganisée; des troubles au dedans, des défaites au dehors, et la présence d'une coalition européenne de plus en plus menaçante. Il n'y avait pas à délibérer. Il était nécessaire d'improviser un gouvernement, et nécessaire de l'improviser de telle sorte qu'il n'y eût à son action ni délai ni obstacle. Le consulat n'hésita pas : cette arme puissante de la centralisation que l'ancienne monarchie avait instituée, que la révolution avait exagérée tout en la détestant, et qui en 1800 semblait s'imposer d'elle-même aux choses et aux esprits, le consulat se hâta de la relever à son tour et de la remettre en vigueur (1). Seulement, et ce fut là le mérite trop souvent méconnu de cette époque de reconstruction, le consulat ne subit pas la nécessité de ce rétablissement précipité de la centralisation, sans réserver d'autres droits que les droits immédiats du salut public. Il eût pu laisser s'accumuler confusément entre ses mains toutes les prérogatives d'action, et par là s'arroger un despotisme d'autant plus certain qu'il fût resté indécis! au lieu de céder à cette vulgaire tentation de tous les pouvoirs usurpateurs, il prit à tâche dès les premiers jours d'introduire dans la centralisation, telle qu'il la rétablissait, les procédés et les garanties d'une organisation régulière et durable. Ainsi, la révolution avait livré l'administration départementale à des assemblées, croyant sauvegarder la liberté en mettant ensemble dans les mêmes corps l'action, la délibération et le contrôle; mais ces trois éléments essentiels ont chacun un esprit particulier, et demandent à s'exercer séparément; en réalité, l'action s'était trouvée infirmée par ce voisinage trop immédiat de la délibération et du contrôle. Plus habile, le consulat distingua ce qui ne pouvait se mêler sans s'annuler réciproquement; il confia l'action à des magistrats directement nommés par l'autorité centrale et chargés par elle de missions précises : ce fut l'institution des maires, des préfets et des sous-préfets. Mais à côté de chacun de ces magistrats, il plaça des conseils destinés à influer sur l'action, sans pouvoir ni la dominer, ni l'arrêter, ni s'emparer d'elle : ce furent les conseils municipaux, d'arrondissement, de préfecture, les conseils généraux de département, tour à tour chargés de représenter auprès des mandataires de l'autorité centrale les intérêts et les vœux des localités, d'offrir aux particuliers un recours contre les excès de l'action administrative, de juger cette action, de la modérer dans ses conflits avec les intérêts privés, enfin de l'éclairer par leurs délibérations (1). Le conseil d'État, conseil particulier du pouvoir central, s'éleva au sommet de ces corps délibérants et jugeants, pour les maintenir tous dans la règle et la liberté de leur mission. Par là, le nouveau système administratif réalisa une action très-prompte et très-rapide, mais qui, si expéditive qu'elle fût, ne put jamais être ni absolue ni arbitraire; il y eut en France l'unité et la puissance d'un seul gouvernement; il n'y eut pas, il ne put pas y avoir le despotisme proprement dit.

Signalons ici un détail important : Napoléon fit de la surveillance de l'administration dans ses rapports avec les finances de l'État l'objet spécial d'une haute institution. Pour donner à l'administration la probité, une de ces vertus les plus nécessaires, Napoléon fit exception à la règle qui ne permet pas d'introduire l'inamovibilité dans les fonctions administratives; la cour des comptes (2) fut composée de magistrats inamovibles, afin que rien ne pût les gêner dans l'indépendance souveraine de leur contrôle.

33. Cette régularité administrative ne fut pas l'unique garantie donnée par le consulat à la liberté. La liberté la plus importante, celle qui comprend l'ensemble des relations de la vie sociale, la liberté civile, tient encore et tient surtout à la certitude des lois et à l'indépendance des magistrats chargés de les appliquer. Le consulat s'efforça d'assurer cette double garantie. Sous l'ancienne monarchie, la loi était, sinon incertaine, du moins diverse et multiple, et par là elle variait beaucoup au gré des interprétations de la magistrature, qui avait ainsi à sa merci les droits, les devoirs, les propriétés et l'état des particuliers. La révolution avait réagi contre la magistrature trop souveraine des parlements et contre la diversité des précédentes lois coutumières. Mais la magistrature établie par elle était trop dépendante à son tour de l'autorité publique et des partis populaires; l'inconvénient d'une judicature arbitraire n'avait fait que se déplacer. Quant aux nouvelles lois civiles qui avaient été promises, les unes n'existaient pas encore, les autres, malheureusement existantes, avaient fait dans la famille une de ces ruines qui ne tardent pas à devenir irrépa-

(1) Un juge non suspect de partialité s'est ainsi exprimé : « Au moment où ce fait a eu lieu, il était nécessaire; un pouvoir unique et fortement constitué pouvait seul rétablir en France l'ordre social ». M. Guizot, à la chambre des députés, le 15 mars 1837, dans la discussion pour la réforme de la loi départementale et communale. — L'auteur *Des Idées napoléoniennes* a écrit : « La centralisation était alors le seul moyen de constituer la France, d'y établir un régime stable et d'en faire un tout compacte, capable tout à la fois de résister à l'Europe et de supporter plus tard la liberté. L'excès de centralisation sous l'empire ne doit pas être considéré comme un système définitif et arrêté, mais plutôt comme un moyen....». (*Des Idées napoléoniennes*, chap. III.)

(1) Loi du 28 pluviose an VIII (17 février 1800).

(2) La cour des comptes instituée par la loi du 16 septembre 1807, en remplacement de la commission de comptabilité chargée de la juridiction financière depuis la suppression, en 1791, des chambres de comptes, cours des aides et bureaux des finances.

Digitized by Google

rables pour la vie d'un peuple. Le consulat avait à corriger toutes ces erreurs ; mais ce qu'il importe bien de mentionner, c'est que pour le faire il eut à vaincre d'énormes oppositions. Chose étrange, le consulat, qui avait la liberté de prendre tout pouvoir, n'obtint que très-difficilement le pouvoir de garantir la liberté. La rédaction d'une loi civile complète faillit être arrêtée dès le premier jour ; elle fut pourtant menée à terme en 1804 (1). Ce bienfait était grand sans doute ; on le dut entièrement à la volonté tenace d'un seul homme. Mais il y eut un autre bienfait, peut-être encore plus considérable, sans lequel l'avantage d'une loi civile certaine eût été illusoire ; nous voulons parler de l'institution d'une magistrature inamovible, et, par son inamovibilité, mise à l'abri des fluctuations de la politique et des influences de l'esprit de parti. Ce salutaire principe de l'inamovibilité, la révolution l'avait rejeté dès 1790, comme une entrave à son action despotique. Depuis, nul n'avait pu songer à le rétablir ; les sages eux-mêmes, Duport, Tronchet, etc., s'étaient prononcés contre lui. Pour le faire triompher, le consulat dut éviter d'entrer en discussion avec les idées en crédit ; il mit dans la constitution même proposée aux suffrages populaires qu'il y aurait une magistrature inamovible ; l'affaire se traita ainsi directement, par-dessus les assemblées, entre le premier consul et le peuple, qui acceptait tout de son nouveau gouvernement. L'inamovibilité de la magistrature s'imposa de la sorte par ce procédé de haute lutte. Et cette innovation, qui rendait à nos garanties sociales un de leurs principes les plus nécessaires, était d'autant plus remarquable qu'elle consistait en une véritable aliénation de souveraineté : pour constituer la liberté civile, le premier consul avait consenti à placer hors de ses mains une part de cette souveraineté qu'il semblait si jaloux d'avoir tout entière, et cette part de souveraineté était celle qui lui eût le mieux permis de pénétrer dans la vie des intérêts particuliers et de les dominer.

34. Le parti de la révolution ne voyait pas sans des craintes bien vives ce rétablissement d'un principe qu'il croyait entaché d'aristocratie ; mais il eut lieu de se rassurer en voyant triompher, et cette fois par le fait seul du premier consul, un autre principe auquel la révolution attachait une importance capitale. Ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, les lois de la Législative et de la Convention venaient de porter de graves atteintes à la constitution de la famille. Ces lois en effet avaient à peu près supprimé l'autorité paternelle, interdit la faculté de tester, qui est le nerf de cette autorité, et fait du mariage, par la facilité et la fréquence des divorces, une sorte de conjonction fortuite qui laissait les enfants sans protection et sans légitimité. Le premier consul ne manqua pas de voir là pour la société une cause d'imminente dissolution, dont on ressentait déjà gravement les effets dans l'état des mœurs, et dès le mois de germinal an VIII, dans son empressement à porter remède au mal, il avait fait proposer une loi pour rétablir partiellement au moins la faculté de tester, et rendre par là quelque force à l'autorité paternelle. Cette loi, mal accueillie par le Tribunat, passa pourtant (1). Mais la fixation d'une quotité disponible n'impliquait encore qu'une insuffisante amélioration. C'est sur la question du divorce qu'on attendait le nouveau législateur ; cette question, que devait amener le cours des discussions pour la rédaction du Code civil, se présenta en 1801. Contre l'attente générale, on trouva le premier consul du côté du parti qui était pour le maintien du divorce. Ce parti, soutenu par la révolution, était évidemment en minorité, dans les tribunaux qui avaient fait des observations sur le projet du Code civil, dans le conseil d'État, où il fut surtout combattu par le principal rédacteur du Code civil, Portalis, dans le Tribunat lui-même, où il souleva les plus éloquentes protestations ; il prévalut pourtant ; le principe du divorce, tout en se réduisant à une application difficile et restreinte, resta dans la nouvelle loi civile, et il en fut ainsi parce que le premier consul le voulut, parce qu'il usa, pour vaincre la majorité, de toute l'influence de sa parole, de tout le prestige de son esprit, de tout l'ascendant de son autorité. On a cru dans le temps que le premier consul prenait dès lors des précautions pour l'éventualité d'un divorce, et cette supposition fut accréditée par les alarmes, peu dissimulées, de Joséphine, qui le soir, pendant la discussion de cette loi (2), demandait aux conseillers d'État ce que son mari avait dit dans la séance du jour. Quoi qu'il en soit des secrets mobiles de la pensée de l'homme qui disait de lui-même : « Je ne vis jamais que dans deux ans », la part prépondérante prise par lui au triomphe du principe du divorce était le gage le plus considérable qu'il pût donner à la révolution au milieu de ces reconstructions d'ancien régime par lesquelles il semblait le plus s'éloigner des novateurs. Nul autre principe ne descendait plus avant dans les conditions essen-

(1) La rédaction du Code civil, décrétée dès le 19 brumaire an VIII (10 novembre 1799), commencée le 24 thermidor an VIII (12 août 1800), ne fut achevée que le 30 ventôse an XII (21 mars 1804). Elle s'était interrompue en janvier 1802. Il fallut un coup d'État législatif contre le tribunat pour la reprendre ; arrêté du 10 germinal an X (21 mars 1802). Nous ne donnons pas la date des autres codifications qui ont suivi la rédaction de la loi civile. Ces dates se retrouvent partout. Ce qui serait plus important, ce serait un jugement sur le mérite de ces divers recueils ; mais un pareil sujet nous obligerait à dépasser les limites de cette biographie.

(1) Loi du 4 germinal an VIII (25 mars 1800).

(2) Les discussions sur le divorce, commencées au conseil d'État dans les séances des 16, 20, 24, 26 vendémiaire an X [6, 8, 12, 16, 18 octobre 1801], furent reprises l'année suivante, et ne se terminèrent que les 19, 23, 27, 28 ventôse an XI (8, 12, 16, 17 février 1803]. Il n'y eut pas de discussion plus laborieuse.

Digitized by Google

tielles et vitales de l'ordre social; nul autre principe ne tendait à faire sortir plus définitivement la société française de l'ordre de civilisation institué par le catholicisme. Napoléon venait de demander à l'Église une réconciliation de la révolution et du catholicisme, et cette réconciliation, il l'avait obtenue et consacrée par un acte dont il va être bientôt question; mais l'adoption du divorce rompait le pacte à peine conclu. Le pape sentit le coup; lors du sacre, il protesta; ce fut le 1er article de ses réclamations. Il ne lui fut fait qu'une réponse évasive (1). La révolution revenait à elle-même, et reprenait seule le droit de faire la nouvelle société. Toutefois, on peut croire que Napoléon s'effraya lui-même dans sa pensée. Le statut organique de la famille impériale présenta cette prescription exceptionnelle, inattendue : « Le divorce est interdit aux membres de la maison impériale, de tout sexe et de tout âge (2). » Il y avait là un exemple donné d'en haut pour condamner la moralité inférieure de la loi civile, et comme une promesse d'élever un jour au même type de sainteté le mariage de tous les Français.

35. Napoléon, dont le génie répugnait à la révolution tout en l'accomplissant, se retrouvait plus à l'aise dans les questions où il s'agissait pour lui de reprendre et de concilier avec l'ordre nouveau les anciennes traditions de la France. Mais là il rencontrait les oppositions les plus obstinées, et c'est ce que l'on vit surtout lors du grand acte dont nous allons parler.

Un écrivain moderne a fait cette remarque : « De toutes les passions révolutionnaires, la première allumée et la dernière éteinte a été la passion irréligieuse (3). » Il serait plus exact de dire que la passion contre le catholicisme ne s'est jamais éteinte dans la révolution. La lutte commencée par la Constituante, qui supprima d'un coup tout l'état ecclésiastique en France, avait été continuée, avec des fureurs toujours croissantes, par la Législative et la Convention. Il y eut des brutalités effroyables; on en croirait à peine le récit. Sous le Directoire, qui parut avoir la mission spéciale d'extirper le catholicisme, l'hypocrisie et la ruse vinrent se joindre à la violence. Mais toute cette science et tous ces emportements de la persécution n'avaient pas abouti à réduire l'Église, et sa résistance était telle qu'elle tenait tout dans l'incertitude. Pour elle mourait l'invincible Vendée (4); pour elle s'agitait, au midi, une autre partie de la France, toujours inquiète et menaçante. Des hostilités partout sensibles et partout insaisissables enveloppaient la révolution dans sa marche, la mettaient hors d'elle-même, la condamnaient à vivre de lois d'exception, de coups d'État, des excès énervants de la dictature. Fallait-il poursuivre l'horrible duel? L'antagonisme devait-il être éternel? Un accord n'était-il pas possible entre le catholicisme et la révolution? Napoléon ne crut pas à cette impossibilité; il tenta la réconciliation; ce fut le concordat.

La foudre tombant au milieu de la France assemblée n'eût pas produit un plus grand étonnement. On était au mois de juin 1800. Paris retentissait encore des acclamations soulevées, après deux jours d'angoisses, par la nouvelle de la prodigieuse victoire de Marengo. Un prédicateur alors célèbre, l'abbé Fournier, en parlant de cette victoire, à l'église de Saint-Roch, avait dit, dans une sorte d'extase prophétique : « En ce moment, je vois un héros qui s'incline aux pieds des autels. O Dieu de miséricorde, le nouveau gouvernement de la France se réconcilie avec vous! » Il fut traité de fou et mis à Bicêtre (1). Mais à quelques jours de là les collègues du premier consul reçurent de lui une lettre datée de Milan, 20 prairial an VIII (18 juin 1800), et contenant ces mots : « Aujourd'hui, malgré ce qu'en pourront dire nos athées de Paris, je vais en grande cérémonie au *Te Deum* qu'on chante à la métropole de Milan ». On voulut tenir la lettre secrète. Elle s'ébruita. On apprit en outre que le lendemain du *Te Deum* le premier consul avait annoncé au cardinal Martiniana, évêque de Verceil, son intention de rétablir la religion catholique en France et d'entrer pour cela en négociation avec le saint-siége; à ce sujet, il avait dit à ses envoyés auprès du pape : « Traitez le pape comme s'il avait deux cent mille hommes sous les armes ». L'église constitutionnelle qu'il y avait alors en France tenait en ce moment un concile à Paris; il dut se séparer assez brusquement. Tous les partis jetèrent les hauts cris, même ceux qui tenaient à l'ancien régime et à l'émigration; ceux-ci craignaient de perdre l'appui des croyances religieuses qui, seules à peu près, leur avaient fourni jusque-là des combattants; et tous, jacobins emportés, révolutionnaires modérés, philosophes, royalistes, s'entendirent pour organiser une forte opposition contre le projet de concordat. Ils en eurent le temps; les négociations furent longues et pénibles; elles n'avaient pu commencer qu'en mars 1801; elles n'aboutirent qu'à partir de l'arrivée du cardinal Consalvi à

(1) Rapport sur les représentations faites par le pape; réponse à ces représentations. Voir pour ces pièces importantes, restées longtemps inédites, les pages 285 et suivantes du recueil intitulé : *Discours, rapports et travaux inédits de Portalis* sur le Concordat de 1801, in-8°; Paris, 1855. L'auteur de ce recueil met par erreur les *Réponse* et *rapport* susdits aux 21 et 30 ventôse an XII. C'est an XIII qu'il faut lire (février 1805).

(2) Article 7° du statut organique de la maison impériale, 30 mars 1805.

(3) Alexis de Tocqueville, *L'Ancien régime et la révolution*; Paris, in-8°, chap. I, p. 2, de l'édition de 1861.

(4) « La Vendée n'a point combattu sous l'étendard royal; son armée s'est proclamée *armée catholique*; elle s'est levée sous l'étendard de la foi. » (*Mémoires de Napoléon*, 2e édition, t. V, p. 179.)

(1) Portalis, *Travaux inédits sur le concordat*; préface, p. XLVIII. Thibaudeau raconte autrement cette arrestation de l'abbé Fournier (Voir *Consulat* et *Empire*, t. II, p. 183.)

Digitized by Google

Paris, le 20 juin de la même année. Enfin, moins d'un mois après, le concordat était signé, le 15 juillet 1801, et le premier consul le présenta lui-même au conseil d'État. Cette assemblée l'accueillit avec une froideur inusitée. Le corps législatif, pour marquer ses sentiments, porta à sa présidence Dupuis, le peu catholique auteur de l'*Origine des cultes*; ayant à désigner un candidat pour le sénat, il proposa un coryphée de l'église constitutionnelle, l'abbé Grégoire. Le sénat nomma l'abbé Grégoire à une grande majorité. Quant au tribunat institué pour l'opposition, son mécontentement fut non moins expressif. Il avait aussi un candidat à proposer pour le sénat; il proposa Daunou, un ancien oratorien devenu un acrimonieux ennemi de l'Église catholique, et il désigna, plus tard, pour parler en son nom du concordat devant le corps législatif, Lucien, très-favorable au projet, mais aussi le protestant Jaucourt. Pendant ce temps on murmurait aux armées; les officiers généraux envoyaient des députations au premier consul. Jamais Napoléon n'eut davantage besoin de la fermeté de son caractère. La loi du 18 germinal an x (8 avril 1802), contenant le concordat et les articles organiques, fut enfin reçue, et même par d'assez belles majorités. Toutefois, on peut le dire, Napoléon n'avait obtenu que l'acquiescement de l'obéissance forcée. Mais, en dehors des assemblées et du personnel des partis, il y eut des dédommagements pour le premier consul. Il avait dit quelques jours auparavant à un général chargé de lui faire des représentations au nom de l'armée : « Le rétablissement du culte me donnera le cœur du peuple ». Il ne s'était pas trompé. On ne saurait dire la joie qui éclata dans toute la France quand on y eut la certitude que les factions hostiles aux croyances avaient pu être vaincues. Aux sentiments de confiance et d'admiration que le premier consul inspirait, il s'en mêla d'autres désormais, de respect, de reconnaissance et d'amour. La souveraineté commença dès lors seulement à s'établir en sa personne. Quant à ces assemblées qui se montraient si rebelles aux nécessités de leur temps, elles ne savaient même pas comprendre les réserves et les précautions dont le gouvernement accompagnait le rétablissement du culte, réserves et précautions telles qu'elles portèrent la désolation à Rome et qu'elles devaient rassurer à Paris les susceptibilités les plus ombrageuses. Mais l'hostilité religieuse aveuglait les assemblées; et par leur opposition à l'acte du concordat elles achevèrent elles-mêmes de perdre le peu de crédit qu'elles conservaient encore sur l'esprit du peuple; la nation ne se sentait pas représentée par ces assemblées, qui semblaient prendre à tâche de contrarier ses vœux; elle ne trouvait sa véritable représentation que dans un homme; les formes et les garanties de la liberté parlementaire tombèrent de plus en plus dans le mépris public, et tout se disposa pour que le nouveau pouvoir qui s'élevait n'eût point d'autre règle que la raison d'un seul homme.

36. Deux causes précipitèrent l'établissement de l'hérédité. La première, ce fut la centralisation administrative. Quand dans un grand pays il n'y a pas une institution qui fonctionne par elle-même, quand toutes elles se rattachent à un centre duquel seulement elles reçoivent l'impulsion et la règle, quand l'ordre, l'action et pour ainsi dire la vie de tout un peuple dépendent d'un moteur unique, universel, une nécessité ne manque pas de se faire sentir tôt ou tard : c'est qu'il est impossible de laisser l'éventualité d'une interruption à ce point central d'où partent incessamment l'initiative, la direction, le contrôle, la garantie, la sûreté; c'est qu'il est impossible de soumettre aux chances, aux intermittences d'un renouvellement électif ce moteur universel, qui ne peut s'arrêter sans que tout ne s'arrête. Le besoin d'une administration promptement active, l'entraînement des habitudes, les inclinations dictatoriales propres à la révolution, tout avait brusquement déterminé, après le 18 brumaire, le rétablissement de l'ancienne centralisation administrative; sans le vouloir, sans le savoir peut-être, on avait par là décrété l'impossibilité de la république ou du système électif. L'orgueil du temps tendait à un tout autre résultat, et pour ne pas subir une pareille déconvenue, il était prêt à lutter contre la force des choses; mais ce qui ne devait pas laisser cette lutte longtemps indécise, c'est la prépondérance qui depuis l'abolition du servage est assurée en France à la population des campagnes sur celle des villes. Ce fut la seconde cause de l'établissement de l'hérédité. En effet, les agglomérations urbaines se prêtent aisément aux rapides communications qui sont nécessaires pour l'exercice du système électif; de là la nécessaire tendance des villes vers la république. Mais les informations sur les choses et les hommes se répandent tard dans les campagnes; on y peut malaisément se réunir, discuter, agir avec ensemble; les conditions du système électif y sont presque impraticables; et comme les campagnes ont un vague sentiment de cette infériorité sociale, qu'elles ont de plus, moins vaguement, le sentiment que le système électif les soumet à la prépondérance des villes, prépondérance contre laquelle elles n'ont jamais cessé de réagir, il s'ensuit qu'elles ont toujours conspiré pour ne pas tenir des villes ce maître dont elles ne sauraient se passer et qu'elles-mêmes ne sauraient faire à tout propos. Ce sont les campagnes, incapables de se gouverner elles-mêmes, qui ont toujours tout poussé en France vers la monarchie héréditaire. Elles venaient de s'affranchir des dernières entraves du régime féodal; elles tenaient par là grandement à la révolution; mais la domination des bourgeois des villes eût été pour elles plus odieuse encore que celle des anciens seigneurs, presque tous cam-

Digitized by Google

pagnards. Le premier consul avait par ses préfets l'œil, l'oreille et la main près du cœur de cette population qui forme plus des trois quarts de la population totale de la France; il n'ignorait rien de ce qui se passait en elle; il savait que dans les campagnes, d'ailleurs satisfaites des réformes nouvelles, deux immenses inquiétudes les rendaient incertaines et pouvaient à un moment donné les soustraire à la cause de la révolution : la première, c'était l'interruption du culte catholique; la seconde, la condition précaire du pouvoir suprême, qui, décennal, viager, électif, demeurait à la merci des troubles et des arrogances des villes. Le concordat avait apaisé la première inquiétude; restait la seconde. Le génie clairvoyant de Napoléon ne se faisait illusion sur aucune nécessité et savait toutes les affronter. Il fallait ou rendre tôt ou tard la France à l'ancienne royauté alors soutenue par un grand parti, ou léguer la France à une interminable succession de Césars anarchiques et despotiques, ou oser imposer une royauté d'origine révolutionnaire à cette génération dont les chefs venaient de tuer un roi et pendant quelque temps avaient fait solennellement chaque année le serment de haine à la royauté. Il opta pour ce dernier parti au nom même des nécessités et pour le salut de la révolution. Des conspirations, des attentats dirigés contre la vie du premier consul furent les occasions de ce grand changement. L'instinct de conservation de la France s'était ému. On avait peur désormais d'un ordre de choses qui tenait à la vie d'un seul homme; on en voulait un autre où, cet homme supprimé, tout ne rentrât pas dans l'incertitude. Après la signature de la paix d'Amiens (1), on essaya du consulat à vie avec droit pour le premier consul de désigner lui-même son successeur (2). On ne s'arrêta pas là après une autre conspiration, plus menaçante encore que celle dont la machine infernale fut le signal, la conspiration où l'on vit intervenir les noms illustres de Moreau, du duc d'Enghien, de Pichegru, de Polignac (3), etc. L'empire héréditaire fut proclamé. Le Tribunat l'avait demandé comme il avait demandé le consulat à vie. Un seul des demeurants de la république osa protester hautement, ce fut Carnot. Il y eut d'autres protestations; mais elles restèrent presque toutes au fond des cœurs.

(1) Le 25 mars 1802 (4 germinal an X).

(2) Sénatus-consulte du 14 thermidor an X (2 août 1802), suivi du sénatus-consulte organique du 16 thermidor an X (4 août 1802), qui concentra tous les pouvoirs entre les mains du premier consul. Le sénatus-consulte du 14 thermidor an X fut rendu en conséquence de la question posée au peuple sur le consulat à vie, par l'arrêté du 20 floréal an X (10 mai 1802). Il fut constaté que sur 3,577,259 votants qui se pressèrent autour des registres communaux, 3,568,185 furent pour le consulat à vie.

(3) Conspiration découverte au public par un rapport du grand juge du 27 pluviose an XII (17 février 1804); deux jours auparavant Moreau avait été arrêté. Cette grande affaire, qui occupa la France et toute l'Europe, ne fut pas même terminée après le jugement des principaux conspirateurs, le 22 prairial an XII (11 juin 1804).

En recevant à Saint-Cloud la proclamation de ce grand changement, Napoléon dit au sénat qui vint en masse la lui apporter, le 28 floréal an XII, 18 mai 1804 : « Tout ce qui peut contribuer au bien de la patrie est essentiellement lié à mon bonheur. J'accepte le titre que vous croyez utile à la gloire de la nation. Je soumets à la sanction du peuple la loi de l'hérédité. J'espère que la France ne se repentira jamais des honneurs dont elle environne ma famille. Dans tous les cas, mon esprit ne sera plus avec ma postérité le jour où elle cesserait de mériter l'amour et la confiance de la grande nation (1). »

37. Mais il ne suffisait pas d'avoir décrété la monarchie héréditaire; cet ordre politique tient à un ensemble de conditions sans lesquelles il n'est pas, quoi qu'on puisse mettre dans les proclamations officielles.

Ainsi, qu'il nous soit permis de l'indiquer tout en nous tenant sur la lisière d'une pareille métaphysique, la monarchie héréditaire ne se passe pas d'un caractère en quelque sorte surhumain. Elle n'est pas une délégation de la souveraineté populaire, une délégation, toujours révocable, excluant essentiellement l'idée de perpétuité et partant d'hérédité; elle n'est pas une aliénation de la souveraineté populaire et une incarnation de cette souveraineté dans une famille en particulier, car cette monstruosité métaphorique d'un droit supérieur qui s'aliène pour s'incarner n'a aucun sens devant la raison : elle est, il faut bien le reconnaître, la démission, et, pour mieux dire, la négation même de la souveraineté populaire, l'affirmation de l'état de minorité des multitudes. La souveraineté est nécessaire aux hommes; mais elle n'est pas en eux, et ils ne sauraient la créer; elle se trouve dans certaines familles désignées par des circonstances extraordinaires; et quand ces familles se produisent, on dirait qu'elles portent en elles comme les témoignages d'une mission spéciale pour le gouvernement et comme les signes d'une nature supérieure à celle de toutes les autres familles. Les peuples ne font pas les races royales; ils les constatent seulement, sans qu'ils puissent ne pas s'y soumettre : l'anarchie et la dissolution du corps social seraient pour eux la peine de cette résistance et de cette rébellion. Mais l'ordre monarchique serait la plus absurde des iniquités s'il consistait tout entier en cette hautaine et mystique affirmation du droit de certaines races privilégiées pour le gouvernement.

(1) L'empire héréditaire, demandé le 6 germinal an XII par le sénat (27 mars 1804), proposé par le tribunat, le 13 floréal an XII (3 mai 1804), proclamé par le sénat le 28 floréal an XII (18 mai 1804), fut à la suite du même sénatus-consulte soumis aux suffrages du peuple, qui l'adopta par 3,572,329 voix. Il n'y eut contre l'empire que 2,569 suffrages négatifs. Ce dernier résultat du vote populaire ne put être proclamé que le 15 brumaire an XIII (6 novembre 1804), et il fut porté à l'empereur, le 10 frimaire an XIII (1er décembre 1804), la veille de la cérémonie du sacre.

Digitized by Google

Ce n'est pas en remontant jusqu'à la divinité que les hommes rencontrent la tyrannie et l'abjection; par cela même qu'il procède de Dieu, le droit des races royales ne saurait sans se démentir, et partant sans cesser d'être, s'exercer autrement que selon la volonté de Dieu. Il n'appartenait qu'à l'antiquité païenne de faire aboutir l'ordre monarchique au droit absolu des races privilégiées sur le reste des hommes : *humanum paucis vivit genus;* mais dans la logique de la civilisation chrétienne, le dogme politique de la monarchie héréditaire avait une tout autre conclusion; c'est que la miséricorde de Dieu ne pouvait donner des maîtres aux nations que pour subvenir à leur incapacité de se gouverner par elles-mêmes, que pour les relever de cette incapacité et les restituer de plus en plus à leur liberté naturelle. Le droit divin ne devait subalterniser le droit humain que pour s'allier à lui, lui venir en aide, l'assurer et le garantir. Il arrivait ainsi que dans la théorie le dogme politique de la monarchie héréditaire consistait en une combinaison de l'autorité et de la liberté : l'autorité y demeurait, il est vrai, incommunicable, certaine, fixe, incontestée dans le droit divin d'une race royale; mais il n'y avait pas de race royale proprement dite, de droit divin et d'autorité sans des institutions tendant incessamment à l'observation de la justice, au maintien, au progrès de la liberté; la liberté n'était pas seulement le but de cette divinisation du pouvoir, elle en était le signe et la condition.

Napoléon n'entreprit rien moins que de rétablir cet idéal de la royauté, oblitéré depuis un siècle. Ce fut un des plus grands spectacles de l'histoire que cette lutte d'un homme seul contre son temps. Tout lui faisait obstacle, les abus du précédent régime monarchique, les réactions effervescentes encore des passions révolutionnaires, l'ignorance générale, dans laquelle on était tombé, des conditions de l'autorité et de celles de la liberté. Il parlait, et on ne le comprenait pas. La servilité même ne savait quel langage emprunter pour l'approuver. Pas un écrivain, pas un orateur qui ne s'inspirât d'une philosophie dont les préceptes étaient la théorie même du désordre. Et cette philosophie se trouvait en possession de toutes les intelligences. Napoléon, qui était un incomparable métaphysicien, maudit dès lors dans son impatience la métaphysique et l'idéologie. Chose étrange! Des principes que Napoléon s'est proposé de réédifier dans l'ordre politique, celui pour lequel il a rencontré le plus de difficultés, c'est la liberté; l'autorité, il a pu la réédifier presque complétement; mais la liberté n'a point pu se relever sous sa main. C'est par là, on peut le dire, que son œuvre est demeurée imparfaite et inachevée. Le système administratif de Napoléon a pu entrer dans la vie nationale de la France et y rester nonobstant les changements de régimes et de dynasties; mais ses institutions en faveur de la liberté n'y sont pas toutes restées, et il n'est pas même certain que les générations suivantes en aient pu jusqu'ici retrouver la notion, échappée à l'intelligence des contemporains.

Après la proclamation de l'empire, Napoléon osa réclamer pour son pouvoir une autre confirmation que celle qu'il tirait de l'approbation des grands corps de l'État, du vote et de l'assentiment du peuple et des armées : il voulut que son pouvoir s'élevât au-dessus des variations de la volonté humaine, qu'il existât au nom d'un droit supérieur à cette volonté, qu'il apparût et qu'il fût reconnu en sa personne comme une émanation immédiate et visible de la Providence divine (1). On raconte que lors de l'avénement de Louis XVI on hésita dans le conseil à décider qu'on aurait encore recours à la cérémonie du sacre (2). La piété de Louis XVI avait failli reculer devant les idées de la révolution. Mais l'homme sorti du triomphe même de ces idées ne craignit pas de se montrer plus résolûment religieux que le dernier descendant des rois très-chrétiens; Napoléon proposa au pape Pie VII de reprendre les choses au point où elles en étaient, au huitième siècle, entre Charlemagne et Léon III; il lui demanda de venir consacrer à Paris le nouvel empire. Cet événement, le plus inattendu de l'histoire moderne, eut lieu le 2 décembre 1804 (3). Le sacre, rétablissement du droit divin dans la souveraineté, fut une innovation plus radicale et plus profonde que ne l'avait été le concordat. Il y eut des étonnements immenses, plus d'un secret mécontentement, mais en somme une générale soumission. La masse du peuple sembla presque heureuse d'abdiquer entre les mains d'un nouvel élu du Seigneur, qui était le sien aussi, cette souveraineté nominale dont on l'avait flattée jusque-là. Au reste, il ne paraît pas que Napoléon, en courbant devant le sacre de sa dynastie ses contemporains sectateurs du droit exclusif de la raison humaine, ait dépassé la mesure de ce qu'il pouvait attendre de leur servilité. A quelque temps de là il fut proposé au Tribunat de consacrer à la garde de l'épée que Napoléon portait à Austerlitz un temple et un chapitre de hauts dignitaires ecclésiastiques (4). Napoléon ne voulut pas de cette idolâtrie.

38. L'autorité avait pu se reconstituer sur sa base antique du droit divin. Mais il fut plus difficile de rétablir le droit humain de la liberté, sans lequel l'autorité ne saurait que dégénérer en un dégradant despotisme.

(1) On lisait dans le catéchisme ordonné pour tout l'empire par le décret du 4 avril 1806 : « .... Dieu, qui crée les empires et les distribue selon sa volonté, en combinant notre empereur de dons, soit dans la paix, soit dans la guerre, *l'a établi notre souverain, l'a rendu le ministre de sa puissance et son image sur la terre. Honorer et servir notre empereur est donc honorer et servir Dieu même...* »

(2) M. Crétineau-Joly, *L'Église romaine en face de la révolution*, 2e édition; Paris, 1860 (t. Ier, p. 62).

(3) 11 frimaire an XIII.

(4) Vers février 1806. Thibaudeau, *Consulat et Empire*, tome V, p. 322.

Digitized by Google

La révolution avait eu pour effet : 1° d'exagérer la puissance de l'État, 2° d'enlever à l'individu les garanties qu'il avait contre l'omnipotence de l'État. On en était arrivé là par la force des choses d'abord, en outre par suite d'une erreur commune au sujet de la liberté. Dans les anciennes institutions de la France, il y en avait plusieurs qui limitaient la royauté et faisaient obstacle à ses excès de pouvoir; mais comme elles consacraient aussi des inégalités, car le privilége avait été la forme du droit au moyen âge, on les détruisit toutes du même coup; il se trouva ainsi que la puissance publique se dégagea des entraves qui l'avaient jusque-là arrêtée et modérée; et ce qui empêcha de voir dans ce subit affranchissement du pouvoir l'avénement du despotisme, c'est une notion erronée des conditions de la liberté : on pensa que le despotisme était impossible dans un ordre de choses où tous allaient participer à l'exercice de la souveraineté. Mais les multitudes non organisées n'ont jamais eu, en fait de liberté, que le droit de se donner des maîtres et d'en changer, sans pouvoir s'en passer. Quand le gouvernement est seul à tout faire et à tout pouvoir dans l'État, il n'y a qu'une manière d'être libre : c'est d'être le gouvernement ou de s'en emparer. De là d'incessantes alternatives d'anarchie et de despotisme, ou plutôt un despotisme continu et troublé. Il se forme des partis, et chaque parti prétend tour à tour à la dictature. La révolution s'obstina en vain à maintenir dans ses proclamations la promesse des libertés politiques; ces libertés ne pouvaient sortir de la lettre des lois que pour tout mettre en conflit; après quelques essais, elles n'en sortirent plus; elles étaient fatalement condamnées à un perpétuel interdit.

Pour que la liberté politique, si légitime, si indispensable à la dignité humaine, à la vitalité de l'ordre, au progrès de la civilisation, ne soit pas intermittente, impraticable, plus dangereuse qu'utile, il est nécessaire que le gouvernement ne soit point seul dans l'État à tout régir, qu'il y ait en quelque sorte au-dessous de lui d'autres gouvernements solidement établis et presque indépendants, des corps intermédiaires et auxiliaires, des associations particulières appropriées à chaque catégorie principale d'activité, en un mot que toutes les forces constitutives de la société soient elles-mêmes en puissance et préalablement organisées.

Napoléon n'était point tenté de se donner pour son œuvre la collaboration de la liberté; mais il savait qu'on ne fonde rien sans elle. Il lui convenait de la rendre possible dans un prochain avenir. Il répugnait d'ailleurs à cette âme ambitieuse de grandeur et de gloire de n'être pour le compte de la révolution que l'agent de la servitude de tout un peuple. (1) Il y a d'ailleurs un témoignage bien irrécusable de la volonté réellement libérale de Napoléon. Il lui eût été facile de constituer l'armée de telle sorte qu'elle devînt entre ses mains un instrument approprié à des desseins d'asservissement. La conscription pesait beaucoup à la nation; il eût été populaire de la supprimer. D'après les précédents de l'ancien régime, on pouvait, au lieu de lever chaque année des conscrits, recourir aux enrôlements volontaires, prendre à la solde de la France des régiments étrangers, retenir les soldats sous le drapeau toute leur vie, créer pour l'entretien des troupes une caisse indépendante du vote annuel de l'impôt, multiplier ainsi les moyens de faire de l'armée un corps séparé de la nation et tout entier à la dévotion du pouvoir. C'est alors que la France eût connu le despotisme! Mais un pareil projet n'a jamais occupé le premier consul et l'empereur; bien loin de là, Napoléon a toujours veillé sévèrement à maintenir l'armée dans cette condition qui ne la fait sortir de la nation que pour y rentrer sans cesse. Il prit à tâche de consolider et de perfectionner les lois de la révolution qui tendaient à prévenir l'immense danger d'une force militaire formée en dehors de l'esprit national. L'armée eût pu être un instrument de servitude; elle fut la démocratie elle-même en puissance. C'est à Napoléon que la France doit cette haute garantie de liberté. Il voulut faire plus contre l'éventualité de la prépondérance militaire; il songea, comme il le disait souvent, à *fonder l'ordre civil*, à *organiser la nation* (1), suivant une autre de ses expressions; en d'autres termes, il entreprit de constituer un ordre nouveau qui devait offrir les avantages de l'aristocratie, c'est-à-dire des conditions spéciales de discipline et d'indépendance pour les diverses classes d'individus, mais qui en même temps ne devait pas avoir les inconvénients de cette forme politique, c'est-à-dire l'esprit d'exclusion et l'inégalité de droit, et qui par là ne fût pas incompatible avec la révolution. Tel fut le but de diverses institutions qui ne se placent pas chronologiquement dans une seule période de législation, car Napoléon est revenu plusieurs fois à la charge pour cette partie si importante de son œuvre, mais qu'il est logique de réunir ici, car elles procèdent de la même conception; nous voulons parler d'abord de la Légion d'honneur et de la nouvelle noblesse héréditaire.

Dans le plan primitif des idées de Napoléon, la Légion d'honneur était une sorte de ségrégation, par laquelle tous ceux que signalaient des qualités morales d'un certain éclat se séparaient de la multitude, et formaient un

(1) Napoléon écrivait, un jour, confidentiellement à son ministre de la police Fouché : « J'ai longtemps calculé et veille pour parvenir à rétablir l'édifice social; aujourd'hui je suis obligé de veiller pour maintenir la liberté publique; je n'entends pas que les Français deviennent des serfs ... » Lettre à Fouché; en date de Munich, 15 janvier 1806.

(1) « L'idée prédominante qui a présidé à tous les établissements de l'empereur à l'intérieur est le désir de fonder un ordre civil. » (*Idées napoléoniennes*, chap. III.)

Digitized by Google

corps à part, traité avec faveur, mais non investi de priviléges, incessamment ouvert à tous, soumis seulement à des obligations spéciales de vertu civique; les membres qui composaient ce corps devaient être les modèles, les types, l'illustration et la force de la nouvelle société. Ils faisaient serment « de se vouer au service de l'État, à la défense des lois, des propriétés, de combattre toute entreprise qui tendrait à rétablir le régime féodal, à concourir de tout leur pouvoir au maintien de la liberté et de l'égalité, bases premières des constitutions de la France (1) ».

La Légion d'honneur était trop étendue et comprenait trop d'éléments mobiles et divers pour former un corps proprement dit. L'esprit de tradition ne devait pas s'y instituer dans l'absence de tout principe d'hérédité. La création de nouveaux titres nobiliaires avec dotations, les uns et les autres transmissibles par succession, vint apporter à la Légion d'honneur ce qui lui manquait pour composer une véritable aristocratie. Elle était comme un peuple d'élite; la nouvelle noblesse donna à ce peuple des chefs, des patrons chargés de le représenter et de le défendre, au besoin des points fixes de ralliement et d'action. Cette noblesse avait encore deux autres destinations : l'une monarchique, elle devait escorter le trône et ne point le laisser isolé dans son hérédité; l'autre toute révolutionnaire, elle devait absorber l'ancienne noblesse, dont le prestige, toujours vivant, rappelait l'ancienne royauté. Au reste, les nouveaux titres ne donnaient lieu à aucune prérogative d'autorité; ils étaient, il est vrai, transmissibles par voie de primogéniture et de masculinité, et par là ils dérogeaient au principe d'égalité successorale; mais ils consistaient uniquement en une prééminence honorifique; ils devaient être une influence, ils n'étaient pas un pouvoir (2).

(1) Formule du serment prêté lors de l'inauguration de l'Ordre du 26 messidor an XII (15 juillet 1804). La Légion d'honneur avait été instituée par la loi du 29 floréal an X (19 mai 1802), à la suite d'une très-laborieuse discussion dont le premier consul seul fit à peu près tous les frais au conseil d'État. Les orateurs qui ont soutenu le projet de loi au Tribunat et au Corps législatif ont seulement répété ses arguments, sans trop les comprendre. Au conseil d'État, où la discussion occupa trois séances, il y eut dix voix contre quatorze pour demander l'ajournement du projet; au Tribunat, l'opposition réunit trente-huit voix contre cinquante-six, et au Corps législatif, cent dix contre cent soixante-six. Le projet de loi ne passa en somme qu'à la majorité de deux cent trente-six voix contre cent cinquante-huit, il n'y a peut-être pas d'exemple d'un autre partage pareil dans toutes les législatures du consulat et de l'empire.

(2) L'institution de la nouvelle noblesse fut l'objet d'un assez grand nombre de lois, de décrets, de sénatus-consultes, etc. Il serait trop long de les citer. Nous nous bornerons à donner la date du principal de ces actes législatifs; c'est le statut du 1er mars 1808. Un historien imbu de l'esprit révolutionnaire, et fort hostile à la constitution d'une noblesse, indique toutefois fort bien l'idée qui en était le but : « Le véritable but de l'établissement de la noblesse, dit Thibaudeau, fut la création d'une aristocratie, d'un *corps intermédiaire, imprégné de l'esprit du gouvernement*, avec lequel il put agir sur la nation. *C'était une idée fixe de Napoléon, et qu'il avait déjà essayé de mettre en œuvre sous diverses formes.* » Thibaudeau, *Consulat et Empire*, tome VI, p. 489.

La Légion d'honneur, la nouvelle noblesse formaient un corps exclusivement politique, qui devait assister l'État et régulariser autour de lui la liberté; mais elles laissaient en dehors d'elles le règlement d'autres activités dont se compose le mouvement social : le commerce et l'industrie ayant donné lieu, dans tous les temps et notamment au moyen âge, à des compagnies, à des colléges, à des corporations d'arts et métiers, depuis l'un et l'autre affranchis et abandonnés à leur liberté; en outre, les lettres et les sciences, qui, si elles n'ont jamais constitué une corporation spéciale, se sont du moins presque toujours réfugiées sous la protection d'un ordre politique ou religieux; en France, les études avaient pris naissance dans les cloîtres, et l'Église en avait encore la tutelle à la fin du dix-huitième siècle; depuis, il ne s'était rien établi qui pût remplacer ce haut patronage; l'État avait prétendu au droit exclusif d'enseigner; mais il n'avait rien établi en conséquence.

Quel était le régime qui attendait ces deux domaines si distincts, mais l'un et l'autre si diversement influents, d'une part, des lettres, des sciences, de l'enseignement, d'autre part, de l'industrie et du commerce? La politique du nouveau législateur tendait évidemment à constituer en puissance ces deux grandes activités sociales; pour cela il lui suffisait de revenir, en les modifiant, aux précédents de l'ancienne société : toutefois, on remarque, il faut le reconnaître, que, particulièrement en ses établissements économiques, sa pensée ne s'est pas arrêtée à un plan déterminé; plus d'une variation s'y manifeste. Ainsi, se méfia-t-il des corporations d'arts et métiers? Craignit-il de donner à la population ouvrière des villes, toujours agitées par des excitations républicaines, une constitution trop forte et prépondérante sur les instincts plus dociles de la population des campagnes? On peut le croire, car il ne mentionna que pour les repousser les anciennes corporations d'arts et métiers (1), si favorables à la démocratie et qu'il eût été facile de concilier avec les principes de la nouvelle liberté industrielle. Quoi qu'il en soit, il n'introduisit pas dans les classes ouvrières ces garanties protectrices de la moralité, du bien-être et de la dignité des travailleurs. Mais on n'en saurait douter, le problème ne fut pas perdu de vue par lui. Il releva quelques priviléges commerciaux, ce qui était précisément l'abus des anciennes corporations; il se préoccupa de questions d'apprentissage, d'écoles d'arts et métiers, de prud'hommes, de garantie, de rè-

(1) Thibaudeau nous a conservé les paroles du premier consul sur cette question, paroles prononcées dans le conseil d'État au mois d'avril 1803. On y voit le parti pris de s'en tenir aux arguments superficiels des contemporains. *Voir* Thibaudeau, *Consulat et Empire*, t. III, p. 414-415.

Digitized by Google

glements relatifs à la fabrication, ce qui marquait encore un retour aux errements des anciennes corporations; il donna une représentation spéciale aux intérêts de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. Seulement, au milieu de ces efforts partiels d'organisation on ne voit pas surgir l'ensemble et la vie d'un ordre nouveau. On dirait que Napoléon hésite à se décider devant le monde de l'industrie; il songe moins à constituer et régler une liberté qu'à maîtriser une puissance, et c'est ce qu'il prouva surtout par l'établissement de la Banque (1).

Cette association financière avait, il est vrai, une constitution et un gouvernement propres, et l'énergie des intérêts privés qui la composaient tendait à la rendre indépendante; mais elle se liait à l'État par ses rapports avec le trésor public et surtout par le monopole qui lui était exclusivement attribué d'émettre une monnaie en papier. Elle avait pour fonction principale d'escompter les promesses de payer faites par le commerce; c'était à elle qu'il appartenait ainsi de réaliser le crédit, qu'elle restreignait ou favorisait à son gré; cette fonction de l'escompte, si effective dans le mouvement des affaires, des maisons particulières eussent pu l'exercer; Napoléon voulut qu'elle devînt, par le fait, le privilége d'une institution publique, et par là toute la propriété mobilière se trouva indirectement sous la domination de l'État. Ce que Napoléon se proposait de tirer de ce monopole de la Banque, on peut plus facilement le conjecturer que l'affirmer. Il est certain que l'ambition de devenir l'initiateur et le régulateur d'un nouveau monde industriel occupait sa pensée. Mais cette gloire il ne lui a pas été donné de l'atteindre. Dès 1805 il écrivait dans une de ses lettres. «... Je m'affige de ma manière de vivre, qui, m'entraînant dans les camps, dans les expéditions, détourne mes regards de ce premier besoin de mon cœur, une bonne et solide organisation de ce qui tient aux banques, aux manufactures et au commerce... (2). »

Napoléon s'était montré hésitant dans l'ordre économique; il avait moins cherché à y constituer des conditions de liberté que des moyens de domination et de direction pour l'État (3). Il n'aborda pas autrement l'organisation des choses de l'ordre intellectuel. Mais ici les termes du problème différaient beaucoup : d'une part, des éléments plus rebelles encore à toute domination, sachant mieux s'y soustraire, ayant sur la société une action moins immédiate et moins bruyante, toutefois plus étendue et plus décisive encore, par conséquent, si l'on ne voulait pas y introduire la liberté, la nécessité pour l'État d'une régularisation plus compréhensive, plus forte, plus habile; d'autre part, la présence de l'Église partout en voie de rétablissement, et qui, malgré les tendances hostiles du siècle et de la révolution, avait des prétentions et des aptitudes particulières pour régir seule en dehors de l'État les hommes et les choses du monde de l'esprit. L'Église à écarter d'un domaine qu'elle avait toujours revendiqué comme sien, et cela sans se mettre en guerre avec elle; une grande puissance à maîtriser, toutefois sans révolter en elle la liberté qui lui était essentiellement nécessaire : ce fut là le problème que le nouveau législateur se posa et qu'il résolut par l'institution de l'université. Objet le plus ancien et le plus assidu de ses méditations, l'université fut le fruit mûr et dernier de l'empire. L'homme qui fit en toute chose violence au temps ne compta pas les années pour construire cet établissement, œuvre privilégiée de sa pensée. C'est en 1806 seulement qu'il posa le principe de l'université dans un projet discuté au conseil d'État. L'organisation annoncée ne devait être proposée que quatre ans après, en 1810 (1); elle le fut en 1808 par un décret (2), et non par une loi. Napoléon semblait tenir à ce que la nouvelle institution relevât de lui et n'eût pour origine que sa propre pensée. En 1811 il subvenait, encore par un décret, aux difficultés d'installation de ce grand établissement (3). L'œuvre ne lui paraissait pas encore achevée; elle ne l'était pas en effet; il y manquait notamment l'instruction primaire; mais l'empereur semblait vouloir laisser aux écoles chrétiennes cette partie de l'enseignement, et l'on ne sait pas s'il n'y avait pas là une ruse pour calmer les appréhensions de l'Église, qui s'alarmait grandement de cette fondation de l'université. Il est presque superflu de dire combien ces alarmes étaient naturelles; l'université, en effet, avait pour but d'instituer un ordre spirituel, de le soustraire à l'Église, et de le placer sous l'inspiration de la raison laïque, sous la direction de l'État. Quand on lit les plans primitifs de cette institution grandiose, on est frappé du caractère monastique qui se montre en quel-

(1) La Banque de France, traitée en l'an VIII (1800) avec beaucoup de faveur, mais comme une institution privée et libre, fut investie de son privilége et fondée dans la plupart de ses attributions constitutives trois ans après seulement par la loi du 24 germinal an XI (14 avril 1803). Cette loi, qui établissait un monopole énorme, fut mal accueillie par la législature : elle fut admise au Tribunat par quarante-deux voix contre vingt-et-une et au corps législatif, par cent cinquante-neuf voix contre soixante-trois.

(2) Lettre à Barbé-Marbois, ministre du trésor public, en date du camp de Boulogne, 6 fructidor an XIII (24 août 1805).

(3) On trouve peut-être l'explication de cette politique de méfiance dans l'orbservation suivante de l'auteur des *Idées napoléoniennes* : « La propriété du sol avait eu ses vassaux et ses serfs. La révolution affranchit la terre. Mais la nouvelle propriété de l'industrie, s'agrandissant journellement, tendait à passer par les mêmes phases que la première et à avoir comme elle ses vassaux et ses serfs. Napoléon prédit cette tendance... » (Chap. III). La Banque était-elle ainsi sous sa main un moyen de prévenir les abus de pouvoir du capital?

(1) Loi du 10 mai 1806. La discussion fut reprise au conseil d'État aux premiers jours de juillet 1806.

(2) Décret du 17 mars 1808. Ce décret fut rendu après une discussion au conseil d'État qui n'a pas occupé moins de vingt-trois séances.

(3) Décret du 16 novembre 1811.

Digitized by Google

ques-unes de ses dispositions; on eût dit que Napoléon l'avait destinée à être occupée un jour par quelque congrégation religieuse. Mais d'autres caractères, plus nombreux et non moins significatifs, éloignent cette supposition. Seulement, Napoléon, dont le génie devinait l'essence de toute chose, savait que l'enseignement est une paternité, et que cette paternité implique un absolu dévouement. Rien ne ressemble à un ordre monastique comme un ensemble d'hommes voués et consacrés à une seule fonction. Napoléon imitait l'Église comme il avait imité l'ancien régime et l'ancienne noblesse, pour les remplacer. Mais c'était bien la raison laïque qu'il mettait seule dans l'université, de même qu'ailleurs il avait mis dans la noblesse l'égalité au lieu du privilége, et dans la centralisation la régularité au lieu de l'arbitraire. On cite de lui un mot qui se réfère sans doute à cette création de l'université : « J'ai eu l'ambition, disait Napoléon à Sainte-Hélène, d'établir, de consacrer enfin l'empire de la raison et le plein exercice, l'entière jouissance de toutes les facultés humaines. »

39. Il a été dit plus haut que les établissements spécialement destinés à garantir la liberté furent ceux qui rencontrèrent le plus d'opposition. En effet, ce qu'on entendait alors par garanties de liberté, c'étaient uniquement les élections, les assemblées délibérantes, les clubs, les journaux. On ne comprenait pas qu'il fallait avant tout rendre possibles ces libertés politiques, et pour cela instituer partout l'ordre, la discipline, la sûreté, ici en soumettant les influences excessives, comme celle de la richesse mobilière, là en dominant le mouvement intellectuel et moral, ailleurs en organisant en un corps spécial les vertus indispensables au sain exercice du droit politique. On ne trouvait pas aux nouveaux établissements les signes auxquels on attachait exclusivement l'idée de liberté; on ne croyait donc pas à la restauration de la liberté. Napoléon, qui répondait lui-même dans le conseil d'État aux objections des révolutionnaires aveugles, jeta vainement dans les discussions des mots qui eussent dû réveiller les esprits et les illuminer. A ceux qui lui demandaient pourquoi il n'affranchissait pas les discussions autour du gouvernement, il découvrait ainsi l'état réel de la situation : « La liberté de la presse! je n'aurais qu'à la rétablir, j'aurais de suite trente journaux royalistes et quelques journaux jacobins. Il me faudrait gouverner encore avec une minorité, une faction... L'opinion de ces messieurs serait contre-révolutionnaire; ils ont en horreur tout ce qui tient à la révolution. Je les entends tous les jours. C'est une réaction continuelle. Ils croient me faire la cour. Que j'aille proposer à des grands corps ainsi composés une conscription, des constitutions, une mesure forte : ils résisteront, ils allègueront les intérêts du peuple; ils auront peur; ils m'abandonneront. Que j'aie une opposition de principes révolutionnaires, elle ne sera pas dangereuse; la nation ne se passionnera pas. Que ces grands corps forment une opposition contre révolutionnaire, ils auront une grande partie de la nation pour eux... Les anciens privilégiés et les cabinets étrangers me haïssent plus que Robespierre... Les hommes de la révolution n'ont rien à craindre; je suis leur meilleure garantie. *Il faut que le gouvernement leur reste; ils n'ont que cela pour eux* (1). » L'orgueil révolutionnaire admettait malaisément que la majorité du pays fût à la contre-révolution. Le premier consul ajoutait, en proposant de placer dans les colléges électoraux des électeurs nommés à vie : « C'est aujourd'hui qu'on y nommera le plus d'hommes de la révolution; plus on attendra, moins on en aura (2)..... » « Si je montrais tous les projets de constitution qui m'ont été remis, on verrait que ce sont les ennemis de la révolution qui plaident le plus chaudement en faveur de la liberté politique... C'était une conspiration permanente... S'ils avaient pu me faire faire un faux pas, tout était perdu..... Mon système est fort simple : j'ai cru que, dans ces circonstances, il fallait centraliser le pouvoir, accroître l'autorité du gouvernement, et *constituer la nation*... (3) » C'est sur ce dernier point que Napoléon donnait le plus d'explications; il disait au sujet de la Légion d'honneur : «... Pendant dix ans on a parlé d'institutions; qu'a-t-on fait? Rien... Je sais bien que si, pour apprécier le projet, on se place dans la calotte qui renferme les dix années de la révolution, on trouvera qu'il ne vaut rien; mais si l'on se place après une révolution et dans la nécessité où l'on est d'*organiser la nation*, on pensera différemment. On a tout détruit; il s'agit de recréer. Il y a un gouvernement, des pouvoirs; mais tout le reste de la nation, qu'est-ce? des grains de sable. Nous avons au milieu de nous les anciens privilégiés, organisés de principes et d'intérêts, et qui savent bien ce qu'ils veulent. Je peux compter nos ennemis; mais nous, nous sommes épars, sans système, sans réunion, sans contact. Tant que j'y serai, je réponds bien de la république; mais il faut prévoir l'avenir. Croyez-vous que la république soit définitivement assise? Vous vous tromperiez fort. Nous sommes maîtres de la faire; mais nous ne l'avons pas, et nous ne l'aurons pas si nous ne jetons pas sur le sol de la France quelques masses de granit (4). » Au sujet de la noblesse et autres institutions destinées à être des *masses de granit*, Napoléon ajoutait : « Compter sur une constitution dans un pays qui n'aurait

(1) Paroles du premier consul en l'an X, lors du vote pour le consulat à vie. Thibaudeau, *Consulat et Empire*, tome III, p. 17-19.

(2) Thibaudeau, *ibidem*, p. 39.

(3) Thibaudeau, *ibidem*, p. 39.

(4) Paroles du premier consul en floréal an X (mai 1802), lors de la discussion au conseil d'État du projet de loi sur la Légion d'honneur. Thibaudeau, *Consulat et Empire*, tom II, p. 479-480.

Digitized by Google

aucune espèce d'aristocratie, ce serait tenter de naviguer dans un seul élément, comme un ballon. On dirige un vaisseau par la combinaison de deux forces, l'une de résistance, l'autre d'impulsion. Mais un ballon est le jouet d'une seule force; un point d'appui lui manque; le vent l'emporte. La révolution française a entrepris un problème aussi insoluble que celui de la direction des ballons ». Le mot d'aristocratie effrayait; Napoléon rassurait ainsi les plus alarmés : « Il faut nécessairement, disait-il, des *corps intermédiaires* entre le peuple et les pouvoirs, sans cela on n'aura rien fait. Chez tous les peuples, dans toutes les républiques, il y a eu des classes. Nous ne pouvons pas porter atteinte à l'égalité. C'est la première fois qu'on aura fait des corps intermédiaires sur la base de l'égalité (1). » L'institution de l'université eut contre elle toutes les oppositions, celles du parti contre-révolutionnaire et celles du parti de la révolution; Napoléon invoqua pour la défendre plusieurs arguments; il voulait avant tout, disait-il, avoir un moyen de diriger les opinions politiques et morales et s'assurer une garantie contre le retour des *moines* (les jésuites), qui sans cela seraient rétablis un jour ou l'autre. A ce propos, sa pensée se reportant sur l'Église, dont il entendait prévenir l'action sur l'enseignement, Napoléon ajoutait : « Dans le partage de l'autorité avec ce qu'ils appellent le pouvoir temporel, les prêtres se réservent l'action sur l'intelligence, sur la partie noble de l'homme, et prétendent réduire le pouvoir temporel à n'avoir d'action que sur les corps. Ils gardent l'âme et nous jettent le cadavre. » — « Point d'État, selon Napoléon, sans un corps de doctrine. Il n'y aura pas d'état politique fixe, disait-il, s'il n'y a pas un corps enseignant avec des principes fixes. » L'université se rattachait encore à l'objet principal de ses préoccupations, la nécessité d'*organiser la nation* : « Je veux, disait Napoléon, constituer en France l'ordre civil; il n'y a eu jusqu'à présent dans le monde que deux pouvoirs, le militaire et l'ecclésiastique; l'ordre civil sera fortifié par la création d'un corps enseignant (2). »

Les institutions qu'accompagnaient vainement ces indications lumineuses sont restées presque toutes incomprises des contemporains. Ce qui était nécessaire pour les féconder, l'adhésion de l'intelligence publique, leur a manqué; et par là elles n'ont pas produit tous les résultats qu'on était en droit d'en attendre. L'université, confiée à un corps dont l'intelligence est l'attribut, s'est maintenue dans sa voie, nonobstant les événements contraires qui sont venus par la suite la mettre en péril plus que toute autre institution de l'ère impériale; point de méprise pour l'Université; la révolution s'est toujours reconnue en elle. La Banque, moins attaquée, au besoin défendue aussi par sa sagesse, s'est également conservée, toutefois en laissant se former à côté d'elle des établissements rivaux, dont l'existence accuse son propre défaut d'initiative. Une remarque à faire, en somme, c'est que des institutions de l'empire, celles qui consistaient en un monopole sont les seules qui aient réellement survécu. Quant à celles qui ne confisquaient pas une liberté, elles ne se sont pas montrées aussi viables. La Légion d'honneur, la nouvelle noblesse devaient mettre au jour des vertus civiques, former des familles modèles pour les générations futures et fonder la liberté sur l'esprit d'ordre, de tradition, de dévouement. Mais elles n'avaient pas en elles ce qui leur était nécessaire pour les sauvegarder, d'une part, contre les abus de la vanité, ses inclinations égoïstes, ses prétentions frivoles ou compromettantes, d'autre part contre les susceptibilités ombrageuses et mal entendues de la passion de l'égalité.

Le temps a fait défaut au législateur de la révolution, le temps et peut-être aussi un autre procédé de gouvernement; car il n'est pas hors de propos de placer ici, à la fin de ces considérations sur l'organisation intérieure de la France, une observation générale : c'est que Napoléon, si grand dans sa conception idéale, où il ne séparait pas l'une de l'autre l'autorité et la liberté, ne semblait avoir dans la pratique que les emportements d'une volonté absolue et sans frein. C'était lui pourtant qui avait trouvé cette parole sublime : « Plus on est grand, moins on doit avoir de volonté; l'on dépend des événements et des circonstances;... moi, je me déclare le plus esclave des hommes; mon maître n'a pas d'entrailles, et ce maître, c'est la nature des choses (1)... » Mais Napoléon, dans ses conflits avec les faits, oubliait cette loi de la puissance humaine, et se laissait aller contre *son maître* à des impatiences terribles. Comme il se méfiait, avec trop de raison, de l'intelligence de ses contemporains, il n'eut pas de coopérateurs, il n'eut même pas des agents proprement dits, il fit de l'obéissance et de l'exécution une sorte de mécanisme, que son activité universelle savait seule tenir en mouvement. Le gouvernement tout entier s'agitait sous sa main, sans conscience de l'œuvre accomplie; lui seul avait le secret du but assigné à ses impulsions. Il écrivait au maréchal Berthier, commandant en chef l'armée d'Allemagne, après le traité de Presbourg : « Tenez-vous strictement aux ordres que je vous donne; exécutez ponctuellement vos instructions; que tout le monde se tienne sur ses gardes et à son poste; moi seul, je sais ce que je dois faire (2)... » Le

(1) Paroles du premier consul au conseil d'État en thermidor an X (août 1802). Thibaudeau, *Consulat et Empire*, t. III, p. 93.

(2) Paroles de l'empereur au conseil d'État lors de la discussion du projet de loi sur l'université en 1806. Thibaudeau, *Consulat et Empire*, tome IV, page 112 et suiv. — Pelet (de la Lozère), *Opinions de Napoléon*, p. 154-165.

(1) Lettre à Joséphine, Posen, 3 décembre 1806.

(2) Lettre à Berthier, en date de Paris, 15 février 1806.

Digitized by Google

plus docile de ses lieutenants, le prince Eugène, vice-roi d'Italie, recevait de lui, entre autres recommandations du même genre, une lettre ainsi conçue : « Si vous tenez à mon estime et à mon amitié, vous ne devez, sous aucun prétexte, la lune menaçât-elle de tomber sur Milan, rien faire de ce qui est hors de votre autorité (1). » — « Le monde périrait, » écrivait-il encore au ministre du trésor public, « vous n'avez pas le droit de sortir de vos attributions (2) ». Un ministre, un lieutenant général, un vice-roi étaient ainsi privés de toute initiative et de toute liberté; quel devait être l'*automatisme* imposé à des agents d'un rang inférieur ! Les hommes de quelque dignité personnelle se prêtaient malaisément à ce rôle d'instruments ; Napoléon les prit en haine : il les appelait des *idéologues*, des *métaphysiciens*. « Ils sont, disait-il de quelques membres du Tribunat qui montraient des velléités d'opposition, ils sont douze ou quinze métaphysiciens bons à jeter à l'eau. C'est une vermine que j'ai sur mes habits (3)... » — « Les métaphysiciens, ajoutait-il dans une autre occasion, sont une sorte d'hommes à qui nous devons tous nos maux (4). » Même plainte en 1812 : au retour de l'expédition de Russie, Napoléon accusait encore l'idéologie des malheurs de la France. Le mot de métaphysique devint une injure dans sa bouche; il signifiait inexactitude et niaiserie (5). A défaut d'hommes que le soin de leur dignité personnelle rendait suspects d'idéologie, Napoléon eut des agents que rien n'embarrassait et qui trouvaient leur compte dans l'obéissance sans condition. Mais de pareils hommes, difficilement accessibles à des mobiles élevés, étaient de plus toujours sujets aux défaillances, aux tentations; il fut nécessaire d'inventer pour eux un régime spécial et de leur appliquer des stimulants appropriés à leur nature : tantôt l'appât des récompenses, de l'argent, des dotations, des distinctions honorifiques, tantôt la crainte des châtiments, la prévision certaine de ne pouvoir pas échapper à la surveillance d'un maître qui ne perdait de vue aucun des siens. Le système d'émulation de l'empire consista en une surexcitation continue de la cupidité, de la vanité, de la peur. Le sentiment du devoir, l'amour de la gloire, la conscience de participer à des œuvres réellement grandes, ne suffisaient pas pour produire l'extrême obéissance. A ce sujet, on rapporte un mot terrible : quelqu'un se hasardant à lui représenter les funestes effets du despotisme sur l'état moral de la nation, Napoléon répondit, si l'on en croit un contemporain : « Vous ne savez donc pas que l'on gouverne mieux les hommes par leurs vices que par leurs vertus (1). » Pourtant Napoléon s'adressait un jour en ces termes héroïques à un général à qui il confiait une expédition périlleuse pour délivrer les colonies françaises des Antilles : « Souvenez-vous toujours de ces trois choses : réunion de forces, activité, et ferme résolution de périr avec gloire. Ce sont ces trois grands principes de l'art militaire qui m'ont toujours rendu la fortune favorable dans toutes mes opérations. La mort n'est rien; mais vivre vaincu et sans gloire, c'est mourir tous les jours. Soyez sans inquiétude sur votre famille, et donnez-vous tout entier à cette portion de ma famille que vous allez conquérir (2). » Napoléon parlait ainsi à ses officiers militaires, dont lui-même disait avec orgueil qu'ils n'avaient pas la même langue que ses officiers civils. Mais s'il usait pour le gouvernement intérieur d'autres mobiles que ceux de l'héroïsme et de la vertu, on doit reconnaître que peu de générations se sont offertes à cet abaissement plus que celle que l'empire avait reçue du Directoire et de la révolution. « Dieu fit Bonaparte, et se reposa », s'écriait un préfet à la tête de son département. — « Napoléon, dit un premier président suivi de toute sa cour, Napoléon est au delà de l'histoire humaine... Il est au-dessus de l'admiration; il n'y a que l'amour qui puisse s'élever jusqu'à lui. » Un sénatus-consulte conféra à Napoléon des pouvoirs spéciaux pour la réorganisation de la garde nationale; le rapporteur s'exprima ainsi : « Toute force doit émaner du pouvoir suprême; le peuple français a remis à l'empereur le droit de vouloir pour lui. » C'était en septembre 1805; l'empire venait à peine

(1) Lettre au vice-roi d'Italie, en date du camp de Boulogne, 6 avril 1806.

(2) Lettre à Barbé-Marbois, ministre du trésor public, Schœnbrunn, 24 primaire an XIV (15 décembre 1805). A côté de l'extrait de cette lettre, citons-en une autre toute contraire; Napoléon écrivait à M. de Champagny, ministre de l'intérieur, en date de Saint-Cloud, 26 avril 1806 : « ...La subordination civile n'est point aveugle et absolue; elle admet des raisonnements et des observations, quelle que puisse être la hiérarchie des autorités... Je n'exige d'obéissance aveugle que dans le militaire... Les préfets ne sont que trop enclins à un gouvernement tranchant, contraire à mes principes et à l'esprit de l'organisation administrative. » Il y avait deux hommes en Napoléon, l'un qui comprenait les convenances de la liberté et de l'ordre civil, et les proclamait, l'autre qui par moments oubliait ses propres maximes, les méconnaissait et les violait. Malheureusement dans la pratique c'était presque toujours un seul de ces hommes qui l'emportait sur l'autre.

(3) Paroles du premier consul en pluviôse an IX (février 1801). Thibaudeau, *Consulat et Empire*, t. II, p. 126.

(4) Paroles du premier consul, 14 nivôse an IX (25 décembre 1801), le lendemain de l'explosion de la machine infernale. Thibaudeau, *Consulat et Empire*, tome II, p. 44.

(5) « Faites-moi savoir si en quinze jours les hommes, les chevaux, les approvisionnements et tout pourra être embarqué. Ne répondez pas *métaphysiquement* à cette question... » Lettre au général Soult, en date de Stupinigi, 4 floréal an XIII (24 avril 1805).

(1) C'est J.-B. Say qui, dans son *Aperçu des hommes et de la société*, affirme avoir lui-même entendu ce mot. Un ancien avait dit depuis longtemps : « Regibus boni quam mali suspectiores sunt, semperque his aliena virtus formidolosa est » (Salluste). Louis XIV a été aussi accusé de préférer les hommes vicieux aux gens de bien : il trouvait les premiers, disait-on, moins incommodes et plus usuels.

(2) Lettre au général Lauriston, Paris, 21 frimaire an XIII (12 décembre 1804).

Digitized by Google

d'être proclamé. En août 1807, un sénatus-consulte supprima le seul corps qui eut le droit de discuter les projets de lois, ce qu'il faisait à huis clos; le Tribunat supprimé pouvait protester ou garder le silence; il se hâta de remercier et déclara qu'il « acceptait avec reconnaissance sa suppression comme la récompense la plus précieuse de son dévouement ». La guerre d'Espagne éclate en 1808; toute la nation, qui ne se l'explique pas, s'en émeut, saisie des plus sinistres appréhensions; le sénat, plus effrayé encore, s'empresse de traduire ainsi le sentiment public et son propre sentiment : « La guerre d'Espagne, dit-il, est politique; elle est juste; elle est nécessaire ». Lors du mariage de Napoléon avec une archiduchesse d'Autriche, mariage que la politique avait pu conseiller, mais dont la première nouvelle n'avait soulevé que de la surprise, des mécontentements et de pénibles prévisions, le grand maître de l'université, M. de Fontanes, ordonna que les professeurs de rhétorique de tous les lycées prononceraient le même jour un éloge en latin. Il en fut fait ainsi, sans respect pour le bon sens et pour les regrets du public : le même jour, à la même heure, un épithalame en latin résonna dans chacune des savantes maisons de l'université. A la naissance de l'enfant qui s'appela le roi de Rome, le sénat, le conseil d'État et les autres grands corps vinrent d'eux-mêmes défiler devant le berceau, faisant des révérences et prononçant des harangues. « Rien, dit un historien du temps, rien ne fut épargné de la plus servile et ridicule étiquette, rien ne fut oublié pour diviniser une pauvre créature humaine. » M. de Fontanes, prostituant à sa courtisanerie la sincérité de l'enfance, donna pour sujet de composition dans les lycées à tous les élèves de l'Université l'éloge de l'impérial et royal nouveau-né. Au moment de la guerre de Russie, toute la nation fut militairement organisée par un sénatus-consulte en trois bans, comprenant toute la population virile depuis vingt jusqu'à soixante ans. Le président du sénat, M. de Lacépède, signala ainsi fort ingénieusement les agréments de cette mesure : « Les Français, dit-il, trouveront dans leurs exercices militaires des jeux salutaires et des délassements agréables, plutôt que des devoirs sévères et des occupations pénibles. » On pourrait citer d'autres traits de l'avilissement officiel de ces hauts dignitaires qui depuis se montrèrent si prompts à déserter l'empire. Ils ne suivaient, ils n'avaient qu'un maître, le succès. Napoléon n'en était pas dupe, et lisait dans le cœur de ces courtisans de sa fortune; il dit un jour, durement, au conseil d'État, en 1808 : « Un caporal pourrait s'emparer du gouvernement dans un moment de crise. » Le général Malet, qui en 1812 faillit renverser le gouvernement impérial, faisait trop justement cette réponse au président de la commission militaire, lui demandant s'il avait des complices : « Oui, dit-il, toute la France, l'Europe, et vous-même, si j'eusse réussi. »

Napoléon avait une maxime : « Il ne faut pas, disait-il, qu'on puisse croire à la pensée, à la possibilité de conspirer contre l'empereur (1) »; car, d'après une autre de ses maximes, « la sûreté est, comme beaucoup d'autres choses, une affaire d'opinion ». De là le soin que prenait son gouvernement à cacher au public le travail intérieur des conspirations contre l'État; l'histoire s'y est même trompée : elle a connu à peine quelques complots qui ont plus ou moins éclaté au grand jour, dont on n'a pas pu empêcher la divulgation et qui sont toutefois restés cachés en leurs profondeurs, comme le complot d'Arena, de Topino-Lebrun, de Cerrachi, de Demerville, etc. (2), l'attentat de la machine infernale (3), l'affaire dite la *conspiration anglaise* (4), la grande conspiration dans laquelle furent impliqués Pichegru, Moreau, le duc d'Enghien, etc. Mais il y eut d'autres entreprises souterraines, et rien n'est plus faux que de se représenter l'empire comme une ère d'apaisement pour l'esprit de parti. — Il y a des traces d'incessantes conspirations sous le consulat. La sûreté de l'État, la vie du premier consul étaient menacées à tout propos. A Marengo l'appréhension la plus forte de Bonaparte n'était pas sur le champ de bataille, mais bien à l'intérieur, en France, au milieu des partis, qui n'attendaient qu'un signal, un revers. Même appréhension en 1805, après la proclamation de l'empire, au moment où la grande armée se dirigeait vers Ulm et Austerlitz. En 1806, au mois de juin, on trouve encore un décret qui proroge la suspension du jury dans quatorze départements. En 1807, il y a des exécutions secrètes à Paris; ce sont, dit-on, des agents anglais que l'on avait surpris. Leur audace fut telle qu'un d'eux avait fait des propositions à Fouché, à Berthier. Dix mille conscrits réfractaires tenaient la campagne. Une société secrète se découvre dans l'armée en 1809; on en saisit du moins quelques fils. Le général Malet est emprisonné. Le décret du 3 mars 1810 institua des prisons d'État, et mit pour les délits politiques la liberté individuelle à la discrétion d'une mesure de haute administration. C'était le rétablissement et une multiplication de l'ancienne Bastille (5). L'ouest, pas plus que le midi, ne

(1) Lettre au ministre de la police, Paris, 3 mars 1810.

(2) 18 vendémiaire an IX (10 octobre 1800). Les individus impliqués dans cette affaire furent exécutés, pour la plupart, le 11 pluviôse an IX (31 janvier 1801).

(3) 3 nivôse an IX (24 décembre 1800). Cette affaire, dont le procès a commencé le 21 pluviôse an IX (10 février 1801), ne s'est terminée que le 16 germinal an IX (6 mars 1801).

(4) Au commencement de l'an IX (septembre-octobre 1800).

(5) La dualité libérale et despotique, signalée plus haut en Napoléon, se retrouve dans l'histoire du décret du 3 mars 1810, qui institua les prisons d'État. On avait d'abord, en 1809, présenté un projet en quelques articles. L'empereur remarqua qu'il n'était bon qu'à effaroucher les esprits, parce qu'il était rédigé en termes trop brefs et sans préambule. « Il faut, dit-il, deux pages de considé-

Digitized by Google

fut jamais entièrement pacifié. Les royalistes et les républicains cheminèrent longtemps séparément dans les entreprises secrètes. En 1810, ils se rencontrèrent et se liguèrent. Après les désastres d'Espagne, de Russie, d'Allemagne, il y eut partout recrudescence de conspirations. Tant de menaces, tant d'efforts hostiles ne laissaient pas de répit; l'empire, obligé de se défendre, donna à sa police un développement jusque-là inusité. « L'autorité de police, disait Napoléon, ne doit être étrangère à aucun mouvement ». En vertu de ce principe, il n'y eut personne qui ne fût surveillé. La police commençait partout et ne finissait nulle part. Comme on ne peut attendre d'un pareil service ni droiture ni fidélité, il fut nécessaire de faire surveiller les espions à leur tour. Il y eut plusieurs polices qui se contrôlaient réciproquement. En 1804, le redoutable ministère de Fouché, un moment supprimé, fut rétabli; on plaça à ses côtés quatre conseillers d'État chargés de l'observer. Il y avait des polices générales; il y en avait de particulières. De hauts fonctionnaires recevaient, de plus, des missions qui, sous un but avoué, en cachaient un autre, qui ne l'était pas. Des évêques se laissèrent enrôler dans cette milice : « Comme les évêques, écrivait Napoléon, désirent que leurs lettres ne soient connues que de moi, ignorez les avoir reçues et ne les communiquez point dans vos bureaux (1)...»

La presse avait toujours connu l'un ou l'autre de ces deux régimes, la censure ou la liberté. Sous l'empire, on inventa pour elle un troisième régime; elle paraissait libre, elle ne l'était pas; elle se trouvait dans les attributions de la police, et parlait comme il convenait à celle-ci. L'esprit public fut livré à la police, à ses enthousiasmes de commande, à ses réticences calculées, à ses nouvelles sophistiquées. On prit la presse en dégoût (2).

Les publications plus sérieuses de la librairie, celles qui n'intéressaient pas immédiatement la politique, n'étaient pas mieux traitées. En 1803, un arrêté des consuls avait établi : « *Pour assurer la liberté de la presse*, aucun libraire ne pourra vendre un ouvrage avant de l'avoir présenté à une commission de *révision*, laquelle le rendra s'il n'y a pas lieu à la *censure* ». En 1807, ce système de *révision* et de *censure* se simplifia; il n'y eut plus que la censure, et toujours pour *assurer*, comme le disait encore le préambule, *la liberté de la presse*. En 1810, l'imprimerie et la librairie connurent les extrêmes rigueurs de leur législation spéciale : le monopole étroit des brevets, toujours révocables même sans jugement; la faculté pour la police de saisir et supprimer tous ouvrages publiés, même après l'examen préalable de la censure; la réimpression des ouvrages, même anciens, frappée d'un droit de timbre énorme (1).

C'était là le régime moral de l'empire : les hommes d'intelligence et de caractère, tenus à l'écart, découragés, se sentant surveillés et mal vus; les hommes habiles, souples, fastueux, seuls recherchés; les mobiles les moins nobles de la nature humaine surexcités; la contrainte, la méfiance, les soupçons dans toutes les âmes; la flatterie et le mensonge sur toutes les bouches; partout l'unique préoccupation de ce que pensait, voulait et faisait un seul homme. Il est vrai, hâtons-nous de le dire, que l'admiration des œuvres du génie, l'héroïsme des armées, le sentiment de la grandeur nationale mêlaient à ces influences délétères des éléments plus fortifiants et plus sains. Napoléon a vigoureusement établi dans l'exercice des fonctions publiques la probité, l'exactitude, la régularité; notre administration tient encore de lui toutes ses vertus. Mais les contemporains n'ont point pu oublier l'impression pénible et sinistre que leur avaient laissée les pratiques dictatoriales de l'empire et surtout le contraste de ses actes et de ses manifestes. Il est injuste et tout à fait contraire à la vérité de dire que l'empire a été le despotisme : il a été la reconstruction d'un ordre social où une grande place a été faite à toutes les garanties essentielles de la liberté; ses imperfections proviennent des vices du temps; ses mérites sont dus presque tous à l'initiative, à la volonté, à l'action d'un seul homme; ce n'est pas Napoléon qui a manqué à la révolution, c'est la révolution qui a suscité des maximes et des aspirations en contradiction avec les fatalités qu'elle a établies; tout ce qui a pu être sauvé de la liberté humaine, Napoléon l'a sauvé. Mais si l'empire n'a pas été le despotisme, il en a eu les procédés, et c'est sur cette apparence des choses qu'il a été jugé par les contemporains. Pendant bien longtemps, quand on interrogeait sur cette époque un des hommes même éminents qui y avaient assisté, on n'en obtenait pas une autre réponse : « C'était le despotisme »; si l'on insistait, citant les lois, les institutions qui donnaient un démenti à une pareille allégation, un sourire de surprise ou d'in-

rants qui contiendront des idées libérales... » Suivant l'intention de l'empereur, le nouveau projet fut précédé d'un préambule tendant à prouver que les prisons d'État garantissaient la liberté. Voir Thibeaudau, *Consulat et Empire*, tome VIII, p. 78 et suiv.

(1) Lettre au ministre de la police, Potsdam, 26 octobre 1806.

(2) Ce qui est étrange, c'est que Napoléon blâmait cet état de choses : « La presse, qu'on prétend libre, disait-il au conseil d'État en 1810, est dans l'esclavage le plus absolu; la police cartonne, supprime, comme elle veut les ouvrages; et même ce n'est pas le ministre qui juge, il est obligé de s'en rapporter à ses bureaux. Rien de plus irrégulier, de plus arbitraire que ce régime. » L'auteur des *Idées napoléoniennes*, qui fait cette citation, ajoute : « Ce qu'il est surtout utile de remarquer, c'est que l'empereur prononçait souvent ces paroles mémorables : « Je ne veux pas que ce pouvoir reste à mes successeurs, parce qu'ils pourraient en abuser. » Chap. III.

(1) « Un libraire devait payer, pour une réimpression des *Œuvres de Voltaire*, à 5,000 exemplaires seulement, 105,000 francs de droits au trésor. » M. Martin de Gray, *Histoire de Napoléon*, 2e édition, tome II, page 310.

Digitized by Google

crédulité accueillait seul les objections; on eût dit que les contemporains apprenaient pour la première fois qu'il y avait eu sous l'empire des établissements pour la liberté et quelque respect de la dignité humaine.

VIII.

POLITIQUE EXTÉRIEURE.

40. *But général.* — 41. *Italie, Espagne, saint-siége, etc.* — 42. *Allemagne, etc.* — 43. *Russie, Pologne, etc.* — 44. *Angleterre, blocus, etc.*

S'il est vrai que l'empire, tout en fondant de fortes garanties de liberté, a été souvent le despotisme, c'est surtout dans les animosités de l'Europe contre l'ordre nouveau, dont l'empereur était le représentant, qu'il faut chercher les causes de cette fatale déviation de son génie. En effet, l'antagonisme de l'ancien régime et de la révolution existait en Europe comme en France; mais tandis qu'en France la révolution semblait disposer d'une force supérieure à celle de l'ancien régime, dans le reste de l'Europe, au contraire, c'était à l'ancien régime qu'appartenait la supériorité de la force. Or, les partis n'ont point de patrie. Une coalition entre toutes les forces de l'ancien régime était incessamment possible. Il y a plus, cette coalition était déjà faite; il ne lui manquait qu'un homme qui sût la mettre en action, un Pitt guerrier, un prince Charles homme politique. Cet homme venant à surgir et la lutte s'engageant dans des conditions aussi disproportionnées, il n'y avait à prévoir qu'une éventualité, la défaite de la France si elle s'obstinait dans le parti de la révolution. Il importe de se placer au point de vue de cet extrême péril pour apprécier tout d'abord la politique extérieure de Napoléon. Devait-il se maintenir en paix sur le continent, et pour cela pactiser avec l'ancien régime à l'extérieur? C'eût été permettre à l'ancien régime, désormais averti, d'organiser ses moyens de défense et d'attaque; c'eût été laisser en Europe la révolution de plus en plus isolée et tôt ou tard l'exposer en France à une abdication. Devait-il se décider, au contraire, à devenir partout l'auxiliaire des principes et des intérêts du droit nouveau? Le salut de la révolution en France était à ce prix; mais une pareille politique condamnait la France à prendre les armes et à ne point les poser qu'elle n'eût vaincu et transformé toute l'Europe. Napoléon, à qui se présenta cette fatalité, ne manqua pas d'user envers l'ancien régime de beaucoup de ménagements; satisfaction des personnes, déplacement des intérêts, concessions apparentes aux idées surannées, rien ne fut épargné; toutefois, il devint évident dès le premier jour que la politique de Napoléon tendait en Europe, comme en France, à faire transiger les deux partis de telle sorte que la prépondérance en définitive demeurât partout assurée à la révolution. Mais, quelque divisé qu'il fût par les rivalités et les contrariétés des ambitions, un parti aussi nombreux et fortement établi que celui de l'ancien régime ne pouvait pas céder sans des défaites répétées et sans des résistances longtemps renaissantes. De là les guerres interminables dans lesquelles l'Europe se trouva engagée; de là pour la France en particulier ce qui est la suite de toute action excessive au dehors, la nécessité de la dictature au dedans. Renversement étrange des projets de la sagesse humaine! La révolution était venue au monde en lui promettant la liberté, la fraternité, la paix universelle : pour se défendre, elle accumula en quelques années plus de compressions, de violences et de guerres qu'on n'en eût pu compter en plusieurs siècles de l'ancienne monarchie. Napoléon se sentait appelé par son génie à être le législateur d'un temps de conciliation et de concorde; sa raison, imbue des préceptes philosophiques du temps, ne croyait qu'à la légitimité de la paix; il admettait peu les nationalités, leurs oppositions et leurs antipathies; il ne voyait dans les différents peuples que les membres follement disjoints d'une même famille; l'Europe, maîtresse du reste du globe, lui paraissait déjà former une seule société; c'est lui qui a dit cette grande et fraternelle parole, que toute guerre européenne était une guerre civile (1); son incomparable aptitude administrative, le sens de l'utile qu'il avait à un si haut degré, ses facultés si éminentes et diverses pour les sciences, les lettres, les arts, tout le sollicitait à prendre dans l'histoire un rôle nouveau, à devenir l'initiateur d'un ordre pacifique et fécond où les hommes auraient cessé d'être les esclaves de leurs ignorances, de leurs corruptions, de leurs divisions insensées; cette pleine conquête de la puissance humaine sur elle-même et sur la nature physique, cette gloire sans précédent qu'il n'aurait pas eu à partager avec les Alexandre, les César et les Charlemagne, c'était là ce qui tentait ses ambitions; il s'avançait vers ce but sublime à travers ses labeurs guerriers, qui n'en devaient être que le prodrome; se croyant toujours près de l'atteindre, il s'empressait à chaque victoire de demander et d'offrir la paix; mais les paix conclues n'étaient que des trêves de courte durée. Napoléon fut condamné à faire perpétuellement la guerre. Les nécessités inattendues qui vinrent ainsi se jouer des espérances et des promesses de la fin du dix-huitième siècle doivent-elles être toutes imputées à une sorte de fatalité? Non, dans le plan de la

(1) « Tant qu'on se battra en Europe, cela sera une guerre civile ». — *Idées napoléoniennes*, chap. v. — Napoléon, le 10 février 1805, disait au Corps législatif : « ... Je veux, autant que le pourrai y influer, que le règne des idées philanthropiques et généreuses soit le caractère du siècle. C'est à moi, à qui de tels sentiments ne peuvent être imputés à faiblesse, c'est à nous, c'est au peuple le plus doux, le plus éclairé, le plus humain, de rappeler aux nations civilisées de l'Europe qu'elles ne forment qu'une même famille... »

Digitized by Google

Providence, la liberté humaine n'est jamais supprimée; à ce cours imprévu d'événements d'où sortirent tant de déceptions, il y eut des causes qui ne provenaient pas toutes de la force des choses seulement : de grandes fautes, que rien n'imposait, ont été commises; c'est ce que l'on verra peut-être par les récits suivants.

40. *But de Napoléon dans sa politique extérieure.* — Napoléon, dans sa politique extérieure, s'est proposé de fédéraliser autour de la France, et sous son protectorat, tous les pays limitrophes; de là une agglomération d'États qui, une fois formée, eût eu la puissance de suspendre toute guerre en Europe et d'imposer la paix au reste du continent. Cet *empire*, ce *système fédératif*, comme Napoléon l'appelait tour à tour, ne se fût composé que de peuples de civilisation homogène; à ce titre la Russie en était exclue, comme la Turquie; mais les États qui n'en faisaient pas partie pour d'autres raisons, l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche, auraient pu y accéder dans un prochain avenir, et cette accession eût été le signal de l'avénement des dernières garanties nécessaires au système, la diminution du protectorat de la France, le partage de son influence, l'introduction d'institutions libérales dans le gouvernement de chaque peuple (1).

Mais pour rendre possible l'application d'un pareil projet, Napoléon a dû s'efforcer avant tout de soumettre à sa loi chacun des peuples qu'il se proposait de faire entrer dans le plan de son système fédératif : de là une action qui a varié suivant la nature et les circonstances des pays sur lesquels elle s'exerçait; il a dû, de plus, lutter pour écarter les obstacles qu'opposaient à la prépondérance française les rivalités des grandes nations étrangères : de là des combinaisons de moyens de défense et d'attaque qui n'ont pas été les mêmes en tous les lieux. Pour mettre quelque clarté dans l'exposition de cette politique extérieure si tourmentée à la fois par l'excès de ses prétentions et par la violence des obstacles qui lui étaient suscités, il nous est nécessaire de l'examiner dans ses principales applications; nous la considérerons tour à tour dans ses rapports avec le groupe des nations latines et le groupe des nations germaniques, enfin dans ses rapports avec la Russie et l'Angleterre.

41. *Politique de Napoléon envers le groupe des nations latines : l'Italie, l'Espagne, le Portugal. Politique envers le saint-siége.* — La grandeur, pour mieux dire, la sûreté de la France a toujours exigé qu'elle vécût en une étroite et amicale alliance avec le groupe des nations latines. Cette nécessité se manifeste dès les premiers temps de son histoire, sous Charlemagne, et depuis elle n'a jamais cessé de se faire sentir à ses politiques intelligents. Préserver les nations latines de toute domination étrangère, les tenir sous l'influence exclusive de la France, et, pour que le lien puisse être durable, faire trouver à ces nations dans leur association avec la France la condition même de la satisfaction de tous leurs besoins de bien-être, de dignité et de développement, c'est là ce qu'une expérience constante a recommandé à la politique française relativement à l'Italie, à l'Espagne, au Portugal. Or, au moment de l'avénement de Napoléon, cette question si importante de l'alliance des nations latines ne présentait pas des difficultés insurmontables.

L'Italie, que la bataille de Marengo venait d'affranchir, était toute à l'influence française. Au nord s'élevait un État destiné à devenir la force de la péninsule, la république italienne,

(1) Cette conception fédérative a été contestée par des esprits superficiels; il nous serait trop facile d'en prouver la vérité. Bornons-nous à quelques témoignages sans réplique. L'auteur des *Idées napoléoniennes* a consacré tout un chapitre, le Ve de son œuvre, à l'exposition du plan de fédération de l'empereur Napoléon Ier. Le chapitre est ainsi intitulé : *But où tendait l'empereur. Association européenne*, etc. On y lit : « ... Il [l'empereur] voulut faire servir ses conquêtes à l'établissement d'une confédération européenne »; puis, indiquant le progrès historique qui semble rendre cette idée logiquement nécessaire, l'auguste écrivain ajoute : « La commune, la ville, la province, ont donc, l'une après l'autre, agrandi la sphère sociale et reculé les limites du cercle au delà duquel existe l'état de nature. Cette transformation s'est arrêtée à la frontière de chaque pays; et c'est encore la force et non le droit qui décide du sort des peuples. Remplacer entre les nations de l'Europe l'état de nature par l'état social, telle était donc la pensée de l'empereur; toutes ses combinaisons politiques tendaient à cet immense résultat.. » L'idée du *système fédératif* de Napoléon se montre pour la première fois, croyons-nous, après Austerlitz et le traité de Presbourg, dans une lettre au prince Joseph, près d'occuper le trône de Naples : « Je vous ai, je crois, déjà dit, écrit Napoléon, que mon intention est de mettre le royaume de Naples dans ma famille. Ce sera, ainsi que l'Italie, la Suisse, la Hollande et les trois royaumes d'Allemagne, mes *États fédératifs*, ou véritablement l'empire français. » Lettre à Joseph, Paris, 27 janvier 1806. — Par les *trois royaumes d'Allemagne* Napoléon entend les trois électorats de Bavière, de Wurtemberg et de Bade, dont le traité de Presbourg venait de changer les titres souverains pour les deux premiers, et pour tous les trois, d'augmenter les possessions et l'importance. — De 1806 à 1814, l'idée d'une fédération européenne se montre encore dans plusieurs documents. En 1815, Napoléon s'exprimait ainsi dans le préambule de l'*Acte additionnel* : « J'avais pour but d'organiser un grand système fédératif européen, que j'avais adopté comme conforme à l'esprit du siècle et favorable aux progrès de la civilisation... ». On a douté de l'authenticité de toutes les déclarations contenues dans le *Mémorial;* quel écrivain parmi les compagnons de la captivité de Sainte-Hélène eût pu trouver des paroles comme celles-ci : « Une de mes plus grandes pensées a été l'agglomération, la concentration des mêmes peuples géographiques, qu'ont dissous, morcelés les révolutions et la politique.... C'est dans cet état de choses qu'on eût trouvé plus de chances d'amener partout l'unité des codes, celle des principes, des opinions, des sentiments, des vues et des intérêts. Alors peut être, à la faveur des lumières universellement répandues, devenait-il permis de rêver pour la grande famille européenne l'application du congrès américain ou celle des amphictyons de la Grèce; et quelle perspective alors de force, de grandeur, de jouissances, de prospérité! quel grand et magnifique spectacle! C'est alors qu'il eût été possible de se livrer à la chimère du beau idéal de la civilisation... »

Digitized by Google

depuis le royaume d'Italie (1). La Ligurie formait un État à part (2). Une concession à l'alliance espagnole avait fait ériger en un royaume, occupé par un infant, le duché de Toscane (3). Le pape, qui se trouvait rétabli dans une partie de ses anciens États, était favorable au nouveau pouvoir du premier consul. Le royaume des Deux-Siciles avait conclu avec la France un traité d'alliance défensive (4). A la vérité, l'Angleterre occupait Malte; la Russie, les Iles Ioniennes; et l'Autriche, la Vénétie; mais la France avait pourvu à cet état de choses menacé; elle occupait à son tour le Piémont et l'île d'Elbe, et elle avait, à titre d'alliance, de protection ou de suzeraineté, une garnison à Milan, une autre garnison en Toscane, une autre garnison, plus importante, sur la terre ferme du royaume des Deux-Siciles.

Il y avait déjà dans ces occupations, si étendues, un excès de précautions que les nécessités de l'indépendance de l'Italie ne suffisaient pas à justifier. L'Europe ne s'y trompait pas; elle y voyait une conquête. Quant à l'Italie, elle ne se sentait pas traitée en alliée, mais en sujette; on lui disait assez rudement qu'elle était en minorité (5), qu'il lui fallait un tuteur; et ce tuteur se comportait en maître. Le corps législatif italien, un simulacre de représentation nationale, manifeste quelque opposition : il lui est tout aussitôt signifié qu'il n'existe plus : « Je suis mécontent du corps législatif, écrit Napoléon; j'ai défendu qu'on lui présentât aucune loi, et pendant mon règne en Italie je ne le réunirai plus (6) ». L'Italie pouvait bien reconnaître qu'elle avait besoin, pour sa défense, d'une armée française, les arts et les vertus militaires étant tombés chez elle en désuétude; mais elle ne reconnaissait pas qu'elle eût besoin, pour sa réorganisation intérieure, du savoir et des lois d'une administration étrangère; son autonomie civile, ses mœurs propres, ses facultés d'invention, aucune domination ne les lui avait enlevées ni même contestées. Mais les agents français n'avaient point la consigne de ménager cet orgueil d'une antique civilisation; avec leur légèreté présomptueuse et hautaine, ils imposaient partout aux usages italiens les usages français. L'Italie s'assimilait ainsi à la France par des formes extérieures, mais sans s'attacher à elle; les irritations de l'esprit national offensé, une réaction intime, la livraient incessamment aux suggestions des partis de l'Autriche et de l'Angleterre.

Napoléon eût prévenu ces résistances et ces révoltes s'il eût demandé la transformation de l'Italie, non à l'action de la discipline française, mais bien au développement des éléments que la Péninsule contenait déjà. Ces éléments se trouvaient dans la maison de Savoie et dans celle des Bourbons de Naples. La maison de Savoie, il est vrai, ne se recommandait pas par la constance de ses amitiés, et c'était une politique hostile qui l'avait élevée, sentinelle de l'Europe ennemie, sur une des frontières de la France; mais elle tenait de ses conditions d'existence et d'agrandissement une ambition et des haines qui la tournaient plus certainement encore du côté de l'Italie; là des peuples voisins l'appelaient contre la domination étrangère; là elle rencontrait l'Autriche, qui lui faisait obstacle et la menaçait; là était son danger, sa mission, son avenir. La France pouvait compter sur la fidélité de la maison de Savoie, si cette fidélité devenait pour elle la condition et la garantie de son agrandissement au nord de l'Italie. La maison de Naples, à d'autres titres, ne trouvait pas dans ses sentiments de famille des motifs pour se lier avec sincérité à la dynastie qui se substituait en France à la monarchie des Bourbons. Toutefois, il n'est rien qu'on ne puisse attendre en politique des inexorables exigences de l'intérêt; et les nécessités qui avaient déjà amené les Bourbons d'Espagne et ceux de Naples aux traités de Bâle (1) et de Florence (2), habilement ménagées, devaient procurer à Napoléon cette singulière fortune, non inutile pour le prompt raffermissement de son établissement dynastique, à savoir de devenir dans les deux péninsules le protecteur de la maison de Bourbon. A côté des deux principaux États italiens, il y en avait d'autres, les séparant et les limitant, qui avaient besoin pour se conserver d'être garantis par une puissance extérieure, et dont la

(1) La république cisalpine, rétablie le 14 juin 1800, fut réorganisée sous le nom de république italienne, le 26 janvier 1802, dans une consulte réunie à Lyon, par Napoléon lui-même, et cela nonobstant le traité de Lunéville, qui venait de reconnaître l'indépendance de ce nouvel État de la Péninsule italique; cette république devint le royaume d'Italie par le statut du 17 mars 1805.

(2) La république ligurienne, rétablie le 17 juin 1800, réorganisée par Napoléon en vertu d'un simple décret, du 29 juin 1802.

(3) Louis, fils du duc de Parme, fait roi d'Étrurie, le 21 mars 1801 par un traité signé à Madrid à cette date.

(4) Traités de Foligno, du 18 février 1801, de Florence, du 28 mars 1801; art. 7 des préliminaires de la paix d'Amiens, 1er octobre 1801; art. 11 du traité d'Amiens, 25 mars 1802.

(5) « Mes peuples d'Italie sont mineurs. » Lettre de Napoléon au prince Eugène, Saint-Cloud, 30 mai 1806.

(6) Lettre de Napoléon à Marescalchi, Saint-Cloud, 26 juillet 1805. — La même décision est annoncée au prince Eugène, lettre du 27 juillet 1805, où il est dit, entre autres paroles insultantes et superbes : « Ne leur laissez pas oublier (aux Italiens) que je suis le maître de faire ce que je veux... Ils ne vous estimeront qu'autant qu'ils vous craindront... ». Cette décision hautaine n'est pas prise *ab irato;* elle persiste : à la date du 11 mai 1806, Napoléon écrit au prince Eugène : « ... Il faut partir du principe que tant que je conserverai la couronne, je veux conserver le pouvoir législatif; quand elle passera en d'autres mains, je verrai alors ce qu'il sera convenable de faire ». Le décret ajournant indéfiniment le corps législatif italien est annoncé au prince Eugène par une lettre en date du 5 août 1806.

(1) Traité de Bâle, 22 juillet 1795, par lequel l'Espagne se sépara de la coalition contre la France.

(2) Traité de Florence, 28 mars 1801, par lequel le royaume des Deux-Siciles entra dans le système politique de la France.

Digitized by Google

neutralité était par là d'avance assurée. L'Italie affranchie de l'Autriche, rendue à elle-même, à la variété de ses éléments, devenait assez forte pour se défendre sans secours étrangers, et ne se trouvait pas assez forte pour être tentée de prendre dans le monde une grande attitude autrement que par son alliance étroite avec la France.

Mais cette politique ne fut point celle que Napoléon appliqua à l'Italie. Dès les premiers temps l'Italie sentit que si elle s'affranchissait de l'Autriche, c'était pour passer sous une autre dépendance. A la vérité, la France, plus généreuse, ne l'abaissait pas afin de la dominer; elle s'apprêtait, au contraire, à la réorganiser, à la constituer dans sa force, à l'élever, mais à sa manière, en l'assimilant à elle, et non pas en rendant l'Italie à son génie propre. Or, dans la pratique, de pareils desseins irritent d'autant plus que les manifestes et les actes s'y donnent de perpétuels démentis. Appeler un peuple à la liberté et lui imposer de n'être pas lui-même, c'est une trop violente contradiction. L'Italie fut tenue à ce régime, et malgré la raison de ses sages, qui lui représentaient tout ce qu'elle avait à gagner en devenant, au moins pour un temps, une annexe de l'empire français, elle ne pouvait pas se faire à cette souffrance d'avoir à vivre en cessant d'être elle-même.

Dès 1806 Napoléon annonçait ainsi à la France et à l'Europe le résultat de sa politique en Italie : « La presqu'île de l'Italie tout entière fait partie du grand empire; j'ai garanti, comme chef suprême, les souverains et les constitutions qui en gouvernent les différentes parties... (1) ». Il y avait encore en ce moment un roi de Toscane, à qui l'indépendance avait été promise, et un pape, qui se croyait souverain de son petit État (2).

La maison de Savoie, où se tenait la seule épée de la nationalité italienne, ne se releva pas. Napoléon s'opposa toujours à son rétablissement; il se mit à sa place, et fit du Piémont six nouveaux départements français (3).

(1) Discours de l'empereur à l'ouverture du corps Législatif, 2 mars 1806.

(2) Bien qu'au moment de la guerre d'Allemagne de 1805 Napoléon eût fait occuper Ancône, les Marches et Civita-Vecchia, sans en demander la permission au pape, et qu'au commencement de 1806 il lui eût écrit : « Toute l'Italie sera soumise sous ma loi. » Lettre au saint-père, Paris, 13 février 1806.

(3) Sénatus-consulte organique du 11 septembre 1805. — Rien ne prouve l'importance de la maison de Savoie pour la garantie de la nationalité italienne comme l'obstination et l'irritation avec lesquelles Napoléon a repoussé en 1805 le projet de la rétablir.

Lors de la bataille d'Austerlitz, Alexandre avait demandé pour faire la paix le rétablissement de la maison de Savoie avec la Lombardie et Gênes. Napoléon dénonça cette proposition à l'armée et à la France, comme une insulte, dans ces termes. « Si la France ne peut arriver à la paix qu'aux conditions que l'aide de camp Dolgorowki a proposées à l'empereur,... la Russie ne les obtiendrait pas, quand même son armée serait campée sur les hauteurs de Montmartre. » 30e bulletin de la grande armée, 3 décembre 1805. — « On se convaincra de tout ce qu'a dû souffrir l'empereur quand on saura que, sur la fin de la conversation, Dolgorowki lui proposa... de

Après avoir un moment hésité à placer sur la tête de son frère Joseph la couronne du royaume d'Italie, Napoléon se décida à la prendre pour lui-même; et dans l'acte par lequel cette décision fut annoncée au sénat, le 18 mars 1805, l'empereur-roi s'exprime ainsi : « Nous avons accepté et nous placerons sur notre tête cette couronne de fer des anciens Lombards, pour la retremper, pour la raffermir et pour qu'elle ne soit point brisée au milieu des tempêtes qui la menaceront tant que la Méditerranée ne sera pas rentrée dans son état habituel. Mais nous n'hésitons pas à déclarer que nous transmettrons cette couronne à un de nos enfants ». C'est ainsi que l'Italie apprenait comment un jour elle ne ferait plus partie de la France.

L'État de Gênes cessa de s'appartenir, et, comme le Piémont, forma de nouveaux départements français (1).

Venise fut enfin arrachée à l'Autriche par le traité de Presbourg (2); Napoléon eut un moment l'idée de la donner à la Bavière (3); mais il la réunit au royaume d'Italie avec la plupart des possessions dont se composait l'ancienne république de Saint-Marc (4).

A la date de cette réunion, Napoléon mit au jour un système renouvelé des Carlovingiens; c'était l'établissement des grands fiefs, transmissibles par voie de primogéniture et de masculinité, avec investiture impériale, vassalité et droit de reversion en cas de forfaiture ou défaut de hoirs mâles; l'Italie fut choisie pour faire surtout les frais de cette institution; il y eut douze grands fiefs dans le pays vénitien; il y en eut six dans le royaume de Naples, et quatre au moins dans les pays de Parme, de

mettre la couronne de fer sur la tête des plus implacables ennemis de la France », même bulletin. — « Croiriez-vous qu'il (Dolgorowki) me proposait de mettre ma couronne de fer sur la tête du roi de Sardaigne... » Lettre de Napoléon à l'électeur de Wurtemberg (Austerlitz, 8 décembre 1805). — Le 33e bulletin de la grande armée, du 7 décembre 1805, contient une autre protestation dans les mêmes termes contre la proposition qui indignait si fort l'empereur des Français. Nous finirons ces citations par ces mots adressés à la grande armée, le lendemain de la bataille d'Austerlitz : « ... Et cette couronne de fer, conquise par le sang de tant de Français, ils voulaient m'obliger à la placer sur la tête de nos plus cruels ennemis. » Proclamation à l'armée, du camp d'Austerlitz, 3 décembre 1805.

(1) Cette réunion fut prononcée par un simple décret en date de Milan, 4 juin 1805, proclamé à Gênes, le 9 du même mois, et mis à exécution seulement en octobre 1805.

(2) Article 4 du traité de Presbourg, 26 décembre 1805. Dans l'article 5 il était ajouté : « ... Les couronnes de France et d'Italie seront séparées à perpétuité, et ne pourront plus, dans aucun cas, être réunies sur la même tête... » Mais les conditions de cette stipulation étaient telles qu'elles devaient en ajourner l'effet pour longtemps; il s'agissait notamment de faire sortir l'Angleterre de la Méditerranée, et c'était toujours un prince français, un fils de Napoléon qui lors de la séparation des deux couronnes devait avoir celle d'Italie.

(3) Lettre de Napoléon à Talleyrand, Brünn, 5 novembre 1805 : « Il (l'électeur de Bavière) écrit Napoléon, pourrait s'appeler, si l'on veut, roi de Venise. »

(4) Un décret fit cette réunion, le 30 mars 1806.

Digitized by Google

Plaisance, de Massa Carrara, de Garfagnano, de Guastalla (1). Napoléon avait dit dans le message annonçant au sénat toutes ces érections féodales : « Nous avons été principalement guidé par la grande pensée de consolider l'ordre social et notre trône, qui en est le fondement et la base, et de donner des centres de correspondance et d'appui à ce grand empire... (2) ». Ce que l'Italie voyait de plus clair dans ce rétablissement féodal, c'est qu'elle était traitée avec méfiance et comme un pays vaincu; dans les anciennes guerres barbares, les filles des chefs tombés en captivité étaient données en présents aux chefs vainqueurs, qui se les distribuaient et en ornaient l'intérieur de leurs maisons; les provinces italiennes n'avaient pas une autre destinée; elles servaient à récompenser des chefs français qu'elles ne connaissaient pas et qui leur étaient apportés par la conquête. De la Toscane et des pays voisins, enlevés à la maison d'Espagne ou à leur inoffensive autonomie, on forma des dépendances immédiates de la France, et l'on y tailla, comme on peut faire d'un joyau, des principautés pour des princesses du sang impérial (3).

Quand ces changements s'accomplissaient au nord et au centre de l'Italie, le sort du royaume des Deux-Siciles était déjà décidé. L'Europe ne sut ce qu'elle devait le plus admirer de la violence de l'acte, de sa forme ou du moment qui avait été choisi pour l'accomplir. C'était au lendemain de la paix de Presbourg, le 27 décembre 1805; presque toutes les questions qui troublaient le monde venaient de se résoudre à l'avantage et selon la volonté d'un seul État; la France avait tout obtenu et triomphait; on pouvait croire que l'extrême limite des concessions avait été atteinte pour elle : ce fut alors que Napoléon, sans prendre l'avis de l'Europe, sans même lui faire par déférence une signification quelconque, annonça par un simple ordre du jour à la grande armée (4), que « les Bourbons de Naples avaient cessé de régner ». Depuis qu'il y avait une civilisation chrétienne, c'était la première fois que l'on disposait ainsi, au gré du prétendu droit de la force, d'une famille royale et de la souveraineté. L'Europe fut dans la stupeur, et reconnut à ce trait la révolution tout entière qui se déguisait mal sous une couronne. Une armée française qui campait dans le royaume de Naples sur la foi des traités mit à exécution au profit de Joseph, frère de Napoléon, le décret de dépossession des Bourbons de Naples. La Sicile, grâce aux vaisseaux anglais, échappa à cet envahissement, et la famille royale proscrite y trouva un refuge.

L'Italie ainsi enlevée à elle-même se trouva complétement associée aux destinées du nouvel empire français; mais elle n'eut à partager avec lui que des travaux, des périls et des sacrifices. Une grande faute, d'ailleurs, dont les événements étaient seuls coupables, pesait sur elle tout particulièrement.

Malte est une de ces positions dont l'extrême importance exige qu'elles soient neutralisées ou du moins qu'elles n'appartiennent pas à une puissance entreprenante et forte. Cette position avait appartenu à Naples sans danger pour la liberté de la Méditerranée; un hasard avait même mieux arrangé les choses : elle était devenue le siége d'un ordre militaire et religieux qui se bornait à faire la police de la mer contre les Barbaresques. Napoléon, en se rendant en Égypte, avait cru pouvoir déposséder l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem et s'emparer de l'île de Malte pour la France, sans trop prévoir qu'il n'aurait peut-être pas la force de se maintenir dans cette occupation. Un seul désastre dans la rade d'Aboukir suffit à détruire la marine du général en chef de l'armée d'Égypte. L'Angleterre, épouvantée d'une conquête qui pouvait un jour annuler Gibraltar et lui fermer la Méditerranée, s'était empressée de reprendre pour son compte Malte et ses dépendances. Depuis, nonobstant les stipulations les plus formelles, elle ne voulut plus se dessaisir de cette position; ce fut même là principalement la cause de la rupture de la paix d'Amiens et celle aussi de l'occupation par la France du royaume des Deux-Siciles. Les excès s'appelaient dans cette politique à outrance. Mais en attendant, l'Angleterre tenait en interdit tout le commerce de l'Italie le long de ses côtes depuis Savone jusqu'à Venise, et, sans rien craindre du haut de ses vaisseaux, elle jetait ses intrigues, ses faux avis, ses promesses, ses provocations aux souffrances, aux irritations, aux secrètes révoltes qui tourmentaient la Péninsule.

L'impuissance où se trouvait l'empire français de protéger ses alliés sur les mers mettait à une plus rude épreuve encore la fidélité du Portugal et de l'Espagne. Ces deux pays ne pouvaient pas se passer d'une communication continue et sûre avec leurs importantes colonies; ils en tiraient leurs principaux éléments de richesse; leur marine, leur production continentale, leurs échanges, la fortune de leurs grandes familles et l'aisance de leurs populations, tout dépendait pour eux de la liberté des mers : et cette liberté, l'Angleterre l'interceptait pour les alliés de la France et même pour les neutres, afin de sou-

(1) Décrets du 30 mars 1806.

(2) Message au sénat du 30 mars 1806. — Napoléon explique ailleurs cette même pensée dans une lettre à Joseph, du 8 mars 1806.

(3) La transformation de l'Italie centrale en duchés, en principautés, en départements français, au gouvernement spécial surmonté de princesses de la famille impériale, a été l'objet de décrets nombreux, plusieurs fois modifiés, dont il serait inutile de rapporter ici le détail. Cette transformation commence le 30 mars 1805, et s'achève à la fin de l'année 1807, par la dépossession du roi d'Étrurie, que remplace Elisa, sœur de Napoléon, avec le titre de grande-duchesse. Au reste, l'administration de cette princesse a été populaire en Toscane.

(4) Cette proclamation du 27 décembre 1805 ne fut publiée dans *Le Moniteur* que deux mois après, alors que l'Europe n'était plus à temps pour en empêcher l'effet.

Digitized by Google

lever le monde entier contre ce qu'elle appelait déjà l'ambition et la prépotence d'un seul homme. De plus, le Portugal depuis la fin du siècle dernier était dans les liens de la politique anglaise. L'Espagne, moins engagée, ressentait plus vivement l'humiliation que lui infligeait le malheur des temps, en l'obligeant à rester l'alliée de l'homme que la révolution avait mis en France à la place des Bourbons. La noblesse des deux pays, quand elle avait des velléités d'ambition, songeait à la constitution aristocratique de l'Angleterre. En Portugal et surtout en Espagne la royauté était tombée en une sorte d'adoration d'elle-même; pleine de superstitions et d'orgueil, indolente, impuissante, elle n'était mue que par des passions étrangères à la politique et par les intrigues des favoris qui se disputaient sous elle, non le pouvoir de gouverner, mais les richesses et les honneurs attachés au pouvoir. Des alliances pareilles avaient besoin d'être traitées avec d'extrêmes ménagements; il y fallait de la violence et de l'indulgence comme en veut la faiblesse, en même temps les déférences et les respects que réclame l'orgueil. Cet art des ménagements était d'autant plus nécessaire qu'il ne s'agissait pas seulement de gagner quelques hommes, corrompus et vains, en possession d'une inutile puissance : par delà ces maisons souveraines, si infirmes et si indécises, il y avait, pour les soutenir, une force d'une incalculable profondeur; c'était d'admirables populations, patientes et superbes, ne reconnaissant qu'à Dieu et à elles-mêmes le droit de corriger leurs maîtres, pouvant oublier leurs intérêts, mais non leur dignité, et conservant toujours dans l'état d'abaissement politique où les avaient réduites les défaillances de leurs princes l'attitude, le caractère et l'humeur des grandes dominations qu'elles avaient exercées.

Napoléon, sans nul doute, vit toutes ces difficultés; mais en son génie il y avait encore plus de volonté que de raison, et il eut le malheur de croire que toutes ces difficultés il devait les surmonter de haute lutte. Il se mit donc à l'œuvre, et demanda au Portugal et à l'Espagne, au lieu d'une parfaite neutralité, une active coopération dans les conflits de la France contre l'Angleterre. Or, dans l'état des choses, la neutralité était possible, la coopération ne l'était pas. Toutefois, Napoléon traita les maisons de Portugal et d'Espagne avec tant d'instance passionnée qu'il fut près de réussir; l'Espagne était entraînée (1); le Portugal se montrait mieux qu'incertain entre la France et l'Angleterre (1). Mais cette victoire contre la force des choses ne pouvait durer. Sentant des défaillances, de secrètes trahisons et beaucoup trop de réserves sous les promesses et les adhésions qui lui étaient faites, Napoléon perdit patience et se résolut à prendre lui-même, par des lieutenants, la direction des deux gouvernements d'Espagne et de Portugal. Ces deux pays depuis les premiers temps de l'histoire moderne n'avaient pas subi de conquête. Pour les réduire, la violence et la ruse n'étaient pas de trop. La ruse fut d'abord employée, et malheureusement avec des procédés innsités dans les annales de la politique française.

Le 12 août 1807, Napoléon, d'accord avec l'Espagne, signifia au Portugal d'avoir à se déclarer contre l'Angleterre. Le prince régent répondit, le 21 septembre, qu'il se soumettait, mettant à son obéissance une seule condition, c'est qu'il n'arrêterait pas, comme on le lui commandait, les Anglais venus et demeurant en Portugal sur la foi de son amitié. Cette simple réserve qu'exigeait la loyauté devint le prétexte d'une expédition concertée d'avance avec le projet de partager le Portugal (2). Un corps de 26,000 hommes partit de Bayonne, sous la conduite de Junot, pour envahir ce pays. L'Europe avait appris par une proclamat on adressée à la grande armée qu'il n'y avait plus de Bourbons sur le trône de Naples; elle apprit par un petit article sans signature inséré dans *Le Moniteur* que la maison de Bragance cessait de régner à Lisbonne. Junot arriva devant cette ville à la fin de novembre 1807. Trois jours auparavant le prince régent avait lu le numéro du journal qui portait son arrêt de déchéance (3); à l'approche des troupes qui venaient mettre cet arrêt à exécution, il n'avait pas même songé à lutter; il s'était embarqué avec la famille royale et sa suite sur des navires qui étaient dans le Tage et qui empor-

(1) En annonçant au Corps législatif et au Tribunat la conclusion de la paix de Lunéville, du 9 février 1801, le premier consul dans son message louait beaucoup la constance de l'amitié de l'Espagne envers la France; c'est en récompense de cette fidélité que la Toscane était érigée en royaume et donnée au fils du duc de Parme. En mai 1801 l'Espagne faisait pour le compte de la France une expédition contre le Portugal; lors de la coalition de 1805, elle prenait ouvertement parti pour la France.

(1) Le Portugal, contraint par l'Espagne, avait accordé dès 1801 que ses ports seraient fermés aux Anglais, traité du 6 juin 1801; le premier consul ne voulut pas ratifier ce traité, bien qu'il eût été signé par son frère Lucien de la part de la France; le Portugal, envahi par une armée française, signa, le 29 septembre 1801, un autre traité, qui accordait de nouveau à la France la fermeture des ports portugais aux Anglais, plus la cession d'une partie de la Guyane portugaise, et, par un article secret, le payement d'une indemnité de 20 millions. En 1803, le Portugal, par un traité signé le 30 novembre de cette année, s'obligeait envers l'Espagne et la France à se tenir neutre entre ces deux États et la Grande-Bretagne.

(2) Traité secret signé à Fontainebleau entre l'Espagne et la France, le 27 octobre 1807, stipulant qu'il serait fait du Portugal trois parts : une pour indemniser le roi d'Étrurie de la perte de son royaume en Italie; une autre pour récompenser les services de Godoy; la troisième devait rester en dépôt entre les mains de la France pour en être disposé suivant des combinaisons qu'il conviendrait de faire au moment de la paix générale. Le traité contenait d'autres stipulations.

(3) L'article du *Moniteur* était ainsi conçu : « Le prince régent de Portugal perd son trône; il le perd influencé par les intrigues des Anglais qui sont à Lisbonne. La chute de la maison de Bragance restera une nouvelle preuve que la perte de quiconque s'attache aux Anglais est inévitable. » *Moniteur*, 1807, n° 317.

Digitized by Google

tèrent vers le Brésil la maison de Bragance.

La chute des Bourbons de Madrid ne tarda pas à suivre. Napoléon avait exigé de l'Espagne qu'elle lui cédât la Louisiane, qu'elle ne se prévalût pas des conditions auxquelles cette cession avait été faite; qu'elle acquiesçât à l'abandon de La Trinité aux Anglais lors de la paix d'Amiens; qu'elle lui payât un tribut annuel de 50 millions; qu'elle joignît sa marine à la marine française contre l'Angleterre; qu'elle subît le désastre de Trafalgar sans réclamer de dédommagements; qu'elle supportât sans protestation la déchéance des Bourbons de Naples, la perte de ses droits éventuels sur le trône des Deux-Siciles; enfin qu'elle ne reculât devant aucune des hontes de sa coopération à la politique de la France contre le Portugal. Napoléon ne s'en tint pas là; il voulut encore punir l'Espagne de ce qu'elle ne faisait pas tous ces sacrifices avec assez de patience. Pendant la guerre de Prusse, dans l'automne de 1806, elle avait fait mine de s'allier aux ennemis de la France : il exigea d'elle qu'elle enverrait une armée dans la Baltique contre ceux avec qui elle avait eu la velléité de se coaliser, qu'elle tiendrait une flotte à Toulon et qu'elle adhérerait au blocus continental. L'Espagne perdait du coup toutes ses colonies à la fois; elle obéit. Cette extrême docilité ne fléchit pas le conquérant qui avait arrêté d'assujettir à une dynastie française l'Espagne comme le Portugal, comme l'Italie. Il y avait à la cour de Madrid deux partis : l'un, celui du roi Charles IV, mené par le favori de sa femme, cédant tout à la France; l'autre, celui de l'héritier présomptif, le prince des Asturies, Ferdinand, assisté de quelques amis qui souffraient des humiliations du trône et du pays espagnol, et qui eussent voulu pour le moins la chute du favori. Les intrigues de ces deux partis étaient sorties des mystères du palais, et agitaient au dehors le peuple. La récente expédition française contre le Portugal devint l'occasion et le moyen d'un événement décisif. Murat entra en Espagne, en janvier 1808, avec une armée de près de cent mille hommes, destinée, disait-on, à renforcer Junot en Portugal contre les Anglais. L'importance de cette armée dépassant le chiffre convenu; sa marche, qui ne la rapprochait pas du but annoncé; ses premières opérations : elle s'emparait des places espagnoles; tout excita les soupçons, les alarmes. Il y eut une timide demande d'explications; on n'obtint pas de réponse. Des révélations se produisirent. La cour, épouvantée, forma le projet de s'enfuir en Amérique. Le peuple s'y opposa; il y eut une émeute. Charles IV abdiqua en faveur de son fils Ferdinand, le 19 mars 1808. Murat entra à Madrid quatre jours après. Il était nécessaire de prolonger les dissensions de la famille royale pour que la royauté restât sans représentant certain et le gouvernement sans direction. Murat se comporta en conséquence. Charles IV, qui se croyait soutenu depuis l'arrivée de Murat, rétracta son abdication et réclama contre elle, pendant que Ferdinand, de son côté, faisait des protestations d'attachement à la France. Napoléon se rendit à Bayonne, le 14 avril 1808. Là se termina la tragi-comédie commencée à Madrid. La famille royale vint auprès de Napoléon pour y trouver un juge, un conciliateur de ses différends; elle y trouva un commun arrêt de déchéance et de captivité. Après des scènes ignobles, où toute majesté souveraine fut abaissée et dont la dignité même de l'empereur eut à souffrir, Charles IV et Ferdinand remirent tous les deux à Napoléon, du 5 au 10 mai 1808, leur renonciation au trône d'Espagne, et gagnèrent l'un et l'autre les lieux d'exil assignés à chacun d'eux en France. Le 6 juin 1808, Joseph était proclamé roi des Espagnes et des Indes avec une nouvelle constitution.

Les maisons royales écartées, il restait les peuples, soulevés par l'outrage fait à leurs princes et à leur indépendance nationale.

Le Portugal et l'Espagne se hérissèrent de bandes insurgées, et s'ouvrirent aux armées de l'Angleterre. Napoléon, pour avoir l'effective coopération des deux pays, avait repoussé leur neutralité; il eut leur hostilité combinée avec celle de son plus puissant ennemi. Alors commença une lutte où furent dévorées plusieurs des plus vaillantes armées de l'empire; vétérans et nouvelles recrues, tout s'y abîma; et cette lutte, dont le signe avant-coureur fut le sinistre événement de Baylen (1), eut ses péripéties de plus en plus menaçantes sur une des frontières de la France. Elle ne se termina qu'en 1813, le 21 juin, à la bataille de Vittoria, par la chute de la domination française en Espagne. Le Portugal avait été perdu plus tôt, dès les premiers mois de 1811, après trois grandes expéditions faites en vain pour le reprendre aux Anglais.

Un grave événement avait d'ailleurs achevé de compliquer et de mettre en péril tout le système de la politique de l'empire dans le midi de l'Europe.

Napoléon n'avait nullement pour les questions religieuses le scepticisme léger de ses contemporains, encore moins les antipathies de ces philosophes qu'il nommait avec dédain et colère des idéologues et des métaphysiciens. Il n'était pas contraire au catholicisme, en particulier; il adhérait à cette organisation du christianisme par toutes ses habitudes d'esprit, de sentiment et d'imagination; il admirait en elle la religion de l'autorité, du respect et de la discipline (2); par là sa raison lui donnait la préférence sur toutes les autres religions, et il tenait à lui assurer une domination à peu près exclusive. Mais en même

(1) Le 22 juillet 1808, le surlendemain de l'entrée de Joseph à Madrid.

(2) « Napoléon ne voyait pas dans la religion le mystère de l'incarnation, mais le mystère de l'ordre social. » Paroles de l'empereur au conseil d'État en mai 1806. Thibaudeau, *Consulat et Empire*, tome V, p. 244

Digitized by Google

temps il avait de la souveraineté un concept qui ne lui permettait pas de reconnaître en dehors d'elle une autorité qui n'en relevât pas. La souveraineté était une pour lui et ne pouvait se partager; or, par le fait, elle se trouvait partagée, car le pouvoir spirituel appartenait à l'Église, et non à l'État. Napoléon ne croyait pas pouvoir laisser en dehors de l'État cette haute prééminence de la domination spirituelle. Charlemagne avait résolu le problème de la coexistence de l'empire et du sacerdoce par l'alliance et l'indépendance réciproque des deux pouvoirs. Telle avait été l'économie du vieux monde catholique. Napoléon en avait conçu une autre, et c'était la soumission du sacerdoce à l'empire. Pour cela il lui était avant tout nécessaire de supprimer ce qu'il restait encore des derniers vestiges de ce pouvoir temporel par lequel l'indépendance du sacerdoce se défendait depuis Charlemagne. Sa hardiesse était d'autant plus grande dans cette voie d'innovation qu'en descendant au fond de ses plus secrètes pensées il n'y trouvait que des intentions de respect et d'attachement, aucun appel de l'hérésie ou du schisme, rien de réellement contraire aux intérêts religieux. Il n'oubliait que l'intérêt de la liberté de l'esprit.

Nous n'avons pas à juger ici cette conception de la souveraineté; plus orientale qu'européenne, elle destituait, il est vrai, le saint-siége de son pouvoir théocratique, mais pour introduire la théocratie dans l'État lui-même. Nous nous bornerons à remarquer que les conditions d'existence de la papauté et de l'Église ne pouvaient pas changer sans que les sociétés catholiques et latines ne fussent jetées dans une perturbation infinie. La papauté était comme l'âme de ces nations; pour elles la décomposition allait commencer.

Napoléon, en Italie, avait déjà détruit diverses institutions auxiliaires de la puissance ecclésiastique, des priviléges, des couvents, des amas de possessions de main-morte, l'ordre de Malte, etc. En Allemagne, il avait supprimé les principautés ecclésiastiques, où la puissance civile et religieuse se trouvait mêlée comme au saint-siége de Rome. Survinrent les négociations relatives au concordat, au sacre; le travail d'agression s'arrêta, mais il reprit dès les premiers jours de 1806; en ce moment les triomphes d'Ulm, d'Austerlitz, de Presbourg avaient produit dans l'esprit de Napoléon une exaltation où semblait s'effacer la notion des difficultés et des obstacles.

En janvier 1806, l'empereur écrivait de Munich, qu'il avait fait occuper Ancône (sans la permission du pape) parce qu'il était le protecteur du saint-siége; qu'il avait seul l'épée, comme ses prédécesseurs de la deuxième et de la troisième race, pour protéger l'Église et la mettre à l'abri d'être souillée par les grecs et les musulmans; ajoutant qu'il la protégerait constamment ainsi (1). Cette menaçante profession d'intentions protectrices accompagnait la demande faite au pape d'avoir à expulser de Rome le ministre de Russie et celui du roi *de l'île* de Sardaigne (2), bientôt après, tous les sujets russes, sardes, anglais, suédois : « Je ne toucherai en rien à l'indépendance du saint-siége... mais nos conditions doivent être que Votre Sainteté aura pour moi dans le temporel les mêmes égards que je lui porte pour le spirituel... Votre Sainteté est souveraine de Rome; mais j'en suis l'empereur. Tous mes ennemis doivent être les siens... (3) ». Et cependant Napoléon n'entendait pas « que la cour de Rome se mêlât de politique ». « Dites bien », ajoutait-il en écrivant à ce sujet au cardinal Fesch, « que je suis Charlemagne, l'épée de l'Église, leur empereur; que je dois être traité de même; qu'ils ne doivent pas savoir s'il y a un empire de Russie. Je fais connaître au pape mes intentions en peu de mots. S'il n'y acquiesce pas, je le réduirai à la même condition qu'il était avant Charlemagne (4) ». Il n'y avait rien d'étrange comme cette invocation répétée du nom de Charlemagne à l'appui d'une politique qui ne se proposait rien moins que de supprimer l'œuvre de Charlemagne.

Après les manifestes alarmants, vinrent les actes d'hostilité. En mai 1806, toutes les côtes de l'État pontifical furent occupées par des troupes françaises. Après avoir ordonné cette occupation, Napoléon écrivit au prince Joseph, devenu roi de Naples : « .. La cour de Rome se conduit assez mal; au pis aller mon intention est de garder Ancône et Civita-Vecchia; mais il est inutile de s'expliquer là-dessus (5). » Cette idée de s'emparer des côtes de l'État pontifical faisait des progrès dans l'esprit de Napoléon : « Comme prince temporel, disait-il, le pape fait partie de fait de ma confédération, qu'il le veuille ou non. S'il fait des arrangements avec moi, je lui laisserai la souveraineté de ses États actuels; s'il n'en fait pas, je m'emparerai de toutes ses côtes... (6) ». Le pape résistant à se prêter aux arrangements demandés, Napoléon ajoute, quelques jours après : « Je m'emparerai de toutes ses côtes, comme je viens de le faire, hormis que je ne les occupe que provisoirement, et que j'en prendrai possession définitivement (7) ».

Le pape consentait bien à fermer ses ports aux marchandises de tel ou tel peuple; mais il

(1) Lettre au pape, Munich, 7 janvier 1806.
(2) Même date, lettre au cardinal Fesch.
(3) Lettre au pape, Paris, 13 février 1806.
(4) Lettre au cardinal Fesch, Paris, 13 février 1806. — Napoléon écrivait encore au prince Joseph : « Je ne veux point que la cour de Rome entretienne aucun ministre des puissances avec lesquelles je suis en guerre. Je ne la laisserai jouir de son indépendance et de sa souveraineté qu'à ces conditions... » Lettre au prince Joseph, Paris, 12 mars 1806.
(5) Lettre au roi de Naples, Saint-Cloud, 6 mai 1806.
(6) Lettre à Talleyrand, ministre des relations extérieures, Saint-Cloud, 19 juin 1806.
(7) Lettre à Talleyrand, Saint-Cloud, 2 juillet 1806.

Digitized by Google

entendait rester neutre entre les amis et les ennemis de l'Empire. Il y avait d'ailleurs d'autres griefs : les retards que mettait le pape à instituer des évêques qu'il trouvait trop avant dans les projets de son impérial adversaire, un refus précédent d'annuler le mariage contracté en Amérique par le plus jeune frère de l'empereur, etc. La guerre éclata.

Les pays de Bénévent et de Ponte Corvo dépendaient de l'État pontifical : Napoléon s'en empara, en fit des fiefs et les donna, l'un à Talleyrand, l'autre à Bernadotte. Des troupes françaises ne cessaient pas de traverser les terres du saint-père, faisant des réquisitions qui n'étaient pas toujours payées (1). Le cardinal Fesch avait été remplacé, à Rome, comme ministre de France, par un ancien conventionnel, Alquier, et celui-ci semblait avoir reçu la mission de susciter des querelles. Un parti hostile au gouvernement des prêtres se forma et s'agita. La cour de Rome voyait s'avancer le péril; mais elle ne pouvait que protester et attendre son secours du temps. Elle s'efforçait, par sa patience, d'éviter une collision définitive. Enfin, en 1808, un de ces corps d'armée qui passaient et repassaient à travers l'État pontifical, se présenta à la frontière, la franchit, annoncé par de sourdes rumeurs, puis, au lieu de poursuivre sa route, comme d'habitude, vint droit à Rome et l'occupa militairement, le 2 février, sous la conduite du général Miollis. Le pape et les cardinaux furent traités en prisonniers de guerre, pendant un an.

Un décret impérial du 2 avril 1808 avait détaché de l'État ecclésiastique les provinces d'Ancône, d'Urbin, de Macerata et de Camerino et les avait annexées au royaume d'Italie (2). Le 17 mai 1809, un décret daté de Schœnbrunn acheva cette suppression de la puissance temporelle du saint-siége dont les États se trouvèrent réunis à l'Empire français.

Le 11 juin 1809, le pape lança contre Napoléon et ses adhérents pour la spoliation du domaine de l'Église une bulle d'excommunication.

Le 6 juillet, pendant que se livrait la bataille de Wagram, un général de gendarmerie, Radet, enlevait nuitamment du Quirinal le pape et les cardinaux réputés les plus dangereux.

Il est affirmé par les historiens que Napoléon n'avait pas ordonné cet enlèvement. On cite de lui une lettre où se lisent ces mots : « Je suis fâché qu'on ait arrêté le pape : c'est une grande folie. Il fallait arrêter le cardinal Pacca et laisser le pape tranquille à Rome; mais enfin il n'y a point de remède, ce qui est fait est fait... Je ne m'oppose point, si sa démence finit, à ce qu'il soit renvoyé à Rome... (1) ».

Le pape, avec le cardinal Pacca, fut transporté à travers l'Italie étonnée. Les populations s'ameutaient : le général Radet leur criait : *à genoux!* et pendant que les rassemblements s'agenouillaient pour recevoir la bénédiction, la voiture s'échappait au galop. « Cela m'a réussi partout », dit le général Radet qui nous a lui-même donné ce détail (2). La voiture poursuivit sa course éperdue, touchant à Florence, Pise, Suze, Turin, jusqu'au pied du mont Cenis, puis elle entra en France et traversa Grenoble, Avignon, Aix, Nice; en août 1809 elle arrivait à Savone, lieu provisoirement fixé pour la résidence du captif. A Savone où Pie VII demeura jusqu'en juin 1812, la police eut vent d'un projet formé par les Anglais pour délivrer le pape et le remettre, outragé et libre, à l'Espagne soulevée (3). Il fut alors transporté à Fontainebleau. A partir de cet enlèvement et de cette captivité de Pie VII, un trouble profond envahit le monde catholique. La foi n'était pas assez forte pour donner lieu à des résistances ouvertes; d'ailleurs le catholicisme qui est avant tout une religion d'obéissance s'emporte malaisément aux révoltes. Mais, l'Espagne et le Portugal exceptés, où les ressentiments religieux s'ajoutèrent aux fureurs du patriotisme, l'hostilité, partout ailleurs, au lieu de se montrer, se cacha; elle n'en fut que plus dangereuse; elle se mêla à tous les griefs, à tous les mécontentements, pour les envenimer; elle prit tous les masques, même celui de la fidélité enthousiaste; la trahison se glissa à travers tous les événements; elle hâtait et attendait l'heure des revers (4).

(1) En 1808, d'après un bref commissoire du 27 mars de cette année, il était dû au trésor romain, pour ces réquisitions, une somme de près de cinq millions d'écus.

(2) Il était dit, dans le préambule de ce décret, que : « Le souverain actuel de Rome a constamment refusé de faire la guerre aux Anglais... » Que : « la donation de Charlemagne, notre illustre prédécesseur, des pays composant l'État du pape, fut faite au profit de la chrétienté, et non à l'avantage des ennemis de notre sainte religion... »

(1) Lettre au ministre de la police, Schœnbrunn, 18 juillet 1809. — On peut voir dans la *Notice sur la vie et les travaux de Bigot de Préameneu*, par M. Nougarède de Fayet, son petit-fils (Paris, in-8°, 1843) le rapport inédit du général Radet sur l'enlèvement du pape; il résulte bien de ce rapport que l'empereur avait donné l'ordre d'arrêter le cardinal Pacca, mais que la mesure parut insuffisante pour empêcher une émeute près d'éclater dans le but de délivrer le pape, et que la décision d'enlever le saint-père fut prise, en l'absence de tout ordre y relatif de l'empereur, dans un conseil tenu entre les généraux Radet, Miollis et Lemarois. Il existe sur l'événement un autre rapport du général Radet, publié en 1817 et qui présente quelques différences.

(2) Rapport inédit du général Radet au ministre de la guerre, en date de Rome, 13 juillet 1809, dans la *Notice*, précitée, *de la vie et des travaux de Bigot de Préameneu*.

(3) Crétineau-Joly, *L'Église romaine en face de la Révolution*, 2e édition, 2 vol. in-8°, t. I, p. 455.

(4) Nous ne citerons qu'une preuve de cet état de conspiration, et nous l'emprunterons au très-remarquable *Mémoire* de M. le comte Frédéric Sclopis sur *La domination française en Italie*, de 1800 à 1814; Paris, 1861, in-8°. « Il s'était établi, dit M. Sclopis, entre Savone et Rome, une correspondance secrète fort active, qui allait plus vite que le télégraphe;... le gouvernement en connaissait l'existence, mais il ne parvint jamais à en interrompre le fil. » Page 41. — Le même écrivain rapporte un mot d'un grand patriote de la Péninsule, César Balbo, parlant des agents secrets de la foi reli-

Digitized by Google

A côté de ces fautes qui s'accumulaient au midi de l'Europe, éloignant de l'Empire les nations qui en formaient la vraie force et la base d'opérations, il serait juste de dresser un autre tableau, celui des réformes utiles dont Napoléon assurait partout avec lui le triomphe, celui des bienfaits si prompts et sensibles de son administration, de l'activité qu'il imprimait aux esprits, des espérances, des ambitions dans lesquelles il les emportait : il y avait là d'immenses compensations, il faut le reconnaître. Le génie et la victoire, d'ailleurs, ont pour les hommes d'irrésistibles séductions. Les erreurs commises n'étaient pas encore irréparables. Tout s'agitait pour un prodigieux avenir. En même temps que des grandeurs nouvelles il n'était pas interdit d'espérer des adoucissements et des corrections. Un retour des hommes et des choses à la soumission, à la réconciliation n'était pas impossible, toutefois à une condition, c'est que le système de la politique extérieure de Napoléon obtînt au nord de l'Europe la consolidation et la force qui lui manquaient déjà au midi.

44. *Politique de Napoléon envers les nations germaniques, la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, la Prusse, la Hollande.* — C'est le traité de Lunéville (1) qui a inauguré la politique de Napoléon en Allemagne. Ce traité remettait en vigueur les stipulations de Campo-Formio, rendait à la France la frontière du Rhin, obligeait l'Autriche à reconnaître les républiques batave, helvétique, cisalpine, ligurienne, etc., et réservait, pour les régler ultérieurement, un certain nombre de questions. Ce fut par ce règlement, en apparence secondaire, que Napoléon s'introduisit dans l'Allemagne et en changea toute la constitution. Mais avant d'exposer cette phase si importante de sa politique, il est nécessaire d'indiquer à part en quelques mots comment fut traitée la Suisse, ce qui s'est fait en ce pays ne ressemblant en rien à ce qui s'est fait ailleurs au delà du Rhin.

La Suisse, par sa situation limitrophe de l'Allemagne, de la France et de l'Italie, participait aux passions et aux difficultés de chacun des trois États ses voisins. L'Autriche y avait en la suzeraineté et y conservait, comme en Italie, de profondes influences; l'aristocratie y dominait comme en Allemagne, et la démocratie, venue de France, y était en travail. Pour les trois États ses voisins, la Suisse était, de plus, une question de frontière et de sûreté. Rien n'était aisé comme de se tromper envers ce pays où un parti énergique et nombreux appelait la France, où l'ordre ne paraissait pas pouvoir rentrer et dont l'occupation offrait tant d'avantages. Mais Napoléon ne céda pas aux illusions; ce fut en Suisse qu'il donna le spectacle de ce qu'était la puissance bienfaisante de son action quand elle savait se restreindre et se mesurer. Il ne voulut pas supprimer cette grande barrière élevée par la nature entre des États qui n'avaient déjà que trop d'occasions de conflits. Au lieu de fomenter les dissensions pour en profiter, il se servit de son ascendant pour les pacifier. Les esprits se montraient rebelles à ses efforts de conciliation; il fit venir à Paris des représentants des deux partis, eut avec eux une conférence qui dura sept heures (1), et les renvoya éblouis, terrifiés, convertis en messagers de concorde et de paix. Il brisa lui-même les choquantes inégalités existant entre les divers cantons, ceux-ci souverains, ceux-là alliés et sujets; il répartit équitablement la souveraineté cantonale; il la groupa dans les liens d'une fédération suffisante pour le maintien de l'accord commun; il abaissa les priviléges d'une aristocratie querelleuse et tyrannique, et, par son acte de médiation, qui fut un des chefs-d'œuvre de son génie (2), il procura à la Suisse l'unique constitution que réclamât et comportât sa situation, comme la contrariété de ses éléments; il lui donna la liberté et l'ordre au dedans, il la rendit sans action possible au dehors, et par là, chose bien précieuse pour l'Europe et pour la Suisse elle-même, il fit plus que de lui garantir sa neutralité, il l'assura dans son indépendance.

La nécessité d'une communication entre la France et la République italienne exigeait que la route du Simplon fût libre et le Valais soumis à un régime spécial. Ce pays ne fut pourtant rattaché ni à la France ni à l'Italie : il forma un État à part (3), et pour dédommager la Suisse de ce démembrement, Napoléon lui céda le Frickthal que l'Autriche lui avait accordé par l'article 2 du traité de Lunéville.

Napoléon n'ajouta que plus tard, en 1809, à ses autres titres souverains le titre de *Médiateur* de la Suisse.

Mais la constitution des cantons helvétiques ne fut qu'un épisode dans la politique du premier consul. Comme nous l'avons dit plus haut, un certain nombre de questions avaient été réservées par le traité de Lunéville pour être réglées ultérieurement. Ces questions concernaient les indemnités territoriales et autres à procurer aux princes allemands qui se trouvaient dépossédés par la cession à la France de la rive gauche du Rhin. Un autre prince, dépossédé en Italie, le grand-duc de Toscane, était aussi à pourvoir en Allemagne. Ce fut à l'occasion de cette recherche d'indemnités que Napoléon

gieuse contre l'empire français : « La résistance de ces prêtres méprisés, dit Balbo, a été merveilleuse : ce fut la seule résistance italienne du temps. » *Ibid*, p. 42.

(1) 9 février 1801.

(1) Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*, p. 362 ; *Consulat et Empire*, III, 168.

(2) 30 pluviôse an XI (19 février 1803). *Moniteur*, an XI, n° 131.

(3) 19 juillet 1802, 28 octobre même année. Il est juste de dire, comme on le verra plus bas, que le Valais fut plus tard réuni à la France sous le nom de département du Simplon, le 12 novembre 1810.

Digitized by Google

trouva, sinon des compensations pour tous les princes frappés par les derniers événements, du moins des combinaisons qui aggravèrent les pertes subies par les vaincus et donnèrent aux États germaniques une autre constitution.

En 1801, le Corps germanique, alors dominé par la maison d'Autriche, avait pour organes un empereur d'abord, puis une diète, composée de trois colléges, dont deux seulement en puissance, celui des électeurs et celui des princes, le troisième, celui des villes libres, étant à peu près nominal. L'Autriche, à qui l'empire appartenait presque sans interruption depuis le quinzième siècle, avait, de plus, la majorité dans les deux colléges. Dans le collége des électeurs où siégeaient huit princes, cinq laïques, trois ecclésiastiques, le parti catholique et autrichien comptait au moins cinq voix (1). Le parti prussien et protestant n'avait dans le collége des électeurs que deux ou trois voix (2). Dans le collége des princes, plus nombreux, la majorité du parti catholique et de l'Autriche était de cinquante-quatre voix contre quarante-trois formant d'ordinaire le parti protestant ou prussien. Outre cette prépondérance à la diète, l'Autriche avait le commandement des forces fédérales; les princes ecclésiastiques la laissaient recruter dans leurs États, et elle disposait encore, même pour ses affaires particulières, des divers contingents de la noblesse immédiate. Le parti protestant, dans cette organisation, était partout réduit à une condition secondaire, bien que très-importante; il avait toutes les garanties nécessaires à sa défense, au maintien de sa liberté, si elle eût pu être attaquée, ce qui n'était pas, les passions religieuses étant tombées en désuétude des deux côtés; mais il n'était pas en état de prévaloir; la domination était assurée au parti catholique.

On doit de plus remarquer que l'Église avait établi, en Allemagne surtout, les assises de ce système où sont alliés l'autorité religieuse et le pouvoir politique. Chez les nations de race latine où dominait la tradition de l'omnipotence et de l'unité absorbante de l'État romain, l'instinct de la liberté menacée avait fait sentir de bonne heure, depuis le christianisme, la nécessité de séparer les deux pouvoirs et de sauvegarder l'indépendance de l'autorité religieuse contre les envahissements du pouvoir politique et civil. De là l'origine première du saint-siége; à la vérité, les deux pouvoirs y avaient été confondus par une de ces anomalies que les faits imposent souvent à la raison humaine : mais c'était afin que l'autorité religieuse ne dépendît que d'elle-même à son centre et que, partout ailleurs, elle pût défendre son action et sa milice contre les absorptions et les entreprises des souverainetés civiles. Or, ce fait anormal de la coexistence des deux pouvoirs au centre de l'Église eût été incessamment menacé, s'il fût resté unique et sans institutions analogues au milieu de la chrétienté. Il lui fallait, pour se maintenir, n'être pas isolé. C'était en Allemagne où ne vivaient pas les traditions de l'omnipotence civile de l'État latin, où la liberté était naturellement assurée d'elle-même, où la logique ne tyrannisait pas les esprits, que s'étaient le mieux rencontrées les conditions favorables à des constitutions pareilles à celle de l'État pontifical. Partout ailleurs avant la révolution, le clergé formait un ordre dans l'État, participant à la souveraineté et ne l'ayant pas en son propre nom; en Allemagne il avait immédiatement la souveraineté. Dans la pontificale Italie on ne comptait qu'un prêtre-roi; en Allemagne on en comptait trente-trois dont les possessions comprenaient le sixième du territoire de la confédération; et de ces trente-trois abbés souverains trois concouraient à l'élection de ce Saint-Empire qui conservait de mystiques prétentions de suzeraineté sur l'Italie, la France, le reste du monde chrétien.

C'était là l'état de choses que Napoléon prit à tâche de renverser et de changer. Ne fut-il déterminé à cette résolution que par le désir d'abaisser l'empire d'Allemagne et la maison d'Autriche? N'avait-il pas dès lors en vue un autre pouvoir qu'il se proposait, non d'abaisser, mais de supprimer, le pouvoir temporel de Rome? Ne songeait-il pas, dès 1802, à priver le saint-siége de l'argument de défense qu'il pouvait tirer de ce qu'il y avait, dans la chrétienté, d'autres siéges ecclésiastiques, d'une moindre dignité, réunissant les deux autorités civile et religieuse? Les politiques ordinaires vivent au jour le jour et d'expédients; mais les hommes à grandes pensées considèrent de plus loin les événements et s'y préparent. Il n'est certainement pas interdit d'attribuer cette prévoyance à Napoléon.

Quoi qu'il en soit de cette question historique, Napoléon se proposait de déplacer en Allemagne la prépondérance et la majorité. Il faut nécessairement ne pas s'adresser à la liberté et recourir à la contrainte pour changer le cours des choses contre l'état des forces établies. Si l'Allemagne eût été mise en demeure de se réorga-

(1) Les trois voix des princes ecclésiastiques, c'est-à-dire celle de l'archevêque électeur de Mayence, chancelier de l'empire, président de la Diète germanique; celle de l'archevêque électeur de Trèves, chancelier du royaume des Gaules; celle de l'archevêque électeur de Cologne, chancelier du royaume d'Italie; en outre, la voix du roi de Bohême, puis tantôt la voix de l'électeur palatin de Bavière et tantôt celle de l'électeur duc de Saxe. La Bavière, catholique fervente, mais alarmée des vues de l'Autriche sur son territoire, votait ordinairement avec la Prusse. La Saxe, protestante intolérante, mais gouvernée par une maison catholique et d'ailleurs opposée à la Prusse par défiance de voisinage, votait souvent avec l'Autriche; mais les voix catholiques ne se divisaient que sur les questions particulières; elles étaient unies et votaient avec l'Autriche, toutes les fois qu'il s'agissait de déférer l'empire ou de décider des affaires d'un intérêt général pour l'Allemagne.

(2) Celle du Brandebourg d'abord, qui était la sienne propre, ensuite celle du Hanovre appartenant à l'Angleterre; elle pouvait compter, parfois sur une divergence d'intérêt venant à lui apporter éventuellement une des deux voix de la Bavière ou de la Saxe.

Digitized by Google

niser, la maison d'Autriche et le parti catholique n'eussent pas manqué, tout en se modifiant, de conserver la suprématie. Napoléon voulait obtenir un autre résultat; pour réorganiser l'Allemagne comme il l'entendait, il disposa d'elle sans la consulter.

Il n'y a peut-être pas d'exemple d'une autre négociation conduite avec autant de mystère et de dextérité.

Des conventions furent d'abord passées, dans le plus grand secret, avec la Prusse, la Bavière, le Wurtemberg, Bade, les deux Hesse, etc., les États les plus favorisés par les changements projetés (1). Aucune indiscrétion ne fut commise. L'ambition et la cupidité imposèrent silence au patriotisme. Une partie de l'Allemagne entra dans cette conspiration contre l'indépendance commune, et l'Autriche n'eut point vent de ce qui se préparait, pas plus que les autres États menacés comme elle. Cependant on voyait les petits princes, inquiets de leur sort, venir solliciter à Paris, d'où ils devaient emporter contre la France tant d'amers ressentiments pour les humiliations et les malversations dont ils eurent à souffrir (2). Le premier consul, avant d'arrêter son plan, avait communiqué à l'empereur de Russie les arrangements secrets faits avec la Prusse et les autres États complices de la spoliation de l'Empire germanique (3). Alexandre recevait en même temps la proposition de se rendre médiateur, avec la France, des affaires de l'Allemagne et de se joindre au premier consul pour imposer à l'Autriche et à ses confédérés tous les changements projetés. La Russie, depuis Pierre le Grand, tendait par tous les efforts de ses usurpations, de ses intrigues et de ses alliances de famille, à s'introduire en Allemagne. Elle se vit offrir tout d'un coup, sans qu'elle eût combattu et vaincu, l'avantage de faire au cœur de l'Europe un progrès décisif. Elle feignit d'avoir des scrupules, de ne point vouloir s'allier avec le pouvoir issu en France d'une révolution; elle se posait dès lors en protectrice de la légitimité. Mais Alexandre ne s'arrêta pas longtemps à ces hypocrisies, et il accepta avec un empressement mal dissimulé la fortune inespérée qui s'en venait à lui (4). Quelques jours après ce pacte des deux souverains, les arrangements arrêtés entre eux étaient signifiés à la députation extraordinaire des États allemands convoquée à Ratisbonne (5). Les intérêts et les ambitions avaient été assez bien combinés pour qu'on n'eût pas beaucoup à craindre de la résistance des parties maltraitées. L'Autriche toutefois fut à la veille de prendre les armes et de braver la Prusse et la Bavière alliées contre elle (1) pour la soumettre aux décrets de la Russie et de la France; mais elle se trouvait pour le moment trop isolée, accablée par le nombre de ses adversaires; elle feignit de se contenter de quelques réparations de plus qui lui furent offertes aux derniers jours (2). La députation extraordinaire assemblée à Ratisbonne accéda à la nouvelle combinaison (3), qui fut acceptée par la diète, le 14 mars 1803. Il n'y eut qu'une voix opposante : celle du roi de Suède qui accusa fortement la France de s'être entendue avec la Russie pour soumettre l'indépendance de l'Allemagne, et qui accusa la Prusse, la Bavière et les autres États signataires des conventions secrètes de s'être rendus complices de cet abaissement de leur commune patrie. Le roi de Suède parlait comme la conscience de l'Allemagne; on feignit de le prendre pour fou.

La constitution fédérale de l'Allemagne se trouva ainsi changée.

Il y avait eu trente-trois princes ecclésiastiques : il n'y en eut plus qu'un, conservé en quelque sorte pour la rareté de l'espèce, l'archevêque électeur de Mayence, qui fut transporté à Ratisbonne avec ses titres de président de la diète et de chancelier de l'empire d'Allemagne; aux autres on accorda çà et là des indemnités ou pensions; à quelques-uns on n'accorda que des *aliments* (4), qui ne furent pas toujours exactement payés.

Le collége des électeurs était, comme on l'a vu, de huit membres, dont cinq pour le parti catholique et autrichien : il en compta dix, dont six pour le parti protestant et prussien.

Le collége des princes se composait de quatre-vingt-dix-sept membres, dont quarante-trois pour le parti de la Prusse et cinquante-quatre pour le parti de l'Autriche : il y en eut quatre-vingt-treize, dont trente et un pour l'Autriche et soixante-deux pour la Prusse (5).

Le collége des villes avait droit de s'attendre à une révolution en sa faveur; il représentait la bourgeoisie, le commerce, le travail, toujours intéressés à la paix; il pouvait devenir, en se transformant, un moyen d'organisation de la

(1) Convention des 3 et 4 prairial an x (23 et 24 mai 1802), 1er messidor an x (20 juin 1802).

(2) « L'Allemagne, dit un historien contemporain, fut mise à l'encan dans les bureaux des relations extérieures ». Thibaudeau, *Consulat et Empire*, III, 95 et IV, 137.

(3) Convention conditionnelle du 15 prairial an x (4 juin 1802).

(4) Convention du 18 thermidor an x (6 août 1802) modifiant et rendant définitive la précédente convention du 15 prairial an x (4 juin 1802).

(5) 1er fructidor an x (19 août 1802).

(1) Convention du 5 septembre 1802.

(2) Modification du plan d'indemnités, proposée le 8 octobre 1802, autre concession faite le 26 décembre 1802, le grand-duc Ferdinand de Toscane admis au nombre des électeurs.

(3) Le 25 février 1803.

(4) M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. IV, p. 108.

(5) Nous ne parlons pas ici de la révolution, moins importante, faite dans la noblesse immédiate et autres souverainetés de peu d'étendue, qui furent presque toutes supprimées, au détriment de l'Autriche. On comptait en Allemagne 317 États : à partir de 1803, il n'y en eut plus que 157, et ce nombre fut réduit à 31 lors de l'établissement de la confédération du Rhin, en 1806.

Digitized by Google

démocratie allemande. Sans nul doute Napoléon, traitant de l'Allemagne avec l'Allemagne elle-même, eût trouvé là une force à développer et constituer suivant les principes nouveaux de la France; il avait tout à craindre de l'aristocratie; la démocratie était, en tous les pays, son alliée naturelle. Mais Napoléon remania l'Allemagne d'accord avec la Prusse et la Russie; il ne pouvait pas songer à constituer une démocratie; il se borna à sauver certaines villes libres de la convoitise des princes leurs voisins, à augmenter leurs priviléges de neutralité, à rendre meilleure leur condition économique, à ne pas permettre qu'elles fussent toutes supprimées. Le collége des villes, non augmenté, amoindri, porté de huit à six, garda son insignifiance et vit se consommer sa déchéance politique; l'élément démocratique n'entra pas dans la diète.

Les changements territoriaux avaient été déterminés en conformité de cette nouvelle combinaison qui abaissait l'Autriche, mettait la Prusse presqu'à son niveau et plaçait entre les rivalités de la Prusse et de l'Autriche un groupe de princes à peu près indépendants de l'une et de l'autre. Par là il apparaissait que l'Allemagne se trouvait en quelque sorte neutralisée; car si l'Autriche avait intérêt à la guerre pour rompre l'état de choses établi, la Prusse avait intérêt à la paix pour le conserver. Plus d'entente possible en Allemagne; la division et l'antagonisme de ses forces l'annulaient. Ce qui se voyait moins et ce qui était plus réel encore, c'est que l'Allemagne ne s'appartenait plus; la direction suprême de ses États avait passé à la France et à la Russie.

Cette monstrueuse solution fut admirée de toute l'Europe. On applaudissait à la chute de la constitution la plus féodale qui fût connue; cet édifice gothique, comme on disait alors, avait été renversé, sans batailles, sans luttes civiles, sans victoire sanglante, par le génie et l'habileté d'un seul homme. Ce qui frappait les imaginations, c'est qu'un aussi grand résultat s'était tout d'un coup dégagé d'une négociation jusque-là restée secrète. Quels n'avaient pas été, disaient les politiques, les efforts de l'ancienne France, depuis François Ier, Richelieu et Louis XIV, pour abaisser la maison d'Autriche, lui opposer les petits princes ses confédérés et enlever à l'empire d'Allemagne la prépondérance sur le continent européen? Ce que tant de vaillants capitaines et d'habiles ministres n'avaient jamais obtenu que d'une manière incertaine, Napoléon venait de le conquérir et de l'assurer en quelques mois par une négociation. On parlait de sa foudroyante stratégie sur le champ de bataille; sa diplomatie n'était pas moins irrésistible. Homme de guerre, administrateur, négociateur incomparable, aucune gloire ne lui manquait. L'Allemagne neutralisée et rattachée à la France, l'avenir et la paix du continent n'avaient plus rien à craindre des coalitions.

Cependant, au milieu de tout cet enthousiasme, quelques observateurs se demandèrent avec inquiétude si l'on ne venait pas de trop appeler la Russie dans les affaires de l'Europe (1); et l'on eût pu se demander encore avec non moins de raison si l'Allemagne était un de ces pays dont on offense sans danger la dignité nationale; s'il n'y avait pas quelque imprévoyance à favoriser près de la frontière française l'accroissement d'un État militaire comme la Prusse; si la France, justement opposée à l'Autriche, tant que l'empire d'Allemagne menaçait l'indépendance de l'Europe, avait toujours intérêt à l'abaissement de cette maison, depuis la formation de la Prusse, l'annulation de la Suède et de la Turquie, la suppression de la Pologne et la formidable extension prise dans le monde par les deux puissances anglaise et russe.

Les événements se chargèrent bientôt de démontrer quelle était la paix qu'on venait d'imposer à la confédération germanique.

L'Autriche, profondément atteinte dans sa prépondérance, ne pouvait pas se résigner à la position qui lui était faite; elle n'attendait qu'une occasion pour reprendre les armes contre la France et recouvrer par la force ce qu'elle avait perdu.

On pouvait croire que la Prusse, traitée tout différemment, ne devait se sentir sollicitée qu'au maintien de la paix; il n'en était rien; placée dans l'alternative de rester un satellite de la France qui avait intérêt à ne pas la laisser davantage s'agrandir, ou de se faire en toute occasion le champion de l'Allemagne qui seule offrait à ses ambitions des chances d'avenir, la Prusse ne pouvait pas hésiter; elle devait être pour l'Allemagne contre la France; aussi ne songea-t-elle qu'à faire oublier la part principale qu'elle avait prise à l'introduction de l'influence étrangère dans les affaires germaniques; son thème fut bientôt établi : elle n'avait consenti à s'agrandir par le secours des étrangers que pour assurer à l'Allemagne la force protectrice d'un État vraiment allemand, car l'empire autrichien ne l'était plus; il était italique, slave, hongrois, roumain. L'Allemagne souffrait beaucoup de ce que l'on eût disposé d'elle sans elle et de ce que ses princes, pour s'agrandir au détriment les uns des autres, s'étaient rendus complices de cette humiliation : en Prusse on prit à tâche de démontrer que toute

(1) « On trouva, dit avec beaucoup de sens un historien du temps, on trouva que le premier consul avait fait une faute en laissant intervenir la Russie dans les affaires d'Occident. » Thibaudeau, *Consulat et Empire*, tome III, page 172. Thibaudeau cite une note diplomatique où ce reproche est nettement formulé : « C'est la France qui, malgré l'Autriche, a fait intervenir la Russie dans les arrangements de l'Empire germanique. »

Digitized by Google

cette humiliation ne provenait que de la France, s'assistant de la Russie dans son œuvre d'intrigue et de prépotence. La Russie, trompée, disait-on, se repentait déjà du rôle qu'elle avait joué. La Prusse favorisa ainsi elle-même le développement des haines nationales ; c'est dans ses universités que les sociétés secrètes se mirent dès lors à organiser la propagande contre la France.

Nous nous sommes longuement étendu sur ce début de la politique de Napoléon en Allemagne, parce que, de là, sont fatalement dérivés tous les excès qui, depuis, ont rendu la guerre interminable sur le continent.

Napoléon, qui ne revenait pas sur ses décisions, persista dans la combinaison qu'il avait résolu d'imposer à l'Allemagne, alors même qu'il put voir tous les mécomptes et toutes les résistances qui en étaient la suite. A la force invincible des choses, il opposa une autre force, sinon plus invincible, du moins plus tenace encore et violente, celle de sa volonté. Il avait jugé que la Prusse et l'Autriche devaient vivre dans une condition secondaire sous la suprématie de la France ; qu'il n'y avait pas pour elles d'autre loi d'existence entre les conflits des trois puissants empires qui se disputaient la domination de l'Europe et du monde ; que, cette loi, elles l'accepteraient tôt ou tard, quand elles auraient vu que rien ne pouvait les défendre contre l'ascendant de la France. Il s'arrêta donc à cette difficile politique. De là, ces rapides expéditions par lesquelles, épargnant tour à tour l'Autriche et la Prusse après les avoir terrassées, il sembla prendre à tâche de leur démontrer coup sur coup qu'il pouvait les détruire, qu'il tenait à les conserver, mais qu'elles avaient à choisir entre de nouvelles épreuves, toujours plus dures, et la nécessité de vivre d'accord avec la France sans la contrarier et l'inquiéter.

L'Autriche se leva la première. Seule, elle n'en eût pas eu l'audace. Mais il tardait à la Russie de réaliser, par quelque avantage effectif, ce protectorat, trop honorifique à son gré, auquel Napoléon l'avait convié par ses arrangements de 1802. C'est avec l'aide et la complicité de la Russie que l'Autriche avait été abaissée en ces arrangements : toutefois, les deux puissances s'entendirent. La Russie promit à l'Autriche une armée que l'empereur Alexandre devait commander en personne, et la coalition de 1805 se forma (1).

Malgré les prodiges des campagnes d'Italie, on ne connaissait pas encore alors toute la puissance de mouvement des armées françaises. Napoléon était en ce moment occupé sur les côtes de l'Océan à préparer l'invasion de l'Angleterre. Aux premiers indices de la coalition, il se trouva sur le Rhin avec près de deux cent mille hommes (1). Il surprenait l'Autriche avant que la Russie eût le temps d'arriver à son secours (2). Le 2 décembre 1805, il rencontrait à Austerlitz l'armée russe et les débris de l'armée autrichienne. L'empereur Alexandre, vaincu, ne se tira des mains du général français lancé à sa poursuite que par un subterfuge assez peu chevaleresque (3).

Quels qu'aient été les résultats de la bataille d'Austerlitz et ceux du traité de Presbourg qui la suivit (4), une coalition nouvelle vint les mettre en question. La Russie parlait de paix à peu près comme elle avait parlé d'armistice quelques jours auparavant, contrairement à toute vérité. Elle attendait, gagnant du temps, un autre effort de l'Allemagne. L'Autriche abattue, tous les regards se tournaient vers la Prusse. Celle-ci se leva à son tour, et la Russie, laissant là ses mensongères négociations, déclara qu'elle se joindrait à la Prusse. Ce fut la quatrième coalition.

Les hostilités commencèrent le 9 octobre 1806. Le 27, après la bataille d'Iéna (14 octobre), l'armée française entrait à Berlin. En dix-sept jours, c'en était fait de la monarchie prussienne ; pendant le mois de novembre, toutes ses armées furent dissipées ou faites prisonnières et ses places fortes occupées par les Français.

La Russie ne s'était pas trop hâtée, l'année précédente, pour agir de concert avec l'Autriche ; soit lenteur d'exécution, soit calcul, elle l'avait laissée subir le premier feu de l'agression, se réservant à elle-même de porter les coups décisifs et de triompher d'un vainqueur épuisé.

(1) Traité de Saint-Pétersbourg entre l'Angleterre et la Russie, 3 avril 1805. — Accession de l'Autriche au traité précédent, 9 août 1805. — Ces deux traités, qui inaugurèrent la troisième coalition contre la France, ne furent pas publiés à la date de leur conclusion ; ils ne furent connus que plus tard.

(1) L'Autriche avait envahi la Bavière, le 8 septembre 1805. Dès les 31 août, 1, 2 et 3 septembre, les 3e, 4e, 5e et 6e corps de l'armée française partaient de Boulogne et marchaient sur le Rhin.

(2) Dès le 17 octobre, quinze cents officiers et quarante mille Autrichiens capitulaient dans Ulm ; le 14 novembre, Napoléon entrait à Vienne, et toute la monarchie autrichienne était à la merci de son vainqueur.

(3) Alexandre, fugitif, sentant Davout près de l'atteindre, lui envoya un aide de camp pour lui dire que la poursuite devait cesser, « *car il y avait armistice.* » — « Je n'en sais rien, répondit le maréchal, mais j'en croirai la parole *écrite* de S. M. l'empereur de Russie. » Alexandre donna cette parole sur un morceau de papier écrit en toute hâte au crayon. Et la poursuite cessa. Or, le fait affirmé par Alexandre n'était pas vrai. Il n'y avait pas armistice. Mais on eut le temps d'expédier des aides de camp pour obtenir que l'armistice fût accordé. Cet étrange billet d'Alexandre fut placé dans un portefeuille qui ne qu'était jamais le cabinet de l'empereur ; en 1814, il disparut et ne put se retrouver. L'on ne saurait rien de cette anecdote, l'on n'en aurait pas du moins une preuve authentique si le maréchal Davout, suivant l'usage militaire, n'avait pas rendu compte de l'événement, en même temps qu'à l'empereur, au major général de l'armée ; à l'empereur, le billet autographe ; au major général, une copie authentique. On a bien pu soustraire le billet autographe du portefeuille de l'empereur ; mais la copie authentique, à laquelle on n'a pas songé, est restée au dépôt de la guerre, à Paris, avec le rapport du maréchal Davout contenant tout le détail du récit que nous venons d'abréger.

(4) Traité de Presbourg, signé le 26 décembre 1805.

Digitized by Google

Elle n'en usa pas autrement en 1806. La Prusse était à la merci de sa puissante alliée, lorsque celle-ci commençait à peine à se mettre en mouvement pour venir à son secours. La Russie se faisait ainsi grandement désirer; elle habituait les esprits en Allemagne à la nécessité de son intervention; c'étaient les champions les plus ardents de l'indépendance germanique qui l'appelaient, et, réduits aux extrémités par ses lenteurs, ils en arrivaient à l'appeler sans condition. Autre avantage : l'armée française se trouvait provoquée à venir elle-même au-devant d'un ennemi qui s'annonçait sans jamais apparaître, et, par là, elle s'exposait beaucoup, car elle s'éloignait de plus en plus de tout secours et de tout renfort, laissant entre elle et la France d'immenses espaces incertains, hostiles, au delà desquels, sans parler des rigueurs du climat, elle ne pouvait se conserver et vivre qu'au prix de victoires continues.

L'armée française atteignit enfin l'alliée de la Prusse. L'armée russe subit un premier choc, puis disparut (1). Mais voyant que son adversaire ne commettait pas alors l'imprudence de la chercher dans ses brumes, qu'il s'établissait dans un pays ami, la Pologne, et qu'il l'y attendait, assuré comme s'il eût été entouré d'une autre France, l'armée russe revint résolûment à la charge (2). Ce nouveau choc fut long, acharné, et, des deux parts, terrible. Quelque temps il fut douteux qu'il pût y avoir un vainqueur; mais enfin, à défaut de la valeur, ce fut la fortune qui se montra inégale; l'ascendant du génie et celui de la civilisation la décidèrent en faveur de Napoléon et de la France. L'âme d'Alexandre, toute troublée de la conscience de son infériorité, cessa de résister, et, jusqu'à des temps moins contraires, elle garda pour lutter contre son adversaire trop puissant d'autres armes que celles de la force.

L'effroyable bataille d'Eylau avait fait suspendre les hostilités (3). La bataille de Friedland (4) fut suivie d'un armistice (5), bientôt changé en un traité de paix.

Les deux souverains vinrent l'un à l'autre au milieu du Niemen (6), et là ils s'embrassèrent en présence des deux armées qui battirent des mains, joyeuses de cette démonstration d'amitié où semblait triompher la paix du monde.

La paix fut signée à Tilsit avec la Russie le 7, avec la Prusse le 9 juillet 1807. Napoléon put croire désormais assurés les desseins qu'il avait sur l'Allemagne et l'Europe centrale.

Après la bataille d'Austerlitz et par la paix de Presbourg, il avait contraint l'Autriche à sortir de l'Italie et à lui abandonner tous les pays vénitiens (1); il l'avait, de plus, amoindrie en Allemagne : l'inquiétant électorat de Bavière pesait désormais sur sa frontière, augmenté de ses dépouilles et transformé en royaume; deux autres États s'étaient encore accrus de territoires détachés de l'Autriche, l'électorat de Wurtemberg élevé à la royauté et l'électorat de Bade (2). En outre de ses dispositions formelles, le traité de Presbourg eut des suites où se développèrent de plus en plus les vues de Napoléon sur l'Allemagne. Deux princes français furent introduits dans les États germaniques, comme des gages d'alliance et comme des garanties de fidélité; ces deux princes, appartenant à l'armée victorieuse de 1805, reçurent, à titre de fiefs relevant de l'empire français, des pays acquis par traités de la Prusse, l'un, Murat, les duchés de Clèves et de Berg (3), l'autre, Berthier, la principauté de Neufchâtel (4). Un plus grand changement se préparait pour l'Allemagne : le 12 juillet 1806, après de secrètes négociations où se renouvelèrent les intrigues, les trahisons, les efforts réciproques de spoliation qui avaient précédé les remaniements territoriaux de 1802, une importante convention fut signée à Paris; par cette convention, les rois de Bavière et de Wurtemberg, l'électeur archichancelier de l'empire germanique, l'électeur de Bade, le duc de Berg et de Clèves, le landgrave de Hesse-Darmstadt, les princes de Nassau-Usingen et de Nassau-Weilburg, de Hohenzollern-Hechingen et Hohenzollern-Sigmaringen, de Salm-Salm et Salm-Kyrburg, d'Isenburg-Birstein, de Liechtenstein, le duc d'Aremberg et le comte de La Leyen, se séparèrent de l'empire germanique et se constituèrent, sous la protection de la France, en *Confédération du Rhin*. Le titre de *Protecteur* était déféré à Napoléon. Les nouveaux confédérés, qui se donnèrent une organisation complète, une ville fédérale, Francfort-sur-le-Mein, une diète composée de deux colléges, etc., s'obligèrent à fournir des contingents militaires dans le cas de péril commun; ces contingents ne pouvaient être levés que sur l'invitation du Protecteur de la Confédération; les moindres princes devaient fournir quatre mille hommes; en tout, du côté des Allemands, soixante-trois mille; l'empereur, qui était aussi un des confédérés, en devait fournir deux cent mille (5). Il n'y avait plus d'empire d'Allemagne; ou pour mieux dire, cet empire passait à la France. Le chef de la maison d'Autriche résigna le vain titre qui lui restait encore : le *Saint-Empire romain* cessa d'exister; François II, empereur d'Allemagne,

(1) Du 23 novembre au 25 décembre 1806.
(2) 23 janvier 1807.
(3) Du 8 février au 4 juin 1807.
(4) 14 juin 1807.
(5) 21 juin 1807.
(6) 25 juin 1807.

(1) Article 4 du traité de Presbourg, 26 décembre 1805.
(2) Articles 7 et 8 du traité de Presbourg.
(3) Traité de cession entre la Prusse et la France, 28 février 1806. — Décret d'investiture, 15 mars 1806.
(4) Traité de cession entre la Prusse et la France, 28 février 1806. — Décret d'investiture, 30 mars 1806
(5) Convention arrêtée à Paris, le 12 juillet 1806. — Déclaration des rois, ducs et princes d'Allemagne, du 1er août 1806.

Digitized by Google

ne fut plus que François Ier, empereur héréditaire d'Autriche (1).

Les deux traités de Tilsit, en 1807, vinrent confirmer, en les développant, ces résultats de la paix de Presbourg. L'Autriche avait été amoindrie et abaissée en 1806; la Prusse fut abaissée et amoindrie à son tour en 1807. Napoléon n'ajouta rien à son titre de Protecteur de la Confédération du Rhin; mais il introduisit dans cette Confédération qui tendait à devenir la puissance prépondérante de l'Allemagne deux nouveaux éléments de domination française : les royaumes de Westphalie et de Saxe. Le royaume de Westphalie, comprenant outre la Westphalie, l'électorat de Hesse enlevé à un allié de la Prusse et d'autres provinces détachées de la Prusse à la gauche de l'Elbe, fut donné au plus jeune frère de Napoléon, Jérôme; cette nouvelle royauté et sa prochaine accession à la confédération du Rhin furent reconnues par les traités de Tilsit (2), ainsi que la nouvelle royauté d'un autre frère de Napoléon en Hollande. L'électeur de Saxe était un ancien allié de la Prusse; il venait de prendre les armes avec elle contre la France, et vaincu avec elle, il avait demandé la paix; Napoléon s'était empressé de la lui accorder; il avait fait plus dans son habile générosité: les avantages et les espérances dont l'électeur de Saxe se trouva comblé devaient à jamais le détacher de la Prusse et le lier à la France; l'électeur de Saxe, devenu roi, entra dans la confédération du Rhin, avec toutes ses branches, les maisons ducales de Saxe-Weimar, Saxe-Gotha, Saxe-Meiningen, Saxe-Hildburghausen et Saxe-Cobourg (3). En attirant dans la sphère de sa politique le royaume de Saxe, Napoléon lui assigna un autre rôle que de peser sur la Prusse; il lui adjoignit une création nouvelle, le duché de Varsovie formé de fractions de la Pologne que la Prusse possédait depuis le premier partage de 1772 (4). Le duché de Varsovie était destiné à consommer un autre résultat de la bataille d'Austerlitz et de la paix de Presbourg : c'était l'exclusion de la Russie des affaires de l'Allemagne. La Russie avait été malencontreusement appelée à intervenir comme médiatrice dans les arrangements de 1802. Ce droit d'ingérence et de suprématie qu'elle avait perdu à Austerlitz, elle ne le retrouva pas à Tilsit; désormais entre elle et l'Allemagne il devait y avoir ce duché de Varsovie dont le nom seul était une menace pour ses ambitions.

D'après les apparences, Napoléon restait bien le maître des affaires de l'Allemagne. Les deux puissances du Corps germanique s'étaient affaissées; à leurs côtés s'élevait une confédération nouvelle, mais placée sous le protectorat de l'empereur des Français, mêlée d'éléments et d'intérêts français, obligée à un service militaire envers la France, ne pouvant pas prendre part à d'autres triomphes qu'à ceux qui devaient consolider l'ascendant de la France : la confédération du Rhin représentait une Allemagne qui ne s'appartenait plus. Les divers princes de ces fières contrées que la conquête étrangère n'avait jamais outragées ne semblaient pas protester contre cette humiliation. Dans le midi de l'Europe abaissé et comme décomposé par tant d'abus de gouvernement, il y avait, de la part des princes et des peuples, d'invincibles résistances. Dans le nord de l'Europe, au contraire, où rien ne semblait encore avoir entamé les énergies nationales, on eût dit que les princes se soumettaient avec enthousiasme à la loi de la force. A Erfurt où Napoléon, après Tilsit, vint tenir comme une cour plénière de son empire germanique (1), on vit les princes allemands s'incliner tous devant la fortune de leur vainqueur. On remarqua surtout l'attitude de l'empereur Alexandre. Parmi les fêtes données à Erfurt il y avait des représentations théâtrales où Napoléon se plaisait à faire connaître aux princes du Nord les chefs-d'œuvre de la scène tragique française, qu'il aimait entre tous pour leur correction et leur élévation héroïque. Un soir qu'on jouait *Œdipe* devant un *parterre de rois*, comme disaient alors les courtisans, à ce vers,

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux,

Alexandre se tourna vers Napoléon assis à ses côtés et lui prit la main. Napoléon n'avait pas en ce moment son attention à ce qui se passait; il était même un peu assoupi; il s'éveilla, mais sans saisir tout d'abord l'à-propos, et son air distrait, incertain, faillit nuire au succès de l'allusion. Il se remit bientôt; l'auguste flatterie ne fut pas trop compromise : le *parterre de rois* sourit peu et applaudit (2).

(1) 6 août 1806.

(2) Articles 18, 19, 20, et 15 § 2e du traité du 7 juillet 1807. — Articles 6, 7, 8, 10 § final du traité du 9.

(3) Traité avec l'électeur de Saxe, Posen, 11 décembre 1806. — Traité avec les maisons ducales de Saxe, 15 décembre 1806. — On doit noter que, nonobstant ce traité, Saxe-Cobourg n'entra pas tout d'abord dans la confédération du Rhin et dans l'alliance de la France. Le duc de Saxe-Cobourg étant mort et ses fils se trouvant au service de la Russie, Napoléon prit possession du duché, (27 janvier 1807). — Le duc de Saxe-Cobourg fut plus tard remis en possession de son duché par l'article 12 du traité de Tilsit, 7 juillet 1807, qui reconnut et confirma toutes les augmentations et dispositions relatives à la Saxe; article 15 notamment. Les mêmes stipulations se retrouvent dans le traité de Tilsit avec la Prusse, 9 juillet 1807, articles 4, 19 § 2e, 12, 19, etc.

(4) Articles 5 du traité du 7 juillet 1807, et 13 et 15 du traité du 9 juillet 1807.

(1) Du 27 septembre au 12 octobre 1808.

(2) *Souvenirs diplomatiques de lord Holland publiés par son fils*, traduits de l'anglais par H. de Chonski; Paris, 1851 (chap. IX, p. 134). — On représenta encore à Erfurt la *Mort de César*. Napoléon qui ne laissait à personne le soin de régler le programme des fêtes, avait lui-même désigné cette tragédie où l'on pouvait trouver tant de vers de circonstance et notamment celui-ci :

Et ce bras dans son sein va porter le trépas.

L'acteur lai-ant le personnage de *Brutus*, Talma, a depuis raconté qu'en prononçant ce vers qui répondait aux passions secrètes de bien des assistants, il avait jeté dans la salle un regard inquiet. Tous les visages étaient demeurés impassibles.

Digitized by Google

Cependant le patriotisme allemand commençait à s'agiter. En 1806, pendant que l'armée française occupait encore l'Allemagne et que l'on formait la confédération du Rhin, la police découvrit des papiers, des appels à la révolte, à l'assassinat, un plan, une agence d'insurrection. Plusieurs libraires furent arrêtés colportant ces écrits, et, d'après l'ordre de Napoléon, déférés à une commission militaire (1). De six prévenus, quatre furent renvoyés à leurs gouvernements, deux, Schöderer et Palm, condamnés à mort. Napoléon fit grâce à Schöderer; mais le libraire Palm, de Nuremberg, fut fusillé. Lors de la guerre de Prusse, un gentilhomme de la cour de Berlin avait abusé d'une mission pacifique dans le camp français, pour y surprendre induement des renseignements militaires; la preuve de cette déloyauté, une lettre, avait été saisie. D'après les lois de la guerre, il méritait la mort. Mais Napoléon fut touché des larmes d'une épouse, et il livra à Mme de Hatzfeld la lettre qui condamnait son mari (2). Le patriotisme allemand se montra encore à Napoléon, mais cette fois sous une forme plus charmante que terrible. La reine de Prusse avait beaucoup fait pour entraîner son mari à la guerre et lui procurer l'alliance de l'empereur Alexandre. Depuis, on l'avait vue sur un champ de bataille, à la tête de son régiment de dragons dont elle portait l'uniforme, brillante de jeunesse, de beauté et d'ardeur. Après la défaite, elle parut devant son vainqueur à Tilsit, non plus courroucée et menaçante sous son casque d'or, mais frappée au cœur d'une douleur à laquelle elle devait bientôt succomber (3). Napoléon ne céda pas à cette faiblesse gracieuse et suppliante, et la reine de Prusse ne put survivre à l'humiliation de son pays. Mais il resta d'elle comme une flamme dont s'anima en ses conciliabules le sombre enthousiasme du *Tugenbund*. La révolte commença dès 1807. En 1809, elle courait à travers toute l'Allemagne : Katt dans la Vieille Marche; Dornberg, dans la Westphalie; Schill, dans le Bas-Elbe; Brunswick-Œls, dans la Bohême, avec sa *légion de la Mort*; Amende, autour de Dresde; Ravidojewich, dans la Franconie; Hormayr, Hofer, le capucin Haspinger, dans le Tyrol. Le *Tugenbund* n'était point seul; il y avait d'autres associations; une d'elles était placée sous l'invocation de *Louise*, reine de Prusse. Un chef et un organisateur de ce mouvement patriotique, Justus Grener, fut appelé à la direction officielle de la police à Berlin. Les cortès d'Espagne appelaient toutes les nations à se soulever, laissant d'ailleurs à leurs exemples de parler plus haut que leurs manifestes. Napoléon ne fut pas suffisamment averti par ces formidables symptômes qui lui montraient le sentiment national, au nord comme au midi de l'Europe, partout révolté, par un fatal malentendu, contre le promoteur du nouveau droit populaire. Il ne voyait dans ces émotions que les excès de quelques lettrés sans effet réel sur les masses et des fantasmagories mises en jeu par les polices étrangères. Mais il fut averti par un événement d'une gravité pour lui incontestable.

L'Autriche sur qui tombaient tous les coups de la révolution depuis la fin du siècle dernier, l'Autriche se releva pour un suprême effort, et sa puissance que l'on croyait épuisée après tant de défaites, d'amoindrissements territoriaux et de combinaisons hostiles, apparut aux champs de Wagram, telle encore qu'elle frappa son vainqueur d'étonnement et de respect (1).

Devant cette démonstration, Napoléon sembla se demander s'il ne devait pas supprimer l'Autriche comme puissance de premier ordre, la partager en autant de royaumes qu'elle réunissait sous elle de nationalités distinctes, et l'emprisonner définitivement, ainsi divisée, dans un cercle d'États qui la neutraliseraient, le royaume d'Italie, le royaume de Bavière, la confédération du Rhin, et le duché de Varsovie? Ne devait-il pas, au contraire, épargner l'Autriche, beaucoup accorder à son ambition, se faire d'elle une alliée, la rattacher par l'intérêt à la France et s'entendre avec elle

(1) Lettres à Berthier, à Talleyrand, du 5 août 1806.

(2) Napoléon, dans une lettre charmante à Joséphine, du 6 novembre 1806, a lui-même raconté cette anecdote qui s'est passée du 27 au 29 octobre, aux premiers jours de l'entrée de Napoléon à Berlin.

(3) La reine de Prusse était arrivée à Tilsit le 6 juillet 1807. Le sort de son pays se décidait; la Prusse allait perdre une grande partie de son territoire, et particulièrement l'importante place de Magdebourg. Napoléon, qui avait donné une fête aux souverains du Nord, s'était montré fort empressé auprès de la reine de Prusse; se trouvant seul, un moment, avec elle, il lui offrit une fleur qu'il venait d'arracher d'un vase placé sur un meuble. La reine Louise prit gracieusement la fleur, mais en ajoutant avec un sourire plein de tristesse et d'anxiété : *Et Magdebourg?* — Napoléon devint tout d'un coup soucieux et s'éloigna. La reine quitta précipitamment la fête; les sanglots l'étouffaient.

(1) La campagne de 1809 commença avec une vigueur extraordinaire de la part de l'Autriche, qui envahit en même temps la Bavière, l'Italie et le duché de Varsovie, du 9 au 15 avril 1809. Ni la bataille d'Eckmühl, où l'Autriche perdit 50,000 hommes (22 avril 1809), ni ses échecs à Ratisbonne, à Caldiero, à Ebersberg (22, 29 avril, 3 mai 1809), ni la prise et la capitulation de Vienne (13 mai 1809), ni l'inertie de la Prusse, ni l'hostilité de la Russie ne joignant à la France (3 mai 1809), n'avaient encore abattu la résolution et les forces de l'Autriche. L'effroyable bataille d'Essling (21-22 mai 1809), suivie d'une victoire douteuse, laissa l'armée française dans une position excessivement critique, et comme assiégée dans l'île Lobau sur le Danube. Elle y resta jusqu'aux premiers jours de juillet; le Danube ne put être repassé que du 4 au 5 de ce mois. Même après la bataille de Wagram elle-même, livrée du 6 au 7 juillet 1809, l'Autriche conservait encore une puissante armée et sa vigoureuse attitude. Mais depuis la jonction des deux armées françaises d'Italie et d'Allemagne, jonction qui avait eu lieu du 14 au 22 juin 1809, une plus longue résistance était devenue, sinon impossible, du moins difficile et surtout douloureuse pour les populations autrichiennes de toutes parts envahies par des troupes étrangères. Quelques revers étant encore venus éprouver la constance de l'Autriche à Hollabrünn, à Znaim (9-11 juillet 1809), un armistice fut demandé par le prince Charles et accordé avec empressement par Napoléon (12 juillet). La paix ne fut pourtant signée que trois mois après, le 14 octobre 1809, à la suite de l'attentat du jeune Frédéric Staaps.

Digitized by Google

pour faire la loi au continent? Napoléon en était là de ses doutes, lorsque, le 13 octobre 1809, à une revue, on remarqua un jeune homme qui faisait effort pour arriver jusqu'à l'empereur. On l'arrêta; on lui trouva un couteau sous ses habits; on lui demanda ce qu'il voulait en faire : le jeune homme répondit sans hésiter qu'il voulait tuer l'empereur, l'ennemi de la paix. Interrogé par Napoléon lui-même, Frédéric Staaps, à peine un adolescent, persista dans ses aveux et se montra d'une obstination intraitable. Napoléon eût désiré lui faire grâce; il l'abandonna à la justice. Le même jour, 13 octobre, Frédéric Staaps était condamné à être fusillé. Au moment de l'exécution, des coups de canon se firent entendre. — « Qu'est-ce? demanda Staaps. » — « La paix qui est conclue et que l'on annonce », lui fut-il répondu. — Staaps tomba à genoux et remercia Dieu. Le malheureux s'imaginait que Dieu avait accordé la paix à son horrible sacrifice.

La paix fut signée, en effet, le 14 octobre 1809. Par le traité de Vienne, de nouveaux amoindrissements, il est vrai, furent imposés à la maison de Habsbourg : mais à quelques mois de là Napoléon lui demandait une alliance de famille. Cet événement, qui fut en France fort impopulaire, produisit le plus favorable effet dans les cours et sur les aristocraties d'Europe. Napoléon mêlait son sang à celui des vieilles races; son admission dans la souveraineté parut désormais consacrée. Les politiques officiels doutèrent qu'il fût légitime de continuer à s'opposer à l'introduction d'un nouveau membre dans la famille des rois (1). Ils n'avaient plus d'objections à faire qu'à l'excès de la prépotence française; que cette prépotence s'arrêtât et se réduisît elle-même, et ils étaient près de conseiller aux princes, leurs maîtres, de transiger sincèrement avec les nécessités du temps.

Mais cet événement, dans une notice biographique comme celle qui nous occupe, demande à être traité à part. Nous consacrerons ici quelques mots à cet important épisode de l'ère impériale.

X.

45. *Le divorce. — Le mariage avec Marie-Louise. — La naissance du* Roi de Rome.

(1810-1811).

45. Napoléon avait dit, un jour, à Joséphine, que sa famille, ses ministres, son conseil, *enfin tout le monde* lui représentait la nécessité d'un mariage qui lui donnât des héritiers, et il avait répété plusieurs fois dans une extrême agitation : « Qu'en dis-tu? Cela sera-t-il? Qu'en dis-tu? — Joséphine, qui avait écouté en silence, répondit enfin : « Que veux-tu que je te dise, si tes frères, tes ministres, *tout le monde* est contre moi, et si je n'ai que toi pour me défendre? » — « Tu n'as que moi pour te défendre? s'écria Napoléon avec impétuosité, eh bien! tu l'emporteras ». Cette scène se passait dans le cabinet de l'empereur, en 1805, aux premiers jours de l'Empire. A quelque temps de là, le statut du 30 mars 1806 interdisait spécialement le divorce aux membres de la famille impériale. Les bruits dont s'alarmait Joséphine tombèrent. Mais quelques années après ils s'élevèrent de nouveau, toujours de plus en plus menaçants. Vers la fin de 1809, une politique inexorable l'avait décrété, le divorce fut prononcé. Joséphine dut lire elle-même une déclaration dans laquelle on lui faisait dire qu'elle se sacrifiait volontairement aux convenances dynastiques de son glorieux époux. Elle commença, elle ne put pas achever cette lecture (séance du conseil de famille du 15 décembre 1809). Le prince Eugène, à son tour, dut aller au sénat, le lendemain, pour y déclarer qu'il consentait au sacrifice de sa mère, à la perte de ses droits éventuels comme fils adoptif de l'empereur. On assure qu'en sortant du sénat le prince Eugène s'était jeté dans les bras d'un ami en s'écriant qu'il venait de se déshonorer. Ce malheureux prince se trompait; les personnes souveraines ne s'appartiennent pas; elles sont à l'État, et rien en elles ne doit se révolter contre les exigences de l'intérêt public. Mais le peuple, étranger à cet héroïsme impitoyable, plaignait tout haut ces victimes de la politique, et ce n'est pas sans un pressentiment douloureux qu'il vit sortir des Tuileries l'impératrice Joséphine. Elle était secourable aux malheureux; seule, elle savait parfois arrêter les emportements de son époux; la vérité, toujours proscrite des cours, prenait souvent sa voix pour arriver jusqu'à l'empereur; initiée par les premières infortunes de sa vie à la connaissance des passions et des partis politiques, cachant sous les dehors d'une frivolité charmante un esprit sérieux et pénétrant, habile aux ménagements nécessaires, irrésistible en son insinuante faiblesse, Joséphine était en quelque sorte pour le peuple une institution : à côté de l'homme qui seul était tout, elle représentait l'unique modération que comportât le caractère de l'empereur. — Le divorce prononcé, on hésita, pour le choix d'une nouvelle épouse, entre trois maisons souveraines, la Saxe, la Russie, l'Autriche. On se décida d'abord pour une grande-duchesse de Russie. La maison de Romanof tardant à répondre à la demande qui lui fut faite, Napoléon porta lui-même son choix sur une archiduchesse d'Autriche (7 février 1810). Marie-Louise, dont les fiançailles eurent lieu à Vienne le 11 mars, partit pour la France le surlendemain, 13. Près de Paris, à Courcelles, sur la route de Compiègne, elle vit entrer dans sa voiture un inconnu dont la brusque apparition l'effraya.

(1) « La vieille noblesse, occupée à médire dans le faubourg Saint-Germain, s'émut elle-même, et une nouvelle portion sembla prête à s'en détacher pour se rendre à l'époux d'une archiduchesse d'Autriche. Il y eut des ralliements nouveaux, car on pouvait bien servir celui que la plus grande famille régnante de l'univers consentait à adopter pour gendre... » M. Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire*, XI, 383.

Digitized by Google

C'était l'empereur, déjà impatient, venu *incognito* à sa rencontre, et qui, à un relai de poste, ouvrait lui-même la portière de la voiture et s'asseyait à côté de sa fiancée. Le nouveau mariage fut célébré à Saint-Cloud le 1er, à Paris le 2 avril 1810, avec une pompe extraordinaire. Il fut toutefois marqué par deux événements. L'officialité de Paris avait déclaré nulle la précédente union (7 janvier 1810); mais les cardinaux de la cour romaine, retenus en France à ce moment, refusèrent pour la plupart d'assister à la bénédiction nouvelle, ne voulant pas paraître approuver par leur présence un divorce qu'ils considéraient comme illégitime. Le peuple, tout en se plaisant au spectacle des fêtes, sut gré à ces représentants de l'Église, alors captive, de rester fidèles à l'épouse délaissée. Quelques mois après, le 1er juillet 1810, l'ambassade d'Autriche donna un bal à l'occasion du nouveau mariage; un incendie éclata à ce bal; il y eut des blessés, des morts, un drame déchirant : une mère, la belle-sœur de l'ambassadeur, périt en cherchant sa fille à travers les flammes. Le peuple vit là un présage funeste; il se rappela que des malheurs étaient aussi survenus pendant une fête lors du mariage de Louis XVI avec une autre archiduchesse d'Autriche.

Le 20 mars 1811, une multitude tumultueuse envahit le jardin et les abords des Tuileries, dès six heures du matin. Le bruit s'était répandu que la nouvelle impératrice ressentait les premières douleurs de l'accouchement. Vingt et un coups de canon devaient annoncer la naissance d'une princesse et cent un la naissance d'un prince. Entre neuf et dix heures du matin, on entendit tonner le canon. Au premier coup, il se fit un profond silence, et l'on compta jusqu'au vingt et unième coup; au vingt-deuxième une clameur immense s'éleva. Napoléon, placé à une fenêtre, écoutait et regardait la foule. Des témoins oculaires ont rapporté qu'il pleurait. — Un héritier était né à l'Empire! L'adulation avait fait bien des progrès depuis la révolution. L'impérial héritier fut l'objet d'une sorte d'adoration idolâtrique, et l'on vit s'incliner, après les régicides, les représentants de tous les princes d'Europe autour du berceau de cet enfant qui reçut, en naissant, le titre de Roi de Rome.

XI.

46. *État de l'Empire de 1809 à 1811; ses dernières extensions.*

46. En ce moment Napoléon montait au faîte de ses prospérités, et *sans aspirer à descendre*, il pouvait apaiser le monde et se le réconcilier par le spectacle d'un retour subit à la modération. D'après l'opinion commune, on s'attendait à le voir détendre les ressorts de la rigoureuse domination sous laquelle il tenait la France et le continent européen. Mais il n'en fut pas ainsi, et bien loin de se restreindre aux conditions d'une suprématie normale et durable, Napoléon donnait en ce moment à son empire une extension de dictature et de conquête qui devait partout le faire heurter à l'impossible.

La Suisse avait dû jusque-là à l'acte de Médiation l'indépendance et la neutralité. En 1809, Napoléon prit parmi ses titres celui de *Médiateur* de la confédération helvétique. C'était faire sortir d'un service rendu un droit permanent d'ingérence et remplacer la reconnaissance par la suzeraineté. Le Valais avait été détaché de la Suisse, mais pour former un État à part, et la Suisse s'était félicitée de cette garantie de sûreté élevée sur sa frontière française et italienne. En 1810, le Valais fut réuni à la France (1).

La Hollande associée aux destinées de la France les suivait péniblement; elle s'était transformée en république, puis en monarchie, comme sa puissante voisine, et elle venait de recevoir un roi français de la main de l'empereur (en juin 1806). Flessingue lui avait été enlevé en 1807; le Brabant hollandais, la Zélande, une partie de la Gueldre lui furent enlevés en 1810 (2); dans la même année elle fut elle-même tout entière réunie à la France (3).

Les États Romains avaient été pris par la France en 1809 (4), ainsi que, en vertu du traité de Vienne, les pays illyriens sur la rive droite de la Save jusqu'aux frontières de la Turquie.

L'Allemagne, courroucée des accroissements que chaque année apportait à la confédération du Rhin et à la domination française, vit, en 1810, se former un nouvel État, le grand-duché de Francfort érigé en faveur du prince primat et du prince Eugène Napoléon, déclaré son successeur (5); elle vit de plus le Hanovre se joindre au royaume de Westphalie, et le Tyrol italien au royaume d'Italie (6). Un plus grand changement devait pousser à bout les irritations patriotiques de l'Allemagne : par un sénatus consulte, tous les pays entre le Weser et l'Elbe, Hambourg, les villes hanséatiques, le Lawenburg, furent déclarés parties intégrantes de l'Empire français et formèrent, avec la Hollande, onze nouveaux départements (7). L'Empire français s'étendit de

(1) Décret du 12 novembre 1810.

(2) Traité du 16 mars 1810.

(3) Décret du 9 juillet 1810.

(4) Décret du 17 mai 1809, suivi du sénatus-consulte organique du 17 février 1810.

(5) Convention signée à Paris le 19 février 1810. Quelques jours après, le 1er mars, Napoléon instituait le prince Eugène grand-duc de Francfort, au décès du prince primat. Cet ancien archevêque-électeur de Mayence avait cru devoir se donner pour successeur le cardinal Fesch, comme archichancelier et président de la confédération du Rhin et pour tous droits attachés à cette double dignité. L'érection du grand-duché de Francfort avec réversibilité au prince Eugène eut pour but d'annuler cette institution d'hérédité en faveur du cardinal Fesch. On lit à ce sujet dans le message de l'empereur au sénat : « Les principes de l'empire s'opposant à ce que le sacerdoce soit réuni à aucune souveraineté temporelle, nous avons dû regarder comme non avenue la nomination que le prince primat avait faite du cardinal Fesch pour son successeur. »

(6) Le Hanovre, 14 janvier 1810. — le Tyrol italien, 29 février 1810.

(7) Sénatus-consulte du 13 décembre 1810.

Digitized by Google

la Baltique à la Catalogne, du royaume de Naples aux Bouches de Cattaro et des extrémités de l'Adriatique à la mer du Nord. Il se divisait en cent trente départements, et plus de quarante-deux millions d'habitants, divers par le langage, les croyances et les mœurs, en composaient la population. Autour de cet empire se mouvaient des groupes de nations alliées, vassales ou près de l'être et comprenant déjà la plus grande partie du continent européen.

Napoléon allait réaliser le rêve de sa politique extérieure : constituer en une fédération tous les États d'Europe. Mais il manquait à son œuvre la liberté, qui seule pouvait la fonder dans la conscience et le consentement des peuples, et il manquait à la liberté un système de gouvernement qui ne la rendît pas impossible.

Bien des contemporains, à cette phase prodigieuse de l'Empire, ont osé prononcer un mot : le *vertige*. Vaine accusation de la médiocrité! Le vertige n'atteignait pas cette raison si ferme et si haute, toujours d'autant plus maîtresse d'elle-même qu'elle était en présence de plus grands événements. L'extrême prospérité l'apaisait, comme l'extrême adversité. La lutte seule pouvait, sans la troubler, la provoquer aux excès et aux emportements. Or ce qui a fait sortir le génie de Napoléon de la mesure des choses humaines, ce fut précisément ce contraste de la toute-puissance et de l'instabilité, dans lequel il se trouva au moment de ses triomphes en apparence les plus décisifs. En 1810, pour des yeux vulgaires, tout cédait à sa volonté, à sa loi; en réalité, tout s'agitait et se levait pour d'implacables résistances. Au midi, les insurrections du Portugal et de l'Espagne et les sourds mécontentements des populations catholiques; au nord, des conspirations qui prenaient toutes les formes. L'esprit révolutionnaire s'éloignant avec méfiance de l'Empire, et l'esprit de l'ancien régime ne désarmant pas, d'étranges malentendus entraînaient pêle-mêle dans la même hostilité les passions aux tendances les plus divergentes. Napoléon qui ne s'y trompait pas pendant que ses flatteurs, sa police et ses journaux donnaient le change à l'opinion publique, Napoléon se sentait dans un cercle d'inimitiés et de défaillances qui s'accroissaient sans cesse autour de lui. Il n'avait jamais beaucoup compté sur la raison des rois; il commençait à désespérer de l'instinct des peuples; et toutefois, sachant combien le spectacle de la force et celui de l'audace ont d'ascendant sur les âmes humaines, il résolut, au lieu de traiter avec ses ennemis et ses amis de plus en plus douteux, de leur opposer à tous le formidable développement d'une puissance que rien désormais ne semblait arrêter ou borner.

Ce n'est pas le vertige de l'orgueil, c'est un calcul de politique hautaine qui, vers l'année 1810, accumula les violations de nationalités, les déplacements arbitraires de limites territoriales, les complications des problèmes religieux et tant d'abus de gouvernement; et ce calcul, appliqué avec une décision qui même dans ses excès affectait la régularité, eut, en effet, pour résultat d'interdire l'hostilité autour de Napoléon et de tout suspendre dans l'admiration et la terreur.

Mais en dehors des résistances que sa main pouvait atteindre, il y en avait deux qui échappaient à son action, l'une sur les mers, l'autre aux confins asiatiques de l'Europe. De là, les incertitudes, les menaces qui pesaient sur l'Empire; de là, les excitations qui le poussaient à outrance à tout exagérer. Il nous reste à parler de la lutte de Napoléon contre la Russie et contre l'Angleterre.

XII.

47. *Russie. Pologne. Suède. Danemark. Turquie.* — Il est certain que la Russie n'a jamais cessé d'exercer sur l'esprit de Napoléon un étrange mirage. Jeune encore, inconnu et sans emploi, il avait demandé une mission à Constantinople, pour relever l'empire ottoman et le fortifier contre les approches de la Russie. Plus tard, lors des campagnes d'Italie, il avait en pour le corps polonais mêlé à ses brigades républicaines des attentions qui décelaient un projet ultérieur au sujet du parti qu'on pouvait tirer du nom et de la force de la Pologne. Quand il revint d'Égypte, un changement sembla se montrer dans ses idées à l'égard de la Russie : des corps russes venaient de franchir tout le continent européen et de porter leurs armes jusqu'en Italie, en Suisse, en Hollande; mais les généraux qui commandaient ces expéditions n'avaient pu s'entendre avec les États coalisés contre la France, notamment avec l'Autriche; de plus, personne n'ignorait que le successeur de Catherine, fort mécontent de cette opposition de ses alliés, professait une vive admiration pour le général Bonaparte. Il y avait donc en Russie un souverain, une politique, une force qu'on pouvait séparer du reste de l'Europe! Pressé par l'urgence des événements, Napoléon ne résista pas à la tentation de se faire dans le Nord un point d'appui; de là les ménagements dans lesquels il entra envers la Russie; lettres flatteuses, conseils d'affection, confidences intimes, rien ne fut épargné; aux paroles engageantes se joignirent les actes : la Russie fut laissée en possession des Bouches de Cattaro et des îles Ioniennes, position importante entre toutes et menaçante à la fois pour Constantinople, les échelles du Levant, l'Autriche et l'Italie. La grande maîtrise de l'ordre de Malte fut de plus offerte à Paul Ier, et ce titre devait ou pouvait tôt ou tard livrer à la Russie l'île de Malte elle-même, position non moins dangereuse pour l'Italie, le commerce de l'Orient et la Méditerranée. Ces extrêmes libéralités n'étaient sans doute pas sincères;

Digitized by Google

elles tendaient à brouiller la Russie avec l'Angleterre et cachaient d'inévitables revendications. Mais il fallait à tout prix un terme à la coalition européenne; sans ce répit, le consulat et la France nouvelle ne se constituaient pas. Toute cette périlleuse habileté eut effectivement un résultat heureux : la Russie se détacha de la coalition et s'allia avec la France; elle fit mieux encore, elle forma avec les États du Nord une ligue ayant pour but de maintenir contre l'Angleterre l'indépendance des mers et le droit des neutres (1). L'Angleterre se sentit atteinte dans ses œuvres vives. Alors se produisirent deux événements d'une coïncidence bien étrange : Paul Ier périt assassiné dans un couloir de son palais de Saint-Michel à Saint-Pétersbourg (2), et Nelson brûla Copenhague (3). L'alliance russe se trouva compromise. Le successeur de Paul Ier, Alexandre devait, sans nul doute obéir à l'impitoyable coterie qui venait de hâter son avénement au trône. Il y eut quelque temps entre la France et la Russie beaucoup de froideur et des méfiances; il n'y eut pas toutefois de rupture, et les bonnes relations reprirent même, quoiqu'avec moins de cordialité, jusqu'à ce point qu'il y eut un traité d'alliance entre la France et la Russie (4) et que la réorganisation de l'Allemagne en 1802 se régla d'un commun accord entre les deux puissances nouvellement alliées au grand scandale de toute l'Europe. Napoléon sentait bien qu'il accordait là l'indépendance du continent. Mais l'amitié de la Russie lui avait été indispensable au commencement du consulat; avec elle il imposait la paix ; sans elle il lui eût fallu faire face à une coalition générale, continue. Aussi la politique ne peut qu'absoudre les concessions faites en conséquence d'une pareille nécessité. C'était la faute de la révolution et des régimes précédents, ce n'était pas la faute de Napoléon, si la France en était arrivée à se trouver en Europe, isolée, sans alliés certains, hors d'état de se passer de l'appui d'une de ces deux puissances seules prépondérantes, la Russie ou l'Angleterre. Napoléon eût préféré l'Angleterre ; la contrariété d'énormes intérêts en conflit, la passion d'un parti et d'un homme, les tories et Pitt, l'animosité d'une lutte depuis longtemps engagée, ne le lui permirent pas. Une situation toute différente rendait la Russie moins implacable, moins immédiatement ennemie, plus traitable dans le présent sinon dans l'avenir. Il accepta la Russie des nécessités du temps qui la lui imposaient.

Mais cette alliance ne devait pas durer. Alexandre pensa que, pour introduire sa puissance dans le continent européen, il avait mieux à faire que de partager l'empire avec l'homme de la révolution : c'était de se comporter en protecteur des vieilles légitimités, et il entra dans la coalition de la fin de 1805. Battue avec l'Autriche à Austerlitz, la Russie feignit de se résigner à la paix, refit ses armements et se tourna, pour l'assister, du côté d'un autre champion qui se levait en Allemagne contre la France. La rapide défaite de la Prusse la livra plus tôt qu'elle ne s'y attendait à l'agression de son redoutable adversaire. Napoléon se trouva en présence de la puissance russe.

C'est ici que l'on ne saurait trop admirer combien aisément la sagesse humaine et le génie lui-même peuvent se tromper.

Une considération s'offrait tout d'abord à l'esprit le moins attentif : c'est que, si précieuses et diverses que soient les qualités de ses peuples, l'empire moscovite ne tenait pas de lui-même et de ses supériorités nationales tout ce qu'il était pour l'Europe; sa puissance principale, celle du moins qui la rendait menaçante, la Russie la devait à des progrès tout récents, faits à peine depuis le siècle dernier dans diverses parties du continent européen. C'était au sud l'occupation de la mer Noire, l'introduction du protectorat russe dans les provinces danubiennes, l'affaiblissement indéfini de l'empire ottoman. C'était au nord et à l'est une action non moins envahissante exercée tour à tour contre la Suède, le Danemark, action ayant préparé, précédé, accompagné le plus grand des attentats, l'invasion et le démembrement de la Pologne. Et c'est par là que la puissance russe était formidable à l'Europe : du nord au midi, elle l'enserrait dans l'étreinte de son impatiente domination. Déjà, par ses parentés, ses garanties, ses corruptions, ses complicités, elle pénétrait toute l'Allemagne. L'ancien régime avait laissé s'avancer ce grand péril, et ce péril était devenu de plus en plus menaçant depuis la révolution; car c'est dès lors que la Russie avait trouvé utile à ses projets de se poser en protectrice de ce que la révolution tendait à détruire; elle était à ce titre de tous les cabinets, de tous les conseils, de toutes les entreprises armées. C'est elle qui devait sauver la vieille Europe; en attendant elle s'en emparait.

Mais une autre observation qu'il était difficile de ne point faire après avoir constaté ce développement de l'empire moscovite, c'est que cet empire n'avait pas encore eu le temps de s'assimiler les diverses fractions de peuples et de territoires usurpées par lui sur notre continent. Bien loin de là, tout lui résistait encore dans la Turquie d'Europe, sur le Danube, dans la Baltique et surtout en Pologne. Là une civilisation supérieure, de grandes habitudes militaires, le souvenir et l'orgueil d'anciennes rivalités, la différence de religion, lui opposaient des obstacles insurmontables. Pour soumettre une grande nation, il faut tour à tour l'argument de la force, toutes les ressources d'une politi-

(1) Traité de Saint-Pétersbourg, 16 décembre 1800, entre la Russie, la Suède et le Danemark. La Prusse adhéra bientôt à cette convention.

(2) Dans la nuit du 23 au 24 mars 1801.

(3) 3 avril 1801.

(4) Traité signé à Paris, le 8 octobre 1801.

Digitized by Google

que habile, enfin l'action du temps. Or, la Russie n'occupait la Pologne que depuis 1772 et 1794; elle l'avait divisée, trompée, surprise à l'aide de ses égarements intérieurs, elle ne l'avait jamais réellement vaincue; enfin elle la gouvernait de telle sorte que, par ses ruses et ses violences barbares, elle mettait d'accord contre elle toutes les parties d'un pays auquel il n'avait manqué jusque-là que l'unité. Même spectacle en Turquie, en Suède. Les écrivains aux gages de la Russie proclamaient la déchéance de l'empire ottoman. En réalité cet empire avait toujours en lui-même d'énormes éléments de puissance, sa situation d'abord, puis l'inépuisable richesse de ses territoires, enfin son organisation toute militaire. On pouvait lever sur ses côtes les meilleurs marins de l'Europe et tirer de ses provinces de nombreuses armées qu'animaient encore le fanatisme et le mépris de la mort. Il ne fallait à la Turquie, pour se reconstituer, qu'une plus habile administration intérieure et la conscience de n'être pas abandonnée par l'Europe. Quant à son désir de se dégager des intrigues et des oppressions de la Russie, de reprendre ses provinces perdues, de reconquérir son indépendance, c'est ce dont personne ne pouvait douter; l'impatience et la haine de la Porte contre la Russie se manifestaient par les signes les plus éclatants. Beaucoup moins puissante, non moins menacée, plus saine en ses éléments constitutifs, la Suède trouvait dans l'héroïsme de sa population l'audace nécessaire pour entreprendre la lutte. Elle avait mis jadis l'empire russe en péril; elle osa l'affronter encore, devenue la plus faible, non sans faire un moment hésiter la victoire, quand toute l'Europe continentale l'eut abandonnée : que ne pouvait-on pas attendre du patriotisme de la Suède dans un engagement où elle n'eût pas été seule à réagir contre la domination de son plus ancien ennemi?

Ces deux considérations si évidentes, d'une part, l'extension menaçante de la Russie sur l'Europe, d'autre part, l'état précaire encore de cette extension, ne pouvaient pas laisser de doutes sur la politique dont il convenait d'user envers ce pays. Il fallait profiter de la faiblesse et de l'incertitude des derniers établissements de la Russie pour poser un terme à l'agrandissement anormal de cette puissance; il fallait reconstituer à l'est de notre continent, et du nord au midi, les barrières importantes et les nationalités diversement nécessaires de la Scandinavie, de la Pologne, des provinces danubiennes; relever la Turquie et la faire entrer dans le mouvement de la civilisation; restituer à la Prusse, à l'Autriche l'indépendance et la sincérité politiques qu'avait fait perdre à ces deux pays leur fatale complicité dans le démembrement de la Pologne; créer, enfin, en Europe les conditions d'un nouvel équilibre, plus équitable, plus fort, plus étendu que celui de la paix de Westphalie, et dont la France eût encore été, à son grand honneur, la promotrice et la gardienne. L'Europe remise en possession d'elle-même; la Russie rendue, suivant ses vocations naturelles, aux magnifiques destinées qui l'appellent et l'attendent en Asie; l'Angleterre, obligée de faire trêve à ses agressions contre la France, pour aller défendre contre un nouvel ennemi ses immenses possessions des Indes; le champ de la civilisation pacifié; les compétitions d'empire, sans raison en Europe, désormais transportées dans un monde où elles ont à réveiller les peuples endormis dans la servitude et les superstitions : c'étaient là les incomparables résultats que l'on pouvait faire sortir, dès 1807, d'une coalition de l'Europe continentale contre la Russie.

A cet avenir seul digne d'occuper son génie, Napoléon préféra les avantages immédiats et fallacieux d'une alliance avec la Russie. Cette alliance n'avait été jusque-là pour lui qu'un expédient; elle devint comme un système. Mais s'allier à la Russie d'une manière permanente, faire d'une pareille alliance une base de politique extérieure, c'était se rendre complice des ambitions de la Russie sur l'Europe, lui abandonner les territoires qu'elle avait déjà pris, ne pas trop lui disputer ceux qu'elle convoitait encore, et ne borner ses empiétements et ses oppressions qu'en consentant à les partager; c'était, en un mot, se mettre réellement, et par le fond des choses, en état de guerre contre toute l'Europe. Et nous ne parlons pas des déchéances morales qui devaient en résulter pour la France : par ses traditions les plus anciennes comme par ses aspirations plus récentes de son esprit révolutionnaire, la France avait toujours eu une politique de protection et d'affranchissement; voilà qu'elle allait s'accorder, par une étroite alliance, avec l'Etat aux éléments despotiques et serviles qui menaçait le plus l'indépendance, la liberté, la civilisation! Quoi qu'elle fît en ses égarements, la France s'avançait dans sa voie, partout assistée de secrètes sympathies à cause de la mission d'initiative et de propagande que les peuples sentaient en elle; voilà que ce qui faisait sa gloire et sa force, les sympathies des peuples, allait l'abandonner! L'Empire ne devait trouver dans l'alliance russe qu'une désaffection universelle pour la France, et pour lui-même la faculté fatale de tout oser, de tout exagérer, mais seulement dans un sens contraire au droit et au respect des nations!

C'est dans les plaines désolées de la Pologne que se leva pour Napoléon la tentation sinistre de l'alliance russe. Terre funeste aux puissants! Là trois monarchies aux intérêts opposés s'étaient liées par un grand crime; là l'honneur des royautés avait péri; de là surgissait de nouveau contre elles l'antique anathème de l'Église contre les souverainetés du paganisme : « *Latrocinia, parva regna; regna, magna latrocinia.* » On y entendait la plainte d'un peuple enseveli vivant sous des dominations étrangères,

Digitized by Google

et qui ne pouvait mourir. Ces vastes champs, ces solitudes où l'on s'efforçait de consommer la destruction impossible de la Pologne, on ne les traversait pas sans ressentir des provocations aux abus de la force, au mépris de tout droit humain et divin, en même temps de secrètes et subites épouvantes, et comme un esprit d'égarement et de fureur. C'était la contagion du crime. Depuis plus de trente ans, la raison d'État en Europe en avait le vertige.

Napoléon se trouva deux fois en Pologne; deux fois il vit cette terre, toute agitée d'une mystérieuse sympathie pour le nom français, tressaillir à son aspect comme à l'approche de la délivrance. Deux fois son esprit pénétrant et profond dut mesurer dans l'avenir les changements décisifs que le rétablissement de la Pologne pouvait apporter en Suède, en Danemark, en Allemagne, en Turquie, pour le commun affranchissement du continent européen. Mais cette perspective de justice, de réparation et de véritable grandeur n'a pas entraîné Napoléon. Quelles sont les causes qui l'ont ainsi arrêté? C'est ce que l'histoire ne peut expliquer que par des conjectures. En 1806, il datait de Posen un bulletin où se lisaient ces froides et mélancoliques paroles : « Le trône de Pologne se rétablira-t-il, et cette grande nation reprendra-t-elle son existence et son indépendance? Du fond de son tombeau renaîtra-t-elle à la vie? Dieu seul, qui tient dans ses mains les combinaisons de tous les événements, est l'arbitre de ce grand problème politique (1). » Il y avait alors à Paris des réfugiés polonais réunis autour de Kosciuszko, le dernier défenseur de l'indépendance de leur pays. Napoléon, qui les surveillait, fit sonder leurs dispositions en ce moment; il les trouva tels qu'il les connaissait, emportés, véhéments, mobiles, et cette puissance de passion qu'il appréciait beaucoup sur les champs de bataille, ne laissait pas que de lui inspirer des inquiétudes pour une œuvre de reconstruction politique. Kosciuszko se montra, dit-on, intraitable sur la question de la liberté, ce besoin inné de tout cœur polonais. Autre embarras. La Pologne ne ressemblait en rien alors à une de nos sociétés occidentales : peu ou point de bourgeoisie, un peuple de serfs (1); en somme, seulement une noblesse chevaleresque et hautaine, dont les membres vivaient sur leurs terres comme autant de rois indépendants; c'est avec ces représentants disséminés de la Pologne qu'il fallait s'entendre pour une œuvre aussi complexe que celle du rétablissement de toute une nation. Or, le génie de Napoléon avait l'habitude de se mouvoir au milieu d'autres éléments. Il avait vu de près sans en être surpris l'Orient, ses mirages, ses violences, ses prostrations. Il avait le sens intime et profond des multitudes émues de l'Occident, et la démagogie révolutionnaire, toujours prête à dévorer ses chefs, se jouait autour de lui presque joyeuse de l'avoir pour maître. Mais dans ce monde slave de la Pologne, le peuple et ses nobles, le pouvoir et la liberté, la propriété et le gouvernement, les conditions de l'existence civile et politique, tout était étrange et nouveau pour lui; son génie s'y sentait interdit comme devant l'inconnu. Au premier abord, la constitution aristocratique de la Pologne simplifiait le problème de la réorganisation; il ne s'agissait que de s'entendre avec un petit nombre de gentilshommes intelligents et dévoués, à qui l'on pouvait tout demander au nom de l'affranchissement de leur patrie; le reste de la nation s'agitait et suivait : mais, en réalité, là, au contraire, se trouvait la grande difficulté. Napoléon pouvait épargner les nobles et même les rétablir; il ne traitait pas et ne comptait pas avec eux. Ainsi le voulaient ses idées sur l'ordre politique, dans lequel il ne faisait à la noblesse qu'une place secondaire et d'apparat; ainsi le voulaient surtout son orgueil, son besoin de domination sans partage, son impatience des supériorités sociales qui ne procédaient pas de lui-même et qui ne lui étaient pas soumises sans réserve. Il eût compris la Pologne si elle se fût présentée à lui sous la forme d'une vaste insurrection des serfs et des bourgeois contre les nobles; dans ces luttes des classes entre elles il est possible de faire prévaloir, à l'aide des divisions, l'autorité d'un seul. Mais telle n'était pas la Pologne où les nobles avaient l'initiative de tous les progrès, comme ils venaient de le montrer par la constitution du 3 mai 1791. La nation, loin d'abuser, pour s'affranchir, de ces propositions hardies, les avait laissées passer sans trop d'émotion. C'était donc avec les nobles seulement qu'il fallait accomplir l'œuvre du rétablissement de la Pologne. Or ces nobles, si enthousiastes qu'ils fussent pour l'homme en qui ils voyaient le messager providentiel de la délivrance de leur patrie, portaient avec

(1) Mais ce qui concerne la Pologne veut être lu en entier dans cet étrange bulletin. « Il est difficile de peindre l'enthousiasme des Polonais. Notre entrée dans cette grande ville (Varsovie) était un triomphe; et les sentiments que les Polonais de toutes les classes montrent depuis notre arrivée, ne sauraient s'exprimer. L'amour de la patrie et le sentiment national est non-seulement conservé en entier dans le cœur du peuple, mais il a été retrempé par le malheur : sa première passion, son premier désir est de redevenir une nation. Les plus riches sortent de leurs châteaux pour venir demander à grands cris le rétablissement de la nation, et offrir leurs enfants, leur fortune, leur influence. Ce spectacle est vraiment touchant. Déjà ils ont partout repris leur ancien costume, leurs anciennes habitudes. » — Ici se placent les inconcevables et froides paroles que nous avons rapportées plus haut. — 36e bulletin de la grande armée, Posen, 1er décembre 1806.

(1) L'affranchissement des serfs proposé à la diète par Zamoyski dès 1780, d'abord repoussé, puis de nouveau soutenu par le parti réformateur, entra dans la constitution du 3 mai 1791. Mais on sait que les puissances copartageantes se sont opposées à la mise en pratique de cette constitution, qui eût débarrassé la Pologne des vices politiques dont elles se prévalaient pour mettre fin à l'indépendance de ce pays.

Digitized by Google

éclat dans leur obéissance même des attitudes de souverains, de grandes réserves de dignité personnelle et des sentiments tour à tour emportés, inflexibles, ombrageux. Ce n'étaient pas là les coopérateurs qui convenaient à Napoléon; il avait l'habitude d'agents plus dégagés, plus maniables, plus serviles, comme ceux qu'il avait trouvés parmi les régicides et les fougueux réformateurs de toute loi humaine et divine. Le rétablissement de la Pologne lui parut donc malaisé, inextricablement mêlé d'incidences qui devaient en faire une œuvre longue d'abord, puis d'une durée problématique. On peut croire qu'il l'abandonna dès lors et que la Pologne ne fut plus dans ses desseins qu'une sorte d'épouvantail dont il comptait se servir pour faire peur à la Russie et la mener à composition.

C'est ce que l'on ne tarda pas à voir dès 1807, après la paix de Tilsit. Alors, en effet, une partie de la Pologne fut bien rétablie sous le nom de duché de Varsovie; mais ce duché fut incorporé à la Saxe, qui, à la fin du dix-septième siècle, avait fourni le premier roi complice des projets de la Russie sur la Pologne; et ce duché ne se composait que du territoire polonais usurpé depuis 1772 par la Prusse; la part du principal copartageant, celle de la Russie, ne se trouva pas entamée; elle fut même étendue, de plus implicitement consolidée et pour la première fois reconnue en fait et en droit par la France (1).

Il y a plus : de l'aveu de tous les politiques, la Pologne ne pouvait point se rétablir seule et sans les États dont l'affaissement, par une relation nécessaire, avait suivi ou précédé sa chute; ces États étaient tombés avec elle; ils devaient se relever et rester debout avec elle pour se défendre contre le commun envahisseur. La cause de la Pologne dépendait ainsi immédiatement de la Suède, du Danemark, de la Turquie, des provinces danubiennes, de telle sorte que ce grand intérêt, qui impliquait l'affranchissement de toute l'Europe orientale (et c'est par là qu'il était grand) ne pouvait pas être traité à Stockholm, à Copenhague, à Constantinople, sans qu'il le fût, du même coup, à Varsovie. Or, Napoléon ne s'en tint pas à l'illusoire établissement du duché donné par lui au roi de Saxe; il frappa plus sûrement encore la Pologne en son avenir par des concessions extrêmes faites au détriment de la Suède et de la Turquie. Dans les conventions plus ou moins secrètes qui suivirent la paix de Tilsit, il fut stipulé et accordé que Napoléon ne s'opposerait pas à ce que la Russie s'emparât de la Finlande et des deux provinces moldo-valaques (2). Livrer la Finlande, c'était livrer la Suède (1) et le Danemark; laisser prendre la Moldavie et la Valachie, c'était abandonner la Turquie d'Europe. Cette dernière stipulation était, au reste, particulièrement scandaleuse; car l'empire ottoman venait, à la suggestion de la France, de déclarer la guerre à la Russie, et Napoléon faisait, étant vainqueur, ce qu'il n'eût point pu faire après de grands revers : il sacrifiait l'allié qui s'était le plus avancé et compromis pour lui (2). La cause de la Pologne perdait tous ses appuis à la fois; elle succombait enveloppée de tous les côtés par le triomphe de son ennemi.

Le monde pourtant s'y trompa; les journaux d'Occident ayant reçu l'ordre de beaucoup vanter l'érection du duché de Varsovie, l'opinion publique crut à un rétablissement partiel de la Pologne. L'illusion fut même telle qu'Alexandre s'en alarma; il craignait une extension polonaise du duché de Varsovie, qui eût fini par absorber la Saxe; il craignit surtout cette extension au moment des négociations pour la paix de Vienne, en 1809; il s'agissait alors de réunir au duché de Varsovie la Gallicie autrichienne occidentale; cette réunion fut faite avec des ménagements extraordinaires pour le czar, qui eut lui même, par le traité du 14 octobre 1809, une partie de ce territoire; il eut de plus la promesse que la France garantirait à la Russie ses nouvelles possessions, et que les dénominations de *Pologne* et de *Polonais* seraient écartées des nouveaux arrangements (3). Mais rien ne pouvait calmer les appréhensions du czar; il lui fallait le sacrifice absolu de ce qu'il nommait *la ci-devant*

(1) Traités de Tilsit, avec la Russie (7 juillet 1807), articles 5, 9, etc.; avec la Prusse (9 juillet 1807), articles 13, 15, 18, etc.

(2) Selon M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. VII, p. 648-649, ces concessions furent faites au mois de juin 1807, entre l'armistice (22 juin) et la conclusion de la paix (7 juillet 1807). — Elles furent renouvelées et confirmées à Erfurt par la convention secrète du 12 octobre 1808 : « La France, dit M. Thiers résumant cette convention, la France ne devait consentir qu'à une paix qui assurerait à la Russie la Finlande, la Valachie et la Moldavie ». t. IX, p. 340. — M. Bignon, *Histoire de la France sous Napoléon*, n'est pas moins affirmatif, et cite, entre autres articles de la convention secrète du 12 octobre 1808, l'article 5 ainsi conçu : « Les deux puissances s'engagent à regarder comme condition absolue de la paix avec l'Angleterre *qu'elle reconnaîtra la Finlande, la Valachie et la Moldavie comme faisant partie de l'Empire de Russie* ». Les articles 8 et 10 reviennent sur cette stipulation. M. Bignon, t. VIII, p. 7-9.

(1) M. de Maistre écrivait à ce sujet de Saint-Pétersbourg : « Voilà encore une nation effacée du globe ». Page 234 des *Mémoires et correspondance*, publiés par M. Albert Blanc; Paris, 1858, in-8°.

(2) On tâcha de masquer cela en mettant dans le traité de Tilsit, art. 23 : « S. M. l'Empereur de toutes les Russies accepte la médiation de S. M. l'Empereur des Français, roi d'Italie, à l'effet de conclure une paix avantageuse, honorable aux deux Empires... » Il s'agit de la paix de la Russie avec la Turquie. Et, en effet, le *Moniteur* publia bientôt après le traité d'armistice conclu, par l'entremise de la France, entre la Russie et la Porte ottomane, le 24 août 1807. Mais en réalité on ne masquait rien, et ce qu'il y avait de vrai dans cette médiation, c'est qu'on se mettait deux pour contraindre la Porte à céder la Moldavie et la Valachie.

(3) Bignon, *Hist. de la France sous Napoléon*, t. VIII, p. 353. — Cet historien rapporte un mot significatif. Lors de ces nouveaux arrangements, Napoléon avait dit à M. de Gorgoli, agent du czar : « La Pologne va donner lieu à quelques contestations; mais le monde est assez grand pour nous arranger. » Ce mot fut redit à Alexandre, qui s'écria tout aussitôt : « S'il s'agit du rétablissement de la Pologne, non, le monde n'est pas assez grand! »

Digitized by Google

Pologne ; et Napoléon, si avant qu'il eût été dans ses concessions, hésitait à dire à cette œuvre de Dieu, une nationalité : « Tu ne seras plus (1). »

Ce mot impie faillit toutefois être prononcé.

Vers la fin de l'année 1809, lors des négociations pour le mariage de Napoléon avec une grande-duchesse de Russie, M. de Caulaincourt, ministre de France à Saint-Pétersbourg, fut autorisé à signer une convention par laquelle Napoléon s'obligeait à ne rien faire, ni directement ni indirectement, pour rétablir la Pologne. Le ministre des relations extérieures disait dans sa lettre à M. de Caulaincourt : « Sa Majesté approuve que le nom de Pologne et de Polonais disparaisse non-seulement de toute transaction, *mais même de l'histoire* (2). » Il est probable que M. de Champagny, en s'exprimant de la sorte, allait au delà des instructions qu'il avait reçues de l'Empereur. Quoi qu'il en soit, il fut signé à Saint-Pétersbourg, le 23 décembre 1809 (4 janvier 1810), une convention secrète dont les deux premiers articles étaient ainsi rédigés : « Article 1er. Le royaume de Pologne ne sera jamais rétabli. Art. 2. Les hautes parties contractantes s'engagent à veiller à ce que les dénominations de Pologne et de Polonais ne s'appliquent jamais à aucune des parties qui ont précédemment constitué ce royaume, et disparaissent pour toujours de tout acte officiel ou public... (3). » Quand Napoléon connut cette rédaction russe, il en fut révolté et en proposa une autre excluant seulement l'idée d'une coopération active de la France au rétablissement de la Pologne; comme, d'ailleurs, il s'irrita des lenteurs d'Alexandre à répondre à ses propositions d'alliance matrimoniale, la négociation, après quelques autres incidents assez pénibles, s'interrompit brusquement, mais non pas sans laisser, de ce traité relatif à la suppression de la Pologne, plus d'une trace embarrassante pour la suite des événements.

Cependant l'amitié de la Russie, promise avec tant d'abandon, et si chèrement achetée, ne s'était jamais livrée. Alexandre, à Tilsit, tombait à tout propos dans les bras de son auguste et fraternel allié; mais quelques jours après, la capitale du Danemark ayant été, pour la seconde fois, bombardée par les Anglais, il faisait secrètement témoigner au cabinet britannique la joie que lui causait cet acte sauvage d'agression contre un État fidèle à la France (1). Napoléon ne connaissait pas ce dernier trait; mais toute la suite des événements depuis Tilsit lui laissait peu de doute sur les dispositions réelles de la Russie; c'était une inimitié constante, cherchant, sans la trouver encore, une occasion pour éclater, et qui, en attendant, se déguisait à peine sous de favorables dehors. Napoléon sentait fortement le danger de ces incertitudes; il se voyait entraîné par elles à exagérer sans cesse le développement de ses moyens de défense; il n'était assuré de rien sur le continent; et cette Russie sur laquelle il avait compté pour avoir partout un apaisement au moins momentané se dérobait à lui, demandant, pour une alliance qui ne s'effectuait pas, des sacrifices qui engageaient l'avenir de toute l'Europe. Il résolut d'avoir le mot de cette amitié équivoque et fugace.

Ce n'était pas sans raison que la Russie, en 1812, prétendait ne plus vouloir se soumettre aux rigueurs du blocus continental si ruineuses pour ses sujets, et que, de plus, elle s'irritait de ce que le duché d'Oldenbourg venait d'être enlevé au beau-frère d'Alexandre pour être réuni à l'Empire français. Toutefois, on pouvait s'entendre sur des griefs pareils. Mais, quand la guerre est au fond des choses, les moindres causes sont mortelles pour la paix.

On vit alors les immenses et formidables préparatifs qui commencèrent à se faire.

Il n'y eut personne en Europe qui ne s'attendît à un changement de système. L'alliance russe n'avait pas réussi; elle n'avait abouti qu'à des discussions et à des incertitudes : on allait sans doute essayer d'autres alliances; et chacun, songeant au parti que l'on aurait pu tirer en 1807 d'un affranchissement de la Suède, de la Pologne, de la Turquie d'Europe, remarquait combien les circonstances se montraient en 1812 plus favorables qu'en 1807. Plus d'hostilité apparente de la part

(1) Napoléon répondait à ce propos ces nobles paroles que l'on aime à répéter en exposant tant d'actes qui leur furent contraires : « Non, je ne veux pas me déshonorer en déclarant que le royaume de Pologne ne sera jamais rétabli; me rendre ridicule en parlant le langage de la Divinité; flétrir ma mémoire en mettant le sceau à cet acte d'une politique machiavélique, car c'est plus qu'avouer le partage de la Pologne que de déclarer qu'elle ne sera jamais rétablie. Non, je ne puis prendre l'engagement de m'armer contre des gens qui m'ont bien servi, qui m'ont témoigné une bonne volonté constante et un grand dévouement. Je ne dirai pas aux Français : « Il faut que votre sang coule pour mettre la Pologne sous le joug de la Russie. » Si jamais je signais que le royaume de Pologne ne sera jamais rétabli, c'est que j'aurais l'intention de le rétablir, et l'infamie d'une telle déclaration serait effacée par le fait même qui le démentirait... » Lettre au duc de Cadore, 1er juillet 1810.

(2) Lettre de M. de Champagny, du 17 novembre 1809.

(3) M. Thiers mentionne cette convention sans en reproduire les termes (*Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XI, p. 357 et suivantes); mais, d'après cet historien, M. de Caulaincourt avait outre passé en la signant les intentions de l'Empereur. Et c'est ce que prouvent, au reste, les belles paroles citées plus haut. La convention du 4 janvier 1810 se trouve rapportée dans l'ouvrage de M. Bignon, t. IX, p. 101-103.

(1) Ce trait de déloyauté a été révélé par Walter Scott dans sa *Vie de Napoléon Bonaparte*, tome VI, p. 26. Walter Scott que la haine aveugle contre Napoléon seulement, n'est nullement indigne de foi quand il parle des ennemis de Napoléon et de ceux de la France. L'assertion de Walter Scott est d'ailleurs implicitement confirmée par l'historien russe de la campagne de 1812, Boutourlin, qui assure que le traité de Tilsit n'avait été pour Alexandre qu'un moyen de gagner du temps. Copenhague avait été bombardée, le 7 septembre 1807, et ce bombardement avait été suivi de la destruction de la flotte, des chantiers et des arsenaux du Danemark. Le 16 octobre 1807, Alexandre adhérait au blocus continental contre l'Angleterre; ce fut à l'occasion de cette adhésion et pour en diminuer l'effet hostile, qu'Alexandre fit secrètement féliciter le cabinet britannique du bombardement de Copenhague.

Digitized by Google

de la Prusse, de l'Allemagne, de l'Autriche : l'Allemagne tout entière marchait avec Napoléon. Depuis que la Prusse avait été dépossédée de ses duchés de Posen et de Varsovie, et l'Autriche d'une partie de la Gallicie, ces deux puissances n'avaient plus d'intérêt à maintenir le démembrement de la Pologne; elles n'avaient plus, au contraire, que l'intérêt plus permanent qui les sollicitait à éloigner d'elles l'empire de Russie. Un prince français régnait en Suède. On était assuré de la fidélité éprouvée du Danemark, et une armée française se trouvait au midi près des frontières de la Turquie d'Europe. La nouvelle expédition se présentait à tous les esprits sous la forme d'une vaste action, militaire et diplomatique, ayant pour but :

1° Une alliance avec la Suède et le Danemark;

2° Une alliance avec la Porte ottomane;

3° Un définitif rétablissement de toute la Pologne.

Ces trois entreprises, quelles qu'en fussent les difficultés, étaient beaucoup moins chimériques et beaucoup plus décisives que ne pouvait l'être une guerre faite à la Russie dans ses inaccessibles déserts.

La possibilité, l'opportunité, la nécessité de ces trois entreprises étaient tellement évidentes que, dès les premiers dissentiments entre la France et la Russie, elles devinrent en Europe l'objet de toutes les préoccupations. C'est ce que constate de Maistre, dans les lettres qu'il écrit de Saint-Pétersbourg (1); à partir de février 1812, pas une lettre où il ne soit question de la Suède, de la Turquie, des bruits qui courent au sujet de l'alliance de ces deux États soit avec la Russie, soit avec la France. On eût dit qu'il y avait là les arbitres secrets du sort du monde. En même temps, Alexandre, effrayé, songeait à reconstituer lui-même la Pologne (2).

Mais on s'alarmait à tort dans le camp ennemi et l'on faisait vainement des conjectures dans le reste du monde. Napoléon ne se proposait nullement de changer de politique envers la Russie; conquérir, s'assurer l'alliance, l'amitié de cet empire, c'était toujours là son but, et il ne pensait pas à s'en écarter. Aussi n'avait-il rien fait depuis 1807 pour rendre possible un changement de politique en 1812.

La Suède, que la perte de la Finlande avait mise à la discrétion de la Russie et dont la guerre maritime mettait le commerce à la merci de l'Angleterre, la Suède n'avait pas à hésiter entre l'une ou l'autre de ces deux puissances. Or, pour le moment, l'Angleterre et la Russie s'entendaient. La Suède n'avait ainsi qu'à céder à la situation qui lui était faite et à s'allier à la Russie. Quant à s'allier à la France, elle n'y pouvait songer : c'est à la France qu'elle devait la perte de la Finlande, et la France qui l'abandonnait sur terre ne la protégeait pas sur mer. A la vérité, cet état de choses aurait pu être, sinon changé, du moins neutralisé, au moment où la Suède dut choisir un héritier présomptif, un *prince royal* en remplacement de celui qu'une mort subite venait de lui enlever; on aurait pu choisir alors un prince de Danemark : compensation à offrir au Danemark pour les désastres qu'il avait soufferts à cause de sa fidélité à la France, réunion prochaine des trois parties de la nationalité scandinave en un seul royaume, attachement certain de ce nouvel État à la France, tout se réunissait pour conseiller ce choix du prince Christian de Danemark. Mais Napoléon avait laissé monter sur le trône des Wasa celui de ses lieutenants qu'une sourde inimitié avait toujours le plus animé contre lui (1). Pourquoi? Il était glorieux de voir sortir des rangs de l'armée française un prince, un roi, appelé, acclamé spontanément par un État étranger, et de plus, Bernadotte appartenait par les femmes à la famille impériale (2). Quand, aux approches de la guerre de Russie, Napoléon voulut traiter pour une alliance avec le nouveau prince royal, il le trouva, comme il pouvait s'y attendre, non plus français, mais tout suédois. De part et d'autre on s'irrita dès les premiers mots, et Napoléon laissa là cette affaire; seulement le 27 janvier 1812, il fit envahir, sans déclaration de guerre, la Poméranie suédoise par une armée française; c'était un gage qu'il entendait prendre pour s'assurer au moins la neutralité de la Suède, une simple mesure de précaution, toute temporaire, exigée par le développement du blocus continental. Mais Bernadotte, qui était perdu aux yeux de ses nouveaux sujets s'il paraissait complice de cet acte d'agression et se montrait résigné à le supporter, Bernadotte se tourna résolûment du côté de la Russie et se lia à elle par le traité secret du 5 août 1812, bientôt après confirmé le 28 août 1812, par les conventions, plus étroites, de l'entrevue d'Abo entre Bernadotte et Alexandre en présence d'un agent anglais. Alliée à la France, la Suède eût pu menacer la Finlande, Saint-Pétersbourg et occuper au moins une armée russe; alliée à la Russie, qu'elle rassura de ce côté, elle fournit une armée pour opérer sur le flanc et les derrières de l'expédition française. On verra quels furent les effets de cette intervention de la Suède.

(1) *Correspondance diplomatique de Joseph de Maistre*, 1811-1817, publiée par Albert Blanc, 2 vol. in-8°, Paris, 1860.

(2) « L'empereur (de Russie) m'a demandé le plan d'un édit pour le rétablissement du royaume de Pologne et d'un manifeste pour l'annoncer; je l'ai fait.. » Joseph de Maistre. *Correspondance diplomatique de* 1811 à 1817, lettre au roi de Sardaigne, du 27 mai (8 juin 1812).

(1) Les négociations relatives à cette affaire eurent lieu du 28 mai 1810, date de la mort du prince Christian-Auguste de Holstein-Augustenbourg, au 21 août 1810, date de la proclamation, par les états généraux de Suède, du maréchal Bernadotte, prince de Ponte Corvo, comme prince royal de Suède. Le roi Charles XIII, étant vieux et hors d'état de vaquer lui-même au soin du gouvernement, le nouveau prince royal fut tout aussitôt investi de l'exercice de l'autorité.

(2) Napoléon se reprocha plus tard à Sainte-Hélène d'avoir cédé à de pareils motifs.

Digitized by Google

En Turquie, même insouciance politique à partir de 1807, et, au moment critique de 1812, même défaite diplomatique, cause imminente d'événements militaires non moins désastreux. On aurait pu oublier à Constantinople qu'on devait à l'invasion de l'Égypte par Napoléon la première rupture de l'alliance qui durait depuis François Ier entre la France et l'empire ottoman; on aurait pu oublier que Napoléon n'avait jamais eu pour l'empire ottoman que des attentions intermittentes, non suivies d'effets, des velléités seulement d'entente amicale; on aurait encore pu oublier à Constantinople que Napoléon, passant de l'indifférence à l'hostilité, en était venu, à Tilsit, à Erfurt, jusqu'à proposer à la Russie le partage de la Turquie d'Europe, et cela au moment même où la Turquie venait de s'allier à la France contre la Russie; la France, disait-on, avait seule intérêt à maintenir l'empire ottoman contre la Russie et l'Angleterre; c'était là une considération qui pouvait déterminer la Porte à mettre sur le compte d'accidents forcés, involontaires, qui ne se reproduiraient plus dans l'avenir, tous les griefs qu'elle avait contre la politique de Napoléon : mais ce qu'il n'était pas en son pouvoir de ne pas sentir, et très-gravement, c'était la présence de l'armée russe occupée chez elle à s'emparer de la Moldavie et de la Valachie en conséquence des concessions de Tilsit et d'Erfurt; or, la Turquie n'avait qu'un moyen de se débarrasser de cette urgente agression : c'était de profiter de ce que la Russie avait besoin de réunir toutes ses forces, pour exiger d'elle qu'elle renonçât à la Moldavie et à la Valachie. La paix à cette condition était une nécessité pour la Porte, et la paix fut conclue le 28 mai 1812 à Bucharest. Ce furent ainsi les stipulations de Tilsit qui, en 1812, privèrent la France de l'alliance turque. Le traité de Bucharest rendit disponible toute l'armée de l'amiral Tchitchakoff; Napoléon ne le sut que plus tard, alors qu'il n'était plus temps de prévenir la marche de cette armée. L'expédition française allait donc s'avancer dans les déserts de la Russie, ayant au midi du côté de la Turquie, et au nord du côté de la Suède, au lieu des alliés qu'elle aurait pu avoir, des espaces où cheminaient silencieusement des ennemis imprévus.

Quant à la Pologne, dont l'arrivée de la France réveillait toujours l'enthousiasme confiant, ce fut Napoléon lui-même qui se chargea, sinon de la réconcilier avec la Russie, ce qui était impossible, du moins de la réduire au désespoir et à l'inertie.

On était entré à Vilna, le 28 juin 1812. Toute la Pologne s'était levée et s'agitait, croyant bien que son jour était enfin venu. Elle engageait Napoléon à ne pas aller plus loin que Smolensk; elle lui promettait d'être pour lui cette autre France de l'Orient dont il avait besoin pour maintenir en paix le continent; c'est elle qui, affranchie, reconstituée, rendue à sa liberté et à sa force, allait seule supporter le poids de la Russie et la repousser de l'Europe! Déjà la diète de Varsovie, se changeant en confédération générale, avait, par la voix de son président, le vénérable Adam Czartoryski, proclamé le rétablissement de la Pologne. Une députation de cette diète nationale partit de Varsovie pour Vilna et vint porter à Napoléon l'expression du vœu public et l'acte de confédération. La députation fut reçue, dès le lendemain de son arrivée, le 14 juillet 1812. Mais Napoléon, après avoir écouté une chaleureuse et magnifique allocution du sénateur Wibycki, ne fit entendre qu'une réponse vague, évasive, mêlée d'une froide réserve au sujet de la maison d'Autriche, son alliée, dont on ne devait pas songer à troubler les possessions polonaises. Chez les nations très-mobiles, l'enthousiasme, qui est toute leur puissance, s'élève et tombe suivant des lois que ne règlent en rien les calculs de la raison. La Pologne, frappée au cœur dans sa confiance et son amour pour le héros dont elle faisait le demi-dieu de ses destinées, s'affaissa sur elle-même. On aurait pu retenir ce désespoir trop subit, ranimer le mouvement, conseiller aux patriotes les plus énergiques de ne point s'abandonner eux-mêmes, de profiter des circonstances, de songer à s'imposer, de ne point se désister de l'entreprise d'une insurrection générale, de contraindre Napoléon à changer de politique et à recevoir son salut des faits accomplis. Mais on eût dit que Napoléon avait lui-même pris à tâche d'empêcher ce retour possible du patriotisme polonais à de meilleures et plus utiles résolutions : il avait mis, à tout hasard, à Varsovie, pour surveiller les affaires de Pologne et les maintenir à la portée des événements, un homme, un représentant de la France, un ambassadeur; or cet homme qui aurait dû être un agent de premier ordre fut choisi parmi les fonctionnaires les moins recommandables de l'Empire; Napoléon avait confié l'ambassade de Varsovie à M. de Pradt, personnage presque ridicule bien qu'il fût archevêque, prêtre douteux, politique fantasque, effréné courtisan, intrigant émérite, ayant en somme plus d'esprit que de sens. Entre les mains d'un pareil homme, les affaires de la Pologne ne pouvaient que se brouiller de la façon la plus misérable, sans résultat aucun pour une action quelconque.

Napoléon ayant ainsi prévenu, de la part de la Pologne, une insurrection dans laquelle il voyait un obstacle à une prompte paix avec la Russie, poussa plus loin ses formidables légions jusque-là invincibles.

Parti de Paris, le 9 mai, après s'être assuré l'alliance et la coopération de la Prusse et de l'Autriche (1), Napoléon se trouvait, le 26 mai 1812, à Dresde, où il recevait les hommages de tous les souverains réunis de l'Allemagne. Le

(1) Alliance de la Prusse, traité du 24 février 1812. — Alliance de l'Autriche, traité du 14 mars 1812.

Digitized by Google

31 mai, il était à Posen, à la tête d'une armée de six cent mille hommes, dont trois cent quarante mille Français, le reste fourni par les contingents de plus de vingt-deux Etats alliés de la France. Le 24 juin, cette formidable armée avait franchi le Niemen, entrait à Vilna le 28, et le 16 juillet 1812 commençait à poursuivre l'armée russe.

Il était survenu à la Russie un homme d'une prudence terrible, le Prussien Pfuhl (1). Celui-ci avait fait prévaloir une tactique ayant pour but de s'ouvrir sans cesse devant l'armée envahissante, de ravager autour d'elle le pays, de l'attirer ainsi dans le désert, le froid, la nuit, la mort.

Cependant Napoléon s'avançait cherchant une bataille qui lui permît d'imposer la paix. L'ennemi se laissait voir, semblait attendre, offrir la bataille désirée; puis, quand l'armée française s'était approchée, il avait disparu. L'armée française s'éloignait ainsi de plus en plus des terres d'où pouvaient lui venir des secours, la vie. La privation des choses nécessaires, les maladies commençaient à la décimer. Une longue traînée de munitions abandonnées et de cadavres marquaient sa route. Elle s'était mise en marche trop tard, ne comptant pas sur une indécision si persistante des événements. L'ennemi s'était dérobé à Drissa, à Witepsk (28 juillet 1812), à Smolensk (17 août), à Dorogobouje (25 août), à Wiasma (29 août), à Ghyat (1er septembre), etc., toutefois non sans plus d'une rencontre, toutes meurtrières comme de grands combats; une seule bataille fut livrée par Kutusof pour relever le moral de l'armée russe, le 7 septembre : ce fut une effroyable tuerie; du côté des Français, plus de vingt généraux morts ou blessés, huit mille morts, douze à treize mille blessés, mille prisonniers; du côté des Russes, quinze mille morts, trente mille blessés, plus de deux mille prisonniers; les Russes et les Français prétendent également avoir remporté cette victoire, de la Moskowa, disent les Français, de Borodino, disent les Russes. Elle fut du moins payée le plus cher par les Russes. Enfin, après tant de mécomptes, on vit luire dans le lointain aux vagues clartés d'un pâle soleil les clochers d'or d'une grande ville : « Moscou, Moscou! cria l'armée d'une seule voix. Occuper Moscou, la ville sainte, la vieille capitale de la Russie, c'était la victoire, des quartiers d'hiver assurés, la reprise des hostilités au printemps, la paix conquise. « Il était temps, » dit Napoléon en entrant, le 14 septembre, dans la ville déjà muette comme une tombe. Mais après Pfuhl, Rostopchine, un autre homme d'une terrible résolution. Moscou s'abîma et s'évanouit dans l'air, emportée en deux jours, du 16 au 17 septembre, par un incendie qu'avait allumé l'inexorable patriotisme. Gloire éternelle aux capitales qui savent mourir! Celles-là ne sont pas de pierre et de chair seulement : elles sont les âmes immortelles des grands peuples qui ne doivent pas mourir. On avait le droit d'arracher la Pologne à la Russie, de repousser la Russie de l'Europe et de la reléguer en son continent asiatique; on n'avait pas le droit de conquérir la Russie au nom de l'Europe. La terre moscovite se vengeait; elle allait dévorer ses injustes envahisseurs.

L'armée française avait perdu son dernier refuge. Il fallait revenir en arrière. Ici deux fautes : rester auprès du cadavre de Moscou, un mois entier, du 18 septembre au 19 octobre, c'était perdre un temps inappréciable pour la retraite. De plus, quand l'armée s'éloigna enfin de Moscou, elle manqua à se diriger sur Saint-Pétersbourg; c'était bien là le projet de Napoléon; mais ses généraux s'y opposèrent. Or, nous savons aujourd'hui qu'à Saint-Pétersbourg on ne s'apprêtait pas à renouveler l'héroïque exemple de Moscou; là il y avait une capitale de pierre et de chair seulement et si l'armée française avait pu l'atteindre sans mourir tout entière en route, la paix était signée (1); les malheurs de l'expédition de Russie se changeaient en un formidable triomphe. Mais les généraux de l'armée française refusèrent de suivre Napoléon jusqu'au bout dans cette aventure qui leur semblait chimérique. Les souffrances avaient abattu tous les cœurs. On se décida pour une retraite non moins chimérique qu'une marche sur Saint-Pétersbourg.

Tout devait se montrer comme les représailles d'une justice supérieure dans les événements qui ont marqué cette partie de l'histoire de Napoléon. N'en citons qu'un trait : ce qui fit un effroyable désastre de la retraite de Russie, ce fut la survenance des deux armées sorties, l'une des provinces danubiennes sous la conduite de l'amiral Tchitchakoff, l'autre de la Suède pour se joindre à un corps russe sous la conduite de Wittgenstein. « Ainsi, dit M. Thiers, à la fin d'octobre, deux armées, l'une de trente-cinq mille hommes, l'autre de quarante-cinq mille,... étaient près de se donner la main sur la haute Bérésina et de nous fermer la retraite avec quatre-vingt mille hommes. » (2) Le même historien continuant à décrire les effets de ces deux armées, poursuit ainsi : « ... Que faire avec des débris, entre Kutusof en queue, Tchitchakoff et Witgenstein en tête? Cette marche qui, en sor-

(1) Les historiens, en général, n'accordent pas à la tactique de Pfuhl l'importance qu'elle mérite; Pfuhl fut maudit de la Russie pour la honte qu'il lui infligea en la condamnant à fuir sans cesse devant les Français; de là l'injustice des appréciations; mais Kutusof, qui remplaça Barclay de Tolly, après avoir livré une bataille, celle de la Moskowa, suivit, comme l'avait fait son prédécesseur, le système de Pfuhl : M. Thiers l'a remarqué, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XIV, pages 496, 552.

(1) Ce fait, l'effroi de Saint-Pétersbourg, les dispositions générales à céder, sont attestées vivement par un témoin oculaire Joseph de Maistre, en outre par M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XIV, p. 487.

(2) M Thiers, tome XIV, p. 522.

Digitized by Google

tant de Moscou avait commencé par une manœuvre offensive, qui s'était ensuite changée en retraite, d'abord fière, puis triste, tourmentée, douloureuse, pouvait donc aboutir à un désastre sans égal, peut-être à une captivité du chef et des soldats, les uns et les autres maîtres du monde six mois auparavant. » (1) Après le séjour à Orscha, autres angoisses de l'armée française décrites avec non moins d'alarmes par l'éminent écrivain (2). L'armée française parvint enfin après tant d'incertitudes sur les bords de la Bérésina : « Comment jeter un pont sur cette rivière ayant à gauche Tchitchakoff victorieux, qui pouvait détruire tous nos travaux de passage, à droite, Wittgenstein, qui ne manquerait pas de nous prendre en flanc pendant que nous essayerions de passer, et par derrière enfin Kutusof, qui devait nous assaillir en queue tandis que les autres généraux russes nous attaqueraient de front ou par côté? (3) »

Ces deux armées, dont la survenance à partir de la fin d'octobre fit de la retraite de Russie et du passage de la Bérésina ce que l'on sait, étaient les armées qu'avaient rendues disponibles les traités de la Russie avec la Porte et la Suède et l'abandon de la Pologne par la France.

Un hiver sans précédent s'était annoncé. Après la Bérésina, le 26 novembre, le froid qui n'était que de 11 degrés tomba subitement à 20 degrés Réaumur. Le 6 décembre, il était à 30 degrés.

Napoléon connaissait l'état de l'Europe et de la France à son égard; il savait toutes les résistances qu'il maîtrisait par le spectacle et le seul ascendant de sa force, et tout ce qu'une grande défaite pouvait lui susciter d'hostilités, de révoltes, de défections.

Le 6 septembre, la veille de la bataille de la Moskowa, il avait appris la défaite des Arapiles (4), la perte du Portugal et de l'Espagne; et le 7 novembre, au moment où commençaient les désastres de la retraite, il savait l'inconcevable succès de la conspiration du général Malet, qui, à Paris, avait failli, pendant quelques heures, s'emparer du gouvernement.

Il résolut d'arriver à Paris en même temps que la nouvelle définitive des événements de Russie jusque-là dissimulés par les journaux. Sa présence était nécessaire pour conjurer les extrêmes périls.

Le 3 décembre, à Molodetcha ou Molodetscho, il rédigea le 29e bulletin, où tout était dévoilé. Puis il laissa ce qui restait de l'armée à Murat, qui devait bientôt l'abandonner pour courir aux intrigues de sa chancelante fortune italienne. Le prince Eugène avait aussi une royauté qui chancelait en Italie; mais, mieux inspiré par le devoir, il demeura, pour la défendre, là où elle était en réalité, au milieu de ses compagnons d'armes de France; les débris de l'armée française passèrent sous son commandement.

Napoléon, emporté presque seul sur un traîneau, partit de Smorghoni le 5 décembre, franchit la Pologne, l'Allemagne; le 18, il frappait aux portes des Tuileries, dans la nuit, à onze heures du soir, ayant atteint le courrier chargé du 29e bulletin. Paris apprit, le même jour, la présence de l'empereur et tout le désastre de l'armée française en Russie.

Il serait superflu de dire quel fut l'effet de cette nouvelle sur les esprits. Mais pour comprendre l'ensemble et la suite des événements, il est nécessaire de considérer à part une autre hostilité que celle de la Russie, dont nous avons fait souvent mention, toutefois sans en avoir encore parlé avec l'importance qui lui appartient.

(1) M. Thiers, tome XIV, p. 501.
(2) Ibidem, p. 587, etc.
(3) Ibidem, p. 593.
(4) La bataille des Arapiles ou de Salamanque avait été livrée le 22 juillet 1812.

XIII.

48. — *Angleterre. — Traité d'Amiens. — Saint-Domingue. — Colonies. — Conspirations. — Blocus continental.* — Les États de l'Europe ont tous pris, posé, repris les armes contre la France; avec chacun d'eux il y eut des intervalles de paix : seule, l'Angleterre n'a jamais fait la paix avec la France, car le traité d'Amiens n'a été, des deux parts, qu'une trêve imposée par l'opinion publique, un temps d'arrêt pour de plus formidables préparatifs. L'Angleterre a fait plus que de ne jamais poser les armes : c'est elle qui a soulevé et soutenu contre la France toutes les nations qui lui ont fait la guerre; pas une alliance qu'elle n'ait troublée, pervertie, interrompue pour isoler la France au milieu de l'Europe; pas un différend qu'elle n'ait envenimé pour en faire sortir des haines, une lutte sans fin contre la France. Elle a été l'âme de toutes les coalitions; par elle, ces coalitions se sont succédé si rapidement qu'on peut dire qu'il n'y en eut qu'une seule, continue et acharnée (1). Et ce n'est pas assez : toutes les nations en lutte avec la France n'ont employé contre elle que les armes des champs de bataille; seule, l'Angleterre, sans s'abstenir des combats, a eu recours à d'autres armes que celles de la guerre. Ce n'était pas une guerre, c'était une entreprise de destruction. Pendant que ses armées envahissaient l'Italie, la Hollande, le Portugal, l'Espagne; que ses flottes surprenaient les colonies des alliés de la France, interceptaient leur commerce, assiégeaient toutes les côtes, interdisaient à toutes les nations la neutralité; pendant que ses agents délibéraient dans tous les ca-

(1) Napoléon disait à Sainte Hélène : « L'Europe ne cessa jamais de faire la guerre à la France, à ses principes, à moi. Il nous fallait abattre, sous peine d'être abattus. La coalition exista toujours; publique ou secrète, avouée ou démentie, elle fut toujours en permanence... »

Digitized by Google

binets, relevant les désespoirs, ranimant les ambitions, procurant des subsides, renouant sans cesse les trames brisées des coalitions; d'autres agents, intrépides et résolus, pénétraient parmi les populations et cherchaient tous les germes de mécontentements et de souffrances dont ils pouvaient faire des complots, des trahisons, des partis secrets, des soulèvements et même des tentatives d'assassinat; cette propagande occulte, variant de langage selon les lieux et les ferments de discorde, s'adressait tour à tour en France à l'exaltation du royalisme et aux dernières fureurs de la révolution; en Portugal et en Espagne à l'orgueil national, à la fidélité royaliste, au fanatisme religieux; en Italie aux regrets inspirés par la disparition du saint-siége, à l'espoir de l'indépendance et de l'unité; en Allemagne, à l'amour de la patrie, à celui de la liberté, aux ressentiments de tant de princes dépossédés par l'ordre nouveau; partout à l'impatience et à la haine de l'excessive action et de la prépotence française. L'Angleterre ne se bornait même pas à s'acharner ainsi contre la France par des expéditions, par des coalitions, par des conspirations, par des soulèvements populaires : la France, jusque-là, avait fait l'opinion du monde; ce glorieux privilége, qui s'était interrompu pour elle depuis qu'elle subissait les régimes violents de la révolution, sans passer entièrement à l'Angleterre, appartenait nécessairement, pour tout ce qui tient aux idées et aux passions politiques, au seul pays dans lequel se fussent conservées les habitudes et les prérogatives de la libre discussion. Le mouvement de cette liberté en Angleterre, loin d'embarrasser le gouvernement, en faisait la force et la vitalité. Or, le gouvernement de la Grande-Bretagne se servit de cette incomparable puissance de la liberté politique pour ruiner dans l'opinion du monde tout ce qui était la France, l'Empire, la Révolution. Une calomnie habile, persévérante, s'attacha aux actes, aux institutions, aux personnes; les vengeances anonymes, les anecdotes secrètement révélées, les prétendus documents authentiques dérobés aux fonctionnaires supérieurs, tout cela passait la Manche et se rendait en Angleterre; les détails scandaleux et piquants se mêlaient ainsi, pour leur donner plus de relief, aux invectives générales dirigées sans relâche contre les choses et la politique de l'Empire. Chateaubriand, dans un moment de colère, avait menacé Napoléon de la survenance d'un Tacite; à défaut des Tacite, les Suétone, les Pétrone et les Procope abondaient en Angleterre. Ces histoires particulières circulaient à travers les peuples émus, traduites au besoin en allemand, en espagnol, en italien et surtout en français. On s'est étonné des étranges et grossières calomnies qui ont fait subitement explosion en France dans l'année 1814 : ces calomnies où tout était méconnu et défiguré, des esprits lâches, pervers ou malades ne les avaient pas improvisées en un seul jour d'infamie et de malheur; non; mais il y avait, sur la Révolution, l'Empire, ses actes, son personnel, une opinion que l'Angleterre avait établie en Europe par plus de quatorze ans de pamphlets, et que la police française avait toujours soigneusement tenue à l'écart de nos frontières : c'est cette opinion-là qui, tout d'un coup, apparut en France à la suite des armées de l'invasion.

La lutte de l'Empire contre cette hostilité si acharnée de l'Angleterre est presque toute l'histoire de l'ère napoléonienne. Là se trouve la cause première de tous les excès de dictature et de conquête; là l'explication principale de ce qu'il y eut de démesuré et d'anormal dans la politique de la France de 1800 à 1814. Raconter cette lutte en détail, ce serait refaire en entier l'histoire de l'Empire. Nous nous bornerons à rapporter de ce formidable duel, non tous les événements qui en ont marqué les phases, mais seulement les faits qui s'y réfèrent immédiatement.

On doit remarquer que Napoléon a pris soin, plusieurs fois, de mettre l'Angleterre en demeure de conclure la paix. Le monde souffrait de la continuité de ces conflits qui, sur la terre et sur la mer, interrompaient le commerce des nations. Il y avait intérêt à décliner la responsabilité de cette perturbation universelle. Napoléon ne manqua pas une occasion de provoquer l'Angleterre à la paix. Il le fit hautement aux derniers jours de 1799 par une lettre rendue publique et adressée au roi Georges III (1). Cette sommation fut renouvelée, dans la même forme, en 1805 (2). En 1806, il y eut des négociations pour la paix longuement et vainement suivies, du mois de mars au mois d'octobre. Alexandre, après le traité de Tilsit, se chargea de les reprendre comme médiateur; à cette occasion, une lettre collective des deux empereurs de France et de Russie fut adressée au roi d'Angleterre, en date d'Erfurt, 12 octobre 1808. Le ministère anglais répondit assez fièrement, le 28 octobre, qu'il avait à sauvegarder ses alliés de Portugal, de Naples, de Suède, d'Espagne, et qu'il ne ferait la paix qu'à la condition de cette sauvegarde. En 1812, à la veille de l'expédition de Russie, Napoléon offrait et demandait encore la paix à l'Angleterre (3). Ces démonstrations pacifiques étaient bruyamment commentées par la presse impériale; si elles ne réussissaient pas à faire poser les armes, elles servaient du moins à exciter contre l'Angleterre l'animosité des populations de la France. Au moment de la guerre

(1) Lettre du 28 décembre 1799. Le ministère anglais répondit, le 4 janvier 1800, en demandant comme condition préalable le rétablissement des Bourbons en France.

(2) Lettre du 14 janvier 1805. Le ministère anglais n'y fit qu'une réponse évasive.

(3) Par une lettre de son ministre des relations extérieures, du 17 avril 1812. Le ministère anglais répondit, le 23 avril, en demandant le rétablissement préalable des Bourbons d'Espagne.

Digitized by Google

de Prusse, alors que l'on ne pouvait plus douter de l'extrême obstination de l'hostilité anglaise, Napoléon s'exprimait ainsi dans un message au sénat : «... Notre cœur est péniblement affecté de cette prépondérance constante qu'obtient en Europe le génie du mal, occupé sans cesse à traverser les desseins que nous formons pour la tranquillité de l'Europe, le repos et le bonheur de la génération présente, assiégeant tous les cabinets par tous les genres de séduction, égarant ceux qu'il n'a pu corrompre, les aveuglant sur leurs véritables intérêts, et les lançant au milieu des partis sans autres guides que les passions qu'il a su leur inspirer » (1).

Cependant il y eut un jour où Napoléon parvint à signer la paix avec l'Angleterre; mais comment, à l'aide de quelle politique? C'est ce qu'il importe de constater.

La France venait d'obtenir par le traité de Lunéville (2) un peu plus que sa prépondérance naturelle sur le continent; ses frontières étendues recevaient des agrandissements; les États dont l'alliance immédiate et certaine lui est nécessaire, la Hollande, la Suisse, l'Italie, se relevaient sous sa main et se rattachaient à elle par les liens de la solidarité politique (3). En même temps la France faisait des traités de paix et d'alliance avec l'Espagne (4), avec Naples (5), avec le Portugal (6), avec la Russie (7), avec la Turquie (8), avec les États-Unis d'Amérique (9). La ligue des marines neutres pour garantir l'indépendance des mers contre les prétentions de l'Angleterre commençait à se former dans le Nord (10). Le continent s'apaisait. Les neutres réclamaient leur liberté. La France, maîtresse d'elle-même, en paix avec le monde, n'avait plus à songer qu'à un seul ennemi; elle se préparait à l'attaquer. Déjà se massaient à Boulogne les bâtiments de la flottille qui devaient porter une armée française de l'autre côté de la Manche. L'Angleterre fit des prodiges pour se tirer de cet extrême péril; d'abord, elle voulut rompre la ligue des neutres, qui l'inquiétait le plus : Copenhague fut inopinément attaquée et la flotte danoise brûlée sans déclaration de guerre (11); quelques jours auparavant, Paul Ier, de Russie, promoteur, à l'instigation de Napoléon, de la ligue des neutres, avait été étranglé dans son palais à Saint-Pétersbourg (1). Restait la flottille de Boulogne : Nelson, de retour de son expédition sur Copenhague, l'assaillit deux fois avec fureur (2), mais en vain. L'acte sauvage de la Baltique n'avait soulevé qu'une immense indignation. La flottille de Boulogne n'était même pas entamée. L'Angleterre se trouvait de plus en plus isolée et menacée. L'opinion publique à Londres se prononça fortement pour la paix. Pitt tomba du ministère, et la paix fut conclue.

Le secret pour vaincre l'Angleterre était trouvé : c'était la paix sur le continent, et ce qui produit la paix, la modération; c'était de plus une menace de guerre isolée, immédiate, exclusivement maritime.

Le traité d'Amiens est du 25 mars 1802; mais les préliminaires qui commencèrent à l'établir datent du 1er octobre 1801, quinze jours après la dernière tentative infructueuse de Nelson contre la flottille de Boulogne.

Un enthousiasme extraordinaire éclata en Europe à cette nouvelle que les deux grands peuples de la civilisation venaient de se réconcilier.

Mais les politiques croyaient peu à cette réconciliation. D'abord l'Angleterre n'était pas encore vaincue; elle s'était seulement dérobée à la lutte. En outre, la France ne pouvait pas manquer de faire des efforts pour reconquérir sur les mers une puissance égale à celle de la Grande-Bretagne. L'Angleterre assisterait-elle impassible à ce rétablissement de la marine française? Cela n'était pas probable. La paix n'avait rien d'assuré; il n'y avait qu'une trêve imposée par un mouvement de l'opinion.

Napoléon ne négligea pas du moins de profiter de cette trêve. Des colonies lui étaient nécessaires pour former des marins, pour avoir sur les divers points du globe des stations, des arsenaux, des forteresses. Il s'empara à la hâte des colonies dont la paix d'Amiens lui rendait la libre possession; à la Guadeloupe, à la Martinique, à la Guyane, à la Réunion, etc., il ajouta la Louisiane que l'Espagne venait de lui céder (3).

Ici se place un acte que l'on voudrait en vain justifier. L'affranchissement des noirs proclamé par les assemblées de la révolution avait mis en question dans les colonies le travail, la production, le commerce; de là un embarras, des obstacles, des délais pour la reconstruction de la puissance maritime de la France : l'esclavage des noirs fut rétabli (4), concession trop grave faite par le droit aux nécessités de la lutte d'un temps. Dans cette voie, Napoléon alla plus loin. L'importante et riche colonie de Saint-Domingue s'était rendue indépendante, toutefois sans se soustraire entièrement à la France. Il était possible,

(1) Message au sénat, Bamberg, 7 octobre 1806.
(2) 9 février 1801.
(3) En Hollande, constitution du 17 octobre 1801 faite à l'image de la constitution française de l'an VIII. — En Suisse, acte de médiation, du 19 février 1803, commencé dès le 7 septembre 1801. — En Italie, la victoire de Marengo avait tout livré à la France.
(4) 21 mars et 1er octobre 1801.
(5) 28 mars 1801.
(6) 29 septembre 1801.
(7) 8 octobre 1801.
(8) Préliminaires de paix, 9 octobre 1801; traité définitif, 25 juin 1802.
(9) 30 septembre 1800.
(10) Traité de Saint-Pétersbourg, 16 décembre 1800, entre la Russie et la Suède. Le Danemark et la Prusse accédèrent à ce traité dans le même mois de décembre 1800.
(11) 2-9 avril 1801.

(1) Dans la nuit du 23 au 24 mars 1801.
(2) Le 4 août, le 15 et 16 septembre 1801.
(3) Traité de Saint-Ildefonse, 1er octobre 1801.
(4) Loi du 20 mai 1802.

Digitized by Google

à la faveur des ménagements qu'elle gardait encore, de la ramener à une sujétion un peu plus étroite et normale. Toussaint Louverture, à Saint-Domingue, avait rallié ses frères, naguère esclaves comme lui; les noirs étaient revenus des premiers délires de la liberté; ils se soumettaient volontairement au travail, cette loi initiale et fondamentale de l'ordre. Un sage de l'antiquité a écrit : « Il n'est point ici-bas de spectacle plus agréable aux dieux que celui d'une multitude d'hommes qui se réunissent pour former ensemble une juste cité. » Il est un spectacle plus doux encore aux regards de la Providence : c'est celui d'une multitude d'hommes qui se réunissent pour leur commune régénération. Ce spectacle, Toussaint Louverture et ses compagnons d'infortune le présentaient en ce moment. Le travail, la religion, un ordre civil et politique, renaissaient au milieu d'eux. Combien de raisons pour déterminer l'émancipateur de la vieille civilisation européenne à ne tendre qu'une main secourable vers ces enfants jusque-là déshérités de la commune famille humaine! Aucune de ces raisons, le droit d'abord, le respect de la tradition chrétienne, les promesses fastueuses de la philosophie, l'honneur attaché à la réparation de la plus longue iniquité qui ait été commise parmi les hommes, l'intérêt qu'il pouvait y avoir à se faire le protecteur de l'unique société libre que les noirs eussent encore formée, rien de tout cela ne toucha Napoléon. Il résolut de réduire et d'abattre le chef d'Haïti, parce qu'il détenait la reine des Antilles, parce que la liberté de ses noirs était contagieuse pour les autres colonies françaises et les troublait, parce qu'il lui fallait à tout prix, pour être en mesure de résister à l'Angleterre, un prompt rétablissement de l'état maritime et colonial de la France. Les préliminaires de la paix d'Amiens étaient à peine signés, que déjà, dès le 1er décembre 1801, une forte expédition partait des côtes de France, chargée de cette mission néfaste. La justice divine l'attendait. Les noirs d'Haïti furent, un moment, vaincus par la ruse et la force, et Toussaint Louverture, pris par trahison, vint mourir de froid et de misère dans un donjon de la Franche-Comté (1). Mais les chefs féroces qui lui succédèrent rallièrent dans un suprême effort de vengeance les noirs dispersés. Tout fut incendie, assassinat, carnage autour des blancs. La peste se leva à son tour. L'armée envahissante périt avec son chef; il s'en échappa quelques hommes à peine pour porter en Europe ce tragique récit : une armée de plus de quarante mille hommes, détruite; ses débris restés aux mains des Anglais; Haïti perdue pour la France; sur ses ruines debout seulement, infirme, sanglante, mais irrésistible, la liberté des noirs. Là ne devaient point s'arrêter les suites de cette sinistre aventure. On remarqua que le corps expéditionnaire envoyé à Saint-Domingue se composait de l'armée qu'avait commandée Moreau et de régiments polonais. Il était absurde de dire que Napoléon eût voué à la destruction un corps à la tête duquel il avait placé son beau-frère, le général Leclerc qu'accompagnait la propre sœur du premier consul. Mais les morts tombés pour une injuste cause sont implacables, et il se repandit que Napoléon avait voulu se débarrasser des compagnons de Moreau attachés à une autre gloire que la sienne et d'ailleurs presque tous partisans d'une république modérée ou d'une monarchie constitutionnelle; il fut dit, de plus, que Napoléon avait voulu se débarrasser des régiments polonais qui, depuis les premières campagnes d'Italie, portaient la promesse et l'espoir du rétablissement de la Pologne. La présence de ces Polonais dans l'armée française était désagréable au czar; il fallait ce sacrifice et cette satisfaction à l'alliance, tout près de se conclure, des deux despotismes qui se proposaient de se partager la liberté du monde (1).

La triste expédition de Saint-Domingue, dont les journaux reçurent ordre de ne point parler, se termina, vers la fin de l'année 1803 (2).

Cependant la paix d'Amiens n'avait pas tenu jusque-là. Les causes de la rupture étaient venues des deux côtés à la fois; d'une part, le premier consul semblait avoir oublié que la condition principale pour vaincre l'Angleterre, c'était de se montrer lui-même modéré sur le continent; loin de se modérer, il se comportait en maître : en Italie, il avait pris pour la France de nouveaux territoires, le Piémont et l'île d'Elbe (3); il s'était de plus emparé de la direction immédiate de la république italienne et du protectorat de la république ligurienne (4); en Allemagne il avait remanié et changé toute l'ancienne constitution du Corps germanique (5); en Suisse, en Hollande, il était l'arbitre des gouvernements et des constitutions. L'Angleterre s'était prévalue de ces accroissements d'influence et de puissance pour refuser de rendre Malte ainsi qu'elle s'y était formellement obligée; Napoléon n'était pas en état de supporter une violation aussi positive des engagements contractés (6). D'autre part l'An-

(1) Le 27 avril 1803; il avait été pris le 10 juin 1802.

(1) Dans un écrit éloquent publié de nos jours, il est encore parlé en termes amers de cette coopération forcée des réfugiés de la Pologne à l'expédition de Saint-Domingue : « Les soldats de l'indépendance étaient chargés d'anéantir la liberté d'un peuple naissant!... » — *L'Odyssée polonaise*, par M. Elias Regnault; Paris, 1862.

(2) Par la capitulation du général Lavalette au Port-au-Prince, 10 novembre 1803; du général Brunet aux Cayes, 12 novembre; du général Rochambeau au Cap, 18 novembre 1803.

(3) Réunion de l'île d'Elbe à la France, sénatus-consulte du 26 août 1802 (a fructidor an x), du Piémont, sénatus-consulte du 11 septembre 1802 (25 fructidor an x).

(4) République italienne, le 26 janvier 1802; république ligurienne, 29 juin 1802.

(5) Nous avons parlé ailleurs de ce remaniement du Corps germanique, qui commença en 1802 et se termina dans les premiers mois de 1803.

(6) Napoléon disait aux agents anglais, lors de la rup-

Digitized by Google

gleterre ne voyait pas sans une impatience de moins en moins dissimulée avec quelle rapidité la France, nonobstant le grave échec de Saint-Domingue, reconstruisait sa puissance coloniale et maritime; elle était résolue à trouver un prétexte pour arrêter tout court des progrès aussi alarmants. La guerre des pamphlets, des discours de tribune, des articles de journaux avait recommencé avec fureur de l'autre côté du détroit contre la France, la révolution, le premier consul. On en était encore à échanger d'aigres explications, lorsque tout d'un coup le cabinet de Londres fit assaillir sur mer les navires français (1). Il fut répondu à cet acte d'agression par l'arrestation de tous les Anglais qui se trouvaient en France et dans les pays alliés (2), de plus par l'occupation du Hanovre, qu'envahit une armée française (3).

La guerre prenait dès le début un caractère sauvage; elle ne le quitta plus.

Le 30 janvier 1804, un journal anglais, le *Morning Chronicle*, annonçait qu'on avait affiché dans toute la ville de Londres un écrit commençant par ces mots : « La mort de Bonaparte devant avoir lieu bientôt... » Suivaient des avis commerciaux donnés dans la prévision de cette éventualité. Cette annonce, la mort prochaine de Bonaparte, était, depuis quinze jours, le bruit de la Bourse de Londres; on la faisait venir de diverses places du continent, et on la répandait jusqu'aux Antilles où elle paralysait la défense des commandants des forces françaises. Un autre journal qui se publiait en français, le *Courrier de Londres*, donnait la traduction d'un pamphlet du temps de Cromwell, ayant pour titre : TUER N'EST PAS ASSASSINER, et le journal ajoutait qu'il croyait, par cette publication, servir le peuple français (4).

Quelques mois auparavant, on débitait à grand bruit chez tous les libraires de Londres un opuscule ainsi intitulé : « Perpétuer la guerre, seul moyen de perpétuer la sûreté et la prospérité de l'Angleterre », par le révérend Ed. Hankin. Dans cet écrit, répandu par le ministère, on prêchait ouvertement la destruction de la France, et il y était dit que l'existence de la France était incompatible avec l'existence de l'Angleterre (5).

Vers le même temps la police française, mise de plusieurs côtés à la fois sur la piste d'une vaste conspiration, découvrait qu'un capitaine de la marine royale d'Angleterre, le capitaine Wright, transportait des côtes d'Angleterre sur celles de Normandie des agents, des émigrés, des rebelles français, et que des ministres anglais, Drake en Bavière, Spencer Smith en Wurtemberg, Taylor en Hesse-Cassel, Wickham en Suisse entretenaient en France une correspondance ayant pour but d'y organiser la révolte et l'assassinat contre le premier consul. La correspondance fut saisie, la conspiration surprise avant d'avoir pu éclater. Les preuves de la complicité anglaise abondaient; on en livra quelques-unes seulement au public. Ce fut la mystérieuse affaire dans laquelle se trouvèrent impliqués, pour des rôles différents, Georges Cadoudal, le général Pichegru, le général Moreau, d'autres agents de moindre renom, enfin le duc d'Enghien. Il s'agissait, d'après les indices les moins improbables, d'arrêter le premier consul sur la route de Saint-Cloud avec un piquet de chouans déguisés en guides de la garde consulaire; cette part d'action était dévolue à Georges Cadoudal; puis de faire accepter aux armées, aux populations un nouveau gouvernement consistant en une monarchie constitutionnelle dont les Bourbons rétablis eussent été les chefs; c'était là l'autre part d'action à laquelle devaient concourir Pichegru, Moreau et le duc d'Enghien. Il aurait pu sortir de l'examen et du jugement de cette affaire des témoignages bien accablants pour l'honneur de la politique anglaise; malheureusement il en eût pu sortir aussi des renseignements inattendus sur l'état des partis en France; on les disait tous ralliés; ils ne l'étaient pas. Napoléon craignit de laisser voir que la gloire du nouveau régime ne ravissait pas dans l'admiration et la reconnaissance les esprits de tous les Français; il craignit de découvrir aux yeux de l'Europe le fondement tourmenté, incertain encore, de sa toute-puissance. L'examen de l'affaire ne fut pas entièrement abandonné à la justice. L'intervention, toujours suspecte, de la police s'y montra outre mesure. Il y eut toutefois des publications de pièces qui accusaient beaucoup le cabinet anglais; mais en Angleterre on cria à la supposition, à la calomnie. Cependant le cabinet de Londres fit cet étrange aveu : « Si le gouvernement de S. M. B. négligeait d'avoir égard aux sentiments de ceux des habitants de la France qui sont à juste titre mécontents du gouvernement actuel de ce pays; s'il refusait de prêter l'oreille aux projets qu'ils forment pour délivrer leur patrie du joug honteux et de l'esclavage flétrissant sous lequel elle gémit maintenant, ou de leur donner aide et assistance, autant que ces projets sont loyaux et justifiables, il ne remplirait pas ce que tout gouvernement juste et sage se doit à lui-même et au monde en général (1)... » Les réserves du langage diplomatique ne permettaient pas de faire plus crûment un aveu de complicité. Mais ce que l'on vit surtout dans le long et obscur procès de la conspiration de l'an 1804, c'est que, des

ture : « J'aimerais mieux vous voir maîtres du faubourg Saint-Antoine que de Malte. »

(1) 16 et 17 mai 1803.

(2) 22 mai 1803.

(3) 30 mai-9 juin 1803.

(4) Thibaudeau, *Consulat et Empire*, tome III, pages 517-518.

(5) Thibaudeau, Ibidem, t. IV, p. 211.

(1) Circulaire du cabinet anglais aux ministres étrangers résidant à Londres, en date du 30 août 1804.

Digitized by Google

deux parts, on cachait beaucoup de choses au public. D'ailleurs, un sombre incident, survenu au début du procès, absorbait seul déjà toute l'attention : c'était l'enlèvement et l'exécution du duc d'Enghien (1). A partir de ce drame de Vincennes, il n'y avait plus d'émotion publique pour le complot et ses complices.

Des écrivains bien intentionnés se sont obstinés à mettre cet événement sur le compte d'un hasard, d'un malentendu, d'un excès de zèle des subalternes; et il leur paraît démontré que Napoléon n'avait ni commandé, ni voulu ni même prévu la mort du duc d'Enghien; mais le lendemain de cette exécution Napoléon vint lui-même au conseil d'État en réclamer toute la responsabilité (2); et à Sainte-Hélène il réclamait encore cette responsabilité, par le premier article de son testament : « J'ai fait arrêter et juger le duc d'Enghien, parce que cela était nécessaire à la sûreté, à l'intérêt et à l'honneur du peuple français... »

Dans la pensée de Napoléon, la mort du duc d'Enghien était un acte de souveraineté, un nouvel arrêt de la Révolution contre l'Ancien régime, une affirmation nouvelle de la légitimité et du droit de la Révolution; et il ne comprenait pas que, dans cette sphère supérieure où il n'y a point de juge humain, on fît intervenir la justice ordinaire aux choses qui dépendent de la souveraineté et desquelles la souveraineté ne dépend pas.

Personne, au reste, ne s'y trompa; sans s'élever à ces considérations, on sentait instinctivement dans le public la gravité exceptionnelle de l'événement : on avait comme l'impression d'un nouveau 21 janvier. Les regrets manifestés à cet égard furent même tels qu'ils laissèrent voir, plus qu'on ne l'aurait voulu, par combien d'attaches secrètes l'ancien régime tenait encore au fond des cœurs. Mais ce n'est pas là ce qui eût pu faire douter le premier consul, près de se faire empereur, de la nécessité de supprimer le prince le plus vaillant de la maison de Bourbon.

Quoi qu'il en soit, il est vrai de dire que la conspiration et le procès de 1804, qui eussent pu tourner à la honte de l'Angleterre, produisirent un tout autre effet moral. A l'étranger surtout, où la police ne pouvait rien comprimer et dissimuler, la réprobation fut immense. Le roi de Suède rompit avec la France; l'empereur de Russie prit le deuil, le fit prendre à sa cour, à ses ambassadeurs, protesta à la diète de Ratisbonne contre la violation du territoire germanique à Ettenheim, et rappela de Paris son ministre. Ailleurs, l'animadversion ne s'exprima pas avec la même vivacité officielle, mais partout elle éclata par les signes les plus évidents. Et ces démonstrations n'annonçaient que trop les dispositions de l'Europe pour une nouvelle coalition contre la France.

En effet, Napoléon, après la rupture de la paix d'Amiens, était revenu à son projet d'une descente en Angleterre. Les préparatifs de 1801 avaient été repris. La France s'était changée en un vaste chantier maritime. Les côtes de l'Océan, d'Anvers à Bayonne, s'étaient hérissées de batteries à l'abri desquelles, en moins d'un an, l'expédition projetée réunit 2,365 bâtiments de toute espèce, 12,000 marins, 160,000 hommes de troupes de terre, 10,000 chevaux, 650 pièces d'artillerie. L'armée, comme la flottille, se divisait en six grands corps campant autour de Boulogne, chaque corps dans le voisinage de la rade où mouillait la division de la flottille désignée pour son embarquement. Les dispositions avaient été si bien prises, que cette opération, difficile et compliquée, pouvait, ainsi que celle du débarquement, se faire en une heure et demie.

Tout était prêt. On n'attendait plus que la saison favorable, le vent nécessaire, le moment opportun. Un premier plan de descente avait été abandonné, parce que l'amiral Latouche-Tréville, chargé de l'exécuter, tomba malade et mourut. Un autre plan fut conçu, et déjà Villeneuve commençait à l'exécuter, toutefois avec une compromettante impéritie; il s'agissait de faire d'abord une diversion, d'entraîner une forte partie des flottes anglaises hors de la Manche, de les disperser en Afrique, en Asie, en Amérique, puis, pendant que l'Angleterre hésiterait entre les points les plus importants à défendre, d'opérer brusquement un retour en Europe, vers la mer du Nord : à ce moment la flottille de Boulogne devait se détacher des côtes de France. Ces divers rôles étaient distribués entre plusieurs armées navales.

On touchait au mois de juillet 1805.

Napoléon, impatient, écrivait au vice-amiral Villeneuve, le 22 août : « Partez, ne perdez pas un moment; avec mes escadres réunies, entrez dans la Manche. L'Angleterre est à nous. Nous sommes tout prêts; tout est embarqué. Paraissez vingt-quatre heures et tout est terminé ». — Le 4 août, Napoléon avait écrit de Boulogne au ministre de la marine : « Tout est ici en bon train; et certes, si nous sommes maîtres douze heures de la traversée, l'Angleterre a vécu ».

Mais l'Angleterre, après avoir en vain essayé d'arrêter ces formidables préparatifs, avait eu recours, pour conjurer l'immense péril qui la menaçait, à son expédient habituel, les coalitions : elle souleva derrière la France le continent européen.

Dès le 3 décembre 1804, elle attirait la Suède dans son hostilité (1). Le 30 mars 1805, elle

(1) Arrêté à Ettenheim, dans le duché de Bade, le 15 mars au matin, le duc d'Enghien avait été transporté secrètement dans le château de Vincennes, le 20 mars, condamné dans la nuit par une commission militaire et fusillé, avant le jour, le lendemain 21 mars 1804.

(2) Thibaudeau, *Consulat et Empire*, tome III, p. 552-553, rapporte les paroles du premier consul.

(1) Le traité secret du 3 décembre 1804 avec la Suède

Digitized by Google

s'engageait à payer à la Russie et à l'Autriche un subside de 31,250,000 francs par chaque force de 100,000 hommes que ces puissances mettraient sur pied ; la Russie et l'Autriche devaient entrer en campagne avec 415,000 hommes. Le 8 août 1805, l'Angleterre signait à Saint-Pétersbourg un traité ayant pour but de contraindre tous les États d'Europe à se coaliser contre la France. L'Autriche accédait à cette stipulation le 9 août 1805, et, le 8 septembre suivant, elle commençait la guerre par l'invasion de la Bavière.

Napoléon, obligé de faire face à cette troisième coalition, porta rapidement sur le Rhin les corps d'armée près de fondre sur l'Angleterre, pourtant sans abandonner, dans sa pensée, cette proie à laquelle il comptait revenir bientôt. Et la campagne s'ouvrit sur terre par des triomphes inouïs.

Mais le lendemain même du jour de la capitulation d'Ulm, la flotte française, combinée avec celle de l'Espagne, livrait près de Cadix, à la hauteur du cap de Trafalgar, une bataille où les deux flottes étaient presque entièrement détruites (1).

Cette défaite de Trafalgar eut sur l'esprit de Napoléon une étrange influence. La mer lui était contraire. Tout enfant on lui avait prédit qu'il serait un grand marin. Ironie de la destinée! En Italie, lors de ses premières campagnes, il avait dissipé, en deux ans, sept grandes armées autrichiennes; mais sa puissance avait toujours expiré sur les côtes : l'Angleterre, du haut de ses navires, en demeurait la maîtresse. Il avait pris les îles Ioniennes et Malte : Malte et les îles Ioniennes lui avaient été enlevées. Toujours la mer a pour complices ses îles. En Égypte, une seule bataille navale, celle d'Aboukir, avait suffi pour mettre arrêt au succès de la plus prodigieuse expédition que son génie eût tentée. Depuis, il avait voulu ressaisir l'Égypte, secourir les frères d'armes qu'il y avait laissés, effacer le reproche éternel de cet abandon et de cette grande entreprise manquée : il n'avait pas pu trouver un marin en état de braver les escadres anglaises qui s'opposaient à la traversée. Point de marine sans colonies; il avait perdu l'Égypte, il venait de perdre Saint-Domingue; il était obligé, ne pouvant la garder, de vendre la Louisiane aux États-Unis d'Amérique (2). Les autres colonies françaises étaient toutes désormais à la merci de la mer. Cet élément hostile et perfide lui réservait une dernière déception. Le plus grand effort qu'il eût fait encore, son entreprise d'une descente en Angleterre, tant de préparatifs si laborieusement accumulés depuis la rupture de la paix d'Amiens, tant de combinaisons qui embrassaient à la fois l'Europe, l'Afrique, l'Asie, l'Amérique, tout cela était tombé, d'un seul coup, en un jour, en quelques heures, au cap de Trafalgar! Mais en quel moment cette humiliation? Ce désastre le surprenait dans le même temps que, par les prodiges rapides d'une seule campagne improvisée, il abattait l'Autriche, contenait la Prusse, obligeait la Russie à demander la paix. Quel contraste de fortune sur la mer et sur la terre! Ici d'éclatantes victoires, les signes de l'irrésistible puissance! Là une défaite inexplicable, car les vaisseaux espagnols et français l'emportaient par le nombre sur les vaisseaux anglais, et la valeur des équipages, de l'aveu même des vainqueurs, n'était pas inférieure. Il semblait que les destins avaient parlé; plus d'équivoque possible : c'est sur terre seulement que Napoléon devait vaincre son plus implacable et son plus opiniâtre ennemi.

Au moment où tout était prêt pour le départ de la flottille de Boulogne, Napoléon écrivait à Villeneuve : « Si vous me rendez maître pendant le seul espace de trois jours du Pas de Calais, et avec l'aide de Dieu, je mettrai un terme aux destins et à l'existence de l'Angleterre (1). » Il avait encore écrit au même amiral : « Jamais, pour un plus grand but, une escadre n'aura couru quelques hasards et jamais mes soldats de terre et de mer n'auront pu répandre leur sang pour un plus grand et un plus noble résultat. Pour le grand objet de favoriser une descente chez cette puissance qui, depuis six siècles, opprime la France, nous pourrions tous mourir sans regretter la vie (2). » La même pensée se retrouve dans une lettre à Ganteaume au sujet d'un mouvement dans la Méditerranée : « Partez et venez ici. Nous aurons vengé six siècles d'insultes et de honte. Jamais, pour un plus grand objet, mes soldats de mer et de terre n'auront exposé leur vie (3). »

Mais déjà la prévision de Trafalgar s'était fait jour dans l'esprit de Napoléon, frappé de l'indécision de ses hommes de mer : « Ainsi, écrivait-il au ministre Decrès, ainsi Villeneuve a été bloqué, du 14 au 19 thermidor, par 10 vaisseaux de guerre; il en a 30! Il est dans l'ordre des choses possibles qu'avec une escadre de 30 vaisseaux, mes opérations soient déconcertées et mes escadres battues par 10 vaisseaux anglais (4). »

Cette prévision toutefois n'avait fait que traverser l'esprit de Napoléon. Il écrivait alors au prince Eugène : « Quand j'aurai donné une leçon à l'Autriche je reviendrai à mes projets contre l'Angleterre (5). » Le 13 octobre, à Pfaffenhofen,

fut confirmé et développé par un traité suivant du 3 octobre 1803.

(1) Le 21 octobre 1805.

(2) Traité du 30 avril 1803.

(1) Lettre au vice-amiral Villeneuve, Saint-Cloud, 26 juillet 1805.

(2) Lettre au vice-amiral Villeneuve, camp de Boulogne, 13 août 1805.

(3) Lettre au vice-amiral Ganteaume, camp de Boulogne, 22 août 1805.

(4) Lettre au ministre de la marine, camp de Boulogne, 15 août 1805.

(5) Lettre au prince Eugène, camp de Boulogne 21 août 1805.

Digitized by Google

il disait à la Grande Armée en lui montrant l'armée autrichienne : «... Sans cette armée que vous avez devant vous, nous serions aujourd'hui à Londres; nous eussions vengé six siècles d'outrages et rendu la liberté aux mers (1). »

Le 21 octobre, le jour même du désastre de Trafalgar, Napoléon, par une coïncidence bizarre de sa pensée avec l'événement qui s'accomplissait en ce moment, disait en s'adressant à ses ennemis d'Autriche et de Russie : « Je ne veux rien sur le continent. Ce sont des vaisseaux, des colonies, du commerce que je veux, et cela vous est avantageux comme à nous (2). »

Napoléon ne reçut la nouvelle de Trafalgar que fort tard, vers le milieu du mois de novembre, alors que, l'Autriche vaincue, il allait être aux prises avec la Russie. Il ordonna qu'il ne fût point parlé de l'événement. Mais pendant qu'il épargnait ainsi au public d'inutiles émotions, sa pensée, détournée de ses premiers desseins par ce qui lui semblait être un arrêt de la destinée, se reportait vers d'autres projets. L'Angleterre tirait du commerce sa principale puissance. Que deviendrait-elle si le plus grand marché du monde, l'Europe lui était fermée? Elle tomberait dans la gêne et la misère; elle ne pourrait plus fournir de subsides aux coalitions; elle se trouverait réduite à demander la paix. Mais pour enlever à l'Angleterre son plus grand marché, il était nécessaire de disposer de tous les ports, de tous les fleuves, de tous les rivages par lesquels le commerce anglais pouvait entrer en Europe. C'était l'Europe à enserrer dans un seul cercle d'étroite prohibition. Or, pour imposer une pareille sujétion à l'Europe, il fallait l'avoir tout entière dans son alliance ou sous sa domination.

Avant l'événement qui le fit renoncer au projet, seul pratique, d'une lutte isolée, immédiate et maritime contre l'Angleterre, au moment même où il se préparait au dernier acte de cette lutte, Napoléon écrivait à Talleyrand dans la parfaite sérénité de sa raison : « Pour quiconque a des yeux, mon système continental est bien déterminé : je ne veux passer l'Adige ni le Rhin (3). »

Mais de Trafalgar comme d'Austerlitz partirent les coups décisifs qui, agissant en sens contraire, firent en quelque sorte tourner sur elle-même la pensée de Napoléon : à Trafalgar, la possibilité d'une lutte immédiate avec l'Angleterre, qui s'éloignait de lui; à Austerlitz, la possibilité de la soumission de toute l'Europe continentale, qui s'offrait à lui. Son esprit céda à ce double prestige. L'idée du blocus continental fut conçue. Cette idée nécessitait pour s'appliquer de rapides conquêtes, de promptes soumissions, d'énormes alliances auxquelles rien ne

(1) Proclamation à la Grande Armée, Pfaffenhofen, 13 octobre 1805.

(2) 9e Bulletin de la Grande Armée, Eichingen, 21 octobre 1805.

(3) Lettre au ministre des relations extérieures, Mantoue, 19 juin 1805.

put résister, peu ou point de complications susceptibles de laisser même pour un temps les choses dans l'incertitude, car la moindre interruption du blocus suffisait à délivrer l'Angleterre du trop plein de ses marchandises et le régime économique qui devait s'ensuivre était de sa nature intolérable pour les populations. Mais la perspective de pareilles nécessités n'arrêta pas Napoléon; il se précipita dans cette voie excessive et violente, où il devait négliger de relever les nationalités condamnées par les crimes de la politique, comme la Pologne; les peuples décomposés, en effet, sont trop lents à se reconstituer; où il devait ne rien attendre de la raison publique, tout demander à la force, sacrifier les états secondaires et ne rechercher qu'une alliance, celle de la Russie; l'alliance russe, en effet, semblait seule pouvoir lui assurer ce qu'il voulait atteindre : l'Europe contenue et fermée à l'Angleterre pendant quelques années seulement; alors l'Angleterre s'abattait, et tout se rétablissait dans le reste du monde.

Toutefois, le blocus continental ne sortit pas encore des conceptions de Napoléon. La paix de Presbourg, la mort de Pitt, l'avénement de Fox, l'espoir d'une réconciliation, les ménagements qu'il fallait avoir pour l'opinion publique qui, de toutes parts, réclamait la paix, des négociations qui s'entamèrent à Paris et qui n'étaient pas encore rompues en septembre 1806, firent ajourner cette grande mesure jusqu'à la guerre de Prusse. Mais Napoléon, dont le projet était arrêté, en avait dès lors préparé l'exécution. Il lui fallait tous les ports : sur l'Adriatique il avait Ancône; il y eut Venise et Trieste par le traité de Presbourg; il prit Raguse et s'occupait à s'emparer des Bouches de Cattaro (1), pendant qu'une armée française sous la conduite de Joseph s'emparait du royaume de Naples et de tous les ports de terre ferme de cette partie de l'Italie (2). Mais la Sicile lui échappait. Quant aux autres ports italiens sur la Méditerranée, Napoléon les avait tous par lui-même ou par ses alliés. L'Espagne était entraînée tout entière dans le système français. Le Portugal résistait : une expédition fut décrétée contre ce pays. La Hollande était indispensable pour le blocus; déjà emportée dans la sphère de la politique impériale, la Hollande fut transformée en royaume et placée, pour plus de sûreté, comme Naples, sous la main d'un frère de Napoléon (3). La Baltique et ses ports étaient libres; là se trouvaient la Suède, hostile, le Danemark, allié et ami, les villes hanséatiques, des principautés, la Prusse et la Russie, toutes pour le moins incertaines. Point de blocus possible sans l'occupation des côtes de la Baltique. A la fin de 1806, la campagne s'ouvrit contre la Prusse et la Russie. Après des succès non moins rapides que ceux de

(1) 27 mai — 8 juillet 1806.

(2) 8 février, 18 juillet 1806.

(3) 24 mai 1806.

Digitized by Google

la campagne précédente en Autriche, Napoléon data de Berlin, 21 novembre 1806, le décret de blocus continental contre les îles britanniques. Ce système consistait à exclure de tous les ports possédés par les Français ou leurs alliés les navires anglais d'abord, puis, quels qu'en fussent les importeurs, toutes denrées et marchandises de provenance anglaise. Le blocus se compléta, un an après, par le décret de Milan du 17 décembre 1807, principalement dirigé contre les navires neutres qui se soumettaient plus ou moins volontairement aux exigences maritimes que l'Angleterre décrétait de son côté : les navires neutres étaient dénationalisés, considérés comme anglais et, à ce titre, déclarés de bonne prise. L'Italie tout entière, depuis les Bouches de Cattaro jusqu'à Cività-Vecchia, l'Espagne, la Hollande, la Prusse, le Danemark, la Russie adhérèrent au blocus continental, dans l'année 1807, toutefois les États de la Baltique et de la mer du Nord avec des hésitations, des réserves et des incertitudes. Ce fut la première phase du système.

S'il y a quelque justice dans les représailles de la guerre, le blocus continental était juste. C'est l'Angleterre qui l'avait elle-même provoqué d'abord par ses prétentions contre la liberté de la mer sur laquelle elle disait avoir, dès le temps de Cromwell, un droit d'empire et de police, puis par des actes de date moins ancienne : en 1794, un statut de Georges III avait établi qu'il y avait crime de haute trahison à commercer avec la France; et plus récemment encore, en 1803, en 1804, en 1805, en 1806, elle avait interdit les neutres et mis tour à tour en état de blocus les bouches de l'Elbe, du Weser, de l'Ems et toutes les côtes de la France et de ses alliés. Mais, juste ou non, le blocus continental fut la guerre faite au détriment des habitudes, des besoins et du bien-être des populations; une pareille mesure devait avoir des effets aussi graves qu'inattendus.

Tout d'abord la désolation et la ruine furent grandes dans les comptoirs de Londres. Les métiers s'arrêtèrent; les capitaux inutiles s'enfouirent au fond des caisses; les ouvriers, congédiés, demeurèrent sans pain; le marchand, sur le bord de la mer, ne chercha plus avec une joie anxieuse dans l'horizon les voiles qui lui apportaient des climats lointains les précieuses denrées dont il n'avait plus l'emploi. Mais la misère et le marasme où tomba le commerce, loin de l'abattre, surexcitèrent le génie si résolu du patriotisme anglais. Avant tout on alla au plus pressé : on manquait de débouchés, on en chercha de nouveaux. L'Europe paraissait perdue pour un temps; mais il restait la mer libre, parcourue par l'Angleterre seulement, et, avec la mer, les grands continents de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique; or, dans toutes ces parties du monde on n'avait plus à craindre la concurrence des Français ni celle de leurs alliés. L'Angleterre s'empara du marché du monde, et son commerce prit dès lors cette universalité d'expansion qui devait en faire une des puissances du genre humain, un nouvel appareil de la vie du globe. Son agriculture avait été jusque-là fort secondaire : elle la rendit plus active, plus savante et la féconda pour en tirer ce qu'elle ne recevait plus des contrées européennes. Pendant qu'elle augmentait ainsi la valeur de son sol et remplaçait la France, la Hollande, l'Espagne, le Danemark, etc., dans le commerce d'Afrique, d'Amérique et d'Asie, l'Angleterre trouvait dans ce que l'on croyait être sa détresse, et qui n'était pour elle qu'une très-laborieuse et non malheureuse évolution de son industrie, des ressources suffisantes pour fournir des subsides à quiconque voulait s'armer contre l'Empire français. Le blocus continental ne pouvait avoir son effet qu'à la condition d'une fermeture générale de l'Europe; cette condition était bien difficile à remplir; à tout propos, un État littoral plus mécontent et moins retenu que les autres s'ouvrait : le commerce anglais s'y précipitait aussitôt et se dégorgeait. La contrebande faisait le reste, mais une contrebande qui avait des entrepôts armés aux Açores, à Malle, à Héligoland, des flottes pour la convoyer, un service clandestin organisé sur tous les rivages. Les marchandises anglaises se vendaient à des prix énormes dont les risques courus ne prenaient pas tout. Il n'y avait en somme de réellement ruinés que les États enfermés dans l'intérieur du blocus; ceux-ci ne débitaient plus rien; ils ne produisaient que pour leur consommation. La manufacture française faisait seule quelques bénéfices : elle se substituait à la manufacture anglaise sur le continent; en France on inventait encore avec succès des cultures pour remplacer certaines productions intertropicales. La fabrique de la Saxe participait à quelques uns de ces avantages de la France. Mais ces compensations exceptionnelles ne profitaient pas à tous. Il vint enfin un moment où le blocus continental ne fut plus qu'une vexation dont les îles britanniques étaient seules à ne pas souffrir : le Portugal, l'Espagne, soulevés contre la France, s'ouvrirent de toutes parts aux importations de l'Angleterre; en même temps, la Hollande, que le blocus réduisait à l'inanition, faisait de la contrebande avec la connivence secrète de son roi français; la Suède, les villes de la Baltique se livraient avec non moins d'ardeur au même commerce clandestin, qui leur était indispensable comme à la Hollande; et la Russie dont les produits ne s'écoulaient plus était à la veille de contraindre son souverain à se détacher des liens de la politique française. A ce moment qui correspond à l'année 1809-1810, il est curieux de consulter les chiffres de la statistique. L'Angleterre, à la fin du dix-huitième siècle, en 1799, après six années de guerre contre la France, exportait pour une valeur totale de..... 781,681,625 francs.

Digitized by Google

Dans l'année si fructueuse de 1802, après la paix d'Amiens, elle avait exporté pour une valeur totale de. . . . . 1,127,555,475 francs.

Or, au milieu des fureurs et des gênes du blocus continental, les exportations totales de l'Angleterre se sont élevées,

En 1809, à. . . . . 1,119,861,300 francs.

En 1810, à. . . . . 1,144,028,025 (1).

Les exportations anglaises, loin de diminuer par le blocus, suivaient ainsi une progression ascendante.

Napoléon sentit alors la nécessité, ou d'abandonner le blocus, ou de le pousser à ses dernières extrémités. Il n'était pas dans sa nature de céder aux obstacles. Ce fut pour le second parti qu'il se décida, et le système du blocus entra dans sa phase d'extrême exaspération.

Les denrées coloniales, le sucre, le café, etc., étaient celles dont la privation faisait le plus souffrir les populations et dont le commerce clandestin alimentait le plus la contrebande : au lieu de continuer à les frapper d'une prohibition absolue, Napoléon imagina de les soumettre, par un décret, à un droit de 50 pour 100; par là on procurait un bénéfice au trésor et l'on enlevait son principal revenu à la contrebande, que le même décret (2) assujettissait à une juridiction d'une rigueur exceptionnelle.

Mais pour toutes les marchandises autres que les denrées coloniales, Napoléon maintint la prohibition absolue; il inventa, de plus, le système des *licences*, c'est-à-dire l'interdiction à tout navire français et neutre de faire le commerce maritime sans une *licence* spéciale délivrée par le gouvernement français, et dont ce gouvernement, en la délivrant, déterminait les conditions (3). Cette mesure, qui devint une source de gains illicites et de décisions arbitraires, mettait tout le commerce maritime entre les mains du gouvernement. Et comme l'Angleterre en faisait autant de son côté, les neutres se trouvèrent des deux parts dépossédés de leur droit de commercer. Il y eut d'universelles réclamations; on répondit aux neutres en leur offrant, en Angleterre, de se liguer contre la France; en France, de se liguer contre l'Angleterre. Les neutres, ruinés, se demandaient quelle était la cause première d'un état de choses aussi intolérable. Grâce aux incriminations les plus retentissantes, celles de la libre tribune d'Angleterre, c'est la France, c'est l'ambition de l'Empire français que l'on accusa d'être la cause de tant de maux. Le monde s'emplissait d'impatiences et de haines contre un seul pays et contre un seul homme.

Cependant il ne servait de rien de décréter de sévères mesures pour l'application du blocus continental, si ces mesures n'étaient pas, partout, réellement exécutées. Le dernier mot du système concluait à l'occupation de toutes les côtes du continent européen; des alliances, des promesses, des engagements n'y suffisaient pas; il y fallait la vigilance même des douaniers français. Napoléon ne résista pas à cette nécessaire, à cette extrême conséquence du système. Il s'empara, d'une part, au sud, de toute l'Illyrie et du reste du littoral italien demeuré jusque-là indépendant, l'État pontifical (1); d'autre part, au nord, il s'empara de la Hollande qu'il enleva aux sympathies trop locales de son frère Louis (2), et fit de la Hollande des départements français; il fit encore des départements français des pays situés aux bouches de l'Ems, du Weser, de l'Elbe (3), et, poursuivant sous une autre forme sa mainmise du littoral de la Baltique, il alla jusqu'à prendre le duché d'Oldembourg (4) et la Poméranie suéloise (5). Hormis le Portugal et l'Espagne, toujours révoltés, toujours assaillis, non réduits encore, l'Empire français enveloppait ainsi toute l'Europe de l'Adriatique au détroit du Sund. Napoléon ne laissait plus à personne le soin de faire pour lui la police du blocus continental; cette police, il la faisait lui-même de sa main et par ses propres armées.

On put croire, il fut dit alors et proclamé de toutes les manières, qu'il y avait dans cette extrême dilatation des frontières de la France un fol excès d'agrandissement, le rêve insensé de la domination universelle : il n'y avait là, en réalité, que le dernier et vain effort de ce système erroné conçu après Trafalgar, Austerlitz, Iéna : vaincre la Grande-Bretagne, non sur mer, mais sur terre.

Mais alors tout se leva contre la France : et les souffrances des nations dont le commerce était interdit, et les représailles de la liberté intérieure comprimée par les nécessités de la lutte, et les

(1) Nous empruntons ces chiffres au grand ouvrage de M. le baron Charles Dupin, intitulé *Force productive des nations depuis 1800 jusqu'à 1851*, tome Ier, p. 153 et suivantes. — Et ces chiffres ne représentent que le principal élément du mouvement du commerce anglais; il en est d'autres qu'il faudrait pouvoir y ajouter, notamment la valeur des escomptes faits par l'Angleterre. Les neutres ne pouvaient pas commercer, en vertu du blocus maritime décrété par la Grande-Bretagne, sans venir prendre à Londres ou ailleurs l'attache du gouvernement anglais. Cette opération était ordinairement suivie d'une vente immédiate : le commerce anglais achetait lui-même les denrées dont le transport et le débit étaient ainsi autorisés, et les payait avec du papier des diverses places d'Europe; puis il escomptait ce papier. A la vérité, il y avait de grands risques à courir, les marchandises pouvaient être saisies, brûlées, perdues, et ces risques tombaient en définitive sur l'Angleterre; mais on tenait compte de ces risques, soit en achetant, soit en escomptant, et l'Angleterre faisait ainsi presque à coup sûr des bénéfices énormes.

(2) Décret du 5 août 1810.

(3) Décret du 2 juillet 1810.

(1) Par le traité de Vienne du 15 octobre 1809, l'Autriche perdit les côtes illyriennes qui restèrent à la France; les décrets du 17 mai 1809 et du 17 février 1810 réduisirent l'État pontifical en départements français.

(2) Décret du 9 juillet 1810.

(3) 4 juillet 1811.

(4) 28 février 1811.

(5) 27 janvier 1812.

Digitized by Google

droits des peuples secondaires sacrifiés aux grandes alliances qui n'avaient elles-mêmes assuré aucune stabilité, et les compétitions et les résistances des souverains inquiétés, offensés ou rendus plus ambitieux par le spectacle de tant d'abus de la force. Il est permis de penser que Napoléon aurait pu conjurer ces extrêmes périls par un changement de système ayant pour but de rétablir dans leur autonomie les nationalités de l'est de l'Europe; ce rétablissement, en écartant la Russie du champ de bataille, eût laissé Napoléon sans puissance rivale sur le continent, et tranquille sur le continent, il eût pu revenir contre l'Angleterre à son premier projet, seul efficace, d'une guerre maritime. Mais Napoléon sacrifia encore à l'espoir de l'alliance russe la Suède, le Danemark, la Pologne, la Turquie. Cet espoir fut trompé; toute alliance tomba pour lui aux bords de la Bérésina. Napoleon, à la fin de 1812, se trouva seul en présence de l'Europe soulevée, dont la Grande-Bretagne animait et poussait au combat tous les malaises, toutes les colères, toutes les vengeances (1).

XIII.

48 bis. *Sixième coalition. — Dernière campagne d'Allemagne. — Congrès de Prague. — Retour sur le Rhin.*

(janvier — novembre 1813).

48 *bis*. Napoléon était rentré à Paris, dans la nuit du 18 décembre 1812, avec la nouvelle des désastres de Russie.

Dès le lendemain, 19 au matin, des ordres partaient des Tuileries et mettaient en mouvement toutes les administrations.

Le 11 janvier 1813, un sénatus-consulte décrétait la levée de 350,000 hommes dans la garde nationale, dans les conscriptions, presque toutes épuisées, de 1812, 1811, 1810, 1809 et dans la conscription anticipée de 1814. « Ce seront les conquérants de la paix », disait le président du sénat dans son allocution à l'empereur.

Mais on apprit coup sur coup que la Prusse se détachait avec fureur de l'alliance française, qu'elle armait toute sa population virile, qu'elle jurait avec la Russie de traiter désormais comme déclus de leur souveraineté tous princes allemands qui ne s'armeraient pas contre la France (1); que les peuples allemands, soulevés, s'ébranlaient à ses cris de haine; que le czar leur promettait de les faire entrer dans l'Empire français (2); que le prince royal de Suède, déjà livré, trouvait moyen de se vendre encore à la coalition (3); que l'Autriche était incertaine;. que l'Angleterre pressait tous les cabinets et tenait prêts ses subsides; qu'il partait de Hartwell un appel du comte de Lille à la nation française (4).

Un nouveau sénatus-consulte du 3 avril ajouta à la levée des 350,000 hommes, déjà votée, une autre levée de 190,000 hommes.

Napoléon se porta sur le Rhin, le 5 avril, avec les premiers bataillons formés à la hâte, pendant que le prince Eugène soutenait péniblement le poids de la coalition sur la Saale, et que les forces qui devaient rejoindre l'empereur achevaient de se recomposer.

La nouvelle armée n'était pas encore toute réunie, que déjà, le 2 mai, par la victoire de Lutzen, elle avait jeté dans le cœur des ennemis l'hésitation et la crainte. Napoléon disait, le lendemain, sur le champ de bataille : « Soldats,... dans une seule journée vous avez déjoué tous leurs complots parricides... Nous rejetterons ces Tartares dans leurs affreux climats qu'ils ne doivent pas franchir. Qu'ils restent dans leurs déserts glacés, séjour d'esclavage, de barbarie, de corruption... Vous avez bien mérité de l'Europe civilisée. Soldats, l'Italie, la France, l'Allemagne vous rendent des actions de grâce! »

Après Lutzen, deux autres batailles, deux autres victoires, le 20 et le 21 mai, Bautzen et Wurschen; une marche en avant irrésistible; les grandes lignes stratégiques occupées; la Saxe délivrée; l'armée française, en un mois, portée des bords de la Saale sur ceux de l'Oder.

Une suspension d'armes fut demandée et accordée, à Plesswitz, du 5 juin au 20 juillet 1813. Mais ce n'était pas le désir de la paix qui faisait cet armistice : pour la France comme pour la coalition les hostilités avaient commencé trop tôt; on s'était surpris mutuellement; des deux parts on ne voulait que revenir à la charge avec des forces plus complètes.

(1) L'Angleterre n'avait pas posé les armes, en 1797, avec la première coalition contre la France; en 1799, elle avait excité la seconde coalition; en 1805, la troisième; en 1806, la quatrième; en 1809, la cinquième. Après la paix de Tilsit, en 1807, il semblait que l'Empire ne pouvait plus être vaincu; il fut provoqué à se détruire lui-même par l'excès de ses victoires et de ses dominations. Quand le monde fut ainsi à bout de patience, quand l'Empire eut atteint ce sommet de la toute-puissance interdit aux ambitions humaines, l'Angleterre se trouva encore là, en 1812 et 1813, pour renouer contre la France la sixième coalition, celle de l'invasion. Toutes ces coalitions avaient coûté à l'Angleterre, à défaut de sang, beaucoup d'or; l'Europe n'avait pas cessé d'être à sa solde.

D'après les chiffres officiels communiqués au Parlement en 1801 par Pitt, la dette anglaise était

En 1800.	de 393,554,392 liv. st.
En 1793.	de 229,282,818

Elle s'était donc accrue en sept années de 164,271,574 liv. st. somme équivalente aujourd'hui à plus de 4 milliards de francs. En 1802, lors du traité d'Amiens, cette différence s'élevait à 4 milliards 500 millions. En 1817, l'Angleterre réglant son compte définitif d'emprunts pour frais de guerre, le portait à 885,874,556 livres sterling, soit 14 milliards 622 millions de francs. M. le baron Charles Dupin, *Force productive des nations*, tome Ier, pages 151 et 177.

(1) Convention du général York avec Wittgenstein, 30 décembre 1812 — Traité de la Prusse avec la junte d'Espagne, 20 janvier 1813. — Traité de la Prusse avec la Russie, 1er mars 1813. — Rupture de la Prusse avec la France, 16 mars, déclaration de guerre, 27 mars 1813.

(2) « Le deuil du monde est fini.... nos valeureux bataillons entreront dans cet Empire... » Le czar aux Allemands, proclamation du 22 février 1813.

(3) Traité de la Suède avec l'Angleterre, Stockholm, 3 mars 1813.

(4) Manifeste du 1er février 1813.

Digitized by Google

Cependant au milieu de ces ennemis si acharnés qu'ils ne s'arrêtaient que pour mieux se frapper, il y avait une puissance qu'une alliance récente, des liens de famille, des intérêts contradictoires et l'animosité de ses peuples poussaient et ramenaient d'un parti à l'autre entre la France et la coalition : l'Autriche, par les contrariétés de sa situation, était singulièrement placée pour s'interposer et faire prévaloir un arrangement pacifique. Elle s'interposa; mais en quels termes, c'est ce qu'il importe de remarquer.

A la vérité, il fut arrêté qu'il y aurait un congrès, que ce congrès se réunirait à Prague le 10 juillet, que l'armistice serait prorogé jusqu'au 10 août : mais en même temps il fut établi que, si le 10 août à minuit, la paix n'était pas faite, les hostilités reprendraient irrévocablement; l'Autriche déclarait, de plus, que, si la paix ne se faisait pas, elle se trouverait, à la reprise des hostilités, du côté de la coalition. Négociation étrange où la discussion était en quelque sorte interdite, où il ne s'agissait pour une des parties, la France, que d'accepter les conditions offertes, où la puissance médiatrice, l'Autriche, ne dissimulait même pas qu'elle cessait d'être neutre et qu'elle était d'avance acquise à la coalition!

Malgré les victoires de Lutzen, de Bautzen, de Wurschen, et la forte attitude qu'elle avait sur l'Oder, la France était traitée en vaincue; on lui signifiait un ultimatum.

On a beaucoup reproché à Napoléon de n'avoir pas accepté cette position et la paix aux conditions qui lui étaient offertes. Si grande que soit l'autorité de l'éminent historien qui a renouvelé de nos jours cette accusation (1), nous ne croyons pas pouvoir l'admettre, et pour la repousser, il nous suffira d'appeler l'attention sur une simple question de fait.

Dans les conditions de paix offertes à Napoléon, il importe de distinguer deux parties :

1° La renonciation, par la France, à toute extension territoriale en dehors de ses limites naturelles des Alpes, des Pyrénées et du Rhin;

2° L'abandon, par la France, des alliés et États indépendants, créés ou garantis par elle, comme le duché de Varsovie, la confédération du Rhin, la fédération helvétique et autres établissements, en ce moment plus ou moins précaires mais non encore renversés, d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie.

Il n'y avait sans nul doute aucune raison de droit, d'utilité et même de réelle grandeur, qui défendît à la France de se réduire à ce que les siècles avaient fait d'elle et de renoncer à ses accroissements de date récente; ces accroissements, non encore consolidés, l'embarrassaient plus qu'ils ne la rendaient forte; ils tendaient, en se consolidant, à l'altérer dans sa nationalité; ils ne l'augmentaient qu'en apparence; en réalité ils devaient, un jour, la défaire. Ils avaient d'ailleurs une origine maudite, la conquête abolie depuis dix-huit cents ans entre les nations chrétiennes; le droit de conquête n'existe pas entre des peuples de même civilisation. C'étaient les nécessités de la stratégie qui avaient fait prendre par la France les bords de la Baltique, de la mer du Nord et de l'Adriatique : avec la paix, si elle était sincère, devaient tomber les précautions de cette extrême défensive; une défensive normale ne réclamait pour la France que les barrières des Alpes, des Pyrénées et du Rhin.

Mais si la France pouvait et devait renoncer à ses exagérations territoriales, ce qu'elle ne pouvait pas faire aussi aisément, c'était d'abandonner tous les États alliés qu'elle avait nécessairement sous sa garantie. Là des princes, des partis, des populations avaient eu foi en la France, en sa force, en ses idées nouvelles, en ses engagements : ils s'étaient formés par elle, ils se trouvaient compromis pour elle; une réaction impitoyable, aveugle, dont on vit bientôt les excès, les menaçait : les abandonner sans stipulation aucune en leur faveur, comme la coalition le voulait et l'exigeait, les abandonner sans faire, pour les défendre, si périlleux qu'il dût être, un suprême effort, comme le demandaient aussi les partisans de la paix à tout prix, c'était là ce que la France ne pouvait pas faire sans cesser d'être elle-même le pays de la loyauté, du courage, de l'honneur.

A cette considération si forte sur l'âme altière de Napoléon, il s'en ajoutait une autre : la nécessité pour la France de ne rentrer dans ses limites qu'en laissant dans le reste de l'Europe un certain équilibre entre les diverses puissances. Il était illusoire de dire que la France reprenait son ancien état, si autour d'elle d'autres puissances acquéraient une importance démesurée. Au temps de la paix de Westphalie, des limites restreintes pouvaient suffire à la France, parce qu'elle n'avait alors pour rivales que les maisons d'Autriche et d'Espagne, d'une importance égale à la sienne. Mais, depuis, la Prusse était née sur la frontière du Rhin, l'Angleterre avait pris sur toutes les mers une extension extraordinaire, et, par le fait du partage de la Pologne, la Russie tenait tout le continent oriental de l'Europe sous le poids de son pouvoir ou de ses influences. Or, la paix que l'on réclamait à Prague devait remettre, il est vrai, la France dans son ancien état, mais en même temps relever ou constituer à ses côtés, plus agrandies, plus fortes, plus menaçantes qu'elles ne l'avaient encore été jusque-là, la Prusse, l'Autriche, l'Angleterre, la Russie. Il n'y avait plus de proportion entre la France et les autres États rivaux. Ces alliés, ces États secondaires dont la coalition exigeait l'abandon pouvaient seuls établir quelque contre-poids entre des prépondérances trop inégales. Demander à la France de rentrer dans ses limites en sacrifiant

(1) M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XVI.

Digitized by Google

tous ses alliés, c'était vouloir, par le fait, que la France descendit du premier rang au second, en laissant l'Europe sans autonomie entre les deux puissances qui allaient désormais se la disputer, la Russie et l'Angleterre.

Si Napoléon, dans la forte position conquise par ses dernières victoires, avait dû désespérer de continuer ses triomphes de Lutzen et de Bautzen, il avait mieux à faire que de souscrire à d'indignes injonctions : c'était de rappeler d'Italie, de Hollande, d'Espagne, des diverses places d'Allemagne (il en était temps encore) les armées et les garnisons qui s'y trouvaient ; de proclamer l'indépendance des pays momentanément laissés à eux-mêmes ; de se replier sur le Rhin, les Pyrénées et les Alpes, et là, dans une puissante attitude défensive, sans rien céder, d'attendre les représailles de ses vaincus de la veille, les discordes qui ne manqueraient pas de se mettre entre les coalisés, l'épuisement et le désarroi des armées ennemies accumulées aux mêmes lieux, la fin prochaine des malentendus et des égarements qui animaient les peuples contre la France nouvelle. On peut reprocher à Napoléon de n'avoir pas prévu ou vu, dès juillet 1813, la nécessité d'une pareille décision; on ne peut pas lui reprocher de n'avoir pas d'avance accepté, pour lui et pour la France, toutes les conséquences d'une défaite qu'il n'avait pas encore essuyée.

On négocia sans désir, sans espoir d'une conclusion pacifique. Des deux parts, ce à quoi l'on tenait surtout, c'était à compléter des armements. La coalition tenait, de plus, à tromper les peuples sur la responsabilité de la continuation des hostilités. « Il fallait, dit un historien, il fallait qu'aux yeux de l'Europe Napoléon parût n'avoir jamais voulu que la guerre (1). » Pour cela il était nécessaire de perdre les jours sans commencer les négociations, de ne commencer les négociations que pour la forme, de mettre en avant, à plusieurs reprises, à tout propos, des conditions de paix inacceptables. Pendant ce temps de nouveaux bataillons accouraient; la coalition se renforçait de l'adhésion de l'Autriche, et Napoléon, sans cesse assailli d'objurgations pacifiques, passait pour être, par son ambition, par son intraitable orgueil, le seul obstacle qu'il y eût à la paix.

Napoléon put dire, un jour, son fait à toute cette triomphante hypocrisie de ses ennemis; ce fut le 28 juin, à Dresde, dans une conversation qu'il eut avec le ministre autrichien. Il y a de cette célèbre conversation, qui dura plusieurs heures, deux relations, l'une de M. de Metternich lui-même, inédite, mais communiquée à quelques personnes, notamment à M. Thiers qui l'a suivie dans son récit en la modifiant çà et là d'après sa connaissance générale des idées et des passions du moment (1); l'autre de M. Fain, secrétaire de l'Empereur, rédigée d'après des indications de M. de Bassano (2), et qui a été suivie par tous les historiens, M. Thiers excepté. Pour qui connaît les habitudes de réserve des employés du cabinet de l'Empereur, il est presque impossible d'admettre que les paroles rapportées par M. Fain aient été supposées. M. Bignon s'exprime ainsi au sujet de la relation de M. de Metternich : « M. de Metternich, dans ses *Mémoires* encore inédits, rend compte *à sa manière* de l'entrevue de Dresde (3) ». Nous citerons en somme de la relation française quelques parties seulement, celles qui ne sont pas contredites par la relation autrichienne. « M. de Metternich, dit M. Thiers, introduit dans le cabinet de Napoléon, le trouva debout, l'épée au côté, le chapeau sous le bras, se contenant comme quelqu'un qui ne va pas se contenir longtemps, poli, mais froid. — « Vous voilà donc, monsieur de Metternich, lui dit-il, vous venez bien tard !... » Napoléon, continuant, fit lui-même, des négociations, un récit plein d'accusations contre les coalisés et l'Autriche en particulier. On arriva enfin aux conditions offertes pour la paix. Ce fut alors que toute patience échappa à Napoléon : — « Eh quoi, s'écria-t-il, non-seulement l'Illyrie, mais la moitié de l'Italie, et le retour du pape à Rome, et la Pologne, et l'abandon de l'Espagne, et la Hollande, et la confédération du Rhin, et la Suisse ! Voilà donc *l'esprit de modération qui vous anime* (4). Vous ne pensez qu'à profiter de toutes les chances; vous n'êtes occupé qu'à transporter votre alliance d'un camp à l'autre, pour être toujours du côté où se font les partages, et vous parlez de respect pour les droits des États indépendants ! Au fait, l'Autriche veut l'Italie, la Russie veut la Pologne, la Suède veut la Norwége, la Prusse veut la Saxe, et l'Angleterre veut la Hollande et la Belgique. Pour vous tous, la paix n'est qu'un prétexte. Vous n'aspirez qu'au démembrement de l'Empire français.... Et moi, docile à votre politique, il me faudrait évacuer l'Europe, dont j'occupe encore la moitié, ramener mes légions la crosse en l'air derrière le Rhin, les Alpes et les Pyrénées, souscrire à un traité qui ne serait qu'une vaste capitulation, me livrer comme un sot à mes ennemis, et m'en remettre pour l'avenir à la générosité douteuse de ceux-là même dont je suis aujourd'hui le vainqueur ! — Et c'est quand mes drapeaux flottent encore aux bouches de la Vistule et sur les rives de l'Oder; quand mon armée triomphante est aux portes de Berlin et de Breslau; quand je suis, moi,

(1) Bignon, *Histoire de France sous Napoléon*, t. XII, p. 214.

(1) Voir la note de la page 72 du tome XVI de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers.

(2) Fain, *Manuscrit de* 1813, p. 4.

(3) M. Bignon, note de la page 168 du tome XII de son *Histoire de France sous Napoléon*.

(4) Répétition ironique d'une phrase de M. de Metternich.

Digitized by Google

Napoléon, moi l'empereur des Français, à la tête de trois cent mille hommes, que l'Autriche, sans coup férir, sans même tirer l'épée, se flatte de me faire souscrire à de telles conditions! Sans tirer l'épée! cette prétention est un outrage! Et mon beau-père accueillerait un tel projet! croit-il qu'un trône déshonoré pourrait être en France un refuge pour sa fille et son petit-fils?... Ah! Metternich, combien l'Angleterre vous a-t-elle donné pour jouer ce rôle contre moi (1)? »

Vaine satisfaction d'une trop juste colère! Cette conversation ne devait qu'ajouter l'irritation de l'amour-propre offensé aux ferments de cupidité, de vengeance et de haine qui rendaient toute paix impossible.

Napoléon qui, seul, eût voulu vaincre cette impossibilité, avait fait des efforts pour ouvrir des négociations à part, d'abord avec la Russie, puis avec l'Autriche, mais sans y réussir ni d'un côté ni de l'autre; ses avances avaient été repoussées. Le 8 août, le congrès de Prague se décida enfin à signifier son ultimatum : c'étaient les conditions que l'on connaissait déjà. Napoléon y répondit par deux actes, deux projets d'arrangement, identiques au fond, dans lesquels, tout en concédant, en principe mais non complétement, que la France se réduirait à ses limites naturelles, il stipulait des réserves en faveur du Danemark et de la Saxe et remettait au prochain congrès pour la pacification générale toutes les autres questions relatives aux villes hanséatiques, au Hanovre, à la Hollande, à la confédération du Rhin, etc.

La réponse de l'empereur n'était pas assez explicite; de plus, elle arriva à Prague trop tard, dans la matinée du 11 août. Or depuis le 10, à minuit, il n'y avait plus de congrès, et l'Autriche venait d'adhérer ouvertement à la coalition. L'Autriche, même pendant les négociations, était déjà secrètement liée à la coalition par le traité de Reichenbach, du 27 juin 1813, par les conventions arrêtées à Trachenberg, du 9 au 12 juillet 1813, sur la direction à donner aux armées coalisées, conventions par lesquelles le commandement de ces armées, offert à l'Autriche, accepté par elle, avait été déféré au général autrichien prince de Schwarzenberg.

D'autres traités étaient encore intervenus. Le 14 et le 15 juin 1813, à Reichenbach, l'Angleterre s'était engagée à fournir à la Russie, à la Prusse, etc. (2), des subsides, des munitions en nature, de plus à garantir un papier dit *argent fédératif*. L'Angleterre triomphait. « Elle prenait à sa solde l'Europe entière conjurée contre la France (1). »

La coalition avait eu le temps de rassembler des forces qu'un écrivain militaire prussien, puisant aux sources officielles, porte au chiffre de 810,000 hommes, dont 480,000 en ligne et près d'entrer en campagne avec 1,400 pièces de canon (2). Napoléon avait profité, lui aussi, des pourparlers inutiles; l'armée française, rapidement reconstituée, se composait de 542,000 hommes, dont en ligne 380,000 (3). Mais dans ce nombre il y avait les contingents allemands qui firent successivement défection. Parmi les étrangers, les Polonais, seuls, restèaent fidèles à la France.

Les coalisés, suivant le conseil de Moreau qui venait d'arriver d'Amérique et se trouvait à leur quartier général, avaient adopté ce plan de campagne : éviter tout engagement avec Napoléon, battre successivement chacun de ses lieutenants, le troubler par là dans sa stratégie tout en l'épuisant; puis réunir toutes leurs masses et fondre tous ensemble sur Napoléon lui-même. Ce plan fut, un moment, déconcerté, dès le début. Les coalisés marchèrent sur Dresde où ils ne croyaient trouver que Gouvion Saint-Cyr et où ils se heurtèrent à Napoléon en personne. La sanglante bataille de Dresde (27-28 août) fut gagnée par l'armée française, qui déjà reprenait de toute part l'offensive. Mais les coalisés, fidèles à leur plan, battirent successivement à Gross-Beeren Oudinot (23 août), sur les bords de la Katzbach Macdonald (26 août), à Kulm Vandamme (30 août), à Dennewitz Ney (6 septembre). Les avantages de la victoire de Dresde étaient perdus. Napoléon se voyait obligé de ne pas donner suite à une première combinaison tendant à marcher sur Berlin; il imagina un retour offensif, qui, s'il eût pu s'exécuter, eût enveloppé l'ennemi et l'eût enfermé entre l'Oder, la Vistule, la mer Baltique et l'armée française : d'après les conjectures et les espérances du moment, c'en était fait de la Prusse; les coalisés se trouvaient contraints à une vaste capitulation. Mais le découragement des généraux français était extrême; des nouvelles sinistres leur arrivaient de tous les points : des revers en Italie; des revers sur les Pyrénées; la Westphalie perdue, la Bavière près de passer aux coalisés. Napoléon renonça à cette nouvelle combinaison et commença le mouvement de retraite qui devait le rapprocher de la France. Cependant, les coalisés, de leur côté, s'apprêtaient à exécuter la dernière partie de leur plan,

(1) Ces derniers mots ne se trouvent pas dans la relation de M. de Metternich, qui même les a toujours démentis. Voir p. 17 du tome XVI de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers.

(2) L'Autriche, qui était partie dans ces traités, n'y adhéra pourtant ouvertement que le 3 octobre 1813. Mais les subsides anglais étaient à sa disposition depuis le mois de mai. Bignon. *Histoire de France sous Napoléon*, t. XII, p. 256

(1) Bignon, t. XII, p. 253. D'après cet historien, l'Angleterre, pour ses subsides d'Allemagne, de Suède et de Russie, dépensa en six mois, de juillet à décembre 1813, une somme de 9,500,860 livres sterling. Bignon, *Ibidem*, p. 258.

(2) Bignon, t. XII, p. 268. D'après M. Thiers, 895,000 hommes, dont 500,000 en ligne, et 1,500 bouches à feu. T. XVI, p. 241-246.

(3) M. Thiers compte en ligne 360,000 Français et M. Bignon, 300,000 seulement.

Digitized by Google

celle qui consistait à fondre sur Napoléon avec leurs masses réunies. La rencontre eut lieu à Leipzig. Les Français étaient au nombre de 155,000, et les coalisés, de 350,000. Malgré cette énorme disproportion numérique, malgré la survenance, pendant l'action, au renfort des coalisés, de plus de 100,000 hommes, malgré la défection, au moment le plus critique, des Saxons et des Wurtembergeois, malgré Bernadotte qui se précipita avec des fusées à la Congrève, nouvelle invention anglaise, dans l'espace laissé vide par la défection des Saxons et des Wurtembergeois, les Français restèrent maîtres du champ de bataille. L'effroyable mêlée avait duré trois jours, du 16 au 18 octobre. Du côté des Français, 50,000 tués ou blessés, du côté des coalisés, 80,000. Les Français disaient le lendemain : *Leipzig !* Les Allemands : la *bataille des nations!* Victorieuse, mais presque détruite et surtout dépourvue de munitions, l'armée française dut précipiter son mouvement de retraite.

Un accident, une méprise ayant fait sauter trop tôt sur l'Elster un pont, 20,000 hommes, 250 pièces de canon, un immense matériel de guerre tombèrent, le 19 octobre, aux mains de l'ennemi.

Murat quitta l'armée française (23 octobre).

Le mouvement de retraite, sans cesse harcelé, fut de plus en plus désordonné. Les villages disparaissaient, emportant les troupeaux, toutes les subsistances. Les soldats se débandaient et se faisaient tuer isolément au coin des fermes qu'ils pillaient. Plus d'alliés, plus de populations amies, plus de services organisés; la privation de toutes choses nécessaires, la faim; un mal endémique, le typhus; d'universelles imprécations; moins les rigueurs extrêmes du climat, une autre déroute de la Bérésina.

Les Bavarois qui, depuis le 8 octobre, s'étaient alliés à la coalition, et qui, depuis le 15, combattaient avec elle, voulurent barrer le passage aux débris de l'armée française. Tant d'ingratitude et de présomption furent exemplairement punies à Hanau, le 30 octobre.

Enfin, l'on vit arriver sur les places du Rhin, à Mayence, des soldats en haillons, hâves, décharnés, qui ne semblaient animés que par la fièvre. C'était là ce qu'il restait de cette armée partie, quelques mois auparavant, si jeune et brillante, pour la conquête de la paix. Elle rapportait l'annonce de nouveaux désastres, d'une invasion imminente, d'inévitables catastrophes.

Napoléon, rentrant à Paris vaincu pour la seconde fois, jeta ce cri au patriotisme français : « Il y a un an l'Europe marchait avec nous; elle marche aujourd'hui tout entière contre nous! (1). »

(1) Allocution de l'empereur à une députation du sénat, à Saint-Cloud, 14 novembre. Napoléon était arrivé à Saint-Cloud depuis le 9 au soir.

XIV.

1814.

(novembre 1813 — avril 1814).

48 ter. Engourdissement de la France. Préparatifs de défense. — 49. Question d'Espagne, mal résolue et trop tard. — 50. Question du Saint-Père, non résolue. Le pape n'est pas remis en liberté. — 51. Communication tardive faite aux deux assemblées. Adresse du sénat. Rapport hostile fait au Corps Législatif; colère de l'Empereur. — Napoléon part de Paris; ses adieux à la garde nationale. Le conseil de régence. — 52. Campagne de France; premières opérations. — 53. Le congrès de Châtillon. Les conférences de Lusigny. Le traité de Chaumont. Le congrès de Châtillon est dissout. — Ligue contre l'Empire des deux partis de la révolution et de la Légitimité. Vitrolles à Châtillon. Défections à Bordeaux, à Lyon, etc. — 54. Reprise des opérations militaires. Bataille d'Arcis-sur-Aube. Nouveau plan; mouvement sur Saint-Dizier. — 55. Les coalisés prennent la résolution de marcher sur Paris. Indécision et fautes de la régence; sa fuite. Capitulation. Napoléon revient trop tard sur Paris. Entrée des alliés. Formation d'un gouvernement provisoire; déchéance de l'Empire. — 56. Napoléon à Fontainebleau. Résistances des maréchaux à ses projets. Son abdication conditionnelle pour Napoléon II. Négociations à Paris. Défection de Raguse et du 6e corps à Essonne. Abdication absolue. — 57. Retour des esprits à la cause de Napoléon II. Projets d'assassinat sur la personne de Napoléon Ier. Mission de Maubreuil. Napoléon tente de s'empoisonner. Traité de Fontainebleau.

48 *ter*. Mais l'on s'aperçut alors de quel engourdissement fatal est saisie, pour son châtiment, une nation qui a trop longtemps souffert le pouvoir absolu d'un seul. A ce cri rien ne s'émut. L'esprit public se fût-il éveillé, qu'il se serait encore rendormi au bruit monotone des mensonges de la presse du temps, ne discontinuant pas de vanter les victoires, les perfections, les impérissables grandeurs de l'Empire.

Les partis seuls se levèrent et se mirent à l'affût des événements.

En octobre dernier, aux approches des désastres, Napoléon avait décrété un appel anticipé de 160,000 hommes sur la conscription de 1815, plus une levée de 120,000 hommes sur les classes de 1814, 1813, 1812. En novembre, le 15, il porta cette levée à 300,000 hommes et l'étendit à toutes les classes de 1813 à 1803. En outre, il mobilisa 121 bataillons de gardes nationales.

Des ressources financières n'étaient pas moins indispensables que des générations de combattants. Napoléon força l'impôt comme il épuisait toutes les conscriptions; il décréta que 30 centimes seraient ajoutés à la contribution foncière, ce qui devait produire 80 millions; que la contribution mobilière serait doublée et donnerait 30 millions; que d'autres augmentations feraient sortir 120 millions des contributions indirectes (1).

Les hommes en état de porter les armes étaient moins nombreux qu'on ne croyait; les

(1) M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XVII, p. 51-56.

Digitized by Google

administrations, éperdues, s'agitaient et n'agissaient pas; le temps manquait; l'invasion, les mouvements des armées allaient interrompre les douanes, les octrois, les communications; il devait y avoir bien des retards et bien des déchets dans le résultat de tous ces appels militaires et financiers.

La France avait en ce moment, sur le Rhin, 50 à 60,000 hommes, les débris de sa dernière campagne de Saxe; c'était là son unique ressource disponible. Elle avait encore, en Italie, sur l'Isonzo, 36,000 hommes; en Espagne, sur la frontière, 80,000 hommes; plus, dispersés dans les diverses places d'Allemagne, de Hollande, de Belgique, d'Italie, 140.000 hommes (1). Si l'on avait rappelé cet ensemble de forces de plus de 250,000 hommes, la France eût été en mesure de repousser l'invasion. Mais, pour rappeler ces forces, le temps manquait déjà et peut-être aussi la volonté; car Napoléon, qui ne désespérait pas encore de la victoire, pensait que, pour dicter la paix, il lui fallait conserver partout des moyens d'agression.

Ce qui manquait encore à la France, c'était le matériel de guerre; ce matériel, à la vérité, n'était pas à créer, il existait; mais il avait été laissé, ainsi que le personnel de l'artillerie et du génie, dans ces postes, trop avancés, de l'Empire qu'enveloppaient ou menaçaient en ce moment des armées ennemies; il aurait fallu pouvoir les faire revenir des bords de la Vistule, de l'Oder, de la Baltique, de la mer du Nord, de l'Isonzo, de l'Adige, du Mincio, du Pô, etc.

On espérait que l'invasion n'aurait lieu qu'en avril 1814; mais les coalisés, qui la préparaient pour décembre 1813, avaient déjà, en Italie, 70,000 hommes; en Espagne, 100,000; sur le Rhin, 200 à 230,000; et derrière eux se levaient incessamment des recrues qui sortaient, pour les renforcer, jusque des profondeurs asiatiques du continent européen.

Napoléon opposa à toutes ces impossibilités son activité surhumaine.

Pendant qu'il pressait à la hâte la réorganisation des ressources financières et militaires de la France, l'Empereur songeait aussi à déblayer sa situation de ses embarras les plus urgents. Mais à la manière dont il s'y prit, on eût dit qu'il ne voulait faire à l'adverse fortune que d'apparentes concessions; au fond, il ne revenait sur rien; il rusait avec la force des choses; son génie ne savait pas céder.

49. L'Espagne, en ce moment toute occupée par l'insurrection indigène et par l'invasion anglaise, retenait inutilement sur l'Ébre une des plus belles armées de la France. Il était nécessaire de traiter avec l'Espagne. De là, deux avantages : d'abord, près de 80,000 hommes de vieilles troupes devenaient disponibles et rentraient en France pour défendre le territoire national; en outre, l'Angleterre était obligée d'évacuer l'Espagne et de cesser de menacer l'Empire sur ses frontières des Pyrénées; si elle ne le faisait pas, l'insurrection soulevée contre l'armée de la France pouvait se tourner contre celle de l'Angleterre, surtout depuis les horreurs que les Anglais venaient de commettre à Saint-Sébastien. Mais pour obtenir ce double résultat, et pour l'obtenir en temps utile, il eût fallu se hâter de traiter simultanément avec le roi Ferdinand et avec les Cortès d'Espagne. Or, Napoléon se borna à traiter avec Ferdinand, à qui l'on offrit de le mettre en liberté s'il obtenait des Cortès leur acquiescement à un traité de paix et d'alliance entre la France et l'Espagne (1). Quelle pouvait être l'autorité d'un roi captif, parlant à ses sujets du fond d'une prison, sous la main de son ennemi? Les Cortès, sans refuser de se soumettre à ses volontés, demandaient qu'il fût auparavant rendu à la liberté et à la sincérité de ses résolutions; elles ne pouvaient accepter qu'un roi sans bâillon, sans entraves, sans intermédiaires dûment suspects; la fidélité même leur faisait un devoir de ne pas traiter avec un ennemi qui détenait dans ses liens leur prince national. Les négociations traînèrent ainsi en longueur, sans que les armées françaises d'Espagne devinssent disponibles pour la défense de la France et sans que les armées anglaises cessassent d'occuper l'Espagne et de menacer la frontière des Pyrénées. En janvier 1814, on n'avait pas encore de décision des Cortès, et Ferdinand ne sortit de sa prison de Valençay que le 19 mars suivant, alors que déjà depuis plus de deux mois les coalisés étaient en France. Il n'est pas certain que Napoléon en 1814 ait réellement et sincèrement songé à changer de politique envers l'Espagne.

50. Un autre embarras entravait l'Empire à ses derniers moments; c'était la captivité du chef de l'Église enlevé de Rome depuis plus de quatre ans, et retenu à Savone, à Fontainebleau. Cette captivité s'était aggravée à l'occasion du mariage de l'Empereur avec une archiduchesse d'Autriche. Pie VII, séparé des cardinaux qui avaient refusé de paraître aux nouvelles fêtes nuptiales et qui étaient détenus en divers lieux, se vit réduit à une sorte de solitude pleine de gênes et d'ennuis. Rien ne lui parvenait plus que le bruit des victoires de son tout-puissant adversaire. Cependant, malgré la philosophie du dix-huitième siècle et les tendances de la révolution, le sentiment religieux n'était pas éteint dans tous les cœurs. Les récits, exagérés ou faux, des persécutions souffertes par le chef de la catholicité, avaient ravivé en France les forces du parti royaliste et soulevé ailleurs, en Italie, en Espagne, en Allemagne (2), des oppositions et

(1) M. Thiers, *Ibidem*, XVII, p. 19 et suiv.

(1) Traité de Valençay, du 11 décembre 1813.

(2) Et même en Turquie. Le général Andréossy, ambassadeur de France près de l'empereur des Ottomans, rapporte, dans une lettre du 23 décembre 1812, qu'à son

Digitized by Google

des obstacles jusque-là inaperçus. Des signes certains révélaient à Napoléon qu'il y avait là pour lui une cause d'instabilité qui, sous diverses apparences, se mêlait, pour les envenimer, à toutes les autres causes de malaise et de mécontentement. Il sentait la nécessité d'y mettre un terme. Il sentit cette nécessité surtout après ses premiers revers. En 1813, il avait résolu de vaincre lui même la résistance du pape. Feignant de profiter de ce qu'une partie de chasse l'avait amené tout près de Fontainebleau, il avait fait visite au saint-père, et là, dans un entretien dont les fabricants de calomnies ont seuls pu faire une scène de violence et de ruse, entretien tout rempli de grandeur et de tendresse où le pape s'était cru ravi dans les bras d'un autre Charlemagne, Napoléon, à force de séductions, avait obtenu de Pie VII un nouveau concordat (1) impliquant l'abandon des principes pour la défense desquels le pape se trouvait en captivité. Mais dès qu'il avait pu revenir à lui-même et à ses conseillers, Pie VII avait rétracté l'acte nommé le concordat de Fontainebleau (2). L'affaire en était là avec un malentendu de plus, plus de méfiances réciproques et de nouvelles rigueurs de détention, lorsque Napoléon, après quelques autres vaines tentatives d'arrangement, se décida d'en finir. C'était à la dernière heure; la coalition envahissait la France; le pape pouvait être enlevé. Le 23 janvier 1814, le colonel de gendarmerie Lagorsse, qui gardait le pape, lui annonça qu'il allait quitter Fontainebleau; et deux voitures se montrèrent au bas d'un des perrons du palais. Dans une de ces voitures monta le pape avec un seul domestique, un chapelain secrétaire et son médecin; dans l'autre se plaça le colonel de gendarmerie avec son escorte. D'après les historiens, le pape avait dû d'abord être dirigé sur Savone, et il était en réalité des lors rendu à la liberté; seulement on le conduisait par des lieux sûrs vers les frontières d'Italie, et là on devait le laisser à lui-même. Mais il résulte des faits que le pape fut promené à travers les campagnes de France tantôt pour tourner une ville où l'attendait une ovation, et tantôt pour éviter la rencontre d'une troupe ennemie; il ne sortit pas en définitive de la France pendant toute la guerre de l'invasion et tant que Napoléon eut l'empire. Il était encore retenu prisonnier à Tarascon, lorsqu'il fut délivré par le gouvernement provisoire le jour même que la déchéance de l'empereur était prononcée (3). Il n'est pas certain que, même au dernier moment, Napoléon ait entendu changer de politique envers le saint-siége et l'État pontifical.

51. Un autre changement ne s'opérait pas avec moins d'incertitude. L'Empire n'avait jamais eu pour lui les hommes des classes supérieures. A la vérité, ces hommes ne s'insurgeaient pas contre lui; mais ils s'abstenaient de le fortifier et de le défendre. On proclame en vain l'égalité : les multitudes ne se passent pas de l'assistance immédiate de ces minorités, toujours souveraines, qu'on nomme l'intelligence, la richesse, l'illustration de la naissance. Or ces minorités, au dernier moment de l'Empire, se tenaient à l'écart dans une inertie plus hostile encore qu'indifférente; l'absence de la liberté politique avait privé ces minorités de toute importance et de toute action dans l'État; de là leur hostilité. On obéissait encore; mais il n'y avait plus nulle part de l'initiative et un concours spontané. Le temps manquait à Napoléon pour remédier à ce mal produit par l'ordre qu'il avait lui-même établi. Point de liberté politique possible dans un moment où tout réclamait la dictature du champ de bataille. Cependant la liberté politique pouvait seule satisfaire les hommes des classes supérieures, leur assurer des garanties pour l'avenir, les rallier à l'Empire, donner partout des guides aux multitudes éperdues, mettre au jour l'ensemble et les périls de la situation, avertir la France, la susciter, confondre tous les mécontentements particuliers dans l'unanimité d'un seul mouvement national. Napoléon songea à recourir enfin à la liberté politique; seulement, comme il se méfiait de elle, il s'y prit de telle sorte qu'elle ne pût rien changer à ce que lui-même avait déjà arrêté. Il ne la mit pas en possession d'elle-même; il ne la consulta même pas; il se borna à l'appeler à son secours, et il ne lui assigna qu'un rôle, celui de l'approuver et de le seconder.

Par décret du 20 décembre 1813, et conformément à l'article 30 du sénatus-consulte constitutionnel du 28 frimaire an XII, il fut fait communication au sénat et au corps législatif des documents constatant l'état des négociations avec l'Europe coalisée. Mais cet appel à l'opinion, au concours, à l'assistance des deux assemblées fut fait tardivement, alors que les étrangers commençaient à franchir de toutes parts les frontières de la France : en un pareil moment des récriminations rétrospectives n'étaient plus possibles; le patriotisme alarmé avait seul droit de parler; l'imminence du péril commun ne permettait de faire entendre qu'un

arrivée à Constantinople il avait trouvé les esprits fort préoccupés du sort du chef des chrétiens à Fontainebleau, et que le Reis-Effendi avait tout d'abord adressé au premier drogman de la légation française cette question : « Qu'avez-vous fait du pape? » (Bignon, *Histoire de France sous Napoléon*, tom. XIV, p. 130).

(1) Acte du 25 janvier 1813.

(2) Rétractation du 24 mars 1813.

(3) L'ordre du gouvernement provisoire, en date du 2 avril 1814, est ainsi conçu : « Le gouvernement provisoire, instruit avec douleur des obstacles qui ont été mis au retour du pape dans ses États, et déplorant cette continuation d'outrages que Napoléon Bonaparte a fait subir à Sa Sainteté, ordonne que tout retardement à son voyage cesse à l'instant, et qu'on lui rende sur toute la route les honneurs qui lui sont dus ». On remarquera que, dans cet acte, le gouvernement provisoire préjugeait, d'un mot, la question du rétablissement du pouvoir temporel : « le *retour du pape* DANS SES ÉTATS. »

Digitized by Google

cri de guerre. De là, le retard mis à la convocation du corps législatif; Napoléon contraignait la liberté politique tout en l'invoquant; il la soumettait à la violence de la situation.

Le sénat comprit ce que les circonstances réclamaient. Il répondit à l'Empereur dès le 22 décembre 1813. Sa déclaration, exempte de toute critique intempestive, s'élevait à la hauteur de l'intérêt, unique et sacré, qui se trouvait en cause; elle n'affaiblissait pas le pouvoir au dedans; au dehors, elle annonçait aux étrangers les résolutions d'une France unanime. Le sénat s'honora par cet acte; mais ce devait être son dernier titre à l'estime publique.

Telle ne fut pas l'expression des sentiments du corps législatif. Cette *assemblée des députés des départements*, comme on disait alors, car on trouvait déjà pour elle trop ambitieux le titre de corps législatif, cette assemblée était réduite à un rôle plus secondaire encore que la constitution ne le voulait, et elle était depuis quelques années au régime des humiliations. On faisait des lois sans elle, on décrétait sans elle des impôts; une année, en 1812, on avait omis de la convoquer. Elle était en quelque sorte en dehors du gouvernement; elle ignorait les affaires, n'avait point d'esprit politique, s'occupait de commérages, de petites intrigues et s'irritait beaucoup en secret. Elle était ainsi ouverte par tous les côtés aux prestiges des hommes de secte et d'intrigue, et les royalistes l'avaient envahie en grande partie. La moindre prudence eût voulu, puisqu'on allait demander à un pareil corps une adhésion assez importante, que l'on prît quelques précautions pour calmer, à la dernière heure, ses extrêmes mécontentements. Loin de là; une partie du corps législatif était à renouveler depuis la dernière session : on maintint la quatrième série et on la prorogea par un simple décret jusqu'au 1er janvier 1814. Le corps législatif présentait, chaque année, pour sa présidence, une liste de candidats : on lui donna, sans le consulter, un président pris en dehors de ses membres; et cette mesure, qui destituait le corps législatif d'une de ses prérogatives nécessaires, était décrétée pour le présent comme pour l'avenir; pourquoi? « Parce qu'il serait possible, disait le courtisan chargé de motiver la mesure en question, parce qu'il serait possible que les candidats proposés par l'assemblée des députés des départements ignorassent l'étiquette et les usages de la cour, ou bien fussent tout à fait inconnus à l'empereur (1). » Le gouvernement avait à fournir des explications au corps législatif, comme il l'avait fait au sénat; un moment, on songea à ne commettre avec le corps législatif, pour ces explications, que des personnages d'une dignité secondaire.

(1) C'est M. Molé, nommé tout récemment au ministère de la justice, qui s'exprimait à peu près ainsi au sénat, en novembre 1813, pour justifier la nouvelle mesure relative à la présidence du corps législatif.

Les meneurs du parti royaliste profitèrent de ces fautes incroyables pour s'emparer de la commission chargée de servir d'organe à l'assemblée représentative.

La veille du jour où cette assemblée devait rendre sa décision, le prince de Neufchâtel dit à quelques députés qu'il avait réunis à sa table : « Messieurs, la réponse que vous allez faire donnera à l'Empereur la force d'une armée de 200,0000 hommes. »

Le corps législatif répondit comme le pouvaient souhaiter les ennemis de la France. La commission, dans son rapport, jugea la politique de l'Empereur d'après les termes mêmes des incriminations de la coalition étrangère. L'ambition excessive de l Empereur avait tout fait. On devait accepter la paix telle qu'elle était offerte. On admettait bien que, sous ces offres en apparence acceptables, la coalition étrangère cachait peut-être l'intention de porter atteinte à l'indépendance, à l'intégrité de la France, et l'on accordait que, dans cette hypothèse, il était nécessaire de faire des préparatifs de défense; mais on mettait des conditions à cette résolution de défense : selon les commissaires de l'assemblée, pour animer le peuple de France à résister aux étrangers, il était désormais nécessaire de lui donner des garanties d'un meilleur gouvernement; sans un retour à un régime constitutionnel, libéral, on ne devait rien attendre de la France et elle ne coopérerait pas aux efforts qui allaient être tentés pour sauver le despotisme d'un seul homme. Comme si l'on avait craint encore d'être pris au mot et d'obtenir ce que l'on demandait, les commissaires de l'assemblée avaient en soin, pour pousser à bout l'Empereur et le mettre dans l'impossibilité de céder, de recourir au sarcasme le plus amer; ils ajoutaient : « Nous avons pour premiers garants de ses desseins pacifiques, et cette adversité, véridique conseil des rois, et le besoin des peuples hautement exprimé, et l'intérêt même de la couronne. »

Le corps législatif, après avoir entendu la lecture du rapport et du projet d'adresse, en vota l'impression par 203 voix contre 51 (1). C'était le 30 décembre 1813. La liberté politique faisait un bien triste avénement : elle se montrait en France en même temps que l'invasion étrangère, et pour son premier acte elle faisait cause commune avec elle.

Nul plus que l'Empereur ne sentit la portée de cette révolte intérieure du corps législatif. Il se hâta d'ordonner la suppression du rapport adopté par l'assemblée; il fit, de plus, briser les

(1) D'après M. Thiers, l'impression du rapport de M. Lainé fut adoptée par 223 sur 254 (t. XVII, p. 152). Ces incertitudes proviennent de ce que les actes de la commission du corps législatif ont été supprimés, comme nous allons le dire. Nous avons cru pouvoir suivre la relation d'un des membres de la commission, M. Clausel de Coussergues, dans ses *Observations sur la Charte*, appendice, p. XLII.

Digitized by Google

presses qui allaient reproduire cette pièce pour le public. La force armée occupa avec un grand fracas militaire la salle des séances, et le corps législatif fut prorogé (1).

Mais il n'était plus temps : le rapport proscrit, l'adresse proposée et non votée, reproduits par des copies clandestines se répandaient dans toute la France avec les additions et les changements que la calomnie et la haine avaient pu imaginer. Le parti de l'étranger commentait partout la nouvelle de la résistance de l'assemblée représentative.

Le 30 décembre, Napoléon disait au conseil d'État, à qui il était venu lui-même demander le libellé du décret de prorogation du corps législatif :

« Vous connaissez la situation des choses et le danger de la patrie. J'ai cru, sans y être obligé, devoir en donner une communication intime aux députés du corps législatif. Mais ils ont fait de cet acte de ma confiance une arme contre moi, c'est-à-dire contre la patrie. Au lieu de me seconder de leurs efforts, ils gênent les miens. Notre attitude seule pouvait arrêter l'ennemi; leur conduite l'appelle. Au lieu de lui montrer un front d'airain, ils lui découvrent nos blessures. Ils me demandent la paix à grands cris, lorsque le seul moyen pour l'obtenir était de me recommander la guerre. Ils se plaignent de moi; ils parlent de leurs griefs : mais quel temps prennent-ils?... En présence de l'ennemi!... Le corps législatif, au lieu d'aider à sauver la France, concourt à précipiter sa ruine et trahit ses devoirs; je remplis les miens; je le dissous.... »

Napoléon ajouta d'autres paroles plus violentes, où se trahissaient ses craintes de la liberté politique. Mais ce fut le lendemain, le 1er janvier 1814, à l'occasion des réceptions du jour de l'an, que sa colère s'exhala en des termes emportés et terribles; dès qu'il aperçut la députation du corps législatif :

« Messieurs, leur dit-il, vous pouviez faire du bien, et vous n'avez fait que du mal.... Votre commission a été conduite par l'esprit de la Gironde. M. Lainé (2) est un conspirateur, un agent de l'Angleterre, avec laquelle il est en correspondance par l'intermédiaire de l'avocat Desèze. Les autres sont des factieux. Je suivrai de l'œil M. Lainé; c'est un méchant homme. Votre rapport est rédigé avec une astuce et des intentions perfides dont vous ne vous doutez pas. Deux batailles perdues en Champagne eussent fait moins de mal.... Dans votre rapport, vous avez mis l'ironie la plus sanglante à côté des reproches. Vous dites que l'adversité m'a donné des conseils salutaires. Comment pouvez-vous me reprocher mes malheurs?... J'avais besoin de consolations; je les attendais de vous. Vous avez voulu me couvrir de boue; mais je suis de ces hommes qu'on tue et qu'on ne déshonore pas.... Qu'êtes-vous? Les représentants du peuple? Non. Je le suis, moi. Quatre fois j'ai été appelé par la nation, et quatre fois j'ai eu les votes de cinq millions de citoyens pour moi. J'ai un titre, et vous n'en avez pas. Vous n'êtes que les députés des départements de l'Empire.... Au reste, le trône, qu'est-ce? Quatre morceaux de bois dorés, couverts d'un morceau de velours. Mais le trône, c'est la nation, et l'on ne peut pas me séparer d'elle.... Lorsqu'il s'agit de repousser l'ennemi, vous demandez des institutions, comme si nous n'en avions pas!..... Vous voulez donc imiter l'assemblée constituante et recommencer une révolution? Mais je n'imiterai pas Louis XVI; j'abandonnerais le trône et j'aimerais mieux faire partie du peuple souverain que d'être roi esclave. »

Napoléon parlait ainsi, des éclairs dans les yeux, les traits décomposés, d'une voix rauque et stridente.

Plus d'un historien a trouvé que cette attitude et ce langage convenaient mal à la dignité impériale. Mais en réalité tout le monde s'abaissait en ce moment, hormis un seul homme, et c'était celui qui restait debout avec tant de colère pour la défense de la patrie. Ce qu'il eût été plus juste de remarquer, c'est que cet homme dans sa grandeur solitaire était pourtant responsable de l'universel affaissement. Malheur aux nations qui demeurent trop longtemps destituées de toute liberté politique! Elles perdent la conscience d'elles-mêmes, le sens des intérêts communs, la notion des devoirs généraux, la faculté de se rallier et d'agir avec ensemble. Et quand, dans cet état de désagrégation morale, de grands désastres surviennent et les surprennent, ces désastres ne trouvent en elles, au lieu d'une universelle entente, qu'une diffusion de toutes les forces sociales emportées par le sauve-qui-peut des intérêts particuliers. Or, c'était le gouvernement excessif d'un seul, la cessation de toute liberté, qui avait momentanément frappé la France d'incapacité politique, et cette incapacité qui la laissait sans ressort devant un immense péril, la livrait en même temps aux prestiges des hommes de sectes et de partis. Un seul homme, il faut le dire une dernière fois, un seul homme était responsable de cette infirmité politique de la France, et c'était celui qui avait tenu toute une génération dans l'exclusion, l'ignorance et l'inaptitude de son propre gouvernement.

Cependant les étrangers étaient en France. La grande armée de Bohême avait franchi le Rhin du 21 décembre 1813 au 20 janvier 1814; l'armée de Silésie, du 1er au 4 janvier 1814; l'armée du Nord, après avoir envahi la Hollande, avait passé le Rhin du 13 janvier au 2 février. Ces trois armées s'étaient donné rendez-vous dans les plaines de la Marne et de la Saône, d'où elles devaient se précipiter ensemble sur Paris.

Napoléon n'attendait pas l'invasion de si tôt; il était surpris au milieu de ses préparatifs de défense à peine commencés.

Avant d'aller au-devant des envahisseurs, Napoléon convoqua aux Tuileries les officiers de la garde nationale de Paris, et dans une allocution d'une simplicité grandiose et touchante, il leur dit qu'il confiait à leur patriotisme la capitale de

(1) Décret du 30 décembre 1813.
(2) L'auteur du rapport de la commission.

Digitized by Google

la France, l'impératrice sa femme, et son fils; en prononçant ce dernier mot, l'Empereur ému prit dans ses bras cet enfant qui portait encore le titre de roi de Rome, et le présenta à l'assemblée. Des larmes étaient dans tous les yeux; les serments de fidélité et de dévouement s'échappaient du cœur de tous les assistants. On était au 23 janvier. Deux jours après, le 25, Napoléon partait de Paris, laissant à l'impératrice Marie-Louise nommée régente un conseil auquel, par une dernière inadvertance de son génie, il n'avait pas assuré une composition appropriée à l'extrême gravité des circonstances. Des hommes qui avaient voix en ce conseil, tous pris aux sommités du système politique et administratif de l'Empire, la plupart ne savaient servir que la prospérité; l'adversité les avait d'avance interdits; les plus importants manquaient d'énergie et d'initiative; quelques-uns n'étaient même pas d'une fidélité certaine.

52. La campagne de France, qui fut peut-être, même après la première expédition d'Italie, la merveille du génie de Napoléon, la campagne de France commença sous de funestes auspices.

Napoléon s'était tout d'abord proposé d'empêcher la jonction des armées alliées et de les battre chacune séparément. Cette opération, marquée par les combats de Saint-Dizier (27 janvier 1814), de Montierender (28 janvier) et de Brienne (29 janvier), ne réussit pas. Le 1er février, l'armée de Silésie, commandée par Blücher, et la grande armée de Bohême sous les ordres de Schwarzenberg, s'étaient jointes et se portaient ensemble sur Napoléon, afin de l'accabler de leurs masses réunies. Napoléon, alors à la Rothière, n'avait avec lui que 40,000 hommes harassés de fatigue contre plus de 160,000 ennemis. Après le sanglant combat de la Rothière qui n'eut pour résultat que d'arrêter, un moment, la marche des armées coalisées, Napoléon fit prendre à sa troupe dans Troyes quelques jours d'un repos nécessaire. C'était un mouvement de retraite, et ce mouvement continua jusqu'à Nogent-sur-Seine. Pendant ce temps, les autres corps de l'armée française éprouvaient des revers. Soult se repliait sur Toulouse, abandonnant la frontière des Pyrénées; Wellington pénétrait dans le midi de la France. Maison évacuait devant Bernadotte la frontière de Belgique. Le prince Eugène quittait l'Isonzo et se défendait avec peine sur l'Adige. Murat passait ouvertement aux étrangers. Toutes les places de l'Allemagne, une seule exceptée, Hambourg défendue par Davout, étaient tombées avec leurs garnisons aux mains des ennemis.

A Nogent-sur-Seine, Napoléon se vit entouré des hommes qui avaient sa confiance et qui tous le pressaient d'accepter la paix aux conditions qui lui étaient offertes; il ne s'agissait plus des limites *naturelles* proposées à Prague; la coalition ne voulait plus accorder que les limites *anciennes* antérieures à la révolution. « Eh quoi! disait Napoléon, vous voulez que je laisse la France plus petite que je ne l'ai reçue! Jamais! Que serai-je pour les Français quand j'aurai signé leur humiliation? Plutôt la mort que le déshonneur! » Cependant, vaincu par l'obsession de ses conseillers, il venait d'accorder que des instructions seraient expédiées aux négociateurs français pour traiter, lorsque le duc de Bassano, rentrant dans le cabinet de l'empereur, le trouva couché sur ses cartes; Bassano tenait à la main les dépêches à signer. « Il s'agit bien de cela, dit l'Empereur; en ce moment je suis Blücher sur Paris par la route de Montmirail; je le bats de l'œil. Je pars; je le battrai demain, puis après-demain. Mes affaires vont complétement changer. » (8 février).

D'où venait cette subite confiance de l'Empereur? Les deux armées de Blücher et Schwarzenberg s'étaient séparées d'elles-mêmes après la sanglante bataille de la Rothière; toutes deux marchaient sur Paris, celle de Blücher par la Marne, celle de Schwarzenberg par la Seine. Napoléon avait entrevu le parti qu'il pouvait tirer de cette séparation inattendue. La seconde phase de la campagne de France commençait, celle du génie, de l'héroïsme et des victoires impossibles.

Le 9 février, Napoléon quittait Nogent-sur-Seine, et le 10, au village de Champaubert, il coupait en deux l'armée de Silésie; le 11, à Montmirail, le 12, à Château-Thierry, il mettait en déroute une partie de cette armée; puis, abandonnant à Mortier la poursuite des fuyards sur Soissons, il se retournait lui-même contre l'autre partie, non encore entamée, de l'armée de Blücher, et le 14, il la battait et dispersait à Vauchamps. En cinq jours, Napoléon, avec une armée momentanément réduite à moins de 30,000 hommes, avait remporté quatre victoires et mis hors de combat plus de 120,000 hommes, dont 20,000 tués, le reste confusément débandé sur toutes les routes.

Mais il restait la grande armée de Bohême qui se dirigeait sur Paris par la vallée de la Seine, et qui, renversant devant elle les faibles corps des ducs de Reggio et de Bellune, atteignait déjà Fontainebleau. Tout à coup cette armée, qui se croyait déjà maîtresse de la capitale de la France, sentit, aux commotions qui se communiquaient jusqu'à son avant-garde, qu'elle était assaillie sur ses derrières par un terrible agresseur : à la rapidité, à la sûreté des coups qui l'ébranlaient, elle devina la présence de Napoléon. L'Empereur, en effet, apprenant les progrès de la marche de la grande armée de Bohême sur Paris, avait quitté Blücher pour revenir sur Schwarzenberg. Les combats de Guignes, de Mormant, de Nangis, de Dannemarie, de Montereau (16-18 février) obligèrent l'armée de Bohême à rétrograder précipitamment sur Troyes.

Paris était sauvé. Blücher et Schwarzenberg battaient en retraite. De vagues terreurs s'emparaient de ces multitudes barbares. Les popu-

Digitized by Google

lations de la France, indignées, commençaient à s'agiter. Il arrivait à l'armée des conscrits, de vieux soldats, les levées commandées. On ne savait pas ce qui pouvait sortir de cette France, fière de tant de victoires, et tout d'un coup insultée par l'invasion. Le moment parut opportun aux étrangers pour négocier.

53. Les négociations n'avaient jamais été tout à fait interrompues : car les coalisés tenaient à faire croire qu'ils n'avaient qu'un but, la conquête de la paix ; Napoléon s'attachait à ne pas laisser à ses ennemis l'avantage de cette position, et l'Autriche, toujours sollicitée par des sentiments et des intérêts dont la France devait chercher à profiter tout autant que la coalition était obligée de les ménager, ne cessait pas de s'offrir à chaque parti comme puissance médiatrice.

Pendant la bataille de Leipzig, on avait amené à Napoléon, entre autres prisonniers de guerre marquants, un général autrichien, Meerweldt, qui avait été un des négociateurs du traité de Campo-Formio. Frappé du hasard qui mettait devant lui, à cette heure critique, un des témoins de sa fortune à ses débuts, Napoléon avait rendu la liberté à Meerweldt, en le chargeant de propositions de paix ; depuis, d'autres propositions furent faites encore. Les coalisés, ainsi mis en demeure de se prononcer, avaient répondu, à la veille de l'invasion et pour la légitimer aux yeux des peuples, par la déclaration de Francfort, du 1er décembre 1813. Cette déclaration, acceptée en principe par Napoléon sauf quelques réserves, avait été suivie de l'indication d'un congrès qui devait se tenir à Manheim, sans que les hostilités fussent suspendues.

Mais les esprits les plus ardents de la coalition, notamment les agents anglais, trouvaient que la déclaration de Francfort était trop favorable à la France, que Napoléon avait fait trop de réserves en l'acceptant, et qu'il l'avait acceptée trop tard, après un délai fatal qui lui avait été fixé comme à Prague. Il ne s'ouvrit aucun congrès à Manheim; et déjà l'on allait user de la tactique convenue, retirer subrepticement la paix après l'avoir ostensiblement offerte, lorsque l'aspect imprévu donné aux événements militaires par les derniers succès de Napoléon vint rappeler qu'il y avait promesse de tenir un congrès. D'ailleurs, c'était en France surtout qu'il importait de tromper l'opinion du peuple par des démonstrations et des apparences d'intentions pacifiques. Le nouveau congrès s'ouvrit en France, à portée des belligérants, toujours à la condition de négocier sans suspendre les hostilités.

Le congrès de Châtillon-sur-Seine, installé depuis le 4 février, débuta, le 8, par d'indignes propositions, auxquelles Napoléon répondit pas les victoires de Champaubert, de Montmirail, de Château-Thierry, de Vauchamps, de Nangis, de Montereau, etc. (9-18 février). Le 17 février, Napoléon écrivit au duc de Vicence, le négociateur français : «...La Providence a béni nos armes. J'ai fait 30 à 40,000 prisonniers. J'ai pris 200 pièces de canon, un grand nombre de généraux, et détruit plusieurs armées.... J'ai entamé hier l'armée du prince de Schwarzenberg, que j'espère détruire avant qu'elle ait repassé nos frontières. Votre attitude doit être la même (1) : vous devez tout faire pour la paix. Mais mon intention est que vous ne signiez rien sans mes ordres, parce que seul je connais ma position... Je veux la paix.... Je suis prêt à cesser les hostilités et à laisser les ennemis rentrer tranquilles chez eux, s'ils signent les préliminaires basés sur les propositions de Francfort (2). »

A ce moment la négociation s'égara.

Schwarzenberg, après ses défaites répétées du 16 au 17 février, avait demandé un armistice. Napoléon, prompt à se flatter d'un changement, d'un retour de sa fortune, écrivit directement, le 17 février, à son beau père, l'empereur d'Autriche, dans l'espoir de le détacher de la coalition. L'empereur d'Autriche répondit en envoyant au quartier général de son gendre le prince de Liechstenstein chargé de protestations favorables (23 février). Mais la coalition, qui n'ignora pas cette démarche et qui s'en alarma, redoubla d'obstination, d'intrigues et de ruse pour empêcher un rapprochement, pour rendre irrévocable une rupture entre l'Autriche et Napoléon.

L'armistice demandé, débattu à Lusigny du 25 au 26 février, ne fut pas conclu ; et le 1er mars, les souverains alliés faisaient entre eux, à l'instigation de l'Angleterre, le traité de Chaumont. Aux termes de ce traité toute négociation séparée avec l'ennemi commun était interdite ; les trois grandes puissances continentales, la Russie, l'Autriche, la Prusse, s'engageaient, chacune, à tenir sur pied une armée de 150,000 hommes, jusqu'à ce que la France fût rentrée dans ses *anciennes* limites ; l'Angleterre devait leur fournir à chacune des subsides, sans préjudice d'autres armements pour son propre compte et de corps allemands qu'elle prenait à sa solde. Ce traité était fait pour vingt ans. Forts de ce réciproque engagement, les princes coalisés sommèrent bientôt le négociateur français d'accepter la paix aux conditions des « anciennes » limites, antérieures à

(1) C'est-à-dire conforme aux précédentes instructions pour la paix. Par une lettre du 4 février, de l'empereur, et par une lettre du 8, de Bassano, ministre secrétaire d'État, Caulaincourt avait reçu tous pleins pouvoirs pour conclure la paix : « ... Vous êtes le maître d'accepter les conditions des alliés, ou d'en référer à moi dans les vingt-quatre heures », avait écrit l'empereur. — « Sa Majesté vous donne *carte blanche* », avait écrit le ministre.

(2) Cette lettre, expédiée le 17 février, ne parvint que le 21 février à Caulaincourt ; elle retirait à Caulaincourt les pleins pouvoirs qu'il avait pour signer lui-même la paix, mais du 5 au 11 février, le ministre français avait eu dix jours pour user de sa *carte blanche*.

Digitized by Google

1792, et de l'abandon de tous les alliés de la France. Il est probable que sous ces conditions il y en avait dès lors une autre, la déchéance de la dynastie napoléonienne; c'est ce que faisait entendre le duc de Vicence dans sa lettre à l'Empereur, en lui annonçant les intentions du congrès de Châtillon : « ...On ne veut qu'un prétexte, et faute de vous décider à prendre le parti qu'exigent les circonstances, tout nous échappera... ». On peut penser que, si en ce moment le duc de Vicence, au lieu de *demander des ordres* suivant l'usage de l'Empire, avait pris sur lui de souscrire aux conditions proposées, il eût été blâmé, désavoué peut-être, mais que la paix elle-même, une fois signée, n'eût pas été repoussée. C'est du moins ce qu'il est permis d'induire, entre autres indices, d'un mot dit par Napoléon devant le messager du duc de Vicence : « S'il faut recevoir les étrivières, ce n'est pas à moi à m'y prêter, et c'est bien le moins qu'on me fasse violence (1). » Au reste, le duc de Vicence semblait avoir bien compris ce secret désir de l'Empereur; mais il n'osait pas agir en conséquence. « Cette paix ou plutôt ces sacrifices, disait Caulaincourt dans sa lettre du 5 mars, ne seront-ils pas pour Votre Majesté un éternel grief contre son plénipotentiaire? Bien des gens en France, qui en sentent aujourd'hui la nécessité, ne me la reprocheront-ils pas six mois après qu'elle aura sauvé votre trône? » Aveu trop naïf. Caulaincourt avait besoin d'un ordre, d'une autorisation pour se sacrifier lui-même et sauver l'Empire. Il craignait de perdre son crédit! Les caractères étaient ainsi faits : les meilleurs, les plus fidèles, les plus vrais étaient destitués de toute initiative et de tout dévouement réel.

Mais au congrès de Châtillon, les plénipotentiaires étrangers avaient à peine proposé la paix aux conditions des « anciennes » limites, qu'ils semblèrent se repentir de s'être autant avancés. Le négociateur français ayant présenté un contre-projet où se trouvaient, à côté de la stipulation des limites « naturelles », quelques réserves en faveur de certains États alliés de l'Empire, les plénipotentiaires étrangers en prirent prétexte pour rompre les négociations, déclarant, par un dernier trait d'hypocrisie, que cette rupture était le fait de la France. Le congrès de Châtillon se sépara en demandant que le pape fût enfin mis en liberté (2). On ne savait pas à ce moment où le saint-père se trouvait depuis son départ de Fontainebleau et s'il n'était pas retenu en quelque secrète prison.

Les dispositions intraitables des plénipotentiaires étrangers ne s'expliquaient pas par l'état des opérations militaires; depuis le 17 février jusqu'au 13 mars, malgré quelques accidents contraires, l'avantage était demeuré aux armes françaises. Schwarzenberg, incessamment battu, avait été repoussé, le 25 février, jusqu'à la Marne, à Langres et à Chaumont. Blücher, après s'être encore rapproché de Paris, atteint de nouveau par Napoléon, avait été mis en déroute le 2 mars, et il n'avait dû son salut qu'à l'inconcevable reddition de la place de Soissons (3 mars). Nonobstant ce mécompte, Napoléon avait obligé Blücher à reculer après la bataille de Craonne (7 mars), et ce mouvement de retraite s'était précipité à la suite de la destruction du corps ennemi de Saint-Priest à Reims (11-13 mars). Blücher était refoulé à Laon et Schwarzenberg au delà de Bar-sur-Aube.

Mais la coalition étrangère ne comptait plus seulement sur la force et le nombre de ses bataillons; elle savait qu'elle avait désormais des auxiliaires en France. Le parti de la légitimité et celui de la révolution s'étaient alliés, et profitant de ce que les fonctionnaires de l'administration impériale, frappés d'effroi, demeuraient interdits dans leur ineptie politique, ils se disposaient à faire sortir des inextricables conjonctures où l'on se trouvait, les uns, les anciens rois, les autres, ce qui pouvait encore être sauvé des institutions modernes, tous, disaient-ils, le salut de la France menacée de subir, dans une lutte trop inégale, le sort de la Pologne.

Le 21 février, le comte d'Artois était reçu à Vesoul.

Le 12 mars, un fonctionnaire de l'empire, jusque-là signalé par une fidélité très-bruyante, ouvrait Bordeaux au duc d'Angoulême et aux Anglais.

Le congrès de Châtillon tardait à se séparer; la paix pouvait en sortir; les royalistes, craignant un raccommodement même momentané, étaient dans de mortelles inquiétudes. Ils exigèrent qu'on envoyât à Châtillon un des leurs chargé de dire aux négociateurs étrangers ce qu'il fallait pour les rendre intraitables. Le chef prudent du parti révolutionnaire, Talleyrand, consentit non sans regret à cette mesure qui était un peu trop décisive. Le messager choisi, M. de Vitrolles, arriva à Châtillon, le 13 mars et, dépassant son mandat, il donna aux plénipotentiaires étrangers des assurances propres à déterminer les princes coalisés à marcher sur Paris, où l'on était, disait-il, prêt à les recevoir, ainsi que dans le reste de la France, s'ils annonçaient ouvertement l'intention de ne plus traiter avec Bonaparte et de reconnaître les anciens rois. Le congrès prit aussitôt son parti; il ne tint plus que deux séances, la septième pour entendre les contre-propositions du plénipotentiaire français (15 mars), et la huitième pour déclarer qu'il rejetait ces contre-propositions et pour se séparer (18 et 19 mars).

Sur ces entrefaites, un autre désastre atteignait la fortune de l'empire. Le duc de Castiglione avait été tour à tour chargé, depuis la fin de janvier jusqu'en mars, de défendre Lyon, de couvrir la Savoie, de couper les communications

(1) Fain, *Manuscrit* de 1814, p. 168.

(2) Huitième et dernière séance du congrès, 18 et 19 mars 1814.

Digitized by Google

de Schwarzenberg avec la Suisse, de soulever les populations de l'Ain, du Jura, de Saône-et-Loire, enfin de lier ses mouvements à ceux de Napoléon. Mais le duc de Castiglione, accumulant faute sur faute, avait successivement manqué toutes ses opérations et rendu inutile une armée de plus de 20,000 hommes aguerris qui lui avait été confiée. Cette suite non interrompue d'incroyables défaillances devait avoir la conclusion la plus triste, une défection. Le 21 mars, au matin, la seconde ville de France, Lyon, qui avait bravé la Convention républicaine, était livrée à la coalition ennemie. Augereau avait toujours appartenu au parti révolutionnaire le plus avancé, et dans les derniers temps il vivait au milieu d'intrigues royalistes.

54. Après la destruction du corps ennemi de Saint-Priest, la reprise de Reims et la dernière défaite de Blucher (13-14 mars), Napoléon fut obligé d'accorder à l'extrême fatigue de sa petite armée quelques jours de repos. Le 17 mars seulement, ayant ordonné quelques dispositions pour faire observer Blucher sur Laon, il quitta Reims, pour se rendre lui-même sur l'Aube au-devant de Schwarzenberg qui se trouvait alors derrière Arcis. Y était-il avec toute son armée? C'est ce que Napoléon ignorait encore. Mais il le sut bientôt. Le 20, Napoléon, poursuivant divers détachements ennemis sur Arcis, où ils ne cessaient pas de converger, commençait à croire qu'il n'avait affaire qu'à l'arrière-garde de l'armée de Bohême se retirant sur Troyes, lorsqu'il sentit à la lourdeur immobile qui lui était opposée qu'il y avait mieux devant lui que des corps en marche. Une rapide inspection lui fit découvrir d'immenses lignes se développant dans le lointain en bataille. L'action était engagée : 16,000 hommes contre plus de 100,000. Ce fut la bataille d'Arcis-sur-Aube; toutes les colonnes de l'armée ennemie se ruant cinq fois, pour l'écraser, sur la petite armée française, et cinq fois repoussées; la lutte, commencée le matin, continuant ainsi jusque dans la nuit; l'armée française recevant, pendant l'action, un renfort de 6,000 hommes et demeurant maîtresse des positions disputées; le lendemain, 21 mars, un nouveau renfort, une nouvelle bataille, mais en même temps l'annonce d'un mouvement de Blücher sur Château-Thierry pour se joindre à Schwarzenberg, mouvement que n'avaient pu empêcher les corps de Mortier et de Marmont laissés en observation devant Laon (1). Obligé de se retirer d'une situation où il allait être pris entre les deux armées ennemies, sans pouvoir empêcher leur réunion, Napoléon conçut alors un plan digne de son audacieux génie; il se proposa de se jeter sur les derrières des alliés, au risque de découvrir Paris, de soulever en masse les populations belliqueuses des Vosges déjà fortement émues, de débloquer rapidement les garnisons des places de l'est, Metz, Strasbourg, Thionville, etc., de couper les communications des armées ennemies avec le Rhin et de les séparer ainsi de leurs magasins, de leurs parcs de réserve, de leurs équipages. Ce plan conçu, Napoléon se mit aussitôt à l'exécuter. Dans la nuit du 21 au 22 mars, il disposait en conséquence sa petite armée : le duc de Tarente dut couvrir son départ d'Arcis-sur-Aube; les ducs de Raguse et de Trévise reçurent l'ordre de s'interposer, quelque temps, entre les alliés et Paris; et lui-même, dès le 22 mars au matin, il quittait la rive droite de l'Aube et se dirigeait à marches forcées vers Saint-Dizier, qu'il atteignit le 23, et où il fut rejoint, le même jour, par le duc de Tarente et Sébastiani.

55. Une lettre interceptée fit connaître aux alliés le plan de Napoléon. Grandes furent les épouvantes et les indécisions au quartier général des princes étrangers. On proposa tout d'abord de ne point laisser cet homme terrible à ses témérités, de revenir sur Troyes, de lancer une armée à sa poursuite, de l'attaquer sans cesse jusqu'à ce qu'on l'eût détruit, de ne pas le perdre de vue surtout. Mais les excitations des ennemis et des coalisés du dedans l'emportèrent sur ces conseils de la prudence. Quelques princes montrèrent des lettres reçues de Paris où il était dit : « Vous pouvez tout, et vous n'osez rien. Osez, venez ». Il fut arrêté que le prince de Wintzingerode, avec 10,000 hommes, se dirigerait sur Saint-Dizier, afin d'observer Napoléon et d'intercepter toutes ses communications avec Paris; qu'en outre, sans plus s'occuper de ce qui pourrait se passer sur leurs derrières, les deux armées marcheraient sur Paris, l'armée de Bohême par Vitry, Sézanne et Coulommiers, l'armée de Silésie par Montmirail et la Ferté-sous-Jouarre; qu'elles se réuniraient definiti-

(1) A cette bataille d'Arcis-sur-Aube, il y eut plusieurs épisodes. Citons-en deux seulement. On raconte qu'un obus enflammé vint rouler près de l'empereur, devant un bataillon. A la vue du redoutable projectile, les rangs fléchirent. Napoléon, jetant un regard de muet reproche sur les soldats, poussa son cheval vers l'obus et se tint au-dessus. Bientôt après l'explosion éclata. Quand la fumée se fut dissipée, on vit Napoléon debout, impassible, à côté de son cheval éventré. C'est à la bataille d'Arcis que Napoléon dit à quelques soldats le priant de s'éloigner d'un endroit où les boulets frappaient coup sur coup : « Mes enfants, rassurez-vous; le boulet qui doit me tuer n'est pas encore fondu ». Pendant l'action, Napoleon se trouvait sur le passage d'une charge furieuse qui paraissait devoir tout emporter; il était perdu, lorsqu'un bataillon polonais, commandé par le brave Skrzynecki, se forma en carré pour recueillir l'empereur et le soustraire au torrent de la cavalerie ennemie. « Les Polonais, dit M. Thiers, fiers du précieux dépôt confié à leurs baïonnettes, tinrent ferme sous une pluie d'obus et sous les assauts répétés d'innombrables escadrons. » M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XVII, p. 328. Ces braves gens se faisaient tuer pour sauver celui qui, deux fois, avait eu leur patrie entre ses mains et ne la leur avait pas rendue. La bataille d'Arcis-sur-Aube fut la dernière de cette campagne de France pendant laquelle Napoléon est devenu le héros populaire que l'on sait. Jusque-là le peuple l'avait contemplé dans une sorte d'empyrée. Alors seulement il le vit de près, et il fit plus que de l'admirer; il se prit à l'aimer.

Digitized by Google

vement à Meaux, le 28, et que le lendemain elles se présenteraient ensemble devant Paris.

La grande armée de Bohême se mit en mouvement le 23 mars, rencontra à Fère-Champenoise les corps de Mortier et de Marmont qui avaient ordre de couvrir quelque temps Paris puis de rejoindre l'Empereur, les chassa devant elle malgré leur vigoureuse résistance, les sépara d'un corps de gardes nationaux qui venaient les renforcer, écrasa ce dernier corps qui, ne voulant pas se rendre, mourut aux cris de *Vive l'Empereur* (24-25 mars), et continua sa marche vainement attardée par les ducs de Trévise et de Raguse qui allaient de l'armée de Bohême à l'armée de Silésie, les devançant partout pour leur faire partout obstacle. Les deux armées ennemies arrivèrent ainsi presqu'en même temps à Meaux, le 29 mars au matin et passèrent ensemble la Marne.

Dans la même journée les populations de la campagne, traînant confusément à leur suite des femmes, des enfants, des infirmes, leurs dernières provisions, des meubles, des bestiaux, envahissaient les barrières et les faubourgs de Paris et remplissaient les places, les boulevards, annonçant que derrière elles accourraient des multitudes innombrables d'hommes, de chevaux, de canons, que ces multitudes, aux aspects les plus divers, étaient précédées de hordes hideuses, effroyables, mobiles comme des tourbillons de poussière, comme des volées d'oiseaux de proie, et que toute cette immense cohue, étrange, en armes, s'avançait en poussant sur sa route une seule clameur : Paris, Paris, Paris!

Le mouvement de Napoléon sur Saint-Dizier n'impliquait pas l'abandon de Paris; bien loin de là, il devait en être le salut, car il tendait à placer les armées ennemies dans une telle situation qu'elles allaient avoir à défendre leurs communications avec l'Allemagne; les obliger de revenir en arrière, transporter la lutte sur le Rhin, c'était sûrement dégager Paris. Mais il fallait que le mouvement projeté eût le temps de s'exécuter, et pour cela il était nécessaire que Paris, s'il venait à être attaqué, ne succombât pas à la première agression.

Or, depuis trois mois que les étrangers étaient en France, rien n'avait été fait pour mettre Paris à l'abri d'un coup de main.

Un conseil de défense de l'Empire, formé à la fin de 1813, s'était assemblé, avait discuté, étudié des projets, mais sans rien résoudre. Au dernier jour il se trouva qu'on n'avait point fait sur les hauteurs avoisinant et dominant Paris, aux approches les plus menacées, les travaux de fortification qui eussent été nécessaires pour arrêter, un moment, les armées ennemies.

Il y avait à Paris et dans les environs quelques centaines de pièces d'artillerie de gros calibre, suffisamment approvisionnées; 20,000 fusils de munition; des dépôts de régiments, des cavaliers démontés, des officiers sans emploi, d'anciens soldats, formant ensemble de 30 à 35,000 hommes; 12,000 gardes nationaux organisés, mais non tous armés; enfin une nombreuse population ouvrière, patriotique, animée, de laquelle on pouvait aisément tirer, pour soutenir un siége et faire la guerre des rues, plus de 100,000 combattants. Mais on n'avait rien fait pour donner un corps à ces moyens de défense, pour mettre toutes ces forces en disponibilité. Pas d'ateliers improvisés pour la fabrication et la réparation des armes. Les pièces d'artillerie restèrent presque toutes dans leurs parcs; quelques-unes seulement furent traînées aux barrières du nord et sur deux ou trois points des hauteurs de Montmartre et de Belleville. Les fusils de munition demeurèrent suspendus à leurs ratéliers. On oublia dans leurs casernes de Versailles, Saint-Denis, Courbevoie, etc., les hommes de dépôts, les cavaliers démontés. On repoussa les officiers sans emploi comme suspects de sentiments républicains. On refusa des armes aux ouvriers, aux bourgeois, aux anciens soldats qui en demandèrent; à quelques-uns seulement, en petit nombre, on consentit à *délivrer* des piques, mais moyennant dépôt préalable d'une somme représentant la valeur de l'arme. Quelqu'un, un homme d'État, proposa à un ministre d'inviter les citoyens à faire des barricades, à transporter les pavés dans le haut des maisons, à se tenir prêts à résister dans chaque rue. « Y pensez-vous? dit le ministre effrayé, ce sont des moyens révolutionnaires ; que dirait de moi l'Empereur? » C'était un homme fidèle, d'une bravoure éprouvée, ayant traversé la révolution, qui s'exprimait avec cette réserve en un pareil moment.

Paris était livré moins encore par la trahison que par l'ineptie. L'Empire avait tué la faculté de l'initiative et de la décision. A l'ineptie des fonctionnaires grands et petits, se joignaient la lassitude de la lutte, le désespoir du triomphe, l'impatience d'en finir avec une défense qui semblait désormais impossible, le travail secret des hommes de parti.

En apprenant l'arrivée des armées ennemies, le conseil de régence s'assembla à la hâte aux Tuileries. L'impératrice, le roi de Rome, le conseil de régence devaient-ils rester à Paris ou se retirer à Blois? Telle fut la question posée. M. Boulay (de la Meurthe) proposa fortement de rester; quelques autres opinèrent en ce sens, notamment M. de Talleyrand. Seul à peu près, le ministre de la guerre, Clarke, soutenait que Paris ne pouvait se défendre. Malgré cet avis, la majorité se prononçait manifestement contre le départ. Mais il y avait une lettre écrite par Napoléon au lieutenant général, le roi Joseph, lettre fatale, conçue en ces termes :

Reims, 16 mars 1814.

« Mon frère, conformément aux instructions verbales que je vous ai données et à l'esprit de toutes

Digitized by Google

mes lettres, vous ne devez pas permettre que, dans aucun cas, l'impératrice et le roi de Rome tombent entre les mains de l'ennemi. Je vais manœuvrer de manière qu'il serait possible que vous fussiez plusieurs jours sans avoir de mes nouvelles (1). Si l'ennemi s'avançait sur Paris avec des forces telles que toute résistance devint impossible, faites partir dans la direction de la Loire la régente, mon fils, les grands dignitaires, les ministres, les officiers du sénat, les présidents du conseil d'État, les grands officiers de la couronne, le baron de la Bouillerie et le trésor. Ne quittez pas mon fils, et rappelez-vous que je préférerais le savoir dans la Seine plutôt que dans les mains des ennemis de la France; le sort d'Astyanax, prisonnier des Grecs, m'a toujours paru le sort le plus malheureux de l'histoire. »

NAPOLÉON.

Cette lettre, d'après le roi Joseph et le prince Cambacérès, ne permettait pas de donner suite à l'avis de la grande majorité du conseil; la régence et tout le gouvernement devaient partir de Paris pour se rendre, comme il était commandé, dans la direction de la Loire.

Cette décision fut prise dans la nuit du 28 au 29 mars.

Le 29 mars au matin, les Parisiens consternés virent défiler des Tuileries les voitures et les fourgons dont le départ signifiait que toute résistance était jugée impossible. En même temps circulaient dans les rues deux proclamations : l'une du roi Joseph, l'autre, sans signature, mais portant un titre assez expressif : *Nous laisserons-nous piller? Nous laisserons-nous brûler?* Celle-ci était un violent appel à un soulèvement populaire; elle inspira plus de peur que d'énergie. Les riches craignaient pour leurs hôtels, pour leurs magasins, d'autres voleurs que les Cosaques. La proclamation du roi Joseph voulait être rassurante; en réalité, elle ne l'était pas. On y recommandait, en somme, « une courte et vive résistance pour laisser à l'Empereur le temps d'arriver ».

Résister! Comment? Rien n'avait été organisé; tout avait été paralysé. On n'avait sous la main que les corps des maréchaux Marmont et Mortier, des débris poussés et rejetés sur Paris par les armées étrangères elles-mêmes, plus 12,000 gardes nationaux à peu près, en tout moins de 30,000 hommes contre deux armées de plus de 100,000 hommes chacune.

La veille de la bataille, les maréchaux Marmont et Mortier avaient eu de la peine à joindre le ministre de la guerre, le lieutenant général de l'Empereur, les diverses autorités supérieures. Peu ou point d'entente, de plan concerté; partout des préparatifs improvisés à la dernière heure, mal combinés, insuffisants.

Le 30 mars au matin, on vit des hauteurs de Montmartre, de Belleville, etc., des multitudes en armes qui s'avançaient, se massaient, prenaient position, puis des feux qui s'allumaient, l'air sillonné de projectiles enflammés, une fumée épaisse qui s'élevait au-dessus des troupes lointaines. La bataille s'engageait; Paris était attaqué.

A midi un quart, le roi Joseph, d'après l'avis unanime du conseil de défense qui l'entourait, jugeant qu'il était impossible de prolonger la résistance, adressa aux maréchaux Marmont et Mortier « l'autorisation d'entrer en pourparler » avec l'ennemi et de se retirer sur la Loire.

Cependant la lutte continuait sur tous les points envahis, vers la barrière de Clichy et de la Villette à Belleville. Mais l'artillerie vint à manquer de munitions, bien qu'il y eût à Grenelle d'énormes dépôts de poudre. En quelques endroits les artilleurs avaient reçu des obus pour des boulets, et des boulets qui n'étaient pas de calibre; ailleurs des cartouches contenant, au lieu de poudre, du son, du charbon pilé, de la cendre. Les élèves de l'école d'Alfort gardaient le pont de Charenton, et ils y avaient mis des fougasses pour le faire sauter quand ils ne pourraient plus le défendre; il se trouva que des mains inconnues avaient détruit ces moyens incendiaires. Les barrières du midi n'étaient pas attaquées; des postes y suffisaient pour la surveillance : on y envoya trois bataillons de gardes nationaux; malgré leurs réclamations on ne les rappela pas pour renforcer les points où la résistance fléchissait. Mille faits particuliers accusèrent, en ce moment de malheur, la présence, occulte mais partout active, d'un esprit de vertige et de trahison (1).

Par un hasard qui ne s'est pas encore expliqué, l'autorisation « d'entrer en pourparler », partie de Montmartre à midi un quart, n'arriva pas à sa double destination dans le temps voulu. Les chemins étaient bien interceptés sur le devant des troupes, ils ne l'étaient pas sur leur derrière. Or, de Montmartre à Belleville où luttait le duc de Raguse, et de Montmartre à la Villette où luttait le duc de Trévise, il n'y avait, par l'intérieur, qu'un trajet de demi-heure à peu près pour un homme à cheval. La note du roi Joseph fut remise en double expédition à deux officiers de l'état-major de la place de Paris, alors commandée par le général Hullin. On ne sait pas avec certitude à quelle heure le duc de Raguse reçut l'expédition qui lui était destinée; mais l'on sait qu'il fut le premier à recevoir l'autorisation de traiter, et l'on sait de plus que la coalition des ennemis de l'intérieur avait déjà les yeux sur ce personnage. Quant au duc de Tré-

(1) Prévision du mouvement sur Saint-Dizier, sur les derrières des ennemis, mouvement déjà presque arrêté dans la pensée de Napoléon.

(1) Les faits qui précèdent et d'autres non moins significatifs sont rapportés dans un ouvrage écrit par un témoin oculaire : *De la bataille et de la capitulation de Paris*, etc., par Pons (de l'Hérault), in 8°; Paris, 1828. D'autres historiens témoignent des mêmes faits, notamment M. de Vaulabelle, dans son *Histoire des deux Restaurations*, M. Louis Blanc, dans son *Histoire de Dix ans*, etc., M. Élias Regnault, *Histoire de l'Empereur Napoléon*, etc.

Digitized by Google

vise dont personne ne songeait à tenter la droiture militaire, il ne reçut avis de l'autorisation que fort tard, vers cinq heures, alors que déjà le duc de Raguse avait conclu une de ces conventions qui sont les préliminaires d'une capitulation forcée. Toutes les hauteurs dominant Paris du côté de Montmartre et Belleville avaient été abandonnées; les étrangers les occupaient : la continuation de la résistance était impossible, et l'on n'avait que deux heures pour se résigner à capituler. Tel était l'armistice conclu par le duc de Raguse.

Pourquoi ces messagers attardés, puis dirigés vers le seul chef militaire qui parût résolu d'en finir? Avait-on hésité tout d'abord à profiter de l'autorisation de traiter, puis s'était-on tout d'un coup décidé à précipiter une conclusion, dans le sens d'une capitulation? Il n'est pas interdit de chercher une explication à ce mystère dans un incident qui était survenu.

Vers une heure, c'est-à-dire avant que la note du roi Joseph eût été remise, il était arrivé à Paris un aide de camp de l'empereur, le général Dejean, disant, répétant que l'empereur accourait sur Paris, qu'il y serait dans la matinée du 31 mars, qu'il fallait tenir, tenir à tout prix, un jour seulement, que les ennemis allaient être surpris, qu'il n'y aurait qu'une bataille, qu'après, une secrète négociation étant déjà engagée, la paix était assurée, etc.

Cette annonce, ces assurances, le général Dejean les avait d'abord portées à l'état-major de la place, puis sur les traces du roi Joseph, déjà parti, qu'il avait atteint au bois de Boulogne mais sans pouvoir le retenir, puis à la Villette, au quartier général du maréchal duc de Trévise; et celui-ci, accueillant avec joie l'heureux messager, s'était hâté d'adresser au prince de Schwarzenberg une demande d'armistice de vingt-quatre heures; le brave homme voulait gagner du temps, beaucoup de temps, et il espérait que l'on ne verrait pas son jeu. Mortier attendait encore la réponse du généralissime des armées ennemies, lorsqu'il reçut, vers cinq heures, la notification de l'autorisation de traiter par le roi Joseph, et bientôt après la visite de deux officiers, un Autrichien, Paer, un Russe, Orlof, venant du quartier général du maréchal duc de Raguse, avec une sommation de se rendre en vertu des préliminaires de capitulation arrêtés entre Schwarzenberg et Marmont. Le maréchal duc de Trévise refusa de croire à cette nouvelle. Sur l'offre qui lui fut faite d'envoyer un officier français pour s'assurer des faits, il chargea le général Delapointe de se rendre auprès du maréchal Marmont; le général Delapointe revint bientôt avec les deux parlementaires, Orlof et Paer, qui l'avaient accompagné, ayant de plus avec lui le ministre russe Nesselrode et le capitaine anglais Peterson, tant on tenait dans le camp ennemi à mettre fin à la dangereuse résistance du duc de Trévise. Les faits allégués se trouvaient vérifiés, confirmés par tous les témoignages. Le maréchal Mortier ne consentit pas encore à céder. On écarta quelques conditions dont il s'était montré blessé. Marmont arriva; il parla à son collègue sur lequel, d'ailleurs, il avait le commandement. Mortier cessa de résister, et l'on se rendit ensemble dans un cabaret voisin de la Villette, où devait se signer la capitulation.

Cependant, Napoléon, à Saint-Dizier, n'avait pas persisté dans son mouvement projeté pour transporter la lutte sur les bords du Rhin, soit parce qu'il avait rencontré dans son état-major une telle opposition qu'il dut craindre d'être mal secondé dans une entreprise qui exigeait le concours de tous les dévouements, soit parce qu'il avait espéré entraîner les alliés à sa suite et que, cet espoir ne se réalisant pas, son imagination lui représenta vivement les horreurs d'une ville comme Paris prise d'assaut. Toutefois Napoléon perdit trois jours à savoir qu'il n'était pas suivi; faute énorme, dit-on; mais dans les crises extrêmes, il y a des fautes qui sont des nécessités. Arrivé à Saint-Dizier le 23 mars, Napoléon se douta le 26 seulement qu'au lieu du corps entier de Wintzingerode, il n'avait devant lui qu'un rideau de troupes pour lui faire illusion; il le fit attaquer, le trouva sans consistance, le culbuta, comprit tout, rallia aussitôt ses colonnes et partit. De Vandœuvre où il était le 29 mars, il expédia sur Paris le général Dejean, avec l'ordre de tenir à tout prix deux jours. De Troyes, 29 au soir, autre message, le général Girardin, avec le même ordre de tenir à tout prix; en outre, il traça un itinéraire, prit diverses dispositions pour que l'armée pût arriver sur Paris le 2 avril au matin; puis, comme sa présence à Paris devait donner aux forces qui s'y trouvaient déjà une incalculable valeur, il se jeta dans une voiture de poste, le 30 mars avant le jour, avec le prince de Neufchâtel et le duc de Vicence. Le même jour, à dix heures du soir, il atteignait Fromenteau, près les fontaines de Juvisy, à cinq lieues de Paris. Pendant qu'on relayait à la hâte, Napoléon que les gens de la *Cour de France* (1) ne reconnaissaient pas, vit passer quelques soldats harrassés de fatigue et dans un affreux délabrement. Il demanda à parler à l'officier qui en était le chef. Le général Belliard, du corps de Mortier, commandait ces hommes; averti de la présence de l'empereur, il accourut avec les débris de son état-major. L'Empereur, immobile et en apparence impassible au milieu d'un cercle d'officiers qui pleuraient, apprit du général Belliard tout ce qui s'était passé depuis deux jours à Paris : la fuite du gouvernement; l'insuffisance et le désordre des préparatifs de défense; l'héroïsme inutile du petit nombre de gardes nationaux qui avaient été appelés à seconder l'armée; la fureur des faubourgs à qui l'on avait refusé

(1) Nom de l'auberge de Fromenteau où se tenait la poste aux chevaux de ce dernier relai de Paris.

Digitized by Google

des fusils; la stupeur horrible de la population parisienne; la signature de la capitulation.

Le général Belliard se trompait : le 30 mars, à à dix heures du soir, la capitulation n'était pas encore signée; le maréchal duc de Trévise avait quitté les conférences, fort indigné, les articles de la capitulation étant à peu près convenus; c'était tout ce qu'il savait; le reste, il le supposait.

A six heures, on s'était réuni, comme nous l'avons dit, dans un cabaret de la barrière de la Villette. Là se trouvaient, de la part des étrangers : le colonel Orlof, aide de camp de l'empereur de Russie, le colonel Paer, aide de camp du prince de Schwarzenberg, assistés du ministre russe Nesselrode et du capitaine anglais Peterson; de la part de la France, il n'y avait que le maréchal duc de Raguse, représenté par les colonels Fabvier et Denys de Danrémont; point de représentant de la part du maréchal duc de Trévise; point de représentant de la part du général d'Ornano, commandant les dépôts et détachements de Paris; point de représentant de la part du maréchal Moncey, duc de Conegliano, commandant les gardes nationales de la Seine; point de représentant de la part de la ville de Paris.

La conférence dura longtemps, troublée par les protestations du maréchal duc de Trévise, qui partit enfin ayant obtenu pour son corps d'armée les conditions qu'il avait voulues. Cependant on était tombé d'accord sur les points principaux; mais il était tard, et l'on remit la signature des articles à une nouvelle et prochaine réunion. Le duc de Raguse rentra dans Paris, avec les plénipotentiaires étrangers qui ne le quittaient plus et qu'il emmena souper chez lui, dans son hôtel de la rue Paradis-Poissonnière. Là toutes les intrigues de la coalition intérieure s'étaient donné rendez-vous, et elles attendaient le malheureux Marmont. Pendant la soirée, son esprit fut en proie aux prestiges et aux séductions d'une fausse opinion parisienne.

A deux heures du matin, 31 mars, la capitulation de Paris fut signée.

Talleyrand, l'habile meneur de l'événement, écrivait à la même heure :

30 mars (soir) 1814.

« Voilà, chère amie, une bonne nouvelle. Le maréchal Marmont vient de capituler avec son corps. C'est l'effet de nos proclamations et papiers. Il ne veut plus servir pour Bonaparte contre la patrie (1)... »

Cependant la population parisienne, ignorante de ce qui se passait, savait seulement qu'on ne se battait plus. Le sommeil n'était pas descendu sur la ville en même temps que la nuit. Partout des groupes aux pas des portes. Au moindre bruit, toutes les fenêtres s'ouvraient, des lumières apparaissaient; on regardait, on écoutait. Pour les uns, l'empereur arrivait, avec une grande armée victorieuse; les chefs étrangers, prisonniers de guerre, obtenaient la paix à de dures conditions. Paris était délivré. D'autres, au contraire, savaient que les Cosaques et les Baskirs commençaient à errer par la ville, mêlés aux voleurs échappés des prisons; ils écoutaient les cris, ils montraient les flammes s'élevant déjà des lieux envahis; c'était la rouge réverbération des feux des bivouacs; c'était la vague répercussion des clameurs poussées par les postes les plus avancés. Mais la population souffrait impatiemment ces messagers de la peur; elle les poursuivait de sa colère; un d'eux fut même tué. Paris avait conscience d'être la digne capitale d'un peuple d'héroïques soldats et de contenir plus de cent mille combattants prêts à mourir pour l'honneur et le salut de la France. Paris ne pouvait pas croire qu'il eût été abandonné par le grand empereur et qu'il n'y eût pas, quelque part, un homme, placé par lui, qui, au dernier moment jugé opportun, allait apparaître, rallier tous les efforts, leur donner une direction. Quelques coups de fusil dans les faubourgs, un seul cri : l'Empereur! et toute la ville était debout. Vaine illusion du patriotisme et d'un juste orgueil national! Paris était bien abandonné, livré, et les seuls hommes qui eussent pu susciter et coordonner des moyens de défense, couraient éperdus, les uns à Bondy, au camp des souverains alliés, auprès des nouveaux arbitres de la puissance, les autres, imbéciles de peur, sur la route de Blois.

Le 31 mars, à midi, l'empereur de Russie, le roi de Prusse et le prince de Schwarzenberg firent leur entrée dans Paris, à la tête d'une partie de leurs troupes. Dès la veille au soir, il circulait dans les rues une proclamation dont les termes étaient trop habilement conçus pour n'avoir pas été dictés par la coalition intérieure. On y lisait : « Depuis vingt ans, l'Europe est inondée de sang et de larmes. Les tentatives pour mettre un terme à tant de malheurs ont été inutiles, parce qu'il existe dans le pouvoir même du gouvernement qui vous opprime un obstacle insurmontable à la paix. Les souverains alliés cherchent de bonne foi une autorité salutaire en France qui puisse cimenter l'union de toutes les nations et de tous les gouvernements. C'est à la ville de Paris qu'il appartient d'accélérer la paix du monde... Qu'elle se prononce, et dès ce moment l'armée qui est devant ses murs devient le soutien de ses décisions... »

On ne pouvait pas mieux dire pour provoquer les Parisiens à chercher le salut commun dans le prompt abandon du gouvernement impérial.

L'empereur Alexandre, entouré, assiégé par les agents du parti royaliste, qui eurent tous les honneurs de la première journée, signa, laissa

(1) Cette lettre curieuse, jusqu'ici inédite, a été publiée dans le recueil intitulé l'*Amateur d'autographes*, n° du 1er février 1868, p. 43. La lettre est adressée à la duchesse de Courlande.

Digitized by Google

publier, le 31 mars, un manifeste déclarant que l'Europe ne traiterait plus avec Napoléon ni avec aucun membre de sa famille. C'était un décret de déchéance, dans lequel on faisait en outre mention des « rois légitimes » de la France.

Le lendemain, ce fut le tour des révolutionnaires. Les royalistes l'avaient emporté au delà de toutes les prévisions. Point de mesure possible dans les catastrophes. Les révolutionnaires, pour ne pas rester au-dessous des royalistes, rivalisèrent avec eux de violence. Il semblait à chacun que, pour arracher la France aux étrangers, pour avoir le droit de la représenter et de parler en son nom, il fallait avant tout séparer sa cause de celle de Napoléon. C'est ainsi que l'on se montrait à l'envi le plus ardent dans cette abjuration de l'Empire. Ce fut comme une émulation de fureur dans l'apostasie.

Dès la nuit du 31 mars au 1er avril, Talleyrand avait convoqué les sénateurs au palais du Luxembourg. Ainsi le voulait la déclaration des souverains qui avaient déféré au sénat de nommer un gouvernement provisoire. Des sénateurs, il ne devait pas y en avoir à Paris; la régence avait dû les emmener avec elle; mais elle était partie sans s'assurer si elle en laissait ou si elle n'en laissait pas; et il en était resté un certain nombre, dont plusieurs du parti révolutionnaire qui s'attendaient à l'événement. On eut toutefois de la peine à les réunir; le scrutin dut rester ouvert presque tout le jour; on alla chercher chez lui plus d'un sénateur qui se cachait. Mais la fraction révolutionnaire n'avait pas manqué à l'appel, et cela suffisait pour un semblant de séance. Talleyrand sortit du palais du Luxembourg avec une sorte de décret en forme d'extrait du procès-verbal (1), nommant un gouvernement provisoire dont il était président et qui avait pour membres :

Le sénateur comte de Beurnonville, ancien familier du duc d'Orléans, fonctionnaire émérite de l'Empire, courtisan éconduit, mécontent, homme de seconde main;

Le sénateur comte de Jaucourt, homme énergique et protestant de religion (il fallait un gage au protestantisme, car le mouvement qui emportait l'Europe était en grande partie catholique); Jaucourt avait figuré dans les assemblées de la révolution, parmi les hommes du mouvement; il était fort lié avec la famille Necker dont tout le monde connaissait les doctrines libérales, les affinités orléanistes et l'hostilité contre l'empereur Napoléon;

Le duc de Dalberg, conseiller d'État, ancien ministre de Bade à Paris, neveu du prince primat, qui avait joué un rôle dans la sécularisation des principautés ecclésiastiques d'Allemagne, ayant lui-même coopéré à ces réformes anti-cléricales, de plus soupçonné de certaines complaisances dans l'affaire du duc d'Enghien; le duc de Dalberg, qui devait beaucoup à Napoléon, représentait la révolution cosmopolite;

L'abbé de Montesquiou, ayant jadis siégé au côté droit de la constituante, depuis ayant fait partie, avec Royer-Collard, Dandré et autres du comité secret qui dirigeait de Paris, sous l'Empire, les affaires du comte de Provence et de l'émigration; homme fin et doux de formes, un peu sceptique, enclin aux transactions, que Talleyrand appelait « Mon drapeau blanc »; il n'en eût pas souffert un autre.

On adjoignit bientôt après à ces cinq membres deux secrétaires généraux, l'un, Dupont (de Nemours), homme de la révolution, l'autre Roux-Laborie, du parti royaliste.

Il fut remarqué dans le temps que Talleyrand n'avait mis dans cette commission du gouvernement provisoire que des familiers et des intimes à lui, et comme il le disait, *sa table de whist*.

Il n'était que temps pour les révolutionnaires de prendre la direction du mouvement : la veille, dès le 31 mars au soir, les royalistes, pressentant ce qui allait sortir du palais du Luxembourg, s'étaient agités au conseil départemental et municipal de Paris, et là, ils avaient obtenu le vote d'une adresse qui était un rappel sans réserve des Bourbons. Depuis le 1er avril au matin, cette adresse figurait sur tous les murs de Paris. Il eût été possible de faire un manifeste national de cet acte violemment royaliste du conseil municipal de la capitale de la France.

A peine constitué, le gouvernement provisoire s'empara de tous les ministères, de toutes les administrations, notamment de la direction des postes, où il mit un homme de sa coterie, Fauvelet de Bourrienne, alors tout entier à Talleyrand. Les journaux lui échappèrent et passèrent, presque tous, dans les mains des royalistes; ils n'en furent que plus emportés dans leur subite conversion. La veille encore, le public n'avait connaissance que des vertus de l'Empire, de ses victoires et de la certitude de son triomphe; le lendemain, il apprit tout d'un coup que l'Empire était le mensonge, le crime, l'oppression; que la France, heureuse et fière d'être enfin délivrée de l'Empire, saluait l'ère de la paix et de la liberté, etc.

Le 2 avril, le sénat déclara que Napoléon Bonaparte était déchu du trône, lui et sa famille, et que le peuple et l'armée étaient déliés envers lui de leurs serments de fidélité.

C'était assez, et même trop, pour obéir à la violence des événements. Pourtant, le sénat qui, le 2 avril, n'avait pas eu le temps de motiver ses décrets de déchéance, chose nullement nécessaire, rendit le 3 avril, un autre décret fort long, où se trouvèrent énumérés tous les griefs que l'on pouvait avoir contre l'administration impériale. Le public crut rêver en lisant cette énumération de forfaits dont le sénat n'avait jamais cessé d'être l'apologiste enthousiaste, le

(1) Le procès-verbal en question portait à la fin du jour 63 votants. Le sénat comptait alors 139 membres.

Digitized by Google

complice ardent, assidu. L'abbé Grégoire a dit plus tard de cet acte d'accusation contre l'Empire : « Il y avait trois ans que je le préparais ». Au reste, tout n'était pas bassesse et lâcheté dans ces récriminations; le sénat les faisait en vertu de certaines maximes des institutions modernes; c'était une manière de sanctionner des principes que l'on croyait à cette heure fortement menacés. Le parti révolutionnaire comprit cette tactique à demi-mot; de là une muette entente qui propagea le plus les défections. On réagissait contre l'Empire au nom de la liberté; on ne pouvait pas invoquer autrement la liberté et la rappeler.

Les membres du corps législatif présents à Paris adhérèrent aux actes du sénat, le 3 avril, en insérant toutefois dans leur manifeste plus de royalisme que le sénat n'en admettait. A partir du 3 avril, on vit successivement arriver au gouvernement provisoire et au sénat les adhésions collectives ou individuelles de toutes sortes de personnes et celles des corps constitués. Les insignes de l'Empire disparurent de tous les édifices publics.

Le 4 avril, le gouvernement provisoire adressait au peuple français une proclamation dont quelques parties méritent d'être citées, car elles témoignent des jugements portés, à ce moment, sur le gouvernement et l'œuvre de Napoléon.

« Français, au sortir des discordes civiles, vous avez choisi pour chef un homme qui paraissait sur la scène du monde avec les caractères de la grandeur. Vous avez mis en lui toutes vos espérances; ces espérances ont été trompées. Sur les ruines de l'anarchie, il n'a fondé que le despotisme... il a détruit tout ce qu'il voulait créer, et recréé tout ce qu'il voulait détruire. Il ne croyait qu'à la force; la force l'accable aujourd'hui : juste retour d'une ambition insensée!... Napoléon nous gouvernait comme un roi de barbares : Alexandre et ses magnanimes alliés ne parlent que le langage de l'honneur, de la justice et de l'humanité. Ils viennent réconcilier avec l'Europe un peuple brave et malheureux... Nous avons connu les excès de la licence populaire et ceux du pouvoir absolu; rétablissons la véritable monarchie, en limitant, par de sages lois, les pouvoirs divers qui la composent... Français, rallions-nous : les calamités passées vont finir, et la paix va mettre un terme aux bouleversements de l'Europe... la France se reposera de ses longues agitations, et, mieux éclairée par la double épreuve de l'anarchie et du despotisme, elle trouvera le bonheur dans le retour d'un gouvernement tutélaire. »

Notons un autre signe de l'esprit public en ce moment : à la Bourse de Paris, le cinq pour cent était, le 29 mars, à 45 francs. Le 30 mars, jour de la bataille, point de Bourse. Mais le 31, jour de l'entrée des alliés à Paris, le cinq pour cent s'élevait de 45 à 47 fr. 50 cent., pour atteindre, le 1er avril, 51 francs; le 2 avril, 52 francs; le 4 avril, 57 fr. 50 cent.; le 5 avril, 63 francs 75 centimes.

56. Pendant qu'à Paris tant de causes, et tant de hasards habilement servis, concouraient au renversement du trône impérial, Napoléon se trouvait à Fontainebleau où il s'était rendu depuis le 31 mars. Toute son armée l'avait successivement rallié. Le 3 avril, elle était concentrée entre l'Essonne et Fontainebleau (1). Les nouvelles de Paris parvenaient rapidement au camp impérial. Les soldats, les officiers, les jeunes généraux n'en ressentaient que de la colère et de l'indignation. Mais telles n'étaient pas les impressions des dignitaires supérieurs de l'armée. Ceux-ci n'apprenaient pas sans en être troublés avec quel éclat à Paris on se prononçait contre l'Empire. Ils se demandaient si, la lutte se prolongeant, ils n'allaient pas compromettre et terminer en quelque aventure sans autre issue qu'un désastre, l'exil et ses misères, une vie jusque-là illustre, glorieuse, opulente. Déjà ils avaient, dit-on, arrêté l'Empereur dans son mouvement de Saint-Dizier, et ils ne savaient encore comment s'y prendre pour le faire renoncer à une plus longue résistance et surtout à son nouveau projet, car on ne parlait de rien moins que de marcher sur Paris occupé par les alliés.

Les pensées de défection germent et mûrissent vite dans les jours de malheur. D'ailleurs, les conspirateurs de Paris avaient des intelligences dans le camp impérial, et ils tourmentaient de leurs confidences, de leurs appels, de leurs messages, un des maréchaux surtout, celui que le 30 mars ils avaient convaincu de la nécessité de signer au plus tôt la capitulation de Paris. Par une inconcevable inadvertance, Napoléon avait placé cet homme sur l'Essonne, à l'avant-garde de son armée (2).

Le 3 avril, les différents corps reçurent des ordres et l'armée se rapprocha de l'Essonne; la garde seule resta à Fontainebleau.

Ce mouvement était significatif; il annonçait l'intention de marcher sur Paris.

Les étrangers, au milieu des ovations qu'ils recevaient, ne se faisaient pas d'illusion. Ils étaient séparés de leurs parcs, de leurs magasins, sans munitions, dans une grande ville, un dédale de rues inconnues; autour d'eux une population dont une partie seulement leur semblait sûre, mais la partie qui ne manie pas elle-même les pavés; et ils allaient avoir à faire à une armée que les rumeurs publiques portaient à plus de 100,000 hommes, que l'on disait furieuse, et qui était dirigée par l'homme dont le génie ne s'éveillait jamais plus terrible que

(1) Les historiens varient sur le nombre des troupes de l'Empereur à Fontainebleau. Ils le portent tour à tour à 33,000, à 15,000, et à 30,000 hommes. Fain, témoin oculaire, est pour ce dernier chiffre, dans son *Manuscrit de 1814*, p. 217. M. Thiers, d'ordinaire si exact, dit que « Napoléon n'avait pas moins de 70,000 hommes ». *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XVII, p. 692.

(2) Napoléon, aux premiers jours, était mal informé de ce qui s'était passé à Paris, et il ne cherchait pas à bien connaître des événements dans lesquels il craignait de rencontrer d'autres fautes que celles de ses généraux, ses propres fautes et celles de son frère Joseph.

Digitized by Google

dans les positions en apparence désespérées. Les alliés délibérèrent s'ils ne devaient pas sortir de Paris et rétrograder sur Meaux ; déjà même quelques préparatifs de départ se faisaient, lorsqu'on reçut du prince de Schwarzenberg un avis : il ne fallait pas se hâter ; le généralissime était en négociation avec quelqu'un ; il traitait ; s'il n'était pas trompé dans son attente, on n'avait plus à craindre une attaque de l'armée de Napoléon.

Cependant l'Empereur, tout entier à son héroïque projet, achevait de donner ses ordres. Tout annonçait l'ordre définitif de marcher sur Paris. Le 4 avril, dans la matinée, la garde fut réunie dans la cour du Cheval-Blanc. Elle revit l'Empereur portant sur son visage calme et fier l'assurance d'une prochaine victoire. C'était là l'homme que le sénat commandait d'abandonner ! Jamais la sympathie qui unissait Napoléon à son armée n'éclata par des signes plus émouvants. Après la revue, Napoléon fit ranger la garde autour de lui, en cercle, et d'une voix forte, les yeux étincelants, il lui adressa sa célèbre allocution : « L'ennemi nous a dérobé trois marches et il est arrivé à Paris avant nous... » Tout ce que les soldats avaient dans l'âme, Napoléon le dit. Ils se sentaient penser et vouloir en lui. Son génie était l'épanouissement de leur héroïsme. L'allocution se terminait par ces mots : « J'ai compté sur vous ; ai-je eu raison ? » Les bras étaient tendus, les yeux en feu, et des poitrines haletantes il ne s'échappait, avec des cris inarticulés, que le serment de vaincre ou de mourir pour l'Empereur.

Les troupes regagnèrent leur quartier avec cette alacrité terrible des soldats français à l'approche du combat.

Napoléon, suivi de son état-major, remonta dans son cabinet.

Là commença une tout autre scène. On n'a pas encore su avec certitude quels hommes étaient présents, qui parla, ce qui fut dit, si l'on s'en tint à des considérations politiques et militaires, si les regards et l'attitude des personnes ne trahirent pas des sentiments et des résolutions que les bouches n'osaient pas exprimer (1). Ce que l'on sait seulement, c'est que cette conversation mystérieuse se termina par un acte bien inattendu, une abdication.

Mais l'abdication était conditionnelle ; elle impliquait la réserve du maintien de l'Empire dans la personne de Napoléon II. Caulaincourt, duc de Vicence, le maréchal Ney, prince de la Moskowa, le maréchal Macdonald, duc de Tarente, furent chargés de la porter à Paris, munis de pleins pouvoirs pour la faire accepter des souverains alliés.

Napoléon avait d'abord pensé à mettre dans cette députation le duc de Raguse, homme d'esprit, de belles manières, capable à tous égards de bien remplir une mission, d'ailleurs son plus ancien compagnon d'armes parmi tous ceux qui s'étaient élevés avec lui, et comme lui ayant eu ses commencements dans l'artillerie. Mais sur quelques observations qui lui furent faites, qu'un général moins avancé dans sa faveur aurait peut-être plus de crédit auprès des souverains étrangers, l'Empereur avait substitué au duc de Raguse, à son premier frère d'armes dont la voix pouvait être suspecte de trop de partialité, le duc de Tarente, homme droit, à la parole libre et véridique, pour cela rangé depuis plusieurs années parmi les mécontents et les disgraciés. Napoléon insista seulement pour que les plénipotentiaires, en passant à Essonne, y vissent le duc de Raguse et l'emmenassent avec eux s'il lui convenait de les suivre et de s'adjoindre à leur mission.

Les trois plénipotentiaires quittèrent Fontainebleau dans l'après-midi du 4 avril, à une heure assez avancée du jour. A Essonne, ils allèrent voir le duc de Raguse et lui firent part du désir de l'Empereur. Le maréchal se troubla, dit qu'il était flatté, touché, parut contrarié, ajouta qu'il voulait être franc, qu'il y avait une négociation entamée par lui avec le généralissime des armées alliées, que cette négociation, au reste, n'avait pas encore abouti, qu'il était libre encore ; qu'à la vérité il ne lui convenait plus de se charger officiellement de pouvoirs au nom de l'Empereur, mais qu'il était en état de se joindre officieusement à leur mission, et qu'il allait le faire. Les trois plénipotentiaires auraient dû s'inquiéter de ce langage d'un chef d'avant-garde qui négociait en secret avec l'ennemi ; ils n'en firent rien ; la prudence, l'esprit d'à-propos, la décision avaient passé dans le parti contraire à l'Empire. Ils se remirent en route vers Paris emmenant avec eux leur étrange auxiliaire officieux.

On arriva à Paris dans la nuit du 4 avril. Les trois plénipotentiaires furent admis presque aussitôt dans l'hôtel Saint-Florentin, où se trouvaient l'empereur de Russie et le roi de Prusse. L'empereur d'Autriche n'était pas encore à Paris ; il se tenait, par pudeur, à l'écart des événements, dans une ville de province, et il laissait faire ses alliés. Caulaincourt, Ney, Macdonald furent seuls introduits. Marmont, qui les accompagnait, n'ayant pas de pouvoirs officiels, les attendit non loin de la salle où la conférence avait lieu.

(1) M. Thiers croit savoir, d'après des témoignages dignes de foi, qu'il ne se passa rien de violent et de menaçant. Cependant il affirme que dans une sorte d'émeute d'état-major, avant la scène dans le cabinet de l'empereur, « quelques officiers avaient été assez égarés pour s'écrier qu'au besoin il fallait se débarrasser de la personne de Napoléon ». Faisant allusion aux bruits de violences et de menaces qui coururent au sujet de la scène du 4 avril dans le cabinet de l'empereur, le même historien ajoute que ces bruits ont eu pour origine « les vanteries de certains personnages militaires, qui, voulant se faire valoir quelques jours après, se représentèrent comme plus coupables envers Napoléon qu'ils ne l'avaient été véritablement. » M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XVII, p. 701 et 709.

Digitized by Google

Il n'y a pas de relation authentique des discours qui furent tenus par les trois plénipotentiaires de Napoléon. On croit savoir seulement que Macdonald exposa des considérations politiques en faveur de la régence et de Napoléon II; que Ney demanda vigoureusement Napoléon II au nom de l'armée; et que Caulaincourt rappela et fit valoir, dans le même but, les rapports d'amitié qui, même avant Tilsit, avaient autrefois lié les deux empereurs de France et de Russie. On remarqua qu'Alexandre avait écouté les orateurs avec une très-gracieuse attention, et même avec une évidente déférence. Il avait donné des signes de manifeste approbation aux paroles de Macdonald; Ney l'avait ému, et il ne s'en était point caché. Il s'était troublé pendant le discours du duc de Vicence, à un mot surtout touchant à la déclaration des souverains du 31 mars, grand obstacle à la négociation : « Cette déclaration publiée si précipitamment, arrachée à la bonne foi de l'empereur Alexandre », avait dit Caulaincourt; à ces mots, Alexandre avait paru très-animé, préoccupé, mais sans irritation contre l'orateur. A la suite de ces diverses allocutions, l'empereur de Russie avait demandé à se consulter avec le roi de Prusse, et l'audience s'était interrompue.

Cette hésitation à se prononcer, quelques détails de l'entretien qui transpirèrent et furent rapidement colportés, jetaient déjà l'alarme parmi les royalistes anciens et nouveaux. Quelques-uns d'entre eux faisaient même des préparatifs pour partir au premier signal.

On était à une heure fort avancée de la nuit, dans la matinée déjà du 5 avril. La délibération durait encore, lorsqu'un officier étranger arrivant en toute hâte demanda à être introduit auprès des souverains alliés pour un message pressé. Un moment après les trois plénipotentiaires qui attendaient chez l'un d'eux la reprise de l'audience, une décision, une réponse, recevaient l'invitation de ne pas attendre davantage le résultat de la délibération. Il n'y avait plus lieu de délibérer.

D'où venait ce brusque changement? Quel était ce message qui avait mis fin tout d'un coup à l'indécision d'Alexandre? Ce qui faisait la force et le droit de Napoléon, c'était la fidélité assurée de l'armée. Or, on venait d'apprendre que l'armée n'était plus unanime. Le 6e corps commandé par le duc de Raguse et formant l'avant-garde de l'armée de Fontainebleau passait, en ce moment même, d'Essonne à Versailles, dans les lignes des troupes ennemies.

Quand les trois plénipotentiaires de Napoléon avaient touché à Essonne, le 4, pour y prendre le maréchal Marmont, celui-ci, depuis la veille, 3, avait conclu avec le prince de Schwarzenberg une convention, aux termes de laquelle il s'obligeait à quitter, avec son corps d'armée, le parti de Napoléon; et cette convention, communiquée à la plupart des généraux du 6e corps qui en avaient accepté la complicité, devait s'exécuter dans la nuit du 4 au 5 avril. Marmont était parti avec les plénipotentiaires, en laissant ou ne laissant pas des ordres pour surseoir à la défection, la tête perdue, abandonnant tout au hasard. Mais, pendant l'absence de Marmont, les généraux complices avaient vu arriver de Fontainebleau des officiers effarés qui demandaient Marmont; ils s'étaient cru découverts; ils avaient eu peur d'être enlevés; trompant les soldats qui pensaient marcher à une prochaine bataille, ils les avaient précipités en avant dans les lignes ennemies, qui, au reste, se tenaient déjà prêtes à les recevoir et, selon ce qu'il avait été convenu, s'étaient échelonnées, pendant la nuit, attendant leur passage.

C'était là le mouvement dont l'annonce subite avait mis fin à la délibération sur le maintien de la régence et de Napoléon II.

L'Empereur, à la nouvelle de la défection de l'avant-garde de son armée, mit à l'ordre du jour, le 5, une proclamation contenant la seule plainte qu'il eût encore fait entendre contre le sénat et contre tous ceux qui le trahissaient. Un moment, il fut tenté de se retirer sur la Loire, d'aller rejoindre le prince Eugène en Italie, de prolonger la guerre à l'aide des forces qu'il pouvait encore rallier; mais vaincu par la faiblesse de ceux-là même qui lui restaient fidèles, vaincu par le dégoût surtout, il se décida, le lendemain, 6 avril, à une abdication telle qu'on la lui demandait, c'est-à-dire définitive et absolue :

« Les puissances alliées ayant proclamé que l'empereur Napoléon était le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe, l'empereur Napoléon, fidèle à ses serments, déclare qu'il renonce pour lui et ses héritiers aux trônes de France et d'Italie, parce qu'il n'est aucun sacrifice personnel, même celui de la vie, qu'il ne soit prêt à faire à l'intérêt de la France.

« Fait en notre palais de Fontainebleau, le 6 avril 1814. »

NAPOLÉON.

57. On pouvait croire que c'en était fait de l'Empire. Il n'en était rien encore. Depuis les premiers entraînements du 31 mars, du 2 et du 3 avril, une idée, d'abord aperçue des seuls politiques, avait fait, depuis, de singuliers progrès dans tous les esprits; c'était l'idée de la régence, ou du maintien de Napoléon II. Tout avait concouru à faire prévaloir cette idée : l'orgueil des souverains étrangers secrètement jaloux de l'antique illustration et de la prééminence morale attachées à la maison des Bourbons; la crainte que ces vénérables Bourbons, les premiers-nés de la royauté européenne, n'eussent pas la force de maîtriser en France la révolution; le danger pour l'ordre européen de laisser en ce pays dont toutes les commotions sont contagieuses une cause d'incertitude, de malaise et d'irritation; le besoin de ne pas faire trop violence aux pré-

Digitized by Google

férences naturelles de l'Autriche pour une régente et un enfant de son sang; la nécessité de ne pas pousser à bout les sympathies des nombreux partisans de la dynastie napoléonienne; le désir des hommes politiques d'avoir, pour former la France à l'habitude de la liberté et de son propre gouvernement, l'interrègne d'une régence; par-dessus tout, l'impression ressentie par chacun à l'apparition des revenants de l'émigration; jusque-là on n'avait connu que des royalistes conspirateurs, intrigants, conciliants, rompus aux façons de la société nouvelle, acceptant, accordant tout, faisant bon marché de toutes leurs idées, hormis une seule, celle de la légitimité : mais les royalistes, tout d'un coup évoqués par le triomphe des Bourbons, les émigrés obstinés qui n'avaient voulu profiter, pour rentrer dans leur patrie, d'aucune clémence des lois sur l'émigration, les soldats vétérans de l'armée de Condé, leurs enfants grandis dans l'exil, tous ceux-là se montraient en France, à la génération nouvelle, comme les demeurants d'un monde depuis longtemps enseveli; on riait de leurs habits surannés; on eut peur de leurs idées plus surannées encore, de leurs prétentions hautaines, de leur humeur intraitable, de leurs rancunes; on les savait forts de l'appui d'un des princes, celui qu'on appelait *Monsieur*, le comte d'Artois; c'étaient là les hommes auxquels la France allait appartenir sous les Bourbons! *Ils n'avaient rien appris et rien oublié.*

La régence, un moment supprimée, le 31 mars, par la déclaration des souverains étrangers, se représenta confusément et violemment aux esprits comme le seul parti compatible avec les conditions de la France nouvelle; ce parti rallia de plus en plus les prudents, les hésitants, les résignés, les inquiets, c'est-à-dire tous ceux qui n'étaient pas déjà trop compromis dans les événements ou qui savaient s'en dégager.

Mais à la régence il y avait une autre objection que la déclaration du 31 mars : c'était la vie de l'Empereur. Point de régence possible tant que l'on pourrait voir derrière elle l'Empereur, avec ses projets vaincus à reprendre, ses représailles à exercer, sa profonde et minutieuse connaissance des hommes et des choses, et les incomparables ressources de son génie. Comment soustraire à l'autorité, à l'ascendant, à l'action d'un pareil maître une épouse régente, un enfant souverain, tout un personnel politique, administratif, militaire, accoutumé à l'obéissance, de nombreux et fanatiques partisans partout répandus?

L'idée des avantages de la régence s'étant offerte aux esprits, cette autre idée, qui en était inséparable, la nécessité de la mort de l'Empereur, n'avait pas tardé à la suivre. De là, les faits, bien étranges, que nous avons à raconter.

C'est dans des lettres de Talleyrand, intimes et jusqu'ici inédites, que l'on voit poindre pour la première fois peut-être cette double idée de la régence et de la mort de l'Empereur.

Talleyrand écrivait à la date du 17 mars 1814 : « Si l'Empereur était tué, nous aurions le roi de Rome et la régence de sa mère (1) ». Et le 21 mars : « On parlait aujourd'hui d'une conspiration contre l'Empereur et l'on nommait des généraux parmi les conjurés; tout cela vaguement. Si l'Empereur était tué, sa mort assurerait les droits de son fils, aujourd'hui aussi compromis que les siens.. Tant qu'il vit, tout reste incertain... L'Empereur mort, la régence satisferait tout le monde, parce que l'on nommerait un conseil qui plairait à toutes les opinions (2)..... »

Un autre contemporain, en position d'être bien informé, le duc de Rovigo, alors ministre de la police, a parlé dans ses *Mémoires* d'une conspiration militaire contre la vie de l'Empereur, dès le mois de février 1814; est ce la même conspiration mentionnée dans les premières lignes de la lettre qui précède? On peut le croire, car ces sortes d'événements s'ébruitent lentement et sourdement. Rovigo s'exprime ainsi au sujet d'une autre conspiration formée depuis : « On avait même reproduit dans cette réunion le projet conçu avant la bataille de Champaubert (10 février 1814) et qui n'allait à rien moins qu'à en user avec l'Empereur comme on avait fait autrefois avec Romulus, et de traiter après avec les ennemis (3). »

Vers la même époque Alexandre avait dit à un général français : « Je fais si peu la guerre à la France que, s'il (Napoléon) était tué, je m'arrêterais sur-le-champ (4). »

On ne comprit pas cette insinuation tout d'abord, ou si du moins on la comprit, ce fut sans oser en concevoir une résolution bien arrêtée. Mais il en fut autrement un mois après : aux premiers jours d'avril, les esprits étant revenus brusquement au parti de la régence, on désira, on voulut presque ouvertement la mort de l'Empereur.

La police, sans la permission de laquelle rien ne s'imprimait en ce moment, laissa publier et débiter un opuscule portant ce titre singulier : *Réflexions sur la nécessité de la mort de Buonaparte*, par M. B., in-8°. — C'était une provocation à l'assassinat jetée dans les rues en même temps que, par toutes sortes d'abominables pamphlets, on amentait contre Napoléon la haine, la vengeance, toutes les fureurs des guerres civiles. On espérait peut-être qu'il sortirait quelque chose de ces excitations populaires; mais pour l'honneur de la France il n'en sortit aucune tentative d'assassinat.

Cela étonna fort un ministre étranger, un per-

(1) Lettre publiée dans l'*Amateur d'autographes*, tome 1er, p. 44.
(2) *Ibidem*, p. 45.
(3) *Mémoires du duc de Rovigo*, tom. VII, p. 125.
(4) M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, tome XVII, p. 257.

Digitized by Google

sonnage russe nommé dans les *Mémoires* du duc de Rovigo : « Quel peuple! disait ce personnage, quelle nation! Si peu de chose vous arrête! Il n'en serait pas ainsi chez nous; tout serait fini en moins d'un quart d'heure. Tant pis pour le souverain qui se met en opposition avec l'intérêt général. C'est la chose du monde que l'on trouve le plus aisément qu'un souverain (1). »

Il y eut pourtant quelques hommes qui ne méritèrent pas ce reproche du ministre russe, qui osèrent concevoir le projet du crime et s'y arrêter. Si l'on en croit Rovigo, dans la nuit du 4 au 5 avril, alors que les plénipotentiaires de l'Empereur, ayant en main l'abdication conditionnelle, parlaient devant les souverains étrangers en faveur de la régence, un avis précédant la conférence avait fait savoir à l'empereur Alexandre que, si la régence était admise, « on était décidé à prendre un parti contre Napoléon, de *manière à prévenir tout retour* ». C'était là une réponse, continue Rovigo, à « la demande de garantie, que répétait sans cesse l'empereur Alexandre, contre le retour de l'empereur Napoléon ». Et Rovigo ajoute : « On ne prononçait pas le mot propre; mais l'affectation avec laquelle on réclamait des garanties ne permettait pas de se méprendre sur ce que l'on voulait (2). »

La régence ne fut pas admise le 5 avril, comme nous l'avons raconté plus haut; mais on ne cessa pas de penser à la nécessité de « la garantie contre le retour », car, un historien royaliste et peu suspect nous l'atteste, « le 7 avril, la régence pouvait encore prévaloir (3) ».

C'est à ce moment surtout que se placent les arrangements secrets pour la mission de Maubreuil. Un assassin ne se levait pas de lui-même (4); on en chercha un que l'on arma. On pensa l'avoir trouvé dans la personne d'un gentilhomme, qui avait combattu tout enfant près des siens dans les guerres de la Vendée, qui, depuis, s'était rallié à l'Empire, mais qui, croyant avoir des griefs contre l'administration impériale, venait de se signaler par des audaces insensées à la tête de l'émeute royaliste du 31 mars au-devant des étrangers entrant dans Paris. Maubreuil fut appelé chez un confident du gouvernement provisoire, dès le 2 avril. Cet homme prétend n'avoir accepté la mission d'assassinat que pour tromper ceux qui avaient l'infamie de la lui proposer, et dans la crainte que, s'il la refusait, cette proposition ne fût tout d'abord mortelle pour lui-même. Quoi qu'il en soit, Maubreuil accepta, recruta la bande d'hommes nécessaires, fit tous ses préparatifs, jusqu'à ce point de se donner un remplaçant pour le cas où lui-même périrait dans l'entreprise, et il partit muni de commissions secrètes qui mettaient à sa disposition, en toute circonstance où il viendrait à les requérir, les hommes de police, les chevaux des postes et relais, les forces militaires françaises, russes et prussiennes. Maubreuil, d'après les déclarations depuis faites par lui devant les tribunaux, se promettait de ne pas rencontrer l'Empereur, et s'il le rencontrait contrairement à ses précautions, de l'enlever seulement et de le remettre, sain et sauf, à l'Autriche, au premier détachement autrichien qu'il pourrait trouver. Il manqua ainsi tout d'abord sa mission, continua à tenir la campagne avec sa bande, et, pour dérouter les soupçons que pouvait faire naître son premier insuccès, il se rabattit sur un intermède de vol : il pilla ou laissa piller les fourgons qui suivaient l'ex-reine de Westphalie, qu'il ne cherchait pas et qu'un hasard vint mettre sur son passage. Cet exploit donna lieu à des plaintes; la bande ainsi signalée dut se dissiper. Maubreuil fut arrêté. Traîné longtemps de cachot en cachot, il n'en sortit que pour faire entendre d'obscures et terribles révélations et pour entreprendre des vengeances sans nom contre ceux qui l'avaient armé, disait-il, puis désavoué, calomnié. En 1827, le 20 janvier, il soufletait, publiquement, le prince de Talleyrand devant toute la cour réunie à Saint-Denis pour une cérémonie commémorative de la mort de Louis XVI (1).

Cependant la pensée d'assurer par la mort de l'Empereur le maintien de la régence et de Napoléon II n'avait pas cessé d'exercer ses malsaines excitations parmi ceux qui n'étaient pas des ennemis du trône impérial. Des bruits d'assassinat, d'empoisonnement se répétaient à tout propos. L'impératrice Marie-Louise, à Blois, vivait dans des transes continuelles; à chaque courrier, elle tremblait de recevoir la nouvelle de la mort de l'Empereur. Mais à Blois, tous les cœurs n'étaient pas dans cette anxiété de l'affection; là aussi l'impitoyable politique avait des adeptes et

(1) *Mémoires du duc de Rovigo*, tome VII, p. 120.

(2) *Mémoires du duc de Rovigo*, tome VII, p. 119.

(3) Alphonse de Beauchamp, *Histoire de la campagne de France en 1814*.

(4) Il s'en présenta un, si l'on en croit des fragments publiés des *Mémoires* de M. de Semallé, qui a joué un rôle secret et important dans les menées royalistes de 1814. Vers le 4 ou le 5 avril, un des officiers des mamelouks de l'Empereur offrit à M. de Semallé de lui apporter la tête de Napoléon dans un sac, à la façon de l'Orient contre ceux qu'abandonne la main d'Allah. Mais ce musulman n'entendait rien à la politique, et venant à un royaliste, il s'adressait mal; ce n'étaient pas les royalistes qui avaient intérêt à supprimer Napoléon pour rendre possible la régence. L'offre du mamelouck fut tout naturellement repoussée avec horreur.

(1) Tous les faits qui précèdent, relatifs à la mission de Maubreuil, et bien d'autres faits que nous n'avons pas rapportés, se trouvent exposés dans divers écrits de Maubreuil presque tous supprimés dès leur publication; ils se trouvent surtout exposés dans un opuscule qu'on peut regarder comme le dernier écrit de ce personnage : *Histoire du soufflet donné à M. de Talleyrand-Périgord, prince de Bénévent, grand chambellan de Louis XVIII, par M. Marie-Armand, comte de Guerry-Maubreuil, marquis d'Orsvault*, in-8° de 164 pages, chez les principaux libraires; Paris, 1861. — Cet opuscule a été retiré du commerce, mais j'en possède un exemplaire. Maubreuil vit encore. J'ai, jusqu'ici, fait en vain des efforts pour tirer de ses mains les témoignages authentiques, s'ils existent, de cette mystérieuse mission de 1814. D'après les dires de Maubreuil, ces témoignages sont dispersés et cachés.

Digitized by Google

des confidents. Un jour un officier accourant de Fontainebleau arrivait à Blois avec un message : une dame d'honneur, qui avait passé la nuit tout habillée, comme dans l'attente d'un événement annoncé, vint à lui, effarée, et dit : « Eh! bien, est-ce fini? Est-il mort (1)? »

Comment en eût-il été autrement? l'Empereur lui-même fut, un moment, complice de cette horrible tentation suscitée par la raison d'État. « Depuis quelques jours », dit un témoin des faits (2), depuis quelques jours (du 4 au 12 avril), il (Napoléon) semble préoccupé d'un secret dessein... Le sujet de ses conversations les plus intimes est toujours la mort volontaire que les hommes de l'antiquité n'hésitaient pas à se donner dans une situation pareille à la sienne. On l'entend avec inquiétude discuter de sang-froid, sur le suicide, les exemples et les opinions les plus opposés... Dans la nuit du 12 au 13 (avril), le silence des longs corridors du palais est tout à coup troublé par des allées et des venues fréquentes... Les bougies de l'appartement intérieur s'allument... En vain la curiosité prête une oreille inquiète; elle ne peut entendre que des gémissements et des sanglots qui s'échappent de l'antichambre et se prolongent sous la galerie voisine » (les gémissements et les sanglots des assistants; un seul homme souffrait en silence, attendant la mort).

Napoléon avait pris une préparation toxique qu'il avait sur lui depuis la retraite de Moscou; puis, il s'était couché et endormi; bientôt réveillé par d'atroces douleurs, son agitation et ses sourdes plaintes avaient mis sur pied ses serviteurs attentifs, depuis quelques jours, à ses moindres mouvements. Un lourd assoupissement était survenu après des vomissements; puis une sueur abondante. Napoléon, se réveillant une seconde fois, étonné de vivre encore, avait dit : « Dieu ne le veut pas (3)! »

On méconnaîtrait bien gravement la nature et le caractère supérieurs de Napoléon si l'on attribuait cette tentative de suicide à un affaissement de la souffrance morale, aux mécomptes accablants de l'ambition et de l'orgueil, à de fausses maximes philosophiques. Même au milieu du mois d'avril, même après les défections, les deux abdications et le triomphe très-apparent des royalistes, la régence était encore possible; mais à cette possibilité il y avait toujours un obstacle, un seul, l'Empereur vivant. C'est cet obstacle que Napoléon lui-même fut tenté de supprimer dans la nuit du 12 au 13 avril. Il est à remarquer que les dernières commissions d'assassinat données à Maubreuil sont datées du 16 et du 17 avril. Il y a plus, les tentatives pour assurer par la mort de l'Empereur le maintien ou le rétablissement de Napoléon II continuèrent encore jusqu'à Porto-Ferrajo : elles ne s'interrompirent tout à fait qu'au retour de l'île d'Elbe. Mais il est temps de nous détourner de cet horrible sujet pour reprendre le récit d'autres événements.

En signant la seconde abdication, Napoléon, avait tout abandonné sans rien stipuler pour lui-même. Les souverains étrangers, étonnés de cette abnégation, ne commirent pourtant pas la faute d'en abuser et de soulever par là contre eux la grande pitié que ressentaient en ce moment toutes les âmes généreuses. Le 11 avril, ils proposèrent un traité d'après les clauses suivantes : pour l'Empereur, la conservation du titre souverain avec la principauté de l'île d'Elbe; une troupe de quelques centaines d'hommes à choisir dans la garde impériale; quelques navires; de plus une rente de deux millions de francs sur le grand livre de France, dont un million réversible à l'impératrice; pour l'impératrice Marie-Louise, les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla en toute propriété et souveraineté, avec succession garantie au prince impérial son fils; en outre la promesse d'un établissement convenable hors de France pour le prince Eugène; pour l'impératrice Joséphine, conservation de son titre, de ses biens meubles et immeubles et réduction de son traitement annuel arrêté à un million; pour les autres membres de la famille impériale, mêmes dispositions quant à leurs titres et à leurs biens personnels, de plus répartition entre eux d'un revenu annuel de deux millions cinq cent mille francs sur le grand livre de France; enfin, sur les fonds *abandonnés* par Napoléon à la couronne (1), réserve d'un capital de deux millions à répartir par lui en gratifications entre ceux de ses serviteurs qu'il voudrait récompenser.

Ces diverses concessions formèrent ce que l'on nomma depuis le traité de Fontainebleau. Napoléon les repoussa d'abord. « Ils ne veulent pas, disait-il, régler avec moi ce qui concerne la France. Il ne s'agit que de ma personne; à quoi bon un traité (2)? » Et il redemanda au duc de Vicence l'acte d'abdication qu'il se repentait de lui avoir donné. Les souverains alliés avaient retenu cet acte et s'étaient hâtés de le rendre public.

Napoléon persista tout un jour, le 12 avril, dans son refus de ratifier les conventions qui précèdent. Mais, Dieu n'ayant pas voulu qu'il

(1) *Mémoires du duc de Rovigo*, tome VII, p. 183.

(2) Fain, *Manuscrit de* 1814, p. 241 243.

(3) M. Thiers raconte cette scène d'intérieur avec quelques autres détails jusqu'ici inconnus.

(1) « En 1814, l'Empereur laissa 300 millions dans les mains des Bourbons, et, se confiant à la foi des traités, il partit pour l'île d'Elbe en emportant seulement 15,000 napoléons, reste de sa cassette de campagne. Ces 300 millions étaient sa propriété personnelle; il les avait acquis par des traités diplomatiques ou formés par les économies de ses listes civiles d'Italie et de France. » Montholon, p. 20, tome Ier des *Récits de la captivité de Napoléon*, etc., 2 vol. in-8°, Paris, 1847; d'après un tableau dressé par M. de Montholon, les économies seulement de l'Empereur se seraient élevées, de l'an XII à 1814, à la somme de 42,406,002 francs. Ce capital s'était considérablement accru par les intérêts, si l'on en croit M. de Montholon, jusqu'à former plus de 100 millions au 1er janvier 1814.

(2) Fain, *Manuscrit de* 1814, p. 239.

Digitized by Google

mourût, il se résigna, et le lendemain, dans la matinée du 13 avril, il aquiesça au traité de Fontainebleau.

Le sacrifice était accompli. Napoléon vit venir à lui toutes les douleurs. De Paris, d'incessants outrages contre son génie, son règne, sa personne, le scandale d'apostasies continues, tous les reniements; du reste de la France, les cris de la réaction et çà et là les secrets reproches des patriotes; autour de lui la désertion de tous les courtisans de sa fortune, même les plus intimes; l'impatience et la gêne de ceux qui n'osaient pas encore s'éloigner. Le malheur comme la mort repousse et fait peur.

Il fallait que le traité de Fontainebleau fût ratifié par le cabinet de Londres; cette ratification tardait à venir. On peut croire que Napoléon, se survivant à lui-même à côté du triomphe de ses ennemis, devait être impatient de ces délais. Il ne parut pas qu'il en fût ainsi. Le 17 avril avait été le jour fixé pour le départ. Napoléon demanda un changement de route, une lettre pour le gouverneur de l'île d'Elbe. Le départ fut remis de trois jours. Les trois jours écoulés, au dernier moment, Napoléon déclara qu'il était décidé à ne plus partir; que, les alliés ne tenant pas leurs engagements, il pouvait révoquer son abdication toujours conditionnelle; qu'il avait reçu plus de mille adresses le sollicitant à reprendre le gouvernement; qu'il avait abdiqué pour épargner à la France une guerre civile; mais qu'il voyait bien que, s'il partait, il laisserait la guerre civile derrière lui. Cette déclaration était faite à un des commissaires étrangers envoyés à Fontainebleau pour accompagner Napoléon à l'île d'Elbe, au général Koller représentant l'empereur d'Autriche. Le général Koller resta inébranlable, et l'Empereur renonça, non sans de nouveaux efforts, à sa protestation qui n'avait probablement pour but que de sonder les dispositions du commissaire autrichien.

XV

L'ILE D'ELBE.

(20 avril 1814 — 20 mars 1815).

58. Les adieux. Départ pour l'île d'Elbe. — 59. Voyage. Incidents. — 60. Arrivée. Séjour. — 61. Conspirations. — 62. Départ de l'île d'Elbe. Débarquement au golfe Juan. Marche sur Paris. Arrivée à Lyon, au palais des Tuileries.

58. Le 20 avril, à midi, la garde impériale se rangea sur deux lignes dans la cour du Cheval-Blanc. Au bas de l'escalier du Fer-à-Cheval stationnaient des voitures de voyage. A une heure, Napoléon, dans son uniforme de général des chasseurs de la garde, parut au haut du perron, descendit les degrés, dépassa les voitures et se plaça entre les deux haies de soldats. Derrière lui se tenaient les derniers fidèles et les commissaires étrangers. A la vue de l'Empereur, les soldats furent saisis d'émotion. Des sanglots s'entendaient dans les rangs. L'Empereur tendit la main, faisant signe qu'il voulait parler; puis, d'une voix vibrante, il prononça ces mots :

« Soldats de ma vieille garde, je vous fais mes adieux. Depuis vingt ans, je vous ai trouvés constamment sur le chemin de l'honneur et de la gloire. Dans ces derniers temps, comme dans ceux de ma prospérité, vous n'avez cessé d'être des modèles de bravoure et de fidélité. Avec des hommes tels que vous, notre cause n'était pas perdue. Mais la guerre était interminable. C'eût été la guerre civile, et la France n'en serait devenue que plus malheureuse. J'ai donc sacrifié tous nos intérêts à ceux de la patrie. Je pars; vous, mes amis, continuez de servir la France. Son bonheur était mon unique pensée; il sera toujours l'objet de mes vœux! Ne plaignez pas mon sort; si j'ai consenti à me survivre, c'est pour servir encore à votre gloire. Je veux écrire les grandes choses que nous avons faites ensemble!... Adieu,... mes enfants. Je voudrais vous presser tous sur mon cœur; que j'embrasse au moins votre drapeau! Général Petit, approchez... » Le général Petit qui portait le drapeau s'avança. Napoléon le reçut dans ses bras, et baisa le drapeau. « Adieu encore une fois, mes vieux compagnons, dit-il; que ce dernier baiser passe dans vos cœurs et retentisse dans la postérité... » Napoléon, qui avait fait de visibles efforts pour maîtriser son émotion croissante, s'arracha, à ces mots, du groupe qui l'entourait et s'élança dans sa voiture.

59 Sur le voyage de Fontainebleau à l'île d'Elbe, il n'est, à notre connaissance, qu'une relation publiée, c'est celle du commissaire prussien, le comte de Waldbourg-Truchsess, continuée par le général autrichien Koller, relation partiale et malveillante (1). Nous la suivrons pourtant; il faut laisser déposer les ennemis.

De Fontainebleau à Briare, 20 avril, « Napoléon », dit le commissaire prussien, « fut accueilli partout aux cris de *Vive l'Empereur!* Et nous eûmes beaucoup à souffrir des injures que le peuple nous adressait ».

A Nevers, 21 avril : « L'accueil qu'on nous fit en cet endroit fut le même qui nous avait été fait dans les villes précédentes; on jurait après nous; on nous adressait mille invectives jusque sous nos fenêtres, tandis qu'au contraire on ne se lassait pas de crier *Vive l'Empereur!* »

Les derniers détachements de la garde qui devaient accompagner l'Empereur s'arrêtèrent à Villeneuve-sur-Allier On offrit à Napoléon pour escorte des Cosaques et des Autrichiens. Il n'en voulut pas.

A Moulins, 23 avril : « Nous vîmes les premières cocardes blanches, et les habitants nous

(1) *Nouvelle relation de l'itinéraire de Napoléon de Fontainebleau à l'île d'Elbe*, rédigée par le comte de Waldbourg-Truchsess, commissaire nommé, par S. M. le roi de Prusse, etc., ouvrage traduit de l'allemand, 4e édition, in-8°, Paris. 1815. — *Suite de l'itinéraire de Napoléon d'après le récit du général Koller.* Cette *Suite* fait partie de la 4e édition du précédent ouvrage.

Digitized by Google

reçurent aux acclamations de *Vivent les Alliés !* »

A Lyon, où l'on ne passa que la nuit : « Il s'assembla quelques groupes qui crièrent *Vive Napoléon !* »

Le 24 avril, vers midi, un incident grave : rencontre près de Valence du maréchal duc de Castiglione. Le commissaire prussien prétend savoir ce qui fut dit entre Augereau et Napoléon. Mais il ne sait que ce qu'il a vu. L'Empereur descendit de voiture et embrassa Augereau qui « ne dérangea pas sa casquette de dessus sa tête ». Puis, l'Empereur prit le bras d'Augereau, et ils marchèrent seuls ensemble. Leur conversation entremêlée de gestes paraissait animée. On crut entendre des reproches, et que les deux interlocuteurs se tutoyaient. Tout d'un coup Napoléon se sépara d'Augereau, l'embrassa de nouveau et se jeta dans sa voiture qui suivait. Augereau n'ôta pas encore sa casquette; de la main, il fit un signe d'adieu peu amical; mais « en s'en retournant, il adressa un salut très-gracieux aux commissaires (1) ».

Un peu plus loin on rencontra les troupes du maréchal Augereau. Leur attitude fut tout autre que celle de leur chef : « Les troupes rendirent à l'Empereur tous les honneurs dus à son rang. Le mécontentement des soldats se manifesta visiblement lorsqu'ils nous virent à sa suite. Mais ce fut là son dernier triomphe, car nulle part ailleurs il n'entendit plus de *Vivat !* ».

A Orange, 25 avril, réception aux cris de *Vive le Roi !* Des avis font savoir que sur tout le parcours où l'on attend Napoléon on remarque une dangereuse agitation, des préparatifs menaçants (2).

On changea l'itinéraire du voyage. Napoléon, qui avait failli être assassiné à Orgon, se déguisa en courrier et partit seul devant son propre cortége. Les femmes se montraient les plus animées.

Les commissaires retrouvèrent Napoléon dans une petite auberge de la grande route, dite *la Calade*, à une demi-lieue de Saint-Cannat. Il causait avec l'aubergiste : « On va donc l'embarquer pour son île? disait la femme. » — « Mais oui, répondait l'Empereur. » — « On le noiera, n'est-ce pas? reprenait la femme. » — « — Il faut l'espérer, » répliquait l'Empereur. Cependant le danger croissait. Des hommes à figures sinistres accouraient, parlaient entre eux : « Il est ici ! On le découvrira bien. » On convint d'un autre déguisement. Une lettre fut dépêchée au maire de la ville d'Aix, où s'attroupaient déjà d'autres furieux. Pendant ces dispositions, on avait laissé Napoléon seul dans une chambre. Quand on vint l'avertir que tout était prêt pour le départ, on vit qu'il avait le visage en larmes. Le commissaire prussien remarque ces larmes avec malignité et ne les comprend pas.

Le voyage continua à travers ces démonstrations hostiles, toutefois sans plus de danger. L'Empereur, déguisé en général autrichien, passa ainsi à Saint-Maximin, puis au Luc, où il trouva sa sœur la princesse Pauline. Il arriva enfin, le 27 avril, à Fréjus, d'où quatorze années auparavant, à son retour d'Égypte, il était parti pour prendre le gouvernement de la France et de l'Europe. Pendant tout le cours de ce voyage, Napoléon avait émerveillé les commissaires étrangers par la vivacité et la variété de sa conversation; pas un sujet qu'il n'abordât et sur lequel il n'eût des vues originales, nouvelles et surtout précises. Il passait avec la même aisance des questions morales, littéraires, industrielles, agronomiques, etc., à sa propre histoire sur laquelle il s'expliquait avec la même liberté d'esprit que s'il se fût agi d'une histoire étrangère ou des temps passés. On eût dit qu'il habitait déjà l'avenir. L'Empereur avait repris son uniforme au Luc. Il devait partir, le 28 avril au matin, de Fréjus ou pour mieux dire du port voisin de Saint-Raphael; mais il ne s'embarqua que le soir sur la frégate anglaise *The Undaunted* (L'Indomptée), qui l'attendait.

Les personnes étrangères et françaises qui ne devaient pas le suivre à l'île d'Elbe se séparèrent de lui; il lui resta, des commissaires étrangers, le général Koller, le colonel anglais Campbell, le comte prussien Clamm et l'aide de camp du général Koller; et des Français, les généraux Bertrand et Drouot, le major polonais Jermanofski, et des personnes attachées à son service.

L'*Undaunted* s'éloigna de Saint-Raphael le 28 avril dans la nuit.

La navigation dura cinq jours, contrariée par les vents et les calmes.

En mer on rencontra un navire qui faisait voile sur Gênes. Ce navire portait le roi de Sardaigne allant reprendre possession de ses États de terre ferme. Les officiers du prince voulaient se rapprocher et que l'on signalât à l'Empereur déchu la présence du roi rétabli. Victor-Emmanuel Ier s'y opposa, et le navire sarde, par son ordre, s'éloigna de la frégate anglaise et de son captif (1).

60. Le 3 mai on fut en vue de l'île d'Elbe. Cette île, alors fort agitée, était divisée entre divers partis, les uns pour l'Italie et le grand-duc de Toscane, les autres pour la France et les Bourbons, d'autres pour l'indépendance. La nouvelle de l'arrivée de Napoléon mit tout le monde d'accord en sa faveur; quelques jours auparavant les trois partis s'étaient entendus pour brûler Napoléon en effigie.

(1) D'après M. de Rovigo, il n'y aurait rien de vrai dans cette conduite inconvenante d'Augereau, « qui parla, dit-il, à l'Empereur avec le même respect qu'auparavant. » *Mémoires*, t. VII, p. 235.

(2) « La tentative confiée à Manbreuil avait échoué; on en organisa une autre à Avignon. Des émissaires avaient été détachés dans cette ville, et étaient promptement parvenus à échauffer la populace... » ROVIGO, *Mémoires*, tome VII, p. 236.

(1) Gallenga, *Storia del Piemonte*, tom. II, p. 487.

Digitized by Google

Le gouverneur de l'île en remit la possession au nouveau souverain représenté par le général Drouot.

Les Elbois, enchantés d'avoir pour monarque le premier homme du siècle, et croyant d'ailleurs qu'il leur arrivait avec d'immenses trésors, reçurent de leur mieux le nouveau souverain. Napoléon fut introduit dans ses États au bruit de trois violons et de deux basses. Quand il parvint à la maison de ville de Porto-Ferrajo, toujours suivi de cette musique, il se trouva sous un dais orné de papier doré et de morceaux de drap d'écarlate, dans une salle parée à la hâte comme pour un bal forain; au fond, il y avait un fauteuil, le trône, couvert aussi de papiers dorés et de petits draps d'écarlate. Une salve de coups de canon se faisait entendre. Les Elbois poussaient des *Viva!* (1). On était au 4 mai. La veille, Louis XVIII avait fait son entrée à Paris.

Quelques jours après, Napoléon avait visité l'île dans toutes ses parties, fait l'inventaire de ses ressources naturelles, conçu des plans pour la mise en valeur de ses richesses, ordonné des routes, des quais, des magasins, déterminé de nouvelles cultures et de nouvelles exploitations, tracé des fortifications, conclu un traité de commerce avec Livourne, entrepris de négocier un autre traité avec Gênes, commencé l'exécution de tous ces travaux, etc. Les Ragusains disaient du pavillon elbois (2) qu'il était le pavillon du Roi du monde. Les Barbaresques étaient alors la terreur de toutes les côtes de la Méditerranée; on demandait à quelques-uns de ces pirates s'ils respecteraient les établissements du nouvel Empereur; ils répondirent : « Nous ne faisons pas la guerre à Dieu ».

Le 24 mai, Napoléon fut rejoint par le bataillon de 600 hommes que, d'après le traité de Fontainebleau, il lui avait été permis de choisir dans sa garde impériale. Ce bataillon de grenadiers et chasseurs, augmenté d'une centaine de cavaliers et d'une vingtaine de marins, s'accrut encore de près de 60 Polonais et de trois compagnies de tirailleurs corses, de 100 hommes chacune. Il y avait de plus une milice locale, de 400 hommes, une petite marine (3), et près de 325 pièces de canon avaient été laissées dans l'île. Napoléon se trouvait ainsi maître de plus de forces que n'en comportait son étroit et pacifique empire. Un îlot, un rocher près de l'île d'Elbe avait été abandonné parce qu'il servait de repaire aux Barbaresques; Napoléon en fit prendre possession et compléta le système de fortification de son nouvel État. Ce fut sa dernière conquête. « Pourvu, disait-il en riant, que l'Europe ne s'en alarme pas ». Napoléon avait à Porto-Ferrajo, qu'il projetait déjà d'appeler *Cosmopoli*, une cour, des levers, des cercles comme aux Tuileries. Autour de lui tout s'animait pour le travail, l'étude, les utiles entreprises.

61. Cependant l'Europe assistait avec des sentiments bien divers au spectacle de cette étonnante captivité. Des changements immenses avaient eu lieu sur le continent.

Les Bourbons n'avaient pas échappé aux périls de leur trop difficile rétablissement, et, dès les premiers mois, ils semblaient près de succomber à leur impopularité. Le désastreux traité du 23 avril 1814 les avait rendus en quelque sorte complices des humiliations de la France; ils devaient être les réparateurs des dernières défaites de l'Empire; ils parurent en être l'aggravation. Les plus grandes fautes ne procédaient pas, au reste, des Bourbons, mais bien des souverains alliés. La crainte de Napoléon avait été la sagesse de ces princes; dès qu'ils n'eurent plus ce frein salutaire, toute sagesse les abandonna, et le monde apprit d'eux ce que peut être la victoire quand elle tombe en des mains qui ne sont pas faites pour elle et qui ne la méritent pas.

On avait annoncé une ère nouvelle pour tous les principes de droit, de justice, de liberté, d'autorité. Ce fut une déception universelle qui commença. Les peuples venaient de se battre pour leur indépendance. Nulle pour les uns, menteuse pour les autres, l'indépendance réciproque des nations se trouva partout sacrifiée à de nouvelles prépotences substituées, sans compensation aucune, à la prépotence française. L'Italie passa sous le joug de l'Autriche, l'Allemagne sous le joug de l'Autriche et de la Prusse, dominées elles-mêmes par la Russie et l'Angleterre, qui se partagèrent toute influence dans le reste du monde. Quant à la liberté intérieure, objet aussi de toutes les promesses, elle ne revint en aucun pays. Hormis la France où la vie parlementaire prit quelque réalité, aucun État sur le continent n'eut à connaître d'autre liberté que celle du pouvoir absolu. Ferdinand VII d'Espagne emprisonna, proscrivit, déporta les partisans des Cortès qui lui avaient conservé un trône pendant sa captivité de Valençay. Quarante députés furent mis aux galères dès le mois de mai 1814. Toutes les anciennes ordonnances de la monarchie absolue en Espagne reparurent brusquement et remplacèrent les améliorations introduites par le régime français. On demanda au roi de Sardaigne Victor-Emmanuel Ier, de retour dans sa terre ferme, comment il entendait concilier le rétablissement de son autorité avec le nouvel état de choses fait au Piémont par seize ans de domination française; il répondit : « Que l'on prenne l'almanach royal de 1798 et que tout soit remis en place comme par le passé (1). »

(1) Tous ces détails sont rapportés par le général Koller dans sa continuation de la narration du Prussien Waldbourg-Truchsess, p. 52-53.

(2) Fond blanc, traversé diagonalement d'une bande rouge semée de trois abeilles fond d'or. M. Thiers dit : « pavillon blanc, barré d'amarante et semé d'étoiles ».

(3) Composée d'un brick, *l'Inconstant*, d'une goelette, *la Caroline*, de deux avisos, *la Mouche et l'Abeille*, et d'une felouque, *l'Étoile*.

(1) Gallenga, *Storia del Piemonte*, tom. II, p. 435.

Digitized by Google

On ne conserva du régime français que les impôts. Ce que les peuples supportent le plus malaisément, ce n'est pas la tyrannie : c'est d'avoir à mépriser les maîtres à qui ils sont contraints d'obéir. Cette souffrance, la plus grande que puisse subir la conscience humaine, ne fut pas épargnée aux peuples en 1814. Il semblait que les rois prissent à tâche de montrer qu'ils vivaient en dehors de la morale commune au reste des hommes. Pas une promesse qu'ils n'eussent violée; pas un principe dont ils n'eussent fait le jouet de leurs ambitions, de leurs cupidités; pas une alliance de famille, pas un pacte d'amitié, pas un lien du sang qu'ils n'eussent outragés avec un impudent éclat. Depuis leur victoire sur le grand Empereur, ils étaient à Vienne à se partager et disputer les nations comme on fait des lots d'un bétail.

Alors l'esprit révolutionnaire se déchaîna de nouveau, non plus ce généreux esprit de 1789 qui poursuivait l'idéal d'une autorité et d'une liberté parfaites, mais bien la haine de toute autorité, l'impatience de tout pouvoir établi, le besoin de perpétuels changements, toutes les illusions de l'utopie, moins un esprit que l'infirmité propre aux temps de décomposition. Des conspirations commencèrent à s'ourdir de toute part, en Pologne, en Allemagne, en Espagne, surtout en France et en Italie.

Dans la péninsule italique, si douloureusement atteinte par les derniers événements, il y avait deux vastes complots, l'un au midi autour du roi Murat, l'autre au nord, tendant à s'emparer du souverain de l'île d'Elbe. Cette entreprise, inconnue en France, est assez longuement exposée dans un ouvrage récent, publié en Italie (1); comme elle touche de près à notre sujet, nous en reproduirons ici quelques détails. Il s'agissait pour les conspirateurs d'instituer un *Empire des Romains* et un *Royaume d'Italie*, liés l'un à l'autre, ayant pour chef suprême Napoléon empereur et roi. Pour épargner les susceptibilités d'indépendance locale d'un pays qui s'était toujours formé d'États distincts, on avait décidé qu'il y aurait trois capitales, dans lesquelles les assemblées résideraient successivement pendant trois ans, Rome, Milan, Naples, et de plus quatre vice-rois, à la nomination de l'empereur, résidant dans quatre autres villes principales. Eugène de Beauharnais devait être appelé à une de ces vice-royautés. La constitution que Napoléon devait accepter et promettre de défendre était d'avance posée en ses principes essentiels; on y trouvait tous les *desiderata* du libéralisme moderne. Les premières mesures de cette conception furent débattues et établies, à Turin, dans une réunion de députés des sociétés secrètes du Piémont, du pays de Gênes, de la Lombardie, de la Vénétie, des États Romains et de Naples. Des banquiers de Gênes tenaient à la disposition de l'entreprise une *première* somme de douze millions. Dès la fin de mai 1814, les chefs du mouvement avaient envoyé quelques-uns des leurs à l'île d'Elbe, avec une adresse, des signatures, des écrits, divers documents à l'appui de leurs espérances, de leurs promesses. Ces messagers ne furent pas repoussés par Napoléon. Encouragés par cet accueil, les conspirateurs dépêchèrent dans toutes les parties de l'Italie des hommes chargés d'exciter les populations et de tout disposer pour l'arrivée prochaine du libérateur. Quelques-uns de ces agents vinrent aussi en France, mais sans pouvoir y trouver des adhérents. « Vous n'êtes pas mûrs pour la liberté », disaient les conspirateurs français aux conspirateurs italiens. — « Vous l'êtes, vous, pour la servitude, » répondaient ceux-ci aux conspirateurs français. On se sépara, aigris et brouillés. Les chefs du complot italien s'étaient établis à Gênes pour être plus à portée de l'île d'Elbe. Après plusieurs mois d'agitation, ces chefs croyaient pouvoir assurer l'Empereur que tout était prêt en Italie pour le recevoir. Un peuple unanime l'attendait. Il n'y avait de récalcitrants qu'en Savoie et dans la Toscane. Cette assurance était donnée à l'Empereur dans le mois d'octobre 1814, et Napoléon, d'après Martini, répondait à cette dernière communication par un magnifique discours rapporté dans l'ouvrage de cet historien et où les patriotes italiens trouvèrent tout ce qu'ils attendaient du souverain en disponibilité de l'île d'Elbe.

Mais les chefs du mouvement, postés à Gênes, en outre à Livourne et même à Porto-Ferrajo, ne voyaient pas sans inquiétude, vers la fin de l'année 1814, les messages devenir sans cesse plus fréquents entre l'île d'Elbe, Naples et surtout la France.

En effet, Napoléon se disposait à partir de son île; mais ce n'était pas sur la terre italienne qu'il allait tenter de nouveau la fortune.

En France les projets des conspirateurs étaient moins utopiques. Les Bourbons avaient eu, aux premiers jours, une incontestable et grande popularité; on avait vu en eux la fin de l'interrègne des traîtres, l'avénement des honnêtes gens, la paix mettant un terme à l'occupation étrangère. Mais les hommes odieux et méprisés restèrent en place; ceux qui tendaient à leur succéder déplaisaient plus qu'ils n'inspiraient de la confiance; d'autres fautes encore furent commises; enfin l'occupation étrangère ne cessa pas même après les énormes concessions du fatal traité du 23 avril 1814. La France sentit alors toute sa défaite et toute son humiliation, jusque-là dissimulées sous de menteuses démonstrations d'amitié. En ce moment rentraient les soldats des armées d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie; ces vétérans de la gloire française ne doutaient pas que l'Empereur n'eût été vaincu par la trahison seulement; ils arrivaient indignés,

(1) Martini, *Storia d'Italia*, tom. I, libro III. p. 153 et seg.

Digitized by Google

pleins de menaces; on les renvoya dans leurs villages, en les privant presque tous de leurs droits militaires; ils portèrent en tout lieu leurs colères, leurs regrets, leurs projets de vengeance, leur culte pour l'Empereur. Il devint visible que tout tournait contre les Bourbons. Alors des partis commencèrent à germer. Il n'y en avait qu'un en réalité, celui du peuple et de l'Empereur; mais en France, malheureusement, il y a comme une scission entre la multitude et ces minorités qui se nomment elles-mêmes les classes moyennes, supérieures, élevées. Au lieu d'un seul parti, il y en eut ainsi plusieurs. Les vieux théoriciens de la république se réveillèrent, et là même où ils ne firent pas de plus jeunes adeptes, ils jetèrent les ferments de leurs doctrines intraitables, de leurs passions inquiètes. Si peu nombreux qu'ils fussent, les républicains donnaient le ton à toute l'agitation politique. D'autres, en plus grand nombre, que préoccupaient davantage les nécessités de la pratique, s'en tenaient à la monarchie constitutionnelle et parlementaire; mais ils proposaient de mettre les d'Orléans à la place des Bourbons. Les orléanistes s'accordaient le mieux avec les nouveaux instincts libéraux et révolutionnaires qui venaient de se dégager; ils offraient un compromis à toutes les doctrines, à celles de la république comme à celles de la légitimité, et c'est par là qu'ils étaient redoutables; ils convenaient à la masse des esprits indécis et troublés. Le sentiment de l'instabilité des Bourbons avait fait naître un troisième parti, pour le rétablissement de Napoléon II avec une régence. Les partisans de Napoléon II ne mettaient rien en question comme les orléanistes; ils continuaient l'ordre établi depuis quatorze ans, en permettant seulement de le modifier dans le sens de la liberté politique. Le parti des orléanistes isolait la France en Europe; le parti de Napoléon II assurait à la France l'alliance de l'Autriche, celle de plusieurs États secondaires, peut-être encore l'alliance de la Russie. Mais ce parti, qui seul semblait être dans la loi des choses, rencontrait toujours devant lui l'obstacle qui, déjà, l'avait fait succomber, la présence, la survenance possible, la vie de l'empereur Napoléon Ier. Nous avons dit que les républicains donnaient le ton à l'agitation politique; il n'en était ainsi que dans la bourgeoisie; dans le peuple au contraire, tout cédait au seul souvenir du grand Empereur; voulait-on l'émouvoir et l'entraîner? c'était le nom de l'Empereur qu'il fallait invoquer. De là l'illusion la plus étrange dans laquelle la politique d'une nation soit jamais tombé.

D'un côté, plusieurs partis dont chacun travaillait dans un intérêt opposé, mais qui se servaient tous à l'envi, pour renverser les Bourbons, du nom toujours vivant laissé par le souverain de l'île d'Elbe; il semblait ainsi que tout le monde appelât Napoléon; mais en réalité aucun parti n'en voulait plus.

D'un autre côté, Napoléon, en revenant en France sur un appel aussi général, croyait pouvoir compter sur l'adhésion unanime de la nation; en réalité, il devait avoir contre lui, au milieu même de cette unanimité, l'effort et la coalition de tous les partis dont son arrivée dérangeait les projets.

Ce furent les orléanistes qui donnèrent les premiers le signal des mouvements et de l'appel. A la fin de l'année 1814, un complot ayant pour chefs des généraux de l'Empire commença d'agiter plusieurs divisions militaires dans le nord de la France; les hommes d'exécution engagés dans l'entreprise s'imaginaient être les précurseurs du retour de l'Empereur (1); mais, sans le savoir « ils travaillaient, » dit un historien, « pour le duc d'Orléans (2) ». C'est ce qui fit dire plus tard à Napoléon, instruit de l'importance du complot : « Ce n'est pourtant pas Louis XVIII que je suis venu détrôner (3). »

Les partisans de Napoléon II se trouvaient, pour prendre à leur tour l'initiative, dans un embarras tout particulier : ils ne pouvaient rien entreprendre qu'ils n'eussent d'abord mis à l'écart, d'une manière sûre et définitive, la personne de Napoléon Ier. Or c'était là une nécessité dont on ne pouvait même pas parler dans ces conciliabules où se préparent et s'animent les hommes d'action. Point de popularité et point de propagande possible pour un parti dont l'idée première et fatale était un attentat contre la vie de Napoléon. Aussi ce parti était-il obligé de réserver son appel aux passions de la multitude; il se tenait entre quelques hommes politiques sourds à toute voix autre que celle de la raison d'État. Mais il ne restait pas inactif, et ce fut même lui qui, par ses menées secrètes, détermina et précipita, sans le vouloir, le départ de l'île d'Elbe. Le duc de Rovigo, dans ses *Mémoires*, éclaire d'une lumière sinistre toute cette partie obscure de l'histoire de 1814. Si l'on en croit une de ses assertions les plus graves contre laquelle, à notre connaissance, on ne s'est pas encore inscrit en faux, le projet de

(1) « Tous croyaient être mis en mouvement pour l'Empereur, » dit Rovigo, dans ses *Mémoires*, tome VII, p. 336.

(2) *Histoire de France sous Napoléon*, par Bignon, continuée par le baron Ernouf, tome XIV, p. 281. — D'après Walter Scott, qui, dans sa *Vie de Napoléon Bonaparte*, parle aussi de cette conspiration militaire de 1814-1815, le duc d'Orléans n'en était pas volontairement complice; c'est ce que prouverait un billet anonyme adressé à Louis-Philippe en réponse à quelque résistance de sa part et que Walter Scott rapporte en ces termes : « Nous le ferons sans vous; nous le ferons malgré vous; nous le ferons pour vous ». — Voir *Histoire de Louis-Philippe d'Orléans et de l'Orléanisme*, par J. Crétineau-Joly; Paris, 1862, tome Ier, p. 295 et suiv.

(3) Napoléon a dit encore dans ses *Mémoires* dictés à Sainte-Hélène, tome II, p. 276, note XLI : « A la fin de janvier 1815... une conspiration existait, mais son retour (de Napoléon) n'en était pas l'objet... » Ici des points; la police du temps (1823) a effacé le reste.

Digitized by Google

faire assassiner l'Empereur à l'île d'Elbe fut repris, et, par un excès de rouerie et d'audace, propose à Louis XVIII lui-même. Il était nécessaire, en effet, pour le parti de Napoléon II, que la mort de Napoléon Ier ne parût pas être son œuvre. Le vieux roi, d'ailleurs, pouvait s'y tromper, céder à la haine, à la crainte, et croire que cette mort pacifierait la France; pourquoi refuserait-il à ses devoirs souverains un sacrifice que semblait lui commander l'intérêt supérieur de la paix? Mais, soit perspicacité, soit probité, Louis XVIII ne se laissa pas entraîner à cet horrible prestige. Il repoussa loin de lui l'indigne proposition qu'on avait osé lui faire (1). Le projet d'assassinat rejeté, on s'avisa d'un autre expédient aussi efficace et moins dangereux. A l'île d'Elbe, Napoléon touchait à la France et à l'Italie; il était trop près du continent; il y entretenait des communications trop fréquentes; on songea à le transporter dans une prison plus lointaine et plus étroite, à Sainte-Lucie ou à Sainte-Hélène. Cette proposition fut faite au congrès de Vienne dès les premières séances, en novembre 1814. Elle y eut plusieurs adhésions; toutefois on en ajourna l'examen et le règlement. Mais vers la fin du congrès, Napoléon apprit coup sur coup, de plusieurs côtés à la fois, que le projet qui le menaçait était arrêté et qu'il allait être transféré à Sainte-Hélène, sous la main de l'Angleterre. Napoléon reçut cet avis de Naples où Murat le tenait de ses agents auprès de la cour d'Autriche, de Suisse où demeurait Joseph, confident malgré lui de toutes sortes de projets et de révélations, de Paris où tout se disait, de Vienne d'où s'échappèrent de mystérieuses missives que l'on crut être de Marie-Louise, de Londres enfin : deux Anglais, d'avance indignés de ce qu'allait faire le gouvernement de leur pays, vinrent d'eux-mêmes à l'île d'Elbe pour avertir l'Empereur; ils n'avaient point d'autre mobile, ajoutaient-ils, que le désir d'épargner une honte à l'Angleterre.

62. Il existe un registre où sont consignés jour par jour les ordres de l'Empereur à l'île d'Elbe; on y trouve toutes les préoccupations d'un établissement définitif, des projets d'avenir, des mesures d'amélioration commandées et poursuivies avec sollicitude. Mais tout d'un coup ce soin d'une administration exclusivement locale s'interrompt et fait place à d'autres dispositions prises avec autant de mystère que de précipitation. C'est vers la seconde moitié de février 1815 que ce changement se manifeste. A ce moment le départ était décidé.

Le 26 février, vers huit heures du soir, pendant les distractions d'un bal que donnaient Madame-Mère et la princesse Pauline, quatre navires sortaient silencieusement de Porto-Ferrajo. L'escadrille portait 600 hommes de la garde, 200 chasseurs corses, 200 fantassins français et italiens, 100 chevau-légers polonais, en tout 1,100 hommes commandés par les généraux Bertrand, Drouot, Cambronne, par le chef d'escadron Jermanofski, etc. Napoléon était sur le principal navire, le brick l'*Inconstant*. On avait à peine doublé le cap Saint-André, que le vent tomba tout à coup. Le matin, 27, on n'était encore qu'à six lieues de Porto-Ferrajo, en vue des croisières françaises. Vers midi, le vent se leva un peu et se maintint. On s'éloigna enfin de l'île. Dans le lointain apparaissaient des voiles, qui semblaient se rapprocher; elles ne se rapprochèrent pas. Une d'elles pourtant vint droit à l'escadrille. C'était un brick de guerre français. Il ne se douta de rien et demanda des nouvelles de l'Empereur. Napoléon prit lui-même un porte-voix et répondit : « L'Empereur se porte bien. »

Le 1er mars 1815, à trois heures de l'après-midi, l'escadrille impériale jetait l'ancre dans le golfe Juan entre Cannes et Antibes. La plage était déserte. Rien ne s'opposait au débarquement.

Dès le début un échec, un fâcheux pronostic. Vingt-cinq hommes, envoyés sur Antibes pour y gagner le bataillon du Fort-Carré, y furent eux-mêmes retenus prisonniers.

Le département du Var et, en général, la Provence n'étaient pas favorables à l'Empereur. Napoléon se hâta de s'engager dans les Alpes en gravissant tout d'abord les montagnes de l'Estérel, au-dessus de Cannes. Les premières populations le virent passer avec plus d'étonnement que d'enthousiasme. Quelques vieux soldats sortaient des groupes ébahis, criaient *Vive l'Empereur*, se joignaient à sa troupe. C'était tout.

Le 5 mars, Napoléon arriva à Gap, où il fit imprimer les magnifiques proclamations qu'il avait dictées à bord de l'*Inconstant* dans la journée du 28 février. A Gap, tout changea pour lui. L'enthousiasme populaire commença de se montrer. Cependant une grave épreuve l'attendait. Fouché avait répondu à un personnage qui lui demandait si l'entreprise de Bonaparte réussirait : « Cela dépend du premier bataillon qu'il rencontrera ». Ce premier bataillon se rencontra, dans le Dauphiné, le 7 mars, en avant de Vizille. C'était un détachement envoyé à la hâte de Grenoble, composé d'un bataillon du

(1) « On trouva que ce qu'il y avait de plus raisonnable était de se rattacher à la régence; mais pour cela faire, il fallait prendre un parti contre l'Empereur, qui pouvait partir de son île et arriver à Paris, comme un trait. Les artisans de la déchéance s'étaient mis à la besogne. Ils s'étaient affilié tout ce qu'ils avaient trouvé de brouillons et avaient formé le projet de faire assassiner l'Empereur. Ils avaient imaginé d'associer l'autorité à cet attentat; l'assassin était prêt; il ne s'agissait que d'obtenir l'agrément du roi. On s'adressa à M. de Blacas; on le détermina à soumettre le projet au souverain : mais celui-ci ne voulut rien entendre. Les ineneurs, à qui ses intentions furent assez durement signifiées, n'en persistèrent pas moins dans la coupable résolution qu'ils avaient prise. » Rovigo, *Mémoires*, tome VII, p. 314.

Digitized by Google

5e de ligne et de deux compagnies du génie; en tout 7 à 800 hommes. Des paysans le précédaient, accourant pour avertir l'Empereur de la marche de cette troupe qui semblait mal disposée. Cambronne, qui était à l'avant-garde, vint à elle, en parlementaire. Il la trouva rangée en bataille, silencieuse et sombre, et le commandant se refusant à toute communication. Le moment était critique. On essaya d'un autre parlementaire, qui ne put pas davantage se faire entendre. Napoléon prit aussitôt son parti : il s'avança lui-même vers la troupe suivi d'une centaine de grenadiers tenant leurs fusils sous le bras; quand on fut assez rapproché, il mit pied à terre et marcha seul d'un pas rapide jusqu'à ce qu'il fût à la portée de la voix et du regard; alors il s'arrêta et dit : « S'il en est un parmi vous qui veuille tuer son général, son Empereur, il le peut, me voici. » En disant ces mots, Napoléon avait entr'ouvert sa redingote grise et il montrait sa poitrine. Les soldats, après avoir hésité un moment, ne poussèrent qu'un cri : *Vive l'Empereur!* La marche continua. Ce n'était plus qu'un triomphe tumultueux. A la suite du bataillon de l'île d'Elbe dont chacun enviait la gloire se pressaient le détachement conquis à Vizille, des vétérans accourus de toute la vallée du Graisivaudan, des gardes nationaux, puis le 7e de ligne qui venait de s'échapper de Grenoble, avec son colonel Labédoyère, pour rejoindre l'Empereur. Près de Grenoble où l'on arriva le soir du même jour, à neuf heures, on apprit que le commandant militaire et le préfet voulaient tenir pour le roi, mais que la garnison et la population se prononçaient pour l'Empereur. Les portes étaient fermées; on les brisa de l'intérieur et l'on en vit venir les débris entre les bras et sur le dos des gens du peuple, qui disaient en riant : « Sire, les clefs ne se retrouvaient pas ». L'Empereur fit son entrée dans la ville, presque enlevé sur son cheval par la foule. Un moment on craignit pour sa vie quelque secrète fidélité royaliste. Des torches enflammées projetaient sur ce furieux enthousiasme leurs rouges et fantastiques lueurs. Des lumières apparaissaient aux fenêtres; la ville s'illumina spontanément et resta, toute la nuit, splendide et bruyante : elle avait l'Empereur dans ses murs.

Jusque-là Napoléon avait accompli son entreprise avec l'infaillible instinct du génie. Il s'était écarté des routes qui s'offraient à lui vers Draguignan, Toulon, Marseille : là des populations incertaines ou hostiles, là des espaces où il eût été possible de le surprendre et de l'accabler; il s'était, au contraire, engagé dans des montagnes d'un difficile accès où tout en apparence devait lui manquer : en réalité il eût pu y tenir quelque temps, même avec sa petite troupe, en cas d'un premier insuccès; il devait y rencontrer peu de garnisons, des autorités isolées, des populations dont rien ne gênait les sentiments. Sa marche ainsi assurée, la nouvelle s'en répandait, et partout ailleurs les imaginations se préparaient à l'idée de son irrésistible présence. Cette route le long des Alpes avait seule, de plus, l'avantage d'aboutir à une position presque décisive : Grenoble, place forte très-importante, qui dominait le sud-est de la France, confinait à la Suisse et à l'Italie, deux pays pleins de ferments pour une conflagration générale.

Mais le génie de Napoléon, après s'être si bien montré dans ce que l'on pourrait appeler la partie stratégique de son entreprise, parut tout d'un coup se troubler devant d'autres difficultés. On eût dit que ce génie, maître de lui-même et tout-puissant devant le danger et les obstacles, résistait mal au succès, et que le succès lui faisait perdre la mesure. En traversant le Dauphiné, Napoléon avait rencontré, vivaces et fortes, les passions de 1792. A Vizille, un maire lui avait dit : « C'est ici qu'est née la révolution, et c'est ici qu'elle ressuscite. » Les mots de liberté, d'égalité, de haine au despotisme, de souveraineté du peuple, etc., avaient été prononcés devant lui, avec un singulier entrain, même par ses plus enthousiastes partisans; et il avait été obligé de prodiguer à tout propos l'appellation de *citoyen*. La France était transformée; elle se montrait à lui toute révolutionnaire. « Comme ils m'ont changé ce peuple, en moins d'un an! » disait fréquemment Napoléon pendant sa route du golfe Juan à Paris. Devant des manifestations aussi significatives, après deux abdications signées, et dans l'état des esprits en Europe, il eût été habile à Napoléon de ne point se hâter de reprendre un titre souverain. Sans titre, il n'eût pas cessé d'être pour le peuple l'Empereur, et pour les partis, pour les hommes compromis, pour ceux qui aspiraient aux nouveautés, pour l'Europe enfin toujours coalisée, mais déjà divisée en secret, il eût été l'homme qui s'annonçait avec le dessein arrêté de ne réagir contre aucun fait accompli; point de défi jeté aux hostilités, aux révoltes imminentes; il ne repoussait aucune intention de retour; il laissait un prétexte à toutes les conversions; il ne décourageait aucune espérance de rénovation et d'affranchissement; il était l'homme qui venait arracher la France et l'Europe à l'oppression pour les rendre l'une et l'autre à elles-mêmes; il ménageait toutes les illusions, celles des rois comme celles des peuples; il n'excluait rien, ni la république voulue par les meneurs les plus ardents, ni le parti européen de Napoléon II, ni les orléanistes dont il eût fait aisément une des ailes du parti de Napoléon II; il n'excluait même pas le rétablissement de l'Empire, car il se posait avant tout en ministre soumis des événements; en vérité, il en demeurait l'arbitre; et, en attendant, ce qu'il prenait sous le masque formidable de cette apparente déférence à toutes les volontés, c'était une

Digitized by Google

autorité d'autant moins limitée qu'elle n'avait pas de nom, c'était l'effective puissance et la pleine dictature telle qu'il la fallait en ces jours de violence et de trouble. Au lieu de se tenir dans cette réserve qui eût frappé d'indécision les partis contraires et convoqué autour de lui tant de concours et tant de forces réelles, Napoléon, dès le lendemain de son arrivée triomphale à Grenoble, reprit tous ses titres impériaux à la fois : le 8 mars, il décréta que les actes publics seraient revêtus de la formule : *Par la grâce de Dieu et les constitutions de l'Empire, Napoléon, Empereur des Français*, ETC. Cet imprudent et redoutable *et cætera*, répété à Lyon, ne s'effaça qu'à Paris. A Lyon, où il arriva le 10 mars, Napoléon, de plus en plus réinstallé dans ses prérogatives, rendit, le 13, plusieurs décrets d'une souveraineté absolue et révolutionnaire; on y retrouvait bien des réactions inutiles ou alarmantes : le rétablissement de l'ordre et du personnel de la judicature telle que l'Empire l'avait laissée; le renvoi de tous les officiers, anciens émigrés, que les Bourbons avaient introduits dans l'armée; le renvoi des gardes suisses, la suppression des mousquetaires, des gardes du corps et de tous les nouveaux corps, étrangers ou français, créés par Louis XVIII; la suppression de la cocarde et du drapeau blancs remplacés par les trois couleurs; la suppression de la décoration des lys, des ordres de Saint-Louis, du Saint-Esprit, de Saint-Michel; la suppression de toute noblesse non instituée et conférée par l'Empire; le renouvellement des lois de la Révolution contre les titres provenant des priviléges féodaux; l'expulsion des émigrés rentrés depuis les événements de 1814; l'annulation des nominations faites dans la Légion d'honneur depuis le traité de Fontainebleau; enfin la dissolution de la chambre des pairs et de la chambre des députés, et de plus quelques proscriptions. On retrouvait aussi dans les décrets de Lyon la convocation des colléges électoraux à Paris, en *assemblée extraordinaire du Champ de Mai*, pour la révision des constitutions impériales, conception inattendue renouvelée de Charlemagne.

Le 20 mars au soir, Napoléon rentrait dans le palais des Tuileries sur lequel le drapeau tricolore flottait depuis le milieu du jour; un autre drapeau tricolore flottait aussi aux tours de Notre-Dame. Le roi Louis XVIII, sorti des Tuileries, le 19, à minuit, s'acheminait vers Lille, d'où il devait bientôt repasser la frontière et se rendre à Gand. Le gouvernement des Bourbons, à la nouvelle du débarquement du golfe Juan, s'était d'abord réjoui, puis inquiété; le 6 mars il avait ordonné de *courir sus* à l'usurpateur, et commencé de prendre quelques mesures; on avait envoyé à Lyon le comte d'Artois et le duc d'Orléans avec le maréchal Macdonald; dans la Normandie, le duc de Bourbon avec le maréchal Augereau; dans la Gironde, le duc d'Angoulême; le duc de Berry avec le général Dessoles avait dû défendre Paris à la tête d'un corps d'armée placé en avant d'Essonne à Fontainebleau; la mission d'arrêter la marche de Napoléon avait été confiée au prince de la Moskowa; celui-ci, dans un moment de délire et de terreur, s'était écrié, disait-on : « Je ramènerai Bonaparte mort ou vif dans une cage de fer. » — « Je n'en demande pas tant, » avait répondu Louis XVIII. Ney occupait, avec son armée, Lons-le-Saulnier. Mais partout les populations, prises d'enthousiasme ou indifférentes ou intimidées, avaient fait défaut aux royalistes et suivi les soldats, qui, eux, ne résistaient pas à la vue, au nom de Napoléon. A Lyon, l'Empereur avait donné la croix au seul garde national qui n'eût pas abandonné le comte d'Artois. A Lons-le-Saulnier, Ney n'avait pas tenu au premier appel de celui dont il redoutait la vengeance. Louis XVIII, en apprenant coup sur coup toutes ces défections qui le laissaient sans défense, eut l'idée de rester à Paris et d'y attendre son vainqueur. Mais les peureux et les insensés avaient combattu l'héroïque et sage résolution du vieux roi.

Le 21 mars au matin, on lisait dans *le Moniteur :*

« Le roi et les princes sont partis dans la nuit.

« S. M. l'Empereur est arrivé ce soir à huit heures dans son palais des Tuileries (1). »

XVI.

LES CENT-JOURS.

(20 mars — 22 juin 1815).

62 bis. *Difficultés de la situation ; l'état des esprits ; idées sur la constitution. Napoléon refuse d'être le roi d'une Jacquerie.* — 63. *Préparatifs de défense militaire.* — 64. *La coalition européenne ; décret du congrès de Vienne mettant Napoléon hors la loi. Nouveau traité d'alliance offensive contre la France.* — 65. *Vaines tentatives de négociation avec l'Europe ; effet désastreux de la conduite de Murat en Italie.* — 66. *Début et fin des opérations militaires : Ligny, Waterloo.* — 67. *Retour de Napoléon à Paris. Ligue des partis contre l'Empereur. Abdication.*

62 *bis*. A Paris Napoléon se trouva en présence des réalités de la situation. Jusque-là il n'avait triomphé que de vains fantômes : la fidélité et la constance des fonctionnaires, le respect des généraux pour leurs nouveaux serments, l'attachement des populations aux légalités établies et tous ces autres principes de stabilité dont les révolutions font une poussière toujours près de s'envoler au souffle des événements. Mais il lui restait à vaincre les véritables difficultés. Or ces

(1) On avait remarqué cette gradation dans le ton des journaux de Paris :

« 1° Buonaparte est débarqué au golfe Juan.

2° Grenoble a ouvert ses portes au général Bonaparte.

3° Napoléon a fait son entrée à Lyon.

4° S. M. l'Empereur est descendue au palais des Tuileries. » — Baudouin, *Anecdotes historiques du temps de la Restauration*, Paris, 1853, in-18.

Digitized by Google

difficultés se montraient à lui presque insurmontables. C'était avant tout la grande instabilité des esprits, profondément troublés, échappant à toute direction, et tels qu'on ne voyait pas comment il serait possible de reprendre sur eux quelque empire. Les partisans qui venaient à Napoléon avec le plus de sincérité parlaient naïvement « des leçons du malheur » ; ils ne songeaient même pas à cacher ce qui faisait leur confiance ; ils croyaient le génie de l'Empereur désormais « corrigé ». Dès le 22 mars, Napoléon rétablit le conseil d'État. A sa première séance, cette assemblée, si peu politique qu'elle fût, crut devoir voter à l'unanimité un programme de ses principes, programme plein de déclamations sur le despotisme, la souveraineté du peuple, les libertés promises par la révolution. Dominé par ces préoccupations du moment, on eut l'imprudence de procéder à la rédaction d'une constitution nouvelle. Chacun fut admis à proposer les idées qu'il croyait avoir sur ce sujet : toutes les folies qu'avaient mises dans les esprits vingt-cinq ans d'essais, d'anarchie, de querelles, de despotisme firent alors explosion. On revit ainsi la république de 1880, la république de 1793, toutes les variétés de république. Il y eut toutefois des partisans du régime monarchique, et, ce qui était fort significatif, c'est que personne n'omit de réclamer en faveur de la liberté politique. Le conseil d'État fut divisé : quelques-uns demandèrent le rétablissement de la constitution de 1791, avec des modifications à soumettre préalablement au vote populaire, en même temps qu'on soumettrait aussi au peuple cette très-radicale question : *L'Empereur sera-t-il réélu empereur héréditaire?* Cependant ce ne fut pas là l'avis de la majorité, qui se prononça pour une monarchie constitutionnelle semblable à celle de la Charte de 1814, mais plus libérale et non plus indépendante de la souveraineté du peuple. Napoléon eut grand' peine à obtenir que la nouvelle constitution ne contînt pas un désaveu formel des constitutions impériales : « Vous m'ôtez mon passé, disait-il ; je veux le conserver ; que faites-vous donc de mes onze années de règne?... Il faut que la nouvelle constitution se rattache à l'ancienne... » Cette exigence parut exorbitante et fut mal prise. Napoléon voulut couper court à ces dangereuses dissidences par l'*Acte additionnel aux constitutions de l'Empire*, publié, le 22 avril, *de motu proprio;* mais cet *Acte* fut froidement accueilli, malgré les libertés qu'il contenait, pour cette raison surtout qu'il émanait de l'initiative de l'Empereur et non des délibérations des assemblées. « Encore un octroi, encore une charte octroyée ! » s'écriait-on tout haut avec impatience. Il est pourtant de l'essence de l'autorité héréditaire d'avoir en soi le pouvoir constituant ; mais on était républicain sans le savoir, et l'on attendait de l'Empire rétabli qu'il ne serait qu'une république déguisée. Les citoyens montrèrent peu d'empressement à se rendre aux mairies pour confirmer de leurs votes le nouveau pacte constitutionnel. L'assemblée du Champ de Mai se tint le 1er juin pour la proclamation de ce suffrage national ; on y remarqua plus de pompe que d'enthousiasme. Toutefois la députation des colléges électoraux prononça un fort beau discours, bien que les commissaires de l'adresse eussent tenté d'y introduire, au lieu du langage de la raison et du patriotisme, celui de la méfiance et d'une intempestive opposition. Les nouvelles chambres s'ouvrirent le 7 juin. Le 11 elles répondirent au discours d'ouverture de l'Empereur. La chambre des pairs dit que « les nouvelles institutions de la France garantissaient à l'Europe que jamais le gouvernement français ne saurait être entraîné, par les séductions de la victoire, au delà des bornes de la prudence ». L'Empereur fit remarquer avec un sourire d'une tristesse amère que « l'entraînement de la prospérité n'était pas le danger qui menaçait le plus la France ». La chambre des représentants, plus agressive encore, parla de son intention de refaire la nouvelle constitution, parce qu'elle procédait de l'Empereur et non d'elle même ; elle demanda « à travailler sans relâche au pacte dont le perfectionnement devait cimenter encore l'union du peuple et du trône ». Napoléon rappela à ces politiques aveugles et fourvoyés « l'exemple du Bas-Empire, qui, pressé de toutes parts par les barbares, se rendit la risée de la postérité en s'occupant de discussions abstraites au moment où le bélier ennemi brisait les portes de la ville ». Les députés à qui s'adressaient ces paroles n'en furent qu'offensés ; ils le furent surtout de ce que l'Empereur, dans sa réponse, s'était lui-même appelé le *premier représentant du peuple*. Napoléon avait vainement entrepris de ramener les esprits égarés ; ce qu'il essaya surtout avec un des chefs du parti libéral, Benjamin Constant, qu'il avait fait venir aux Tuileries dès le mois de mars ; il ne réussit qu'à étonner, éblouir ce personnage et à le gagner pour quelques jours à sa cause (1). On assure que Napoléon eut aussi une conversation avec les chefs du parti révolutionnaire, conversation dont quelques mots seulement, assez suspects, ont été conservés. Avec Benjamin Constant Napoléon avait été ingénieux, spirituel, plein d'idées imprévues, et il s'était plu à ravir son interlocuteur par sa raison supérieure, par les aspects inattendus sous lesquels il se montrait à lui ; avec les révolutionnaires il eut l'indignation d'un grand complice méconnu et la majesté sombre d'un maître outragé. « Comme des hommes prêts à mourir, dit-il, nous n'avons rien à nous déguiser. Si je tombe, les patriotes tomberont avec moi. Vous joueriez mal votre jeu si vous me trahissiez. Après moi, vous tous, révolution-

(1) Les paroles étranges et magnifiques de Napoléon à Benjamin Constant ont été rapportées par ce publiciste dans un ouvrage qui a paru en 1829 sous ce titre : *Mémoires sur les Cent Jours, par Benjamin Constant.*

Digitized by Google

naires, vous serez perdus. Je suis votre dernier dictateur. Méditez sur cela. »

Dans sa conversation avec Benjamin Constant, Napoléon avait dit en parlant des institutions libérales : « Ce n'est que la minorité qui les veut, ne vous y trompez pas. Le peuple, ou si vous l'aimez mieux, la multitude ne veut que moi... » On ne pouvait pas constater avec plus de vérité l'état des choses. L'Empire se trouvait dans cette position étrange d'avoir à sa portée une force immense, l'adhésion populaire; mais pour mettre cette force en mouvement il n'avait que des intermédiaires suspects au peuple et rebelles à lui-même; il succombait à une grave erreur de sa politique : certes, il n'avait jamais méconnu l'importance des classes moyennes; il n'avait jamais cru pouvoir s'en passer; mais il avait cru pouvoir les constituer, ou les remplacer artificiellement par ses fonctionnaires, par ses colléges electoraux, par sa Légion d'honneur, par sa noblesse nouvelle, par les groupes divers de ses dotataires; en attendant, il avait privé les classes moyennes de la liberté, du seul apprentissage qui pût les former à la vie politique; en 1815 il dut subir les fatales conséquences de ce système : il se trouva en présence de beaucoup de méfiances, de beaucoup de rancunes, d'intraitables préventions et surtout d'une inexpérience générale qui ne permettait à personne de s'élever au-dessus de ses ressentiments particuliers. Ce ne fut pas alors le patriotisme qui manqua à la bourgeoisie : ce fut l'intelligence de ce que le patriotisme commandait dans un suprême péril national.

Un moment il parut que Napoléon eût pu dominer et entraîner toutes ces résistances. Le 24 mai, la cour des Tuileries s'emplit d'une foule d'hommes, la plupart sans armes et en habits de travail : c'étaient les fédérés des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau; on n'en avait laissé entrer qu'une partie, 12,000 à peu près. Ils venaient demander des armes dans un digne et mâle langage, des armes pour eux et pour les autres fédérés qui se levaient dans la Bretagne, la Lorraine, l'Alsace, la Bourgogne, le Lyonnais, ailleurs encore dans toute la France. Napoléon répondit, comme il le savait faire, à la harangue de la députation; l'offre du patriotisme populaire fut acceptée, et des armes furent promises. Mais dès le début l'administration prit de telles mesures, que l'enthousiasme des fédérés tomba. La fédération, pourtant, avait déjà fait ses preuves. Elle avait été pour la révolution, à ses premiers jours, une force et non l'anarchie; elle eût pu sauver l'Empire en 1815. Or, il est certain, à la manière dont ce mouvement fut en quelque sorte éconduit, que Napoléon n'en voulut pas. Pourquoi? On ne peut répondre à cette question que par une conjecture. Napoléon, dans sa route de Cannes à Paris, avait entendu sur son passage des cris sinistres : « A bas les prêtres! à bas les nobles! » Il y avait lieu de craindre que déjà le mouvement des fédérations n'eût été gagné par ces entraînements qui sont les méprises et les défaillances, toujours possibles, des masses populaires. Le génie de Napoléon avait eu pour mission de comprimer ces passions anti-sociales, de les ramener à l'ordre, et non pas de leur donner des armes contre la civilisation; de là l'arrêt mis par lui à l'organisation des fédérations populaires tout d'abord encouragées. La chute d'un trône était préferable pour Napoléon à la chute et à la décomposition de la société moderne. C'est à cette décision sans doute qu'il faut rapporter ces mots dits par lui à Benjamin Constant : « Je n'ai qu'à faire un signe, ou plutôt à détourner les yeux, les nobles seront massacrés dans toutes les provinces... Mais je ne veux pas être le roi d'une Jacquerie ».

63. Napoléon demanda le salut de la France à une rapide reconstitution de son armée. L'état dans lequel étaient tombées les forces militaires est à peine croyable. En voici un aperçu. Infanterie, effectif 95,000 hommes; disponibles, seulement 65 à 70,000. Cavalerie, effectif 25,000 hommes et 16,000 chevaux; disponibles, seulement 11,000 cavaliers montés. Personnel d'artillerie, du génie, des équipages, à peu près des cadres seulement. Des pièces d'artillerie en assez grand nombre, quelles que fussent les quantités qui en avaient été livrées aux étrangers; mais peu ou point de munitions de guerre, d'objets d'équipement, de fusils surtout. Les places fortes désemparées; les côtes sans défense, les escadres désarmées, les équipages de marine congédiés, ainsi l'avait voulu l'Angleterre; la France en était réduite à faire garder ses ports par la troupe de ligne. En moins de trois mois, du 20 mars au 1er juin, Napoléon avait ainsi relevé l'état militaire : infanterie et cavalerie, 214,000 hommes et 64,000 chevaux; 200 bataillons de garde nationale mobilisés, 112,000 hommes; marins enrégimentés, canonniers de marine, gardes-côtes, 44,000 hommes; gendarmerie, 12,000 hommes; vétérans employés à la sûreté intérieure, 10,000; anciens militaires appelés à la défense des places, 32,000. Toutes ces forces étaient disponibles au 1er juin. Il y avait en outre en armement dans les dépôts 146,000 hommes de troupes diverses. Ce total de 570,600 hommes devait être porté à la fin de juin à 750,000 hommes et à la fin de juillet à 900,000. Pour les munitions de guerre, les objets d'équipement, les fusils surtout qui manquaient, Napoléon avait fait partout établir des ateliers; on lui rendait compte chaque jour du travail de ces manufactures. Tout était payé comptant ou par avance. En 1792 et 1793 on était parvenu à fabriquer 1,000 fusils par jour. En 1815, dès le mois de mai, on en fabriquait 1,500 par jour, en juin 3,000; en juillet on devait en fabriquer 4,000 par jour. Les places fortes ainsi que les côtes avaient été réarmées; les défilés des Vosges et de la Lorraine retranchés; Paris, Lyon, etc.,

Digitized by Google

garnis de munitions, couverts d'ouvrages de campagne, pourvus d'une nombreuse garde nationale, de compagnies de canonniers, de bataillons de tirailleurs. Partout une force de résistance; partout, sous les noms les plus divers, des troupes de partisans appropriées à la nature et au génie de chaque lieu. La France se hérissait de défenseurs.

Il n'en fallait pas moins pour résister à la monstrueuse coalition qui, déjà de toutes parts, s'ébranlait contre un seul pays.

64. A la nouvelle de l'évasion de l'île d'Elbe, la commotion, la stupeur, l'effroi, avaient été immenses et profonds en Europe. Mais au congrès de Vienne, où cette nouvelle arriva le 7 mars, il y avait un homme dont la claire et ferme raison ne se trompait pas sur les difficultés presque insurmontables de l'entreprise tentée par Napoléon. Talleyrand rassura ses collègues et leur communiqua son intrépide résolution. La paix seule pouvait permettre à Napoléon de reprendre sa force : il ne fallait point lui laisser de répit. Parmi les princes coalisés, il y en avait que le mécontentement des partages faits, et d'autres motifs, pouvaient détacher de l'alliance et ramener à Napoléon : il fallait sans tarder lier de nouveau tous ces princes et les engager tous ensemble dans la guerre. Dès le 13 mars, le congrès de Vienne faisait une déclaration qui mettait Napoléon hors la loi (1). Cette mesure, qu'on dirait empruntée aux temps barbares, rendait d'avance nul et non avenu tout traité, tout arrangement. La déclaration se terminait par la promesse faite en commun de recourir de nouveau aux armes contre « l'ennemi et le perturbateur du repos du monde. »

En conséquence, le 25 mars était signé à Vienne le traité offensif et défensif par lequel les quatre grandes puissances s'obligeaient à reprendre immédiatement les armes et à ne les poser que d'un commun accord et seulement quand Napoléon serait mis hors d'état d'exciter encore des troubles. Toutes les puissances signataires de la déclaration du 13 mars adhérèrent successivement à cette nouvelle coalition, la Suède exceptée. La Russie offrit pour la prochaine campagne 300,000 hommes; la Prusse, 200,000; l'Autriche, 150,000, plus une seconde armée pour opérer en Italie; l'Angleterre, 80,000 hommes; la Bavière, 60,000; le Wurtemberg, 40,000; le grand-duché de Bade et la Hesse-Darmstadt, 28,000; l'Espagne, 36,000; le Portugal, 20,000; la Hollande, 15,000; la Saxe, 14,000; total, 943 000 hommes. Des ordres furent expédiés pour que ce qu'il y avait de disponible de cette masse d'hommes se dirigeât sur la France, et que le reste s'apprêtât à suivre. Le 31 mars, le plan de la coalition était arrêté : sur le haut Rhin, une armée de 338,000 Autrichiens, Bavarois, etc., sous le commandement du prince de Schwarzenberg; sur le bas Rhin, une armée de 153,000 Prussiens, commandés par Blücher, en outre une armée de 150,000 Anglais, Hanovriens, Hollandais, etc., sous le commandement de Wellington. Les Russes devaient suivre et appuyer l'armée prussienne.

65. Napoléon essaya de traiter, sans espoir d'y réussir et seulement dans l'intention de laisser voir à l'opinion publique de quel côté se trouvaient réellement les agresseurs.

Le 4 avril, il notifia aux cours étrangères son nouvel avénement au trône de France; cette notification, faite avec habileté et grandeur, était à la fois une justification de l'événement accompli, une démonstration de la nécessité de l'Empire pour la sûreté même de l'Europe, enfin une protestation de la volonté de l'Empereur de ne plus ambitionner d'autre gloire que celle de la paix.

Le 5 avril, le *Moniteur* publiait, 1° des observations sur la déclaration du 13 mars; 2° un rapport d'une commission du conseil d'État sur le même sujet, contenant une exposition des causes qui avaient déterminé le retour de l'île d'Elbe; 3° enfin un rapport du ministre des affaires étrangères encore sur la déclaration du 13 mars et sur les questions de droit national que cet acte soulevait.

Ces publications, ces appels au jugement des peuples ne pouvaient être que des préludes de guerre et rendaient vaines les négociations. Cependant des négociations s'engagèrent, du moins de la part de la France. Les agents français à l'étranger reçurent ordre de développer ce thème, à savoir que « le rétablissement des Bourbons ne pouvait manquer de donner lieu à des réactions ayant pour résultat inévitable d'amener des révolutions nouvelles et de favoriser par toute l'Europe les tendances au républicanisme et aux bouleversements (1) ». On ne s'en tint pas au langage de la raison; on s'adressa aux passions secrètes des princes, et il ne paraît pas que, dans cette voie, on ait reculé devant les procédés les moins scrupuleux, ainsi qu'on en peut juger par le trait suivant que l'on regrette d'avoir à rapporter : des papiers que Louis XVIII avait laissés lors de sa fuite précipitée des Tuileries furent remis à un ministre russe; c'était un traité secret d'alliance contre la Prusse et la Russie conclu le 3 janvier 1815 entre la France,

(1) Dans cette déclaration on trouve l'idée fixe de Talleyrand, à ce moment, de supprimer Napoléon pour concilier toutes les difficultés. On y remarque un visible encouragement à l'assassinat : « En rompant la convention qui l'avait établi à l'île d'Elbe, Bonaparte détruit le *seul titre légal auquel son existence se trouvait attachée*... Il s'est privé lui-même de la protection des lois... Il s'est placé hors des relations civiles et sociales... Ennemi et perturbateur du monde, il *s'est livré à la vindicte publique*... » On ne pouvait pas dire plus clairement que Napoléon était mis hors de la souveraineté, hors de l'humanité même, et qu'il était licite et méritoire de le tuer.

(1) M. Bignon, *Histoire de la France sous Napoléon*, tome XIV, p. 377.

Digitized by Google

l'Autriche et l'Angleterre; plus des lettres de Talleyrand au roi pendant le congrès, lettres où le spirituel et caustique diplomate écrivant à un souverain de son humeur s'était complu à tout raconter, les choses publiques et des galanteries privées, avec la verve de sa critique maliciense (1). On ne sait ce qui serait résulté de ces révélations, si elles étaient arrivées à temps aux intéressés. Elles furent probablement retenues par quelques-uns de ces ministres, ennemis implacables de Napoléon, qui gouvernaient alors les rois absolus de la coalition. Les négociations n'aboutirent nulle part. C'est ce dont rendit compte le ministre des affaires étrangères dans un rapport qui fut publié au dernier moment dans le *Moniteur* du 16 juin. Mais l'on doit rappeler ici l'événement qui frappa le plus d'impuissance les efforts de la diplomatie française.

Murat avait gravement contribué aux désastres de 1814 par son alliance avec les ennemis de l'Empereur; en 1815 il fut pour la France une cause non moins fatale de revers, par son ardeur intempestive à prendre les armes contre l'Autriche.

En quittant l'île d'Elbe, Napoléon avait renvoyé à Murat le chevalier Colonna, chargé de lui dire : 1° que l'Empereur revenait en France, résolu à maintenir le traité de Paris du 30 mai 1814; 2° qu'il désirait que Murat fît connaître à Vienne cette pacifique résolution, impliquant formellement la renonciation par Napoléon à toute prétention sur l'Italie. Le chevalier Colonna devait insister de plus pour bien recommander à Murat de ne pas se presser d'agir quoi qu'il arrivât, et surtout de s'abstenir de toute hostilité envers le saint-siége. L'Empereur changeait de politique envers Rome; il était décidé à se réconcilier avec le pape, à qui il allait envoyer un ambassadeur, son oncle le cardinal Fesch (2).

Des lettres postérieures, écrites de Paris à Murat, vinrent confirmer ces intentions de l'Empereur.

Mais déjà il était trop tard. Murat ne s'appartenait plus. Ce prince savait, d'une part, que la coalition avait résolu de le détrôner; il pressentait, d'autre part, qu'il pourrait être sacrifié à quelque combinaison de l'Empereur pour faire la paix avec l'Autriche; il craignait que, si l'Italie était reprise par la France, le prince Eugène, resté fidèle, ne lui fût préféré; il comptait aussi qu'il serait victorieux, qu'il pourrait venir au secours de son beau-frère et de la France, et par là réparer les fautes passées. Poussé par tous ces sentiments à la fois, obsédé d'ailleurs par les sociétés secrètes dont il s'était cru faire le chef, Murat, dès qu'il avait eu vent du départ de l'île d'Elbe, avant même qu'il eût reçu le message porté par le chevalier Colonna, s'était hâté d'envoyer à Vienne une note pour signifier son intention de reprendre la ligne de position qu'il occupait sur le Pô dans la campagne précédente. Cette note, qui était une déclaration de guerre, tomba à Vienne, le 8 mars, le lendemain du jour qu'on y apprenait, par un avis du grand-duc de Toscane, que Napoléon venait de s'échapper de l'île d'Elbe.

Plus de doute : Napoléon et son beau-frère s'entendaient; le premier acte de Napoléon en regagnant le continent était de provoquer toute l'Europe, et cela par une déclaration de guerre faite à l'Autriche, la seule puissance qu'il eût intérêt à ménager, la seule qu'il eût quelque espoir de détacher de la coalition. Le fugitif de l'île d'Elbe avait perdu le sens!

Cependant Murat faisait suivre de près les menaces et la guerre. Dès le 12 mars, il se jetait en avant, culbutait tout d'abord l'État pontifical qu'on lui avait recommandé de ne pas inquiéter, mettait en fuite le pape au milieu des cérémonies de la semaine sainte, circonstance qui fut remarquée, et venait chercher les Autrichiens sur le Pô. Or, toute cette agression était imputée à Napoléon; Murat n'était, disait-on, que son lieutenant; dès son apparition sur le continent, Napoléon revenait à ses fureurs contre le chef de l'Église catholique!

On sait le sort qui attendait Murat. Après une courte campagne commencée avec quelque éclat et terminée misérablement, ce malheureux prince rentra presque seul à Naples, dans la nuit du 19 au 20 mai, disant à sa femme : « Madame, je n'ai pas pu mourir ». Le lendemain, il fuyait encore, laissant derrière lui son royaume au prince royal de Sicile, depuis Ferdinand IV, que ramenaient les Autrichiens victorieux.

Dans des notes fournies au ministre des affaires étrangères pour son rapport du 7 juin, publié au *Moniteur* du 16, notes dictées par Napoléon ou écrites de sa main, on lit au sujet des événements de Naples : « Insister pour dire qu'il (l'Empereur) n'est pour rien dans ce qui a été fait (1) ». Il était trop tard pour dissiper les préventions de l'Europe. Personne ne doutait que Murat n'eût agi d'après l'inspiration et l'ordre de Napoléon.

Le vertige régnait. Napoléon voulait conjurer les tempêtes que son génie prévoyait dans un prochain avenir; mais les rois ne voulaient pas être sauvés par lui. Il avait compris la nécessité de rendre au peuple la liberté; mais la liberté se révoltait contre son tardif initiateur. Il n'y avait de sagace que l'instinct des révolutionnaires; ceux-ci pressentaient sûrement que le fondateur de la révolution de 89 ne serait pas l'homme d'une révolution nouvelle et qu'il ne se prêterait pas à ce que lui-même appelait déjà *les réclamations vagues, absolues, immodérées*. Pour ceux qui tendaient à remanier l'ordre social, Napoléon était un obstacle, le seul qu'ils

(1) M. Bignon, t. XIV, p. 376.
(2) M. Bignon, t. XIV, p. 289.

(1) M. Bignon, t. XIV, p. 393.

Digitized by Google

eussent à redouter. Les révolutionnaires comme les conservateurs, les absolutistes comme les libéraux, tous poussés par les mobiles les plus divers, aspiraient également à une catastrophe.

66. La France, bien que surprise dans un désarroi sans nom, avait pu subvenir en moins de trois mois à la levée d'une force militaire suffisante pour résister à toute l'Europe. Mais cette armée reformée à la hâte manquait de cohésion; les soldats méprisaient la plupart de leurs chefs que chacun avait vu passer, de défection en défection, de l'Empire à la royauté et de la royauté à l'Empire; on se souvenait des trahisons de 1814; on se croyait encore enveloppé de trahisons; d'ailleurs l'esprit de dénigrement, d'opposition et de révolte était dans les nouveaux régiments comme dans le reste de la France. Pour maintenir cette armée, ou mieux pour lui donner ce qu'elle n'avait pas, de l'union, de la discipline, de la confiance en elle-même, une série continue de succès était indispensable; un seul échec, survenant au début, devait la décomposer et la disperser.

Les opérations militaires commencèrent avec la sûreté habituelle au vainqueur de tant d'autres coalitions. Déjà 120,000 hommes et 350 bouches à feu étaient arrivés, le 14 juin, sur la Sambre, sans être attendus, près des armées de Wellington et de Blücher. Ces deux armées ennemies faisaient le double de l'armée française; toutefois attaquées avant d'avoir pu se joindre, elles allaient être séparées l'une de l'autre, puis battues tour à tour, suivant une tactique dont Napoléon avait souvent fait usage. Mais la veille, pendant la nuit, un général chef d'état-major s'échappa de l'armée française et porta à l'ennemi le plan de cette opération. Un autre général, dont l'impétuosité avait été jusque-là irrésistible, manqua à occuper une position, celle des Quatre-Bras, nécessaire pour écraser l'armée prussienne et empêcher la jonction des deux armées de Wellington et de Blücher. La bataille de Ligny, chèrement gagnée (15-16 juin), ne décida rien. Quant à ce qui se passa le surlendemain 18, dans cette mêlée du Mont-Saint-Jean ou de Waterloo, nul ne peut le dire, nul ne le sait; il y a eu des démentis pour toutes les accusations, des réfutations pour toutes les apologies; tout est contesté, rien n'est prouvé; les juges compétents ne s'accordent pas et discutent encore. La victoire était assurée, dit-on, lorsqu'il survint un corps prussien que l'on croyait être un corps français, et tout fut remis en question. « Journée incompréhensible, disait Napoléon à Sainte-Hélène, concours de fatalités inouies!... Et pourtant tout ce qui tenait à l'habileté avait été accompli... Tout n'a manqué que quand tout avait réussi.... Singulière campagne! reprenait-il, dans moins d'une semaine, j'ai vu trois fois échapper de mes mains le triomphe assuré de la France.... Sans la désertion d'un traître, j'anéantissais les ennemis en ouvrant la campagne (*le départ de Bourmont*). Je les écrasais à Ligny, si ma gauche eût fait son devoir (*si Ney avait occupé les Quatre-Bras*). Je les écrasais encore à Waterloo, si ma droite ne m'eût pas manqué (*inertie de Grouchy laissant passer les Prussiens et ne se repliant pas sur l'armée française*)... » Jamais le soldat français n'avait été plus brave; mais il se méfiait de tous ses chefs, hormis un seul. « Tout mouvement qu'il ne comprenait pas, l'inquiétait; il se croyait trahi. Au moment où les premiers coups de canon se tiraient près de Saint-Amand, un vieux caporal s'approcha de l'Empereur : — « Sire, méfiez-vous du maréchal Soult; soyez certain qu'il nous trahit... » — Au milieu de la bataille, un officier fit le rapport au maréchal Soult que le général Vandamme était passé à l'ennemi, que ses soldats demandaient à grands cris qu'on en informât l'Empereur (il n'en était rien). Sur la fin de la bataille, un dragon, le sabre tout dégouttant de sang, accourut criant : « Sire, venez vite à la division; le général Dhénin harangue les dragons pour passer à l'ennemi. — L'as-tu entendu? — Non, Sire; mais un officier qui vous cherche l'a vu et m'a chargé de vous le dire. » Pendant ce temps, le brave général Dhénin repoussait une charge ennemie tout en recevant un boulet qui lui emportait une cuisse (1).

Il est certain que plusieurs soldats furent vus se tuant entre eux pour ne pas survivre à la défaite de la France (2). Napoléon céda lui-même à ce désespoir. Il chercha la mort au plus épais du carnage; mais la mort ne voulut pas encore de lui.

67. Le 19 juin, à Philippeville, Napoléon prenait des mesures pour rallier à Laon les débris de l'armée. A Laon, il eût dû rester là où étaient pour lui la sûreté, pour la France l'action nécessaire, à la tête de l'armée; mais trompé par une lettre qu'il avait reçue du président de la chambre des représentants, Napoléon se laissa entraîner à Paris dans les misérables querelles d'un parlement déjà révolté contre sa défaite. Il arriva à Paris le 20 juin. Il n'osa pas aller occuper le siége de la puissance souveraine, les Tuileries; il se rendit au petit palais de l'Élysée-Bourbon. « Vont-ils me déclarer la guerre à présent? » dit-il à quelques intimes, en parlant des libéraux des deux chambres. — « Ils vont parler d'économiser l'eau et les pompes quand la maison est en feu, » lui fut-il répondu. Et l'on ajouta quelques mots sur la nécessité d'un coup d'État, de la dictature. Napoléon reprit d'une voix altérée : « J'ai commencé la monarchie constitutionnelle; convoquez les ministres. »

Alors s'ouvrit une seconde et dernière campagne de Waterloo où les ennemis se nommaient, non plus Wellington et Blücher, mais Lafayette,

(1) *Observations sur la campagne de Waterloo.*
(2) Fleury-Chaboulon, *Mémoires sur* 1815, t. II, p. 186

Digitized by Google

Lanjuinais, Fouché, Manuel, Jay, Lacoste, et quelques autres que l'on pourrait encore citer. A ces révolutionnaires, à ces républicains en qui le patriotisme parlait moins haut que l'esprit de secte, se joignaient des partisans du duc d'Orléans, des royalistes en grand nombre, enfin des hommes excités par un désir personnel de vengeance. Au reste, ce qui poussa toutes ces hostilités diverses à se coaliser pour renverser Napoléon dans un moment où seul il pouvait encore défendre l'indépendance nationale, ce fut la crainte que l'on eut de le voir s'emparer de la dictature, comme le bruit en courait. Les chambres congédiées, plus de liberté, encore le despotisme, encore le règne des militaires, des courtisans, des hommes de police, plus d'avenues pour les nobles ambitions! Quelques-uns craignaient aussi pour eux l'exil, la confiscation, les prisons d'État. Il n'y avait que l'humiliation et l'asservissement de la France que l'on ne craignait pas. A ceux qui exprimaient des doutes à cet égard, on répondait que l'Empereur était seul l'obstacle à la paix et que, Napoléon écarté, tout s'arrangerait. On oubliait l'abus que l'Europe avait déjà fait de sa victoire en 1814 dès qu'elle avait cessé de redouter la présence de l'Empereur.

Le conseil des ministres délibérait encore auprès de Napoléon, lorsqu'on reçut à l'Élysée un message de la chambre des représentants convoquée à la hâte : la chambre signifiait à l'Empereur qu'elle venait de se déclarer en permanence pour prévenir sa dissolution; les ministres étaient sommés de comparaître devant elle, pour donner des explications et recevoir des ordres. La chambre s'emparait du gouvernement (séance du 21 juin). Lucien se rendit à l'assemblée au nom de l'Empereur. A la vue de l'homme du 18 brumaire, on s'irrita beaucoup. Lucien fut menacé; l'Empereur, insulté. « Je ne vois qu'un homme entre la paix et nous », criait le républicain Lacoste; « qu'il parte, et la paix sera assurée. » Lafayette demanda compte de trois millions de Français sacrifiés à l'ambition de Napoléon. « Nous avons assez fait pour lui, ajoutait-il, maintenant notre devoir est de sauver la patrie. » C'étaient là les sophismes de la peur et de l'esprit de parti. De tous côtés on entendait ces cris : « Qu'il abdique, ou nous le déposons. »

L'assemblée se sépara à huit heures du soir, en nommant une commission à laquelle devaient s'adjoindre d'autres commissaires de la chambre des pairs, le tout pour examiner l'état des choses et proposer des mesures en conséquence. On voulut bien admettre dans cette réunion cinq ministres de l'Empereur.

Le lendemain, 22 juin, les commissaires, à la majorité de 16 voix contre 5, proposaient, comme moyen de salut, de remettre aux deux chambres tout le gouvernement. Pour ménager le peuple, on déguisait cette usurpation sous des formes diverses : il s'agissait de négocier directement la paix, de préparer la défense nationale, de lever des troupes, etc.

Cependant la chambre des représentants, effrayée des nouvelles qui lui arrivaient de l'armée où l'Empereur était incessamment invoqué, sentait de plus en plus que Napoléon pouvait reprendre son autorité; c'était le seul péril qu'elle redoutât. Une motion sortit des conciliabules des meneurs; elle circula de banc en banc; elle se trouva tumultueusement accueillie avant même qu'elle fût faite. C'était une demande d'abdication. « Qu'il abdique! — Nous attendons une heure. — Une heure et pas davantage. » — « Si dans une heure il n'a pas abdiqué, ajoutait Lafayette, je propose la déchéance. »

La députation chargée de cette demande arriva à l'Élysée où l'on s'entretenait toujours autour de l'Empereur de la nécessité de s'emparer de la dictature, vain murmure dont l'écho porté au dehors poussait les partis au furieux paroxysme de la peur.

Napoléon, resté seul avec quelques amis, dicta la déclaration suivante :

« Français,

« En commençant la guerre pour soutenir l'indépendance nationale, je comptais sur la réunion de tous les efforts, de toutes les volontés, et sur le concours de toutes les autorités nationales. J'étais fondé à en espérer le succès, et j'avais bravé les déclarations des puissances contre moi.

« Les circonstances me paraissent changées. Je m'offre en sacrifice à la haine des ennemis de la France. Puissent-ils être sincères et n'en vouloir réellement qu'à ma personne! Ma vie politique est terminée. Je proclame mon fils, sous le titre de Napoléon II, empereur des Français. Les ministres actuels formeront provisoirement le conseil du gouvernement. L'intérêt que je porte à mon fils m'engage à inviter les chambres à organiser sans délai la régence par une loi.

« Unissez-vous tous pour le salut public et pour rester une nation indépendante. »

NAPOLÉON.

Palais de l'Élysée Bourbon, le 22 juin 1815.

Les deux chambres, en recevant, le 22 juin vers le milieu du jour, l'abdication de l'Empereur, manifestèrent une approbation hypocrite. Il fallait épargner le sentiment populaire inquiet, irrité, paraître louer l'Empereur quand on venait de l'outrager, et faire dire dans le public : tout est sauvé, quand tout était perdu. Les assemblées proclamèrent même, le 23 juin, Napoléon II empereur des Français, mais tout en prenant des mesures qui annulaient en fait cette reconnaissance du nouveau souverain.

Nous n'avons pas à nous occuper de la suite des événements qui ne sont plus l'histoire de Napoléon. Tous les partis s'étaient coalisés pour abattre l'Empereur vaincu. L'obstacle commun écarté, ils se précipitèrent dans les diversités et les contrariétés de leurs intrigues, ceux-ci pour la république, ceux-là pour un d'Orléans, plusieurs pour une extension, quoi qu'il arrivât,

Digitized by Google

du pouvoir parlementaire, le plus grand nombre pour les Bourbons. Mais les hommes qui comptaient avec les étrangers et la force de leurs armes furent seuls à n'être pas trompés. Les révolutionnaires jouèrent encore un rôle sinistre autour des Bourbons. En 1814, la France avait perdu sa grandeur politique. En 1815, après les Cent-Jours, elle perdit quelque chose de plus. Il y a eu en vain, jusqu'ici, des gouvernements sages, habiles, soigneux du bien public et même glorieux : ce qui fut fait alors pèse encore sur la France et, pour mieux dire, sur toute l'Europe; car, s'il manque toujours à l'Europe des garanties d'indépendance, de liberté, de progrès pacifique et régulier, c'est que la France ne s'est pas encore relevée de ses déchéances de 1815.

XVII.

Sainte-Hélène.

(25 juin 1815 — 5 mai 1821.)

68. *Napoléon à la Malmaison. — Il demande à combattre l'ennemi comme simple général. — Il est dirigé sur Rochefort. — Propositions qui lui sont faites pour le transporter en Amérique en trompant la surveillance de l'escadre anglaise. — Napoléon se confie au prince regent d'Angleterre — Le gouvernement anglais décide qu'il sera traité comme prisonnier de guerre, et déporté à Sainte-Hélène. — 69. Arrivée à Sainte-Hélène. — Aspect et climat de cette île. — Longwood. — Occupations de Napoléon. — Ses dictées. — Gênes, rigueurs, persécutions. — Hudson Lowe. — Les commissaires de la sainte alliance. — Expulsion de Santini, de Las Cases, d'O' Meara. — Effet produit en Europe par les révélations du supplice de Sainte-Hélène. — Agonie et mort de Napoléon. — Ses restes sont transportés en France.*

68. — Cependant la nouvelle de l'abdication s'était répandue dans Paris. Des gens du peuple, toujours plus nombreux, s'ameutaient autour des grilles de l'Élysée-Bourbon. Le 24 juin, les démonstrations populaires étaient devenues tout à fait menaçantes. On demandait l'Empereur, on criait : *A bas les traîtres!* Le gouvernement provisoire, inquiet, exigea que Napoléon quittât Paris. On eut recours à un subterfuge pour le faire partir. Des voitures s'avancèrent à la porte principale du palais sur la rue du faubourg Saint-Honoré. La foule s'y porta. On attendait l'Empereur; on parlait de l'enlever. Pendant ce temps une autre voiture stationnait, inaperçue, devant l'avenue Marbeuf, et Napoléon y montait. Le 25, il était à la Malmaison auprès de la reine Hortense et de ses deux enfants (1). Le même jour, 25 juin, Napoléon avait fait de nouveau ses adieux à l'armée, par une proclamation écrite; mais le gouvernement provisoire, qui craignait le peuple, craignait encore plus l'armée; il arrêta cette proclamation et ne la laissa pas publier.

Grand était l'embarras des politiques insensés qui, sans trop savoir les difficultés de leur attentat, avaient entrepris de dérober à la France l'unique dynastie qui fût encore possible dans l'état des choses et des esprits! Ils voulaient éloigner immédiatement l'Empereur; ils n'osaient pas le contraindre à partir; un acte apparent de violence eût peut-être provoqué une explosion de ces sentiments populaires qu'ils redoutaient et avec lesquels ils rusaient. Mais l'Empereur, à qui ces hésitations et cet effroi rendaient de secrètes espérances, cédait mal aux instances qui lui étaient faites; il ne précipitait pas, comme on le désirait, ses préparatifs de départ; il semblait attendre un retour des partis, de meilleures inspirations dans les assemblées, une inspiration sortant tout à coup de l'extrémité du péril national.

Les Autrichiens franchissaient le Rhin et les Alpes. L'armée de Wellington occupait Cambrai, Péronne et, dépassant déjà Roye, poursuivait sa marche sur Paris. L'armée de Blücher, plus rapide encore, était arrivée, le 28 juin, à Senlis. Le 29, on apprit que ses coureurs se montraient à Aubervilliers, à Saint-Germain. Les corps de de l'armée française, ralliés mais sans direction, battaient en retraite et ne s'opposaient pas à ces progrès menaçants.

Napoléon écrivit à Paris pour demander son épée de général, le droit de combattre encore l'ennemi, puis l'exil. « Il nous prend donc pour des imbéciles », répondit Fouché en recevant l'héroïque message. Carnot proposa en vain d'accepter l'offre de l'Empereur et de le remettre comme général à la tête de l'armée; il fut décidé par la commission de gouvernement que Napoléon partirait, sans plus de délai, de la Malmaison pour Rochefort où deux frégates l'attendaient, prêtes à l'emporter en Amérique.

Depuis le 25 juin, Napoléon était sous la garde d'un membre de la chambre des représentants, le général Becker. Le gouvernement provisoire, en faisant ce choix, avait cru mettre la main sur un ennemi de l'Empereur; mais il s'était trompé; le général Becker, homme de cœur, n'avait trouvé dans sa mission de surveillant que l'obligation d'entourer de sécurité, de sympathie et de respect les derniers moments que l'Empereur devait encore passer sur la terre de France.

Le 29 juin, à six heures du soir, Napoléon partit de la Malmaison se dirigeant vers Rochefort. Il voyagea lentement à travers des populations étonnées, fortement émues, manifestant partout d'énergiques regrets. A Niort, on voulut l'enlever et le placer à la tête de troupes cantonnées dans le voisinage. A Rochefort, où il arriva le 4 juillet, Napoléon trouva les deux frégates mises à sa disposition, *la Saale* et *la Méduse*. Il aurait pu, dit-on, se rendre tout aussitôt à bord des navires et partir; il ne le fit pas; le lendemain des bâtiments anglais qui tenaient la mer observaient de plus près les deux frégates avec des forces supérieures. On accusa tour à tour de ce contre-temps l'irrésolution de l'Empereur et un avis secret de Fouché au commandant de l'escadre britannique. Il fallait désormais tromper la surveillance ennemie, passer invisible à travers une croisière aux

(1) Montholon, *Récits de la captivité de l'Empereur Napoléon*, etc., 2 vol. in 8° ; Paris, 1847 (tome Ier, p. 24).

Digitized by Google

agnets, se dérober aux poursuites. Napoléon vit alors venir à lui des dévouements empressés à lui offrir des moyens de salut. Un lieutenant de la marine impériale, nommé Besson, se faisait fort, avec un petit navire marchand mouillé en rade, le brick danois *la Magdeleine*, de transporter l'Empereur, seul de sa personne, à travers l'Atlantique. La proposition du lieutenant Besson fut, un moment, acceptée (1). Des aspirants de la marine impériale tenaient prête une chaloupe, avec laquelle ils étaient assurés de gagner les côtes d'Espagne et du Portugal; là on ne pouvait pas manquer de trouver d'autres amis, moins de surveillance, des ressources pour reprendre la route de l'Amérique. A l'embouchure de la Gironde, il y avait une corvette, *la Bayadère*, dont le commandant, le capitaine Baudin, tout son équipage consulté, promettait de traverser la croisière anglaise ou de périr. Un autre commandant, le capitaine Ponet, de *la Méduse*, offrit, en son nom et au nom de son équipage, de surprendre, la nuit, *le Bellérophon* à l'ancre, de l'attaquer bord à bord, de s'attacher à ses flancs et d'arrêter au moins tous ses mouvements; *la Méduse*, de 60 seulement, ne pouvait manquer d'être désemparée par *le Bellérophon*, qui était de 74; mais pendant la lutte, *la Saale*, profitant de la brise qui, tous les soirs, s'élevait de terre, pouvait passer avec l'Empereur sans avoir à craindre le reste de la croisière anglaise qui n'était pas en état de lui résister. Ce plan était fort praticable, et Napoléon en jugeait ainsi, lorsque le capitaine Philibert, de *la Saale*, qui avait le commandement de la station française, déclara qu'il le regardait comme un acte de rébellion et que, loin de s'y prêter, il s'y opposait. On soupçonna dans cette détermination inattendue du capitaine Philibert un ordre secret envoyé de Paris par Fouché (2). Un temps inappréciable avait été perdu. La mer semblait interdite. Louis XVIII rentrait en ce moment dans Paris. Joseph, venu à l'île d'Aix pour faire ses adieux à l'Empereur, lui offrit de se livrer à sa place et sous son nom aux Anglais; des étrangers pouvaient se tromper à la ressemblance des deux frères. Il y avait à Bordeaux un navire qui devait transporter Joseph en Amérique; Napoléon pouvait se rendre à Bordeaux et prendre pour lui-même le navire, tout prêt, qui attendait Joseph. Napoléon ne voulut pas profiter de ce dévouement. Les gens du peuple avaient, eux aussi, leur moyen de salut qu'ils proposaient à l'Empereur; quand ils le voyaient passer, ils lui criaient : *A l'armée de la Loire!*

Ayant ainsi hésité entre toutes les offres qui lui étaient faites, Napoléon se décida à écrire la lettre suivante :

Au prince régent d'Angleterre.

Rochefort, 13 juillet 1815.

« Altesse Royale, en butte aux factions qui divisent mon pays et à l'inimitié des grandes puissances de l'Europe, j'ai consommé ma carrière politique, et je viens, comme Thémistocle, m'asseoir au foyer du peuple britannique; je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame de votre Altesse Royale comme du plus puissant, du plus constant et du plus généreux de mes ennemis. »

NAPOLÉON.

Le général Gourgaud fut chargé de porter cette lettre en Angleterre, et le comte de Las Cases d'en remettre une copie au capitaine Maitland, du *Bellérophon*. Le capitaine Maitland prit sur lui de recevoir Napoléon à son bord.

Le 15 juillet, Napoléon traversait une foule accourue pour le voir une dernière fois et qui éclatait en sanglots; il quittait l'île d'Aix sur le brick *l'Epervier*, le seul bâtiment français qui eût conservé le drapeau aux trois couleurs, et il montait à bord du *Bellérophon*, qui bientôt après levait l'ancre et faisait voile vers l'Angleterre.

Aux îles d'Ouessant, dans la rade de Torbay, où *le Bellérophon* s'arrêta le 24 juillet, on apprit que Gourgaud, porteur de la lettre au prince régent, y avait été retenu, et que la lettre seule avait continué sa route entre les mains d'un messager anglais; le capitaine Maitland recevait en même temps l'ordre de se rendre à Plymouth.

A Plymouth, où l'on jeta l'ancre le 26, *le Bellérophon* se vit entouré de canots armés qui l'attendaient. Toute communication avec la terre lui était interdite.

En recevant la lettre au prince régent, le gouvernement anglais n'avait ressenti qu'un embarras, et c'était de choisir entre les diverses manières qui s'offraient à lui d'abuser de la confiance de l'Empereur dans la générosité de la Grande-Bretagne. Le conseil privé fut convoqué, et ce conseil, se référant à la déclaration de Vienne du 13 mars 1815 qui mettait Napoléon hors la loi et hors l'humanité, eut beaucoup de peine à se décider entre les propositions suivantes qui furent soumises à ses délibérations : Une prison dans le château de Durbanton, une prison dans la tour de Londres; la remise de Napoléon à Louis XVIII pour être procédé à un arrêt criminel, à une exécution capitale; la déportation à Sainte-Hélène. L'opposition énergique du comte de Sussex fit seule écarter, dit-on, les résolutions les plus barbares (1). Ce fut la déportation à Sainte-Hélène qui prévalut.

La justice de l'histoire veut que l'on ne rende

(1) Montholon rapporte le traité passé, le 6 juillet, entre le lieutenant Besson et le comte de Las Cases stipulant pour une personne non nommée dans l'acte (*Récits de la captivité*, tome Ier, p. 82-85).

(2) Dans une dictée de Napoléon au général Gourgaud, contenant le récit des événements du séjour de Rochefort et de l'île d'Aix, on lit ces mots : « Il est probable que cet officier (le capitaine Philibert) avait reçu des instructions directes de Fouché, qui déjà trahissait ouvertement et voulait me livrer aux Bourbons... » Montholon, *Récits de la captivité*, tome Ier, p. 100.

(1) Montholon, tome Ier, p. 102.

Digitized by Google

pas le gouvernement anglais seul responsable de cette extrême déloyauté. A ce moment, l'opinion publique en Europe subissait d'étranges égarements; elle ne voyait en Napoléon que le perturbateur de la paix des nations, l'ennemi commun des peuples et des rois. En France, un des journaux les plus importants justifiait d'avance, dans un article, la décision du conseil privé d'Angleterre qui devait livrer l'Empereur Napoléon à une cour martiale pour le faire condamner à mort (1). Blücher avait hautement annoncé l'intention de faire fusiller Bonaparte dans le fossé de Vincennes où le duc d'Enghien était tombé, et, sur le refus du duc de Wellington de se prêter à cette exécution, il avait déclaré qu'il laissait à l'Angleterre la responsabilité de sa faiblesse (2). Un contemporain dont les passions si vives qu'elles fussent étaient d'ordinaire réglées par les habitudes d'une haute moralité, Joseph de Maistre, écrivait de Saint-Pétersbourg : « On parle diversement de la résolution prise par les souverains d'épargner la vie de Bonaparte. Prenons la chose par le bon côté, et admirons la philosophique humanité qui épargne ce féroce ennemi du genre humain. Avant le traité de Paris, je n'aurais pas voulu le juger, car il n'y avait point de loi, et celui qui condamne sans loi *tue* au lieu de *faire mourir ;* mais maintenant, où serait le doute? Bonaparte est un révolté comme un autre; il est entré à main armée dans les États d'un prince légitime, reconnu par l'Europe entière; c'est un criminel de lèse-majesté, purement et simplement, et tout le reste de son dossier pourrait être examiné par occasion. L'idée mise en avant, surtout en Angleterre, de le faire juger par des députés de tous les souverains d'Europe, a quelque chose de séduisant; ce serait le plus grand et le plus imposant des jugements qu'on eût jamais vus dans le monde; on pourrait y développer les plus beaux principes du droit des gens, et de quelque façon que la chose tournât, ce serait un grand monument dans l'histoire (3) ». Un autre écrivain, un moraliste protestant dont on a fait un des chefs de la nouvelle école libérale, Channing, a hésité à dire combien il trouvait juste et même insuffisant le châtiment infligé à Bonaparte (4).

(1) Montholon, tome Ier, p. 103, cite le *Journal des Débats* du 30 juillet 1815.

(2) Hudson Lowe, tome Ier, p. 5, de l'*Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène*, etc., 4 vol. in-8°; Paris, 1853. Hudson Lowe cite à l'appui de son assertion les *Mémoires* du baron de Müffling.

(3) Joseph de Maistre, *Correspondance diplomatique*, 1811-1817, tome II, p. 90-91, lettre au comte de Front, Saint-Pétersbourg, 27 juillet (8 août) 1815.

(4) « A l'égard des scrupules qu'un assez grand nombre de personnes ont exprimés sur le droit qu'on avait de l'exiler à Sainte-Hélène, nous nous bornerons à dire que notre conscience n'est pas encore raffinée jusqu'à cette excessive délicatesse..... Rien ne nous étonne plus dans Bonaparte que l'effronterie avec laquelle il invoqua la protection du droit des gens. Qu'un homme qui avait foulé aux pieds les lois des nations se soit placé sous leur protection, que l'oppresseur du monde ait pu réclamer ses sympathies comme opprimé, et que ses prétentions aient trouvé des avocats, ce sont là des choses qui doivent être rangées parmi les événements extraordinaires de ces temps si extraordinaires eux-mêmes. Il faut en convenir, la race humaine est digne de pitié; elle peut être foulée aux pieds, dépouillée, chargée comme une bête de somme, livrée comme une proie à la rapacité, à l'insolence, au glaive; mais il ne faut pas toucher à un cheveu de ses oppresseurs, à moins qu'il ne se trouve un chapitre ou une disposition au code du droit des gens, qui autorise cette audace vis-à-vis de l'offenseur privilégié. Pour nous, nous nous réjouirons de voir tout tyran, usurpateur ou héréditaire, confiné sur un rocher solitaire au milieu de l'Océan. Quiconque offre la preuve claire, même douteuse, qu'il est prêt et fermement résolu à faire de la terre le théâtre du meurtre, à briser toute volonté contraire à la sienne, devrait être enfermé comme une bête féroce... » Nous pourrions emprunter d'autres imprécations au philosophe libéral; nous nous en tiendrons à l'apologie qui précède du martyre de Sainte-Hélène. Channing, *Notice sur Napoleon*, dans le recueil publié par Charles de Rémusat sous le titre de *Channing, sa vie et ses œuvres*, 2e édition, 1861, p. 371-2.

Le 31 juillet, un sous-secrétaire d'État, sir Henry Bunbury, vint signifier à Napoléon la décision prise à son égard par le gouvernement anglais. Cette signification lui fut faite par écrit sous forme d'une instruction adressée à l'amiral lord Keith, et dont copie devait être laissée au *général Bonaparte.*

Napoléon protesta ainsi :

4 août 1815.

En mer, à bord du *Bellérophon.*

« Je proteste solennellement ici, à la face du ciel et des hommes, contre la violence qui m'est faite, contre la violation de mes droits les plus sacrés, en disposant par la force de ma personne et de ma liberté. Je suis venu librement à bord du *Bellérophon;* je ne suis pas prisonnier, je suis l'hôte de l'Angleterre... Si le gouvernement, en donnant des ordres au capitaine du *Bellérophon* de me recevoir ainsi que ma suite, n'a voulu que me tendre un piége, une embûche, il a forfait à l'honneur et flétri son pavillon .... J'en appelle à l'histoire. Elle dira qu'un ennemi qui fit vingt ans la guerre au peuple anglais vint librement, dans son infortune, chercher un asile sous ses lois; et quelle plus éclatante preuve pouvait-il donner de son estime, de sa confiance? Mais comment répondit l'Angleterre à une telle magnanimité? Elle feignit de tendre une main hospitalière à cet ennemi; et quand il se fut livré de bonne foi, elle l'immola. »

NAPOLÉON.

Cette protestation resta sans réponse comme deux autres protestations qui l'avaient précédée.

Napoléon devait être transporté à Sainte-Hélène sur *le Northumberland.*

69. — Le 8 août, le vaisseau *le Northumberland*, capitaine Ross, deux frégates et sept bricks ou corvettes, ayant à bord le 53e régiment d'infanterie destiné à former la garnison de Sainte-Hélène, mirent à la voile de la rade de Start-Bay, sous le commandement de l'amiral Georges Cockburn. La navigation fut tourmentée et pénible. Soixante-dix jours après son départ, *le Northumberland* s'arrêtait devant une masse

Digitized by Google

énorme de rochers noirs, escarpés et nus. C'était Sainte-Hélène, le cachot réservé à Napoléon. Le vaisseau s'engagea dans un étroit espace et comme sous une voûte entre des rochers qui se menaçaient, sombre avenue qui menait à un groupe de maisons, James-Town, le chef-lieu, l'ouverture principale de ce bagne dont l'Angleterre et la sainte alliance avaient fait choix (1).

A Plymouth, à Start-Bay, Napoléon avait pu pressentir le traitement qui l'attendait. A la vérité ses appréhensions les plus sinistres s'étaient dissipées au milieu des rudes marins du *Northumberland;* ces braves gens s'étaient montrés d'abord étonnés et curieux, bientôt après naïvement sympathiques, et toujours respectueux. Mais les marins du *Northumberland* représentaient le grand peuple d'Angleterre et non pas son oligarchie; leur générosité naturelle avait involontairement trompé l'auguste captif. A Sainte-Hélène Napoléon ne devait plus trouver que l'oligarchie anglaise et ses implacables desseins.

L'île, à l'intérieur, n'était pas tout à fait ce que l'annonçait son aspect du dehors. Après avoir encore contemplé d'énormes masses de rochers, l'œil s'arrêtait, non sans quelque surprise, sur des vallées tapissées de verdure; une partie, au nord-ouest, offrait des sites agréables, des arbres, d'élégantes constructions; c'était *Plantation-house*, adossée à des hauteurs qui l'abritaient contre les vents du sud-est. Des nuages, presque toujours amoncelés autour des pics élevés de l'île, interceptaient les rayons brûlants du soleil et entretenaient au-dessous d'eux, dans cette région presque tropicale, un climat des zones tempérées. Mais on ne tardait pas à remarquer que ces nuages sans cesse agités qui voilaient le ciel, s'ils rafraîchissaient l'atmosphère, la faisaient aussi extrêmement variable; on avait dans la même journée des brouillards, la pluie, le soleil, la sécheresse, puis encore des brouillards, et toujours le vent. Les vents continus qui souffliaient du sud-est rendaient arides les lieux sur lesquels ils passaient. Peu ou point de terre végétale, si ce n'est dans les ravins et le fond des vallées. L'île n'avait point de productions suffisantes pour ses habitants si peu nombreux qu'ils fussent, et ceux-ci recevaient du dehors leurs moyens d'alimentation. Les denrées nécessaires étaient à des prix exorbitants. On avait fait plusieurs fois des essais de culture; on avait été contraint de les abandonner, à cause du vent, des pluies torrentielles, du défaut d'abri, du grand nombre d'insectes qui, à Sainte-Hélène, germent partout dans le sol.

Il y avait dans l'île, au nord-est, un plateau d'une assez grande étendue (1), situé à 532 mètres au-dessus du niveau de la mer. Le lieutenant gouverneur y faisait sa résidence pendant les quelques mois de l'année que ce plateau était habitable (2). On y avait aussi établi une ferme pour des essais de culture, depuis interrompus. C'était là le lieu destiné à Napoléon, non pas à cause de ses conditions insalubres, mais parce qu'il n'y avait pas dans l'île un autre lieu d'une garde plus assurée. Longwood, « entouré de tous côtés par des ravins abruptes et profonds, et des murailles de rochers inaccessibles au pied de l'homme (3), » formait un vaste cachot naturel.

Quand Napoléon arriva à James-Town, on n'avait pas encore eu le temps d'approprier Longwood à sa nouvelle destination. L'amiral fit aussitôt commencer les travaux. Napoléon, qui ne voulut pas rester à bord du *Northumberland*, demeura le premier jour, le 17 octobre, chez un habitant de l'île nommé Porteus, et les jours suivants aux *Briars* (les Ronces), dans le cottage d'un négociant anglais, M. Balcombe, dont l'honnête et charmante famille offrit à l'auguste captif les seules distractions agréables qu'il devait trouver à Sainte-Hélène (4).

Les travaux ordonnés à Longwood furent terminés le 8 décembre; le 10, Napoléon s'y installa avec sa suite (5). Le lendemain, tout avait été réglé

(1) « Il est impossible, dit une relation moderne, de rencontrer des rivages d'un aspect plus inhospitalier. » (Masselin, *Sainte-Hélène;* Paris, 1862.) — Hudson Lowe lui-même n'en disconvient pas : « L'aspect de cette île, du côté de la mer, est, dit-il, sombre et menaçant. Des masses de rochers volcaniques aux cimes aiguës et dentelées s'élèvent autour des côtes et forment un rempart naturel de pierre qui semble fermer l'accès de l'intérieur de l'île... Ses bords arides et stériles, dépourvus d'arbres et de verdure, ont un air de désolation qui glace l'âme. » Hudson Lowe, *Captivité de Napoléon*, t. Ier, p. 34.

(1) D'une circonférence de près de sept kilomètres, d'après Hudson Lowe, *Histoire de la captivité*, etc. tome Ier, p. 60.

(2) « A Longwood, dit un écrivain anglais, sur les douze mois de l'année, il y en a un pendant lequel il fait beau, pendant deux autres on est exposé à l'ardeur du soleil vertical des tropiques; pendant les neuf autres, c'est une alternative de brouillards et de beau temps avec des averses subites. » *Documents pour servir à l'histoire de la captivité de Napoleon Bonaparte à Sainte-Hélène*, etc.; Paris, 1822. — Il ne faut point que ce nom de *Longwood* (Long bois) donne des idées d'ombrage; il n'y avait que des arbres à gomme, au maigre et pâle feuillage, que les vents alisés avaient tous courbés du même côté sous un angle de 45 degrés.

(3) C'est Hudson Lowe qui s'exprime ainsi, tome Ier p. 61 de son *Histoire de la captivité*.

(4) Une des deux filles de M. Balcombe a écrit, sur le séjour de l'Empereur aux Briars, un récit intéressant qui n'a pas encore été traduit en français : *Recollections of the Emperor Napoleon*, by Mrs Abell formerly miss Elizabeth Balcombe.

(5) Cette suite se composait du comte et de la comtesse Bertrand et de leurs trois enfants. Mme Bertrand mit bientôt au monde un quatrième enfant, qu'elle présenta ainsi à l'Empereur : « Sire, voici le premier Français arrivé dans l'île sans la permission de M. le gouverneur. » — Le comte et la comtesse de Montholon et leur enfant; Mme de Montholon donna aussi bientôt le jour à un second enfant. — Le comte de Las Cases et son fils. — Le général Gourgaud. — Quatre valets de chambre, Marchand, Saint-Denis, Noverraz et Santini; les deux frères Archambault, piqueurs, Gentilini, valet de pied, Cipriani, maître d'hôtel; Lepage, cuisinier; Pierron,

Digitized by Google

suivant les usages des Tuileries. Bertrand, Montholon, Gourgaud, Las Cases étaient décorés de titres de cour. « Dès le premier jour, un valet de chambre de service se tint dans la pièce qui précédait la salle de bain, et qui servait de petite entrée à l'appartement de l'Empereur. Deux valets de pied furent placés dans le passage servant d'entrée à la salle à manger, où se tenait un valet de chambre pour le service du salon et du cabinet topographique, dès que l'Empereur était habillé... Enfin, le service de table fut fait avec l'argenterie et la porcelaine apportées de Paris. Le maître d'hôtel, le chef d'office portaient l'habit vert brodé en argent, le gilet blanc, la culotte de soie noire, les bas de soie blancs et les souliers à boucles. Les deux valets de chambre, Saint-Denis et Noverraz, portaient le même costume, à la seule différence de la broderie en or. Il y avait en outre six valets de pied en livrée. Les valets de chambre seuls servaient l'Empereur, lorsqu'il mangeait dans ce qu'il appelait son intérieur.... L'Empereur prit l'habitude de passer sa soirée à table; au dessert, il se faisait apporter Racine, Corneille ou Molière, et, choisissant, pour lire à haute voix, l'un des chefs-d'œuvre de ces grands hommes, il nous disait : « A quel spectacle irons-nous ce soir? Entendrons-nous Talma ou Fleury? » Cette lecture le menait jusqu'à dix ou onze heures.... (1) ». Quand les lectures n'avaient point lieu, on apportait des tables pour jouer, et l'on vit plus d'une fois Napoléon, dont cet amusement ne retenait plus la pensée, prendre un air distrait, demeurer immobile et l'œil fixe, puis se lever pour se rendre dans sa chambre à coucher, en repoussant devant lui le jeu.

Le jour était donné à des lectures, à des dictées, à des promenades en voiture ou à cheval, plus tard aussi à des travaux de jardinage. Sur *le Northumberland* on avait vu l'Empereur se tenir enfermé pendant plusieurs heures avec quelqu'un de sa suite pour s'occuper de ce que l'on appelait autour de lui ses *Mémoires*. Ce travail fut repris à Longwood. Napoléon ne paraît pas avoir eu l'intention, qu'on lui a prêtée, d'écrire son histoire; il s'attacha à quelques points seulement, à ceux surtout dont se préoccupait l'opinion de ses contemporains; il raconta les campagnes d'Italie, celles d'Égypte et de Syrie; quelques épisodes des événements qui se placent entre son enfance et son avénement à la souveraineté; sur le reste, il s'en tint à des notes pour rectifier ou compléter les ouvrages les plus récents publiés sur son histoire, comme l'*Ambassade de Varsovie*, de l'abbé de Pradt, les *Mémoires sur les Cent-Jours*, de Fleury-Chaboulon, le prétendu *Manuscrit venu de Sainte-Hélène*, etc. Nulle part, il ne dit le mot de sa politique; partout il dit le mot qui pouvait le mieux convenir aux idées et même aux préjugés de son temps. Parfois il échappait à ce soin de gloire personnelle pour juger des politiques, des guerriers des temps passés; il s'occupa notamment ainsi des campagnes de César. Dans ces diverses dictées, on trouve une vigueur de conception, un mouvement et une vie de pensée, un calme de raison, une sérénité d'esprit, une beauté naturelle d'expression qu'on n'a pas encore assez admirés. Napoléon est en littérature comme en politique un chef d'école et un modèle incomparable. Sachant combien la discipline des actes dans la société tient à la discipline des idées et des sentiments, il aimait les œuvres littéraires où l'art s'inspire régulièrement des lois de la logique, du beau et du grand; il ne tolérait pas plus la fantaisie et les caprices qu'il ne permettait la licence et la révolte; de là le goût exclusif qu'il avait et qu'il professait pour les écrivains du 17e siècle de la France; il voulait que la littérature fût pour l'âme un régime fortifiant d'idéal héroïque; la tragédie le ravissait ; c'était le lyrisme de la passion, de la volonté, de la vertu humaine. Il avait horreur des genres mêlés, indéterminés, bourgeois. Mais tout en s'asservissant aux règles, Napoléon réclamait pour l'art une liberté indéfinie d'invention; la sagesse médiocre des écrivains imitateurs le rebutait; c'était là un trait original de son génie : il pressentait pour la littérature un mode d'inspiration nouveau, plus étendu et plus complexe; poussé par ce besoin, il faillit se plaire à Ossian, il comprit Goethe, mais il s'arrêta à Homère, à la Bible. Les compagnons de sa captivité avaient peine à suivre Napoléon dans ces développements; ils n'en ont saisi que des aperçus. Ce qu'ils comprenaient mieux, c'étaient ses jugements sur les hommes de l'ère impériale; à cet égard ils s'étonnaient surtout de l'impartialité avec laquelle Napoléon parlait de ses ennemis, même de ceux qui l'avaient le plus bassement trahi. Mais dans cette impartialité, dont ils s'émerveillaient à tort, il y avait autre chose qu'une indulgence souveraine; les temps de révolution affectent l'esprit d'un vice mortel, vice dont Napoléon a trop souvent montré que son génie n'était pas exempt : c'est le dédain des principes moraux, c'est surtout le mépris de l'espèce humaine; on ne ressent point de colère contre ceux de qui l'on n'a jamais rien attendu de bon, de grand et de fort. L'Empereur, qui se méfiait, sinon de l'intelligence, du moins des préjugés de ses interlocuteurs, demandait à voir tout ce qu'ils écrivaient à son sujet même

sommelier, Rousseau, intendant; quatre domestiques, attachés au service des deux familles Bertrand et Montholon. — Piontowski, officier polonais, de l'île d'Elbe, obtint la faveur de suivre Napoléon et arriva à Sainte-Hélène dans l'année 1816. — M. Barry-Edward O'Meara, chirurgien du *Bellérophon*, faisait aussi partie de l'établissement de Longwood, en qualité de médecin. — Ce personnel s'augmenta d'un assez grand nombre de gens de service, pris dans l'île, dans la garnison et parmi les équipages des navires. En 1817, on comptait, outre les domestiques ci-dessus, 10 soldats anglais, 7 servantes anglaises, 4 aides dont 2 Chinois, employés à la cuisine, etc. Il y avait de plus le service de l'écurie.

(1) Montholon, *Récits de la Captivité*, tome 1er, p. 195.

Digitized by Google

en leur nom personnel. Il soumettait à une révision ses propres dictées. Les jours se passaient ainsi dans les souvenirs de gloire, dans la préoccupation des passions de l'Europe, dans un soin assidu à prévenir l'opinion de la postérité.

Cependant l'horrible lutte des vengeances de la politique contre l'homme que protégeaient en vain les grandeurs de son histoire, l'auréole de son génie et la majesté du malheur n'avait pas tardé à commencer. Nous n'en raconterons pas tous les épisodes; nous en relèverons quelques traits seulement.

Les sujétions auxquelles Napoléon se trouva condamné avaient été, presque toutes, imaginées par la crainte d'une nouvelle évasion comme celle de l'île d'Elbe. En Europe, en Amérique on parlait tout haut d'expéditions pour délivrer le captif de Sainte-Hélène. Chaque jour voyait naître un projet. On savait combien les esprits révolutionnaires revenaient tumultueusement à l'homme de la souveraineté moderne. Le danger paraissait immense. La peur des rois ne recula devant rien pour empêcher une nouvelle apparition de Napoléon sur le continent.

De là, tout d'abord, le camp établi au-devant de Longwood, sur le plateau voisin de Deadwood; les postes placés à toutes les avenues possibles, postes dont les sentinelles se rapprochaient la nuit jusqu'à *toucher la maison* pour empêcher d'en sortir; de là l'officier qui devait suivre Napoléon dans ses promenades et ne jamais le perdre de vue; un télégraphe transmettait d'heure en heure, de Longwood à Plantation-house, des observations sur la présence de Napoléon et ses moindres mouvements.

On ne s'en tenait pas à cette garde et à cette surveillance. Pour que les moyens d'évasion manquassent au captif, pour que l'idée même de s'en procurer s'éloignât de lui, il fallait que Napoléon ne pût ni s'entendre avec des agents, ni avoir des ressources pécuniaires pour en gagner, ni recevoir du reste du monde des propositions, des confidences, des avis propres à l'entretenir dans l'espoir de son rétablissement en Europe. On en vint ainsi, et cela dès les premiers jours, à lui interdire de recevoir ou d'envoyer des lettres dans l'île autrement que décachetées et sous le couvert du gouverneur. Les lettres adressées hors de l'île et celles qui venaient du dehors devaient en outre passer, pour y être examinées, à Londres, dans le cabinet du *foreign office*. Napoléon fut privé de toute correspondance avec les membres de sa famille, aucun d'eux n'ayant voulu se soumettre aux gênes et aux tolérances d'une pareille inquisition. Quant aux lettres des partisans, des amis enthousiastes, il ne pouvait même pas en être question; elles étaient toutes retenues, ainsi que les publications imprimées où l'on aurait pu voir les mouvements de l'opinion publique d'Europe en faveur de la cause de l'Empire; on ne laissait arriver au captif de Longwood que les pamphlets, les injures et les nouvelles du triomphe de ses ennemis. On en vint encore à interdire à Napoléon de recevoir des visites, sans que les personnes, le but de l'entretien, les paroles à dire eussent été préalablement l'objet d'un interrogatoire, d'une enquête, d'une permission de la part du gouverneur. Napoléon, dans ses promenades, aimait à se laisser saluer des passants; il s'arrêtait à la porte des maisons, questionnant avec bienveillance, faisant des dons aux bonnes gens, caressant les enfants qui lui rappelaient son fils. Ces communications furent défendues, et comme rien ne pouvait contraindre Napoléon à s'en abstenir, les habitants reçurent l'ordre, sous des peines diverses, de s'écarter de son passage, de ne point s'offrir à sa vue, de s'en éloigner, et même, chose incroyable, il leur fut fait injonction de ne point parler entre eux du « général français ». Les habitants de Sainte-Hélène inventèrent un sobriquet pour désigner l'Empereur et se donner de ses nouvelles à l'insu de la police : ils l'appelaient *Boney* ou *Bony* (1).

Ce qui n'était pas moins malaisé, c'était d'enlever à Napoléon des moyens d'acquérir ou de payer des agents; on avait saisi et inventorié ses effets; on ne lui avait trouvé qu'une somme de peu d'importance (2); on lui supposait, non sans quelque raison, d'autres ressources, qui avaient été dissimulées; on entreprit de s'en assurer; pour cela on fit sur les dépenses de la maison de Longwood des difficultés qui paraissaient inspirées par le désir d'indignes économies; en réalité, on espérait que l'Empereur, impatienté, déclarerait qu'il subviendrait lui-même à sa nourriture et à celle des personnes de sa suite; et l'on verrait par là s'il avait de l'argent caché. On fut trompé dans ce calcul; Napoléon ne manqua pas de s'impatienter, de repousser pour lui et les siens la parcimonie de ses geôliers; mais il déclara en même temps qu'il n'avait de

(1) « La cause de ce sobriquet vient de la défense qui a été faite aux habitants de l'île de s'entretenir sur Bonaparte et les gens de sa suite. Voici la déclaration ou cette défense est mentionnée : « Personne ne doit faire mention du nom de Bonaparte ou en faire le sujet de sa conversation, encore moins s'occuper des restrictions qu'il a pu ou qu'il plairait à Son Excellence de lui imposer, parce que Bonaparte a été mis hors la loi commune par le congrès (de Vienne, 1815). Personne ne doit parler non plus aux gens de sa suite, attendu qu'ils ont consenti volontairement à se soumettre aux mêmes restrictions que celles qui lui étaient imposées. » Pages 51-52 des *Documents pour servir à l'histoire de la captivité de Napoléon Bonaparte à Sainte-Hélène*; Paris, 1822.

(2) 80,000 francs. Mais on avait mal cherché. « La visite des effets, dit Montholon, ne fut opérée qu'à bord du *Northumberland* par le secrétaire de l'amiral Cockburn, et seulement pour la forme. Chacun de nous donna ce qu'il voulut de l'argent qu'il emportait. Le grand-maréchal remit 4,000 napoléons, comme étant la cassette de l'Empereur. Nous conservâmes en secret environ 400,000 francs en or, 3 à 400,000 francs de valeurs de diamants, et des lettres de crédit pour plus de 4 millions. » Montholon, *Récits de la Captivité*, etc., tome Ier, p. 114. — On se doutait à Sainte-Hélène que cette visite des effets avait été illusoire, et l'on voulait forcer l'Empereur à montrer le fond de sa cassette.

Digitized by Google

ressources qu'en Europe et en Amérique, auprès de sa famille et de ses amis, à qui il ne lui était pas permis d'écrire; que, s'il pouvait leur faire appel, il n'aurait rien à imposer au trésor anglais. « Pour moi, disait-il; je n'ai besoin de rien; j'irai demander la soupe au camp de Deadwood; ces braves gens ne refuseront pas le plus vieux soldat de l'Europe. Mais j'ai avec moi des femmes, des enfants; c'est pour eux que je veux écrire en Europe, et avoir le secours des miens ». En attendant, il ordonna qu'on fît fondre, à James-Town, les belles et précieuses pièces d'argent de son service de table. Le gouverneur fut atterré quand il eut vu qu'il n'avait abouti qu'à procurer à Napoléon l'occasion de montrer la détresse à laquelle il était réduit par l'avarice de l'Angleterre. On avait alloué à la captivité de Longwood 12,000 livres sterling (300,000 francs) par an; on ne voulait plus fournir que 8,000 livres (200,000 fr.). Le gouverneur prit sur lui, dit-il, de ne pas faire cette économie et de maintenir le chiffre de 12,000 livres.

Toutes ces vexations n'avaient qu'un but, prévenir, rendre impossible un projet d'évasion. Mais il y en eut encore une, et celle-ci rien ne semblait l'expliquer : Napoléon, en montant sur *le Northumberland*, apprit que le gouvernement anglais lui refusait le titre d'Empereur et qu'il défendait qu'on le lui donnât dans toutes les relations, publiques et privées, qu'on aurait avec lui. Cette défense fut maintenue jusqu'au dernier jour avec une obstination et des sévérités inconcevables.

L'amiral Georges Cockburn, si rude qu'il fût, avait su toutefois rendre tolérables ces excessives rigueurs; tant qu'il eut le gouvernement provisoire de l'île, il fit observer sa consigne avec une inflexibilité qui n'avait rien de trop provoquant. Mais il vint un homme à qui manquaient la franchise et la simplicité nécessaires pour une aussi cruelle mission; le général Hudson Lowe avait de l'esprit; sa probité était reconnue, et l'on trouve dans ses lettres des témoignages de sentiments élevés; seulement il voyait en Napoléon, avec bien des hommes de son temps, une sorte de phénomène plus redoutable qu'il n'était à respecter, le génie de la révolution et du mal un moment abattu mais non vaincu encore; il était de plus attaché à la lettre de ses instructions; il ne jugeait pas l'autorité ministérielle dont il était fier d'être l'agent, et il mit dans l'exécution de son mandat un mélange de hauteur servile et d'obséquiosité sans sympathie dont le contraste choqua toujours les captifs de Longwood.

Hudson Lowe arriva à Sainte-Hélène, pour remplacer l'amiral Cockburn dans le gouvernement de l'île, le 14 avril 1816. Le soir même il fit prévenir, à Longwood, que le lendemain, à neuf heures, il s'y présenterait pour voir le « général Bonaparte »; et cela sans demander autrement audience. Le lendemain, 15, à l'heure dite, il débouchait au triple galop sur la route de Longwood, suivi, avec grand fracas, de son état-major. L'Empereur refusa de se laisser voir et fixa la réception au jour suivant, 16 avril, à deux heures. Le lendemain la réception eut lieu; elle ne calma aucune prévention. L'Empereur dit de son visiteur qu'il lui trouvait un aspect si sinistre, les regards et l'attitude inquiète d'un animal qui voudrait mordre et qui se dérobe, une figure de hyène. Dès ce moment la guerre était déclarée.

Le nouveau gouverneur n'eut point de représailles contre cette subite hostilité. Il resta impassible dans ses devoirs de gardien, mais il commença d'en développer, d'en mettre en pratique toutes les prescriptions avec une imperturbable ténacité.

Le 17 juin 1817, on vit débarquer à Sainte-Hélène trois personnages pompeusement annoncés; c'étaient les commissaires de la sainte alliance venant s'assurer, aux termes du traité du 2 août 1815 entre les puissances européennes, si l'Angleterre gardait bien le prisonnier que les événements lui avaient livré. Ces commissaires étaient, de la part de la Russie, le comte Balmain, de la part de l'Autriche, le baron Sturmer, de la part de la France, le marquis de Montchenu. Un moment, on espéra que ces trois envoyés avaient des instructions d'une politique moins implacable, et qu'ils mettraient fin au cruel formalisme de Hudson Lowe. Il n'en était rien. Les trois commissaires montrèrent de telles prétentions que Napoléon refusa de les reconnaître et de les recevoir. Dans l'île, où ils continuèrent à demeurer, ils eurent bientôt acquis, par leurs manières polies, le renom de personnes qui s'intéressaient au sort de l'auguste prisonnier sans rien pouvoir faire en sa faveur. En réalité, ces hommes aimables représentaient des peurs et des haines égales au moins à celles de l'Angleterre, et Hudson Lowe écrivait à lord Bathurst qu'il était gêné par eux dans les concessions qu'il aurait voulu faire aux réclamations de Napoléon et de ses compagnons de captivité (1).

Il est certain que des projets d'évasion se sont souvent présentés à Napoléon et surtout aux personnes de sa suite; les détails précis manquent; mais on en trouve des mentions nombreuses dans les récits qui nous sont venus

(1) « ...Votre Seigneurie jugera des obstacles réels qui empêchent d'accorder au général Bonaparte plus de liberté personnelle et de liberté de communication qu'il n'en a actuellement, et je ne puis m'empêcher de regarder comme le principal de ces obstacles la résidence à Sainte-Hélène des commissaires... » Lettre de Hudson Lowe à lord Bathurst, du 3 décembre 1816. — Le 13 du même mois, Hudson Lowe, revenant sur cette observation, écrivait encore à lord Bathurst : « ...Je pense qu'on pourrait lui montrer beaucoup d'indulgence sans augmenter beaucoup le risque d'une évasion, si les commissaires n'étaient pas ici... » — Hudson Lowe, *Histoire de la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène*, tome II, p. 147-8.

Digitized by Google

de Sainte-Hélène. Ce qui est plus certain encore, c'est que Napoléon n'a point voulu se prêter à ces projets. On ne peut nier qu'il n'ait quelque temps entretenu l'espoir d'un retour en Europe; mais ce retour, il l'attendait d'une révolution, qui ne pouvait manquer d'éclater et qui devait le rappeler. Son esprit voyait clairement dans l'avenir. Seulement il en était de cette révolution comme de ces montagnes que l'on aperçoit en voyageant; on se croit près de les atteindre, et elles sont encore éloignées. Napoléon se douta enfin du mirage qui se jouait de sa clairvoyance; alors sa pensée, sondant par d'autres voies les profondeurs de l'avenir, vit dans le martyre qui lui était infligé le gage des destinées assurées à son nom et à sa dynastie. Dans ce drame sombre de la vie où le bien et le mal sont en lutte, point de grandeur réelle sans l'épreuve et la consécration du malheur. Un jour il disait : « Mieux vaut pour mon fils que je sois ici; s'il vit, mon martyre lui rendra sa couronne (1). » Un autre jour il lui échappa cette parole : « Jésus-Christ ne serait pas Dieu s'il n'était pas mort sur la croix (2). » Ces deux expressions de sa pensée revinrent plusieurs fois dans les entretiens de Napoléon en des termes équivalents. L'idée de l'irrésistible puissance de son martyre s'étant offerte à lui, Napoléon cessa de réagir contre son supplice; il repoussa la proposition de s'évader comme une lâcheté et une défaillance; il aima sa souffrance; il se complut en quelque sorte à l'aggraver et sembla provoquer les rigueurs de son geôlier; on eût dit qu'il s'attachait à donner plus d'éclat à l'excès des persécutions.

Hudson Lowe, qui ne comprit jamais ce calcul de son prisonnier, ne sut préserver son odieuse mission d'aucun scandale. Dès son arrivée, il avait exigé une diminution du personnel de Longwood. Napoléon désigna les quatre serviteurs dont il était contraint de se séparer; il en profita pour éloigner de l'île le Corse Santini, en qui il avait démêlé le projet arrêté de tuer le gouverneur (18 octobre 1816) (3).

A la fin de la même année, Hudson Lowe fit enlever le comte de Las Cases et son jeune fils, qui l'un et l'autre étaient agréables et nécessaires à l'Empereur pour ses travaux de lecture et de composition. Les deux Las Cases furent déportés au Cap de Bonne-Espérance sans qu'il leur eût été permis de faire leurs adieux à l'Empereur et à leurs compagnons de captivité (30 décembre 1816).

Il y avait, depuis *le Bellérophon*, près de l'Empereur, un médecin anglais, O' Meara, qui s'était attaché à sa personne et lui donnait des soins de plus en plus nécessaires. Homme d'esprit, d'instruction, parlant avec facilité l'italien, O' Meara était plus qu'un médecin pour l'auguste captif; l'Empereur trouvait en lui un interlocuteur dont il appréciait l'intelligence vive, ouverte, sympathique. Mais O' Meara, gagné par l'admiration et l'affection, refusa d'être un observateur au service de Hudson Lowe, et celui-ci l'expulsa de l'île (18 juillet 1818). L'Empereur resta sans médecin dans un moment où sa santé commençait à réclamer une attention assidue. Ce fut là peut-être l'acte le plus cruel que l'on puisse reprocher au gouverneur de Sainte-Hélène.

Mais Hudson Lowe avait donné dans un piége; il croyait avoir éloigné d'incommodes prisonniers : il avait envoyé en Europe des témoins pour déposer contre lui et contre l'Angleterre. On ne saurait exprimer en termes suffisants l'impression qui fut ressentie sur le continent au récit et aux dénonciations de Santini, de Las Cases et d'O' Meara. On avait voulu douter des premières révélations faites à Londres par Santini. Ces révélations avaient été bientôt confirmées par les lettres de Las Cases échappé du Cap de Bonne-Espérance. Le mémoire publié par O' Meara sur la santé de l'Empereur dissipa les dernières incrédulités. Il était donc vrai que Napoléon mourait à Saint-Hélène abreuvé d'outrages sous la main d'un geôlier anglais!

Étrange et providentiel égarement de l'esprit d'injustice et de haine! La coalition des rois eût pu, tout en privant Napoléon de l'empire et de la liberté, lui accorder un exil sur une terre clémente, et, dans la peine elle-même, les respects que réclamait pour lui l'indélébile caractère de la souveraineté. Napoléon avait laissé une œuvre inachevée, interrompue; des peuples en courroux contre ses oppressions ou ses vaines promesses d'affranchissement; en France, des humiliations, des déchéances, des ruines qui semblaient irréparables, et dans les institutions administratives et politiques d'immenses atteintes à la liberté qui les faisaient toutes pencher vers le despotisme. Qu'eût-il été fait de sa gloire jugée tout d'abord par tant de ressentiments? Cette gloire fût restée sans nul doute retentissante à travers les siècles, mais telle peut-être qu'elle eût moins rapproché Napoléon des grands fondateurs du genre humain que de ses fléaux et de ses destructeurs. Il manquait une faveur à cette gloire qui en avait déjà tant reçu de la fortune : c'est qu'elle ne pût pas être jugée par les témoins et par les victimes; c'est qu'entre elle et le jugement des contemporains il vînt à se lever la pitié des peuples émus au récit des vengeances des rois contre leur malheureux et sublime captif. La poésie, pas plus que la pitié, ne résista au contraste de tant de prospérités et de tant de misères. Napoléon tout-puissant avait entretenu et payé des poëtes pour qu'on le chantât; il n'en avait eu que de compromettantes flatteries; dépouillé de tout, en proie à d'infâmes traitements, il vit venir à lui la vraie poésie, évoquée avant

(1) Montholon, *Récits de la Captivité*, etc., tome Ier, p. 286.

(2) Montholon, *ibidem*, tome II, p. 159.

(3) Piontowski, Rousseau, Archambault jeune quittèrent Longwood en même temps que Santini.

Digitized by Google

l'heure par l'extrême persécution. Déjà les imaginations populaires lui avaient attribué une incomparable grandeur; l'auréole de cet idéal où son nom rayonnait s'agrandit encore, s'épura, s'illumina de célestes reflets. Il était le plus grand parmi les hommes; il devint plus qu'un homme sur cet autre Golgotha de Sainte-Hélène. Ce furent l'Angleterre et la sainte alliance qui se chargèrent de procurer à Napoléon cette absolution et cette apothéose.

Pendant les cinq années que dura sa souffrance, Napoléon eut le temps de revenir sur son histoire, d'en établir les points décisifs, de prévenir les interprétations erronées ou sévères, d'expliquer comme il l'entendait ce qu'il avait fait, d'indiquer ce qu'il aurait voulu faire, d'élever ses intentions à la hauteur d'actes accomplis, de s'associer aux nouvelles aspirations du monde, d'ajouter à l'admiration toutes les illusions des regrets et des désirs impatients, de se poser enfin devant la postérité comme le demandait sa science profonde du cœur des hommes. Quelle incrédulité, quelles contradictions n'eût pas rencontrées un aussi habile plaidoyer, s'il fût parvenu en Europe de quelque paisible et douce retraite, entourée de bien-être, de respects et de soins généreux! Mais ses dernières paroles s'échappèrent d'un cachot tourmenté et terrible où nul attentat ne lui était épargné; elles eurent l'autorité irrésistible et sacrée du martyre; toute conviction contraire céda et fit silence.

En recevant le mémoire d'O' Meara, la famille Bonaparte avait demandé d'envoyer à Sainte-Hélène un médecin et un prêtre. Le prêtre, c'était Napoléon qui l'avait fait réclamer. Seul parmi les princes de la sainte alliance, Pie VII avait intercédé à Londres pour l'Empereur captif (1). Il s'empressa d'accorder à deux ecclésiastiques les pouvoirs nécessaires à l'exercice de leur ministère dans des lieux éloignés de toute juridiction religieuse. Le médecin choisi, Antommarchi, professeur de l'école de médecine à Pise, et les deux prêtres, les abbés Buonavita et Vignali (2), arrivèrent à Sainte-Hélène, après bien des retards qui leur furent opposés, le 18 septembre 1819.

Le docteur Antommarchi trouva l'Empereur atteint des symptômes les plus alarmants. Le mal avait fait d'irréparables progrès. Toute l'année 1820 se passa dans des alternatives de rétablissement et de souffrances, celles-ci devenant chaque jour plus pressantes.

Le 17 mars 1821 Napoléon disait à Antommarchi : « Ce n'est pas la faiblesse, c'est la force qui m'étouffe, c'est la vie qui me tue. » Et regardant le ciel limpide, sans nuages : « Il y a six ans, à pareil jour, en France (il était à Auxerre, revenant de l'île d'Elbe), il y avait des nuages au ciel; ah! je serais guéri si je voyais ces nuages! » Puis, posant la main du médecin sur son estomac : « C'est un couteau de boucher qu'ils m'ont mis là; et ils ont brisé la lame dans la plaie. »

Le 2 avril, on annonça une comète apparue, la nuit, à l'orient : « Une comète, s'écria-t-il, ce fut le signe de la mort de César. »

Le 15 avril, la chambre de l'Empereur se ferma à tout le monde, excepté au général Montholon et à Marchand. L'Empereur arrêta ses dernières volontés et fit son testament. Lorsqu'Antommarchi put entrer : « Voilà mes apprêts, » dit-il. Antommarchi voulut user des banales assurances habituelles aux médecins en pareille occasion; Napoléon l'interrompit : « Pas d'illusion, je sais ce qu'il en est; je suis résigné. »

Le 19, il y eut une amélioration; on en félicitait l'Empereur : « Vous ne vous trompez pas, dit-il, je me trouve mieux aujourd'hui; mais c'est que ma fin approche. » Il ajouta : « Quand je serai mort, chacun de vous aura la douce satisfaction de retourner en Europe. Vous reverrez vos parents, vos amis, la France!... Moi je retrouverai mes braves aux Champs-Élysées... » Haussant la voix : « Kleber, Desaix, Bessières, Duroc, Ney, Murat, Masséna, Berthier, tous viendront à ma rencontre... Nous causerons de nos guerres avec les Scipion, les Annibal, les César, les Frédéric... à moins, dit-il en souriant, qu'on n'ait peur là-haut de voir tant de guerriers ensemble. »

Arnott, médecin anglais qui avait donné des soins à Napoléon avant l'arrivée d'Antommarchi, entra en ce moment; il était appelé par l'Empereur. Napoléon paraissait ému, agité : « Approchez, dit-il à Bertrand en se maîtrisant tout d'un coup; traduisez à Monsieur ce que vous allez entendre; rendez tout, n'omettez pas un mot.

« J'étais venu m'asseoir au foyer du peuple britannique. J'attendais une loyale hospitalité. Vous m'avez donné des fers... C'est votre ministère qui a choisi cet affreux rocher, où se consomme en moins de trois années la vie des

(1) Dans une lettre du cardinal Consalvi, du 8 juin 1818, on trouve rapportées ces paroles du pape Pie VII : « Napoléon est malheureux, très-malheureux. Nous avons oublié ses torts. L'Eglise ne doit jamais oublier ses services. Il a fait en faveur de ce siége ce que nul autre, peut-être, dans sa position, n'aurait eu le courage d'entreprendre. Nous ne lui serons pas ingrat... Savoir que cet infortuné souffrirait par nous est déjà presque un supplice, surtout au moment où il nous demande un prêtre pour se réconcilier avec Dieu. Nous ne voulons, nous ne pouvons, nous ne devons participer en rien aux maux qu'il endure; nous désirons, au contraire, du plus profond de notre cœur, qu'on les allege et qu'on lui rende la vie plus douce..... Demandez-lui (au prince régent d'Angleterre) cette grâce en notre nom... » Ces paroles ont été prononcées par le pape pour motiver le refus de laisser publier un livre contre Napoléon au sujet de ses démêlés avec le saint-siége. Voir tome Ier, p. 485, 2e édition de *L'Église romaine en face de la Révolution*, par M. Crétineau-Joly.

(2) L'abbé *Buonavita*, vieux et infirme, avait été, à l'île d'Elbe, chapelain de Madame-Mère. L'abbé *Vignali*, trop jeune, non encore âgé de trente ans, avait fait le voyage de l'île d'Elbe pour voir l'Empereur. — Il manquait à cette mission ecclésiastique un prêtre français. On avait refusé, dit-on, à l'abbé de *Quelen*, depuis archevêque de Paris, l'autorisation, qu'il avait sollicitée, de se rendre à Sainte-Hélène.

Digitized by Google

Européens, pour y achever la mienne par un assassinat... Il n'y a pas une indignité, une horreur dont vous ne vous soyez fait une joie de m'abreuver. Les plus simples communications de famille, celles même qu'on n'a jamais interdites à personne, vous me les avez refusées. Vous n'avez laissé arriver jusqu'à moi aucune nouvelle, aucun papier d'Europe; ma femme, mon fils même, n'ont plus vécu pour moi... Dans cette île inhospitalière, vous m'avez donné pour demeure l'endroit le moins fait pour être habité, celui où le climat meurtrier du tropique se fait le plus sentir. Il m'a fallu me renfermer entre quatre cloisons, dans un air malsain, moi qui parcourais à cheval toute l'Europe!.... » L'Empereur termina ainsi : « Mourant sur cet affreux rocher, privé des miens et manquant de tout, je lègue l'opprobre et l'horreur de ma mort à la famille régnante d'Angleterre (1). »

L'Empereur s'évanouit en prononçant ces mots. Ce furent ses dernières paroles de haine.

Le 21 avril, il demanda à l'abbé Vignali (2) d'établir près de sa chambre une chapelle ardente. Comme l'abbé Vignali n'en avait pas encore desservi, Napoléon entra dans de minutieux détails sur tout ce qu'il fallait faire. Antommarchi, présent, ne put dissimuler un sourire, en voyant l'Empereur si bien au courant des cérémonies de l'Église. L'Empereur surprit ce sourire et s'en montra offensé : « Je ne suis ni philosophe, ni médecin, dit-il; je suis chrétien, catholique romain. » Puis, se tournant vers le prêtre, d'un ton radouci : « Oui, ajouta-t-il, je suis né dans la religion catholique; je veux remplir les devoirs qu'elle impose, recevoir les secours qu'elle administre. Vous direz, tous les jours, la messe dans la chambre voisine; vous exposerez le Saint-Sacrement pendant les quarante heures. Quand je serai mort, vous placerez l'autel à ma tête; vous continuerez à dire la messe; vous ne cesserez que lorsque mon corps sera en terre. » L'abbé se retira. Napoléon prit encore Antommarchi à partie et lui fit des remontrances sur son incrédulité.

Dans la nuit du 21 au 22 avril, Napoléon communia.

Ces pratiques religieuses déplaisaient aux compagnons de la captivité de l'Empereur. Comme Antommarchi, ils ne craignaient pas de le troubler dans ce dernier acte de sa foi. Ils agissaient ainsi dans l'intérêt de sa gloire, disaient-ils. La chapelle ardente fut enlevée, malgré la volonté expresse de l'Empereur. Le mot de *capucinade* fut même prononcé à cette occasion par quelqu'un autour du mourant.

Le 28 avril, Napoléon recommanda à Antommarchi de faire l'autopsie de son cadavre, de prendre son cœur et de le porter à sa « chère Marie-Louise ».

Le 29, on fit boire à Napoléon l'eau d'une source qui coulait à une lieue de Longwood. En sentant cette eau dans sa bouche, il poussa une exclamation. « C'est le premier soulagement que j'éprouve depuis longtemps, dit-il; si je me rétablis, j'élèverai un monument à cette source bienfaisante; et si je meurs, si l'on ne veut mon corps ni en Corse, dans la cathédrale d'Ajaccio, ni en France, sur les bords de la Seine, je demande qu'il lui soit permis de reposer là où coule cette eau si fraîche, si pure, si douce. »

L'avant-veille, 27 avril, Napoléon avait dicté à Montholon la lettre par laquelle il voulait que sa mort fût annoncée à Hudson Lowe (1).

Le 3 mai, Napoléon reçut le saint viatique. Puis il donna à ses compagnons de captivité des instructions pour la conduite qu'ils devaient tenir en Europe : « .. J'ai sanctionné tous les principes, par mes lois, par mes actes. Il n'en est pas un que je n'aie consacré..... Malheureusement les circonstances étaient graves. J'ai été obligé de sévir, d'ajourner. Les revers sont venus; je n'ai pu débander l'arc, et la France a été privée des institutions libérales que je lui destinais... Soyez fidèles aux idées que nous avons défendues; il n'y a hors de là que honte et confusion. »

Le délire, dont les accès devenaient, depuis quelques jours, de plus en plus fréquents, s'empara du mourant.

Le 4 mai, il s'éleva un orage. De noires nuées, amassées sur les sombres pitons de l'île, descendirent jusque dans les bas-fonds. Le vent soufflait avec des cris stridents et les faisait tourbillonner. La pluie tombait, des torrents se précipitaient des flancs des montagnes. Longwood était inondé, ravagé. Un saule du jardin cultivé par Napoléon et sous lequel il venait s'asseoir avait cédé. Toutes les plantes étaient déracinées, éparses. Un seul arbre à gomme résistait; un tourbillon l'enleva dans une dernière torsion (2).

La violence de l'ouragan ne tira pas Napoléon de l'assoupissement où il était. Il semblait avoir de douces visions. Il souriait.

Le 5 mai, à cinq heures quarante-neuf minutes de l'après-midi, on l'entendit murmurer quelques mots à peine intelligibles : « Tête... Armée... Mon Dieu! » Une légère écume blanchit à ses lèvres.

Son âme était libre.

(1) *Mémoires d'Antommarchi, ou les derniers moments de Napoléon*, t. II, p. 113-115, de l'édition de 1825.

(2) L'abbé Buonavita n'était plus à Sainte-Hélène, dont il n'avait pas pu supporter le climat; il était parti en janvier 1821, chargé d'une pieuse mission auprès de Madame-Mère.

(1) Cette précaution, si caractéristique, est attestée par Montholon qui donne la lettre dictée par l'Empereur. *Récits de la Captivité*, tome II, p. 312.

(2) Hudson Lowe, alors près de là, ému, effrayé, parle ainsi de cet ouragan, en empruntant le langage d'un poète anglais : « Au milieu des fureurs et des hurlements de la tempête, on eût dit que l'esprit des orages, porté sur les ailes du vent, courait apprendre au monde qu'un être puissant venait de descendre dans les sombres abîmes de la nature morte! »

A mighty power had passed away
To breathless nature's dark abyss.

Digitized by Google

L'autopsie du corps de Napoléon fut faite le 7 mai par Antommarchi, en présence des médecins anglais. Avant de procéder à la constatation des *diverses* maladies dont l'Empereur était mort, Antommarchi fit les observations suivantes : « La hauteur totale du corps de Napoléon était de cinq pieds deux pouces et quatre lignes. Il était considérablement amaigri; il n'était pas en volume le tiers de ce qu'il était avant son arrivée à Sainte-Hélène. La tête avait vingt pouces et dix lignes de circonférence, et mesurait, du sommet au menton, sept pouces et six lignes. Les cheveux étaient rares et de couleur châtain clair. On remarqua plusieurs cicatrices : une à la tête, trois à la jambe gauche dont une sur la malléole externe, une cinquième à l'extrémité du doigt annulaire de la main gauche et enfin trois autres sur la cuisse gauche. »

Il fut défendu par le gouverneur d'emporter le cœur de Napoléon, pour le remettre, suivant la volonté du défunt, à l'impératrice Marie-Louise. L'estomac seul dut être conservé et envoyé en Angleterre.

Le corps de Napoléon fut exposé; la population de Longwood vint le contempler : il était revêtu de l'uniforme de colonel des chasseurs de la garde, décoré des ordres de la Légion d'honneur et de la Couronne de fer, avec de longues bottes à l'écuyère, le chapeau à cornes, l'épée au côté, un crucifix sur la poitrine.

On étendit sur le corps le manteau de drap bleu que Napoléon portait à Marengo.

Derrière la tête, on avait placé un autel où le prêtre, en surplis et en étole, récitait des prières.

Toutes les personnes de la suite, officiers et domestiques, en habits de deuil, se tenaient debout à gauche.

La population passait et défilait. Chacun s'efforçait de dérober un objet qui eût appartenu à l'Empereur. Les linges ensanglantés, le drap qui avaient servi à l'autopsie, furent déchirés, partagés, emportés.

Le corps de Napoléon, enfermé dans un quadruple cercueil, fut déposé, le 8 mai, à Hutt's Gate, près de la source dont l'eau lui avait été si douce.

Chacun prit une feuille du saule qui ombrageait la tombe, et près de là on dut placer une sentinelle afin d'empêcher que tout ne fût enlevé.

Le cercueil de Napoléon, souvent réclamé en France depuis la révolution de 1830, fut enfin accordé par l'Angleterre, à la suite d'une négociation arrêtée à Londres, le 12 mai 1840, entre lord Palmerston et M. Guizot, ambassadeur de France, M. Thiers étant ministre des affaires étrangères à Paris. Le prince de Joinville partit, le 7 juillet 1840, sur la frégate *la Belle-Poule* accompagnée de la corvette *la Favorite*, pour se rendre à Sainte-Hélène.

Les deux navires arrivèrent à James-Town le 8 octobre 1840.

Le cercueil fut exhumé le 15, ouvert le même jour. Le corps de Napoléon parut aux regards. Il était là, dans son habit vert aux parements rouges, semblable aux corps incorruptibles des légendes des saints; il avait conservé sa forme, sa couleur blanche et mate, les lignes fines et sculpturales de sa beauté. La décomposition ne l'avait pas atteint, bien qu'il n'eût pas été embaumé.

Replacé dans son cercueil, le corps de Napoléon fut transporté en France, où il arriva, le 29 novembre 1840. De Cherbourg à Paris, ce fut un triomphe continu. Les restes de Napoléon reprenaient possession de la France, sur laquelle son esprit n'avait jamais cessé de régner. Déjà, pour signifier cette souveraineté mystique et réelle, la statue de bronze du fondateur de l'ordre nouveau était remontée, depuis le 28 juillet 1833, au haut de la colonne d'Austerlitz.

Le cercueil de Napoléon fut déposé sous la coupole de l'église Saint-Louis de l'hôtel des Invalides, le 15 décembre 1840.

En ce moment, l'Europe, toujours coalisée contre la France, venait de lui infliger un outrage; elle avait fait, à propos de l'Égypte et de la Syrie, le traité du 15 juillet 1840, dit de la quadruple alliance; la France en était exclue; on réglait sans elle les affaires du monde; elle ne comptait plus au nombre des puissances européennes. Waterloo et ses défaites se levaient contre elle. On eût dit que les restes de Napoléon se levaient aussi de leur tombe pour les venger.

Le 24 août 1855, Victoria, reine de la Grande-Bretagne, vint prier sous le dôme des Invalides, au tombeau de Napoléon, pour le pardon et la paix des nations.

En 1858, l'Angleterre céda à la France en toute propriété Longwood et la terre où les restes de Napoléon avaient reposé du 8 mai 1821 au 15 octobre 1840.

BIBLIOGRAPHIE.

La bibliographie napoléonienne est si étendue qu'on ne saurait espérer de l'avoir complète. Napoléon a beaucoup écrit; les ouvrages qui lui ont été attribués sont à leur tour assez nombreux; mais ce qui n'est pas encore entièrement connu et dépasse déjà toute imagination, c'est l'amas de livres composés dans les diverses langues du genre humain sur Napoléon Bonaparte, ses opérations militaires, ses institutions civiles, son caractère, son gouvernement, etc. Obligé par les limites toutes biographiques de cette notice de nous en tenir à ce qui concerne l'homme lui-même et sa part personnelle d'action dans l'œuvre générale de son temps, nous allons donner ci-après une liste des écrits authentiques de Napoléon et de ceux qui lui ont été attribués. Quant à tous les ouvrages qui ont été publiés à son sujet, nous n'en ferons qu'un choix et un choix assez restreint; nous tâcherons toutefois de ne laisser en dehors de nos indications aucun livre d'une réelle importance; nous donnerons même quelques-uns de ces écrits qui ne sont pas tous, il est vrai, recommandables pour la plénitude et la sûreté de leurs renseignements, mais

Digitized by Google

qui ont du moins l'avantage de représenter, plus particulièrement, les opinions, les théories, les systèmes dont la vie et l'œuvre de Napoléon ont été le sujet ou le prétexte; à ce titre, nous ne négligerons même pas de citer quelques pamphlets.

I.

Œuvres de Napoléon.

Écrits de la jeunesse. — Depuis les premières campagnes d'Italie jusqu'en 1815. *— Dictées de Sainte-Hélène. — Recueils divers des écrits de Napoléon. — Œuvres apocryphes.*

ÉCRITS DE LA JEUNESSE.

1. *Règlement de la Calotte du régiment de la Fère, composé en* 1788 *par Napoléon Bonaparte*, etc. — Par M. le baron de Coston; une brochure de 40 pages, in-12, à Grenoble (sans date de temps, probablement de 1862).

La *Calotte* était, dit-on, une société formée dans l'armée au commencement du dix-huitième siècle. D'abord futile et sans importance, puis tombée en désuétude, elle parait s'être changée, par la suite, en une sorte de *mutualité*, comme on dirait de nos jours, que les officiers au-dessous du grade de capitaine formaient entre eux soit pour se défendre contre l'arbitraire des chefs, soit pour se maintenir dans les traditions de l'honneur militaire. Il y avait de ces sociétés dans la plupart des régiments. A l'approche de la révolution tout prenait un caractere politique, et Napoléon, invité par ses camarades à rédiger le règlement de la *Calotte* de son régiment, en fit une sorte de constitution que l'on croirait empruntée à une république jalouse de sauvegarder sa liberté. Les camarades de Napoléon s'étant moqués de ses préoccupations trop démocratiques, le règlement proposé fut jeté au feu; mais il en est resté un brouillon incomplet dont on a fait la publication ci-dessus indiquée.

M. le baron de Coston fils a placé à la suite une dissertation sur l'*origine et la signification des noms de Napoléon et Bonaparte*. On y trouve mentionnés, sur la même question, deux ouvrages, l'un le *Symbolisme des noms de Bonaparte et Napoléon*, par Nouleus, Paris, 1859; l'autre, la *Philologie appliquée à l'histoire, ou Origine et valeur des six noms* VERSAILLES, TRIANON, PARIS, LOUVRE, TUILERIES, NAPOLÉON, par Lapaume, Paris, 1857, 3 volumes in-8°.

2. *Lettre à M. Matteo Buttafuoco, député de la Corse à l'Assemblée nationale;* in-8°, de 21 pages, sans date ni lieu d'impression. — Cette *Lettre* est ainsi datée par Bonaparte : « De mon cabinet de Milleli, le 23 janvier an II de la Liberté » ; c'est-à-dire 1790, les partisans très-vifs de la Révolution voulaient faire commencer l'ère nouvelle à 1789. Le *Cabinet de Milleli* était une grotte dans la montagne près d'Ajaccio, où Napoléon, enfant, aimait à se retirer pour y méditer. — La *Lettre à Buttafuoco* fut imprimée, pour la première fois, à 100 exemplaires seulement, à Dôle chez M. F.-X. Joly, imprimeur libraire. Bonaparte, alors à Auxonne, faisait le voyage à pied jusqu'à Dôle, pour y corriger les épreuves de son écrit (en juin 1790). Des exemplaires de cette *Lettre* furent adressés par l'auteur au club patriotique d'Ajaccio, qui l'approuva, en vota la réimpression à ses frais et arrêta que Buttafuoco ne serait plus appelé que l'*infâme Buttafuoco*. Ce député de la noblesse corse à l'assemblée nationale était attaché au parti aristocratique et royaliste, et, dans son pays, on le soupçonnait d'avoir joué un fort vilain rôle, comme agent secret de la cour, lors des relations de J.-J. Rousseau avec le général Pascal Paoli. De là les griefs des patriotes corses, griefs dont Napoléon s'est fait le vengeur. — *La Lettre à Buttafuoco* n'offre rien de juvénile que l'exubérance et la violence des sentiments; on y remarque une pensée altière, hautaine, orageuse; une forte adhésion à l'esprit révolutionnaire; l'invocation des noms de Petion et de Robespierre à côté de ceux de Lameth, Lafayette, Mirabeau, Barnave, Bailly, Volney; çà et là déjà d'extrêmes habiletés. — Cette *Lettre*, souvent reproduite, se trouve dans un grand nombre de recueils. Nous ne saurions assurer qu'elle n'ait pas subi des altérations sous prétexte de corrections et d'arrangements; la forme n'en est pas assez imparfaite pour les premiers temps de Napoléon. Elle commence toutefois par une incorrection dont Napoléon a toujours gardé l'habitude : « *Depuis* Bonifacio *au* cap Corse, *depuis* Ajaccio à Bastia..... »

3. *Histoire de la Corse.* — On croit que cette *Histoire* sous ce titre ou sous celui d'*Essai sur*, etc. a été composée par Napoléon de 1786 à 1789, et qu'elle a été imprimée à Dôle, chez F.-X. Joly, après l'ouvrage précédent. On en a trouvé le manuscrit, annoté et corrigé, dans les papiers recueillis à Lyon par M. Libri (voir ci-après n° 8). M. de Monthelon en a donné une édition, que nous n'avons point pu nous procurer; mais nous en avons lu des fragments, assez étendus, reproduits dans plusieurs publications. C'est pour la composition de cette *Histoire* que Napoléon s'est mis en relation avec l'abbé Raynal, de qui il a eu des encouragements. « On assure, dit M. de Coston, que l'abbé Raynal avait envoyé l'œuvre de Napoléon à M. de Mirabeau, qui l'approuva aussi et chargea l'ecclésiastique d'engager le jeune auteur à venir le voir. » Lucien, dans ses *Mémoires* (Paris, 1836, in-8°), rapporte que Mirabeau, à qui l'abbé Raynal fit voir le manuscrit du jeune Bonaparte, dit que : « Cette petite histoire lui semblait annoncer un génie du premier ordre ». Napoléon s'est souvenu de cette flattense approbation. En mai 1791, à Valence, il se chargea avec deux autres commissaires de régler les détails d'une cérémonie funèbre en l'honneur de Mirabeau, qui venait de mourir; il se fit remarquer par son zèle dans l'accomplissement de cette mission, et plaça lui-même, dans l'église, au-dessus de l'urne cinéraire que surmontait un cœur enflammé, un cartouche portant ce vers, imité de *la Mort de César* de Voltaire :

« Du Lycurgue français voilà ce qui nous reste! »

Sous l'empire, la police rechercha et supprima, dit-on, tous les exemplaires qu'elle put trouver de cette *Histoire de la Corse*, 2 petits volumes in-12. Ce que l'on a publié, depuis, tient plus du roman que de l'histoire. Mais rien n'y est indigne de l'enfance d'un grand et puissant esprit. Napoléon, dans ses premières années, s'est beaucoup occupé de la Corse, et il a composé sur ce sujet des mémoires et des projets de défense militaire, qui n'ont pas été publiés, hormis l'opuscule indiqué ci-après (voir n° 5).

4. *Discours sur cette question : « Déterminer les vérités et les sentiments qu'il importe le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur ».* — Cette question avait été proposée par l'Académie de Lyon, le 15 décembre 1789, pour l'année 1791. Il

Digitized by Google

y eut quinze mémoires envoyés et un seizième mémoire après la clôture du concours. Le mémoire de Napoléon portait le n° 15. Aucun des concurrents ne parut mériter le prix. Le mémoire de Napoléon fut, d'après M. de Coston, l'objet de jugements qui méritent de prendre place dans l'histoire des curiosités académiques. Il y eut deux rapports; l'un des rapporteurs disait : « Le n° 15 est un songe très-prononcé ». Et l'autre : « Le n° 15 n'arrêtera pas longtemps les regards des commissaires; c'est peut-être l'ouvrage d'un homme sensible; mais il est trop mal ordonné, trop disparate, trop décousu et trop mal écrit pour fixer l'attention... » Sous l'empire, un ministre fut chargé de reprendre le n° 15, et de le supprimer; toutefois il en est resté une copie, qui a été publiée, pour la première fois, en 1826, par le général Gourgaud, sous le titre suivant : *Discours sur les vérités et les sentiments qu'il importe le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur, ou Idées de Napoléon sur le droit d'aînesse et le morcellement de la propriété, suivies de pièces sur son administration et ses projets en faveur des Grecs, publiées par le général Gourgaud;* Paris, chez Baudouin frères, 1826, in-8°. — Autant qu'on en peut juger d'après le texte probablement arrangé qui nous est parvenu, le mémoire de Napoléon mérite encore quelques-unes des sévérités des rapporteurs de l'Académie de Lyon; mais on y trouve des idées originales fortement exprimées, des sentiments d'une grande élévation, quelques signes d'une puissante forme littéraire en élaboration, et des opinions dont le contraste est piquant quand on les rapproche des principes que Napoléon a, depuis, fait prévaloir.

5. *Copie d'un manuscrit de la main de Napoléon Bonaparte avec l'orthographe qui existe dans le manuscrit même;* Paris, chez Truchy et Amyot, 1841, in-8°, de 15 pages.

On voit dans la préface de ce *manuscrit* dont l'original est dans la bibliothèque du roi à Turin, qu'il a été publié par *C. F. D. P.* Ces initiales doivent être ainsi complétées : le *comte Ferdinand dal Pozzo.* — Le *manuscrit*, à l'intérieur, est intitulé : *Position politique et militaire du département de Corse au premier juin.* C'est le vrai titre écrit par Napoléon, qui signe : « Buonaparte, capitaine d'artillerie au 4e régiment ». — Dans ce mémoire, non daté, probablement de mai 1793, le jeune Bonaparte, s'adressant au gouvernement de la république, dénonce Paoli et les hommes de son parti alors révolté contre la France; il indique, de plus, la force de l'expédition et les moyens nécessaires pour réduire cette rébellion. Des traits d'une pensée déjà mûrie et forte, des observations ingénieuses et fines, un vif esprit pratique se montrent en cet écrit publié, à tort, avec un grand nombre de fautes d'orthographe; Bonaparte, en 1793, n'ignorait pas à ce point la langue française, et l'on aura pris pour des fautes d'orthographe des mots incomplets ou mal déchiffrés.

6. *Le Souper de Beaucaire*, publié pour la première fois à Avignon, août 1793, in-8°, chez Marc-Aurel fils, imprimeur-libraire. — Il paraît que ce typographe, qui avait un titre officiel et se croyait obligé à des ménagements, ne voulut pas imprimer lui-même cet ouvrage; on eut recours aux presses du *Courrier d'Avignon*, dont l'éditeur, Sabin Tournal, conserva le manuscrit de l'auteur. Napoléon eut l'habileté d'obtenir que cette impression se fit aux frais du trésor public, par autorisation des représentants du peuple alors en mission dans le Midi. — *Le Souper de Beaucaire* se compose d'un dialogue qui aurait eu lieu, le 29 juillet 1793, à Beaucaire entre deux négociants marseillais, un Nîmois, un fabricant de Montpellier et un militaire; ce dernier, qui est Bonaparte lui-même, démontre à ses interlocuteurs la folie de l'insurrection du Midi contre la Convention. *Le Souper de Beaucaire*, comme le précédent écrit, montre un vrai sens politique; le gouvernement de la Convention et des comités y est défendu par des arguments qui n'ont rien de commun avec les déclamations furibondes et les rêveries philosophiques des révolutionnaires du temps. *Le Souper de Beaucaire* attira l'attention sur le jeune Bonaparte. — Il y a, de cet écrit, plusieurs éditions, celle de 1793 d'abord, puis celles de 1821, l'une à Paris, chez Terry, par Frédéric Royou, l'autre chez Chaumerot aîné. Cet opuscule a été, de plus, reproduit dans un grand nombre de recueils et de publications historiques.

Pour les autres écrits de l'enfance et de la jeunesse de Napoléon, on doit consulter les ouvrages suivants :

7. *Rapport sur une mission en Corse lu par M. Blanqui aîné à l'Académie des sciences morales et politiques*, en octobre 1838. Ce *Rapport* contient quelques lettres et des détails historiques de la jeunesse de Napoléon.

8. *Souvenirs de la jeunesse de Napoléon* (dans la *Revue des Deux-Mondes*, n° du 1er mars 1842; article de M. Guillaume Libri).

Dans cet article, M. Libri rend compte de la découverte faite par lui d'un carton portant cette étiquette, de la main du premier consul : *A remettre au cardinal Fesch seul*, et contenant trente-huit cahiers des écrits de Napoléon de 1786 à 1793. M. Libri entre ensuite dans l'examen des manuscrits suivants dont il donne tantôt une indication analytique et tantôt des extraits :

Époques de ma vie, ou journal du jeune Bonaparte, avec des lettres, des documents, des pièces à l'appui, des réflexions;

Une lettre à la Convention pour la défense de Paoli alors (en 1793) accusé de royalisme et de trahison, lettre curieuse à côté du mémoire qui précède (voir n° 5);

Une *Histoire de la Corse* (M. Libri en donne un fragment, le drame de Vannina et Sampiero);

Divers mémoires sur la Corse;

Le Comte d'Essex, petit roman anglais;

Le Masque prophète, autre nouvelle romanesque, celle-ci orientale (M. Libri en donne le texte);

La *Constitution de la Calotte* (voir ci-dessus n° 1);

Une dissertation sur *l'autorité royale;*

Une méditation sur *le suicide* (publiée en extrait par M. Libri);

Un dialogue sur *l'amour;*

Un mémoire sur *le jet des bombes;*

Des extraits, avec commentaires, de Platon, d'Hérodote, de Strabon, de Diodore de Sicile, etc., d'histoires de tous les pays, de Mably, de Filangieri, de Necker, d'Adam Smith, etc.

Des réflexions sur les idées philosophico-politiques de J.-J. Rousseau, que Napoléon n'approuve pas (M. Libri en donne quelques extraits);

Une étude sur les libertés de l'Église gallicane, la Sorbonne, la bulle *Unigenitus;*

Un cahier de géographie, incomplet, se terminant, dit-on, à ces mots : « Sainte-Hélène, petite île ».

Le précieux carton contenant tous ces écrits de

Digitized by Google

l'enfance de Napoléon a été porté en Angleterre et vendu; il n'en est resté en France que l'article publié par M. Libri dans la *Revue des Deux-Mondes*, quelques extraits insérés (en mars et avril 1842) dans l'*Illustration*, et une copie, assez étendue sinon complète, par feu M. le général Pelet, copie qui sera peut-être, un jour, livrée au public.

9. *Biographie des premières années de Napoléon Bonaparte*, par le baron de Coston; Paris et Valence, 1840, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage a été remis en circulation, vers 1858, croyons-nous, avec un changement de couverture et ce nouveau titre: *Histoire de Napoléon Bonaparte depuis sa naissance jusqu'à l'époque de son commandement en chef de l'armée d'Italie*; Paris, s. d., 2 vol. in-8°.

Dans ces deux volumes dont les nombreux et précieux documents n'ont pas été tous choisis avec une grande sévérité de critique, on trouve notamment, parmi les pièces les plus caractéristiques, en outre des écrits indiqués ci-dessus aux nos 2, 4, 6, une lettre de Napoléon au docteur Tissot (1er avril 1787); — une lettre de Napoléon à Paoli (12 juin 1789); — une adresse de plusieurs Corses à l'assemblée nationale (31 octobre 1789), adresse dont Napoléon a été probablement le rédacteur; — une lettre de Napoléon au commissaire Naudin (27 juillet 1791); — la fable, *le Chien, le Lapin et le Chasseur*, attribuée à Napoléon, élève de Brienne, ouvrage évidemment apocryphe; — un manuscrit trouvé, dit-on, à l'île d'Elbe et portant pour titre: *Considérations sur l'état de l'Europe*. Nous parlerons plus bas de cet écrit, que nous avons quelques raisons de croire apocryphe.

10. *Mémoires sur l'enfance et la jeunesse de Napoléon jusqu'à l'âge de vingt-trois ans*, etc., par T. Nasica; Paris, chez Ledoyen, 1852, in-8°.

Cet ouvrage contient sur les séjours et les luttes de Napoléon dans l'île de Corse des détails et des documents de grand intérêt, ignorés jusqu'en 1852 de tous les historiens. Il est à regretter que l'auteur n'ait pas donné une suite à ses *Mémoires*. Pendant les campagnes d'Italie, au retour d'Égypte, pendant le consulat et l'empire, lors du séjour à l'île d'Elbe, plus tard encore, Napoléon a eu avec la Corse des relations qu'il importe beaucoup de connaître, mais dont malheureusement les témoignages les plus curieux n'ont pas été tous publiés. Or, ces témoignages, c'est en Corse seulement que l'on peut utilement les rechercher. Espérons que cette omission sera réparée par quelque successeur ou par quelque digne émule de M. Nasica. — Dans les *Mémoires* dont le titre précède, on trouve, entre autres documents, les écrits suivants de Napoléon Bonaparte: *Manifeste du corps municipal de la ville d'Ajaccio*; c'est une exposition des griefs de la ville d'Ajaccio se révoltant contre l'administration royale de France. L'acte ne porte point de date; mais, d'après Nasica, la révolte eut lieu le 23 juin 1790; l'acte destiné à la justifier a dû suivre de près; Napoléon avait été mis à la tête du mouvement: « La municipalité, dit Nasica, jugea à propos de justifier sa conduite par un manifeste; Napoléon en fut le rédacteur. On le publia dans les deux langues. La version italienne est attribuée par les uns à Joseph, par les autres, avec plus de raison, au comte Ferri-Pisani. ». — Lettre à M. Fesch en date de Serve près Saint-Valery (*sic*; Saint-Vallier?) en Dauphiné, 8 fév. 1791. — Lettre à Lucien sur les affaires du temps; Paris, 3 juin 1792 (?). — *Mémoire* adressé au département de la Corse, au ministre de la guerre et à l'assemblée législative, le 19 avril 1792, pour justifier le bataillon des volontaires corses d'Ajaccio d'avoir tiré sur le peuple dans une émeute. Ce *Mémoire*, de 37 pages d'impression, ne porte que cette signature: « Pour tous les officiers du bataillon qui ont signé l'original, Bonaparte. » — Il fut question, pour ce *Mémoire* et pour l'acte qui s'y rattachait, de rayer le jeune Bonaparte des cadres de l'armée. Le ministre de la guerre Lajard le déféra au ministre de la justice, en regrettant que les lois du temps ne lui permissent pas de le faire passer devant une cour martiale, ou un conseil de guerre.

Comme on le voit déjà par quelques-uns des documents qui précèdent, Napoléon, en entrant dans la vie active, ne cesse pas d'écrire; seulement ce ne sont plus des ouvrages historiques ou théoriques qu'il compose: il explique ce qu'il fait, ce qu'il pense, ce qu'il veut dans le mouvement des choses de son temps, sinon toute sa pensée et toute sa volonté, du moins tout ce que l'état de ses affaires lui permet d'en manifester. Pour retrouver en lui, non plus le général, le gouvernant, le chef d'État s'adressant tour à tour aux armées, à la France, à l'Europe, mais bien l'écrivain proprement dit, dégagé d'une action immédiate sur les événements contemporains, il faut traverser l'immense période occupée par Bonaparte du 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795) au 22 juin 1815 et ne s'arrêter qu'à Sainte-Hélène. Toutefois, avant d'arriver à cette époque extrême, nous indiquerons quelques-unes des publications où sont déposés les documents des années intermédiaires, qui peuvent le plus sûrement être attribués à Napoléon lui-même, à son inspiration personnelle et directe et non à la collaboration de ses ministres.

Depuis les premières campagnes d'Italie jusqu'en 1815.

11. *Rapport sur la journée du 13 vendémiaire an IV* (*5 octobre 1795*).

Ce rapport, qui n'a pas été publié à part, se trouve dans l'ouvrage de Coston (n° 9) et dans la *Correspondance de Napoléon Ier* (voir ci-après n° 51). Ce dernier recueil en donne même le *fac-simile*. Il faut rapprocher de ce *rapport* la dictée de Napoléon, à Sainte-Hélène, sur la journée du 13 vendémiaire.

12. *Campagnes du général Bonaparte en Italie pendant les années IV et V de la République par un officier général* (de Pommereul); Paris, an IV, in-8°.

Ouvrage estimé, contenant des documents authentiques; on y trouve aussi l'esprit de l'armée d'Italie, beaucoup de partialité républicaine et beaucoup d'hostilité contre le saint-siége.

13. *Relation des campagnes du général Bonaparte en Égypte et en Syrie*, par le général Berthier. Paris, chez Didot aîné, an VII, in-8°.

14. *Mémoires sur l'Egypte publiés pendant les campagnes du général Bonaparte dans les années VI, VII et VIII*; Paris, chez Didot, an II, 4 vol. in-8°.

15. *Pièces diverses relatives aux opérations militaires et politiques du général Bonaparte*; Paris, chez Didot, an VIII, in-8°.

16. *Pièces diverses et correspondance relatives aux opérations de l'armée française en Orient, imprimées en exécution de l'arrêté du Tribunat en date du 7 nivôse an IX*; Paris, chez Baudouin, an IX, in-8°.

17. *État de la France en l'an VIII*; Paris à l'imprimerie nationale, an IX, in-8°. Cet important ré-

Digitized by Google

lume, réimprimé et devenu rare, a été composé, dit-on, par M. d'Hauterive d'après un plan et des indications fournis par le premier consul. On y trouve une exposition, approfondie, originale et très-curieuse, de la situation faite à la France en Europe par les derniers règnes des Bourbons et par la révolution. Les historiens paraissent tous avoir ignoré l'existence de cet ouvrage, où se montrent en outre des idées, aujourd'hui fort inattendues, sur la liberté de commerce.

18. *Bulletins officiels de la Grande Armée dictés par l'empereur Napoléon et recueillis par Alex. Goujon*; Paris, chez Corréard, 1822, 2 vol. in-8°.

Les minutes originales des bulletins de la Grande Armée existent au dépôt de la guerre; elles sont presque toutes de l'écriture des secrétaires habituels de Napoléon, et un grand nombre d'entre elles portent des traces de corrections et modifications de la main de l'Empereur. Le recueil de Goujon reproduit, parfois avec des fautes, le texte officiel du *Moniteur*.

19. *Motifs et discours prononcés lors de la publication du Code Civil par les divers orateurs du conseil d'État et du Tribunat.*

Il est, de ce recueil officiel, plusieurs éditions. Nous citerons celle qui a paru en 1811, chez MM. Didot, en un fort volume grand in-8°, à deux colonnes.

Ce recueil ne contient aucun discours de Napoléon; mais les divers orateurs y font souvent allusion aux idées émises par le premier consul dans le conseil d'État.

20. *Discussions du conseil d'État et du Tribunat sur le Code Civil*, etc.

Nous citerons de ce recueil, souvent réimprimé, l'édition de 1841, chez MM. Didot, en un fort volume grand in-8°, à deux colonnes.

C'est dans ce recueil que l'on peut voir la part si grande prise par Napoléon aux travaux législatifs du conseil d'État sur les lois civiles de la France moderne. Pour sa collaboration aux lois autres que celles du Code Civil, on doit consulter la collection ci-après, non officielle, mais beaucoup moins incomplète que la précédente.

21. *La Législation civile, commerciale et criminelle de la France*, etc., par M. le baron Locré; Paris, Strasbourg et Londres, 1827, 31 volumes in-8°.

22. *Discussions sur la liberté de la presse, la censure, l'imprimerie, la librairie et la propriété littéraire, qui ont eu lieu dans le conseil d'État, pendant les années 1808, 1809, 1810 et 1811, rédigées et publiées par M. le baron Locré, ancien secrétaire général du conseil d'État*; Paris, chez Garnery et chez H. Nicolle, 1819, in 8°.

Ce curieux volume, qui est devenu assez rare, contient, sur la liberté de la presse, des opinions de Napoléon fort inattendues pour beaucoup de lecteurs. L'Empereur n'y est point nommé, le recueil ayant paru en 1819, mais il y est désigné par l'initiale N***.

23. *Discours, rapports et travaux inédits sur le Code Civil par Jean-Étienne-Marie Portalis, publiés par le vicomte Frédéric Portalis*; Paris, chez Joubert, 1844, in-8°.

24. *Discours, rapports et travaux inédits sur le concordat de 1801 et sur les articles organiques, etc., par Jean-Étienne-Marie Portalis, publiés par le vicomte Frédéric Portalis*; Paris, chez Joubert, 1845, in-8°.

25. *Correspondance de Napoléon avec le ministre de la marine* (duc Decrès); Paris, chez Delloye, 1827, 2 vol. in-8°.

26. *Lettres authentiques de Napoléon et de Joséphine*; Paris, chez Firmin Didot, 1833, 2 vol. in-8°.

27. *Correspondance inédite de l'empereur Napoléon, avec le commandant en chef de l'artillerie de la grande armée* (général comte de la Riboisière), avec notes, par Ad. Pascal; Paris, 1843, in-8°.

28. *Opérations du 9e corps de la Grande Armée en Silésie*, 1806-1807 (par M. Du Casse); Paris, chez Corréard, 1831, 2 vol. in-8°.

29. *Histoire des négociations diplomatiques relatives aux traités de Morfontaine, de Lunéville et d'Amiens*, par M. Du Casse; Paris, chez Dentu, 1853, 3 vol. in-8°.

30. *Mémoires et correspondance politique et militaire du roi Joseph*, par A. Du Casse; Paris, chez Perrotin, 1855, 10 vol. in-8°.

31. *Mémoires et correspondance politique et militaire du prince Eugène*, publiés et annotés par A. Du Casse; Paris, chez Michel Lévy, 1858, 10 vol. in-8°.

32. *Mémoires et correspondance du roi Jérôme et de la princesse Catherine* (M. Du Casse, etc.); Paris, chez Dentu, 1861, in-8°. En cours de publication (trois volumes ont paru au moment où nous écrivons : juin 1863).

33. Cette partie de la bibliographie napoléonienne serait fort incomplète, si nous ne faisions pas ici une mention spéciale de certains *journaux*. On rapporte qu'à une époque où Bonaparte ne disposait pas encore de la presse périodique, il fit la réponse suivante à un journaliste qui lui demandait des instructions : « Moi, toujours moi, rien que moi. » Pénétré, comme il l'était, de l'idée de la toute-puissance de l'opinion publique, Napoléon n'a jamais négligé d'avoir des journaux à sa discrétion. Il en avait en Italie, lors de ses premières campagnes; il en avait en Égypte; il en entretenait plus ou moins secrètement là même où il n'était pas et partout où il pouvait étendre son action. Dès qu'il fut maître du gouvernement, il s'empara, par un arrêté, du *Moniteur universel* et il en fit habituellement son organe, sans préjudice de tous les autres journaux de France et de l'étranger, qui avaient chacun sa partie dans l'immense concert dont il fut jusqu'à la fin l'unique directeur. Il faisait plus que de surveiller la presse périodique : il l'inspirait. Les nouvelles dont elle était tenue de composer ou de ne pas composer ses informations, le ton à garder dans les polémiques, les tempêtes et les fureurs qu'elle pouvait se permettre, les calmes plats dans lesquels elle devait subitement rentrer, tout cela procédait d'ordres incessants qui, pour mieux dépister les observateurs indiscrets, ne sortaient pas toujours des bureaux du ministère de la police. Dire tout ce que Napoléon a mis d'esprit, d'éloquence, de stratégie et d'ubiquité dans ce gouvernement de l'opinion publique, c'est ce qui serait impossible; mais l'on peut indiquer quelques-uns des journaux qui, à diverses époques, ont reçu le plus habituellement des confidences et même des articles de Napoléon général, premier consul, empereur.

Le Rédacteur, journal officiel du Directoire exécutif, contient les *Bulletins des opérations militaires de l'armée d'Italie*. Ces bulletins avaient été demandés à Napoléon par le Directoire, et l'on croit pouvoir les considérer, du moins quant au fond, comme l'œuvre du général en chef de l'armée d'Italie. Napoléon n'aurait confié à personne le soin

Digitized by Google

d'exposer au Directoire et au public ses opérations militaires et ses vues politiques; il devait craindre aussi un contrôle gênant ou des révélations inopportunes.

Le *Journal de Milan, le Courrier de l'armée d'Italie ou le Patriote français à Milan*, le journal *Les Défenseurs de la patrie, le Rédacteur* et *le Moniteur*, renferment divers articles, que l'on peut attribuer au général en chef de l'armée d'Italie pendant la période du Directoire. Si les caractères distinctifs du style de Napoléon ne suffisaient pas à faire reconnaître les articles émanés de son quartier général, l'importance de certaines de ces publications permet d'en faire remonter jusqu'à lui l'inspiration première. On doit faire quelques réserves à l'égard du *Rédacteur* et du *Moniteur*, journaux obéissant à l'influence du Directoire, et à l'égard du *Courrier de l'armée d'Italie*, qui s'éloigna bientôt de la ligne qu'il avait d'abord adoptée et se fit l'organe du parti républicain.

Pendant l'expédition d'Egypte et de Syrie, deux journaux, *la Décade philosophique* et *le Courrier de l'Egypte* parurent au Caire. De ces deux publications, il revient une large part à Napoléon pour ce qui concerne la création et la direction. Plusieurs des articles que renferment ces deux journaux ont été dictés ou inspirés par lui.

Le Moniteur, qui avait été l'organe officieux du Directoire, se lit remarquer par l'habileté de ses informations pendant les journées qui précédèrent et préparèrent le coup d'État des 18 et 19 brumaire. Après la victoire, ce journal reçut la récompense qu'il avait méritée; un arrêté des consuls en fit l'organe officiel du gouvernement. A partir de cette époque la France et l'Europe ont appris du *Moniteur universel* ce qu'elles devaient craindre ou espérer. Napoléon en était pour ainsi dire le rédacteur en chef. L'administration de ce journal a longtemps conservé de nombreuses *épreuves* portant des corrections de la main de son auguste et suprême directeur. Ces *épreuves* ont été détruites en 1858, croyons-nous, dans un incendie. Mais à défaut de ces témoignages matériels de la collaboration du premier consul et de l'empereur, il en est d'autres, non moins irrécusables, que l'on peut trouver dans le caractère même de certains articles publiés par le journal officiel. Nous n'en donnerons pas ici la liste, qui serait beaucoup trop longue. Seulement nous exprimerons le regret de ce que les historiens, sans en excepter aucun, ont négligé jusqu'à présent de rechercher dans le *Moniteur* l'explication des phases principales et critiques du consulat et de l'empire. Il serait certainement superflu de dire que les assertions, presque toujours partiales et passionnées de cette feuille officielle, ont souvent besoin d'être complétées et contrôlées; mais ce qui est plus vrai encore, c'est que Napoléon, à chacune des grandes évolutions de son gouvernement, a toujours eu soin de placer dans le *Moniteur* l'ensemble des documents et des arguments propres à mettre en relief, et sous le jour le plus favorable, les vues, les intentions, le but, les nécessités de sa politique. Nous ne saurions assurer que l'on trouve dans *le Moniteur* tout ce que l'empire a été; mais on l'y trouve à coup sûr tel qu'il a voulu apparaître, et c'est là une grande part de la vérité, pour l'histoire de Napoléon, que celle de ses ambitions, de ses illusions, de ses jugements et de ses croyances.

Comme nous l'avons dit plus haut, c'est à Sainte-Hélène que Napoléon, dégagé de l'action et du gouvernement, redevient en quelque sorte un écrivain spéculatif. A peine est-il sur le navire qui l'emporte vers le lieu de sa dernière captivité, qu'il commence ses *dictées* si justement célèbres. Nous allons donner l'indication des écrits de Sainte-Hélène, et nous ferons suivre cette indication de celle des divers recueils, qui ont été faits, des œuvres de Napoléon.

DICTÉES DE SAINTE-HÉLÈNE.

34. *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon, écrits à Sainte-Hélène par les généraux qui ont partagé sa captivité* (Gourgaud et Montholon) *et publiés sur les manuscrits corrigés de la main de Napoléon*; Paris, chez Firmin Didot et Bossange, 1823, 8 vol. in-8°.

Cet ouvrage a eu une deuxième édition sous le titre, un peu modifié, qui suit :

Mémoires pour servir à l'histoire de France sous le règne de Napoléon, écrits à Sainte-Hélène par les généraux qui ont partagé sa captivité, 2e édition disposée dans un nouvel ordre et augmentée de chapitres inédits; Paris, chez Bossange et Dufour, 1830, 9 vol. in-8°.

Nous donnerons, d'après cette dernière édition, un sommaire des sujets traités par Napoléon. Ce résumé, qui n'a pas encore été fait, étonnera peut-être plus d'un historien; il en est peu, en effet, qui, sur l'histoire de Napoléon Bonaparte, aient songé à consulter Napoléon Bonaparte lui-même.

Armée d'Italie, 1792-1795. — Précis des événements qui ont eu lieu à l'armée d'Italie, depuis le commencement de la guerre, et pendant les années 1792-1795 jusqu'au siége de Toulon (t. Ier). — Premières opérations de l'armée d'Italie en 1792. — Expédition de Sardaigne (t. VI).

Siége de Toulon. — L'escadre, l'arsenal, la ville de Toulon livrés aux Anglais. — Investissement de Toulon par l'armée française. — Napoléon commande l'artillerie du siége. — Première sortie de la garnison. — Conseil de guerre. — Travaux contre le fort Murgrave. — Le général anglais O'Hara fait prisonnier. — Le fort Murgrave pris d'assaut. — Entrée des Français dans Toulon (t. Ier). — Toulon livré aux Anglais. — Plan d'attaque adopté contre Toulon. — Siége et prise de la place (t. VI).

Armement des côtes de la Méditerranée. — Napoléon inspecte et fait armer les côtes de la Méditerranée, de Marseille à Menton (t. Ier). — Principes sur l'armement des côtes. — Armement des côtes de la Méditerranée (t. VI).

Campagnes d'Italie, 1794-1795. — Napoléon dirige l'armée dans la campagne de 1794. — Prise de Saorgio, d'Oneille, du col de Tende et de toute la chaîne supérieure des Alpes. — Marche de l'armée par Montenotte. — Expéditions maritimes. Combat de Noli. — Napoléon apaise plusieurs insurrections à Toulon. — Il quitte le commandement de l'armée d'Italie; il arrive à Paris. — Kellermann battu se rallie dans la ligne de Borghetto. — Bataille de Loano (t. Ier). — Prise de Saorgio. — Positions de l'armée française. — Napoléon accusé par les patriotes de Marseille de projeter des fortifications menaçantes pour la liberté de la ville. — Combat de Cairo, de Montenotte. — Napoléon se rend à Paris. — Kellermann général en chef de l'armée d'Italie. — Scherer. — Loano (t. VI).

Treize vendémiaire (t. Ier).

Campagnes d'Italie, 1796-1797. — Description de l'Italie au point de vue militaire. — Son état

Digitized by Google

politique en 1796. — Plan de campagne. — Situation des armées. — Napoléon tourne les Alpes, bataille de Montenotte, et bat l'armée piémontaise après l'avoir séparée des Autrichiens, bataille de Millesimo, combat de Dego, bataille de Mondovi, armistice de Cherasco. — Passage du Pô. — Armistice accordé au duc de Parme. — Bataille de Lodi. — Entrée à Milan. — Armistice accordé au duc de Modène. — Opinion sur Berthier, Masséna, Augereau, Serurier. — Révolte de Pavie. — Entrée de l'armée dans les États vénitiens. — Bataille de Borghetto. — Passage du Mincio. — Blocus de Mantoue. — Armistice avec Naples (t. Ier). — Observations sur les opérations et les manœuvres du feld-maréchal de Beaulieu (t. IV).

Marche sur la rive droite du Pô. — Insurrection des fiefs impériaux. — Entrée dans les Légations. — Armistice avec le Pape à Bologne. — Entrée à Livourne. — Napoléon à Florence. — Siége de Mantoue.

Plan de campagne contre Wurmser. — Levée du siége de Mantoue. — Batailles de Lonato et de Castiglione. — Nouveau blocus de Mantoue. — Manœuvres et combats contre Wurmser entre le Mincio et la Brenta. — Bataille de Roveredo. — Prise des gorges de la Brenta. — Batailles de Bassano et de Saint-Georges. — Troisième blocus de Mantoue (t. Ier). — Observations sur les opérations militaires et les manœuvres du feld-maréchal Wurmser (t. IV).

Opérations contre Alvinzi. — Batailles de la Brenta, de Caldiero. — Marche sur Ronco et passage de l'Adige. — Bataille d'Arcole. — Combat de Saint-Michel. — Batailles de Rivoli et de la Favorite. — Capitulation de Mantoue (t. II). — Relation de la bataille de Rivoli. — Relation de la bataille de la Favorite. — Observations sur les manœuvres et opérations militaires du feld-maréchal Alvinzi (t. IV).

Opérations contre la cour de Rome. — Traité de Tolentino (t. II). — Observations sur la marche de l'armée française contre Rome (t. IV).

Campagnes d'Italie et d'Allemagne, 1796-1797. — Opérations contre le prince Charles. — Bataille du Tagliamento. — Combat de Gradisca. — Passage des Alpes Juliennes. — Combats dans le Tyrol. — Consternation à Vienne. — Suspension d'armes de Judenburg. — Préliminaires de Leoben. — Motifs qui décidèrent Napoléon à faire la paix (t. II). — Observations sur les manœuvres et les opérations militaires du prince Charles (t. IV).

Opérations contre Venise. — Factions qui divisaient cette ville. — Déclaration de guerre. — Entrée des Français à Venise. — Révolution des États de terre-ferme (t. II).

18 fructidor. — État des esprits et des partis en France. — Coopération de Napoléon à la journée du 18 fructidor (t. II).

Campagnes d'Italie, 1796-1797. — Négociations diplomatiques avec la république de Gênes, le roi de Sardaigne, le duc de Parme, le duc de Modène, la cour de Rome, le grand-duc de Toscane, le roi de Naples, et l'empereur d'Allemagne. — Congrès lombard. — Création de la république Cisalpine. — Réunion de la Valteline à la république Cisalpine. — Conférences de Montebello, d'Udine et de Passeriano. — Napoléon signe le *traité de Campo-Formio* malgré le Directoire (t. II).

Annales de l'armée d'Italie. — Histoire de la 51e demi-brigade de bataille et de la 29e légère — Journal du 5e régiment de dragons (t. Ier). — Histoire du 1er régiment de hussards, de la 69e de bataille et de la 11e légère (t. II). — Rapport historique sur les affaires où s'est trouvée la 27e légère. — Historique des actions, marches et positions de la 5e de bataille. — Historique de la 11e légère. — Précis historique de la campagne d'hiver faite par le 3e régiment de dragons sous les ordres du général Masséna (t. IV).

Campagnes d'Italie. — Notes sur l'ouvrage intitulé : *Traité des grandes opérations militaires* par le général baron Jomini, 2e édit., troisième et dernière partie contenant les campagnes de Bonaparte en Italie en 1796 et 1797 :

1re note. Bataille de Montenotte;
2e — Bataille de Lodi;
3e — Bataille de Castiglione;
4e — Bataille de Bassano;
5e — Bataille d'Arcole;
6e — Bataille de Rivoli;
7e — Opérations contre l'archiduc Charles (t. IV).

Corse. — Précis historique sur la Corse jusqu'en 1796 (t. II).

Opérations militaires en Allemagne. — Précis des opérations des armées de Sambre-et-Meuse et du Rhin en Allemagne pendant l'année 1796 (t. Ier).

Napoléon à Paris, 1798. — Séjour de Napoléon à Paris. — Ouvertures qui lui sont faites. — Congrès de Rastadt. — Préparatifs de l'expédition d'Orient (t. II).

Expédition d'Égypte et de Syrie. — Ce que l'on pense à Londres de cette expédition. — Mouvement des escadres anglaises dans la Méditerranée. — L'escadre française reçoit l'ordre d'entrer dans le port vieux d'Alexandrie; elle s'embosse dans la rade d'Aboukir. — Bataille navale d'Aboukir (t. V). — Notes sur Malte (t. IV). — Aperçu historique sur l'Égypte. Le Nil. — Population ancienne et moderne. — Différentes races. — Désert. — Productions et commerce. — Alexandrie. — Gouvernement et importance de l'Égypte. — Politique de Napoléon (t. V). — Note sur Alexandrie (t. IV). — Des religions et des mœurs de l'Égypte. — Du christianisme et de l'islamisme; différence de l'esprit de ces religions. — Haine des califes contre les bibliothèques. — De la durée des empires en Asie. — Polygamie. — Esclavage. — Cérémonies religieuses. — Fête du prophète. — Des usages, sciences et arts en Égypte. — Femmes, enfants, mariages. — Habillements. — Harnachement des chevaux. — Maisons. — Harems. — Jardins. — Arts et sciences. — Navigation. — Transports. — Insitut d'Égypte. — Travaux de la commission des savants. — Hôpitaux, diverses maladies, peste, lazarets. — Travaux faits au Caire. — Anecdote. — Marche de l'armée sur le Caire. — Bataille des Pyramides. — Prise de l'île de Rodah. — Reddition du Caire. — Note sur la topographie de la Syrie. — Note sur les motifs de l'expédition de Syrie. — Note sur Jaffa. — Notes sur le siége de Saint-Jean d'Acre. — Tentatives d'insurrection contre les Français. — Mourad-Bey se porte dans la basse Égypte. — Mustafa pacha débarque à Aboukir. — Mouvement de l'armée française sur Alexandrie. — Bataille d'Aboukir (t. V). — Observations sur une lettre du général Kléber au Directoire exécutif (t. IV).

Politique du Directoire. — Politique extérieure. — Négociations de Rastadt. — Révolution romaine; révolution helvétique; révolution de Hollande. — Situation politique de l'Europe en 1798; de l'Autriche, de la Russie, de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Espagne et du Portugal, de la Prusse, de la Suède

Digitized by Google

et du Danemark. — Seconde coalition contre la France; l'Autriche, l'Angleterre, la Russie et Naples. — Préparatifs des puissances belligérantes. — Premières opérations de l'armée de Naples. — Conquête de Naples. — Observations sur les opérations de Championnet (t. III).

Politique intérieure. — Système général. — Violation de la constitution à l'égard des élections (t. III). — Guerres civiles dans la Vendée. — Exposé général. — Première époque. — Deuxième époque. — Troisième époque (t. V).

Dix-huit brumaire. — Arrivée de Napoléon en France. — Sensation qu'elle produit. — Les Directeurs. — État des partis. — Barras. — Napoléon d'accord avec Sieyès. — Dispositions adoptées pour le 18 brumaire. — Journée du 18 brumaire. — Napoléon aux Anciens. — Séance orageuse aux Cinq-Cents. — Ajournement des Conseils à trois mois (t. VI).

Consulat provisoire. — État de la capitale. — Première séance des consuls. — Composition du ministère. — Premiers actes des consuls. — Honneurs funèbres à Pie VI. — Naufragés de Calais. — Napper Tandy, Blackwell. — Suppression de la fête du 21 janvier. — Agents royalistes envoyés à Napoléon. — Troubles dans la Vendée. — Pacification. — Discussion de la Constitution. — Constitution de l'an VIII (t. VI).

Consulat. — Armée de réserve; campagne de Marengo. — Départ du premier consul. — Revue à Dijon. — Passage du Saint-Bernard. — Entrée à Milan. — Combat de Montebello. — Arrivée de Desaix. — Bataille de Marengo. — Convention d'Alexandrie. — Gênes réunie à la France. — Retour du premier consul en France (t. VI). — Défense de Gênes par Masséna. — Position respective des armées d'Italie. — Gênes. — Melas coupe en deux l'armée française. — Masséna est bloqué dans Gênes. — Melas marche sur le Var. — Suchet abandonne Nice. — Masséna entre en négociations. — Reddition de Gênes. — Melas repasse les Alpes pour se porter à la rencontre de l'armée de réserve. — Effets de la victoire de Marengo. — Suchet prend possession de Gênes. — Remarques critiques (t. VI).

Campagne de Moreau en Allemagne. — Défauts des plans de campagne de Moreau en 1795, 1796, 1797. — Position des armées françaises en 1800. — Position des armées autrichiennes. — Plan du premier consul. — Dispositions prises. — Ouverture de la campagne. — Batailles d'Engen, de Moskirch, de Biberach. — Manœuvres et combats autour d'Ulm. — Prise de Munich. — Combat de Neubourg. — Armistice de Parsdorf. — Remarques critiques (t. VI).

Opérations militaires en Allemagne et en Italie. — Affaires d'Italie; invasion de la Toscane. — Position des armées. — Opérations de l'armée gallo-batave. — Opérations de l'armée du Rhin; bataille de Hohenlinden; armistice; observations. — Armée des Grisons; passage du Splugen; marche sur Botzen. — Armée d'Italie; passage du Mincio, de l'Adige; suspension d'armes de Trévise; cession de Mantoue. — Corps d'observation du Midi. — Armistice de Foligno (t. III).

Négociations diplomatiques. — Préliminaires de paix signés par le comte de Saint-Julien. — Négociations avec l'Angleterre pour un armistice naval. — Commencement des négociations de Lunéville (t. III).

Coalition des neutres contre l'Angleterre. — Du droit des gens observé par les puissances dans la guerre sur terre et dans la guerre sur mer. — Des principes du droit maritime des puissances neutres. — De la neutralité armée de 1780. — Nouvelles prétentions de l'Angleterre mises en avant pendant les guerres de la révolution; l'Amérique reconnaît ces prétentions; la Russie, la Suède, le Danemark, la Prusse s'y opposent. — Convention de Copenhague. — Traité de Paris entre la France et les États-Unis, qui proclament les principes du droit maritime. — Convention dite *neutralité armée*. — Guerre déclarée à l'Angleterre. — Bombardement de Copenhague. — Assassinat de l'empereur Paul Ier. — La Russie, la Suède, le Danemark se retirent de la coalition. — Nouveaux principes du droit des neutres reconnus par ces puissances. — Traité du 17 juin 1801 entre la Russie et l'Angleterre (t. III).

Révolution de Saint-Domingue. — Quatre notes sur l'ouvrage intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution de Saint-Domingue* (t. IV).

Pièces historiques et lettres de Napoléon relatives aux événements de l'année 1800 (t. VI).

Notes sur les huit premiers volumes de l'ouvrage intitulé : *Précis des événements militaires, ou Essais historiques sur les campagnes de 1797 à 1814* :

1re note. Politique de Pitt;
2e — Moreau;
3e — Armistice naval;
4e — Égypte (t. IV).

Campagnes de Prusse et de Pologne, 1806-1807. — Matériaux pour servir à l'histoire. — Causes de la guerre de la troisième coalition. — Campagnes de Prusse et de Pologne (t. VII). — Notes sur l'ouvrage intitulé : *les Quatre Concordats* (de l'abbé de Pradt) :

1re note. Sur le concordat de 1801;
2e — Sur les pièces imprimées à Londres;
3e — Sur l'enlèvement du pape;
4e — Sur le concile de 1811;
5e — Sur les bulles;
6e — Sur les prisons d'État (t. IV.).

Marine, 1811. — Plusieurs lettres de Napoléon au duc Decrès, ministre de la marine (t. VIII).

Pologne. — Notes sur l'*Histoire de l'ambassade dans le grand-duché de Varsovie en 1812*, par l'abbé de Pradt (t. VIII).

Campagne de 1814. — Plusieurs lettres de Napoléon à Joseph (t. VIII).

Les Cent-Jours. — Retour de l'île d'Elbe. — « L'aigle impériale vole de clocher en clocher jusque sur les tours de Notre-Dame de Paris. » — Convention secrète conclue à la fin de 1814 entre l'Autriche, la France et l'Angleterre contre la Russie et la Prusse. — Le roi de Naples déclare la guerre à l'Autriche. — Congrès de Vienne. — État de la France. — Situation de l'armée au 1er mars 1815. — Organisation d'une armée de huit cent mille hommes. — Armement, habillement, remontes, finances — Situation de l'armée au 1er juin 1815. — Paris. — Lyon. — Plans de campagne. — L'armée française pouvait-elle commencer les hostilités le 1er avril? Premier plan : rester sur la défensive, attirer les ennemis sur Paris et Lyon. — Deuxième plan : prendre l'offensive et, en cas de non-succès, attirer les ennemis sous Paris et Lyon. — L'empereur adopte ce dernier projet. — Ouverture de la campagne. — État et position de l'armée française le 14 juin au soir. — État et position des armées anglo-hollandaise et prusso-saxonne. — Manœuvres et combats de la journée du 15. — Position des armées belligérantes dans la nuit du 15 au 16. — Bataille de Ligny. — Combat des Quatre-bras. — Position des armées dans la nuit du 16 au 17. — Leurs manœuvres

Digitized by Google

dans la journée du 17. — Leurs positions dans la nuit du 17 au 18. — Bataille du Mont Saint-Jean. Ligne de bataille de l'armée anglo-hollandaise. — Ligne de bataille de l'armée française. — Projets de l'empereur; attaque de Hougoumont. — Le général Bulow arrive avec trente mille hommes, ce qui porte à cent vingt mille l'armée de Wellington. — Attaque de la Haie Sainte par le 1er corps. — Bulow est repoussé. — Charge de cavalerie sur le plateau. — Mouvement du maréchal Grouchy. — Mouvement de Blücher qui porte à cent cinquante mille hommes la force des ennemis. — Mouvement de la garde impériale. — Ralliement de l'armée à Laon. — Retraite du maréchal Grouchy — Ressources qui restent à la France. — Effets de l'abdication de l'empereur. — Observations (t. IX).

Notes sur l'ouvrage intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie privée, du retour et du règne de Napoléon en 1815*, par le baron Fleury de Chaboulon, ex-maître des requêtes et secrétaire du cabinet.

Pièces historiques relatives aux événements de l'année 1815 (t. VIII).

Quarante-quatre notes sur l'ouvrage intitulé : *Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue*, imprimé à Londres, chez John Murray, 1817 (t. IV).

Dix-sept notes sur l'ouvrage intitulé : *Considérations sur l'art de la guerre*, imprimé à Paris en 1816 :

1re note. Organisation et recrutement de l'armée;
2e — Infanterie;
3e — Cavalerie;
4e — Artillerie;
5e — Des ordres de bataille;
6e — De la guerre défensive,
7e — De la guerre offensive;
8e — De la force des armées sous Napoléon et sous Louis XIV;
9e — Batailles d'Eylau et d'Iena;
10e — Bataille d'Essling;
11e — Moscou;
12e — Retraite de Russie et de Saxe;
13e — Campagne de 1813;
14e — Bataille du mont Saint-Jean;
15e — Légion d'honneur;
16e Comparaison de la marche de Napoléon en 1800 avec celle d'Annibal en 218 av. J.-C.;
17e Conclusion (t. VI).

Quelques considérations sur la guerre de Sept ans (t. VII).

Précis des guerres de Frédéric II. — Campagne de 1756. — 1re et 2e campagnes de 1757. — Campagnes de 1758 à 1762 (t. VII).

Précis des guerres du maréchal de Turenne. — Campagnes de 1644 à 1651, de 1658, de 1667, de 1672 à 1675 (t. VII).

Notes sur l'ouvrage intitulé : *Mémoires pour servir à l'histoire de Charles-Jean XIV, roi de Suède* (t. IV).

Aux *Mémoires* dont nous venons d'indiquer le contenu par une analyse sommaire, il faut ajouter, pour compléter les dictées de Sainte-Hélène, les deux ouvrages suivants :

35. *Précis des guerres de Jules-César écrit par M. Marchand à l'île Sainte-Hélène, sous la dictée de l'Empereur;* Paris, chez Gosselin, 1836, in-8°.

36. *Campagnes d'Égypte et de Syrie. Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon, dictés par lui à Sainte-Hélène et publiés par les fils du général Bertrand;* Paris, au comptoir des imprimeurs unis, 1847, 2 vol. in-8°.

Le général Bertrand est mort en 1844. Le manuscrit couvert de notes de Napoléon a été déchiffré et recopié par M. Meneval. Un atlas de 18 cartes accompagne cet ouvrage. Le général Pelet, M. Jomard et le comte de Las Cases ont concouru à cette publication.

RECUEILS DIVERS DES ŒUVRES DE NAPOLÉON.

37. *Collection générale et complète des lettres, proclamations, discours, messages, etc. de Napoléon le Grand, rédigée d'après* le Moniteur, *etc., classée suivant l'ordre des temps et accompagnée de notes historiques, publiée par Chr.-Aug. Fischer;* Leipzig, 1808-1813, 2 vol. in-8°.

38. *Correspondance inédite, officielle et confidentielle de Napoléon Bonaparte avec les cours étrangères, les princes, les ministres et les généraux français et étrangers en Italie, en Allemagne et en Égypte, mise en ordre et publiée par le général Ch.-Th. Beauvais;* Paris, chez Panckoucke, 1819-1821, 7 vol. in-8°.

39. *Œuvres de Napoléon Bonaparte*, 6 vol. in-8°; Paris, chez Panckoucke, 1822.

Quelques exemplaires portent le nom d'Émile Babeuf, qui avait acquis de Panckoucke le restant de cette édition. Babeuf a réduit le nombre des volumes à cinq en réunissant, pour n'en former qu'un seul, le premier et le dernier volume de l'édition Panckoucke.

40. *Œuvres complètes de Napoléon* (édition publiée avec des notes historiques par F.-L. Linder et A. Lebret); Stuttgart et Tubingue, à la librairie de de J.-G. Cotta, 1822-1823, 5 vol. in-8°.

41. *Œuvres choisies de Napoléon;* Paris, à la librairie ancienne et moderne, 1827, 4 vol. in-32.

42. *Œuvres choisies de Napoléon;* Paris, chez Philippe, 1829, 6 vol. in-18.

43. *Œuvres littéraires et politiques de Napoléon;* Paris, chez Delloye, 1840, in-32.

44. *Recueil de pièces authentiques sur le Captif de Sainte-Hélène, de mémoires et documents écrits ou dictés par l'empereur Napoléon, suivis de lettres*, etc., etc.; Paris, chez Corréard, 1821-1825, 12 volumes, in-8°.

Ce recueil a besoin d'être consulté avec critique et discernement; on y trouve d'excellents matériaux, parfois mal édités et souvent mêlés d'éléments d'une authenticité fort contestable.

45. *Napoléon. Biographie des contemporains* (par Léonard Gallois); Paris, chez Ponthieu, 1824, in-8°.

De nouvelles éditions de cet ouvrage ont été faites, parfois sous d'autres titres, en 1824, 1826, 1829 et 1830. Ce sont des notes extraites, avec plus ou moins d'exactitude, des jugements de Napoléon sur ses contemporains, et rangées sous des noms propres par ordre alphabétique.

46. *Opinions de Napoléon sur divers sujets de politique et d'administration recueillies par un membre du conseil d'État* (Pelet de la Lozère) *et récits de quelques événements de l'époque;* Paris, chez Firmin Didot frères, 1833, in-8°.

Cet ouvrage, qui est d'un esprit distingué, représente avec modération les sentiments et les préjugés de l'école libérale sur Napoléon.

Thibaudeau, dans divers ouvrages indiqués ci-après (nos 118, 119, 136, 137), a publié aussi plusieurs extraits des opinions émises par Napoléon dans le conseil d'État. Pelet (de la Lozère) s'est

Digitized by Google

proposé de compléter ces importantes publications de Thibaudeau.

47. *Napoléon, ses opinions et jugements sur les hommes et sur les choses, recueillis par ordre alphabétique, avec une introduction et des notes*, par M. Damas-Hinard; Paris, chez Dufey, 1838, 2 vol. in-8°.

Cette œuvre d'un esprit éloquent, sympathique et très-élevé, a eu une seconde édition augmentée et çà et là améliorée en quelques détails sous le titre suivant :

Dictionnaire-Napoléon, ou Recueil alphabétique des opinions et jugements de l'empereur Napoléon Ier, avec une introduction et des notes, par M. Damas-Hinard. 2e édition; Paris, chez Plon, 1854, un fort vol. in-8°.

48. *Napoléon, recueil par ordre chronologique de ses lettres, proclamations, bulletins, discours sur les matières civiles et politiques, etc., formant une histoire de son règne écrite par lui-même et accompagnée de notes historiques*, par M. Kermoysan; Paris, chez Firmin Didot frères, 1853-1855, 3 vol. in-12.

Bien que réduite en 3 volumes, cette collection est la moins incomplète, la mieux choisie et la mieux disposée qui ait encore été publiée.

49. *Maximes de guerre de Napoléon*. Bibliothèque portative de l'officier; Paris, 1830, in-32.

Ce petit livre, composé par le général Husson, n'est pas, croyons-nous, dans le commerce; c'est un recueil d'extraits faits judicieusement dans les œuvres de Napoléon, et relatifs à l'art de la guerre.

50. *Conversations religieuses de Napoléon; récit authentique de sa mort chrétienne, avec des documents inédits de la plus haute importance où il révèle lui-même sa pensée intime sur le christianisme, et des lettres de MM. le cardinal Fesch, Montholon, Hudson Lowe...*, par le chevalier de Beauterne; Paris, 1840, in-8°.

Fragments religieux inédits, sentiments de Napoléon sur la divinité de J.-C. Pensées inédites recueillies à Sainte-Hélène par le comte de Montholon, par le chevalier de Beauterne; Paris, 1841, in-8°.

Nous avons hésité à placer ces deux ouvrages parmi les recueils authentiques des écrits et des paroles de Napoléon; mais on y trouve tant de pensées élevées, vraies, conformes aux événements de la captivité de Sainte-Hélène, que nous nous sommes décidé à ne pas les comprendre parmi les livres apocryphes dont il va être fait mention.

51. *Correspondance de Napoléon Ier publiée par ordre de l'empereur Napoléon III*; Paris, à l'imprimerie impériale, in-4°.

Cette publication, commencée en 1858, compte en ce moment (juin 1863) douze volumes. Nous n'en dirons rien, ayant l'honneur d'y concourir. Espérons que le cadre fort étendu de cette publication permettra d'y comprendre, un jour, les œuvres de Napoléon à Sainte-Hélène, qui attendent encore une édition digne d'elles.

M. Plon a été autorisé à faire, de la *Correspondance de Napoléon Ier*, une édition in-8°, qui est seule dans le commerce.

Œuvres Apocryphes.

Les écrits faussement attribués à Napoléon sont plus nombreux qu'on ne le croirait, dans un temps où il semble que personne n'a pu se flatter de soustraire au contrôle de la publicité un livre portant un nom aussi retentissant. Il y a eu toutefois plus d'un écrivain tenté par le succès de cette mystification éphémère. Mais tous n'ont pas cédé aux mêmes motifs; les uns n'ont obéi qu'à la passion de la calomnie et du dénigrement : ce sont ceux qui ont fabriqué les *Quarante lettres d'amour*, la lettre écrite par Napoléon du milieu des massacres de Toulon, la lettre à Talma, la lettre au prince Jérôme, roi de Westphalie, pour le rappeler au devoir de la fidélité conjugale, etc., etc.; d'autres, au contraire, ont été mus par de pieuses considérations que corroborait en eux l'espoir d'une bonne spéculation de librairie, et ils ont cru surprendre un public enthousiaste en faisant de Napoléon un personnage orné d'agréments de leur invention; tels sont les éditeurs des *Maximes du prisonnier de Sainte-Hélène*, des *Lettres du Cap*, etc.; d'autres, enfin, sectaires déterminés de certains partis religieux ou politiques, ont résolûment prêté à Napoléon des assertions et des idées qu'ils tendaient à faire prévaloir sous le couvert de cette haute autorité. Les écrits apocryphes de la première catégorie ne sont que méprisables; ceux de la seconde ne méritent pas qu'on les tire tous de l'oubli où ils sont tombés; mais ceux de la troisième offrent de l'intérêt au point de vue des idées auxquelles se rattache le nom de Napoléon, et nous en dirons ici quelques mots.

52. *Confessions de Napoléon*; Paris, 1816, 2 vol. petit in-8°. — Nous croyons savoir, avec quelque certitude, que cet ouvrage, sans nom d'auteur, est l'œuvre d'un M. Piepteur, ancien chirurgien-major de la grande armée. Dans ces *Confessions*, Napoléon raconte lui-même ses initiations aux sociétés secrètes et les relations qu'il a toujours eues avec elles; comment il s'est élevé par leur secours, et comment il est tombé le jour où il a cessé d'être pour elles un instrument. — Il est certain que les sociétés secrètes ont joué un grand rôle dans les temps modernes, rôle trop souvent inaperçu des historiens et des politiques superficiels; il est certain que Napoléon s'en est fortement préoccupé et qu'il a eu avec les sociétés secrètes des relations fréquentes et mêmes continues, sinon par lui-même, du moins par sa police et par quelques-uns de ses grands dignitaires; il est certain encore que Napoléon a rencontré l'opposition des sociétés secrètes, lors du Concordat, lors de l'établissement de l'Empire héréditaire, lors de la reconstitution d'une noblesse nouvelle, et qu'en 1815 il a dû voir combien leur hostilité était devenue irréconciliable. Toutefois il ne faudrait point s'exagérer l'importance de ces ennemis occultes, si persévérants qu'ils puissent être, du catholicisme et de l'ordre monarchique. Napoléon s'en est parfois servi; il les a plus souvent encore poursuivis et troublés dans leurs voies souterraines; mais il n'a jamais été pour eux un auxiliaire.

53. *Des Bourbons en 1815. Manuscrit de l'île d'Elbe, dicté par Napoléon et publié par le général comte Bertrand, nouvelle édition*; Bruxelles, 1825, opuscule in-8° de 78 pages (avec les deux proclamations du golfe Juan 1er mars 1815).

Cet opuscule, composé de têtes de chapitres plus que d'un traité *ex professo* du sujet annoncé, est une tentative de démonstration à l'appui de cette double conclusion historique qui a été à l'état latent dans les meilleurs esprits de 1804 à 1815 et qui devait être en 1848 l'objet d'une si éclatante manifestation, à savoir : 1° que les Bourbons sont déchus de la souveraineté; 2° qu'il n'y a plus de légitimité en France que pour la quatrième dynastie fondée par Napoléon. Mais bien que cette double idée ait été, incontestablement, un des aperçus systématiques de

Digitized by Google

Napoléon, on ne trouve, dans l'ouvrage destiné à la soutenir, aucune des énergies d'esprit et de parole qui distinguent toutes les œuvres de cette grande intelligence. Nous ne savons même pas si l'on doit attribuer cet écrit à l'illustre et fidèle serviteur dont il porte le nom; le général Bertrand, plus républicain que monarchique, sans qu'il s'en doutât comme bien des gens de son temps, n'avait rien dans l'esprit de ce qu'il fallait pour comprendre la thèse ci-dessus indiquée. Ce n'est pas à lui que Napoléon en aurait confié le développement. M. Quérard, dans la *France littéraire*, attribue cet écrit, nous ignorons sur quel fondement, au comte de Montholon. Ce dernier, en effet, plus que le général Bertrand, était en état de comprendre ce qui peut faire décheoir les dynasties ou les rendre légitimes; cependant la raison politique de cet habile courtisan n'était pas formée à ce point, et nous laisserons à M. Quérard la responsabilité de son assertion, sans rien avoir nous-même à dire pour résoudre cette question de supposition littéraire.

Mais il est un autre *Manuscrit de l'île d'Elbe*, et c'est celui dont nous allons parler.

54. *Manuscrit de l'île d'Elbe. Considérations sur l'état de l'Europe, par Napoléon.* — Cet opuscule, que nous n'avons point vu imprimé à part, est reproduit dans l'ouvrage de Coston, *Biographie des premières années de Napoléon Bonaparte.* On lit au-dessous du titre cette indication : « Papier oublié (par Napoléon) dans son secrétaire à l'île d'Elbe, trouvé après son départ par le capitaine Campbell, communiqué par la maîtresse de celui-ci, copié sur l'autographe de Napoléon. » — Ce *manuscrit* est une exposition, faite avec les couleurs les plus sombres, des dangers qui menacent l'Europe par suite de la chute de l'Empire. Napoléon seul pouvait maîtriser la révolution. Débarrassée de son unique régulateur, provoquée par le triomphe momentané, impossible, des rois de l'ancien régime, la révolution, après s'être affranchie de ses nouveaux maîtres d'un jour, va désormais reprendre son cours en Europe contre toutes les institutions de l'ordre social, etc. Il y a là évidemment des idées familières à l'esprit de Napoléon, souvent exprimées par lui; il y a là, de plus, un style incorrect, inégal, mais divers et puissant, et nous avons hésité à ranger cet écrit parmi les œuvres apocryphes de Napoléon. Toutefois, il nous a paru que l'auteur, à nous inconnu, de cette habile composition n'a su imiter, pour le fonds et la forme, que les premiers écrits du jeune Bonaparte. En 1815, l'Empereur prévoyait des orages pour l'avenir; mais sa puissante raison, alors sereine, les signalait sans violence et sans trouble.

55. *Napoléon peint par lui-même; notes prises par un Américain à l'île d'Elbe;* Londres, 1818, in-8°.

Cet opuscule, en français et en allemand, par un soi-disant Américain qui ne donne pas son nom, est encore un manuscrit de l'île d'Elbe; l'auteur avoue qu'il s'est trouvé seul dans le cabinet de l'Empereur et qu'il en a profité pour prendre copie d'un manuscrit laissé par mégarde à sa portée. L'œuvre ainsi copiée subrepticement ne manque pas de certaines qualités; c'est une étude du caractère de Napoléon, en qui l'auteur trouve plus de qualités extraordinaires que de véritable grandeur.

56. *Extraits de Lettres écrites pendant la traversée de Spithead à Sainte-Hélène;* Paris, 1817, in-8°, 156 pages.

57. *Lettres écrites de Longwood et connues jusqu'ici sous le titre de* Lettres du cap de Bonne-Espérance.

58. *Maximes et pensées du prisonnier de Sainte-Hélène, manuscrit trouvé dans les papiers de Las Casas* (sic); *traduit de l'anglais;* Paris, 1820, in-8°.

59. *Chagrins domestiques de Napoléon Bonaparte à l'isle de Sainte-Hélène; précédé* (sic) *de faits historiques de la plus haute importance; le tout de la main de Napoléon et écrit sous sa dictée. Papiers enlevés de son cabinet dans la nuit du 4 au 5 mai 1821 et publiés par Edwige Santiné* (sic), *ex-huissier du cabinet de Napoléon Bonaparte à Sainte-Hélène; suivi de notes précieuses sur les six derniers mois de la vie de Napoléon;* Paris, septembre 1821, in-8°.

Les quatre opuscules dont nous venons de rapporter les titres se composent de prétendues explications, etc., fournies par Napoléon lui-même sur les principaux épisodes de sa vie et de son règne. Les *Lettres du Cap* ont seules quelque valeur. L'ouvrage attribué à Noël Santini, dit *Edwige Santiné* par l'ignorant falsificateur, ne contient que de grossières suppositions sans aucune connaissance du sujet traité.

60. *Le Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue;* Londres, chez John Murray, 1817, in-8°. — Cet opuscule, très-souvent réimprimé sous le titre qui précède ou des titres analogues, excita, lors de son apparition, une sensation immense, et il fut traduit dans toutes les langues d'Europe. On y retrouvait les idées et le style de Napoléon, le secret, l'explication de toute sa politique. C'était comme une révélation. La police voulut proscrire ce livre étrange, objet d'une curiosité enthousiaste; il s'en répandit des copies faites à la main, que l'on découvre aujourd'hui encore précieusement conservées. Il y a quelques années nous avons eu entre les mains une nouvelle réimpression de cet écrit, qui ne sera peut-être pas la dernière. Cependant les esprits quelque peu avisés n'avaient pas tardé à concevoir des doutes sur l'authenticité du *Manuscrit de Sainte-Hélène;* mais, comme le livre manifestait une pensée d'une forte distinction, on en rechercha l'auteur parmi les écrivains éminents du parti libéral : Mme de Staël, Benjamin Constant, Sieyès furent tour à tour désignés. On se trompait dans ces conjectures, et l'on sait ou l'on croit savoir aujourd'hui que le *Manuscrit de Sainte-Hélène* est l'œuvre d'un Genevois, M. Lullin de Châteauvieux (Jacob-Frédéric). C'est du moins là l'assertion positive de M. Achille de Vaulabelle dans son *Histoire des deux Restaurations* (tome V, p. 205, de la 2e édition, de 1855).

Napoléon, qui a connu le *Manuscrit de Sainte-Hélène* vers la fin de 1817, et qui en a été lui-même fort intrigué, a fait quarante-quatre notes pour le réfuter, et de plus il l'a formellement désavoué par le premier article de son testament.

Ce désaveu, ainsi fait avec solennité, est particulièrement significatif; car le *Manuscrit de Sainte-Hélène* a pour but de démontrer que Napoléon était l'homme de la révolution; or, il est fort important de voir le soin que Napoléon a pris de repousser pour son œuvre un caractère aussi exclusif. Napoléon a sauvegardé et organisé la révolution, il est vrai, mais en la réconciliant avec d'autres principes qui n'étaient pas la révolution elle-même. Il a été l'homme d'une grande transaction; il a dû lutter contre plusieurs sortes de résistances; sa politique n'a jamais été la satisfaction et le triomphe d'un seul parti.

Le Manuscrit de Sainte-Hélène a été publié pour la première fois avec des notes de Napoléon en un

Digitized by Google

volume in-8°, de 147 pages, Paris, chez Baudouin, en 1821. Cette publication a été faite par le général Gourgaud, à qui Napoléon avait dicté ses quarante-quatre notes sur le *Manuscrit de Sainte-Hélène*.

61. *Le Manuscrit venu de Sainte-Hélène apprécié à sa juste valeur*; Paris, chez Michaud, 1817, in-8°, 144 pages.

C'est la première réfutation qui ait été faite de ce fameux libelle.

Parmi les compositions apocryphes nous placerons encore les deux opuscules suivants de nature fort différente :

62. *Entrevue de Bonaparte avec plusieurs muftis et imams dans l'intérieur de la Grande Pyramide, dite de Chéops.* — Cette *Entrevue*, souvent reproduite, est une sorte de profession de foi musulmane faite en 1798 par le général en chef de l'armée d'Égypte. Il est fort douteux que Napoléon ait voulu lui même conserver par une relation, dont il eût été l'auteur, le souvenir d'un stratagème politique d'une moralité aussi contestable. Tout ce qu'on peut dire pour l'authenticité de cette relation, c'est qu'elle a été insérée dans *le Moniteur* du 7 frimaire an VII (27 novembre 1798) et que, depuis, elle n'a pas été l'objet d'un désaveu. Mais on doit remarquer que *le Moniteur* en l'an VII n'était pas un journal officiel; que, soumis alors à l'influence du Directoire, ce journal a pu se prêter à quelque maligne invention des hommes hostiles à la gloire du général Bonaparte; que si Napoléon, de retour en Europe, n'a pas protesté contre cette publication du *Moniteur*, il y eut à cela bien des raisons; nous n'en citerons qu'une : l'embarras pour le premier consul de rappeler l'attention, même par un démenti, sur ce qu'il avait réellement fait et dit en Égypte, sinon pour les sceptiques de Paris du moins pour les croyants du Caire.

63. *Giulio, conte sentimental improvisé par Napoléon*; Paris, chez Hubert, 1852, in-32.

Ce roman fut improvisé, dit-on, en 1803. Nous en ignorons l'auteur qui a su fort habilement imiter la manière de Napoléon, mais c'est la manière de ses premières années.

II.

Ouvrages divers sur Napoléon.

Biographies. — Histoires générales. — Histoires particulières. — Pamphlets. — Théories.

BIOGRAPHIES.

64. *Quelques notices sur les premières années de Buonaparte, recueillies et publiées en anglais par un de ses condisciples, mises en français par le C. B.* (citoyen Bourgoing); Paris, chez Dupont, an VI, broch. in-8° de 45 p.

65. *Napoléon Bonaparte, lieutenant d'artillerie; documents inédits sur ses premiers faits d'armes en 1795*; Paris, chez Corréard et Baudouin, 1821, broch. in-8° de 17 p.

Cette brochure est signée : M. D. V. Ces initiales désignent, dit-on, *Moureau de Vaucluse*.

66. *Mémoires historiques et inédits sur la vie politique et privée de l'empereur Napoléon, depuis son entrée à l'école de Brienne jusqu'à son départ pour l'Égypte*, par le comte Ch. d'Og***; Paris, chez Corréard, 1822, in-8°. Écrit plus semblable à un pamphlet qu'à une histoire.

67. *Biographie des premières années de Napoléon Bonaparte, etc.*, par le baron de Coston; Paris et Valence, 1840, 2 vol. in-8°.

Ouvrage déjà indiqué. Voir n° 9.

68. *Mémoires sur l'enfance et la jeunesse de Napoléon jusqu'à l'âge de vingt-trois ans*, par T. Nasica; Paris, chez Ledoyen, 1852, in-8°.

Ouvrage déjà indiqué. Voir n° 10.

69. *Souvenirs de la jeunesse de Napoléon*, publiés par M. G. Libri dans la *Revue des Deux-Mondes*, n° du 1er mars 1842.

Publication déjà indiquée. Voir n° 8.

70. *L'Enfance de Napoléon depuis sa naissance jusqu'à sa sortie de l'école militaire*, par le chevalier de Beauterne; Paris, chez Olivier Fulgence, 1846, in-12.

71. *Napoléon à Lyon; recherches historiques sur ses passages et séjours en cette cité*, par Honoré Vieux; Lyon, 1848, in-8°.

72. *Le jeune âge de Napoléon*, par Saint-Gervais, in-12.

73. *Napoléon à Auxonne*; Auxonne, 1836, in-12.

Nous n'avons point pu nous procurer ces trois opuscules, n°s 71, 72, 73.

74. *L'Enfance de Napoléon*, par Marandet; Paris, 1855, in-12.

75. *Mémoires anecdotiques sur l'intérieur du palais et sur quelques événements de l'Empire depuis 1805 jusqu'au 1er mai 1814, pour servir à l'histoire de Napoléon*, par L.-F.-J. de Bausset, ancien préfet du Palais; Paris, chez Baudouin, 1827-1829, 4 vol. in-8°.

76. *Mémoires de Constant, premier valet de chambre de l'Empereur, sur la vie privée de Napoléon, sa famille et sa cour*; Paris, chez Ladvocat, 1830, 6 vol. in-8°.

77. *Napoléon et Marie-Louise, souvenirs historiques de M. le baron Meneval, ancien secrétaire du portefeuille de Napoléon, premier consul et empereur, ancien secrétaire des commandements de l'Impératrice régente*; Paris, 1843-1845, 3 vol. in 8°.

78. *Nouvelle relation de l'itinéraire de Napoléon de Fontainebleau à l'île d'Elbe, par M. le comte de Waldbourg-Truchsess, l'un des commissaires des puissances alliées chargés d'accompagner l'empereur à sa destination, traduite de l'allemand en français*; Paris, chez Plancher, 1815, in-8° (plusieurs éditions).

79. *Réfutation de la relation du capitaine Maitland touchant l'embarquement de Napoléon sur le* BELLÉROPHON, 1827, in-8°.

Nous n'avons pas pu nous procurer l'opuscule qui précède, dont nous prenons l'indication dans une bibliographie anglaise.

80. *Mémorial de Sainte-Hélène, ou Journal où se trouve consigné, jour par jour, tout ce qu'a dit et fait Napoléon durant dix-huit mois*, par le comte de Las Cases; Paris, 1823, 8 volumes in-8°.

Le *Mémorial* commence au 20 juin 1815 et finit au 25 novembre 1816. — Cet ouvrage a été réimprimé plusieurs fois, notamment en 1824 avec des corrections et des additions, ou avec de nouveaux titres en 1828, en 1830-1831, etc., etc. La 1re édition passe pour avoir subi le moins de modifications complaisantes. — Il y a une continuation à cet ouvrage sous le titre ci-après indiqué :

81. *Suite au Mémorial de Sainte-Hélène*, par MM. Grille et Musset-Pathay; Paris, 1824, 2 vol. in-8°.

82. *Napoléon en exil, ou l'Écho de Sainte-Hélène, ouvrage contenant les opinions et les réflexions de Napoléon sur les événements les plus importants de sa vie, traduit de l'anglais du docteur Barry*

Digitized by Google

O'Meara par Mme Collet et revu par Beaupoil de Sainte-Aulaire; Paris, chez les marchands de nouveautés, 1822, 2 vol. in-8°.

Ouvrage souvent réimprimé. Le journal d'O'Meara comprend l'histoire de la captivité depuis juillet 1815 jusqu'au mois de juillet 1818.

83. *Mémoires du docteur Antommarchi, ou les derniers moments de Napoléon;* Paris, chez Barrois, 1825, 2 vol. in-8°.

Ouvrage souvent réimprimé.

Le journal d'Antommarchi comprend l'histoire de la captivité depuis le 18 septembre 1819 jusqu'au 5 mai 1821.

84. *Récits de la captivité de l'empereur Napoléon à Sainte-Hélène, par le général Montholon, compagnon de sa captivité et son premier exécuteur testamentaire;* Paris, chez Paulin, 1847, 2 volumes in-8°.

Ces *Récits*, que précède une longue introduction sur l'histoire de l'Empire, commencent à l'arrivée de Napoléon au palais de l'Elysée Bourbon, le 21 juin 1815, et ne se terminent qu'après la mort de Napoléon.

85. *Correspondance de Guillaume Warden, chirurgien, à bord du vaisseau de S. M. B. le* NORTHUMBERLAND, *qui a conduit Napoléon Buonaparte à l'isle de Sainte-Hélène;* avec cette épigraphe : *Non ego, sed Democritus dixit;* Bruxelles, chez T. Parkins, 1817, in-8°.

Cet ouvrage, dès qu'il fut connu à Sainte-Hélène, y excita beaucoup de plaintes. On le trouva inexact, mensonger, présomptueux, etc., etc. Il en fut fait plusieurs réfutations, dont la plus remarquée, dans le temps, fut la suivante :

86. *Lettres écrites de Longwood*, et connues sous le titre de *Lettres du cap de Bonne-Espérance.* Onze lettres, du 19 avril au 5 juillet 1817. — L'auteur, à nous inconnu, de ces *Lettres* les donne comme étant de Napoléon. On y trouve des détails assez curieux sur l'histoire de l'Empire. — Nous n'avons pu nous procurer aucune de éditions qui en ont été faites; mais nous les avons lues dans le *Recueil de pièces authentiques sur le Captif de Sainte-Hélène*, tome II, p. 307-478.

87. *Histoire de la captivité de Napoléon à l'île Sainte-Hélène d'après les documents officiels inédits et les manuscrits de Sir Hudson Lowe, publiée par William Forsyth;* Paris, chez Amyot, 1854, 4 vol. in-8°.

Cette *Histoire*, qui contient de nombreux et de très-précieux documents, explique, sans la justifier, la conduite de Hudson Lowe. Mais la captivité de Sainte-Hélène s'y montre sous un jour tout nouveau.

88. *Mort de Napoléon religieux*, par Antoine de Beauterne. Nous n'avons point pu nous procurer cette brochure composée, dit-on, d'une lettre de M. de Beauterne au général Montholon et de deux lettres de ce dernier; elle forme, assure-t-on, les pages 501-528 du volume in-8° publié par le même auteur en 1857 sous le titre de *Mort d'un enfant impie.*

Les ouvrages dont nous allons donner les titres offrent plusieurs caractères de la biographie; c'est la raison pour laquelle nous les rangeons à la suite des livres de cette catégorie.

89. *Correspondance inédite de Carnot avec Napoléon pendant les Cent-Jours;* Paris, chez Plancher, 1819, in-8°.

90. *Correspondance de Bernadotte avec Napoléon depuis 1810 jusqu'en 1814; pièces officielles recueillies et publiées par M. Bail;* Paris, chez Lhuillier, 1819, in-8°.

91. *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie privée, du retour et du règne de Napoléon en 1815* par Fleury de Chaboulon; Londres, 1820, 2 vol. in-8°.

Ouvrage souvent réimprimé et cité. Fleury de Chaboulon a joué un rôle important dans le retour de l'île d'Elbe; Napoléon, à Sainte-Hélène, a pris ces *Mémoires* en considération; il les a annotés et çà et là rectifiés.

92. *Le Portefeuille de 1813*, par M. de Norvins; Paris, 1825, 2 vol. in-8°.

93. *Vie politique et militaire de Napoléon*, par Jomini; Paris, 1827, 4 volumes in-8°.

94. *Mémoires ou souvenirs et anecdotes*, par le comte de Ségur; Paris, chez A. Eymery, 1827, 3 vol. in-8°.

95. *Mémoires du duc de Rovigo pour servir à l'histoire de l'empereur Napoléon;* Paris, chez Bossange, 1828, 8 vol. in-8°.

Ces *Mémoires* d'un homme qui connaissait à fond l'histoire de l'Empire et qui n'a pas toujours craint de dire ce qu'il savait, sont pleins de très-curieuses indications. Ils ont soulevé de vives polémiques.

96. *Mémoires de Bourrienne sur Napoléon, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration;* Paris, chez Ladvocat, 1829, 10 vol. in-8°.

Ces *Mémoires*, qui contiennent beaucoup de documents et de renseignements, mais qui doivent être lus avec méfiance, ont donné lieu à plusieurs réclamations dont les principales furent réunies en un corps d'ouvrage et publiées sous le titre suivant :

97. *Bourrienne et ses erreurs volontaires et involontaires, ou Observations sur ses Mémoires*, par (suivent les noms des réclamants) ; Paris, 1830, 2 volumes in-8°. Ce recueil offre un grand intérêt.

98. *Mémoires sur les Cent-Jours, en forme de lettres, avec des notes et documents inédits*, par Benjamin Constant; Paris, chez Pichon et Didier, 1829, in-8°.

99. *Manuscrit de l'an III* (1794-1795), etc., par le baron Fain; Paris, 1828, in-8°.

100 *Manuscrit de 1812, contenant le précis des événements de cette année pour servir à l'histoire de Napoléon*, par le baron Fain; Paris, chez Delaunay, 1827, 2 vol. in-8°.

101. *Manuscrit de 1813, contenant le précis des événements de cette année pour servir à l'histoire de Napoléon*, par le baron Fain; Paris, chez Delaunay, 1824, 2 vol. in-8°.

102. *Manuscrit de 1814, trouvé dans les voitures impériales prises à Waterloo, contenant l'histoire des six derniers mois du règne de Napoléon*, par le baron Fain; Paris, chez Bossange, 1830, in-8°.

On doit regretter ces mots mis dans le titre qui précède : « Trouvé dans les voitures impériales prises à Waterloo », mots imaginés dans un intérêt qui se devine aisément; nonobstant cette inqualifiable invention, l'ouvrage est sérieux, utile, bien inspiré, plein de documents du plus haut intérêt, et M. Fain, qui était un fort honnête homme, n'a jamais cessé de mériter la confiance du public.

103. *Mémoires et souvenirs du comte de Lavalette, publiés par sa famille sur ses manuscrits;* Paris, chez Fournier, 1831, 2 vol. in-8°.

104. *Correspondance et relations de J. Fiévée avec Bonaparte pendant onze années (1802-1813)*; Paris, chez Desprez-Beauvais, 1836, 3 vol. in-8°.

105. *Souvenirs diplomatiques de lord Holland publiés par son fils lord Henri-Édouard Holland, traduits de l'anglais par H. de Chonski;* Paris, chez Just Rouvier et Ledoyen, 1851, in-12.

Digitized by Google

On sait les nobles et touchantes relations de lord et lady Holland avec Napoléon à Sainte-Hélène. Lord Holland, le premier, a réclamé dès 1818 au parlement anglais, pour l'honneur de son pays, contre le traitement infligé à l'auguste captif. — Les *Souvenirs diplomatiques* sont l'œuvre d'un esprit élevé et fin et d'un cœur généreux et délicat. Il est peu de livres d'une lecture plus instructive et attachante.

106. *Mémoires du maréchal duc de Raguse de 1792 à 1852*; Paris, chez Perrotin, 1857, 9 vol. in-8°.

Ces *Mémoires* ont soulevé, lors de leur apparition, une vive polémique, qui a donné lieu aux publications suivantes :

107. *Réfutation des Mémoires du maréchal Marmont, duc de Raguse*, par M. Laurent (de l'Ardèche); Paris, chez Plon, 1857, in-8°.

108. *Le maréchal Marmont, duc de Raguse, devant l'histoire, examen critique et réfutation de ses Mémoires d'après des documents historiques la plupart inédits* (sans nom d'auteur); Paris, chez Dentu, 1857, in-8°, 2e édition.

L'auteur de cette *Réfutation* est M. Du Casse.

109. *Le prince Eugène. Réfutation des Mémoires du duc de Raguse en ce qui concerne le prince Eugène, par le comte Tascher de la Pagerie*; Paris, 1857, in-8°.

110. *Le prince Eugène en 1814. Réponse au maréchal Marmont, publiée par M. Planat de la Faye, ancien officier d'ordonnance de l'empereur*; Paris, à la librairie nouvelle, 1857, in-8°.

111. *Quelques observations sur les Mémoires du duc de Raguse, par M. le comte Napoléon de Lauriston*; Paris, chez Dentu, 1857, in-8°.

112. *Lettre de M. le général marquis de Grouchy*, dans *le Moniteur* du 4 avril 1857.

113. *Lettre de M. le général comte de Flahault*, dans *le Moniteur* du 9 avril 1857.

114. *La Défection de Marmont en 1814*, etc., par Rapetti; Paris, chez Poulet-Malassis et de Broise, 1858, in-8°.

Il a paru des *Mémoires* de Marmont quelques autres réfutations, mais nous ne les citerons pas, parce qu'elles sont étrangères à l'histoire de Napoléon.

115. *Mémoires du comte Miot de Melito*; Paris, chez Michel Lévy, 1858, 2 vol. in-8°.

Le 1er volume de ces *Mémoires* a été *cartonné* par suite d'une réclamation du prince Pierre Bonaparte.

116. *Translation du cercueil de l'empereur Napoléon à bord de la frégate la* BELLE-POULE. *Histoire et vues pittoresques de tous les sites de l'île, se rattachant au* MÉMORIAL DE SAINTE-HÉLÈNE *et à l'expédition de S. A. R. le prince de Joinville*, par Durand-Brager, peintre de marine; Paris, 1841, in-8°.

117. *Sainte-Hélène, par E. Masselin, capitaine du génie, dessins de Staal d'après les croquis de l'auteur*, un volume in-8°; Paris, chez H. Plon, 1862.

Le gouvernement anglais ayant cédé à la France Longwood et le tombeau de Napoléon, des travaux furent entrepris pour réparer les dégradations que ces lieux avaient subies depuis le 5 mai 1821. Ces travaux ont été exécutés, des premiers mois de 1859 à la fin de 1860, sous la direction de M. Masselin, qui en a rendu compte dans l'intéressant ouvrage dont le titre précède.

HISTOIRES GÉNÉRALES. — HISTOIRES PARTICULIÈRES. — MÉMOIRES.

118. *Histoire générale de Napoléon Bonaparte, de sa vie privée et publique, de sa carrière politique et militaire, de son administration et de son gouvernement*, par A.-C. Thibaudeau; Paris, chez Ponthieu, 1827, 5 vol. in-8°.

119. *Le Consulat et l'Empire, ou Histoire de France et de Napoléon Bonaparte de 1789 à 1815*, par A.-C. Thibaudeau; Paris, chez Renouard, 1834-1835, 10 vol. in-8°.

Les écrits historiques de Thibaudeau laissent beaucoup à désirer pour ce qui concerne la guerre, la diplomatie et l'exposition générale des faits. Mais nulle part on ne trouve mieux que dans ses écrits l'histoire civile proprement dite, celle des lois et des institutions. L'auteur a recueilli un grand nombre de paroles de Napoléon dans le conseil d'État, et ces paroles, qu'il rapporte avec soin et fidélité, donnent à ses récits un prix inestimable. A la vérité, cet historien, si sincère qu'il soit, est souvent d'une impartialité fort suspecte; Thibaudeau, en effet, a joué un rôle dans les dernières assemblées de la révolution, et il appartenait à cette minorité qui s'est ralliée à l'Empire sans cesser d'être républicaine. De là, le point de vue spécial auquel il a jugé tous les événements et tous les faits de l'histoire de Napoléon. Mais pour ceux qui savent apprécier l'importance des idées, il y a quelque avantage à pouvoir connaître, sur chaque question, l'opinion d'une de ces grandes sectes qui se sont partagé l'esprit d'un temps. Or, Thibaudeau représente bien dans ses jugements la tradition de l'ancien parti révolutionnaire.

Voir les nos 156 et 157.

120. *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État sur les causes secrètes qui ont déterminé la politique des cabinets dans les guerres de la Révolution*; Paris, chez L.-G. Michaud, 1831-1838, 13 vol. in-8°.

Ces *Mémoires*, ordinairement attribués à M. d'Allonville, sont de MM. d'Allonville, Michaud et Alphonse de Beauchamp. En les consultant avec quelque critique, on peut en tirer bien des renseignements et bien des points de vue de beaucoup d'intérêt. Ces *Mémoires* contiennent d'ailleurs un grand nombre d'indications de documents, qui ont seulement besoin d'être vérifiés.

121. *Histoire de France sous Napoléon, depuis le 18 brumaire jusqu'à la deuxième restauration*, par Bignon; Paris, 1829-1850, 14 volumes in-8°.

Le titre de cet ouvrage a quelque peu varié, dans le cours de sa longue publication, aux tomes Ier, IX, XI. Les tomes VII et VIII ont paru à Paris et à Leipzig. Les tomes XIII et XIV ont été rédigés par M. le baron Ernouf d'après les papiers laissés par M. Bignon.

On sait que M. Bignon avait reçu de Napoléon la mission d'écrire l'histoire des relations extérieures de la France sous le Consulat et l'Empire. Aussi son œuvre est-elle presque exclusivement politique et diplomatique. Toutes les autres parties y sont en général assez négligées. M. Bignon s'est efforcé de justifier le choix dont il a été honoré en apportant dans l'accomplissement de sa tâche un esprit résolu à ne rechercher, à ne trouver, à ne dire que la vérité, et la vérité il ne l'a épargnée ni à Napoléon, ni aux amis, ni aux ennemis de l'Empire. C'était là une manière d'entendre les devoirs de l'historien bien digne de la confiance de Napoléon! Malheureuse-

Digitized by Google

ment M. Bignon, devenu sous la Restauration un des coryphées de l'opposition libérale, a pris parfois pour les inspirations de sa conscience les suggestions des besoins momentanés de son parti, et son ouvrage porte trop souvent la trace de ces pensées superficielles, mediocres ou fausses alors en usage dans les luttes parlementaires. Mais nonobstant ces altérations accidentelles, la composition historique de M. Bignon est un très-important et très-précieux document, plein de faits, d'aperçus, de citations. L'auteur ne néglige pas de mettre en saillie les détails intéressants, les mots de circonstance, les anecdotes du jour. Sur toutes les questions il a des renseignements puisés aux bonnes sources. Il excelle à intercaler dans ses récits des lettres, des extraits de pièces, des preuves textuelles à l'appui de ses assertions; et c'est là un grand art inconnu aux anciens. La partie rédigée par M. Ernouf, gendre de M. Bignon, est remarquable, entre autres qualités, par la franchise et la vivacité du sentiment politique et patriotique.

122. *Histoire de la République et de l'Empire* (1789-1815), par Félix Wouters, un fort volume in-4° de 1,002 pages à deux colonnes fort compactes; Bruxelles, chez Mme veuve Wouters, 1849.

Cet ouvrage est terminé par des *Annales Napoléoniennes* contenant l'histoire de la captivité de Sainte-Hélène et celle de la dispersion de la famille Bonaparte après 1815. On y trouve beaucoup de faits rangés par ordre chronologique en forme de journal, une partialité constante pour Napoléon et des appréciations toujours dictées par l'esprit révolutionnaire.

123. *Histoire de la Révolution française*, par M. Thiers; Paris, 10 volumes in-8°.

La 1re édition a paru en 1823-1827, la 2e en 1828-1829, et la 15e en 1857.

On a reproché à ce grand ouvrage : 1° de donner une explication insuffisante des causes du mouvement de 1789; 2° de trop incliner à l'apologie des hommes et des principes de la Révolution; 3° de placer les excès eux-mêmes de ce temps sous l'excuse d'une sorte d'entraînement de la force des choses; 4° de ne point tenir compte de l'importance des idées en lutte contre la Révolution; 5° d'avoir par là exercé sur les esprits, en 1830 et depuis, une action qui a trop ravivé peut-être les passions révolutionnaires des générations nouvelles. — A ces reproches il y a bien des réponses à faire; nous en indiquerons une seulement. — Il est dans l'humanité divers courants, diverses forces en compétition; s'élever au-dessus d'elles, les comprendre et les expliquer toutes à la fois, cette tâche est trop ardue pour l'esprit d'un homme; tout ce que l'on peut et doit demander à un historien, c'est, quelles que soient ses tendances et ses options, de savoir toujours représenter, sans la diminuer ni l'exagérer, la part de vérité relative propre à l'opinion pour laquelle il se prononce. Or personne n'a jamais pu reprocher à M. Thiers de n'avoir point su garder cette exacte mesure; historien de la Révolution, tout ce qu'il a dit est juste, vrai, conforme aux faits. C'est aux historiens contraires à la Révolution qu'il appartient, non d'exiger de M. Thiers ce qu'il ne saurait être, mais de tâcher de l'imiter en faisant valoir à leur tour l'autre part de vérité.

Mais ce que l'on n'a jamais contesté à M. Thiers, c'est le grand art du récit, la clarté, l'intérêt attachant des expositions, son bon sens animé, et, soit qu'il blâme soit qu'il approuve, l'honnêteté généreuse, passionnée, sympathique de ses jugements. M. Thiers raconte dans ses derniers volumes les campagnes d'Italie, d'Égypte, de Syrie : c'est la partie que l'on a toujours la plus admirée.

124. *Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers; Paris, chez Paulin, 1845-1862, 20 vol. in-8°.

Entre cet ouvrage et le précédent il y a eu pour M. Thiers bien des révélations : dix-huit ans d'expérience personnelle dans les grandes affaires d'État; une catastrophe inattendue, produite par une nouvelle explosion des forces révolutionnaires; le rétablissement de l'Empire après quarante ans de régimes contraires qui croyaient l'avoir remplacé et supprimé. Jamais historien près de reprendre son œuvre ne vit venir à lui plus de clartés à la fois. La haute raison de M. Thiers était digne de cette fortune extraordinaire; elle n'en a pas été accablée; et si l'on trouve çà et là, dans cette nouvelle composition, quelques effets, bien naturels, des mécomptes de l'homme d'État, ce qui s'y montre encore mieux, c'est la résignation sereine d'une âme supérieure et forte, c'est l'observation des faits devenue plus étendue, plus pénétrante et plus sûre, c'est encore, signe certain de l'éminente valeur morale et de la *bonté* de l'esprit de M. Thiers, non point ce scepticisme et cette irritation chagrine qui sont presque toujours la suite du spectacle et des épreuves des révolutions, mais bien une foi plus clairvoyante et plus assurée dans les principes nécessaires à l'ordre social, un amour plus profond et plus vif du droit et de la liberté. Il est presque superflu de dire que l'auteur de l'*Histoire de la Révolution* n'a pas changé de sentiment en entrant dans ce nouvel ensemble d'événements où la Révolution s'est développée, sous la main de Napoléon, avec autant d'énergie que de sagesse; M. Thiers est resté, avec la modération passionnée et ferme de son caractère, l'écrivain toujours partial des principes de 1789. Ce qu'il comprend bien dans l'œuvre de Napoléon, ce n'est pas ce qui échappe au cercle des tendances révolutionnaires, c'est toujours ce qui en est le triomphe, le progrès et l'organisation.

L'*Histoire du Consulat et de l'Empire* a obtenu un des plus grands succès que puisse citer la librairie sérieuse; il s'en est tiré, assure-t-on, plus de 65,000 exemplaires, et les tirages continuent. Nonobstant ce succès, et peut-être même à cause de ce grand succès, bien des reproches ont été adressés à l'auteur. Les uns, les plus futiles, ont remarqué ses négligences de style; d'autres, ses préventions et ses accès de partialité pour et contre quelques hommes; d'autres encore, le dédain dans lequel M. Thiers semble avoir tenu les travaux de ses devanciers qu'il ne cite presque jamais; il y a eu des réclamations, des réfutations : M. Thiers a rarement cru devoir y faire droit. Certains critiques, poussant plus avant leur examen, ont demandé compte à M. Thiers des variations de ses jugements sur Napoléon. La partie militaire, toujours traitée supérieurement, a soulevé pourtant çà et là plus d'une contradiction de la part des hommes spéciaux. La partie plus particulièrement politique a paru tantôt faible, tantôt erronée, le plus souvent arbitraire et non réglée d'après les vraies maximes de la raison d'État; on y a trouvé l'incertitude et parfois la médiocrité de la politique propre aux discussions parlementaires et aux pratiques gouvernementales de 1830 à 1848. La partie administrative a seule été irréprochable pour tous les juges.

Mais ces critiques, au reste toutes fort exagérées, ne sauraient empêcher l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* d'être une œuvre admirable pour la pléni-

Digitized by Google

tude et la sûreté de ses renseignements, l'abondance de ses aperçus, la vivacité de son style clair et rapide, la belle ordonnance de ses expositions, la puissance dramatique de ses récits; c'est une véritable et grande création; on pourra la compléter, l'abréger et même la corriger çà et là en quelques parties; mais elle restera toujours le monument autour duquel se dresseront, pendant bien longtemps, toutes les autres tentatives des futurs historiens de l'ère napoléonienne.

125. *Vie de Napoléon Bonaparte*, par Walter Scott, traduite en français; Paris, 1827, 9 volumes in-8°, et 18 in-12.

C'est le recueil de toutes les opinions, exagérées ou fausses, de la coalition européenne contre Napoléon, l'Empire, la France, la révolution. Nous ne jugerons pas ce livre d'un ennemi.

126. *Réfutation de la* Vie de Napoléon par sir Walter Scott, par le général Gourgaud; Paris, 1827, 2 vol. in-8°.

127. *Réponse à sir Walter Scott*, par Louis Bonaparte, comte de Saint-Leu; Paris, 1828, in-8°, 2e édition en 1829.

128. *Histoire de Napoléon*, par M. de Norvins; Paris, 1827 et suiv., 4 vol. in-8°; plusieurs éditions.

Cette *Histoire*, qui a été très-populaire, représente la première tradition établie sur Napoléon et l'Empire : un grand enthousiasme militaire et patriotique, beaucoup de préjugés et d'injustice contre les adversaires, un libéralisme d'invention nouvelle, des sentiments révolutionnaires très-naïfs bien que déjà vieillis.

129. *Observations sur l'*histoire, *de M. de Norvins*, par Louis Bonaparte, comte de Saint-Leu; Paris, in-8°.

130. *Histoire de Napoléon*, par Elias Regnault; Paris, chez Perrotin et Pagnerre, 1846, 4 vol. in-12.

Cet ouvrage est un des meilleurs abrégés qui aient été faits. On y trouve une pensée forte, des aperçus ingénieux, une exposition dramatique, un style vigoureux, et tous les jugements de l'école révolutionnaire.

131. *Histoire de Napoléon, de sa famille et de son époque au point de vue de l'influence des idées napoléoniennes sur le monde*, par M. E. Bégin; Paris, chez Plon, 1853-1854, 5 vol. in 8°.

Cette *Histoire*, qui laisse peut-être à désirer pour le choix des documents, présente un grand nombre de faits exposés avec beaucoup de vivacité et d'imagination. Elle appartient aussi, par l'inspiration, à l'école révolutionnaire.

132. *Histoire de Napoléon*, par Abel Hugo; Paris, chez Ed. Testu, 1833, in-8°.

M. Abel Hugo a réuni dans cet ouvrage une série de tableaux présentant les phases principales du Consulat et de l'Empire. Aussi bien pensé qu'il est sagement écrit, ce résumé, fait sans prétention, est un de ces livres, trop rares, qu'on peut laisser entre les mains de la jeunesse.

133. *Histoire des deux Restaurations jusqu'à la chute de Charles X*, par A. de Vaulabelle; Paris, 1844-1847, 6 vol. in-8°.

Cet ouvrage a eu une seconde édition en 1853, et depuis, croyons-nous, plusieurs tirages. Quelques parties y sont consacrées à la campagne de France en 1814, aux Cent-Jours, à la captivité de Sainte-Hélène, aux conspirations bonapartistes de la Restauration. L'auteur, qui s'est montré consciencieux dans le choix de ses documents, a su mettre beaucoup de droiture et de bonne foi au service de passions exclusives et partiales. On trouve dans cet ouvrage, fortement conçu et vigoureusement écrit, les jugements et les traditions de l'école révolutionnaire et républicaine.

134. *Histoire de Napoléon*, par le baron Martin (de Gray), ancien membre du Corps législatif et de la chambre des députés, 2e édition augmentée d'un avant-propos par M. Louis de Noiron et précédée d'une préface par M. Charles Weiss; Paris, chez Ledoyen, 1858, 3 vol. in-8°.

Cette *Histoire*, qui a de fervents appréciateurs, est une œuvre faite avec beaucoup d'étude, de plus écrite avec une éloquence soutenue. L'auteur n'appartient à aucune secte politique, et on ne découvre dans ses jugements aucun parti pris pour ou contre la révolution. Mais il considère son sujet en moraliste; il est fortement libéral, et tout en admirant avec une sincère sympathie le génie de Napoléon, il ne néglige aucune occasion d'accuser en lui les excès d'ambition et de pouvoir.

135. *Histoire de la Restauration*, par M. de Lamartine; Paris, 1851-1853, 6 vol. in-8°.

Le tome Ier de cette *Histoire* contient une appréciation de l'ère impériale et de son principal acteur. C'est une éloquente et éclatante imprécation contre le génie de Napoléon. Il semble que M. de Lamartine, comme M. de Châteaubriand, ait souffert impatiemment de trouver son siècle déjà occupé par la gloire. Mais les grands esprits se trompent autrement que le vulgaire; leurs erreurs sont tout jours comme des explorations à la découverte d'horizons nouveaux, et il y a profit à les suivre même dans leurs divagations les plus aventureuses. Au reste, les idées de M. de Lamartine sur Napoléon ont été réfutées avec autant d'autorité que d'élévation dans une lettre datée du fort de Ham, 25 août 1843; M. de Lamartine n'avait pas encore publié alors son *Histoire de la Restauration*; mais déjà il avait fait connaître son jugement sur le Consulat et l'Empire; c'est à ce jugement que répond la lettre ci-dessus indiquée et rapportée dans les *OEuvres de Napoléon III*, tome Ier, p. 551-570.

136. *Mémoires sur la Convention et le Directoire*, par Thibaudeau; Paris, 1827, 2 vol. in-8°.

137. *Mémoires sur le Consulat de* 1799 *à* 1804, par un ancien conseiller d'État (Thibaudeau); Paris, 1827, in-8°.

138. *Mémoires, souvenirs, opinions et écrits du duc de Gaëte*; Paris, chez Baudouin, 1826, 2 vol. in-8°.

A ces *Mémoires* du ministre des finances du consulat et de l'Empire, il y a un *Supplément* publié en 1834, qui en est la partie la plus estimée.

139. *Mémoires d'un ministre du Trésor public* (le comte Mollien) *de* 1780 *à* 1815; Paris, chez Fournier, 1845, 4 vol. in 8°.

140. *Histoire des cabinets de l'Europe pendant le Consulat et l'Empire*, par M. Armand Lefebvre; Paris, 1843-47, 3 vol. in-8°.

141. *Les Quatre Concordats, suivis de considérations sur le gouvernement de l'Église en général et sur l'Église de France en particulier*, par l'abbé de Pradt; Paris, 1818, 4 vol. in-8°.

Cet ouvrage a eu l'honneur d'être annoté par Napoléon à Sainte-Hélène; nous ne le citons qu'à ce titre.

142. *Mémoires du cardinal Pacca*, traduits de l'italien par l'abbé Jamet; Caen, 1852, 2 vol. in-8°.

143. *Notice sur la vie et les travaux de M. le comte Bigot de Préameneu, ministre des cultes sous l'empire, l'un des trois rédacteurs du projet du Code civil*, par M. Auguste de Nougarède de Fayet; Paris, chez Didot, 1843, in-8°, de 71 pages.

Digitized by Google

On trouve dans cette *Notice* une indication précieuse sur l'enlèvement du pape opéré à Rome à l'insu et sans l'ordre de Napoléon.

144. *Journal d'Abdurrahman Gabarti pendant l'occupation française en Égypte, suivi d'un Précis de la même campagne par Mou' allem Nicolas-el-turki*, traduit de l'arabe par A. Cardin; Paris, chez Dondey-Dupré, 1838, in-8°.

145. *Histoire de l'expédition des Français en Egypte par Nakoula-el-turk*, traduite et publiée par Desgranges; Paris, 1839, in-8°.

146. *Recherches historiques sur le procès et la condamnation du duc d'Enghien*, par M. Auguste de Nougarède de Fayet; Paris, 1844, 2 volumes in-8°.

Ouvrage fait avec un soin consciencieux, et plein de documents. L'auteur, qui est un petit-fils de l'ancien ministre des cultes Bigot de Préameneu, y soutient la thèse de la non-participation du premier consul à la condamnation du duc d'Enghien.

147. *Les Polonais à Somo-Sierra*, en 1808, *suivi des opinions de Napoléon Ier sur la Pologne*, etc.; Paris et Berlin, 1855, in-8°, de 64 pagés.

148. *L'Odyssée polonaise* etc., par M. Elias Regnault; Paris, 1862, in-8°.

On trouve dans cet ouvrage un historique, un peu partial, de la politique de Napoléon envers la Pologne.

149. *Itinéraire de Napoléon de Smorgoni à Paris, épisode de la guerre de* 1812, etc., par le baron Paul de Bourgoing; Paris, chez Dentu, 1862, in-12.

150. *Histoire de l'ambassade dans le grand duché de Varsovie en* 1812, par M. de Pradt; Paris, 1815, in-8°.

Napoléon, à Sainte-Hélène, a, de sa main, annoté un exemplaire de cet ouvrage. Nous n'avons point d'autre raison pour le citer. Le début en est d'un grotesque grandiose. L'ensemble se compose de méprises et de calomnies. On y trouve pourtant des traits d'observation fort ingénieux, et vers la fin, le récit d'une entrevue avec Napoléon de retour de Moscou; ce récit, souvent cité, est malgré l'auteur, d'un pathétique navrant.

151. *La Domination française en Italie*, 1800-1814, par M. le comte Frédéric Sclopis, mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques; Paris, 1861, in-8°.

C'est l'œuvre d'un esprit élevé et sage.

152. *De la bataille et de la capitulation de Paris, suivi de la 2e édition du Congrès de Châtillon*, par Pons (de l'Hérault); Paris, 1828, in-8°.

153. *Événements de* 1814, etc., par un ancien officier attaché à l'état-major du roi Joseph; Paris, 1844, in-8°, de 75 pages.

Cet opuscule, qui est une justification de la conduite du lieutenant général de l'Empire en mars 1814, se trouve à peu près fondu dans les *Mémoires du roi Joseph*. On doit lire sur le même sujet la notice intitulée : « Quelques mots sur Joseph-Napoléon Bonaparte »; dans les *Œuvres de Napoléon III*, tome II, p. 415-460.

154. *Histoire du soufflet donné à M. de Talleyrand-Périgord, par Marie-Armand, comte de Guerry-Maubreuil, marquis d'Orvault* (par Maubreuil); Paris, 1864, in-8°, de 164 pages.

155. *Récit historique sur la restauration de la royauté en France, le* 31 *mars* 1814, par M. de Pradt; Paris, 1816, 2e édition, in-8°, de 103 pages.

156. *Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature*, par M. Villemain; Paris, 1855, 2 vol. in-8°.

Tout ce qui sort de la plume de M. Villemain est ingénieux, éloquent, d'une haute distinction, même l'hostilité. Ces *Souvenirs* sont pleins de Napoléon; on y trouve plusieurs épisodes importants de l'Empire. Le second volume est tout entier consacré aux Cent-Jours.

157. *Victoires et conquêtes, désastres, revers et guerres civiles des Français de* 1792 *à* 1815, par une société de militaires et de gens de lettres; Paris, chez Panckoucke, 1818 et années suiv., 27 vol. in-8°.

158. *Histoire des campagnes de l'empereur Napoléon dans la Bavière et l'Autriche en* 1805, *dans la Prusse et la Pologne en* 1806 *et* 1807, *dans la Bavière et l'Autriche en* 1809. *Mémorial du dépôt de la guerre*; Paris, chez Picquet, 1845, in-4°.

159. *Mémoires sur la guerre de* 1809 *en Allemagne avec les opérations particulières des corps d'Italie, de Pologne, de Saxe, de Naples et de Walcheren*, par le général Pelet; Paris, chez Roret, 1824, 4 vol. in-8°.

160. *Histoire de Napoléon et de la Grande-Armée pendant l'année* 1812, par le comte de Ségur; Paris, 1852, 16e édition, 2 vol. in-8°. La 1re édition est de 1824.

161. *Histoire de l'expédition de Russie*, etc., par le marquis de Chambray; Paris, chez Pillet, 1858, 5e édition, 3 vol. in-8°.

162. *Les derniers jours de la Grande-Armée, ou Souvenirs, documents et correspondance inédite de Napoléon en* 1814 *et* 1815, par Hipp. de Maudinit; Paris, 1847, 2 vol. in-8°.

163. *Mémoires pour servir à l'histoire militaire sous le Directoire, le Consulat et l'Empire*, par le maréchal Gouvion Saint-Cyr; Paris, Anselin, 1831, 4 vol. in-8°.

164. *Mémoires du maréchal Ney*, publiés par sa famille; Paris, chez Fournier, 1833, 2 vol. in-8°.

165. *Mémoires du comte Belliard*, écrits par lui-même et mis en ordre par M. Vinet, l'un de ses aides de camp; Paris, chez Buquet et Petion, 1842-1843, 3 vol. in-8°.

166. *Mémoires pour servir à la campagne de* 1814, par le général Koch; Paris, chez Magimel, 1819, 2 vol. in-8°.

Pamphlets.

On trouvera peut-être que de pareils écrits ne doivent pas être recueillis et cités. Nous ne sommes pas de cet avis. Les accusations portées contre un homme ne sauraient être dédaignées par l'histoire. Ces accusations sont-elles seulement des exagérations de faits vrais? Elles prouvent beaucoup, et c'est le bon droit des accusateurs. Ne sont-elles, au contraire, que de mensongères suppositions de faits imaginés par la haine? Elles prouvent beaucoup encore, et c'est l'innocence de l'accusé. Or, nous avons pensé qu'il n'était pas sans intérêt de laisser voir, par les pamphlets indiqués ci-après, tous choisis entre les plus fameux, quelle a pu être la valeur des invectives dirigées contre la gloire de Napoléon. — Au reste, dans la liste qui va suivre, on trouvera quelques livres qui n'ont, du pamphlet, qu'un trait, et c'est le parti pris de dénigrement.

167. *Le Catéchisme civil et petit abrégé des obligations de tout Espagnol*, etc., traduit de l'original en français.

Ce *Catéchisme*, souvent cité, au moins par fragments, n'est pas un pamphlet : c'est la protestation, la vengeance, le cri de guerre d'un peuple. On le trouve dans les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État, etc.*, tome X, page 505.

168. *Histoire secrète du cabinet de Napoléon Buo-*

Digitized by Google

naparte et de la cour de Saint-Cloud, par Lewis Goldsmith, notaire, ex-interprète près les cours de justice et le conseil des prises de Paris; Londres, 1810, in-8°.

Cette *Histoire*, réimprimée en deux volumes in-8°, en 1814, est suivie de deux appendices, le premier composé de pièces plus ou moins authentiques, le second d'une biographie, très-satirique, des personnages de la cour et du gouvernement de l'Empereur. C'est l'opinion que l'on voulait avoir en Angleterre sur Napoléon et l'administration de la France.

Les deux ouvrages suivants appartiennent à la même catégorie des calomnies imaginées en Angleterre.

169. *Le Moniteur secret, ou Tableau de la cour de Napoléon, de son caractère et de celui de ses agents;* Paris et Londres, 1814, 2 vol. in-8°.

170. *Recueil des manifestes, proclamations, discours, décrets, etc., etc., de Napoléon Buonaparte, comme général en chef des armées républicaines, comme premier consul et comme empereur et roi, extraits du* MONITEUR, par Lewis Goldsmith, etc.; Londres, 1810, in-8°. Ce volume est divisé en trois parties; la 3e partie a paru en 1811.

On doit remarquer que, dans cette composition, il y a : 1° des pièces réellement tirées du *Moniteur*, mais séparées des circonstances qui les expliquent, les excusent ou les justifient, de plus accompagnées de commentaires aggravants; 2° des documents tout à fait apocryphes dont on imagine aisément le caractère. L'auteur a pensé sans doute que ces derniers documents, pour lesquels le recueil est fait, seraient admis avec confiance par les lecteurs crédules, grâce au voisinage des pièces officielles avec lesquelles ils se trouvent mêlés.

171. *De Buonaparte, des Bourbons et de la nécessité de se rallier à nos princes légitimes pour le bonheur de la France et celui de l'Europe*, par M. de Châteaubriand; Paris, 1814, in-8°.

Ce pamphlet produisit à son apparition un grand effet; il donna le signal à cette explosion d'écrits ignobles qui n'est pas une des moindres souillures des premiers mois de 1814. Aujourd'hui on ne le connaît plus; mais il n'est pas encore assez oublié pour la gloire de Châteaubriand.

172. *Le Brigand corse, ou Crimes, forfaits, attentats et méfaits de Nicolas Bonaparte depuis l'âge de treize ans jusqu'à son exil à l'île de Sainte-Hélène;* Paris, 1814 et 1815, 2 vol. in-32.

Voilà le type des écrits de ce genre. Châteaubriand eut l'humiliation de voir son succès dépassé par celui de ce livre sans nom. Et ce fut justice. Le *Brigand corse* eut plusieurs éditions. De 1814 à 1815 il s'augmenta d'anecdotes nouvelles et devint de plus en plus scandaleux. Tout d'un coup on n'en entendit plus parler; la main de la police qui avait lancé cet affreux libelle, s'était retirée. On ne sait pourquoi en 1815 il fut trouvé plaisant de changer le nom de Napoléon en celui de Nicolas.

173. *Aventures extraordinaires de Buonaparte depuis l'époque de sa déchéance jusqu'à celle de son arrivée à l'île d'Elbe*, etc., etc.; Paris, 1814, in-12.

174. *Bonaparte et sa famille, ou Confidences d'un de leurs anciens amis;* Paris, 1816, in-16.

175. *Conspiration de Buonaparte contre Louis XVIII*, par Lamartelière; Paris, 1815, in-8°.

176. *Histoire du cabinet des Tuileries depuis le 20 mars 1815, et de la conspiration qui a ramené Buonaparte en France;* Paris, 1815, in-8°, 2e édit.

177. *Mémoires secrets sur Napoléon Buonaparte écrits par un homme qui ne l'a pas quitté depuis quinze ans;* Paris, 1815, 2 vol. pet. in-8°, 4e édit.

178. *Tableau historique des prisons d'État en France sous le règne de Buonaparte*, par M. Ève dit Demaillot, vieillard infirme et prisonnier d'État pendant dix ans; Paris, 1814, in-8°.

179. *L'Écho des salons de Paris depuis la Restauration, ou Recueil d'anecdotes sur l'ex-empereur Buonaparte;* Paris, chez Delaunay, 1814-1815, 3 vol. in-12.

Cet ouvrage, composé avec quelque esprit, est un résumé de tous les pamphlets publiés contre Napoléon jusqu'en 1815. C'est, dans son genre, le seul livre peut-être dont la lecture soit supportable; car s'il contient d'ignobles inventions, ce qui n'est pas douteux, on y trouve aussi quelques anecdotes assez plaisantes sur plusieurs sortes de personnages.

180. *Recueil de pièces officielles destinées à détromper les Français sur les événements qui se sont passés depuis quelques années*, par Frédéric Schœll; Paris, 1814-1816, 9 volumes in-8°.

Il est possible que ce *Recueil* ait été fort accablant, à son apparition, pour quelques enthousiastes de l'Empire; mais aujourd'hui il ne saurait plus surprendre personne; et l'on n'y trouve que des documents intéressants et curieux.

La phase des pamphlets s'arrête en 1815. Cependant on en rencontre encore quelques-uns, à de rares intervalles : en 1821, au moment de la plus grande exaltation de la gloire napoléonienne, après 1830, alors que les partis politiques eurent commencé à se préoccuper de plus en plus du nom de Napoléon.

181. *Paris, Saint-Cloud et les départements, ou Buonaparte, sa famille et sa cour, par un chambellan forcé à l'être;* Paris, 1820, 2e édit., 3 in-8°.

182. *Napoléon, sa naissance, son éducation, sa carrière militaire, son gouvernement, sa chute, son exil et sa mort*, par M. C*****; Paris, 1821, in-12.

183. *Mémoires de Napoléon Bonaparte recueillis et mis en ordre*, par le rédacteur des *Mémoires de S. M. Louis XVIII;* Paris, 1834.

184. *Les dernières réflexions de Napoléon, écrites par lui-même à l'île Sainte-Hélène, trouvées en août 1836 par un officier anglais, qui vient seulement de les faire connaître en France;* Lyon, 1837, in-12 de 14 pages.

Nous n'avons pas pu nous procurer cet écrit.

Théories politiques.

Les théories politiques dont l'œuvre de Napoléon a été l'objet ou le prétexte n'ont pas donné lieu à un grand nombre d'ouvrages, et ces ouvrages, de valeur fort inégale, ne sont pas tous dignes d'être cités. Il est, de plus, à remarquer, au sujet de ces théories, qu'elles ont beaucoup varié, et qu'à chacune de leurs phases principales elles n'ont pas été toujours représentées par des livres.

Ainsi, sous l'Empire, une idée s'est produite, et c'est que Napoléon était le réparateur de l'ordre monarchique, compromis à la fois par les abus des princes, les sophismes des philosophes et les excès des révolutionnaires. En voyant la révolution maîtrisée, l'autorité rétablie, la royauté reconstruite avec l'escorte d'une nouvelle noblesse, les esprits clairvoyants de l'ancien régime conçurent une espérance : ils crurent assister à une palingénésie de la civilisation; ils étaient près de saluer

Digitized by Google

en Napoléon un autre Charlemagne, chef d'une quatrième dynastie dont les exemples relevaient le concept moral de la souveraineté et raffermissaient tous les trônes à la fois. Telle était l'idée que Napoléon lui-même tendait à faire prévaloir, et contre laquelle luttaient les révolutionnaires aussi bien que les royalistes, ceux-ci par attachement pour leurs vieux princes, ceux-là par horreur pour le principe de l'hérédité du pouvoir. L'idée de Napoléon régénérateur de l'ordre monarchique et fondateur d'une nouvelle dynastie ne se montra en France qu'en quelques rares manifestes, notamment dans les discours de M. de Fontanes; à l'étranger, elle fut surtout aperçue par un grand esprit, M. Joseph de Maistre, qui la signalait dans sa correspondance secrète, depuis publiée. Toutefois cette idée commençait à se former et à prendre corps, lorsqu'elle fut violemment compromise par les excès de prépotence et de dictature auxquels l'Empire parut s'abandonner à partir du traité de Tilsit. Une autorité régulière et durable admet et n'exclut pas la liberté; or, l'Empire semblait exclure et ne pas admettre la liberté: on se demanda dès lors si l'Empire pouvait bien être une création, s'il n'était pas plutôt un accident nécessairement passager et seulement une phase du mouvement révolutionnaire.

Cette seconde idée se fit jour dans les esprits troublés surtout après 1814. Napoléon tombé, il parut que tout droit populaire s'affaissait en Europe, que la liberté perdait jusqu'à l'espoir de son rétablissement et que l'ancien régime remplaçait partout la révolution. Comment douter que la révolution ne fût pas l'Empire? La défaite des deux causes avait été simultanée. Le retour de l'île d'Elbe se fit ainsi aux cris sinistres des fureurs de 1793. Les Cent-Jours furent le triomphe tumultueux de cette nouvelle conception. Napoléon, qui sentait vivement combien cette idée calomniait et démentait ses glorieux précédents de reconstructeur de l'ordre européen, s'opposait, autant qu'il était en lui, à l'illusion commune. Il eût voulu qu'on vît en son œuvre ce qui n'avait cessé d'y être, une réconciliation de tous les principes vrais et nécessaires de l'ancien régime et de la révolution. Les efforts de sa sagesse n'aboutirent qu'à inspirer des inquiétudes et des méfiances à ses partisans les plus emportés. Il y eut un arrêt dans l'enthousiasme public; les intrigues hostiles en furent enhardies: elles profitèrent du contre-coup de Waterloo pour surprendre Napoléon et précipiter une seconde fois sa chute.

Quelle était donc la signification de l'Empire? La révolution venait de le répudier; l'ancien régime n'avait jamais cessé de lui faire la guerre. Des esprits spéculatifs, se prévalant de ces incertitudes, donnèrent alors un libre cours à leurs rancunes.

Ce qu'était l'Empire selon eux, ils osèrent le dire enfin tout haut. C'était un immense mouvement d'une prodigieuse fécondité, que venait de faire avorter l'ambition d'un seul homme. L'Europe, la France, les institutions modernes avaient été entre les mains de cet homme; l'Europe en sortait plus troublée que jamais, avec moins de peuples libres et plus d'États despotiques; la France, désormais odieuse aux nations, retombait sur elle-même, meurtrie et amoindrie; dans les institutions il n'y avait plus de place pour la liberté. Napoléon avait outragé la nature humaine; il avait fait voir jusqu'où l'on peut l'abaisser. Les caractères étaient affaissés, les mœurs politiques corrompues, les principes frappés d'interdit. Napoléon n'avait eu qu'un art et qu'une puissance : il avait su tromper toute une génération et durer près de quinze ans contre les lois de l'éternelle justice. C'était l'art du mensonge et la puissance du mal.

Mais pendant que l'esprit de liberté se vengeait ainsi de l'homme qui l'avait méconnu par ses pratiques plus encore que par ses maximes, une légende naissait d'elle-même dans le cœur du peuple. Les vieux soldats, fiers de leurs blessures, racontaient autour d'eux, dans les chaumières et les ateliers, les grandes choses auxquelles ils avaient pris part : les terribles mêlées, les privations et les fatigues sans nom, les capitales occupées, les princes prosternés; une seule gloire, celle de la France. Certes il y avait eu des revers; mais pourquoi? Parce que la France avait été faite par lui trop grande. Sans les ingrats et les traîtres, il l'eût encore emporté. Accablé par le nombre, il tomba. La patrie tomba avec lui. La légende croissait ainsi, ne séparant plus la cause de Napoléon de celle de la France; après la solidarité de la gloire, la solidarité, plus étroite, plus intime et sacrée, du malheur.

A ce moment on entendit accourir de Sainte-Hélène d'étranges récits : le captif des rois était en proie à d'indignes traitements. L'émotion populaire ne connut plus de mesure. Napoléon était semblable au Juste : il souffrait pour l'affranchissement du genre humain. Il y eut de nombreux complots; les conspirateurs s'en allaient à travers les populations, exploitant cette exaltation extraordinaire et la surexcitant sans cesse. Les écrivains, à leur tour, et les orateurs politiques qui voulaient trouver de l'écho dans le pays, ne parlaient plus de liberté, d'avenir, de progrès, de grandeur nationale sans mêler à leurs discours des allusions, des appels aux souvenirs, aux espérances, aux regrets laissés par Napoléon. Rien ne manqua à la légende qu'avaient commencée et qu'entretenaient plus d'un million de soldats répandus dans toute la France. Réelle ou feinte, elle eut l'adhésion de tous les esprits; elle se grossit de tout ce qui s'agitait dans les imaginations populaires. Notre époque, rationaliste entre toutes, eut le spectacle d'une de ces transfigurations anthropomorphiques qui sont l'étonnement de la philosophie de l'histoire et que l'on croyait propres seulement aux temps fabuleux. Tout un ordre nouveau de civilisation s'est personnifié dans un homme.

On pourrait citer des témoignages bien curieux de cet étrange phénomène, s'il était permis d'insister sur des faits qui semblent appartenir à la région des rêves. Ainsi, il est certain que, dans les campagnes de France et ailleurs, on a longtemps refusé de croire à la mort de Napoléon. Napoléon paraissait immortel, comme l'œuvre de ses institutions qui restait debout malgré la chute de l'Empire. Nous avons personnellement connu un homme faisant partie d'une sorte de confrérie dont les membres se réunissaient, à certains anniversaires, pour *communier en Napoléon;* ils rompaient le pain et se le partageaient. Le bon sens, toujours un peu ironique, de nos populations, a fait obstacle en France à la propagation d'une pareille idolâtrie. Mais l'invocation religieuse, le *culte de Napoléon* s'est retrouvé ailleurs, et, chose surprenante, dans des pays qui ont eu le plus à souffrir de la politique de l'Empire, en Pologne et même en Russie. D'après un récit tout récent, c'est le héros légendaire de la France qui aurait seul le mérite de la grande mesure de l'affranchissement des serfs par Alexandre II. Napoléon, en 1812, avait envahi la

Digitized by Google

Moscovie pour contraindre le czar à donner la liberté aux serfs; il se retira, ayant obtenu la promesse de cet affranchissement. Cette promesse tardant à s'accomplir, Napoléon revint, en 1855, par la Crimée, et le czar dut s'exécuter. Que l'on substitue au nom de Napoléon l'idée de liberté et d'égalité civile signifiée par ce nom, et la fable absurde rentre dans le domaine des réalités de l'histoire; car, évidemment, la grande mesure de l'affranchissement des serfs de la Russie n'est pas un fait spontané et propre de cette race asiatique naturellement servile : c'est une contrainte exercée par les idées de droit de la civilisation occidentale. — En mars 1848, nous demandions à un homme tenant à juste titre une place éminente dans le mouvement révolutionnaire, ce qu'il augurait de l'avenir : « La légende napoléonienne nous enveloppe », nous répondit-il, « il n'y a de triomphe possible que pour elle ». Cependant, à ce moment, tout semblait nous rapprocher bien plus d'une représaille du 9 thermidor que d'un renouvellement du 18 brumaire ; l'œuvre de Napoléon, étudiée d'après les documents authentiques, avait donné lieu à des ouvrages tout à fait conçus en dehors des rêves mythologiques de la tradition légendaire ; l'héritier de l'Empire, notamment, avait publié, en 1839, sous le titre d'*Idées napoléoniennes*, un livre d'un rationalisme passionné et puissant. Napoléon ne relevait plus que de la raison critique, et comme tout problème débattu par l'esprit humain, il était l'objet d'incertitudes et de doutes sans nombre. Mais cela se passait ainsi dans les régions de la science et de la politique lettrée ; et lorsqu'en 1848 on descendit dans les profondeurs du suffrage universel, l'on n'y découvrit encore, sous les débris superposés d'un demi-siècle de régimes différents, qu'un nom toujours vivant : Napoléon.

Les livres dont nous allons donner la liste correspondent bien incomplétement aux diverses phases des conceptions théoriques indiquées par nous dans les lignes qui précèdent.

185. *Napoleon*, par Channing, dans le recueil des œuvres de cet écrivain protestant d'Amérique, publié par M. Charles de Rémusat sous le titre de *Channing, sa vie et ses œuvres*, 2e édition, Paris, 1861, in-8°. On trouve dans cet ouvrage une expression fort animée et fort éloquente des sévères jugements portés sur Napoléon par l'école libérale. L'extrême véhémence et çà et là l'injustice de certaines appréciations rapprocheraient cet écrit du pamphlet; mais l'auteur cède, même dans ses excès, à une inspiration morale qui le place naturellement dans une région plus élevée.

186. *Question décisive sur Napoléon*, sans nom d'auteur ; Paris, 1840, in-12, de 22 pages.

Cet opuscule, qui est de Hoëné Wronski, semble être comme le prodrome de l'ouvrage ci-après du même auteur.

187. *Secret politique de Napoléon, comme base de l'avenir moral du monde*, par Hoëné Wronski ; Paris, 1840, in-8° de 128 pages.

Dans cet ouvrage, d'une formule fort abstraite et difficile à suivre en ses développements, l'auteur prend à tâche de démontrer que Napoléon a fondé une nouvelle conception de la souveraineté et du droit, et que cette conception, rigoureusement conforme aux suprêmes *postulata* de la raison humaine, aussi éloignée des superstitions de l'ancien régime que des impiétés anarchiques de la révolution, véritable création du génie, contient les principes essentiels à l'ordre moral des sociétés.

188. *L'Église et le Messie*, par Adam Mickiewicz ; Paris, 1845, in-8°. Contenant le cours professé par l'auteur au Collége de France de décembre 1843 à mai 1844.

Quelques détails relatifs au culte de Napoléon en Pologne et en Russie se lisent en cet ouvrage, surprenante relation du cours peut-être le plus étrangement éloquent qui ait été fait dans une chaire de l'enseignement public en France. A ce culte de Napoléon se rattachaient, pour M. Mickiewicz, des idées religieuses et politiques dont l'éclat fut extrême en 1844. Lors de la dernière leçon faite par le professeur, on distribua dans l'auditoire des lithographies représentant Napoléon, le *Magistrat du Verbe*, tel qu'il avait apparu à quelques adeptes de Towianski dans la plaine de Waterloo. La chaire de l'illustre slave fut frappée d'interdit.

189. *Études sur l'avenir de la Russie*, par D.-K. Schedo-Ferroti ; Berlin, 1863, in-8°.

On lit dans cet ouvrage au sujet des sectes *antihiérarchiques* qui divisent la Russie, sectes dont les principales sont au nombre de trente-sept : « L'une des plus singulières est celle qui est connue sous le nom de *Communauté de Napoléon* (*Napoleonowschina*). On ne s'attendait guère à trouver en Russie une communauté religieuse sous l'invocation de Sa Majesté l'Empereur des Français, Napoléon Ier du nom, roi d'Italie, protecteur de la Confédération du Rhin, médiateur de la Confédération suisse, etc. Elle y existe cependant, et si elle n'est pas nombreuse, elle n'est pas pour cela moins attachée à son culte. Cette communauté voit dans Napoléon Ier une incarnation du Christ et soutient qu'il n'est pas mort, mais se trouve aux environs d'Irkoutsk (Sibérie orientale), d'où il viendra avec une armée irrésistible pour conquérir le monde et proclamer la victoire de ses adhérents. Dans leurs réunions, les membres de la *Communauté de Napoléon* font leurs dévotions, soit devant quelque buste de celui qu'ils regardent comme une incarnation du Christ, soit devant la gravure très-connue qu'on nomme l'*Apothéose de Napoléon*..... » La gravure dont il est parlé est celle, croyons-nous, dont nous venons de faire mention et qui fut distribuée le 28 mai 1844, au Collége de France, à la dernière leçon du cours de M. Adam Mickiewicz.

190. *Comme quoi Napoléon n'a jamais existé, ou grand erratum source d'un nombre infini d'errata à noter dans l'histoire du dix-neuvième siècle*, par J.-B. Pérès, bibliothécaire de la ville d'Agen ; Agen, 1817 ; Paris, 1860, in-32.

A côté des livres où l'on voit que Napoléon est plus qu'un homme, on ne sera pas étonné d'en trouver un prouvant qu'il n'a jamais existé. Cette très-spirituelle critique des systèmes de Dupuis et autres inventeurs de mythologies historiques a eu plusieurs éditions.

191. *La Guerre et l'homme de guerre*, par M. Louis Veuillot ; Paris, 1853, in-18.

On trouve, dans le chapitre III de cet ouvrage, une importante appréciation de la mission religieuse de Napoléon Bonaparte.

192. *Histoire de la monarchie napoléonienne à l'usage des familles chrétiennes et des maisons d'éducation*, par A. Potin ; Paris, Amyot, 1853, in-8°.

Cet estimable ouvrage, moins connu qu'il ne mérite de l'être, est digne de sa grave et modeste destination. Il contient des idées fort sensées sur le caractère monarchique et religieux de l'histoire et des institutions de l'Empire.

193. *Les Idées napoléoniennes*, dans le tome Ier

Digitized by Google

des *Œuvres de Napoleon III*; Paris, chez Amyot et Plon, 1856, 4 volumes grand in-8°.

Cette étude, publiée pour la première fois en 1859, a eu plusieurs éditions; celle que nous citons n'est que l'avant-dernière en date. Elle se divise en deux parties: la politique intérieure et la politique extérieure. A l'intérieur, Napoléon s'est proposé de rendre possible la liberté et d'établir sur des bases organiques assurées les principes de la Révolution de 1789. A l'extérieur, Napoléon a entrepris de relever la France des déchéances subies par elle depuis le traité d'Utrecht et de la remettre à la tête d'une nouvelle confédération d'États. La paix et la liberté étaient ainsi le double but que poursuivait l'Empire à travers ses guerres continues et par ses procédés en apparence le plus despotiques. Cette démonstration est faite par l'auguste écrivain avec une raison passionnée, une hauteur, une originalité de vues, une vigueur de style, une abondance d'idées, et nous ne savons quel accent amer et triste, dont les esprits furent singulièrement frappés en 1859. L'auteur atteignait alors à peine sa trente et unième année. On admirait son étonnante maturité; on était surtout surpris de l'état de sa pensée à la fois éclatante et fortement réservée, toujours maîtresse d'elle-même, qui, tout en paraissant s'emporter, ne se livrait jamais. C'est déjà le cachet napoléonien, disaient quelques observateurs; l'énigme propre à la race. Nous ne nous permettrons pas de juger davantage cette œuvre qui n'appartient pas tout entière au libre domaine des lettres et de l'histoire; on y trouve une spéculation souvent gênée par les prévisions et l'attente de la pratique; il y avait là, déjà, plus qu'un livre : la révélation de l'homme nouveau, l'œuvre du fondateur de l'Empire expliquée et commentée par celui qui devait en être le restaurateur et le continuateur. N. RAPETT.

JOSÉPHINE (1) (*Marie-Joseph-Rose* TASCHER DE LA PAGERIE, connue sous le nom DE), impératrice des Français, née aux Trois-Ilets (Martinique), le 23 juin 1763, morte à la Malmaison, près Paris, le 29 mai 1814. La branche aînée de la famille française des Tascher, qui tirait d'une terre située près de Blois le nom de la Pagerie, s'établit, en 1726, à la Martinique. C'est là que Joseph Tascher de la Pagerie, lieutenant d'artillerie de la marine, épousa, en 1761, Rose-Claire Des Vergers de Sannois, issue aussi d'une famille française, qui avait passé aux Antilles vers les premières années du dix-huitième siècle. De ce mariage naquirent trois filles : *Marie-Joseph-Rose*, le 23 juin 1763; *Catherine-Desirée*, le 11 décembre 1764, et *Marie-Françoise*, le 3 septembre 1766 (1). L'aînée, à laquelle on donnait dans l'intimité de la famille le nom enfantin de *Yeyette*, fut élevée jusqu'à l'âge de dix ans près de son père et de sa mère, à leur habitation des Trois-Ilets. On la mit ensuite au couvent de Fort-Royal, où elle apprit ce qui composait l'éducation des jeunes filles créoles : quelques notions de littérature et d'histoire, un peu de couture et de broderie, la musique et la danse. *Yeyette* quitta le couvent au commencement de sa quinzième année et commença, sous les yeux de sa mère, à prendre part à la direction des travaux domestiques (2).

Mme de Renaudin, sœur de M. de la Pagerie, habitait la France; une étroite amitié la liait au marquis de Beauharnais, l'ancien commandant de la Martinique, sous les ordres duquel s'était distingué M. de la Pagerie, et elle avait été la marraine d'Alexandre, son second fils. Le projet de marier son filleul à l'aînée de ses nièces lui vint naturellement à l'esprit. M. de Beauharnais se montra tout disposé à s'allier avec la famille de son amie; il objecta seulement que l'âge des deux futurs était trop rapproché. Mme de Renaudin se rangea à son avis, et le marquis écrivit à M. de la Pagerie, pour lui demander en mariage la seconde de ses filles : « J'aurais fort désiré, lui dit-il, que l'aînée eût eu quelques années de moins, elle aurait eu certainement la préférence... Mais je vous avoue que mon fils, qui n'a que dix-sept ans et demi, trouve qu'une demoiselle de quinze ans est d'un âge trop rapproché du sien. Ce sont de ces occasions où des parents sensés sont forcés de céder aux circonstances. » Sept jours avant la date que porte cette lettre (23 octobre 1777), M. de la Pagerie avait vu mourir l'enfant pour laquelle on projetait un ma-

(1) Cette notice est écrite d'après les documents authentiques tirés soit des correspondances de la famille Beauharnais et de l'empereur Napoléon, soit des archives privées de la maison de Tascher, et réunis pour la première fois par M. Joseph Aubenas, dans son *Histoire de l'impératrice Joséphine* (Paris, 1857-1859). Les biographes antérieurs avaient pris, pour guides, les ridicules *Mémoires historiques et secrets de l'impératrice Joséphine* que Mlle Lenormand donna audacieusement, en 1818, comme véridiques, et le honteux pamphlet publié à Londres, en 1810, par Lewis Goldsmith, sous le titre d'*Histoire secrète du cabinet de Napoléon*. Nous ne pourrions relever une à une les erreurs qu'on a puisées à ces sources impures; nous renvoyons le lecteur curieux de les constater à l'ouvrage si bien renseigné de M. Joseph Aubenas.

(1) On a constaté, il y a quelques années, d'après les actes de décès de la Martinique, conservés au greffe du tribunal de Fort-de-France, que *Catherine-Desirée* mourut le 16 octobre 1777, et *Marie-Joseph-Rose*, le 4 novembre 1791; on en a conclu que c'est *Marie-Françoise*, la troisième fille de Joseph Tascher de la Pagerie, qui fut l'impératrice Joséphine. Appuyée sur une preuve aussi sérieuse, cette conclusion paraissait inattaquable; cependant, comme on le verra, les correspondances échangées à l'époque du premier mariage de Joséphine la contredisent absolument, et affirment, sans laisser l'ombre d'un doute, que Joséphine était la fille aînée, *Marie-Joseph-Rose*. Il ne reste donc plus qu'une supposition possible, c'est que la personne chargée de dresser l'acte mortuaire de *Marie-Françoise* a écrit, par erreur, les prénoms de sa sœur aînée.

(2) Ce début d'une vie appelée à de si hautes destinées paraissant trop simple à Mlle Lenormand, elle l'a enrichi d'une aventure romanesque. Joséphine, d'après cette puérile invention, ressentit dès son enfance un violent amour pour un enfant écossais, William de K..., dont la famille habitait la Martinique; cet amour fut partagé et causa bien des larmes aux jeunes amants, lorsque Joséphine fut obligée de partir pour la France; leurs mutuels sentiments restèrent dès lors cachés dans leur cœur, mais ne furent jamais oubliés; cependant, ils ne se revirent qu'en 1814, à la Malmaison; William, blessé au siége de Paris, arriva, le bras en écharpe, près du lit de l'impératrice mourante, qui n'eut pas l'air de le reconnaître; il mourut de douleur trois jours après elle. Voilà le résumé de ce roman banal.

Digitized by Google

riage en France; il fut donc fort embarrassé, et ne put que proposer sa troisième fille, âgée de onze ans et demi. Cependant, il prit cette résolution à regret : « L'aînée, disait-il à Mme de Renaudin, sera, je crois, un peu affectée de la préférence qu'il semble que je donne à sa cadette. Elle a une fort belle peau, de beaux yeux, de beaux bras, et une disposition surprenante pour la musique. Je lui ai donné un maître de guitare pendant le temps qu'elle est restée au couvent, elle en a bien profité et a une très-jolie voix. Il est dommage qu'elle n'ait point eu le secours de la France pour son éducation, et, s'il n'y avait que moi, je vous en aurais amené deux au lieu d'une; mais comment sevrer une mère de deux filles qui lui restent, au moment où la mort vient de lui enlever la troisième? » M. de la Pagerie promit d'arriver en France avec sa plus jeune fille, au mois d'avril ou au mois de mai 1778. Cependant, le 24 juin, il était encore à la Martinique, d'où il écrivait à sa sœur : « J'avais, en janvier dernier, préparé ma dernière fille à un voyage en France; elle m'avait paru consentir à me suivre... Elle a bien changé, et on lui a si bien fait la leçon, que je ne puis vaincre sa répugnance à ce voyage. » En même temps, il disait au marquis de Beauharnais : « Ma fille cadette est une enfant qui ne répète que ce qui lui est dicté par une mère qu'un attachement aveugle conduit. Quant à l'aînée, je n'ai osé jusqu'à présent lui donner la préférence. Ce n'est pas qu'elle ne le mérite par ses sentiments et un excellent caractère, qui est accompagné d'une figure assez agréable, mais elle est très-avancée et formée pour son âge. » Le jeune Alexandre, averti de cette nouvelle difficulté, pria son père d'écrire à M. de la Pagerie, pour lui mander de venir avec sa fille aînée. C'est à la suite de cet échange de lettres que Joséphine quitta la Martinique, d'où elle ne serait peut-être jamais sortie, sans la mort de sa seconde sœur et le refus obstiné de la plus jeune. A en croire des témoignages recommandables, elle partait l'esprit frappé d'une prédiction que venait de lui faire une vieille négresse, renommée pour son habileté à connaître l'avenir par l'inspection des lignes de la main. « Vous vous marierez bientôt, lui avait-elle dit, cette union ne sera pas heureuse; vous deviendrez veuve, et alors... vous serez reine de France; vous aurez de belles années, mais vous périrez dans une émeute (1). »

M. de la Pagerie débarqua au Havre avec sa fille, le 20 octobre 1779; Mme de Renaudin et Alexandre allèrent à leur rencontre et les amenèrent à Paris, où les attendait le marquis de Beauharnais. Une gracieuse jeune fille de seize ans et un élégant officier qui n'en avait que dix-neuf ne pouvaient tarder à se plaire : le mariage fut célébré, le 13 décembre, à Noisy-le-Grand, où résidait Mme de Renaudin. La première année de cette union ne fut qu'enchantement pour Joséphine. Entourée de prévenances, fêtée par les parents de son mari, accueillie avec amitié par Mme Fanny de Beauharnais et par les écrivains qui se réunissaient chez elle, admise dans le salon de Mme de Montesson, où brillait la plus haute société, au milieu de ce luxe, de cet éclat, de cette suprême distinction de l'esprit et du goût, elle voyait dépassés les plus beaux rêves qu'elle eût jamais formés. Cependant, sa situation dans ce monde de toutes les élégances était celle d'une pensionnaire timide et ignorante; on y remarquait sa grâce moins que ses défauts et ses gaucheries : ses traits gardaient un peu de lourdeur, sa taille manquait encore de sveltesse; elle n'avait que des notions incomplètes sur les sujets de littérature et d'art; sa guitare n'était plus à la mode, et sa danse, qui pouvait plaire à la Martinique, eût fait rire à Paris. Le vicomte Alexandre de Beauharnais, au contraire, était recherché pour son esprit, pour le charme de sa conversation, pour la perfection de ses manières et de sa danse. Il ne tarda pas à souffrir de voir chez Joséphine une infériorité, que son amour-propre lui exagéra. Prenant le rôle de précepteur, il lui fit recommencer son éducation : rien ne fut oublié depuis la grammaire jusqu'à la danse, et la harpe remplaça la guitare. Alexandre trouva-t-il trop lents les progrès de son élève, ou plutôt, de retour à son régiment, reprit-il ses habitudes de plaisir et de dissipation? Quoi qu'il en soit, lorsqu'il revint à Paris, dans la seconde année de son mariage, son empressement auprès de sa femme ne fut plus le même; il se plaignit de ce qu'elle le voulait uniquement occupé d'elle, de ce qu'elle prétendait tout savoir, ce qu'il disait, ce qu'il faisait, ce qu'il écrivait; enfin, les succès qu'il obtint près des beautés à la mode l'entraînèrent, sinon à des infidélités, du moins à des galanteries qui en avaient l'apparence. Joséphine, aussitôt qu'elle se sentit négligée, devint jalouse; un premier refroidissement troubla l'intérieur des jeunes époux; il ne dura pas, et la paix fut rétablie par la naissance d'un enfant, Eugène de Beauharnais, qui vint au monde le 3 septembre 1781. M. de la Pagerie, en repartant pour la Martinique, dans les premiers jours de 1782, put donc croire que le bonheur de sa fille était assuré. Mais Alexandre ne tarda pas à retourner au plaisir, Joséphine à reprendre sa jalousie. La tristesse de la jeune femme, d'abord contenue par la timidité et l'espoir, fut suivie de discussions, d'éclats et de larmes. Alexandre, lassé de cette vie ou poussé, comme il le dit dans une lettre à son père, par le désir de la gloire, s'offrit pour servir, en qualité de volontaire, à la Martinique sous les ordres de M. de Bouillé, et s'embarqua le 25 septembre 1782, laissant sa

(1) Mme Ducrest, dans ses *Mémoires*, dont la bonne foi n'est pas douteuse, assure avoir entendu ces paroles de la bouche même de Joséphine, et le *Mémorial de Sainte-Hélène* raconte le fait, sans élever un doute sur sa réalité.

Digitized by Google

femme enceinte pour la seconde fois. Il apprit, en arrivant dans la colonie, la cessation des hostilités, et il se retrouva, loin de sa femme, dans cette oisiveté qui, même auprès d'elle, avait été si funeste à leur bonheur. Cordialement accueilli dans la maison la Pagerie, il en fut d'abord l'hôte assidu; mais il s'éprit bientôt d'amour pour une personne, dont les insinuations et les railleries poussèrent aux dernières extrémités son caractère bouillant et susceptible. Elle était l'ennemie des la Pagerie et les tourna en ridicule, en même temps qu'elle éveillait des soupçons sur la conduite de Joséphine avant son départ de l'île, et qu'elle plaignait le mari, dont la naïve confiance laissait seule et libre à Paris une femme coquette et légère comme l'était une créole. Alexandre ne vit plus que rarement son beau-père, et finit même par accuser sa fille devant lui. M. de la Pagerie, poussé à bout, répondit avec violence, et c'est plein d'irritation contre lui et contre toute sa famille qu'Alexandre quitta la Martinique, pour aller rejoindre l'objet de sa passion qui l'avait devancé en France.

Madame de Beauharnais était accouchée, le 10 avril 1783, d'une fille qui reçut les noms d'*Hortense-Eugénie*. A peine eut-elle appris le retour de son mari, qu'elle connut la demande en séparation, dont il venait de saisir le parlement de Paris. Aussitôt, accompagnée de Mme de Renaudin, elle alla résider à l'abbaye de Panthemont, où elles restèrent ensemble jusqu'à la fin du procès qui dura près d'une année. Le parlement, mettant à néant les accusations élevées contre elle, l'autorisa à ne pas habiter avec son mari, qui fut condamné à payer une pension pour satisfaire aux besoins de sa femme et à ceux de sa fille. Eugène fut laissé à son père. Toute la famille Beauharnais avait pris parti pour Joséphine contre Alexandre, et c'est à Fontainebleau, chez le père de son mari, qu'elle alla demeurer. Elle en partit avec sa fille, au mois de juin 1788, pour la Martinique, où l'appelaient ses parents. L'affection de son père, de sa mère et de sa sœur apporta un grand soulagement à ses chagrins; leur douce intimité ne fut troublée que par les agitations soulevées dans la colonie, à la nouvelle de la révolution de 1789.

Cependant, le vicomte de Beauharnais, écoutant de sages conseils, manifesta le désir de vivre de nouveau avec sa femme; cette demande ayant été renouvelée plusieurs fois avec chaleur et appuyée par la famille Beauharnais, Joséphine quitta la Martinique au mois de septembre 1790. Son mari, en la revoyant, montra une joie sincère, et le passé fut oublié. Alexandre de Beauharnais était alors un personnage; député à la Constituante, il recevait assez souvent dans son hôtel de la rue de l'Université les principaux membres du parti constitutionnel. Joséphine qui, à cette grâce, à ce charme que peu de femmes ont eu à un aussi haut degré, ajoutait encore l'éclat de la jeunesse, fit les honneurs de son salon avec un goût et un tact qui établirent aussitôt sa réputation d'élégance et de distinction. Lorsque la Constituante se sépara, le 30 septembre 1791, Alexandre se retira avec sa famille à la Ferté-Beauharnais, en Sologne. Il fut chargé, en 1792, d'un emploi à l'armée du nord, et fut nommé, en 1793, général en chef de l'armée du Rhin; mais, voyant les soupçons auxquels étaient en butte les nobles qui exerçaient des commandements militaires, il donna sa démission et alla rejoindre sa famille à la Ferté. Noble, frère d'émigré, général démissionnaire, il ne pouvait tarder à devenir suspect; on l'emprisonna, au commencement de janvier 1794. Le 20 avril suivant, Joséphine s'étant présentée à la section pour retirer son passeport, afin d'obéir à la loi qui donnait dix jours aux ex-nobles pour sortir de Paris, fut arrêtée le soir même et enfermée aux Carmes. Elle gagna, par son amabilité, l'affection de ses nombreuses compagnes de captivité, et se lia particulièrement avec la duchesse d'Aiguillon et avec Mme de Fontenay, qui devint Mme Tallien. Une supplique, signée par les enfants de Joséphine et rédigée sans doute par sa tante, pour obtenir sa liberté, fut adressée, le 9 mai, à la Convention, qui la repoussa. Alexandre écrivit, le 4 thermidor, à sa femme une dernière lettre pleine d'affection, et il fut exécuté le 5. Mme de Beauharnais, d'après le comte de Lavalette, faillit suivre son mari sur l'échafaud. « Elle était tombée gravement malade, dit-il, lorsque son acte d'accusation, c'est-à-dire son arrêt de mort, lui fut remis. Heureusement, un honnête et courageux médecin polonais, dont je regrette de ne pas savoir le nom, fut chargé de la soigner. Il déclara que la maladie allait en faire justice, et qu'elle n'avait pas huit jours à vivre. Elle fut ainsi sauvée. » Les prisonnières apprirent bientôt la mort de Robespierre (1). Mme de Fontenay, rendue à la liberté, par l'influence de Tallien, travailla activement à tirer ses compagnes de prison; une des premières délivrées par ses soins fut Joséphine, qui lui garda toujours une vive reconnaissance.

Réunie à ses enfants, qu'elle alla chercher, l'un chez le menuisier, l'autre chez la blanchisseuse, où on les avait placés pour plus de sûreté, la veuve Beauharnais se trouva sans ressources. Elle ne pouvait en obtenir que de la Martinique. Son père y était mort depuis plusieurs années, ainsi que sa dernière sœur, et elle restait seule héritière des biens de la maison la Pagerie, que sa mère administrait. C'est donc à celle-ci que

(1) « J'allai ouvrir la fenêtre, racontait plus tard Joséphine; j'aperçus une femme du peuple qui nous faisait beaucoup de gestes que nous ne comprenions pas. Elle prenait à tous moments sa robe... Je lui criai *robe?* Elle fit signe que oui. Ensuite, elle ramassa une pierre qu'elle nous montra. *Pierre?* lui criai-je encore. Sa joie fut extrême en étant sûre que nous la comprenions. Enfin, unissant sa robe à la pierre, elle fit plusieurs fois avec vivacité le mouvement de se couper le cou, et se mit ensuite à danser et à applaudir. » (Mme Ducrest).

Digitized by Google

Joséphine s'adressa; mais les troubles et la guerre rendaient les relations difficiles, et plusieurs de ses lettres demeurèrent sans réponse. Pressée par ses besoins et surtout par ceux de ses enfants, elle finit par recourir à M. Emmery, de Dunkerque, banquier et armateur, qui correspondait avec la Martinique, et en reçut quelques avances d'argent. La disette de 1795, qui se fit si rudement sentir à Paris, plongea Joséphine dans une détresse complète. On ne sait au juste si elle fut obligée de replacer Eugène et Hortense en apprentissage, comme le veut la tradition, ou si elle parvint à leur donner le nécessaire, en employant pour eux le peu d'argent qu'elle pouvait avoir; mais on sait qu'elle ne dépensait rien pour elle-même, et que, pendant quelque temps, la misère l'empêcha de payer même son pain. « Tous les jours, dit Mme Ducrest, elle dînait chez Mme Dumoulin, femme fort riche et très-obligeante, qui réunissait chez elle un petit nombre d'amis... Chacun apportait son pain... Mme Dumoulin, sachant que Mme de Beauharnais était plus pauvre encore que les autres, la dispensa de cet usage, ce qui fit dire à celle-ci qu'elle recevait positivement *son pain quotidien*. » Cette situation cessa par l'arrivée de quelques fonds envoyés de la Martinique, et par les soins de M. Mathiesen, de Hambourg, près duquel Joséphine fit un voyage; suivant les conseils de ce banquier, elle adressa à sa mère trois lettres de change qu'elle venait de tirer sur elle et qui s'élevaient ensemble à 25,000 fr. Quelques mois plus tard, non-seulement Mme de Beauharnais fut hors de la gêne, mais elle retrouva la fortune et le luxe, ayant obtenu par Mme Tallien la restitution d'une partie des biens de son mari, et recevant avec régularité ses fonds de la Martinique. Elle put donc reparaître dans le monde, au commencement de 1796, et faire compléter l'éducation d'Eugène et d'Hortense, qu'elle avait mis, dès la fin de sa misère, le premier en pension, la seconde chez Mme Campan.

Nous voici arrivés au point le plus important et le plus controversé de la vie de Joséphine, à l'origine de ses relations avec le général Bonaparte. Après avoir comparé le grand nombre d'écrits qui abordent ce sujet, mémoires, pamphlets et histoires sérieuses, on ne trouve, d'un côté, comme le dit M. Aubenas, que suppositions et commérages; de l'autre, le récit fort vraisemblable que donnent les *Souvenirs* d'O'Meara et le *Mémorial de Sainte-Hélène*. Lorsqu'on exécuta le désarmement des sections, après le 13 vendémiaire (5 octobre 1795), un jeune garçon se présenta à l'état-major, et supplia le général Bonaparte de lui faire rendre l'épée de son père, qui avait été général de la république. Ce jeune garçon était Eugène de Beauharnais. Sa demande lui fut accordée; en voyant l'épée de son père, il se mit à fondre en larmes. Bonaparte ému lui donna des éloges et le caressa beaucoup. Peu de jours après, Mme de Beauharnais alla faire au général une visite de remerciments, et produisit sur lui, dès cette première entrevue, une grande impression par la douceur et la grâce de ses manières. Il lui rendit sa visite. Joséphine n'habitait plus dans la rue de l'Université; elle venait d'acheter, rue Chantereine, la maison de Talma, et y avait ouvert son salon, qui fut bientôt le rendez-vous d'une société choisie. Agée alors de trente-deux ans, à peine paraissait-elle en avoir vingt-six; sa distinction était parfaite, sa conversation aimable et fine, son regard expressif, son sourire gracieux; dans ses paroles, dans ses attitudes, l'élégance s'unissait à l'abandon; si les traits de son visage n'offraient pas le type de la beauté, l'expression de sa physionomie, la souplesse de sa taille, l'harmonieux ensemble de toute sa personne réalisaient l'idéal de la jolie femme; enfin, comme on disait de son temps, elle avait la séduction, et, pour nous servir d'une expression plus moderne, elle avait le charme. Bonaparte, de plus en plus entraîné vers elle, passa bientôt toutes ses soirées dans le salon de la rue Chantereine. L'union, qu'il avait désiré contracter avec Mlle Clary, belle-sœur de son frère Joseph, n'ayant pu se réaliser, il porta ses vues sur Mme de Beauharnais, et lui demanda sa main. Celle-ci, peu disposée à un second mariage, consulta ses parents et ses amis, qui tous lui conseillèrent d'écouter les propositions du général; Mme de Renaudin surtout insista pour qu'elle donnât un protecteur à ses enfants, en leur donnant un nouveau père; son notaire seul, M. Ragnideau, s'opposa à ce projet, disant que Bonaparte n'avait que la cape et l'épée, qu'elle possédait 25,000 francs de rente, et pouvait espérer un parti bien plus avantageux. Après quelques hésitations, Joséphine se rendit aux vœux du général (1).

(1) Barras n'eut-il aucunes relations avec Joséphine, avant qu'elle devînt Mme Bonaparte, et ne prit-il point de part à son mariage? A en croire les pamphlets, c'est lui qui mena toute la négociation, et qui, pour obtenir l'appui de Bonaparte, jeta sa maîtresse dans ses bras, à la condition qu'il en ferait sa femme légitime. Cette allégation s'appuie sur deux faits que l'histoire repousse : d'un côté, le rôle brillant que l'on fait jouer à Joséphine dès sa sortie de prison; de l'autre, l'influence de Barras pour faire donner à Bonaparte, comme prix de son mariage, le commandement de l'armée d'Italie. Nous avons vu combien le premier est contraire aux documents authentiques : dans la gêne et dans la misère, pendant plus d'un an, Joséphine reparaît avec quelque éclat, seulement vers les premiers jours de 1796. Sans doute, elle a vu Barras chez Mme Tallien; elle a pu lui demander de seconder, auprès du gouvernement, ses démarches pour recouvrer les biens de son premier mari; mais nous ne pouvons, par aucune preuve, établir le degré d'intimité où allèrent ces relations, et, en tout cas, nous savons d'une manière certaine, que lorsque Joséphine reprit son rang dans le monde, ce fut avec sa propre fortune et non avec les secours d'un amant. Quant à l'influence que s'attribua Barras dans la nomination de Bonaparte au commandement en chef de l'armée d'Italie, nous avons une preuve irrécusable qu'elle fut nulle; c'est la réponse de Carnot au rapport fait sur la conjuration du 18 fructidor. « Il n'est point vrai, dit-il,

Digitized by Google

Le mariage eut lieu à Paris, le 9 mars 1796. La production des actes de naissance n'étant pas exigée, l'acte de l'état civil put rajeunir Joséphine de quatre ans et la faire naître le 23 juin 1767, tandis qu'il vieillissait Bonaparte de dix-huit mois, et donnait ainsi à peu près le même âge aux deux époux. Nommé, le 22 février précédent, général en chef de l'armée d'Italie, Bonaparte quitta sa femme douze jours après son mariage. A peine a-t-il pris possession de son commandement, qu'il lui écrit de venir le rejoindre. Mais une maladie, une apparence de grossesse, l'empêche de partir. Les lettres de son mari se succèdent, ardentes, passionnées, fiévreuses. « Tu es malade, lui écrit-il le 15 juin, tu m'aimes, je t'ai affligée, tu es grosse et je ne te vois pas. Cette idée me confond... Je t'accuse de rester à Paris, et tu y étais malade. Pardonne-moi, ma bonne amie; l'amour que tu m'as inspiré m'ôte la raison; je ne la retrouverai jamais. L'on ne guérit pas de ce mal-là (1). » A la fin du mois de juin, Joséphine arrivait à Milan, et passait quelques jours avec son mari dans le palais Serbelloni; le 22 juillet, elle le suivait à Brescia, et de là au quartier général. A l'approche de l'ennemi, on voulut la reconduire à Brescia, mais la route était barrée; elle vit les uniformes autrichiens, elle entendit la fusillade, et, toujours femme, elle rentra au quartier général tremblante et pleurant. Bonaparte ne lui reprocha pas son manque de courage, et ému lui-même : « Wurmser, lui dit-il, va me payer cher les larmes qu'il te cause. » Une escorte la conduisit, par une route détournée, à Lucques, d'où elle gagna Florence, puis Milan. Nous n'avons pas à suivre les mouvements et les victoires de l'armée. Ce qui intéresse directement notre sujet, c'est l'amour du général en chef pour sa femme, amour dont nous avons des preuves palpitantes dans sa correspondance, et dont nous regrettons de n'avoir pas la contrepartie dans les lettres de Joséphine qui, pour cette époque, manquent entièrement. Bonaparte écrit de Modène, à la fin de septembre : « Tes lettres sont froides comme cinquante ans; elles ressemblent à quinze ans de ménage. On y voit l'amitié et les sentiments de cet hiver de la vie. Fi! Joséphine!.. C'est bien méchant, bien mauvais, bien traître à vous. Que vous reste-t-il pour me rendre bien à plaindre? Ne plus m'aimer? Eh! c'est déjà fait. Me haïr? Eh bien!.. je le souhaite; tout avilit hors la haine... Mille, mille baisers bien tendres comme mon cœur. » Le 13 novembre, quelques jours avant la bataille d'Arcole, il écrit de Vérone : « Je ne t'aime plus du tout; au contraire, je te déteste. Tu es une vilaine, bien gauche, bien bête, bien cendrillon. Tu ne m'écris pas du tout, tu n'aimes pas ton mari... Que faites-vous donc toute la journée, Madame? Quelle affaire si importante vous ôte le temps d'écrire à votre bien bon amant?... Écris-moi vite quatre pages, et de ces aimables choses qui remplissent mon cœur de sentiment et de plaisir. J'espère qu'avant peu je te serrerai dans mes bras, et je te couvrirai d'un million de baisers brûlants comme sous l'équateur (1). » Tels étaient les accents du mari de Joséphine dans la première ferveur de son amour. Au milieu des fatigues de la guerre et des plans de bataille dont il méditait les savantes combinaisons, il s'abandonnait tout entier à la passion qu'elle lui inspirait.

Les préliminaires de la paix signés à Léoben, le 18 avril 1797, ils allèrent résider tous deux à Montebello près de Milan, où s'ouvrirent les négociations avec l'Autriche. Montebello devint une véritable cour : les diplomates et les personnages du plus haut rang y conféraient avec le général; les dames distinguées par la naissance, l'esprit ou la beauté, y rendaient leurs hommages à Joséphine, qui les charmait par son goût et sa grâce. Vers le milieu de septembre, elle suivit Bonaparte à Passeriano, maison de campagne près d'Udine, où devaient se terminer les conférences, et, le traité de Campo-Formio ayant été signé, le 17 octobre, elle alla à Rome embrasser son fils, qui remplissait une mission auprès de notre ambassadeur, et arriva à Paris, huit jours après son mari. Elle rentra dans l'hôtel de la rue Chantereine qui, par allusion aux triomphes de Bonaparte, avait pris le nom de *rue de la Victoire*, et y ouvrit son salon, où se pressèrent les généraux, les savants, les écrivains et les artistes. Le 3 mai 1798, Bonaparte, chargé de diriger l'expédition d'Égypte, quitta Paris avec Eugène et Joséphine; celle-ci l'accompagna jusqu'à Toulon, d'où elle écrivit, le 15 mai, à Hortense : « Ma chère fille, Bonaparte ne veut pas que je m'embarque avec lui; il désire que j'aille aux eaux avant que d'entreprendre le voyage d'Égypte. Il m'enverra chercher dans deux mois. » Elle alla donc à Plombières, où elle resta jusqu'à la fin de septembre. C'est alors qu'elle acheta de M. Lecouteux la Malmaison, au prix de 160,000 francs. Il ne fut plus question de son départ pour l'Égypte; elle passa l'hiver à Paris, reçut et vit beaucoup de monde, alla quelquefois visiter les membres du Directoire, n'évita point Barras, et se lia particulièrement avec la femme de l'un des Directeurs, Mme Gohier. Cette conduite, dont on peut lui faire un mérite, en lui attribuant la pensée de vouloir pénétrer les intentions du gouvernement au sujet de son mari, mais qui du moins était fort naturelle chez une femme portée au luxe et à la vie extérieure, mariée à un personnage presque tout-puissant, fut rapportée en Égypte même à

que ce soit Barras qui ait proposé Bonaparte pour le commandement de l'armée d'Italie; *c'est moi même*. Mais sur cela on a laissé filer le temps pour savoir comment il réussirait, et ce n'est que parmi les intimes de Barras qu'il se vanta d'avoir été l'auteur de la proposition faite au Directoire. »

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, Didot, 1833.

(1) *Lettres de Napoléon à Joséphine*, Didot, 1833.

Digitized by Google

Bonaparte, avec des commentaires malveillants qui changèrent en torts quelques imprudences. Lorsqu'il rentra à Paris, le 16 octobre 1799, Joséphine était absente. Si l'on en croit le prince Eugène, elle avait voulu aller au-devant de son mari jusqu'à Lyon, et avait pris la route de la Bourgogne, tandis qu'il passait par le Bourbonnais; elle ne fut de retour à Paris que quarante-huit heures après son arrivée. Ce retard, exploité contre elle par quelques-uns des amis et des parents de Bonaparte qui la haïssaient, mit le comble à l'irritation du général; il s'emporta, lorsqu'il la revit, en reproches violents. Cependant, elle sut l'apaiser, lui rendre la confiance, et, de ce jour jusqu'à celui de leur séparation, il n'y eut plus dans leur union aucun trouble grave.

Après le 18 brumaire, Bonaparte, consul provisoire, habita pendant quelques mois avec sa femme le Luxembourg, et, le 9 février 1800, il alla résider aux Tuileries. Devenu premier consul, il voulut alors autour de lui les apparences de la royauté, et chargea Joséphine d'organiser une cour et des réceptions d'apparat. Aucune femme peut-être ne possédait à un égal degré les qualités nécessaires pour réaliser ce projet. Cependant, elle ne se tint pas pour assez éclairée sur certaines questions d'étiquette et de goût, et, s'efforçant de revenir aux traditions, elle demanda les conseils de Mme de Montesson et de Mme Campan. L'influence de ces deux femmes dans les rangs de la noblesse, le caractère même de Joséphine, sa naissance, sa prison, la vénération qu'elle professait pour la mémoire de Louis XVI et de Marie-Antoinette, attirèrent aux Tuileries des membres des plus hautes familles; la politesse revint avec le bon goût, le titre de *Madame* reparut sur les lettres d'invitation, et le salon des Tuileries eut bientôt, comme le voulait le premier consul, la physionomie d'une petite cour. Joséphine put déployer alors et mettre dans tout son jour sa bonté, son désir de faire des heureux, désir si grand qu'on a pu dire d'elle avec vérité qu'elle avait la *passion* d'obliger. A toute heure, des parents d'émigrés venaient solliciter auprès d'elle une radiation, un secours, une réintégration dans des biens non vendus. Souvent elle obtenait la faveur demandée, et, lorsqu'elle ne pouvait répondre que par un refus, elle savait en adoucir l'expression. Son dévouement aux victimes de la révolution fut connu du comte de Lille (Louis XVIII) et du comte d'Artois, qui espérèrent amener, par son influence, le premier consul à jouer le rôle de Monk et à rétablir la monarchie des Bourbons; la duchesse de Guiche, chargée par le comte d'Artois de tenter une première démarche auprès de Joséphine, fut reçue avec bienveillance et de façon à emporter quelque espoir; mais la brusquerie hautaine, avec laquelle Bonaparte répondit aux premiers mots dits au sujet de cette entrevue, fit comprendre à sa femme que, si on lui confiait le ministère des bonnes œuvres, il ne lui était pas permis de toucher à la politique.

Cette première année du consulat et celles qui la suivirent jusqu'au divorce sont les plus brillantes et les moins tourmentées de la vie de Joséphine. C'est l'époque de sa gloire aux Tuileries et de ses beaux jours de fête à la Malmaison. La tradition, les témoins oculaires, l'histoire, qui attestent la bonté de son cœur et son exquise sensibilité, sont unanimes aussi à vanter la grâce et l'élégance de sa tournure, le charme de sa physionomie, l'éclat et la fraîcheur de son teint : on croirait entendre parler d'une toute jeune femme, et pourtant son âge, dans cette période, va de trente-sept à quarante-sept ans (1). Le nombre des personnes qu'elle attirait aux Tuileries grandit peu à peu, et, malgré la noble aisance de ses paroles et de ses manières, les réceptions devinrent plus froides, plus conformes à une cérémonieuse étiquette. Comme elle se couchait fort tard, c'était le soir, après le spectacle, qu'elle recevait les personnes de l'intimité. Son laisser-aller revenait alors tout entier; elle causait en brodant, faisant de la tapisserie, elle jouait au tric-trac, au reversi, au whist, d'autres fois au billard. Le premier consul venait assez souvent à la fin de la soirée et faisait une partie avec elle; mais c'était avant le dîner qu'il préférait la voir, seule chez elle, au moment de sa toilette; il la reprenait sur le goût de ses coiffures, sur la couleur et la coupe de ses robes, taquinant en même temps et faisant rire Joséphine, qui possédait en perfection l'art de se bien mettre; il touchait à tout, déplaçait tout, savait trouver les mousselines anglaises, dont il avait défendu l'importation en France, et les déchirait sans pitié. Joséphine aimait cette vie d'intérieur; la représentation l'ennuyait. Plus l'étiquette devint sévère, moins elle se plut aux Tuileries, et, lorsque Bonaparte devenu consul à vie lui donna des dames du palais, et l'entoura de la pompe et des embarras de la souveraineté, on

(1) Nous ne pouvons nous dispenser de reproduire le portrait que donnent d'elle les *Mémoires* de Constant, premier valet de chambre de l'empereur : « L'impératrice était d'une taille moyenne, modelée avec une rare perfection; elle avait dans les mouvements une souplesse, une légèreté, qui donnaient à sa démarche quelque chose d'aérien... Sa physionomie expressive suivait toutes les impressions de son âme, sans jamais perdre de la douceur charmante qui en faisait le fond... Ses yeux, d'un bleu foncé, étaient presque toujours à demi fermés par ses longues paupières, légèrement arquées et bordées des plus beaux cils du monde; et, quand elle regardait ainsi, on se sentait entraîné vers elle par une puissance irrésistible... Ses cheveux étaient fort beaux, longs et soyeux; leur teint châtain clair se mariait admirablement à celui de sa peau, éblouissante de finesse et de fraîcheur. Au commencement de sa suprême puissance, l'impératrice aimait encore à se coiffer, le matin, avec un madras rouge, qui lui donnait l'air de créole le plus piquant à voir. Mais ce qui, plus que tout le reste, contribuait au charme dont elle était entourée, c'était le son ravissant de sa voix... On ne pouvait peut-être pas dire que l'impératrice était une belle femme; mais sa figure toute pleine de sentiment et de bonté, mais la grâce angélique répandue sur toute sa personne, en faisaient la femme la plus attrayante. »

Digitized by Google

l'entendit répéter souvent : « Que tout ceci me fatigue et m'ennuie! » Son lieu de repos était la Malmaison. Située seulement à trois lieues de Paris, entourée de paysages magnifiques, la Malmaison semblait choisie à souhait pour lui faire oublier les ennuis de la politique, les sourdes menées de ses envieux et les rigueurs de l'étiquette. Elle l'avait fait restaurer par Alexandre Lenoir. Un jardin anglais, une serre chaude, un cabinet d'histoire naturelle et une galerie de tableaux embellirent ce séjour déjà si favorisé par la nature. Joséphine, qui avait la passion des fleurs, y introduisit des plantes jusqu'alors inconnues en France : l'hibiscus, le phlox, le catalpa, le camellia et plusieurs bruyères. Elle étudia la botanique sous la direction du célèbre Ventenat et le chargea de rédiger *le Jardin de la Malmaison*, publication splendide, dont Redouté fit les dessins. Bonaparte allait souvent à la Malmaison. L'après-midi, on jouait aux barres, au colin-maillard, ou bien l'on allait se promener à Bougival, aux bois de la Celle et du Butard; le soir, il y avait concert, bal ou comédie.

Le 18 mai 1804, le sénat apporta à Saint-Cloud le sénatus-consulte qui proclamait Napoléon empereur des Français et Joséphine impératrice. Celle-ci arrivait donc au plus haut sommet de ce rang suprême, que lui avait prédit la négresse de la Martinique. Tout lui souriait : si elle n'avait pas d'enfants de son second mariage, son fils Eugène avait toutes les bonnes grâces de l'empereur qui ne paraissait pas éloigné du dessein de l'adopter, et sa fille avait épousé Louis Bonaparte (1). Cependant une question bien grave pour Joséphine s'agitait aux Tuileries : serait-elle couronnée et sacrée? Plusieurs membres de la famille Bonaparte, qui lui étaient très-hostiles, faisaient des efforts incessants auprès de Napoléon, afin qu'il ne donnât pas ce nouveau gage d'union à une femme dont il ne pouvait espérer de postérité. Joséphine, de son côté, désirait d'autant plus s'agenouiller avec son époux devant l'autel du sacre, qu'elle voyait dans cette cérémonie une garantie contre un divorce, dont la menace encore lointaine était déjà venue à ses oreilles par la bouche de ses amis ou de ses adversaires dissimulés. Le trouble que jetaient dans son âme ses appréhensions et ses désirs ne l'empêcha pas de déployer son active et persévérante bonté, lors de la condamnation à mort de MM. Armand de Polignac, de Rivière, etc. Quelques mois auparavant, elle avait, en versant des larmes, reproché vivement à son mari de lui avoir caché le jugement du duc d'Enghien jusqu'au moment où lui arriva la nouvelle de sa mort. Cette fois, avertie à temps, elle mit tout son dévouement à sauver la vie des condamnés.

Les débats continuaient aux Tuileries relativement au sacre, et les ennemis de Joséphine faisaient des progrès inquiétants pour elle. Voici comment M. Thiers raconte la scène qui mit fin aux contestations. « Témoin des instances, dont Napoléon était l'objet de la part de l'une de ses sœurs, Joséphine, troublée, dévorée de jalousie, laissa voir des soupçons outrageants pour cette sœur et pour Napoléon lui-même, soupçons conformes aux atroces calomnies des émigrés. Napoléon fut saisi tout à coup d'une véhémente colère... Il dit à Joséphine qu'il allait se séparer d'elle; que d'ailleurs il le faudrait plus tard, et que mieux valait s'y résigner sur-le-champ... Joséphine, bien conseillée, montra une douleur résignée et soumise. Le contraste de son chagrin avec la satisfaction qui éclatait dans le reste de la famille impériale déchira le cœur de Napoléon... Il saisit Joséphine dans ses bras, lui dit, dans son effusion, qu'il n'aurait jamais la force de se séparer d'elle, bien que la politique le commandât peut-être, et puis il lui promit qu'elle serait couronnée avec lui, et recevrait à ses côtés, de la main du pape, la consécration divine. » La volonté de l'empereur fit taire les oppositions; il décida que ses sœurs, malgré leur résistance, porteraient les pans du manteau de l'impératrice. Le pape arriva, le 25 novembre 1804, et, le 1er décembre, Joséphine lui avoua qu'elle avait été mariée seulement à l'état civil. Aussitôt l'empereur fut averti par le pape qu'il ne pourrait être couronné, avant d'avoir consacré son mariage par le sacrement de l'Église. Napoléon, irrité de l'aveu fait par Joséphine, fut cependant obligé de céder, et, la nuit même qui précéda le couronnement, la cérémonie du mariage fut célébrée dans la chapelle des Tuileries par le cardinal Fesch; M. de Talleyrand et le maréchal Berthier, seuls témoins, en gardèrent le secret jusqu'à l'époque du divorce. Le 2 décembre, à dix heures et demie du matin, l'impératrice quitta les Tuileries et monta avec l'empereur dans la voiture qui a gardé le nom de *voiture du sacre;* elle portait une robe traînante de brocard d'argent semé d'abeilles d'or, de longues manches à broderie d'or, une fraise en dentelle lamée d'or. Arrivée à Notre-Dame, elle prit le manteau impérial, en velours rouge, doublé d'hermine, attaché sur l'épaule par une agrafe en diamants, et soutenu par les princesses Joseph, Louis, Élisa, Pauline et Caroline. Ensuite, elle s'avança vers le sanctuaire sous un dais que portaient les chanoines du chapitre de la métropole. Après le chant du *Veni Creator*, elle reçut avec l'empereur, au pied de l'autel, la triple onction de la main du souverain pontife, et, après le graduel de la messe, l'empereur plaça sur sa tête la couronne fermée surmontée de la croix en diamants, qu'il avait déjà posée sur la sienne.

(1) Il ne lui restait à désirer que la présence de sa mère. A plusieurs reprises, elle l'avait suppliée de venir en France; mais Mme de La Pagerie ne put se résoudre à quitter le lieu de sa naissance et l'habita jusqu'à sa mort, qui arriva le 2 juin 1807.

Digitized by Google

Sacrée et couronnée, Joséphine semblait être au comble de ses vœux; elle eut, en effet, encore quelques années de bonheur. Son fils nommé vice-roi d'Italie, et marié avec la fille du roi de Bavière, sa fille devenue reine de Hollande, lui firent oublier la blessure qu'avait causée à son amour-propre Napoléon, lorsqu'au commencement de 1805, il fut couronné à Milan roi d'Italie, et ne l'appela point à partager cette couronne. Mais des douleurs plus incessantes et plus durables pénétrèrent peu à peu dans son cœur, causées par la rareté de ses entrevues avec l'empereur, que préoccupaient de plus en plus les affaires politiques, et qui ne cherchait des distractions que dans des caprices passagers pour les femmes qu'il distinguait. Depuis longtemps elle sentait vaguement s'avancer un malheur, lorsque l'empereur, après la bataille de Wagram et les négociations de Schœnbrunn, revint à Fontainebleau, le 26 octobre 1809. Soit proposition de l'Autriche, soit nécessité d'avoir un héritier, il arrivait avec la résolution de divorcer. Après s'en être ouvert à Cambacérès, il attendit le prince Eugène, auquel il voulait confier la mission de tout dire à Joséphine. Celle-ci, voyant son époux tout à fait changé à son égard, fit entendre des plaintes que Napoléon ne put soutenir, et le redoutable secret s'échappa comme malgré lui. Ici, nous citons M. Thiers qui écrit d'après des *Mémoires* encore inédits : « Fatigué, il coupa court à ses reproches, en lui disant qu'il fallait du reste songer à d'autres nœuds que ceux qui les unissaient, que le salut de l'empire voulait enfin une grande résolution de leur part, qu'il comptait sur son courage et son dévouement pour consentir à un divorce, auquel il avait lui-même la plus grande difficulté à se résoudre. A peine ces terribles mots étaient-ils prononcés, que Joséphine fondit en larmes et tomba presque évanouie. L'empereur appela sur-le-champ le chambellan de service, M. de Bausset, lui dit de l'aider à relever l'impératrice qui était en proie à des convulsions violentes, et tous deux la soutenant dans leurs bras, la transportèrent dans ses appartements. On avertit la reine Hortense, qui accourut auprès de l'empereur, qu'elle trouva tout à la fois ému et irrité des obstacles opposés à ses desseins. Il dit brusquement, presque durement à la jeune reine, que son parti était pris, que les larmes, les cris ne changeraient rien à une résolution devenue inévitable, et nécessaire au salut de l'empire... La reine Hortense, qui aimait tendrement sa mère, courut auprès d'elle pour essayer de la consoler, ou du moins d'atténuer sa douleur. Elle eut d'abondantes larmes à voir couler et à verser elle-même. Pourtant Joséphine se montra plus calme les jours suivants. »

Le 15 décembre, à neuf heures du soir, se trouvèrent réunis, dans le cabinet de cérémonie des Tuileries, l'empereur, l'impératrice, Madame-mère, le roi et la reine de Hollande, le roi et la reine de Westphalie, le roi et la reine de Naples, le prince Eugène, l'archichancelier et le secrétaire de l'état civil de la famille impériale. Napoléon lut d'une voix assez ferme un discours dans lequel il exposait les raisons pour lesquelles il avait résolu de dissoudre son mariage; Joséphine essaya de lire à son tour la déclaration qui lui avait été préparée en réponse à ce discours; mais à peine eut-elle prononcé quelques mots, que les sanglots étouffèrent sa voix, et elle tendit le papier au comte Regnaud de Saint-Jean d'Angely, qui en acheva la lecture. Puis Napoléon embrassant Joséphine, la conduisit chez elle, et l'y laissa inanimée entre les bras de ses enfants. Le lendemain 16, jour fixé pour la séparation des deux époux, l'empereur se rendit chez Joséphine avec le baron Meneval; en le voyant entrer, elle se leva vivement et se jeta en sanglotant à son cou; il la serra contre sa poitrine et l'embrassa à plusieurs reprises. Dans l'excès de son émotion elle s'était évanouie; l'empereur voulant éviter le renouvellement du spectacle d'une douleur qu'il ne pouvait calmer, la remit entre les mains de M. Meneval, et il se retira rapidement. A deux heures, Joséphine monta en voiture avec sa fille et partit pour la Malmaison. Le même jour (16 décembre 1809), un sénatus-consulte décidait que le mariage contracté entre Napoléon et Joséphine était dissous, que néanmoins Joséphine conserverait les titre et rang d'impératrice-reine couronnée, et que son douaire était fixé à une rente annuelle de deux millions de francs sur le trésor de l'État. Le 17 décembre, l'empereur alla rendre visite à Joséphine, et se promena longtemps seul avec elle dans le jardin de la Malmaison; il lui serra la main, mais ne l'embrassa pas. Chaque jour, pendant un mois, Joséphine reçut une visite ou une lettre de celui qui avait été son époux et qui n'était plus que son ami. Elle eut la force de comprimer la douleur qu'elle garda jusqu'à la fin au fond de son âme; sa douceur et sa bonté trouvèrent à s'exercer sur la petite cour qui l'entourait, et même le sourire revint parfois errer sur ses lèvres. A l'époque du mariage de Napoléon avec Marie-Louise, elle obtint d'aller habiter le château de Navarre en Normandie, et ne s'établit définitivement à la Malmaison que vers la fin de 1811. Elle y eut, par ordre de l'empereur, un premier aumônier archevêque, une dame d'honneur, six dames du palais, un chevalier d'honneur, quatre chambellans, quatre écuyers, une lectrice et un intendant général; il ne tint qu'à elle de se croire encore aux Tuileries. Mais ce qu'elle regrettait, ce n'était pas la puissance, c'était l'empereur; elle s'intéressait à sa fortune et à son bonheur avec autant d'affection qu'avant le divorce. Cédant à ses instances, Napoléon, peu de jours avant son départ pour la Russie, lui amena le roi de Rome à Bagatelle, dans le bois de Boulogne : elle l'embrassa, et l'on rapporte qu'elle

Digitized by Google

lui dit en pleurant : « Ah! cher enfant, tu sauras peut-être un jour tout ce que tu m'as coûté! »

Elle passa ses dernières années occupée des objets qui avaient toujours attiré son esprit, l'art, la botanique, l'histoire naturelle. A la fin de mars 1814, apprenant que les alliés approchaient de Paris, elle partit pour Navarre. C'est là qu'elle apprit l'abdication de l'empereur et le dessein qu'avaient les ennemis de l'envoyer à l'île d'Elbe : « Ah! Hortense, s'écria-t-elle en se jetant toute en larmes sur son lit, ce pauvre Napoléon qu'on envoie à l'île d'Elbe!... Sans sa femme j'irais m'enfermer avec lui. » Revenue à la Malmaison, vers la fin d'avril, elle reçut la visite de l'empereur de Russie, qui l'assura de son respect et de sa protection. Le 15 mai, elle alla passer deux jours au château de Saint-Leu avec la reine Hortense, et y vit encore l'empereur Alexandre. Au retour, elle éprouva un grand abattement mêlé de fièvre; elle se domina cependant, et crut ou parut croire que c'était seulement l'effet de la fatigue. Le 23 mai, elle reçut à dîner à la Malmaison le roi de Prusse et ses deux fils; le lendemain, elle eut la visite des grands-ducs de Russie, Nicolas et Michel. On lui trouva la figure altérée, et l'on remarqua une toux sèche qui ne semblait pas provenir d'un rhume. Le 26, la toux devint plus forte, et, le 27, plusieurs médecins réunis en consultation reconnurent les symptômes d'une esquinancie de la plus dangereuse espèce. Le 28, l'empereur de Russie se présenta pour la voir, mais on ne le laissa pas entrer auprès d'elle, et il passa sa journée avec le prince Eugène; le soir elle eut un peu de délire, répétant à voix basse : « Bonaparte!.. L'île d'Elbe!.. Marie-Louise!.. » Le 29, on la laissa seule avec son confesseur; lorsque le prince Eugène et la reine Hortense reprirent leur place auprès de son lit, ils virent que ses traits étaient entièrement décomposés; elle voulut parler et ne put articuler un seul mot. A cette vue, Hortense s'évanouit et on l'emporta sans connaissance. Joséphine vécut encore quelques instants et expira entre les bras de son fils. Elle fut inhumée, le 2 juin, dans l'église de Rueil, où ses enfants lui firent élever un tombeau en marbre; on lit sur le socle : A JOSÉPHINE. EUGÈNE ET HORTENSE, 1825.

Joséphine fut universellement regrettée : tous les partis l'aimaient. Son souvenir est resté cher à la France, et son nom rappellera toujours l'idéal de la bonté et de la grâce. Ses exquises qualités, placées en face de la gloire et du génie impérieux de Napoléon, forment un contraste séduisant et qu'on ne peut oublier. Ses défauts ne furent pas de ceux qui causent le malheur des autres et ne blessèrent qu'elle-même; ils tenaient à sa nature; ceux qui l'étudieront avec soin reconnaîtront qu'ils en étaient le complément inévitable. Le plus grave fut un goût excessif du luxe et de la dépense. On ne pouvait jamais fixer ses comptes; elle devait toujours. Napoléon, qui avait la passion de l'ordre et de la régularité, s'emportait contre son gaspillage, et, pour éviter sa colère, Joséphine doublait ses torts, en dissimulant ses dettes, et en priant ses fournisseurs de n'en déclarer que la moitié. Tout en blâmant cette conduite, il faut, comme le dit le duc de Rovigo, lui tenir compte de tous les bienfaits qu'elle répandait autour d'elle, des aumônes qu'elle faisait porter à domicile, et des éducations qu'elle payait pour les enfants de parents indigents. On lui a reproché aussi d'avoir été bonne sans discernement et sans mesure, de n'avoir pas assez sagement choisi ceux qu'elle obligeait. Ce reproche, juste sans doute, implique peut-être qu'elle recherchait l'affection de tous, petits et grands, comme d'autres recherchent la gloire; il atteste surtout qu'elle écoutait son cœur plus que la raison, et restait toujours souverainement femme, sensible, aimante et désireuse d'être aimée. Son penchant au merveilleux, sa croyance aux prophéties, ce qu'on a appelé sa superstition, ne peut non plus être nié : elle alla plus d'une fois consulter Mlle Lenormand. Fera-t-on un crime à l'imagination vive et mobile d'une créole, frappée, dès la première jeunesse, par une prédiction réalisée, d'avoir cru à la possibilité d'une science donnant la connaissance de l'avenir, à une époque où Cagliostro et Mesmer venaient de préparer cet amour de l'inconnu et du merveilleux, qui s'est si largement développé de nos jours? Joséphine fut quelquefois imprudente dans ses démarches et dans ses relations. Poussa-t-elle ses légèretés jusqu'à commettre des fautes? Cette question reste sans réponse, et le doute subsiste. Le *Mémorial de Sainte-Hélène* a élevé contre elle une accusation plus grave; voici, à ce sujet, ce qu'on lit dans les *Mémoires* du comte Thibaudeau : « Las Cases fait dire à Napoléon que, lorsque Joséphine dut renoncer à l'espoir d'avoir un enfant, elle le mit souvent sur la voie d'une grande supercherie politique; qu'elle finit même par oser la lui proposer directement. Il résulte des conversations de Joséphine, que cette supercherie lui fut au contraire proposée à elle même, et qu'elle la repoussa avec indignation. » En présence de ces allégations contradictoires, l'historien ne peut se prononcer; seulement, il s'étonne, à juste droit, qu'une accusation si inutile contre une femme délaissée par ambition, soit partie de Sainte Hélène, et il voudrait reconnaître dans ce passage non la main de Napoléon, mais celle de son secrétaire.

Jean MOREL.

Le meilleur guide à suivre pour étudier cette vie, si longtemps travestie par l'ignorance ou la mauvaise foi, est, comme nous l'avons dit, l'*Histoire de l'impératrice Joséphine* par M. Joseph Aubenas; Paris, 1857-1859, 2 vol. in-8°. L'auteur a recueilli les faits en comparant avec soin les histoires et les mémoires antérieurs, et surtout en les contrôlant par des documents authentiques jusqu'alors inédits et tirés pour la plupart des *Archives* privées de la famille de Tascher. — Les *Lettres de Napoléon à Joséphine, de Joséphine à Napoléon et de la même à sa fille* (Didot, 1833) sont aussi des pièces authentiques; celles qui avaient été publiées chez Plancher, à Paris, en 1819, sous le titre de *Mémoires et correspondance de*

Digitized by Google

l'impératrice Joséphine, sont apocryphes, et ont été démenties, en 1820, par le prince Eugène. — Pour la vie officielle de Joséphine, les ouvrages à consulter sont : *Hist. du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers; *Le Consulat et l'Empire*, par Thibaudeau; *Vie de Napoléon Bonaparte*, par Walter Scott; *Mémoires et correspondance* du prince Eugène; *Mémoires* du duc de Raguse, *Mémoires* du duc de Rovigo. — Pour sa vie privée, on a : *Souvenirs historiques* du baron Meneval; *Mémoires et souvenirs* du comte de Lavalette; *Souvenirs d'un sexagénaire*, par Arnault; *Mémoires et souvenirs* de Bouilly; *Mémoires* de Stanislas de Girardin; *Mémoires* de M. de Bausset; *Fragments extraits des Mémoires inédits* de la duchesse de Saint-Leu; *Mémoires* attribués à Constant; *Mémoires* attribués à Mlle Avrillon; *Mémoires* de Mlle Cochelet, et ceux de Mme Ducrest, en se gardant toutefois de la vérité des choses, dont elle n'a pas été elle-même témoin, et surtout des lettres qu'elle donne, et qui ne sont qu'une reproduction de la fausse correspondance de 1819. — Le *Memorial de Sainte-Hélène* n'est pas exempt d'erreurs; elles abondent dans les *Souvenirs* du docteur O' Meara. — Il faut lire avec prudence les *Mémoires* de la duchesse d'Abrantès, et contrôler sévèrement ceux de Bourrienne, surtout par l'ouvrage que le roi Joseph fit paraître, en 1830, sous le titre de *Bourrienne et ses erreurs*. — On doit, comme nous l'avons vu, rejeter absolument les prétendus *Mémoires historiques* de Mlle Lenormand et l'*Histoire secrète* de Lewis Goldsmith.

MARIE-LOUISE (*Léopoldine - Françoise - Thérèse-Joséphine-Lucie*), archiduchesse d'Autriche, impératrice des Français, puis duchesse de Parme, Plaisance et Guastalla, née à Vienne, le 12 décembre 1791, morte dans la même ville, le 18 décembre 1847. Elle était la fille aînée de l'empereur François Ier et de sa seconde femme, Marie-Thérèse, fille de Ferdinand IV, roi de Naples. Suivant le baron Meneval, l'histoire des premières années de Marie-Louise fut celle de toutes les archiduchesses autrichiennes, dont l'éducation est soumise à des règles presque invariables. « Elevées, dit-il, sous les yeux de leurs parents jusqu'au moment de leur mariage, ces princesses vivent dans une retraite absolue, loin de la cour, avec leurs femmes et leurs domestiques, qu'elles traitent avec une bienveillante familiarité, et qu'elles admettent même à leurs jeux. Des gouvernantes dirigent leur éducation et président aux leçons données par les maîtres. L'archiduchesse Marie-Louise a eu pour grande-maîtresse la comtesse Colloredo, et pour gouvernante la comtesse Lazanski, femme de mérite, fort attachée à son élève, qui, de son côté, l'affectionnait beaucoup. L'éducation de Marie-Louise a été très-soignée. Elle savait plusieurs langues; elle a même appris le latin, langue familière aux Hongrois; elle avait fait, étant encore très-jeune, des progrès dans les arts de la musique et du dessin; elle était bonne musicienne et dessinait avec goût; elle peignait même à l'huile, et à son arrivée en France elle reçut des leçons de Prud'hon : elle a été obligée de renoncer à la peinture parce que l'odeur de l'huile et des couleurs l'incommodait. » Pour préserver l'enfance de Marie-Louise et des jeunes archiduchesses ses sœurs des impressions qui auraient pu effleurer leur innocence, on avait imaginé d'enlever avec des ciseaux aux livres qu'on leur laissait lire, des pages, des lignes et même des mots dont le sens pouvait paraître équivoque ou suspect. Il en était résulté une certaine fermentation dans l'esprit des petites élèves, et Marie-Louise avouait plus tard que l'absence de ces passages avait excité toute sa curiosité. Le même esprit de bigoterie avait fait écarter de l'intérieur des appartements des princesses tous les animaux mâles. Arrivées à l'adolescence, les archiduchesses reçurent une éducation distinguée; et elles eurent pour maîtres des professeurs choisis parmi les littérateurs et les savants les plus éclairés. L'archiduchesse Marie-Louise avait été élevée, cela se conçoit, dans la haine de la France et de l'homme extraordinaire qui la gouvernait. « Aux premières paroles qui lui furent portées de son union projetée avec Napoléon, dit M. Meneval, elle se regarda presque comme une victime dévouée au Minotaure... Les jeux habituels de son frère et de ses sœurs consistaient à ranger en ligne une troupe de petites statuettes, en bois ou en cire, qui représentaient l'armée française, à la tête de laquelle ils avaient soin de mettre la figure la plus noire et la plus rébarbative. Ils la lardaient à coups d'épingle et l'accablaient d'outrages, se vengeant ainsi sur ce chef inoffensif des tourments que faisait éprouver à leur famille le chef redouté contre lequel les efforts des armées autrichiennes et les foudres du cabinet de Vienne étaient impuissants. » C'est ainsi que Marie-Louise préludait à son mariage avec le vainqueur d'Austerlitz et de Wagram. On a dit à tort, selon M. Meneval, que l'archiduchesse Marie-Louise était restée malade au palais impérial de Vienne lorsque les Français bombardèrent cette ville en 1809, et que Napoléon, l'apprenant, avait ordonné de changer la direction des batteries pour épargner ce palais.

La paix fut signée avec l'Autriche. Peu de mois après, Napoléon ayant fait rompre par le divorce son union avec Joséphine, qui était restée stérile, songea à un nouveau mariage. Les offres des grandes maisons ne lui manquaient pas. Il avait le choix entre une princesse russe, une princesse de Saxe et une archiduchesse. Il fit écrire à l'empereur Alexandre, qui lui avait fait autrefois des offres à Tilsit, et se fatigua de réponses évasives. Dès lors il s'arrêta à l'archiduchesse qui, avec ses dix-huit ans, une taille élevée, une fraîcheur éblouissante, avait bien pu le séduire. Il demanda donc la main de Marie-Louise, qui lui fut accordée. Le maréchal Berthier avait été chargé de négocier ce mariage. Napoléon se montra magnifique, et sembla vouloir relever la gloire de cette vieille maison dont il recherchait l'alliance. Marie-Louise fut mariée par procuration à l'empereur des Français, le 11 mars 1810; l'archiduc Charles représentait l'époux à cette cérémonie. « Élevée dans les habitudes d'une obéissance passive, ajoute M. Meneval, elle dut se résigner. Instruite à regarder les princesses autrichiennes

Digitized by Google

comme des instruments de la grandeur de leur maison, et comme destinées à conjurer les orages qui les menacent, la considération du rôle qu'elle était appelée à jouer changea le cours de ses pensées. Toute idée de sacrifice disparut. Elle chercha à connaître l'homme auquel elle avait évité même de penser, parce qu'il n'éveillait en elle que des idées importunes. Ce qu'elle apprit de ses qualités privées, du bonheur dont il avait entouré Joséphine, de l'amour que lui portaient les Français, dissipa ses préventions. Elle partit de Vienne avec le désir de plaire à l'empereur. La connaissance personnelle qu'elle prit de son caractère acheva de la subjuguer. » Marie-Louise quitta sa famille le 13 mars, après trois jours de fêtes. Elle fit son entrée à Strasbourg le 24 et se trouva réunie à Napoléon le 28, à quelques lieues de Soissons. Quoique l'empereur eût réglé lui-même le cérémonial de sa première entrevue avec sa nouvelle épouse, il ne put résister à son impatience et s'élança, suivi d'un seul officier, au-devant de la jeune impératrice. Il revint avec elle au palais de Compiègne, à dix heures du soir. Les autorités de la ville lui furent présentées. Des jeunes filles lui offrirent un compliment et des fleurs. L'ambassadeur d'Autriche se trouvait à Compiègne. Marie-Louise se retira dans son appartement où l'empereur la conduisit; il soupa avec elle et la reine de Naples qui l'avait accompagnée dans son voyage. « Marie-Louise était dans tout l'éclat de la jeunesse, dit M. Meneval; sa taille était d'une régularité parfaite; son teint était animé par le mouvement du voyage et par la timidité; des cheveux châtain clair, fins et abondants, encadraient un visage frais et plein, sur lequel des yeux pleins de douceur répandaient une expression charmante; ses lèvres, un peu grosses, rappelaient le type de la famille régnante d'Autriche, toute sa personne respirait la candeur et l'innocence, et un embonpoint, qu'elle ne conserva pas après ses couches, annonçait sa bonne santé. » Agissant en cela à la façon de Henri IV, Napoléon ne quitta point la nuit, comme il l'avait projeté, la résidence de Compiègne. Le surlendemain, la cour partit pour Saint-Cloud, où le mariage civil eut lieu, le 1er avril. Le lendemain, la cour vint en grand apparat au palais des Tuileries, en passant par la barrière de l'Étoile, dont l'arc de triomphe avait été figuré en toile comme il devait être après son achèvement. Une population immense saluait la nouvelle impératrice. Le même jour, le cardinal Fesch célébra le mariage religieux dans le grand salon du Louvre. Les cardinaux, sauf deux, se dispensèrent d'assister à la cérémonie religieuse, alléguant la non-intervention du pape dans la dissolution du premier mariage. L'empereur n'admit point leur excuse, et les exila dans différents départements, avec défense de porter la couleur rouge, ce qui les fit appeler *cardinaux noirs*. Marie-Louise porta pour la cérémonie de son mariage la couronne du sacre. Le soir, la capitale fut illuminée d'une manière splendide. La ville de Paris offrit à l'impératrice une toilette en vermeil, chef-d'œuvre d'art que Marie-Louise réclama en 1814 et qui fut fondu en 1832 pour les victimes du choléra. Napoléon fit verser au trésor public les 200,000 florins payés par l'Autriche pour la dot de Marie-Louise. Les poètes chantèrent cet événement sur tous les tons. L'empereur leur accorda une gratification de cent mille francs. Il plaça la duchesse de Montebello comme dame d'honneur auprès de l'impératrice, qui ne devait pas jouir d'autant de liberté qu'en avait eu Joséphine.

Les nouveaux époux firent un court séjour à Compiègne, visitèrent la Belgique et à leur retour les fêtes recommencèrent; elles furent très-brillantes, mais attristées par l'incendie qui dévora, le 2 juillet, l'hôtel du prince de Schwarzenberg, ambassadeur d'Autriche, au milieu d'un bal donné à cette occasion. L'empereur enleva, dit-on, lui-même l'impératrice de la salle embrasée. Si l'on en croit le *Mémorial de Sainte-Hélène*, Napoléon avait demandé confidentiellement à Marie-Louise quelles instructions elle avait reçues de ses parents relativement à sa conduite envers lui : « D'être à vous tout à fait, et de vous obéir en toutes choses », fut sa réponse. « Les premiers temps de ce mariage furent assez heureux, dit Mme de Bradi : l'empereur, très-amoureux, négligeait tout pour sa nouvelle épouse; l'impératrice, toujours réservée, fut d'abord sensible à ce tendre sentiment; mais les mœurs françaises n'étaient point faites pour lui plaire, et elle inspira bientôt à ceux qui l'entouraient et à la nation entière l'indifférence qu'elle-même ressentait. Marie-Louise avait le goût de la lecture, un fort beau talent de piano, des habitudes de simplicité et d'économie; mais dans la conversation, sa réserve allait jusqu'à la froideur, et elle avait un air constamment ennuyé. Elle ne pouvait faire oublier Joséphine. Napoléon entoura Marie-Louise d'une étiquette pleine de contrainte : il avait dit qu'il ne voulait point qu'un homme pût se vanter d'être demeuré deux secondes seul avec l'impératrice. L'empereur irrita aussi sa famille en immolant la vanité des nouvelles princesses aux priviléges de sa femme. » La cassette de l'impératrice était de 50,000 fr. par mois; 10,000 fr. étaient distribués chaque mois aux pauvres, après information. Le reste passait en toilette. Marie-Louise était économe et veillait à ce que son budget ne fût point dépassé; elle donnait beaucoup en présents, et gardait toujours en réserve une bourse de 25 000 fr. dans son secrétaire. L'empereur lui apprit lui-même à monter à cheval, et s'amusait beaucoup de la peur qu'elle avait de tomber. Il fit avec elle de nombreux voyages, et se plaisait à lui faire de galants cadeaux. Pendant sa grossesse, on le vit la soutenir et lui inspirer du courage. La timidité de Marie-Louise, son goût pour la vie intérieure, ses préventions contre

Digitized by Google

l'esprit de moquerie des Français, tout contribuait à l'isoler au milieu de la cour.

Le 20 mars 1811, Marie-Louise mit au jour, après des couches laborieuses, un fils auquel Napoléon donna le titre de *roi de Rome*. L'empereur montra beaucoup d'affection et de tendresse pour son fils; Marie-Louise semblait beaucoup plus froide. Au mois de mai 1812, elle accompagna Napoléon à Dresde. L'empereur déploya dans ce voyage une magnificence extraordinaire. Tous les souverains de l'Allemagne s'étaient réunis dans cette ville, où Napoléon avait fait venir Talma et les meilleurs acteurs de Paris : ce n'était que parties de chasse, concerts, bals, etc. Marie-Louise en eut tous les honneurs, ce qui blessa surtout sa belle-mère, la troisième épouse de François Ier. Bientôt Napoléon partit pour sa malheureuse campagne de Russie. Marie-Louise alla passer quinze jours à Prague et revint à Paris. La conspiration du général Malet fut réprimée sans que l'impératrice eût en à faire preuve de courage ou de prudence. Les désastres de Russie, accompagnés de revers en Espagne, ramenèrent Napoléon en France, le 20 décembre 1812. Il envoya M. de Narbonne à Vienne dans l'espoir de retenir son beau-père dans la politique française; mais l'Autriche se sépara de la France au mois d'août 1813. Napoléon avait rejoint son armée le 15 avril. Il avait nommé Marie-Louise impératrice-régente et lui avait adjoint un conseil. Suivant M. Meneval, « l'ordre établi par l'empereur pour l'expédition des affaires était si bien réglé que l'intervention de la régente s'y faisait peu sentir. » D'après M. de Bausset, Marie-Louise, que les affaires sérieuses n'amusaient guère, et qui par-dessus tout avait une extrême défiance d'elle-même, adoptait toujours l'avis des membres du conseil; elle ne décidait jamais rien, et en affaires d'administration n'avait d'autre opinion que celle qui lui était inspirée par les personnes qu'elle savait être les dépositaires de la confiance de l'empereur. Après la bataille de Leipzig, Napoléon revint à Paris. Le 23 janvier 1814, il convoqua les officiers de la garde nationale de Paris aux Tuileries et leur dit : « Messieurs, je pars; je vais combattre l'ennemi; je vous confie ce que j'ai de plus cher, l'impératrice, ma femme, et le roi de Rome, mon fils. » Des acclamations accueillirent ces paroles. Il confirma par de nouvelles lettres patentes la régence de l'impératrice, et partit le lendemain, laissant à Paris ses frères Joseph, Louis et Jérôme. Le 28 janvier Joseph fut nommé lieutenant général de l'empereur par un décret signé à Saint-Dizier. Une lettre que l'empereur adressait à sa femme fut saisie par l'ennemi, et renvoyée avec honneur à son adresse; mais l'ennemi en avait fait son profit et se décida à marcher sur Paris. Napoléon avait écrit le 16 mars à son frère : « Si l'ennemi s'avançait sur Paris avec des forces telles que toute résistance devint impossible, faites partir dans la direction de la Loire, la régente, mon fils, les grands dignitaires, les ministres, et le trésor. Ne quittez pas mon fils, et rappelez-vous que je préférerais le savoir dans la Seine plutôt que dans les mains des ennemis de la France. » L'ennemi s'approchant de Paris, le cas prévu par Napoléon semblait arrivé. Un conseil fut assemblé dans la soirée du 28 mars. La majorité du conseil n'était pas d'avis que l'impératrice quittât la capitale. La lettre de l'empereur ayant été communiquée, le départ de l'impératrice fut résolu. Le roi Joseph et Cambacérès se hasardèrent bien à dire qu'il convenait à l'impératrice de prendre une résolution. Elle déclara qu'elle ne pouvait pas désobéir aux ordres de l'empereur sans un avis signé de ses conseillers : ils refusèrent de le donner. Elle resta longtemps hésitante. La garde nationale de service au palais la suppliait de rester; mais le ministre de la guerre lui fit dire qu'elle n'avait plus de temps à perdre. Elle partit le 29 vers midi pour Rambouillet. Le lendemain elle était à Chartres où, dans la nuit, elle fut rejointe par les rois Joseph et Jérôme, les reines, les ministres de la guerre et de la marine. Elle se dirigea sur Tours par Vendôme, où elle reçut des nouvelles de l'armée et de l'empereur. De là elle marcha sur Blois où elle arriva le 2 avril au soir. Le lendemain, tous les ministres se trouvèrent réunis auprès d'elle; un premier conseil fut tenu sans résultat. Les rois Joseph et Jérôme Napoléon tentèrent de se rapprocher du théâtre des événements; ils durent rentrer à Blois le 5. Enfin, le 8, les deux princes soumirent à Marie-Louise un plan qui consistait à faire sauter les ponts de la Loire, se jeter dans le Berry, et de là, suivant les circonstances, dans l'Auvergne ou le Limousin. L'impératrice ne voulut pas quitter Blois. « Est-ce un ordre de l'empereur? demanda-t-elle. — Non, répondirent les deux princes. — Alors, je resterai, » reprit Marie-Louise, et elle s'informa aussitôt si elle pouvait compter sur l'obéissance des troupes qui l'avaient suivie. Le général Caffarelli lui affirma que sa garde s'opposerait à tout acte de violence qu'on voudrait exercer contre elle. Joseph et Jérôme durent abandonner le projet qu'ils avaient conçu.

Pendant ce temps, Napoléon avait abdiqué. Le comte Schonvaloff arriva à Blois le 8 à deux heures. Il fit connaître les ordres des alliés. Marie-Louise se rendit à Orléans, avec son fils, décidée à rejoindre l'empereur François, son père, à qui elle n'avait cessé d'écrire, en restant toutefois attachée aux intérêts de l'empereur et de la France. On l'empêcha bientôt de correspondre avec son mari. Elle se laissa persuader que sa santé ne s'accommoderait pas du climat de l'île d'Elbe que l'on venait d'assigner pour souveraineté à Napoléon. Le surlendemain de son arrivée à Orléans, Marie-Louise, accompagnée du prince Esterhazy, s'achemina vers Rambouillet,

Digitized by Google

sous l'escorte de quelques Cosaques commandés par le comte Paul Schouvalof, chargé de s'opposer à ce qu'elle rejoignît Napoléon qui l'attendait à Fontainebleau. Son sort avait été décidé par le traité du 11. Elle conservait son titre et son rang de Majesté impériale pour en jouir pendant sa vie; les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla lui étaient donnés en toute souveraineté et propriété, et devaient passer à son fils et à ses descendants en ligne directe (disposition qui fut abrogée l'année suivante). L'empereur François Ier vint voir Marie-Louise à Rambouillet. On dit que ce prince s'étant avancé pour l'embrasser, ce fut son fils que, par un mouvement rapide, elle offrit à ses premières caresses, sans proférer une seule parole. L'empereur parut ému; mais la politique est inexorable. Les souverains alliés vinrent à leur tour rendre visite à l'impératrice, qui partit pour Vienne, le 25 avril. Elle arriva le 21 mai à Schœnbrunn. Les Autrichiens célébrèrent son retour comme un triomphe, et la princesse n'y parut pas indifférente. Revenu à Vienne, l'empereur d'Autriche lui dit un jour : « Comme ma fille, tout ce que j'ai est à toi, même mon sang et ma vie; comme souveraine, je ne te connais pas. » Napoléon lui faisait dire par tous les moyens de venir le retrouver à l'île d'Elbe. Sa grand' mère, la reine des Deux-Siciles, qui avait fui son pays parce que les Anglais y faisaient les maîtres, et qui disait n'avoir pas à se louer de Napoléon, donnait à Marie-Louise le conseil d'attacher ses draps les uns au bout des autres pour s'échapper et de rejoindre son mari, parce que, disait-elle, quand on est marié c'est pour la vie. Cet avis n'allait pas au caractère de Marie-Louise. Elle obtint seulement la faveur de se rendre aux eaux d'Aix, où elle trouva le comte de Neipperg, chargé de la surveiller, et pour qui elle s'éprit bien vite d'un singulier attachement. Elle revint à Vienne par la Suisse où elle fit un court séjour. Le 19 février 1815, elle protesta cependant par un acte adressé au congrès de Vienne contre la restauration des Bourbons en France et réclama le trône de ce pays en faveur de son fils.

Lorsque Napoléon fut revenu de l'île d'Elbe, elle se déclara étrangère à cet acte et se plaça sous la protection de son père et des alliés; on la sépara de son fils, que l'on priva de tous ses serviteurs français, même de la gouvernante qui l'avait élevé. Marie-Louise déclara vers cette époque à M. Meneval que tout retour avec Napoléon était impossible; qu'elle n'oublierait jamais les bontés de l'empereur et faisait des vœux pour son bonheur; mais qu'elle ne se prêterait jamais à un divorce. Napoléon partit pour Sainte-Hélène; Marie-Louise resta insensible à cette haute infortune et ne prit bientôt aucun soin de dissimuler son attachement au comte de Neipperg (*voyez* ce nom), à qui elle paraît avoir donné plus tard le titre d'époux, par suite d'un mariage secret contracté après la mort de Napoléon. En 1815, un traité signé à Paris laissa à l'archiduchesse Marie-Louise les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla; mais l'héritage en fut retiré à son fils pour passer à l'infante d'Espagne, Marie-Louise (*voy.* ce nom), ancienne reine d'Étrurie dépossédée par Napoléon, puis créée duchesse de Lucques, et qui devait le laisser à son propre fils Charles-Louis. On ne se contenta pas d'ôter cette petite souveraineté au fils de l'empereur. Une patente du 18 juillet 1818 lui retira son nom de Napoléon, et le créa duc de Reichstadt. Marie-Louise, laissant son fils à Vienne, alla prendre possession de ses trois duchés en compagnie du comte de Neipperg, devenu son principal ministre. En 1822, elle assista au congrès de Vérone, en qualité de duchesse de Parme. « L'inconstance, les impatiences, la brusquerie de Napoléon lui avaient sans doute, dit Mme de Bradi, aliéné l'esprit de sa femme; elle ne l'aimait déjà plus quand les alliés les séparèrent. Le comte de Neipperg avait perdu un œil à la guerre, ce qui ne l'empêchait pas d'être beau, spirituel, aimable. On ne saurait pourtant justifier l'empressement que mit Marie-Louise à le traiter en époux lorsque Napoléon vivait encore, non plus que l'insouciance pour son fils et le peu de larmes qu'elle lui donna lorsqu'il mourut, le 22 juillet 1832, à Schœnbrunn où elle était depuis un mois. » Elle avait perdu en 1829 le comte de Neipperg. Plusieurs enfants étaient nés de leur mariage morganatique. Quand, en 1831, l'agitation révolutionnaire se répandit en Italie depuis Reggio jusqu'à Parme, Marie-Louise se retira à Plaisance, et attendit qu'un corps d'armée autrichien eût rétabli son pouvoir dans les duchés. Son gouvernement, tout dévoué à l'Autriche, ne manquait pas pourtant d'une certaine modération; mais il était aussi arriéré que tous les autres gouvernements de l'Italie et négligea surtout de répandre l'instruction dans les masses. Lorsque, en 1847, le mouvement révolutionnaire gagna Parme, la duchesse voyageait en Allemagne. Des troubles éclatèrent. Elle ne rentra plus dans ses États.

Napoléon avait ignoré jusqu'à sa mort la conduite de sa femme. « Soyez bien persuadés, disait-il quelque temps avant de mourir à ceux qui partageaient volontairement sa captivité, que si l'impératrice ne fait aucun grand effort pour alléger mes maux, c'est qu'on la tient environnée d'espions qui l'empêchent de rien savoir de tout ce qu'on me fait souffrir; car Marie-Louise est la vertu même. » Douce erreur qui rendit la fin du héros moins cruelle. Ses dernières pensées furent encore pour la France, pour sa femme et pour son fils. Il se plut toujours à faire l'éloge de Marie-Louise. « J'ai été occupé en ma vie, disait-il à Sainte-Hélène, de deux femmes bien différentes : l'une (Joséphine) était l'art et les grâces; l'autre (Marie-Louise) l'innocence et la simple nature. » M. de Lamartine a fait de Marie-

Digitized by Google

Louise ce portrait : « C'était une belle fille du Tyrol, les yeux bleus, les cheveux blonds, le visage nuancé de la blancheur de ses neiges et des roses de ses vallées, la taille souple et svelte, l'attitude affaissée et langoureuse de ces Germaines qui semblent avoir besoin de s'appuyer sur le cœur d'un homme ;... les lèvres un peu fortes, la poitrine pleine de soupirs et de fécondité, les bras longs, blancs, admirablement sculptés et retombant avec une gracieuse langueur,... nature simple, touchante, renfermée en soi-même, muette au dehors, pleine d'échos au dedans, faite pour l'amour domestique dans une destinée obscure. »

M. Barthélemi de Las Cases possède un portrait du roi de Rome peint par Marie-Louise sous la direction d'Isabey. L. LOUVET.

Baron Meneval, *Napoléon et Marie-Louise, souvenirs historiques.* — De Bausset, *Mémoires anecdotiques sur l'intérieur du palais et sur quelques événements de l'empire depuis 1805 jusqu'au 1er mai 1814, pour servir à l'hist. de Napoléon.* — Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène.* — De Lamartine, *Histoire de la Restauration.* — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*, tome III, 2e partie, p. 150. — Mme de Bradi, dans *l'Encyclop. des gens du monde.* — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.*

NAPOLÉON II, duc DE REICHSTADT (*François-Charles-Joseph*), fils de Napoléon Ier et de l'impératrice Marie-Louise d'Autriche, né à Paris, le 20 mars 1811, mort à Schœnbrunn, près de Vienne (Autriche), le 22 juillet 1832. Napoléon Ier était à l'apogée de sa gloire. La naissance d'un fils vint mettre le comble à ses prospérités. L'accouchement de la jeune impératrice fut très-laborieux : le chirurgien Dubois craignit de ne pouvoir sauver la mère et l'enfant à la fois. « Ne pensez qu'à la mère, lui dit l'empereur, et traitez-la comme vous feriez d'une bourgeoise de la rue Saint-Denis. » A huit heures du matin, cent et un coups de canon annonçaient à la capitale inquiète qu'un héritier venait de naître au maître de l'Europe. Transporté de joie, l'empereur l'annonça lui-même à la foule qui se pressait dans ses appartements, en s'écriant : « C'est un roi de Rome ! » Le jeune prince fut baptisé, le 9 juin suivant, à Notre-Dame par le cardinal Fesch, et tenu sur les fonts par Ferdinand, archiduc d'Autriche, au nom de l'empereur François Ier, et par Madame, mère de Napoléon. Les poètes célébrèrent à l'envi ce grand événement. La ville de Paris, par une allusion à ses armoiries, allusion qu'elle devait renouveler trois fois encore en moins de quarante années, offrit au nouveau roi un berceau en vermeil, de la forme d'un vaisseau, entouré de figures allégoriques, et couvert de riches ornements, chef-d'œuvre des talents réunis de Prud'hon, Rognet, Thomire et Odiot.

La première éducation du prince fut confiée à Mme la comtesse de Montesquiou, qui justifia ce choix par des soins tendres et éclairés, et qui, peu d'années après, s'en montra bien plus digne encore en s'expatriant pour se consacrer à son élève. Le 5 septembre 1812, Napoléon Ier, sur les bords de la Moskowa, faisait ses dispositions pour la bataille du lendemain, lorsque M. de Bausset, préfet du palais, arriva de Paris pour lui remettre le portrait du roi de Rome peint par Gérard, et représenté à demi couché dans son berceau, ayant pour hochets le sceptre et le globe du monde. Lorsque, le 29 mars 1814, l'impératrice Marie Louise quitta les Tuileries pour se rendre au château de Rambouillet, on raconte que le jeune prince se désolait en criant « qu'il ne voulait point quitter le palais, et qu'il était chez lui. » De Rambouillet, l'impératrice, son fils et le conseil de régence se rendirent à Blois. Pendant ce temps, le sénat prononçait la déchéance de l'empereur, et sans tenir aucun compte de son abdication en faveur de son fils, sous le nom de *Napoléon II*, il appelait Louis XVIII au trône de France. En vertu de l'article 5 du traité de Fontainebleau, les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalla furent donnés en toute propriété et souveraineté à l'impératrice Marie-Louise; ils devaient passer à son fils et à sa descendance en ligne directe.

Le 2 mai 1814, Marie-Louise et son fils traversaient le Rhin près d'Huningue, sans avoir pu revoir, l'une, son époux, l'autre, son père. Quelques jours après, tous deux arrivaient au château de Schœnbrunn, situé sur la rive droite de la Wien, à une demi-lieue de la capitale de l'Autriche. Depuis un an environ, la vie de la mère et de l'enfant s'écoulait dans cette résidence avec une froide monotonie, quand arriva, le 7 mars 1815, à la cour d'Autriche, la nouvelle de l'évasion de l'empereur de l'île d'Elbe. Vainement, à son arrivée à Paris, Napoléon Ier réclama-t-il le retour en France de Marie-Louise et de son fils; ses lettres restèrent sans réponse. La défaite de Waterloo les tint pour jamais éloignés de sa personne. Quelques membres de la chambre des Cent-Jours défendirent les droits de Napoléon II, en faveur de qui son père avait abdiqué une seconde fois, et qui, ainsi que le fit observer Manuel, était empereur des Français par le fait seul de cette abdication et par la force des constitutions de l'Empire. Cependant, par une contradiction étrange avec les résolutions qu'ils venaient de prendre, les représentants refusèrent de s'occuper de l'organisation de la régence, et les deux chambres créèrent une commission provisoire de gouvernement, dont Fouché fut nommé président. Ce nouveau pouvoir s'annonça par une proclamation qui renfermait ces paroles : « Napoléon a abdiqué la pourpre impériale; son abdication est le terme de sa vie politique; son fils est proclamé empereur. » Les droits de Napoléon II étaient donc reconnus, et les souverains alliés ne les eussent peut-être pas contestés alors, si Fouché n'avait pas intrigué auprès du duc de Wellington pour rétablir Louis XVIII sur le trône.

Le fils de Napoléon Ier n'avait point quitté Schœnbrunn, et le moment était arrivé où son intelligence déjà active réclamait une éducation plus

Digitized by Google

forte. A la demande de Marie-Louise, François Ier confia la direction de cette éducation délicate au comte Maurice de Dietrichstein. Les dispositions du traité conclu à Fontainebleau, le 11 avril 1814, ayant été attaquées par le congrès de Vienne, il intervint, le 10 juin 1817, à Paris, une convention par laquelle les puissances alliées maintinrent, à l'égard de l'impératrice Marie-Louise, les dispositions relatives au duché de Parme; mais, après son décès, la réversion devait avoir lieu en faveur, non point de son fils, mais de l'infant Charles-Louis et de ses descendants. Le fils de l'empereur Napoléon se trouva ainsi sans nom, sans titre et sans héritage. Ce fut alors que François Ier, par une patente impériale du 22 juillet 1818, lui conféra le titre de duc de Reichstadt et le rang de prince autrichien.

Marie-Louise s'étant rendue dans ses nouveaux États, le jeune prince resta seul auprès de son grand-père, dont il était très aimé. Il lui demanda, dit-on, un jour, en s'appuyant sur ses genoux : « Mon grand papa, n'est-il pas vrai, quand j'étais à Paris, j'avais des pages? — Oui, répondit le monarque, je crois que vous aviez des pages. — N'est-il pas vrai aussi qu'on m'appelait le roi de Rome? — Oui. — Mais, mon grand papa, qu'est-ce donc être roi de Rome? — Mon enfant, quand vous serez plus âgé, il me sera plus facile de vous expliquer ce que vous me demandez; pour le moment, je vous dirai qu'à mon titre d'empereur d'Autriche, je joins celui de roi de Jérusalem sans avoir aucune sorte de pouvoir sur cette ville... Eh bien! vous étiez roi de Rome comme je suis roi de Jérusalem. »

Les études du duc de Reichstadt furent dirigées d'après le mode adopté pour les princes de la famille impériale, et qui ne diffère pas du système prescrit par l'université. M. Collin, connu par de brillants succès littéraires, lui enseigna les premiers éléments des langues anciennes; M. Obenaus, ex-gouverneur de l'archiduc François-Charles, lui fit un cours de philologie latine, appliquée particulièrement aux grands écrivains. A ces études succédèrent celles de la philosophie et du droit naturel, politique et administratif. François Ier avait ordonné à M. Obenaus d'enseigner encore au jeune duc l'histoire contemporaine, ainsi que les mathématiques. Le major Weiss lui fit plus tard un cours complet de fortification. Sur toutes ces matières, il subit avec succès plusieurs examens en présence des membres de la famille impériale. Les littératures française, allemande et italienne lui étaient également familières, et, dès que le prince eut atteint sa quinzième année, le comte de Dietrichstein se fit, dit-on, un devoir de mettre sous ses yeux les principaux ouvrages publiés sur l'histoire de Napoléon et sur la révolution française. C'est le prince de Metternich qui dirigeait les études du jeune prince, en même temps qu'il l'avait entouré d'une active surveillance. En 1828, M. Barthélemy fit un voyage à Vienne, pour lui offrir son poème de *Napoléon en Egypte*. L'audience qu'il demandait ne lui fut pas accordée, et l'on sait comment il s'en vengea dans un nouveau poème intitulé *le Fils de l'homme*.

Le duc de Reichstadt venait, en juin 1830, de parcourir avec François Ier et sa mère l'impératrice Marie-Louise les pittoresques contrées de la Styrie, lorsque la révolution de juillet éclata à Paris. Son nom fut alors prononcé, et des démarches eurent lieu afin d'engager l'Autriche à se prêter à des combinaisons nouvelles. Pour prix du rétablissement de Napoléon II, la France devait offrir aux puissances européennes toutes les garanties désirables d'union et de paix, et le prince de Talleyrand fut chargé, dit-on, dans les premiers jours d'août, sous le voile d'une toute autre mission, de faire à la cour de Vienne des propositions en faveur du duc de Reichstadt; la froideur avec laquelle ses communications furent accueillies déconcerta le diplomate qui s'éloigna promptement. Quelques autres démarches moins officielles n'eurent pas un meilleur succès, et la comtesse Napoléone Camerata dut quitter Vienne avec la persuasion que toute tentative en faveur du prince serait désormais inutile. Vers la fin de 1830, le maréchal Marmont, proscrit par la révolution, arriva à Vienne, et, le 25 janvier 1831, le duc de Reichstadt le rencontra pour la première fois dans une grande réunion chez l'ambassadeur d'Angleterre, lord Cowley, réunion où se trouvaient, en même temps, deux princes de la maison de Bourbon, le maréchal Maison, ambassadeur de Louis-Philippe, le prince Gustave Wasa, héritier naturel du trône de Suède, et le comte de Loevenhielm, ministre du roi Charles-Jean. Le jeune prince exprima toute sa satisfaction au maréchal, et manifesta à ce lieutenant de l'empereur Napoléon le désir de l'interroger sur quelques points de l'histoire contemporaine. Marmont, après avoir consulté le prince de Metternich, ainsi que le duc de Reichstadt le lui avait recommandé, prit rendez-vous avec lui pour le lendemain. On conçoit combien les récits du maréchal firent impression sur le prince qui, pour la première fois, entendait raconter les hauts faits de son père par la bouche d'un de ses lieutenants. Pour donner à ces entretiens une direction méthodique, le maréchal adopta la forme de leçons de théorie militaire sur différentes campagnes de Napoléon, et ces leçons se succédèrent sans interruption tous les jours pendant trois mois, de onze heures du matin à deux heures. Le prince y prêtait une vive attention; ses yeux brillaient d'intelligence, et, dans son profond regard, le maréchal crut plus d'une fois retrouver les yeux et l'âme de l'empereur.

Vers cette époque, le contre-coup de la révolution de France avait retenti en Italie, et des troubles avaient éclaté dans le duché de Parme. Marie-Louise avait été obligée d'abandonner ses États. Effrayé pour sa mère, le duc de Reichstadt sollicita vainement de François Ier la

Digitized by Google

permission d'aller à son secours. Déjà, suivant l'usage, il avait passé par tous les grades inférieurs, et en avait successivement rempli les fonctions. Capitaine au régiment des chasseurs de l'empereur d'Autriche au mois d'août 1828, il avait assisté, dans l'été de 1829, au camp de Traiskirchen, près de Vienne; depuis le 7 juillet 1830, il était major du régiment d'infanterie de Salis; nommé, le 15 juin 1831, lieutenant-colonel, il avait pris le commandement d'un bataillon du régiment d'infanterie hongroise de Giulay, alors en garnison à Vienne.

Cependant sa santé commençait à donner de sérieuses inquiétudes. De légers maux de gorge le faisaient souffrir de temps en temps; il était sujet à une sorte de toux sèche et à des crachements sanguinolents. Les médecins attachés à sa personne crurent remarquer une prédisposition à la phthisie laryngée, et jugèrent prudent de le mettre à l'abri de toutes les influences atmosphériques et de tous les efforts de voix auxquels l'exposait le service militaire. Ce fut malgré lui, sur l'ordre formel de l'empereur François, qu'il dut quitter Vienne après l'invasion du choléra, et se rendre à Schœnbrunn. Deux mois de repos absolu ranimèrent sa santé délabrée. De retour à Vienne, le 16 novembre 1831, il pressait son aïeul de lui laisser reprendre son service militaire. L'empereur n'y consentit pas immédiatement; car, de l'avis des médecins, le prince était encore dans une situation inquiétante, et il se dérobait à toutes les prescriptions de la médecine qu'il avait en horreur. L'équinoxe du printemps devint pour lui une époque funeste. Les pluies, que bravait le prince, lui occasionnèrent des refroidissements, réveillèrent ses maux chroniques et provoquèrent des engorgements aux poumons et au foie. Dans le mois d'avril, ce pénible état empira. Après une course à cheval, et une promenade le soir, au Prater, en voiture découverte, survint une fluxion de poitrine qui détermina les plus graves accidents. Il fut alors décidé que le malade serait conduit en Italie; mais il était trop tard. L'impératrice Marie-Louise arriva à Schœnbrunn dans la soirée du 24 juin, et le retour désiré de sa mère parut, pendant quelques jours, suspendre les maux dont il était accablé. Le 21 juillet, les douleurs du prince devinrent si vives que, pour la première fois, il avoua à son médecin qu'il souffrait. Le baron de Moll, l'un de ses officiers, passa la nuit dans sa chambre. Après être quelque temps resté assoupi, vers trois heures et demie du matin, le prince se leva tout à coup sur son séant et s'écria : « Je succombe! (*Ich gehe unter!...*). Ma mère!... ma mère!... » Ce furent ses dernières paroles. A cinq heures huit minutes, il s'éteignit sans convulsions, dans cette même chambre qu'avait occupée l'empereur Napoléon dictant la paix à l'Autriche. C'était le 22 juillet, anniversaire du jour où il avait appris, onze ans auparavant, à Schœnbrunn, la mort de son père.

Le lundi 23 juillet, on procéda à l'autopsie cadavérique du prince : l'état squirreux de ses poumons, l'atrophie du sternum et la faible construction de sa poitrine resserrée, semblaient indiquer qu'aucun secours n'aurait pu prolonger son existence. De magnifiques funérailles lui furent faites à Vienne, où le corps avait été transporté pour être déposé dans les tombeaux de la famille impériale. Son cœur fut déposé dans la cathédrale, et ses entrailles, dans l'église des Augustins.

H. F—T.

Montbel (de), *La duc de Reichstadt;* Paris, 1832, 1833, in-8°. — Franc, Leconte (de la Marne), *Hist. de Napoléon II;* Paris, 1842, in-8°. — *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — *Moniteur universel*, 1811 à 1818. — Barthelemy, *Le Fils de l'Homme;* Paris, 1829, in-8°. — Guy (de l'Hérault), *Hist. de Napoléon II, roi de Rome;* Paris, 1856, in-8°. — J. de Saint-Félix, *Hist. de Napoléon II;* Paris, 1856, in-8°.

NAPOLÉON III (*Charles-Louis-Napoléon* BONAPARTE), empereur des Français, fils de Louis, roi de Hollande, et d'Hortense de Beauharnais, né à Paris, au château des Tuileries, le 20 avril 1808. Inscrit en tête du registre de famille de la dynastie napoléonienne, déposé aux archives du sénat, il fut baptisé le 10 novembre 1810, au palais de Fontainebleau, par le cardinal Fesch; il eut pour parrain Napoléon Ier et pour marraine la nouvelle impératrice, Marie-Louise. Dès son enfance il aimait l'empereur, et on eut, dit-on, beaucoup de peine à l'arracher de ses bras, lorsque, pendant les Cent-Jours, il le vit pour la dernière fois à la Malmaison.

Après le rétablissement des Bourbons sur le trône de France, commença pour le prince Louis un long et rude enseignement à l'école du malheur. A l'âge de sept ans, il accompagna sa mère dans les différents lieux d'exil où elle s'était retirée, à Genève, à Aix (aujourd'hui département de la Savoie), à Carlsruhe, à Augsbourg. La reine Hortense concentra tous les soins maternels sur l'éducation de son fils : elle lui avait donné pour gouverneur l'abbé Bertrand, et pour précepteurs Ph. Lebas et le colonel Armandi. Le jeune prince suivit les cours du gymnase d'Augsbourg (1), fit de Schiller une de ses lectures favorites, et se passionna pour l'histoire et les sciences exactes aussi bien que pour l'escrime et l'équitation. En 1824, il passa en Suisse et vint, avec sa mère, habiter le château d'Arenenberg, sur les bords du lac de Constance, dans le

(1) Le prince, aujourd'hui empereur, s'est souvenu de ses anciens condisciples. A l'occasion d'une fête commémorative, célébrée le 2 septembre 1842 par le gymnase d'Augsbourg, Napoléon III a adressé au président du banquet une lettre autographe où se trouvent, entre autres, ces simples et belles paroles : « ... L'exil fournit des expériences tristes, mais utiles; il apprend à connaître les peuples étrangers, à apprécier sans préjugés leurs bonnes qualités et leur valeur, et si l'on est assez heureux plus tard pour rentrer sur le sol de la patrie, on garde néanmoins pour les contrées dans lesquelles on a passé sa jeunesse, les souvenirs les plus agréables, qui restent vivants malgré le temps et la politique. »

Digitized by Google

canton de Thurgovie. Initié par le général Dufour à l'art militaire, il servit comme officier dans l'armée fédérale, ce qui lui donnait le droit de cité.

A la nouvelle de la révolution de juillet 1830, Louis-Napoléon et son frère aîné, espérant voir abrogée la loi qui bannissait leur famille, demandèrent à rentrer en France. Le nouveau gouvernement répondit par un refus. Les princes tournèrent alors leurs regards vers l'Italie, se rendirent en Toscane, et prirent une part active au mouvement qui venait d'éclater dans la Romagne. On connaît l'issue de cette lutte inégale pour l'indépendance de l'Italie : les Autrichiens écrasèrent les patriotes. Le prince Charles expira à Forli, par suite de ses blessures. Son frère se réfugia à Ancône, occupée par les troupes françaises; il y tomba lui-même gravement malade, et ne dut son salut qu'au dévouement de sa mère. Tous deux quittèrent en fugitifs les États du pape, et parvinrent, à travers mille dangers, à gagner la France. A peine arrivés à Paris, la reine Hortense et son fils encore souffrant furent obligés, par ordre du gouvernement, d'en partir; ils s'embarquèrent pour l'Angleterre, d'où ils revinrent bientôt en Suisse reprendre leur résidence au château d'Arenenberg.

Vers la fin de 1831, les chefs de l'insurrection polonaise, anciens soldats de l'empire, offrirent au neveu du grand capitaine le commandement de leurs légions : ils lui montraient même, dit-on, en perspective la couronne du royaume de Pologne. Le prince ne voulut servir que comme simple volontaire, et il s'était déjà mis en route pour le théâtre de la guerre lorsqu'il apprit la chute de Varsovie. Toujours attiré vers cette patrie où le nom de Napoléon avait laissé de si grands souvenirs, il sollicita de nouveau du roi Louis-Philippe la faveur de rentrer en France comme citoyen, s'il devait en être exclu comme prince. Pour toute réponse, on renouvela contre lui et sa famille la loi de bannissement. Cet acte trahissait autant de faiblesse que de crainte; et si la mort du duc de Reichstadt (22 juillet 1832), n'eût rappelé ses droits au prince Louis, la manière dont la diplomatie se conduisait à son égard aurait seule pu suffire à faire naître en lui l'ambition d'un prétendant.

Le frémissement que la révolution de Juillet avait produit parmi les nations de l'Europe, s'étant calmé, le prince reporta son activité vers ses études de prédilection, l'artillerie et le génie, tout en continuant de demeurer attentif aux événements politiques de son temps. Plusieurs écrits, fort remarqués dès leur apparition, furent le fruit de ses loisirs : ils ont pour titre : *Rêveries politiques, suivies d'un Projet de Constitution; Deux mots à M. de Chateaubriand sur la duchesse de Berri; Considérations politiques et militaires sur la Suisse.* Ce dernier ouvrage, daté d'Arenenberg, 6 juillet 1833, est une belle page de l'histoire contemporaine où l'auteur manifeste toutes ses sympathies pour le libre développement des nations : « Heureux, dit il, le peuple qui, par son énergie a su secouer le joug étranger! Heureux le peuple qui peut lui-même se donner des lois! (1) » Quant aux systèmes qui violent le principe des nationalités et prétendent enchaîner l'avenir, il les rejette en ces termes : « Non-seulement un même système ne peut pas convenir à tous les peuples, mais les lois doivent se modifier avec les générations ». Puis, reportant ses regards vers la France, il ajoute : « Ce qu'il nous faut en France, c'est un gouvernement qui soit en rapport avec nos besoins, notre nature, et notre condition d'existence. Nos besoins sont l'égalité et la liberté; notre nature, c'est d'être les ardents promoteurs de la civilisation; notre condition d'existence, c'est d'être forts, afin de défendre notre indépendance (2). » — En 1836, l'illustre proscrit fit paraître un *Manuel d'artillerie,* qui reçut l'approbation des juges compétents. « Les ouvrages de Louis-Napoléon, disait à cette occasion Armand Carrel dans *le National,* annoncent une bonne tête et un noble caractère; il y a de profonds aperçus qui dénotent de sérieuses études et une grande intelligence des temps nouveaux. »

Cependant la branche cadette des Bourbons parvenait avec peine à inaugurer son règne. Déçu dans ses espérances, le parti républicain, vainqueur dans les journées de juillet, ensanglantait les rues de Paris et de Lyon; dans l'ouest, le parti légitimiste relevait la tête; le nouveau roi, but d'incessantes attaques de la part des journaux dissidents, devenait le point de mire de toute une série de régicides, pendant que sa dynastie, élevée sur le pavois de la chambre des députés, était un objet de défiance ou d'alarme pour tous les souverains de droit divin. Afin d'entourer son trône d'une auréole de popularité, Louis-Philippe avait repris le drapeau tricolore, instinctif hommage rendu à une grandeur passée. Ce roi ne négligeait rien pour flatter l'armée et gagner les impérialistes. Prenant pour ministres d'anciens lieutenants de l'empereur, il rétablit, en 1831, la statue de Napoléon Ier sur la colonne de la place Vendôme, lui éleva, en 1833, un monument à Ajaccio, replaça, en 1835, son portrait au Palais de Justice, et fit, en 1836, surmonter de son buste en marbre la colonne du cours Bonaparte à Marseille. C'est ainsi que Louis-Philippe invoquait les glorieux souvenirs du chef de la famille contre laquelle il venait de renouveler la loi de bannissement! En présence de ces actes, dont l'intention était manifeste, quoi de plus simple que l'entreprise d'un prince napoléonien cherchant à reprendre l'héritage d'un nom prestigieux? La tentative de Strasbourg fut en grande partie le résultat de la conduite du gouvernement de Juillet. Louis-Napoléon en a lui-même raconté les principales péripéties dans une lettre adressée

(1) *Œuvres de Napoléon III*, t. II, p. 329 (Paris, 1856).
(2) *Ibid.*, t. II, p. 340 et 344.

Digitized by Google

à sa mère, qui l'avait surnommé « le doux entêté ».

Le prince avait quitté Arenenberg le 25 octobre 1836. Arrivé à Lahr le 27, il eut une roue de sa calèche brisée, ce qui devait être d'un mauvais augure pour celui qui croyait obéir à l'appel d'une voix secrète. Après un jour de retard, il entra le 28 à Strasbourg, à onze heures du soir. Selon le plan d'opération, concerté avec le colonel Vaudrey, il se porta, suivi d'une douzaine d'officiers, le 30 à six heures du matin, vers la caserne d'artillerie, où il fut vivement acclamé, et d'où, après une allocution chaleureuse, il se dirigea, musique en tête, chez le général Voirol, pour l'entraîner dans le mouvement. On sait que ce général se refusa à l'invitation du prince de le suivre, et parvint à s'échapper de son hôtel. Ce premier échec fut suivi d'un second à la caserne de Finkmatt : des ordres et contre-ordres y amenèrent une confusion générale qui se termina par l'arrestation du prince. Dans l'interrogatoire qu'il subit, il se montra calme et résigné. On lui fit les questions suivantes : « Qu'est-ce qui vous a poussé à agir comme vous l'avez fait? — Mes opinions politiques et mon désir de revoir ma patrie, dont l'invasion étrangère m'avait privé. En 1830, j'ai demandé à être traité en simple citoyen; on m'a traité en prétendant; eh bien, je me suis conduit en prétendant! — Vous vouliez établir un gouvernement militaire? — Je voulais établir un gouvernement fondé sur l'élection populaire. — Qu'auriez-vous fait vainqueur? — J'aurais assemblé un congrès national. » Le prince déclara en même temps que lui seul ayant tout organisé, il voulait assumer sur sa tête toute responsabilité, comme le plus coupable et le seul à craindre. Il fut ensuite conduit à Paris, où il arriva dans la soirée du 11 novembre à l'hôtel de la préfecture de police. Deux heures après il fut dirigé sur Lorient; il y resta enfermé à la citadelle de Port-Louis jusqu'au 21, jour où appareillait la frégate l'*Andromède*, qui le transporta en Amérique.

Ce dénoûment inattendu devint le texte de nombreux et vifs commentaires. Louis-Philippe avait-il cédé aux instantes prières de la reine Hortense, accourue de sa retraite pour implorer la clémence royale? Ce fut la version la plus accréditée. Mais cet acte de clémence était probablement dicté par l'intérêt même du roi, qui craignait de blesser l'armée en livrant à la justice celui qu'il pouvait qualifier d'héritier de l'empereur. Après le renvoi du principal coupable, l'acquittement des autres accusés était pour le jury de Strasbourg un acte de conscience.

La traversée sur l'*Andromède* dura sept semaines. Pour occuper ses loisirs et tromper ses chagrins, le prince relisait Chateaubriand et J.-J. Rousseau. Les lettres qu'il adressait à sa mère sont remplies de beaux sentiments et de belles pensées. Entré en rade de Rio de Janeiro, le 10 janvier 1837, il y resta quinze jours consigné à bord du bâtiment, et fut de là conduit à New-York. A la nouvelle que sa mère était gravement malade, il quitta bientôt les États-Unis pour revenir en Europe. De Londres il se rendit à Arenenberg, où il reçut, le 3 octobre 1837, les derniers soupirs de sa mère. Le gouvernement de juillet se montra très-inquiet de voir Louis-Napoléon si rapproché des frontières de la France. Ses inquiétudes devinrent si vives qu'il fit de l'éloignement du prince un cas de guerre : il enjoignit à son envoyé, M. de Montebello, de demander ses passe-ports, si ses représentations n'étaient point accueillies; mais les Suisses refusèrent noblement d'expulser de leur pays un de leurs hôtes et concitoyens. Le gouvernement français répliqua par la concentration d'une armée de 25,000 hommes sur les frontières helvétiques. Ce fut en présence de cette démonstration hostile, que Louis-Napoléon prit la résolution de s'éloigner volontairement de la patrie que l'exil et l'hospitalité lui avaient fait adopter.

A voir toutes ces alarmes, ne dirait-on pas qu'une voix fatale poussait Louis-Philippe à provoquer de la part de Louis-Napoléon une nouvelle tentative? Beaucoup d'événements paraissent étranges, parce que le fil mystérieux qui les enchaîne nous échappe. Le roi qui fit, le 15 décembre 1840, solennellement déposer, comme un palladium, les restes de Napoléon sous le dôme des Invalides, pourquoi ne s'était-il pas aussi inspiré du souffle de l'empereur pour empêcher, par une attitude plus énergique, la conclusion du traité du 15 juillet, qui excluait si honteusement la France du concert européen? Ce traité, et les préoccupations compromettantes du chef de l'État pour conserver la paix à tout prix, devaient faire tressaillir l'ombre de celui qui avait tenu si haut l'épée de la France. Ces rapprochements et ces contrastes frappaient tous les esprits; ils ne devaient pas surtout échapper au prince qui, depuis sa sortie de la Suisse, vivait retiré à Londres au milieu d'un groupe de partisans dévoués. Très-bien accueilli des Anglais, il recevait de nombreux visiteurs et entretenait une correspondance active avec ses amis du continent. Plusieurs journaux, tels que *le Journal du Commerce* et *le Capitole*, s'étaient faits les organes de la cause impérialiste. Ce fut durant son séjour à Londres qu'il composa, sous le titre d'*Idées Napoléoniennes*, un livre qui parut daté de Carlton-Terrace, juillet 1839. C'est un exposé rapide des idées qui ont présidé à l'organisation du premier empire. On y trouve des remarques d'une haute portée et qui témoignent d'une profonde connaissance de l'histoire. Ainsi, après avoir admis dans la vie des peuples, « individus collectifs qui ne meurent jamais et se perfectionnent toujours », deux natures et deux instincts, l'un divin, qui tend à nous perfectionner, l'autre mortel, qui tend à nous corrompre, l'auteur continue : « Sous le rapport de notre essence divine, il ne nous faut, pour mar-

Digitized by Google

cher, que liberté et travail; sous le rapport de notre nature mortelle, il nous faut, pour nous conduire, un guide et un appui. Un gouvernement n'est donc pas, comme l'a dit un économiste distingué, un ulcère nécessaire; c'est plutôt un moteur bienfaisant de tout organisme social... Le meilleur gouvernement est celui qui se formule sur le besoin de l'époque et qui, en se modelant sur l'état de la société, emploie les moyens nécessaires pour frayer une route facile à la civilisation qui s'avance... Mais, toi, France, épuiseras-tu tes forces et ton énergie à lutter sans cesse avec tes propres enfants? Non, telle ne peut être ta destinée; bientôt viendra le jour où, pour te gouverner, il faudra comprendre que ton rôle est de mettre dans tous les traités ton épée de Brennus, en faveur de la civilisation (1). » Le destin devait charger le prophète de réaliser ses propres paroles.

Quelque grandes que fussent les fautes de Louis-Philippe, il fallait néanmoins au prince Louis une confiance absolue en son étoile, pour renouveler en 1840, après l'échec de Strasbourg, une tentative semblable à Boulogne. Accompagné d'une cinquantaine d'hommes, dont la plupart ignoraient son projet, le prince s'embarqua sur l'*Edinburgh-Castle*, bateau à vapeur anglais, et, après leur avoir fait mettre l'uniforme français, il aborda, dans la nuit du 6 août, à une lieue de Boulogne, sur la plage de Vimereux. Trois officiers seulement l'y attendaient. Tous les soldats allaient être entraînés par le nom magique de Napoléon, lorsqu'un capitaine accourut et parvint à les rappeler à la discipline. La petite troupe fut poursuivie jusqu'à la mer; le prince s'y jeta, pour gagner à la nage une embarcation. L'affaire fut évoquée devant la chambre des pairs, érigée en cour de justice. Elle remplit les séances de la fin du mois de septembre (28, 29 et 30 septembre) et du commencement d'octobre (1, 2 et 3 octobre). Interrogé par le chancelier Pasquier sur les motifs de l'entreprise de Boulogne, le prince répondit en ces termes : « Pour la première fois de ma vie, il m'est enfin permis d'élever la voix en France et de parler librement à des Français. Malgré les gardes qui m'entourent, malgré les accusations que je viens d'entendre (la lecture du rapport du procureur général Franck-Carré), plein des souvenirs de ma première enfance, en me trouvant dans ces murs du sénat, au milieu de vous que je connais, Messieurs, je ne puis croire que j'ai des juges. Une occasion solennelle m'est offerte d'expliquer à mes concitoyens ma conduite, mes intérêts, mes projets, ce que je pense, ce que je veux. » Parlant ensuite de la souveraineté du peuple, il ajoute : « Depuis cinquante ans, le principe de la souveraineté du peuple a été consacré en France par la plus puissante révolution qui se soit faite dans le monde; jamais la *volonté nationale* n'a été proclamée aussi solennellement, n'a été constatée par des suffrages aussi nombreux et aussi libres que pour l'adoption de la constitution de l'empire. La nation n'a jamais révoqué ce grand acte de la souveraineté du peuple, et l'empereur l'a dit : *Tout ce qui a été fait sans elle est illégitime.* Aussi gardez-vous de croire que, me laissant aller aux mouvements d'une ambition personnelle, j'ai voulu tenter en France, malgré le pays, une restauration impériale. J'ai été formé par de plus hautes leçons, et j'ai vécu sous de nobles exemples. » Le prince cite ici l'abdication de l'empereur son oncle, et l'exemple de son père, roi de Hollande, qui résigna la couronne parce qu'il croyait ne plus pouvoir faire le bien de son peuple; puis il termine : « Lorsqu'en 1830 le peuple a reconquis sa souveraineté, j'avais cru que le lendemain de la conquête serait loyal comme la conquête elle-même, et que les destinées de la France étaient à jamais fixées; mais le pays a fait la triste expérience des dix dernières années. J'ai pensé que le vote de quatre millions de citoyens, qui avait élevé ma famille, nous imposait au moins le devoir de faire appel à la nation, et d'interroger sa volonté... La nation eût répondu : *République* ou *monarchie, empire* ou *royauté*. De sa libre décision dépend la fin de nos maux, le terme de nos dissensions. Quant à mon entreprise, je le répète, je n'ai point eu de complices. Seul, j'ai tout résolu; personne n'a connu à l'avance ni mes projets, ni mes ressources, ni mes espérances. Si je suis coupable envers quelqu'un, c'est envers mes amis seuls... Un dernier mot, Messieurs. Je représente devant vous un principe, une cause, une défaite : le principe, c'est la souveraineté du peuple; la cause, c'est l'empire; la défaite, Waterloo. Le principe, vous l'avez reconnu; la cause, vous l'avez servie; la défaite, vous voulez la venger. Non, il n'y a pas de désaccord entre vous et moi, et je ne veux pas croire que je puisse être dévoué à porter la peine des défections d'autrui. Représentant d'une cause politique, je ne puis accepter comme juge de mes volontés et de mes actes une juridiction politique. Vos formes n'abusent personne : dans la lutte qui s'ouvre, il n'y a qu'un vainqueur et un vaincu. Si vous êtes les hommes du vainqueur, je n'ai pas de justice à attendre de vous, et je ne veux pas de générosité (1). »

Ce fut au cachot attenant au palais du Luxembourg, et dans l'intervalle qui s'écoula entre la parole du défenseur (Me Berryer) et le prononcé de l'arrêt, que le prince, seul avec ses pensées, traduisit l'*Idéal* du beau poëme de Schiller; c'était comme un soupir qui s'échappa de la poitrine de celui qui n'attendait aucune générosité de ses juges : « Le silence s'accroît, et c'est à peine si

(1) *Œuvres de Napoléon III*, t. I, p. 21 et 26.

(1) *Moniteur*, 29 septembre 1840.

Digitized by Google

l'espoir jeta une faible lueur sur mon obscur sentier. » Ces dernières paroles du traducteur poète (car elles sont ajoutées par le prince à la fin de l'original) devaient très bien peindre la situation de son esprit. Le 6 octobre 1840, le prince Louis fut condamné par arrêt de la cour des pairs « à l'emprisonnement perpétuel dans une forteresse située sur le territoire continental du royaume ». Quatre jours après, il fut transféré au fort de Ham. Le général Montholon et le docteur Conneau partagèrent sa captivité. Toute communication avec l'extérieur fut d'abord sévèrement interdite. « Personne encore, écrivit le prince à Mme Hamilton, n'a pu obtenir de venir me voir... Cependant je ne désire pas sortir des lieux où je suis, car ici je suis à ma place : avec le nom que je porte, il me faut l'ombre d'un cachot ou la lumière du pouvoir. »

Ce fut « à l'université de Ham » que Louis-Napoléon acheva ses études historiques, politiques et sociales. Il en publia partiellement les résultats dans divers journaux et recueils périodiques, particulièrement dans *le Progrès du Pas-de-Calais*. Ce sont des pensées larges et élevées, exprimées dans un style simple et clair. La plupart de ces morceaux ont été réimprimés, sous le titre de *Mélanges*, dans les t. I et II des *Œuvres* de Napoléon III. Les uns, tels que *Du système électoral; L'Union fait la force; Quelques mots sur Joseph-Napoléon Bonaparte*, ne portent pas de date. Les autres, dans l'ordre chronologique, ont pour titres : *Aux mânes de l'empereur* (15 décembre 1840); c'est une sorte de prosopopée, écrite par le captif de Ham à l'occasion de la translation des restes du captif de Sainte-Hélène; elle commence par ces mots : « Vous revenez, Sire, dans votre capitale, et le peuple en foule salue votre retour; mais moi, au fond de mon cachot, je ne puis apercevoir qu'un rayon du soleil qui éclaire vos funérailles (1). » — *Fragments historiques;* 1688 et 1830 (10 mai 1841). C'est un parallèle bien tracé entre Guillaume d'Orange, consultant la nation anglaise pour se faire approuver ou rejeter, et Louis-Philippe, se faisant proclamer roi par un parti politique, une fraction de la chambre des députés. Dans ces fragments se trouvent ces paroles, souvent citées depuis, et qui sont comme un axiome de l'histoire : « Marchez à la tête des idées de votre siècle, ces idées vous suivent et vous soutiennent; marchez à leur suite, elles vous entraînent; marchez contre elles, elles vous renversent (2) ». — *Nos colonies dans l'Océan Pacifique* (14 juin 1841), notice écrite à propos de l'acquisition des îles Marquises, pour démontrer que ces petites îles, n'étant situées sur aucune route maritime, ne dominant ni détroit, ni embouchure de fleuve, n'ont aucune valeur par elles-mêmes; et que d'ailleurs si elles avaient quelque importance, les Anglais s'en seraient déjà emparés. « Le gouvernement français, ajoute l'auteur, va dépenser des millions pour établir des colonies onéreuses à quatre mille lieues de Brest, lorsqu'il a déjà trop de ces points imperceptibles sur la carte, et qu'il devrait réserver ses ressources pour coloniser l'Algérie et la Guyane, les seules possessions d'outre-mer qui puissent réellement devenir d'un grand profit pour la France (1). » — *Analyse de la question des sucres* (août 1842), question traitée avec une merveilleuse lucidité et une grande indépendance d'esprit : « Je suis, dit le prince, citoyen, avant d'être Bonaparte. » Puis, il s'attache à montrer que le gouvernement qui cède, pour des intérêts privés, aux sollicitations des législateurs, trompe la nation et ne gagne pas même la reconnaissance de la minorité. « Dans tous les pays, gouverner, c'est conduire, et si, dans un pays libre, un gouvernement ne peut pas *trancher* à lui seul toutes les questions, son devoir consiste du moins à les *bien poser*... Le grand art du gouvernement est de consulter toutes les capacités, en leur marquant le but et la route qu'il faut suivre, car sans cela on a beaucoup de bruit sans effet, beaucoup de travail sans résultat. Jamais il n'y a eu en France autant de savoir et d'intelligence mis en mouvement et aptes à concourir au bien-être général; jamais pourtant on n'a si peu produit : c'est qu'il n'y a aucun ensemble, aucune direction, aucun système, et la société, remplie d'idées sans faits et de faits sans pensées, se lasse des théories sans applications, comme des applications sans suite et sans portée. » Ensuite, après avoir insisté sur l'utilité d'un conseil d'Etat qui discute et propose des projets de lois, l'éminent écrivain ajoute : « Il ne dépend que du gouvernement et des chambres de rendre la vie à l'industrie indigène et aux colonies, sans nuire aux intérêts des consommateurs. Mais, pour arriver à cet immense résultat, il faut ne se proposer qu'un but, la prospérité générale de la France, et *fouler aux pieds ces vues égoïstes et mesquines d'intérêts privés qui nuisent toujours à une nation et qui déshonorent les représentants d'un grand peuple* (2). » Les actes de Napoléon III, notamment son traité de commerce avec l'Angleterre, devaient, près de vingt ans plus tard, réaliser les paroles du captif de Ham. — *Études mathématiques de Napoléon* (6 décembre 1842). C'est une notice adressée sous forme de lettre à M. Thayer, à qui François Arago, son collègue au conseil municipal de Paris, avait demandé quelques renseignements sur les études mathématiques de l'empereur. On y remarque, entre autres, que Bezout était l'auteur favori de Napoléon Ier (3). — *La Traite des Nègres* (4 février 1843). L'au-

(1) *Œuvres de Napoléon III*, t. I, p. 435.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 342.

(1) *Œuvres de Napoléon III*, t. II, p. 8.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 269, 270 et 284.
(3) *Ibid.*, t. I, p. 452.

Digitized by Google

teur s'y élève avec éloquence contre ces philanthropes « dont l'ardeur s'accroît toujours en raison directe du carré des distances où se trouvent les objets de leur sympathie. Ils sont insensibles à la misère du prolétaire français, au dénûment de l'ouvrier qui habite le même toit qu'eux ; mais, aussitôt qu'à nos antipodes quelques iniquités se commettent, oh ! alors leurs passions s'exaltent, l'humanité qui souffre au bout du monde leur paraît bien plus digne de pitié que celle qui languit dans leur propre patrie (1) ». L'illustre publiciste pense qu'au lieu de supprimer brusquement la traite, mesure qui a eu pour effet d'encourager la contrebande et de faire traiter les esclaves avec plus de cruauté, les gouvernements auraient dû s'entendre à habituer les esclaves de leurs colonies à passer insensiblement du travail forcé au travail libre. — *Opinion de l'empereur sur les rapports de la France avec les puissances de l'Europe* (22 mars 1843). L'opinion de l'empereur est précédée et suivie de ces paroles caractéristiques de son neveu, paroles qu'il importe de signaler : « On s'est appliqué à faire valoir tour à tour les avantages de l'alliance anglaise ou de l'alliance russe, comme s'il fallait absolument que la France se liât intimement avec l'une de ces deux grandes puissances. A entendre ces deux thèses retentir, il semblerait que la France ait besoin d'une autre force que la sienne propre pour se faire respecter, d'une autre voix que la sienne pour être écoutée dans le congrès des rois. Nous ne prétendons pas qu'il faille rester dans l'isolement et n'avoir de relations franches et amicales avec personne; mais nous croyons qu'une alliance doit être le résultat de longs rapports bienveillants entre les nations, et non le fait d'un entraînement soudain... Nous désirons qu'une bonne intelligence règne entre les deux peuples (français et anglais), les plus civilisés du globe ; mais à condition que les droits et la dignité de chacun auront été pesés avec les mêmes poids dans la même balance, et que les hommes, chargés de la haute mission d'accorder deux peuples rivaux, n'auront d'autre but que le bonheur de la France et le développement de ses richesses agricoles, industrielles et commerciales, développement qui n'a lieu que lorsqu'on suit une politique franche, énergique, nationale (2). » — *L'Opposition* (1er avril 1843), article de circonstance, où l'opposition, que la gauche de la chambre des députés faisait au gouvernement de Louis-Philippe, est signalée comme étant sans principe et sans caractère. « Demandez, s'écrie l'éloquent écrivain, demandez aux chefs de l'opposition dynastique comment ils comprennent les rapports internationaux de la France avec les autres puissances de l'Europe, et ils vous répondront par des *équivoques*. Demandez-leur comment ils conçoivent la diminution des impôts, l'amélioration de l'agriculture, l'organisation de l'industrie, le développement de notre commerce, et ils vous répondront par des *généralités*. Demandez-leur comment ils entendent les droits politiques des citoyens, l'organisation militaire de la France et l'organisation que réclament impérieusement les classes ouvrières, et ils vous répondront : *néant*... Comme le corps humain, une société ne prospère qu'autant que les parties dont elle est composée remplissent chacune régulièrement leurs fonctions; l'immobilité d'une seule entraîne la ruine de toutes les autres. Or, la tête, siége de l'intelligence, doit conduire le reste du corps, ou, si elle manque à sa mission, elle meurt avec lui. Vous, messieurs les députés, vous êtes la tête de la nation; celle-ci ne recevant de vous ni impulsion, ni direction, devrait donc périr. Mais, comme les peuples ne périssent pas, la France marchera sans vous, si vous ne savez pas la conduire (1). » — *A quoi tiennent les destinées des empires !* (avril 1843). C'est un épisode des Cent-Jours. — *La paix ou la guerre* (26 juin 1843). « Après 1830, il n'y avait que deux politiques à suivre : l'une hautaine et fière, dont le résultat pouvait être la guerre; l'autre humble, mais qui aurait pu racheter son humilité en dotant la France de tous les bienfaits que la paix enfante et développe... L'histoire nous eût pardonné de baisser momentanément la tête devant les étrangers, à condition de développer toutes les ressources de la France, de moraliser, d'instruire, d'enrichir le peuple (2). » — *Les Conservateurs et Espartero* (26 juillet 1843), article destiné à mettre en lumière que tout gouvernement, condamné à périr, périt par les moyens mêmes qu'il emploie pour se sauver. « Espartero crut, par le bombardement de Barcelone, affermir son pouvoir; il en sapa les fondements. Les conservateurs croient asseoir à jamais, avec les fortifications de Paris, leur système de *paix à tout prix;* ils se trompent : ils bâtissent sur le sable comme tous ceux qui fondent leur autorité sur l'égoïsme; il est inutile de conspirer pour les renverser : leurs propres armes, leurs propres actions se retournent contre eux (3). » — *Lettre à M. Chapuys-Montlaville* (23 août 1843). Cette lettre est surtout remarquable en ce qu'elle renferme une appréciation bien motivée du consulat et de l'empire ; c'est la réponse à une lettre que M. de Lamartine avait adressée à M. Chapuys-Montlaville, dans laquelle le député de Mâcon avait fort maltraité ces deux périodes de l'histoire contemporaine. Au reproche que le 18 brumaire a retardé la marche de la révolution, le neveu de l'empereur répond : « Une insurrection contre un pouvoir établi peut être une nécessité, jamais un exemple qu'on puisse convertir en principe. Le 18 brumaire fut une violation

(1) *Œuvres de Napoléon III*, t. I, p. 461.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 461, 465 et 471.

(1) *Œuvres de Napoléon III*, p. 474 et 477.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 10.
(3) *Ibid.*, t. II, p. 16-18.

Digitized by Google

flagrante de la constitution de l'an III. Mais il faut convenir aussi que cette constitution avait déjà été trois fois audacieusement enfreinte... D'ailleurs, la question importante à résoudre est de savoir si le 18 brumaire sauva la république; et pour éclaircir ce fait, il suffit de considérer quel était l'état du pays avant cet événement. » Après avoir exposé le triste état où le Directoire avait réduit le pays, le prince ajoute : « Je ne défends pas systématiquement toutes les institutions de l'empire, ni toutes les actions de l'empereur, je les explique. Je regrette la création d'une noblesse qui, dès le lendemain de la chute de son chef, a oublié son origine plébéienne pour faire cause commune avec les oppresseurs; je regrette certains actes de violence inutiles au maintien d'un pouvoir fondé par la volonté du peuple; mais, ce que je prétends, c'est que de tous les gouvernements qui précédèrent ou qui suivirent le consulat et l'empire, aucun ne fit, même pendant la paix, pour la prospérité de la France, la millième partie de ce que l'empereur créa pendant la guerre (1). » — *Améliorations à introduire dans nos mœurs et nos habitudes parlementaires* (18 septembre 1843). L'auteur voudrait, entre autres, que chaque orateur pût parler de sa place, au lieu d'être obligé de monter à la tribune. « Avec une tribune, une chambre ressemble trop à un théâtre, où les grands acteurs seuls peuvent réussir. Sans orateurs, au contraire, les chambres prennent le caractère de réunions d'hommes graves, qui discutent leurs intérêts sans emphase et sans apparat (2). » — *Les Spécialités* (17 novembre 1843). On y remarque surtout ce passage : « L'un des grands vices du régime parlementaire, c'est qu'il suffit d'appartenir à la nuance politique de la majorité de la chambre pour être député capable de remplir tous les ministères; l'opinion politique est tout, les connaissances spéciales ne sont rien (3). » — *Des Gouvernements et de leurs soutiens* (4 octobre 1843). C'est dans cet article que se trouvent ces paroles remarquables : « Échafauder n'est point bâtir; faire appel aux passions vulgaires de la foule n'est pas gouverner. On ne fonde solidement que sur le roc. Or, bâtir sur le roc aujourd'hui, c'est asseoir le gouvernement sur une organisation démocratique (4). » — *Le Clergé et l'État* (13 décembre 1843). Cet article, d'une grande portée, a pour but de prouver « que les ministres de la religion en France sont en général opposés aux intérêts démocratiques; leur permettre d'élever sans contrôle des écoles, c'est leur permettre d'enseigner au peuple la haine de la révolution et de la liberté ». Le futur empereur propose pour modèle le clergé catholique allemand « qui fait consister le sacerdoce à faire cause commune avec tous les opprimés, à prêcher la justice et la tolérance, à enseigner la morale du Christ, morale sublime qui détruisit l'esclavage, apprit aux hommes qu'ils étaient égaux et que Dieu leur avait mis au fond du cœur une foi et un amour pour croire au bien et pour s'aimer (1) ». — — *Vieille histoire toujours nouvelle* (3 août 1844). Les gouvernements chez lesquels un intérêt sordide domine les intérêts généraux y sont comparés à cet employé du palais des Tuileries qui brûlait du bois au milieu de l'été pour en vendre les cendres à son profit. L'auteur rappelle les expéditions du Tage et d'Ancône, le bombardement de Saint-Jean d'Ulloa, l'envoi d'une escadre à Montevideo, qui n'eurent pour effet que « feu et fumée (2) ». — *La Paix* (5 mars 1844); c'est une appréciation très-remarquable de la politique du gouvernement depuis 1830. L'auteur résume sa pensée en ces termes : « Rien ne contribue davantage à envenimer les questions, à aggraver les situations, à fausser les esprits qu'une politique bâtarde, sans dignité et sans suite, qui ne sait pas ce qu'elle veut, parce qu'elle n'ose jamais vouloir. Asseoir la paix, ce n'est pas maintenir pendant quelques années une tranquillité factice; c'est *travailler à faire disparaître des haines d'entre nations, en favorisant les intérêts, les tendances de chaque peuple;* c'est créer un équilibre parmi les grandes puissances; c'est, en un mot, suivre la politique de Henri IV, et non la marche désastreuse de Louis XV... Celle-ci enfante cette magnanime réaction qu'on nomme la révolution française et qui ensanglanta l'Europe pendant vingt-quatre ans. Eh bien! le gouvernement actuel (de Louis-Philippe) nous prépare les mêmes malheurs; son amour pour la paix est un sentiment égoïste et aveugle, qui compromet tous ceux dont il recherche l'alliance. Les faits sont patents. Il y a quelques années, il n'existait plus de rivalité entre la France et l'Angleterre; ces deux peuples semblaient devoir marcher côte à côte dans la voie du progrès. Aujourd'hui le gouvernement s'y est si bien pris qu'il a su, d'un côté par ses attaques, et de l'autre, par ses concessions, réveiller tous les sentiments de jalousie entre les deux pays; et si jamais l'incendie s'allume, c'est lui qui en sera la cause première; car c'est lui qui aura rassemblé toutes les matières combustibles (3). » Trois ans après eut lieu, comme on sait, le double mariage espagnol qui compromit l'entente cordiale avec l'Angleterre, et bientôt « l'incendie » de 1848 consuma le trône de Louis-Philippe. — *Les Nobles* (23 déc. 1844), article écrit à l'occasion du titre de duc, conféré à M. Pasquier. Après avoir fait observer que la noblesse commence à décheoir depuis qu'elle a substitué à son ancienne devise, *noblesse oblige*, celle de *no-*

(1) *Œuvres de Napoléon III*, t. I, p. 357, 364-365.
(2) *Ibid.*, 24.
(3) *Ibid.*, t. II 27-28.
(4) *Ibid.*, 57 et 58.

(1) *Œuvres de Napoléon III*, t. II, p. 33-34.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 35-41.
(3) *Ibid.*, t. II, p. 46, 48.

Digitized by Google

blesse exempte, le prince ajoute : « Quant à nous, nous voudrions qu'au lieu de faire quelques nobles, le gouvernement pût la grande résolution d'en faire des milliers et millions. Nous voudrions qu'il prît à tâche d'anoblir les trente-cinq millions de Français en leur donnant l'instruction, la morale, l'aisance, biens qui jusqu'ici n'ont été l'apanage que d'un petit nombre, et qui devraient être l'apanage de tous (1). » — *Extinction du paupérisme* (écrit dans le courant de 1844) : c'est un travail important sur une question qui a occupé tous les économistes et les principaux hommes d'État. Après avoir rappelé que la richesse d'un pays dépend de la prospérité de l'agriculture et de l'industrie, du développement du commerce intérieur et extérieur, de la juste et équitable répartition des revenus publics, l'auteur examine ces divers éléments, stigmatise, en passant, les abus de l'industrie « qui, véritable Saturne du travail, dévore ses enfants et ne vit que de leur mort », et propose comme un moyen d'arriver peu à peu à l'extinction du paupérisme, la création de communautés ou associations agricoles, qui feraient valoir les 9,190,000 hectares de terres incultes, signalées par la statistique officielle du gouvernement. Ces associations ou colonies agricoles, non-seulement nourriraient un grand nombre de familles pauvres, en leur faisant cultiver la terre, soigner les bestiaux, etc.; mais aussi elles offriraient un refuge momentané à cette masse flottante d'ouvriers que la stagnation des entreprises industrielles ou l'invention des machines plonge dans une misère profonde. Ce système serait couronné par une sage répartition des bénéfices du travail. « Aujourd'hui, ajoute le grand économiste, la rétribution du travail est abandonnée au hasard ou à la violence. C'est le maître qui opprime ou l'ouvrier qui se révolte. Par notre système les salaires sont fixés comme les choses humaines doivent être réglées, non par la force, mais par un juste équilibre entre les besoins de ceux qui travaillent et les nécessités de ceux qui font travailler. C'est une grande et sainte mission, bien digne d'exciter l'ambition des hommes que celle qui consiste à apaiser les haines, à guérir les blessures, à calmer les souffrances de l'humanité en réunissant les citoyens d'un même pays dans un intérêt commun, et en accélérant un avenir que la civilisation doit amener tôt ou tard... Aujourd'hui le but de tout gouvernement habile doit être de tendre par ses efforts à ce qu'on puisse dire bientôt : *Le triomphe du christianisme a détruit l'esclavage; le triomphe de la révolution française a détruit le privilége; le triomphe des idées démocratiques a détruit le paupérisme* (2). »

Tout le monde doit comprendre l'importance de l'analyse que nous venons de faire des écrits de celui qui tient aujourd'hui dans ses mains les destinées de la France et dont le moindre geste peut devenir un sujet d'espérance ou de crainte dans le conflit décidément engagé entre le droit divin et le droit des nations. Mais reprenons notre tâche de simple historien.

A la fin de l'année 1844, l'illustre captif de Ham reçut la visite de l'envoyé des États de Guatemala, qui venait le solliciter de se mettre à la tête d'une gigantesque entreprise ayant pour but la jonction des océans Atlantique et Pacifique. M. Castillon (c'était le nom de l'envoyé) était chargé en même temps de demander, au nom des Américains, l'élargissement du prince Louis. Malgré l'insistance de M. Castillon, le prince se borna à émettre son avis sur la possibilité et les moyens de cette entreprise (1). Cependant, au commencement de 1846, il reçut à Ham une lettre de Montenegro, ministre des affaires étrangères de Nicaragua, qui lui conférait officiellement tous les pouvoirs nécessaires pour organiser une compagnie en Europe, et qui l'informait en outre que, par une décision du 8 juin 1846, le gouvernement donnerait à l'œuvre le nom de *Canale Napoleone de Nicaragua*. Par suite de cette décision, le chargé d'affaires de Nicaragua en Belgique et en Hollande, M. de Marcolatta, se rendit à Ham pour y signer, conformément à ses instructions, un traité avec le captif qui devait être investi du pouvoir nécessaire à la réalisation du projet. Le prince Louis informa le gouvernement français des propositions qu'il avait reçues d'Amérique. A la même époque, il apprit que son père était gravement malade à Florence. Cette réunion de circonstances détermina le prince à appuyer lui-même toutes les démarches qu'on faisait pour obtenir sa délivrance, s'engageant personnellement, dans le cas où il lui serait permis de passer quelque temps à Florence, à se rendre ensuite directement en Amérique. Le gouvernement n'ayant daigné faire aucune réponse, le prince Louis résolut de mettre lui-même fin à sa captivité. Les détails de cette évasion sont connus. Dans la matinée du 25 mai 1846, grâce au dévouement de son médecin (*voy.* CONNEAU), le prince sortit de la prison de Ham, déguisé en ouvrier, sous les yeux mêmes de ses gardiens. Il traversa la Belgique et passa en Angleterre. Protestant de ses intentions pacifiques, il demanda à M. de Saint-Aulaire, ambassadeur français à Londres, la permission de se rendre en Toscane auprès de son vieux père mourant; mais cette satisfaction d'un sentiment de piété filiale lui fut refusée. Le prince Louis reprit alors sa vie de proscrit et continua de s'occuper du projet de jonction de la mer Atlantique avec l'océan Pacifique, projet si important pour le commerce des nations. Mais les événements qui

(1) *Œuvres de Napoléon III*, p. 55.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 150 et suiv.

(1) Voy. le t. II des *Œuvres de Napoléon III*. Cette entreprise pourra se réaliser aujourd'hui par la présence de l'armée française au Mexique. Le percement de l'isthme de Tehuantepec paraît le plus propre à la jonction des deux océans.

Digitized by Google

allaient s'accomplir imprimèrent à ses idées une autre direction.

Charles X et Louis-Philippe sont tombés pour avoir l'un et l'autre blessé les instincts de la nation française; et, par une singulière coïncidence, ces deux chutes dynastiques ont été presque immédiatement précédées, la première de la prise d'Alger, et la seconde, de la conquête définitive de l'Algérie par la prise d'Abd-el-Kader, deux événements connexes, quoique séparés par un intervalle de près de dix-huit ans. En 1830, les partisans de la branche d'Orléans avaient présenté Louis-Philippe comme « la meilleure des républiques » aux vainqueurs de juillet désappointés; et en 1848, ces mêmes serviteurs, terrifiés, devaient accepter la république au lieu de la régence qu'ils avaient combinée. Décidément les hommes ne sont que menés, pendant qu'ils croient se mener les uns les autres.

Louis-Philippe et ses conseillers, en criant aux nombreux mécontents qui demandaient la réforme électorale : *Enrichissez-vous !* servaient bien mieux qu'une révolte militaire les desseins du neveu de l'empereur. Au lieu d'agir, le prince aurait dû attendre : le temps, ce grand conspirateur qui consolide ou défait toutes les combinaisons humaines, n'est l'auxiliaire que des patients ou des *flegmatiques*. Le prince le comprit, et il semble depuis lors avoir réglé là-dessus toute sa conduite. A la nouvelle de la révolution de Février, il quitta l'Angleterre, et écrivit aux membres du gouvernement provisoire pour les assurer de son dévouement à la cause qu'ils représentaient. Mais, ces membres ayant exprimé la crainte qu'un neveu de l'empereur ne devînt à Paris une cause de trouble, le prince reprit tranquillement le chemin de Londres. « Après trente-trois années d'exil et de persécution, je croyais, leur disait-il en partant, avoir le droit de retrouver un foyer sur le sol de la patrie. Vous pensez que ma présence à Paris est maintenant un sujet d'embarras; je m'éloigne donc momentanément. Vous verrez dans ce sacrifice la pureté de mes intentions et de mon patriotisme. » Bien que le prince se fût abstenu de se porter candidat aux élections générales du 27 avril, les électeurs de la Seine le choisirent pour leur représentant. Mais il déclina ce mandat, et en donna les motifs dans une lettre adressée de Londres (11 mai 1848) à M. Vieillard, et où l'on remarque ces passages : « Mon nom, mes antécédents, ont fait de moi, bon gré mal gré, non un chef de parti, mais un homme sur lequel s'attachent les regards de tous les mécontents. Tant que la société française ne sera pas rassise, tant que la constitution ne sera pas fixée, je sens que ma position en France sera très-difficile, très-ennuyeuse et même très-dangereuse pour moi... Je ne veux me mêler de rien; je désire voir la République se fortifier en sagesse, et, en attendant, l'exil m'est très-doux, parce que je sais qu'il est volontaire. » Aux élections partielles du 3 juin, le prince refusa encore les candidatures qui lui étaient offertes. Néanmoins il fut élu à une grande majorité par la Seine, l'Yonne, la Charente-Inférieure et la Corse. Il en remercia les électeurs : « Enfant de Paris, aujourd'hui représentant du peuple, je joindrai, leur écrivait-il de Londres, mes efforts à ceux de mes collègues, pour rétablir l'ordre, le crédit, le travail, pour assurer la paix extérieure, pour consolider les institutions démocratiques et concilier entre eux des intérêts qui semblent hostiles aujourd'hui, parce qu'ils se soupçonnent et se heurtent, au lieu de marcher ensemble vers un but unique : la prospérité et la grandeur du pays. »

Cette quadruple élection porta ombrage aux membres de la Commission exécutive qui voulait maintenir contre Louis-Napoléon la loi de bannissement du 16 avril 1832, « parce que, dit le décret, il a fait deux fois acte de prétendant en rêvant une république avec un empereur ». Mais, le jour même où parut ce décret (12 juin), l'Assemblée constituante valida l'élection de Louis-Napoléon, malgré les efforts qu'on avait faits pour l'annuler. Ce résultat produisit une émotion générale. Informé que les mécontents de tous les partis songeaient à en profiter pour semer des troubles, le prince s'empressa d'écrire au président de l'Assemblée pour désavouer ceux qui lui prêtaient des intentions ambitieuses, et qu'il verrait avec la plus vive douleur son nom, « symbole d'ordre, de nationalité, de gloire », servir à augmenter les déchirements de la patrie. Cette lettre, datée de Londres, 14 juin, fut loin de calmer les membres de l'Assemblée; la phrase surtout qui s'y trouvait : « Si le peuple m'imposait des devoirs, je saurais les remplir », devint l'objet des plus vifs commentaires. Mais, dès le lendemain, pour couper court à tous ces débats, le prince envoya (15 juin) sa démission au président. Il la renouvela, à l'occasion de l'élection de Corse, qui ne fut connue qu'après les élections de la Seine, de l'Yonne et de la Charente-Inférieure. « Je veux, disait-il dans sa seconde lettre au président, je veux que ceux qui m'accusent d'ambition soient convaincus de leur erreur. »

En temps de révolution les événements marchent vite. Les éléments de décomposition, que n'aperçoivent guère les esprits emportés par la lutte, n'échappent point à la pénétration de ceux qui, plus calmes, se tiennent en dehors du milieu des passions troublantes et qui finissent toujours par diriger le courant de l'opinion publique. Ces éléments, comme dans la science l'action des petites quantités, peuvent amener bientôt de grands changements. Dès son apparition sur la scène politique, après la révolution de 1848, Louis-Napoléon se trouva en présence de trois éléments, nettement caractérisés à son égard : *hostilité* du pouvoir exécutif, *défiance* de l'Assemblée, *confiance* des électeurs, qui

Digitized by Google

composaient la nation. Le rôle du prince était donc tout naturellement indiqué.

L'histoire est remplie de ces germes latents de conspirations naturelles que le temps mûrit et dont l'explosion n'est un objet de surprise que pour les observateurs myopes.

De nouvelles élections se préparaient pour remplir les vides que les sanglantes journées de juin avaient faits dans l'Assemblée. Le général Piat écrivait à Louis-Napoléon pour lui demander s'il accepterait le mandat de représentant du peuple. « Aujourd'hui, lui répondit le prince, qu'il a été démontré sans réplique que mon élection dans quatre départements (non compris la Corse) n'a pas été le résultat d'une intrigue, et que je suis resté étranger à toute manifestation, à toute manœuvre politique, je croirais manquer à mon devoir, si je ne répondais pas à l'appel de mes concitoyens. » Puis, il terminait sa lettre par ces paroles significatives : « Pour rendre le retour des gouvernements passés impossible, il n'y a qu'un moyen, c'est de faire mieux qu'eux ; car *on ne défait réellement que ce qu'on remplace.* » Le 17 septembre 1848, cinq départements (Seine, Yonne, Charente-Inférieure, Moselle, Corse) proclament pour la troisième fois Louis-Napoléon représentant du peuple, nouveau et éclatant témoignage de la confiance des électeurs, organes de la volonté nationale. Le 26, le prince vint prendre sa place à la Constituante qui, peu de jours après, abrogea, pour rendre hommage à la souveraineté populaire, l'article 6 de la loi de bannissement de la famille Bonaparte.

Cependant l'Assemblée conserva sa défiance, qui devait bientôt se trahir par des actes. Continuant les débats relatifs à la constitution de la République, elle montra, par le vote de certains articles, ses préoccupations au sujet de l'élu du 17 septembre; ainsi, l'article 45 ne permettait la réélection du président qu'après un intervalle de quatre ans; l'article 48 l'obligeait seul au serment, quand tous les autres fonctionnaires n'y étaient pas astreints; l'article 50 lui interdisait le commandement des armées en personne; l'article 55 limitait son droit de grâce et lui enlevait celui d'amnistie, etc. Dans la séance du 9 octobre, M. Thouret présenta un amendement tendant à exclure des élections de président et de vice-président tous les membres des familles qui ont régné sur la France. L'adoption de cet amendement lui paraissait si simple, qu'il ne croyait pas même nécessaire de le développer. « D'ailleurs, je ne veux pas, s'écria-t-il, faire aux prétendants l'honneur de m'occuper longtemps de leurs personnes. » Louis-Napoléon, immobile à son banc, écoutait tranquillement l'orateur dédaigneux. Ce discours fini, il demande la parole et se rend à la tribune. « Je le vois encore, raconte un témoin oculaire, traversant l'hémicycle, d'un pas mesuré, calme sous les regards malveillants qui le suivent, absorbé en lui-même dans cette force intérieure que ne trahit aucun signe. Les rumeurs qui l'accueillent ne le troublent, ni ne l'indignent... Quand le silence fut rétabli, il sort de sa poche un petit morceau de papier qui contenait trois phrases seulement. A chaque mot il est interrompu par les acclamations les plus grossières, par les rires les plus outrageants. Il ne s'émeut pas un seul instant; il ne s'irrite pas; il remet tranquillement son papier dans sa poche; il redescend de la tribune comme il y était monté et va s'asseoir à sa place sans paraître se douter ou se soucier de ce qui s'est passé (1). » — Les hommes se laisseront toujours tromper aux apparences. C'est une tête de bois, disait M. Thiers, et ce mot faisait fortune dans les coulisses de l'Assemblée. Cependant on n'attaque guère que ce qu'on redoute. Louis-Napoléon fut encore l'objet d'attaques personnelles dans la séance du 25 octobre. Le lendemain il y répondit d'une façon très-modérée. « On me reproche, disait-il entre autres, mon silence !.. Il n'est donné qu'à peu de personnes d'apporter ici une parole éloquente au service d'idées justes et saines. N'y a-t-il donc qu'un seul moyen de servir le pays? Ce qu'il lui faut surtout, ce sont des actes; ce qu'il lui faut, c'est un gouvernement ferme, intelligent et sage, qui pense plus à guérir les maux de la société qu'à les venger; un gouvernement qui se mette franchement à la tête des idées vraies, pour repousser ensuite, mille fois mieux que par les baïonnettes, les théories qui ne sont pas fondées sur l'expérience et la raison. Je sais qu'on veut semer mon chemin d'écueils et d'embûches; je n'y tomberai pas. *Je suivrai toujours, comme je l'entends, la ligne que je me suis tracée, sans m'inquiéter, sans m'arrêter. Rien ne m'ôtera mon calme, rien ne me fera oublier mes devoirs... Je resterai inébranlable contre toutes les attaques, impassible contre toutes les calomnies.* » Ces éloquentes paroles sont tout un programme; elles traçent toute une ligne de conduite.

Les élections de la présidence approchaient. Le prince voulait rallier tous les partis sans se livrer à aucun; il écoutait tranquillement ceux qui venaient lui apporter des conseils, et il accueillait toutes les idées, sans énoncer les siennes. Les électeurs attendaient son manifeste. Il le rédigea, et la France y répondit, le 10 décembre 1848, par cinq millions et demi de suffrages (2). Louis-Napoléon Bonaparte est élu président de la République. Si, au lieu de laisser la nation libre de choisir son président, l'Assemblée s'était arrogé ce droit, le nom du général Cavaignac serait sorti de l'urne du scrutin. De part et d'autre on en devait être convaincu, et cette

(1) M. de La Guéronnière, *Napoléon III*, portrait politique, p. 24 (3e édit. 1853).

(2) Le chiffre exact est, d'après *le Moniteur*, de 5,562,834. Le général Cavaignac avait obtenu 1,469,166 voix : M. Ledru-Rollin, 377,836; M. Raspail, 37,106; M. de Lamartine, 21,000.

Digitized by Google

conviction n'était pas faite pour amener une entente cordiale entre l'Assemblée et le président de la République. Proclamé dans la séance du 20 décembre, il fit connaître le choix de ses ministres (1), pris dans tous les rangs de la majorité, paya un tribut d'éloges mérité au général Cavaignac, et adjura l'assemblée de l'aider pour fonder une République dans l'intérêt de tous, et un gouvernement juste, ferme, animé d'un sincère amour du progrès, sans être réactionnaire ni utopiste. « Soyons, disait-il en terminant, soyons *les hommes du pays, non les hommes d'un parti*, et, Dieu aidant, nous ferons du moins le bien, si nous ne pouvons faire de grandes choses ». Le jour même de la formation de son ministère, il confia le commandement des troupes de Paris au général Changarnier, déjà commandant supérieur de la garde nationale.

L'élection de Louis-Napoléon à la présidence de la République était le triomphe du plus puissant des trois éléments que nous avons signalés. Le prince remplaça naturellement le pouvoir exécutif qui lui avait été si hostile; il ne se trouva donc plus qu'en présence de l'Assemblée, devenue plus défiante que jamais. Il était facile de prévoir ce qui devait arriver.

Cependant le choix des ministres était le premier pas que le président de la République avait fait vers une réconciliation. A l'exception de M. Bixio, républicain modéré, ils étaient tous des monarchistes ralliés à la république, comme « au système qui les divisait le moins » pour le moment. Les affaires s'amélioraient dans les centres manufacturiers; de nombreux ateliers se rouvraient; les rentes de l'État, les actions de toute valeur étaient recherchées, partout enfin on voyait des signes d'un retour non équivoque à la confiance. Le 24 décembre, le président fut accueilli avec enthousiasme par la garde nationale et l'armée de Paris, qu'il passait en revue. Le 26, le chef du ministère, M. Odilon Barrot présenta à l'Assemblée le programme qu'il se proposait de suivre. « L'élection du 10 décembre a mis, disait il, dans les mains du gouvernement une force immense; notre devoir est que cette force n'avorte, ni ne s'égare ». Dès le 29, le cabinet se modifia par la retraite de M. Léon de Maleville. Le président s'était plaint, entre autres, de ce qu'on ne lui eût pas envoyé régulièrement les dépêches télégraphiques (2).

(1) Ministère du 20 décembre : M. Odilon Barrot, président du conseil et garde des sceaux; M. Léon de Maleville, à l'intérieur; M. Drouyn de Lhuys, aux affaires étrangères; le général Rulhières, à la guerre; M. de Tracy, à la marine; M. H. Passy, aux finances; M. Léon Faucher, aux travaux publics; M. de Falloux, à l'instruction publique, et M. Bixio, à l'agriculture et au commerce.

(2) M. Léon de Maleville fut remplacé à l'intérieur par M. Léon Faucher, qui eut M. Lacrosse pour successeur aux travaux publics. M. Bixio, mal à l'aise dans un ministère si peu démocratique, céda, à la même époque, l'agriculture et le commerce à M. Buffet.

Malgré quelques concessions apparentes, telle que la nomination de M. Boulay (de la Meurthe) à la vice-présidence de la République, l'Assemblée persista dans son attitude vis-à-vis du nouveau pouvoir exécutif; elle en donna la preuve en votant, contrairement aux vœux du ministère, la réduction immédiate de l'impôt du sel (1er janvier 1849), et plus tard la suppression de l'impôt sur les boissons. Une scission profonde s'établit bientôt dans l'Assemblée elle-même. Nommée (le 27 avril 1848) pour constituer les pouvoirs publics, elle devait, comme *Constituante*, se dissoudre après l'accomplissement de sa tâche. La minorité, qui espérait se renforcer par de nouvelles élections, faisait, dans ce sens, signer des volumes de pétitions. « La minorité, disait M. de Montalembert, qui en faisait partie, la minorité veut absolument s'en aller, par beaucoup de raisons et surtout parce qu'elle se croit sûre de revenir. » La majorité, au contraire, qui, dès le lendemain du 10 décembre, avait déclaré vouloir affermir la constitution par une série de lois organiques, résistait aux efforts qu'on faisait pour hâter la retraite de l'Assemblée. Dans cet antagonisme, le pouvoir exécutif, qui n'avait au fond les sympathies, ni de la majorité, ni de la minorité, devait rester et resta, en effet, neutre. Enfin, l'un des représentants (1) prit l'initiative en déposant une proposition tendant à la dissolution de l'Assemblée constituante et à la convocation de l'Assemblée législative. Cette proposition, malgré les vives réclamations qu'elle souleva, fut prise en considération (12 janvier) à une majorité de quatre voix. Dans l'intervalle, le ministère avait déposé un projet de loi relatif à l'instruction publique et demandé la clôture des clubs : « Ce sont, disait le ministre de l'intérieur (M. Léon Faucher) des foyers d'anarchie; aucun gouvernement régulier n'est possible sous l'action dissolvante de ces réunions. » Un arrêté du pouvoir exécutif (24 janvier 1849) réorganisa la garde mobile, en changeant surtout le mode de nomination aux grades supérieurs. Ces diverses mesures soulevèrent des tempêtes dans cette partie de l'Assemblée qui s'intitulait la Montagne, rappelant par ce nom les sanglants souvenirs de la république de 93. Tout à coup, dans la matinée du 29 janvier, on entend battre le rappel dans les rues de Paris, et on y remarque un mouvement extraordinaire de troupes. Plus de doute pour les républicains exaltés : c'est un coup d'État que le pouvoir exécutif prépare contre l'Assemblée! Non, s'écrieront les anciens royalistes ou républicains du lendemain : ce sont les éternels ennemis de l'ordre qui veulent s'emparer du président de la République, dissoudre l'Assemblée et arborer le drapeau rouge! Des deux côtés on était dans l'erreur. Un certain nombre d'officiers de la garde mo-

(1) M. Rateau.

Digitized by Google

bile, mécontents de l'arrêté qui les frappait, avaient menacé de faire appel à la violence. Le pouvoir exécutif fit tomber ces menaces par une démonstration énergique, et l'ordre fut promptement rétabli.

Depuis l'adoption de la proposition Rateau (12 février), l'Assemblée semblait elle-même pressée d'en finir avec ses travaux. Elle vota rapidement la loi sur le conseil d'État, qui lui permettait de choisir dans son propre sein les membres de ce conseil, et la loi électorale, qui excluait de la représentation nationale les fonctionnaires publics. Pendant ce temps, il se passait de graves événements au dehors. Le roi Charles-Albert avait entrepris, avec l'aide des seuls Italiens, d'affranchir la patrie commune de la domination étrangère. Mais l'accord, si nécessaire au moment du danger suprême, leur manquait absolument. Le parti modéré voulait l'indépendance de la haute Italie avec une monarchie constitutionnelle : il succomba à la journée de Novare. L'Italie centrale était au pouvoir des républicains : ils avaient formé une Constituante, qui, le 8 février 1849, déclara Pie IX, alors retiré à Gaëte, déchu de tous ses droits comme prince temporel. A la nouvelle de ce qui se passait en Italie, l'Assemblée adopta, le 31 mars, la résolution suivante, ainsi formulée : « L'Assemblée nationale déclare que si, pour mieux garantir l'intégrité du territoire piémontais, et mieux sauvegarder les intérêts et l'honneur de la France, le pouvoir exécutif croit devoir prêter à ses négociations l'appui d'une occupation partielle et temporaire en Italie, il trouvera dans l'Assemblée le plus entier concours ». Cette résolution fut appuyée par une loi (17 avril) qui accordait le crédit nécessaire (1), pour l'entretien sur le pied de guerre, pendant trois mois, du corps expéditionnaire de la Méditerranée. C'est à la suite de ce vote et en présence de l'intention qu'on supposait à l'Autriche et à Naples d'envahir les États-Romains, que l'expédition de Rome fut résolue. Les troupes françaises débarquèrent le 26 avril à Civita-Vecchia : leur commandant en chef (*voy.* OUDINOT) essaya de calmer les esprits dans une proclamation pacifique et conciliatrice, adressée aux habitants des États Romains. La Constituante romaine y répondit par un cri de guerre, se déclarant décidée, pour sauver la République, à repousser la force par la force. L'attaque qui suivit ce défi (20 avril) ne fut pas heureuse : l'armée française éprouva une résistance inattendue. Vivement impressionnée par les nouvelles de Rome, l'Assemblée nationale, par son vote du 8 mai, invita le gouvernement « à prendre sans délai les mesures nécessaires pour que l'expédition d'Italie ne fût pas plus longtemps détournée du but qui lui était assigné ».

Mais *ce but*, l'Assemblée ne l'avait jamais indiqué, et en ne le faisant pas, elle manquait à tous ses devoirs, puisque c'était elle qui avait pris l'initiative de l'intervention en Italie. Le président de la République, voyant l'honneur militaire engagé, s'empressa d'envoyer des renforts, et terminait sa lettre au général Oudinot par ces mots : « Dites à vos soldats que j'apprécie leur bravoure, que je partage leurs peines et qu'ils pourront toujours compter sur mon appui et ma reconnaissance ». En même temps il fit partir un diplomate pour tenter un accommodement. Cette démarche ayant échoué, le général Oudinot reçut, le 1er juin, l'ordre d'entrer à Rome de gré ou de force. L'entrée des Français à Rome eut lieu le 3 juillet. L'armée laissa aux habitants le soin de préparer eux-mêmes le retour de Pie IX. Les cardinaux reprirent aussitôt l'autorité; et, comme ils annonçaient hautement les projets les plus réactionnaires dans une proclamation où n'était pas même mentionné le nom de la France, le prince président écrivit au colonel Edgar Ney, son officier d'ordonnance, qui se trouvait en mission à Rome, cette lettre mémorable du 18 août : « La République française n'a pas envoyé une armée à Rome pour y étouffer la liberté italienne, mais, au contraire, pour la régler en la préservant contre ses propres excès, et pour lui donner une base solide en remettant sur le trône pontifical le prince qui le premier s'était placé hardiment à la tête de toutes les réformes utiles. J'apprends avec peine que les intentions bienveillantes du Saint-Père, comme notre propre action, restent stériles en présence de passions et d'influences hostiles. On voudrait donner comme base à la rentrée du pape la proscription de la tyrannie. Dites de ma part au général Rostolan qu'il ne doit pas permettre qu'à l'ombre du drapeau tricolore on commette un acte qui puisse dénaturer le caractère de notre intervention. Je résume ainsi le pouvoir temporel du pape : *Amnistie générale, sécularisation de l'administration, code Napoléon, et gouvernement libéral.* » — Ces lignes traçaient enfin le but d'une expédition que le pouvoir exécutif n'avait pas fait naître, mais qu'il avait dû accepter du pouvoir législatif.

L'Assemblée constituante avait disparu : le 28 mai 1849, elle avait cédé la place à l'Assemblée législative, sortie des élections du 13 mai. Ces élections avaient fourni, outre un certain nombre d'anciens représentants, beaucoup d'hommes nouveaux ou appartenant aux anciens partis monarchiques : éléments hétéroclites, qui se donnaient eux-mêmes les noms de *rouges* et de *blancs*, et qui dès les premières séances marquèrent, en sens contraire tout leur éloignement pour la République telle que la voulait la constitution. Édifié sur les tendances de l'Assemblée législative, le prince président n'avait qu'à en surveiller tranquillement les évolutions, toujours l'œil fixé sur la volonté de la nation. Il con-

(1) Un million deux cent mille francs.

Digitized by Google

serva le cabinet du 10 décembre, avec quelques modifications qui témoignaient de nouveau de son esprit conciliateur (1). Après la vérification des pouvoirs et la constitution du bureau où l'on retrouve, assis au fauteuil de la présidence, M. Dupin aîné, l'ancien président de la chambre des députés, le président de la République adressa, le 7 juin, à l'Assemblée, conformément aux termes de la constitution, un message exposant l'état général des affaires du pays. Après y avoir rappelé que les circonstances ne lui ont pas encore permis d'accomplir toutes les améliorations promises, il insiste sur la nécessité de s'entendre, « afin de faire renaître la confiance là où la crainte et la défiance du lendemain ont produit la stérilité. »... « Pour atteindre en partie ce but, ajoute le message, le gouvernement n'a eu qu'à suivre une marche ferme et résolue, en montrant à tous que, sans sortir de la légalité, il emploierait les moyens les plus énergiques pour rassurer la société. Partout aussi il s'efforce de rétablir le prestige de l'autorité, en mettant tous ses soins à appeler aux fonctions publiques les hommes qu'il jugeait les plus honnêtes et les plus capables, sans s'arrêter à leurs antécédents politiques. C'est encore afin de ne pas inquiéter les esprits, que le gouvernement a dû ajourner le projet de rendre la liberté aux victimes de nos discordes civiles. Au seul mot d'amnistie, l'opinion publique s'est émue en sens divers; on a craint le retour de nouveaux troubles; néanmoins j'ai usé d'indulgence partout où elle n'a pas d'inconvénient. Les prisons se sont déjà ouvertes à quinze cent soixante-dix transportés de juin, et bientôt les autres seront mis en liberté sans que la société ait rien à en redouter. » — Passant ensuite en revue les différents services de l'État, il termine par ces belles et sages paroles : « La principale mission du gouvernement républicain, c'est d'éclairer le peuple par la manifestation de la vérité, de dissiper l'éclat trompeur que l'intérêt personnel des partis fait briller à ses yeux. Un fait malheureux se retrouve à chaque page de l'histoire : c'est que plus les maux d'une société sont réels et patents, plus une minorité aveugle se lance dans le mysticisme des théories. Après 89, ce n'était pas pour les idées de Babeuf, ni de tel autre sectaire que la société fut bouleversée, mais pour l'abolition des priviléges, pour la division de la propriété, pour l'égalité devant la loi, pour l'admission de tous aux emplois. Eh bien! encore aujourd'hui, ce n'est pas pour l'application des théories inapplicables ou imaginaires que la révolution s'est accomplie, mais pour avoir un gouvernement qui, résultat de la volonté de tous, soit plus intelligent des besoins du peuple et puisse conduire, sans préoccupations dynastiques, les destinées du pays. Notre devoir est donc de faire la part entre les idées fausses et les idées vraies qui jaillissent d'une révolution; puis, cette séparation faite, il faut se mettre à la tête des unes et combattre courageusement les autres. La vérité se trouvera en faisant appel à toutes les intelligences, en ne repoussant rien avant de l'avoir approfondi, en adoptant tout ce qui aura été soumis à l'examen des hommes compétents et aura subi l'épreuve de la discussion... J'appelle sous le drapeau de la République et sur le terrain de la constitution tous les hommes dévoués au salut du pays; je compte sur leur concours et sur leurs lumières pour m'éclairer, sur ma conscience pour me conduire, sur la protection de Dieu pour accomplir ma mission. » Dans ce message, clair et précis, le président de la République exposait avec une égale franchise ce qu'il avait fait, ce qu'il aurait voulu faire, et ce qu'il promettait de faire, avec le concours d'hommes intelligents et intègres, choisis dans tous les partis. La suite devait prouver qu'il est inutile de parler à qui ne veut rien entendre.

Les affaires de Rome avaient encore ajouté aux divisions intestines de l'Assemblée. Tandis que l'extrême gauche formulait (séance du 11 juin 1849), par l'organe de Ledru-Rollin, un acte d'accusation contre le président de la République et ses ministres pour avoir violé la constitution en intervenant à Rome, la majorité émit un vote approbatif pour cette même intervention qui était, comme chacun le savait, l'œuvre de la Constituante. Un appel à l'insurrection, lancé du haut de la tribune, fut suivi de l'échauffourée du 13 juin, promptement réprimée (1). La majorité de l'Assemblée profita de l'occasion pour mettre Paris en état de siége, suspendre le droit de réunion, interdire le colportage des journaux, rapporter plusieurs décrets du gouvernement provisoire; en même temps elle vota toutes les autorisations nécessaires pour arrêter et poursuivre ceux de ses membres qui pouvaient être inculpés dans la journée du 13 juin.

Le moment était venu de voir de plus près l'attitude du pays dont chaque parti invoquait la souveraineté. Dès le commencement de juillet 1849, le président de la République entreprit un voyage dans les départements. Il visita d'abord les principales villes du nord et de l'ouest. A Chartres, il assista à l'inauguration du chemin de fer; à Amiens il distribua des drapeaux à la garde nationale; à Ham il visita la forteresse, naguère témoin de sa captivité. « Je ne saurais, disait-il en répondant au toast du maire, me glorifier d'une captivité qui avait pour cause l'attaque contre un gouvernement régulier. Quand on a vu combien les révolutions les plus justes entraînent de maux après elles, on comprend à peine l'audace d'avoir voulu assumer sur soi la

(1) M. Dufaure, ancien ministre du général Cavaignac, remplaça M. Léon Faucher au ministère de l'intérieur; MM. Lanjuinais et de Tocqueville, l'un du centre droit, l'autre du centre gauche, succédèrent à M. Buffet et à M. Drouyn de Lhuys.

(1) Voy. les articles LEDRU-ROLLIN et CHANGARNIER.

Digitized by Google

terrible responsabilité d'un changement. Je ne me plains donc pas d'avoir expié ici, par un emprisonnement de six années, une témérité contre les lois de ma patrie, et c'est avec bonheur que dans les lieux mêmes où j'ai souffert, je vous propose un toast en l'honneur des hommes qui sont déterminés, malgré leurs convictions, à respecter les institutions de leurs pays. » Rouen, Elbeuf, Saumur, Tours, Angers, Nantes, lui offrirent des banquets. Dans les discours qu'il prononça, il rappelait avec beaucoup d'à-propos les principaux souvenirs historiques de ces localités. Il visita ensuite Épernay et Sens, et fut de retour au palais de l'Élysée le 13 septembre, pour la distribution des récompenses aux artistes de l'Exposition de 1849, voulant user « de la plus douce prérogative du pouvoir, qui est d'encourager le mérite partout où il se rencontre ».

Pendant les ravages du choléra qui, pour la seconde fois, désolait l'Europe, l'Assemblée législative prorogea ses séances du 11 août au 1er octobre. A sa rentrée, elle approuva, en votant divers crédits supplémentaires, la politique du gouvernement dans la question italienne. Ces votes étaient la réponse de la majorité aux ordres du jour impliquant un blâme, proposé par la gauche. Durant les débats sur les affaires de Rome, on remarqua le silence des ministres au sujet de la lettre du prince président à M. Edgar Ney : ils semblaient en décliner toute responsabilité. Cette même lettre, à laquelle le *motu proprio* de Pie IX ne donna qu'une satisfaction illusoire, devint de la part de la droite un objet de dédaigneuses railleries. Cet ensemble d'incidents amena la dissolution du cabinet Odilon Barrot, qui fut remplacé par le ministère du 31 octobre (1). Le président de la République s'en expliqua clairement dans le message qu'il envoya, le même jour, à l'Assemblée. « Dans les circonstances graves où nous nous trouvons, y disait-il, l'accord qui doit régner entre les différents pouvoirs de l'État ne peut se maintenir que si, animés d'une confiance naturelle, ils s'expliquent franchement l'un vis-à-vis de l'autre. » Indiquant ensuite les motifs qui l'ont déterminé à changer le ministère, il ajoute : « Pour raffermir la République menacée de tant de côtés par l'anarchie, pour assurer l'ordre plus efficacement qu'il ne l'a été jusqu'à ce jour, pour maintenir à l'extérieur le nom de la France à la hauteur de sa renommée, il faut des hommes qui, animés d'un dévouement patriotique, comprennent la nécessité d'une direction unique et ferme, et d'une politique nettement formulée; qui ne compromettent le pouvoir par aucune irrésolution ; qui soient aussi préoccupés de ma propre responsabilité que de la leur, en action comme en paroles. » Enfin, les lignes suivantes s'adressaient plus particulièrement à la majorité des électeurs, à la nation, au vrai souverain : « Sans rancune contre aucune individualité, contre aucun parti, j'ai laissé arriver aux affaires les hommes d'opinions les plus diverses, mais sans obtenir les heureux résultats que j'attendais de ce rapprochement. Au lieu d'opérer une fusion de nuances, je n'ai obtenu qu'une neutralisation de forces. L'unité de vues et d'intentions a été entravée, l'esprit de conciliation pris pour de la faiblesse. A peine les dangers de la rue étaient-ils passés, qu'on a vu les partis relever leur drapeau, réveiller leurs rivalités et alarmer le pays en semant l'inquiétude. Au milieu de cette confusion, la France inquiète, parce qu'elle ne voit pas de direction, cherche la main, la volonté, le drapeau de l'élu du 10 décembre. Or, cette volonté ne peut être sentie que s'il y a communauté entière d'idées, de vues, de convictions entre le président et ses ministres, et si l'Assemblée elle-même s'associe à la pensée nationale dont l'élection du pouvoir exécutif a été l'expression. Tout un système a triomphé au 10 décembre; car le nom de Napoléon est à lui seul tout un programme; il veut dire : à l'intérieur, ordre, autorité, religion, bien-être du peuple; à l'extérieur, dignité nationale... La lettre d'une constitution a sans doute une grande influence sur les destinées d'un pays, mais *la manière dont elle est exécutée en exerce une plus grande peut-être.* »

Ce message fut, comme on devait s'y attendre, accueilli par l'Assemblée avec une froideur qui déguisait mal ses rancunes; elle allait bientôt y répondre par des actes de la plus haute gravité.

En novembre 1849 eut lieu devant la cour de justice de Versailles le procès des principaux chefs de la journée du 13 juin. Trente membres de la gauche de l'Assemblée y furent condamnés. Vers la même époque, comme pour tempérer ce que ces condamnations pouvaient avoir de rigoureux, le président de la République rendit à la liberté et à leurs familles treize cent quarante et un insurgés de juin 1848. Cette mesure d'humanité fut vivement blâmée par les anciens partis. Ceux-ci devinrent bien plus mécontents encore à la suite des élections partielles du 10 mars et du 28 avril 1850, qui amenèrent sur les bancs de l'Assemblée plusieurs républicains ardents. Aussi, dès le 2 mai 1850, il se forma une commission pour restreindre le suf-

(1) Ce nouveau cabinet se composait de M. Ferd. Barrot à l'intérieur; M. Achille Fould, aux finances; M. Rouher, à la justice; M. de Parieu, à l'instruction publique, M. Dumas, à l'agriculture et au commerce; l'amiral Romain Desfossés, à la marine; M. Bineau, aux travaux publics; le général Lahitte, aux affaires étrangères. Ce dernier ne prit son portefeuille que le 17 novembre. M. de Rayneval, ambassadeur à Naples, n'ayant pas accepté le ministère des affaires étrangères, l'intérim en avait été confié au général d'Hautpoul. Le 15 mars suivant, M. Baroche remplaça M. F. Barrot à l'intérieur. Ce fut sous le ministère du 31 octobre qu'on acheva d'épurer le personnel administratif et des parquets, et que furent votées la loi temporaire relative aux instituteurs communaux (11 janv. 1850) et la loi organique sur l'enseignement primaire et secondaire (19 janv., 26 février et 15 mars).

Digitized by Google

frage universel (1). C'est de là que sortit, après des discussions orageuses, la fameuse loi du 31 mai, aux termes de laquelle l'exercice du droit d'électeur était soumis à trois ans de domicile dans la commune ou dans le canton. « Cette loi, s'écriait M. de Lamartine, est un coup d'État par interprétation. » — « C'est une violation de la constitution », ajoutait le général Cavaignac. — « C'est une mutilation du suffrage universel », ajoutait M. Victor Hugo. — « Personne, répondit M. Thiers, ne songe à attaquer le suffrage universel, à éloigner le peuple de l'urne électorale; c'est la *vile multitude* que la loi veut écarter; ce sont les mauvaises blouses, ces ouvriers nomades, toujours dociles au mot d'ordre qu'ils vont prendre au cabaret. »

Dès ce moment la lutte était engagée, lutte opiniâtre, bruyante, acharnée, entre les partis extrêmes dont *aucun ne voulait de la République selon la lettre et l'esprit de la constitution*. A part quelques républicains modérés, c'était là le seul point sur lequel ils se trouvaient d'accord.

La loi du 31 mai, en restreignant le suffrage universel, attaquait indirectement l'élu du 10 décembre. Les débats qui s'ouvrirent, quatre jours après, sur la demande d'un crédit supplémentaire pour frais de présidence, ne devaient plus laisser aucun doute à cet égard. Sur la demande du ministre des finances de porter les frais de représentation à trois millions, le traitement restant fixé à 600,000 fr., l'Assemblée nomma d'abord une commission qui substitua au projet du gouvernement une proposition toute différente, tendant à allouer seulement une somme de 1,600,000 fr. pour dépenses faites en 1849 et 1850, par suite de l'installation du président. Cette proposition équivalait à un rejet. La gauche se montra, en cette circonstance, moins hostile que la droite, qui n'avait pourtant guère lésiné avec d'autres gouvernements. « Si vous voulez donner, disait M. Mathieu (de la Drôme), ne marchandez pas; si vous voulez refuser, n'humiliez pas; la dignité du pouvoir y perdrait et vous n'y gagneriez rien. » La minorité de la commission proposa alors un amendement qui ne fut adopté qu'à une faible majorité et grâce encore à l'intervention du général Changarnier. Le mois suivant, l'Assemblée nomma (20, 23 et 25 juillet) une commission de permanence, chargée de surveiller la marche des affaires et de convoquer l'Assemblée dès l'apparition de quelque symptôme grave (2). C'était faire une réponse passionnée au président qui avait déclaré vouloir diriger lui-même le pouvoir, puisqu'il en avait la responsabilité. En un mot, la loi du 31 mai, jointe à l'établissement de la commission de permanence, fut, comme on l'a dit, un souflet législatif, appliqué à la fois sur la joue des électeurs et sur celle de l'élu du 10 décembre. Cette situation tendue devait finir par un coup de tonnerre. Mais n'anticipons pas sur les événements; laissons les partis, aveugles instruments de leurs passions, s'agiter sous l'œil de *celui qui voit juste et loin* (1).

Après avoir établi la commission de permanence, pour veiller au salut de la République, commission où ne figurait aucun républicain, l'Assemblée se prorogea du 11 août au 11 novembre 1850. Les chefs de la droite profitèrent des loisirs qu'ils s'étaient donnés pour faire des pèlerinages à Claremont et à Wiesbaden, avouant hautement leurs projets de fusion de la branche cadette avec la branche aînée des Bourbons. Dans le même intervalle le président reprit sa tournée dans les départements. Le 12 août il arriva à Dijon, et le 15 il vint à Lyon inaugurer la statue équestre de Napoléon Ier, œuvre remarquable du comte de Nieuwerkerke. Le 22 il était à Strasbourg et le 3 septembre à Cherbourg. Aux banquets qu'on lui offrit dans chacune de ces villes, il ne fit entendre que des paroles de conciliation. Après s'être mis en rapport avec la nation dans ses principaux centres industriels et commerciaux, il voulut aussi se montrer à l'armée, qu'il commandait aux termes de l'article 50 de la Constitution. Les revues militaires de Saint-Maur et de Satory (octobre 1850) émurent la commission de permanence, parce qu'aux acclamations qui y avaient accueilli le président de la République s'étaient mêlés quelques cris de « Vive l'Empereur! » et parce qu'il avait jugé à propos d'éloigner de Paris le général Neumayer, à la suite d'un ordre du jour, où ce général interdisait à sa brigade les cris parfaitement constitutionnels de Vive le Président! Vive Napoléon! Le lendemain de cet incident le général Changarnier adressa aux troupes placées sous son commandement cet ordre du jour laconique : « Aux termes de la loi, l'armée ne délibère point; aux termes des règlements militaires, elle doit s'abstenir de toute manifestation et ne proférer aucun cri sous les armes. » De son côté, la commission de permanence continuait à montrer de vives alarmes; elle parlait de complots contre sa sûreté et insistait sur la dissolution de la Société du 10 décembre, qui passait pour prendre ses mots d'ordre au palais de l'Élysée. Ce fut dans ces circonstances que le

(1) Cette commission était composée de MM. Benoist d'Azy, Berryer, Beugnot, de Broglie, Buffet, de Chasseloup-Laubat, Daru, Léon Faucher, Jules de Lasteyrie, Molé, de Montalembert, de Montebello, Piscatory, de Séze, de Saint-Priest, Thiers, de Vatimesnil.

(2) Cette commission était composée de MM. Odilon Barrot, Jules de Lasteyrie, Monet, général de Saint-Priest, général Changarnier, Olivier, Berryer, Nettement, Molé, général Lauriston, général Lamoricière, Beugnot, de Mornay, de Montebello, de l'Espinasse, Creton, Ruhières, Vésin, Leo de Laborde, Casimir Périer, de Croseilles, Druet-Desvaux, Combarel de Leyval, Garnon et Chambolle.

(1) Ces paroles sont de Béranger, du poète national, que nous avons eu l'honneur de connaître assez intimement dans les dernières années de sa vie; il les avait prononcées en parlant un jour de la politique de Napoléon III.

Digitized by Google

président envoya, le 12 novembre, le message où, après le compte-rendu des différents services publics, on lit, vers la fin, les passages suivants : « Encore émue des dangers que la société a courus, la France reste étrangère aux querelles de partis ou d'hommes, si mesquines en présence des grands intérêts qui sont en jeu... L'incertitude de l'avenir fait naître bien des appréhensions, en réveillant bien des espérances. Sachons tous faire à la patrie le sacrifice de ces espérances et ne nous occupons que de ses intérêts. »

L'attitude du général Changarnier vis-à-vis du pouvoir exécutif, attitude que firent encore mieux ressortir les discussions de l'Assemblée, amena, le 9 janvier 1851, la révocation de ce général de son double commandement en chef des gardes nationales de la Seine et de l'armée de Paris. Un décret présidentiel, en date du même jour, modifia la composition du ministère, en appelant M. Drouyn de Lhuys aux affaires étrangères, le général Regnaud Saint-Jean d'Angely à la marine et aux colonies, M. Magne aux travaux publics (1). L'Assemblée se montra vivement irritée de la destitution du général Changarnier, que les partis royalistes espéraient voir jouer le rôle de Monk. Dès le lendemain (10 janvier), elle nomma, sur la proposition de M. de Rémusat, une commission chargée de la renseigner sur les tendances du gouvernement et de lui soumettre les résolutions que les circonstances pourraient exiger. C'était mettre le pouvoir exécutif ouvertement en suspicion. Le 11 janvier, la commission législative demanda, par l'organe de son rapporteur, M. Lanjuinais, l'impression des procès-verbaux de la commission de permanence, et le 14, elle présenta un rapport tendant à blâmer le ministère par un ordre du jour motivé. Après des débats orageux, qui remplirent les séances des 15, 16 et 17 janvier, l'Assemblée adopta, à la majorité de quatre cent dix-sept voix contre deux cent soixante-dix-huit, un ordre du jour où elle déclarait « que le ministère n'avait pas sa confiance ». Ce vote détermina la retraite du cabinet, qui fut remplacé le 24 janvier par un *ministère de transition* (2), comme l'appelait le président dans son message du 24 janvier 1851. « La France, ajoutait-il, commence à souffrir d'un désaccord qu'elle déplore. Mon devoir est de faire ce qui dépendra de moi pour en prévenir les résultats fâcheux. L'union des deux pouvoirs est indispensable au repos du pays ; mais, comme la constitution les a rendus indépendants, la seule condition de cette union était une confiance réciproque. »

Pour toute réponse, l'Assemblée rejeta la demande d'un crédit supplémentaire de 1,800,000 fr. pour frais de représentation de la présidence. Aussitôt on vit s'ouvrir des souscriptions nationales en faveur du président de la République; mais celui-ci les refusa par une note insérée au *Moniteur*. Toute réconciliation entre le pouvoir exécutif et l'Assemblée législative était devenue impossible. Le premier, s'il avait appris à connaître ses ennemis, devait savoir aussi où était sa force.

D'innombrables pétitions arrivèrent à l'Assemblée : elles demandaient la prolongation des pouvoirs de Louis-Napoléon et la révision de la constitution, notamment de l'article 45, relatif à la réélection du président. Depuis le 5 mai, elles se succédaient avec une telle rapidité qu'en deux mois le nombre des électeurs signataires atteignit le chiffre de deux millions. Mais pour faire donner immédiatement suite à ces pétitions, il aurait fallu braver l'hostilité évidente du pouvoir législatif. Il était donc sage de se résigner et d'attendre, en mettant toute espérance en la sympathie du pays. Aussi, après avoir changé, le 10 avril (1), son ministère, le président de la République reprit-il ses tournées dans les départements. A Dijon, le 1er juin 1851, à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer, il se plaignit hautement des manœuvres des partis : « Si mon gouvernement, disait-il, n'a pas pu réaliser toutes les améliorations qu'il avait en vue, *il faut s'en prendre aux manœuvres des factions* qui paralysent la bonne volonté des assemblées comme celle des gouvernements les plus dévoués au bien public... La France ne veut ni le retour à l'ancien régime, quelle que soit la forme qui le déguise, ni l'essai d'utopies funestes et impraticables. C'est parce que je suis l'adversaire naturel de l'un et de l'autre, qu'elle a placé sa confiance en moi. S'il n'en était pas ainsi, comment expliquer cette touchante sympathie, qui résiste à la politique la plus dissolvante et m'absout de ses souffrances? » A Poitiers, également à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer, il proclama l'expression de la volonté nationale comme le seul moyen de salut. « J'envisage, dit-il, l'avenir du pays sans crainte, car son salut viendra toujours de la volonté du peuple, librement exprimée, religieusement acceptée. Aussi j'appelle de tous mes vœux le moment solennel où la voix puissante de la nation dominera toutes les oppositions et mettra d'accord toutes les rivalités; car il est bien triste de voir les révolutions ébranler la société, amon-

(1) MM. Baroche, ministre de l'intérieur, Rouher, ministre de la justice, et A. Fould, ministre des finances, conservaient leurs portefeuilles.

(2) Ce ministère était composé de MM. de Royer à la justice, Brenier aux affaires étrangères, le général Randon à la guerre, le contre-amiral Vaillant à la marine et aux colonies, Vaisse à l'intérieur, Magne aux travaux publics, Schneider à l'agriculture et au commerce, Giraud à l'instruction publique, de Germiny aux finances.

(1) Ce nouveau ministère comprenait MM. Rouher à la justice, Baroche aux affaires étrangères, Chasseloup-Laubat à la marine, Léon Faucher à l'intérieur, Buffet à l'agriculture et au commerce, de Crouseilhes à l'instruction publique, A. Fould aux finances.

Digitized by Google

celer les ruines, et cependant laisser toujours debout les mêmes passions, les mêmes exigences, les mêmes éléments de trouble. » — A Beauvais, le 6 juillet, lors de l'inauguration de la statue de Jeanne Hachette, il laissa tomber cette parole fatidique : « Il est encourageant de penser que, dans les dangers extrêmes, la Providence réserve souvent à un seul d'être l'instrument du salut de tous. »

L'accroissement de popularité, que le prince président rapportait de ses voyages, causa un grand dépit à l'Assemblée. Le discours de Dijon provoqua de vives interpellations, et on en fit courir plusieurs versions divergentes : le ministère se retrancha derrière le texte du *Moniteur* (1). Dans les discussions orageuses qui s'engagèrent sur les pétitions du pays, les orateurs se montrèrent bien plus préoccupés du triomphe de leurs partis que des intérêts de la France, et les représentants qui, d'accord avec les électeurs pétitionnaires, demandaient la révision de la constitution, furent loin d'obtenir la majorité fixée par l'article 111. Ce rejet, qui infligeait en même temps un blâme au ministère, produisit une grande émotion dans les départements : presque tous les conseils généraux (84 sur 86) et l'immense majorité des conseils d'arrondissements protestèrent plus ou moins explicitement contre le refus de l'Assemblée de reviser la constitution.

Dans ce conflit entre le pays et ses mandataires, il n'y avait qu'une résolution à prendre : rétablir le suffrage universel dans son intégrité. C'est ce que fit le président de la République en provoquant directement l'abrogation de la loi du 31 mai, « la machine la plus infernale pour allumer, comme on l'avait dit, sur tous les points de la France, la guerre civile ». Le ministère n'ayant pas voulu s'associer à cette mesure de salut public, le prince président le remplaça, le 26 octobre, par un autre cabinet, composé de MM. de Turgot aux affaires étrangères, Corbin à la justice, de Thorigny à l'intérieur, Giraud à l'instruction publique, Xavier de Casabianca à l'agriculture et au commerce, Lacrosse aux travaux publics, le général Leroy de Saint-Arnaud à la guerre, Blondel aux finances, Fortoul à la marine et aux colonies. Par suite de non-acceptation, M. Corbin fut remplacé, le 1er novembre, par M. Daviel, et M. Blondel, le 23, par M. Casabianca qui céda le ministère de l'agriculture et du commerce à M. Lefebvre-Duruflé.

A la rentrée de l'Assemblée, qui depuis le 10 août s'était prorogée après avoir nommé, comme l'année précédente, une commission de permanence, le président de la République lui envoya, le 4 novembre 1851, un message où il signalait, en termes mesurés, les inconvénients de la loi du 31 mai, en même temps qu'il insistait sur la nécessité de rétablir le suffrage universel. « La loi du 31 mai, disait-il, a dépassé le but qu'on pensait atteindre; personne ne prévoyait la suppression de 3 millions d'électeurs, dont les deux tiers sont habitants paisibles des campagnes. Qu'en est-il résulté ? C'est que cette immense exclusion a servi de prétexte au parti anarchique qui couvre ses détestables desseins de l'apparence d'un droit ravi et à reconquérir. Trop inférieur en nombre pour s'emparer de la société par un vote, il espère, à la faveur de l'émotion générale et au déclin des pouvoirs, faire naître, sur plusieurs points de la France à la fois, des troubles qui seraient réprimés sans doute, mais qui nous jetteraient dans de nouvelles complications... Aujourd'hui, rétablir le suffrage universel, c'est enlever à la guerre civile son drapeau, à l'opposition son dernier argument. » Dans la même séance, le ministre de l'intérieur déposa un projet de loi qui, reproduisant les dispositions de la loi du 15 mai 1849, n'exigeait que six mois de domicile pour l'exercice du droit électoral; mais ce projet de loi fut rejeté dans la séance du 13 novembre. En même temps, comme pour appuyer ce rejet, véritable déclaration de guerre contre l'élu du 10 décembre, les questeurs Leflô, Baze et de Panat déposèrent une proposition qui, violant les articles 50 et 64 de la constitution, tendait à mettre l'armée de Paris à la disposition du président de l'Assemblée. C'était le commencement des hostilités. Le président de la République crut dès lors devoir prendre des mesures en conséquence. Il concentra des troupes, appela le préfet de la Haute-Garonne, M. de Maupas, à la préfecture de police, et le général Magnan au commandement de l'armée de Paris. Le 9 novembre, il se fit présenter par le général Magnan les corps d'officiers nouvellement arrivés. « Si jamais, leur dit-il, le jour du danger arrivait, je ne ferais pas comme les gouvernements qui m'ont précédé, et je ne vous dirais pas : Marchez, je vous suis; mais je vous dirais : Je marche, suivez-moi... » Et, en distribuant, le 25, des récompenses aux industriels français de l'exposition de Londres, il laissa échapper ces paroles qui auraient dû donner à réfléchir : « Comme elle pourrait être grande la République française, s'il lui était permis de vaquer à ses véritables affaires et de réformer ses institutions, au lieu d'être sans cesse troublée, d'un côté par les idées démagogiques, et de l'autre par les hallucinations monarchiques !. Tout ce qui est dans la nécessité des temps doit s'accomplir. L'inutile seul ne saurait revivre... Ne redoutez pas l'avenir. La tranquillité sera maintenue, quoi qu'il arrive. Un gouvernement qui s'appuie sur la masse entière de la nation, qui n'a d'autre mobile que le bien public et qu'anime cette foi ar-

(1) A en juger par ces interpellations, la version vraie aurait été : *La faute en est à l'Assemblée nationale*, etc., au lieu de : *Il faut s'en prendre aux manœuvres des factions*, etc.

Digitized by Google

dente qui vous guide sûrement, même à travers un espace où il n'y a pas de route tracée, ce gouvernement, dis-je, saura remplir sa mission. »

Le dimanche, 30 novembre, les électeurs de la Seine avaient été convoqués pour remplacer à l'Assemblée le général Magnan, appelé au commandement de l'armée de Paris. C'était la première fois que la loi du 31 mai fonctionnait dans la capitale. L'élection se fit d'après les listes du suffrage restreint; les partisans du suffrage universel s'abstinrent. Le candidat des anciens partis monarchiques fut élu; mais il n'eut pas le temps de paraître à l'Assemblée. Le mardi, 2 décembre, à l'aube du jour, les habitants de Paris, lisaient, affichée aux murs, la proclamation suivante :

Au nom du peuple français.

Le président de la République décrète :

Article 1. — L'Assemblée nationale est dissoute.

Art. 2. — Le suffrage universel est rétabli. La loi du 31 mai est abrogée.

Art. 3. — Le peuple français est convoqué dans ses comices à partir du 14 déc. jusqu'au 21.

Art. 4. — L'état de siége est décrété dans l'étendue de la première division militaire.

Art. 5. — Le conseil d'État est dissous.

Art. 6. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais de l'Élysée, le 2 décembre 1851.

Signé, Louis-Napoléon Bonaparte.

Contre-signé, le ministre de l'intérieur, de Morny.

En 1830, les ordonnances, signées Charles X et contre-signées Polignac, firent frémir de colère toute la population parisienne. En 1851, cette même population applaudit presque au coup d'État du 2 décembre, en ne déguisant pas sa joie de voir renvoyés des représentants, « qui gagnaient si mal leur argent ». Les principaux meneurs de la droite et de l'extrême gauche furent arrêtés de grand matin à domicile et, avec quelques autres, éloignés temporairement du territoire. Le palais de l'Assemblée était gardé par un fort détachement de troupes, avec ordre de n'y laisser entrer personne. Quelques représentants de la droite, réunis à la mairie du dixième arrondissement, ainsi qu'un certain nombre de l'extrême gauche, revenus de leur surprise, tentèrent, dans quelques quartiers de la capitale, d'organiser la résistance. Mais cet appel à la guerre civile resta sans écho, et ils furent bientôt forcés d'abandonner une lutte inégale. A l'attitude calme de la population parisienne s'était jointe l'énergie des troupes qui, sous le commandement supérieur des généraux Magnan et de Saint-Arnaud, exécutèrent cet ordre laconique : « Que les bons se rassurent et que les méchants tremblent. » A côté des rares défenseurs de barricades tombèrent malheureusement aussi quelques promeneurs ou curieux imprudents sous les balles des fortes patrouilles qui devaient balayer les boulevards et les rues adjacentes (1).

Sans doute, on ne peut que condamner l'acte du 2 décembre si on le juge au point de vue de la morale universelle et en dehors des conditions dans lesquelles il avait pris naissance. Mais l'humanité ne se conduit point par des règles absolues : son histoire l'atteste. Tout jugement, qui fait abstraction du milieu où s'agitent les passions humaines, est un idéal qui n'a rien de commun avec la réalité : s'il est vrai que les hommes doivent y tendre, il faut reconnaître qu'ils sont loin de l'avoir atteint; et les prendre tels qu'ils *devraient* être, et non tels qu'ils *sont*, c'est perpétuer des équivoques derrière lesquelles se retranche facilement l'ineptie ou la mauvaise foi. Chacun, dans les événements qui se succèdent, a sa part de responsabilité. La majorité parlementaire était d'une bien coupable imprévoyance en violant, par sa loi du 31 mai, la constitution fondée sur le suffrage universel, et en exigeant du président, sous peine de trahison, le maintien d'une République dont elle se souciait si peu; elle demandait l'impossible à la nature humaine.

Le jour même du renvoi de l'Assemblée, le prince président soumit le jugement de sa conduite à la nation entière. Voici ce qu'il disait dans son manifeste : « L'Assemblée, qui devait être le plus ferme appui de l'ordre, est devenue un foyer de complots. Le patriotisme de trois cents de ses membres n'a pu arrêter ses fatales tendances. Au lieu de faire des lois dans l'intérêt général, elle forge des armes pour la guerre civile; elle attente au pouvoir que je tiens directement du peuple; elle encourage toutes les mauvaises passions; elle compromet le repos de la France : je l'ai dissoute, et je rends le peuple entier juge entre elle et moi... Je fais donc un appel loyal à la nation tout entière et je vous dis : Si vous voulez continuer cet état de malaise qui nous dégrade et compromet notre avenir, choisissez un autre à ma place, car je ne veux plus d'un pouvoir qui est impuissant à faire le bien, me rend responsable d'actes que je ne puis empêcher, et m'enchaîne au gouvernail quand je vois le vaisseau courir vers l'abîme. Si, au contraire, vous avez confiance en moi, donnez-moi les moyens d'accomplir la grande mission que je tiens de vous... Persuadé que l'instabilité du pouvoir, que la prépondérance d'une seule assemblée sont des causes permanentes de trouble et de discorde, je soumets à vos suffrages les bases fondamentales suivantes d'une constitution que les assemblées développeront plus tard : — un chef responsable nommé pour dix ans; — des ministres dépendants du pouvoir exécutif seul; — un conseil d'État, formé des hommes les plus distingués, préparant les lois et en sou-

(1) *Voy.*, pour les détails du coup d'État, les *Mémoires* de M. Véron, t. IV.

Digitized by Google

tenant la discussion devant le Corps législatif; — un Corps législatif discutant et votant les lois, nommé par le suffrage universel, sans scrutin de liste qui fausse l'élection; — une seconde Assemblée, formée de toutes les illustrations du pays, pouvoir pondérateur, gardien du pacte fondamental et des libertés publiques. » C'était le système créé par le premier consul, dont le président de la République demandait la sanction au peuple. En même temps, il nomma une commission consultative, composée d'anciens représentants, qui devint le noyau du futur Sénat.

Appelée à voter par *oui* ou par *non*, la nation répondit, les 20 et 21 décembre, affirmativement à la presque unanimité : 7,481,231 sur 8,165,630 votants. Ainsi investi de la confiance du pays, le prince Louis-Napoléon promulgua, le 14 janvier 1852, une constitution qui était le développement du décret du 2 décembre, sanctionné par le plébiscite des 20 et 21 du même mois. Cette constitution commence par déclarer qu'elle *reconnaît, confirme et garantit les grands principes proclamés en* 1789, *et qui sont la base du droit public français*. Pendant que les anciennes constitutions s'étaient toujours posées comme absolues et semblaient dire au pays : « Tu n'iras pas plus loin », la constitution actuelle ne devait régler que ce qu'il était impossible de laisser incertain. « Elle n'a pas, dit son auteur, enfermé dans un cercle infranchissable les destinées d'un grand peuple; elle a laissé aux changements une assez large voie pour qu'il y ait, dans les grandes crises, d'autres moyens de salut que l'expédient désastreux des révolutions. Le sénat peut, de concert avec le gouvernement, modifier tout ce qui n'est pas fondamental dans la constitution; mais, quant aux modifications à apporter aux bases premières, sanctionnées par vos suffrages, elles ne peuvent devenir définitives qu'après avoir reçu votre ratification. Ainsi le peuple reste toujours maître de sa destinée. Rien de fondamental ne se fait en dehors de sa volonté. »

Ces paroles doivent ouvrir une ère nouvelle dans l'histoire de l'humanité en consacrant les grands principes du progrès et de la souveraineté des nations.

Par un décret en date du 25 janvier 1852, le prince président organisa le conseil d'État, convoqua les colléges électoraux pour le 29 février à l'effet d'élire les députés du Corps législatif, créa le 21 mars une médaille militaire avec dotation, et le 29 mars il déposa, en présence du Sénat et du Corps législatif, la dictature qu'il avait exercée pour octroyer et faire fonctionner la nouvelle constitution. Deux mois après la clôture de la session législative (28 juin), il se mit à visiter le midi de la France, où il fut accueilli, entre autres, aux cris de Vive l'empire! Le 20 septembre, il assista à Lyon à l'inauguration de la statue équestre de Napoléon Ier; le 25 il posa la première pierre de la cathédrale de Marseille, et le 9 octobre suivant il prononça à Bordeaux, à l'occasion du banquet offert par la chambre et le tribunal de commerce, le discours suivant : « Désabusé d'absurdes théories, le peuple a acquis la conviction que les réformateurs prétendus n'étaient que des rêveurs, car il y avait toujours inconséquence, disproportion, entre leurs moyens et les résultats promis. Aujourd'hui la France m'entoure de ses sympathies, parce que je ne suis pas de la famille des idéologues. Pour faire le bien du pays, il n'est pas besoin d'appliquer de nouveaux systèmes, mais de donner, avant tout, confiance dans le présent, sécurité dans l'avenir. Voilà pourquoi la France semble vouloir revenir à l'Empire. Il est néanmoins une crainte à laquelle je dois répondre. Par esprit de défiance, certaines personnes se disent : l'Empire, c'est la guerre. Moi, je dis : l'*Empire, c'est la paix*. C'est la paix, car la France la désire, et lorsque la France est satisfaite, le monde est tranquille. La gloire se lègue bien à titre d'héritage, mais non la guerre. Est-ce que les princes, qui s'honoraient justement d'être les petits-fils de Louis XIV, ont recommencé ses luttes? La guerre ne se fait pas par plaisir, elle se fait par nécessité; et, à ces époques de transition, où partout, à côté de tant d'éléments de prospérité, germent tant de causes de mort, on peut dire avec vérité : Malheur à celui qui le premier donnerait en Europe le signal d'une collision dont les conséquences seraient incalculables! J'en conviens cependant, j'ai, comme l'empereur bien des conquêtes à faire. Je veux, comme lui, conquérir la conciliation des partis dissidents et ramener dans le courant du grand fleuve populaire les dérivations hostiles qui vont se perdre sans profit pour personne » Le discours de Bordeaux semblait la véritable expression de la pensée du chef de l'État. Cette pensée, encouragée d'ailleurs par le désir même de la nation, se dessina nettement dans le message adressé le 4 novembre au Sénat. Ce corps y répondit le 7 novembre en votant à l'unanimité moins une voix (86 sur 87 votants) le rétablissement de l'Empire. Le sénatus-consulte fut ratifié par le peuple français, convoqué dans ses comices les 21 et 22 novembre. Près de huit millions (7,824,189) de bulletins, portant le mot *oui*, formulèrent le plébiscite suivant : « Le peuple français veut le rétablissement de la dignité impériale dans la personne de Louis-Napoléon Bonaparte, avec hérédité dans sa descendance directe, légitime ou adoptive, et lui donne le droit de régler l'ordre de succession au trône dans la famille Bonaparte, ainsi qu'il est dit dans le sénatus-consulte du 7 novembre. »

L'Empire fut solennellement proclamé le 1er décembre 1852 au palais de Saint-Cloud, en présence du Sénat et du Corps législatif. Le prince Louis-Napoléon s'appellera désormais NAPOLÉON III, *par la grâce de Dieu et la vo-*

Digitized by Google

lonté nationale, empereur des Français. « Je prends dès aujourd'hui avec la couronne, dit-il dans sa réponse aux discours des chambres, le nom de *Napoléon III*, parce que la logique du peuple me l'a déjà donné dans ses acclamations, parce que le Sénat l'a proposé légalement, et parce que la nation entière l'a ratifié. Est-ce à dire cependant qu'en acceptant ce titre je tombe dans l'erreur reprochée au prince qui, revenant de l'exil, déclara nul et non avenu tout ce qui s'était fait en son absence? Loin de moi un semblable égarement! Non-seulement je reconnais les gouvernements qui m'ont précédé, mais j'hérite en quelque sorte de ce qu'ils ont fait de bien ou de mal; car les gouvernements qui se succèdent sont, malgré leurs origines, solidaires de leurs devanciers. »

Par un décret du 18 décembre, l'empereur régla l'ordre de succession au trône et célébra, le 29 janvier 1853, son mariage avec Eugénie-Marie de Guzman, comtesse de Téba, née le 5 mai 1826. Ce fut en annonçant, le 22, le projet de ce mariage au Sénat et au Corps législatif qu'il prononça ces paroles tant remarquées : « Quand, en face de la vieille Europe, on est porté par la force d'un nouveau principe à la hauteur des anciennes dynasties, ce n'est pas en vieillissant son blason et en cherchant à s'introduire à tout prix dans la famille des rois, qu'on se fait accepter. C'est plutôt en se souvenant toujours de son origine, en conservant son caractère propre et en prenant franchement vis-à-vis de l'Europe la position de *parvenu*, titre glorieux lorsqu'on parvient par le libre suffrage d'un grand peuple. » Paroles diversement appréciées, mais qui montrent que l'Empire représente au moins l'une des grandes faces de la Révolution, l'égalité.

Toutes les puissances, l'Angleterre en tête, s'empressèrent de reconnaître le nouveau gouvernement. L'empereur reçut même, le 28 mars, une députation du haut commerce de la cité de Londres, présidée par sir James Duke. Le reste de l'année 1853 se passa sans d'autres événements remarquables.

L'année 1854 s'ouvrit sous de tristes auspices : la disette et la guerre d'Orient. L'empereur fit tous ses efforts pour adoucir le premier de ces deux fléaux et prévenir l'autre. L'insuffisance de la récolte ayant été estimée au chargement d'environ quatre mille navires (dix millions d'hectolitres), il encouragea la liberté des transactions, en délivrant le commerce des grains de toute entrave, et fit adopter par la ville de Paris un système destiné à prévenir, pour la valeur des céréales, ces variations extrêmes qui, dans l'abondance, font languir l'agriculture par le vil prix du blé, et, dans la disette, font souffrir les classes nécessiteuses par sa cherté excessive (1).

Quant à la guerre d'Orient, elle ne pouvait, pas plus que la disette, entrer dans les prévisions de l'avenir. On sait comment l'empereur Nicolas voulait brusquer l'agonie du *grand malade*, qui se nomme l'empire Ottoman. Après avoir vainement tenté d'associer au partage de cet empire l'Angleterre et la France, il s'abandonna au courant de son ambition : il fit approcher une armée des frontières de la Turquie et vint occuper les Principautés danubiennes. La protection des chrétiens d'Orient et le patronage des lieux saints servirent de prétexte. L'empereur des Français essaya de tous les moyens de conciliation pour conserver la paix. Après s'être concerté avec l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse, il fit parvenir à l'empereur de Russie une note destinée à donner une satisfaction commune. Mais le gouvernement russe, par ses commentaires restrictifs, en détruisit tout l'effet, et empêcha ainsi l'Angleterre et la France d'insister à Constantinople sur l'adoption pure et simple de cette note conciliatrice. De son côté, la Porte avait proposé des modifications que les quatre puissances représentées à Vienne trouvèrent acceptables; mais elles ne furent point agréées par la Russie. Dès lors la Porte, blessée dans sa dignité, menacée dans son indépendance, obérée déjà par ses efforts pour opposer une armée à l'invasion des Russes, aima mieux déclarer la guerre que rester dans cet état d'incertitude et d'abaissement. Elle avait réclamé l'appui de la France; sa cause paraissait juste : les escadres anglaise et française reçurent l'ordre de mouiller dans le Bosphore. L'attitude de la France vis-à-vis de la Turquie était protectrice, mais passive; Napoléon III ne l'encourageait pas à la guerre : il ne discontinuait pas de faire parvenir aux oreilles du sultan des conseils de paix et de modération, persuadé que c'était le seul moyen d'arriver à un accord; et les quatre puissances s'entendirent de nouveau pour soumettre à l'empereur Nicolas d'autres propositions. En attendant, l'armée russe s'était bornée à repousser, sur la rive gauche du Danube, comme en Asie, les attaques des Turcs. La France et l'Angleterre n'avaient été jusque-là que spectatrices intéressées, lorsque l'incendie de la flotte ottomane par les Russes dans le port de Sinope vint tout à coup les forcer à prendre une position plus tranchée. Il y avait, à l'entrée du Bosphore, trois mille bouches à feu, dont la présence disait assez haut que, si les deux premières puissances maritimes n'avaient pas engagé leur drapeau dans les conflits, qui avaient lieu sur terre entre la Russie et la Turquie, elles se déclareraient immédiatement contre celle qui commencerait l'attaque sur mer. L'événement de Sinope fut donc pour la France et l'Angleterre une provocation inattendue. Peu importe

(1) Ce système, que l'établissement de la caisse de la boulangerie ne réalisait qu'incomplètement, a été couronné par la suppression de l'échelle mobile (janvier 1861), et par le décret récent du 22 juin 1863, qui proclame, en principe, la liberté de la boulangerie.

Digitized by Google

que les Turcs aient voulu ou non faire passer des munitions de guerre sur le territoire russe, il n'en reste pas moins établi que des vaisseaux russes sont venus attaquer des bâtiments turcs dans les eaux de la Turquie et mouillés tranquillement dans un port turc; ils les ont détruits, malgré l'assurance de ne pas faire une guerre agressive, malgré le voisinage des escadres française et anglaise. « Les coups de canon de Sinope, dit Napoléon III dans sa lettre à Nicolas (29 janvier 1854), ont retenti douloureusement dans le cœur de tous ceux qui, en Angleterre et en France, ont un vif sentiment de la dignité nationale. On s'est écrié d'un commun accord: Partout où nos canons peuvent atteindre, nos alliés doivent être respectés. De là, l'ordre donné à nos escadres d'entrer dans la mer Noire et d'empêcher par la force, s'il le fallait, le retour d'un semblable événement. De là, la notification collective, envoyée au cabinet de Saint-Pétersbourg pour lui annoncer que si nous empêchions les Turcs de porter une guerre agressive sur les côtes appartenant à la Russie, nous protégerions le ravitaillement de leurs troupes sur leur propre territoire. Quant à la flotte russe, en lui interdisant la navigation sur la mer Noire, nous la placerions dans des conditions différentes, parce qu'il importait, pendant la durée de la guerre, de conserver un gage qui pût être l'équivalent des parties occupées du territoire turc, et faciliter la conclusion de la paix en devenant le titre d'un échange désirable. » L'empereur termina sa lettre par une proposition qui, si elle eût été acceptée, aurait prévenu la guerre. « Si, dit il, Votre Majesté désire autant que moi une conclusion pacifique, quoi de plus simple que de déclarer qu'un armistice sera signé aujourd'hui; que les choses reprendront leur cours diplomatique; que toute hostilité cessera, et que toutes les forces belligérantes se retireront des lieux où des motifs de guerre les ont appelées? Ainsi, les troupes russes abandonneraient les Principautés, et nos escadres la mer Noire. Votre Majesté préférant traiter directement avec la Turquie, elle nommerait un ambassadeur qui négocierait avec un plénipotentiaire du Sultan une convention, qui serait soumise à la conférence des quatre puissances. Que Votre Majesté adopte ce plan sur lequel la reine d'Angleterre et moi sommes parfaitement d'accord, et la tranquillité sera rétablie et le monde satisfait. Rien, en effet, dans ce plan, qui ne soit digne de Votre Majesté, rien qui puisse blesser son honneur. Mais si, par un motif difficile à comprendre, Votre Majesté opposait un refus, alors la France, comme l'Angleterre, serait obligée de laisser au sort des armes et au hasard de la guerre ce qui pourrait être décidé aujourd'hui par la raison et la justice. » Rappelant enfin la lettre que l'empereur de Russie lui avait écrite, le 17 janvier 1853, et où se trouvait ce passage : « Nos relations doivent être sincèrement amicales, reposer sur les mêmes intentions, maintien de l'ordre, amour de la paix, respect aux traités et bienveillance réciproque », l'empereur des Français donnait clairement à entendre combien son impérial correspondant était resté peu fidèle à ce beau programme.

Dans son discours d'ouverture de la session législative, prononcé le 2 mars 1854, Napoléon III signala tous les efforts qu'il avait faits pour maintenir la paix et rassurer l'Europe. « Si la France, dit-il, tire l'épée, c'est qu'elle y aura été contrainte... J'aime à le proclamer hautement, le temps des conquêtes est passé sans retour; car, ce n'est pas en reculant les limites de son territoire qu'une nation peut désormais être honorée et puissante, c'est en se mettant à la tête des idées généreuses, en faisant prévaloir partout l'empire du droit et de la justice. » En même temps, l'empereur s'attachait à faire voir combien il importait de protéger le faible contre le fort et de sauvegarder à la fois l'intérêt de la France, qui s'oppose à une extension indéfinie de l'influence russe à Constantinople. Le cabinet de Saint-Pétersbourg ayant refusé de répondre à l'ultimatum de la France et de l'Angleterre, qui demandaient l'évacuation des Principautés dans un délai donné, et de replacer le démêlé avec la Porte dans des termes purement diplomatiques, la guerre fut résolue d'un commun accord.

Un des plus beaux résultats de la civilisation c'est que le souverain, qui voudrait aujourd'hui tenter le sort des armes, devra d'abord avoir pour lui la justice, sentiment instinctif des nations éclairées. Dans la guerre qui allait s'ouvrir les torts étaient évidemment du côté de la Russie.

L'empereur aurait voulu se mettre lui-même à la tête de l'armée, comme il le fit plus tard dans la guerre d'Italie, Mais, à ce moment, une absence prolongée du chef de l'État aurait pu présenter de graves dangers pour la paix de l'intérieur. Il dut donc se borner à suivre attentivement les diverses phases de la guerre d'Orient, et il veilla, avec une extrême sollicitude, à l'approvisionnement, à la santé et au bien-être des troupes.

Le traité d'alliance, conclu le 10 avril 1854, à Londres entre l'Angleterre et la France, n'était que le corollaire de la convention arrêtée, le 12 mars, à Constantinople entre la reine d'Angleterre, l'empereur des Français et le sultan. Les parties contractantes s'engageaient, 1° à faire ce qui dépendrait d'elles pour opérer le rétablissement de la paix entre la Russie et la Sublime Porte sur des bases solides, et pour garantir l'Europe contre le retour d'aussi regrettables complications; 2° à entretenir des forces de terre et de mer suffisantes pour atteindre le plus promptement le but indiqué; 3° à n'accueillir aucune ouverture, ni aucune proposition tendant à la cessation des hostilités, et à

Digitized by Google

n'entrer dans aucun arrangement avec la cour de Russie, sans en avoir préalablement délibéré en commun; 4° à renoncer d'avance à ne retirer aucun avantage particulier des événements qui pourraient se produire. A cette généreuse alliance, dont Napoléon III était l'âme, vinrent, le 26 janvier 1855, se joindre le roi de Sardaigne, et le 21 novembre le roi de Suède et de Norwége. Quant à l'empereur d'Autriche, oubliant ce qu'il devait à l'épée de Nicolas, il adhéra au traité dès le 2 décembre 1854; mais son intervention, si elle lui attirait la haine de la Russie, n'était pas non plus propre, par ses hésitations calculées, à lui concilier les sympathies de la France et de l'Angleterre.

Pour resserrer davantage les liens de la nouvelle alliance, l'empereur fit une visite à la reine de la Grande-Bretagne. Accompagné de l'impératrice, il partit de Paris le 15 avril et arriva dans la soirée du 16 au palais de Windsor. Les villes les plus considérables de l'Angleterre lui envoyèrent des adresses de félicitations, et ce fut au banquet offert (19 avril) par la cité de Londres que l'empereur prononça ces paroles qui, dans toutes les conjonctures difficiles, mériteraient d'être mises à l'ordre du jour : « L'Angleterre et la France se trouvent naturellement d'accord sur les grandes questions de politique ou d'humanité qui agitent le monde. Depuis les rivages de l'Atlantique jusqu'à ceux de la Méditerranée, depuis la Baltique jusqu'à la mer Noire, depuis l'abolition de l'esclavage jusqu'aux vœux pour l'amélioration du sort des contrées de l'Europe, je ne vois dans le monde moral comme dans le monde politique, pour nos deux nations, qu'une même route à suivre, qu'un même but à atteindre. Il n'y a donc que des intérêts secondaires ou des rivalités mesquines qui pourraient les diviser. Le bon sens à lui seul nous répond de l'avenir. » L'empereur et l'impératrice étaient de retour à Paris dans la soirée du 22 avril. Quelques jours après, le 28, une tentative d'assassinat causa dans toute la France une pénible émotion : un Italien (Pianori), qui avait habité Londres, tira presque à bout portant, dans l'avenue des Champs-Élysées, deux coups de pistolet sur l'empereur; heureusement personne ne fut atteint. Lorsque le lendemain le président du Sénat vint le féliciter d'avoir échappé aux coups d'un lâche assassin, l'empereur lui répondit : « Je ne crains pas des tentatives d'assassin. Il est des existences qui sont les instruments des décrets de la Providence. Tant que je n'aurai pas accompli ma mission, je ne cours aucun danger. »

Pour terminer promptement la guerre d'Orient, la France et l'Angleterre avaient résolu d'attaquer la Russie à la fois au nord et au midi. Le 20 avril 1854, une escadre, sous les ordres du vice-amiral Parseval-Deschênes, partit de Brest et vint joindre dans la Baltique l'escadre anglaise, commandée par sir Ch. Napier. Les instructions de l'amiral français portaient : « S'assurer de la force militaire de Cronstadt, de Sweaborg, de Revel, d'Hango et de Bomarsund; atteindre la Russie dans sa flotte; détruire ses forts, intercepter ses convois, mais s'abstenir autant que possible d'attaquer des villes ouvertes, des places sans défense; épargner aux propriétés privées tout dommage qui n'aurait pas pour objet direct de réduire les ressources navales et militaires de l'ennemi, et respecter partout les devoirs sacrés de l'humanité. » La dernière de ces instructions de l'empereur fut ponctuellement exécutée. A la première répondirent la reconnaissance exacte des moyens de fortification de Cronstadt, le blocus rigoureux du golfe de Finlande et de la Baltique, enfin, après l'envoi d'un renfort de dix mille hommes sous les ordres du général Baraguey d'Hilliers, la prise de Bomarsund le 16 août, suivie de l'occupation des îles d'Aaland. Cette prise termina la première campagne de la Baltique (1). Le 26 avril 1855, une nouvelle division navale partit de Brest, et joignit, le 1er juin, dans le voisinage de Cronstadt, l'escadre anglaise commandée par l'amiral Dundas. La flotte combinée, après avoir reconnu l'impossibilité de rien tenter contre cette place, causa des dommages réels aux Russes par le bombardement de Sweaborg et de Helsingfors (du 7 au 11 août).

Pendant que l'empire du tsar était ainsi attaqué au nord, l'armée alliée, forte de 120,000 hommes, sous les ordres du maréchal de Saint-Arnaud et de lord Raglan, lui porta de rudes coups au sud. Après avoir vainement essayé d'atteindre les Russes sur les bords du Danube, elle se transporta en Crimée. Quatre jours après la prise de Bomarsund eut lieu la bataille de l'Alma (20 septembre 1854). « Le canon de Votre Majesté a parlé, » dit le maréchal de Saint-Arnaud dans son rapport à l'empereur. « Nous avons remporté une victoire complète. C'est une belle journée, sire, à ajouter aux fastes militaires de la France... Les Russes (sous les ordres de Mentchikoff) ont perdu environ 5,000 hommes. Le champ de bataille est jonché de leurs morts, nos ambulances sont pleines de leurs blessés. L'artillerie russe nous a fait du mal, mais la nôtre lui est bien supérieure. Je regretterai toute ma vie de ne pas avoir eu seulement mes deux régiments de chasseurs d'Afrique. Les zouaves se sont fait admirer des deux armées : ce sont les premiers soldats du monde. » Le prince Napoléon et le duc de Cambridge combattaient dans les rangs de l'armée franco-anglaise. Après la mort du maréchal de Saint-Arnaud, le général Canrobert prit le commandement en chef des troupes françaises. L'armée victorieuse traversa la vallée de la Tchernaïa, et vint s'établir entre Balaclava et

(1) Après la prise de Bomarsund, le commandant en chef Baraguey d'Hilliers fut élevé à la dignité de maréchal de France.

Digitized by Google

Sébastopol dont elle entreprit le siége. Les escadres se réunirent dans la baie de Kamiesch. Après les combats de Balaclava (25 octobre) et d'Inkermann (5 novembre), on se distingua le général, depuis maréchal Bosquet, tous les efforts furent concentrés sur la réduction de Sébastopol. L'Europe suivait avec inquiétude les scènes émouvantes de ce long siége, ainsi que les expéditions de Kertch et de Kinburn, lorsque l'empereur adressa, le 28 avril 1855, au général Canrobert un nouveau plan d'opérations. Il exprimait en même temps le plus vif regret de n'avoir pu, à cause des intérêts plus graves qui le retenaient en France, exécuter lui-même ce plan à la tête de ses braves troupes. Le 16 mai, le général Pélissier remplaça le général Canrobert dans le commandement en chef. Dès ce moment, les travaux du siége furent poursuivis avec une extrême vigueur. Les troupes alliées avancèrent d'un grand pas en enlevant, le 7 juin, la redoute du Mamelon vert et la position, dite des Carrières, en avant du grand redan où les Russes avaient établi leur ligne de défense. La journée du 16 août fut signalée par la bataille de la Tchernaia, qui valut au général Pélissier une lettre de félicitations de Napoléon III. « La nouvelle victoire, y dit l'empereur, remportée sur la Tchernaia, éprouve pour la troisième fois la supériorité des armées alliées sur l'ennemi, lorsqu'il est en rase campagne... Dites à vos braves soldats, qui depuis plus d'un an ont supporté des fatigues inouies, que le terme de leurs épreuves n'est pas éloigné. Sébastopol, je l'espère, tombera bientôt sous leurs coups. » En effet, moins d'un mois après, le général en chef publia l'ordre du jour suivant : « Sébastopol est tombé; la prise de Malakoff en a déterminé la chute. De sa propre main l'ennemi a fait sauter ses formidables défenses, a incendié la ville, ses magasins, ses établissements militaires et coulé le reste de ses vaisseaux dans le port. Le boulevard de la puissance russe dans la mer Noire n'existe plus. » Ce fut le 8 septembre 1855 que ce boulevard tomba après un siége de trois cent trente jours, commencé et terminé dans des conditions vraiment exceptionnelles. Le général Pélissier reçut à cette occasion le bâton de maréchal et le titre de duc de Malakoff.

Ce fut au milieu de la guerre d'Orient que s'ouvrit à Paris l'Exposition universelle. Pendant que l'art « de tuer le plus de monde dans le moins de temps » déployait toutes ses ressources à l'extrémité de l'Europe, les arts de la paix luttaient à qui étaleraient le plus de merveilles au centre de la civilisation. Ce contraste n'échappa point à l'empereur; car, en distribuant, le 15 novembre, les récompenses, décernées aux exposants de tous les pays, moins la Russie, il fit entendre ces nobles paroles : « A la vue de tant de merveilles étalées à nos yeux la première impression est un désir de paix. La paix seule, en effet, peut développer encore ces remarquables produits de l'intelligence humaine. Vous devez donc tous souhaiter comme moi que cette paix soit prompte et durable. Mais, pour être durable, elle doit résoudre nettement la question qui a fait entreprendre la guerre. Pour être prompte, il faut que l'Europe se prononce; car, sans la pression de l'opinion générale, les luttes entre les grandes puissances menacent de se prolonger, tandis que, au contraire, si l'Europe se décide à déclarer qui a tort ou qui a raison, ce sera un grand pas vers la solution. A l'époque de la civilisation où nous sommes, les succès des armées, quelque brillants qu'ils soient, ne sont que passagers; c'est en définitive l'opinion publique qui remporte toujours la dernière victoire. Vous tous donc qui pensez que les progrès de l'agriculture, de l'industrie, du commerce d'une nation, contribuent au bien-être de toutes les autres, et que plus les rapports réciproques se multiplient, plus les préjugés nationaux tendent à s'effacer, dites à vos concitoyens, en retournant dans votre patrie, que la France n'a de haine contre aucun peuple, qu'elle a de la sympathie pour tous ceux qui veulent comme elle le triomphe du droit et de la justice; dites-leur que, s'ils désirent la paix, il faut qu'ouvertement ils fassent au moins des vœux pour ou contre nous; car, au milieu d'un grave conflit européen, l'indifférence est un mauvais calcul, et le silence une erreur. »

Le 25 février 1856 s'ouvrit à Paris un congrès composé des plénipotentiaires de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Autriche, de la Sardaigne, de la Turquie et de la Russie; après dix-huit séances, ils s'entendirent pour signer, le 30 mars, un traité, où la Prusse, qui avait gardé la neutralité, ne fut admise à figurer qu'à titre de signataire des traités de 1841 touchant les Dardanelles. Aux termes du traité de Paris, l'empereur de Russie rendit au sultan la ville et la citadelle de Kars, ainsi que les autres parties du territoire ottoman, occupé par les troupes russes. En retour, les alliés restituèrent à l'empereur de Russie les villes et ports de Sébastopol, Balaclava, Kamiesch, Eupatoria, Kertch, Ieni-Kaleh, Kinburn, ainsi que tous les autres territoires occupés par eux. La mer Noire fut neutralisée : ouverts à la marine marchande de toutes les nations, ses eaux et ses ports devaient être formellement et à perpétuité interdits aux pavillons de guerre de toute puissance. La liberté de la navigation du Danube fut assurée : une commission mixte, dans laquelle les signataires du traité avaient chacun un délégué, était chargée de désigner et de faire exécuter les travaux nécessaires depuis Isatcha, pour dégager les embouchures du Danube des sables et d'autres obstacles qui les obstruent. Pour mieux assurer la liberté de la

Digitized by Google

navigation du Danube, l'empereur de Russie consentit à la rectification de sa frontière en Bessarabie : des délégués des puissances contractantes devaient en fixer les détails. Mais, l'article le plus important (article 9) est relatif aux chrétiens qui forment l'immense majorité des habitants de la Turquie d'Europe. Cet article est ainsi conçu : « Le Sultan ayant octroyé un firman qui, en améliorant leur sort, sans distinction de religion et de race, consacre ses généreuses intentions envers les populations chrétiennes de son empire, et voulant donner un nouveau témoignage de ses sentiments à cet égard, a résolu de communiquer aux puissances contractantes le dit firman, spontanément émané de sa volonté souveraine. Les puissances contractantes constatent la haute valeur de cette communication. Il est bien entendu qu'elle ne saurait, en aucun cas, donner le droit aux dites puissances de s'immiscer, soit collectivement, soit séparément, dans les rapports de S. M. le Sultan avec ses sujets, ni dans l'administration intérieure de son empire. » — Les événements montreront bientôt quelle était la vraie valeur de ce hatti-chérif, si libéralement octroyé par le Sultan; on verra en même temps si ceux qui avaient proposé la dernière clause étaient bien au courant de la situation intérieure de la Turquie.

Les préoccupations de la guerre d'Orient avaient fait oublier qu'un nouveau domaine venait d'être ajouté aux colonies de la France. Le 24 septembre 1853, le contre-amiral Febvrier-Despointes avait pris, au nom de l'empereur, possession de la Nouvelle-Calédonie et de ses dépendances. Cette île de l'océan Pacifique, à trois mille lieues de la métropole, est plus grande que la Corse et l'île de Sardaigne réunies. Le sol et le climat la rendent propre à la culture de presque toutes les plantes intertropicales, et bien des bras inoccupés pourront y trouver de l'emploi, dès que la sécurité de la colonie aura été assurée par la civilisation de la race indigène encore anthropophage, civilisation à laquelle concourent avec zèle les missionnaires. La prise de possession de la Nouvelle-Calédonie produisit une vive émotion dans les colonies anglaises de l'Océan et porta ombrage au gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud.

Les relations de la France avec l'extrême orient de l'ancien monde ont particulièrement fixé l'attention de Napoléon III. La Chine, pareille à l'ancienne Égypte, avait de tout temps essayé d'exclure de son commerce toutes les autres nations du globe; mais, depuis quelques années, cette haine de l'étranger avait dépassé toutes les bornes : les Chinois, dans leurs proclamations, traitaient ouvertement les Européens de « barbares dégoûtants qu'il fallait exterminer ». L'incendie des factoreries européennes par la populace de Canton, la mise à prix de la tête des Occidentaux, de nombreux assassinats, tels furent les résultats de ces excitations. L'empereur se joignit à l'Angleterre pour se concerter sur les moyens de réprimer tant d'insolence. Si les intérêts de la France dans les mers de la Chine sont moins considérables que ceux de son alliée, l'empereur avait de justes griefs à faire redresser. Le refus opiniâtre des autorités chinoises de lui accorder satisfaction pour le meurtre du P. Chappedelaine, indignement mis à mort par le magistrat de Silin-hien, l'attitude arrogante du vice-roi des deux Kwangs vis-à-vis de son représentant à Macao, les pertes éprouvées par des Français dans l'incendie des factoreries, devaient être des raisons suffisantes pour prendre part à la lutte qui se préparait. Le 14 octobre 1857, la frégate *l'Audacieuse* vint mouiller en rade de Castle-Peak-Bay, petit port situé entre Macao et Hong-Kong, au milieu de l'escadre de l'amiral Rigault de Genouilly. Elle transportait l'ambassadeur extraordinaire de France, le baron Gros, qui se mit immédiatement en rapport avec son collègue, lord Elgin et l'amiral anglais, sir M. Seymour.

Les forces alliées se concentrent devant Canton. Les deux ambassadeurs font, auprès du vice-roi Yeh, une dernière tentative pour obtenir, sans le recours aux armes, une juste satisfaction aux griefs de la France et de la Grande-Bretagne. « Nous ne demandons, dit le représentant de l'empereur, rien qui ne soit équitable, rien qui ne soit fondé en droit, et lorsqu'il en est ainsi, loin d'humilier celui qui la donne, cette réparation loyalement faite, l'élève, au contraire, et le rend grand aux yeux de ses concitoyens. » Cet ultimatum fut remis le 12 décembre. Le surlendemain le vice-roi y répondit par un refus formel, accompagné d'un inconvenant persiflage. « La paix, dit-il, est signée pour dix mille ans; pourquoi voulez-vous renouveler le traité? Vous n'avez pu jusqu'ici établir de magasins dans l'île d'Honan, devant Canton; comment croyez-vous pouvoir y installer des troupes? » Yeh fut sommé d'évacuer Canton et de remettre cette ville aux alliés qui la garderaient en gage jusqu'à ce qu'il plût au gouvernement chinois de traiter. Après l'expiration de deux délais, l'ordre de commencer le bombardement est donné le 28 décembre à six heures et demie du matin. Une pluie de boulets, de fusées, d'obus, tombe sur Canton. Les soldats débarquent et mettent promptement en fuite les troupes tartares. Le 29, à deux heures après-midi, tout est fini : les alliés sont maîtres de toutes les positions qui dominent la ville; les fameux *bravi* des quatre-vingt-seize villages, si longtemps l'effroi de l'Europe et l'espoir du Céleste Empire, ont disparu, et dans la plaine, hors de la portée du canon, on aperçoit les débris dispersés de l'armée chinoise, environ quinze mille hommes campés le long des chaussées des rivières : armés comme les compagnons de Timour et de Gengiskhan, ils sont loin d'être redoutables comme l'étaient les guerriers de ces conquérants. La prise de Canton ne

Digitized by Google

coûta aux Anglais que cent hommes tués ou blessés; les Français n'eurent que trente hommes hors de combat, dont trois morts. Le vice-roi Yeh, le général tartare, le gouverneur de Canton et une multitude de mandarins furent arrêtés dans leurs palais et amenés au camp à travers la population attérée. On trouva dans les archives de Yeh des documents curieux, qui mettent en lumière l'astuce et la duplicité des Chinois envers les Européens. A la suite de cette victoire, les plénipotentiaires de Russie et des États-Unis se joignirent au représentant de l'empereur des Français et à lord Elgin pour inviter, dans une note collective, la cour de Peking à envoyer à Shang-hai, le 31 mars 1858 au plus tard, des commissaires dûment autorisés pour traiter; faute de quoi, les ambassadeurs des puissances alliées remonteraient au nord et se rapprocheraient de la capitale avec toutes leurs forces, pour peser d'un plus grand poids sur les résolutions de la cour de Peking. La cour de Peking accueillit ces ouvertures d'une manière aussi hautaine qu'évasive. Sans daigner y répondre lui-même, le premier ministre Yu allègue les coutumes de l'Empire pour se délivrer de ce soin et charge le vice-roi de Sou-tchou-fou de faire connaître « aux barbares » les volontés suprêmes du Fils du Ciel. « Les Russes devront se rendre à l'embouchure du fleuve du Dragon Noir (l'Amour), où un grand mandarin tartare sera envoyé pour négocier avec eux. Quant aux représentants des trois autres puissances, ils n'ont qu'à retourner à Canton, où le nouveau roi doit bientôt arriver, muni de pleins pouvoirs pour traiter. » Aussitôt après cette réponse, la flotte alliée reçut ordre de faire voile pour le golfe de Petcheli. Les ambassadeurs français et anglais refusèrent de recevoir les commissaires chinois qui, pour entrer en négociation, venaient se présenter avec une simple mission verbale de leur empereur. D'ailleurs, ces commissaires rejetaient d'avance les points sur l'obtention desquels les ambassadeurs alliés devaient le plus insister. Il fut donc résolu, d'un commun accord, de se rapprocher encore davantage de Peking. Le 20 mai 1858, la barre du Pei-ho est franchie, les forts de l'embouchure de ce cours d'eau sont détruits ou enlevés, et, après avoir mitraillé les batteries de Takou, les canonnières anglo-françaises continuent leur marche vers Tien-Tsin, à une journée environ de la capitale. Rendu plus traitable, le Fils du Ciel dépêcha deux hauts dignitaires, chargés de pleins pouvoirs. Enfin, le 27 juin, après quinze jours de discussions, fut signé à Tien-Tsin un traité de paix et de commerce, que l'empereur Hieng-Foung ratifia le 3 juillet suivant. La Chine devait sortir de son isolement séculaire et entrer en relation avec le reste du monde civilisé. Outre la punition du magistrat coupable du meurtre du P. Chappedelaine et les indemnités accordées aux Français dont les magasins avaient été incendiés par la populace de Canton, deux millions de taëls (environ seize millions de fr.) devaient être payés à la France pour frais de guerre. Le cours du Yang-tzé-Kiang ou fleuve Bleu cessait d'être fermé au commerce étranger. Six nouveaux ports étaient ouverts. Les Français devaient pouvoir circuler librement dans l'intérieur de l'empire à la seule condition d'être munis d'un passe-port délivré par le consul et visé par l'autorité locale. Le représentant de la France avait le droit de se rendre à Peking, à certaines époques de l'année, pour y traiter lui-même des affaires avec les premiers personnages de l'empire sur le pied de l'égalité. Enfin, un article stipulait expressément que « les membres de toutes les communions chrétiennes jouiraient d'une entière sécurité pour leurs personnes, leurs propriétés et le libre exercice de leurs pratiques, et qu'une protection efficace serait donnée aux missionnaires qui se rendraient dans l'intérieur du pays ». Le premier acte de l'ambassadeur français fut d'exiger l'élargissement immédiat des chrétiens, détenus depuis longtemps dans l'intérieur de l'empire. Le baron Gros et lord Elgin profitèrent du nouveau prestige que les puissances occidentales venaient d'acquérir dans l'extrême Orient pour visiter le Japon et signer, à Yeddo même, des traités de commerce, favorables à toutes les nations.

Pendant que ces choses se passaient dans l'orient de l'Asie, de graves événements se préparaient aux portes mêmes de la France.

Depuis les traités de 1815, l'Italie était dans une situation anormale. Les gouvernements s'en étaient alarmés et avaient, à diverses reprises, essayé d'y porter remède. Ainsi, immédiatement après la révolution de 1848, le chef du cabinet anglais conseillait à l'Autriche d'affranchir spontanément les populations impatientes du joug qu'on lui avait imposé. Dans une dépêche adressée à l'ambassadeur britannique à Vienne, lord Palmerston déclarait « qu'il n'y avait aucune chance pour l'Autriche de pouvoir conserver d'une manière utile et permanente la haute Italie, dont tous les habitants sont animés d'une haine invincible contre l'armée autrichienne ». Entrevoyant les complications d'une guerre européenne, il ajoutait : « Toutes disposées que pourraient l'être les puissances alliées et amies de l'Autriche à lui porter secours si elle était menacée dans son existence propre et légitime en Allemagne, il règne, au sujet de ses prétentions à imposer son joug aux Italiens, un sentiment si universel de leur injustice, que ce sentiment pourrait bien avoir pour effet de la laisser avec bien peu d'aide dans le cas d'une guerre comme celle dont je viens de parler. » Les conseils du ministre anglais n'étaient pas écoutés. Les défenseurs de l'indépendance italienne furent vainqueurs sur l'Adige et se rendirent maîtres de presque toute la Lombardie. Menacée d'un soulèvement général de ses peuples, l'Autriche fit

Digitized by Google

entendre des paroles de paix : elle proposa l'indépendance pour la Lombardie, et un gouvernement séparé pour la Vénétie. Malheureusement Milan refusa ces ouvertures, et la journée de Novare vint trancher la question sur le champ de bataille dans un sens contraire aux aspirations de l'Italie. L'Autriche respira, et sa diplomatie mit tout en œuvre pour prévenir la réussite des négociations entamées.

Cependant l'étincelle, qui couvait sous les cendres, devait tôt ou tard rallumer l'incendie. Le fils du royal héros de l'indépendance de l'Italie, le roi Victor-Emmanuel dont les troupes avaient combattu, sous les murs de Sébastopol, à côté de la France et de l'Angleterre, avait été représenté au congrès de Paris : ses plénipotentiaires venaient de s'asseoir à côté de ceux des premières puissances de l'Europe. Le président du cabinet sarde, comte de Cavour, en prit occasion pour protester de nouveau contre l'extension de l'influence autrichienne dans la péninsule en dehors des stipulations des traités, et il annonçait que « si l'on n'y remédiait point, il pourrait en résulter de graves dangers pour la paix et la tranquillité du monde. » Le président du congrès, comte Walewski, prenant en considération les protestations de la Sardaigne, crut devoir appeler sur l'état intérieur de l'Italie la sollicitude et l'attention des plénipotentiaires réunis. Lord Clarendon appuya énergiquement les vœux du ministre de l'empereur des Français.

La France, d'accord avec l'Angleterre, ne cessa depuis lors de s'employer en faveur de l'Italie; mais leurs démarches échouèrent contre une résistance opiniâtre à toute concession. Cet état des choses fut tout à coup dévoilé par les paroles que Napoléon III adressait, le 1er janvier 1859, au représentant de l'Autriche : « Je regrette, disait l'empereur au baron de Hübner, que nos relations avec votre gouvernement ne soient pas aussi bonnes que par le passé; mais, je vous prie de dire à l'empereur que mes sentiments personnels pour lui ne sont pas changés. » Ces paroles eurent un grand retentissement : elles semblaient annoncer un orage, près d'éclater. Le 7, une note, insérée au *Moniteur*, démentit les bruits alarmants qu'on cherchait à répandre; mais déjà on pouvait pressentir que toutes les tentatives d'une solution pacifique échoueraient. Le 10, le discours que le roi de Sardaigne avait prononcé à l'ouverture des chambres vint renouveler les inquiétudes; on y remarquait surtout ce passage significatif : « L'horizon au milieu duquel s'élève la nouvelle année n'est pas parfaitement serein... Notre pays, petit par son territoire, a grandi en crédit dans les conseils de l'Europe, parce qu'il est grand par les idées qu'il représente, par les sympathies qu'il inspire. » Déjà avant le discours du roi Victor-Emmanuel, le journal officiel de Vienne avait annoncé l'envoi d'un corps de 30,000 hommes en Italie; ce nouveau corps portait l'armée autrichienne à un chiffre hors de proportion avec ce que pouvait exiger le maintien de l'ordre à l'intérieur. Dans une note adressée aux agents diplomatiques de la Sardaigne, le comte de Cavour signalait le danger des traités spéciaux, qui avaient fait des duchés de Parme, de Modène et de Toscane, de véritables fiefs de l'empire d'Autriche, et il repoussait hautement les prétentions de cette puissance à ce que le Piémont modifiât ses institutions libérales. « La rive gauche du Tessin présente, dit-il, l'aspect d'un pays où la guerre va éclater. Les villages ont été occupés par des corps détachés; partout on a préparé des logements et pris des mesures pour former des magasins; des vedettes ont été placées jusque sur le pont de Buffalora qui marque la limite des deux pays, etc. » Le gouvernement autrichien répondit à cette note par des récriminations et déguisait mal son penchant pour une guerre dans laquelle il espérait entraîner la Prusse et la Confédération germanique. Il ne pouvait pas songer à y intéresser la Russie, profondément irritée des irrésolutions qu'il avait montrées pendant la guerre d'Orient.

Au milieu de ces graves débats, toutes les sympathies de l'opinion publique étaient pour le peuple qui cherchait à reconquérir sa nationalité. Le 7 février, en ouvrant la session législative, l'empereur traçait en ces termes sa ligne de conduite : « Que les uns appellent la guerre de tous leurs vœux sans raisons légitimes; que les autres, dans leurs craintes exagérées, se plaisent à montrer à la France les périls d'une nouvelle coalition, je resterai inébranlable dans la voie du droit, de la justice, de l'honneur national, et mon gouvernement ne se laissera ni entraîner ni intimider, parce que ma politique ne sera jamais ni provocatrice ni pusillanime. » Avec la double conscience de sa force et de sa modération, la France écouta tranquillement toutes les propositions qui lui étaient faites. L'Angleterre, tout en ne cachant pas ses sympathies pour l'Italie, repoussait énergiquement la guerre. Pendant que lord Cowley s'ingéniait à Vienne pour trouver une solution acceptable, la Russie, s'appuyant sur le congrès de Paris, demandait une réunion nouvelle des cinq grandes puissances de l'Europe pour terminer ces graves débats par une sorte d'arbitrage souverain. Les cabinets de Paris, de Londres et de Berlin acceptèrent la proposition de la Russie. Le cabinet de Vienne n'y adhéra, après quelque hésitation, que conditionnellement; l'une de ces conditions était le désarmement préalable de la Sardaigne. Or, désarmer en Sardaigne, pendant que l'Autriche conservait sur les frontières des corps d'armée prêts à fondre sur le Piémont, c'était livrer le plus faible à la merci du plus fort. La condition était donc inadmissible. Tant d'atermoiements, tant d'exigences suivies de refus, puis les enrôlements des volontaires excités par un élan patriotique, rien de tout cela n'était de nature à

Digitized by Google

calmer les inquiétudes. On sentait l'approche du Dieu des batailles.

Tandis que la France accédait à toutes les propositions destinées à maintenir la paix, elle protestait contre des inculpations qui tendaient à la représenter, devant la Confédération germanique, comme ayant deux poids et deux mesures, en voulant attaquer en Allemagne ce qu'elle cherchait à sauvegarder en Italie. Accusé de fomenter la guerre, l'empereur des Français répondit, au milieu des irritations et des divergeances qui l'entouraient, avec l'inaltérable placidité d'un esprit conciliateur. Enfin, au désarmement de la Sardaigne, l'Autriche proposa elle-même le désarmement général, dont les détails devaient être réglés avant ou dès l'ouverture du nouveau congrès. Mais il n'était pas question d'y admettre un plénipotentiaire sarde. Sur les instances du cabinet de Londres, l'empereur consentit à engager le cabinet de Turin à acquiescer au désarmement général proposé; mais il voulut en même temps que la Sardaigne et les autres États italiens fussent invités à faire partie du congrès. C'était certes faire la part de l'Autriche encore assez belle, puisque son influence était prépondérante dans ces États. Sans attendre la réponse de la Sardaigne, l'Angleterre, vivement alarmée, résuma, pour frapper un coup décisif, le dernier acte de sa médiation dans ces quatre propositions: « 1° on effectuerait au préalable un désarmement général et simultané; 2° ce désarmement serait réglé par une commission militaire ou civile indépendante du congrès, commission qui serait composée de six commissaires, un pour chacune des cinq puissances, et le sixième pour la Sardaigne; 3° aussitôt que cette commission serait réunie et qu'elle aurait commencé sa tâche, le congrès se réunirait à son tour et procéderait à la discussion des questions politiques; 4° les représentants des États italiens seraient invités par le congrès à siéger avec les représentants des cinq grandes puissances absolument de la même manière qu'au congrès de Laybach en 1821. »

La France, la Russie et la Prusse s'empressèrent d'adhérer à ces propositions; elles le firent avant même que les observations du cabinet sarde au sujet du licenciement des volontaires fussent arrivées. Cet effort suprême de la diplomatie était combiné de manière à vaincre les dernières irrésolutions de l'Autriche et à la mettre pour ainsi dire en demeure de s'exécuter en déclarant si elle voulait, oui ou non, sérieusement d'une médiation appuyée sur l'accord unanime des quatre grandes puissances. Jetant alors le masque, l'Autriche envoya à Turin, en dehors des négociations régulières, un *ultimatum* que la Sardaigne dut repousser comme un outrage. Cet *ultimatum* demandait la réduction de l'armée sarde et le licenciement immédiat des corps de volontaires italiens; le cabinet de Vienne ajoutait que « si *dans trois jours*, son envoyé, baron de Kellersberg, ne recevait pas de réponse ou si *la réponse n'était pas complétement satisfaisante, l'empereur d'Autriche était décidé à recourir aux armes pour imposer, par la force, les mesures indiquées*. » Évidemment l'Autriche, enflée par le souvenir encore récent de sa victoire, voulait tenter le sort des armes (1). Enfin le langage du ministre Buol, tour à tour embarrassé et provoquant, devait, dès l'origine, trahir aux yeux des moins clairvoyants les véritables intentions de son gouvernement.

La conduite de l'Autriche excita une indignation universelle. Les grandes puissances médiatrices en furent avec raison vivement blessées. A la nouvelle que le cabinet de Vienne avait, de son chef, adressé directement une note impérative au gouvernement sarde pour exiger le désarmement préalable, Napoléon III ordonna la concentration de plusieurs divisions sur les frontières du Piémont. Le 26 avril le fatal délai expira : l'armée autrichienne allait envahir le Piémont. Dès ce moment tout espoir de conserver la paix était évanoui : il fallait se préparer à une guerre prompte et décisive, en ne perdant jamais de vue qu'il s'agissait moins de défendre le trône d'un roi allié que de secourir une nation combattant pour son indépendance. Sous l'impulsion énergique de l'empereur, l'armée fut immédiatement mise sur le pied de guerre et reçut l'ordre de se tenir prête pour entrer en campagne.

Quel contraste avec l'attentat qui fut dirigé, quinze mois auparavant, contre la vie du généreux défenseur de la cause italienne! Un réfugié italien, Orsini, s'était concerté avec quelques autres réfugiés de Londres, pour assassiner l'empereur, qu'il considérait comme le principal obstacle à l'affranchissement de l'Italie. Les détails de ce crime (14 janvier 1858) sont connus. Des éclats de projectiles, lancés jusque sous la voiture de l'empereur qui se rendait avec l'Impératrice à l'Opéra, blessèrent ou tuèrent plusieurs soldats de l'escorte et de la garde de Paris, ainsi qu'un certain nombre de curieux ou de passants. Les blessés et les parents des victimes devinrent l'objet de la sollicitude particulière de l'empereur, qui eut lui-même son chapeau traversé par un éclat de projectile. L'indignation univer-

(1) La proclamation du général Giulay, commandant en chef de l'armée autrichienne en Italie, le prouve surabondamment. Cette proclamation, datée de Milan *le 7 avril*, c'est-à-dire *antérieurement* aux quatre propositions de l'Angleterre, disait : « S. M. l'Empereur vous appelle sous les drapeaux pour rabaisser une troisième fois la vanité du Piémont et vider le repaire des fanatiques et des destructeurs de la paix générale de l'Europe. Soldats de tous grades, marchez contre un ennemi que vous avez constamment mis en fuite; rappelez-vous seulement Volta, Somma Campagna, Curtatone, Montanara, Rivoli, Santa-Lucia; et une année plus tard, à la Cava, à Vigevano, à Mortara, enfin à Novare, vous l'avez dispersé et anéanti. Il est inutile de vous recommander la discipline et le courage : pour la première, vous êtes uniques en Europe, et pour le second, vous ne cédez à aucune armée. Que votre mot d'ordre soit Vive l'empereur, et vivent nos droits! »

Digitized by Google

selle, produit par cet odieux attentat, montra une fois de plus que les nations repoussent avec horreur toute solidarité avec ce genre de crime.

Le 3 mai, Napoléon III exposait au peuple français les causes et le but de la guerre d'Italie dans cette mémorable proclamation : « L'Autriche, en faisant entrer son armée sur le territoire du roi de Sardaigne, notre allié, nous déclare la guerre. Elle viole ainsi les traités, la justice, et menace nos frontières. Toutes les grandes puissances ont protesté contre cette agression. Le Piémont ayant accepté les conditions qui devaient assurer la paix, on se demande quelle peut être la raison de cette invasion soudaine : c'est que l'*Autriche a amené les choses à cette extrémité qu'il faut qu'elle domine jusqu'aux Alpes ou que l'Italie soit libre jusqu'à l'Adriatique;* car, dans ce pays, tout coin de terre demeuré indépendant est un danger pour son pouvoir. Jusqu'ici la modération a été la règle de ma conduite; maintenant l'énergie devient mon premier devoir. Que la France s'arme et dise résolument à l'Europe : Je ne veux pas de conquête, mais je veux maintenir sans faiblesse ma politique nationale et traditionnelle; j'observe les traités à condition qu'on ne les violera pas contre moi; je respecte le territoire et les droits des puissances neutres; mais j'avoue hautement ma sympathie pour un peuple dont l'histoire se confond avec la nôtre et qui gémit sous l'oppression étrangère. La France a montré sa haine contre l'anarchie; elle a voulu me donner un pouvoir assez fort pour réduire à l'impuissance les fauteurs de désordre et les hommes incorrigibles de ces anciens partis qu'on voit sans cesse pactiser avec nos ennemis; mais elle n'a pas pour cela abdiqué son rôle civilisateur. Ses alliés naturels ont toujours été ceux qui veulent l'amélioration de l'humanité, et quand elle tire l'épée, ce n'est point pour dominer, mais pour affranchir. Le but de cette guerre est donc de rendre l'Italie à elle-même, non de la faire changer de maître; et nous aurons à nos frontières un peuple ami, qui nous devra son indépendance. Nous n'allons pas en Italie fomenter le désordre, ni ébranler le pouvoir du Saint-Père, que nous avons replacé sur son trône, mais le soustraire à cette pression étrangère qui s'appesantit sur toute la péninsule, et contribuer à y fonder l'ordre sur des intérêts légitimes satisfaits. Nous allons enfin sur cette terre classique, illustrée par tant de victoires, retrouver les traces de nos pères; Dieu fasse que nous soyons dignes d'eux! »

C'est ainsi que la France fut amenée à jeter son épée dans la balance des destinées de l'Italie. Son intervention était une nécessité; car l'ennemi qu'elle allait combattre, en atteignant la Sardaigne, cherchait à viser plus haut. Ce n'est pas nous, simple historien, qui le supposons, c'est l'empereur d'Autriche lui-même qui le proclamait à la face du monde. Déplorant, dans son manifeste, la guerre comme un fléau, François-Joseph ajoutait : « Lorsque les ombres d'une révolution qui met en péril les biens les plus précieux (les droits des souverains légitimes) de l'humanité, menaçaient de s'étendre en Europe, la Providence s'est servie de l'épée de l'Autriche pour dissiper ces ombres. Nous sommes de nouveau à la veille d'une des ces époques où des doctrines subversives de tout ordre ne sont plus prêchées seulement par des sectes, *mais lancées sur le monde du haut des trônes.* » — Voilà qui est sans équivoque : il y a de ces moments solennels où les monarques sont conduits, en quelque sorte malgré eux, à dire ce qu'ils ont dans l'âme. Les champions de ces contestables droits historiques, que résume le mot impropre de *légitimité*, seront toujours les ennemis naturels, irréconciliables, des conquêtes de la grande révolution de 1789, ainsi que du prince qui les représente et qui règne par la volonté de la nation.

L'armée française, au moment d'entrer en campagne, se composait, outre la garde impériale, de cinq corps commandés, le 1er par le maréchal Baraguey d'Hilliers, le 2e par le général de Mac-Mahon, le 3e par le maréchal Canrobert, le 4e par le général Niel, le 5e par le prince Napoléon. Le maréchal Vaillant remplaça plus tard, dans le poste de major général de l'armée, le maréchal Randon, appelé au ministère de la guerre. L'empereur prit le commandement général de toutes les troupes. Après avoir confié à l'impératrice et au prince Jérôme le poids du gouvernement, il quitta le 10 mai, à cinq heures du soir, le palais des Tuileries. Toute la population parisienne se pressait autour de la voiture impériale, et acclamait avec des transports d'enthousiasme le souverain qui allait en personne combattre pour l'indépendance d'un peuple.

Prudent et modéré dans les conseils de la paix, Napoléon III va montrer, sur les champs de bataille, ce calme de la bravoure qui enchaîne la victoire. La campagne d'Italie de 1859 est une des plus belles pages de l'histoire : elle montre qu'une guerre acharnée peut se terminer promptement, lorsque le vainqueur est assez grand pour se vaincre lui-même en s'arrêtant au milieu de ses triomphes sanglants!

Nous ne retracerons ici que les principales phases de cette lutte dont nous avons cru devoir surtout exposer les causes. Le 12 mai, l'empereur débarqua à Gênes. C'est la modération unie au vrai courage qu'il recommande dans son premier ordre du jour à l'armée d'Italie. « Conservez, dit-il à ses soldats, cette discipline sévère qui est l'honneur de l'armée. Ici, ne l'oubliez pas, il n'y a d'ennemis que ceux qui se battent contre nous. Dans la bataille, demeurez compactes et n'abandonnez pas vos rangs pour courir en avant. Défiez-vous d'un trop grand élan; c'est là seule chose que je redoute. » Puis, il ajoute, avec une connaissance approfondie du métier : « Les nouvelles armes de

Digitized by Google

précision ne sont dangereuses que de loin : elles n'empêcheront pas la baïonnette d'être, comme autrefois, l'arme terrible de l'infanterie française. » Le succès devait ratifier ces paroles.

Les Autrichiens, que l'on craignait d'abord, après leur invasion des États sardes, voir se diriger immédiatement sur Turin, restèrent plusieurs jours dans l'inaction. Napoléon III profita de cette faute de l'ennemi, pour concentrer rapidement ses corps d'armée; *omnia in celeritate sunt posita*, a dit César, dont l'empereur connaît si bien l'histoire. Les 1er et 2e corps entrèrent en Piémont par le mont Cenis et le col de Genèvre, tandis que les 3e et 4e corps, composés d'éléments divers, s'embarquèrent de Marseille, de Toulon et d'Alger pour Gênes. La garde impériale, transportée par la voie ferrée de Paris à Marseille, s'était embarquée à Toulon. Le 14 mai, l'empereur qui avait reçu à Gênes la visite du roi de Sardaigne, vint établir son quartier-général à Alexandrie. Cette place formait avec Gênes et Casale le front défensif de l'armée franco-sarde. La riche vallée du Pô, que les Alpes et l'Apennin ceignent de toutes parts, excepté à l'ouest où elle confine à l'Adriatique, est une arène naturelle, un champ clos où, depuis Annibal jusqu'à Bonaparte, les plus grands capitaines avaient fait manœuvrer leurs bataillons. L'empereur occupe hardiment toute la ligne du Pô, parallèlement à l'ennemi, sans laisser deviner le point qu'il va choisir pour franchir ce fleuve. Les 1er et 2e corps ont devant eux l'ennemi massé en arrière de Casteggio, sur la route de Pavie. Le 20 mai, la division du général Forey et les escadrons du colonel Sonnaz rencontrent les colonnes autrichiennes et les repoussent vigoureusement : le combat de Montebello marque la première étape dans la marche victorieuse de l'armée franco-sarde.

Le général Giulay s'attendait à être attaqué à Pavie et à Plaisance, deux positions très-fortes, qui auraient coûté beaucoup d'hommes et de temps. Pour éviter une attaque directe dans ces deux positions (la gauche de l'armée ennemie), l'empereur imagina un mouvement hardi qui porta toute son armée sur le haut Tessin et sur l'extrême droite ennemie. Ce mouvement était très-bien conçu, puisqu'il faisait abandonner aux Autrichiens leurs positions et les forçait d'accepter la bataille sur un terrain qu'ils n'avaient pas choisi; mais il était dangereux, parce qu'il s'effectuait à peu de distance de l'ennemi qui, s'il en avait été averti, aurait pu surprendre l'armée française en marche et la détruire en détail. L'empereur prévint ce danger par le secret, la rapidité et la facilité que lui offrait pour le transport des troupes le réseau des chemins de fer piémontais. Le mouvement commença le 28 mai, fut favorisé par le combat des Piémontais à Palestro, et le 2 juin l'armée française atteignit le Tessin à la hauteur de Buffalora et de Turbigo; elle le franchit le 3, et le 4 juin fut remportée la victoire de Magenta, où le général Mac-Mahon gagna le titre de duc et le bâton de maréchal. Tel est le mouvement stratégique qui, aussi bien exécuté que conçu, fit en quelques heures, perdre à l'Autriche tout le Milanais.

L'empereur et le roi de Sardaigne firent le 9 juin leur entrée solennelle à Milan, après avoir délogé les Autrichiens de Melegnano où ils comptaient se fortifier. Accueilli dans la capitale de la Lombardie par des acclamations unanimes, Napoléon III disait aux Milanais : « Vos ennemis, qui sont les miens, ont tenté de diminuer les sympathies universelles qu'il y avait en Europe pour votre cause, en faisant croire que je ne faisais la guerre que par ambition personnelle ou pour agrandir le territoire de la France. S'il y a des hommes qui ne comprennent pas leur époque, je ne suis pas du nombre. Dans l'état éclairé de l'opinion publique, on est plus grand aujourd'hui par l'influence morale qu'on exerce que par des conquêtes stériles, et cette influence morale je la cherche avec orgueil en contribuant à rendre libre une des plus belles parties de l'Europe. » A son armée il disait : « Tout n'est pas terminé; nous aurons encore des luttes à soutenir, des obstacles à vaincre. » En effet, les deux armées, franco-sarde et autrichienne, se trouvaient bientôt marcher, sans le savoir, à l'encontre l'une de l'autre. Ce fut cette rencontre inopinée qui amena la bataille de Solferino. Les deux armées vinrent se heurter de front sur quatre points à la fois : un peu en avant de Castiglione (corps des maréchaux Baraguey d'Hilliers et Mac-Mahon), à la hauteur de Medola (corps du général Niel), en avant de Rivoltella (troupes du roi de Sardaigne), et à Castel-Goffredo (corps du maréchal Canrobert). Comme ces corps d'armée marchaient alors à une certaine distance les uns des autres, l'empereur donna immédiatement les ordres nécessaires pour les rallier. Ces dispositions prises, il se rendit sur les hauteurs, au centre de la ligne de bataille, où le maréchal Baraguey d'Hilliers avait à lutter, dans un terrain difficile, contre des troupes qui se renouvelaient sans cesse. Le maréchal parvint néanmoins jusqu'au pied de la colline abrupte au sommet de laquelle est bâti le village de Solferino, que défendaient des forces considérables, retranchées dans un vieux château et dans un cimetière, entourés l'un et l'autre de murs épais et crénelés. Les troupes du maréchal, exténuées de fatigues et exposées à une vive fusillade, ne gagnaient du terrain qu'avec beaucoup de difficultés. « En ce moment, l'empereur donna l'ordre à la division Forey de s'avancer, une brigade du côté de la plaine, l'autre sur la hauteur, contre le village de Solferino, et la fit soutenir par la division Camou, des voltigeurs de la garde qui, sous la conduite du général Sévelinges et du général Leboeuf, alla prendre position à découvert, à trois cents mètres de l'ennemi. Cette manœuvre

Digitized by Google

décida du succès au centre (1). » Les mamelons des collines qui avoisinent Solferino furent successivement enlevés : à trois heures et demie les Autrichiens évacuèrent leurs positions en laissant quinze cents prisonniers, quatorze canons et deux drapeaux. Pendant que le corps d'armée du maréchal Baraguey d'Hilliers soutenait vaillamment la lutte à Solferino, celui du duc de Magenta s'empara, après plusieurs charges vigoureuses, des positions de San-Cassiano. Vers cinq heures du soir les voltigeurs de la garde et les tirailleurs algériens entraient en même temps à Cavriana d'où ils étaient parvenus à déloger les Autrichiens. A ce moment une effroyable tempête éclata et suspendit le choc des deux armées. Dès que l'orage eut cessé, la lutte recommença et l'ennemi fut chassé de toutes les hauteurs qui dominent le village. Bientôt après, le feu de l'artillerie changea la retraite des Autrichiens en une fuite précipitée. Pendant cette action, les chasseurs à cheval de la garde, qui flanquaient la droite du maréchal de Mac-Mahon, repoussaient avec succès la cavalerie autrichienne, qui menaçait de la tourner. A six heures et demie la bataille était gagnée au centre. Mais la droite et la gauche restaient encore en arrière; la première, composée du quatrième corps, avait occupé, à sept heures du matin, Medola. Le plan du général Niel était de se porter vers Guiddizolo, dès que le duc de Magenta se serait emparé de Cavriana, espérant ainsi couper à l'ennemi la route de Volta et de Goito; mais, pour exécuter ce plan, il fallait que les troupes du troisième corps, commandé par le maréchal Canrobert, vinssent remplacer à Rebecco l'une des divisions (général de Lucy) du corps d'armée du général Niel. Le troisième corps qui, sur sa gauche, se reliait au deuxième, par la division Renault, faisait, sur sa droite, face à Castel-Goffredo, afin de surveiller les mouvements du corps détaché dont le départ de Mantoue avait été annoncé. Cette appréhension paralysa, pendant la plus grande partie du jour, le troisième corps d'armée : le maréchal Canrobert ne jugea pas prudent de prêter tout d'abord au quatrième corps l'appui que lui demandait avec instance le général Niel. Ce ne fut que vers trois heures de l'après-midi qu'un renfort de troupes fraîches permit au général Niel de pénétrer victorieusement jusqu'à Guiddizolo. L'orage mit fin à la lutte que les 3e et 4e corps menaçaient de rendre si funeste à l'ennemi. A l'extrême gauche, occupée par l'armée du roi, l'action avait été également très-vive : après de rudes combats, elle s'était emparée de San-Martino et de Pozzolengo.

La bataille de Solferino dura seize heures; c'est une des plus sanglantes de nos jours. Les pertes de l'ennemi étaient très-considérables à en juger seulement par le nombre des morts et des blessés abandonnés sur toute l'étendue du champ de bataille, qui n'avait pas moins de cinq lieues de front. Il laissa entre les mains du vainqueur trente pièces de canon, quatre drapeaux et six mille prisonniers. L'armée autrichienne combattit sous les yeux de son souverain; la présence des deux empereurs et du roi rendit la lutte aussi acharnée que décisive. Napoléon III ne cessa pas un seul instant de diriger l'action, en se portant sur tous les points où ses troupes avaient à déployer le plus d'énergie; à diverses reprises, les projectiles de l'ennemi frappèrent dans les rangs de l'état-major et de l'escorte qui suivaient l'empereur.

Immédiatement après cette victoire, les Autrichiens abandonnèrent toutes les positions qu'ils avaient préparées sur la rive droite du Mincio. Le 1er juillet, l'armée alliée franchit cette rivière sans résistance, et le 3, le prince Napoléon atteignit Goito, à la tête du 5e corps pour faire sa jonction avec le reste des troupes. Ainsi arrivée devant Vérone, l'armée de Napoléon III, composée de cinq corps d'armée et de la garde impériale, occupe une ligne compacte qui s'étend parallèlement au Mincio depuis Castelnovo jusqu'à Pozzolo. Peschiera est sous le canon sarde. Enfin une flotte, sous le commandement de l'amiral Romain Desfossés, a pénétré dans l'Adriatique : maîtresse de l'île de Lassini, elle n'attend que le signal d'attaquer Venise. Ce fut dans cette position menaçante, au milieu de la marche victorieuse d'une armée de cent cinquante mille hommes, que l'empereur des Français résolut, comme par une inspiration soudaine, de proposer à l'empereur d'Autriche un armistice. Aussi cette proposition parut-elle si extraordinaire à François-Joseph qu'il semblait d'abord n'y voir qu'un piége, et il remit au lendemain sa réponse à la lettre autographe dont le général Fleury, arrivé à Vérone dans la nuit du 7, était porteur. Le 11 juillet, les deux souverains eurent une entrevue à Villafranca, situé à peu près à égale distance de Solferino et de Vérone. « A neuf heures précises, raconte un témoin oculaire, l'empereur Napoléon atteignit Villafranca; et comme l'empereur François Joseph n'était pas encore arrivé, il continua sa route dans la direction de Vérone, voulant, par courtoisie, aller au-devant de Sa Majesté; son escorte se rangea en bataille, à la sortie de Villafranca, dans un champ sur la gauche de la route. Bientôt apparut l'empereur d'Autriche qui marchait en tête de son escorte. L'empereur des Français mit aussitôt son cheval au galop et s'avança seul au-devant de Sa Majesté (1). » Après avoir échangé une poignée de main, les deux empereurs descendirent de cheval dans la grande rue de Villafranca, devant la maison de M. Morelli, et montèrent au premier étage

(1) *Bulletin* de la bataille de Solferino. C'est ce moment qu'a choisi M. Yvon pour représenter la *Bataille de Solferino*, magnifique toile qui figura à l'exposition de peinture de 1860.

(1) *La Campagne d'Italie de* 1859 par le baron de Bazancourt, t. II, p. 349. Cette entrevue fait le sujet d'un beau tableau de M. Yvon.

Digitized by Google

où un salon leur avait été préparé. Ils y eurent un entretien qui dura près de deux heures. Ce fut de là que sortirent les *préliminaires de Villafranca* (1), ratifiés plus tard par le traité de Zurich.

La modération dans la victoire est une chose bien rare. Le vainqueur qui demande la paix, quelle grandeur! Après la bataille de Solferino chacun s'attendait à voir l'empereur poursuivre ses succès pour arriver, selon son programme, à l'expulsion définitive des Autrichiens de la péninsule. Mais que de sang il aurait fallu verser encore! Puis, il importait de voir comment les Italiens s'entendraient entre eux-mêmes dans leur œuvre d'unification; il importait de les soumettre pour ainsi dire, en face de toutes les puissances, spectatrices plus ou moins intéressées, à la double épreuve du temps et de la sagesse. Cette dernière considération devait être décisive dans l'esprit de l'empereur. Malheureusement la sagesse ne vint pas du côté où elle aurait dû se trouver. Depuis les vaines tentatives diplomatiques pour rétablir, conformément aux préliminaires de Villafranca, le grand-duc de Toscane et le duc de Modène dans leurs États, depuis la chute des Bourbons de Naples par suite de l'invasion des troupes de Garibaldi, depuis l'annexion des Deux-Siciles et celle des Marches, de la Romagne et de l'Ombrie, en un mot, depuis la création du royaume d'Italie sous le sceptre de Victor-Emmanuel, reconnu aujourd'hui par toutes les puissances, moins l'Autriche et l'Espagne, la cour pontificale, loin de s'unir au mouvement qui entraîne tous les Italiens à ne former qu'une seule nation, qu'une seule patrie, repousse systématiquement, obstinément, par son invariable *non possumus*, toute offre de conciliation, tout moyen de transaction; elle répudie cet immortel principe d'équité « que les gouvernements sont faits pour les peuples et non les peuples pour les gouvernements », et le vicaire de celui dont « le royaume n'était pas de ce monde », regrette douloureusement la perte du pouvoir temporel, qu'il déclare, dans un langage qui n'a rien d'évangélique, nécessaire à l'exercice du pouvoir spirituel, se mettant en contradiction flagrante avec l'enseignement de toute l'histoire, et ne cachant point ses sympathies pour les ennemis du progrès, ni sa haine pour ce qui tient de près ou de loin aux grandes conquêtes de la révolution française (1). La base du traité de Zurich, l'idée d'une confédération italienne ayant le pape pour président honoraire, de même que tous les conseils que l'empereur des Français a cru devoir adresser au Saint-Père, sont rejetés avec dédain par ceux-là mêmes qui auraient eu tout intérêt à les accepter (2). Cependant des baïonnettes non italiennes protégent encore le pape contre les Italiens qui n'en veulent point comme roi; les troupes françaises continuent d'occuper Rome, et la capitale désignée du royaume d'Italie est un foyer de conspiration contre Victor-Emmanuel et son puissant allié. Cette situation anormale disparaîtra, comme l'erreur, devant l'inflexible logique des événements. Les appels vainement réitérés au zèle des catholiques, la déroute de Castelfidardo, la violence des allocutions pontificales et des manifestes épiscopaux, l'impuissance des intrigues légitimistes et des bandes mercenaires de François II, devraient, si les partis n'étaient pas aveugles, avoir dissipé toute illusion dans le camp des princes de droit divin; pendant que les enfants de l'Italie, représentés au parlement de Turin et groupés autour de leur roi constitutionnel, ne se laissent détourner de leur but par aucune excitation, ni indigène, ni étrangère, et donnent au monde le beau spectacle d'un peuple qui a le sentiment de sa force et la conscience de son droit.

L'avantage immédiat que la France retira de la guerre d'Italie fut (24 mars 1860) l'acquisition de trois nouveaux départements par l'annexion du comté de Nice et de la Savoie (3), au grand déplaisir d'une puissance voisine qui aime à prononcer de beaux discours en faveur des nations opprimées, mais qui ne dépense pour leur cause ni sang ni obole. L'Angleterre évoqua, à cette occasion, l'ombre des souvenirs de 1815, et ce ne fut pas sa faute, si, au sujet de la neutralisation des frontières franco-helvétiques, elle ne parvint pas à brouiller l'empereur avec la Suisse et avec toutes les puissances signataires du traité de Vienne.

(1) Voici le texte de ces préliminaires : « Entre S. M. l'empereur d'Autriche et S. M. l'empereur des Français, il a été convenu ce qui suit :

1° Les deux souverains favoriseront la création d'une confédération italienne.

2° Cette confédération sera sous la présidence honoraire du Saint-Père.

3° L'empereur d'Autriche cède à l'empereur des Français ses droits sur la Lombardie, à l'exception des forteresses de Mantoue et de Peschiera, de manière que la frontière des possessions autrichiennes partirait du rayon extrême de la forteresse de Peschiera et s'étendrait en ligne droite le long du Mincio jusqu'à la Grazie; de là, à Scorzarola et Suzana au Pô, d'où les frontières actuelles continueraient à former les limites de l'Autriche. L'empereur des Français remettra le territoire cédé au roi de Sardaigne.

4° La Vénétie fera partie de la confédération italienne, tout en restant sous la couronne de l'empereur d'Autriche.

5° Le grand-duc de Toscane et le duc de Modène rentreront dans leurs États en donnant une amnistie générale.

6° Les deux empereurs demanderont au Saint-Père d'introduire dans ses États des réformes indispensables.

7° Amnistie pleine et entière est accordée de part et d'autre aux personnes compromises à l'occasion des derniers événements dans les territoires des parties belligérantes. » Fait à Villafranca, le 11 juillet 1859. Signé : François-Joseph, *M. P.*; Napoléon, *M. P.*

(1) Voy. l'*Allocution* du pape, prononcée le 9 juin 1862, jour de la canonisation des martyrs japonais, et la *Réponse* des évêques et cardinaux réunis à Rome.

(2) Voy. la lettre de l'empereur au pape, publiée dans le *Moniteur* (11 janvier 1860); les *Documents diplomatiques* (années 1860 et 1861), et l'*Empereur, Rome et le roi d'Italie*, broch. in-8°, 1861.

(3) La Savoie forme le département de la Savoie (281,000 habitants; chef-lieu Chambéry), et le département de la Haute-Savoie (262,000 habitants; chef-lieu Annecy). Nice, avec une population de 189,761 âmes, forme le département des Alpes maritimes.

Digitized by Google

L'annexion des nouveaux territoires à l'Empire français était exigée par la rectification de ses limites du côté du royaume d'Italie, auquel Napoléon III venait de donner la Lombardie par les traités de Villafranca et de Zurich. La Savoie était d'ailleurs une conquête en quelque sorte toute morale : les habitants de cette province, appelés à se prononcer eux-mêmes à cet égard librement, montrèrent, par l'unanimité de leurs suffrages, combien ils désiraient faire officiellement partie de la grande famille française, à laquelle ils appartenaient déjà naturellement par leur langue, leurs mœurs, la communauté de leurs intérêts et les grandes phases de leur histoire.

Cependant l'empereur avait donné à la Grande-Bretagne l'exemple du désintéressement en aidant sa jalouse et inquiète alliée dans la guerre de la Chine où le commerce de la France est encore si faiblement représenté.

On se rappelle que l'escadre anglo-française, ayant à bord les plénipotentiaires qui devaient se rendre à Peking pour la ratification du traité de Tien-tsin, fut reçue à coups de canon dans le Peï-ho, et dut battre en retraite à la hauteur des forts de Takou. Cet acte d'une hostilité sauvage déterminа les deux puissances alliées à prendre une résolution prompte et énergique. Le baron Gros et lord Elgin retournèrent dans la mer de Chine avec des forces suffisantes. Le 21 août 1860, l'armée anglo-française sous les ordres de sir Grant et du général de Montauban, emporte d'assaut les forts de Takou après avoir chassé les troupes tartares de leurs camps retranchés. Mais, pendant qu'on cherche à s'entendre sur quelques préliminaires et le lieu de réunion, un corps de Tartares effectue une attaque imprévue, et plusieurs membres du personnel des deux légations sont emmenés prisonniers. Les victoires, successivement remportées, le 18 et le 21 septembre, à Chan-kia-wang et à Palikao, sont le châtiment de cette félonie, conduite habituelle d'un peuple qui manque de tout sentiment de droit international. Ces journées victorieuses rapprochèrent l'armée alliée à 12 kilomètres de Peking, et lui valurent cent pièces de canon : elle n'avait éprouvé que des pertes insignifiantes. « La plume, ajoute le rapport du général de Montauban, créé depuis par l'empereur comte de Palikao, la plume est impuissante à donner une idée vraie de ce qui se passa autour de nous. L'ennemi nous entourait à perte de vue; les rapports des prisonniers et des espions varient, dans l'évaluation des forces chinoises, de 40 à 60,000 hommes. Tout cela est si étrange que, pour rendre compte de nos succès, il faut remonter bien haut dans le passé, et se rappeler les victoires constantes de quelques poignées de soldats romains sur les hordes barbares. » Le 5 octobre 1860, l'armée alliée quitta Palikao pour se porter sur Peking. A son approche, les troupes tartares se retirèrent à Yuen-Ming, magnifique résidence d'été de l'empereur de Chine. Mais, à son arrivée, elle trouva cette résidence vide de défenseurs. Les recherches qu'on y fit amenèrent la découverte d'un grand nombre d'objets précieux, parmi lesquels deux bâtons de commandement, dont l'un fut offert à la reine Victoria et l'autre à l'empereur des Français. Le palais de Yuen-Ming fut ensuite livré aux flammes, sur l'ordre de lord Elgin, afin de frapper de terreur les Chinois pour lesquels la conservation de ce palais impérial était l'objet d'un culte superstitieux. Le 17 octobre, au moment où les troupes alliées allaient se disposer à bombarder Peking, le prince Kong, frère de l'empereur de Chine, fit annoncer qu'il était prêt à conclure la paix. Comme condition préalable tous les prisonniers devaient être rendus. Sur treize prisonniers français, six rentrèrent au camp après avoir essuyé les traitements les plus inhumains, sept étaient morts par suite de ces traitements : ils furent solennellement enterrés à Peking dans l'ancien cimetière français que l'empereur Kang-Hi avait autrefois accordé aux missionnaires catholiques. La paix, signée avec un grand cérémonial, le 26 octobre 1860, ratifia le traité de Tien-Tsin, et stipula une indemnité de huit millions de taëls à payer pour frais de guerre.

L'empereur est aujourd'hui officiellement représenté à la cour de Peking : jamais souverain de France n'avait encore obtenu une pareille satisfaction. Le prince Kong, chef du conseil de régence, fait donner au jeune empereur Tchoung-Tchi (âgé de dix ans) les principes d'une éducation européenne, où n'est pas oublié l'enseignement de la langue française. Ce même prince, éclairé et libéral, adressa (mai 1862) aux ministres de France et d'Angleterre une dépêche pour les remercier de la coopération de ces puissances pour la destruction des rebelles ou Taïpings, et il déclare « être prêt à tout faire pour resserrer les liens d'amitié qui unissent le gouvernement chinois à ses bons et loyaux alliés ». L'ouverture de la Chine aux peuples de l'Occident sera signalé comme un des faits les plus considérables de l'histoire du dix-neuvième siècle. Les ambassades de la Cochinchine (mai 1861) et du Japon (avril 1862), envoyées à la cour des Tuileries, montrent que les nations les plus réfractaires de l'Asie s'empressent d'entrer dans la voie du progrès, ouverte par la France et l'Angleterre.

Le royaume d'Annam, dans les parages de la Cochinchine, persistait seul encore à susciter des obstacles à la libre communication. Depuis le commencement de notre siècle, la France avait vainement essayé de renouer des relations avec le gouvernement annamite ou d'obtenir des atténuations aux violences dont les missionnaires étaient l'objet. En 1856, l'empereur avait chargé un agent spécial de se rendre à Tourane et de faire une nouvelle tentative pour vaincre l'aveugle obstination de la cour d'Annam. Cet agent ne fut pas même admis à débarquer, et il dut s'éloigner sans avoir pu faire parvenir à Hué le message dont

Digitized by Google

il était porteur. Ces procédés furent suivis d'une nouvelle persécution plus rigoureuse encore que les précédentes, dirigées contre les missionnaires, et un évêque (M. Diaz) fut mis à mort après avoir été livré à d'affreux tourments. Il était impossible à l'empereur de permettre que ses ouvertures fussent rejetées avec tant de hauteur, et que sa sollicitude devînt une cause de persécution; une expédition fut résolue. Le gouvernement espagnol, qui avait des griefs analogues à faire redresser, s'empressa de concourir au but de cette expédition dont le commandement était confié au vice-amiral Rigault de Genouilly, en mettant à sa disposition un régiment de Manille et deux navires de guerre. Le 17 février 1859 la citadelle de Saïgon fut emportée d'assaut par les troupes franco-espagnoles; le 17 novembre suivant eut lieu la prise du fort de Tourane qui domine les communications entre la capitale (Hué) et les forces de l'ennemi; les Annamites furent battus à Mithy et délogés de leurs retranchements; enfin, depuis le 10 février 1860, le port de Saïgon est ouvert au commerce de l'Europe (1). L'attitude hostile du gouvernement annamite provoqua bientôt de nouveau l'intervention du corps expéditionnaire, placé sous le commandement du vice-amiral Charner. Les journées des 24 et 25 février 1861, et la prise de la citadelle Mithy le 12 avril suivant, doivent assurer à la France la possession des provinces méridionales de la Cochinchine. Enfin un rapport récent du vice-amiral Bonard nous apprend qu'après la répression énergique d'une vaste insurrection, un traité de paix a été solennellement conclu à Hué (14 avril 1863) avec le roi Tu-Duc.

Si nous voyons, dans l'Asie orientale, un grand empire se ranimer sous le souffle civilisateur de l'Europe chrétienne, un autre empire, à l'ouest de ce grand continent, menace de s'éteindre sous l'influence de ce même souffle. Les fanatiques sectateurs de Mahomet, ces guerriers jadis si redoutés, savent mal contenir leur haine en face de ces *giaours* autrefois si méprisés, aujourd'hui ses protecteurs. La Mecque est le foyer où se retrempe chaque année la rage des musulmans; en 1858, elle fit explosion à Djedda, port des pèlerins de l'islam, par l'assassinat des consuls français et anglais. Le massacre des Maronites par les Druses, en juin 1860, fut le second épisode de cette conspiration universelle des musulmans contre les chrétiens. A peine la nouvelle des événements de Syrie était-elle arrivée en France, que l'empereur, en vertu de cet antique protectorat des chrétiens d'Orient qu'il ne saurait abandonner, sa hâta de provoquer les mesures nécessaires pour remédier à la situation; à l'exemple de Louis XIV, il s'adressa d'abord immédiatement au sultan pour invoquer son intervention en faveur des chrétiens du Liban. Le 12 juillet 1860, le Sultan lui écrivit pour attester son désir de faire justice. Mais on reconnut bientôt que ni l'ancien droit de protection, ni les sentiments exprimés par le sultan ne pouvaient suffire: tandis que Fuad-Pacha se dirigeait avec ses troupes vers la Syrie, les massacres continuaient. L'empereur voulut alors proportionner l'action à la nécessité, tout en procédant avec une réserve extrême dans une question où l'avenir est si fortement engagé. Ce ne fut qu'après s'être mis préalablement d'accord avec les grandes puissances qu'il envoya ses troupes en Syrie. « La France, disait l'empereur en passant le 31 juillet en revue le corps expéditionnaire placé sous les ordres du général de Beaufort d'Hautpoul, la France salue avec bonheur une expédition qui n'a qu'un but, celui de faire triompher les droits de la justice et de l'humanité. »

Ainsi, la tâche acceptée de tous, c'est la France seule qui va l'accomplir. Aussitot son drapeau se déploie à Beyrouth, et les massacres s'arrêtent. Dans cet intervalle, les autres puissances de l'Europe envoient une commission de délégués avec la triple mission de châtier les coupables, de réparer les désastres en fixant des indemnités et de se concerter sur la pacification définitive des peuples du Liban. On avait d'abord pensé qu'un délai de six mois suffirait pour cela; mais, lorsque le délai allait expirer, on reconnut que l'œuvre de réparation, rencontrant des obstacles imprévus, n'était pas encore achevée. La Syrie devait être évacuée en mars 1861, bien que les conditions, qui en avaient nécessité l'occupation, fussent toujours les mêmes. La conférence de Paris fut mise en demeure d'examiner de nouveau la question. On y souleva des objections de tout genre: la Porte Ottomane se prétendait assez forte pour arrêter le progrès des massacres, des incendies et du pillage. L'Angleterre, plus jalouse de ses intérêts que soucieuse du sang des chrétiens, pensait comme la Porte. La Russie penchait vers l'opinion de la France; l'Autriche et la Prusse, sans se montrer opposées à cette opinion, l'accueillaient avec moins d'empressement. Enfin, on parvint à s'entendre sur un attermoiement: l'intervention fut prorogée de trois mois, du 5 mars au 5 juin. Depuis l'échéance de ce dernier délai et le départ des troupes françaises, les appréhensions des chrétiens de la Syrie augmentent. En cas de nouveaux massacres, la Russie a d'avance, par une déclaration solennelle, mis sa responsabilité à couvert. Quant à la France, tous ceux qui ont à cœur l'intérêt de l'humanité s'associeront à ces paroles d'un des ministres de l'empereur: « Les actes signés et la dignité de la France nous font un devoir rigoureux d'exécuter loyalement la convention (1). S'il en résulte de nouveaux malheurs, ce n'est pas nous, mais d'autres qui en auront la responsabilité. Si la France ne se trompe pas dans

(1) *Voy.* dans *le Moniteur* du 28 juillet 1860, le règlement de l'ouverture de ce port.

(1) Les articles de cette convention sont indiqués dans *le Moniteur* du 12 juin 1861.

Digitized by Google

ses prévisions, si ceux qui ne pensent pas comme elle se trompent, le sang qui pourrait couler retombera sur eux. En présence de ces invocations de la foi jurée, en présence d'un souverain qui, chez lui et quelque faible qu'il puisse être, invoque son indépendance et se déclare en état de faire lui-même la police de ses provinces, nous ne pouvons faire qu'une chose, c'est de prendre l'Europe à témoin de nos craintes et de l'immense responsabilité qu'elle encourt... Ce n'est pas la France qui évacue ce malheureux pays, c'est l'Europe (1). »

Nous ne dirons qu'un mot d'une guerre encore pendante, mais dont tout laisse entrevoir une fin prochaine et heureuse. Les sujets de plainte que la France avait depuis douze ans contre le Mexique déterminèrent l'empereur à y envoyer une armée. Ils sont nettement exposés dans une note de M. Thouvenel, ministre des affaires étrangères, au contre-amiral Jurien de la Gravière, commandant l'escadre dans les parages du Mexique. On y voit les pertes considérables et les vexations de tout genre que les Français, résidant dans ce pays, ont eu à subir par suite de l'anarchie qui y règne depuis tant d'années. En 1853 et 1858, le gouvernement de l'empereur était déjà intervenu à ce sujet; mais les conventions, arrêtées entre lui et les chefs momentanément au pouvoir, se trouvaient annulées par leurs successeurs ou devenaient inexécutables par la coexistence de deux autorités de fait, l'une à la Vera-Cruz, l'autre à Mexico. « Les embarras d'une telle situation, ajoute M. Thouvenel, ne se faisaient pas sentir pour nous seuls; les autres puissances européennes, qui ont de nombreux intérêts engagés au Mexique, la Grande-Bretagne et l'Espagne notamment, en souffraient comme nous. Les préoccupations de même nature que cet état de choses devait, par conséquent, inspirer aux trois gouvernements, les avaient amenés, chacun de leur côté, à penser que la reconstitution au Mexique d'un pouvoir unique et suprême, dont l'action pourrait s'exercer sur toute l'étendue du territoire, était l'unique moyen de rendre à ce pays et à tous ses habitants, nationaux et étrangers, l'ordre et la paix que troublait si profondément une lutte sanglante dont on ne prévoyait pas le terme (2). » A la fin de 1861, le président actuel de la république mexicaine, Juarez, parvint à occuper seul le pouvoir que lui disputait le général Miramon. Le moment était venu de demander de nouveau une juste satisfaction à des plaintes légitimes. Les négociations entamées à cet égard semblaient devoir aboutir, lorsque le président Juarez proposa et fit voter (17 juillet 1861) par le congrès une loi dont le premier article prononce la suppression, pendant deux ans, des conventions étrangères, annule des engagements qui s'exécutaient, et met à néant toutes les garanties de réparation qu'on avait eu tant de peine à obtenir. En conséquence de cet acte, les gouvernements de France, d'Angleterre et d'Espagne signèrent, dès le mois d'octobre 1861, une convention portant qu'ils prendraient les dispositions nécessaires pour envoyer sur les côtes de Mexique des forces de terre et de mer suffisantes pour saisir et occuper les différentes forteresses du littoral. Les Espagnols débarquèrent les premiers à Vera-Cruz; ils furent bientôt rejoints par les Français et les Anglais. Mais cette entente ne devait pas se maintenir. Le général espagnol Prim négocia seul avec le gouvernement mexicain une convention, dite de la Soledad, que les plénipotentiaires français et anglais acceptèrent, mais que le gouvernement de l'empereur désavoua comme contraire à la dignité de la France. Cette divergence complète de vue fit rompre l'alliance. Resté seul sur le sol mexicain, le général Lorencez n'hésita pas à diriger sa petite armée sur Mexico, et le 28 avril 1862, il enleva la forte position des Combrès, non loin d'Orizaba, où l'ennemi s'était retranché. S'avançant plus profondément dans l'intérieur, il arriva le 5 mai, en face de Puebla, sans rencontrer de résistance. Trompé par les rapports des généraux mexicains qui se disaient ennemis de Juarez, il croyait y être reçu avec enthousiasme. Ce fut le contraire qui arriva. L'armée y subit un échec, aggravé par une pluie torrentielle qui rendait les pentes inaccessibles; emmenant ses blessés et ses malades, elle se retira à Orizaba pour y passer la saison des pluies, pendant laquelle il est impossible de tenir la campagne. Dans l'intervalle de nouveaux renforts furent expédiés de France, et l'armée, ayant repris l'offensive sous le commandement du général Forey, s'empara de Puebla (17 mai 1863), après un siége opiniâtre de deux mois. La prise de cette ville, où l'ennemi avait concentré tous ses moyens de défense, mérita au général Forey le bâton de maréchal. Le 10 juin suivant, le commandant en chef fit son entrée dans la capitale du Mexique au milieu d'un enthousiasme indescriptible. « Les soldats de la France, dit-il dans son rapport, ont été littéralement écrasés sous les couronnes et les bouquets dont l'entrée de l'armée à Paris, le 14 août 1859, en revenant d'Italie, peut seule donner une idée (1). »

Sans doute bien des graves questions extérieures, telles que la souveraineté temporelle du pape, la pacification des esprits en Italie, la guerre fratricide des États-Unis, les aspirations unitaires de l'Allemagne et de la Scandinavie, la décomposition de l'empire Ottoman, attendent des solutions universellement désirées. La Pologne, combattant pour son indépendance, a réveillé les sympathies de l'Angleterre et de la France; et les gouvernements de ces deux pays, joints à celui de l'Autriche, ont donné à entendre à l'empereur

(1) *Discours* de M. Billault au Sénat (15 mai 1861).

(2) Note de M. Thouvenel, dans *le Moniteur* de novembre 1861.

(1) *Moniteur* du 20 juillet 1863.

Digitized by Google

de Russie des conseils destinés à calmer les inquiétudes de l'Europe. La Prusse, plus libérale que son roi, demande un gouvernement constitutionnel, et ne veut pas se laisse devancer par l'Autriche dans la voie de la liberté.

Mais, à voir les grandes choses que l'empereur a déjà faites, il est permis de bien augurer de ce qu'il fera encore, en prenant pour devise ce vers de Lucain, appliqué à César :

Nil actum reputans, si quid superesset agendum.

Montrer aux yeux de tous que les guerres d'ambition ou de conquêtes sont devenues impossibles, que les peuples doivent se rapprocher, non par le choc des armées, mais par l'échange des lumières, enfin que la valeur d'une nation se mesurera par son travail, par le contingent qu'elle fournit au fonds commun de la civilisation, telles sont au fond, à juger par ses actes, les pensées directrices de Napoléon III. Moins peut-être que tout autre souverain, l'empereur ne saurait se faire illusion sur les difficultés de sa tâche, ainsi que sur l'instabilité des conditions humaines. Il le donna du reste lui-même à entendre à l'occasion de la naissance du prince impérial (*Napoléon-Eugène-Louis-Jean-Joseph*, né le 16 mars 1856), en répondant aux félicitations du Corps législatif : « ... Les acclamations unanimes qui entourent le berceau de mon fils ne m'empêchent pas de réfléchir sur la destinée de ceux qui sont nés et dans le même lieu et dans des circonstances analogues. L'histoire a des enseignements que je n'oublierai pas. Elle me dit, d'une part, qu'il ne faut jamais abuser des faveurs de la fortune; de l'autre, qu'une dynastie n'a de chance de stabilité que si elle reste fidèle à son origine en s'occupant uniquement des intérêts populaires par lesquels elle a été créée (1). »

Ce qui fait la force de la constitution de 1852, c'est qu'elle ne se pose pas comme une borne immuable. Répudiant ces formules abstraites qui ont la prétention d'enchaîner l'avenir, elle satisfait aux principales exigences du progrès et proclame à la face du monde la perfectibilité des choses humaines. Fondée sur la volonté nationale, elle réduit à l'impuissance les partis hostiles, ne perd jamais de vue la grandeur et la prospérité de la France, et favorise le développement pacifique des nationalités. En établissant que les ministres ne sont plus responsables, elle a voulu mettre un terme à ces compétitions d'ambitions parlementaires, causes continuelles d'agitation et de faiblesse pour les gouvernements passés. En rendant au chef de l'État son indépendance et son initiative, la nouvelle constitution a consacré en même temps le principe de la division des pouvoirs. Par le vote des lois, des impôts et des comptes, le Corps législatif, produit du suffrage universel et de l'élection directe, reste en possession de ses attributions essentielles; par la publicité des débats, il est maintenu en communication avec l'opinion publique, et par l'exclusion des fonctionnaires, assurant l'indépendance du vote, il est pour la confection des lois ce que le jury est pour leur application. Ses membres, tous soumis au serment, sont nommés pour six ans, et reçoivent une indemnité. Aux dernières élections (31 mai 1863) presque tous les candidats du gouvernement ont été élus dans les départements, tandis que Paris a envoyé à la chambre tous les candidats de l'opposition qui s'étaient présentés à ses suffrages. C'est un symptôme de l'opinion publique demandant « le couronnement de l'édifice par l'établissement d'une entière liberté (1). »

Gardien de la constitution, le Sénat doit veiller au respect des principes fondamentaux de l'organisation civile, politique et sociale. Aucune loi ne peut être promulguée avant de lui être soumise. Si une loi est contraire à la constitution, à la religion, à la morale, etc., le Sénat peut s'y opposer. Il règle tout ce qui n'a pas été prévu par la constitution; il maintient ou annule les actes qui lui sont déférés comme inconstitutionnels par le gouvernement ou dénoncés, pour la même cause, par les pétitions des citoyens; et en cas de dissolution du Corps législatif, il pourvoit à tout ce qu'exige la marche régulière du gouvernement. Ses membres sont nommés à vie par l'empereur, et reçoivent une dotation annuelle de trente mille francs. Par le régime, inauguré en 1852, « l'empereur est seul responsable devant le peuple français, auquel il a toujours droit de faire appel » (art. 5 de la constitution).

Le conseil d'État, chargé d'élaborer les projets de lois présentés par les ministres, sert de lien entre le gouvernement et le Corps législatif, et concourt à une administration régulière, éclairée, du pays. Il comprend cinq sections, correspondant aux différents départements ministériels, et une sixième qui juge toutes les questions soulevées entre l'administration et les particuliers. C'est une espèce de conseil administratif et judiciaire. Ses membres, nommés par l'empereur, sont amovibles. Les projets de lois, discutés et adoptés par le conseil d'État, sont transmis au Corps législatif qui les examine d'abord dans leur ensemble et soumet ensuite l'examen des articles à des commissions dont les séances ne sont pas publiques. S'il y a des amendements, ils sont renvoyés au conseil d'État, et ne sont admis que si ce dernier les approuve; ensuite la commission rédige son rapport, et une seconde discussion a lieu dans une séance publique du Corps législatif, où le gouvernement avait d'abord pour organes des ministres sans portefeuille. Cette création de ministres n'ayant dans les faits à débattre aucune part personnelle, vient d'être supprimée; l'empereur, par le décret du 23 juin 1863, leur a substitué des ministres chargés des rapports du gouvernement avec les grands

(1) *Moniteur* du 19 mars 1856.

(1) Voy. le discours de l'empereur, prononcé le 26 janv. 1863, à l'occasion de la distribution des récompenses aux exposants de Londres.

Digitized by Google

corps de l'État, « dans le but d'organiser plus solidement la représentation de la pensée gouvernementale devant les chambres sans s'écarter de l'esprit de la constitution. » Le ministre d'État, dégagé de toutes attributions administratives et le ministre président le conseil d'État, avec le concours des membres de ce conseil, sont désormais chargés d'expliquer et de défendre les questions portées devant le Sénat et le Corps législatif.

Les ministres, ne s'occupant chacun que de son département, sont les agents directs de l'empereur; ils ne sont responsables qu'envers lui, mais ils peuvent être mis en accusation par le Sénat. Enfin l'empereur, relevant le principe d'autorité, s'éloigne à la fois du gouvernement parlementaire et du gouvernement absolu. C'est la réalisation de ce système politique que Montesquieu avait défini *la division des trois pouvoirs sous le gouvernement d'un seul.*

Chaque nation présente un ensemble de caractères, dont la connaissance suffit pour en tracer en quelque sorte *a priori* toute l'histoire. L'attention de l'empereur doit avoir été frappée de ces passages des Commentaires de César : *Gallos novis rebus studere et ad bellum mobiliter celeriterque excitari ; — Non solum in omnibus civitatibus atque in omnibus pagis, sed pene etiam in singulis domibus factiones sunt* (1). L'amour du changement, l'ardeur guerrière, l'esprit de parti, divisé à l'extrême, c'est cet ensemble de qualités ou de défauts, compris par César sous la dénomination générale d'*infirmitas Gallorum*, qui alimente l'histoire des Gaulois, anciens et modernes, malgré l'assimilation de la race conquérante qui a donné son nom au pays. L'antagonisme entre les différentes classes de la société française a varié de formes suivant les époques, pour aboutir, de nos jours, à la redoutable question du capital et du travail; de politique qu'il était pendant des siècles, cet antagonisme a fini par revêtir la forme sociale.

Si le mouvement est l'essence du progrès, la France en est incontestablement l'avant-garde, et sa marche doit être d'une grande autorité pour l'avenir des nations. La classe, qui représente la propriété ou le capital, triomphante depuis juillet 1830, fut vaincue en 1848, et prit bientôt sa revanche aux journées de juin. Mais ce dernier triomphe était si chèrement acheté et semblait si précaire, qu'elle se montrait prête à acclamer tout pouvoir qui la délivrerait de l'invasion du socialisme et de la terreur des ateliers nationaux. Calmer deux adversaires implacables, au milieu d'une société bouleversée, c'était là une entreprise qui ne pouvait être tentée avec des chances de succès que par la volonté intelligente et ferme d'un seul homme. Ce qui paraissait presque impossible, le second Empire l'a fait. L'impulsion donnée au développement des ressources matérielles du pays a profité en même temps au capital et au travail, et la nouvelle gloire de l'armée française, rehaussant la grandeur de la patrie commune, est devenue le lien d'une puissante union. La France, accoutumée à tenir la première place dans les conseils de l'Europe continentale, avait été amoindrie par les traités de 1815; et les gouvernements qui s'étaient depuis lors succédé, loin de la relever de cet état d'humiliation, ne semblaient s'appliquer qu'à la blesser encore davantage dans son orgueil et dans sa dignité, en la traitant à la remorque des puissances étrangères. Napoléon III lui a rendu à la fois sa splendeur et sa prépondérance.

Si les Français aiment la gloire militaire et l'égalité civile, ils ont aussi l'amour et le génie des arts de la paix. Satisfaire les nobles instincts de la nation et pourvoir en même temps au bien-être des masses, c'était réconcilier le capital avec le travail, et asseoir la société sur des bases solides. C'est ce grand problème social que l'empereur a en partie résolu par tout ce qu'il a fait à l'intérieur.

Auguste trouva Rome en bois; il la laissa en marbre à ses successeurs. Napoléon III aura réalisé, par la transformation de Paris, une merveille non moins grande que celle du neveu de César. A la place des maisons en plâtre s'élèvent, comme par enchantement, des palais en pierres de taille; les vieux monuments sont rajeunis, et de nouveaux surgissent; des boulevards et des rues à larges trottoirs donnent plus d'air et de lumière aux anciens quartiers qu'ils traversent; et, ce que des générations de rois avaient vainement tenté, la volonté de l'empereur l'a réalisé : le Louvre est achevé et se relie par un magnifique développement au château des Tuileries, également rajeuni. Enfin, la capitale élargie, assainie, réédifiée sur un nouveau plan, s'est accrue de plus d'un demi-million d'habitants depuis l'extension de ses limites jusqu'aux fortifications (loi du 16 juin 1859). Paris, est aujourd'hui la cité la plus populeuse du monde comparativement à la surface qu'elle occupe : en 1789, elle comptait seulement 600,000 âmes; en janvier 1860, sa population était de 1,575,942 habitants, répartis sur 8,502 hectares (1).

L'exemple de la capitale fut suivi par les départements et les communes. Leurs budgets respectifs témoignent des effets de l'éloquence persuasive des autorités locales. Chaque année les départements proposent et le gouvernement autorise de 20 à 25 millions d'impositions extraordinaires. Y a-t-il des cours d'eau à rectifier, des routes, des ponts, des quais, des édifices à réparer, des rues à élargir, des marécages à dessécher, des terres à défricher, etc., les municipalités s'adressent au gouvernement qui ne manque jamais de prendre leurs de-

(1) *Voy.* notre article CÉSAR dans le tome IX de la *Biographie générale.*

(1) Paris comprend environ 185 habitants par hectare, tandis que Londres, pour la même superficie, n'en a guère plus de 65.

Digitized by Google

mandes en sérieuse considération. Il contribue pour sa part à toutes ces dépenses, et si les communes sont obérées, il trouve des capitalistes qui avanceront l'argent nécessaire, et les bénéfices résultant des travaux feront plus que rembourser la dépense. Paris, Lyon, Marseille se sont mis à la tête de ce mouvement d'émulation; et les campagnes elles-mêmes n'ont pas voulu rester en arrière des villes.

Il serait inexact de dire que cette intervention du gouvernement dans les travaux d'utilité publique ne date que du second Empire. Depuis 1820 on voit figurer au budget des sommes qui varient de 25 à 70 millions de fr., employées en construction de canaux, de routes, de chemins de fer, etc. Mais, si le gouvernement impérial n'a fait, sous ce rapport, que suivre l'exemple de ses prédécesseurs, il a eu à la fois la prudence d'éviter leurs erreurs et le pouvoir de réaliser ses propres vues. Les chemins de fer et les douanes en offrent les preuves. Pendant qu'en Angleterre la construction des voies ferrées était entièrement abandonnée à l'industrie privée, on avait ailleurs posé en principe qu'au gouvernement doit appartenir toute initiative de ce genre d'entreprises. En France surtout ce principe avait été poussé à l'extrême, et la question y fut réduite à ce dilemme : le gouvernement doit-il construire toutes les lignes à ses frais, ou, dans l'impossibilité de faire immédiatement face à tant de dépenses, serait-il plus convenable d'y faire concourir, moyennant certains avantages, les capitaux privés? Ces deux points de vue, vivement discutés dans les Chambres, aboutirent à la loi de 1842, espèce de compromis qui devint la source de grandes pertes de temps et d'argent. Au lieu d'être stimulées, les compagnies se reposaient sur le gouvernement; elles intriguaient pour devenir chacune la plus favorisée, et c'est ainsi que des rivalités individuelles naissent ici, comme ailleurs, à l'intérêt commun. Il en était résulté qu'à l'avénement de l'empereur, la France n'avait pas plus de 3,541 kilomètres de chemins de fer, traînant une existence précaire. Un nouveau système se substitua à l'ancien. Le gouvernement impérial prit les mesures nécessaires à la formation de compagnies assez fortes pour achever les lignes qui étaient sa propriété. Afin de stimuler les capitalistes, il prolongea de plus du double la durée ordinaire des concessions, qui fut portée à quatre-vingt-dix-neuf ans. Toutes les compagnies furent réorganisées sur cette base; elles eurent bientôt de l'intérêt à fondre les petites lignes en quelques grandes qui devaient se partager tout le territoire. Les subventions gouvernementales furent, pour la plupart des cas, supprimées en 1857, et l'on adopta comme règle une garantie de 4,65 pour cent, à titre d'intérêt et de fonds d'amortissement, pendant cinquante ans sur un maximum fixe de dépense. Après 1872, tous les revenus des anciennes et des nouvelles lignes, dépassant une somme déterminée, devront être partagés avec l'État. On estime que la proportion des dépenses supportées par le gouvernement pour l'exécution des 5,000 kilomètres d'embranchements, décrétés en 1857, ne dépasse pas 25,000 fr. par kilomètre contre 100,000 que lui coûtaient en moyenne les anciennes lignes (par kilomètre). C'est ainsi que, par une révolution heureuse, les voies ferrées ont perdu leur caractère d'entreprises gouvernementales, sans parler de la rectification de beaucoup d'embranchements que des intérêts de clocher tendaient à détourner du vrai but de l'utilité générale. Aussi par suite de cette émancipation, les chemins de fer se sont-ils développés avec une rapidité extrême et au profit de tout le monde. De 3,541 kilomètres (1851) ils se sont élevés, au commencement de 1863, à 10,096 kilomètres, et ce résultat a été obtenu avec la moitié moins de charges qu'imposait au trésor l'ancien système. Cette extension des moyens de communication et de transport, aussi rapides que peu coûteux, n'a pas tardé à réagir salutairement sur le commerce et l'industrie.

Dans sa lettre au ministre d'État, l'empereur a témoigné toute sa sollicitude pour l'industrie, le commerce et l'agriculture, cette grande nourricière des peuples. « Avant de développer, dit-il, notre commerce étranger par l'échange des produits, il faut améliorer notre agriculture et affranchir notre industrie de toutes les entraves intérieures qui la placent dans des conditions d'infériorité. Aujourd'hui non-seulement nos grandes exploitations sont gênées par une foule de règlements restrictifs, mais encore le bien-être de ceux qui travaillent est loin d'être arrivé au développement qu'il a atteint dans un pays voisin. Il n'y a donc qu'un système général de bonne économie politique qui puisse, en créant la richesse nationale, répandre l'aisance dans la classe ouvrière. En ce qui touche l'agriculture, il faut la faire participer aux bienfaits des institutions de crédit, défricher les forêts situées dans les plaines et reboiser les montagnes, affecter tous les ans une somme considérable aux grands travaux de dessèchement, d'irrigation et de défrichement. Ces travaux, transformant les communaux incultes en terrains cultivés, enrichiront les communes sans appauvrir l'État, qui recouvrera ses avances par la vente d'une partie de ces terres rendues à l'agriculture. Pour encourager l'industrie, il faut affranchir de tout droit les matières premières, et lui prêter, exceptionnellement et à un taux modéré, les capitaux qui l'aideront à perfectionner son matériel (1). » En résumé suppression des droits sur la laine et les cotons; réduction successive sur les sucres et les cafés; amélioration énergiquement poursuivie des voies de communication; réduction des droits sur les canaux et, par

(1) *Moniteur* du 15 janvier 1860.

Digitized by Google

suite, abaissement général des frais de transport; prêts à l'agriculture et à l'industrie; abolition du système prohibitif; traités de commerce avec les puissances étrangères, telles sont les bases du programme impérial. Déjà réalisé en partie par la création du crédit foncier, l'augmentation du capital de la Banque, la conversion des rentes, les avances faites à l'agriculture pour l'introduction du drainage, il fit surtout mis en pratique par le traité de commerce avec l'Angleterre.

On avait depuis longtemps signalé comme une anomalie étrange de voir dans un pays si jaloux du principe de l'égalité, quelques intérêts particuliers protégés au détriment de l'intérêt général. Le gouvernement du roi Louis-Philippe avait essayé de modifier le système protecteur de l'industrie française; mais il rencontra, dans l'opposition parlementaire, des obstacles invincibles. Le gouvernement impérial réalisa hardiment les réformes économiques réclamées par l'immense majorité de la nation. En présence des clameurs sinistres de quelques manufacturiers, appuyés par le commerce de détail, il lui fallut une foi inébranlable dans l'efficacité des principes du libre échange. Le traité de commerce anglais, conclu pour dix ans, mit fin au vieux système des prohibitionnistes, tout en protégeant, dans de justes limites, les industries nationales. Signé le 23 janvier 1860, il ne fut ratifié par le Corps législatif que le 4 février 1861, non sans une vive opposition. Il importe de faire remarquer qu'à peu d'exceptions près, les concessions que faisait l'Angleterre avaient un effet immédiat, tandis que celles de la France s'échelonnaient sur une série de mois et d'années, combinée de façon à rassurer, par certains ménagements, les intérêts qui se considéraient, à tort ou à raison, comme plus ou moins lésés par la levée des prohibitions. L'expérience a déjà montré combien ce traité est propre à développer l'activité industrielle et commerciale de la France au contact de sa puissante rivale. Les craintes mêmes d'une diminution des recettes par suite de la réduction du tarif ont été promptement calmées. Dès les premiers mois de la mise à exécution du traité (d'octobre à décembre 1861), la diminution fut un peu plus que nominale, et dans les premiers mois de 1862 les recettes donnèrent un excédant, non-seulement sur 1860, mais sur 1859, années antérieures à la réduction.

Chaque pays a sa spécialité, qui est l'expression des aptitudes inhérentes au caractère et aux mœurs de ses habitants. La France a la réputation bien méritée d'être la patrie du goût. Les importations françaises en Angleterre, comme les importations anglaises en France, firent bientôt ressortir la supériorité respective des deux peuples dans certaines fabrications qui devinrent le vrai point de départ de leurs relations commerciales; c'est une entente progressive et un rapprochement mutuel qui en amèneront peu à peu le véritable équilibre. Une réunion providentielle de circonstances imprévues vint mettre pour ainsi dire le dernier sceau aux efforts du gouvernement impérial pour réveiller les forces engourdies de la nation. A peine avait-il abandonné l'échelle mobile pour les grains, qu'une mauvaise récolte fit ressortir tous les avantages de la liberté d'importation. A peine avait-il supprimé les droits prohibitifs sur certains articles manufacturés, que la crise américaine fit apprécier tous les bénéfices d'une politique commerciale qui seule pouvait neutraliser les effets de pareilles catastrophes.

La France, qui paraissait naguère privée de capitaux et dépourvue de tout esprit d'initiative, en abonde aujourd'hui à tel point « qu'elle menace, dit un célèbre diplomate anglais (lord Normanby), de devenir la métropole financière aussi bien que la métropole politique de l'Europe. » — « Autrefois, ajoute ce diplomate, non suspect de flatterie, les potentats avaient-ils besoin d'argent, ou les gouvernements voulaient-ils construire des chemins de fer, ils s'adressaient presque exclusivement à l'Angleterre, où non-seulement affluait une plus grande abondance de capitaux, mais où régnait aussi un esprit d'aventure plus hardi que partout ailleurs. Si un projet ne trouvait point d'appui en Angleterre, il était considéré comme perdu et était abandonné. En outre, toutes les fois qu'un pays était ouvert aux entreprises, les Anglais étaient toujours les premiers sur l'arène, et dans la plupart des cas ils n'avaient même pas de concurrence à craindre. Il n'en est plus de même maintenant. L'Angleterre n'est plus le dernier refuge des souverains et des gouvernements nécessiteux; non que les Anglais soient peut-être devenus plus prudents, mais parce que les Français sont devenus plus hardis et plus disposés à courir des risques dans l'espoir de réaliser de gros bénéfices (1). »

La transformation d'un peuple, habitué à tout demander au pouvoir plutôt qu'à ses forces individuelles, et la position éminente que, par suite de cette transformation, il occupe aujourd'hui parmi les nations commerciales et industrielles du monde, voilà des résultats d'une incontestable valeur. Et ces résultats ont été obtenus avec des sommes beaucoup moindres que celles qu'on avait autrefois dépensées inutilement dans le même but. Ainsi, de 1852 à 1862, le stimulant, employé pour développer l'esprit d'entreprise et la prospérité publique, représente un total de 1,300 millions (en additionnant ensemble les dépenses, tant ordinaires qu'extraordinaires) contre 1,706 millions, dépensés dans les dix ans qui ont précédé le régime impérial.

Le système de centralisation avait été poussé à l'excès. Imprimer à la nation le goût de l'administration des localités par elles-mêmes, c'est conjurer ces périlleuses transitions de l'apathie à la violence. Le gouvernement de l'empereur l'a cou-

(1) *Dix ans d'impérialisme en France*; Paris, 1863, p. 171.

Digitized by Google

pris : l'exposé de la situation de l'empire, présenté en 1862, au Sénat et au Corps législatif, signale les progrès accomplis dans cette voie. Une liberté entière a été laissée à l'initiative des conseils municipaux et des conseils généraux des départements, et un grand nombre d'affaires locales, qui autrefois ressortissaient au ministère de l'intérieur, ont été abandonnées à la décision des préfets.

Du reste, le conseil d'État vient d'être officiellement saisi de cette importante question par une lettre de l'empereur, ainsi motivée : « Notre système de centralisation, malgré ses avantages, a eu le grave inconvénient d'amener un excès de réglementation. Autrefois, le contrôle incessant de l'administration sur une foule de choses avait peut-être sa raison d'être ; mais aujourd'hui ce n'est plus qu'une entrave. Comment comprendre, en effet, que telle affaire communale, par exemple, d'une importance secondaire, et ne soulevant d'ailleurs aucune objection, exige une instruction de deux années au moins, grâce à l'intervention obligée de onze autorités différentes? Dans certains cas, les entreprises industrielles éprouvent tout autant de retard. Plus je songe à cette situation, plus je suis convaincu de l'urgence d'une réforme. Mais dans ces matières où le bien public et l'intérêt privé se touchent par tant de points, le difficile est de faire à chacun sa part, en accordant au premier toute la protection, au second toute la liberté désirable (1). » La pensée de l'empereur réalisera une des plus grandes réformes de notre temps, quand on songe aux lenteurs et aux entraves que partout l'administration apporte à l'expédition des affaires.

Si le système de centralisation a des inconvénients, il a aussi des avantages. Joint au réveil de l'esprit d'entreprise, il a servi à réaliser le nouveau mode des emprunts publics, où la limite inférieure des coupons de rente a été fixée à 10 francs. Cette innovation heureuse, en multipliant le nombre des souscripteurs, encourage les petites épargnes en même temps qu'elle rend presque inutile l'intervention, jadis si puissante, des banquiers. C'est le système d'association universalisé, avec garantie du gouvernement. Les emprunts faits par le gouvernement impérial représentent une somme d'au moins deux milliards et demi, y compris les obligations trentenaires et la dernière conversion du 4 1/2 pour cent. Tous les petits capitaux, autrefois inactifs, sont maintenant lancés dans la circulation, et c'est à cette source que s'alimentent presque toutes les grandes entreprises. Les chemins de fer français, fonds de roulement et matériel compris, représentent au moins 3,750,000,000 fr. ; les emprunts des villes de Paris, de Lyon et de Marseille, pas moins de 250,000,000 ; les emprunts d'autres villes et communes, environ 50,000,000 ; ceux des départements, 220,000,000. Il est impossible de calculer les sommes de capitaux absorbés par les établissements de crédits, tels que le crédit foncier, le comptoir d'escompte, le crédit mobilier, la banque d'Algérie ; par les nombreuses compagnies d'assurances, de docks, de ports, de transports publics de navigation, de gaz, de forges, enfin par toutes les entreprises industrielles qui ont reçu un grand développement ou qui ont été créées pendant la période décennale de 1852-1862. S'il est difficile, sinon impossible, de préciser les sommes absorbées par ces entreprises, il est au moins certain que ce sont presque exclusivement des capitaux français. Il en est du petit capitaliste comme du soldat français : isolé, c'est un homme tout comme un autre ; mais, associé à ses camarades, il devient un héros. Le système d'association populaire a donné au craintif petit rentier l'audace anglo-saxonne, à lui dont les rêves de spéculation se bornaient naguère à goûter *otium cum dignitate*. C'est le triomphe du régime impérial de montrer au monde que ni de grandes guerres, ni de mauvaises récoltes, ni des crises financières et commerciales, ni des magnificences coûteuses, n'ont pu arrêter le développement de la prospérité générale de la France.

Les perfectionnements apportés à la marine excitèrent la jalousie de l'Angleterre, qui plus d'une fois semblait redouter la descente d'un nouveau conquérant. La guerre de Crimée trancha une question depuis quelque temps en litige : la supériorité des vaisseaux à hélices sur les bâtiments à voiles. On y vit aussi pour la première fois manœuvrer avec succès un navire cuirassé. L'expérience ne fut pas perdue de vue. Dès 1857, le gouvernement de l'empereur conçut un vaste projet, dont l'exécution devra, dans une période de quatorze ans (de 1858 à 1872), transformer complétement la marine française. Voici ce projet : « 1° former une flotte de transition en adaptant des hélices auxiliaires à tous les vaisseaux de ligne qui ne sont pas trop vieux ; 2° construire et armer graduellement cent cinquante vapeurs rapides, de différentes dimensions, et d'après les meilleurs modèles connus ; 3° achever une flotte de transports de soixante-douze vaisseaux, partie en transformant les frégates à voiles en transports à vapeur, et partie en construisant de nouveaux bâtiments. » L'exécution de ce projet augmente le budget de 17 millions par an. Cette augmentation élève à 124 millions les dépenses ordinaires annuelles du département de la marine (1). De 1840 à 1847, ces dépenses varièrent entre 120 et 134 millions. C'est donc 10 millions de moins que dans les dernières années du règne de Louis-Philippe. Et cependant quelle différence dans les résultats ! Dans la guerre d'Orient, la supériorité de la marine française dut être reconnue par l'Angleterre elle-même ; la batterie flottante, *l'A-*

(1) Lettre de l'empereur adressée du palais de Fontainebleau, le 24 juin 1863, au président du conseil d'État.

(1) Excepté les budgets de 1861 et 1862, augmentés par les expéditions de Syrie, de Chine et du Mexique.

Digitized by Google

valanche, apparut seule à Kinburn, et *la Gloire* fut la première frégate cuirassée mise à flot.

Les colonies reçurent par le décret du 26 septembre 1855 une organisation nouvelle, concernant surtout le partage des revenus et des dépenses entre le budget de l'État et le budget colonial. Le principe de cette organisation, avec quelques dispositions nouvelles, fut consacré par le décret du 31 mai 1862 sur la comptabilité publique. Depuis l'émancipation des esclaves, le travail dans les colonies languissait; il est aujourd'hui fortement encouragé, sur les côtes d'Afrique, par des contrats libres et temporaires, qui assurent aux nègres un salaire pour les travaux qu'ils exécutent. L'Algérie, que l'empereur visita en personne, est devenue l'objet de toute la sollicitude du gouvernement, comme l'atteste la lettre adressée au gouverneur général (février 1863) (1).

La loi du 25 avril 1855 a modifié avantageusement le caractère de l'armée. En vertu de cette loi, qui supprime le trafic des remplacements, tout individu appelé au service peut s'assurer l'exemption en versant une somme déterminée dans la caisse de la dotation de l'armée, qui pourvoit à tous les engagements et réengagements volontaires. L'armée finira ainsi par se composer exclusivement de volontaires et de soldats de profession. Le droit à une pension a été réduit de vingt-cinq à vingt ans; et la médaille militaire, créée en 1852, confère aux sous-officiers et soldats une rente annuelle de 100 francs. La perspective d'entrer dans la garde impériale, qui a un uniforme distinct, un service agréable, plus que double solde, est aussi un puissant élément d'attraction pour la vie militaire. Malgré les grands changements apportés dans l'armement (adoption des canons rayés), l'habillement et le matériel, malgré l'amélioration de la condition du soldat, les dépenses du budget de la guerre sont proportionnellement moindres de ce qu'elles étaient avant 1852. Le budget de 1847 donne 333 millions pour les dépenses de trois cent trente-sept mille hommes; et le budget de 1858 ne porte qu'une augmentation de 33 millions pour un effectif de quatre cent quinze mille hommes en moyenne. Le système des congés, combiné avec la faculté, laissée à l'empereur, de fixer la proportion du contingent dont le maximum doit être voté par le Corps législatif, permet d'avoir une armée toujours prête à entrer en campagne sans trop charger le budget.

L'instruction publique occupe une place importante dans cette grande impulsion donnée aux forces du pays. La création de plusieurs chaires, l'établissement d'une nouvelle section (économie politique) dans l'Académie des sciences morales et politiques, l'amélioration du sort des instituteurs, en sont des preuves. Le système de bifurcation des sciences et des lettres, introduit en 1852 dans l'enseignement secondaire, a été depuis à peu près abandonné. L'éducation tend à se généraliser. Près de quatre mille écoles de garçons et plus de sept mille de filles ont été ouvertes depuis 1848, et dans les lycées, le nombre des élèves a augmenté de plus d'un cinquième. De récents efforts témoignent de toute la sollicitude de l'empereur pour l'enseignement professionnel.

Si le règne de Louis XIV fut le siècle littéraire par excellence, l'époque actuelle sera le règne de la science. C'est par l'irrésistible action civilisatrice des découvertes et des applications scientifiques ou industrielles que la société moderne tend à subir une transformation profonde. Ce mouvement caractéristique ne devait pas échapper à la sagacité de Napoléon III. Aussi l'empereur l'encourage-t-il par tous les moyens propres à stimuler l'esprit d'invention et de recherches. Parmi ces moyens il faut citer, en première ligne, la réorganisation complète des Expositions, tant universelles que spéciales, de toutes les productions humaines, l'institution de grands prix, l'affranchissement de toute mesure et de tout droit restrictifs pour les journaux ou recueils purement scientifiques et littéraires, de grandes publications faites sous les auspices ou aux frais du gouvernement impérial, etc. Des missions envoyées dans différents pays de l'Orient, des fouilles entreprises en Phénicie, en Mésopotamie, en Algérie, etc., ont amené des découvertes archéologiques et épigraphiques, précieuses pour la connaissance de l'antiquité. Les musées du Louvre, enrichis par des acquisitions considérables, attestent la même sollicitude pour les beaux-arts. Enfin, aucun souverain n'aura autant fait que l'empereur pour les origines gauloises par une étude comparative, consciencieuse, des documents anciens et des indications territoriales.

Dans la grande répartition du travail national, l'empereur n'oublie pas l'assistance aux infirmes. A côté des nombreuses sociétés de secours mutuels, dont il a provoqué la fondation, on a vu s'élever l'hôpital de Sainte-Eugénie, la caisse de retraite pour la vieillesse, les cités ouvrières, les asiles de Vincennes, du Vésinet, etc. Au nom du prince impérial se rattachent l'orphelinat et une société de bienfaisance, qui, sous la présidence de l'impératrice, a pour but « soit de faire des prêts destinés à faciliter l'achat des instruments, outils, matières nécessaires au travail, soit de venir en aide pour des besoins accidentels et temporaires à des familles laborieuses ». Excepté pour les enfants trouvés et les aliénés, toute assistance est volontaire. C'est de donations et de fondations que les nombreux établissement charitables tirent leurs principaux revenus. Aux maisons de travail d'Angleterre (*workhouses*), le gouvernement, d'accord avec les autorités municipales, a substitué tout un système de travaux publics; c'est ainsi que bien des bras sont employés à construire ou entretenir des routes, à embellir les villes, à défricher des terres incultes, à dessécher des marais, à assainir des

(1) *Moniteur* du 10 juillet 1861.

Digitized by Google

contrées insalubres, comme la Sologne, etc. Les fonds, ainsi dépensés, soulagent les pauvres sans les humilier et deviennent en même temps une source de bénéfices pour la société. Dans les conflits entre patrons et ouvriers, le gouvernement de l'empereur s'est toujours appliqué à démontrer que leurs intérêts bien entendus sont au fond identiques, que ce qui tourne à l'avantage des uns contribue au bien-être des autres, et que toute société serait impossible si chacun voulait pousser à l'extrême l'exercice de ses droits (1).

Le gouvernement de Juillet avait laissé une dette flottante de près de 500 millions de francs avec une dette de 42 millions de rentes de plus que le gouvernement de la Restauration. La République de 1848 ne put que suivre la même voie. Cependant le défaut complet d'équilibre entre les recettes et les dépenses n'a fait que peu d'impression en présence de l'énorme élasticité que les recettes de l'État et la production nationale ont déployée dès 1852. Les recettes, qui de 1,351 millions et demi étaient tombées, en 1848, à 1,207 millions, s'élevèrent, dans la première année du second Empire, à 1,391 millions, dépassant de 40 millions les recettes de n'importe quelle année antérieure. Cette augmentation du revenu est principalement due aux contributions indirectes, c'est-à-dire à l'accroissement de la richesse nationale. Le budget atteint aujourd'hui près de deux milliards, en y comprenant 550 millions de dépenses qui, d'après le système de comptabilité suivi, n'y figurent que pour ordre. Quoi qu'il en soit, il s'agit, non pas de savoir de combien le budget actuel dépasse le budget des gouvernements passés, mais si son accroissement a été utile à la grandeur de la France et au développement de la richesse sociale. Voilà le terrain sur lequel un esprit impartial et éclairé portera toujours la question des finances.

Le décret du 24 novembre 1860 a inauguré une ère de réformes intérieures. Le droit d'adresse accordé au Sénat et au Corps législatif, droit qui permet à ces corps de discuter la politique impériale; la publicité de discussion, la publication complète des débats législatifs, le droit d'amendement, rendu plus accessible aux députés: ces divers changements, apportés à l'esprit de la constitution, ont une signification importante qui se trouve clairement indiquée par l'empereur lui-même dans sa lettre au ministre d'État, à l'occasion du décret du 12 novembre 1861, qui étend considérablement le droit d'examen des dépenses, exercé par le Corps législatif. Adoptant le système proposé par M. Fould (2), l'empereur insiste, dans sa lettre, sur la nécessité de renfermer le budget dans des limites invariables. « Le seul moyen efficace d'y parvenir est, dit-il, d'abandonner résolûment la faculté qui m'appartient d'ouvrir, en l'absence des chambres, des crédits nouveaux. Ce système fonctionnera sans préjudice pour l'État si, après l'examen attentif des économies possibles, une économie loyale des besoins réels de l'administration persuade le Corps législatif de la nécessité de doter convenablement les mêmes services. » L'empereur termine ainsi cette lettre mémorable : « En renonçant au droit qui était également celui des souverains même constitutionnels qui m'ont précédé, je pense faire une chose utile à la bonne gestion de nos finances. Fidèle à mon origine, je ne peux regarder les prérogatives de la couronne, ni comme un dépôt sacré auquel on ne saurait toucher, ni comme l'héritage de mes pères, qu'il faille avant tout transmettre intact à mon fils; élu du peuple, représentant ses intérêts, j'abandonnerai toujours sans regret toute prérogative inutile au bien public. » Cette déclaration, toute spontanée, loin de réveiller l'esprit politique engourdi, ne fit que constater, dans les débats de l'adresse, que les mandataires de la nation étaient moins libéraux que le chef de l'État; elle devait aussi donner à réfléchir au roi de Prusse, qui, immédiatement après avoir rendu visite à l'empereur au château de Compiègne (octobre 1861), répéta, dans une occasion solennelle, qu'il se glorifiait de ne tenir son sceptre que de Dieu.

La difficulté des circonstances et la nécessité d'interroger avec soin tous les symptômes de la véritable opinion publique nous semblent parfaitement expliquer les oscillations et les incertitudes apparentes de la politique impériale. Ceux qui savent combien il est difficile d'administrer seulement une petite commune de manière à en concilier tous les intérêts, apprécieront les embarras du gouvernement d'un grand pays plus équitablement que ceux qui ne jugent des choses que de loin, à travers le prisme de leurs sentiments, de leurs passions ou de leurs théories. Prenant çà et là quelques actes isolés, on est arrivé à se demander si la balance penche du côté des idées anciennes plutôt que des idées nouvelles. Mais les actes de l'empereur, il importe de les juger dans leur ensemble, par le but auquel ils tendent et par les résultats obtenus dans un espace de temps, relativement si court.

(1) Les délégations ouvrières, envoyées à la dernière Exposition universelle de Londres (1862), insistent, dans leurs rapports, sur la formation de chambres syndicales, composées de tous les éléments nécessaires pour régler équitablement les conflits qui pourraient s'élever entre les patrons et les ouvriers au sujet des questions de salaires.

(2) Voici les mesures indiquées par M. Fould pour établir l'équilibre entre les recettes et les dépenses : réduction de l'effectif de l'armée au chiffre de quatre cent mille hommes; abaissement de 2 à 1 pour 100 du droit sur les valeurs transmises par la poste; établissement d'un nouvel impôt sur les chevaux et les voitures de luxe; établissement d'un droit de timbre de dix centimes sur les factures, reçus et quittances échangés entre particuliers; conversion facultative pour les rentiers de la rente 4 1/2 en rente 3 p. 100; augmentation du droit sur les sucres, réparti temporairement à 42 fr., décimes compris; point de nouvel emprunt; point d'impôt sur le revenu, etc. Deux des mesures financières proposées par M. Fould sont déjà réalisées : l'unification de la dette publique (loi du 8 février 1862, réglant la conversion des rentes) et la réduction de l'effectif de l'armée.

Digitized by Google

Ce qui donne à Napoléon III une incontestable supériorité sur tous les autres souverains, c'est qu'il a appris par lui-même à voir constamment au delà du cercle fatal où la flatterie et le zèle des courtisans emprisonnent les princes. Placé entre les impatients qui traitent de réactionnaire quiconque ne marche pas assez vite en avant, et les ultra-impérialistes, vrais ou apparents, qui, à l'instar des ultra-royalistes et des « satisfaits » d'autrefois, peuvent tout perdre en voulant tout conserver, l'empereur a, soyons justes, un rôle bien difficile à remplir. Les satisfaits, associés aux ultramontains, virent avec défiance la guerre d'Orient, s'opposèrent de tous leurs moyens à la guerre d'Italie, essayèrent de dissuader l'empereur d'étendre les pouvoirs du Corps législatif, et continuèrent de s'agiter pour le faire revenir sur la politique de la guerre d'Italie ou du moins maintenir le *statu quo* à Rome. Contre ceux-là les impatients voudraient voir exécuter un nouveau coup d'État; mais ils oublient que c'est là une arme dangereuse, à laquelle on ne recourt pas toujours impunément. Le souvenir du 2 décembre n'a-t-il pas servi à mettre plus d'une fois en suspicion les intentions les plus sincères et les plus loyales? Ce qui augmente encore la difficulté du rôle, c'est que l'empereur, au milieu des rapports contradictoires, des conseils intéressés et des renseignements incomplets qui doivent l'entourer, ne peut guère se fier qu'à lui-même pour démêler la vérité. Heureusement celui à qui la France a confié ses destinées connaît à fond les tendances du siècle, les instincts de la nation, les besoins des peuples, les aspirations de l'avenir. Cette connaissance profonde ressort de tous ses actes; elle se trouve consignée dans des discours, dans des lettres, dans des proclamations, qui, modèles d'élévation et de style, faisaient dire à Béranger qu'il aurait voulu être de l'Académie pour donner sa voix à l'empereur.

L'époque à laquelle nous vivons est pleine de graves indices. Des idées que l'on ne rencontrait au dix-huitième siècle que sous la plume de quelques écrivains, sont maintenant débattues au grand jour, devant les nations, jalouses de leur indépendance; des droits que l'on croyait à jamais consacrés par un usage traditionnel sont remis en question; enfin les peuples, à qui est dévolu le sceptre de la civilisation, naguère divisés par des rivalités séculaires, se rapprochent par les échanges de la lumière et du travail, et tendent à réaliser, au sein de l'Europe, cette grande confédération des États, véritable ligue amphictyonique, qui fut le rêve de Henri IV et de Napoléon Ier. Aussi l'élu de la France doit-il s'attendre à fixer sur lui l'attention du monde entier, privilége glorieux et instructif à la fois: *glorieux* pour le prince qui, pénétré de la grandeur de sa mission, dédaigne les clameurs impatientes ou intéressées, et persiste, malgré l'injustice des partis, à faire le bien en dirigeant les forces vives de la société vers un but utile à tous; — *instructif* pour l'historien et l'homme d'État, lorsqu'ils acquièrent ainsi la conviction qu'il faut s'élever au-dessus des passions du présent pour travailler efficacement à la prospérité d'un pays et à la grandeur de l'avenir.

Mais s'il incombe au souverain de grands et difficiles devoirs, les peuples ne doivent, de leur côté, jamais oublier que le progrès ne se décrète point, et qu'il dépend de la bonne volonté de tous. Ferd. HOEFER.

Œuvres de Napoléon III. — *Moniteur universel*. — M. Véron, *Mémoires d'un Bourgeois*. — E. Lecomte, *Louis-Napoléon Bonaparte, la Suisse et le roi Louis-Philippe*; Paris, 1856, in-8°. — M. de la Gueronnière, Portraits politiques (*Napoléon III*), 1853. — M. de Bazancourt, *L'Expédition de Crimée* et *la Campagne d'Italie*. — Comptes-rendus et bulletins officiels. — Brochures de circonstance. — Diverses notices biographiques.

* EUGÉNIE (*Marie-Eugénie* de MONTIJO DE GUZMAN Y PORTO-CARRERO), comtesse DE Teba, impératrice des Français, née à Grenade (Andalousie), le 5 mai 1826. Elle est la seconde fille du comte de Montijo, grand d'Espagne, mort en 1839 à Madrid, et de Marie-Manuela Kirkpatrick. Sa noblesse remonte plus haut que l'institution de la grandesse dont elle possède trois titres, Teba, Baños et Mora, et, au rapport des généalogistes, elle compte parmi ses ancêtres Alonzo Perez de Guzman, défenseur de Tarifa en 1293. Après avoir passé ses plus jeunes années à Madrid, elle fut placée d'abord dans un pensionnat à Toulouse, puis à Bristol, et reçut une éducation distinguée que développèrent encore différents voyages. D'une beauté incontestable, elle fut en 1851 remarquée aux fêtes de l'Élysée par le président de la république qui, bientôt proclamé empereur, la jugea digne de devenir sa compagne. Napoléon III convoqua aux Tuileries, le 22 janvier 1853, les grands corps de l'État, et annonça qu'en dehors des traditions des alliances souveraines, il avait fait choix de Mlle de Montijo pour épouse. « Celle qui est devenue, dit-il, l'objet de ma préférence est d'une naissance élevée. Française par le cœur, par l'éducation, par le souvenir du sang que versa son père pour la cause de l'Empire, elle a, comme Espagnole, l'avantage de ne pas avoir en France de famille à laquelle il faille donner honneurs et dignités. Douée de toutes les qualités de l'âme, elle sera l'ornement du trône, comme au jour du danger, elle deviendrait l'un de ses courageux appuis. Catholique et pieuse, elle adressera au ciel les mêmes prières que moi pour le bonheur de la France; gracieuse et bonne, elle fera revivre dans la même position, j'en ai le ferme espoir, les vertus de l'impératrice Joséphine. » Le mariage fut célébré, le 29 janvier 1853, aux Tuileries, et, le lendemain, à Notre-Dame. Le conseil municipal de Paris vota 600,000 fr. pour offrir une parure à la nouvelle impératrice; mais elle refusa cette somme et demanda qu'elle fût consacrée à la fondation d'un établissement d'éducation professionnelle pour de jeunes filles pau-

Digitized by Google

vres. Sur les 250,000 fr. que l'empereur avait placés dans la corbeille de mariage, elle en fit répartir 100,000 entre les sociétés maternelles, et le surplus servit à fonder de nouveaux lits à l'hospice des Incurables. Au mois d'avril 1855, l'impératrice accompagna l'empereur dans son voyage en Angleterre, et le suivit, en août et septembre 1860, dans ceux qu'il fit en Normandie, en Bretagne, et dans les départements récemment annexés et en Algérie. A son retour, elle entreprit seule, pour motifs de santé, un voyage en Écosse. La France la comprit dans les vœux qu'elle adressa à l'empereur après l'attentat du 14 janvier 1858, où elle avait montré un courage au-dessus de son sexe. Le 1er février de cette année un décret la déclara régente, pour en porter le titre et en exercer les fonctions à partir du jour de l'avénement de l'empereur mineur. Enfin, protectrice et présidente des sociétés maternelles de France, l'impératrice Eugénie laissera dans bien des cœurs des souvenirs durables, parce que son âme généreuse aime à se rappeler qu'il est des pauvres sur la terre. Le 16 mars 1856, elle a donné naissance à un fils qui a reçu les noms de *Napoléon-Eugène-Louis-Jean-Joseph*.

La sœur aînée de l'impératrice, *Francisca-de-Sales*, comtesse de Montijo et duchesse de Penaranda, épousa en 1845 le duc de Berwick et d'Alba; elle est morte à Paris, le 16 septembre 1860, à l'âge de trente-cinq ans. H. F—T.

Moniteur univ., 1853 1863. — *Docum. part.* — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

A. JOSEPH et sa famille.

JOSEPH (*Joseph* BONAPARTE), frère aîné de Napoléon Ier, roi de Naples, puis roi d'Espagne, né à Corte (île de Corse), le 7 janvier 1768, mort à Florence, le 28 juillet 1844. Son père, attaché au parti français et nommé, en 1777, député de la Corse à la cour de France, emmena avec lui Joseph et Napoléon et les plaça au collége d'Autun. Il obtint peu après pour Napoléon une place d'élève à l'école de Brienne, et les deux frères se séparèrent. « Je n'ai jamais oublié le moment de notre séparation, dit Joseph dans un fragment de *Mémoires* que nous aurons plusieurs fois l'occasion de citer. J'étais tout en pleurs. Napoléon ne versa qu'une larme, qu'il voulut en vain dissimuler. L'abbé Simon, sous-principal, témoin de nos adieux, me dit après son départ : « Il n'a versé qu'une larme, mais elle prouve autant sa douleur de vous quitter que toutes les vôtres. » Joseph nous apprend qu'au collége ses lectures de prédilection étaient le *Télémaque* de Fénelon et le poëme des *Saisons* de Saint-Lambert, et il ajoute que ces livres eurent une puissante influence sur son caractère, qui resta en effet toujours empreint d'une sorte de philanthropie sentimentale. Dans une distribution de prix à laquelle assistait le prince de Condé, Joseph récita des vers en l'honneur du prince, qui lui témoigna beaucoup de bienveillance. Le jeune écolier envoya à son frère cette pièce de vers composée par l'abbé Simon, et « vingt ans après, elle fut sur le point de sauver le petit-fils du prince ». Joseph revint en Corse, en 1784, fort incertain de la carrière qu'il embrasserait. Il songeait au service militaire et surtout à l'artillerie qui l'aurait rapproché de son frère; en attendant il accompagna à Montpellier son père dangereusement malade. Charles Bonaparte en mourant (février 1784) exigea de Joseph la promesse de renoncer à la carrière des armes, et de retourner en Corse, où une femme encore jeune et six enfants réclamaient ses soins. Devenu à dix-sept ans le protecteur d'une famille nombreuse, il s'occupa sérieusement de ses devoirs domestiques. Ses meilleures distractions furent deux visites que Napoléon fit en Corse en 1786 et 1787. Napoléon alla bientôt rejoindre son régiment à Valence, et Joseph se rendit en Toscane pour se perfectionner dans la langue italienne et étudier le droit. Après quelques mois d'études à l'université de Pise, il revint en Corse et fut reçu avocat à Bastia (juin 1788). Son frère Napoléon venait de son côté d'arriver en Corse. Cette île, où l'autorité de la France était encore mal établie, ressentit vivement le contre-coup des premiers événements de la révolution française. Les deux frères se prononcèrent avec ardeur pour la cause de la liberté. Ses opinions et surtout sa connaissance du français valurent à Joseph une assez grande influence sur la municipalité d'Ajaccio, dont il faisait partie. Après la proclamation de la constitution de 1791, il fut nommé président du district. « Je voulus, dit-il, témoigner ma reconnaissance au peuple qui m'avait élu, et je fis imprimer un livre élémentaire sur la constitution, à l'usage des citoyens du département de la Corse, en français et en italien. Cette publication fut appréciée, et je fus nommé par mes concitoyens membre d'une commission pour aller sur le continent complimenter le général Paoli, et l'engager à débarquer à Ajaccio. Notre commission rencontra Paoli à Lyon, mais nous avions été prévenus par celle de Bastia. Nous arrivâmes ensemble à Marseille, où il s'embarqua directement pour Bastia, et nous retournâmes à Ajaccio. Mon frère Napoléon et moi partîmes bientôt pour visiter le général Paoli : nous le rencontrâmes au Ponte-Nuovo. Il nous accueillit comme les enfants d'un ami. » Peu de temps après, Napoléon retourna sur le continent. L'union des Bonaparte et des Paoli fut de courte durée. Paoli, par haine des excès de la révolution et plus encore par attachement à l'indépendance de la Corse, rompit avec les envoyés de la Convention au commencement de 1793 et entraîna presque toute la population de l'île. Les Bonaparte restèrent fidèles à la France. Joseph qui, au sortir de l'administration du département, avait été nommé juge au tribunal d'Ajaccio, ne put pas être installé dans ses fonc-

Digitized by Google

tions. Lui, son frère Napoléon, revenu en Corse après le dix août, et leur famille, s'embarquèrent pour la France avec les commissaires de la Convention. Leur maison et leurs propriétés furent saccagées ainsi que le constate le certificat suivant délivré par Louis Coti, procureur syndic du district d'Ajaccio, lequel « déclare que, dans le mois de mai dernier (1793), lorsque le général Paoli et l'administration du département envoyèrent dans la ville d'Ajaccio des troupes armées qui, d'accord avec d'autres traîtres de la ville, s'emparèrent de la citadelle,.. ces rebelles cherchèrent à s'emparer de la famille de Bonaparte, qui eut le bonheur de se soustraire à leurs persécutions; qu'ils dévastèrent, pillèrent et incendièrent les biens de cette famille, dont le crime était son inaltérable attachement à la République, etc. » Les deux frères, débarqués à Toulon, établirent leur famille à la Valette, puis tandis que Napoléon rejoignait son régiment à Toulon, Joseph partit pour Paris. Il y arriva au moment où le parti montagnard venait de s'assurer du pouvoir par l'expulsion et l'arrestation des Girondins. Bien accueilli du gouvernement auquel il venait proposer les moyens de reprendre la Corse, il repartit bientôt pour faire partie de l'expédition projetée. Mais, dans l'intervalle, Toulon s'était soulevé, et les six mille hommes destinés à la conquête de la Corse durent être employés à la reprise de la ville insurgée. Au siége de Toulon, Joseph remplit les fonctions de chef de bataillon à l'état-major général, tandis que son frère dirigeait l'artillerie des assiégeants. Les représentants de la Convention, Gasparin, Salicetti, Robespierre le Jeune, appréciant son mérite, lui confièrent plusieurs missions qui avaient pour objet l'approvisionnement de l'armée, et le nommèrent commissaire provisoire des guerres à Marseille, où sa famille se trouvait réunie. Il connut dans cette ville et épousa Mlle Julie Clary, fille d'un riche négociant. Le bonheur et la fortune qu'il trouva dans ce mariage ne lui firent pas oublier son pays. A la campagne où il vécut avec sa famille, d'abord près d'Antibes, puis dans le voisinage de Nice, il attendit avec impatience le départ de l'expédition de Corse; mais ce projet n'eut qu'un commencement d'exécution; la flotte sur laquelle il s'était embarqué ne put atteindre l'île. Joseph, persistant dans son entreprise, se rendit à Gênes qui était devenu un des asiles des réfugiés corses du parti français. Là, il ne tarda pas à se convaincre que le parti contraire, découragé par le départ de Paoli et mécontent des Anglais, n'opposerait aucune résistance aux armes de la République, et que la seule apparition du drapeau tricolore déterminerait la soumission de l'île. Sur ces entrefaites, il reçut la nouvelle de la journée du 13 vendémiaire (1795), qui valut à son frère la place de général en second de l'armée de l'intérieur et une grande influence. Voici quelques extraits des lettres que Napoléon lui écrivit à cette époque.

31 décembre 1795. « J'ai reçu, mon bon ami, ta lettre où tu me fais des reproches sur mon silence; je t'ai cependant écrit. Tu ne dois avoir aucune inquiétude pour la famille; elle est abondamment pourvue de tout..... Tu ne tarderas pas à avoir un consulat. Tu as tort d'avoir de l'inquiétude. Si tu t'ennuies à Gênes, je ne vois pas d'inconvénient à ce que tu viennes à Paris; j'ai ici logement, table et voiture à ta disposition. Si tu ne veux pas être consul, viens ici; tu choisiras la place qui pourra te convenir. Adieu, mon bon ami; tu serais bien injuste de penser que je puisse un instant être indifférent sur ce qui te concerne; sois gai, et si tu t'ennuies, viens-t'en à Paris, où tu auras le temps de t'amuser et de faire ce qui te conviendra. »

7 février 1796. « Tu seras immanquablement nommé consul à la première place qui te conviendra en attendant reste à Gênes, prends une maison particulière et vis chez toi. Salicetti, qui est commissaire du gouvernement à l'armée, et Chauvet, qui est commissaire ordonnateur en chef, t'emploieront à Gênes de manière à ne pas rendre ta demeure dans cette ville onéreuse à ta fortune et inutile à la patrie..... Mon intention est que tu restes à Gênes à moins que Salicetti ne t'emploie à Livourne. Tout cela ne sera que provisoire; tu auras bientôt un consulat. Rien ne peut égaler l'envie que j'ai de tout ce qui peut te rendre heureux. »

Deux mois après cette seconde lettre, Napoléon prit le commandement en chef de l'armée d'Italie. Joseph se hâta de le rejoindre et assista à la première partie de la campagne qui se termina par l'armistice de Cherasco (5 floréal 1796). Son frère le chargea d'accompagner Junot qui portait à Paris les drapeaux conquis, et de faire valoir auprès du Directoire les raisons pour conclure immédiatement la paix avec le Piémont. Les directeurs accueillirent avec de grands égards le frère du général victorieux, et le ministre des affaires étrangères, Charles Delacroix, lui proposa la place d'ambassadeur auprès de la cour de Turin. Joseph déclina cette offre et repartit pour l'Italie avec sa belle-sœur Joséphine. « En traversant la Savoie, dit-il, nous fîmes la rencontre d'un jeune militaire blessé. Il nous fit un récit touchant, que je me plus à écrire pendant la nuit que je passai à la Novelaise. » Ce récit est une petite pastorale qui fut imprimée dans le temps, sous le titre de *Moina*. Napoléon, déjà maître d'une partie de l'Italie et occupant Livourne d'où il était facile de passer en Corse, pensa à reprendre son île natale sur les Anglais. Quelques centaines d'hommes, sous les ordres de Gentilli, ancien lieutenant de Paoli, suffirent à cette conquête qui coûta à peine quelques coups de fusil. Joseph Bonaparte eut mission avec son ami Miot, commissaire du gouvernement, d'organiser l'île. Il s'acquitta de cette tâche avec beaucoup d'impartialité. Au retour de cette mission qui dura trois mois, il fut nommé résident de la République auprès du duc de Parme (mars 1797). Ce poste secondaire était un acheminement à des fonctions plus élevées. Le Directoire le nomma ministre plénipotentiaire à la cour de Rome, le

Digitized by Google

6 mai 1797, et ambassadeur près de la même cour, le 15 mai suivant. La position de l'ambassadeur était délicate. D'un côté le pape Pie VI, forcé de subir le traité de Tolentino, désolé des dures conditions qui lui étaient imposées, craignant qu'elles fussent un premier pas vers une spoliation complète, se défiait de l'envoyé de la République; d'un autre côté, le parti peu nombreux mais remuant qui voulait renverser la papauté, comptait ou affectait de compter sur lui, et le compromettait par des démonstrations inopportunes. Le gouvernement pontifical envenima encore une position fâcheuse en donnant le commandement de l'armée papale au général autrichien Provera. A cette nouvelle, Napoléon, qui dirigeait d'une manière absolue les affaires d'Italie, ressentit une violente colère contre la cour de Rome. Il écrivit à son frère une lettre qui, comme le dit très-bien M. Du Casse, « est d'une haute importance et donne la clef de la politique que le jeune général en chef comptait tenir en Italie. » En voici les passages les plus significatifs :

« Exigez non-seulement que M. Provera ne soit point général des troupes romaines, mais que sous vingt-quatre heures il soit hors de Rome. Déployez un grand caractère. Ce n'est qu'avec la plus grande fermeté, la plus grande expression dans vos paroles que vous vous ferez respecter de ces gens-là : timides lorsqu'on leur montre les dents, ils sont fiers lorsqu'on a trop de ménagements pour eux.

« Si le pape était mort, vous devez faire tout ce qui vous est possible pour qu'on n'en nomme pas un autre, et qu'il y ait une révolution. Le roi de Naples ne fera aucun mouvement; s'il en faisait lorsque la révolution serait faite et le peuple déjà constitué, vous déclareriez au roi de Naples, à l'instant où il franchirait les limites, que le peuple romain est sous la protection de la République française.

« Si le pape est mort, et qu'il n'y ait aucun mouvement à Rome, de sorte qu'il n'y ait aucun moyen d'empêcher le pape d'être nommé, ne souffrez pas que le cardinal Albani soit nommé. Vous devez employer non-seulement l'exclusion, mais encore les menaces sur l'esprit des cardinaux, en déclarant qu'à l'instant même je marcherais sur Rome. »

L'hypothèse de la mort du pape ne se réalisa pas, et Napoléon quitta l'Italie pour se rendre au congrès de Rastadt. A Rome la position devint chaque jour plus difficile entre la cour pontificale et l'ambassadeur de la République. Dans la nuit du 28 décembre 1797, des insurgés peu nombreux et portant la cocarde tricolore tentèrent un mouvement qui fut promptement réprimé par les dragons du pape. Joseph a toujours affirmé qu'il était complétement étranger à cette tentative; malheureusement la manifestation recommença le lendemain (29 décembre). Les troupes pontificales poursuivirent les insurgés jusque dans les cours du palais de l'ambassade française et firent plusieurs décharges. Joseph, accompagné de plusieurs officiers, entre autres du brillant général Duphot qui devait épouser le lendemain sa belle-sœur Mlle Clary, intervint pour faire cesser l'effusion de sang. Duphot se jeta au milieu des soldats pontificaux pour leur demander de cesser le feu; il fut à l'instant saisi et massacré. Joseph lui-même courut les plus grands dangers. Il demanda immédiatement ses passeports, partit pour Florence et se rendit de là à Paris, tandis qu'une armée française allait venger à Rome le meurtre de Duphot. Il trouva à Paris son frère Napoléon qui fut contrarié du résultat de son ambassade. Le Directoire au contraire lui témoigna sa satisfaction et lui fit entrevoir l'ambassade de Berlin. Joseph préféra entrer au conseil des Cinq-Cents dont il venait d'être élu membre par le département du Liamone (Corse). Son rôle dans cette assemblée fut sans importance. Il craignait, dit-il, de porter ombrage au Directoire et de nuire à son frère alors en Égypte, et dont le sort dépendait encore des directeurs. Il sortit du Conseil en 1799, et alla jouir de la vie de famille dans la belle campagne de Mortfontaine, qu'il avait achetée à quelques lieues de Paris. Ce fut là qu'une lettre du directeur Gohier lui apprit que son frère Napoléon était débarqué à Fréjus. Cette nouvelle n'était pas inattendue pour lui. Le 5 octobre, il avait dit à son ami Miot que le retour de Napoléon était prochain. Miot ajoute que Lucien et Joseph étaient parvenus à faire signer par le Directoire parmi d'autres papiers, et sans que celui-ci s'en doutât, l'ordre au général Bonaparte de revenir en France, et qu'ils avaient réussi à envoyer cet ordre à leur frère. Le fait ainsi présenté est peu vraisemblable. Joseph se contente de dire qu'il expédia en Égypte un Grec nommé Bourbaki portant au général Bonaparte avec des renseignements précis sur la situation politique l'invitation de revenir. Dans la préparation du coup d'État de brumaire, Joseph eut une assez grande part. Ce fut lui qui amena Moreau à Bonaparte, et qui, par l'intermédiaire de Cabanis, fit les premières ouvertures à Sieyès. Dans la journée même du 19 brumaire, il n'eut pas à se montrer, et le rôle décisif appartint à Lucien. Il refusa un ministère et consentit seulement à être membre du Corps législatif, et bientôt après du conseil d'État. Sa participation aux premiers événements du consulat fut peu sensible; il paraît cependant qu'il exerçait une influence réelle. « J'étais, dit-il, plus propre que tout autre à éclairer le premier consul, puisque j'étais resté en dehors de l'administration active de son gouvernement. Je voyais beaucoup de monde à la ville et à la campagne, et, libre de tous détails, je me faisais une étude suivie d'observer et de deviner quels étaient véritablement les vœux et les désirs des diverses classes de la société. Combien de fois n'ai-je pas été consulté sur une mesure d'administration ou de législation, pour savoir quelle était l'opinion de telle personne de bon sens, de telle classe de la société, à Paris, à Lyon, à Marseille! » Joseph, honnête, éclairé, se rapprochant par ses idées des députés libéraux et modérés de la Constituante, avec des ma-

Digitized by Google

nières élégantes et dignes qui rappelaient l'ancienne cour, était parfaitement propre à cette œuvre de conciliation qui consistait à réunir autour du premier consul les hommes les plus sages de tous les partis. Nul aussi n'était plus capable que lui de représenter la France auprès des gouvernements étrangers et de bien conduire ces négociations pacifiques qui sont restées une des gloires du consulat. Napoléon discerna vite cette aptitude de son frère. Dès le printemps de 1800, il le nomma membre de la commission chargée de rétablir la bonne harmonie entre la France et les États-Unis. Joseph négocia ensuite avec M. de Cobenzel la paix avec l'Autriche signée à Lunéville, le 9 février 1801. Presque aussitôt après son retour de Lunéville, il eut mission de traiter avec les envoyés du pape le rétablissement des rapports religieux entre la France et le saint-siége. Le concordat fut signé dans son hôtel de la rue du faubourg Saint-Honoré. Les négociations d'Amiens suivirent de près. Les bases d'un traité de paix avaient été posées en Angleterre, mais il restait, pour rendre les préliminaires définitifs, à régler beaucoup de questions relatives à la navigation, au commerce, à l'évacuation de Malte par les Anglais, au payement des frais d'entretien des prisonniers de guerre. Joseph apporta un excellent esprit dans ces transactions, dont les détails appartiennent à l'histoire générale plutôt qu'à la biographie, et il trouva dans le plénipotentiaire anglais, lord Cornwallis, l'homme le plus loyal et le plus conciliant. Les négociations aboutirent donc à un heureux résultat, et la paix d'Amiens fut signée le 25 mars 1802. De retour à Paris, Joseph vit son frère s'acheminer d'une magistrature temporaire et limitée à un pouvoir absolu et héréditaire. Cette politique ardemment ambitieuse éveilla sa propre ambition, assez grande quoique peu active. Il pensa que son âge lui assignait la première place après son frère, et chaque fois que ce droit fut mis en question, il se montra extrêmement jaloux de le maintenir. Dès qu'il s'agit de transformer le consulat à vie en empire, la grave question de l'hérédité se présenta et souleva dans la famille du premier consul des dissensions auxquelles Joseph prit une part plus vive qu'on ne l'aurait attendu de son caractère doux et patient. La perspective du trône lui fit un peu oublier son abnégation philosophique. Les *Mémoires* de Miot, l'ami et le confident intime de Joseph, ont éclairé cette page de l'histoire impériale d'une lumière complète, et on peut dire excessive, en ce sens que Miot a soigneusement noté pour la postérité des propos tenus dans un moment d'irritation et bien vite oubliés. Il serait injuste de donner à ces emportements passagers une portée qu'ils n'eurent jamais. On ne saurait, par exemple, regarder comme l'expression d'un sentiment sérieux les paroles suivantes dites par Joseph à Miot qui lui conseillait l'obéissance :

« Il ne me trompera plus. Je suis las de sa tyrannie, de ses vaines promesses, tant de fois répétées et jamais réalisées. Je veux tout ou rien : qu'il me laisse simple particulier ou qu'il m'offre un poste qui m'assure sa puissance après lui ; alors je me livrerai, je m'engagerai ; mais, s'il s'y refuse, qu'il n'attende rien de moi. N'a-t-il pas assez du funeste pouvoir qu'il exerce sur la France, sur l'Europe, que son insatiable ambition a troublée, sans me traîner après lui en esclave soumis ?.... Mais je suis homme, et je veux qu'il s'aperçoive qu'on peut oser ne pas céder à ses caprices..... Je me réunirai à Sieyès, à Moreau même, s'il le faut, à tout ce qui reste en France de patriotes et d'amis de la liberté pour me soustraire à tant de tyrannie (1). »

Ces paroles, quelques autres encore plus fâcheuses à propos du divorce avec Joséphine auquel Joseph poussait son frère dès 1803, ne doivent pas être prises à la lettre. Aussi, sans révoquer en doute la véracité du comte Miot, nous ne ferons usage de ses *Mémoires* qu'avec beaucoup de réserve. Le résultat de ces querelles domestiques est seul à noter. Napoléon, qui avait d'abord voulu laisser indécise la question d'hérédité, qui ensuite avait voulu reconnaître pour héritier le fils de Louis, finit par faire entrer ses deux frères Joseph et Louis, tout en se réservant de revenir au fils de Louis au moyen de l'adoption. Après avoir accepté Joseph pour son successeur éventuel, Napoléon exigea qu'il devînt militaire et l'envoya, au mois d'avril 1804, prendre avec le titre de colonel le commandement du 4e régiment de ligne au camp de Boulogne. Quelques mois auparavant Joseph avait refusé avec beaucoup d'obstination la place de président du Sénat, qu'il ne jugeait pas compatible avec ses droits dynastiques. Napoléon, devenu empereur, songea à ériger la Lombardie en royaume et offrit cette nouvelle couronne à son frère, à condition qu'il renoncerait à ses droits éventuels à la couronne de France. Joseph s'y refusa absolument. L'année suivante (1805), il fut placé à la tête du gouvernement en l'absence de Napoléon qui faisait la guerre en Allemagne.

Depuis trois mois il s'occupait avec zèle d'une administration rendue difficile par la crise financière, lorsqu'il reçut (janvier 1806) l'ordre d'aller prendre le commandement des troupes destinées à envahir le royaume de Naples. La faible et perfide cour de Naples était incapable de résister à l'orage qu'elle avait provoqué en manquant à ses engagements d'une manière aussi coupable qu'imprudente. Joseph, averti par une lettre de son frère qu'il allait conquérir un royaume pour lui-même (2), franchit le Garigliano, le 8 février, à la

(1) *Mémoires* de Miot, t. II, p. 112, 113.

(2) « Mon frère, lui écrivait Napoléon, 19 janvier 1806, mon intention est que dans les premiers jours de février vous entriez dans le royaume de Naples, et j'entends que vous m'instruisiez dans le courant de février que nos drapeaux flottent sur les murs de cette capitale. Vous ne ferez aucune suspension d'armes et n'entendrez à aucune capitulation. Mon intention est que les Bourbons aient cessé de régner à Naples ; je veux asseoir sur ce trône un prince de ma maison ; vous d'abord si cela vous convient ; un autre si cela ne vous convient pas. »

Digitized by Google

tête d'une armée de quarante mille hommes commandée par Masséna et Reynier, et, le 15, il entra dans Naples, que la cour avait abandonnée précipitamment pour se retirer en Sicile. Il ne rencontra pas d'abord de grandes difficultés. Gaëte et Civitella del Tronto exigèrent un siége, et la Calabre restait encore occupée par quatorze mille Napolitains; mais tout le reste du pays acceptait la domination française. Les souvenirs encore récents de l'horrible réaction qui avait marqué le retour des Bourbons, en 1799, assuraient aux nouveaux maîtres de Naples l'assentiment de la partie la plus éclairée de la population. Joseph, laissant ses lieutenants, Saint-Cyr à Civitella, Masséna à Gaëte, Reynier en Calabre, achever la conquête du royaume, s'appliqua sérieusement à l'administration intérieure qui exigeait les plus grands soins. Les Bourbons fugitifs avaient à dessein tout désorganisé; ils avaient en surtout la prévoyance d'emporter les fonds des caisses publiques. Joseph trouvait des finances ruinées lorsqu'il avait le plus grand besoin d'argent pour payer ses troupes; car Napoléon n'entendait pas faire supporter à la France les frais de la conquête de Naples (1). Il fallait rétablir l'ordre, créer des ressources et ne pas mécontenter le pays. Joseph apportait dans l'accomplissement de cette tâche de l'intelligence et d'excellentes intentions. Ce prince, qui avait eu dans sa jeunesse sa période assez vive de républicanisme, avait gardé un fonds d'idées libérales. Le rôle d'un roi philosophe lui souriait. De plus il avait partagé son amitié entre quatre hommes distingués qui ne pouvaient que le confirmer dans ses idées : Jaucourt, Rœderer, Stanislas Girardin et Miot. Il forma un ministère composé en majorité de Napolitains, et où ne figuraient que deux Français, Miot comme ministre de la guerre et Salicetti comme ministre de la police. Il s'efforça de gagner l'attachement de ses futurs sujets en contribuant à leur bien-être et en les gouvernant avec douceur. Napoléon n'approuvait pas cette indulgence; dans des lettres presque journalières écrites à son frère, il ne cessait de lui répéter qu'il fallait administrer avec plus de fermeté, désarmer la population de Naples, faire fusiller impitoyablement les lazzaronis qui donnaient des coups de stylet, en imposer à la populace italienne par une terreur salutaire et avant tout payer ses troupes. En vain Joseph lui représentait l'état d'un royaume dans lequel le commerce était éteint, les ports bloqués et d'où les principaux propriétaires avaient fui en emportant tout l'argent qu'ils avaient pu ramasser; en vain il lui apprenait que la reine Caroline avait extorqué par anticipation le payement des impôts et qu'à Naples une immense population habituée à vivre des bienfaits de la cour mourait de misère. A ces représentations l'empereur répondait :

« Mon frère, je vois que par une de vos proclamations vous promettez de n'imposer aucune contribution de guerre; que vous défendez que les soldats exigent la table de leurs hôtes. A mon avis vous prenez des mesures trop étroites. Ce n'est pas en cajolant les peuples qu'on les gagne, et ce n'est pas avec ces mesures que vous vous donnerez les moyens d'accorder de justes récompenses à votre armée. Mettez 50 millions de contributions sur le royaume de Naples : payez bien votre armée. Quant à moi, il serait par trop ridicule que la conquête de Naples ne valût pas du bien-être et de l'aisance à mon armée. Il est impossible que vous vous teniez dans ces limites-là... Vos proclamations au peuple de Naples ne sentent pas assez le maître. Vous ne gagnerez rien en caressant trop. Ces peuples d'Italie et en général les peuples, s'ils n'aperçoivent pas de maîtres, sont disposés à la rébellion et à la mutinerie. »

Au milieu des embarras que lui créaient la situation du pays et la politique impérieuse de son frère, Joseph reçut le décret daté du 30 mars 1806 qui le nommait roi de Naples, en lui conservant le titre de grand électeur qu'il avait reçu à la formation de l'Empire français, et en réservant ses droits de succession au trône impérial.

(1) Miot, ami de Joseph et destiné à être un de ses ministres, reçut en partant de Paris les instructions de Napoleon; elles sont curieuses et méritent d'être citées. « Vous allez partir pour rejoindre mon frère. Vous lui direz que je le fais roi de Naples, qu'il restera grand électeur et que je ne change rien à ses rapports avec la France. Mais dites-lui bien que la moindre hésitation, la moindre incertitude le perd entièrement..... Tous les sentiments d'affection cèdent actuellement à la raison d'Etat. Je ne reconnais pour parents que ceux qui me servent. Ce n'est point au nom de Bonaparte qu'est attachée ma fortune, c'est au nom de Napoléon. .. Je ne puis aimer aujourd'hui que ceux que j'estime. Tous les liens, tous les rapports d'enfance, il faut que Joseph les oublie. Qu'il se fasse estimer! Qu'il acquiere de la gloire! Qu'il se fasse casser une jambe à la guerre! alors je l'estimerai. Qu'il renonce à toutes ses vieilles idées! Qu'il ne redoute plus la fatigue! Ce n'est qu'en la méprisant qu'on devient quelque chose. Voyez, moi, la campagne que je viens de faire, l'agitation et le mouvement m'ont engraissé. Je crois que si tous les rois de l'Europe se coalisaient contre moi, je gagnerais une panse ridicule.

« Je donne à mon frère une belle occasion. Qu'il gouverne sagement et avec fermeté ses nouveaux Etats! Qu'il se montre digne de tout ce que je lui donne! Mais ce n'est rien d'être à Naples où vous le trouverez sans doute arrivé, car je ne crois pas qu'il y ait eu de résistance, il faut encore s'emparer de la Sicile. Qu'il pousse cette guerre avec vigueur! qu'il se montre souvent à la tête des troupes! qu'il soit ferme! c'est le seul moyen de se faire estimer du soldat. Je lui laisserai quatorze régiments d'infanterie, cinq de troupes à cheval, à peu près quarante mille hommes. Qu'il m'entretienne cette partie de mon armée : c'est la seule contribution que je lui demande. Mais surtout qu'il empêche M*** de voler. Je veux que ce qu'il fera payer aux peuples du royaume de Naples tourne au profit de mes troupes et de l'Etat et ne vienne pas engraisser des fripons. Ce que M*** a fait dans les Etats vénitiens est épouvantable. Cela n'est point une affaire terminée encore. Qu'il le renvoye donc à la première preuve qu'il aura de ses friponneries! Je ne crains pas les generaux et je ne les ménage pas. Quant à Salicetti, j'ai déjà mandé à mon frère qu'il ne le laisse pas autant voler. Je n'ai pas voulu le lui refuser : c'est un homme d'esprit qui pourra lui être utile. Surveillez ces deux hommes et ne laissez pas déshonorer le caractère de mon frère. Il vous fera ministre de la guerre. Vous avez entendu : je ne puis plus avoir de parents dans l'obscurité. Ceux qui ne s'élèveront pas avec moi ne seront plus de ma famille. J'en fais une famille de rois ou plutôt de vice-rois, car le roi d'Italie, le roi de Naples et d'autres encore que je ne nomme pas seront tous rattachés à un système fédératif. » Miot, *Mémoires*, t. II, p. 296.

Digitized by Google

Ce décret lui arriva le 13 avril, tandis qu'il parcourait les Calabres, récemment conquises par Reynier. Le 11 mai il fit son entrée solennelle à Naples. Depuis deux mois les affaires ne s'étaient pas améliorées. Bien loin de pouvoir conquérir la Sicile, comme Napoléon l'avait espéré, les Français avaient de la peine à s'établir solidement dans le royaume de Naples. L'île de Capri avait été prise par les Anglais; Gaëte résistait aux attaques de Masséna. Joseph se rendit devant cette place pour hâter le siége (28 juin). Presque au même moment un grave accident arrivait dans la Calabre. Le général anglais Stuart débarqua avec six mille hommes sur la côte de Sainte-Euphémie; Reynier l'attaqua imprudemment avec des troupes moins nombreuses et fatiguées, fut battu (3 juillet) et se retira à Catanzaro. A cette nouvelle, une insurrection générale éclata dans les Calabres et atteignit la Basilicate. Les soldats français isolés ou dispersés dans de petits postes périrent égorgés avec d'horribles raffinements de barbarie. Indigné de ces atrocités, le général anglais Stuart s'efforça d'y mettre un terme. Il promit dix ducats (44 f.) pour chaque soldat, et 15 ducats (66 f.) pour chaque officier qui seraient amenés sains et saufs à son quartier général. La générosité de Stuart sauva la vie à un certain nombre de Français; mais l'armée entière se serait trouvée dans un grand péril, si la capitulation de Gaëte (18 juillet) n'avait permis au corps de Masséna d'aller au secours de Reynier. Les deux généraux soumirent les Calabres et forcèrent les Anglais à retourner en Sicile. Il ne fallait pas songer à s'emparer de l'île; mais Joseph, désormais possesseur tranquille de la partie continentale des Deux-Siciles, put vaquer aux soins difficiles de l'administration de ses Etats. Il écrivait à son frère : « Quelque chose que je puisse dire, Votre Majesté ne peut se faire une idée de l'état d'oppression, de barbarie, d'avilissement dans lequel ce royaume était. » Ces paroles ne sont point exagérées. Les Bourbons de Naples avaient conservé le système féodal et le système monastique avec tous leurs abus. La police était tyrannique et cruelle. La liberté individuelle n'existait pas. Le chef de la police, qui avait en même temps la surintendance de la justice criminelle, exerçait un pouvoir sans bornes. Il annulait à son plaisir les arrêts des tribunaux, et infligeait sans appel des amendes, des châtiments corporels et même la peine de mort. Les prisons placées dans les quartiers les plus populeux de la cité étaient horriblement insalubres. Les geôliers, choisis en général parmi les agents de police (*sbirri*), se faisaient un jeu des souffrances et de la misère des prisonniers. Comme on ne tenait pas de registres, des innocents passaient des années en prison à côté de scélérats que l'oubli préservait du châtiment. L'administration financière était ruineuse et insuffisante. Les impôts étaient si mal assis qu'ils pesaient d'un poids accablant sur les classes laborieuses sans profiter ni aux classes laborieuses ni à l'État. Joseph, désirant porter remède à tant de maux, se mit à l'œuvre et il effectua tout le bien que lui permirent d'accomplir des circonstances singulièrement défavorables. Il abolit la féodalité, réforma les ordres monastiques, organisa sur des principes de régularité et d'équité l'administration municipale et la justice, établit l'assiette des impôts sur d'excellentes bases, et assura le fonctionnement des finances par la création des caisses de rentes d'amortissement. Il développa l'instruction, et donna une impulsion active aux travaux publics. Ces perfectionnements apportés dans toutes les branches de l'administration eurent lieu dans un pays récemment conquis, où l'insurrection vaincue avait dégénéré en brigandage, où il fallait maintenir une armée nombreuse, où le gouvernement trouvait très-peu d'agents habiles et fidèles. Ces circonstances expliquent pourquoi avec d'excellentes intentions Joseph ne donna pas à son œuvre toute la perfection désirable. Le sévère Colletta, dans un sombre tableau à la manière de Tacite, a dit : « On abolissait la féodalité et on fondait des domaines féodaux; on publiait un code judiciaire et on multipliait les commissions militaires, les tribunaux d'exception; on flétrissait les spoliations des Bourbons, et on dépouillait les possesseurs de fermes, les acheteurs d'offices civils, les fondations pieuses; on parlait avec horreur des pratiques de la police de Vanni, avec exécration des jugements du Speciale, et l'on accomplissait de pires jugements et de pires pratiques. Il semblait que sur les ruines des erreurs détruites on voulût élever un édifice de ruines égales. » Après cette sombre peinture, le même historien ajoute : « Mais on voyait, et sans mélange de mal, les couvents réformés, la propriété divisée, le nombre des propriétaires augmenté, l'influence de la papauté abaissée, l'égalité entre les citoyens établie, le mérite apprécié, les sciences restaurées, les savants respectés, la civilisation avancée. Les erreurs dont nous avons parlé plus haut trouveront leur excuse dans les nécessités de la conquête, de la guerre, de la révolte; c'étaient des maux graves, mais passagers. Les institutions et les lois, seules choses qui durent, étaient conformes aux besoins de la société et à l'opinion du siècle. » Il semble qu'un prince, qui dotait un pays conquis d'avantages si grands et si durables, aurait dû recueillir la reconnaissance et le respect de ses sujets. La partie la plus éclairée de la population accepta, il est vrai, avec faveur le nouveau régime; mais des révoltes fomentées par la cour de Sicile continuèrent à troubler l'ordre public, et d'odieuses conspirations obligèrent Joseph à des actes de rigueur, qu'il modéra autant que possible et qui répugnaient absolument à son caractère. Le 30 janvier 1808, une explosion fit sauter une aile du palais de Salicetti, mi-

Digitized by Google

nistre de la police. Salicetti, sa fille et son gendre, le duc de Lavello, furent plus ou moins gravement atteints. L'explosion avait été causée par une machine chargée de trente kilogrammes de poudre. Les auteurs de ce crime, accompli à l'instigation de la reine Caroline, si l'on s'en rapporte aux révélations de Viscardi, se sauvèrent presque tous en Sicile. Plusieurs furent condamnés à mort; Viscardi, le révélateur, obtint grâce de la vie. On voit contre quelles passions féroces Joseph avait à lutter. Sa douceur naturelle n'en fut point altérée, et son frère dut lui rappeler plus d'une fois qu'une clémence excessive avait ses dangers. « Il ne faut pas perdre de vue, lui écrivait-il, que la force et la justice sévère sont la bonté des rois. Vous confondez trop la bonté des rois et la bonté des particuliers. » Joseph reconnaissait la justesse de ces conseils et ne les suivait pas, et à son tour il se permettait des conseils qui n'étaient ni moins justes ni plus écoutés. La correspondance des deux frères, dans cette période marquée par les victorieuses campagnes de Prusse et de Pologne (1806-1807), est certainement intéressante. L'un s'y montre dans toute sa grandeur, dans l'immensité de ses desseins et l'inépuisable fécondité de son génie, l'autre s'y montre dans sa modération timide et un peu molle.

Après la paix de Tilsitt, Napoléon résolut de faire un voyage en Italie. Joseph, dès qu'il fut instruit de ce dessein, le pressa de venir à Naples, et ne pouvant l'y décider, il exprima le désir de se rendre lui-même à Paris. L'empereur n'y consentit pas et lui donna rendez-vous à Venise. Dans cette entrevue, qui eut lieu le 2 décembre 1807, il fut surtout question de Lucien, que Napoléon désirait rattacher à la grandeur impériale; mais il ne fut rien dit des dissensions de la famille royale d'Espagne, dissensions qui venaient d'éclater avec violence et dont l'empereur songeait déjà à profiter dans l'intérêt de sa politique (1). Joseph fut chargé de visiter Lucien à Modène et de le préparer à un rapprochement. Il eut peu de succès dans cette négociation, et retourna à Naples, où il s'occupa des préparatifs d'une invasion en Sicile, devenue plus facile depuis que les Anglais avaient dirigé sur Gibraltar une grande partie de leurs troupes. Le détroit resserré qui sépare la Sicile du continent eût été un faible obstacle si les Français avaient possédé tout le littoral de la Calabre; mais les forteresses de Scylla et de Reggio étaient encore au pouvoir des Anglais. En attendant la prise de ces deux places, la flotte destinée à concourir à l'invasion de la Sicile fut envoyée à Corfou, et quand Scylla et Regio eurent capitulé, l'attention de l'empereur s'était portée sur *un objet plus* vaste que la Sicile. C'était un *autre trône que* Joseph était appelé à occuper *et* à conquérir.

Au mois d'avril 1808, l'empereur commença à entretenir son frère des affaires d'Espagne; dans une lettre du 18, il lui écrivit qu'il n'était pas impossible que, dans cinq ou six *jours, il l'appelât* près de lui à Bayonne. C'était *la première fois* qu'il plaçait devant ses yeux la perspective flatteuse et redoutable de la couronne d'Espagne. Trois semaines plus tard (10 mai), il lui écrivit que Charles, roi d'Espagne et son fils Ferdinand, avaient abdiqué, que la nation, par l'organe du conseil de Castille, avait exprimé le désir que l'empereur donnât un roi à l'Espagne. « C'est à vous que je destine cette couronne, ajouta-t-il. Le royaume de Naples n'est pas ce qu'est l'Espagne; c'est onze millions d'habitants, plus de 150 millions de revenus, et la possession de toutes les Amériques..... Je désire donc qu'immédiatement après avoir reçu cette lettre, vous laissiez la régence à qui vous voudrez, le commandement des troupes au maréchal Jourdan, et que vous partiez pour vous rendre à Bayonne par le plus court chemin de Turin, du mont Cenis et de Lyon... Gardez du reste le secret. » M. Thiers, qui cite cette lettre, ajoute : « Telle était la manière simple et expéditive avec laquelle se donnaient alors les couronnes, même celle de Charles-Quint et de Philippe II. » Mais la couronne d'Espagne était plus facile à donner qu'à prendre. Joseph le sentait vagement, et sans prévoir toutes les difficultés de sa nouvelle tâche, il quitta Naples avec tristesse. Il avait reçu la lettre de son frère le 21 mai; il se mit en route le 23. En arrivant en France, au sortir des Alpes, il rencontra son ancien professeur du collége d'Autun, l'abbé Simon, devenu évêque de Grenoble et en visite pastorale dans son diocèse. Aux compliments du prélat, Joseph répondit par des paroles qui peignent mieux que tout ce que nous pourrions dire l'état de son âme au moment où il allait prendre la couronne d'Espagne et des Indes :

« Puissent vos félicitations être d'un heureux augure à votre ancien élève! puissent vos saintes prières détourner les malheurs que je prévois! Quant à moi l'ambition ne m'aveugle pas, et les joyaux de la couronne d'Espagne n'éblouissent pas ma vue. Je quitte un pays où je pense avoir fait quelque bien, où je me flatte d'avoir été aimé, et de laisser après moi quelques regrets. En pourra-t-il être ainsi dans le nouveau royaume qui m'attend? Les Napolitains n'ont, pour ainsi dire, jamais connu de nationalité : tour à tour conquis par les Normands, les Espagnols, les Français, peu leur importent leurs maîtres.... En arrivant chez eux, j'ai trouvé tout à faire. J'ai stimulé leur apathie naturelle, donné du ressort à l'administration, mis de l'ordre un peu partout. On m'a su gré de ma bonne volonté, de mes efforts. En Espagne, au contraire, j'aurai beau faire, je ne me dépouillerai pas si complétement de mon titre

(1) Nous avons dit, d'après M. Thiers et M. Du Casse, qu'il ne fut pas question de l'Espagne dans l'entrevue de Venise. Miot prétend le contraire (*Mémoires*, t. II, p. 350), et il affirme que les « arrangements qui, l'année suivante, eurent lieu à l'égard de l'Espagne, et dont les funestes conséquences portèrent une première et redoutable atteinte à cette prospérité qui étonnait le monde, furent arrêtés à Venise. » Ce témoignage est grave et mérite qu'on en tienne compte.

Digitized by Google

d'étranger qu'il ne m'en reste assez pour me faire haïr d'un peuple fier et chatouilleux sur le point d'honneur, d'un peuple qui n'a connu d'autres guerres que des guerres d'indépendance, et qui abhorre avant tout le nom français..... Tout me présage d'invincibles difficultés..... Je vois un horizon chargé de nuages bien sombres; ils recèlent dans leur sein un avenir qui m'effraye. L'étoile de mon frère scintillera-t-elle toujours lumineuse et brillante dans les cieux? Je ne sais; mais de tristes pressentiments m'assiégent en dépit de moi-même; ils m'obsèdent, me dominent. Je crains bien qu'en me donnant une couronne plus belle que celle que je dépose, l'empereur n'ait chargé mon front d'un fardeau plus pesant qu'il ne saurait porter. Plaignez-moi donc, mon cher maître, plaignez-moi; ne me félicitez pas. »

Ce discours prophétique a pu être un peu arrangé après coup; mais Joseph dut dire quelque chose d'approchant. Il quittait avec regret la couronne de Naples, et il n'avait pas la force de refuser la couronne plus brillante qui lui était offerte. Napoléon, sans même attendre son arrivée à Bayonne, rendit le 6 juin un décret par lequel, s'appuyant sur les déclarations du conseil de Castille, il proclama Joseph roi d'Espagne et des Indes, en garantissant au nouveau souverain l'intégrité de ses États d'Europe, d'Afrique, d'Amérique et d'Asie. Joseph arriva le lendemain. Son frère, allant au-devant de lui, le combla de prévenances, et le mit rapidement au courant des transactions qui avaient amené la vacance du trône d'Espagne, transactions auxquelles Joseph était resté complétement étranger et dont il n'avait connu aucun détail. La situation se présenta d'abord à lui sous un aspect beaucoup plus simple et plus flatteur qu'il ne s'y était attendu. La famille royale d'Espagne avait quitté Bayonne résignée en apparence à sa déchéance, et laissant de médiocres regrets parmi ses anciens serviteurs. Les deux partisans les plus dévoués de Ferdinand, le duc de l'Infantado et M. de Cevallos, furent les premiers à lui offrir leurs compliments et leurs services (8 juin); les membres de la junte constitutionnelle que Napoléon avait convoquée à Bayonne s'empressèrent de lui porter leurs félicitations. Le duc de l'Infantado parlant en leur nom commença ainsi son discours : « Sire, les Espagnols attendent du règne de Votre Majesté tout leur bonheur. On désire ardemment votre présence en Espagne. » La députation du conseil royal de Castille, l'inquisiteur don Raymond Estenhard au nom des conseils de l'inquisition, des Indes, des finances et des ordres militaires, le duc del Parque au nom de l'armée, O' Farrill, ministre de la guerre, d'Azanza, ministre des finances de Ferdinand, ne furent pas moins explicites dans leurs assurances de dévouement. Ces protestations étaient en partie sincères, car beaucoup d'Espagnols, témoins de l'affligeante décrépitude dans laquelle l'Espagne était tombée sous l'ancienne dynastie, attendaient de la dynastie nouvelle la régénération de leur pays. Dans la seconde quinzaine de juin, la junte réunie sous la présidence de M. d'Azanza discuta et sanctionna, avec quelques modifications, le projet de constitution préparé par Napoléon et qui donnait à l'Espagne un sénat de vingt-quatre membres, des cortès composées de 172 membres, et devant se réunir au moins tous les trois ans. Ces institutions représentatives, peu énergiques sans doute, n'en étaient pas moins un progrès réel pour l'Espagne. Tandis qu'on préparait la constitution de son nouveau royaume, Joseph fit ses adieux à ses anciens sujets en leur envoyant une constitution du même genre, qui arriva à Naples le 2 juillet et ne fut jamais appliquée. Le 8 juillet, il abdiqua la couronne des Deux-Siciles. La veille, il avait prêté serment à la constitution espagnole et reçu le serment de la junte. Le lendemain, 9 juillet, il quitta Bayonne pour l'Espagne, après avoir composé son ministère uniquement d'Espagnols qui avaient été presque tous ministres de Charles IV et de Ferdinand : MM. Urquijo, Cevallos, Azanza, O' Farrill, Jovellanos, Pinuela, Mazarredo. Sa maison se composa également des grands seigneurs qui naguère servaient Ferdinand : les ducs de l'Infantado, de Frias, de Hijar, del Parque, etc. Enfin à toutes les adhésions que nous avons énumérées, il faut joindre celle de Ferdinand lui-même qui, par une lettre datée de Valençay, 22 juin, félicita Sa Majesté catholique sur son avénement au trône d'Espagne et la pria d'agréer son serment de fidélité. Telle était la situation officielle, quand Joseph mit le pied sur le sol espagnol; la situation réelle était bien différente. Pendant les mois de mai et de juin, une insurrection formidable avait éclaté contre le gouvernement que Napoléon voulait imposer à l'Espagne. Les Asturies, la Galice, la Vieille-Castille, l'Estramadoure, l'Andalousie, les royaumes de Murcie et de Valence, la Catalogne et l'Aragon s'étaient soulevées. L'armée régulière avait été entraînée par le mouvement populaire. Les forces françaises dispersées dans le nord et dans le centre de la Péninsule, peu nombreuses (soixante à soixante-dix mille hommes environ) et composées en partie de conscrits, se trouvèrent insuffisantes contre le soulèvement général. Le maréchal Moncey, qui était arrivé jusqu'aux portes de Valence, dut se replier sur Madrid; le général Dupont, qui avait saccagé Cordoue, essaya vainement d'aller dégager la flotte française enfermée dans Cadix, et bientôt forcée de capituler; il dut se retirer sur Andujar. Au nord, Saragosse fournissait à l'insurrection un point d'appui menaçant pour la ligne de l'Ébre. Enfin une armée espagnole, sous les ordres de La Cuesta, menaçait de fermer au nouveau roi l'accès de sa capitale. Des renforts (quarante à cinquante mille hommes), envoyés au mois de juin, permettaient aux Français de se maintenir, mais leur donnaient à peine l'espoir de porter un coup décisif à l'insurrection. Telle était la situation que Joseph avait à peine entrevue à Bayonne et qui se révéla à lui aussitôt

Digitized by Google

qu'il eut mis le pied sur le sol espagnol. Ses premières impressions à Irun, à Tolosa, à Vittoria furent désolantes; il remplit ses lettres de plaintes qui étaient autant de reproches indirects contre son frère. L'empereur sentant sans l'avouer l'étendue de sa faute répondit aux affligeantes prévisions de Joseph avec une douceur inaccoutumée; mais surpris lui-même par la rapidité des événements, il ne put pas envoyer les renforts nécessaires et la situation s'aggrava de plus en plus. Quelques extraits des lettres de Joseph donneront une idée de cette progression de malheurs. Il ne faut pas oublier qu'il était parti le 9 juillet; il écrit le 10 : « Il y a beaucoup à faire pour conquérir l'esprit de cette nation; avec de la modération, de la justice, cela sera possible, surtout dès que les insurgés auront été battus. » Le 11 : « L'esprit est partout très-mauvais.. Nous ne possédons que des provinces pauvres, rien n'entre au trésor. » Le 12 : « J'arrive dans cette ville (Vittoria) où j'ai été proclamé hier. L'esprit des habitants est très-contraire à tout ceci... Personne n'a dit jusqu'ici toute la vérité à Votre Majesté. Le fait est qu'il n'y a pas un Espagnol qui se montre pour moi, excepte le petit nombre de personnes qui ont assisté à la junte et qui voyagent avec moi. Les autres, arrivés ici et dans les autres villages avant moi, se sont cachés, épouvantés par l'opinion unanime de leurs compatriotes. » La brillante victoire du maréchal Bessières sur les troupes de La Cuesta (14 juillet) ouvrit à Joseph la route de Madrid, mais ne lui apporta qu'une satisfaction passagère. Il écrit le 18 : « Il paraît que personne n'a voulu dire l'exacte vérité à Votre Majesté. Je ne dois pas moi la lui cacher. La besogne taillée est très-grande; pour en sortir avec honneur, il faut des moyens immenses... Je ne suis point épouvanté de ma position, mais elle est unique dans l'histoire : je n'ai pas ici un seul partisan. » Le 19 : « Toutes les lettres qui arrivent de Madrid se réunissent dans la même opinion sur l'état déplorable des affaires, dont le rétablissement ne peut plus résulter que des efforts extraordinaires que fera Votre Majesté... Tout ce que je lui dis n'est pas exagéré. Il faut cinquante mille hommes et 50 millions de francs dans le plus court espace; le double ne suffirait pas dans trois mois. » Enfin de Madrid même, où il avait fait son entrée le 20 juillet, au milieu d'une population silencieuse et irritée, il écrit cette lettre qui résume les autres. 24 : « Nous n'avons bientôt plus le sou; toutes les provinces sont occupées par l'ennemi, qui est partout. Henri IV avait un parti; Philippe V n'avait à combattre qu'un compétiteur; et moi j'ai pour ennemi une nation de douze millions d'habitants, braves, exaspérés au dernier point..... Les honnêtes gens ne sont pas plus pour moi que les coquins. Non sire, vous êtes dans l'erreur; votre gloire échouera en Espagne (1). » Si tristes que fussent ses pressentiments, ils étaient encore au-dessous de la vérité. Au moment où il écrivait cette lettre, vingt mille Français, enveloppés entre le Guadalquivir et la Sierra Morena, venaient de rendre leurs armes au général espagnol Castaños (22 juillet). La capitulation de Baylen, en réduisant d'un quart l'effectif disponible des forces françaises et en exaltant au plus haut point la fureur nationale des Espagnols, força Joseph d'abandonner Madrid. Il partit le 31 juillet, délaissé de tous les Espagnols qui s'étaient attachés à sa fortune, excepté Azanza, O' Farrill, Urquijo. L'armée française rétrograda lentement sur l'Ebre et prit position derrière ce fleuve à Miranda. Ces événements produisirent sur Napoléon une impression plus forte qu'il ne voulut l'avouer. Il aimait sincèrement son frère, et il s'affligeait de le voir dans une position aussi cruelle. Il semble qu'il eut un moment l'idée de modifier profondément ses projets sur l'Espagne. Dans une lettre remarquable datée de Bordeaux, 3 août, il ne parut pas éloigné d'un accommodement avec les insurgés, et il ajouta ces paroles qui contenaient une insinuation assez claire : « Je crois que, pour votre goût particulier, vous vous souciez peu de régner sur les Espagnols. » Joseph accueillit cette ouverture avec empressement, et dans une lettre du 9 août il proposa à l'empereur un plan qui, suivant lui, concilait tout. Joseph avec l'armée française renforcée aurait marché contre les insurgés, les aurait battus, serait rentré triomphant dans Madrid, et là aurait renoncé à la couronne d'Espagne pour aller reprendre celle des Deux-Siciles. Lorsque Napoléon reçut cette lettre, il était revenu à ses premiers projets. Il avait déjà disposé du royaume de Naples en faveur de Murat, et se croyant sûr du concours de l'empereur de Russie, il comptait reprendre en quelques mois toute la péninsule des Pyrénées à Cadix.

Il ne restait donc plus à Joseph qu'à rentrer dans la vie privée ou à conquérir son royaume. Pour son bonheur il aurait dû choisir le premier parti; son honneur, sa condescendance aux vues de son frère lui firent préférer le second. Il resta donc dans sa position défensive de l'Ebre, attendant que l'arrivée de puissants renforts et de Napoléon lui-même permissent aux Français de prendre l'offensive. Il venait de recevoir comme major-général le maréchal Jourdan pour lequel il avait beaucoup d'estime et d'amitié, dont il avait hautement apprécié les services à Naples, et qui devait être pour lui, pendant cette malheureuse guerre, un conseiller intelligent et fidèle. Les deux mois de septembre et d'octobre furent employés à réorganiser l'armée, à la concentrer dans la Navarre et la Biscaye et à fermer aux insurgés les défilés par lesquels devaient

(1) Napoléon répondit à cette lettre. « Le style de votre lettre du 24 ne me plaît point. Il ne s'agit point de mourir, mais de vivre et d'être victorieux; et vous l'êtes et le serez. Je trouverai en Espagne les colonnes d'Hercule, mais non les limites de mon pouvoir. »

Digitized by Google

déboucher les renforts commandés par l'empereur. Napoléon arriva à Vittoria le 5 novembre, et donna aux troupes françaises une impulsion décisive qui fit plier aussitôt les armées espagnoles. Battus à Burgos par Soult, le 10 novembre, à Espinosa par Victor, le 10 et 11, à Tudela par Lannes, le 23, à Somo Sierra par l'empereur en personne, le 30, les Espagnols livrèrent aux vainqueurs la route de Madrid. Napoléon arriva devant cette ville le 2 décembre, et l'occupa le 4. Pendant cette marche rapide, Joseph fut laissé complétement à l'écart; il ne lui fut pas permis de venir à Madrid et il dut résider au Pardo, à quelques lieues de la capitale. M. Thiers pense que Napoléon, persuadé que des mesures de rigueur étaient indispensables, voulut en assumer la responsabilité, et en même temps faire vivement regretter aux Espagnols un prince qui pouvait seul les soustraire aux dures nécessités de l'occupation militaire. Quel que fût le motif de sa conduite, Joseph ressentit avec amertume la position humiliante qui lui était faite, surtout quand il vit que son frère, non content de le laisser étranger aux mesures de répression qui atteignaient les premières personnes de l'Espagne, ne lui donnait aucune part aux décrets destinés dans l'intention du vainqueur à régénérer le pays conquis. Ainsi Napoléon, sans consulter Joseph, décida par une suite de décrets la suppression des lignes de douane de province à province, la destitution de tous les membres du conseil de Castille, et le remplacement immédiat de ce conseil par une cour de cassation, l'abolition du tribunal de l'inquisition, la défense à tout individu de posséder plus d'une commanderie, l'abrogation des droits féodaux et la réduction au tiers des couvents existant en Espagne. Il n'y avait rien à objecter à la plupart de ces mesures sinon qu'elles auraient dû être prises par le souverain et les Cortès. D'autres mesures législatives d'un mérite plus contestable achevèrent de désoler Joseph et lui arrachèrent la lettre suivante, 8 décembre :

« Sire, M. d'Urquijo me communique les mesures législatives prises par Votre Majesté. La honte couvre mon front devant mes prétendus sujets. Je supplie Votre Majesté de recevoir ma renonciation à tous les droits qu'elle m'avait donnés au trône d'Espagne. Je préférerai toujours l'honneur et la probité au pouvoir acheté si chèrement. En dépit des événements, je serai toujours votre frère le plus affectionné, votre ami le plus tendre. Je reviens votre sujet, et attends vos ordres pour me rendre où il plaira à Votre Majesté que je me rende. »

Napoléon laissa cette lettre sans réponse et ne s'inquiéta pas de ce qu'il appelait la mauvaise humeur de son frère. Il était tout occupé de prendre des mesures militaires pour l'entière conquête de la Péninsule, et songeait à s'élancer sur l'armée anglaise aventurée dans la Vieille-Castille. Avant son départ, il exigea que les habitants de Madrid (15 décembre) jurassent dans les églises, devant le saint sacrement, appui, amour et fidélité à Joseph. Les habitants prêtèrent ce serment, et sans doute avec sincérité, car ils avaient hâte de voir un gouvernement régulier succéder à l'occupation militaire. Malheureusement, la guerre ne touchait pas à son terme. Napoléon marcha contre les Anglais après avoir donné à son frère le titre de son lieutenant, mais en ne lui laissant qu'une autorité nominale que les généraux français étaient peu disposés à reconnaître. Le mouvement de l'empereur, quoique interrompu par son brusque départ pour la France, obligea les Anglais à une rapide retraite sur la Corogne où ils se rembarquèrent (17 et 18 janvier 1809). Le 13 janvier, le maréchal Victor remporta à Uclès, sur l'armée de l'Infantado, ancienne armée de Castaños, une victoire complète qui vengea le désastre de Baylen. Profitant de l'impression produite par ces brillants succès, Joseph fit son entrée solennelle dans Madrid, le 22 janvier. Il fut assez bien accueilli par une population qui exécrait les Français, mais qui n'était pas insensible à l'honnêteté et à la bonté de Joseph. Un mois après son entrée à Madrid, le roi apprit la capitulation de Saragosse qui s'était rendue (20 février 1809), après une des résistances les plus opiniâtres dont il soit fait mention dans l'histoire. La conquête de toute la Péninsule semblait prochaine. Des trois principales armées françaises, l'une, sous les ordres de Soult, allait marcher sur Lisbonne, l'autre, commandée par Victor, devait envahir l'Andalousie, la troisième, sous le général Suchet, devait conquérir le royaume de Valence. Il semblait impossible que l'insurrection espagnole, si souvent battue, résistât à un tel déploiement de forces. Diverses circonstances rendirent inutiles les efforts de deux cent mille Français. Les insurgés étaient presque aussi redoutables et peut-être plus gênants, vaincus que vainqueurs. Leur victoire de Baylen les avait amenés à se masser en deux grandes armées qui n'avaient pas soutenu le choc des troupes régulières de Napoléon. Leur défaite les dispersa en innombrables bandes ou *guerillas* qui, connaissant parfaitement le pays, sûres de trouver des vivres et des informations chez leurs compatriotes et des abris dans les montagnes, tourbillonnaient autour des armées françaises, les harrassaient, les décimaient en détail, coupaient leurs communications, interceptaient leurs convois, et les forçaient souvent à marcher au hasard, à faire campagne sans vivres et à combattre sans munitions. Des opérations militaires précises, suivies, concordantes, étaient impossibles au milieu de ce chaos de guerillas, ou du moins pour les préparer et les diriger, il aurait fallu une autorité unique et énergique, prompte à commander, certaine d'être obéie. Malheureusement, l'autorité de Joseph n'était que nominale. Les maréchaux n'étaient placés sous ses ordres que pour la forme; il leur était pres-

Digitized by Google

crit de continuer à correspondre directement avec le maréchal Berthier, major général de l'empereur. Un pareil arrangement devait produire une déplorable confusion. Les maréchaux ressentaient beaucoup de mépris pour Joseph, beaucoup de jalousie les uns pour les autres, n'écoutaient les ordres du roi que suivant leurs caprices et leur intérêt, attendaient les ordres de l'empereur, ordres qui, datés des bords du Danube ou de la Seine, n'arrivaient jamais à temps; en somme ils n'obéissaient à personne et ne s'entendaient pas entre eux. Joseph, qui n'avait pas un grand talent militaire, mais qui avait du bon sens, du courage sur les champs de bataille, et qui était bien conseillé par son chef d'état-major Jourdan, combinait vainement des plans; tous ses projets avortaient devant la douteuse obéissance des généraux appelés à y concourir. Ce n'était pas son seul embarras. Il aurait voulu administrer ses sujets d'une manière douce et équitable; mais quelle administration était possible dans un pays où les bandes insurgées parcouraient tous les points du territoire que les soldats français n'occupaient pas militairement! Les finances n'existaient pas; les armées imposaient des contributions qui servaient directement à leur entretien; il n'arrivait presque rien au trésor royal. Enfin, Joseph n'avait pas même le gouvernement de sa capitale. Un général français y commandait militairement, et la haute surveillance politique appartenait à un commissaire général de police, dépendant du ministère de la police de France. Joseph ayant eu la hardiesse de renvoyer ce fonctionnaire, s'attira une verte sémonce de la part de l'empereur.

« Mon frère, lui écrivit-il le 21 février 1809, je vois avec peine que vous avez renvoyé le commissaire général de police de Madrid. J'ai vu avec une extrême surprise la raison que vous me donnez que la constitution le prohibe. Faites-moi connaître si la constitution prohibe que le roi d'Espagne soit à la tête de trois cent mille Français, que la garnison soit française; si la constitution prohibe que le gouvernement de Madrid soit français; si la constitution dit que dans Saragosse on fera sauter les maisons l'une après l'autre? Il faut avouer que cette manière de voir est petite et affligeante... Vous ne viendrez à bout de l'Espagne qu'avec de la vigueur et de l'énergie. Cette affiche de bonté et de clémence n'aboutit à rien. »

L'empereur terminait par ces mots significatifs : « Accoutumez-vous à compter votre autorité royale pour bien peu de chose. » Le malheureux Joseph ne s'en apercevait que trop. Il répondit par une lettre digne, noble, qui mérite d'être citée; car elle contient le programme de sa royauté, s'il lui eût été permis d'être roi.

« Je ne puis faire le bien, écrivait-il le 7 mars, sans votre confiance absolue et exclusive pour les affaires d'Espagne. C'est vous qui m'avez donné cette couronne; si vous trouvez un homme que vous jugiez plus digne que moi de votre confiance, que cet homme soit roi; quant à moi, je ne serai jamais que ce que ma conscience me dira que je dois être votre frère et votre meilleur ami, votre plus sûr allié, bon et très-bon Français sur le trône espagnol, parce que je suis convaincu que ce qui peut arriver de mieux pour l'Espagne et pour la France, c'est leur étroite union, leur intime alliance; mais non l'asservissement de l'une à l'autre. L'Espagne asservie sera ennemie à la première occasion. L'Espagne amie et sœur le sera toujours, comme son roi sera toujours votre frère. C'est l'Espagne que je veux acquérir à la France, et la France à l'Espagne; mais pour cela il faut bien persuader à la plus faible que la plus forte ne veut pas en faire son esclave. Cette opinion est le seul ennemi que nous ayons à combattre; les armes des Espagnols tomberaient de leurs mains, tous seraient à mes pieds, s'ils savaient ce qui est dans mon cœur (1); tous seraient les meilleurs amis des Français, s'ils savaient que, quoique prince français, je veux ce que je dois, et que je dois les gouverner en nation libre et indépendante..... Je suis aujourd'hui sur le second versant de la vie, et je ne changerai pas de principes à mon âge. Si vous ne pensez pas ainsi, ma couronne mal affermie est à votre disposition. Dieu m'a enlevé celle de Naples; vous pouvez reprendre celle d'Espagne. »

Cette offre d'abdication resta sans réponse et Joseph garda sa royauté nominale. Les vues différentes des deux frères, quant à la manière de traiter l'Espagne, l'un inclinant pour la douceur, l'autre pour la sévérité, amenèrent entre eux une froideur qui mit fin à leur correspondance directe. Joseph continua d'écrire à l'empereur; mais Napoléon cessa de lui répondre, et lui transmit ses ordres par l'organe d'un des ministres français. Ces dissidences, bien connues des généraux, portèrent le dernier coup à l'autorité de Joseph, et empêchèrent toute unité d'action. Malgré tant de désavantages, l'excellence des troupes françaises leur donna, dans la campagne de 1809, une supériorité, mais non pas aussi décisive qu'on aurait pu l'espérer. La victoire de Victor à Medellin (28 mars), les succès de Sebastiani sur la Guadiana, amenèrent les Français sur les limites de l'Andalousie; on n'attendit pour les franchir que l'annonce de l'occupation du Portugal par Soult. Ce maréchal débuta assez heureusement et s'empara d'Oporto le 29 mars; puis il perdit son temps ou l'employa à des manœuvres politiques qui lui firent négliger le but tout militaire de son expédition. Il résulta de cette négligence qu'il fut surpris dans Oporto (12 mai) par le général anglais Wellesley et forcé à une retraite précipitée. Ce fâcheux accident et l'évacuation de la Galice qui en fut la suite amenèrent une sorte de concentration des armées françaises dont on aurait pu tirer parti s'il avait existé une autorité dirigeante. Wellesley, enhardi par son étonnant succès d'Oporto, s'aventura imprudemment en Espagne pour se joindre à l'armée de La Cuesta. Si les corps des maréchaux Ney, Mortier, Soult avaient

(1) C'étaient là de singulières illusions et qui impatientaient justement l'empereur.

Digitized by Google

fait en temps opportun leur jonction avec le corps de Victor et les troupes que Joseph amenait de Madrid, l'armée anglaise aurait infailliblement succombé sous l'écrasante supériorité du nombre. Mais Soult, avec les trois corps placés sous ses ordres, n'arriva pas à temps; le roi livra aux Anglais la bataille indécise de Talavera (28 juillet), et laissant à Victor le soin de les tenir en échec, il courut défendre sa capitale contre le général espagnol Vanegas, qui fut battu à Almonacide (11 août). Wellesley, sauvé par le peu d'accord des généraux français, se retira tranquillement en Portugal, et Joseph qui, dans cette courte campagne, avait montré de la fermeté et de l'intelligence, rentra dans sa capitale le 15 août. Il y trouva les embarras ordinaires de l'administration. Les généraux français, depuis que la retraite de Wellesley leur avait enlevé le seul motif qui les retînt unis, en étaient venus à une mésintelligence complète; ils ne s'entendaient que sur deux points, refuser l'obéissance à Joseph et rejeter sur lui la faute de la bataille indécise de Talavera. Le roi, qui avait le sentiment d'avoir fait son devoir, fut très-irrité de cette conduite, et pour la troisième ou quatrième fois, il offrit sa renonciation formelle au trône d'Espagne (27 août). Napoléon ne tint pas plus compte de cette nouvelle abdication que des précédentes, et fit faire à Joseph de durs reproches au sujet de la bataille de Talavera; il lui enleva son major-général Jourdan (septembre) et le remplaça par Soult. Pendant que ces événements s'accomplissaient à l'ouest et au centre, le général Gouvion Saint-Cyr achevait la conquête de la Catalogne et terminait une difficile et heureuse campagne par la prise de Girone (11 décembre), ce qui ne l'empêchait pas d'être disgracié et remplacé par Augereau; Suchet pacifiait l'Aragon, l'administrait habilement, et se préparait à assiéger les places fortes encore occupées par les Espagnols, avant de marcher sur Valence. Les Espagnols, que leurs défaites continuelles ne décourageaient pas, firent une tentative sur Madrid au mois de novembre; le maréchal Mortier les mit en déroute à Ocaña, le 19 novembre. Joseph voulut tirer parti de cette victoire pour conquérir l'Andalousie; il eut quelque peine à en obtenir la permission de son frère qui aurait voulu qu'avant tout on chassât les Anglais du Portugal. Enfin la permission fut accordée, et une armée de soixante-dix mille hommes commandée par Joseph, avec Soult pour major-général, franchit les défilés de la Sierra Morena (20 janvier 1810). Joseph voulait envoyer un détachement sur Cadix pour tenter la prise de cette ville faiblement défendue, et dans tous les cas pour couper la retraite aux insurgés de Séville. Soult fut d'un autre avis et voulut avant tout s'emparer de Séville. Il dit à Joseph : « Répondez-moi de Séville, je réponds de Cadix. » L'avenir prouva qu'il se trompait. Séville se rendit sans résistance (1er février) et Cadix résista à un long siége. L'occupation de l'Andalousie parut améliorer sensiblement les affaires du roi. Joseph, appliquant son système de douceur, promit un pardon absolu, caressa le clergé et obtint de prompts et heureux résultats que le temps aurait consolidés, si une mesure de Napoléon n'avait tout remis en question. L'empereur convertit en gouvernements militaires ne relevant que de la France et tout à fait indépendants du roi d'Espagne, la Catalogne, l'Aragon, la Navarre, la Biscaye (février 1810). Son intention, de réunir ces provinces à l'empire qu'il révéla en secret aux gouverneurs militaires, Augereau, Suchet, Reille, Thouvenot, fut facilement devinée des Espagnols dont elle ranima l'exaspération patriotique, et de Joseph dont elle détruisit toutes les espérances. Le roi désolé laissa Soult régner en Andalousie et rentra à Madrid, dont la garnison formait à peu près toute son armée, et dont l'octroi composait à peu près tout son revenu. Il envoya à Paris deux de ses ministres MM. d'Azanza et d'Hervas exposer à l'empereur qu'il était prêt à abdiquer plutôt que d'accepter un royaume démembré. Napoléon ne promit rien, mais se montra disposé à remettre sa décision à plus tard (1). En attendant Joseph conserva sa misérable et nominale royauté, et resta le témoin des campagnes de 1810 et 1811 (*voy.* MASSÉNA, SOULT, SUCHET, WELLINGTON), qui coûtèrent à la France énormément de monde, et qui, sauf l'occupation de Valence par Suchet, laissèrent les Français dans la situation où ils étaient au mois de mars 1810. Joseph, espérant obtenir directement ce que Napoléon refusait à ses ministres, quitta Madrid le 11 avril 1811 et se rendit à Paris où il fut parrain du roi de Rome. A part cet honneur, il tira peu de profit de son séjour de six semaines dans la capitale de l'empire. En vain il exposa la situation avec une noble franchise et une remarquable sagacité, il ne put ramener son frère à ses idées qui auraient probablement assuré la soumission de l'Espagne. Cet exposé de la politique de Joseph est fort honorable pour lui; nous l'empruntons à M. Thiers (*Hist. du Consulat et de l'Empire*, XIII, 246 et suiv.) :

« Joseph avait dit qu'il fallait d'abord qu'on respectât en lui le frère de l'empereur et le roi d'Espagne, qu'on ne permît pas aux généraux de le traiter, comme ils le faisaient, avec le dernier mépris; que d'ailleurs ils étaient divisés entre eux, au point de sacrifier à leurs jalousies

(1) Les *Mémoires de Joseph* par M. du Casse contiennent beaucoup de détails sur ses négociations auprès de son frère. Sa femme, la reine Julie, restée en France, lui servait d'intermédiaire. Les lettres de la reine Julie ne se trouvent pas dans les *Mémoires*; tombées avec beaucoup d'autres papiers de Joseph au pouvoir de l'ennemi après la bataille de Vittoria, elles furent portées en Angleterre et n'ont pas été publiées. La *Revue d'Edimbourg*, octobre 1855, en a donné des extraits qui ajoutent de nouvelles et plus sombres couleurs aux tableaux de la déplorable royauté de Joseph tracés par MM. Thiers et du Casse.

Digitized by Google

le sang de leurs soldats; que si on voulait lui rendre la dignité convenable, rétablir l'unité dans les opérations militaires, empêcher les excès et les pillages, il fallait lui attribuer le commandement supérieur, sauf à lui donner pour chef d'état-major un maréchal digne de confiance, et à lui adresser de Paris des instructions auxquelles il se conformerait scrupuleusement; qu'il fallait ne laisser dans les provinces que des lieutenants généraux probes et habiles, qu'il y en avait de pareils dans l'armée française, et souvent très-supérieurs aux maréchaux sous lesquels ils étaient employés; qu'il n'était pas moins urgent, si on voulait faire cesser l'exaspération des Espagnols, de renoncer au système dévastateur de nourrir la guerre par la guerre; qu'au lieu de chercher à tirer de l'argent de l'Espagne, on devait commencer par lui en envoyer; qu'on serait plus tard abondamment remboursé des avances qu'on lui aurait faites; que si on accordait à lui, Joseph, un subside de 3 à 4 millions par mois, il aurait des fonctionnaires bien rétribués et fidèles, une armée espagnole dévouée, et meilleure que les Français pour la répression des bandes, qu'il aurait même pour le servir une partie des bandes, prêtes à passer sous ses drapeaux moyennant qu'on les payât; que si on aimait mieux convertir ce subside en emprunt, il le rembourserait exactement sous peu d'années, que par chaque million il rendrait mille hommes de troupes françaises; que si de plus on voulait bien payer celles-ci, les nourrir à l'aide de magasins, les employer surtout à chasser l'armée anglaise, et enfin rassurer l'Espagne sur la conservation des provinces de l'Ebre, on verrait se former à Madrid et dans les environs une région de calme et d'apaisement, laquelle s'étendrait de proche en proche de la capitale aux provinces, et qu'avant peu l'Espagne soumise restituerait à la France ses armées et ses trésors, subirait une seconde fois à l'avantage des deux nations la politique de Louis XIV; qu'au contraire, si on persistait dans le système actuel, l'Espagne deviendrait le tombeau des armées de Napoléon, la confusion de sa politique, peut-être même le terme de sa grandeur et la ruine de sa famille. »

« Toutes ces allégations étaient vraies, » ajoute M. Thiers, et il dit aussi que le voyage de Joseph à Paris n'amena que quelques palliatifs insignifiants. A peine de retour dans sa capitale (juillet 1811), le roi, trouvant que tout empirait sans qu'il y pût porter remède, renouvela ses plaintes et ses offres d'abdication. Napoléon ne voulut rien entendre et s'en prit même à Joseph du mauvais succès des armes françaises à l'ouest et au sud de l'Espagne. Cependant la nécessité finit par l'amener à d'autres sentiments. Sur le point de s'engager dans la guerre de Russie, il comprit que son système à l'égard de l'Espagne, impolitique et rumeux quand les ordres partaient de Paris, serait tout à fait impraticable quand les ordres devraient partir des bords du Niémen ou du Dniéper; il résolut de le modifier complétement et de replacer toute l'administration civile et militaire entre les mains du roi. En conséquence, le 31 mars 1812, le roi reçut de Berthier une lettre qui lui annonçait que l'empereur le nommait général en chef de toutes les armées d'Espagne. Cette nouvelle était accompagnée d'une note sur l'état du pays, sur la direction à donner aux opérations militaires; la même note recommandait la convocation des Cortès pour faire une constitution, et se terminait par la promesse de respecter l'intégrité et l'indépendance de l'Espagne. Ces mesures étaient tardives et insuffisantes. Les armées françaises très-diminuées étaient hors d'Etat d'occuper tout le pays, et en même temps de repousser l'armée anglaise de lord Wellington qui venait de s'emparer de Badajoz et de Ciudad-Rodrigo. Une concentration générale des forces aurait seule pourvu à ce danger, et cette concentration ne pouvait se faire que si les généraux se conformaient promptement aux ordres du roi; mais le décret qui conférait à Joseph le droit de commander ne lui donnait pas le pouvoir d'obtenir l'obéissance. Suchet, tranquillement établi dans les provinces qu'il administrait très-bien, éludait ses ordres; Soult régnant dans l'Andalousie qu'il administrait beaucoup moins bien, les rejetait rudement; Marmont, successeur de Masséna à l'armée de Portugal, les écoutait à peine. Jourdan, redevenu major-général de Joseph, prédit les désastres qui résulteraient de cet état de choses; mais fatigué, n'espérant rien, il montra plus de sagacité pour prévoir les désastres que d'énergie pour les prévenir. Marmont (*voy.* ce nom), malgré l'ordre d'attendre les renforts que lui amenaient Joseph et Jourdan, livra imprudemment aux Anglais, près de Salamanque, la bataille des Arapiles et fut vaincu (12 juillet). Sa défaite découvrait Madrid que Joseph dut évacuer (10 août), pour se replier sur Valence où il arriva le 31 août. Il trouva l'armée de Suchet en très-bon état et fut rejoint, le 2 octobre, par le maréchal Soult qui, après la défaite des Arapiles, ne pouvait pas rester plus longtemps en Andalousie. Les rapports du roi et du maréchal Soult étaient des plus difficiles. Avant de connaître la bataille des Arapiles, Soult avait déjà offert sa démission qui avait été acceptée; mais dans la crise qui suivit la défaite, il ne fallait pas songer à se priver d'un général aussi illustre. Le roi se résigna à le conserver, quoique un nouvel incident lui rendît cette décision très-pénible. Le 12 septembre 1812 un vaisseau marchand, parti de Malaga et poursuivi par un croiseur anglais, se réfugia à Grao sur la côte de Valence. Le capitaine, porteur d'une dépêche de Soult au ministre de la guerre Clarke, la remit à Suchet qui, de son côté, la remit à Joseph. Le roi, attendant avec impatience des nouvelles de l'armée d'Andalousie et espérant en trouver dans la dépêche, l'ouvrit. Il y lut les plus étranges

Digitized by Google

révélations. La lettre écrite en chiffres accusait formellement le roi, non-seulement de mal diriger la guerre, mais de trahir la France et de s'entendre avec la régence espagnole. Après avoir énoncé cette inroyable accusation, Soult ajoutait qu'il n'obéirait à aucun ordre de nature à compromettre son armée. Cependant il ne résista pas à l'ordre d'évacuer l'Andalousie et arriva sur la frontière du royaume de Valence vers la fin de septembre. Sa première entrevue avec le roi fut assez embarrassante. Joseph lui apprit qu'il connaissait la dépêche destinée à l'empereur, et sans lui en demander compte, il insista pour obtenir plus d'obéissance à l'avenir (1). Il tint ensuite conseil avec les trois maréchaux Jourdan, Soult et Suchet sur le parti à prendre pour rejeter en Portugal les Anglais qui occupaient Madrid. Il fut convenu que Suchet, continuant de garder Valence et l'Aragon, fournirait des vivres aux deux autres armées (du midi et du centre) qui s'achemineraient vers le Tage, reprendraient Madrid et par leur jonction avec l'armée de Portugal réuniraient contre les Anglais une grande masse de troupes. Soult fit beaucoup d'objections à ce plan conçu par Jourdan, mais Joseph lui signifia péremptoirement d'obéir ou de remettre sur-le-champ son commandement à Drouet d'Erlon. Le maréchal ne résista plus. Les deux armées fortes de cinquante-six mille hommes arrivèrent sur le Tage le 27 octobre, pénétrèrent dans Madrid le 2 novembre, et le 8 du même mois firent leur jonction avec l'armée de Portugal commandée par le général Clausel. Quatre-vingt-cinq mille Français étaient réunis contre les Anglo-Portugais qui comptaient à peine soixante mille hommes; avec un général énergique et obéi, ils auraient obtenu une revanche éclatante de leur défaite du mois de juillet. Jourdan, qui commandait avec plus de sagesse que de vigueur, conçut un projet excellent qui aurait amené la destruction d'un des corps d'armée de Wellington, et mis l'armée anglaise entière dans un danger imminent; il dut y renoncer devant les objections et la mauvaise volonté de Soult, et les Anglais se retirèrent tranquillement vers Ciudad-Rodrigo (14 novembre). Après cette campagne, qu'il n'avait pas tenu à lui de rendre triomphante, Joseph rentra dans Madrid et plaça ses trois armées en cantonnements, l'armée de Portugal en Castile, celle du centre aux environs de Madrid, celle d'Andalousie sur le Tage entre Aranjuez et Talavera. Dans cette position, Joseph pouvait parer aux éventualités et avait l'espoir de recouvrer les provinces perdues. Mais le sort de l'Espagne venait de se décider en Russie. Napoléon était arrivé à Paris le 18 décembre, et il avait aussitôt dirigé tous ses efforts vers l'organisation d'une armée capable de remplacer l'immense armée perdue entre la Moskowa et le Niémen. Aussi, loin d'envoyer des renforts en Espagne, il en tira des cadres et beaucoup d'hommes d'élite. Le plus sage eût été d'abandonner la Péninsule et de se contenter de garder les Pyrénées contre les Anglais; mais Napoléon, bien qu'il n'eût plus ni l'espoir ni le désir de maintenir son frère sur le trône d'Espagne, avait toujours l'idée de conserver les provinces de l'Ébre. Ce fut en vue de ce but secret qu'il forma le plan de campagne de 1813. Il prescrivit l'évacuation de Madrid et la concentration des troupes françaises dans la Vieille-Castille; en même temps, l'armée du Portugal et l'armée du nord sous Clausel devaient s'employer à réduire les chefs de bande qui infestaient la Navarre, le Guipuscoa, la Biscaye, l'Alava. Pour consoler Joseph du chagrin que lui causait l'ordre d'évacuer Madrid, il consentit à rappeler le maréchal Soult. Le roi transféra donc sa cour de Madrid à Valladolid, au mois de mars 1813. Beaucoup d'Espagnols attachés à sa cause et redoutant le ressentiment de leurs compatriotes suivirent ce mouvement de retraite. Ce fut pour les troupes françaises un grave inconvénient que la masse de bagages et de non combattants qu'elles traînaient après elles. Joseph se trouva à Valladolid avec une armée brave, mais sans cohésion, parce qu'elle était composée des débris de trois armées, et très-affaiblie par suite du départ des cadres et des hommes d'élite et surtout par l'envoi intempestif en Navarre de quatre divisions de l'armée de Portugal. Ce n'était pas avec cinquante mille hommes qui restaient à Joseph et à Jourdan qu'il était possible de garder plusieurs grandes provinces insurgées et de tenir tête à lord Wellington. Une prompte retraite et une concentration générale des armées françaises derrière l'Ébre était l'unique moyen de salut. Joseph, conseillé par Jourdan, comprit bien cette nécessité; mais il ne se résigna pas assez vite à quitter Valladolid, et surtout il mit trop de lenteur à rassembler ses troupes. Dans les premiers jours de mai l'armée française était encore dispersée, lorsqu'on apprit que Wellington, à la tête de quatre-vingt-dix mille Anglais, Portugais, Espagnols, se portait sur le Douro et l'Esla, et menaçait la ligne de retraite des Français. A cette nouvelle, Joseph rap-

(1) Le roi Joseph envoya immédiatement la lettre de Soult à l'empereur en demandant le rappel et la punition du maréchal. Le colonel Desprez, chargé de porter la lettre du roi à son frère, dut aller jusqu'à Moscou. Napoléon ne répondit pas à Joseph, mais il écrivit immédiatement au ministre de la guerre Clarke, qu'à une telle distance il ne pouvait rien pour les armées d'Espagne, et que dans la position où étaient le roi et le duc de Dalmatie, leur union était indispensable pour éviter de grands malheurs. Au colonel Desprez, il dit en parlant de la lettre de Soult : « qu'elle lui était déjà parvenue par une autre voie, mais qu'il n'y avait attaché aucune importance; que le maréchal Soult s'était trompé; qu'il ne pouvait s'occuper de semblables pauvretés, dans un moment où il était à la tête de cinq cent mille hommes et faisait des choses immenses; qu'au reste les soupçons du duc de Dalmatie ne l'étonnaient que faiblement; que beaucoup de généraux de l'armée d'Espagne les partageaient, et pensaient que Joseph préférait l'Espagne à la France; qu'il savait parfaitement qu'il avait le cœur français, mais que ceux qui le jugeaient par ses discours devaient avoir une autre opinion. Il ajouta que le maréchal Soult était la seule tête militaire qu'il y eut en Espagne; qu'il ne pouvait l'en retirer sans compromettre l'armée. »

Digitized by Google

pela aux environs de Valladolid ses troupes dispersées jusqu'à Madrid, et après avoir assigné à Clausel un rendez-vous sur l'Èbre, il se dirigea lui-même sur ce fleuve avec une lenteur nécessitée par le grand nombre de malades, de blessés et de familles espagnoles attachées aux Français (*afrancesados*) qui embarrassaient sa marche. Wellington le suivit de près avec l'intention de déborder la droite des Français et de les couper de la grande route de Bayonne. Malgré cette manœuvre menaçante, l'armée, arrivée le 7 juin dans les environs de Burgos, séjourna plusieurs jours dans cette ville d'où elle partit, le 13 juin, après avoir fait sauter la citadelle; elle atteignit l'Èbre à Miranda, le 16 juin, et attendit l'arrivée de Clausel qui avait reçu l'ordre de se diriger sur Vittoria. Le 18, le gros de l'armée se porta sur cette ville, et, le 19 au soir, toutes les troupes françaises au nombre de cinquante-cinq mille se trouvèrent réunies dans le bassin de Vittoria. Clausel seul, prévenu trop tard, à cause de l'extrême difficulté des communications, n'était pas arrivé. En l'absence des vingt mille hommes de ce général, combattre était imprudent; mais en se retirant sans combat, on compromettait singulièrement Clausel et Suchet qui allaient se trouver enveloppés en Espagne. Joseph résolut donc de hasarder la bataille. Il eut le tort de ne pas profiter de la journée du 20 pour débarrasser l'armée des convois qui l'encombraient. Le lendemain 21, les Anglais attaquèrent les Français qui mirent dans leur défense plus de courage que d'ordre, et finirent par plier sous le nombre. Leur perte n'eût pas été très-grande, si la route de Vittoria à Bayonne n'avait été encombrée de bagages. Il s'ensuivit un effroyable embarras, à la faveur duquel les Anglais firent un grand nombre de prisonniers, prirent cent cinquante canons et beaucoup de voitures, entre autres celle de Joseph qui contenait sa correspondance, et un fourgon de Jourdan qui contenait son bâton de maréchal. L'armée française gagna Pampelune. Joseph, après avoir placé une forte garnison dans cette ville, répartit ses troupes dans les vallées de Saint-Jean-Pied-de-Port, de Bastan, de la Bidassoa, de manière à bien garder les défilés de la frontière française. Ce fut son dernier acte militaire; le 12 juillet, il remit le commandement au maréchal Soult envoyé par l'empereur, et, après un court séjour au château de Poyanne près de Bayonne, il se rendit à Mortfontaine. Il y jouit d'une tranquillité qui lui aurait été fort agréable après tant de malheurs, si elle n'eût été troublée par la perspective de malheurs encore plus grands. Les armées françaises éprouvèrent en Allemagne des défaites plus meurtrières et plus irrémédiables qu'en Espagne. Napoléon, rentré à Paris le 9 novembre, s'efforça avec son activité ordinaire de trouver de nouvelles ressources dans un pays épuisé d'hommes et d'argent, et de se mettre en mesure d'obtenir une paix honorable ou de tenter encore une fois le sort des armes. Un de ses premiers soins fut de rendre ses armées d'Espagne disponibles, en restituant ce pays, dont les Français n'occupaient plus que quelques places fortes, à Ferdinand, par un traité conclu à Valençay, le 11 décembre, traité qui stipulait la retraite des armées espagnoles et anglaises et qui ne fut point ratifié par la régence et les Cortès. Joseph, alors enfermé à Montfontaine, ne fut averti de cette négociation que quand elle était terminée, et il ressentit du dépit de n'avoir pas été consulté. Ce sentiment assez naturel s'effaça devant les malheurs de la France et de sa famille, et le 29 décembre il écrivit à son frère la lettre suivante pour lui offrir ses services :

« Sire, la violation du territoire suisse a ouvert la France à l'ennemi. Dans de pareilles circonstances, je désire que Votre Majesté soit convaincue que mon cœur est tout Français. Ramené en France par les événements, je serais heureux de pouvoir lui être de quelque utilité, et suis prêt à tout entreprendre pour lui prouver mon dévouement. Je sais aussi, sire, ce que je dois à l'Espagne; je vois mes devoirs et je désire les remplir tous. Je ne connais de droits que pour les sacrifier au bien général de l'humanité; heureux si, par leur sacrifice, je puis contribuer à la pacification de l'Europe!

« Je désire que Votre Majesté trouve bon de charger un de ses ministres de s'entendre sur cet objet avec M. le duc de Santa-Fé, mon ministre des affaires étrangères. »

On voit que Joseph affirmait ses droits tout en se déclarant prêt à les sacrifier; il parlait encore en roi; c'était une fiction que Napoléon ne pouvait admettre, aussi il lui répondit rudement :

« Mon frère, j'ai reçu votre lettre du 29 décembre. Il y a trop d'esprit pour la position où je me trouve. Voici en deux mots la question : la France est envahie, l'Europe tout en armes contre la France, mais surtout contre moi. Vous n'êtes plus roi d'Espagne. Je ne veux pas l'Espagne pour moi, ni je n'en veux pas disposer; mais je ne veux plus me mêler des affaires de ce pays que pour y vivre en paix et rendre mon armée disponible. Que voulez-vous faire? Voulez-vous, comme prince français, venir vous ranger auprès du trône? Vous avez mon amitié, votre apanage, et serez mon sujet en votre qualité de prince du sang. Il faut alors faire comme moi, avouer votre rôle, m'écrire une lettre simple que je puisse imprimer, recevoir toutes les autorités, et vous montrer zélé pour moi et pour le roi de Rome, et ami de la régence et de l'impératrice. Cela ne vous est-il pas possible? N'avez-vous pas assez de bon jugement pour cela? Il faut vous retirer à quarante lieues de Paris, dans un château de province, obscurément : vous y vivrez tranquille si je vis; vous y serez tué ou arrêté, si je meurs. Vous serez inutile à moi, à la famille, à vos filles, à la France; mais vous ne me serez pas nuisible et ne me gênerez pas. Choisissez promptement et prenez votre parti. »

Quoique cette lettre fût peu aimable, Joseph accepta, sans hésiter, la position qui lui était offerte, et dès ce moment Napoléon lui rendit toute son affection et sa confiance. En partant pour l'armée, le 25 janvier 1814, il le laissa installé

Digitized by Google

au Luxembourg avec le titre de son lieutenant général et des pouvoirs étendus; Joseph avait le commandement supérieur de toutes les forces réunies à Paris; mais ces forces, si l'on excepte la garde nationale peu nombreuse, n'étaient que des débris; dès qu'on leur avait donné un peu de consistance et qu'on les avait grossies de conscrits, on les envoyait recruter les faibles corps avec lesquels Napoléon défendait les vallées de la Seine et de la Marne contre les armées alliées immensément supérieures en nombre. Paris restait donc avec une faible garnison tout à fait insuffisante contre une attaque sérieuse. Pour comble de malheur, on manquait d'armes et d'argent. La correspondance de Napoléon avec Joseph peut seule donner une idée de cette pénurie, de ce manque absolu de ressources. Napoléon ne se décourageait pas, et par les prodiges de génie militaire qu'il déployait en ce moment dans les plaines de la Champagne, il espérait ramener la fortune. Joseph, qui n'avait pas la même énergie de caractère et qui voyait le mal de plus près, ne partageait pas cette espérance. Il ne cessait de presser son frère de conclure la paix, même aux dures conditions imposées par les alliés. Voici quelques passages de ses lettres qui peignent bien cette situation extraordinaire et font comprendre la prompte reddition de Paris.

9 février. « Je reçois une lettre du ministre de la guerre, que j'envoie en original à Votre Majesté; elle verra que nos ressources en fusils se réduisent à six mille; ainsi, qu'il est impossible d'espérer une armée de réserve de trente à quarante mille hommes dans Paris. Les choses sont plus fortes que les hommes, sire; et lorsque cela est bien démontré, il me paraît que la véritable gloire est de conserver ce que l'on peut de ses sujets et de son territoire. »

11 février. « L'opinion est toujours la même..... La hausse qui a eu lieu hier au soir est attribuée à une lettre du duc de Vicence, faisant espérer une heureuse issue aux négociations. Tout le monde étant convaincu d'ailleurs que c'est la seule manière de rétablir les affaires; la situation du trésor, des arsenaux, n'étant plus un secret pour personne, et quels que soient les prodiges que l'on espère encore de l'expérience et de l'habileté de Votre Majesté, on ne pense pas qu'elle puisse lutter seule contre la difficulté des choses et des hommes.... L'argent manque pour la paye des troupes; aussi commettent-elles beaucoup de désordres, qui aigrissent tellement les habitants qu'il n'est pas extraordinaire d'entendre dire publiquement : « Les ennemis ne feront pas pis. » Je suis forcé de convenir que nous n'avons de salut que dans la paix la plus prochaine, quelles que puissent d'ailleurs en être les conditions. Je ne sache personne qui ne pense ainsi. »

22 février. « Le ministre de l'intérieur, celui de la police et l'archichancelier sortent de chez moi; ils m'ont fait la peinture la plus désastreuse des choses à Toulouse et à Bordeaux... Les deux ministres m'assurent que les proclamations répandues par les Russes trouvent de l'écho. Je suppose que nous sommes à la veille d'une bataille. Quels qu'en soient les résultats, l'état actuel ne peut pas durer. Les deux ministres m'ont déclaré devant l'archichancelier que l'administration tombe partout en dissolution, que l'argent manque, et le système des réquisitions finit par neutraliser toutes les affections et isoler le gouvernement. Quelque dures que soient ces vérités, comme Votre Majesté ne peut les entendre de la bouche de ses ministres, je n'hésite pas à m'imposer le pénible devoir de vous les faire connaître. »

7 mars. « Après la nouvelle victoire que vous venez de remporter (celle de Craonne), vous pouvez signer glorieusement la paix avec les anciennes limites. Cette paix rendra la France à elle-même après la longue lutte commencée depuis 1792, et n'aura rien de déshonorant pour elle, puisqu'elle n'aura rien perdu de son territoire, et qu'elle aura opéré dans son intérieur les changements qu'elle aura voulus. Quant à vous, sire, victorieux tant de fois, je suis convaincu que vous avez dans vous tout ce qu'il faut pour faire oublier aux Français, ou plutôt pour leur rappeler ce que Louis XII, Henri IV et Louis XIV ont eu de mieux dans leur manière de gouverner, si vous faites une paix solide avec l'Europe, et si, trouvant dans votre caractère les traces primitives de sa bonté naturelle, vous vous y laissez aller, et renonçant à un caractère factice et à de grands efforts journaliers, vous consentez enfin à faire succéder le grand roi à l'homme extraordinaire. »

Napoléon ne se rendit pas à ces pressantes sollicitations; il pensait avec raison qu'il ne pouvait pas accepter honorablement une paix qui aurait ramené la France en deçà des limites conquises par la République. Son indomptable volonté n'avait pas fléchi. Il était, disait-il, le maître comme à Austerlitz, et entendait qu'on lui obéît. Mais pour cela il fallait être victorieux. Le 17 mars, il annonça à Joseph la grande manœuvre qu'il allait tenter sur les flancs et les derrières de l'ennemi, manœuvre qui devait le sauver et qui précipita sa ruine. Le 28 mars, on apprit à Paris que les maréchaux Mortier et Marmont, coupés de leurs communications avec Napoléon, battaient en retraite sur la capitale suivis par la masse des armées coalisées; le 29, l'impératrice et son fils quittèrent la capitale pour se réfugier sur la Loire; le 30, les deux maréchaux livrèrent bataille sous les murs de Paris; le 31 mars, les alliés entrèrent dans Paris; le 2 avril, le Sénat proclama la déchéance de l'empereur, et, le 4 avril, Napoléon abdiqua. Dans ces événements qui consommèrent la ruine du régime impérial, quelle fut la responsabilité de Joseph? On a plus d'une fois imputé à sa faiblesse une catastrophe qui était inévitable. Les reproches qu'on lui fait portent sur trois points principaux : 1° départ de Marie-Louise et du roi de Rome; 2° insuffisance des préparatifs de défense; 3° autorisation de capituler donnée par Joseph aux maréchaux Mortier et Marmont et son départ précipité. Nous allons examiner rapidement ces trois chefs d'accusation, en nous servant de documents authentiques, les seuls qui méritent confiance. Le 28 mars au soir, à la

Digitized by Google

nouvelle de l'approche des alliés, un conseil de régence fut tenu pour savoir s'il fallait faire sortir de Paris Marie-Louise et le roi de Rome. Le ministre de la guerre Clarke exposa la situation. « Il dit qu'on avait pour unique ressource les corps fort réduits des maréchaux Mortier et Marmont, quelques troupes rentrées sous le général Compans, quelques bataillons tirés des dépôts, une garde nationale de douze mille hommes dont une partie seulement avait des fusils, un peuple disposé à se battre, mais désarmé, quelques palissades aux portes de la ville sans aucun ouvrage défensif sur les hauteurs, en un mot vingt-cinq mille hommes environ, dénués des secours de l'art, obligés de tenir tête à deux cent mille soldats aguerris et pourvus d'un immense matériel. Il conclut au départ immédiat de l'impératrice et du roi de Rome (1). » Cet avis trouva des contradicteurs dans Boulay (de la Meurthe) et les ducs de Rovigo, de Massa et de Cadore et surtout dans le prince de Talleyrand dont l'opinion fortement motivée décida la majorité des suffrages. A peine le vote eut-il été émis que Joseph, avec un chagrin visible, communiqua le contenu de deux lettres, l'une écrite de Nogent, 8 février, l'autre de Reims, 16 mars, dans lesquelles Napoléon ordonnait en termes formels de ne pas laisser l'impératrice et le roi de Rome à Paris. Par une prévoyance singulière, l'empereur dans sa lettre du 8 supposait que Talleyrand serait d'un avis contraire, et il disait : « Si Talleyrand est pour quelque chose dans cette opinion de laisser l'impératrice à Paris, dans le cas où l'ennemi s'en approcherait, c'est trahir. Je vous le répète, méfiez-vous de cet homme! Je le pratique depuis seize ans, j'ai même eu de la faveur pour lui; mais c'est sûrement le plus grand ennemi de notre maison, à présent que la fortune l'a abandonnée depuis quelque temps. Tenez-vous aux conseils que j'ai donnés. J'en sais plus que ces gens-là. » Joseph ne communiqua pas ce passage au conseil dont Talleyrand faisait partie; mais le reste de la lettre ne laissait aucun doute sur l'intention de l'empereur (2). On pouvait dire que depuis cette époque plusieurs victoires avaient été remportées et que Napoléon ne donnerait peut-être pas les mêmes ordres aujourd'hui; à cela la seconde lettre de l'empereur répondait d'une manière accablante; elle avait été écrite le 16 mars, au moment où Napoléon commençait son mouvement sur les communications des ennemis, et dans la prévision de l'apparition des alliés sous Paris; elle est conçue dans les termes les plus formels :

Reims, 16 mars 1814. « Conformément aux instructions verbales que je vous ai données, et à l'esprit de toutes mes lettres, vous ne devez pas permettre que, dans aucun cas, l'impératrice et le roi de Rome tombent entre les mains de l'ennemi. Je vais manœuvrer de manière qu'il serait possible que vous fussiez plusieurs jours sans avoir de mes nouvelles. Si l'ennemi s'avançait sur Paris avec des forces telles que toute résistance devint impossible, faites partir dans la direction de la Loire la régente, mon fils, les grands dignitaires, les ministres, les officiers du Sénat, les présidents du conseil d'État, les grands officiers de la couronne, le baron de la Bouillerie et le trésor. Ne quittez pas mon fils, et rappelez-vous que je préférerais le savoir dans la Seine que dans les mains des ennemis de la France; le sort d'Astyanax, prisonnier des Grecs, m'a toujours paru le sort le plus malheureux de l'histoire. »

Après cette lettre, il n'y avait qu'à se soumettre; les conseillers se plaignirent seulement qu'on les eût assemblés pour leur demander un avis quand il y avait un ordre de Napoléon, ordre absolu, n'admettant pas de discussion. Il fut convenu que l'impératrice et le roi de Rome partiraient le lendemain, 29, avec Cambacérès, que Joseph et les ministres resteraient pour diriger la défense aussi longtemps qu'il serait possible de disputer Paris à l'ennemi. En quittant le conseil, Talleyrand dit au duc de Rovigo : « Eh bien, voilà donc comment devait finir ce règne glorieux!... L'empereur serait bien à plaindre, s'il n'avait pas mérité son sort en s'entourant de pareilles incapacités. » Ces remarques pouvaient être justes, mais la responsabilité de la résolution prise ne saurait retomber sur Joseph.

Sur le second point, l'insuffisance des préparatifs de défense, il y a de bonnes raisons en faveur de Joseph, bien qu'il soit impossible de l'absoudre de négligence et d'irrésolution. Paris, sur la rive droite de la Seine par laquelle s'avançaient les alliés, est dominé par un demi-cercle de hauteurs d'où un ennemi vainqueur peut bombarder et détruire la ville. Paris ne pouvait donc avant l'existence de l'enceinte continue être défendu, que si les hauteurs de l'Étoile, de Montmartre, de Chaumont, de Romainville, de Charonne, de Montreuil étaient garnies d'artillerie et occupées par des forces suffisantes; car se défendre au moyen du mur d'octroi et de barricades dans les rues, c'était vouloir faire détruire Paris. La question était donc si l'on avait assez de troupes pour occuper le vaste demi-cercle de collines depuis Charenton jusqu'à Auteuil; or, ce n'était pas avec sept à huit mille hommes de troupes et six mille gardes nationaux (on n'avait pas pu ou voulu en armer davantage) qu'on pouvait disputer aux deux cent mille alliés le plateau de Romainville et la plaine Saint-Denis. Mais les derniers jours

(1) Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVII, p. 575 et suiv.

(2) Cette lettre du 8 février est une réponse à une lettre remarquable où Joseph faisait énergiquement ressortir les inconvénients du départ de l'impératrice et du roi de Rome, où il disait entre autres choses : « Les hommes attachés au gouvernement de Votre Majesté craignent que le départ de l'impératrice ne livre le peuple de la capitale au désespoir, et ne donne une capitale et un empire aux Bourbons ». On ne saurait montrer plus de prévoyance. Voir la lettre de Joseph et la réponse de l'empereur dans les *Mémoires du roi Joseph*, t. X, p. 28.

Digitized by Google

de mars, en même temps qu'ils amenèrent sous Paris les armées alliées, amenèrent de précieux renforts à ses défenseurs, vingt mille hommes à peu près sous les ordres de Mortier, de Marmont et de Compans. M. Thiers pense qu'en tirant parti de ces troupes et des autres ressources de Paris, on aurait tenu quelques jours, et que si l'on succomba si vite, c'est que l'on adopta la conception la plus inepte, celle de livrer bataille sous les murs de Paris. Ce jugement est sans doute fondé, mais le plan de la défense avait été arrêté par le général Clarke, adopté par les maréchaux Mortier et Marmont, et Joseph, qui n'était pas militaire, pouvait croire sa responsabilité à couvert par l'avis du ministre de la guerre et des deux maréchaux. Sur le troisième point, l'autorisation prématurée de capituler et le départ précipité, il faut dire que cette faute, si c'en était une, découlait nécessairement de l'insuffisance des moyens de défense et des ordres de Napoléon. On a beaucoup discuté sur l'heure précise à laquelle Joseph autorisa Marmont et Mortier à traiter, et sur l'heure à laquelle il quitta Paris. Ces détails ne sont pas très-importants, car ce n'étaient pas quelques heures qu'il aurait fallu gagner, mais plusieurs jours, pour que l'armée qui était à plus de cinquante lieues de Paris eût le temps d'arriver. D'après M. Du Casse, Joseph, qui avait établi son quartier général à Montmartre, reçut une note au crayon par laquelle Marmont l'informait qu'il était impossible de prolonger la résistance au delà de quelques heures; il répondit à midi et quart (30 mars), en autorisant les deux maréchaux à entrer en pourparlers avec les généraux ennemis. Puis, n'ayant plus l'espoir de voir se prolonger la défense, il quitta Paris vers quatre heures (1), très-peu de temps avant que l'ennemi s'emparât des ponts de la Seine, et intercepta la route de Versailles. Il partit pour Blois où se trouvait l'impératrice, et, de là, il tâcha de rejoindre son frère à Fontainebleau; mais il ne put pas dépasser Orléans.

Après l'abdication de l'empereur, il se retira en Suisse au bord du lac de Genève où il acheta le château de Prangins. Il y reçut la nouvelle du débarquement de Napoléon à Cannes, rentra en France le 19 mars, et alla à Paris se mettre à la disposition de son frère. Dans l'essai de monarchie constitutionnelle que tentait l'empereur, les sentiments libéraux de Joseph, ses rapports avec des personnes d'opinions libérales, telles que Lafayette, Benjamin Constant, Mme de Staël, auraient pu être très-utiles, mais les événements se précipitèrent avec une rapidité qui rendit ses conseils superflus. Après le désastre de Waterloo et la seconde abdication, il quitta Paris, le 29 juin, et se rendit à Rochefort auprès de l'empereur. Les deux frères se séparèrent bientôt, l'un pour se rendre à bord de la flotte anglaise, l'autre pour s'embarquer à Royan (le 25 juillet). Joseph arriva à New-York, et dans ce pays libre, il jouit, sous le nom de *comte de Survilliers*, d'une tranquillité qu'il ne connaissait pas depuis longtemps. Il acheta dans l'Etat de New-Jersey, sur les bords la Delaware, une belle propriété appelée Point-Breeze. Sa femme était d'une santé trop délicate pour quitter l'Europe; mais ses deux filles Zénaïde et Charlotte et son neveu le prince Charles Bonaparte allèrent le rejoindre. D'illustres visiteurs, Lafayette entre autres, vinrent de temps en temps lui rappeler les déceptions et les espérances des partis; d'autres hommes qui avaient eu part à sa faveur quand il était puissant ne l'oublièrent pas après sa chute. Parmi les lettres qui lui sont adressées, on est touché de lire celles de M. O' Farrill, son ancien ministre espagnol, resté fidèle à l'infortune. La nouvelle de la révolution de Juillet ranima son activité politique. Comme chef de la famille Bonaparte, il crut devoir protester contre l'établissement d'une dynastie nouvelle, malgré les trois millions de suffrages qui avaient fondé le premier empire. Il écrivit à Jourdan, à Lamarque, à Lafayette, à Marie-Louise, à Metternich, à l'empereur d'Autriche pour leur rappeler les droits de Napoléon II. En 1832, il vint en Angleterre où il vécut tranquille et respecté. Le 2 mars 1834, d'accord avec Lucien, il adressa au duc de Dalmatie, président du conseil des ministres, une protestation contre le maintien de la loi d'exil à l'égard de la famille Bonaparte. Cette lettre fut suivie d'une pièce conçue exactement dans le même sens et adressée aux signataires des pétitions pour le retrait de la loi de bannissement (20 mars 1834). Cette pièce remarquable est pour ainsi dire le dernier acte officiel de Joseph; elle contient l'exposé de la politique impériale, telle qu'il la concevait dans l'avenir. Après avoir protesté avec vivacité contre l'accusation faite aux Bonaparte de n'être pas restés étrangers aux intrigues et aux factions, il ajoute :

Pour nous décrier aux yeux de la génération nouvelle, on a fait de mon frère Louis et de moi, l'un et l'autre mentionnés dans le plébiscite de l'an 1804, des prétendants tels que seraient des Bourbons. Nous sommes l'un et l'autre de notre siècle, créatures de la France de 1804, Français subordonnés à la volonté de la France de 1834; nous savons que la génération d'aujourd'hui n'est pas liée par la volonté de ses pères; nous savons que les nations peuvent conserver, changer, modifier, reprendre et détruire encore ce qu'elles ont créé en d'autres temps et dans d'autres circonstances. Nous savons et avons toujours su que les familles, les individus sont liés aux nations libres par des devoirs, des obligations, et non par des droits; nous laissons des prétentions patentes ou secrètes aux légitimes et aux quasi-légitimes. Si Napoléon vivait aujourd'hui, il penserait comme nous; il ne reconnaîtrait en France d'autre souverain que le peuple français, qui seul a le droit de se donner le gouvernement qui lui semble dans son intérêt, selon son bon plaisir, vivre selon son caprice. La trop longue dictature de Napoléon l'a fait méconnaître; mais elle fut prolongée par l'obstination des ennemis de la révolu-

(1) M. Miot dit que Joseph et Jérôme arrivèrent à Versailles vers quatre heures.

Digitized by Google

tion, qui prétendirent détruire en lui le principe de la souveraineté nationale dont il émanait. A la paix générale, le suffrage universel, la liberté de la presse, et toutes les garanties de l'éternelle prospérité d'une grande nation, qui étaient dans la pensée de Napoléon, l'eussent dévoilé tout entier à la France, et en eussent fait le plus grand homme de l'histoire. Sa pensée tout entière m'a été connue; mon devoir est de la proclamer hautement : il se sacrifia deux fois pour ne pas donner la guerre civile à la France. Les héritiers de son nom renonceraient pour toujours au bonheur de respirer l'air de la patrie, s'ils pouvaient penser que leur présence dût y porter le moindre trouble. Tels sont les principes, les opinions et les sentiments de tous les membres de la famille de Napoléon, dont je suis ici l'interprète : Tout pour et par le peuple!

En 1837, Joseph repartit pour l'Amérique et ne revint en Angleterre qu'en 1839. En 1841, le roi de Sardaigne lui permit de se rendre à Gênes, et, quelques semaines après, le grand-duc de Toscane l'autorisa à venir habiter Florence. Ce fut là que près de sa femme, de ses enfants et petits-enfants, et de ses frères, il passa les dernières années de sa vie. Il mourut à l'âge de soixante-seize ans. Sa femme ne lui survécut que de quelques mois.

Le récit détaillé que nous venons de faire, les nombreuses pièces que nous avons citées à l'appui, nous dispensent de porter sur Joseph un long jugement : comme homme privé, il eut de nombreuses qualités; comme homme public, s'il ne parut pas toujours égal aux circonstances extraordinaires dans lesquelles il se trouva, il prouva du moins que, dans des circonstances ordinaires, il aurait fait un excellent roi.

Joseph avait épousé à Marseille, le 1er août 1794, Marie-Julie Clary, née le 26 décembre 1777, morte le 7 avril 1845, et dont la sœur cadette, Eugénie-Bernardine-Désirée, née le 8 novembre 1781, devint le 16 août 1798 la femme de Jean Bernadotte, et plus tard reine de Suède et de Norwége. De ce mariage naquirent deux filles :

Zénaïde-Charlotte-Julie, née à Paris, le 8 juillet 1801, morte à Rome, le 8 août 1854. Elle épousa à Bruxelles, le 29 juin 1822, son cousin germain Charles Bonaparte, prince de Canino. Femme d'un esprit cultivé, elle a traduit les œuvres dramatiques de Schiller et aidé son mari dans quelques-uns de ses travaux d'histoire naturelle;

Charlotte, née à Paris le 31 octobre 1802, mariée à son cousin germain Napoléon-Louis, second fils du roi Louis, veuve le 17 mars 1831, morte à Sarzane, le 2 mars 1839, sans laisser d'enfants.

Léo Joubert.

A. Du Casse, *Mémoires et correspondance politique et militaire du roi Joseph*; Paris, 1853, 10 vol. in-8°. — *Histoire des négociations relatives aux grands traités de Mortfontaine, de Lunéville et d'Amiens, précédée de la correspondance du cardinal Fesch avec l'empereur*; 3 vol. in-8°. — Stanislas Girardin, *Souvenirs*; Paris, 1828. — Mathieu Dumas, *Souvenirs*. — Miot de Melito, *Mémoires*; Paris, 1858, 3 vol. in-8°. — Marmont, *Mémoires*. — Sarrut et Saint-Edme, *Biographie des hommes du jour*, t. I. — *Notice nécrologique sur le roi Joseph* dans les *Œuvres de Napoléon III*. — Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*. — Colletta, *Storia del regno di Napoli*. — Lamarque, *Souvenirs*. — Orloff, *Mémoires sur le roy. de Naples*. — Toreno, *Hist. de la revolucion de España*. — Foy, *Guerre de la Péninsule*. — *Edinburgh Review*, octobre 1834 et octobre 1855.

B. Lucien et sa famille.

Lucien (*Lucien* Bonaparte), prince de Canino, second frère de Napoléon Ier, né à Ajaccio, le 21 mars 1775, mort à Rome, le 29 juin 1840. Placé, en janvier 1779, avec son frère Joseph, au collége d'Autun où son père avait obtenu deux bourses, il y resta près de deux ans, et, sur une demande adressée au maréchal de Ségur, il fut, en 1783, admis à l'école de Brienne, qu'il quitta pour terminer ses études au séminaire d'Aix en Provence. En 1785, il alla résider près de l'abbé Fesch, son oncle. Lucien entrait dans sa quinzième année lorsque éclata la révolution de 1789. Particulièrement accessible aux idées nouvelles, ce fut avec la plus vive ardeur qu'il se jeta dans les sociétés populaires qui se formèrent alors. En 1792, il rejoignit en Corse sa famille qui, à la suite du retour de Napoléon, de Joseph et d'Elisa, s'y trouvait réunie tout entière. Le retour de Paoli offrit à Lucien l'occasion de se mettre plus en vue sur la scène politique. Paoli étant venu présider la société populaire d'Ajaccio, il prononça devant lui un discours dont le sujet était « la préférence que les peuples doivent donner au gouvernement républicain ». Fort bien accueilli par Paoli, qui en l'embrassant l'appela *son petit Tacite*, il le suivit dans sa résidence de Rostino. En 1792, à la tête d'une députation du club dont il faisait partie, il se rendit à bord de la flotte de l'amiral Truguet, qui relâchait à Ajaccio. La catastrophe du 21 janvier 1793 disposa Paoli à rompre avec la France; quelques mois après, il mit Lucien et ses frères en demeure de le suivre dans sa défection, ou d'être traités par lui en ennemis. Sans hésiter, Lucien se sépara alors de Paoli, quitta Rostino, et rejoignit à Ajaccio ses amis politiques. Le 26 juin, la Corse renonçait à la France; Paoli était nommé généralissime : en même temps la société populaire décidait l'envoi d'une députation à la société populaire de Marseille et à celle des Jacobins de Paris, pour solliciter de prompts secours. Lucien fut nommé chef de cette députation et partit quelques heures après. La traversée fut rapide; vingt-quatre heures après, il débarquait à Marseille. Il se rendit dès le lendemain avec ses collègues à la société populaire. Dans une vaste salle, fort peu éclairée, siégeaient les sociétaires coiffés du bonnet rouge; les tribunes étaient remplies de femmes bruyantes. Là encore Lucien prit la parole et le fit avec beaucoup d'ardeur. La nation française, dit-il, était trahie en Corse, lui et les députés venaient invoquer le secours de leurs frères. Les Anglais, d'accord avec Paoli, allaient bientôt s'emparer de l'île. A ses attaques

Digitized by Google

violentes contre l'Angleterre, les applaudissements redoublèrent, et l'on vota d'enthousiasme et d'urgence l'impression de son discours, un message aux administrateurs du département sur un envoi de troupes au secours d'Ajaccio, enfin la nomination d'une députation de trois membres pour l'accompagner aux Jacobins de Paris. Lucien avait parlé deux heures, et la séance fut close après minuit. Sa ferveur révolutionnaire se calma tout à coup lorsque le lendemain, sorti pour voir la Cannebière, il trouva cette vaste place remplie d'une foule immense d'hommes, de femmes et d'enfants : comme aux jours de fête, les gâteaux et les pains d'épice circulaient, les cafés étaient pleins, et au-dessus de toutes ces têtes se dressait la guillotine où étaient conduits les plus riches négociants de Marseille. Tel est du moins le tableau, sans doute exagéré, qu'il a retracé du triste spectacle qui s'offrit alors à lui; tel est en même temps le motif qu'il donne de son refus d'accompagner à Paris la députation marseillaise. Quelques jours après, il était rejoint à Marseille par sa mère, ses deux plus jeunes frères et ses trois sœurs, qui abordaient la France en fugitifs. Napoléon avait rejoint alors à Nice le 4e régiment d'artillerie, dont il était capitaine commandant : c'est avec les appointements de son grade qu'il pourvut aux premiers besoins de sa famille fugitive. Bientôt Lucien, placé dans l'administration des subsistances militaires, alla vers la fin d'août, occuper à Saint-Maximin, l'emploi de garde-magasin des vivres. Élu d'abord président de la société populaire, il le devint presque aussitôt du comité révolutionnaire. L'influence qu'il acquit à Saint-Maximin tourna au profit de la modération et écarta de cette petite ville les excès révolutionnaires qui désolaient en ce moment la France. La prise de Lyon (9 octobre), l'investissement de Toulon, l'arrivée à Marseille des représentants Barras et Fréron rendirent plus difficile une modération si contraire aux idées de représailles qui animaient les envoyés de la Convention. Lucien dut même s'opposer par la force à un délégué de Barras qui vint réclamer les suspects de Saint-Maximin pour les conduire à Orange. Lucien, que la nature semble avoir doué au plus haut point du courage civique, et qui, à cet égard, fut bien supérieur à son frère Napoléon, montra en cette circonstance une décision et une énergie remarquables. Après la chute de Robespierre, une violente réaction se produisit dans le midi, et les patriotes, même ceux qui, comme Lucien, avaient fait preuve de modération, ne furent plus en sûreté. Le 12 août, Napoléon était arrêté à Nice, comme partisan de Robespierre, puis mis en liberté, le 24, par l'entremise des représentants Salicetti et Albitte. Joseph se retira à Gênes. Quant à Lucien, tout en voyant changer autour de lui les dispositions bienveillantes en froideur et en dédain, il persista à résider à Saint-Maximin et à présider la société populaire. Pressentant que, loin de se borner à renverser la terreur démagogique, on allait recréer une nouvelle terreur au profit de la réaction, il se résolut à la lutte. Sous sa direction les patriotes redoublèrent d'activité et parvinrent au moins à se maintenir en sûreté. Au mois d'avril 1795, il quitta Saint-Maximin, pour se rendre à Saint-Chamans, près de Cette, où il avait obtenu d'être envoyé comme inspecteur dans l'administration militaire. Peu avant son départ, il avait épousé Mlle Christine Boyer, d'une famille honorable, mais pauvre, de Saint-Maximin, et qu'il perdit en 1800. Lucien, dans sa nouvelle résidence, où l'on ne s'occupait de politique qu'avec calme, avait noué quelques aimables relations de société, lorsqu'il fut brusquement arrêté, et conduit dans les prisons d'Aix qui valaient bien, dit-il, celles d'Orange sous la terreur. Après six semaines de captivité, un ordre de Barras, obtenu par Napoléon, vint rendre Lucien à la liberté. Il se retira à Marseille, où, sans emploi, spectateur découragé de la réaction, plus violente que jamais à la suite du désastre de Quiberon (21 juillet 1795), il songeait à se retirer dans une ferme, lorsque la constitution de l'an III, triomphe du parti républicain modéré, lui fit mieux augurer des destinées de la patrie.

Témoin tour à tour des excès des partis extrêmes, Lucien se déclara d'abord ardent partisan de la constitution. Nommé, par le crédit de son frère, commissaire des guerres près de l'armée d'Allemagne, il arriva à Paris peu de jours après l'ouverture des conseils législatifs (octobre 1795). Spectateur assidu des séances législatives, il aurait volontiers renoncé à son emploi pour ne pas s'éloigner de cette tribune pour laquelle il se sentait un goût décidé; mais il lui fallut bientôt partir et aller remplir successivement ses fonctions à Bruxelles, puis en Hollande. Il passa ainsi six mois (novembre 1795 à mai 1796) auprès des armées du Nord, s'occupant plus de politique que d'administration militaire, et se faisant de fréquentes querelles avec des jacobins ou des royalistes. Malgré son indolence administrative et ses éternelles discussions, il obtint l'amitié du général en chef Tilly, commandant à Bruxelles, et surtout celle du général Eblé, dont les sentiments politiques étaient en parfait accord avec les siens. Au printemps de 1796, il obtint l'autorisation de quitter le Nord pour aller en Italie. Napoléon n'eut qu'une très-courte entrevue avec son frère, qui reçut ses instructions et partit aussitôt pour la Corse. Pendant ce séjour en Corse qui se prolongea jusqu'en juin 1798, Lucien apprit successivement et les nouvelles victoires de son frère en Italie, et le coup d'État du 18 fructidor (4 sept. 1797), complément du 13 vendémiaire. La révolution était sauvée, mais au prix d'une violation de la constitution, qui devait être d'un fâcheux exemple. Lucien, qui applaudit alors à cet acte de vigueur, l'a depuis théoriquement justifié. « On était arrivé,

Digitized by Google

dit-il, à une de ces crises politiques où il faut choisir entre l'illégalité et la contre-révolution. L'illégalité du 18 fructidor sauva la patrie. La majorité du Directoire, Hoche et Bonaparte, unis à la minorité législative, accomplirent un triste devoir, mais un devoir absolu de citoyen, en ne respectant pas l'inviolabilité de la majorité des conseils, parce que l'inviolabilité d'un chef ou d'une assemblée ne va pas jusqu'à trahir impunément le but de son mandat. Institués pour maintenir une république, les conseils, en cherchant à la détruire, cessaient d'être inviolables. L'insurrection ou le coup d'État sont de droit naturel dans une telle crise. » Lorsque Napoléon, autant pour se séparer davantage de la politique du Directoire, que pour ajouter un nouvel éclat à sa gloire, eût fait résoudre l'expédition d'Égypte (avril 1798), il voulut emmener Lucien avec lui; mais les élections de l'an VI approchaient; celui-ci préféra se mettre sur les rangs pour la députation. Le 20 germinal an VI (10 avril 1798), il fut, à l'unanimité, élu député au Conseil des cinq-cents par le département du Liamone. Comme il traversait la France, pour se rendre à son poste, la nouvelle s'y répandait de la prise de Malte : il arriva précédé en quelque sorte de ce nouvel éclat attaché au nom de Bonaparte, et cet éclat contribua sans doute à la faveur qu'apporta le Corps législatif en statuant sur son élection. Il n'avait pas encore atteint l'âge de vingt-cinq ans exigé par la loi, et vraisemblablement les deux commissions de vérification se contentèrent d'un certificat peu régulier. De plus la députation du Liamone était au complet, et les électeurs n'étaient point appelés à nommer en l'an VI un troisième représentant; mais une loi du 6 prairial, rapportant des lois antérieures, reconnut Lucien comme député pour trois ans.

Ses premiers mois de législature se passèrent sans qu'il prît dans le conseil une couleur bien tranchée. Cependant, loin de se mettre tout d'abord en contradiction avec les directeurs, il se sentait plutôt porté vers eux, comme vers les représentants de l'opinion qui avait triomphé en fructidor. La liaison de ses frères avec Barras l'attira même au Luxembourg, où il fut très-bien accueilli. La première fois qu'il prit la parole, ce fut dans la séance du 29 messidor an VI (17 juillet 1798), pour défendre la liberté de conscience menacée par un amendement sur l'observance forcée des décadis. « Nous avons le droit, dit-il, de consacrer par une loi la fête nationale et républicaine des décadis; mais nous n'avons pas le droit d'empêcher qu'un citoyen célèbre la fête que son culte lui indique. » Le 16 thermidor (3 août), il avait fait un rapport, relatif aux pensions dues aux veuves et aux enfants des défenseurs de la patrie, et dont le ton un peu trop élevé n'était pas cependant en désaccord avec les glorieux combats de cette époque. Le 27 du même mois (14 août), il combattit le rétablissement de l'impôt sur le sel. Ce fut le 29 thermidor seulement (16 août), dans un rapport sur les dilapidations commises à l'armée, qu'il commença à mettre dans ses paroles un accent marqué d'opposition. « Le Directoire exécutif, dit-il, s'empressera, sans doute, de réunir ses efforts aux nôtres pour atteindre les dilapidateurs; il sentira comme nous que la saison des demi-mesures contre les fripons est passée. » En même temps, pour laisser plus de franchise aux accusations, il proposait que le conseil se formât en comité général secret toutes les fois qu'il s'agirait de finances. Ce projet fut immédiatement adopté. Lucien en effet était loin d'approuver alors la politique du Directoire l'envahissement du Piémont par nos troupes, la prise de possession de Mulhouse et de Genève lui paraissaient une violation dangereuse du traité de Campo-Formio. Rome républicanisée et enlevée au pape était une représaille du meurtre du général Duphot qui lui semblait outrée et impolitique. « L'autorité temporelle, dit-il, est utile, nécessaire, indispensable à l'exercice indépendant de l'autorité spirituelle du siége de Rome sur tous les catholiques de l'univers. » En même temps, Trouvé, notre ambassadeur à Milan, réduisait à trois le nombre des directeurs cisalpins. Lucien, sollicité d'intervenir par le général Lahoz, avait vu Barras à ce sujet et, n'en obtenant rien, lui avait fait cette réplique audacieuse : « Si vous trouvez qu'on peut renverser le Directoire de Milan, pourquoi ne pourrait-on pas renverser le Directoire de Paris? » Ce fut la dernière fois qu'il vit Barras. Le lendemain, 3 fructidor an VI (20 août 1798), il prit la parole aux Cinq-Cents pour défendre cette constitution cisalpine, œuvre de son frère, et imitation de celle de l'an III. Dès lors, il prit définitivement rang dans l'opposition constitutionnelle qui, tout en attaquant la personne des directeurs, en défendait l'institution. Le 2 fructidor (19 août), il fut un des secrétaires élus.

Une nouvelle coalition étrangère devenant menaçante, la conduite de Lucien fut alors d'appuyer le Directoire sans abdiquer tout à fait devant lui. Il repoussa le projet présenté par l'opposition jacobine d'une sorte de comité de salut public composé de sept membres, et d'une émission de 600 millions de billets de banque nationale; mais il refusa toujours au Directoire l'impôt sur le sel, ainsi que la nomination à sa discrétion des employés de l'octroi. En même temps, il poussait jusqu'à la passion son amour pour la constitution de l'an III; le 1er vendémiaire, anniversaire de la fondation de la République, sur la proposition de Stevenotte de prêter serment à la constitution, il s'était levé précipitamment, et, le bras levé : « Oui, s'était-il écrié, vive la constitution de l'an III! Jurons de mourir pour elle! » Dans les trois mois qui suivirent, brumaire, frimaire et nivôse an VII, Lucien ne parut plus à la tribune, il votait silencieusement les lois

Digitized by Google

présentées par le Directoire, sentant qu'on devait appuyer le gouvernement, menacé à l'intérieur et à l'extérieur, et répugnant toutefois à accorder des pouvoirs extraordinaires si défavorables à la liberté. Le 13 pluviôse an VII (1er février 1799), le débat sur l'impôt du sel se ranima plus vif que jamais dans les Cinq-Cents. Bien que circonvenu par le Directoire, qui y voyait l'unique moyen de combler le déficit, Lucien ne négligea rien pour faire repousser cette mesure. Antagoniste convaincu de tout impôt indirect, il ne pouvait pas comprendre que l'on imposât jamais les denrées indispensables à la subsistance du pauvre. Après avoir traité, dans son discours, la question économique d'une façon remarquable, il s'attaquait ouvertement à la conduite des directeurs, en disant : « Quant à moi, il m'est démontré que le déficit ne peut pas aller à 50 millions, que les réformes dans les dépenses peuvent le couvrir en grande partie. Je crois raisonnable, juste et politique, de connaître le montant de ces réformes avant d'accorder un nouvel impôt; et alors, s'il reste encore quelques millions à découvrir, nous discuterons le choix d'une nouvelle taxe; alors la nation, au lieu de ne voir en nous que les distributeurs de ses deniers, en verra aussi les économes. » Ce discours excita une grande agitation dans le conseil, les tribunes y applaudirent, et l'opposition prit dès lors un caractère violent qu'elle n'avait pas encore eu. Le débat se prolongea jusqu'au 16 pluviôse où le gouvernement l'emporta de quarante-six voix; mais le nouvel impôt échoua définitivement devant le Conseil des Anciens.

Cette grande lutte avait profondément retenti dans le public, et singulièrement aigri les esprits contre le Directoire. Lucien resta toujours fidèle à l'opinion qu'il avait émise alors sur les impôts atteignant les objets de première nécessité, et les considéra jusqu'à la fin de sa vie « comme des abus véritablement réactionnaires et en opposition évidente à la révolution de 89 ». Le 27 floréal (16 mai), Sieyès était élu membre du Directoire, à la place de Rewbell, et l'opposition des conseils se marquait de plus en plus par ce choix significatif. L'opposition constitutionnelle et l'opposition jacobine faisaient alors cause commune; la lutte contre les quatre anciens directeurs, un moment suspendue par la nouvelle de la perte de Milan et de l'abandon de Zurich (20 prairial, 8 juin 1799), reprit bientôt, à la suite d'un rapport du ministre des finances qui attribuait les revers des armées à la parcimonie des conseils. Lucien, avec la majorité des Cinq-Cents, pensa qu'il fallait renouveler le Directoire sans délai; sans ce coup d'État la République était perdue. Les attaques contre Rewbell et Scherer, qu'on confondait à tort avec les dilapidateurs des armées, commencèrent aux Anciens, puis aux Cinq-Cents; enfin la discussion de la loi sur la liberté de la presse fut reprise. On voulait désarmer le Directoire, en lui enlevant ce pouvoir discrétionnaire sur les journaux qui faisait une partie de sa force. Sans prendre, à la tribune du moins, une grande part à ces vifs débats sur la presse, Lucien, qui comptait parmi les adversaires du Directoire, et qui dans cette discussion voyait surtout un excellent moyen d'attaque contre lui, hâta très-habilement le vote de la loi proposée, que divers amendements de Carrère-Lagarrière allaient mettre en danger. S'emparant adroitement d'un passage du discours de Carrère, où il affirmait que le meurtre de Rastadt n'avait excité qu'une faible indignation, il anéantit l'effet de ses paroles par cette apostrophe : « Cette assertion est fausse, elle est injurieuse... La France indifférente au crime de Rastadt ! Et déjà nos armées, électrisées par cette nouvelle, ont reporté la terreur dans les rangs de nos ennemis... Vengeance, vengeance des assassins ! » L'assemblée se leva tout entière, et vota la loi qui enlevait au Directoire son pouvoir préventif sur la presse (22 prairial, 10 juin 1799). Le renouvellement partiel du Directoire fut la conséquence de cette première victoire de l'opposition. Les conseils se déclarèrent en permanence (28 prairial). L'élection de Treilhard fut annulée, et Merlin et La Révellière ayant donné leur démission, on les remplaça par Gohier, Moulins et Roger Ducos.

Sur la proposition de Boulay (de la Meurthe), une commission spéciale de onze membres avait été nommée pour présenter au Conseil les mesures exigées par les circonstances. Lucien en faisait partie; le 1er messidor (20 juin 1799), il fit un rapport apologétique des événements du 30 prairial. Après avoir établi que le gouvernement avait dépensé 58 millions de plus qu'il n'en fallait pour une armée de quatre cent mille hommes, alors cependant que l'armée n'était que de deux cent soixante-quinze mille, il ajoutait : « Non, ce n'est pas le déficit qui a causé les malheurs de l'État; c'est au système suivi depuis un an par le pouvoir exécutif qu'on doit les attribuer uniquement. C'est à lui que nous devons la désorganisation de nos armées, le pillage et le bouleversement des républiques alliées. » Sur sa proposition le Conseil vota la permanence jusqu'au message du nouveau Directoire, qui fut reçu le 9. L'union entre les différents pouvoirs, suite espérée du coup d'État, ne se réalisa pas; le parti jacobin, vers lequel penchaient Gohier et Moulins, se prit alors à attaquer les autres directeurs. Ce parti triompha aux Cinq-Cents en obtenant la formation d'une commission de sept membres, chargée de présenter des mesures de salut public, et qui fut au scrutin secret, composée de Lucien, Charlier, Daunou, Lamarque, Eschasseriaux, Berlier et Boulay (de la Meurthe). Cette commission où les modérés étaient en majorité répugnait aux mesures extraordinaires, et pensait qu'il ne fallait pas, dans ce danger de la patrie, embarrasser le gouvernement, mais qu'il

Digitized by Google

valait mieux le laisser agir en liberté. Ce fut donc seulement le 4 fructidor (21 août 1799) que Lucien prit la parole comme rapporteur. Il proposa la création de deux armées nouvelles, l'une de seconde ligne contre l'étranger, l'autre départementale contre les royalistes « qui assassinaient dans le Midi et dans l'Ouest ». Les Jacobins, en majorité aux Cinq-Cents, virent dans cette armée de l'intérieur une force nouvelle donnée au Directoire, et firent ajourner la proposition. Le désastre de Novi porta leur violence à l'extrême; alors le Directoire fit arrêter onze journalistes, adressa un message aux Conseils et une adresse à la nation. Tout annonçait un nouveau coup d'État de la part des directeurs, et les Jacobins résolurent de le prévenir en faisant déclarer la patrie en danger et décréter la permanence; ils voyaient le salut de la France dans le retour aux mesures révolutionnaires, tandis que Lucien, à la tête des constitutionnels partisans de Sieyès, pensait qu'il fallait concentrer plus que jamais le pouvoir dans le gouvernement. Le défenseur espéré du Directoire, Joubert, était mort; des ouvertures faites à Moreau et à Macdonald étaient restées sans résultat; Lucien essaya alors, mais vainement, de rapprocher Jourdan de Sieyès. C'est alors, suivant le récit de Lucien, que ce dernier se serait écrié : « Nous n'avons donc pas une épée pour nous? Ah! que votre frère n'est-il ici? » Cette parole fut-elle un trait de lumière pour Lucien et pour Joseph, et envoyèrent-ils à cette époque des dépêches secrètes à Napoléon pour l'avertir de l'état des esprits, et hâter son retour d'Égypte? Lucien le nie énergiquement dans ses *Mémoires*. « Les frères de Napoléon, dit-il, auraient été doués d'un miraculeux esprit de divination, s'ils avaient pu croire, à cette époque, au premier de ces deux retours qui frappèrent l'Europe de stupeur. De pareils retours ne se conseillent pas, ne se préparent pas, ne se complotent pas... La frégate d'Égypte, le brick de l'île d'Elbe, la barque de César, ne se remment qu'au souffle instantané du génie... J'attendais si peu le retour de Napoléon, que j'avais embrassé avec ardeur l'espoir que Sieyès avait placé dans Joubert. » Mais ne doit-on pas en croire davantage un témoin plus désintéressé, Miot, reçu dans l'intimité de Joseph Bonaparte, et qui, étant allé le visiter à Mortfontaine, le 5 octobre 1799, raconte qu'il en reçut la confidence de l'arrivée prochaine et espérée de Napoléon; un Grec nommé Bourbaki, attaché depuis longtemps à la famille Bonaparte, s'était chargé, moyennant une somme de 24,000 francs, de faire parvenir en Egypte ces importantes dépêches.

Cependant Jourdan proposa aux Cinq-Cents la permanence et la déclaration de la patrie en danger, ainsi que la formation d'un comité de neuf membres. Lucien prit la parole pour le combattre. « Je déclare, dit-il, ne voir aujourd'hui de salut que dans une union intime entre les premières autorités... Dans notre position, il faut augmenter la force du pouvoir exécutif ou en changer. Il n'y a pas de milieu; lors de l'un de ces deux partis, il n'y aurait plus qu'à cumuler dans votre sein tous les pouvoirs. Et-là qu'on pourrait voir le salut de la République? L'opinion modérée l'emporta de soixante-quatre voix, et la proposition de Jourdan fut rejetée. Cette journée du 28 fructidor avait en pour résultat de séparer définitivement le Conseil en deux partis; Lucien et les constitutionnels songèrent à prévenir la menace des Jacobins, en réalisant la réforme dans la constitution que projetait Sieyès, lorsque la présence de Napoléon vint changer la face des choses.

Le 16 octobre, Bonaparte était arrivé à Paris et son retour inattendu avait excité le plus vif enthousiasme. Le 23, les Cinq Cents élurent Lucien pour président, Dillon, Fabry, Barra (des Ardennes), Desprez (de l'Orne) pour secrétaires du Conseil. Il semble que Bonaparte n'ait songé d'abord qu'à obtenir une dispense d'âge qui lui aurait permis d'être élu membre du Directoire. Mais ayant trouvé tout d'abord une vive opposition à ce dessein chez les directeurs Gohier et Moulins, il songea dès lors à oser plus encore. Barras et Sieyès avaient seuls un parti; il se rapprocha de Sieyès : l'honnêteté de ce dernier, sa situation de chef du parti constitutionnel modéré, surtout l'influence de Lucien, de Joseph, de Talleyrand et de Roederer, pour réunir ces deux hommes dans un but commun, le décidèrent à se joindre à lui dans ses projets contre le Directoire. Lucien le premier parla à Sieyès de cette alliance. « L'opinion publique, lui dit-il, a donné à mon frère la mission de sauver la France; voulez-vous vous associer à lui pour cette patriotique entreprise? » Cabanis traita, comme ami commun, les conditions de l'union, et, le 30 octobre (8 brumaire), eut lieu l'entrevue entre Bonaparte et Sieyès. Il fut convenu que huit ou dix jours suffiraient à préparer le coup d'État. C'est dans ces dix jours, compris entre le 8 et le 18 brumaire, que tout fut conduit pour ce grand changement, dans un comité composé du général Bonaparte, de Sieyès, Talleyrand, Roederer, Cabanis, Lucien, Joseph et Regnier, auxquels s'adjoignirent Volney et Boulay (de la Meurthe). Sieyès se chargea de disposer les esprits des Anciens très-portés à subir son influence, et Lucien d'agir sur ses collègues des Cinq Cents, mais l'un et l'autre sans leur faire connaître le but précis de la révolution qui se préparait. Parmi les généraux, Moreau, Macdonald, Serurier, Lefebvre, commandant la division de Paris, s'étaient mis à la disposition de Bonaparte; Bernadotte, malgré les efforts de Joseph, se tenait à l'écart. L'armée était républicaine : Berthier se chargea d'agir sur les officiers généraux, Murat sur les officiers de la cavalerie, Lannes sur ceux de l'infanterie, Marmont sur ceux de l'artillerie; enfin on comptait sur deux régiments de dragons de l'ancienne armée d'Italie.

Digitized by Google

et sur le 21e de chasseurs d'où sortait Murat. Le 6 novembre (15 brumaire), au sortir même de la fête donnée aux généraux Bonaparte et Moreau, par le Corps législatif, dans le temple de la Victoire (Saint-Sulpice), le jour du coup d'État fut fixé entre Sieyès et Bonaparte, au 8 (17 brumaire). Le 7, on se réunit chez Talleyrand : Ræderer et Regnaud de Saint Jean d'Angely rédigèrent les proclamations, pamphlets, articles de journaux; Arnault, des chansons qui devaient être distribuées dans le public. Réal prépara tout ce qui était du ressort de la police, placards, orateurs de carrefours; le soir il y eut réunion chez Mme Bonaparte. En même temps on faisait part des projets à la commission des inspecteurs du conseil des Anciens, mais sans les initier à tout le secret, et en ne leur parlant que de la nécessité d'écraser les jacobins. Dans la nuit du 17 au 18 brumaire (8 et 9 novembre), la commission des inspecteurs, à laquelle appartenait le soin de veiller à la sûreté du Corps législatif, expédia les lettres de convocation aux Anciens pour le lendemain matin. Le 18, pendant que l'hôtel de la rue de la Victoire où habitait Bonaparte, était, dès six heures du matin, encombré d'une foule d'officiers prêts à se porter où le général les conduirait, les Anciens s'étaient réunis dès sept heures. Après un discours de Cornet, au nom des inspecteurs, sur les symptômes alarmants qui se manifestaient depuis quelques jours, Regnier avait pris la parole pour demander, comme mesure de salut public, la translation des conseils à Saint-Cloud; cette proposition avait été immédiatement votée, malgré la demande d'ajournement faite par Montmayou; le général Bonaparte fut chargé de l'exécution de ce décret. Aussitôt que ce décret est remis à Napoléon, il harangue les officiers qui l'entourent, et, suivi de 1,500 hommes de cavalerie qui le joignent sur les boulevards, il se porte aux Tuileries, où, à dix heures, il est admis à la barre du conseil des Anciens, et y prête serment à la constitution. Cependant rien n'était terminé; que ferait-on le lendemain à Saint-Cloud? Telle fut la question qui fut agitée au sein de la commission des inspecteurs, qui s'était réunie de nouveau aux Tuileries, à sept heures du soir, et où s'étaient rendus le général Bonaparte, Sieyès et Roger Ducos, Fouché, et Lucien Bonaparte, accompagnés de plusieurs membres des deux conseils. Sieyès et Fouché, mieux instruits des brusques mouvements des assemblées délibérantes, insistaient pour l'arrestation d'une quarantaine des principaux opposants. Puis, sur le refus formel du général Bonaparte, ils proposèrent quelque stratagème, au moyen duquel, par un changement subit dans la couleur des cartes, qui seules donnaient entrée aux représentants dans les Conseils, on aurait tenus éloignés les plus hostiles. Bonaparte trouva de sa dignité de repousser de tels expédients. On se sépara donc sans avoir rien arrêté sur la manière de conduire les événements. Nomination d'un gouvernement provisoire, ajournement du Corps législatif à trois mois, telles étaient les mesures qu'on avait résolu de présenter le lendemain aux Conseils. Le lendemain, 19 brumaire (10 nov.), le conseil des Cinq-Cents se réunissait à une heure, à Saint-Cloud, dans l'orangerie, et, un peu plus tard, à deux heures, celui des Anciens dans la grande galerie du palais, peinte par Mignard. Dans une salle intermédiaire étaient le général Bonaparte et Sieyès. Les préparatifs exécutés dans les deux salles avaient ainsi retardé la réunion des Conseils et permis aux députés hostiles de jeter dans l'esprit de leurs collègues des éléments de crainte ou de doute. Aux Cinq-Cents, présidés par Lucien, la séance fut tout d'abord menaçante. Gaudin, qui était dans le complot et qui avait été chargé d'ouvrir la discussion, demande 1° qu'une commission de sept membres soit nommée pour faire un rapport sur les dangers de la République; 2° que toute délibération soit suspendue jusqu'au rapport de la commission. Ce dernier point était surtout important; c'était couper court à toute opposition en décrétant le silence. Quelques voix appuient d'abord la proposition, mais elles sont aussitôt combattues par Delbrel, qui s'écrie : « La constitution d'abord! La constitution ou la mort !... Les baïonnettes ne nous effraient pas; nous sommes libres ici. » Les cris : Vive la constitution! A bas les dictateurs! s'élèvent alors de toutes parts, et c'est au milieu d'eux que Delbrel demande qu'on renouvelle le serment de fidélité à la constitution. Le tumulte est à son comble; Lucien le domine enfin par son énergie. « Je sens trop la dignité de président du conseil, pour souffrir plus longtemps les menaces insolentes d'une partie des orateurs; je les rappelle à l'ordre. » Le calme se rétablit. Chaque député, et Lucien lui-même, vient à son tour à la tribune prêter le serment décrété. Bonaparte, averti par son aide de camp La Valette de ce qui se passe aux Cinq-Cents, paraissait fort agité. Fouché lui conseille d'employer la force; lui-même s'écrie enfin : « Il faut en finir! » Il descend alors dans la cour du palais, met en bataille un régiment nouvellement arrivé de Paris, le harangue, puis se rend à la barre des Anciens. C'était presque une révolution manquée; Augereau, qui croise Bonaparte, lui dit : « Te voilà dans une jolie position. » Sieyès et Roger Ducos avaient une chaise de poste, attelée de six chevaux, qui les attendait à la grille de Saint-Cloud. Bien que moins tumultueuse que la séance des Cinq-Cents, celle des Anciens avait vu cependant se manifester plus d'une résistance opiniâtre : Savary, Citadella, Guyomar, Colombel (de la Meurthe) étaient tour à tour montés à la tribune pour demander des explications sur la translation du Corps législatif à Saint-Cloud, et Regnier avait eu grand'peine à arrêter ce débat, en affectant de confondre ces de-

Digitized by Google

mandes avec une discussion sur le décret lui-même désormais irrévocable. Il était trois heures et demie lorsque Bonaparte se présenta aux Anciens accompagné de Berthier. C'était la première fois qu'il parlait devant une assemblée; sa parole manqua d'abord de calme et de fermeté; cependant, reprenant bientôt possession de lui-même, il répondit à cette interpellation : Et la constitution? — « La constitution! Vous sied-il bien de l'invoquer? Vous l'avez violée au 18 fructidor, au 22 floréal, au 30 prairial. La constitution! dites-vous Toutes les factions l'ont violée; elle est méprisée par toutes ... Vous me demandez des garanties pour cette liberté et cette égalité... Soldats qui êtes ici, quand je vous ai promis la victoire, dites si je vous ai trompés? » Sa présence avait produit l'effet qu'il désirait, on lui avait accordé les honneurs de la séance : il se présenta alors aux Cinq-Cents. A la vue inopinée du général, les députés se levant : « Ici des sabres! à bas le dictateur! à bas le tyran! » s'écrient les députés qui entourent Bonaparte. Bigonnet lui dit d'une voix tonnante, en le touchant au collet : « Que faites-vous, téméraire? Vous violez le sanctuaire des lois. » A ce moment les grenadiers, restés à la porte de la salle, entourent Bonaparte pour le défendre, et Lefebvre l'entraîne hors de l'enceinte. Alors Lucien, qui préside toujours l'assemblée, se voit interpellé de toutes parts. Réduit à invoquer les services passés de son frère, ses paroles sont accueillies par ces mots : « Hors la loi! à bas le tyran! hors la loi! » Il quitte alors le fauteuil de la présidence, et est conduit hors de la salle par un piquet de grenadiers que lui envoie Napoléon. Tout semblait perdu. Bonaparte, à cheval, avait fait prendre les armes aux troupes placées dans la cour du palais, mais elles semblaient hésiter à marcher contre la représentation nationale. C'est alors que Lucien, sentant que le moment de tout risquer est venu, monte lui-même à cheval, se place devant le front des troupes et les harangue. « Le conseil des Cinq-Cents est dissous, leur dit-il, c'est moi qui vous le déclare. Des assassins ont envahi la salle des séances, et l'on fait violence à la majorité; je vous somme de marcher pour la délivrer. » Le bruit, en effet, avait couru que des poignards avaient été levés sur la poitrine de Bonaparte, et Serurier, exploitant habilement cette rumeur, se promenait, devant le front des troupes, répétant tout seul : « Les misérables! ils ont voulu tuer le général Bonaparte!... Ne bougez pas, soldats!... restez tranquilles, attendez qu'on vous donne des ordres. » Cet ordre venait d'être donné par Lucien; profitant alors d'un moment d'enthousiasme chez les soldats, Murat, à la tête d'un bataillon de grenadiers, pénètre dans la salle des Cinq-Cents. A cinq heures et demie, elle est complétement évacuée; un piquet est laissé à sa garde, et, quand les soldats reparaissent dans la cour du palais, ils sont accueillis par des applaudissements où se mêlent les murmures de quelques âmes affligées de ce triomphe de la force (1).

Lucien, suivant la plupart des historiens, Joseph, selon Miot, eut alors l'idée de rassembler les débris des Cinq-Cents et d'agir avec cette assemblée tronquée. A neuf heures du soir, cinquante membres des Cinq-Cents se réunirent sous la présidence de Lucien, déclarèrent par un vote que le général Bonaparte avait bien mérité de la patrie, puis nommèrent une commission pour présenter à l'assemblée les mesures de gouvernement que les circonstances rendaient nécessaires. Pendant que cette commission se retire dans son bureau, on elle ne fait que copier les divers décrets préparés à l'avance, Lucien prononce à la tribune des Cinq-Cents un discours sur les vices de la constitution et la nécessité de la réformer. A Lucien succède Boulay (de la Meurthe), rapporteur de la commission, qui propose en son nom l'abolition du Directoire, l'exclusion de soixante-deux membres du parti renversé, parmi lesquels on remarque le général Jourdan; enfin l'institution d'un gouvernement provisoire composé de trois consuls, Sieyès, Roger Ducos, Bonaparte, ainsi que l'ajournement des conseils au 20 février. Après un discours de Cabanis (2) pour appuyer ce rapport, l'assemblée vote à l'unanimité ce projet de loi, ainsi qu'une proclamation au peuple français. Il était une heure du matin lorsque les résolutions prises par les Cinq-Cents furent portées aux Anciens qui les sanctionnèrent, sans désemparer, par un vote unanime. En même temps fut nommée une commission législative, destinée à élaborer la nouvelle constitution, et composée de cinquante membres pris en nombre égal dans chacune des deux assemblées. Lucien fut le président de la section des Cinq-Cents, Lebrun de celle des Anciens. Tel fut le coup d'État du 18 brumaire, qui réussit plus par la disposition favorable des esprits que par l'habileté qui y présida; un instant gravement compromis par l'attitude des conseils à Saint-Cloud, la fermeté et surtout la décision de Lucien en assura le succès. Il est certain qu'il montra dans ces circonstances non pas un courage, que nous n'appellerions pas civique, bien qu'il ne soit pas non plus le courage militaire, mais plutôt une audace bien supérieure à celle de Bonaparte.

Bientôt avec le consulat décennal apparut la constitution de l'an VIII, qui aurait dû être l'œuvre de Sieyès et qui fut surtout celle de Napoléon; Lucien, partisan déclaré des idées de Sieyès, ne vit donc pas sans regret les modifications que subit

(1) Après la dispersion du conseil des Cinq-Cents, le conseil des Anciens rendit un décret qui ajournait le Corps législatif et organisait un gouvernement provisoire, comme le fit la loi du 19 brumaire. Mais cet acte émané d'une seule des deux sections de la législature ne semblait pas avoir une autorité suffisante.

(2) Ce discours et plusieurs autres sont insérés au procès-verbal. Mais on a dit et écrit qu'ils n'ont pas été prononcés réellement, et qu'ils avaient été rédigés d'avance pour une discussion qui n'a pas eu lieu.

Digitized by Google

le plan du célèbre législateur. Cependant, dans la pensée même de Bonaparte, le tribunat était destiné aux esprits actifs, remuants, amoureux de renommée; Lucien avait été l'un des élus par le sénat pour le composer; mais il n'accepta point, ayant été choisi par le premier consul (4 nivôse an VIII, 25 décembre 1799) pour remplacer au ministère de l'intérieur l'illustre La Place, devenu membre du sénat. C'est pendant le ministère de Lucien que parut la famense loi du 28 pluviôse an VIII qui, en organisant l'administration municipale et departementale, a constitué en France la centralisation administrative. Aux administrations *collectives* à tous les degrés, auxquelles étaient adjoints des commissaires du gouvernement chargés de requérir auprès d'elles, la loi substituait un système fondé sur la division des pouvoirs en exécutif, judiciaire, et deliberatif; à ces trois fonctions correspondaient les préfets, sous-préfets et maires, les conseils de département, d'arrondissement et de commune, enfin les conseils de préfecture chargés du contentieux administratif. En même temps Lucien, porté de ce côté par ses goûts mêmes, protégeait efficacement les lettres: le 23 mai 1800, sous ses auspices, reparaissait le *Mercure de France;* et des travaux d'art considérables étaient exécutés dans sa belle propriété du Plessis-Chamand, près Senlis. Cependant son ardeur pour les plaisirs, une administration peut-être plus intelligente que rigoureuse, et plus que tout cela l'envie, soulevèrent quelques plaintes contre le nouveau ministre de l'intérieur. En même temps, l'indépendance de Lucien amenait entre lui et le premier consul, plus d'un désaccord que le ministre de la police Fouché ne contribuait pas à terminer pacifiquement. Des bruits de conspiration s'étant répandus au mois d'avril 1800, une première scène violente eut lieu entre Fouché et Lucien, qu'une rumeur mal fondée plaçait avec Bernadotte à la tête des mécontents. « Je ferais arrêter le ministre de l'intérieur lui-même, dit alors Fouché, si j'apprenais qu'il conspire. » A ce moment il fut déjà question de l'éloignement de Lucien. Du reste, ces insinuations malveillantes tombent devant un reproche d'un tout autre genre qui lui fut fait bientôt après. Une tentative d'assassinat sur le premier consul, par Ceracchi et Arena, s'étant produite à l'Opéra (10 octobre 1800), l'enthousiasme pour Bonaparte s'en accrut encore, et, sous le titre de *Parallèle entre César, Cromwell, Monck et Bonaparte*, il courut une brochure qui ne proposait rien de moins que le rétablissement de la monarchie au profit du vainqueur de Marengo. « Croit-on, y disait-on, que le bâton de maréchal ou que l'épée de connétable puisse suffire à l'homme devant qui l'univers s'est tu? »

Ce pamphlet anonyme, attribué à Lucien, et qui était en réalité de M. de Fontanes, produisit un très-mauvais effet, surtout dans l'armée. Moreau, à l'instigation de Fouché, s'en plaignit même ouvertement; et Bonaparte demandant publiquement au ministre de la police comment il laissait circuler de tels écrits et pourquoi, s'il en connaissait les auteurs, ils n'étaient pas encore à Vincennes, celui-ci lui répondit : « Je ne pouvais pas, car c'était votre propre frère. » C'est à la suite de cet incident qu'eut lieu (3 novembre 1800), devant le premier consul, une altercation des plus vives entre Fouché et Lucien, dans laquelle ce dernier, aux reproches sur sa conduite administrative, sur ses mœurs et sa liaison avec une actrice, Mlle Mezerai, répondit par des plaintes acerbes sur l'accroissement des impôts, etc. Lucien quitta alors le ministère de l'intérieur (novembre); c'était évidemment une première disgrâce, mais qui, par le conseil de Cambacérès, fut déguisée sous les apparences d'une ambassade en Espagne. Cette nouvelle mission n'était pas sans difficulté, car il fallait arracher la monarchie espagnole à l'influence anglaise et la rattacher à la politique française. Lucien y parvint par le traité d'alliance du 21 mars 1801; puis il s'appliqua à en tirer toutes les conséquences. Il sut, en négligeant les ministres titulaires, pour aller droit au véritable chef du gouvernement, le prince de la Paix, et en lui faisant craindre le ressentiment de Bonaparte, se servir de lui pour accélérer les préparatifs de l'envahissement du Portugal. Le glorieux, mais terrible combat d'Algésiras (6 juillet), empêcha la réussite complète de ses plans. On fut plus heureux du côté du Portugal : la soumission de tout l'Alemtéjo amena l'ouverture des négociations pour la paix; elles eurent lieu à Badajoz où Lucien avait suivi la cour d'Espagne. Contrairement aux intérêts de l'Espagne et de la France, qui voulaient, en Portugal, frapper l'Angleterre, Godoï consentit à une paix prématurée qui donnait seulement Olivença aux Espagnols, et 20 millions aux Français. Lucien lui-même signa la copie de ce traité de Badajoz, et la fit partir pour la soumettre à la ratification de son frère. Irrité de voir ainsi compromises les négociations de Londres, Napoléon blâma énergiquement son frère, qui répondit à cette colère du premier consul par l'envoi de sa démission d'ambassadeur; elle ne fut pas acceptée; Lucien reçut ordre de rester à Madrid, et de déclarer que les Français camperaient dans la Péninsule jusqu'à la paix particulière de la France avec le Portugal. Abandonné par le cabinet de Madrid, Napoléon l'abandonna à son tour, et signa les préliminaires de la paix d'Amiens avec l'Angleterre, en lui laissant l'île de la Trinité qu'il voulait auparavant faire rendre à l'Espagne (1er octobre 1801). Lucien avait été en même temps autorisé à signer le traité de Badajoz, sauf quelques modifications peu importantes (29 novembre 1801). Ce fut le dernier acte de son ambassade d'Espagne, dans laquelle il s'était fait accompagner par plusieurs savants et hommes de lettres,

Digitized by Google

parmi lesquels était le poëte Arnault. De retour à Paris au commencement de 1802, il fut, le 9 mars, appelé à siéger au tribunat qui venait de perdre vingt de ses membres, éliminés par le sénat, conformément à la volonté du premier consul. Il disait ne plus rien désirer qu'une existence tranquille, employée à servir son frère dans le sein de l'un des grands corps de l'État. Une session législative extraordinaire, où devaient être présentés d'importants projets de lois médités par le premier consul, s'ouvrit le 5 avril 1802 : le premier présenté fut celui du concordat; ce fut Lucien qui fut chargé de féliciter le gouvernement sur ce grand événement. Peu après il prit une part plus active encore à la création de la Légion d'honneur. Le projet rencontra dans les deux assemblées une résistance également vive; au tribunat Lucien en fut nommé rapporteur et l'exposa avec une ardeur qui manquait un peu d'habileté.

Le sénatus-consulte du 4 août 1802 (16 thermidor an x), en installant le consulat à vie, augmenta l'importance et le rôle des frères du premier consul. Nommé par le tribunat, pour le représenter dans le grand conseil de la Légion d'honneur, Lucien se trouvait par suite sénateur de droit en sa qualité de membre de ce grand conseil. Il reçut la sénatorerie de Trèves, qui le mit en possession de la terre de Soppelsdorff, ancienne maison de plaisance des électeurs. En 1803, l'Institut ayant été, sous ses auspices, réorganisé et augmenté d'une classe, il prit place dans celle de la langue et de la littérature française (3 février). Un voyage à Bruxelles, puis à Trèves, le tint un peu de temps éloigné. Veuf depuis 1798, c'est à son retour qu'il épousa Alexandrine de Bleschamp, qui avait eu pour premier mari un agent de change nommé Jouberthon. Née à Calais en 1778, elle était une des femmes les plus aimables et les plus spirituelles de cette époque (1); Lucien l'avait rencontrée dans la société du comte de Laborde au château de Méréville. Cette union toute d'inclination déplut à tel point au premier consul que Lucien, pour conserver sa dignité et son indépendance, se crut obligé de rompre avec son frère et même de quitter la France (avril 1804).

Réfugié d'abord à Milan, puis à Pesaro, enfin à Rome, Lucien fut désormais étranger à la politique, et vit de loin, sans s'y mêler, l'établissement de l'Empire, et cet envahissement progressif de l'Europe par les armées françaises, qui devait amener de si cruels revers. Entouré de sa famille, cultivant les lettres qu'il aimait, il ne fit aucune démarche pour se rapprocher d'un frère qui distribuait alors des couronnes. Cependant Napoléon, par affection, peut-être aussi par une politique qui ne voulait pas laisser en dehors de son gouvernement une aussi grande individualité que Lucien, lui fit faire plus d'une fois des ouvertures de réconciliation. En 1806, il chargea le comte Miot, chargé d'instructions pour le roi de Naples Joseph, de s'arrêter à Rome chez Lucien. « Je veux bien, lui dit-il, oublier ce que deux de mes frères (Joseph et Jérôme) ont fait contre moi. Que Lucien abandonne sa femme et je lui donnerai une souveraineté. » M. Miot trouva le frère de l'Empereur occupant à Rome un palais magnifique, qu'il avait orné de riches collections de tableaux et de statues antiques du plus grand prix; il partit sans avoir dit un mot de sa mission à Lucien qui, dans une conversation toute littéraire, avait évité avec soin ce qui aurait pu l'amener à faire connaître son opinion sur les affaires politiques. Après le traité de Tilsitt (7 juillet 1807), Napoléon lui-même, tentant un rapprochement, donna rendez-vous à Lucien dans la ville de Mantoue (13 décembre 1807). La dissolution du mariage de Lucien était l'ultimatum de l'Empereur; un trône pour son frère, le mariage de sa fille aînée avec le prince des Asturies, un duché pour la femme répudiée, eussent été le prix de l'acceptation. Cette entrevue n'eut aucun résultat, et, quoi qu'on ait pu dire des motifs du refus de Lucien, toujours est-il qu'il faut admirer cette fermeté en face du souverain qui faisait alors tout plier devant lui et tous les caractères. Quant à la véritable cause de la conduite de Lucien, voici ce qu'il en dit dans ses *Mémoires*. « Quant à moi, mes regrets de la république sénatoriale ont duré bien longtemps. L'adversité, qui n'adoucit guère l'honneur, a longtemps lutté dans mon esprit contre l'évidence de la votation universelle en faveur de la monarchie, et contre ma conviction du génie et du patriotisme de Napoléon. Enfin quoique, dans ma conférence de Mantoue avec mon frère, *mon refus ne tînt plus qu'aux restrictions politiques que je ne crus pas devoir subir*, il n'en est pas moins vrai que, jusqu'à mon séjour en Angleterre, il restait encore en moi beaucoup du vieux républicain. » L'insuccès de cette tentative de la part de Napoléon rendit encore plus difficile la situation de Lucien; il crut alors devoir quitter Rome, et alla s'établir dans un domaine qu'il avait acquis près de Viterbe et que le pape érigea en principauté de Canino. Bientôt même Lucien résolut de quitter l'Italie pour aller s'établir aux États-Unis. S'étant embarqué, dans ce dessein, à Civita-Vecchia, le 1er août 1810, il fut pris par un croiseur anglais, conduit d'abord comme prisonnier à Malte (24 août), puis enfin en Angleterre où il débarqua le 28 décembre. Considéré comme prisonnier, malgré son éloignement des affaires, il reçut du gouvernement anglais pour résidence la petite ville de Ludlow (pays de Galles). Peu de

(1) Elle avait, comme son mari, le culte de la poésie et des arts; un seul de ses ouvrages, croyons-nous, a vu le jour : c'est un poëme en dix chants, avec notes, intitulé : *Batilde, reine des Francs* (Paris, 1820, in-8°).

Digitized by Google

temps après, il acquit le domaine de Thorngrove, à cinq lieues de Londres, où il demeura jusqu'aux traités de 1814 (11 avril), qui vinrent lui rendre la liberté (1). Il revint alors à Rome, où il dédia au pape Pie VII (4 mai 1814) son poëme de *Charlemagne ou l'Église sauvée*, qu'il avait achevé pendant sa captivité en Angleterre. L'adversité fit alors ce que n'avait pu faire la toute-puissance de Napoléon; elle rapprocha de lui le prince de Canino, qui lui écrivit deux lettres à l'île d'Elbe pour lui offrir de se consacrer au service de sa personne. Il tint, pendant les Cent-jours, cette promesse qu'il venait de faire. Venu à Paris, après le 20 mars, pour solliciter de l'empereur l'évacuation des États de l'Église envahis par les troupes de Murat, il obtint ce qu'il demandait et, après un voyage de vingt-deux jours en Suisse à Versoix, près de Mme de Staël, il revint enfin se fixer à Paris pour y aider son frère dans les circonstances si difficiles de cette époque. Il alla habiter le Palais-Royal, et accompagna Napoléon à la cérémonie du Champ de Mai, avec le rang et le titre de prince français. Le désir de Napoléon de le nommer président de la chambre des représentants ayant rencontré un obstacle dans les événements mêmes, il prit place à la chambre des pairs, et enfin fit partie de la commission de gouvernement que l'empereur institua au moment de partir pour l'armée (nuit du 12 juin 1815).

Après la bataille de Waterloo, Napoléon sentait, comme il l'a dit, que « tout était perdu, excepté l'honneur ». Cependant, dans le conseil qui se tint le jour même de l'arrivée de l'empereur à l'Élysée (21 juin 1815), Lucien, plein des souvenirs du 18 brumaire et enclin à se passer des assemblées, opina, avec le maréchal Davout, pour leur prorogation ou leur dissolution. Un dernier combat se livrait dans l'âme de Napoléon. « Osez, » lui dit Lucien. — « Hélas! répondit l'empereur, je n'ai que trop osé! » Puis il rédigea un message aux assemblées pour leur proposer la nomination de deux commissions chargées de prendre avec le gouvernement toutes les mesures de salut public. Lucien fut chargé de porter ce message à la chambre des représentants. Il était sept heures du soir lorsqu'il monta à la tribune. L'indocilité dont il avait fait preuve jadis à l'égard de l'empereur, le servant aujourd'hui, on lui tenait compte de n'avoir pas porté de couronne; il fut donc assez bien accueilli. Cependant M. Jay, poussé par Fouché, ayant pris la parole pour demander l'abdication de Napoléon, et chargé en quelque sorte Lucien d'être l'intermédiaire de la France désolée, celui-ci lui répondit en énumérant les ressources dont disposait encore la France, et les chances de salut qui restaient encore en demeurant unis en face de l'ennemi. « Se séparer de Napoléon, disait-il en terminant, sous prétexte d'apaiser la haine de l'étranger, c'est une illusion à la fois ridicule et funeste... N'exposeriez-vous pas la France à un grave reproche d'inconstance et de légèreté, si en ce moment elle abandonnait Napoléon? » Malgré l'apostrophe violente de La Fayette s'écriant : « Prince, vous calomniez la nation; ce n'est pas d'avoir abandonné Napoléon que la postérité pourra accuser la France, mais hélas! de l'avoir trop suivi.... » le discours de Lucien avait rendu quelque calme à l'assemblée : elle se borna à nommer la commission proposée par le gouvernement, dans l'espoir qu'elle obtiendrait cette abdication qu'elle désirait, mais qu'elle avait honte de prononcer elle-même. En quittant le Palais-Bourbon, Lucien était allé porter à la chambre des pairs le message de l'empereur. Il n'y souleva pas les mêmes tempêtes. Mais ne se faisant pas illusion sur les conséquences des dispositions presque hostiles des chambres, de retour à l'Élysée, il répéta qu'il n'y avait plus à délibérer, qu'il fallait opter entre un coup de vigueur et l'abdication immédiate, afin de prévenir une résolution offensante des députés. Le 22 juin, l'empereur signa sa seconde abdication, mais en y mettant, sur l'observation de Lucien et de Regnaud de Saint-Jean d'Angely, une condition expresse, celle de la transmission de la couronne à son fils. C'est donc, à la dernière heure seulement, et quand il vit tout perdu, que Lucien pensa à une régence qu'on l'accusa bien à tort d'avoir eu tout d'abord en vue, pour se ménager la première situation sous le nouveau règne du jeune Napoléon II. « Il s'agit, dit-il le même jour à la tribune, d'éviter la guerre civile, de savoir si la France est une nation indépendante et libre. L'empereur est mort, Vive l'empereur!... Je demande qu'en conformité de l'acte constitutionnel, la chambre des pairs, qui a juré fidélité à l'empereur et aux constitutions, déclare, sans délibération, par un mouvement spontané et unanime, devant le peuple français et les étrangers, qu'elle reconnaît Napoléon II comme empereur des Français. J'en donne le premier l'exemple et lui jure fidélité. » On sait la réponse de M. de Pontécoulant à ces paroles de Lucien. « Je demande au prince, dit ce pair, à quel titre il parle dans cette chambre. Est-il Français? Je ne le reconnais pas comme tel. Lui, qui invoque la constitution, n'a pas de titre constitutionnel. Il est prince romain. » — « Si je ne suis pas Français pour vous, avait répliqué Lucien, je le suis pour la nation entière. »

Lucien, dans ces derniers jours de deuil, ne quitta pas Napoléon jusqu'au 29 juin. Puis il sortit presque aussitôt de France. Arrêté à Turin, il y subit une captivité de trois mois dans la citadelle de cette ville, et ne fut rendu à la liberté que sur les instances du pape. Revenu enfin à Rome, il fit

(1) Dans les dernières années de l'Empire, le nom de Lucien ne figure plus dans l'*Almanach impérial*, ni parmi les sénateurs, ni parmi les membres de l'Institut; il s'y trouve pour la dernière fois à ces divers titres, en 1810, sous le nom de *senateur Lucien*. C'est le comte Garnier qui le remplaça dans la sénatorerie de Trèves.

Digitized by Google

deux fois (1817 et 1819), conjointement avec Joseph, la proposition à Napoléon d'aller partager sa captivité de Sainte-Hélène. Alors il vécut, dans sa villa Russinella, entouré de ses nombreux enfants, adonné tour à tour à la composition de ses *Mémoires* et de travaux sur les antiquités de l'Italie. La révolution de 1830, qu'il avait vue avec joie, lui fit concevoir l'espérance de voir cesser son long exil; ce fut en vain, et il mourut à Viterbe, le 29 juin 1840, âgé de soixante-cinq ans. Lucien, qui était membre de l'Institut depuis 1803, en avait été exclu avec la Restauration; mais ce titre bien éphémère d'académicien lui avait au moins servi à donner aux lettres un des témoignages les plus délicats de protection qui lui aient jamais été accordés. Sollicité par un jeune et novice poëte de 1803, il lui répondit par une lettre où, aux plus affectueux conseils littéraires, était jointe la prière d'accepter son traitement d'académicien qu'il lui donnait mandat de toucher. Ce jeune poëte était Béranger, devenu plus tard l'illustre chansonnier, et qui n'oublia pas le prince Lucien, dont il proclamait le nom et les bienfaits dans la préface de son nouveau recueil de 1833.

La vie de Lucien Bonaparte, aussi bien que son caractère, paraissent jusqu'ici avoir été jugés avec peu d'impartialité; exposée aux rancunes des flatteurs de l'Empire comme à celles des révolutionnaires exaltés, sa mémoire a besoin d'être défendue contre leurs attaques. Les historiens même les plus modérés ne sont pas toujours sans âcreté dans l'appréciation de son rôle politique. « Lucien, dit M. Thiers, était un homme d'esprit, mais d'un esprit inégal, inquiet, ingouvernable et n'ayant pas assez de talent, quoiqu'il en eût, pour racheter ce qui lui manquait sous le rapport du bon sens. » M. de Barante, plus équitable le peint ainsi : « Lucien, important aux Cinq-Cents par son nom, ses succès de tribune, son activité et ses intrigues, républicain mais point jacobin, en relation avec Sieyès, ne s'était compromis avec aucun parti, et en les ménageant tous, avait acquis une grande influence. » On regrette de trouver de Napoléon lui-même le jugement suivant sur son frère, bien qu'il soit juste de constater qu'il a été porté en 1796 : « Lucien s'est compromis en 93 plusieurs fois, malgré les conseils réitérés que je n'ai cessé de lui donner. Il voulait faire le jacobin, de sorte que, si, heureusement pour lui les dix-huit ans qu'il avait alors n'étaient son excuse, il se serait trouvé compromis avec le petit nombre d'hommes, opprobre de la nation. » Il serait fort à désirer que les *Mémoire* du prince de Canino, restés interrompus à sa mort, fussent enfin publiés par sa famille, et vinssent permettre de porter un jugement définitif sur cet homme, dont la destinée offre un si piquant contraste avec celle de Napoléon.

Les œuvres de Lucien sont les suivantes : *La Tribu indienne, ou Edouard et Stellina*, roman; Paris, 1799, 2 vol. in-18; trad. en anglais et en allemand; — *Charlemagne ou l'Église sauvée*, poëme épique en 24 chants; Londres, 1814, 2 vol. in-4°; Paris, 1815, 2 vol. in 8°, traduit en anglais, par Butler et Hodgson; — *Ode contre les détracteurs d'Homère*, lue, le 15 mai 1815, devant l'Institut pour la réception d'Aignan; — *La Cyrnéide, ou la Corse sauvée*, poëme épique en XII chants; Paris, 1819, in-8°; — *Aux citoyens français membres des colléges électoraux*; Le Mans, 1834, in-4°; — *La vérité sur les Cent-Jours, suivi de documents historiques sur* 1815; Paris, 1835, in-8°; — *Mémoires de Lucien Bonaparte, prince de Canino, écrits par lui-même*; Paris, 1836, in-8° ou in-12 : le premier volume de ces *Mémoires* a seul paru, bien que la préface qui les précède semble annoncer qu'ils ont été complétement achevés en manuscrit; — *Mémoire sur les vases étrusques*, 1836. En 1845, sa veuve donna un extrait du second volume de ses *Mémoires* sous ce titre : *Le 18 Brumaire*.

Lucien avait épousé 1° en 1794, Christine-Éléonore Boyer, née à Saint-Maximin (Var), morte à Paris, le 14 mai 1800, à l'âge de vingt-quatre ans; 2° en 1802, Marie-Alexandrine-Charlotte-Louise-Laurence de Bleschamp, femme divorcée de M. Jouberthon, agent de change, née à Calais en 1778, morte à Sinigaglia, le 12 juillet 1855. De son premier mariage, il eut :

Charlotte, née le 13 mai 1796 à Saint-Maximin, mariée à Rome, le 27 décembre 1815, au prince Mario Gabrielli, dont elle est restée veuve le 18 septembre 1841;

Christine-Égypta, née à Paris, le 19 octobre 1798, mariée 1° en 1818 au comte Arved Posse, suédois; 2° en 1824 à lord Dudley-Coutts, morte le 19 mai 1847 à Rome.

Du second mariage sont issus :

Charles-Lucien-Jules-Laurent (*voy.* ci-après);

Letitia, née à Milan, le 1er décembre 1804, mariée à Thomas Wyse, membre catholique du parlement d'Angleterre, ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne à Athènes, où il est mort, le 15 avril 1862. Sa fille, *Marie*, née en juillet 1833, épousa M. de Solms; devenue veuve à la fin de 1862, elle s'est unie en secondes noces le 5 février 1863 à Turin, à M. Urbano Rattazzi, ancien ministre de Victor-Emmanuel Ier, roi d'Italie. Une de ses sœurs s'est mariée en 1862, au général hongrois Turr;

Paul, né en 1808, mort en Grèce en décembre 1826;

Jeanne, morte peu après son mariage avec le marquis Honorati;

Louis-Lucien, *Pierre-Napoléon*, *Antoine*, } *voy.* ci-après;

Digitized by Google

Marie, née le 12 octobre 1818, mariée au comte Vincenzo Valentini, député à la constituante romaine, chargé en mai 1849 du portefeuille des finances, veuve en juillet 1858;

Constance, née à Bologne, le 30 janvier 1823, religieuse au couvent du Sacré-Cœur à Rome. Eugène ASSE.

Moniteur universel, an VI, an VII et an VIII. — *Mémoires de Lucien*. — *Mémoires du temps*.

BONAPARTE (*Charles-Lucien-Jules-Laurent*), prince DE CANINO, fils aîné de Lucien, né le 24 mai 1803 à Paris, où il est mort, le 29 juillet 1857. Élevé loin des splendeurs et de l'influence de la cour impériale, il fréquenta les meilleures universités de l'Italie et s'adonna de bonne heure à l'étude des sciences naturelles. Après avoir épousé à Bruxelles sa cousine Zénaïde, fille du roi Joseph (29 juin 1822), il se rendit auprès de ce dernier à Philadelphie; et s'y livra à des recherches sérieuses, qui l'amenèrent à la découverte d'un grand nombre d'oiseaux du Nouveau Monde, non décrits par le naturaliste Wilson. M. Bonaparte (c'était le nom qu'il portait alors) entreprit de publier un supplément à l'ouvrage de Wilson, et le commencement de son travail parut, en 1825, à Philadelphie. Quelques autres publications de ce genre achevèrent de consolider sa réputation. Pour se rapprocher de sa famille, il quitta la Pensylvanie et vint, en 1828, se fixer en Italie auprès du prince de Canino, son père. Là, vivant tout à fait en dehors des préoccupations de la politique, il continua de s'adonner avec ardeur à l'étude des sciences naturelles. En 1833, il commença la publication d'un magnifique ouvrage, l'*Iconografia della fauna italica*, qui le fit recevoir membre honoraire de l'Académie d'Upsal. Quelque temps après, et dans un but tout scientifique, il vint une première fois à Paris sans en avoir au préalable obtenu l'autorisation du gouvernement de Louis-Philippe. La police française ne l'inquiéta ni pendant ce voyage, ni pendant les séjours assez courts du reste qu'il fit dans la capitale. La mort de son père, arrivée le 29 juin 1840, le mit en possession du double titre de prince de Canino et de Musignano, et il accepta le grade de colonel que la république de Saint-Marin lui offrit. En 1843, Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse, sanctionna sa nomination de membre honoraire de l'Académie des sciences de Berlin, et l'Institut de France (Académie des sciences) l'admit, le 18 mars 1844, au nombre de ses correspondants.

Le prince de Canino avait été le fondateur des congrès scientifiques en Italie; déjà il avait présidé ceux de Milan, de Turin, de Florence, de Lucques, de Pise, de Padoue, de Naples, et partout il avait lu des travaux intéressants sur l'histoire naturelle. En 1847, au congrès de Venise, entraîné sans doute par ce souffle de liberté que Pie IX semblait avoir inspiré à l'Italie, il mêla la politique aux discussions de la science, et le gouvernement autrichien lui signifia l'ordre de quitter la ville immédiatement. Le prince, après un voyage à Londres et à Copenhague avec le professeur Nelson, vint à Rome où le nouveau pape avait inauguré une politique plus libérale. Aussitôt, il se rangea sous la bannière du souverain pontife, mais lorsque Pie IX essaya d'enrayer le mouvement démocratique, le prince de Canino devint un des principaux chefs du parti radical; il fit partie de la junte suprême et provisoire nommée après la retraite du pape à Gaëte. Le 9 décembre 1848, il combattit au sein de cette assemblée la nomination d'une commission chargée de prendre, d'accord avec le ministère, les mesures nécessaires au salut de l'État, et proposa en vain d'établir une régence temporaire composée de deux laïques et d'un prêtre. Élu, le 28 janvier 1849, député de Viterbe à l'Assemblée nationale, il fut, dès le 12 février, nommé membre de la commission chargée de rédiger un projet de loi sur la responsabilité du comité exécutif et des ministres, et le 13, membre de celle à qui fut confié le soin du projet de loi organique de la république romaine. On remarqua qu'à la séance du 14 février, il fut le seul député qui s'opposa à la proposition de M. Cursi, laquelle avait pour but de faire reconnaître la dette publique comme nationale et inviolable. L'Assemblée constituante l'ayant choisi, le 16 février, pour l'un de ses vice-présidents, le prince de Canino dirigea avec talent la plupart des délibérations importantes prises pour le maintien de la république, et lorsque le canon italien commença à retentir dans les plaines lombardes, il signa, le 23 mars, la proclamation qui appelait le peuple aux armes. Lorsqu'on eut appris qu'un corps expéditionnaire français s'était embarqué à Toulon pour venir occuper les États de l'Église, il l'annonça officiellement à l'Assemblée, et, dans la séance du 24 avril, lorsque nos troupes se préparaient à débarquer à Civita-Vecchia, il déclara qu'il fallait se préparer à la défense, « mais, dit-il, nous ne devons pas commencer, quant à nous, à répandre le généreux sang français, puisque les deux peuples peuvent encore se resserrer par des liens de fraternité ». Le prince de Canino ne désespéra de la cause de la république qu'après l'entrée de l'armée française à Rome (3 juillet 1849). Il s'embarqua alors à Civita-Vecchia avec l'intention de venir se fixer en France, mais à peine avait-il mis pied à terre à Marseille que le gouvernement du président Louis-Napoléon, son cousin, lui interdit le séjour sur le territoire français. Comme le prince, sans tenir aucun compte de cette injonction, n'en continua pas moins sa route vers Paris, il fut arrêté à son passage par Orléans et conduit, sous escorte, jusqu'au Havre, où force lui fut de s'embarquer pour l'Angleterre. L'année suivante, il obtint sans condition de venir à Paris, où, comprenant que son rôle politique était désormais terminé, il reprit avec son ardeur première, ses

Digitized by Google

travaux d'histoire naturelle, et publia encore de nombreux travaux.

Voici les titres de ses ouvrages : *American Ornithology, or History of the Birds of the United-States;* Philadelphie, 1825-1828-1833, 3 vol. in-fol. avec pl. col. Cet ouvrage, un des plus remarquables qui soient sortis des presses américaines, égale, par le luxe de la typographie et de la gravure, les recueils du même genre, imprimés jusqu'alors en Europe. C'est le complément du beau travail de Wilson (1808, 9 vol. in-4°) sur le même sujet, par les espèces nouvelles ou peu connues dont il contient l'histoire. Les éditions qui, par le soin de savants distingués, en ont été, à diverses reprises, publiées en Angleterre, attestent l'importance qu'on lui a attribuée. On l'a imprimé plusieurs fois avec l'ouvrage de Wilson; — *Ornithology of the north America;* New-York, 1826, in-8°; cette partie embrasse depuis les oiseaux de proie jusqu'aux *passerini*, de l'ordre des passereaux; — *Observations on the nomenclature of some species;* Philadelphie, 1826, in-8° : l'auteur s'est chargé dans cet ouvrage de rectifier dans la nomenclature de Wilson ce qui n'est plus conforme aux connaissances actuelles et d'y ajouter les synonymes. A l'aide des additions et des corrections qu'elle a reçues, l'*Ornithologie américaine* est devenue un ouvrage nouveau. Wilson ne comptait aux Etats-Unis que deux cent soixante-dix espèces d'oiseaux dont neuf fréquentent les eaux; les découvertes du prince de Canino ont élevé ce nombre à trois cent soixante-dix dont cent cinquante et une sont aquatiques. Il faut y joindre, suivant la remarque du prince lui-même, quelques espèces des hautes latitudes qui ne quittent pas les glaces du pôle et ne s'approchent pas des États-Unis; — *Specchio comparativo delle ornitologie di Roma e di Filadelfia;* Pise, 1827, in-8° : dans cette comparaison, il donne deux cent quarante-sept espèces pour le territoire de Rome et deux cent quatre-vingt-une pour celui de Philadelphie; — *Sulla seconda edizione del* Regno Animale *del barone Cuvier osservazioni;* Bologne, 1830, in-8°; à la suite de ses observations critiques, l'auteur a inséré quatre monographies : 1° des espèces du genre *Strix* de Linné voisines du *Strix passerina* ou confondues avec lui; 2° des espèces du genre *aigrette* des ornithologistes modernes; 3° des espèces des genres *Numenius* et *Scolopax;* 4° des *Chéloniens* d'Europe et de l'Amérique septentrionale; — *Saggio di una distribuzione metodica degli animali vertebrati;* Rome, 1831-1832, in-8°; — *Iconografia della fauna italica;* Rome, 1832-1841, 3 vol. in-fol. C'est le plus important des ouvrages du prince. Le t. Ier contient la description des mammifères et des oiseaux; le t. II, celle des reptiles et amphibies, et le t. III, divisé en deux parties, est consacré à la description des poissons; — *Cheloniorum tabula analytica;* Rome, 1836, in-4°; — *Catalogo metodico degli uccelli europei;* Bologne, 1842, in-8°; — *Geographical and comparative list of the birds of Europa and North America;* Londres, 1838, in-8° : travail auquel l'auteur fit plus tard de nombreuses additions; — *Catalogo metodico dei pesci europei;* Naples, 1845, in-4°, publié par le congrès scientifique tenu alors dans cette ville : — *Selachorum tabula analytica;* Neufchâtel, 1838, in-8°; — *Catalogo metodico dei mammiferi europei;* Milan, 1845, in-8°; — *Conspectus systematis ornithologiæ;* Amsterdam, 1849; Leyde, 1850, in-fol.; — *Revue critique de l'Ornithologie européenne de M. Degland;* Bruxelles, 1850, in-12; — *Monographie des Loxiens;* Leyde et Dusseldorf, 1850, in-4°, avec 54 pl. col.; en collaboration avec Hermann Schlegel; — *Conspectus generum avium;* Leyde, 1850, 2 vol. in-8°; — *Conspectus systematis mastozoologiæ;* Leyde, 1850, in-8°; — *Notices ornithologiques sur les collections rapportées en 1853 par M. A. Delattre, et classification parallélique des passereaux chanteurs;* Paris, 1854, in-4°; — *Conspectus systematis erpetologiæ et amphibiologiæ;* Leyde, 1850, in-8°; — *Conspectus systematis ichthyologiæ;* Leyde, 1850, in-8°; — *Tableau des oiseaux de proie;* Paris, 1854, in-8°; — *Conspectus volucrum zygodactylorum;* Paris, 1854, in-8°; — *Conspectus volucrum anisodactylorum;* Paris, 1854, in-8°; — *Tableau des oiseaux mouches* (Conspectus trochilorum); Paris, 1854, in-8°; — *Tableau des perroquets* (Conspectus psittacorum); Paris, 1854, in-8°; — *Genus novum phalendinarum;* Londres, 1854, in-8°; — *Coup d'œil sur l'ordre des pigeons;* Paris, 1855, in-4°; — *Ornithologie fossile servant d'introduction au tableau comparatif des ineptes et des autruches;* Paris, 1856, in-4°; — *Mélanges ornithologiques;* Paris, 1856, in-4°; — *Excursions dans les divers musées d'histoire naturelle d'Allemagne, de Hollande et de Belgique;* Paris, 1856, in-4°; — *Notes sur le genre* Heliornis, *et monographie des Héliornitides;* Paris, 1856, in-4°; — *Catalogue des oiseaux d'Europe;* Paris, 1856, in-4°; — *Iconographie des pigeons;* Paris, 1857-1859, in-fol.; — *Iconographie des perroquets;* Paris, 1857-1859, in-fol., avec M. de Pouancé.

En outre, le prince de Canino a publié des *Mémoires* d'histoire naturelle dans le t. XVIII des *Transactions* de la Société linnéenne de Londres; dans le t. III de l'*Histoire naturelle* de Godman (Philadelphie, 1828), dans les *Annals and Magazine of natural history*, 1838; dans le *Journal* de l'Académie des sciences naturelles de Philadelphie, 1822 à 1826; dans les *Mémoires* de la Société zoologique de Londres, 1838, 1849 et 1850; dans le *Zoological Journal* de Philadelphie; dans l'*Anthologie* de Florence, oct. 1831; dans les

Digitized by Google

Actes du congrès de Turin (1841), de Milan, de Florence, de Pise, de Lucques, de Naples (1845); dans les *Comptes-rendus* de l'Académie des sciences, etc.

Du mariage du prince de Canino avec sa cousine germaine, Zénaïde Bonaparte, fille de Joseph, sont issus quatre fils et huit filles, à savoir :

Joseph-Lucien-Charles-Napoléon BONAPARTE, prince DE CANINO, né à Philadelphie, le 13 février 1824. Il a rang à la cour et est depuis 1856 titré d'altesse, comme membre de la famille civile de l'empereur;

Lucien-Louis-Joseph-Napoléon, né à Rome, le 15 novembre 1828, prêtre et camérier secret du pape Pie IX;

Julie-Charlotte-Zénaïde-Pauline-Letitia-Desirée-Bartholomée, née à Rome, le 6 juin 1830, mariée le 30 août 1847 à Alexandre del Gallo, marquis de Roccagiovine;

Charlotte-Honorine-Joséphine, née à Rome, le 4 mars 1832, mariée le 4 octobre 1848, à Pierre, comte Primoli;

Marie-Désirée-Eugénie-Joséphine-Philomène, née à Rome, le 18 mars 1835, mariée le 2 mars 1851 à Paul, comte de Campello;

Auguste-Amélie-Maximilienne-Jacqueline, née à Rome, le 9 novembre 1836, mariée le 2 février 1856 au prince Placide Gabrielli, son cousin;

Napoléon-Grégoire-Jacques-Philippe, né à Rome, le 5 février 1839, marié le 26 novembre 1859 à Marie-Christine Ruspoli. Il est colonel d'état-major de la garde nationale parisienne, et depuis 1861 a rang à la cour et le titre d'altesse, sous le nom de Napoléon-Charles Bonaparte;

Bathilde-Aloïse-Léonie, née à Rome, le 26 novembre 1840, mariée le 14 octobre 1856 à Louis, comte de Cambacérès, député au Corps législatif, morte à Paris le 8 juin 1861;

Et quatre enfants morts en bas âge.

H. FISQUET.

Wouters, *Les Bonaparte depuis 1815*. — *Moniteur univ.*, 1859. — *Docum. particuliers*.

* **BONAPARTE** (*Louis-Lucien*, prince), sénateur, né le 4 janvier 1813, à Thorngrove (comté de Worcester). Second fils de Lucien, prince de Canino, il vint au monde pendant que son père était en Angleterre en qualité de prisonnier de guerre. Sa jeunesse fut moins agitée que celle de ses frères, et il vécut longtemps aux États-Unis et à Florence, ne s'occupant que de chimie et d'études linguistiques. L'un des membres les plus actifs des congrès scientifiques d'Italie, il a fait imprimer plusieurs ouvrages, soit en italien, soit en français. La révolution de février lui ayant permis de rentrer en France, il fut, le 28 novembre 1848, nommé représentant de la Corse à l'Assemblée constituante; mais son élection fut annulée le 9 janvier 1849. Quelques mois après, il figura au nombre des candidats choisis par l'*Union électorale*, et le département de la Seine lui donna accès à l'Assemblée législative, où il siégea au côté droit. En 1851, il soutint énergiquement la politique de l'Élysée. Créé sénateur, le 31 décembre 1852, il reçut les titres de *prince* et d'*altesse ayant rang à la cour*, comme appartenant à la famille civile de l'empereur. Il a fait partie des jurys de l'exposition de Paris, en 1849, et de celle de Londres, en 1851. Il est docteur de l'université d'Oxford et membre honoraire de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, enfin chevalier de la Légion d'honneur (10 décembre 1849), grand officier (13 janvier 1860). Le prince Lucien-Bonaparte est auteur ou éditeur d'un grand nombre d'ouvrages sur la linguistique; nous ne citerons que les principaux : *Specimen lexici comparativi omnium linguarum europæarum*; Florence, 1847, pet. in-fol.; — *Parabola de Seminatore ex evangelio Matthæi in LXXII europæas linguas ac dialectos versa et romanis characteribus expressa*; Londres, 1857, in-8°; — *Prodromus evangelii Matthæi octupli, seu Oratio dominica hispanice, gallice et omnibus Vasconicæ linguæ dialectis reddita*; Londres, 1857, in-4°; — *Dialogues basques, guipuzcoans, biscaïens, labourdins, soulelins*, etc., *accompagnés de deux traductions espagnole et française*; Londres, 1857, oblong — *Celtic Herapla, being the Song of Salomon in all the living dialects of the gaël and Cambrian languages*; Londres, 1858, in-4°; — *Canticum Canticorum Salomonis tribus vasconicæ linguæ dialectis in Hispania vigentibus versum*; Londres, 1858, in-4°; avec J.-A. de Uriarte; — *Canticum trium puerorum in XI vasconicæ linguæ dialectos versum*; Londres, 1858, in-4°, deux édit.; — *Bible saindua edo Testament zahar eta berria*, etc. (La Sainte Bible, traduite pour la première fois en langue basque du Labourd); Londres, 1859, gr. in-8°; — *Il vangelo di san Matteo volgarizzato in dialetto genovese*; Londres, 1860, in-18; — *Langue basque et langues finnoises*; Londres, 1862, in-4°; — *Deuxième catalogue des ouvrages destinés à faciliter l'étude comparative des langues européennes, édités par le prince L.-L. Bonaparte*; Londres, 1862, in-16; un premier catalogue avait été publié par lui en 1858.

Docum. part.

* **BONAPARTE** (*Pierre-Napoléon*, prince), frère du précédent, né à Rome, le 12 septembre 1815. Élevé en Italie, il voulut, dès l'âge de quinze ans, prendre part au soulèvement des Romagnols contre l'autorité papale et quitta à cet effet le château paternel, mais on l'empêcha d'arriver jusqu'à eux. Quelque temps après il s'embarqua à Livourne pour New-York, et y fit la connaissance de Santander, l'émule de Bolivar, qu'il accompagna en Colombie et qui le nomma chef d'escadron. De retour en Italie, il y passa jusqu'en 1836 une existence active et agitée. Soupçonné de

Digitized by Google

vouloir avec son frère organiser des bandes de partisans dans les Maremmes, il lui fut enjoint de quitter sous quinze jours les États Romains; mais pendant qu'il attendait ses passeports, il fut, le 3 mai 1836, cerné sur la place même de Canino par une troupe de vingt-huit sbires. Armé d'un couteau de chasse, il étendit mort leur chef et en blessa grièvement deux autres. Atteint lui-même d'un coup de baïonnette et d'une balle à bout portant, il fut contraint de se rendre, et, après une assez longue détention au château Saint-Ange, il partit de nouveau pour l'Amérique, alla ensuite en Angleterre, et de là à l'île de Corfou. Dans une excursion en Albanie, il fut un jour surpris et attaqué par quatre Palikares contre lesquels il eut à défendre sa vie; il en tua deux, en blessa un troisième; mais les compagnons de ceux-ci essayèrent quelques jours après de le surprendre dans la maison qu'il habitait à Corfou même, et furent accueillis par lui à coups de fusil. Le gouvernement anglais, dans l'intérêt même de sa sécurité, l'engagea à quitter l'île, ce que le prince ne fit cependant que deux mois après. En se rendant en Angleterre, il séjourna à Malte, et après avoir vainement offert, en 1838, de prendre du service dans l'armée française, puis dans l'armée égyptienne de Mehemet-Ali, il se fixa à Londres jusqu'à ce que la révolution de février 1848 lui ouvrit les portes de la France. Arrivé à Paris, le 27 février, il obtint quelques jours après un brevet de chef de bataillon au 1er régiment de la légion étrangère. Représentant de la Corse à l'Assemblée constituante, il y prit place au Comité de la guerre, et vota d'ordinaire avec l'extrême gauche. Dans plusieurs occasions, il se porta garant des sentiments patriotiques de son cousin le prince Louis-Napoléon, après l'élection duquel il continua toutefois de siéger auprès des montagnards, repoussa la proposition Rateau et l'expédition de Rome, et ne se sépara du parti démocratique que sur les questions relatives à la personne même du président. Élu par l'Ardèche et par la Corse à l'Assemblée législative, il opta pour ce dernier département, et, dans cette nouvelle chambre, apporta la même ardeur démocratique qu'à la Constituante. En mars 1849, il demanda à obtenir sa mutation de chef de bataillon dans un régiment français, et, en attendant la décision ministérielle, partit pour l'Algérie et assista au mois de novembre suivant aux premières opérations du siége de Zaatcha. Venu sans permission en France avant l'assaut de cette place, il fut destitué par le général d'Hautpoul, ministre de la guerre, et cette mesure, qui fut suivie d'un duel entre le prince Bonaparte et un journaliste de l'extrême droite, obtint l'approbation formelle de l'Assemblée législative. Rentré dans la vie privée après le coup d'État du 2 décembre, il a reçu, aux termes du sénatus-consulte du 25 novembre 1852, les titres de *prince* et d'*altesse*, *ayant rang à la cour*; mais il ne fait point partie de la famille impériale.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Moniteur univ.* — *Biographie des députés à l'Assemblée const.*

* **BONAPARTE** (*Antoine*), frère des deux précédents, né à Frascati, le 31 octobre 1816. Il fit son éducation en Italie et passa en 1832 aux États-Unis, où il croyait trouver encore son oncle le roi Joseph, qui dans l'intervalle était venu se fixer à Londres. De retour en Europe, il vint auprès de son père dans les États de l'Église; mais quelques démêlés qu'il eut avec la force armée pontificale le forcèrent de s'éloigner de Rome, et il n'y reparut qu'après la révolution de 1848. Loin d'imiter la conduite du prince de Canino, son frère aîné, il se tint à l'écart des démocrates italiens, et ne leur fut pas favorable. Il vint en France pour servir la cause du président, son cousin, et remplaça à l'Assemblée législative M. Robert, député de l'Yonne, mort le 3 septembre 1849. Ses votes furent acquis à la coalition des anciens partis monarchiques; mais depuis le 2 décembre 1851, il n'a point recherché les honneurs, et n'est même pas compris dans les membres de la famille civile de l'empereur ayant rang à la cour.

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — *Moniteur univ.*

C. Louis et sa famille.

LOUIS (*Louis* BONAPARTE), roi de Hollande, troisième frère de Napoléon Ier, né à Ajaccio, le 4 septembre 1778, mort à Livourne, le 25 juillet 1846. En juillet 1793, il suivit sa famille à Lavalette, près de Toulon, puis à Marseille. Bientôt, sur l'avis de Napoléon, il fut envoyé à l'école de Châlons afin d'y subir l'examen nécessaire pour entrer dans le corps de l'artillerie, auquel il avait toujours été destiné; mais à la nouvelle, fausse du reste, que cette école venait d'être dissoute, il rebroussa chemin et retourna près de sa mère. Son frère ayant été nommé général lui fit donner le grade de sous-lieutenant, et l'attacha à sa personne. Ce fut en Piémont que Louis fit sa première campagne : il se trouva à la prise d'Oneille (6 avril 1794) et au combat de Cairo. A cette époque, une loi ayant obligé les officiers d'état-major à rentrer dans un régiment, Louis accepta une place de lieutenant dans une compagnie des canonniers volontaires en garnison à Saint-Tropez. Peu de temps après, il alla à l'école de Châlons; à peine arrivé, il dut obéir à son frère qui le rappelait auprès de lui, et partit à la fin de février 1796 pour l'Italie.

Depuis le commencement de cette campagne jusqu'à l'expédition d'Égypte, il n'y a que peu de choses à dire de Louis; il montra du courage en plusieurs rencontres, mais par boutades, et s'occupa fort peu d'acquérir une réputation militaire; il eut du zèle, de l'activité, du sang-froid, mais nul désir d'avancer, nulle ambition, et remplit ses devoirs sans se ména-

Digitized by Google

ger en rien, ni se faire valoir. Au passage du Pô, il se distingua l'un des premiers (8 mai), et se trouva aux batailles de la Brenta (8 sept.), de Caldiero, d'Arcole (15-17 nov.) et de Rivoli (14 janvier 1797). A Arcole son cheval fut percé de plusieurs balles. Après les préliminaires de Campo-Formio, Louis fut chargé de porter à Paris la première nouvelle de la paix. L'année précédente, il avait présenté des drapeaux au Directoire, qui lui avait donné les épaulettes de capitaine. Une raison secrète lui aurait fait désirer de rester à Paris. En allant voir sa sœur Caroline dans le pensionnat de Mme Campan à Saint-Germain, il y avait rencontré la fille d'un émigré et en était devenu amoureux. Napoléon, ayant eu connaissance de cette liaison naissante, donna l'ordre à son frère de partir sur-le-champ pour Toulon. Ce fut ainsi que Louis prit part à la campagne d'Égypte. Après la défaite d'Aboukir, il résida au Caire. En partant pour la Syrie, Napoléon l'envoya en France avec mission de faire connaître au Directoire l'état des affaires en Orient et d'obtenir des secours. Il partit sur la plus délabrée des chaloupes canonnières, échappa comme par miracle aux croisières anglaises et russes, aborda à Tarente, puis à Porto-Vecchio, en Corse, après une traversée de deux mois. Ses démarches pour obtenir de nouvelles troupes furent sans résultat auprès du gouvernement, et, dans l'intervalle, Napoléon débarqua dans la rade de Fréjus (8 oct. 1799).

Louis, alors chef d'escadron au 5e de dragons, n'en continua pas moins son service auprès de son frère en qualité d'aide de camp et le seconda dans le coup d'État du 18 brumaire (9 nov. 1799). Peu de jours après, il fut nommé colonel de son régiment. A cette époque il fut vivement sollicité d'épouser Hortense de Beauharnais; mais cette alliance ne convenait pas à son caractère, et, afin de se soustraire à des sollicitations importunes, il demanda à assister à de grandes manœuvres militaires qui se faisaient à Postdam. Quand il arriva, elles étaient terminées; mais Frédéric-Guillaume III l'accueillit avec tant de bienveillance qu'il ne cessa jamais, depuis, de témoigner de l'attachement à la maison de Prusse. Le renouvellement des hostilités entre la France et l'Autriche l'obligea de rentrer à Paris. A peine était-il de retour que Napoléon renouvela les propositions de mariage qu'il lui avait faites, et Louis, fidèle à sa tactique, trouva le moyen de s'éloigner encore en faisant comprendre son régiment dans le cadre de l'armée qu'on envoyait en Portugal. La campagne fut courte, et le jeune colonel se retrouvait à Paris au mois d'octobre suivant. Mme Bonaparte, sa belle-sœur, lui reparla encore de son mariage avec sa fille Hortense; Louis y donna son consentement. Voici comment il a raconté lui-même cette union dans l'ouvrage intitulé : *Documents historiques sur la Hollande*, ouvrage qu'il publia en 1820 sous l'impression des amertumes que lui fit éprouver sa longue lutte contre les volontés impérieuses de son frère. Doué d'un caractère naturellement doux et ami du repos, les circonstances difficiles où il se trouva engagé malgré lui, nous le montre déployant une énergie qui honore en lui l'homme, mais qui influa d'une manière fâcheuse sur son caractère et sur les jugements qu'il a portés dans cet ouvrage.

« Le jour de la cérémonie fut fixé, et le 4 janvier 1802, le contrat, le mariage civil et la cérémonie religieuse eurent lieu. Il était pour lors âgé de vingt-trois ans. Sa constitution s'était formée de bonne heure, mais son esprit, son caractère ne l'étaient pas entièrement. Il avait cette naïveté, cette extrême bonne foi qui appartient essentiellement à l'enfance, résultat d'une éducation privée et du caractère grave et réfléchi d'un homme forcé de s'habituer à vivre en lui-même. Cette fâcheuse situation changea son caractère ; elle altéra aussi sensiblement sa santé, sans qu'il s'en aperçut pour ainsi dire, mais progressivement ; il n'eut plus de repos depuis lors. Il n'y a pas de malheurs plus réels et plus cuisants que les peines domestiques. Ceux de Louis imprimèrent à son esprit, à toute sa vie, une sorte de tristesse profonde, un découragement, un dessèchement, si l'on peut s'exprimer ainsi, auquel rien n'a jamais pu et ne pourra jamais remédier. On ajoutera deux mots sur son mariage..... Avant la cérémonie, pendant la bénédiction, et sans cesse, depuis lors, ils sentirent également et constamment qu'ils ne se convenaient point, et cependant ils se laissèrent entraîner à un mariage que leurs parents, et surtout la mère d'Hortense, croyaient essentiellement politique et nécessaire. Depuis le 4 janvier 1802, jusqu'au mois de septembre 1807, qui est l'époque de leur dernière réunion, ils ont demeuré ensemble un espace de temps d'à peine quatre mois, à trois époques séparées par de longs intervalles ; mais ils ont eu trois enfants qu'ils aimèrent avec une égale tendresse.....

Pendant les années 1802, 1803 et 1804, Louis demeura presque continuellement à son régiment ou aux bains minéraux. Le 24 mars 1804, il fut nommé général de brigade, le 10 avril suivant, général de division et conseiller d'État attaché à la section de législation. Un mois après, l'Empire était fait, et Napoléon, ressuscitant toute l'ancienne hiérarchie monarchique, élevait le 18 mai Louis à la dignité de prince, et exhumait pour lui le titre de connétable oublié depuis deux siècles. Il reçut, en 1805, le gouvernement général des départements au delà des Alpes, puis le commandement de la réserve de l'armée expéditionnaire d'Angleterre. L'expédition ayant été ajournée, Louis remplaça Murat dans le commandement de la garnison de Paris, et, jusqu'à la fin de 1805, déploya dans ces fonctions une activité singulière. Il avait accepté le commandement à condition qu'il se bornerait aux affaires militaires, et que tout ce qui concernait la police et les autres relations de son prédécesseur serait donné à d'autres. Chargé d'organiser une armée destinée à protéger le nord de la France, les chantiers d'Anvers et la Hollande, il accomplit, en un mois, cette opération

Digitized by Google

qui arrêta la Prusse prête à déclarer la guerre. Napoléon témoigna publiquement sa satisfaction à son frère dans un des bulletins de la grande armée, comme par ses lettres du mois de janvier 1806.

A cette époque, le rôle de Louis Bonaparte prend une plus grande importance politique; sans intrigue et sans ambition, Louis aurait voulu passer sa vie loin des grandeurs; mais un pareil projet ne convenait, sous aucun rapport, à celui qui voulait que sa famille occupât tous les trônes de l'Europe. La Hollande lui parut propre à favoriser ses desseins. Après avoir subi, depuis 1787, de nombreuses vicissitudes politiques, ce pays venait d'apporter de graves modifications à sa constitution. En mars 1805, Jean Schimmelpenninck fut revêtu du pouvoir exécutif, sous le titre de grand pensionnaire. Il favorisa le commerce de ses compatriotes avec l'Angleterre, et leurs spéculations furent d'autant plus brillantes que les produits des fabriques anglaises étaient alors prohibés dans presque toute l'Europe. Napoléon trouva dans ces opérations et dans la cécité dont venait d'être atteint Schimmelpenninck, le prétexte d'exécuter en Hollande le changement politique qu'il méditait. Les ministres hollandais entrèrent dans les vues de l'empereur. Les États généraux, convoqués pour une session extraordinaire, envoyèrent à Paris une députation chargée de demander pour roi l'un des frères de l'empereur. Un traité entre la France et la Hollande fut signé le 24 mai 1806. Informé de ce qui s'était passé, Louis fit tout ce qu'il put pour refuser, et ne se décida qu'en apprenant la mort de l'ancien stathouder. Napoléon s'était du reste ouvertement expliqué, et lui avait fait entendre que si, dans la négociation de cette affaire, on ne l'avait point consulté, c'est qu'un sujet ne pouvait refuser d'obéir.

Le 5 juin 1806, Louis fut proclamé à Saint-Cloud roi de Hollande, et, le même jour, il rédigea la déclaration suivante qui devint la règle de sa conduite :

« ..... Nous avons accepté et acceptons la couronne de Hollande, conformément au vœu du pays, aux lois constitutionnelles et au traité, muni de ratifications réciproques, lequel nous a été présenté aujourd'hui par les députés de la nation hollandaise. A notre avénement au trône, notre soin le plus cher sera de veiller aux intérêts de notre peuple. Nous prendrons toujours à cœur de lui donner des preuves constantes et multipliées de notre amour et de notre sollicitude. Nous maintiendrons la liberté de nos sujets et leurs droits et nous nous occuperons sans cesse de leur bien-être. L'indépendance du royaume est garantie par l'empereur notre frère; les lois constitutionnelles garantissent à chacun ses créances sur l'État, sa liberté personnelle, sa liberté de conscience, etc. »

Bientôt après parut l'*acte additionnel du royaume de Hollande*, dont l'empereur s'était réservé la rédaction. Avant de partir, Louis s'occupa avec les députés hollandais à prendre une idée générale des affaires du pays, et se convainquit que les caisses publiques étaient à peu près vides. Tout ce qu'il emporta se réduisit à 700 000 francs qui lui étaient dus pour arriéré de son apanage. Son entrée à la Haye eut lieu le 23 juin. Ses nouveaux sujets applaudirent au refus qu'il avait fait de l'assistance d'un corps de troupes françaises qui, selon les ordres de l'empereur, devait lui servir d'escorte; mais ils virent avec mécontentement distribuer aux Français les grandes dignités de la couronne. Deux partis se formèrent, qui bientôt divisèrent la nation et la cour. Louis cherchait sans cesse à les concilier et, sans le vouloir peut-être, il favorisa les Hollandais, qui, en lui témoignant une vive reconnaissance, firent naître dans son cœur le germe de cette prédilection nationale, très-louable sans doute, mais qui le plaçait dans une fausse position vis-à-vis de Napoléon. Placé entre ses devoirs comme roi de Hollande et sa conscience comme mandataire de l'empereur, il lui était bien difficile de concilier ce que la France attendait de lui et ce qu'exigeaient les intérêts de la nation qui l'avait appelé à régner sur elle.

Louis réunit autour de lui des Hollandais d'un mérite supérieur, et appela au ministère Mollerus, Gogel, Twent, Roëll, Van der Goes, Van der Heim, etc. La nouvelle constitution offrait quelques points obscurs : il voulut en faire une rédaction plus lucide.

Affecté de la situation déplorable de ses finances, il manda à l'empereur qu'il abdiquerait sur-le-champ s'il ne voulait ni lui rendre ce que la France devait à la Hollande, ni prendre les troupes françaises à sa solde et permettre qu'on diminuât les armements. Napoléon accorda bien ce que lui demandait son frère; mais cette condescendance ne fut due qu'à la nécessité où il était d'augmenter l'armée française en Allemagne. Les troupes quittèrent donc la Hollande, à l'exception de deux régiments et de deux états-majors généraux, y compris celui de Flessingue. Louis donna en secret l'ordre de faire venir petit à petit la flottille de Boulogne, sous prétexte de réparations, et renvoya un grand nombre de matelots. Il s'occupa ensuite du soin d'augmenter l'armée de terre, afin de pouvoir, dans toute hypothèse, se suffire à lui-même. Prenant de promptes mesures pour défendre ses frontières menacées par les troupes prussiennes, il divisa son armée en deux corps, l'un de quinze mille hommes dont il se réserva le commandement et qui fut dirigé sur Wesel; l'autre, commandé par le général Michaud, devait stationner au camp de Zeist. Puis il se rendit en Westphalie où l'armée hollandaise, autrement appelée l'armée du Nord, occupa successivement Munster, Osnabruck et Paderborn. Il bloqua les places fortes de Hameln et de Nieubourg et fit occuper Rinteln par le général Daendels. Presque aussitôt,

Digitized by Google

l'empereur lui enjoignit d'aller prendre possession du Hanovre; mais le roi, offensé de cet ordre, répondit qu'il retournait à sa résidence. En effet, confiant au général Dumonceau le commandement de ses troupes, il rentra à la Haye, avec la conviction que Napoléon ne l'avait placé sur le trône de Hollande que comme un préfet français. En arrivant dans sa capitale, il apprit le décret du 21 novembre 1806 relatif au blocus des Iles Britanniques. Cette mesure lui causa un profond chagrin, car elle pouvait amener la ruine de ses Etats. Il éluda autant qu'il put l'exécution du décret impérial; mais, quels que fussent ses efforts et sa prudence, il ne lui fut pas possible de cacher longtemps à son frère qu'il l'abusait sur ce point important. Alors, par un décret du 15 décembre 1806, il prit le parti de fermer les ports de son royaume à tous les vaisseaux sans exception.

Louis s'occupait des institutions utiles à son peuple. Par ses soins, de savants jurisconsultes rédigèrent un code civil et un code criminel. On compléta aussi le nouveau système des contributions, plus uniforme que celui qui avait été en usage jusqu'alors, et l'on adopta de sages règlements sur les corporations et sur les maîtrises. Il créa l'ordre de l'Union et du Merite, avec une dotation annuelle de soixante mille florins. Quelques jours auparavant (novembre 1806), il était venu en personne rendre compte au corps législatif de tout ce qui avait été fait pendant la première année de son règne, et, en promettant de venir chaque année rendre un compte semblable, Louis enchaînait son avenir à celui de la nation et prenait l'engagement de se dévouer à sa prospérité.

La France avait tellement exigé de sacrifices de la part de la Hollande qu'il se vit, à regret, obligé d'établir de nouveaux impôts. On adopta un système présenté par M. Gogel, ministre des finances, et après cette grande opération, le roi proposa un nouveau cadastre, créa une direction des beaux-arts, une grande exposition des produits de l'industrie nationale, et, en 1807, un institut des sciences et des arts, divisé en quatre classes.

La perte de son fils aîné, qui mourut du croup, plongea Louis dans une affliction profonde. Il quitta la cour avec sa femme et alla passer deux mois dans les Pyrénées; il en revint seul (septembre 1807) et retourna en Hollande, où Hortense alla le rejoindre en 1810. Louis établit pendant quelque temps sa résidence à Utrecht, et déclara, en avril 1808, Amsterdam capitale de ses Etats.

Deux ans s'étaient à peine écoulés depuis l'avénement de Louis au trône que toutes ses relations avec l'empereur étaient empreintes d'aigreur. Pour plaire à Napoléon, il eût fallu qu'il ne régnât que d'après le système du gouvernement français. Il avait rédigé et sanctionné une loi sur la noblesse, que Napoléon l'obligea quatre mois après de rapporter; il lui fit supprimer aussi le grade de *maréchal de Hollande*, qui lui semblait « une caricature » dans un Etat secondaire. Il sut tempérer cette mortification, en octroyant à son fils Napoléon-Louis le titre de grand-duc de Clèves et de Berg (3 mars 1809). Quoique la Hollande eût coopéré par de grands sacrifices à faire la guerre en Allemagne dans l'intérêt de la France seulement, quoique le roi eût pris les mesures les plus sévères contre le commerce avec l'Angleterre, Napoléon se plaignait sans relâche de la déloyauté de la Hollande « nation souple et fallacieuse, disait-il, chez laquelle se fabriquent toutes les nouvelles qui peuvent être défavorables à la France ». Tout le pays, ajoutait-il, était *entaché d'anglomanie et le roi en était le premier smogleur*. Toutes relations affectueuses entre les deux frères avaient disparu; chaque événement ne faisait qu'ajouter à leurs griefs particuliers. A peine Louis connut il la nouvelle du débarquement des Anglais dans l'île de Walcheren (juillet 1809), qu'il réunit un corps de troupes assez considérable pour arrêter les progrès de l'ennemi. Il avait mis Anvers, la flotte et les chantiers à l'abri d'une insulte, lorsque Bernadotte vint, au nom de l'empereur, lui ravir le commandement de ses propres soldats. Cette conduite ne lui prouva que trop la méfiance dont il était l'objet, et en voyant quelle grande armée on rassemblait dans le Brabant, il lui fut facile d'imaginer que cette expédition serait le prétexte d'un envahissement de la Hollande. L'occupation de Flessingue et de la Zélande, en rompant le blocus des côtes, donna passage aux marchandises anglaises, qui se répandirent de tous côtés et jusqu'à la cour.

Napoléon, à cette époque, résolut de réunir à Paris les souverains alliés de la France; le roi de Hollande, qui se rappelait la mauvaise réception qu'on lui avait faite en 1807, ne se rendit qu'avec une extrême répugnance à cette invitation (1er décembre 1809). Dès la première entrevue avec Napoléon, il eut une vive contestation sur les affaires de la Hollande, et, en présence de plusieurs personnages de la cour, il soutint avec force les intérêts de son royaume. Un discours prononcé par l'empereur à l'ouverture du Corps législatif, et corroboré par quelques paroles du ministre de l'intérieur à cette assemblée, ne lui laissa plus de doutes sur les intentions de son frère. Louis comprit alors toute la faute de son voyage et combien il lui serait difficile, pour ne pas dire impossible, d'échapper aux piéges qu'on lui tendait. Il fit alors des tentatives pour sortir de Paris; mais son hôtel était strictement surveillé, et les gendarmes qui le gardaient adressaient tous les jours un rapport au grand maréchal du palais. Le roi était prisonnier. Alors il envoya le comte Charles de Bylant, son écuyer, à Amsterdam, avec l'ordre de défendre les lignes à l'aide des inondations et de la marine, et d'empêcher au

Digitized by Google

moins l'occupation de la capitale. Le ministre de la guerre Krayenhoff qui, au départ du roi, avait eu l'instruction de mettre ces lignes en bon état, y apporta toute l'activité possible. Dès que l'empereur le sut, il entra dans une fureur extrême, et eut une altercation des plus violentes avec Louis qui, loin de dissimuler les ordres qu'il avait donnés, les soutint énergiquement. Tout à coup l'empereur changea de ton et lui dit froidement : « Eh bien ! choisissez : ou contremandez la défense d'Amsterdam, destituez Krayenhoff et Mollerus, ou voici le décret de réunion que je fais partir à l'instant même et vous ne retournez plus en Hollande. Il m'est indifférent que l'on me taxe d'injustice et de cruauté, pourvu que mon système avance. Vous êtes dans mes mains. » A la vue du décret de réunion, Louis se soumit et sacrifia les deux ministres qui avaient montré trop de zèle. Son projet était de s'échapper pendant la nuit. A peine rentré à l'hôtel de Madame mère où il résidait, il vit arriver des gendarmes d'élite qui se placèrent à la porte et qui résistèrent à toutes les instances de se retirer. Louis ressentit vivement cette insulte gratuite qu'on lui faisait aux yeux des souverains réunis à Paris ; à coup sûr, s'il eût tenté de prendre la route du Brabant, les gendarmes n'eussent pas manqué de s'y opposer de tout leur pouvoir.

Dès l'arrivée de Louis à Paris, l'occupation de la Hollande par les troupes françaises avait commencé. Le 20 janvier 1810 on prit possession du Brabant et de la Zélande ; le 24 on entra dans Breda et Berg-op-Zoom, puis dans Dordrecht. La mesure des sacrifices que Napoléon prétendait obtenir de son frère n'était point encore comblée ; on voulait qu'il mît une forte imposition sur les rentes, qu'il adoptât la conscription, les mêmes ordonnances sur les douanes qu'en France, qu'il se réglât sur elle pour la noblesse et qu'il supprimât les maréchaux. Il résista d'abord, et, comme de coutume, finit par céder et par adhérer à beaucoup de choses dont l'abandon lui coûtait infiniment ; mais rien ne put le faire consentir à la conscription ni à l'impôt sur les rentes. Dans ces malheureuses négociations, Louis croyait gagner tout ce qu'il ne perdait pas. Il fit donc remplacer le titre de maréchal par celui d'amiral ou de général, et, le 13 février 1810, son corps législatif annula la loi sur la noblesse constitutionnelle qu'il avait approuvée au mois d'octobre. Enfin on lui fit signer un traité imposé par Napoléon, le 16 mars, et conclu par l'amiral Verhuell, traité qui portait que, jusqu'à ce que le gouvernement anglais eût renoncé à son système maritime contre la France, tout commerce quelconque entre les ports de l'Angleterre et les ports de la Hollande serait interdit, qu'un corps de troupes de dix-huit mille hommes, dont six mille Français occuperait toutes les embouchures des rivières avec des employés des douanes françaises pour veiller à l'exécution du système continental ; que le roi de Hollande cédait à l'empereur des Français le Brabant hollandais, la totalité de la Zélande, y compris l'île de Schouwen, la partie de la Gueldre qui est sur la rive gauche du Waahl, etc. Après avoir assisté aux cérémonies du mariage de Napoléon avec Marie-Louise, Louis quitta le 7 avril Paris, où il avait séjourné un peu plus de quatre mois.

Conformément aux clauses de son dernier traité avec la Hollande, Napoléon fit occuper Leyde et la Haye par des troupes placées sous les ordres du duc de Reggio qui établit son quartier général à Utrecht, et dirigea d'autres troupes sur la Frise. Par tous ses actes, le maréchal semblait déjà y exercer la puissance impériale, qui, pour être déléguée, n'en était pas moins absolue. Un événement fort simple vint tout à coup résoudre une grande question politique. Le comte de La Rochefoucauld, ambassadeur de France, avait à son service un cocher hollandais qui se prit de querelle, le 13 mai, avec un bourgeois d'Amsterdam. La garde du palais accourut et sépara les deux combattants. Les plaintes les plus vives furent portées par l'ambassadeur sur l'insulte qu'on avait faite à sa livrée, il en demanda satisfaction. D'après des renseignements authentiques pris juridiquement, il fut constaté que cette querelle était feinte. Napoléon rappela son ambassadeur et signifia à l'amiral Verhuell, ambassadeur à Paris, qu'il eût à prendre ses passe-ports dans les vingt-quatre heures. La lettre qu'il adressa au roi de Hollande à ce sujet est datée de Lille, le 23 mai 1810 ; on y remarque les passages suivants :

« Ce ne sont plus des phrases et des protestations qu'il me faut ; il est temps que je sache si vous voulez faire le malheur de la Hollande, et par vos folies causer la ruine de ce pays. Je ne veux pas que vous envoyiez de ministre en Autriche. Je ne veux pas non plus que vous renvoyiez les Français qui sont à votre service. J'ai rappelé mon ambassadeur, je n'aurai plus en Hollande qu'un chargé d'affaires. Le sieur Serurier, qui y reste en cette qualité, vous communiquera mes intentions. Je ne veux plus exposer un ambassadeur à vos insultes. Comme c'est le ministre de Russie dont le maître vous a placé sur le trône, il est naturel que vous suiviez ses conseils. Ne m'écrivez plus de vos phrases ordinaires, voilà trois ans que vous me les répétez et chaque instant en prouve la fausseté. NAPOLÉON. — C'est la dernière lettre que de ma vie je vous écris. »

A la lecture de cette missive, Louis put se convaincre que l'arrêt de mort de la royauté en Hollande était à peu près prononcé. Il nomma encore des ambassadeurs dans plusieurs cours et échangea des décorations avec celle de Prusse. En apprenant que le duc de Reggio demandait à établir son quartier général à Amsterdam, il eut un moment la pensée de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Il convoqua ses ministres et ses généraux à Harlem, et leur rappelant avec véhémence l'énormité des sacri-

Digitized by Google

fices faits par la nation, les envahissements qui avaient lieu de tous les côtés, son autorité méconnue, il proposa, pour sauver l'honneur du pays, d'inonder d'abord la capitale plutôt que de l'abandonner sans la défendre. Personne ne jugea à propos de le suivre dans ce parti désespéré. Après avoir longtemps délibéré avec ses ministres, convaincu qu'il n'y avait plus d'espérance, Louis adressa un message au corps législatif pour lui annoncer sa résolution de résigner la couronne, et, par acte du même jour (1er juillet 1810) signé à Harlem, il abdiqua la dignité royale en faveur de son fils Napoléon-Louis et à son défaut en faveur de son frère Charles-Louis-Napoléon, sous la régence de la reine, assistée d'un conseil de régence. Il accompagna cet acte d'une proclamation, dans laquelle il poussa la résignation jusqu'à laisser croire qu'il était peut-être le seul obstacle au bonheur des Hollandais et que, dès lors, il regardait comme un devoir de se sacrifier à la tranquillité du peuple. L'armée française entra à Amsterdam le 4 juillet; mais Louis avait abandonné la Hollande dans la nuit du 1er, et, prenant la route de l'Autriche, s'était rendu aux bains de Tœplitz en Bohême. Il avait pris le titre de *comte de Saint-Leu* et le conserva jusqu'à sa mort.

En apprenant la nouvelle de la réunion de la Hollande à l'Empire français (10 juillet 1810), l'indignation de Louis fut extrême; il écrivit une protestation qu'il remit lui-même en 1811 à l'empereur d'Autriche, et qu'il envoya en 1812 à l'empereur de Russie. Puis il partit de Tœplitz pour Grætz où il vécut très-retiré, occupé uniquement des moyens de rétablir sa santé. Vivement ému des malheurs de la campagne de Russie, il écrivit à Napoléon, le 1er janvier 1813, et lui offrit ses services. Toutefois il n'avait pas renoncé à l'espoir de remonter sur le trône. Il tenta de se concilier l'appui de l'Autriche; ses démarches restèrent sans succès. Il passa alors en Suisse pour être plus à portée de suivre les événements. Après la bataille de Leipzig, il eut à Bâle une entrevue avec Murat, qui lui conseilla de rentrer en Hollande par le secours des alliés. Convaincu que ses anciens sujets ne pouvaient se passer de lui, et que la France n'avait rien de mieux à faire que de renoncer en sa faveur à un pays qui lui échappait, il adressa à l'empereur un message conçu dans ce sens, et se dirigea aussitôt vers Paris. Arrivé à Pont-sur-Seine, il apprit qu'on refusait de le recevoir à Paris et force lui fut de revenir en Suisse, où il trouva la réponse de Napoléon qui lui disait, entre autres choses : « J'aime mieux que la Hollande retourne sous le pouvoir de la maison d'Orange que sous celui de mon frère. S'il a cent mille hommes à m'opposer, il peut essayer de me l'enlever. » La Hollande s'était insurgée, les troupes françaises l'évacuaient et les magistrats d'Amsterdam s'étaient constitués en gouvernement provisoire. Louis se tourna de ce côté et adressa aux magistrats une lettre (29 novembre 1813), par laquelle il revendiquait tous ses droits au trône. Les réponses qu'il reçut lui annonnoncèrent sans égard, qu'il n'y avait plus rien à espérer pour lui du peuple auquel il avait été imposé, qu'on traitait avec la maison d'Orange et que, dans cette négociation, son nom n'avait même pas été prononcé.

Après la reconnaissance du prince Guillaume de Nassau, comme souverain des Provinces-Unies, Louis rentra pour toujours dans la vie privée. L'invasion des alliés sur le territoire suisse l'obligea de quitter Soleure où il se trouvait (22 décembre 1813), et il se rendit à Paris. Son entrevue avec Napoléon fut très-froide; ils se revirent encore le 23 janvier, veille du départ de celui-ci pour l'armée. Louis le pressa d'accepter la paix et lui écrivit à cet égard presque journellement, entre autres, le 3, le 5 et le 16 mars. Après la déchéance de Napoléon, il suivit l'impératrice à Blois, et prit congé d'elle le 9 avril, pour se retirer à Lausanne. Peu après son retour en Suisse, Louis apprit que par lettres-patentes du 30 mai 1814, Louis XVIII avait érigé la terre de Saint-Leu en duché. A cette nouvelle et à celle du traité de Fontainebleau du 11 avril, dont l'article 6 réservait pour l'empereur et pour les princes de sa famille, des domaines ou rentes sur le grand-livre produisant un revenu, libre de toute charge ou déduction, de 2,500,000 francs, il fit, le 18 juin, une protestation que le journal d'Aarau publia, le 2 août suivant. Le 24 septembre, il alla résider à Rome. Après de longues et vaines démarches pour obtenir de la reine Hortense son fils aîné, il forma une instance devant le tribunal de la Seine. Le tribunal ordonna, le 7 mars 1815, que sous trois mois le fils aîné du comte de Saint-Leu serait remis à ce dernier ou à son fondé de pouvoir. Quant à la duchesse de Saint-Leu, elle conserverait son second fils avec le consentement du père. La séparation se trouvait ainsi implicitement prononcée sans avoir été demandée par les parties. Pendant les Cent-Jours, Louis résista à toutes les sollicitations qui lui furent faites et ne voulut se rendre ni auprès de sa sœur à Naples, ni au sein de sa famille à Paris. Il avait besoin de repos après une vie passée, malgré lui, dans les embarras et dans les inquiétudes les plus pénibles, avec une santé dérangée depuis longtemps. L'espérance d'aller mourir à Saint-Leu lui fut ravie par la loi du 12 janvier 1816, qui exclnait du royaume à perpétuité la famille entière de l'empereur.

Après avoir habité Rome pendant quelques années avec son fils aîné, que la reine Hortense lui remit enfin au mois de novembre 1815, Louis Bonaparte alla à Florence, où le grand-duc de Toscane lui accorda l'autorisation de se fixer définitivement. Philosophe, méprisant le faste, ne désirant qu'une vie tranquille, il ne regretta jamais la puissance, et, si parfois des idées tristes

Digitized by Google

vinrent interrompre la constante sérénité de son âme ou la douceur de son caractère, ce fut par inquiétude pour l'avenir de ses enfants. Sa vie à Florence s'écoula paisible, sinon tout à fait heureuse entre l'étude et l'amitié. Au mois de novembre 1830, il revenait de Rome, lorsque en avant de Viterbe, à Bolsena, sur la route, il rencontra Hortense qui s'y rendait avec son second fils. Ils se communiquèrent leurs inquiétudes au sujet des idées politiques que manifestaient leurs enfants, au milieu de l'ébranlement produit en Italie par la révolution de Juillet. La mort de son fils aîné (17 mars 1831) fut pour Louis une de ces pertes dont rien ne console. Différentes attaques d'apoplexie qui paralysèrent ses membres ajoutèrent les souffrances physiques aux tortures morales. Les affaires de Strasbourg (1836) et de Boulogne (1840) mirent le comble à ses chagrins. Sa santé dépérit de jour en jour. Un seul chagrin dominait ses souffrances, l'idée d'être séparé de son fils, alors prisonnier à Ham, et de mourir sans pouvoir l'embrasser. Il écrivit séparément (août 1845) à MM. Molé, Decazes et de Montalivet, et les pria, dans les termes les plus pressants, d'intercéder en faveur de son fils auprès du roi Louis-Philippe. Le gouvernement français ne pouvait prendre une résolution, à moins de garanties de la part du prince, qui de son côté refusait de s'associer aux démarches de son père, préférant, disait-il, la captivité au déshonneur. L'évasion de ce dernier aplanit les difficultés; rien ne semblait plus désormais s'opposer à l'entrevue dernière du père et du fils. Il n'en fut pas ainsi. En apprenant que son fils était libre, Louis reprit quelques forces; impatient de le revoir, il se fit conduire à Livourne, afin de le rejoindre quelques heures plus tôt. A son arrivée à Londres, le prince s'était vu refuser par le ministère des passe-ports, pour se rendre en Italie. Après avoir, pendant tout un mois, remis de jour en jour son départ pour Livourne, il écrivit à son père mourant que la diplomatie le tenait enchaîné sur le rivage anglais. Louis ne put supporter ce dernier coup. Frappé subitement, dans la matinée du 24 juillet 1846, d'une attaque d'apoplexie, il tomba dans un assoupissement léthargique, et s'éteignit le lendemain au matin, sans crise et sans convulsion, à l'âge de soixante-huit ans, loin de son fils, de sa famille et de sa patrie. Ses restes mortels furent transportés, le 30 septembre 1847, à Saint-Leu.

Le roi Louis a publié quelques ouvrages : *Marie, ou les Peines de l'amour*; Paris, 1808, 1814, 1815, 3 vol. in 12 : ce roman offre une description fidèle des mœurs et des usages des Hollandais; — *Odes*; Vienne, 1813, in-4°; — *Mémoire sur la versification* : ce mémoire fut envoyé en 1814 à l'Institut et concourut pour le prix que Louis avait lui-même fondé sur cette question : « Quelles sont les difficultés qui s'opposent à l'introduction du rhythme des Grecs et des Latins dans la poésie française? » Il fit imprimer son travail à Rome, puis à Florence, et l'étendit ensuite sous le titre d'*Essai sur la versification*; Rome, 1825-26, 2 vol. in-8°. L'auteur, en supprimant la rime, et conservant toutefois le même nombre de syllabes et les mêmes césures aux vers français, propose une distribution régulière des accents, ce qui ferait des vers rhythmiques. Il donne pour essais dans le même ouvrage, *Ruth et Noemi*, opéra en deux actes, *Lucrèce*, tragédie en cinq actes, et *l'Avare*, comédie de Molière, mise en vers; — *Histoire du parlement anglais depuis son origine jusqu'en l'an VII*, avec des notes de Napoléon; Paris, 1820, in-8°; — *Documents historiques et réflexions sur le gouvernement de la Hollande*; Paris, 1820, 3 vol. in-8°, édition faite aussi à Londres, la même année et une autre à Amsterdam chez Delachaux. Dans son testament, Napoléon Ier pardonna à son frère le *libelle* qu'il avait publié. « Ce libelle, dit-il, est plein d'assertions fausses et de pièces falsifiées. » L'empereur voulait parler de cet ouvrage qu'il n'avait pas lu, ou à lire de le croire (les livres envoyés à cette époque à Sainte-Hélène étaient interceptés), il n'en parlait que d'après des indications qui lui étaient transmises; — *Réponse à sir Walter Scott sur son* Histoire de Napoléon; Paris, 1828, 1829, in-8°; — *Nouveau recueil de poésies*; Florence, 1826, in-8°; — *Observations sur* l'Histoire de Napoléon, *par M. de Norvins*; Paris, 1834, in-8°.

Les trois enfants que Louis Bonaparte eut de son mariage sont : *Napoléon-Charles*, *Napoléon-Louis*, et *Charles-Louis-Napoléon* (voy. les articles qui suivent). H. FISQUET.

Documents historiques. — La Cour de Hollande sous le règne de L. Bonaparte, par un auditeur; Paris, 1823, in-8°. — *Mémoires sur la Cour de Louis Napoléon et sur la Hollande*; Paris, 1828, in-8°. — Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*. — *Moniteur universel*; 1806 à 1811. — F. Wouters, *Les Bonaparte depuis 1815 jusqu'en 1848*; Bruxelles, 1848, in-8°. — Mlle Cochelet, *Mémoires sur la reine Hortense*. — *Fastes de la légion d'honneur*, t. I. — Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*.

HORTENSE (*Eugénie-Hortense* DE BEAUHARNAIS), reine de Hollande, née à Paris, le 10 avril 1783, morte à Arenenberg, le 5 octobre 1837. Elle était fille d'Alexandre de Beauharnais et de Joséphine de Tascher de la Pagerie, depuis impératrice. Emmenée en 1787 à la Martinique, elle n'en revint, en 1790, que pour être témoin des désastres de sa famille. Pendant la détention de sa mère, elle demeura, ainsi que son frère Eugène, sous la surveillance de la princesse de Hohenzollern, gardée elle-même à vue dans l'hôtel de Salm. En 1796, Joséphine épousa en secondes noces le général Bonaparte, et Hortense fut placée dans le pensionnat de Mme Campan, où tout en ornant son esprit naturel des connaissances propres à son sexe, elle acheva de se former au ton et aux manières du grand monde. A l'âge de dix-sept ans, elle parut au

Digitized by Google

milieu de la cour consulaire avec tous les charmes d'un mérite modeste ; elle fut recherchée par les hommes les plus distingués, mais la politique seule conclut son mariage, et il ne fut pas heureux. Elle épousa, le 3 janvier 1802, Louis Bonaparte, bien que leurs sentiments et leur caractères fissent craindre à la mère du premier consul une union peu sympathique. Elle était devenue deux fois mère lorsqu'elle quitta la France pour aller s'asseoir sur le trône de Hollande. L'année suivante elle voyait son fils aîné expirer entre ses bras. Rien ne put consoler Hortense de cette perte. On lui conseilla un voyage dans les Pyrénées ; son époux alla l'y rejoindre au village d'Arrens, au fond de la vallée d'Azun, et la ramena à Paris. Son existence se concentra presque toute entière dans son hôtel de la rue Cérutti, et dans quelques excursions à Saint-Leu et à la Malmaison. Là, formant sa cour de quelques hommes de mérite et d'artistes, elle se montrait véritablement reine au milieu de soirées brillantes qui donnaient le ton à la mode et au goût. Elle dessinait avec talent le paysage et les fleurs, et sa voix agréable donnait un nouveau prix aux romances qu'elle chantait et dont elle aimait à composer la musique. C'est pour elle que M. de Laborde fit ses couplets chevaleresques : *Partant pour la Syrie...* dont l'air, composé par la reine Hortense, est aujourd'hui considéré comme un chant national. C'est elle qui, la première, eut l'idée de faire placer au-devant de chaque romance un dessin qui s'y rapportât, usage qui depuis a été constamment suivi. Tenant de sa mère le goût de la botanique et des fleurs, elle se plaisait à en perfectionner la culture dans ses jardins (1).

Cependant Napoléon Ier, déçu dans son espérance d'adoption du fils aîné de Louis et d'Hortense, avait résolu de divorcer avec Joséphine. Vainement, Hortense fit à l'empereur des représentations touchantes, sa voix ne fut point écoutée. Tristement humiliée, il lui fallut, aux fêtes du mariage, soutenir, avec les autres reines de sa famille, le manteau de la nouvelle impératrice. A cette époque, elle témoigna le désir de faire prononcer son divorce, mais l'Empereur s'y refusa, et lorsque peu après, Louis se joignit à sa femme pour demander tout au moins l'autorisation de se séparer, le conseil de famille, sous la présidence de l'Empereur, jugea cette question prématurée. Hortense, pour obéir à la politique de Napoléon, se résigna à se rendre en Hollande, où on l'accusa de se montrer trop Française et d'avoir contribué au traité par lequel Louis était obligé de céder une province à l'empereur. Le 1er juillet 1810, Louis abdiqua en faveur de son fils, et nomma Hortense régente du royaume. Quelques jours après, Napoléon annulait les arrangements de son frère et réunissait la Hollande à l'empire.

(1) Ce n'est point en son honneur, comme on l'a imprimé, que son nom fut donné à l'*hortensia*. Commerson, mort en 1773 à l'île de France, avait consacré ce genre à Hortense Barré.

Quant à Hortense, qu'il autorisa alors à se séparer de son mari et à garder ses deux enfants, il lui assigna un revenu annuel de deux millions. Réduite ainsi, comme elle le disait elle même, au rôle de *reine honoraire*, Hortense, dont la santé était chancelante, fixa son séjour à Paris, et son hôtel devint le centre de la société des Tuileries, où l'on admirait l'esprit, les grâces, les talents et l'affabilité réunis en sa personne (1). Les revers de nos armées amenèrent l'invasion de la France par les alliés. Outrée de la faiblesse que montra le conseil de régence, en décidant le départ de l'impératrice pour Blois, départ auquel elle s'était énergiquement opposée, Hortense rejoignit sa mère au château de Navarre, près d'Evreux ; puis, le 12 avril, elle se rendit auprès de Marie-Louise, prisonnière à Rambouillet Celle-ci la reçut d'un air embarrassé, et lui donna à entendre qu'elle ferait peut-être bien de repartir ; mais Hortense ne la quitta que lorsque l'empereur d'Autriche eût décidé que sa fille irait à Vienne. De retour à la Malmaison, elle y vit les souverains alliés, et leur inspira un tel intérêt, que bien que, par la convention de Fontainebleau du 11 avril, il lui fût accordé un revenu de 400,000 francs, ils voulurent encore lui assurer un sort indépendant. Le désir de rester près de sa mère, de conserver à ses enfants une patrie, un reste de fortune, la fit consentir à une convention particulière, en vertu de laquelle on forma un duché de tous les biens qui environnaient le domaine de Saint-Leu. Suivant la clause des lettres-patentes du 30 mai 1814, ce duché devait toujours lui représenter 400,000 francs de rente. Le 28 de ce mois, Hortense avait fermé les yeux à sa mère, dont elle fit déposer les restes dans l'église de Rueil. Après un court séjour aux eaux de Plombières et à Bade, où la grande-duchesse Stéphanie, sa cousine, Caroline, reine de Bavière et Elisabeth, impératrice de Russie, la traitèrent en reine, elle revint à Saint-Leu le 19 septembre, et, comme son salon était sans cesse rempli de militaires et d'anciens fonctionnaires qui regrettaient Napoléon, il fut aisé de l'accuser de conspirer contre la famille des Bourbons. Etant allée remercier Louis XVIII de l'érection du duché de Saint-Leu, elle reçut du roi un si gracieux accueil que les bonapartistes lui reprochèrent d'être trop favorable à la Restauration. Elle disputait alors à son mari devant le tribunal de la Seine, son fils aîné Napoléon que le roi Louis réclamait impérieusement. Le tribunal donna gain de cause à ce dernier ; mais l'arrivée de l'empereur (20 mars 1815) retarda l'exécution de ce jugement. De nouveaux désagré-

(1) Elle trouva surtout des consolations dans l'amitié constante d'une âme dévouée et qui réunissait toutes les qualités du cœur et de l'esprit. Adèle Auguié, sœur cadette de la maréchale Ney, avait été élevée chez Mme Campan avec Hortense, qui l'avait mariée au général de Broc, grand maréchal de la cour de Hollande. En mai 1813, dans une promenade aux environs d'Aix en Savoie, cette dame tomba dans un précipice où elle disparut et fut noyée sous les yeux de la reine sans qu'il fût possible de lui porter secours.

Digitized by Google

ments vinrent l'assaillir. Napoléon lui fit un crime d'être restée au milieu de ses ennemis, et refusa d'abord de la voir; cependant il ne tarda pas à être éclairé sur sa conduite, et il lui rendit toute son affection. Hortense n'usa de sa faveur que pour être utile. Sur son instante recommandation, Napoléon permit à la duchesse douairière d'Orléans et à la duchesse de Bourbon de rester en France, fixant à la première 400,000 francs de rente, et 200,000 à la seconde. Après le désastre de Waterloo, elle resta fidèle à Napoléon, l'accueillit à la Malmaison, et lui prodigua tous les soins de la fille la plus dévouée (1). Après avoir reçu les derniers adieux de Napoléon, Hortense revint à Paris le 29 juin; mais le 19 juillet, on lui intima l'ordre de quitter la capitale dans deux heures. Il lui fallut partir avec ses deux enfants, sous la garde du baron de Woyna, aide de camp de Schwartzenberg. Elle résida successivement à Aix en Savoie, où elle avait fondé un hôpital, à Constance, et à Thurgovie. Après avoir commencé la rédaction de ses *Mémoires*, et surveillé les études de son jeune fils, à qui, tout en lui enseignant les beaux arts, elle avait donné pour le fortifier dans l'étude des langues anciennes et dans l'art militaire, Le Bas (depuis membre de l'Institut), et le général Armandi, elle acheta le château d'Arenenberg (1817), sur les bords du lac de Constance, et se plut à embellir cette pittoresque résidence. La même année, elle passa l'hiver à Augsbourg, où son frère Eugène vint plusieurs fois la voir. La mort du roi de Bavière Maximilien (13 octobre 1825) et celle de son frère Eugène (1824) lui firent quitter Augsbourg, et comme elle avait obtenu de Léon XII la permission de venir en Italie, elle passait tous les ans l'hiver à Rome et l'été à Arenenberg.

La révolution de Juillet 1830 la jeta dénouveau dans de pénibles agitations, tout en faisant miroiter à ses yeux l'espoir d'un prochain retour dans la patrie. L'illusion fut de courte durée. La seule pensée d'Hortense, en présence des mouvements insurrectionnels de l'Italie, fut de garantir ses deux fils d'entraînements dangereux. Ses espérances furent en partie trompées. Le 15 novembre 1830, elle embrassa pour la dernière fois son fils aîné, qui succomba à Forli au printemps de l'année suivante. Un seul fils lui restait; elle fit taire, pour le sauver, sa douleur maternelle, et à l'aide d'un passeport anglais, arriva à Paris, où elle s'empressa de faire connaître sa présence à Louis-Philippe. Le roi lui accorda une audience et ne put que lui donner des promesses sur le rappel de la famille de Napoléon, et la possibilité de lui restituer le duché de Saint-Leu. De retour à Arenenberg, après avoir passé trois mois en Angleterre, Hortense y resta quelques années assez tranquilles; mais à la première nouvelle de l'arrestation de son fils à Strasbourg (30 octobre 1836) elle se mit en route pour Paris, dans l'intention d'intercéder en sa faveur auprès du gouvernement. Arrivée à Viry, maison de campagne de la duchesse de Raguse, elle écrivit à Louis-Philippe; mais déjà le ministère avait décidé du sort du prince, et un des membres du cabinet fut chargé d'en prévenir la reine Hortense, tout en lui intimant l'ordre de quitter immédiatement la France. Une personne influente fut en même temps chargée de lui demander, au nom du gouvernement, d'engager son fils à rester dix ans aux États-Unis; mais Hortense répondit avec fermeté qu'elle ne pouvait prendre aucun engagement semblable. Déjà si durement éprouvée, elle ne put supporter sans violence la déportation de son fils. Sentant que le terme de sa vie approchait, et voulant embrasser une dernière fois son fils bien-aimé, elle lui écrivit, le 3 avril 1837, de venir recevoir ses adieux. Celui-ci était depuis quatre mois arrivé à New-York. La lettre lui parvint au mois de juillet. Ce n'était pas chose facile que de se rendre en Suisse. La France, l'Autriche et l'Italie lui étaient fermées; son nom y était, pour ainsi dire, frappé d'un arrêt de mort, et il était plus que douteux que les gouvernements, dont il devait traverser les États, lui accordassent l'autorisation nécessaire. Ces considérations ne purent arrêter le prince. Aussitôt il s'embarqua pour l'Angleterre, passa en Hollande, la traversa sans être reconnu, gagna le Rhin, qu'il remonta jusqu'à Carlsruhe et atteignit sans obstacles les frontières du canton de Thurgovie. Mais il n'arriva au château d'Arenenberg que pour fermer les yeux à sa mère, qui expira entre ses bras, le 5 octobre 1837, à cinq heures du matin, à l'âge de cinquante-quatre ans et demi. Dans son testament du 3 avril précédent la noblesse de son âme se montre toute entière :

« Que mon mari donne un souvenir à ma mémoire; qu'il sache que mon plus grand regret a été de ne pouvoir le rendre heureux. Je n'ai point de conseils politiques à donner à mon fils; je sais qu'il connaît sa position et tous les devoirs que son nom lui impose. Je pardonne à tous les souverains, avec lesquels j'ai eu des relations d'amitié, la légèreté de leurs jugements sur moi. Je pardonne à tous les ministres et chargés d'affaires des puissances la fausseté des rapports qu'ils ont constamment faits contre moi. Je pardonne à quelques Français, auxquels j'avais pu être utile, la calomnie dont ils m'ont accablée pour s'acquitter; je pardonne à ceux qui l'ont crue sans examen, et j'espère vivre un peu dans le souvenir de mes chers compatriotes. » Avant de mourir, Hortense avait exprimé le vœu que ses restes mortels fussent déposés auprès de sa

(1) Elle lui fit accepter un collier d'une valeur de 800,000 francs, et qui fut cousu dans un ruban de soie noire que l'empereur portait autour de lui. En retour de ce collier, Napoléon lui fit une délégation qu'il avait réservée sur sa liste civile, et qui fut saisie par le gouvernement royal peu de jours après. Ce collier fut remis en 1821 par M. de Montholon à Hortense qui, dans un moment de pénurie, le céda en 1835 au roi de Bavière, moyennant une pension viagère de 25,000 francs, que ce prince n'eut à payer que pendant deux ans.

Digitized by Google

mère, dans l'église de Rueil. Ce vœu fut exécuté le 19 novembre 1837. Le prince Louis, son fils, captif à Ham, fit élever à sa mémoire un monument funèbre dont l'inauguration eut lieu le 20 avril 1846. H. F.

La reine Hortense en Italie, en France et en Angleterre pendant l'année 1831 ; Paris, 1833 et 1861, in-12 (extrait des *Mémoires* écrits par elle-même). — Mlle Cochelet, *Mémoires sur la reine Hortense et la famille impériale*. — *La Cour de Hollande sous le roi Louis* ; Paris, 1823 (attribué au duc de Plaisance-Le Brun). — Nicolai, *Gedachtnisstede bei erfolgten Ableben der Frau Herzogin von Saint-Leu* ; Constance, 1837, in-8°. — *La reine Hortense*, Paris, 1832 (attribué à M. Mocquard).

BONAPARTE (*Napoléon-Charles*), né à Paris, le 10 octobre 1802, mort à la Haye, le 5 mai 1807. Héritier du trône de Hollande il était destiné à être adopté par Napoléon Ier ; mais il mourut du croup, maladie alors peu étudiée.

BONAPARTE (*Napoléon-Louis*), né à Paris, le 11 octobre 1804, mort à Forli, le 17 mars 1831. Le premier des membres de la famille Bonaparte il fut inscrit sur les registres de l'État, comme prince français, baptisé à Saint-Cloud par le pape Pie VII, et tenu sur les fonts par Napoléon Ier et Madame mère. La mort de son frère aîné le rendit prince royal. Lorsque le roi Louis renonça à la couronne en sa faveur, les Hollandais le reconnurent un moment pour roi sous la régence de sa mère. Napoléon Ier qui, le 3 mars 1809, l'avait créé grand-duc de Berg et de Clèves, l'envoya chercher par son aide de camp, le général Lauriston, et amener au château de Saint-Cloud. Jusqu'en 1815, le jeune prince habita la France avec sa mère qui lui avait donné pour gouverneur l'abbé Bertrand; mais, à la suite du jugement rendu par le tribunal de la Seine (*voy.* les articles précédents), il fut rendu à son père, alors établi à Rome. Entouré de bonne heure par cette jeunesse qui rêvait la régénération de l'Italie, le jeune prince s'attacha avec ardeur à la cause d'un peuple soumis à des souverains dont la plupart n'étaient que les vassaux de l'Autriche. Lors des mouvements révolutionnaires de Naples, quelques soupçons s'étant élevés contre lui, son père jugea à propos de l'emmener à Florence. En 1827, le prince épousa sa cousine germaine, Charlotte Bonaparte, seconde fille du roi Joseph. Depuis ce moment, il se livra à de sérieuses études sur la mécanique, et se fit même connaître par quelques inventions industrielles. Une papeterie qu'il avait établie à Seze-Vezza, et dont il avait lui-même tracé le plan, occupait tous ses loisirs; il avait inventé pour cette usine des machines perfectionnées sous ses yeux et dont la réussite avait comblé ses espérances. Il parut de lui, en 1828, sur la direction des ballons, un travail ingénieux honorablement mentionné dans le monde savant. Sans préjugés, mettant seulement à honneur d'être utile à l'humanité, il était républicain par caractère, et ne faisait aucun cas des prérogatives de naissance. Sa mère n'avait pu le retenir, lors des événements qui se passèrent en Grèce, qu'en lui faisant, dit-on, comprendre combien son nom pourrait nuire à cette cause. Après la révolution de 1830, on écrivit de Paris au prince pour l'engager à venir aider à reconquérir les droits de Napoléon II, son cousin. Le procès des ministres avait été indiqué comme un moment décisif contre un gouvernement, non élu par la nation. Napoléon-Louis hésita d'abord, puis il refusa. « Le peuple est seul maître, disait-il dans sa réponse; il a reconnu un nouveau souverain. Irais-je porter la guerre civile dans ma patrie, lorsque je voudrais la servir au prix de tout mon sang? » De la Corse, on lui avait fait des propositions auxquelles il avait répondu de la même manière. La mort de Pie VIII (30 novembre 1830) parut un moment favorable à la jeunesse italienne pour secouer le joug du gouvernement papal; bientôt la Romagne, Modène, Plaisance se soulevèrent, et la révolution fit des progrès rapides. Napoléon-Louis se rappela ses serments d'autrefois, et imposant silence à tous ses intérêts, il quitta, le 20 février 1831, sa jeune femme et son père, qui apprirent bientôt que lui et son frère Charles-Louis organisaient la défense depuis Foligno jusqu'à Civita-Castellana, que toute la jeunesse des villes et des campagnes leur obéissait, qu'à peine armés, ils cherchaient à tirer parti du peu de ressources qu'offrait le pays, et se préparaient à prendre Civita-Castellana, pour y délivrer les prisonniers d'État. Le roi Louis et la reine Hortense parvinrent à détourner leurs enfants du parti qu'ils avaient embrassé, en leur montrant leur nom comme pouvant éloigner l'appui qu'on espérait du gouvernement français. Napoléon-Louis et son frère se rendirent alors à Bologne, et, lorsque les Autrichiens entrèrent sur le territoire pontifical, ils partirent pour Forli. La rougeole régnait dans le pays; les fatigues et les contrariétés morales aggravèrent la maladie du prince qui succomba après trois jours de souffrance, au moment où sa mère accourait au-devant de lui pour le soigner. Il ne laissa point d'enfants de son mariage.

On a du prince Napoléon-Louis : la traduction française de la *Vie d'Agricola* de Tacite (Avignon, 1828, in-12), et de l'*Histoire du sac de Rome* de Jacques Bonaparte (Florence, 1829, in-8°), ainsi qu'une *Histoire de Florence* (Paris, 1833, in-8°). H. F—T.

Biogr. univ. et port. des Contemp. — La Farina, *Storia d'Italia dal 1815 al 1851*. — Gualterio, *Dei Rivolgimenti Italiani*. — Mlle Cochelet, *Mémoires sur la reine Hortense*. — F. Wouters, *Les Bonaparte depuis 1815*.

BONAPARTE (*Charles-Louis-Napoléon*). *Voy.* NAPOLÉON III.

D. JÉRÔME et sa famille.

JÉRÔME (*Jérôme* BONAPARTE), roi de Westphalie, le plus jeune des frères de Napoléon Ier, né le 15 novembre 1784, à Ajaccio, mort le 24 juin 1860, au château de Villegenis, commune

Digitized by Google

de Massy (Seine-et-Oise). Il avait à peine huit ans lorsque sa famille se réfugia en France. En 1797, il quitta Marseille et fut envoyé au collége de Juilly, où il fit ses études classiques. Après le 18 brumaire, Napoléon l'appela auprès de lui (19 février 1800). D'abord simple soldat aux chasseurs à cheval dans la garde consulaire il fit une campagne à l'île d'Elbe; il entra, le 29 novembre 1800, dans la marine militaire comme aspirant de seconde classe, à bord du vaisseau *l'Indivisible* qui portait le pavillon de l'amiral Gantheaume; ce fut alors qu'il prit part dans la Méditerranée au combat et à la capture du *Swifsure* (24 juin 1801). Nommé, le 29 novembre 1801, aspirant de première classe, il reçut l'ordre de rejoindre à Rochefort l'expédition de Saint-Domingue, et arriva, le 4 février 1802, avec la flotte devant Port-au-Prince, qui le lendemain était au pouvoir des Français. L'amiral Villaret-Joyeuse lui conféra le grade d'enseigne de vaisseau (4 mars), et le chargea d'une mission auprès du gouvernement consulaire. Après avoir rempli sa mission à Paris, Jérôme rallia l'expédition dans l'automne de 1802. Le 2 novembre de cette année, il reçut, avec le grade de lieutenant de vaisseau, le commandement du brick *l'Epervier*. Jérôme, suivant les instructions de son frère, visita successivement Sainte-Lucie, la Guadeloupe, la Martinique, la Dominique, en releva les atterissements et, en avril 1803, il fut rappelé en France; mais, surveillé et bloqué jusqu'en juillet par les croisières anglaises dans la rade de Fort-Royal, il prit la résolution de tenter la voie des États-Unis pour revenir en France. Cet expédient lui réussit, et le 20 août il abordait à Norfolk, l'un des ports de la Virginie. Après deux jours passés à Washington, il alla, en attendant que l'on frétât un bâtiment, visiter Boston où, comme frère du premier consul, il ne tarda pas à être l'objet de la curiosité et de la sympathie de toute la ville. Le 23 octobre, il fut présenté à Jefferson, président des États-Unis. Ce fut à cette époque qu'il fit la connaissance de la fille d'un riche négociant de Baltimore, miss Élisa Paterson, pour laquelle il conçut une vive passion. Sur ses instances, l'envoyé d'Espagne demanda pour lui la main de la jeune Américaine, et malgré les protestations de M. Pichon, consul de France, et les hésitations de la famille Paterson, qui comprenait l'irrégularité d'un mariage fait à l'étranger sans le consentement de sa famille, il épousa cette jeune personne (24 décembre 1803). Jérôme et sa femme habitèrent les États-Unis jusqu'au 3 mars 1805. Napoléon, mécontent du mariage irrégulier de son frère, ne voulut pas le reconnaître; sa mère, Mme Lætitia, protesta, le 22 février 1805, par un acte passé devant Me Raguideau, notaire à Paris, contre le mariage de son fils mineur, et, par décret impérial du 2 mars suivant, il fut fait défense à tous officiers de l'état civil de l'Empire de recevoir sur leurs registres la transcription de l'acte de célébration du prétendu mariage que Jérôme avait contracté en pays étranger, en âge de minorité, sans le consentement de sa mère, et sans publication préalable dans le lieu de son domicile. Enfin, un nouveau décret du 21 mars déclara le mariage nul et les enfants qui pourraient en provenir illégitimes.

Les deux époux faisaient pendant ce temps voile pour l'Europe; le 8 avril, leur navire entrait dans le port de Lisbonne. Sans perdre de temps, Jérôme se dirigea vers l'Italie. Arrivé le 24 avril à Turin, il ne lui fut possible de voir l'empereur que le 6 mai à Alexandrie, et l'on se doute bien que le jeune lieutenant de vaisseau ne fit point plier le monarque. Amenée par l'*Erin* à Amsterdam, Mlle Paterson n'obtint pas la permission de descendre à terre, et se rendit en Angleterre où, un mois après (7 juillet 1805), elle mit au monde à Camberwell (comté de Surrey), un fils qu'elle fit inscrire sous le nom de *Jérôme Bonaparte*, et qui, en 1861, après la mort de Jérôme, ayant voulu réclamer sa légitimation, a vu ses prétentions repoussées par le conseil de famille impérial, le tribunal de première instance de la Seine et enfin définitivement par la cour impériale de Paris, qui ont déclaré le mariage nul et non avenu.

La disgrâce de Jérôme ne fut que passagère. Quoique simple lieutenant de vaisseau, il reçut, dès le 18 mai 1805, le commandement d'une escadre composée d'abord de *la Pomone*, des bricks *l'Endymion* et *le Cyclope*. Le 24 mai 1805, l'Empereur nomma Jérôme capitaine de frégate et fit ajouter à l'escadre qu'il avait placée sous ses ordres, deux autres frégates de quarante-quatre canons, *l'Incorruptible* et *l'Uranie*. Après avoir croisé pendant quelques jours devant Gênes, Jérôme reçut l'ordre de se rendre à Alger, pour y réclamer des Français et des Génois que le dey retenait en esclavage. Intimidé par la fermeté et les menaces du jeune capitaine, le dey fit rendre la liberté à deux cent trente et un prisonniers, que Jérôme ramena à Gênes, le 31 août 1805, en passant à travers les croisières anglaises. Satisfait de la manière brillante avec laquelle Jérôme avait rempli cette mission, l'empereur lui donna, le 1er novembre suivant, le grade de capitaine de vaisseau, et le commandement en second d'une escadre de huit vaisseaux de ligne placée sous les ordres de l'amiral Willaumez, qu'il avait chargé de ravitailler les ports que la France conservait encore aux Antilles. Jérôme commandait le vaisseau *le Vétéran*. Une tempête épouvantable assaillit l'escadre, à la hauteur des États-Unis, la dispersa complétement, et obligea le commandant en chef de chercher un refuge dans les divers ports de l'Union. Le frère de l'empereur tint seul la mer. Après avoir vainement cherché pendant plusieurs jours à rallier une partie de l'escadre, il rencontra un immense convoi de navires marchands anglais

Digitized by Google

qui sortaient des ports du Canada et principalement d'Halifax, pour se rendre en Angleterre sous l'escorte de deux frégates. Jérôme était seul avec son vaisseau, et il avait à une faible distance de lui une escadre anglaise qui s'était mise à la poursuite de l'amiral Willaumez. Plus téméraire que prudent, il attaqua sans hésiter le convoi, s'en empara après une résistance désespérée de la part des deux frégates, et le détruisit, après en avoir enlevé les équipages avec lesquels il fit voile pour la France. Arrivé sur les côtes de Bretagne, Jérôme tomba au milieu d'une escadre anglaise aux ordres de l'amiral Keith. L'imminence du danger stimula son audace : il manœuvra habilement au milieu de l'escadre ennemie, essuya plusieurs fois son feu, passa entre les nombreux rescifs dont la côte de Bretagne est parsemée sur le littoral du Finistère, et entra dans le petit port de Concarneau, où jamais, de mémoire de marin, aucun gros vaisseau n'avait osé s'engager (26 août 1806).

Jérôme se rendit immédiatement à Paris, où il arriva dans les premiers jours de septembre. L'accueil que lui fit l'empereur fut des plus affectueux. En récompense de ses services, il fut nommé, par décret du 9 septembre 1806, contre-amiral. Peu de jours après, Jérôme passa de la marine dans l'armée de terre, avec le grade de général de brigade. Le 24 septembre, il fut déclaré prince français et appelé éventuellement à la succession au trône par un senatus-consulte. Le soir même, il quittait Paris pour aller se mettre à la tête d'un corps d'armée, composé de 15,000 Bavarois et de 8,000 Wurtembergeois. Mais il n'entendait pas, sans une vive impatience, le bruit des combats qui se livraient sur la Saale, à quelques lieues de lui. Dans chacune de ses lettres il suppliait l'empereur de le rapprocher de sa personne. Ayant reçu l'ordre de rejoindre le quartier impérial avec sa cavalerie légère, il arriva sur le champ de bataille d'Iéna au moment où la victoire venait d'être décidée. Le 5 novembre, Jérôme établit son quartier général à Crossen, où s'était effectuée la concentration des trois divisions allemandes, constituées, dès ce moment, en un corps distinct qui prit le nom d'*armée des alliés*. Il était chargé de faire la conquête de la Silésie, tandis que l'empereur se porterait vers la Pologne au-devant des armées russes. Bien secondé par les généraux placés sous ses ordres, il suppléa par l'activité et la vigueur de ses mouvements à la faiblesse numérique de ses troupes. Investie le 9 novembre, la ville de Gross-Glogau, après un bombardement de quelques jours, se rendit au prince par capitulation, le 1er décembre, et livra aux Français 3,500 hommes, 200 bouches à feu, et des magasins considérables d'armes, de munitions et de vivres. Breslau, investi trois jours après, se trouva réduite à l'extrémité après un siége d'un mois, et ouvrit ses portes le 5 janvier 1807, le jour même où l'empereur ordonnait que les troupes de Bavière et de Wurtemberg formeraient le 9e corps de la grande armée. Schweidnitz capitula le 7 février. Neiss, défendu par 6,000 hommes et assiégé le 23 février, capitula le 31 mai, après un bombardement des plus meurtriers, et Glatz, le 26 juin, après un combat sanglant, qui valut la prise d'un camp retranché élevé sous la ville et dans lequel on trouva un parc de 700 pièces d'artillerie. Cette prise compléta la conquête de la Silésie et termina en même temps la guerre de la France avec la Prusse, décidée dans les champs de Friedland. L'empereur, après avoir plusieurs fois cité dans ses bulletins les victoires de l'armée de Silésie, reconnut les services de son frère : une couronne devint la récompense de Jérôme, promu, dès le 14 mars 1807, au grade de général de division. En vertu du traité de Tilsit (7 juillet 1807) les possessions de la Prusse entre l'Elbe et le Rhin, cédées à l'empereur, et d'autres États qu'il avait conquis, furent réunis en un royaume créé pour le prince Jérôme : il fut proclamé le lendemain 8 juillet *roi de Westphalie*. Ce royaume, formé par Napoléon dans une pensée régénératrice afin qu'il servît de modèle au reste de l'Allemagne, comprenait le duché de Brunswick, l'électorat de Hesse-Cassel, une partie du Hanovre, les principautés d'Halberstadt, Magdebourg et Verden, Paderborn, Minden et Osnabrück, cédés à la France par le roi de Prusse.

Le roi Frédéric de Wurtemberg, dans l'espoir qu'une alliance intime avec la famille impériale lui procurerait, en consolidant son trône, de nouveaux agrandissements de territoire et de puissance, avait sollicité l'union de Jérôme avec sa fille Catherine, née le 21 février 1783. Cette princesse qu'une union avec un prince étranger, ne séduisait pas d'abord, obéit à la volonté de son père, et porta sur le trône, avec le dévouement le plus complet pour son mari, toutes les vertus propres à relever l'éclat d'une couronne. Pendant six années, elle embellit la cour de Cassel par ses grâces et par son inaltérable affabilité. Un décret impérial du 21 mars 1805 avait déclaré nul le premier mariage de Jérôme, et une sentence de l'officialité métropolitaine de Paris du 6 octobre 1806 en avait également prononcé la nullité. Le roi Jérôme épousa le 11 août par procuration, et le 22 août 1807 à Paris, en personne la princesse de Wurtemberg.

Le roi de Westphalie s'appliqua avec zèle à l'accomplissement de ses devoirs. Arrivé, le 10 décembre, dans Cassel, sa capitale, il choisit les hommes les plus distingués pour l'aider dans l'administration de ses États : il plaça à la justice M. Siméon; à la guerre, le général Eblé, et l'historien Jean de Müller à l'instruction publique. Dès le 23 décembre, il assura le rétablissement de l'université de Halle, supprimée dans la dernière campagne, et, le 24, il divisa son royaume en huit départements. Il supprima immédiatement les

Digitized by Google

dîmes, les corvées, toutes les charges féodales restées en usage, émancipa les Juifs, fit déclarer le code Napoléon loi du pays, établit la liberté des cultes et la conscription militaire, modela les différentes branches de l'administration publique sur celles de la France, en ayant toutefois égard aux exigences locales, régularisa la magistrature, favorisa l'instruction, et introduisit dans son royaume les premiers éléments du gouvernement représentatif en confiant aux États de Westphalie, dont l'ouverture eut lieu le 7 juin 1808, le soin de discuter les lois élaborées par le conseil d'État. La fusion des peuples se fit en peu d'années, grâce aux efforts bienveillants du jeune souverain. L'impartialité de l'historien ne saurait faire qu'un reproche à Jérôme, c'est souvent un peu de légèreté et de prodigalité, ce qui lui attira plus d'une fois la désapprobation de l'empereur, qui lui rappela, d'une façon plus ou moins sévère, ce qu'un trône impose d'obligations.

En 1809, dans la guerre contre l'Autriche, une insurrection menaça d'éclater en Westphalie, autour de Cassel; mais le roi la maîtrisa aisément, la réprima sans trop de rigueur, et put ensuite prendre la part qui lui était assignée dans les combinaisons de cette campagne. Le 21 juin, il marcha vers la Saxe avec une partie de ses troupes, et entra à Dresde, le 1er juillet, avec 20,000 Westphaliens, Saxons et Hollandais. De retour dans ses États, il institua, le 25 décembre, l'ordre de la Couronne de Westphalie qu'il dota, le 16 février 1810, des biens confisqués sur l'ordre de Malte. En 1812, Napoléon lui confia le commandement de l'aile droite de la grande armée qui allait franchir le Niémen, composée du 3e, du 7e et du 8e corps d'infanterie et du 4e corps de cavalerie de réserve, formant une masse compacte de plus de 90,000 hommes. Le roi Jérôme passa le Niémen à Grodno (30 juin). Ses instructions lui enjoignaient d'empêcher la jonction du prince de Bagration, qui commandait la gauche des Russes, avec le centre des ennemis, de le rejeter de la ligne principale des opérations, et de l'écraser, de concert avec le prince de Schwartzenberg qui s'avançait des frontières de la Gallicie, à la tête de 25,000 Autrichiens. Le roi de Westphalie chercha vainement à se mettre en communication avec les troupes autrichiennes. Les lenteurs de Schwartzenberg firent manquer presque toutes ses combinaisons. Un instant surpris sur le Niémen, Bagration put opérer sa retraite, converger vers le centre et rétablir ses communications avec le corps de bataille, à la hauteur de Smolensk. Après ces opérations, dans lesquelles Jérôme, tout historien impartial doit le reconnaître, n'avait commis aucune faute, l'empereur, soit qu'il ignorât les lenteurs des Autrichiens, soit qu'il ne vît que les résultats, détacha le prince d'Eckmühl vers le roi Jérôme, avec ordre de prendre en son nom le commandement en chef de l'aile droite. Le jeune roi quitta aussitôt l'armée et se retira dans ses États. Cependant les désastres de la retraite de Moscou rendirent bientôt de nouveaux sacrifices indispensables; il n'hésita pas à ordonner la levée de nouveaux régiments, et les dirigea sur l'Elbe pour renforcer l'armée française. Un des princes coalisés lui fit alors proposer de ne point quitter son royaume, que venait d'envahir un corps russe aux ordres du général Czernicheff, et de se joindre aux puissances ennemies; mais Jérôme répondit avec dignité que « prince français, ses premiers devoirs étaient pour la France, et que roi par les victoires des armées françaises, il ne saurait l'être encore après leurs désastres. Lorsque le tronc est à bas, disait-il encore, il faut que les branches meurent. »

Le roi Jérôme quitta donc ses États (26 octobre 1813), et repassa le Rhin. Il ne prit aucune part à la guerre de France ni à la malheureuse capitulation de Paris. Après l'abdication de Napoléon Ier, il se retira d'abord en Suisse, puis à Trieste. C'est là qu'il apprit le retour de l'empereur en France, et son arrivée à Paris (20 mars 1815). Se dérobant aussitôt à la surveillance dont il était l'objet, il s'embarqua secrètement sur une frégate napolitaine, traversa rapidement l'Italie, et vint se réunir au chef de sa famille. Nommé membre de la chambre des pairs (4 juin), il assista à l'assemblée du champ de mai, et le lendemain quitta Paris, pour aller prendre le commandement d'une division d'infanterie dans le 2e corps. Placé à l'avant-garde, il porta les premiers coups de la campagne dans la journée du 15 juin. Ayant rencontré les Prussiens, il les refoula sur Marchienne qu'il enleva à la baïonnette, passa le pont au pas de charge, sous une pluie de mitraille, et entra à Charleroi. Le lendemain 16, il combattit aux Quatre-Bras; blessé à l'aine, au milieu de l'action, il ne voulut pas quitter le champ de bataille. A Waterloo, deux jours après, il forma avec sa division l'extrémité de la gauche de la première ligne de l'armée. Ce fut lui qui engagea l'action, en attaquant la droite des Anglais, retranchés dans le bois d'Hougoumont; le soir, il rejoignit l'empereur dans le carré de la vieille garde, et il entendit cette parole qui, dans tout autre moment, eût réjoui son cœur : « Mon frère, je vous ai connu trop tard. » Chargé du commandement de l'armée au départ de l'Empereur, il le garda jusqu'à Laon, où il remit au maréchal Soult près de 25,000 hommes d'infanterie qu'il avait ralliés, 6,000 cavaliers et deux batteries.

Après le désastre de Waterloo, le roi Jérôme se rendit à Paris, où le comte de Winzingerode, ministre de Wurtemberg, lui communiqua une lettre du roi son beau-père, par laquelle on lui promettait dans le Wurtemberg la liberté, le repos et les égards qu'il était en droit d'attendre. Se confiant à des promesses aussi solennelles que positives, il

Digitized by Google

se rendit dans le Wurtemberg; mais arrivé à la frontière, il fut arrêté et menacé, dans le cas où il ne signerait pas une convention qu'on lui présentait, de n'être point réuni à sa femme et à son enfant, et d'être livré à la Prusse. Les termes de cette convention équivalaient à un emprisonnement. Jérôme ne pouvait, ni gérer ses biens, ni sortir du Wurtemberg, ni dépasser certaines limites imposées à lui et aux personnes de sa maison, sans une permission spéciale. Forcé de signer cette convention, il se rendit à Goppingen, où on lui déclara qu'il était constitué prisonnier; mais là, du moins, il eut la consolation de retrouver sa femme. Jérôme demanda la permission de renvoyer à Paris M. Abbatucci, pour réclamer d'un banquier 1,200,000 francs de valeurs déposées entre ses mains. Le roi de Wurtemberg refusa, et Jérôme ne put que faire écrire à son mandataire pour la restitution de ces effets; mais le banquier, apprenant que l'ex-roi de Westphalie n'était point libre, allégua que les réclamations du prisonnier n'avaient aucune valeur et refusa de rendre le dépôt qui lui avait été confié. Ce fut une grave atteinte à la fortune de Jérôme : la première avait eu lieu en 1814, par suite du vol de tous ses diamants et d'une somme de 80,000 francs enlevés à sa femme près de Fossart par le marquis de Maubreuil. De Goppingen Jérôme et sa femme furent transférés au château d'Ellwangen. Suivant le conseil donné à la reine Catherine par son frère, aujourd'hui le roi Guillaume Ier, dans une entrevue qu'elle eut avec lui à Gemunde, il demanda et obtint l'autorisation de quitter le Wurtemberg. Arrivé à Augsbourg, il fut surpris de recevoir des lettres-patentes datées de juillet 1816, par lesquelles son beau-père le créait de son chef prince de Montfort; il les renvoya avec une protestation au prince royal, son beau-frère. Entrés en Autriche, les deux exilés passèrent l'hiver à Haimbourg, auprès de leur sœur, la reine Caroline, et c'est là que la mort inopinée du roi de Wurtemberg les surprit (30 octobre 1816). Le testament de ce prince portait qu'ayant touché sa dot qui avait été de cent mille florins (200,000 francs), la princesse Catherine n'avait rien à prétendre si ce n'est l'héritage de sa mère, montant à 150,000 francs. Une maladie cruelle de son fils décida, en octobre 1819, Jérôme à venir à Trieste. Ce nouveau déplacement épuisa les dernières ressources de l'ex-roi, qui toutefois, en novembre 1820, obtint, un jugement du tribunal de la Seine contre le banquier qui l'avait spolié. En 1823, Jérôme se fixa à Rome qu'il habita jusqu'en 1831, époque à laquelle il s'établit à Florence. En dernier lieu, il résida à Lausanne, où mourut, le 28 novembre 1835, à la suite d'une hydropysie de poitrine, la noble et dévouée princesse Catherine qui, par sa fidélité aux malheurs de son époux, a, suivant l'expression de Napoléon Ier, inscrit, de ses propres mains, son nom dans l'histoire.

Jérôme avait entamé, en son nom personnel, des négociations avec le gouvernement de Louis-Philippe, afin d'être réintégré dans ses droits de citoyen français. Autorisé à habiter Paris à titre provisoire, il y vint à la fin de 1847, avec son second fils, seul survivant, et accueillit avec espoir la révolution de février 1848, qui mit fin à la longue proscription de sa famille. Rentré dans la plénitude de ses droits de Français et d'officier général appartenant au cadre d'activité, par l'effet de la loi du 11 octobre 1848, il fut nommé gouverneur des Invalides (23 décembre 1848), et maréchal de France (1er janvier 1850). Après le coup d'État du 2 décembre 1851, il devint président du Sénat (28 janvier 1852), et, le 4 novembre de cette année, il prononça un discours remarquable, en ouvrant la délibération sur le message pour le rétablissement de l'Empire. Depuis cette époque, il résigna ses fonctions, et réintégré dans ses droits de prince français, il fut reconnu, ainsi que son fils Napoléon, apte à succéder au nouvel Empereur, et fut pourvu d'une maison militaire, d'une liste civile, et des résidences du Palais-Royal et de Meudon. Plusieurs fois, en l'absence de Napoléon III, il présida le conseil des ministres. Le 13 décembre 1859, il fut attaqué d'une inflammation pulmonaire, et son état devint assez grave pour inspirer, pendant quelques jours, de sérieuses inquiétudes. La même maladie l'atteignit de nouveau en 1860, et il mourut, le 24 juin de cette année, en son château de Villegenis. Ses funérailles eurent lieu le 3 juillet, avec la pompe la plus solennelle, et on l'inhuma dans l'église des Invalides, où M. Cœur, évêque de Troyes, prononça son oraison funèbre.

De son mariage avec miss Élisabeth Paterson, Jérôme a eu un fils, *Jérôme* Bonaparte, né le 7 juillet 1805, à Camberwell (comté de Surrey), marié le 9 mai 1829 à miss Suzanne Gay. Il vit retiré à Baltimore.

De la princesse de Wurtemberg, l'ancien roi de Westphalie a eu :

Jérôme-Napoléon-Charles, prince de Montfort, né le 24 août 1814, colonel du 8e régiment de ligne au service du roi de Wurtemberg, son oncle, démissionnaire en 1840, mort à Florence, le 12 mai 1847.

Mathilde et *Napoléon* (*voy.* ces noms ci-après).

Mémoires du roi Jérôme, publiés par le capitaine Ducasse, et suivis de sa *Correspondance avec Napoléon*. — Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire*. — Wouters, *Les Bonaparte*. — *Journal de la reine de Westphalie*, publié par le baron Meneval, dans ses *Souvenirs historiques* — *Biogr. univ. et portat. des Contemporains*. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemporains*. — *Moniteur universel*, juillet 1860.

❦ NAPOLÉON (*Joseph-Charles-Paul* Bonaparte, prince), fils du roi Jérôme et de la princesse Catherine de Wurtemberg, est né à Trieste, le 9 septembre 1822. Il passa son enfance à Rome où étaient alors réunis la plupart des membres de la famille impériale, proscrite

Digitized by Google

par la sainte-alliance des rois. En 1831, à la suite de l'insurrection de la Romagne, dans laquelle avaient été compromis deux de ses cousins, son père fut obligé, de quitter les États du pape, et vint habiter Florence. Le roi Jérôme, pour donner à son fils une éducation aussi française que possible, le mit, en 1835, en pension à Genève. Le 28 novembre de la même année, le jeune prince perdit sa mère, cette noble femme dont Napoléon, à Sainte-Hélène, a dit : *Par sa belle conduite en 1814 et 1816 cette princesse s'est inscrite de ses propres mains dans l'histoire.*

En Suisse, le prince Napoléon passa près de deux ans au château d'Arenenberg, chez sa tante, la reine Hortense. Ce fut la reine qui s'occupa de l'éducation de son neveu; son fils, le prince Louis, depuis empereur des Français, plus âgé de quatorze ans que son cousin, lui donnait des leçons. Telle a été l'origine de l'intimité des deux princes, intimité qui les a suivis jusqu'au faîte des grandeurs, où l'un d'eux a fait asseoir sa famille.

A quatorze ans, le roi Jérôme fit entrer son fils à l'école militaire de Ludwigsbourg, dans les États du roi de Wurtemberg, son beau-frère. Le prince y passa quatre ans. En 1840, il quitta le Wurtemberg pour visiter l'Europe, étudiant les mœurs, les coutumes et la politique des nations. La contrée qui seule avait toutes ses affections, la France, lui était cependant interdite; ce ne fut qu'en 1845 qu'il obtint d'y faire une résidence de quatre mois, et, avant l'expiration même de ce terme, il reçut l'ordre de quitter le territoire français dans la huitaine. Le neveu de Napoléon 1er alla tristement rejoindre les siens dans l'exil.

En juin 1847, l'ancien roi de Westphalie adressa aux chambres une pétition pour la rentrée de sa famille en France. Les pairs restèrent sourds à la voix du frère de l'empereur, demandant à mourir dans sa patrie. A la chambre des députés cette demande fut prise en considération, et le ministère se vit obligé d'accorder, au moins provisoirement, à Jérôme Bonaparte et à son fils le séjour en France. Quelques mois après, la révolution de 1848 emporta la royauté de Juillet. Le 26 février, le prince Napoléon écrivit en ces termes au gouvernement provisoire : « Au moment de la victoire du peuple, je me suis rendu à l'Hôtel de Ville. Le devoir de tout bon citoyen est de se réunir autour du gouvernement provisoire de la république, et je tiens à être un des premiers à le faire, heureux si mon patriotisme peut être utilement employé. » Mais le nom de Napoléon causa plus d'ombrage que de sympathie à ce gouvernement faible et divisé. Envoyé à l'Assemblée constituante par l'unanimité des électeurs de la [illegible] la voix en faveur d[illegible] Corse, le prince y [illegible] de la Pologne et de l'Italie, et ne voulut point s'associer au vote qui exilait la famille des Bourbons. Il représenta la Sarthe à la législative. Dans ces deux assemblées, il vota habituellement avec l'opposition démocratique. La proposition qu'il déposa sur la tribune, le 2 octobre 1849, concernant les insurgés déportés sans jugement, fut rejetée par la majorité. Après le rétablissement de l'empire, le prince Jérôme et son fils furent déclarés seuls princes français, et aptes à succéder à la couronne.

Peu de temps avant la rupture de la paix par la Russie, le prince Napoléon avait été nommé général de division. Pour justifier cette haute faveur, il écrivit, le 25 février 1855, à l'empereur : « Au moment où la guerre va éclater, je viens prier Votre Majesté de me permettre de faire partie de l'expédition qui se prépare. Je ne demande ni commandement important, ni titre qui me distingue; le poste qui me semblera le plus honorable sera celui qui me rapprochera le plus de l'ennemi. L'uniforme que je suis fier de porter m'impose des devoirs que je serai heureux de remplir, et je veux gagner le haut grade que votre affection et ma position m'ont donné. Quand la nation prend les armes, Votre Majesté trouvera, j'espère, que ma place est au milieu des soldats; et je la prie de me permettre d'aller me ranger parmi eux, pour soutenir le droit et l'honneur de la France. »

Le prince reçut le commandement de la 3e division d'infanterie de l'armée d'Orient. Les trois autres divisions étaient commandées par les généraux Canrobert, Bosquet et Forey. L'armée fut d'abord débarquée dans la presqu'île de Gallipoli qu'elle isola du reste de la Turquie, par la construction des fameuses lignes de Boulayr. Puis, les armées russes ayant paru sur le Danube, et ayant commencé le siége de Silistrie, les troupes anglaises et françaises furent mises en mouvement pour couvrir Constantinople menacé. La 3e division, conduite par le prince Napoléon, se rendit directement par terre sous les murs de la capitale de l'empire. Il n'y resta que quinze jours; les armées alliées furent concentrées sous Varna. C'est là que fut organisée l'expédition de la Dobrudja. Les 1re, 2e et 3e divisions françaises y prirent part. On sait comment un choléra foudroyant fondit sur les colonnes françaises, au moment où elles étaient engagées à la poursuite des Russes, au milieu des steppes immenses qui s'étendent entre le bas Danube et la mer. L'expédition rentrée dans les camps de Varna, le prince Napoléon, gravement atteint par la maladie, alla passer vingt jours sur le Bosphore, près de Constantinople, pour se refaire. A la fin d'août il revint à Varna reprendre le commandement de sa division. Quelques jours plus tard, les armées alliées étaient embarquées pour une destination inconnue. Le 14 septembre, on débarqua à Old-Fort, sur les côtes de la Crimée; le 18, les généraux en chef, Saint-Arnaud et lord Raglan, se trouvèrent en face de l'armée russe établie d'une manière redoutable sur les hauteurs de l'Alma. La division du général Bos-

Digitized by Google

quet tournant la gauche de l'ennemi, l'attaqua du côté de la mer; les divisions Canrobert et Napoléon formaient le corps de bataille de l'armée française; la division Forey était en réserve. La division du prince, touchant la droite des Anglais, était au centre de la ligne anglo-française. On sait par quel héroïque effort les alliés escaladèrent, sous un feu épouvantable, ces positions réputées inaccessibles. Le prince Menchikoff a témoigné, dans son rapport officiel, qu'il avait jugé la bataille perdue quand il avait vu le centre des alliés, c'est-à-dire la division Napoléon, rester inébranlable dans la plaine sous le feu d'artillerie qu'il avait fait converger sur elle pour l'écraser. Ce fut pendant cette phase de la lutte que l'intendant de la 3e division, Leblanc, fut emporté par un boulet à côté du prince, et que le général Thomas, commandant la 2e brigade, fut grièvement blessé. Enfin l'approche des Anglais, quelque temps en retard, ayant permis au prince d'aborder la position, il donna le signal de l'attaque à l'arme blanche. La 1re brigade, commandée par le général de Monet, gravit au pas de course les pentes de l'Alma, et culbuta les lignes russes à la baïonnette. Le colonel Cler, du 2e zouaves, planta son drapeau sur la tour qui dominait le champ de bataille. Le maréchal de Saint-Arnaud écrivit, du champ de bataille, à l'empereur, pour lui rendre compte de la belle conduite du prince dans cette journée mémorable, qui ouvrait la série des victoires du second empire.

On sait comment la campagne de Crimée devint le siége de Sébastopol. Au commencement de novembre le général Canrobert, commandant l'armée française, de concert avec lord Raglan, avait décidé que l'assaut serait donné à la place. Les ordres du jour avaient assigné les postes de chacun. Le prince Napoléon devait commander les colonnes d'assaut. La grande attaque des Russes du 5 novembre et la bataille d'Inkermann forcèrent d'ajourner ces dispositions, et firent entrer le siége dans une phase de longueur. Le plan des Russes, le 5 novembre, était d'attaquer à la fois et les divisions françaises occupées au siége, au moyen d'une grande sortie, et l'armée de secours, au moyen d'une colonne de 40,000 hommes, jetée au delà de la Tchernaya sur le plateau d'Inkermann. Le prince Napoléon reçut l'ordre, aux premières nouvelles de l'attaque, d'envoyer sa première brigade sous le général de Monet, au secours des Anglais et du général Bosquet sur le champ de bataille d'Inkermann. Lui-même, avec sa 2e brigade, se porta vers la place, pour appuyer le mouvement de la 4e division lancée à la poursuite de la sortie russe. Après que celle-ci eut été repoussée, le prince alla rejoindre sa 1re brigade et réunit sa division à celle du général Bosquet qui venait de sauver l'armée anglaise. Ce fut une batterie de la 3e division, celle du capitaine Lainscecq qui, du haut de la crête d'Inkermann, foudroya les Russes en retraite et repassant la Tchernaya.

Deux jours après cette glorieuse victoire, le prince malade, et qui n'avait quitté son lit que pour se mettre à la tête de sa division, fut envoyé à Constantinople pour s'y rétablir. Un mois après, sa santé ne s'améliorant pas, et les opérations, à cause de l'hiver, n'entrant pas dans une période décisive, le prince revint en France, par ordre de l'empereur. Il quitta Constantinople, deux jours après le duc de Cambridge rentrant lui-même en Angleterre.

Aussitôt après son retour, le prince Napoléon reprit, avec un admirable esprit d'ordre, les travaux de la commission de l'Exposition universelle, dont il avait été nommé président avant son départ pour la Crimée. Sa tâche était considérable : il fallait pourvoir à ce que la France rencontrât partout un écho sympathique, terminer, approprier et compléter les bâtiments nécessaires à l'Exposition ; faciliter aux artistes et aux industriels les moyens de faire parvenir leurs œuvres ou leurs produits ; organiser de vastes services dont les premiers éléments n'existaient pas ; choisir un personnel pour une administration nouvelle, sans traditions, ou avec des précédents qu'il importait de modifier ; veiller aux travaux et aux opérations du jury ; distribuer les récompenses de façon à honorer tous les mérites et à ne froisser aucune juste susceptibilité ; faire enfin grandement les honneurs de la France à tous les peuples du globe, dont Paris devait être pendant six mois le rendez-vous.

Son *Rapport* (vol. in-4°, 1857) sur cette joute pacifique de l'industrie et des arts du monde civilisé est un chef-d'œuvre de pensée et de style. « Il faut, y est-il dit, se féliciter de ce fait, qu'une nation ne forme point un tout isolé; mais que tous les peuples tendent à être unis, au point de vue industriel, par un lien de solidarité. Chaque contrée est douée d'une production naturelle ou spéciale, qui lui allègue une place particulière dans le travail humain et la rend utile à toutes les autres... Ces expositions contribueront à la rapide propagation de cette vérité que l'on doit, tout en ménageant les transitions et les changements trop brusques, marcher à la véritable organisation industrielle et commerciale du monde, à celle qui nous vient de la Providence et qui consiste à laisser chaque groupe de la famille humaine se développer dans la branche de travail à laquelle le destinent son climat, son sol, ses richesses minérales, ses voies de communication, son tempérament et son génie national (1). »

Les *Visites et Études au Palais de l'Industrie* (Paris, 1855-1856, 2 vol. in-12) témoignent de toute la sollicitude du prince Napoléon pour tout ce qui concerne le progrès des arts et de l'industrie.

(1) *Rapport sur l'Exposition universelle de 1855*, p. 130.

Digitized by Google

L'année suivante (15 juin 1856), le prince partit du Havre, sur la corvette *la Reine Hortense*, pour visiter les régions du nord de l'Europe, avec une réunion d'artistes et de savants. Après avoir touché les côtes d'Écosse, il entra, le 20 juin, dans la rade de Reykiavick, vit les principales curiosités de l'Islande, se dirigea (7 juillet) vers l'île de Jean Mayen que des montagnes de glace ne permirent pas d'atteindre, céda à la tentation de longer la grande banquise qui tient à la côte orientale du Groenland, et revint, le 15 juillet, à Reykiavick. Le 17, il quitta de nouveau cette rade pour aborder la côte occidentale du Groenland. Après avoir doublé, le 21, le cap Farewell, il atteiguit Godhaab, établissement danois. Le chef de la mission protestante, le pasteur Yansen, qui habitait le pays depuis treize ans, fit les honneurs de la colonie avec une distinction parfaite. Pendant son voyage de retour, commencé le 2 août, le prince toucha aux îles Féroé, aux îles Shetland, visita la Norwége, traversa l'intérieur de la Suède, le canal de Gothie, vit Stockholm, Upsal, où les étudiants lui firent une ovation, Copenhague, et rentra, le 6 octobre, au Havre, après une absence de près de quatre mois. Les détails de cette expédition sont consignés dans un magnifique volume intitulé : *Voyage dans les mers du Nord à bord de la corvette la Reine Hortense*, par M. Edmond (Choieski); Paris, 1857, gr. in-8°. Les notices scientifiques, qui terminent la Relation, sont rédigées par des hommes spéciaux : elles contiennent un grand nombre de renseignements précieux, — sur la grande banquise qui, partant de la Nouvelle-Zemble, vient s'appuyer sur le Spitzberg, contourne la côte de la Norwége, à une quarantaine de lieues de distance, pour donner passage au Gulfstream, se dirige vers l'île de Jean Mayen qu'elle enveloppe, suit la côte est du Groenland jusqu'au delà du cap Farewell, et va longer la côte est jusque près de Frédérichshaab, en présentant les mêmes lignes de glaçons flottants; — sur les Esquimaux (examen comparatif de leurs crânes avec ceux des Lapons), leur type, leurs mœurs, leurs maladies, etc.; — sur les mines de Newcastle; — sur la géologie de l'Islande, île si remarquable par ses volcans et ses geysers; — sur la géologie du Groenland, si riche en minéraux recherchés, parmi lesquels il faut citer la kryolithe, aujourd'hui exploitée en grand pour l'extraction du sodium. Un des traits caractéristiques de cette campagne, c'est la rapidité avec laquelle elle a pu s'accomplir, ce qui a permis au prince d'en rapporter une nombreuse collection d'objets d'histoire naturelle, de plantes, de costumes, d'armes, etc., que les curieux ont pu voir exposés dans une des salles du Palais-Royal.

En 1857, les prétentions du roi de Prusse sur la principauté de Neufchâtel étaient sur le point de troubler la paix de l'Europe. Déjà les armées prussiennes s'ébranlaient, et la Suisse organisait sa défense. L'empereur Napoléon III intervint dans la querelle et envoya son cousin, le prince Napoléon, à Berlin pour y faire adopter le plan de conciliation qu'il avait arrêté. La mission eut un plein succès. Neufchâtel fut déclaré état indépendant, moyennant une indemnité. Le prince revint de Berlin après y avoir reçu, de la part du roi et du peuple, l'accueil le plus sympathique.

Au mois d'août de la même année, l'Académie des beaux-arts admit le prince Napoléon au nombre de ses académiciens libres.

Le 24 juin 1858, un décret impérial institua un ministère de l'Algérie et des colonies, et en confia la direction au prince Napoléon. L'origine des quelques institutions libérales, dont nos possessions d'outre-mer et en particulier l'Algérie, jouissent aujourd'hui, date du passage du prince aux affaires de cette contrée (juin 1858 à mars 1859).

Au mois de janvier 1859, le prince se rendit à Turin. Une alliance matrimoniale servant de base à une alliance politique d'une incalculable portée était le but de ce voyage. Le 30 de ce mois, le mariage du cousin de l'empereur et de la princesse Marie-Clotilde, fille du roi de Sardaigne Victor-Emmanuel, fut célébré dans la chapelle du palais royal de Turin. Quelques jours plus tard, l'Europe apprenait que l'empereur avait résolu d'affranchir l'Italie.

Dans la mémorable campagne de 1859, le prince Napoléon reçut le commandement du 5e corps d'armée, composé des divisions d'Autemarre et Ulrich. Le 10 mai, il partit de Paris avec l'empereur. De Gênes le 5e corps fut embarqué pour la Toscane, à l'effet de protéger contre les Autrichiens toute la partie de l'Italie située sur la rive droite du Pô. Dès l'arrivée des premières troupes françaises, les Autrichiens qui étaient à Bologne et à Ancône se retirèrent de l'autre côté du Pô. Le prince réunissait, à Florence, au commandement de son corps d'armée celui de l'armée toscane, qui lui avait été confié par son beau-père, le roi Victor-Emmanuel.

Lorsque l'armée française, après Magenta, s'avança sur le Mincio, l'empereur envoya l'ordre au prince Napoléon de venir le rejoindre et de former l'extrême droite des armées alliées. Le 5e corps franchit les Apennins, et traversa le Pô à Casal Maggiore. La bataille de Solferino venait d'être livrée. Le 4 juillet, le prince entra en ligne avec l'armée des alliés sur le Mincio. Quelques jours plus tard fut conclue la paix de Villafranca.

La question des haras divisait depuis longtemps l'esprit des juges compétents. Les uns voulaient limiter l'action de l'État à des encouragements indirects et transitoires, pour arriver à mettre la production chevaline dans la même condition que toutes les autres industries, c'est-à-dire libre et laissée à l'initiation individuelle; les autres voulaient joindre à ces encouragements

Digitized by Google

une intervention directe de l'État, tendant à exclure tout intermédiaire, et aboutissant ainsi, par une réglementation complète, à mettre l'industrie chevaline sous la direction du gouvernement. Ces deux divergences d'opinion fornèrent, la première la minorité, la seconde la majorité de la commission présidée par le prince Napoléon, qui, dans son rapport à l'Empereur, inclina visiblement vers le système de la minorité.

Dans la session de 1861, le prince Napoléon se plaça au premier rang des orateurs du sénat par un discours éloquent où il indique la solution suivante de la question romaine : « Jetez, dit-il, les yeux sur un plan de Rome, et vous verrez quelque chose d'extraordinaire que la nature a fait. Le Tibre divisant cette ville : sur la rive droite, vous voyez la ville catholique, le Vatican, Saint-Pierre; sur la rive gauche, vous voyez la ville des anciens Césars, vous voyez le mont Aventin, enfin tous les grands souvenirs de la Rome impériale. Sur la rive droite, la Rome où s'est réfugiée dans les temps modernes la partie la plus vitale du catholicisme. Il y aurait possibilité, je ne dis pas de forcer le pape, mais de lui faire comprendre la nécessité de s'y restreindre. Il y aurait possibilité de lui garantir son indépendance temporelle dans ces limites. La catholicité lui assurerait un budget propre à la splendeur de la religion et lui fournirait une garnison... L'existence du pape pourrait exister entourée de la vénération des plus hautes et des plus honorables sanctions. On pourrait lui laisser une juridiction spéciale et mixte pour des cas contestés; on pourrait lui laisser son drapeau; toutes les maisons qui sont dans la partie de la ville que j'indiquais pourraient lui être données en toute propriété. L'histoire nous donne un exemple de cette neutralité : Washington, cette ville fédérale qui a fait longtemps l'objet du respect de tout le continent américain. Vous auriez ainsi une oasis du catholicisme au milieu des tempêtes du monde. »

La session de 1862 fut marquée par deux discours du prince, qui resteront célèbres dans les fastes de l'éloquence française et qui ont produit dans le pays une immense sensation. Ils avaient pour but de soutenir les droits de l'Italie à réclamer son unité territoriale, et de montrer que la politique extérieure de la France impériale ne pouvait être que celle de l'affranchissement des nationalités.

Le premier de ces deux discours, prononcé le 22 février, contient une chaleureuse réplique au programme de la contre-révolution, formulé par M. de La Rochejacquelin. « Il faut bien cependant, dit le prince, rappeler ici les leçons de l'histoire. Savez-vous à quels cris Napoléon Ier était ramené du golfe de Juan aux Tuileries, élevé sur le pavois populaire, sur les bras du peuple et de l'armée? C'est au cris de : « A bas les nobles! à bas les émigrés! à bas les traîtres! » La dernière parole produisit une tempête de protestations sur presque tous les bancs du sénat, parce qu'au lieu de *traîtres* on avait entendu *prêtres*. « Pour moi, continua le prince au milieu des interruptions, l'Empire c'est la gloire à l'extérieur, la destruction des traités de 1815, dans les limites de la force et des intérêts de la France; c'est le soutien, après l'avoir constitué, de la grande unité italienne, qui se fonde à nos portes et qui est notre alliée indispensable dans l'avenir. C'est à l'intérieur l'ordre sans doute, sans lequel il n'y a rien de possible, que personne ne défendra plus que moi; mais ce sont des libertés sages et sérieuses, et parmi ces libertés, la liberté de la presse, une des plus utiles dans un État libre; c'est l'instruction populaire répandue sans limites, sans être donnée par les congrégations religieuses; c'est la destruction des entraves administratives; c'est le bien-être des masses; c'est la destruction du bigotisme du moyen âge qu'on voudrait nous imposer... Les luttes politiques n'ont rien de personnel, mais je puis le dire, les points de départ sont trop différents pour que nous puissions nous rencontrer. Vous, vous regardez en arrière; vous, vous voulez vous servir du gouvernement de l'empereur pour satisfaire vos rancunes. Nous lui disons : Marche, oui, mais marche dans le bien, dans le progrès, à la tête de ce peuple qui t'adore, qui t'aime, pour faire ce que d'autres ne pourraient faire, appliquer les principes de la révolution. Voilà ce que nous voulons et ce que le peuple veut avec nous. »

Le second discours, prononcé huit jours après, (le 1er mars 1862) donne, par des citations textuelles de dépêches et de documents historiques, un tableau fidèle de la politique traditionnelle de la cour de Rome, et bat complétement en brèche le pouvoir temporel du pape. Après avoir expliqué la politique du *statu quo*, le prince ajoute : « La cour de Rome se dit : Maintenons l'agitation sur la question italienne; ne cédons pas; tenons-nous dans le *statu quo*. L'avenir est peut-être gros de tempêtes, et dans ces tempêtes je trouverai une armée étrangère qui, après avoir battu l'Italie, peut-être la France, sera assez forte pour reconstituer l'intégrité de mon territoire... Oui, c'est bien là la politique de la cour de Rome; elle est nette, claire, immuable. Dureté, refus avec ceux qui vous soutiennent, avec ceux qui sont catholiques comme vous; modération, humiliation même, quelquefois, sous le coup de la nécessité... Donnez lui des conseils respectueux, mais enfin énergiques, décidés. Dites au saint-père : Je ne défendrai plus votre pouvoir temporel à Rome, mes troupes vont partir. Oh! alors, la cour de Rome cédera. Il est impossible qu'un rayon divin ne descende pas enfin dans le cœur du saint-père et ne lui fasse pas préférer une souveraineté spirituelle pleine de calme, de sérénité, de beauté, de tendresse, une souveraineté incontestée, à ce lambeau de pouvoir temporel qui sera sans cesse disputé, que la force

Digitized by Google

de la France peut sans doute lui conserver, mais au prix de quels sacrifices, de quelle inconséquence, et qui forcément doit lui échapper un jour. »

Dans l'intervalle des deux sessions, le prince, accompagné de la princesse Clotilde, a fait un voyage de quatre mois en Algérie, au Maroc, en Espagne, en Portugal, aux Açores, en Amérique. Cette partie de son voyage a eu un grand retentissement politique, à cause des événements au milieu desquels le prince a visité les États-Unis. Le prince Napoléon a vu le président Lincoln et les principaux membres du gouvernement et du congrès. Après avoir visité en détail les armées du Nord, il a passé dans le camp du Sud, et a recueilli de la bouche du général Beauregard, sur le champ de bataille du Bull's Runn le récit de cette journée fameuse. Il a remonté toute la ligne des lacs, traversant les lacs Érié, Huron, Michigan, et le lac Supérieur célèbre par ses mines. Enfin le prince s'est avancé jusqu'au Mississipi, à Saint-Louis où il a vu l'armée de l'ouest commandée par le général Frémont. Ce voyage d'un haut intérêt a été terminé par une excursion au Canada.

Le 18 mars 1863, peu de jours après que la révolution de Pologne eut éclaté, le prince Napoléon a pris la parole au sénat, et, dans un discours d'une éloquence ardente qui a réveillé en France et en Europe des passions qu'on croyait éteintes, il a revendiqué le droit de vivre pour la nationalité polonaise. A partir de ce jour, la question polonaise a été portée dans l'esprit des peuples à une hauteur d'où les résolutions des gouvernements, quelles qu'elles soient, ne la feront plus descendre.

Un mois après, pour laisser toute liberté d'action au gouvernement français dans la phase diplomatique où il avait cru devoir entrer au sujet de la Pologne, le prince Napoléon fit, avec la princesse Clotilde, une absence de soixante-dix jours pendant laquelle il parcourut l'Égypte, remonta le Nil jusqu'à la première cataracte, visita les côtes de Syrie, le Liban, Damas et Balbeck.

Le 18 juillet 1862, la princesse Clotilde a donné naissance à un fils.

Le meilleur éloge que nous puissions faire du prince Napoléon, c'est de citer ces passages du discours qu'il a prononcé, le 13 juillet 1858, à l'exposition de Limoges : « Si l'industrie, substituant la machine au bras de l'homme, lui permet de relever le front, que courbait un pénible labeur, c'est pour qu'il puisse porter ses regards et plus loin et plus haut. Que vos enfants, que ces jeunes générations pour l'avenir desquelles nos pères ont prodigué leur sang soient préservés, par une forte et libérale éducation, du poison mortel du matérialisme. Que le bien-être ne soit pour eux que le moyen d'affranchir l'esprit et de lui rendre toute sa liberté. Que l'art, la science, la philosophie ne cessent de planer au-dessus de ce monde industriel, qui, sans leur inspiration, s'asservirait à la matière au lieu de la dominer. Que les favorisés de la fortune travaillent, qu'ils ne laissent pas s'affaiblir en eux le besoin des jouissances intellectuelles, le goût des lettres, des arts et de ces hautes spéculations de la pensée sans lesquelles s'éteint bientôt, au sein des sociétés, la vie politique, religieuse et morale. A ces conditions seulement, nous assurerons la durée des grandes créations de notre siècle. »

Tous les amis du progrès applaudiront à ces magnifiques paroles du prince Napoléon : elles tracent le programme de l'avenir.

H. Castille, *Notice biographique.* — *Rapports sur les Expositions de.* — Discours au sénat. — *Documents particuliers.*

MATHILDE (*Mathilde-Lætitia-Wilhelmine* BONAPARTE, princesse), fille de Jérôme Bonaparte et de Catherine de Wurtemberg, née à Trieste, le 27 mai 1820. Elle n'avait que trois ans lorsque ses parents l'emmenèrent à Rome, où ils allaient se fixer. Les leçons de sa gouvernante, la baronne de Reding, et les soins affectueux de sa tante, l'excellente princesse de Survilliers (Mme Joseph Bonaparte), développèrent rapidement les qualités de son cœur et de son intelligence. C'est vers les arts du dessin et de la couleur qu'elle se sentit naturellement attirée, et, à l'âge de neuf ans, elle commençait à peindre. En 1831, elle suivit ses parents à Florence, où elle resta jusqu'à la mort de sa mère (1835), après laquelle on l'envoya à la cour de Wurtemberg. La jeune princesse de Montfort (tel était le titre qu'elle portait, du nom porté par son père depuis la fin de l'empire), fut parfaitement accueillie à Stuttgard, et se lia particulièrement avec sa cousine germaine, la princesse Sophie, qui s'est rendue si célèbre par sa science et qui est devenue reine des Pays-Bas. Après quelques années passées dans la famille de sa mère, Mathilde retourna à Florence, et s'y occupa surtout à étudier et à copier les chefs-d'œuvre de la peinture qu'on y admire en si grand nombre. Cependant son mariage se préparait avec Louis-Napoléon, aujourd'hui l'empereur Napoléon III, son cousin germain; la célébration allait en être fixée à une date prochaine lorsque les événements politiques séparèrent les deux fiancés; mais, bien que l'emprisonnement du prince au fort de Ham eût fatalement empêché leur union, ils n'en conservèrent pas moins l'un pour l'autre une affection inaltérable. La princesse Mathilde fut mariée, le 1er novembre 1840, au comte russe Anatole Demidoff, qui vivait habituellement en Italie. L'empereur Nicolas, charmé par les bonnes grâces de la jeune princesse, qui était fille de sa cousine germaine, l'entoura d'une protection toute particulière. Aux voyages qu'elle fit à Saint-Pétersbourg, il l'accueillit avec une bienveillance marquée, et, lorsqu'en 1845 les

Digitized by Google

deux époux consentirent mutuellement à terminer, par une séparation de corps et de biens, leur union qui était restée stérile, le czar exigea de Demidoff qu'il fît à sa femme une pension de 200,000 francs. Les relations affectueuses de la princesse Mathilde avec l'empereur Nicolas ne cessèrent qu'en 1854; elle lui écrivit encore cette année, selon sa coutume, à l'occasion du premier jour de l'an; sa lettre portait l'empreinte des préoccupations que faisait naître alors la perspective de la guerre entre la France et la Russie. Le czar, dans sa réponse datée du 3 février, touchait discrètement par quelques mots à la situation politique, et terminait ainsi : « Ce que je puis vous assurer, ma chère nièce, c'est que dans toutes les conjonctures possibles, je ne cesserai d'avoir pour vous les sentiments affectueux que je vous ai voués. » Mais c'était à Paris que se trouvaient les amitiés, les idées et le monde, au milieu desquels la princesse Mathilde préférait vivre. Il lui avait été permis d'y venir dès son mariage, et elle n'avait pas tardé à occuper un rang élevé dans la société. Lorsque Louis-Napoléon eut été nommé président de la République, en 1848, elle fit, avec une grâce parfaite, les honneurs du palais de la présidence. Depuis l'Empire, elle est au nombre des membres de la famille impériale de France. La princesse Mathilde passe l'hiver à Paris, la belle saison à Saint-Gratien, auprès du lac d'Enghien, et les dernières semaines de l'automne en Italie, dans une terre qu'elle a achetée en 1861, sur les bords du lac Majeur. Elle donne à la peinture la plus grande partie des loisirs qu'elle peut dérober à l'étiquette et à la représentation; son atelier, qu'un tableau de Charles Giraud a fait connaître au public, est d'une délicieuse élégance; les toiles sorties de sa main, qu'elle a exposées aux jugements de la critique, montrent un faire large et indiquent un goût pur. On vante la netteté de son intelligence, la simplicité et la droiture de son caractère, auquel s'allie parfois, dans le premier moment, un peu d'impétuosité, comme il convient à une artiste. On ne fait pas moins l'éloge de sa charité; mais elle sait répandre les bienfaits sans ostentation et sans montrer la main qui donne; on sait seulement qu'elle a fondé un établissement qui porte son nom, et qui est destiné aux jeunes filles incurables. Il ne faut pas oublier, à la louange de son patriotisme, qu'elle a fait élever un monument à Catinat dans l'église du village de Saint-Gratien. M. Sainte-Beuve a tracé de main de maître le portrait de la princesse Mathilde; nous en reproduisons ici les traits principaux : « Elle a le front haut et fier... Ses cheveux d'un blond cendré, relevés en arrière, découvrent de côté des tempes larges et pures, et se rassemblent, se renouent en masse ondoyante sur un cou plein et élégant. Les traits du visage, nettement et hardiment dessinés, ne laissent rien d'indécis. Un ou deux grains jetés comme au hasard montrent que la nature n'a pas voulu pourtant que cette pureté classique de lignes se pût confondre avec aucune autre. L'œil bien encadré, plus fin que grand, d'un brun clair, brille de l'affection ou de la pensée du moment, et n'est pas de ceux qui sauraient la feindre ni la voiler... La physionomie entière exprime noblesse, dignité, et, dès qu'elle s'anime, la grâce unie à la force, la joie qui naît d'une nature saine, la franchise et la bonté, parfois aussi le feu et l'ardeur... Cette tête si bien assise, si dignement portée, se détache d'un buste éblouissant et magnifique, se rattache à des épaules d'un blanc mat, dignes du marbre. Les mains, les plus belles du monde, sont tout simplement celles de la famille : c'est un des signes remarquables chez les Bonaparte que cette finesse de la main. La taille moyenne paraît grande, parce qu'elle est souple et proportionnée... » On a de la princesse Mathilde un grand portrait en pied par E. Dubufe; un beau profil au pastel par E. Giraud, et un buste en marbre par Carpeaux.

Sainte-Beuve, dans le *Constitutionnel* du 14 juillet 1869. — Vapereau, *Dictionn. des Contemporains.*

E. ÉLISA, PAULINE et CAROLINE, sœurs de Napoléon Ier.

ÉLISA (*Marie-Anne-Elisa* BONAPARTE, Mme BACCIOCHI, princesse), sœur de Napoléon Ier, princesse de Lucques et de Piombino, grande-duchesse de Toscane, née à Ajaccio, le 3 janvier 1777, morte le 7 août 1820, au château de Santo-Andrea, près Trieste. Après avoir fait son éducation à la maison royale de Saint-Cyr (1792), elle revint auprès de sa famille en Corse, et lorsque cette île passa sous la domination anglaise, elle s'expatria avec sa mère et ses sœurs. C'est à Marseille qu'elle épousa, le 5 mai 1797, Félix Bacciochi, capitaine d'infanterie, et comme elle, issu d'une famille noble, mais pauvre, de la Corse. Ce mariage se conclut sans le consentement de Napoléon, mais il sut prendre son parti quand il ne lui fut pas possible d'y remédier. Élisa vint à Paris en 1798, et comme elle aimait les lettres et les beaux-arts, elle s'en fit la plus zélée protectrice. Sa maison devint bientôt le rendez-vous de ce que Paris renfermait de plus distingué par l'esprit et les talents : Fontanes, Boufflers, Laharpe, Châteaubriand, Tissot et Legouvé en furent les principaux ornements. Lorsque, par décrets du 18 mars et du 21 juin 1805, Lucques et Piombino furent en sa faveur érigés en principauté souveraine, elle montra dans cette haute position un talent et une dignité que n'ont pas toujours ceux qui sont nés sur les marches du trône. Éclipsé par les qualités supérieures de sa femme, Félix Bacciochi, qui avait été couronné avec elle, le 10 juillet 1805, ne fut que le premier et le plus dévoué de ses sujets. Jalouse de son autorité, Élisa gouverna

Digitized by Google

toujours seule par elle-même, présida constamment le conseil de ses hauts fonctionnaires, organisa et simplifia l'administration de sa principauté avec un tact et une fermeté rares, fit exécuter de nombreux travaux d'utilité publique, et compléter les fortifications des côtes et des villes. Investie du gouvernement général des départements de la Toscane, avec le titre de grande-duchesse (3 mars 1809), elle apporta dans cette nouvelle position le même esprit d'ordre, d'activité et de progrès. Les lettres et les sciences, la peinture et la sculpture furent encouragées sous son gouvernement; l'agriculture, grâce aux primes qui lui furent accordées, prit un grand développement; les routes, négligées pendant plusieurs années, furent réparées et purgées des bandits qui les infestaient; l'instruction du peuple fut poussée avec activité, et les villes furent dotées de plusieurs embellissements et de travaux utiles. Par ses talents, encore plus que par l'étendue de son territoire, on a pu l'appeler, sans trop d'épigramme, *la Sémiramis de Lucques*. Son esprit juste et tenace, son énergie à toute épreuve, son caractère vif et impétueux, ses connaissances politiques et administratives, et son goût prononcé pour l'art militaire l'ont placée au-dessus de son sexe. Élisa avait une tendresse extrême pour l'empereur à la politique duquel elle sut pleinement s'identifier.

Après les événements de 1814, Élisa résida pendant quelque temps à Bologne; elle quitta l'Italie en 1815 pour venir à Trieste, et peu après se réunit avec sa famille à sa sœur Caroline, veuve du roi Murat, d'abord au château de Haimbourg, près de Vienne, puis, au château de Brunn. En dernier lieu, elle résida au château de Santo-Andrea, près de Trieste, où elle mourut d'une fièvre nerveuse, à l'âge de quarante-trois ans et demi. Elle avait pris le titre de comtesse de Campignano.

De son mariage avec F. Bacciochi, la princesse Elisa laissa :

1° *Charles-Jérôme*, né le 3 juillet 1810, mort à Rome en 1830, d'une chute de cheval;

2° *Napoléone-Elisa*, née le 3 juin 1806, mariée au comte Camerata. Napoléon III lui a donné rang à la cour avec les titres de princesse et d'altesse. La princesse Bacciochi s'occupe beaucoup d'agriculture dans un magnifique domaine qu'elle possède en Bretagne.

PAULINE (*Marie-Pauline* BONAPARTE), princesse BORGHÈSE, duchesse de Guastalla, seconde sœur de Napoléon Ier, née à Ajaccio, le 20 octobre 1780, morte à Florence, le 9 juin 1825. Elle suivit sa famille à Marseille en 1793, et y fut successivement demandée en mariage par le conventionnel Fréron, et par le général Duphot; mais ce n'est qu'au commencement de 1801 qu'elle prit à Milan un époux de son choix, en s'unissant au général Leclerc qui était devenu éperdûment amoureux d'elle lorsqu'en 1795 et 1796 il avait été chef d'état-major de la division à Marseille. Son mari fut, cette même année, chargé du commandement d'un corps d'armée destiné à soumettre le Portugal; il avait mené cette entreprise à bonne fin lorsque le premier consul lui confia la mission de faire rentrer Saint-Domingue sous la domination française et lui donna le titre de capitaine général. Il exigea aussi que sa sœur accompagnât son mari au delà des mers. Tout entière à ses devoirs d'épouse et de mère, indifférente alors aux plaisirs de la capitale, Pauline, à peine relevée de couches, s'embarqua à Brest (décembre 1801) avec son jeune enfant et son mari. L'armée française arriva dans l'île le 1er février 1802, et trois mois suffirent pour rétablir l'autorité de la métropole. Il ne restait plus qu'à forcer quelques chefs isolés à déposer les armes lorsque la fièvre jaune se déclara dans l'île et exerça d'affreux ravages. Les chefs noirs en profitèrent pour opérer une insurrection et attaquer les Français. Leclerc envoya l'ordre de transporter à bord d'un vaisseau sa femme et son fils. Pauline refusa d'obéir. Sourde aux supplications des dames de la ville qui savaient à quels terribles ennemis elles pouvaient être livrées, elle leur disait : « Vous devez pleurer, vous; vous n'êtes pas comme moi sœur de Bonaparte. Je ne m'embarquerai qu'avec mon mari, ou je mourrai. » On allait la faire embarquer de force lorsqu'un aide de camp vint lui apprendre la nouvelle de la défaite des noirs. « Je le savais bien, dit-elle froidement, que je ne m'embarquerais pas; retournons à la résidence. » Bientôt après, Leclerc fut à son tour atteint de la fièvre jaune; Pauline ne laissa pas de le suivre dans l'île de la Tortue en face du Cap, et ne le quitta plus jusqu'à sa mort arrivée le 2 novembre 1802.

Revenue en France avec la dépouille mortelle du général Leclerc, Pauline fut mariée par son frère, le 28 août 1803, au prince Camille Borghèse, le chef d'une des plus illustres familles de Rome. Le prince était un honnête homme, mais d'une grande faiblesse de caractère. Des intrigants éveillèrent adroitement la jalousie dans son âme, et le décidèrent à se séparer de sa femme. Le prince se retira à Florence d'où, après la paix de Tilsit, Napoléon Ier l'appela à Turin avec le titre de gouverneur général des départements français au delà des Alpes. Pauline, nommée depuis 1806 duchesse de Guastalla, se résigna aisément à l'abandon de son époux; elle séjourna alternativement en France et en Italie; à Neuilly elle possédait un château magnifique, et à Rome le prince Borghèse lui avait laissé l'entière jouissance de la célèbre villa qui porte son nom. Pauline n'avait ni l'énergie, ni les talents politiques de sa sœur Élisa; mais elle était d'une bienfaisance intarissable et d'un dévouement à toute épreuve. Elle consacra une partie des richesses dont l'empereur l'avait dotée à consoler les infortunes d'autrui, à créer plusieurs établis-

Digitized by Google

sements charitables, et à l'éducation des orphelins. Elle aimait les arts et les lettres; elle aimait également le luxe et les plaisirs. Après la chute de l'Empire, elle se trouva sans ressources et réduite à recourir à la fortune particulière de son mari. « Pauline, dit l'empereur dans le *Memorial de Sainte-Hélène*, était trop prodigue : elle avait trop d'abandon; elle devait être immensément riche par tout ce que je lui ai donné; mais elle donnait tout à son tour, et sa mère la sermonnait souvent à cet égard, lui prédisant qu'elle pourrait mourir à l'hôpital. »

Malgré la tendre affection que Napoléon Ier lui portait, il l'éloigna, en 1810, de la cour pour avoir manqué publiquement à l'impératrice Marie-Louise, à Bruxelles. Elle se trouvait à Nice avec la comtesse de Cavour, sa dame d'honneur, et le comte de Clermont-Tonnerre, l'un de ses chambellans, quand Napoléon Ier abdiqua en 1814; elle retourna alors à Rome; mais, dès que l'empereur fut arrivé à l'île d'Elbe, elle se hâta de le rejoindre avec Mme Lætitia, et employa toutes les ressources de son esprit pour lui adoucir les douleurs de l'exil. Ce furent elle et sa mère qui intercédèrent en faveur de Murat et amenèrent une réconciliation complète entre l'empereur et son frère Lucien. Lorsque Napoléon Ier eut quitté l'île d'Elbe, Pauline se retira à Naples, puis à Rome. Le gouvernement français manquait de ressources, les caisses étaient vides et il fallait plus d'argent que jamais pour tenir tête à l'Europe : Pauline envoya ses diamants à l'empereur comme une preuve de son attachement à la France; mais les alliés s'en emparèrent dans une des voitures de l'empereur à Waterloo, et l'on ignore ce qu'ils sont devenus.

L'intention de Pauline était de retourner à Paris; le désastre de Waterloo et la seconde abdication de l'empereur ne lui en laissèrent pas le temps. Elle demeura à Rome où Pie VII, qui se rappelait les déférences qu'elle avait eues pour lui, lorsqu'il était prisonnier en France, lui témoigna une affection toute paternelle et ne négligea rien pour lui faire oublier ses malheurs. La transportation de son frère bien-aimé à Sainte-Hélène fut pour Pauline un coup des plus douloureux : vainement elle sollicita l'autorisation de s'y rendre. En apprenant la mort de l'empereur, elle tomba dans une maladie de langueur dont elle ne se releva plus. Sa santé s'altéra de jour en jour, et elle vit sans se plaindre les progrès rapides de sa destruction. Le prince Borghèse, alors à Florence, l'appela auprès de lui; mais leur réunion fut de courte durée. Pauline expira peu de temps après entre les bras de son mari le 9 juin 1825, avant d'avoir atteint sa quarante-cinquième année. Le prince Borghèse lui prodigua pendant ses derniers jours toute sorte d'égards, et reconnut les legs nombreux que la trop généreuse Pauline avait faits à son lit de mort, sans consulter sa fortune. Sa dépouille mortelle fut transportée à Rome et y est inhumée dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, en la chapelle de la famille Borghèse.

Pauline était d'une beauté remarquable. Canova, chargé de faire sa statue, ne crut pouvoir mieux la représenter qu'en reproduisant les traits de la *Vénus victorieuse* de Praxitèle. Ce marbre précieux appartient aujourd'hui à la reine d'Angleterre. Lord Cawdor, en le voyant, pria Canova de lui en faire une copie; cette copie est une *Nymphe* couchée sur une peau de lion.

Le fils que la princesse Pauline avait eu du général Leclerc mourut en 1804; elle n'eut point de postérité du prince Borghèse.

CAROLINE (*Marie-Annonciade-Caroline* BONAPARTE), reine de Naples, troisième sœur de Napoléon Ier, née à Ajaccio, le 25 mars 1782, morte à Florence, le 18 mai 1839. Elle avait à peine onze ans quand elle quitta la Corse, et habita Marseille jusqu'en 1796, époque où Mme Lætitia vint se fixer à Paris. Jeune et jolie, douée de tous les charmes de l'esprit, et réunissant aux grâces de sa personne un caractère insinuant et une âme énergique, elle attira bientôt l'attention du général Murat; Bonaparte agréa avec plaisir la demande qu'il lui fit de la main de sa plus jeune sœur. Le mariage eut lieu à Paris le 20 janvier 1800. Successivement grande-duchesse de Berg et de Clèves (15 mars 1806), reine de Naples (15 juillet 1808), Caroline se montra digne de sa haute position par ses talents et par sa finesse dans les affaires. Pleine de résolution et d'énergie, exerçant sur son époux un empire absolu, elle prit une part active à l'administration du royaume, et, à plusieurs reprises, tint elle-même, en qualité de régente, les rênes de l'État avec habileté. Amie des lettres et des arts, elle fonda, au moyen de sa fortune particulière, des institutions qui existent encore. Le naufrage de l'Empire français laissa debout le trône de Joachim et de Caroline, mais pour quelques mois seulement. Ayant voulu seconder, en 1815, le retour de l'empereur que lui et sa femme avaient abandonné au milieu des revers, dans un moment de profonde ingratitude, le roi de Naples fut battu et forcé de se réfugier en France (21 mai 1815). Trahie et délaissée à son tour, privée de forces pour conjurer l'orage, menacée au sein de Naples par la populace et par les partisans de Ferdinand IV, Caroline, avant de quitter la capitale, stipula avec le commodore Campbell, chef de la flotte anglaise, la conservation des propriétés de ses anciens sujets, et ne s'occupa de ses intérêts personnels qu'après avoir obtenu des garanties pour les intérêts du pays qu'elle avait administré avec tant de sollicitude. Elle n'eut ensuite d'autre ressource que de se confier aux Autrichiens qui, le même jour, avaient pris possession de Naples au nom de Ferdinand IV. Ceux-ci, au mépris de la capitulation, l'emmenèrent prisonnière à Trieste, elle et ses quatre enfants qu'elle avait

Digitized by Google

envoyés à Gaëte. Il lui fut ensuite permis de se fixer au château de Haimbourg, près de Vienne, et c'est là qu'elle apprit, peu de mois après, la fin tragique de son malheureux époux (octobre 1815). Elle obtint plus tard l'autorisation de se rendre à Trieste sous le nom de comtesse de Lipona (anagramme du nom italien de Naples), et de résider auprès de sa sœur Élisa. Caroline était sans fortune. Elle avait apporté à Naples des sommes considérables qui s'étaient encore accrues par son domaine particulier; mais Ferdinand IV, en faisant fusiller au Pizzo le roi Joachim, avait, par un raffinement de vengeance, confisqué à son profit les biens fonds qui constituaient l'unique ressource de la veuve de Murat, et qui s'élevaient à plusieurs millions. La reine réclama en vain contre cette spoliation. Résignée à son sort, elle se consacra à l'éducation de ses enfants. Elle passa près de vingt années à Trieste. En 1838, elle vint en France pour faire valoir quelques réclamations pécuniaires à charge du trésor. Les chambres, sollicitées en sa faveur, lui votèrent une pension viagère de cent mille francs (2 juin 1838). Quelques mois après son retour de Paris, elle mourut à Florence, d'un cancer à l'estomac.

Outre les deux fils dont nous avons parlé (*voy.* MURAT), la reine Caroline eut deux filles : *Lætitia-Joséphe*, née le 25 avril 1802, mariée au marquis Pepoli, et *Louise-Julie-Caroline*, née le 22 mars 1805, mariée au comte Rasponi, à Ravenne.

F.

Wouters, *Les Bonaparte depuis 1815 jusqu'à nos jours.* — Mme Durand, *Mes souvenirs sur Napoléon, sa famille et sa cour;* Paris, 1819-1820, 2 vol. in-8°. — Defauconpret, *Anecdotes sur la cour et l'intérieur de la famille de N. Bonaparte;* Paris, 1818, in-8°. — *Moniteur universel.* — Rabbe, Vieilh de Boisjolin et Sainte-Preuve, *Biogr. univ. et portat. des Contemporains.*

Digitized by Google

NAPPER-TANDY (*James*), chef des Irlandais unis, né dans les environs de Dublin, en 1747, mort à Bordeaux, le 24 août 1803. Il eut de bonne heure des principes d'indépendance, et se montra partisan de la révolution française; dès 1791 il publia au nom de ses compatriotes un plan de réformes qui le rendit suspect au gouvernement anglais. Forcé de s'expatrier, il vint à Paris, obtint du Directoire en 1798 un corps d'armée, et débarqua en Irlande sur la côte occidentale de Donegal. Il fut bien accueilli par les Irlandais; mais avec de faibles ressouces, il voulut tenter une trop grande entreprise : ses troupes furent battues. Il se rembarqua, et parvint à Hambourg. Le gouvernement de cette ville, placé entre la France et l'Angleterre, qui demandaient l'une qu'on mît en liberté Napper-Tandy, l'autre qu'on le lui livrât, céda aux menaces d'une escadre anglaise. Le réfugié, conduit dans les prisons de Dublin, comparut devant la cour du Banc du Roi, et fut condamné à mort : il avait été excepté, avec un des frères de O' Connor, du bill d'amnistie. L'intervention du premier consul empêcha l'exécution. Après une détention de deux ans, Napper-Tandy fut mis en liberté, grâce à une nouvelle intervention du gouvernement français; il fut conduit au port de Wicklow, où il s'embarqua pour Bordeaux. Les précautions qui furent prises durant le trajet de Dublin à Wicklow pour l'empêcher de communiquer avec aucun de ses compatriotes témoignent de la crainte qu'il inspirait au gouvernement anglais. Il mourut un an après son arrivée à Bordeaux. A. H—T.

Arnault, Jay, etc., *Biographie nouvelle des contemp.*

NARBONNE (Vicomtes DE). Cette maison reconnaît pour auteur *saint Guillaume* (*voy.* ce nom), mort le 28 mai 812. Parmi ses descendants on remarque :

Bérenger, mort en 1067. Raymond Bérenger, comte de Barcelone, qu'il secourut en 1048 contre les Maures, lui donna la ville de Tarragone, qui ne passa point à ses successeurs. Un de ses fils, *Pierre*, évêque de Rodez en 1052, s'empara de l'archevêché de Narbonne, en 1079, et fut excommunié.

Aimeri Ier, mort en 1106, à Alep, réunit en sa personne la vicomté de Narbonne, qui dès lors fut héréditaire.

Aimeri VI, mort le 19 juin 1328. Charles d'Anjou, qu'il avait suivi à la conquête du royaume de Naples, le donna aux Florentins pour commander leurs troupes. Il ravagea les terres du gouverneur d'Arezzo et battit l'évêque de cette ville, le 11 juin 1299, dans la plaine de Campeldino, près de Poppi Il rendit de grands services au roi Philippe le Bel dans ses querelles avec le pape Boniface VIII.

Aimeri IX, né à Narbonne, en 1324, mort après le mois d'avril 1388. Après avoir en 1355 vainement tenté de s'opposer à l'invasion d'Édouard, prince de Galles, qui incendia les faubourgs de Narbonne, il combattit en 1356 à Poitiers, et fut blessé et fait prisonnier. Il paya de nouveau de sa liberté un combat qu'il livra aux Anglais, le 14 août 1366, près de Montauban. Par lettres du 8 décembre 1369, Charles V le créa amiral de France; mais l'histoire est muette sur les circonstances qui amenèrent sa destitution en 1373, et, par suite, sa retraite totale de la scène politique.

Guillaume II, tué le 17 août 1424. Il disputa à Martin et à Louis, rois de Sicile, une partie de la Sardaigne sur laquelle il prétendait avoir quelques droits du chef de sa mère. Neveu, par sa femme, de Bernard d'Armagnac, connétable de France, il contribua de tout son pouvoir à soutenir la tyrannie du connétable dans Paris. Un des principaux conseillers du dauphin, il signa, le 11 juillet 1419, le traité de paix conclu entre ce prince et Jean sans Peur, duc de Bourgogne, sur le pont de Pouilly-le-Fort, près de Melun. Le 10 septembre suivant, il assistait à l'assassinat de Jean à Montereau. Il se distingua en 1421 à la bataille de Baugé, livrée par le maréchal de La Fayette au duc de Clarence, peu après au siége de Cosne, et périt enfin à la bataille de Verneuil. Les Anglais ayant reconnu son cadavre dans les fossés de la ville le firent écarteler, et ses membres en lambeaux furent attachés à diverses potences, parce que le vicomte était complice du meurtre du duc de Bourgogne. H. F.

P. Anselme, *Hist. des grands officiers de la couronne.* — Lachesnaye-Desbois, *Dict. de la noblesse.* — Mézeray, *Hist. de France.* — *Gallia Christiana*, t. VI. — Trouvé, *États de Languedoc.* — Dom Vaissette, *Hist. de Languedoc.* — D'Aigrefeuille, *Hist. de Montpellier*, t. Ier.

NARBONNE-PELET (*François-Raymond-Joseph-Herménegilde-Amalric*, vicomte DE), général français, né le 21 octobre 1715, mort vers 1780. Descendant des vicomtes de Narbonne, il appartenait à une branche qui prit au douzième siècle le surnom de Pelet et qui possédait les fiefs de Combas, Fontanès, Montairat, etc., dans le bas Languedoc. Après avoir épousé en 1734 une nièce du cardinal de Fleury, il devint gouverneur de Sommières, servit en Allemagne et en Flandre, et fut promu aux grades de maréchal de camp en 1745, et de lieutenant général en 1750. Il eut un frère, *Henri-Louis*, qui fut maréchal-de-camp. P. L.

Pinard, *Chronologie milit.*, V, 571.

NARBONNE-PELET (*Jean-François*, comte DE), général français, né en 1725, à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), mort en 1804. Il appartenait à la branche de Moreton en Dauphiné. Il assista au siége de Minorque, et passa en 1757 à l'armée du Rhin pour y faire fonctions d'aide major général de l'infanterie. Devenu colonel d'un régiment de grenadiers royaux, il défendit, en 1762, le poste de Fritzlar, arrêta pendant trois jours les Prussiens, et permit ainsi au duc de Broglie de dégager l'armée, qui menaçait d'être coupée. Afin de perpétuer le souvenir de ce

Digitized by Google

beau fait d'armes, Louis XV voulut que Narbonne ajoutât à son nom celui de *Fritzlar*. Louis XVI le nomma lieutenant général (1784) et grand croix de Saint-Louis. De son mariage avec sa cousine Louise Charlotte-Philippine de Narbonne-Pelet, nièce du cardinal de Bernis, il eut un fils qui laissa trois enfants : *Albéric*, employé dans les armées de l'Autriche, *Aimery* et *Ermelinde*, duchesse de Chevreuse, morte en 1812. P. L.

Courcelles, *Dict. hist. des généraux français.*

NARBONNE-PELET (*Raymond-Jacques-Marie*, comte, puis duc DE), diplomate français, né à Fontanez (Gard), le 24 juin 1771, mort à Paris, le 31 octobre 1855. Fils de François-Bernard, comte de Narbonne-Pelet, capitaine des vaisseaux du roi au département de Toulon, il émigra avec sa famille en 1791, et demeura sans fonctions sous l'empire. Louis XVIII le nomma pair de France le 17 août 1815, et deux mois auparavant, il l'avait accrédité comme son chargé d'affaires auprès du roi des Deux-Siciles. M. de Narbonne remplit ces fonctions jusqu'à la fin de 1821. Louis XVIII le créa duc par lettres patentes du 31 août 1817 ; puis, le 9 janvier 1822, il le nomma ministre d'État et membre du conseil privé. Charles X le fit chevalier des ordres, le 30 mai 1825. Le duc de Narbonne-Pelet ne satisfit point à la loi du 31 août 1830, et cessa de siéger à la chambre, aux travaux de laquelle il avait toujours pris une part importante. Il avait épousé Mlle Émilie de Sérent ; mais comme cette union avait été stérile, son cousin *François-Raymond-Aimeric, comte de Narbonne-Pelet*, avait été substitué à ses titres et rang de duc et pair par ordonnance royale du 28 août 1828. On a de lui : *Réflexions adressées par un pair de France aux habitants de son département, à l'occasion des prochaines élections ;* Nîmes, 1830, in-8°. H. F.

De Courcelles, *Dictionn. hist. des pairs de France*, t. VIII. — *Moniteur univ.*, 1815 à 1825. — Quérard, *La France littéraire.*

NARBONNE-LARA (Le comte *Louis* DE), homme politique et général français, né à Colorno (duché de Parme), le 24 août 1755, mort à Torgau (Allemagne), le 14 janvier 1814. Il descendait d'une branche des Lara de Castille, une des familles les plus anciennes et les plus illustres d'Espagne. Sa mère était dame d'honneur de la duchesse de Parme, Élisabeth de France, fille de Louis XV, et son père, premier gentilhomme de la chambre. A la mort de cette princesse (1760), il fut amené tout jeune enfant à Versailles, et élevé sous les yeux et sous la tutelle des filles du roi. De bonne heure il fut confié aux Oratoriens de Juilly. On dit que le grand dauphin, qui partageait la prédilection de ses sœurs pour cet enfant, doué d'une intelligence précoce, lui donna lui-même, dans ses loisirs, des leçons de grec. Ses études achevées, il prit du service dans l'artillerie, la quitta pour devenir capitaine de dragons, puis guidon de la gendarmerie de France. A vingt-cinq ans il fut nommé colonel du régiment d'Angoumois, et passa ensuite avec le même grade au régiment de Piémont, qu'il commanda plusieurs années. A ce service il joignait le titre de chevalier d'honneur de madame Adélaïde, fille aînée du feu roi Louis XV, tante du roi régnant, près de laquelle sa mère, élevée au titre de duchesse, jouissait d'une entière faveur, et remplissait les fonctions de dame d'honneur. Jeune, de noble naissance, il avait donc devant lui une brillante carrière. De bonne heure il s'appliqua à s'en rendre digne. Il fit, dans les diverses armes, une étude attentive et pratique de son métier militaire. Avide d'une instruction plus élevée, il étudia les langues étrangères, la diplomatie, et se trouvant en résidence à Strasbourg, il suivit pendant deux hivers les savantes leçons du professeur Koch, qui remplissait la chaire d'histoire et de droit public créée dès 1780. Dans ses fréquents séjours à Versailles, il continua ses études diplomatiques aux archives des affaires étrangères, que lui ouvrit le ministre de Vergennes. Il eut des relations assidues avec deux hommes distingués dont la conversation était aussi féconde que spirituelle. L'un était Rayneval, premier commis du ministère ; l'autre Rhulière, homme de lettres et philosophe, qui avait joui des confidences de grands personnages. C'est ainsi que Narbonne acquit cette érudition diplomatique dont plus tard il fit bon usage. En 1782, il épousa Mlle de Montholon (Marie-Adélaïde), fille d'un premier président du parlement de Rouen, et destinée du côté de sa mère à 300,000 livres de rentes dans notre colonie de Saint-Domingue (1). Par ce mariage, Narbonne se trouva encore plus engagé dans le monde parisien de la haute magistrature, de la finance et de la philosophie, où il pouvait goûter plus qu'à Versailles l'entretien des hommes les plus distingués de l'époque. Il jouissait donc de tous les avantages que peuvent assurer le rang, la fortune, des relations suivies dans la haute société, lorsque la révolution éclata. Quoique attaché par devoir à la maison de Bourbon, et par reconnaissance à madame Adélaïde, dont il était le chevalier d'honneur, il était trop intelligent pour ne pas être favorable aux réformes qui devaient régénérer à la fois la monarchie et l'ordre social. Il avait adopté plusieurs des idées nouvelles ; et au fond du cœur, il admirait ces institutions de liberté qu'il avait étudiées dans Montesquieu et dans les cours de droit public à Strasbourg. Il était lié d'amitié avec plusieurs des membres les plus distingués de l'Assemblée constituante ; mais il n'en fit pas partie. En 1790, le régiment de Piémont se trou-

(1) Cette jeune fille avait alors quatorze ans, et chose remarquable, après avoir traversé les révolutions qui se sont succédé depuis un demi-siècle, avoir vu la ruine entière de cette grande fortune, elle n'est morte que de nos jours à Mâcon, âgée de quatre-vingts ans (janvier 1848).

Digitized by Google

vant à Besançon, Narbonne, qui en était colonel, fut chargé du commandement des gardes nationales du Doubs. Des troubles sérieux éclatèrent dans cette province, où dominait l'esprit religieux, au sujet de la constitution civile du clergé. Il parvint à rétablir le calme, ce qui ne l'empêcha pas d'être insulté dans quelques journaux de Paris par deux ou trois écrivains fougueux; mais il fut soutenu et vengé par la reconnaissance publique. L'année suivante, il fut rappelé à Paris par son service près de Mesdames de France, tantes du roi. Ces princesses, fort effrayées des scènes violentes qui se succédaient de jour en jour, résolurent de partir pour Rome. Il les accompagna; mais à Arnai-le-Duc, le voyage fut interrompu par le peuple, qui ne voulut entendre aucune raison. Narbonne revint à Paris pour solliciter de l'Assemblée constituante un décret qui rendît aux princesses la liberté de voyager. Dès qu'il l'eut obtenu, il repartit sans délai pour délivrer les prisonnières mises en surveillance par la municipalité, et les conduisit dans les États du roi de Sardaigne, et de là à Rome, où elles furent accueillies dans le palais du cardinal de Bernis. Il ne tarda pas à revenir en France, fut promu au grade de maréchal de camp par l'Assemblée; mais il ne voulut être remis sur le tableau qu'après que le roi eut accepté la constitution. Depuis le funeste événement de Varennes, il n'avait plus qu'une pensée, s'associer aux efforts des hommes politiques qui voulaient rendre à la royauté quelque force. Au mois de décembre 1791, peu après l'ouverture de l'Assemblée législative, il accepta le ministère de la guerre. Les fonctions étaient délicates et d'une grave responsabilité. Jeune et plein d'ardeur, il se proposa deux choses : agir sur une grande partie de l'Assemblée par la confiance, par l'union, par de loyales concessions de pouvoir; et, d'un autre côté, relever le prestige et la force de la royauté, et lui préparer une armée contre l'étranger. Déployant une prodigieuse activité, il visita les frontières et fit à la suite de ce voyage un rapport brillant à l'Assemblée sur les ressources militaires de la France. Il remonta le matériel des places fortes, rétablit les garnisons, et organisa trois armées, dont il donna le commandement aux généraux Rochambeau, Luckner et Lafayette. Il obtint, pour les deux premiers, le bâton de maréchal de France. Chaque jour il adressait à l'Assemblée de nouvelles demandes pour faire face aux dépenses de son ministère. Plus d'une fois, ses vues trouvèrent de l'opposition. Un jour, vers la fin de janvier, la patience lui échappa, et après avoir rappelé avec énergie les besoins des armées, et déclaré qu'il donnerait sa démission si on persistait à lui refuser les secours demandés, il s'écria : « Eh bien! messieurs, me refusant à attendre la honte comme ministre, j'irai chercher la mort comme soldat de la constitution, et c'est dans ce dernier poste qu'il me sera permis de ne plus calculer le nombre et la force de nos ennemis! » Ce langage pathétique, un peu théâtral peut-être, fut applaudi et suivi d'un plein succès. Ce n'était pas seulement dans l'Assemblée qu'il avait des adversaires. Le ministère était divisé de vues et d'action, en proie aux passions et aux rivalités. Traversé par plusieurs de ses collègues, sans appui dans le roi, qui goûtait peu cet esprit prompt et décisif, mal secouru par les modérés, Narbonne se découragea, et manifesta le désir de quitter son poste. Les trois généraux en chef lui écrivirent pour l'en détourner. Leurs lettres étant devenues publiques, on lui en imputa la publicité, et on l'en accusa comme d'une intrigue. L'inimitié de ses adversaires exploita les défiances et les hostilités soulevées contre lui dans les deux partis. Le portefeuille de la guerre lui fut retiré, par une lettre très-laconique du roi, le 10 mars 1792; il l'avait eu trois mois et trois jours. » Et après sa retraite, dit M. Villemain, le ministère resta plus faible et plus divisé que jamais, autour d'une royauté mourante! » Le ministre disgracié repartit aussitôt pour l'armée du nord, où il donna l'exemple de la plus active discipline, et ne revint à Paris, après quelques mois, que sur un ordre secret du roi. Il arriva pour assister avec désespoir à l'insurrection du 10 Août, et le lendemain il fut décrété d'accusation et mis hors la loi. Dénoncé avec violence dans les clubs jacobins comme l'ancien fauteur du traître Lafayette; accusé d'avoir organisé l'armée, non pour la défense du sol, mais pour celle du « tyran, » il ne dut son salut qu'à l'amitié courageuse de madame de Staël, qui le garda caché dans l'hôtel de l'ambassade de Suède, jusqu'à ce que la violence des agitations populaires se fût un peu calmée. Il parvint à s'échapper, seul et déguisé, et après avoir passé quelque temps en Suisse, il se rendit en Angleterre. Là, il se trouva en relations avec ses adversaires royalistes de l'année précédente et quelques personnages éminents de l'aristocratie anglaise. Il eut un ou deux entretiens avec le ministre Pitt, qui voulait connaître ses opinions sur l'état et les ressources de la France. Il répondit avec beaucoup de réserve aux insinuations du ministre, dont il soupçonnait les projets ultérieurs, et la conversation n'eut aucun résultat. Quelques semaines après, la guerre fut déclarée contre la France, et il reçut ordre de quitter l'Angleterre. Réfugié de nouveau en Suisse, il y passa quelques années dans la retraite et l'étude; puis au début du Directoire, il voyagea en Souabe et en Saxe, où il avait d'anciennes relations de cour et d'amitié. Il profita des loisirs que lui faisait l'exil pour se perfectionner dans l'allemand, pour suivre de longues et savantes lectures « Il y eut là, disait-il plus tard à un ami, pour moi d'autres quartiers d'hiver, un autre semestre de garnison, avec cette différence que, moins jeune et plus pauvre, j'en profitais encore mieux. » Ce-

Digitized by Google

pendant l'exil lui paraissait amer et douloureux; il en souffrait intérieurement, et soupirait après des temps meilleurs. Il disait « qu'à l'étranger il y avait beaucoup à apprendre, mais rien à faire, parce qu'il ne fallait jamais servir que son pays ». L'établissement du consulat lui ouvrit enfin les portes de la France. Il pouvait y rentrer sans aucun sacrifice de dignité de caractère. Il éprouvait d'ailleurs une secrète sympathie pour le génie de l'homme extraordinaire qui, unissant la sagesse et la modération à l'habileté, dirigeait le gouvernement d'une main ferme et réparatrice. Il ne cacha pas ces sentiments au milieu de ses amis. Rentré en France au milieu de 1800, il se borna à une seule démarche. Dans une lettre noble et simple au premier consul, il rappela quelques détails de sa vie, la dispersion de sa famille, la ruine entière de sa fortune, et demanda du service militaire ou civil. Cette lettre demeura sans réponse, et plusieurs années s'écoulèrent dans la vie privée.

Narbonne avait eu de son mariage deux filles. En 1806, l'aînée épousa un noble portugais, le comte de Braamcamp, qui fréquentait la maison de madame de Flahaut, devenue madame de Souza, et amie de vieille date de la famille Narbonne. Plus tard, la seconde fille fut mariée à M. de Rambuteau, chambellan du palais et sous le règne de Louis-Philippe préfet de la Seine. Enfin, en 1809, le ministre de la guerre invita Narbonne à reprendre du service, et lui annonça bientôt que l'empereur lui rendait le titre de général. En cette qualité, il fut chargé d'une mission pour Vienne, pendant la campagne d'Essling et de Wagram, et devint gouverneur de Raab, avec instruction d'avoir l'œil et la main sur la Hongrie et la Bohême; car la paix se négociait et n'était pas encore faite. De là il alla prendre possession du gouvernement de Trieste. Il retrouva dans cette ville une mère chérie, qui n'avait cessé d'y résider, depuis que Mesdames de France, chassées de Rome, étaient venues s'y réfugier et y mourir. Déjà d'un âge avancé, madame de Narbonne avait voulu rester à Trieste, comme pour veiller sur le tombeau des deux princesses, et elle avait conservé dans toute leur ferveur ses sentiments pour l'ancienne famille des Bourbons et l'antipathie contre les grandeurs nouvelles élevées par la révolution. L'empereur le savait, et quand, la mission terminée, il revit Narbonne: « Ah çà, mon cher Narbonne, lui dit-il avec un demi-sourire, comment suis-je maintenant dans l'esprit de madame votre mère? Il n'est pas bon pour mon service que vous la voyiez trop souvent; on m'assure qu'elle ne m'aime pas; est-ce qu'elle ne m'aimera jamais? — « Sire, lui répondit le comte en s'inclinant, elle n'en est encore qu'à l'admiration. » Peu après la paix avec l'Autriche, il fut nommé ministre plénipotentiaire près du roi de Bavière. L'empereur s'était souvenu que Narbonne avait été dans sa jeunesse le camarade de garnison, à Strasbourg, et l'ami de ce prince, et il jugea qu'il aurait en lui un ministre plus persuasif que tout autre pour affermir le roi dans les intérêts de la France. Au bout de quelques mois, Narbonne fut rappelé de Munich, par un congé sans terme, et invité plus souvent à des entretiens intimes près de l'empereur, qui fut frappé de ses connaissances étendues, de la portée de son esprit, et de l'élégance exquise de son langage et de ses manières. Après son mariage avec Marie-Louise, il voulut le faire grand maître de la maison de l'impératrice; mais celle-ci, sans qu'on ait su le vrai motif, refusa d'accéder à ce choix. L'empereur, pour terminer la difficulté, nomma Narbonne un de ses aides de camp, faveur singulière s'adressant à un homme de cinquante-cinq ans, débris d'une ancienne cour, mais qui témoignait combien il goûtait son esprit et son caractère (1). Ce fut en qualité d'aide de camp de l'empereur qu'il fit la campagne de Russie, et pendant la terrible retraite de Moscou il conserva, malgré son âge, une inaltérable fermeté. La gaieté de son courage, ses bons mots, ses manières militaires lui gagnèrent les officiers et les soldats. Il eut le bonheur d'échapper aux dangers de tous genres de cette immense catastrophe, et il revint à Paris vers la fin de janvier 1813. Ses amis intimes furent frappés de l'impression profonde et douloureuse qu'il en avait conservée, et même avec eux, il s'abstenait d'en retracer les détails et les angoisses. Ses talents et sa haute sagacité devinrent bientôt nécessaires à l'empereur pour pénétrer la politique ambiguë de l'Autriche. Il fut envoyé à Vienne comme ambassadeur (mars 1813). « Jusqu'à l'ambassade de M. de Narbonne, a dit Napoléon dans sa captivité de Sainte-Hélène, nous avions été dupes de l'Autriche. En moins de quinze jours, M. de Narbonne eut tout pénétré; et M. de Metternich se trouva fort gêné de cette nomination. Toutefois, ce que peut la fatalité! les succès même de M. de Narbonne m'ont perdu peut-être; ses talents m'ont été

(1) Menneval a consacré, dans ses *Souvenirs historiques*, plusieurs pages à Narbonne. Il dit à ce sujet: « L'esprit distingué et les manières polies de M. de Narbonne plaisaient beaucoup à l'empereur. Il finit par le nommer un de ses aides de camp. M. de Narbonne justifia ce choix, et servit avec une constante fidélité jusqu'à sa mort, arrivée en 1813, à Torgau, où il avait été envoyé en qualité de gouverneur. Je ne dirai pas que l'empereur n'ait eu du penchant pour les derniers représentants de l'élite de l'ancienne noblesse de cour. Ces formes polies sans fadeur, ces flatteries delicates, cette grâce à dire des riens élégants, un esprit fin et souvent orné, les traditions de goût et d'urbanité qu'ils apportaient dans sa cour, exerçaient sur son esprit une séduction qu'il s'efforçait de dissimuler. Il pensait que, dans ses relations avec les cours de l'Europe, leur affiliation avec la franc-maçonnerie aristocratique lui serait d'une grande utilité. C'était un des motifs de sa partialité pour M. de Talleyrand, qui était son principal intermédiaire dans l'accomplissement de l'œuvre de conciliation qu'il avait entreprise. Il le regardait en même temps comme solidaire des illustrations qui l'avaient précédé. »

Digitized by Google

du moins bien plus nuisibles qu'utiles. L'Autriche se croyant devinée jeta le masque et précipita ses mesures. Avec moins de pénétration de notre part, elle eût mis plus de réserve, plus de lenteur. Elle eût prolongé encore ses indécisions naturelles, et durant ce temps, d'autres chances pouvaient s'élever (1). » Peut-être l'empereur se faisait-il illusion sur les profondes animosités des souverains, sur leurs forces doublées par l'explosion des peuples, sur sa propre puissance et sa fortune si gravement compromises par les désastres de Russie. Quoiqu'il en soit, les événements se précipitèrent; et malgré les succès de Lutzen et de Bautzen, les légions impériales reculèrent peu à peu vers le Rhin. Les négociations du congrès de Prague, auxquelles Narbonne fut employé, n'ayant abouti qu'à une déception, l'ambassadeur fut envoyé comme gouverneur dans la forte ville de Torgau, où l'empereur avait jeté une nombreuse garnison, et qu'il jugeait un point important pour maintenir une des frontières de la Saxe. Narbonne y arriva malade et affaibli par les anxiétés de cette funeste campagne. Une fièvre contagieuse, résultat des amas de troupes et des désastres, ne tarda pas à se manifester. Les hôpitaux, la ville entière furent encombrés de malades. Narbonne, prodiguant partout ses soins les plus empressés, fut atteint gravement du typhus, et y succomba en peu de jours (17 novembre 1813). Une autre version, qui a sa source dans la lettre du général appelé à le remplacer, et qui est imprimée au *Moniteur*, attribue sa mort à une chute de cheval; peut-être est-ce à dessein que cette cause a été donnée. On vendit ses chevaux de guerre pour acquitter les frais de ses funérailles. Narbonne ne laissait que son nom à sa noble famille, et des vœux pour ses filles et pour sa mère, qui lui survivait, âgée de soixante-seize ans. Il est digne de remarque que pendant les Cent Jours l'empereur se rappela son aide-de-camp préféré, et voulut assurer par ses bienfaits le repos de la vieillesse de Mme de Narbonne. Cette dame reçut également une pension de Louis XVIII, et mourut en 1821. J. CHANUT.

Moniteur, 1792—1813. — Bignon, *Histoire de France sous Napoléon*. — Thiers, *Empire*, 1813. — Villemain, *souvenirs contemporains*, 1854, 1re partie. — Mennevaf, *Souvenirs historiques sur Napoléon et Marie-Louise*. — Marmont, *Mémoires*, 1857. — Ségur, *id.*, 3 vol. in-8°.

NARBOROUGH (Sir *John*), marin anglais, mort vers la fin de 1688. Il appartenait à une ancienne famille du Norfolk. Lieutenant de vaisseau en 1664, il se conduisit avec tant de bravoure et rendit tant de services dans la guerre contre la Hollande qu'il fut promu, en 1666, au commandement de *l'Assurance*, bâtiment léger. Lorsque la paix eut été signée, il fut choisi pour diriger un voyage de découvertes dans les mers du sud (1669). Il quitta Deptford sur la Tamise, le 26 novembre, avec deux bâtiments, le *Sweepstakes* et le *Bachelor*, perdit ce dernier de vue le long de la côte des Patagons (14 février 1670), entra le 22 octobre dans le détroit de Magellan, et remonta ensuite vers le nord jusqu'à trois lieues de Valdivia. Il tenta vainement d'établir des relations avec les Espagnols, et, n'ayant pu retirer de leurs mains son lieutenant, qu'ils avaient fait prisonnier contre le droit des gens, il dut pourvoir à sa propre sûreté et reprit, le 22 décembre, le chemin de l'Angleterre, où il arriva au mois de juin 1671. Le roi Charles II, qui avait fondé de grandes espérances sur cette expédition, se porta au-devant du navigateur jusqu'à Gravesend, et lui fit le plus cordial accueil. Dans la campagne de 1672, Narborough servit à bord du *Prince* comme second capitaine du duc d'York, qui avait pour lui une estime particulière. Il assista en cette qualité à la bataille de Solebay, gagnée par Ruyter, et il mit tant de diligence à réparer les avaries de son vaisseau qu'il put rentrer en ligne et protéger la retraite; sa conduite en cette circonstance fut l'objet d'une mention spéciale dans la relation qui fut rendue publique. En 1673, il fut nommé contre-amiral et reçut des lettres de noblesse. Ses dernières expéditions furent consacrées à châtier les pirateries des deys de Tripoli et d'Alger : il força le premier à mettre en liberté tous les captifs anglais, à payer une indemnité de 80,000 dollars et à concéder à l'Angleterre plus de priviléges que n'en avaient encore obtenus les autres nations (1674); quant au second, il brûla ou coula à fond plusieurs de ses bâtiments et bombarda, quoique sans beaucoup d'effet, sa capitale (1677). Nommé commissaire de la marine en 1680, il occupa cet emploi jusqu'à sa mort. La relation du voyage de Narborough, rédigée par lui-même et par Pecket, son lieutenant, a été publiée dans le recueil intitulé *An account of several late voyages and discoveries to the South and North* (Londres, 1694, in-8°), et traduite en français à la suite du voyage de Coréal (Amsterdam, 1722, 3 vol. in-12). « Son journal, dit Desbrosses, aussi instructif que peu amusant à lire, contient le détail le plus exact sur les positions géographiques de la côte des Patagons et de celle du détroit. Les navigateurs y trouveront les meilleurs renseignements sur la manière de reconnaître les parages de ces côtes, d'y entrer et d'y mouiller. » Narborough a donné son nom à une petite île située au sud de l'archipel de Chiloé. P. L—Y.

Charnock, *Biographia navalis*. — King (Philip Parker), dans le *London geographical journal*, t. I. — Ch. de Brosses, *Hist. des navigat. aux Terres Austr.*

NARCISSE (*Narcissus*), affranchi de l'empereur Claude, mis à mort en l'an 54 après J.-C. Secrétaire (*ab epistolis* suivant une ancienne inscription) de l'empereur, sur lequel il exerçait une influence sans bornes, il s'entendit avec

(1) *Mémorial de Sainte-Hélène*, par M. le comte de Las-Cases, t. III, page 95.

Digitized by Google

l'impératrice Messaline pour dépouiller ou faire mettre à mort quelques-uns des plus riches et des plus importants personnages de l'État. Ce fut ainsi que C. Appius Silanus perit, parce que Narcisse prétendit qu'il l'avait vu en rêve assassinant l'empereur. La conspiration avortée de Furius Camillus Scribonianus fournit à Narcisse et à Messaline un ample prétexte d'extorsions et de cruautés. L'affranchi de Claude ne fit pas toujours un aussi mauvais usage de son influence. Vespasien lui dut en 43 d'être nommé légat d'une légion de Germanie. Quand les soldats placés sous les ordres de A. Plautius en Bretagne se mutinèrent, Claude envoya Narcisse pour les ramener à l'obéissance. Les rebelles accueillirent l'affranchi avec des cris d'indignation; mais ce qui semblait devoir faire avorter sa mission la fit réussir. Les soldats, dégoûtés du nouveau chef qu'on leur donnait, revinrent à leur ancien général A. Plautius.

L'union de Messaline avec les affranchis cessa lorsque l'impératrice eut fait périr Polybe, l'un d'eux. Se voyant menacés, ils résolurent de la perdre. Elle leur en fournit l'occasion par un extravagant mariage avec C. Silius, si toutefois ce mariage ne fut pas une invention des affranchis. Toute cette transaction, qui se termina par la mort de Messaline, est restée profondément obscure. Le dramatique récit de Tacite n'offre pas les caractères de l'authenticité historique. Narcisse persuada à l'empereur que sa seule chance de salut était de le nommer chef de la garde prétorienne. Pour empêcher qu'on ne l'influençât dans un sens contraire, il monta à côté de lui dans la voiture qui le ramenait à Rome. Il prit ensuite sur lui-même d'ordonner le supplice de Messaline. Peu après, Claude songea à se remarier, et Narcisse soutint contre Agrippine les prétentions de Ælia Petina. La première l'emporta, et dès lors la faveur du puissant affranchi déclina rapidement. Agrippine l'accusa de s'être approprié une partie des fonds destinés à la construction du lac Fucin; Narcisse, de son côté, dénonça à Claude les desseins ambitieux de la nouvelle impératrice, et usa de tout ce qui lui restait d'influence en faveur de Britannicus. La lutte se termina par la mort de Claude. Narcisse, qui, au moment décisif avait reçu l'ordre d'aller soigner sa goutte aux bains chauds de Campanie, fut mis à mort presque aussitôt après l'avénement de Néron. Il brûla avant de mourir toutes les lettres de l'empereur Claude qui étaient en sa possession. Il avait amassé une énorme fortune qui, suivant Dion Cassius, s'élevait à 400 millions de sesterces (environ 80 millions de fr.). L. J.

Tacite, *Annales*, XI, 30-38; XII, 1, 57, 65; XIII, 1. — Suétone, *Claud.*, 28, 37. — Dion Cassius, LX, 14, 18, 16, 19, 34. — Orelli, *Inscript. latinæ selectæ*, vol. I, p. 177.

NARCISSE (Saint), évêque de Jérusalem, né vers l'an 98, mort le 29 octobre de l'an 216. L'un des prêtres les plus vertueux du clergé de Jérusalem, il était plus qu'octogénaire quand il fut élu pour succéder à Dolichien, vingt-neuvième évêque de cette ville depuis les apôtres. Malgré son âge avancé, il gouverna son troupeau avec le zèle et la vigueur d'une jeunesse florissante. Il présida en 197 le concile de Césarée en Palestine, où l'on décida que la Pâque serait célébrée le dimanche. Trois mauvais chrétiens l'accusèrent d'un crime atroce, et soutinrent leurs calomnieux mensonges par les plus grands serments. Bien que les fidèles n'ajoutassent aucune foi à leurs paroles, Narcisse profita de cette circonstance pour suivre le désir qu'il avait depuis longtemps d'aller vivre au désert. Il quitta Jérusalem vers 199, sans qu'on pût découvrir le lieu de sa retraite. La justice divine frappa bientôt ses persécuteurs; le premier mourut avec sa famille dans l'incendie de sa maison; la lèpre rongea le second, et le troisième perdit complétement la vue. Dieu lui ayant inspiré le dessein de reprendre le soin de son église, Narcisse sortit en 207 de sa solitude, et en arrivant à Jérusalem, il trouva son siége occupé par un autre évêque, appelé Gordius, qu'on avait élu pendant son absence. Tous deux gouvernèrent, dit-on, cette église, jusqu'à ce que la mort de Gordius laissa de nouveau Narcisse seul possesseur du siége. L'extrême vieillesse l'ayant enfin rendu incapable des fonctions épiscopales, il prit pour coadjuteur Alexandre, évêque de Flaviade, qui vers 212, du consentement du clergé et des fidèles, consentit à se charger de la conduite de l'église de Jérusalem. C'est le premier exemple d'un évêque transféré d'un siége à un autre, et donné pour coadjuteur à un évêque vivant quoiqu'il vrai dire Alexandre fût plutôt le successeur de Narcisse, qui n'avait plus que l'honneur de l'épiscopat. Il en faisait mention dans une lettre adressée aux Antinoites en ces termes : « Narcisse vous salue, lui qui a tenu ici avant moi la place d'évêque, et qui ayant déjà plus de cent seize ans, est maintenant uni avec moi par les prières. Il vous prie, comme moi, d'être de mêmes sentiments. » Les légendaires attribuent un grand nombre de miracles à saint Narcisse, dont les martyrologes d'Adon et d'Usuard fixent la fête au 29 octobre. H. F.

Tillemont, *Mémoires eccléS.*, t. III. — Fleury, *Hist. eccles.*, liv. IV, ch. 46, et liv. V, ch. 38. — Baillet, *Vie des Saints*, 29 octobre, t. III. — Pouljoulat, *Histoire de Jérusalem*, t. II.

NARCISSO (*Giovan-Andrea*), poëte italien du commencement du seizième siècle, sur lequel on ne possède pas de renseignements. Il s'est désigné lui-même comme l'auteur d'une de ces épopées chevaleresques qui faisaient alors les délices des lecteurs au delà des Alpes; il a mis son nom à la fin du *Libro di battaglia chiamato Passamonte*; Venise, 1506 et 1514. On ne connaît qu'un seul exemplaire de la première édition, et un exemplaire de la seconde fut adjugé en 1847 au prix de 153 fr. (vente Libri). Le *Passamonte* fut continué par un poëme

Digitized by Google

dont Fortunat est le héros (*Libro chiamato Fortunato, figliol de Passamonte el qual fece vendetta de suo padre contra Mayuncesi.*) Cette production, publiée à Venise en 1508, obtint du public un accueil favorable, constaté par cinq réimpressions (1519, 1549, 1583, 1597, et 1620); aujourd'hui on est plus difficile, et les deux ouvrages de Narcisso ne vivent plus que dans le souvenir des bibliophiles. G. B.

Melzi, *Bibliografia dei romanzi*, p. 244 et suiv.

NARDI (*Jacopo*), homme d'État et historien italien, né à Florence, le 21 juillet 1476, mort vers 1555. Issu d'une famille noble et ancienne, il fut revêtu dès sa jeunesse de charges honorables. Il était en 1501 un des prieurs (*priori di libertà*). Il venait d'être nommé ambassadeur à Venise, lorsque, à la suite de l'occupation de Rome par les bandes du connétable de Bourbon, Florence se souleva contre les Médicis. Il prit une part active à cette révolution, et devint un des chefs les plus courageux et les plus éclairés du parti républicain. Aussitôt après la restauration des Médicis, Nardi fut exilé. Il se retira à Venise, et consacra à la composition de divers ouvrages les dernières années de sa longue vie. On ignore la date précise de sa mort, mais on sait qu'il vivait encore en 1555. « Son *Histoire de Florence*, dit Ginguené, fut sans doute son ouvrage de prédilection; mais, observe sensément Tiraboschi, il est bien difficile que, dans la position où il se trouvait, l'écrivain se renfermât dans les bornes de la modération qu'on exige d'un historien; et l'on ne doit pas être étonné que l'*Histoire* de Nardi, quoique fort estimée, porte en soi le caractère de tous les ouvrages de parti. Quelque noble et juste que fût la cause qu'il défendait, puisqu'elle avait pour but la liberté de sa patrie, il a dû quelquefois se laisser emporter, en écrivant, au delà des bornes que lui prescrivaient la sagesse et la vérité. Il ne pouvait être impartial, désintéressé, puisque, presque à chaque ligne, il lui fallait retracer des événements qui étaient dans sa vie autant de grandes époques qu'il ne pouvait se rappeler de sang-froid. » Cette histoire s'étend depuis l'entrée de Charles VIII à Florence, en 1494, jusqu'à la chute définitive de la république de Florence en 1531; elle fut imprimée pour la première fois à Lyon, 1582, in-4°, et réimprimée à Florence, 1584, in-4o; ces deux éditions sont incomplètes; une meilleure édition, par Agenore Gelli, fait partie de la *Biblioteca Nazionale* publiée par Le Monnier à Florence, et forme sous le titre de : *Storie fiorentine*, 2 vol. in-12. Après les *Histoires fiorentines*, le meilleur ouvrage de Nardi est son excellente traduction italienne de Tite Live : *Le Deche di T. Livio padovano tradotte nella lingua toscana da messer Jacopo Nardi, citadino fiorentino;* Venise, 1540, in-fol. On a encore de Nardi une traduction italienne du discours *Pro Marcello* de Cicéron; Venise, 1536, in-8o; — une *Vie d'Antoine Giacomini Tebalducci Malespini;* Florence, 1597, in-4°; — des poésies satiriques dans le recueil des *Canti canascialeschi* (*voy.* Machiavel) et une comédie l'*Amicizia*, œuvre de sa jeunesse. Z.

C. Nardi, *Vita di Jacopo Nardi*, dans le recueil de Calogera, t. XIV, p. 205. — Varchi, *Storie fiorentine*. — Apost. Zeno, *Note al Fontanini*, t. I, p. 384. — Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. V, p. II, p. 280. — Ginguené, *Hist. de la litt. italienne*, t. VIII, p. 272.

NARDI (*Giovanni*), littérateur et médecin italien, né vers 1600, à Montepulciano (Toscane). Il exerça la médecine à Florence, et laissa plusieurs ouvrages scientifiques, entre autres : *Lactis physica analysis;* Florence, 1634, in-4°; — *De igne subterraneo;* ibid., 1641, in-4°; — *De Rore;* ibid., 1642, in-4°; — *Noctium genialium physicarum annus primus;* Bologne, 1656, in-4°. Il a aussi donné en 1647, à Florence, une édition du poëme de Lucrèce *De Rerum natura*, avec des notes et des éclaircissements.

Un écrivain du même nom, Nardi (*Baldassare*), originaire d'Arezzo, s'est distingué parmi les théologiens qui ont entrepris de réfuter Marcantonio de Dominis et de défendre le principe de la suprématie romaine; son ouvrage a pour titre : *Expunctiones locorum falsorum de papatu romano* (Paris, 1616, 1618, in-4°). On a aussi de lui des poésies en latin et en italien. P.

Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, VIII.

NARDIN (*Thomas*), négociateur français, né vers 1540, à Besançon, où il est mort, en août 1616. D'une bonne famille, qui a produit plusieurs hommes de mérite, il remplit dans sa ville natale les premiers emplois de la magistrature. Il fut chargé de différentes missions en Italie et représenta Besançon à la diète de Ratisbonne; grâce à l'appui que lui prêta Henri IV, il parvint à faire respecter l'indépendance de ses concitoyens et à leur assurer la jouissance des priviléges qui subsistèrent jusqu'en 1664. Ce fut lui qui encouragea Chassignet, son cousin, à mettre au jour ses poésies. On a de lui : *L'Union du royaume de Portugal à la couronne de Castille;* Besançon, 1596, 1601, et Arras, 1600, in-8°, trad. de l'italien de Girolamo Conestaggio et réimprimé avec des changements à Paris, 1680, 2 vol. in-12. P. L.

Poirson, *Hist. de Henri IV*. — Moreri, *Grand Dict. hist.*

NARDIN (*Jean-Frédéric*), pasteur protestant, de la même famille que le précédent, né le 29 août 1687, à Montbéliard, mort le 7 décembre 1728, à Blamont (Franche-Comté). Son père était vice-surintendant des églises de la principauté de Montbéliard. On le destinait à la magistrature : un certain penchant au mysticisme l'entraîna vers le sacerdoce. Après avoir terminé ses études à Tubingue, il accepta l'emploi de précepteur dans une famille allemande, fut pourvu en 1714 du diaconat de l'église d'Héricourt, et l'échangea en 1718 contre celui de Blamont. Cette dernière église fut supprimée

Digitized by Google

après sa mort. Nardin s'était rallié aux doctrines des piétistes, ce qui lui attira quelques persécutions. Il vécut dans le célibat. Aux qualités du cœur, il joignait les talents de l'esprit. « Il est vrai, dit son biographe, qu'il ne faisait pas, non plus que saint Paul, grand cas de la science ni de l'éloquence humaine ; mais, sans être savant, il était assez versé dans la science ecclésiastique. Dans ses sermons, il tirait moins parti de son savoir que des sentiments de son cœur ; il étudiait plus dans la prière que dans les livres. » Ces sermons jouissent encore d'une certaine réputation parmi les protestants : imprimés d'abord à Bâle (*Le Prédicateur évangélique*, 1735, in-4°), ils ont eu une quatrième édition à Paris (1821, 4 vol. in-8°). On a encore de Nardin des *Psaumes et Cantiques spirituels* (Halle, 1740, 1755, in-12), trad. en partie de l'allemand et publiés par Choffin. P. L.

Duvernoy, *Vie de J.-Fred. Nardin*, à la tête des *Sermons* (édit. de 1754), et à part, avec des addit. (Halle, 1759, in-8°, et Strasbourg, 1817, in-12).

NARDINI (*Pietro*), violoniste italien, né en 1725, à Livourne, mort en 1796, à Florence. Il fut l'élève le plus distingué de Tartini et resta son ami fidèle ; pendant longtemps il vécut chez lui, et dans plus d'une circonstance il lui prodigua les soins d'une tendresse toute filiale. Attaché en 1769 à la chapelle du duc de Wurtemberg, il retourna en 1769 dans sa ville natale, où il composa presque tous ses ouvrages, et devint en 1770 premier violoniste du grand-duc de Toscane. C'est plus particulièrement à cette époque qu'il acquit sa brillante réputation comme exécutant. Il était surtout remarquable dans l'adagio. « Des personnes qui l'ont connu, disent Choron et Fayole, nous ont assuré que lorsqu'on l'écoutait sans le voir, la magie de son archet était telle qu'on croyait entendre une voix plutôt qu'un instrument. Le style de ses sonates est soutenu, les idées en sont claires, les motifs bien traités et les sentiments expressifs et naturels, mais analogues au caractère sérieux de l'auteur. Il néglige la difficulté, mais il la crée sans le vouloir, parce qu'il est dans la nature du grand maître de ne rien faire de facile. Toute sa musique est asservie à l'art de l'archet, qu'il possédait dans la dernière perfection. La multiplicité des agréments, des accidents, des passages chromatiques, des trilles, des accords, des arpéges, en rendant cette musique très-expressive et très-harmonieuse, la rend en même temps très-difficile. » Joseph II, dans son voyage en Italie, fit présent à Nardini d'une tabatière d'or d'un travail précieux. On cite parmi les compositions de cet artiste : *Six Concertos pour violon* (op. 1) ; *six Solos pour violon* (op. 2 et 5) ; *six Trios pour flûte ; six Quatuors pour violon* (Florence, 1782) ; et *six Duos pour violon*. P. L.

Choron et Fayole, *Dict. hist. des Musiciens*.

NAREG ou **NAREGATSI** (*Grégoire*), écrivain ascétique arménien, né en 951, à Andevatsi, dans le Vasbouragan, mort dans le couvent de Nareg, le 27 février 1003. Il fut placé jeune dans ce monastère, dont un de ses parents était abbé, et il y resta jusqu'à sa mort. Il jouit de la réputation d'un saint parmi ses compatriotes. Grégoire Naregatsi a laissé : *Recueil de pièces de théologie mystique*, qui sont souvent trop obscures à force d'élévation. Les meilleures éditions en sont celles de Constantinople, 1774, in-12, et Venise, 1789, in-12 ; — *Homélies* ; — *Hymnes* ; — *commentaires sur le Cantique des Cantiques*. Ch. R.

Indjidji, *Archéologie arménienne*. — Souklas Somal, *Quaddro della letteratura armeniana*.

NARES (*James*), compositeur anglais, né en 1715, à Stanwell, dans le Middlesex, mort le 10 février 1783, à Londres. Il étudia la musique sous la direction de Gates et de Pepusch, et fut appelé en 1734 à York pour y tenir l'orgue de la cathédrale. Par l'entremise du chanoine Fontayne, il obtint en 1756 la succession de Green pour les doubles fonctions d'organiste et de compositeur du roi. Vers le même temps il reçut le diplôme de docteur à l'université de Cambridge. De 1757 à 1780, il occupa la place de chef des chœurs, et forma de nombreux élèves, dont le plus connu est le docteur Arnold. Ses principaux écrits sont : *Lessons for the harpsichord* (trois séries) ; Londres, 1748-1758, 3 part. in-4° ; — *A treatise of singing* ; — *A regular introduction to playing on the harpsichord or organ* ; — *The royal pastoral, a dramatic ode*, avec ouverture et chœurs ; — *Catches, canons and glees* ; — *XX anthems, for 1, 2, 3, 4 and 5 voices* ; 1778, in-4° ; — *Six easy anthems, with a favourite morning and evening service*, 1788, in-4°, avec portrait ; — plusieurs *services* religieux, insérés dans la *Collection of cathedral music* (1770, t. III), d'Arnold. P. L.

Chalmers, *General biograph. Dictionary*.

NARES (*Robert*), littérateur anglais, fils du précédent, mort le 23 mars 1829, à Saint-Mary (Reading). Il fit ses études à l'école de Westminster et à l'université d'Oxford, où en 1778 il fut admis au degré de maître ès arts. Après avoir embrassé les ordres, il devint recteur d'une paroisse du Lincolnshire, prédicateur à la société de Lincoln's-Inn, puis bibliothécaire adjoint au British Muséum. Pourvu en 1799 de l'archidiaconat de Stafford, il joignit à cette dignité celle de chanoine de Lichfield et de pasteur de l'église d'All Hallows, à Londres. On a de lui : *An essay on the demon or divination of Socrates* ; Londres, 1789, in-8° ; — *Elements of ortheopy, containing a distinct view of the whole analogy of the English language* ; ibid., 1784, in-8° ; — *A connected chronological view of the prophecies relating to the christian church, in XII sermons* ; ibid., 1805 ; — *A Glossary or collec-*

Digitized by Google

tion of words, phrases, names, etc., in the works of English authors of the age of queen Elizabeth; ibid., 1822, in-4°. Pendant plusieurs années, il a travaillé au *British critic*, organe des intérêts de la haute Église, et au *Classical journal*. P. L.

Monthly Magazine, 1829.

NARICHKIN, noble famille russe. On lit sur le tombeau que possède cette famille à Saint-Alexandre-Nevski l'épitaphe suivante : *Pierre I er est sorti de leur sang.* Ses membres les plus connus sont :

NARICHKIN (*Ivan-Kirilovitch*), frère de la mère de Pierre Ier, né vers 1659, massacré le 17 mai 1682, victime de la fureur des strelitz triomphants. Voyant qu'il ne pouvait leur échapper, Narichkin se prépara à la mort par la communion, et alla au-devant d'elle en disant à sa sœur : « Tzarine, je marche sans crainte à une mort certaine ; mon seul vœu est que mon sang soit le dernier qui soit répandu aujourd'hui ». Insensible à tant de courage, les strelitz se ruèrent sur lui, le saisirent par les cheveux, le traînèrent à travers tout le Kremlin et lui firent subir toutes sortes de tortures. Le sentant respirer encore, ils le prirent au bout de leurs lances et le jetèrent en l'air ; ensuite on lui coupa les bras, les pieds et la tête ; le corps même fut mis en pièces. Témoin de cet effroyable supplice, son père fut forcé de prendre l'habit de moine sous le nom de Cyprien.

NARICHKIN (*Léon-Kirilovitch*), né en 1668, mort le 28 janvier 1705, frère du précédent. Plus heureux que son frère, il parvint à se soustraire aux vengeances des strelitz, fut élevé à la dignité de boyard lorsque le parti de l'ordre prit le dessus, et fut un des quatre conseillers qui dirigèrent l'État, en 1697, durant le premier voyage à l'étranger de Pierre Ier, dont il était l'oncle.

NARICHKIN (*Alexandre-Lvovitch*), fils du précédent, né le 26 avril 1694, mort le 25 avril 1742, fut un des jeunes gens que Pierre Ier envoya étudier en Allemagne, en France et en Italie et auquel il témoigna par la suite une inaltérable confiance. Il eut l'intention, en 1719, de l'envoyer en Espagne pour engager le cardinal Alberoni à déclarer la guerre à la Suède ; des lettres d'introduction avaient déjà été préparées à cet effet pour Narichkin dans lesquelles il était traité de comte. Quelques-uns de ses descendants se fondent inconsidérément sur cet incident, qui n'eut pas de conséquences, pour prétendre qu'ils sont au-dessus des titres et qu'ils se sont toujours refusé à en porter. Compromis, en 1727, dans le complot du comte Devier, Alexandre Narichkin fut exilé par Menchikof, mais bientôt après élevé à la dignité de sénateur par l'impératrice Anne; il termina sa carrière sous l'impératrice Élisabeth, chargé d'honneurs que sa parenté seule avec cette dernière semble lui avoir mérités.

NARICHKIN (*Alexandre-Alexandrovitch*), fils du précédent, né le 22 juillet 1726, mort le 21 mai 1795, fut grand-échanson de Pierre III et conserva la même charge à la cour fastueuse de Catherine II. Pce A. G.—N.

Le Messager russe, 1808, III. — Golikof, *Les Actes de Pierre le Grand.* — Le *Recueil* Tourmanski. — Bantich-Kamenski, *Dict. hist.* — Oustrialof, *Hist. de Pierre le Grand*, t. I. — Arsenief, *Le Règne de Catherine Ier.* — Stehébalsky, *La Regence de la tzarevna Sophie;* Carlsruhe, 1857. — Pierre Dolgorouki, *Notice sur les principales familles de la Russie;* Berlin, 1858.

NARIÑO (Don *Antonio*), premier dictateur de Colombie, né à Santa-Fé de Bogota, en 1769, mort à Cadix, vers 1822. Il appartenait à l'une des familles les plus riches de la Nouvelle-Espagne, et fit de bonnes études. Dès sa jeunesse il forma le projet d'affranchir sa patrie, et dans ce but organisa une société secrète ; mais ses desseins furent découverts, il fut arrêté et déporté en Espagne avec la plupart de ses compagnons (1). Il réussit à s'évader de Cadix, se rendit à Paris, et de là à Londres, où il arriva en 1796, dans le temps où Pitt s'occupait sérieusement des moyens d'émanciper les colonies espagnoles. Nariño revint à la Nouvelle-Grenade afin de mettre ce projet à exécution ; mais il fut incarcéré presque aussitôt après son débarquement. Rendu à la liberté à la suite des événements qui firent passer la péninsule hispanique sous la domination française, il reprit son projet avec ardeur, et en décembre 1810 était secrétaire du congrès réuni à Bogota qui proclama l'indépendance de la Nouvelle-Grenade. Il fut élu président du congrès de Venezuela en 1812. Le 10 septembre suivant, le peuple et une partie de l'armée éleva Nariño au pouvoir suprême ; mais le congrès refusa de reconnaître cette élection et le déclara *usurpador y tirano.* Nariño, battu à Palo-Blanco par le général Barraca, dut se retirer dans la Cundinamarca. Battu une une seconde fois (2 décembre) à l'Alto de la Virgen, il se renferma dans Santa-Fé, où il ne tarda pas à être assiégé par les troupes de l'Union sous les ordres des généraux Ricaurte et Baraya ; mais il les mit en pleine déroute, le 9 janvier 1813, dans une heureuse sortie. Il fut alors proclamé général en chef des patriotes qui se rallièrent dans le camp à Cialto-del-Palace. Il repoussa une attaque des Espagnols, et les défit complètement à Caldivio. Il marcha ensuite vers Pastos (janvier 1814), et, suivant les difficiles passages des Andes, tomba à plusieurs reprises sur les royaux, dont il enleva les postes, notamment celui d'Aranda. Il espérait, par la rapidité de sa marche, enlever Pastos ; mais son corps d'armée, trompé par de faux rapports, ne le suivit pas. Il se présenta avec son avant-garde seulement devant les posi-

(1) On comptait parmi eux Zea (qui devint ministre en Espagne), Cabal, Cortès, Duran, Umaña et autres jeunes gens de familles distinguées, qui plus tard jouèrent des rôles plus ou moins importants.

Digitized by Google

tions espagnoles. Attaqué par des forces supérieures après un rude combat, il tomba entre les mains de l'ennemi. Transféré successivement à Quito, à Lima, puis à Cadix, il mourut dans les prisons de cette ville, sans que l'on ait pu vérifier l'époque ni la cause de sa mort. A. DE L.

Restrepo, *Revolucion de la Columbia*, t. IX, lib. I, cap. VII. — Lallemant, *Hist. de la Colombie*; Paris, 1826, in-8°; — *Biographie étrangère*; 1819. — Capitaine Ronnycastle, *Spanish America*; Londres, 1818, 2 vol. in-8°.

NARP (Mme Lory de), femme auteur française, morte vers 1825. Elle a écrit sous le voile de l'anonyme quelques ouvrages d'une morale pure et d'un style agréable, tels que : *Les Victimes de l'amour et de l'inconstance*; Paris, 1792, 2 vol. in-18; — *Les deux insulaires, suivis de Natalie*; ibid., 1801, 2 vol. in-12; — *Édouard et Clémentine, ou les erreurs de la jeunesse*; ibid., 1801, 3 vol. in-12 fig.; — *La Mythologie des demoiselles d'après les objets de la nature*; ibid., 1805, 1809, in-12; — *Ernest et Lydie*; ibid., 1813, 4 vol. in-12. K.

Prudhomme, *Biogr. des femmes célèbres*, IV.

* **NARRIEN** (*John*), mathématicien anglais, né en août 1782, à Chertsey. Fils d'un tailleur de pierres, qui lui fournit tous les moyens en son pouvoir de s'instruire, il acheva son éducation peu à peu et par ses propres efforts. Afin de suffire à ses besoins, il fut employé dans les bureaux d'un homme d'affaires, puis dans les ateliers d'un opticien. Ayant eu l'occasion de donner des leçons de mathématiques au général Charles Napier, il fut nommé, sur la recommandation de ce dernier, professeur de fortification au collége militaire de Sandhurst (1817), où il enseigna depuis 1820 les sciences exactes et naturelles. Il fait partie de la Société royale de Londres. On a de lui : *An historical account of the origin and progress of astronomy*; Londres, 1833, in-8°; — *Treatise on practical astronomy and geodesy*; ibid., 1845, in-8°; — *Plane and solid geometry*; ibid., 1842, in-8°; — *Analytical geometry and the conic sections*; ibid., 1847; — des articles insérés dans *Penny Cyclopædia*, *Westminster Review*, *Monthly Review*, etc. P.

Cyclop. of English literature (*Biogr.*).

NARSÈS, roi de Perse, mort en 303. Ayant succédé, en 294, à son frère Varanne III, il soumit peu de temps après toute l'Arménie à sa domination; Tiridate, roi de ce pays, où l'empereur Dioclétien l'avait rétabli, alla invoquer l'aide de ce prince. Galerius, envoyé par Dioclétien pour arracher à Narsès sa conquête, fut entièrement défait par les Perses dans une bataille livrée en 296 entre Callinique et Carres. L'année suivante il reprit l'offensive, parvint à surprendre l'ennemi, et le mit en déroute. Narsès lui-même fut blessé; ses sœurs, ses femmes et ses enfants tombèrent entre les mains du vainqueur, qui les traita avec beaucoup d'égards. Le roi de Perse implora la paix; elle lui fut accordée, sous la condition qu'il rendrait l'Arménie, renoncerait à ses prétentions sur la Mésopotamie, et céderait à l'empire cinq petites provinces situées au delà du Tigre. Narsès, qui ne s'occupa plus dès lors que des affaires intérieures de son royaume, abdiqua en 303 en faveur d'Hormisdas II; il mourut dans la même année. O.

Ammien Marcellin. — Zonaras. — Eutrope. — Orose. — Eusèbe, *Chronique*. — Festus Rufus. — Petrus Patricius, *Excerpta de legationibus*. — Richter, *Fragmente über die Arsaciden und Sassaniden*.

NARSÈS (Ναρσῆς), un des plus célèbres généraux byzantins, né vers 472 après J.-C., mort en 568. Il était d'une race étrangère et d'une famille tout à fait obscure. Il devint esclave dès l'enfance, soit que ses parents l'eussent vendu, soit qu'il eût été fait prisonnier de guerre. On ne sait absolument rien de la première partie de sa vie, sinon qu'après avoir été mutilé il fut admis dans la domesticité de la maison impériale et s'éleva aux plus hauts emplois du palais. Il était chambellan ou *cubiculaire* de l'empereur Justinien lorsque éclata en 532 la terrible émeute de *Nika*. Le service qu'il rendit à cette occasion en distribuant à propos de l'argent à quelques-uns des principaux insurgés lui valut la place de trésorier de l'empereur. Dans les années suivantes il fut chargé de plusieurs négociations de confiance, et s'en acquitta à la satisfaction de son maître. En 538 le soupçonneux Justinien l'envoya en Italie avec la mission ostensible de conduire des renforts à Bélisaire, et avec l'ordre secret de surveiller le général victorieux et de l'empêcher d'obtenir des succès qui l'auraient rendu formidable à la cour. Narsès, avec cinq mille vétérans, deux mille Hérules, débarqua en Italie et fit sa jonction avec Bélisaire à Firmium. Les deux généraux débloquèrent bientôt après Rimini, étroitement assiégée par les Goths, et Narsès s'attribua tout le succès de cette opération. Bélisaire, s'apercevant du mauvais vouloir d'un collègue qui le contrecarrait dans chaque occasion, produisit une lettre par laquelle Justinien lui confiait à lui, Bélisaire, le commandement suprême de l'armée et ordonnait implicitement à Narsès de lui obéir dans tout ce qui intéressait le bien de l'empereur. Narsès répondit qu'il obéirait en effet à tous les ordres qui seraient donnés pour le bien de l'empereur; mais que comme les plans de Bélisaire étaient nuisibles à la cause impériale, il ne croyait pas devoir les suivre. Cette désobéissance amena une rupture ouverte, et les deux généraux se séparèrent. Leur querelle eut pour premier résultat la perte de Milan. Bélisaire avait ordonné à Jean et à Justin d'aller au secours de cette ville, assiégée par les Franks et les Burgondes, alliés des Goths. Les deux généraux répondirent qu'ils n'avaient d'ordres à recevoir que de Narsès, et Milan, abandonnée, tomba au pouvoir des barbares, qui la détruisirent. A cette nouvelle Justinien, craignant que sa politique

Digitized by Google

défiante à l'égard de Bélisaire ne causât la ruine de l'Italie, rappela Narsès en 539.

Durant les douze années suivantes, Narsès est à peine mentionné dans les annales de l'empire; cependant il continua de jouir d'une grande influence auprès de Justinien. A l'étonnement général, ce prince mit un vieil eunuque de près de quatre-vingts ans, qui n'avait encore montré aucun talent militaire, à la tête de l'armée destinée à reconquérir l'Italie sur les barbares, tâche des plus difficiles, que Bélisaire, contrarié par les circonstances, n'avait pas pu accomplir. Narsès employa son crédit sur l'empereur pour obtenir l'argent et les troupes nécessaires à une telle expédition. Les préparatifs durèrent plus d'un an. Enfin tout fut prêt au printemps de 552. Comme les Grecs ne possédaient plus sur le littoral de l'Adriatique entre Ravenne et Otrante que le port d'Ancône, et que les Goths, malgré leur récente défaite de Sinigaglia, étaient encore puissants sur mer, Narsès n'osa pas confier aux chances d'un combat naval le sort des cent mille hommes placés sous ses ordres, et il pénétra en Italie en tournant le rivage septentrional de l'Italie. Il avait à traverser une région formée par les embouchures de l'Adige et du Pô, marécageuse et presque impraticable aux bords de la mer et gardée au passage des fleuves par les Franks et les Goths. Narsès triompha de cet obstacle par un emploi judicieux de sa flotte, qui, côtoyant de très près le rivage, fournissait au besoin des moyens de transport aux soldats engagés dans le delta des deux fleuves. L'armée byzantine atteignit Ravenne, où elle se reposa neuf jours. Narsès se dirigea ensuite vers Rimini, et, sans s'arrêter à faire le siége de cette place, il marcha sur Rome en suivant la voie flaminienne. Le roi Totilas l'y attendait avec sa principale armée. La bataille se livra dans la plaine de Lentaglis (juillet 552), et se décida en faveur de l'armée romaine, composée en partie d'auxiliaires barbares. Totilas et six mille des siens restèrent sur le champ de bataille. Cette victoire donna à Narsès les plus fortes villes de l'Italie, entre autres Rome, qui se rendit à Dagisthée, un de ses meilleurs lieutenants. Téias, successeur de Totilas, ralliant les fugitifs autour de Pavie et de Vérone, franchit le Pô, que Narsès avait fait garder par Valérien, et s'enfonça dans l'Italie méridionale pour venger le sort de Totilas. Une nouvelle bataille s'engagea (mars 553) au pied du Vésuve, aux bords du Sarnus (*Draco*), petite rivière qui coule dans la baie de Naples. La bataille dura deux jours; Téias y périt, et ses soldats, s'avouant vaincus, demandèrent à pouvoir évacuer librement l'Italie avec leurs bagages. Narsès y consentit. Mais cette convention fut mal observée de part et d'autre. Tandis que les débris de l'armée de Téias se repliaient rapidement sur Pavie et Vérone, Narsès, se dirigeant aussi vers le nord, soumettait l'une après l'autre les forteresses restées au pouvoir des Goths; mais au moment même où il croyait la délivrance de l'Italie effectuée, il fut surpris par une nouvelle invasion des barbares. Soixante-quinze mille Alemans et Franks descendirent des Alpes sous les ordres de deux vaillants chefs alemans, Leutharis et Buccellin, écrasèrent l'avant-garde romaine dans l'amphithéâtre de Parme, et malgré les efforts de Narsès se répandirent comme un torrent sur l'Italie méridionale. Leutharis ravagea l'Apulie et la Calabre; Buccellin pilla la Campanie, la Lucanie et le Bruttium. Mais les barbares étaient plus propres à dévaster l'Italie qu'à la conquérir. Leurs bandes, qui s'étaient dispersées pour piller, furent partiellement détruites par les Romains. Leutharis mourut d'une maladie contagieuse. Buccellin fut tué dans une bataille livrée à Narsès près de Casilinum sur le Vulturne. Ce dernier combat mit fin à la domination des Goths. Justinien pacifia et organisa cette contrée par son célèbre édit appelé *Pragmatique*. Narsès, nommé gouverneur de l'Italie, établit sa résidence à Ravenne. Il administra sa conquête avec énergie, intelligence et dureté. Il accabla d'impôts l'Italie déjà ruinée par les guerres des dernières années; mais il la préserva pendant treize ans de l'occupation des barbares, et comprima promptement les révoltes du comte Vidinus et de Sindual, chef des Hérules. Ces victoires ne le sauvèrent pas de la disgrâce à l'avénement de Justin, en 565.

La mort de Justinien comme celle de tous les princes despotiques qui ont régné longtemps fut suivie d'une réaction contre ses principaux serviteurs. Les plaintes des Italiens touchant l'avidité de leur gouverneur arrivèrent jusqu'au trône de l'empereur. Justin en prit prétexte pour faire à Narsès des remontrances que le vieux général accueillit fièrement. L'empereur alors le destitua, et le remplaça par Longinus. L'impératrice Sophie, ajoutant l'insulte à la disgrâce, envoya, dit-on, au vainqueur des Goths et des Franks une quenouille et un fuseau; elle l'avertissait en même temps de laisser là le métier des armes qui ne convenait qu'à un homme, et de revenir à Constantinople reprendre sa place parmi les eunuques et filer de la laine avec les filles du palais. Exaspéré, Narsès répondit, d'après Paul Diacre, qu'il ourdirait à l'impératrice une telle toile qu'elle ne pourrait pas la défaire de sa vie. Il se retira ensuite dans sa magnifique villa de Naples. En ce moment même les Lombards placés sur la frontière de l'Italie menaçaient de franchir les Alpes. Telle était l'imprévoyance de la cour de Constantinople qu'en disgraciant le seul général capable de tenir tête aux barbares, Justin ne lui envoya pas immédiatement de successeur. Dans le désordre où la retraite de l'ancien gouverneur jetait les affaires, tous les Italiens s'attendaient avec terreur à voir paraître les Lombards au printemps prochain. On disait que, pour se venger d'une cour ingrate, Narsès les excitait secrètement à envahir un pays sans

Digitized by Google

défense. Le pape Jean III, son ami, alla le trouver à Naples et le supplia de venir à Rome. Narsès y consentit; mais, accablé par les années, il mourut dans cette ville, à quatre-vingt-quinze ans, si on en croit les historiens byzantins, ou du moins à un âge très-avancé. S'il eût vécu, il est probable qu'il eût repris le commmandement et délivré l'Italie de l'invasion des Lombards. Sa mort laissa ce pays sans défense, et l'Italie fut à jamais perdue pour l'empire. On a contesté la vérité de toute cette histoire de la disgrâce de Narsès, de son appel aux Lombards, de son tardif repentir. Sans doute le récit de Paul Diacre, qui est ici notre principale autorité, a un caractère romanesque peu fait pour exciter la confiance. Il est assez probable que plusieurs des circonstances rapportées par le chroniqueur italien sont fausses ou exagérées; mais le fond de son récit nous paraît exact. Narsès, disgracié et irrité, voulait se venger et se rendre nécessaire. Rien ne convenait mieux à ses desseins qu'une invasion, ou la menace d'une invasion des barbares. Il appela sans scrupule les Lombards, se croyant sûr de les écraser dès qu'il aurait obtenu satisfaction de la cour de Constantinople. Narsès fut le personnage le plus extraordinaire de son temps. Égal à Bélisaire comme général, il le surpassa comme homme d'État; abaissé par sa situation au-dessous des esclaves, il s'éleva à la première place de l'empire après la dignité suprême; avec le corps débile d'un enfant et la voix d'une femme, il avait l'âme d'un héros et le génie d'un grand homme. L. J.

Procope, *Bell. Goth.*, II, 13, etc.; III, IV. — Paul Diacre, *De Gentis Long.*, II, 1. 5. — Marcellin, *Chron.* — Agathias, I. I, II. — Zonaras, vol. II, p. 68, etc. — Cedrenus, p. 387. — Malela, p. 83. — Théophane, 201-206. — Evagrius, IV, 24. — Anastase, *Hist.*, p. 62; *Vita Joan.*, III, p. 43. — Agnellus, *Liber Pontific.* — Baronius, *Annales.* — Muratori, *Ann. Italiæ*, t. III, p 472. — Gibbon, *Hist. of decline and fall of Roman Empire.* — Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*, t. VIII, IX, édit. de Saint-Martin.

NARSÈS. *Voy.* NERSÈS.

NARUSCEWICZ (*Stanislas-Adam*), poëte et historien polonais, né en Lithuanie, le 20 octobre 1733, mort à Janowo, le 8 juillet 1796. D'une très-ancienne famille, il entra dans l'ordre des Jésuites, et termina ses études dans leur grand collége à Lyon; il visita ensuite l'Allemagne et l'Italie. De retour dans son pays, il devint successivement professeur d'éloquence à l'académie de Vilna et directeur du collége des Nobles à Varsovie. Présenté par les princes Czartoryski au roi Stanislas-Auguste, il fut admis dans la société intime de ce souverain, qui, après la suppression des Jésuites, lui confia plusieurs emplois élevés, et l'appela en 1788 à l'évêché de Smolensk et en 1790 à celui de Luck. Homme de bien et patriote zélé, Naruscewicz se distingua aussi par son goût éclairé pour les lettres. Il a écrit en polonais : *Poésies diverses*, 4 vol.; une nouvelle édition a paru à Leipzig, 1835, 3 vol. : ce recueil contient des odes, des idylles, des épîtres, des satires, des fables; ces pièces, fort admirées de son temps, sont écrites d'un style pur et élégant; mais elles manquent d'inspiration; — *Histoire des Tartares de Crimée*; — *Histoire de Pologne*; Varsovie, 1780-1786 et 1803-1804 : cet excellent ouvrage, résultat des recherches les plus consciencieuses, commence à l'an 965 et s'arrête à l'an 1386; l'auteur avait l'intention de le faire précéder d'une *Introduction*, où devaient être traités les origines du peuple polonais et les temps fabuleux de son histoire; il avait réuni à cet effet plus de trois cents volumes de matériaux manuscrits; lorsqu'il eut été empêché par la mort d'exécuter son projet, ils furent remis à une société de savants qui rédigèrent cette *Introduction*, publiée en 1824 à Varsovie; elle parut de nouveau en tête de la nouvelle édition de l'*Histoire de Pologne*; Leipzig, 1836, 10 vol.; — *Voyage de Stanislas-Auguste à Kaniow en 1786*; — *Vie de Charles Chodkiewicz, hetman de Lithuanie*; Varsovie, 1805, 2 vol. in-8°. Naruscewicz a aussi donné des traductions des *Œuvres de Tacite*, 1772, 4 vol. in-4°, et des *Odes* de Horace. Une grande partie de ses écrits a été reproduite dans le *Choix d'auteurs polonais*, publié par Mostowski. O.

Hirsching, *Handbuch.* — Chodynicki, *Dict. des Polonais savants.* — Bentkowski, *Hist. de la litterature polonaise.* — Woycicki, *Hist. litt. de la Pologne.*

NARVAEZ (*Panfilo* DE), *conquistador* espagnol, né à Valladolid, vers 1470, mort en juillet 1528, dans la Floride. Quoique fort jeune, il avait déjà acquis quelque capacité militaire, lorsqu'il passa dans les nouvelles conquêtes que les Espagnols venaient de faire dans la mer des Antilles. Il descendit à Cuba, où il aida l'adelantado, don Diego de Velasquez, à soumettre complétement l'île. Velasquez, depuis longtemps jaloux des succès de Hernan Cortès, alors entré dans Mexico et qu'il continuait à considérer comme un subalterne insurgé, cherchait un vengeur de ses droits, qu'il prétendait usurpés (voir à ce sujet les articles CORTÈS et VELASQUEZ). Il résolut d'envoyer au Mexique une force suffisante pour établir son autorité, au nom de la cour d'Espagne. Il prépara dix-huit navires portant neuf cents soldats et un matériel de guerre considérable. Empêché par sa corpulence de prendre le commandement, il le délégua à Narvaez, qui promit d'amener Cortès mort ou vif. Il partit de Cuba en mars 1520; mais, battu par de violentes tempêtes dans lesquelles il perdit deux bâtiments, ce ne fut que le 23 avril qu'il débarqua devant San-Juan d'Ulloa et se fortifia à Champelloa. Il envoya aussitôt à Sandoval, qui tenait garnison à Villa-Rica, l'ordre de se soumettre. Cet officier, dévoué à Cortès, répondit à cette sommation en envoyant, sous bonne garde, les envoyés de Narvaez à son chef. Narvaez, qui jusqu'alors n'avait rempli qu'une mission pacifique, déclara la guerre à Cortès. Jamais la position du conquérant du Mexique n'avait été si

Digitized by Google

grave. Possesseur de Mexico, où il était en quelque sorte bloqué par les indigènes, si Cortez attendait l'arrivée de Narvaez, sa perte était inévitable, surtout si les Aztèques apprenaient que son antagoniste le déclarait rebelle à la couronne d'Espagne, pour laquelle il avait toujours prétendu agir. Cortès comprit sa position, et envoya à Narvaez le P. Olmedo (*voy.* ce nom), son aumônier, homme plein d'adresse et d'ailleurs chargé de riches présents, qui offrit au lieutenant de don Velasquez une belle position dans la nouvelle conquête, s'il y voulait prendre part. Narvaez rejeta dédaigneusement toute offre d'arrangement; mais il n'en fut pas de même de la plupart de ses officiers, qui acceptèrent les présents du P. Olmedo et disposèrent leurs soldats à se rallier à Cortès dans le cas d'une action. Informé de ces dispositions, Cortès n'hésita pas : laissant Mexico à la garde de don Pedro de Alvarado, il s'avança lui-même avec deux cent soixante-six hommes seulement contre son adversaire, qui n'en comptait pas moins de huit cent dix et avait dix-huit pièces d'artillerie (mai 1520). Narvaez se laissa surprendre dans Champelloa durant une nuit d'orage. A la tête de quelques-uns des siens, il essaya une vaine résistance. Déjà couvert de blessures, un coup de lance lui fit sauter l'œil gauche et le mit hors de combat. Ses troupes se rallièrent au vainqueur; sa flotte fut prise et lui-même incarcéré au fort de La Vera-Cruz. Mis en liberté après sa convalescence et renvoyé en Espagne, Panfilo de Narvaez obtint en 1526 le gouvernement de toutes les terres qu'il pourrait découvrir depuis la rivière des Palmes jusqu'aux confins de la Floride. En mars 1528, il fit voile de Cuba avec quatre cents hommes, débarqua le 1er mai dans le cap Corrientes, et se dirigea sur le pays d'Apalache, que les Indiens disaient riche en or. Après une marche dans une contrée difficile et inhabitée, il arriva le 27 juin à la *ville* d'Apalache, qui ne comptait pas quarante cabanes. Il reconnut que les Indiens, ne pouvant détruire leurs adversaires par la force, avaient résolu de les faire périr par leur grande passion, celle de l'or. Chaque jour, de nouveaux guides leur indiquaient un nouveau gisement qui reculait toujours, et les chercheurs s'enfonçaient dans des déserts sans issues. Narvaez et les siens restèrent vingt-quatre jours à errer de la sorte, n'ayant d'autre nourriture que des fruits sauvages, et sans cesse harcelés par les indigènes. Beaucoup d'Espagnols succombèrent. Enfin ils arrivèrent sur les bords d'un grand cours d'eau qu'ils nommèrent *la Magdalena*. Ils construisirent cinq pirogues sur lesquelles ils descendirent jusqu'à la mer. Ils abordèrent sur une île qu'ils nommèrent *San-Miguel* et cabotèrent le long des côtes. En novembre, près du cap des Palmes, ils furent attaqués par les Indiens et obligés de prendre le large. Leur flottille fut dispersée par une violente tempête. Narvaez fut englouti avec le plus grand nombre des siens. Quatre-vingts hommes furent jetés sur une île inculte qu'ils nommèrent *Malhado* (Malheureuse). Ils s'y mangèrent les uns les autres. Quinze seulement arrivèrent après six ans d'absence (15 mai 1536) sur le continent, dans la Nouvelle-Galice.

A. DE L.

Paracer del lic. Ayllon *al adelantado Diego Velasquez* (Isla Fernandina, 1520, m°). — *Relacion del* lic. Ayllon (Santo-Domingo, 30 août 1520 m°). — Bernal Diaz, *Hist. de la conquista*, cap. CIXX. — Oviedo, *Hist. de las Indias*, lib. XXXV, cap. XXXXVII. — Lorenzana, *Rel. seg. de Cortès*, p. 117-120. — Herrera, *Hist. general*, déc. II, liv. X, cap. I, III. — W. Prescott, *Hist. du Mexique* (trad. par Amédée Pichot; Paris, 3 vol. in 8°), t. II, chap. IV, p. 176-230. — La Renaudière, *Mexique*, dans l'*Univers pittoresque*, p. 106-108.

* **NARVAEZ** (Don *Manuel-Ramon-Maria*), duc DE VALENCE, général et homme d'État espagnol, né le 5 août 1800, à Loja, en Andalousie. Il commença sa carrière militaire après 1815, en entrant comme cadet dans les gardes wallones, qui formèrent plus tard le 2e régiment d'infanterie de la garde royale. Dans sa jeunesse il fut remarqué pour sa facilité à apprendre les mathématiques, et il eut pour professeur de fortification et d'artillerie don Felipe Valdric, qui devint marquis de Valgornera; il était officier en titre lorsque éclata la révolution de 1820. Partisan du régime constitutionnel, on le vit dans la journée du 7 juillet 1822 défendre par les armes ce régime, contre le maintien duquel s'était soulevée une partie de la garde royale. Quelques mois après, sous les ordres de Mina, il combattait en Catalogne les *guerrillas* organisées pour le rétablissement du pouvoir absolu. Cette campagne lui offrit l'occasion de montrer sa bravoure. Au siége de Castellfollit, il pratiqua, sous le feu de l'ennemi, une mine au pied du rempart d'un des forts, et fut blessé, au moment même de l'explosion, d'un coup de feu dans les reins. Après la restauration de 1823, il quitta l'armée, et se retira à Loja, sa ville natale. L'avénement d'Isabelle II permit à Narvaez de rentrer dans la carrière militaire (1833). Ce fut avec le grade de capitaine au régiment de la Princesse qu'en 1834 il prit part aux opérations actives contre l'insurrection carliste. Tout d'abord il se fit remarquer par son énergie et ses talents militaires. Employé à l'une des divisions de l'armée du nord, il contribua à la victoire de Mendigorria en forçant, à la tête d'un bataillon du régiment de l'Infant, le pont de la ville, défendu par près de trois mille hommes; à l'attaque des lignes d'Arlaban, il reçut une assez grave blessure.

Signalé comme un des premiers officiers de l'armée, il parvint en 1836 au grade de brigadier, qui est en Espagne le premier degré du généralat, et fut placé sous les ordres d'Espartero, qui venait d'être nommé général en chef. « Une des qualités qui distinguaient Narvaez, dit M. de Mazade, outre une bouillante intrépidité, c'était une extrême sévérité militaire, une vigueur de commandement qui ne laissait nulle

Digitized by Google

place à l'indiscipline... L'anarchie politique se reproduisait dans la vie militaire avec un caractère particulier de fureur tragique. Par l'ascendant d'une énergie où le sentiment politique se mêlait à l'instinct du soldat, Narvaez sut préserver ses troupes, et si ç'a été par la suite une raison plausible de sa fortune, ce fut pour le moment ce qui fixa sur lui l'attention et l'aida à se mettre au premier rang » On le désigna pour arrêter à tout prix la marche du hardi partisan Gomez, qui, à la tête de quelques milliers d'hommes, avait réussi à traverser toute l'Espagne en échappant aux poursuites des généraux Rodil, Alaix et Ribero. Narvaez, qui se trouvait à Medina-Celi, s'élança, à marches forcées, jusqu'au fond de l'Andalousie, atteignit Gomez sur le plateau de Majaceite, près d'Arcos, et le jeta dans la plus sanglante déroute (25 novembre 1836). Ce fait d'armes si promptement accompli lui valut une grande popularité : il devint le héros du moment. Sous l'impression de ce succès, il fut, à la fin de 1837, élu par Séville député aux cortès, puis chargé d'organiser une armée de réserve en Andalousie et de pacifier la Manche, livrée aux déprédations des bandes carlistes. Avec sa diligence accoutumée, il mit sur pied, en moins de trois mois, un corps de dix ou douze mille hommes, qu'il lui fallut équiper, habiller et entretenir. A peine entré en campagne (mai 1838), « Narvaez, ajoute M. de Mazade, fit occuper les points principaux, et divisa le reste de son armée en colonnes mobiles se reliant entre elles et enveloppant le pays dans un réseau de fer et de feu. Les effets de cette habile manœuvre, exécutée avec une rare vigueur, ne se firent point attendre : chacun des *cabecillas* vint successivement se faire battre; Palillos, Orejita, Cipriano eurent à peine le temps de se sauver dans la montagne, abandonnant leurs hommes, qui déposaient les armes; mille se rendirent dans une seule rencontre, à la Calzada, après une lutte obstinée. D'un autre côté, Narvaez travaillait à relever le moral des populations civiles, à rétablir l'action administrative, à remettre à la tête des municipalités des hommes énergiques et à réorganiser les milices nationales ». Au mois de juillet la Manche était pacifiée, résultat qui émut d'autant plus vivement l'opinion populaire qu'il coïncidait avec l'échec des armées du centre et du nord à Morella et à Maella.

Appelé à Madrid, Narvaez fut bien accueilli du ministère d'Ofalia, qui, dans le but de balancer par une force rivale l'influence abusive exercée par Espartero, le nomma à la fois capitaine général de la Vieille-Castille et commandant d'une nouvelle armée de réserve portée au chiffre de quarante mille hommes. Espartero prit aussitôt ombrage de cette mesure : il s'opposa à la formation de la réserve, réclama l'incorporation dans son armée de la division qui avait opéré dans la Manche, et réussit à faire entrer au ministère de la guerre Alaix, un de ses partisans. Abandonné du parti modéré, et ne se sentant pas assez fort pour engager une lutte politique, Narvaez se démit de ses fonctions (novembre 1838). En même temps, le 12 novembre, éclatait le *pronunciamento* de Séville, qui est resté l'un des faits les plus obscurs de l'histoire contemporaine en Espagne. Une junte insurrectionnelle s'était formée, composée de progressistes et de conservateurs et présidée par le général Cordova; un des articles de son programme concernait la création de l'armée de réserve, si vivement combattue par Espartero. Ce mouvement, s'il avait une portée politique, ne semblait pas en avoir d'autre que celle de protester contre les prétentions dictatoriales du chef de l'armée du nord. Appelé à la vice-présidence de la junte, Narvaez refusa de se mettre ainsi en évidence; mais il se rendit à Séville, et quelques jours plus tard il fut des premiers à ramener le calme dans la cité (23 novembre). Avait-il agi par conviction de son infériorité ou par répugnance à entreprendre une lutte dans des conditions équivoques? Le sens secret de cette sédition avortée n'échappa point à Espartero. Aussitôt il réclama impérieusement la mise en accusation des deux généraux coupables; il alla même jusqu'à demander que leur cause fût disjointe de l'ensemble des faits insurrectionnels et qu'ils fussent traduits devant un conseil de guerre dans la circonscription de son commandement. Cordova se réfugia en Portugal, où il mourut peu après. Quant à Narvaez, forcé aussi d'émigrer, il gagna Gibraltar, puis il vint vivre en France, et s'y maria en 1843 avec Mlle de Tascher.

Ce fut dans l'exil que Narvaez connut la reine Christine. Victimes l'un et l'autre de l'élévation d'Espartero, ils confondirent leurs efforts dans une même pensée de représailles, et préparèrent en silence l'occasion de renverser celui qui les avait chassés en maître. Narvaez, qui visait à être le premier serviteur de la monarchie, se fit d'abord le premier sujet de la reine mère. Habile à profiter des moindres symptômes de crise, ayant d'ailleurs la résolution prompte, l'inspiration soudaine, une activité infatigable, il rallia à lui une grande partie des modérés, quelques progressistes et des généraux mécontents, il s'offrit à eux comme le restaurateur des libertés constitutionnelles, ne rédigea aucun programme et agit avec une rapidité de mouvements qui devait seule assurer le succès de l'entreprise. A peine les cortès venaient-elles d'être dissoutes que l'insurrection éclata sur divers points à la fois de l'Espagne (juin 1843). Tandis que Serrano entrait en Catalogne et que Manuel de La Concha se présentait à Cadix, Narvaez débarqua à Valence (27 juin). Son premier soin fut de marcher sur Madrid en entraînant sur sa route une partie des troupes dont il était connu, notamment le régiment de la Princesse, où il avait fait ses premières armes. Au lieu d'imiter la lenteur d'Espartero, qui avait prolongé sa halte

Digitized by Google

à Albacète, il se jeta entre lui et Seoane, alla débloquer Teruel, point de communication des deux armées, et arriva, le 15 juillet, sous les murs de Madrid, qui refusa de lui ouvrir ses portes. Le 22 il cerna la division de Seoane à Torrejon de Ardoz, et, après un quart d'heure de combat, il lui fit poser les armes. Dans la même journée il reçut du gouvernement provisoire qui s'était formé les titres de lieutenant général et de capitaine général de la province de Madrid. Le 24 il entra dans la capitale, déclarée en état de siége. La hardiesse de cette marche décida de l'issue de l'insurrection, et le régent, après s'être arrêté à bombarder inutilement Séville, se vit abandonné de ses soldats et se retira en Angleterre. Peu de jours après (8 août), dans sa proclamation à l'armée, après avoir traité Espartero de « grossier satellite du despotisme » et conseillé « d'assurer le triomphe en fortifiant le gouvernement qui a proclamé le principe sacré de la tolérance et de la conciliation », il ajoutait : « Je serai le premier à respecter la constitution de 1837 et le gouvernement que la nation s'est donné. »

Cette révolution si prompte aboutit au renversement de la régence d'Espartero, à la déclaration anticipée de la majorité d'Isabelle II et au rappel de la reine mère. Issue d'une coalition, elle n'offrit dans les premiers moments que des scènes de confusion, où chacun des partis intéressés se disputait le fruit de la victoire. Trois cabinets se succédèrent, ceux de MM. Lopez (23 juillet), Olozaga (23 novembre) et Gonzalès Bravo (30 novembre 1843), dans moins d'une année; l'Espagne s'agitait de toutes parts; il fallut avoir recours aux conseils ou à l'épée de Narvaez pour maintenir l'ordre, troublé à Saragosse, en Catalogne, à Alicante, à Carthagène, à Madrid même. Plusieurs attentats eurent lieu contre sa personne. Derrière les ministrés libéraux gouvernait un pouvoir occulte, qui l'un après l'autre les réduisait à l'impuissance. Enfin, un mois après le retour de Marie-Christine, Narvaez prit la direction des affaires : il forma un cabinet modéré, qu'il présida et où figuraient MM. Mon et Pidal, et garda le département de la guerre dans ses attributions (3 mai 1844). C'est à son premier ministère que se rattachent de sérieux essais de réformes politiques, la répression de la traite des noirs et du vagabondage, la création du conseil d'État, les améliorations introduites dans l'instruction publique, la transformation des impôts. Mais ces progrès administratifs ne paraissaient aux yeux des progressistes qu'une faible compensation de la perte des libertés publiques. On reprochait à Narvaez d'avoir ajourné la vente des biens du clergé, proclamé l'état de siége dans plusieurs provinces, effacé de la charte le principe de la souveraineté du peuple, établi un cens électoral, conféré à la royauté le droit de nommer les sénateurs; chose plus grave encore, il ne s'était pas contenté de restreindre la liberté de la presse et l'indépendance des corporations municipales, il avait obtenu des chambres la réforme de la constitution (décembre 1845). Cette politique, toute d'ordre et de discipline, provoqua un mécontentement général; des conspirations furent tramées, des émeutes éclatèrent sur plusieurs points, notamment à Madrid et à Valence. Aux plaintes de l'opposition se joignirent celles des conservateurs dissidents, qui se prononcèrent à leur tour en faveur de la légalité, trop fréquemment violée. Le parti modéré lui-même commençait à trouver que c'était assez longtemps être commandé par un soldat, lorsque la guerre avait cessé. Narvaez résistait encore : il fut nommé, le 18 novembre 1845, grand d'Espagne de première classe avec le titre de duc de Valence. Le 10 février 1846 il quitta le pouvoir; mais le cabinet Miraflores n'ayant pu réussir à se maintenir, il forma le 16 mars une administration nouvelle, avec MM Pezuela et Egaña. Une intrigue de cour décida, dit-on, de sa chute définitive. Remplacé le 5 avril suivant par M. Isturiz, il vint attendre à Paris des jours meilleurs. Le 5 avril 1847 il accepta les fonctions d'ambassadeur auprès du roi Louis Philippe.

Une nouvelle crise politique rappela le duc de Valence en Espagne; il y revint au mois d'août avec la pleine confiance de la reine mère et du parti modéré. Le 4 octobre 1847 il composa, avec MM. Sartorius et Cordova, un cabinet conservateur, où il se réserva la direction des affaires étrangères, puis celle de la guerre (3 novembre), en même temps que la présidence du conseil. Le mérite le plus saillant de cette seconde administration fut d'avoir maintenu avec énergie l'ordre en Espagne à une époque où il était violemment troublé ou menacé dans tous les autres pays de l'Europe. Ce ne fut pas sans obstacles. Le contre-coup de la révolution de février se fit sentir à Barcelone, à Madrid et à Séville; à ces éléments de désordre vint s'ajouter l'insurrection carliste, qui, à la voix de Cabrera, relevait son drapeau dans les montagnes de l'Aragon et de la Catalogne. Dans ce moment de crise, Narvaez fit preuve d'énergie et d'habileté : après avoir pacifié les provinces troublées, il usa de conciliation, comprit, dans une amnistie générale, carlistes, révolutionnaires et réfugiés, et appela aux emplois les représentants de tous les partis. Cette excellente mesure, prise dans l'été de 1849, ne suffit pas pour ramener complétement à lui l'opinion publique. Ses manières impérieuses, sa parole tranchante, ses querelles parlementaires, son duel avec le député Sagasti continuaient d'entretenir la défiance et l'oubli de ses services passés. Les anciens griefs se réveillaient contre lui. On lui reprochait, comme en 1846, d'abuser de la force, de corrompre le pays, de subordonner à sa prépondérance personnelle les intérêts publics, de préférer à une représentation vraiment nationale le dévouement d'une

Digitized by Google

majorité obscure et docile flétrie du nom de *polacos*. A ces accusations on mêlait le nom de la reine Christine. Il y avait entre cette princesse et Narvaez une rupture complète, qui éclatait dans des incidents futiles. Ce fut devant cet ensemble de difficultés, plutôt latentes que déclarées, que le général, impatient et froissé, quitta subitement le ministère (10 janvier 1851).

Les nouvelles révolutions qui agitèrent l'Espagne de 1854 à 1856 ne permirent à Narvaez de jouer aucun rôle. Mais, après le renversement d'Espartero, il revint à Madrid, et rentra bientôt en faveur auprès de la reine. La situation fausse où se trouvait O Donnell entre les progressistes qu'il avait abandonnés et les conservateurs qui ne l'acceptaient point pour leur chef, s'aggrava de jour en jour, et la nomination du duc de Valence à la présidence du conseil parut un fait naturel et attendu (12 octobre 1856). « Il travailla résolument, dit-on dans le *Dictionnaire des Contemporains*, à la restauration pleine et entière de l'autorité royale, effaça les dernières traces de la révolution de juillet 1854 dans les lois, épura l'administration, rendit la condition des journaux plus dure, et remit en vigueur sur le conseil royal, sur l'administration communale et provinciale, les anciennes lois qui semblaient le complément de la constitution de 1845. Narvaez ne rencontra dans le pays aucune résistance matérielle; mais par l'effet des rancunes de ses prédécesseurs ou de l'ambition de ses rivaux, il se forma contre lui, autour de la reine, une suite d'intrigues au milieu desquelles, après bien des tentatives de combinaisons ministérielles avortées, il laissa la place au cabinet Armero-Mon (novembre 1857). » Depuis cette époque le duc de Valence n'est pas revenu au pouvoir. P.

Men of the Time. — Conversations-Lexikon. — Pierer, *Universal Lexikon.* — Ch. de Marade, dans la *Revue des Deux Mondes* (1er février 1851 et 15 juin 1858). — *Annuaire de la Revue des Deux Mondes*, 1850-1859. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.*

NARY (*Cornelius*), érudit anglais, né en 1660, dans le comté de Kildare (Irlande), mort le 3 mars 1738, à Dublin. Après avoir reçu la prêtrise à Kilkenny (1684), il vint l'année suivante à Paris, pour y poursuivre ses études au collége des Irlandais, dont il fut principal pendant six ou sept ans. Reçu docteur en philosophie à Cambrai, il devint en 1695 précepteur du comte d'Antrim, et fut ensuite attaché à une église catholique de Dublin. Il écrivit beaucoup pour la défense de sa religion, et ses ouvrages, rédigés avec autant de clarté que de mesure, furent publiés sans aucun empêchement à Dublin et à Londres. Nous citerons de lui : *The New Testament, translated into english, with marginal notes*; Londres, 1705, 1718, in-8°; — *A new history of the world, from the creation to the birth of Christ*; Dublin, 1720, in-fol. K.

Moréri, *Grand Dict. hist.*

NASAFI (*Nedgmeddyn Abou-Hafs Omar ben-Mohammed*, AL), théologien et poëte arabe, né à Nakcheb ou Nasaf, en 1069, mort en 1143, à Samarcande. Il était de la secte hanéfite, et a écrit plus de cent ouvrages, tant en prose qu'en vers, sur toutes les branches de la tradition et du droit musulman. Les principaux sont : *El Mandhouma*, ouvrage en vers sur toutes les questions de droit controversées parmi les diverses sectes musulmanes. Il existe en manuscrit à la Bibliothèque impériale de Paris, sous le n° 1385, et à la Bibliothèque bodleyenne d'Oxford, sous le n° 1243. Le Mandhouma a été commenté, en 1275, par Mahmoud ben Daoud, surnommé Allouloui al Bokhari Alfoulchandji. Ce commentaire se trouve également en manuscrit à la Bibliothèque impériale de Paris, sous le n° 1357. Un autre est à la Bibliothèque de Leyde, ms. no 359. Nasafi a ensuite écrit : *Akaid*, ou *Traité abrégé des principaux dogmes de la religion musulmane* (ms. n° 407 de la Bibl. imp. de Paris). On a un commentaire de l'Akaid, par Saadeddin Masoud ben Omar al Taftazani, qui, à son tour a été commenté surtout par des moallalis turks. Nous citerons enfin de Nasafi un petit poëme moral en stances de cinq distiques, traitant *De la vanité du monde et de la nécessité de s'en détacher*. Les vers de chaque stance tournent sur la même rime, et celle-ci parcourt successivement toutes les lettres de l'alphabet. Ce poëme se trouve en manuscrit à la Bibliothèque imp. de Paris sous le n° 1418.

NASAFI (*Aûhaddedin* ou *Ahuadeddin*, AL), docteur arabe, qui a vécu à la cour des Salgouriens de Chyraz à la fin du treizième siècle. On ne connaît pas les détails de sa vie. Il a écrit un petit poëme en 76 vers, assez curieux, sur les principaux dogmes des sunnites, ou musulmans orthodoxes, sous le titre : *Kelamât nesmaïa al Schineh*. Ce poëme a été publié avec une tradition latine, par J. Uri, sous le titre : *Carmen arabicum, vel verba doctoris al Nasafi de religionis sonniticæ principiis numero vincta*; Oxford, 1770, in-4°.

NASAFI (*Hafededdyn Aboul-Baracat Abdallah ben Ahmed*, AL), docteur arabe, mort à Bagdad, en 1315. Il a composé : *Commentaire sur l'Almandhouma de Nedjmeddin Omar al Nasafi*, sous le titre *Almasfi* ou *Almosafi*, en manuscrit à la Biblioth. imp. de Paris sous le n° 1386; — *Kenz al hakaik* ou *Traité de jurisprudence musulmane*, en manuscrit; ibid. sous le n° 473; — *Omdat al akaid* ou *Traité de métaphysique et de dogme sunnite*, en manuscrit, sous le n° 412. Ch. R.

Aboulmohasen, *Dict. bibliographique.* — Hadji Khalfa, *Lexicon bibliographicum et encyclopædicum*, édition Fluegel. — Hammer, *Hist. de la littérature arabe.*

NASALLI (*Ignace*), cardinal italien, né à Parme, le 7 octobre 1750, mort à Rome, le 2 décembre 1831. Entré de bonne heure dans la carrière ecclésiastique, il se disposait à son noviciat dans la Compagnie de Jésus, lorsque Clément XIV

Digitized by Google

se vit obligé de supprimer cet ordre. Pie VII le fit successivement prélat de sa maison, référendaire des deux signatures, lieutenant civil du tribunal du cardinal-vicaire et l'un des membres de l'immunité ecclésiastique. En 1815, il fut envoyé en Espagne à l'effet d'y concilier les esprits et de s'entendre avec Ferdinand VII sur diverses communications que ce prince avait faites au souverain pontife ; mais en arrivant à Barcelone, il fut prévenu qu'il ne pouvait continuer sa route jusqu'à Madrid sans une autorisation expresse de la cour. C'était une conséquence des notifications faites au saint-siége au nom de Ferdinand VII au sujet de la publication des bulles du pape en Espagne. Nasalli rebroussa chemin, et revint à Parme, où il était chargé d'affaires de la cour de Rome. En novembre 1818, il devint nonce apostolique près la confédération helvétique et fut préconisé, le 27 décembre 1819, archevêque de Tyr *in partibus*. Nommé en juillet 1823 ministre plénipotentiaire à la cour des Pays-Bas, il fut, deux mois après, envoyé à celle de Prusse pour conclure un concordat avec ces deux gouvernements ; il échoua dans cette mission à Bruxelles aussi bien qu'à Berlin. Toutefois, pour récompenser ses services, Léon XII le créa cardinal du titre de Sainte-Agnès hors les murs, dans le consistoire du 25 juin 1827. Nasalli, qui, en 1814, avait puissamment contribué au rétablissement des Jésuites, en faveur desquels il avait autrefois publié quelques écrits, continua dans sa nouvelle position à porter le plus grand intérêt à cet ordre. H. F.

Notizie romane, passim. — *L'Ami de la Religion*, année 1831. — *Dictionn. des Cardinaux*.

NASCIMENTO (*Francisco-Manuel* DO), célèbre poëte portugais, né à Lisbonne, le 23 décembre 1734, mort le 25 février 1819. Après avoir fait d'excellentes études, il prit l'habit ecclésiastique. Il remplissait les fonctions de trésorier-bénéficier dans l'église des Chagas-do-Christo appartenant à la confrérie des marchands, lorsqu'il fut dénoncé au Saint-Office par un clerc de l'archevêché de Braga, nommé Manuel da Leiva, qui l'accusa, le 27 juin 1778, de professer certaines opinions hétérodoxes. En conséquence de cette dénonciation, Nascimento fut arrêté. Cette phase si dramatique de la vie du poëte a été racontée par ses amis d'une façon mystérieuse et peu concordante. Selon les uns (c'est la version que l'auteur de cette notice a ouï raconter dans sa famille, où Francisco-Manuel était fort aimé), il aurait attendu résolûment le familier du saint-office dans son cabinet et après l'avoir menacé du poignard s'il osait avertir les sbires qui le suivaient, il se serait échappé par une ruelle pour se réfugier chez un ami ; selon d'autres, les choses n'auraient pas eu lieu d'une façon si tragique. Le familier s'étant présenté chez Nascimento à cinq heures du matin, celui-ci l'aurait enfermé sous clef dans son cabinet, se serait échappé par un escalier dérobé, et aurait fui jusqu'à ce qu'il se trouvât en sûreté chez un voisin. Quoi qu'il en soit, il alla chercher un asile dans l'hôtel du comte da Cunha, et ensuite dans la maison de T. Lecussan-Verdier, qui le fit, sous un déguisement, embarquer à bord d'un navire en partance pour Le Havre. Ce fut le 15 juillet 1778 que le poëte quitta ainsi sa ville natale pour n'y jamais rentrer. Le fugitif se rendit à Paris, et y vécut plusieurs années dans une complète obscurité. En 1792, Araujo d'Azevedo (qui devint plus tard premier ministre sous le titre du comte da Barca), l'emmena avec lui à La Haye, sans l'astreindre à remplir aucune fonction diplomatique et l'admit dans la plus grande intimité. Mais au bout de cinq ans il revint en France, et se fixa d'abord à Choisy-le-Roy, près Paris, puis à Versailles. A la paix d'Amiens il eût pu rentrer dans son pays ; mais comme on ne fit pas droit à ses réclamations au sujet de ses biens injustement confisqués, il continua de vivre dans la gêne. Pour être plus rapproché de ses amis, il avait transporté ses pénates (1815), au faubourg du Roule, et là il vivait entouré de la sollicitude de quelques Portugais généreux. La traduction de ses odes, publiée par Sané en 1813, lui avait acquis une juste renommée parmi les rares esprits qui s'occupaient alors de littérature étrangère. Parvenu à un âge avancé, il travaillait encore avec une ardeur singulière. Les embarras domestiques venaient trop souvent, pour le noble vieillard, mêler leurs dégoûts aux chagrins de l'exil, et il les supportait avec une admirable sérénité. Les gens qui auraient dû adoucir sa position le volaient outrageusement, parfois sans qu'il sût y porter remède; il eut successivement deux servantes, qui le dépouillèrent. « La première, dit-il, avec une grâce naïve, me fit répondre de ce que je ne devais pas; la seconde, qui me devait tout, me laissa nu comme la main. » Nascimento était presque aussi pauvre que Camoens ; et il n'avait pas comme lui la consolation d'avoir un serviteur fidèle. Lorsque le poëte eut succombé, la vente de ses livres et de son mobilier n'apporta qu'un bien douloureux commentaire à ses plaintes résignées : le produit total s'éleva tout au plus à 92 l. (1). Durant sa dernière maladie, une hydropisie de poitrine, les soins les plus affectueux lui furent donnés par le marquis de Marialva, alors ambassadeur du Portugal près la cour de France : il pourvut généreusement aux obsèques du poëte (2).

(1) Environ 100 fr. 20 centimes de notre monnaie.

(2) Les restes de Nascimento demeurèrent durant plusieurs années au cimetière du Père-Lachaise, et devinrent pour tous les Portugais le but d'un pieux pèlerinage; mais l'enthousiasme croissant, qu'excitait la mémoire du poëte, ne grandissait pas seulement à Lisbonne et à Rio ; un citoyen américain, M. Georges Harrisson, habitant de la Pensylvanie, lui fit ériger un monument dans ses propriétés, et fit graver sur ce cénotaphe quelques vers de la fameuse ode à l'indépendance américaine. En 1843, les ossements de Nascimento furent

Digitized by Google

Manuel do Nascimento avait d'abord adopté le nom académique de *Filinto Niceno*, pour se conformer sans doute à un ancien usage des Arcades; il ne le garda que fort peu de temps et prit celui de *Filinto Elysio*, sous lequel il publia tous ses ouvrages. Ce n'est pas sans doute un génie créateur; mais il se montre poëte vraiment inspiré, et son talent a su se ployer à tous les genres. Depuis Camoens, nul n'a su enrichir la langue d'un plus grand nombre d'expressions heureuses. On lui reproche l'abus d'archaïsmes; mais il ne faut pas oublier qu'il avait à combattre, au temps où il vivait, une déplorable manie adoptée par les Portugais depuis déjà bien des années. On n'admirait pas seulement la littérature française, on se modelait sur elle d'une façon servile. Filinto Elysio prit l'attitude d'un réformateur sévère, tout en traduisant nombre d'écrits français, et pour cela il se fit l'admirateur peut-être un peu trop exclusif des vieux écrivains originaux, qui sont demeurés la gloire de son pays. Ses odes sont connues en France, dès le début du siècle, par une traduction faite pour ainsi dire sous ses yeux. Il était dans la destinée de ce poëte, si vivement admiré de ses compatriotes, que ses plus beaux titres à la célébrité lui vinssent de deux traductions : ses versions en vers de La Fontaine et des *Martyrs*, qui sont de vrais chefs-d'œuvre. On a donné trois éditions des œuvres de Nascimento : 1° *De Versos de Filinto Elysio*; Paris, 1797, 1801, 8 vol. in-12; elle est fort imparfaite, et se compose en partie de pièces détachées que l'auteur avait réunies avec une pagination particulière; 2° *Obras completas de Filinto Elysio, emendada e accrescentada, com muitas obras ineditas e o retrato do auctor*; Paris, A. Bobée, 1817, 1819, 11 t. in-8°. Ce fut Domingos Ribeiro França, libraire de Porto, qui vint en France pour faire exécuter cette édition. L'auteur ne put en surveiller l'impression que jusqu'au t. VIII. Elle est peu digne du titre qu'on lui donne, puisque beaucoup de morceaux en ont été écartés. Les *errata* qui sont à la fin prouvent le peu de soin qu'on a apporté à sa correction; c'était cependant l'ami dévoué du poëte, Solano Constancio, qui s'était chargé de la surveiller. Le t. XI renferme, sous le titre de *Ultimas Obras*, bon nombre de poésies inédites; 3° *Obras de Filinto Elysio, nova edição*; Lisbonne; édit. donnée par le libraire éditeur Rolland : elle est bien préférable aux précédentes. Ferdinand Denis.

A.-M. Sané, *Poesie lyrique portugaise, ou choix des odes de Francisco Manoel, trad. en français avec le texte en regard*; Paris, 1808; discours préliminaire. — *Observador Portuguez*, 1818, t. I. — Joze da Fonseca, *O Contemporaneo, journal pub. à Paris en 1819*. — J.-M. da Costa y Silva, *O Ramalhete*. — A. F. de Castilho, *Notes insérées dans* la Primavera, édit. de 1857. — Lopes de Mendoça, *Memorias de litteratura contemporanea*. — L.-F. da Sylva, *Diccionario bibliographico portuguez*, etc.; Lisbonne, 1859 et ann. suiv., t. II. — *O Panorama, Jornal literario*.

NASELLI (*Francesco*), peintre de l'école de Ferrare, né dans cette ville, mort vers 1630. On le croit, mais sans preuves, élève de Fil. Mazzuoli, dit le Bastaruolo. Issu d'une famille noble, il ne s'en appliqua pas à son art avec moins d'ardeur, et concourut à l'établissement d'une académie dans sa ville natale. Un des bons imitateurs des grands maîtres bolonais, il apprit ainsi à joindre à un caractère grandiose une touche large et moelleuse; son coloris laisse un peu à désirer, ses chairs étant généralement bronzées. Ses ouvrages sont nombreux à Ferrare; nous citerons : *Une Madone avec deux bienheureux de l'ordre des Servites*, à la Consolazione; — *Saint Françoise Romaine*, à Saint-Georges; — *Saint François stigmatisé*, à Saint-Étienne; — *L'Assomption de la Vierge*, à Saint-François; — *Saint Augustin et deux religieuses*, à Saint-André; — *David*, figure nue, au palais Costabili; — *Le défi d'Apollon et de Marsyas*, à la Pinacothèque. E. B—n.

Barruffaldi, *Vite dei pittori ferraresi*. — Lanzi, Orlandi, Ticozzi. — Cam. Laderchi, *La pittura ferrarese*. — Cittadella, *Indice di Ferrara*. — Barbi-Cinti, *Pinacoteca di Ferrara*.

NASER (*Aboul-Haçan Emir al Said*), roi de la Perse et de la Transoxane, de la dynastie des Samanides, né à Bokhara, en 906, mort en 943, à Hérat. Il succéda à son père Ahmed en 914. Après avoir triomphé de ses oncles Ishak et Mansour, qui lui disputaient le trône, il fit rechercher et punir les meurtriers de son père. Naser est le prince le plus illustre de sa maison. Il repoussa les Turcs Hoéike au delà du Djihoun (Iaxarte), enleva aux Alides les provinces de Djordjan et de Tabaristan sur les bords de la mer Caspienne, et se fit céder le territoire de Réi par le khalife de Bagdad. Dépouillé momentanément de ses possessions occidentales par les Daïlémides et les Boudes en même temps que ses frères levèrent l'étendard de la révolte dans le Khorasan, Naser quitta Bokhara, et fixa sa résidence au centre de ses États, à Herat. Il se fit construire près de son palais une espèce d'ermitage, appelé Beith el Abadet, où il passa la dernière année de sa vie dans l'exercice des œuvres de piété. Naser a été un des premiers princes orientaux qui patronât la poésie persane naissante dans la personne de Roudeki. Ch. R.

Mirkhond, *Histoire des Samanides*. — Hammer, *Hist. des belles-lettres en Perse* (en allemand). — Aboulfeda, *Annales Moslemici*.

NASER ED DAULAH 1er (*Abou-Mohammed al Haçan*), roi de Syrie et de Mésopotamie, de la dynastie des Hamadanides, né vers 910, à Mossoul, mort au château de Tekrit, en février 969. Fils d'Aboul-Hidja-Abdallah, et petit fils de Hamadan, il fut le vrai fondateur de la dynastie des Hamadanides. Il s'érigea en souve-

exhumés et ramenés solennellement à Lisbonne; ils furent alors déposés dans le cloître intérieur de la cathédrale, et le 5 mars 1845 un décret du gouvernement ordonna qu'un monument lui serait élevé. Ce tombeau, terminé en juin 1856, s'élève aujourd'hui dans le cimetière do *Alto de S. João*.

Digitized by Google

rain de Mossoul en 935, après avoir fait périr son oncle Aboul-Ola. Il aida ensuite son frère, prince d'Alep, dans ses guerres contre les Byzantins, auxquels il reprit, de 960 à 965, toutes leurs conquêtes en Syrie et en Mésopotamie. C'est dans cette dernière année qu'il se trouva maître incontesté de toute la Mésopotamie et d'une partie de la Syrie. En 968 il fut détrôné par son fils aîné, Abou-Taghleb, qui le fit enfermer dans le château de Tékrit, où il mourut peu après.

NASER ED DAULAH II (*Aboul-Haçan Ali*), roi d'Alep, de la même dynastie, né en 991, dans cette ville, mort au Caire, en 1070. Arrière-petit-neveu du précédent, il succéda à son père Saïd ed Daulah Aboul-Fadhaïl en 1001. Dépouillé de ses États, il se retira en Égypte, où il parvint à de hautes dignités. Il se mit à la tête des rebelles sous le règne du khalife Mostanser, et fut massacré avec ses deux frères, en 1070. Son corps fut mis en pièces, et un morceau envoyé dans chacune des villes de l'empire fatimite.

Ch. R.

Kemaleddin, *Histoire d'Alep*. — Freytag, *Selecta ex Hist. Halebi*.

NASH (*Thomas*), littérateur anglais, né vers 1564, à Leostoff, dans le Suffolk, mort en 1600 ou 1601, à Londres. D'une bonne famille du Hertfordshire, il fit ses études à Cambridge, et fut obligé vers 1587 d'en sortir, à cause de certains pamphlets, où il n'avait pas ménagé ses supérieurs. Il dissipa en peu de temps sa fortune dans les prodigalités et les aventures; la liaison intime qu'il entretint avec Robert Greene (*voy.* ce nom) ne contribua pas à le remettre dans le droit chemin. A différentes reprises, il fut jeté en prison; il lutta du reste avec énergie contre ses ennemis et ses créanciers, qui lui laissaient rarement du répit. Dans les dernières années de sa vie, Nash paraît s'être amendé; la préface qu'il a mise à la tête des *Christ's Tears over Jerusalem* témoigne en effet de son retour à de meilleurs sentiments. « Adieu pour toujours, s'écrie-t-il, à la fantaisie satirique! Dans ces vanités j'ai gaspillé mon esprit et follement conspiré contre les bonnes heures. Le plus ardent de tous mes vœux est d'être en paix avec le genre humain et de faire amende honorable à ceux que j'ai le plus offensés. » Nash écrivait avec autant de facilité que de force et d'élégance; pourtant Malone lui reproche d'avoir été de tous les auteurs du temps d'Élisabeth celui qui a le plus abusé de la langue. Ses écrits ont eu beaucoup de succès et sont devenus extrêmement rares, notamment les pamphlets intitulés : *Pierce penniless*, *Terminus et non Terminus*, *Address to the two universities* (1589), et *Have with you to Saffron-Walden*. Il a donné au théâtre une tragédie, *Dido, queen of Carthage* (1594), et deux comédies, *Summer's last will and testament* (1600) et *The Isle of dogs*, non imprimée. Enfin, on a de lui plusieurs brochures relatives aux querelles religieuses de l'époque et dans lesquelles il se montra le champion de la haute Église.

P. L—r.

Baker, *Biographia dram.* — Wharton, *History of poetry*. — Phillips, *Theatrum poetarum*. — *Censura literaria*, II. — *Bibliographer*, II. — D'Israeli, *Calamities of authors*.

NASH (*Richard*), aventurier anglais, dont Goldsmith a raconté les aventures, né à Swansea, dans le Glamorganshire, le 18 octobre 1674, mort à Bath, le 3 février 1761. Doué d'un esprit superficiel, mais astucieux et entreprenant, il commença sa réputation dès le collége par une intrigue d'amour. Il se fit soldat, puis, ennuyé de la vie militaire, il rentra dans le monde, et devint en peu de temps le modèle des belles manières et du bon ton. Dénué de fortune, il vivait au jour le jour, n'ayant pour tout revenu que l'intrigue et sa célébrité; vers cette époque la ville de Bath était menacée d'une ruine presque complète, grâce au pamphlet d'un médecin célèbre, qui contestait l'efficacité de ses eaux; Nash se rendit dans la ville, ramena en peu de temps l'affluence et se fit donner la surintendance des jeux et des bals. Ce fut l'instant de sa plus grande fortune et de sa plus grande célébrité. Il réorganisa complétement les plaisirs de la ville; des bals réguliers remplacèrent les réunions accidentelles des voyageurs; il fit construire une maison splendide, dans laquelle on donna des séances musicales, et imagina mille moyens agréables de passer sans ennui la journée. Il exerçait dans Bath une sorte de royauté; car on le vit même se mêler de l'administration civile. Mais pour suffire aux dépenses que nécessitait un train de vie si brillant, il eut recours à de honteux expédients, et ne se fit pas scrupule de spéculer sur le jeu, qu'il encouragea à un tel point que la police intervint. Privé de sa plus grande ressource, il tomba dans la pauvreté et peu à peu dans l'oubli. Parmi tous ses vices il avait beaucoup de qualités et quelques vertus. Goldsmith a dit de lui que son esprit était perverti, mais que son cœur paraissait être le mélange des qualités que montre un bienveillant caractère et des défauts qui peuvent provenir d'un excellent naturel.

A. H—r.

Goldsmith, *Life of Nash*. — Warner, *History of Bath*. — Chalmers, *General biograph. Diction.* — *The English Cyclopædia*

NASH (*John*), architecte anglais, né en 1752, à Londres, mort le 13 mars 1835, à East-Cowes-Castle. Fils d'un ingénieur, il apprit de sir Robert Taylor les éléments de l'architecture; mais il ne poussa pas fort loin l'étude de cet art, et vint s'établir à Londres en qualité d'entrepreneur de bâtiments. Ayant gagné quelque bien, il se retira à Caermarthen, dans le pays de Galles, et y fit le commerce de bois. Les pertes d'argent qu'il essuya ne tardèrent pas à l'en dégoûter. Cédant aux sollicitations de ses amis, il revint à Londres vers 1792, et prit en peu de temps un rang honorable parmi les architectes

Digitized by Google

de son époque. Après s'être occupé de la construction des ponts, pour laquelle il préconisa l'emploi du fer, il fut employé jusqu'en 1812 à bâtir, pour l'aristocratie d'Angleterre et d'Irlande, un grand nombre de châteaux et de maisons de plaisance. En 1812 il donna les plans de *Regent's-Park* et de *Regent's-Street*. Nommé en 1815 inspecteur des bâtiments de la couronne, il s'efforça de redresser l'alignement des rues, de grouper les édifices ou de les disposer de façon à tirer de leur arrangement certains effets favorables au point de vue; nous citerons comme modèles du genre les positions heureusement combinées du *théâtre de Hay-Market* et de l'*église de Langham-Palace*, que l'on doit aux dessins de Nash. En 1826 il commença *Buckingham-Palace*, ainsi que les embellissements de Saint-James's-Park. Citons encore, au milieu d'œuvres presque innombrables, le *pavillon de Brighton*, un des caprices de Georges IV. Cet artiste n'abandonna la pratique qu'un an avant sa mort; il était alors plus qu'octogénaire. On a un portrait de lui peint par Lawrence et conservé au collége de Jésus à Oxford. P. L.

The English Cyclopædia.

NASINI (*Francesco*), peintre de l'école de Sienne, florissait au milieu du dix-septième siècle. Père d'*Antonio*, de *Giuseppe* et de *Tommaso* Nasini, il fut le chef d'une famille qui la dernière fit honneur à Sienne. Il a peint dans le réfectoire du couvent del Carmine trois fresques qui ont beaucoup souffert, *La Cène*, la *Madeleine* et *Le Repas chez le Pharisien*, et d'autres ouvrages au Palais-Public. E. B—N.

Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena.* — Gualandi, *Memorie originali di belle-arti.*

NASINI (*Antonio*), peintre, fils du précédent, né à Sienne, en 1641, mort en 1716. Quoique ayant embrassé l'état ecclésiastique, il étudia la peinture sous son frère Giuseppe, et devint surtout habile portraitiste. Son portrait peint par lui-même fait partie de la galerie de Florence. Sa ville natale possède de lui un grand nombre de peintures religieuses, tant à l'huile qu'à fresque, entre autres les tableaux de *Sainte Françoise romaine*, du *Christ mort*, et les fresques de la *Décollation de saint Jean*, de *l'Invention de la Croix* et de la *Victoire remportée sur les Turcs à Uscopia par Enea Piccolomini*. E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica.* — Della Valle, *Lettere Sanesi.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi.* — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena.*

NASINI (*Guiseppe-Niccolo*), peintre italien, frère du précédent, né à Castel-del-Piano, près de Sienne, en 1654, suivant Romagnoli, selon d'autres en 1657, mort en 1736. Il fut élève de Ciro Ferri. Il eut « un talent plein de chaleur, dit Lanzi, une imagination riche, un esprit cultivé par la poésie. On aurait désiré dans sa manière de peindre plus d'ordre, un dessin plus châtié, un coloris moins vulgaire; mais on y admire, avec raison, un faire toujours grandiose, une grande hardiesse de pinceau, un ensemble imposant. » Cet artiste a prodigieusement travaillé; aussi ses peintures, tant à l'huile qu'à fresque, sont-elles en très-grand nombre, principalement à Sienne. A la Sainte-Trinité il a peint, en 1698, trois fresques magnifiques, représentant *Les Enfants de Babylone*; *L'Évêque Barba baptisant*; et *Le Père Éternel entre Isaïe et saint Jean-Baptiste*. Au Palais-Public, on voit de lui *Bartolommeo Soccino haranguant Alexandre VI*; à l'église des Servites, sept jolis médaillons représentant *Les Mystères du Rosaire*; à l'oratoire de Santo-Gaetano, quatre grands sujets tirés de la légende du saint. Ces fresques sont belles et assez vigoureuses; elles sont cependant inférieures à la *Descente du Saint-Esprit*, que Nasini a peinte, en 1703, à la tribune du Santo-Spirito. Les derniers ouvrages en ce genre qu'il paraît avoir exécutés à Sienne dans un âge avancé sont les fresques de l'église de l'hôpital della Scala, qui datent de 1728, et le cloître del Carmine, décoré en 1730. Parmi les tableaux dont il a enrichi sa patrie, nous citerons : *La bienheureuse Julienne*, à la Conception; *Le Christ succombant sous la croix*, à l'hospice del Refugio; *Les Mystères du Rosaire*, à Santo-Giacinto et à Saint-François quatre énormes tableaux qui méritent peu les éloges exagérés qui leur ont été donnés par Cochin. A Pistoja, Nasini a peint à fresque, à Saint-Barthélemy, *Saint Augustin expliquant le Mystère de la Sainte Trinité*; et à l'huile, une *Assomption* à Santo-Biagio; le *Martyre de sainte Catherine* à Saint-Dominique, et la *Mort du saint* à Saint-Philippe. A Foligno, il a décoré d'excellentes fresques l'église de la Madonna-del-Pianto; mais c'est à Rome, dans l'église des Saints-Apôtres, qu'il faut chercher son chef-d'œuvre. La petite coupole en avant de la chapelle Saint-Antoine, représentant *le saint aux pieds de la Vierge*, est vraiment une œuvre étourdissante, selon l'expression de Redi, *fa stordire il mondo*. A cette liste, déjà bien longue, nous joindrons seulement le beau tableau de *La Madone et plusieurs saints*, peint en 1695 pour la cathédrale de Cagli; et à Florence le *Saint Jérôme* de Saint-Laurent, *La B. Jeanne* du Santo-Spirito et le portrait de Nasini lui-même à la galerie publique. Cet artiste a laissé aussi quelques eaux-fortes et quelques poésies. Il avait formé un assez grand nombre d'élèves, dont les plus connus sont Antonio, son frère, Apollonio, son fils, Niccolò Nasoni, Stefano Marzi, Antonio Vannetti et Girolamo Pedani. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Della Valle, *Lettere Sanesi.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Gualandi, *Memorie originali di belle arti.* — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena.*

NASINI (*Apollonio*), architecte et peintre, fils du précédent, né à Florence, selon les uns en 1689, selon d'autres en 1697, mort en 1768. Il cultiva avec quelque succès l'architecture;

Digitized by Google

mais il s'adonna principalement à la peinture. Son coloris est généralement faible et son dessin manque de pureté; aussi n'est-ce pas sans quelque étonnement qu'on trouve une vigueur inusitée dans une fresque qu'il peignit, en 1734, à la voûte de l'oratoire de Santo-Gaetano, à Sienne, fresque qui représente *Clément VII approuvant les statuts de l'ordre des Théatins*. Deux fresques au Palais-Public de la même ville, *L'Assomption de saint Joseph*, et une grande *Annonciation*, ne sont pas non plus sans mérite. Citons encore de lui l'ancienne bibliothèque du couvent de Saint-Augustin, la *Généalogie de saint Joseph* à la voûte de l'Oratoire qui lui est consacré, quelques peintures aux palais Tommasi et Forteguerri, une petite chapelle à l'église de Pontignano, l'église de la Certosa, *La Cène* au réfectoire du couvent de Lecceto, aux environs de Sienne. E. B—N.

Della Valle, *Lettere Sanesi*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*.

NASMI, poëte turc, né vers 1520, à Adrinople, mort à Constantinople, le 11 octobre 1588. D'abord janissaire, puis mollah, il conserva ses fonctions jusqu'à la fin de sa vie. Il a composé une grande *Anthologie turque*, contenant 4,000 pièces de vers tirées de 175 poëtes, et rangées d'après les lettres finales des rimes, et la mesure métrique. On la trouve en manuscrit dans les bibliothèques de Constantinople, et dans la bibliothèque particulière de l'empereur d'Autriche. M. Hammer en a fait de nombreux extraits. Ch. R.

Kimalasade, *Biographie des poëtes*. — Hadji Khalfa, *Lexicon bibliographicum et encyclopædicum*. — Khabassade, *Histoire d'Andrinople*. — Hammer, *Histoire de la poésie turque*.

NASMITH (*James*), antiquaire anglais, né en 1740, à Norwich, mort le 16 octobre 1808, à Leverington (Ile d'Ely). Il fit ses humanités à Amsterdam, et prit ses degrés à Cambridge, dont il fut un des plus savants agrégés. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il obtint un bénéfice à Londres (1773) et en dernier lieu le rectorat de Leverington. Pendant plusieurs années il exerça les fonctions de juge de paix dans le comté de Cambridge. Outre quelques sermons, on a de lui : *Catalogue of the MSS. in archbishop Parker's library at Benet's college*; Cambridge, 1777, in-4°; le collége de Benet fait partie de l'université de Cambridge, qui fit imprimer à ses frais cet utile recueil. Il a aussi publié une édition des *Itineraries of Symon, son of Simeon, and William of Worcester*; Londres, 1778, in-8°, et une autre de la *Notitia monastica* de Tanner. K.

Gentleman Magazine, LXXVIII.

NASMYTH (*Alexander*), peintre anglais, né en 1758, à Édimbourg, où il est mort, en 1840. Il vint de bonne heure à Londres, où il fréquenta l'atelier d'Allan Ramsay, peintre de Georges III. Après avoir passé plusieurs années à Rome, il s'établit dans sa ville natale, et y acquit à la fois fortune et considération. Il avait la réputation d'un bon maître et il a formé de nombreux élèves. Quoiqu'on ait de lui des tableaux d'histoire et des portraits, entre autres celui du *poëte Robert Burns*, il a surtout brillé dans le paysage; la plupart des sujets qu'il a traités en ce genre offrent des réminiscences de l'Italie; ils manquent peut-être d'originalité, mais ils ont une beauté tranquille, une touche simple et harmonieuse.

Tous ses enfants se sont distingués par un mérite peu commun; à l'exception d'un seul, ils ont tous cultivé la peinture de paysages. L'aîné, *Patrick*, né en 1786, à Édimbourg, mort le 17 août 1831, à Londres, a reçu d'admirateurs plus enthousiastes qu'éclairés le surnom d'*Hobbema anglais*; il n'a pourtant avec le maître flamand d'autre rapport qu'une extrême recherche dans les détails. Il s'est appliqué à rappeler sur ses toiles les sites mélancoliques ou sévères des montagnes de l'Écosse. Parmi ses cinq sœurs nous citerons *Barbara*, *Margaret* et *Jane*; cette dernière peint avec une fermeté et une précision qu'on ne rencontre pas d'ordinaire chez les femmes artistes de l'école anglaise. Le plus jeune membre de cette famille, *James*, né le 19 août 1808, s'est fait à Manchester une certaine notoriété par l'invention ou la construction d'appareils ou de machines à vapeur. P. L—Y.

The Englisch Cyclopædia.

NASO (*Jean*), philologue italien, né à Corleono en Sicile, vers 1435. Sa vie est peu connue; en 1477 il était secrétaire du conseil de Palerme. Il s'exerça dans la poésie latine ainsi que le constate son poëme *De celebritate rerum* (Palerme, s. d.), dont la rareté fait tout le mérite. On lui doit aussi un ouvrage de droit : *Consuetudines Panormi* (Palerme, 1477, in-4°), et un livre d'histoire : *Supplementum ad Christophorum Scobar de rebus præclaris Syracusanis* (Venise, 1520, in-fol.). G. B.

Mongitore, *Bibl. Sicula*, I, 355. — Fabricius, *Bibl. latina medii ævi*, IV, 310.

NASOLINI (*Sebastiano*), compositeur italien, né en 1768, à Plaisance, mort en 1799, à Naples. Dans sa jeunesse il était habile claveciniste. A vingt ans il donna à Trieste son premier opéra, intitulé *Nitteti* (1788). Après avoir obtenu un brillant succès à Milan avec *Adriano in Siria* (1790), il fut appelé à Londres, et y écrivit *Andromacca*, qui ne répondit pas à l'attente du public. Dans la même année il fit jouer *Teseo* à Vienne. De retour en Italie (1791), il fut jusqu'à la fin de sa courte carrière recherché par les directeurs des principales villes, et en peu d'années il composa une quinzaine d'opéras, parmi lesquels nous rappellerons *La Semiramide* (1792), une de ses meilleures productions; *Eugenia*; *Il Trionfo di Clelia*; *La Merope*, *I due Fratelli rivali*; *Il Torto immagi-*

Digitized by Google

nario, etc. Dans la plupart de ses œuvres, il y a de belles scènes. P.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens.*

NASREDDIN KHODJA ou **HADJA**, conteur turc, né à Siwri-Hissar, près d'Angora, au milieu du quatorzième siècle de notre ère, mort à Yénischehr, vers 1410. C'est l'*Eulenspiegel* des Turcs, dont la célébrité est devenue populaire en Orient par l'originalité de son caractère, ses reparties spirituelles et souvent obscènes. Nasreddin joua un certain rôle dans les guerres de Bajazeth Ier contre Tamerlan, vers lequel il fut député par les habitants de Yénischehr, pour préserver leur ville de la destruction. Il eut l'adresse de ramener le vainqueur à des sentiments d'humanité, au moyen d'un tour original, qui est un des meilleurs de sa vie. Ses *Contes facetieux* ont été publiés à Boulak (près du Caire), en 1823, 1 vol. in-8°; et à Constantinople, 1838, in-8°. Ch. R.

Hammer, *Hist. de l'Empire Ottoman.* — Zinkeisen, *id.* (en allemand). — Bianchi, *Introduction au Dict. turc.*

NASSARE (*Paul*), musicien espagnol, né en 1664, dans Tarragone. Admis en 1686 chez les Cordeliers, il fut organiste du grand couvent de Saint-François, à Saragosse, et y passa le reste de sa vie. On a de lui : *Fragmentos musicos repartidos en IV tratados;* Saragosse, 1693, in-4°; 2e édit., Madrid, 1700, in-4°, avec des additions de Torres : c'est un traité élémentaire de plain-chant, de musique mesurée, de contrepoint et de composition, en dialogues; — *Escuela musica segun la practica moderna;* Saragosse, 1723-1724, 2 vol. in-fol.: recueil complet de toutes les connaissances relatives à la science et à l'art. P.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens.*

NASSARE (*Blaise-Antoine*), littérateur espagnol, parent du précédent, né le 4 février 1689, à Alguezar (Aragon), mort le 13 avril 1751, à Madrid. Après avoir achevé ses études à Saragosse, où un de ses oncles, chapelain de Notre-Dame dal Pilar, lui servit de tuteur, il s'appliqua à la jurisprudence, tant civile qu'ecclésiastique, et obtint en 1711 une chaire de droit dans l'université de cette ville. Il fut ensuite chanoine de l'église métropolitaine. S'étant fait connaître à la cour, il fut nommé premier bibliothécaire du roi. Nassare était membre de l'Académie royale de Madrid. Il est sorti de sa plume un très-grand nombre d'ouvrages, notamment des *Observations* sur l'ancienne discipline des conciles; des *Commentaires* sur la collection des canons de saint Martin, archevêque de Braga; divers traités de jurisprudence; une édition des *Œuvres de Joseph Vela* avec sa vie; beaucoup de pièces de vers et d'éloges académiques; etc. Il a aussi une large part à la composition du *Dictionnaire de la langue castillane.* P.

Aug. de Montiano, *Éloge hist. de Nassare;* Madrid, 1756, in 8°. — *Mém. de Trévoux*, février 1752.

NASSAU, ancienne famille comtale et plus tard ducale de l'Allemagne, qui a donné à ce pays l'empereur Adolphe (*voy.* ce nom). Elle descend très-probablement d'*Othon*, *comte de Laurembourg* et frère du roi de Germanie Conrad Ier. Othon, mort en 962, laissa un fils *Walrame Ier*, qui se distingua dans les guerres de France et de Hongrie, et qui par ses deux fils, *Walram II* et *Othon*, fonda les deux maisons de *Nassau* et de *Gueldres*. — *Henri II le Riche*, comte de Nassau, descendant de Walrame II à la cinquième génération et qui mourut en 1254, devint la tige de toutes les lignes de la maison de Nassau; son fils aîné, *Walrame IV*, fonda la branche de *Nassau-Wiesbade*, qui s'éteignit en 1665 et dont les possessions passèrent alors aux *Nassau-Wielbourg*, dits *de Sarbruck*, qui étaient issus d'elle par *Jean*, fils puîné de *Gerlach*, comte de Nassau. Jean, qui mourut en 1371, acquit par mariage le comté de Sarbruck. *Louis II*, comte de Nassau-Wiesbade et de Nassau-Sarbruck, mort en 1627, fonda trois nouvelles branches, Nassau-Sarbruck, *Nassau-Idstein* et Nassau-Weilbourg; la seconde s'éteignit en 1721; la première se partagea dès 1640 en trois lignes : *Nassau-Ottweiler*, *Nassau-Sarbruck* et *Nassau-Usingen;* la première s'éteignit en 1728, la seconde en 1721, et *Charles* de Nassau-Usingen recueillit alors tous les biens acquis par les divers descendants de Walrame IV. Il fonda les deux branches de Nassau-Usingen, éteinte en 1816, et une deuxième branche de Nassau-Sarbruck, qui prit fin dès 1797; les possessions réunies de ces deux branches passèrent en 1816 à la ligne des Nassau-Weilbourg, qui fleurit encore aujourd'hui.

La maison de *Nassau-Dillembourg*, fondée par *Othon*, frère cadet de Walrame IV, et mort en 1292, acquit par mariage, dans le siècle suivant, les comtés de Vianden et la baronnie de Breda. *Henri*, descendant d'Othon à la septième génération, épousa, au commencement du seizième siècle, Claude, fille de Jean de Châlons, prince d'Orange; leur fils *René* hérita de la principauté d'Orange; il mourut en 1544, sans enfants, et laissa tous ses biens à son cousin *Guillaume* le Vieux; ce dernier eut deux fils, *Guillaume*, qui devint le fondateur de la maison d'Orange (*voy.* ce nom), et *Jean* le Vieux, qui reçut les biens de sa maison situés en Allemagne. Jean le Vieux fonda les lignes de *Nassau-Siegen*, éteinte en 1743, celle de Nassau-Dillembourg, éteinte en 1739, celle de *Nassau-Hadamar*, éteinte en 1711, enfin celle de *Nassau-Dietz*.

Cette dernière eut pour tige *Ernest-Casimir*, né en 1576, mort en 1632, comme gouverneur de Frise et de Groningue. Son fils, *Guillaume-Frédéric*, mort en 1664, lui succéda dans le gouvernement de Frise et de Groningue, qui fut rendu perpétuel pour sa postérité. *Henri-Casimir*, fils de Guillaume-Frédéric, né en 1657, mort en 1696, fut maréchal général des troupes des États généraux. Son fils, *Jean-Guillaume*

Digitized by Google

Frison, prit le titre de *prince d'Orange* en 1702, à la mort du roi Guillaume III. Il périt noyé en 1711, eut pour fils *Guillaume IV*, qui devint stathouder des Pays-Bas en 1747, et de qui descend la maison qui règne encore aujourd'hui en Hollande (*voy.* plus loin).

J. Textor, *Genealogia familiæ Nassoviæ et Nassauische Chronick*. — Weber, *De origine et incrementis comitum Nassoviæ*. — Kremer, *Geschichte des Nassauischen Hauses*. — Hennes, *Geschichte der Grafen von Nassau* (Cologne, 1843). — Wilzleben *Genealogie und Geschichte des Hauses Nassau* (Stuttgard, 1855). — Schliephake, *Von dem Ursprunge des Hauses Nassau* (Wiesbade, 1857).

Engelbert, comte de Nassau-Dillembourg, mort en 1504. Il se distingua dans les diverses guerres entreprises par son suzerain, Charles le Téméraire, qui le nomma, en 1473, chevalier de la Toison d'or; il reçut en 1475 le gouvernement du Brabant, devenu vacant par la mort de son père. Fait prisonnier à la bataille de Nancy, il racheta sa liberté, et s'empressa d'offrir ses services à Marie de Bourgogne. Il assista à la bataille de Guinegate, où il commandait un corps des gens à pied. Après la mort de Marie, il resta fidèle à l'archiduc Maximilien, et prit une part active aux guerres que ce prince eut à soutenir contre la France et contre ses propres sujets. Ce fut lui qui épousa secrètement, au nom de Maximilien, Anne de Bretagne; en 1493 il fut chargé de signer avec Charles VIII le traité de Senlis. Renommé pour son courage et ses talents militaires, il se fit remarquer d'un autre côté par sa dureté contre les Flamands. Il acquit à sa maison la vicomté d'Anvers. O.

Textor, *Nassauische Chronick*. — Munch, *Vie d'Engelbert de Nassau* (dans l'*Alethéia*, t. 1).

Jean-Maurice, prince de Nassau-Siegen, né le 17 juin 1604, à Dillembourg, mort à Bergenthal, le 20 décembre 1679. Après avoir reçu une éducation soignée, qui se termina par la fréquentation des académies de Bâle et de Genève, il s'adonna au métier des armes, et entra dans l'armée du prince d'Orange. En 1632 il se distingua au siége de Maestricht, et devint quelque temps après colonel. Appelé en 1636 par la Compagnie hollandaise des Indes au poste de capitaine général pour les possessions que cette compagnie avait au Brésil, il débarqua en janvier 1637 à Pernambouc, et se mit bientôt en mesure de faire des conquêtes sur les Portugais, qu'il refoula jusqu'à Bahia. En même temps il leur fit enlever sur la côte d'Afrique le fort de Saint-Georges-del-Mina, et en 1640 Loando de S.-Paolo et l'île de Saint-Thomas. En cette même année il repoussa avec succès une attaque formidable de la flotte espagnole, et se rendit maître de Maranhao. L'avénement de la maison de Bragance ayant amené une trêve entre Portugais et Hollandais, il en profita pour parcourir à loisir le pays et en étudier avec soin la nature et les productions. En 1644, n'ayant pu obtenir de la Compagnie les renforts nécessaires pour tenter quelque grande entreprise et pour réparer l'échec subi par l'expédition envoyée par lui dans le Chili, il retourna dans les Pays-Bas, où il fut nommé quelques mois plus tard général lieutenant de la cavalerie. Après son départ les malheurs fondirent sur les Hollandais au Brésil; la Compagnie des Indes, comprenant alors quel habile capitaine elle avait perdu en lui, le sollicita de reprendre le commandement des troupes de ce pays; il refusa, espérant être bientôt mis à la tête de l'armée des États généraux. Dans l'intervalle il devint l'ami de l'électeur de Brandebourg, qui le nomma gouverneur de la principauté de Clèves et l'envoya en 1658 comme son ambassadeur à la diète de Francfort. Après avoir, en 1666, commandé les troupes des Provinces-Unies contre l'évêque de Munster, il fut nommé deux ans après feld-maréchal de l'armée des États; mais contrairement à l'usage, on lui adjoignit un collègue dans la personne de Paul Wirtz. Pendant la guerre contre la France, commencée en 1672, il ne resta pas inférieur à la confiance qu'on avait en ses talents militaires; mais en 1674, lorsqu'à cause des inconvénients de ce double commandement supérieur on eut placé le stathouder Guillaume III à la tête de l'armée, Jean-Maurice donna sa démission, et se retira dans son gouvernement de Clèves. Entre autres embellissements qu'il fit dans la ville de ce nom, il faut citer le jardin que Voltaire a décrit avec tant de charmes dans son *Voyage à Berlin*. A la Bibliothèque impériale de Paris se trouve un recueil de dessins coloriés de la main du prince et représentant les principaux animaux de l'Amérique du Sud (*voy.* la notice qu'en a donnée Bloch dans la sixième partie de son *Ichthyologie*).

Baerle, *Historia Brasiliensis*. — Ersch et Gruber, *Encyclopédie* (art. *Jean-Maurice*). — Warden, *Hist. du Brésil*.

Frédéric-Auguste, duc de Nassau-Usingen, né en 1738, mort en 1816. Il était feld-maréchal de l'Empire lorsqu'il fut appelé en 1803 à succéder à son frère *Charles-Guillaume*, qui, à la paix de Lunéville, avait cédé le comté de Sarbruck à la France contre une indemnité pécuniaire. Il entra dans la Confédération du Rhin, ce qui lui valut une augmentation de territoire et le titre de *duc*. Après la bataille de Leipzig, il abandonna la cause de Napoléon, et joignit ses troupes à celles de la coalition. Avec lui s'éteignit la branche de Nassau-Usingen.

Guillaume, duc de Nassau, né en 1792, mort en 1839. De la branche des Nassau-Weilbourg, il hérita en 1816 de toutes les possessions de la ligne aînée de sa maison. L'année suivante il donna à son pays une constitution établissant deux chambres et remettant à celle des députés le vote de l'impôt. Mais il eut le tort de prendre pour premier ministre un homme imbu de principes absolutistes, du nom de Marschall, et qui engagea avec les deux assemblées une longue lutte au sujet de l'emploi des produits des do-

Digitized by Google

maines ducaux; pour briser toute résistance à ses idées, Marschall ne recula pas devant les abus de la force les plus révoltants. Ce ne fut qu'après sa mort, qui eut lieu en 1834, que l'entente fut rétablie entre le gouvernement et les chambres.

Adolphe, duc de Nassau, fils du précédent, né en 1817. Ayant succédé à son père, il tint pendant plusieurs années ses sujets sous le joug d'une bureaucratie tracassière. Le peuple, écarté des affaires publiques, ne se trouva donc pas politiquement mûr lors de son affranchissement soudain par la révolution de 1848, et se livra à de nombreux excès. Une nouvelle constitution devint nécessaire; l'assemblée unique, qu'elle substituait aux deux chambres, se réunit en mai 1848; en majorité démocratique, elle vota dans l'espace d'un an une série de lois organiques des plus libérales. Le duc, suivant le système de presque tous les princes de l'Allemagne, laissa libre cours aux événements; mais peu à peu il retira une grande partie des concessions qui lui avaient été arrachées. Par la nouvelle loi électorale, qu'il octroya en novembre 1851, il parvint à faire élire une chambre favorable à ses projets réactionnaires; cependant elle se montra hostile au projet de loi sur la chasse qui lui fut soumis en 1855, et qui rétablissait en faveur de quelques privilégiés les droits des temps féodaux. Le gouvernement passa outre et promulgua la loi, malgré l'opposition de la chambre. Un autre acte inique fut l'instruction commencée en 1853 contre l'évêque de Limbourg, qui s'était opposé à l'immixtion de l'administration, composée de protestants, dans la nomination du clergé catholique. Les chambres élues en 1858 furent entièrement favorables au gouvernement; elles s'associèrent au sentiment du duc, qui lors de la guerre d'Italie se déclara le partisan de l'Autriche. O.

Conversations-Lexikon. — Pierer, *Lexikon.*

NASSAU-SIEGEN (*Charles-Henri-Nicolas* Othon, prince de), célèbre par ses aventures, né dans le duché de Nassau, le 5 janvier 1745, mort vers 1809. Il appartenait à la branche catholique de Siegen. Sa légitimité fut contestée, et voici pourquoi. Emmanuel-Ignace, son aïeul, avait épousé Charlotte de Mailly de Nesle. Celle-ci avait donné le jour à un fils, Maximilien, dont elle cacha la naissance à son mari et qu'après la mort d'Emmanuel-Ignace elle fit réinscrire sur les registres de l'état civil, sous le nom de Nassau-Siegen. Le conseil aulique de Vienne avait refusé de reconnaître Maximilien en cette qualité. Le tuteur du jeune Othon s'adressa au parlement de Paris, qui, par arrêt du 3 juin 1756, prononça en faveur de la légitimité. Le conseil aulique considéra cette décision comme nulle; il ne l'avait pas attendue pour disposer en faveur d'un autre des biens de la maison de Nassau situés en Allemagne. Frustré dans ses espérances, le jeune homme fut obligé de se faire par lui-même une position dans le monde. Il débuta de bonne heure. Volontaire à quinze ans, ensuite aide de camp, lieutenant d'infanterie, capitaine de dragons, il quitta brusquement les armes pour accompagner Bougainville dans son voyage autour du monde (1766-1769). Comme lui, il eut part aux faveurs de la reine d'Otaïti; mais ce n'était pas là de la gloire. Il crut la trouver en pénétrant avec le chevalier d'Oraison dans les déserts de l'Afrique, et son combat avec un tigre donna un certain éclat à sa réputation de courage. De retour en Europe, il entra au service de France, en qualité de colonel d'infanterie. En 1779, il chercha en vain à surprendre l'île de Jersey. L'Espagne était alors en guerre avec l'Angleterre, et le siége de Gibraltar attirait tous les regards. C'était une belle occasion pour le héros aventureux. A peine arrivé, il monta une des batteries flottantes, imaginées par le chevalier d'Arçon, et il eut le bonheur d'échapper aux dangers de cette tentative désastreuse, où plus que personne il avait montré de l'audace. Le roi d'Espagne lui témoigna sa reconnaissance en lui donnant trois millions en cargaisons de navires, avec le brevet de major général de son armée, et reconnut ses titres à la grandesse de première classe. Il avait quarante ans, et sa réputation ne lui paraissait pas encore bien assise : il aspirait ardemment à de plus grands exploits. Il voit une espérance de guerre au sud de la Russie; il y vole. Catherine II, bien disposée en sa faveur, lui donne le commandement d'une escadre destinée à agir contre les Turcs. Le succès répondit à son audace et à ses promesses, un peu présomptueuses. Avec des galères et des bateaux plats, il attaque, sur la mer Noire, la flotte du capitan-pacha, qui lui était bien supérieure, s'empare de plusieurs vaisseaux, met le feu aux autres, et dans deux ou trois combats de ce genre détruit entièrement les forces de mer qui lui étaient opposées (1788). Ces victoires furent généreusement récompensées par Catherine, qui l'accueillit avec distinction à Saint-Pétersbourg. Il avait obtenu l'indigénat en Pologne, et y avait contracté un riche mariage avec Charlotte Godzka, fille d'un vaivode de Podlaquie. Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, avait des vues sur Thorn et sur d'autres points de la Pologne. L'impératrice, qui l'avait deviné, choisit Nassau pour en avertir les cours de Vienne, de Versailles et de Madrid. En mars 1790, menacée par la Suède, elle demanda à son vice-amiral de nouvelles victoires sur mer. Ici, Nassau n'avait pas affaire aux Turcs. Il battit d'abord la flotte suédoise sur les côtes de la Finlande, l'enferma dans le golfe de Viborg, et se crut maître un moment de Gustave III, qu'il avait en tête. Mais ce prince, par une attaque inopinée, surprit Nassau, força sa ligne, coula six galères à fond, et lui fit perdre quarante-quatre bâtiments (1790). Cet échec le refroidit probablement pour la gloire militaire, et il cessa

Digitized by Google

de combattre au moment où la révolution française inaugurait en Europe l'ère des prodiges en fait de batailles. Il passa son temps en voyages. Paul Ier, qui lui témoignait peu de faveur, lui conserva néanmoins ses appointements après la mort de Catherine. A l'époque du traité d'Amiens, de Nassau vint en France, attiré par le désir de voir de près l'homme extraordinaire qui en si peu d'années avait fait de si grandes choses, et dont le génie et l'administration en promettaient de plus grandes encore. Il ne paraît pas que de Nassau ait fait sensation à Paris, son beau temps était passé. Il ne sortit guère de la vie privée, et termina obscurément sa carrière. Deux écrivains ont parlé au long du prince de Nassau : le prince de Ligne, qui était son ami, et qui était très susceptible d'engouement, en a laissé un brillant portrait; le duc de Lévis, dans l'ouvrage que nous citons, en parle d'une manière plus tempérée et plus vraie : « Le prince de Nassau, dit-il, connu dans toute l'Europe par ses courses et ses exploits, avait commencé par faire le tour du monde. Il était grand et bien fait; mais sa physionomie était peu expressive, et son esprit ne la démentait pas. Ses talents étaient aussi médiocres que son intrépidité était grande. Ses voyages militaires, si prompts et si rapides, ressemblaient assez aux courses des paladins; et quand il arrivait de quelque cinq cents lieues, revenant de se battre ou y allant, on s'attendait à voir un chevalier de la Table Ronde; il paraissait, adieu le roman; sa présence désenchantait; point d'éclat, point de brillant, pas même de vivacité; son abord était froid, ses manières communes, et sa conversation plate. Arrangez tout cela. M. de Nassau avait la plupart des qualités qui composent les héros : leur caractère entreprenant, une prodigieuse activité, l'amour de la gloire, et un souverain mépris pour la vie. Il a recherché les occasions de se signaler, et les occasions ne lui ont pas manqué; et cependant il n'a laissé que la réputation d'un aventurier, et pendant sa vie il eut plus de célébrité que de considération. » Il ne sera pas hors de propos de citer aussi ce que le duc de Lévis dit de la princesse de Nassau, « grande femme mince, qui avait un reste de beauté, de l'élégance dans la taille, des manières nobles et polies, mais plus d'imagination que de jugement, de l'esprit sans suite, et qui avec un grand sérieux racontait les histoires les plus étonnantes comme parfaitement vraies ». Mais il vaut mieux renvoyer au livre, et finir par une anecdote dont n'a parlé aucun biographe que nous sachions. — Le prince de Nassau avait rencontré dans ses courses de Turquie et adopté une petite fille grecque, nommée Pholoé, et l'avait placée chez Mme Campan pour son éducation. Sa mort laissa la pauvre orpheline sans soutien; ce qui fut un titre de plus aux bontés de Mme Campan, qui l'adopta comme l'enfant de son cœur. Le prince l'avait nommée son héritière; et en 1814 et 1815 elle fut présentée à l'empereur Alexandre, qui s'intéressa à son sort. Un secrétaire d'ambassade parvint à s'en faire aimer, et l'épousa. Il parvint à faire rendre à sa femme de grands biens en Pologne et en Crimée, et l'orpheline devint une grande dame russe : caprice du hasard ou faveur de la providence.

J. Chanut.

Œuvres choisies du prince de Ligne; 4 vol. in-8°. — Duc de Lévis. *Souvenirs et portraits;* un vol. in-8°. — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie des Contemporains.*

NASSAU (*Ernest* de). *Voy.* Ernest.

NASSAU. *Voy.* Orange.

NASSE (*Chrétien-Frédéric*), médecin allemand, né en 1778, à Bielefeld, mort en 1851. Après avoir exercé la médecine dans sa ville natale, il l'enseigna de 1816 à 1819 à Halle, et ensuite à Bonn. On a de lui : *Leichenöffnungen* (Sur les Ouvertures des cadavres); Bonn, 1821; — *Handbuch der speciellen Therapie* (Manuel de thérapie spéciale); Leipzig, 1830; — *Handbuch der allgemeinen Therapie* (Manuel de thérapie générale); Bonn, 1840. Il a collaboré très-activement aux recueils suivants : *Zeitschrift für psychische Aertzte* (Revue pour les médecins spiritualistes); Leipzig, 1818-1821; — *Zeitschrift für Anthropologie* (Revue d'anthropologie); Leipzig, 1823-1827; — *Archiv für thierischen Magnetismus* (Archives du magnétisme animal); — *Archiv für medicinische Erfahrung* (Archives d'expériences médicales).

Son fils, *Hermann*, né en 1807, est professeur à la faculté de médecine de Marbourg; il a publié quelques ouvrages de physiologie; il dirige depuis 1835 les *Untersuchungen zur Physiologie und Pathologie* (Recherches physiologiques et pathologiques), revue périodique. O.

Conversations-Lexikon.

NASSER MOHAMMED (*Mélik* al), sultan mamlouk de l'Égypte et de la Syrie, de la dynastie des Baharides, né au Caire, en 1283, mort le 6 juin 1341, dans la même ville. Fils du sultan Kisawoun, il succéda, en 1293, à son frère aîné, Khalil el Aschraf. Les dix premières années de son règne furent agitées par des guerres sanglantes, tantôt contre des ennemis extérieurs, tantôt contre des émirs révoltés. Vainqueur enfin de tous ses ennemis, il étendit son autorité jusqu'à Malatiah et Anah sur l'Euphrate, et conclut une paix honorable avec les Moghols. Il diminua les impôts, protégea les arts, encouragea l'agriculture, éleva des ponts, des digues, et creusa plusieurs canaux, entre autres celui d'Alexandrie au Nil. Pour se procurer les sommes nécessaires à ses constructions somptueuses, Nasser dépouilla de leurs richesses ses émirs et ministres. Il fut le protecteur et l'ami du célèbre historien Aboulféda, prince de Hannat en Syrie, auquel il avait confié la garde des provinces orientales de son empire.

Ch. R.

Weil, *Geschichte der Khalifen.* — M. Reinaud, *Introduction* de la *Géographie d'Aboulféda.* — Makrizi, *Histoire des Mamlouks.*

Digitized by Google

NASSIR ED DIN (*Abou-Djafar Mohammed Khodja ben-Haçon al-Thousi*), astronome persan, né à Thous, dans le Khorasan, en 1201, mort le 25 juin 1274, à Bagdad. Favori de Houlayou, il fut chargé par ce prince de la construction de l'observatoire de Méragha, dans l'Adzerbéidjan, ainsi que de l'installation d'une bibliothèque et d'appareils astronomiques. Il resta à la tête de ces divers établissements jusqu'en 1271. Il construisit des machines hydrauliques propres à conduire l'eau sur le sommet des montagnes. Il a perfectionné plusieurs instruments astronomiques. Ses principaux ouvrages sont : *Akhlak el Nassir* (en persan) ou *Traité de morale*, publié en extrait, avec une traduction latine, sous le titre : *Specimen editionis libri Nasireddini, qui inscribitur Akhlak sive de Moribus*, e codice Dresdano editum, a Carol. Schier; Dresde, 1841, in-fol. (Nassir ed Dîn y a combiné les idées de Platon avec celles d'Aristote); — *Traduction persane du Tetrabiblon de Ptolémée;* et *Traduction persane de l'Almageste de Ptolémée* (restées toutes deux manuscrites); — *Zéidjé ilkhany* (en arabe) ou *Tables ilkhaniennes* (dédiées aux deux premiers *ilkhans*, ou sultans moghols de Perse). La Bibliothèque impériale de Paris possède le manuscrit de ces tables, faites par son fils Asyl ed Dîn, ainsi que le meilleur commentaire (en persan), celui de Chah Cholguin. On n'en a fait jusqu'à présent que des extraits latins, sous le titre *Tabulæ geographicæ* (des longitudes et latitudes, par J. Greaves); Leyde, 1648, in-4°, et Londres, 1652, in-4°. Cette dernière édition forme le vol. VII de l'ouvrage de Hudson : *Geographi græci minores*. Nassir ed Dîn a encore traduit en arabe les *Éléments de Géométrie d'Euclide*. Cette traduction a été imprimée; Rome, 1594, in-4°, et Londres, 1657, in-fol. (édition due à Greaves). On peut comparer un petit traité par J.-C. Gartz : *De interpretibus et explanatoribus Euclidis arabicis schediasma historicum;* Halle en Saxe, 1823, in-4°. Ch. Rem.

Jourdain, *Mémoire sur les Observations de Meragha.* — *Histoire de l'astronomie du moyen âge.* — Hammer, *Histoire de la littérature arabe.*

NATALE (*Jérôme*), en latin *Natalis*, jésuite espagnol, né à Majorque, en 1507, mort à Rome, le 3 avril 1580. Ami intime d'Ignace de Loyola, il entra dans la Compagnie de Jésus en octobre 1545. Après avoir rempli diverses missions au concile de Trente, en Afrique et en Sicile, où il établit à Messine un collége dans lequel il professa la théologie et l'hébreu, Jérôme fit profession, le 25 mars 1552, et avec le titre de commissaire il fut chargé par le fondateur de son ordre de promulguer en Sicile, en Portugal et en Espagne les constitutions de la Société. Le 1er novembre 1554, ses confrères le donnèrent pour vicaire général à Ignace de Loyola. Le pape Jules III le désigna l'année suivante pour accompagner à la diète d'Augsbourg le cardinal Jean de Morone, légat du saint-siége. Le 19 juin 1558, après avoir décliné le généralat de la Compagnie, qui fut donné à Laynez, il fut nommé assistant de Germanie et de France, et entreprit dans l'intérêt de l'ordre diverses missions en Espagne auprès de Philippe II, en France et en Allemagne. En mars 1566, il soutint énergiquement devant la diète d'Augsbourg les droits de l'Église et du saint-siége, et à son retour à Rome, sollicita comme vicaire général de François de Borgia la confirmation pure et simple de l'Institut d'Ignace, auprès de Grégoire XIII. Enfin, il vint passer quelques années en Flandre, où il consacra son temps à l'ouvrage par lequel il est principalement connu, et qui est fort recherché des amateurs, à cause des gravures dont il est orné. Cet ouvrage a pour titre : *Adnotationes et meditationes in Evangelia quæ in sacrosancto missæ sacrificio toto anno leguntur, cum eorumdem Evangeliorum concordantia historiæ integritati sufficienti. Accessit et index historiam ipsam Evangelicam in ordinem temporis vitæ Christi distribuens;* Anvers, 1594, in-fol., titre gravé, pp. 595. Cet ouvrage, dont le prix est encore fort élevé dans les ventes, est orné de 153 magnifiques planches gravées sur cuivre par Jérôme, Antoine et Jean Wierix, et Adrien Collaërt, d'après les dessins de Martin de Vos et de Bernardin Passeri. Cette première édition est préférée pour la beauté des épreuves à celles qui ont été faites à Anvers, 1596, à Anvers et à Mayence, 1607, in-folio. On trouve quelquefois séparément les planches de cet ouvrage avec le frontispice gravé, daté de 1593. Ces gravures, copiées et gravées sur acier, ont servi à illustrer une *Vie de Jésus-Christ*, par l'abbé Brispot; Paris, 1853, 2 vol. in-fol., en tête de laquelle on trouve une *Notice* sur Natalis et l'explication des gravures par l'auteur de cet article. On a aussi de J. Natalis : *Scholiæ in Constitutiones et Declarationes sancti Patris nostri Ignatii et admonitiones pro superioribus*, ms. conservé dans la bibliothèque de l'ordre à Rome. H. F.

B. Fisquet, *Notice sur le P. Jérôme Natalis*, in-folio, et 1856, in-8°, 16 p.

NATALE (*Tommaso*), marquis DE MONTEROSATO, publiciste italien, né en 1735, à Palerme, où il est mort, en 1819. Il remplit dans son pays diverses fonctions publiques. Ses études furent particulièrement dirigées vers la philosophie, le droit et la législation criminelle; il était aussi bon helléniste et cultivait la poésie italienne avec succès. D'humeur naturellement mélancolique, il passa la plus grande partie de sa vie dans la retraite, et ce ne fut que sur les instances réitérées de ses amis qu'il se décida à livrer ses œuvres à l'impression. Il a publié en italien : *La Philosophie de Leibnitz;* Palerme, 1756, in-8°, poëme didactique dédié à l'académie de Leipzig et qui fut prohibé en Sicile à cause d'un passage où l'erreur est représentée sous la figure d'un

Digitized by Google

moine; — *Discours à la louange d'Emmanuel Lucchesi-Palli*; ibid., 1767, in-4°; — *Réflexions politiques, relatives à l'efficacité et à la nécessité des peines portées par les lois*; ibid., 1772, in-8°; loin de se prononcer, comme Beccaria, contre la torture et la peine de mort, il juge ces peines nécessaires pour la répression de certains crimes; — *Commentaire sur le onzième § du* Droit de la guerre et de la paix *de Grotius*, inséré en 1773 dans les *Notizie dei letterati*; — *Réflexions relatives aux discours de Machiavel sur Tite Live*; — des poésies et la traduction des six premiers chants de l'*Iliade*, dans des recueils littéraires. P.

Uomini illustri di Sicilia.

NATALI (*Pietro* DE), en latin *de Natalibus*, hagiographe italien, né à Venise, florissait vers la fin du quatorzième siècle. Issu d'une ancienne famille patricienne, il fut d'abord curé, puis évêque d'Equilium, ville détruite et que l'on croit être la même que Jesolo ou Cavallino, dans la marche Trevisane; il vivait encore en 1376. On lui doit un *Catalogus sanctorum et gestorum eorum ex diversis voluminibus collectus* (Venise, 1493, in-fol.), ouvrage qu'il composa de 1369 à 1372 et qui fut revu et édité pour la première fois par Antonio Verlo, noble de Vicence; il a été traduit en français par Gui Breslay (Paris, 1523-1524, 2 vol. in-fol.), d'après une édition très-augmentée du P. Castellano. L'auteur, qui, comme la plupart de ses contemporains, est tout à fait dépourvu de critique, a introduit dans son recueil tous les personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament, les écrivains ecclésiastiques, les empereurs qui ont favorisé le christianisme, des héros légendaires, tels que Roland et Olivier, etc. S'il faut en croire le témoignage d'Apostolo Zeno, qui le premier a donné sur cet évêque des renseignements précis, Natali serait encore l'auteur d'un poëme manuscrit *in terza rima*, dont le sujet est le voyage du pape Alexandre III à Venise. P.

A. Zeno, *Dissertazioni Fossiane*, II, 32. — Lebeuf (Abbé), *Lettre* dans le *Mercure de France*, nov 1733. — Agostini, *Scrittori Veneziani*.

NATALI (*Carlo*), dit le *Guardolino*, peintre de l'école de Crémone, né vers 1590, vivait encore en 1683. Élève dans sa patrie d'Andrea Mainardi et du Guide à Bologne, il étudia aussi à Rome; mais il adopta le style des Carrache. Bien que Zaist dise que Natali s'adonna de préférence à l'architecture, nous ne connaissons aucun monument qui puisse lui être attribué avec certitude. Une *Sainte Françoise romaine*, à l'église Saint-Sigismond, passe pour son meilleur tableau. E. B.—N.

Zaist, *Notizie storiche*. — Grasselli, *Guida storico-sacra di Cremona*.

NATALI (*Giovanni*), poëte et médecin italien, né le 16 mars 1642, à Messine, mort vers 1730. Ses études terminées au collége des Jésuites, il s'adonna à la philosophie péripatéticienne, puis à la médecine, et fut reçu docteur en 1661. Nommé à la même date secrétaire du magistrat de Messine, il devint en 1673 secrétaire perpétuel; mais cet emploi ne l'empêcha pas de pratiquer son art et de cultiver les belles-lettres. En 1678 il remplaça Misarra dans la chaire de philosophie. Il appartenait à toutes les académies de son pays, et entretenait des relations avec plusieurs savants, entre autres Jean de Vintimille et le P. Mazzara. On a de lui: *Idea del perfetto filosofo, orazione*; Naples, 1669, in-4°; — *Consultationes medicæ*, en italien; — des pièces de vers, insérées dans différents recueils. P.

Mongitore, *Biblioth. sicula*, I.

NATALI (*Giuseppe*), peintre de l'école de Crémone, né en 1652, à Casal-Maggiore, dans le Crémonais, mort en 1722. Il peignit avec succès l'architecture, la perspective et les arabesques dans le style antique, s'étant formé à Bologne par l'étude des ouvrages du Dentone, de Colonna et de Mitelli. On loue particulièrement en lui le goût, la douceur et l'harmonie. Il travaillait avec une prodigieuse rapidité; aussi ses ouvrages sont ils très-nombreux en Lombardie. On admire à Crémone les fresques dont il enrichit le palais Vidoni et l'église de Saint-Sigismond. Il eut pour élève son fils *Giovanni-Battista*, ses trois frères *Francesco*, *Lorenzo* et *Pietro*, et Giov.-Batt. Zaist, l'historien de l'école de Crémone. E. B—N.

Zaist, *Notizie storiche de' pittori cremonesi*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Grasselli, *Guida storico-sacra di Cremona*.

NATALI (*Francesco*), peintre italien, frère du précédent, né à Casal-Maggiore, mort à Parme, vers 1723. Élève de son frère Giuseppe, il l'emporta sur lui en distinction. Il fut employé à de vastes travaux pour les églises de la Lombardie et de la Toscane, et pour les ducs de Massa, de Modène et de Parme. Dans cette dernière ville, on remarque la décoration des églises Sainte-Thérèse et delle Grazie. A Massa, il a peint la voûte de la grande salle du palais ducal. E. B—N.

Zaist, *Notizie storiche*. — Grasselli, *Abbecedario dei pittori cremonesi*. — Grasselli, *Guida di Cremona*.

NATALIS (*Michel*), graveur belge, né à Liége, en 1609, mort dans la même ville, en 1670. Fils d'un graveur de monnaies, il prit le goût des arts en voyant travailler son père, et acquit sans maître la pratique de l'art qu'il devait exercer. S'inspirant des œuvres de Charles de Mallery, d'Anvers, il commença à graver de petits sujets de dévotion qu'il vendit fructueusement. Il vint alors travailler à Paris, puis se décida à faire le voyage d'Italie. A Rome, sous la direction de Sandrardt, il concourut avec Mellan, Blomaert, etc., à l'exécution des planches de la *Galerie Giustiniani*. Vers 1640, il revint dans son pays, et à partir de ce moment on le voit travailler tantôt à Liége, tantôt à Paris, tantôt à Anvers. Il a gravé une partie des portraits du livre de Jean Valdor, *Les Triomphes de Louis*

Digitized by Google

le Juste (1645). On lui doit encore, outre un grand nombre de gravures d'après Titien, Rubens, Poussin, Sébastien Bourdon, Philippe de Champaigne, le frontispice des *Cinq Ordres d'architecture de Palladio* de la traduction de Le Muet (1645), et les *portraits* de *l'abbé Guillaume Natalis*, du *comte Fréd. de Mérode*, de *la comtesse Ernestine de Nassau*, de *l'empereur Léopold Ier*, etc. En 1648, il fut nommé graveur de l'électeur de Cologne et inspecteur des poids et mesures. Michel de Marolles, dans ses *Divers Graveurs*, a consacré un quatrain à Natalis :

De Michel Natalis, comme de sa Chartreuse,
On aime le burin pour son trait gracieux ;
Ses antiques si doux, qui plaisent tant aux yeux,
Sont d'un air élevé, d'une main généreuse. H. H—N.

Abbecedario de Mariette. — Le Blanc, *Manuel de l'amateur d'estampes.* — Becdelièvre-Hamal, *Biogr. liégeoise*, II.

NATALIS. *Voy.* NATALE.

NATHAN BEN-JÉCHIEL, savant rabbin, mort à Rome, en 1106. Il était disciple de Moïse Darschan, et devint président de la synagogue de Rome. Il est l'auteur d'un lexique des deux Talmuds, qui porte le titre d'*Aruch*, ce qui lui a valu le nom de *Baal Aruch*. Cet ouvrage, qui a beaucoup servi à Munster et à Buxtorf, a été imprimé pour la première fois en 1480 (*voy.* Rossi, *Annales hebraicæ typographicæ*); il a paru ensuite à Pesaro, 1517, in-fol.; Venise, 1531, in-4°, et 1553, in-fol.; Bâle, 1599, in-fol.; Amsterdam, 1655, in-fol.; la meilleure édition fut donnée par Phil. d'Aquin, Paris, 1629, in-fol. O.

Buxtorf, *Bibliotheca rabbinica.* — Wolf, *Bibl. hebraica.*

NATHAN (*Isaac*), surnommé *Mardechai*, savant rabbin, vivait au quinzième siècle. Sur l'exemple des chrétiens, il composa, le premier parmi les juifs, une concordance des mots du texte hébreu de la Bible; ce livre, intitulé *Méer Netiv* (Lumière du sentier), parut à Venise, 1524 et 1564, in-fol.; Bâle, 1581; Rome, 1620, avec des additions de Calasio; l'édition la plus estimée est celle de Buxtorf, Bâle, 1632. Nathan a laissé en manuscrit : *Mivtzar Itzchak* (Fortification d'Isaac), ouvrage dirigé contre le christianisme ainsi que son *Tocachad Mathé* (Réfutation d'un séducteur). O.

Wolf, *Bibliotheca hebraica.* — Rossi, *Bibliotheca giudaica antiecristiana.*

NATIVITÉ (*Jeanne* LE ROYER, SŒUR DE LA), visionnaire française, née à La Chapelle-Janson, près de Fougères (Bretagne), le 24 janvier 1732, morte à Fougères, le 15 août 1798. Reçue sœur converse dans le couvent des Urbanistes de Fougères, où à l'âge de dix-huit ans elle avait été admise comme domestique, cette fille, dont l'éducation était complétement nulle, crut avoir des apparitions et des révélations célestes. Ses confesseurs successifs, auxquels elle en fit part, cherchèrent à calmer son imagination troublée; mais un d'entre eux, moins éclairé ou plus crédule, confirma la sœur dans ses pieuses rêveries. L'abbé Genet se fit dicter par elle ce qu'elle prétendait avoir vu ou entendu, et à la mort de cet ecclésiastique, arrivée en 1817, les manuscrits qu'il possédait furent vendus à un libraire, qui les publia sous le titre de : *Vie et Révélations de la sœur de la Nativité* (1817, 3 vol in-12). On y trouve de nombreuses et extraordinaires révélations, par lesquelles elle prédit beaucoup de choses sur l'Église et la fin du monde, ainsi qu'un *Recueil d'autorités* en faveur de ces mêmes révélations. L'abbé Tresvaux s'est bien gardé de placer le nom de Jeanne Le Royer dans sa *Galerie des saints et autres personnes pieuses de la Bretagne*, faisant suite au travail de dom Lobineau sur ce sujet. On fit une nouvelle édition de l'ouvrage de sœur de la Nativité, en 1819 (4 vol. in-8° et in-12). Le 4e volume supplémentaire a été dicté par la sœur à des religieuses qui avaient mérité sa confiance; comme les autres, il renferme des détails qui pourraient être soumis à une critique sévère. *L'Ami de la religion et du roi* donna une analyse et un extrait de cet ouvrage, ayant soin de prévenir ses lecteurs « que l'on ne doit pas croire toutes les révélations de la sœur comme implicitement véritables », précaution qui nous paraît fort inutile. H. F.

Ami de la Religion, t. 23 et 24. — Feller, *Dict. hist.*

NATOIRE (*Charles-Joseph*), peintre et graveur français, né à Nîmes, le 3 mars 1700, mort à Castel-Gandolfo (États Romains), le 29 août 1777. Florent Natoire, son père, après avoir étudié la peinture et l'architecture, vint se fixer à Nîmes; il y occupait la charge de consul en 1723. En 1717 il envoya son fils à Paris, et le plaça dans l'atelier de Louis Galloche, puis dans celui de François Lemoyne. En 1721 Charles Natoire, ayant remporté le premier prix de peinture de l'Académie, partit pour Rome en qualité de pensionnaire du roi. Son tableau de concours, représentant *Manué offrant un sacrifice au Seigneur pour en obtenir un fils* (*qui fut Samson*), est le premier et le plus ancien de la curieuse collection dite des prix de Rome, conservée à l'École des beaux-arts. En 1726, Natoire obtint à Rome le premier prix de l'Académie de Saint Luc. De retour en France, il se fit connaître en prenant part aux expositions de la place Dauphine. Il s'acquit bientôt une grande réputation en décorant des appartements dans une manière qui se rapproche beaucoup de celle de Boucher. En 1734, il peignit dans la chambre de la reine au château de Versailles *La Jeunesse et la Vertu présentant deux princesses à la France*. Le 31 octobre de cette même année il fut élu membre de l'Académie royale de peinture (1), et nommé professeur le 2 juillet 1735. En 1736, la manufacture des

(1) Son tableau de réception : *Vénus demandant à Vulcain des armes pour Énée*, fait partie de la collection du Louvre.

Digitized by Google

Gobelins exécuta, d'après ses dessins, trois sujets de tapisseries représentant *Les Amours de Cléopâtre et d'Antoine*. Plus tard, lorsqu'Oudry eut l'entreprise de la manufacture de Beauvais, il fit faire, également sur ses dessins, une suite de tapisseries représentant l'*Histoire de don Quichotte*. En 1750, Natoire fut chargé de la décoration de la chapelle des Enfants-Trouvés. Les peintures, aujourd'hui détruites, dont il orna cet édifice, ont été gravées en seize planches par Fessard. En 1751, Natoire, qui jouissait d'une très-grande réputation, fut nommé, en remplacement de De Troy, directeur de l'Académie de France à Rome, et il arrivait dans cette ville pour recevoir le dernier soupir de son prédécesseur et exécuter ses dernières volontés. Le plus important des travaux qu'il exécuta depuis cette époque est la peinture de la voûte principale de l'église Saint-Louis-des-Français. Cet ouvrage lui valut d'être nommé chevalier de Saint-Michel.

En vieillissant, Natoire s'adonna aux pratiques d'une dévotion outrée. Étroitement lié avec les Jésuites, « il admettait dans son cercle, dit Bachaumont, tous les boute-feu de la société. » Poussé par un zèle excessif, il s'avisa, au mois d'août 1767, de chasser de l'école un de ses pensionnaires, l'architecte Mouton, qui n'avait point accompli à Pâques ses devoirs religieux. Mouton se défendit, attaqua son directeur devant les tribunaux français, et, en 1770, obtint du Châtelet une sentence qui condamnait Natoire à lui payer vingt mille livres de dommages-intérêts (1). Malgré le scandale causé par cette ridicule affaire, Natoire conserva la direction de l'Académie jusqu'en 1774; à cette époque seulement il fut remplacé par Noël Hallé. Mécontent et oublié, il alla finir ses jours dans une petite ville des États romains, à Castel-Gandolfo. Il a gravé à l'eau-forte neuf estampes qu'il est assez difficile de se procurer. Mademoiselle Natoire, qui vécut constamment auprès de son frère et l'accompagna en Italie, peignait au pastel.

H. H—N.

Archives de l'art français. — F. Villot, *Notice des tableaux du Louvre.* — *Mémoires inédits sur la vie et les ouvrages des membres de l'Acad. roy. de peinture.* — Robert Dumesnil, *Le Peintre graveur français.* — L. Dussieux, *Les Artistes français à l'étranger.*

NATTA (*Georges*), jurisconsulte italien, vivait au quinzième siècle. Fils de Henri Natta, conseiller du marquis de Montferrat, il enseigna le droit canon à Pavie et, depuis 1477, à Pise; plus tard il fut chargé par les marquis de Montferrat de plusieurs missions diplomatiques. On a de lui : *De statutis feminas excludentibus a successione exstantibus masculis*; Venise, 1584, in-fol., reproduit dans le *Tractatus tractatuum*, où se trouve aussi son ouvrage *De pactis*, qui parut séparément à Cologne, 1693, in-8°. O.

Panciroles, *De claris legum interpretibus.* — Fabrucci, dans la *Raccolta Calogera*, t. XL.

NATTA (*Marc-Antoine*), jurisconsulte italien, de la même famille que le précédent, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il étudia le droit à Pavie sous Ph. Decius et Jason, devint sénateur à Casale et enseigna ensuite la jurisprudence à Pavie. Il avait des connaissances très-variées, et écrivait le latin avec beaucoup de pureté et d'élégance. On a de lui : *De Dei locutione*; Venise, 1558 et 1560, in-4°; — *De Deo libri XV*; Venise, 1560, in-fol.; — *De eloquentia christianorum*; Francfort, 1562; — *De pulchro et de universi fabrica mundi*; Venise, 1567, in-fol.; — *Consilia seu responsa*; Venise, 1572, in-fol.; — *Orationes academicæ*; Venise, 1560 et 1564, in-4°; — *De animæ immortalitate*; — *De doctrina principum*; Francfort, 1603. O.

Rosotti, *Syllabus script. Pedemont.*

NATTER (*Johann-Lorenz*), graveur allemand, né en 1705, à Biberach, mort le 27 octobre 1763, à Saint-Pétersbourg. Après avoir passé plusieurs années chez un orfèvre de Berne, il se rendit, vers 1730, en Italie pour se perfectionner dans son état. Cédant aux conseils du baron de Stosch, un des premiers antiquaires de Florence, il s'adonna à la gravure sur pierres fines, et alla suivre à Rome les leçons de l'Académie des beaux-arts. Dès qu'il eut acquis de la réputation, il se mit à courir le monde, résidant tantôt à La Haye, tantôt à Londres. Dans cette dernière capitale, où il se maria, en 1740, il devint membre de la Société des Antiquaires et exécuta la plupart de ses plus beaux ouvrages, entre autres une gravure sur diamant pour lord John Cavendish. A Copenhague et à Stockholm, il fut chargé de graver les sceaux du gouvernement et des médailles royales. Il occupait dans les Pays-Bas la place de graveur de médailles en chef lorsqu'il s'en démit pour exécuter à Londres la médaille du *Couronnement de Georges III*. Quoique ayant beaucoup à souffrir d'un polype au cœur, il se rendit, dans l'été de 1763, à Saint-Pétersbourg, et y mourut quelques mois plus tard. Sa précieuse collection de pierres gravées, d'empreintes, de médailles et de gravures fut acquise par le gouvernement russe. On a de lui : *Traité de la méthode antique de graver en pierres fines comparé avec la méthode moderne*; Londres, 1754, in fol., fig.; il en avait fait une édition anglaise, dont il détruisit presque tous les exemplaires parce qu'on lui en avait marchandé le prix; — *Catalogue des pierres gravées tant en relief qu'en creux du comte de Bessborough*; Londres, 1761, in-4°. Mariette

(1) La Bibliothèque impériale possède le manuscrit du *Mémoire du Sr Mouton, élève de l'Académie française d'architecture à Rome, contre le Sr Natoire, directeur de cette école, sur une contrainte exercée par ce directeur envers plusieurs élèves pour leur faire faire des confessions et communions et en rapporter des billets*, 1768. Ce mémoire est suivi d'une réponse et d'une réplique (collection Joly de Fleury, n° 8308). Voy. *Archives de l'art français*, VIII, 48.

Digitized by Google

a donné dans son *Traité des pierres gravées* une liste considérable, mais incomplète, des travaux de cet artiste. K.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexikon.*

NATTIER (*Jean-Marc*), peintre français, né le 17 mars 1685, à Paris, où il mourut, le 7 septembre 1766. Son père, Marc Nattier, né en 1642, mort le 24 octobre 1705, peintre de portrait de quelque réputation, fut reçu membre de l'Académie royale de peinture, le 27 juin 1676. Sa mère, Marie Courtois, élève de Le Brun, débuta dans les arts avec succès en peignant la miniature; mais sa carrière fut interrompue de bonne heure. A l'âge de vingt-deux ans, elle devint paralytique. Jean-Marc Nattier eut un talent précoce : à quinze ans il remporta le premier prix de dessin de l'Académie. Jouvenet, son parrain, sollicita pour lui une place vacante à l'académie de France à Rome; mais le jeune lauréat préféra rester à Paris et user de la permission qu'il avait obtenue de dessiner, pour les faire graver, les tableaux de la galerie de Rubens au Luxembourg (1). En 1713 il fut reçu membre agréé de l'Académie. Deux ans plus tard, cédant aux instances de l'envoyé de Pierre le Grand, à Paris, il consentit à se rendre à Amsterdam, d'où il devait passer en Russie à la suite du czar. Mais étant revenu à Paris après avoir fait le *portrait de l'impératrice Catherine* et un tableau représentant la *Bataille de Pultawa*, il revint sur sa détermination première, et ne put se décider à quitter son pays. Nattier avait partagé l'engouement presque général pour le système de Law. La déconfiture de la banque et la perte d'un procès de famille assez important le laissèrent sans autres ressources que celles qu'il pouvait tirer de son talent. A partir de ce moment il se mit à peindre plus particulièrement des portraits, et se fit promptement une grande réputation en ce genre. Il peignit tous les personnages marquants de son temps, et parmi eux *le maréchal de Saxe*, dont le portrait est aujourd'hui au musée de Dresde; *l'impératrice Marie-Thérèse*, maintenant au musée de Bruxelles; *la reine Marie Leckzinska; mesdames Henriette* et *Adélaïde*, filles du roi, qui figurèrent au salon de 1758 et sont au musée de Versailles; *le Dauphin; la Dauphine; mesdemoiselles de Beaujolais, de Chartres, de Clermont;* etc. Le chevalier d'Orléans, grand prieur de France, le chargea d'achever la décoration, commencée par Raoux, d'une des galeries de son hôtel, et lui donna un logement au Temple. A la mort du chevalier, le prince de Conti fit vendre au profit de l'ordre de Malte tous les tableaux et autres objets ayant appartenu au grand-prieur. Nattier, touché de voir vendre, sous ses yeux et à l'encan, des tableaux qui lui avaient coûté des soins et des travaux infinis, y mit l'enchère, et les racheta (1).

Autant le début de sa carrière avait été brillant, autant ses dernières années furent remplies de chagrin. « Bien avant que d'être hors d'état de pouvoir toucher le pinceau, il fut malheureux. La guerre, le fléau des arts, l'inconstance du public, le goût de la nouveauté, tout se réunit pour lui faire éprouver le plus triste abandon. A cette grande affluence à laquelle il était accoutumé succéda une désertion presque totale; enfin, il ne lui resta plus de ses grandes occupations que quelques ouvrages à finir pour la cour commencés dans des temps plus heureux (2). » Aux chagrins qu'il ressentit de l'abandon du public et de ses anciens protecteurs vint se joindre une douleur plus grande encore. Son fils donnait les plus grandes espérances; il l'avait envoyé en Italie pour achever ses études de peinture. Six mois après son arrivée à Rome, ce jeune homme se noya en se baignant dans le Tibre. Les trois filles de Nattier avaient épousé, deux d'entre elles les peintres Challe et Tocqué, la troisième M. Brochier, secrétaire d'ambassade. Réduit à un état voisin de la misère, ressentant les premières atteintes du mal qui le retint au lit pendant les quatre dernières années de sa vie, Nattier fut recueilli par son gendre Challe, chez lequel il mourut. Il avait été élu membre de l'Académie le 29 octobre 1718, sur la présentation d'un tableau de *Phinée et ses compagnons pétrifiés par l'effet de la tête de Méduse*, qui fait aujourd'hui partie du musée de Tours. Le 26 mars 1746 il fut nommé professeur. Les galeries du Louvre possèdent un seul de ses tableaux; mais plusieurs portraits de lui ornent le musée de Versailles. Il exposa aux différents salons de 1737 à 1763.

Jean-Baptiste NATTIER, peintre d'histoire, frère aîné du précédent, fut reçu à l'Académie le 29 octobre 1712, sur la présentation d'un tableau de *Joseph sollicité par la femme de Putiphar*. Compromis dans le scandaleux procès de Deschauffour (3), enfermé à la Bastille et prêt à subir une peine infamante, il échappa au sort qui le menaçait en se donnant la mort. Le 27 avril 1726, il se coupa la gorge dans sa prison avec un de ces couteaux sans tranchant,

(1) « Ces dessins, faits, dit Mariette, avec beaucoup de soin et de propreté, mais d'une manière si froide et si fort éloignée de celle du maître flamand, que les estampes, qui furent gravées par ce que nous avions de meilleurs graveurs, n'ont donné que les compositions et rien du véritable caractère du peintre. » Ces dessins furent achetés par Law en 1719, pour le prix de 18.000 livres. Pendant quelques années on ne sut ce qu'ils étaient devenus; mais ils reparurent à la vente du cabinet Galzinat. Les planches des gravures qui en ont été faites sont actuellement à la chalcographie du Louvre.

(1) *Abrégé de la vie de M. Nattier, peintre et professeur de l'Académie royale de peinture et de sculpture*, par Mme Tocqué, sa fille, lu en séance de l'Académie, en février 1787.

(2) Ibid.

(3) Voir sur l'accusation du crime de sodomie portée contre Deschauffour, Nattier et autres : *Journal* de Barbier (éd. 1857, I, 424); les *Mélanges historiques* de Boisjourdain (1807, II, 336); *Lettre* de Voltaire à D'Argental (20 mars 1776); *Dictionnaire philosophique*, article *Amour socratique*; etc.

Digitized by Google

qui servent à ouvrir les huîtres. La condamnation de Nattier entraîna sa déchéance de membre de l'Académie, et son tableau de réception fut rendu à sa famille. H. H—N.

Abecedario de Marlette et *Documents*, dans les *Archives de l'art français*. — F. Villot, *Notice des tableaux du Louvre*. — *Mémoires inédits des membres de l'Acad. de peinture*.

NATUREL (*Pierre*), historien français, né en 1502, à Châlon-sur-Saône, où il est mort, le 9 décembre 1582. De famille noble, il fut successivement chanoine et chantre de la cathédrale de Châlon, grand vicaire et official de cinq évêques, archidiacre de Tournus, trésorier du diocèse de Langres, et prieur de Saint-Julien-en-Gérais et de Beaume-la-Roche. Il a laissé deux ouvrages estimés, et souvent cités par les auteurs bourguignons, *Historia ecclesiæ Sancti-Vincentii Cabilonensis* et le *Cartulaire de Saint-Marcel-lès-Châlon*; ce dernier est à la Bibliothèque impériale. P. L.

Papillon, *Bibl. des auteurs de Bourgogne*, II.

NATZMER (*Dubislaw* GNÉOMAR DE), général prussien, né le 14 septembre 1654, au château de Gutzmin, en Poméranie, mort le 13 mai 1739. D'une ancienne famille originaire de Franconie, il entra en 1674 comme volontaire dans le régiment du prince Maurice de Nassau, et fit la campagne de Flandre. Fait prisonnier à Piéton, il fut conduit à Reims. Remis en liberté, il s'engagea en 1675 dans un régiment de Suisses en garnison à Arras. L'année suivante il assista au siége de Maestricht. En 1677 il entra dans l'armée de son souverain, l'électeur de Brandebourg, comme lieutenant de dragons, se distingua dans la guerre contre les Suédois, et fut nommé en 1680 capitaine d'état-major. Ayant reçu deux ans après le titre de gentilhomme de la chambre, il prit bientôt en aversion la vie de cour, et obtint de faire partie du corps auxiliaire envoyé par l'électeur en Hongrie contre les Turcs. A son retour il fut nommé en 1687 aide de camp général de ce prince, dont le successeur, Frédéric III, le maintint dans cet emploi en 1687 et lui donna le commandement des mousquetaires allemands. En 1688 il fit partie du corps envoyé au prince d'Orange, pour seconder sa descente en Angleterre. A son retour il fut pris par un corsaire français et gardé plusieurs mois à Dunkerque; il parvint à s'évader, et se rendit à Berlin. En 1689 il accompagna l'électeur sur le Rhin; sa brillante conduite à la prise de Bonn lui valut le grade de colonel; pendant les années suivantes, il assista aux campagnes contre la France, et devint général major de cavalerie à la paix de Ryswick. En 1702 il contribua beaucoup à la prise de Kaiserswerth, et alla rejoindre en Flandre l'armée de Marlborough. En 1703 il fut envoyé sur le Danube; il se distingua à la bataille de Hochstedt, où il fut dangereusement blessé. Promu au grade de général lieutenant, il se signala à la bataille d'Oudenarde et à celle de Malplaquet, où il commandait le corps entier des Prussiens. Après la paix d'Utrecht, il fut chargé d'organiser le régiment de gens-d'armes, qui rendit tant de services dans les guerres suivantes; en 1715 il assista au siége de Stralsund, et fut peu de temps après mis à la tête de toute la cavalerie. Le roi Frédéric-Guillaume le nomma en 1728 général feld-maréchal. Au milieu de la vie des camps, Natzmer avait gardé un goût prononcé pour les lettres et les sciences. O.

Pauli, *Leben grosser Helden*, t. VIII. — Hirsching, *Handbuch*.

NAU (*François*), poëte français, né vers 1715, à Paris. Il est auteur d'un assez grand nombre d'écrits en prose et en vers, parmi lesquels nous citerons : *Les Dieux protecteurs de la France*, opéra; Paris, 1744, in-4°; — *Ésope au village*, op. com.; Paris, 1750, avec Valois d'Orville; — *Iphis, ou la fille crue garçon*, op. com.; Paris, 1757, in-12; — *La Grippe*, *com. épisodique*; Paris, 1766, in-8°; — *Poésies diverses*; 1747, in-12; — *Recueil de poésies saintes*; Paris, 1747, in-12; — *Le Nostradamus moderne, ou les oracles chantants*; Paris, 1757, in-12; — *Le Bouquet de l'amitié et du sentiment*; Paris, 1769, in-8°, avec Cailleau. On doit encore à Nau plus de quarante almanachs chantants, notamment les *Fables de La Fontaine et de Phèdre, mises en vaudevilles*. P.

Sabatier, *Les trois Siècles litter.*

NAU (*Michel*), missionnaire français, né à Paris, en 1631, mort dans la même ville, le 8 mars 1683. Fils d'un receveur général des finances, dont le père avait reçu de Henri IV des lettres de noblesse, il entra chez les Jésuites en 1656, et ses supérieurs, après lui avoir confié la direction des études des deux princes de Longueville, le destinèrent aux missions de l'Orient. Il parcourut la Mésopotamie, la Syrie, la Perse et l'Arménie, où son zèle et les conversions qu'il opérait soulevèrent plus d'une fois contre lui les musulmans. Épuisé de forces, il revint en France en 1682. On a de lui : *Voyage nouveau de la Terre Sainte, enrichi de plusieurs remarques servant à l'intelligence de la sainte Écriture*; Paris, 1679 et 1702, in-12; livre tout à la fois curieux, édifiant et utile; — *Ecclesiæ Romanæ Græcæque vera effigies et consensus, ex variis tum recentibus, tum antiquis monumentis. Accessit religio christiana contra Alcoranum defensa*; Paris, 1680, in-4°; — *L'État présent de la religion mahométane*; Paris, 1681, 1685, 1687, 2 vol. in-12, traduction étendue du livre latin précédent. H. F.

Moreri, *Dict. hist.* — *Bibl. des Écrivains de la Comp. de Jesus.* — *Journal des savants*, 1685.

NAU. *Voy.* OLONNAIS (L').

NAUBERT (*Christine-Bénédicte-Eugénie*), romancière allemande, née à Leipzig, le 2 janvier 1757, morte dans cette ville, le 12 mars 1819. Fille du médecin Hebenstreit, elle reçut par les soins de son père une excellente instruction, supérieure à celle qu'on donne ordinairement aux

Digitized by Google

femmes. Veuve d'un médecin de Leipzig, elle épousa en secondes noces un commerçant de Naumbourg, du nom de Naubert; elle vécut très-retirée, très-attentive aux affaires de son ménage. Elle trouva néanmoins le temps d'écrire un grand nombre de romans, la plupart historiques, qui eurent à leur apparition un très-grand succès; elle les publia sous l'anonyme strictement gardé jusqu'en 1817. L'année suivante, elle fut frappée d'une maladie qui la priva de la vue et de l'ouïe. On a d'elle : *Walther de Montbarry;* 1786; — *Thécla, comtesse de Thurn;* Leipzig, 1788, 2 vol. in-8°; — *Hermann d'Unna;* Leipzig, 1788, 2 vol. in-8°; — *Elisabeth de Toggenbourg*, traduit en français, ainsi que les précédents; — *Neue Volksmaehrchen der Deutschen* (Nouveaux Contes populaires de l'Allemagne); Leipzig, 1789-1792 et 1839, 4 vol. in-8°; — *Conradin de Souabe;* — *Gebhard de Waldbourg;* — *Eudoxie;* — *Walther de Stadion;* — *Rosalda;* Leipzig, 1818, 2 vol.; — *Alexis et Louise;* Leipzig, 1819; — *Turmalion et Lazorta;* Leipzig, 1820; — *Letzte Original-Romane* (Derniers Romans originaux); Leipzig, 1827, 5 vol. O.

Schindel, *Deutsche Schriftstellerinnen*, t. II.

NAUCHE (*Jacques-Louis*), médecin français, né au Vigeois (Limousin), le 18 mai 1776, mort à Paris, le 5 juillet 1843. Ses ancêtres, médecins aussi, étaient originaires de Franche-Comté, où ils portaient le nom de Guyon. Ils vinrent habiter le Limousin vers 1555, et se distinguèrent dans leur art. Lui-même fit ses études à Paris et y fut reçu docteur. Partisan du galvanisme et de ses bons effets en médecine, il fut l'un des fondateurs de la *Société galvanique*, dont il devint président. Il fut aussi successivement médecin de l'Institution des Jeunes Aveugles et membre de la Société de Médecine de la Seine, de la Société royale des Sciences de Paris, de celle de Gênes, etc. Il créa en 1803 le *Journal du galvanisme, de vaccine*, etc., et remporta en 1823 le grand prix accordé aux plus dévoués propagateurs de la vaccine. Il mourut d'apoplexie foudroyante. On a de lui : *Nouvelles Recherches sur les rétentions d'urine, par rétrécissement de l'urètre et par paralysie de la vessie*, suivies de *Remarques sur la gravelle;* Paris, 1801, 1803, 1806, in-8°; — *Pyrétologie méthologique de Selle*, trad. du latin, avec des *Notes* de Chaussier; Paris, 1802 et 1817, in-8°; — *Mémoire sur la manière dont les substances résineuses agissent dans l'économie animale*, à la suite des *Végétaux résineux* de Duplessy; Paris, 1803, in-fol.; — — *Des Maladies de la vessie et du méat urinaire chez les personnes avancées en âge*, 1801, 1806, 1810, 1819, in-12; — *Traité des maladies de l'utérus ou de la matrice;* Paris, 1816, in 8°; — *Des Maladies propres aux femmes;* Paris, 1829, 2 t. in-8°; — de nombreux articles relatifs au galvanisme et à la médecine dans plusieurs journaux, recueils ou dictionnaires scientifiques et surtout dans la *Bibliothèque ophthalmologique* du docteur Guillé (1820-1821). L—z—e.

Biographie moderne (1806). — Quérard, *La France littéraire.*

NAUCLERUS (*Jean*), chroniqueur allemand, né en Souabe, dans la première moitié du quinzième siècle, mort vers 1510. Il était de la famille des chevaliers de Vergen. Reçu docteur en théologie et en droit, il entra dans les ordres, fut précepteur du duc Eberhard de Wurtemberg, devint en 1450 prévôt de l'église de Stuttgard, et fut appelé, dix ans après, au même office à celle de Tubingue. Le duc Eberhard le nomma ensuite à une chaire de droit canon à l'université de Tubingue, dont Nauclerus devint en 1477 recteur et plus tard vice-chancelier. Nauclerus a écrit une *Chronique du monde* depuis la création jusqu'en 1500, précieuse par les détails qu'elle contient sur les événements du quinzième siècle; elle a paru sous le titre de : *Memorabilium omnis ætatis et omnium gentium chronici commentarii;* Tubingue, 1501, in-fol.; une nouvelle édition avec une continuation par N[illegible], Basel fut donnée à Tubingue, 1516, 2 vol. in-fol.; la *Chronique* de Nauclerus fut aussi publiée à Cologne, 1544, 1564, 1509 et 1614, in-fol. On a encore de Nauclerus un *Tractatus de simonia;* Tubingue, 1500, in-4°. O.

Adami, *Vitæ philosophorum.* — D.-G. Moller, *De Nauclero* (Altdorf, 1697, in-4°). — Bock, *Geschichte der Universität Tübingen.* — Fischlin, *Memoriæ theologorum wurtembergensium.*

NAUCRATÈS *d'Erythrée* (Ναυκράτης Ἐρυθραῖος), orateur grec, vivait vers le milieu du quatrième siècle avant J.-C. Il est mentionné parmi les orateurs qui concoururent pour le prix proposé par Artémise pour la meilleure oraison funèbre de son mari Mausole. Disciple d'Isocrate, il défendit les principes oratoires de son maître et les défendit dans des écrits sur la rhétorique. Nous savons par Quintilien qu'il appliquait le mot στάσις (*état de la question*) à la considération d'un cas sous son aspect le plus général. A l'imitation d'Isocrate, qui avait écrit des modèles de discours politiques et judiciaires, il composa des modèles (aujourd'hui perdus) d'oraisons funèbres.

Il est deux fois question dans Eustathe d'un commentaire d'Homère par un sophiste Naucratès d'Érythrée qui paraît être le même que le disciple d'Isocrate. Y.

Suidas, aux mots *Isocrates* et *Theodectes.* — Cicéron, *De Orat.*, III, 44. — Quintilien, *Inst. orat.*, III, 6. — Denys d'Halicarnasse, vol. II, p. 39, édit. Sylburg. — Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. I, p. 484, 517.

NAUCYDÈS (Ναυκύδης), statuaire grec, fils de Mothon, né à Argos, vivait vers 420 avant J.-C. Il fut le frère et le précepteur du second Polyclète d'Argos. Il fit une statue d'or et d'ivoire d'*Hebé*, laquelle était placée à côté de la célèbre statue de *Hera* dans le Héræum, près de Mycènes, une statue de bronze d'*Hecate* et plu-

Digitized by Google

sieurs statues d'athlètes. Tatien mentionne de lui une statue de la poëtesse *Erinne*. Pline, qui lui assigne pour date la 90e olympiade, mentionne de lui un *Mercure Discobole* et un *Homme sacrifiant un bélier*. Outre son frère Polyclète, Naucydès eut pour disciple Alype de Sicyone. Y.

Pausanias, II, 17. 22; VI, 6, 8, 9. — Tatien, *Adv. Græcos*, 51. — Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 8. — Thiersch, *Epochen*, p. 145, 150, 252, 283. — Stillig, *Catal. artif.*

NAUDÉ (*Gabriel*), célèbre bibliographe français, et l'un des hommes les plus instruits de son temps, né à Paris, le 1er (L. Jacob et Tommasini), le 2 (Gui Patin), ou le 3 (P. Hallé) février 1600, mort à Abbeville, le 29 (Niceron et Colletet), ou le 30 (*Patiniana*) juillet 1653. Naudé, après avoir achevé avec succès sa philosophie, commença l'étude de la médecine, et c'est aux cours du célèbre René Moreau qu'il se lia d'une intime et inaltérable amitié avec Gui Patin. Dès sa jeunesse (*a tenera ætate*, P. Hallé, p. 2), Naudé avait montré une vive passion pour les livres; il put la satisfaire de bonne heure, car il entrait à peine dans sa vingtième année quand le président de Mesmes lui donna la direction de sa bibliothèque. Naudé dut pourtant abandonner bientôt une position qui ne lui laissait pas le temps de suivre ses études médicales, et il alla en 1626 les terminer à Padoue. La mort de son père le rappela à Paris, et en 1628 la Faculté de Médecine le choisit pour prononcer le discours de clôture des examens et l'éloge des nouveaux licenciés. Ce discours, où l'ancienneté et la gloire de la Faculté (*De Antiquitate et dignitate Scholæ medicæ Parisiensis*) étaient développées avec une véritable éloquence, attira les yeux sur son auteur. Le savant Pierre Dupuy le mit alors en relation avec le cardinal Bagni, qui l'emmena à Rome et lui confia sa bibliothèque. Naudé n'avait sans doute pas dit encore un adieu définitif à sa première profession, car en 1633 il fut nommé médecin de Louis XIII, titre d'ailleurs purement honorifique. Désormais c'est l'étude des livres qui va l'occuper tout entier. Il resta douze ans chez le cardinal Bagni; à sa mort (24 juillet 1641), il devint bibliothécaire du cardinal Barberini, neveu du pape. Cette même année, Richelieu avait ordonné d'imprimer au Louvre l'*Imitation de Jésus-Christ*; de nombreux avis et de nombreuses rivalités se trouvaient en présence, relativement à la question de savoir sous quel nom d'auteur ce livre serait publié. Dom Grégoire Tarisse, général des Bénédictins de Saint-Maur, intriguait pour le faire attribuer à Jean Gersen, qui était bénédictin. Tarisse se fondait sur l'autorité de quatre manuscrits qui étaient à Rome; Richelieu voulut les faire examiner, et Naudé fut chargé de ce travail. Ses conclusions furent contraires aux faits avancés par Tarisse; et son mémoire tomba entre les mains du P. Fronteau, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, qui naturellement faisait honneur de l'*Imitation* à un génovéfain, Thomas A Kempis. Fronteau publia le mémoire de Naudé, et celui-ci se vit aussitôt assailli par toute la congrégation de Saint-Maur. Robert de Quatremaire et Valgrave écrivirent contre lui et l'accablèrent des accusations les plus odieuses. Ils prétendirent d'abord qu'il avait falsifié les manuscrits qu'on l'avait chargé d'examiner; puis ils l'accusèrent d'avoir été corrompu par les Génovéfains, et d'avoir reçu un prieuré pour prix de ses mensonges. Naudé repoussa ces calomnies dans plusieurs écrits, auxquels ses adversaires répondirent en renouvelant leurs injures; il se décida enfin à s'adresser à la justice, et ce singulier procès, après avoir fourni aux avocats une abondante matière à plaisanteries, ne reçut de solution définitive que le 12 février 1652. Mais Richelieu n'avait pas attendu longtemps pour donner gain de cause à Naudé; et au commencement de 1642 il l'appela à Paris, voulant en faire son bibliothécaire. Sa mort, arrivée quelques mois après, laissa Naudé sans emploi; Mazarin le plaça aussitôt près de lui avec le titre que lui avait donné Richelieu. Mazarin avait en effet conçu le projet de fonder à Paris une bibliothèque publique; Naudé s'associa à cette généreuse pensée, et jusqu'à son dernier jour s'y dévoua tout entier. En janvier 1643 un chanoine de Limoges, nommé Descordes, vint à mourir, laissant une bibliothèque de six mille volumes; Naudé en dressa rapidement le catalogue, et la fit acheter par Mazarin. Telle est l'origine de la bibliothèque qui est devenue une des plus riches de Paris, et qui a conservé le nom de son fondateur. La même année Naudé acheta encore six mille volumes chez différents libraires; et à la fin de 1643 il put donner pour la première fois à la France le spectacle d'une bibliothèque ouvrant ses portes et communiquant ses trésors à tous ceux qui se présentaient (1).

Naudé, passionné pour cette création, qu'il appellera plus tard sa *fille bien aimée* (*Aduis à nos seigneurs de Parlement*), avait conçu pour elle des destinées que le temps s'est chargé d'accomplir. Il avait réuni à peu près tous les ouvrages réimprimés en France; ceux qui s'étaient publiés à l'étranger faisaient seuls défaut; Naudé n'hésita pas. Il fit d'abord un court voyage bibliographique en Flandre; puis, au mois d'avril 1645, il partit pour l'Italie, d'où il rapporta quatorze mille volumes. Il s'empara ensuite des restes de la riche bibliothèque de Philipsbourg, parcourut l'Allemagne et l'Angleterre, et porta ainsi à près de quarante mille volumes la bibliothèque de Mazarin. De rudes épreuves allaient commencer pour Naudé : la Fronde devient victorieuse, Mazarin est proscrit; le parlement ordonne la vente de la bibliothèque

(1) Il n'y avait alors en Europe que trois bibliothèques publiques : l'Ambrosienne à Milan, la Bodleyenne à Oxford, et l'Angelique à Rome. La bibliothèque du Roi à Paris ne fut publique qu'à partir de 1737; elle avait même été précédée dans cette voie par la bibliothèque de Saint-Victor, qui l'était devenue en 1659.

Digitized by Google

du cardinal. Naudé, qui *n'en sortoit guère que pour venir à la mangeoire* (*Mascurat*, p. 272), répondit à cet arrêt par une éloquente protestation, et parvint un instant à en arrêter les effets. Il lui fallut pourtant un peu plus tard assister à la vente, ou plutôt au pillage d'une fondation à laquelle il s'était dévoué sans réserve. Il sauva ce qu'il put en achetant 3,500 livres, somme considérable pour lui, tous les ouvrages de médecine; puis, le cœur navré, il partit pour Stockholm, où la reine Christine lui offrait la direction de sa bibliothèque. Mais bientôt Mazarin, vainqueur de la Fronde, rentre à Paris; il veut reconstituer sa bibliothèque, et appelle Naudé. Celui-ci quitta aussitôt la Suède; mais la dispersion des trésors qu'il avait rassemblés avec tant d'amour lui avait porté un coup dont il ne devait pas se relever. Déjà souffrant, les fatigues du voyage abrégèrent encore ses jours; il put cependant gagner la France, et mourut à Abbeville. Cette perte fut vivement sentie dans le monde savant; il suffit pour s'en convaincre de jeter les yeux sur le *Tumulus Naudei* qu'a rassemblé L. Jacob, son ami. *Je le pleure jour et nuit*, écrit Gui Patin (*Lettre du 21 octobre* 1653). « Naudé vivait en vrai philosophe, dit Colletet, n'ayant d'autre ambition que celle de servir son maître; sa sobriété était presque passée en proverbe, et il se montrait très-attaché à Mazarin, qui, en récompense de tous ses services, ne lui avait accordé que deux petits bénéfices : le canonicat de Verdun et le prieuré de l'Artige, en Limousin. Son traitement comme bibliothécaire était de deux cents livres seulement. »

La *Biographie universelle* déclare, d'après Chaudon, que les accusations de ceux qui ont cherché à *faire suspecter les principes religieux de Naudé n'ont pas le moindre fondement*. Sylvain Maréchal a pu calomnier Naudé quand il a placé son nom dans son fameux *Dictionnaire*; mais de là à faire passer Naudé pour un catholique orthodoxe il y a loin, et Gui Patin savait à quoi s'en tenir à cet égard. On peut consulter sur les croyances religieuses de Naudé : Gui Patin, édit. Revéillé-Parise, t. II, p. 277, 478, 479, 490, 508, et t. III, p. 758; le *Mascurat*, p. 345; Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. II, p. 461, 469, 472, 479; et l'*Histoire de la Bibliothèque Mazarine*, p. 92. Naudé a immensément écrit; nous citerons seulement : *Le Marfore, ou discours contre les libelles*; Paris, 1620, in-8° : ouvrage tellement rare que plusieurs bibliographes ont été jusqu'à en nier l'existence; — *Instruction à la France sur la vérité de l'histoire des frères de la Rose-Croix*; Paris, 1623, in-8°, et 1624, in-4° : Naudé les présente comme des imposteurs; — *Apologie pour les grands personnages faussement soupçonnés de magie*; Paris, 1625, in-8°; réimprimé en 1652 en 1669 et 1712; — *Advis pour dresser une bibliothèque*; Paris, 1627, in-8° : cette édition est rare; mais l'ouvrage a été réédité en 1644 avec le *Traité des bibliothèques* de L. Jacob; il a été traduit en latin par J.-A. Schmidt, 1703, in-4°; — *De Antiquitate et dignitate Scholæ medicæ Parisiensis*; Paris, 1628, in-8° : nous avons dit dans quelle circonstance ce discours a été prononcé; — *Addition à l'histoire de Louis XI, contenant plusieurs recherches curieuses sur diverses matières*; Paris, 1630, in-8°; réimprimé comme supplément aux *Mémoires* de Comines, 1713, in-8°. « Ce livre ne contient pas de simples narrations, mais des remarques et de bonnes preuves que nos rois ont été instruits dans les lettres, surtout Louis XI. On y trouve aussi plusieurs particularités de son règne, comme l'origine de l'imprimerie. On peut dire que ce traité a plus de mérite par ses digressions littéraires que par le sujet que promet le titre. » (Lelong, *Biblioth. historique*); — *De studio liberali syntagma*; 1633 et 1645, in-8° : bon traité des études; — *Quæstio iatrophilologica : an magnum homini a Venenis periculum?* Rome, 1632, et Genève, 1650, in-8°; — *Discours sur les divers incendies du mont Vesuve, et particulièrement sur le dernier, qui commença le 16 décembre* 1631; Paris, 1632, in-8°; inséré ensuite dans le tome IX du *Mercure françois*; — *Bibliographia politica*; 1633, in-12; 1637, 1652, 1645, in-24, et 1642, in-8°; traduit en français par C. Challine, 1642, in-8°; — *Quæstio iatrophilologica : an vita hominum hodie quam olim brevior?* 1634 et 1650, in-8°; — *An matutina studia vespertinis salubriora?* 1634 et 1650, in-8°; — *An liceat medico fallere ægrotum?* 1635, in-8°; — *De fato et fatali vitæ termino*; 1635 et 1640, in-8°; — *De studio militari syntagma*; 1637, in-4° : ouvrage alors très-précieux pour les officiers; — *Considérations politiques sur les coups d'État*; Rome, 1639, in-4° : édition extrêmement rare; on lit dans la préface que ce livre n'a été tiré qu'à *une douzaine d'exemplaires au lieu des copies manuscrites qu'il en faudroit faire*; il avait été commandé à Naudé par le cardinal Bagni; il fut réimprimé en 1752, avec de nombreuses additions, par Louis Dumay; — *Joannis Cordesii, ecclesiæ Lemovicensis canonici, elogium*, en tête du *Bibliothecæ Cordesianæ catalogus*, 1643, in-4°, dont nous avons indiqué l'origine; — *De Hieronymo Cardano judicium*; Paris, 1643, in-8°; — *De Augustino Nipho philosopho judicium*; 1645, in-4°; — *Gabrielis Naudæi ex Italia discedentis ἀποδεκτήριον ad amicos*; 1645, in-fol.; — *Jugement de tout ce qui a esté imprimé contre le cardinal Mazarin, depuis le sixième janvier jusques à la déclaration du 1er avril* 1650, in-4°; s. l. n. d. et 1650 : cet ouvrage, ordinairement désigné sous le nom de *Mascurat*, est en forme de dialogue; Saint-Ange (Naudé), libraire, et Mascurat (Camusat), imprimeur, s'entretiennent des libelles publiés

Digitized by Google

contre Mazarin, et font une véritable apologie du cardinal ; — *Remise de la bibliothèque de Mgr le cardinal Mazarin par le sieur Naudé entre les mains de M. Tubeuf ;* Paris, in-4°. Cette pièce n'a pas de titre dans l'original; celui que nous adoptons est emprunté au *Tumulus* de L. Jacob ; — *Aduis à nos seigneurs de Parlement sur la vente de la bibliothèque de Mgr le cardinal Mazarin ;* in-4°, s. l. n. d. : pièce extrêmement rare ; un exemplaire existe à la bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris ; elle a été publiée successivement ; Francfort-sur-le-Main, 1654, in-4° ; dans un journal de Leipzig, *Vergnügungen müssiger Stunden*, partie Ire, p. 42 ; dans *Le Conservateur* de juillet 1758 ; dans les *Recherches sur la bibliothèque* de M. Petit-Radel, p. 271 ; enfin, dans *Le Palais Mazarin* de M. de Laborde, p. 251 ; — *Relation du sieur Naudé à messieurs Dupuy, de quatre manuscrits qui sont en Italie touchant le livre* De Imitatione Christi, *faussement attribué à Jean Gersen ;* 1649, in-8° ; — *Requête servant de factum au procès pendant entre G. Naudé*, etc. ; 1650, in-4°. — *Advis sur le factum des Bénédictins ;* 1651, in-8° ; — *Raisons peremptoires de G. Naudé, demandeur en suppression d'injures et calomnies*, etc. ; 1652, in-4° ; — *Bibliographia Kempensis ;* 1651, in-8°. Naudé a donné des éditions estimées de quelques ouvrages de Riolan, de J.-B. Doni, de Léonard Arétin, de Suarès, de Cardan, etc. Il existe à la Bibliothèque impériale deux manuscrits de Naudé : le premier (n° $\frac{10292}{2}$) est intitulé : *Inuentaire de mes livres qui sont à Rome*, in-4° ; et le second : *Inventario delli libri che sono presentemente nella bibliotheca dell' Eminm^o^ cardinal Mazzarino in Roma*, supplément français, n° 4256. On trouve encore parmi les manuscrits de la Bibliothèque impériale : *Diuerses observations tirées de quatre liures ou registres, deux d'iceux couuertz de papier bleu, et les deux autres de carton blanc, trouués dans les papiers de feu M. Naudé, viuant bibliotéquaire de monseigneur l'Eminentissime cardinal Mazarin... pour iustifier quelle a esté la conduite, le mesnage, les soings et la fidélité auec laquelle led. deffunt a serui Son E. pendant douze années, en qualité de son bibliotéquaire*, supplément français, n° 4256. Lapoterie a publié, en 1667, in-18, un recueil de lettres de Naudé, et Louis Jacob a élevé à sa mémoire un véritable monument par la publication de son *Gabrietis Naudæi Tumulus, complectens elogia, epitaphia, carmina, tum latina tum gallica, uariorum virorum ;* Paris, 1659, in-4°. Enfin, on a imprimé sous le titre de *Naudæana*, Paris, 1701, in-12, un recueil d'anecdotes tirées des conversations de Naudé ; une édition revue et très-augmentée de ce livre a été publiée en 1703 par Lancelot. Le nom de Naudé a été donné en 1805 à une des salles de la bibliothèque Mazarine.

Alfred Franklin

P. Halle, *Gabrielis Naudæi Elogium*, en tête des *Epistolæ* publiées par Lapoterie, et en tête du *Tumulus Naudæi* de Louis Jacob. — J.-H. Erythræus (L.-V. Rossi), *Epistolæ ad Tyrrhenum ;* Cologne, 1649, 2 vol. in-12. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes*, etc., 1729, 43 vol. in 12 ; t. IX. — Louis Jacob, *Traité des plus belles bibliothèques ;* Paris, 1644, in-8°. — Guy Patin, *Lettres ;* Paris, 1846, 3 vol. in 8° — G. Colletet, *Abrégé des Annales de la ville de Paris ;* 1664, in 12. — M. Sanson, *Histoire chronologique d'Abbeville ;* Paris, 1683, in-4°. — A.-A. Barbier, *Dissertation des soixante traductions françoises de l'imitation de Jésus-Christ ;* à la suite se trouvent les *Considérations* de Gence *Sur la Question relative à l'auteur de l'imitation ;* 1812, in-8°. — Aubery, *Histoire du cardinal Mazarin ;* 1751, 4 vol. in-12. — *Naudæana* et *Patiniana*. — Sainte-Beuve, *Portraits littéraires ;* 1845, 2 vol. in 12 — Alf. Franklin, *Histoire de la Bibliothèque Mazarine ;* Paris, 1860 in-8°.

NAUDÉ (*Philippe*), mathématicien et théologien français, né à Metz, le 28 décembre 1654, mort à Berlin, le 7 mars 1729. Entré comme page à la cour d'Eisenach, à l'âge de douze ans, il fut rappelé à Metz, quatre ans après, par son père, on ne sait trop par quel caprice. Ses parents n'avaient ni les moyens ni, à ce qu'il paraît, la volonté de lui faire donner une éducation libérale. Naudé se forma seul, et parvint à apprendre sans maître le latin, les mathématiques et la théologie. A la révocation de l'édit de Nantes, il se retira avec sa femme et un enfant de neuf mois, d'abord à Saarbruck, et bientôt après à Hanau. Deux ans après il passa à Berlin. Il était fort indécis sur ce qu'il entreprendrait pour subvenir à la subsistance de sa famille, quand Langerfeld, professeur de mathématiques à l'académie des arts, lui procura quelques leçons. Bientôt Naudé fut nommé professeur d'arithmétique et de mathématiques élémentaires au collége de Joachim (1687). En 1696 il succéda à Langerfeld à l'académie des arts. Il fut en même temps chargé de donner des leçons de mathématiques aux pages de l'électeur. En 1701 il fut agrégé à la Société des sciences de Berlin, et quand, en 1704, l'Académie des sciences fut fondée, il fut attaché à cet établissement comme professeur de mathématiques.

Tout en cultivant les mathématiques, il se livrait avec ardeur à des travaux de théologie. Malheureusement il y apportait plus de roideur dogmatique que d'esprit philosophique. En général on remarque dans les ouvrages de Naudé des talents naturels et des connaissances acquises ; mais on y sent le défaut de bonnes études premières. Aussi ses écrits, qui ne manquent pas seulement d'élégance, mais encore d'ordre et de clarté, n'eurent aucun succès.

En outre d'un traité de géométrie en allemand, Berlin, 1706 in 4°, et de deux pièces insérées, l'une dans les *Miscellan. Berlin.*, t. III, et l'autre dans le *Diarium gallicum* de La Haye, t. V, on a de lui : *Méditations saintes sur la paix de l'âme ;* Berlin, 1690, in-12 ; — *Morale évangélique opposée à quelques morales phi-*

Digitized by Google

losophiques publiées dans ce siècle; Berlin, 1699, 2 vol. in-8°; — *La souveraine Perfection de Dieu dans ses divers attributs et la parfaite Intégrité des Écritures prises au sens des anciens réformés;* Amsterdam, 1708, 2 vol. in-12. cet ouvrage est dirigé contre Bayle; mais Naudé n'y ménage pas Leclerc ni Jaquelot, adversaires de ce dernier. Expliquant l'origine du mal dans le monde d'après le système des supralapsaires, il se laissa entraîner par son ardeur théologique à cette conclusion que Dieu est l'auteur du péché; il est vrai qu'il ajoute comme correctif qu'il l'est saintement. Attaqué vivement dans une brochure intitulée : *Lettres à M. sur le traité de* La souveraine Perfection de Dieu, il répondit dans l'ouvrage suivant; — *Recueil des objections qui ont été faites contre le Traité de* La souveraine Perfection de Dieu, *avec les réponses*; Amsterdam, 1709, in-12; — *Gründliche Untersuchung der mystischen Theologie* (Examen approfondi de la théologie mystique); Zerbst, 1713, in-12; — *Examen de deux traités nouvellement mis au jour par M. de La Placette*; Amsterdam, 1713, 2 vol. in-12. Naudé, qui, selon l'expression de Chaufepié, « s'était constitué le défenseur des systèmes théologiques les plus durs et les plus outrés », accusa La Placette « d'avoir exercé son éloquence et son art de bien dire à vomir contre Dieu des blasphèmes qui sont tels, qu'il ne peut y en avoir de plus outrageants contre lui dans les abîmes de l'enfer », et il adjure son adversaire « de ne commettre plus cette horrible faute, à moins qu'il ne soit tout à fait un démon incarné ». Le crime épouvantable du célèbre moraliste réformé était d'avoir attribué une faible part à l'homme dans l'œuvre de son salut; — *Theolog. Gedanken über den Entwurf der Lehre von der Beschaffenheit und Ordnung der göttlichen Rathschlüsse* (Pensées théologiques sur la nature et l'ordre des décrets divins); 1714, in 4°; — *Anmerkungen über einige Stellen des Osterwaldischen Tractats von den Quellen des Verderbens und seines Katechismi* (Remarques sur quelques passages du traité d'Osterwald sur les sources de la corruption et de son catéchisme); Berlin, 1716, in-4°; — *Réfutation du commentaire philosophique;* Berlin, 1718, in-12. Naudé combat fortement la tolérance et soutient que les orthodoxes chrétiens ont raison d'être intolérants; — *Traité de la justification;* Leyde, 1736, in-12: ouvrage posthume. Naudé laissa plusieurs ouvrages inédits, dont les manuscrits furent déposés après sa mort dans la bibliothèque du collége de Joachim. M. N.

Biblioth. germaniq., t. XXXVI, p. 117 et suiv. — Chaufepié, *Nouv. Diction. hist.* — Haag, *France protest.* — Niceron, *Mémoires*, t. XLI.

NAUDÉ (*Philippe*), mathématicien français, fils du précédent, né le 18 octobre (1) 1684, à Metz, mort le 17 janvier 1745, à Berlin. Il était encore au berceau lorsque ses parents l'emmenèrent avec eux à l'étranger. Destiné au ministère évangélique, il fut élevé au collége de Joachim à Berlin, et poussa assez loin ses études; mais un fonds de timidité naturelle et une prédilection marquée pour les mathématiques l'éloignèrent de la carrière pastorale. Ses progrès furent si rapides qu'il fut jugé digne de succéder à son père à l'académie des arts (1707) et au collége de Joachim (1708); il y professa les mathématiques jusqu'à la fin de ses jours. Il fut admis en 1711 dans l'Académie des sciences de Berlin et en 1738 dans la Société royale de Londres. D'après le témoignage de Formey, c'était un homme de mœurs irréprochables et d'une probité reconnue. Il a communiqué aux *Miscellanea Berolinensia* cinq mémoires sur des problèmes d'algèbre et de géométrie, et il a laissé en manuscrit un *Commentaire sur les Principes de Newton* ainsi que diverses pièces sur toutes les parties des mathématiques, en 3 vol. in-4°.

Un de ses frères, *Roger-David* NAUDÉ, né le 29 juin 1694, à Berlin, où il est mort, le 30 janvier 1766, d'abord pasteur de la Frederikstadt, puis principal du collége français, eut la réputation d'un théologien savant et d'un littérateur habile.

On doit à un autre NAUDÉ, réfugié protestant à Londres, une traduction française de l'*Histoire du Japon* de Kæmpfer (La Haye, 1729, 2 vol. in-fol.). P. L.

Formey, *Éloges des académiciens de Berlin*, t. 20 36. — *Nouvelle biblioth. germanique*, V. — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.* — Niceron, *Mémoires*.

NAUDET (*Thomas-Charles*), peintre français, né à Paris, en 1774, mort le 14 juillet 1810. Il était fils d'un marchand d'estampes, qui lui fit étudier la peinture chez Hubert Robert, peintre et dessinateur des jardins royaux. Un gentilhomme danois, Brunn Neergard, l'ayant pris en affection, l'emmena dans les nombreux voyages qu'il fit en Europe. Naudet y recueillit un grand nombre de vues et de copies précieuses qui servirent à Brunn Neergard pour la publication d'un *Voyage pittoresque et historique dans le nord de l'Italie*, avec un texte explicatif (Paris, 1812-1813, in-fol.). Mais le commencement seul de cet ouvrage put paraître; il fut interrompu sans doute par suite de la mort de Naudet. Cet artiste a exécuté aussi les dessins des planches de la *Description du département de l'Oise*, publiée en 1803, par Louis Cambry, préfet de ce département. G. DE F.

Journal des Arts, 25 juillet 1810.

NAUDET (*Jean-Baptiste-Julien-Marcel*), acteur français, né à Champlitte (Franche-Comté), le 14 mai 1743, mort à Passy (Seine), en juin 1830. Il prit d'abord l'état militaire, qu'il quitta après quelques années pour entrer au théâtre. Une bonne éducation, un bel organe, un physique imposant étaient des éléments certains de succès; aussi débuta-t-il avantageusement au Théâtre-Français, en 1784. Il y fut bientôt reçu

(1) Le 18 décembre, d'après Formey.

Digitized by Google

sociétaire, et eut pour emploi les *rois* et les *pères nobles*, lorsque J.-B. Brizard se retira (1786). Pendant les troubles qui précédèrent l'année 1793, il prit deux fois la plume pour défendre ses camarades avec lui des imputations injustes répandues contre eux dans le public, et il paya de sa personne, en sa qualité de semainier, pour résister à l'invasion d'une troupe de Marseillais lancés par quelques meneurs dans le tumulte que causaient les représentations du *Charles IX* de Chénier. Après la représentation de *Paméla*, comédie de François de Neufchâteau (1er août 1793), quand les comédiens du Théâtre-Français furent décrétés d'arrestation, Naudet obtint, par la protection d'un ancien camarade de classes, le moyen de chercher un refuge en Suisse, où il put attendre des jours plus calmes. Il rentra après le 9 thermidor an II, reprit ses droits et ses rôles, et fut très-regretté du public lorsqu'en 1806 il se retira de la scène. E. D—s.

C.-G. Étienne et Alphonse Martainville, *Histoire du Théâtre-Français, depuis le commencement de la révolution, jusqu'à la réunion générale* (Paris, an X (1802), 4 vol. in-12).

NAUDET (*Joseph*), érudit français, fils du précédent, né à Paris, le 8 décembre 1786. Après avoir remporté les prix d'honneur aux concours de 1803 et 1804, il étudia plus spécialement la politique et la législation dans leur rapport avec l'histoire. Le résultat de ces études fut la publication de l'*Histoire de l'établissement, des progrès et de la décadence de la monarchie des Goths en Italie* (Paris, 1811, in-8°) et *Des Changements opérés dans toutes les parties de l'administration de l'empire romain sous Dioclétien et Constantin jusqu'à Julien* (Paris, 1817, 2 vol. in-8°). Ces deux ouvrages ont été couronnés, en 1810 et 1815, par l'Académie des inscriptions. A cet ordre de compositions se rattachent encore *La Conjuration de Marcel contre l'autorité royale* (1815, in-8°); — *De la Responsabilité graduelle des agents du pouvoir exécutif* (1819, in-8°); et quatre mémoires imprimés dans le *Recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres* : 1° *De l'État des personnes en France sous les rois de la première race* (t. VIII, 1827); 2° *Sur l'Instruction publique chez les anciens, et particulièrement chez les Romains* (t. IX, 1831); 3° *Sur les secours publics chez les Romains* (t. XIII, 1838); 4° *Histoire de l'administration des postes chez les Romains* (t. XXIII, 1843). En 1809, M. Naudet avait été pourvu de la chaire de troisième au lycée Napoléon; un an après, il y professa la rhétorique. C'est pendant son professorat qu'il publia un *Essai de rhétorique, ou observations sur la partie oratoire des quatre principaux historiens latins* (1813, in-12), et une édition de *La Henriade* (in-16) avec les passages des auteurs anciens et modernes qui présentent des points de comparaison. Les triomphes universitaires de son enseignement, son excellente méthode, où l'enthousiasme s'alliait au bon goût, le firent appeler, en 1816, à l'École normale comme maître de conférences. L'année suivante, il fut élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il suppléa quatre ans M. de Pastoret dans la chaire de droit naturel et de droit des gens au Collége de France, où il fut ensuite nommé, sur la présentation de l'Académie des inscriptions et du Collége, professeur de poésie latine (1821-1830). En 1832, l'Académie des sciences morales et politiques ayant été reconstituée, M. Naudet y entra aussi par élection. Ce ne fut pas seulement le publiciste et l'historien que l'Académie honora de son choix, ce fut probablement aussi l'homme délicat et généreux qui, présenté pour la chaire de poésie latine, dont M. Tissot avait été illégalement dépossédé (1822), avait fait pour lui les plus actives démarches, et qui, lorsque les événements le permirent, lui avait rendu avec tant d'empressement son titre et sa chaire. Il a inséré dans le recueil de cette Académie un *Mémoire sur les récompenses d'honneur chez les Romains* (t. V, 1844) et deux autres *Sur la police chez les Romains* (t. IV, 1843, et t. VI, 1849), extraits d'un ouvrage qui va être livré à l'impression. M. Naudet fut nommé, en 1830, inspecteur général des études. Pendant toute la durée de ces fonctions (du 21 septembre 1830 au 29 août 1840) il a puissamment concouru à l'amélioration matérielle et morale des colléges et aux progrès des fortes études. Les loisirs que lui laissaient ses fonctions, il les a consacrés à des ouvrages de philologie classique, tels qu'un *Lucain* à l'usage des étudiants (1832, in-12), avec un commentaire; des éditions de *Catulle*, de *Plaute* et de *Tacite* pour la Bibliothèque latine de Lemaire; et la traduction de *Plaute* pour la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke (1833, 9 vol. in-8°). C'est, au jugement de tous, le meilleur ouvrage de la collection, un véritable chef-d'œuvre qui atteste une profonde intelligence de l'antiquité, une connaissance consommée du théâtre et autant d'esprit que de goût. Le *Journal des Savants* a compté longtemps M. Naudet au nombre de ses rédacteurs. On trouve notamment de lui dans ce recueil : des articles *Sur l'histoire de l'esclavage en Occident* par M. de Saint-Paul; sur l'*Histoire des journaux chez les Romains* par M. Le Clerc; sur l'ouvrage de Zurita : *Les différentes classes de chefs de la nouvelle Espagne*, et divers sujets d'histoire et de philologie; — *Sur les Serres chaudes chez les Romains* (*Revue archéol.*, VIIIe année, 1851, p. 209).

Nommé le 8 août 1840 directeur de la Bibliothèque royale et le 25 juin 1852 secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions, M. Naudet s'est successivement démis de ces fonctions en 1857 et 1860. Enfin, M. Naudet a collaboré à un grand nombre de recueils, tels que la *Revue encyclopédique*, l'*Encyclopédie des gens du*

Digitized by Google

monde, etc. Outre les ouvrages cités, on a encore de lui : *Rapport sur la situation du Catalogue des imprimés* (1847, in-8°) ; — *Lettre à M. Libri* au sujet de quelques passages de sa lettre à M. de Falloux, relatifs à la Bibliothèque nationale (1849, in-8°) ; — *Réponse de la Bibliothèque nationale* à M. Feuillet de Conches (1851, in-8°) ; — *Notices sur le baron Walckenaër* (1852), *Burnouf père et fils* (1854), *Pardessus* (1855), *Guérard* (1857), *Boissonade* (1860). M. Naudet est commandeur de la Légion d'Honneur depuis le 25 avril 1847.

P. Dehèque, dans l'*Enc. des G. du M.*, avec addit.

NAUENDORF (Baron DE), général autrichien, né à Vienne, vers le milieu du dix-huitième siècle, mort au commencement du dix-neuvième. Colonel en 1789, il se distingua en cette année dans la guerre contre les Turcs. En 1794 il commanda l'avant-garde du prince de Cobourg ; l'année suivante il battit les Français à Selten et à Alsens. En 1796 il aida l'archiduc Charles à repousser Jourdan à Teming et à Amberg ; il fut peu de temps après opposé à Moreau sur le Danube, et le força à la retraite. Il alla ensuite rejoindre l'archiduc, et se signala à l'attaque des défilés de Caudern. Nommé en 1797 feld-maréchal-lieutenant, il commanda en 1800 l'avant-garde de l'armée autrichienne en Suisse ; il prit sa retraite en cette même année. O.

Œsterreichische National-Encyklopädie. — *Biographie étrangère* (Paris, 1819).

NAULT (*Denis*), littérateur français, mort en 1707. Il fut juge à Luzy, près de Nevers, et à Toulon-sur-Arroux, dans le bailliage de Montcenis. On lui doit : *Le Trophée de la justice élevé sur le polyandre des nobles ;* Lyon, 1667, in-12 : recueil de plaidoyers où l'on fait mention de Justinien et de saint Augustin dès le temps de Divitiacus et de César ; — *Histoire de l'ancienne Bibracte, appelée Autun ;* Autun, 1688, in-12 ; un second volume annoncé, qui devait continuer l'histoire de cette ville depuis sa ruine par César, n'a point paru ; — *La Mort d'Ambiorixène vengée par celle de Jules César, assassiné par Brutus ;* Lyon, 1688, in-12 ; c'est un véritable roman, qui n'a que le mérite d'être court. Ces trois ouvrages sont anonymes. P. L.

Michault, *Mélanges*, II, 183.

NAUMACHIUS (Ναυμάχιος), poëte gnomique grec, d'une époque incertaine. On ne sait rien de sa vie ; mais on croit, d'après quelques-uns de ses vers, qu'il vivait après J.-C. On trouve dans Stobée trois fragments de cet auteur en vers hexamètres, savoir : onze vers qui semblent l'introduction d'un poëme sur les devoirs de la femme dans le mariage, et qui cependant recommandent le célibat ; cinquante-huit vers qui appartiennent au poëme même et qui contiennent d'excellents conseils à une femme sur sa conduite à l'égard de son mari, sage ou dissipé, sur l'administration de son ménage, le choix de sa société et sa toilette ; quatre vers et demi contre l'usage de l'or, des pierres précieuses et des vêtements de pourpre. Le style de ces trois *fragments* est pur, animé et brillant. Un passage du poëte sur la supériorité du célibat qui prépare les vierges à un mariage mystique et les rend souveraines parmi les femmes a fait penser que Naumachius était chrétien. Cette hypothèse est hasardée ; mais ce passage prouve du moins qu'il avait subi l'influence des idées chrétiennes. Outre les vers qui portent son nom, on attribue à Naumachius un poëme moral que Gesner assigne à Phocylide et qui paraît indigne des deux poëtes. Les *Fragments* de Naumachius ont été traduits en latin par Hugo Grotius ; cette traduction et le texte se trouvent dans l'édition de Stobée, de Gaisford, vol. III, pp. 22, 68, 234 ; vol. IV, p. 164, etc., p. 187, etc., 224. Y.

Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. I, p. 721, 786.

NAUMANN (*Jean-Gottlieb*), célèbre compositeur allemand, né le 17 avril 1741, à Blasewitz, près Dresde, mort le 31 octobre 1801, dans le même lieu. Il manifesta de si rares dispositions pour la musique que son père, simple laboureur, l'envoya à la ville prendre des leçons journalières de clavecin. Ses progrès furent des plus rapides. Un musicien suédois, Wœstrœm, l'ayant entendu par hasard, lui proposa de l'emmener en Italie (1757) ; il se repentit bien vite d'avoir consenti à suivre un maître dont l'avarice égalait la brutalité. A Padoue il le quitta pour devenir l'élève de Tartini, qui l'avait accueilli avec bonté et qui dans la suite le recommanda aux soins du P. Martini. Après avoir parcouru l'Italie méridionale en compagnie du violoniste Pitscher, il passa quelque temps à Venise, y donna des leçons et y fit jouer un opéra bouffe, dont on ignore le titre, sur le théâtre de Saint-Samuel. Le rétablissement de la paix lui permit enfin de retourner dans sa patrie (1763). Grâce à l'électrice douairière Marie-Antoinette de Saxe, qui se déclara sa protectrice, il obtint le double emploi de compositeur de la chambre et de maître de chapelle. En 1765 il repassa les Alpes, visita la Sicile et revit Naples, Rome et Venise. En 1772 il fit en Italie un troisième voyage, et y composa plusieurs opéras. Le brillant succès de ces productions lui attira de la part des souverains étrangers des offres brillantes, que, fidèle à son pays et au prince qui l'avait tiré de la misère, il ne voulut pas accepter. On se disputait Naumann dans les fêtes des cours du Nord. A Stockholm, il composa *Amphion*, *Cora* et *Gustave Wasa*, gravés en partition aux frais du roi de Suède ; à Copenhague, il écrivit *Orphée*, dont les douces mélodies causèrent une vive impression. A différentes reprises il fut appelé à Berlin par le roi Frédéric-Guillaume II, qui était un amateur passionné de musique ; ce prince lui confia même l'éducation musicale du pianiste Himmel et de la cantatrice Mlle Schmalz, et lui donna, entre autres témoignages de sa satisfaction, une tabatière

Digitized by Google

qui avait appartenu à Frédéric II. L'opéra d'*Aci e Galatea* fut sa dernière composition dramatique. Frappé d'apoplexie, le 21 octobre 1801, dans une promenade qu'il faisait le soir non loin de sa maison de campagne, il ne fut retrouvé que le lendemain matin ; on le rapporta chez lui, et il expira au bout de dix jours sans avoir repris connaissance. Il avait épousé, en 1792, la fille de l'amiral danois Grodtschilling. Contemporain de Mozart, Naumann sut se faire à côté de ce grand artiste une réputation honorable. Cependant, s'il faut en croire M. Fétis, il n'y a rien de vraiment original dans ses œuvres ; on y trouve beaucoup de mélodies gracieuses, un système de modulation qui n'est pas commun, un bon sentiment dramatique et un style pur. C'est un bon artiste, dont ses contemporains ont trop vanté le mérite. Ses travaux sont aussi nombreux que variés ; nous indiquerons les principaux. MUSIQUE D'ÉGLISE : *La Passione*, oratorio exécuté à Padoue ; — *Giuseppe riconosciuto*, à Dresde ; — *Il Figlio prodigo*, à Dresde ; — *Betulia liberata*, ibid. ; — *Pater noster* de Klopstock, pour quatre voix de solo, chœur et orchestre : ce grand ouvrage, considéré comme le chef-d'œuvre de Naumann, fut exécuté deux fois, en 1799, à Dresde, par les soins du baron de Rachnitz ; — plusieurs *psaumes* à chœur et orchestre ; — *Vingt sept messes solennelles*, composées pour la chapelle électorale de Dresde (1766-1800), en manuscrit ; — *Messe solennelle* en la bémol ; Vienne, 1804 ; — des *hymnes, motets* et *litanies*. — OPÉRAS : *Achille in Sciro* ; Palerme, 1767 ; — *Alessandro nelle Indie* ; Venise, 1768 ; — *La Clemenza di Tito* ; Dresde ; — *Solimano* ; Venise, 1772 ; — *Il Villano geloso* ; Dresde ; — *Elisa* ; Dresde ; — *Amphion* ; Stockholm, 1776 ; — *Cora* ; ibid., 1780 ; — *Gustave Wasa* ; ibid., 1780 . ces trois opéras sont écrits en langue suédoise ; — *Orphée et Eurydice*, en danois ; Copenhague, 1785 ; — *La Sorte di Medea* ; Berlin, 1788 : — *Protesilao* ; ibid., 1793 ; — *Aci e Galatea* ; Dresde, 1801. — MUSIQUE INSTRUMENTALE : *Dix-huit Symphonies* (ms.), des *Sonates* pour piano, des *Quatuors*, des recueils de *romances françaises*, d'*ariettes italiennes* et de *chansons allemandes* ; *Le Tombeau de Klopstock*, cantate, etc. K.

Wieland, *Notice* dans le *Nouveau Mercure allemand*, 1803. — Meissner, *Bruchstücke aus J.-A. Naumann's Lebensgeschichte* (Fragments pour servir à la biographie de Naumann ; Prague, 1803 1804, 2 vol. in-8°. — Rochlitz, *Für Freunde der Tonkunst*. — Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens*.

NAUMANN (*Jean-André*), naturaliste allemand, né en 1744, à Liebigk, près de Köthen, mort en 1826. Possesseur d'une assez belle propriété, qu'il cultivait lui même, il se consacra à l'étude de l'ornithologie. On a de lui : *Der Vögelsteller* (L'Oiseleur) ; Leipzig, 1789 ; — *Beschreibung aller Feld-Wald und Wasservögel* (Description de tous les oiseaux habitant les champs, les bois et l'eau) ; Köthen, 1795 ; — *Naturgeschichte der Land-und Wasservögel des nördlichen Deutschlands* (Histoire naturelle des oiseaux de terre et d'eau de l'Allemagne du nord) ; Leipzig, 1795-1804, 22 cahiers ; deux nouvelles éditions augmentées en furent données par son fils Jean-Frédéric, Leipzig, 1805-1811, 27 cahiers, et 1820-1827, 5 vol. O.

Pierer, *Lexikon*.

NAUMANN (*Jean-Frédéric*), naturaliste allemand, fils du précédent, né le 14 février 1780, à Liebigk, près de Köthen, mort en 1857. Après avoir commencé ses études à Dessau, il fut rappelé à la maison paternelle pour aider à surveiller l'exploitation des propriétés de la famille ; la lecture qu'il fit alors de plusieurs traités d'agriculture et d'horticulture l'amena à étudier toutes les branches de l'histoire naturelle. Plus tard il s'occupa principalement de l'ornithologie, à laquelle il fit faire beaucoup de progrès. Son grand travail sur l'*Histoire naturelle des oiseaux de l'Allemagne* (Naturgeschichte der Vögel Deutschlands), Leipzig, 1822-1844, est un trésor d'observations exactes et judicieuses ; les belles planches qui accompagnent l'ouvrage ont été gravées par l'auteur lui même, d'après ses propres dessins. On a encore de Naumann : *Taxidermie* ; Halle, 1815 et 1848 ; — *Die Eier der Vögel Deutschlands* (Les Œufs des oiseaux de l'Allemagne) ; Halle, 1819, cinq parties : avec Buhle ; — *Naturgeschichte* (Histoire naturelle) ; Eisleben, 1834 et suiv. : avec Grafe. O.

Conversations-Lexikon.

* **NAUMANN** (*Charles-Frédéric*), minéralogiste allemand, né à Dresde, le 30 mai 1797. Fils du compositeur Naumann, il fréquenta l'académie des mines de Freiberg, où il eut pour maître Werner, étudia ensuite l'histoire naturelle à Leipzig et à Iéna, et revint après à Freiberg pour profiter des leçons de Mohs, qu'il remplaça, en 1826, comme professeur de cristallographie ; en 1835, il reçut aussi la chaire de géognosie et fut chargé de la confection de la carte géognostique de la Saxe. En 1842, il devint professeur à Leipzig. Ses principaux ouvrages sont : *Beiträge zur Kenntniss Norwegens* (Documents pour servir à la connaissance de la Norvège) ; Leipzig, 1824, 2 vol. : — *Lehrbuch der Mineralogie* (Manuel de minéralogie) ; Berlin, 1828 ; — *Lehrbuch der reinen und angewandten Krystallographie* (Manuel de cristallographie pure et appliquée) ; Leipzig, 1830, 2 vol. ; — *Erläuterungen zur geognostischen Karte von Sachsen* (Explications de la carte géognostique de la Saxe) ; Dresde, 1836-1845, et 1846, 5 cahiers ; — *Lehrbuch der Geognosie* ; Leipzig, 1850-1853, 2 vol. O.

Conversations-Lexikon.

* **NAUMANN** (*Maurice-Ernest-Adolphe*), médecin allemand, frère du précédent, né à Dresde, le 7 octobre 1798. Après avoir été pendant trois ans professeur de médecine à Berlin, il enseigna depuis 1828 cette science avec le

Digitized by Google

plus grand succès à l'université de Bonn ; il y est aussi directeur de la clinique. Il a écrit plusieurs ouvrages très-remarquables, parmi lesquels nous citerons : *Handbuch der allgemeinen Semiotik* (Manuel de la séméiotique générale); Berlin, 1826 ; — *Versuch eines physiologischen Beweises fur die Unsterblichkeit der Seele* (Essai d'une démonstration physiologique de l'immortalité de l'âme); Bonn, 1840; — *Problemen der Physiologie* (Problèmes de physiologie); Bonn, 1835 ; — *Handbuch der medecinischen Klinik ;* Berlin, 1829-1839, 8 vol.; une nouvelle édition a commencé à paraître en 1848 ; — *Pathogenie;* Berlin, 1841-1845, 3 vol.; — *Allgemeine Pathologie und Therapie* (Pathologie générale); Berlin, 1851 ; — *Ergebnisse and Studien aus der Klinik zu Bonn* (Études sur les cas qui se sont présentés à la clinique de Bonn) ; Leipzig, 1858.

Son fils *Émile*, né en 1827, est élève de Mendelssohn et a composé plusieurs morceaux de musique religieuse qui ont eu du succès. O.
Conversations-Lexikon.

NAUNDORFF (*Charles-Guillaume*), se disant *Charles-Louis*, duc DE NORMANDIE, fils de Louis XVI, était né, à ce qu'il prétendait, à Versailles, le 27 mars 1785, et mourut à Delft (Hollande), le 10 août 1845. Suivant les documents fournis par la police française à M. Morin de la Guérinière en 1839, Naundorff était juif d'origine, né à Potsdam, d'une famille établie précédemment dans la Prusse polonaise. Il vint à Berlin en 1810, et y demeura deux ans; il logeait alors dans la maison d'un tonnelier, et gagnait son pain en colportant des horloges en bois. Il se donnait pour marié, quoiqu'il ne le fût pas; il faisait passer pour sa femme la veuve d'un soldat, nommée Christine Hasfert. En 1812 il partit pour Spandau. Il se présenta devant le magistrat de cette ville, le 25 novembre, déclara vouloir s'y établir comme horloger, et pour obtenir la droit de bourgeoisie prêta le serment requis de fidélité au roi de Prusse. Il se maria ensuite avec la fille d'un nommé Einers, fabricant de pipes à Havelberg. Il se donnait alors quarante-trois ans, et se disait protestant de la confession d'Augsbourg. De son mariage naquirent deux enfants, qui furent baptisés luthériens. En 1822 Naundorff vendit son atelier, et alla s'installer à Brandebourg. Il loua une petite boutique près du théâtre, qui prit feu en 1824. Accusé d'incendie, il fut renvoyé de la plainte faute de preuves ; mais à la fin de la même année il comparut devant la justice comme accusé du crime de fausse monnaie. Il se donnait la qualité de fils d'un prince français, et fut condamné à trois années de travaux forcés dans une maison de détention. Il subit sa peine dans le pénitentiaire de Brandebourg, de 1825 à 1828. Il se retira ensuite à Crossen ; là il se donna ouvertement pour le fils de Louis XVI. Plus tard, il se réfugia à Dresde, puis en Suisse, et enfin en 1833 il arriva à Paris. Voici maintenant la suite de son histoire : il ne savait pas un mot de français et n'avait aucune ressource. Un homme, touché de sa misère, le conduisit à une ancienne femme de chambre du fils de Louis XVI. L'étranger lui déclara être Charles-Louis, duc de Normandie, fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Cette dame crut le reconnaître ; elle lui fit quelques questions qui la confirmèrent dans sa croyance, et lui offrit de rester chez elle, ce qu'il accepta. Elle parla de son hôte à quelques amis ; quelques royalistes s'émurent, et fournèrent une cour au prince. Un noble personnage proposa de partir pour Prague, et ne doutait pas que Louis-Philippe ne s'empressât de reconnaître les droits du revenant. Un évêque l'engagea à entrer dans les ordres ; mais le prince était marié. Il prit un maître de français, et fit en peu de temps des progrès assez sensibles. Il avait quelque ressemblance avec Louis XVI et Marie-Antoinette ; il avait assez de tenue, une certaine aisance, beaucoup d'affabilité, et une expansion peut-être trop vive. Mais il avait gardé un accent germanique caractérisé. Bientôt on fit intervenir l'illuminé Martin (*voy.* ce nom), qui, sans jamais avoir vu le prince, le reconnut. La petite secte des martinistes devint donc un petit parti politique ; le curé de Saint-Arnould faisait des quêtes pour ce roi miraculeusement retrouvé. Naundorff monta une maison, et créa un journal pour défendre ses droits. Ce journal, n'ayant pu faire son cautionnement, dut cesser de paraître ; le gérant, Thomas, poursuivit en escroquerie le prince, qui le laissait dans l'embarras ; mais le tribunal mit Naundorff hors de cause. Au sortir de l'audience le gérant, arrêté par ses créanciers, fut conduit à la prison de la dette. Le 28 janvier 1834, Naundorff avait failli périr victime d'un attentat. Comme il traversait le soir le guichet du Carrousel qui conduit au quai, un homme s'approche de lui, lui pose la main gauche sur l'épaule et de la main droite lui porte cinq coups de poignard dans la poitrine en lui disant : « Meurs, Capet ». Par bonheur Capet portait sur lui une petite médaille de la sainte Vierge, qui lui venait de sa mère, et qui amortit les coups, et il ne mourut pas. La confiance des fidèles ne fit que s'accroître. Ce n'est pas qu'il expliquât bien clairement les mystères de sa vie, mais il sortit admirablement de certaines épreuves qui peuvent du reste s'expliquer de bien des façons. Il écrivait à la duchesse d'Angoulême pour l'amener à une entrevue ; il écrivait à la duchesse de Berry, qui selon lui, était disposée à reconnaître ses droits ; il lui offrit même, dit-on, de l'épouser et d'adopter M. le duc de Bordeaux, oubliant que cette princesse était mariée et que lui-même avait une femme en Allemagne. Il prétendait que le duc de Berry lui avait écrit, et que c'était pour lui avoir été favorable que ce prince avait été assassiné. Les affidés de Naundorff publièrent

Digitized by Google

diverses biographies de lui ; dans l'une on racontait que le dauphin avait été enlevé du Temple par deux inconnus, qui avaient apporté un enfant mort, dans une malle, et l'avaient substitué à l'héritier du trône, lequel était sorti vivant de la même malle et avait été confié à une vieille Allemande; enlevé de chez cette femme par d'autres inconnus, il avait été conduit, dans une voiture fermée, en différents endroits, puis transporté en Amérique, où il avait été confié à une Allemande qui avait épousé un horloger. Il portait malheur à tous ceux à qui il était confié ; car deux partis s'arrachaient sa possession, et ses gardiens succombèrent successivement sous le fer et le poison du parti contraire. Enfin, il fut ramené en Europe, traversa la France et arriva en Allemagne. Son gardien fut encore assassiné; il rencontra sur la route un nommé Naundorff qui le mena dans sa voiture à Berlin. C'était en 1810. Le prétendu roi de France chercha à entrer dans les hussards du roi de Prusse ; mais il fut repoussé comme étranger. Alors il s'établit horloger. Son ami Naundorff lui proposa une de ses maîtresses, qui était veuve d'un horloger, comme femme de ménage, à condition qu'elle passerait pour sa femme légitime; et le prince horloger accepta cette proposition. Le bourgmestre de Berlin lui ayant demandé ses papiers, il confia ce qui lui en restait au préfet de police de cette ville, qui les garda et le força à s'éloigner de la capitale. Il alla alors s'établir à Spandau. Sa femme de ménage mourut en 1816, et en 1818 il épousa la belle-fille d'un sous-officier des cuirassiers de Brandebourg, nommée Jeanne Tuiers. Dans la nuit du 15 septembre 1824, il entend crier au feu ; il sort de chez lui : on le vole et on l'accuse d'être l'auteur de l'incendie du théâtre ; il est arrêté, et la veille de Noël, sur le faux témoignage d'un receveur des finances, il est condamné à trois ans de prison comme coupable de fausse monnaie, les motifs du jugement portant qu'on ne peut pas croire ses dénégations parce qu'il se donne les fausses qualités de fils de prince. A peu près à l'époque où devait finir sa détention, il est gracié, sous promesse de quitter Brandebourg. C'est alors qu'il se rendit à Crossen. Si on l'en croit, il avait écrit à Louis XVIII, à Charles X, à Louis-Philippe sans jamais recevoir de réponse. En juillet 1832, il se décida à partir pour la France. Croyant qu'on le poursuit, il se réfugie en Suisse, où il est arrêté ; enfin, il arrive à Paris, le 26 mai 1833, où il loge dans un chétif hôtel ; mais des amis lui assurent le nécessaire. Du reste, par une fatalité inouïe, toutes les personnes que cite Naundorff, et qui pourraient témoigner de ce qu'il raconte, sont mortes ; tous ses papiers sont perdus ou lui ont été enlevés. En décembre 1833, la duchesse d'Angoulême avait dû répondre à un protecteur de Naundorff : « J'ai trop la triste certitude de la mort de mon frère pour pouvoir le reconnaître dans celui qui se présente ; les preuves qu'il m'en donne ne sont pas assez claires ; je n'ai aucun souvenir des faits qu'il me rappelle ; donc je ne puis accepter l'entrevue qu'il me propose. Je ne me laisse pas effrayer par les menaces qu'il ose prononcer. Qu'il me donne des preuves plus positives s'il les a. » Un jour Naundorff fit paraître dans son journal, qui avait pour titre *La Justice*, une lettre adressée au roi Louis-Philippe, qu'il appellait : « Mon cousin », dans laquelle il parlait d'un trésor qui avait été caché par Louis XVI aux Tuileries au 10 Août, et qu'il se faisait fort de retrouver. On fut fort étonné à cette époque de voir un aide de camp du roi aller faire une longue visite au prétendant, qui d'ailleurs était bon prince et voulait bien reconnaître les droits du peuple, « ne réclamant, disait-il, que son état civil. » Naundorff poussa même les choses si loin, dans ce sens, que le 13 juin 1836 il ne craignit pas d'assigner la famille royale devant les tribunaux pour se voir confirmé dans sa possession d'état; ce qui l'aurait constitué le chef légal de la maison de Bourbon. La police se fatigua enfin. Deux jours après on saisit les papiers du prétendu Louis XVII ; on l'arrêta, et après vingt-cinq jours de détention, on l'expulsa de France, comme étranger. Le parquet était las, disait-on, de poursuivre des fous. Naundorff fut d'abord conduit en Angleterre. Forcé de quitter ce pays, il se retira à Delft, où il mourut. Toute sa vie il s'était occupé de recherches pyrotechniques sur l'art militaire. Il lui arriva plusieurs accidents, et ses amis y voyaient des complots. Un de ses avocats nous a décrit la famille de Naundorff qui se composait en 1836 de six enfants : sa femme était restée avec eux en Allemagne. Cela n'empêcha pas le prince de se mettre à Paris sous la dépendance d'une dame qui ne le quittait pas et paraissait commander pour lui. Un Allemand qui avait connu Naundorff en 1829 le donnait comme très-adroit dans la mécanique, et se flattait de l'avoir ramené à quelques idées religieuses.

L. Louvet.

La Vie du véritable fils de Louis XVI, duc de Normandie, écrite par lui même. — Gruau et Laprade, *Motifs de conviction sur l'existence du duc de Normandie*. — *La Justice*, 1835. — *Abrégé de l'hist. du dauphin, fils de Louis XVI*. — A.-F.-V. Thomas, *Naundorf, ou Mémoire à consulter sur l'intrigue du dernier des faux Louis XVII*. — *Illustration* du 30 août 1845. — Thibaut, dans le *Dict. de la Conversat.*

NAUSEA (1) (*Frédéric*), théologien allemand, né vers 1480, à Bleichfeld ou à Weissenfeld, villages près de Wurtzbourg, mort à Trente, le 6 février 1550. Après avoir enseigné le droit canon, il devint en 1526 prédicateur à la cathédrale de Mayence, et peu de temps après secrétaire du cardinal Campeggio ; il fut en 1534 appelé à Vienne comme prédicateur de la cour impériale, et promu en 1541 à l'évêché de cette ville. Il assista au colloque de Spire,

(1) Son vrai nom était *Unrath*, ou selon d'autres *Eckel*.

Digitized by Google

et fut envoyé au concile de Trente comme ambassadeur du roi des Romains. Quoique adversaire déclaré des protestants, il conseillait de ne pas employer contre eux la violence, mais d'avoir recours à la discussion, où il excellait. Il était renommé comme un des premiers prédicateurs de son temps. On a de lui : *Oratio ad Erasmum ut is proximo in Spira statuum conventui intersit;* Vienne, 1524, in 4°; — *Ad Carolum I pro sedando plebeio in Germania tumultu;* Vienne, 1525, in-8°; — *Miscellaneorum libri II, prior pro horis canonicis, alter pro missa apologeticus;* Mayence, 1527, in-4°; — *Homiliarum centuriæ tres;* Cologne, 1530; ibid., 1532; augmenté d'une quatrième centaine; — *Libri mirabilium VII;* Mayence, 1531, et Cologne, 1532, in-4° : contient des détails sur plusieurs événements extraordinaires de l'époque; — *Predigten über alle Evangelien des Jahres* (Sermons sur tous les Évangiles de l'année); Mayence, 1533, in-fol.; — *Sermones quadragesimales;* Cologne, 1535, in-fol.; — *In Erasmum monodia;* Cologne, 1536, in-8°; — *De puero literis instituendo consilia;* Cologne, 1536; — *Ad Paulum III rerum conciliarium libri V;* Leipzig, 1538, in-fol.; — *Liber I responsorum ad aliquot germanicæ nationis adversus sedem apostolicam gravamina;* Cologne, 1538, in-fol.; — *De Antichristo;* Vienne, 1550, in-4°; — *De novissima mortuorum resurrectione;* Vienne, 1551, in-4°; Cologne, 1555, in-8°; — *De consummatione hujus sæculi;* Cologne, 1555, in 8°; — *Libri III methodi de ratione concionandi*, imprimé plusieurs fois; — des sermons, des oraisons funèbres, des ouvrages de controverse, etc.; Nausea avait lui-même donné, en 1547, un catalogue de ses écrits imprimés et manuscrits, lequel se trouve à la suite des *Epistolæ miscellaneæ ad Fr. Nauseam :* plusieurs de ces derniers ont péri dans l'incendie de Vienne en 1525 (*voy.* Hummel, *Neue Bibliothek von seltenen Büchern*, cinquième partie). Les *Œuvres complètes* de Nausea ont été réunies en un vol. in-fol.; Cologne, 1616. O.

Pantaleo, *Prosopographia.* — Salig, *Historie des Tridentinischen concilii.* — *Nachrichten von Gelehrten des Hochstifts Wurtzburg* (Leipzig, 1795). — Du Pin, *Bibl. des auteurs ecclesiastiques* (XVIe siècle).

NAUSICRATÈS ou **NAUCRATÈS** (Ναυσικράτης ou Ναυκράτης), poète comique grec, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. On ne connaît que les titres et de courts fragments de deux de ses pièces, Ναυκήρου et Ἱερατίς. D'après ces faibles débris, on suppose que Nausicratès était un poète de la comédie moyenne; et s'ils ne donnent aucune idée du plan et des caractères de ses pièces, ils montrent que son style était pittoresque, animé et ne manquait pas d'agrément comique. Les *Fragments* de Nausicratès ont été recueillis par Meineke, *Fragmenta comica*, vol. I, p. 495, vol. IV, p. 575, etc., et par Bothe, *Fragmenta com. græcorum.* Y.

Athénée, VII, p. 296, 325, 330. IX, p. 399; — Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. II, p. 471.

NAUSIPHANÈS (Ναυσιφάνης), philosophe grec, né à Téos, vivait vers 300 avant J.-C. Il adopta les principes philosophiques de Démocrite et suivit les leçons de Pyrrhon. Il eut un grand nombre d'élèves, et fut particulièrement fameux comme professeur de rhétorique. Épicure assista quelque temps aux leçons de Nausiphanès; mais loin de reconnaître qu'il lui avait des obligations, il affectait en toute occasion de dire qu'il n'avait rien appris de lui. Y.

Cicéron, *De nat. deorum*, I, 26, 33. — Diogène Laërce, IX, 69, 102; X, 8, 14. — Sextus Empiricus, *Adv. Math.*, I, p. 215.

NAUZE (La). *Voy.* La Nauze.

NAVA (*Luiz* de), peintre espagnol, né en 1723, mort en 1783. Cadet d'une ancienne famille, il entra dans l'ordre religieux et militaire de Santiago. Il devint lieutenant des gardes du roi Ferdinand VI. Ses fonctions ne l'empêchèrent point de se livrer à son goût pour les arts, surtout pour la peinture. Il fut l'un des fondateurs de l'Académie de San-Fernando, dont il remporta le grand prix en 1753. Nava se fit remarquer par son excellent coloris. Quoique appartenant à l'école de Madrid, la plupart de ses tableaux ornent les principaux monuments religieux de Valence : on y remarque un *Christ* dans l'église San-Juan-del Mercado. A Madrid, don Nava a décoré le couvent des Capucins de la Patience; on cite aussi de lui quelques portraits. A. de L.

Las Actos de la Academia de San-Fernando. — Quinet, *Dictionnaire des peintres espagnols.*

NAVAGERO (*André*), connu aussi sous le nom latinisé de *Naugerius*, homme politique vénitien et un des meilleurs poètes latins modernes, né à Venise, en 1483, mort à Blois, le 8 mai 1529. Il fit ses études d'abord à Venise, sous Marc Antoine Sabellus, puis à Padoue, sous Marcus Musurus et Pierre Pomponace. Dans la première partie de sa carrière, les lettres anciennes l'occupèrent presque uniquement. On voit par les préfaces que Alde l'ancien mit à ses éditions de Quintilien, de Virgile et de Lucrèce, et par les préfaces d'André Assolan en tête de l'Ovide, de l'Horace et du Térence publiés par le même imprimeur, avec quel soin Navagero avait recueilli des variantes pour toutes ces éditions et avec quelle sagacité il avait choisi les meilleures leçons. L'édition des *Discours* de Cicéron publiée par Alde est de Navagero, qui en a délié les trois volumes à Léon X, à Bembo et à Sadolet « par des *épîtres* dont le style, suivant Ginguené, est digne de Cicéron même ». Ces belles *dédicaces* lui valurent une telle réputation qu'il fut chargé de prononcer les *oraisons funèbres du général Barthélemi d'Alviane* (10 novembre 1515), du *doge Loredano* (25 juin 1521), et de *Catherine Cornaro*, reine de Cypre. Cette dernière harangue n'existe plus. « Dans les deux autres discours, dit Ginguené, le langage a autant de dignité que les pensées. Tout

Digitized by Google

ce qui honore le sénat vénitien est éloquemment rappelé. Ces titres d'*imperator*, de *princeps*, de *patres optimi*, donnés au général, au doge, aux sénateurs, les puissances supérieures invoquées sous le nom antique de *Dii immortales*, tout fait illusion, et l'on croit assister à deux harangues prononcées dans le sénat romain. » Après la mort de Sabellico, le sénat lui donna Navagero pour successeur dans la place de garde de la bibliothèque Saint-Marc; et chargea en même temps cet éloquent écrivain de continuer l'histoire de Venise commencée par Sabellico. Les missions diplomatiques et la mort prématurée de Navagero l'empêchèrent d'achever cet ouvrage. Il fut nommé, en 1523, ambassadeur de la république auprès de l'empereur Charles-Quint. Il ne partit pas immédiatement, parce que le sénat attendit l'issue de la campagne de François Ier en Italie. Lorsque le roi de France eut été vaincu et fait prisonnier à Pavie, Navagero alla en toute hâte porter à Charles-Quint les propositions pacifiques de la république. Il passa quatre ans à la cour d'Espagne sans parvenir à conclure la paix; mais si sa mission fut politiquement stérile, elle eut un résultat littéraire imprévu. C'est aux conseils et à l'influence de Navagero que fut due l'introduction en Espagne d'une nouvelle école de poésie modelée sur la poésie italienne (1). Il quitta la cour de Charles-Quint lors du renouvellement des hostilités entre ce prince et François Ier. A peine de retour à Venise, il fut chargé d'une mission auprès du roi de France. Il reçut de François Ier un excellent accueil; mais il mourut peu après son arrivée à Blois, à l'âge de quarante-six ans. Avant d'expirer, il ordonna de jeter au feu, comme trop imparfaits pour être publiés, l'ébauche de sa continuation de Sabellico, son *Oraison funèbre* de Catherine Cornaro et deux poëmes *De Venatione* et *De Situ orbis* dans le genre des *Sylves* de Stace. Les *Œuvres* de Navagero furent publiées à Venise, 1530, in-fol. Cette édition est belle et rare. Une seconde édition, faite par les soins de Joseph Comino et aux frais des Volpi, parut sous ce titre : *Andreæ Navagerii, patricii Venati, oratoris et poetæ clarissimi, Opera omnia;* Padoue, 1718, in-4°; une autre édition, plus commode, plus complète, et qui dispense des précédentes, parut à Venise, 1754, in-12. Elle contient outre les *Dédicaces* et *Oraisons funèbres* en prose latine dont il a été question plus haut, des *Variæ lectiones in omnia opera P. Ovidii Nasonis*, et des *Carmina* ou *Lusus*. Ces poésies latines, composées de quarante-sept pièces, la plupart très-courtes, sont le chef-d'œuvre de Navagero. Le poëte s'est inspiré de la manière forte et large de Catulle, et a évité avec soin les subtilités et les pointes de Martial. Il condamnait si sévèrement ce dernier poëte que chaque année il en brûlait un exemplaire en l'honneur des Muses et de Catulle. Les *Lusus* de Navagero eurent un grand succès; Joachim Du Bellay en donna de charmantes imitations françaises. E.-T. Simon en a traduit quelques-uns dans son *Choix de poésies érotiques*; Paris, 1786, 2 vol. in-18. Un grand nombre de ces *Lusus* ont été insérés dans le recueil des *Carmina illustrium poetarum Italorum*, imprimé à Venise, en 1558, et à Florence, en 1552. A la suite des *Carmina*, on trouve des *Rime*, ou vers italiens, qui valent moins, mais qui sont d'un goût pur. On a encore de Navagero, en italien, cinq lettres écrites d'Espagne à Rannusio, un *Voyage en Espagne* et un *Voyage en France*; ces deux *Voyages* ne sont que des notes courtes, sèches, mais judicieuses et intéressantes. *Il Viaggio fatto in Spagna*, publié à Venise, 1563, in-12, a été inséré ainsi que les *Lettres à Ramusio* et le *Voyage en France* dans les éditions des *Opera omnia*. L. J.

Gian. Volpi, *Notice sur Navagero*, avec les *Selecta doctor virorum de Andrea Naugerio ejusque scriptis testimonia*, en tête des *Opera omnia*. — Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. VII, part. III, p. 228. — Boscan, *Letter to the Duquesa de Soma*, en tête du second livre des *Poesies* de Boscan. — Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, t. VII, p. 414. — Ticknor, *History of spanish literature*, vol. I, p. 439.

NAVAGERO (*Bernard*), parent du précédent, cardinal, né à Venise, en 1507, mort à Vérone, le 27 mai 1565. Appelé aux charges les plus importantes de la république, il fut successivement ambassadeur en Dalmatie, à Constantinople, en France, à Rome et à la cour de l'empereur. Le doge Pierre Lando brigua son alliance et lui fit épouser Istriana Lando, sa petite-fille, qui mourut quelques années après son mariage avec Bernard. Celui ci chercha des consolations dans l'étude et dans la religion, et embrassa la carrière ecclésiastique. Le pape Pie IV, jugeant que la place d'un homme si distingué était marquée dans le sacré-collége, le créa cardinal, le 26 février 1561, et lui donna l'évêché de Vérone. Il l'envoya ensuite en qualité de légat à Trente, où il assista à la clôture du concile. On a de ce cardinal des *Harangues*, la *Vie du pape Paul IV*. Augustin Valerio a donné la vie de Bernard Navagero, dans son livre intitulé : *De cautione adhibenda in edendis libris*; Padoue, 1719, in-4° (p. 61 à 98). H. F.

(1) Ce fait est si important dans l'histoire de la poésie espagnole qu'il mérite d'être raconté en détail. Pendant un séjour de six mois qu'il fit à Grenade en 1526, Navagero, ayant eu occasion de causer de littérature avec Boscan lui demanda pourquoi il n'essayait pas de transporter dans la langue espagnole le sonnet et les autres formes de versification employées par les bons auteurs italiens, et le pressa vivement de faire cette tentative. Boscan se laissa persuader, et quelques jours plus tard il se mit à l'œuvre; il y prit bientôt plaisir, et employa les mesures favorites de la poésie italienne avec autant de hardiesse que de succès. Le goût public résistait d'abord à cette tentative; mais Garcilaso vint au secours de Boscan, et la réforme littéraire s'accomplit; une réforme qui modifia sensiblement le caractère et les destinées de la poésie espagnole. « Il est rare, dit Ticknor, qu'un homme soit capable d'exercer sur une littérature étrangère une influence aussi forte que celle que Navagero exerça sur la littérature espagnole. »

Digitized by Google

Aubery, *Histoire des Cardinaux*. — *Dictionnaire des Cardinaux*. — Moréri, *Dict. hist.* — Ughelli, *Italia Sacra*.

NAVAILLES (*Philippe* DE MONTAULT DE BÉNAC, duc DE), maréchal de France, né en 1619, mort à Paris, le 5 février 1684. Issu d'une ancienne et noble famille, il fut admis dans les pages du cardinal de Richelieu, puis nommé enseigne au régiment de la marine. Colonel d'un régiment qui prit son nom (1641), il se signala dans les campagnes d'Italie et de Catalogne. Maréchal de camp en 1647, il réussit par sa fermeté à délivrer en 1648 la place de Casal-Maggiore, bloquée par le marquis de Carcena. A son retour en France, il se trouva mêlé aux troubles de la Fronde, et fut envoyé en Flandre avec le rang de lieutenant général (20 septembre 1650). En 1652 il commanda l'avant-garde de l'armée royale à l'attaque de la porte Saint-Antoine, et s'y comporta avec une brillante valeur. En 1653 il suivit Turenne en Champagne, et fut chargé d'investir la place de Sainte-Menehould avec les généraux d'Huxelles et de Castelnau. A l'attaque des lignes d'Arras en 1654, Navailles commandait les premières troupes; voyant ses soldats hésiter, il mit pied à terre et força les *enfants perdus* à s'élancer vers l'angle qu'il avait dessein d'enlever. Son père étant mort en 1654, il hérita du titre de duc, qui avait été accordé à celui-ci. En 1658 il fut envoyé en ambassade en Italie, et la même année il succéda au duc de Modène dans le commandement des troupes françaises en ce pays, où il obtint encore de brillants succès. Navailles épousa Mlle de Neuillant, qui fut dame d'honneur de la reine, femme de Louis XIV. Elle montra beaucoup de courage et de noblesse en mettant des obstacles aux tentatives du roi pour s'introduire auprès d'une des filles d'honneur placées sous sa surveillance. Louis XIV, d'abord fort irrité, reconnut bientôt son tort, et lui en témoigna son estime. Mais peu après le duc et la duchesse de Navailles furent victimes d'une intrigue odieuse. On les signala faussement comme les auteurs d'une lettre envoyée à la reine et qui lui faisait connaître la passion de son mari pour Mlle de la Vallière. M. et Mme de Navailles reçurent l'ordre de vendre toutes leurs charges, de se retirer de la cour, et d'aller vivre dans leurs terres. Plus tard, le roi donna au duc le gouvernement du pays d'Aunis, de La Rochelle et du Brouage (12 septembre 1665), dont le duc de Nevers avait joui jusqu'alors. Au printemps de 1669 il prit, sous le duc de Beaufort, le commandement des auxiliaires envoyés dans l'île de Candie. A peine débarqué, il attaqua résolûment les Turcs avec une poignée d'hommes; malgré les observations du général vénitien Morosini, il renouvela des assauts inutiles et perdit tant de monde que voyant le découragement de ceux qui restaient, il résolut, quelles que fussent les instances des Vénitiens, de revenir en France. Son départ ne laissa aux Vénitiens d'autre parti à prendre que celui de capituler; ce qu'ils firent le 6 septembre. En 1674 il prit part à l'invasion de la Franche-Comté, enleva Gray, facilita la prise de Dôle, et le 25 avril commença, conjointement avec le duc d'Enghien, le siége de Besançon, qui capitula le 15 mai et la citadelle le 22. Navailles suivit ensuite Condé en Flandre, et assista, le 11 août 1674, à la bataille de Senef, où il commanda l'aile gauche. Créé maréchal de France, le 30 juillet 1675, il eut le commandement de l'armée du Roussillon en 1676. Entre autres avantages qu'il remporta, il battit à Espouilles le marquis de Monterrey, qui perdit cinq mille hommes tués ou blessés et sept cents prisonniers (4 juillet 1677). Après la paix de Nimègue, Navailles fut nommé gouverneur, premier gentilhomme de la chambre et surintendant des finances du duc de Chartres (depuis le régent), charges qu'il conserva jusqu'à sa mort. On a de lui des *Mémoires relatifs aux principaux événements depuis* 1638 *jusqu'en* 1683 (Paris, 1701, in-12); le 4e livre est consacré à justifier son départ de Candie. A. JADIN.

Mémoires militaires de Louis XIV, t. III, p. 473. — Brusovic, *Historia di Candia*. — Mme de Motteville, *Mémoires*. — Sismondi, *Hist. des Français*, XXIV et XXV. — De Courcelles, *Dict. hist. des Généraux français*.

NAVARRE (*Pedro*, comte DE NAVARRO), capitaine espagnol, né dans la Biscaye, mort très âgé, en 1528, à Naples. Sa famille était obscure. D'abord matelot, il vint en Italie à la suite du cardinal d'Aragon, et s'enrôla dans les bandes génoises; en 1487 il assista au siége de Seranessa, où fut tentée la première épreuve de la mine, épreuve qui ne réussit point et qui, perfectionnée par lui dans la suite, devint d'un usage si redoutable. Il servit contre les Maures, et déploya dans cette campagne tant de ressources et de présence d'esprit, qu'il fut nommé gouverneur de Velez-Malaga, après la prise de cette ville. Sa réputation comme ingénieur le fit remarquer de Gonzalve de Cordoue, qui le désigna pour coopérer à la conquête du royaume de Naples. Navarre conduisit le siége du château de l'Œuf, regardé jusqu'alors comme imprenable, renversa les murailles au moyen des mines qu'il fit jouer à propos, et entra par la brèche (1503). Le roi Ferdinand le récompensa de ce beau fait d'armes en lui donnant l'investiture du comté d'Alveto, situé dans l'Italie méridionale. Après avoir commandé une flottille destinée à protéger les côtes contre les pirates barbaresques, il fut de nouveau employé en Afrique (1509); ses premières opérations eurent de l'éclat : il enleva Oran, Bougie, Tripoli et d'autres places; mais il échoua devant l'île de Djerbi, où les grandes chaleurs et la cavalerie maure détruisirent une partie de son armée. Ce capitaine ne fut guère plus heureux en Italie. Non-seulement il fut obligé d'abandonner le siége de Bologne (1511), où l'humidité du ter-

Digitized by Google

rain avait empêché l'effet de la mine, mais il fut fait prisonnier à la bataille de Ravenne (1512) et emmené en France. Soit par avarice, soit par ressentiment contre lui, le roi Ferdinand refusa de le tirer de captivité en payant sa rançon. Indigné de tant d'ingratitude, Navarre lui renvoya les brevets qu'il tenait de lui et passa au service de François Ier (1514). Il leva pour ce prince vingt enseignes de pied, composant une petite armée de six mille Basques et Gascons, entra dans le Milanais, participa à la prise de Novare, de Vigevano et de Pavie, combattit à Marignan et s'empara du château de Milan. En 1522 il amena des secours à Lautrec, et se distingua dans la malheureuse journée de la Bicoque. Il tenta de jeter un faible renfort dans Gênes; au moment où il déharqua, la ville fut prise d'assaut; enveloppé de toutes parts, il se rendit, et subit une captivité de trois ans au château de l'Œuf. Il en sortit par suite du traité de Madrid. Ayant levé de nouvelles troupes, il suivit Lautrec en Italie, fut pris pendant la désastreuse retraite d'Aversa, et fut conduit une seconde fois dans le château de l'Œuf. Le prince d'Orange, qui commandait à Naples, épargna à cet homme malheureux la honte du dernier supplice, et le laissa mourir en paix. Selon le récit de Brantôme, « il fust estouffé entre deux coittes ou estranglé de corde par main de bourreau. Ce fust mal faict, ajoute le chroniqueur, non de sa mort, car il estoit tant vieux et cassé qu'il n'en pouvoit plus .. Mais l'empereur en fut blasmé; car il devoit luy ordonner une prison perpétuelle en laquelle eust peu escrire et laisser quelques beaux mémoires de son art et science par mode de passe temps... ainsy que j'ay ouy dire qu'il avoit la volonté et quelque commencement de le faire ». Un neveu de Gonzalve de Cordoue, le duc de Sessa, fit élever à Navarre un tombeau en marbre à côté de celui de Lautrec, dans l'église de Sainte-Marie-la-Neuve. P. L.

P. Giovio, *Elogia virorum bellica virtute illustrium.* — Brantôme, *Vies des grands capitaines.*

NAVARRE (*Martin*). *Voy.* ASPILCUETA.

NAVARRETTE (*Juan-Batista*), controversiste espagnol, né à Cordoue, vers 1550, mort en 1612. Il entra en 1572 dans l'ordre des Franciscains et professa les humanités dans sa ville natale. On a de lui plusieurs ouvrages sur les écrits bibliques, parmi lesquels *Commentarium ad Lamentationes Jeremis*; Cordoue, 1602. A. L.

Echard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, t. II. — Du Pin, *Table des auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle*, col. 1380 — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée.*

NAVARRETE (*Domingo-Fernandez*), missionnaire espagnol, né à Peñafiel, en 1610, mort à Santo-Domingo (*Haïti*), en décembre 1689. Il entra en 1630 chez les Dominicains, professa la philosophie et la théologie avec succès : il était aussi bon prédicateur. En 1646, il partit pour les missions de la Chine; il s'arrêta quelque temps en Amérique, où il répandit la foi dans la Nouvelle-Espagne. En 1648 il passa aux Philippines, et durant neuf années résida à Manille, travaillant constamment à la conversion des indigènes. En 1657, il continua son apostolat à Macassar, d'où il se rendit en Chine (1659), avec la charge de préfet apostolique pour la province de Tché-Kiang. La grande querelle des Dominicains et des Jésuites ayant amené une certaine perturbation dans l'empire du Centre, l'exercice de la religion catholique y fut défendu. Le gouvernement chinois, indulgent pour toutes les sectes religieuses, se crut menacé par la doctrine que prêchaient les missionnaires européens. Leurs dissentiments lui donnèrent une apparence de raison. « Comment voulez-vous, disait le tribunal des rites, établir la paix dans notre vaste empire, lorsque vous êtes en querelle parmi si peu que vous êtes? » Navarrete, emprisonné à Canton, s'échappa, gagna Macao, et vint à Rome se plaindre de la tolérance des Jésuites, qui, plus curieux du nombre que de la sincérité de leurs prosélites, appropriaient les cérémonies païennes au culte catholique (janvier 1673). La congrégation de la Rote lui donna raison. Antonio de Gouvea, jésuite portugais, attaqua sans succès cette décision dans son écrit intitulé *Responsum ad Scripta duo R. P. Navarretæ* (circa res Sinenses). Mais lorsque le saint-siége voulut envoyer des vicaires pour faire cesser les abus et rétablir la concorde, il était trop tard; déjà les missionnaires de tous ordres étaient expulsés du territoire chinois. Après un voyage à Paris, Navarette revint en Espagne. Charles II le nomma à l'archevêché de Santo-Domingo (1678). Dans son diocèse, il se réconcilia avec les Jésuites, pour lesquels il fit bâtir plusieurs établissements. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, presque tous écrits en espagnol; entre autres : *Tratados historicos, politicos, ethicos y religiosos de la monarchia de China*; Madrid, 1676, in-fol. Cet ouvrage, dédié par l'auteur à don Juan d'Autriche, est devenu fort rare. Il devait être en trois vol., mais il paraît que l'inquisition supprima complétement les deux derniers. Le volume que nous connaissons est divisé en sept parties; la sixième partie a été traduite en anglais par Churchill et en français par l'abbé Prévost; — *Explication des vérités de la religion* (en chinois); l'auteur s'y montre tolérant pour les cérémonies funèbres usitées chez les Chinois, mais ferme pour refuser le baptême à ceux qui n'abandonneraient pas entièrement le culte de leurs ancêtres; — un *Catéchisme* chinois; — *Traité des noms admirables de Dieu* (en chinois); — *Apologie des missionnaires* (en chinois), etc. A. DE L.

Antonio, *Bibliotheca script. Hispaniæ* (nova), t. III, p. 278. — Churchill, *Collection of voyages and travels* (Londres, 1704, in fol.). — L'abbé Prévost, *Histoire générale des voyages.* — Échard, *Biblioth. script. ordinis Prædicatorum*, t. II, 720-723 — Touron, *Hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, t. V, p. 627. — Ri-

Digitized by Google

chard et Giraud, *Biblioth. sacrée*. — *Dict. hist. des auteurs ecclesiastiques*, etc. (Lyon, 1767, 4 vol. in-12).

NAVARRETE (*Alonzo*), missionnaire espagnol, décapité au Japon, le 1er juin 1617. Il fit profession chez les dominicains de Valladolid, et fut destiné aux missions du Japon. Il partit avec plusieurs de ses collègues en 1514, et fit de nombreux prosélites. Ses succès inquiétèrent les prêtres japonais, qui le dénoncèrent au cobo (chef de la religion). Le procès de Navarrete fut instruit; il fut prouvé que les missionnaires cherchaient à exciter un changement dans l'État, et le premier de son ordre, Navarrete, fut condamné à avoir la tête tranchée. On a de lui : *Epistola ad fratres ordinis in Japonis*, et quelques autres lettres aux missionnaires dominicains dans le Japon. A. DE L.

Informationes pro canonizatione seu declaratione martyrii servorum Dei F. Alphonsi Navarrete, etc. (Rome, 1675, in-fol.). — Échard, *Script. ord. Prædicat.*, t. II, p. 403.

NAVARRETE (*Baltazar*), théologien espagnol du dix-septième siècle, fit profession chez les dominicains de Saragosse. Il enseigna les lettres et la théologie dans divers colléges de son ordre. Il est surtout connu par ses *Controversiæ in D. Thomæ ejusque scholæ defensionem;* Valladolid, 1605-1609-1634, 3 vol. in-fol. : ouvrage resté célèbre en Espagne. Le P. Navarrete a laissé d'autres ouvrages de théologie, mentionnés par Échard. A. DE L.

Échard, *Script. ord. Prædicatorum*, t. II, p. 436. — *Dict. hist. des auteurs ecclesiastiques* (Lyon, 1767, 4 vol. in-12). — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

NAVARRETE (*D. Martin Fernandez* DE), historien, géographe célèbre, né à Abalos, dans la province de Rioja, le 9 novembre 1765, mort à Madrid, le 8 octobre 1844. Il appartenait à l'une des familles les plus anciennes de la Navarre, et dès l'âge de trois ans son oncle maternel le fit entrer dans l'ordre de Malte; mais ce fut son père qui dirigea sa première éducation. En 1774 on l'emmena à Calahorra, et quatre ans plus tard il entra au collége de Bergara, où il suivit régulièrement ses études. En se livrant avec ardeur aux mathématiques, il ne négligea pas la littérature, et à l'âge de quatorze ans il remporta un prix de poésie; le 13 août 1780 il reçut le brevet de garde du pavillon de la marine royale, et il dut se rendre au port de Ferrol, en Galice : il y fut bien accueilli par D. Cipriano Vimercati, qui dirigeait alors l'école des gardes marines. Navarrete fit sa première campagne à bord du vaisseau de ligne le *San-Pablo*, et en janvier 1782 il escorta un convoi considérable en destination pour l'Amérique. Ses biographes ne disent pas s'il débarqua sur les rives de ce nouveau monde, dont il devait devenir un jour l'historien; mais il est certain que durant deux mois il multiplia les observations de longitude, qui lui ont acquis une réputation si méritée. Dans l'expédition franco-espagnole, il se distingua à l'attaque infructueuse de Gibraltar, et à la suite de cette campagne il fut nommé lieutenant de frégate, le 20 janvier 1783. La paix conclue, il se rendit à Madrid, où il se lia d'une étroite amitié avec Jovellanos Iriarte et Moratin. En 1785 il partit pour Alger, à bord de l'escadre commandée par l'amiral Mazarredo, qui sut conclure une paix avantageuse avec les puissances barbaresques, et qui recueillit d'utiles observations nautiques le long des côtes de l'Afrique. Navarrete, riche de ces nouveaux documents, fit avec succès un cours de mathématiques à la compagnie des gardes marines, puis, nommé lieutenant de vaisseau, il commença ses publications sur l'astronomie et la physique. Rien n'arrêtait son zèle; mais bientôt les soins qu'exigeait sa santé l'obligèrent de se retirer dans sa famille. Ce repos fut employé dès 1789 à explorer les archives de Simancas, de l'Escurial, de Séville, et de plusieurs grands monastères; il commença par les vastes dépôts de Madrid. A la suite de ces perquisitions littéraires, il fut admis dans le sein de l'Académie d'histoire. Ce fut dès cette époque qu'il découvrit dans les archives du duc de l'Infantado, ces journaux manuscrits de Christophe Colomb qui ont jeté tant de lumière sur l'histoire nautique des quinzième et dix-septième siècles. Après de laborieuses recherches dans les archives de la Castille et de l'Andalousie, Navarrete reprit la vie de soldat; il se trouvait devant Toulon, à l'époque du bombardement de la ville par les Anglais. Bientôt après il fut envoyé en mission à Saint-Ildefonse, pour résider auprès de la cour avec le grade de capitaine de frégate, et cette période de sa vie peut être regardée comme la plus active, car il lui fallut remplir à la fois les fonctions d'aide de camp secrétaire général de l'escadre et celles de diplomate. Après avoir repris la mer pour aller chercher l'infante de Parme, il rentra à Madrid vers le milieu de 1795, et devint en 1807 rapporteur du tribunal suprême de l'amirauté. Lors de l'invasion française, Navarrete cessa volontairement d'appartenir à l'administration; mais il continua de professer les mathématiques au collége royal de Santo-Isidro. Bientôt, accusé d'opposition au nouvel ordre de choses, il dut se réfugier à Séville, puis à Cadix, et il y resta jusqu'en 1814. Le retour de Ferdinand VII le ramena à Madrid. Pour ne plus être distrait de ses travaux littéraires, il avait été jusqu'à demander sa retraite comme conseiller de l'amirauté. L'académie espagnole fut la première à profiter de ses studieux loisirs. Ce fut alors qu'il composa, sur la demande de ce corps savant, un traité complet d'orthologie et d'orthographe. Il donna aussi une vie de Cervantes, que nul biographe peut-être n'a su égaler. Après cette excursion dans le domaine de la littérature, où il montra ce qu'il y avait de grâce flexible et de fermeté dans son style (1), il se livra presque exclusivement aux

(1) *Vida de Miguel Cervantes Saavedra escrituro da*

Digitized by Google

recherches d'érudition. Dès lors commença cette série de publications sur les anciens voyages entrepris par la péninsule, dont le premier volume parut en 1825.

Navarrete continuait d'être attaché à la plupart des commissions de la marine, de l'instruction publique et de l'Académie. Il entretenait en même temps avec le baron de Zach une correspondance si active et si intime que les observations du savant espagnol sont fréquemment unies à celles de l'astronome allemand. Directeur du dépôt hydrographique de Madrid, et membre du conseil de l'amirauté, il reçut en 1840 la croix de commandeur de la Légion d'Honneur, et fut nommé en 1842, associé étranger de l'Institut de France. Attaqué d'un catarrhe chronique, il mourut à Madrid, à l'âge de quatre-vingts ans, dans toute la plénitude de ses facultés.

Navarrete a laissé de nombreux manuscrits inédits, parmi lesquels on distingue surtout une *Histoire de la Navigation et des Sciences mathématiques qui s'y rattachent*. M. Eustaquio de Navarrete, le propre neveu de D. Martin, mort récemment et l'un des collaborateurs les plus assidus de la vaste collection des documents inédits de l'histoire d'Espagne, pensait que ce travail, vraiment gigantesque, pourrait être publié. La bibliographie complète des œuvres de Navarrete n'occuperait pas moins de plusieurs colonnes; elle a été donnée avec beaucoup d'exactitude dans le tome VI des *Documentos inéditos, para la historia*; nous y remarquons le seul ouvrage par lequel ce savant géographe soit connu en France porta le titre suivant : *Coleccion de viajes y descubrimientos que hicieron por mar los españoles desde fines del siglo XV, con varios documentos concernientes a la historia de la marina castellana y de los establecimientos españoles en Indias, ordenada e illustrada*, por, etc.: Madrid, 1825, 1829-1837, 5 vol. petit in-4°. Les t. VI et VII sont restés entre les mains de la famille de l'auteur, et sont prêts pour la publication. « Cet admirable livre, comme a dit fort bien M. D. de Mofras, comprend non-seulement les quatre expéditions de Christophe Colomb, les voyages de Magellan et del Caño, qui le premier fit le tour du monde, ceux de Loaysa, d'Amerigo Vespuci, de Grijalva, etc.; mais il renferme, en outre, une série de pièces diplomatiques de la plus haute valeur. » Le premier volume seulement a été traduit en français, sous ce titre : *Relations des quatre voyages entrepris par Christophe Colomb pour la découverte du Nouveau Monde, de 1492 à 1504, suivies de diverses lettres et pièces inédites, ouvrage traduit de l'espagnol, par MM. F.-T.-A. Chalumeau de Verneuil et de la Roquette, et accompagné de notes des traducteurs et de celles de MM. Abel Remusat, Adrien Balbi, et du Baron Cuvier*; Paris, 1828, 3 vol. in-8°, avec portraits, cartes et *fac-simile*. Le second ouvrage de Navarrete, dans son ordre d'importance, a été utilisé par M. Michaud pour son histoire des croisades; il est modestement intitulé : *Disertacion historica sobre la parte que tuvieron los Españoles en las guerras de ultramar o' de las cruzadas y como influyeron estas expediciones desde el siglo XI hasta el XV en la extension de comercio maritimo y en los progressos del arte de navegar*; Madrid, Sancha, 1816, in-4°. Ce beau travail a été publié primitivement dans le t. V des *Memorias de la real Academia de la historia*. On a fait imprimer deux ans après la mort de Navarrete un livre substantiel et plein de recherches tout à fait neuves, que l'on connaît malheureusement trop peu en France; il est intitulé : *Disertacion sobre la historia de la Nautica y de las Ciencias matimaticas que han contribuido a sus progressos entre los Españoles obra postuma, la publica la real Academia de la historia*; Madrid, 1846, petit in-4°. Ce livre, qui prend la science à son origine, conduit le lecteur jusqu'à l'époque qui fut illustrée par les Jorge Juan, les Ulloa et les Mendoza. Ferdinand Denis.

Mendoza et Navarrete, Notices biographiques par D. de Mofras, Paris, 1855. — *Documentos inéditos para la historia*, etc., t. VI. — Humboldt, *Histoire de la géographie du nouveau continent*; 5 vol. in-8°. — *Bulletin de la Société de Géographie, Voy.* la table des matières. — *Revue britannique.*

NAVARRO (*Juan-Simon*), peintre espagnol du dix-septième siècle, né et mort à Madrid. Ce peintre, peu correct comme compositeur et comme dessinateur, est remarquable comme coloriste. Il avait aussi un talent louable pour peindre les fleurs. Ses meilleurs ouvrages sont à Madrid, dans le couvent des Carmes chaussés, une *Nativité* et une *Epiphanie*; et dans la galerie Soto, une *Sainte Famille*. A. de L.

Quillet, *Dictionnaire des peintres espagnols.*

NAVARRO (*Luis-Antonio*), peintre espagnol de l'école Sévillane, né vers 1635, mort en 1693. Il fut l'un des fondateurs de l'académie de Séville, où il professa avec talent et succès. Il débuta (comme Murillo) par peindre des pavillons pour la marine et des bannières pour les communautés. Il fit vogue en ce genre. Heureusement, pour sa réputation, il a laissé de belles fresques dans les principaux monuments de sa ville natale. A. de L.

Las Actas de la Constitucion de la Academia de Seville. — Quillet, *Dictionnaire des peintres espagnols.*

NAVARRO (*Felipe*), peintre espagnol, né à Valence, vers 1680. Il était pur et sévère dans son dessin; son pinceau, quoique réservé, ne manquait pas d'énergie; sa manière tient des écoles romaine et vénitienne. On voit des tableaux de ce maître à Valence, dans les églises de Santa-

de notas y documentos inéditos, etc.; Madrid et Barcelone, 1835, 1 vol. in-8°. Cette biographie offre un tableau de la littérature espagnole aux seizième et dix-septième siècles.

Digitized by Google

Rita, de Sant-Antonio, de Notre-Dame-du-Secours, de San Juan-du-Marché, etc. A. DE L.

Viage artistico a varios pueblos de España (Madrid, 1804). — Raphael Mengs, *Obras* (Madrid, 1780). — Quillet, *Dict. des peintres espagnols.*

NAVARRO (*Agustin*), peintre espagnol, né à Murcie, en 1754, mort à Madrid, en juillet 1787. Il eut pour maîtres les deux frères Alexandre et Antonio Gonzales Velasquez. En 1778 il obtint le premier prix de peinture, et fit le voyage de Rome. Il ne revint d'Italie qu'en 1784, et dès l'année suivante fut reçu membre de l'Académie de San-Fernando, où il professa la perspective jusqu'à sa mort, arrivée dans la force de son âge et de son talent. Don Navarro se distingua particulièrement par son excellente couleur. Ses principaux ouvrages se trouvent à Almazarron et à Tolède. Son chef-d'œuvre est *La Samaritaine* qui se voit à Madrid. Ses paysages, très-recherchés, ornent les plus riches galeries de l'Espagne. A. DE L.

Las Actas de la Academia de San-Fernando. — Cean Bermudez, *Diccionario historico de los mas ilustres professores de las bellas-artes en España.* — Quillet, *Dict des peintres espagnols.*

NAVE (*Mathias* DE), en latin *Navæus*, théologien belge, né à Warnant en Hesbaye, vers 1590, mort à Tournay, en 1660. Reçu docteur en théologie dans l'université de Douai, il devint en 1620 curé de la collégiale de Saint-Pierre de cette ville, quelques années après chanoine de l'église de Seclin, et enfin, le 13 juillet 1633, chanoine de la cathedrale de Tournai, où il fut chargé de la censure des livres. Ses principaux ouvrages sont : *Annotationes in summæ theologiæ et sacræ Scripturæ præcipuas difficultates, item duo sermones de sanctis Piato et Eleutherio, patronis Tornacensium;* Tournai, 1640, in-4°; — *Prælibatio theologica in festa sanctorum;* Tournai, 1635, in-4°, et Douai, in-12; — *Encomium sancti Josephi, Virginis Deiparæ sponsi;* Douai, 1627, in-12, nouvelle édition sous ce titre : *Sponsus Virginis decoratus corona XXXI gemmarum splendoribus coruscante;* Douai, 1636, in-12; — *Catechesis, sive de sacramentorum institutione*, etc., *conciones XVI;* Douai, 1633, in-12; — *Orationes tres de signi crucis et orationis efficacia et D. Thomæ Aquinatis laudibus;* Douai, 1630, in-4°. Il fut l'éditeur d'un ouvrage de *Michel* DE NAVE, son oncle, intitulé : *Chronicon apparitionum et gestorum sancti Michaelis archangeli* (Douai, 1632, in-8°). Ce dernier, né à Warnant en Hesbaye, en 1539, mort à Tournai, le 20 novembre 1620, fut successivement chanoine et official d'Arras, archidiacre et vicaire général de Tournai. Son ouvrage, extrait en grande partie de Colvenerius et de Pantaléon, est rempli de sentiments et de détails d'érudition; mais il est écrit sans critique. H. F.

Paquot, *Mémoires*, t. XIII. — Becdelièvre-Hamal, *Biogr. liegeoise.* — Feller, *Dict. hist.*

NAVE (*Joseph* DE), en latin *Navæus*, théologien belge, né à Viesme, près de Liége, en 1631, mort le 10 avril 1705, à Liége. Il fut professeur de philosophie à Louvain et au séminaire de Liége. Pourvu d'un canonicat dans la cathédrale de Saint-Paul, il se démit d'un bénéfice dont sa faible santé ne lui permettait pas de remplir les fonctions avec exactitude. Ses liaisons avec Opstraët, Arnauld, du Vaucel et Quesnel montrent assez qu'il partageait leurs sentiments, et ce dernier lui ayant adressé une lettre quelques jours avant sa mort, il ordonna qu'on la mît dans son cercueil avec un Nouveau-Testament. On a de lui : *Mémoire contenant les raisons pour lesquelles il est très-important de ne pas retirer le séminaire de Liége des mains des théologiens séculiers, et de n'en pas donner la conduite aux Pères jésuites.* Ce mémoire, écrit en latin, offre des détails aussi curieux que piquants; il fut traduit en français par le P. Quesnel, mais il n'eut point l'effet que de Nave en attendait : les jésuites prirent possession du séminaire, ce qui donna lieu à un autre écrit : *Deux lettres d'un ecclésiastique de Liége* (1699, in-4° et in-12); — *Le fondement de la conduite à la vie et à la piété chrétiennes;* Liége, 1705, in-12. H. F.

Supplément au nécrologe de Port Royal. — *Nécrologe des plus célèbres défenseurs de la vérité*, 1re partie. — Feller, *Dictionnaire historique.* — Becdelièvre-Hamal, *Biographie liegeoise.*

* **NAVEZ** (*François-Joseph*), peintre belge, né à Charleroi, le 15 novembre 1787. Il eut pour maître François, peintre de Bruxelles, et remporta en 1812 le grand prix de peinture historique au concours de Gand sur ce sujet : *Virgile lisant l'Énéide à Auguste.* La pension qu'il reçut en même temps lui permit de venir à Paris, où il entra dans l'atelier de David. Il s'attacha à ce maître, le suivit en Belgique dans son exil, et partagea ses travaux jusqu'en 1817, époque où il le quitta pour aller en Italie. De retour en Belgique, sa réputation s'accrut par des ouvrages d'une étude sévère, dont une partie a figuré aux expositions du Louvre. En 1845 il devint membre de l'Académie royale de Belgique, directeur et premier professeur de peinture à à l'Académie royale des beaux-arts de Bruxelles, professeur à l'École normale, etc. Ses principaux tableaux, dont plusieurs se trouvent dans les musées et dans les églises de la Belgique et de la Hollande, sont : *Agar dans le désert* (musée de Bruxelles); — *Rencontre d'Isaac et de Rebecca* (musée de La Haye); — *Résurrection du fils de la Sulamite* (même musée); — *Notre-Dame des affligés;* — *Résurrection de Lazare;* — *Assomption de la Vierge* (église de Sainte-Gudule, à Bruxelles); — *Jésus-Christ découvrant ses plaies à saint Thomas;* — *Sainte Famille;* — *Mariage de la Vierge* (église des Jésuites, à Amsterdam); — *Le Prophète Samuel* (musée de Harlem). Les tableaux suivants

Digitized by Google

ont été envoyés aux expositions du Louvre : *Athalie interrogeant Joas*, 1834; — *Le Sommeil de Jésus*, 1835 (chapelle de la reine des Belges à son palais de Lacken); — *La Vierge et l'enfant Jésus*, *idem* (hospice du grand Béguinage, à Bruxelles); — *Les Oies du frère Philippe*, id.; — *L'Arrivée de Vert-Vert à Nantes*, id.; — *La Vierge récitant sa prière devant sainte Anne et saint Joachim*, 1836; — *Prière à la Madone*, id.; — *Jeune fille faisant l'aumône à un ermite*, id.; — *La Femme adultère*, 1837. G. DE F.

Documents particuliers.

NAVIER (*Pierre-Toussaint*), médecin français, né le 1er novembre 1712, à Saint-Dizier, mort le 16 juillet 1779, à Châlons-sur-Marne. Reçu docteur en 1741, à l'université de Reims, il alla exercer la médecine à Châlons-sur-Marne, et y fonda peu de temps après, avec Dupré d'Ornay et d'autres amis des lettres, une société savante (1753), qui fut érigée en Académie royale au mois d'août 1775. Il s'est fait connaître par la découverte de l'éther nitreux et des combinaisons du mercure avec le fer, regardées jusqu'alors comme impossibles. Ces travaux lui valurent le titre de correspondant de l'Académie des sciences de Paris, et en 1779 Louis XVI lui accorda une pension. « Unissant, dit Chaudon, à une humanité à la fois éclairée et active le désintéressement le plus noble, Navier fut utile à sa province par le zèle avec lequel il soulagea les malades dans les campagnes, surtout dans les maladies épidémiques. » On a de lui : *Lettre sur quelques observations de pratique et d'anatomie;* Châlons, 1751, in-4°; — *Lettre sur le péritoine;* ibid., 1751, in-4°, suivie en 1752 d'une *Réplique* au médecin Aubert sur le même sujet; — *Dissertation sur plusieurs maladies populaires qui ont régné à Châlons et dans une partie du royaume;* Paris, 1753, in-12; — *Observations sur le ramollissement des os;* Paris, 1755, in-12; — *Sur le cacao et le chocolat comme substances nourricières;* Paris, 1772, in-12; — *De thermis Borboniensibus apud Campanos;* 1774, in-4°; — *Réflexions sur les dangers des inhumations précipitées et sur les abus des inhumations dans les églises, suivies d'Observations sur les plantations des arbres dans les cimetières;* Paris, 1775, in-12; — *Contrepoisons de l'arsenic, du sublimé corrosif, du vert de gris et du plomb, suivis de trois dissertations sur le mercure, le fer et l'éther;* Paris, 1777, 2 vol. in-12 : cet ouvrage, fruit de trente années d'études, est encore estimé et a été traduit en allemand par Weigel (Greifswald, 1782, 2 vol. in-8°); — *Sur l'Usage du vin de Champagne mousseux contre les fièvres putrides;* Paris, 1778, in-8°. Ce n'est là que la plus petite partie des travaux scientifiques de Navier; la plus considérable embrasse des observations d'utilité imprimées dans divers recueils périodiques; nous citerons celles qui ont trait au baume de copahu (*Gazette de médecine*, avril 1762); aux bons et aux mauvais effets du tabac (*ibid.*, juill. 1762); aux accidents occasionnés par l'usage de la jusquiame noire (*Journ. de méd.*, févr. 1756); et des mémoires présentés à l'Académie des sciences de Paris *Sur l'Éther nitreux* (175... et 1771); *Sur l'Effet singulier de la teinture de pavots rouges sur le corps humain* (1757); *Sur les Moyens de dissoudre le mercure par l'acide végétal* (1760); *Sur l'Union du mercure à l'acide de vinaigre* (1771); *Sur les Moyens d'unir le mercure au fer et de le rendre soluble dans l'eau sans le secours d'aucune espèce d'acide* (1774). P. L.

Ersch, *France littér.* — Vicq d'Azyr, *Éloge de P.-T. Navier*, dans le *Recueil de la Soc. roy. de méd.*, 1779. — Chaudon, *Nouv. Dict. univ.*

NAVIER (*Claude-Louis-Marie-Henri*), ingénieur français, né le 15 février 1785, à Dijon, mort le 23 août 1836, à Paris. Il était fils de *Claude-Bernard* NAVIER, élu président du département de la Côte-d'Or en 1790, puis député à l'Assemblée législative, et qui mourut en 1794, à Dijon. Orphelin à l'âge de neuf ans, il fut adopté par le célèbre ingénieur Gauthey, son grand-oncle, qui se chargea du soin de son éducation. Admis en 1802 à l'École polytechnique, il justifia, à celle des ponts et chaussées (1804), les espérances qu'on avait conçues de son assiduité et de ses talents. A peine fut-il nommé ingénieur (1808), qu'il s'occupa de rassembler pour être livrés à l'impression les nombreux écrits que Gauthey avait légués à ses héritiers naturels. Il fit marcher de front ses études scientifiques et la pratique de l'art qu'il exerçait : sous l'empire il dirigea la construction des ponts de Choisy, d'Asnières, d'Argenteuil et de la Cité sur la Seine, et sous la restauration il rendit d'importants services par ses missions en Angleterre, où il étudia l'état des routes, les chemins de fer et la législation qui les concerne. Un savant *Mémoire sur les ponts suspendus*, qu'il rédigea à son retour, lui ouvrit les portes de l'Académie des sciences, qui l'élut en janvier 1824 en remplacement de Breguet. Peu de temps après survint un fâcheux accident, qui causa beaucoup de chagrin à Navier. Il avait jeté sur la Seine, en face de l'esplanade des Invalides, un pont formé d'une seule arche de 155 m. d'ouverture, dont l'effet monumental rehaussait encore l'ingénieux système de suspension; par suite de la rupture d'une conduite-maîtresse des eaux de la ville, les fouilles non comblées et les remblais déjà effectués furent inondés à un tel point que l'on conçut des craintes sérieuses pour la solidité de l'édifice; on ajourna les travaux de réparation, puis on y renonça, et le pont fut démoli en 1827. Suivant Prony, le remède était facile puisqu'il s'agissait seulement d'augmenter la résistance des contreforts; mais on éleva des

Digitized by Google

difficultés, et Navier vit ainsi s'évanouir l'espoir qu'il avait conçu d'achever une si hardie entreprise. Attaché à l'École des ponts et chaussées comme professeur suppléant depuis 1819 et comme titulaire depuis 1831, il fut chargé à cette dernière date d'enseigner l'analyse et la mécanique à l'École polytechnique. On a de lui : *Projet pour l'établissement d'une gare à Choisy contenant l'exposé des travaux proposés ou entrepris jusqu'à present à Paris pour mettre les bateaux à l'abri des débâcles*; Paris, 1811, in-4°, pl.; — *Examen de la tontine perpétuelle d'amortissement fondée par MM. Janson de Sailly, Gueroult de Fougère et Denuelle-Saint-Leu*; Paris, 1819, in-8°; — *Mémoire sur les ponts suspendus*; Paris, Impr. roy., 1823, in-4° et atlas in-fol.; — *De l'Établissement d'un chemin de fer entre Paris et le Havre*; Paris, 1826, in-8°; — *De l'Entreprise du pont des Invalides*; Paris, 1827, in-8°; — *Résumé des leçons données à l'École des ponts et chaussées sur l'application de la mécanique à l'établissement des constructions et des machines*; Paris, t. Ier, 1826, 1833; t. II, 1838, in-8°, pl. : cet ouvrage estimé contient des leçons sur la résistance des matériaux, sur l'établissement des constructions en terre, en maçonnerie et en charpente, sur le mouvement et la résistance des fluides, sur la conduite et la distribution des eaux, enfin sur l'établissement des machines; — *De l'Exécution des travaux publics et particulièrement des concessions*; Paris, 1832, in-8°; — *Notice sur M. Bruyère, inspecteur gén. des ponts et chaussées*; Paris, 1834, in-8°; — *Note sur la comparaison des avantages respectifs de diverses lignes de chemins de fer et sur l'emploi des machines locomotives*; Paris, 1835, in-18; — *Considérations sur les principes de la police du roulage et sur les travaux d'entretien des routes*; Paris, 1835, in-8°, pl.; — *Résumé des leçons d'analyse données à l'École polytechnique, avec des notes de J.-C. Liouville*; Paris, 1840, 2 vol in-8°. — *Resumé des lecons de mécanique données à l'École polytechnique*; Paris, 1841, in 8°, pl.

Outre les ouvrages que nous venons de citer, Navier a inséré un grand nombre de mémoires dans différents recueils; ceux qu'il a communiqués à l'Académie des sciences méritent une mention particulière, entre autres les suivants : *Sur les Roues à élever l'eau* (1818); *Sur la Flexion des lames élastiques* (1819); *Sur les Lois du mouvement des fluides* (1826); *Sur les Lois de l'équilibre et du mouvement des corps solides élastiques* (1827); *Sur l'Écoulement des fluides élastiques dans les vases et les tuyaux de conduite* (1830). Comme éditeur, Navier a publié : *Traite de la construction des ponts*, par Gauthey; Paris, 1809-1813, 2 vol. in-4°, avec des notes, une notice biographique et des additions considérables; — *La Science des ingénieurs*, par Bélidor; Paris, 1813, in-4°; — *Memoires sur les canaux de navigation*, par Gauthey; Paris, 1816, in-4°; — *L'Architecture hydraulique*, par Bélidor; Paris, 1819, t. Ier, in-4°; l'ouvrage devait former 4 vol.; la moitié de celui qui a paru est presque entièrement l'œuvre de l'éditeur; — *Analyse des équations déterminées*, par Fourier; Paris, 1831, in-4°. P. L.

Prony, *Notice biogr. sur Navier*; Paris, 1837, in-8°. — Quérard, *La France littéraire*.

NAVIÈRES (*Charles* DE), poète français, né le 3 mai 1544, à Sedan, mort le 15 novembre 1616, à Paris (1). D'une famille noble, mais peu aisée, il termina à Paris son éducation, embrassa le métier des armes et devint gentilhomme servant du prince et de la princesse d'Orange; il passa ensuite au service de Robert de La Marck, duc de Bouillon, qui le choisit pour écuyer. A la mort de ce seigneur (1574), il continua de vivre à Sedan, avec la qualité de *capitaine de la jeunesse*. Ses loyaux services n'avaient point amélioré son sort; la poésie ne lui fut pas plus fructueuse. Comme il était d'humeur fière et un peu sauvage, il traîna dans la solitude une existence précaire et misérable. En 1606 il se rendit à la cour, et y fit hommage au roi d'un poëme, intitulé *La Henriade*; il lui en lut même quelques fragments, et le roi, plus sensible à la louange qu'au charme des vers, l'exhorta vivement à parfaire une si belle œuvre. Après un court voyage à Sedan, Navières s'établit dans la même année à Paris, et à l'exemple du héros qu'il avait choisi, il abjura le calvinisme. Quelques amis des lettres pourvurent d'abord à ses premiers besoins; un de ses compatriotes, Jean Morel, fit davantage, et le logea au collége de Reims, dont il était principal. Ce fut là qu'il expira, dans les bras de cet ami dévoué. Dans les derniers temps de sa vie il était devenu asthmatique et presque aveugle. Il avait pour devise ces trois lettres répétées *p. a l. p. a l.*, ce qui voulait dire : « Prompt à l'un, prêt à l'autre. » Oublié aujourd'hui, Navières a eu pour panégyristes les grands poëtes du temps, Ronsard en tête. Il était doué de beaucoup d'imagination; pour un amateur de musique, il avait l'oreille peu délicate, et sa poesie est dure et pleine d'images violentes et bizarres. Quelques traits çà et là méritent un peu d'indulgence, ce quatrain par exemple :

Solon, en suivant deux cures, cierces les nomme.
« Non pas cierces, mais cures, ce disent-ils, bon homme. »
Solon les salua par d'autres termes clairs :
« Adieu, curés, dit-il, qui n'êtes donc pas cierces. »

« Je ne puis me résoudre à donner de grands éloges à sa poésie, dit Colletet... Ce n'est pas qu'il n'eût un grand génie de notre art et que son esprit ne fût en quelque sorte capable de productions héroïques; mais sa versification étoit si rustique et si barbare qu'il paroissoit bien qu'elle

(1) C'est par erreur que La Croix du Maine et d'autres biographes ont prétendu qu'il avait été victime du massacre de la Saint-Barthélemy, en 1572.

Digitized by Google

se sentoit du voisinage de cette obscure forêt des Ardennes où il avoit pris naissance. Il etoit tellement superstitieux dans le mystère de la rime, que pour la rendre toujours riche il appauvrit souvent le sens de ses vers, qui sont pour cela ordinairement durs, contraints, barbares et sans grâce. » On a de ce poëte : *Cantique de la paix;* Paris, 1570, in-8°, avec musique; — *La Renommée, poëme historial en V chants*; Paris, 1571, in-8o : il s'agit du mariage et du couronnement de Charles IX; — *Les Cantiques saints, mis en vers françois, partie sur chants nouveaux et partie sur ceux d'aucuns psaumes;* Anvers, 1579, in-8o, dédiés au prince d'Orange; — *Pour le tombeau de Mme Charlotte de La Marck, duchesse de Bouillon;* Sedan, 1594, in-4°; — *Les douze Heures du jour artificiel, avec annotations;* Sedan, 1595, in-4o; Langres, 1597, in-4° (même édition avec un nouveau titre); les six premières Heures renferment 558 quatrains, tirés en grande partie des livres saints, et les six autres des hymnes et des poëmes religieux. Selon l'abbé Boulliot, les annotations du poëte prouvent sa grande lecture; son but, d'ailleurs très-louable, était de former le cœur des jeunes gens en exerçant leur mémoire; — *Vers et Musique au baptême du Dauphin et de Mesdames, fils et filles de Henri IV*; Paris, 1606, in-12; l'auteur y joint « l'échantillon » de sa *Henriade* et de sa traduction de Lucain; — *Vers pour le rappel des étudiants en l'université de Paris;* Paris, 1606, in-8°; — *Mémorial de feu Henri de Bourbon, duc de Montpensier*; Paris, 1608, in-12; — *Mémorial de feu Ange, duc de Joyeuse;* Paris, 1608, in-8°; — *Poëme funèbre sur la mort du grand-duc de Florence* (Ferdinand); Paris, 1609, in-8°; — *L'heureuse Entrée au ciel du feu roy Henry le Grand;* Paris, 1610, in-12; — *Suite des quatrains vouez à l'effigie royale élevée sur le pont Henri* (le Pont-Neuf); Paris, 1614, in-12. Quant à l'épopée de *La Henriade*, qui ne contenait pas moins de 30,000 vers, elle est restée manuscrite, mais mutilée; sur seize chants, il en manque six entièrement.

P. L—Y

Boulliot, *Biographie ardennaise*, II. — Guillaume Colletet, *Vies des poëtes françois*, en manuscrit. — Haag frères, *La France protestante*. — Goujet, *Biblioth. françoise*. — Viollet-Leduc, *Biblioth. poetique*.

NAVILLE (*François-Marc Louis*), éducateur suisse, né à Genève, le 11 juillet 1784, mort le 22 mars 1846. Fils d'un professeur de littérature grecque dans l'académie de Genève, et resté de bonne heure orphelin, il se destina à la carrière pastorale, et fut consacré au saint ministère en 1806. Élu en 1811 pasteur à Chancy, la position de village frontière, dans un temps de guerre et d'épidémie, le mit à même de rendre à ses paroissiens, par son dévouement et son zèle, des services dont le souvenir ne s'est point effacé. En 1818 il fit la connaissance du P. Girard, et s'unit dès lors dans une étroite communauté de vues et de sentiments, avec ce vénérable ami de l'enfance. En 1819 il fit l'acquisition du domaine de Vernier, à quelque distance de Genève, et y fonda une institution où il put mettre en pratique ses idées sur l'éducation, qui consistaient à faire converger toutes les études vers le développement des facultés morales. Son pensionnat réalisa l'idéal de l'extension de la famille. En même temps il s'occupait de recherches métaphysiques, qui le mirent en rapport avec le philosophe Maine de Biran. Des travaux considérables sur l'*Éducation publique* et sur la *Charité legale* étaient pour lui comme un délassement à ses études de haute philosophie. Ces deux ouvrages furent hautement approuvés, le premier par la Société des méthodes d'enseignement de Paris, le second par l'Académie française. Naville vivait aussi dans un continuel échange d'idées et de sentiments avec les philanthropes et les éducateurs les plus distingués de la Suisse et de l'étranger, notamment avec le P. Girard, Zelweger (de Frogen), l'abbé Lambruschini (de Florence), etc. Il fit pendant quelque temps partie du conseil d'instruction publique du canton de Genève, en même temps qu'il était un des membres les plus actifs de la Société d'utilité publique. En 1842, au congrès scientifique de Strasbourg, il lut un mémoire *Sur l'Émulation*, dont il désapprouvait l'usage dans l'éducation, et un autre sur la *Philosophie éclectique*. Vers cette époque M. Maine de Biran fils lui confia les manuscrits inédits de son père, et Naville se mit avec une ardeur infinie à la tâche modeste de simple éditeur. Mais déjà il éprouvait une sérieuse diminution de forces. Après avoir remis à son fils aîné la direction de la maison d'éducation qu'il avait fondée, il se restreignit au commerce d'une société d'élite et à la continuation de ses travaux de cabinet, lorsque la mort vint le frapper, à l'âge de soixante et un ans. On a de Naville : *Mémoires relatifs à l'éducation*, insérés dans le *Journal de la morale chrétienne* et la *Revue encyclopédique*, 1826; — *De l'Éducation publique considérée dans ses rapports avec le développement des facultés, la marche progressive de la civilisation et les besoins actuels de la France*, 1832, in-12; et 1833, in 8°; — *De la Charité legale, de ses effets, de ses causes, et spécialement des maisons de travail et de la proscription de la mendicité;* 1836, 2 vol. in-8°; — *Mémoire en réponse à la question suivante :* Quels moyens pourrait-on employer dans l'enseignement public pour développer dans les élèves l'amour de la patrie suisse? 1839, in-8°; — *Discours sur la philosophie éclectique*, lu au congrès scientifique de Strasbourg en 1842 et inséré dans les actes dudit congrès; — *Guide de l'acheteur de livres pour la jeunesse;* 1842, in-12; — *Mémoire explicatif du Tableau des Études dans l'établissement de Vernier;* 1845, in-12; — plusieurs

Digitized by Google

articles sur la charité, sur l'éducation et sur la philosophie, insérés dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, principalement depuis 1842; en première ligne on remarque les fragments de Maine de Biran, puis trois articles sur les Fragments philosophiques du marquis G. de Cavour. BETANT (de Genève).

Diodati, *Notice sur la vie et les travaux de T.-M.-L. Naville*, dans la *Bibliothèque universelle* (août et septembre 1846). — Petiti di Roreto, *Il pastore Naville di Ginevra*, dans les *Annali universali di statistica* (Milan, septembre 1846). — Rapet, *Notice sur la vie et les travaux de J.-M.-L. Naville*, dans le *Journal de la Société pour l'enseignement élémentaire* (février 1847).

NAWAWI (*Mohieddin Abou-Zakariah Yahiah*, AL), historien et docteur arabe, né en 1233, à Nawas, bourg près de Damas, mort dans cette ville, en 1277. Il appartenait à la secte chaféite. Nawawi a écrit : *Commentaire sur le Koran*; — *Règles critiques pour l'histoire*, etc. Ces divers traités sont restés manuscrits. Le principal ouvrage de Nawawi est son *Dictionnaire biographique musulman*, intitulé : *Kalib tehasib al amsah* (Livre de la concordance des noms). Il en a été publié d'abord la première section, avec la traduction latine, sous le titre : *Liber concinnitatis nominum, sive vitæ illustrium virorum*, avec des notes, par H.-F. Wüstenfeld; Gœttingue, 1832, in-4°. Cette première section ne contient, outre la préface, que la vie du prophète Mahomet. M. Wüstenfeld a ensuite publié, en anglais, les six premières parties, sous le titre : *The biographical Dictionary of illustrious men, chiefly at the beginning of Islamism*; Gœttingue, 1841-1844, in-8°. Ch. R.

Soloulhi, *Vie de Mohieddin Nawawi*. — Freytag, *Chrestomathia arabica*. — Humbert, *Arabica analecta*. — Hammer, *Histoire de la littérature arabe* (en allemand).

NAYLER (*James*), fanatique anglais, né vers 1616, à Ardsley, près Wakefield, assassiné en 1660, dans le comté de Huntingdon. Fils d'un agriculteur aisé, il reçut une assez bonne éducation, et s'engagea en 1641 sous les drapeaux de l'armée parlementaire; il y avait le rang de quartier-maître lorsqu'en 1649 il fut forcé de s'en séparer par faiblesse de santé. En 1651 il s'attacha, à l'instigation de Georges Fox, à la secte des quakers. L'année suivante, croyant obéir aux ordres de Dieu, il quitta sa famille et se mit à parcourir la province; doué d'une grande facilité d'élocution et d'une foi ardente, il convertit à ses doctrines des milliers de personnes. Accueilli avec respect à Londres, emprisonné à Exeter, il entra en triomphateur à Bristol, où on lui décerna des honneurs extravagants. Tandis que Fox et d'autres quakers plus sages se retiraient de lui en le traitant de faux prophète, ses disciples lui rendaient une espèce de culte et l'appelaient tour à tour, dans leur mystique langage, « fils éternel de la justice, prince de la paix, le seul fils engendré de Dieu, le plus beau des dix mille ». Arrêté une seconde fois et envoyé devant le parlement, Nayler fut déclaré coupable de blasphème et d'insigne imposture, et condamné au pilori, au fouet, à être marqué au front et à avoir la langue percée d'un fer rouge (1656). Cet acte de sévérité parut plutôt dicté par l'intention de discréditer les quakers que justifié par la conduite même de Nayler. Après avoir subi un emprisonnement de plus de deux ans, il prêcha encore à Bristol et à Londres, et se repentit publiquement d'avoir été pour ses coreligionnaires un objet de scandale. Il allait rejoindre sa famille à Wakefield lorsqu'il fut attaqué en route par des voleurs et laissé pour mort au milieu d'un champ; il succomba quelques jours après. Ses écrits ont été recueillis en 1716 (Londres, in-8°). P. L—Y.

Sewell, *History of the quakers*.

NAYLIES (*Jean Joseph-Guillaume*), jurisconsulte français, né à Toulouse, le 20 janvier 1780, mort à Paris, le 4 octobre 1831. Reçu avocat en 1814, à Paris, il acquit en 1817 une charge d'avocat au conseil d'État et à la cour de cassation. Démissionnaire le 5 février 1826, il fut nommé secrétaire de la commission d'indemnité des émigrés. On a de lui : *Plaidoyer pour M. Didier Fualdès devant la Cour de Cassation*; Paris, 1818, in-8°; — *Nouveau Code des émigrés, ou manuel pour l'exécution de la loi sur l'indemnité à accorder aux anciens propriétaires des biens-fonds confisqués et vendus au profit de l'État, en vertu des lois sur les émigrés*; Paris, 1825, in-18; — *Jurisprudence administrative, concernant la loi sur l'indemnité à accorder aux anciens propriétaires*; Paris, 1827 et suiv., 5 vol. in-18. Il a édité le *Code Louis XVIII*, contenant les lois et ordonnances du royaume rendues depuis le mois d'avril 1814. H. F.

Documents particuliers.

NAYLIES (*Joseph-Jacques*, vicomte DE), historien français, né à Toulouse, le 11 novembre 1786. Cousin du précédent, mais d'une branche anoblie sous la restauration, il s'enrôla en 1805 dans le 19e régiment de dragons, où il devint capitaine. Il entra en 1813 dans la jeune garde impériale, fut nommé en 1816 adjudant major aux gardes du corps de Monsieur, et colonel-lieutenant-major aux gardes du corps du roi, le 25 janvier 1826. Créé baron, le 15 août 1819, il reçut plus tard des lettres patentes de vicomte. M. de Naylies, qui a pris part à toutes les campagnes du premier empire, avait été condamné à mort par Napoléon, le 30 mai 1815, comme royaliste, et a quitté le service après la révolution de 1830. Il est chevalier de Saint-Louis (février 1816) et commandeur de la Légion d'Honneur (8 juin 1825). On a de lui : *Mémoires sur la guerre d'Espagne pendant les années* 1808, 1809, 1810 *et* 1811; Paris, 1817, et 1835, in-8°; — *Relation fidèle du voyage du roi Charles X depuis son départ de Saint-Cloud jusqu'à son embarquement* (anonyme);

Digitized by Google

Paris, 1830, in-8°, plusieurs éditions. On lui attribue avec beaucoup de vraisemblance : *Mémoires posthumes touchant la vie et la mort de G.-F., duc de Rivière* (Paris, 1829, in-8°).

Son frère, *Théodose-Marie*, est né à Toulouse, le 18 mai 1788. Magistrat à la cour royale de Toulouse dès les premières années de la restauration, il cessa ses fonctions après 1830, et créa à Paris un cabinet littéraire et religieux où s'élaborèrent un grand nombre de brochures légitimistes. On a de lui : *Abrégé de la vie et des vertus de saint Vincent de Paul, suivi d'une Notice sur l'ancien et le nouveau Saint Lazare et sur le rétablissement des filles de la Charité*; Paris, 1830, in-12. H. Fisquet.

Documents particuliers.

*NAYRAL (*Magloire-Jean*), biographe français, né le 24 octobre 1789, à Castres. Il a rempli dans sa ville natale les fonctions de juge de paix. On a de lui : *Biographie castraise*; Castres, 1833-1837, 4 vol. in-8°; les t. I à III sont consacrés aux notices biographiques; le t. IV contient les chroniques et antiquités relatives au pays castrais. P. L—y.

Littér. française contemp.

NAZAIRE (Saint), martyr du premier siècle de l'âge de l'Église, mis à mort à Milan, resté célèbre en Bretagne, où pourtant il ne semble pas qu'il ait apporté la parole évangélique. Fils d'un officier supérieur romain et païen, et d'une mère chrétienne, que l'Église honore sous le nom de sainte Perpétue, il adopta la foi maternelle, renonça aux emplois de son père et se livra à la prédication. Il fut arrêté à Milan avec un jeune enfant, nommé Celse (vulgairement Céols), et mis à mort on ne sait trop sous quel prétexte. Leurs corps, enterrés aux environ de Milan, furent retrouvés vers 395, par saint Ambroise, évêque de cette ville, et transportés dans la basilique des Apôtres que ce prélat avait fait construire. « Il s'est fait beaucoup de distributions des reliques de saint Nazaire », disent les pères Richard et Giraud, de sorte qu'on ne peut guère dire où sont les véritables. L'église célèbre la fête de saint Nazaire et de saint Celse le 28 juillet. A. L.

Tillemont, *Mém. ecclésiast.*, t. II. — Baillet, *Vies des saints*, t. II. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

NAZAIRE (*Nazarius*), rhéteur gallo-romain, vivait dans la première moitié du quatrième siècle. Le neuvième discours de la collection des *Panégyriques anciens* (*Panegyrici veteres*) porte le titre de *Panégyrique de Nazaire à Constantin Augustin* (*Nazarii Panegyricus Constantino Augusto*); il fut prononcé à Rome au commencement de la cinquième année du pouvoir des césars Crispus et Constantin (1er mars 321); il est consacré à l'éloge de l'empereur Constantin, qui est proposé à ses deux fils comme le modèle de toutes les vertus. La flatterie est un peu moins choquante à cause de l'absence du grand personnage qui en était l'objet. L'auteur nous est connu par deux passages de la traduction de la *Chronique* d'Eusèbe par saint Jérôme : l'un, à la date de 315, est ainsi conçu : « Nazaire passa pour un rhéteur distingué » (*Nazarius insignis rhetor habetur*); l'autre, à la date de 337 : « La fille du rhéteur Nazaire est égale en éloquence à son père » (*Nazarii rhetoris filia in eloquentia patri conæquatur*). Ausone cite aussi comme illustre le rhéteur Nazaire, probablement le même que l'auteur du *Panégyrique*. Le huitième discours de la collection des *Panégyriques anciens* (*Incerti panegyricus Constantino Augusto dictus*), est généralement regardé comme l'ouvrage de Nazaire. Ce discours, prononcé à Trèves en 313, célèbre, dans le langage le plus enflé, la victoire de Constantin sur Maxence. (Pour les détails bibliographiques sur les *Panegyrici veteres, voy.* Drepanius, Eumenius, Mamertinus). Y.

Saint Jerôme, *Chron.* — Ausone, *Prof. Burdig.*, XIV. — *Histoire littéraire de la France*, t. I.

NAZZARI (*Francesco*), savant ecclésiastique italien, né vers 1634, dans le Bergamasque, mort le 19 octobre 1714, à Rome. Il était encore jeune lorsqu'il fut pourvu d'une chaire de philosophie au collége de la Sapience à Rome. D'après les conseils de Michel-Ange Ricci, depuis cardinal, il entreprit en 1668 de fonder un *Giornale de' letterati* en italien, pour lequel le *Journal des savants*, qui paraissait depuis peu de temps à Paris, lui servit de modèle. Ses collaborateurs, Ricci, J. Lucio, Salvator et Francesco Serra, Tommaso de Giuli, J. Pastrizi et Ciampini, convinrent de lui fournir chacun en particulier des extraits d'ouvrages en langue étrangère; quant à lui, il se chargea de l'analyse des livres français et de la révision de tous les articles qui lui seraient envoyés. Il fit paraître ce journal jusqu'au mois de mars 1675, chez l'imprimeur Tinassi; mais forcé, par suite d'un différend avec ce dernier, de céder ses fonctions à Ciampini, il forma une société nouvelle, et publia, sous le même titre, une suite qui fut publiée chez Cerrara jusqu'à la fin de 1769. Après avoir été attaché comme secrétaire à Jean Lucio, savant dalmate, il accompagna en France, en 1668, le géomètre Auzout, et lui fut, dit-on, fort utile dans l'observation des éclipses et des révolutions célestes. Par son testament il laissa ses biens et sa bibliothèque à l'église des Bergamasques, et fonda à Rome un collége pour les écoliers de sa province. Outre le journal qu'il a édité, et qui a été réimprimé à Bologne avec des additions, on doit à Nazzari une version italienne de l'*Exposition de la doctrine de l'Église catholique*, par Bossuet (Rome, 1678, in-8°), et une édition des *Lettere discorsive* de Diomède Borghesi (Rome, 1701, in-4°). P.

Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, VIII. — Martel, *Mem. sur divers genres de littérature*, p. 91. — Moréri, *Grand Dict. hist.*

NAZZARI (*Bartolommeo*), peintre et graveur de l'école vénitienne, né à Bergame, en

Digitized by Google

1699, mort à Milan, en 1758. Élève d'Angelo Trevisani à Venise, il se perfectionna à Rome sous la direction de Benedetto Luti et de Francesco Trevisani. Après avoir parcouru l'Italie et l'Allemagne, il vint se fixer à Venise, où il eut un grand crédit comme peintre de portraits. Il excellait surtout dans les têtes de vieillards et celles de jeunes gens, qu'il faisait pleines de vie et qu'il ajustait d'une manière toute originale. Le musée de Dresde possède de lui une tête de vieillard et un buste de vieille femme.

Il eut pour élève son fils *Nazzario* NAZZARI, qui peignit avec succès le portrait à l'huile, au pastel et en miniature, et grava des eaux fortes estimées. E. B—N.

Tassi, *Vite de' pittori bergamaschi.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.* — *Catalogue du musée de Dresde.*

NEAL (*Daniel*), historien anglais, né le 14 décembre 1678, à Londres, mort le 4 avril 1743, à Bath. Après avoir fréquenté l'école des marchands tailleurs et une académie dirigée par Thomas Rowe, il alla passer trois ans en Hollande, où il suivit les cours de Grævius et de Burman. De retour à Londres (1703), il reçut les ordres, et devint en 1706 pasteur d'une congrégation dissidente, qu'il dirigea jusqu'en 1742. Très-zélé dans l'accomplissement des devoirs de son ministère, il trouva néanmoins le temps d'écrire plusieurs ouvrages, qui font encore autorité parmi les communions protestantes. Nous citerons de lui : *History of New-England, being an impartial account of the civil and ecclesiastical affairs of the country;* Londres, 1720, in-8°, avec carte; — *A Narrative of the method and success of inoculating the small-pox in New-England;* ibid., 1722, in-8°; — *History of the puritans;* ibid., 1732-1738, 4 vol. in-8°; 2e édit., augmentée par Toulmin, 1793-1797, 5 vol. in-8°. Il y a dans cet ouvrage autant d'impartialité qu'on peut en attendre d'un écrivain qui s'était proposé d'exalter le caractère des non-conformistes aux dépens des adhérents de l'Église établie. Pour en corriger les exagérations, il faut consulter les écrits auxquels il a donné lieu, entre autres ceux de Maddox, évêque de Saint-Asaph, et du docteur Zachary Grey; ce dernier, suivant pas à pas l'historien des puritains, s'est livré à une enquête fort instructive, et qui n'a pas moins de 3 vol. in-8° (*An impartial examination;* Londres, 1736-1739). P. L—Y.

Wilson, *History of dissenting Churches — Protestant dissenter's magazine*, I.

* **NEAL** (*John*), littérateur américain, né en 1794, à Portland (État du Maine). Il s'adonna en même temps à l'étude du droit et de la littérature anglaise. Après avoir été l'un des plus assidus collaborateurs du *Portico*, revue hebdomadaire de Baltimore, il publia en quelques années des poëmes et des romans, tels que *Keep Cool* (1817); *The Battle of Niagara, with other poems* (1818); *Logan* (1821); *Randolph* (1822, 2 vol.); *Errata* (1822); et *Seventy-six* (1822). En 1824 il passa en Angleterre, et fournit au *Blackwood's Magazine* une série d'articles sur les écrivains de son pays. De retour à Portland (1827), il fonda un journal *The Yankee*, d'une existence éphémère, et publia de nouveaux romans : *Rachel Dyer* (1818); et *Authorship* (1830). Il a annoncé une *Histoire de la littérature américaine.* K.

Cyclop. of american litterature, II.

NÉALCÈS (Νεάλκης), peintre grec, vivait vers le milieu du troisième siècle avant J.-C. Il fut le plus célèbre peintre de son temps; mais on ne cite de lui qu'un petit nombre d'ouvrages. Pline mentionne une *Vénus* et une *Bataille entre les Perses et les Égyptiens* aux bords du Nil. Pour caractériser le lieu de la bataille, Néalcès peignit un âne buvant au fleuve et un crocodile le guettant. On raconte de Néalcès, comme de plusieurs autres peintres, que s'étant vainement efforcé d'imiter sur un tableau l'écume d'un cheval, il jeta son éponge d'impatience, et que l'éponge en tombant sur la peinture produisit par hasard ce que l'art du peintre n'avait pu obtenir. On rapporte encore de lui un fait curieux, et qui paraît authentique. Aratus, dans sa haine contre les tyrans, résolut de détruire les portraits de tous ceux qui avaient régné sur Sicyone. Néalcès obtint grâce pour un tableau peint par Mélanthius et Aratus et représentant *Aristratus*, à la condition de faire disparaître la figure principale et de ne laisser subsister que les accessoires, une Victoire sur un char. Néalcès eut pour disciples sa fille *Anaxandra* et son broyeur de couleur, Erigonus, qui devinrent des peintres célèbres. Y.

Pline, *Hist. Nat.*, XXXV, 11. — Plutarque, *Arat.*, 13.

NEANDER (*Michel*), savant philologue allemand, né à Sorau, en 1525, mort le 6 mai 1595. Il étudia à Wittemberg les belles-lettres et la théologie sous Mélanchthon et Jonas, devint précepteur dans la maison du bourgmestre de Nordhausen, et reçut en 1550 la direction du collége d'Ilefeld, emploi qu'il remplit avec le plus grand succès pendant tout le reste de sa vie. Il a écrit à l'usage des colléges un assez grand nombre d'ouvrages, qui, très-utiles à l'époque de leur publication, n'ont presque plus de valeur aujourd'hui (1); aussi n'en citerons nous que les principaux : *Erotemata græcæ linguæ;* Bâle, 1553, 1565 et 1567, in-8°; Wittemberg 1559, 1586, 1598 et 1674, in-8°, etc.; — *Linguæ hebrææ erotemata;* Bâle, 1556, 1561 et 1567, in-8°; — *Gnomologia græco-latina;* Bâle, 1557, in-8°; — *Gnomologicum græco-latinum;* Bâle, 1564, in-8°; — *Opus aureum et scholasticum;* Leipzig, 1577, in-4° : recueil de petits poëmes et de sentences grecs; — *Gnomologia latina;* Leipzig, 1581 et 1590, in-8°;

(1) Sur les mérites de Neander au sujet des progrès des études classiques en Allemagne, voy. Dieterici, *Propositio græcarum litterarum per Germaniam a Neandro, Crusio et Rhodomanno;* Giessen, 1661, in-4°.

Digitized by Google

— *Ethice vetus veterum latinorum sapientum; accedunt versus proverbiales leonini et sententiæ germanicæ proverbiales;* Leipzig, 1581 et 1585, in-8°; — *De re poetica Græcorum;* Francfort, 1581, in-8°; — *Orbis terræ succincta explicatio;* Leipzig, 1582, 1589, 1597, in-8°; — *Loci communes philosophici græci;* Leipzig, 1588, in-8°; — *Theologia christiana, e scriptis Patrum græcorum et latinorum;* — des éditions de Théocrite et de Lycophron, etc O.

Keyselitz, *Vita M. Neandri* (Sorau, 1736, in-4°). — Vollbohrt, *Lobschrift auf Neander* (Göttingue, 1777, in-4°). — Reinhard, *De vita M. Neandri* (1786, in-8°). — Adami, *Vitæ philosophorum.* — Niceron, *Mémoires*, t. XXX. — Chaufepié, *Dict.* — Zeitfuchs, *Stobergische Historie.* — Sax, *Onomasticon*, t. III, p. 354 et 646.

NEANDER (*Michel*), médecin allemand, né en 1529, à Joachimsthal, mort en 1581. Reçu en 1550 maître ès arts à Wittemberg, et en 1558 docteur en médecine à Iéna, il obtint en 1560 une chaire de médecine dans cette dernière ville, où il donnait depuis 1551 des leçons publiques de grec et de mathématiques. On a de lui : *Synopsis mensurarum et ponderum;* Bâle, 1555, in-4°; — *Methodorum in omni genere artium brevis ὑφήγησις;* Bâle, 1556, in-8°; — *De thermis;* Iéna, 1558, in-4°; — *Physice, seu sylloge physica rerum eruditarum ad omnem vitam utilium;* Leipzig, 1585 et 1591, in-8°. Neander, grand partisan de l'astrologie, a laissé en manuscrit deux recueils d'horoscopes de princes et de savants du seizième siècle, fabriqués par lui; l'un de ces manuscrits se trouve à la bibliothèque du gymnase d'Altona (voy. *Hamburger vermischte Bibliothek*, t. I). O.

Beyer, *Professores lenenses.* — Zeumer, *Vitæ professorum lenensium.* — Niceron, *Mémoires*, t. XXX.

NEANDER (*Christophe*), savant allemand, né en 1566, à Crossen, mort en 1641. Il enseigna à l'université de Francfort successivement le latin, la philosophie et la morale. On a de lui : *Orationes logicæ;* Francfort, 1691, in-4°; — *Orationum funebrium decades quinque;* Francfort, 1614, in-8° (*voy.* Schwindel, *Thesaurus bibliothecarum*, t. III); — *Historia bacchanaliorum;* Francfort, 1660, in 12; — *Ego ipse, seu quæstiones se ipsum concernentes;* ibid., 1661, in-12; — *De Injustitiæ laudibus*, dans l'*Amphitheatrum joco-serium* de Dornau; — beaucoup d'autres discours. O.

Wisten, *Memoriæ philosophorum.* — Beckman, *Notitiæ academiæ francofurtinæ.*

NEANDER (*Jean*), médecin allemand, né à Brême, en 1596, mort dans la seconde moitié du seizième siècle. Reçu docteur en philosophie et en médecine avant l'âge de vingt ans, il a publié : *Tabacologia, seu tabaci descriptio medico-pharmaceutica;* Brême, 1622, et 1627, in-4°; Leyde, 1626, in-4°; Utrecht, 1644, in-12; traduit en français, Lyon, 1628, in-8°; — *Antiquissima medicinæ natalitia, sectæ, restauratores et ad nostra tempora propagatores, cum vitis eorum et scriptis;* Brême, 1623, in-4° (sur les nombreux défauts de ce premier essai d'une histoire de la médecine, *voy.* Labbe, *Bibliotheca bibliothecarum*, p. 122); — *Sassafrologia;* Brême, 1627, in-4°. O.

Kestner, *Lexikon.*

NEANDER (*Christophe-Frédéric*), poëte allemand, né le 26 décembre 1724, à Eckau, en Courlande, mort le 21 juillet 1802, à Grænzhof. Ses études terminées, il fut chargé d'une éducation particulière, puis nommé, en 1750, pasteur de Kabillen, petit village de la Courlande; il s'attacha tellement à son pays qu'il lui sacrifia même, afin de ne pas le quitter, une chaire qu'on lui offrait à l'université de Halle. Transféré en 1755 à Grænzhof, il joignit à l'administration de cette paroisse les titres de doyen de Doblen (1775) et de surintendant des affaires ecclésiastiques en Courlande (1784). La réputation de Neander est justifiée par son recueil de *Chants sacrés*, que l'on regarde comme un véritable modèle d'élévation et de simplicité. Publiés pour la première fois en 1766 (*Geistliche Lieder*); Riga, in-8°, ils ont eu depuis de fréquentes réimpressions. K.

Allgem. deutsche Bibliothek, XXVI. — *Bruchstücke von Neanders Leben;* Berlin, 1804. — Hafka, *Nordisches Archiv*, 1803, t. 1er.

NEANDER (*Jean-Auguste-Guillaume*), célèbre théologien allemand, né de parents juifs, à Gœttingue, le 17 janvier 1789, mort à Berlin, le 14 juillet 1850. Il passa la plus grande partie de sa jeunesse à Hambourg. Après avoir embrassé le christianisme, il commença en 1806 ses études académiques à Halle et les compléta ensuite à Gœttingue, sous le vénérable Planck. En 1811 il s'établit à Heidelberg, où il donna des leçons publiques. L'année suivante il fut nommé professeur extraordinaire de théologie à l'université de cette ville, et en 1812 il fut appelé à Berlin, où il a jusqu'à sa mort donné des leçons sur toutes les branches de la théologie, principalement sur l'histoire ecclésiastique. Neander n'était pas un esprit spéculatif : le sentiment religieux, associé d'ailleurs à une raison droite et à un sens moral profond, était ce qui le distinguait essentiellement. Chez lui l'élément pieux dominait l'élément philosophique; aussi c'est surtout avec le cœur qu'il comprenait et qu'il expliquait le christianisme. *Pectus est quod theologum facit*, telle était sa devise; et si ce n'est pas la manière sentimentale d'entendre les choses de la religion, il faut cependant reconnaître qu'elle a bien sa part de vérité et surtout d'utilité pratique. Les reproches que M. Schwarz a dernièrement adressés à ce qu'il appelle avec esprit l'école pectoraliste, atteignent cependant moins le digne professeur de Berlin qu'un certain nombre de ses disciples, qui n'ont pas su appliquer aux connaissances théologiques le principe de leur maître dans les limites convenables.

On a de Neander : *De fidei gnoseosque chris-*

Digitized by Google

tiana idea et ea qua ad se invicem atque ad philosophiam ratione secundum mentem Clementis Alexandrini; Heidelberg, 1811, in-8°; — *Ueber den Kaiser Julianus und sein Zeitalter* (L'empereur Julien et son temps); Leipzig, 1812, in-8°; — *Der Heilige Bernhard und sein Zeitalter* (Saint Bernard et son temps); Berlin, 1814, et 1848; — *Die genetische Entwickelung der vornehmsten gnostischen Systeme* (Développement génétique des principaux systèmes gnostiques); Berlin, 1818, in-8°; — *Der heilige Chrysostomus und die Kirche, besonders des Orients in dessen Zeitalter* (Saint Chrysostome et l'Église, principalement celle d'Orient, pendant son siècle); Berlin, 1821 1822 et 1848, 2 vol. in-8°; — *Antignosticus, Geist des Tertullianus und Einleitung in dessen Schriften* (Antignostique, esprit de Tertullien et introduction à ses écrits); Berlin, 1825, et 1849; — *Denkwürdigkeiten aus der Geschichte des Christenthums und des christlichen Lebens* (Choses mémorables de l'histoire du christianisme et de la vie chrétienne); Berlin, 1822-1823, 3 vol. in-8°; et 1825-1827, 3e édit. du prem. vol. 1845; trad. franç. par M. Diacon de Neuchâtel; — *Allgemeine Geschichte der christlichen Religion und Kirche* (Histoire générale de la religion et de l'Église chrétiennes); Hambourg, 1825-1845, 5 vol. en 10 part. in-8°; 2e éd. du 1er et du 2e vol., 1842 et 1843; trad. en angl.: ouvrage d'un haut intérêt. Neander considère l'histoire de l'Église comme une preuve de fait de la puissance divine du christianisme, comme une école d'expérience chrétienne, comme une voix d'édification, d'enseignement et d'avertissement pour ceux qui veulent l'écouter. Le savant historien a su, avec un admirable talent, montrer comment chaque homme éminent dans les fastes de l'Église s'est approprié le christianisme d'après sa propre nature spirituelle et morale; — *Geschichte der Pflanzung und Leitung der christlichen Kirche durch die Apostel* (Hist. de la propagation et de la direction de l'Église chrét. par les apôtres); Hambourg, 1832; 1833; et 1841, trad. en franç. par M. F. Fontanès; — *Das Leben Jesu in seinem geschichtlichen Zusammenhange* (Histoire de Jésus dans sa connexion historique); Hambourg, 1837, in-8°; 4e édit.; 1845, trad. en franç. par M. Goy; — *Marco-Antonio Flaminio und das Aufkeimen der Reformation in Italien* (M.-A. Flaminio et la naissance de la réformation en Italie); Berlin, 1837, in-4°; — *Comment. de G. Vicelio ejusque in Ecclesia evangelica animo*; Berlin, 1839, in-4°; — *Erklärung in Bezieh. auf einen Artikel der Allg. Zeitung* (Explication relative à un article de la *Gaz. d'Augsbourg* sur son mémoire concernant l'ouvrage du docteur Strauss); Berlin, 1836, in-8°; — *Kleine Gelegenheits-Schriften* (Petits Écrits de circonstance); Berlin, 1829; plus. édit: recueil de programmes et de discours se rapportant en général au côté pratique de la religion; — *Das eine und mannigfaltige des christlichen Lebens* (L'un et le multiple de la vie chrétienne); Berlin, 1840, in-8°: recueil d'opuscules, principalement biographiques. Depuis sa mort on a publié plusieurs de ses cours; il faut citer entre autres: *Theolog. Vorlesungen herausgegeben von D.-J. Müller* (Leçons de théologie, publiées par D.-J. Müller); Berlin, 1857, 2 vol. in-8°; — *Christliche Dogmatik hesausgeg. von D.-J.-L. Jacobi* (Dogmatique chrétienne publ. par D.-J.-L. Jacobi); Berlin, 1857, in-8°. Ce dernier a aussi publié en 1851 un certain nombre de petits traités scientifiques de Neander. M. N.

Krabbe, *Aug. Neander*; Hambourg, 1852. — Kling, *Aug. Neander*; dans *Theol. stud. und Kritik*, 1851. — *Zum Gedächtniss Aug. Neander's*; Berlin, 1850. — *Neuer Nekrolog. der Deutschen*, 1850, p. 425 et suiv. — Hagenbach, *Neander's Verdienste um die Kirchengeschichte*, dans *Theol. Stud. und Kritik*, 1851. — Uhlhorn, *Die ältere Kirchengesch. in ihren neuesten Darstell*, dans *Jahrbüch. für deutsche Theolog.*, t. II, livr. 3, p. 418 et suiv. — Schwarz, *Die nueste Theologie*. — Herzog, *Real-Encyklop.*, t. X, p. 235-248.

NÉANTHÈS (Νεάνθης) de Cyzique, historien grec, vivait vers la fin du second siècle avant J.-C. Il fut le disciple du Milésien Philiscus, qui avait été lui-même un disciple d'Isocrate. Philiscus est aussi pour disciple Timée. Il n'en faudrait pas conclure que Timée et Néanthès furent contemporains. Le premier paraît être mort au plus tard vers 260, tandis que le second composa une histoire d'Attale qui régna de 241 jusqu'à 198. Du reste rien ne prouve que l'ouvrage de Néanthès comprît tout le règne d'Attale, et que l'historien lui-même ait vécu jusqu'en 198. Il est certain seulement qu'il vécut assez longtemps après l'année 241. Il est probable qu'il passa une partie de sa vie auprès d'Attale, qui avait pour femme la célèbre Apollonias de Cyzique; on suppose qu'il fut un des précepteurs de ce prince. Il écrivit beaucoup, et il semble avoir joui d'une grande réputation auprès des critiques anciens, qui le citent souvent. On mentionne de lui les ouvrages suivants: Ἑλληνικά (*Helléniques*), en six livres au moins; — Ὧροι Κυζικηνῶν (*Annales de Cyzique*), en deux livres au moins; — Αἱ περὶ Ἄτταλον ἱστορίαι (*Histoires d'Attale*); — Περὶ ἐνδόξων ἀνδρῶν (*Sur les Hommes célèbres*); — Περὶ Πυθαγορικῶν (*Sur Pythagore et les doctrines pythagoriciennes*); — Περὶ τελετῶν (*Sur les Initiations*); — Τα κατὰ πολιν μυθικά, en six livres au moins; — Περὶ κακοζηλίας ῥητορικῆς (*De la mauvaise imitation des orateurs*) et divers panégyriques. Les fragments de ces ouvrages ont été recueillis par M. C. Müller dans ses *Fragmenta historicorum græcorum*, t. IV, p. 2. Y.

Vossius, *De Historicis græcis*. — Clinton, *Fasti hellenici*, vol. III, p. 509. — Westermann, *Gesch. der Griech. Beredt.*, p. 86.

NEAPOLI (*Francisco*), peintre espagnol, né à Madrid, en 1476, mort vers 1536. Après avoir appris les principes de son art à Valence, il partit

Digitized by Google

pour l'Italie, et devint un des bons élèves de Léonard de Vinci. Ses œuvres sont rares, même dans sa patrie. On trouve une preuve de son mérite à Valence, où il peignit avec Pablo Aregio les portes du grand maître autel de la cathédrale. Elles représentent six sujets, tirés de la Vie de la Vierge. « On en admire, dit Quilliet, la correction de dessin, le grandiose des compositions, la noblesse et l'expression des figures. » Ces portes furent payées à Neapoli 3,000 ducats d'or (environ 35,580 fr.), somme fort importante à l'époque. A. DE L.

Quilliet, *Dictionnaire des peintres espagnols.*

NÉARQUE (Νέαρχος), célèbre navigateur grec, un des lieutenants et amis d'Alexandre, vivait dans la seconde moitié du quatrième siècle avant J.-C. Il était originaire de Crète et établi à Amphipolis, près des frontières de la Macédoine. Étienne de Byzance le fait naître dans ce pays, à Lété; mais c'est probablement une erreur. Il semble que Néarque occupa jeune une place distinguée à la cour de Philippe. Il s'attacha au parti d'Alexandre, et fut banni avec Ptolémée, Harpalus et d'autres amis particuliers du jeune prince. Les exilés revinrent à la cour après la mort de Philippe, et furent traités avec beaucoup de faveur par Alexandre. Néarque suivit le roi de Macédoine dans l'expédition contre les Perses, et après la conquête de l'Asie Mineure il reçut le gouvernement de la Lycie et des provinces voisines situées au sud du Taurus. Il occupa cette place pendant cinq ans. En 329 il conduisit à Alexandre des renforts de Grecs mercenaires, rejoignit ce prince à Zaviaspa, dans la Bactriane, et l'accompagna dans l'expédition de l'Inde. Alexandre lui confia le commandement de la flotte construite sur l'Hydaspe. Tant que la flotte descendit l'Hydaspe et l'Indus, Néarque, placé à proximité du roi, n'agit que par ses ordres; mais quand l'armée macédonienne eut atteint le delta de l'Indus, Alexandre se décida à envoyer sa flotte dans le golfe Persique. Dans l'état des connaissances maritimes des anciens, l'entreprise était effrayante. Il s'agissait de longer, sur une mer que les vaisseaux grecs n'avaient jamais parcourue, et sur une étendue qu'il était impossible de prévoir, des rivages inconnus. Cependant Néarque, avec une noble confiance, déclara qu'il conduirait ses vaisseaux jusqu'aux rivages de la Perse, pourvu que la mer fût navigable et l'entreprise exécutable pour un mortel. Il tint parole, et le succès de cette difficile entreprise fut dû à son courage et à sa fermeté. Néarque ne mit pas à la voile immédiatement après le départ de l'armée de terre. Il attendit la cessation des vents étésiens ou de la mousson sud-ouest; mais dans l'intervalle les Indiens, n'étant plus contenus par l'armée, harassèrent la flotte et hâtèrent son départ. Néarque quitta sa station, située au sud de Pattala, à neuf milles environ de l'embouchure de l'Indus, vers la fin de septembre (la date du 21 septembre n'est pas certaine) 326. Après s'être dégagé du delta de l'Indus, sa première station dans l'océan Indien fut Krokela, qu'Arrien représente comme une île sablonneuse. Cet endroit paraît correspondre au moderne Curacki ou Crotchez-Bay, où l'on trouve une île sablonneuse qui est à sec à la marée basse. A Krokela Arrien place le commencement du territoire des Arabii, nation indienne qui s'étendait jusqu'à la rivière Arabis. Néarque resta un jour dans cette île, s'avança ensuite vers l'ouest, et traversa un canal resserré entre le cap Cirus (cap Monze) à droite et une île basse à gauche. Après s'être tiré de ce passage et avoir doublé le cap, il arriva dans un havre protégé contre la mer par une île appelée Bibacta (Churna ou Chilucy). Il donna à ce port le nom d'Alexandre, et résolut d'y séjourner jusqu'à ce que la saison fût devenue plus favorable pour son voyage. Parti de l'Indus dans les derniers jours de septembre, il avait plus d'un mois à attendre avant que la mousson sud-ouest eût fait place à la mousson nord-est. Il quitta le port Alexandre au bout de vingt quatre jours (probablement le 23 octobre); mais comme la mousson n'était pas complétement changée, il avança d'abord très-lentement. La flotte jeta successivement l'ancre à Domés, Savanga, Sakala et Morontabara ou Morontobarbara, localités qu'il est impossible d'identifier avec des endroits modernes, et arriva à l'embouchure du fleuve Arabis (Sonméanné), qui sépare le pays des Arabii de celui des Orites. Il compta douze milles et demi d'Arabis à Pagala et dix-neuf milles de Palaga à Kabana, rivage désert. Entre ces deux dernières stations il perdit deux galères et un bateau de transport dans une tempête. De Kabana il s'avança, pendant vingt milles jusqu'à Kokala, où il débarqua ses hommes et forma un camp sur le rivage. Il y resta dix jours occupé de réparer ses vaisseaux. Dans l'intervalle il entra en communication avec Leonnat, qui avait été laissé en arrière avec la mission de soumettre les Orites. Ce général fournit à Néarque des vivres et des soldats pour remplacer les hommes de ses équipagnes qui ne paraissaient pas propres à une plus longue navigation. Depuis cette époque jusqu'à son arrivée sur la côte de Karmanie, Néarque resta sans nouvelles de l'armée de terre. Il n'eut qu'à compter sur lui-même et sur ses propres ressources pour surmonter les difficultés d'une navigation inconnue et les embarras que lui créaient le manque de vivres et le mécontentement de ses équipages. Il déploya dans l'accomplissement de sa tâche une grande fermeté. Le courage avec lequel il affronta le danger, alors nouveau, d'une rencontre avec les baleines et les mystérieux périls des îles, que l'on disait enchantées, le placent au-dessus de son pays et de son temps. Nous continuerons à noter avec soin les stations de ce voyage, si important pour l'histoire de la géographie.

De Kokala Néarque s'avança jusqu'à la rivière

Digitized by Google

Tomerus. Cette distance de trente et un milles était la plus longue qu'il eût encore franchie en un jour. L'accroissement dans la rapidité de sa marche tenait au changement de la mousson. A Tomerus, où il relâcha pendant six jours pour réparer ses vaisseaux, il eut à repousser une attaque des indigènes, race sauvage, qui avait les ongles longs et tranchants comme des griffes. De Tomerus à Malana (Ras Malin), on compta dix-neuf milles. C'est à Malana qu'Arrien place la limite des Orites et le commencement de la Gédrosie. Toute la côte, depuis Malana jusqu'au cap Jask, sur une étendue de quatre cent cinquante milles en droite ligne, était habitée par les Ichthyophages (mangeurs de poissons), qui se nourrissaient presque uniquement de poissons. Avec du poisson séché et pulvérisé ils faisaient une sorte de pain, et ils nourrissaient de poisson sec même le rare bétail qu'ils possédaient. Les détails qu'Arrien donne sur cette population et qu'il emprunte au récit de Néarque sont confirmés par les voyageurs modernes. Une relation, citée par Vincent, nous apprend que «les habitants de cette région ont peu de ports, peu de céréales ou de bétail; leur pays est une plaine basse et stérile. Leur principale ressource est la pêche; ils prennent beaucoup de poissons et quelques-uns d'une grandeur énorme; ils les salent en partie pour leur usage, en partie pour l'exportation; ils mangent le poisson sec et en donnent à leurs chevaux et à leur bétail. De Malana, la flotte fit trente-sept milles jusqu'à Bagisara. Le jour suivant elle doubla un cap qui s'avançait considérablement dans la mer (probablement le cap Arubah), et toucha successivement à Kolta et Kalama (Kalyba), où les Grecs trouvèrent des dates vertes. En face de Kalama était une île appelée Karnine, qui paraît être la même que la moderne Ashtola ou Sungadup Island. De Kalama la flotte fit douze milles jusqu'à Karbis; et de là, après avoir doublé un promontoire qui s'avançait de neuf milles dans la mer (probablement le moderne cap Passenoe), elle atteignit le port de Mosarna. Dans ce village de pêcheurs Néarque trouva un pilote qui connaissait la côte de la mer indienne jusqu'au golfe Persique et qui se chargea de conduire la flotte. Néarque dès lors franchit chaque jour une plus grande distance. Ses stations successives furent : Balomus, Barna, Dendrobosa (peut-être le Dendrobilla de Ptolémée), Kophos (Koppah), Kyiza, une petite ville où les Grecs obtinrent un peu de blé, dont ils avaient grand besoin, Bayera, Kanasis. A partir de ce dernier endroit, Néarque longea pendant vingt-quatre heures une côte déserte, sans oser toucher terre, de peur que ses hommes, pressés par la faim, ne désertassent à l'intérieur. Dans les stations suivantes Kanate (Tanka), Troi et Dagasira, les Grecs eurent encore beaucoup à souffrir de la disette; enfin ils atteignirent Badis, ville située à l'ouest du cap Jask, qui sépare le pays des Ichthyophages de la Karmanie. De Badis une navigation de cinquante milles les conduisit sur une côte ouverte, en vue du cap Makela (Ras Mussendon), où Néarque place le commencement de la mer Erythrée. De Badis jusqu'à leur prochaine station Neoptana (près de Karroun), les Grecs firent quarante-quatre milles. Le jour suivant, à six milles de Neoptana, ils atteignirent (19 décembre 326) l'embouchure du fleuve Anamis (Ibrahim), dans la fertile région d'Harmozeia, qui a laissé son nom à l'île d'Ormuz. Là, après quatre-vingts jours de navigation, Néarque rencontra un soldat grec qui s'était égaré, et qui lui apprit que l'armée d'Alexandre était à cinq marches environ. Il résolut aussitôt de se rendre auprès du roi, et après avoir pris toutes les mesures de précaution pour la sûreté de sa flotte, il partit avec le soldat grec. Alexandre, prévenu par le satrape de la province de l'arrivée de la flotte et croyant à peine à cette nouvelle, reçut Néarque avec les plus grandes démonstrations d'amitié. Il versa des larmes, dit Arrien, et s'écria quand Néarque lui eut appris que sa flotte était en sûreté : « Par le Jupiter grec et le Libyen Ammon, je jure que je suis plus heureux d'apprendre cette nouvelle que d'avoir subjugué toute l'Asie; car j'aurais considéré la perte de ma flotte comme balançant toute la gloire que j'ai acquise. » Ne voulant pas exposer Néarque aux dangers d'une plus longue navigation, il désirait le retenir auprès de lui et confier à un autre officier le commandement de la flotte. Mais Néarque insista pour qu'il lui fût permis d'achever son entreprise. Il rejoignit sa flotte et remit à la voile au commencement de janvier 325. La seconde partie de la navigation n'offrit pas autant d'incidents et de dangers que la première. La flotte remonta le long du rivage du golfe Persique jusqu'en face de l'île de Katée (*Kavah*, *Guesse* ou *Kenn*), là où est la limite de la Perse et de la Karmanie. De Katée la flotte continua de voguer dans la direction du nord, et jeta successivement l'ancre à Illa, en face de l'île de Kaikandros (*Inderabia*), à Ochus, à Apartani (*Shewar?*), dans une baie qui paraît être le moderne *Nabend*, à Gegana (*Congoon*), situé à l'embouchure d'un torrent appelé Areou et sur la rivière Sitacus, à l'ouest du moderne *Reis Khann*, où elle s'arrêta vingt et un jours pour se réparer et se ravitailler avec une large provision de blé qu'Alexandre lui envoya. Vers le premier février, Néarque fit voile de Sitacus pour Hiératis (*Khore*), et de là pour Mesembria, et jeta l'ancre à l'embouchure du fleuve Pagrygis. Les stations suivantes furent Taoke, près de l'embouchure du Granis (*Khisht*), Rhogones, (*Bunder Reight*), le Brizana, torrent d'hiver, le fleuve Arosis (appelé Oroatis par Strabon, Pline, Ptolémée), qui suivant Arrien séparait la Perse de la Susiane. A l'Arosis il prit une provision d'eau pour cinq jours parce qu'on le prévint que la côte de la Susiane, toute semée de bancs de sable, n'offrait pas de port. Cette dernière partie

Digitized by Google

de la navigation fut très difficile. Cependant la flotte franchit sans dommage la ligne des bancs de sable et entra dans le fleuve Pasitigrès (*Karoon*). Là Néarque fit sa jonction avec Alexandre, qui ramenait l'armée de Persépolis à Suse. Cette expédition, commencée dans le delta de l'Indus, se termina, suivant le calcul le plus probable, le 24 février 325. Dans les fêtes brillantes par lesquelles Alexandre célébra la conquête de l'Asie et son mariage avec Statira, Néarque eut un rôle distingué. Alexandre lui décerna une couronne d'or, et lui donna en mariage la fille de Mentor et de Barsine, laquelle était elle-même mariée au roi.

Depuis cette époque Néarque jouit de la confiance du roi et vécut dans son intimité. Il fut désigné pour commander la flotte que le roi destinait à la conquête de l'Arabie, et il venait précisément de prendre congé de lui par un grand banquet, lorsque Alexandre tomba subitement malade, et mourut. Néarque, qui avait en tant de part à sa confiance, semblait devoir obtenir une part considérable de son héritage; mais sa qualité d'Hellène lui nuisit auprès des chefs macédoniens, qui se contentèrent de le confirmer dans le gouvernement de la Lycie et de la Pamphylie. Modeste et peu ambitieux, il s'attacha à la fortune d'Antigone. En 317 il l'accompagna dans une expédition contre Eumène, et intercéda pour ce dernier, devenu le prisonnier d'Antigone. En 314 il fut un des généraux d'âge et d'expérience qu'Antigone chargea de veiller sur son fils Démétrius, mis pour la première fois à la tête d'une armée. C'est la dernière fois qu'il est question de Néarque dans l'histoire.

Nous savons par plusieurs auteurs anciens que Néarque laissa un récit de son voyage (*Périple*). Cette relation est aujourd'hui perdue; mais il est certain qu'elle a servi de base à la seconde partie des *Indica* d'Arrien, et que ce dernier ouvrage en représente la substance. Dodwell a prétendu que la relation dont Arrien a fait usage n'était pas l'œuvre de Néarque, mais d'un faussaire. Ce paradoxe, surabondamment réfuté par Vincent, est tout à fait abandonné aujourd'hui. Les géographes les plus éminents, d'Anville, Gosselin et Ritter, ont reconnu l'exactitude générale des détails donnés par Néarque. Beaucoup de ces détails, qui paraissaient incroyables aux anciens, ont été confirmés par les recherches des voyageurs modernes. Lors même que Néarque se trompe, il est presque toujours possible de remonter à l'origine de son erreur et de montrer que la mauvaise foi n'y est pour rien. Onésicrite (*voy.* ce nom), qui fit la relation du même voyage, est beaucoup plus suspect.

Quelques critiques ont pensé qu'outre son *Périple* Néarque avait composé une histoire d'Alexandre: cette supposition ne paraît pas fondée; mais il est probable que la relation de Néarque commençait à la construction de la flotte sur l'Hydaspe et contenait un récit de la campagne d'Alexandre contre les Malliens et de la marche de l'armée macédonienne à travers la Gédrosie. Le *Périple de Néarque d'après les* Indica d'Arrien (*Nearchi Periplus ex Arriani* Indicis, *græce et latine, B. Vulcanis interprete, cum præfixa dissertatione H. Dodwelli de Nearchi Periplo et brevibus notis J. Hudsoni*), a été inséré dans les *Geographi minores* de J. Hudson, Oxford, 1698, in-8°, t. 1er; il a été publié avec une traduction anglaise par William Vincent, Oxford, 1809, in-4°; par Schmieder (*Indica*), avec une préface, des dissertations et des notes, Halle, 1798, in-8°, et par Geier dans ses *Alexandri Magni Historiarum scriptores*, p. 108-150. L. J.

Arrien, *Indica*. — *Anabasis*, III, 6; IV, 7, 30; VI, 2, 3, 19, 28; VII, 5, 25. — Strabon, *passim* — Plutarque *Vita Alexandri*, 10, 66, 68, 73, 75, 76; *Eumenes*, 18. — Quinte-Curce, IX, 38; X, 1-20. — Diodore, XVII, 104, 106; XIX, 1, 19, 69. — Justin, XIII, 4. — Droysen, *Geschichte Alexander*, p. 478-481; *Hellenismus*, vol. 1, p. 42. — Vincent, *The Voyage of Nearchus to the Euphrates, collected from the original journal preserved by Arrien*, 1797, in-4° (traduit de l'anglais par Billecoq; Paris, 1800, in-4° ou 3 vol. in-8°); *The History of the commerce and navigation of the Ancients in the Indian Ocean*; 1804, 2 vol. in-4°. — Gosselin, *Géographie des Grecs*. — Sainte-Croix, *Examen critique des historiens d'Alexandre*. — *The English Cyclopædia (Biography)*. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

NEBBIA (*Cesare*), dit *Cesare d'Orvieto*, peintre de l'école romaine, né à Orvieto, vers 1536, mort vers 1614. Élève de Girolamo Muziano, il se fit, grâce à une extrême facilité, une telle réputation que Sixte V le chargea de la direction des travaux qu'il fit exécuter à Sainte-Marie-Majeure, à la bibliothèque vaticane, aux palais du Quirinal, du Vatican et de Saint-Jean-de-Latran. Nebbia fournit les dessins de presque toutes les peintures et les sculptures; mais il fut utilement secondé par Giovanni Guerra, de Modène, qui, plus instruit, lui suggérait souvent les sujets de ses compositions. Ses tableaux d'autel sont généralement d'une bonne couleur, et supérieurs à ses nombreuses fresques; tels se présentent à Rome: le *Couronnement de la Vierge*, à Santo-Spirito; l'*Adoration des Mages* à la Chiesa-Nuova; une *Sainte Suzanne*, à Saint-Laurent; et surtout l'*Adoration des Mages* à Saint-François de Viterbe; et la *Descente du Saint-Esprit*, à la cathédrale de Pérouse. Appelé en Lombardie avec Federigo Zuccari par le cardinal Frédéric Borromée, Nebbia décora de fresques le collége Borromeo de Pavie et la chapelle de l'*Isola bella* au lac Majeur. La galerie de Florence possède son portrait peint par lui-même; enfin, il a fourni les dessins de deux des immenses pendentifs en mosaïque de la coupole de Saint-Pierre de Rome, des figures colossales de saint Marc et de saint Matthieu. E. B—N.

Oretti, *Memorie*. — Baglione, *Vite*. — Lanzi, Ticozzi, Orlandi. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Gambini, *Guida di Perugia*.

NEBEL (*Daniel*), botaniste allemand, né en 1664, à Heidelberg, où il est mort, le 15 mars

Digitized by Google

1733. Il étudia la médecine dans sa ville natale, et y reçut le diplôme de docteur; puis il parcourut la Suisse et la France, voyageant en observateur et s'attachant aux maîtres les plus en renom, dans l'intention d'étendre ses connaissances. A peine de retour à Heidelberg, il y fut nommé professeur extraordinaire (1691). Frappé de terreur à la vue des maux que souffrit cette ville quand le duc de Lorges s'en empara, en 1693, il s'enfuit à Marpurg, où il obtint aussitôt une chaire de médecine. En 1708 il rentra dans Heidelberg, reprit sa place à l'université, et devint premier médecin de l'électeur Charles-Philippe. Il était membre de l'Académie des curieux de la nature, sous le nom d'*Achille II*. On remarque parmi ses nombreux écrits : *De Novis inventis botanicis hujus sæculi*; Marpurg, 1694, in-4°; — *Character plantarum naturalis*; Francfort, 1700, in-12; — *De Plantis verno tempore efflorescentibus*; Heidelberg, 1706, in-4°; — *De Plantis vergente æstate efflorescentibus*; ibid., 1707, in-4°; — *De Rore marino*; ibid., 1710, in-4°; — *De Lithotomia*; ibid., 1710, in-4°; — *De Fœtus extractione ex utero*; ibid., 1713, in 4°.

Son fils, *Guillaume-Bernard* NEBEL, né à Marpurg, professa la médecine à Heidelberg et fit partie de l'Académie des curieux de la nature. Il a publié quelques écrits. K.

Éloy, Dict. hist. de la médecine.

NEBEL (*Ernest-Louis-Guillaume*), médecin allemand, né à Giessen, en 1772, mort en 1843. Il enseigna depuis 1798 la médecine à l'université de sa ville natale. On a de lui : *De Morbis veterum obscuris*; Giessen, 1794, in-8°; — *Antiquitates morborum cutaneorum*; Giessen, 1795, in-4°; — *Medicinisches Vademecum für lustige Aerzte und lustige Kranke* (Vademecum médical pour des médecins et des malades de joyeuse humeur); Francfort, 1795-1797, 3 vol., in-8°;— *De Nosologia brutorum cum hominum morbis comparata*; Giessen, 1798, in-8°; — *Historia artis veterinariæ usque ad ævum Caroli V*; Giessen, 1806, in-4°. O.

Callisen, Lexikon.

NEBENIUS (*Charles-Frédéric*), économiste allemand, né le 29 septembre 1784, à Rhodt, près Landau, mort le 8 juin 1857. Il étudia le droit à Tubingue, et fut d'abord avocat près le tribunal aulique de Rastadt. En 1807 il entra dans l'administration des finances comme secrétaire, et y remplit ensuite les fonctions de conseiller et de référendaire. Ce fut lui qui, dit-on, rédigea la constitution octroyée par le grand-duc à ses États. Son esprit libéral le rendit de bonne heure très-populaire. De concert avec Bœckh, il s'efforça de réformer le système des impôts, et s'occupa activement d'établir l'union douanière dans le midi de l'Allemagne; l'adjonction du pays de Bade au Zollverein fut en grande partie son ouvrage. Après avoir présidé une des sections du conseil d'État, il entra comme directeur au département de l'intérieur (1835), devint ministre à la mort de Winter (1838), et donna en 1839 sa démission, à cause des atteintes portées à la constitution. Élu membre de la première chambre (1843), il fut mis en 1846 à la tête du conseil d'État, et conserva cette position éminente jusqu'à la révolution de 1848. Nebenius est rangé parmi les premiers économistes de l'Allemagne; il unit dans ses écrits la clarté du style à la profondeur des vues. — Nous citerons de lui : *Betrachtungen ueber den Zustand Grossbritanniens in staatswirthschaftlicher Hinsicht* (Considérations sur la situation économique de la Grande-Bretagne); Carlsruhe, 1818; — *Der öffentliche Credit* (Le Crédit public); ibid., 1820, 1829, in-8°; le 1er seul a paru; — *Ueber technische Lehranstalten* (Sur les Institutions pratiques dans leurs rapports avec l'ensemble du système d'instruction); ibid., 1833; — *Der deutsche Zollverein, sein System und seine Zukunft* (L'Association douanière allemande, son système et son avenir); ibid., 1835; — *Ueber die Herabsetzung der Zinsen der öffentlichen Schulden* (De la Réduction de l'intérêt de la dette publique); Stuttgard, 1837; — *Ueber die Zölle des deutschen Zollvereins* (Sur les Droits protecteurs de l'Union douanière allemande); Carlsruhe, 1842; — *Baden in seiner Stellung zur deutschen Frage* (Bade en face de la question allemande); ibid., 1850. K.

Conv.-Lex.

NEBRISSENSIS (*Antoine*). *Voy.* ANTOINE.

NEBRUS (Νεβρός), médecin grec, treizième descendant d'Esculape, fils de Sostrate III et père de Gnosidicus et de Chrysus, vivait vers 600 avant J.-C. Son histoire, consignée dans des documents sans authenticité, est en grande partie légendaire. Il naquit à Cos, et devint le plus célèbre médecin de son temps. Pendant le siége de Crissa, en Phocide, les Amphictyons ayant consulté l'oracle de Delphes au sujet de la peste qui avait éclaté dans leur armée, reçurent pour réponse d'aller chercher à Cos un faon et de l'or; ils comprirent que l'oracle désignait Nebrus (νεβρός, faon), et Chrysus (χρυσός, or), et les firent venir dans leur camp. Nebrus contribua beaucoup à diminuer la résistance des assiégés en conseillant aux Grecs d'empoisonner l'eau qui servait aux habitants de Crissa et Chrysus monta le premier à l'assaut de la ville. Pausanias, dans son récit de la guerre de Crissa, attribue à Solon le cruel conseil d'empoisonner l'eau. Y.

J. Tretzès, *Chil.*, VII, 155. — *Epistol. ad Artax.*; *Thessal. Orat. ad aram*, dans les *Œuvres* d'Hippocrate. — Fabricius, *Bibl. græca*, vol. XII, p. 680, ed. vet. — Pausanias, *Phoc.*, 37.

NECHAO. *Voy.* NÉCOS.

NECK (*Jan* VAN), peintre hollandais, né à Naarden, en 1635, mort à Amsterdam, en 1714. Il était fils d'un médecin, et apprit la peinture sous les leçons de Jacob Bakker, dont il égala le

Digitized by Google

talent. Il dessinait surtout parfaitement le nu. Houbraken en vante aussi le coloris. Son chef-d'œuvre se voit dans l'église française d'Amsterdam. Il représente *Siméon dans le temple tenant l'enfant Jésus dans ses bras :* on cite encore de lui des *nymphes*, des *baigneuses*, etc., traitées avec un grand succès. A. DE L.

Houbraken, *Konst. Schilders des Nederlandsche*, t. III, p. 389 — Pilkington, *Dictionary of painters.* — Descamps, *La Vie des peintres hollandais*, t. II, p. 221.

NECKAM (*Alexandre*), poëte latin moderne, né à Hartfort, en Angleterre, vers 1150, mort, dit-on, en 1227. On l'appelle aussi *Nequam*. Il fit ses premières études au monastère de Saint-Alban, comme il nous l'apprend lui-même :

Hic locus ætatis nostræ primordia novit,
Annos felices lætitiæque dies.
Hic locus ingenuis puerilles imbuit annos
Artibus, et nostræ laudis origo fuit.

Ces vers nous apprennent déjà qu'il faut accorder à Neckam une place d'honneur parmi les poëtes du douzième siècle. Les moines de Saint-Alban avaient dans leur dépendance l'école de Dunstable. Neckam la gouverna quelque temps : puis, jaloux de paraître sur un plus grand théâtre, il traversa le détroit, et vint à Paris. Au douzième et même au treizième siècle, les maîtres de toutes les écoles étrangères ou françaises devenaient en arrivant à Paris de simples écoliers. Neckam n'hésita pas à suivre l'usage. Il étudia, puis enseigna lui-même, *au pied de la montagne*, comme on disait alors, sur le Petit-Pont :

Vix aliquis locus est dicta mihi notior urbe
Qua modici pontis parva columna fui :
Hic artes didici docuique fideliter...

Ainsi nous devons le compter au nombre des régents *Parvipontains*, comme les appelle Godefroid de Saint-Victor; et puisqu'il enseignait en l'année 1180, il occupa sans doute la chaire du célèbre Adam, surnommé par ses contemporains Adam du Petit-Pont. Il l'a certainement connu :

Et nostro fulgens tempore sidus, Adam :

et il ajoute aussitôt, ce qui paraît confirmer notre supposition :

Inter Ledæos crocitavi corvus olores.

Après avoir professé les sept arts, et particulièrement la logique, Neckam étudia la théologie, le droit canonique, la médecine :

Inde
Accessit studio lectio sacra meo,
Audivi canones, Hippocratem cum Galleno.

Ensuite, quittant Paris en l'année 1186, il reprit le chemin de la terre natale, et réclama son école de Dunstable. Elle lui fut rendue. Cependant, ayant bientôt élevé ses prétentions au gouvernement de l'école de Saint Alban, il se vit repoussé par l'abbé Guérin. A sa requête celui-ci répondit : « *Si bonus es, venias ; si nequam, nequaquam.* » Jeu d'esprit, qui est tout à fait dans le goût du douzième siècle. Pour se consoler de cette disgrâce, Neckam revêtit l'habit des chanoines réguliers dans l'abbaye de Cirencester (1). Enfin, nous le trouvons en 1213 abbé de cette maison et jouissant d'une grande renommée, ainsi que le témoignent plusieurs de ses contemporains.

Cependant tous les ouvrages d'Alexandre Neckam sont inédits, et il est très-difficile d'en dresser un catalogue exact. Nous en ferons du moins connaître quelques-uns.

Le principal a pour titres, dans les manuscrits, *Laus Divinæ Sapientiæ*, et *De Naturis rerum*. Ces deux titres lui conviennent également. C'est, en effet, une vaste encyclopédie, divisée en sept livres, où l'auteur, traitant à la fois du ciel et de la terre, décrit successivement toutes les parties de la création, et donne même le détail de toutes les sciences humaines. Cet ouvrage n'est pas entremêlé de vers et de prose, comme le prétend M. Daunou; il est écrit tout entier en vers, en distiques. La Bibliothèque impériale, à Paris, en possède un bel exemplaire, qu'aurait dû consulter M. Daunou, sous le numéro 376 du fonds de Saint-Germain-des-Prés. M. Thomas Wright ayant publié quelques fragments de ce long poëme, d'après les manuscrits d'Angleterre, il n'est plus maintenant tout à fait inconnu : il nous paraît néanmoins utile d'en signaler quelques autres passages à l'attention des érudits. Alexandre Neckam est un moine indépendant; il n'aime pas Rome :

Ineludi claustro, privatam ducere vitam
Opto, me terret curia, Roma vale!
Romæ quid faciam? mentiri nescio (2) ; libros
Diligo, sed libras respuo. Roma vale!...
Respuo delictas tantas, tantosque tumultus,
Cornutas frontes horreo, Roma vale!

Ces trois distiques d'une assez longue invective font assez connaître que dès la fin du douzième siècle il y avait déjà dans le clergé régulier des ennemis déclarés de la cour romaine, des réformateurs. Mais qu'on ne s'y trompe pas : quand Alexandre Neckam poursuit la ville de Rome de ses véhémentes invectives, il entend parler dans l'intérêt bien entendu de l'Église; il ne songe assurément pas à revendiquer contre l'autorité du pontife romain le principe inaliénable de la liberté de penser. On en aura bientôt la preuve. Poursuivant la description des villes principales de l'Europe, Neckam arrive à Toulouse, alors assiégée, menacée d'une ruine presque certaine par le comte de Montfort, comme étant le dernier asile des hérétiques albigeois; et l'auteur la maudit en ces termes :

Filia veri,
Errorem sequeris, ergo dolosa peri!

On ne se lasse pas d'écrire que l'extermination des albigeois fut conseillée par la cour romaine. Voici un détracteur de cette cour qui réclame avec une sauvage énergie sa part de complicité dans le même conseil. En réalité l'initiative de la croisade contre les albigeois n'appartient

(1) Et non pas d'Excester, comme l'assure M. Daunou.
(2) Juvénal, Sat. 3.

Digitized by Google

à personne : c'était au commencement du treizième siècle une maxime universellement admise que les hérésiarques, c'est-à-dire les hérétiques impénitents, doivent être supprimés par le glaive. Nous citerons encore quelques vers du *De Naturis rerum* sur la ville de Paris, laissant aux antiquaires le soin de les interpréter :

Junonis templum Vincentius obtinet ; illud
Præsul Germanus vindicat esse suum.
Indicat et circi descriptio magna theatrum
Cypridis ; illud idem vasta ruina docet.
Diruit illud opus fidei devotio : Sancti
Victoris prope stat religiosa domus.
Est ibi thermarum monitio, maxima quondam,
Quæ monti Martis ferre solebat opem :
A quo sub terris ad thermas ars iter aptum
Duxerat, atque tuas, Sequana, subter aquas...

Au poëme dont nous venons de citer quelques vers il faut joindre : *Suppletio defectuum operis mag. Alexandri quod deservit* Laudi Sapientiæ divinæ. L'imprécation contre la ville de Toulouse indique assez qu'Alexandre Neckam écrivait son grand ouvrage en l'année 1211. C'est, en effet, en cette année que Toulouse fut assiégée par le comte de Montfort ; mais elle le repoussa, et la prophétie de Neckam ne s'accomplit pas. Le *Suppletio defectuum* est donc d'une date postérieure. Trouvant, il paraît, quelques endroits de son poëme développés d'une manière insuffisante, Neckam y a fait de nombreuses et importantes additions. C'est la matière du *Suppletio defectuum*, que nous offre aussi le num. 376 du manuscrit de Saint-Germain.

Dans le même volume se trouve encore un autre poëme de Neckam, intitulé : *Metricæ Prorogationes Novi Promethæi*. C'est un titre obscur. Le Prométhée de notre docteur paraît être l'espèce humaine, déchirée par les morsures des passions. Voici le premier vers :

Induet abbatem qui plus optabit amari
Quam metui.

Or, s'il est ici question de l'homme en général, les conseils de Neckam vont cependant plutôt à l'adresse d'un abbé et de ses moines qu'à celle des gens du siècle. Ce qui nous porte à croire que les *Prorogationes Novi Promethæi* pourraient être, sous un autre titre, l'ouvrage ainsi désigné par quelques bibliographes anglais : *Ad viros religiosas*

Commendationes vini Étrange titre, étranges poëmes. Les bibliographes anglais les désignent, et nous rencontrons, en effet, dans le volume de Saint Germain, parmi les œuvres de Neckam au moins deux opuscules sur le vin. Le premier commence par :

Quum corpus curas, studeas subducere curas ;

le second par :

Bursus, Bacche, tuas laudes describo libenter.

Neckam fut de son temps un poëte renommé. Cependant aucun des critiques modernes, si ce n'est M. Thomas Wright, n'a recherché ses œuvres. C'est une injustice contre laquelle nous protestons. Pour des vers latins du douzième siècle, ceux que nous avons sous les yeux ne manquent assurément ni de facilité ni d'esprit. Nous aurons achevé le catalogue des œuvres poëtiques de Neckam quand nous aurons mentionné, après les anciens bibliographes, un opuscule intitulé : *De Officio monachorum* ; des Fables ; et des mélanges : *Carmina diversa*. Le *De Officio monachorum* n'existe pas dans le recueil de Saint-Germain ; mais on y rencontre du moins quelques-uns des *Carmina diversa* avec plusieurs pièces en prose rimée et diverses fables, *L'Aigle et la Tortue, Phœbus et Borée, L'âne revêtu de la peau du lion*.

La prose de Neckam est beaucoup moins intéressante que ses vers. On s'accorde à lui attribuer un grand nombre d'opuscules théologiques. Cependant, le numéro 376 de Saint-Germain ne nous offre que plusieurs oraisons à la Vierge Marie, neuf pièces différentes, mais fort courtes les unes et les autres, sur Marie-Madeleine, et une moralité intitulée : *Disputatio cordis et oculi*. Ne refusons pas néanmoins notre confiance à Williams Cave, qui nous signale parmi les œuvres théologiques de Neckam divers commentaires sur les Évangiles, l'Ecclésiaste, le Cantique des cantiques, dont il y avait, dit-il, des exemplaires manuscrits à Lincoln, à Oxford. D'autres parlent encore de commentaires sur les Proverbes, les Psaumes, Ezéchiel : mais ces attributions paraissent moins certaines. Il faut mentionner enfin : *Vocabularium Biblicum, Lectiones Scripturarum, Concordantiæ Bibliorum, Correctiones Bibliæ, Elucidatorium bibliothecæ*, si toutefois ces divers titres n'ont pas été donnés au même ouvrage. Voilà tout ce que nous savons des écrits théologiques de Neckam.

Il a de plus écrit, dit-on, sur la philosophie et sur la grammaire. La philosophie lui doit des commentaires sur le *Traité de l'âme* et les *Météores* d'Aristote, ainsi que sur le *De Nuptiis Mercurii et Philologiæ* de Martianus Capella. C'est, du moins, ce que nous attestent plusieurs bibliographes. Quant à ses ouvrages concernant la grammaire, nous avons sur quelques-uns d'entre eux des renseignements plus certains. En voici les titres, suivant M. Thomas Wright et M. Daunou : *Isagogicum de grammatica, Corrogationes de tropis et figuris, Repertorium vocabulorum, Distinctiones verborum, De Accentu in mediis syllabis, De Utensilibus*, ou plutôt *De Nominibus utensilium*. Le traité *De Nominibus utensilium* existe à Paris dans le numéro 900 du fonds de Saint-Victor, où il est accompagné d'un commentaire dont la préface commence par ces mots : « Sicut ait Tullius in proœmio, seu in prologo suæ Rhetoricæ, eloquentia sine sapientia nocet. » Ce petit livre est plein de détails curieux sur l'ameublement d'une maison à la fin du douzième siècle et sur les instruments nécessaires

Digitized by Google

à l'exercice de diverses professions. Nous recommandons particulièrement à l'attention des archéologues le chapitre où il est traité des outils et autres objets dont on faisait usage quand on écrivait sur parchemin. A la suite du *De Utensilibus* le même manuscrit de Saint-Victor nous présente un dictionnaire fort peu considérable, qui nous paraît être l'ouvrage mentionné par les bibliographes sous le titre de *Repertorium vocabulorum*. Quelques paragraphes de ce dictionnaire offrent quelque intérêt historique; tels sont, par exemple : — « Mercatores super Magnum Pontem habitantes vendunt capistra. — Apothecarii decipiunt clericos scholares Parisiis, vendendo eis cyrothecas simplices, et fornicinas pellibus agnicianis, cuniculis, vulpibus et mitas de corio factas. — Ante portam Sancti Hilarii manent architenentes, qui faciunt balistas et arcus de acere et viburno, taxo, et tela et sagittas de fraxino. » Pour terminer, rappelons que dans le manuscrit de Saint-Germain, au verso du feuillet 240, on lit une lettre de S., prieur de Malmesbury, adressée à Walther Melidie, chanoine de Cirencester, concernant un livre de Neckam intitulé : *De Verborum significationibus, vel proprietatibus*. Malheureusement cette lettre seule nous est restée : l'ouvrage fait défaut. B. HAURÉAU.

Thomas Wright, *Bibl. Brit. litt.*, *per. Anglo-Norm.* p. 449. — Cave, *Hist. litt. script. eccles.*, ad ann. 1215. — Fabricius, *Biblioth. med. et inf. latin.*, t. I, p. 66. — Bateus, III, 86. — Oudin, *Comm. de Script. Eccl.*, t. III, p. 4. — *Histoire litt. de la France*, t. XVIII, p. 181.

NECKER ou **NEKER** (*Jobst* DE), graveur allemand, vivait dans la première moitié du seizième siècle. On manque de renseignements sur cet artiste; il travaillait à Augsbourg et gravait sur bois. L'attention des amateurs a été appelée sur lui à cause des éditions remarquables qu'il a faites de *La Danse des morts* d'Holbein. La première contient 42 pl. sur bois (Augsbourg, 1544, in-fol.), et paraît être une contrefaçon de celle donnée à Bâle en 1530; elle a pour signature *Jobst Denecker* et l'on y trouve une planche, modifiée dans les éditions ultérieures, et représentant un couple adulère couché que la Mort perce à coups d'épée. En revanche, elle ne renferme pas les planches de l'*Astrologue* et du *Guerrier*, qui se voient dans l'édition de Lyon. Necker a présidé lui-même à la réimpression de ce recueil, orné de vers allemands, réimpression qui a eu lieu peu de temps après à Augsbourg (in-fol., s. d.); il est même probable que c'est à lui qu'on doit l'édition de 1561, qui est la troisième. Cet artiste a aussi travaillé au *Theuerdanck* et au *Triomphe de Maximilien*, et il a gravé sur bois une *Sainte Vierge*, d'Albert Dürer; *L'Enfant prodigue*, les portraits de *Charles-Quint* et de *l'imperatrice Isabelle*, et, d'après Burgkmair, *Saint Sébastien attaché à une colonne* (1512), *l'Ange de la mort*, et *les bons Chrétiens*.

Un graveur du même nom, *David* DE NECKER, travaillant à Augsbourg au milieu du seizième siècle, est regardé par quelques auteurs comme étant le fils du précédent. Il donna une édition de *La Danse macabre* (Leipzig, 1572, in-fol.) et un recueil de planches (Vienne, 1577, in-4°) où l'on remarque les représentations emblématiques des dix âges de l'homme et de la femme, d'après Denis Manhallart. Une seconde édition de ce recueil, sans bordures ornées, a été faite également à Vienne, par les soins d'*Hercule* DE NECKER, que l'on a supposé être le fils de David. On a encore sous le nom de David une planche extrêmement rare, ayant pour sujet une *Vue de la forteresse de Blassenburg en* 1554. K.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexikon*. — Bartsch, VII, 243. — Heller, 493. — Massmann, dans le *Kunstblatt*, 1834, n° 76. — Heinecken, IV, 695.

NECKER (*Noël-Joseph*), botaniste allemand, né en 1729, en Flandre, mort le 30 décembre 1793, à Mannheim. Reçu docteur en médecine par l'université de Donai, il se consacra entièrement à l'étude des plantes, vers laquelle un goût particulier l'avait entraîné dès sa plus tendre jeunesse, et il entreprit différents voyages en France, dans les Pays-Bas et en Allemagne, afin d'étendre ses connaissances. Il devint successivement botaniste de l'électeur palatin, historiographe du Palatinat ainsi que des duchés de Berg et de Juliers, agrégé honoraire au Collége de médecine de Nancy, et membre de plusieurs sociétés savantes. Necker avait conçu de ses talents et de ses travaux la plus haute opinion, ce qui explique son irascibilité contre les critiques; l'isolement où il s'était renfermé l'avait rendu brusque et d'humeur sauvage. On ne peut lui contester beaucoup de sagacité et de l'exactitude dans les recherches. Il fit des mousses son étude de prédilection, et la méthode qu'il en a donnée fut adoptée en Allemagne. Hedwig a donné le nom de *neckera* à un genre de mousses. On a de Necker : *Delitiæ Gallo-Belgicæ sylvestres, seu tractatus generalis plantarum gallo-belgicarum ad genera relata;* Strasbourg, 1768, 2 vol. in-12; cette flore contient les caractères distinctifs qui constituent chaque genre et chaque espèce de plantes, leurs noms communs et pharmaceutiques, les endroits où elles naissent spontanément, leurs propriétés médicales, avec des observations éclairées par les lois de la chimie; — *Methodus muscorum;* Mannheim, 1771, in-8°, fig.; il n'admet qu'une seule classe des mousses, et la divise en trois ordres, dont les traits distinctifs sont pris des effets de la germination; quant à cette dernière, loin d'être toujours la même, elle est tantôt feuillée, tantôt plumeuse, et quelquefois à simples bourgeons; — *Physiologia muscorum;* Mannheim, 1774, in-8° : ouvrage curieux, trad. en français sous ce titre : *Physiologie des corps organisés, ou examen analytique des animaux et des végétaux comparés ensemble, à dessein de démontrer la chaîne de continuité qui unit les*

Digitized by Google

différents règnes de la nature (Bouillon, 1775, in-8°); — *Éclaircissements sur la propagation des filicées en général;* Mannheim, 1775, in-8°; — *Histoire naturelle du tussilage et du pétasite;* Mannheim, 1779, in-8°; — *Traité sur la mycétologie* (sic), *ou discours sur les champignons en général;* Mannheim, 1788, in-8°; — *Elementa botanica;* Neuwied, 1790, 3 vol. gr. in-8°; « traité élémentaire vraiment unique et original dans son genre, dit Willemet; il est le fruit de douze années de réflexions, de recherches et de profondes méditations. » Necker a fourni des mémoires aux *Acta* de l'Académie palatine de Mannheim. P. L.

Remi Willemet, dans *le Magasin encyclop.*, 2e année, t. I, p. 192.

NECKER (*Charles-Frédéric*), écrivain allemand, né à Custrin, mort à Genève, en 1760. Fort instruit dans l'histoire et dans le droit public, il dirigea d'abord l'éducation d'un jeune prince allemand; charmé de la liberté et des lumières qui régnaient à Genève, il se fixa dans cette ville, où en 1721 il fut appelé à professer le droit public allemand; il remplit cette chaire jusqu'à sa mort. En 1726 il avait reçu le droit de bourgeoisie. On a de lui : *Responsio ad quæstionem juris candidati : Quis sit verus sensus commatis : Salus populi suprema lex esto, numne liceat ejus causa aliquid agere quod legibus naturalibus aut civilibus repugnat*, dans la *Tempe helvetica*, t. VI; — quatre *Lettres sur la discipline ecclésiastique* (contre Le Maître); Utrecht, 1740, in-12; — *Description du gouvernement présent du corps germanique, appelé vulgairement le* Saint Empire romain; Genève, 1742, in-8°. L—z—e.

Senebier, *Hist. litt. de Genève*, t. III, p. 90-91.

NECKER (*Louis*), mathématicien suisse, fils aîné du précédent, né à Genève, en 1730, mort dans la même ville, en 1804. Il étudia les mathématiques sous d'Alembert, et fut nommé professeur de cette science dans sa ville natale (1757). En 1762 il vint à Paris, s'associa à deux banquiers (Girardot et Haller), réussit dans ses spéculations, et devint correspondant de l'Académie royale des Sciences. Il avait fondé une maison de commerce à Marseille lorsqu'à la suite des changements causés par la révolution il crut prudent de rentrer dans sa patrie (1791). La disgrâce de son frère puîné, Jacques, contribua surtout à cette détermination. Il mourut dans le repos. On a de lui : *De Electricitate;* 1747, in-4°; — il résolut ce problème : *Trouver la courbe sur laquelle un corps glissant par sa pesanteur dans le vuide, de quelque point de la courbe qu'il commence à descendre, parvienne toujours dans un temps égal au point le plus bas, en supposant la résistance provenant du frottement comme une partie déterminée de la pression qu'éprouve le corps sur la corde*, dans le *Recueil de l'Académie* (savants étrangers), t. IV. L. Necker a aussi inséré plusieurs articles dans l'*Encyclopédie*. L—z—e.

Senebier, *Hist. litt. de Genève*, t. III, p. 148.

NECKER (*Jacques*), célèbre homme d'État français, frère de précédent, né à Genève, le 30 septembre 1732, mort à Coppet, le 9 avril 1804. Il descendait d'une famille d'origine anglaise et établie en Irlande. Ses ancêtres, convertis au protestantisme, quittèrent l'Irlande pour échapper aux persécutions de la reine Marie. Son père, Charles-Frédéric Necker (*voyez ci-dessus*) eut deux fils de son mariage avec Mlle Gautier, fille d'un premier syndic de la république de Genève; l'aîné, Louis Necker, qui prit plus tard le nom de M. de Germany, fut destiné à l'enseignement public. Le cadet, Jacques Necker, voué au commerce, fit d'assez bonnes études classiques, et entra ensuite dans une maison de banque. Ses débuts furent pénibles. Son goût très-vif pour la lecture lui faisait trouver insupportables les monotones occupations d'une maison de banque. Ses parents pensèrent qu'il réussirait mieux sur un plus grand théâtre, et l'envoyèrent à Paris chez un banquier génevois, M. Vernet. Jacques Necker, à peine âgé de dix-huit ans, montra une remarquable aptitude pour les affaires, et obtint toute la confiance de son patron. Les rares instants que lui laissaient les affaires étaient consacrés à la culture de son esprit. « Il recherchait avec avidité, dit son petit fils, M. de Staël-Holstein, toutes les nouvelles productions littéraires; et avant d'avoir atteint l'âge de vingt ans il s'essayait à composer de petites pièces de théâtre. Ces comédies (restées inédites) sont écrites avec beaucoup de verve et de franche gaîté : l'une, entre autres, annonce de la facilité pour la versification. M. Necker eut un instant l'idée de les faire représenter; mais une raison précoce réprima ce petit mouvement d'ambition littéraire. « Si j'y avais cédé, disait-il plus tard, toute ma carrière s'en fût ressentie; car jamais la réputation d'auteur comique n'eût été compatible avec la dignité sérieuse que l'on exigeait d'un premier ministre. » Vernet, en quittant les affaires (1762), confia à Necker une somme considérable qui lui permit de fonder avec MM. Thelusson une maison de banque qui devint bientôt la première de France. On a pu dire que cette maison fit époque dans l'histoire du crédit. Jusque-là les financiers s'étaient enrichis dans les fermes du revenu public. Necker chercha et trouva la fortune dans de grandes spéculations commerciales honnêtement et habilement conduites. Des achats considérables de grains et des opérations de crédit avec le gouvernement furent les principales sources de sa richesse. Encouragé par le premier ministre M. de Choiseul, qui avait en lui la plus grande confiance, il entreprit de relever la Compagnie des Indes; mais au moment où la France venait de perdre presque toutes ses possessions dans

Digitized by Google

l'Inde, il devenait inutile de maintenir une compagnie destinée à gouverner et à exploiter des territoires qui appartenaient maintenant aux Anglais. Le contrôleur général d'Invaul résolut de la supprimer. Il commença par la faire attaquer par l'abbé Morellet, qui, dans un mémoire très-remarqué, insista au nom de la liberté du commerce sur les inconvénients des compagnies privilégiées. Necker répondit à Morellet, et sa réfutation, sans être péremptoire, parut éloquente et partagea le public. La Compagnie des Indes n'en fut pas moins supprimée. Ce fut le commencement des discussions entre Necker et les économistes. S'il fut toujours suspect à cette classe d'esprits, il trouva de zélés admirateurs parmi les gens de lettres. Depuis son mariage avec Mlle Curchod, en 1764, sa maison était devenue le rendez-vous des philosophes et des littérateurs les plus célèbres. On a remarqué que dans son salon il restait ordinairement silencieux. Peut-être craignait-il de trahir dans cette société de beaux-esprits les limites de son instruction littéraire? Il vivait cependant de la réputation d'écrivain, tout en songeant à la gloire plus haute d'homme d'État. Sa position de ministre de la république de Genève le mettait en fréquents rapports avec la cour, et sa position de riche banquier lui permettait de rendre au gouvernement des services essentiels. Les finances de l'État se trouvaient dans une situation si désespérée que le contrôleur général Terray en était réduit à implorer l'opulent banquier dans les termes les plus humbles. Il lui écrivait : « Nous vous supplions de nous secourir dans la journée. Daignez venir à notre aide, pour une somme dont nous avons un besoin indispensable. » Il lui écrivait encore : « L'on est à la veille du départ pour Fontainebleau, mais tous les passeports ne sont pas expédiés; ils sont entre vos mains; le moment presse, et vous êtes notre seule ressource : nous avons recours à votre amour pour la réputation du trésor royal. » Une opération très-avantageuse que Necker fit avec le gouvernement en 1772 le décida à quitter les affaires. Sa fortune était considérable; mais il aurait pu la décupler par quelques années de plus de travail. Au fond, les transactions financières d'une maison de banque lui plaisaient peu; il se croyait né pour de plus grandes affaires : il songeait dès lors à gouverner un grand État. Son désir se trahit dans un *Éloge de Colbert*, qui fut couronné par l'Académie française en 1773. Dans cet *Éloge*, écrit d'un style embarrassé et lourd, Necker traçait une sorte d'idéal de ministre des finances, et il laissait deviner qu'il réaliserait cet idéal si jamais il était appelé au pouvoir. Les lumières et l'amour du bien public ne lui manquaient pas pour tenir cette promesse indirecte; mais il n'avait pas à un degré suffisant la force et la promptitude de volonté. « Son esprit, dit Meister, avait l'habitude de considérer toutes les faces d'une affaire avec tant d'exactitude et de réflexion, sa prévoyance était tellement susceptible et tellement scrupuleuse qu'il n'était plus frappé, dans les circonstances même les plus pressantes, que des difficultés d'une décision quelconque, et ne se déterminait, pour ainsi dire, que forcément à vouloir ce qu'il voulait. Prendre un parti sans un motif qui fût à ses yeux de la dernière évidence semblait un effort au-dessus de son pouvoir, quelquefois même pour les petites choses comme pour les grandes. Je lui ai moi-même entendu raconter que, durant les premières années de son séjour à Paris, il lui était arrivé cent fois de rester plus d'un quart d'heure dans son fiacre avant de parvenir à se décider sur la maison où il devait se faire conduire d'abord. » Cette indécision fut plus tard remarquée quand il eut à conduire l'État dans des circonstances pressantes; mais alors on ne voyait que ses grandes qualités, son bonheur et sa confiance. Quand Turgot succéda à Terray dans le contrôle général des finances, Necker ressentit quelque dépit de voir occupé par un autre une place dont il se croyait digne. Il fit de l'opposition au grand ministre qui s'efforçait d'introduire la liberté dans le commerce en attendant qu'il tentât de l'introduire dans l'administration. Un des premiers actes de Turgot fut d'accorder la liberté illimitée du commerce des grains (septembre 1774). Le parlement et le peuple s'inquiétèrent de cette mesure, à laquelle ils attribuèrent le renchérissement du pain. Necker, trop éclairé pour partager ce sentiment, parut pourtant le justifier dans un traité *Sur la législation et le commerce des grains*, en 1775. Il soutenait, contre les partisans de la liberté illimitée du commerce, que le gouvernement doit, dans l'intérêt du peuple, réglementer le commerce des grains et en prohiber l'exportation dans certaines circonstances. Comme les économistes appuyaient leur théorie sur le fait que le blé est une propriété et que le gouvernement n'a aucun droit sur une propriété individuelle, Necker contesta ces propositions, et alla jusqu'à prétendre que l'État doit protéger les consommateurs pauvres contre les propriétaires. « Ce sont, dit-il, des lions et des animaux sans défense qui vivent ensemble; on ne peut augmenter la part de ceux-ci qu'en trompant la vigilance des autres et en ne leur laissant pas le temps de s'élancer. » L'argumentation destinée à soutenir cette théorie sentimentale respectait fort peu la propriété, et M. Louis Blanc en a fait dans le 1er vol. de son *Histoire de la révolution* un éloge compromettant (1). Dans le temps quelques écono-

(1) Il disait, par exemple : « Presque toutes les institutions civiles ont été faites pour les propriétaires. On est effrayé, en ouvrant le code des lois, de n'y découvrir partout que cette vérité. On dirait qu'un petit nombre d'hommes, après s'être partagé la terre, ont fait des lois d'union et de garantie contre la multitude, comme ils auraient mis des abris dans les bois pour se défendre des bêtes sauvages. Cependant, on ose le dire, après avoir établi les lois de propriété, de justice et de liberté, on n'e

Digitized by Google

mistes accusèrent le livre de Necker d'avoir contribué aux séditions que la cherté du pain excita en 1775. « C'est à tort, dit M. Droz : il ne parut que le jour même où les boulangers furent pillés dans Paris. » Turgot fut renvoyé le 12 mai 1776. Clugny, qu'on lui donna pour successeur, Clugny, débauché et incapable, remit les finances dans l'effroyable désordre dont Turgot avait en tant de peine à les tirer. L'opinion publique appelait impérieusement Necker au contrôle. Lui-même ne cachait plus son désir d'obtenir cette place. Par l'intermédiaire du marquis de Pezay, il fit remettre à Maurepas un mémoire dans lequel il indiquait les moyens de combler le déficit. Maurepas fut charmé du mémoire; mais il n'osa pas proposer au roi d'appeler au ministère un étranger et un protestant. La difficulté fut éludée. Un conseiller d'État, Taboureau des Réaux, reçut le titre de contrôleur général et Necker lui fut adjoint comme directeur du trésor (22 octobre 1776). Quelques mois plus tard Taboureau se retira, et Necker lui succédait avec le titre de directeur général des finances (29 juin 1777). Sa religion n'avait pas permis de lui donner entrée au conseil; mais il avait tout le pouvoir d'un ministre des finances. Il en usa d'une manière extrêmement brillante, qui fit illusion aux contemporains. La postérité, plus juste, tout en lui reconnaissant les mérites d'un très-habile banquier, ne le place pas au même rang que Machault et que Turgot. Forcé de faire face à un déficit de 30 millions environ, et de subvenir aux dépenses de la guerre qui éclata avec l'Angleterre en 1778, Necker eut recours uniquement à l'emprunt. La confiance qu'inspirait Necker facilita le placement de ses emprunts, qui s'élèvèrent en quelques années à 490 millions. C'était une charge beaucoup trop lourde pour des finances aussi mal établies que celles de la monarchie française; il était urgent de donner à l'impôt une assiette plus large et plus solide en l'étendant à toutes les classes du royaume; il était urgent aussi de ne pas laisser perdre entre les mains de courtisans avides les ressources péniblement obtenues par l'impôt. De larges réformes financières et une stricte économie étaient devenues indispensables; Necker en conçut la nécessité, mais il n'eut pas la force de les exécuter, et par le funeste palliatif des emprunts il laissa croire à la cour que l'on pouvait s'en passer, jusqu'au moment où le mal se trouva si grand que tout remède devint impossible. Personnellement très désintéressé, jusqu'à refuser les appointements de sa charge, il dut s'abstenir de toucher aux pensions scandaleusement prodiguées à des courtisans. Du reste, tout ce que pouvait faire un honnête homme de beaucoup d'esprit et d'infiniment de bonne volonté, il le fit. En 1780, il supprima dans la maison du roi une foule de places aussi onéreuses que ridiculement inutiles (1). Il supprima aussi beaucoup d'emplois dans l'administration des finances, et il en résulta plus d'économie et de célérité dans le service; dans le nouveau bail de la ferme générale, il obtint un bénéfice annuel de 15 millions pour le gouvernement. Justement préoccupé de la répartition équitable des impôts, il sollicita du roi la création d'assemblées provinciales. Et son projet, quoique moins bien entendu que celui de Turgot, aurait suffi aux besoins de l'administration. Il devait y avoir dans chaque généralité une assemblée formée par portions égales de membres choisis dans le clergé, dans la noblesse, dans le tiers état des villes et dans celui des campagnes. Pour la première formation, le roi nommerait un tiers des membres, et ce tiers élirait les autres. Les renouvellements seraient partiels, et alors les choix seraient faits par les assemblées elles-mêmes. Ce projet aurait institué dans chaque province une sorte d'oligarchie mixte dont il était difficile de prévoir les tendances politiques; mais il ne reçut qu'un commencement d'exécution. Lorsque Necker sortit du ministère, deux assemblées seulement, celle du Berry et celle de la Haute-Guienne, étaient en exercice. La première, formée en 1778, avait donné de bons résultats; elle avait supprimé la corvée et recueilli en quelques mois deux cent mille livres de contributions volontaires pour objets d'utilité publique.

Sous le ministère de Necker la mainmorte fut abolie dans les domaines royaux (1779); la question préparatoire fut également abolie. Ces diverses mesures, quoique bonnes, étaient insuffisantes; et la situation était loin de s'améliorer. « Necker, dit M. Droz, avait beaucoup d'habileté; et cependant ses ressources diminuaient d'une manière alarmante. On n'avait obtenu en 1780 que 81 millons d'emprunt, en recourant à la médiation des pays d'états; et l'on avait pourvu aux dépenses excédantes par des anticipations qui s'élevaient à 155 millions. Il devenait impossible de subvenir aux frais de la guerre, si l'on ne trouvait un moyen de convaincre les capitalistes que la France jouissait d'une prospérité financière qui devait leur donner une entière confiance dans le gouvernement. » Il résolut de frapper un grand coup sur l'opinion, et il publia son *Compte rendu* au roi. Le *Compte rendu* produisit une immense sensation; en effet ses conclusions étaient de nature à frapper fortement les esprits; elles présentaient :

En revenus.....	264,154,000 liv.
En dépenses.....	253,954,000
Excédant.....	10,200,000

Necker avait entouré ces chiffres éloquents par

presque rien fait encore pour la classe la plus nombreuse des citoyens. Que nous importent vos lois de propriété? pourraient-ils dire, nous ne possédons rien. Vos lois de justice? nous n'avons rien à défendre. Vos lois de liberté? si nous ne travaillons pas demain, nous mourrons. »

(1) Parmi les fonctionnaires supprimés se trouvent des *coureurs de vin*, des *hâteurs de rôts*, des *galopins*, etc.

Digitized by Google

eux-mêmes d'un commentaire bien propre à toucher les esprits. « Il y blâmait la monarchie d'avoir jusqu'alors fait un mystère de l'état des finances. Il dénonçait le mensonge des anciens édits, se raillant de ces préambules, trop souvent les mêmes pour être toujours vrais. Après avoir tracé gravement le tableau de ses réformes, il en parlait tantôt avec complaisance, tantôt avec une modestie qui semblait n'être que la politesse de son orgueil. L'ordre qu'il avait introduit dans les affaires du trésor, il le mit dans son exposé, sorte de traité élémentaire et lumineux, évidemment destiné à commencer l'éducation publique en matière d'administration. Profits de la finance, pensions, domaines, forêts, dépenses de la maison du roi, impôts, corvées, commerce des grains, poids et mesures, monnaies, monts-de-piété, prisons, hôpitaux, il passa tout en revue; et, après avoir montré du doigt les abus sans nombre qu'il avait réformés, il appela l'attention publique sur les asiles d'où elle se détourne trop souvent, sur la situation des enfants-trouvés, des indigents, de la population hâve des hospices, de tous les malheureux. La dernière pensée du *Compte-rendu* fut une pensée personnelle, mais aussi honorable que fière. « Je n'ai sacrifié, disait Necker, ni au crédit ni à la puissance. J'ai dédaigné les jouissances de la vanité. J'ai renoncé à la plus douce des satisfactions privées, celle de servir mes amis, ou d'obtenir la reconnaissance de ceux qui m'entourent. Si quelqu'un doit à ma simple faveur une place, un emploi, qu'on le nomme (1). » Faire appel à l'opinion publique dans l'ancienne monarchie française était une grave innovation, mais parfaitement justifiée par le but; ce qui est moins justifiable, c'est la manière dont Necker a établi son compte, ne portant que les recettes et les dépenses ordinaires et omettant toutes les charges extraordinaires. Il donnait ainsi un budget normal qui offrait un excédant de 10 millions, au lieu du budget réel, qui aurait accusé un déficit considérable. « En dernier résultat, dit Droz, le *Compte-rendu* était un travail fort ingénieux, qui paraissait prouver beaucoup, et qui ne prouvait rien. » La faveur de Necker était grande à la cour et auprès de la reine; mais il avait des ennemis redoutables parmi ses collègues. Le premier ministre, Maurepas, railla publiquement le *Compte rendu*, qu'il appelait un *conte bleu*, parce qu'il était couvert de papier bleu. M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères, s'attacha dans un mémoire confidentiel au roi à prouver qu'il était très-dangereux de laisser dans les mains d'un étranger, d'un républicain, d'un protestant, la plus délicate des administrations du royaume. Un mémoire de Necker sur les administrations provinciales adressé au roi et contenant des vérités dures sur les parlements fut livré à l'impression par un abus de confiance. Necker voyant croître le nombre de ses ennemis, voulut leur opposer un témoignage de la faveur royale, et demanda l'entrée au conseil. Maurepas proposa ironiquement qu'on accueillît sa demande s'il abjurait les erreurs de Calvin. Necker, irrité, envoya sa démission, qui fut immédiatement acceptée (19 mai 1781). L'opinion publique se prononça avec énergie pour le ministre disgracié. Il s'était retiré à sa campagne, près de Saint-Ouen. Beaucoup de personnages de la plus haute noblesse s'empressèrent de lui rendre visite. Le prince de Condé, les ducs d'Orléans et de Chartres, le prince de Beauvau, le duc de Luxembourg, le maréchal de Richelieu, l'archevêque de Paris donnèrent l'exemple. Dans sa retraite triomphante, entouré d'hommages, Necker prépara un compte rendu nouveau et plus étendu de son administration, lequel parut, en 1784, sous ce titre *Administration des finances*. L'effet en fut très-grand sur l'opinion publique en France et en Europe, et l'on prétend qu'il s'en vendit en peu de temps plus de quatre-vingt mille exemplaires. La médiocrité de ses successeurs, Joly de Fleury et d'Ormesson, l'administration dissipatrice de Calonne le faisaient vivement regretter. « Consultons, écrivait le parlement de Rouen à Louis XVI, au sujet de l'arrêt du 30 août 1784, consultons un ouvrage récent (l'*Administration des finances*), honoré des regards de Votre Majesté et des applaudissements de la nation, ouvrage patriotique, qui ajoute encore à la haute idée que l'auteur avait donnée de son génie, et qui manifeste avec éclat toutes les ressources de la France. » Calonne, devant un déficit toujours croissant, fut obligé d'exposer devant l'Assemblée des notables la détresse des finances, et en rejeta la faute sur ses prédécesseurs, y compris Necker (février 1787). Il établit un parallèle spirituellement impertinent entre une économie toute d'ostentation, affichant la rigueur pour les moindres objets, faisant beaucoup pour l'opinion, rien pour la réalité, et une économie qui s'attache à tout ce qui a de l'importance et n'affiche pas l'austérité pour ce qui n'en a aucune. Dans une autre séance, il prétendit qu'en 1781 le déficit était réellement de 70 millions. Or, comme le *Compte rendu* annonçait un excédant de 10 millions de recettes sur les dépenses, M. de Calonne supposait de la part de Necker une erreur de 80 millions. Necker ne pouvait rester sous le poids d'une pareille imputation; contrairement à la volonté de Louis XVI, il publia un mémoire où les accusations de Calonne étaient réfutées avec une habileté spécieuse, et ses prodigalités démontrées avec une évidence impitoyable (avril 1787). Il fut immédiatement exilé par lettre de cachet; mais Calonne avait déjà été renversé par l'opposition des notables (1). Brienne, qui succéda à Calonne dans la

(1) Louis Blanc, *Histoire de la révolution française*, t. II, p. 66.

(1) La cour des aides de Bordeaux, dans une lettre adressée au roi, à l'occasion du renvoi de Calonne, de-

Digitized by Google

direction des finances, ne remédia à rien, et bientôt les choses empirèrent au point qu'il fit proposer à Necker le contrôle général des finances. Necker, ne se souciant pas d'être le subordonné d'un ministre impopulaire, répondit que son dévouement ne pourrait être utile qu'autant qu'il aurait seul la direction des finances, avec l'autorité nécessaire sur toutes les branches d'administration qui s'y rapportent. Il fallut subir ses conditions. Brienne donna sa démission, le 25 août 1788, et le lendemain Necker entra au conseil avec le titre de directeur général des finances. Sa rentrée excita un enthousiasme inouï, et il faut reconnaître que comme financier il ne resta pas au-dessous de l'attente publique. « Son second ministère, dit M. Droz, est sous le rapport des finances beaucoup plus remarquable que le premier. Lorsque cet administrateur fut rappelé, il ne trouva pas cinq cent mille livres au trésor; il fallait dans la semaine plusieurs millions pour les dépenses urgentes ; tous les effets du gouvernement étaient dépréciés; le crédit était nul. Les embarras, déjà si grands, furent bientôt compliqués par des besoins extraordinaires; la disette rendit la misère générale; les achats de grains et les secours pécuniaires s'élevèrent à 70 millions. Necker, pendant près d'une année, avec les seules forces que lui donnaient ses talents et sa réputation, parvint à lutter avec succès contre tant d'obstacles. Une pareille administration tient du prodige. Toutes les ressources de banque, si bien connues de ce ministre, furent mises en œuvre; mais quelle que fût son habileté, elle aurait échoué si elle n'eût pas été soutenue par la confiance qu'inspirait son intégrité. La présence de Necker fit en un jour remonter de trente pour cent les effets publics. Il prêta au gouvernement deux millions de sa propre fortune. Quelques capitalistes osèrent faire des avances; les notaires de Paris versèrent six millions au trésor. Ces secours étaient faibles comparés aux dettes et aux dépenses; il fallait que des créanciers consentissent à ne recevoir que des à-compte et des promesses; la réputation du directeur général aplanissait les difficultés. Sa grande force fut toute morale. »

Malheureusement Necker, admirable comme financier, ne fut pas comme homme politique à la hauteur des circonstances immensément difficiles où se trouvait la France. Avant son entrée aux affaires, il avait été déclaré que les états généraux se réuniraient le 1er mai 1789. Il était à craindre que les représentants des trois ordres, abandonnés à eux-mêmes, ne fissent que des mouvements désordonnés ou se lançassent trop loin; il aurait fallu les aborder avec un plan de réformes bien entendues, assez complètes pour satisfaire les griefs de la nation sans compromettre la monarchie. Necker ne prévit rien et ne prépara rien. Tout annonce que ses idées de réforme étaient vagues et incertaines. Au fond une monarchie tempérée par des institutions philanthropiques et contrôlée par l'opinion publique lui semblait suffisante, et il désirait à peine une autre forme de gouvernement; il ne fit rien du moins pour la préparer : « Je n'ai jamais été appelé, dit-il, à examiner de près ce que je pouvais faire, à l'époque de ma rentrée au ministère, de mon estime si profonde et si particulière pour le gouvernement d'Angleterre ; car si de bonne heure mes réflexions et mes discours durent se ressentir de l'opinion dont j'étais pénétré, de bonne heure aussi je vis l'éloignement du roi pour tout ce qui pouvait ressembler aux usages et aux institutions politiques de l'Angleterre. » Pendant quelques mois Louis XVI suivit docilement les conseils de Necker, sans en rien attendre de bon. L'inertie défiante du monarque, la médiocrité politique du ministre laissèrent aux états généraux le soin de traiter au milieu d'une violente agitation des questions qui auraient pu se résoudre avant la réunion de cette assemblée. En vain les hommes les plus éclairés et les plus modérés, Malouet, Mounier insistèrent pour que l'on prît des mesures indispensables. Necker, qui voulait plaire à tout le monde, qui craignait extrêmement de blesser la noblesse et le clergé, n'osa pas même accorder la double représentation du tiers état que l'opinion publique réclamait impérieusement. De peur de se compromettre, il résolut de consulter les notables, qui à la surprise générale furent rappelés (novembre 1788). Les notables, à la majorité de 112 voix contre 33, se prononcèrent contre le doublement de la représentation du tiers. Necker, désappointé, mais n'osant pas résister à l'opinion publique, après avoir montré une indécision déplorable et assemblé inutilement les notables pour leur demander un avis, qu'il ne voulait pas suivre, proposa au roi d'accorder la double représentation. Cette importante décision fut promulguée le 27 décembre. Pour être logique, il aurait fallu accorder en même temps la délibération en commun. Necker n'y songea pas, et, satisfait de sa popularité, il attendit la réunion des états généraux, malgré Malouet, qui ne cessait de lui répéter : « N'ayez pas l'imprudence de livrer aux hasards d'une délibération tumultueuse les bases de l'autorité royale; faites largement la part des réformes, et défendez résolûment la royauté contre les tentatives anarchiques. » Les membres les plus éclairés du clergé, M. de Cicé, M. de la Luzerne, lui donnèrent inutilement les mêmes con-

mandait indirectement le rappel de Necker. Après le tableau le plus flatteur de l'administration de ce ministre, elle ajoutait : « Une si belle aurore s'est convertie en un jour ténébreux. Votre Majesté, abusée, éloigna du maniement des affaires un homme sage, amoureux du bien public, et lui substitua un ministre connu par sa profonde corruption. Dès lors une influence fatale dirigea toutes les opérations... Ces abus inouïs perpétueront le souvenir de cet administrateur, et prouveront à jamais que le bonheur des peuples tient au choix des ministres, puisque sans eux les rois ne conserveraient que le vain désir de rendre leurs sujets heureux. »

Digitized by Google

seils; il s'obstina dans son orgueilleuse inertie.

Les états se réunirent le 5 mai 1789. Necker leur présenta un volumineux rapport, spécieux au point de vue financier, déplorable au point de vue politique. Au lieu d'indiquer nettement, fermement les vues du gouvernement, il annonça en termes vagues d'excellentes intentions et pour le reste s'en remit à douze cents députés sans aucune expérience, avec beaucoup de préjugés et de passions. Les états, livrés à eux-mêmes, furent bientôt en rupture ouverte sur l'importante question du vote en commun. Plus d'un mois se passa dans d'interminables discussions qui poussèrent jusqu'à la fureur les passions des partis. Enfin Necker prit une résolution vraiment digne d'un homme d'État. Il proposa à Louis XVI de tenir une séance royale et de s'y porter pour médiateur souverain entre les ordres. Le roi annoncerait que pendant la présente session des états généraux les trois ordres délibéreraient en commun sur toutes les affaires générales, et en chambres séparées lorsqu'il s'agirait de priviléges honorifiques, ou de droits attachés aux terres et aux fiefs; il devait déclarer qu'il n'autoriserait jamais l'établissement d'un corps législatif formé d'une seule chambre, et qu'il se réservait le pouvoir exécutif dans toute sa plénitude, particulièrement en ce qui concernait l'armée. Ce projet, très-bien conçu, fut présenté au roi comme une œuvre démagogique, et le monarque, qui l'avait d'abord bien accueilli, lui fit subir des corrections qui le dénaturèrent. La séance eut lieu le 23 juin sans que Necker y assistât, et produisit l'effet le plus fâcheux. Le tiers état refusa d'obéir aux ordres du roi, qui, étonné d'une résistance inattendue, tomba dans le découragement. Necker, que son absence de la séance faisait regarder comme démissionnaire, fut appelé auprès du roi et de la reine, qui le supplièrent de rester aux affaires. Il y consentit, et eut le tort grave de ne pas exiger le renvoi des ministres qui avaient conseillé l'acte du 23 juin. Il se contenta d'obtenir la réunion des trois ordres (27 juin). La cour céda, et se promit de prendre une revanche éclatante. Le baron de Breteuil et le maréchal de Broglie s'occupèrent activement de rassembler les moyens de comprimer par les armes la résistance de l'Assemblée. Quand la cour se crut suffisamment forte, elle ne ménagea plus Necker. Le 10 juillet le comte d'Artois l'insulta publiquement, et le 11, à trois heures du soir, il reçut un billet du roi qui lui ordonnait de quitter la France promptement et secrètement. Il était à table lorsqu'on lui remit l'ordre d'exil. « Il lut le message d'un air impassible, continua de s'entretenir librement avec ses convives, et à la fin du dîner, prétextant un mal de tête, il pria madame Necker de l'accompagner à un tour de promenade. Ils montèrent aussitôt en voiture, et ils entraient à Bruxelles que la baronne de Staël ignorait encore les circonstances de la chute et de la fuite de son père, tant le ministre disgracié avait mis de soin à ne pas devenir une occasion de trouble! Or Lafayette lui avait fait dire : « Si l'on vous renvoie, trente mille Parisiens vous ramèneront à Versailles (1). » La prédiction de Lafayette se réalisa. La nouvelle du renvoi de Necker, apportée à Paris, le 12 juillet vers midi, excita une insurrection; le 13 l'Assemblée, nationale déclara que Necker emportait son estime et ses regrets; le 14 la Bastille fut prise; le 15, le rappel de Necker fut convenu, et le 20 juillet il reçut à Bâle la lettre du roi qui le priait de venir reprendre la direction des affaires. Il ne se dissimulait pas les difficultés de la tâche, et ce ne fut pas sans tristesse qu'il reprit le chemin de Paris. Un enthousiasme inouï accueillit son retour; mais ces manifestations ne pouvaient changer en rien la réalité des choses. Necker se retrouvait en présence d'un peuple soulevé, d'une cour effrayée et irritée, d'une assemblée disposée à se saisir de tous les pouvoirs. Le lendemain de son arrivée, il se rendit à l'Assemblée, qui l'accueillit par de bruyants applaudissements. Le jour suivant il alla remercier les Parisiens, et dans une effusion d'imprudente bonté il demanda aux électeurs représentants de la commune une amnistie en faveur des royalistes, Besenval entre autres, compromis dans les derniers événements. Dans l'état d'irritation et de défiance des esprits une pareille mesure était prématurée; dans tous les cas elle n'aurait dû émaner que du roi et de l'Assemblée nationale. Les électeurs de Paris, dans un élan d'enthousiasme, accordèrent tout, et Necker partit heureux de sa popularité, plus heureux de l'usage qu'il venait d'en faire, croyant la révolution terminée et prévoyant pour la France une ère de liberté, de sagesse et de bonheur. Le rêve fut de courte durée. Les agitateurs l'accusèrent de protéger les ennemis du peuple; les électeurs, revenant sur leur décret par une interprétation qui l'annulait, déclarèrent qu'ils avaient entendu soustraire les inculpés aux fureurs du peuple et non à l'action de la justice; l'Assemblée confirma cette interprétation. Le roi et la reine, qui avaient beaucoup espéré de son retour, voyant que son influence se bornait à obtenir des acclamations, perdirent toute confiance en lui. Il avait de plus un redoutable ennemi dans Mirabeau, ancien adversaire dont il méprisait trop le caractère et n'estimait pas assez les talents. Dès lors, malgré son titre de *premier ministre des finances* (6 août 1789), qui semblait le faire chef du cabinet, il s'effaça de plus en plus, et pour un honnête homme orgueilleux comme lui, être inutile et oublié était le plus cruel supplice. Il s'efforça vainement de lutter contre la désorganisation qui atteignait le gouvernement et l'ordre social tout entier. Son influence sur l'Assemblée était presque nulle; ses efforts et son habileté ne purent remédier à la

(1) Louis Blanc, *Hist. de la révolution française*, t. II.

Digitized by Google

détresse publique, ni rétablir les finances épuisées. S'il parvint à faire adopter par l'assemblée le *veto suspensif* accordé au roi; si, appuyé par un éloquent et dédaigneux discours de Mirabeau, qui présenta l'odieux tableau de la banqueroute prête à dévorer la France, il fit voter l'impôt extraordinaire du quart du revenu, il vit, contre ses vœux et malgré ses efforts pour s'y opposer, les biens du clergé mis à la disposition de l'État; 400 millions hypothéqués sur ces biens; les assignats émis à plusieurs reprises. Il s'opposa encore, au commencement de septembre 1790, à une nouvelle émission de 500 millions d'assignats; mais l'Assemblée n'écouta pas ses raisons, et passa outre. Voyant alors son impuissance, il donna sa démission, qui fut acceptée avec indifférence par la cour et par l'Assemblée; et il partit pour la Suisse, le 18 septembre 1790, laissant au trésor les deux millions qu'il y avait déposés. Tel était le changement opéré à son égard dans l'opinion publique, que ce ne fut pas sans danger qu'il traversa la France; sa voiture fut même arrêtée à Arcis-sur-Aube, et il fallut un ordre de l'Assemblée nationale pour qu'il lui fût permis de continuer sa route. A Vesoul il courut de nouveaux dangers, et n'échappa qu'avec peine aux fureurs du peuple. Exemple frappant des vicissitudes humaines et de l'inconstance de la popularité! Vers la fin de septembre, il s'établit dans sa belle terre de Coppet près de Genève. Dans cette retraite il ne sut pas se détacher des souvenirs de cette carrière politique qui avait eu pour lui tant de douceur et d'amertume. L'ouvrage qu'il publia sur son administration en 1791 est une glorification sentimentale de lui-même, et un gémissement perpétuel sur l'ingratitude des hommes et particulièrement de cette Assemblée qui lui devait l'existence. « Quels moyens on a préférés! dit-il. Tandis qu'avec un peu de retenue dans ses systèmes, avec un peu d'égards envers les opprimés, avec un peu de ménagement pour les antiques opinions, surtout avec un peu d'amour et de bonté, c'est par des liens de soie qu'on eût conduit au bonheur toute la France. » — « Quelquefois, ajoute-t-il, au pied de ces montagnes, où l'ingratitude particulière des représentants des communes m'a relégué, et dans les moments où j'entends les vents furieux s'efforcer d'ébranler mon asile, et renverser les arbres dont il est environné, il m'arrive alors peut-être de dire comme le roi Lear : « Soufflez, vents impétueux! livrez-vous à votre fureur; je ne vous accuse point d'ingratitude; vous ne me devez point votre existence, vous ne tenez point de moi votre empire! » Son traité *Du Pouvoir exécutif dans les grands États* (1792) est une critique judicieuse, mais inutile, de la constitution de 1791. Plus tard il critiqua avec une sagacité tout aussi vaine la constitution de 1795. Dans ces divers écrits, où il prodigue des conseils que personne n'écoutait, on trouve des idées fort sages, exprimées avec un remarquable talent. Depuis l'*Éloge de Colbert*, son style s'était beaucoup perfectionné. Son livre sur l'*Importance des idées religieuses*, publié en 1788, contient de belles pages; si les doctrines théologiques en sont un peu vagues et semblent placées entre la révélation et la religion naturelle, les doctrines morales en sont pures et élevées. Les méditations religieuses, dont il vantait avec raison l'efficacité et qu'il pratiquait sans doute dans sa retraite de Coppet, ne l'empêchèrent pas de songer à son retour au pouvoir. Le 18 brumaire lui donna quelque espoir. Il eut en 1800 une entrevue avec le premier consul. Voici ce que l'on lit à ce sujet dans les *Mémoires* de Napoléon. « Le premier consul arriva à Genève, le 8 mai 1800. Le fameux Necker, qui était dans cette ville, brigua l'honneur d'être présenté au premier consul de la république française : il s'entretint une heure avec lui, parla beaucoup du crédit public, de la moralité nécessaire à un ministre des finances; il laissa percer dans tout son discours le désir et l'espoir d'arriver à la direction des finances de la France, et il ne connaissait pas même de quelle manière on faisait le service avec des obligations du Trésor. Le premier consul fut médiocrement satisfait de sa conversation. » Deux ans après, Necker publiait ses *Dernières Vues de politique et de finances*, où il proposait au premier consul deux plans de gouvernement, l'un pour une république, l'autre pour une monarchie. Dans ces deux plans il faisait à la liberté une part bien plus grande que ne le désirait Bonaparte, et le premier consul regarda probablement ces *Dernières Vues* comme les rêves dangereux d'un utopiste. Necker mourut deux ans après ce dernier écrit, dans sa soixante-douzième année. Éminent par une rare réunion de qualités morales et intellectuelles, mais dénué de la force de volonté indispensable à un homme d'État, Necker eut l'apparence d'un grand ministre lorsqu'il n'était qu'un grand et honnête financier. Plus tard il fut au-dessous de sa réputation et des circonstances, et malgré son intégrité, sa bienfaisance, son amour du bien public, il perdit rapidement sa popularité; sa chute fut prompte et irrémédiable, mais elle n'eut rien de tragique, puisqu'elle lui laissa le bonheur domestique et l'opulence. Sa gloire, soigneusement défendue par l'admiration de sa femme, de sa fille et de son petit-fils, est venue jusqu'à nous sans trop de diminution, et ceux même qui le jugent sévèrement ne lui contestent pas d'avoir été un des hommes les meilleurs et les plus honnêtes de son temps.

On a de Necker : *Réponse au Mémoire de M. l'abbé Morellet sur la Compagnie des Indes*; Paris, 1769, in-4°; — *Éloge de J.-Bapt. Colbert, discours qui a remporté le prix de l'Académie française en* 1773; Paris, 1773, in-8°; — *Sur la Législation et le Commerce des grains*; Paris, 1775, in-8°; — *Mémoire*

Digitized by Google

présenté au roi en 1778; — *Compte rendu, présenté au roi au mois de janvier* 1781; Paris, 1781, in-4°; — *Mémoire sur les administrations provinciales;* 1781, in-4°; — *De l'Administration des finances de la France;* Paris, 1784, 3 vol. in-8°; — *Correspondance de M. Necker avec M. de Calonne;* 1787, in-12; — *Défense contre M. de Calonne;* 1787, in-12; — *De l'Importance des opinions religieuses;* Londres et Paris, 1788, in-8°; — *Éclaircissements nouveaux sur le* Compte rendu; Paris, 1788, in-4°; — *Discours dans l'Assemblée des États généraux en mai* 1789, in-4°; — *Aperçu de la situation des finances;* Paris, 1789, 8 pag. in-4°; — *Lettre à M. le président de l'Assemblée nationale, du* 11 *septembre* 1789, in-4°; — *Mémoire sur la liquidation de la dette publique, présenté à l'Assemblée nationale;* 1790, in-4°; — *Observations sur l'avant-propos du Livre rouge;* 1790, in-4°; — *Sur l'Administration de M. Necker, par lui-même;* Paris, 1791, in-8°; — *Du Pouvoir exécutif dans les grands États;* Paris, 1792, 2 vol. in-8°; — *Réflexions présentées à la nation française sur le procès intenté à Louis XVI;* 1792, in-8°; — *De la Révolution française;* 1796, 3 vol. in-8°; — *Cours de morale religieuse;* Genève, 1800, 3 vol. in-8°; — *Dernières Vues de politique et de finances offertes à la nation française;* Genève, 1802, in-8°. Mme de Staël, sa fille, publia les *Manuscrits* de M. Necker; Paris, Genève, 1805, in-8°, et *Recueil de morceaux détachés;* Genève, 1805, 2 vol. in-8°. Ses œuvres, dont des éditions incomplètes avaient été publiées à Londres, 1785, 1 vol. in-4°, et à Lausanne, 1786, 3 vol. in-4°, furent recueillies avec un grand nombre de morceaux inédits par son petit-fils, le baron de Staël; Paris, 1820-1821, 15 vol. in-8°. L. JOUBERT.

Mme de Staël-Holstein, *Éloge de M. Jacques Necker;* Paris, 1804, in-8°; *Considérations sur les principaux événements de la révolution française.* — A.-L. de Staël-Holstein, *Notice sur Jacques Necker,* en tête de l'édit. de ses œuvres. — Grimm, *Correspondance.* — Mme du Deffand, *Correspondance.* — Marmontel, *Mémoires.* — Dumont de Genève, *Souvenirs.* — Meister, *Mélanges.* — Gouverneur Morris, *Mémorial.* — Sénac de Méthan, *Du Gouvernement, des Mœurs et des Conditions en France.* — Montyon, *Particularités sur les ministres des finances.* — Mounier, *De l'Influence attribuée aux philosophes sur la révolution française.* — Thiers, *Histoire de la révolution française.* — Droz, *Histoire du règne de Louis XVI.* — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi,* t. VII. — De Barante, *Notice sur M. le comte de Saint-Priest* (1).

(1) Les deux administrations de Necker donnèrent lieu à un grand nombre de brochures et de pamphlets, parmi lesquels nous citerons: *M. Turgot à M. Necker;* avril 1780, in-12. — J.-A. Brun, *Lettres sur le ministère de M. Necker;* 1781. — Lanjuinais, *Supplément à l'Espion anglais, ou Lettres intéressantes sur la retraite de M. Necker, sur le sort de la France et sur la détention de M. Linguet;* Londres, 1781, in-4°. — *Sur l'Administration de M. Necker, par un citoyen français;* sans date, in-12. — Marat, *Dénonciation faite au tribunal du public par M. Marat, l'ami du peuple, contre M. Jacques Necker;* Paris, 1789, in-8°; *Nouvelle Dénonciation contre le même;* 1790, in-8°; *Criminelle Necker*

NECKER (Mlle *Suzanne* CURCHOD, dame), femme du précédent, née à Crassier, dans le pays de Vaud, en 1739, morte près de Lausanne, au mois de mai 1794. Son père, ministre du Saint-Évangile, veilla avec soin sur son éducation. « Avant l'âge de vingt ans, dit son petit-fils M. de Staël, elle avait une connaissance parfaite des différentes littératures modernes et des langues classiques; les auteurs latins, entre autres, lui étaient si familiers, qu'elle a conservé toute sa vie l'usage de s'en faire lire à haute voix les passages les plus remarquables. A ces avantages acquis, elle joignait un esprit distingué, une beauté régulière, des traits fins, une taille élevée, et des manières pleines de noblesse et de dignité, bien qu'un peu apprêtées. Née de parents sans fortune, elle avait été obligée de pourvoir à son entretien en se vouant à l'enseignement, et la victoire journalière qu'elle remportait sur elle-même, en persévérant dans une carrière pénible où l'amour-propre était souvent exposé à souffrir, avait donné quelque chose d'un peu roide à son caractère. L'empire du devoir s'était de plus en plus fortifié dans son cœur; sévère envers elle-même, elle se sentait moins portée à accorder aux autres une indulgence dont elle n'avait pas besoin. » Gibbon, alors bien jeune, connut en 1757 cette belle et savante personne, et éprouva pour elle un sentiment aussi vif que pouvait en ressentir son âme calme. Il fut même question de mariage. Mais le père de Gibbon s'opposa à une alliance qu'il regardait comme peu avantageuse, et le futur historien céda assez facilement aux volontés paternelles. Mlle Curchod, ayant perdu son père et sa mère et ne voyant pas dans son pays natal un avenir digne d'elle, accepta l'offre d'une dame du monde, Mme de Vermenou, qui lui proposa de la mener à Paris. Mme de Vermenou était alors recherchée en mariage par M. Necker, âgé de trente-deux ans et déjà riche; elle allait lui donner sa main lorsque le banquier transporta son affection sur la belle compagne de Mme de Vermenou. Le mariage de Necker et de Suzanne Curchod eut lieu en 1764. Jamais union ne fut plus constamment heureuse et passionnée. Les deux époux avaient l'un pour l'autre une adoration qu'ils ont exprimée avec une effusion un peu prolixe, mais touchante. Peu de temps après

kerologie, ou les manœuvres infâmes du ministre Jacques Necker entièrement dévoilées; Genève, 1790, in-8°. — Le chev. de Rutlige, *Dénonciation sommaire faite au comité des recherches de l'assemblée nationale contre M. Necker et ses complices, fauteurs et adhérents;* 1790, in-8°. — *Procès fait au chevalier Rutlige, avec les pièces justificatives et sa correspondance avec M. Necker;* 1790, in-8°. — Rutosse de Lode, *L'Astuce dévoilée, ou l'origine des maux de la France perdue par les manœuvres du ministre Necker, avec des notes et anecdotes sur son administration;* 1790, in-8°. — *Départ de M. Necker et de Mme de Gouges, ou les adieux de Mme de Gouges aux Français et à M. Necker;* 1790, in-8°. Pour une énumération plus complète de ces brochures et pamphlets, voy. le *Catalogue de la Bibliothèque impériale,* t. II et III.

Digitized by Google

son mariage, pour satisfaire ses propres goûts et plus encore pour procurer à son mari d'agréables distractions, Mme Necker fit de son salon un lieu de réunion pour les esprits les plus distingués que possédait Paris. Parmi les hôtes habituels de sa maison, on cite Buffon, Thomas, Saint-Lambert, Suard, Marmontel, Saurin, Duclos, Diderot, d'Alembert, Rulhière, Laharpe, Guibert, Grimm, Meister, Raynal, l'abbé Arnaud, Delille, l'abbé Morellet, le maréchal de Beauvau, le marquis de Chastellux, le duc d'Ayen, M. Dubucq, le comte de Creutz, le marquis de Caraccioli, l'abbé Galiani. Sa grande admiration était Buffon, et sa plus vive amitié l'estimable Thomas. Elle se donnait infiniment de peine pour ménager les amours-propres, concilier les prétentions, flatter les vanités littéraires. Cette occupation remplissait tous ses instants. Un jour qu'elle avait égaré les tablettes où elle écrivait tous les matins la destination de sa journée, son mari les trouva, et y lut ces mots : « Reloner plus fort M. Thomas sur le chant de la France dans son poëme de *Pierre le Grand.* » Ce souci perpétuel donnait à ses manières quelque chose de contraint et d'agité à contre-temps. Marmontel, un de ses amis, la peint en ces termes. « Étrangère aux mœurs de Paris, Mme Necker n'avait aucun des agréments d'une jeune Française. Dans ses manières, dans son langage, ce n'était ni l'air ni le ton d'une femme élevée à l'école des arts, formée à l'école du monde. Sans goût dans sa parure, sans aisance dans son maintien, sans attrait dans sa politesse, son esprit comme sa contenance était trop ajusté pour avoir de la grâce. Mais un charme plus digne d'elle était celui de la décence, de la candeur, de la bonté. Une éducation vertueuse et des études solitaires lui avaient donné tout ce que la culture peut ajouter dans l'âme à un excellent naturel. Le sentiment en elle était parfait, mais dans sa tête la pensée était souvent confuse et vague. Au lieu d'éclaircir ses idées, la méditation les troublait; en les exagérant, elle croyait les agrandir; pour les étendre, elle s'égarait dans des abstractions ou dans des hyperboles. Elle semblait ne voir certains objets qu'à travers un brouillard qui les grossissait à ses yeux; et alors son expression s'enflait tellement, que l'emphase en eût été risible si l'on n'avait pas su qu'elle était ingénue. » Pendant la première administration de son mari, Mme Necker s'occupa particulièrement des hôpitaux, qui étaient alors tenus d'une manière déplorable. Elle fonda en 1778 l'hospice qui porte encore son nom, et qui devint une sorte d'hospice normal, destiné à servir de modèle aux autres. Jusqu'au moment où la révolution l'obligea de quitter la France, elle ne cessa pas de diriger cet hôpital et d'en publier les comptes annuels. Elle partagea toutes les vicissitudes de la carrière politique de son mari, et reçut de ces alternatives de faveur et de disgrâce des émotions qui ruinèrent sa santé. Elle mourut à cinquante-quatre ans, dans une habitation près de Lausanne, laissant des écrits apprêtés comme ses manières, mais sensés et délicats. Son chef-d'œuvre est un petit livre *Sur le Divorce*, dans lequel elle plaide pour l'indissolubilité du mariage avec une éloquence inspirée par le sentiment de son bonheur domestique. Voici les titres de ses ouvrages : *Hospice de charité ; institution, règles et usages de cette maison;* Paris, 1801, in-4°; — *Les Inhumations précipitées;* Paris, 1790, in-8°; — *Réflexions sur le divorce;* Lausanne, 1794, in-8°; — *Mélanges extraits des manuscrits de Mme Necker;* Paris, 1798, 3 vol. in-8°; — *Nouveaux Mélanges;* Paris, 1802, 2 vol. in-8°; — *Esprit de Mme Necker extrait des cinq volumes de* Mélanges, par Barrère de Vieuzac; Paris, 1808, in-8°. Des *Lettres* de Mme Necker à *Mme de Brenles* ont été publiées dans le volume intitulé : *Lettres diverses recueillies en Suisse*, par le comte Fédor Golowkin; Genève, 1821. L. J.

A. de Staël-Holstein, *Notice sur M. Necker.* — Grimm, *Correspondance.* — Gibbon, *Mémoires.* — Marmontel, *Mémoires.*

NECKER (*Jacques*), botaniste suisse, fils de Louis Necker, né à Genève, en 1758, où il mourut, le 26 octobre 1825. Il fut appelé à plusieurs charges importantes dans la magistrature de sa ville natale, où il fut syndic. Il professa la botanique à l'Académie de Genève. Il était membre de la Société de physique et d'histoire naturelle de sa ville lorsqu'il mourut : ses ouvrages sont restés manuscrits.

Sa femme, *Albertine-Adrienne* NECKER, née DE SAUSSURE, fille du naturaliste H.-Bénédict de Saussure, était née à Genève, en 1766; elle mourut dans la même ville, le 20 avril 1841. Elle était liée d'une véritable amitié avec sa cousine Mme de Staël dont plus tard elle publia un éloge. On a de cette dame : *Cours de littérature dramatique*, trad. de l'allemand de A.-W. Schlegel; Genève et Paris, 1804 et 1814, 3 vol. in-8°; cette trad. a été attribuée à Mme de Staël, qui était alors fort liée avec Schlegel; elle n'en fit que surveiller la traduction; — *Notice sur le caractère et des écrits de Mme de Staël;* Paris, 1820, in-8°, in-12, in-18 et en tête des *Œuvres* de Mme de Staël; — *L'Éducation progressive*, ou *Étude du cours de la vie;* Paris, 1828-1832, 2 vol. in 8°; cet ouvrage a remporté le prix Montyon. L—Z—E.

Senebier, *Histoire littéraire de Genève.* — Quérard, *La France litt.*

*NECKER (*Louis-Albert*), naturaliste suisse, né le 10 avril 1786, à Genève. Il est fils de Jacques Necker et de Mlle Albertine de Saussure. Professeur honoraire de minéralogie et de géologie à l'académie de Genève, il fait partie d'un grand nombre de sociétés savantes de la Suisse et de l'Allemagne. On a de lui : *Voyage en Écosse et aux îles Hébrides;* Genève, 1821,

Digitized by Google

3 vol. in-8°, avec cartes et planches; — *Le Règne minéral ramené aux méthodes de l'histoire naturelle;* Paris, 1835, 2 vol in-8°, pl.; — *Études géologiques dans les Alpes;* Paris, 1841, in-8°, pl.; — beaucoup de dissertations et d'articles dans la *Bibliothèque universelle de Genève* et dans les *Mémoires de la Société de physique* de cette ville.

: Quérard. *France Littér.*

NECKER (Mlle). *Voy.* STAEL (Mme DE).

NÉCOS ou **NÉCHAO Ier** (Νεκώς, Νέχως, Νεκαῦς, Νεχαώς, Νεχαώ), roi d'Égypte, vivait dans le septième siècle avant J.-C. Il fut mis à mort par l'usurpateur éthiopien Sabacon. Manéthon lui assigne un règne de huit années. La chronologie de Néchao Ier est incertaine et dépend de la date adoptée pour l'avénement de son fils Psammétichus (*voy.* ce nom).

Hérodote, II, 152.

NÉCOS ou **NÉCHAO II**, roi d'Égypte, fils de Psamméthichus et petit-fils du précédent, régna de 617 à 601. Il continua avec énergie et succès la politique guerrière et commerciale de son père, qui avait d'un côté ouvert l'Égypte aux Grecs, et de l'autre étendu vers le nord les possessions égyptiennes par la prise d'Azotus. Ce fut probablement dans un but à la fois guerrier et commercial qu'il résolut de faire creuser un canal pour joindre le Nil et la mer. « Le canal fut ouvert sur le point où se trouve la moindre distance entre le Nil et la mer Rouge. Il tirait son origine de la branche pélusiaque du fleuve, dont il était une dérivation, près de Bubaste, se dirigeant de là, à l'est, jusqu'à l'entrée de l'Ouady actuel; le cours de l'Ouady en était la prolongation, aussi à l'est, sur une longueur de quinze lieues; le canal traversait ensuite les lacs salés par une inflexion au sud-est, sur huit à neuf lieues d'étendue; enfin, par une autre inflexion vers le sud, et cinq lieues de longueur, il atteignait le golfe Arabique; ce canal avait donc vingt-cinq lieues de développement, et la navigation totale, du Nil au golfe Arabique, était de trente-trois lieues, y compris le trajet des lacs. Hérodote ajoute que la traversée exigeait quatre journées, ce qui fait supposer qu'elle se faisait à la rame ou à la cordelle. La largeur du canal était variable selon la nature du terrain; sa profondeur ne devait pas être moindre que celle qu'exigent des bâtiments tirant de douze à quinze pieds d'eau (1). Ce canal ne fut achevé que sous Darius, roi de Perse. Après avoir fait périr, suivant Hérodote, cent vint mille hommes dans cette entreprise, Néchao y renonça, parce qu'il fut averti que le canal ne servirait qu'aux barbares. Une autre entreprise, à laquelle son nom est resté attaché, fut un voyage de marins phéniciens autour de l'Afrique exécuté par son ordre. Les Phéniciens partirent de la mer Rouge et naviguèrent sur la mer australe. A l'automne ils débarquaient sur le rivage de la Libye (on donnait alors ce nom à toute l'Afrique), ensemençaient des terres et attendaient la moisson. Puis la moisson faite, ils remontaient sur leurs vaisseaux et poussaient plus loin. Deux années se passèrent ainsi; la troisième année, ils tournèrent à droite, traversèrent les colonnes d'Hercule et atteignirent l'Égypte. Ils racontèrent qu'en faisant le tour de la Libye ils avaient eu le soleil à droite (en regardant l'ouest). Hérodote, qui rapporte le récit, doute de cette dernière circonstance, qui pourtant aux yeux des modernes est une des preuves de la réalité du voyage de circumnavigation. Il était naturel que les Phéniciens qui tournés vers le couchant avaient le soleil à gauche en deçà de l'équateur, l'eussent à droite au delà de cette ligne. Il est donc très-probable que le tour de l'Afrique fut en effet exécuté par les Phéniciens dès le septième siècle avant J.-C.; mais les anciens ne profitèrent pas de leur découverte.

Les expéditions militaires de Néchao eurent d'abord un brillant succès. Ce prince se prépara à la guerre en faisant construire des vaisseaux dans des chantiers dont les traces se voyaient encore du temps d'Hérodote; il marcha ensuite contre les Mèdes et les Babyloniens, qui venaient de détruire Ninive. Il rencontra sur sa route à Megiddo, dans la tribu de Manasseh, Josias, roi de Juda, vassal du roi de Babylone. Josias fut vaincu et tué. Nechao, s'avançant jusqu'à l'Euphrate, battit les Babyloniens et s'empara de Carchemish ou Circesium. Peu après la victoire de Megiddo ou peut-être à son retour de sa campagne victorieuse sur l'Euphrate, il occupa Jérusalem (610) et remplaça Joachaz, fils de Joas, par Eliakim (Jehoiakim), qui paya tribut à l'Égypte. Dans la quatrième année du règne d'Eliakim (606) Nabuchodonosor (Nebuchadnezzar) attaqua Carchemisch, défit Néchao, et, marchant de succès en succès, soumit, suivant l'expression de l'Écriture, tout le pays compris entre le fleuve d'Égypte et l'Euphrate. Il semble, d'après ces paroles, que Nabuchodonosor envahit l'Égypte; mais il n'y fit pas de conquêtes. Néchao de son côté ne chercha pas à reprendre ce qu'il avait perdu; il mourut après un règne de seize ans, et eut pour successeur son fils Psammis, Psammuthis ou Psammétichus II. L. J.

(1) Champollion-Figeac. *Égypte*, dans l'*Univers pittoresque*.

Hérodote, II, 158, 159; IV, 42, avec les notes de Larcher — Diodore, I, 33, avec les notes de Wesseling. — Strabon, I, p. 56; XVII, p. 804. — Pline, *Hist. nat.*, VI, 29. — Josèphe, *Antiq. jud.*, X, 5, 6. — *Bible*, *les Rois*, XXIII, 29, etc, XXIV, 7; *Chron.*, XXXV, 20; XXXVI, 1-4; *Jérémie*, XLVI. — Bunsen, *Ägyptens Stelle in der Weltgeschichte*, vol. III, p. 141, etc.

NECTAIRE, patriarche de Jérusalem, né à Candie, vers 1605, mort à Jérusalem, le 15 juillet 1674. Dès sa jeunesse il se fit moine au mont Sinaï, et à quarante-cinq ans alla à Athènes, pour y étudier la philosophie péripatéticienne. Un procès que les moines du Sinaï soutenaient contre Joannic, patriarche melchite d'Alexandrie, le conduisit chez Basile, hospodar de Mol-

Digitized by Google

davie ; mais il n'obtint pas gain de cause, et revint dans son monastère. Élu, en 1660, évêque du mont Sinai, il se rendit à Jérusalem pour y être sacré ; mais à son arrivée dans cette ville il apprit qu'on l'avait désigné pour remplacer le patriarche Païsius, qui venait de mourir, et Gabriel Lindius, métropolitain de Philoppopoli, le sacra patriarche. Trouvant son église grevée de dettes, il résolut de l'en libérer, et à cet effet il se rendit en 1664 en Moldavie et en Hongrie, puis en juillet 1665 à Constantinople, à Smyrne, à Chio, etc., pour y recueillir des aumônes. Elles lui permirent à son retour d'entreprendre la restauration de l'abside de l'église de la Résurrection et de presque tout son monastère. Il fonda à Rama en Palestine un hospice destiné aux pèlerins de sa communion. Ses infirmités le décidèrent en 1672 à abdiquer le patriarchat et à se retirer au couvent de l'Archange, où il s'occupa de revoir quelques-uns de ses écrits. Cette même année, il assista au concile tenu à Bethleem par Dosithée, son successeur, contre Cyrille Lucar et les calvinistes, qui publiaient faussement que les Orientaux pensaient comme eux touchant la foi. Lorsqu'en avril 1674, M. de Nointel, ambassadeur de France à Constantinople, vint visiter les lieux saints, il tenta auprès de Nectaire quelques démarches pour s'assurer si les Grecs, les Arméniens, les Coptes et les autres communions orientales séparées de l'Église d'Occident croyaient à la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie et à la transsubstantiation, et s'ils adoraient du culte de latrie Jésus-Christ présent réellement dans le saint sacrement. M. de Nointel ne vit point Nectaire, qui s'était enfui de Jérusalem ; mais, convaincu que ces diverses communions avaient la même croyance que l'Église catholique sur ce mystère, il envoya à Louis XIV des professions de foi et des déclarations circonstanciées données par Nectaire et par les différents patriarches et docteurs d'Orient. On a de Nectaire : *Confutatio imperii papæ in Ecclesiam*, publié en grec à Jassy, 1682, in-8°, traduit en latin, par Pierre Allix, ministre calviniste ; Londres, 1702, in-8°. Cet ouvrage, où Nectaire pousse l'emportement contre les Latins plus loin qu'aucun autre Grec, fut composé par Nectaire à l'occasion d'une dispute à laquelle un franciscain de Jérusalem l'avait provoqué. Il est aussi auteur d'un écrit grec contre les principes de Luther et de Calvin sur l'eucharistie, traduit en latin par Eusèbe Renaudot, qui le publia en grec et en latin, avec d'autres écrits de divers auteurs sur le même sujet, sous le titre de : *Gennadii, patriarchæ Constantinopolitani, Homiliæ de Eucharistia, Meletii Alexandrini, Nectarii Hyerosolymitani, Meletii, Syrigi, et aliorum de eodem argumento opuscula* ; Paris, 1709, in-4° : accompagné d'un commentaire, de notes et de dissertations pour mieux faire connaître la véritable doctrine de l'Église grecque, et d'un abrégé de la vie de ces divers auteurs. Nectaire avait écrit aussi l'*Histoire de l'empire des Egyptiens jusqu'au sultan Selim*, qui renversa l'empire des Arabes ; mais nous ne croyons pas que cet ouvrage ait été imprimé. H. Fisquet.

Eus. Renaudot, *Nectarii vita*, dans l'ouvrage cité ci-dessus.

NECTAIRE. *Voy.* Nectarius.

NECTANIBIS, NECTANEBUS ou **NECTANEBES Ier** (Νεκτάνεβις, Νεκτάνεβος, Νεκτανέβης), roi d'Égypte, le premier des trois monarques de la dynastie sebennite, régna de 374 avant J.-C. à 364. Il était originaire de la ville de Sebennitus. Il succéda à Nephérites sur le trône d'Égypte en 374, et l'année suivante il repoussa l'armée perse commandée par Pharnabaze et Iphicrate. Il dut en partie ce succès aux facilités qu'offrait pour la défensive un pays coupé de canaux, en partie aussi aux tergiversations de Pharnabaze. Nectanibis mourut après un règne de dix ans (1), suivant Eusèbe, et eut pour successeur Tachos.

Diodore de Sicile, 41-49. — Cornelius Nepos, *Iphicrates*, 2.— Reindantz, *Vitæ Iphicratis, Chabrii Timoth.*, IV, 3. — Bunsen, *Ægyptens Stelle in der Weltgesch.*, vol. III. *Urkundenbuch*, p. 40, 41.

NECTANABIS II, roi d'Égypte, régna de 361 à 350. Il était le neveu de Tachos. Ce prince, partant pour son expédition de Phénicie, en 361, laissa son frère (le père de Nectanabis) comme gouverneur de l'Égypte, et confia à son neveu le commandement des troupes égyptiennes. Profitant des forces qui lui étaient confiées et soutenu par son père, qui se révolta en Égypte, Nectanabis persuada à ses soldats d'abandonner Tachos, et prit le titre de roi. Les Égyptiens le reconnurent promptement. Il obtint aussi l'assentiment d'Agésilas, roi de Sparte, le plus important des chefs de mercenaires grecs au service de l'Égypte. Tachos, se voyant déserté de tout le monde, se réfugia auprès du roi de Perse Artaxerxès II, et ne fit pas d'efforts sérieux pour recouvrer sa couronne. Nectanabis eut bientôt à repousser un compétiteur, issu de la ville de Mendès ; mais il ne montra dans cette lutte ni fermeté ni talents militaires, et il dut uniquement la victoire aux conseils et au courage d'Agésilas. Le roi de Sparte quitta peu après l'Égypte comblé de présents et laissant Nectanabis affermi sur le trône ; mais un nouvel orage ne tarda pas à éclater sur le roi d'Égypte. Artaxerxès III Ochus, à peine parvenu au trône, tenta de recouvrer l'Égypte. Les généraux perses furent vaincus par deux chefs expérimentés au service de Nectanabis, Diophante d'Athènes et Lamias de Sparte. Cet échec encouragea l'île de Cypre et

(1) Cette date n'est pas certaine. « Il existe à Florence, dit M. Champollion, une stèle d'un grand intérêt pour l'histoire du règne de ce roi, qui dure dix ans selon certains textes, et dix-huit selon d'autres. La stèle décide cette importante question ; elle porte la date de l'an XI du règne de Nectanèbe, et accrédite ainsi le nombre dix-huit des textes anciens. »

Digitized by Google

la Phénicie à suivre l'exemple de l'Égypte. Ochus redoubla d'efforts pour réprimer une révolte si dangereuse. Laissant à son général Idrieus le soin de réduire Cypre, il marcha sur la Phénicie. Nectanabis envoya au secours de cette contrée quatre mille mercenaires grecs; mais Mentor, qui les commandait, passa avec tous ses soldats du côté d'Artaxerxès. Cette défection décida du sort de la Phénicie et ouvrit aux Perses l'entrée de l'Égypte. Nectanabis avait fait de grands préparatifs; mais il ne sut pas tirer parti de ses forces. Des deux côtés la guerre se fit presque uniquement par des mercenaires grecs. Diophante, Lamias, Clinias, au service de l'Égypte, Lacharès, Nicostrate, Mentor, à la solde des Perses, luttèrent de courage, d'habileté et de perfidie. La guerre que se faisaient ces *condottieri* de l'antiquité ne semble pas avoir été très-meurtrière. Il suffit d'un succès que Nicostrate remporta sur Clinias pour tout décider. Nectanabis, renfermé dans Memphis, vit ses places fortes tomber au pouvoir des Perses. Désespérant du succès, il s'enfuit en Ethiopie avec une grande partie de ses trésors. D'après un autre récit, il fut fait prisonnier par Artaxerxès, qui le traita avec douceur. Enfin, suivant un troisième récit, il s'enfuit en Macédoine, où, au moyen d'arts magiques, il obtint les faveurs d'Olympias et devint le père d'Alexandre. Cette dernière tradition ne mérite d'être mentionnée que comme un exemple des étranges légendes par lesquelles les Orientaux essayèrent de rattacher Alexandre aux pays qu'il avait conquis. La reprise de l'Égypte par les Perses est généralement placée en 350. Cette date n'est pas bien certaine. Nectanabis fut le dernier prince indigène de l'Égypte. Entouré de soldats grecs, il ne se montra pas contraire à la civilisation hellénique; il reçut à sa cour et recommanda aux prêtres égyptiens l'astronome Eudoxe, qu'Agésilas lui avait recommandé. L. J.

Xenophon, *Agesilas*. — Plutarque, *Agesil.*, 37-40, 76-78, *Apoph. Lac.* — Diodore de Sicile, XV, 92, 93; XVI, 40, 41, 42, 44, 46-51, avec les notes de Wesseling. — Corn. Nepos, *Chabrias*, 2, 3; *Ages.*, 3. — Athénée, XIV, p. 616. — Pausanias, III, 10. — Polyen, II, 1. — Ælien, *Var. hist.*, V, 1, avec les notes de Perizonius — Rehdantz, *Vit. Iph., Chabr., Timot.* — Thirlwall, *Greece*, vol. VI, p. 142, note 2. — Clinton, *Fast. hellenici*, vol. II, p. 213, 316.

NECTARIUS (Νεκτάριος), patriarche de Constantinople, depuis 381 jusqu'en 397. Il fut le successeur de saint Grégoire de Nazianze et le prédécesseur de saint Jean Chrysostome. Placé entre ces deux hommes illustres, Nectarius aurait eu besoin de talents extraordinaires pour occuper avec éclat la chaire épiscopale; il n'avait que de l'honnêteté et de la modération. Le hasard, si l'on en croit les écrivains ecclésiastiques, eut la principale part à son élévation. Saint Grégoire venait de se démettre du patriarcat, et le second concile œcuménique, alors rassemblé à Constantinople, était indécis sur le choix de son successeur, lorsqu'un des membres du concile, Diodore, évêque de Tarse, reçut la visite d'un de ses compatriotes nommé Nectarius. Celui-ci, issu d'une des premières familles de la ville, s'était élevé à la dignité de sénateur, et sur le point de faire un voyage à Tarse, il avait voulu, avant son départ, rendre visite à Diodore. L'évêque, frappé de son maintien majestueux, de sa chevelure blanche et le croyant baptisé, le pria de retarder son départ et le recommanda à Flavien, évêque d'Antioche, comme un digne successeur de saint Grégoire. Flavien rit de cette étrange proposition; cependant, par complaisance pour Diodore, il porta le nom de Nectarius sur la liste de candidats qu'il présenta à l'empereur Théodose, ainsi que les autres évêques. Ce fut précisément ce dernier nom que Théodose choisit à l'étonnement général, et il maintint son choix même lorsqu'on lui apprit que Nectarius n'avait pas reçu le baptême. Les évêques finirent par céder, et le peuple applaudi à l'élévation d'un vieux sénateur qui avait des manières si douces et un air si vénérable. Nectarius reçut le baptême, et il fut déclaré évêque avant d'avoir quitté la robe du néophyte. Appelé aussitôt à présider le concile qui avait à régler les plus grandes affaires ecclésiastiques, il eut la sagesse de prendre pour conseiller Cyriaque, évêque d'Adana. L'élévation au patriarcat d'un homme cher à Théodose eut un résultat immédiat dont les conséquences éloignées furent la séparation de l'Église latine d'avec l'Église grecque. Il fut décrété par le concile que comme Constantinople était une nouvelle Rome, l'évêque de Constantinople viendrait en dignité aussitôt après celui de Rome et occuperait la première place parmi les prélats d'Orient. Le concile maintenait encore la supériorité de l'évêque de Rome; mais ce n'était qu'une supériorité relative, et en élevant si haut l'évêque de la nouvelle Rome, il préparait réellement un rival au pape. Les canons qui donnèrent à l'évêque de Constantinople le titre officiel de chef de l'Église d'Orient sont du 9 juillet 381. Le même concile, dans ses deux sessions, prit des décisions sévères contre les ariens. Bien que Nectaire n'eût rien d'un persécuteur, il dut s'associer à ces mesures, et il devint odieux aux hérétiques. Aussi, en l'absence de Théodose, alors occupé à combattre Maxime en Italie, le bruit de la mort de l'empereur ayant couru, les ariens mirent le feu à la maison du patriarche. Nectarius survécut de deux ans à Théodose, et mourut le 27 septembre 397. Tillemont pense qu'il était marié et qu'il eut un fils. Son frère Arsace succéda à saint Jean Chrysostome comme patriarche de Constantinople. Nectarius écrivit une *Homélie de saint Théodose martyr*, dont l'original grec est perdu, et dont la traduction latine fut imprimée à Paris, 1554, avec quelques *Homélies* de saint Jean Chrysostome. Y.

Socrate, *Hist. eccles.*, V, 8, 13. — Sozomène, *Hist. eccles.*, VII, 8, 9, 14, 16; VIII, 23. — Fabricius, *Bibliotheca graeca*, vol. IX, p. 399; vol. X, p. 333. — Cave, *Hist. lit.*, vol. I, p. 277. — Fleury, *Hist. ecclésiastique*, vol. IV, 16, 19.

Digitized by Google

NEDEK (*Pierre*), peintre hollandais, né à Amsterdam, en 1617, mort dans la même ville, en 1681. Il était élève de Pierre Lastman, et devint fort habile paysagiste. Sa vie s'écoula paisiblement dans sa patrie où il a laissé la plupart de ses tableaux, aujourd'hui fort rares. A. DE L.

J. C. Weyerman, *De Schilderskonst der Nederlandsche*, t. II, p. 186. — Descamps, *La Vie des peintres hollandais*, etc, t. II, p. 61.

NEDELLEC (*Hervé* DE). *Voy.* HERVÉ.

NEDJATI. *Voy.* NETSCHATI.

NÉE (*François-Denis*), graveur français, né vers 1732, à Paris, où il est mort, en 1818. Il fut élève de Philippe Le Bas. Pendant qu'il suivait encore les leçons de ce maître, il exécuta, à l'admiration générale, une entreprise qui fut alors regardée comme un véritable tour de force : ce fut la restauration complète des cuivres, biffés en partie, du *Recueil des peintures antiques*, publiés par Mariette et Caylus; il y réussit au point que les épreuves du second tirage sont aussi belles que celles du premier. Lié avec les amateurs et les artistes les plus distingués de son temps, il fut chargé de nombreux travaux; il grava, avec son ami Masquelier, les vignettes des *Métamorphoses* d'Ovide, de l'*Essai sur la musique* et des *Tableaux pittoresques de la Suisse* de Laborde. On lui doit encore les planches du *Voyage en Grèce* de Choiseul-Gouffier, du *Voyage de Naples et de Sicile* de Saint-Non, de la *Description pittoresque de la France* (12 vol. in-fol.), du *Voyage d'Istrie et de Dalmatie* de Cassas, et du *Voyage de Constantinople et des rives du Bosphore* de Melling. Il fit, pour ces diverses productions, le plus heureux usage de la machine inventée par Conté pour tracer des fonds avec une dégradation de tons admirable. La facilité de son caractère, jointe à une libéralité imprévoyante, jeta cet artiste dans un état voisin de l'indigence. Outre les grands ouvrages auxquels il a travaillé, il a encore gravé au burin : *La Saint Barthélemy*, de Gravelot; *L'Amour de la gloire*, de Le Prince; *L'Abreuvoir*, de N. Berchem; *La Danse des ours*, de Meyer; *Le Monument de Henri IV*, de Pourbus; *Franklin assis et debout*, de Carmontelle, quelques vues de villes, etc. P.

Basan, *Dict. des graveurs*, II. — Huber et Rost, VIII. — Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexikon*. — Ch. Le Blanc, *Manuel de l'amat. d'estampes*.

NÉE DE LA ROCHELLE (*Jean*), littérateur français, né le 8 mars 1692, à Clamecy, où il est mort, le 24 décembre 1772. Dans sa jeunesse il fut lié avec les gens de lettres les plus distingués de Paris, et fit partie de la maison du comte de Charolais. A la suite de la révolution financière produite par le système de Law, il éprouva des pertes d'argent assez considérables, et revint à Clamecy, où il exerça l'emploi de subdélégué de l'intendant d'Orléans. Il acquit aussi de la réputation dans la province par ses talents oratoires et par ses connaissances en droit. On a de lui : *Le maréchal de Boucicaut, nouvelle historique*; Paris, 1714, in-12 : il ne faut pas confondre cette production avec la *Vie de Boucicaut*, imprimée à Paris en 1697 et à La Haye en 1711, in-12; — *Le czar Démétrius, histoire moscovite*; Paris, 1715, 1717, ou La Haye, 1716, in-12; — *La duchesse de Capoue, nouvelle italienne*; Paris, 1732, in-12; — *Mémoires pour servir à l'histoire du Nivernois et Donziois*; Paris, 1747, in-12, avec quatre dissertations sur les servitudes et les maladreries du Nivernais, le flottage de bois et la forclusion; — *Coutume du comté et bailliage d'Auxerre, avec un commentaire*; Paris, 1749, in-4°. P. L.

NÉE DE LA ROCHELLE (*Jean-François*), littérateur français, petit-fils du précédent, né le 9 novembre 1751, à Paris, mort le 16 février 1838. A l'âge de cinq ans il perdit son père, *Jean-François*, avocat au parlement de Paris et l'éditeur des deux derniers ouvrages de son aïeul. Le libraire Gogué, que sa mère avait épousé en secondes noces, surveilla avec soin son éducation, et le choisit ensuite pour associé. En 1786 Née lui succéda et dirigea seul la maison jusqu'en 1793, époque où il la vendit à Jacques-Simon Merlin, son beau-frère. Il se retira dans le Nivernais, et fut nommé vers 1802 juge de paix à la Charité-sur-Loire; il se démit de sa place en 1808 pour s'occuper de la rédaction de ses nombreux manuscrits. On a de lui : *Vie d'Etienne Dolet, avec une Notice des libraires et imprimeurs auteurs que l'on a pu découvrir jusqu'à ce jour*; Paris, 1779, in-8° et in-4°; — *Bibliographie instructive, contenant une table destinée à faciliter la recherche des livres anonymes*; Paris, 1782, in-8° : c'est le tome X de la *Bibliographie* de Debure; — *Clarisse Harlowe, drame en trois actes* (en prose); Paris, 1786, in-8°, non représenté; — *Portefeuille récréatif des enfants*; Paris, 1788-1794, dix cah. in-4°, fig.; — *Bibliothèque historique, ou choix des meilleurs livres d'histoire, de géographie, de chronologie, de politique et de droit public, composés ou traduits en français, précédés de divers jugements*; Paris, 1806, in-8°; — *Éloge historique de Jean Gensfleich, dit Guttenberg, premier inventeur de l'art typographique à Mayence*; Paris, 1811, in-8°, avec portr.; — *Médée, roman mythologique en XXVIII livres*; Paris, 1813, 4 vol. in-12; — *Recherches historiques et critiques sur l'établissement de l'art typographique en Espagne et en Portugal*; Paris, 1831, in-8°. Comme éditeur, il a publié : *Histoire des Naufrages* (Paris, 1795, 5 vol. in-8°); — *Les Fredaines du Diable* (Paris, 1797, in-12) de Courtilz de Sandras, mises dans un nouveau style; — *Guide de l'histoire* (Paris, 1804, 3 vol. in-8°, de Deperthes, avec la continuation; — *Tableaux de l'histoire ancienne et moderne* (Paris, 1807, in-8°), de Deperthes, continués jusqu'en

Digitized by Google

1802; — *Mémoires pour servir à l'histoire, à la géographie et à la statistique du département de la Nièvre* (Bourges et Paris, 1827, 3 vol. in-8°), commencés par Jean Née, continués par P. Gillet et augmentés par l'éditeur. La partie la plus importante des travaux de cet écrivain n'a pas vu le jour; en effet la liste de ses œuvres manuscrites, qu'il a placée à la suite de ses *Recherches sur l'art typographique en Espagne*, contient : *Hélène, fille de Tyndare, ou mémoires de la plus belle femme de l'antiquité, en XXXVI livres*; 5 vol. in-12; — *Antiquités mythologiques*; 3 vol. in-8°; — *Histoire d'un illustre pirate chinois nommé Tcoan*; in-8°; — *Mémoires pour servir à l'histoire des corsaires ou pirates anciens et modernes*; in-8°; — *Histoires diverses, étonnantes, singulières, admirables*, tirées de plusieurs auteurs grecs; in-8°; — *Recréations bibliographiques, historiques, critiques et littéraires*; 2 vol. in-8°; — *Recherches sur l'établissement de l'imprimerie en France*; in 8°; — *L'Imprimerie savante*, essai d'un dictionnaire historique des imprimeurs et des libraires célèbres depuis 1450 jusqu'à nos jours, 5 vol. in-8°. P. L.

Romain Merlin, *Notice* à la tête du *Catalogue des livres de la biblioth. de J.-Fr. Née de La Rochelle*; Paris, 1839, in-8°. — Desessarts, *Les trois Siècles littéraires*.

NEEDHAM (*John-Tuberville*), naturaliste anglais, né le 10 septembre 1713, à Londres, mort le 30 décembre 1781, à Bruxelles. Sa famille était catholique et originaire du comté de Monmouth. Suivant l'usage, il fut élevé au collége anglais de Douai, et y enseigna la rhétorique, après avoir reçu la prêtrise au séminaire de Cambrai. Rappelé par ses supérieurs en 1740, il eut la direction de l'école de Twyford, près Winchester. En 1744 il devint professeur de philosophie au collége anglais de Lisbonne; mais comme le climat du Portugal ne convenait pas à sa santé, il revint à Londres au bout de quinze mois (1745), et mit au jour ses premières découvertes microscopiques, qui annonçaient un observateur aussi patient que sagace. Peu de temps après il se rendit à Paris. Buffon, qui travaillait alors à la *Théorie de la génération*, l'accueillit avec empressement, lui confia le soin de répéter ses expériences, et consigna le résultat de leurs travaux communs dans le t. II de l'*Histoire naturelle* (édit. in-4°), en accordant à Needham une mention des plus honorables. Obligé, par la médiocrité de sa fortune, de se charger de l'éducation de quelques gentilshommes, Needham eut occasion, de 1751 à 1767, de visiter la France, l'Italie et l'Allemagne. A cette dernière date, il mit un terme à sa vie errante, entra au séminaire anglais de Paris, et reprit le cours de ses travaux avec un tel succès que l'année suivante il reçut de l'Académie des sciences le titre de correspondant. Depuis 1747 il avait été admis à la Société royale de Londres, et l'on a remarqué, à propos de son élection, qu'il est le premier prêtre de la communauté romaine à qui semblable honneur ait été accordé en Angleterre. Lorsque le gouvernement des Pays-Bas forma le projet de donner aux sciences et aux lettres une impulsion plus forte, Needham fut appelé à Bruxelles pour concourir, avec le titre de directeur, à l'organisation de l'Académie impériale (1769); quelque temps après, il obtint le canonicat de Soignies, dans le Hainaut. D'après l'abbé Mann, il était inébranlable dans les bons principes; son attachement au catholicisme était vif et sincère. Il avait un savoir véritable; mais peu de talent à le faire paraître. Soit modestie, soit éloignement naturel du bruit et de l'éclat, il paraissait toujours, en parlant ou en écrivant, au-dessous de ce qu'il était en effet. Quoique ses expériences sur les animaux microscopiques n'aient pas été couronnées d'un plein succès et que Spallanzani les ait plus sainement appréciées que Buffon, elles sont loin de mériter tout le dédain que leur a prodigué Voltaire. On a de Needham : *New miscroscopical discoveries*; Londres, 1745, in-8°; trad. en français (*Découvertes faites avec le microscope*; Leyde, 1747, in-12), par un professeur de Leyde qui y a joint ses propres remarques; et par Lavirotte (*Nouvelles Observations microscopiques*; Paris, 1750, in-12, fig.), avec une lettre de l'auteur à Folkes. « Needham, dit la *Biographie médicale*, établit que la nature est douée d'une force productive et que tout corps organisé, depuis le plus simple jusqu'au plus composé, se forme par végétation. Il entreprend de prouver que les animaux naissent de la pourriture, qu'ils sont formés par une force expansive et résistante, et qu'ils dégénèrent en végétaux. En général ses idées sont difficiles à saisir parce qu'il les a exposées sans clarté ni méthode. On trouve dans le même ouvrage la description du calmar et des observations sur le pollon, les animalcules découverts dans la poussière de la nielle, les œufs de la raie, la langue du lézard, etc. »; — *Observations des hauteurs, faites avec le baromètre* (août 1751), *sur une partie des Alpes*; Berne, 1760, in-4°, fig.; — *De Inscriptione quadam Ægyptiaca Taurini inventa epistola*; Rome, 1761, in-8°, pl.; il y prétend que les caractères en usage en Chine sont les mêmes que ceux des Égyptiens, explication complétement réfutée par de Guignes et Bartoli dans le *Journal des savants* (déc. 1761 et août 1762); — *Recherches physiques et métaphysiques sur la nature et la religion et Nouvelle Théorie de la terre*, à la suite des *Nouvelles Recherches sur la génération spontanée*, trad. de Spallanzani par l'abbé Regley (Paris, 1769, 2 part. in-8°); ce travail contient le développement de son système sur la reproduction des êtres ainsi qu'une sorte de justification des reproches que lui avait adressés le naturaliste italien; — *Mémoire sur la mala-*

Digitized by Google

die contagieuse des bêtes à cornes; Bruxelles, 1770, in-8°; — *Idée sommaire ou Vue générale du système physique et métaphysique de Needham sur la génération des corps organisés;* Bruxelles, 1781, in-8°, déjà impr. à la suite de *La vraie Philosophie* de l'abbé Monestier (Bruxelles, 1780, in-8°); il modifie et rétracte même, dans cet écrit, quelques-unes de ses idées qui semblaient tendre au matérialisme; mais il le fait d'une manière obscure et embarrassée; il se plaint surtout des conséquences qu'avait tirées de son système le baron d'Holbach; — *Principes d'électricité;* Bruxelles, 1781, in-8°, trad. de l'anglais de lord Mahon. On a encore de Needham d'intéressants mémoires insérés dans les *Philosophical transactions*, tels que *Microscopical observations* (t. XLII), et *Observations upon the generation, composition and decomposition of animal and vegetable substances* (t. XLV), et dans le *Recueil de l'Académie de Bruxelles : Observations physiques faites en 1772 dans le Luxembourg* (t. I); *Sur l'histoire naturelle de la fourmi* (t. II); *Sur les moyens d'empêcher le dérangement des aiguilles aimantées*, etc. Les lettres de Needham contre Voltaire, écrites pendant son séjour à Genève, font partie de la *Collection sur les miracles* (Neufchâtel, 1767, in-8°). Enfin ce savant a publié comme éditeur la traduction française du poëme d'*Hudibras* (Paris, 1757, 3 vol. in-12), faite en vers par Townlay, et une *Lettre de Pékin sur le génie de la langue chinoise* (Bruxelles, 1773, in-4°, pl.), attribuée au P. Cibot et qu'il a accompagnée de notes et d'un avis préliminaire, où il appuie de nouvelles raisons son système sur l'identité des caractères chinois et égyptiens. P. L—Y.

Mann, *Éloge de J. Needham*, dans les *Mém. de l'Acad. de Bruxelles*, t. IV. — *Biogr. médicale.* — Hutton, *Mathematical and philosoph. Dictionary.*

NEEDHAM (*Marchamont*), publiciste anglais, né en août 1620, à Burford (comté d'Oxford), mort en 1678, à Londres. Il perdit son père en bas âge, mais il reçut les soins les plus attentifs du second mari de sa mère, à la fois ministre et instituteur du lieu. Après avoir terminé à Oxford son éducation classique, il devint sous-maître à l'école des marchands tailleurs (1640), et fut employé dans les bureaux d'un procureur (1642). Il le quitta bientôt pour fonder, au mois d'août 1643, un journal hebdomadaire, *Mercurius Britannicus*, titre qu'il semble avoir emprunté à celui d'une comédie populaire de Richard Brathwayte. En même temps il se mit à étudier la médecine et la pratique dès 1645, avec plus de bonheur que de talent. Animé de l'esprit parlementaire, il ne tarda pas à compter parmi les plus chauds défenseurs de la liberté; telle était la hardiesse de son langage qu'on lui donna le surnom de *capitaine Needham*. Si les républicains se servaient de sa plume, ils n'avaient pour lui aucune estime; une offense particulière, qu'il reçut en 1647, le brouilla avec eux : il alla se jeter aux pieds du roi, implora son pardon, et lui offrit ses services. Modifiant aussitôt le titre de son journal, qui devint le *Mercurius Pragmaticus*, il apporta la même vivacité à soutenir la cause royale qu'il en avait mis à la combattre; le dernier numéro parut en avril 1649. Forcé par les événements d'en cesser la publication, Needham se cacha quelque temps chez Pierre Heylin; sa retraite fut découverte, et on l'emprisonna à Newgate. Deux personnages influents, Lenthal et Bradshaw, lui sauvèrent la vie à la condition de se dévouer encore une fois au parti populaire. Il accepta le marché, et fit immédiatement revivre son journal hebdomadaire sous le nom de *Mercurius Politicus* : ce fut en ces termes qu'il annonça au public sa conversion : « Puisque le roi a eu un fou, pourquoi la république n'aurait-elle pas le sien? » Cette feuille satirique, commencée en juin 1649, fut suspendue en avril 1660, par ordre du conseil d'État. La restauration accomplie, Needham s'enfuit à l'étranger; mais il rentra bientôt en grâce, et ne s'occupa plus que de médecine. Outre un certain nombre de pamphlets et de brochures politiques, on a de lui : *The case of Kingdom, stated according to the propers interests of the several parties engaged;* 3e édit., 1647, in-8° : — *The case of the commonwealth of England stated;* Londres, 1649 : in-8°; — *Discourse of the excellency of a free state above kingly government;* ibid., 1650, 1768, in-8°; trad. en français par Théophile Mandar (Paris, 1791, in-8°) : il y établit méthodiquement le principe de la souveraineté populaire; — *The moderate informer;* ibid., 1659 : journal qui eut deux ou trois numéros; — *A short history of the English rebellion completed, in verse;* ibid., 1661, 1680, in-4°; — *Medela medicinæ;* ibid., 1665 : il prétend qu'il n'est pas nécessaire d'avoir étudié la médecine dans les universités pour la pratiquer dignement, opinion réfutée par J. Twisden et R. Sprackling; — *Christianissimus christianandus, or Reasons for the reduction of France to a more christian state in Europe;* ibid., 1678, in-4°. Il est aussi l'auteur d'une traduction du *Mare clausum* de Selden (1652, in-fol.), ouvrage dont il a défiguré certains passages pour les accommoder au goût républicain et qu'il a enrichi de nouvelles preuves à l'appui des droits de l'Angleterre à l'empire de la mer. P. L—Y.

Wood, *Athenæ Oxon.*, II. — Chalmers, *General biogr. Dict.*

NEEF (*Marc* DE), en latin *Nerianus*, poëte latin, né vers 1520, à Grammont (Flandre belge). Il étudia la médecine, fut reçu docteur dans quelque académie étrangère, et revint pratiquer dans sa ville natale, dont il fut bourgmestre. Puis il entra dans les ordres, obtint un bénéfice et s'établit à Gand; il vivait encore en 1575. On a

Digitized by Google

de lui les poèmes suivants : *De plantarum viribus ;* Louvain, 1583, in-12 ; — *De qualitatibus primis, secundis, tertiis iisque quas natura tegit occultas abditasve ;* Gand, 1573, in-12 ; — *De curandis morbis ;* Gand, 1573, in-12 ; il y ajouta un supplément *De Febribus* en 1575. K.

Merckliu, *Lendenius renovatus*, p. 779. — Paquot, *Mémoires*, XVIII.

NEEF (*Jean*), écrivain ascétique belge, né en 1576, à Malines, où il est mort, le 28 juin 1656. Il appartenait à l'ordre des Ermites de Saint-Augustin, dans lequel il remplit les fonctions de prieur. En 1625 il fut nommé définiteur et provincial pour la Flandre et la province de Cologne. Il a laissé : *Vita sanctæ Monicæ ;* Anvers, 1628 ; — *Horologium monasticæ perfectionis ;* Louvain, 1630 ; — *De tertiarius ordinis Sancti Augustini ;* Anvers, 1632 ; — *Eremus Augustiniana floribus honoris et sanctitatis vernans ;* Louvain, 1638, in-4° ; on y trouve la vie de saint Augustin et un grand nombre de notices sur les personnes remarquables de son ordre ; — *Le Nouveau Testament*, en flamand. P.

Valère André, *Bibl. belgica*, II, 700.

NEEFE (*Chrétien-Théophile*), compositeur allemand, né le 5 février 1748, à Chemnitz (Saxe), mort le 26 janvier 1798, à Dessau. Il exerça d'abord la profession d'avocat; mais encouragé par le suffrage de Hiller, son maître, à qui il avait envoyé quelques essais de composition, il renonça à la jurisprudence et obtint la place de chef d'orchestre au théâtre de Leipzig. Ce fut en la même qualité qu'il s'attacha en 1776 à une troupe de comédiens ambulants, ensuite aux théâtres de Bonn (1781) et de Dessau (1796). Il eut la gloire d'être un des maîtres qui dirigèrent les premières études de Beethoven. Il a écrit pour la scène : *Die Apotheke* (La Pharmacie); Leipzig, 1772 ; — *Amor's Guckkasten* (Panorama de l'amour); ibid., 1772 ; — *Die Einsprüche* (L'Opposition); ibid., 1773 ; — *Henri et Lyda ;* ibid., 1777 ; — *Adelaïde de Veltheim ;* Bonn, 1781 ; — *Sophonisbe ;* Leipzig, 1782 ; — *Die neuen Gutsherrn* (Les nouveaux propriétaires); ibid., 1783-1784, 2 part. Parmi ses autres productions, on distingue : un *Pater noster* ode de Klopstock *Dem Unendlichen*, à quatre voix et orchestre ; six sonates pour piano et violon. Neefe a aussi arrangé pour le piano beaucoup d'opéras de Mozart et d'autres compositeurs, et traduit en allemand des opéras de Grétry, Dalayrac, Paisiello, etc. P.

Fétis, *Biogr. univ. des musiciens*. — *Gazette musicale de Leipzig*, t. Ier.

NEEFS (1) (*Pieter*), dit *le vieux*, peintre belge, né à Anvers, en 1570, mort dans la même ville, en 1651. Il fut élève de Hendrick Stenwyck, et devint le plus habile peintre d'intérieurs d'église de son pays. Il savait surtout ménager des effets, de lumière qui sans choquer l'œil, donnaient une singulière profondeur à ses édifices. Les détails dans ses tableaux sont précieusement soignés, surtout ceux qui se rattachent à l'architecture et cela sans sécheresse ni confusion. Il faisait animer ses tableaux par Breughel, Jan Miel, Téniers et autres bons peintres supérieurs dans le genre et les personnages. Le musée du Louvre possède de cet excellent artiste un chef-d'œuvre, l'*Intérieur de la cathédrale d'Anvers*.

Son fils, qui portait le même prénom, fut son élève et suivit son genre; mais il ne devint jamais son égal en talent. C'est bien à tort que l'on a confondu leurs productions. A. DE L.

J.-C. Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. II, p. 9. — Pilkington, *Dict. of painters*.

NEEFS (*Jacques*), graveur belge, né en 1630, à Anvers; la date de sa mort n'est pas connue. Il a gravé à l'eau-forte et au burin, surtout d'après les peintres flamands, un grand nombre de planches, parmi lesquelles nous citerons : *La Chute des anges rebelles*, *Melchisedech et Abraham*, *Jésus en croix*, *Le Martyre de saint Thomas*, *Saint Augustin*, *Le Jugement de Pâris*, et *Le Triomphe de Galathée*, d'après Rubens ; — *Job sur le fumier*, *Jésus et les pécheurs pénitents*, *Saint Antoine et l'enfant Jésus*, *Le Martyre de saint Livin*, *Sainte Catherine*, *Corydon et Sylvie*, l'évêque *Nemius*, d'après G. Seghers ; — *Le Christ devant Pilate*, *Le Satyre et le Paysan*, *La Vanité*, de Jordaens ; — *Gaspard de Crayer*, *Van Dyck*, *Martin Rykaert*, *F. Snyders*, *La comtesse d'Egmond*, d'après van Dyck. Il a exécuté d'autres sujets d'après Quellinus, van Diepenbeck, Fruytiers, etc. K.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexikon*.

NÉEL (*Louis-Balthasar*), littérateur français, né à Rouen, vers 1695, mort dans la même ville, en 1754. Après avoir fait d'assez bonnes études dans sa ville natale, Néel, qu'on destinait à la magistrature, se livra à son goût pour la littérature et se fit connaître par quelques poésies légères, oubliées maintenant. Son nom ne s'est conservé que grâce au succès populaire d'un badinage en prose qu'il publia en 1748 sous le titre de : *Voyage de Paris à Saint-Cloud par mer, et retour de Saint-Cloud à Paris par terre* (La Haye, 1748, in-12 ; nombreuses réimpressions). Le but de cette bagatelle littéraire est de faire rougir les Parisiens de ce qu'on appelle leur badauderie, et de se moquer des récits exagérés de certains voyageurs. Le héros est un jeune homme qui, faisant pour la première fois le voyage de Saint-Cloud, s'émerveille de tout ce qu'il voit et tremble à l'apparence du moindre danger qu'enfante son imagination. On a de Néel : *Épître au prince de Conti sur ses conquêtes en Italie* ; 1743 ; — *Épître au Roi sur sa première campagne en 1744* ; — *La Prise de Bruxelles*, *poëme* ; 1746 ; — *La Prise de*

(1) Certains dictionnaires biographiques, copiant l'erreur de Descamps, ont mis l'article de ce peintre à *Peterneefs*.

Digitized by Google

Maestricht, poëme; 1748; — *Histoire du comte de Saxe;* Mittau, 1752, 3 vol. in-12; réimpr. avec succès en Allemagne; — *Histoire de Louis, duc d'Orléans;* 1753, in-12. A. J.

Guilbert, *Mémoires biographiques et littéraires.*

NEER (*Arnold* VAN DER), peintre hollandais, né à Amsterdam, en 1619, mort en 1683. D'une famille de magistrats, il s'adonna par goût à la peinture, et devint un des bons paysagistes de son pays surtout pour les effets de lune. Il mourut major (premier magistrat) d'Arkel. Ses tableaux ont été souvent confondus avec ceux de son fils *Églon*, dont l'article suit. A. DE L.

Descamps, *Vie des peintres hollandais*, t. II, p. 272. — Pilkington. *Dictionary of painters.*

NEER (*Eglon-Hendrick* VAN DER), peintre hollandais, né à Amsterdam, en 1643, mort à Dusseldorf, le 3 mai 1703. Il reçut de son père les premiers principes du dessin et de la peinture; puis il entra dans l'atelier de Jacques van Loo, habile artiste, qui s'est surtout distingué par ses reproductions de femmes nues. Églon possédait déjà un beau talent lorsqu'il quitta son maître, en 1663, pour venir à Paris, où il demeura quatre années. De retour dans sa patrie, il épousa à Rotterdam Marie Wagenvelt, fille du secrétaire du tribunal de Schietland. Églon dissipa la dot considérable de sa femme, qui en revanche lui laissa seize enfants. L'artiste ne se découragea pas : il alla s'établir à Bruxelles, et y contracta un nouveau mariage avec la fille de l'excellent peintre François du Châtel. Cette demoiselle peignait elle-même très-bien le portrait en miniature; mais elle mourut jeune encore, ne laissant à son mari que des regrets et neuf enfants de plus. Une famille si nombreuse obligea van der Neer à quitter la peinture historique pour un genre plus lucratif : il se remit au paysage, et de cette époque date sa véritable célébrité. « Ce fut surtout en lui, dit Descamps, que la nécessité devint la mère des talents et de l'industrie. Son génie inépuisable en ressources ne négligea aucun genre ou plutôt osa s'élever à tous, et eut la gloire extrêmement rare d'y réussir. » L'électeur Jean-Guillaume appela Neer à Dusseldorf, et l'attacha à sa personne. En 1697, après cinq ans de veuvage, Neer épousa en troisièmes noces Adriana Spilberg, veuve du peintre Breeckvelt. On ne voit pas que cette dernière union ait été féconde, ni qu'aucun des enfants de van der Neer ait suivi la carrière de leur père. Son meilleur élève fut le chevalier Adrien van der Werff.

Descamps résume ainsi l'éloge de van der Neer : « C'était un homme rare; il possédait son art au point qu'il en traitait tous les genres avec la même perfection. Ses tableaux d'histoire sont bien composés, ses portraits en grand et en petit bien coloriés, touchés avec esprit et avec finesse; ses paysages se ressentent tous d'avoir été faits d'après nature. Ses fleurs conservent dans ses tableaux toute leur fraîcheur, qui leur donnent l'aspect d'un vrai jardin. Ses plans sont variés; ses arbres ont un feuillé d'une jolie touche et d'une couleur naturelle; mais s'il enrichissait ses tableaux de ces plantes dont nous parlions plus haut, il les finissait avec tant de soin que quelques-uns en ont l'air froid, et ne sont point d'accord avec le tableau; mais le travail séparément pris en est admirable. » Tout en ratifiant cette appréciation, M. Charles Blanc accuse Neer d'avoir contribué à faire préférer les séductions de la mignardise et les grâces maniérées à la simplicité si puissante et si saine qui avait assuré le triomphe de l'école hollandaise.

Malgré le soin patient qu'Églon van der Neer apportait à ses œuvres, le nombre en est considérable. On en trouve dans toutes les grandes galeries de l'Europe. Nous citerons seulement ses principaux morceaux. Ils ont été rendus populaires par la gravure. En Angleterre : galerie H. T. Hope, *Un Seigneur et une Dame à table;* — cabinet Bredell : *Une Dame lisant;* ce tableau, daté de 1665, est un des premiers de van der Neer et fut exécuté en France : il se distingue par un certain air d'élégance inconnu jusque-là aux peintres belges et hollandais; — galerie Bridgewater : *Un petit Tambour et ses camarades;* — en Bavière, au musée du Munich : *Une Dame en robe de satin blanc accordant un luth*, personnage vu jusqu'aux genoux; — en Belgique, à Bruxelles, galerie d'Aremberg : *Le Goûter* (gravé par W. Vaillant); — à Anvers, galerie Wilrich : un joli tableau représentant des *Baigneurs;* — en France, au musée du Louvre : *La Marchande de Poissons;* un *paysage;* — au musée de Montpellier : trois petits *Paysages;* — chez divers : *Deux Enfants, dont l'un montre à un chat un chardonneret dans une cage ouverte* (gravé par Dupuis) : vendu en 1761, 161 livres; — *Une Femme consultant un médecin sur la maladie de son enfant, qu'une nourrice tient sur ses genoux* (vendu en 1777, 1,501 livres); c'est un des chefs-d'œuvre de Neer; — un *Paysage* avec beaucoup d'arbres, une rivière, plusieurs figures, des animaux, etc. (vente Randon de Boisset en 1777, 2,600 livres); — un fort beau *paysage :* sur le devant on voit quatre femmes et un homme couchés (vente du prince de Conti en 1771, 320 livres seulement!) — *Une jeune Dame descendant un escalier :* sa cameriste porte un perroquet; un singe est sur la droite (payé à la vente Pierrard, mars 1860, 3,750 fr.); — en Hollande (où sont encore conservées la plupart des toiles de Neer), à Amsterdam, *Le jeune Tobie :* ce tableau, daté de 1694, montre, dans un paysage accidenté, un ange indiquant au jeune Tobie le poisson dont le fiel doit rendre la vue à Tobie le père; les divers effets de lumière sont admirablement ménagés; — à La Haye : *Circé;* — *Une Assemblée* de nombreux personnages qui jouent, dansent ou causent. Les costumes sont coquets, les poses plus gracieuses que dans la plupart des tableaux de l'école hollandaise; — *Une*

Digitized by Google

jeune Dame se mirant; — les *portraits d'Eglon et de sa femme;* — *La Tentation de saint Antoine*, très-remarquable dans les détails; — *Une Bergère qui rend à un jeune prince la couronne d'or qu'il lui offre et préfère celle de fleurs que lui offre son berger;* — *Vénus, Adonis et l'Amour;* — un *Sacrifice au dieu Pan;* — *Une Femme sortant du lit:* un jeune homme entre dans la chambre malgré les efforts de la suivante; — en Italie, à Florence : *Esther devant Assuérus;* — *Deux Baigneuses;* — un *portrait* du peintre, daté de 1696; — des *Paysages* animés par des bergers, des troupeaux, etc.

A. DE LACAZE.

J. C. Weyerman, *De Schilderkonst des Nederlanders*, t. III, p. 8-11. — Pilkington, *Dictionary of painters.* — — Descamps, *La Vie des peintres hollandais*, etc., t. II, p. 272-275. — Charles Blanc, *Histoire des peintres*, liv. 291, *École hollandaise*, n° 88.

NEERCASSEL (*Jean* DE), prélat hollandais, né à Gorcum, en 1623, mort à Zwoll, en 1686. Entré dans la congrégation de l'Oratoire, il enseigna la théologie à Malines et à Cologne, fut nommé archidiacre d'Utrecht, puis évêque de cette ville sous le titre d'évêque de Castorie. En 1663 il devint le seul évêque des cinq cent mille catholiques disséminés en Hollande; il administra son vaste diocèse avec la plus grande sollicitude, et parvint à rétablir la discipline ecclésiastique, depuis longtemps relâchée; aussi jouissait-il de la plus grande considération, même auprès des protestants. Il était en correspondance avec Bossuet, qui estimait beaucoup ses écrits. On a de lui : *De Sanctorum et præcipue B. Mariæ cultu;* Utrecht, 1675, in-8°; traduit en français par l'abbé Le Roy, Paris, 1679, in-8°; — *Tractatus de lectione Scripturarum, in quo protestantium eas legendi praxis refellitur, catholicorum vero stabilitur;* Emmerich, 1677, in-8°; traduit en français, Cologne, 1680, in-8°; — *Amor pœnitens, seu de recto usu clavium;* Emmerich, 1683, in-12 : cet ouvrage fut mis à l'index; dans une nouvelle édition, donnée l'année suivante, l'auteur supprima les propositions qui avaient déplu à Rome; l'*Amor pœnitens* fut traduit en français, Utrecht, 1741, 3 vol. in-12. O.

Batavia sacra. — Du Pin, *Auteurs ecclésiastiques*, (dix-septième siècle).

NEES D'ESENBECK (*Chrétien-Godefroi*), botaniste allemand, né le 14 février 1786, près de Erbach, dans le Odenwald, mort à Breslau, le 16 mars 1858. Il étudia la médecine à Iéna, enseigna depuis 1817 l'histoire naturelle à Erlangen, Bonn, et Breslau; en 1848, il se rendit à Berlin, et s'y mêla à la politique, ce qui lui valut de perdre bientôt après sa chaire de professeur; il passa les dernières années de sa vie dans un état voisin de la misère. On a de lui : *Die Algen des süssen Wassers* (Les Algues d'eau douce); Bamberg, 1814; — *Das System der Pilze und Schwämme* (Le Système des champignons); Wurtzbourg, 1817, 2 vol.; — *Die Entwickelung der Pflanzensubstanz* (Le Développement de la substance des plantes); Erlangen, 1819 : en collaboration avec Bischof et Rothe; — *Handbuch der Botanik* (Manuel de botanique); Nuremberg, 1820-1821, 2 vol.; — *Entwickelungsgeschichte des magnetischen Schlafs und Traums* (Histoire du développement du sommeil et du rêve magnétiques); Bonn, 1820; — *Horæ physicæ Berolinenses;* Bonn, 1820, in-fol.; — *Beschreibung der deutschen Brombeerarten* (Description des espèces de mûres qu'on trouve en Allemagne); Bonn, 1822-1827, 10 cahiers in-fol.; en collaboration avec Weise; — *De Cinamomo;* Bonn, 1823; — *Bryologia Germanica;* Nuremberg, 1823-1831, 2 vol. : en collaboration avec Hornschuch et Sturm; — *Plantarum in horto medicinali Bonnensi nutritarum icones selectæ;* Bonn, 1824; — *Enumeratio plantarum cryptogamicarum Javæ;* Breslau, 1832; — *Genera et species asterearum;* Nuremberg, 1833; — *Hymenopterorum ichneumonibus affinium monographia;* Tubingue, 1834, 2 vol.; — *Erinnerungen aus dem Riesengebirg* (Souvenirs du Riesengebirge); Berlin, 1833-1838, 4 vol.; — *Systema laurinarum;* Berlin, 1836; — *Floræ Africæ australioris illustrationes monographicæ;* Glogau, 1841; — *System der spekulativen Philosophie* (Système de philosophie spéculative); Glogau, 1841 : en commun avec Gottsche et Lindenberg; — *Systema hepaticarum;* Hambourg, 1844-1847; — *Vergangenheit und Zukunft der Leopoldinischen Akademie der Naturforscher* (Passé et Avenir de l'Académie Léopoldine des naturalistes); Breslau, 1851; — *Allgemeine Formenlehre der Natur* (Théorie générale des formes de la nature); Breslau, 1852; — *Agrostologia Brasiliensis*, en tête de la *Flora Brasiliensis* de Martius.

NEES D'ESENBECK (*Théodore-Frédéric-Louis*), botaniste allemand, frère du précédent, né près d'Erbach, le 26 juillet 1787, mort à Hyères, le 12 décembre 1837. Après avoir été pendant quelques années pharmacien, il devint en 1817 inspecteur du jardin botanique de Leyde et en 1833 professeur de pharmacie à Bonn. On a de lui : *De muscorum propagine;* Bonn, 1820; — *Plantæ medicinales;* Dusseldorf, 1821-1831; — *Ueber die künstliche Färbung der rothen Weine* (Sur la Coloration artificielle des vins rouges); ibid., 1829; — *Handbuch der medicinisch-pharmaceutischen Botanik* (Manuel de la botanique médicinale et pharmaceutique); ibid., 1830-1833, 3 parties : en collaboration avec Ebermaier; — *System der Pilze* (Système des champignons); Bonn, 1837 : en collaboration avec Henry; — *Genera plantarum floræ germanicæ;* ibid., 1833-1838, 16 fascicules; six autres ont été ajoutés par Spenner, Putterlick et Endlicher. O.

Pierer, *Lexikon.*

Digitized by Google

NEESEN (*Laurent*), théologien belge, né vers 1611, à Saint-Trond, près de Liége, mort le 22 mai 1679, à Malines. Après avoir pris ses degrés à Louvain, il professa la théologie au grand séminaire de Malines (1639), et joignit à ces fonctions celles de chanoine théologal, d'examinateur synodal et de censeur des livres du diocèse. « On le représente, dit Paquot, comme un homme extrêmement désintéressé et d'une tendresse extraordinaire envers les pauvres. » Il a écrit en latin divers ouvrages de théologie, qui ont eu plusieurs éditions et que l'on a réunis sous le titre : *Universa theologia ad mentem SS. Augustini et Thomæ exposita*; Lille, 1693, 2 vol. in-fol.; Anvers, 1707. Malgré le titre d'*universelle*, cette théologie effleure à peine les questions de dogme. K.

Paquot, *Mémoires*, XVI.

NEGELEIN (*Joachim*), érudit allemand, né à Nuremberg, le 9 septembre 1675, mort le 24 juin 1749. Reçu maître ès arts à Altorf en 1697, il accompagna trois ans après un jeune gentilhomme en Hollande et en Angleterre. De retour dans sa ville natale à la fin de 1701, il y remplit diverses fonctions ecclésiastiques, et devint enfin en 1732 prédicateur à Saint-Laurent; dès 1724 il occupait la chaire d'éloquence et de poésie au *Collegium Ægidianum*; il y enseignait aussi le grec, dont il avait une connaissance approfondie. Il possédait une bibliothèque riche en manuscrits précieux et une belle collection de médailles; dans son cabinet se trouvait encore, entre autres curiosités, un très-ancien diptyque, sur lequel son fils *Gustave-Adolphe*, médecin distingué, a écrit une dissertation curieuse intitulée : *De diptycho consulari et ecclesiastico*; Altorf, 1742. On a de Negelein : *Thesaurus numismatum hodiernorum*; Nuremberg, 1700-1710, 10 parties in-fol.; — *Astorgia meretricia*; ibid., 1716, in-8°; — *Ulysses litterarius, seu de singularibus et novis quibusdam ex orbe litterato*; ibid., 1726 in-8°; — *De Norimberga veritatis teste et custode*; ibid., 1730, in-fol.; — *Die Lehre vom Predigtamte* (La Doctrine sur le ministère du prédicateur); ibid., 1738, in-4°. Negelein a traduit en allemand la *Science des médailles* de Jobert; il a rédigé les parties VIII et IX du *Historischer Bildersaal*, enfin il a publié un grand nombre de sermons. O.

Will, *Nürnbergisches Lexikon*. — Hirsching, *Handbuch*. — Schmersahl, *Von jüngstverstorbenen Gelehrten*, t. I.

NÉGREPONT (Le P. *Antoine* DE), peintre de l'école vénitienne, vivait dans la première moitié du quinzième siècle. On ne connaît de lui qu'un seul tableau authentique, peint en 1430, et qui est un chef-d'œuvre pour le temps. Cette peinture, que l'on admire à Venise dans l'église de San-Francesco-della-Vigna, représente la *Vierge adorant l'enfant Jésus*. Elle est pleine de grâce, et ne le cède en rien aux maîtres les plus suaves et les plus purs des anciennes écoles. Les détails de sculpture et d'architecture sont riches et merveilleusement rendus. Tout est traité avec cette religieuse minutie, cette patience infinie qui ne semblent pas tenir compte du temps et qui accusent les longs loisirs du cloître. En effet cet artiste était moine, comme l'atteste la signature de son tableau : *Pater Antonius Negroponte pinxit*. E. B—s.

A. Quadri, *Otto giorni in Venezia*. — Théophile Gautier, *Italia*.

NEGRI (*Palladio*), humaniste italien, né à Padoue, mort en octobre 1520, à Capo d'Istria. Selon l'usage du temps, il changea le nom de Negri contre celui de *Fuscus* ou *Fosco*, qui en est la traduction latine. Sa famille avait produit plusieurs hommes distingués. Il passa de bonne heure en Dalmatie, et y professa les belles-lettres avec beaucoup de succès, d'abord à Trau, puis à Capo d'Istria. Il comptait parmi ses amis Coriolano Cepione et Sabellicus, qui l'avait choisi pour son successeur à l'université d'Udine; ce dernier, dans le dialogue *De linguæ latinæ reparatione*, le nomme « le restaurateur des lettres en Dalmatie ». On a de Palladio Fosco : *Commentaires sur Catulle*; Venise, 1496, in-fol.; ibid., 1500 et 1520 : d'après Apostolo Zeno, c'est la première édition dont on connaît exactement la date; — *De Situ oræ Illyricæ lib. II*; Rome, 1540, in-4° : édition fort rare, publiée par Bart. Fonzio, un des élèves de Fosco, et reproduite dans l'*Historia Dalmatiæ* de J. Lucius (Amsterdam, 1668, in-fol.), et dans le *Thesaurus antiq. Italiæ* de Grævius (t. X); — deux ouvrages manuscrits, une *Notice géographique du Padouan* et une *Histoire de la guerre des Turcs contre les Vénitiens sous Bajazet*. P.

Apostolo Zeno, *Dissertaz. Veneziane*, II, 19-sq.

NEGRI (*Stefano*), en latin *Niger*, érudit italien, né vers 1475, à Casal-Maggiore (diocèse de Crémone). Il fut un des meilleurs élèves de Démétrius Chalcondyle, et enseigna pendant longtemps les belles-lettres ainsi que la langue grecque à Milan. Durant l'occupation française, il dédia plusieurs de ses écrits à Jean Grollier, secrétaire de François Ier, au cardinal Duprat et à ses neveux; mais dès que les Impériaux reprirent possession de la ville, il fut destitué de ses fonctions et tomba dans l'indigence. On ignore l'époque précise de sa mort. Arisi et Argelati ont donné la liste de ses travaux, mais d'une manière trop confuse pour la reproduire sans examen; nous nous bornerons à en indiquer les suivants : *De Nimia obsoniorum appetentia*; s. l. n. d., in-8°; Milan, 1521, in-4°; — *Dialogus ex Pausania de recondito Græcorum litterarum penetralibus*; Milan, 1517, in-8°; — *Translatio iconum Philostrati aureorum carminum Pythagoræ*; Bâle, 1532, in-4°; — *Musonius de optimo principe, de luxu Græcorum*, dans le t. VIII du *Thesaurus antiq. græc.* de Gronovius. P

Digitized by Google

Arisi, *Cremona literata*, I, 397. — Picinelli, *Atheneum Mediolan.*, 499. — Argelati, *Bibl. Mediolan.*, II, 2137. — Piero Valeriano, *De infelicitbus literatis*, 66.

NEGRI (*Jérôme*), humaniste italien, né à Venise, en 1494, mort à Padoue, en 1577. Après avoir été vicaire des évêques de Bellune et de Vicence, il devint secrétaire du cardinal Fr. Cornaro et plus tard du cardinal Gaspar Contarini; il obtint après un canonicat à Padoue. Au jugement de Sadolet, il écrivait le latin avec pureté et avec une grande élégance. On a de lui : *Epistolæ et Orationes;* Padoue, 1579, in-4°, et Rome, 1767; en tête de cette dernière édition se trouve une biographie de Negri, écrite par l'abbé Costanzi. O.

Foscarini, *Storia della letteratura veneziana.*

NEGRI (*Virginie-Angélique-Paule-Antoinette*), religieuse italienne, née en 1508, à Milan, où elle mourut, le 4 avril 1555. Elle quitta de bonne heure le monde pour entrer dans le nouveau monastère des Angéliques de Saint-Paul converti, à la fondation duquel elle avait contribué, et y devint maîtresse des novices. Remplie de zèle pour le salut des âmes, elle parcourut Vicence, Udine, Padoue, Vérone, Brescia, prêchant partout la pénitence et la pureté des mœurs. Les pauvres malades devinrent aussi l'objet de ses soins et plusieurs hôpitaux lui durent leur fondation. Au nombre des conversions qu'elle fit, on cite celle d'Alphonse, marquis du Gnast, gouverneur du Milanais, qu'elle assista à son lit de mort. Beaucoup de ceux qu'elle ramena à la religion entrèrent dans la congrégation des Clercs réguliers de Saint-Paul. La calomnie ne l'épargna point, et ses ennemis, cherchant à la faire passer pour visionnaire, trouvèrent le moyen de la faire enfermer pendant trois ans dans le couvent des Clarisses. Jean de Salazar, archevêque de Lanciano, fut nommé pour examiner sa conduite, et reconnut la fausseté des accusations, contre lesquelles sa piété ne s'était point élevée. Femme d'un esprit supérieur, elle possédait à fond la grammaire, et avait une grande intelligence de la langue latine. On a d'elle : *Lettere spirituali della devota e religiosa Angelica Paula Antonia de' Negri;* Venise, 1547, in-4°; Milan, 1563, in-8°. Une autre édition, publiée à Rome, 1576, in-12, est précédée de la *Vie* de Virginie Negri, par J.-B. Fontana de' Conti. Les lettres spirituelles, au nombre de soixante-douze, sont divisées en trois parties, et offrent pour l'onction et la piété quelque ressemblance avec celles de sainte Catherine de Sienne. On attribue encore à Virginie Negri : *Esercizio particolare d'una serva del Signore*; Brescia, 1577, in-12. H. F.

Biblioth. mediol. scriptorum, t. II, p. 993. — F. Arisi, *Cremona literata.* — Augustinus ab Ecclesia, *Teatro delle done letterate*, p. 271.

NEGRI ou **NERI** (*Pietro-Martine*), peintre de l'école de Crémone, né dans cette ville, florissait en 1600. Élève du Malasso, il eut un style plus hardi, une touche plus ferme, qu'il semble avoir puisés à une autre école. Il fut bon peintre de portraits, et ne réussit pas moins dans les compositions historiques. Zaist cite avec éloge *Le Christ guérissant l'aveugle-né*, tableau qu'il peignit pour l'hôpital de Crémone, et un *Saint Joseph* qu'il exécuta pour la Chartreuse de Pavie. Il fut membre de l'Académie romaine de Saint-Luc. E. B—N.

Zaist, *Notizie de' pittori cremonesi.*

NEGRI (*Giovanni-Francesco*), antiquaire italien, né le 3 janvier 1593, à Bologne, où il est mort, le 9 octobre 1659. D'une famille patricienne, il manifesta de bonne heure d'heureuses dispositions pour tous les arts. Après avoir terminé son éducation classique, il se rendit à Venise, où il entra dans l'atelier du peintre Odoardo Fialetti. Au bout de deux années, il peignit et grava le portrait avec talent, et se distingua par sa facilité à reproduire de mémoire les traits des personnes qu'il avait vues, même une seule fois; ce qui lui fit donner le surnom de *Negri dei ritratti*. En 1639, il construisit à Bologne l'*église du Bon-Jésus*, démolie au commencement de ce siècle, mais dont il existe une reproduction près de Novellara dans l'*église de la Madonna della Fossetta*, également élevée sur ses dessins, en 1654. Il s'adonna ensuite à l'étude des monuments de l'antiquité ainsi qu'à la recherche de tout ce qui pouvait concerner sa ville natale; aussi avait-il formé, dans ce double but, une riche collection de médailles et une bibliothèque des plus précieuses. On doit à Negri la fondation de deux académies, celle des *Indistinti*, destinée aux arts du dessin, et celle des *Indomiti* (1640), dont les travaux poétiques sont assez estimés. Il a publié : *La Jerusalem délivrée* du Tasse, en dialecte bolonais; Bologne, 1628, in-fol.; cette version ne contient que les douze premiers chants du poëme; — *Prima crociata, overo lega di milizie cristiane liberatrice del Sacro Sepolcro;* ibid., 1658, in-fol.; — *Basilica Petroniana, overo vita di santo Petronio, con la descrizione della chiesa a lui dedicata;* ibid., 1680, in-4°; — *La Storia genealogica della famiglia Sassatelli.* Negri a laissé en manuscrit une *Histoire de la ville de Bologne*, en 10 vol. in-fol., et un abrégé de cet ouvrage.

Son fils *Bianco* cultiva la peinture avec quelque succès. P.

Orlandi, *Biblioth. Bolonn.* — Malvasia, *Pitture, sculture e architetture di Bologna.*

NEGRI (*Alessandro*), antiquaire italien, fils du précédent, né à Bologne, au commencement du dix-septième siècle, mort en 1661. Il devint protonotaire apostolique et chanoine de Saint-Pétrone à Bologne. On a de lui : *Epistola de vetustissima lapideæ cujusdam inscriptionis erosione*; Bologne, 1660; — *Massiliani Bononiensis monumenti historico-mystica lectio;* Bologne, 1661, in-4°. Ces deux opuscules furent reproduits dans les *Marmora felsinea* du comte

Digitized by Google

Malvasia, où se trouvent aussi deux autres écrits de Negri : *Ad præsidiarium aquæductum L. Publicii Asclepii Vilici investigatio* et *Historico-mystica epitaphii Ælia Lælia Crispis*. O.

Hallervord, *Bibl. curiosa*. — Teissier, *Catalogus auctorum*. — Cinelli, *Biblioth. volante*, t. III. — *Bibl. aprosiana*.

NEGRI (*Francesco*), voyageur italien, né à Ravenne, dans la première moitié du dix-septième siècle, mort en 1698. Entré dans les ordres, il se fit remarquer par sa piété et sa bienfaisance; il consacrait ses loisirs à l'étude de la géographie, de l'histoire et des sciences naturelles. Il visita les pays scandinaves ainsi que la Laponie, et s'avança jusqu'au cap Nord. De retour dans sa ville natale, en 1666, il y fut nommé à une cure, qu'il administra jusqu'à la fin de sa vie avec la plus grande sollicitude pour le bien moral et matériel de ses paroissiens. On a de lui : *Viaggio settentrionale*; Forlì, 1701, in-4°; en tête de cet ouvrage intéressant, auquel on a joint les *Annotazioni sopra la storia d'Olao Magno*, du même auteur, se trouve une biographie de Negri écrite par Fr. Vistoli. O.

Paolini, *Huomini illustri di Ravenna*. — Ginani, *Memorie*.

NEGRI ou **NERI** (*Girolamo*), dit le *Boccia*, peintre de l'école bolonaise, né à Bologne, en 1648, vivait encore en 1718. Il fut successivement élève de Domenico-Maria Canuti et de Lorenzo Pasinelli; mais il ne s'éleva guère au-dessus de la médiocrité. Il a laissé cependant un assez grand nombre de tableaux d'église; ainsi on voit de lui, à Bologne, *Saint Pierre en prison*; à Parme, *La Mort de Saül*; à la Mirandole, *Saint Liboire*; à Modène, *Le Martyre de saint Barthelemy*. E. B—N.

Oretti, *Memorie*. — Crespi, *Felsina pittrice*. — Zanotti, *Storia dell' Accademia clementina*. — Campori, *Gli Artisti negli stati Estensi*. — Guafandi, *Tre Giorni in Bologna*.

NEGRI (*Pietro*), peintre de l'école vénitienne, né à Venise, florissait en 1679, et mourut jeune, vers la fin du dix-septième siècle. Élève selon les uns d'Antonio Zanchi, selon d'autres son compétiteur, il l'emporta sur lui par la noblesse des attitudes et des formes, tout en l'égalant pour la facilité. Son œuvre capitale est son grand tableau de la confrérie de Saint-Roch, représentant *Venise délivrée de la peste de 1630*. On voit de lui au musée de Dresde *Agrippine mourante en présence de Néron*. E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

NEGRI (*Giulio*), biographe italien, né à Ferrare, le 10 février 1648, mort dans cette ville, le 21 septembre 1720. Entré chez les Jésuites, il devint historiographe du grand-duc de Florence, Ferdinand, et enseigna plus tard les belles-lettres dans un collége de son ordre dans la basse Romagne. On a de lui : *Storia degli scrittori fiorentini*; Ferrare, 1722, in-fol.: cet ouvrage, qui donne des notices succinctes sur environ deux mille auteurs, contient de nombreuses erreurs; tantôt Negri attribue à plusieurs les écrits d'un seul personnage, tantôt il confond ensemble plusieurs auteurs; son livre n'en a pas moins rendu de grands services à l'histoire littéraire. O.

Giornale de' letterati d'Italia (t. XXXIV). — Baumgarten, *Nachrichten*, t. X.

NEGRI (*Salomon*), en arabe *Soléyman Alsadi*, philologue grec, né à Damas, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort à Londres, en 1729. Instruit par les Jésuites missionnaires dans les langues grecque et latine, il vint à Paris, et continua ses études à la Sorbonne. Il passa ensuite à Londres, et se rendit en 1701 à Halle, où il resta quatre ans, donnant des leçons d'arabe, entre autres au célèbre Michaëlis. Le climat de l'Allemagne étant contraire à sa santé, il partit pour l'Italie et s'établit ensuite à Constantinople, où il fut ordonné prêtre de l'Église grecque. La guerre le ramena en Italie; il chercha, mais sans succès, à fonder à Venise, et plus tard à Rome, une école où il aurait enseigné l'arabe, le syriaque et le turc. Il revint alors à Halle, où il passa de nouveau seize mois, et se fixa enfin à Londres, où il obtint un emploi d'interprète pour les langues orientales. Il a donné des traductions arabes des *Psaumes* et du *Nouveau Testament*, publiées sous les auspices de la Société anglaise pour la propagation des livres saints; les *Psaumes* parurent en 1725, in-8°; le *Nouveau Testament*, 1727, in-4°: ces deux versions ont été critiquées assez vivement par Reiske (*voy.* Baumgarten, *Nachrichten von merkwürdigen Büchern*, t. III, p. 283); elles contiennent des inexactitudes commises, quelques-unes pour donner raison aux dogmes protestants. On a encore de Negri une traduction latine de la *Vie de Gabriel Bachtishusia* (dans les *Opera* de Freind); enfin, il a publié dans le *Freiwilliges Hebeopfer* une *Conversation* qu'il avait eue à Constantinople avec un mollah turc. O.

Memoria Negriana (Halle, 1764, in-4°; autobiographie). — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

NEGRI (*Francesco-Vincenzo*), littérateur italien, né le 6 février 1769, à Venise, où il est mort, le 15 octobre 1827. Il fit de bonnes études sous la direction de deux anciens jésuites. Rendu maître à vingt ans d'une honnête fortune, il l'employa à augmenter ses connaissances et à cultiver dans la retraite les antiquités et les belles-lettres. Il entretenait des relations amicales avec la plupart des écrivains remarquables de l'Italie, entre autres avec Pieri, Manzi, Cicognara, Pindemonte et Vittorelli, qui plus d'une fois eurent recours à son goût et à ses lumières. Il a publié : *Lettere di Alcifronte*; Milan, 1806, in-8°; réimpr. en 1827; — *Vita di Apostolo Zeno*; Venise, 1816, in-8°; — *Ermesianatte*; Milan, 1822, in-8°: trad. du grec; — *Il sesto libro dell' Eneide de Virgilio*; ibid., 1824, in-8°. Negri a fourni cinquante notices à la *Galleria dei Letterati delle provincie Austro-Venete*

Digitized by Google

(Venise, 1822-1824) et des dissertations à plusieurs recueils académiques. Parmi ses travaux inédits, on distingue les *Lettere di Aristeneto*, trad. du grec, et *Notizie interno al Esiodo*. En 1835 E. de Tipaldo annonçait l'intention d'editer un choix des œuvres de son compatriote. P.

E. de Tipaldo, *Notizie della vita e delle opere di Fr. Negri*; Venise, 1835, in-8°. — *Biografia universale*, XL.

NÉGRIER (*François-Marie-Casimir*), général français, né en Portugal, de parents français, le 27 avril 1788, mort à Paris, devant les barricades, le 25 juin 1848. Un aide-de-camp du maréchal Lannes, Subervie, l'amena à Paris, et le plaça dans une maison d'éducation. A dix-sept ans il s'échappa du collége et courut s'engager dans un régiment d'infanterie. Il se distingua à la prise de Hameln et au siége de Dantzig en 1806, et obtint la croix d'Honneur à Friedland. Il fit ensuite les guerres d'Espagne, et rentra en France avec le grade de chef de bataillon. Il sut se faire remarquer du maréchal Ney pendant la campagne de France en 1814, et l'année suivante il fut dangereusement blessé à Waterloo. Il resta dans l'armée sous la restauration, et devint lieutenant-colonel en 1825. Fait colonel après les journées de Juillet, et maréchal-de-camp en 1836, il passa en Algérie, où il prit d'abord le commandement d'une brigade active chargée de soumettre une tribu de la Métidja. Le général Damrémont lui laissa le commandement par intérim de l'Algérie en partant pour Constantine. Après la prise de cette ville, Négrier fut appelé à y commander. Avec trois mille hommes de troupes, il soumit les tribus voisines. Il dirigea les expéditions sur Milah et sur Stora en 1838, la première expédition sur Msilah en 1841, la première expédition contre les Kabyles de Collo et l'expédition contre les Haractas en 1842. Le maréchal Valée avait voulu appliquer un nouveau système de domination dans la province de Constantine : il avait promis aux indigènes qu'ils concourraient sous la direction de l'autorité française à l'administration du pays. C'est ce régime qu'inaugura avec bonheur le général Négrier. Des chefs influents furent pourvus de commandements supérieurs; mais il n'était pas facile de leur faire oublier leur manière de gouverner à la turque. Ces chefs, d'après le général Bedeau, trompèrent l'autorité française, et le général qui commandait à Constantine, « aussi bien connu par la loyauté et la noblesse de son caractère que par son énergie et son courage, crut nécessaire au repos du pays de sanctionner quelques exécutions. La publicité libre s'empara des faits. L'opinion s'en émut. Le général, bien que très-honoré, et à très-juste titre, fut blâmé; il perdit son commandement. » Il n'avait eu pourtant que le tort de ne pas en référer à l'autorité supérieure. Le 1er août 1842 le général Galbois vint le remplacer. Négrier était lieutenant général depuis le 18 décembre 1841. Il commanda ensuite les divisions de Rennes et de Lille, et après la révolution de Février, le département du Nord l'envoya à l'Assemblée constituante, qui le choisit pour un de ses questeurs. Le 24 juin 1848 il prit le commandement d'une colonne active avec laquelle il marcha contre les insurgés. Le 25, en débouchant du boulevard Bourdon sur la place de la Bastille, il tomba frappé d'une balle au front. « Adieu! dit-il à ceux qui l'entouraient; je meurs en soldat. » Et il expira presque aussitôt, au pied de la colonne de Juillet. La ville de Lille lui éleva une statue en bronze, et son nom a été donné à un village de l'Algérie qui forme une section de Tlemcen.

Son fils, *François-Marie-Élie-Guillaume-Elzéar* **Négrier**, né en 1829, capitaine pendant la campagne de Crimée, fut grièvement blessé au visage devant Sébastopol, le 23 avril 1855, et décoré pour ce fait.

Un frère du général, *Ernest-Frédéric-Raphael* **Négrier**, était lieutenant-colonel à la mort de son frère. Nommé colonel en 1851, général de brigade en 1857, il a gagné la croix de grand-officier de la Légion d'Honneur à la bataille de Solferino. L. Louvet.

Journées illustrées de la révolution de 1848, p. 211-212. — *Biogr. des représ. à l'Assemblée constituante*. — *Dict. de la conversa.* — Lettre du général Bedeau à *L'Indépendance Belge*, 3 sept. 1857.

NEGRO ou **NEGRI** (*Francesco*), philologue et réformateur italien, né à Bassano, dans les États de Venise, en 1500, mort à Chiavenna (ville des Grisons), vers 1560. Il était issu d'une famille noble et ancienne. Doué d'un esprit vif et pénétrant, il fit d'excellentes études. Il entra dans l'ordre des Bénédictins. Les principes de la réforme prêchés en Allemagne et en Suisse commençaient à pénétrer en Italie. Negro les adopta un des premiers. Quittant l'habit de son ordre, il se rendit en Allemagne, où il se lia avec Zwingle, qu'il accompagna aux conférences de Marpourg, en 1529, et assista à la diète d'Augsbourg en 1530. Il y défendit avec éloquence la fameuse profession de foi protestante connue sous le nom de *Confession d'Augsbourg*. Il retourna ensuite en Italie; mais ce pays n'offrant aucune sécurité aux prédicateurs de la réforme, Negro reprit le chemin de l'Allemagne. Il s'arrêta quelque temps à Strasbourg, puis à Genève et enfin se fixa à Chiavenna, petite ville des Grisons, où il se maria et se fit maître d'école. Sa petite place suffisait à peine aux besoins de sa famille. Il paraît qu'il tenta d'améliorer sa position en allant de nouveau s'établir à Genève, qu'il ne fut pas plus heureux que la première fois et qu'il revint à Chiavenna, où il mourut, à une époque incertaine, mais postérieure à 1559. Dans ses dernières années Negro dépassa ses anciens maîtres Luther et Zwingle, et alla jusqu'au socinianisme. On a de lui : *Turcicarum rerum commentarius*; Paris, 1538, in-8° : traduit de Paul Giovio; — *Rudi-*

Digitized by Google

menta grammaticæ, ex auctoribus collecta; Milan, 1541, réimprimé sous le titre de *Canones grammaticales;* Peschiaro, 1555, in-8°; — *Ovidii Metamorphosis in epitomen phaleucis versibus redacta;* Zurich, 1542; Bâle, 1544; — *Tragedia del libero arbitrio;* Genève, 1546, in 4°, et 1550 avec des additions. Cette singulière allégorie dramatique sur une des questions les plus controversées entre les catholiques et les réformateurs est rare et recherchée; le dénoûment de la pièce est le triomphe de la Grâce justifiante sur le roi Franc-Arbitre, qui a la tête tranchée, et sur le pape, qui est reconnu pour l'Ante-Christ. Ce drame fut traduit en français sous ce titre *La tragédie du roi Franc-Arbitre;* Villefranche (Genève), 1559, in-8°. On a encore de Negro : *De Fanini Faventini ac Dominici Bassanensis morte, qui nuper ob Christum in Italia romani pontificis jussu impie occisi sunt, brevis historia;* Chiavenna, 1550, in-8° : un des opuscules les plus rares et les plus curieux de Negro; — *Historia Francisci Spieræ civitatulani, qui quod susceptam semel Evangelicæ veritatis professionem abnegasset, in horrendam incidit desperationem;* Tubingen, 1555, in-8°. Z.

G.-B. Roberti, *Notizie storico-critiche della vita e delle opere di Franc. Negri, apostata bassanese del secolo XVI;* Bassano, 1839, in-4°. — *Dizionario istorico* (édit. de Bassano). — Brunet, *Manuel du Libraire.*

NEGRO ou **NEGRI** (*Francesco*), connu aussi sous le nom de *Negro Fosco* ou *Niger Franciscus*, philologue italien, né à Venise, vers 1450, mort vers 1510. Il fit ses études à l'université de Padoue, et devint professeur dans cette ville. On ne sait presque rien de sa vie, sinon qu'il fut attaché comme précepteur au cardinal Hippolyte d'Este. Il donna la première édition des *Astronomiques* de Julius Firmicus; Venise (Alde), 1499, précédée d'une dédicace au cardinal d'Este remplie de rêveries astrologiques. On a encore de lui : *Grammatica latina;* Venise, 1480, in-4°; — *Opusculum scribendi epistolas, seu modus epistolandi;* ibid., 1488, in-4°, souvent réimprimé dans les dernières années du quinzième siècle; — *Regulæ eleganliarum;* Paris, 1498, in-4°; et quelques autres opuscules destinés aux écoliers, et qui, après avoir en de l'utilité vers la fin du quinzième siècle, n'ont plus aucun prix aujourd'hui. Z.

Agostini, *Istoria degli scrittori veneziani*, t. II.

NEGRO. *Voy.* NERO.

NEGRON (*Luciano-Carlos*), peintre espagnol, né à Séville, en 1620, mort dans la même ville, en 1691. Il eut pour maître Herrera le jeune, dont il apprit le genre et surtout l'art de peindre les poissons. Il fut l'un des fondateurs de l'Académie de Séville, qui, après l'avoir nommé par trois fois son président, le choisit pour *procurador*. Les toiles de ce peintre sont rares et fort estimées. A. DE L.

F. Quillet, *Dict. des peintres espagnols.*

* **NEGRUZZI** (*Constantin*), poëte moldave, né en 1809. En 1821 il fut emmené en Bessarabie par son père, qui avait pris part aux luttes suscitées par l'hétairie grecque; il y apprit le russe sur les conseils de Pouchkine, dont il avait fait la connaissance. Il revint dans son pays en 1824, et occupa quelques années plus tard un emploi au ministère des finances; il remplit par la suite diverses fonctions administratives, et fut élu membre de l'assemblée nationale de la Moldavie. Il s'est signalé parmi les défenseurs de l'indépendance de son pays; de plus il est reconnu comme un des premiers écrivains roumains modernes; il est avec Campiano et Héliade un de ceux qui ont le plus contribué à faire naître dans son pays une littérature nationale. On a de lui : *Aprode Purice*, poëme épique, dont le héros est Étienne le Grand; — *Nouvelles et Scènes historiques*, dont l'une, *Alexandre Lepusneano*, a été traduite en français dans la *Revue de l'Orient*, année 1854; — des poésies lyriques, réunies dans un recueil intitulé : *Péchés de jeunesse;* — plusieurs traductions, entre autres celles des *Ballades* de Victor Hugo. O.

Vaillant, *La Romanie*, t. III.

NÉHÉMIE, célèbre Hébreu, échanson du roi de Perse Artaxerxès Longue Main, obtint de ce prince, l'an 444 av. J.-C., le gouvernement de la Judée et la permission de rebâtir les murs de Jérusalem. Il vint à bout de son entreprise malgré la misère du bas peuple et l'opposition des Samaritains, des Arabes et des Ammonites. Il s'appliqua ensuite à peupler la ville, à rétablir l'ordre et à remettre la loi en vigueur. Il mourut l'an 432 av. J.-C., laissant l'histoire de tout ce qu'il avait exécuté dans un livre auquel on a fait postérieurement des additions, et qui se trouve dans la Bible hébraïque à la suite du livre d'Esdras. Dans la Vulgate et dans les traductions catholiques, il est désigné comme le 2e livre d'Esdras [*Encycl. des G. du M.*].

J.-F. d'Alioli, *Nouv. Comment. sur tous les livres de l'Écriture.*

* **NEHER** (*Bernard*), peintre allemand, né en 1806, à Biberach. Il apprit les éléments des arts du dessin dans l'atelier de son père, Joseph Neher, peintre estimé, se perfectionna à Munich, où il eut pour maître Cornelius, passa quatre ans à Rome, et revint ensuite à Munich. Il y décora la porte de l'Isar d'une grande composition représentant l'*Entrée de l'empereur Louis de Bavière*. En 1836 il exécuta, dans une salle du palais grand-ducal à Weimar, sept fresques, dont les sujets sont tirés des drames de Schiller, et une autre représentant les épisodes du poëme de *La Cloche;* dans une salle destinée à l'apothéose de Gœthe, il peignit une trentaine de fresques rappelant les poésies les plus populaires de ce grand poëte. Sur ces entrefaites, il était devenu professeur, puis directeur de l'é-

Digitized by Google

cole des beaux-arts de Leipzig; en 1846 il fut nommé professeur à celle de Stuttgard. Parmi ses tableaux nous citerons : *La Résurrection du jeune homme de Naïm ; La Mort du comte Ulric*, tirée, d'une ballade d'Uhland ; une *Descente de croix* ; un *Ensevelissement* ; un tableau d'autel dans l'église Saint-Pierre à Hambourg ; un tableau religieux dans une église de Ratisbonne. Neher a aussi dessiné les cartons pour les vitraux d'une église de Stuttgard. O.

Nagler, *Künstler-Lexikon.*

* **NEIGEBAUR** (*Jean-Daniel-Ferdinand*), magistrat et voyageur allemand, né le 24 juin 1783, à Dittmansdorf, en Silésie. Après avoir étudié le droit, il devint, en 1812, assesseur au tribunal supérieur de Marienwerder; en 1813 il fit comme volontaire la campagne contre la France, et fut fait prisonnier; il fut chargé dans les années suivantes de diverses missions politiques. En 1816 il fut nommé conseiller à la cour d'appel de Clèves, et occupa ensuite les mêmes fonctions à Hamm, à Munster et à Breslau; en 1832 il devint président du tribunal de Franzstadt, et en 1835 président de la chambre criminelle à Bromberg. En 1842, il fut envoyé comme consul à Jassy; depuis quelques années il vit retiré en Italie, pays qu'il avait déjà visité dans tous les sens ainsi qu'une grande partie de l'Europe. On a de lui : *Briefe eines preussischen Offiziers wahrend seiner Gefangenschaft in Frankreich* (Lettres d'un officier prussien pendant sa captivité en France); Cologne, 1816-1817, 2 vol.; — *Handbuch für Reisende in Italien* (Manuel du voyageur en Italie); Leipzig, 1826 et 1840; — *Handbuch für Reisende in England* (Manuel du voyageur en Angleterre); Leipzig, 1829; — *Neuestes Gemälde der Schweitz* (Nouveau Tableau de la Suisse); Vienne, 1831 et 1840; — *Neuestes Gemälde Italiens, der Jonischen Inseln und Maltas* (Nouveau Tableau de l'Italie, des îles ioniennes et de Malte); Vienne, 1832, 2 vol.; — *Neuestes Gemälde der Niederlande und Belgiens* (Nouveau Tableau des Pays-Bas et de la Belgique); Vienne, 1833; — *Neuestes Gemälde von Schweden, Norwegen und Danemark* (Nouveau Tableau de la Suède, de la Norvège et du Danemark); Vienne, 1833; — *Handbuch für Reisende in Frankreich* (Manuel du voyageur en France); Vienne, 1832 et 1842; — *Der Untergang des Kurfürstenthums Mainz* (Chute de l'électorat de Mayence); Francfort, 1839; — *Verfassung der Jonischen Inseln* (La Constitution des îles ioniennes); Leipzig, 1839; — *Handbuch für Reisende in Griechenland* (Manuel du voyageur en Grèce); Leipzig, 1842 et 1860 : en collaboration avec Aldenhoven; — *Handbuch für Reisende in Deutschland* (Manuel du voyageur en Allemagne); Leipzig, 1843; — *Dresden and die sächsische Schweiz* (Dresde et la Suisse saxonne); Leipzig, 1845; — *Der Papst und sein Reich* (Le Pape et ses États); Leipzig, 1847 et 1848; — *Beschreibung der Moldau und Walachei* (Description de la Moldavie et de la Valachie); Leipzig, 1848; Breslau, 1854; — *Die Südslawen* (Les Slaves du sud); Leipzig, 1851; — *Dacians klassische Alterthümer* (Les Antiquités classiques de la Dacie); Cronstadt, 1851; — *Sardinien*; Leipzig, 1853 et 1856; — *Eléonore d'Olbreuse*; Brunswick, 1859; — plusieurs ouvrages de droit et de politique. O.

Conversations-Lexikon.

NEIGRE (*Gabriel*, baron), général et pair de France, né à La Fère, le 28 juillet 1774, mort le 8 août 1847, à Villiers-sur-Marne. A six ans il était enfant de troupe. Nommé capitaine d'artillerie en 1794, il prit part aux campagnes de la république et de l'empire. Au début de la guerre de 1812, il eut la direction générale des parcs d'artillerie de la grande-armée, et le 25 novembre 1813 il fut promu au grade de général de division. Pendant les Cent-Jours, il se trouva à Waterloo et fit tous ses efforts pour sauver le matériel d'artillerie confié à ses soins. Il se rallia ensuite aux Bourbons, comme il l'avait déjà fait en 1814, présida en 1816 le conseil de guerre qui acquitta le général Drouet d'Erlon, contumace, et fut employé dans la maison militaire du roi. Après avoir participé à la reddition de la place d'Anvers, il fut créé pair de France (1832) et maintenu dans le cadre d'activité. Le 22 janvier 1839 il devint directeur du service des poudres et salpêtres. Neigre tenait de l'empire son titre de baron. P.

Mullié, *Fastes militaires de la France*, II.

NEIKTER (*Joseph-Frédéric*), archéologue suédois, mort en 1803. Il occupa depuis 1787 la chaire d'éloquence et de politique à l'université d'Upsal. On a de lui : *De efficacia climatum ad variarum gentium indolem*; Upsal, 1777-1788, 5 parties, in-4°; — *Legatio J. Skytte senioris in Daniam anno 1615*; ibid., 1786-1788, 6 parties, in-4°; — *De more emendi uxores antiquis Gothis usitato*; ibid., 1788, in-4°; — *De varia in variis gentibus paterna potestate*; ibid., 1788, in-4°; — *De pœnis Gothicis in legibus occurrentibus*; ibid., 1789; — *De ambiguitate sermonis latini ex defectu articuli*; ibid., 1791; — *De variis jusjurandi solemnitatibus et formulis*; ibid., 1794, in-4°; — *De vestigiis Hunnorum in Suecia*; ibid., 1791, in-4°; — *De medicina per incantationem*; ibid., 1792; — *De cognatione gentium ex lingua eruenda*; ibid., 1800, 5 part., in-4°. O.

Gezelius, *Biographisk-Lexikon.* — Rotermund, *Suppl.* à Jöcher.

NEIPPERG (*Guillaume-Reinhard*, comte DE), feld-maréchal autrichien, né en 1684, mort en 1774. D'une ancienne famille originaire de Souabe, il entra en 1702 dans l'armée impériale, et devint en 1717 colonel d'infanterie. Il se distingua à Temeswar et à Belgrade, et fut nommé en 1723 général major. Après avoir ensuite di-

Digitized by Google

rigé l'éducation du duc de Lorraine, qui devint plus tard l'empereur François Ier, il fut envoyé en 1733 comme feld-maréchal-lieutenant en Italie. Dans les années suivantes il eut un commandement supérieur dans la guerre contre les Turcs, avec lesquels il conclut en 1739 une paix si désavantageuse, qu'il fut traduit devant un conseil de guerre. Acquitté en 1741, il fut en cette année chargé d'arrêter les progrès de l'armée prussienne en Silésie; mais il perdit contre Frédéric le Grand la bataille de Mollwitz, qui décida du sort de la campagne. Ses revers ne lui firent pas perdre la faveur de François Ier et de Marie-Thérèse; en 1755 il devint président du conseil supérieur de la guerre. O.

Hirsching, *Handbuch.*

NEIPPERG (*Léopold*), diplomate autrichien, fils du précédent, né en 1728, mort en 1790. Il fut pendant de longues années ambassadeur autrichien à la cour de Naples. Il inventa en 1762 une machine à copier les lettres, et en publia une description à Vienne, 1764, in-4°. Il fit aussi paraître pour justifier la conduite de son père, lors de la paix de Belgrade, une *Histoire fondée sur les documents originaux de toutes les transactions relatives à la paix conclue en* 1738 *entre l'empereur Charles VI, la Russie et la Porte;* Francfort, 1790, in-8°. O.

Oesterreichische National-Encyklopädie.

NEIPPERG (*Albert-Adam*, comte DE), général allemand, petit-fils de Guillaume Reinhard, né le 8 avril 1774, mort le 22 avril 1829. Il entra de bonne heure dans l'armée autrichienne; mais il eut le malheur d'être fait prisonnier sur les bords du Rhin par les Français, qui, le prenant pour un émigré, le maltraitèrent. C'est à cette occasion qu'il eut un œil crevé. Remis en liberté, il continua de servir, et se distingua dans la campagne d'Italie. Les préliminaires de paix qu'il conclut à Paris, avec Talleyrand, de concert avec le comte de Saint-Julien, déplurent au cabinet autrichien, qui refusa de les sanctionner et lui ordonna de se rendre à Mantoue, où il épousa la femme divorcée d'un sieur Remondini de Bassano. Dans la campagne de 1809, il fit partie du corps d'armée de l'archiduc Ferdinand. Envoyé d'Autriche à Stockholm en 1811, il prit une grande part à la bataille de Leipzig en 1813; ce qui lui valut d'être chargé de porter à Vienne la nouvelle de cette victoire des alliés. Dans l'automne de 1814, il obtint le grade de feld-maréchal-lieutenant et fut choisi pour cavalier d'honneur de l'impératrice Marie-Louise (*voy.* ce nom), femme de Napoléon, et que les événements de France avaient rendue à l'Autriche. Il suivit à Parme cette princesse, à qui, dit-on, il avait bien vite su plaire, et plus tard il l'épousa, dit-on, secrètement.

Son fils aîné, le comte *Alfred* de *Neipperg*, né en 1807, a épousé en 1840 la princesse Marie de Wurtemberg. L. L.

Oesterreichische National Encyklopædie. — Conversations-Lexikon.

NÉLATON (*Auguste*), chirurgien français, né à Paris, le 17 juin 1807. Élève de Dupuytren, dont il a toutefois rectifié les doctrines, grâce à l'idée philosophique qui l'a toujours guidé et qui manquait à son maître, il fut reçu docteur à Paris le 28 décembre 1836, et devint en juin 1839 chirurgien au bureau central des hôpitaux de Paris. Après un concours, il obtint cette même année une place d'agrégé à la faculté de médecine, et fut nommé professeur de clinique chirurgicale, le 1er mai 1851. Ses leçons, où il brille par une exposition claire et précise, par un choix d'expressions élégantes, et par une logique entraînante, attirent toujours un très-grand nombre d'auditeurs. Estimé comme professeur et comme praticien, M. Nélaton s'est aussi fait connaître récemment par une remarquable opération chirurgicale pour l'extraction immédiate de la pierre, en dehors de tous les procédés de lithotritie. Il a été admis en 1856 à l'Académie de médecine (section de pathologie chirurgicale). Chevalier de la Légion d'honneur, le 26 septembre 1848, il a été promu officier de l'ordre, le 16 juin 1856. On a de lui : *Recherches sur l'affection tuberculeuse des os;* Paris, 1837, in-8°; — *Traité des tumeurs de la mamelle;* 1839, in-4° : thèse pour l'aggrégation; — *Parallèle des divers modes opératoires employés dans le traitement de la cataracte;* 1850, in-8°; — *De l'Influence de la position dans les affections chirurgicales;* Paris, 1851, in-4°; — *Éléments de pathologie chirurgicale;* 1844-1861, 5 vol. in-8° : œuvre capitale, où sont consignés les points principaux de sa pratique et de son enseignement. M. Nélaton a donné de nombreux articles dans les journaux de médecine; nous citerons notamment : *Recherches sur une cause peu connue de l'allongement du membre abdominal dans la coxalgye* (*Archives génér. de médec.*, 1834); — *Note sur l'enchondrôme* (*Gazette des hôpitaux*, 1855); — *De l'Hématocèle rétro-utérine* (*Annuaire médical*, 1852). H. F.

Documents particuliers.

NELEDINSKI-MELETZKI, littérateur russe, né à Moscou, en 1752, mort à Kalouga, le 13 février 1829. Il acheva ses études à l'université de Strasbourg, prit part aux guerres contre les Turcs et assista au siége de Bender. Il a traduit *Zaïre* en vers russes et composé un grand nombre de chansons et de pièces légères, qui, dispersées dans divers recueils, mériteraient d'être réunies en un volume. Pce A. G—N.

Gretch, *Essai hist. sur la littérature russe.* — Bantich-Kamenski, *Dict. hist.* — *L'Abeille du Nord*, 1829.

NÉLÉE, philosophe grec, né à Scepsis, vivait vers 300 avant J.-C. Il fut le disciple d'Aristote et de Théophraste. Son histoire personnelle est inconnue et son nom même serait ignoré s'il n'était resté attaché à l'histoire des manuscrits d'Aristote. Suivant le récit de Strabon, confirmé sur presque tous les points par Athénée, Plutarque

Digitized by Google

et Suidas, Aristote légua sa librairie et ses manuscrits originaux à Théophraste, son successeur. Après la mort de Théophraste, ses propres papiers et ceux d'Aristote passèrent aux mains de Nélée, qui les vendit à Ptolémée II, roi d'Égypte, pour la bibliothèque d'Alexandrie. Nélée, garda les manuscrits originaux des deux philosophes. (Sur le sort de ces précieux papiers, *cons.* l'article ARISTOTE). Y.

Strabon, XIII, p. 608, 6. — Diogène Laërce, V, 52, 53, 55, 56. — Athenée, I, p. 3. — Plutarque, *Sulla.* — Fabricius, *Bibl. Græcæ*, vol. III, p. 599.

NÉLIS (*Corneille-François* DE), prélat et érudit belge, né à Malines, le 5 juin 1736, mort près de Florence, le 21 août 1798. Il fit ses études à l'université de Louvain, et y prit le grade de licencié, le 6 mai 1760. Presque aussitôt il devint principal du collége de Malines, et l'administration de la bibliothèque de l'Académie lui fut confiée. Ce fut alors qu'il se fit avantageusement connaître du monde savant par quelques *Dissertations* sur divers points d'histoire et de philosophie. Nommé chanoine de Tournai en 1765, puis vicaire général de cette ville en 1767, il présida plusieurs fois en cette qualité les états du Tournaisis. Lors de la destruction de la compagnie de Jésus en 1773, il fut désigné pour faire partie de la commission royale des études instituée à Bruxelles. L'archiduc Maximilien, depuis électeur de Cologne, ayant apprécié son mérite dans une visite qu'il fit des provinces belgiques, le signala à l'empereur Joseph II, qui, le 25 octobre 1784, le nomma à l'évêché d'Anvers. Quoiqu'il dût son élévation à la maison d'Autriche, sa conscience ne tarda pas à être alarmée des innovations religieuses que voulait introduire l'empereur Joseph II, et dès le 22 mai 1786 il adressait des remontrances aux princes gouverneurs généraux, touchant l'ordre de publier au prône les édits de police et autres, et, quelques jours après, des représentations sur la suppression des confréries, des processions et sur les empêchements dirimants du mariage. Il s'éleva la même année contre l'édit impérial qui instituait une nouvelle forme de concours pour la collation des bénéfices, puis sur la suppression des séminaires épiscopaux. La mort de Joseph II rassura un peu les esprits timorés. Le 19 juillet 1793, Nélis, qui s'était montré un des plus ardents ennemis de la France, écrivit à l'empereur François II pour justifier et excuser la conduite qu'il avait tenue pendant la révolution brabançonne. Le 21 avril suivant, il se rendit à Bruxelles, où les états avaient été convoqués et y fut parfaitement accueilli par l'empereur. Mais la révolution marchait à grands pas, et à l'approche de l'armée française, de Nélis, qui avait tout à craindre, dut le 28 juin 1794 s'éloigner en toute hâte d'Anvers. Il chercha d'abord un asile à Bréda, mais ne put demeurer longtemps dans cette ville; il gagna de là Rotterdam, et en 1795 il se rendit en Allemagne. Après avoir séjourné quelques mois à Gœttingue et à Osnabruck, puis à Zurich auprès de Lavater, auquel l'unissaient les liens d'une étroite amitié, il passa en Bavière, et peu après en Italie, où il habita successivement Florence, Parme, Bologne, Rome et Naples. Il trouva enfin une douce hospitalité dans un couvent de Camaldules auprès de Florence. On a de ce prélat : *Éloge funèbre de l'empereur François Ier;* Louvain, 1765, in-4°, en latin; Bruxelles, 1766, in-4°, en latin et en français; — *Éloge funèbre de Marie-Thérèse;* Bruxelles, 1780, in-4° et in-8°. Cet éloge, écrit en français, est jugé bien supérieur à celui que composa l'abbé de Boismont; — *Belgicarum rerum Prodromus, sive de historia belgica ejusque scriptoribus præcipuis commentatio;* Parme, 1795, in-8°. M. de Reiffenberg en a fait le plus grand éloge dans l'édition qu'il a donnée de la *Chronique rimée de Philippe Mouskes;* — *L'Aveugle de la Montagne, ou entretiens philosophiques*, 1789, 1793, 2 vol. in-18; édition augmentée, Parme, 1795, in-8°; Rome, 1797, in-4°. Dans les recueils de l'Académie de Bruxelles, 1777 et ann. suiv., *Mémoire sur l'ancien Brabant; sur la vigogne et l'amélioration de nos laines; sur la pierre Brunehaut dans le Tournaisis; sur la constitution municipale et sur les priviléges accordés aux villes des Pays-Bas; sur les écoles et sur les études d'humanités.* On doit encore à de Nélis de nombreux *Mandements* et *Lettres pastorales*, soit en flamand, soit en français. Parmi les manuscrits qu'il a laissés, deux notamment offrent de l'intérêt : *Quæstionum Camaldulensium libri quatuor;* — *Europæ fata, mores, disciplinæ, ab ineunte sæculo XV usque ad finem sæculi XVIII.* Ces deux ouvrages étaient sur le point d'être publiés lorsque la mort enleva leur auteur, qui les légua au couvent des Camaldules, où il avait trouvé un asile. H. FISQUET.

Synopsis actorum ecclesiæ Antuerpiensis, etc., par de Ram. — *Mémoires de l'Académie des sciences de Bruxelles*, passim. — *Documents particuliers.*

NELLER (*Georges-Christophe*, comte), canoniste allemand, né en 1710, à Aub (évêché de Wurtzbourg), mort à Trèves, en 1783. Il entra dans les ordres, fut nommé en 1748 professeur de droit canon à Trèves, où il reçut un canonicat; il devint conseiller de l'électeur de Trèves et fut élevé à la dignité de comte palatin. On a de lui : *Principia juris publici ecclesiastici catholicorum ad statum Germaniæ accommodatæ;* Francfort, 1746 et 1768, in-8°; — *De Concordatis Germaniæ;* Trèves, 1748, — *De Jurisprudentia Trevirorum sub Romanis;* ibid., 1752; — *De Jurisprudentia Trevirorum belgica;* ibid., 1752; — *Jurisprudentia Trevirorum ante-romana, sub Romanis, sub Francis et sub Germanis*, dans le *Prodromus historiæ trevirensis* de Montheim; — *Kurzer Unterricht von der alt-römischen, fränki-*

Digitized by Google

schen, trierischen und rheinländischen Pfennigen und Hellern (Brève instruction sur les liards et menues monnaies de l'ancienne Rome, des Francs, de Trèves et des pays rhénans); ibid., 1763; — *Dissertatio in Dagoberti diploma Horrense;* ibid., 1770; — beaucoup de dissertations juridiques, réunies en un recueil, publié à Trèves, 1776, in-4°. O.

Meusel, *Lexikon.* — Wendlich, *Nachrichten*, t. II et IV. — Hirsching, *Handbuch.*

NELLI (*Pietro*), poète italien, né à Sienne, vivait dans le seizième siècle. On ne sait rien de sa vie; mais ses ouvrages ont gardé quelque notoriété. Le plus connu est un recueil de satires publié pour la première fois sous le titre de *Satire alla Carlona di messer Andrea Bergamo;* Venise, 1546-1547, 2 tom. in-8°; réimprimées en 1548 et en 1565-1566. *Satire alla Carlona* signifie à peu près *satires sans gêne;* en effet l'auteur a pris de telles licences à l'égard de la morale et de la religion qu'il crut prudent de se cacher sous le pseudonyme d'*Andrea de Bergame;* puis voyant que ses satires n'excitaient aucun orage, il s'en avoua l'auteur; elles sont au nombre de quarante-deux; une des plus piquantes est intitulée *Risa della morte;* le poëte y montre la Mort riant aux éclats des passions basses et ridicules et des circonstances comiques qui se mêlent au deuil dans les cérémonies funèbres. Suivant Ginguené, les deux meilleures satires de Nelli sont les *Capitoli* adressés à l'Aretin. « Nelli, ajoute-t-il, y dit un mal épouvantable du bien, de tout ce qui passe pour bien, de tous les noms, de toutes les phrases proverbiales où le mot bien est employé; il soutient enfin que c'est l'amour du bien qui fait tout le mal sur la terre. L'idée de plusieurs autres satires n'est pas moins originale; mais on se lasse à la fin de ces originalités uniformes, presque toutes tirées des deux mêmes sources, le contraste et la contre-vérité. » Le principal défaut de Nelli, outre la licence de ses idées et de ses expressions, c'est l'obscurité de son style rempli d'allusions aujourd'hui inintelligibles. On a encore de Nelli : *Rime* dans la *Raccolta* d'Ottavio Sammarco; Padoue, 1568; — *Sonetti ed Epigrammati;* Venise, 1572, in-4°.

Un autre écrivain de la même famille, né aussi à Sienne et dont la vie est aussi inconnue que celle du précédent, *Giustiniano* NELLI, est l'auteur de deux nouvelles intitulées : *Le amorose Novelle dalle quali ciascuno inamorato giovane puo pigliare molti utili accorgimenti nelle casi d'amore*, in-8°, sans date et sans indication de lieu. Ce petit volume, devenu très-rare, a été réimprimé à Livourne, 1798, in-8°. Dans cette édition, si l'on excepte un tirage particulier de douze exemplaires, le texte des *Novelle* a subi de graves et nombreuses altérations. Z.

Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. VII, part. III, p. 17. — Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, t. VIII, p. 481; t. IX, p. 295.

NELLI (Sœur *Plautilla*), peintre de l'école florentine, née à Florence, en 1523, morte en 1588, selon la plupart des biographes, bien qu'un tableau du musée de Berlin, qui lui est attribué, porte la date de 1524. Prieure du couvent de Sainte-Catherine de Sienne à Florence, elle ne pouvait avoir aucun modèle masculin, et elle dut se former par l'étude seule d'une collection de dessins du Frate que possédait son couvent. Elle imita ce maître; mais cependant ses têtes conservèrent toujours quelque chose de féminin, souvenir des religieuses qui seules posaient devant elle. Elle peignit à l'huile et en miniature, et dans tous ses ouvrages elle a fait preuve d'études consciencieuses et savantes. L'Académie de Florence possède l'un de ses plus importants ouvrages, *Les Marie et plusieurs saints pleurant sur le corps du Sauveur*, tableau qu'elle avait peint pour son couvent. E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.* — *Catalogues* de l'Acad. de Florence et du musée de Berlin.

NELLI (*Giambattista* DE'), architecte italien, né en 1661, à Florence, où il est mort, le 7 septembre 1725. Issu d'une famille patricienne, il comptait parmi ses ancêtres la mère de Machiavel, Bartolommea de' Nelli, femme d'un esprit supérieur. Après avoir étudié la philosophie à Pise, il s'appliqua en même temps aux mathématiques, sous la direction de Vincenzo Viviani, et à l'architecture, dont Giambattista Foggini lui donna les premières leçons. Le premier de ses maîtres conçut de lui une si haute estime qu'il lui légua en mourant toute sa fortune. Nelli devint sénateur en 1718, puis directeur des ponts et chaussées. Bien qu'il eût consacré sa vie au travail, il ne mit au jour aucun de ses écrits, et ce fut son fils *Clemente* qui se chargea d'en faire paraître le plus important : *Discorsi di architettura* (Florence, 1753, in-4°). On y trouve une bonne description de la cathédrale de Florence, avec des recherches sur l'époque de sa fondation et sur les différents architectes qui y ont travaillé. Nelli avait composé une *Vae de Galilée*, plus complète que celle de Brenna, et qui est restée inédite. P.

G.-C. de' Nelli, *Notice* à la tête des *Discorsi.*

NELLI (*Giambattista-Clemente* DE'), fils du précédent, né en 1725, à Florence, où il est mort, le 23 décembre 1793. Il reçut à Pise et à Bologne une excellente éducation, et occupa entre autres dignités celle de sénateur. Il ne fut pas étranger aux arts du dessin; mais il s'adonna plus particulièrement à l'étude des antiquités et des belles-lettres. On a de lui : *Descrizione della basilica di Santa-Maria-del-Fiore;* Florence, 1756, in-4°; réimpr. dans *La Metropolitana fiorentina illustrata* (ibid., 1820, in-4°, fig.); — *Saggio di storia letteraria fiorentina del secolo XVII;* Lucques, 1759, in-4°. Marchetti, mécontent de la notice relative à son père Alessandro, écrivit contre cet ouvrage deux lettres (Lucques, 1762, et Pise, 1774, in-4°); — *Vita e commercio letterario di Galileo Galilei;*

Digitized by Google

Lausanne (Florence), 1793, 2 part. in-4°, fig.; Nelli a tiré, dans cette vie, un excellent parti des matériaux amassés par son père. P.

E. de Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, III.

NELSON (*Robert*), auteur religieux anglais, né le 22 juin 1656, à Londres, mort le 14 janvier 1714, à Kensington. A deux ans il perdit son père, riche marchand, qui avait gagné une grande fortune en commerçant avec la Turquie. Après avoir terminé sa première éducation sous la surveillance du savant Georges Bull, il alla prendre ses degrés à Cambridge. De bonne heure il fut très-lié avec Tillotson et Halley. Ce fut même dans la compagnie de ce dernier, qui l'avait fait admettre en 1680 à la Société royale de Londres, qu'il visita la France et l'Italie. A son retour (1682), il épousa une veuve de grande naissance, de beaucoup plus âgée que lui, et qui lui avait inspiré une vive passion. Peu de temps après il apprit qu'elle avait à son insu cédé aux conseils de Bossuet et du cardinal Philippe Howard, et embrassé la foi catholique. Sensiblement affecté de cette nouvelle, il ne perdit rien de sa tendresse pour sa femme, mais il se joignit à Tillotson et à d'autres théologiens pour la ramener au protestantisme. La controverse inutile qui s'engagea par lettres à ce sujet a été publiée par Hickes (Londres, 1675, in-8°). Après la chute des Stuarts, Nelson se rallia au parti des non-jureurs, et noua des relations intimes avec plusieurs évêques dépossédés, entre autres avec Kettlewell, Kenn et Lloyd. Bien qu'il se fût séparé de l'Église officielle, il n'en déploya pas moins un grand zèle pour la propagande chrétienne et les établissements de bienfaisance. En 1709 il se rallia au clergé assermenté. Par son testament, il légua tous ses biens, qui étaient considérables, aux écoles de charité qu'il avait fondées. On a de lui : *A companion for the festivals and feasts*; Londres, 1704, in-8°; réimpressions nombreuses; — *The Practice of true devotion*; ibid., 1708, in-8°; — *Life of bishop Bull*; ibid., 1713, in-8°; — plusieurs ouvrages de piété. K.

Chalmers, *General biograph. Dictionary*.

NELSON (*Horatio*, vicomte), le plus célèbre amiral anglais de notre époque, né le 29 septembre 1758, à Burnham Thorpe, village du comté de Norfolk, mort le 21 octobre 1805, à la bataille de Trafalgar. Il était le cinquième fils d'Edmond Nelson, recteur de Burnham. Sa mère s'appelait Suckling et était petite-fille d'une sœur aînée de sir Robert Walpole. A la mort de cette mère, la famille se trouvait composée de huit enfants, et ses ressources étaient médiocres. Le jeune Nelson reçut les premiers éléments de l'éducation à l'école de Norwich. Il venait d'accomplir ses douze ans quand il vit dans un journal que son oncle, le capitaine Suckling, venait d'être promu au commandement d'un vaisseau de ligne. « William, dit-il à un de ses frères, plus âgé, écrivez à mon père que je voudrais aller à la mer avec l'oncle Maurice. » Le père y consentit volontiers. Ce fut le capitaine qui fit des objections : « Que vous a fait ce pauvre Horatio, si petit, si malingre, pour être destiné entre tous ses frères à notre rude métier? Qu'il vienne pourtant : au premier combat, un boulet de canon peut lui emporter la tête, et le pourvoir ainsi à tout jamais. » L'enfant partit, tout seul, le cœur bien gros, et arriva ainsi à bord du navire, alors à l'ancre sur le bord de la Medway. Il éprouva dans toute leur amertume la tristesse et les fatigues qu'entraîne l'initiation à la vie de marin. Quelques mois après, le capitaine Suckling, ayant passé sur un vaisseau de 74, en station dans la Tamise, jugea que ce service ne convenait pas à l'éducation de son neveu, et le fit embarquer sur un navire marchand qui allait aux Antilles. Il n'en revint qu'au bout de vingt mois (juillet 1772), et ayant appris qu'on équipait une expédition pour le pôle nord, il tenta toutes sortes de démarches pour être admis sur le *Carcass*. Le capitaine, touché de son ardeur et de ses prières, y consentit.

Nelson avait rapporté de son voyage aux Antilles une certaine instruction pratique. Il l'étendit et la perfectionna dans la nouvelle expédition. « Lorsque les embarcations furent équipées pour quitter les deux vaisseaux bloqués par les glaces, dit-il naïvement dans un récit abrégé de sa jeunesse, je m'efforçai d'obtenir le commandement d'un *cutter* à quatre rames, lequel, en effet, me fut confié avec douze hommes d'équipage, et je voulus croire, non sans un peu d'orgueil, que c'était de toutes nos embarcations la mieux conduite et la mieux commandée. » Il montra bientôt un fonds de singulière intrépidité. Une nuit, il s'échappa avec un de ses camarades pour poursuivre un ours qu'ils avaient aperçu. Le capitaine et ses officiers, ne sachant ce qu'ils étaient devenus, commençaient à être fort inquiets. Le temps s'étant éclairci de grand matin, l'on distingua, à une grande distance, nos deux aventuriers aux prises avec un ours énorme. A l'instant, le signal leur fut donné de revenir. Malgré les conseils de son camarade, Nelson n'obéit point. Les munitions étaient épuisées, le bassinet du fusil hors d'état : « Si je puis seulement l'atteindre avec la crosse, criait-il, il est à moi. » Le capitaine, voyant que son premier signal n'avait rien produit, fit tirer un coup de canon, qui força l'ours à battre en retraite. Nelson revint alors, un peu inquiet des suites de sa désobéissance. Il reçut une sévère réprimande, et le capitaine ayant demandé dans quel but il s'était exposé à poursuivre cet ours : « Monsieur, dit l'aspirant, d'un air sérieux, je voulais tuer l'ours pour en rapporter la peau à mon père. » Au retour de l'expédition (1774), Nelson, toujours dirigé par son oncle, passa sur le *Sea-Horse*, de 20 canons, qui partait pour les Indes orientales, avec l'escadre commandée

Digitized by Google

par sir Edward Hughes. Sa bonne conduite lui valut bientôt le grade de *midshipman*. Son service fut très-pénible, mais étendit beaucoup son expérience. Il visita, dit il lui-même, presque tous les ports entre le Bengale et Bussorali. Les fatigues et la terrible influence du climat altérèrent gravement sa santé. Il n'y avait d'autre chance de se rétablir qu'un retour en Europe. Il s'y résigna bien à regret; déjà une haute ambition échauffait son âme, et les moyens de distinction et d'avancement semblaient lui échapper. Le découragement le dominait. « Un jour, cependant, raconte-t-il, après une longue et sombre rêverie, qui m'avait fait songer à me jeter par-dessus bord, une sorte d'exaltation patriotique vint m'animer. Un rayon de lumière, qui me semblait venir du ciel, dissipa le nuage qui obscurcissait ma vue. Je me figurai que mon roi et mon pays seraient mes patrons : eh bien! m'écriai-je, je serai un héros digne de l'un et de l'autre! je me confierai à la Providence, et braverai tous les dangers. » Ce moment d'exaltation exerça une grande influence sur sa carrière; il avait toujours devant les yeux une étoile pour le guider à la renommée. Pendant sa traversée sur le *Dolphin*, sa santé s'améliora, et à son arrivée en Angleterre, il se trouva en état de reprendre du service (1776). Son oncle le fit nommer lieutenant aspirant sur le *Worcester*, de 64, qui accompagnait un convoi destiné à Gibraltar. A son retour, il passa avec distinction son examen de lieutenance, et fut promu au grade de second lieutenant sur la frégate la *Lowestoffe*, de 32 canons, destinée à un service actif dans les Indes occidentales. Elle était commandée par le capitaine Locker, qui devint un de ses amis les plus intimes. « C'est à lui que je dois, disait-il plus tard, de savoir aborder un Français; — *Lay a Frenchman close;* — me répétait-il sans cesse; — *and you will beat him.* » N'y a-t-il pas là le principe de sa tactique si audacieuse à la mer? Chaudement recommandé par son capitaine au commandant de la station, il passa sur le vaisseau le *Bristol*, devint bientôt premier lieutenant, et monta sur le brick le *Blaireau*, qu'il commanda en chef (déc. 1778). L'année suivante, il passa comme post-capitaine sur le *Hinchinbrook*, de 28 canons. C'est à bord de ce bâtiment qu'il fut chargé de transporter et de convoyer cinq cents hommes de Port-Royal au cap Gracias-a-Dios. Sa mission se terminait dès que le corps aurait atteint la rivière San-Juan; mais voyant que pas un homme de l'expédition n'était en état de la guider, il pénétra avec ses chaloupes dans les eaux basses de la rivière. Il courut beaucoup de dangers, ainsi que le reste des troupes. On s'empara de douze forts; mais le succès fut chèrement acheté. De dix-huit cents hommes qui composaient le corps, il en revint à peine trois cents.

Nelson fut attaqué d'une maladie grave, suites du climat et des fatigues, et partit pour la Jamaïque (1780) Il obtint la permission de revenir en Angleterre pour se rétablir. Après avoir usé quelque temps des eaux de Bath, il sollicita de l'emploi. On lui donna le commandement de l'*Albemarle*, de 22 canons, qui fut envoyé dans la Baltique. Dans l'état de sa santé, la transition était un peu brusque, de la Jamaïque à la côte danoise; mais il ne voulut ni se plaindre ni désobéir. Toujours ardent pour s'instruire, il acquit une parfaite connaissance de la côte du Danemark et de ses différents sondages. Ces études semblaient alors sans but; mais elles prirent une grande importance en 1801. L'*Albemarle* fut ensuite envoyé au Canada pour une croisière, et peu après la paix de 1783 revint en Angleterre. « La fin de la guerre m'a laissé sans fortune, écrivait-il à un négociant de ses amis; mais aussi, — je puis m'en assurer aux égards qu'on me témoigne, — avec une réputation sans tache; le véritable honneur l'emporte chez moi sur toute pensée cupide. » Il avait vingt-cinq ans, et, comme on a pu le voir, ses débuts dans la vie avaient été pénibles, et son service actif et souvent dangereux. Mis à la demi-solde, obligé de vivre avec beaucoup d'économie, il passa en France avec un de ses amis, le capitaine Macnamara. Le but ostensible était d'apprendre le français et de voir une société nouvelle. Les deux amis s'établirent à Saint-Omer, et ils y restèrent jusqu'en mars 1784. Nelson nous donne dans son *Journal* un tableau plein d'intérêt et d'amusement des mœurs et de la société du temps. Nous y renvoyons les lecteurs. Il était disposé à reprendre du service, et à son retour en Angleterre lord Howe, premier lord de l'amirauté, lui confia le *Boreas*, frégate de 28 canons, destinée à la station des Iles sous le Vent. Nelson y passa plusieurs années, et y rencontra avec le duc de Clarence (depuis roi d'Angleterre); ce prince nous a donné longtemps après la mort de Nelson, un récit piquant de cette entrevue, et de l'impression que lui fit « ce jeune capitaine, le plus petit qu'il eût encore vu, d'un aspect bizarre et presque ridicule, avec un habit galonné sur toutes les coutures, mais dont la conversation et les manières lui parurent séduisantes, plein de feu et d'enthousiasme toutes les fois qu'il était question de marine, et paraissant dévoré, sans la moindre affectation, du désir de servir utilement le roi et le pays ». Dans la position où il était, le second à donner des ordres, Nelson eut à lutter contre des difficultés de plus d'un genre. Les Américains, se prévalant des papiers de bord qui leur avaient été délivrés tandis qu'ils étaient encore sujets anglais, continuaient alors, dans les Iles sous le Vent appartenant à l'Angleterre, un commerce très-actif et illicite. L'*Acte de navigation* interdisait aux étrangers toute sorte de négoce avec ces îles. Depuis leur séparation, les Américains l'étaient devenus. Nelson résolut de faire exécuter les prohibitions, et de concert avec

Digitized by Google

son ami Collingwood (alors capitaine du *Mediator*), il agit auprès de sir Richard Hughes, commandant de l'escadre. Mais la mesure froissait trop d'intérêts pour ne pas susciter une vive opposition et de deux côtés. Nelson s'étant rendu près du gouverneur des îles pour lui communiquer les résolutions qui avaient été prises, celui-ci, tout courroucé, lui répondit que « les vieux généraux n'étaient pas accoutumés à demander avis aux jeunes *gentlemen*. » — « Monsieur, répliqua aussitôt le jeune officier, je suis du même âge que le premier ministre d'Angleterre, et je me crois aussi capable de commander un vaisseau qu'il peut l'être de gouverner le royaume. » Résolu à faire ce qu'il considérait comme son devoir, Nelson saisit à Nevis, quelque temps après cette fière réponse, quatre navires américains, richement chargés. L'orage éclata contre lui. Les planteurs, la douane, le gouverneur lui-même se déclarèrent contre un acte qualifié d'inique. Toute la colonie se souleva contre le rigide capitaine. L'affaire suivit son cours régulier; mais en définitive les quatre navires furent condamnés par la cour de l'amirauté. Nelson ne se laissa pas effrayer par les menaces de procès et d'arrestation qui le poursuivaient jusque sur son bord. Il s'était formé contre lui une coalition d'intérêts et d'inimitiés qui l'accablaient d'accusations et de dégoûts, et il n'était soutenu que par le sentiment d'avoir rempli son devoir. Ses supérieurs lui étaient en secret hostiles ou fort tièdes à le défendre. Pendant qu'il commandait la station de Nevis, il fit la connaissance d'une jeune veuve, mistress Nisbett, nièce de M. Herbert, président de l'île. Elle était belle et bien élevée. Nelson se prit d'amour, et le mariage eut lieu en mars 1787. Peu après, le *Boreas* revint en Angleterre. Nelson fut reçu très-froidement par l'amirauté, tant les spéculateurs des Antilles avaient été actifs et habiles à susciter contre lui des préjugés, des accusations et même des persécutions. Il se retira dès lors, au sein de sa famille, aigri, irrité, et n'attendant qu'une occasion pour renoncer au service. Lord Howe l'invita un jour à venir le voir. La conversation fut amicale et de nature à calmer le jeune capitaine; mais il n'obtint pas d'emploi, et ce ne fut que vers la fin de 1792, au moment où l'Angleterre et la France allaient entrer dans cette terrible lutte qui a inauguré le dix-neuvième siècle, que cessa son apparente disgrâce; le 12 janvier suivant, grâce aux efforts du duc de Clarence et de lord Hood, il fut promu au commandement de l'*Agamemnon*, de 64 canons, et envoyé dans la Méditerranée (janvier 1793).

Ici commence une nouvelle phase dans la vie de Nelson, celle qui rayonne de l'éclat que répand la gloire des grands exploits. L'*Agamemnon* faisait partie de la flotte commandée dans la Méditerranée par lord Hood. Toulon venait d'être livré aux Anglais. L'amiral détacha aussitôt l'*Agamemnon* de l'escadre, et chargea Nelson de porter des dépêches à la cour de Naples. Il y rencontra sir William Hamilton, envoyé d'Angleterre, et sa femme, lady Emma, dont la beauté et les charmes irrésistibles lui avaient fait une sorte de renommée dans toute l'Europe. Née dans la misère, élevée dans l'abandon, tour à tour la maîtresse de deux ou trois protecteurs, elle était devenue, grâce à sa beauté, la femme légitime de sir Williiam au commencement de 1791, et l'amie adorée de la reine Caroline (*voir* l'art. lady Hamilton). Alors commença, sous les auspices de l'ambassadeur, cette liaison qui ne finit qu'avec la mort, et qui devait être si fatale à la gloire de Nelson. A cette époque, rien ne fit pressentir cet attachement passionné et romanesque qu'il montra plus tard. De Naples il partit pour Tunis, et sur sa route il attaqua une frégate française. Il s'attira quantité de boulets qui endommagèrent le gréement de l'*Agamemnon*, ce qui ne lui permit pas de suivre la frégate. Sa mission à Tunis était de détacher le dey de l'alliance de la France. Mais il y trouva un prince qui connaissait ses intérêts et la politique de l'Europe, et sa diplomatie échoua. De retour, il demanda à être envoyé avec la petite escadre qui allait en Corse porter secours à Paoli. Il montra à Bastia et à Calvi cette opiniâtreté audacieuse qui était le trait saillant de son courage. Au siége de Calvi, les débris enlevés par un boulet le frappèrent à la figure, et un œil fut gravement atteint et perdu (1794). L'année suivante, une flotte française eut ordre de disputer aux Anglais l'empire de la Méditerranée. L'escadre anglaise, commandée par l'amiral Hotham, successeur de lord Hood, comptait quatorze vaisseaux de ligne, outre un vaisseau napolitain de 74; mais le cadre de ses équipages n'était pas complet. Les Français étaient supérieurs en nombre. L'amiral anglais n'hésita pas à engager l'action. Nelson y donna des preuves d'une extrême bravoure autant que d'habileté. L'*Agamemnon* eut ses voiles et son gréement hachés, après plusieurs engagements, et il avait tellement souffert, qu'il fut renvoyé en Angleterre (avril 1795). L'amiral était content du résultat de l'action : on avait fait beaucoup de mal à l'ennemi. Le fougueux Nelson n'était pas de cet avis : « Sur onze voiles, dit-il, nous en aurions pris dix si nous avions fait notre devoir jusqu'au bout ». C'est à propos de cet incident qu'il écrivait peu après ces lignes caractéristiques : « Je voudrais être amiral et commander la flotte anglaise; en bien peu de temps j'aurais beaucoup fait, ou je me serais perdu Ma nature ne se prête pas aux lenteurs, aux demi-mesures; je suis sûr que si j'avais commandé le 14 à la place de l'amiral Hotham, ou bien la flotte française tout entière eût illustré mon triomphe, ou bien je me serais mis dans les plus damnés embarras ». Le reste de la campagne, Nelson fut chargé de commander l'escadre qui devait, d'accord avec l'armée austro-sarde,

Digitized by Google

chasser les Français de la rivière de Gênes; puis il présida à l'évacuation de la Corse qui avait été décidée par le gouvernement anglais. Il mit un certain amour-propre à s'embarquer le dernier : « J'ai vu, disait-il, le commencement et la fin de la conquête. » La paix conclue entre Naples et la république française rendant la présence de la flotte anglaise sans objet dans la Méditerranée, sir John Jervis, qui depuis peu avait remplacé Hotham, la conduisit sur les côtes de Portugal, pour surveiller la flotte espagnole. Nelson avait été chargé de conduire un convoi de l'île d'Elbe à Gibraltar. Pendant la traversée, son grand souci était la crainte d'arriver trop tard, après quelque grande bataille. A l'embouchure du détroit, il rencontra les vaisseaux espagnols, et ayant rejoint sir John Jervis à la hauteur du cap Saint-Vincent, il prit aussitôt le commandement du *Captain*, de 74 canons, et l'amiral donna le signal à toute la flotte « de se préparer au combat ». La flotte espagnole, forte de vingt-sept vaisseaux de guerrre et de douze frégates, avait quitté le port de Cadix dans les premiers jours de février (1797), et naviguait vers Brest, afin d'en rompre le blocus et, ralliée à la flotte hollandaise, de balayer ensuite l'escadre que l'Angleterre avait dans la Manche. Sir John Jervis n'avait que quinze vaisseaux de ligne et six frégates; mais il résolut, malgré cette infériorité, d'empêcher à tout prix la jonction des escadres. L'action s'engagea le 14 février. Sir John Jervis s'y montra habile marin, en profitant des fautes de l'amiral espagnol, et Nelson s'y couvrit de gloire par l'audace et la rapidité de ses attaques. Il aborda le *San-Nicolas*, et y planta le pavillon anglais; puis le *San-José*, de 112 canons, qui commençait à faire feu sur le vaisseau capturé. Il s'était élancé avec ses marins, en s'écriant plusieurs fois : « Westminster Abbey ou la victoire! » Son audace impétueuse renversa tous les obstacles, et en arrivant sur le gaillard d'arrière, il y trouva le capitaine du *San-José* prêt à lui remettre son épée; le reste des officiers en fit autant, et le commodore, embarrassé de toutes ces armes qu'on lui présentait, les passait l'une après l'autre à un matelot. La victoire, du reste, était chèrement achetée : le *Captain* avait eu vingt-trois hommes tués et cinquante-six blessés; son mât de hune avait été brisé; pas une voile entière, ni un hauban, ni un cordage. D'autres navires anglais avaient été aussi fort maltraités. La flotte espagnole était encore assez forte pour recommencer le combat. Mais l'amiral espagnol ouvrit un conseil de guerre, où un nouvel engagement fut combattu par la majorité. La *Santissima-Trinidad*, colosse maritime de 136 canons, successivement aux prises avec Jervis et Collingwood, s'était rendue à l'*Orion*, capitaine Saumarez. Le vaisseau chargé d'assurer la prise ne vit pas, à cause de la fumée, le signal de la défaite, et la *Santissima Trinidad* profita de l'erreur pour s'éloigner. Le résultat de cette bataille fut la prise de quatre gros vaisseaux. L'effet moral de cette victoire fut immense. L'Europe, saisie d'étonnement, apprit par là que le nombre n'était rien contre l'habileté maritime et le courage des Anglais, et le bombardement de Cadix, qui suivit de près, y ajouta un sentiment de terreur (février 1797). Cette victoire valut à Jervis le titre de comte de Saint-Vincent; elle commença la renommée de Nelson, qui fut nommé contre-amiral et chevalier de l'ordre du Bain. Sir Jervis l'ayant autorisé à garder l'épée du contre-amiral espagnol, il en fit hommage au maire et à la corporation de Norwich, qui lui accorda les franchises municipales. Mais de tous ces témoignages de reconnaissance, aucun ne le toucha plus vivement qu'une lettre écrite par son père. Elle est trop remarquable pour être omise : « Je bénis Dieu, lui disait le vieillard, de toutes les forces d'une âme reconnaissante, pour m'avoir conservé un fils comme vous. Non-seulement les rares connaissances que j'ai ici, mais tous mes autres concitoyens, m'abordaient dans la rue avec des paroles si flatteuses, que j'ai dû renoncer à paraître en public. Bien peu de fils, mon cher enfant, sont parvenus à la hauteur glorieuse où vous ont porté vos talents et votre bravoure avec l'aide de la Providence. La joie que j'en ai ressentie, et que je contenais en vain, a mouillé de larmes mes joues sillonnées de rides. Qui donc à ma place eût accueilli d'un œil sec des félicitations aussi unanimes? Partout, dans les rues de Bath, retentissent le nom et les exploits de Nelson, aussi bien sur les lèvres du chanteur des rues que dans l'enceinte du théâtre public. »

Nelson à cette époque comptait trente-huit ans et cent vingt combats; mais la gloire du passé, même celle de cette grande journée, qu'il appelait lui-même le « très-glorieux jour de saint Valentin, » devait pâlir devant ce qu'il était destiné à accomplir avant de quitter ce monde. Cette bataille du cap Saint-Vincent fait époque. C'est là qu'il introduisit ces manœuvres hardies au moyen desquelles une escadre bien commandée et montée par des marins expérimentés, peut avec assurance attaquer et battre des forces très-supérieures, si elles ne savent pas manœuvrer avec une grande célérité, et surtout avec un intelligent ensemble. Cette tactique demande avant tout pour réussir un amiral habile et audacieux, des marins très-exercés et animés de son esprit. Au mois de juillet suivant, Nelson partit à la tête d'une expédition dirigée contre Ténériffe. C'était lui qui l'avait conçue et proposée, pour s'emparer des galions mexicains que l'on disait arrêtés près de cette île. On lui donna quatre vaisseaux de ligne, trois frégates et un cutter; mais une partie des troupes retirées de l'île d'Elbe lui fut refusée. Les calmes et les courants contraires ayant fait manquer une entreprise de nuit contre le fort Santa-Crux, il fallut se décider à une nouvelle at-

Digitized by Google

taque. A onze heures du soir, les chaloupes, contenant environ mille hommes, se dirigèrent vers le môle. Favorisées par la nuit, elles arrivèrent à une demi-portée de canon de la jetée où l'on voulait débarquer. Mais la place était sur le qui-vive, et au premier signal qui en partit, ordre fut donné aux chaloupes de s'éparpiller et de ramer vers le rivage. Les Espagnols avaient fait d'excellents préparatifs. Aux sons du tocsin, quarante pièces de canon, braquées sur la mer, ouvrirent leurs feux, la mousqueterie éclata le long des murailles. La plupart des chaloupes manquèrent la jetée, ou arrivèrent au rivage à travers beaucoup de dangers. Cependant Nelson, accompagné de trois de ses capitaines et de deux cent hommes d'élite, arriva au môle et l'emporta d'assaut, malgré une vigoureuse défense. Alors la fusillade devint très-vive, tant de la citadelle que des maisons de la jetée, et les assaillants, en partie tués ou blessés, ne purent s'avancer. Au moment où l'amiral sautait hors de sa barque, il avait été atteint d'une balle au bras droit. Son beau-fils, le lieutenant Nisbett, qui heureusement avait voulu l'accompagner, lui donna les premiers soins, et serra fortement sa cravatte de soie autour du bras, pour arrêter l'effusion du sang qui coulait en abondance. Sans ce secours, Nelson eût probablement péri. Il eut beaucoup de peine à arriver à bord d'un vaisseau. Le désastre de l'expédition fut complet. Un capitaine anglais parvint par sa présence d'esprit à obtenir du gouverneur l'embarquement libre de ses troupes. Quelques centaines d'hommes avaient été tués ou blessés, particulièrement parmi les officiers de marine. La blessure de Nelson était si grave, que l'amputation devint nécessaire. Elle fut mal faite, et les suites en furent longues et douloureuses. Bien qu'il affectât de supporter froidement le revers qu'il avait essuyé, son âme en fut profondément affectée. Dans une lettre qu'il écrivit, de la main gauche, à lord Saint-Vincent : « Je suis devenu, lui dit-il, un fardeau pour mes amis, un être inutile pour mon pays.... Je m'en vais d'ici pour ne plus me montrer nulle part. » Mais au lieu de l'abandon qu'il craignait, le roi et l'amirauté lui adressèrent des félicitations, et le gouvernement lui accorda une pension de 1,000 liv. sterling (25,000 fr.).

Nelson passa plusieurs mois en Angleterre pour sa guérison complète, et dès qu'il fut en état de reprendre du service, il plaça son pavillon sur le *Vanguard*, et alla rejoindre lord Saint-Vincent dans la Méditerranée (décembre 1797).

Toute l'Europe était alors vivement préoccupée de cette expédition mystérieuse que Bonaparte avait obtenue du Directoire, et dont les immenses préparatifs annonçaient l'importance. On se demandait sur quelle partie de l'univers allait tomber la foudre. Lord Saint Vincent, ayant jugé nécessaire de rester devant Cadix, chargea Nelson d'aller surveiller l'armement qui s'achevait dans le port de Toulon, et lui donna une escadre de trois vaisseaux de ligne, quatre frégates et un sloop. Parti de Gibraltar, le 9 mai 1798, Nelson fut assailli le 19 dans le golfe de Lyon d'une tempête qui maltraita et dispersa ses vaisseaux, et l'obligea de relâcher dans le port de San Pietro (Sardaigne) pour se radouber. Pendant ce temps, la flotte française avait quitté Toulon et cinglait vers l'Égypte. Est ce faute de frégates, comme Nelson l'a souvent répété, ou par suite de la violente tempête qui faillit le faire périr, ou par quelque secret de la Providence, que Bonaparte et son armée échappèrent à l'ardent amiral? C'est ce qui serait impossible de décider. On passa à quelques lieues les uns des autres; un conflit, quel qu'en eût été le résultat, aurait singulièrement changé la destinée de l'Europe. Désespéré de ce contre-temps, Nelson, après avoir reçu dix vaisseaux de renfort, parcourut la Méditerranée à la poursuite de l'expédition française. Il toucha à Messine, longea les côtes de la Morée, parut devant Alexandrie; partout des indices de la flotte; mais cette flotte, si ardemment cherchée, elle semblait insaisissable. Lorsqu'on apprit en Angleterre que les Français étaient déjà en Égypte, il n'y eut qu'un cri contre l'imprudence de l'amiral anglais, pour avoir confié à un si jeune officier une mission aussi importante. Il fut même question de traduire Nelson devant un conseil de guerre. Cependant Nelson, plein d'irritation et de douleur, toucha à Candie, visita les côtes de Syrie, et revint en toute hâte vers la Sicile pour se ravitailler. Le gouvernement de Naples, alors en paix avec la République, ne voulait accorder, par crainte de guerre, aucun secours à l'escadre anglaise. Mais, grâce à l'influence de Sir Hamilton, et surtout de lady Emma, des ordres secrets expédiés aux gouverneurs lui firent obtenir les secours nécessaires. En quittant le port de Syracuse, où il était resté cinq jours, Nelson écrivait à lord Saint-Vincent, dans les termes les plus énergiques, « qu'il saurait bien trouver les Français, fussent-ils frétés pour les antipodes et au-dessus des flots », et le 25 juillet il se dirigea vers la Morée, de là vers l'Égypte; et le 1er août les vaisseaux anglais arrivèrent en vue d'Alexandrie. Ce fut avec un indicible transport de joie qu'enfin il aperçut la forêt de mâts de la flotte française, à l'ancre dans la rade d'Aboukir, à six lieues d'Alexandrie, près de l'embouchure du Nil. L'amiral Brueys l'avait embossée en demi-cercle, parallèlement au rivage d'Aboukir; sa gauche était protégée par l'îlot de ce nom, où l'on croyait la passe impraticable; sa droite, beaucoup plus accessible, était défendue par ses vaisseaux les plus forts et les mieux commandés. Il avait en tout treize vaisseaux de ligne et quatre frégates. La côte n'avait pas de batteries; un tiers des équipages était à terre. Nelson, après avoir examiné ces dispositions,

Digitized by Google

résolut sur-le-champ de pénétrer entre la ligne française et le rivage, de prendre ainsi entre deux feux, en agissant avec toute sa flotte, une partie des vaisseaux français, et de les écraser avant qu'ils pussent être secourus. Toute la question pour lui se bornait à vérifier si le passage était praticable; un pilote grec qu'il avait à son bord l'assurait qu'il l'était, et se chargea de conduire le vaisseau de 50 qui devait montrer le chemin aux autres. Le capitaine du *Vanguard* (vaisseau amiral), M. Berry, mis au courant de ce plan d'attaque, l'accueillit avec transport : « Si nous réussissons, s'écria-t-il, que dira le monde? » — « Il n'y a pas de *si*, lui répliqua Nelson, nous réussirons très-certainement; mais qui de nous vivra pour raconter la victoire, ceci est autre une question. » Depuis plusieurs jours, dévoré d'anxiété et d'impatience, il mangeait et dormait à peine. Il se fit servir à dîner, tandis qu'à son bord tout se préparait pour le combat. Le repas fini, il renvoya ses officiers à leur poste, et leur dit : « Adieu, Messieurs, demain avant qu'il soit tard, j'aurai gagné une pairie ou une place à Westminster. » Vers six heures du soir, il s'avança hardiment en ordre de bataille. Le *Culloden*, qui était le chef de file anglais, échoua sur un bas-fonds, et servit en quelque sorte de balise à d'autres bâtiments. A mesure que les vaisseaux franchissaient la passe, ils s'embossaient chacun derrière un des vaisseaux de Brueys. Nelson, avec l'autre moitié de ses forces, se rangea du côté de la mer, et par cette manœuvre mit la flotte française entre deux feux. A six heures et demie, l'action devint générale, et, malgré l'obscurité qui croissait, elle continua des deux côtés avec une ardeur extraordinaire. Cette bataille fut effroyable. Deux mille bouches à feu, servies avec une grande activité, vomissaient à la fois la mort et le désastre, et leurs flammes rouges, se projetant sur les flots obscurs, donnaient aux vaisseaux l'aspect d'un volcan en éruption. Les Français firent tout ce que le courage le plus héroïque pouvait accomplir dans une position aussi désavantageuse. L'infortuné Brueys avait été blessé deux fois. Vers huit heures, il est renversé par un boulet. Gantheaume, son ami, veut le faire emporter au poste des blessés : « Non, lui dit-il, en lui serrant la main, un amiral français doit mourir sur son banc de quart. » Il expira au bout d'un quart d'heure. Son vaisseau amiral, *L'Orient*, de 120 canons, attaqué, foudroyé par quatre navires anglais, continue sa résistance héroïque; mais vers dix heures, l'incendie y éclate. Comprimé sur un point, il reparaît bientôt sur un autre. Les progrès sont rapides, désespérants, et pourtant il continue toujours à tirer. Bientôt ce n'est plus qu'une masse embrasée, vomissant des torrents de flamme et de fumée. Plusieurs officiers et matelots, prévoyant la catastrophe prochaine, se précipitent dans la mer du haut des bastingages. De ceux qui se sauvaient ainsi, la plupart furent recueillis par des chaloupes anglaises; d'autres arrivèrent en nageant jusqu'aux sabords des canons du *Swiftsure*, et l'on suspendit le feu pour les recevoir. Vers onze heures, le feu atteignit les poudres à bord de *L'Orient*, et le vaisseau sauta avec une explosion épouvantable, et, au milieu d'une clarté éblouissante, il lance dans les airs ses mâts, ses vergues, ses membrures, ses canons. Il y avait encore à bord cinq cents hommes. Les deux escadres furent criblées de ses débris, retombant du ciel. Pendant un quart d'heure, elles restèrent dans la stupeur et un silence de mort; puis la canonnade recommença aussi vive que jamais. Elle faiblit un peu après minuit. Les premières clartés du jour permirent de voir combien la victoire avait été complète, combien horrible était le désastre de notre flotte. « Ce n'est pas une victoire, c'est une conquête! » s'écria Nelson, quand il put apprécier l'étendue de son triomphe. Sur treize vaisseaux de haut bord qu'il avait trouvés dans la baie d'Aboukir, neuf étaient pris et deux brûlés; sur quatre frégates, une avait coulé bas, l'autre était incendiée. La perte des Français se montait à cinq mille deux cent vingt-cinq hommes; trois mille cent cinq étaient prisonniers, et furent renvoyés à terre, y compris les blessés. Les Anglais n'avaient perdu qu'un de leurs capitaines, et huit cent quatre-vingt-quinze hommes, dont deux cent dix-huit tués. Nelson fut blessé à la tête d'un éclat de mitraille. On craignit d'abord que la blessure ne fût mortelle, car la peau de son front avait été détachée de l'os, et le sang avait coulé en abondance. Il n'en continua pas moins à donner ses ordres avec un admirable sang-froid. D'après l'examen du chirurgien, on fut bientôt rassuré, et un repos absolu fut prescrit à l'amiral, repos impossible dans un pareil moment d'exaltation et de joie, et qu'il n'observa point. De grands cris lui ayant appris que le feu gagnait à bord de *L'Orient*, il remonta comme il put à travers les escaliers obscurs sur le tillac, au grand étonnement de tous, la tête enveloppée de bandages, pour donner ordre qu'on envoyât des chaloupes au secours. Pour l'honneur de l'humanité et de la vérité, de pareils traits ne doivent pas être passés sous silence. La bataille d'Aboukir produisit en Europe, en Angleterre surtout, la plus vive sensation. Plus l'anxiété avait été grande au sujet de l'expédition d'Égypte, plus ce désastre, si imprévu, qui semblait condamner l'armée française à une destruction certaine, causa une immense joie. Tous les souverains ennemis de la France, le sultan, le czar Paul, le roi de Naples, etc., s'empressèrent de prodiguer à Nelson de magnifiques présents. En Angleterre l'enthousiasme national fut au comble. Le roi créa Nelson baron du Nil et de Burnham-Thorpe, avec une pension viagère de 2,000 liv. st. (50,000 fr.) réversible sur la

Digitized by Google

tête de ses deux successeurs immédiats. L'opinion publique trouva que ce titre n'était pas au niveau du service rendu, après ce que le ministère avait fait pour le vainqueur du cap Saint-Vincent. Pitt se justifia par de pauvres raisons, et Nelson fut très-blessé de ce qu'il regardait comme une ingratitude de la part des ministres. Ses concitoyens s'efforcèrent de l'en consoler. La Compagnie des Indes orientales lui vota un don de 10,000 liv. st. (250,000 fr.); la compagnie turque, un vase d'argent; la Cité de Londres, une épée pour lui et pour chacun de ses capitaines, lesquels en outre reçurent des médailles d'or.

Rallié peu de jours après la bataille par les frégates qu'il avait tant regrettées, Nelson partit pour Naples, qui devait être si fatale à sa gloire. Jusqu'à Aboukir, la cour avait été tremblante devant la puissance d'opinion du parti démocratique. Aussi à la nouvelle du triomphe éprouva-t-elle une joie délirante, et Nelson fut reçu comme un dieu par la famille royale, la cour et une foule immense. La belle Emma Hamilton, l'ambassadrice, s'évanouit d'émotion et se laissa tomber entre ses bras. Le glorieux vainqueur fut enivré d'adulations, de fêtes, de plaisirs et d'honneurs. Alors commencèrent avec la séduisante Emma ces liaisons intimes qui firent de Nelson entre les mains de cette femme, aussi adroite qu'ambitieuse, un instrument docile des intrigues et de l'ignoble despotisme de la reine Caroline. Cependant les événements se précipitaient en Italie. Les Français étaient aux portes de Naples. Le roi et la reine n'eurent bientôt d'autre parti à prendre que de se réfugier en Sicile. Lady Hamilton avait en secret pourvu à tous les préparatifs du départ, et embarqué de nuit sur les vaisseaux de Nelson les trésors, les diamants de la couronne, les objets d'art et de luxe, s'élevant à une valeur de 80 millions (décembre 1798). Nelson reçut à bord du *Vanguard* la famille royale, les ministres, sir William et lady Hamilton, et malgré une mer furieuse il parvint à les transporter à Palerme. La république fut proclamée dans tout le royaume. Peu de mois après, le cardinal Ruffo commença une guerre de réaction dans la Calabre. L'occupation française, de toutes parts restreinte, fut bientôt limitée à la capitale même, bloquée par terre et par mer. Les Napolitains appartenant au parti de la révolution occupaient les deux forts intérieurs. Ils firent avec le cardinal Ruffo une capitulation qui leur assurait la vie et la liberté de quitter le royaume. Elle fut signée par le capitaine anglais Foote, qui commandait le blocus en attendant Nelson (juin 1799). Mais la reine Caroline et la cour avaient soif de vengeances. A l'arrivée de Nelson avec dix-huit vaisseaux de guerre, lady Hamilton, lui montrant du geste les pavillons de capitulation sur les forts : « Bronte, lui dit-elle avec un accent de fureur, faites abattre ce pavillon de trêve!... On n'accorde pas de trêve à des rebelles. » En vain le cardinal Ruffo, bien que prêtre sans mœurs et sans foi, se refusa à violer la parole donnée. Asservi par l'amour, Nelson laissa déchirer et jeter à la mer par lady Hamilton la capitulation signée par le capitaine Foote. Les chefs républicains, qui appartenaient presque tous à la jeune noblesse de Naples, à la partie éclairée du clergé, du barreau et des lettres, furent livrés aux commissions militaires ou aux poignards de la populace. L'amiral napolitain Carracioli, vieillard illustre de soixante-dix ans, coupable seulement d'avoir servi pendant l'interrègne, fut condamné à être pendu, et l'exécution se fit sous ses yeux, sur un navire anglais; et pendant les dernières convulsions de l'agonie la barque de lady Hamilton en fit plusieurs fois le tour! C'est ainsi que pour une femme méprisable Nelson flétrissait son honneur et couvrait d'opprobre le gouvernement qu'il représentait. Le *Foreign Office* ayant destitué sir William Hamilton, qui avait cessé de le représenter convenablement, Nelson épousa chaudement la querelle de ses amis, et, sous prétexte de santé, demanda à revenir en Angleterre. Il voyagea avec eux en Allemagne, recevant des fêtes, des dîners, des présents, et s'enivrant de la popularité qui entourait son nom. En Angleterre, les démonstrations furent pleines d'enthousiasme, et peu de mois après son retour, toujours dominé par sa folle passion, il rompit tous les liens qui l'unissaient à sa femme, dont le mérite lui était plus connu qu'à tout autre. Les dernières paroles qu'il lui adressa étaient un témoignage positif de son propre aveuglement : « Je prends Dieu à témoin, lui dit-il, qu'il n'y a rien en vous et rien dans votre conduite que je puisse vouloir changer. » Au commencement de 1800, lady Hamilton avait mis au monde, d'une manière mystérieuse, une fille à laquelle il donna le nom d'Horatia.

Le gouvernement anglais, voulant dissoudre l'alliance qui avait été conclue entre la Russie, la Suède et le Danemark, et qui menaçait sérieusement la domination maritime de l'Angleterre, envoya dans la Baltique une flotte de cinquante-deux voiles, dont le commandement en chef était confié à sir Hyde Parker. Nelson, qui venait d'être élevé au rang de vice-amiral, commandait en second (mars 1801). C'était à Copenhague qu'était le cœur de l'alliance. La mer libre ou la mort! était le cri des ouvriers et des matelots volontaires qui accouraient en foule dans les chantiers et sur les vaisseaux. C'était aussi à Copenhague que l'Angleterre avait décidé de détruire l'alliance. La flotte franchit le Sund par la trahison ou la faiblesse des Suédois, qui ne défendaient point le passage. Dès le début sir Hyde Parker, dont l'habileté flegmatique contrastait avec la fougue et les inspirations audacieuses de Nelson, fut bientôt réduit, malgré sa position officielle, à se contenter d'un rôle secondaire. Nelson fit prévaloir son plan de campagne, et se porta

Digitized by Google

devant Copenhague, qui était protégée par dix vaisseaux, onze batteries flottantes et deux citadelles. Ces défenses combinées étaient formidables. Les feux des batteries et des citadelles étaient liés ensemble. Parker hésitait à tenter une entreprise qui pouvait tourner en désastre. L'ardent Nelson, désespéré de ces irrésolutions, offrit de forcer la ligne danoise si on lui donnait seulement dix vaisseaux. L'amiral céda, et en lui en confiant douze remit entre ses mains la direction de l'attaque. Quand on vit le danger approcher, toute la ville courut aux armes avec le plus grand enthousiasme; une terrible bataille s'engagea (2 avril). Malgré les forces triples des Anglais, les Danois firent la plus glorieuse résistance. L'amiral Parker, découragé par cette vigueur et la grande effusion du sang, hissa pour toute la flotte le signal de la retraite. Mais Nelson, dominé par cet acharnement inouï qu'il portait partout à la guerre, refusa d'obéir : « Cesser le combat!... Que je sois damné si j'obéis!... Vous savez, dit-il en s'adressant à son capitaine, que je suis borgne?... Eh bien! admettons que je sois aveugle!... » Et au milieu d'un feu terrible, plaçant sa lunette sur l'œil qu'il avait perdu : « Je vous assure, dit-il, avec un amer sourire, que je ne vois pas le signal! » Saillie héroïque, qui ne pouvait échapper qu'à un tel homme. Enfin la ligne de défense qui couvrait le rivage baissa pavillon. Nelson était maître de plusieurs vaisseaux, et proposa un armistice, menaçant de brûler les vaisseaux si le feu de la ville continuait. L'armistice fut accepté, et des négociations suivirent. Le prince régent de Danemark venait de recevoir secrètement la nouvelle d'un événement tragique qui complétait la victoire des Anglais : Paul Ier avait été assassiné par ses courtisans dans la nuit du 25 mars. Le but que s'était proposé l'Angleterre fut atteint; le Danemark conclut un traité par lequel il renonçait à la coalition (mai 1801). La France se trouva seule à lutter pour la liberté des mers. Ce brillant coup de main valut à Nelson les remercîments du parlement et le titre de vicomte. Il paraît certain qu'il dut son succès définitif plus à la négociation qu'à son audace extrême. Il se serait trouvé dans un grand danger si le gouvernement danois avait, d'après l'avis des officiers de sa marine, continué l'action. Le vaisseau que montait l'amiral avait touché, et en touchant il obstruait la passe, de manière que les autres vaisseaux ne pouvaient plus avancer. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que, le lendemain de l'armistice, on parvint à mettre à flot le vaisseau amiral, après en avoir retiré une partie de sa batterie basse.

Les préparatifs de flottille faits par le premier consul sur les côtes de la Manche avaient jeté une terreur générale en Angleterre. Le gouvernement, bien qu'il les tournât en ridicule, était sérieusement inquiet. Pour calmer les esprits, il donna ordre à Nelson de se rendre dans la Manche. L'amiral hissa son pavillon sur la frégate la *Méduse*, et alla reconnaître Boulogne, que l'on fortifiait alors avec activité (4 août 1801). La flottille anglaise se composait d'environ quarante bâtiments de guerre, frégates, bricks, corvettes, bombardes, chaloupes canonnières et brûlots. Après avoir examiné différents points de la côte, il ouvrit son feu et fit appareiller ses vaisseaux. Alors la canonnade s'engagea entre la terre et l'escadre. Mais en résumé, l'affaire tourna contre les Anglais, qui lancèrent en vain un millier de bombes et durent se retirer après cette démonstration bruyante et illusoire. Nelson était mécontent, et bien qu'il eût écrit avec jactance à l'amirauté, un aussi mince résultat produisit une impression fâcheuse en Angleterre. Dix jours après, il résolut de faire une nouvelle attaque. Les Français, avertis, avaient augmenté leurs moyens de défense, et tout préparé pour repousser vigoureusement l'abordage, si les marins anglais le tentaient. L'escadrille de Nelson était partagée en cinq divisions, comprenant soixante-dix bâtiments de guerre et quatre mille soldats de marine. Elle se mit en mouvement vers minuit, et s'approcha de la ligne d'embossage dans le plus grand silence. Mais le flot et les courants contrarièrent le plan d'attaque; les divisions se séparèrent et se mêlèrent dans l'obscurité. La seconde et la troisième se jetèrent hardiment au centre de la ligne ennemie, et furent reçues par un feu terrible. L'abordage tourna encore plus mal, et les matelots anglais eurent affaire à des combattants si aguerris qu'après un combat opiniâtre il fallut se retirer sans pouvoir emmener aucune des embarcations qu'on avait prises. La naissance du jour fit cesser le feu de part et d'autre, et Nelson regagna la côte d'Angleterre, après avoir perdu environ deux cents hommes. Il ne put dissimuler son humeur de ce revers, peu important en définitive, mais auquel son nom donnait un éclat particulier. « C'est la dernière fois, dit-il, que je laisserai attaquer l'ennemi sans diriger en personne toutes les opérations. J'ai plus souffert de mes inquiétudes durant cette lutte mal engagée que si un boulet m'eût emporté la jambe. »

Nelson vivait retiré dans le domaine de Merton, qu'il avait acheté près de Londres, où ses amis sir William et lady Hamilton étaient allés s'installer, lorsque la rupture du traité d'Amiens rendit la guerre imminente. Il prit le commandement de la flotte de la Méditerranée (mai 1803), arbora son pavillon sur le *Victory*, vaisseau de 100 canons, et vint s'établir devant Toulon pour surveiller l'escadre qui s'y formait, et qu'on croyait destinée à une autre campagne d'Égypte. Mais le génie fécond et audacieux de Napoléon méditait, tout en les modifiant sans cesse, des plans bien plus vastes. En continuant ses apprêts menaçants contre l'Angleterre par l'achèvement de dix-huit cents bâtiments pour la flottille, par la formation de sept camps de cent soixante mille hommes d'é-

Digitized by Google

lite sur les côtes de la Manche, il travaillait avec une prodigieuse activité à agrandir et à exercer ses escadres, et à un jour donné il voulait réunir dans la Manche soixante à soixante-dix vaisseaux, et sous leur protection, embarquer son armée et frapper le grand coup en Angleterre. « Que nous soyons maîtres du détroit pendant six heures, écrivait-il à un de ses amiraux, et nous serons les maîtres du monde. » Trois flottes se rassemblaient, à Toulon, à Rochefort, à Brest : la première, sous Villeneuve, de onze vaisseaux et huit frégates, portant huit mille hommes; la deuxième, sous Missiessy, de six vaisseaux et quatre frégates, portant six mille hommes; la troisième, sous Gantheaume, de vingt vaisseaux et quinze autres bâtiments, portant vingt-deux mille hommes; enfin trente vaisseaux espagnols étaient au Ferrol et à Cadix. Les trois flottes françaises eurent ordre de mettre à la voile, de courir sur les Antilles et d'y jeter des renforts; là elles devaient recevoir des instructions pour se réunir et revenir en Europe, pendant que les Anglais, alarmés pour leurs diverses possessions par la sortie subite de ces trois flottes, lanceraient de toutes parts des escadres à leur poursuite et laisseraient ainsi la Manche libre. L'Angleterre avait huit flottes en mer : trois sur les côtes britanniques; une devant Brest, commandée par Cornwallis; deux dans le golfe de Biscaye; une devant Cadix; une devant Toulon, commandée par Nelson. Des accidents ou les fautes des chefs dérangèrent l'exécution de ce plan grandiose. Villeneuve, ayant trompé la vigilance de l'amiral anglais, rallia à Cadix sept vaisseaux espagnols, et, après beaucoup d'irrésolutions, arriva aux Antilles, pendant que Nelson le cherchait dans les eaux de l'Égypte. Là, il reçut de Napoléon l'ordre de se joindre à l'escadre de Missiessy à Rochefort, de débloquer Gantheaume à Brest, de prendre le commandement suprême, et, à la tête de soixante vaisseaux, d'entrer dans la Manche, où les Anglais n'en avaient pas cinquante. Nelson, l'ayant cherché inutilement par toute la Méditerranée, courut aux Antilles, fouilla partout, et apprit enfin son départ. Aussitôt, soupçonnant le plan de Napoléon, il avertit l'amirauté, revint en Europe, devança la flotte française sans la voir, courut à Gibraltar, chercha dans tout le golfe de Gascogne, et alla jusqu'en Irlande. L'amirauté fit ce que Napoléon avait voulu faire; elle ordonna à Nelson d'aller renforcer la flotte de Brest, et à l'escadre qui croisait devant Rochefort de joindre celle du Ferrol, que commandait Calder. Celui-ci ayant rencontré Villeneuve près du cap Finistère, un combat s'engagea où les deux amiraux s'attribuèrent la victoire, mais qui n'eut aucun résultat (22 juillet 1805). Villeneuve, au lieu de suivre ses instructions, s'en alla au Ferrol, s'y laissa bloquer, et sur l'ordre réitéré de Napoléon de cingler sur Brest, il perdit la tête, et pour éviter une bataille avec trente-trois vaisseaux contre vingt, il alla forcer la croisière anglaise de Cadix et se réfugia dans ce port, où il fut bientôt bloqué par les flottes réunies de Collingwood et de Calder (21 août 1805).

Nelson, qui n'avait pas quitté le pont de son vaisseau en trois ans, était rentré en Angleterre pour prendre quelque repos (20 août). Il s'était rendu dans sa maison de campagne de Merton, et y avait même fait transporter tous ses meubles de la *Victory*, n'aspirant plus qu'à jouir d'une vie paisible. Il y était à peine depuis quelques jours, quand un matin, à cinq heures, le capitaine Blackwood, un de ses amis, entra avec des dépêches de l'amirauté. Le premier mot de Nelson fut caractéristique : « Je suis sûr, dit-il, que vous allez m'apprendre où sont les Français : je sens là que j'ai encore à les battre. » Blackwood lui raconta les derniers événements. « C'est bon, c'est bon, reprit Nelson deux ou trois fois; comptez que je donnerai encore une leçon à M. Villeneuve. » Mais son ami parti, il songea à la douleur qu'il allait causer aux siens, à lady Hamilton, à ses sœurs, en leur annonçant ses projets de guerre, et il resta tout soucieux et incertain. Lady Hamilton devina les pensées qui l'agitaient, et comme il essayait de lui donner le change : « Je ne m'y trompe pas, dit-elle; vous songez à ces flottes ennemies que vous avez cherchées si longtemps, aux droits que vous avez sur elles... Eh bien! offrez vos services, ils seront acceptés. Une belle victoire vous attend sans doute encore..... Après l'avoir gagnée, vous pourrez nous revenir, et jouir ici du bonheur que nous nous y réservons. » Nelson fut vivement ému de ce langage, et ses yeux se mouillèrent de larmes. Il partit donc cette fois au milieu d'un concours immense et des adieux enthousiastes du peuple anglais, qui avait mis en lui son espérance, qui attendait de lui son salut. Quelques-uns pleuraient, d'autres se mirent à genoux, et les soldats qui, pour obéir à la consigne, croisèrent imprudemment la baïonnette contre la plèbe furent obligés de battre brusquement en retraite. Nelson arriva devant Cadix le 29 septembre, anniversaire de son jour de naissance. Averti que Villeneuve y était encore, il croisa à une distance suffisante des terres pour que sa flotte ne fût pas aperçue des côtes d'Espagne, et pour encourager la sortie des flottes combinées. Villeneuve pour racheter sa faute résolut de livrer bataille, quand tout le désir de Napoléon était de conserver sa marine pour des temps meilleurs. Après diverses évolutions, les deux flottes se trouvèrent en présence le 21 octobre, à la hauteur du cap Trafalgar. Nelson avait sous ses ordres vingt-sept vaisseaux de ligne et quatre frégates; Villeneuve, y compris les Espagnols, trente-trois vaisseaux et sept grosses frégates. Ce dernier forma sa ligne de bataille en ordre parallèle, comme on combattait dans l'enfance de l'art, et sur une longueur d'une lieue. Nelson, au contraire, forma sa flotte en

Digitized by Google

deux colonnes, ayant pour avant-garde les huit vaisseaux à deux ponts qui marchaient le mieux, dans le but de couper le centre et la gauche de la ligne ennemie. Il ne paraissait pas douter de la victoire : « Combien de ces vaisseaux rendus ou coulés vous paraîtront-ils un témoignage suffisant pour nous d'une grande victoire? » dit-il en plaisantant à son ami Blackwood. — « Douze ou quinze, » répondit celui-ci. — « Ce n'est pas assez, répliqua Nelson, je ne serai pas content à moins de vingt vaisseaux. » Vers onze heures, les deux colonnes anglaises, s'avançant vent arrière, et toutes voiles dehors, joignirent la flotte française. A midi, Collingwood reçut le premier boulet de l'escadre ennemie, et s'engagea seul dans les rangs de cette formidable armée. Enveloppé tout aussitôt et perdu dans un tourbillon de boulets : « Nelson, disait-il à son capitaine de pavillon, donnerait beaucoup pour être ici ». Et de son côté, Nelson, qui avait vu ce mouvement : « Voyez, disait-il, comme Collingwood, ce noble frère, mène au feu son bâtiment. » Un peu avant que les flottes fussent à portée, il avait fait élever au sommet du mât de la *Victory* le mot d'ordre de la journée, attendu de tous les matelots. « *L'Angleterre compte que chaque homme fera son devoir!* » Et ce signal, passant de navire en navire, fut accueilli avec des cris d'enthousiasme par tous ces hommes que la présence du danger mettait un moment au niveau de leur illustre chef. Nelson portait ce jour-là son vieux frac d'amiral, orné des quatre brillantes décorations dont il avait été gratifié à l'étranger et dans sa patrie. Elles le signalaient au feu des tirailleurs dont les Français couvrent les hunes, dans les combats de mer, pour éclaircir les rangs de l'ennemi. Ses officiers, inquiets pour leur chef, voulaient charger le chirurgien ou le chapelain d'adresser quelques mots à l'amiral pour lui persuader de changer son habit ou couvrir ses éclatants insignes. Personne n'osa tenter la démarche : on le pria seulement de songer à son rang de général en chef, de ne pas s'engager le premier, comme un vaisseau d'avant-garde, avec la masse serrée des vaisseaux de la flotte combinée, et de permettre, en diminuant ses voiles, au vaisseau le *Leviathan*, qui suivait le sien, de le dépasser et de recevoir le premier feu des Français : — « Je le veux bien, répondit-il en souriant; que le *Leviathan* passe le premier, s'il le peut. » — Puis il avait couvert la *Victory* de toutes ses voiles, et il était resté ainsi en tête de la colonne. Il jugea qu'il était temps de renvoyer à leur poste les capitaines de frégates qu'il avait encore à son bord, et reconduisit celui de l'*Euryalus*, le capitaine Blackwood. Celui-ci lui ayant pris la main : « J'espère, lui dit-il, revenir bientôt, et vous trouver en possession de vingt vaisseaux ennemis. — « Dieu vous bénisse!... répliqua l'amiral... Mais je ne vous reverrai jamais. » Trois minutes après, les cinq ou six vaisseaux français qui entouraient *Le Bucentaure*, vaisseau monté par l'amiral Villeneuve, lançaient à la fois leurs bordées contre la *Victory*, dont les cent canons se taisaient encore. C'est ainsi que Nelson était entré au feu. Vers une heure, alors que partout, et en particulier autour de la *Victory*, le combat se continuait avec un acharnement furieux, une balle, partie du *Redoutable* (vaisseau français), vint frapper Nelson à l'épaule gauche. Il tomba sous le coup, la face contre terre. Un sergent d'infanterie de marine et deux matelots se précipitent pour relever l'amiral. Le capitaine Hardy s'avance, et le fait porter au poste des malades. On lui ôta cet habit auquel, peut-être, il devait sa fatale blessure, et le chirurgien procéda à l'investigation de l'endroit où la balle avait frappé. Il s'assura bientôt qu'elle avait pénétré au-dessous de la clavicule gauche, et s'était logée, suivant toute apparence, dans l'épine dorsale. Le blessé éprouvait de vives souffrances, qui s'aggravaient d'heure en heure, et pendant ce temps la bataille continuait avec furie, avec un acharnement sans exemple. De temps à autre un bruit de voix humaines arrivait par les écoutilles et les sabords : « Que signifient ces cris? demandait Nelson d'une voix affaiblie. » — « C'est un ennemi qui amène pavillon, » fut-il répondu. Déjà à trois heures la victoire était décidée. Les souffrances du blessé devinrent tellement atroces que plus d'une fois il souhaita la mort. Le capitaine Hardy étant venu lui dire pour le ranimer que déjà quatorze ou quinze vaisseaux s'étaient rendus : « C'est bien, répliqua-t-il; pourtant il m'en fallait au moins vingt. » Et, donnant à sa voix une force singulière : « Jetez l'ancre, Hardy, jetez l'ancre! » recommandation qui témoignait de sa profonde prévoyance; car dès le matin même il avait prévu la tempête épouvantable qui éclata le soir, qui mit en danger la flotte victorieuse, et fit sombrer la plupart des vaisseaux de la flotte vaincue. Pendant ces heures d'agonie, allégées par la joie d'une immense victoire, il recommanda encore à sa patrie lady Hamilton et sa fille Horatia, et le nom de cette femme fut avec celui de l'Angleterre le dernier murmure qui s'échappa de ses lèvres. Il expira à quatre heures trente minutes, et précisément à cette heure l'amiral Gravina envoyait à l'armée le signal de ralliement, répété par *Le Neptune*, et tous ceux des vaisseaux français ou espagnols qui n'étaient ni pris ni désemparés quittaient cette mer fatale, où les forces maritimes des deux nations venaient pour bien longtemps d'être anéanties. La victoire de Trafalgar rendit définitivement l'Angleterre maîtresse unique de l'Océan. Tous les honneurs, toutes les récompenses qu'une nation reconnaissante peut accorder furent décernés à la mémoire de Nelson. Le titre de comte fut conféré à son frère, avec une pension perpétuelle de 6,000 livres sterling (150,000 fr.). Chacune de ses deux sœurs reçut 10,000 liv. sterl. La femme

Digitized by Google

qu'il avait si indignement outragée obtint une rente viagère de 1,000 liv. sterl. Le legs audacieux qu'il avait fait à sa maîtresse fut justement répudié. On ordonna des funérailles publiques, et un monument s'éleva par souscription nationale. Des statues furent érigées dans plusieurs des principales cités. Le cercueil de plomb dans lequel ses restes avaient été rapportés en Angleterre, le pavillon de son vaisseau, qui devait figurer dans le cortége funèbre furent mis en pièces, et le peuple se les arracha comme des reliques sacrées.

On montre encore à l'hôpital des Invalides de Greenwich l'habit que Nelson portait au moment où il fut frappé mortellement, et l'on y voit le trou de la balle et les traces de l'hémorragie qu'elle avait déterminée. A Londres, une belle statue lui a été élevée dans Trafalgar-Square. Nelson fut alors, et il est en grande partie encore aujourd'hui, le héros par excellence de l'Angleterre. D'autres ont pu avoir autant de génie; personne n'a su inspirer autant d'enthousiasme et se faire une place aussi grande dans les sympathies de la nation. Personne n'a gravé son nom plus profondément et avec plus de gloire dans les annales de la Grande-Bretagne. J. CHANUT.

Churchill (T. O.), *Life of lord viscount Horatio Nelson;* London, 1808 and 1813. — Clarke (Samuel), *Life of admiral lord Hor. Nelson;* London, 1809, 2 vol in-4°. — Southey (Robert), *Life of Nelson;* London, 1813; le mérite de l'ouvrage n'est pas au niveau de la réputation dont il a joui. — Nicolas (sir Harris), *Despatches and Letters of Nelson;* 1844, 7 vol. — Tucker (J.-M.), *Memoirs of the Life of lord Nelson;* London, 1847. — Pettigrew (Thomas), *Memoirs of the life of vice-admiral lord Horatio Nelson;* London, 1849, 2 vol. in-8°. — Taylor (W. C.), *National portrait Gallery*, t. Ier. — Allen (Joseph), *Life of viscount Nelson, duke of Bronte*, 1853 — James, *Naval History of England*. — Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire* — Bignon, *Histoire de France sous Napoléon*. — E. Forgues, *Histoire de Nelson;* 1860 — Guerin, *Histoire de la Marine française*. — Amiral Jurien de la Gravière, *Guerres maritimes*, 2 vol. — Lamartine (Alphonse de), *Nelson*, 1758 1805, un vol.

NEMEITZ (*Jouchim-Christophe*), érudit allemand, né à Wismar, le 4 avril 1679, mort le 8 juin 1753 Après avoir exercé pendant quelque temps dans sa ville natale la profession d'avocat, il devint en 1707 précepteur des fils du comte de Stenbock; il les accompagna à l'université de Lund, où il fit des cours publics d'histoire et de politique, et parcourut ensuite avec eux la Hollande, la France et l'Angleterre; plus tard il fut chargé de l'éducation de plusieurs princes, avec lesquels il visita la France et l'Italie. Depuis 1743 il vécut retiré à Strasbourg. On a de lui : *De modestia historica in censuris principum observanda;* Lauden, 1709, in-4°; — *Séjour de Paris, oder Anleitung wie Reisende sich in Paris zu verhalten haben* (Séjour de Paris, ou Instructions pour les voyageurs qui visitent cette ville); Leipzig, 1726, et Strasbourg, 1750, in-8°; une traduction française fut donnée à Leyde, 1727, 2 vol. in-8°; — *Fasciculus inscriptionum singularium in itinere Italico collectarum;* Leipzig, 1726, in-8°; — *Nachlese besonderer Nachrichten von Italien* (Regain de notices sur l'Italie); Leipzig, 1726; — *Remarques nouvelles sur* l'Histoire de Charles XII *par M. de Voltaire;* Francfort, 1738, in-8°; — *Vernünftige Gedanken von allerhand historischen, critischen und moralischen Materien* (Réflexions sur divers sujets d'histoire, de critique et de morale); Francfort, 1739-1745, 6 vol. in-8°; ce recueil curieux fut augmenté de deux vol. par Scheibe. Nemeitz a édité les *Mémoires du comte de Stenbock*. O.

Hirsching, *Handbuch* — Meusel, *Lexikon*. — Strodtmann, *Neues gelehrtes Europa*, t. IV et XI.

NÉMÉSIEN (*M.-Aurelius-Olympius Nemesianus*), poëte latin, né à Carthage, en Afrique, vivait vers la fin du troisième siècle après J.-C. Il vécut à la cour de l'empereur Carus (283), et remporta tous les prix dans les concours poétiques (*omnibus coronis* (*non coloniis*) *illustratus emicuit*, dit Vopiscus). Il osa même lutter contre le jeune prince Numérien, et celui-ci ne lui en voulut pas d'avoir remporté la victoire. Vopiscus, à qui nous devons ces détails, ajoute que Némésien était l'auteur des poëmes *Sur la Pêche, la Chasse*, et *la Navigation* (Ἁλιευτικά, κυνηγετικά, ναυτικά, peut-être au lieu de ναυτικά faut-il lire ἰξευτικά, *chasse aux oiseaux*). Tous ces poëmes ont péri, à l'exception d'un fragment des *Cynegetica* comprenant 325 vers hexamètres qui, par la pureté et la clarté du style, ne sont pas indignes de l'admiration qu'ils obtinrent des contemporains. Ces vers, qui appartenaient sans doute au premier livre, ne contiennent que des préceptes sur l'éducation des chevaux et des chiens et sur les ustensiles de la chasse. Deux courts fragments *De Aucupio* (*De la Chasse aux oiseaux*) et une petite pièce intitulée *Les Louanges d'Hercule* (*Laudes Herculis*), œuvre d'un auteur inconnu, ont été attribués à Némésien sans motifs plausibles. C'est sans plus de raison qu'on lui attribue quatre des églogues de Calpurnius. Ange Ugoletti, le premier auteur de cette revendication, prétendait s'appuyer sur l'autorité d'un ancien manuscrit; mais les meilleurs manuscrits connus portent seulement le nom de Calpurnius, et l'on ne trouve celui de Némésien que sur des manuscrits de récente date. Certains biographes ont établi des rapports entre Némésien et Calpurnius; ils supposent que le poëte favori de Carus et de Numérien fut le bienfaiteur de Calpurnius, son ami et son émule, réduit à un dénûment affligeant. Cette conjecture est uniquement fondée sur une dédicace, *Ad Nemesianum carthaginiensem*, qu'offrent généralement les manuscrits et les éditions de Calpurnius. On a identifié ce Némésien avec le M. A. Olympius Némésien, et on a cru reconnaître Némésien sous le déguisement du berger Mélibée de la quatrième églogue de Calpurnius; mais ces suppositions hasardées n'ajoutent rien

Digitized by Google

au peu que nous savons sur la vie des deux poètes (*voy.* CALPURNIUS).

Le fragment des *Cynegetica*, découvert à Tours par le poète Sannazar, fut publié pour la première fois par les héritiers d'Alde, 1534, in-8°, avec le poème de Grotius Faliscus *Sur la Chasse* et une bucolique attribuée à Némésien; on le trouve avec les vers *De Aucupio* dans les *Poetæ latini minores* de Burmann, Leyde, 1731, vol. I, p. 317, 415, et dans les *Poetæ latini minores* de Wersndorf, Altenbourg, 1780, vol. I, p. 3, 123. La meilleure édition est celle de Stern : *Grotii Falisci et Olympii Nemesiani carmina venatica, cum duobus fragmentis* De Aucupio; Halle, 1832, in-8°. L. J.

Vopiscus, *Numerianus*. — Wernsdorf, *Préface* de son édition des *Cynegetica* et des fragments *De Aucupio*. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

NÉMÉSIUS (Νεμέσιος), théologien et philosophe grec, vivait vers la fin du quatrième siècle. On a très-peu de détails sur sa vie. Les manuscrits et Anastase de Nicée lui donnent le titre d'évêque d'Émèse en Syrie; c'était évidemment un chrétien et un homme pieux. La date de sa vie est fixée avec assez de précision, soit par les deux plus anciens écrivains qui le citent, Anastase et Moses Bar-Cepha, soit par Némésius lui-même, qui dans son traité *Sur la Nature de l'homme* mentionne Apollinaire et Eunomius. Némésius vivait donc à la fin du quatrième siècle ou au commencement du cinquième siècle. L'auteur du traité *De la Nature de l'homme* a été quelquefois identifié avec un ami de saint Grégoire de Nazianze, Némésius, homme de savoir, d'abord avocat, puis préfet de la Cappadoce. Ce Némésius était païen, et saint Grégoire lui adressa plusieurs lettres et même un poème pour l'engager à embrasser le christianisme. Il est possible que le préfet de Cappadoce se soit converti, qu'il soit devenu évêque d'Émèse et qu'il ait écrit un traité de philosophie chrétienne; mais ces possibilités ne sont pas une raison suffisante pour que l'on accorde sans aucune preuve le traité *De la Nature de l'homme* à l'ami de saint Grégoire de Nazianze. Cet ouvrage a été attribué aussi à saint Grégoire de Nysse, mais avec moins de raison encore et uniquement peut-être parce que l'on a confondu le traité *De la Nature de l'homme* (Περὶ φύσεως ἀνθρώπου) avec le traité *Sur la Conformation de l'homme* (Περὶ κατασκευῆς ἀνθρώπου) composé par Grégoire de Nysse pour compléter l'*Enneahéméron* de son frère, saint Basile. L'ouvrage de Némésius est un traité de psychologie et de physiologie élégamment écrit pour le temps, et contenant des doctrines rarement originales, mais souvent judicieuses. « L'homme, selon Némésius, est un être double, composé d'un corps et d'une âme : le corps est comme un résumé des perfections de la nature organisée; l'âme se divise en deux parties, l'une irraisonnable, l'autre raisonnable. L'âme raisonnable comprend la pensée, la mémoire et surtout la volonté, dont le caractère libre et indépendant constitue la personnalité humaine. L'âme irraisonnable est double elle-même; elle contient des facultés qui, sans participer de la raison, lui sont du moins soumises, comme le désir et la répugnance; elle contient des facultés à la fois étrangères à la nature de la raison, étrangères à son empire, comme la nutrition et les diverses fonctions qui appartiennent à la vie animale. Rien de plus simple ni de plus clair que cette théorie de l'homme; mais il s'en faut que le texte de Némésius les présente avec netteté. A la première lecture, au contraire, un esprit peu expérimenté trouve difficilement sa route à travers de nombreux chapitres assez mal coordonnés. L'ordre est au fond des idées, mais à l'extérieur il est trop peu sensible. Si ce défaut pouvait être corrigé dans le traité *De la Nature de l'homme* par quelques transpositions qui peut-être même ne feraient qu'en rétablir le texte dans son intégrité primitive, on aurait là un des abrégés les plus commodes pour l'enseignement des éléments de la philosophie (1). » Au point de vue théologique, l'ouvrage de Némésius n'est pas irréprochable; on le blâme d'avoir accepté quelques opinions erronées d'Origène, et de s'écarter, par exemple, touchant la préexistence des âmes, de l'opinion généralement admise par l'Église. Aux yeux des modernes le principal mérite de Némésius est d'avoir soupçonné la circulation du sang et les fonctions de la bile. Les passages de son traité qui se rapportent à ces deux grands faits physiologiques ne sont ni clairs ni précis; mais ils sont curieux. « Le mouvement du pouls (appelé aussi le pouvoir vital, prend, dit-il, son origine du cœur et principalement du ventricule gauche..... L'artère est avec une grande véhémence dilatée et contractée, par une sorte d'harmonie et d'ordre, le mouvement commençant au cœur. Tandis qu'elle est dilatée, elle attire avec force la partie la plus ténue du sang des veines voisines, et l'exhalaison ou vapeur de ce sang devient l'aliment de l'esprit vital. Mais pendant qu'elle est contractée, elle exhale toutes les fumées qu'elle contient à travers tout le corps et par de secrets passages, de même que le cœur rejette tout ce qu'il contient de fuligineux à travers la bouche et le nez par expiration. » Voici le passage sur la bile. « La bile jaune est constituée à la fois pour elle-même et aussi pour d'autres propos; car elle contribue à la digestion et active l'expulsion des excréments; c'est pourquoi elle est en quelque sorte un des organes nutritifs, outre qu'elle donne au corps une sorte de chaleur, comme le pouvoir vital. Pour ces raisons donc, elle semble faite pour elle-même; mais en tant qu'elle

(1) Egger, dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

Digitized by Google

purge le sang, elle semble faite en quelque sorte pour le sang aussi. » Ces passages ne prouvent nullement que Némésius ait devancé les découvertes de Harvey sur la circulation du sang, de Sylvius sur les fonctions de la bile; mais ils montrent que sur ces deux points si importants de la physiologie les anciens étaient allés plus loin qu'on ne le suppose ordinairement. Le traité de Némésius a été inséré dans plusieurs collections des Pères de l'Église. Georges Valla en publia une traduction latine; Leyde, 1538, in-8°. La première édition séparée du texte grec parut par les soins de Nicasius Ellebodius, avec une traduction latine; Anvers, 1565, in-8°; puis vint l'édition du docteur Fell, Oxford, 1671, in-8°. La meilleure édition est celle de F. Matthæi; Halle, 1802, in 8°. Le traité *De la Nature de l'homme* a été traduit en italien par Domin. Pizzimenti; en anglais par Georges Wither, Londres, 1636, in-12; en allemand par Osterhammer, Salzbourg, 1819, in-8°, et en français par J.-B. Thibault; Paris, 1844, in-8°. L. J.

Anastase, *Quæst. in S. Script.*, dans la *Bibliotheca Patrum*, vol. VI, édit. de Paris, 1575. — Fabricius, *Bibliotheca græca*. — Brucker, *Historia critica philosophiæ*. — Haller, *Bibliotheca anatomica*. — Sprengel, *Histoire de la médecine*. — Freind, *History of Physic*. — Bayle, *Dict. hist. et crit.* — Chauffepie, *Dict. historique*. — Fell, *Préface* et *Notes* de son édit. — Thibault, *Préface* et *Notes* de son édit.

NEMIUS (*Jean*), humaniste hollandais, né à Bois-le-Duc, au commencement du seizième siècle. Il entra dans les ordres, et fut successivement recteur des écoles de Nimègue, d'Amsterdam et de Bois-le-Duc. On a de lui : *De imperio et servitute ludi magistri poema*; Nimègue, 1551, in-4°; — *Parens et noverca, poema*; Anvers, 1553, in-8°; — *Epitome de conscribendis epistolis*; Anvers, 1552, in-8°; — *Annotationes in syntaxim Erasmi*; Anvers, in-8°. Nemius a le premier donné une traduction latine de l'histoire facétieuse de Till Eulenspiegel, sous le titre de *Ulularum speculum, alias triumphus humanæ stultitiæ, vel Tylus Saxo*; Anvers, 1563, in-8° (*voy.* Freytag, *Apparatus*, t. II, p. 1017). O.

Foppens, *Bibliotheca belgica*.

NEMOURS (*Jacques d'*Armagnac, duc de), né vers 1437, décapité à Paris, le 4 août 1477. Il était fils de Bernard d'Armagnac, comte de Pardiac (second fils du connétable d'Armagnac), et de Éléonore de Bourbon, comtesse de la Marche et de Castres, duchesse de Nemours (1). Son père avait été le gouverneur du dauphin (depuis Louis XI); lui-même fut en grande faveur au commencement du règne de ce prince. Louis XI lui donna en avril 1462 le duché-pairie de Nemours, auquel il avait quelques droits par sa mère, Éléonore de Bourbon. La même année il le mit à la tête des sept cents lances françaises, qu'il envoyait au secours du roi d'Aragon contre les Catalans, soulevés. En échange de ce secours, le roi d'Aragon céda le Roussillon à la France; mais il aurait bien voulu conserver cette province, et il excita une sédition à Perpignan. Le duc de Nemours fut chargé d'aller réduire cette place, entreprise qui offrit peu de difficulté. Malgré les bienfaits dont il avait été comblé par le roi, Jacques d'Armagnac entra dans la ligue du Bien public en 1465. Il fut un des premiers à négocier; mais il fit, en son nom et au nom des autres chefs de la ligue, des demandes si exorbitantes que Louis XI les rejeta, marcha contre les rebelles, enfermés dans Riom, et les força de consentir à un armistice. Cependant les circonstances devinrent bientôt si fâcheuses pour Louis XI que le duc de Nemours obtint le gouvernement de Paris et de l'Ile-de-France, avec une pension, la solde de deux cents lances et la nomination aux offices et bénéfices dans ses seigneuries. Peu après ce traité, lui et ses cousins, le comte d'Armagnac et le sire d'Albret, prêtèrent serment au roi de le servir contre tous, même contre le duc Charles, son frère. Ce serment fut mal tenu. Si les deux d'Armagnac ne s'unirent pas ouvertement aux ducs de Bourgogne et de Guyenne, ils traitèrent avec le roi d'Angleterre et le pressèrent d'envoyer une armée dans la Guyenne; en attendant ils se mirent en campagne avec quelques bandes de pillards (1469). Le roi envoya contre eux le comte de Dammartin en l'autorisant à traiter. Nemours n'essaya pas de résister. Par un accord conclu à Saint-Flour, le 17 janvier 1470, « il confessa que bien que le roi l'eût agrandi et lui eût fait de grands biens, il en avait été si méconnaissant, qu'il s'était soulevé contre lui, qu'il avait débauché ses sujets et ses serviteurs, avait machiné sa prise et la détention de sa personne, avait faussé ses serments, avait pris son argent, et au lieu d'apaiser les autres, comme il l'avait promis, les avait animés contre le roi. Il s'engagea à perdre tous ses domaines et les priviléges de la pairie s'il manquait de nouveau à ses serments, et consentit à ce que tous ses serviteurs fissent un serment direct au roi. » En prêtant ce serment, Nemours était peut-être sincère, et il mit dès lors une grande réserve dans sa conduite. Il voyait avec effroi suspendue sur sa tête la colère de Louis XI, qui, devenant chaque jour plus puissant, pensait à tirer vengeance des seigneurs qui l'avaient trahi en 1465. Par l'ordre du roi de France, le comte d'Armagnac fut tué en 1473. Quelques lettres du duc de Nemours, trouvées dans les papiers du comte, convainquirent le roi que les deux cousins continuaient à agir de concert avec les princes mécontents. Cependant comme Jacques d'Armagnac n'avait pas fait de démarche ostensible, le roi le laissa pour le moment en repos. Mais dès que la défaite du duc de Bourgogne à Grandson l'eut rassuré du

(1) Charles VI érigea la terre de Nemours en duché-pairie, le 9 juin 1404, et la donna à Charles III de Navarre en échange du comté d'Évreux. A la mort de Charles III, en 1425, le duché de Nemours fit retour à la couronne. Mais Éléonore de Bourbon prétendait à la possession de ce duché, comme petite-fille de Charles III, par sa mère, Béatrix de Navarre.

Digitized by Google

cité de son principal adversaire, il ne ménagea plus rien et chargea le sire de Beaujeu d'aller assiéger le duc de Nemours dans son château de Carlat. Le duc fut fait prisonnier et conduit à Vienne en Dauphiné, où Louis XI était alors. Le roi, refusant de le voir, le fit enfermer au château de Pierre-Encise, d'où, le 4 août 1476, il fut transféré à la Bastille. Sa femme, Louise d'Anjou, fille du comte du Maine et nièce du roi René, que le roi lui avait fait épouser en 1462, mourut en couches de douleur et d'effroi pendant le siége de Carlat. Nemours avait été coupable en 1465 et 1469; mais il était couvert par plusieurs traités, et depuis 1470 il s'était tenu paisible. « D'ailleurs parmi les grands seigneurs du royaume, dit Amelgard, il n'y en avait aucun de mœurs plus douces, d'un gouvernement plus juste envers ses vassaux, enfin d'une renommée plus honorable. » Le sire de Beaujeu, en le faisant prisonnier, lui avait promis de bonnes conditions; mais aucune de ces considérations ne toucha le roi, qui montra contre cet ancien favori qui l'avait trompé une férocité impitoyable. Il ordonna de l'enfermer dans une cage de fer, et de le *gehenner bien étroit* pour le *faire parler clair*. La procédure s'instruisit, non devant le parlement, mais devant une commission présidée par le sire de Beaujeu. Pour être plus sûr des commissaires, Louis XI leur distribua les domaines de l'accusé. La torture n'arracha aucune révélation au duc de Nemours, et on ne put établir contre lui aucune charge positive. Enfin, sur quelques bonnes paroles du roi, il s'imagina qu'il l'apaiserait par une franche confession. Il lui écrivit une longue et touchante lettre dans laquelle, après des aveux explicites, mais qui n'établissaient pas cependant sa participation aux complots qu'il avait connus, il faisait appel à la clémence du roi et signait *le pauvre Jacques*. Une fois muni de cette lettre, Louis XI pensa qu'il obtiendrait facilement une condamnation du parlement, et il permit que Nemours fût jugé par cette cour, qui fut mandée à Noyon et présidée par Beaujeu, lieutenant et gendre du roi. Sous la pression de l'autorité royale, le parlement condamna, le 10 juillet 1477, Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, à être décapité comme coupable de lèse-majesté. Ses biens furent confisqués. L'arrêt reçut son exécution, le 4 août, aux halles. Une foule immense assista à ce triste spectacle et montra beaucoup de pitié pour cet illustre seigneur, dont on oubliait les fautes, et qui paraissait sacrifié moins à la justice qu'à la vengeance (1). Le duc de Nemours laissait trois fils. Un des commissaires qui avaient eu part aux dépouilles du duc, Bottile del Judice, afin de mieux s'assurer la possession du comté de Castres, demanda que Jacques d'Armagnac, l'aîné de ces enfants, lui fût remis. Le roi en effet le lui donna en garde, et le malheureux enfant, enfermé dans la citadelle de Perpignan, y mourut peu après. L. J.

Amelgard, *De Rebus gestis Ludovici XI*. — Seissel, *Histoire de Louis XII*. — Commines, *Mémoires*, l. VI, avec les *Preuves* par Godefroy. — Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*, VII, IX, X, XI. — Sismondi, *Hist. des Français*, t. XIII et XIV. — Michelet, *Histoire de France*, t. VI.

NEMOURS (*Louis* D'ARMAGNAC, duc DE), troisième fils du précédent, né en 1473, tué le 28 avril 1503, à Cérignoles. Il eut Louis XI pour parrain. Il n'avait que quatre ans lorsque son père fut exécuté par l'ordre de ce prince. Enfermé avec son frère Jean à la Bastille, il n'en sortit qu'après la mort de Louis XI, en 1483. Les deux jeunes princes réclamèrent aux états de Tours les domaines de leur père; mais malgré les dispositions favorables de cette assemblée, leur réclamation ne fut pas immédiatement accueillie. Aussitôt que Charles VIII eut la possession incontestée du pouvoir royal, il en fit usage pour rétablir dans leurs biens et honneurs ses cousins Jean et Louis d'Armagnac « abolissant, disait-il, autant que métier serait, toute macule et incapacité qu'ils pourroient avoir encourue, au moyen de certain prétendu arrêt, que l'on dit avoir été donné et exécuté à l'encontre du feu dit Jacques d'Armagnac, leur père. » Jean d'Armagnac mourut vers 1500, et Louis lui succéda dans le titre de duc de Nemours. Habile dans tous les exercices du corps, Louis de Nemours s'acquit une grande réputation de valeur. Il accompagna Charles VIII dans l'expédition de Naples, et se distingua dans la retraite. Lors de la seconde occupation de Naples par les Français, sous Louis XII, le duc de Nemours fut nommé vice-roi de Naples et commandant en chef de l'armée d'occupation en 1501. Le jeune général ne passait pas pour un habile militaire, et l'on s'étonna de le voir préféré à tant d'anciens capitaines qui avaient conquis Naples, et surtout à d'Aubigni. Ce mécontentement de l'armée eut bientôt de funestes effets. Par un traité conclu entre Louis XII et Ferdinand, le royaume de Naples avait été partagé entre les deux rois; Louis XII avait la terre de Labour et les Abruzzes avec Naples, et Ferdinand avait la Calabre et la Pouille; mais il fut impossible aux Français et aux Espagnols de s'entendre sur les limites de leurs provinces respectives. On se disputa surtout la perception des

(1) D'après une tradition acceptée par de graves historiens, Mézeral, Bossuet, Garnier, les jeunes enfants du duc de Nemours auraient été conduits, vêtus de blanc, sous l'échafaud de leur père, afin que son sang coulât sur leur tête. Louis XI était malheureusement trop capable de ce raffinement de cruauté, mais il serait injuste de le lui imputer sans preuves. « Aucun des narrateurs contemporains, dit M. de Barante, même de ceux qui se sont le plus apitoyés et indignés (Amelgard, Seissel) sur ce supplice, ne fait mention de cette circonstance. L'avocat qui, au nom des malheureux orphelins, laissés sans biens et sans secours, présenta requête aux états du royaume, assemblés en 1483, après la mort du roi, ne parla pas non plus de cette cruauté; pourtant il n'omit rien de ce qui pouvait exciter une juste pitié en faveur de ces pauvres enfants, et ne garda point de ménagements pour la mémoire détestée de leur persécuteur. »

Digitized by Google

droits imposés sur les troupeaux à l'époque de leur émigration annuelle. Gonsalve de Cordoue, général de Ferdinand, ne voulant pas céder sur ce point, occupa la Capitanate dans l'hiver de 1502-1503. Nemours n'était pas capable de tenir tête au grand capitaine. Mal servi par une armée mécontente, il eut de plus le tort grave de ne pas suivre les conseils du plus habile de ses lieutenants, d'Aubigni. Il dispersa ses troupes, envoya d'Aubigni en Calabre avec des forces insuffisantes, ne laissa devant Barlette qu'un faible corps de troupes sous les ordres de La Palisse, et marcha sur Otrante. Gonsalve de Cordoue battit et fit prisonnier La Palisse. D'Aubigni, accablé par le nombre à Seminara, le 21 avril 1503, se réfugia dans la citadelle d'Angitola, et fut contraint de se rendre. Nemours, accourant pour réparer ces désastres, rencontra Gonsalve à Cérignoles, le vendredi 28 avril. « L'armée espagnole, dit M. Henri Martin, avait couvert son front d'un large fossé; le jour finissait, et la prudence commandait aux Français d'attendre au lendemain; néanmoins l'attaque immédiate fut décidée, après une violente altercation entre le vice-roi et deux de ses capitaines. Nemours, cette fois, penchait pour le parti le plus sage; Yves d'Allègre le piqua au vif en paraissant douter de sa valeur; Nemours, irrité, donna le signal, et s'élança à la tête de l'avant-garde, sans même faire reconnaître la position de l'ennemi. Le sort d'un combat commencé sous de tels auspices ne fut pas longtemps douteux : les Français, arrêtés court par le fossé qui protégeait les Espagnols, tentèrent en vain de le franchir sous le feu meurtrier d'une nombreuse artillerie; le désordre était déjà dans leurs rangs, lorsque deux charrettes qui renfermaient les poudres de l'armée espagnole sautèrent avec un bruit épouvantable; cet accident, qui semblait devoir être fatal aux ennemis, décida leur victoire; l'arrière-garde française, saisie de ces paniques si ordinaires dans un assaut nocturne, prit la fuite au fracas de l'explosion, entraînant avec elle son commandant, Yves d'Allègre : la cavalerie de Gonsalve, s'élançant hors du camp, enfonça et culbuta le reste de l'armée; le duc de Nemours fut tué et l'armée de France fut dispersée et presque détruite. » Cette défaite coûta aux Français tout ce qu'ils possédaient dans le royaume de Naples. Avec le duc de Nemours finit la maison d'Armagnac, qui avait joué un rôle si grand et si tragique dans l'histoire de France, et qui faisait remonter son origine jusqu'à Haribert, frère du roi Dagobert. L. J.

Saint-Gelais, *Histoire de Louis XII*, avec des *Notes* et des *Preuves* par Godefroy. — Jean d'Auton, *Histoire de Louis XII* avec des *Notes* et *Preuves*. — Fleuranges, *Mémoires*. — Sismondi, *Histoire des républiques italiennes*, c. 101; *Histoire des Français*, t. XV. — Henri Martin, *Histoire de France*, t. VII.

NEMOURS (*Gaston* DE FOIX, duc DE), célèbre général français, fils de Jean de Foix, vicomte de Narbonne et de Marie d'Orléans, sœur de Louis XII, né en 1489, tué devant Ravenne, le 11 avril 1512. Louis XII rétablit pour lui, en 1505, le duché-pairie de Nemours. Le jeune prince alla servir à l'armée d'Italie en 1510, et à la fin de 1511 il succéda au duc de Longueville dans le gouvernement du Milanais et le commandement de l'armée française en Italie. Les Français, faiblement soutenus par le vacillant Maximilien, avaient à combattre la ligue des Espagnols, du pape et des Vénitiens. Les confédérés redoublèrent d'efforts dans l'hiver de 1511. Les Suisses, rompant la neutralité, envahirent le Milanais et s'avancèrent jusqu'au faubourg de Milan. Nemours, qui n'avait à leur opposer que des forces insuffisantes, s'enferma dans Milan; et les Suisses, qui s'entendaient mal à faire des siéges, reprirent le chemin de leurs montagnes. Sur ces entrefaites, l'armée hispano-pontificale, commandée par le vice-roi de Naples, don Raymond de Cardone, le cardinal-légat Jean de Médicis (depuis Léon X) et Pedro Navarro, le meilleur général de l'Espagne, mit le siége devant Bologne, place dont la conservation importait au plus haut point à l'honneur des armes françaises. A cette nouvelle Gaston prit une décision digne d'un grand capitaine. Quoique menacé par les Vénitiens, il résolut d'aller au secours de Bologne. Il se porta rapidement sur Finale à une journée de cette place; puis, par une marche de nuit des plus audacieuses, au milieu d'affreux tourbillons de neige, il pénétra dans la ville assiégée sans être aperçu de l'ennemi (nuit du 4 au 5). S'il avait attaqué immédiatement les assiégeants, il les aurait surpris et probablement taillés en pièces; mais ses soldats, épuisés par leur marche rapide, avaient un besoin absolu de repos; il remit donc l'attaque, et Cardone, décampant dans la nuit du 6 au 7, se retira sur Imola. La veille du mouvement de Gaston sur Bologne, un corps d'armée vénitien était entré dans Brescia, dont les habitants, soulevés contre les Français, lui avaient ouvert les portes. L'insurrection avait gagné tout le pays bressan et bergamasque, et menaçait d'atteindre Crème et Crémone. Les Français allaient se trouver enveloppés dans un cercle d'armées ennemies et d'insurgés. Déjà le général vénitien Baglioni se dirigeait sur Brescia pour renforcer le corps d'occupation. Nemours, laissant dans Bologne trois cents lances et quatre mille fantassins, courut sur Baglioni avec une rapidité inouïe, le battit complétement à l'Isola della Scala, et arriva devant Brescia (le 17 février). La ville sommée de se rendre refusa, et l'armée française donna l'assaut le 19. Le sol glacé était si glissant que les gendarmes, qui sous les ordres de Bayart formaient la première colonne d'attaque, marchaient avec peine. Gaston, en véritable montagnard des Pyrénées, leur donna l'exemple de quitter leurs souliers et courut avec eux pieds nus à l'assaut. La ville fut prise malgré l'héroïque résistance des Vénitiens et l'aide que leur prêtaient les habitants en jetant

Digitized by Google

de leurs fenêtres sur les Français « gros carreaux, pierres et eau chaude ». Les vainqueurs saccagèrent la ville et massacrèrent une partie de la population. Le comte Ludovic Avogara et ses deux fils, nobles bressans qui avaient fomenté l'insurrection, furent décapités. Le pillage de Brescia porta malheur à l'armée française. « Il n'est rien de si certain, dit le biographe de Bayart, que la prise de Bresse fut en Italie la ruine des Français; car ils avaient tant gagné dans cette ville de Bresse, que la plupart s'en retournèrent et laissèrent la guerre, desquels il eût été bon métier par après ». Avec une armée démoralisée par la victoire et composée en partie d'auxiliaires allemands suspects, Gaston fut hors d'état de rien tenter immédiatement; mais au mois de mars des renforts lui arrivèrent de France, et Louis XII lui envoya l'ordre d'attaquer l'armée pontificale et de marcher sur Rome sans être retenu par aucun scrupule religieux. En même temps le concile de Pise l'autorisa à occuper les États de l'Église jusqu'à ce que la chaire de Saint-Pierre fût remplie par un pape légitimement élu. Gaston entra aussitôt dans la Romagne; don Raymond de Cardone refusa obstinément la bataille. Gaston pour l'y décider menaça Ravenne. Informé que Maximilien avait fait la paix avec les Vénitiens et qu'il allait retirer les cinq mille lansquenets allemands de l'armée française, il résolut d'attaquer à tout hasard l'armée espagnole. Le 9 avril il donna l'assaut, et fut repoussé. Le 11 avril s'engagea une terrible bataille, qui semblait devoir décider du sort de l'Italie. L'armée espagnole et pontificale, fortement retranchée, eût été inexpugnable si l'artillerie d'Alphonse d'Este, duc de Ferrare, n'eût porté le ravage dans ses rangs. Sous ce feu meurtrier, la cavalerie pontificale perdit patience et sortant des lignes, elle attaqua impétueusement le camp français; l'infanterie espagnole s'avança alors pour soutenir la cavalerie, et la bataille devint générale. Après une courte lutte, la cavalerie pontificale s'enfuit laissant aux mains des Français Fabrizio Colonna, Pescaire et le cardinal Jean de Médicis. L'infanterie espagnole, assaillie par les lansquenets et les fantassins français, repoussa toutes les attaques, et ne se mit en retraite que lorsqu'elle fut chargée en queue par la cavalerie française. Malgré d'énormes pertes, cette vaillante troupe se retirait en bon ordre et il était dangereux de l'arrêter. Le jeune vainqueur périt en s'acharnant imprudemment à leur poursuite. Brantôme raconte ainsi sa mort : « Étant tout couvert de sang et de cervelle d'un de ses gendarmes, tué près de lui par une canonnade, Bayart, effrayé, vint à lui et lui demanda s'il était blessé? — Non, dit-il, mais j'en ai blessé bien d'autres. — Dieu soit loué, dit Bayart, vous avez gagné la bataille et demeurez aujourd'hui le plus honoré prince du monde : mais ne tirez pas plus avant; rassemblez votre gendarmerie, et surtout qu'on ne se mette point au pillage; car il n'est pas encore temps : le capitaine d'Ars et moi allons après les fuyards, et, pour homme vivant, Monsieur, ne bougez d'ici que nous ne vous venions querir ou nous vous mandions. M. de Nemours promit de ne point avancer; mais il n'en tint rien : voyant que des gens de pied espagnols se retiroient le long d'un grand canal, il demanda à un Gascon, qui fuyoit, quels gens c'étoient? — Monsieur, lui dit-il, ce sont deux enseignes espagnols qui nous ont défaits. Le jeune prince dépité dit : Qui m'aimera si me suive, je ne sçaurois souffrir cela! et, sans regarder derrière lui, donna, suivi seulement d'une vingtaine de ses gens, et chargea dans un lieu si désavantageux, que sa petite troupe ne s'y pouvoit remuer; car la chaussée étoit étroite du côté du canal, où l'on ne pouvoit descendre, et de l'autre côté il y avoit un fossé où l'on ne pouvoit passer; de sorte que les Espagnols ayant déchargé leurs arquebuses et les piques baissées, eurent bientôt raison des nôtres. M. de Nemours, combattant constamment, eut les jarrets de son cheval coupés, tomba par terre, où il fut blessé de tant de coups, que depuis le menton jusqu'au front il en avoit quatorze, et puis laissé mort. » Ainsi mourut à moins de vingt-quatre ans Gaston de Foix « dont la mémoire, dit l'Italien Guicciardini, durera autant que le monde. Fort jeune, mais déjà couvert d'une gloire immortelle, on peut dire qu'il fut grand capitaine avant d'avoir été soldat ». Par sa mort tout le fruit de la victoire fut perdu et deux mois plus tard il ne restait plus aux Français que quelques places fortes en Italie. Cependant sa carrière ne fut pas inutile; il révéla le premier la valeur de l'infanterie française, et apprit aux Français qu'ils pouvaient vaincre les terribles bandes espagnoles. « Gaston, dit M. Michelet, trouva tout naturel d'exiger de l'infanterie une rapidité que jusque-là on n'osait demander aux cavaliers. Dans une course de deux mois qui fut toute sa vie et son immortalité, il révéla la France à elle-même, démontrant, par une incroyable célérité de mouvements, une chose qu'on ignorait, c'est que les Français étaient les premiers marcheurs de l'Europe, donc le peuple le plus militaire. » L. J.

Mémoires du bon chevalier Bayart. — *Mémoires de Fleurange.* — Brantôme, *Vies des grands capitaines.* — Guicciardini, *Istor.*, l. X. — Paolo Giovio, *Vita di Leone X*; *Vita di Alfonso d'Este*; *Vita di Pescara.* — Sismondi, *Histoire des républiques italiennes*, t. XIV; *Histoire des Français*, t. XV. — Michelet, *Histoire de France* (*Renaissance*), t. VII. — Henri Martin, *Histoire de France*, t. VII.

NEMOURS (*Philippe* DE SAVOIE, duc DE), troisième fils de Philippe duc de Savoie, et de Claudine de Brosse, né en 1490, mort le 25 novembre 1533. Il eut pour frère Charles III, duc de Savoie, et pour sœur Louise de Savoie, mère de François Ier. N'étant âgé que de cinq ans, il fut nommé à l'évêché de Genève; ce qui ne l'empêcha pas d'accompagner Louis XII en Italie, où il combattit à la journée d'Agnadel (1509). En

Digitized by Google

1510 il se démit de son évêché, et reçut en apanage le comté de Genevois. Il s'attacha ensuite au service de Charles-Quint, puis à celui de François Ier; ce dernier prince lui donna en 1528 le duché de Nemours. A cette époque il se fixa à la cour, et épousa Charlotte d'Orléans, fille de Louis, duc de Longueville. Il fut le chef de la seconde branche des ducs de Nemours. P. L.

Guichenon, *Hist. de Savoie.* — Moréri, *Grand Dict. hist.*, art. SAVOIE.

NEMOURS (*Jacques* DE SAVOIE, duc DE), célèbre capitaine français, fils du précédent, né le 12 octobre 1531, à l'abbaye de Vauluisant (Champagne), mort le 15 juin 1585, à Annecy (Savoie). Sa mère, Charlotte d'Orléans, prit un tel soin de son éducation qu'il devint, dit Guichenon, un des princes les plus accomplis de son siècle. A l'âge de quinze ans, il fut présenté à François Ier, qui lui donna une compagnie de chevau-légers. Après avoir fait ses premières armes au siége de Lens, il se jeta l'un des premiers dans Metz (1552), et assista au combat de Doullens ainsi qu'à la bataille de Renty (1554). En 1555 il commanda les gens de pied dans les guerres de Piémont. Condamné à l'inaction par la trêve qui suivit la prise de Pont de Sture, il envoya un jour défier le marquis de Pescaire « luy et quatre contre autant, et davantage, à donner à coups de lance à fer esmoulu, fust-on pour l'amour des dames ou pour la querelle generalle ». Le combat eut lieu sous les murs d'Asti. Les deux champions rompirent chacun une lance, sans se blesser; mais des six seconds qu'ils avaient trois furent tués, deux Français et un Italien (1). Nemours servit encore sous le duc de Guise, et fut nommé à son retour colonel général de la cavalerie légère. Dans le tournoi où Henri II perdit la vie, il était un des tenants de ce prince. Sous le règne suivant, il se montra entièrement dévoué au parti des Guise. Se trouvant à Amboise à l'époque où éclata le complot de La Renaudie (1560), il s'empara, avec des forces supérieures, des capitaines Mazère et Raunay, et surprit, au château de Noizay, le baron de Castelnau, qui ne posa les armes qu'après avoir reçu la foi du duc et une promesse signée de sa main d'être sous peu de jours rendu à la liberté, lui et ses compagnons. « Mais étant arrivés à Amboise, dit Vieilleville, ils furent incontinent resserrés en prison et tourmentés par cruelles gehennes. Ce que voyant M. de Nemours, il entra en une merveilleuse colère et désespoir du grand tort fait à son honneur, et poursuivit à toutes instances et sollicitations leur délivrance par l'entremise et intercession même de la reine régnante, de Mme de Guise et autres grandes dames de la cour; mais en vain, car à lui et à elles toutes fut répondu par le chancelier Olivier que un roi n'est nullement tenu de sa parole à son sujet rebelle. » En conséquence les prisonniers furent pendus, roués, ou écartelés. L'année suivante, Nemours, prévoyant le moment prochain où les Guise seraient appelés à prendre les armes, voulut leur donner l'appui d'un frère du roi : il conseilla au jeune prince Henri, alors âgé de dix ans, de s'enfuir avec lui de Saint-Germain; la tentative avorta, et il fut obligé de gagner au plus tôt la Lorraine pour échapper au ressentiment de la reine. On eut la preuve, par une dépêche de l'ambassadeur français à Rome, que le pape n'était pas étranger à cette intrigue. Le besoin qu'on avait de ses talents militaires fit rappeler Nemours en 1562. Dès cette année il contribua, avec le maréchal de Saint-André, à la reprise de Bourges sur les protestants, passa ensuite en Dauphiné, occupa Vienne et battit le baron des Adrets, qui négociait sa rentrée en grâce, lorsqu'il fut arrêté par Montbrun (janvier 1563). Après la mort du maréchal, il obtint le gouvernement du Lyonnais, Forez et Beaujolais. Vers cette époque il se retira à la cour de Savoie, non-seulement pour y régler les différends relatifs à son apanage, mais à cause du scandale que soulevait le procès intenté à sa première femme, Françoise de Rohan. Il lui avait engagé sa parole; certains auteurs prétendent même qu'il l'avait séduite. Sous prétexte de religion et feignant des scrupules de conscience, il refusa de l'épouser et demanda le divorce. Le parlement de Paris, animé de sentiments hostiles envers les huguenots, déclara en 1566 le mariage nul, bien qu'il en fût né un fils qui continua à se faire appeler *Henri de Savoie, prince de Genevois* (1). Le duc de Nemours épousa alors Anne d'Este, veuve de François de Guise.

Lors de la seconde guerre civile, Nemours accompagna l'armée royale à Meaux. Averti du projet que les protestants avaient conçu d'enlever le roi, « il débattit fort et ferme, rapporte Brantôme, qu'il falloit gaigner Paris, disant que sur sa vie il meneroit le roi sain et sauf. La charge luy en fust aussitost donnée. Il pria le roy de se mettre au mitan de ses Suysses et luy se mit à la teste, marchans si serrés et en si bon ordre de battaille que les autres ne les osèrent jamais attaquer... Ce qui fit dire au roy que, sans M. de Nemours et ses bons compères les Suysses, sa vie ou sa liberté étaient en très-grand bransle ». Son zèle pour la religion catholique, plus encore qu'un sentiment d'ambition personnelle, empêcha le duc de souscrire à la paix conclue avec les huguenots; le premier il refusa, dans les villes de Lyon et de Grenoble, d'en exécuter les conditions comme dérogatoires à la dignité royale, et il reçut au sujet de ce manquement de foi les félicitations du pape

(1) Les historiens ont donné diverses relations de ce combat; nous avons suivi celle de Brantôme.

(1) Ce Henri était, selon de Thou, *juvenis secors et tanto nomine indignus.* Il mena une vie dissipée. En 1577 il fut enfermé dans le château d'Angoulême. Délivré par Mayenne, il fit avec le prince de Condé la campagne de 1588. Il mourut en 1596, laissant un bâtard nommé *Samuel de Nemours, sieur de Villeman.*

Digitized by Google

Pie V. En 1567 il combattit avec sa valeur accoutumée à la bataille de Saint-Denis, et fut chargé, avec le duc d'Aumale, de s'opposer à l'invasion du duc de Deux-Ponts, qui amenait un puissant renfort aux protestants. L'opiniâtreté de d'Aumale fit échouer l'expédition. Dégoûté de la cour, tourmenté d'ailleurs de la goutte, Nemours se retira dans le duché de Genevois. En 1572 il reparut à la cour et adhéra, sans y prendre part, au massacre de la Saint-Barthélemy. En 1575 il vint saluer Henri III à son passage à Lyon, et accompagna ce prince jusqu'à Paris. Il ne tarda pas à retourner à Annecy, où il languit encore plusieurs années. Il mourut d'une attaque de goutte, à l'âge de cinquante-quatre ans. Nemours avait beaucoup d'esprit et de savoir, parlait deux ou trois langues, et écrivait avec facilité en prose et en vers. L'historien de Thou rend également justice à ses talents. Brantôme, qui lui a consacré une longue notice, trace de lui un magnifique portrait. « C'était, dit-il, un très-beau prince et de très-bonne grâce, brave, vaillant, agréable, aimable et accostable, bien disant, bien écrivant autant en rime qu'en prose, s'habillant des mieux.... Il étoit pourvu d'un grand sens et d'esprit, ses discours beaux, ses opinions en un conseil belles et recevables; il aimoit toutes sortes d'exercices et y étoit si universel qu'il étoit parfaict en tous... sy bien que qui n'a veu M. de Nemours en ses années gayes il n'a rien veu, et qui l'a veu le peut baptiser par tout le monde la fleur de toute chevallerie ». Il avait commencé de rédiger sur les événements auxquels il avait pris part des mémoires qui n'ont pas vu le jour. P. L.

Brantôme, *Grands capitaines*. — Vieilleville, Castelnau, Tavannes, *Memoires*. — De Thou, *Historia sui temporis*. — Chorier, *Hist. du Dauphiné*. — Guichenon, *Hist. de la Savoie*.

NEMOURS (*Charles-Emmanuel* DE SAVOIE, duc DE), fils du précédent, né en février 1567, mort en juillet 1595. Il eut d'abord le titre de *prince de Genevois*. Tout dévoué à la maison de Lorraine, à laquelle il était allié, à raison du premier mariage de sa mère, il fit ses premières armes au combat de Vimaury (1587), et fut arrêté aux états de Blois dans la même journée où son frère utérin, Henri de Guise, était massacré (23 décembre 1588). Trois semaines plus tard, il s'évada pendant qu'on le transférait à Amboise, gagna Paris et se joignit aux ligueurs; en février 1589, il fut confirmé dans la charge de gouverneur de Lyon, que le roi lui avait accordée à la mort de Mandelot. Vers la fin de cette année, il amena à Paris une forte division de cavalerie légère. Après avoir assisté à la bataille d'Ivry, il reçut du duc de Mayenne, son frère, le commandement de la capitale avec injonction d'y faire une résistance désespérée (mars 1590). Il tint parole : d'accord avec le chevalier d'Aumale, qui lui avait été adjoint, et avec le comité des Seize, il prit toutes les mesures nécessaires pour ravitailler et renforcer la garnison; quant aux habitants, que la famine décima bientôt par milliers, il envoya au supplice ceux d'entre eux qui furent assez hardis pour demander la paix. La mésintelligence ne tarda pas à éclater entre les deux frères. Nemours, qui croyait Mayenne jaloux des services qu'il lui avait rendus pendant le siége de Paris, se retira, dans un moment de dépit, à Lyon. « Il se flattait, dit Sismondi, de se faire une souveraineté limitrophe de celle de la maison d'où il était sorti : elle devait se composer du Lyonnais, Forez, Beaujolais, Mâconnais et du Dauphiné. Mais quoiqu'il eût fait à Paris la cour à la plus basse populace, il n'avait ni affection ni considération pour le peuple; il se donnait pour être disciple de Machiavel, dont il étudiait sans cesse les écrits. Il avait aboli à Lyon l'autorité des magistrats légitimes, et il les avait remplacés par un conseil d'hommes presque tous étrangers qui lui étaient vendus. Il avait refusé d'envoyer des députés aux états de Paris ou de s'y faire représenter en aucune manière, et il semblait se plaire à faire éclater son mépris pour l'autorité de son frère. » Ce dernier prit ombrage de ses empiétements, et consentit à le laisser enfermer en 1593 au château de Pierre-Encise, où le conduisit l'archevêque de Lyon, Pierre d'Espinac. Nemours s'échappa le 26 juillet 1594, sous les habits de son domestique, passa en Franche-Comté, et y chercha à entraîner le connétable de Castille contre les Lyonnais, dont il voulait tirer une éclatante vengeance. La mort qui le surprit l'année suivante ne lui en laissa pas le temps. Il n'avait pas été marié. P. L.

Guichenon, *Hist. de Savoie*. — Sismondi, *Hist. des Français*, XXI. — Poirson, *Hist. de Henri IV*, I.

NEMOURS (*Henri* DE SAVOIE, duc DE), frère du précédent, né le 2 novembre 1572, à Paris, où il est mort, le 10 juillet 1632. Jusqu'à la mort de Charles-Emmanuel, son frère aîné, il porta le nom de *marquis de Saint-Sorlin*. Il eut pour parrain le duc d'Anjou, qui fut depuis Henri III, et pour marraine la reine Marguerite de Navarre, et fut élevé à Annecy sous les yeux de son père. Le duc de Savoie, qui voyait avec impatience l'occupation du marquisat de Saluces, mit à profit les troubles religieux pour expulser par la force les Français de ce pays, et donna à son jeune cousin le commandement d'une armée. Le 1er novembre 1588 celui-ci se rendit maître du bourg puis de la forteresse de Carmagnole, dont la prise lui livra quatre cents pièces de canon et un prodigieux dépôt de munitions; cette conquête fut immédiatement suivie de celle de Saluces et de toutes les autres petites places du marquisat. Malgré les sages conseils qu'il avait reçus de son père, Nemours s'engagea avec les princes de Lorraine dans le parti de la Ligue, guerroya dans le Dauphiné, dont il devint gouverneur (1591), commanda à Lyon au nom de son frère, et fit ensuite pour le faire évader de prison mainte tentative que la fermeté des bour-

Digitized by Google

geois rendit inutile. Sa réconciliation avec Henri IV eut lieu en 1596 : par le crédit de sa mère, il obtint un édit, donné à Folembray, par lequel la mémoire de tout ce que lui et son frère avaient fait pendant les troubles était abolie, et toute recherche interdite pour les saisies de recettes générales et du trésor de Saint-Denis ainsi que pour les exécutions à mort. Après avoir assisté aux états de Rouen et au siége d'Amiens (1597), il se retira en 1600 dans son château d'Annecy pour ne pas prendre part à la guerre qui venait d'éclater au sujet du marquisat de Saluces. Vers cette époque il s'éprit vivement d'une des princesses de la maison de Savoie, et la demanda en mariage ; le refus qu'il essuya lui inspira autant de douleur que de ressentiment. Plusieurs années après, la guerre ayant éclaté entre la Savoie et le roi d'Espagne, Nemours prêta l'oreille aux promesses de ce dernier souverain et consentit à prendre le commandement des troupes réunies en Franche-Comté pour franchir les Alpes. Mais rien n'avait été préparé pour cette expédition, et se voyant abandonné de ceux qui lui avaient suggéré ce pernicieux conseil, il entra, par l'intermédiaire de la cour de France, en négociation avec le duc de Savoie et fut rétabli dans tous ses biens, qui avaient été saisis (1616). Il fixa dès lors sa résidence à Paris, et épousa en 1618 Anne de Lorraine, fille unique du duc d'Aumale. Son goût pour les fêtes le porta à faire représenter à la cour un grand nombre de ballets de son invention, genre dans lequel, dit l'abbé de Marolles, il avait des pensées rares, comme il les avait en toutes autres choses. Ce prince mourut à l'âge de soixante ans, et son corps fut rapporté à Annecy. P. L.

Sully, *Économies royales*. — Guichenon, *Hist. généal. de la maison de Savoie*.

NEMOURS (*Charles-Amédée* DE SAVOIE, duc DE), fils du précédent, né en avril 1624, mort le 30 juillet 1652, à Paris. Devenu duc de Nemours par la mort de son frère aîné, Louis de Savoie (1641), il fit en qualité de volontaire la campagne de 1645 en Flandre, et commanda en 1646 la cavalerie légère au siége de Courtrai et à celui de Mardyck, où il fut blessé. Pendant la Fronde il se laissa entraîner par la duchesse de Châtillon, dont il était l'amant favorisé, à suivre le parti des princes ; malgré lui il se décida à tirer l'épée et à faire des enrôlements (1651). Déclaré rebelle, il conduisit en 1652 au secours d'Angers un corps de troupes espagnoles que le duc d'Orléans était allé chercher à la frontière de Picardie, protégea les approches d'Orléans, où Mlle de Montpensier s'était jetée, et prit part au combat de Bléneau. De retour à Paris avec Condé, il déploya une brillante valeur à l'attaque du faubourg Saint-Antoine, et reçut deux coups de mousquet. Un mois plus tard, il provoqua en duel son beau frère, le duc de Beaufort, pour lequel en toute occasion il n'avait cessé d'exhaler son mépris ou sa haine. « Lorsqu'ils furent en présence, raconte Mlle de Montpensier, M. de Beaufort lui dit : « Ah ! mon frère, quelle honte ! Oublions le passé, soyons bons amis. » M. de Nemours lui cria : « Ah ! coquin, il faut que tu me tues ou que je te tue ! » Il tira son pistolet, qui manqua, et vint à M. Beaufort l'épée à la main, de sorte que celui-ci fut obligé de se défendre ; il tira, et le tua tout roide de trois balles qui étaient dans le pistolet ». C'était sa femme, Élisabeth de Vendôme, qu'il avait épousée en 1643, qui avait gagné à la Fronde son frère le duc de Beaufort ; elle mourut en 1664. L'une des filles du duc de Nemours, *Marie-Françoise-Élisabeth* (*voy.* ce nom), devint reine de Portugal, l'autre Marie-Jeanne-Baptiste, épousa le duc de Savoie Charles-Emmanuel II. P. L.

De Retz, Mlle de Montpensier, La Rochefoucauld, *Mémoires*. — Moréri, *Grand Dict. hist.*

NEMOURS (*Henri II de* SAVOIE, dernier duc DE), frère du précédent, né à Paris, en 1625, mort dans la même ville, le 14 janvier 1659. Il était le troisième fils de Henri Ier de Savoie, duc de Nemours, de Genevois, de Chartres et d'Aumale, marquis de Saint-Sorlin et de Saint-Rambert, comte de Gisors, etc. ; sa mère était Anne de Lorraine, duchesse d'Aumale. Il fut destiné à l'état ecclésiastique et nommé archevêque de Reims, en 1651. Après la mort de ses frères aînés, Louis (16 septembre 1641) et Charles-Amédée (30 juillet 1652), il rentra dans le monde, fut relevé de ses vœux, et se maria, le 12 mai 1657, avec Marie d'Orléans, fille de Henri II d'Orléans, duc de Longueville et de Louise de Bourbon-Soissons. Henri de Nemours était atteint d'épilepsie : il vécut toujours souffrant et mourut sans enfants. Ce prince était savant, doux et dévot. Selon sa volonté, son cœur fut déposé à Paris dans l'église Saint-Louis des Jésuites et son corps transporté à Annecy, lieu de sépulture de sa famille. A. d'E—P—C.

Mlle de Montpensier, *Mémoires*. — Guichenon, *Hist. généalogique de la maison de Savoye*. — Moréri, *Le Grand Dict. hist.*, article *Savoye*. — *Art de vérifier les dates*.

NEMOURS (*Marie* d'ORLÉANS, duchesse DE), princesse de Neuchâtel, femme du précédent, née le 5 mars 1625, morte le 16 juin 1707 (1). Elle fut longtemps connue sous le nom de *Mademoiselle de Longueville*. Naturellement disposée à l'étude, elle acquit promptement des connaissances variées. Elle avait à peine douze ans lorsqu'elle perdit sa mère (9 septembre 1637). Son père épousa en secondes noces Anne-Geneviève de Bourbon (2), le 2 juin 1642. L'harmonie n'exista pas longtemps entre Marie d'Orléans et sa belle-mère. Six années les séparaient seulement ; mais leurs goûts et leurs caractères étaient fort opposés. Marie tenait une conduite pleine de réserve et de sagesse. La duchesse, au contraire, séduisante, vive, légère, galante, emportée par un esprit de frivolité et de

(1) Saint-Simon fait donc erreur lorsqu'il lui donne quatre-vingt-six ans à sa mort.

(2) Sœur des princes de Condé et de Conti.

Digitized by Google

vertige, se jeta à tête perdue dans toutes les intrigues qui troublèrent la régence d'Anne d'Autriche, et y acquit une fâcheuse célébrité. Marie d'Orléans accompagna son père lorsqu'il fut envoyé aux conférences qui se terminèrent par le traité de Westphalie (1648); elle ne tarda pas à s'appercevoir que le duc de Longueville était le jouet de Mazarin, qui avait réservé sa confiance pour Lionne et Servien, diplomates en sous-ordre, entravant sans cesse les opérations du duc. Blessée du singulier rôle que Mazarin faisait jouer à son père, elle en conçut un instant de l'aversion pour le premier ministre, et rompant avec ses habitudes paisibles, ne craignit pas de figurer à côté de sa belle-mère, devenue l'idole des frondeurs. Lorsque le duc de Longueville eut été arrêté et écroué à Vincennes avec les princes de Condé et de Conti, ses beaux-frères (18 janvier 1650), Marie suivit en Normandie la duchesse de Longueville; repoussées de Rouen, elles se réfugièrent à Dieppe; mais Marie d'Orléans, « qui n'étoit pas tout à fait si préoccupée que sa belle-mère de sa grande puissance, et qui d'ailleurs ne trouvoit pas qu'il fût de la dignité d'une personne de son rang de courir le monde, quand même elle n'auroit pas aimé son repos autant qu'elle l'aimoit, et qui, par-dessus tout cela encore, étoit persuadée que sa présence ne pouvoit être d'aucune utilité à Monsieur son père, demanda permission à Madame sa belle-mère de s'en revenir à Paris; ce qu'elle ne lui accorda qu'à regret. Mais comme elle n'étoit pas en état de se servir de son autorité, elle n'osa lui refuser cette permission; et mademoiselle de Longueville la quitta de cette manière, assez médiocrement touchée de la peine que son départ lui causoit ». On voit par ces lignes, tracées par elle-même (1), combien peu Marie aimait sa belle-mère, dont, d'ailleurs, elle blâmait fort l'intimité avec M. de Marsillac (depuis duc de La Rochefoucault). Cette aversion, cette jalousie la jeta dans le parti mazariniste; elle revint à la cour, puis « avec la permission de la reine, elle s'en alla à Coulommiers pour y passer les premiers mois de la captivité du duc de Longueville, son père. Sa vertu et la tranquillité de sa vie la mirent à couvert des orages de la cour; et quoique cette princesse ait porté le nom de frondeuse, la reine, qui savoit le peu de liaison qui étoit entre elle et madame sa belle-mère, trouva qu'il étoit juste de la laisser en repos jouir de ses plus grands plaisirs, qui étoient renfermés dans les livres et dans l'aise d'une innocente paresse. Par toutes ces raisons, sa retraite fut estimée de tous, et lui fut à elle fort commode (2) ». Peu de temps après son père fut remis en liberté (13 février 1651); la cour, dans la crainte que le prince de Condé n'entraînât de nouveau le duc de Longueville, chargea Marie d'enlever son père au parti des frondeurs; elle y réussit malgré les menaces de sa belle-mère; « mais, écrit-elle, je ne craignois guère ce que je n'aimois pas. »

Marie de Longueville, quoique la plus riche héritière de France, paraissait décidée à ne point se marier; elle laissa sans regret la régente refuser pour elle, par des raisons politiques, James duc d'York, frère de Charles II roi d'Angleterre; par des raisons personnelles, elle refusa la main du duc de Mantoue. Aussi la vit-on avec une grande surprise s'unir à Henri II de Savoie, duc de Nemours, prince maladif et peu fortuné (1657). Suivant les contemporains, la princesse pleura beaucoup pendant la célébration de son mariage; mais ce qui est incontestable, c'est que, immédiatement après, Henri de Nemours fut saisi d'un si violent saisissement qu'il tomba malade pour ne plus se relever. De l'hymen, Marie de Nemours ne connut donc que le nom; cependant elle resta fidèle à la mémoire de son mari. Son temps se partagea entre la culture des lettres et la gestion de son immense fortune. Son ordre, son économie, la simplicité de ses vêtements l'ont fait à tort accuser d'avarice.

Cette princesse perdit en 1694 son frère l'abbé duc de Longueville, dernier mâle de cette maison. Il avait fait un testament en faveur du prince de Conti, son cousin germain maternel, qu'il déclarait son héritier. Mme de Nemours contesta ces dispositions, et perdit son procès. Elle ne recueillit de la succession des Longueville que la principauté de Neufchâtel en Suisse, dont elle fut reconnue souveraine par les états du pays. L'électeur de Brandebourg, depuis roi de Prusse, prétendait avoir un droit de reversion sur cette principauté; il tenait du moins à succéder à Mme de Nemours. Des parents de cette princesse élevaient aussi des prétentions tant sur la principauté de Neufchâtel que sur ses biens en France. De là des discussions élevées de son vivant sur sa succession, et qui lui causaient une indignation qu'elle témoignait fréquemment. Un jour, dit-on, que cette idée la tourmentait, elle alla se confesser à un ecclésiastique qui ne la connaissait pas : celui-ci, pour calmer l'irritation qu'elle manifestait contre certains personnages, lui conseilla le pardon des injures. « Non, mon père, répondit-elle, je ne pardonnerai jamais à mes trois ennemis! — Quels sont-ils? demanda le confesseur. — Le roi de France, le duc de Savoie et le roi de Prusse. » — Comme elle était fort simplement vêtue, le confesseur la prit pour une vieille folle et la renvoya du confessionnal (1) » On peut dire à sa louange qu'elle fit exception dans son

(1) *Mém. de la duchesse de Nemours* (édit. Michaud et Poujoulat), t. IX, p. 632.

(2) Mme de Motteville, *Mémoires*.

(1) Ce fait est rapporté par Saint-Simon, mais avec quelques variantes. La duchesse se plaisait à le raconter elle-même, mais ne prononçait que les noms de Condé et Conti (Saint Simon, *Mém.*, t. IV, p. 22). « Ses procès lui avoient tellement aigri l'esprit, rapporte Saint-Simon, qu'elle ne pouvoit pardonner. Elle ne finissoit point là-dessus; et quand quelquefois on lui demandoit si elle disoit le *Pater*, elle répondoit que oui, mais qu'elle passoit l'article du pardon des ennemis. On peut juger que la dévotion ne l'incommodoit pas. »

Digitized by Google

siècle : elle ne fut ni débauchée, ni prodigue, ni bigote. Elle mourut à quatre-vingt-deux ans. Saint-Simon, qui ne l'a connue qu'âgée, a tracé ainsi son portrait physique et moral : « Mme de Nemours, avec une figure fort singulière, une façon de se mettre en tourière qui ne l'étoit pas moins, de gros yeux qui ne voyoient goutte, et un tic qui lui faisoit toujours aller une épaule, avec des cheveux blancs qui lui traînoient partout, avoit l'air du monde le plus imposant. Aussi étoit-elle attière au dernier point, et avoit infiniment d'esprit avec une langue éloquente et animée, à qui elle ne refusoit rien. Elle avoit la moitié de l'hôtel de Soissons et Mme de Carignan l'autre, avec qui elle avoit souvent des démêlés, quoique sœur de sa mère et princesse du sang. Elle joignoit à la haine maternelle de la branche de Condé celle qu'inspirent souvent les secondes femmes aux enfants du premier lit. Elle ne pardonnoit point à Mme de Longueville les mauvais traitements qu'elle prétendoit en avoir reçus et moins encore aux deux princes de Condé de lui avoir emblé la tutelle et le bien de son frère, et au prince de Conti d'en avoir gagné contre elle la succession et le testament fait en sa faveur. Ses propos les plus forts, les plus salés et souvent très-plaisants, ne tarissoient point sur ces chapitres, où elle ne ménageoit point du tout la qualité de princes du sang. Elle n'aimoit pas mieux ses héritiers naturels, les Gondi et les Matignon. Elle vivoit pourtant honnêtement avec la duchesse douairière de Lesdiguières et avec le maréchal et la maréchale de Villeroy ; mais pour les Matignon, elle n'en voulut pas ouïr parler. Mme de Nemours était là-dessus si entière, que parlant au roi dans une fenêtre de son cabinet, avec ses yeux qui ne voyoient guère, elle ne laissa pas d'apercevoir Matignon qui passoit dans la cour. Aussitôt elle se mit à cracher cinq ou six fois tout de suite, puis dit au roi qu'elle lui en demandoit pardon, mais qu'elle ne pouvoit voir un Matignon sans cracher de la sorte. » Quelques semaines avant sa mort elle envoya son confesseur demander pardon de sa part à M. le Prince, à M. le prince de Conti et à MM. de Matignon. Tous allèrent la voir et en furent bien reçus ; mais ce fut tout : pas un n'en eut rien ; elle donna tout ce qu'elle put aux deux filles d'un vieux bâtard obscur du dernier comte de Soissons, frère de sa mère, et abbé de La Couture du Mans ; l'une mourut jeune sans avoir été mariée ; l'autre épousa le duc de Luynes. » Quant à Neufchâtel, les états déclarèrent le roi de Prusse leur souverain.

La duchesse Marie de Nemours a laissé des *Mémoires* qui furent publiés pour la première fois par Mlle L'Héritier de Villandon, qui les publia en un vol. in-12 (Cologne, 1709). Depuis ils ont été réimprimés plusieurs fois séparément à la suite des *Mémoires du cardinal de Retz* et de ceux *de Guy Joly* ; Amsterdam, 1718, 1738, 6 vol. in-12 ; Genève (Paris), 1751, 7 vol. in-8°. Les *Mémoires de Mme de Nemours*, écrits dans un style facile, sont intéressants, spirituels et piquants ; mais on ne peut guère y chercher la vérité sur les personnages de la Fronde et principalement sur la duchesse de Longueville, et sur les frères de sa belle-mère, contre lesquels ils ne sont à vrai dire qu'un long factum. La malignité a souvent guidé sa plume, et elle a quelquefois abusé de la finesse et de la pénétration dont elle était douée. A force de scruter les intentions, elle est tombée dans des conjectures hasardées ; mais ce défaut est racheté par l'intérêt et la rapidité de la narration. De piquantes réflexions, des peintures de mœurs et de caractères bien tracées rendent instructive et agréable la lecture de son livre. Il ne comprend au reste que le récit des événements accomplis entre les années 1648 et 1653. A. DE L.

Guichenon, *Hist. généalogique de la maison de Savoye*. — *Notice* en tête des *Mémoires de la duchesse de Nemours* (édit. Michaud et Poujoulat ; Paris 1838). — Mme de Motteville, *Mém.* — Saint-Simon, *Mém.*, t. I, p. 145 ; t. IV, p. 30 et 21. — Lenet, *Mem. sur la guerre civile de 1648*. — La Châtre, *Mém. sur la minorité de Louis XIV*. — Montpensier, *Mém.* — Le cardinal de Retz, *Mem.* — La Rochefoucauld, *Mém.* — Villefore, *Vie de Mme la duchesse de Longueville*.

*NEMOURS (*Louis-Charles-Philippe-Raphael* D'ORLÉANS, duc DE), prince français, né à Paris, le 25 octobre 1814. Il n'avait pas encore cinq mois quand le retour de Napoléon de l'île d'Elbe força ses parents, à peine de retour d'un long exil, de chercher un asile en Angleterre. Rentré peu de temps après avec eux sur le sol natal, il passa sa jeunesse entre les douceurs de la vie de famille et les enseignements d'une éducation libérale, et comme le duc de Chartres, son frère aîné, il fit ses études au collége Henri IV, où il obtint même quelques succès aux grands concours. Esprit réfléchi, il s'adonna plus spécialement aux sciences exactes, et y réussit d'une manière assez remarquable. Suivant un usage de l'ancien régime, Charles X le nomma, le 17 septembre 1826, colonel du 1er régiment de chasseurs qui, par ordonnance royale du même jour, prit le nom de *chasseurs de Nemours*. Le 21 février 1830, il le fit chevalier des ordres et reçut son serment en cette qualité, le 31 mai suivant. Deux mois après la révolution de 1830 éclata : le 3 août le jeune prince faisait son entrée à Paris, à la tête de son régiment. Ce même jour, son père, devenu lieutenant général du royaume, rendit une ordonnance qui le nommait grand croix de la Légion d'honneur. Le 3 février 1831, un congrès national l'appelait à ceindre la couronne de Belgique ; mais dans l'intérêt de la paix de l'Europe le roi Louis-Philippe, qui ne voyait pas les grandes puissances disposées à soutenir ce choix, refusa l'offre des Belges, le 17 du même mois, et un peu après il ne se prêta pas davantage aux avances qui lui furent faites pour placer le duc de Nemours sur le trône de Grèce. Lorsqu'il connut le projet adopté par le gouvernement de faire entrer des troupes en

Digitized by Google

Belgique contre la Hollande, le jeune duc demanda à prendre part à cette expédition (août 1831); il se trouva, en novembre 1832, au siége d'Anvers, où il partagea avec son frère aîné les études du commandement et les périls de la tranchée, comme aux jours néfastes du choléra il partagea, dans ses visites à l'hôtel-Dieu, des périls d'un autre genre, comme en avril 1834 il affronta dans Paris les dangers de l'émeute. Le grade de maréchal de camp, conféré le 1er juillet 1834, fut la récompense de ses premiers services. Il fit ses débuts sur la terre d'Afrique dans la première expédition de Constantine (novembre et décembre 1836), et pendant ces deux mois il supporta les fatigues et les vicissitudes de l'attaque et de la retraite. De retour à Alger, après la malheureuse issue de cette campagne, il refusa les fêtes qui lui furent offertes et promit de revenir bientôt aider à réparer l'insuccès de l'expédition. Il tint parole, et le 1er octobre 1837 il quittait le campement de Medjez-Ammar, à la tête de la brigade d'avant-garde, et le 6 au soir il établissait avec elle son bivouac sous les murs de Constantine. Dès le lendemain, à neuf heures, il accompagnait le général en chef Danrémont dans la reconnaissance de la place. Nommé commandant des troupes du siége, il présida à ce titre à toutes les opérations qui suivirent, et les assiégés ayant dirigé une sortie vers le point qu'occupait sa brigade, le prince, à la tête du 2e régiment d'infanterie légère et des zouaves, les repoussa vivement et leur fit essuyer des pertes considérables. Le 11 il prit part à l'établissement des batteries, dont une, construite sur le plateau de Coudiat-Aty, reçut le nom de batterie de Nemours. Ce fut là que le lendemain, en examinant les travaux de la nuit, un boulet de canon emporta à ses côtés le général Danrémont; ce fut là que, le 13 au matin, Combes, colonel du 47e, mortellement blessé, vint lui rendre compte du succès de nos colonnes, qui quelques heures après étaient maîtresses de la ville. Sa conduite lui valut le grade de lieutenant général (11 novembre 1837). Le 20 février 1840, M. Passy, ministre des finances, proposa aux chambres de lui faire une dotation de 500,000 francs; mais la chambre des députés repoussa la demande, et son vote entraîna la chute du cabinet Soult et devint la cause du rappel de M. Thiers aux affaires (1er mars). Le duc de Nemours épousa, le 27 avril suivant, Victoire-Auguste-Antoinette, duchesse de Saxe-Cobourg-Gotha, née le 14 février 1822, et héritière, du chef de sa mère, d'une partie de la grande fortune des princes de Kohary. Au mois d'avril 1841, il retourna pour la troisième fois en Algérie pour prendre part à une campagne décisive contre Abdel Kader, sur les bords du Chéliff. Il s'y distingua dans l'expédition pour le ravitaillement de Médéah et de Milianah, et le 3 mai, à la tête de deux bataillons, il chargea et mit en fuite les Kabyles. Peu de jours après, il reçut le commandement de la première division de la colonne expéditionnaire d'Oran et ne rentra en France que pour prendre le commandement supérieur du camp de Compiègne, qui lui fut donné, le 14 juillet suivant.

Un an après, et presque jour pour jour, la mort prématurée de son frère aîné, le duc d'Orléans, donna au prince une grande importance. Un voyage en Alsace, qu'il entreprit au mois d'août pour dissoudre le corps d'armée d'opérations sur la Marne, lui fournit l'occasion de prendre la nouvelle attitude politique commandée par les événements; mais lorsque, contrairement aux traditions de l'ancienne monarchie qui étaient en faveur de la mère de l'héritier présomptif de la couronne, on présenta aux chambres (20 août 1842) un projet de loi qui lui attribuait la régence, l'opinion publique ne parut pas ratifier cette loi, que le sentiment du danger fit abandonner en 1848. Le roi son père lui remit, le 18 octobre 1843, le collier de la Toison d'or que lui avait envoyé la reine Isabelle. Depuis, le duc de Nemours prit une part active aux travaux de la chambre des pairs, et voyagea avec la duchesse dans les départements et à l'étranger, mais il n'eut avec les populations ou les autorités municipales que des rapports tout à fait officiels. Le 24 février 1848 il commandait un corps de troupes massé sur la place du Carrousel; mais sans essayer de se prévaloir des droits que lui conférait la loi sur la régence, il s'effaça presque complétement, et accompagna la duchesse d'Orléans au sein de la chambre des députés. Lorsque M. Sauzet, président de la chambre, à la demande de M. de Lamartine, suspendit la séance, par le motif du respect qu'inspirait la présence au sein de la représentation nationale de la princesse et de ses enfants, M. le duc de Nemours engagea lui-même la duchesse à se retirer, afin de laisser à la chambre toute liberté dans ses délibérations. Mme la duchesse d'Orléans parut céder d'abord aux invitations qui lui étaient adressées; cependant, arrivée aux derniers bancs du centre gauche, elle y prit place au milieu des acclamations de la chambre entière. Quelques mots de M. Dupin avaient déterminé la proclamation du comte de Paris comme roi, avec la régence de la duchesse sa mère; M. Marie opposa qu'une loi avait déjà nommé le duc de Nemours régent, et qu'on ne pouvait en ce jour établir une régence sans violer à la loi, déjà promulguée. M. le duc de Nemours, présent à ce débat, n'intervint point dans la discussion; c'était une reconnaissance tacite des droits de son neveu. A ce dernier acte de sa vie publique se rattache ainsi le souvenir d'un devoir dignement rempli. Le 27 au soir le duc avait rejoint sa famille dans l'exil, et arrivait à Londres à l'ambassade de France; le 4 mars il établissait avec elle sa résidence à Claremont. C'est de là qu'il envoya, le 20 mai 1848, à l'Assemblée nationale, une protestation contre le projet de loi sur le bannisse-

Digitized by Google

ment de la famille d'Orléans. Cette lettre, lue dans la séance du 24, et renvoyée à la commission chargée d'examiner le projet de décret, ne fut pas même prise en considération. Plusieurs fois le bruit a couru de son adhésion à la reconnaissance des droits au trône de M. le comte de Chambord, auquel il avait été le premier à faire visite. Veuf depuis le 10 novembre 1857, M. le duc de Nemours a quatre enfants, dont deux fils : Louis-Philippe-Marie-Ferdinand-Gaston d'Orléans, comte d'Eu, né le 28 avril 1842, et Ferdinand-Philippe-Marie d'Orléans, duc d'Alençon, né le 12 juillet 1844. H. Fisquet.

Encyclop. moderne. — Vapereau, *Dict. des Contemp.* — *Moniteur universel*, 1830, 1836, 1848.

NENNIUS, ancien chroniqueur anglais, vivait, suivant l'opinion la plus accréditée, dans le neuvième siècle. Vossius, on ne sait d'après quelle autorité, le place au septième siècle. Nennius nous apprend lui-même qu'il était Breton, et non pas Saxon, et qu'il eut pour maître Elbodus ou Elvodug. Il écrivit une *Histoire des Bretons* (*Historia Britonum*) ou, comme on l'intitule quelquefois, un *Éloge de la Bretagne* (*Elogium Britanniæ*). Il dit au début qu'il a compilé cet ouvrage d'après les annales romaines et les chroniques des Pères aussi bien que d'après les écrits des Scots et des Angles et les traditions des ancêtres. L'histoire commence par la généalogie fabuleuse de Brutus, petit-fils d'Énée et souverain de Bretagne. L'auteur rapporte ensuite l'arrivée des Pictes dans le nord de la Bretagne, et celle des Scots en Irlande, et après un récit court et confus de la conquête de la Bretagne par les Romains et de leur domination dans ce pays, il vient à l'invasion des Saxons et à leur conquête graduelle de la Bretagne. Le manuscrit de Nennius fut mutilé par un transcripteur, qui signe Samuel, disciple du prêtre Beulan. Ce Samuel déclare avoir rejeté de l'œuvre de Nennius ce qui lui a semblé inutile, et y avoir ajouté des détails recueillis dans d'autres écrivains touchant les villes et les curiosités de la Bretagne Telle est la version généralement adoptée quant à Nennius et à son *Histoire des Bretons;* mais quelques critiques modernes, en examinant ce point de l'histoire littéraire d'Angleterre, ont élevé des doutes sur l'existence de Nennius et ont pensé que son prétendu ouvrage a été fabriqué à une époque bien plus récente que la date qu'on lui assigne communément. Cette question a été discutée assez longuement par M. Stevenson et par M. Wright. D'après ce dernier critique, le récit accrédité sur Nennius est pris presque entièrement dans deux prologues apocryphes de son livre, qui selon toute probabilité ne sont pas plus anciens que le douzième siècle, et dans certains vers, peu intelligibles, ajoutés à l'*Historia Britonum* dans un manuscrit du commencement du treizième siècle. Dans les prolognes, Nennius se donne pour le disciple d'Elbodus, tandis que les vers sont adressés à Samuel, fils du prêtre Beulan, maître de Nennius (*Versus Nennii ad Samuelem, filium magistri sui, Beulani presbyteri, viri religiosi, ad quem historiam suam scripserat*). Ces indications fixeraient l'époque de Nennius au commencement du septième siècle. Suivant Leland, il était abbé de Bangor, où il avait, dit-on, reçu son éducation; et, ayant échappé au massacre des moines en 603, il passa ses dernières années dans les îles écossaises. Les antiquaires gallois revendiquent une antiquité encore plus reculée pour l'ouvrage attribué à Nennius; ils prétendent qu'il fut écrit en breton, et d'après les traditions des bardes et des prêtres, par un Nennius, vaincu par Jules César dans un combat singulier; le second Nennius, abbé de Bangor, traduisit l'œuvre de son prédécesseur, et la continua jusqu'à son temps, c'est-à-dire jusqu'à la mort de Penda, roi de Mercie, en 655. Tous ces récits paraissent être des fictions faites après coup. Les plus anciens manuscrits de l'*Histoire des Bretons* la donnent comme un ouvrage anonyme; le nom de Nennius ne s'y trouve joint que vers le commencement du treizième siècle, et même alors il est souvent remplacé par celui de Gildas. Sur une indication aussi incertaine, il est impossible d'affirmer l'existence de Nennius et encore moins de donner des détails sur sa vie. D'après le ton général et le contenu de son histoire, il est probable que l'auteur était d'origine celtique (peut-être Gallois); et il est certain qu'il était ignorant et ne puisait qu'aux sources les plus communes. Son ouvrage a donc fort peu de valeur au point de vue historique; mais les fictions qu'il renferme lui donnent une certaine importance littéraire. Les récits de la première colonisation des Iles Britanniques, des exploits du roi Arthur, et surtout de la naissance de Merlin et de ses merveilleuses prophéties, ces récits, qui exercèrent tant d'influence sur la littérature du moyen âge, ne se trouvent pas avant le douzième siècle ailleurs que dans cette histoire. Si réellement elle avait été écrite avant la conquête normande, ce serait une preuve que ces légendes sont d'origine galloise; mais la véritable date de l'ouvrage est impossible à fixer. M. Wright pense qu'aucun des manuscrits de l'*Historia Britonum* ne remonte au dixième siècle; que les plus anciens sont tout au plus du onzième, et la plupart sont du treizième ou même plus récents. S'appuyant sur le fait curieux que les deux plus anciens manuscrits, celui du Vatican et celui d'Oxford, ont été écrits hors d'Angleterre, le même critique se demande si l'*Historia Britonum* n'a pas été compilée sur le continent, en Bretagne par exemple. L'hypothèse est vraisemblable et s'accorde avec ce que l'on sait d'ailleurs sur l'origine des fictions qui tiennent une si grande place dans les romans du moyen âge.

L'*Historia Britonum* fut publiée pour la première fois par Gale, dans sa collection des

Digitized by Google

historiens anglais, 1691, in-fol., t. I. Bertram réimprima le texte de Gale à Copenhague, 1757, in-8°. Le R. W. Gunn, recteur d'Irstead, en donna une nouvelle édition avec traduction et commentaire : *The Historia Brittonum, commonly attributed to Nennius; from a manuscrit lately discovered in the library of the Vatican Palace, at Rome; edited in the tenth century by Mark the Hermit; with an english version;* Londres, 1819, in-8°. Enfin M. J. Stevenson a publié d'après plusieurs manuscrits une bonne édition de l'*Historia Brittonum*. La traduction de Gunn a été insérée dans le volume des *Six old english chronicles*, qui fait partie de l'*Antiquarian library* de Bohn.

L. J.

Vossius, *De historicis latinis*. — Tanner, *Bibliotheca*. — Lappenberg, *Gesch. von England*, vol. I, p. XXXIX. — Stevenson, *Introduct.* à son édition. — Wright, *Biographia britannica literaria*, t. I.

NENY (*Patrice-François*, comte DE), homme d'État belge, né le 24 décembre 1716, à Bruxelles, où il mourut, le 1er janvier 1784. Il appartenait à une famille irlandaise, nommée Mac Neny, réfugiée dans les Pays-Bas après l'expulsion des Stuarts. D'abord secrétaire du conseil privé en 1739, il devint successivement conseiller privé en 1744, membre du conseil suprême pour les affaires des Pays-Bas à Vienne, en 1751, l'un des commissaires pour l'exécution du traité d'Aix-la-Chapelle en 1752, trésorier général des finances en 1753, chef et président du conseil privé en 1757. Il eut une grande part à la direction des affaires de la Belgique sous le règne de Marie-Thérèse, qui le créa comte et lui donna le cordon de commandeur de l'ordre de Saint-Étienne. Curateur de l'université de Louvain en 1755, il s'efforça d'y améliorer les études, et la première séance de la société littéraire qui fut le noyau de l'Académie royale de Bruxelles se tint dans son hôtel. On a de lui : *Memoires historiques et politiques sur les Pays-Bas autrichiens;* Neufchâtel, 1784, in-8°; 4e édit., Bruxelles, 1786, 2 vol. in-12, ouvrage qui obtint un grand succès, et qui fait encore autorité dans les matières qui y sont traitées. Il avait été rédigé sur la demande du prince de Kaunitz, pour l'instruction de l'archiduc Joseph, fils aîné de Marie-Thérèse. M. Gachard (*Lectures relatives à l'histoire des sciences, des arts, des lettres, des mœurs et de la politique en Belgique*, etc., IV, 274) cite une lettre intéressante adressée au comte de Cobenzl par Neny pour se disculper des reproches d'avoir professé dans ce travail des principes républicains, alors qu'il avait seulement fait preuve d'une honorable indépendance. Neny avait écrit sur les affaires ecclésiastiques des mémoires restés manuscrits et conservés à la Bibliothèque royale de Belgique. Barbier lui attribue par erreur les *Œuvres posthumes de M. le P. de N., contenant la réforme du conseil des domaines et finances des Pays-Bas*; Neufchâtel, 1784, in-8°. Selon Reiffenberg et de Stassart, Neny fut l'éditeur des *Decisiones curiæ Brabantiæ recentiores* du comte de Wynants. M. Louis Dehæcker s'est approprié, en le publiant sous son nom, un extrait textuel des *Mémoires historiques et politiques*, qu'il a intitulé : *De l'Organisation politique, administrative et judiciaire de la Belgique pendant les trois derniers siècles*; Paris, 1841 in-12.

E. R.

De Reiffenberg, *Archives philologiques*, I, 171. — Le même, *Annuaire de l'acad. roy. des sciences et belles-lettres de Bruxelles*, 1835, p. 87. — Gachard, *Sur les Mémoires hist. et polit. du chef et président de Neny*, dans les *Bulletins de l'Acad. roy. des sciences et belles-lettres de Bruxelles*, tom. VII, 1re part., p. 358. — *La Bibliophile belge*, IV, 289. — Barbier, *Dictionn. des ouvrages anonym. et pseudonym.*

NÉOPHRON (Νεόφρων), poëte tragique athénien, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Sa biographie par Suidas contient une contradiction. Suidas prétend que Néophron écrivit cent vingt tragédies, que la *Medée* d'Euripide lui a été quelquefois attribuée, qu'il mit le premier en scène le personnage de gouverneur d'enfants (παιδαγωγός) et l'examen des esclaves par la torture; il ajoute qu'il fut enveloppé dans la disgrâce de Callisthène, et mis à mort par l'ordre d'Alexandre le Grand. Il est évident que le rival d'Euripide et son prédécesseur dans l'introduction du rôle du *pédagogue* n'a pas pu vivre sous Alexandre. Suidas aura sans doute confondu Néophron avec Néarque, acteur tragique qui était l'ami de Callisthène et qui partagea sa persécution. Il reste de Néophron des fragments d'une tragédie de *Médée*, qui semble avoir servi de modèle à la tragédie d'Euripide qui porte le même titre. Les *Fragments* de Néophron ont été recueillis par M. Wagner à la suite d'Euripide dans la *Bibliothèque grecque* de A.-F. Didot.

Y.

Suidas, au mot Νεόφρων. — Elmsley, édit. de la *Medée* d'Euripide. — Diogène Laerce, II, 134. — Clinton, *Fasti Hellenici*, t. II, p. XXXI.

NÉOPHYTE (Νεόφυτος), historien grec, vivait vers la fin du douzième siècle après J.-C. Il était moine dans l'île de Cypre, lorsque cette île fut occupée par le roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion et devint la possession des Latins. Il a laissé un opuscule historique intéressant, que Cotelier a publié dans le vol. II, p. 457-462, de ses *Ecclesiæ græcæ Monumenta*, sous ce titre : Νεοφύτου πρεσβυτέρου μοναχοῦ καὶ ἐγκλείστου περὶ τῶν κατὰ χώραν Κύπρον σκαιῶν (*De Néophyte prêtre, moine cloîtré, sur les calamités de Cypre*); c'est un court récit de l'usurpation de Cypre, de la conquête de l'île par Richard Cœur de Lion, de l'emprisonnement d'Isaac Comnène, et de la cession de l'île aux Latins. On trouve dans diverses bibliothèques de l'Europe des manuscrits qui portent le nom de Néophyte; ceux qui traitent de sujets théologiques peuvent appartenir au moine cypriote.

On a d'un NÉOPHYTE *Prodromus* une *Demonstratio de plantis* et deux traités chimiques.

Digitized by Google

Quant aux *Definitiones et Divisiones summariæ totius Aristotelis philosophiæ*, et *Epitome in Porphyrii quinque voces et in Aristotelis Organon*, ces traités sont probablement d'un troisième Néophyte. Y.

Du Cange, *Glossarium mediæ et infimæ græcitatis; Index auctorum*, p. 29. — Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. V, p. 738; vol. VIII, 661, 662; vol. XI, p. 339. — Cave, *Historia litteraria, ad ann.* 1190.

NÉOPTOLÈME Ier (Νεοπτόλεμος), roi d'Épire, mort vers 360 avant J.-C. Il était fils d'Alcétas Ier. A la mort d'Alcétas, Néoptolème et son frère Arrymbas ou Arrybas se partagèrent le royaume d'Épire. Ils gouvernèrent leurs parts respectives en parfait accord jusqu'à la mort de Néoptolème. On ne connaît aucun incident remarquable du règne de ce prince. Il laissa deux enfants : *Alexandre Ier* d'Épire et *Olympias*, mère d'Alexandre le Grand. Y.

Pausanias, I, 11. — Justin, VII, 6; XVII, 3. — Droysen, *Hellenismus*, vol. I, p. 230.

NÉOPTOLÈME II, roi d'Épire, fils d'Alexandre Ier et petit-fils du précédent, tué en 295 avant J.-C. A la mort de son père, en 326, il était encore très-jeune, et les belliqueux Épirotes se prononcèrent en faveur d'Éacide. Mais en 302, en l'absence de Pyrrhus, successeur d'Éacide, une insurrection éclata et fit prévaloir les droits de Néoptolème. Ce prince occupa le trône pendant six ans, et mécontenta ses sujets par sa tyrannie. Lorsque Pyrrhus revint d'Épire, en 296, à la tête d'un corps d'armée que lui avait fourni Ptolémée, roi d'Égypte, Néoptolème, effrayé de la désaffection des Épirotes, consentit à partager la souveraineté avec son rival. Un pareil accord ne pouvait être durable. Un jour que ces deux rois assistaient à un banquet solennel, Néoptolème forma le dessein d'empoisonner son collègue. Pyrrhus, informé de ce projet, fit immédiatement assassiner Néoptolème. Y.

Plutarque, *Pyrrhus*, 4, 5. — Droysen, *Hellenismus*, vol. I, p. 250.

NÉOPTOLÈME de Paros, grammairien grec, d'une époque incertaine. On lui attribue les ouvrages suivants, qui sont tous perdus aujourd'hui : *Sur les Épigrammes* (Περὶ Ἐπιγραμμάτων), probablement une collection d'*Épigrammes* avec des *Scholies*; — *Sur les Langues* (Περὶ γλωσσῶν), qui contenait au moins trois livres : c'est sans doute cet ouvrage auquel Achille Tatius fait allusion en parlant de *mots phrygiens* (φρύγια φωνά); — *Un commentaire sur Homère*; — *Un commentaire sur Théocrite*; — *Un traité sur la poésie*, auquel, dit-on, Horace fit des emprunts pour son art poétique. Le poëme épique intitulé *Naupactie* (Ναυπακτία), que Pausanias regarde comme l'œuvre de Carcinus, était attribué à un Néoptolème. Peut-être Néoptolème de Paros avait-il écrit un commentaire sur ce poëme. Y.

Jacobs, *Anthol.*, vol. VI, p. XXXVI. — Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. I, p. 517; III, p. 781, 798; VI, p. 198, 373. — Clinton, *Fast. Hell.*, vol. I, p. 349.

NEPER. *Voy.* NAPIER.

NEPLACH, historien bohémien, né en 1312, mort en 1370; après avoir étudié à Bologne, il était devenu, vers 1350, abbé du couvent des Bénédictins à Opatowie. Il laissa une *Summula chronicæ, tam Romanæ quam Bohemicæ*, qui s'étend depuis l'ère chrétienne jusqu'à l'an 1360; elle a été insérée par Pez dans la collection des *Scriptores rerum austriacarum*, t. II, p. 1005-1042. On en trouve aussi un extrait dans les *Monumenta* de Dœbner, t. IV, p. 79-93. G. B.

Fr. Palacky, *Würdigung der alten böhmischen Geschichtschreiber*. Prague, 1830, p. 155-163.

NÉPOMUCÈNE (Saint *Jean*), patron de la Bohême, né à Népomuck, vers 1330, noyé le 21 mars 1383. Après avoir obtenu à Prague les grades de docteur en théologie et en droit canon, il se livra à la prédication; ses sermons eurent sur le peuple l'effet le plus salutaire. Il fut nommé chanoine, et reçut bientôt après l'offre de l'évêché de Leutmeritz, qu'il refusa, pour continuer à se vouer au redressement des vices. Plus tard il devint doyen de la collégiale de Tous-les-Saints à Prague et aumônier de l'impératrice Jeanne, femme de Wenceslas. Ce prince, suspectant la fidélité de son épouse, interrogea à ce sujet Népomucène, et le somma de lui faire connaître la confession de Jeanne; mais ni par des menaces ni par des promesses il ne put obtenir que Népomucène lui révélât les secrets de sa pénitente. Il le fit alors jeter en prison, et ordonna qu'il fût mis à la question; mais tout fut inutile. Sur les instances de l'impératrice, il lui rendit enfin la liberté; mais peu de temps après le voyant un soir passer devant le palais, il sentit renaître toute sa fureur contre l'homme qui mettait son devoir au-dessus de la volonté de l'empereur; sur ses ordres Népomucène fut saisi et jeté dans la Moldau. Son corps, retrouvé le 16 mai, fut enseveli dans la cathédrale de Prague, où on lui a élevé un monument magnifique en marbre précieux et en argent massif. Vénéré comme martyr déjà du vivant de Wenceslas, il fut canonisé en 1721. Plusieurs historiens allemands ont contesté l'authenticité de ces faits. D'après eux Jean Népomucène aurait été vicaire général de l'archevêque de Prague; il aurait pris une part très-active dans divers démêlés nés entre ce prélat et l'empereur Wenceslas; de plus il aurait, en 1393, poussé le chapitre à procéder à la nomination de l'abbé de Kladrau, sans consulter la volonté de Wenceslas. C'est alors que ce prince irrité l'aurait fait torturer et ensuite précipiter dans la Moldau. O.

Balbinus, *Vita Nepomuceni*. — Berghauer, *Protomartyr pœnitentiæ* (Augsbourg, 1736). — Pubitschka, *Ehrenrettung des H.-Joh. von Nepomuk* (Prague, 1791), et *Unusne an duo canonici de Pomuk perturbati fuere* (Prague, 1792). — Effenberger, *Legende des H.-J. von Nepomuk* (Prague, 1829). — Schottky, *Die Carolinische Zeit nebst geschichtlichen Abhandlungen über den H.-J. von Nepomuk* (Prague, 1830). — Abel, *Die Legende Z. von Nepomuck* (Berlin, 1835).

NEPOS (*Cornelius*), historien romain, vi

Digitized by Google

vait dans le premier siècle avant J.-C. Il fut l'ami de Cicéron, de Pomponius Atticus et du poëte Catulle; mais on manque de renseignements précis sur sa vie. La date de sa naissance doit être placée entre les années 96 et 86 avant J.-C.; celle de sa mort est certainement postérieure à l'an 32 avant J.-C. Le lieu de sa naissance est aussi incertain, et c'est par conjecture qu'on le fait naître à Vérone ou dans un village voisin. L'opinion qui le fait périr par le poison est dénuée de fondement. Les anciens citent de lui plusieurs ouvrages; mais il n'en reste qu'un petit nombre de fragments, qui ne nous permettent pas de porter sur l'auteur un jugement motivé. Ces ouvrages sont : *Chronica*, espèce d'abrégé d'histoire universelle en trois livres, à ce que l'on croit. Ausone, Aulu-Gelle, Solin nous donnent une certaine idée de cet ouvrage, et Catulle y fait allusion dans ces vers de la dédicace de ses poésies à Cornelius Nepos:

> Jam tum ausus es, unus Italorum,
> Omne ævum tribus explicare chartis
> Doctis, Jupiter! et laboriosis.

(C'est toi qui le premier des Italiens osas expliquer tous les âges dans trois livres savants, par Jupiter! et qui ont coûté de grands travaux.) — *Exemplorum libri* (*Les Livres des exemples*), dont Charisius cite le second livre et Aulu-Gelle le cinquième; c'était probablement un recueil de dits et de faits remarquables dans le genre de la collection faite plus tard par Valerius Maxime; — *De Viris illustribus*, dont les anciens grammairiens citent les livres II, XV, XVI; quelques critiques pensent que c'est le même ouvrage que le précédent, cité sous un autre titre; — une *Vie de Cicéron*; — *Lettres à Cicéron* : Lactance donne un extrait d'une de ces *Lettres*; — des *Poésies*, si l'on en croit Pline le jeune, qui le place dans la même catégorie avec Virgile, Ennius et Accius; — *De Historicis*. Dans la vie de Dion qui porte le nom de Cornelius Nepos, on trouve la phrase suivante : « Mais de celui-ci plus de choses sont exposées dans mon livre qui traite des historiens. » Plusieurs critiques pensent qu'à ce traité appartenaient les *Vies de Caton* et *d'Atticus* qui existent encore aujourd'hui. Telles sont les seules traces authentiques que nous trouvons chez les anciens de la vie et des ouvrages de Cornelius Nepos; elles auraient à peine assuré sa mémoire, si la critique moderne n'avait rattaché à son nom un petit ouvrage promptement devenu populaire dans les écoles.

En 1471 il sortit des presses de Jenson à Venise un volume in-4° intitulé *Æmilii Probi de vita excellentium imperatorum*, contenant les biographies de vingt généraux illustres, dix-neuf grecs et un perse, dans l'ordre suivant, qui s'est retrouvé identique dans tous les manuscrits : *Miltiade, Thémistocle, Aristide, Pausanias, Cimon, Lysandre, Alcibiade, Thrasybule, Conon, Dion, Iphicrate, Chabrias, Timothée, Datame, Épaminondas, Pélopidas, Agésilas, Eumène, Phocion, Timoléon*. A la suite venaient trois chapitres intitulés *De Regibus*, donnant de très-courtes notices de certains fameux rois de Perse et de Macédoine, de l'ancien Denys de Sicile et quelques-uns des plus remarquables successeurs d'Alexandre. L'ouvrage se terminait par des biographies d'*Hamilcar* et d'*Hannibal*. En tête des *Vies* on lisait une préface commençant par ces mots : « Je ne doute pas, Atticus, que beaucoup ne regardent ce genre d'ouvrage comme léger et peu digne des très-grands hommes. » Enfin, en, tête de tout l'ouvrage se trouvait une dédicace en vers à l'empereur Théodose contenant ces mots :

> Si rogat auctorem, paulatim detege nostrum
> Tunc Domino nomen, me sciat esse Probum.

(S'il demande l'auteur, dévoile peu à peu notre nom à l'empereur, qu'il sache que je suis Probus.)

Une seconde édition du même ouvrage fut publiée à Venise, in-4°, sans date, par Bernardinus Venetus; on y trouve de plus que dans la précédente une biographie de *Caton*. La première partie du volume porte pour titre *Æmilii Probi historici Excellentium imperatorum vitæ*; la seconde : *Æmilii Probi De virorum illustrium vita*. Une troisième édition, in-4°, sans date et sans nom de lieu ni d'imprimeur, mais reconnue pour avoir été imprimée à Milan, au plus tard en 1496, fut publiée sous le titre d'Æmilius Probus, *De Viris illustribus*, avec addition de la *Vie de Caton*. Il parut dans la première moitié du seizième siècle de nombreuses éditions de cet ouvrage, mais sans notables changements, excepté dans l'édition de Strasbourg, 1506, qui, sur l'autorité de plusieurs manuscrits, attribua la *Vie d'Atticus* à Cornelius Nepos. L'édition de Denys Lambin, Paris, 1569, in-4°, marque une époque décisive dans l'histoire du livre attribué à Æmilius Probus. Lambin ne se contenta pas de revoir le texte avec le plus grand soin, il revendiqua l'ouvrage pour Cornelius Nepos. Son principal argument, c'est que le style de ces biographies est trop pur, trop net, trop simple pour appartenir à la langue incorrecte, recherchée, obscure et presque barbare de la fin du quatrième siècle. L'argument est excellent quant à l'époque, mais non quant à l'auteur. On peut regarder l'ouvrage comme une production du siècle d'Auguste; il reste à prouver que Cornelius Nepos en est l'auteur. Sur ce point les arguments de Lambin sont très-faibles; il cite un passage de la *Vie de Caton*, très-concluant en ce qui concerne cette *Vie*, mais qui ne prouve rien pour les autres biographies. On sait en effet que les *Vies de Caton* et *d'Atticus* ne font pas partie de la compilation d'Æmilius Probus. Lambin insiste sur le ton de liberté qui respire dans tout l'ouvrage et qui aurait été déplacé sous Théodose; en supposant cette raison fondée, elle ne prouverait en-

Digitized by Google

core rien quant à l'auteur. Enfin, le dernier argument de Lambin, c'est qu'il savait par de bons rapports qu'un des manuscrits finissait par ces mots : *Completum est opus Æmilii Probi, Cornelii Nepotis.* Il se peut que la première partie de la phrase se rapporte à l'auteur des *Vies des généraux illustres*, la seconde à l'auteur des *Vies de Caton* et *d'Atticus*. Quoi qu'il en soit, l'assertion est bien vague pour supporter une revendication aussi formelle.

L'opinion de Lambin, fondée sur quelques points, douteuse sur d'autres, fut d'abord très-contestée ; elle a fini cependant par prévaloir, et Cornelius Nepos a été mis en possession de l'ouvrage attribué à Æmilius Probus. Cependant il était difficile d'éliminer complétement le premier propriétaire. Barth supposa que l'ouvrage actuel est un abrégé d'un ouvrage plus étendu de Cornelius Nepos fait par Æmilius Probus. Cette hypothèse est très-vraisemblable ; elle explique comment à côté d'une narration excellente et d'un style pur, digne du plus beau temps des lettres latines, on rencontre des erreurs historiques (telles que la confusion entre Miltiade fils de Cyperclus et le grand Miltiade, fils de Cimon, entre la bataille de Mycale et celle de l'Eurymédon), des défauts de composition, des formes de diction inusitées et même des solécismes.

Depuis Lambin on a publié de très-nombreuses éditions des biographies de Cornelius Nepos. Ce petit livre a été adopté dans les écoles pour l'étude élémentaire du latin. Parmi les éditions de Cornelius Nepos nous citerons celles de Schott, Francfort, 1609, in-fol.; de Gebhard, Amsterdam, 1644, in-12 ; de Bœcler, Strasbourg, 1648, in 8° ; de Bos, Iéna, 1675, in 8° ; de van Staveren, Leyde, 1734, 1755, 1773, in-8° ; de Heusinger, Eisenach, 1747, in-8° ; de Fischer, Leipzig, 1759, in-8° ; de Harles, Halle, 1773, Leipzig, 1806 ; de Paufler, Leipzig, 1804, in 8° ; de Tzschucke, Gœttingue, 1804, 2 vol. in-8° ; de Titze, Prague, 1813, in-8° ; de Bremi, Zurich, 1820, in-8° ; de Bardili, Stuttgard, 1821, 2 vol. in-8° ; de Dœhne, Leipzig, 1827, in-12 ; de Roth, Bâle, 1841, in-8° ; de Benecke, Berlin 1843, in-8°. L'édition de Lemaire, Paris, 1820, in-8°, qui résume d'une manière judicieuse les travaux précédents, est une des meilleures et des plus commodes. Les *Vies* de Cornelius Nepos ont été traduites en anglais sous le titre : *The Lives of illustrious men, written in latin by Cornelius Nepos, done into english by several (twelve) gentlemen of the university of Oxford;* Londres, 1684. Sir Matthew Hale avait déjà traduit *The Life of Atticus, with moral and political observations;* Londres, 1677, in-8°. Les traductions françaises sont nombreuses ; mais aucune ne mérite une mention particulière. L. J.

Catulle, *Carm.*, 1. — Ausone, *Præf Epigramm.* — Cicéron, *Ad Athen.*, XVI, 3. — Pline, *Hist. nat.*, V, 1 ; IX, 39 ; X, 23. — Pline, *Epist.*, IV, 28. — Saint Jérôme, *Chron. Euseb.*, Olymp. CLXXXV. — *Dissertations* dans les éditions de Lambin, Titze, Bardili, Dœhne, Roth, Benecke. (Pour les autres dissertations sur l'authenticité des biographies de Cornelius Nepos, voy. G. Engelmann, *Bibliothèque des auteurs classiques grecs et latins*). — Smith, *Dictionary of greek and roman biography.* — J.-C.-F. Bœhr, *Geschichte der römischen Literatur.*

NEPOS (*Julius*), avant-dernier empereur d'Occident, régna de 474 à 475. Il était fils de Népotien, ou Nepotianus, et d'une sœur de ce Marcellinus qui fonda une principauté indépendante dans l'Illyrie, vers le milieu du cinquième siècle. On ne sait pas bien quel était ce Népotien. Une loi du code Justinien mentionne un Népotien comme général de l'armée de Dalmatie en 471 ; mais on ignore s'il s'agit ici du père de Nepos ou de Nepos lui-même ; car le texte de Justinien n'est pas certain, et Valois pense qu'il faut lire *Nepos*, au lieu de *Nepotianus*. On n'aurait même pas besoin de changer le texte, puisque Théophane (*Chronographia, ad a. m.* 5965) donne à l'empereur lui-même le nom de *Nepotianus* et prétend qu'il était né en Dalmatie. Il est probable que la famille de Marcellinus conserva après sa mort, en 468, une partie du pouvoir qu'il avait possédé en Illyrie, et que ce fut pour cette raison que Léon, empereur d'Orient, accorda sa nièce (ou plutôt la nièce de l'impératrice Verina) en mariage à Nepos. L'empire d'Occident, si l'on peut donner le nom d'empire à l'ombre d'autorité qui restait encore aux Romains au milieu des invasions des barbares, était occupé par Glycerius. Regardant ce prince comme un usurpateur, Léon conféra à Nepos le titre d'auguste, et le fit proclamer à Ravenne. Le nouvel empereur marcha contre Glycerius, le vainquit près de Rome, l'obligea à embrasser la vie ecclésiastique et l'envoya en Dalmatie. La chronologie de ces événements n'est pas certaine. La proclamation de Nepos eut lieu à Ravenne, peut-être dès le mois d'août 473 et au plus tard en février 474 ; sa seconde proclamation à Rome, après la défaite de Glycerius, est du 24 juin 474. Sidoine Apollinaire, en félicitant Castalius Innocentius Audax, que Nepos avait fait préfet de Rome, donne à l'empereur les plus grands éloges. Sans prendre à la lettre la rhétorique ampoulée de Sidoine, il est permis de penser que Nepos avant son avénement avait la réputation d'un bon général et d'un excellent homme, et que pendant son court règne il ne fit rien qui démentît sa réputation. Mais l'empire était dans un état désespéré. Les Visigoths établis dans l'Aquitaine avaient envahi le pays des Arvernes, la seule contrée (en dehors de la Provence) qui restât aux Romains dans les Gaules. Clermont, la capitale des Arvennes, vaillamment défendue par Ecdicius, résista longtemps aux efforts d'Euric, roi des Visigoths. Enfin Nepos, espérant conserver un reste d'autorité sur les Gaules plus facilement par un accord que par la force des armes, envoya le questeur Licinius, qui par un traité céda à Euric le territoire disputé. Cette triste et nécessaire transaction fut le seul événe-

Digitized by Google

ment remarquable du règne de Julius Nepos. Ce prince avait rappelé Ecdicius et lui avait donné Oreste pour successeur dans la place de maître de la milice des Gaules. Oreste, prenant le commandement des troupes rassemblées à Rome, se dirigea vers son nouveau gouvernement; mais arrivé à Ravenne il leva l'étendard de la révolte et proclama empereur son fils Augustule (28 août 475). Nepos, abandonné par l'armée et par le sénat, se retira en Dalmatie, dans la petite principauté qu'il tenait de Marcellinus. Là il fut tué, en 480, près de Salone par deux de ses officiers, Viator et Ovida, ou Odiva. Ce meurtre s'accomplit probablement à l'instigation de Glycerius, alors évêque de Salone. Odoacre, qui avait renversé le faible successeur de Nepos sur le trône d'Occident, envahit la Dalmatie en 481, vainquit et tua Ovida. Les chroniqueurs anciens ont remarqué que Nepos, qui fut réellement le dernier des empereurs d'Occident, car Romulus Augustule n'eut pas même une ombre d'autorité, s'appelait *Julius* comme le fondateur de l'empire romain. L. J.

Roncalli, *Vetustior. Latinorum chronica; Chronicon; Chronici Prosperiani Auctarium; Catalogus imperatorum.* — Jornandès, *De Regnor. success.; De Rebus geticis.* — Ammien Marcellin, *Excerpta*, dans l'édition de Valois. — Evagrius, *Hist. eccles.*, II, 16. — Tillemont, *Hist. des empereurs*, vol. VI, p. 424-434, 441-443. — Gibbon, *History of decline and fall of roman empire*, c. XXXVI. — Eckhel, *Doctrina numorum*, VIII, 222.

NÉPOTIEN (*Nepotianus Flavius Popilius*), empereur d'Occident, régna du 3 juin 350 au 30 juin de la même année. Il était fils d'Eutropie, demi-sœur de Constantin. On pense que le Népotien consul en 301 était son père et qu'il fut lui-même consul en 336. Au milieu des troubles qui suivirent le meurtre de Constant et l'usurpation de Magnence, Népotien, sans autre titre à l'empire que sa parenté avec Constantin, conçut le projet de prendre la pourpre. Il rassembla une troupe de gladiateurs, d'esclaves fugitifs et d'autres hommes déterminés et perdus, qui le proclamèrent empereur. Avec cette bande il se présenta devant Rome. Anicet, préfet du prétoire pour Magnence, marcha à sa rencontre, et fut battu. Le vainqueur pénétra dans Rome; et si l'on en croit la vague assertion d'Aurelius Victor, il fit couler des flots de sang. Victor cependant ne cite qu'une seule victime, Anicet. Népotien ne jouit que vingt-huit jours du pouvoir suprême. Magnence envoya contre lui Marcellin, maître des offices. Népotien, trahi par un sénateur nommé Héricliée, fut vaincu et tué. Les vainqueurs promenèrent sa tête dans les rues de Rome. La mort de Népotien fut suivie d'une proscription qui coûta la vie à sa mère, Eutropie, et à un grand nombre de personnes d'un rang illustre. L. J.

Julien, *Orat.*, I, 11. — Aurelius Victor, *De Cæs.*, 42; *Epit.* 42. — Eutrope, X, 6. — Zosime, II, 43. — *Chronic. Alexandr.* — *Chronicon Idatii.* — Tillemont, *Hist. des Empereurs*, t. IV.

NEPVEU (*François*), auteur ascétique français, né le 26 avril 1639, à Saint-Malo, mort en février 1708, à Rennes. Admis en 1654 dans la Société de Jésus, il y professa les humanités, la rhétorique et la philosophie, et occupa ensuite différents emplois; à l'époque de sa mort, il était recteur du collége de Rennes. Tous ses ouvrages ont pour objet la piété et la morale; ils ont été fréquemment réimprimés jusqu'à ce jour et traduits en plusieurs langues. Les principaux sont : *De l'Amour de Jésus-Christ*; Nantes, 1684, in-12; 5e édit., Paris, 1756, in-12; — *Exercices intérieurs pour honorer les mystères de Jésus-Christ*; Paris, 1791, 2 vol. in-12; Lyon, 1836, in-12; — *Retraite selon l'esprit et la méthode de saint Ignace*; Paris, 1687, in-12; — *Manière de se préparer à la mort*; Paris, 1693, 1697, in-12; — *Pensées et Réflexions chrétiennes pour tous les jours de l'année*; Paris, 1695, 4 vol. in-12, et 1850, in-8°; trad. deux fois en latin (Ingolstadt, 1727, et Heidelberg, 1774, 4 vol. in-8°); en flamand (1837-1839, 4 vol. in-4°); deux fois en allemand (1752 et 1829); et deux fois en italien (1715 et 1842); — *L'Esprit du Christianisme, ou la conformité du chrétien avec Jésus-Christ*; Paris, 1700, in-12; — *Conduite chrétienne*; Paris, 1704, in-12; — *Retraite spirituelle*; Paris, 1708, in-12. Le P. Nepveu est aussi l'auteur des thèses de philosophie soutenues en 1679 par Louis de La Tour d'Auvergne, prince de Turenne, et remarquables non-seulement par leur étendue et leur solidité, mais encore parce qu'elles sont ornées de symboles, d'inscriptions et de vignettes, dus au bon goût du P. Charles de La Rue. P. L.

Moréri, *Grand Dictionn. histor.* — Frz. Nepveu, *Jesus Maria und Joseph. Neue*; Augsbourg, 1888, in-8°. — Mlorcee de Kerdanet, *Les Ecrivains de la Bretagne.*

NERATIUS PRISCUS, jurisconsulte romain, vivait dans la seconde moitié du premier siècle de notre ère et dans la première du second. Il occupa l'office de consul; l'empereur Trajan l'estimait au point d'en vouloir faire son successeur. Neratius fut aussi en grande faveur auprès d'Adrien, et il fut un des conseillers de ce prince. Il a écrit plusieurs ouvrages de droit, dont soixante-quatre fragments ont été insérés au Digeste; ce sont : *Regularum libri XV*; *Responsa, libri III*; *Membranæ, libri VII*; *Epistolæ*; *Libri ex Plautio*; ces écrits ont été l'objet d'un commentaire de la part de Paul; ils sont rédigés avec clarté et logique. O.

Acoluth, *De Neratio Prisco*; Iena, 1736, in-4°. — Nickel, *De Neratio Prisco*; Leipzig, 1788, in-4°. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography.*

NERCIAT (*André-Robert* ANDREA DE), littérateur français, né en 1739, à Dijon, mort en 1800, à Naples. Fils d'un trésorier au parlement de Bourgogne, il embrassa le métier des armes, et parvint au grade de lieutenant-colonel. La compagnie des gendarmes dont il faisait partie ayant été supprimée sous le ministère du comte

Digitized by Google

de Saint-Germain, il se mit à voyager, et remplit différentes charges dans les cours de l'Allemagne, entre autres celles de sous-bibliothécaire à Cassel (1780) et de directeur des bâtiments au service du prince de Hesse-Rothembourg (1782). Peu de temps après il fut chargé, conjointement avec d'autres officiers français, de soutenir les insurgés de la Hollande contre le stathouder. A l'époque de la révolution il émigra à Naples, d'où sa famille était originaire, et gagna les bonnes grâces de la reine Caroline. Il se trouvait à Rome avec une mission secrète lorsque les Français y entrèrent; arrêté et jeté dans les prisons du château Saint-Ange, il ne fut rendu à la liberté qu'en 1800. Plusieurs des ouvrages qu'il a publiés sont écrits d'une façon très-libre; on en peut juger par l'aveu suivant qui se trouve dans une de ses préfaces : « L'intention de l'auteur, dit-il, est d'engager les femmes à n'être pas si timides et à trancher les difficultés; les maris à ne pas se scandaliser aisément et à savoir prendre leur parti; les jeunes gens à ne point faire ridiculement les celadons, et les ecclésiastiques à aimer les femmes, malgré leur habit, et à s'arranger avec elles sans se compromettre dans l'esprit des honnêtes gens. » On a d'Andrea de Nerciat : *Contes nouveaux*; Liége, 1777, in-8°; — *Felicia, ou mes fredaines*; Amsterdam, 1778, 2 vol. in-8°; 1784, 4 part. in-12; — *Dorimont, ou la marquise de Clarville*; Strasbourg, 1778, in-8°, comédie en prose; — *Constance, ou l'heureuse témérité*; Cassel, 1780, in-8°; — *Les Galanteries du jeune chevalier de Faublas, ou les folies parisiennes*; Paris, 1788, 4 vol. in-12 : c'est une sorte de plagiat des *Amours de Faublas*, que Louvet venait de faire paraître; — *L'Urne de Zoroastre, ou la clef de la science des mages*, in-8°; — *Les Aphrodites, ou fragments thali-priapiques pour servir à l'histoire du plaisir*; Lempsaque, 1793, 4 vol. in-12; réimpr. en Allemagne, en 8 part. in-8°; — *Monrose, ou suite de* Felicia; 1795, 4 vol. in-18. On lui attribue *Le Diable au corps*, roman obscène, réimpr. en 1803. Tous ces livres ont paru sous le voile de l'anonyme. K.

Quérard, *La France littéraire*.

NERDENUS. *Voy.* LINDEN (*Van der*).

NÉRÉE (*R. J.*), littérateur français, contemporain du roi Henri IV, dont nul écrivain n'a parlé et qu'il est permis de regarder comme un pseudonyme, quoique des vers latins de l'érudit Heinsius disent adressés : *Doctissimo viro R. J. Nereo*. Quoi qu'il en soit, c'est du nom de Nérée qu'est signée une tragédie publiée à Leyde, en 1607, et intitulée : *Le Triomphe de la Ligue*; cette pièce, toute royaliste, a pour but de servir la cause d'Henri IV; les noms des personnages sont des anagrammes qui jettent sur des noms historiques un voile bien transparent (*Giesu* pour Guise; *Jeusoye* pour Joyense; *Valardin* pour Lavardin, etc.). Il y a de la vigueur dans quelques passages, et de l'intérêt dans certains tableaux historiques. Ce qui donne surtout quelque intérêt à cette tragédie, c'est qu'il n'est pas douteux qu'elle n'ait passé sous les yeux de Racine; l'auteur d'*Athalie* a, selon l'observation de Charles Nodier, dérobé Nérée avec une singulière hardiesse, mais en donnant aux idées du vieux poëte une élégance nouvelle et inimitable. Transcrivons quelques vers de Nérée :

Je ne crains que mon Dieu; lui tout seul je redoute.
Celuy n'est delaissé qui a Dieu pour son père:
Il ouvre a tous la main; il nourrit les corbeaux;
Il donne la viande aux jeunes passereaux,
Aux bestes des forêts, des prés et des montagnes.
Tout vit de sa bonté....

La similitude est frappante entre ces vers et ceux de Racine, trop connus pour qu'il soit nécessaire de les transcrire. Le songe de Jézabel offre aussi une imitation marquée (admirable d'ailleurs) du songe du tyran dans Nérée. Voltaire, copié à cet égard par son critique, Sabatier de Castres, a dit que Racine avait imité des passages de la tragédie de la *Ligue* de Pierre Mathieu; il n'y a absolument rien dans cette tragédie qui justifie cette assertion; mais quelques bibliographes se sont égarés en reproduisant, sans vérification, ce renseignement inexact. G. B.

Bibliothèque du Théâtre français, t. I, p. 400-401. — Nodier, *Questions de littérature légale*, p. 8 et 168. — Paul Lacroix, *Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne*, t. I, p. 195, n° 920.

NERI (*Giovanni di*), peintre de l'école de Sienne, florissait de 1423 à 1455. Il brilla surtout par une connaissance du nu peu commune au commencement du quinzième siècle. Il fut un des artistes qui en 1440 aidèrent Domenico Bartoli dans l'exécution des fresques dont il décora la salle des Pèlerins à l'hôpital de la Scala de Sienne. E. B—N.

Mucci, *Siena*. — Romagnoli, *Cenni Storico-Artistici di Siena*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

NERI (*Antonio*), chimiste italien, né à Florence, vers le milieu du seizième siècle. Il embrassa l'état ecclésiastique, et n'accepta aucun des emplois ou bénéfices qu'on lui offrit, afin de pouvoir suivre librement le goût qui le portait vers l'étude des sciences occultes. Dans le désir de s'instruire, il parcourut une grande partie de l'Europe, et résida longtemps à Anvers; il était lié avec la plupart des savants de son époque et fut témoin d'une foule d'expériences dans les laboratoires, où il consentait à travailler comme simple manipulateur. Le seul ouvrage que l'on dit de lui est un traité de la verrerie, intitulé *L'Arte vetraria distinta in libri VII, ne' quali si scoprono maravigliosi effetti e s'insegnano segreti bellissimi del vetro nel fuoco ed altre cose curiose* (Florence, 1592, 1612, in-4°); réimpr. à Venise (1663, in-12, et 1678, in-8°); trad. en latin (1668), en anglais par Merret, en allemand par Kunckel, et en fran-

Digitized by Google

çais, avec des additions nouvelles, par le baron d'Holbach (*L'Art de la verrerie;* Paris, 1754, in-4°). L'auteur traite dans cet ouvrage de l'extraction des sels qui entrent dans la composition du cristal et du verre commun, de l'art de donner au verre toute sorte de couleur, de l'imitation des pierres précieuses, et de la préparation des émaux.

A la même famille, une des plus anciennes de Florence, se rattachent les deux personnages suivants. L'un, *Tommaso* Neri, mort le 5 août 1598, à Pérouse, fut souvent prieur dans les maisons de l'ordre de Saint-Dominique et brilla par son éloquence autant que par la pureté de sa vie. Il a laissé : *Apologia della dottrina di Girolamo Savonarola;* Florence, 1564, in-8°; — *Vita della B. Catarina Ricci.* L'autre, *Pompeo* Neri, né en 1707, à Florence, où il est mort, le 14 septembre 1776, professa le droit public à Pise, présida le conseil des impôts de la Lombardie (1749), et fut rappelé en 1758 dans sa patrie, où il fonda l'Académie de Botanique. Sa bibliothèque était regardée comme une des plus riches de l'Europe pour la jurisprudence. On a de lui quelques écrits sur les impôts et sur les monnaies. P.

Hoefer. *Hist. de la Chimie.* — Chaudon et Delandine, *Dict. univ.*

NERI (*Giambattista*), poëte italien, né vers 1660, à Bologne, mort le 11 août 1726. Après avoir obtenu le doctorat en philosophie et en médecine, il s'adonna à la poésie, et composa plusieurs drames estimés en Italie et qui ont été mis en musique, entre autres : *Gige in Lidia* (1683); *Il Cleobolo* (1685); *Catone il giovine* (1688); *Basilio, re d'Oriente* (1690); *Clotilda* (1694); *Erifile* (1696); *L'Enigma disciolta* (1705); etc. Ce poëte mourut de misère.

Un autre Neri (*Antonio-Maria*), mort en 1770, acquit à Rome beaucoup de réputation par son savoir en droit canon. Parmi ses ouvrages on remarque : *Thesaurus resolutionum concilii Tridentini;* Rome, 1753, in-fol.; — *Tractatus de nominatione ad hæreditates, fidei-commissa, legata,* etc.; ibid., 1750, 2 vol. in-fol. P.

Dizionario istorico Bassanese.

NERI. *Voy.* Negri.

NERI DI BICCI *Voy.* Bicci.

NERI (Saint *Philippe*). *Voy.* Philippe.

NÉRICAULT-DESTOUCHES. *Voy* Destouches.

NERINI (*Felice-Maria*), antiquaire italien, né en 1705, à Milan, mort le 17 janvier 1787, à Rome. Il entra dans l'ordre de Saint-Jérôme, en fut successivement abbé et procureur général, et devint, sous le pontificat de Benoît XIV, consulteur de la congrégation du saint-office. Sur la fin de ses jours il se retira au monastère de Saint-Alexis, où il avait rassemblé une bibliothèque nombreuse et de riches collections d'instruments scientifiques et de productions d'histoire naturelle. Il avait des connaissances fort étendues dans la littérature, tant sacrée que profane, en physique et en mathématiques. On a de lui : *De templo et cœnobio sanctorum Bonifacii et Alexii historica monumenta;* Rome, 1752, in-4°; — *De suscepto itinere subalpino epistolæ III;* Milan, 1753, in-4°; — *Hieronymianæ familiæ vetera monumenta;* Plaisance, 1754, in-4°; l'auteur a pour but de démontrer l'ancienneté de l'origine et les progrès de l'ordre de Saint-Jérôme, contre l'opinion de ceux qui lui assignent une époque plus récente. P.

Dizionario istorico Bassanese.

NERLI (*Philippe*), historien italien, né à Florence, en 1485, mort dans la même ville, en 1556. Sa naissance noble, son mérite et plus encore son dévouement aux Médicis le firent parvenir à de hautes dignités; mais il vivait dans un temps de troubles, et il partagea la mauvaise comme la bonne fortune de la famille à laquelle il était attaché. Après avoir beaucoup souffert pour la cause des Médicis, il vit cette cause triompher et écrivit des mémoires sur l'histoire de Florence, y compris les événements auxquels il avait pris part. Cet ouvrage, que l'auteur mourant avait laissé à son neveu, ne parut que près de deux siècles plus tard, sous ce titre : *Commentarj de' fatti civili occorsi nella città di Firenzè dal* 1215 *fino al* 1537; Florence, 1728, in-fol. Ces mémoires sont un utile complément des autres histoires de Florence, et contiennent beaucoup de détails omis par Guichardin, Nardi et Machiavel. On reproche à Nerli d'avoir sacrifié plus d'une fois la vérité à l'esprit de parti, et Tiraboschi ajoute qu'un auteur qui écrit l'histoire de son temps échappe rarement à l'imputation de partialité. Cependant Bernardo Segni, écrivain d'un parti contraire, reconnaît en général l'exactitude et la précision de l'histoire de Nerli. L. J.

Vie de Nerli, en tête de l'édition de ses *Commentarj.* — Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana,* t. VII, part. II, p. 281. — Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie,* t. VIII.

NERO (*Andalone* del), astronome italien, né vers 1270, à Gênes. Après avoir parcouru différentes contrées de l'Europe, il vint à Rome, où il compta parmi ses disciples Hugues IV, roi de Chypre, qui dans la suite l'entoura de respect et d'affection. Puis il enseigna l'astronomie à Naples. Boccace, qui suivit ses leçons, le cite dans plusieurs ouvrages de la façon la plus honorable : c'est ainsi que dans un long passage de la *Genealogia Deorum* (lib. xv, c. 6) il le place pour l'astronomie au même rang que Cicéron pour l'art oratoire et Virgile pour la poésie. Nero atteignit un âge très-avancé, puisqu'on le retrouve en 1342 à Rome, chez le roi Hugues, son bienfaiteur. On a de lui : un seul ouvrage imprimé, *Opus præclarissimum Astrolabii* (Ferrare, 1475, in-4° de 19 ff.), et quatre opuscules manuscrits : *De Sphæra, Theorice planetarum,*

Digitized by Google

Expositio in canones Profacii Judæi de æquationibus planetarum, et *Introductio ad judicia astrologica*, qui se trouvent à la Bibliothèque impériale. P.

Tiraboschi, *Storia della Letter. ital.*, V, 215. — Ginguené, *Hist. litter. d'Italie.*

NEROCCIO LANDI ou **LANDINI**, dit *Neroccio da Siena*, peintre et sculpteur de l'école de Sienne, né dans cette ville, en 1437, suivant Romagnoli, et mort en 1503; ou né en 1447, et mort en 1500, si l'on en croit le catalogue du musée de Sienne, où l'on voit de lui une *Madone entre saint Jean et saint André*. Il fut peintre assez médiocre, mais meilleur sculpteur. Les églises de Sienne renferment un assez grand nombre de productions de son ciseau; les principales sont, dans la cathédrale, le *tombeau du prélat Testa*, deux statues dans la chapelle Saint-Jean et une *sibylle* gravée dans le merveilleux pavé de la nef; à la confrérie de Sainte-Catherine, la statue de la sainte, sculptée en 1465; et à l'église de Fonte-Giusta, un bas-relief datant de 1489. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Baldinucci, *Notizie*. — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*. — Ticozzi, *Dizionario*.

NÉRON (*L. Domitius*, devenu par adoption *Claudius-Cæsar-Drusus-Germanicus*), empereur romain, né à Antium, le 18 des kalendes de janvier de l'an de Rome 790 (15 décembre 37 de notre ère), mort dans la villa de Phaon, à quatre milles de Rome, le 11 juin 68. Quelles que soient les passions politiques qu'on apporte, à certaines époques, dans l'étude de l'histoire, il y a des noms qui n'offriront jamais aucun enseignement et sur lesquels on ne saurait appuyer aucun système; car, heureusement, ils sont des exceptions pour l'humanité. L'empire romain réunissait-il les conditions nécessaires au développement de la civilisation? Est-il venu à son temps? Fut-il un progrès ou un obstacle dans la marche de l'esprit humain? Ce n'est pas le règne de Néron qui pourrait nous le dire. A cette question, si controversée, il nous faut chercher une solution dans l'ensemble des faits encore imparfaitement connus, dans l'histoire des institutions, qui, malgré de nombreux travaux, ont besoin d'être étudiées davantage. Ce que nous pouvons affirmer aujourd'hui, c'est que les mauvais instincts ont souvent triomphé des sages prescriptions; c'est que chaque forme de gouvernement à Rome, république ou despotisme impérial, ont été tour à tour souillés par de terribles excès. Il semble que ceux qu'a flétris Tacite dans les trois derniers livres de ses *Annales* eussent amené bien rapidement la ruine de l'empire si le nivellement du monde sous une même loi, sous une volonté unique, n'eût été dans les voies de la Providence.

On peut trouver quelque intérêt à rechercher dans les grandes familles de Rome certains traits qui semblent se perpétuer dans leur postérité et donner à quelques-unes d'entre elles un caractère tout particulier. Non-seulement les descendants naturels, mais ceux qui entraient dans une famille par l'adoption semblent avoir conservé avec soin cette part d'héritage. Néron fut le représentant de deux des familles patriciennes les plus altières, celle des Domitius, à laquelle il appartenait par la naissance, celle des Claude, qui l'adopta. Son père, qu'il perdit à l'âge de trois ans, était Cneius Domitius Ahenobarbus, dont la vie fut de tous points détestable, ainsi que le rapporte Suétone, *omni parte vitæ detestabilis* (1), et qui disait avec tant de cynisme : « D'Agrippine et de moi il ne peut naître qu'un monstre, fatal au monde. » Il descendait de ce Lucius Ahenobarbus auquel les Dioscures étaient apparus pour lui annoncer la victoire du lac Régille, changeant la couleur de sa barbe, qui devint cuivrée de noire qu'elle était, en signe de leur divine mission. C'est à ce changement que cette branche de la famille doit le surnom d'Ahenobarbus (barbe d'airain). A la mort de son père, Néron resta confié aux soins de sa mère, Agrippine, fille de Germanicus et sœur de l'empereur Caligula. Les débuts du jeune prince dans la vie s'annoncèrent sous de tristes auspices. Son père avait laissé à l'empereur les deux tiers de ses biens, espérant ainsi conserver la troisième part à son fils; mais Caligula n'aimait pas les partages, et s'empara du tout. Bientôt après, Agrippine fut envoyée en exil, et l'orphelin n'eut pour veiller sur ses premières années que sa tante Domitia Lepida, mère de Messaline. Cette femme, sans cesse occupée d'intrigues, était moins capable que toute autre de veiller à l'éducation d'un enfant dont les instincts pervers auraient dû être réprimés par une sévère discipline. Tout ce que nous savons de cette tutelle, c'est que les premiers maîtres de Néron furent un danseur et un barbier (2).

Claude, en montant sur le trône, fit revenir Agrippine de l'exil et rendit à son fils les biens paternels. L'héritier des Domitius parut dès lors appelé, par ses richesses et sa naissance (il était arrière-petit-fils d'Auguste), à jouer un rôle important dans l'empire. Le bruit courut même que Messaline, effrayée de la rivalité dont il pouvait menacer son fils Britannicus, alors seul héritier du trône, voulut le faire étrangler pendant son sommeil. Malgré tous les crimes qu'on peut reprocher à la fille indigne de Germanicus, on ne saurait méconnaître qu'Agrippine n'ait voulu promptement corriger la mauvaise direction donnée à l'éducation de son fils, en appelant auprès de lui deux hommes que Rome estimait alors pour leur savoir et leurs vertus. Lucius Annæus Sénèque, fils du rhéteur Marcus, passait à cette époque pour l'un des plus éloquents adeptes de cette école philosophique du Portique, qui tendait peu à peu à s'emparer du monde romain, qu'elle devait régir au second

(1) *Vie de Néron*, ch. V.
(2) Suétone, *Vie de Néron*, c. VI.

Digitized by Google

siècle avec les Trajan, les Antonin, les Marc-Aurèle; il fut choisi comme précepteur du jeune prince. Afranius Burrhus, préfet du prétoire, vaillant général et politique habile, secondait Sénèque dans les soins à donner à cette éducation, dont on pouvait attendre de si heureux résultats pour l'empire, et qui n'aboutit qu'à former un monstre dont le nom est demeuré le stigmate de la folie sanguinaire et du plus effrayant despotisme.

Néron, toutefois, sembla d'abord se montrer docile aux leçons de ses maîtres, et les débuts de sa jeunesse ne laissaient pas encore prévoir l'avenir. Malheureusement sa mère, qui rêvait déjà les hautes destinées auxquelles ses crimes devaient appeler son fils, et qui voulait pouvoir régner sous son nom, combattait l'influence des sages conseillers qu'elle-même avait choisis. Elle lui donna pour compagnons des affranchis, qui ne devaient leur faveur qu'à la complaisance avec laquelle ils flattaient les caprices des grands, et la voix du plaisir fit taire celle du devoir. On sait qu'à la mort de Messaline, Claude avait épousé la mère de Néron, et l'un des premiers soins d'Agrippine avait été de fiancer son fils à la jeune Octavie, fille de l'empereur : Néron avait alors douze ans. L'année suivante il franchit encore un des degrés qui le séparaient du trône, et fut adopté par Claude. Un fragment des registres ou tables des frères arvales, contenant les procès-verbaux de leurs réunions, a fait connaître récemment l'époque précise de cette adoption, qui eut lieu le 28 juin de l'année 50 de notre ère (1). C'est alors qu'il changea son nom de *Lucius Domitius* pour celui de *Claude Néron*. Un an plus tard il prit la toge virile et fut désigné consul.

Tout était prêt, à la mort de Claude (an de Rome 807, de J.-C. 54), pour que le fils d'Agrippine vît les droits qu'il tenait de l'adoption préférés à ceux que Britannicus tenait de la naissance. Conduit par Burrhus au camp des prétoriens, il en sortit pour entrer au sénat, porté sur les épaules des soldats, et dès le soir même tous les titres qui faisaient de l'empereur le maître absolu du monde romain lui avaient été accordés. Il était auguste, revêtu de la puissance tribunitienne, grand pontife; il avait seulement refusé le titre de *père de la patrie*, à cause de son jeune âge (1). Quant au testament de Claude, on n'en parla pas : il est probable qu'on n'eût pas gardé le silence à cet égard s'il eût institué Néron comme son héritier. Toutefois l'oraison funèbre du prince qui venait de mourir empoisonné par Agrippine fut prononcée par le fils auquel ce crime venait de donner le trône. Sénèque passa pour avoir composé ce discours, ou l'on entendit le pompeux panégyrique du prince dont le même philosophe devait si cruellement flétrir l'incapacité dans son *Apokolokyntose*. Le nouveau maître de l'empire exposa ensuite au sénat les principes qu'il voulait suivre, disait-il, dans la direction de l'État, et nous ne savons si l'aristocratie romaine fut satisfaite de lui entendre citer avec une égale valeur comme sources de sa haute fortune et l'autorité du sénat et le consentement de l'armée. Toutefois il fit une impression plus favorable en rappelant qu'il était étranger à toutes discordes civiles ou domestiques, qu'il n'avait pas d'injures à venger, pas d'ennemis à poursuivre. Il ne voulait pas, ajoutait-il, prendre sur lui de prononcer des jugements qui n'appartenaient qu'au premier corps de l'État. C'était au sénat que l'Italie et les provinces devaient désormais recourir pour obtenir justice; quant à lui il se réservait de courir aux frontières là où l'on aurait besoin de son épée (2). Ces promesses furent accueillies avec une faveur marquée, et l'on s'abandonnait à l'espoir d'un règne heureux. Dans leur joie, les sénateurs décrétèrent que de si belles paroles seraient gravées sur des tables d'argent, et que chaque année on en ferait la lecture aux calendes de janvier, le jour de l'entrée en charge des consuls éponymes.

Si Agrippine avait élevé son fils à l'empire, si elle lui avait acheté le trône par un forfait, c'était moins l'amour maternel qui la guidait que l'insatiable ambition du pouvoir, et dès les premiers jours elle voulut agir en impératrice. Des monnaies furent frappées par son ordre où les deux têtes de la mère et du fils étaient jointes dans la même couronne (3). Elle répondait aux ambassadeurs; elle envoyait des dépêches aux cours étrangères. Sans consulter l'empereur, elle ordonna la mort d'un des personnages les plus considérables de l'État, Marcus Silanus, arrière-petit-fils d'Auguste, proconsul d'Asie, dont elle avait déjà fait périr le frère Lucius Silanus et dont elle redoutait la vengeance. Ces symptômes d'une tyrannie nouvelle effrayèrent Burrhus et Sénèque, dont l'influence était encore puissante sur l'esprit de leur élève. Malheureusement, ils

(1) *Voy.* le *Bull. de l'Instit. archeol.*, année 1842, p. 177, et Henzen, 3e vol. d'Orelli, n° 7419. Voyez aussi dans Eckhel (D. N. V, t. VI, p. 261) la médaille qui prouve qu'à la suite de son adoption Néron fut agrégé par un sénatus consulte aux quatre grands sacerdoces, qui étaient ceux des pontifes, des augures, des quindecemvirs *sacris faciundis* et des septemvirs *epulonum*. Le revers de cette médaille offre les insignes de ces différentes dignités religieuses. On y voit le simpule, le trépied, le *lituus*, ou bâton d'augure, et la patère. Borghesi a prouvé dans ses décades numismatiques que le trépied indique le collège des quindécemvirs, le *lituus* celui des augures, le simpule celui des pontifes, et la patère celui des septemvirs *epulonum* (Décade VII, observ. 7, *Giornale Arcadico*, t. XV, p. 326). C'était la première fois qu'un prince de la famille impériale se trouvait ainsi agrégé à tous les grands sacerdoces, qui jusqu'alors ne leur avaient été concédés dans leur totalité qu'après leur accession au trône. Cf. Gruter, p. CCXXXVI, 9, et Orelli, n° 650 et 725.

(1) Cette modestie ne fut pas de longue durée. Dès la seconde année de son règne le titre de *pater patriæ* apparaît sur ses monnaies (*voy.* Eckhel, D. N. V, t. VI, p. 263).

(2) Tacite, *Ann.*, L. XIII, c. IV.

(3) *Voy.* Eckhel, D. N. V., t. VI, p. 262.

Digitized by Google

ne crurent à leur tour pouvoir la conserver que par de fâcheuses complaisances. Mère et précepteurs, dans des buts différents, semblaient d'accord pour flatter les passions du prince que ces derniers voulaient diriger vers le bien public, que la première comptait exploiter à son profit. On vit donc de graves stoïciens fermer les yeux sur l'abandon de la pauvre Octavie, délaissée par Néron, sur la liaison du jeune empereur avec une affranchie grecque du nom d'Acté, sur son intimité avec des débauchés, Salvius Othon, Claudius Senecio, perdus de réputation dans la ville où l'on était le plus indulgent pour le plaisir : c'est en croyant faire la part du feu qu'on activait l'incendie. L'espoir d'inspirer à Néron un esprit de clémence et de modération devint l'écueil où fit naufrage la vaine sagesse de ses maîtres. Ils l'enivraient d'orgueil en lui rappelant sans cesse l'immensité de son pouvoir.

« Je me suis proposé, Néron César, dit Sénèque, d'écrire sur la clémence, pour te servir en quelque sorte de miroir et, en te montrant à toi-même, pour te faire arriver à la première de toutes ces joies. N'est-il pas doux d'avoir une bonne conscience, puis de jeter les yeux sur cette foule immense, discordante, séditieuse, effrénée, prête à se précipiter également vers sa propre perte ou celle des autres si elle vient à briser son joug? N'est-il pas doux de pouvoir se dire : C'est moi qui suis le préféré entre tous les mortels; j'ai été choisi pour remplir sur la terre les fonctions des dieux; c'est moi qui suis parmi les nations l'arbitre de la vie et de la mort; le sort de chacun est dans ma main; ce que veut donner la fortune aux hommes, elle le déclare par ma bouche; ma parole fait la joie des peuples et des villes; nulle partie du monde ne fleurit que par ma volonté et ma faveur; tous ces milliers de glaives que ma paix retient dans le fourreau vont en sortir à mon signal; quelles nations seront anéanties? quelles nations seront transportées? quelles nations recevront la liberté, ou la perdront? quels rois deviendront esclaves? quels fronts seront ornés du diadème royal? quelles villes tomberont? quelles villes seront fondées? tout cela est de mon ressort (1). »

Singulier enseignement pour un jeune prince que d'exalter ainsi son orgueil par le spectacle de sa toute-puissance. Ne reconnaît-on pas là ce prétendu sage dont la philosophie était si complaisante et que Tacite a si bien peint lorsqu'en en faisant l'éloge par comparaison à la société dégénérée qui l'entoure, il nous dit que son esprit agréable savait toujours s'accommoder aux oreilles des hommes de son temps : *ingenium amœnum et temporis ejus auribus accommodatum* (2).

Les intrigues d'Agrippine pour recouvrer son crédit sur son fils eurent peu de succès. Le respect de Néron pour elle était encore apparent : il affectait le dévouement et la tendresse : un jour il donnait pour mot d'ordre au tribun de garde « *optima mater*, la meilleure des mères (1) »; souvent il se promenait avec elle dans la même litière ; mais ses actes tendaient à l'isoler de ceux qui lui étaient dévoués. L'affranchi Pallas, ministre de Claude, complice de l'impératrice dans le drame auquel Néron avait dû la couronne, fut privé de ses charges, renvoyé de Rome, puis compris dans une accusation de lèse-majesté, dont il fut défendu par Sénèque. Déjà Néron, dans son opposition à sa mère, allait au delà de ce que voulaient ses conseillers : ce n'était plus son autorité qu'il défendait, il devenait agressif. Agrippine comprit parfaitement que son fils se proposait de l'atteindre dans la personne de Pallas. Frappée dans ses espérances de domination, menacée dans sa sûreté personnelle, elle eut recours à une décision hardie en réveillant à la fois chez Néron et la reconnaissance des bienfaits reçus et la crainte d'une vengeance facile. Elle lui rappela que sans elle il ne serait pas le maître de l'empire, mais que sa jeunesse s'écoulerait obscure, ou que, tout au moins, sa parente avec le véritable héritier du trône l'exposerait sans cesse à des soupçons jaloux. Maintenant Britannicus approchait de sa quinzième année; c'était le fils et l'héritier naturel de Claude. A quoi tenait-il qu'elle ne dévoilât les sanglants mystères du palais impérial, qu'elle n'avouât les iniquités de sa conduite et jusqu'au meurtre de son époux? Elle voulait réparer l'injustice commise; elle irait chercher un refuge au camp des prétoriens conduisant avec elle ce Britannicus dont le nom était un vivant souvenir de la plus belle conquête faite sous l'empire. Alors l'armée, le peuple décideraient entre lui et l'indigne élève du vieux Burrhus et de Sénèque le déclamateur (2).

Néron connaissait trop bien Agrippine et l'ambition qui avait guidé sa vie pour ne pas comprendre le danger d'une pareille menace. Depuis qu'il avait revêtu la pourpre, sa mère et son frère d'adoption occupaient incessamment son esprit. S'il était alarmé des emportements d'Agrippine, il ne l'était pas moins de la fermeté de caractère que chaque année développait chez Britannicus; il venait d'en acquérir la preuve, et cette preuve l'inquiétait. Pendant les dernières saturnales, parmi les jeux de leur âge auxquels s'étaient livrés les jeunes princes, ils avaient imaginé de tirer au sort la royauté; elle échut à Néron, qui ordonna à ses compagnons, d'après les règles du jeu, quelque acte que chacun devait accomplir. Aux autres enfants Néron dicta des ordres qui n'avaient rien d'embarrassant pour leur inexpérience; quand vint le tour de Britannicus, il lui commanda de se lever, de s'avancer au milieu de l'assemblée et d'y chanter des vers, espérant que sa timidité, sa confusion seraient une occasion de risée. Son espoir fut déçu : Britannicus, élevé dans l'intérieur du palais et qui n'avait aucune habi-

(1) Sénèque, *De Clem.*, l. I, c. I.
(2) Tacite, *Ann.*, l. XIII, c. III.

(1) Suét., *Néron*, c. IX.
(2) Tacite, *Ann.*, l. XIII, c. XIV.

Digitized by Google

tude de ces réunions nombreuses, n'en prit pas moins son parti avec assurance, et chanta d'une voix touchante des vers qui semblaient faire allusion à son exclusion du trône et au rang de son père. La nuit avancée, les libations, la joie du festin avaient banni toute dissimulation; chacun se sentit ému, et Britannicus obtint le plus brillant succès. Néron se trouvait à la fois blessé dans sa vanité d'artiste et inquiété dans la possession de sa puissance. Dès ce jour la mort de Britannicus fut résolue; on n'aurait osé l'ordonner publiquement, mais le tribun d'une des cohortes prétoriennes, chargé de la garde de Locuste, célèbre empoisonneuse, alors accusée de plusieurs crimes dont elle avait à rendre compte, eut mission d'obtenir d'elle quelqu'un de ses abominables secrets. Il semble, du reste, que tout était préparé de longue main, s'il est vrai, ainsi que nous le dit Tacite (1), que d'abord le poison fut donné par les précepteurs mêmes du jeune prince, entouré de gens complétement dévoués à la volonté de l'empereur. Cette première fois les meurtriers furent trompés dans leur espérance : ou le poison n'était pas assez fort ou sa violence même, qui le fit rejeter, en détruisit l'effet. Néron irrité de ces lenteurs, s'emportait en menaces et voulait que l'empoisonneuse fût sur-le-champ conduite au supplice. Elle demanda en grâce qu'on lui permît une seconde tentative, et promit cette fois un breuvage dont l'effet serait plus rapide et plus sûr que l'acier. Néron, ajoute encore l'historien, fit composer le poison sous ses yeux; chacune des substances qui devaient y entrer fut éprouvée auparavant : l'effet en était terrible.

C'était alors l'usage que les jeunes gens qui n'avaient point pris la robe virile mangeassent à part, en présence de leurs parents, mais à une table séparée et servie d'une manière plus frugale. Comme les mets et la boisson présentés au jeune prince devaient, d'après l'étiquette observée à la cour, être éprouvés par un dégustateur, on n'y avait pas mêlé le poison; mais on lui servit un breuvage si chaud qu'il demanda de l'eau après avoir porté la coupe à ses lèvres : cette eau avait été préparée par Locuste. A peine eut-il bu, que ses traits s'altérèrent, ses membres se contractèrent; il tomba comme foudroyé sans parole et sans vie. Chacun se lève, se précipite; les imprudents s'enfuient, les habiles restent à leur place, les yeux fixés sur Néron, qu'ils observent attentivement. Il était penché sur son lit; sa contenance n'indiquait aucun trouble, aucune confusion. Il donna l'ordre d'emporter dans les appartements retirés du palais ce corps inanimé, disant que de pareils accès avaient déjà frappé Britannicus et ne devaient inspirer aucune inquiétude. Le banquet continua donc. Agrippine seule ne pouvait cacher son effroi. C'était sous ces mêmes voûtes, dans cette même salle, que, quelques mois auparavant, Claude avait expiré par son ordre : cette fois le crime était dirigé contre elle. Aussi sa douleur égala-t-elle celle de la malheureuse Octavie, la sœur de Britannicus, la femme de son meurtrier. Et cependant telles étaient les exigences, tels étaient les périls de la situation que ces deux femmes durent partager en apparence les joies du festin, parce que l'empereur l'avait ordonné.

La même nuit vit mourir Britannicus et s'élever son bûcher. La catastrophe était si bien prévue qu'on avait pourvu d'avance aux apprêts funéraires. Le corps fut porté au Champ de Mars et enseveli dans le mausolée d'Auguste par une pluie si violente que le peuple, qui ne se trompait pas sur les causes de cette mort, attribuait la tempête au ressentiment des dieux. Dion rapporte une circonstance qui ajoute une nouvelle horreur à ce récit : il prétend que les torrents d'eau qui tombaient sur le cadavre effacèrent les fausses couleurs dont on avait peint le visage et laissèrent apparaître à tous les yeux les teintes livides du poison (1). A peine avait-on achevé de réduire en cendres ces restes qui témoignaient jusqu'au dernier moment contre le fratricide, qu'il parut un édit ayant pour objet d'excuser la précipitation des funérailles : on y allégnait l'usage ancien de soustraire aux yeux les morts trop douloureuses dont les dernières pompes prolongeaient encore l'amertume. Néron ajoutait qu'en présence de la perte de son frère il mettait tout son espoir dans la république. Après un tel malheur, disait-il, le peuple et le sénat n'en avaient que plus de motifs pour chérir un prince désormais seul rejeton d'une maison destinée à l'empire de l'univers. Puis il employa un moyen plus puissant encore pour faire oublier son crime : il combla de ses largesses les principaux personnages de l'État. Voulait-il acheter son pardon et les rendre solidaires de son forfait? On l'a cru, et Tacite flétrit ces hommes, austères en apparence, qui en acceptant des terres ou des palais semblaient recevoir le prix du sang (2). Il se trouva même des flatteurs pour rappeler que les frères se sont haïs de tout temps; que Romulus, le grand fondateur de la nation romaine, s'était cru autorisé à sacrifier son frère, et que la raison d'État veut que la souveraineté ne souffre pas de partage.

Arrêtons-nous un moment à cette première étape de Néron dans la voie du crime, et constatons qu'il régnait à peine depuis quelques mois. Que penser alors de ces cinq années célébrées par les historiens et pendant lesquelles, dit-on, le gouvernement du fils d'Agrippine fut une époque de repos et d'espérance (3). Puisque

(1) *Ann.*, L. XIII, c. XV.

(1) Dion, LXI, 7.

(2) *Ann.*, L. XIII, c. XVIII.

(3) Trajan, d'après Aurelius Victor, citait le *quinquennium* de Néron comme un modèle et un exemple pour

Digitized by Google

dès le premier jour on sut à Rome la vérité, et que les hypocrites regrets de Néron ne trouvèrent aucun crédit, que ne devait-on pas craindre d'un tel début! Le jeune auguste était alors sous l'influence de Sénèque, et il s'en faut que le nom du conseiller soit resté pur de tout soupçon sur la part qu'il a dû prendre au meurtre de Britannicus. Sans accepter complétement ce que rapporte Dion du philosophe stoïcien, dont il critique la conduite avec une acrimonie toute particulière (1), on ne peut s'empêcher de juger ses actes avec une sévérité que ne saurait adoucir la lecture de ses œuvres.

Tout en écrivant tant de pages ingénieuses et morales, ne faisait-il pas l'usure de manière à provoquer le soulèvement de la Bretagne (2)? Pendant son exil en Corse, n'a-t-il pas adressé les flatteries les plus éhontées à Claude, qu'il devait dénigrer si cruellement plus tard pour complaire à son successeur? Et ne croyait-il pas consoler efficacement l'affranchi Polybe de la mort d'un frère, en composant un traité pour lui prouver qu'on ne saurait se plaindre de la fortune tant que César est en bonne santé (3)? La paix du monde dépendît-elle d'un crime, elle serait payée trop cher à ce prix. Si Sénèque a fait valoir la raison d'État pour conseiller le meurtre de Britannicus, s'il a voulu détruire par la mort d'un enfant innocent les germes d'un opposition à venir, sauf à parler sur la clémence quand son élève n'aurait plus de rivaux, on ne saurait flétrir trop amèrement cette politique de sérail : elle nous fait déjà présager le futur panégyriste de Néron le parricide.

La séparation entre Néron et sa mère devenait chaque jour plus complète. Agrippine affecta de prendre sous sa protection la malheureuse Octavie et de l'appeler sans cesse auprès d'elle. Entourée de ses amis, elle tenait avec eux de secrets conciliabules. De tous côtés elle faisait rassembler ses trésors, laissant prévoir qu'elle en avait besoin pour quelque grand projet. Aux chefs de l'armée elle témoignait des égards tout particuliers et flattait les rejetons des anciennes familles d'un prochain retour vers la liberté.

Néron, de son côté, répondait à cette hostilité par des mesures non moins hostiles. Il retrancha d'abord à sa mère la garde d'honneur qui veillait à la porte de ses appartements, puis il l'exila du palais impérial et la relégua dans l'habitation de son aïeule Antonia. S'il lui rendait quelques visites, il arrivait entouré d'un grand appareil militaire, et l'entrevue se bornait à quelques paroles de simple courtoisie. « De toutes les choses humaines, dit Tacite à cette occasion, il n'en est aucune plus frêle que le crédit qui n'est dû qu'à la faveur du prince. Dès que ces symptômes de refroidissement furent connus, le palais d'Agrippine devint désert : plus de courtisans, plus d'amis, mais bientôt des accusateurs. (1) » Une nuit que Néron avait prolongé, selon sa coutume, les débauches de sa table, il vit paraître l'histrion Pâris. Souvent cet homme, appelé pour divertir les convives, avait pénétré à une heure aussi avancée dans le palais impérial; mais cette fois son aspect était sombre, son air mystérieux : il venait dénoncer, au nom de Domitia, son ancienne maîtresse, un complot tramé, disait-il, par Agrippine, qui voulait élever à l'empire Rubellius Plautus, parent d'Auguste par les femmes au même degré que Néron. A cette révélation, et sur la foi d'un comédien, le jeune empereur, se livrant à tout l'emportement de sa colère, voulait faire périr sa mère et Plautus. Burrhus, qu'il croyait complice par cela seul que c'était Agrippine qui l'avait choisi, allait être chassé de la préfecture du prétoire. On assure que le brevet qui confiait à Cœcina le commandement des gardes prétoriennes fut expédié, mais que Sénèque sut justifier son ami. Tous deux alors employèrent leur influence pour détourner Néron d'une résolution précipitée. Où étaient les preuves? Le sang d'une impératrice ne devait pas couler sur la vague déposition d'un affranchi devenu bouffon : on saurait bientôt la vérité. Dès que le matin fut venu, Burrhus et Sénèque se rendirent chez Agrippine : ils exposèrent les charges, nommèrent les accusateurs. Julia Silana avait ourdi la trame : deux de ses clients, Iturius et Calvisius avaient chargé Pâris de porter au palais la dénonciation. « Je ne m'étonne pas, répondit Agrippine, que Silana, n'ayant jamais eu d'enfants, méconnaisse l'amour maternel au point de croire qu'une mère puisse trahir son fils avec autant de facilité que cette femme impudique trahit ses amants. Faut-il que sur de telles calomnies je reste entachée du soupçon d'avoir conspiré contre mon sang ou que mon fils demeure chargé du poids d'un parricide? Qui donc abaissa devant lui les barrières qui lui fermaient l'accès à l'empire? Qu'on me cite une province, une cohorte, un affranchi, un esclave dont j'aie tenté la fidélité. Hélas! si j'ai commis des crimes, n'est-ce pas dans l'intérêt de celui auquel ils ont valu la souveraine puissance, et pourrais-je vivre en sûreté sous un autre empire que le sien? » Chacun reconnut la vérité de ces paroles. Néron seul pouvait pardonner le meurtre de Claude. La solidarité du crime les unissait. Agrippine demanda un entretien avec son fils, et l'obtint. Elle n'y parla pas de son innocence, dit Tacite, c'eût été croire qu'il en pouvait douter; elle ne dit rien de ses bienfaits, ce qui eût semblé un reproche. Elle demanda la punition de ses accusa-

tous les princes : « Uti merito Trajanus sæpius testaretur procul differe cunctos principes Neronis quinquennio (De Cæsar. c. v). »

(1) L. XLI, c. x, etc.

(2) Dion, L. XLII, c. II.

(3) Fas tibi non est salvo Cæsare de Fortuna queri : Hoc incolumi, salvi tibi sunt tui, nihil perdidisti (*Consolat. ad Polyb.*, c. XXVII).

(1) L. XIII, c. XIX.

Digitized by Google

teurs, l'avancement de ses amis; on lui accorda ses demandes.

Dès lors commence cette période plus calme pendant laquelle Néron, guidé par ses maîtres, et désormais sûr du pouvoir, laissa sommeiller ses plus mauvais instincts, et sembla régner sinon avec éclat, du moins avec une certaine modération. Quelle part doit-il lui revenir dans cette phase comparativement heureuse pour l'empire romain? Nous craignons qu'elle ne soit bien petite. Si ses ministres surent gouverner avec quelque justice, il n'avait pas même le mérite de les avoir choisis : ils lui avaient été donnés par Agrippine. Dans les rares occasions où il apparaît en public pour s'y faire applaudir par quelque acte de clémence ou de libéralité, on voit trop qu'il n'est que l'écho de ses conseillers. Il est du reste fort difficile de se faire une idée un peu complète, même par la lecture attentive de Tacite, de la politique qui aurait été suivie à cette époque. Sénèque s'est montré sans aucun doute en avance de son siècle dans ses écrits : « La vertu, dit-il, appartient à tous : hommes libres, affranchis, esclaves, rois, bannis sont égaux devant elle.... Nous sommes nés pour nous partager un commun héritage; la nature nous a rendus frères (1). » Il est évident que Sénèque est plus hardi comme philosophe qu'il ne l'était comme homme d'État; cependant il semble que le sénat et quelques provinces aient eu à se louer de son administration. On prit de sages mesures. Néron, par un édit, défendit à tout magistrat ou procurateur, commandant une province, de donner des combats de gladiateurs ou d'animaux : l'abus de ces spectacles, destinés à capter les applaudissements de la foule, était devenu pour les peuples un fléau, et la plupart des concussions se couvraient du prétexte de fournir aux dépenses de ces fêtes. On n'instruisit plus de ces terribles procès de lèse-majesté, qui sous les règnes précédents avaient fait tant de victimes; jamais on ne vit plus de gouverneurs poursuivis pour abus de pouvoir; toutefois, l'exil ou l'amende avaient remplacé la peine de mort, et c'est alors que Néron, forcé de signer un arrêt capital, prononça cette célèbre parole : « Plût aux dieux que je ne susse pas écrire (2) ». Sénèque ne l'a point oubliée dans son traité *Sur la Clémence*. « Ce qui surtout m'a engagé à écrire mon livre, dit-il, c'est une parole de toi, Néron César, que je n'ai pu sans admiration l'entendre prononcer, que je ne puis sans attendrissement raconter aux autres : parole faite pour devenir la formule du serment des princes et des rois. » Éloge bientôt démenti par les faits; mais nous avons encore quelque répit avant d'entrer dans le récit d'une époque qui n'arrivera que trop tôt. Si Néron acceptait les louanges de Sénèque, il refusait alors les statues d'or et d'argent massif que voulait lui voter le sénat. On avait aussi proposé que l'année commençât au mois de décembre, époque de la naissance de l'empereur; mais il conserva aux calendes de janvier l'antique privilége qu'elles avaient d'ouvrir l'année. A son père adoptif, l'empereur Claude, il fit élever un temple dont les ruines se voient encore aujourd'hui sur le mont Cœlius. Un collége de prêtres fut institué sous le nom de *Claudiani* ou *Claudiales* (1) pour adorer le nouveau dieu admis dans le panthéon romain, et, malgré le peu de droits que Claude avait à l'apothéose, le peuple sut gré à Néron de cette piété envers son prédécesseur. Claude, que l'histoire a jugé peut-être avec trop de sévérité, avait eu du moins le mérite d'être un administrateur économe et avait laissé

(1) *De Benef.*, l. III, XVIII. — *Épîtres*, 90, 95.
(2) Suétone, *Ner.*, X

(1) Le collége de prêtres institués par Néron pour honorer la divinité de Claude par un culte public se confondit avec celui qui, à l'occasion de la mort et de l'apothéose d'Auguste, avait été fondé dans l'année de Rome 767 en l'honneur de la famille des Jules. Dans une dissertation sur les fastes sacerdotaux, insérée dans les Mémoires de l'Institut archéologique (*Memorie*, etc., 8e cahier, mem. VII.), M. Borghesi a prouvé que ce culte des empereurs, dont il est si souvent question, soit dans les historiens, soit dans les monuments épigraphiques, se divisait de telle manière que la mémoire des princes appartenant à une même famille était honorée par un même collége. Ainsi, par exemple, les *Augustales* et les *Claudiales* ne formaient qu'un seul sacerdoce dévoué au culte des empereurs divinisés de la *gens Julia*, à laquelle Claude appartenait par l'adoption. Les *Flaviales* et les *Titiales* composèrent plus tard un second collége, pour les princes de la *gens Flavia*. Un troisième collége comprenait les *Hadrianales*, les *Antoniani*, les *Verriani*, les *Marciani*, les *Aureliani*, les *Commodiani*, les *Helviani*, les *Severiani*, les *Alexandriani*, célébrant par les mêmes hommages les différents souverains que chacun de ces noms rappelait, et que l'adoption avait réunis dans une même famille comme dans un même culte. Déjà, à l'époque où il composait son mémoire, M. Borghesi avait pu citer, comme preuve de l'identité des *Augustales* et des *Claudiales*, Plautius Romanus, qui dans une inscription donnée par Fabretti (Cl. V, n. 353; cf. Grotif, 3044), s'intitule : *Sodalis Augustalis Claudialis*. Les fouilles entreprises à Tarquinies nous ont fait connaître, il y a quelques années, un autre monument consacré à Petronius Melior SODALI AVG. CLAVDIALI (*Bull. Inst. arch.*, 1830, p. 198); plus une troisième inscription, trouvée dernièrement à Rome, nous montre encore C. Saburius SODALIS AVGVSTALIS CLAVDIALIS. Enfin, un fragment trouvé au pied de la colline d'Albano, près de Boville, et maintenant conservé dans les jardins Colonna à Rome, contient une partie des fastes des *Augustales Claudiales*. Il est daté du quatrième consulat de Carinolis et du second de Balbin, correspondant à l'année de Rome 966, et nous indique pour date de la fondation du collége le chiffre CC. Or deux cents ans retranchés de 966 nous reportent à l'année 767, c'est-à-dire précisément à celle dans laquelle fut fondé le collége des prêtres d'Auguste. Nous acquérons ainsi une preuve nouvelle que l'institution des *Claudiales* se confondit avec celle des *Augustales*. Le même document qui nous éclaire sur ce point nous apprend encore que la *Magisteria Sodalium Augustalium Claudialium* était annuelle et composée de trois magistri (voyez *Memorie Romane d'Antichità*, t. II, p. 307; — Cf. Henzen, 3e volume d'Orelli, page 560 et n. 6046). Le culte de Claude se répandit dans les différentes villes de l'empire; nous trouvons des flamines *claudiales* à Bergame (Orelli, 65), à Trieste (Gruter, 195, 3), etc. Nous savons encore qu'en outre du temple qui lui avait été élevé à Rome, et dont on voit encore les soubassements dans le jardin du couvent des Passionistes sur le mont Cœlius, il en avait un autre en Bretagne, dont parlent Tacite et Sénèque (*Annales*, l. XIV, c. XXXI — *Apokolokyntosis*, c. VIII). Une inscription du musée de Vérone parle d'un collége QVOD EST SVB TEMPLO DIVI CLAVDI (*Mus. Véron.*, p. 96, 5).

Digitized by Google

à Néron, avec l'empire du monde, un trésor bien rempli. Tant que ce prince se laissa gouverner par Burrhus et Sénèque, il ne se livra point à ces folles prodigalités qui devaient avoir plus tard un si triste retentissement. Les finances de l'État furent, au contraire, si bien ménagées que, malgré les dons distribués aux soldats, il put proposer plusieurs mesures ayant pour but de dégrever les charges qui incombaient au peuple romain. Nous savons même par Tacite qu'il médita de faire à ses sujets ce que cet historien appelle « un magnifique présent » : il s'agissait de supprimer les droits de douanes dans l'empire. Les sénateurs commencèrent par donner de grands éloges à la générosité du prince; mais on arrêta son zèle : la suppression des douanes, dit le sénat, autoriserait à demander celle des tributs. Que deviendrait l'État, privé des ressources nécessaires pour les services publics? Malgré la pompeuse épithète donnée par Tacite à cette mesure, *pulcherrimum donum*, on a peine à reconnaître, par son récit, s'il prend lui-même au sérieux la tentative d'une réforme aussi radicale. On ne se prive pas, en administration, d'une source aussi importante de revenu sans avoir constitué des ressources nouvelles pour la fortune publique. Avait-on préparé quelques projets à cet effet dans la chancellerie romaine, on n'avons-nous à voir dans cette proposition que l'enthousiasme d'un jeune prince voulant acquérir de la popularité à tout prix? C'est ce que Tacite ne dit pas.

Il est remarquable, du reste, que cette période de cinq années, plus heureuse pour l'empire romain que les temps qui précédèrent ou que ceux qui suivirent, ait laissé des traces si peu profondes dans l'histoire. La législation de Néron, l'administration de l'Italie, celle des provinces ne sont représentées dans les documents historiques venus jusqu'à nous que par quelques paragraphes écourtés, qui nous laissent une foule de doutes : le rideau ne se lève que sur ces scènes d'intérieur qui se passent au fond du palais, ces rivalités, ces intrigues dont le récit nous ramène bientôt aux crimes de Néron.

Cherchons d'abord, cependant, à nous rendre compte des passions qui se sont agitées autour de lui. La lecture de Tacite, notre meilleur guide, quoique ce grand écrivain se laisse parfois entraîner peut-être par l'esprit de parti, nous prouve que des versions diverses sur certains faits avaient cours dans la société romaine, et lui-même varie quelquefois, lorsqu'il revient sur le même sujet dans ses Histoires ou dans ses Annales. Cela se conçoit, du reste; ces bruits de cour n'avaient point de source officielle; on les prenait de toute main; on les écoutait de toute bouche : un historien auquel sa qualité d'étranger pouvait donner plus d'impartialité qu'on n'en trouvait chez des hommes que leur position rendait pour ainsi dire juges et partie, Flavius Josèphe s'exprime ainsi : « Beaucoup d'écrivains ont voulu nous donner la vie de Néron; les uns, qui avaient été comblés de ses faveurs, nous ont souvent déguisé les traits blâmables de sa conduite; les autres, entraînés par leur haine, nous ont transmis de telles calomnies qu'on ne saurait trop les flétrir (1). » Après ce préambule, toutefois, l'historien juif avoue le meurtre d'un frère, d'une mère, d'une épouse. C'est plus qu'il n'en faut pour nous forcer à reconnaître, au moins pour la plus grande part, la vérité du récit de Tacite.

Depuis qu'Agrippine avait été éloignée de la cour par Sénèque et Burrhus, dès les premiers mois du nouveau règne, elle semble avoir évité d'engager de nouveau la lutte, et peut-être sa prudente réserve lui avait-elle valu de reconquérir une partie de son influence. Lorsqu'elle reparaît de nouveau sur la scène, c'est encore pour s'opposer à la volonté de son fils, c'est pour protéger Octavie, que menaçait une nouvelle rivale. Othon, l'un des jeunes débauchés les plus élégants de la Rome patricienne, avait épousé Sabina Poppæa, type brillant de la beauté romaine. Hors un cœur honnête, nous dit Tacite, Poppée avait tout. Grâce, talents, jeunesse, modestie apparente, tout était fait pour séduire en elle. Un de ses bustes, conservé au musée du Capitole, nous permet encore de juger que Tacite n'a point apprécié d'une manière trop favorable ces traits fins et charmants (2). Soit indiscrétion de l'amour, soit ambition effrénée, qui ne reculait pas devant le déshonneur pour se faire un mérite de sa complaisance, Othon vantait sans cesse à Néron les charmes de sa jeune épouse, et fit naître ainsi la convoitise dans un cœur prompt à tout sacrifier à ses passions. D'accord avec son mari, ou ambitieuse pour son propre compte, Poppée mit dans sa conduite la coquetterie qui devait faire réussir ses projets. Tantôt elle feignait pour le prince un entraînement qu'elle ne ressentait pas, tantôt elle le repoussait en se retranchant derrière le rempart de ses devoirs d'épouse. Son manége réussit, et elle comprit bientôt qu'elle prendrait comme impératrice la place d'Octavie si cette place devenait libre. Quant à Othon, il fut envoyé comme légat de l'empereur en Lusitanie. Il ne s'agissait donc plus que de rompre les liens qui attachaient Néron à la femme légitime pour laquelle il n'avait plus depuis longtemps que des mépris. Mais là se dressait, comme une gardienne vigilante, Agrippine, protectrice déclarée de la sœur de Britannicus.

(1) *Antiq. Jud.*, t. XX, c. VIII, § 8.

(2) Il n'existe pas de médailles romaines de Poppée. Quelques médailles grecques, sur lesquelles on ne saurait compter beaucoup sous le rapport de la ressemblance, offrent toutefois ce caractère de délicatesse qui semble avoir été le trait particulier de sa physionomie (voy. ses médailles d'Ancyre, d'Éphèse, de Magnésie et le dessin de la médaille d'Alexandrie donné par Cohen, *Description des monnaies frappées sous l'empire romain*, t. Ier, pl. XII).

Digitized by Google

Si Agrippine avait recouvré sur son fils quelque partie de son ancien pouvoir, Tacite nous apprend qu'elle n'avait pas du moins reconquis sa tendresse. Néron évitait maintenant de se trouver seul avec elle : quand elle partait pour ses jardins de Tusculum ou d'Antium, il la félicitait de songer à la retraite et l'engageait à y prolonger son séjour. Poppée ne perdit pas une occasion de ranimer dans le cœur du prince les secrets ressentiments et la défiance qu'il nourrissait contre sa mère. « Ce qu'on redoutait, disait-elle, c'est qu'une fois devenue la femme de Néron, elle ne lui fît connaître les plaintes du sénat et du peuple; qu'elle ne lui dévoilât l'indignation des Romains contre les crimes, l'orgueil et l'avarice d'Agrippine. Si la mère de l'empereur doit conserver son influence, si elle obtient de son fils qu'il garde cette Octavie qui le hait, qu'on rende donc Poppée à son époux : elle ira volontiers jusqu'aux extrémités du monde; là du moins elle ne verra pas de ses propres yeux l'avilissement du maître auquel elle a donné son affection (1). » Des larmes artificieuses, des caresses, des scènes de désespoir achevèrent de décider un crime dont on chercha promptement les moyens d'exécution.

Recourir au poison, renouveler la scène de Britannicus, c'était s'exposer à de tels soupçons qu'ils équivaudraient à une certitude. Cette raison suffit, sans que nous puissions supposer, avec Tacite, qu'Agrippine, dans la prévision du sort qui la menaçait, s'était prémunie par l'usage des contrepoisons contre toute tentative de ce genre. La science moderne a fait justice de cette croyance accréditée chez les anciens. Restait le poignard, qu'on n'osait employer. Comment cacher le crime, et qui oserait d'ailleurs frapper la fille de Germanicus? Un affranchi, du nom d'Anicetus, devenu commandant de la flotte prétorienne qui stationnait toujours à Misène, proposa de construire un vaisseau dont l'arrière, artistement disposé, s'ouvrirait en pleine mer. La mort de l'impératrice n'aurait d'autre cause aux yeux du peuple romain que la perfidie des flots. Le prince, désolé, ferait élever à sa mère des temples, des autels, et le public applaudirait à son amour filial. Le projet est accepté. Toutes les circonstances, d'ailleurs, en favorisaient l'exécution; on était alors au mois de mars, temps d'équinoxe et de tempêtes. Néron était à Baïa pour y célébrer les fêtes de Minerve.

Il invite sa mère à venir l'y trouver, afin d'y sceller, à l'occasion des saintes cérémonies qui vont s'accomplir, une réconciliation dont il fait les premières avances. L'impératrice vint par mer d'Antium; Néron était allé l'attendre au rivage. Il la prend par la main, l'embrasse et la conduit pour prendre place à sa table dans cette villa, dont on voit encore les ruines sur la courbe charmante qui se creuse, baignée par la mer, entre le cap Misène et Baïa. Le repas fut long; il fallait attendre que les ombres de la nuit pussent cacher les circonstances du crime. Jamais les paroles de Néron n'avaient été plus tendres, jamais les témoignages de son affection et de sa confiance n'avaient été plus marqués. Si Agrippine avait conçu des soupçons, ils se dissipèrent. Et quand son fils la reconduisit à bord de la trirème impériale, préparée par les soins d'Anicetus, elle croyait avoir reconquis l'amour de son fils. « Il semble, dit Tacite, que les dieux, pour rendre le forfait plus manifeste, eussent ménagé à cette nuit tout l'éclat des feux célestes, tout le calme d'une mer paisible. » Pas un pli ne faisait onduler les flots limpides qui baignent si mollement ces côtes fortunées. Quelles étaient alors les pensées de Néron? Lorsqu'il revint à sa villa, alla-t-il cacher ses remords au fond de ses appartements les plus secrets, ou, du haut de ses jardins en terrasses, surveillait-il anxieusement cette nef où le plus odieux de ses crimes allait s'accomplir? Tacite suppose que ses larmes ont pu être sincères lorsqu'au moment de quitter Agrippine il s'était jeté en pleurant dans ses bras. N'a-t-on pas le droit de n'y voir que la dissimulation la plus perverse, lorsqu'on sait que quelques heures plus tard il allait envoyer un centurion pour achever l'œuvre que les flots n'avaient pas accomplie? Le vaisseau voguait depuis quelques instants à peine lorsqu'Agrippine, qui parlait avec émotion à ses femmes du repentir de son fils, voit s'écrouler, sous les masses de plomb dont on l'avait chargé, le plafond qui recouvrait sa tête. Elle fut garantie toutefois par les saillies du dais sous lequel elle se trouvait placée. Des cris se font entendre : le plus grand désordre règne à bord. Ceux qui n'étaient pas du secret gênent la manœuvre des complices du crime; le vaisseau ne s'entr'ouvrait pas assez vite. On ordonna aux rameurs de se porter tous du même côté pour faire chavirer le navire. L'ordre exécuté sans concert ménagea aux naufragés une chute plus douce. L'une des femmes d'Agrippine, dans l'espoir d'être sauvée, s'écrie qu'elle est l'impératrice; on la frappe à coups d'avirons. Agrippine devine tout, garde le silence, et gagne la rive d'abord à la nage, puis sur une des barques qui étaient venues au secours des naufragés. Plus de possibilité pour elle de se refuser à l'évidence. Le plan du perfide complot lui apparaît dans toute son horreur. Que faire, cependant, si ce n'est de dissimuler à son tour et, dès qu'on l'a transportée à sa villa, d'envoyer dire à son fils qu'elle vient d'échapper au péril d'un naufrage? L'affranchi Agerinus est chargé de cette mission. Au moment où Néron croyait apprendre un succès, on lui annonce que le serviteur favori de sa mère est à la porte de son palais. Blessée légèrement à l'épaule, Agrippine fait dire à l'empereur que la bonté des dieux et la fortune de César ont épar-

(1) Tac., *Ann.*, l. XIV, c. 1.

Digitized by Google

gné ses jours. Néron n'avait pas eu de remords ; car nous le voyons cette fois frappé de consternation. Il n'est pas dupe du message : sa mère a dû comprendre les causes de la catastrophe; il la voit armant ses nombreux esclaves, entraînant le peuple, les prétoriens, toujours attachés au nom de Germanicus, et venant renverser du trône le fils indigne qu'elle seule y a fait monter. Sénèque et Burrhus sont appelés en conseil : ils étaient là, et leur présence ne permet guère de les absoudre d'avoir pris part au complot, ou tout au moins de l'avoir connu sans s'y opposer. Tacite les représente muets et immobiles, alors qu'un appel pressant de Néron va faire peser sur eux la solidarité du forfait. Sénèque se décide le premier ; mais c'est son collègue qu'il voudrait charger du dénoûment. Burrhus va-t-il commander le meurtre aux soldats? Le préfet du prétoire refuse; il craint de ne pas être obéi. Les soldats sont trop attachés à la famille des Césars pour qu'on puisse compter sur eux. Qu'Anicetus achève, puisqu'il a commencé. Le chef de la flotte accepte, et Néron s'écrie avec enthousiasme que de ce moment seul il croit régner, qu'il doit l'empire à un affranchi. On introduit alors Agerinus, l'envoyé d'Agrippine; et comme il fallait que chaque acte du drame fût une perfidie, Anicetus jette un poignard aux pieds de cet homme, le ramasse au même instant et feint de croire qu'Agerinus voulait assassiner l'empereur. Le malheureux est arrêté, chargé de chaînes. Anicetus, accompagné d'un centurion de la marine, d'un triérarque et des marins sur le dévouement desquels il peut compter, se rend à la villa du lac Lucrin. On dira qu'Agrippine s'est donné la mort quand elle a vu son crime découvert.

Cependant toute la population de Baïa s'était éveillée au bruit de l'événement. Chacun voulait savoir la vérité. Malgré l'obscurité de la nuit, on avait couru au rivage, tout resplendissant de la lumière des torches; on s'empresse, on s'interroge : qu'est-il arrivé à la fille des Césars? Dès qu'on sait Agrippine sauvée, on accourt à son palais; mais déjà les soldats de marine qu'amène Anicetus en ont investi les approches : serviteurs, affranchis, esclaves sont dispersés par la frayeur. La pâle lueur d'une lampe éclaire seule la chambre au fond de laquelle Agrippine n'a plus pour compagne qu'une de ses femmes de service : cette solitude, le silence qui succède si rapidement aux bruits du dehors annoncent une catastrophe imminente. Anicetus paraît au moment où la dernière compagne d'Agrippine franchit à son tour le seuil de la porte : « Si tu viens de la part de mon fils pour savoir de mes nouvelles, s'écrie la mère de l'empereur, dis-lui que je vais être bientôt rétablie. Si tu viens commettre un crime, ce n'est pas lui qui t'envoie ; je ne saurais le croire. » Pour toute réponse, le centurion qui est entré avec Anicetus la frappe à la tête d'un coup de son cep de vigne. C'est alors que, perdant tout espoir, Agrippine résume en un cri d'indignation le jugement de la postérité : « *Ventrem feri*, dit-elle : frappe ce flanc qui a porté Néron (1). »

Ainsi mourut cette femme que l'intrigue et l'amour du pouvoir avaient conduite à tous les excès du crime. Nous avons son buste dans la salle des Empereurs au musée du Capitole; nous avons ses médailles. Plus belle que sa mère (2), elle n'estimait sa beauté que comme un moyen de parvenir au but de ses aspirations ambitieuses : « Chaste, quand il n'y allait pas de sa domination », a dit Tacite; mais fallait-il conquérir la main du vieil empereur dont elle était la nièce, elle se livrait à des affranchis, à Narcisse ou à Pallas. Devons-nous croire que cette ambition effrénée fut assez forte pour lui faire manifester à son fils les sentiments qui répugnent le plus à la nature? Tacite l'affirme, et ne nous laisse d'autre alternative en citant les témoignages sur lesquels il s'appuie que de choisir entre elle et lui qui a fait les premières avances (3)! Faut-il ajouter que Néron accourant vers le cadavre de sa mère l'avait contemplé avec une complaisance d'artiste, en louant les différentes beautés comme eût fait un connaisseur en face d'une statue de prix? Tacite, qui prétend que tous les historiens étaient unanimes sur les autres circonstances du crime, avoue cependant qu'il a des doutes sur celle-ci (4). Malheureusement pour l'humanité, Dion et Suétone la confirment de leur témoignage. D'après le récit du premier, Néron aurait dit, en contemplant ce corps percé de coups (5) : « Je ne savais pas avoir une mère si belle. » Puis, ajoute Suétone, il se fit donner à boire (6).

Le crime était consommé; mais quels en seraient les résultats? A défaut de remords, Néron eut de vives inquiétudes. N'avait-il pas à craindre l'attitude de l'armée, les sentiments du peuple, l'avis du sénat? Il fut promptement rassuré. Dès le matin les centurions et les tribuns des gardes prétoriennes vinrent, conduits par Burrhus, féliciter le prince d'avoir échappé aux embûches de sa mère. L'exemple une fois donné, chacun s'empresse de le suivre. On court aux temples, on immole des victimes; les villes voisines envoient des adresses; on feint l'enthousiasme et la joie : transports de commande, allégresse officielle, qui n'empêchent pas le trouble du cœur. Un voile funèbre semble s'être abaissé sur cette plage qui scintille sous les rayons du soleil. Les imaginations frappées voient dans de prétendus prodiges des signes de la colère des dieux.

(1) Tac., *Ann.*, l. XIV, c. III-VIII. Cf. Dion, l. LXI, c. XIII : « Παῖε ταύτην, ὅτι Νέρωνα ἔτικεν. »

(2) La belle statue assise qui se trouve au milieu de cette même salle des Empereurs, dans le musée du Capitole, est celle de la mère d'Agrippine, femme de Germanicus.

(3) *Ann.*, l. XIV, c. II.

(4) *Ibid.*, c. IX.

(5) Dion, liv. LXI, XIV.

(6) Suétone, *Néron*, XXXIV.

Digitized by Google

Chaque nuit on croit entendre retentir des trompettes lugubres sur les collines qui entourent le lac Lucrin et des cris lamentables s'élever près du tombeau que quelques esclaves fidèles ont élevé à Agrippine sur le rivage de la mer.

Importuné de l'aspect des lieux qui lui rappellent son attentat, Néron se retire à Naples : c'est là que Sénèque compose le plaidoyer que le prince veut envoyer au sénat. La fable imaginée par Anicetus y est reprise et commentée : Agrippine est dépeinte sous les plus sombres couleurs ; mais personne n'est la dupe du mensonge, et une partie de l'horreur qui s'attachait au forfait retombe sur Sénèque, dont la plume vient ainsi au secours du parricide. Toutefois, blâme, reproches, récriminations se murmurent à l'oreille ; la rumeur, pour nous servir de l'expression consacrée par l'antiquité quand elle veut désigner l'opinion publique, la rumeur était contraire à Néron ; les actes officiels lui étaient tous favorables. On décréta des jeux annuels qui devaient se célébrer tous les ans aux fêtes de Minerve, époque du crime où, comme l'appelait le sénat, du salut de César. Une statue d'or fut votée à la déesse, une autre statue d'or à l'empereur : on inscrivit parmi les jours néfastes l'anniversaire de la naissance d'Agrippine. Devant tant de bassesse, Thraséas, qui s'était contenté jusqu'alors de marquer par le silence son mépris pour l'adulation des pères conscrits, crut devoir sortir du sénat, ce qui exposa ses jours, ajoute Tacite, et ne corrigea personne (1).

On s'étonne de la servitude publique qui se manifestait alors de toutes parts, et on se demande plus d'une fois, en lisant l'histoire de ces temps, comment l'avilissement des classes patriciennes avait pu faire de si rapides progrès. Ne pouvait-on pas espérer des anciennes traditions du sénat, de ses regrets pour le passé, de la conscience de son antique splendeur moins d'abjecte soumission? La lutte engagée depuis Auguste entre le pouvoir impérial et les convictions républicaines, lutte si sanglante sous Tibère et sous Caligula, avait-elle modifié assez profondément l'ensemble de la caste patricienne pour l'avoir amenée, par le découragement et la lassitude, jusqu'à l'abaissement des plus honteuses complaisances? Oui, tout ce qui restait d'amis fidèles à la liberté se taisait. Le sénat de Rome n'était pas un sénat nouveau, sans doute, mais la plupart des noms anciens et vénérés avaient péri dans un duel impie entre le poignard et la hache du bourreau. On lisait désormais dans les fastes consulaires bien des noms inconnus; car l'enfantement de l'unité sociale s'opérait au milieu de ces immenses douleurs. Les provinces avaient été appelées à remplir les vides du parti vaincu. Claude, né dans la Gaule, avait insisté pour l'admission des familles provinciales aux honneurs et aux plus grandes magistratures : « Mes ancêtres étaient Sabins, disait-il aux sénateurs : cependant, dès le premier jour ils furent admis au droit de cité et au rang de patriciens. Albe nous a donné les Jules, Tusculum les Porcius. Regrettons-nous d'avoir pris ses Balbus à l'Espagne, et à la Gaule tant d'hommes illustres?... Déjà, par les mœurs, les arts, les alliances de famille, les Gaulois se confondent avec nous (1). » Lorsque le prince qui parlait ainsi présida comme censeur, en l'an 800 de Rome, au dénombrement des citoyens romains, ce nombre s'était accru d'un tiers depuis le recensement fait sous Auguste; la proportion depuis lors avait toujours été en augmentant. Cette organisation toute récente, cette introduction de plébéiens et de provinciaux dans les grands corps de l'État furent récompensées par le dévouement absolu que les hommes nouveaux montrèrent au pouvoir qui les appelait à enregistrer ses actes. Ils étaient prêts à tout, et se vengeaient ainsi sur Rome soumise de l'orgueil des proconsuls. Quant aux anciennes familles qui rêvaient encore la résistance, elles ne trouvaient même plus de sympathie chez un peuple tout disposé à faire bon marché d'une liberté qui n'avait pas été instituée à son profit. La loi des confiscations, d'ailleurs, faisait redouter quelque chose au delà de la mort. On flattait son bourreau pour sauver le patrimoine de ses enfants, et sous les mauvais empereurs la bassesse devint d'autant plus ardente que le pouvoir se montrait plus tyrannique.

Si Néron avait eu quelques doutes sur la docilité du sénat, et si ce doute l'avait retenu quelque temps, ainsi que le pense Tacite, dans les villes de la Campanie, sa rentrée dans Rome dut le rassurer sur ce qu'il pouvait attendre désormais de l'adulation du premier corps de l'État. Jamais l'empressement n'avait été si grand ; le peuple, par tribus, était venu à sa rencontre sur la via Appia, et depuis les portes de la ville les sénateurs, en habits de fête, accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants, s'étaient rangés sur son passage. Néron monta au Capitole probablement pour y remercier les dieux d'avoir inspiré à son peuple tant de bassesse. Il n'avait plus rien à craindre désormais ; l'épreuve était faite : il pouvait avec sécurité s'abandonner à ses passions. Parmi les goûts dominants de cet empereur histrion, l'un des plus constants, et qui s'était manifesté dès l'enfance, était celui des jeux du cirque. Caligula lui semblait un admirable modèle, et les palmes que ce cocher impérial avait remportées dans l'arène l'empêchaient de dormir. Déjà, dans sa première jeunesse, Sénèque et Burrhus, ne pouvant s'opposer à ce désir effréné, lui avaient fait construire un cirque dans les jardins particuliers qu'il avait au bas de la colline du Vatican. Là, du moins, il n'avait pour spectateurs que ses

(1) *Ann.*, l. XIV, c. XII.

(1) Tacite, *Ann.*, l. XI, XXIV.

Digitized by Google

courtisans; maintenant ce n'était plus assez pour lui d'un public restreint : ce fut en face du peuple romain qu'il voulut être couronné, non-seulement comme vainqueur dans les jeux du cirque, mais comme comédien, comme poëte, comme danseur. Peu s'en fallut qu'il ne convoitât aussi les succès du gladiateur : il avait imaginé de paraître dans l'arène et d'y étouffer un lion dans ses bras; mais la réflexion lui fit comprendre que les lions ne sont pas bons courtisans : il se contenta de les voir combattre. Voulant avoir des compagnons et des rivaux dignes de lui, il avait institué des jeux appelés *ludi juvenales*, dans lesquels il fit admettre tous les citoyens indistinctement. Ni la naissance, ni l'âge, ni les plus hautes dignités ne dispensaient de prendre un rôle et de venir, par ordre, exercer sur la scène le métier d'un bouffon. De nobles matrones étudiaient leurs parties et récitaient leur rôle sans rougir. Près du bois qu'Auguste avait planté autour de sa naumachie, on avait élevé des boutiques et des salles publiques où les épargnes du peuple qui venait assister à ces spectacles se consumaient en débauches. « Ce fut, dit Tacite, une source de dérèglements et d'infamies. Le dernier coup fut porté aux mœurs par ces exemples venus d'en haut, et de ce receptacle impur débordèrent tous les crimes (1) » Et cependant Néron, à son grand désespoir, n'était qu'un mauvais comédien Sa voix était rauque, sa respiration haletante (2) : l'étude n'avait pu corriger ces défauts Lorsqu'il apparaissait la lyre à la main, couronné de lauriers comme Apollon cytharède, l'empressement de la foule s'adressait au prince et non pas à l'acteur. Il avait pris cependant toutes ses précautions pour le succès, et c'est lui qui fit usage le premier de ces applaudisseurs à gages dont la tradition ne s'est jamais perdue. Cinq mille chevaliers romains étaient chargés de le soutenir de leur enthousiasme dans les endroits faibles, et, comme menace aux mécontents, une cohorte prétorienne, commandée par son tribun et ses centurions, était toujours là sous les armes. Burrhus y était aussi, affligé mais applaudissant, selon l'expression de Tacite : « *et mœrens Burrhus ac laudans* (3) ».

Néron eût il été un tyran aussi sanguinaire s'il avait eu la voix juste? Il semble qu'il y ait dans la conscience d'un vrai talent quelque chose qui apaise les passions mauvaises. Le fils d'Agrippine fut au contraire dominé toute sa vie par le sentiment de son impuissance, aigri par la vanité et l'envie. Cette irritation secrète contre lui et les autres était bien dangereuse chez un despote dont aucun frein ne réglait le pouvoir. N'avons-nous pas vu Collot-d'Herbois, ce comédien sifflé devenu proconsul, réduire en cendres la ville de Lyon où il avait échoué comme artiste; et quand Marat, publiciste sans talent, écrivait ses pamphlets sanguinaires, dans cette cave où il se dérobait aux regards, n'était-ce pas le fiel d'une rancune envieuse qu'il distillait au bout de sa plume?

Nous pouvons consulter sur cette époque surtout Dion et Suétone, qui sont entrés dans de grands détails sur l'extravagance des représentations que Néron donnait au peuple. Jamais ce luxe n'avait été plus grand que lors de la célébration des *ludi maximi* en l'honneur de l'éternité de l'empire romain. On y vit descendre sur la corde des hauteurs de l'amphithéâtre un éléphant portant un chevalier sur son dos : or, joyaux, tissus précieux, tableaux de prix, animaux rares, terres, villas, ou palais formaient des lots qui furent distribués au peuple, et jamais on n'avait vu, même sous Caligula, une semblable prodigalité. On a dit que Néron n'aimait pas les combats de gladiateurs et refusait de sacrifier ainsi même la vie des criminels condamnés à mort; mais ce n'était chez lui qu'un scrupule d'artiste pour les jeux qu'il avait institués à l'imitation de la Grèce. Il n'était pas si réservé en ce qui concernait les amphithéâtres romains, et pendant la durée de son règne on compte cinq cents sénateurs, six cents chevaliers qui furent obligés par ses ordres de combattre dans l'arène. A cette occasion, Dion nous révèle un des secrets de la partialité du peuple en faveur de Néron : « Les Furins, les Fabius, les Porcus, les Valerius, dit-il, dont les trophées, les temples, les statues se voyaient par la ville, étaient offerts en spectacle à la populace, qui du haut des gradins se les montrait du doigt. Voyez, s'écriaient les Macédoniens, celui-ci est le petit-fils de Paul-Émile, et cet autre, disaient les Grecs, c'est le descendant de Mummius. Les Siciliens reconnaissaient un Claudius, les Épirotes un Appius, les Espagnols un Publius, les Carthaginois un Scipion l'Africain (1). » Déjà, ainsi que nous l'avons dit, la province avait envahi Rome et la province, enivrée de l'abaissement du patricial qui lui semblait une réparation et une vengeance, applaudissait avec enthousiasme à cet holocauste de la grandeur romaine.

Dans les temps d'avilissement et de despotisme, que ce despotisme soit celui de la plèbe ou celui d'un seul homme, c'est dans les camps qu'il faut aller chercher ce qui reste encore de patriotisme et d'honneur. Quittons pour quelques instants le spectacle des jeux du cirque ou des sanglantes intrigues du palais, et suivons les légions romaines à la conquête des Parthes ou des Bretons. Deux grands généraux soutinrent, pendant le règne de Néron, la gloire militaire de Rome : Domitius Corbulon, vainqueur des Germains et des Parthes, auquel nous reviendrons tout à l'heure, et Suetonius Paulinus, légat de la

(1) *Ann.* l. XIV, c. XV.
(2) Dion, LXI, XX.
(3) *Ann.*, l. c.

(1) L. LXI, c. XVII.

Digitized by Google

Bretagne. Il avait été appelé à ce commandement dès les premières années du nouveau règne, comme à un poste de confiance qui demandait autant d'activité que de talent. Parmi les causes de mécontentement qui agitaient le pays lors de l'arrivée du nouveau gouverneur, l'une des plus actives était l'esprit religieux. Persécutés par Claude, les druides de la Gaule avaient été chercher un refuge chez leurs frères de Bretagne, où les poursuivirent les armes romaines. Les vallées profondes, les montagnes abruptes du pays des Silures et des Ordoriques, formant maintenant la principauté de Galles, donnèrent asile aux proscrits, alors que les légions étendaient leur action sur toute la contrée méridionale de l'île. Retirés au fond des forêts et fuyant devant les Romains, les druides n'en étaient que plus redoutables. Leur empire, qui pendant la paix avait trouvé dans l'esprit de clan et dans la féodalité militaire de puissants adversaires, recevait de la persécution un caractère éminemment national et ralliait les amis de l'indépendance bretonne par une haine commune contre les étrangers. Aussi Suetonius Paulinus, qui fut d'abord obligé de résister pendant deux ans aux révoltes toujours imminentes, résolut-il d'aller combattre le fanatisme druidique dans son foyer le plus secret, dans cette île de Mona, maintenant l'île d'Anglesey, où les Romains n'avaient pas encore pénétré et d'où les partisans du culte proscrit dirigeaient des menaces, des promesses, des ordres, portés dans toute la province romaine par de fidèles émissaires, dont la présence réveillait la religion des souvenirs et l'amour de la patrie.

Mona n'est séparée de la Bretagne que par un étroit canal, et aujourd'hui un pont tubulaire, jeté sur ce bras de mer en miniature, est franchi par les convois du chemin de fer qui vont porter à l'extrémité occidentale de l'île les dépêches et les voyageurs en destination de l'Irlande. Mais quand, vers la sixième année du règne de Néron, Suetonius arriva sur les côtes de Carnarvon, il fallut pourvoir aux moyens de transporter les troupes : on construisit à cet effet un grand nombre de radeaux, sur lesquels passa l'infanterie, tandis que la cavalerie traversait à gué, les chevaux se mettant à la nage dans les endroits profonds. Réunis pendant ce temps sur les rochers du bord de l'île, les Bretons en armes offraient aux Romains un spectacle qui les glaça d'épouvante. Autour des guerriers à la haute stature, serrés les uns contre les autres, et formant comme une muraille hérissée de piques et d'épieux, s'agitaient des femmes aux vêtements funèbres, les cheveux épars, portant des torches enflammées, à la manière des Furies, dit Tacite, tandis que des druides immobiles, vêtus de blanc, couronnés de feuilles de chêne, élevaient leurs bras tendus vers le ciel et prononçaient contre l'étranger d'horribles imprécations. Les légions hésitèrent, et, paralysées par ce spectacle étrange, semblaient clouées sur leurs radeaux, tandis que les Bretons faisaient pleuvoir les traits du haut de leurs rochers. Il fallut la voix des chefs ; il fallut le souvenir des prisonniers romains plus d'une fois égorgés sur ces autels druidiques que l'œil des légionnaires pouvait apercevoir, pour les faire triompher du sentiment de terreur qui avait glacé leur courage. Ranimés par le désir de la vengeance, honteux de s'arrêter devant des prêtres et des femmes, ils sautent sur le rivage, engagent le combat, renversent ceux qui résistent et enferment les Bretons au milieu des feux qu'eux-mêmes avaient allumés. On poursuivit au fond des forêts ceux qui étaient parvenus à fuir; on abattit ces chênes séculaires au pied desquels avait ruisselé le sang humain; on renversa ces pierres énormes, grossiers autels où l'on cherchait à lire l'avenir dans les entrailles des victimes, et cependant il en reste encore aujourd'hui pour témoigner contre ces temps, heureusement loin de nous, où la barbarie la plus grossière et la civilisation la plus raffinée se montraient également cruelles envers l'humanité.

Suetonius voulut ensuite s'assurer de sa conquête, et jeta les fondements d'une forteresse destinée à garder le pays; mais les événements les plus graves le rappelèrent en Bretagne avant qu'il eût eu le temps d'accomplir ses projets.

Tout l'est de la province était en feu, et nous pouvons, à ce propos, emprunter à Tacite, non plus dans ses *Annales*, mais dans la *Vie d'Agricola*, un tableau qui nous fera comprendre si l'on a eu raison quand on a supposé que les améliorations apportées dans l'administration des provinces par certains empereurs, restés tristement célèbres, pouvaient expliquer que leur mort ait laissé des regrets et qu'on ait vu, par exemple, apparaître de faux Nérons pour revendiquer l'empire. Depuis longtemps on supportait avec peine en Bretagne les charges pesantes imposées par le fisc; les richesses métalliques du pays enlevées pour alimenter le luxe des fêtes données à Rome, la jeunesse bretonne forcée de quitter ses foyers pour aller servir sous d'autres climats. La guerre qu'on venait de déclarer aux croyances religieuses avait comblé la mesure : « Que gagnons-nous, disaient les Bretons restés soumis, à supporter nos maux avec patience? Notre longanimité ne sert qu'à rendre le joug plus pesant en laissant croire à nos tyrans que nous le portons sans peine. Autrefois nous n'avions qu'un roi ; aujourd'hui nous en avons deux : un légat qui exige l'impôt du sang, un procurateur qui nous enlève nos biens. Leur concorde ou leurs divisions nous rendent également misérables. L'un a ses satellites, l'autre à ses centurions, qui joignent la violence à l'outrage. Leur avarice, leurs débauches ne respectent plus rien. Sur un champ de bataille, c'est du moins le plus brave qui emporte les dé-

Digitized by Google

pouilles; dans nos contrées soumises, ce sont des lâches qui s'emparent de nos maisons, viennent ravir nos enfants, les entraînent dans les guerres lointaines, comme s'il n'y avait que sa patrie pour laquelle un Breton ne pût mourir; et cependant que les Bretons se comptent, qu'ils comptent leurs ennemis. Les Germains ont secoué le joug, eux qui n'avaient pas la mer pour rempart. Combattons tous pour la patrie, pour nos femmes, pour nos familles. Nos ennemis ne peuvent combattre que pour l'avarice et la débauche. Ils fuiraient bientôt, comme a fui leur dieu César, si les Bretons avaient le courage de leurs ancêtres. Devons-nous succomber d'abord? Sachons supporter le premier revers : le malheur trempe les cœurs généreux. D'ailleurs, les dieux semblent prendre pitié de nous, en retenant dans une île éloignée le général romain à la tête de ses légionnaires. Nous pouvons nous entendre : c'était le plus difficile; dans de pareilles entreprises, il est moins dangereux d'agir que de délibérer (1). »

Telles sont les plaintes que Tacite place dans la bouche des Bretons; tel est le tableau qu'il nous fait de l'administration romaine dans la Bretagne au temps de Néron, et non-seulement les sujets habitant la partie de l'île dès lors réduite en province avaient à énoncer de tels griefs, mais les peuplades alliées elles-mêmes se voyaient à chaque instant menacées dans leurs biens et leur indépendance. Au nombre de ces peuplades se trouvaient les Icéniens, tribu puissante, dont le territoire forme aujourd'hui les comtés de Suffolk, Norfolk, Cambridge et Hurtingdon. Leur roi, célèbre par la longue prospérité de son règne, est nommé par Tacite Prasutagus. Ce roi en mourant partagea son héritage entre ses deux filles et Neron, espérant par cet acte de déférence envers l'empereur désarmer l'avidité des Romains. Il se trompait. Ses États furent traités comme une conquête; les agents de César s'abattirent sur son palais; sa femme, Boadicée, fut battue de verges, ses filles livrées à la brutalité des conquérants, ses parents déclarés esclaves, les chefs de la nation dépouillés de leur patrimoine et l'État réduit en province. Quoi d'étonnant que cette conduite brutale, cet atroce mépris de toute justice aient armé tout un peuple? Les Trinobantes, habitants du territoire qui forme aujourd'hui le comté d'Essex, d'autres tribus encore, appartenant à la province depuis sa formation, furent entraînées dans ce soulèvement, qui prit bientôt les proportions les plus effrayantes. En effet, l'état de la province tout entière s'était profondément modifié depuis le nouveau règne : de toutes parts on avait vendu, par ordre du procurateur de Néron, Decianus Catus, les biens qui avaient été distribués par Claude aux Bretons. Puis le précepteur de l'empereur, ce stoïcien si peu ennemi des richesses, Sénèque en un mot, avait, à ce que nous apprend Dion, placé en Bretagne de grandes sommes d'argent à un haut intérêt, contre la volonté même des emprunteurs, dont on exigeait maintenant par des exactions de toutes sortes un remboursement imprévu (1). Les vétérans, récemment établis dans la colonie de Camelodunum, s'étaient de leur côté attiré la haine des habitants, qu'ils traitaient en esclaves. Au milieu de la ville s'élevait un temple que Néron avait consacré à son père adoptif, au divin Claude, et cet édifice, qui dominait la cité, semblait le sanctuaire d'une éternelle domination. Les prêtres bretons, ruinés par les frais d'un culte ridicule, auquel on les obligeait de pourvoir, donnèrent le signal de la révolte par un prétendu prodige qui frappa les esprits : une statue de la Victoire se trouva renversée de son piédestal sans cause apparente, et tomba en arrière, mais cependant la face contre terre, comme si elle eût fui devant l'ennemi. Puis on n'entendit parler que d'apparitions surnaturelles et menaçantes pour la puissance romaine : des femmes saisies d'accès de fureur prophétique parcouraient le pays en annonçant la prochaine défaite des conquérants. Dans la curie de Camelodunum on avait entendu des lamentations pendant la nuit; on avait vu dans la Tamise l'image d'une ville détruite, l'Océan avait pris une teinte sanglante et la marée en se retirant avait laissé voir sur le sable l'empreinte de cadavres étendus. Cependant, l'absence de Suetonius se prolongeait. Camelodunum était une ville ouverte, car les légats de Rome s'étaient plutôt occupés de leurs plaisirs que de leurs devoirs, et dans leur imprudente sécurité avaient mieux aimé construire des palais que des remparts. Dans la prévision d'une attaque imminente, les vétérans firent demander du secours au procurateur de Néron, Decianus Catus, dont l'avarice et les exactions avaient tant contribué à la révolte. Il ne put envoyer au secours de la colonie que deux cents soldats mal armés, tandis que, se groupant autour de Boadicée, la veuve de Prasutagus, les clans des Bretons accouraient maintenant que sonnait l'heure de la vengeance. Dion Cassius nous a légué un portrait animé de cette héroïne qui mit la province romaine à deux doigts de sa perte. « C'était, dit-il, une Bretonne de sang royal, et son courage était au-dessus de son sexe. Ayant rassemblé ses troupes, au nombre de cent vingt mille hommes, elle leur adressa la parole du haut d'un tertre en gazon qui lui servait de tribune : sa taille élevée, ses traits d'une beauté sauvage, sa voix puissante, son air fier, ses cheveux blonds tombant jusqu'à la ceinture, tout en elle commandait l'attention. Elle portait un collier d'or; une tunique flottante de deux couleurs se croisait sur sa poitrine; un riche manteau était retenu sur son épaule par

(1) Tacite, *Agricola*, ch. XV.

(1) Dion, L. LXII, c. II.

Digitized by Google

une agrafe. A ce costume, qui lui était habituel, elle avait ajouté un baudrier soutenant une épée; car le jour était venu où les femmes elles-mêmes devaient combattre, non pas seulement pour la liberté, mais pour le salut de la famille. Dion lui a prêté à ce propos des paroles énergiques, dans lesquelles elle expose tous ses griefs et dans lesquelles aussi il semble qu'on aurait tort de ne voir qu'un exercice oratoire sans valeur historique (1). Sans doute, les Bretons n'ont guère pensé à enregistrer les paroles de leur vaillante reine, et il est peu probable que quelque espion romain, instruit dans l'art des notes tironiennes, se soit trouvé dans le camp ennemi; mais enfin Dion, cent ans plus tard, connaissait l'état des provinces; ses longs travaux, les charges qu'il avait remplies, ses voyages lui avaient fait connaître les excès de l'administration dans les pays nouvellement conquis, et ses impressions se sont traduites en un discours où l'on peut voir, comme dans le passage de Tacite que nous avons cité un tableau fidèle de ce que les provinces avaient quelquefois souffert de l'insolence des agents de l'empereur.

La prise de Camelodunum par cette foule d'hommes avide de vengeances n'éprouva pas, pour ainsi dire, d'obstacles. Le temple lui-même, où s'était retirée toute la garnison et qu'on avait entouré d'un fossé, fut emporté au bout de deux jours, victoire rapide malheureusement souillée, d'après Dion, par les plus terribles représailles (2). Un second succès suivit de près ce premier avantage. Les Bretons défirent la neuvième légion, campée dans le pays des Trinobantes, et qui marchait, mais trop tard, au secours de la ville sous les ordres du légat Petilius Cerialis. L'infanterie fut taillée en pièces; tout ce que put faire Cerialis, excellent officier du reste, qui joua depuis un rôle important dans les guerres civiles, ce fut d'échapper au massacre avec la cavalerie, qu'il mit à l'abri dans l'enceinte du camp; les Bretons n'osèrent l'y forcer. Effrayé du désastre causé par son imprévoyance et son avarice, comprenant l'immense responsabilité qui pesait sur lui, car en l'absence du légat propréteur le procurateur de l'empereur gouvernait la province, Catus Decianus s'enfuit en Gaule pour y cacher sa honte.

Cependant Suetonius, qui venait de soumettre Mona, se hâta de repasser en Bretagne, et, traversant les provinces révoltées, arriva sans désastre jusqu'à la ville que les Romains appelaient Londinum et les Bretons Llundin (la *cité des vaisseaux*). Cette ville, qui n'avait pas encore le titre de colonie, n'en était pas moins déjà le plus riche emporium de la Bretagne. Les bâtiments remontant la Tamise y trouvaient un abri sûr et des voies faciles pour communiquer avec l'intérieur de l'île. Aussi la place était-elle devenue le rendez-vous des riches marchands de la Gaule et de l'Italie qui voulaient profiter des relations nouvelles ouvertes avec la Bretagne. Suetonius eut un instant la pensée de fortifier cette cité commerçante et d'en former la base de ses opérations; mais la faiblesse de son armée, l'exemple du sort de la neuvième légion l'engagèrent à sacrifier la ville pour sauver la province. Insensible aux gémissements de toute une population, qui le suppliait de la protéger, il donna le signal du départ, emmenant ceux des habitants qui voulurent le suivre. A peine l'armée romaine avait-elle fait retraite que les Bretons arrivèrent, mettant tout à feu et à sang. Verulamium (Saint-Albans), municipe romain, éprouva le même sort; d'autres cités tombèrent à leur tour. Soixante-dix mille Romains ou alliés périrent ainsi sous les coups des Bretons. « Ils ne voulaient dit Tacite, ni faire de prisonniers, ni en vendre, ni en échanger; ils se hâtaient de tuer, de brûler, d'anéantir. Trop sûrs que les Romains leur rendraient bientôt supplices pour supplices, ils se hâtaient de prendre l'avance, de peur de perdre leur vengeance en la différant (1). »

Suetonius, cependant, avait avec lui la quatorzième légion, les vexillaires de la vingtième, et il avait rappelé des garnisons voisines quelques cohortes d'auxiliaires de manière à former en tout un corps d'environ dix mille hommes. C'est avec cette faible armée qu'il dut affronter les révoltés, dont le nombre, grossissant chaque jour par le succès, ne montait pas, d'après Dion Cassius, à moins de deux cent trente mille combattants, de telle sorte, ajoute l'historien grec, que si le général avait voulu ranger sa phalange en face de ces troupes innombrables, ses soldats auraient été débordés, quand même il les eût disposés sur une seule ligne (2). Mais il avait su choisir son champ de bataille. Sa petite armée se trouvait à l'entrée d'une gorge étroite fermée sur les derrières par un bois épais, en sorte qu'il n'avait d'ennemis qu'en face et n'avait aucune surprise à craindre dans la plaine découverte qui s'étendait devant lui. Les légionnaires, serrés en masse compacte, étaient placés au centre; les troupes légères défendaient le front d'attaque; la cavalerie protégeait les ailes. Quant aux Bretons, ils s'avançaient en désordre; confiants en leur nombre, ils marchaient au combat comme à la victoire. Mais cette fois encore la supériorité des armes et de la discipline triompha de la multitude des soldats, comme c'est presque toujours le cas quand des troupes aguerries et bien commandées ont à lutter contre des hordes mal armées, mal vêtues, où chaque clan a son chef, où chaque chef veut commander et refuse d'obéir. Les Bretons prirent la fuite et, arrêtés dans leur course par les chariots qui se trouvaient rangés à l'arrière-garde, ils tombèrent comme des épis

(1) *Ibid.* Dion, L. LXII, c. I-VI.
(2) L. XLII, c. VII.

(1) Tacite, *Annales*, liv. XIV, XXXIII.
(2) Dion, liv. LXII, 8.

Digitized by Google

sous l'épée des légionnaires. On n'épargna pas même les femmes; on tua jusqu'aux chevaux, qui vinrent grossir les monceaux de cadavres : quatre-vingt mille Bretons étaient étendus sur le champ de bataille, tandis que les Romains n'avaient à regretter que quatre cents morts et autant de blessés. Boadicée s'empoisonna, dit Tacite. Dion dit qu'elle mourut peu après, de maladie, et que ses sujets, qui la pleurèrent amèrement, lui firent des obsèques magnifiques. Quoi qu'il en soit, sa mort sembla le signal de la dispersion des tribus; toute l'armée romaine avait été réunie depuis que la campagne était libre. Posthumus, préfet de la seconde légion, en apprenant la glorieuse victoire remportée par la quatorzième et la vingtième, se perça de son épée pour se punir d'avoir privé ses soldats d'un si grand triomphe. Quant à Suetonius, il retint longtemps les troupes sous la tente, voulant en finir une bonne fois avec la révolte. Néron lui avait fait envoyer quelques renforts de la Germanie, c'est-à-dire deux mille légionnaires, une cohorte d'auxiliaires et mille chevaux. Les légionnaires avaient servi à recruter momentanément la neuvième légion. Quant aux cohortes auxiliaires et à la cavalerie, on en reforma de nouvelles garnisons et les cantons ennemis ou suspects furent soumis à de sanglantes réactions. Au terrible fléau de la guerre était venue se joindre la disette; les Bretons, pour courir aux armes, avaient négligé d'ensemencer les terres; il n'y avait donc point eu de récoltes. Et cependant la Bretagne tardait à se soumettre. Les dissensions qui existaient entre le nouveau procurateur impérial, Julius Classicianus, successeur de Catus, et le légat Suetonius, entretenaient chez les tribus l'espoir d'une occasion favorable pour une nouvelle prise d'armes. Il semble, d'après les paroles de Tacite, que Classicianus ait été d'un tout autre caractère que son prédécesseur. Si le nouveau procurateur se trouvait en désacord avec le chef militaire, c'est qu'il l'accusait d'abuser de la victoire. Il disait partout qu'il fallait à la Bretagne un autre légat qui, n'ayant ni la haine d'un ennemi, ni l'insolence d'un vainqueur, calmerait par la clémence les esprits irrités et ramènerait dans l'île une paix durable. Nous avons dit déjà que le procurateur du prince était la seconde autorité dans toute province romaine. Néron, en apprenant le dissentiment qui venait d'éclater entre ses deux principaux agents, envoya dans le pays son affranchi Polyclitès, espérant que l'ascendant de cet homme, favori de son maître, suffirait pour faire renaître la concorde. Ce n'est pas que l'empereur eût un grand souci de cette province éloignée, dont il avait même voulu, à ce que dit Suétone (1) retirer ses troupes. Nous savons que pendant les laborieuses campagnes de Suetonius il ne rêvait que courses du cirque ou combats du chant : toutes ses pensées étaient tournées vers l'Orient ; commander à de sauvages insulaires ne lui offrait aucun charme, et il n'était pas homme à préférer les riches trésors métalliques, l'étain, le fer, le plomb, ces agents puissants de l'industrie, aux bouffons ou aux danseurs qui lui venaient de la Grèce. Mais cette fois l'opinion publique s'était complétement déclarée en faveur de la possession de la Bretagne. L'île n'était pas conquise : elle ne le fut jamais entièrement; mais cette nouvelle annexe à l'immense empire de Rome, ne fût-elle que nominale, a flatté plus qu'aucune autre victoire peut être l'orgueil des Romains. L'Océan n'était plus cette limite redoutable qui depuis la géographie du vieil Homère semblait la barrière du monde habité : la barrière était franchie. Le triomphe de Claude avait été célébré à Rome par des transports unanimes d'enthousiasme, et son fils adoptif n'osait plus répudier cette gloire, quelque chèrement qu'il fallût l'acheter. Il donna donc à la mission de Polyclitès tout l'éclat qui pouvait lui prêter plus de solennité; l'affranchi parvenu effraya l'Italie et la Gaule de son pompeux cortége ; les légionnaires de Bretagne eux-mêmes virent son approche avec terreur, dit Tacite (1). Mais quant aux Bretons, ils avaient trop la passion de la liberté pour comprendre qu'un esclave affranchi fît ainsi trembler un général et une armée au lendemain de la victoire : ils ne savaient et ne pouvaient savoir ce qu'étaient alors ces hommes à la cour des Césars.

Quels que soient les excès commis en d'autres circonstances par Polyclitès, il paraît avoir rempli en Bretagne une mission de conciliation. Les rapports envoyés à l'empereur adoucissaient les griefs reprochés à Suetonius Paulinus, qui conserva quelque temps encore les fonctions de légat. Mais probablement la gloire militaire qui s'attachait au nom du vainqueur de Boadicée troublait Néron, ennemi naturel de toutes les supériorités, dussent-elles contribuer à la splendeur de son règne. Un événement de mer, bien difficile à éviter dans ces parages orageux, servit de prétexte à la disgrâce de Suetonius. Plusieurs bâtiments s'étaient brisés à la côte et avaient péri ainsi que leurs équipages. On rendit le légat responsable de la force des vents; il dut quitter la province, dont il remit le commandement entre les mains de Petronius Turpilianus, qui devint ainsi le sixième légat de la Bretagne.

Tandis que ces événements s'accomplissaient en Bretagne, des faits non moins glorieux pour les armes romaines assuraient en Orient les limites de l'empire. Là encore Néron, qui n'avait jamais porté que l'épée inoffensive d'un héros de tragédie, trouvait pour soutenir l'honneur de son

(1) *Vie de Néron*, ch. XVIII.

(1) *Annales*, liv. XIV, XXXIX.

Digitized by Google

nom un général non moins habile que Suetonius Paulinus. Cneius Domitius Corbulon, après de grands succès remportés en Germanie, avait été rappelé des bords du Rhin pour être envoyé dans l'Arménie, depuis longtemps habituée à recevoir des rois de la main des Romains. Les Parthes l'avaient envahie, et semblaient vouloir en faire une conquête permanente, depuis l'expulsion de Rhadamiste, qui, après avoir plusieurs fois recouvré et perdu ce royaume, avait enfin renoncé même à le disputer. Cette invasion avait suivi de près la mort de Claude, et ce début guerrier d'un nouveau règne occupait Rome, toujours avide de nouvelles. Qu'allait faire le jeune empereur, alors âgé de dix-sept ans? Continuerait-il à être gouverné par une femme ou se montrerait-il digne de Pompée, de César, d'Octavien, qui au même âge avaient su se faire un rôle dans les guerres civiles? Si Néron ne réalisa pas en sa personne les espérances qu'avaient conçues ses partisans, il fit choix d'un des meilleurs généraux que puisse revendiquer la gloire des armes romaines.

Corbulon en arrivant en Orient y trouva déjà Quadratus, légat de Syrie. Les forces que l'empire avait de ce côté furent partagées également entre ces deux généraux. Quadratus eut deux légions avec leurs auxiliaires, c'est-à-dire environ vingt-quatre mille hommes; les deux autres furent données au nouveau chef. C'est avec cette faible armée qu'il soutint, dit Frontin, tout l'effort des Parthes (1). Il avait déjà dû cependant vaincre d'abord ses propres soldats avant de vaincre l'ennemi. « Toutes ces légions de Syrie, dit Tacite, amollies par une longue paix, enduraient impatiemment les travaux exigés du légionnaire. On voyait là des vétérans qui n'avaient jamais monté une garde, pour qui des fossés ou des retranchements étaient un spectacle nouveau; sans casque, sans cuirasse, ils avaient vieilli dans les villes, fréquentant les théâtres et les lieux de débauches (1). » Corbulon se préparait à les conduire sous un rude climat, au milieu des plus hautes montagnes de l'Arménie; il renvoya tous ceux que l'âge ou leur santé rendait impropres au service; des levées furent faites dans la Galatie et la Cappadoce; on y ajouta une légion qu'on fit venir de Germanie, où les soldats n'avaient jamais eu le temps de s'affaiblir dans l'oisiveté. Parvenue dans ces âpres contrées, où désormais il fallait combattre, l'armée resta sous la tente, quoique l'hiver fût si rigoureux qu'on était obligé de creuser à grande peine la terre glacée profondément pour y faire entrer les piquets destinés à la défense du camp. Des soldats eurent des membres gelés, et il arriva plusieurs fois qu'on trouva le matin des sentinelles mortes de froid à leur poste. Corbulon, cependant, légèrement vêtu, la tête nue, partageait les marches, les travaux, donnant des éloges aux braves, des consolations aux faibles, l'exemple à tous. La lâcheté seule le trouvait sans merci. Æmilius Rufus, préfet de cavalerie, ayant lâché pied devant l'ennemi, il lui fit déchirer ses vêtements par un licteur, et le fit rester ainsi en présence de l'armée jusqu'à ce qu'on eût relevé les gardes. Une autre fois trois cohortes et deux escadrons qui avaient faibli dans l'attaque d'une forteresse furent condamnées à camper seules hors des retranchements jusqu'à ce qu'elles eussent racheté leur faute par des expéditions heureuses et des travaux assidus (1). C'est à ce prix que la discipline, condition première de la victoire, se trouva rétablie. Les Parthes furent chassés des gorges de l'Ararat, qui leur offraient tant de positions favorables. Le frère de l'Arsacide Vologèse, Tiridate, combattit en vain par les armes ou la trahison pour soutenir ses prétentions au trône d'Arménie. Les Romains s'avancèrent jusqu'aux remparts d'Artaxate, qu'ils assaillirent, et cette grande cité tomba sous leurs armes. Néron, à chaque victoire que remportait Corbulon, était proclamé *imperator*; le sénat lui vota des actions de grâce, des statues, des arcs de triomphe, plusieurs consulats successifs. Chacun voulait apporter son offrande dans cette explosion d'enthousiasme: l'un demandait que l'on déclarât fête solennelle pour l'avenir l'anniversaire du jour où l'on avait remporté chaque victoire; l'autre réclamait aussi pour le jour où l'on en avait reçu la nouvelle; un troisième pour celui où l'on en avait fait le rapport. Ce genre d'adulation prit des proportions si outrées qu'il se trouva enfin un sénateur (c'était un Cassius) qui fit observer aux pères conscrits qu'au milieu de tant de faveurs du ciel, si le sénat voulait manifester sa reconnaissance pour chacune d'elles par une vacance, l'année entière ne suffirait pas à célébrer tant d'actions de grâces. Il était bon d'honorer les dieux et l'empereur, ajoutait-il, mais encore fallait-il faire ses affaires.

Tacite nous a transmis les glorieux bulletins des victoires de Corbulon pendant la rude guerre des Parthes (2). On peut suivre dans ses *Annales* l'histoire détaillée des exploits qu'accomplirent alors en Orient les légions romaines; mais il se tait sur d'autres expéditions, non moins heureuses, ou du moins nous avons perdu les pages qu'il leur avait probablement consacrées. Les monuments épigraphiques viennent dans ce cas à notre secours, et il nous faut recourir aux documents secs et concis qu'ils nous offrent pour compléter cette histoire militaire du règne de Néron, dont les brillants épisodes contrastent avec le sombre tableau de son gouvernement

(1) Frontin, *Stratagèmes*, liv. IV, ch. II, § 3.
(2) *Ann.*, l. XIII, c. XXXV

(1) Frontin, *Stratag.*, liv. IV, ch. I, et Tacite, *Annales*, XIII, XXXVI.
(2) *Ann.*, l. XIII, c. VI-IX; 34-41; l. XIV, c. XXIII-XXVI; l. XV, c. I-XVII, 26-31. Cf. Dion Cassius, l. LXIII, c. XIX-XXIII.

Digitized by Google

intérieur et en expliquent jusqu'à un certain point la durée.

Tout voyageur qui s'est rendu de Rome à Tivoli a pu voir, en passant l'Anio sur le pont encore appelé *Ponte Lucano*, d'après le nom d'un Marcus Plautius Lucanus, qui le fit construire, un des plus grands tombeaux que le temps ait respectés dans la campagne romaine. Ce tombeau contient, ainsi que nous apprennent des inscriptions encastrées dans les parois, les cendres de plusieurs membres de la famille Plautia, célèbres sous les premiers empereurs; car la *gens Plautia* paraît avoir été originaire de Tibur (1). Parmi les monuments épigraphiques ainsi parvenus jusqu'à nous, il en est un qui, par sa longueur, son importance, les détails qu'il donne sur les grands succès remportés par les armes romaines dans des contrées sur lesquelles nous n'avons que bien peu de lumières, mérite d'occuper un des premiers rangs parmi les inscriptions latines qui apportent un véritable secours à l'histoire (2). Ce monument est le *cursus honorum* de Tiberius Plautius Silvanus Ælianus, personnage deux fois consulaire et dont toute la carrière se trouve retracée avec quelques développements, trop rares, dans les textes si sobres de l'épigraphie latine. Triumvir monétaire, questeur de Tibère, légat de la cinquième légion en Germanie, ayant accompagné l'empereur Claude dans son expédition de Bretagne, consul, proconsul d'Asie, préfet de Rome, pontife, Plautius Ælianus a surtout bien mérité de la patrie par les éminents services qu'il a rendus aux armées romaines pendant qu'il était légat propréteur en Mésie. Nous apprenons par les documents gravés sur ce marbre qu'il établit dans la province dont il avait le gouvernement plus de cent mille habitants de la rive gauche du Danube, avec leurs femmes, leurs enfants, leurs princes et leurs rois. Il comprima la rébellion des Sarmates, il fit passer sur la rive du fleuve soumise aux Romains des princes inconnus ou jusqu'alors ennemis de Rome et qui devaient désormais trembler à la vue de l'aigle romaine : *ignotos ante aut infensos populo Romano reges, signa romana adoraturos, in ripam quam tuebatur perduxit;* il remit entre les mains des Basternes et des Roxolans les fils de leurs frères, les Daces captifs ou enlevés à l'ennemi, et, en ayant reçu des otages en échange, il consolida ainsi la paix de ces provinces; puis il délivra la ville de Cherson, au delà du Borysthène, qui se trouvait attaquée par le roi des Scythes, et rendit à Rome un service encore plus grand en faisant le premier parvenir à cette ville, toujours avide de recevoir les produits de ses provinces, les blés de la mer Noire. Or, ajoute l'inscription, la plupart de ces faits ont été accomplis alors que l'armée de Mésie, commandée par Plautius Ælianus, avait été affaiblie d'une partie de son effectif envoyé en Arménie (1). Nous apprenons encore que la conduite du légat de Mésie lui valut plus tard un second consulat. Mais ce consulat substitué ne figure pas dans les fastes, et un texte épigraphique si intéressant par les faits nouveaux qu'il révèle ne pouvait pas être placé à son temps, faute de documents précis, lorsque la découverte d'une tessère gladiatoriale a fait connaître dernièrement qu'Ælianus avait été consul pour la seconde fois alors que Titus l'était pour la troisième, c'est-à-dire en l'an 827 de Rome (74 de notre ère (2)).

Une fois cette date déterminée, on arrive, par le calcul du temps qu'Ælianus Plautius a dû rester dans chacune de ses charges, à reconnaître que sa légation de Mésie doit être placée sous le règne de Néron; que par conséquent l'envoi en Arménie des troupes qui tenaient garnison sur le Danube avait été nécessité par la guerre de Corbulon contre les Parthes (3), et que la révolte des Sarmates, la soumission d'une partie de la rive gauche du Danube ainsi que l'expédition de Crimée pendant laquelle la ville grecque de Cherson fut délivrée des ennemis qui l'assiégeaient appartiennent aux temps mêmes dont nous nous occupons. Que de précieux détails n'aurions-nous pas sur ces contrées, alors presque ignorées, si les exploits d'Ælianus, au lieu de nous être conservés en style lapidaire, nous avaient été racontés par Tacite! Nous apprenons toutefois de ces documents, tels qu'ils sont, jusqu'à quelles limites reculées s'étendait dans le nord-est de l'Europe l'action de la puissance romaine, cinquante années avant le règne de Trajan. Puis, nous y trouvons une preuve nouvelle du contraste qui existait alors entre les tristes annales de la ville de Rome, souillée par les supplices, dévorée par l'incendie, et les glorieux faits d'armes de généraux qui ne furent payés de leurs services que par la mort ou l'oubli.

Non-seulement, en effet, Suetonius Paulinus, vainqueur des Bretons, avait été disgracié; non-seulement nous verrons Corbulon contraint de mourir par l'ordre de Néron, mais l'inscription du pont de Lucano nous apprend que tous les succès d'Ælianus Plautius ne lui avaient valu aucune récompense de la part du prince qu'il avait servi. Vespasien voulut réparer cette in-

(1) On a trouvé à Tivoli plusieurs inscriptions en l'honneur des membres de cette famille. Ils sont inscrits sur ces marbres dans la même tribu que les Tiburtins, c'est-à-dire dans la tribu *Aniensis*.

(2) *Voy.* Orelli, n° 750.

(1) QVAMVIS PARTE MAGNA EXERCITVS AD EXPEDITIONEM IN ARMENIAM MISISSET. (Inscr. du pont de Lucano, lignes 11 et 12)

(2) Cette tessère, dont j'ai fait l'acquisition en 1858, alors qu'elle venait d'être trouvée sur la via Appia, est maintenant en ma possession. Elle porte : MAXIMVS || VALERI || SP. I D. IAN || T. CAES. AVG. F. III. AELIAN. II.

(3) Tacite parle en effet dans son récit de la guerre des Parthes d'une légion qu'on avait fait venir de la Mésie récemment : *Quæ recens e Mœsis excita erat* (*Ann.*, l. XV, c. VI).

Digitized by Google

justice, ainsi que cela résulte des paroles qu'il prononça à cette occasion et qui ont été gravées sur le marbre auquel nous devons ces détails historiques : *Mæsiæ ita præfuit (Ælianus) ut non debuerit in me diferri honor triumphalium ejus ornamentorum :* « Œlianus a gouverné la Mésie de telle manière que l'honneur de recevoir les ornements du triomphe n'aurait pas dû être différé jusqu'à moi. » Mais quittons les provinces et revenons à Rome.

Chaque jour disparaissaient les faibles obstacles qui s'étaient opposés jusqu'alors au débordement complet des vices de Néron. Burrhus mourut, et l'on a douté que sa mort ait été naturelle. Beaucoup de gens affirmèrent que l'empereur, le sachant souffrant d'un mal de gorge, lui avait fait donner par son médecin quelque drogue empoisonnée. Il fut remplacé comme préfet du prétoire par l'un des hommes les plus effrénés dans leur dépravation, Tigellinus, associé depuis longtemps aux secrètes débauches du prince. Un second préfet du prétoire, Fenius, qui avait acquis quelque faveur populaire par des services rendus dans l'administration de l'annone, devint le collègue de Tigellinus.

La mort de Burrhus affaiblit le crédit de Sénèque. Ces deux hommes, dans leur molle résistance aux caprices du maître, s'étaient du moins soutenus l'un l'autre, et la perte du plus courageux des deux, laissait pour ainsi dire, sans chef le parti que, par comparaison, on pouvait appeler celui des honnêtes gens. Burrhus d'ailleurs, quoiqu'il se fût toujours montré plus guerrier que stoïcien, avait conservé dans ses mœurs une austérité à laquelle les somptueux palais et les riches villas du philosophe ne lui permettaient guère de prétendre. On ne tarda pas à attaquer auprès du prince celui de ses deux conseillers qui restait encore comme un reproche muet, mais vivant, au milieu de cette cour dissolue. Jusques à quand, disait-on, Néron aurait-il besoin des leçons d'un précepteur? N'était-il pas son maître alors qu'il était depuis longtemps le maître du monde?

Sénèque, averti de ces sourdes menées, et remarquant de jour en jour le refroidissement de Néron, prit le parti de la retraite, et demanda, dans une audience solennelle, à se retirer de la cour. Tacite nous a laissé le discours qu'il prononça à cette occasion, espèce d'exercice oratoire où nous ne rechercherons pas le talent incontestable du stoïcien pour trouver des formules adulatrices, mais où nous prendrons un fait chronologique qui a échappé aux historiens. C'est la date du consulat de Sénèque, consulat substitué qui ne figure pas dans les fastes et qu'il nous faut porter à l'année de Rome 811 (de J.-C. 58) (1).

La réponse de Néron fut touchante. S'il pouvait répliquer sur-le-champ, disait-il, à un discours préparé, c'était à son maître qu'il en était redevable. Puis il l'engageait à rester auprès de lui, à ne pas lui refuser des conseils dont il avouait n'avoir pas toujours profité comme il aurait dû le faire, et par les embrassements les plus tendres il semblait confirmer ses paroles. Sénèque rendit de nouvelles actions de grâces; c'est toujours par là qu'on finit avec les princes, dit Tacite; mais il se retira de la cour, répudia ce cortège de clients qui assiégeaient sa porte, et sembla se préparer, par le détachement des biens de la terre qu'il avait trop aimés, au sort qu'il prévoyait sans doute; car il connaissait son élève.

Dès lors commence cette période du règne de Néron où la mort, l'exil, la confiscation frappent chaque jour les principaux personnages de l'État. L'influence de Tigellinus n'a plus de contrepoids; les proscriptions commencent. Plautus, en Asie, Sylla, dans la Gaule Narbonnaise, sont mis à mort par les ordres de l'empereur, qui

(1) « César, dit Sénèque, il y a quatorze ans que j'approche de la personne et il y en a huit que tu régnes. Vers le milieu de ces huit années tu m'as porté au comble des honneurs, en sorte qu'il ne manque à mon bonheur que de pouvoir en jouir avec modération : *Octavus est annus, Cæsar, ut imperium obtines : medio temporis tantum honorum in me contulisti ut nihil felicitati meæ desit, nisi moderatio ejus.* » (*Ann.*, L. XIV, c. LII). M. Borghesi a fait observer, dans une lettre écrite à M. Gervasio sur une inscription transcrite de l'*Historia Napolitana* de Fabio Giordano, que *medio temporis* doit s'entendre ici de l'époque qui divise en deux parties égales les huit années alors écoulées du règne de Néron, et non pas de ces huit années tout entières, ainsi qu'on l'a compris généralement, attendu qu'il aurait été plus naturel de dire dans ce dernier cas *medio tempore*. Il en résulte que Sénèque ne dit pas à Néron : Il y a huit ans que vous régnez et pendant tout ce temps vous m'avez comblé d'honneurs, etc; mais bien : Il y a huit ans que vous régnez, et il y en a quatre que vous m'avez fait parvenir au faîte des honneurs. Or ces honneurs dont Sénèque parle dans son style déclamatoire, quels pouvaient-ils être? Il avait obtenu la préture sous Claude : nous savons qu'il n'eut le gouvernement d'aucune province, puisqu'il ne s'était pas éloigné de Rome. Ce sont donc les honneurs consulaires dont il s'agit dans ce passage. La quatrième année du règne de Néron se trouve être la 811e de la fondation de Rome (de J.-C. 58), année pour laquelle justement nous ne savons pas quels étaient les consuls substitués qui avaient succédé au bout du six mois, selon l'usage du temps (*Nero consulatum in senos plerumque menses dedit*; Suet., *Vie de Néron*, c. XV) aux consuls ordinaires : Néron pour la troisième fois et Valerius Messala. M. Borghesi, après avoir établi par d'ingénieux rapprochements que les années précédentes ou suivantes appartiennent à d'autres consuls substitués dont il a pu déterminer les noms, et que par conséquent le consulat de Sénèque, dans lequel il eut pour collègue Trebonius Pudens (rep. le *Digeste*, L. XXXVI, Tit. 1, l. 1; *Institutes* de Justinien, l. II, tit. 23; Gaius, *Instit.*, l. II, c. 253), vient s'encadrer très-heureusement dans les fastes de l'an 811, remarque que justement à la fin de cette année le sénat, pour satisfaire à la haine particulière de Sénèque, condamna à l'exil le vieux consulaire Suillius Nerulinus, et que c'est là le seul témoignage direct de l'influence du précepteur philosophe sur les déterminations du sénat. N'est-il pas probable dès lors que cette influence était due soit au titre de consul, qui lui donnait la présidence du premier corps de l'État, soit à sa position de consul désigné, qui lui conférait le droit de donner le premier son avis; deux privilèges dont profitaient souvent les consuls en charge ou les consuls désignés pour faire triompher leur opinion (rep. la lettre adressée par M. Borghesi à Agostino Gervasio, et insérée dans le mémoire de ce savant public à Naples en 1842, sous ce titre : *Osservazioni intorno alcune antiche inscrizioni che sono o furono già in Napoli.*)

Digitized by Google

en recevant la tête de Sylla plaisante sur les cheveux blancs dont elle est couverte (1). Le double meurtre est accueilli par le sénat comme il accueillait tous les crimes du prince : on décrète que l'on remerciera les dieux. Comme la lâcheté des sujets fait la force du maître, Néron pense que l'heure est venue de se défaire enfin de la fille de Claude et de réaliser cet hymen avec Poppée qui a été la cause première du meurtre de sa mère. Il fallait un prétexte; on accusera la jeune impératrice d'adultère avec un esclave; on appliquera à la question toutes les femmes de son service; et cependant, tel est l'intérêt qu'inspire l'infortunée, que c'est à peine si la violence des tourments arrache aux plus faibles quelques paroles en faveur de l'imposture. Il n'en faut pas davantage; Octavie était condamnée d'avance; on la relègue au fond de la Campanie, sous la garde de quelques soldats : mais Néron, cette fois, avait compté sans la volonté du peuple; il se trompait en le croyant aussi docile que le sénat. Le nom d'Octavie était populaire, et l'on fit entendre de tels murmures qu'il fallut revenir sur la décision prise : l'impératrice fut rappelée. A cette nouvelle Rome fait éclater ses transports; on monte au Capitole, on croit enfin à la justice des dieux; les statues de Poppée sont abattues, celles d'Octavie couvertes de fleurs et placées au Forum ou dans les temples. On veut même féliciter Néron, et la foule est déjà dans la cour de son palais. Néron tremblait devant cette joie qui ressemblait à une menace. Les cohortes prétoriennes, armées de fouets, dispersent la foule; chacun rentre chez soi, honteux et puni d'avoir cru à un retour de vertu chez l'empereur. On défait tout ce qu'avait fait la sédition; les statues de Poppée sont replacées sur leurs bases, tandis que cette femme artificieuse emploie tout son ascendant pour prouver à son amant le danger qu'il court à garder près de lui cette fille des césars pour laquelle la plèbe de Rome vient de témoigner une si aveugle affection.

Il fallut ourdir une trame nouvelle : évidemment les soupçons élevés contre Octavie à propos de sa prétendue liaison avec un esclave n'avaient pas trouvé de créance. On chercha quelque imposture où il y eût moins d'ignominie : à tout prix on aura l'aveu d'un homme auquel on puisse aussi prêter le projet de se rendre maître de l'empire par la séduction de la fille de Claude. Le commandant de la flotte du cap Misène, Anicetus, s'était chargé de l'accomplissement du parricide : il se chargera sans doute de frapper dans sa réputation la jeune épouse de Néron. La position de cet homme à la cour du tyran était devenue intolérable. On avait profité de son crime; mais il y a des services dont la reconnaissance fait bientôt place au mépris. Néron le fait venir, loue son dévouement; cette fois il ne s'agit plus de verser le sang, mais d'assurer d'une parole le salut de l'empereur, menacé par l'influence d'Octavie sur le peuple. Il faut avouer un adultère avec cette femme et se retirer en Sardaigne pour y jouir des richesses qui seront le prix du mensonge. Anicetus consent : Néron déclare par un édit qu'Octavie, avec le dessein formé de se faire livrer la flotte, en avait séduit le commandant. Le même édit l'exilait dans l'île de Pantellarie. Jamais Néron n'avait mis à une plus rude épreuve ce qui restait de pitié dans le cœur des Romains. On se rappelait Agrippine, la femme de Germanicus, persécutée par Tibère; la mémoire de Julie, exilée par Claude, était plus récente encore; mais si ces deux femmes avaient été frappées injustement, c'était dans la maturité de leur âge; chacune d'elles pouvait, comme consolation dans le malheur, reporter sa pensée sur quelques beaux jours. Pour Octavie il n'y en avait jamais eu : la première heure de son hymen avait ouvert pour elle la longue série de ses infortunes : elle avait toujours été repoussée, dédaignée par l'homme auquel elle avait apporté en dot l'empire du monde. Le deuil de son frère avait été sa parure de noces; Acté, une de ses esclaves, lui avait enlevé tout d'abord l'affection à laquelle elle avait des droits légitimes, et Poppée succédait à Acté pour lui ravir cette fois par un lâche complot jusqu'à la renommée de vertu qui était son seul refuge. Reléguée à vingt ans dans une île sauvage, sans amis, sans suite, entourée de soldats farouches, elle était déjà séparée de la vie, dit Tacite, par le pressentiment de la mort. Ce pressentiment ne la trompait pas; elle reçut bientôt l'ordre de terminer ses jours. On avait alors d'étranges ménagements : à ceux qu'on ne voulait pas frapper de l'épée on ordonnait le suicide. En vain elle invoqua les noms de Germanicus et d'Agrippine; elle n'était plus, disait-elle, que la veuve du prince et sa sœur par l'adoption; elle supplia, elle voulait vivre : elle avait vingt ans. Tout fut inutile; elle fut liée sur son lit, on lui ouvrit les veines, et comme son sang glacé par l'effroi coulait trop lentement, on la porta dans une étuve, où elle mourut suffoquée par la vapeur. Puis sa tête fut coupée et portée à Rome : Poppée prit plaisir à l'examiner. Quant aux sénateurs, ils ne perdirent pas cette occasion de voter des offrandes à tous les dieux. « Si je rapporte ce fait, dit Tacite à ce propos, c'est afin que tous ceux qui liront le malheur de ces temps dans mes écrits sachent bien que tous les exils, tous les assassinats commandés par le prince furent suivis d'autant d'actions de grâces rendues aux dieux, en sorte que ce qui avait été autrefois le signe de nos prospérités était devenu l'indice infaillible des calamités publiques (1). »

Est-ce comme compensation au meurtre odieux

(1) Tacite, *Annales*, XIV, LVII.

(1) *Annales*, livre XIV, LXIV.

Digitized by Google

de cette pauvre victime que Néron, dans la même année, fit empoisonner ses principaux affranchis? Non, c'est que ces indignes favoris avaient amassé d'immenses richesses dont il voulait jouir; ce fut du moins la cause qu'on assigna à la mort de Pallas. Doriphore s'était opposé, dit-on, à l'hymen de Poppée, Romanus était accusé d'avoir trop d'affection pour Sénèque. Ainsi chacun était frappé, bons et méchants, les uns quand leur vie devenait un obstacle aux caprices du prince, les autres quand ils n'obéissaient pas avec assez d'empressement à ces mêmes caprices. Le mariage de Poppée, célébré douze jours après l'exil d'Octavie, ne demeura pas stérile. Elle mit au monde à Antium, où Néron était né et où il s'était plu à orner des chefs-d'œuvre de la Grèce la magnifique villa dont les ruines embellissent encore cette plage solitaire, une petite fille, à laquelle le prince se hâta de donner le titre d'*augusta*, ainsi qu'il le donna à sa mère. On dédia à cette occasion un temple à la Fécondité : les statues en or de la Fortune virile et de la Fortune mulièbre furent placées sur le trône de Jupiter Capitolin, et le sénat décréta qu'on célébrerait en l'honneur des Claude et des Domitius des jeux du cirque institués à Antium, à l'instar de ceux qu'Auguste avait fait instituer à Boville pour la famille des Jules. Vains honneurs, car l'enfant eut à peine quatre mois d'existence. Sa mort donna lieu à de nouvelles adulations : la fille de Poppée fut mise au rang des déesses, eut un temple, des prêtres, des sacrifices, et Néron ne se montra pas moins exagéré dans la douleur qu'il ne l'avait été dans la joie.

Chaque événement, du reste, devenait pour lui l'occasion de se livrer à cette passion du théâtre qui fut le trait caractéristique de sa vie. Jeux funèbres ou chants de triomphe, il était toujours prêt à paraître sur la scène. Pendant longtemps il n'avait osé chanter que dans ses jardins ou ses palais; à Naples, il parut sur le théâtre de la ville. Naples était une cité grecque, et il voulait se préparer ainsi, disait-il, à aller obtenir en Grèce les nobles couronnes que cette contrée seule savait décerner aux véritables artistes. La nouvelle des débuts de l'empereur attira les habitants de toute la Campanie. Jamais l'assemblée n'avait été plus nombreuse, et la foule s'était à peine écoulée, que les piliers qui soutenaient les gradins, fatigués de la surcharge qu'ils avaient eu à supporter, ou ébranlés par quelque tremblement de terre, s'écroulèrent en entraînant la destruction du théâtre. Les superstitieux Campaniens voyaient dans cet événement un triste présage; Néron ne voulut y voir qu'un effet de la protection des dieux, et composa des chants où il les remerciait de ce qu'il appelait cette heureuse issue de ses débuts dans la carrière dramatique. Il partit ensuite pour la Grèce, mais n'alla que jusqu'à Bénévent dans sa route vers l'Adriatique. On ignore le motif qui le fit revenir à Rome. Celui qu'il donnait ne paraît pas du moins fondé sur une observation bien exacte de la vérité : il prétendait avoir vu la tristesse peinte sur le visage des citoyens; sa présence seule pouvait les rassurer contre des malheurs imprévus. Or, puisque l'on doit céder aux affections de famille et que le peuple romain était la sienne, il lui fallait, disait-il, obéir à ses vœux. S'il est vrai que la populace ait redouté son absence, c'est qu'elle craignait que pendant le voyage de l'empereur les distributions de blé fussent moins fréquentes et les spectacles moins animés. C'était là le thermomètre de son dévouement. Pour répondre à ce programme, Néron donna des festins dans tous les lieux publics, et ces fêtes, ordonnées par Tigellinus, dépassaient, en profusion comme en débauches, tout ce qu'on avait vu jusqu'alors. On construisit sur l'étang d'Agrippa, là où se trouve aujourd'hui la place du Panthéon et le *Mercato della Valle*, un radeau remorqué par des navires ornés d'or et d'ivoire; ils avaient pour rameurs les mignons qui servaient aux plaisirs de Néron et de sa cour. De toutes les provinces qui formaient l'empire romain, depuis les déserts de la Perse jusqu'aux forêts de la Calédonie, on avait rassemblé le gibier le plus délicat, les oiseaux les plus rares, les poissons de l'Océan et de la Méditerranée. Sur les bords du lac s'élevaient des lupanars où s'étaient rendues des dames romaines appartenant à d'illustres familles; en face se trouvaient les courtisanes de profession, et quand le jour disparut tous ces lieux s'illuminèrent de clartés soudaines et retentirent de chants de débauches. Néron se montra le plus ardent au vice, et l'on eût cru qu'il en avait atteint en ce moment les dernières limites si, quelques jours après, il n'eût eu la honteuse fantaisie de prendre pour époux, avec toutes les cérémonies usitées dans les mariages légitimes, Pythagore, l'un des vils histrions de cette bande flétrie. Le voile des épouses, le *flammeum*, recouvrait la tête du prince; on n'oublia ni les aruspices, ni la dot, ni le lit nuptial; on avait allumé les flambeaux de l'hymen, et l'on vit publiquement ce que l'on dérobait avec soin aux regards dans les unions les plus saintes (1).

Un terrible fléau, qui éclata bientôt après, put faire croire que le ciel, fatigué de tant d'horreurs, renouvelait à Rome la catastrophe des villes maudites. Un incendie, plus violent qu'aucun de ceux qui eussent encore atteint les quartiers populeux de la ville, se déclara tout à coup, le 19 juillet de l'an 817 de sa fondation (64 de notre ère), à l'extrémité orientale de la région appelée du cirque Maxime, entre le Palatin et le Cœlius. Ce quartier commerçant contenait un grand nombre de maisons bâties en bois et de marchandises combustibles Le vent du sud-est, qui garde les chaudes émanations du Sahara,

(1) *Annales*, liv. XV, XXXVII.

Digitized by Google

même après son passage au-dessus de la Méditerranée, et dont les vapeurs brûlantes des-sèchent tout ce qu'elles atteignent, soufflait alors avec force. Les flammes enveloppèrent bientôt le Palatin où, arrêtées d'abord par les constructions en pierre du palais des Césars, elles se bifurquèrent dans les deux vallées qui l'isolent du Cœlius et du Capitole pour se répandre avec la plus grande intensité dans le Suburre, le Vélabre, le forum Boarium et toutes les parties basses de la ville. Trouvant un aliment facile dans les rues étroites et tortueuses de ces anciens quartiers, l'incendie prit un tel développement que ni temples, ni basiliques, ni autres édifices publics ne résistèrent à ses fureurs. Des quatorze régions qui composaient la ville, trois furent entièrement détruites, le *Circus Maximus*, où le fléau avait commencé, le Palatin, qui s'était trouvé enveloppé de toutes parts, et la région appelée d'Isis et de Sérapis, maintenant une des plus solitaires, mais alors une des plus peuplées de la ville éternelle. Nous croyons pouvoir protester cependant contre la destruction complète du quartier du Palatin : le palais des Césars fut gravement atteint sans doute, puisque Néron se fit construire une nouvelle demeure; mais plusieurs parties de ce vaste édifice avaient été respectées. Nous voyons en effet les historiens mentionner à une époque postérieure l'existence de la fameuse bibliothèque d'Apollon, dont la perte eût été signalée comme une calamité publique, ainsi que les oracles sibyllins conservés dans le temple consacré au même dieu; et ces deux monuments faisaient partie du palais des Césars. Sept régions furent plus ou moins gravement ravagées par la flamme : l'Aventin, la région de la piscine publique, celle de la via Sacra, la région *Cœlimontana* et le forum romain (bien que dans ce dernier quartier il nous faille reconnaître que le Capitole fut entièrement préservé, et que la plupart des monuments publics du Forum le furent également), la via Lata et une grande partie de la région du *Circus Flaminius*. Quatre régions seulement étaient intactes après l'incendie : la région Transtibérine, séparée du feu par le fleuve; l'Esquelina, l'alta Semita et la Porte Cappène. S'il fallait s'en rapporter au récit de Tacite, l'incendie aurait duré six jours; mais une inscription trouvée à Rome (1) lui donne neuf jours de durée. Le récit de Dion, sans assigner un temps fixe, semble confirmer l'assertion du monument épigraphique. Une première fois le feu s'était apaisé devant le vide qu'on avait opéré par la destruction volontaire d'un grand nombre d'édifices, lorsqu'il se ranima tout à coup, partant cette fois de la colline Pinciana, où se trouvait l'habitation de Tigellinus. C'est dans cette seconde irruption des flammes que furent atteints une grande partie des monuments qui avaient fait du Champ de Mars l'un des plus brillants quartiers de la Rome impériale. Le Viminale et le Quirinale furent aussi envahis dans cette seconde reprise du fléau qui ne laissa debout sur ces collines qu'un petit nombre des anciennes constructions. Tacite ne s'est point hasardé à donner une liste de tous les ravages causés par l'incendie. Il s'est borné à nous dépeindre ces masses croulantes, la population fuyant en désordre et se trouvant comme enveloppée par les flammes, les torrents de fumée obscurcissant l'air et gênant la respiration des travailleurs; les femmes, les enfants, les vieillards, les infirmes victimes du désordre et se trouvant atteints par le feu, qui leur oppose une barrière infranchissable au moment où ils croient lui avoir échappé. Il n'a pu se refuser cependant à nommer quelques-uns de ces monuments de l'ancienne gloire romaine qui disparurent alors à tout jamais de cette grande cité dont ils faisaient l'orgueil. Tels étaient l'*Ara maxima* et le temple consacrés à Hercule au pied du Palatin par l'Arcadien Évandre, le temple que Servius Tullius avait érigé à la Lune, celui qui avait été consacré par Romulus à Jupiter Stator, le palais de Numa, dont la simplicité a servi si souvent de contraste aux satiriques pour stigmatiser le luxe de la Rome des empereurs; le temple de Vesta et les pénates de Rome, qui du reste s'étaient montrés gardiens si peu vigilants de sa liberté. Une perte que nous pouvons déplorer encore, à dix huit siècles de distance, et en présence des trésors qu'on exhume chaque jour de ce sol fécond, ce sont les statues, les bronzes, les tableaux, dépouilles de la Grèce, et dont un bien plus grand nombre sans ce terrible cataclysme seraient probablement parvenues jusqu'à nous.

Néron, qui se trouvait alors dans sa villa d'Antium, ne revint à Rome qu'au moment où l'incendie menaçait la galerie qu'il avait construite pour réunir probablement par une espèce de viaduc le palais des Césars aux jardins de Mécène sur l'Esquilin. On ne put cependant sauver ni la galerie, ni le palais, ni Rome elle-même, ainsi que nous venons de le voir, et l'empereur, pour soulager les maux de ce peuple désormais sans asile, dut lui ouvrir l'accès de tous les monuments publics épargnés par le désastre. On construisit à la hâte des hangars où l'on pût s'abriter au moins pendant la nuit; on fit venir des villes voisines les provisions ou les vêtements indispensables à tous ces malheureux; on ouvrit les greniers et le prix du blé fut réduit à trois sesterces. Mais tous ces soins pris par le prince ne pouvaient détourner un terrible soupçon qui pèse encore sur lui après tant de siècles. Tacite n'exprime à ce sujet qu'un

(1) HÆC AREA INTRA HANC DEFINITIONEM CIPPORVM || CLAVSA VERVBVS ET AREA. QVÆ EST INFERIVS DEDICATA EST EX VOTO SVSCEPTO QVOD DIV || ERAT NEGLECTVM. NEC REDDITVM. INCENDIORVM || ARCENDORVM CAVSA. QVANDO || VRBS PER NOVEM DIES ARSIT || NERONIANIS TEMPORIBVS.... (Gruter, p. LXI, 3; Orelli, n° 736.)

Digitized by Google

doute; Suétone et Dion Cassius, beaucoup plus explicites, accusent positivement Néron d'avoir voulu marquer son règne par la reconstruction complète d'une Rome nouvelle, dût la destruction de l'ancienne causer d'irréparables malheurs. C'eût été pour lui, selon eux, un spectacle attrayant et digne de tenter ses goûts d'artiste que celui de ces torrents de flammes, de ces langues de feu consumant une nouvelle Ilion, éclairant le ciel de leurs rouges reflets, tandis que, monté sur une des tours du palais de Mécène, revêtu du costume d'Apollon Cytharède, il récitait les vers de quelques poëmes cycliques où l'on avait dépeint l'embrasement de Troie. Quelle que soit la valeur de cette tradition et que les hommes qu'on vit çà et là jeter des torches allumées pour propager l'incendie aient agi par ordre de Néron ou n'aient été que des malfaiteurs augmentant le désastre dans l'intérêt du pillage, on montre encore à Rome la tour du haut de laquelle Néron contemplait en artiste et célébrait en poëte la sublime horreur de sa capitale embrasée. Mais cette tradition populaire est fondée sur une erreur. La tour en briques que l'on montre aux voyageurs n'appartenait point au palais de Mécène; elle a été construite au moyen âge par la puissante famille des Cajetani.

Néron, dit Tacite, se servit des ruines de sa patrie, pour se construire un palais dans lequel les marbres et les métaux précieux prodigués de toutes parts excitaient encore moins l'admiration que les immenses dépendances et les nombreux édifices qui en formaient comme une ville entière : ville et campagne tout à la fois; car, ajoute Suétone, il y avait des champs de blé, des vignes, des pâturages, des forêts, remplis de toutes sortes d'animaux domestiques et de bêtes sauvages. Le palais de Néron, a dit Martial, touchait à tous les quartiers de Rome, et Pline l'ancien, renchérissant encore, affirme qu'il enveloppait la ville entière (1). On serait tenté de croire à l'exagération du poëte ou à l'amplification oratoire de l'historien si nous ne pouvions mesurer sur le terrain, à l'aide de traces encore visibles, l'étendue de ces folles constructions, qui ne trouvent leur analogue que dans les brillantes fantaisies dues à l'imagination des conteurs arabes. En effet, les recherches d'un archéologue consciencieux, Nibby, donnent à la Maison dorée de Néron trois milles et demi de tour, ou, en mesures françaises, plus de cinq kilomètres. Il faut y comprendre, avec toutes ses dépendances, non-seulement le Palatin, déjà envahi progressivement sous les règnes précédents par l'extension toujours croissante du palais des Césars, mais encore la vallée qui le sépare du Cœlius; puis, en remontant sur les hauteurs de l'Esquilin, toute cette partie de Rome qui s'étend au delà de Sainte Marie-Majeure jusqu'aux ruines de l'*agger* de Servius. Cela suffit pour justifier l'épigramme qui courut alors : « Rome ne sera bientôt plus qu'une maison; allez à Véies, ô Romains, à moins que Véies ne soit déjà comprise dans son enceinte (1). »

Il ne serait pas sans intérêt de rechercher à ce propos quel était l'état des arts dans Rome sous cet empereur artiste qui affectait pour eux une passion si exclusive. On avait jusqu'alors emprunté beaucoup à la Grèce. Nous voyons cependant que les deux architectes auxquels Néron confia ces immenses travaux portaient des noms latins, Severus et Celer. Pline (2) nous parle aussi d'un peintre habile dont la Maison dorée était devenue pour ainsi dire la prison; car il y passait sa vie à peindre ces fresques que nous retrouvons encore dans quelques-unes des salles qui firent partie plus tard des thermes de Titus. Ce peintre se nommait Amulius, et ce nom sabin indique également une origine latine. Nous pourrions donc supposer que, malgré son enthousiasme pour la Grèce, Néron voulut favoriser les arts de son pays; mais nous savons que les artistes romains eux-mêmes s'inspiraient constamment des admirables modèles que leur offrait, en si grand nombre, la terre classique des beaux-arts. Pour orner son nouveau palais, Néron ravit encore à la Grèce quelques uns de ces chefs-d'œuvre inimitables qui faisaient depuis les beaux temps de Phidias et d'Apelles l'admiration des voyageurs. Pausanias (3) nous apprend qu'il avait enlevé à Olympie la statue d'*Ulysse*, ainsi que quelques autres chefs-d'œuvre dus au ciseau de Dyonisius d'Argos. De Thespie il avait fait venir la statue de *l'Amour*, sculptée par Praxitèle (4); de Delphes cinq cents statues de bronze représentant des dieux ou des héros (5). Vespasien les distribua plus tard dans les temples et les basiliques qu'il fit construire (6). Dans l'atrium du palais qui contenait tant de trésors se trouvait la statue colossale de Néron, en bronze doré; elle était l'œuvre de Zénodore, artiste qui s'était déjà fait connaître par une statue colossale de *Mercure*, d'un travail admirable et pour l'exécution de laquelle la cité gauloise des Arvernes lui avait payé pendant dix ans quatre cent mille sesterces (ou 84,000 fr.) chaque année. Les auteurs contemporains donnent au colosse de Néron une hauteur qui varie de cent à cent vingt pieds; probablement selon qu'elle est calculée depuis la base de la statue ou depuis celle du piédestal. Il fut, après la mort de Né-

(1) Et quota pars ea fuit aureæ domus ambientis urbem (L. XXXIII, c. 16)? — Ailleurs Pline répète encore : « Deux fois nous avons vu la ville entière enclose par les palais des empereurs; d'abord par celui de Caligula, puis par celui de Néron. Encore ce dernier, pour que rien ne manquât, fit-il dorer le sien : Bis vidimus urbem totam cingi domibus principum, Gai et Neronis, et hujus quidem, ne quid deesset, aurea. » (L. XXXVI, c. XXIV).

(1) Suetone, *Vie de Néron*, c. XXXIX.
(2) Livre XXXV, c. XXXVII.
(3) Livre V, c. XXV, XXVI.
(4) Ibid., L. IX, c. XXVII.
(5) Ibid., L. X, c. VII.
(6) Pline, XXXIV, c. XIX.

Digitized by Google

ron, consacré au soleil et paraît avoir existé jusqu'au sixième siècle, puisque Cassiodore en parle encore comme l'ayant vu. Pline, qui le décrit sous Vespasien, l'avait contemplé dans l'atelier de l'artiste (1). « Nous admirions, dit-il, la parfaite ressemblance non-seulement du modèle d'argile, mais même des premières esquisses. Toutefois cette statue montra que les précieux secrets de la composition de l'airain étaient perdus; car ni l'or ni l'argent ne manquaient; Néron fournissait à tout, et d'autre part Zénodore ne le cédait à aucun des anciens statuaires dans l'art de modeler et dans celui du ciseleur. Cependant l'œuvre était évidemment inférieure comme matière à celle des beaux temps de Lysippe. »

C'est dans les palais de Néron qu'on a retrouvé quatre des chefs-d'œuvre les plus célèbres de la statuaire antique : le *Laocoon* et le *Méléagre* dans les ruines de la Maison dorée, le *Gladiateur mourant* et l'*Apollon du Belvédère* dans la villa impériale d'Antium. Jamais du reste l'architecture n'avait atteint à Rome une perfection plus grande que sous ce règne : tout ce qui nous en reste atteste par la pureté du style, comme par la qualité des matériaux, le goût et la magnificence de cette époque. Dans la partie de la ville que cet immense palais avait laissée libre, les maisons ne furent pas rebâties au hasard et sans ordre, comme après l'incendie des Gaulois; les plans avaient été dressés d'avance; on élargit les rues; on détermina la hauteur des édifices; on réserva de vastes cours au centre des habitations; on éleva des portiques au-devant de chaque façade. Néron avait promis de les construire à ses frais et d'en abandonner la propriété aux possesseurs des bâtiments auxquels ils étaient appuyés. Des primes furent accordées à tous ceux qui achevaient leurs constructions dans un temps donné; de nombreux navires, chargés des décombres laissés par l'incendie, descendaient constamment le Tibre pour aller combler les marais d'Ostie. Chaque jour on voyait la ville éternelle renaître de ses cendres, et pour qu'elle eût moins à craindre le fléau qui venait de la détruire, on avait institué de nouveaux services chargés de veiller avec plus de soin aux incendies. Le corps des *vigiles*, création d'Auguste, avait reçu de notables améliorations : des réservoirs étaient disposés dans chaque quartier; défense avait été faite aux particuliers d'en distraire l'eau à volonté, ainsi que cela avait eu lieu précédemment. Ces sages dispositions, cependant, n'apaisaient pas les murmures. On se plaignait que les voies plus larges, les maisons plus basses laissassent pénétrer partout les rayons d'un soleil brûlant, toujours dangereux sous le ciel de Rome. La cause véritable de cette opposition était le soupçon qui planait sur Néron et le désignait comme l'auteur de la ruine de tant de familles. C'est pour repousser cette accusation qu'il la rejeta sur les chrétiens, et que furent ordonnés ces infâmes supplices auxquels on a donné à tort, à ce que nous croyons, le nom de première persécution de l'Église.

On peut affirmer que pendant la plus grande partie du premier siècle de notre ère l'enfantement du christianisme et son émancipation n'affectèrent que faiblement l'histoire de l'empire romain. Si l'Église fut persécutée, elle ne le fut que par les Juifs, avec lesquels les païens la confondirent pendant longtemps (1). Partout où pénétraient ses dogmes en Asie, en Grèce, à Rome, c'est dans la population juive qu'ils trouvaient tout d'abord et leurs premiers prosélytes et leurs véritables ennemis. Quand la populace païenne figure dans les émeutes qui éclatent à leur occasion, c'est à l'instigation des synagogues, qui, dans leur colère et leur jalousie contre le nouvel enseignement, veulent armer le pouvoir constitué contre les disciples du Christ, qu'elles représentent aux agents du gouvernement comme des factieux. Mais, malgré ces dénonciations, le polythéisme romain ne se croit pas attaqué : par conséquent il ne saurait songer à se défendre. Les querelles deviennent-elles trop vives entre les sectateurs de la loi ancienne et ceux de la loi nouvelle, nous voyons Claude publier un édit par lequel il expulse de sa capitale les Juifs qui sont sans cesse en révolte, dit-il, à l'instigation de *Chrestus* (2). C'est une mesure municipale, violente sans doute, mais qui n'a nullement le caractère d'une persécution religieuse. Tacite y fait probablement allusion dans le célèbre passage où, à propos des supplices que Néron fit subir aux chrétiens, il ajoute que cette secte pernicieuse avait été déjà réprimée (3).

Cependant, des faits de la plus haute importance pour l'histoire des origines du christianisme s'étaient accomplis depuis ce premier acte de l'hostilité des empereurs. Suffisent-ils pour qu'on puisse croire que le caractère de la répression avait changé et qu'elle ait pris cette fois les apparences de la persécution? Nous ne la pensons pas. Saint Paul était venu à Rome en l'an de notre ère 61, dans la huitième année du règne de Néron, pour y plaider sa cause,

(1) Livre XXXIV, XVIII.

(1) *Voy.* Seidensticker, *De christianis ad Trajanum usque a Cæsaribus et senatu Romano pro cultoribus religionis mosaicæ sen per habitus*; Helmstædt, 1790. — V. J.-G. Kraft, *Prolusio de nascenti Christi ecclesia sectæ Judaicæ nomine tuta*; 1771. — On voit dans les Actes des Apôtres que les chrétiens étaient considérés par les agents du gouvernement impérial comme une secte juive appelée secte des *Nazaréens*. Lorsque Tertullus, à l'instigation du grand-prêtre Ananie, accuse Paul devant Félix il dit : « Voici un homme que nous avons trouvé qui est une peste publique, qui met le trouble parmi tout ce qu'il y a de Juifs répandus dans le monde et qui est le chef de la secte séditieuse des *Nazaréens* (*Actes*, ch. XXIV, v. 5). »

(2) Judæos, impulsore Chresto, assidue tumultuantes, Roma expulit. (Suétone, *Claude*, c. 25.)

(3) *Ann.*, l. XV, c. XLIV.

Digitized by Google

comme citoyen romain, au tribunal de l'empereur. Ses frères en religion vinrent à sa rencontre jusqu'au forum d'Appius, à l'entrée des marais Pontins. A son entrée dans la ville, l'apôtre, confié aux prétoriens que commandait Burrhus, obtint la permission, selon la tradition chrétienne la plus accréditée, d'habiter, sous la garde d'un soldat, le logement sur les fondements duquel s'élève aujourd'hui la petite église de Santa-Maria in via Lata, près du palais moderne des Doria. C'est là que, pendant les deux années consacrées à l'instruction de son procès, il prêcha les vérités de l'Évangile à ceux qui venaient le visiter (1), trouvant des adeptes non parmi les puissants du jour, auxquels il restait inconnu, mais parmi les déshérités de la fortune, parmi cette agglomération d'esclaves, d'affranchis, d'artisans, d'étrangers qui se concentraient à Rome, débris des vieilles civilisations de la Judée, de l'Égypte ou de la Grèce. L'esclave converti à ces doctrines généreuses les apportait au sein de la famille du maître, où quelquefois elles furent bien accueillies. C'est ainsi qu'on peut reconnaître une chrétienne dans Pomponia Græcina, femme du conquérant de la Bretagne, Aulus Plautius. Accusée sous le règne de Néron de superstitions étrangères, elle fut acquittée par son mari, puis vécut pendant de longues années dans la retraite, le recueillement et le renoncement au monde (2), ainsi qu'on peut le comprendre d'une servante du Christ au milieu des débordements de la dépravation et de l'immoralité païennes.

Toutefois, ces exemples sont rares; et bien que la présence de l'apôtre ait dû, sans aucun doute, redoubler le zèle des chrétiens à Rome, bien que sa parole, qu'on n'avait pu enchaîner, eût fait des prosélytes, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, jusque dans le prétoire (3), le christianisme était trop ignoré en haut lieu pour provoquer la rigueur des édits impériaux. Les abominables supplices dirigés contre les chrétiens par Néron n'eurent donc aucun caractère politique ou religieux, et ne s'étendirent pas dans les provinces, quoi qu'aient pu dire Sulpice Sévère (1) et Orose (2). Nous n'y voyons, que l'extermination brutale et sauvage de quelques sectaires isolés, sans appui dans les rangs de la société romaine (3), sans ramifications dans le pays, appartenant aux classes les plus humbles et envers lesquels on agissait comme envers des hommes placés en dehors de la loi et de l'humanité. Une fois que Néron eut ainsi détourné sur eux, pour les besoins de sa cause, le terrible soupçon qui pesait sur lui, tout s'apaisa. Quelques malheureux avaient été mis en croix, d'autres revêtus de peaux de bêtes et dévorés par les chiens, d'autres couverts de poix et brûlés dans le cirque, seulement parce qu'on voulait les faire croire coupables d'avoir allumé l'incendie qui avait dévoré la ville; mais on était loin de supposer qu'on frappait ainsi les premiers disciples d'une religion nouvelle, dont les progrès rapides allaient bientôt détruire les superstitions païennes, modifier profondément l'État et transformer le monde ancien.

Cependant, pour la reconstruction de la ville, pour les embellissements de cette Maison d'Or qui dépassaient en luxe jusqu'aux folies de Caligula, on épuisait l'Italie, on ruinait les provinces (4); les peuples alliés, les cités libres étaient rançonnés sans merci; les dieux mêmes n'étaient pas épargnés dans ce pillage, et l'or qui avait été consacré dans les temples après les triomphes de la Rome républicaine, servait à dorer la paroi des murailles de ces salles dont parle Suétone et dont les lambris d'ivoire s'ouvraient pour laisser tomber sur les convives des fleurs et des parfums. La mesure des iniquités se comblait ainsi rapidement; bientôt la répression d'une vaste conspiration vint augmenter ces haines, et en faisant trembler chacun pour sa vie hâta le jour de la vengeance.

Parmi les grandes familles qui avaient été atteintes déjà par les proscriptions impériales et qui, n'ayant aucune alliance avec les Jules ou les Claude, n'étaient entachées d'aucun reproche de tyrannie et ne rappelaient à l'esprit des Romains que les gloires de la république, on comptait celle des Calpurnius Pison. Déjà un Cneus Pison s'était posé en antagoniste de Tibère, et sa disgrâce, celle de ses fils n'avaient peut-être fait que répandre sur ce nom un éclat nouveau. Banni par Caligula, Caius Calpurnius Pison avait été rappelé par Claude, qui désirait plaire au sénat en lui rendant une de ses illustrations. Ses talents, ses richesses, sa libéralité nous sont attestés par Juvénal et Tacite. On nous le repré-

(1) « Paul demeura deux ans entiers dans un logis qu'il avait loué, et il recevait tous ceux qui venaient le visiter. — Prêchant le royaume de Dieu et enseignant avec une grande liberté ce qui regarde le Seigneur Jésus-Christ sans que personne s'y opposât » (*Actes des Apôtres*, ch. XXVIII, §§. 30 et 31).

(2) Pomponia Græcina, superstitionis externæ rea... longa hujus Pomponiæ ætas et continua tristitia fuit... Per quadraginta annos non cultu, nisi lugubri, non animo, nisi mæsto, egit. (Tacite, *Ann.*, l. XIII, c. XXXII.)

(3) *Épître de saint Paul aux Philippiens*, XV, 12-13. On a voulu que la parole de saint Paul ait converti le poète Lucain, Épictète, Thraséas, Démétrius le Cynique, Acté la favorite de Néron, Épaphrodite son affranchi. Ces hypothèses, qui ne s'appuient sur aucun document certain ou même probable, doivent être rejetées. Saint Jean Chrysostome parle seulement d'une concubine de Néron et d'un échanson de ce prince qui furent convertis par l'apôtre; mais il ne les nomme pas (*voy.* l'abbé Greppo, *Mem. relat. à l'hist. eccles.*). Il n'y a rien de mieux fondé dans les rapports supposés entre Sénèque et saint Paul (*voy.* M. Aubertin, *Étude critique sur Sénèque et saint Paul*; Paris, 1857).

(1) *Hist. sac.*, II.

(2) *Histor. adv. Pagan.*, l. VII, 7.

(3) D'après Joséphe, il semble que le nombre total des Juifs qui se trouvaient alors établis à Rome ne dépassait pas huit mille (*Antiq. Jud.*, l. XVII, c. IX, éd. Didot). Celui des chrétiens, que l'on confondait avec eux, devait être moins considérable.

(4) Pline nous apprend que Néron altéra profondément la monnaie d'or en diminuant le poids de l'aureus (*H. N.*, l. XXXIII, c. XIII).

Digitized by Google

sente comme libéral envers ses amis, affable pour ceux avec lesquels il se trouvait en rapport, employant volontiers son éloquence pour la défense des citoyens, réunissant une figure imposante à une taille avantageuse; mais ce n'était point un homme d'action, et sa prédilection pour les habitudes d'une vie luxueuse, son entraînement vers les plaisirs semblaient lui interdire toute pensée sérieuse d'opposition. Ce fut lui cependant qui devint le chef nominal d'un vaste complot, soit qu'il fût las de la tyrannie, soit que ses amis, plus actifs et plus résolus, eussent besoin de son nom et aient su l'entraîner dans leurs projets. Les plus entreprenants parmi eux étaient le tribun d'une cohorte prétorienne, Subrius Flavius, et un centurion nommé Sulpitius Asper. Le poëte Lucain, neveu de Sénèque, et Plautius Lateranus, consul désigné, furent aussi des premiers à s'inscrire au nombre des conjurés. Lucain, qui, malheureusement pour sa gloire, se montra dans les premiers chants de *la Pharsale* adulateur trop servile, était animé, dit-on, par une cause personnelle. Néron l'avait blessé dans sa gloire en lui interdisant, par une vanité jalouse, de dire ses vers en public. A Plautius Lateranus, illustre représentant d'une grande famille, possesseur du vaste palais qui, à l'extrémité du Cœlius, a donné son nom à la basilique de Saint-Jean-de-Latran, on ne prête d'autre motif que l'ardeur du bien public. Des chevaliers, des sénateurs venaient chaque jour prendre part au complot, qui semblait prêt à éclater comme une vengeance publique. Mais c'était l'un des préfets du prétoire, Fenius Rufus, qu'on regardait comme l'âme des conjurés. Le tribun Subrius Flavius, placé sous ses ordres, avait d'abord voulu prendre sur lui l'exécution. Tantôt il s'arrêtait à l'idée de poignarder Néron en face du peuple, alors qu'il venait chanter sur la scène et avilir aux yeux des Romains la majesté impériale, tantôt il rêvait l'incendie de la Maison dorée et voulait attendre l'empereur s'enfuyant au milieu de la nuit par les galeries désertes de son palais. Mais Flavius voulait autre chose encore : il voulait sauver sa vie, dont il n'avait pas su faire le sacrifice. Aussi abandonna-t-il ses plans l'un après l'autre. Au milieu de ces irrésolutions une femme nommé Epicharis, que sans doute sa liaison avec quelqu'un des conjurés avait instruite du complot, s'ouvrit à l'un des chefs de la flotte du cap Misène, Volusius Proculus, qui semblait mécontent et ne se croyait pas assez payé, par le commandement de quelques galères, de la part qu'il avait prise au meurtre d'Agrippine. C'eût été une acquisition décisive; car Néron, pendant ses longs séjours à Baïa, faisait de fréquentes promenades en mer et se confiait, sans gardes, aux marins de sa flotte. Epicharis, toutefois, en livrant à cet homme le secret de ses desseins, ne lui dévoila pas le nom des conjurés. Aussi Proculus, qui se hâta de la trahir, ne put donner à l'empereur que de vagues indications. Epicharis fut arrêtée; mais elle n'avoua rien, et Néron ne savait encore sur qui faire tomber ses soupçons.

Cependant les conjurés, avertis du péril, comprirent que l'hésitation les perdrait, et comme l'empereur se trouvait alors à Baïa, où Pison avait une villa sur les bords de la mer, on résolut d'accomplir le meurtre dans cette maison que Néron visitait quelquefois pour y prendre les plaisirs du bain. Pison refusa. Quelle que fût la haine qu'il portait au tyran, disait-il, l'hospitalité devait être sa sauve-garde et la table où s'asseyait son hôte ne serait jamais souillée de son sang. Il y eut donc un nouveau délai. On fixa le meurtre au 19 d'avril, jour consacré à Cérès et que l'on célébrait par les jeux du cirque. L'empereur venait souvent à ces fêtes, où il était facile de l'approcher. Lateranus, sous le prétexte d'une grâce à obtenir, devait se jeter aux genoux du prince, puis le renverser brusquement. C'est alors que le sénateur Scevinus, qui en avait réclamé l'honneur, devait porter le premier coup. Il avait fait venir à cet effet un poignard consacré dans le temple de la Fortune en Étrurie, comme pour donner un caractère religieux à l'expiation de tant de crimes. Pison, cependant, devait attendre l'accomplissement du complot dans le temple de Cérès, et de là le préfet du prétoire Fenius le conduirait au camp des prétoriens, accompagné d'Antonia, la fille de Claude. On voit qu'il ne s'agissait plus d'aucun retour vers la liberté : l'idée républicaine était bien morte dans le cœur des Romains. Ce qu'on voulait, c'était substituer un maître à un autre, et l'idée de légitimité avait déjà dans Rome de si profondes racines que Pison était prêt à répudier une femme qu'il aimait et à s'allier à la sœur adoptive de Néron pour s'assurer des droits à la couronne de celui qu'il se proposait d'assassiner.

Parmi tant de personnes de conditions, d'âges et de sexes si différents, le secret avait été gardé sur les auteurs de la conjuration. La trahison partit de la maison de Scevinus. Un esclave auquel il avait ordonné d'affiler ce poignard toscan dont il voulait se servir comprit à quel usage il était destiné. Sédult par l'espoir de la récompense, dès le point du jour il était aux portes des jardins de Servilius, par lesquels on entrait dans le palais impérial. Il s'annonce comme porteur d'une nouvelle importante : les gardes lui refusent tout accès; puis, sur des instances nouvelles, le conduisent à Épaphrodite, affranchi de Néron. Introduit chez l'empereur, il parle d'un complot redoutable, montre le poignard qu'on lui a confié et accuse son maître, auquel il demande à être confronté. Scevinus est enlevé de sa maison par des soldats; Antonius Natalis, chevalier romain, avait eu avec lui la veille un entretien secret; on l'arrête aussi. Leurs réponses ne s'accordant pas, on les menace de la torture. Ils n'en peuvent supporter

Digitized by Google

les apprêts; le nom de quelques-uns des conjurés est livré par eux. Néron se rappelle alors la première délation de Proculus. Épicharis était restée en prison; on croit obtenir d'elle une plus ample révélation du complot: elle est déchirée par le fouet, brûlée par le feu, soumise à tous les tourments, qu'elle brave sans que les bourreaux puissent vaincre sa résolution. Rejetée dans son cachot, elle est apportée le lendemain sur une chaise, car ses membres sont brisés; mais pendant le trajet, craignant que la nature affaiblie ne triomphe cette fois de son courage, elle s'étrangle avec son lacet. Tant de constance redouble la terreur de Néron. Les cohortes prétoriennes, la garde particulière des Germains sont en armes et prêtes comme pour le combat; les murailles sont garnies: on dirait que Rome craint un assaut. Des détachements parcourent la campagne et les municipes voisins: à chaque heure du jour, ces détachements reviennent en ville, traînant aux jardins de Servilius des troupes d'accusés chargés de chaînes. Si quelqu'un s'est montré affable pour un conjuré, s'il lui a parlé par hasard, s'il l'a rencontré sur la voie publique, c'en est assez pour être déclaré coupable. Pison, cependant, qui n'avait pas d'abord été nommé, se trouvait encore libre; un coup hardi pouvait le sauver, et tous ceux qui se trouvaient compromis le lui conseillaient avec instances, en lui rappelait que de nombreux complices se trouvaient parmi les gardes du prince. On pouvait encore entraîner le peuple; car si le nombre des conjurés était borné, Rome entière conspirait de cœur, dit Tacite. Incapable de résolution, Pison attend lâchement les soldats qui viennent l'arrêter, et se fait ouvrir les veines après avoir prodigué à Néron dans son testament les flatteries les plus honteuses. Le consul désigné, Lateranus, n'obtint même pas la grâce d'embrasser sa femme et ses enfants; il fut frappé dans le lieu destiné à l'exécution des esclaves par le tribun Statius, qui était son complice et qui croyait échapper aux poursuites en se faisant bourreau. De tous les conspirateurs qui se montrèrent ainsi traîtres à leur parti, Fenius Rufus est peut-être celui qui mérite le moins de pitié. Comme préfet du prétoire, il vint s'asseoir impudemment aux côtés de Tigellinus détournant les soupçons par la rigueur de ses jugements. Soit ignorance, soit lâcheté de la part des accusés, cette tactique lui réussit d'abord; mais Scevinus, qu'il pressait de questions et de menaces, lui répondit enfin que personne n'en savait plus que lui sur un complot dont il était le chef, et qu'il l'exhortait, au nom de l'amour qu'il semblait porter maintenant à Néron, à ne plus rien cacher à un si bon prince. A ces mots Fenius est frappé de terreur; il veut répondre et balbutie; sa confusion le trahit: on l'arrête sur le siége même du tribunal; il est jeté dans les cachots, d'où on ne sortait que pour mourir. Quant au tribun Subrius Flavius, il eut du moins la franchise de son opinion. Néron lui demandait pourquoi il avait trahi ce serment militaire dont l'observance faisait l'honneur du soldat: « Jamais, répondit le tribun, tu n'as été plus fidèlement servi que par moi lorsque tu nous commandais selon la justice; mais j'ai détesté en toi le parricide, l'assassin, le bateleur, l'incendiaire (1). »

Néron, cependant, se sentait comme entouré de vengeurs invisibles, prêts à lui demander compte du sang que ses terreurs mêmes lui faisaient verser à profusion. Des conspirateurs dont les noms lui avaient été dévoilés, ses soupçons s'étaient portés sur tous ceux qui n'avaient pas flatté ses vices. Il lui semblait qu'il fallait ou l'aduler ou le combattre, et que quiconque ne se faisait pas le courtisan du prince voulait devenir son assassin. Sénèque s'était retiré de la cour, ainsi que nous l'avons vu, sous prétexte de sa santé détruite par l'excès du travail. Dion assure qu'il eut connaissance du complot; Tacite ne croit pas pouvoir émettre de certitude à cet égard. Un des conjurés déclara que Pison lui avait envoyé demander de le recevoir. C'en fut assez pour Néron. Le tribun d'une cohorte prétorienne, Granius Silvanus, eut ordre d'aller savoir si Sénèque confirmait la déposition. Le philosophe revenait alors de Campanie et s'était arrêté dans la villa qu'il avait sur la voie Appia, à quatre milles de Rome, vaste résidence dont les fouilles opérées dans ces dernières années ont fait découvrir les anciennes substructions. Nous connaissons donc maintenant le lieu précis où se passa l'une des scènes dramatiques de ce long drame qu'on appelle le règne de Néron. Sénèque avoua le fait des relations de société qu'il avait avec Pison, mais nia toute participation au complot. De retour à Rome, le tribun rend compte à l'empereur de ce qu'il vient d'apprendre: « Et Sénèque, se sachant soupçonné, reprend Néron, songe-t-il à se donner la mort? » Granius Silvanus répond que Sénèque a conservé son calme, qu'il est à table avec Pauline sa femme et deux amis, ne paraissant concevoir aucune appréhension sur son sort. Le tribun reçoit l'ordre de repartir et d'annoncer au précepteur de l'empereur qu'il faut mourir. On croit que Silvanus hésita, ajoute Tacite; car il était lui-même de la conjuration, et il y eut encore là un de ces moments où les événements peuvent changer par la résolution d'un homme de cœur; mais c'était le cœur qui manquait. La lâcheté s'était emparée de ces hommes qui avaient tous trempé dans la conspiration, et qui maintenant se hâtaient de se frapper les uns les autres, ne songeant qu'à faire disparaître les témoins qui pouvaient déposer contre eux. Granius Silvanus ne se sentit pourtant pas la force d'affronter les regards de Sénèque et chargea l'un de ses centurions de lui porter la fatale

(1) Tacite, *Ann.*, l. XV, c. LXVII.

Digitized by Google

nouvelle. Le vieux stoïcien devait avoir depuis longtemps prévu son sort. Il demanda son testament, qu'on refusa de lui confier, et rappelant ses amis à la fermeté qu'il leur avait enseignée tant de fois, il leur demandait s'il ne fallait pas mieux mourir que de vivre sous un tel prince. Pauline s'attache à lui, embrasse ses genoux ; elle ne saurait lui survivre. Sénèque combat d'abord sa résolution, puis cède à ses prières, ne voulant pas, dit Tacite, lui ravir une telle gloire. Tous deux se font ouvrir les veines. Sénèque, affaibli par la vieillesse et par un régime austère, ne perd son sang qu'avec lenteur et dicte à ses secrétaires un discours que Tacite s'est abstenu de rapporter, parce que de son temps, dit-il, chacun l'avait entre les mains. Quant à Pauline, elle fut sauvée par l'ordre de Néron qui fit bander ses plaies; mais la pâleur qui couvrit depuis lors son visage témoignait de sa tendresse conjugale et des calamités de ces temps odieux. Le neveu de Sénèque, Lucain, partagea bientôt son sort; mais il n'eut ni sa force morale ni sa dignité. On l'accuse d'avoir trahi ses amis par crainte des tourments et d'avoir nommé jusqu'à sa mère, innocente du complot. Bientôt ce fut le tour de Pétrone, ce peintre satirique qui avait su si bien frapper de ridicule dans son poëme l'orgueil et l'insolence des enrichis. Néron se trouvait en Campanie lorsqu'il le fit arrêter, alors que Pétrone venait lui faire visite, et le poëte ne songea plus qu'à mourir.

Nous ne voyons rien à cette époque des débats qui s'élèvent sous le règne de Tibère entre les délateurs et les accusés; on n'avait plus même la ressource de laisser à la postérité le retentissement d'une défense éloquente et de sentiments noblement exprimés. Il fallait mourir en silence et souvent même flatter le tyran dans un acte de dernière volonté, où pour conserver à ses enfants une part de sa fortune on laissait l'autre à celui dont le caprice vous envoyait à la mort. Pétrone du moins n'eut pas cette lâche complaisance, et les détails de ses derniers instants sont tout particuliers à cet épicurien, qui s'était fait un nom par la mollesse de ses habitudes comme d'autres par leur activité. Il apporta dans sa mort, dont on lui avait du moins laissé le choix et l'heure, ces soins minutieux qu'il mettait à ses plaisirs. Entouré de ses amis, à table, il se fit ouvrir les veines, puis les referma, puis les ouvrit de nouveau, causant avec simplicité, non de l'immortalité de l'âme et des hautes questions de la philosophie, mais de poésie légère et des nouvelles du jour. Il récompensa quelques esclaves, en fit châtier d'autres, dormit, causa encore, laissant peu à peu couler la vie avec son sang, de manière à être surpris comme sans s'en douter par le dernier sommeil. Son testament, contre l'habitude, loin de contenir quelques flatteries pour Néron, Tigellinus ou les puissants du jour, était un récit des dissolutions du prince où, sous des noms d'hommes et de femmes perdues, il entrait dans le détail des raffinements de chaque infamie. Il l'envoya cacheté à Néron, après avoir brisé son cachet, ainsi qu'une coupe murrhyne, de la plus grande valeur, dont il ne voulait pas que l'empereur pût parer sa table. Nous n'entrerons pas ici dans la question si controversée de savoir si ce Pétrone est le Pétronius Arbiter auteur du *Satyricon*. Ceux qui le soutiennent ont cru voir dans le personnage grotesque de Trimalcion une parodie de Claude ou de Néron. Quant à Néron, il semble impossible que Pétrone ait pensé au jeune empereur en peignant le vieux débauché. Du reste, nous pouvons renvoyer le lecteur aux travaux les plus récents insérés par Sauder à ce sujet dans le *Rheinisches Museum*.

Les meurtres se multipliaient dans Rome; chaque maison, pour ainsi dire, comptait une victime; l'un avait perdu un fils, l'autre un frère, ou un parent, ou un ami, et tous rendaient grâces aux dieux, ornant leurs portes de guirlandes de lauriers, comme au lendemain d'une victoire, pour remercier le ciel d'avoir sauvé Néron. C'est un des problèmes les plus difficiles à résoudre dans l'histoire de l'antiquité, que cette flatterie des grands, cette patience du peuple, cette cruauté des despotes. Pour le comprendre, il faut nous isoler complétement des idées que nous concevons de la société moderne, et nous reporter, par la pensée, au milieu des habitudes et des conditions d'une civilisation toute différente de la nôtre. On ne saurait nier que les Romains n'aient été préparés à la tyrannie par le spectacle qu'ils avaient sous les yeux dans l'intérieur de la famille. Dès le seuil de leur maison l'esclave enchaîné qui gardait la porte leur rappelait l'abus de la puissance, et les instruments de torture pendus dans l'atrium indiquaient le châtiment terrible du moindre oubli dans le service. Sans rappeler ici Veddius Pollion engraissant ses murènes de la chair des esclaves qu'il faisait jeter vivants dans son vivier, nous sommes éclairés à ce sujet par le procès instruit au sénat, sous le règne même de Néron, à l'occasion du meurtre de Pedanius Secundus, préfet de Rome, par l'un de ses serviteurs. On allait envoyer au supplice, selon les termes de la loi, les quatre cents esclaves de tout âge et de tout sexe qui composaient sa maison, lorsque le peuple ameuté voulut prendre parti pour tant d'innocents. On craignait une sédition. Le sénat s'assembla. Caïus Cassius, le descendant du fougueux républicain assassin de César, prit la parole. Nous ne connaissons pas de plaidoyer plus éloquent contre l'état de la société romaine, que celui qu'il prononça pour entraîner ses collègues à insister, malgré la rumeur publique, sur l'exécution des malheureuses victimes. « Si vous faites grâce, disait-il, qui sera jamais en sûreté parmi nous, puisque la haute dignité de Pedanius n'a pu le protéger? Vous osez dire qu'il avait commis une injustice; et

Digitized by Google

depuis quand est-il permis à un esclave de venger l'injustice commise par son maître? Nos ancêtres redoutaient des hommes qui, nés dans leurs maisons, y recevaient avec la vie un sentiment d'affection pour leur maître; et nous, aujourd'hui, nous admettons dans nos foyers toutes les nations ensemble : mœurs opposées, religions bizarres, font de ces barbares des ennemis qui ne peuvent être contenus que par la crainte. Des innocents vont périr, dit-on! Quand on décime une armée vaincue, le sort respecte-t-il les plus braves? Pas de grands exemples sans injustices particulières; elles disparaissent devant le bien public. » Pour Cassius, le bien public c'était la vie des sénateurs et le droit de la défendre à tout prix, fallût-il faire périr quatre cents victimes innocentes. Pour Néron, le bien public ce fut le droit de disposer, selon son caprice et dans l'intérêt de sa conservation, de la vie des sénateurs: Si nous nous reportons maintenant sur les gradins des amphithéâtres, n'y verrons-nous pas le peuple applaudissant, à chaque jour de fête, ces combattants déchirés par les animaux sauvages ou ces gladiateurs étendus mourants sur le sable, attendant le signal que donnent les dames romaines en renversant leur pouce pour indiquer au vainqueur qu'il doit plonger son épée dans la gorge du vaincu? Leur râle d'agonie, l'odeur du sang mêlée à celle du safran enivrent ce peuple aux plaisirs duquel on sacrifie tant d'existences et qui n'a plus guère le droit de se plaindre de supplices dont l'exécution lui rappelle ses divertissements. Ajoutons que pendant le règne de Néron la plupart des assassinats légaux ordonnés par l'empereur furent accomplis loin des regards du public, qui ne les connaissait que par les décisions du sénat, toujours prêt à flétrir les victimes comme ayant conspiré contre la paix du peuple ou la sûreté de l'empire. La plupart des suspects, dans ces temps de terreur, prévinrent le supplice par une mort volontaire. Il est permis de croire que ce courage du suicide, si estimé chez les anciens, fut d'un mauvais exemple aux époques de tyrannie : les Caton, les Thraséas dérobèrent ainsi aux peuples le dernier et le plus haut enseignement qu'ils étaient appelés à leur donner : l'exemple d'un supplice injuste supporté avec courage et appelant la vengeance. Les anciens eux-mêmes l'ont quelquefois senti. Tacite, dans la vie d'Agricola, vante les grands hommes qui savent souffrir l'injustice plutôt que de vouloir s'illustrer, sans profit pour la république, par la gloire d'une mort ambitieuse (1). « J'estime peu l'homme, dit Martial, qui achète la renommée au prix d'un sang facile à répandre (2). »

Il nous faut joindre aux causes qui expliquent la longanimité des Romains cette prodigalité sans bornes qui, aux yeux des classes pauvres, faisait plus que racheter les terribles décrets dont les classes privilégiées avaient presque seules à souffrir. Pendant les jeux célébrés en l'honneur de l'éternité de l'empire, on distribua chaque jour au peuple, dit Suétone, des oiseaux par milliers, des mets à profusion, des bons payables en blé, des vêtements, de l'or, de l'argent, des esclaves, des bêtes de somme et enfin jusqu'à des vaisseaux, des champs, des habitations (1). Néron admirait Caligula, dit le même auteur, surtout pour avoir su dissiper en peu de temps les richesses amassées par Tibère. C'est ainsi qu'il dissipait à son tour au profit d'une popularité de bas étage celles que Claude lui avait léguées. Quelque grandes que fussent les ressources de l'État romain, maître de presque toutes les parties civilisées du monde connu, elles n'étaient pas inépuisables. Aussi vit-on Néron, dans son désir d'acquérir de nouvelles richesses, devenir, ainsi que toute sa cour, la victime d'une sotte crédulité pour les songes d'un visionnaire. Un habitant de Carthage, nommé Cesellius Bassus, annonça qu'il avait trouvé dans son champ une caverne d'une immense profondeur renfermant le trésor apporté par Didon, de la Phénicie. D'un côté étaient entassés d'énormes lingots, de l'autre s'élevaient des colonnes d'or massif enfouies depuis des siècles au profit de la génération présente. Ce rapport devint un événement public; on ne parlait plus d'autre chose à Rome. Carthage, si longtemps rivale des Romains, semblait destinée à les enrichir deux fois de ses dépouilles. Néron donna ses vaisseaux les plus rapides, ses meilleurs rameurs pour apporter en Italie tout ce que promettait ce rêve doré. C'était le temps où on célébrait les quinquennales, et les poëtes comme les orateurs firent de la révélation de Bassus le sujet principal de leurs panégyriques. Tout devenait alors une occasion de flatterie; ce n'était plus seulement des moissons que la terre offrait à l'homme, disait-on; elle déployait une fécondité nouvelle et prodiguait l'or au prince qui faisait la gloire de son siècle. Tel était l'enivrement qui s'était emparé des esprits qu'on épuisait les richesses acquises dans l'attente de ces trésors imaginaires. Néron faisait même des largesses hypothéquées sur le champ de Bassus, qu'on bouleversa dans toute son étendue sans y trouver autre chose qu'une certitude complète de la folie qu'inspirait à Rome le désir insatiable de satisfaire un faste sans exemple.

Cependant, à ces mêmes jeux quinquennaux, le sénat avait cherché à concilier, jusqu'à un certain point avec la dignité de l'empereur, sa folle passion pour les succès du théâtre, en lui sauvant la honte de ces représentations publiques où il venait remplir le rôle d'un histrion. On lui décerna, en dehors du concours, le prix du

(1) *Agricola*, XLII.
(2) Livre Ier, IX.

(1) *Vie de Néron*, XI.

Digitized by Google

chant et la couronne de l'éloquence. Mais Néron prétendit qu'il n'avait besoin ni de la brigue ni de l'autorité du sénat. C'était, disait-il, de la conscience des juges et non de la faveur qu'il voulait obtenir le prix. Il monta donc sur la scène, se soumettant à toutes les lois prescrites dans les combats du chant, et quand il eut achevé de s'accompagner de la lyre, il fléchit le genou, tendit les mains vers les spectateurs, attendant avec une feinte humilité leur sentence. La populace de Rome trépignait en cadence et frappait des mains en marquant la mesure. Elle semblait se réjouir de ce spectacle et peut-être se réjouissait-elle, ajoute Tacite, sans s'inquiéter de l'infamie publique. Remarquons à ce sujet que la dégradation du pouvoir impérial semble avoir été l'une des causes les plus profondes de la désaffection des classes élevées pour la personne des empereurs. Ils étaient aux yeux des Romains la personnification de l'État, dont l'accroissement, la dignité, la grandeur avaient toujours été la plus noble passion du patriciat. La vue d'un césar, représentant de cette gloire, jouant le rôle d'un bouffon, blessait le Romain dans son amour-propre national, et il aimait mieux souffrir dans sa personne que dans la renommée de son pays. Aussi c'était la populace de Rome, mendiant la sportule et les distributions gratuites, qui soutenait seule de ses applaudissements frénétiques les prétentions de Néron baladin. Les citoyens des villes éloignées, où se conservaient encore les mœurs et l'austérité de la vieille Italie, ne savaient pas se prêter à d'aussi honteuses complaisances. Leurs mains mal exercées se fatiguaient, nous dit Tacite; ils troublaient les habitués et s'attiraient ainsi le châtiment que leur infligeaient les soldats dont on avait garni les gradins pour empêcher les acclamations de se ralentir. De nombreux accidents furent causés par la foule, qui se pressait dans les galeries étroites conduisant aux vomitoires. Il fallait rester à sa place pendant ces représentations, qui duraient des journées entières. Quiconque serait sorti avait à craindre les délateurs. Et non-seulement on devait rester immobile, mais il fallait paraître joyeux, car les espions du prince épiaient chaque physionomie. Vespasien, qui s'était endormi, eut la plus grande peine à obtenir sa grâce, et sans l'ascendant de sa destinée, dit Tacite, une prompte mort l'aurait puni de son sommeil.

A la fin des jeux, Poppée mourut, victime, dit-on, de l'emportement de Néron, qui la frappa brutalement pendant une grossesse. En perdant ainsi la seule affection véritable que l'on puisse lui reconnaître, Néron, dans sa haine insensée, devient plus cruel encore contre ceux qui l'entourent. Il ne connaît plus de frein pendant les dernières années de son règne, et n'est guidé que par son caprice. A la cruauté de Tibère on peut souvent assigner pour cause sa terrible politique : Néron n'en a aucune. Toutes les classes de la société, sa propre famille, ses amis, sénateurs, chevaliers, philosophes, citoyens de Rome, habitants des provinces, sont décimés comme au hasard. Le sénat, toutefois, nous fournit parmi tant de victimes la liste la plus longue, par cela même que chaque jour il applaudit aux volontés du prince, qui le prend à la fois pour complice et victime de ses sanguinaires instincts : « Quand même j'aurais à raconter des guerres contre les barbares, dit Tacite, tant de meurtres me lasseraient, et je craindrais de lasser aussi mes lecteurs, rebutés par le lamentable récit de tant de sang versé, quelque noble qu'en fût le motif; mais ici cette résignation servile qui courbe les citoyens sous les coups du tyran fatigue l'âme et l'opprime. Il nous faut encore ajouter cependant qu'après le massacre de tant d'hommes illustres, soit par leur propre valeur, soit par le souvenir de leurs aïeux, l'empereur voulut frapper la vertu elle-même dans la personne de Pœtus Thraséas et de Baréa Soranus (1). »

Quels étaient leurs crimes? D'avoir résisté à la corruption universelle; d'avoir conservé les souvenirs de la liberté; d'appartenir à cette secte des stoïciens qui, au milieu de l'asservissement général, se rendaient indépendants par le sentiment et par la pensée. Thraséas, homme consulaire, influent par son caractère et son talent, devint le chef de l'opposition peu nombreuse qui osa combattre quelquefois, dans le sénat, la volonté du prince. Ce ne fut d'abord qu'une résistance modeste, qui n'avait rien d'agressif. « Je ne parlerais pas, dit Tacite, d'un sénatus-consulte qui (dans l'année de Rome 811) permettait aux Syracusains d'admettre dans les jeux plus de gladiateurs que le nombre fixé, si Thraséas, en votant contre ce décret, n'eût donné à ses détracteurs l'occasion de censurer sa conduite. N'y avait-il donc rien à reprendre dans l'État, disait-on, que le luxe inusité des spectacles de Syracuse? Pourquoi parler sur de telles bagatelles quand on garde sur les grandes affaires un silence profond! L'orateur ainsi attaqué répondit que s'il s'élevait contre un abus insignifiant, ce n'était pas parce qu'il ignorait les autres, mais pour faire honneur au sénat en montrant que ceux qui apportaient tant de zèle à de petits détails, ne se tairaient pas quand il s'agirait de grands intérêts (2). » Ce n'était encore qu'un avertissement, et Néron l'avait compris ainsi. La valeur de Thraséas ne lui avait pas échappé, et il semble avoir fait quelques efforts pour le gagner à sa cause : « Je voudrais, répondait-il à quelqu'un qui l'accusait devant lui d'avoir prononcé une sentence injuste, être aussi sûr de l'affection de cet homme que je suis sûr qu'il est bon juge (3). » Mais un rapprochement entre eux était devenu chaque jour

(1) *Ann.*, l. XVI, c. XVI et XXI.
(2) *Ibid.*, l. XIII, c. XLIX.
(3) Plutarque, *Præcepta Ger. Reipub.*, c. XLIV.

Digitized by Google

plus impossible. Des passions d'une jeunesse dissolue Néron en était arrivé promptement à une frénésie barbare : Thraséas sauva quelques-unes de ses victimes. Il parla en faveur d'Antistius, accusé d'avoir écrit des vers contre l'empereur, et, combattant la servilité de ses collègues, fit écarter la peine de mort que demandaient ceux qui parlaient au nom de César. Il était sorti du sénat le jour où on y avait fait la lecture du panégyrique écrit par Sénèque pour justifier le meurtre d'Agrippine. Thraséas était donc condamné d'avance. Tacite apporte au récit de ce dernier meurtre juridique, qui clôt pour nous ce qui nous est resté de ses Annales, une sorte de solennité, et jamais il n'a flétri d'un langage plus énergique la conduite de ces complaisants que la lâcheté ou l'ambition rendent solidaires de tous les crimes des tyrans par cela même qu'ils applaudissent à la tyrannie. Nul exemple peut-être n'atteste mieux la dégradation des mœurs publiques que les reproches burlesques qui se mêlent aux plus perfides calomnies dans l'accusation portée contre Thraséas. « Quoique membre du collége religieux des quindécemvirs, disait on, il n'avait jamais fait de sacrifice aux immortels pour en obtenir que l'empereur conservât sa voix divine. Lorsqu'on accourait en foule pour condamner les coupables de lèse-majesté, lui seul se tenait à l'écart. Il niait les talents du prince; il niait la divinité de Poppée, c'était insulter à la religion et anéantir les lois. Pourquoi lisait-on avec tant d'empressement les actes diurnaux du peuple romain dans les provinces et dans les armées? Pour y apprendre ce que Thraséas n'avait pas fait. Si l'on approuve son opposition, qu'on adopte ses principes; mais s'il est bien reconnu que cette opposition est subversive, qu'on enlève enfin aux séditieux leur chef et leur modèle : cette secte de mécontents n'a déjà produit que trop de troubles dans l'État. Pour renverser l'empire, ils invoquent la liberté. S'ils pouvaient réussir, ils attaqueraient bientôt la liberté elle même (1). »

Néron, comprenant combien le procès intenté à Thraséas était impopulaire, en fixa l'époque au moment où Tiridate venait recevoir la couronne d'Arménie : c'était un événement glorieux pour les armes romaines. A la suite d'une campagne malheureuse dans laquelle Cesenius Petus avait compromis les succès de Corbulon, Tigrane, qui gouvernait les Arméniens sous la protection de l'empire romain, avait été chassé de son royaume, et Tiridate, frère du roi des Parthes, s'était emparé de la couronne d'Arménie. Mais au retour offensif du grand général, qui s'était fait en Orient une réputation si brillante, venait de convaincre l'Arsacide de son impuissance à se maintenir sur le trône s'il n'en recevait pas l'investiture des mains de Néron. Il s'était donc rendu à Rome, où rien ne fut épargné pour que la pompe d'un spectacle vînt distraire le peuple du triste drame qui allait s'accomplir : on disposa à cet effet le théâtre de Pompée; c'était un théâtre qu'on avait choisi pour célébrer le triomphe de la Rome impériale; le sénat n'était plus désormais qu'un tribunal où s'assemblaient des juges, des victimes et des bourreaux. « Non-seulement la scène, au dire de Dion Cassius, mais encore tout l'intérieur de l'enceinte avaient été dorés pour le couronnement du prince arménien. Les voiles tendus pour abriter les spectateurs étaient teints en pourpre; on y avait brodé l'image de Néron conduisant un quadrige. » Pendant que l'empereur s'attirait en jouant de la lyre les mépris du roi barbare, le sénat condamnait Thraséas. Ajoutons cependant en l'honneur de ce corps, si fatalement servile, qu'on avait cru nécessaire, cette fois, de faire occuper un temple, voisin du lieu des séances, par deux cohortes prétoriennes, et que sous la toge des curieux, qui se pressaient aux abords de la curie, on apercevait des épées. Il était aisé de reconnaître en eux des soldats déguisés prêts à combattre toute manifestation contraire aux desseins de l'empereur. Puis on avait donné le mot d'ordre aux plus violents orateurs. Thraséas et Soranus, condamnés, eurent le choix du genre de mort. Helvidius, gendre de Thraséas, fut banni de Italie. Tout le jour avait été employé, nous ne dirons pas par les plaidoiries, on ne plaidait pas en faveur des suspects, mais par les actes d'accusation. Il avait fallu aux délateurs, malgré l'appareil militaire, plus de temps qu'à l'ordinaire pour emporter cette condamnation. Le soir était venu lorsque le questeur du consul vint frapper à la porte des jardins où Thraséas avait rassemblé quelques amis et s'entretenait avec le philosophe cynique Démétrius. On jugeait à leur gravité pensive, à quelques mots qu'on entendait quand ils élevaient la voix, qu'ils parlaient de la nature de l'âme et du sort qui l'attend lorsqu'elle a quitté son enveloppe mortelle. L'un des intimes amis du proscrit, Domitius Cecilianus, vint lui apprendre le décret du sénat. Aussitôt éclatent les plaintes et les sanglots des assistants. Thraséas les fait retirer à la hâte, de peur qu'une pitié imprudente ne les expose à partager son sort. Sa femme, Aria, fille de la célèbre épouse de Petus, veut suivre l'exemple de sa mère; mais il la supplie de vivre, pour ne pas priver leur fille du seul appui qui lui reste. Il se rend ensuite sous le Portique, où l'attend le questeur, qui voit la joie peinte sur sa figure, car il vient d'apprendre que son gendre Helvidius échappe à la mort et n'est condamné qu'à l'exil. Ayant reçu le sénatus-consulte, il se fait ouvrir les veines, et, répandant à terre quelques gouttes de son sang : « Faisons, dit-il, une libation à Jupiter Libérateur. » — « Regarde, jeune homme, ajouta-t-il en s'adressant à son gendre, et que les dieux détournent de toi ce présage! Mais tu es

(1) Tacite, *Ann.*, l. XVI, c. XXII.

Digitized by Google

né dans un temps où le courage même a besoin de grands exemples (1). » Ici finit ce qui nous reste des Annales de Tacite. Il semble que le sort jaloux qui nous a ravi une si grande part de ses œuvres ait du moins voulu nous laisser les dernières paroles du seul homme qui dans ces temps de défaillance générale console l'humanité du spectacle de tant de bassesse.

Dans l'année 820 de Rome (67 de notre ère), Néron se décida enfin à exécuter un voyage en Grèce depuis longtemps projeté par lui. Fut-il guidé dans ce dessein par quelque vue politique; voulait-il à la fois jouir de la pacification des provinces les plus orientales de son empire et aviser aux premiers symptômes de révolte qui se manifestaient en Palestine? Nous ne le croyons pas; ou du moins, si quelque autre motif que sa vanité d'artiste l'avait engagé à quitter Rome, c'était la jalousie que lui inspirait la gloire de Corbulon. Il emmena dans ce voyage tous les compagnons de ses débauches, son cortége de musiciens, ses joueurs de flûte, ses applaudisseurs à gages. On aurait dit la marche triomphale du Bacchus indien avec ses silènes, ses satyres avinés et ses ménades faisant résonner les crotales. Ce n'était pas, en effet, comme Mummius ou Paul-Émile, ou Flaminius, ou même Auguste et Agrippa, qu'il allait en Grèce : il n'avait d'autres palmes à y conquérir que celles qu'on distribue dans les cirques, d'autres combats à soutenir que ceux du chant et de la lyre. Acteur ambulant, il allait de ville en ville faisant exécuter en une seule année les jeux dont la célébration successive demandait l'espace de quatre ans; de telle sorte que l'époque de son voyage a fait confusion dans la chronologie des olympiades. A Olympie, à Némée, à Delphes, à Corinthe, il se présenta dans la lice, demandant à l'adulation des Grecs non-seulement la couronne du vainqueur, mais encore des concours contraires aux usages les plus respectés. A Olympie, par exemple, il voulut un combat de musique et des luttes tragiques aux jeux isthmiques. Puis après avoir joué et chanté il guida son quadrige dans le cirque, et n'eut pas honte d'accepter la couronne, bien qu'il eût été renversé de son char. C'était un consulaire qui lui servait de héraut et qui proclamait devant la Grèce étonnée que l'empereur Néron, vainqueur, offrait sa couronne au peuple romain et à l'univers, qui lui appartenait.

Tant de palmes remportées dans la véritable patrie des arts méritaient bien une récompense pour ce peuple docile qui flattait si bien les goûts du prince. Néron changea la province de Sardaigne, qui lui appartenait, pour l'Achaïe, qui relevait du sénat, et proclama du haut de la tribune, sur le forum de Corinthe, qu'il rendait à la Grèce sa liberté. Il la lui fit payer cher, toutefois, et de nouvelles dépouilles, enlevées aux temples des dieux, aux édifices publics, allèrent enrichir sa Maison dorée.

Trois meurtres ont signalé ce voyage, qui n'avait été d'abord que ridicule et qui devint odieux. Corbulon, le vainqueur des Parthes, le protecteur de l'empire, dont le nom seul valait des légions, fut appelé auprès de l'empereur, et en débarquant en Grèce, obtint comme récompense de la plus loyale abnégation l'ordre de se donner la mort. « C'est bien fait », dit-il, en se perçant de son épée (1), regrettant sans doute que tant de loyauté et de courage se fût égaré au service d'un tyran. Deux frères, Rufus et Proculus, appartenant à l'ancienne famille Scribonia, étaient legats, l'un dans la Germanie inférieure, l'autre dans la Germanie supérieure : ils sont mandés en Grèce, sous prétexte d'y conférer sur l'état de leurs provinces; mais avant d'avoir vu l'empereur, ils avaient appris le véritable motif de leur rappel, en recevant leur condamnation (2).

C'en était trop, cette fois, et Néron, en s'attaquant aux chefs des armées leur indiquait ce qu'ils avaient à faire pour échapper à un pareil sort. Jusqu'alors le gouvernement des provinces avait été le plus sûr refuge contre la haine soupçonneuse du despote. Sa politique avait la vue courte et pendant longtemps n'avait pas été chercher au loin ceux qui devaient le renverser un jour. Il n'y eut plus de sûreté pour lui du moment où les gouverneurs qui disposaient des forces vives de l'empire ne furent plus protégés par le souvenir des services qu'ils avaient rendus. Des symptômes menaçants s'étaient déjà produits en Italie, où une révolte avait éclaté près de Bénévent (3). Un affranchi nommé Ælius, auquel il avait laissé le soin de gouverner Rome en son absence, et qui abusait du pouvoir comme son maître, lui écrivit en vain de hâter son retour. Il n'avait pas encore recueilli toutes ses couronnes; il lui fallait achever sa mission. Puis il voulait aussi faire percer l'isthme de Corinthe, entreprise si souvent tentée, et qui échoua une fois de plus (4). Deux villes seulement échappèrent à sa visite : Sparte et Athènes : la première, dit-on, l'effrayait par l'austérité de ses mœurs et de ses institutions; dans l'autre il aurait craint de s'approcher du temple des Euménides, divinités vengeresses du parricide.

Des appels plus pressants le décidèrent enfin;

(1) Tacite, *Ann.*, l. XVI, chapitre dernier.

(1) Dion, l. LXIII, c. XVII.

(2) Ibid.

(3) *Voy.* Suétone, *Vie de Néron*, c. XXXIV. Nous savons que cette conjuration, qui éclata après celle de Pison, avait pour chef Vinicius. L'histoire ne nous en apprend pas davantage. On a supposé qu'il fallait lui rapporter ce que raconte Plutarque, à propos d'un complot découvert, parce qu'un condamné, sur le point de paraître devant l'empereur, avait reçu d'un des conjurés l'assurance que le tyran serait mis à mort le lendemain, et que, préférant le certain à l'incertain, il avait appris à Néron le danger qu'il courait pour en obtenir sa grâce (*de Garrul.*, c. XI).

(4) *Voy.* Lucien, NEPΩN, § 1-5. Flavius Josèphe nous apprend qu'on employa à ce travail, bientôt abandonné, six mille prisonniers juifs envoyés par Vespasien (*Bell. Jud.*, l. III, c. X, § 10).

Digitized by Google

mais il s'embarquait plein d'espoir : il avait consulté l'oracle de Delphes, et l'oracle lui avait répondu qu'il eût à se défier de la soixante-treizième année. Néron avait trente ans alors : il se voyait assuré par les dieux d'un long avenir. Plus tard on comprit le sens de l'oracle, car Galba avait soixante-treize ans. Par une mer orageuse, et dans les premiers jours du printemps, il débarqua dans la baie de Pouzzoles. A Naples, à Antium, à Albe, il entra sur un char traîné par quatre chevaux blancs et, comme c'est la règle pour tout vainqueur aux jeux olympiques, par une brèche faite à dessein dans les murailles.

A Rome on avait préparé pour lui le char qui avait servi au triomphe d'Auguste. Il y monta, revêtu d'une robe de pourpre, d'une chlamyde parsemée d'étoiles d'or, portant sur la tête la couronne olympique et dans la main droite celle des jeux pythiens. Quant aux autres couronnes, on les portait devant lui avec des inscriptions qui apprenaient aux Romains où il les avait gagnées, dans quelles pièces, dans quels rôles et quels avaient été les noms de ses rivaux. Ses cinq mille applaudisseurs à gages, digne armée d'un tel triomphateur, se pressaient derrière le char, criant, comme dans les ovations, qu'ils étaient les compagnons de sa gloire et les soldats de son triomphe. On avait démoli une arcade du cirque Maxime qu'il traversa pour se rendre par le Vélabre et le Forum au temple d'Apollon sur le mont Palatin. Partout sur son passage on immolait des victimes; on parfumait l'air avec la poudre de safran; toutes les statues de l'empereur avaient été couronnées et portaient une lyre à la main : on l'acclamait comme Néron-Apollon ou Néron-Hercule; on invoquait sa voix divine; on frappa des médailles bien dignes d'un pareil triomphateur : il y était représenté en joueur de flûte ou de cithare (1).

Cette ivresse publique n'était pourtant qu'apparente. Néron lui-même, depuis qu'il avait mis le pied en Italie, avait reçu de mauvaises nouvelles des provinces et se sentait troublé par les murmures étouffés qui, malgré les éclats de la joie officielle, parvenaient jusqu'à son oreille. Un mécontentement général s'était manifesté à la suite des exactions qu'avait rendues nécessaires tant de prodigalités, et les légats, menacés par la condamnation récente de leurs collègues les plus éminents, se croyaient assurés désormais d'être défendus par leurs troupes et soutenus par l'opinion publique. Parmi les hommes de guerre les plus distingués qui se trouvaient alors à la tête des provinces, Servius Sulpicius Galba avait réussi plus que tout autre, pendant une longue carrière, à s'attirer l'affection de ses subordonnés. Allié aux plus grandes familles de Rome, descendant lui-même d'une race illustrée par une longue série de guerriers ou d'orateurs, il avait dû en outre à ses talents, à son courage, à l'austérité de ses mœurs, une haute considération personnelle. Sous Caligula il avait rétabli la discipline dans les armées de Germanie; à la mort de ce prince il avait refusé l'empire que lui offraient ses soldats. Gouverneur d'Aquitaine, il avait été ensuite proconsul en Afrique : les ornements triomphaux, trois sacerdoces avaient récompensé ses mérites. Retiré des emplois publics, pendant les premières années du règne de Néron, il avait été ensuite appelé au gouvernement de la Tarraconnaise, et résidait depuis plusieurs années en Espagne. Dès l'hiver de 821, pendant le séjour de Néron en Grèce, Vindex, préfet des Gaules, fit à Galba les premières ouvertures par lesquelles il l'engageait à s'unir à lui pour marcher contre Rome. Vindex, Gallo-Romain, appartenant à la maison royale d'Aquitaine, ayant à un haut degré le courage et l'ardeur de sa race, sentait cependant qu'il avait besoin d'un des noms illustres du patriciat pour rallier le sénat à sa cause, et voulant entraîner son collègue par l'exemple, il avait levé l'étendard de la révolte. C'est à Naples, dit Suétone, que la nouvelle en parvint à Néron, alors qu'il rentrait en vainqueur olympique, et le jour même où quelques années plus tôt le parricide avait fait assassiner sa mère. Cette première atteinte à son pouvoir ne troubla pas chez le comédien couronné la joie de ses triomphes; il semblait, dit son biographe, qu'il y prévît une nouvelle occasion de dépouiller les provinces. Pendant huit jours il ne répondit à aucune lettre, ne donna aucun ordre, aucune instruction; il fallut pour le tirer de son apathie une proclamation du rebelle où l'empereur était traité de mauvais chanteur. Alors il se réveille, écrit au sénat, l'exhorte à venger son prince et demande quelle foi on peut ajouter aux autres reproches que lui fait Vindex, quand cet homme est assez fou pour nier le talent d'un si grand artiste. Cependant les courriers arrivaient chaque jour apportant des nouvelles de plus en plus alarmantes. D'abord le gouverneur de la Germanie inférieure, Virginius Rufus, avait marché contre Vindex; les deux armées s'étaient rencontrées à Besançon, et là Virginius et Vindex, dans une entrevue particulière, étaient convenus de réunir leurs forces dans une commune entreprise. Mais les troupes, qui n'avaient pas été prévenues à temps, engagèrent le combat. Les soldats de Vindex furent vaincus par les légions de la Germanie; le Gallo-Romain, désespérant trop tôt de la fortune, se jeta sur son épée. Ce fut le dernier répit dans la chute de Néron. Il parut encore en public, joua de la lyre, conduisit son char dans le cirque. Pendant ce temps Galba, compromis par de premières démarches, comprit qu'il n'y avait plus de salut pour lui que sur le trône. Ses soldats le pressaient de se faire proclamer empereur. Il déclara qu'il ne voulait être que le lieutenant du sénat et du peuple romain. On savait, depuis Auguste, ce que valait cette modestie.

(1) *Voy.* Eckhel, *D. N. V.*, t. VI, p. 275-276.

Digitized by Google

La nouvelle de la proclamation de Galba par ses troupes porta le comble à la terreur de Néron. Il avait pensé d'abord à faire venir sur les Alpes les légions qui défendaient l'Illyrie; mais à peine avait-il envoyé ses ordres qu'il apprit leur défection. Il eut alors l'idée de former un corps de tous les matelots faisant partie des équipages de la flotte d'Ostie; il engagea la populace à s'armer en sa faveur, proposa à ses danseurs de lui servir de gardes du corps, aux courtisanes de s'habiller en amazones; puis toute idée de résistance l'abandonnant, il voulait monter sur un vaisseau, s'enfuir à Alexandrie et y gagner sa vie dans les rues en chantant comme Homère les poëmes qu'il avait composés. Dans d'autres moments il avait la menace à la bouche et s'emportait en invectives contre ce peuple qui le trahissait. Il ne parlait que de livrer les provinces au pillage, d'égorger tous les Gaulois qui habitaient Rome, de mettre à mort jusqu'au dernier des sénateurs, de faire lâcher les lions de l'amphithéâtre sur la populace, et de réduire la ville en cendres; ou bien il se préparait à se revêtir de la stole des matrones romaines pour aller, tout en larmes et se fiant à sa beauté, demander aux légions de Galba la pitié qu'on ne refuserait pas aux accents de sa voix touchante.

Pendant que ces folles idées, bien dignes de lui, se succédaient dans son esprit, l'espoir de la délivrance avait ému le sénat et l'ordre des chevaliers. On se disait que des prodiges envoyés par les dieux annonçaient la fin de la tyrannie. Déjà quelques années auparavant un éclair avait brisé la coupe dans la main de Néron pendant qu'il était à sa villa de Sublaqueum chez les Éques (1); maintenant il avait plu du sang sur le mont Albin; les portes de bronze du tombeau des Jules s'étaient ouvertes d'elles-mêmes, comme pour recevoir leur dernier descendant. C'était à la fin de février qu'il était revenu de Grèce en Italie; on était alors au commencement de juin, et sa cause était perdue sans espoir. Galba, quoique ferme dans ses projets de révolte, n'avait point jusque-là fait marcher ses troupes hors de la province qu'il gouvernait. Elles étaient encore séparées de l'Italie par les Pyrénées, par les Alpes, et déjà cependant Néron n'était plus en sûreté dans sa capitale. Au premier bruit de résistance tout le prestige de sa puissance était tombé. On connaissait enfin ce fatal secret de l'empire, comme l'appelle Tacite, qui apprenait aux Romains qu'on pouvait créer un empereur autre part qu'à Rome. La populace, d'abord indifférente, s'était tournée contre l'idole de la veille; la disette régnait dans la ville, et l'on avait appris avec indignation qu'un vaisseau d'Alexandrie qu'on croyait chargé de blé l'était de sable fin destiné aux lutteurs de l'amphithéâtre. Les prétoriens avaient été entraînés dans le parti de Galba par leur préfet Nymphidius, dont le collègue Tigellinus était en fuite. Néron n'avait plus de conseillers; les postes qui gardaient son palais avaient déserté; ses amis l'abandonnaient. Le 10 juin 68 il se jette sur son lit, dort quelques instants d'un sommeil agité par des songes funestes, demande un gladiateur pour se faire tuer, n'en trouve pas, et s'élance hors du palais avec l'intention d'aller se jeter dans le Tibre. C'est alors que commence cette course expiatoire dont M. Ampère a dit : « On peut faire sur les pas de Néron une promenade qui commence au grand cirque et se termine au lieu où dut être la villa de Phaon : je l'appellerai la promenade vengeresse (1). » Il dut sortir en effet par une des portes du Palatin qui donnait sur le cirque Maxime, témoin de ses honteux triomphes. Renonçant à la mort quand il arriva sur les bords du Tibre et qu'il la vit si près de lui, il se laissa entraîner par son affranchi Phaon vers la villa que ce favori possédait à quatre milles de Rome sur la voie Salara. A peine vêtu, nu-pieds, ayant jeté un grossier manteau sur ses épaules, un voile sur sa tête, il se dirige vers la porte Nomentane pendant les dernières heures de la nuit. Quatre personnes seulement l'accompagnent : les rues sont silencieuses, et quand ce silence est troublé par quelque bruit sortant des maisons le long desquelles il se glisse avec précaution, c'est qu'on proscrit son nom et qu'on fait des vœux pour sa mort. Les éléments eux-mêmes semblent conjurés pour sa perte; des éclairs blafards viennent interrompre les ténèbres qui lui seraient si favorables; la terre tremble comme si elle voulait, selon l'expression de Dion, rendre au jour tant de victimes prêtes à crier vengeance contre lui. Arrivé à la porte Nomentane, il lui faut passer le long des murs qui enserrent le camp des prétoriens; il entend leurs cris de joie et les vœux qu'ils forment pour Galba. Un passant aperçoit les fugitifs : « Voilà des gens, dit-il, qui sont à la poursuite de Néron. » Son cheval se cabre au milieu de la route : c'est qu'il vient d'apercevoir un cadavre; peut-être quelque partisan de l'empereur immolé par les ennemis qui surgissent contre lui de toutes parts. Le voile qui lui couvrait la figure tombe, les premières lueurs du jour commencent à paraître. Un prétorien qui se trouve là reconnaît le prince et le salue par son nom. Chacun de ses pas est marqué par une terreur nouvelle. On quitte la voie Nomentane, et l'on se dirige à travers un champ de cannes vers la via Salaria. Néron, qui a mis pied à terre, ne peut qu'avec peine se frayer un passage. Il arrive enfin près de la villa, où il doit entrer sans être vu de ceux

(1) Voy. Philostrate, *Vie d'Apoll.*, l. IV, c. XLIII, et Tacite, *Ann.* XIV, XXII. Cette maison de campagne de Néron que Frontin appelle *Villa Neroniana Sublacensis*, et qui existait encore au temps de Trajan (Frontin, *de Aquæduct.*, c. 93), a fait place au bourg moderne de Subiaco, élevé sur ses ruines.

(1) *Histoire romaine à Rome*, dans la *Revue des Deux Mondes*, livraison du 15 décembre 1856.

Digitized by Google

qui l'habitent. Phaon lui propose de se réfugier dans l'une de ces grottes d'où l'on tire la pouzzolane, comme on en voit encore un grand nombre dans les environs; Néron refuse. Il veut bien mourir, dit-il, mais il ne veut pas être enterré tout vivant. Cependant on fait un trou dans la muraille, et il peut enfin pénétrer en rampant dans une salle démeublée où il se couche sur une natte grossière. Du pain d'orge, voilà tout ce qu'on peut lui offrir; il le refuse, et boit quelques gouttes d'eau tiède. Bientôt un des esclaves de Phaon arrive de Rome apportant un décret du sénat qui condamne Néron à mourir du supplice que la loi ancienne réserve aux traîtres. Néron demande quel est ce supplice, et on lui répond que le condamné, dont le cou est maintenu par une fourche, est frappé de verges jusqu'à la mort, puis traîné par un croc et jeté dans le Tibre. On l'engage à éviter par une prompte décision cet excès d'ignominie. Néron pleure, essaye la pointe d'un poignard, puis assure qu'il n'est pas temps encore. Il fait creuser sa fosse, et s'écrie : « Quel artiste on perd en moi ! *Qualis artifex pereo !* » C'était le mot de toute sa vie. Il résumait ainsi la vanité folle qui avait détruit en lui tout instinct généreux. Des cavaliers approchent : on entend le galop de leurs chevaux; ils viennent pour le saisir; alors il se décide, cite un vers de l'Iliade, puis, avec le secours d'un affranchi, s'enfonce un fer dans la gorge. Quand les soldats arrivèrent il respirait encore : on voulut panser sa blessure, sans doute pour le réserver au supplice; mais il était trop tard; il mourut en disant au centurion : « Voilà donc votre fidélité. » Crut-il jusqu'au dernier moment qu'il était dans son droit, et accusa-t-il le sort d'injustice? On l'avait tant flatté dans sa vie; Sénèque lui-même lui avait si souvent répété qu'il était un dieu, qu'on était parvenu sans doute à étouffer en lui tout autre sentiment que celui d'un féroce égoïsme. NOEL DES VERGERS.

Tacite, *Annales*, l. XIII, XIV, XV et XVI. — Dion Cassius, l. LXI, LXII, LXIII. — Suétone, *Vie de Néron*. — Lenain de Tillemont, *Hist. des empereurs*, t. Ier, p. 222-241. — Eckhel *Doctrina numorum veterum*, t. VI, p. 260-285. — Charles Merivale, *A History of the Romans under the empire*; Londres, 1838, t. VI. — Karl Hoeck, *Römische Geschichte*; Gœttingue, 1820, 3e part., p. 331 408.

NÉRON (*Pierre*), jurisconsulte français, vivait au milieu du dix-septième siècle. Il fut avocat au parlement de Paris et publia avec Étienne Girard : *Les Edits et Ordonnances des rois de France depuis François Ier jusqu'à Louis XIV, avec annotations, apostilles et conférences sur aucun d'eux*; Paris, 1647 et 1656, in-4°; 1656, in-fol.; une nouvelle édition, augmentée et mieux disposée, en fut donnée par Ferrière; Paris, 1720, 2 vol., in-fol. O.

Des Essarts, *Siècles littéraires*.

NERONI ou **NEGRONI** (*Bartolommeo*), dit le *Riccio*, peintre et architecte de l'école de Sienne, né dans cette ville, mort en 1573. Il fut élève du Sodoma, dont il épousa la fille et qu'il aida dans beaucoup de ses travaux. Il imita son style, mais en y mêlant dans les teintes quelque chose du coloris de Vasari, et après la mort de son beau-père devint chef de l'école. Il a beaucoup travaillé à Sienne et aux environs; si on n'y trouve qu'un petit nombre de tableaux, en revanche on y voit plusieurs fresques qui lui font honneur, telles qu'une *Cène* dans l'ancien hôpital de Monagnese, aujourd'hui école de jeunes filles, et une belle *Descente de Croix*, au palais Sergardi, peinture décrite énergiquement par le P. della Valle, dans ses lettres siennoises. Quelques autres fresques existent encore dans un corridor des chanoines à la cathédrale, à la chapelle du palais Saracini, dans l'oratoire abandonné de Santa-Croce, à la chapelle San-Donnino, dans l'église de San-Pietro-alla Magione, enfin hors la porte Ovile, dans la chapelle du Ponticino-Rosso. On chercherait en vain d'autres peintures, dont suivant Vasari il avait décoré une chapelle de la cathédrale de Sienne; il n'en reste plus de traces. Le musée de Berlin possède une *Madone avec saint Louis et sainte Claire*, tableau du Riccio. Comme architecte, il a donné les dessins du lutrin et d'une partie des stalles de la cathédrale de Sienne et construit dans cette ville le *palais Pannilini*. Il changea en salle de spectacle, en 1560, la salle du grand conseil de la république, et fit pour ce théâtre, incendié depuis, plusieurs belles décorations qui témoignaient de son habileté dans la science de la perspective.

Neroni forma plusieurs élèves, dont les plus connus sont Michelangelo Anselmi, qui plus tard devint un des chefs de l'école de Parme, et Archangelo Salimbeni, souche d'une illustre famille d'artistes qui soutint l'honneur de l'école de Sienne. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Salomoni, *Notizie*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*.

NERSÈS Ier ou **NORSESES** ou **NIERSÈS**, surnommé *le Grand*, sixième patriarche d'Arménie, né à Vagharchabad, vers 310, mort empoisonné, en 374. Son père, Athénogène, appartenait à la maison royale des Arsacides, et lui-même était petit-fils d'Hésychius, neveu de saint Grégoire *l'Illuminateur*. D'abord secrétaire du roi Diran, il fut l'un des grands chambellans de son fils Arsace, et, au milieu des révolutions qui sous ce règne ensanglantèrent l'Arménie, il parvint plusieurs fois à établir la paix dans le pays. Arsace, après l'avoir chargé de diverses missions à la cour de Sapor II, roi de Perse, le députa à Constantinople pour négocier la paix avec l'empereur Constance II. Il obtint de ce prince des conditions avantageuses pour l'Arménie, et pour Arsace la main d'Olympias, fille du préfet Ablavius et proche parente de l'empereur. Déjà, depuis 340, Nersès avait été élevé au siége patriarcal, et plusieurs fois son influence avait apaisé la fureur des

Digitized by Google

grands du royaume soulevés contre la tyrannie d'Arsace; mais enfin ceux-ci, victimes des perfidies multipliées de ce prince, appelèrent à leur secours Sapor, qui fit envahir l'Arménie par une nombreuse armée sous les ordres de Méroujan, prince des Ardzrouniens. L'empereur Julien l'Apostat soutint Arsace, qui le trahit auprès de Ctésiphon, et passa dans le camp des Persans; mais Sapor fit enfermer le satrape dans la tour de l'Oubli, à Ecbatane. A cette nouvelle, Nersès se rendit à Constantinople pour implorer la protection de l'empereur Flavius Valens, et faire reconnaître comme successeur d'Arsace, Para ou Bab, son fils, renfermé avec sa mère, Pharandsem, dans la forteresse d'Ardagers, dont les Persans faisaient le siége. Grâce aux secours qu'il en obtint, les Persans furent chassés de l'Arménie et le jeune Para fut placé sur le trône. Les intérêts du royaume ayant exigé assez longtemps la présence du patriarche à Constantinople, Valens voulut le contraindre d'embrasser l'arianisme, et sur son refus constant, il l'exila dans une île déserte de l'Archipel. Quelques raisons politiques le firent gracier un an après, et revenir en Arménie, où les eunuques, pour mieux tramer un rapprochement entre Para et Sapor, le firent empoisonner. Cette même année (374), Valens punit la trahison du roi d'Arménie en le faisant assassiner au milieu d'un festin. Nersès, dont l'Église arménienne révère la mémoire, se distingua par son zèle pour la propagation de la foi chrétienne et par ses efforts pour en maintenir la pureté. L'arianisme ne fit que peu de progrès en Arménie, et sa charité contribua beaucoup à arrêter la marche de cette hérésie. Il avait publié quelques ouvrages; mais ce qui nous reste de lui se borne à quelques canons, insérés dans le recueil des canons de l'Église d'Arménie, et à quelques prières dans le rituel. Sahag ou Isaac, son fils, devint patriarche en 390. H. Fisquet.

Mich. Lequien, *Oriens christianus*, t. I, p. 1373. — Jean VI Catholicos, *Histoire d'Arménie*, traduite par Saint-Martin. — Galanus, *Conciliatio*, t. I.

NERSÈS II, vingt-cinquième patriarche d'Arménie, né à Aschdarag (province de Pakrevant), mort en 538. Il succéda à Léonce en 531, et pour séparer entièrement les Arméniens des Grecs, assembla à Thevin un concile où furent publiés trente-huit canons, qui existent encore. On y décida que les fêtes de Noël et de l'Épiphanie seraient célébrées le même jour, et que les mots : *qui crucifixus est pro nobis* seraient ajoutés au *trisagion*. Nersès, de concert avec Nerschabouh, évêque des Mamigoniens, et Pierre, évêque de Siounie, y défendit aussi aux Arméniens d'aller à Jérusalem, afin de se tenir complétement séparés des Grecs. Ce concile, sur l'époque duquel ont varié les auteurs, fut tenu la dixième année du règne de Justinien Ier, c'est-à-dire en 537, et la sixième année du patriarcat de Nersès, qui transféra à Thevin le siége patriarcal, jusqu'alors à Artaxate (*Ardasciad*). H. F.

Mich. Lequien, *Oriens christianus*, t. I, p. 1381.

NERSÈS III, surnommé *Schinogh* (le Fondateur), trente-troisième patriarche d'Arménie, né à Ischkhanats-Avan (province de Daik'h), mort en 661. Élu en 640 pour succéder à Esdras, il doit son surnom aux nombreux édifices religieux qu'il éleva en Arménie. Après avoir rétabli le siége patriarchal à Artaxate, il y construisit une magnifique église sur l'emplacement du gouffre où, victime de la tyrannie du roi Dertad (Tiridate) II, avait vécu pendant quatorze années saint Grégoire *l'Illuminateur* (*voyez* ce nom). C'est lui qui fit bâtir auprès de Vagharchabad, capitale d'Arménie aujourd'hui ruinée, le fameux monastère d'Etchmiadzin, qui a été depuis ce temps le principal sanctuaire de la religion en Arménie. Profitant de quelques instants de repos laissés au pays par les Arabes, qui cherchaient à l'entraîner dans la religion de Mahomet, Nersès convoqua à Thevin, en 645, un concile où se trouvèrent dix-huit autres évêques. Un vartabied, appelé Jean Mairagometsi, qui répandait en Arménie les erreurs d'Eutychès sur la nature de Jésus-Christ, y fut condamné à être enfermé à perpétuité dans un monastère du Caucase, et avant sa déportation le préteur d'Arménie lui fit avec un fer chaud imprimer au front la figure d'un renard. Peu de temps après, une révolte conduite par Pasognathe éclata en Arménie, et cette province parvint à se soustraire au gouvernement de Byzance, et se donna aux Arabes, qui avaient recommencé leurs incursions dans le pays et dont il fallait arrêter les ravages. L'empereur Constant II leva une nombreuse armée pour punir la défection des Arméniens, et Nersès, de concert avec les autres évêques, crut pouvoir apaiser la colère impériale en convoquant à Manazgerd un concile pour y recevoir les canons du 4e concile général de Chalcédoine, rejeté jusqu'à ce moment par les Arméniens. Nersès et quelques évêques seuls se soumirent alors à l'empereur, qui retourna bientôt à Constantinople, et, trop occupé sur d'autres points de l'empire, laissa les Arabes établir leur puissance en Arménie. Le patriarche confia en 649 l'administration de son église à un coadjuteur, et se retira dans sa ville natale. H. F.

Mich. Lequien, *Oriens christianus*, t. I, p. 1388. — Galanus, *Conciliatio*, t. I.

NERSÈS IV, surnommé *Glaïetsi* ou *Chnorhali* (le Gracieux), soixante-neuvième patriarche d'Arménie et poëte, né en 1098, à Hrhomgla en Cilicie, où il mourut, le 13 août 1173. Fils d'Abiran, qui possédait la forteresse des Lacs (Dzoukh) située près de Kharpert, dans la Mésopotamie, il était, par sa mère, petit-fils du prince Grégoire Magisdros. Son père l'envoya tout enfant auprès de son grand-oncle, le patriarche Grégoire Vgaïaser, qui, avant de mourir, chargea le prince

Digitized by Google

Kogh Vasil de le faire élever avec Grégoire Bahlavouni, son frère aîné, par le vartabied Étienne Manoug, au monastère de Garmir, dans le désert de Choughr. En 1125 son frère, devenu patriarche, lui conféra la prêtrise, et dix ans après le sacra évêque, en le chargeant de prêcher des missions dans le pays pour soustraire les fidèles au prosélytisme furieux des musulmans. Après avoir assisté en 1141 au concile latin d'Antioche, il fut chargé l'année suivante de traiter avec l'empereur Jean Comnène, qui se trouvait alors à Anazarbe, de la réunion des Églises arménienne et grecque; mais la mort accidentelle de ce prince (8 avril 1143) fit malheureusement échouer cette mission. Forcé d'abandonner la forteresse de Dzoukh pour échapper aux incursions des Atabeks, il chercha en 1147 un refuge avec Grégoire son frère dans celle de Hrhomgla, où il aida le patriarche dans toutes les fonctions du ministère pastoral, et son influence fut si grande qu'en 1166, à la mort de son frère, il fut, d'une voix unanime, appelé au siége patriarcal. Il employa dès lors tous ses soins à chercher des voies de conciliation entre l'Église grecque et celle d'Arménie; et comme les Grecs étaient pleins de vénération pour ses vertus, Nersès serait arrivé à d'heureux résultats si la mort ne l'eût frappé. On a les lettres que l'empereur Manuel Comnène lui écrivit à cet égard, et ses réponses à ce prince, qui lui envoya, en mai 1170, un philosophe nommé Théorien, avec lequel Nersès eut diverses conférences. Théorien devait convaincre Nersès sur la nécessité d'admettre deux natures en Jésus-Christ, et le porter à se réunir à l'Église grecque sur ce chef et sur plusieurs autres; c'est du moins ce qui résulte du récit de Fleury et ce qui prouverait qu'il n'était pas d'accord avec eux sur ces points. Cependant, il existe dans les manuscrits arméniens de la Bibliothèque impériale à Paris, nos 21 et 50, une lettre adressée par Nersès en 1166, à son avénement au patriarcat, à tous les fidèles d'Arménie et intitulée : *Lettre universelle*, où il reconnaît expressément par sa profession de foi deux natures en Jésus-Christ. Cette lettre a été traduite par l'abbé de Villefroy. Les Arméniens considèrent Nersès Glaïetsi comme leur Homère. Le haut degré de perfection auquel il porta chez eux la poésie rimée doit le faire regarder comme l'inventeur réel de ce nouveau genre de poésie arménienne, dont quelques auteurs ont cependant voulu faire honneur à Grégoire Magisdros. On a de lui environ vingt-cinq *Cantiques*, et des *Hymnes*, tant en rimes que sans rimes, pour les mystères du salut et les actions éclatantes des saints dont la fête se célèbre plus solennellement durant le cours de l'année, une *Prose* pour les jours de jeûne, composée de cent quatre-vingts vers pentasyllabiques, un *poëme* sur la fin du monde, et le jugement dernier contenant deux cent trente vers rimés, et un recueil intitulé : *Hisous Orti*, qui renferme en cinq cent soixante vers une *Histoire* abrégée de l'Ancien et du Nouveau Testament. Les autres ouvrages de Nersès sont : deux *Homélies*; des décrets et canons touchant la discipline ecclésiastique, en vingt-quatre chapitres; une *Déclaration* de la foi de l'Église d'Arménie et ses décrets ecclésiastiques; une *Histoire d'Arménie* très-succincte, traduite par Mathieu de Veissière de La Croze, 1739, petit in 8°; une longue *Elegie* en deux mille quatre-vingt-dix vers sur la prise d'Édesse par Emad-eddin-Zenghi, sultan d'Alep, sur les chrétiens, en 1144; les lettres réciproques de Manuel Comnène et de Nersès au sujet de la réunion; vingt-quatre prières ou oraisons; etc. On a donné de nombreuses éditions des écrits de Nersès, soit en Russie, soit à Venise, ou à Constantinople, à l'exception toutefois de son élégie sur la prise d'Édesse, que les invectives du poëte contre la loi musulmane et son prophète ont empêché les éditeurs arméniens de publier. Mais elle l'a été à Paris, 1826, in-8°, par le docteur Zohrab. En 1818, il a été fait à Venise en un volume in-24 une édition en quatorze langues des prières de Nersès Glaïetsi, et une édition en vingt-quatre langues, 1832, in 12. L'abondance, l'élégance, la grâce et la facilité sont les caractères distinctifs du style de ce poëte, dont les *Œuvres complètes* ont été trad. et publ. en latin, par l'abbé J. Cappelletti; Venise, 1833, 2 vol. in-8°. H. Fisquet.

Moréri, *Dict. hist.* — Mich. Lequien, *Oriens christianus*, t. I, p. 1399. — Samuel d'Ani, *Chronol.* à la suite de la *Chronique d'Eusèbe*, par Zohrab. — Fleury, *Hist. eccl.*, liv. 72. — Galanus *Conciliatio*, t. I, ch. XIX. — Guil. de Villefroy, *Notice* des ouvrages arméniens qui se trouvent à la Bibliothèque du Roi.

NERSÈS *Lampronetsi*, archevêque de Tarse, l'un des Pères de l'Église d'Arménie, né en 1143, à Lampron (Cilicie), mort le 14 juillet 1198. Il était fils d'Ascin, prince de Lampron, d'où lui vient son surnom, et par sa mère, Schahanloukhd, fille du prince Schahan, de la maison royale des Arsacides, se trouvait le neveu du patriarche Nersès Glaïetsi. Élevé d'abord à Constantinople, à la cour de Manuel Comnène, puis au monastère de Sgevra, il se livra avec ardeur à l'étude des langues, et devint fort habile dans toutes les sciences sacrées et profanes. Son oncle Nersès lui donna en 1169 la prêtrise et son nom; car jusqu'alors il avait eu celui de Sempad. Attiré vers la vie monastique, il se plaça sous la direction d'un savant vartabied, appelé Étienne Diratsou; mais, en 1176, il fut obligé d'abandonner le cloître pour obéir aux ordres du patriarche, qui lui donna l'archevêché de Tarse en Cilicie. Ce fut lui que Grégoire IV chargea de prononcer le discours d'ouverture du concile tenu dans cette ville en 1178, pour renouveler la tentative de réunir l'Église arménienne à l'Église grecque, et ce discours est un chef-d'œuvre d'éloquence. Nersès ne brilla pas moins au concile convoqué l'année suivante à Hrhomgla;

Digitized by Google

aussi Rhoupen II et Livon II, rois d'Arménie, eurent-ils la plus grande confiance en ses lumières. Ce dernier le chargea, en 1190, d'aller complimenter en son nom l'empereur Frédéric Barbe-Rousse, passant par la Cilicie, et l'envoya, sept ans après, à Constantinople, pour y aplanir quelques différends qui s'étaient élevés entre les Grecs et les Arméniens. Le dernier acte de sa vie publique fut sa présence, le 6 janvier 1198, au sacre de Livon II, que fit dans sa cathédrale de Tarse Conrad de Wittelsbach, archevêque de Mayence. On a de Nersès, dont l'Église arménienne révère la mémoire le 17 juillet : *Traité* sur l'Église et sur l'Eucharistie; — Explication de la liturgie arménienne, ouvrage auquel ont pris part les docteurs Khosroès et Jean d'Argis; — *Vie* de *Nersès Glaïetsi*, poëme de 974 vers en l'honneur de son oncle; — *Explication des Psaumes*, selon le sens moral; — des *Commentaires* sur les Proverbes, l'Ecclésiaste, la Sagesse et les douze petits Prophètes; — Des Homélies, des Hymnes et des Sermons. Il traduisit du grec en arménien l'*Histoire* du pape saint Grégoire et la règle de l'ordre de Saint-Benoît; enfin, il revit et corrigea une version arménienne faite sur l'original grec d'un *Commentaire* sur l'Apocalypse, composé par les évêques de Césarée, André et Aretas, version faite en 1179 par Constant, métropolitain d'Hierapolis. De tous les ouvrages de Nersès, on n'a imprimé que son discours à l'ouverture du concile de Tarse. Il a été publié à Venise, avec une version italienne, sous ce titre : *Orazione sinodale di S. Nierses Lampronense, arcivescovo di Tarso, recata in lingua italiana d'all' armena ed illustrata con annotazioni dal P. Pasquale Aucher*, Venise, 1812, in-8°; et la même année il en fut aussi donné une édition en grec moderne, in-8°. Un prêtre appelé Nersès composa en 1206 un *Discours sur la Vie de Nersès Lampronetsi;* on le trouve dans les manuscrits de la Bibliothèque impériale. H. F.

M. Lequien, *Oriens christianus*, t. I, p. 1345. — Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée*. — Moreri, *Dict. hist.* — Villefroy, *Notice des ouvr. arméniens.*

NERVA (*Marcus Cocceius*), empereur romain, né le 17 mars 22 après J.-C., mort en janvier (le 21 ou le 27 au plus tard) 98. Il appartenait à une famille originaire de Crète et établie à Narnia dans l'Ombrie. On croit que lui-même naquit dans cette ville. L'illustration de sa famille était récente et datait des premiers temps de l'empire (1). Un M. Cocceius Nerva fut consul en 36 avant J.-C. Un autre M. C. Nerva, qui paraît être le fils du précédent, et que l'on a quelquefois confondu avec lui, fut consul en 22 après J.-C..; il est bien connu par son savoir en jurisprudence, par son intimité avec Tibère, par sa mort volontaire, et pour avoir été le grand-père de l'empereur Nerva. Le père de l'empereur n'a pas laissé de trace dans l'histoire, à moins qu'on ne l'identifie avec M. C. Nerva, fils de l'ami de Tibère, célèbre jurisconsulte (*voy.* Cocceius). La mère de Nerva se nommait Sergia Plautilla, fille de Lænas. Issu d'une famille qui avait constamment joui de la faveur des empereurs et qui n'était pas assez élevée pour leur porter ombrage, Nerva marcha, comme ses ancêtres, avec plus de sûreté que d'éclat dans la route des honneurs. Tacite parle d'un C. Nerva, préteur désigné, à qui Néron fit donner les ornements du triomphe et élever une statue dans le palais en 65. Tillemont pense que ce Nerva était le futur empereur; d'autres croient que c'était son père. Quoi qu'il en soit, Nerva, homme modéré, bon jurisconsulte et poëte agréable, car Pline nous apprend qu'il faisait des vers, et ce fut peut-être pour lui un titre à la faveur de Néron, n'eut point de persécution à essuyer sous les plus mauvais empereurs; il fut consul avec Vespasien en 71 et avec Domitien en 90. Sa longue et honorable carrière, son honnêteté, sa modération un peu timide le recommandèrent aux grands officiers du palais qui méditaient la mort de Domitien, mais qui ne voulaient pas de réaction contre un régime dont ils avaient été les agents. Ils lui proposèrent l'empire, et obtinrent son assentiment. On prétend que Domitien eut des soupçons et qu'il songeait à ordonner la mort du vieux consulaire; mais un astrologue lui sauva la vie en prédisant qu'il mourrait bientôt de sa mort naturelle (1). Domitien fut assassiné le 18 septembre 96, et le même jour Nerva fut acclamé empereur par le peuple. Les prétoriens, entraînés par un de leurs préfets, Petronius Secundus, et par le chambellan Parthenius, acceptèrent le nouvel empereur; mais ils demandèrent en même temps la punition des meurtriers de Domitien. On eut beaucoup de peine à les apaiser. Dès que Nerva se fut assuré des prétoriens, il se rendit au sénat, qui l'accueillit avec une joie extrême. Les sénateurs, délivrés d'un tyran ombrageux et sanguinaire, saluaient avec bonheur l'espoir d'un règne de sécurité et de liberté. Leurs vœux ne furent pas déçus. Nerva ouvrit cette ère à jamais mémorable qui pendant quatre-vingt-quatre ans donna à l'empire romain une prospérité jusque-là inconnue. Tacite a dit dans un beau passage que Nerva, dès le premier avénement d'une époque très-heureuse, réunit deux choses autrefois contradictoires, l'empire et la liberté (primo statim beatissimi seculi ortu, Nerva Cesar res olim dissocia-

(1) Il ne faut pas confondre cette famille des Cocceius Nerva avec la famille des Licinius Nerva, qui occupa de hautes magistratures sous la république, sans arriver cependant à une grande illustration. (Sur les Licinius Nerva, *voy.* Drumann, *Geschichte Roms*, vol IV, p. 196, etc., et Smith, *Dictionary of greek and roman biography*).

(1) Nous suivons ici le récit de Dion Cassius, qui est le plus probable. A. Victor dit qu'à l'époque du meurtre de Domitien Nerva était en Gaule, où il s'était retiré par crainte du tyran. Sur les rapports de Domitien et de Nerva on trouve des détails curieux, mais très-suspects, dans la *Vie d'Apollonius* de Philostrate.

Digitized by Google

biles miscuerit, principatum ac libertatem). Ses premières mesures furent la cessation des poursuites commencées sous Domitien et le rappel des bannis. Après ces lois d'urgence, Nerva pourvut à l'avenir en renouvelant avec plus de sévérité les lois de Titus contre les délateurs. Les instruments de la tyrannie de Domitien ne furent pas épargnés, et un d'eux, le philosophe Sura, fut mis à mort; mais en général il sévit plutôt contre les esclaves et les affranchis qui avaient dénoncé leurs maîtres que contre les sénateurs qui s'étaient déshonorés en dénonçant leurs collègues. La majorité du sénat, qui tout en détestant la tyrannie l'avait subie avec une infatigable servilité, lui sut manvais gré de sa modération; les parents des victimes en furent encore plus mécontents. Pline raconte à ce sujet une anecdote curieuse. Nerva avait réuni à sa table avec un petit nombre d'amis, Vejento, délateur fameux sous Domitien, et Junius Mauricus, frère d'Arulenus Rusticus, une des plus illustres victimes de la tyrannie. Vejento était placé le plus près de l'empereur. Pendant le dîner on parla de Catullus Messalinus, mort à cette époque, et qui, suivant l'expression de Pline, avait été entre les mains de Domitien comme un trait que l'empereur lançait contre les plus honnêtes gens (a Domitiano non secus ac tela, in optimum quemque contorquebatur). Tous les convives étaient d'accord sur sa scélératesse sanguinaire. « Que pensez-vous qu'il lui arrivât s'il vivait encore » ? dit Nerva. « Il souperait avec nous, répondit Mauricus. » On a imputé la conduite de Nerva à sa faiblesse; il serait plus juste de l'attribuer à sa politique. Il savait que Domitien avait été regretté par les soldats et craignait qu'une réaction trop forte contre les instruments de sa tyrannie n'excitât une révolte parmi les prétoriens. Les séditions qui éclatèrent peu après prouvèrent que ses prévisions étaient fondées.

Sous son règne les événements extérieurs furent peu importants ou du moins ils sont restés inconnus. On a un peu plus de détails sur les affaires intérieures. Son administration, douce, équitable, ne fut point marquée par de grandes réformes. Parmi ses règlements les plus bienfaisants on cite la loi qui défendait de faire des eunuques; mais Domitien avait déjà rendu une loi pareille, tout aussi rigoureuse et non moins inutile. Il essaya de remédier à la pauvreté de beaucoup de citoyens en leur distribuant des terres acquises à ses frais; la république et les empereurs avaient plus d'une fois essayé de ce système avec fort peu d'avantage. Il continua ces distributions d'argent et de blé aux citoyens pauvres, qui étaient devenues un mal nécessaire et qui ne soulageaient momentanément la misère que pour l'entretenir et l'étendre. Ce qu'il faut louer dans Nerva et ce qui le distingue honorablement de la plupart de ses prédécesseurs, c'est son économie et son désintéressement personnel; il montra la première de ces qualités en diminuant les dépenses publiques; il donna plusieurs preuves de la seconde, une entre autres qui mérite d'être rapportée. Un citoyen d'Athènes, le père d'Herode Atticus, avait trouvé dans sa maison un trésor immense. Sous les autres empereurs l'État eût revendiqué la moitié du trésor et peut-être l'eût pris tout entier. Atticus se hâta de prévenir Nerva, qui lui répondit d'user de son trésor comme il lui plairait. Atticus ne fut pas encore rassuré, et dans une seconde lettre il représenta à l'empereur qu'il ne savait comment user d'un trésor trop considérable pour un particulier. « Alors abuse-en, répondit Nerva, car il est à vous. » Les vertus de Nerva, son administration économe et honnête obtenaient l'estime générale, mais n'empêchaient pas les mécontentements de quelques particuliers, et même de classes entières. D'abord ce que l'on pourrait appeler le parti sénatorial se plaignait que les créatures de Domitien ne fussent pas rigoureusement poursuivies. Dion Cassius juge sévèrement cet esprit de réaction. « Une infinité de personnes, dit-il, avaient été condamnées sur des accusations calomnieuses, entre autres un certain philosophe nommé Serax (ou Sura). Comme la licence des dénonciations troublait entièrement la tranquillité publique, le consul Fronton dit fort judicieusement que si c'était un mal d'avoir un empereur sous lequel rien ne fût permis à personne, c'était un mal beaucoup plus grand d'en avoir un sous lequel tout fût permis à tout le monde. Et ce fut ce qui porta Nerva à imposer silence aux dénonciateurs. » Il défendit expressément d'accuser quelqu'un d'avoir pratiqué les cérémonies de la religion judaïque (peut-être faut-il entendre par là les cérémonies du christianisme naissant), ou d'avoir négligé le culte des dieux. On ne sait si à ce mécontentement du parti sénatorial se rattache la conspiration de Calpurnius Crassus, descendant des Crassus de la république. Nerva, averti du complot, fit asseoir les conjurés près de lui à un spectacle de gladiateurs, et leur remit des poignards en leur demandant de voir s'ils étaient bien pointus. C'était les prévenir indirectement que leur complot était découvert et qu'il ne le redoutait pas. Il se contenta de reléguer Crassus avec sa femme à Tarente; le sénat le blâma de sa douceur; mais Nerva à son avénement avait juré de ne faire mourir aucun sénateur, et il tint parole. Dans la seconde année de son règne, il fut consul pour la troisième fois, et prit pour collègue L. Verginius Rufus, illustre citoyen qui avait deux fois refusé l'empire.

Tandis que le sénat reprochait à Nerva son indulgence pour les amis de Domitien, les prétoriens lui reprochaient de ne pas venger le meurtre de ce prince. Ces soldats oisifs et turbulents, conduits par leur préfet Ælianus Casperius, un de ces agents du dernier règne que Nerva avait ménagés, demandaient le supplice des as-

Digitized by Google

sassins de Domitien. L'empereur, quoique affaibli par l'âge et les infirmités, résista avec courage, et présentant sa tête aux soldats il déclara qu'il mourrait plutôt que de céder. Sa résistance fut inutile. Les soldats se saisirent de Petronius Secundus et de Parthenius, et les massacrèrent. Casperius poussa l'insolence jusqu'à remercier, au nom de l'empereur, les prétoriens de ce qu'ils avaient fait. Nerva se résigna à ces violences pour éviter la guerre civile; mais il comprit qu'il n'avait plus la force de gouverner seul l'empire, et quoiqu'il eût des proches parents, il chercha hors de sa famille l'homme le plus capable de remplir cette tâche difficile. Il se rendit au Capitole, et proclama que pour le bien de l'empire, du peuple et pour le sien propre, il adoptait Marcus Ulpius Nerva Trajan, qui commandait l'armée de basse Germanie. Avec cette adoption coïncida la nouvelle d'une victoire en Pannonie. Nerva prit à cette occasion le nom de Germanicus, et le donna à Trajan avec le titre de César et la puissance tribunitienne. L'adoption de Trajan rétablit la tranquillité à Rome, et le reste du règne de Nerva n'offrit plus d'événement remarquable. En 98, Nerva et Trajan furent consuls; l'empereur mourut subitement, dans le premier mois de l'année à l'âge de soixante-treize ans, suivant Aurelius Victor, à l'âge de soixante-quinze ans dix mois et dix jours d'après Dion Cassius. Aurelius Victor fait coïncider une éclipse de soleil avec le jour de la mort de l'empereur; mais l'éclipse n'arriva que le 21 mars.

Le corps de Nerva fut porté au bûcher sur les épaules des sénateurs comme l'avait été celui d'Auguste, et ses restes prirent place dans le sépulcre du fondateur de l'empire. Son successeur lui décerna les honneurs de l'apothéose. Tacite et Pline le louèrent, et la postérité a confirmé leurs éloges en reconnaissant dans Nerva un prince excellent, qui prépara le règne de Trajan et ouvrit le siècle des Antonins. L. J.

Dion Cassius, l. LXVIII avec les notes de Reimarus. — Aurelius Victor, *Epitome*, édit. de Artzenius. — Eutrope, *Brev.*, VIII, I. — Pline, *Panegyricus*, édit. de Schæfer. — Tacite, *Agricola*. (Les renseignements sur Nerva sont peu nombreux, et se réduisent à de courtes indications, Tillemont les a relevés avec soin, il a même fait usage de la *Vie d'Apollonius* par Philostrate, autorité bien douteuse, mais non entièrement méprisable). — Tillemont, *Histoire des empereurs*, t. II. — Eckhel, *Doctrina Numorum*. — Valois, *Observations sur quelques médailles de Nerva*; dans le *Recueil de l'Académie des Inscriptions*, t. XIV.

NERVA (*Cocceius*). *Voy.* COCCEIUS.

NERVAL (*Gérard* DE). *Voy.* GÉRARD.

NERVESA (*Gaspero*), peintre de l'école vénitienne, né dans le Friouli, vivait en 1540. Il fut élève du Titien, ce qui ne justifie pas le nom de *Gaspard Titien*, sous lequel l'a désigné le rédacteur du catalogue du musée de Dresde. Ce musée possède de lui une sorte de caricature: *Un Peintre faisant un portrait d'après nature*. Nervesa a longtemps travaillé à Spilembergo, dans la délégation d'Udine, et à Trévise, où il a laissé un tableau qui n'est pas indigne de l'école du grand maître vénitien. E. B—N.

Ridolfi, *Vite degl' illustri pittore Veneti e dello Stato*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — *Catalogue du musée de Dresde*.

NERVET (*Jean*), prélat français, né en 1442, à Évreux, mort le 2 novembre 1525. Il appartenait à l'ordre de Saint-Augustin. Louis XI, lui ayant trouvé de l'esprit, l'attacha à sa personne en qualité d'aumônier (1474), et le choisit ensuite pour confesseur. Ses vertus et sa rare prudence lui attirèrent beaucoup de considération à la cour, où il demeura jusqu'à l'avénement de Charles VIII. Il devint successivement prieur de Sainte-Catherine-la-Couture à Paris, conseiller d'État, abbé de Juilly et évêque de Mégare *in partibus*. Il avait fait de bonnes études à l'université de Paris, et il cultivait les lettres; il fut un des protecteurs de l'helléniste Chéradame. On l'inhuma dans le cloître de Juilly. P. L.

Desfontaines, *Jugem. sur les écrits nouveaux*, VIII, 168. — Archon, *Hist. eccles. de la chapelle des rois de France*, II, 416. — Dom Toussaint du Plessis, *Catalogue des abbés de Juilly*. — *Gallia Christiana*, IV, 787, et VIII, 1677.

NERVET (*Michel*), médecin et commentateur français, né à Évreux, le 11 novembre 1663, mort dans la même ville, le 10 décembre 1729. Comme le précédent, il appartenait à l'une des plus anciennes familles bourgeoises de Normandie. Élevé chez les jésuites, dans sa ville natale, il se fit recevoir docteur à Paris, devint « grand physicien », et exerça la médecine avec distinction. L'étude des langues grecque et hébraïque remplissait ses loisirs. Il se livra à une appréciation particulière du Nouveau Testament, et releva un grand nombre de fautes dans toutes les versions françaises connues jusqu'alors; malheureusement la mort l'empêcha de faire imprimer sa traduction. Il a laissé un grand nombre de notes manuscrites sur les livres sacrés et quatre *Explications* sur autant de passages du Nouveau Testament, qui ont été insérées dans les *Mémoires de littérature et d'histoire* du P. Desmolets (Paris, 1726-1731, 11 vol. in-12), t. III, part. Ire, p. 162 et suiv. Quoique s'écartant de l'explication commune, le commentateur se rapproche davantage du texte et du sens de l'Écriture.

Nervet avait quatre frères qui se sont tous distingués par leur érudition. L'aîné, *Guillaume*, né à Évreux, le 5 juin 1655, est mort dans la même ville, curé de Saint-Aquilin et promoteur du diocèse, le 1er novembre 1690. Il avait fait ses études à Paris, était licencié en Sorbonne, savait très-bien le grec, l'hébreu et le syriaque. Il a laissé quelques écrits sur la théologie et l'Écriture sainte.

Le second, *Jean*, né à Évreux, le 21 août 1658, mort le 4 janvier 1729, fut l'un des plus célèbres avocats de sa province. Il avait fait ses études à Paris et avait particulièrement approfondi les dispositions si épineuses alors de la coutume de Normandie; aussi venait-on le consulter de toutes

Digitized by Google

parts; le duc de Bouillon le plaça à la tête de son conseil. Il a laissé beaucoup de *Notes* et de *Mémoires* sur les affaires bénéficiales, qu'il entendait très-bien; plusieurs *factums* sur des procès importants; un commentaire en forme de conférences coutumières, etc., etc.

Le troisième, *Jacques*, né à Évreux, le 28 septembre 1669, mort curé de la Trinité près cette ville, le 4 février 1756. Très-versé dans le grec et l'hébreu, il a critiqué beaucoup d'étymologies adoptées par Ménage et autres savants. Il a laissé inachevé un *Dictionnaire étymologique*.

Le quatrième, *Nicolas*, né à Évreux, le 26 octobre 1677, mort curé de Gauville près Évreux, le 20 janvier 1742. Il s'était particulièrement appliqué aux belles-lettres. Il a laissé des *Mémoires de littérature* achevés, mais non imprimés.

A. L.

Journal des Savants (table). — Le Brasseur, *Hist. d'Évreux*, p. 8. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Moréri, *Le grand Dictionnaire historique*.

NERVÈZE (*A.* (1) DE), littérateur français, né vers 1570; la date de sa mort est ignorée. On ne sait s'il est originaire d'Angers ou de Poitiers; ce fut dans cette dernière ville qu'il passa une partie de sa jeunesse et qu'il se lia d'amitié avec Scévole de Sainte-Marthe. Après avoir été secrétaire de la chambre du roi Henri IV, il s'attacha, après la mort de ce prince, au service d'Henri de Condé. Il vivait encore en 1622. On a de lui : *Les Amours de Filandre et de Marizée;* Lyon, 1603, in-16; — *Les Amours diverses en sept histoires;* Paris, 1605, in-12; — *Les Amours d'Olympe et de Byrène;* Lyon, 1605, in-12, faits à l'imitation de l'Arioste; — *Essais poétiques;* Poitiers, 1605, in-16; outre 135 sonnets « pleins de fadeurs amoureuses », dit Goujet, on y trouve des chansons, des stances, des épîtres, des élégies, des ballets, des *tombeaux* ou épitaphes, etc.; s'il faut en croire l'auteur, il aurait d'abord voulu anéantir ces œuvres de sa jeunesse, les jugeant « conçues d'une trop grande promptitude d'esprit », et propres à laisser de mauvaises impressions « tant pour la variété du sujet que pour l'ignorance du style »; — *Les Poëmes spirituels;* Paris, 1606, in-12; — *Les Aventures guerrières et amoureuses de Léandre;* Paris, 1608, 2 part.; Lyon, 1610, in-12; — *Les Aventures de Lidior;* Lyon, 1610, in-12; — *Le Songe de Lucidor, ou Regrets sur la mort de Théophile;* Paris, 1610, in-12 : sous le nom de Théophile, Nervèze a voulu désigner, non le poëte mort en 1627, mais le roi Henri IV; — *Discours funèbre sur le trépas de Henri IV;* Paris, 1610, in-12; — *Oraison funèbre du duc de Mayenne;* Paris, 1611, in-12; Lyon, 1618, in-12, sous le titre d'*Histoire de la vie*, etc.; — *Lettre écrite au prince de Condé;* Paris, 1614, in-8°. P.

(1) Goujet lui donne les prénoms de *Guillaume-Bernard*. D'autres biographes pensent que l'initiale *A*, dont il faisait précéder son nom, doit être celle d'*Antoine*.

Goujet, *Biblioth. française*, XIV, 221. — Prosper Radier, *Récréations historiques*, I. — Philipon, *Dict. des poëtes français*.

NÈS (*Jan* VAN), peintre hollandais, né à Delft, en 1588, mort en 1650, dans la même ville. Il fut un des meilleurs élèves de Michel Mirevelt, qu'il égala pour le portrait. Il voyagea plusieurs années en France et en Italie. De retour dans sa patrie, il y succomba bientôt à une affection de poitrine. Suivant Descamps, « il se distinguait autant par son esprit et son caractère que par ses talents. Il dessinait correctement, coloriait bien et excellait pour faire ressembler. La Hollande admire encore ses ouvrages ». A. DE L.

J. C. Weyerman, *De Schilderkonst des Nederlanders*, t. II, p. 340. — Descamps, *La Vie des peintres hollandais*, etc., t. II, p. 206-207.

NESAWY (*Mohammed ben-Ahmed al Monschy*, AL), historien arabe, né à Nesa, dans le Khoraçan, au commencement du treizième siècle de notre ère, mort vers le milieu du même siècle. Il fut d'abord gouverneur de sa ville natale, puis secrétaire du sultan kharizmien Djelaleddin Mankberny. Sous le titre *Seirat el Djelaleddin Mankberny*, Nesawy a composé une histoire de ce prince et de la destruction de son empire par le fameux Dginkhis-Khan. Dans cette histoire, citée avec éloge par Saadi dans son *Gulistan*, il flétrit le conquérant moghol du nom de *Fléau de l'humanité*. Son ouvrage se trouve en manuscrit dans la Bibliothèque impériale de Paris. Ch. R.

Hadji Khalfa, *Lexicon Bibliographicum*. — Mouradgea d'Ohsson, *Histoire des Moghols*. — Hammer, *Histoire de la littérature arabe*.

NESBIT (*Alexander*), héraldiste anglais, né en 1672, à Édimbourg, mort en 1725, à Dirlton. Il délaissa l'étude du droit pour s'adonner à celle des antiquités, du blason et des généalogies. L'ouvrage qu'il a écrit sur ces matières n'a pas encore été dépassé en Angleterre (*On heraldry;* Édimbourg, 1722-1742, 2 vol. in-fol.). On a encore de lui : *Heraldical essay on additional figures and marks of cadency;* 1702, in-8°; — *An essay on the ancient and modern use of armories;* Londres, 1718, in-4°; — *A Vindication of Scottish antiquities*, manuscrit. K.

Chalmers, *General biograph. Dictionary*.

NESLE, nom d'une branche issue de l'illustre maison de Clermont, et dont voici les personnages les plus remarquables :

Simon DE NESLE, mort en 1288. Fils aîné de Raoul de Clermont et de Gertrude de Nesle ou Neelle, il épousa en 1242 Alix de Montfort, qui lui apporta en mariage le comté de Ponthieu. C'était un des chevaliers auxquels Louis IX confiait le plus volontiers le soin d'affaires importantes. Aussi lorsqu'il partit pour l'expédition de Tunis l'adjoignit-il à Matthieu, abbé de Saint-Denis, pour administrer le royaume en qualité de régent (1270). Simon figura encore dans une assemblée des barons et des prélats convoquée le 20 février 1284 à Paris : il y porta la parole

Digitized by Google

au nom des barons pour engager le roi Philippe III à accepter la couronne d'Aragon, que lui offrait le pape Martin IV par l'entremise du cardinal Chollet. On trouve quelques lettres de lui dans le *Spicilegium* de Luc d'Achery.

Raoul DE NESLE, connétable de France, fils aîné du précédent, mort le 11 juillet 1302, à Courtrai. Après avoir pris part à la seconde croisade de saint Louis, il obtint en 1285 la charge de connétable à la mort de Humbert de Beaujeu. Dans la même année il servit en Aragon avec Jean de Harcourt, et livra, sous les murs de Girone, au roi don Pedro, un combat acharné, dont l'issue resta indécise (14 avril). En 1287 il fut chargé de repousser les Aragonais du Languedoc; en même temps il fit restituer les biens usurpés sur les seigneurs ecclésiastiques et laïcs depuis la réunion du comté de Toulouse au domaine royal. La guerre ayant été déclarée aux Anglais, il fut investi des plus grands pouvoirs dans la province où il commandait pour le roi (1293), leva une armée, et prit possession de l'Aquitaine. Puis, secondé par le comte de Foix, il envahit la Guienne au mois de janvier 1295, s'empara de Podensac, de La Réole et de Saint-Sever, et livra à Charles de Valois, qui les fit pendre, tous les Gascons qui avaient concouru à la défense de ces places. Rappelé en 1297 à l'armée de Philippe IV, il rencontra les Flamands près de Comines, et les mit en pleine déroute. Il conserva le commandement de la Flandre. Raoul se trouva à la fameuse bataille de Courtrai (11 juillet 1302), qui fut livrée contre son avis. Robert d'Artois parut même le soupçonner d'intelligence avec les ennemis. « Est-ce que vous avez peur de ces lapins, lui dit-il en raillant, ou bien vous-même avez-vous de leur poil? — Si vous venez où j'irai, s'écria le connétable, indigné, vous viendrez bien avant. » Ne prenant alors conseil que de son désespoir, il commanda la charge avec impétuosité, et mourut au plus fort de la mêlée, sans avoir voulu de quartier. Toute la fleur de la noblesse française périt avec lui. De ses deux femmes, Alix de Dreux et Isabelle de Hainaut, il ne laissa que des filles.

Gui Ier DE NESLE, frère puîné du précédent, fut nommé maréchal de France avant 1296, accompagna son frère en Languedoc et en Flandre, et fut tué avec lui à Courtrai. Il devint chef de la branche des seigneurs de Nesle, d'Offemont et de Mello.

Gui II DE NESLE, petit-fils du précédent, mort le 13 août 1352, à Moron, fut élevé, le 22 août 1348, à la dignité de maréchal de France, à la place de Robert de Saint-Venant. Nommé en 1349 capitaine général de la Saintonge, il fut battu et pris par les Anglais dans cette province (1351). Le 22 mai 1352, il passa en Bretagne en qualité de gouverneur, et livra aux Anglais près du château de Moron un combat funeste, où il perdit la vie avec cent quarante chevaliers.

Gui III DE NESLE, petit-fils du précédent, fut l'un des douze seigneurs qui furent choisis en 1410 pour gouverner le royaume. Il remplit à la cour les charges de chambellan du roi et de grand maître d'hôtel de la reine, et fut tué en 1415, à Azincourt. K.

Anselme, *Grands officiers de la couronne.* — Pinard, *Chronol. milit.*

NESLE. *Voy.* MAILLY.

NESLE (DE). *Voy.* DENESLE.

NESMOND (*Henri* DE), prélat et académicien français, né à Bordeaux, vers 1645, mort à Toulouse, le 27 mai 1727. D'une famille originaire d'Irlande et fils d'un président au parlement de Bordeaux, il suivit de bonne heure la carrière ecclésiastique, et le succès de ses prédications le fit successivement nommer abbé de Chézy (26 mai 1682) et évêque de Montauban (3 septembre 1687). Les différends qui existaient entre la cour de France et le saint-siége retardèrent ses bulles jusqu'au 13 octobre 1692. Chargé de gouverner un diocèse où se trouvaient un grand nombre de protestants, il sut par ses instructions, et plus encore par la douceur de son zèle et par ses mœurs exemplaires, en ramener beaucoup à l'Église. Il fut reçu conseiller au parlement de Toulouse le 26 avril 1695, fut transféré à l'archevêché d'Albi le 15 août 1703, et devint abbé du Mas-Garnier en 1715, et archevêque de Toulouse le 5 novembre 1719. En cette qualité, il se trouva souvent chargé de haranguer Louis XIV et Louis XV, au nom de la province de Languedoc. Le premier de ces princes aimait beaucoup à l'entendre, et l'appelait *le plus beau parleur de son royaume.* Un jour que le prélat manqua de mémoire en le haranguant. « Je suis bien aise, lui dit-il, que vous me donniez le temps de goûter les belles choses que vous me dites. » M. de Nesmond remplaça Fléchier à l'Académie française, le 30 juin 1710. Il ne prêchait pas toujours comme un évêque, quoiqu'il ne cessât jamais de l'être pour lui-même; il prêchait en homme du monde à ceux qui n'entendaient que ce langage, et à qui les vérités utiles devaient être présentées avec grâce et finesse, sous peine de ne pas être écoutées. La poésie, qu'il cultivait, était entre ses mains l'instrument d'une morale purement humaine, à la vérité, mais la seule qu'il pût faire goûter à ces esprits légers et frivoles. Il adressa les vers suivants à une femme aimable, livrée à une coquetterie dont la jeunesse lui cachait le danger :

Iris, vous comprendrez un jour
Le tort que vous vous faites;
Le mépris suit de près l'amour
Qu'inspirent les coquettes.
Songez à vous faire estimer
Plus qu'à vous rendre aimable,
Le faux honneur de tout charmer
Détruit le véritable.

Ce sermon en valait bien un autre. En mourant, M. de Nesmond laissa tous ses biens aux pauvres et aux hôpitaux. On a un recueil de

Digitized by Google

tous ses *Discours*, *Sermons*, etc.; Paris, 1734, in-12.

Un de ses cousins germains, qui le fit son héritier, *François* de NESMOND, né à Paris, le 1er septembre 1629, devint évêque de Bayeux le 9 août 1661, et mourut le 16 juin 1715, doyen des évêques de France, dans son diocèse, où sa mémoire est en grande vénération par les bienfaits qu'il y a répandus. H. FISQUET.

D'Alembert, *Histoire des membres de l'Acad. franç.*, t. IV, p. 347. — *Gallia christiana*, t. XIII.

NESSE (*Christopher*), théologien anglais, né le 26 décembre 1621, à North Cowes (Yorkshire), mort le 26 décembre 1705, à Londres. En sortant de l'université de Cambridge, il prit les ordres et obtint un bénéfice dans le voisinage de Hull. Rejeté de l'Église établie, pour non-conformité (1662), il vint à Londres, et y dirigea pendant trente ans une congrégation dissidente. Il est auteur d'un grand nombre de traités de controverse et de piété; mais il s'est principalement fait connaître par l'ouvrage intitulé *History and mystery of the Old and New Testament, logically discussed and theologically improved* (Londres, 1690, 6 vol. in-fol.). K.

Wilson, *Hist. of dissenting Churches*. — Granger, *Biograph. Dict.*, III.

NESSEL (*Martin*), poëte latin allemand, né en 1607, à Weiskirchen, en Moravie, mort à Vienne, à la fin du dix-septième siècle. Nommé en 1631 co-recteur à Schemnitz, il occupa les mêmes fonctions à Uelzen et à Minden, devint en 1646 recteur à Aurich, et fut placé en 1655 à la tête de l'école de la cathédrale de Brême. En 1667 il alla s'établir à Vienne, et s'y fit catholique. On a de lui : *Poemata*; Rinteln, 1642, in-8°; — *Historia Susannæ*, poëme; Brême, 1646, in-4°; — *Frisiæ Ocellus*; Embden, 1651; — *Libellus Tobiæ, carmen elegiarum*; ib., 1655, in-8°; — *Silvarum et sacrorum libri III*; Rinteln, 1642, in-8°; — *Commentatio mortalitatis variis carminibus adornata*; Brême, 1646, in-12; — *Exercitationes miscellæ*; Brême, 1661. Il a traduit en vers latins plusieurs morceaux de la Bible et les *Quatrains* de Pibrac. O.

Nolten, *Commercium literarium*, t. I, p. 125. — Opitz, *De Horstio eiusque collega M. Nessello*; Minden, 1752. — Pratjen, *Geschichte der Domschule zu Bremen*.

NESSEL (*Daniel*), érudit allemand, fils du précédent, né en 1644, à Uelzen, dans le Lunebourg, mort en 1700, à Vienne. Après avoir étudié les belles-lettres et la jurisprudence, il se rendit à Vienne, où il embrassa le catholicisme, remplit les fonctions de secrétaire auprès de diverses ambassades impériales, et devint enfin conservateur de la bibliothèque de Vienne à la place de Lambeck. On a de lui : *Breviarium ac supplementum commentariorum Lambecianorum, sive catalogus aut recensio specialis codicum manuscriptorum græcorum nec non orientalium bibliothecæ Cæsareæ Vindobonnensis*; Vienne, 1690, 7 parties en 2 vol. in-fol.; un abrégé de cet ouvrage, fait en partie d'après les notes de Lambech, fut donné par Reimman, sous le titre de *Bibliotheca acroamatica, — Prodromus historiæ pacificatoriæ, seu index chronologicus publicarum pacificationum ab anno 400 usque ad 1685 conclusarum*; Vienne, 1690, in-fol.; — *Supplementum ad Casp. Bruschii chronologiam monasteriorum Germaniæ*; Vienne, 1692, in-4°. O.

Clarmundus, *Vita*, liv. V.

NESSEL (*Edmond*), médecin belge, né à Liége, en 1658, d'une famille originaire de Maseyck, mort le 24 février 1731. Il commença à Leyde ses études médicales, qu'il alla terminer à l'université de Reims, où il obtint en 1680 le grade de licencié. Après avoir voyagé en France et en Allemagne, il se fixa dans sa ville natale, et s'acquit bientôt une grande réputation. Il devint premier médecin du prince-évêque Georges Louis de Berghel, qui le nomma aussi conseiller à la cour allodiale de Liége. On a de Nessel : *Traité des eaux de Spa, avec une analyse d'icelles, leurs vertus et usages*; Spa et Liége, 1699, in-12. Outre une description assez intéressante du bourg de Spa et de ses fontaines, l'auteur donne des renseignements curieux sur les cultures de cette partie des Ardennes; — *Analyse des eaux thermales de Chaudfontaine* (Liége); 1717 et 1776, in-4° et in-12. Nessel, d'après Éloy, laissa encore deux manuscrits, dans l'un desquels il a recueilli ce que les meilleurs écrivains ont dit sur les propriétés des simples le plus en usage; il rapporte dans l'autre la méthode qui lui a le mieux réussi dans les maladies rares qu'il a eu l'occasion de traiter. Ces manuscrits forment un in-12 de 216 p., divisé en deux parties, rédigé en latin, et sans autre titre que les armes de l'auteur, son nom, et la date de 1720. Suivant M. Ulysse Capitaine, qui possède ce volume, c'est une longue et sèche nomenclature de recettes, bien éloignée d'avoir l'importance qu'Éloy semble lui assigner. E. R.

Ulysse Capitaine, *Étude biographique sur les médecins liégeois*, etc.; dans le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, III, 149. — Eloy, *Diction. histor. de la Médecine*, III, 383, édit. de 1778.

* **NESSELRODE** (*Charles-Robert*, comte DE), diplomate russe, né à Lisbonne, le 14 décembre 1780. Le comte de Nesselrode est, croyons-nous, le seul survivant des hommes d'État, plus ou moins célèbres, qui depuis un demi-siècle ont pris une part très-importante aux affaires de l'Europe, ou qui ont gouverné d'une main supérieure les affaires et la politique de leur propre pays. Castlereagh, Canning, Talleyrand, Hardenberg, Metternich, Aberdeen, etc. sont descendus successivement dans la tombe. Le vieux ministre reste, à peu près seul, comme représentant de cette époque si agitée, si remplie d'événements extraordinaires. M. de Nesselrode appartient à une famille noble d'origine westphalienne qui s'était fixée en Livonie, et qui, par ses nombreuses alliances, se rattache encore à des familles aristo-

Digitized by Google

cratiques d'Allemagne. A l'époque de sa naissance, son père occupait les fonctions de ministre plénipotentiaire de Russie à la cour de Lisbonne. Il fut élevé au collége militaire de Saint-Pétersbourg, et, malgré son extrême jeunesse, il obtint de Catherine II son admission dans les gardes. A l'avénement de Paul Ier, il fut nommé un des aides de camp de l'empereur. Mais la carrière de la diplomatie avait pour lui plus d'attraits, et la position de son père semblait l'y inviter. Il fut d'abord attaché à l'ambassade russe à Berlin (1802), passa ensuite à Stuttgard, et de là à La Haye, où il eut le titre de chargé d'affaires (1804-1806). Son tact et ses qualités avaient commencé à fixer sur lui l'attention de l'empereur Alexandre. Il fut appelé au poste éminent de conseiller d'ambassade à Paris. Ses services augmentèrent son crédit auprès de l'empereur, qui l'attacha à la chancellerie diplomatique de campagne. Cette chancellerie célèbre, particulière à la Russie, a pour mission de choisir et de surveiller les agents qui, sous le titre d'ambassadeur ou de ministre, représentent officiellement le souverain à l'extérieur. Outre ces agents, le czar envoie encore des aides de camp, sans autre mission patente que celle d'un voyage ou d'un compliment; mais en secret ils sont aussi chargés d'examiner et de faire des rapports, tant sur les gouvernements et les peuples étrangers que sur les agents même de la Russie. Le ministère des affaires étrangères a donc tous les moyens d'être bien et promptement informé, et d'employer pour les différents postes les hommes qui y conviennent le mieux par leur caractère et leurs talents. Alexandre reconnut et apprécia dans M. de Nesselrode une intelligence sérieuse, une érudition étendue, un esprit d'obéissance facile et disposé à seconder sa volonté suprême. De son côté, le comte s'appliqua à plaire au souverain, dont l'esprit était mobile et impressionnable, mais qui attachait beaucoup d'importance aux idées qu'il avait d'abord conçues. Il se conformait à ses volontés, mais il mettait ses soins à modérer les sentiments trop vifs, de nature à compromettre sa politique. Les témoignages éclatants d'amitié qu'avaient échangés à Tilsitt Napoléon et Alexandre semblaient devoir assurer pour longtemps entre eux une cordiale intelligence. Peu à peu cependant les rapports intimes se refroidirent. De chaque côté vinrent des récriminations, et le cabinet anglais se prépara à en profiter et promit des subsides en cas de lutte. Placé entre la nécessité de subir les restrictions commerciales qu'imposait le traité de Tilsitt ou d'en appeler aux armes, Alexandre pencha vers ce dernier parti. M. de Nesselrode, qui représentait à Paris une pensée de conciliation, fut rappelé, et le prince Kourakin resta seul chargé de traîner les négociations en longueur. La guerre éclata enfin. On en sait les événements. C'est à cette époque que la faveur et l'influence de M. de Nesselrode devinrent marquées. Bien qu'il n'eût pas le titre officiel de secrétaire d'État, il eut la plus grande part au mouvement diplomatique qui suivit 1812. Il conclut et signa le traité des subsides avec l'Angleterre et l'alliance intime des deux grandes puissances contre Napoléon. Au congrès de Prague, il n'était pas le plénipotentiaire en titre; mais il donna une impulsion énergique et habile aux passions du temps, et parvint à assurer l'alliance de l'Autriche pour la coalition. Au nom de son souverain, il rédigea tous les articles de cette convention. Il signa le traité de Chaumont, comme les ministres de toutes les puissances, et régla avec lord Castlereagh la forme du payement pour la solde des troupes et le résultat diplomatique de la campagne. Après l'entrée des alliés à Paris, M. de Nesselrode, en sa qualité de ministre favori d'Alexandre, fut entouré d'intrigues et de sollicitations par les partisans des Bourbons. Le czar paraissait hésiter à se prononcer. Il fut enfin entraîné par les raisons de son ministre et l'éloquence passionnée du comte Pozzo di Borgo. Une déclaration du czar annonça à la France qu'on ne traiterait plus avec Napoléon. C'était relever le trône des Bourbons. On dit que pour reconnaître ce service, d'immenses présents, bien au-dessus de ceux qui sont en usage dans la diplomatie, furent faits au ministre dont les conseils avaient décidé son maître: il est rare que les *on dit* rencontrent juste la vérité. Quoi qu'il en soit, ce fut une époque brillante dans la vie du comte de Nesselrode. Alexandre était entouré de tout le prestige de la victoire et de la modération, et lui même, quoique jeune encore, jouissait de l'éclat et de l'influence qu'assurent seulement les années et de longs et glorieux services. Lorsqu'il fut question de reconstituer l'Europe au congrès de Vienne, M. de Nesselrode, toujours sous la direction d'Alexandre, débattit avec habileté les intérêts russes, et après le débarquement de Cannes fut un des signataires de la fameuse déclaration qui mettait Napoléon au ban de l'Europe (13 mars). Après le désastre de Waterloo, son influence sur l'esprit d'Alexandre contribua à sauver la France d'un morcellement de territoire et d'une indemnité si énorme d'argent que le pays en eût été épuisé. On sait que pourtant les sacrifices alors furent bien lourds et bien douloureux. En 1816, M. de Nesselrode fut récompensé de ses services par la direction des affaires étrangères, qu'il partagea d'abord avec le comte Capo-d'Istrias. Ce dernier penchait vers l'école libérale, dans l'espoir de s'en servir pour relever les Grecs. M. de Nesselrode lutta contre son influence, en s'appuyant sur la politique de Metternich, et en poussant l'empereur à des mesures répressives contre les passions révolutionnaires qui bouillonnaient chez plusieurs peuples. Il l'accompagna à Troppau, à Laybach, à Vérone. Le comte Capo-d'Istrias quitta les affaires. M. de Nesselrode devint dès lors ministre unique et chef de la chan-

Digitized by Google

cellerie russe. A l'égard de l'Espagne et de l'Italie, tout fut arrangé de concert entre l'Autriche et la Russie, et la France fut chargée de l'expédition qui devait étouffer la révolution en Espagne.

A la mort d'Alexandre, il y eut dans l'empire une commotion politique et militaire; ce fut un ouragan passager. M. de Nesselrode conserva son crédit sous l'empereur Nicolas. Il sut s'accommoder avec souplesse à ce caractère fier, ambitieux, absolu. Son obéissance devant la volonté suprême était éclairée, quoique passive; mais la haute sagacité dont il est doué pour démêler les événements et le jugement supérieur qui le distingue pour les apprécier lui ont servi plus d'une fois pour modifier la pensée impériale sans heurter son orgueil. Deux objets ont fortement préoccupé depuis un siècle le cabinet de Saint-Pétersbourg, l'incorporation de la Pologne, l'expulsion des Turcs. La Pologne a succombé, le Turc se débat encore dans sa longue agonie. Pressé de donner un aliment à ces passions militaires et politiques qui avaient fait explosion au début de son règne, Nicolas tourna ses regards vers l'Orient, et demanda à son ministre des raisons d'État pour morceler la Perse, des raisons pour appuyer les Grecs, des raisons pour attaquer les Turcs. L'habileté diplomatique de M. de Nesselrode fut au niveau de cette tâche délicate, et quoique ses papiers d'État eussent soulevé une assez forte opposition dans les cabinets d'Autriche et d'Angleterre, les armes russes en accomplirent la pensée : à Navarin, de concert avec la France et l'Angleterre, qui l'a regretté depuis; dans le Balkan, sans auxiliaires; et le traité imposé aux Turcs à Andrinople (septembre 1829) fut un nouvel anneau à cette chaîne dont la Russie veut enlacer et étreindre l'empire Ottoman. A la nouvelle inattendue de la révolution de Juillet, Nicolas eut la pensée de marcher sur Paris à la tête de gros bataillons. M. de Nesselrode, usant de son influence, calma, de concert avec le sage comte Cancrine, ministre des finances, cette ardeur belliqueuse; mais l'empereur n'en garda pas moins rancune à la monarchie et au monarque sortis des barricades. Les talents de son ministre furent employés dans des œuvres diplomatiques qui avaient un intérêt positif et de la portée pour l'avenir. Le traité d'Unkiar-Skélessi, imposé sous les murs mêmes de Constantinople (juillet 1833), le progrès de l'influence russe sur la jeune Grèce, le traité du 15 juillet 1840, qui brisait l'alliance anglo-française et excluait la France du concert européen, sont en grande partie l'ouvrage de M. de Nesselrode. Après la révolution de février 1848, qui réagit avec force en Europe, la politique russe se montra réservée, soit crainte d'un plus vaste développement de démocratie et d'anarchie, soit espoir d'accomplir plus facilement ses projets en Orient. Un coup décisif fut porté à la révolution par l'intervention en Hongrie; l'influence du czar fut augmentée en Orient par la diplomatie qui imposa la convention de Balta-Liman et s'efforça de resserrer l'alliance des pouvoirs monarchiques battus en brèche par les mouvements révolutionnaires. Avant la guerre de Crimée, il parut soutenir une politique pacifique et modérée. Venait-elle de sa propre opinion? Essayait-il de modérer ainsi les pensées ambitieuses de son souverain, qui croyait le moment venu de consolider son influence à Constantinople? Bien des documents n'ont pas encore vu le jour, c'est probable; mais il est difficile d'affirmer. Quand il put voir clairement et apprécier les événements accomplis en Crimée, il usa de toute son influence pour amener le congrès et la paix de Paris.

Lié à l'Allemagne par son origine et ses relations, M. de Nesselrode a constamment représenté le parti allemand ennemi des idées libérales, et sous ce point de vue on l'oppose au prince Mentchikoff, représentant le parti russe. Depuis l'avénement d'Alexandre II il a demandé et obtenu un successeur dans la direction des affaires étrangères. Il est revêtu des plus hautes dignités honorifiques de son pays et à l'étranger. Dans sa longue carrière, il a servi, sous trois empereurs successifs de Russie, en qualité de ministre des affaires étrangères, chose rare en Russie, où la volonté absolue du souverain peut briser du jour au lendemain un ministre qu'ailleurs protégerait l'opinion publique. Après la signature du traité de Paris, en 1856, il fut remplacé au ministère des affaires étrangères par le prince Alexandre Gortchakow; il a conservé le titre honorifique de chancelier de l'empire et un siége au conseil de l'empire; mais il ne fait plus partie du conseil des ministres, et n'est plus consulté dans les affaires. Le système de gouvernement en Russie ne favorise ni une grande originalité de vues ni une puissante initiative. L'influence d'un ministre vient surtout d'une grande finesse unie à une souplesse extrême, et sous ce rapport la supériorité de M. de Nesselrode est incontestable.

J. Chantet.

De Loménie, *Galerie des contemporains illustres*. — Capefigue, *Diplomates Européens*, 4 vol. in-8°, seconde édition, 1848. — Ballerdier, *Histoire de l'empereur Nicolas*. — Chateaubriand, *Congrès de Vérone*, 2 vol. in-8°. — Bignon, *Histoire de France sous Napoléon*. — Thiers, *Consulat et Empire*. — Armand Lefèvre, *Diplomatie sous le règne de Napoléon*.

NESSI (*Giuseppe*), chirurgien italien, né le 11 mai 1741, à Côme, où il est mort, en 1821. Reçu docteur à Pavie, il servit dans l'armée autrichienne, et fut nommé, en 1768, médecin en chef de l'hôpital de Côme. De 1772 à 1808, il occupa la chaire de chirurgie à l'université de Pavie. Ses principaux écrits sont : *Istituzioni di chirurgia*; Pavie, 1780; — *Arte ostetricia*; ibid., 1790, trad. en plusieurs langues; — *Discorsi sopra i pericoli della precepitata se-*

Digitized by Google

poltura; ibid., 1801; — *Discorsi sulle forze della natura per sanare molte malattie interne*; Côme, 1812. P.

Biogr. degli Italiani illustri, I.

NESSIMI (*Emad ed Din*), poëte turc et chef de secte mystique, né à Nessim, dans le territoire de Bagdad, au commencement du quinzième siècle de notre ère, mis à mort à Alep, vers 1450. Il prétendait descendre directement du prophète Mahomet. Ses opinions sur la nature de l'Être infini, qui s'identifie avec l'âme humaine dans les contemplations mystiques, le firent accuser d'athéisme : Nessimi fut cité devant les docteurs d'Alep, et condamné à être écorché vif. On a de lui un *Divan* ou *Recueil de poésies arabes;* — un *Divan de poésies persanes*, qui sont tous deux restés manuscrits. Son *Divan turc* a été imprimé; Boulak, 1844. CH. R.

Hammer, *Histoire de la poésie turque*. — Latifi, *Biographie des poëtes turcs*.

NESSON (*Pierre* DE), poëte français, vivait à la fin du quatorzième siècle et au commencement du quinzième. Nous savons très-peu de chose touchant sa vie. Sa famille occupait, selon toute apparence, divers emplois, dès le quatorzième siècle, à la cour de Charles VI, roi de France (1). Pierre, « dès son enfance », fut attaché à Jean Ier, duc de Bourbon, né en 1380. L'office qu'il remplissait auprès de ce prince était de l'ordre civil. Lui-même, dans un de ses ouvrages, le *Lay de guerre*, nous apprend que la nature ne l'avait point doué d'une âme belliqueuse. Dans ce poëme, la Guerre, personnage fictif et principal, qualifie notre poëte, de

« garçon
Qui moult nous hait, qu'on appelle *Nesson*
Le poursuivant de l'aix...
Ne ce Nesson, oncques qu'on l'apperceut;
Ne se trouva au lieu où il nous sceust
Et maintes fois il a laissé son maistre (2)
Quand ie faillioit, au lieu où feussions, estre. »

Comme le duc de Bourbon suivait le parti des *Armagnacs*, Nesson se trouva compromis dans les troubles civils de cette époque. Le 28 avril 1413 eut lieu la fameuse émeute des Cabochiens ou Chaperons-Blancs, qui envahirent l'hôtel de Guyenne. Le poëte fut au nombre des prisonniers emmenés par les insurgés et détenus au palais, jusqu'au 4 septembre suivant.

D'après les termes cités du *Lay de guerre*, on s'explique pourquoi Nesson n'accompagna point son maître, le 25 octobre 1415, à la journée d'Azincourt. Jean Ier, duc de Bourbon, y fut pris par les Anglais et conduit en Angleterre, où il mourut, dix-neuf ans plus tard, sans avoir pu recouvrer sa liberté. Nesson demeura auprès de la duchesse de Bourbon, « princesse belle, dévote, noble et bonne », fille de Jean, duc de Berry, oncle de Charles VI. Nesson figure à titre de *secrétaire* parmi les officiers qui reçurent une livrée de drap noir, à l'occasion des obsèques de ce duc, mort en 1416. Marie de Berry procura à Nesson un autre office, que le poëte indique sans le désigner, dans ces vers adressés au vaincu d'Azincourt :

« . . . . . Au bon duc de Bourbon,
Chevaleureux, afin qu'en sa prison,
Là où ne puis autrement lui aider,
Je le peusse ung peu désennuyer. »

Puis il ajoute :

« Dont me desplaist que ne puis déservir
L'honneur que fait m'a la noble princesse,
Luy estant pris, madame la duchesse,
De moy avoir tenu son officier
En sa bonne comté de Montpensier. »

Après 1416 nous ne trouvons plus aucun fait précis qui se rapporte avec une date certaine à la vie de cet écrivain. Nous savons seulement qu'il continua de rimer en l'honneur de son prince. Dans un autre passage, il fait allusion à des négociations diplomatiques inutilement tentées par le duc de Savoie, médiateur entre la cour de France et le duc de Bourgogne :

« Et *jà pieça* en furent en Savoye
Ambaxadeurs pour en suivre la voie... »

Ces négociations paraissent être celles qui eurent lieu en 1424, entre Charles VII et Amédée VIII (1). Le poëte vivait donc encore postérieurement à cette date.

Les poëmes de Nesson sont au nombre de trois; ils ont été désignés sous des dénominations variées et multiples. — *Le Lay de guerre* nous semble le plus important des trois, au point de vue politique, moral ou historique. Alain Chartier, poëte plus célèbre que Nesson, composa le *Lay de paix*, afin de tenter un accommodement entre Charles VII et la maison de Bourgogne. Le *Lay de guerre* est donc, selon toute apparence, une imitation du *Lay de paix* (2). Pierre de Nesson se contenta de suivre de loin son émule ou modèle.

Le manuscrit français 1727 de la Bibliothèque impériale de France contient, p. 179 et suivantes, le texte complet du *Lay de guerre*. Nous y avons puisé les citations qui précèdent. André Duchesne, dans son édition des *Œuvres d'Alain Chartier*, 1617, in-4°, p. 820-821, avait déjà fait connaître quelques fragments de ce poëme. Théodore Godefroy reproduisit textuellement ces extraits, à la suite de son *Charles VI* imprimé au Louvre en 1653 (in-folio, page 750-1). L'abbé Goujet en a également donné des extraits, puisés à la même source. Mais le *Lay de guerre*, dans son ensemble, est demeuré, je crois, inédit jusqu'à ce jour. — *Paraphrases*

(1) Jamet de Nesson était valet de chambre, *gance des coffres*, ou trésorier de la cassette particulière de Charles VI. Il figure à ce titre dans le *compte des changeurs du trésor* de 1398 à 1403, (K. K. 15, fol. 156, 169 et *passim*). On conserve également plusieurs titres originaux de ce Jamet dans le dossier *Nesson* du cabinet généalogique.

(2) Le duc de Bourbon.

(1) Voyez dom Plancher, *Histoire de Bourgogne*, t. IV, page 83.

(2) Ce rapprochement implique une date plus précise pour la composition du *Lay de paix*. Voy. l'article *Alain* CHARTIER.

Digitized by Google

de Job. Cet écrit porte aussi les titres de *Leçons de Job*, et de *Vigiles des morts, à sept psaumes et à neuf leçons*. Il paraît avoir servi de modèle aux *Vigiles de Charles VII*, dont l'auteur est *Martial d'Auvergne* (*voy.* ce nom). Les *Paraphrases de Job* sont une espèce de commentaire en vers français, placé au-dessous de chacun des principaux versets latins du livre de Job. Le tout est arrangé en forme d'office liturgique. Dans les manuscrits les plus complets, elles se terminent ainsi :

Cy fineral ma petite œuvre,
Qui mon ignorance desqueuvre,
En ceste neufiesme lesson ;
Et tous les lisans je requier
Qu'il leur plaise de corriger
Leur humble disciple Nesson.

Des quatre manuscrits des *Paraphrases*, deux sont à Paris et deux à Rome, savoir : 1° Bibliothèque de la rue Richelieu, manuscrit français n° 578, sur parchemin, folios 122 à 129. En tête une miniature, très-précieuse, qui paraît attester le temps de Charles VII, nous montre Job sur son fumier, au milieu d'un parc de basse cour ou clayonnage. Une belle dame de la ville, dans tous ses atours, et trois citadins qui l'accompagnent viennent railler le riche Job, tombé dans l'infortune. 2° Autre texte, manuscrit français (dans la seconde moitié) 1889, sur papier, non pagine. A la bibliothèque vaticane : 3° manuscrit 1683 ; 4° manuscrit 1728 de la reine Christine de Suède. On trouvera des fragments de cette œuvre dans les *Manuscrits français*, etc., de M. P. Paris, tome V, p. 64, et dans le *Romvart* de M. Keller, p. 631. — *L'Hommage à Notre-Dame*. C'est le plus connu des trois. On le rencontre aussi intitulé *Requeste, Oraison, Testament, Supplication de P. de Nesson à Notre-Dame*. MANUSCRITS : Bibliothèque nationale ; 1° ms. français n° 1642, fol. 326 à 329 ; 2° ms fr. 3,939, fol. 26 v° et s. ; 3° ms. fr. 1889, à la fin. La Croix du Maine, au seizième siècle, possédait un exemplaire du même genre, peut-être l'un des trois qui viennent d'être indiqués.

La première édition des écrits imprimés de Nesson paraît être celle de Robin Foncquet et Jehan Cres, imprimeurs à Brehant-Loudéac, en Bretagne, datée du 27 janvier 1484-1485, in-4° de 6 feuillets. Nous mentionnerons ensuite : *Oraison de P. de Nesson à la Vierge Marie*, à la fin du grand compost ou calendrier des Bergers, édition de Genève, 1497 (1). petit in-fol. Une autre édition parut sous le titre de *Supplication à Nostre-Dame, faite par Maistre Pierre de Nesson* (sans lieu ni date, petit in-4° gothique, de 6 f. ; deux gravures sur bois). Enfin, le *Testament de M. Pierre de Nesson*, avec une courte notice sur l'auteur, se trouve dans le recueil intitulé : *La danse aux aveugles et autres poésies du quinzième siècle, extraites de la bibliothèque des ducs de Bourgogne*; Amsterdam, 1749, in-12, p. 170 et suivantes. A. V.-V.

André Duchesne, *Œuvres d'Alain Chartier*, 1617, in-4°. — Godefroy, *Histoire de Charles VI*, 1653, in-fol., p. 779. — Goujet, *Bibliothèque française*, etc., 1740 et ann. suiv., in 12; t. IX, p. 177 et suiv.; t. X, p. 417. Monstrelet, éd. d'Arcq, t. III, p. 355, 398. — Genin, édition de Paisgrave, 1850, *Documents inédits*, etc., in-4°, p. 9. — Adelbert Keller, *Romvart, Beiträge zur Kunde mittelalterlicher Dichtung aus italiänischen Bibliotheken*; Mannheim, 1844, in-8°, p. 457, 631 ; et autres sources citées.

(1) Dans le manuscrit français 1889, à côté du titre de la *requête*, une main du seizième siècle a ajouté : « *Nota* que ceste oroison est à la fin du kalendrier des Bergers imprimé l'an mil IIIIc IIIIxx et XVI. » Goujet dit qu'elle se trouve dans la *première* édition de ce calendrier. (Goujet, *Bibliothèque française*, t. X, page 417.)

NESSON (*Jeannette* DE), poëte français de la même famille que le précédent, vivait au quinzième siècle. L'édition in-4° sans lieu ni date de la *Supplication à Nostre-Dame*, par Pierre de Nesson, se termine ainsi :

Et quand nous serons trespassez,
Donnez-nous, Madame Marie,
La doulce perpetuelle vie ;
Laquelle doint par sa puissance
La très-haute divine essence (1)
A tous les *Nessons* et *Nessonnes*!

L'une de ces Nessonnes était poëte comme Pierre de Nesson. Elle ne nous a transmis toutefois qu'une trace bien fugitive de son talent et de sa renommée.

« Et m'esbahy que mot ne son
N'as fait de la belle *Jeannette*
Nepce de Pierre de Nesson.
Elle vault qu'en ranc on la mette,
Car rien n'est dont ne s'entremette,
Et l'appelle-on l'autire Mynerve. »

Ainsi s'exprime l'un des interlocuteurs du *Champion des dames*, composition littéraire accomplie vers 1450, par Martin Franc.

Au seizième siècle, Jean Bouchet lui rend un hommage analogue, dans son *Jugement poëtic du sexe féminin* :

Je n'oblirray la subtile Jeannette
Fille (2) à Nesson, qui de rhythme tant nette
Scrust bien user....

Tels sont les seuls vestiges que nous connaissions touchant ce personnage. A. V.—V.

Goujet, cité à l'article précédent.

NESTOR, moine russe, né en 1056, mort vers 1114 (3), surnommé le père de l'histoire *russe*, est le premier annaliste européen qui ait écrit en langue vulgaire. A dix-sept ans il entra dans le célèbre monastère de Petcherski, à Kief; il y reçut le diaconat, et fut chargé, en 1091, de la translation du corps du saint abbé Théodose. On le retrouve à Vladimir en 1097, portant des paroles du prince David à l'infortuné Vassilko; puis le *Paterik* (ou livre contenant les Vies des Pères de son monastère) rapporte, sans préciser l'année, qu'il « s'endormit dans le Seigneur après s'être laborieusement occupé de l'histoire

(1) Le salut éternel.

(2) Martin Franc, contemporain de Jeannette, dit *nièce* : son témoignage doit être préféré.

(3) Dans sa *Vie de Théodose*, Nestor parle du sacre de Théoctiste, fait évêque en 1112 ; il n'est donc pas mort en 1111, comme quelques-uns l'ont supposé. M. Philarète, évêque de Riga, a consacré, dans la *Revue de la littérature ecclésiastique en Russie*, un remarquable article sur la date de la mort de Nestor, dont nous adoptons ici la conclusion.

Digitized by Google

du passé sans compromettre les destinées de son âme »; on montre encore à la foule des pèlerins qui afflue aux cryptes vénérées de Kief l'endroit où reposent ses restes.

Les recherches de Tatichtef, Schloezer, Pogodine, Boutkof établissent que la *Chronique* de Nestor est bien authentique, et qu'il a puisé à bonne source les renseignements qu'il nous a laissés sur les événements dont il n'a pas été le témoin oculaire. L'année à laquelle s'est arrêté Nestor varie, selon ces auteurs, de 1090 à 1116. Son style révèle un homme initié aux auteurs grecs, dont il a su, toutefois, éviter l'emphase comme l'adulation, de nos jours dépassée; très-familier surtout avec les historiens sacrés, dont il cite fréquemment des passages, il parvient quelquefois à en imiter la simplicité. Sa *Chronique*, qui prouve combien se trompait Voltaire en donnant au patriarche Nikon (mort en 1681) le titre de premier historien russe, est généralement regardée comme le plus antique et le plus précieux monument historique que possède la Russie. Après avoir donné des notions exactes sur tous les peuples slaves, notions infiniment importantes pour l'ethnographie, il nous y met au fait de la formation de la monarchie russe, et fournit des détails sur les règnes des princes qui ont gouverné la Russie depuis le neuvième jusqu'à la fin du onzième siècle; sur la translation de la capitale de Nowgorod à Kief et sur les guerres de ces princes avec les Grecs et les Pétchénègues (tribu asiatique nomade qui apparut au neuvième siècle sur le bas Dniepre et disparut au onzième).

La première édition critique de la *Chronique* de Nestor est due à Schloezer (*voy.* ce nom), qui y a consacré quarante années de sa vie; elle est intitulée : *Nestor, Russische Annalen in ihrir Slavonischen Grundsprache verglichen, übersetz und erklart, von A. L. Schloezer;* Gottingue, 1802-1805, 4 vol. in-8°; elle s'arrête à l'année 980. Iazikof en a donné une traduction russe (Saint-Pétersbourg, 1809-1819, 3 vol.); mais le meilleur texte de Nestor est celui qui se trouve dans la collection des Annales russes publiée par la commission archéologique de Saint-Pétersbourg, qui a pris à tâche de reproduire toutes les copies de Nestor qui ne remontent pas au delà du quatorzième siècle, en commençant par celle qui est connue sous le nom de *Laurentienne*. M. Louis Paris, dont l'érudition est si étendue, a publié en 1834 (Paris, 2 vol. in-8°) une traduction française, difficile aujourd'hui à rencontrer, de la *Chronique* de Nestor, accompagnée d'excellentes notes et d'un curieux recueil de pièces inédites (1) touchant les anciennes relations de la Russie avec la France. Malheureusement, elle a été faite sur le texte peu exact dit *de Radziwil* ou *de Kœnigsberg*; il serait donc fort à désirer qu'on en entreprit une nouvelle, en ne s'appuyant plus que sur les travaux de la commission archéologique de Saint-Pétersbourg, et non sur l'édition qu'en a donnée son académie en 1767.

Outre cette *Chronique*, qui peut lutter par son style comme par son intérêt avec les plus fameux écrits contemporains, on attribue à Nestor une *Vie de saint Théodose* et le *Récit des martyres des saints Boris et Gleb*, inséré dans le *Paterik* de Kief, imprimé dans cette ville, en 1661 (in-fol.), et maintes fois réimprimé depuis cette époque. Prince A. Galitzin.

Dict. histor. des écrivains ecclésiastiques russes. — Bantich-Kamenski, *Dict. hist.* — Gretch, *Essai sur l'hist. de la litt. en Russie.* — Karamzin, *Hist de l'Empire de Russie*, t. I. — Pogodine, *Recherches hist. sur Nestor;* Moscou, 1839. — Boutkof, *Défense de la* Chronique *de Nestor contre les attaques des sceptiques;* Saint-Pétersbourg, 1840. — Bélaief, *De la* Chronique *de Nestor;* Moscou, 1847. — Miklosich, *Über die sprache der ältesten Russischen Chroniken, vergleich Nestors;* Vienne, 1855. — *Mém.* de la IIIe sect. de l'Acad. de Saint-Pétersbourg, t. III. — *Des heiligen Nestors älteste Jahrbücher der russischen Geschichte*, trad. par J.-B. Scherer; Leipzig, 1774, in-4°.

NESTORIUS, patriarche de Constantinople, et célèbre par l'hérésie qui porte son nom, naquit à Germanicie, bourg de la Syrie, à la fin du quatrième siècle, et mourut en Libye, vers 439. Nestorius fut élevé à Antioche, et fit ses études, avec Théodoret, dans un monastère où il eut pour maîtres Théodore de Mopsueste et Jean Chrysostome. Ordonné prêtre, il se consacra tout entier à la prédication, se fit remarquer par son éloquence et sa piété, et en 428 fut appelé par Theodose le jeune sur le siége de Constantinople. Nestorius se montra aussitôt adversaire très-ardent des hérésies; dès son premier sermon, il dit à Théodose : « Donnez-moi la terre purgée d'hérétiques, et je vous donnerai le ciel ». Soutenu par l'empereur, il obtint de rigoureux édits contre les ariens; il les chassa de Constantinople, souleva le peuple contre eux et abattit leurs églises. Mais Nestorius ne détruisait cette hérésie que pour qu'elle laissât la place à une autre, dont il voulait être l'instigateur, et dont les principes lui avaient été enseignés par Théodore de Mopsueste. Un prêtre, nommé Anastase, ami de Nestorius, et venu avec lui à Constantinople, prêchant un jour dans la basilique de Sainte-Sophie, combattit les apollinaristes, qui soutenaient que Jésus-Christ n'avait pas une âme humaine; puis, se jetant tout à coup dans l'extrémité contraire, il avança que non-seulement la nature humaine était parfaitement distincte de la nature divine en Jésus-Christ, mais encore qu'elles formaient en lui deux personnes différentes, ayant chacune ses attributs particuliers. « Marie, ajoutait-il, n'a pu donner naissance qu'à la personne humaine, car la génération du Verbe est éternelle; Marie ne doit donc pas être appelée *mère de Dieu*, mais seulement *mère du Christ*. » Ce sermon

(1) Telles que le *Voiage de Jehan Sauvages*, que M. Louis Lacour a cru publier *pour la première fois*, vingt ans après M. L. Paris, dans le *Trésor des pièces rares ou inédites* de M. A. Aubry.

Digitized by Google

souleva contre Anastase tout le clergé de Constantinople, et Nestorius prit ouvertement le parti du novateur. La querelle devint sérieuse; le patriarche, entraîné peut-être par l'ardeur de la discussion, en vint à déclarer « que Jésus-Christ au moment de la naissance possédait la nature humaine seule; qu'ensuite, par ses éminentes vertus, il avait mérité que le Verbe s'unît à lui, non pas d'ailleurs par une union hypostatique, mais par une simple adjonction, par une société morale en quelque sorte, qui se chargeait de l'éclairer et de le diriger ». C'était détruire tout le mystère de l'incarnation, qui repose précisément sur l'union intime des deux natures divine et humaine en la personne du Verbe. Nestorius ne se contenta pas de soutenir cette hérésie dans ses prédications, il en rédigea les principes, et envoya partout des copies de ce travail; il en adressa même au pape Célestin Ier. Mais il trouva un ardent adversaire dans Cyrille d'Alexandrie, qui fit parvenir à l'empereur d'éloquentes protestations contre la nouvelle doctrine. Célestin convoqua alors à Rome un concile, qui se prononça contre Nestorius; un autre concile, réuni par Cyrille à Alexandrie, donna également tort au patriarche de Constantinople. Celui-ci obtint enfin de Théodose la convocation d'un concile œcuménique à Éphèse; Nestorius y fut condamné et déposé (22 juin 431). Cinq jours après, les évêques partisans de Nestorius se rassemblent, cassent la sentence prononcée contre lui, et déposent Cyrille. Mais le concile tint une nouvelle séance, le 11 juillet, et confirma la déposition de Nestorius. Celui-ci, soutenu par le comte Candidien, parvint à soulever ses adhérents; de la discussion on passa aux insultes, puis on courut aux armes, et une lutte sanglante allait s'engager, quand Nestorius consentit à abandonner Constantinople. Il se retira dans le monastère où il avait été élevé, et continua de là à troubler la chrétienté. L'empereur le relégua alors à Pétra en Arabie, et ordonna que tous ses ouvrages fussent supprimés et brûlés (435). Nestorius fut ensuite exilé dans une oasis du désert de Libye, et il y mourut, des suites d'une chute, après l'année 439. L'hérésie dont il avait été le chef ne s'éteignit point avec lui; elle fit de rapides progrès en Perse, et se maintint très-longtemps en Syrie. Malgré le soin qu'avait pris Théodose de détruire les œuvres de Nestorius, il nous reste de lui quelques homélies, qui ont été jointes à l'édition de Marius Mercator publiée par Garnier, et quelques lettres qui se trouvent dans le recueil des actes du concile d'Éphèse. On attribue aussi à Nestorius l'évangile apocryphe dit *de l'Enfance*, dont Henri Sike a publié une traduction sous ce titre : *Evangelium infantiæ, vel liber apocryphus de infantia Salvatoris, arabice, edente cum latina versione et notis Henrico Sike;* Utrecht, 1697, in-8°. Voltaire en a donné une traduction française; voyez dans ses œuvres : *Collection d'anciens évangiles extraits de Fabricius*, etc.

Alfred FRANKLIN.

L. Doucin, *Hist. du Nestorianisme;* 1697, in-4°. — J.-S. Franck, *Tres dissertationes de Nestorio;* 1700, in-4°. — B. Racine, *Hist. ecclésiastique.* — J.-C. Letsch, *Dissertatio Nestorianismi historiam complectens;* 1698, in-4°. — Pluquet, *Dict. des hérésies;* 1762, in-12. — G. Mauritius, *De Nestorianismo;* 1682, in-4°. — D. Ceillier, *Hist. des auteurs ecclés.* — Fleury, *Hist. eccles.* — J. Sartorius, *De Nestorio hæresiarcha;* 1698, in-4°. — Macquer, *Abrégé de l'hist. ecclés.;* 1757, in-12. — H. Klausing, *De controversia Nestorianorum;* 1725, in-4°.

NETCHAËF (*Innocent*), prélat et écrivain russe, né en 1722, mort à Saint-Pétersbourg, le 24 janvier 1799, archevêque de Pskof et de Riga, est connu par des *Sermons*, publiés par le saint synode, en 1775, pour être lus en chaire, et par les ouvrages intitulés : *De la Manière de confesser les enfants;* Moscou, 1769 et 1795, in-8°; — *Conseils d'un évêque à un prêtre pour remplir les obligations de son ministère;* Saint-Pétersbourg, 1790 et 1795; — *Préparation à la mort* (traduction du latin); Saint-Pétersbourg, 1793. Le célèbre poète Derjavin a composé l'épitaphe de sa tombe qui se voit à la laure (1) de Saint-Alexandre-Nevski.

Pce A. G—N.

Dictionnaire historique des écrivains ecclésiastiques de l'Église gréco-russe par le métropolite Eugène.

NETSCHATI (*Isa*), célèbre poète turc, né à Andrinople, vers le milieu du quinzième siècle, mort en 1509. Élevé par les soins d'une riche dame, qui l'adopta, il vécut d'abord dans l'intimité avec le poète Ahmed-Pascha, alors relégué à Broussa. Vers la fin du règne de Mahomet II, il attacha au turban d'un confident de ce prince une *ghasèle* en honneur du sultan, qui ayant aperçu cette pièce la goûta si bien, qu'il nomma Netschati secrétaire du divan. Plus tard il devint secrétaire du prince Abd'allah, fils de Bajazet II, et l'accompagna dans son gouvernement; ensuite il fut nommé *nischandschi* (chancelier) du prince Mahmoud. Sur la demande de ce dernier, il traduisit en turc l'*Alchimie du bonheur* de Ghasali et le *Recueil de récits et de contes* d'El-Auni. Dans l'intervalle, sa réputation comme poète allait toujours en augmentant; on lui accordait la palme sur tous ses contemporains. A la mort de Mahmoud, Bajazet lui offrit les plus hauts emplois; mais il préféra vivre dans la retraite, avec une pension de douze mille aspres que lui fit le sultan. Il se bâtit une maison à Constantinople, et y passa le reste de ses jours, ne fréquentant que quelques amis intimes. Il réunit ses poésies lyriques, cinq cents ghasèles et cinquante cassidètes, en un *Divan*, dont deux exemplaires se trouvent en manuscrit à la bibliothèque de Vienne; deux cent cinquante de ces pièces ont été insérées dans l'*Anthologie* de Kalfadé; des

(1) Ce terme, conservé aux plus considérables monastères russes, désignait un certain nombre de cellules annexées à quelques monastères de l'Égypte et de la Palestine. (*Voyez*, Suicer, *Thesaur. eccles.*, p. 503, 918.)

Digitized by Google

trad. allemandes de quelques-unes se trouvent dans les ouvrages de Chabert et de Hammer. O.

Sehi, *Hescht bihischt* (Les huit Paradis). — Latifi, *Mémoires sur les poètes*. — Kinalisade, *Mém. sur les poètes*. — Hammer, *Hist. de la poésie ottomane*.

NETSCHER (*Gaspar*), habile peintre allemand, de l'école hollandaise, naquit à Heidelberg, vers l'année 1639 (1), d'après Descamps, et mourut à La Haye, le 15 janvier 1684. Sa famille paraît originaire de Bohême. Son père, Johan Netscher, était sculpteur. Fuyant les persécutions religieuses et les calamités de la guerre, il s'arrêta à Heidelberg, où il mourut. Sa veuve, restée avec quatre jeunes enfants se vit, peu après, obligée de chercher un refuge dans un château fortifié, qui ne tarda pas à être assiégé. Elle eut la douleur de voir deux de ses fils, les aînés, mourir de faim dans ses bras; cette horrible perte redoubla son énergie et aussi sa tendresse pour ce qui lui restait d'enfants. Profitant d'une nuit obscure, elle eut l'adresse et le courage de franchir les défenses du château avec sa petite fille et son fils Gaspar, qui n'avait que deux ans : elle ne fut pas moins heureuse pour traverser les lignes des assiégeants. Les divers partis désolaient le pays : après bien des alarmes, des angoisses causées par la faim, le froid, la fatigue, cette admirable mère, ne trouvant d'aide que dans la charité de quelques personnes, parvint enfin à gagner Arnheim, où le médecin Tullekens lui offrit une généreuse hospitalité. Il fit plus, il adopta le petit Gaspar, et, le destinant à reprendre sa clientèle, lui fit donner une éducation complète. Gaspar en profita; mais bientôt la passion de l'art vint le détourner de toute autre étude. Le bon docteur Tullekens, quoique contrarié dans ses vues, aimait mieux voir son fils adoptif devenir un habile peintre qu'un médiocre médecin : il le plaça donc dans l'atelier de Koster, bon peintre de genre qui bientôt n'eut plus de leçons à lui donner. Gaspar Netscher travailla alors quelque temps pour les marchands de tableaux; mais, dégoûté par le peu d'argent qu'il recevait de ses ouvrages et aussi parce que cette espèce de servitude rétrécissait son génie, il résolut d'aller se perfectionner par l'étude des merveilles artistiques de l'Italie. Il s'embarqua pour Bordeaux; dans cette ville, il fit connaissance d'un marchand de tableaux liégeois, nommé Golyn, dont il épousa la fille, en 1659. Il renonça à passer les Alpes, et serait resté en France « si, dit Descamps, les protestants, de la religion desquels il était, n'y eussent pas été inquiétés ». En 1661, il retourna en Hollande et fixa son séjour à La Haye; il s'y attacha d'abord à composer des petits sujets qui furent fort recherchés, mais trop peu payés pour le temps qu'il y employait. Le besoin de subvenir à une nombreuse famille lui fit préférer le portrait. Il y réussit si bien qu'il eut bientôt plus de travaux qu'il n'en pouvait faire. Charles II, roi d'Angleterre, lui offrit une pension considérable pour l'attacher à sa personne : Netscher refusa pour cause de mauvaise santé. Dès sa jeunesse il avait été atteint de la gravelle; sa vie laborieuse ne fit qu'augmenter cette maladie, à laquelle il succomba à peine âgé de quarante-cinq ans. Il laissa neuf enfants, dont deux, *Théodore* et *Constantin*, se distinguèrent dans la peinture.

Netscher peignit surtout en petit et avec un grand fini. Il composait avec un excellent goût et dessinait correctement. Sa touche est moelleuse et fondue; son coloris chaud, plein d'harmonie; ses ouvrages montrent une grande entente du clair-obscur. Il a fort bien traité quelques sujets historiques, et il a excellé dans le portrait. Ses figures, simplement disposées, ont un air de distinction qui, sans s'écarter du naturel et de la ressemblance, appartient plutôt à l'artiste qu'au modèle; les poses, habilement choisies, sont gracieuses sans être maniérées. Comme il peignait avec un talent remarquable les animaux, les fleurs, les fruits, les tissus, etc., ses toiles sont presque toujours enrichies d'accessoires qui font singulièrement valoir le sujet principal. Ses draperies sont jetées avec ampleur. Il a surpassé Mieris lui-même dans l'imitation des tissus et surtout des satins, dont il a si bien rendu les tons argentés et glacés, que l'illusion est complète.

Quoique ce maître soit mort dans la force de son talent et que sa vie n'ait guère été qu'une longue souffrance, il a laissé de nombreux ouvrages, dont voici les principaux : à La Haye, *Netscher, sa femme* et une autre *personne*; *Vertumne et Pomone*; un *Portrait de femme vêtue à l'italienne*; le *Portrait de la princesse d'Orange* (depuis Marie II, reine d'Angleterre); un *Seigneur qui montre une médaille d'or à deux dames*, l'une vêtue de satin blanc, l'autre de velours et d'hermine, œuvre très-remarquable; une *Nymphe nue et endormie surprise par un satyre*; Deux *Enfants faisant des bulles de savon*; une *Mère habillant deux enfants*, toile charmante pour le groupe principal et les détails; deux *Dames se promenant avec un chien dans un jardin*; une *Jeune Couturière*; une *Jeune Femme à sa toilette* : son enfant se mire dans son miroir; la *Femme de Netscher donnant à teter à un de ses fils*; le portrait de *Marie Stuart*; — à Rotterdam : une *Dame donnant à manger à un perroquet*; un cavalier est près d'elle : riches costumes; — à Dusseldorf : un *Berger et une Bergère* dans un beau paysage; un *Quatuor*; une *Petite Fille qui joue avec un perroquet*; — à Vienne : un *Portrait*

(1) D'après d'autres biographes, il naquit à Prague, en 1636, et ne mourut qu'en 1687. Ils ajoutent qu'il était fils d'un ingénieur mort au service du roi de Pologne, et que ce fut de Prague que sa mère fut chassée, parce qu'elle professait la religion catholique. Il est pourtant constant que Gaspar Netscher fut élevé et mourut dans la religion protestante.

Digitized by Google

d'homme, richement vêtu et entouré d'attributs de sciences et d'arts; — à Dresde : deux jolis tableaux de genre; — à Paris, au Musée du Louvre : les *Portraits de Netscher, de sa femme et de sa fille :* le peintre accompagne sur la guitare le chant de sa fille; *La mauvaise Nouvelle; Le Portrait chéri*; la *Leçon de musique vocale*. On regarde comme son chef-d'œuvre la *Mort de Cléopâtre* qui faisait autrefois partie de la galerie du comte de Vence. On cite encore de lui en France : un *Joueur de luth;* deux *Portraits de Netscher;* une *Mère qui montre à lire à sa fille; Sarah présentant Agar à Abraham; Les Grâces adorant Vénus et l'Amour;* une *Tricoteuse de bas;* une *Petite Dentelière*, etc., etc. La plus grande partie des œuvres de Gaspar Netscher a été reproduite par les plus célèbres graveurs. A. DE LACAZE.

J. Campo Weyerman, *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. IV, p. 124-137. — De Piles, *Abrégé de la vie des Peintres*. — Descamps, *La Vie des Peintres allemands, hollandais*, etc., t. II, p. 240-246. — Pilkington, *Dictionary of Painters*. — Charles Blanc, *Histoire des Peintres*, liv. 151-152 : *École hollandaise*, n° 60-63.

NETSCHER (*Théodore*), peintre français, d'origine allemande, fils du précédent, né à Bordeaux, en 1667, mort à Hulst, en 1732. Il était bien jeune encore lorsque son père retourna en Hollande. Il fut son meilleur élève, et à dix-huit ans il revint en France avec le comte de Vaux, envoyé diplomatique de ce pays. « Il avait, dit Descamps, une figure aimable, de l'esprit, et ce qu'il fallait pour plaire dans le grand monde, qu'il aimait lui-même; aussi peignit-il les plus grands de la cour et surtout les femmes. » Il gagna beaucoup d'argent, et passa vingt années à Paris, menant grand train. Après la paix de Ryswick, van Oudyck, ambassadeur de Hollande à la cour de France, le décida à rentrer dans sa patrie, sous la condition d'une belle position; mais il n'obtint que la recette de la ville d'Hulst, qui produisait d'assez minces bénéfices; aussi fit-il gérer sa place par un commis, et reprit le pinceau. En 1715, les États-généraux envoyèrent en Angleterre 6,000 hommes au secours du roi Georges Ier. Netscher sollicita et obtint d'être le trésorier de ce corps d'armée. Accueilli splendidement à Londres, il devint l'ami des plus riches lords, fut présenté à la cour, « qui devint en 1720, suivant Descamps, un Pérou pour lui, chaque seigneur se faisant une fête de lui prodiguer des billets de banque ». Netscher ne se montra pas avare et dépensa rapidement l'argent qu'il gagnait facilement. En 1722 il retourna en Hollande, possédant encore 50,000 florins (environ 140,000 francs). Il y reprit carrosse et bon train de maison; mais on l'attaqua « comme receveur de la ville d'Hulst pour une somme qu'il avait prêtée à quelqu'un, et dont on ne voulut point le tenir quitte à moins qu'il ne nommât la personne; il le refusa, à la sollicitation du débiteur, et aima mieux perdre son emploi ». Quelques méchants ont prétendu qu'il s'était prêté à lui-même; cependant il continua de résider à Hulst. Il plaça le reste de ses fonds en rentes viagères, et mourut accablé par la goutte et les infirmités de la vieillesse. On retrouverait partout, en France, en Belgique, en Hollande, en Angleterre, des portraits de Théodore Netscher, s'ils étaient signés. Il a fait des copies d'après van Dick qui trompent par l'imitation; mais ses principaux ouvrages sont : les portraits de *Frédéric Ier, roi de Prusse*; du *roi Guillaume Ier*; du *conseiller pensionnaire Slingelandt*. On a souvent confondu ses œuvres avec celles de son frère, Constantin. Descamps est lui-même tombé dans cette erreur. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. III, p. 74-76.

NETSCHER (*Constantin*), peintre hollandais, frère du précédent, né à La Haye, en 1670, mort dans la même ville, en 1722. Élève de son père, qu'il perdit à l'âge de quatorze ans, il ne voulut pas reprendre d'autre maître, et se perfectionna par des études sur la nature. Sa mère, qui peignait bien le portrait, lui donna d'excellents conseils et l'entraîna dans ce genre. Il prit d'elle l'heureux don d'embellir et de faire ressemblant à la fois. Van der Doës fit souvent les accessoires de ses tableaux. Netscher gagna une honnête fortune en représentant des personnages considérés. Admis dans la Société des Peintres à La Haye, le 8 août 1699, il devint directeur de cette académie. Il mourut de la gravelle, à cinquante-deux ans. Sa maladie l'empêcha souvent de travailler; aussi ses tableaux sont-ils rares. On cite entre autres les portraits en pied du *comte* et *de la comtesse de Portland;* du *baron Suasso et de ses sept enfants;* de *la famille Wassenaër;* de *la famille Duivenvoorden*, etc. A. DE L.

Deschamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. III, p. 140-141.

NETTANCOURT, nom d'une des plus anciennes familles de Champagne, qui a pris son nom d'un bourg, aujourd'hui situé dans le département de la Meuse; elle remonte jusqu'à Dreux de Nettancourt, croisé en 1190, et elle subsiste encore. De cette maison sont sorties les branches des comtes *de Vaubecourt*, des marquis de Nettancourt, des seigneurs *de Neuville* et des seigneurs *de Bettancourt*. En voici les principaux membres : *Jean V*, baron DE NETTANCOURT, puis comte de VAUBECOURT, mort le 4 octobre 1642, à Vaubecourt. Fort jeune encore, il passa au service de l'empereur, après la paix de Vervins, et fut employé dans l'armée de Hongrie (1598). Il se rendit célèbre au siége de Raab, place devant laquelle l'armée impériale était arrêtée depuis assez longtemps, et qu'il enleva en faisant sauter une des portes. En récompense de cet acte de hardiesse, il reçut le gouvernement de Raab, les titres de chevalier et de baron de l'Empire, et une pension pour lui et pour ses

Digitized by Google

descendants. Il renouvela la même tentative à Belgrade; mais, au moment où il mettait le feu au pétard, il eut la cuisse cassée d'un coup de canon. Henri IV le rappela (1609), et le combla de faveurs : il leva en 1610 un régiment d'infanterie et un autre de cavalerie, et fut à diverses reprises chargé de négociations politiques auprès des princes de l'Allemagne. Maréchal de camp en 1617, il servit en Champagne sous les ducs de Guise et de Nevers, s'empara de Verdun (1631), et obtint le commandement de cette place (1652). En 1635 la baronnie de Vaubecourt fut érigée en comté.

Nicolas de NETTANCOURT, comte de Vaubecourt, fils du précédent, né le 27 juillet 1603, mort le 11 mars 1678, à Paris. Dans son enfance il fut adopté par son oncle, Jean de Haussonville, à la charge de porter son nom et ses armes; jusqu'en 1642 on l'appela le *marquis de Vaubecourt*. Il prit part à presque tous les combats du règne de Louis XIII, devint maréchal de camp en 1642, lieutenant général le 20 mai 1650, et eut les gouvernements de Landrecies, de Perpignan et de Metz.

Louis-Claude DE NETTANCOURT, comte de Vaubecourt, fils du précédent, né en 1655, mort le 17 mai 1705. Pourvu d'un régiment en 1677, il servit en Allemagne et en Flandre, fut nommé lieutenant général le 3 janvier 1696, et passa en Italie, où il enleva Guastalla. En 1705, il eut, par rang d'ancienneté le commandement de l'armée du Piémont, et fut tué en faisant de Verceil une sortie contre les Impériaux rassemblés à Vigevano. P. L.

Moreri. *Grand Dict. hist.* — Courcelles, *Dict. des généraux français.* — Calmet, *Hist. de Lorraine.*

NETTELBLADT (*Chrétien* DE), jurisconsulte suédois, né à Stockholm, en novembre 1696, mort en août 1775. Après avoir étudié la jurisprudence dans diverses universités de l'Allemagne, il fut nommé en 1724 professeur de droit à Greifswalde; en 1743 il devint conseiller à la chambre impériale de Wetzlar pour le duché de Poméranie, emploi qu'il garda jusqu'en 1773. On a de lui : *Themis romano-suecica;* Greifswalde, 1729, in-4°; — *Thesaurus juris provincialis et statutarii Germaniæ;* Francfort, 1756, 2 parties, in-4°. O.

Meusel, *Lexikon.* — *Biographisch-Lexikon.*

NETTELBLADT (*Daniel*), jurisconsulte allemand, né à Rostock, le 14 janvier 1719, mort le 4 septembre 1791. Il enseigna depuis 1746 le droit à l'université de Halle, dont il fut nommé directeur en 1776. On a de lui : *Systema elementare universalis jurisprudentiæ positivæ communis Imperii Romano-Germanici, usui fori accommodatum;* Halle, 1749 et 1789, in-8°; — *Systema elementare universæ jurisprudentiæ naturalis;* Halle, 1749, in-8°; une cinquième édition parut en 1785; une traduction allemande, avec commentaires d'Heineccius, parut à Halle, 1779, in-8°; — *Hallische Beyträge zur juristischen Gelehrten-geschichte* (Documents écrits de Halle pour servir à l'histoire des jurisconsultes); Halle, 1754-1762, 3 vol. in-8°; — *Initia historiæ litterariæ juridicæ universalis;* Halle, 1764 et 1774, in-8°; — *Exercitationes academicæ varii argumenti;* Halle, 1783, in-4°; — *Sammlung kleiner juristischen Aufsätze* (Recueil de dissertations juridiques); Halle, 1792, in-8°; en tête se trouve une *Vie* de l'auteur. O.

Meusel, *Lexikon.*

* **NETTEMENT** (*Alfred-François*), journaliste, français, né à Paris, le 21 août 1805. A sa sortie du collége, il se lia avec quelques écrivains légitimistes, et travailla à des journaux organes de ce parti, tels que *L'Universel* (1829-1830), et *La Quotidienne*, depuis 1830. Lorsque ce dernier journal, réuni à *La France* et à *L'Echo français*, eut pris le titre de *L'Union monarchique*, M. Nettement continua d'y être attaché, jusqu'à ce qu'un dissentiment d'opinion avec ses collaborateurs (à l'occasion de l'abdication de Charles X) le lui eut fait quitter. Il passa à la *Gazette de France*, où, entre autres articles, on remarqua ceux qu'il consacra à l'histoire critique du *Journal des Débats*. Il fut aussi un des rédacteurs de *La Mode*, journal soutenu par les légitimistes, où il se signala par des articles aussi spirituels que personnels contre les membres de la dynastie de Juillet. En 1833, il devint rédacteur en chef du journal *La jeune France*. Peu de temps après la révolution de 1848, il fonda *L'Opinion politique*, journal ayant le même esprit que *L'Union*, mais plus vif dans ses allures. Les électeurs du Morbihan envoyèrent M. Nettement à l'Assemblée législative, où, en soutenant ses opinions, il sut se faire écouter plusieurs fois avec intérêt. Il fit partie de la commission de la loi de la presse et de la commission de permanence. Lors du coup d'Etat du 2 décembre 1851, il fit partie des représentants qui se réunirent à la mairie du Xe arrondissement. Mis en prison, il recouvra bientôt sa liberté. Son journal (*L'Opinion publique*) ayant été supprimé, M. Nettement cessa de s'occuper de politique dans les journaux. Il écrivit quelques articles d'histoire et de littérature dans la *Revue contemporaine;* mais ses principes politiques lui firent quitter cette feuille en 1855. Voici la liste de ses principaux ouvrages : *Histoire de la révolution de juillet* 1830; Paris, 1833, 2 vol. in 8°; — *Les Ruines morales et intellectuelles, méditations sur la philosophie et l'histoire;* Paris, 1836, in-8°; — *Mémoires historiques de S. A. R. Madame duchesse de Berry, depuis sa naissance jusqu'à ce jour;* Paris, 1837, 3 vol. in-8°; ce ne sont pas réellement les mémoires *de*, mais des mémoires *sur* Mme de Berry. On en a attribué la rédaction à M. Lamothe-Langon; mais celui-ci s'est sans doute borné à donner des no-

Digitized by Google

tes; — *Histoire anecdotique, politique et littéraire du* Journal des Débats; Paris, 1838, in-8°; 2e édit., 1842, 2 vol. in-8°; — *Coup d'œil sur la situation du Vingt septembre* 1840 (pour faire suite à l'*Histoire* précédente); Paris, 1841, in-8°; — *Exposition royaliste*, 1789-1840; Paris, 1841, in-8°; ouvrage adopté par la commission royaliste sous la présidence de M. le duc de Fitz-James; — *Appel aux royalistes contre la division des opinions*, pour faire suite à l'*Exposition royaliste;* Paris, 1843, in-8°; — *Dix Jours à Londres pendant le séjour de Henri de France;* introduction à la 2e édit. de l'*Appel aux royalistes;* Paris, 1844, in-8°; — *Vie de Marie-Thérèse de France, fille de Louis XVI;* Paris, 1842, in-8°; nouvelle édition, revue et augmentée, 1859, in-8°; — *Vie de Suger;* 1842, in-8°; — *Henri de France, ou histoire de la branche aînée pendant quinze ans d'exil* (1830-1845); Paris, 1845, in-8°; 2e édit., 1849, in-8°; — *Études critiques sur le feuilleton-roman;* 1845, in-8°; 2e *série*, 1846, in-8°; — *La Presse parisienne, mœurs, mystères, passions, caractères, luttes et variations des journaux de Paris; tableaux contemporains. Suivie d'une notice historique sur Louis-Antoine de France, duc d'Angoulême; de la Revue politique et religieuse de l'année* 1845, *et d'une lettre à la duchesse d'Orléans;* Paris, 1846, in-16; — *Mariages de Henri et Louise de France; ou un dernier Chapitre de l'histoire des Bourbons de la branche aînée pendant quinze ans;* Paris, 1847, in-8°; — *Études critiques sur les Girondins;* Paris, 1848 et 1852, in-8°; — *La Révolution française;* Paris, 1848, in-8°; — *Vie de Louis-Philippe;* Paris, 1848, in-16 et in-8°; — *Des Moyens d'établir l'union;* — *Lettres politiques à M. le comte Molé;* 1849, in-18; — *Histoire de la littérature française sous la Restauration;* Paris, 1852, 2 vol. in-8°; — *Histoire de la littérature française sous la royauté de Juillet;* Paris, 1854, 2 vol. in-8°. M. Nettement a fait précéder d'*Études historiques* une édition des *Oraisons funèbres* de Bossuet, Fléchier, Massillon, Mascaron, Bourdaloue et Larue, publiée chez Dufour, 1842, 2 vol. in-18. Il a fait suivre d'une *Histoire de la* Gazette de France la *Biographie de M. de Genoude*, par M. F. F..; 1840, in-12. Il a ajouté une préface au *Rapport de M. Ducos à l'Assemblée nationale sur les Comptes du gouvernement provisoire;* 1849, in-12. Il a donné au *Plutarque français* les notices *Anne de Bretagne, Henri IV, Richelieu, le grand Condé, Bossuet, Louis XIV, Beaumarchais, Mirabeau.* Il est un des auteurs de l'*Album vénitien, nouvelles inédites;* 1840, in-8°. Enfin, il a donné des articles au *Dictionnaire de la Conversation*, et traduit de l'anglais plusieurs ouvrages estimés.

GUYOT DE FÈRE.

Vapereau, *Biog. des Contemporains.* — *La Littérature contemporaine.* — *Journal de la Librairie.*

NEU (*Jean-Chrétien*), historien allemand, né à Lorch (Wurtemberg), en 1668, mort en 1720. Il étudia dans diverses universités d'Allemagne et de Hollande; il fut précepteur auprès de plusieurs jeunes nobles, et devint en 1699 professeur d'histoire à Tubingue; plus tard il fut chargé d'y enseigner aussi l'éloquence et la poétique. On a de lui : *De Henrico II imperatore;* — *De Conrado II;* Tubingue, 1707; — *Accessiones ad Dhegorei Wheari relectiones hiemales;* Tubingue, 1700, 1703, 1708 etc., in-4°; — *Mantissa qua rerum germanicarum* 1715 *scriptores præcipui et cum primis æquales secundum seriem sæculorum recensentur;* Tubingue, 1706-1708, 2 parties; — *De Henrico III, imperatore;* Tubingue, 1718, in-4°; — *D. Equite santo Georgio.* O.

Beck, *Geschichte der Universität Tübingen.* — *Lebensbeschreibung berühmter Würtemberger* (Stuttgard, 1791).

NEUBAUER (*François-Chrétien*), musicien allemand, né en 1760, à Horzin (Bohême), mort le 11 octobre 1795, à Buckebourg. Fils d'un paysan, il fit de rapides progrès dans l'étude de la musique, et devint un violoniste habile. Après avoir passé quelques années à Prague, il se rendit à Vienne, où il se lia avec Haydn, Mozart et Wranitzki, et donna au théâtre l'opéra de *Ferdinand et Yarico*, qui a été grave. Il parcourut ensuite l'Allemagne en donnant des concerts. « Homme de talent et même de génie, dit M. Fétis, il vivait d'une manière indépendante et dans le désordre, s'enivrant chaque jour et travaillant au milieu du bruit dans les salles communes des auberges où il s'arrêtait. » Nommé en 1790 maître de chapelle du prince de Weilbourg, il passa avec le même titre au service du prince de Schaumbourg. Il a beaucoup écrit, et ses productions, quoique imparfaites, renferment une foule de traits heureux. On a de lui : quatre *Symphonies à grand orchestre* (op. 1, 4, 8, 11), *La Bataille*, des *quatuors* (op. 3, 6, 7), des *trios*, des *duos*, des *sonates*, un *concerto pour violoncelle*, des *chansons allemandes*, etc. K.

Fétis, *Biogr. univ. des musiciens.*

NEUBEK (*Valère-Guillaume*), médecin et poëte allemand, né en 1765, à Arnstadt, mort en 1850, à Altwasser. Après avoir exercé pendant quatre ans la médecine à Liegnitz, il devint en 1793 médecin de l'arrondissement de Steinau, emploi qu'il résigna, en 1823, pour vivre en simple particulier à Warmbrunn et plus tard à Waldenbourg. On a de lui : *Die Zerstörung der Erde nach dem Gerichte* (La Destruction de la terre après le jugement dernier); 1785; — *De lavatione frigida magno sanitatis præsidio;* 1788; — *Die Gesundbrunnen* (Les Eaux thermales); Breslau, 1794 et 1809, in-8°; c'est le meilleur poëme didactique des Allemands; — *Gedichte* (Poésies); Liegnitz, 1792, in-8°. O.

Digitized by Google

Schlegel, *Charaktere und Kritiken*. — Jördens, *Lexikon*.

NEUCHÂTEL. *Voy*. NEUFCHATEL.

NEUDŒRFER (*Jean*), dessinateur et biographe allemand, né à Nuremberg, en 1497, mort en 1563. Il donna des leçons de calcul et de calligraphie; il avait beaucoup de goût pour les arts, et vivait dans l'intimité avec Dürer et avec célèbres artistes de son temps. Lui-même dessinait avec facilité, comme le prouvent les gravures sur bois faites d'après ses compositions et qui se trouvent dans ses *Préceptes de calligraphie*; Nuremberg, 1549, in-fol. On a de lui : *Nachrichten von den vornehmsten Künstlern, so innerhalb hundert Jahren in Nürnberg gelebt haben* (Notices sur les principaux artistes qui depuis un siècle ont vécu à Nuremberg); Nuremberg, 1546 et 1828, in-12. O.

Will, *Lexikon*. — Nagler, *Künstler-Lexikon*.

NEUENAR (*Hermann*, comte DE), savant prélat allemand, né en 1491, dans le duché de Juliers, mort à Augsbourg, en 1530. Il entra dans les ordres, devint prévôt d'abord de la collégiale d'Aix-la-Chapelle, ensuite de la cathédrale de Cologne et enfin, en 1524, chancelier de l'université de cette ville. Il possédait des connaissances variées, et défendit Reuchlin contre les attaques des Dominicains de Cologne. D'accord avec Hutten et Camérarius sur les questions littéraires, il se sépara d'eux au sujet de la réforme religieuse, et vota contre les novateurs à la diète d'Augsbourg. On a de lui : *Oratio in comitiis Francofurtensibus pro Carolo Romanorum rege reçens electo*; Francfort, 1519, et Hanovre, 1611, in-fol.; — *Oratio gratulatoria ad Carolum V*; 1519; réimprimé ainsi que la pièce précédente dans le t. III des *Scriptores* de Freher; — *Epistola ad Carolum V*; Schelestadt, 1519, in-4° : écrite pour engager ce prince à favoriser les études classiques; — *Brevis enarratio de origine et sedibus Francorum*; Cologne, 1521, in-4°; Anvers, 1585; dans cet opuscule, réimprimé entre autres dans le t. I des *Scriptores* de Duchesne, l'auteur combat un des premiers l'opinion erronée sur l'origine troyenne des Francs; — *De Morbo seu febri sudatoria, vulgo sudore Brittanico vocato*; Cologne, 1529, in-4°; — *Carmina*; Leipzig, 1529; — *Annotationes aliquot herbarum*, dans le t. III du *Herbarium Brunsfeldii*; Bâle, 1540; — *De Gallia Belgica commentariolus*; Anvers, 1584, in-4°. Neuenar a aussi donné la première édition de la *Vie de Charlemagne* et des *Annales* d'Eginhard, Cologne, 1521, in-4°, et de l'*Art vétérinaire* de R. Végèce, Bâle, 1528, in-4°; il a encore traduit en latin plusieurs épigrammes grecques dans le recueil de Soter, publié à Cologne en 1528; sa traduction des *Psaumes* et d'autres morceaux de la Bible se trouve dans les *Psalmi* publiés à Haguenau, 1532, in-8°, par un de ses neveux, qui a placé en tête une *Vie de Neuenar*, reproduite dans les *Noctes academicæ* de J.-Fr. Christ; son *Poëme sur la mort du Sauveur* est inséré dans les *Hymni sacri* de G. Fabricius; enfin, on trouva plusieurs lettres de Neuenar dans la correspondance de Reuchlin. O.

Jac. Burckhard, *Analecta* et *De fatis linguæ latinæ*, p. 337. — Hartzheim, *Bibl. Coloniensis*. — H. Buschius *Fallum humanitatis*. — Paquot, *Mémoires*, t. XVI.

NEUFCHÂTEAU (*François* DE). *Voy*. FRANÇOIS.

NEUFCHÂTEL (*Berthold* DE), évêque de Bâle, mort peu après l'année 1134. La noblesse de son origine nous est prouvée par une charte de l'abbaye de Lutzel, où nous trouvons le nom de Raoul, comte de Neufchâtel sur le lac, se déclarant frère de l'évêque Berthold. Élu évêque de Bâle en 1122, il suivit la coutume des prélats de qualité, alla se joindre au cortége aulique du roi des Romains, et négligea les affaires de son diocèse. Nous le voyons à Strasbourg en 1123; en 1124 il fait partie de l'assemblée de Mayence, où il favorise les prétentions de Philippe de Souabe, aspirant à l'empire après la mort d'Henri V. Mais la majorité des suffrages se prononça pour Lothaire, et Lothaire, salué empereur, commença par traiter Berthold en ennemi. Berthold était alors en procès avec les moines de Saint-Blaise. L'empereur voulut entendre la cause, et se déclara pour les moines. Berthold était rentré dans les bonnes grâces de l'empereur en l'année 1130; mais peu d'années après, en 1134, il fut contraint d'abdiquer. Le motif de cette abdication n'est pas bien connu. On croit cependant qu'elle lui fut imposée par Innocent II. B. H.

Basilea Sacra, p. 191. — *Monuments de l'Histoire de l'ancien evêché de Bâle*, publiés par M. Trouillat, passim.

NEUFCHÂTEL (*Henri* DE), évêque de Bâle, mort le 13 septembre 1274. Son père, Ulric III, était comte de Neufchâtel. D'abord prévôt de l'église de Bâle et coadjuteur de l'évêque Berthold de Ferrete, il s'établit lui-même sur le siége épiscopal en 1262. C'était un homme fier de son origine, de ses alliances, qui ne savait céder à personne, pas même aux princes souverains. Dès l'abord il s'engagea dans une lutte armée avec Rodolphe de Habsbourg, son parent. Ils se disputaient les châteaux de Brisach et de Neuenburg. Les deux armées eurent pour chefs le comte et l'évêque, et prirent autant de places fortes, désolèrent autant de bourgs et de métairies au nom de l'un qu'au nom de l'autre. En 1268, Henri de Neufchâtel emporte d'assaut Hertenberg, Blotzheim et Rheinfelden, quoique cette dernière place passât pour inexpugnable : de son côté, Rodolphe assiége Toggenburg : puis interviennent dans la mêlée les paysans maltraités par le comte Rodolphe, qui se précipitent à l'improviste sur les châteaux d'Auggen, de Gervesch, de Froschbach, et les démolissent. La désolation régnait partout en l'année 1269, quand les deux adversaires parlèrent de traiter. Mais ils ne purent se mettre d'accord, et aussi-

Digitized by Google

tôt la guerre recommença. En 1272, Rodolphe, faisant chaque jour de nouveaux progrès, ruine le château de Tieffenstein, et porte l'incendie jusque dans les faubourgs de Bâle : cependant Henri se jette avec impétuosité sur l'ennemi, s'empare de Seckingen et rase la place. En même temps le comte de Fribourg, appuyé par Rodolphe, se porte sur Neunburg, et s'y établit, mais non sans peine : les habitants lui refusent l'hommage, et s'agitent, espérant de l'évêque de Bâle un prompt secours. Ce secours arrivé, la bataille s'engage. L'atroce comte de Fribourg mutile ou écorche ses prisonniers. Cependant Rodolphe revient sous les murs de Bâle, dévaste la vallée de Munster, et met enfin le siége devant la ville épiscopale. Henri, ne pouvant prolonger la lutte, signe une trêve, le 22 septembre 1273. On ne trouve pas facilement dans la vie de Henri de Neufchâtel quelques actes propres à un évêque. Absolument dépourvu de toute science ecclésiastique, ignorant même ou méprisant ses devoirs épiscopaux, il fut vaillant guerrier et habile capitaine. B. H.

Annales Colmarienses, apud **Urstisium**, passim. — Herrgott, *Genealog. Habsb.*, t. II, passim. — *Basilea Sacra*, p. 237. — *Monum. de l'Hist. de l'anc. évêché de Bâle*, recueillis par M. Trouillat, t. II, passim.

NEUFCHÂTEL (*Jean* DE), cardinal français, né à Neufchâtel, vers 1335, mort à Avignon, le 4 octobre 1398. D'une des plus considérables maisons du comté de Bourgogne, et fils de Thibaut, baron de Neufchâtel, et de Jeanne de Châlons, il devint, à quinze ans, chanoine d'Autun, puis prieur de Saint-Pierre d'Abbeville et de Notre-Dame de Bar-le-Duc. Ordonné prêtre à Besançon, il fut, mais inutilement, postulé pour archevêque de cette ville, et fut sacré en 1371 évêque de Nevers, d'où il passa en octobre 1372 sur le siége de Toul. L'empereur Charles IV lui donna en 1377 des lettres patentes qui l'investissaient du pouvoir temporel et le reconnaissaient prince de l'empire. Robert de Genève, son parent, devenu pape sous le nom de Clément VII, le prit, en 1378, pour l'un de ses camériers, et le créa, le 23 octobre 1383, cardinal du titre des Quatre Saints Couronnés. Jean se démit l'année suivante de son évêché, dont il reprit l'administration, le 29 mai 1385. Il devint, en décembre 1392, évêque d'Ostie et de Velletri, et, deux ans après, concourut à l'élection de Pierre de Lune, autrement Benoît XIII, qu'il couronna à Avignon, en octobre 1394. Jean suivit longtemps son obédience; mais affligé du schisme qui déchirait l'Église, il mit tout en œuvre pour en amener la fin, et ne cessa de solliciter Pierre de Lune de se démettre; toutefois, il mourut sans avoir pu triompher de l'obstination de Pierre. Le jour de sa mort, un incendie consuma son palais, et ses cendres, recueillies par ses amis, furent déposées dans la chartreuse de Villeneuve-les-Avignon. H. F.

Gallia christiana, t. XII et XIII. — Aubery, *Histoire des cardinaux*. — *France pontificale* (sous presse).

NEUFCHÂTEL (*Charles* DE), prélat français, mort à Pont-Audemer, le 20 juillet 1498. Fils de Jean de Neufchâtel, et parent du cardinal Jean (voy. l'art. précédent), Charles remplit d'abord les fonctions de grand chantre dans la cathédrale de Besançon. Quentin Ménart gouvernait alors cette église (*voir* ce nom). Quand celui-ci mourut, l'âge de Charles ne permettait pas aux chanoines de lui conférer par voie d'élection le titre vacant; ils pouvaient simplement le postuler. C'est ce qu'ils firent. Charles avait pour compétiteur le célèbre cardinal d'Arras, Jean Jouffroy. Cependant le crédit de sa famille l'emporta sur la puissance du cardinal : après avoir été postulé par les chanoines de Besançon, il fut nommé par le pape. La ville de Besançon avait elle-même souhaité cette nomination, le caractère facile et bienveillant de Charles lui faisant espérer que son administration serait pacifique. Il ne trompa pas cette espérance, et voulut même, en l'année 1471, effacer la dernière trace des discordes qui avaient troublé le gouvernement de son prédécesseur; il consentit alors à la destruction du château de Brigilles, nouvellement réédifié, et les citoyens s'engagèrent par reconnaissance à lui payer 600 florins d'or. Cependant, les tumultes civils apaisés, la ville et l'église de Besançon furent désolées par la guerre étrangère. Après la mort de Charles le Téméraire, les Français, unis aux Lorrains, envahissent la Franche-Comté, et y font de grands ravages. Charles de Neufchâtel résiste d'abord aux forces ennemies; mais Louis XI est un prince bien habile, qui sait à la fois intimider et corrompre. Le duc Maximilien apprenant que Charles de Neufchâtel est passé du côté de la France, le déclare déchu de ses fonctions et l'oblige même à quitter son palais archiépiscopal. Charles se retire alors près du roi Louis, qui lui assigne une pension de 4,000 livres. Quelques-uns disent une pension de 400 livres; mais ils se trompent; Louis XI était plus généreux à l'égard des gens dont il voulait s'assurer la fidélité. On a d'ailleurs conservé quelques quittances de Charles de Neufchâtel. Il était à la cour de France en l'année 1480, lorsque Louis, évêque de Bayeux, mourut. Le roi le nomma sur-le-champ *administrateur* de cette église (6 mars). Il ne pouvait, en effet, instituer évêque un archevêque confirmé : il pouvait simplement, par une sorte d'*incardination*, le préposer au gouvernement d'un évêché vacant. Ainsi, les chanoines de Besançon, privés de leur archevêque survivant, ne songèrent pas à lui donner un successeur : ils n'avaient pas ce droit. Charles reçut même pendant quelque temps les revenus de son archevêché, qui joints à sa pension (1) et à son traitement d'administrateur devaient le faire un des plus riches pré-

(1) Une de ses quittances porte, en effet, la date de 1481.

Digitized by Google

lats du royaume. Mais cela eut un terme. L'empereur Frédéric III, le 30 août 1485, écrivit aux chanoines de Besançon qu'il ne convenait pas d'envoyer plus longtemps à un archevêque rebelle, et persévérant dans sa rébellion, les fruits d'une église qu'il ne régissait pas. Charles se réconcilia plus tard avec Frédéric, puis se brouilla avec son successeur, Maximilien. Quand la mort vint le surprendre, il se rendait à Bayeux, après avoir assisté au couronnement de Louis XII. Son corps fut transporté à Bayeux, son cœur à Besançon. B. H.

Gallia Christ. vetus, t. I. — Dunod, *Histoire de l'Église de Besançon*, t. I. — L'abbé Richard, *Hist. des dioc. de Besançon et de S.-Claude.*

NEUFCHÂTEL (Prince DE). *Voy.* BERTHIER.

NEUFFORGE (*Jean-François* DE), architecte français, né le 1er avril 1714, à Coinblain, près de Liége, mort le 19 décembre 1791, à Paris. Issu d'une famille brabançonne connue dès le quinzième siècle, il vint vers 1738, à Paris, où l'appelait le désir de perfectionner ses études d'architecture. En 1755, il se consacra exclusivement à la partie théorique de son art, et s'occupa dès lors de composer, de publier ou de compléter le grand ouvrage intitulé : *Recueil élémentaire d'architecture* (Paris, 1756-1776, 8 vol), in-fol. « Ce qu'on y remarque de plus intéressant, selon le *Journal de Trévoux*, c'est le bon style, la composition sage, l'invention subordonnée aux règles, l'éloignement du frivole, du bizarre et du singulier. » Cependant, malgré les approbations de l'Académie d'Architecture et du marquis de Marigny, malgré un debit assez étendu, cette collection est loin d'avoir conservé quelque valeur ; on la trouve difficilement complète, parce qu'elle paraissait par cahiers et d'une façon peu régulière. La plupart des planches sont dues au burin de l'auteur. — Un des petits-fils de Neufforge a été professeur d'humanités aux colléges de Saint-Louis et de Charlemagne ; il a fourni quelques articles à la *Biographie universelle* (supplém.). P.

Mémoires de Trévoux. — *Année littéraire.* — Nagler, *Neues allgem. Künstler-Lexikon.*

NEUFGERMAIN (*Louis* DE), poète français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On ne connaît presque rien des particularités de la vie de cet écrivain ; on ignore même le lieu de sa naissance et à quelle famille il appartenait. Il vivait encore en 1652, et devait être arrivé à un assez grand âge, puisqu'à cette époque Ménage lui donne le sobriquet de *vieux badin*. Il était gentilhomme, et servait en quelque sorte de jouet au duc d'Orléans, au cardinal de Richelieu et aux beaux esprits de ce temps. Il se qualifiait lui-même de « poëte hétéroclite de monseigneur le frère unique de Sa Majesté, » et tirait sérieusement vanité de ce titre bizarre. « Sa méthode favorite, dit Bayle, était de faire des vers qui finissaient par les syllabes du nom de ceux qu'il louait. C'était une gêne qui lui faisait débiter mille impertinences et un galimatias si ridicule qu'il ne faut pas s'étonner qu'on se divertît à lui proposer des noms qui lui donnassent un peu d'exercice. » D'après le même auteur, on se servait quelquefois de Neufgermain pour entremêler des traits satiriques parmi des louanges ; mais cette conjecture paraît mal fondée. Pour donner une idée des extravagances de ce poëte, nous citerons quelques passages de la pièce adressée à Godeau, et dans laquelle, suivant son habitude, les syllabes du nom finissent les vers :

La belle et gentille Margo,
Trouvée naguère au bord d'eau
Puisant, puisant un escargo,
Dont elle fit si bon chaudeau
Qu'il n'en resta point à Godeau.

Dedans son liet en son gogo,
Encourtinee d'un rideau,
Remuant la gigue ou gigo,
Chantoit un air en go, en d'eau,
En faveur de Monsieur Godeau.

Venus luy donna son mago,
Atlas luy offrit son fardeau,
Diane, Talot et Rogo,
Et le beau Phébus, ce blondeau,
Donna ses cheveux à Godeau.

On connaît de Neufgermain un recueil intitulé : *Poésies extraordinaires et irrégulières Conceptions* (Paris, 1630-1637, 2 vol. in-4°), et composé de sonnets, stances, ballades et autres petites pièces. P. L—Y.

Bayle, *Dict. crit.* — Goujet, *Bibl. françoise*, XVI.

NEUFVILLE (*Jean-Florent-Joseph*, chevalier DE), littérateur français, né en 1707, à Sangaste, près Calais, mort vers 1770. Il embrassa la carrière des armes, fit quelques campagnes, et devint capitaine d'une compagnie de bas officiers invalides en garnison à Lorient. Il ajoutait à son nom celui de *Montador*. On a de lui diverses productions légères en vers et en prose : voici les titres de quelques-unes : *La Famille infortunée, ou les mémoires de la marquise de La Feuille-Belu*; Londres (Paris), 1737, 1742, in-12; — *Une Muse milit aire*; 1738, in-8°; — *La Pudeur, histoire morale*; Paris, 1739, in-12; — *L'Almanach nocturne, par la marquise de N. N.*; Paris, 1739-1742, in-12; — *L'Astronomie nouvelle du Parnasse, ou l'apothéose des écrivains vivants*; Paris, 1740, in-12; il existe une critique de cet écrit (*L'Astrologue dans un puits*, 1740), par La Chesnaye-Desbois; — *Les Confessions de la baronne de ***, par le C. D*; Amsterdam (Paris), 1743, 2 part. in-12; — *Lettres amusantes et critiques sur les romans en général*; Paris, 1743, in-12; — *La petite-nièce d'Eschyle, histoire athénienne*; Paris, 1761, in-8°. P.

Lettres de Mme du Châtelet, p. 133-153. — Desessarts, *Les Siècles littér.*, V.

NEUFVILLE. *Voy.* LA NEUFVILLE, NEUVILLE et VILLEROI.

NEUGEBAUER (*Salomon*), historien allemand du commencement du dix-septième siècle. On n'a aucun détail sur sa vie ; mais ses ouvrages, très-rares, prouvent qu'il a dû résider en

Digitized by Google

Pologne et en Russie ; le premier est spécialement curieux en ce qu'il y affirme, à l'instar de la plupart des voyageurs de cette époque, que le faux Démétrius n'était pas aussi *faux* qu'on l'a depuis prétendu. Voici la description bibliographique de ses ouvrages que la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg est peut-être seule à posséder : *Moscovia;* Gedani, 1612, in-4°; ibid., 1613; et Dantzig, 1613 ; — *Historiæ rerum Polonicarum, libri quinque;* Francfort, 1611, in-4°; — *Historia rerum Polonicarum concinnata, et ad Sigismundum tertium, Poloniæ Succiæque regem, usque deducta libris decem;* Hanovre, 1618, in-4°. P^ne A. G—N.

Adelung, *Uebersicht der Reisenden in Russland bis 1700.*

NEUHAUS (*Henri*), savant allemand, vivait à Dantzig, où il était né, au commencement du dix-septième siècle. Il se fit recevoir maître ès-arts et docteur en médecine. On a de lui : *Pia et utilissima admonitio de fratribus Rosæ-Crucis;* Dantzig, 1618 et 1622, in-8° ; traduit en français, Paris, 1624, in-8°, et à la suite de l'*Instruction à la France* de G. Naudé : dans cet écrit l'auteur dénonçait les Rose-croix comme une association qui, sous l'apparence de chercher la pierre philosophale, cherchait à étendre son influence dans un but caché, et selon toute probabilité dangereux pour la société; il s'attira plusieurs vives réponses de la part des adeptes. O.

Struve et Jugler, *Biblioth. hist. literariæ*, ch. IX.

NEUHAUSS (*Edon* VON), en latin *Neuhusius*, humaniste hollandais, né le 21 octobre 1581, à Steinfurt, en Westphalie, mort le 7 mars 1638, à Leeuwarden. Orphelin de bonne heure, il fut élevé par les soins de son oncle Othon Casmann, et accepta en 1607 le rectorat du collége de Leeuwarden. Il refusa en 1619 de quitter cette ville pour un emploi semblable que lui offraient les États de Groningue. On a de lui : *Princeps Agapetianus, in metricis numeris;* Francfort, 1603, in-12; — *Infantia Imperii Romani sub regibus;* Amsterdam, 1620, in-16; — *Manes Nassovii;* ibid., 1620, poëme héroïque en l'honneur de Guillaume-Louis de Nassau; — *Theatrum ingenii humani, sive De cognoscendis hominis indole et secretis animi motibus;* ibid., 1633-1664, 2 part. in-16; — *Fatidica sacra;* ibid., 1635-1648, 3 part. in-16; — *Triga scolasticarum artium;* Leeuwarden, 1636, in-8°; — *Gymnasium eloquentiæ;* Amsterdam, 1641, in-16; réimprimé avec des additions en 1664; — *Nova grammatica,* rédigée pour les écoles de la Frise avec W. Revius et Pierre Moll.

Son fils, *Regnier* VON NEUHAUSS, né en 1618, à Leeuwarden, mort vers 1680, voyagea en France, et fut recteur des colléges de Harlingue et d'Alkmaer. Il a publié : *Poematum juvenilium libri II;* Amsterdam, 1644-1669, 2 vol. in-16 : on y trouve de l'aisance et de la clarté; — *Manuale philologicum;* ibid., 1636, in-18; — *Orationes, cum fasciculo poematum et epistolarum;* Franeker, 1642, in-16; — *Synopsis etymologica, sive de originibus linguæ latinæ;* Amsterdam, 1652, in-16; — *Epistolarum familiarium centuriæ IV novæ;* ibid., 1653, 1678, in-16; — *Examen philologicum;* ibid., 1654, in-16; — *Thalia Alemariana,* seu *Poematum posteriorum liber;* ibid., 1678, 2 vol. in-16. K.

Paquot, *Mem.*, VII.

NEUHOF (*Théodore* DE). *Voy.* THÉODORE.

NEUKIRCH (*Benjamin*), littérateur allemand, né en 1665, au village de Reische en Silésie, mort en 1729. Il exerça pendant quelques années la profession d'avocat à Breslau, devint ensuite précepteur auprès de plusieurs jeunes gentilhommes, fut nommé en 1703 professeur à l'Académie des Nobles à Berlin et plus tard sous-gouverneur du prince d'Anspach. On a de lui : *Galante Briefe und Gedichte* (Lettres et Poésies galantes) ; Cobourg, 1695, in-8° ; — *Satyren und poetische Briefe* (Satires et Épîtres poétiques), à la suite des *Weltliche Gedichte* de Hanken (Dresde, 1727); et à part, Francfort, 1757, in 8° ; — *Auserlesene Gedichte* (Poésies choisies) ; Ratisbonne, 1744, in-8°, avec une vie de l'auteur par Gottsched. Neukirch a aussi traduit en vers allemands le *Télémaque* de Fénelon ; Onolzbach, 1727-1739, 3 parties, in-fol., avec gravures. O.

Jördens, *Lexikon.* — Vocke, *Almanach Anspachscher Gelehrten.*

NEUKOMM (*Sigismond*), compositeur allemand, né à Salzbourg, le 10 juillet 1778, mort à Paris, le 3 avril 1858. Fils d'un professeur de l'École normale de Salzbourg, il était l'aîné d'une nombreuse famille. Avant l'âge de sept ans, il commença l'étude de la musique, sous la direction de Weissauer, organiste distingué, et fit des progrès tellement rapides que son maître le chargea bientôt de le remplacer dans quelques-unes de ses fonctions. Son talent précoce lui valut d'être nommé, à peine âgé de seize ans, organiste titulaire à l'université, où il faisait en même temps ses études classiques. A la même époque, Michel Haydn lui donna des leçons d'harmonie et de contrepoint et lui confia souvent le soin de le seconder comme organiste de la cour. Lorsqu'il eut atteint sa dix-huitième année, il fut attaché à l'Opéra en qualité de répétiteur des chœurs. Il prit alors la résolution de se livrer entièrement à la culture de l'art qu'il affectionnait, et après avoir terminé ses cours de philosophie et de mathématique, à l'université, il partit au mois de mars 1797 pour Vienne, où Joseph Haydn, sur la recommandation de son frère, l'admit au nombre de ses élèves. Neukomm gagna bientôt l'affection de l'illustre maître, qui le traitait comme un fils, et sous la direction duquel il travailla pendant sept années, recueillant chaque jour le fruit de

Digitized by Google

ses précieux conseils et employant le temps qui lui restait à donner des leçons de piano et de chant. Au mois de mai 1804, il s'éloigna de Vienne pour se rendre à Saint-Pétersbourg, où il fut nommé directeur de la musique du théâtre impérial. Cette position lui fournit l'occasion d'écrire pour le couronnement de l'empereur un opéra intitulé *Alexander am Indus*; mais au bout d'un an d'exercice, il fut obligé de renoncer à son emploi, par suite d'une grave maladie que lui avait occasionnée la nouvelle imprévue de la mort de son père. Peu à peu cependant sa santé se rétablit; il put reprendre le cours de ses travaux, et se fit remarquer par des compositions de divers genres, qui furent exécutées soit à Saint-Pétersbourg, soit à Moscou, où il faisait de fréquentes excursions. L'académie de musique de Stockholm et la Société Philharmonique de Saint-Pétersbourg le reçurent au nombre de leurs membres. En 1808, Neukomm quitta la Russie, alla faire un court séjour à Salzbourg, visita ensuite la Prusse, et se rendit à Vienne, où il arriva au commencement de l'année suivante, peu de temps avant la mort de Haydn. Après la campagne de 1809 et la conclusion de la paix, il vint à Paris. Son talent d'artiste, son esprit cultivé lui créèrent bientôt des relations aussi agréables qu'utiles. La princesse de Vaudemont le prit sous sa protection, et le présenta au prince de Talleyrand, auquel elle le recommanda chaleureusement. Dussek était alors attaché comme pianiste à la maison du prince; mais sa santé s'altérait chaque jour davantage. A sa mort, arrivée au mois de mars 1812, Neukomm, qui l'avait remplacé dans ses fonctions, lui succéda définitivement, et fut installé dans l'hôtel Talleyrand. Vivant au milieu de l'élite de la société, exempt de toute préoccupation sur son sort, sa place lui laissait des loisirs, qu'il consacrait à composer. Parmi les nombreux morceaux de musique qu'il écrivit à cette époque, nous citerons un *Te Deum* qui fut ensuite exécuté à l'église de Notre-Dame, à l'occasion de l'entrée solennelle de Louis XVIII à Paris. En 1814, il accompagna le prince de Talleyrand au congrès de Vienne, et le 21 janvier 1815 il fit exécuter par trois cents chanteurs à l'église Saint-Étienne de cette ville, et en présence des rois et princes réunis au congrès, un *Requiem* qu'il avait composé pour l'anniversaire de la mort de Louis XVI. Neukomm reçut de Louis XVIII la croix de chevalier de la Légion d'Honneur.

Après les Cent Jours, Neukomm revint à Paris avec le prince de Talleyrand; mais en 1816 il accompagna le duc de Luxembourg, qui se rendait à Rio-Janeiro, en qualité d'ambassadeur extraordinaire. Admis à la cour de Joao VI, comblé de faveurs par la famille royale, il passa quatre années dans cette situation. La révolution du Brésil, en obligeant le roi à retourner en Portugal, ramena aussi Neukomm à Paris, où il reprit sa place dans l'hôtel Talleyrand. Plus tard, en 1826, réalisant le projet qu'il avait formé depuis longtemps de faire un voyage en Italie, il visita successivement Milan, Florence, Bologne, Rome, Naples et Venise. Un goût passionné pour les voyages s'était emparé de lui. En 1827 il parcourut la Belgique et la Hollande, et deux ans après l'Angleterre et l'Écosse. De retour à Paris au commencement de 1830, il suivit bientôt après le prince de Talleyrand dans son ambassade à Londres. Ses compositions, principalement ses oratorios, eurent à cette époque beaucoup de succès en Angleterre, où elles furent exécutées sous sa direction dans plusieurs grandes solennités musicales. Au mois de septembre 1832, il alla diriger à Berlin l'exécution de son oratorio des *Dix Commandements de Dieu*, connu en Angleterre sous le titre du *Mont Sinaï*, et revint passer l'hiver à Londres. Après avoir écrit pour le festival de Birmingham un nouvel oratorio, intitulé *David*, il entreprit un second voyage en Italie, et fit ensuite une excursion à Alger et dans les possessions françaises de l'Afrique. Paris et Londres le revirent pendant les années 1835 et 1836. Il allait s'embarquer pour l'Amérique du Nord, mais une maladie douloureuse le retint en Angleterre. Rendu à la santé, et quoiqu'il eût déjà atteint sa cinquante-huitième année, il reprit le cours de ses voyages, visitant à plusieurs reprises l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, la Belgique et l'Angleterre. Enfin, en 1857, après avoir fait une dernière excursion en Prusse, il revint à Paris, où il mourut, le 3 avril de l'année suivante, à l'âge de près de quatre-vingts ans. Neukomm ne s'était pas marié.

Neukomm a joui d'une certaine renommée comme compositeur, surtout en Angleterre. Son style, clair et correct, rappelle la manière de Haydn. Il a été considéré comme un des meilleurs organistes de son temps. Malgré les distractions multipliées que lui occasionnaient ses voyages et ses relations sociales, il a produit une telle quantité de compositions en tous genres, qu'il est difficile de s'expliquer comment il a pu trouver le temps nécessaire pour se livrer à un pareil travail. Depuis l'âge de vingt-cinq ans, Neukomm tenait un catalogue de ses ouvrages; à l'époque de sa mort, ce catalogue offrait plus de 2,000 numéros. En voici le résumé : Musique religieuse : sept oratorios; — cinquante messes, dont vingt complètes; — quatre grands chœurs; — une foule de cantates d'église et d'autres morceaux détachés, à une ou plusieurs parties; — un recueil d'antiennes et autres morceaux à plusieurs voix; — une collection d'hymnes chorales, et *The morning and evening service* (Service du matin et du soir); ces deux derniers ouvrages ont été composés en Angleterre; — un grand nombre de psaumes à un, deux, trois, quatre et cinq voix, et à grand chœur; — plusieurs *Stabat Mater*, des litanies, des can-

Digitized by Google

tiques pour le mois de Marie, etc., etc. — MUSIQUE DRAMATIQUE : Dix opéras allemands; — trois scènes détachées, en italien. — MUSIQUE VOCALE DE CONCERT ET DE CHAMBRE : Des chœurs, des trios, des duos, des cantates, et un grand nombre de chansons allemandes et anglaises, de romances françaises et de canzonettes italiennes. — MUSIQUE INSTRUMENTALE : *Fantaisies et Élégies*, à grand orchestre; — cinq ouvertures détachées; — une symphonie à grand orchestre; — quintettes, quatuors, etc., pour divers instruments, au nombre de vingt-trois; — vingt-cinq marches militaires et autres pièces d'harmonie; — duos, valses, etc., pour divers instruments; — un concerto pour le piano, et des sonates, caprices, variations et fantaisies pour le même instrument; — plus de soixante pièces d'orgue; — des exercices d'harmonie et des solfèges. On a publié en France, en Allemagne et en Angleterre, un grand nombre de compositions de Neukomm; le reste est en manuscrit dans la collection qu'il a laissée de ces œuvres.

Dieudonné DENNE-BARON.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.* — *Esquisse biographique de Sigismond Neukomm*, par lui-même, et publiée dans le journal *La Maîtrise*; Paris, 1859.

NEUMANN (*Gaspard*), orientaliste allemand, né le 14 septembre 1648, à Breslau, mort dans cette ville, le 27 janvier 1715. Après avoir accompagné en qualité de chapelain le duc de Gotha en Suisse, en France et en Italie, il occupa depuis 1678 diverses fonctions ecclésiastiques dans sa ville natale, et il y fut nommé en 1697 professeur de théologie aux deux gymnases; en 1706 il devint membre de l'Académie des Sciences de Berlin. On a de lui : *Genesis linguæ sanctæ Veteris Testamenti docens vulgo sic dictas radices non esse vera Hebræorum primitiva, sed voces ab alio quodam radicibus his priore et simpliciore principio deductas;* Nuremberg, 1696, in-4°; le système de l'auteur, bien qu'il n'ait pas été confirmé par les recherches philologiques postérieures, est curieux comme un des premiers exemples de la libre investigation dans l'étude de la langue hébraïque; — *Exodus linguæ sanctæ Veteris Testamenti, tentatus in lexico etymologico hebræo-biblico, pro illustranda hypothesi, in Genesi linguæ sanctæ tradita, quod ita concinnatum, ut simul pateat esse litteraturam hebraicam suo modo hieroglyphicam et vi significandi symbolica prædita;* Nuremberg, 1697, 1698, 1699 et 1700, in-4°; — *Biga dissertationum physico-sacrarum de gemmis Urim et Thummim et de cibo Samariæ obsessæ, una cum responsione ad quæstionem amici : Num potus caffee dicti aliqua in sacris dentur vestigia;* Leipzig, 1709, in-4°; — *Clavis domus Heber, reserans januam ad significationem hieroglyphicam litteraturæ hebraicæ perspiciendam;* Breslau, 1712, 1715, 3 vol.; — *De scientia litterarum hieroglyphicarum;* — *Kern aller Gebete* (Essence de toutes les prières); cet ouvrage, imprimé vingt-deux fois en Allemagne, a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe; — *Trutina religionum;* Leipzig, 1716, in-8°; en tête se trouve une biographie de l'auteur par Casten. Neumann a aussi publié une grande partie de ses sermons et oraisons funèbres; Breslau, 1707, in-8°; enfin, il a composé une vingtaine de cantiques réunis dans les *Lebensbeschreibungen berühmter Liederdichter* de Wetzel, t. II, où se trouvent aussi des détails sur sa vie. O.

Teke, *Leben Neumanns* (Breslau, 1741, in-8°). — Kundmann, *Silesii in nummis.* — *Hallische Bibliothek*, t. XLVI, p. 677. — Scultetus, *De hymopœis Silesiæ*, p. 31.

NEUMANN (*Jean-Georges*), théologien allemand, né en 1661, à Hertz près de Mersbourg, mort en 1709. Il devint en 1690 professeur de poésie et bibliothécaire à l'université de Wittemberg, où il obtint en 1692 une chaire de théologie; il fut appelé plus tard à la dignité de prévôt de l'église du château. Il était un des principaux adversaires de Spener. Il a écrit plus de cent vingt dissertations sur des sujets théologiques, historiques et littéraires, réunies en grande partie dans ses *Primitiæ dissertationum;* Wittemberg, 1700, 1707 et 1716, in-8°, et dans ses *Programmata academica;* Wittemberg, 1707 et 1722, in-4°; il a aussi publié les biographies de plusieurs théologiens, tels que *Hunnius, Hutter, Runge*, etc. O.

Schönbach, *Vita Neumanni* (1716, in-8°). — Rauff, *Leben der chur-sächsischen Theologen*, t. II. — Faber, *Nachrichten von der Schloss-Kirche zu Wittenberg.* — Erdmann, *Biographien der Pröbste zu Wittenberg.*

NEUMANN (*Gaspard*), chimiste allemand, né en 1683, à Zullichau, mort en 1737. Fils d'un pharmacien, il fut placé à la tête de la pharmacie de voyage du roi de Prusse, qui lui donna ensuite les moyens d'augmenter ses connaissances par des voyages en Allemagne, en Hollande et en Angleterre. De retour à Berlin, il se lia avec Stahl, qui le fit nommer pharmacien de la cour; en 1723 il devint professeur de chimie au Collége médico-chirurgical, et l'année suivante inspecteur des pharmacies du royaume. Il était membre de l'Académie des Sciences de Berlin et de l'Académie impériale des Naturalistes. On a de lui un grand nombre de monographies sur diverses substances organiques, réunies en partie dans sa *Vollständige medicinische Chymie* (Chimie médicale complète); Berlin, 1749-1755, 4 vol. in-4°. O.

Hirsching, *Handbuch.* — Blumenbach, *Introd.* — F. Hoefer, *Hist. de la Chimie.* — Zedler, *Universal Lexikon.*

NEUMANN (*Balthasar*), architecte allemand, né à Eger, en 1687, mort en 1753. Après avoir été pendant quelque temps fondeur de cloches, il entra au service militaire. Ses connaissances en mathématiques le firent avancer au grade de colonel de l'artillerie du cercle de Franconie. Il s'occupa ensuite d'architecture, et alla visiter les

Digitized by Google

principaux monuments de l'Allemagne, des Pays-Bas, de la France et de l'Italie; de retour en Allemagne, il y fut chargé de la construction de plus de soixante églises, chapelles, palais, etc.; il fut un des premiers qui essayèrent de ramener en ce pays le goût à la simplicité et à la grandeur antiques et à faire abandonner l'ornementation surchargée et bizarre. Parmi les monuments exécutés sous sa direction, nous citerons : l'*église de Meresheim*, les *résidences de Bruchsal, de Wurtzbourg, de Werneck*, le *château de Schönborn* près de Coblentz, etc. O.

Nagler, *Künstler-Lexikon.*

NEUMANN (*Georges-Frédéric*), biographe allemand, né à Stolberg en Misnie, vivait au commencement du dix-huitième siècle. Il occupa diverses fonctions ecclésiastiques, et publia : *De eruditis et theologis qui patriam suam nonnumquam obscuram nobilitarunt;* Leipzig, 1707-1708, 2 parties, in-4°; — *De mythologiæ gentilium abusu in poesi christiana;* Leipzig, 1709, in-4°; — *Stolberga erudita;* Leipzig, 1709; — *De bibliotheca Halensi;* Leipzig, 1710. O.

Möller, *Cimbria literata*, t. II.

NEUMANN (*Charles-Georges*), médecin allemand, né à Gera, en 1774, mort à Trèves, en 1850. Il exerça la médecine successivement à Pirna, à Meissen et à Stettin, et devint en 1818 second directeur et professeur de clinique à l'hôpital de la Charité à Berlin; en 1828 il se démit de cet emploi, et se fixa à Aix-la-Chapelle. On a de lui : *Von der Natur des Menschen* (De la Nature de l'homme); Berlin, 1815-1818, 2 vol.; — *Die Krankheiten des Vorstellungsvermögens* (Les Maladies de l'entendement); Leipzig, 1822; — *Specielle Pathologie und Therapie;* Berlin, 1832-1834 et 1837, 4 vol.; — *Die Krankheiten des Gehirns* (Les Maladies du cerveau); Coblentz, 1833; — *Pathologische Untersuchungen* (Recherches pathologiques); Berlin, 1841; — *Deutschlands Heilquellen* (Les Eaux thermales de l'Allemagne), 1845; — *Beiträge zur Natur-und Heilkunde* (Documents relatifs à l'histoire naturelle et à la médecine). Neumann est l'auteur de plusieurs pièces de poésie devenues populaires. O.

Pierer, *Lexikon.*

***NEUMANN** (*François-Ernest*), physicien allemand, né le 11 septembre 1798, au village de Mellin dans l'Ukermark. Il reçut sa première instruction à Joachimsthal et à Berlin. Il était encore au collége lorsque la guerre éclata, en 1815, entre la France et les alliés. Il assista comme volontaire à la bataille de Ligny, où il fut blessé d'une balle au visage. Rentré, en 1816, à l'un des colléges de Berlin, il put le quitter en 1817, et se livra dès lors à l'étude assidue des mathématiques et des sciences naturelles. En 1826 il obtint à Berlin le doctorat ès sciences, et fit à cette occasion le premier connaître la loi des zones qui a répandu un jour inespéré sur le chaos des faces cristallines. M. Neumann est depuis 1826 professeur de physique à l'université de Kœnigsberg, où ses cours attirent de nombreux auditeurs de toutes les parties de l'Allemagne et de l'étranger. Il est membre ou associé des Académies de Berlin, de Vienne, de Saint-Pétersbourg, de Gœttingue, de Rome. En 1859, le roi de Prusse lui conféra le titre de conseiller intime. Pendant sa longue carrière scientifique, M. Neumann s'est fait connaître par une série de mémoires estimés sur les systèmes des cristaux, sur la théorie de la lumière, la chaleur, les courants d'induction, et d'autres sujets du même genre. Ces mémoires sont disséminés dans les principaux recueils périodiques d'Allemagne. On trouve ses travaux crystallographiques dans ses *Beitraege zur Cristallonomie;* Berlin, 1826; dans sa thèse *De lege zonarum principio evolutionis systematum cristallinorum;* Berlin, 1826, in-4°; et dans les *Annales* de Poggendorff, vol. IV, 1825; XXIV, 1832; XXVII, 1833; XXXI et XXXIII, 1834; XXXV, 1835; XLII, 1837. Les résultats de ses recherches sur la chaleur spécifique sont consignés dans le même journal, vol. XXIII, 1831, ainsi que dans sa brochure : *De emendanda formula per quam calores corporum specifici ex experimentis methodo mixtionis institutis computantur;* Kœnigsberg, 1834, in-4°. Dans la théorie de la lumière, M. Neumann s'est principalement occupé de la double réfraction dans les cristaux, de la réflexion et de la polarisation des rayons lumineux; il a toujours soutenu, avec Mac Cullogh, et contrairement à l'opinion de Fresnel, que les molécules éthérées oscillent dans le plan de polarisation même; et c'est cette dernière opinion qui commence aujourd'hui à prévaloir dans la science. Les mémoires de M. Neumann qui ont trait à ces questions ont paru dans les *Abhandlungen der Berliner Academie*, en 1835 et 1841, et dans les *Annales* de Poggendorff, vol. XXV et XXVI, 1832; XL, 1837. La théorie des courants d'induction doit à M. Neumann la découverte d'une de ses lois fondamentales, qui consiste en ce que les forces en jeu dans un courant fermé dérivent d'un potentiel. (*Voir : Abhandl. der Berl. Acad.*, 1845 et 1847.) Nous citerons encore de lui deux mémoires sur les applications auxquelles se prêtent les séries ordonnées suivant les fonctions que l'on appelle les *Y* de Laplace, dans le *Journal* de Crelle, vol. XXVI, 1843, et dans les *Astronomische Nachrichten*, vol. XV, 1838; ainsi qu'une méthode nouvelle pour déterminer la résistance électrique, citée par M. Wild dans le *Vierteljahrsschrift der naturf. Gesellsch. von Zurich*, vol. II. R. Radau.

Docum. partic.

***NEUMANN** (*Charles-Frédéric*), orientaliste allemand, né le 22 décembre 1798, près de Bamberg. D'une famille juive, il entra d'abord dans le commerce, qu'il abandonna pour aller

Digitized by Google

étudier l'histoire à Heidelberg et à Munich ; il se convertit au protestantisme, et devint en 1822 professeur au gymnase de Spire. Destitué en 1825 pour ses opinions libérales, il entreprit l'étude des langues orientales, notamment du chinois, et séjourna dans ce but à Paris et à Londres. En 1830 il se rendit en Chine, d'où il rapporta l'année suivante une collection de dix mille volumes écrits en chinois ; il la céda au gouvernement bavarois et devint professeur à l'université de Munich ; il fut mis à la retraite en 1852, en raison de la part active qu'il avait prise aux mouvements politiques de 1848. On a de lui : *Rerum creticarum specimen;* Gœttingue, 1820; — *Ueber die Staatsverfassung der Florentiner von Leonardus Aretinus* (Sur l'ouvrage de Léonard Arétin au sujet de la constitution de Florence); Francfort, 1822; — *Historische Versuche* (Essais historiques); Heidelberg, 1825; — *Mémoires sur la vie et les ouvrages de David, philosophe arménien;* Paris, 1829; — *Pilgerfahrten buddhistischer Prediger aus China und Indien* (Pèlerinages de prédicateurs bouddhistes chinois et indous); Leipzig, 1833; — *Versuch einer Geschichte der armenischen Literatur* (Essai d'une histoire de la littérature arménienne); Leipzig, 1833; — *Geschichte der Uebersiedelung von vierzigtausend Armeniern* (Histoire de l'émigration de quarante mille Arméniens); Leipzig, 1834; — *Asiatische Studien* (Études asiatiques); Leipzig, 1837; — *Geschichte des englisch-chinesischen Kriegs* (Histoire de la guerre anglo-chinoise); Leipzig, 1846 et 1855; — *Die Völker des südlichen Russlands* (Les Peuples de la Russie méridionale); Leipzig, 1847; — *Beitrage zur armenischen Literatur* (Documents relatifs à la littérature arménienne); Leipzig, 1849; — *Geschichte des englischen Reichs in Asien* (Histoire de l'empire anglais aux Indes); Leipzig, 1857, 2 vol. Neumann a traduit de l'arménien en anglais l'*Histoire de Vartan* par Elisée et la *Chronique du royaume arménien en Cilicie*, de Vartan ; il a traduit du chinois en anglais le *Catéchisme des Schamans*, Londres, 1831, et l'*Histoire des pirates chinois*, Londres, 1831. O.

Conversations Lexikon.

* **NEUMANN** (*Jeanne*), romancière allemande contemporaine, épouse du bourgmestre d'Elbing Neumann, a écrit : *Valérie;* Dantzig, 1825; — *Erzählungen* (Récits); Leipzig, 1826; — *La comtesse de Horfeld*; ib., 1826; — *Pulawsky et Kofinsky;* ibid.; — *Le Crime dévoilé;* ibid., 1827; — *Ruse contre ruse;* ibid., 1827; — *Francesco et Roderigo;* ibid., 1828; — *Le double Serment;* ibid., 1830; — *Séraphine;* ibid., 1830; — *La Croix de la forêt;* ibid., 1830, 5 vol.; — *Conradin de Souabe;* ibid., 1831; — *Blanche de Castille;* ibid., 1831; — *La Charade;* Berlin, 1831; — *Erick, roi de Suède;* Dantzig, 1833, 2 vol.; — *Jeanne de Naples;* Leipzig, 1835; — *Diane de Cinq-Mars;* ibid., 1836; — *Jean-Casimir de Pologne;* Dantzig, 1839, 3 vol.; — *Jean IV de Russie;* Leipzig, 1840; — *Camille, princesse de Bissignano;* Dantzig, 1844, 3 vol.; etc. O.

Pierer, *Lexikon.*

NEURÉ (*Michel*). *Voy.* MESME.

NEUSER (*Adam*), théologien socinien allemand, né dans la Souabe, au seizième siècle, et mort à Constantinople, le 12 octobre 1576. Élevé dans le luthéranisme par ses parents, qui appartenaient à cette communion, il entra dans l'Église réformée, après avoir terminé ses études, probablement parce qu'il croyait y trouver une plus grande liberté de penser que dans l'Église luthérienne. Il s'établit alors dans le Palatinat, et il ne tarda pas à gagner la bienveillance de l'électeur, qui le nomma pasteur de l'église Saint-Pierre de Heidelberg, et qui avait même le projet de lui donner une chaire de professeur à l'université de cette ville. Mais ce prince ayant voulu en 1569 introduire dans ses États la discipline ecclésiastique de l'église de Genève, Neuser résista fortement à cette entreprise, non pas tant peut-être parce qu'elle partait du pouvoir civil que parce que cette discipline, d'une excessive rigueur, aurait fait peser un despotisme ecclésiastique intolérable sur les réformés du Palatinat. Cette hardie opposition lui fit perdre à la fois les bonnes grâces de l'électeur et sa charge de pasteur. Il se tourna alors vers le socinianisme, qui d'ailleurs devait attirer un esprit aussi indépendant, et vers lequel il penchait, à ce qu'on assure, depuis longtemps. Il forma naturellement le projet de répandre les principes sociniens autour de lui. Sylvanus, pasteur à Ludembourg, s'associa à ce dessein, qui fut communiqué à Georges Blandrata, médecin du vaivode de Transylvanie, et à quelques autres ministres qui professaient les opinions sociniennes. On raconte que Neuser et Sylvanus cherchèrent à s'assurer la protection du sultan Sélim, dans le cas où ils échoueraient, mais qu'ils furent trahis par l'ambassadeur du vaivode de Transylvanie, qu'ils avaient chargé de cette négociation, et qui livra leurs lettres à l'électeur palatin. Quoi qu'il en soit de cette histoire, pleine d'invraisemblance, ils furent arrêtés et conduits à Amberg. Sylvanus fut décapité en 1572; Neuser réussit à s'échapper de sa prison, et après avoir erré quelque temps arriva à Constantinople, où il se fit musulman.

Comme on pouvait s'y attendre, la mémoire de cet homme inquiet et aventureux n'a pas été épargnée. On l'a accusé de tous les vices et entre autres d'ivrognerie. Il est juste d'ajouter que ceux qui l'ont peint sous ces noires couleurs reconnaissent cependant, par une singulière contradiction, qu'il n'y eut jamais rien à reprendre dans sa conduite. Quelques biographes ont attribué sa mort à une maladie honteuse, suite de ses débauches; d'autres, au contraire, ont re-

Digitized by Google

poussé cette imputation. On peut croire que son plus grand défaut fut de ne pas savoir imposer un frein à son imagination déréglée et à la fougue de son caractère. On assure qu'il avait pris un grand ascendant sur la population du Palatinat, et qu'il devait cette considération extraordinaire aussi bien à son zèle religieux qu'à son éloquence.

Le *Lexique* biographique de Jöcher assure qu'il n'a laissé aucun ouvrage imprimé; la *Biographie universelle* prétend au contraire que ses écrits sont nombreux et qu'ils ont été recueillis par les sociniens. La *Bibliothèque des anti-trinitaires*, qui le nomme *Neusner*, n'en cite qu'un seul : *Scopus Septimi Capitis ad Romanos* (Ingolstadt), 1583, in-8°. Sa lettre à Sélim, si toutefois elle est authentique, se trouve dans le recueil de Mieg : *Monumenta pietatis et litteraturæ;* Francfort, 1702, in-4°, 1re part., p. 318; — le tome III des *Mélanges tirés de la Bibliothèque de Wolfenbüttel* renferme une autre lettre de Neuser, contenant l'apologie de sa conduite et datée de Constantinople, le mercredi avant Pâques de l'an 1574. M. Nicolas.

Jöcher, *Gelehrten-Lexikon.*

NEUVILLÉ DE PLESSIS-BARDOUL (*Roland* DE), prélat français, né en 1530, mort à Rennes, le 5 février 1613. Il était abbé de Saint-Jacques de Montfort lorsque, en 1562, il fut nommé évêque de Saint-Pol-de-Léon par la protection du duc d'Étampes, en remplacement de Roland de Chauvigné. Quoiqu'il ait assisté au concile de Tours (1583) et qu'il ait souscrit les édits de tolérance publiés en 1588, Neuville ne s'en montra pas moins persécuteur violent des protestants; il se vantait lui-même de n'avoir pas laissé un seul hérétique dans son diocèse. Il mourut après cinquante ans d'épiscopat : René de Rieux de Sourdéac, abbé du Relec, lui succéda. La Bibliothèque de Lyon possède, sous le n° 441, un fort beau *Missale ecclesiæ gallicæ* in-fol., écrit en magnifiques caractères gothiques et rehaussé de précieuses vignettes, qui paraît avoir été la propriété de Roland de Neuville. A. L.

Ogée, *Dict. hist. et géographique de Bretagne*, II, 862.

NEUVILLE (*Pierre-Claude* FREY DE), théologien français, né à Grandville (1), le 5 septembre 1692, mort à Rennes, en août 1775. Sa famille semble originaire du canton de Bâle, et vint, on ne sait pour quelle cause, habiter la Bretagne. Neuville entra, le 12 septembre 1710, dans la Compagnie de Jésus, où il occupa des emplois honorables, surtout dans la comptabilité. Deux fois il fut provincial. Il était bon prédicateur. Lorsque son ordre fut menacé de dissolution (1763), il n'attendit pas la persécution, et se retira à Rennes, où il mourut. On a de lui : *Sermons;* Rouen, 1778, 2 vol. in-12; — *Observations sur l'institut de la Société de Jésus;* Avignon, 1761, 1762, 1771, in-12; — *Lettre d'un ami de la vérité à ceux qui ne haissent pas la lumière, ou réflexions critiques sur les reproches faits à la Société de Jesus relativement à la doctrine;* in-12, s. l. ni d. A. L.

Raymond Diosada Caballero, *Bibliothecæ scriptorum societatis Jesu* (1814-1816, in-4°). — Feller, *Supplement de La France littéraire.* — *Nouvel Appel à la raison, des écrits et libelles publiés par la passion contre les Jesuites de France;* Bruxelles, 1761, in-12. — Aloïs et Alp. de Backer, *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jesus.* — Barbier, *Dict. des anonymes*, n° 9643. — *Catalogus personarum et officiorum provinciæ Franciæ Societatis Jesu*, ann. 1759, p. 3.

NEUVILLE (*Charles* FREY DE), orateur religieux français (1), frère du précédent, né le 23 décembre 1693, dans le diocèse de Coutances, mort à Saint-Germain-en-Laye, le 13 juillet 1774. Il fit ses études au collége des Jésuites de Rennes, qui, reconnaissant ses capacités, l'initièrent à leur ordre, en 1710. Il professait depuis dix-huit ans les belles-lettres et la philosophie, lorsqu'il débuta en chaire, où il eut un grand succès (1736). Après la dissolution de sa société, sa présence, toute inoffensive, fut tolérée en France et avec les secours que lui accordèrent le roi et la reine de France, il mourut sans être inquiété. On a de lui : *Oraison funèbre de M. le cardinal de Fleury*, etc.; Paris, 1743, in-4° et in-12; Amsterdam, 1743, in-4°. Cette oraison donna lieu à de nombreuses critiques, auxquelles l'auteur répondit plusieurs fois (*voy.* Aloïs et Alp. de Backer); — *Oraison de très-haut, très-puissant seigneur Charles-Auguste Foucquet de Belle-Isle, duc de Gisors, pair et maréchal de France*, etc.; Paris, 1761, in-4°; — *Sermons;* Paris, 1777, 8 vol. in-12; Lyon, 1778, 8 vol. in-12. Ces sermons ont été trad. en allemand par J.-B. Dily, Vienne, 1777-1780, 8 vol. in-8°; et par Priester Joh. Buchmann, Augsbourg, 1841, in-12; en espagnol par Juan-Antonio Pellicer, Juan Ceron et Pontela, Madrid, 1784; en italien, Venise, 1774, 1786, 1793. Le P. Neuville avait rassemblé trois vol. d'*Observations hist.* et *crit.* « Mais, disent MM. Backer, la crainte des interprétations fâcheuses et celle de compromettre ses éditeurs le déterminèrent, quelques jours avant sa mort, à jeter son manuscrit au feu. » Les biographes ont souvent confondu cet écrivain ecclésiastique avec son frère et le P. Anne-Joseph de La Neuville. A. L.

Caballero, *Bibliothecæ scriptorum Societatis Jesu* (Rome, 1814-1816), in-4°; — Aloïs et Alphonse de Backer, *Bibl. des écrivains de la Compagnie de Jesus*, 1re série, p. 519, 520.

NEUVILLE. *Voy.* HYDE DE NEUVILLE, LE QUIEN et NEUFVILLE.

NEUVILLÉ (*Didier-Pierre* CHICANAU DE),

(1) La *Biographie universelle* (Michaud) lui donne pour prénoms *Pierre-Charles*, le fait naître à Vitré et mourir en 1773. Nous avons suivi la version des historiographes de la Compagnie de Jésus.

(1) Feller et d'après lui la *Biographie universelle* (Michaud) lui donnent les prénoms d'*Anne-Joseph*, qui appartiennent à un autre écrivain, *Anne-Joseph de La Neuville*, dont les œuvres ont été souvent confondues avec celles de Charles Frey de Neuville.

Digitized by Google

littérateur français, né en 1720, à Nanci, mort en octobre 1781, à Toulouse. D'une famille noble de Lorraine, il eut une jeunesse dissipée, voyagea dans le Nord, et entra dans les gardes du roi Stanislas, où il acheva de se ruiner. Afin de rétablir sa fortune, il vint à Paris, se fit recevoir avocat, et passa du barreau dans les lettres; il se chargea ensuite de l'éducation d'un jeune seigneur polonais, et donna des leçons d'histoire aux filles de la princesse Lubomirska. De retour en France, il eut une place d'inspecteur de la librairie à Nîmes, et s'en démit bientôt pour embrasser l'état ecclésiastique. En 1771 il obtint de M. de Brienne, archevêque de Toulouse, la chaire d'histoire vacante au collége de cette ville. On a de lui : *Les Aventures de Chansi et de Ranné, ou rien de trop*; impr. à la suite du *Moyen d'être heureux* de Rivière (Amsterdam, 1750, vol. in-12); — *La Feinte supposée*, comédie en prose, jouée en 1750, aux Italiens; — *Dictionnaire philosophique, ou introduction à la connaissance de l'homme;* Londres (Paris), 1751, 1756, 1762, in-8°; la 3e édit. est fort augmentée; Vauvenargues, Duclos, Trublet, d'Alembert ont été surtout mis à contribution pour cet ouvrage; — *Oracle de Cythère;* 1752, in-8°; — *L'Abeille du Parnasse, ou recueil de maximes tirées des poëtes français;* Londres (Paris), 1757, 2 vol. in-12; — *Considérations sur les ouvrages d'esprit;* Amsterdam (Paris), 1758, in-12; — *Esprit de l'abbé de Saint-Réal;* Paris, 1768, in-12. Ces divers écrits sont anonymes. P. L.

Nécrologe des hommes célèbres, 1782.

NEU-WIED (*Alexandre-Philippe-Maximilien*, prince DE), voyageur et naturaliste allemand, né à Neuwied, le 23 septembre 1782. Entré dans l'armée prusienne, il la quitta en 1806 avec le grade de général major. Pendant les années suivantes, il se livra avec ardeur à l'étude des sciences naturelles. En 1815 il se rendit à Rio-Janeiro, dans l'intention d'explorer l'intérieur du Brésil; en compagnie de Freireiss et Sellow et d'une dizaine de domestiques, il arriva, après avoir traversé de vastes déserts, à San-Salvador; il pénétra ensuite dans l'été de 1816 jusqu'à Morro d'Arrara. Là il rencontra la tribu des Botocondes, sur lesquels il a le premier donné des détails exacts. Par suite de la guerre allumée alors entre les diverses peuplades sauvages de ces contrées, il se vit forcé d'abandonner son plan de route et de se rendre à Villa-Viçosa. De là il visita successivement Caravalles, Santa-Cruz, et Villa-Belmonte; il séjourna pendant quelque temps auprès des ruines considérables qu'il avait découvertes à Jouassema. Il se fraya ensuite à coups de hache un chemin à travers les immenses forêts au nord du fleuve Belmonte, et entra enfin, après avoir souffert de grandes privations, dans la province de Minas-Geraès. L'état de sa santé l'engagea à terminer là son voyage; passant par Sertam et Bahia, il était déjà arrivé à Nazareth, lorsqu'il fut arrêté et détenu pendant trois jours, parce qu'on le prenait pour un Anglais; c'est alors qu'on lui vola plusieurs objets de sa précieuse collection d'insectes et de plantes recueillie pendant sa route. Cet incident fâcheux le dégoûta de son idée première de visiter encore d'autres parties de ce pays; il s'embarqua le 10 mai 1817, et fut quelques semaines plus tard de retour en Allemagne. En 1833, il parcourut l'extrême ouest de l'Amérique du Nord, s'avança jusqu'aux montagnes Rocheuses, et revint avec un grand nombre d'objets d'histoire naturelle ainsi qu'avec beaucoup de vues de ce pays, dessinées par les artistes emmenés par lui dans cette expédition. On a de lui : *Reise nach Brasilien in den Jahren* 1815-1817 (Voyage au Brésil dans les années 1815 à 1817); Francfort, 1819-1820, 2 vol. in-8°, avec un *Atlas* in-fol.; cet ouvrage, d'une exécution parfaite, abonde en renseignements précieux sur la côte orientale du Brésil du treizième au vingt-troisième degré de latitude; — *Abbildungen zur Naturgeschichte Brasiliens* (Planches pour l'histoire naturelle du Brésil); Weimar, 1823-1831, 15 livraisons; — *Beiträge zur Naturgeschichte Brasiliens* (Documents relatifs à l'histoire naturelle du Brésil); Weimar, 1824-1833, 4 vol.; — *Reise durch Nordamerika* (Voyage à travers l'Amérique du Nord); Coblentz, 1838-1843, 2 vol. in-4°; avec un *Atlas* de planches; ce magnifique ouvrage de luxe est surtout important pour l'ethnographie de ce pays. O.

Conversations-Lexikon.

NEVALI, savant turc, vivait à Constantinople à la fin du seizième siècle de notre ère. Il fut précepteur du sultan Amurath III. Nevali est auteur d'un ouvrage de politique et de morale, intitulé : *Ferah Nami*, qui le place au premier rang des philosophes et des moralistes de sa nation. Il y traite de la religion mahométane et de ses ministres, des vertus et de l'instruction d'un souverain. Cet ouvrage se trouve dans la bibliothèque spéciale des sultans ottomans, à Constantinople. Ch. R.

Tederini, *Litterature des Turcs.* — Hammer, *Histoire de l'Empire Ottoman.*

NÈVE (*François* DE), peintre belge, né et mort à Anvers, vivait en 1625. Il fut élève de Rubens, et alla se perfectionner en Italie. De retour dans sa patrie, il mérita la réputation de bon peintre. « De Nève, dit Descamps, composait avec feu, coloriait bien et dessinait avec beaucoup d'élégance. » La ville d'Anvers conserve la plupart de ses tableaux. A. DE L.

Jacob Campo Weyerman, *De Konst-Schilders*, etc., t. III, p. 215. — Descamps, *La Vie des Peintres flamands*, etc., t. II, p. 127, 128.

NÈVE (*Félix-Jean-Baptiste-Joseph*), orientaliste belge, né à Ath (Hainaut), le 13 juin 1816. Après avoir reçu la première instruction au collége de Lille, il suivit les cours des uni-

Digitized by Google

versités de Louvain, de Bonn et de Munich, puis vint à Paris étudier les langues orientales sous la direction de Burnouf, de Reinaud et de Quatremère. Reçu en 1838 docteur en philosophie et lettres, il fut attaché, en 1841, comme agrégé de littérature ancienne et de langues orientales, à l'université catholique de Louvain, où il fut nommé professeur extraordinaire en 1844, et professeur en 1853. Il est depuis 1860 correspondant de l'Académie royale de Belgique. Ses principaux ouvrages sont : *Introduction à l'histoire générale des littératures orientales; leçons faites à l'université catholique de Louvain;* Louvain, 1845, in-8°; — *Essai sur le mythe des Ribharas, premier vestige de l'apothéose dans le Véda, avec le texte sanscrit et la traduction française des hymnes adressés à ces divinités;* Paris, 1847, in-8°; — *Revue des sources nouvelles pour l'étude de l'antiquité chrétienne en Orient;* Louvain, 1852, in-8°; — *Le Bouddhisme, son fondateur et ses écritures;* Paris, 1854, in-8°; — *Mémoire historique et littéraire sur le collége des Trois-Langues à l'ancienne université de Louvain;* Bruxelles, 1856, in-4°, couronné par l'Académie royale de Belgique; — *Mémoire sur la vie d'Eugène Jacquot de Bruxelles, et sur ses travaux relatifs à l'histoire et aux langues de l'Orient;* Bruxelles, 1856, in-4°; — *Des Portraits de femme dans la poésie épique de l'Inde : études morales et littéraires sur le* Mahâbhârata; Bruxelles, 1858, in-8°. M. Nève est collaborateur du *Journal asiatique*, des *Annales de philosophie chrétienne*, du *Correspondant*, de la *Revue catholique* de Louvain, et du *Messager des sciences historiques de Belgique.*

E. REGNARD.

Documents partic.

NEVELET (*Pierre*), sieur DE DOSCHES, en Champagne, né à Troyes, mort vers 1610. Il était avocat au parlement de Paris; les persécutions exercées contre les réformés l'obligèrent à sortir de France, et il se retira avec sa famille à Bâle, où il se lia d'une intime amitié avec le fameux jurisconsulte François Hotman. Vers 1597, il revint en France et fut député comme ancien de l'église de Vitry au seizième synode national. La date précise de sa mort n'est pas connue. On a de lui : *Elogium Fr. Hotomanni*; Francfort, 1595, in-8°; réimpr. à la tête des *Opera* de Hotman (Genève, 1599-1601, 3 vol. in-fol.); et avec la *Consolatio e sacris litteris* du même (Hanovre, 1613); — *Basileæ Helvetiorum Ecphrasis*; Francfort, 1597, in-4°; — *Lacrymæ Neveleti Doschii in funere avunculi Pithœi*; Paris, 1603, in-4°; ce petit poème est d'une élégante latinité. Il donna aussi en 1603 une nouvelle édition de l'*Anti-Tribonian* qu'Hotman avait publié en 1567.

Son fils, *Isaac* NEVELET, né en 1590, à Bâle, est connu par la publication d'un recueil d'anciens fabulistes, intitulé *Mythologia Æsopica* (Heidelberg, 1610, in-4°).

P. L.

Haag frères, *La France protestante.* — Bayle, *Dict. crit.*

NEVERS (Comtes DE). Le Nivernais formait autrefois un comté qui releva d'abord du royaume de Bourgogne et qui fut possédé par des seigneurs sur lesquels on ne sait rien de certain jusqu'au milieu du dixième siècle. A cette époque Othon, duc de Bourgogne, s'en étant rendu maître, le transmit à son frère *Henri le Grand*, qui le donna, en 987, à *Othon-Guillaume*, fils d'Adalbert, roi d'Italie. Vers 992 la fille de ce dernier l'apporta en dot à un seigneur, originaire du Poitou, nommé *Landri*, qui devint la tige des comtes de Nevers. Landri conquit le comté d'Auxerre, et mourut en 1028. Sa famille s'éteignit vers la fin du douzième siècle, Agnès, fille de Gui, comte de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre, épousa, en 1184, Pierre II de Courtenay, depuis empereur de Constantinople, et hérita de ces trois comtés, qui passèrent de la mère à la fille, pendant quatre générations consécutives, dans les maisons de Donzy, de Châtillon, de Bourbon et de Bourgogne. Ils furent ensuite séparés, et passèrent aux trois filles d'Yolande de Bourgogne (*voyez* ci-après). Le comté de Nevers passa alors dans les maisons de Flandre, de Bourgogne, de Clèves et de Gonzague. Nous citerons parmi ceux qui l'ont possédé :

Guillaume II, mort le 20 août 1148, prit la croix en 1101, et gagna Constantinople, à la tête d'une armée de quinze mille hommes; mais, ayant voulu traverser l'Asie Mineure, il fut harcelé par les Turcs, et atteignit Antioche avec une centaine de soldats. A son retour il fut obligé de donner satisfaction à son évêque, qui l'accusait d'avoir emmené de force les serfs de l'abbaye de Saint-Cyr. Constamment attaché au roi Louis le Gros, il l'aida à soumettre les vassaux rebelles; fait prisonnier dans une de ces expéditions, il fut livré à Thibaut IV, comte de Blois, qui le tint plus de cinq ans en prison. En 1124 il s'opposa, avec le roi de France, à la marche des Impériaux, qui menaçaient d'envahir la Champagne. Comme il assiégeait la ville de Cosne, il tomba encore une fois au pouvoir de Thibaut. Battu ensuite par le comte du Forez, il perdit sa liberté, et ne la recouvra qu'à l'intercession de saint Bernard. Après avoir fondé plusieurs monastères, touché de repentir pour ses fautes passées, il se fit chartreux (1147), et mourut quelques mois après. Quoique illettré, il jouissait de la réputation d'un homme très-capable; le parlement voulut l'associer à l'abbé Suger pour la régence.

Guillaume III, fils du précédent, mort le 21 novembre 1161, suivit Louis le Jeune en Orient (1147), et eut à soutenir différentes guerres contre les seigneurs ses voisins, et contre l'abbé de Vézelay et l'évêque d'Auxerre.

Guillaume IV, fils du précédent, mort le

Digitized by Google

24 octobre 1168, à Saint-Jean-d'Acre. Après avoir soutenu une rude guerre contre Étienne Ier, comte de Sancerre, et Renaud, comte de Joigny, il saccagea Montferrand en Auvergne (1163). En 1167 il partit pour la Palestine. Jean de Salisbury parle de lui en ces termes dans une lettre à Jean, évêque de Poitiers : « C'est aux larmes des veuves qu'il a opprimées, aux gémissements des pauvres qu'il a vexés, aux plaintes des églises qu'il a dépouillées, qu'il faut attribuer le mauvais succès de son expédition, et la mort sans honneur qu'il a trouvée au champ de la gloire. » Son frère *Gui* lui succéda (*voy.* ce nom).

Yolande, de Bourgogne, morte en 1280, succéda, en 1262, à sa mère Mahaut II de Bourbon. A la suite d'un long procès terminé en 1273, elle perdit la propriété des comtés de Tonnerre et d'Auxerre, qui furent, par arrêt du parlement, donnés à Marguerite et à Alix, ses sœurs puinées. Elle se maria deux fois, en 1265, avec Jean-Tristan, fils du roi Louis IX, et en 1272 avec Robert de Dampierre, comte de Flandre. Son fils, *Louis Ier*, lui succéda; il ne porta que le titre de *comte de Nevers*, étant mort avant son père. Mais son fils et son petit-fils, *Louis II* et *Louis III*, furent comtes *de Flandre* et de Nevers (*voyez* ces noms).

Marguerite de Flandre, fille unique de Louis III, née en 1350, morte le 16 mars 1405, fit entrer le comté de Nevers dans la maison de Bourgogne par son second mariage, avec le duc Philippe le Hardi.

Philippe II, comte de Nevers et de Rethel, troisième fils de la précédente, né en 1389, mort le 25 octobre 1415, succéda en 1404, à son frère Jean, qui devenait duc de Bourgogne. En 1410 il fut pourvu de l'office de *chambrier* de France au préjudice du duc de Bourbon. Après avoir suivi son frère dans ses différentes guerres contre la maison d'Orléans et contre les Liégeois, il fit en 1414 sa soumission à Charles VI, et lui remit la ville de Laon. Il fut tué à la bataille d'Azincourt, où il commandait douze mille hommes d'armes.

Charles Ier, fils du précédent, né en 1414, mort en mai 1464. Sa mère, Bonne d'Artois, s'étant remariée à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, partagea avec celui-ci la tutelle de ses fils. Quoique Philippe se fût mal conduit envers ses pupilles, Charles se montra toujours attaché à sa personne, et parvint même, en 1435, à le détacher du parti des Anglais et à le réconcilier avec le duc de Bourbon. La paix fut célébrée à Nevers par des festins et des réjouissances. « On y dansa, dit Monstrelet, il y eut moult grand foison de momeurs et de farceurs. » Ce qui fit dire à un chevalier bourguignon : « Nous autres, nous sommes bien mal avisés de nous aventurer et mettre en danger de corps et d'âme pour les singulières volontés des princes, lesquels, quand il leur plaît, se réconcilient l'un avec l'autre, et souventes fois advient que nous en demeurons pauvres et détruits. » Après avoir refusé d'entrer dans la ligue des princes dite *la Praguerie* (1440), Charles se laissa entraîner dans celle que le duc d'Orléans avait formée contre le roi (1442); mais un des premiers à s'en retirer, il servit avec zèle Charles VII contre les Anglais. Aussi fut-il en 1459 confirmé dans son titre de pair de France. Il mourut sans postérité.

Jean II, frère du précédent, né le 25 octobre 1415, à Clamecy, mort le 25 septembre 1491, à Nevers. Il porta d'abord le titre de *comte d'Étampes*. A la mort de son cousin Philippe de Bourgogne, duc de Brabant (1430), il prétendait lui succéder. Évincé par Philippe le Bon, qui le dédommagea de cette perte par des pensions et différentes seigneuries, il fut dépouillé par le domaine royal de ce qu'on lui avait donné. Il s'attacha néanmoins à la maison de Bourgogne, et fut chargé en 1452 de châtier les Gantois rebelles; il les battit en plusieurs rencontres, non sans perdre beaucoup de monde, et contribua en 1453 à la conclusion de la paix. En 1456 il reçut le collier de la Toison d'Or. A cette époque le dauphin Louis, poursuivi par son père, Charles VII, trouva un asile dans les États du duc de Bourgogne, où Jean l'accueillit avec de grands égards. Hai du comte de Charolais (Charles le Téméraire), qui ne pouvait lui pardonner sa condescendance à l'égard de Louis XI, il fut enlevé en 1465 à Péronne, conduit à Béthune, à Mons et à Saint-Omer, et détenu étroitement. Aussi superstitieux que violent, Charles l'accusait d'avoir voulu l'envoûter pour le faire périr, et avait arrêté beaucoup de gens comme ses complices en donnant à entendre que tous ces sortilèges étaient fabriqués à l'instigation du roi. Le comte Jean ne fut rendu à la liberté qu'après avoir renoncé à toutes les donations qui lui venaient de Philippe le Bon (mars 1466). Il protesta contre cette violence, et se fit relever en 1473 par la cour des pairs. La mort de Charles d'Artois, son oncle maternel (1472), le laissa héritier du comté d'Eu. Il était le plus proche parent en ligne masculine de Charles le Téméraire, et lorsque, après la mort de ce prince, Louis XI réunit la Bourgogne à la couronne, on fut étonné de le voir demeurer tranquille, et l'on supposa qu'il y avait entre lui et le roi un traité secret. Il laissa deux filles, *Élisabeth*, mariée au duc de Clèves, et *Charlotte*, femme de Jean d'Albret, sire d'Orval.

Engilbert de Clèves, petit-fils du précédent, mort le 21 novembre 1506. Fils de Jean Ier, duc de Clèves, il fut naturalisé français en 1486 par lettres de Charles VIII, qui, l'ayant marié à Charlotte de Bourbon-Vendôme (1489), lui donna le comté d'Auxerre. Il eut à soutenir de longs procès avec les gens de ce pays et avec sa tante, qui prétendait succéder au Nivernais. En 1495 il accompagna le roi en Italie et commanda les Suisses à la bataille de Fornoue, ainsi qu'en 1500 dans

la conquête du Milanais. En 1505 il obtint une nouvelle érection du comté de Nevers en pairie; c'est le premier prince étranger à qui semblable faveur ait été accordée en France.

Charles de Clèves, fils du précédent, mort le 27 août 1521, se distingua dans les guerres d'Italie, et mourut à la tour du Louvre, où François Ier l'avait fait enfermer pour des écarts de jeunesse. P. L.

Art de vérifier les dates. — Moréri, *Grand Dict. hist.*

NEVERS (*François Ier* DE CLÈVES, duc DE), fils de Charles de Clèves, dernier comte de Nevers, né le 2 septembre 1516, à Cussy-sur-Loire, mort le 13 février 1562, à Nevers. A la suite de longues contestations relatives à l'héritage de Jean II de Bourgogne, il perdit, en 1525, le comté de Rethel, qui fit retour à sa grand'tante Charlotte d'Albret. En compensation, il obtint en 1539 l'érection du comté de Nevers en duché-pairie, et en 1545 le gouvernement de la Champagne. Après avoir fait ses premières armes en Piémont, sous le maréchal de Montmorency, il commanda de 1544 à 1546 l'infanterie allemande en qualité de colonel général, et fut chargé en 1551 de protéger les frontières de la Lorraine. Pendant le siége de Metz, il harcela les Impériaux par de continuelles attaques; puis ayant pénétré leur dessein de s'emparer de Toul, il le fit échouer en s'enfermant dans cette place. Il se signala par de nouveaux exploits en Picardie, en Flandre et en Champagne, ou en 1555 il eut l'habileté de battre l'ennemi en détail et de rendre inutiles les efforts du prince d'Orange. En 1557 il se trouva à la bataille de Saint-Quentin, et y combattit avec la plus grande valeur; il rassembla, après la déroute, les débris de l'armée, et par ses sages manœuvres il empêcha l'ennemi de retirer tout le fruit qu'il pouvait espérer de sa victoire. L'année suivante il s'empara d'Orchimont, et courut risque de la vie au siége de Thionville, où il repoussa trois fois les Espagnols, qui tentèrent d'y jeter du secours. En 1560 il découvrit à François II la conjuration d'Amboise.

Ses deux fils lui succédèrent : l'un, *François II*, né le 31 juillet 1540, fut blessé à la bataille de Dreux, d'un coup de pistolet qu'un de ses gentilshommes tira par accident, et mourut, le 10 janvier 1563; l'autre, *Jacques*, né le 1er octobre 1544, mourut également sans postérité, le 6 septembre 1564. François Ier de Clèves avait eu aussi de sa femme, Marguerite de Bourbon, trois filles, *Henriette*, héritière du duc de Nevers, *Marie*, princesse de Condé, et *Catherine*, duchesse de Guise.

Anselme, *Hist. des gr. officiers de la Couronne.* — De Thou, *Hist. sui temporis.* — Sismondi, *Hist. des Français*, XVIII.

NEVERS (*Louis* DE GONZAGUE, duc DE), capitaine français, né le 18 septembre 1539, mort le 22 octobre 1595, à Nesle. Troisième fils de Frédéric II, duc de Mantoue, il fut amené en 1549 à la cour de Henri II, qui lui accorda des lettres de naturalisation, et le fit élever avec ses enfants. Dès l'âge de quatorze ans, il commença de porter les armes, devint en 1557 capitaine de cent hommes d'armes et servit dans l'armée de Picardie. A la journée de Saint-Quentin, il eut un cheval tué sous lui, et tomba entre les mains de son oncle Ferdinand de Gonzague, l'un des généraux de Philippe II. Plutôt que de passer au service des Espagnols, il aima mieux payer pour sa rançon la somme énorme de 60,000 écus d'or, équivalant à plus de 700,000 fr. de notre monnaie. En épousant Henriette de Clèves, sœur des deux derniers ducs de Nevers (4 mars 1565), il quitta le titre de *prince de Mantoue*, sous lequel il avait été connu jusqu'alors; il obtint du roi à cette occasion des lettres de continuation de la pairie attachée au duché de Nevers, ce dont il n'y avait pas encore eu d'exemple. En 1567, il fut nommé gouverneur du Piémont, et ne se démit de ces fonctions qu'en 1574, lorsque Henri III rendit au duc de Savoie Pignerol et les autres villes qui en dépendaient. A cette époque il s'opposa avec fermeté à cette restitution impolitique, adressa au roi un long mémoire à ce sujet, et ne céda qu'après avoir fait enregistrer sa protestation au parlement de Grenoble. Pendant la seconde guerre civile, il battit les protestants du Lyonnais, et s'empara de Mâcon. Comme il se rendait auprès de sa femme, il rencontra près de Donzi une troupe de gentilshommes huguenots, dont la plupart étaient ses vassaux ou ses voisins. « Sans dire gare, il les chargea, dit Brantôme, et en porta par terre un et son vassal, qui tout par terre lui déchargea son pistolet à la jambe, vers le genouil, et le blessa tellement que l'on en attendit plutôt et longtemps la mort que la vie. » Il demeura boiteux toute sa vie, et, selon l'expression de Mézerai, « fort ulcéré contre les huguenots ». Lors du massacre de la Saint-Barthélemi, il sauva la vie à son beau-frère le prince de Condé; mais il fut du petit nombre de personnes qui, de concert avec la reine mère, imprimèrent à la France cette tache ineffaçable. Quelques mois après, Charles IX, en partant pour la Lorraine, lui laissa la garde de Paris. Le bâtard Henri d'Angoulême, mettant à profit l'absence du roi, imagina de faire un second massacre et de piller toutes les maisons riches de Paris en affirmant que leurs maîtres étaient hérétiques. Le duc de Nevers, à qui cet abominable projet fut communiqué, refusa d'en partager la responsabilité sans informations, fit arrêter plusieurs des complices du chevalier d'Angoulême, et envoya un courrier au roi, qui ne permit point ce nouveau crime. En 1573, il assista au siége de La Rochelle, et accompagna de là le duc d'Anjou en Pologne.

Au commencement du règne de Henri III, Nevers se montra fougueux partisan des Guises, et fut un des chefs de la Ligue. A diverses reprises il poussa le roi à proscrire le culte réformé, et à

Digitized by Google

déclarer aux huguenots une guerre d'extermination, guerre qu'il nommait une *sainte croisade*. En 1577, il lui offrit d'engager, pour atteindre ce but, tous les biens qu'il possédait dans les Pays-Bas et qui valaient 100,000 livres de rente, invitant avec chaleur la noblesse à se soumettre à de semblables sacrifices. Ses efforts demeurèrent stériles. L'espoir de s'emparer du gouvernement de la Provence l'avait fait entrer dans la Ligue; il était déjà dans Avignon lorsque Marseille, qu'il avait secrètement poussée à la révolte, lui fut enlevée. Déçu dans son ambition, il témoigna des scrupules de s'armer contre son souverain, et se rendit en 1585 auprès du pape Sixte Quint; ce dernier, pour qui le devoir religieux était dans l'obéissance passive, lui remontra « que le roi se devoit faire obéir également par tous ses sujets, qu'il devoit être roide et sévère, demeurer toujours le plus fort et le seul armé dans son royaume, et que s'il y avoit ou des catholiques ou des huguenots qui eussent la hardiesse de cabaler, il n'y avoit rien de plus facile à un roi de France que de faire couper des têtes (1) ». Ces conseils, répétés souvent à Henri III, contribuèrent à le jeter dans un parti extrême. Quant au duc de Nevers, il fit céder ses scrupules devant la promesse du gouvernement de Picardie, dont il prit possession, le 25 avril 1587, et qui, par le traité de Bergerac, avait été assuré au prince de Condé. A la fin de l'année précédente, il avait eu, à la demande du roi, une entrevue avec Henri de Navarre au château de Saint-Bris et l'avait vivement engagé à se soumettre ainsi qu'à renoncer au calvinisme. Désireux de tenir le milieu entre les partis, il ne rompit jamais avec la Ligue, et tandis qu'il protestait tout haut de son dévouement au roi, il entretenait secrètement une correspondance avec le duc de Guise. Placé, au mois d'octobre 1588, à la tête de l'armée royale en Poitou, il s'empara, malgré la rigueur de la saison, de Manléon, de Montagut, de La Garnache et d'une quarantaine de châteaux forts. Mais, après le meurtre des Guises, il fut obligé de licencier ses troupes et de rejoindre le roi à Blois; il s'efforça de le réconcilier avec la Ligue et n'ayant pu y parvenir, il se retira en Champagne, dont le gouvernement lui avait été accordé en janvier 1589.

Après la mort de Henri III, Nevers affecta pendant quelque temps de garder une exacte neutralité; estimant bientôt que la victoire demeurerait à Henri IV, il mit de côté le vœu qu'il avait fait de ne jamais servir un prince huguenot, lui prêta une somme de 30,000 écus d'or, et lui amena dans les plaines d'Ivry une compagnie de cinq cents cavaliers armés et équipés (1590). Envoyé en Champagne, il y maintint la tranquillité, rejoignit le roi en Normandie et le sauva, au combat d'Aumale, du péril extrême où l'avait jeté sa témérité (1592). Après avoir travaillé avec ardeur à faire rentrer Henri IV dans le sein de l'Église, il fut envoyé en ambassade auprès du pape, afin de lui rendre publiquement obéissance et de solliciter l'absolution (octobre 1593); mais en vain fit-il valoir les plus fortes considérations, tirées de la justice, de la politique, de la religion même, Clément VIII, asservi aux volontés de Philippe II, demeura inflexible, et persista à ne point vouloir reconnaître en lui l'ambassadeur du roi de France. Forcé de quitter Rome sans avoir rien obtenu, il publia une protestation contre ce qu'il regardait comme un déni de justice, en déclarant que son maître saurait bien se passer de l'absolution qu'on lui refusait. A son retour il fut chargé, après la mort de François d'O, de la surintendance des finances (novembre 1594), fonctions qui ne lui convenaient guère et qu'il remit l'année suivante à Nicolas de Harlay pour prendre le commandement de l'armée de Picardie et de Champagne (30 mai 1595). S'il ne réussit pas à empêcher l'occupation de Doullens, il tint autant que possible les Espagnols en échec, approvisionna Amiens, Péronne et Saint-Quentin, envoya des renforts à Cambrai et s'enferma dans Corbie. Il mourut d'une dysenterie que lui avaient donnée les fatigues de cette campagne, à l'âge de cinquante-six ans. Ses restes furent transportés dans la cathédrale de Nevers, où sa veuve lui fit élever un magnifique mausolée. Louis de Gonzague était d'un esprit souple, adroit, circonspect; les princes qu'il avait servis ne plaçaient en lui qu'une confiance médiocre. « Il faut craindre M. de Nevers, disait Henri IV, avec ses pas de plomb et son compas à la main. » Il avait plus de connaissances que les seigneurs de son temps, et se mêlait même de théologie. Sully, qui ne le pouvait souffrir, prétend que le roi fut débarrassé par sa mort d'un serviteur aussi incommode qu'inutile; de Thou le blâme de sa prudence méticuleuse; mais Brantôme le place au rang des grands capitaines et d'Aubigné le proclame « meilleur Français que les Français mêmes ». On a, sous le titre de *Mémoires du duc de Nevers* (Paris, 1665, 2 vol. in-fol.), un recueil de pièces fort intéressantes touchant les événements auxquels il a pris part, et qui a été publié pour la première fois par Gomberville. Divers traités de controverse, écrits la plupart de sa main, sont conservés en manuscrit à la Bibliothèque impériale.

Le duc de Nevers laissa un fils, *Charles de Gonzague*, qui lui succéda et qui devint duc de Mantoue en 1627 (*voy.* GONZAGUE), et deux filles, *Catherine*, duchesse de Longueville, et *Henriette*, duchesse de Mayenne. Sa femme, Henriette de Clèves, morte le 24 juin 1601, à Paris, se rendit célèbre par sa liaison avec le comte de Coconas, gentilhomme piémontais, décapité en 1574, pour avoir tenté d'enlever de la cour le duc d'Alençon et le roi de Navarre. P. L—v.

(1) *Mémoires* de Nevers, t. I, p. 765.

Turpin, *Hist. de Louis de Gonzague, duc de Nevers*; Paris, 1789, in-8°. — *Mémoires du duc de Nevers*. —

Digitized by Google

Brantôme, *Vies des grands capitaines.* — De Thou, *Hist. sui temporis.* — D'Aubigné, *Hist. universelle.* — Sully, *Économies royales.* — L'Estoile, *Journal de Henri III et de Henri IV.* — Davila, *Hist. des guerres civiles de France.* — *Art de vérifier les dates.* — Poirson, *Hist. de Henri IV.*

NEVERS (*Philippe-Julien* MANCINI-MAZARINI, duc DE), né à Rome, en 1639, mort à Paris, le 8 mai 1707. Il était second fils de Michele-Lorenzo Mancini et de Geronima Mazarini, sœur puînée du célèbre cardinal de ce nom. L'esprit agréable de Philippe Mancini et surtout la protection de son oncle en firent de bonne heure un personnage à la cour de France. Il portait déjà, on ne sait à quel titre, la queue du manteau royal de Louis XIV lors du sacre de ce monarque (1654) (1), et devint successivement duc de Nevers et de Donzi, gouverneur de La Rochelle, du Brouage, du pays d'Aunis et de l'île de Ré, puis du Nivernais, chevalier des ordres du Roi (1661), capitaine des mousquetaires, etc. Il ne servit jamais d'une manière remarquable le roi de France; mais son immense fortune, héritage de ses oncles, les cardinaux Jules Mazarin et Francesco Mancini, explique suffisamment son importance. Il avait de plus cinq sœurs (2), qui toutes, spirituelles et agréables, eurent tour à tour un grand crédit (3), et contribuèrent aux faveurs qu'il obtint si facilement. Quant à lui-même, il tranchait du bel esprit, et était l'un des assidus du salon de Mme des Houlières; il ne manquait pas d'ailleurs d'intelligence ni d'instruction. Aussi Titon du Tillet lui a-t-il consacré une place dans son *Parnasse.* Voltaire le mentionne dans son *Siècle de Louis XIV* comme « auteur de vers singuliers, qu'on entendait très-aisément et avec grand plaisir. » Est-ce une louange? Est-une épigramme? On en jugera après la lecture de ce huitain, fait par le duc de Nevers contre le célèbre réformateur de La Trappe, l'abbé de Rancé, au sujet de la *lettre* de cet abbé à Claude Nicaise (*voy.* ce nom) :

Cet abbé, qu'on croyoit pétri de sainteté,
Vieilli dans la retraite et dans l'humilité;
Orgueilleux de ses croix et bouffi d'abstinence,
Rompt ses sacrés statuts en rompant le silence;
Et contre un saint prélat (4) s'animant aujourd'hui,
Du fond de ses déserts déclame contre lui;
Et moins humble de cœur que fier de sa doctrine,
Il ose décider ce que Rome examine.

(1) Cet honneur donnait le privilége d'être reçu chevalier des ordres du Roi (*cordon bleu*), n'importe à quel âge.

(2) Son oncle, le cardinal Jules Mazarin, lui transmit par testament (1660) ses immenses domaines de Nevers et de Donzi, qui appartaient à leur propriétaire les titres de duc et pair, à la charge par Philippe-Julien d'ajouter à son nom de Mancini celui de Mazarin.

(3) 1° *Laure*, mariée, le 4 février 1681, à Louis duc de Vendôme et de Mercœur, morte le 8 février 1687. 2° *Olympe*, surintendante de la maison de la reine, mariée le 20 février 1657, à Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons, etc., morte le 9 octobre 1708. 3° *Marie*, mariée à Lorenzo Colonna, connétable de Naples, morte en mai 1715. 4° *Hortense*, qui épousa, le 28 février 1661, Armand-Charles de La Porte, duc de Mazarin et de La Meilleraye, morte en Angleterre, le 2 juillet 1699. 5° *Marie-Anne*, mariée, le 20 avril 1662, à Godefroi-Maurice de La Tour, duc de Bouillon, morte le 20 juin 1714. (*Voy.* Amédée Renée, *Les Nièces de Mazarin*; Paris 1859.)

(4) Fénelon.

Le duc de Nevers se déclarait hautement partisan de Pradon; aussi lui attribua-t-on le sonnet suivant, qui parut après la première représentation de la *Phèdre* de Racine et qui mit en émoi et la cour et la ville. Ce sonnet rend, au surplus, avec une réalité quelque peu triviale les principales situations de la tragédie critiquée :

Dans un fauteuil doré, Phèdre, tremblante *et blême*,
Dit des vers où d'abord personne *n'entend rien*.
Sa nourrice lui fait un sermon fort *chrétien*
Contre l'affreux dessein d'attenter sur soi-*même*.

Hippolyte la hait presque autant qu'elle *l'aime*.
Rien ne change son cœur ni son chaste *maintien*.
Sa nourrice l'accuse; elle s'en punit *bien*.
Thésée a pour son fils une rigueur *extrême*.

Une grosse Aricie, au teint rouge, aux crins blonds (1),
N'est là que pour montrer deux énormes *tetons*,
Que, malgré sa froideur, Hippolyte *idolatre*.

Il meurt enfin, traîné par ses coursiers *ingrats*,
Et Phèdre, après avoir pris de la *mort-aux-rats*,
Vient, en se confessant, mourir sur le *théâtre*.

Ce sonnet fut bientôt répandu dans Paris. Les amis de Racine soupçonnèrent le duc de Nevers d'en être l'auteur; et le comte de Fiesque, les marquis de Manicamp et d'Effiat, les chevaliers de Nantouillet et de Guilleragues, etc., composèrent, comme réponse, le sonnet suivant, sur les mêmes rimes :

Dans un palais doré, Damon, jaloux *et blême*,
Fait des vers où jamais personne *n'entend rien*.
Il n'est ni courtisan, ni guerrier, ni *chrétien*,
Et souvent pour rimer, il s'enferme lui-*même*.

La Muse, par malheur, le hait autant qu'il *l'aime*.
Il a d'un franc poëte et l'air et le *maintien*.
Il veut juger de tout, et n'en juge pas *bien*.
Il a pour le phébus une tendresse *extrême*.

Une sœur vagabonde (2), aux crins plus noirs que *blonds*,
Va partout l'univers promener deux *tetons*
Dont, malgré son pays, Damon est *idolâtre*.

Il se tue à rimer pour des lecteurs *ingrats*.
L'*Enéide*, à son goût, est de la *mort-aux-rats*;
Et selon lui, Pradon est le roi du *théâtre*.

Le duc de Nevers fut justement outré des allusions trop transparentes renfermées dans cette pièce. L'attribuant à Racine et à Boileau, il déclara qu'il les ferait périr sous le bâton. Les deux poëtes s'empressèrent de déclarer qu'ils n'avaient aucune part au nouveau sonnet, et il suffisait de le lire pour les croire. Cependant le prince de Condé, charmé de causer un déplaisir à la famille Mazarin, les prit sous sa protection, et leur offrit un asile dans son hôtel. « Si vous n'avez pas fait le sonnet, leur disait son fils, le duc Henri-Jules, venez à l'hôtel de Condé, où M. le Prince saura bien vous garantir de ces menaces.... Si vous l'avez fait, venez aussi à l'hôtel de Condé, et M. le Prince vous prendra de même sous sa protection, parce que le sonnet est très-plaisant. » L'affaire n'eut point de suites : le duc de Nevers se borna à

(1) L'actrice qui a créé le rôle de Phèdre était Mlle d'Ennebaut, qui, il est vrai, était blonde et grasse, mais très-jolie.

(2) Hortense Mancini, épouse d'Armand-Charles de La Porte, duc de Mazarin et de La Meilleraie.

Digitized by Google

faire un troisième sonnet sur les rimes des précédents, et devint même affectueux pour Racine. Boileau lui garda rancune, et dans ses satires et ses épîtres fit contre lui plusieurs allusions mordantes. Le duc eut le bon sens de ne pas se les appliquer. On croit aussi que Molière a voulu représenter Philippe Mancini dans son Oronte du *Misanthrope*. Le duc de Nevers a laissé plusieurs écrits, tant en vers qu'en prose, parmi lesquels on remarque : *Défense d'un poëme héroïque*, suivi de *Remarques sur les œuvres satiriques du sieur D**** (Boileau-Despréaux) (avec les abbés Regnier-Desmarets et Testu); Paris, 1674, in-12; — *Abrégé de l'histoire de France depuis la troisième race*, mis en chansons sur l'air : *Que ce jardin se change en un désert affreux*; dans le recueil de poésies édité par Adrien Moëtjens; La Haye, 1694; — *Epître à M. Bourdelot*, médecin de la reine Christine de Suède; même recueil, et dans le 1er vol. des *Œuvres posthumes du duc de Nivernais*, publiées par François de Neufchâteau; — *Epître à M. du Charmel*, dans le recueil déjà cité de Moëtjens; — *Epître à un de ses amis*, dans lequel le duc de Nevers fait l'éloge du roi Louis XIV et celui de Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne; imprimé dans un recueil de poésies; La Haye 1715; — plusieurs pièces en vers de deux et trois syllabes dans *Les Divertissements de Sceaux*; Trévoux, 1722 et 1755, 2 vol. in-12; — *Le parfait Cocher*, publié par La Chesnaye des Bois; Paris, 1744, in-8°, et attribué aussi à Louis-Jules-Mancini-Mazarini, duc de Nivernais (*voy.* ce nom), petit-fils de l'auteur.

Philippe de Nevers avait épousé, le 15 décembre 1670, Diane-Gabrielle de Damas (morte le 12 janvier 1715), dont il eut 1° *Éloi*, mort jeune; 2° *Gabriel*, duc de Donzi, mort en mai 1683; 3° *Philippe-Jules-François*, d'abord appelé *prince de Vergagne*, puis *duc de Nevers*, né en 1676 et mort en 1768; 4° *Jacques Hippolyte*, dit le *marquis Mancini*, auquel son père laissa ses biens situés en Italie, né le 2 mars 1690; 5° *Diane-Gabrielle-Victoire*, mariée, le 6 mai 700, à Charles-Louis-Antoine-Galéas de Hénin, prince de Chimay et de Bossut; et 6° *Diane-Adelaïde-Philippe*, mariée, en 1707, à Louis-Armand, duc d'Estrées. A. d'E—r—c.

Saint-Simon, *Mémoires*, t. XII, p. 407. — Titon du Tillet, *Le Parnasse français* (édit. in-fol. de 1732), p. 508-509. — *Memoires anecdotes de Louis XIV*, p. 185-188. — Moréri, *Le grand Dictionnaire historique*, art. *Mancini*, *Mazarin* et *Nevers*. — Le P. Anselme, *Hist. des grands officiers de la couronne*, t. III, p. 462. — Mme des Houllières, *OEuvres*.

NEVERS. *Voy.* Gonzague et Louis.

NEVEU (*Matthys*), peintre hollandais, né à Leyden, en 1647, mort à Amsterdam, en 1721. Sa famille était d'origine française et avait émigré, comme protestante, à la suite des persécutions religieuses. Il commença son art sous les leçons de Abraham Torenvliet, et devint un des élèves bien aimés de Gérard Dow, dont il parvint à imiter le fini précieux. Il se fixa à Amsterdam, où il occupait un emploi dans les contributions. Les tableaux de cet artiste représentent des assemblées de gens du monde, des concerts, des collations, des bals parés ou masqués, des joueurs, etc. Houbraken cite de lui un tableau d'histoire, qu'il appelle les *Œuvres de Miséricorde*. Il y admire avec quel esprit, quel bel accord, quelle vérité de couleur l'artiste a disposé et placé un nombre prodigieux de figures. « Les tableaux de Neveu, dit Descamps, sans être tout à fait aussi finis que ceux de Gérard Dow, sont toujours bien peints, bien coloriés, d'un bon goût de dessin; les figures y sont agréables et pleines de finesse. » Ils sont fort rares, surtout en France. A. de L.

Houbraken, *Konst Schilders des Nederlandsche*, etc., t. III, p. 62. — Pilkington, *Dictionary of Painters* — Descamps, *La Vie des Peintres hollandais*, etc., t. II, p. 314-315.

NEVILE (*Alexandre*), littérateur anglais, né en 1544, dans le Kent, mort le 4 octobre 1614, à Canterbury. Il prit ses degrés à Cambridge, et devint secrétaire des archevêques Parker et Grindal. On a de lui : *Kettus, sive de furoribus Norfolciensium Ketto duce*; Londres, 1575, 1582, in-4°; réimpr. en anglais, en 1615 et 1623; — *Apologia ad Walliæ proceres*; Londres, 1576, in-4°; — une paraphrase de l'*Œdipus* de Sénèque (1581), — et quelques poésies.

Son frère, *Thomas* Nevile, mort en 1615, à Cambridge, fut un des ecclésiastiques les plus éminents du temps; il occupa divers emplois dans la haute Église, entre autres celui de doyen de Canterbury, et consacra une grande partie de sa fortune à la reconstruction du collége de la Trinité. K.

Warton, *Hist. of poetry*. — Strype, *Life of Parker*. — Todd, *Account of the deans of Canterbury*.

NEVILE ou **NEVILLE** (*Henry*), publiciste anglais, né en 1620, mort le 20 septembre 1694, à Warfield (Berkshire). Après avoir voyagé sur le continent, il revint en 1645 à Londres, et propagea avec ardeur les principes du parti républicain. Nommé conseiller d'État en 1651, il se démit de ces fonctions afin de protester contre la tyrannie de Cromwell, et ne cessa, d'accord avec Harrington et d'autres puritains, de plaider la cause de la liberté. Sous la restauration il essuya une détention passagère. La plus remarquable de ses productions politiques est celle qui a pour titre *Plato redivivus, or a dialogue concerning government* (Londres, 1681), réimpr. en 1763, par les soins de Hollis. On a encore de lui : *The Parliament of ladies*; 1647, in-4°; — *Shuffling, cutting and dealing in a game at picquet*; 1650, in-4° : satire dirigée contre le Protecteur; — *The isle of Pines, or a late discovery of a fourth island near* Terra australis incognita, *by Hen. Cornelius van Sloetten*; Londres.

Digitized by Google

1668, in-4°. Il fut aussi l'éditeur d'une traduction anglaise des œuvres de Machiavel. K.

Wood, *Athenæ Oxon.*, II. — Chalmers, *General biogr. Dict.*

NEVIZAN (*Jean*), jurisconsulte italien, né à Asti, mort en 1540. Il étudia à Padoue et à Turin la jurisprudence, qu'il enseigna ensuite à Turin. Ses médisances contre les femmes, dont il parsema son livre *Sylva nuptialis*, lui valurent, au dire de Fr. Billon, de se voir forcé par les dames de Turin à faire à genoux amende honorable au beau sexe. On a de lui : *Sylvæ nuptialis libri sex, in quibus materia matrimonii, dotium, filiationis, adulterii, successionum et monitorialium plenissime discutitur, una cum remediis ad sedandas factiones Guelphorum et Gibelinorum; item modus judicandi et exsequendi jussa principum;* Paris, 1521, in-8°; Lyon, 1526 et 1572; Venise, 1570, in-8°, et 1584, in-fol.; Cologne, 1656, in-8°; dans les deux premiers livres de ce curieux ouvrage l'auteur énumère avec un grand apparat d'érudition les motifs qui peuvent éloigner du mariage; dans les deux suivants il développe les raisons qui doivent engager à contracter ce lien. Ce livre, rempli d'anecdotes facétieuses et d'opinions singulières, fut mis à l'*Index* (*voy.* Freytag, *Analecta*, p. 631, et *Apparatus*, t. III, p. 329; Goupé, *Soirées littéraires*, t. XI, p. 84); — *Index scriptorum in utroque jure;* Lyon, 1522 : ce premier ouvrage de bibliographie juridique fut réimprimé plusieurs fois avec des additions successives de Gomez, de Fichard, de Ziletti et de Freymon; — *Consilia;* Lyon, 1559; Francfort, 1563; Venise, 1573, in-fol.; — *Summarium decretorum ducum Sabaudiæ;* Turin, 1586; Lyon, 1592, in-8°; — *Additiones ad Rolandinum;* Turin, in-4°; — *Quæstio de librorum multitudine resecanda;* Cologne, 1607, in-8°; — *Controversiæ feudales;* Marbourg, 1615, in-4°. O.

G. Panciroli, *De claris legum interpretibus.* — Rosotti, *Syllabus.* — Bayle, *Dict.* — Niceron, *Mém.*, t. XXIV.

NEWBURY (*Guillaume* DE). *Voy.* GUILLAUME.

NEWCASTLE (*William* CAVENDISH, baron OGLE, vicomte MANSFIELD, comte, marquis et enfin duc DE), général anglais, né en 1592, mort le 25 décembre 1676. Il était fils de sir Charles Cavendish, frère puîné du premier comte de Devonshire, et de Catherine, fille de Cuthbert lord Ogle. Une excellente éducation, jointe à beaucoup de politesse et d'agrément, le firent distinguer de bonne heure à la cour savante et élégante de Jacques Ier. Créé chevalier du Bain en 1610, il fut nommé pair du royaume avec le titre de *baron Ogle* et *vicomte Mansfield*. Charles Ier ne lui fut pas moins favorable que Jacques Ier, et l'éleva au titre de *comte de Newcastle*. Il le choisit, en 1638, pour gouverneur du jeune prince de Galles (depuis Charles II). L'année suivante les troubles d'Écosse éclatèrent. Charles Ier, en se rendant en Écosse, s'arrêta à Walbeck, résidence de Newcastle, et fut reçu avec la plus grande magnificence. Le comte de Newcastle trouva moyen de surpasser la fête qu'il avait donnée au roi dans une précédente visite et déploya un tel luxe que Clarendon en a fait mention dans son histoire, en ajoutant que personne depuis n'a osé imiter une si merveilleuse réception (*stupendous entertainment*). Ces fastueuses dépenses ne furent pas la seule marque de dévouement que Newcastle donna à Charles Ier. Il fournit au trésor royal 10,000 livres, et leva une troupe de deux cents cavaliers. Ces services excitèrent l'envie; les mécontents, qui étaient nombreux, même à la cour, blâmèrent le choix que l'on avait fait de lui pour gouverneur du prince de Galles. Newcastle se démit de sa charge, et n'en resta pas moins fidèle au roi. Dans la guerre civile qui éclata peu après, il joua un rôle important d'abord comme gouverneur de la ville de Newcastle et commandant des quatre comtés voisins, Northumberland, Cumberland, Westmoreland et Durham, puis comme général de toutes les forces levées au nord de la Trent. Son exploit le plus brillant fut la victoire qu'il remporta, le 30 juin 1643, sur Ferdinand lord Fairfax à Adderton-Heath près de Bradford. Le roi l'en récompensa en l'élevant à la dignité de marquis. L'année suivante il fut assiégé dans York par l'armée parlementaire. Le prince Rupert, accourant à son secours, fit lever le siége; mais non content de cet avantage, il attaqua les parlementaires, malgré l'avis de Newcastle, à Marston-Moor, le 2 juillet 1644, et fut complétement défait. Le duc de Newcastle, regardant les affaires du roi comme perdues, passa sur le continent. Après un séjour de six mois à Hambourg, il se rendit à Amsterdam et de là à Paris, où il épousa, en secondes noces, Marguerite Lucas (*voy.* ci-après), sœur d'un de ses compagnons d'armes. Il n'avait pu rien emporter de l'énorme fortune qu'il possédait dans son pays, et il se trouva dans une si grande détresse avec sa jeune femme qu'il fut réduit à mettre ses habits en gage. A Anvers, où il se retira ensuite, sa position fut à peine meilleure; mais il ne perdit pas courage, et se consola par la culture des lettres de ses revers de fortune. Après la restauration il revint en Angleterre, fut nommé grand-juge (chief justice) des comtés au nord de la Trent, et créé en mars 1664 *comte Ogle et duc de Newcastle*. Il passa le reste de sa vie dans la retraite, s'occupant de littérature et réparant les brèches que la révolution avait faites à sa fortune. Il avait été deux fois marié; mais il n'eut des enfants que de sa première femme. Son corps est placé à côté de celui de sa seconde femme dans un splendide monument à l'entrée de l'abbaye de Westminster. Ses titres passèrent à son fils *Henri*, comte de Ogle, qui mourut le 26 juillet 1691. Avec Henri le titre de New-

Digitized by Google

castle s'éteignit dans la famille Cavendish. On a du duc de Newcastle : *La Méthode nouvelle de dresser les chevaux;* Anvers, 1658, in-fol., avec 42 planches : l'original était en anglais, et fut traduit en français sous les yeux de l'auteur par un habitant du pays wallon. Le texte anglais n'a jamais paru; mais une traduction anglaise du texte français a été publiée avec des additions; Londres, 1743, 2 vol. in-fol.; — *A new Method and extraordinary invention to dress horses, and work them according to nature; as also to perfect nature by the subtelety of art;* Londres, 1667, in-fol.; ce livre n'est pas une traduction du précédent, et n'en forme pas le complément obligé; il développe le même sujet à un autre point de vue; traduit en français, Londres, 1671, Paris, 1677, in-4°, il a été longtemps regardé comme un traité classique en hippiatrique. Les autres ouvrages de Newcastle sont cinq comédies, intitulées : *The Exile;* — *The country Captain;* Anvers, 1649; — *Variety*, 1649, in-12; — *The humorous lovers*, 1677, in-4°; — *The triumphant widow*, 1677, in-4°; on ignore si la première de ces pièces a jamais été imprimée. Les poésies de Newcastle sont dispersées parmi celles de la duchesse sa femme. L. J.

Life of the duke of Newcastle, par la duchesse de Newcastle. — Clarendon, *History of the rebellion.* — H. Walpole, *Royal and noble authors*, t. III, édit. de Park. — *Biographia Britannica.* — *Biog. Dramatica.*

NEWCASTLE (*Marguerite* LUCAS, duchesse DE), femme du précédent et connue par de volumineux ouvrages, naquit à Saint-John près de Colchester, dans le comté d'Essex, vers 1624, et mourut à Londres, en décembre 1673. Son père, sir Charles Lucas, mourut lorsqu'elle était encore tout enfant; elle fut élevée par les soins de sa mère, qui lui fit donner une bonne éducation. La jeune Marguerite apprit la danse, la musique et le français; mais elle n'apprit ni le grec ni le latin, et ses biographes ont regretté cette lacune dans son instruction. En 1643 elle se rendit à Oxford, où résidait alors Charles Ier. Les affaires du roi d'Angleterre étaient dans un si triste état que paraître à sa cour était un acte de dévouement qui méritait récompense. La reine Henriette choisit Marguerite pour fille d'honneur, et l'emmena avec elle en France. A Paris Marguerite racontra le marquis de Newcastle, récemment arrivé d'Angleterre. Un mariage unit bientôt les deux nobles exilés, également chevaleresques, également passionnés pour les lettres et également pauvres. Le marquis et la marquise de Newcastle se rendirent de Paris à Rotterdam, où ils passèrent six mois, et de là à Anvers, où ils s'établirent. La marquise alla en Angleterre, pour tâcher d'y recueillir quelques débris de la fortune de son mari, et grâce à la générosité de plusieurs membres des familles Cavendish et Lucas, elle rapporta une somme considérable, qui mit le marquis et elle à l'abri du besoin pendant le reste de leur long exil. De retour en Angleterre après la restauration, elle s'occupa principalement à composer des lettres, des pièces de théâtre, des poèmes, des discours philosophiques, etc. Elle avait toujours près d'elle plusieurs jeunes filles qui lui servaient de secrétaires, et ne se relisait pas, de peur de troubler la suite de ses conceptions. Il n'est pas étonnant qu'avec cette méthode elle ait composé beaucoup d'ouvrages et que ces ouvrages aient peu de valeur. On ne les recherche aujourd'hui que comme des curiosités bibliographiques; en voici les titres: *The World's Olio;* Londres, 1655, in-fol.; — *Nature Picture, drawn by fancy's pencil to the life.* Dans ce volume on trouve plusieurs récits fictifs, des descriptions naturelles, comiques, tragiques et tragi-comiques, poétiques, romanesques, et historiques, en prose et en vers, quelques-uns tout en vers, quelques autres tout en prose, quelques-uns mêlés, en partie en prose et partie en vers. Il y a aussi quelques traités de morale, des dialogues, et à la fin une histoire véritable; Londres, 1656, in-fol. A la fin de cet ouvrage on trouve un curieux récit de la naissance, de l'éducation et de la vie de la duchesse. — *Orations of divers sorts, accommodated to divers places;* Londres, 1662, in-fol.; — *Plays*, Londres, 1662; — *Philosophical and physical opinions;* Londres, 1663, in-fol.; — *Observations upon experimental philosophy, to which is added the description of a new World;* Londres, 1666, in-fol. Chalmers prétend que James Bristow avait commencé une traduction latine de cet ouvrage, mais qu'il y renonça, faute de pouvoir le comprendre; — *Philosophical letters, or modest reflections upon some opinions in natural philosophy, maintained by several famous and learned authors of this age, expressed by way of letters;* Londres, 1664, in-fol. — *Poems and phancies;* Londres, 1653, 1664, in-fol; — *CCXI sociable letters;* Londres, 1664, in-fol.; — *The Life of the thrice noble, high, and puissant prince William Cavendishe, duke, marquiss and earl of Newcastle;* Londres, 1667, in-fol.; cette *Vie* a été traduite en latin; Londres, 1668, in-fol.; — *Plays never before printed;* Londres, 1668. En 1676 parut un volume in-fol., contenant des lettres et poèmes en l'honneur de l'incomparable princesse Marguerite, duchesse de Newcastle. Paris remarque que tout le monde s'était réuni pour combler la duchesse d'éloges depuis le *rector magnificus* de Leyde et le recteur de Cambridge jusqu'à Tom Shadwell, et qu'il y avait là de quoi tourner une tête déjà atteinte de la manie d'écrire (*scribendi cacethes*). L. J.

Biographia britannica. — H. Walpole, *Royal and noble authors*, édit. de Park. — Nichols, *Poems.* — *Biographia dramatica.*

NEWCASTLE (*Thomas* PELHAM HOLLES, duc DE), homme politique anglais, né en 1693, mort le 17 novembre 1768. Voici un homme d'Etat qui, au dernier siècle, a été longues années mi-

Digitized by Google

nistre, et a joué en Angleterre un rôle très-considérable, grâce non pas à ses talents, non pas à ses qualités et à ses connaissances, mais presque uniquement à une immense fortune, à sa naissance, à ses relations de famille, et à des liaisons intimes avec le parti whig, autant qu'à une ambition dévorante. Il était fils aîné de sir Thomas Pelham, représentant d'une des familles les plus anciennes et les plus influentes de la *gentry* dans le comté de Sussex. Son père, qui siégea longtemps au parlement, avait concouru à la révolution de 1688; il transmit à ses deux fils ses principes politiques. L'aîné fit de bonnes études à l'université de Cambridge, et en 1711, à la mort de son oncle maternel le duc de Newcastle, il recueillit la plus grande partie de sa vaste fortune, et peu après celle de son père. A l'avénement de Georges Ier, il gagna la faveur du roi et de la famille royale par le zèle extrême qu'il montra pour les intérêts de la maison de Brunswick, et fut successivement nommé *comte de Clare*, une des dignités de la famille de sa mère, puis *marquis*, et *duc de Newcastle*, avec réversibilité de ces titres sur son frère Henri Pelham et sa postérité mâle (1715). Ses grandeurs de cour furent complétées par son mariage avec lady Henriette, fille du comte de Godolphin et petite-fille du grand duc de Marlborough, le titre de lord-chambellan de la maison du roi et de membre du conseil privé (avril 1717), et enfin par l'ordre de la Jarretière (mars 1718). L'ambition de tout autre eût été satisfaite; mais il aspirait ardemment à la distinction et à l'influence politiques. Quelques fonctions passagères ne firent qu'enflammer ses désirs. Ainsi, en 1718, il fut l'un des commissaires anglais qui signèrent le traité d'alliance entre le roi d'Angleterre, l'empereur et le roi de France, et les deux années suivantes un des lords justiciers chargés de l'administration du royaume pendant l'absence du roi Georges en Allemagne. Enfin, son beau-frère Charles Townshend et Robert Walpole étant parvenus à renverser lord Carteret, et devenus les chefs du ministère, Newcastle fut nommé par leur influence un des principaux secrétaires d'État, et son frère Pelham (*voir* ce nom), qui occupait depuis deux ans un poste secondaire, appelé au département de la guerre (1724). Georges II continua Newcastle dans les fonctions de secrétaire d'État, bien moins à cause de ses talents, dont il n'avait pas une haute idée, qu'à cause de son dévouement à sa maison et à cause du grand crédit dont il jouissait dans le parlement (1727). Le royaume jouissait d'une profonde paix. Seulement, dans la sphère politique, les ministres se livraient aux intrigues et aux rivalités que nourrit l'amour du pouvoir. Walpole exerçait sur eux une prépondérance qu'il devait surtout à ses talents. Newcastle et son frère, qui en étaient jaloux, fomentèrent, pour se délivrer de lui, les discordes qui divisaient la famille royale, et qui avaient jeté le prince de Galles dans le parti de l'opposition. Les deux Pelham restèrent dans le cabinet à la chute de Walpole. L'invasion du prétendant, en 1745, amena une crise dans le ministère; le roi voulait mettre à sa tête lord Carteret, devenu comte de Granville, qui avait de grands talents et pour qui il avait beaucoup d'affection. Les Pelham se hâtèrent de donner leur démission, et telle était l'influence qu'ils exerçaient par leurs relations de famille et autres sur les principaux personnages politiques et au parlement, que le roi ne put former un ministère, et fut obligé d'inviter les Pelham à reprendre leurs fonctions. Ils revinrent triomphants, plus puissants que jamais. « Le roi était à leur discrétion, et tout ce qu'il pouvait faire, dit Macaulay, c'était de murmurer entre ses dents qu'il était bien dur que Newcastle, qui était au plus capable d'être chambellan du plus petit prince d'Allemagne, imposât ses conditions au roi d'Angleterre (1). » Huit années de tranquillité suivirent, années où la minorité, faible depuis la défaite de lord Granville, ne cessa de s'affaiblir, au point de s'effacer presque entièrement. La paix fut faite avec la France et l'Espagne en 1748. Le prince de Galles Frédéric mourut en 1751, et avec lui s'éteignit même l'apparence d'opposition. Tous les survivants distingués du parti qui avait soutenu Walpole et du parti qui l'avait combattu étaient unis sous son successeur. Au commencement de mars 1754, Henri Pelham mourut presque subitement. « Maintenant je n'aurai plus de repos, » s'écria le vieux roi quand il apprit cette nouvelle. Il avait bien jugé. Pelham, sans être un homme d'État supérieur, avait un excellent jugement et une parfaite droiture. Il était parvenu à réunir et à maintenir ensemble les premiers talents du royaume, et à diriger, sans qu'il s'en doutât, la conduite de son frère, très-porté aux inconséquences de tous genres. Cette mort laissait vacant le poste le plus élevé auquel puisse aspirer un sujet anglais, et en même temps l'influence qui avait contenu tant d'esprits ambitieux et turbulents était détruite. Cinq jours après, Newcastle fut nommé premier lord de la trésorerie. Il eut assez de présomption et d'audace pour penser qu'il pouvait remplacer son frère; mais il était si léger, si inconséquent, et en même temps si ambitieux d'accaparer tous les pouvoirs, que les deux ans de sa direction suprême furent marqués à l'intérieur par d'innombrables et misérables intrigues. A l'extérieur, la guerre de *Sept Ans* commença par des événements aussi désastreux que honteux pour l'Angleterre (1756). Port-Mahon fut pris par le maréchal de Richelieu, « vieux fat, dit Macaulay, qui avait passé sa vie, de seize à soixante ans, à séduire des femmes dont il ne se souciait pas

(1) Article sur Chatham, 1834.

Digitized by Google

le moins du monde. » L'amiral Byng, envoyé de Gibraltar pour secourir Port-Mahon, ne jugea pas à propos d'engager une action avec l'escadre française, et revint sans avoir rien fait. L'orgueil national indigné fit explosion dans les villes, dans les comtés, et la ville de Londres demanda hautement la punition des ministres. Ceux-ci rejetèrent la faute sur l'amiral Byng, et le sacrifièrent. Cette concession ne calma pas le patriotisme irrité, et Newcastle et ses collègues furent forcés de se démettre de leurs emplois (novembre 1756). Pitt devint secrétaire d'État, avec la direction de la chambre des communes. Cette nouvelle administration dura à peine cinq mois. Le roi avait de l'antipathie pour Pitt, et la chambre des Communes, remplie des créatures des Pelham, n'était pas très-maniable. Pitt sentit la nécessité de désarmer Newcastle, qui bien que méprisable par ses manières, son caractère et sa médiocrité, n'en était pas moins un ennemi dangereux, avec lequel il fallait compter. L'ambition de ce dernier le disposait à des concessions pour son retour au pouvoir. Ces deux hommes, si différents de caractère, et naguère ennemis mortels, étaient nécessaires l'un à l'autre. Newcastle apportait au ministère l'influence de son rang, de sa richesse, surtout de ses relations politiques; Pitt, l'influence de son incomparable éloquence, de sa haute réputation, de son ardent patriotisme, de ses grands talents. L'accord fut enfin accompli après bien des négociations (juin 1757). Newcastle prit le trésor, et Pitt devint secrétaire d'État, avec la direction de la chambre des communes, et une autorité suprême pour la guerre et les affaires étrangères. La mort de Georges II ne changea rien à cet état de choses (octobre 1760). Une série de brillants succès au dehors avait satisfait l'orgueil national. Newcastle subissait, un peu à contre-cœur, l'ascendant de son collègue, qui avait relevé la gloire de l'administration; mais quand lord Bute, homme médiocre, mais favori de Georges III, prétendit tout dominer et tout décider, le vieux politique se révolta et se retira volontairement (1762). Il rentra cependant dans les affaires en 1765, et fut revêtu de l'emploi de garde du sceau privé, qu'il résigna l'année suivante en faveur de Pitt. Il mourut peu après, sans laisser d'enfants. Son titre principal passa à la postérité féminine de son frère, Henry Pelham. Horace Walpole, qui ne l'aimait pas, a tracé de lui ce portrait, qui est assez impartial pour être ressemblant : « Le duc de Newcastle n'avait point d'orgueil, et pourtant une vanité extrême. La jalousie a été la grande source de tous ses défauts. Il caressait toujours ses ennemis, pour les enrôler contre ses amis. Il n'y a point de services qu'il ne rendit aux uns et aux autres, jusqu'à ce qu'ils fussent au-dessus de ces services; alors il les soupçonnait de ne pas l'aimer assez, car au moment où ils avaient tout motif de l'aimer, il prenait tous les moyens d'exciter leur haine, en usant de tout son pouvoir pour les ruiner. Il aimait avec passion les affaires, mettait la main à tout, et ne faisait rien. Ses discours au conseil et au parlement coulaient facilement, avec abondance de mots, mais sans pensée et sans portée. D'une curiosité insatiable à savoir ce qu'on disait de lui, il gaspillait à s'informer le temps qu'il aurait pu employer à mériter des éloges. Il prétendait à tout, et n'entreprenait rien sérieusement. Il se laissait dominer par une crainte étrange : il eût hasardé la sûreté du gouvernement, sa vie, sa fortune, plutôt que d'ouvrir une lettre qui pouvait lui découvrir une conspiration. Ce fut un secrétaire d'État sans esprit, un duc sans argent, un homme intrigant à l'excès, incapable de garder un secret, un ministre méprisé et haï par son maître, par tous les partis et par ses collègues, sans être renvoyé par aucun d'entre eux. » Macaulay (1) a tracé une esquisse piquante du caractère, des ridicules et de l'ignorance de ce duc de Newastle. J. CHANUT.

Lodge, *Portraits of illustrious personages*, t. VII. — Macaulay, *Essays*, *History of Chatam*, 1834, 1844. — Taylor, *National portrait gallery*. — *Cyclopædia*, *English Biography*. — Chalmers, *Biographical Dictionary*.

* **NEWCASTLE** (*Henry* PELHAM CLINTON, cinquième duc DE), homme politique anglais, né à Londres, le 11 mai 1811. Il porta jusqu'à la mort de son père, en 1851, le titre de comte de Lincoln. En 1832 il représenta à la chambre basse le comté de Nottingham et fut successivement réélu par le même comté jusqu'en 1846. De 1834 à 1835 il remplit les fonctions de lord de la trésorerie et celles de premier commissaire des bois et forêts, de 1841 à 1846. A cette époque il se sépara de sir Robert Peel au sujet de la question des céréales; cette défection fit rejeter sa candidature par le comté de Nottingham; mais il fut élu presque aussitôt par le bourg de Falkirk. Nommé premier secrétaire pour l'Irlande, il donna sa démission en même temps que Robert Peel (1846), mais ne cessa pas de prendre une part active aux discussions du parlement, et demanda la dotation du clergé catholique irlandais. En 1851 il remplaça son père à la chambre haute, et prit rang parmi les libéraux modérés; en décembre 1852 il fit partie du ministère Aberdeen, comme secrétaire d'État des colonies. En juin 1854, quand les hostilités furent commencées contre les Russes, il reçut le secrétariat de la guerre. Après le fatal hiver de 1854-1855, il fut rendu responsable de l'extrême incurie dans laquelle on avait laissé les troupes de Crimée; attaqué avec violence dans le parlement, il se défendit avec autant d'adresse que de modération; mais le cabinet ne put s'empêcher de le sacrifier à l'animosité de la multitude, qui mettait sur le compte de son incapacité tous les

(1) *Essays*, *Walpole's letters*.

Digitized by Google

maux qu'avait occasionnés une saison rigoureuse. Il résigna son portefeuille entre les mains de lord Panmure, qui rendit justice au patriotisme de son prédécesseur, et il s'embarqua pour visiter la Crimée. Au mois de juillet 1855 il remplaça lord John Russell comme ministre des colonies, et après avoir cessé d'exercer ces fonctions, sous l'administration de lord Derby, il les reprit en juin 1859, lorsque lord Palmerston revint au pouvoir. A. H.-T.

Men of the time. — The Parliamentary companion. — Lodge, *Peerage.*

NEWCASTLE (*Hugues* DE). *Voy.* HUGUES.

NEWCOMB (*Thomas*), poëte anglais, né en 1675, mort vers 1766. Il était fils d'un ecclésiastique du comté de Hereford et petit-fils, du côté de sa mère, du célèbre poëte Spenser. Élevé à Oxford, il devint chapelain du deuxième duc de Richmond et recteur de Stopham, dans le Sussex. De bonne heure il cultiva la poésie, et en conserva le goût jusque dans un âge avancé; si ses vers ne le tirèrent pas de la pauvreté, ils lui valurent quelque réputation et l'amitié d'Edward Young, le poëte des *Nuits*. Ses principaux écrits sont : *Bibliotheca*, petit poëme estimé, qui parut en 1718 et fut réimprimé, ainsi que d'autres pièces de lui, dans la *Select collection of miscellany poems* de Nichols; — *The last judgment of men and angels*; Londres, 1723, in-fol., épopée en douze livres, dans la manière de Milton; — *An ode upon the peace of Utrecht*; — *The Manners of the times, in VII satires*; — *A Collection of odes and epigrams occasioned by the success of the British arms in Germany*; 1743; — *The Consummation, a sacred ode on the final dissolution of the world*; 1752, in-4°; — *A miscellaneous collection of original poems, odes, epistles, translations, written chiefly on political and moral subjects*; Londres, 1756, gr. in-4°; — *Novus epigrammatum delectus, or original state epigrams and minor odes, suited to the times*; ibid., 1760, in-8°; — *The retired penitent*; ibid., 1760, in-12 : paraphrase poétique d'un morceau d'Young; — *The Death of Abel, a sacred poem*; ibid., 1763, in-12 : imité de Gessner; — *Hervey's Meditations, in blank verse*; ibid., 1764, 2 vol. in-12. On attribue à Newcomb un poëme, *On the nature and progress of the soul* (1743), qui tient à la fois du panégyrique et de la satire. K.

Chalmers, *General biogr. dictionary.*

NEWCOME (*William*), prélat anglais, né le 10 avril 1729, à Barton-le-Clay (comté de Bedford), mort le 11 janvier 1800, à Dublin. Il prit ses grades à l'université d'Oxford, et s'y fit beaucoup de réputation comme gouverneur particulier (*tutor*); un de ses plus brillants disciples fut l'orateur Charles Fox. Attaché comme chapelain à la maison du comte d'Hertford, vice-roi d'Irlande (1765), il occupa successivement les sièges épiscopaux de Dromore (1766), d'Ossory (1775) et de Waterford (1779), et devint en janvier 1795 archevêque d'Armagh et primat d'Irlande. Il se rendit recommandable par l'étude constante et approfondie qu'il fit des Écritures saintes, à l'interprétation desquelles il avait voué la plus grande partie de sa vie. On a de lui : *An Harmony of the Gospels*; Londres, 1778, in-fol. : ouvrage qui amena entre lui et Priestley une discussion touchant la durée du ministère de Jésus, que Priestley fixait au moins à trois années; — *Observations on our Lord's conduct as a divine instructor*; 1782, in-12; — *An attempt towards an improved version of the prophet Ezekiel*; 1788, in-4°; — *An historical view of the English Biblical translations*; Dublin, 1792, in-8°; — *Attempt towards revising our English translations of the Greek Scriptures, or the new covenant of Jesus-Christ* : ouvrage posthume où Newcome indique les moyens d'améliorer les Bibles anglaises d'après les corrections indiquées par la critique. K.

Rees, *Cyclopædia.* — *Gentleman's Magazine*, LXX.

NEWCOMEN (*Thomas*), mécanicien anglais, né à Darmouth, en Devonshire, mort dans la première moitié du dix-huitième siècle. Quincaillier ou forgeron, car il est désigné dans les biographies anglaises tantôt comme *ironmonger* et tantôt comme *blacksmith*, Newcomen avait quelque instruction, et était en commerce de lettres avec R. Hooke, secrétaire de la Société royale de Londres, l'un des savants les plus ingénieux dont l'Angleterre puisse se glorifier. Un préjugé national lui a attribué l'invention de la machine d'épuisement qui porte son nom et qu'on appelle aussi machine atmosphérique. Revendiquant cette gloire pour la France, Arago a victorieusement prouvé contre M. Biot et quelques-uns de ses confrères à l'Académie des sciences que cette machine, la première qui ait rendu de véritables services à l'industrie, n'est, sauf quelques détails de construction, autre chose que la machine proposée en 1690 et 1695 par Denis Papin (*voy.* ce nom), et qu'il avait essayée en petit. Dans l'une comme dans l'autre, on remarque en effet un cylindre ou corps de pompe métallique vertical, fermé par le bas, ouvert par le haut, et un piston bien ajusté destiné à le parcourir sur toute sa longueur. Dans l'une comme dans l'autre, le mouvement ascensionnel du piston s'opère par l'effet d'un contrepoids quand la vapeur d'eau peut arriver librement à la partie inférieure du corps de pompe et la remplir. Dans la machine anglaise, comme dans celle de Papin, dès que le piston est parvenu à l'extrémité de sa course ascendante, on condense la vapeur qui l'y avait poussé, on fait ainsi le vide dans toute la capacité qu'il vient de parcourir, et l'atmosphère le force alors à descendre. La condensation, disait Papin, doit être opérée *par le froid*; c'est aussi par le froid que Newcomen,

Digitized by Google

John Cawley, vitrier (*a glazier*) et le capitaine Savery, tous trois associés, se débarrassent de la vapeur qui contrebalancerait la pression atmosphérique. *Entre plusieurs différentes constructions qu'on peut imaginer pour cela* (ce sont les propres expressions du mécanicien blésois), les mécaniciens anglais en adoptèrent une, assurément préférable de beaucoup dans une machine en grand à celle que Papin avait lui-même employée dans les expériences faites avec son petit modèle. Au lieu d'enlever le feu, comme le pratiquait simplement celui-ci, Newcomen et ses associés faisaient couler une abondante quantité d'eau froide dans l'espace annulaire, compris entre les parois extérieures du corps de pompe et un second cylindre un peu plus grand qui lui servait d'enveloppe. Le refroidissement se communiquait ainsi peu à peu à toute l'épaisseur du métal, et bientôt atteignait la vapeur elle même. Ainsi modifiée quant à la manière de refroidir la vapeur aqueuse, la machine de Papin prit en Angleterre le nom de *machine de Newcomen*, et excitant au plus haut degré l'attention des propriétaires de mines de Cornouailles, elle sembla, dès le début, fournir une solution inespérée d'un problème dont la difficulté était particulièrement démontrée par les tentatives infructueuses faites jusqu'alors par le capitaine Savery. Newcomen et Cawley sollicitèrent une patente; mais Savery s'opposa à ce qu'elle leur fût délivrée, en vertu d'un privilége exclusif dont il était déjà en possession, et concernant le moyen de produire le vide par le refroidissement de la vapeur. Comme quaker, Newcomen répugnait à toute contestation judiciaire; aussi pour éviter tout ce qui pouvait l'entraîner dans un procès, il consentit à ce que la patente fût, en 1705, prise au nom et au profit des trois compétiteurs, qui s'attribuèrent ainsi, dans le projet emprunté à Papin, Newcomen et Cawley, l'idée de la machine à vapeur *à piston*, et Savery, celle de la condensation. Dans les arts comme dans les sciences, dit Arago, le dernier venu est *censé* avoir eu connaissance des travaux de ses devanciers; toute déclaration négative à cet égard est sans valeur. La publication des *Mémoires* que Papin a écrits sur la machine atmosphérique étant de beaucoup antérieure aux patentes de Newcomen et de Savery, on ne peut avoir aucun motif de rechercher si la machine anglaise est ou n'est pas une copie: dans la règle, elle est une copie, puisqu'elle ressemble à la machine de Papin et qu'elle est venue après; mais on sait de plus, dans ce cas particulier, que les projets du physicien français étaient connus de Newcomen, qui, ainsi qu'il résulte de diverses notes trouvées dans les papiers de R. Hooke, avait plusieurs fois consulté ce savant, avant de se livrer à ses essais. Et alors, dans les confidences de l'intimité, c'était bien la machine française que Newcomen voulait exécuter. Au commencement du dix-huitième siècle, l'art de construire de grands corps de pompe parfaitement cylindriques, et celui d'ajuster dans leur intérieur des pistons mobiles qui les fermassent hermétiquement, étaient presque encore dans l'enfance. Aussi dans la machine établie en 1705 par Newcomen, pour empêcher la vapeur de s'échapper par les interstices compris entre la surface du cylindre et les bords du piston, ce piston était-il constamment couvert à sa surface supérieure d'une couche d'eau qui pénétrait dans tous les vides et les remplissait. Un jour qu'une machine de ce genre fonctionnait sous les yeux des constructeurs anglais, ce fut avec une surprise extrême qu'ils virent le piston descendre plusieurs fois de suite, beaucoup plus rapidement que de coutume. Cette vitesse leur parut d'autant plus étrange que le refroidissement produit par le courant d'eau froide qui descendait extérieurement le long de la surface du corps de pompe, n'avait amené jusque-là qu'assez lentement la condensation de la vapeur intérieure. Après vérification, il fut constaté que ce jour-là le phénomène s'opérait d'une tout autre manière: le piston se trouvant accidentellement percé d'un petit trou, l'eau froide, qui le recouvrait tombait, *dans l'intérieur même du cylindre par gouttelettes, à travers la vapeur*, la refroidissait, et dès lors la condensait plus rapidement. Depuis cette époque, on a muni les machines atmosphériques d'une ouverture en pompe d'arrosoir, c'est de là que part la pluie d'eau froide qui se répand dans la capacité du cylindre, et y condense la vapeur au moment où le piston doit descendre. Le refroidissement extérieur se trouve ainsi supprimé, et les va-et-vient sont beaucoup plus prompts. Cette importante amélioration fut, comme tant d'autres, le résultat d'un heureux hasard; il est toutefois regrettable de ne pouvoir point désigner celui des trois associés dont l'esprit inventif vit sur-le-champ dans un fait aussi fortuit le principe d'un perfectionnement qu'on retrouve encore dans les machines d'aujourd'hui; mais la tradition ne nous a rien appris à cet égard. Elle est également muette sur le lieu et la date précise de la mort de Newcomen. Quoi qu'il en soit, il est parfaitement prouvé que Papin est le premier qui ait combiné en 1690 dans une même machine à feu et à piston la force élastique de la vapeur avec la propriété dont cette vapeur jouit de se précipiter par le froid, et que Newcomen et ses associés ont vu les premiers en 1705 seulement que, pour amener une précipitation prompte de la vapeur aqueuse, il fallait que l'eau d'injection se répandît sous forme de gouttelettes dans la masse même de cette vapeur. Les biographes anglais, dont plusieurs savants français ont adopté sans réserve les opinions, sont loin d'avoir fait à cette occasion des recherches particulières et d'avoir consulté les sources originales, et l'on peut affirmer avec certitude qu'entraînés par le préjugé

Digitized by Google

national, ils n'ont point tenu compte des écrits de Salomon de Caux ni peut-être même de ceux de Papin. *A chacun selon ses œuvres.* H. FISQUET.

Arago, *Annuaire des longit.*, ann. 1837. — Papin, *Recueil de diverses pièces touchant quelques nouvelles machines;* Cassel, 1695, in-12. — John Robison, *A system of mechanical Philosophy*, t. II, p. 46 et 58. — R. Stuart, *Hist. descriptive de la machine à vapeur*; 1827, 2 vol. in-12.

NEWDIGATE (Sir *Roger*), antiquaire anglais, né le 30 mai 1719, à Arbury (comté de Warwick), mort le 25 novembre 1806, dans le même lieu. Élu député en 1742 par le comté de Middlesex, il représenta, de 1751 à 1780, l'université d'Oxford à la chambre des communes. Joignant à une érudition étendue le goût des arts du dessin, il fit plusieurs voyages en Italie, et en rapporta un grand nombre de monuments antiques, de statues et de tableaux. Contrairement à l'opinion exposée par Whittaker sur l'itinéraire d'Annibal, il prétendit que le héros carthaginois, après avoir quitté Lyon, avait remonté le Rhône jusqu'à Seyssel, traversé le grand Saint-Bernard et débouché dans la vallée d'Asti. Il dota l'université d'Oxford de livres rares et d'objets d'art, et y fonda différents prix. K.

Gentleman's Magazine, LXXVII.

* **NEWMAN** (*John-Henry*), théologien anglais, né le 21 février 1801, à Londres. Sa mère appartenait à une famille de protestants réfugiés en Angleterre après la révocation de l'édit de Nantes. Son père, associé dans une maison de banque, fit de mauvaises affaires en 1815, déposa son bilan, et paya intégralement tous ses créanciers. Après avoir achevé ses études à l'université d'Oxford, le jeune Newman obtint au concours une place d'agrégé au collége d'Oriel (1822), et reçut les ordres (1824). A cette époque l'archevêque de Dublin Whately le prit en affection, lui confia quelques travaux et le fit attacher à la rédaction de l'*Encyclopædia metropolitana*. Il remplit à Oxford d'autres fonctions, telles que celles de gouverneur particulier, d'examinateur public et de prédicateur; appelé en 1828 à la cure de Sainte-Marie, qu'il occupa jusqu'en 1843, il acquit par ses sermons beaucoup d'influence sur les étudiants, et commença de jeter les bases de ce système religieux auquel le docteur Pusey, son maître, devait attacher son nom. Ce qu'on a appelé « le mouvement d'Oxford » débuta en juin 1833 par un sermon de M. Keble, imprimé sous le titre de *National apostacy* Quelques mois auparavant avait paru la publication périodique des *Oxford Tracts*, qui causa une si profonde sensation en Angleterre. MM. Newman, Pusey, Keble, William, Palmer, Perceval et autres, qui la rédigeaient, s'étaient d'abord déclarés les champions de la haute Église et du droit exclusif qu'elle avait à la direction spirituelle du peuple; peu à peu, et à mesure qu'ils s'écartaient des principes de la réforme, on les vit se rapprocher de la foi romaine. Quant à Newman, un des plus fougueux dissidents, il n'y eut plus de doute sur la sincérité de ses opinions religieuses lorsqu'il eut mis au jour *The Arians of the IVth century* (1834), sorte de manifeste de la secte nouvelle. Ce fut lui qui en 1841 ferma la série des *Oxford Tracts* par une brochure, la quatre-vingt-dixième, où il s'efforça de prouver qu'un ecclésiastique anglais pouvait souscrire aux trente-neuf articles de la constitution du clergé sans cesser d'appartenir à la religion catholique. Les chefs de l'université s'émurent d'une proposition si hétérodoxe; l'évêque d'Oxford intervint, et M. Newman encourut une censure publique. Il abandonna alors l'université, et se retira avec quelques disciples dans un village voisin, où il mena pendant plusieurs mois la vie d'un reclus. En 1845 il se rendit à Rome, et abjura en présence du pape. En 1848 il repassa en Angleterre, et après avoir dirigé à Birmingham une association religieuse qui se rattachait à la congrégation de Saint-Philippe Neri, il devint en 1852 recteur de l'université catholique, dont la création venait d'être autorisée à Dublin. L'année précédente il avait, dans ses *Lectures on catholicism in England*, attaqué d'une façon peu mesurée un prêtre romain, G. Achilli, qui s'était converti à l'anglicanisme, et s'était vu condamner pour diffamation à une amende de 100 liv. st. (2,500 fr.); l'amende et les frais du procès, qui avait eu un grand retentissement parmi les catholiques, furent payés par des souscriptions publiques, recueillies jusque sur le continent. Outre les ouvrages cités, on a encore de M. Newman : *Letters on certain difficulties;* 1850; — *Discourses addressed to mixed congregations*, 1850, in 8°; trad. en français par un des rédacteurs de *l'Univers* (2e édit.; Paris, 1853, in-8°).

* **NEWMAN** (*Francis-William*), théologien protestant, frère du précédent, né en 1805, à Londres. Après avoir fait ses humanités au collége d'Ealing, il entra à l'université d'Oxford, et y obtint en 1826 le rang d'agrégé. De 1830 à 1833 il voyagea en Orient, fut attaché au collége de Bristol (1834) et à celui de Manchester (1840), et devint en 1846 professeur de langue et de littérature latines à l'université de Londres. Un moment entraîné par l'exemple de son frère, il n'a pas tardé à prendre une voie opposée, et tout en combattant la suprématie de la haute Église, il s'est rangé parmi les défenseurs les plus fermes et les plus éclairés des principes de la réforme. Il a écrit de nombreux ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *The soul, its sorrows and aspirations;* Londres, 1841; plus. édit.; — *Catholic union : essays towards a Church of the future and the organisation of philanthropy;* ibid., 1844; — *A state Church not defensible;* 1846; — *A history of the Hebrew monarchy from the administration of Samuel to the Babylonish captivity;* 1847; 2e édit., 1853, in-8°; — *Four lectures on the contrasts of ancient and modern history;*

Digitized by Google

1847; — *An appeal to the middle classes on the urgent necessity of numerous radical reforms, financial and organic;* 1848; — *Phases of faith, or passages from the history of my creed;* 1850; — *A collection of poetry for the practice of elocution;* 1850; — *The Crimes of the house of Hapsburg against its own liege subjects;* 1851; — *Lectures on political economy;* 1851; — *Regal Rome, an introduction to Roman history;* Londres, 1852, in-8°; — *The odes of Horace;* ibid., 1853; — *The Iliad of Homer;* ibid., 1856: ces deux traductions sont en vers blancs. M. Francis Newman a fourni des articles aux *Westminster Eclectic* et *Prospective Reviews*, et il a édité en 1843 une version anglaise des *English universities* d'Huber, et en 1853 les *Select sketches of Kossuth.*

Men of the Time. — *Cyclop. of English literature* (*Biogr.*).

NEWSKI (Saint *Alex.*). *Voy.* ALEXANDRE.

NEWTON (*Thomas*), littérateur anglais, mort en 1607, dans le comté d'Essex. Il eut pour premier maître Brownsweard, un des bons latinistes du temps, et fréquenta les universités d'Oxford et de Cambridge. Après avoir reçu les ordres, il obtint, par la protection du comte d'Essex, la direction du collége de Macclesfield, et en 1583 la cure de Little Ilford, où il passa le reste de sa vie, entre les triples fonctions de pasteur, de médecin et de maître d'école. On a de lui : *A notable history of the Saracens, drawn out of Aug. Curio, in III books;* Londres, 1575, in-4°; — *Approved medicines and cordial precepts;* ibid., 1580, in-8°; — *Illustrium aliquot Anglorum encomia;* ibid., 1589, in-4°, à la suite des *Encomia* de Leland; — *Atropoion Delion, or the death of Delia;* ibid., 1603, in-4°, élégie sur la mort de la reine Élisabeth; — *A pleasant new history, or a fragrant posy made of three flowers, Rose, Rosalynd and Rosemary;* ibid., 1604. Il est aussi l'auteur de plusieurs traductions, telles que *Direction for the health of magistrates and students* (Londres, 1554, in-12), de Gratarolus, *Touchstone of complexions* (ibid., 1581, in-8°), de Lemnius, et *Thebais* (1581) de Sénèque, etc., et Pulteney lui attribue un *Herbal to the Bible*, imprimé en 1587, in-8°. K.

Wood, *Athenæ Oxon.*, I. — Warton, *Hist. of poetry.* — Lysons, *Environs*, IV. — Pulteney, *Sketches.*

NEWTON (*John*), mathématicien anglais, né en 1622, à Oundle (comté de Northampton), mort le 25 décembre 1678, à Ross. Il prit ses grades à Oxford, et reçut en 1661, avec le titre de chapelain du roi, la cure de Ross. Il s'appliqua avec succès à l'étude des sciences, et a laissé plusieurs ouvrages d'une utilité pratique; nous citerons de lui : *Astronomia britannica;* Londres, 1656, in-4°; — *Help to calculation, with tables of declination, ascension,* etc.; ibid., 1657, in-4°; — *Trigonometria britannica, in II books;* ibid., 1658, in-fol.; le deuxième livre est traduit du latin d'Henri Gellibrand; — *Geometrical trigonometry;* 1659, — *Mathematical elements;* 1660, in-4°; — *A perpetual diary or almanac;* 1662; — *The Rule of interests;* 1668, in-8°; — *Art of practical gauging;* 1669; — *The art of natural arithmetic;* 1671, in-8°; — *The English academy;* 1677, in-8°; — *Introduction to geography;* 1678, in-8°. K.

Wood, *Athenæ Oxon.*, II. — Martin, *Biog. phil.*

NEWTON (*Isaac*), l'un des plus grands génies scientifiques de l'humanité, naquit à Woolsthorpe, petit village du comté de Lincoln, le 25 décembre (jour de Noël) 1642, l'année même de la mort de Galilée, et mourut le 20 mars 1727, à Londres. Comme Kepler et Voltaire, il vint au monde avec un corps extrêmement débile. Son père était fermier; sa mère, Anne Ayscough, devenue veuve peu de mois après son premier mariage, se remaria avec Barnabas Smith, recteur de Northwitham. L'enfant venait d'entrer dans sa quatrième année; il fut confié aux soins de sa grand'-mère, qui lui fit apprendre la lecture, l'écriture et le calcul aux écoles primaires de Skillington et Stoke, deux hameaux voisins de Woolsthorpe. A l'âge de douze ans il fut envoyé à l'école publique de Grantham et logé chez Clark, apothicaire de l'endroit. Newton aimait à raconter lui-même qu'il avait été d'abord très-inattentif et l'un des derniers élèves de sa classe. Au lieu d'aimer la société de ses camarades, il s'amusait à de petits ouvrages de mécanique, parmi lesquels on cite une espèce de clepsydre et un moulin à vent. A défaut de vent, le moulin était mis en mouvement par une *souris-meunier*, ainsi appelée parce que ce petit rongeur prélevait, pour sa consommation, une partie de la farine qu'il produisait. Pendant son séjour à Grantham, le jeune Isaac inventa aussi un char que la personne qui y était assise faisait elle-même mouvoir. On rapporte encore que pour faire peur la nuit aux gens de la campagne il attachait des lanternes en papier à la queue de cerfs-volants. Les murs de sa petite chambre était couverts de dessins et de peintures de toutes sortes, faits d'après son imagination ou d'après nature. On cite aussi de l'écolier de Grantham plusieurs essais de poésie, qui sont aujourd'hui avidement recherchés par les amateurs. S'il fuyait les jeux bruyants de ses camarades, il se plaisait dans la compagnie des jeunes personnes qui demeuraient aussi chez maître Clark. L'une d'elles, Mlle Storay, paraissait lui avoir inspiré un véritable attachement. Elle se maria, dans la suite, deux fois, et s'appelait, en dernier lieu, Mme Vincent. Newton, au faîte de sa renommée, ne manquait jamais de la visiter dans ses voyages au pays natal, et la tira, dit-on, elle et sa famille, plus d'une fois d'embarras pécuniaires.

Le jeune Isaac fut destiné par sa mère, redevenue veuve en 1656, à gérer les biens de la

Digitized by Google

ferme de Woolsthorpe, où elle s'était retirée avec trois enfants de son second mariage. Les samedis elle l'envoyait au marché de Grantham, en compagnie d'un vieux serviteur; mais, pendant que son mentor était occupé à débattre le prix de ses produits agricoles, l'apprenti fermier allait étudier derrière une haie. Au lieu de garder les troupeaux, il laissait vaches et brebis courir à l'aventure, lisant, sous un arbre, les vieux livres qu'il avait empruntés à l'apothicaire. Voyant combien il était impropre à l'état d'agronome, sa mère le renvoya à l'école de Grantham, d'où il passa, en juin 1661, au collége de la Trinité à Cambridge (1). Les premiers ouvrages qu'il paraît y avoir étudiés à fond sont la *Logique* de Sanderson et l'*Optique* de Kepler. Bientôt le désir de se familiariser avec l'astrologie lui fit aborder l'étude des mathématiques. Il se procura donc un Euclide en anglais; mais les théorèmes de cet auteur lui semblaient si évidents qu'il s'étonnait qu'on eût pu songer seulement à les démontrer (2). « On pourrait, remarque ici Fontenelle, appliquer à Newton ce que Lucain a dit du Nil, dont les anciens ne connaissaient point la source, *qu'il n'a pas été permis aux hommes de voir le Nil faible et naissant.* » D'Euclide, il passa à la géométrie de Descartes, qui l'initia à l'analyse : il comprit bientôt l'importance qu'il y avait à saisir le rapport des équations algébriques avec les lieux géométriques. Cependant il se montra plus tard souvent injuste envers son grand initiateur (3). Vers la même époque (1663 et 1664), il étudia Viète, Schooten et Wallis (*De arithmetica infinitorum*), dont il faisait des extraits, et il découvrit, s'il faut l'en croire lui-même (4), la méthode des séries infinies. En janvier 1665, il obtint le degré de bachelier ès arts, et avant le 8 août de la même année il quitta, pour se soustraire aux ravages d'une épidémie, l'université de Cambridge, où il ne revint qu'en automne de l'année suivante. C'est dans cette année de 1666 que l'on place l'histoire de la pomme qui aurait suggéré à Newton la première idée des lois de la gravitation (1). Après son retour à Cambridge, il prit successivement les autres grades universitaires et reçut, en 1669, la chaire de mathématiques, dont Barrow s'était démis pour se livrer exclusivement à la théologie. Pendant vingt-six ans il remplit avec un zèle extrême ses fonctions de professeur : on assure que de 1669 à 1695 il ne s'absenta jamais de Cambridge plus d'un mois par an, à l'époque des vacances. Le 11 janvier 1672 (vieux style) il fut élu membre de la Société royale de Londres, sur la proposition de Sethward, évêque de Salisbury. Newton n'avait guère alors d'autre titre à cette distinction que le télescope qui porte son nom : les découvertes qui devaient l'illustrer n'existaient encore qu'en germe; bien que dès cette époque elles fussent déjà écloses peut-être dans sa tête, elles devaient être pour le public comme non avenues, et par conséquent n'être d'aucun poids dans une contestation de priorité. En pareille matière, les seules pièces de conviction, ce sont les écrits imprimés, portant une date certaine.

Les recherches que Newton avait entreprises sur la lumière suscitèrent de vives discussions, auxquelles prirent surtout part Hooke et Huygens. Ce fut au milieu de ces discussions qu'il écrivit, le 8 mars 1673, à Oldenburg, secrétaire de la Société royale, pour offrir sa démission. Cette démission non-seulement ne fut pas acceptée, mais il fut exempté de la cotisation hebdomadaire, exigée de tous les membres de la société. Le 27 avril 1675, il obtint aussi du roi les dispenses nécessaires pour continuer à rester aggrégé au collége de la Trinité sans entrer dans les ordres. Quelques années après, un événement imprévu le jeta dans les affaires politiques. Le roi Jacques II avait ordonné au conseil de l'université de Cambridge de conférer au père Francis, moine bénédictin, la maîtrise ès arts, sans l'astreindre au serment d'allégeance et de suprématie. L'université refusa, bien que dans d'autres occasions elle eût donné ce titre même à des musulmans, entre autres, à l'ambassadeur du Maroc. Mais il s'agissait ici d'un sujet du pape, et l'on sait quel rôle a joué l'intolérance de religion dans l'histoire de l'Angleterre. L'affaire fut portée devant la cour du roi; Newton était au nombre des députés de l'université qui devaient se rendre à Londres pour y plaider leur cause. Ils y déployèrent tant d'ardeur, que le président Jeffrys leva la séance en les renvoyant brusquement sans prononcer d'arrêt. Pour leur témoigner toute sa reconnaissance, le corps de l'université élut le plus illustre d'entre eux, Newton, membre du parlement de 1689, qui proclama

(1) *Voy.*, pour la fixation de cette date, qui avait jusqu'ici présenté quelque incertitude, la 2e édit. (1860) de Brewster, *Memoirs of life*, etc., *of Newton*, tom. I, p. 15 et 19.

(2) M. Biot semble révoquer ce fait là en doute. « Qu'après avoir étudié, dit-il, les premières propositions d'Euclide, Newton ait successivement cherché et trouvé la démonstration des autres par lui-même, plutôt que de s'enfoncer dans une lecture si excessivement pénible par les formes dont elle est hérissée, voilà ce qui peut se comprendre; et surtout, s'il avait déjà pris connaissance des mêmes propositions pour ses jeux d'enfant, dans quelque livre vulgaire, on concevra mieux encore qu'il ait jugé inutile de perdre son temps à en chercher de nouvelles preuves dans une aussi fatigante lecture. Cela expliquerait très-naturellement le regret qu'il témoigna plus tard de ne s'être pas assez arrêté à la géométrie des anciens. » (*Mélanges scientifiques et littéraires*, t. I, p. 251.)

(3) Ainsi, par exemple, dans son *Optique*, il attribue la découverte de la vraie théorie de l'arc en ciel à Antoine de Dominis, tandis que le mérite en revient tout entier à Descartes. (*Voy.* Biot, *Mélanges*, p. 229.)

(4) D'après une note signée Is. Newton, et qui porte la date du 4 juillet 1699. (Brewster, *Memoirs*, etc., p. 20.)

(1) Cette histoire est sans doute une pure fiction; car elle n'est rapportée ni par Pemberton, ni par Whiston, auxquels Newton raconta lui-même par quel enchaînement d'idées il était arrivé à la connaissance des lois de la gravitation. Elle fut rapportée à Voltaire par Catherine Barton, nièce de Newton.

Digitized by Google

la vacance du trône, et prépara l'avénement de Guillaume. Mais le savant se trouva complétement désorienté dans cette nouvelle carrière. Il resta comme étranger aux débats de la chambre des communes, et ne prit, dit-on, la parole qu'une seule fois, et ce fut pour inviter l'huissier à fermer une fenêtre d'où venait un courant d'air, capable d'enrhumer l'orateur qui occupait la tribune. Après la dissolution du parlement, en février 1690, Newton reprit le cours de ses travaux favoris. Vers la même époque il perdit sa mère, et dès l'automne de 1692 sa santé commençait à s'altérer. Le manque d'appétit et l'insomnie, dont il se plaignait depuis près d'un an, avaient diminué ses forces. Un accident fâcheux vint mettre le comble aux troubles d'une constitution affaiblie. Cet accident, passé jusqu'alors sous silence par les biographes de Newton, a été pour la première fois rapporté par M. Biot. Ce savant avait été frappé de voir que depuis l'âge de quarante-cinq ans Newton n'avait plus donné de travail nouveau sur aucune partie des sciences; il en cherchait vainement la cause, lorsqu'il reçut d'un physicien hollandais, Van-Swinden, la note suivante :

« On trouve dans les manuscrits du célèbre Huygens un petit in-folio, qui fait une espèce de journal, dans lequel Huygens avait coutume de noter différentes choses; il est coté n° 8, dans le catalogue de la bibliothèque de Leyde, p. 112. Voici ce que j'y ai trouvé écrit de la propre main d'Huygens, qui m'est parfaitement connue par le nombre de ses manuscrits et de ses lettres autographes que j'ai eu occasion de lire. « Le 29 mai 1694, M. Colin, Écossais, m'a raconté que l'illustre géomètre Is. Newton est tombé, il y a dix-huit mois, en démence (*in phrenesin*), soit par suite d'un excès de travail, soit par la douleur qu'il eut de voir son laboratoire chimique et quelques manuscrits consumés par un incendie (1). S'étant, à la suite de cet accident, présenté chez l'archevêque de Cambridge, et ayant tenu des discours qui indiquaient l'aliénation de son esprit, ses amis se sont emparés de lui, ont entrepris sa cure, et l'ayant tenu enfermé dans son appartement, lui ont administré, bon gré mal gré, des remèdes qui lui ont fait recouvrer la santé, de sorte qu'il recommence déjà à comprendre son livre des *Principes*. » — Huygens, ajoute Van-Swinden, donna connaissance de ceci à Leibniz, dans une lettre datée du 8 juin suivant; à quoi Leibniz répondit, en date du 23 : « Je suis bien aise d'apprendre la guérison de M. Newton en même temps que sa maladie, qui était sans doute des plus fâcheuses; c'est à des gens comme vous et lui, Monsieur, que je souhaite une longue vie (2). »

(1) On raconte qu'allant un soir à la chapelle pour faire ses dévotions, Newton laissa par mégarde une bougie allumée sur le bureau de son cabinet. Pendant son absence, Diamant, son chien favori, renversa la bougie, qui, mettant le feu à des papiers, causa l'incendie en question. « Ah, Diamant, tu ne soupçonnes pas le mal que tu m'as fait » se serait-il contenté de dire à son retour. Mais on s'accorde à croire qu'il en fut si péniblement affecté, que son intelligence en reçut un profond atteinte.

(2) Ces passages, rapportés par M. Biot (*Mélanges*, t. I, p. 266), ont été reproduits par Uylenbroek, l'éditeur de la Correspondence de Huygens et Leibniz.

La révélation de ce fait, bien naturel, fut assez mal accueillie en Angleterre, et particulièrement par M. Brewster, et cela surtout parce qu'on avait insinué que c'étaient les travaux théologiques qui avaient marqué le commencement de l'éclipse du génie de Newton. L'examen impartial des pièces qu'on a publiées pour démontrer que l'illustre Anglais avait conservé l'intégrité de ses facultés mentales, prouve tout le contraire, comme l'a fait ressortir M. Biot. Parmi ces pièces on remarque surtout la lettre qu'il adressa, le 16 septembre 1693, à son ami Locke :

« Avant cru, Monsieur, que vous vouliez m'embrouiller avec des femmes (*embroil me with women*), et par d'autres moyens, j'en fus tellement affecté que, lorsqu'on vint me dire que vous étiez malade ou en grand danger, je répondis que ce serait tant mieux que vous fussiez mort. Je désire que vous puissiez oublier ce vœu peu charitable; car je suis convaincu maintenant que ce que vous avez fait est juste; je vous demande pardon d'avoir eu à votre égard de si dures pensées et de vous avoir présenté comme déviant des voies de la morale dans votre livre sur les idées, et dans l'ouvrage que vous vous proposez de publier : je vous avais pris pour un hobbiste. Je vous demande également pardon pour avoir dit ou pensé qu'il s'agissait de me vendre un emploi ou de m'embrouiller (*to embroil me*). Je suis votre très-humble et infortuné serviteur. Isaac Newton. »

Le célèbre philosophe dut être bien surpris de la réception de cette étrange missive. Locke y répondit, le 5 octobre, du fond de sa retraite à Oates, en Essex. Sa réponse est empreinte de tous les bons sentiments que pouvait faire naître l'indice évident d'une si triste situation. Newton lui écrivit de nouveau, le 15 du même mois, les lignes suivantes : « Monsieur, l'hiver dernier, en dormant trop souvent près de mon feu, j'ai fini par déranger mes habitudes de sommeil; et une maladie qui, l'été dernier, a été épidémique, a porté ce dérangement si loin que lorsque je vous écrivais, je n'avais pas dormi une heure la nuit depuis une quinzaine, et pas une seconde depuis cinq jours (1). Je me souviens que je vous ai

(1) Il est à remarquer que vers la même époque, dans une lettre adressée (le 13 septembre 1693), à Pepys, secrétaire de l'amirauté, Newton se plaignait de la même indisposition. Voici cette lettre : « Monsieur, quelque temps après que M. Millington m'eut remis votre message, il me pressa d'aller vous voir dans mon prochain voyage à Londres. Il y répugnait; mais, sur ses instances, j'y consentis, avant d'avoir réfléchi à ce que je faisais; car je suis extrêmement troublé (*extremely troubled*) de l'embrouillement (*embroilment*) où je suis; je n'ai ni bien dormi ni bien mangé depuis douze mois et mon esprit n'est pas dans sa première assiette (*my former consistency of mind*). Je n'ai jamais eu l'intention de ne rien obtenir par votre influence, ni par la faveur du roi Jacques; mais je sens que je dois aujourd'hui me retirer de votre société, et de ne jamais plus voir ni vous ni aucun autre de mes amis, si toutefois je puis m'en séparer sans bruit (*if I may but leave them quietly*). Je vous demande pardon d'avoir dit que je voudrais vous voir encore, et je demeure votre très-humble et très-obéissant serviteur Is. Newton. » (Brewster, *Memoirs*, t. II, p. 94; Biot, *Mélanges*, t. I, p. 273).

Digitized by Google

écrit; mais pour ce que j'ai dit de votre livre, je ne me souviens point. Si vous vouliez avoir la bonté de m'envoyer une copie de ce passage, je vous l'expliquerai si je puis. Je suis votre très-humble serviteur. Is. Newton. »

Qu'y a-t-il d'étonnant que le génie ait ses éclipses? N'a-t-on pas essayé d'établir, dans un livre récent, que le génie est lui-même une maladie, une névrose?

Pendant qu'il siégeait à la chambre des communes, Newton s'était lié d'une étroite amitié avec un de ses anciens élèves, Charles Montague. Ce jeune seigneur, plus tard connu sous le nom de lord Halifax, devint, en 1694, chancelier de l'échiquier. Un de ses premiers actes fut de nommer son illustre maître contrôleur de la Monnaie, et en 1699 il lui donna la place de directeur de la Monnaie (*master and worker of the Mint*), aux appointements de plus de 30,000 francs par an. Ce fut alors qu'il se démit de sa chaire à l'université de Cambridge, et désigna Whiston pour son suppléant; ce dernier le remplaça définitivement en 1702. Newton, dans sa nouvelle charge, assez lucrative, rendit des services importants par la refonte des monnaies, ainsi que par une évaluation plus exacte de la monnaie étrangère, comparée à la monnaie anglaise (1).

Dans la même année où il reçut la direction de la Monnaie, il fut compris parmi les premiers huit associés étrangers que, par un nouveau règlement, l'Académie des sciences de Paris pouvait s'adjoindre. En 1701, il représenta une seconde fois l'université de Cambridge à la chambre des communes; mais il y joua encore un rôle insignifiant. Le 30 novembre 1703, il fut élu président de la Société royale, et cet honneur lui fut annuellement renouvelé jusqu'à la fin de sa vie, c'est-à-dire pendant vingt-cinq ans consécutifs. Enfin, en 1705, il reçut de la reine Anne le titre de baronnet. Tous ces honneurs n'ajoutaient rien à la gloire de Newton : ils ne pouvaient que flatter son amour-propre, et, quoi qu'en disent certains biographes, il fut loin d'en avoir été exempt.

Newton avait si bien la conscience de sa valeur, qu'il lui arrivait plus d'une fois de traiter les autres avec injustice et dédain. « Hooke n'a rien fait, dit-il, dans une de ses lettres à Halley; et cependant il s'est exprimé comme s'il savait tout et qu'il eût tout approfondi, excepté ce qui exige l'ennuyeux tracas des observations et des calculs. » Dans plus d'une occasion Newton s'est bien gardé de mettre en lumière tout ce qu'il devait à Kepler, à Descartes et même à Huygens, qui avait certainement à se plaindre de lui. Quant à ses discussions de priorité avec Leibniz, au sujet de la découverte du calcul différentiel, elles font tache dans la vie du grand philosophe anglais. Nommer un comité chargé d'instruire le procès (par la publication du *Commercium epistolicum*) (1), sans que le principal intéressé (Leibniz), celui qu'on mettait pour ainsi dire sur la sellette, eût été appelé pour en contrôler les pièces, reconnaître implicitement, dans une édition du livre des *Principes*, les droits de Leibniz à l'invention de la méthode du calcul différentiel, puis effacer ce passage dans une édition postérieure, enfin faire paraître presque immédiatement après la mort de son adversaire une nouvelle édition étrangement revue du fameux plaidoyer (*Commercium epistolicum*) que Leibniz avait, de son vivant, rejeté comme inique à son égard, était-ce là, quelque tort qu'ait eu Leibniz en présentant à la princesse de Galles le livre des *Principes* comme impie, était-ce là, nous le demandons, agir loyalement? — Il y aurait aussi à écrire sur les rapports de Newton avec Flamsteed un long chapitre, qui ne serait pas à l'avantage du premier (2). Whiston, qui connaissait particulièrement Newton, en fait le portrait suivant : « Newton était, dit-il, du caractère le plus craintif, le plus cauteleux et le plus soupçonneux que j'aie jamais connu (3), et s'il eût été vivant quand j'écrivis contre sa chronologie, je n'eusse pas osé publier ma réfutation; car, d'après la connaissance que j'avais de ses habitudes, j'aurais dû craindre qu'il ne me tuât. » Un passage, emprunté aux mémoires de Flamsteed, tendrait à confirmer ce jugement : « Newton m'a toujours paru, dit-il, insidieux, ambitieux, excessivement avide de louanges et supportant impatiemment la contradiction (4). » Newton était fort attaché au protestantisme tel qu'on le pratique en Angleterre, et il n'aimait pas les incrédules. Aussi, lorsque son ami Halley se permettait un jour devant lui quelques plaisanteries sur la religion, l'arrêta-t-il tout court par cette apostrophe : « J'ai approfondi ces choses-là mieux que vous. » Arago tenait de lord Brougham que pendant la guerre des Cévennes Newton voulait aller combattre, dans les rangs des Camisards, les dragons du maréchal de Villars, et qu'une circonstance for-

(1) Un certain William Chaloner avait dénoncé au parlement plusieurs abus qui auraient été commis à l'hôtel de la Monnaie. Cette dénonciation provoqua de vifs débats, qui firent tomber les accusations qu'on avait élevées contre Newton. *Voy.* à ce sujet Brewster, *Memoirs*, t. II, p. 144 et suiv.

(1) *Voy.* plus bas, p. 875.

(2) *Voy.* Biot, *Mélanges*, t. I.

(3) Pour montrer combien Newton était réservé et timide, Whiston rapporte le fait suivant : Appelé, en 1714, devant un comité de la chambre des communes, pour donner son avis verbalement sur un bill relatif à la détermination des longitudes en mer, il le donna par écrit. Quelques membres du comité présentant des objections, il ne répondait pas un mot, lorsque Whiston, placé derrière lui, s'écria : « Monsieur Newton éprouve quelque répugnance à faire connaître son opinion, mais je puis affirmer qu'il est favorable au bill. » Newton rompit alors le silence, mais pour répéter ce que Whiston venait de dire, et le bill fut adopté. (Arago, *Notices biogr.*, t. III, p. 235.)

(4) *Voy.* Biot, *Mélanges*, p. 73, et Arago, *Notice sur Newton*, t. III, des *Notices biogr.*, p. 355.

Digitized by Google

tuite l'empêcha de donner suite à ce projet. « Comment, ajoute Arago, le timide Newton se fût-il conduit sur le champ de bataille, lui qui, de crainte de tomber, ne se promenait en voiture dans les rues de Londres que les bras étendus et les mains cramponnées aux deux portières (1) ! »

Fontenelle a donné sur les derniers moments de Newton des détails qu'il tenait de la famille même de l'illustre savant. « A partir de quatre-vingts ans, Newton commença, dit-il, à être incommodé d'une incontinence d'urine; encore dans les cinq années suivantes qui précédèrent sa mort, eut-il de grands intervalles de santé, ou d'un état tolérable qu'il se procurait par le régime et par des attentions dont il n'avait pas eu besoin jusque-là. Il fut obligé de se reposer de ses fonctions à la Monnaie sur M. Conduitt, qui avait épousé une de ses nièces (2)... M. Newton ne souffrit beaucoup que dans les derniers vingt jours de sa vie. On jugea sûrement qu'il avait la pierre et qu'il n'en pouvait revenir. Dans des accès de douleur si violents que les gouttes de sueur lui en coulaient sur le visage, il ne poussa jamais un cri ni ne donna aucun signe d'impatience; et dès qu'il avait quelque moment de relâche, il souriait et parlait avec sa gaieté ordinaire. Jusque-là il avait toujours lu ou écrit plusieurs heures par jour. Il lut les gazettes le samedi 18 mars, au matin, et parla longtemps avec le docteur Mead, médecin célèbre. Il possédait parfaitement tous ses sens et tout son esprit; mais le soir il perdit absolument connaissance, et ne la reprit plus, comme si les facultés de son âme n'avaient été sujettes qu'à s'éteindre totalement, et non pas à s'affaiblir. » Newton mourut à Kensington, le lundi suivant 20 mars, entre une et deux heures du matin, dans sa quatre-vingt-cinquième année. Son corps fut transporté de Kensington à Londres, exposé sur un lit de parade dans la chambre de Jérusalem, et enseveli à l'abbaye de Westminster, à gauche de l'entrée du chœur. Les funérailles étaient splendides : les cordons du poêle étaient tenus par le grand chancelier, par les ducs de Montrose et de Roxburgh, comme pairs d'Angleterre, et par les comtes de Pembroke, de Sussex et de Macclesfield, comme membres de la Société royale. Michel Newton, neveu du grand homme, conduisait le deuil, et était accompagné d'un grand nombre de personnes distinguées. L'évêque de Rochester officiait, assisté de tout son clergé. Le doyen et le chapitre de Westminster permirent qu'on lui construisît un monument dans la partie la plus apparente de l'abbaye, place d'honneur qui avait été souvent refusée à la plus haute noblesse. Ce monument fut élevé en 1731, aux frais des héritiers de Newton et du trésor public (1). Dans la même année on frappa une médaille portant, d'un côté la tête de Newton avec ces mots : *Felix qui potuit rerum cognoscere causas ;* de l'autre, l'emblème des mathématiques. En 1755, on lui érigea devant la chapelle du collége de la Trinité une statue en marbre, œuvre de Roubillac, portant cette inscription : *Qui genus humanum superavit.* Enfin, assez récemment, le 25 septembre 1858, on inaugura en son honneur une statue colossale en bronze dans Saint-Peters-Hill à Grantham. Lord Brougham prononça, à l'occasion de cette solennité, l'Éloge de Newton. « Tacite, qui a reproché aux Romains leur extrême indifférence pour les grands hommes de leur nation, eût, dit Fontenelle, donné aux Anglais la louange tout opposée. En vain les Romains se seraient excusés sur ce que le grand mérite leur était devenu familier, Tacite leur eût répondu que le grand mérite n'était jamais commun, ou même qu'il faudrait, s'il était possible, le rendre commun par la gloire qui y serait attachée. »

Newton laissa en mourant environ 32,000 livres sterling (800,000 fr.), que se partagèrent quatre neveux et quatre nièces. L'une de ces nièces, célèbre par son esprit et sa beauté, veuve du colonel Barton, avait épousé en secondes noces J. Conduitt, qui succéda à Newton dans la direction de la Monnaie. Elle avait inspiré un vif attachement à lord Halifax, et on ignore ce qui l'avait empêché de l'épouser. Voltaire, avec sa malignité ordinaire, s'était emparé de ce fait pour insinuer que « le calcul infinitésimal et la gravitation universelle furent une recommandation moins sérieuse que la passion de lord Halifax dans la nomination de Newton à la place de directeur de la Monnaie ». Quoi qu'il en soit, ce lord laissa à sa mort une grande partie de sa fortune à madame Conduitt.

Voici, d'après ses amis et biographes, le portrait de Newton. Il était d'une taille moyenne, prenant de l'embonpoint dans les dernières années de sa vie. Il avait, selon M. Conduitt,

(1) *Notices biographiques*, t. III, p. 355.

(2) C'est M. Conduitt qui avait transmis à Fontenelle les documents qui ont servi à l'*Éloge de Newton* par ce secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

(1) Sur le fronton d'un sarcophage dressé sur un piédestal sont sculptés, en bas reliefs, des enfants tenant en leurs mains les emblèmes des principales découvertes de Newton. Sur le sarcophage même est placée la figure couchée du grand géomètre, accoudé sur ses écrits. On y lit cette épitaphe :

Hic situs est
Isaacus Newton, eques auratus,
Qui animi vi, prope divina,
Planetarum motus, figuras,
Cometarum semitas, Oceanique æstus,
Sua mathesi facem præferente,
Primus demonstravit,
Radiorum lucis dissimilitudines,
Colorumque inde nascentium proprietates,
Quas nemo antea vel suspicatus erat, pervestigavit.
Naturæ, antiquitatis S. Scripturæ,
Sedulus, sagax, fidus interpres,
Dei Opt. Max. majestatem philosophia asseruit,
Evangelii simplicitatem moribus expressit.
Sibi gratulentur mortales tale tantumque extitisse
Humani generis decus.
Natus XXV decemb. MDCXLII. Obiit XX Mart.
MDCCXXVII.

Digitized by Google

l'œil vif et perçant (1), la physionomie agréable, et une belle chevelure, toute blanche, couverte par une perruque. Sa tête, de grosseur moyenne, ne présentait aucune trace de calvitie ; il ne portait jamais de lunettes, et ne perdit qu'une seule dent pendant toute sa vie. Il parlait peu en société, et sa conversation n'avait aucun attrait. Il aimait beaucoup la tranquillité, et, comme tous les savants absorbés par leurs pensées, il était distrait. Ainsi, il lui arrivait souvent, après s'être levé le matin, de rester des heures entières assis au bord du lit, plongé dans ses méditations. Plus d'une fois elles lui faisaient oublier ses heures de repas, et il fallait lui rappeler qu'il devait avoir besoin de prendre quelque aliment (2). Il était très-sobre, d'une mise simple, et n'avait aucune de ces habitudes dont l'homme ne se rend que trop souvent l'esclave. Quand on lui offrait du tabac, il refusait en disant qu'il ne voulait pas se créer des besoins. Il avait des sentiments profondément religieux, et faisait de la Bible sa lecture favorite ; il était généreux et charitable, bien que la fortune qu'il laissa montre qu'il ne s'était pas appauvri par ses aumônes (3). Enfin, il ne s'était jamais marié, et peut-être n'eut-il pas, comme le remarque Fontenelle, le loisir d'y penser. On a dit et répété que Newton mourut sans avoir jamais eu de rapprochement avec aucune femme (4). C'est là sans doute une de ces hyperboles que les panégyristes se permettent souvent à l'égard de leurs « héros incomparables » (5).

(1) Suivant l'évêque d'Atterbury (*Epistolary Correspondence*, vol. I, p. 180), Newton n'avait plus ce regard perçant dans les vingt dernières années de sa vie : son œil était, au contraire, languissant et terne.

(2) Brewster, *Memoirs of the life*, etc., *of Newton*, t. II, p. 336.

(3) Pendant son séjour à Londres, il menait un assez grand train de maison : il avait à son service trois domestiques mâles et autant de domestiques femelles. (Brewster, *Memoires*, vol. II, p. 335.)

(4) Suivant le baron Richerand, Newton devait être d'un tempérament non pas sanguin, mais mélancolique. « Si Newton, ajoute ce célèbre physiologiste, eût été sanguin, il ne fût probablement pas mort vierge, comme on l'assure, à quatre-vingts ans » (*Nouveaux éléments de physiologie*, t. III, p. 408 (10e édit.).

(5) On a fait beaucoup de bruit d'une lettre d'amour (*a love letter*) que Newton, à l'âge de soixante ans, aurait adressée à lady Norris, qui venait de perdre son troisième mari. Voici les principaux passages de cette lettre : « Madame, le grand chagrin que vous a causé la perte de sir William montre que s'il fût revenu près de vous sain et sauf, vous auriez été bien de vivre encore avec un mari... Penser toujours à un mort, c'est mener une vie mélancolique parmi des tombeaux.... Est-ce que vous pouvez vous résoudre à passer le reste de votre vie dans le chagrin et la tristesse? Pouvez-vous vous résoudre à porter perpétuellement un habit de veuve?... Le remède propre contre tous ces inconvénients, c'est un nouveau mari... En outre, vous serez plus en état de vivre conformément à votre rang avec l'assistance d'un mari que sur votre seul revenu. C'est pourquoi, supposé que la personne vous plaise, je ne doute pas que vous ne me fassiez connaître votre disposition à vous remarier, ou que du moins vous n'accordiez à cette personne la permission d'en causer avec vous. » M. Biot fait observer ici spirituellement : « Si cette lettre, qui n'est ni écrite de la main de Newton, ni signée de lui, a été réellement envoyée à lady Norris, elle aurait pu répondre ce que cette courtisane de Venise disait à Jean-Jacques : *Zanetto, Zanetto, lascia le donne, e studia la matematica* (*Mélanges*, t. I, p. 450). » Un savant mathématicien anglais, M. A. de Morgan, nie, par des raisons très-plausibles, l'authenticité de cette lettre (*North British Review*, août 1855). — En 1727 (l'année même de la mort de Newton), le docteur Stukeley fit connaître au public qu'une dame Vincent, de Grantham, alors âgée de quatre-vingt-deux ans, lui avait confessé que Newton avait eu de l'inclination pour elle dans sa jeunesse, qu'il la visitait régulièrement quand il venait à Woolsthorpe, et lui donna même quelques shellings en cadeau.

De même aussi on a voulu le présenter comme un modèle de modestie, en citant de lui les paroles suivantes : « J'ignore ce que je parais au monde ; pour moi, je me compare à un enfant jouant au bord de la mer, ramassant çà et là un caillou plus lisse ou un coquillage plus beau qu'un autre, pendant que le grand Océan de la vérité reste complétement caché à mes yeux. » C'est, sous une forme poétique, la même idée de ce philosophe ancien qui avait dit avec raison « qu'il faut savoir beaucoup pour savoir qu'on ne sait rien ».

Le principal ouvrage de Newton parut en 1687, in-4°, à Londres, sous le titre de *Philosophiæ naturalis principia mathematica*, divisés en trois livres. Dans une préface, datée de Cambridge, le 5 mai 1686, l'auteur expose succinctement le but de son entreprise : laissant de côté les formes substantielles et les qualités occultes de la scolastique, il veut appliquer les mathématiques à l'étude des phénomènes naturels. Parmi ces phénomènes le mouvement occupe le premier rang. Qu'est-ce que le mouvement? L'effet d'une force. Mais la force elle-même, quant à sa nature et à son origine, nous est complétement inconnue. Aussi, au lieu de poursuivre cette inconnue insaisissable, comme l'avaient fait les anciens, l'auteur se propose-t-il l'étude des manifestations ou de la force comme seules accessibles à l'intelligence humaine. Tel est le sens caché, profond, de l'ouvrage que peu de savants comprirent lors de son apparition, parce qu'il ouvre une voie nouvelle tout à la fois par son objet et par sa méthode, qui est l'analyse unie à la synthèse. Ainsi, à l'exemple des géomètres, Newton débuta par des définitions et des axiomes : la *quantité de matière* se mesure par sa densité combinée avec son volume, de même que la *quantité de mouvement* s'évalue par la vitesse unie à la quantité de matière (Définitions I et II). Il appelle *centripète* la force qui attire (*trahit*) les corps vers un point comme vers un centre commun ; sa quantité est accélératrice et proportionnelle à l'effet produit. « De même, dit-il, que la vertu de l'aimant est plus grande à une distance moindre, et moindre à une distance plus grande, de même aussi la force centripète ou la pesanteur (*vis gravitans*) est plus grande dans les vallées et plus petite sur les sommets des plus hautes montagnes, et diminue

Digitized by Google

de plus en plus à mesure qu'on s'élève au-dessus de la surface du globe (1). » En tête des axiomes se trouve formulé ce que les physiciens nomment le *principe d'inertie* de la matière, savoir que tout corps mis en mouvement par une première impulsion continuerait à se mouvoir indéfiniment en ligne droite si aucune force nouvelle ne venait à le faire changer de direction. Les deux autres axiomes sont : tout changement apporté à un mouvement est proportionnel à la force qui l'a produit ; l'action est égale à la réaction. Viennent ensuite des corollaires sur le centre de gravité et la diagonale d'un parallélogramme qui figure la résultante de plusieurs forces agissant à la fois sur un même point. Après ces préliminaires, qui constituent en partie la base de la dynamique, commence l'ouvrage proprement dit. La première section du livre 1er donne brièvement, en onze lemmes, la méthode géométrique employée par l'auteur pour démontrer toutes ses propositions. Rejetant l'hypothèse des indivisibles, il réduisit ses démonstrations aux limites des sommes et des rapports, c'est-à-dire des quantités qui naissent et qui s'évanouissent. Il suffit d'avoir tant soit peu le génie des mathématiques pour s'apercevoir combien il y a de rapprochements à faire entre la mécanique, la géométrie et l'arithmétique. Les livres I et II traitent des mouvements rectilignes et curvilignes des corps sphériques ou non sphériques, des projectiles, pendules, liquides, mouvements opérés dans des sections coniques, excentriques ou concentriques, etc. Le troisième livre, enfin, est le couronnement de l'œuvre : il a pour titre spécial : *De mundi systemate*, et donne d'abord trois règles, appelées *regulæ philosophandi*, dont voici l'énoncé : « Il ne faut admettre comme causes des phénomènes naturels que celles qui sont vraies et qui suffisent à les expliquer; — les effets de même espèce ont les mêmes causes; — les qualités des corps qui soumis à l'expérience ne peuvent être ni augmentées ni diminuées doivent être considérées comme des qualités universelles.... Ainsi, par exemple, si l'observation nous apprend que tous les corps qui environnent la terre pèsent sur elle chacun selon sa masse, que la lune pèse sur la terre et réciproquement, que toutes les planètes pèsent les unes sur les autres, selon leurs quantités de matière, nous pourrons dire, d'après cette dernière règle, que tous les corps pesants gravitent les uns vers les autres (*Corpora omnia in se mutuo gravitant*). » — C'est ici le lieu de faire connaître le vrai titre de Newton à la reconnaissance de la postérité.

Galilée, mort, comme nous l'avons dit, dans l'année même où naquit Newton, avait démontré que les corps en tombant obéissent à une force accélératrice, et que l'espace parcouru est comme le carré du temps employé à leur chute, c'est-à-dire que si l'on représente par 1 l'espace parcouru dans une seconde de temps, la somme des espaces parcourus par exemple dans 10 secondes sera $= 10^2$ ou 100, l'espace parcouru dans la 1re, dans la 2e, dans la 3e, etc., seconde étant comme la progression des nombres impairs. La loi de la chute des corps est donc la même que celle de la génération des carrés. Huygens avait enseigné comment, à l'aide du pendule, on pouvait s'assurer de combien un corps tombe dans la première seconde sous une latitude donnée. Le même physicien s'était même aperçu qu'elle diminue à mesure que l'on approche de l'équateur, où elle atteint son *minimum*, et qu'elle augmente, au contraire, à mesure que l'on approche des pôles, où elle a son *maximum*. Fort de cette connaissance, et sachant, en outre, que « les molécules matérielles uniformément distribuées dans le volume d'une sphère agissent en somme sur un point de la surface comme si elles étaient toutes réunies au centre de la sphère », Huygens considéra le premier la terre comme un sphéroïde de révolution, et détermina approximativement la quantité dont la terre est renflée à l'équateur et aplatie aux pôles, c'est-à-dire la différence entre le rayon équatorial et le rayon polaire. Cette différence est en réalité de quarante-deux mille cinq cent seize mètres. Les observations du pendule lui apprirent donc que la pesanteur, cette force centripète, diminue avec la distance au centre de la terre, ou à mesure qu'on s'élève au-dessus de la surface terrestre, de telle façon qu'arrivé, par exemple, jusqu'à la lune, un corps abandonné à lui-même ne tomberait plus dans la première seconde que d'une fraction de 15 pieds. Mais dans quel rapport la pesanteur diminue-t-elle? Cette importante question, Huygens se l'était sans doute déjà posée, et il l'aurait probablement résolu s'il avait essayé de la combiner avec la troisième loi de Kepler, d'après laquelle les carrés des temps employés par les planètes à tourner autour du soleil sont comme les cubes de leurs distances moyennes à cet astre. Mais il était réservé à Newton de réunir dans une même loi générale les phénomènes de la chute des corps terrestres et les mouvements des corps célestes. L'idée même de l'attraction universelle, dont on fait honneur à Newton, avait déjà été plus ou moins nettement formulée à des époques différentes, tant il est vrai que les grandes conceptions sont pour ainsi dire le patrimoine du genre humain; seulement on les laisse longtemps de côté, parce qu'elles paraissent trop simples, jusqu'à ce qu'un homme de génie vienne à en saisir l'importance et les mettre au jour.

Timée de Locres, organe des platoniciens, admettait déjà l'action de deux forces (la projection et la pesanteur), auxquelles il ne manquait que les noms de *centripète* et de *centrifuge* pour expliquer les mouvements des astres; et il ajoute que ces deux forces (δύο δύναμεις, ἀρχὰς κινήσεων) étaient combinées

(1) *Philos. nat.*, p. 4 (édit. 1713).

Digitized by Google

suivant des proportions arithmétiques (κατ' ἀριθμοὺς ἁρμονικούς) (1). Anaxagore, interrogé sur la cause qui maintenait les astres dans leur orbite, répondit qu'ils y étaient retenus par la vitesse de leur mouvement (2). Plutarque compare la lune dans sa révolution autour de la terre à « une pierre dans une fronde, laquelle est sollicitée par deux forces à la fois, la force d'impulsion qui la porterait à s'éloigner suivant la tangente si elle n'était retenue par le bras qui agite la fronde et représente ainsi la force centrale, laquelle, combinée avec la force d'impulsion, lui fait parcourir un cercle ». Il parle aussi de « cette force inhérente à la terre et aux autres planètes pour attirer tous les corps qui leur sont subordonnés (3) ». Et ailleurs il dit que « les distances des sphères célestes et les vitesses de leurs révolutions sont proportionnelles entre elles et par rapport au tout (4) ». Dans un Commentaire de L. Groto (seizième siècle) sur un ouvrage fort peu intéressant de Bonardo, *De la dimension des sphères célestes*, on lit « que les corps célestes restent suspendus et en équilibre dans l'espace par une espèce d'attraction magnétique produite par des corps éloignés ». Camille Agrippa, à la fin d'un ouvrage destiné à enseigner la manière de faire des armes, déclare (Dialogue entre lui et Annibal Caro) que non-seulement les planètes pèsent ou gravitent les unes sur les autres, mais que de plus, elles pèsent différemment sur la terre, et que c'est à cette différence d'action qu'est due la précession des équinoxes (5). Kopernik traitait la pesanteur « d'appétence naturelle dont le divin architecte de l'univers a doué les parties de la matière afin de les rendre aptes à s'unir pour former des sphères ». Kepler donnait sa seconde loi (d'après laquelle les planètes décrivent autour du soleil des aires proportionnelles aux temps) comme l'expression d'un effet physique, en assimilant le soleil à un aimant qui agirait sur les planètes suivant la direction des rayons vecteurs. Il montrait la parenté que l'attraction du soleil avait avec la pesanteur et déclarait que les vitesses, dont les plus grands écarts s'observent au périgée et à l'apogée, sont à peu près en raison inverse du carré des distances (*voy.* KEPLER et KOPERNIK) (6). Cette idée est formulée plus nettement par Bouillaud, qui dit, dans son *Astronomia Philolaica*, publiée en 1645, que « la force du soleil, agissant sur les planètes, est en raison inverse du carré de leur distance ». Borelli soutenait, en 1666, que les mouvements des planètes autour du soleil s'opèrent selon les mêmes lois qui président aux révolutions des satellites autour de leurs planètes. Enfin, en mai de la même année, R. Hooke lut à la Société royale de Londres un mémoire, où il expliquait la formation des orbites planétaires par la combinaison d'une force tangentielle constante des planètes avec une force centrifuge variable du soleil, et en 1674 il essaya d'établir que les astres exercent une force d'attraction à la fois sur leurs propres éléments et sur les autres corps célestes, et que cette force est d'autant plus grande que les corps sont plus rapprochés.

(1) Timée de Locres, édit. d'Estienne, p. 95 et 96.
(2) Diogène Laerce, *in Anaxag*, lib. II.
(3) Plut., *De facie in orbe lunæ*.
(4) Ibid., *De animæ procreatione*.
(5) M. Libri, *Introduction* au Catalogue de sa *Bibliothèque mathématique, historique*, etc., Londres, 1861.
(6) Voy. aussi Maclaurin, *Systèmes des philosophes*, dans un Discours préliminaire à la philosophie de Newton, et Dutens, *Origine des découvertes*, t. I, p. 154 et suiv.

Nous voyons par ce qui précède que le grand mérite de Newton est non pas d'avoir inventé, mais d'avoir démontré les lois de la gravitation universelle. Voici comment il parvint à cette démonstration, qui est son vrai titre de gloire. La pesanteur diminue-t-elle comme le carré de la distance? D'après ce que nous venons dire, il serait faux et puérile de croire que Newton eût été le premier à soulever cette question, et cela à l'occasion de la chute d'une pomme (1). Kepler, Galilée, Bouillaud, Huygens avaient pu, comme Newton, se demander pourquoi une pomme ou tout autre corps tombe dès qu'il n'a plus de support; et comme cette chute s'affectue toujours dans le sens de la verticale, il y a donc au sein de la terre quelque chose qui attire le corps. Ce quelque chose, cette force enfin, peu importe le nom qu'on lui donne, de quelle manière ou suivant quelle loi agit-elle sur le corps tombant? Jusqu'à quelle distance de la terre se fait-elle sentir? Et dans le cas où son influence s'étendrait jusqu'à la lune, quel effet produirait-elle sur cet astre? Lorsqu'on tire un canon dans une direction horizontale, le boulet dévie de cette direction et va frapper au-dessous du point visé d'une quantité exactement égale à celle de sa chute par la verticale dans le même espace de temps. Or, si l'on supposait le canon transporté à la distance de la lune, le boulet, ainsi tiré, ne continuerait-il pas à se mouvoir, autour de la terre, dans la même courbe que la lune? A cette question si importante, Newton répondit, avec certitude, par le calcul. Mais auparavant il fallait connaître trois choses : 1° la loi d'après laquelle cette force agit, 2° le temps de la révolution lunaire, 3° la grandeur exacte de la terre ou de son rayon.

L'observation avait montré que près de la surface de la terre la chute des corps dans la première seconde est sous notre latitude, en chiffres ronds, de 15 pieds (2). De combien sera cette chute à une distance de 10, de 100, de 1,000 lieues de la surface terrestre? La ré-

(1) Ce fut, dit-on, dans un jardin de son lieu natal qu'il vit tomber la pomme qui lui avait donné la première idée de la gravitation. Ce pommier fut longtemps l'objet d'un culte de la part des admirateurs de Newton. Il fut brisé en 1816 par un ouragan, et de son vieux tronc on fabriqua une chaise qu'on montre encore aujourd'hui aux amateurs de ces sortes de curiosités.
(2) Plus exactement de 15 pieds 3 lignes, ou de 4m,849.

Digitized by Google

ponse sera facile si l'on admet comme démontrée la proposition d'après laquelle l'attraction est en raison inverse du carré de la distance. Comme l'attraction agit en tous sens, on peut l'assimiler à une lumière qui partirait du centre de la terre. Que l'on se figure un globe creux, d'un rayon, par exemple, de 100 mètres, et dont le centre coïnciderait avec celui de la terre; la face interne de ce globe sera éclairée par cette lumière avec une certaine intensité. Si le globe est d'un rayon double, c'est-à-dire de 200 mètres, sa face interne sera plus faiblement éclairée par la même lumière. Or, les surfaces des globes étant comme les carrés de leurs rayons, le second globe sera, à son intérieur, 4 fois moins éclairé que le premier. Si son rayon est 3, 4 etc. fois plus grand, il sera 9,16 etc. fois moins éclairé; en un mot la puissance éclairante diminuera comme le carré de la distance. La même loi doit s'appliquer à la pesanteur, à l'attraction, si on fait partir cette force du centre de la terre. La chute d'un corps pour une distance quelconque exprimée en rayons terrestres sera donc égale à 15 pieds (chute par la première seconde divisée par le carré de cette distance). Ainsi, le Dhawalaghiri, l'une des montagnes les plus élevées de la terre (pic de l'Himalaya) est de 24,150 pieds au-dessus du niveau de la mer; sa hauteur est donc à peine la 800e partie du rayon terrestre, ou la distance de son sommet au centre de la terre est de 1,0012 rayon. Divisant l'unité par le carré du dernier nombre, on obtient 0,998, et celui-ci multiplié par 15 donne 14.970. Cela veut dire que sur le sommet de cette montagne la chute des corps dans la première seconde est non plus de 15 pieds, mais seulement de 14 p., 97, ou, si l'on prend la pesanteur à la surface moyenne de la terre pour unité, elle se trouvera diminuée au sommet d'un deux-millième environ (plus exactement, 0,998). Or, une différence aussi petite ne pouvait pas être vérifiée par voie d'observation; aussi considérait-on primitivement la pesanteur comme constante sur tous les points du globe (1). Ce résultat aurait pu déconcerter tout autre que Newton; mais le génie c'est la sagacité unie à la patience. Si, se disait-il sans doute, à plus de dix milles au-dessus de la surface de la terre, la force d'attraction est à peine diminuée, elle doit, même à la distance de la lune, être assez grande encore pour produire un effet sensible. Et supposé que la loi du carré fût vraie, un corps transporté à 60.2965 rayons terrestres, c'est-à-dire à la distance de la lune, tomberait dans la première seconde d'une quantité égale à 15 pieds, divisée par le carré de 602965, ou 0. pied 00413, ce qui fait environ $\frac{4}{10}$ de ligne. C'est là ce qu'il importait à Newton de démontrer. Huygens, dans ses propositions sur les forces centrales, avait établi que pour les corps qui tournent dans des cercles les carrés des temps de leur rotation sont comme les rayons de ces cercles divisés par la pression que ces corps exercent perpendiculairement aux périphéries, et que cette pression doit être considérée comme la force qui dirigée vers le centre du cercle produit le mouvement de rotation. Il s'ensuit donc que dans tous les mouvements circulaires la force d'attraction partant du centre est en raison inverse du carré du rayon, c'est-à-dire que la force centrale d'attraction diminue à mesure que la distance du corps attiré augmente, et cela dans le rapport du carré de cette distance. Newton connaissait parfaitement cette proposition, et il en profita pour la résolution de son problème. Mais pour y arriver il lui fallait encore deux éléments : le temps exact de la révolution lunaire et la mesure précise du rayon terrestre. Or, on savait depuis longtemps que la révolution sidérale de la lune est de 27.321614 jours, c'est-à-dire qu'elle met ce temps à parcourir 360° ou 1296000''. On trouve donc facilement, par une simple proportion, que la lune, dans son mouvement autour de la terre, parcourt dans chaque seconde de temps le petit angle de 0. 5490''. Or, on sait que la demi-circonférence d'un cercle, dont le rayon est pris pour unité, est = 3.1415926 rayons; conséquemment à un angle de 648000'', correspond un arc de 3.1415926, à un angle de 1'' un arc de 0.000048481 rayon. Multipliant ce dernier nombre par 0.5490 (angle parcouru en une seconde), on obtient l'arc décrit par la lune en une seconde de temps; cet arc est égal à la 0.0000026617e partie du rayon de l'orbite lunaire. Enfin, comme les observations de la parallaxe de la lune donnent pour la distance moyenne de cet astre au centre de la terre 60.2965 rayons terrestres, il suffit de multiplier les deux derniers nombres l'un par l'autre, pour trouver que l'arc que la lune parcourt en une se-

(1) Dans une lettre à Halley, à l'occasion de ses démêlés avec Hooke, Newton dit positivement qu'il n'avait point étendu la loi du carré des distances à des fractions si petites du rayon terrestre. « Je n'ai jamais, dit-il, étendu la loi du carré à des distances au-dessous de la surface de la terre; et avant une certaine démonstration que je trouvai l'année dernière (1685), j'avais soupçonné qu'elle ne s'étendait pas même jusque-là : c'est pourquoi je n'en fis jamais usage dans la théorie des projectiles, que je considérais indépendamment des mouvements célestes... Lorsque Huygens publia son traité *De horologio oscillatorio* (en 1672), il m'en envoya un exemplaire. Dans la lettre de remerciements que je lui adressai je fis un éloge particulier de ces théorèmes, qu'il a placés à la fin, à cause de leur utilité pour calculer la tendance de la lune à s'éloigner de la terre, celle de la terre pour s'éloigner du soleil, ainsi que pour résoudre une question relative à la constance de l'aspect de la lune et assigner une limite à la parallaxe solaire; ce qui montre que déjà vers cette époque j'avais mon attention tournée vers les forces centrifuges des planètes, résultantes de leur mouvement circulaire, et que j'en comprenais la théorie; et, par conséquent, lorsque Hooke proposa solennellement la question de la recherche de ces forces, dans son *Essai pour prouver le mouvement de la terre*, si je n'avais pas alors connu la raison du carré des distances, je n'aurais pu manquer de la découvrir. » (*Biographia Britannica*, article *Hooke*, et Biot, *Mélanges scientifiques*, t. I, p. 175 et suiv.)

Digitized by Google

conde est = 0.0001605 rayon terrestre. Mais comme il s'agissait de comparer la chute des corps à la surface terrestre (en une seconde évaluée en pieds ou en mètres) avec la révolution de la lune, pour s'assurer si ces deux mouvements dépendent de la même cause, il était nécessaire de connaître préalablement la mesure du rayon terrestre exprimée en pieds ou en mètres. Malheureusement Newton, au lieu de faire usage des travaux de Snellius et de Norwood, qu'il ne paraissait pas avoir connus (1), il prit, d'après une évaluation alors généralement admise, le degré du méridien = 60 milles anglais (297,251 pieds de Paris); d'où il déduisit le rayon terrestre, égal à 17,031,230 pieds. Multipliant ce nombre par 0.0001605 (arc lunaire d'une seconde, exprimé par une fraction du rayon terrestre), il trouva 2733.5 pieds pour l'arc que la lune parcourt en une seconde de temps. Or, ce résultat était erroné : il est d'un septième environ trop petit. D'après cette fausse donnée, la chute de la lune (par l'action de la pesanteur) serait, en une seconde, de 0. pied 000361, ou égale au carré de 2733.5, divisé par (60.2965) × 34062460, ce qui donnerait, pour la chute d'un corps dans le même espace de temps à la surface terrestre non plus 15, mais 131 pieds. Évidemment un pareil résultat ne pouvait pas être mis sur le compte d'une erreur d'observation. Que fit alors Newton? Au lieu de suspecter l'exactitude des éléments de son calcul, il rejeta tout le tort sur l'hypothèse qui lui avait servi de point de départ. Il est, se disait-il en lui-même, inexact de prétendre que la même force qui fait tomber une pierre fasse mouvoir la lune, ou du moins que cette force diminue comme le carré de la distance. Ce raisonnement, qui était une nouvelle erreur, le conduisit à l'idée qu'il devait y avoir là encore d'autres forces en jeu, d'un rôle inconnu, et il se reprochait d'avoir rejeté trop vite la théorie des tourbillons de Descartes. Mais ces tourbillons ne se prêtant pas au calcul, il s'arrêta tout court dans ses recherches, qu'il traitait de vaine spéculation. C'est ainsi que nous avons vu Kepler, par suite d'une simple inadvertance de calcul, lâcher la vérité qu'il tenait dans ses mains.

Newton avait repris ses études sur la lumière, lorsqu'en 1678 il fut chargé par la Société royale de lui faire un rapport sur un ouvrage d'astronomie, aujourd'hui complétement oublié, mais qui au moment de son apparition eut un grand succès. Dans une lettre adressée à Hooke, secrétaire de cette société, il rend compte de ce travail, et ajoute qu'il serait possible de démontrer la rotation de la terre par des observations directes. A cet effet, il proposa l'expérience, depuis souvent répétée, de la chute des corps du haut d'une tour élevée. Il soutenait que ces corps, à cause du mouvement de la terre, devaient éprouver une légère déviation, et venir tomber un peu à l'est de la tour, parce qu'avant leur chute ces corps participent à la vitesse acquise du sommet de la tour, qui est plus grande que celle de la base. Hooke, chargé de l'exécution de cette expérience, fit observer que les corps doivent, dans l'hémisphère boréal, tomber à la fois à l'est, et un peu au sud de la base de la tour. Newton reconnut la justesse de cette observation, depuis parfaitement confirmée, et il ajoutait, dans sa réponse à Hooke, qu'un examen plus approfondi de ce sujet l'avait convaincu que la courbe parcourue par le corps tombant devait être une spirale. Mais Hooke, loin d'être de la même opinion, répliqua que cette courbe devra être une ellipse, si l'attraction terrestre est en raison inverse du carré de la distance. C'était rappeler à Newton le souvenir d'une ancienne déception, *infandum.... dolorem*. Naturellement timide et rendu circonspect, Newton n'osa pas encore reprendre directement la question qui lui avait causé un si cruel mécompte. Enfin, ce ne fut que seize ans après son premier insuccès, que le *hasard* (si toutefois il ne vaudrait pas mieux retrancher ce mot du langage humain) le remit sur la voie qu'il avait abandonnée trop vite. Un jour du mois de juin 1682, Newton arriva l'un des premiers au lieu de réunion de la Société royale. En attendant que l'assemblée fût au complet, il prêtait l'oreille à une conversation qui se tenait à côté de lui, et où il était question des résultats obtenus en France par Picard pour la mesure du méridien. L'un des membres montrait une lettre où ces résultats se trouvaient consignés. Newton en prit note et durant tout le reste de la séance il demeura indifférent à ce qui se passait autour de lui. Rentré chez lui, il se hâta de chercher ses anciens calculs de 1666, et se mit à les comparer avec le nombre de 19,615,780 pieds, pour le rayon terrestre, et 3148.3 pieds pour l'arc décrit par la lune en une seconde; l'un et l'autre résultats étant déduits de la mesure du méridien obtenue par Picard. A peine avait-il commencé ce travail, qu'il se sentit défaillir par un saisissement étrange : l'univers avec les mouvements compliqués de ses astres s'ouvrit-il tout à coup, comme un livre mystérieux, à ses yeux éblouis, ou fut-il subjugué par une sensation aux mortels interdite? Quoi qu'il en soit, son émotion était si vive qu'il fut obligé de confier la vérification de ses calculs à un de ses amis. Il en résulta la confirmation la plus inattendue de la grande loi qui jusqu'alors n'avait eu que la valeur d'une hypothèse (1).

(2) Snellius avait évalué en 1615 le degré du méridien à 330,432 pieds, et Norwood, en 1635, à 343,800, mesure plus exacte même que celle que trouva Picard.

(1) Voici la construction géométrique par laquelle on peut se rendre compte de la découverte de Newton. Soit C à la fois le centre de la terre et celui de l'orbite lunaire AMD; A le centre de la lune; AM l'arc que la lune parcourt en une seconde; AB la droite que suivrait la lune si elle était mue par la seule force d'impulsion; BM la

Digitized by Google

Mais cette loi ainsi démontrée pour la terre et la lune s'applique-t-elle aussi aux autres astres; en un mot, est-elle universelle? Newton parvint à répondre victorieusement, et c'est dans le développement de cette question qu'il a déployé toute la grandeur de son génie. Il s'en occupa sans relâche pendant quatre ans, et consigna les résultats de son travail dans son immortel ouvrage : *Principia philosophiæ naturalis mathematica.* Après y avoir montré l'effet combiné (courbe) de deux forces, l'une d'impulsion primordiale, *centrifuge*, suivant la direction de la tangente à l'orbite, et l'autre d'attraction ou *centripède*, suivant la direction du rayon de l'orbite (en comparant la lune à un boulet lancé avec assez de force ou à une assez grande distance du centre attractif pour qu'en tombant il ne puisse plus atteindre ce centre, et que, en vertu de ce qu'on appelle l'*inertie* de la matière, il continue d'obéir à l'impulsion primitive, tangentielle, mais déviée par la force centrale) (1), l'auteur rappelle que les molécules matérielles, distribuées dans le volume d'une sphère agissent en somme sur un point extérieur, comme si elles étaient toutes réunies au centre de la sphère; de là les corps célestes, quelque grands qu'ils soient, peuvent, pour la simplification du calcul, être considérés comme des points, et cette force attractive étant commune à toute molécule matérielle et en raison directe de la densité de cette molécule, il s'ensuit que non-seulement le soleil agit sur les planètes en leur faisant parcourir des ellipses, mais les planètes elles-mêmes agissent les unes sur les autres proportionnellement à leurs masses, de manière à apporter dans leurs orbites un trouble apparent; je dis *apparent*, parce que ce trouble même est la confirmation la plus belle, la plus harmonieuse de la grande loi universelle, formulée en ces simples paroles : *La force d'attraction d'un corps est égale à la masse divisée par le carré de la distance.*

Toutes les grandes découvertes astronomiques découlent de cette loi, qui a été depuis perfectionnée, dans ses applications, par Laplace, Clairaut, Euler, d'Alembert et Lagrange. Elle a permis d'expliquer toutes les perturbations planétaires, que l'on a distinguées en *inégalités séculaires* et en *inégalités périodiques*, c'est-à-dire à périodes moins longues que les inégalités séculaires (1). Grâce à la petitesse des planètes, comparativement à la masse du soleil, grâce encore à la grandeur relative de leurs intervalles, les perturbations de chaque planète peuvent, sans erreur sensible, être évaluées par l'action du soleil et de la planète la plus voisine de la première. C'est là ce que l'on connaît sous le nom de *problème des trois corps*. Sans cette possibilité, et si, à raison de leurs valeurs, il fallait pour une planète donnée tenir compte de l'action troublante de *toutes les planètes* à la fois, le calcul des perturbations défierait probablement tous les efforts de l'analyse. Ce fut armé de sa loi que Newton put répondre à des questions qui n'étaient pas même venues à l'esprit des philosophes grecs, d'une imagination pourtant si féconde. Connaissant les masses et les densités des astres, il savait avec certitude qu'un corps qui sur notre planète parcourt en tombant 15 pieds dans la première seconde en parcourrait dans le même espace de temps 430 sur le soleil, 39 sur Jupiter, etc. L'aplatissement de Jupiter lui fit déterminer la vraie forme de la terre : ayant trouvé que la force centrifuge développée par la rotation équivaut sous l'équateur à la 289e partie de la pesanteur, il en déduisit que notre terre était un sphéroïde de révolution. Le premier il fit dépendre la précession des équinoxes de l'aplatissement de notre globe, déclarant que ce phénomène ne pourrait exister pour aucune planète parfaitement sphérique. Il posa aussi le problème mécanique de la notation de la lune, qui ne fut complétement résolu que par d'Alembert, Euler et Laplace. Il rattacha à la gravitation universelle le phénomène de la marée, qu'un ancien avait appelé « le tombeau de la curiosité humaine ». Supposant la terre complétement recouverte d'eau, il montra que ce fluide doit sous l'action attractive du soleil, prendre la figure d'un ellipsoïde dont le grand axe est constamment dirigé vers l'astre central; ajoutant à cette action celle de la lune, qui produit aussi sur la mer un ellipsoïde, mais plus allongé, puisque son action est plus puissante, il fit com-

quantité dont elle tomberait en une seconde, si elle n'était sollicitée par la force de l'attraction terrestre.

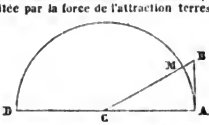

C'est cette quantité ou petite ligne BM qu'il s'agissait de déterminer, pour voir si elle est réellement (d'après le calcul admis plus haut) de 0. pied 00413. Comment y arriver? Nous connaissons déjà la valeur CA ou CD, et la valeur de l'arc AM. Or, les éléments de la géométrie suffisent pour démontrer que BM est égal au carré de AM, divisé par AD, double distance de la lune à la terre. Remplaçant ces lettres par les nombres fournis par Picard, on a : 0. pied $00410 = \frac{(3148.3)^2}{2 \times (60.2985) \times 19615780}$ ou $BM = \frac{(AM)^2}{AD}$. Or, 0.00410 ne diffère que d'une quantité insignifiante de 0 00413, trouvé par hypothèse.

(1) *Voy.* la note précédente, où la ligne AB représente l'espace que la lune ou le boulet parcourt en une seconde en vertu de la force d'impulsion, et la ligne BM la quantité dont la lune ou le boulet tombe dans le même espace de temps, et AM l'arc que le projectile parcourt en réalité.

(1) « La manière la plus simple, dit Laplace, d'envisager les diverses perturbations, consiste à imaginer une planète mue, conformément aux lois du mouvement elliptique, sur une ellipse dont les éléments varient par des nuances insensibles, et à concevoir en même temps que la vraie planète oscille autour de cette planète fictive, dans un très petit orbe dont la nature dépend de ses perturbations périodiques. »

Digitized by Google

prendre que si les deux actions du soleil et de la lune s'ajoutent (aux syzygies) ou se retranchent (aux quadratures et positions intermédiaires), il devra en résulter de grandes et de petites marées. Enfin, les comètes elles-mêmes, dont les courses vagabondes faisaient le désespoir des astronomes, il les soumit à sa loi en faisant rentrer leurs courbes dans une section conique.

Il semble naturel de croire que l'apparition d'un ouvrage qui contenait l'explication d'aussi grands mystères fut accueilli avec un enthousiasme universel. Ce serait pourtant une grave erreur. Le livre des *Principes* fut froidement accueilli dans tous les pays du continent; pendant plus de cinquante ans il n'exerça que peu ou point d'influence sur les travaux des savants. Pourquoi? Parce que la physique des tourbillons de Descartes régnait alors en souveraine dans les écoles de l'Europe. En France surtout on tenait à la philosophie de Descartes, comme à une gloire nationale : Maupertuis et Voltaire se virent traités de mauvais patriotes pour avoir voulu introduire dans leur pays une production anglaise, la philosophie de Newton. C'est, comme on voit, jusqu'au domaine de la science, héritage de tout le genre humain, que cet égoïsme collectif, qu'on appelle patriotisme, cherche à étendre ses étroits sentiments! Puis, la philosophie de Descartes flattait l'imagination plutôt que l'intelligence; tandis que celle de Newton s'adressait exclusivement à l'intelligence. Préférant à la méthode analytique, alors généralement suivie, la méthode synthétique des anciens géomètres grecs, Newton, dans son style laconique, souvent obscur, cherchait, non pas à instruire, mais à convaincre : tout son livre n'est en effet qu'une démonstration. Si, comme on l'a dit, il n'y eut alors que trois ou quatre hommes capables de le comprendre, cela ne prouve guère en faveur de la simplicité de l'ouvrage, à laquelle d'autres ont voulu préférer la sublimité. Euler lui-même (dans la préface de sa mécanique) signale les difficultés que lui offrit la lecture du livre des *Principes*.

Huygens, préoccupé de ses idées sur la cause de la pesanteur, n'admettait la gravitation newtonienne que pour les astres, et la rejeta de molécule à molécule. Leibniz, dont le génie avait une trempe essentiellement métaphysique, se posa hardiment en adversaire du philosophe anglais. Malheureusement Newton avait donné prise à la critique en doutant de la conservation indéfinie des éléments planétaires : il croyait qu'une main puissante devait intervenir de temps à autre pour réparer le désordre (1). Leibniz ne pouvait lui pardonner de faire de Dieu un espèce d'horloger. « Cette machine de Dieu, dit-il, est même si imparfaite qu'il est obligé de la décrasser de temps en temps par un concours extraordinaire et même de la raccommoder, comme un horloger son ouvrage, qui sera d'autant plus mauvais maître, qu'il sera plus souvent obligé d'y retoucher. Selon mon sentiment, la même force y subsiste toujours et passe seulement de matière en matière, suivant les lois de la nature et le bel ordre préétabli. Et je tiens, quand Dieu fait des miracles, que ce n'est pas pour soutenir les besoins de la nature, mais pour ceux de la grâce (1). » Nous savons comment Laplace rendit inutile l'intervention d'un Dieu pour remonter de temps à autre les pièces de la grande horloge du monde. Leibniz reprochait encore à Newton de faire de l'espace le *sensorium* de Dieu, d'admettre le vide, de donner des bornes à la matière et à l'univers, et d'employer un mot qui, à moins d'un miracle, n'explique rien. Newton avait dit : « Ce que j'appelle *attraction* est peut-être causé par quelque impulsion ou de quelque autre manière qui nous est inconnue. Je ne me sers du mot attraction qu'en général pour désigner la force par laquelle les corps tendent l'un vers l'autre, quelle que soit la cause de cette force. Car il faut que nous apprenions pour les phénomènes de la nature quels corps s'attirent l'un l'autre, et quelles sont les lois et les propriétés de cette attraction, avant qu'il soit convenable de rechercher quelle est la cause efficiente de l'attraction. » Ailleurs, il ajoutait : « Je considère ces principes non comme des *qualités occultes* que l'on supposerait naître des formes spécifiques des choses, mais comme des *lois universelles* de la nature, selon lesquelles les choses mêmes ont été formées. Car il résulte des phénomènes de la nature, qu'il y a actuellement de tels principes, quoiqu'on ne puisse pas en expliquer les causes. Soutenir que chaque espèce distincte des choses est douée de qualités occultes spécifiques, par le moyen desquelles les choses ont certaines forces actives, soutenir, dis-je, une telle doctrine, ce n'est rien dire. Mais déduire des phénomènes de la nature deux ou trois principes généraux de mouvement, et ensuite expliquer comment les propriétés et les actes de toutes les choses matérielles découlent de ces principes, ce serait faire un grand progrès dans la philosophie, quoique l'on ne connût pas encore les causes de ces principes. » Ailleurs encore il disait : « J'ai expliqué les phénomènes des cieux et de la mer par la force de la gravité; mais je n'en ai pas encore assigné la cause. C'est une force produite par quelque chose qui pénètre jusqu'aux centres du soleil et des planètes sans rien perdre de sa force; et elle n'agit pas proportionnellement aux surfaces des particules sur lesquelles elle agit, comme les causes mécaniques ont coutume de le faire, mais proportionnellement à la quantité de la matière solide, et son action s'étend de tous côtés à des distances immenses, diminuant toujours en raison doublée des distances (*duplicata ratione*

(1) Ce doute se trouve exprimé dans son *Optique* (dernière quest., p. 346).

(1) *Recueil de pièces diverses* de Leibniz, Clarke, Newton, etc., t. I, p. 3.

Digitized by Google

distantiarum)... Mais je n'ai pas encore pu déduire de ces phénomènes de la gravité la cause de ces propriétés, et je ne fais pas d'hypothèses : *Hypotheses non fingo* (1). » On voit dans ces aveux que Newton s'attachait principalement aux forces et à leurs effets, et non à des causes abstraites ni à des qualités occultes. Il y avait là tout un programme tracé pour l'avenir de la science. Malgré les critiques, assez acerbes, de Leibniz, l'édifice de Newton resta debout, et l'observation n'a fait jusqu'ici que le consolider.

Ce qui caractérise les découvertes de Newton, c'est que les travaux qui y ont conduit remontent tous à la même époque, presque à la même année; elles ont eu, pour ainsi dire, le même point initial, comme pour montrer de la manière la plus éclatante que les connaissances humaines partent d'un même tronc, et que pour arriver à en saisir les lois il faudrait les embrasser toutes à la fois. Mais Dieu n'a confié cette tâche qu'à ses élus.

Newton avait à peine vingt-quatre ans lorsque la théorie de la gravitation universelle, l'analyse de la lumière, et l'idée du calcul des fluxions commencèrent à s'emparer de son esprit. Nous venons de tracer l'histoire de la première de ces trois grandes découvertes : il nous reste à parler des deux autres.

Les anciens paraissent avoir eu une idée bien vague de la nature de la lumière. On trouve à ce sujet chez les écrivains grecs ou romains des renseignements aussi brefs que contradictoires. Aristote définit la lumière « l'action d'une matière subtile, pure et homogène » (2). Sénèque, dans ses *Questions naturelles* (liv. II, 7, 8), se borne à dire : *Lumen non paulatim prorepit, sed simul universis infunditur rebus :* en attribuant ainsi à la lumière une action instantanée, il lui dénie le caractère d'un fluide qui ne peut se propager qu'avec une vitesse plus ou moins grande. Quant à la cause des couleurs, les philosophes n'avaient jamais pu s'entendre. Les pythagoriciens les faisaient naître d'un mélange des éléments de la lumière (3). Selon les platoniciens, qui passent pour avoir les premiers trouvé que l'angle des rayons incidents est égal à l'angle des rayons réfléchis, les couleurs sont l'effet de la lumière réfléchie, composée de petites particules proportionnelles à la vue (4). Platon, du reste, semble avoir en quelque sorte entrevu la composition de la lumière; mais il croyait que l'on ne parviendrait jamais à la démontrer. « Oui, s'écriait-il, si quelqu'un espérait rendre compte de cet admirable mécanisme (production de la lumière par l'effet de ses rayons), il ferait voir par là qu'il ignore entièrement la différence qu'il y a entre le pouvoir de l'homme et le pouvoir de Dieu; en effet Dieu peut réunir plusieurs éléments pour en faire un composé, et les séparer ensuite comme il lui plaît, parce qu'il sait tout et peut tout en même temps; mais il n'y a point d'homme aujourd'hui et il n'y en aura peut-être jamais qui puisse venir à bout d'accomplir des choses aussi difficiles » (1).

Eh bien, ce qui paraissait impossible à Platon, Newton l'a fait. Dès le commencement de 1666, ce grand expérimentateur avait entrepris d'étudier la lumière à l'aide d'un prisme de verre. On sait qu'en faisant passer à travers un prisme un rayon de lumière dans une chambre obscure on voit sur le mur opposé à la petite ouverture se dessiner une série de traits colorés (spectre solaire) : le rouge et le violet forment les deux extrêmes du spectre; puis on remarque, à partir du rouge, l'orange, le jaune, le vert, le bleu et l'indigo, ce qui fait en tout sept couleurs principales, disposées dans le même ordre que celles de l'arc-en-ciel : en imprimant à ces couleurs un mouvement de rotation rapide, on reproduit la lumière blanche ordinaire. Ces expériences sur le spectre solaire, interrompues par une épidémie, furent reprises en 1669. Le prisme qu'il employait lui donnait une image allongée du soleil, environ cinq fois plus long que large. « J'éprouvais, dit Newton un vrai plaisir à regarder les couleurs vives et intenses ainsi produites. » Mais à ce plaisir vint bientôt se joindre le sentiment d'une curiosité extrême, causé à la fois par la disproportion étrange entre la longueur du spectre et sa largeur et par la persistance des couleurs dans le même ordre. Il répéta l'expérience avec des verres de différentes épaisseurs, avec des ouvertures de différentes grandeurs, ou en changeant la position du prisme; mais le résultat fut toujours le même. On pouvait lui objecter aussi que les couleurs du spectre sont produites par l'action même du prisme, et que celui-ci ne joue pas un simple rôle passif, décomposant. A l'encontre de cette objection, Newton fit l'expérience suivante : « Je pris, rapporte-t-il, deux prismes de la même forme, et je les liai ensemble de telle manière que, leurs axes et leurs côtés opposés étant parallèles, ils composaient un parallélépipède. Un faisceau de lumière solaire ayant été introduit dans ma chambre obscure par un petit trou fait au volet de ma fenêtre, je mis ce parallélépipède au-devant de ce faisceau de lumière, à quelque distance du trou, en telle situation que les axes des prismes fussent perpendiculaires aux rayons incidents, et que ces rayons tombant sur le premier côté de l'un des prismes pussent traverser les deux côtés contigus des deux prismes et

(1) *Optice*, p. 322 et 344. Et *Principia* (la scholie à la fin de l'ouvrage. Comp. *Recueil de pièces diverses*, t. I, p. 205).

(2) Arist., *De Anima*, II, 7.

(3) Τὰς διαφόρας τῶν χρωμάτων παρὰ τὰς ποιὰς μίξεις τῶν στοιχείων. Plutarque, *De Placit. philosophorum*.

(4) Ibid., et Plat., *Timée*.

(1) Platon., *Timée*.

Digitized by Google

sortir par le dernier côté du second prisme. Ce dernier côté, étant parallèle au premier côté du premier prisme, rendait la lumière émergente parallèle à l'incidente. Ensuite, au delà des deux prismes, j'en mis un troisième, qui pût rompre cette lumière émergente, et par cette réfraction jeter les couleurs ordinaires du prisme sur le mur opposé. Après cela je tournai le parallélipipède autour de son axe; et lorsque les côtés contigus des deux prismes furent devenus si obliques aux rayons incidents, que ces rayons commencèrent à être réfléchis, je trouvai qu'alors les rayons qui dans le troisième prisme avaient été le plus réfractés et avaient illuminé le mur de violet et de bleu furent les premiers séparés, par une totale réflexion, de la lumière transmise, les autres restant sur le mur, savoir, le vert, le jaune, l'orangé et le rouge: et qu'ensuite, continuant le mouvement des deux prismes liés ensemble, les autres rayons colorés s'évanouirent aussi par une totale réflexion, chacun à son tour, selon leurs différents degrés de réfrangibilité. Donc, la lumière qui sortait des deux prismes est composée de rayons inégalement réfrangibles, puisque les rayons les plus réfrangibles peuvent en être ôtés, tandis que les moins réfrangibles restent; que si après avoir passé seulement au travers des surfaces parallèles des deux prismes, elle avait éprouvé quelque modification par la réfraction d'une de ces surfaces, elle devait perdre cette modification par la réfraction contraire de l'autre surface, de sorte qu'étant par là rétablie dans son premier état, elle se trouvait de même nature qu'avant de tomber sur ces prismes; par conséquent, la lumière avant son incidence était composée d'autant de rayons, inégalement réfrangibles, qu'après (1). » Nulle part Newton, comme l'a fait observer M. Biot, ne limite le nombre des couleurs simples à sept ou à tout autre nombre, ainsi qu'on le lui attribue généralement; car chaque fois qu'il parle de la formation du spectre par réfraction, il y reconnaît toujours une infinité de rayons simples, de réfrangibilité graduellement inégales, doués de facultés calorifiques, propres à teindre à nos yeux les objets. Mais, tenant compte des nuances les plus tranchées, il y a établi sept divisions, sans chercher si l'on pourrait, comme l'a fait le docteur Brewster, les réduire à trois couleurs simples, le rouge, le jaune et le bleu. Il est certain que Newton n'avait pas épuisé tout ce sujet d'analyse; ainsi, il méconnut l'inégalité de la dispersion des rayons colorés produite sur une même lumière par des corps de nature différente; mais le docteur Brewster est, au jugement de M. Biot, mal fondé à reprocher à Newton « de ne pas avoir songé que les relations des espaces de couleurs diverses doivent être fortement modifiées par la grandeur de l'angle que sous-tend le soleil....; ainsi, deux observateurs, placés l'un dans Mercure, l'autre dans Jupiter ou dans Saturne, étudiant le spectre solaire avec les mêmes prismes et la même sagacité que Newton, obtiendraient des résultats très-différents ». Après avoir indiqué le procédé (concentrer le cône des rayons solaires par une lentille convergente) employé par Newton dans tous les cas où il voulait prendre des mesures ou faire des expériences précises sur la lumière de réfrangibilité homogène, M. Biot ajoute : « La concentration de l'image lumineuse du trou par la lentille produit évidemment dans cette disposition le même effet que si le soleil était diminué en diamètre sans rien perdre de son intensité d'illumination; et comme cette réduction est sans limites, il est clair que l'expérience est bien meilleure qu'on ne la pourrait faire directement dans Jupiter, dans Saturne et même dans Uranus, comme l'exige le docteur Brewster. Et pourtant Newton ne s'est pas encore borné à ces soins; car il prévient expressément qu'il faut en outre opérer dans l'obscurité totale et avec des prismes d'une netteté parfaite, pour pouvoir observer les rayons violets et bleus dans une entière pureté; leur faiblesse, surtout vers l'extrémité du spectre, les rendent très-aisément altérables par le mélange des moindres parcelles de lumière blanche accidentellement disséminées dans l'appartement » (1).

Ce fut après une série d'expériences, ingénieusement variées et qui sont décrites au commencement de son *Traité d'Optique* (2), que Newton arriva à cette importante conclusion, que la *lumière n'est pas homogène, mais qu'elle est composée de rayons d'inégale réfrangibilité;* le rouge (le plus réfrangible) et le violet (le moins

(1) *Traité d'Optique*, liv. I, part. I, 10e expérience.

(1) M. Biot, dans le *Journal des Savants*, avril 1832.

(2) Ces expériences ont été ainsi résumées par Newton lui-même : « Puis donc que parmi toute cette variété d'expériences, faites ou sur une lumière réfléchie par des corps naturels, comme dans la 1re et la 2e expérience, ou spéculaires, comme dans la 9e, ou sur une lumière réfractée, et cela avant que les rayons inégalement réfractés soient séparés l'un de l'autre par divergence, et qu'ayant perdu la blancheur qu'offre leur réunion, ils paraissent, séparément, de différentes couleurs, comme dans la 5e expérience; ou après que séparés l'un de l'autre, ils paraissent colorés, comme dans les 6e, 7e et 8e expériences; soit, enfin, que l'épreuve se fasse sur une lumière transmise à travers des surfaces parallèles qui se neutralisent, comme dans la 1re expérience;... et puisque les rayons d'inégale réfrangibilité peuvent être séparés l'un de l'autre, ou par réfraction, comme dans la 3e expérience, ou par reflexion, comme dans la 10e; et qu'alors les différentes espèces de rayons prises à part éprouvent à égales incidences des réfractions inégales, et que les espèces qui sont plus réfractées que les autres après avoir été dispersées sont celles qui étaient plus réfractées avant leur dispersion, comme on le voit dans la 6e expérience et les suivantes; enfin, puisque, si la lumière solaire est transmise successivement à travers trois, quatre prismes, etc., mis en croix, les rayons qui dans le premier prisme sont plus réfractés que les autres sont aussi plus réfractés que les autres dans tous les prismes suivants, dans la même proportion, comme le montre la 5e expérience, il est manifeste que la lumière du soleil est un mélange hétérogène de rayons, dont les uns sont constamment plus refrangibles que les autres. » (*Traité d'Optique*, liv. I, part. I, à la fin de la 2e proposition.)

Digitized by Google

réfrangible) occupant les deux extrêmes de l'échelle (1). Newton démontra ainsi que la cause des couleurs existe dans la lumière elle-même, et qu'il ne faut pas, comme l'avaient fait Descartes, Grimaldi, Dechales, la chercher dans l'action des corps qui la réfléchissent ou la réfractent. Vers la même époque, il avait imaginé de perfectionner les télescopes catoptriques en diminuant leur longueur sans affaiblir leur pouvoir amplificatif. Mais en cela il avait été déjà précédé par un Écossais, Gregory, et par un Français, Cassegrain. Newton envoya un modèle de son télescope à la Société royale, qui se conserve encore aujourd'hui aux archives de cette société. On lit dans sa lettre d'envoi que l'evêque de Sarum l'avait proposé comme candidat pour une place vacante, et que Newton fut très-sensible à cet honneur. « Je tâcherai, termine-t-il, de témoigner ma reconnaissance à la Société royale en lui communiquant ce que je pourrai faire pour l'avancement des sciences par mes faibles et solitaires efforts. »

Les résultats analytiques de la lumière, consignés dans le 1er livre du *Traité d'Optique*, furent attaqués, entre autres, par le P. Pardies, qui prétendait que « l'allongement de l'image refractée tenait uniquement à la diversité de leurs incidences primitives sur la première face du prisme ». Assertion d'avance réfutée par les expériences de Newton. Un autre adversaire, Linus, physicien de Liége, soutenait n'avoir jamais pu obtenir une image allongée, mais seulement une image ronde, et il accompagnait son dire de remarques dénuées de sens. Hooke et Huygens eux-mêmes n'épargnèrent pas leurs critiques, parce que l'un et l'autre étaient dominés par des théories qui ne concordaient pas avec les recherches de Newton. Celui ci avait beau s'écrier qu'il avançait non pas des hypothèses, mais des faits qu'il essayait de coordonner par des lois, les discussions n'en devinrent que plus envenimées. C'est ce qui explique sans doute pourquoi Newton accueillit moins favorablement qu'il ne l'aurait dû la découverte que Huygens venait de faire de la loi de la double réfraction au moyen du spath d'Islande. Quant à Hooke, ses travaux se lient, par une coïncidence singulière, à presque toutes les grandes découvertes de Newton. Hooke, rapporteur de la commission chargée par la Société royale d'examiner les recherches optiques de Newton, s'était exprimé d'un ton si magistral, que ce dernier y répondit d'une manière très-sévère et péremptoire (2). Hooke ne répliqua point; mais voyant que son antagoniste était dans une voie de découvertes qu'il espérait seul parcourir, il s'empressa de présenter à la Société royale un mémoire important « Sur les couleurs changeantes qui paraissent en anneaux sur les bulles de savon et dans les lames minces d'air interceptées entre des verres pressés ». Deux ans après (18 mars 1674), il en communiqua un autre sur les phénomènes fondamentaux de la diffraction, découverts et décrits par Grimaldi en 1665. Il y annonçait en même temps « qu'il se produit des couleurs lorsque deux rayons de lumière arrivent à la fois dans l'œil, sous des directions si peu différentes, que cet organe les prend pour un seul rayon ». C'était le principe des interférences, devenu depuis si fécond en applications.

Newton, fatigué des objections dont il avait été assailli, voulait ne plus rien publier. « Je fus, écrivit-il plus tard à Leibniz, si persécuté d'objections et d'interpellations sans fin, à cause de la publication de mes idées sur la lumière, que je résolus de ne pas m'y exposer davantage, m'accusant moi-même d'imprudence d'avoir, pour une vraie ombre, perdu mon repos, un bien si solide et si substantiel. » Toutefois, probablement excité par les communications de Hooke, il adressa, le 9 décembre 1675, à la Société royale le complément de ses travaux sur la lumière, formant le 2e et 3e livre de son *Traité d'Optique*. Il y traite des phénomènes de coloration qui s'observent dans les lames minces, et auxquels il ramène ceux qui se voient dans les plaques épaisses de tous les corps, lorsqu'elles sont convenablement présentées à la lumière incidente. Il essaye de les expliquer par une continuelle alternative de dispositions qu'auraient les particules de lumière à se réfléchir ou à se transmettre à travers les corps transparents qu'elles rencontrent (accès de facile réflexion et de facile transmission). Voici comment ce travail de Newton a été apprécié par un savant illustre, à qui l'optique doit bien des progrès et qui n'a pas hésité à proclamer Newton « le plus grand génie de tous les temps et de tous les pays ». — « Le travail sur lames minces (dans le 2e livre du *Traité d'Optique*) est, dit Arago, généralement considéré comme un modèle dans l'art de faire des expériences et dans celui de les interpréter. Cette appréciation est bien méritée. Cependant le chapitre en question peut donner lieu à des critiques fondées. On est fâché, par exemple, au point de vue historique, de voir que Newton ne cite pas Hooke comme ayant le premier fait naître des anneaux entre deux lentilles superposées. Il eût été également désirable que l'illustre auteur remarquât que la théorie donnée par Hooke de la formation des anneaux colorés conduisait nécessairement aux lois expérimentales obtenues par lui sur la succession des épaisseurs de la lame d'air qui engendre les mêmes couleurs.... Quant à la fameuse théorie des accès de facile réflexion et de facile transmission, elle ne m'a jamais paru que la reproduction de phénomènes en langue vulgaire, elle n'explique rien dans le vrai sens de ce mot. Mais voici, en point de fait, ce qui est plus grave. L'auteur prétend que les couleurs d'une lame mince ne dépendent pas de la nature des

(1) *Mem. communiqué à la Société Roy.*, à la fin de 1675.
(2) *Philosophical Transact.*, nov. 1672.

Digitized by Google

milieux entre lesquels elle est renfermée. Des expériences ultérieures ont prouvé que les couleurs de cette lame dépendent si manifestement des réfringences particulières des milieux entre lesquels elle se trouve contenue, que noire dans un certain cas, par exemple, la lame devient blanche dans un autre, sans avoir nullement changé d'épaisseur; que le rouge y remplace le vert dans les mêmes circonstances, et ainsi de suite. Quant à l'application que Newton a faite de ses belles expériences à l'explication des couleurs naturelles des corps, on a démontré depuis longtemps qu'elle est de tous points inadmissible..... Quant au 3e livre, celui dans lequel il est question des phénomènes de la diffraction, on ne le croirait pas sorti de la plume de Newton. L'auteur y nie formellement qu'il se forme des franges colorées dans l'intérieur de l'ombre des corps. Ces franges avaient cependant été indiquées déjà dans l'ouvrage de Grimaldi, que Newton cite. Pour ce qui est des franges extérieures, elles sont décrites et mesurées avec le plus grand soin; mais lorsque, pour expliquer leur formation, Newton va jusqu'à supposer que les rayons qui passent près des corps éprouvent un mouvement d'anguille, il ne remarque pas que cette supposition elle-même ne rendrait nullement compte de la position des franges à diverses distances du corps opaque, telles qu'elles résultent de ses propres expériences (1)». C'est dans le *Traité d'Optique* que se trouve cette fameuse phrase, qu'on a souvent citée depuis comme une preuve du génie divinatoire de Newton, classant le diamant parmi les corps combustibles, tels que le camphre, l'huile d'olive, l'essence de térébenthine, qui sont tous des substances riches en carbone (2). Ce ne fut qu'environ cent ans plus tard que les chimistes démontrèrent que le diamant est du carbone pur.

Le docteur Brewster a trouvé parmi des papiers de famille des manuscrits autographes de Newton sur l'anatomie et la physiologie de l'œil. Mais, d'après l'analyse qu'il en a donnée, ces manuscrits n'offrent qu'un médiocre intérêt (3).

Newton, si sobre d'hypothèses et de théories, n'a pu cependant résister à cette tendance métaphysique qui semble entraîner tout l'esprit humain. A la fin du *Traité d'Optique* se lit l'énoncé de ce qu'on appelle la théorie de l'*émission*, qui a dû céder la place à la théorie des *ondulations* (4). Dans l'une et l'autre théorie on admet l'existence d'un éther ou fluide impondérable, universellement répandu dans l'espace et pénétrant presque dans les interstices des dernières molécules de la matière. Mais, tandis que dans la dernière théorie (celle de Descartes et Hooke) ce sont les ondulations mêmes de l'éther, ébranlé par la lumière, qui produisent sur la rétine la sensation de la lumière, exactement comme les ondes sonores, produites dans l'air, engendrent les sons en frappant le nerf acoustique, Newton suppose la lumière « composée de corpuscules infiniment petits, lancés en tous sens autour des corps lumineux par un moteur interne, qui, continuant à agir sur eux à toute distance, tend à accélérer perpétuellement leur vitesse jusqu'à ce que la résistance du milieu éthéré, égalant l'action instantanée de ce moteur, le mouvement de chaque corpuscule devienne uniforme, comme le devient celui d'une substance grossière lorsqu'elle tombe d'une grande hauteur dans l'air ou dans l'eau ». On voit qu'il cherchait à rattacher la théorie de la lumière à celle de la gravitation universelle. « C'est, ajoute-t-il, une chose connue que les corps agissent les uns sur les autres par des attractions de gravité, de magnétisme et d'électricité; et de ces faits, qui nous indiquent le cours de la nature, on peut inférer qu'il existe probablement encore d'autres puissances attractives (1). »

La première idée du puissant instrument d'analyse connu sous le nom de *methode de fluxions* paraît remonter à l'année 1665 ou 1666, époque où Newton s'occupait en même temps de l'analyse de la lumière. Peut-être est-ce l'examen du faisceau de lumière diminuant d'intensité dans le rapport du carré de la distance qui fit naître en lui la conception de la *génération des quantités*. L'idée mère de cette génération des quantités, telle que la concevait l'auteur des *Principes de philosophie naturelle*, avait pour point de départ le *mouvement* : elle se trouve énoncée sous la forme de ces problèmes : I. *La longueur de l'espace parcouru étant continuellement donnée* (c'est-à-dire à chaque moment, *quovis temporis momento*), *trouver la vitesse du mouvement à un temps donné quelconque;* II. *La vitesse du mouvement étant donnée, trouver la longueur de l'espace parcouru*. « Ainsi, dans l'équation $xx = y$, si y représente, dit Newton, la longueur de l'espace parcouru ou décrit à un temps quelconque, temps que mesure et représente un autre espace x, augmentant d'une vitesse uniforme x, alors xx représentera la vitesse avec laquelle dans le même moment l'espace y sera décrit et *vice versa*. C'est pourquoi j'ai considéré les *quantités comme engendrées par un accroissement continuel à la manière de l'espace que décrit un objet quelconque en mouvement* (2). »

(1) Arago, *Notices biographiques*, t. III, p. 381 et suiv.

(2) Voici ce passage remarquable : « Si l'on compare entre elles les forces réfringentes du camphre, de l'huile d'olive, de l'huile de lin, de l'essence de térébenthine, de l'ambre et du diamant... on trouvera qu'elles sont à peu près en même proportion entre elles que leurs densités. » (*Traité d'Optique*, liv. II, part. III, 10e prop.)

(3) Brewster, *Memoirs, etc., of the life, etc., of Newton*, t. I, p. 180 et suiv.

(4) *Voy.* Arago, *Notices scientifiques*, t. IV, p. 593 et suiv.

(1) *Traité d'Optique*, liv. III, question 30.

(2) *Hinc fit ut considerem quantitates tanquam gentas continuo incremento, ut spatium, quod corpus aut*

Digitized by Google

S'expliquant ensuite sur l'emploi du mot *temps*, l'auteur ajoute qu'il entend par là une quantité par l'incrément (*incremento*) ou fluxion (*fluxu*) de laquelle le temps est exprimé et mesuré. « J'appellerai, dit-il, *fluentes*, ces quantités que je considère comme croissant (*crescentes*) graduellement et indéfiniment; et je les représenterai par les dernières lettres de l'alphabet, u, x, y et z, afin de les distinguer des autres quantités, qui dans les équations sont considérées comme connues et déterminées, et que l'on représente par les premières lettres de l'alphabet, a, b, c, etc. Quant aux vitesses que chacune des fluentes reçoit du mouvement générateur (vitesses que j'appelle *fluxions*), je les exprimerai par les dernières lettres de l'alphabet, surmontées d'un point : $\dot{u}$, $\dot{x}$, $\dot{y}$ et $\dot{z}$. Ainsi, pour la vitesse ou fluxion de la quantité u, je mettrai $\dot{u}$, pour les vitesses de x, y, z, je metterai $\dot{x}$, $\dot{y}$, $\dot{z}$. » Les valeurs définitives, déduites de la génération graduelle des quantités, étaient donc pour Newton, non pas des agrégations de particules homogènes, mais des résultats de mouvements continus. D'après cette même conception, qui du reste n'était pas nouvelle, les lignes sont décrites par le mouvement des points, les surfaces par le transport des lignes, les solides par le transport des surfaces, et les angles par la rotation de leurs côtés. Mais il s'agissait de réaliser cette théorie par le calcul. En cela, il fut merveilleusement secondé par le développement, qu'il avait trouvé, des suites infinies et par ce qu'on a depuis appelé le *binôme de Newton*. L'auteur nous a fait lui-même connaître comment il y était parvenu.

En lisant, à vingt et un ans, le livre de Wallis, *De arithmetica infinitorum*, Newton avait noté les passages qui lui semblaient devoir être plus particulièrement approfondis. Ainsi, Wallis avait donné la quadrature des courbes ayant leurs ordonnées exprimées par une puissance quelconque, entière et positive, de la fonction $1-x^2$; et il avait vu que si entre les aires des courbes calculées de cette façon on parvenait à insérer des termes intermédiaires qui formassent une progression géométrique, le premier de ces termes deviendrait l'expression approchée de la surface du cercle en fonction du carré de son rayon. Pour cette interpolation il chercha empiriquement la loi des nombres formant les coefficients des séries déjà obtenues; et lorsqu'il l'eut trouvée, il la généralisa par une formule algébrique. Il put alors s'assurer que cette interpolation lui donnait l'expression en série des quantités radicales, composées de plusieurs termes. C'est ce qu'il vérifia, sous la forme du problème que voici : « Étant donnée une équation exprimant la relation de deux ou plusieurs lignes, x, y, z, etc., décrites dans le même temps par deux ou plusieurs mobiles A, B, C, etc., trouver la relation de leurs vitesses, p, q, r, etc. *Solution :* mettez tous les termes d'un seul côté de l'équation, en sorte qu'ils soient $=0$; multipliez chaque terme par autant de fois $\frac{p}{x}$ que x a de dimensions dans ce terme; puis multipliez chaque terme par autant de fois $\frac{q}{y}$ que y a de dimensions dans ce terme; enfin, multipliez chaque terme par autant de fois $\frac{r}{z}$ que z a de dimensions dans ce terme, etc.; et la somme de ces produits sera $=0$, équation qui donne la relation de p, q, r, etc. (1). » Les mêmes séries qu'il avait découvertes par une voie indirecte, il les obtint en appliquant directement aux quantités proposées les procédés ordinaires pour l'extraction des racines des nombres. C'est ainsi qu'il trouva cette formule si célèbre connue sous le nom de *binôme de Newton*, d'un usage si fréquent dans l'analyse géométrique. Reprenant ensuite son mode de génération des quantités, considérant que les *fluentes* sont en temps égaux plus ou moins grandes, selon que leurs vitesses de développement, ou *fluxions*, sont plus ou moins rapides, il cherche à déterminer leurs valeurs définitives, d'après l'expression de ces vitesses. Et comme dans la génération d'une courbe, d'une surface ou d'un solide par le mouvement, les éléments générateurs (ordonnées, abscisses, longueurs des arcs, volumes, inclinaisons des tangentes et des plans tangents) varient inégalement, mais solidairement, et que cette solidarité ou liaison est exprimée par l'équation analytique de la courbe, de la surface ou du solide, Newton pouvait déduire de cette équation les fluxions de tous ces éléments en fonction d'une quelconque des variables, et de la fluxion de cette variable, supposée arbitraire. Ensuite, par le développement en séries, il transformait l'expression générale ainsi obtenue en une suite finie ou infinie de termes monomes, où la règle de Wallis indiquée plus haut trouvait son application (2). L'idée d'appliquer à l'algèbre la théorie des fractions décimales avait suggéré à Newton et à Mercator le développement en séries. Cette relation est si intime « qu'il suffit, ajoute Newton, de savoir l'arithmétique et l'algèbre, et d'observer la correspondance qui existe entre les fractions décimales et les termes algébriques continués à l'infini, pour faire les opérations de l'addition, soustraction, multiplication, division et extraction de racines. Car, comme les fractions décimales, les suites infinies ont, quelque compliqués qu'en soient les termes, l'avantage de pouvoir être traitées comme des quantités simples, ou être réduites à une série

quælibet res mota describit. Newton, *Opuscula*, t. I, p. 54, édit. Castillon).

(1) *Recueil de diverses pièces*, etc., t. I, p. 97.
(2) Biot, *Mélanges*, p. 133.

Digitized by Google

infinie de fractions dont les numérateurs et les dénominateurs sont des termes simples. »

Toute cette méthode d'analyse, Newton l'avait gardée pour lui jusqu'au moment où parut (en 1668) la *Logarithmotechnia* de Mercator. L'auteur y donna le premier exemple de la quadrature d'une courbe (hyperbole), obtenue par le développement de son ordonnée en série infinie. En y reconnaissant le secret de la méthode qu'il s'était créée pour tous les problèmes de ce genre, Newton se hâta de communiquer à Barrow, son maître et ami, le manuscrit du traité *De Analysi per æquationes numero terminorum infinitas*, dont Collins obtint la permission de prendre une copie. C'est par la date de cette copie, publiée en 1710, après la mort de Collins, que l'on a cru devoir fixer la découverte du développement des fonctions en séries et du calcul des fluxions. Quant à Newton, il ne publia lui-même sa méthode qu'à la fin de la première édition de l'*Optique* (1704) dans deux dissertations, dont l'une est intitulée : *De quadratura curvarum*, et l'autre : *Enumeratio linearum tertii ordinis*; et ce ne fut qu'en 1711 (année où parut aussi le petit traité *Methodus differentialis*), qu'il laissa publier, par d'autres, son *De Analysi per æquationes numero terminorum infinitas*, qu'il avait eu, en 1672, l'intention de joindre à une nouvelle édition d'un traité d'algèbre de Kinskhuysen.

L'habitude qu'avait Newton de garder obstinément le secret de ses découvertes fit naître un de ces débats qui ne font pas honneur au monde savant. Leibniz, qui avait entendu parler des résultats inespérés obtenus par Newton au moyen des suites infinies, témoigna à Oldenburg, secrétaire de la Société royale, le désir de les connaître. Sur l'invitation du secrétaire, Newton fit, le 23 juin 1676, transmettre à Leibniz une lettre où il donne les expressions en séries des puissances binomiales, le développement du sinus par l'arc, et celui des fonctions elliptiques, hyperboliques et circulaires, sans aucune démonstration, ni indication de méthode. Dans sa réponse du 27 août de la même année, Leibniz émet des doutes sur la généralité de cette méthode, et ajoute qu'il en possède une autre qui « consiste à décomposer la courbe donnée en ses éléments superficiels et à transformer ces éléments infiniment petits en d'autres équivalents, mais appartenant à une courbe où l'ordonnée était exprimée rationnellement en fonction de l'abscisse ». Dans une autre lettre, datée du 24 octobre 1676, Newton s'empresse de déclarer qu'il possède une méthode tout aussi générale; « mais, je ne puis pas, ajoute-t-il, pousser plus loin l'explication de cette méthode; j'en ai caché le fondement dans cette anagramme : 6accdæ13eff71319n4o4qrr4s9t12vx (1). Leibniz y répondit, le 21 juin 1677, en n'employant ni anagramme ni détours : il lui exposa franchement la méthode du *calcul infinitésimal*, à peu près telle qu'il la publia, en 1684, dans les *Acta Eruditorum* de Leipzig (2). Newton non-seulement ne souleva aucune difficulté, mais trois ans plus tard, en 1687, il reconnut formellement, dans son livre des *Principes* (3), les droits de Leibniz. Pendant près de vingt ans ce dernier développa sa méthode sans qu'il s'élevât d'aucune part la moindre contestation. Ce ne fut qu'en 1699 que Fatio de Duillier désigne, dans un mémoire, Newton comme le premier inventeur du calcul infinitésimal; « quant à ce qu'a pu, ajoutait-il, emprunter de lui M. Leibniz, le second inventeur, je m'en rapporte au jugement des personnes qui ont vu les lettres de M. Newton ». Leibniz répliqua en citant ces lettres et le témoignage que lui avait rendu l'auteur même du livre des *Principes*. Tout rentra dans le silence jusqu'en 1704. En cette année parut la dissertation des *Quadratures*, jointe au *Traité d'Optique*. Les rédacteurs des *Actes* de Leipzig, en rendant compte de cet ouvrage, signalèrent l'analogie qui existe entre le calcul des fluxions et le calcul infinitésimal, publié vingt ans auparavant dans ces mêmes *Actes*. De là un *tolle* général de la part des écrivains anglais. Keill, l'un des plus violents, déclara dans les *Transactions philosophiques* que non-seulement Newton était le premier inventeur de la méthode des fluxions, mais que Leibniz la lui avait dérobée, en se bornant à changer le nom et la notation. Leibniz fut outré de cette attaque, et assez mal inspiré pour soumettre l'affaire au jugement de la Société royale, présidée par son rival. Ce tribunal, qui évidemment ne présentait pas tous les éléments nécessaires de l'impartialité, fit un recueil des lettres de Newton et de Leibniz, relatives au point en litige, et le publia, en 1712, sous le titre de *Commercium epistolicum*. Nous avons dit, à l'article LEIBNIZ, combien cette publication envenima les rapports de ces deux

(1) *Methodus fluxionum et serierum infinitarum*, dans t. I, des *Opuscula* de Newton, p. 32.

(1) Le sens de cette anagramme, qui ne révélait du reste rien, était : *Data æquatione quotcunque fluentes quantitates involvente, fluxiones invenire et vice versa.* C'était le genre alors usité de s'assurer la priorité d'une découverte.

(2) « Ce n'est pas, dit Leibniz, par les fluxions des lignes, mais par les différences des nombres que j'y suis parvenu, et en considérant que ces différences, appliquées aux grandeurs qui croissent continuellement, s'évanouissent en comparaison des grandeurs différentes, au lieu qu'elles subsistent dans des nombres. » *Recueil de pièces*, t. I, p. 84.

(3) IIe livre, 1er propos.; scholie du 2e lemme. « Dans un commerce de lettres que j'avais dit-il, il y a environ dix ans, avec le très-habile géomètre Leibniz, je lui écrivis que je possédais, pour terminer les *maxima* et les *minima*, une méthode qui s'appliquait aussi aux quantités rationnelles ou irrationnelles, méthode que je lui cachai sous un chiffre formé de lettres transposées. Cet homme célèbre me répondit qu'il était tombé sur une méthode de ce genre, dont il me donna communication et qui ne différait de la mienne que dans le mode d'expression, de notation et de la génération des quantités. »

Digitized by Google

hommes de génie. Newton fut le plus aveuglé par son animosité, et se nuisit à lui-même. Non content de faire passer Leibniz pour un plagiaire, il en vint à soutenir que le calcul différentiel était identique avec la méthode des tangentes de Barrow, assertion absurde dans le sens même de Newton, puisque, le calcul différentiel étant supposé identique avec la méthode des fluxions, c'est, non pas Newton, mais son maître Barrow qui en aurait été le premier inventeur. Il soutenait aussi que dans le scholie cité du livre des *Principes*, loin d'avoir voulu affirmer les droits de Leibniz, il avait, au contraire, établi la priorité de la méthode des fluxions. La mort même de Leibniz, arrivée à la fin de 1716, ne put arrêter ce débordement de fiel; car, presque immédiatement après, Newton fit imprimer deux lettres manuscrites de son rival, en les accompagnant d'une critique amère et dont il présentait la publication comme ayant été retardée par un sentiment de commisération. Puis, en 1722, il fit donner une nouvelle édition du *Commercium epistolicum*, accompagnée d'une préface très-partiale. Enfin, en 1725, il fit ôter de la 3e édition de ses *Principes* le fameux scholie qu'il avait d'abord essayé d'interpréter à son avantage (1). Sans doute ces débats avaient été fort envenimés, de part et d'autre, par le zèle inconsidéré de trop ardents amis. Mais il n'en est pas moins certain que l'homme de génie, quelque grand qu'il fût, était trop absorbé, de son vivant, par les préoccupations de sa propre gloire. C'est la postérité qui, s'élevant au-dessus de misérables conflits de vanité ou d'amour-propre individuel, montre qu'en inscrivant un nom dans l'histoire elle honore la mémoire de l'homme qui avait travaillé à l'avancement de tous.

Parmi les autres travaux de Newton, il y a quelque intérêt à mentionner son système de chronologie et ses commentaires sur Daniel et l'Apocalypse. L'ouvrage sur la *Chronologie*, Newton n'eut jamais l'intention de le publier. Cédant aux insistances de la princesse de Galles, qui s'intéressait vivement aux progrès des sciences, il lui en confia un résumé; mais elle dut lui promettre que cet écrit ne sortirait jamais de ses mains. Il s'en échappa cependant une copie, qui fut apportée en France par l'abbé Conti. Celui-ci la fit imprimer avec des observations critiques de Fréret (Paris, 1725). Newton fut vivement blessé de ce procédé, et le témoigna dans une note (*Remarks on the Observations made on a Chronological Index*, etc.), insérée dans le t. XXXIII, p. 315, des *Philosophical Transactions*.

Le précis que Newton avait confié à la princesse de Galles avait pour titre : *A short Chronicle from the first memory of things in Europe to the conquest of Persia by Alexander the Great*, 34 pages in-quarto, avec une introduction de 4 pages, où Newton déclare « qu'il ne prétend pas être exact à une année près, et qu'il peut y avoir des erreurs de cinq ou de dix ans et même de trente, mais pas de plus ». Quant à l'ouvrage principal, il ne parut qu'après sa mort, par les soins de M. Conduitt : il est intitulé : *Chronology of ancient Kingdoms amended, to which is prefixed a short Chronicle, from the first memory of things in Europe to the Conquest of Persia by Alexander the Great*; Londres, 1728. Il se compose de six chapitres, traitant de la *Chronologie des Grecs*; *De l'Empire d'Égypte*; *De l'Empire Assyrien*; *Des Empires des Babyloniens et des Mèdes*; *Description du temple de Salomon*; *De l'Empire des Perses*. Le 6e chapitre, trouvé parmi les papiers de l'auteur, ne paraissait pas avoir été destiné à l'impression (1). Cet ouvrage posthume de Newton (traduit en français par l'abbé Granet), défendu par Halley, Reid et Nauze, fut attaqué en Angleterre par Whiston, en France par Souciet et Fréret. Laissant de côté la chronologie sacrée, Newton n'avait traité que celle de l'histoire profane, qu'il fit partir de l'année 1125 avant J.-C. C'est au-dessous de cette limite que vont descendre Inachus, Ogygès, Deucalion, Cécrops, Danaüs, Cadmus, le Menès des Égyptiens, le Bélus des Assyriens, Sésostris, Sémiramis, etc. Homère et Hésiode n'auraient composé leurs poëmes que vers 870, un peu avant le règne de Mœris en Égypte. Toute l'histoire ancienne profane, depuis Inachus jusqu'à la mort de Darius Codoman, se trouvait ainsi comprise entre 1125 et 331 avant J.-C. Les raisonnements sur lesquels Newton appuie son système sont divisés par M. Daunou en quatre classes (2) : « 1° l'incohérence des vides de la chronologie commune, qui fait de l'histoire ancienne un vaste désert, où l'on ne rencontre de loin en loin que des fantômes ou des prodiges »; 2° « la durée des générations, estimée chacune à trente-trois ans, et la durée moyenne des règnes, évaluée à dix-huit ou vingt ans » : suivant M. Daunou, les vues et les calculs de Newton concernant ces estimations conservent un grand avantage sur les dissertations de ses adversaires »; 3° « il n'y a d'historique que la civilisation; ses progrès sont les seules époques assignables dans les annales de l'humanité; les quatre âges chantés par les poëtes ne répondent qu'à quatre grandes générations : les Argonautes furent de l'âge d'or, Minos de l'âge d'argent, ses fils de l'âge d'airain, et l'âge de fer finit environ trente-cinq ans après la guerre de Troie : ces quatre âges, tous postérieurs à

(1) Voy., sur cette polémique, l'édition du *Commercium epistolicum*, publiée en 1856, par MM. Biot et Lefort; *Recueil de diverses pièces* de Leibniz, Newton, etc., t. I, et Biot, *Mélanges*, t. I, p. 200 et suiv.

(1) Brewster, *Memoirs*, etc., *of Newton*, t. II, p. 243.

(2) *Cours d'études historiques*, t. V, p. 195 et suiv.; Paris, Firmin Didot, 1843.

Digitized by Google

Cadmus, désignent l'ordre dans lequel les métaux dont ils portent les noms furent connus en Grèce. Enfin, le quatrième raisonnement, qui forme pour ainsi dire toute la colonne du système de Newton, est emprunté à l'astronomie. On sait que par suite du mouvement rétrograde, qu'on appelle la précession des équinoxes, le soleil, au lieu de correspondre perpétuellement au même point du ciel ou à la même étoile, se déplace de telle façon qu'au bout de soixante-douze ans il aura parcouru un degré en longitude, et dans environ vingt-cinq mille ans toutes les constellations du zodiaque. Or, s'emparant, d'une part, de la sphère de Chiron (1), dont se servaient les Argonautes et dans laquelle les équinoxes et les solstices correspondaient au milieu du 15e degré des constellations du Bélier et de la Balance (pour les équinoxes), du Cancer et du Capricorne (pour les solstices); et de l'autre, d'une observation de Méton, faite en 432 avant J.-C., d'après laquelle les équinoxes et les solstices correspondaient non plus au 15e, mais au 8e degré de ces constellations, Newton démontra aisément que cette différence de 7 degrés, équivalant à 7 × 72, ou cinq cent quatre ans, devait faire descendre l'expédition des Argonautes à l'an 936 avant l'ère chrétienne. Ce fut là le point de repère pour la détermination de toutes les époques de sa chronologie. C'est là-dessus aussi que s'était concentrée toute l'argumentation de ses adversaires; et il ne leur fut pas difficile de prouver que la prétendue sphère de Chiron, sur laquelle reposait tout l'échafaudage, n'avait aucun caractère d'authenticité. L'existence de cette sphère n'est affirmée que par des vers d'un poète inconnu, auteur d'une Gigantomachie, citée par saint Clément d'Alexandrie. Supposé que Chiron eût fait une sphère, est-ce bien celle, demandait on, qu'Eudoxe et Aratus ont expliquée? Newton n'en doutait pas, « parce que la sphère décrite par ces deux auteurs était pleine d'allusions aux Argonautes, à leurs contemporains et à leurs devanciers, et ne retraçait le souvenir d'aucun fait postérieur à leur expédition (2) ». Mais ce n'était plus là, comme le fait observer Daunou, qu'un argument d'érudit. — Delambre a comparé cette controverse à celle de la dent d'or. « On a négligé, dit-il, de discuter ces prétendues observations, et l'on a vainement disputé sur leurs conséquences. On n'a pris garde qu'à la position des équinoxes et des solstices; mais Eudoxe et Aratus décrivent l'équateur, les deux tropiques et les deux colures, c'est-à-dire deux méridiens dont l'un passe par les points où l'écliptique coupe l'équateur, et l'autre par les points où l'écliptique touche aux tropiques. Si les observations sont bonnes, si elles sont d'une même époque, toutes les étoiles indiquées devront se trouver sur le cercle désigné; et au moyen du mouvement de précession, aujourd'hui parfaitement connu, nous pourrions vérifier la bonté des données et déterminer les époques des observations. Si, au contraire, les détails ne s'accordent pas ensemble, il s'ensuivra que les diverses parties de la sphère appartiennent à différents âges.... » — « Or, Delambre, ajoute Daunou, a fait tout ce calcul, et il en résulte que les étoiles placées par Eudoxe sur un même cercle ne s'y trouvent pas réellement;... que plusieurs étoiles n'étaient même pas encore du temps d'Eudoxe arrivées à la position qu'il leur attribue, et qu'elles n'y sont pas même aujourd'hui et n'y viendront que dans trois cents ans; qu'il s'est ainsi trompé de vingt-quatre siècles, à moins qu'on n'aime mieux remonter à vingt-trois ou vingt-quatre mille ans; qu'enfin il n'y a aucune sorte de conséquence chronologique à tirer de cet amas grossier d'erreurs et d'incompatibilités (1). » — C'est ainsi que le système chronologique de Newton fut ruiné par sa base.

Newton avait aussi la réputation d'un grand théologien; elle se trouve en effet justifiée par ses *Commentaires sur Daniel* et sur l'*Apocalypse de saint Jean*. D'après une lettre de Newton à son ami Locke, le premier aurait dès 1690 songé à commenter Daniel. Les Commentaires sur ce prophète, traduits de l'anglais en latin par G. Suderman, forment dans l'édition de Castillon des *Opuscula* de Newton (t. III) 150 pages in-4°. L'auteur commence par passer (1er chapitre) rapidement en revue les livres de l'Ancien Testament, depuis le Pentateuque jusqu'à Daniel; il y a beaucoup d'érudition, bien que les exégètes modernes pussent y trouver beaucoup à reprendre. Dans le 2e chapitre, il traite du style prophétique. Ainsi, il prétend, par exemple, que *rendre les eaux amères* veut dire *infliger à un peuple quelque fléau;* un homme ou un animal signifie un royaume, etc., formant ainsi un dictionnaire à son usage. Le chapitre 3 et les suivants, jusqu'à la fin, renferment les interprétations proprement dites des prophéties de Daniel; ces interprétations sont principalement fondées sur le lexique qu'il s'était créé. La naissance, les progrès et la chute du pouvoir papal y jouent un grand rôle. Les expressions de « un temps, deux temps et la moitié du temps, » le savant commentateur les traduit par « douze cent soixante années solaires, et prenant pour point de départ l'an 800 de notre ère, il semble fixer la chute de la papauté vers l'an 2060 ». — Dans son *Commentaire sur l'Apocalypse*, qui suit le commentaire sur Daniel, Newton s'attache d'abord à déterminer l'époque de la composition de ce livre; cette époque paraît, selon lui, coïncider avec la fin du règne de Néron. Il

(1) Newton suppose que la sphère expliquée par Eudoxe et Aratus est celle de Chiron.

(2) Daunou, *Cours d'études hist.*, t. V, p. 206.

(1) Delambre, cité par Daunou, *Cours d'études hist.*, t. V, p. 211.

Digitized by Google

insiste ensuite surtout sur la destruction probable du monde actuel, et la construction d'un univers nouveau, où régnera la justice (le *millenium*). Du reste, presque toutes les prophéties de saint Jean portent sur des événements déjà accomplis, tels que la diffusion des sept communes chrétiennes de l'Asie Mineure, indiquées par les sept candélabres, et la chute de l'empire romain, désigné sous le nom de « grande prostituée de Babylone ». — On s'est souvent demandé ce qui avait pu conduire cet esprit, si sévère, si mathématique, à s'occuper de pareilles études. Les uns y ont vu le déclin du génie de Newton; les autres ont pensé qu'il avait, en cela, cédé aux entraînements du temps où il vivait. Aucune de ces suppositions ne nous paraît fondée. Newton, comme tous les hommes qui ont fait de grandes choses, se croyait investi d'une mission divine; cette croyance répondait à sa fibre religieuse; elle se fortifiait avec le progrès de l'âge, et cherchait un aliment dans ces prophéties de la Bible où les nombres, qui avaient fait à la fois le bonheur et le tourment de sa vie, jouent un rôle si important. Dieu, dit un sage de l'antiquité, a fait de la géométrie en créant le monde. En découvrant les lois de cette géométrie, Newton ne devait-il pas se croire initié aux secrets de la Divinité?

Comme tous les grands esprits mathématiques, Newton aimait à s'appliquer à toutes les connaissances humaines. La chimie et l'alchimie même ne lui furent pas étrangères. Il avait extrait des notes de Robert Boyle, et dans une lettre à F. Aston il parle d'expériences concernant la transmutation des métaux, et le docteur Brewster cite de Newton une recette pour faire un alliage propre à la fabrication des miroirs métalliques : *De metallo ad conficiendum speculum componendo et fundendo* (1). A la même époque où il s'occupait de la rédaction de ses *Principia*, il se livrait fréquemment à des expériences dans le laboratoire qu'il avait fait construire à son usage. Les écrits physiques, chimiques de Newton sont : *Scala caloris*, publié sous le voile de l'anonyme, dans les *Philosophical Transactions* (28 mai 1701); on y trouve l'indication du moyen de rendre les thermomètres comparables par la détermination constante des deux extrêmes de l'échelle, la détermination de la loi du refroidissement des corps solides à des températures modérées, et l'observation de la constance de la température pendant les phénomènes de fusion et d'ébullition; — *De natura acidorum*, petit traité de deux pages, suivi de *Cogitationes variæ*, contenant des sentences sur différents objets de chimie, reproduit à la fin du traité d'optique, qui contient beaucoup d'allusions aux travaux chimiques de l'auteur. Différentes notes qu'on a trouvées de lui témoignaient qu'il se plaisait à faire des extraits de Jacob Boehm, de Basile Valentin et d'autres alchimistes (1).

(1) Brewster, *Mem.*, t. II, n° XXIX de l'appendice.

Bibliographie. L'ouvrage principal de Newton (*Philosophiæ naturalis principia mathematica*) eut du vivant de l'auteur trois éditions : la 1re, en 1687, in-4°, fut donnée sur les instances de Halley; la 2e parut en 1713, par les soins de Cotes, et la 3e, en 1726, par Pemberton (2). Ces trois éditions présentent de notables différences. Ainsi dans la 3e manque le scholie concernant Leibniz; dans la 2e, se trouve encore le même scholie; mais à la dernière phrase : *A mea vix abludentem præterquam in verborum et notarum formulis*, se trouvent ajoutés ces mots : *et idea generalis quantitatum*. Addition importante, parce qu'elle différencie essentiellement la méthode leibnizienne, d'une génération toute abstraite, de la méthode newtonienne, qui procède de l'idée de mouvement. Le livre des *Principes* fut enfin édité par Tessanek; trad. en français par Mme Du Châtelet, 1756. Le traité d'optique parut à Londres, sans date, sous ce titre : *Optiks, or a Treatise on the reflections and colours of light*; Newton le présenta lui-même, le 16 février 1704, à la Société royale. Une 2e édit. parut en 1717, S. Clark, aidé par de Moivre, en donna une édition latine, en 1706. L'édition anglaise fut réimprimée en 1721 et 1730, et l'édition latine en 1719, 1721, 1728 à Londres, en 1740 à Lausanne, et en 1773 à Padoue. Les *Lectiones Opticæ* (Cours d'optique fait par Newton à l'université de Cambridge pendant les années 1669, 1670 et 1671) ne parurent qu'après sa mort; l'édition anglaise in-8°, en 1728, et l'original latin, en 1729, in-4°.

Les autres ouvrages de Newton ont été recueillis et publiés d'abord par Castillon (*Newtoni Opuscula mathematica, philosophica et philologica*), 3 vol. in-4°, à Lausanne et Genève, en 1744; puis d'une manière plus complète, par Horsley, en 5 volumes in-4° (1779 à 1785). Dans le t. I (1779) de cette édition, on trouve : *Arithmetica universalis* (publié en 1707 par Whiston, sans l'assentiment de l'auteur; c'est un traité d'algèbre très remarquable, dont il existe une traduction française; — *Tractatus de Rationibus primis ultimisque*; — *Analysis per æquationes numero terminorum infinitas* (aussi dans le t. I de Castillon); — *Excerpta quædam ex epistolis ad series fluxionesque pertinentia* (ibid.); — *Tractatus de quadratura curvarum* (ibid.); — *Geometria analytica, sive specimina artis analyticæ*; — *Methodus differentialis* (ibid.); — *Enumeratio linearum tertii ordinis* (ibid.). Dans le t. II (1779) : *Philosophiæ naturalis principia mathematica libri priores duo*. Dans le t. III (1782) :

(1) Brewster, *Mem.*, t. II, p. 388-302.
(2) *Voy.* Edleston, *Correspondance de Newton et de Cotes*; 1852.

Digitized by Google

Principiorum liber tertius, de systemate mundi ; — De mundi systemate (aussi dans le t. II de l'édit. de Castillon) ; — *Theoria lunæ ; Lectiones opticæ* (ibid.). Dans le t. IV (1782) : *Optiks ; — Letters on various subjects in natural philosophy, published from the originals in the archives of the Royal Society* (en partie dans le t. II de Castillon) ; — *Letter to Boyle on the cause of gravitation ; — Tabulæ duæ, colorum altera, altera refractionum ; — De problematibus Bernoullianis* (dans le t. de Castillon) ; — *Propositions for determining the motion of a body urged by two central forces ; — Four letters to Dr. Bentley ; — Commercium epistolicum de varia re mathematica*, etc. ; — *Additamenta Commercii epistolici ex historia fluxionum Raphsoni* ; dans le t. V (1785) : — *The Chronology of ancient Kingdoms amended* (édit. latine dans le t. III de Castillon) ; — *A short chronicle from a Ms., the propriety of the R. Dr. Elins, dean of Carlisle ; — Observations upon the prophecies of Holy Writ ; particularly the prophecies of Daniel and the Apocalypse of S. John* (dans le t. III de Castillon) ; — *An historical account of two notable corruptions of Scripture ; In a letter to a friend*. On trouve des manuscrits et lettres de Newton dans différentes bibliothèques et collections de l'Angleterre. Sa correspondance avec Cotes, relative à la seconde édit. des *Principia*, et comprenant de soixante à cent lettres, une grande partie du manuscrit de cet ouvrage, et cinq lettres à Keill sur la controverse avec Leibniz, sont conservées à la bibliothèque du collége de la Trinité à Cambridge, et ont été publiées par Edleston. Environ trente-quatre lettres de Newton à Flamsteed se trouvent dans la bibliothèque de Corpus-Christi à Oxford. Le Musée britannique et la bibliothèque de la Société royale de Londres possèdent aussi beaucoup de lettres de Newton et de ses correspondants. Mais la plupart des papiers de Newton ont été légués par sa nièce, lady Lymington, à la famille Portsmouth (1).

Ferd. Hoefer.

Biographia Britannica. — Fontenelle, *Éloge de Newton*. — Brewster, *Memoirs of the life, writings and discoveries of sir Isaac Newton* ; 2e édit., Édimbourg, 1860, 2 vol. in-12. — Biot, *Mélanges scientifiques*, t. I. — Arago, *Notices biographiques*, t. III (*Newton*), p. 322-357.

NEWTON (*Richard*), ecclésiastique anglais, né vers 1676, mort le 21 avril 1753, à Lavendon-Grange (comté de Buckingham). Il fit ses premières études à l'école de Westminster, et prit ses grades jusqu'à celui de docteur à l'université d'Oxford, où il remplit avec beaucoup de distinction l'emploi de répétiteur. Introduit dans la famille de lord Pelham, il fut chargé de surveiller l'éducation du duc de Newcastle, plus tard ministre de Georges II, par lequel il obtint, sans l'avoir sollicité, un canonicat de l'église du Christ, à Oxford. En 1725 il avait fondé le collége d'Hertford et perdu dans cette spéculation malheureuse la meilleure partie de ses revenus. Quoiqu'il eût ordonné en mourant de détruire tous ses papiers, on a imprimé de lui deux ouvrages posthumes, une traduction des *Characters of Theophrastus* (1753, in-8°) et un recueil de *Sermons* (1784, in-8°). Le révérend Newton n'avait mis lui-même au jour qu'un traité, *Pluralities indefensible* (1744, in-8°), destiné à réfuter Henry Wharton, qui avait pris la défense de la pluralité des bénéfices.

P. L—y.

Chalmers, *Hist. of Oxford*.

NEWTON (*Thomas*), érudit anglais, né le 1er janvier 1704, à Lichfield, mort le 14 février 1782, à Londres. De l'école de Westminster il passa à l'université de Cambridge; après avoir été reçu agrégé et docteur en théologie, il prit les ordres en 1730, vint s'établir à Londres, et y prêcha dans diverses paroisses. La réputation qu'il avait acquise par ses ouvrages attira sur lui les faveurs de la cour : il devint successivement chapelain du roi (1756), prébendier de Westminster (1757), précenteur de l'église d'York, doyen de Saint-Paul (1768), et réunit cette dernière dignité à celle d'évêque de Bristol, dont il avait été pourvu en 1761. Ce prélat, que recommandaient sa charité et son érudition, n'eut pas toujours des principes conformes à ceux de l'Église anglicane, et se rapprocha souvent des congrégations dissidentes plutôt que du catholicisme. On a de lui : *Milton's Paradise lost, a poem, with notes of various authors ;* Londres, 1749, 2 vol. in-4°, fig. Cette édition estimée renferme des notes critiques ou explicatives rédigées clairement et en général justes, une *Vie de Milton* d'après les sources les plus authentiques, une apologie des opinions politiques et religieuses du poëte, et une table alphabétique très-détaillée; Newton fut aidé dans ce travail, qui est dédié au comte de Bath, par Heylin, Jortin, Warburton, Cruden et quelques autres écrivains contemporains ; — *Milton's Paradise regained and smaller poems ;* Londres, 1752, in-4°, fig. : ces deux ouvrages ont donné lieu à de fréquentes réimpressions, soit ensemble, soit isolément ; ils rapportèrent à l'editeur plus d'argent que n'en gagna jamais Milton avec sa plume, — *Dissertations on the prophecies which have remarkably been fulfilled and are at this time fulfilling in this world ;* Londres, 1754-1758, 3 vol. in-8°, trad. en allemand et en danois. On a réuni ses œuvres après sa mort (*Works ;* Londres, 1782, 3 vol. in-4°, et 1787, 6 vol. in-8°).

P. L—y.

Life of Tho. Newton, à la tête de la 2e édit. de ses *Œuvres*.

NEWTON (*William*), architecte anglais, mort en 1791. Il est l'auteur d'une traduction anglaise de Vitruve, Londres, 1771-1791, 2 vol. in-8° ;

(1) Brewster, *Memoires*, etc., t. II, p. 345.

Digitized by Google

2e édit., 1793, 2 part. in-fol., fig.), suivie d'une description des machines de guerre en usage chez les anciens, et il a édité en 1790 le t. II des *Antiquités d'Athènes* de James Stuart, avec des explications et des notes. K.

Rose, *New biograph. dict.*

NEWTON (*John*), théologien anglais, né le 24 juillet 1725, à Londres, où il est mort, le 31 décembre 1807. Sa jeunesse fut si déréglée qu'elle lui attira toutes sortes de désagréments. Après avoir essuyé de nombreuses vicissitudes, il revint à de meilleurs sentiments, s'appliqua à l'étude des mathématiques et du latin, et entreprit divers voyages au long cours. En 1764 il renonça à un modique emploi qu'il occupait à Liverpool pour embrasser l'état ecclésiastique, et obtint la cure d'Olney, dans le comté de Buckingham, où il se lia d'amitié avec le poëte Cowper. Nommé en 1779 recteur de deux paroisses de Londres, il se distingua par son éloquence persuasive et la vivacité de son zèle religieux. Ses écrits ont été recueillis en 6 vol. in-8° et en 12 vol. in-12; on y remarque sa *Vie* écrite par lui-même (1764), *Review of ecclesiastical history* (1770, in-8°), *Omicron's Letters on religious subjects*, trad. en français (Paris, 1829, 2 vol. in-18), *Cardiphonia, ou Correspondance de J. Newton*, trad. en français (ibid., 1831-1833, 4 vol. in-18), *The Messiah, a series of discourses on the Scriptural passages which form the oratorio of Haendel* (1786, 2 vol. in-8°), des *Lettres* à Cowper, etc. P.

Narrative of his life. — Rich. Cecil, *Life of J. Newton.* — *Evangelical magazine*, 1808.

NEWTON (*Gilbert-Stuart*), peintre anglais, né en 1794, à Halifax (Nouvelle-Écosse), mort le 5 août 1835, à Chelsea. Vers 1820 il passa en Angleterre, et, après avoir fait un voyage en Italie, il fréquenta les cours de l'Académie des beaux-arts de Londres. En 1833 il y fut admis comme membre titulaire. Atteint peu de temps après d'aliénation mentale, il ne recouvra la raison que trois ou quatre jours avant sa mort. Cet artiste a laissé un grand nombre de tableaux de genre remplis de grâce et d'expression, et qui rappellent la manière de Watteau; tels sont *La Querelle des amants* (1826), *Shylock et Jessica* (1830), *Portia et Bassanio* (1831), *Abeilard* (1833), etc. Le tableau de *Macheath*, une de ses dernières productions, a été acquis par lord Lansdowne au prix de 500 guinées. K.

Cycl. of English literature (biogr.). — Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexikon.*

NEY (*Jean*), cordelier et diplomate espagnol, né à Anvers, vers 1560, mort en Espagne, vers 1620. Son père, originaire de Zélande, avait suivi le parti du prince d'Orange, et l'éleva dans le protestantisme. A vingt-cinq ans, il fit abjuration, et pour expier sa première jeunesse embrassa l'étroite observance. Il devint en 1607 commissaire général de son ordre en Espagne. C'était un homme insinuant, parlant plusieurs langues, versé dans le manége et les intrigues de la cour. Il savait parfaitement s'accommoder aux temps et aux différents caractères des personnes avec lesquelles il avait à traiter. Il était surtout très-attentif à se donner pour ennemi de la supercherie et du déguisement, et voulait persuader que personne ne serait jamais trompé par sa parole. Un tel homme ne pouvait manquer de plaire au roi d'Espagne Philippe III, qui le substitua à Wittenhorst pour traiter de la paix de ce royaume avec la république naissante de Hollande. Instruit par le prince Maurice des difficultés qui retardaient la conclusion de la paix, il apporta, le 11 mars 1607, aux États des lettres de l'archiduc Albert et d'Isabelle d'Autriche, qui amenèrent une suspension d'armes. Il en profita pour poser les bases d'un traité qui devait terminer la longue querelle entre les deux puissances. Sur ces entrefaites, la flotte hollandaise, commandée par l'amiral Heemskerk (*voy.* ce nom), remporta, le 25 avril 1607, une victoire éclatante dans la baie de Cadix sur l'escadre espagnole commandée par Davila. Cette bataille navale, où Heemskerk fut tué, ruina complétement l'autorité de Philippe dans les Pays-Bas. Le P. Ney, informé de cette défaite par un courrier venu de Madrid à franc étrier, se présenta le 11 mai au conseil des États pour demander le rappel de la flotte envoyée en Espagne. Les Hollandais temporisèrent et, apprenant la vérité, se tinrent encore plus sur leurs gardes. Le diplomate cordelier sut alors se ménager une entrevue avec Corneille Aarssens, secrétaire des États, et, pour le remercier de ses bonnes dispositions envers les archiducs, il lui dit qu'ils avaient donné l'ordre de lui restituer une maison qui lui avait autrefois appartenu à Bruxelles, et le pria d'accepter pour sa femme un diamant d'une valeur assez considérable. Il ajouta que si l'on parvenait à conclure la paix, ou du moins une trêve de neuf ans, le marquis de Spinola, général en chef des troupes espagnoles, lui promettait une somme de 50,000 écus, dont il lui montra l'obligation, sur laquelle 15,000 devaient être payés où et quand il voudrait. Aarssens avait pénétré le moine et s'était concerté d'avance avec le prince Maurice. Celui-ci lui conseilla d'accepter le diamant et l'obligation, qu'il remit ensuite au conseil avec un rapport détaillé. De telles avances divulguaient assez la faiblesse de l'Espagne; les Hollandais se montrèrent dès lors plus exigents. Ainsi joué, le P. Ney fut obligé de faire plusieurs voyages à Madrid pour obtenir de l'orgueil blessé de Philippe III des concessions nouvelles, et après des discussions qui humilièrent profondément l'Espagne, après des difficultés sans nombre, que surmonta l'adresse du P. Ney jointe à l'éloquence du fameux Olden-Barneveld, le traité de paix fut définitivement signé le 9 avril 1609, et la Hollande vit, grâce à cet acte, commencer pour elle une grande existence politique. Le P. Ney rentra peu après dans son couvent. H. Fisquet.

Digitized by Google

Grotius, *Hist. des troubles des Pays-Bas*, liv. 16, 17 et 18. — De Thou, *Hist.*, t. XIV. — De Larrey, *Hist. d'Angleterre*, t. II, p. 690.

NEY (*Michel*), duc D'ELCHINGEN, prince de LA MOSKOWA, maréchal de France, né à Sarrelouis, le 10 janvier 1769, fusillé à Paris, le 7 décembre 1815. Son père, tonnelier à Sarrelouis, où il s'était retiré après avoir fait la guerre de Sept ans, ne lui fit donner qu'une éducation fort ordinaire; mais les heureuses dispositions de Michel y suppléèrent en partie. Du collége des Augustins, où il n'avait passé que deux ou trois années, il fut placé comme clerc dans l'étude d'un notaire, puis au parquet du procureur du roi, et enfin commis aux écritures dans la Compagnie des mines d'Apenweiler, qui lui confia peu après la surveillance des forges de Saleck. Au bout de deux ans Michel abandonnait cet emploi, qui lui faisait une existence trop sédentaire, et allait à Metz s'enrôler, le 6 décembre 1788, dans le régiment de Colonel-général hussards, devenu plus tard le 4e de cette arme. Un roturier franchissait alors difficilement les grades militaires; mais la révolution vint bientôt lui ouvrir une vaste carrière. Brigadier-fourrier le 1er janvier 1791, il devint successivement maréchal des logis (1er février 1792), maréchal des logis chef (1er avril), adjudant sous-officier (14 juin), sous-lieutenant au 5e régiment de hussards (29 octobre) et lieutenant (5 novembre). Ney fit à l'armée du nord la campagne de 1792, et fut attaché comme aide de camp, d'abord au général Lamarche (3 février 1793), puis au général Collaud (21 décembre 1793). Après avoir pris part avec distinction aux affaires de Neerwinden, de Lonvain, de Valenciennes et de Grandpré, il entra avec le grade de capitaine dans le 4e régiment de hussards (26 avril 1794). Kleber, qui commandait une des divisions de l'armée de Sambre et Meuse, ne tarda pas à apprécier le caractère du jeune capitaine, et n'hésita pas à lui confier la conduite d'un corps de cinq cents hommes, destiné à harceler les Autrichiens et à assurer ses communications. Les succès que Ney obtint avec cette petite troupe lui valurent son premier surnom d'*Infatigable*. Une charge contre les hussards de Blanckestein, qu'il parvint à enfoncer à la tête d'une quarantaine de dragons, lui mérita le grade d'adjudant général chef d'escadron (9 septembre (1794), et sa conduite à la bataille d'Aldenhoven, le 2 octobre suivant, lui fit conférer le grade d'adjudant général, chef de brigade, le 15 du même mois.

Ney rendit alors de très-grands services au général Jourdan pendant le siége de Maëstricht, et après la prise de cette ville (4 novembre), il courut se ranger sous les ordres de Kleber pour participer aux travaux de l'armée devant Mayence. Pendant une sortie que fit un jour l'ennemi, il s'empara d'une redoute derrière laquelle il bravait les efforts de nos soldats; mais (2 décembre) une blessure très-grave qu'il reçut au bras mit pendant quelques jours sa vie en danger. Nommé général de brigade, il ne crut pas avoir assez fait pour mériter ce grade, et ni les instances de Kleber ni celles du représentant Merlin ne purent le décider à l'accepter. Rentré en 1795 à l'armée de Sambre et Meuse, commandée par Jourdan, il effectua avec elle le passage du Rhin (7 septembre), et se distingua particulièrement au combat et à la prise d'Altenkirchen, le 16 du même mois. Quelque temps après, sous les ordres de Kleber, il prend part à ses opérations sur la Sieg, à la bataille d'Altenkirchen (4 juin 1796), aux affaires de la Lahn, de Butzbach, d'Obermel, de Friedberg et déploie partout cette rapidité de coup-d'œil, cette intrépidité raisonnée, ce sang-froid dont il donna plus tard tant de preuves. Après s'être emparé des magasins de Dierdorff, de Bendorff et de Montabour, il fit le 13 juillet capituler, par un habile coup de main, la citadelle de Wurtzbourg, où deux mille prisonniers tombèrent en son pouvoir. Dans les premiers jours d'août, il combat encore glorieusement à Bamberg, à Sulzbach, à Pfreimt, force le passage de la Rednitz, et s'empare de Forzheim (8 août 1796). Ce fut ce jour-là que Kleber l'éleva au grade de général de brigade, qu'une honorable délicatesse lui avait fait refuser l'année précédente. Pendant cette campagne, où l'armée française, malgré des succès partiels, fut forcée à la retraite, et sur le Danube et sur le Rhin, Ney montra qu'il n'était pas seulement intrépide dans le combat, mais encore qu'il était généreux après la victoire. Un grand nombre d'émigrés pris les armes à la main lui durent alors la vie, et ne se le rappelèrent pas en 1815.

Le 10 janvier 1797, Beurnonville, commandant en chef de l'armée de Sambre et Meuse, proposa Ney au Directoire pour général de division chargé de commander provisoirement cette armée; car il ne voyait que lui pour le remplacer d'une manière convenable; mais le Directoire préféra une autre combinaison, et Beurnonville eut pour successeur Hoche, qui, par la pacification de la Vendée, avait donné la mesure des grandes choses qu'il était capable d'entreprendre. Hoche plaça Ney à la tête d'un corps de hussards, avec lequel il contribua puissamment au succès du passage du Rhin à Neuwied (17 avril 1797), en culbutant les Autrichiens, et prit part le lendemain à la bataille de Dierdoff. Quatre jours après, il chassait l'ennemi de Giessen et le poursuivait jusqu'à Steinberg; mais dans une charge son cheval s'abattit sous lui, en sautant un fossé. Un groupe de cavaliers autrichiens l'entoura et le somma de se rendre; pour toute réponse, Ney continua de se défendre avec le tronçon de son sabre, brisé, et ne céda qu'au nombre. Fait prisonnier, il fut conduit à Giessen; mais Hoche s'empressa de le réclamer, et obtint son échange peu de jours après. Les pré-

Digitized by Google

liminaires de paix signés, le 18 avril, à Léoben suspendirent partout la guerre sur le continent. Après le traité de Campo-Formio, Ney reçut l'ordre (14 mars 1798) d'aller avec ses hussards se joindre à l'armée d'Angleterre, dont la réunion servait à couvrir le projet d'expédition en Egypte. Il se rendit ensuite à Lille pour y prendre le commandement de la cavalerie de la division du général Grenier.

La paix n'avait pas été de longue durée, et dès les premiers jours de 1799, une seconde guerre continentale était devenue imminente. Jourdan, nommé commandant en chef de l'armée du Danube, passa le Rhin le 1er mars, et ce même jour Ney eut l'ordre de s'emparer de Mannheim, qui le surlendemain reçut une garnison française. L'intrépidité qu'il déploya dans cette circonstance lui fit adresser par le Directoire un brevet de général de division (28 mars 1799); car on sentait le besoin de mettre à la tête des troupes des chefs expérimentés en qui elles eussent confiance. Ney refusa d'abord un titre auquel il ne croyait pas avoir encore assez de droits; mais, comme par sa lettre du 4 mai suivant, le Directoire insista en lui répondant que ses exploits antérieurs légitimeraient aux yeux de la postérité la rapidité de son avancement, il finit, sur l'avis de Bernadotte, par accepter ce grade, afin de ne pas indisposer le Directoire contre lui. Passant alors à l'armée du Danube, dont Massena avait pris le commandement en chef, il donna de nouvelles preuves de bravoure à Andelfingen, et devant Winterthur (25 mai 1799). Dans cette dernière affaire, pendant qu'avec trois mille hommes il soutenait l'effort de seize mille Autrichiens, une balle lui traversa la cuisse : il fit bander sa plaie et continua de combattre jusqu'au moment où, ayant eu le pied percé d'un coup de baïonnette et le poignet fracassé, il fut obligé de céder le commandement au général Gazan. Ces blessures le contraignirent de quitter l'armée et de se rendre pendant près de deux mois aux eaux de Plombières. A peine guéri, Ney avait rejoint son poste et commençait à prendre des mesures vigoureuses pour réprimer au sein de l'armée des abus criants qu'y commettaient des fonctionnaires prévaricateurs, quand il fut nommé général en chef provisoire de l'armée du Rhin (17 septembre 1799). En attendant que le général Muller lui cédât le commandement, il enleva successivement Heilbronn, Lauffen, culbuta l'ennemi à Stuttgard, à Wisloch, à Hochheim, et poussa même ses courses jusqu'à Ludwigsburg. Ney n'avait alors qu'une colonne de mille quatre cents hommes d'infanterie et de deux cents chevaux; aussi obligé de rétrograder bientôt devant une armée de trente mille hommes, il opéra sa retraite dans un ordre merveilleux, et regagna paisiblement les bords du Rhin, d'où il secourut, inutilement il est vrai, Mannheim, que les Français furent enfin obligés d'abandonner. Devant cette place, Ney fut frappé d'une balle en pleine poitrine, et d'un coup de biscaïen à la jambe.

A peine eut-il pris le commandement en chef, qu'il porta toute son attention à manœuvrer de façon à empêcher l'archiduc Charles de diriger une partie de ses troupes vers la Suisse pour prêter la main à Suwarow contre Massena; et tandis que ce dernier triomphait à Zurich, Ney attaquait toute la ligne du Rhin. A la tête de neuf mille hommes, il battit vingt mille paysans insurgés sous les murs de Francfort, revint sur le Necker, et après avoir remis le commandement au général Lecourbe, il se multiplia, en quelque sorte, faisant, avec une activité sans exemple, une guerre d'avant-postes que l'ennemi appelait *désespérante*. Lorsque dans la journée du 18 brumaire (9 novembre 1799) Bonaparte renversa le Directoire, Ney, tout pénétré de l'esprit républicain, ne vit pas sans quelques sentiments de défiance et de mécontentement la révolution qui venait de s'accomplir. Les premiers actes du nouveau gouvernement blessèrent ses principes, et, l'âme ulcérée, il confia ses inquiétudes au général Lefebvre et à Bernadotte, qui parvinrent toutefois à le calmer. Du reste, le vainqueur de l'Italie et des Pyramides ne lui était connu que par le bruit de ses exploits, et la politique ne l'avait que rarement détourné de ses occupations militaires.

Le 24 novembre 1799, Moreau avait été nommé commandant en chef des armées du Rhin et du Danube, réunies sous le nom d'armée du Rhin; Ney marcha avec gloire sur les traces d'un tel chef, à Burkheim, à Engen (3 mai 1800), à Moskirch (5 mai), à Hochstedt (18 juin), à Ingolstadt (15 juillet), à Wasserburg (29 novembre), et enfin à la célèbre bataille de Hohenlinden (3 décembre), par laquelle Moreau termina cette campagne d'une année, dont les hostilités n'avaient été suspendues que par une courte trêve. La paix de Lunéville (9 février 1801) fut la conséquence de cette dernière victoire et du succès de nos armes en Italie, où Bonaparte avait écrasé les Autrichiens dans les plaines de Marengo. Ney vint alors à Paris, où le premier consul l'accueillit avec une distinction toute particulière, et songea bientôt à le rattacher à sa fortune par des liens plus intimes en lui facilitant son mariage avec mademoiselle Aglaé-Louise Auguié de Lascans, fille d'un ancien receveur général et amie intime d'Hortense de Beauharnais. Ce mariage fut célébré en juillet 1802, au château de Grignon, et les journaux du temps rapportent que Bonaparte fit alors présent au général d'un sabre superbe qui avait appartenu à un pacha, mort sur le champ de bataille d'Aboukir. Cette arme, dont Ney jura de ne se séparer qu'avec la vie, devait treize ans plus tard être l'indice fatal qui le livrerait à ses ennemis. Le 17 octobre suivant, Ney fut nommé ministre plénipotentiaire de

Digitized by Google

France auprès des cantons helvétiques. Après avoir fait occuper la forteresse d'Aarbourg et Zurich, il se présenta au sénat de Berne, lui proposa la protection de la France et donna en même temps au général Brackman l'ordre de licencier ses troupes. C'était la première fois qu'une mission diplomatique lui était confiée : celle-ci était de nature à lui convenir, puisqu'elle avait encore un caractère militaire. Il s'en acquitta de manière à mériter les éloges du gouvernement. La Suisse, grâce à sa fermeté et à sa modération, devint tranquille, et le 19 février 1803 des députés de tous les cantons signèrent à Paris un acte de médiation. En reconnaissance de la paix que Ney leur avait rendue, les Suisses firent frapper une médaille en son honneur.

Jalouse de reconquérir la prépondérance du commerce, que la concurrence du continent lui avait fait perdre, l'Angleterre souleva beaucoup de difficultés à propos de l'exécution du traité d'Amiens, et proposa à la France un ultimatum que celle-ci ne pouvait accepter. Le 22 mai 1803, elle reprit les armes, et force fut au gouvernement français de se mettre sur la défensive. Le 28 décembre Ney fut nommé commandant en chef d'un camp qui venait d'être formé à Montreuil-sur-Mer. Il y employa son temps à de grands travaux militaires et à des études de stratégie, que sa famille a publiées à la suite de ses *Mémoires*. L'intention du général n'était point d'écrire un traité sur ces matières : il se croyait modestement au-dessous d'une telle entreprise et ne voulait que s'éclairer lui-même. Le 19 mai 1804, Ney reçut le bâton de maréchal de l'empire, le grand cordon de la Légion d'Honneur (2 février 1805). Il avait déjà le titre de chef de la 7e cohorte. Lorsque l'Angleterre eut entraîné la Russie et l'Autriche dans une coalition contre la France, il fut nommé (28 août 1805) commandant en chef du 6e corps de la grande armée, avec lequel il quitta le camp de Montreuil pour franchir le Rhin et occuper tous les débouchés sur le Danube. Le 9 octobre, à Guntzbourg, il culbuta l'archiduc Ferdinand, et le 13 au soir le maréchal se trouvait avec l'armée à une petite distance d'Ulm. Là, un dissentiment s'éleva entre lui et le prince Murat au sujet du passage du Danube; mais Napoléon, consulté, donna raison aux manœuvres combinées par Ney, qu'il chargea d'enlever les redoutables positions d'Elchingen. Quinze mille hommes et quarante pièces de canon défendaient cette clef du plateau de Michaelsberg, d'où dépendait le sort d'Ulm, que l'ennemi avait pris pour base de ses opérations. Ney se montra à la hauteur de sa situation. Le lendemain il commence une lutte terrible, fait éprouver à l'ennemi des pertes immenses, et donne la victoire à l'armée française. Pour récompenser tant de bravoure, l'empereur le charge de prendre possession d'Ulm, qu'abandonnaient les vaincus, et lui décerne plus tard le titre mérité de duc d'*Elchingen*, dont les lettres-patentes lui furent expédiées le 19 mars 1808, lors de l'organisation de la nouvelle noblesse.

Après la capitulation d'Ulm (20 octobre 1805), le maréchal Ney se dirigea vers le Tyrol, dont il chassa l'archiduc Jean, et s'empara de Charnitz et d'Inspruck (3 et 7 novembre). Il entra ensuite dans la Carinthie, où le trouva la paix de Presbourg (26 décembre), conséquence de la victoire d'Austerlitz. L'année suivante, il contribua à abattre la puissance de la Prusse sur le champ de bataille d'Iéna (14 octobre 1806), et fut chargé de faire le siége de Magdebourg. Il en commença le bombardement, et par un prodige encore inexplicable il reçut en moins de vingt-quatre heures la capitulation de cette redoutable forteresse, que défendaient une garnison de seize mille hommes et huit cents pièces d'artillerie (8 novembre). Le 16 du même mois la victoire le conduisait à Berlin. Continuant à poursuivre les Prussiens, en pleine déroute, il les chasse de Thorn (6 décembre), passe la Vistule, occupe Ryppin, et malgré un échec subi à Soldau prend sa revanche à Mlawa. Après avoir détaché de l'Wkra le général prussien Lestocq, il bat l'ennemi près de Lauterbach (26 décembre), coupe la retraite au général Benningsen, qu'il rejette derrière la Pregel, et parvient à dégager, près de Morhungen, Bernadotte, attaqué par toutes les forces russes. Manœuvrier habile, le maréchal, quoiqu'en butte à toutes les souffrances de la disette et du froid le plus rigoureux, maintient ses positions, et en présence de forces cinq fois supérieures aux siennes, son audace et sa fermeté savent briser tous les obstacles. Vainqueur à Deppen (4 et 5 février 1807), il est à Eylau (8 février) l'un des maréchaux qui soutiennent le mieux les efforts des Russes, qu'il empêche de gagner la route de Kœnigsberg, et à l'aspect de l'effroyable tuerie de cette journée il prédit à Napoléon que désormais ses succès lui seront vivement disputés. Harcelé sans cesse, Ney semble se multiplier; il bat l'ennemi à Guttstadt (1er mars), puis à Spanden (5 et 6 juin), se replie sur Allenburg en bon ordre, et, le 14 de ce mois, décide la victoire de Friedland en enlevant cette ville à la garde impériale russe, mais non sans éprouver des pertes considérables. Le 17 il arrive à Intersbourg, s'empare de magasins immenses et fait plus de mille prisonniers. Quelques jours après, Napoléon et l'empereur Alexandre signaient la paix à Tilsitt et mettaient fin à une campagne où l'armée entière, témoin de l'impétuosité de Ney, lui avait, d'une voix unanime, décerné le surnom glorieux de *Brave des braves*. Les soldats, dans leur langage pittoresque, lui avaient aussi donné un nom de guerre; ils l'appelaient *Pierre le Rouge* ou le *Lion rouge*, à cause de la couleur blond vif de ses cheveux. Et quand, dans un moment décisif, on entendait le canon gronder au loin :

Digitized by Google

« Courage, disaient-ils entre eux, *Le Lion rouge* grogne, tout va se débrouiller, *Pierre le Roux* arrive. »

Des bords du Niémen, Napoléon transporta ses aigles sur les rives de l'Ébre et du Tage, et Ney fut désigné pour prendre part à cette nouvelle guerre, qu'il n'approuvait pas cependant. Entré en Espagne à la tête du sixième corps, il s'empara de Logrono (25 octobre 1808), et établit son quartier général à Guardia, à peu de distance des généraux Palafox et Castaños, qui occupaient les positions de l'Ébre aux environs de Tudela. Le 22 novembre il se porta sur Soria, désarma cette ville, où il constitua une junte provinciale, et fit marcher son avant-garde sur Agreda, pendant que sa cavalerie légère, stationnée à Medina-Cœli, battait la route de Saragosse à Madrid. Le 26 Borja et ses approvisionnements considérables tombent en son pouvoir, et après quelques succès remportés sur l'armée espagnole, il fait par d'habiles manœuvres avorter toutes les tentatives du général anglais Wellington, pour opérer sa jonction avec le marquis de la Romana et attaquer simultanément l'armée du maréchal Soult. Le 6 janvier 1809, il reçut l'ordre d'organiser la Galice; mais des difficultés d'une nature nouvelle, et qui ne ressemblaient en rien à celles que sa bravoure et ses talents lui avaient fait surmonter dans les campagnes du Nord, ne lui permirent pas de s'établir dans cette province. Harcelé par les guerillas, qui massacraient ses soldats en grand nombre, il eut recours à des mesures violentes. Elles accrurent l'exaspération des habitants, et la Romana fut bientôt assez fort pour le contraindre d'abandonner le Bierzo, et pour couper toute communication entre lui et le maréchal Soult. Ce dernier, chassé du Portugal par Wellington, rentra dans la Galice et fut assez heureux pour secourir la garnison de Lugo, où Ney avait concentré toutes ses forces, et pour faire sa jonction avec le maréchal. Obligé cependant d'opérer sa retraite sur la province de Léon, Ney concerta avec le général Kellermann l'invasion des Asturies. Il partit à cet effet de Lugo le 13 mai 1809, passa la Navia, culbuta cinq jours après les troupes de la Romana jointes à de nombreux paysans pour défendre le pont et les hauteurs de Pennaflor, le 19 entra à Oviedo, et poursuivit l'ennemi jusqu'à Gijon, après avoir jonché la route de cadavres. Kellermann était arrivé également à Oviedo. Ney arrêta avec lui les dispositions nécessaires pour le maintien de la tranquillité, et se remit en marche contre la Galice (21 juin). Des obstacles sans nombre entravèrent ses opérations; mais le général Wilson éprouva à Baños (12 août) tout ce que pouvait l'audace de Ney contre la mauvaise fortune.

Dans l'expédition de Portugal, Ney ne cessa pas de montrer les qualités héroïques qui le distinguaient à un si haut degré. Ses premiers pas dans ce pays, après qu'il eut reformé le sixième corps à Salamanque, furent signalés par le siége et la prise de Ciudad-Rodrigo (10 juillet 1810). Il livra ensuite un combat à Guarda (24 juillet); mais après une occupation inutile de plus de six mois, la disette força l'armée française à battre en retraite. Ce fut alors qu'avec six mille hommes, débris du sixième corps, il prouva qu'il joignait à ses autres qualités militaires une connaissance profonde de l'art des retraites, auquel il s'était formé sous Jourdan et sous Moreau. L'armée anglaise, forte de quarante mille hommes et appuyée par d'innombrables bandes de guerillas, ne put jamais entamer l'arrière-garde que Ney commandait, et qui à Pombal et à Redinha (11 et 12 mars 1811) l'obligea même deux fois de s'arrêter. C'est là, au dire des Anglais eux-mêmes, l'un des plus célèbres faits d'armes de la vie militaire de Ney. Dans des opérations combinées les jours suivants, il eut le tort impardonnable de méconnaître la supériorité de Massena, à qui avait été confié le commandement en chef. Ce dernier voulait se retirer sur Placencia, et Ney, au contraire, sur Rodrigo. Il refusa formellement, dans deux lettres, d'obéir aux ordres qui lui furent donnés, et cet esprit de rivalité qui l'animait, et dans lequel il était soutenu par les dispositions du sixième corps, devint funeste à nos troupes dans plus d'une circonstance. Le duc d'Elchingen le poussa si loin que Massena ne put s'empêcher de lui ôter son commandement et de lui enjoindre de quitter l'armée. Il avait d'abord l'intention de résister; mais son audacieuse fierté dut enfin céder à l'inflexibilité de Massena. Il revint à Paris, et Napoléon, sans se prononcer, réprimanda vivement les deux maréchaux.

Le 22 juin 1812, Napoléon, du quartier général de Wilkowiski, déclare la guerre à la Russie; l'armée impériale, la plus formidable qu'il eût encore mise sur pied, comptait cinq cent mille combattants et deux mille deux cents bouches à feu. Ney reçut le commandement du troisième corps, et le premier combat qu'il livra fut celui de Lyadi, où il battit la 25e division russe (13 août 1812). L'armée, trois jours après, arrivait sous les murs de Smolensk; Barclay de Tolly y avait jeté trente mille hommes, et il se tenait en bataille sur les deux rives du Dniéper, communiquant avec la ville par des ponts. Le 17, après des efforts désespérés de résistance, les Russes abandonnent et incendient la ville, laissant aux mains du vainqueur douze mille hommes, en tués, blessés ou prisonniers, deux cents pièces de canon et d'immenses magasins. Ney, quoique atteint d'une balle au cou, fut chargé avec Murat de poursuivre l'ennemi, et Valoutina, où il fit des prodiges de valeur, donna son nom à une nouvelle victoire. Ce fut alors que Napoléon réunit un conseil de guerre où fut agitée la question de savoir s'il ne conviendrait pas d'établir ses quartiers d'hiver sur la Duna et sur le Dniéper. Le duc d'Elchingen

fut de cet avis, et le motiva avec une sagacité et une rectitude de vues que l'événement justifia depuis, et dont il faut faire honneur à sa mémoire. Malheureusement Napoléon, d'un air mécontent, repoussa l'avis de Ney par des considérations tirées des intérêts de la gloire française et du caractère bouillant de l'armée, et se rangea de celui de Caulaincourt, qui demandait qu'on marchât sur Moscou. On raconte à ce sujet que Ney ne put alors s'empêcher de s'écrier : « Fasse le ciel que la flagornerie de ce général d'ambassade ne soit pas plus nuisible à l'armée que la plus sanglante bataille! » Ce fut le 7 septembre que fut livrée cette fameuse bataille, en face de Moscou, appelée par les Français, de *la Moskowa*, et par les Russes de *Borodino*, parce que l'action eut lieu sur le plateau qui domine ce village. Dans cette bataille, la plus terrible des temps modernes, le duc d'Elchingen commandait le centre de l'armée; il s'y surpassa, et ne fut jamais plus grand que dans cette journée. Aussi Napoléon lui décerna le soir même le titre de *prince de la Moskowa*, dont les lettres patentes, expédiées le 8 février 1813, enregistrées le 25 mars suivant, portent que la principauté de ce nom et le duché d'Elchingen ne pourraient après sa mort être réunis sur la même tête. Jaloux de justifier cette nouvelle récompense, le maréchal poursuivit les Russes le lendemain, et contribua à leur défaite à Mojaïsk. Après l'incendie de Moscou, il insista opiniâtrément pour une prompte retraite, et cette fois, mais trop tard encore, son avis prévalut.

Pendant cette retraite fatale, dont le seul souvenir afflige encore la France, et qui pour tant de guerriers fit un tombeau de leur conquête, Ney, chargé, le 2 novembre, du commandement de l'arrière-garde, soutint jusqu'à la fin l'honneur de nos armes, avec un courage pour ainsi dire surhumain. Sans cesse les cosaques le harcellent, et sans cesse il les disperse et les épouvante. Le 7 novembre, commencent à Smolensk ces froids excessifs cent fois plus redoutables que les armes russes; le thermomètre centigrade descend jusqu'au 22° degré; les routes disparaissent sous un linceul de neige, et le froid frappe de mort des milliers d'hommes et de chevaux. Séparé du gros de l'armée, Ney se voit dans les plaines de Krasnöe (18 novembre) attaqué par des masses énormes, auxquelles il n'a à opposer que sept mille combattants. Ne pouvant les renverser, il se retire devant elles, et donne l'ordre de rétrograder, c'est-à-dire de retourner sur cette ligne déserte et glacée, que le froid et le fer ont jonchée déjà de tant de cadavres. Ce commandement paraît aux soldats un arrêt de mort; ils s'insurgent et murmurent : « Eh quoi, s'écrie Ney, en se jetant au milieu d'eux, ne vous ai-je pas toujours conduits à la victoire?.... Abandonnerez-vous votre général! Il va mourir libre et Français; vous allez mourir esclaves! » Ce peu de mots réduit les soldats au silence, et ils retournent vers Smolensk, suivant le maréchal, qui cherchait à gagner le pont de Doubrowna, par la rive droite du Dniéper. Arrivé là, Ney trouva le pont détruit, et fut contraint de chercher un autre passage, au milieu de la nuit, entre Sirokrodnia et Gusinoïé. Mais le fleuve n'était pas entièrement gelé, et avant d'arriver au milieu, il fallut abandonner l'artillerie et les bagages. Réduit à trois mille combattants, il rejoignit enfin à Orcha l'armée française, qui depuis plusieurs jours le croyait, avec ses braves, captif ou enseveli sous la neige. Leurs compagnons les accueillirent avec des transports de joie, et Napoléon pressa le maréchal dans ses bras. On raconte que quelques heures auparavant on avait entendu l'empereur s'écrier en parlant de Ney : « Je donnerais dix millions pour le racheter. » Et l'on ajoute qu'en le revoyant il dit qu'il ne regrettait nullement ses troupes, puisqu'il revoyait le duc d'Elchingen. Au passage de la Bérésina, sa fermeté énergique devint encore la sauvegarde de l'armée. Au milieu des scènes de douleur, d'anéantissement et de mort qui se renouvelaient à chaque pas, Ney trouva des forces pour les opposer à tant d'infortunes : six mois auparavant, il s'était avancé à la tête de cent mille hommes, et maintenant il était redevenu soldat. « Il traverse, dit le comte de Ségur, Kowno et le Niémen, toujours combattant, reculant et ne fuyant pas, marchant toujours après les autres, et pour la centième fois, depuis quarante jours et quarante nuits, sacrifiant sa vie et sa liberté pour ramener quelques Français de plus; il sort enfin le dernier de cette fatale Russie, montrant au monde l'impuissance de la fortune contre les grands courages, et que pour les héros tout tourne en gloire, même les plus grands désastres. »

Lorsque Napoléon eut réorganisé l'armée, Ney, toujours à la tête du troisième corps, passa la Saale (avril 1813), et se mit en bataille au delà de Naumbourg. Il se porta ensuite sur Weissenfels, et après s'être frayé un passage à travers les défilés de Poserna (1er mai), arriva le lendemain devant Lutzen, où son corps soutint le choc de cent vingt mille hommes et décida la victoire. La bataille de Bautzen (20 et 21 mai) suit de près cette journée; mais là, si par malheur, au lieu d'avancer sur la gauche, dans la direction d'Hochkirch, Ney n'avait gravi sur la droite des hauteurs qui dominent Klein-Bautzen, la retraite de l'armée coalisée serait devenue une pleine déroute. « Sans cette fâcheuse erreur, dit de Norvins, toute l'armée prussienne et une partie de l'armée russe, celle de Barclay, tombaient au pouvoir du vainqueur. » Le 3 juin, le maréchal entrait à Breslaw, où un armistice, conclu le 29 mai à Pleswitz, lui permit de soigner une blessure qu'il avait reçue à Lutzen. A peine l'armistice fut-il expiré

Digitized by Google

que Napoléon, qui n'a pu ajouter beaucoup à ses forces, est obligé de résister à celles de la coalition qui s'étaient considérablement accrues. Dans ce moment, comme les opérations qu'il méditait près de Dresde allaient exiger une attaque désormais vive et impétueuse, il appela à lui le prince de la Moskowa. « Mais, dit le général Sarrasin, si cette distinction fut flatteuse pour ce maréchal, elle fut fatale à l'armée de Silésie, qui, privée de son chef, fut battue. » Le 5 septembre, Ney eut le malheur de perdre la bataille de Dennewitz, où Bernadotte lui enleva dix mille hommes et vingt-cinq pièces de canon. Cet échec fit sur lui une vive impression ; aussi lorsque Napoléon lui témoigna sa mauvaise humeur de cet insuccès, Ney eut beaucoup de peine à se contenir, et reprocha vertement à l'empereur ses nombreux sacrifices d'hommes, son ambition insatiable. Bientôt les succès de Lutzen et de Bautzen furent effacés sans retour dans les plaines de Leipzig, où Ney fut encore blessé : des trahisons sans nombre, des défections imprévues, des fautes irréparables, précipitèrent notre armée dans une défensive malheureuse dont les difficultés se multipliaient de jour en jour. Le sol de la patrie, touché par les troupes de la coalition, devint alors le théâtre de la guerre. Ce n'étaient plus des conquêtes qu'il s'agissait de garder, c'étaient nos villes, nos campagnes, notre patrie qu'il fallait disputer à l'ennemi; c'était l'empire, qu'un million d'hommes venait, pour ainsi dire, saisir corps à corps. Dans cette lutte, le maréchal Ney ne redoubla pas d'intrépidité, car il était toujours intrépide ; mais il déploya une activité incroyable. Sans commandement fixe, bien qu'il eût été nommé (6 janvier 1814) commandant de la première division des voltigeurs de la jeune garde impériale, sans but arrêté, pendant cette fatale campagne où rien n'était prévu, parce qu'il était impossible de rien prévoir, il courait à l'ennemi, s'efforçait de lui faire face partout, remportant presque toujours des avantages dont il regrettait de ne pouvoir tirer parti. A Brienne (29 janvier), à Champ-Aubert et à Montmirail (10 et 11 février), à Vauxchamps (14 février), à Craonne (7 et 9 mars), il fut constamment au milieu du feu, animant les soldats, et leur faisant retrouver, malgré leur petit nombre, cette confiance héroïque qui les avait inspirés au jour de la victoire. A peine avait-il cinquante-trois mille hommes, disséminés sur un grand espace, à opposer à une masse de trois cent mille ennemis rangés de front. Tant d'efforts devinrent inutiles, et tandis que Napoléon, après avoir traversé Nogent et Sens, arrive à Fontainebleau, les alliés entrent à Paris (31 mars), et le sénat déclare sa déchéance (2 avril).

Les maréchaux réunis à Fontainebleau avaient arraché à l'empereur une abdication en faveur de son fils. Macdonald, Ney et le duc de Vicence furent chargés de la faire agréer aux souverains, au nom de la régente Marie-Louise. Ils passèrent le 4 avril au quartier général d'Essonne, et y virent Marmont, à qui ils dirent l'objet de leur message. Celui-ci comprit qu'il ne pouvait continuer de s'isoler en négociant de son côté, et apprit aux plénipotentiaires ce qu'il avait entamé, où il en était, et déclara qu'il ne ferait qu'un désormais avec eux. Ney engagea Marmont à les accompagner à Paris, ce à quoi il consentit avec empressement. Arrivés à Petit-Bourg dans la soirée, les maréchaux parlementèrent, puis se dirigèrent en toute hâte vers Paris, où l'empereur Alexandre, qui tenait en ses mains la balance des destinées de la France, et semblait se plaire à prolonger l'incertitude, exigea une *abdication absolue*. Ney et ses collègues, de retour à Fontainebleau, signifièrent à Napoléon la décision du vainqueur et se retirèrent ; mais peu d'instants après l'empereur fit appeler le prince de la Moskowa. « Ce qui se passa dans cette entrevue, dit M. de Norvins, échappe à l'investigation historique. » L'abdication fut signée le 11 avril, et le comte d'Artois faisait le lendemain son entrée à Paris. Comme tous les maréchaux, le prince de la Moskowa se rallia au gouvernement nouveau, et fut nommé membre du conseil de la guerre (8 mai), commandant en chef des cuirassiers, des dragons, des chasseurs et des chevau-légers lanciers de France (20 mai), chevalier de Saint-Louis (1er juin), gouverneur de la 6e division militaire (2 juin) enfin pair de France (4 juin).

Cependant Ney, peu habitué aux loisirs de la paix, ne tarda pas à regretter l'activité des camps ; son existence à la cour lui devint insupportable ; le faste et la représentation le fatiguaient. Il partit pour sa terre de Coudrot, près Châteaudun, où il put se livrer plus à l'aise à son goût pour la solitude, et à son éloignement pour les usages puérils du grand monde. Il y reçut, le 6 mars 1815, l'ordre de se rendre en toute hâte à Besançon, chef-lieu de la 6e division militaire. Le soir même il partit pour Paris, où M. Batardy, son notaire, lui apprit le lendemain le débarquement de Napoléon. Cette nouvelle parut lui causer une vive inquiétude. Il se rendit aussitôt chez le maréchal Soult, alors ministre de la guerre, pour lui demander ses instructions ; mais celui-ci lui répondit assez brusquement qu'on lui ferait savoir à Besançon la conduite qu'il aurait à tenir. Avant de quitter Paris, le maréchal crut de son devoir de prendre congé du roi. Louis XVIII l'accueillit avec des paroles flatteuses et des témoignages de confiance, et le maréchal, protestant de son dévouement à la monarchie, exprima alors hautement l'indignation que lui faisaient éprouver l'attitude et l'entreprise de Bonaparte, qui, ajouta-t-il, mériterait *qu'on le mît à Charenton ou qu'on le ramenât dans une cage de fer*. Paroles malheureuses qui devaient lui être reprochées, même par ceux qui le condamnèrent

Digitized by Google

pour ne pas les avoir exécutées. Après cette audience, pendant laquelle *il ne baisa point la main du roi*, comme on a voulu l'insinuer plus tard, le maréchal quitta le 8 mars Paris tout à Louis XVIII, suivant l'expression de Napoléon, et le 10 il arrivait à Besançon, où une dépêche ministérielle lui apprit que le comte d'Artois s'étant rendu à Lyon pour y prendre le commandement des troupes, il eût à correspondre avec ce prince et à établir des communications fréquentes entre lui et le maréchal Suchet, qui avait été dirigé sur l'Alsace. La dépêche indiquait en même temps à Ney quels étaient les régiments mis à sa disposition et lui exposait le système adopté pour résister à Bonaparte sur tous les points ou l'on supposait qu'il pourrait pénétrer. Le même jour il écrivit à Monsieur une lettre de dévouement, et le lendemain il manifesta les mêmes sentiments dans une autre lettre, au ministre de la guerre. Après une courte délibération avec le duc de Maillé, qui était venu lui annoncer les événements de Grenoble, il transporta son quartier général à Lons-le-Saulnier, où il arriva dans la nuit du 11 au 12 mars, qu'il passa tout entière à s'occuper de la concentration de ses forces. Toutes les mesures qu'il prit alors, la harangue qu'il adressa aux troupes, les lettres aux maréchaux ses collègues attestent que le 13 au soir il était encore dans l'intention de soutenir la cause des Bourbons.

A la voix de celui à qui elle devait tant de gloire, la France cependant s'était réveillée; l'armée avait couru avec transport au-devant de son ancien chef; partout les populations électrisées se précipitaient à sa rencontre. En vain les maréchaux investis de divers commandements essayèrent-ils, dans ce moment de bouleversement général, de lutter contre le torrent qui entraînait tout sur son passage, contre l'enthousiasme des soldats, contre leurs sympathies personnelles. De Grenoble jusqu'à Auxerre, où le maréchal, après avoir quitté Lons-le-Saulnier avec son armée dans la nuit du 14 mars, se réunit le 17 à l'empereur, la marche de Napoléon n'avait été qu'un long triomphe. Il était évident que la France, arborant ses couleurs, allait encore une fois avoir sur les bras l'Europe coalisée : ce n'était pas trop du concours de tous ses enfants pour la défendre. Le bras de Ney ne pouvait lui manquer, et le maréchal mit sa glorieuse épée dans la balance du côté de l'empereur. Sans doute, il eût pu, luttant avec les instincts nationaux, essayer le prestige de son nom populaire sur l'armée et sur le pays pour y organiser la guerre civile, ou, s'isolant dans un calcul timide et égoïste, quitter son commandement militaire et ne rejoindre l'empereur qu'aux Tuileries. Suivre Louis XVIII à Gand était encore une voie qui lui était offerte; mais tous ces partis répugnaient à son patriotisme, à sa franchise, à la vivacité de son caractère : il aima mieux, sans mesurer les chances de succès, embrasser ouvertement la cause de la France et de l'empereur. Plus tard, vaincu avec elle, il est tombé victime de son dévouement au pays, montrant en mourant pour sa patrie le même courage qu'il avait mis à la servir.

Arrivé à Paris, Ney reçut le 23 mars de l'empereur la mission d'inspecter les troupes sur toute la ligne des frontières depuis Lille jusqu'à Landau. Le 2 juin suivant, il fut nommé membre de la nouvelle chambre des pairs qui remplaçait le sénat impérial, et le 15 du même mois commandant en chef du premier et du deuxième corps de l'armée. Les opérations qui précédèrent la bataille de Waterloo ont été l'objet d'une controverse militaire qui a porté principalement sur les mouvements dirigés par le prince de la Moskowa. On lui a reproché de n'avoir pas occupé le 15 juin la position des Quatre-Bras, comme il en aurait reçu l'ordre. En présence des documents inédits publiés en 1840 par le duc d'Elchingen, fils du maréchal, il nous paraît impossible de faire peser sur Ney la responsabilité de la perte de la bataille de Waterloo. « Dans cette occasion, dit un historien de cette sanglante journée, comme dans toutes les autres, on admire son sang-froid, son intrépidité... Son exemple animait les soldats, en faisait des héros.... Sept fois démonté, couvert de contusions et de boue, il combattait encore à la tête des régiments de la garde, lorsque les autres corps, épulsés, détruits, ou manquant de munitions, étaient réduits à l'inaction. » A Waterloo la fortune refusa tout à son courage, tout jusqu'à cette mort de soldat qui était due au brave des braves, et qu'il chercha vainement à travers la mitraille.

Le maréchal après la défaite revint à Paris, et ne craignit pas, avec sa franchise habituelle, de dire à la chambre des pairs : « Il ne nous reste plus, messieurs, qu'à entamer des négociations... Il faut rappeler les Bourbons, et moi je vais prendre le chemin des États-Unis. » Cet aveu sincère d'une position désespérée excita les murmures des ministres, qui au sortir de la séance lui adressèrent les plus violents reproches. « Eh! messieurs, répondit-il, je ne suis pas de ceux qui mettent leur intérêt partout et avant tout. Que gagnerai-je à tout cela? Si Louis XVIII revient, il me fera fusiller; mais j'ai dû parler en faveur de mon pays. » La vérité que Ney venait d'articuler était si triste qu'on le blâma hautement d'avoir osé la prononcer dans ces conjonctures critiques : le parti dépositaire de la puissance et le peuple l'accusèrent d'être un alarmiste, et ces imputations prirent un tel caractère de gravité, que pour se justifier il crut devoir écrire au président du gouvernement provisoire une lettre qui fut répandue à profusion dans la capitale, et insérée dans les journaux du 30 juin 1815. Malgré ces explications, le gouvernement ne lui confia plus aucun commandement dans l'armée qui s'organisait

Digitized by Google

autour de Paris. Le 3 juillet la capitulation fut signée, et malgré l'article 12 de cet acte, qui le mettait légalement à l'abri de toute poursuite, il consentit, sur les instances de sa famille, à s'éloigner de Paris et à se réfugier en Suisse. Il n'emporta qu'un fort mince bagage, mais ne voulut point se séparer du sabre égyptien que le premier consul lui avait donné en juillet 1802. Le maréchal arriva à Lyon le 9 juillet, porteur d'un congé illimité et d'une feuille de route que le prince d'Eckmuhl, ministre de la guerre, lui avait donnée sous le nom de Reiset, major du 3e régiment de hussards. Il reçut à son passage la visite de M. Teste, commissaire général de police, qui lui apprit que les routes de la Suisse étaient gardées par les Autrichiens, et lui conseilla de suivre une autre direction. Le maréchal se rendit alors aux eaux de Saint-Alban, près Roanne, où il demeura jusqu'au 25 juillet. Il ne cessa pas de correspondre avec la maréchale, qui, aveuglée sans doute par sa tendresse pour lui, l'exhortait à retarder sa sortie de France, à cause de la surveillance qu'elle présumait être active sur les frontières. Elle lui dépêcha un homme de confiance pour lui apprendre la publication de la terrible ordonnance de proscription du 24 juillet, qui le désignait nominativement avec dix-neuf autres généraux comme traître au roi, et le renvoyait devant un conseil de guerre. Le château de madame de Bessonis, parente de la maréchale, et situé près d'Aurillac, lui fut indiqué comme une retraite sûre. Il s'y rendit, et y était caché avec soin depuis quelques jours, lorsqu'il commit l'imprudence de laisser son sabre égyptien sur un canapé, dans le salon du château. La richesse de cette arme excita l'attention d'une personne venue en visite, et qui le lendemain, dans une maison d'Aurillac, ne put s'empêcher d'en parler et d'en faire la description. D'après les détails qu'elle donna, une autre personne assura que ce sabre ne pouvait appartenir qu'à Murat ou à Ney. Ces indices furent rapportés à M. Locard, préfet du Cantal, qui, après quelques informations, envoya quatorze gendarmes pour arrêter le maréchal. Quand ils se présentèrent, Ney était dans l'une des cours du château, et ce fut à lui le premier qu'ils déclarèrent l'objet de leur mission. Arrêté le 5 août, il fut conduit à Aurillac, et dix jours après à Paris, où le 19 il fut déposé à la prison de l'Abbaye. A quelques lieues de la capitale, Mme la maréchale était venue à sa rencontre, et en l'apercevant il n'avait pu maîtriser son émotion. On vit alors ses yeux baignés de larmes. « Ne soyez point surpris, dit-il alors à ses gardiens étonnés : je manque de courage quand il s'agit de ma femme et de mes enfants. » Le maréchal fut bientôt après transféré à la Conciergerie, et le 8 novembre s'ouvrit au palais de justice, pour le juger, un conseil de guerre composé du maréchal Jourdan, président, des maréchaux Massena, Mortier, Augereau, des lieutenants généraux Gazan, Claparède et Vilatte, juges, de l'ordonnateur Joinville, commissaire du roi, et du maréchal de camp Grundler, rapporteur. Le maréchal Moncey, mis au nombre des juges, avait donné l'exemple de se récuser, et une ordonnance, en le déclarant déchu de ses dignités, l'avait condamné à un emprisonnement de trois mois. Ney eut le tort de décliner la compétence de ce tribunal militaire, et son défenseur, Me Berryer père, aurait dû sentir qu'en politique un tribunal est toujours assez compétent lorsqu'il ne doit pas être passionné. Le conseil de guerre admit l'exception proposée par le maréchal et tirée de sa qualité de pair de France. Le lendemain, 12 novembre, une ordonnance royale déferait à la cour des pairs le jugement du maréchal Ney, et M. Seguier, chargé de recevoir les déclarations des témoins et de faire subir de nouveaux interrogatoires au maréchal, déploya dans ce ministère tant de zèle et d'activité que le 21 du même mois fut le jour indiqué pour la première séance. Comme devant le conseil de guerre, le maréchal fut défendu par Mes Berryer père et Dupin aîné, assistés de Me Berryer fils. Nous ne raconterons pas toutes les péripéties de ce monstrueux procès, qui se termina le 6 décembre. Cent vingt-huit voix se prononcèrent pour la mort, dix-sept pour la déportation; cinq membres ne voulurent pas voter. La cour décida que l'arrêt serait prononcé hors la présence de l'accusé. A onze heures et demie du soir, la séance fut rouverte, et le chancelier Dambray, président, lut un arrêt qui condamnait le maréchal Ney à la peine de mort et aux frais du procès, et sur le requisitoire du procureur général Bellart, à la dégradation de la Légion d'Honneur.

Cette sentence ne fut point juste, car elle fut rendue en présence et sous la pression de l'étranger : « C'est au nom de l'Europe, disait le duc de Richelieu, premier ministre, en déférant à la chambre des pairs l'accusation du maréchal, c'est au nom de l'Europe que je viens vous conjurer et vous requérir à la fois de juger le maréchal Ney. » Cette condamnation ne fut point légale; car elle fut prononcée au mépris et en violation de l'article 12 de la convention signée le 3 juillet, les armes à la main, sous les murs de Paris. L'un des plénipotentiaires de cette convention, appelé comme témoin et interrogé par le chancelier sur la part qu'il avait prise à cette négociation, le général Guilleminot répondit ces termes : « J'ai été chargé, comme chef de l'état major de l'armée, de stipuler l'amnistie en faveur des personnes, quelles qu'eussent été leurs opinions, leurs fonctions, leur conduite. Ce point a été accordé sans contestation. J'avais ordre de rompre toute conférence si l'on m'eût fait éprouver un refus : l'armée était prête à attaquer; c'est cet article qui lui a fait déposer les armes. » Enfin, cette condamnation ne fut pas régulière; car la défense de l'ac-

Digitized by Google

cusé ne fut pas libre, et sans la défense il n'y a pas de loyal jugement. Aussi au moment où les défenseurs furent interrompus à la suite d'une résolution préméditée dans la chambre du conseil, et où les voix furent recueillies mais ne furent pas comptées, le maréchal, prémuni contre cette interruption, protesta énergiquement contre l'iniquité d'un tel procédé. « Jusqu'ici, dit-il, ma défense a paru libre, maintenant on l'entrave. Je remercie mes défenseurs de ce qu'ils ont fait et de ce qu'ils sont prêts à faire encore; mais j'aime mieux ne pas être défendu du tout que de n'avoir qu'un simulacre de défense. Eh quoi! je suis accusé contre la foi des traités, et l'on ne veut pas que je les invoque!.... J'en appelle à l'Europe et à la postérité!... »

M. Cauchy, secrétaire-archiviste de la chambre des pairs, fut chargé de la douloureuse mission d'aller lire au maréchal l'arrêt qui le condamnait. Lorsqu'il en vint à l'énumération de ses titres, le guerrier l'interrompit : « Dites Michel Ney, s'écria-t-il, et bientôt un peu de poussière. » Puis, il continua d'entendre la suite de cette lecture sans montrer la moindre émotion. Le maréchal se jeta tout habillé sur son lit, et dormit avec beaucoup de calme jusqu'à cinq heures du matin. A ce moment, sa femme entra, et l'entrevue fut des plus touchantes. Le maréchal, qui avait conservé une grande fermeté d'âme, voulut éloigner de sa femme l'idée qu'elle ne le reverrait plus; mais elle ne comprit que trop qu'elle recevait ses derniers adieux; ses forces l'abandonnèrent, et elle tomba sans mouvement sur le parquet. Cette scène de douleur se prolongea jusqu'à l'arrivée de ses quatre enfants amenés par madame Gamot, leur tante. Ney les embrassa tous; mais se défiant sans doute de sa sensibilité, il ordonna à sa famille de se retirer. L'abbé Depierre, curé de Saint-Sulpice, fut ensuite introduit, et resta enfermé près de trois quarts d'heure avec le maréchal, lui promettant, lorsqu'il se retira, de l'assister à ses derniers moments. Il tint parole en effet. A neuf heures on vint avertir le maréchal que l'instant fatal était arrivé. Une voiture de place, où montèrent avec lui deux officiers de gendarmerie et le curé de Saint-Sulpice, le conduisit par la grande avenue du Luxembourg sur la place de l'Observatoire, à quelques pas du mur d'un jardin, près la rue d'Enfer. Ce fut là que, percé de six balles, dont trois l'avaient atteint à la tête, « tomba, comme un traître, dit Napier, celui qui avait gagné cinq cents batailles pour la France et jamais une contre elle ». Son corps, placé sur un brancard, et porté à l'hospice de la Maternité, fut le lendemain 8 décembre rendu à sa famille, qui le fit inhumer sans appareil au cimetière de l'Est. En quittant son malheureux époux, la maréchale s'était rendue aux Tuileries pour être introduite auprès du duc de Duras, l'un des premiers gentilshommes de la chambre de Louis XVIII, afin d'obtenir une audience du roi. Elle avait attendu longtemps cette audience, retardée sous différents prétextes, lorsque le duc vint lui apprendre que tout était fini : « Madame, lui dit-il, l'audience que vous réclamez du roi serait maintenant sans objet. » La maréchale ne comprit pas d'abord le sens de ces paroles. On le lui expliqua. Quelques instants après, on la reconduisit à demi-morte à son hôtel, et peu de jours plus tard elle fut obligée d'acquitter les frais du procès, s'élevant à plus de 25,000 francs. La veuve du maréchal Ney mourut à Paris, le 2 juillet 1854, à l'âge de soixante-douze ans.

Après la révolution de 1830, la statue du maréchal avait pris place au musée de Versailles. Mais la mort de Ney, « cet assassinat juridique, » exigeait une réparation plus éclatante. Le 18 mars 1848, le gouvernement provisoire décréta qu'un monument serait élevé au brave des braves sur le lieu même où il avait été fusillé. En conséquence d'un nouveau décret du 28 mars 1852, l'exécution en fut confiée au sculpteur François Rude, et le 7 décembre 1853 ce monument fut inauguré solennellement. Le héros de la Moskowa est représenté en costume de maréchal, le sabre à la main, dans l'attitude énergique qu'il avait sur les champs de bataille, quand il criait : « En avant! »

II. FISQUET (de Montpellier).

Mémoires du maréch. Ney, publiés par sa famille; Paris, 1833, 2 vol. in-8°. — Norvins, *Hist. de Napoléon*, t. II et III. — *Mémoires de M. de Bourrienne*. — *Fastes de la Légion d'Honneur*, t. I. — Lardier, *Hist. de la Chambre des Pairs* — Rouval, *Vie du maréchal Ney*; Paris, 1833, in-18. — Dumoulin, *Hist. complète du procès du maréchal Ney*; 1815, 2 vol. in-8°. — Gamot, *Refutation* en ce qui concerne le maréchal Ney de l'ouvrage ayant pour titre, *Campagne de* 1815, etc., par le général Gourgaud, 1818, in-8°. — De Ségur, *Hist. de Napoléon et de la grande armée*, t. I. — Sarrazin, *Guerre de Russie et d'Allemagne*. — Napier, *Hist. de la guerre de la Péninsule*, t. II, p. 508. — Thiers, *Hist. du Consulat et de l'Empire*. — *Moniteur univ.*, années 1813 et 1815. — *Biogr. univ. et port des Contemporains*. — J. Nollet-Fabert, *Éloge hist. du maréchal Ney*; Nancy, 1852, in-8°.

NEY (*Joseph-Napoléon*), prince de la Moskowa, fils aîné du précédent, général français, né à Paris, le 8 mai 1803, mort à Saint-Germain en Laye, le 25 juillet 1857. Entré au service de Suède en 1824, il épousa en 1828 Marie-Étienne-Albine Laffitte, et l'influence de son beau-père autant que le désir de lui faire oublier la triste mort de son père le firent nommer capitaine au 5e régiment de hussards, le 11 août 1831, et pair de France, le 19 novembre de la même année. Il prit part à l'expédition de Constantine en 1837, et fut cité à l'ordre de l'armée d'Afrique. Chef d'escadron au 8e lanciers, le 7 décembre 1838, il vint siéger pour la première fois à la chambre des pairs le 6 mars 1841, et fit précéder son entrée de diverses déclarations contre l'arrêt qui avait frappé son père. On se rappelle encore l'énergique et noble réponse qu'il fit, dans la séance du 19 juin 1846, au président duc Pasquier, auquel étaient échappées des paroles qui avaient provoqué une indignation générale : « J'ai eu la douleur, dit-il, d'entendre ici le président de la

Digitized by Google

chambre de 1830 et de 1846 citer froidement comme un simple précédent judiciaire un des faits les plus infâmes d'une époque odieuse au pays, un des actes de cette procédure monstrueuse sous laquelle a succombé mon malheureux père. On a osé parler de sa dégradation!... Ah! ses ennemis, monsieur le duc, ont pu le tuer, mais le dégrader..... jamais!!.. » Nommé lieutenant-colonel le 10 mars 1844, le prince de la Moskowa, malgré certains embarras financiers où le jeta l'amour du luxe, mena jusqu'en 1848 une grande existence aristocratique. A cette époque, il prêta les mains à l'agitation réformiste des banquets, et travailla à faire triompher la candidature du prince Louis-Napoléon, qui le nomma colonel (1er mai 1849) et officier de la Légion d'Honneur (1er octobre 1850). Représentant du département d'Eure-et-Loir à l'Assemblée législative, Ney y soutint la politique de l'Élysée, fit partie de la commission consultative en décembre 1851, et prit place au sénat le 25 janvier 1852. Enfin, il obtint le grade de général de brigade le 10 août 1853, et fut mis en disponibilité. L'un des fondateurs du *Jockey-Club*, et amateur passionné de la bonne musique, il contribua plus que personne, après M. Fétis, à remettre parmi nous en honneur l'ancienne musique classique. Il organisa une association musicale, qui compta de hauts personnages parmi ses membres, et faisait exécuter chez lui, dans de savants concerts, les chefs-d'œuvre des grands maîtres. On lui doit plusieurs compositions lyriques, et l'on a aussi de lui : *Des chevaux de cavalerie et de la régénération de nos races chevalines;* Paris, 1833, in-8°; — *Des haras et des remontes de la guerre;* Paris, 1841, in-8°; — *Ascension au Vignemale;* 1842, in-8°; — *Des Régences en France;* Paris, 1842, in-8°; — *Souvenirs d'une campagne d'Afrique;* Paris, 1845, in-8°, et divers articles dans la *Revue des Deux Mondes*. Le prince de la Moskowa mourut sans enfants mâles; sa fille *Eglé-Napoléone-Albine*, née à Paris, le 18 octobre 1832, a épousé, le 27 mai 1852, M. le comte de Persigny, ministre de l'intérieur. H. F.

Annuaire militaire. — Vapereau, *Dict. univ. des Contemporains.* — Borel d'Hauterive, *Annuaire de la pairie*, 1847. — *Moniteur univ.*, 1846.

NEY (*Michel-Louis-Félix*), duc D'ELCHINGEN, général français, frère du précédent, né à Paris, le 24 août 1804, mort à Gallipoli, le 19 juillet 1854. Entré au service de Suède en 1824, il y demeura jusqu'à la révolution de Juillet, et fut alors nommé (20 août 1830) capitaine au 1er régiment de carabiniers, et peu après officier d'ordonnance du maréchal Gérard. Il prit part à la campagne de Belgique, se trouva au siége d'Anvers, et se rendit en Afrique comme aide de camp du duc de Nemours. Il s'y fit remarquer dans plusieurs expéditions, notamment à celles de Mascara et des Portes de fer. Chef d'escadron au 4e cuirassiers (24 décembre 1837), il fut promu officier de la Légion d'Honneur (21 juin 1840), lieutenant-colonel au 5e dragons (23 décembre 1841), colonel au 7e régiment de la même arme (14 avril 1844), et enfin général de brigade (22 décembre 1851). C'est en cette qualité qu'il fut appelé (22 avril 1854) au commandement, dans l'armée d'Orient, de la brigade de cavalerie composée des 7e et 9e cuirassiers. Déjà indisposé quand il apprit la mort de la maréchale sa mère, il fut si vivement frappé de cette nouvelle, que peu d'heures après il expira. L'arrondissement de Montreuil (Pas-de-Calais) l'avait choisi pour député en 1846. Le duc d'Elchingen réunit en un volume in-8°, Paris, 1840, des documents inédits d'une grande importance et des observations sur les opérations de la bataille de Waterloo et la conduite de son père. Il y a combattu les assertions du *Mémorial de Sainte-Hélène* par des arguments solides, et cette publication devint l'objet d'une discussion entre lui et le général Jomini (*Spectateur militaire*, décembre 1841). Son titre de duc d'Elchingen a passé à son fils *Michel-Aloys*, né à Paris, en 1835.

NEY (*Eugène*, comte), diplomate français, troisième fils du maréchal, né en 1808, à Paris, où il mourut, le 25 octobre 1845. Il fut successivement attaché à la légation française en Grèce, devint en 1838 secrétaire de légation à Rio-Janeiro, secrétaire d'ambassade à Turin en 1841, et partit, le 27 novembre 1843, pour se rendre au Brésil en qualité de chargé d'affaires. Il y contracta une maladie qui le força de revenir en France en juillet 1845. On a de lui : *Abrégé historique des ordres militaires et civils de la monarchie de Savoie;* Paris, 1843, in-8°; — et divers articles de voyages dans la *Revue des Deux Mondes*, années 1831, 1832 et 1833.

Documents particuliers.

*NEY (*Napoléon-Henri-Edgar*), prince de LA MOSKOWA, général français, né à Paris, le 20 mars 1812. Le plus jeune des quatre fils du maréchal, il entra au service comme sous-lieutenant au 5e régiment de hussards (19 décembre 1830), fit les campagnes de Belgique et d'Afrique, et fut successivement promu lieutenant (31 août 1836), et capitaine adjudant-major (22 juillet 1839). Chef d'escadron au 1er régiment de hussards (29 octobre 1844), il fut appelé, en décembre 1848, à faire partie, comme officier d'ordonnance, de la maison militaire du prince-président de la république, qui, en lui conférant le grade de lieutenant-colonel (1er mars 1849), ne tarda pas à le charger d'une mission particulière à Rome, auprès de la cour pontificale. Ce fut là qu'il reçut, le 18 août suivant, cette lettre fameuse qui excita au sein de l'Assemblée législative les plus orageuses discussions, et dans laquelle le prince résumait ainsi le rétablissement du pouvoir temporel du pape : *Amnistie générale, sécularisation de l'adminis-*

Digitized by Google

tration, Code Napoléon, gouvernement libéral. M. Ney, que le département de la Charente-Inférieure choisit pour le représenter à l'Assemblée législative en 1850, fut nommé colonel du 6e régiment de dragons (7 janvier 1852), puis aide de camp et premier veneur de l'empereur et général de brigade (25 mars 1856). Son frère aîné étant mort sans postérité mâle, l'empereur, pour perpétuer un titre auquel se rattachent les plus glorieux souvenirs, l'a autorisé (22 septembre 1857) à porter depuis le titre de prince de la Moskowa. Le général a pris une grande part à la campagne d'Italie en 1859. Chevalier de la Légion d'Honneur le 21 juin 1840, il a été promu officier le 2 décembre 1850, et commandeur le 12 mai 1855. H. F—T.

Documents particuliers.

* **NEYEN** (*Auguste*), historien belge, né à Luxembourg, le 12 août 1809. Docteur en médecine de la faculté de Liége, il exerce à Wiltz l'art de guérir après l'avoir pratiqué à Mussy-la-Ville près Virton. Consacrant à l'étude de l'histoire de sa patrie tous les moments dont il dispose, il a publié un grand nombre de notices et de mémoires. Nous citerons de lui : *Manuel de Zoologie, ou exposé succinct et méthodique de l'histoire naturelle des animaux;* Liége, 1831, in-12; — *La Franc-Maçonnerie expliquée par un ami de la vérité;* Metz, 1834, in-12 (anonyme); — *Notice historique sur la famille de Wiltheim*; Luxembourg, 1842, in-4°; — *Histoire de la ville de Vianden et de ses comtes*; Luxembourg, 1851, in-8°; — *Biographie luxembourgeoise, histoire des hommes distingués originaires de ce pays*, etc.; Luxembourg, 1861, 2 vol. in-8°; — *Histoire du comte de Wiltz, avec titres justificatifs et planches;* Luxembourg, 1861, 2 vol. in-8°; — *Essai sur la ville de Bastogne, considérée principalement sous le rapport féodal;* Luxembourg, 1861, in-8°. On lui doit comme éditeur : *Luciliburgensia, sive Luxemburgum romanum, hoc est Arduennæ veteris situs, populi, loca prisca, ritus, sacra, lingua*, etc., par Alexandre Wilthemius; Luxembourg, 1842, in-4° : ouvrage important, qui n'avait pas encore vu le jour. M. Neyen a donné des articles aux recueils périodiques du grand-duché de Luxembourg et de la Belgique. E. R.

Renseignements particuliers.

NEYN (*Pieter*), peintre et architecte hollandais, né à Leyden, le 16 janvier 1597, mort dans la même ville, en 1639. Son père était tailleur de pierre, et dès son enfance il fut destiné à ce métier pénible, qu'il exerça quelques années. Ses dispositions naturelles le portèrent à étendre ses connaissances. Avec les minimes produits de son travail, il acheta des livres élémentaires, puis des ouvrages d'un ordre plus élevé, et apprit seul les mathématiques, la perspective et l'architecture. Tel est le récit de Descamps et de quelques autres biographes qui l'ont copié. Ils ajoutent que Neyn « professa ces sciences avec un grand succès ». Il apprit la peinture d'Isaïc van den Velde, et a laissé de fort bons tableaux. Il mourut architecte de sa ville natale. A. DE L.

Descamps, *La Vie des peintres hollandais*, t. II, p. 249.

NEYRA. *Voy.* MENDANA.

NEYRON (*Pierre-Joseph*), publiciste français, d'une famille établie en Allemagne, né en 1740, à Alt-Brandenburg, mort le 13 février 1806, à Berlin. Il étudia la théologie, puis la jurisprudence, ouvrit en 1775 un cours de droit, et fut choisi en 1781 pour accompagner à Londres les princes héréditaires de Brunswick. Au retour de ce voyage, il obtint au gymnase Carolinum de Brunswick la chaire de droit public. Il a écrit en français les ouvrages suivants : *Sur la Contrefaçon des livres;* Gœttingue, 1774, in-8°, trad. de Pütter; — *Essai historique et politique sur les garanties et en général sur les diverses méthodes d'assurer les traités publics;* ibid., 1777, in-8°; — *Principes du droit des gens européen conventionnel et coutumier;* Brunswick, 1783, in-8°. K.

Meusel, *Lexikon*.

NÉZAHUALCOYOTL (en aztèque *renard affamé*), surnommé *le Grand* et *le Sage*, roi aztèque d'Acolhuacan (*Texcuco*), né en 1403, mort en 1470. « Ce prince, dit Clavigero, un des héros les plus célèbres de l'ancienne Amérique, fut le Solon du royaume d'Anahuac (le *Mexique*), dont Texcuco, sa capitale, était l'Athènes. » Il avait à peine quinze ans lorsqu'il vit Tézozomoc, souverain des Tépanèques, quoique issu de la même race, envahir sa patrie, égorger son père, Ixtlilxochitl l'*Ancien* et tous ses parents. Lui-même ne dut la vie qu'au refuge qu'il chercha dans les branches d'un arbre touffu. Peu de temps après il tomba dans les mains de ses ennemis; mais il parvint à s'échapper de son cachot, grâce au dévouement d'un vieux serviteur, qui prit sa place et paya de sa vie cet acte de fidélité. Quelque temps après, grâce à la puissante intervention de son grand-oncle maternel Itzcoatl, roi de Tenocthitlan (aujourd'hui Mexico), Nézahualcoyotl obtint la permission de rentrer à Texcuco et d'y vivre paisiblement dans le palais de ses ancêtres. Il y vivait depuis huit années, consacrant tous ses instants à l'étude, aux sciences, aux arts, lorsque Maxtla, prince d'un caractère ombrageux et cruel, succéda à son père, Tézozomoc. Le nouveau monarque tépanèque voyait avec jalousie les talents naissants, les mœurs populaires du jeune prince acolhue, dont les partisans augmentaient chaque jour. Il résolut de s'en défaire; mais ses diverses tentatives, par le fer ou le poison, avortèrent devant le courage et la prudence de Nézahualcoyotl (1). Traqué comme une bête fé-

(1). L'histoire de Nézahualcoyotl est aussi remplie de merveilles, de périls, d'évasions miraculeuses que celles de Gustave Wasa, du prétendant Charles-Édouard, etc. On en trouvera un récit intéressant dans les manuscrits

Digitized by Google

roce, en proie à de constantes alarmes, se cachant dans des cavernes ou dans d'épais fourrés, vivant de fruits sauvages et d'herbes, Nézahualcoyotl échappa à son persécuteur; l'attachement que le peuple acolhue portait à sa famille était tel qu'il ne rencontra pas un traître, quoique plusieurs de ses hôtes subissent des tortures ou la mort pour lui avoir donné un asile passager. Cependant la tyrannie de Maxtla finit par soulever un mécontentement général, et Nézahualcoyotl, aidé des Mexicains, se trouva à la tête d'une force assez imposante pour livrer bataille à l'usurpateur, qui fut vaincu. Il le poursuivit jusque sous les murs d'Ascapuzalco, et après plusieurs sanglantes rencontres le fit prisonnier et le livra aux Mexicains, qui le lapidèrent. Ascupazalco fut rasé, et son emplacement devint le grand marché d'esclaves des nations de l'Anahuac. Rentré dans ses États, le premier acte de Nézahualcoyotl fut une amnistie générale. Il avait pour maxime « que si un monarque a le droit de punir, la vengeance est indigne de lui ». Il s'occupa ensuite à réparer les maux causés par le dernier gouvernement, et se montra sévère justicier. Son peuple était le plus civilisé de cette partie de l'Amérique; il le voulut aussi le plus moral Son code pénal (1), écrit en lettres de sang, il est vrai, et qui mériterait plutôt à son auteur le surnom de Dracon que celui de Solon, embrassa tous les crimes, tous les délits : adultère, sodomie, homicide, vol, ivrognerie, meurtre, trahison, etc. Il abréges les procédures, et ne permit pas qu'elles fussent prolongées au delà de quatre-vingts jours (quatre mois aztèques), soit au civil, soit au criminel. Le moindre vol des produits de la terre était puni du dernier supplice; mais pour éviter autant que possible l'application d'une aussi terrible peine, il ordonna que toutes les terres bordant les grands chemins fussent ensemencées, et permit aux voyageurs, aux pauvres, aux infirmes d'y prendre, sans violer la loi, ce qui était nécessaire à leur subsistance. Lui-même fit de ses revenus le patrimoine des indigents. Comme certains monarques cités par l'histoire, il parcourait souvent déguisé les rues de sa capitale pour observer par lui-même si la police était bien faite. Il payait, nourrissait et habillait de ses propres deniers les juges et les officiers de justice, afin qu'ils ne pussent être corrompus par les plaideurs (2).

Nézahualcoyotl ne fut pas seulement un sage législateur, il fut un protecteur éclairé des sciences et des arts, et a laissé des poésies remarquables qui existent peut-être encore dans quelques poudreux dépôts d'archives au Mexique ou en Espagne. Ses vers rappellent les riches inspirations de la poésie hispano-arabe, où l'ardeur de l'imagination est tempérée par une certaine mélancolie douce et morale. Leur diction est assez fleurie; mais ils sont généralement exempts du clinquant et de l'hyperbole dont la poésie orientale est surchargée (1). Il avait composé en l'honneur du Dieu créateur du ciel et de la terre une suite de soixante hymnes. Plusieurs de ses odes ou chants ont été traduits en vers espagnols par un de ses descendants, don Fernando d'Alba-Ixtlilxochitl. Il avait fait aussi quelques élégies sur la conquête et la ruine d'Ascapuzalco, sur les infortunes de sa jeunesse, etc. Il se livrait encore à l'étude de la nature; il avait quelques idées d'astronomie et d'histoire naturelle. Il avait fait peindre toutes les plantes et tous les animaux de l'Anahuac, et le savant naturaliste Francisco Hernandez en fait l'éloge dans son ouvrage *De la naturaleça y virtudes de las arboles, plantas y animales de la Nueva-Espanna*, etc. (Mexico, 1615, in-4°). Nézahualcoyotl était de plus bon architecte. Outre un grand nombre de palais, de *téocallis* (temples), d'observatoires, ce fut lui qui dirigea la construction des immenses digues destinées à retenir les eaux du lac de Texcuco, et qui font encore l'étonnement de notre âge. Une d'elles n'avait pas moins de 12,000 mètres de long sur 20 mètres de large. On en voit encore des restes très-considérables dans les plaines de San-Laurenzo.

Un esprit aussi éclairé ne pouvait admettre le culte barbare de ces contrées : Nézahualcoyotl essaya plusieurs fois de proscrire les sacrifices humains; et si l'influence des prêtres et la crédulité des peuples furent plus fortes que

de Ixtlilxochitl et dans Prescott, liv. Ier. Un jour c'est son vieux précepteur qui sacrifie son propre fils pour sauver son royal élève; une autre fois, ce sont des soldats qui le cachent dans un grand tambour, autour duquel ils dansent; puis, c'est une jeune fille qui le cache sous des gerbes de *chian* qu'elle venait de couper; ailleurs des tisserands l'enveloppent de fibres de *magney*, et le changent en ballot de toile, etc., etc. Le romanesque s'y rencontre à chaque ligne.

(1) Il était composé de quatre-vingts lois; trente-quatre seulement sont parvenues jusqu'à nous (V. Veytia, *Hist. antiq. de Mejico*, t. III, notes, p. 161).

(2) L'abbé Clavigero, dans son excellente *Storia antica del Messico*, nous donne le détail de ce que Nézahualcoyotl dépensait chaque année pour cet usage en maïs, viande, poisson, poivre, sel, coton, bois, etc., dans les vingt-neuf villes qui constituaient alors le royaume de l'Acolhuacan.

(1) La plupart des poésies de Nézahualcoyotl portent l'empreinte de la philosophie épicurienne, et affectent le caractère de certains poètes grecs ou latins; en voici un exemple : « Bannis les soucis, dit le royal poète : si le plaisir a des bornes, la plus triste vie aura aussi une fin. Tresse donc la guirlande de fleurs et chante les louanges du Dieu tout-puissant, la gloire de ce monde se fane vite. Réjouis-toi dans la verte fraîcheur de ton printemps; le souvenir de ces joies t'arrachera d'inutiles soupirs. Lorsque le sceptre passera dans d'autres mains, on verra tes serviteurs errer désolés dans les cours de tes palais; tes fils et les fils de tes nobles boiront la lie de l'infortune. Toute la pompe de tes victoires et de tes triomphes ne vivra plus que dans leur souvenir. Mais la mémoire du juste ne sera pas effacée du milieu des nations. Le bien que tu as fait sera toujours un titre d'honneur. Les grandeurs de cette vie, ses gloires, ses richesses, ne nous sont que prêtées, sa substance est une ombre illusoire; les choses d'aujourd'hui changeront demain. Cueille donc les plus belles fleurs de tes jardins pour en couronner ton front, et saisis les joies du présent avant qu'elles périssent. »

Digitized by Google

sa volonté, il parvint cependant à restreindre ces affreuses cérémonies à quelques cas très-rares. La religion du roi de Texcuco était celle d'un homme supérieur aux idées de son temps et de son pays : il adorait un Dieu unique, et la politique seule l'engageait à payer un tribut extérieur au culte de ses sujets (1). « Texcuco embellie était alors, dit Ixtlilxochitl, la ville où la langue mexicaine se parlait dans sa plus grande pureté et sa plus grande perfection. Les peuples voisins venaient s'instruire dans ses écoles; ses lois étaient adoptées par les autres peuples. Chez elle on trouvait les meilleurs artistes, les meilleurs poëtes, les meilleurs orateurs, les meilleurs historiens, dont le talent se développait sous la protection de leur monarque. »

La vie de Nézahualcoyotl ne se passa pourtant pas tout entière dans les loisirs de la paix. Durant de nombreuses années, reconnu comme le guerrier le plus expérimenté de l'Anahuac, il conduisit au combat les forces de la triple monarchie aztèque (les royaumes de Mexico, Texcuco et Uacopan), et agrandit considérablement son empire et celui de ses alliés. Sa glorieuse vie fut attristée et ternie vers sa fin : quoiqu'il eût un harem considérable, dans lequel ses nombreuses concubines ne lui avaient pas donné moins de soixante fils et de cinquante filles, il se maria fort tard, et fit mettre à mort quatre de ses fils, amants aimés de leur belle-mère. Privé d'héritiers légitimes, il dévorait son chagrin dans son beau palais de Tezcotzinco, ou cherchait une diversion à ses regrets dans les voyages, lorsqu'il reçut une hospitalité brillante chez un puissant vassal, le vieux cacique de Tepechpan, qui lui présenta sa fiancée, jeune fille du sang royal. Nézahualcoyotl en devint amoureux, et n'osant l'enlever, il chargea le chef de Tepechpan d'une expédition contre les belliqueux Tlascalans. Il donna en même temps l'ordre secret à deux chefs tescucans de conduire le vieux cacique au plus fort de la mêlée, pour qu'il y trouvât la mort, sous prétexte de le punir d'un crime capital et pour lui épargner l'ignominie du supplice. Ses ordres furent ponctuellement exécutés, et il épousa sa jeune parente, dont il eut un fils, Nézahualpilli, qui lui succéda. La mort de Nézahualcoyotl fut une affliction pour tout l'Anahuac. « Il était, dit son historien Ixtlilxochitl, sage, vaillant, libéral, et si l'on constate la magnanimité de son âme, la grandeur et le succès de ses entreprises, sa politique aussi profonde que hardie, on doit convenir qu'il a de beaucoup surpassé tous les autres princes du nouveau monde. »

A. DE LACAZE.

Don Fernando. Alba Ixtlilxochitl, *Relaciones*, manuscr. n° 9, tt. — Torquemada, *Monarch. Ind.*, lib. II, cap. XLV. — Le même, *Historia chichemeca*, manuscr., cap. XIX, XX, XXIV, XXVI, XXVIII, XXXI, XXXVI, XXVIII. — Zurita, *Rapport*, p. 106. — Davila Padilla, *Historia de la provincia de Santiago* (Madrid, 1596), lib. II. — L'abbé Clavigero, *Storia antica del Messico* (Cesena, 1780-1781, 4 vol. in-4°), t. I, lib. V, p. 13 247. — Veytia, *William-H. antiqua de Mejico* (Mexico, 1836), lib. II, cap. XLVII-XLVIII, LI, LIV., et lib. III, cap. VII. — William-H. Prescott, *Histoire du Mexique*, etc. (trad. d'Amédée Pichot, Paris, Firmin Didot, 1846, 3 vol. in-8°), t. Ier, p. 132-138. — De La Renaudière, *Mexique*, dans *l'Univers pittoresque*, p. 17-19.

(1) Suivant Ixtlilxochitl, « il avait fait construire en l'honneur de ce Dieu une tour de neuf étages, dont le plus élevé était peint en bleu, avec des ornements et une corniche en or. Là résidaient constamment quelques hommes, dont l'unique emploi était de frapper, à certaines heures du jour, sur une plaque de metal. Les fidèles étaient ainsi appelés à la prière. Le roi se mettait alors à genoux, et priait le *Maître de la terre*; il jeûnait aussi en son honneur à certaine époque de l'année ». Nous avons un exposé des croyances du monarque aztèque dans l'ode suivante de ce prince, publiée pour la première fois par Granados y Galvez, *Tardes americanas*, Mexico, 1778, p. 90 et suiv. L'original est en langue otomie; en voici la traduction donnée par M. Ternaux-Compans, dans son *Histoire des Chimèques* (trad. d'Ixtlilxochitl) :

« Toutes les choses de ce monde ont un terme rapide. Au milieu de leur vaine splendeur la vie les abandonne; elles tombent en poussière. Ce vaste univers n'est qu'un sépulcre, où tout ce qui s'agite à la surface sera bientôt enseveli. Les rivières, les torrents, les ruisseaux se précipitent vers leur destinée commune. Aucun ne remonte à sa source fortunée; tous courent se perdre dans le sein profond de l'Océan. Ce qui était hier n'est plus aujourd'hui; ce qui est aujourd'hui ne sera plus demain. Les cimetières sont pleins de la ville poussière de corps autrefois animés par des âmes vivantes, qui occupaient des trônes, présidaient des conseils, dirigeaient des armées, subjuguaient des provinces, se faisaient adorer comme des dieux enflés par les chimères du luxe, de la puissance, de l'empire.

« Toutes ces gloires se sont éteintes comme la terrible flamme du cratère du Popocatepetl, sans laisser d'autre trace de leur existence qu'une page dans les chroniques.

« Les grands, les sages, les vaillants, les beaux.... hélas! où sont-ils? Ils sont mêlés à la terre. Le même sort nous attend, et ceux qui viendront après nous. Mais prenons courage, aspirons à ce ciel où tout est durable, où la corruption ne peut atteindre. Les horreurs de la tombe ne sont que le berceau du soleil, et les sombres ténèbres de la mort les brillantes clartés des étoiles. »

Cette curieuse pièce est reproduite par Bustamente, dans sa *Galeria de antiguos principes mejicanos*; Puebla, 1821; après l'avoir lue il est difficile d'être de l'avis de certains chroniqueurs espagnols qui ne voient dans Nézahualcoyotl qu'*un chef de sauvages*.

(1) Ce nom signifie en aztèque *prince pour lequel on a jeûné*, par allusion sans doute aux longues prières que fit son père et à ses rudes pénitences pour obtenir un héritier.

NÉZAHUALPILLI (1), huitième souverain aztèque du Chéchémécan, fils du précédent, né en 1462, mort à Tezcotzinco, en 1516. Il avait à peine huit ans lorsque son père le fit reconnaître par le reste de sa famille et par les grands de l'État, auxquels il le recommanda dans de belles et énergiques paroles. L'attente de Nézahualcoyotl ne fut pas trompée. Son fils devint un prince remarquable; et arrivé à l'âge de majorité, il suivit l'exemple de son père. Il déploya, comme lui, une grande magnificence dans sa manière de vivre et dans les édifices publics. Sa morale était aussi sévère, et comme lui, en certaines circonstances, il allait jusqu'à étouffer la voix de la nature. Son fils aîné, héritier de la couronne et prince d'une grande espérance, ayant entretenu une correspondance poétique avec une des favorites de son père (que les historiens désignent sous le nom de la dame de Tula),

Digitized by Google

fut condamné à mort et exécuté. On pourrait attribuer la rigueur du roi à un excès de jalousie; mais ce n'est pas le seul exemple que l'histoire a laissé de la justice inexorable de Nézahualpilli. Après l'exécution de la sentence, il s'enferma dans son palais pendant un grand nombre de semaines, et fit murer le palais de son fils pour qu'il ne fût jamais habité. Nézahualpilli partagea le goût de son père pour l'astronomie, et fit construire un observatoire monumental, dont on a retrouvé les ruines. Enclin à la guerre dans sa jeunesse, il se renferma plus tard dans son palais de Tezcotzinco, et ne s'occupa que de science. Cette vie paisible répondait mal à l'esprit turbulent des Atzèques. Les provinces éloignées se révoltèrent, l'armée s'amollit et l'astucieux Montézuma II, roi de Mexico, enleva à son indolent parent plusieurs possessions importantes et jusqu'à son titre d'empereur ou de chef de la confédération aztèque. Loin de réveiller l'énergie de Nézahualpilli, ces échecs ne firent que l'endormir. Ses calculs astrologiques lui ayant révélé qu'une grande calamité menaçait son pays et que les dynasties indiennes allaient être renversées, il succomba bientôt sous le poids de son chagrin; il échappa ainsi au spectacle de l'accomplissement de ses prédictions. Ses obsèques furent célébrées avec une pompe sanguinaire. Deux cents hommes et cent femmes furent sacrifiés sur sa tombe; son corps fut brûlé au milieu d'un amas de bijoux et d'étoffes précieuses, etc. Le conseil suprême désigna pour lui succéder le plus âgé de ses fils, le prince Camatzin. A. DE L.

Ixtlilxochitl, *Hist. chich.*, manusc., cap. XLV, XLIX, LVII. — Clavigero, *Storia antica del Messico*, lib. II. — William Prescott. *Hist. de la conquête du Mexique* (trad. d'Amédée Pichot), t. I, liv. I, p. 158, 162.

NEZMY ZADEH EFFENDY, historien turc, vivait à Bagdad, où il mourut vers la fin du dix-septième siècle. Sous le titre de : *Golchen al khofafa* (ou Jardin des khalifes), il a écrit une *Histoire de la ville de Bagdad*, depuis sa fondation jusqu'en 1689. Elle fut continuée par un autre historien jusqu'en 1718, et publiée à Constantinople, 1730, in-fol. La Bibliothèque impériale de Paris en possède une traduction manuscrite, par Choquet, drogman de France, 2 vol. petit in-fol.

NEZMY ZADEH-EFFENDY II, traducteur turc, vivait à Constantinople dans le milieu du dix-huitième siècle. Il a traduit de l'arabe en turc *l'Histoire de Tamerlan* par Arabchah. Cette traduction a été publiée, avec une préface d'Ibrahim-Effendi, fondateur de l'imprimerie impériale à Constantinople, 1739, 1 vol. in-4°. Nezmy Zadeh a encore traduit du persan en turc l'*Histoire des Moghols* par Wassaf, appelé le *Rossuet persan*. Cette traduction est restée inédite. Ch. R.

Hammer, *Édition de Wassaf*, en allemand et en persan, *préface*. — Id., *Histoire des belles-lettres en Perse*. — Id., *Histoire de l'Empire Ottoman*.

NGUYEN-ANH ou NGUY-EN-CHUNG (d'après La Bissachère), empereur de Cochinchine, né en 1756, mort le 25 janvier 1820. Il descendait de la famille des Nguyen, qui régna sur la Cochinchine depuis 1553. Son père, Anh-Vuong, dont il était le second fils, avait été détrôné et décapité, en 1774, par des rebelles commandés par les trois frères Tay-Son, d'une naissance obscure, mais riches, braves et ambitieux. Nguyen n'échappa à la mort qu'en se cachant dans des bois, où il vécut misérablement pendant plusieurs mois. Pigneau de Behaine, évêque d'Adran, lui donna ensuite l'hospitalité. Le jeune prince ne restait pas inactif; il rassembla les sujets demeurés fidèles à sa famille, s'empara de la province de Dong-Nar (Basse Cochinchine), et se fit proclamer roi, en 1779. Après quelques succès, Nhac, l'aîné des Tay-Son, le battit en 1781, et le força à se retirer dans le Camboge, d'où il l'expulsa l'année suivante. Nguyen se réfugia dans l'île déserte de Pullo-Vaï, d'où il gagna la cour du roi de Siam, qui l'accueillit favorablement et lui fournit les moyens de rentrer en Cochinchine; mais cette fois encore les Tay-Son triomphèrent. Abandonné par le roi de Siam, Nguyen revint à Pullo-Vaï. L'évêque d'Adran lui conseilla d'implorer l'appui de la France, et en effet, par ses soins, une alliance offensive et défensive fut conclue entre le monarque cochinchinois et Louis XVI (28 novembre 1787). Les circonstances politiques qui agitèrent bientôt la France empêchèrent ce traité de recevoir son exécution; mais l'actif évêque détermina plusieurs officiers français à entrer au service de Nguyen, dont ils disciplinèrent la petite armée. Pigneau de Béhaine ne s'arrêta pas là; il détermina plusieurs négociants de Pondichéri à prêter quelques sommes au prince détrôné. Des bâtiments équipés à l'européenne, des armes, des munitions, des vivres lui furent également fournis par son moyen. Avec ces secours dès 1789, Nguyen, mettant à profit la discorde qui régnait entre ses ennemis, reprit une partie de la Cochinchine méridionale, le Camboge et le Laos. Pigneau, secondé par un officier français, organisa des fonderies, des arsenaux, fit construire une flotte; et en 1793 Nguyen se trouva à la tête de cent quarante mille hommes. Malgré des forces aussi imposantes, ce ne fut qu'en avril 1799 qu'il triompha définitivement des Tay-Son par la prise de Qui-Nhon, leur capitale, et la conquête du Tonquin. Tranquille possesseur de ces vastes États, il prit alors le titre d'empereur de *Viet-Nam*, et ne s'occupa plus que d'améliorations intérieures. Fort sobre et très laborieux, il se faisait rendre un compte scrupuleux, par ses mandarins, de toutes les affaires de l'empire et en surveillait lui même le bon ordre. Il encouragea l'agriculture et le commerce; des manufactures, des usines furent créées; des écoles furent fondées dans toutes les villes, et les parents forcés d'y envoyer leurs enfants dès l'âge de quatre ans. La sûreté des routes fut

Digitized by Google

assurée et la justice rendue avec équité. Nguyen avait trop apprécié la supériorité des connaissances européennes pour ne pas les répandre, autant qu'il le put, dans ses États; aussi chercha-t-il à y attirer les étrangers. Dans ce but, il protégea la religion chrétienne quoiqu'il ne l'embrassa pas lui-même. On ne peut reprocher à Nguyen qu'une sévérité qui allait souvent jusqu'à la cruauté. Il n'accorda jamais le pardon des offenses, et exerça de terribles représailles sur les meurtriers de son père et leurs familles; mais on doit prendre en considération combien les douloureuses épreuves de sa jeunesse avaient dû aigrir son caractère. Ce grand réformateur était d'une taille assez élevée, d'une constitution robuste; ses traits étaient agréables, quoique son teint fût fort basané. Brave, simple dans ses vêtements, supportant la fatigue et les privations comme le dernier de ses soldats, il était adoré de son armée. Il mourut à soixante-quatre ans, et désigna pour son successeur un de ses fils naturels, Minh-Mênh, quoiqu'il eût des petits-fils légitimes. A. DE L.

La Bissachère, *État actuel du Tonkin, de la Cochinchine et des royaumes de Cambodge, Laos et Lac-Tho;* Paris, 1812. — *Nouvelles Lettres édifiantes*, t. VI.

NIBBY (*Antonio*), antiquaire italien, né le 4 octobre 1792, à Rome, où il est mort, le 29 décembre 1839. A l'âge de dix-sept ans il fonda, pour l'encouragement des études grecques, une société dite *hellénique*, et qui se transforma plus tard en *Académie du Tibre*. Employé en 1812 à la bibliothèque du Vatican, puis secrétaire du comte de Saint-Leu (Louis Bonaparte) en 1814, il succéda en 1820 à Lorenzo Re, son maître, dans la chaire d'archéologie au Grand Collége de Rome; dans la suite il fut chargé d'enseigner la même science à l'École de France. Il fut correspondant de l'Institut. On a de lui : *La Grecia di Pausania;* Rome, 1817-1818, avec un essai critique sur cet écrivain; — *Del tempio della Pace e della basilica di Costantino;* ibid., 1819; — *Sul foro Romano, la via Sacra, e i luoghi adiacenti;* ibid., 1819; — *Un viaggio antiquario ne' contorni di Roma;* ibid., 1819, 2 vol. fig.; — *Le mura di Roma;* ibid., 1820, fig.; — *Il circo di Caracalla;* ibid., 1823; — *Viaggio antiquario alla villa d'Orazio, a Subiaco, a Trevi presso le Sorgenti dell' Aniene;* ibid., 1826; — *Elementi di archeologia;* ibid., 1828, in-8°; — *Viaggio antiquario ad Ostia;* ibid., 1829; — *Monumenti scelti della villa Borghese;* ibid., 1832; — *Degli orti Serviliani;* ibid., 1833; — *Album di Roma;* ibid., 1834; — *Analisi storico-topografico-antiquaria della carta dei dintorni di Roma;* ibid., 1837-1838; — *Roma nell' anno* 1838; ibid., 1839. P.

E. de Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, VII.

NICAISE (Saint), martyr, mort le 11 octobre 275 ou 286. L'un des compagnons de saint Denis, il reçut de lui la mission de conquérir à la foi chrétienne les peuplades qui habitaient le territoire des Vélocasses (ancien Vexin). Avant de se séparer, l'apôtre des Parisiens lui conféra, dit-on, la dignité épiscopale; mais ce fait est révoqué en doute par quelques hagiographes. Usuard notamment ne donne à saint Nicaise que le titre de prêtre. Quelques localités situées entre l'Oise et l'Epte avaient été par lui évangélisées lorsque, le surlendemain du martyre de saint Denis, le préfet, Sisinnius Fescenninus, passa par le village d'Écos, où se trouvait Nicaise avec Quirin et Scubicule, compagnons de ses travaux apostoliques. Il les fit arrêter tous les trois, et sur leur refus opiniâtre de sacrifier aux idoles, le préfet les fit décapiter. Une femme chrétienne, appelée Pientia, peu après martyre elle-même, inhuma le corps des martyrs dans une petite île formée par l'Epte, et qui depuis est devenue le bourg de Gasny-sur Epte (*vadum Nicasii*). Il résulte donc des actes de ces apôtres du Vexin que Nicaise ne vint jamais jusqu'à Rouen. Cette ville le considère cependant comme son premier évêque. Depuis la rédaction du nouveau bréviaire de Rouen, sa fête se célèbre avec celle de l'évêque saint Mellon, le premier dimanche d'octobre. Les reliques de saint Nicaise et de saint Scubicule furent, au neuvième siècle, apportées à Meulan, où une église fut érigée sous l'invocation du premier de ces martyrs, et le corps de saint Quirin fut transféré à Malmédy, au diocèse de Liége. H. F.

Acta Sanctorum, mois d'octobre. — Godescard, *Vies des Saints*.

NICAISE (Saint), évêque de Reims et martyr, mort le 14 décembre 407, à Reims. Gaulois d'origine, on présume qu'il avait vu le jour à Reims même; mais la date de son avénement au siége épiscopal de cette ville est inconnue. Il est certain seulement qu'il fut le successeur immédiat de Sévère. Flodoard rapporte qu'il fonda à Reims la première église en l'honneur de la sainte Vierge, et qu'il y transféra en même temps le siége de l'évêché, qui était à l'église des Saints-Apôtres. On fixe à l'an 401 la construction de cette nouvelle cathédrale, que Nicaise consacra par l'effusion de son sang lorsque, quelques années après, les Vandales prirent et saccagèrent la ville de Reims. Dès que ces barbares eurent paru devant la cité pour en former le siége, Nicaise, en exhortant son troupeau à la défense, prêchait en même temps la pénitence et la soumission aux ordres de Dieu. Lorsque les Vandales eurent refusé toute composition, et se furent de vive force rendus maîtres de Reims, Nicaise alla courageusement à leur rencontre sur le seuil de sa cathédrale. Ils n'eurent aucun égard ni à son caractère ni à ses supplications en faveur du peuple qui l'entourait, et après lui avoir fait subir divers outrages, ils lui tranchèrent la tête. La beauté d'Eutropie, sa sœur, qui était auprès de lui, parut désarmer les barbares; mais la vierge chrétienne, craignant plus leur amour

Digitized by Google

que leur haine, excita elle-même la fureur des bourreaux de son frère, et reçut comme lui la couronne du martyre. Plusieurs personnes du clergé et du peuple furent aussi mises à mort, et de ce nombre étaient le diacre Florent et le lecteur Joconde. Saint Nicaise et ses compagnons furent inhumés dans le cimetière de l'église de Saint-Agricole, qui ne tarda pas à prendre le nom de l'évêque martyr. C'est à tort que Flodoard, suivi par quelques autres auteurs, a fait saint Nicaise contemporain de saint Loup, évêque de Troyes, et de saint Aignan, évêque d'Orléans. Ces derniers prélats vivaient à l'époque de l'invasion des Huns, sous la conduite d'Attila, en 451 et non lors de l'irruption des Vandales en 407. Du reste, Flodoard semble hésiter sur le temps du martyre de saint Nicaise; car son texte porte : *Sub eadem Vandalorum vel Hunnorum persecutione*. On célèbre la fête de saint Nicaise et de ses compagnons le 14 décembre.

H. Fisquet (de Montpellier).

Gallia Christiana nova, tome IX. — Flodoard, *Historia ecclesiæ Remensis*. — Dom Marlot, *Metropolis Remensis historia*. — Fisquet, *France pontificale*. — *Bréviaires de Paris et de Reims*.

NICAISE (*Claude*), antiquaire français, né à Dijon, en 1623, mort à Villy-sur-Tille, le 20 octobre 1701. Il fit ses études dans sa patrie, embrassa l'état ecclésiastique, et vint à Paris, où il se fit recevoir maître ès arts. Il partit ensuite pour l'Italie (1655), visita Rome, Naples, Venise, et s'y lia avec un grand nombre de savants et d'artistes de tous pays, avec lesquels il entretint de constantes relations. Le pape Clément XI fut au nombre de ses amis, et échangea plusieurs missives avec lui. Nicaise était membre ou correspondant de presque toutes les académies d'Europe, et Basnage le qualifie de *antiquitatis perscrutator solertissimus*. Il fit un second voyage en Italie, en 1664. Il revint en France avec de Rancé, abbé réformateur de la Trappe, qui lui écrivit plus tard une lettre sur la mort d'Arnauld, lettre qui souleva une violente polémique parmi les théologiens. De retour à Villy, Nicaise ne pensa plus qu'à augmenter sa bibliothèque, déjà nombreuse et bien choisie. Il succomba à de violentes douleurs causées par la gravelle. Peu de temps après sa mort, on fit courir cette épithaphe, qui, quoiqu'en vers burlesques, résume bien la vie de cet érudit. Elle est généralement attribuée à La Monnoye.

Ci-gît l'illustre abbé Nicaise,
Qui la plume en main, dans sa chaise,
Mettoit lui seul en mouvement
Toscan, François, Belge, Allemand;
Non par discordes mutuelles,
Mais par lettres continuelles,
La plupart d'érudition,
A des gens de réputation.
De tous côtés à son adresse,
Avis, journaux, venoient sans cesse,
Gazettes, livres frais éclos,
Soit en paquets, soit en ballots.
Lui, toujours en nouvelles riche,
De sa part n'en étoit pas chiche.
Falloit-il écrire au bureau,
Sur un phénomène nouveau;
Annoncer l'heureuse trouvaille
D'un manuscrit, d'une médaille;
S'ériger en solliciteur
De louanges pour un auteur;
D'Arnauld mort avertir la Trappe;
Féliciter un nouveau pape?
L'habile et fidèle écrivain
N'avoit pas la goutte à la main.
C'étoit le facteur du Parnasse.
Or gît-il, et cette disgrâce
Fait perdre aux Huet, aux Noris;
Aux Tolnard, Cupers, et Leibniz;
A Basnage le journaliste,
A Bayle le vocabuliste,
Aux commentateurs Grævius,
Kuhnius, Perizonius,
Mainte curieuse riposte :
Mais nul n'y perd tant que la poste.

Tout entier à ses nombreuses correspondances, l'abbé Nicaise laissa peu d'ouvrages. On connaît de lui : *Elogium et Tumulus Petri Petisi*, médecin et bon poëte latin, 1687, in-8°; et à la suite de l'ouvrage de Petit : *Homeri Nepenthès* (Utrecht, 1689); — *Explication d'un ancien monument trouvé dans le diocèse d'Auch*, etc.; Paris, 1689, in-4°; — *De Nummo panthea Adriani imperatoris*, etc.; 1689; — *Sur les Sirènes, leurs figure et forme*; Paris, 1691, in-4°. L'auteur prétend que les sirènes étaient des oiseaux et non des monstres marins; — *Description des tableaux du Vatican*, etc., trad. de l'italien de Bellori; — *Sur la Musique des Anciens*; — Un *traité de Peinture*, etc. L.-z-s.

Nouvelles de la république des lettres, octobre 1701. — Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, t. II, p. 109. — Moreri, *Le grand Dict. historique*. — Basnage, *Hist. des ouvrages des sçavans*, mai 1695, p. 193, et décembre 1701, p. 538. — *Menagiana*. — La Monnoye, *Poésies*. — *Journal des sçavans* de 1695 et 1696. — *Acta eruditorum Lips.*, supp. I, sect. VII, p. 273, et n° 1539. — Fabricius, *Bibliogr. antiquaria*, p. 524.

NICANDER (*Charles-Auguste*), célèbre poëte suédois, né le 20 mars 1799, à Strengnas, mort le 7 février 1839. La mort prématurée de son père, qui était co-recteur au collége de Strengnas, le laissa dans une position de fortune très-précaire, et ce ne fut qu'à force de privations qu'il put terminer ses études, commencées à l'université d'Upsal; en 1823 il reçut un emploi dans les bureaux de la chancellerie. Il avait déjà publié plusieurs poëmes écrits avec un grand talent; sa *Mort du Tasse*, qui obtint en 1826 le premier prix de l'Académie de Stockholm, le mit tout à fait en évidence. En 1827 il visita l'Italie; peu fait pour la vie pratique, il dépensa en peu de temps la somme que le prince royal lui avait remise pour faire le voyage; grâce au secours de quelques personnes généreuses, il regagna son pays. Là il se trouva dans une position des plus gênées; il ne songea pas à l'améliorer en tirant parti de la réputation qu'il s'était acquise comme poëte; de désespoir il commença à s'adonner à la boisson. Son ami, le baron de Hamilton, l'emmena alors à la campagne, où il lui fit passer quelques années. Plus tard Nicander retourna à Stockholm, et il y termina

Digitized by Google

sa vie malheureuse aux gages d'un libraire. Ses poésies se distinguent par une forme parfaite; la langue y est d'une pureté et d'une élégance achevée; quoique doué d'une imagination forte et même fougueuse, il savait atteindre la grâce la plus exquise. On a de lui : *Runesvärdet och den förste Riddren* (Le Glaive runique, ou le premier chevalier); Stockholm, 1821 et 1835, in-8°, tragédie; — *Rosalts Lefnad och Död* (La vie et la mort de Rosalt); Upsal, 1823, in-8°; — *Runor* (Runes); traduit en allemand par Mohnike; — *Konung Enzio* (Le roi Enzio), traduit en allemand par Mohnike; Stralsund, 1829; — *Minuen från Södern* (Chants d'amour du sud); Œrebro, 1831-1839, 2 vol. in-8°; — *Hesperider*; ibid., 1835, in-8°; — *Lejonet i Œknen*; Stockholm, 1838, in-8°; — *Samlade Dikter* (Poésies complètes); ibid., 1839-1841, 4 vol. in-8°; — *Poesie italiane*; ibid., 1841, in-8°. O.

Conversations-Lexikon.

NICANDRE (Νίκανδρος), poëte et médecin grec, vivait dans le second siècle avant J.-C. Les renseignements à son sujet sont peu nombreux et contradictoires. Les faits qui paraissent les mieux établis sont les suivants. Son père, nommé Damnæus (et non Xénophane, comme Suidas l'appelle par erreur), était un des prêtres héréditaires d'Apollon de Claros, et Nicandre lui succéda dans cette dignité. Ce poëte était né dans la petite ville de Claros près de Colophon; ce qui lui a fait donner assez souvent le surnom de *Colophonien*. Une épigramme grecque félicite Colophon d'être le lieu de naissance d'Homère et de Nicandre. Quelques anciens le font naître en Étolie; mais c'est une erreur, qui vient probablement de ce que Nicandre passa quelque temps dans ce pays et écrivit un ouvrage sur l'histoire naturelle et politique de l'Étolie. On a supposé qu'il était le contemporain d'Aratus et de Callimaque, dans le troisième siècle avant J.-C.; mais il est vraisemblable qu'il vivait près d'un siècle plus tard, sous le règne de Ptolémée V Épiphane, mort en 181, et que l'Attale, à qui il avait dédié un de ses poëmes, était le dernier roi de Pergame de ce nom, lequel monta sur le trône en 138. Si l'on admet ces deux dates, il faut admettre aussi qu'il atteignit un âge avancé et qu'il eut une grande réputation pendant environ cinquante ans (185-135). Nicandre était médecin et grammairien aussi bien que poëte, et il écrivit beaucoup, et sur les sujets les plus divers. De ses nombreux ouvrages il ne reste que deux; on ne connaît des autres que les titres; les voici tels que les donne Fabricius : Αἰτωλικά (*Étoliques*), ouvrage en prose, consistant au moins en trois livres; — Γεωργικά (*Georgiques*), poëme en vers hexamètres, composé de deux livres au moins; il semble avoir joui chez les anciens d'une assez grande réputation, et il en reste de longs fragments; — Γλῶσσαι (*Les Langues*), ouvrage grammatical en trois livres au moins; — Ἑτεροιούμενα (*Les Métamorphoses*), ouvrage mythologique; — Εὐρωπία ou Περὶ Εὐρώπης (*L'Europie*, ou *Sur l'Europe*), ouvrage géographique, en cinq livres au moins; — Ἰαμβοι (*Hémiambes*), poésies dont le sujet est inconnu; — Θηβαϊκά (*Thébaïques*), en trois livres au moins; — Ἰάσεων συναγωγή (*Collection de remèdes* ou de guérisons); — Νυμφιοι (*Les Fiancés*); — Κολοφωνιακά, recueil de particularités historiques et géographiques sur Colophon; — Μελισσουργικά (*Sur l'Éducation des abeilles*); — Οἰταϊκά (Œtaïques), poëme hexamètre en deux livres au moins; — Ὀφιακόν (*Du Serpent*); — Περὶ ποιητῶν (*Sur les Poëtes*); — une paraphrase en vers hexamètres des *Pronostics* d'Hippocrate; — Σικελιά (*Sur la Sicile*), qui avait au moins dix livres; — Ὑακινθος (*Hyacinthe*); — Ὕπνος (*Le Sommeil*); — Περὶ Χρηστηρίων πάντων (*Sur tous les Oracles*).

Il nous reste de Nicandre deux poëmes; le plus long, intitulé Θηριακά, se compose de 958 vers. Il traite, comme le titre l'indique, des blessures causées par différents animaux venimeux et des remèdes qui leur conviennent. Haller appelle les *Thériaques* « *longa, incondita et nullius fidei farrago* ». Il est vrai que Nicandre n'est ni un naturaliste ni un critique; mais parmi beaucoup de fables absurdes, son poëme contient des particularités zoologiques intéressantes. Il mentionne une espèce de serpent, appelé σήψ (*seps*), qui prend toujours la couleur du sol sur lequel il rampe; il place le venin du serpent dans une membrane qui entoure la dent, ce qui n'est pas loin de la vérité; il décrit l'ichneumon et l'aspic ainsi que la manière dont le premier combat contre le second et détruit ses œufs, détails qui se retrouvent presque textuellement dans Pline et qui sont en partie confirmés par les naturalistes modernes. En parlant de l'amphisbène il tombe dans l'erreur vulgaire qui attribue deux têtes à ce serpent. La même erreur est aussi dans Pline. Nicandre divise les scorpions en neuf espèces, les distinguant principalement par la couleur, et ce mode de division a été suivi par Élien. Il a décrit le premier les papillons qui volent le soir autour d'une lumière, et il les appelle σάλαναι. Il donne du basilic une description fabuleuse, qui a été adoptée par Pline et Élien; mais l'animal dont il parle n'est pas celui que les naturalistes modernes appellent de ce nom, et qui ne se trouve qu'en Amérique. Il a parlé un des premiers de la propriété fabuleuse de la salamandre. Il prétend que les guêpes sont engendrées par la putréfaction d'une carcasse de cheval et les abeilles par la putréfaction d'une carcasse de bœuf.

L'autre poëme encore subsistant de Nicandre est intitulé Ἀλεξιφάρμακα, et contient 630 vers. Il traite des poisons et de leurs antidotes. Haller ne le juge pas moins sévèrement que le précédent : « *Descriptio vix ulla*, dit-il, *symptomata fuse recensentur, et magna farrago et incon-*

Digitized by Google

dita plantarum potissimum alexipharmacarum subjicitur. » Les anciens au contraire semblent avoir beaucoup estimé ce poëme, et Dioscoride, Aétius en ont fait souvent usage; aujourd'hui encore on peut le consulter avec intérêt (1). En somme, malgré une foule d'erreurs que la science moderne relève facilement, Nicandre semble pour les connaissances en histoire naturelle ne l'avoir cédé à aucun de ses contemporains, et il resta longtemps une autorité considérable. Plutarque, Diphile et d'autres écrivains commentèrent ses *Thériaques*. Marianus les paraphrasa en vers iambiques; Eutecnius fit des deux poëmes une paraphrase en prose qui existe encore. Comme poëte, Nicandre fut moins estimé par les anciens que comme médecin. Plutarque prétend que les *Thériaques*, de même que les poëmes d'Empédocle, de Parménide et de Theogonis n'ont rien de poétique, excepté le mètre. Les critiques modernes ne peuvent que souscrire à ce jugement, en ajoutant que pour la diction Nicandre est bien inférieur aux trois autres poëtes. Suivant la remarque de Bentley, il court après les mots vieillis et tombés en désuétude, et il devait être obscur et difficile même pour les lecteurs de son temps.

Les deux poëmes de Nicandre furent publiés pour la première fois à la fin de Dioscoride; Venise, 1499, in-fol., chez Alde Manuce; et séparement, Venise, 1523, in-4°, chez Alde; Henri Estienne les inséra dans ses *Poetæ græci principes heroici carminis*. Gorræus et Euricius Cordus les traduisirent en latin. La paraphrase d'Eutecnius parut pour la première fois dans l'édition de Bandini; Florence, 1764, in-8°. La plus complète édition de Nicandre est celle de Schneider, qui publia les deux poëmes séparément : *Nicandri Alexipharmaca, seu de venenis in potu cibove homini datis eorumque remediis carmen; cum scholiis græcis et Eutecnii sophistæ paraphrasi græca. Ex libris scriptis emendavit animadversionibusque et paraphrasi latina illustravit;* J.-G. Sch., Halle, 1792, in-8°; — *Nicandri Colophonii Theriaca, id est de bestiarum venenis eorumque remediis carmen; cum scholiis græcis auctioribus Euctenii metaphrasi græca et carminum perditorum fragmentis;* Leipzig, in-8°. Le texte grec, revu avec soin par F.-S. Lehrs, avec une traduction latine, a paru dans la *Bibliothèque grecque* de A.-F. Didot, à la suite de Théocrite et d'Oppien. Les *Theriaca* avec des corrections de Bentley ont été publiés dans le *Museum criticum* de Cambridge, t. I (1). L. J.

Suidas et Eudocia, au mot Νίκανδρος. — *Vie de Nicandre*, dans les Βιόγραφοι de Westermann. — Clinton, *Fasti hellenici*, vol. III. — Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. IV, p. 345, etc., éd. Harles. — Haller, *Biblioth. botanica; Bibliotheca medica practica.* — Sprengel, *Histoire de la médecine.* — Choulant, *Handb. der Bücherkunde für die Aeltere Medicin.* — Smith, *Dictionary of greek and roman biography.*

NICANOR (Νικάνωρ), général grec de Syrie, tué en 161 avant J.-C. Ami de Démétrius Ier, roi de Syrie, retenu avec lui à Rome, il fut un des compagnons de sa fuite. Démétrius, établi sur le trône de Syrie, le nomma *éléphantarque* (maître des éléphants), une des plus hautes dignités militaires, et l'envoya, avec une armée nombreuse, contre les Juifs insurgés sous la conduite de Judas Machabée. Nicanor, sous prétexte de négocier la paix, essaya d'abord de se rendre maître, par trahison, de la personne de Judas. Ayant échoué dans ce dessein, il livra bataille aux Juifs à Capharsalem, et fut défait avec une grande perte. Une seconde action, engagée près de Bethoron, tourna encore plus mal pour les Syriens. Nicanor périt sur le champ de bataille, et toute son armée fut taillée en pièces. Y.

Josèphe, *Antiq. Jud.*, XII, 10. — *Bibl. Mac.*, I, 7; I, II, 14, 18. — Polybe, XXXI, 22.

NICANOR, un des plus célèbres grammairiens grecs, vivait sous le règne de l'empereur Adrien, au commencement du deuxième siècle après J.-C. Suivant Suidas, il était d'Alexandrie, et suivant Étienne de Byzance, il était d'Hiérapolis. Il s'occupa particulièrement de ponctuation, ce qui lui fit donner le surnom plaisant de Στιγματίας; le mot prêtait à l'équivoque, et pouvait venir également de στιγμή, point, ponctuation, et de στίγμα, marque, flétrissure. Ses travaux sur Homère, dont il s'efforça d'éclaircir les écrits au moyen de la ponctuation, lui valurent le nom, plus honorable, de *nouvel Homère*, ὁ νέος Ὅμηρος, comme l'appelle Étienne de Byzance. Nicanor écrivit aussi sur la ponctuation de Callimaque et un traité *Sur la Ponctuation en général* (Περὶ καθόλου στιγμῆς). Les *Scholies* sur Homère ont conservé beaucoup de fragments de Nicanor. Fabricius en donna quelques-uns; Villoison en publia de nouveaux et d'importants. Nicanor améliora le système de ponctuation établi par les critiques; mais il n'est pas facile d'indiquer avec précision quels furent ses changements et jusqu'à quel point ils furent heureux. Sur ces questions de grammaire, qui demanderaient beaucoup de détails pour être intelligibles, nous renvoyons à l'ouvrage publié par M. Fried-

(1) Parmi les poisons du règne animal, Nicandre mentionne la cantharide des Grecs, qui n'est pas la *lytta vesicatoria*, mais la *meloe chicorii*; la *buprestis* (*carabus bucidon*), le sang du laureau; le lait coagulé dans l'estomac d'un mammifère, une espèce de *tetraodon* (*tetraodon lagocephalus*), la sangsue (*hirudo venenata*), et une espèce de salamandre. Parmi les poisons végétaux nous y trouvons l'aconit (*aconitum lycoctonum*), la coriandre, la ciguë, la colchique, le lotus dorychnium, la jusquiame, l'opium, les champignons. En fait de poisons minéraux, il ne cite que le blanc de plomb (carbonate de plomb), et la litharge (oxyde de plomb).

(1) On cite encore plusieurs écrivains du nom de Nicandre; savoir : un philosophe péripatéticien d'Alexandrie, qui écrivit un traité *Sur les Disciples d'Aristote*; — NICANDRE de Chalcédoine, auteur d'un ouvrage sur Prusias, roi de Bithynie; — NICANDRE fils d'Euthydème, qui figure dans les *Symposiaca* et le dialogue *De solertia animalium*; — un sophiste mentionné par Philostrate; — un grammairien de Tivatira, auteur d'un traité *Sur les Démes*, et d'un autre *Sur le Dialecte attique*.

Digitized by Google

lænder sous ce titre : *Nicanor*, Περὶ Ὀλιγοχρονίας; Kœnigsberg, 1850, in-8°. L. J.

Suidas, au mot Νικάνωρ. — Étienne de Byzance, au mot Ἱεράπολις. — Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. I, p. 368, 517; vol. III, p. 823; vol. VI, p. 343. — Villoison, *Anecdota*, t. II.

NICANOR. *Voy.* DÉMÉTRIUS et SÉLEUCUS.

NICARQUE (Νίκαρχος), poëte épigrammatique, vivait au commencement du deuxième siècle après J.-C. Reiske, par une hypothèse peu fondée, le fait naître à Samos, et Jacobs, par des raisons un peu meilleures, pense qu'il vivait à Rome. La date de sa vie est fixée par le caractère de ses écrits et par ce fait que, dans une de ses épigrammes, il se moque du médecin égyptien Zopyre, que Plutarque cite comme un contemporain. L'*Anthologie grecque* contient sous son nom trente-huit épigrammes; mais il est douteux qu'il soit l'auteur de sept d'entre elles. Ces petites pièces sont plus remarquables par les personnalités injurieuses et la licence que par le talent poétique. Y.

Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. IV, p. 485. — Jacobs, *Anthologia græca*, vol. III, p. 66; vol. X, p. 17; XIII, p. 922.

NICCOLAI (*Alfonso*), littérateur italien, né le 31 décembre 1706, à Lucques, mort en 1784, à Florence. Admis en 1723 chez les Jésuites, il se consacra de bonne heure à la carrière de l'enseignement, professa l'Écriture sainte à Rome, et devint théologien impérial en Toscane sous les grands-ducs François et Léopold. Il a laissé en italien des ouvrages estimés : *Panegyriques et pièces en prose toscane;* Florence, 1753, in-4°; — *Mémoires historiques sur saint Blaise, évêque et martyr;* Rome, 1762, in-4°; — *Dissertations et Leçons sur l'Écriture sainte;* ibid., 13 vol. in-4°, dont 7 sur la *Genèse*; — *Pièces en prose toscane dans les genres oratoire, scientifique et historique;* Florence, 3 vol. in-4°; — *Entretiens sur la religion;* Gênes, 1770, 8 vol. in-8°. P.

Dizionario istorico Bassanese.

NICCOLAI (*Giambattista*), mathématicien italien, né en 1756, à Venise, mort en 1793, à Schio, dans le Vicentin. Après avoir occupé la chaire de mathématiques à l'université de Padoue, il entra dans les ordres, et devint archiprêtre de Padernello. La manie d'innover le jeta dans des observations singulières, notamment lorsqu'il s'avisa de démontrer que l'algèbre repose sur des bases incertaines. Outre un certain nombre de dissertations insérées dans les *Saggi* de l'académie de Padoue (t. I et II), et dans la *Nuova raccolta Calogerana*, on a de lui : *Nova analyseos elementa;* Padoue, 1791, 2 vol. in-4°. P.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani*, etc.

NICCOLAI. *Voy.* NICOLAI.

NICCOLI (*Niccolo* DE'), célèbre humaniste italien, né à Florence, en 1363, mort le 4 février 1437. Fils d'un négociant, il fut contraint pendant plusieurs années de s'adonner au commerce; ce n'est qu'après la mort de son père qu'il put se livrer à son goût prononcé pour l'étude; il apprit le latin, et se familiarisa aussi un peu avec le grec, sous la direction de Chrysoloras, de même qu'il s'initia à la philosophie et à la théologie en assistant aux réunions de l'académie de Santo-Spirito, dirigée par L. Marsigli. Il se rendit à Padoue pour y transcrire les œuvres latines de Pétrarque; il s'appliqua ensuite à copier de sa main, avec un soin extrême, les principaux auteurs de l'antiquité. Il forma ainsi une précieuse bibliothèque; il l'augmenta encore par de nombreux achats que la faveur extrême dont il jouit bientôt auprès de Côme de Médicis lui rendit faciles; la banque de ce célèbre protecteur des lettres avait ordre de payer tout bon signé de Niccoli. Lié avec les principaux savants de l'Italie, il obtenait par eux des renseignements sur les manuscrits renfermés dans les divers couvents de l'Europe; d'autres fois c'était lui qui dirigeait leurs recherches et les mettait à même d'exhumer de dépôts négligés les ouvrages d'écrivains classiques. Afin de se voner entièrement à propager le mouvement de la renaissance des lettres, il n'accepta aucun office, et ne voulut pas se marier, pour pouvoir appliquer sa fortune, qui n'était pas très-considérable, à l'acquisition de manuscrits ou d'objets d'antiquité. Il vivait avec une maîtresse du nom de Benvenuta; cela le brouilla avec toute sa famille. Il était d'une complaisance extrême pour tous ceux qui le consultaient sur des questions littéraires ou lui demandaient à profiter des trésors contenus dans sa bibliothèque. Sa maison devint le lieu de réunion de tous les beaux-esprits de Florence; les artistes aussi le fréquentaient assidûment. Cependant son humeur sarcastique et irritable lui attira de nombreux ennemis, tels que Philelphe, Guarino, Chrysoloras et autres. Le cause de sa rupture avec son ami de jeunesse Leonardo Bruni vint de ce que celui-ci avait fait sur Benvenuto des plaisanteries déplacées. Le pape Eugène IV essaya en vain de les réconcilier; ce ne fut qu'après bien des années que Francesco Barbaro y réussit.

Niccoli vécut presque constamment à Florence; il passa quelque temps à Venise, pour y fouiller dans les archives et dans les bibliothèques du couvent, et fit un court séjour à Rome. Doué d'une excellente mémoire et, en même temps, d'une compréhension rapide et facile, il fut le restaurateur de la critique; il comparait les divers manuscrits d'un auteur et les corrigeait les uns par les autres; d'autres fois il rétablissait des textes conformément à ses principes extrêmement sévères en matière de goût. Sur les écrivains grecs, il réclamait l'aide de son ami Traversari. Ce concours donne beaucoup de prix aux manuscrits qui, copiés de sa main, se trouvent en grande partie à la bibliothèque de Florence. Ses livres, qui au moment de sa mort étaient au nombre de huit cents, furent acquis

Digitized by Google

par Côme de Médicis, et devinrent le fondement de la bibliothèque Marcienne. Niccoli n'a publié qu'un petit *Traité sur l'orthographe latine;* les quelques lettres que nous avons de lui sont en italien. Il évitait même de parler latin, non pas, comme l'a ridiculement prétendu Bruni, qu'il ignorât les principes de cette langue, mais parce que, connu par ses jugements sévères sur le style de ses contemporains, il ne voulait pas lui-même donner prise à la critique. Du reste il était plutôt apte à faire naître des idées chez les autres, à les exciter au travail et à les guider, qu'à produire lui-même une œuvre capitale. La postérité n'eut pas moins une grande reconnaissance à Niccoli pour les efforts constants et désintéressés qu'il fit pour faire refleurir l'étude des anciens. E. G.

Poggio, *Oratio in funere Nicoli* (dans ses *Opera* et dans l'*Amplissima Collectio* de Martène, t. III, où se trouvent encore d'autres documents sur Niccoli). — Vespasiano, *Vita Nicoli.* — Eneas Sylvius, *De Viris claris.* — B. Facius, *De Viris illustribus.* — Mehus, *Vita A. Traversari* et *Vita L. Bruni.* — Ap. Zeno, *Dissertazione Fossiane*, t. I. — Tiraboschi, *Storia della letter. italiana.* — G. Voigt, *Die Wiederbelebung des classischen Alterthums* (Berlin, 1859, p. 153).

NICCOLINI (*Giovanni-Battista*), poëte italien, né le 31 décembre 1785, à San-Giuliano, près Pise. Il appartient à une famille patricienne de Florence et descend, par sa mère, du poëte lyrique Filicaia. Dans sa jeunesse il connut Ugo Foscolo, obligé de quitter Milan en fugitif, et se lia avec lui d'une vive amitié. Jamais il ne se mêla d'une manière active aux événements politiques qui bouleversèrent son pays; au lieu de saluer tous les pouvoirs, comme le fit Monti, il se tint à l'écart, nourrissant dans son cœur un sentiment de patriotisme élevé, qui devint en en quelque sorte le fondement de ses croyances littéraires. Les seules fonctions qu'il ait remplies sont celles de professeur d'histoire et de mythologie à l'Académie des beaux-arts de Florence et de conservateur de la bibliothèque du même établissement. Le premier essai de Niccolini date de 1804 : c'est le poëme de *La Peste di Livorno*, écrit en tercets, et qui semble un écho de *La Bassvilliana*. Mais il se fit connaître avec plus d'éclat comme poëte tragique dans *Polissene*, drame qui fut avec justice couronné en 1810 par l'Académie de la Crusca. Cette belle étude, empreinte d'une couleur antique, fut suivie de *Medea, Ino e Temisto, Edipo, I sette a Tebe*, drames qui ont une moindre valeur. Dans *Nabucco* il mit en scène l'épopée napoléonienne, hardiesse dont l'*Ajax* de Foscolo avait donné l'éclatant exemple. Cette pièce singulière, imprimée en 1819, à Londres, sous le voile de l'anonyme, et dans laquelle Caulaincourt, Carnot, Marie-Louise, Pie VII, figurent sous les noms assyriens d'Assene, d'Arsace, d'Amiti, de Mitrane et de Nabucco, n'a pas été représentée. Après avoir donné son premier drame moderne, *Matilda* (1815), où l'on sent un pénible effort pour se rapprocher de l'école romantique, Niccolini renonça pendant quelques années au théâtre, et prit part à la rénovation littéraire qui agitait alors toute l'Italie. Il écrivit ses discours en prose *Sur la ressemblance de la poésie et de la peinture, Sur la formation des langues* (1818), *Sur le Sublime et Michel-Ange* (1825), ses *Éloyes* d'Andrea Orcagna et de J.-B. Alberti, et fut un des rédacteurs de l'*Anthologie*, excellente revue que Viesseux publia de 1819 à 1832, à Florence. Comme l'ont prouvé ses derniers ouvrages, il ne se montre pas hostile aux théories modernes, s'il n'en a point assuré le triomphe; il les admet, ainsi que Casimir Delavigne, parce qu'elles ouvrent un champ plus vaste au développement de sa pensée; mais, dit M. de Mazade, « il s'en éloigne par une réserve qui ne l'abandonne jamais dans ses hardiesses, par un goût qui s'effraye aisément de la licence littéraire, par ses visibles affinités avec le dix-huitième siècle, par son amour presque exclusif des gloires nationales, qu'il craint de voir désertées pour des modèles étrangers, pour Gœthe ou Schiller ». Ses efforts pour concilier les réformes nouvelles avec l'ancienne discipline théâtrale n'ont pas été sans éclat. Après dix années de silence, il donna à la scène le drame d'*Antonio Foscarini* (1827), grave et sombre tableau de la politique occulte de Venise, joué dans toutes les villes d'Italie; amèrement attaqué et vivement défendu, il n'en offre pas moins, dans sa simplicité, des effets puissants et des beautés vraiment neuves. *Giovanni da Procida*, qui date de 1830, est un résumé de toutes les haines patriotiques contre la domination étrangère. Effrayé des excès littéraires, Niccolini se réfugie parfois encore vers le passé : après *Lodovico Sforza* (1834), tragédie régulière et froide, il écrit *Rosmonda d'Inghilterra* (1839), où l'histoire de la maîtresse de Henri II est retracée avec autant de mouvement que d'ampleur; tantôt il ne recule devant aucune hardiesse scénique, comme dans *Beatrice Cenci*, tantôt il revient, dans *Agamemnone*, aux études favorites de sa jeunesse. Enfin, il s'est pleinement jeté dans la voie nouvelle avec deux drames du plus haut intérêt, *Arnaldo da Brescia* (1845) et *Filippo Strozzi* (1847). « Telles sont les œuvres de ce poëte sérieux et fier, ajoute M. de Mazade. Sans doute on peut concevoir une interprétation plus large et plus profonde du cœur humain, une vigueur de création plus spontanée et plus libre, des habitudes de style moins souvent déparées par l'enflure; sans doute Niccolini n'a point fondé d'école et ne pouvait en fonder : la mesure même de son génie efface en lui ces traits saillants par lesquels éclatent les grandes originalités poétiques. Cependant il occupe un illustre rang. »

Niccolini a publié trois recueils de ses ouvrages : le premier (Florence, 1823, in-8°), et le troisième (Capolago, 1835, 2 vol. in-8°), ne contiennent que des tragédies; dans le se-

Digitized by Google

cond (Florence, 1831, 3 vol.), on trouve en outre plusieurs morceaux en prose et en vers; mais aucun des trois n'est complet. P.

Ch. de Mazade, *Niccolini*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1845. — Jay, Jouy et de Norvins, *Biog. des Contemp.* — *Conv.-Lexikon*.

NICCOLO D'AREZZO, sculpteur et architecte italien, né à Arezzo, vers 1350, mort à Bologne, en 1417. On croit que son nom de famille était *Selli*. Il eut pour maître un médiocre sculpteur siennois, le Moccio, qu'il ne tarda pas à surpasser, grâce à l'étude qu'il fit des ouvrages des habiles artistes de Sienne et de Pise. Il avait déjà exécuté quelques travaux de plastique ou de pierre lorsqu'il s'établit à Florence, où on lui confia deux statues destinées au campanile de la cathédrale. Ces figures, bien réussies, avaient commencé à le faire connaître, quand la peste qui en 1383 désola Florence le décida à retourner dans sa patrie, où chargé par la confrérie de la Miséricorde de l'érection d'une façade pour leur établissement, il fit pour surmonter la porte un bas-relief, gravé dans l'ouvrage de Cicognara (t. I, pl. XVIII). De chaque côté Niccolò plaça dans des niches les statues de *Saint Grégoire* et de *Saint Donat*. De retour à Florence, il exécuta, pour la cathédrale, un *Evangéliste assis*, qui est regardé comme son meilleur ouvrage. Appelé à Rome par le pape Boniface IX, Niccolò fut employé pendant quelque temps aux fortifications du château Saint Ange. A Florence, il fit pour les maîtres monnayeurs, sur un pilastre à l'angle de l'église d'Orsanmichele, deux petites figures de marbre posées au-dessus de la niche qui contient le *Saint Matthieu* de Ghiberti, et ces figures ne sont point écrasées par ce redoutable voisinage. Il était occupé à ces travaux quand il prit part au concours pour les portes du baptistère. Dans le modèle qu'il présenta, il fit preuve d'une grande connaissance du métier; mais ses figures furent trouvées lourdes et mal réparées. D'après Vasari, Niccolò alla ensuite à Milan, où il fut nommé directeur des travaux de la cathédrale; mais on ne trouve aucune trace de son passage dans les registres de la fabrique. En retournant à Arezzo, il s'arrêta à Bologne pour exécuter, partie en marbre, partie en terre cuite, le *tombeau* et la *statue du pape Alexandre V* pour l'église des Frères mineurs. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Cicognara, *Storia della scultura*. — Baldinucci, *Notizie*. — Ticozzi, *Dizionario*.

NICCOLO DEL CAVALLO ou *Niccolò* BARONCELLI ou *Niccolò* DE FLORENCE, sculpteur et fondeur italien, né à Florence, travaillait à Ferrare dans la seconde moitié du quinzième siècle. Il fut élève de Brunellesco. En 1443, il fondit la *statue équestre du marquis Nicolas d'Este*, et ce fut ce beau travail qui lui mérita le surnom de *Niccolo del Cavallo*, sous lequel seul il est connu. Ce beau monument a été renversé dans la révolution de 1797. Niccolò fit ensuite la statue assise de *Borso d'Este*, qui existait sur la même place; et trois statues, également de bronze, qui existent encore dans la cathédrale de Ferrare, *le Christ sur la Croix*, *la Vierge* et *Saint Jean*; et en 1492 un magnifique médaillon du *duc Alphonse Ier*, avec un char de triomphe au revers. E. B—N.

Cicognara, *Storia della scultura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Vasari, *Vite*.

NICCOLO DALL' ARCA, sculpteur originaire de Dalmatie, mort à Bologne, en 1494. Il était venu très-jeune habiter cette ville. Après avoir étudié sous Jacopo della Quercia, il fut chargé d'achever le merveilleux tombeau de saint Dominique commencé par Niccolò Pisano, travail qui lui valut le surnom de *Niccolò dall' Arca*, sous lequel seul il est connu. En 1478, il sculpta pour la façade du palais public une *Vierge* colossale de marbre. Enfin, Cicognara dit que dans l'une des îles des lagunes de Venise, celle de Santo-Spirito, on voit de lui une *Crèche* de terre cuite. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Cicognara, *Storia della scultura*.

NICCOLO DA MODENA. *Voy.* ABATI (*Niccolo*).

NICCOLO PISANO ou **DA PISA**. *Voy.* PISANO (*Niccolò*).

NICÉNÈTE (Νικαίνετος), poëte grec, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. Les renseignements à ce sujet sont assez contradictoires. Athénée parle de lui tantôt comme étant de Samos et tantôt comme étant d'Abdère. Étienne de Byzance compte parmi les célèbres Abdéritains un Nicénète poëte épique. D'après ces diverses assertions, Jacobs suppose que Nicénète était né à Abdère, et qu'il s'était établi à Samos. Cet auteur composa entre autres ouvrages une liste des femmes illustres et des épigrammes dont six sont insérées dans l'*Anthologia* de Jacobs. Y.

Athénée, XIII, XV. — Étienne de Byzance, au mot Ἄβδηρα. — Fabricius, *Bibliotheca graeca*, vol. IV, p. 484. — Jacobs, *Anthologia Graeca*, vol. I, p. 205. XIII, p. 921. — Clinton, *Fasti hellenici*, vol. III, p. 519, 563.

NICÉPHORE (Saint), martyr syrien, né à Antioche, décapité dans la même ville, en 260. Il était fort lié avec un prêtre chrétien nommé Saprice; une querelle s'éleva entre eux, et la haine en fut le fruit. Ils se détestèrent avec autant de force qu'ils s'étaient aimés. Lorsque la persécution de Valérien vint frapper les chrétiens, Nicéphore, se rappelant les paroles de saint Jean, que « qui hait son frère est homicide », et prévoyant une catastrophe, employa tous les moyens pour se réconcilier avec Saprice; il alla jusqu'à se jeter à ses pieds et le conjura au nom du Christ de lui pardonner. Saprice, oubliant son devoir de prêtre et les préceptes contenus dans l'*Oraison dominicale*, demeura implacable. A quelque temps de là il fut arrêté et soumis à la question. Il répondit fermement qu'il était chrétien, et fut condamné à perdre la tête. Comme on le menait au supplice, Nicéphore vint encore le supplier de lui pardonner; Saprice le repoussa; mais, arrivé au lieu du supplice, il déclara tout à coup qu'il

Digitized by Google

était prêt à obéir à l'empereur et à sacrifier aux faux dieux. Nicéphore l'invita à persévérer dans sa foi, mais n'en fut pas écouté; alors il s'écria : « Faites-moi mourir à sa place, car je crois en Jésus-Christ! » Ce vœu fut exaucé presque aussitôt. Les actes de Nicéphore, quoique tirés de plusieurs manuscrits grecs et latins, ne portent pas un caractère complet d'authenticité. Les Églises grecque et latine honorent ce saint le 9 février. A. L.

Dom Thierry Ruinart, Bollandus, Tillemont, Baillet, *Vies des Saints*. — Drouet de Maupertuy, *Le Combat de l'illustre Nicéphore, martyr* dans les *Véritables Actes des martyrs* (Paris, 1732, 2 vol. in-12), t. II, p. 368-382.

NICÉPHORE (Saint), patriarche de Constantinople, né dans cette ville, en 758, mort le 2 juin 828. Il était fils de Théodore, notaire ou principal secrétaire de l'empereur Constantin Copronyme, et connu pour son attachement à la foi orthodoxe. Nicéphore atteignit comme son père les hautes dignités de l'État, et devint secrétaire de l'empereur Constantin, fils d'Irène. Il assista, en qualité de commissaire de l'empereur, au second concile de Nicée, et déploya beaucoup d'ardeur pour obtenir la condamnation des iconoclastes. Dégoûté des intrigues de la cour, il se retira dans un monastère à l'extrémité du Bosphore, avec l'intention d'y terminer ses jours; mais sa réputation de savoir et de piété le fit choisir en 806 pour occuper le siége patriarcal de Constantinople après la mort de saint Tarasius. Nicéphore, qui n'était encore que laïc, passa par tous les degrés des saints ordres, et fut sacré évêque, le jour de Pâques (12 avril 806). Pendant les premières années du patriarcat de saint Nicéphore, sous les empereurs Nicéphore et Michel, l'Église de Constantinople fut tranquille, sauf un léger schisme causé par le rétablissement du prêtre Joseph, que saint Tarasius avait interdit; mais l'avénement de Léon l'Arménien fut le signal d'une grave perturbation religieuse. Ce prince rendit un édit très-dur contre le culte des images. Nicéphore essaya vainement de ramener l'empereur à des sentiments plus humains et plus orthodoxes; il ne fit qu'exciter sa colère. Déposé par l'ordre de Léon en 815, il se retira dans le couvent de Saint-Théodore, dans une des îles de la Propontide, où il mourut, après un exil de près de quatorze ans. Nicéphore, outre les vertus chrétiennes qui l'ont fait placer au nombre des saints, avait beaucoup de savoir et de talent. Il est le meilleur écrivain de son temps et un des meilleurs de la période byzantine.

Ses principaux ouvrages sont : Κωνσταντινουπόλεως Ἱστορία σύντομος (*Histoire abrégée de Constantinople*), plus connue sous le titre de *Breviarium historicum* ou de *Breviarium;* elle commence au meurtre de l'empereur Maurice, en 602, et va jusqu'au mariage de l'empereur Léon IV et d'Irène, en 770; la première édition fut publiée par D. Pétau, avec une traduction latine et des notes, Paris, 1616, in-8°, avec un fragment de Nicéphore Grégoras, l'*Histoire* de Georges Pachymère, etc.; les autres éditions sont celles de Paris, 1648, in-fol. avec Théophylacte; de Venise, 1729; de Bonn, avec Paul le Silentiaire, 1837 : cette histoire a été traduite en français par Monterole, Paris, 1618, in-8°, et par Morel, 1634, in-12; — *Chronologia compendiaria, seu tripartita* (Chronologie abrégée, en trois parties) depuis Adam jusqu'au temps de l'auteur. Dès 872 elle fut traduite en latin par Anastase le Bibliothécaire; cette version est contenue dans l'édition de l'*Histoire ecclésiastique* d'Anastase par Fabrot, Paris, 1649, in-fol.; le texte grec, inséré par Joseph Scaliger dans son *Thesaurus Temporum*, Leyde, 1606, in-fol., fut publié en grec et en latin par J. Goarius, à la suite de la *Chronique* d'Eusèbe, Paris, 1652, in-fol.; Venise, 1729, in-fol.; G. Dindorf l'a publié avec Georges Syncelle, Bonn, 1829; — Ἀντιῤῥητικὸς Λόγος, *Discours de réfutation contre Mammona* (Constantin Copronyme) et contre les iconoclastes; on trouve les trois premiers dans ses *Antiquæ lectiones*, t. IV, et dans la plupart des *Bibliothèques* des Pères; Combefis a donné des fragments étendus des *Antirrhetica* dans son *Auctuarium*; Paris, 1648, in-fol.; — Στιχομετρία (*Index des livres sacrés*); le texte avec une traduction d'Anastase le bibliothécaire a été publié dans les *Opera posthuma* de Pierre Pithou, Paris, 1609, in-4°, et par Pearson dans sa *Critica sacra*. Pearson dans les *Vindicia Ignatii* pense que la *Stichometria* a été écrite par un Nicéphore plus ancien que le patriarche; — *Confession de foi au pape Léon III*, traduite en latin dans les *Annales* de Baronius, à l'année 811; le texte grec a été publié dans les *Actes* du synode d'Éphèse, Heidelberg, 1591, in-fol.; et avec Zonaras, Paris, 1620; — *Canones breviculi XVII*, en grec et en latin, dans le troisième livre du *Jus græco-romanum* de Leunclavius; et dans le livre du *Jus orientale* de Bonfinius; 1583, in-8°; — *Canones XXXVII*, en grec et en latin, dans le 3e vol. des *Monumenta Ecclesiæ græcæ* de Cotelier; — *Lettres contenant dix-sept interrogations sur les affaires canoniques avec des réponses*. Banduri avait l'intention de publier les *Œuvres complètes* de Nicéphore; mais la mort l'empêcha d'exécuter ce projet, et il n'eut que le temps de publier un *Conspectus*, Paris, 1708, in-8°, qui a été reproduit par Fabricius, dans sa bibliothèque. L. J.

Cave, *Historia liter.* — Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. VII, p. 462, 603, 612. — Hankius, *Scriptores byzantini*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

NICÉPHORE Ier (Νικηφόρος), empereur d'Orient de 802 à 811. Il était né à Seleucie dans la Pisidie (1). Il s'éleva par ses intrigues à l'importante place de logothète ou ministre des fi-

(1) Selon Aboulfaradge (*Chron. syr.*, p. 187), il était Cappadocien de naissance, et descendait de Dabdilah ou Gabalas, le dernier roi des Arabes de Ghassan. On trouve la même assertion dans Ibnalathir.

Digitized by Google

nances de l'impératrice Irène. Deux conspirations conduites par des eunuques se formèrent à la fois contre cette princesse. D'un côté le premier ministre Aétius travaillait à mettre son frère Léon sur le trône. D'un autre côté, sept eunuques d'un rang patricien, Nicétas, commandant de la garde, ses deux frères, Sisinnius et Léon Clocas, le questeur Théotiste, Léon de Sinope, Grégoire et Pierre formèrent le projet de donner la couronne à Nicéphore. Le 31 octobre 802, à dix heures du soir, les conjurés conduisirent Nicéphore au palais, le proclamèrent empereur et arrêtèrent l'impératrice. Le patriarche ne refusa pas de couronner l'usurpateur, et les habitants de Constantinople, quoique indignés, n'osèrent pas se révolter. Le premier acte de Nicéphore fut de tromper l'impératrice. En l'assurant qu'elle recevrait de lui le traitement le plus bienveillant, il l'amena à lui révéler où étaient cachées ses richesses. Mais dès qu'il eut entre les mains les trésors d'Irène, il la relégua dans l'île de Lesbos, où elle mourut, de misère et de douleur. Nicéphore n'eut qu'une qualité qui lui a valu les éloges de quelques auteurs ecclésiastiques : il ne persécuta pas les orthodoxes et ne favorisa pas les iconoclastes. Du reste, il était perfide, rapace, débauché. Ses vices excitèrent la haine des patrices qui l'avaient mis sur le trône; mais avec l'appui du clergé il brava leur mauvais vouloir, et se défit de leur chef, Nicétas. L'année suivante, il fut menacé d'un danger plus redoutable. Bardane, surnommé le Turc, le plus honnête et le plus vaillant des généraux grecs, gouverneur des cinq provinces d'Orient, accepta la couronne, que lui offrirent ses soldats (juillet 803); mais, retenu par l'honorable scrupule de ne pas verser le sang de ses concitoyens, il agit mollement. Deux de ses lieutenants, Léon l'Arménien et Michel le Bègue (qui plus tard furent tous deux empereurs), désespérant du succès de sa cause, l'abandonnèrent. Frappé de cette défection, et se voyant avec horreur dans la nécessité de verser des flots de sang pour arriver au but de son entreprise, Bardane fit savoir à Nicéphore que s'il voulait lui accorder une amnistie pleine et entière à lui et à ses soldats, il poserait les armes. L'empereur envoya immédiatement une promesse d'amnistie signée de lui, du patriarche Tarasius et de tous les patrices; il y joignit comme un gage inviolable une croix qu'il avait l'habitude de porter au cou. Sur la foi de cette lettre, Bardane quitta son camp, et se retira dans un monastère. La punition qu'il s'infligeait à lui-même ne parut pas suffisante à Nicéphore, qui, malgré les promesses les plus solennelles, lui fit crever les yeux et le traita toujours avec une extrême rigueur. La même année Nicéphore reprit les négociations avec Charlemagne, interrompues par la chute d'Irène. Il congédia les deux envoyés de ce prince, Jessé et Helingand, et les fit accompagner par trois députés, qui allèrent porter à Charlemagne les propositions de leur empereur. Les envoyés grecs trouvèrent Charlemagne à Saltzungen, sur la rivière de la Saale, en Thuringe, et conclurent avec lui un traité qui réglait les limites des deux empires. Charlemagne fut confirmé dans la possession de l'Istrie, de la Dalmatie, de la Liburnie, de la Slavonie, de la Croatie et de la Bosnie; mais les Grecs gardèrent les îles et les villes maritimes de la Dalmatie; ce qui leur assurait la domination sur la la mer Adriatique. Venise resta indépendante, sous la suzeraineté nominale de l'empire grec. Dans ses transactions Nicéphore avait montré beaucoup de condescendance pour le puissant monarque d'Occident; il essaya au contraire de faire preuve de fermeté à l'égard du khalife Haroun Arrashid, prince aussi puissant que Charlemagne. Irène avait acheté la paix du khalife. Nicéphore lui écrivit : « Irène vous a payé une somme dont vous auriez dû payer le double. C'est un effet de la faiblesse et de la sottise d'une femme. Aussitôt après la lecture de cette lettre, ayez soin de me renvoyer ce que vous avez reçu. Autrement l'épée décidera notre querelle. » Haroun ne répondit à cette lettre qu'en envahissant les provinces de l'empire. Après plusieurs années d'une guerre marquée plutôt par des dévastations que par des batailles, Nicéphore fut forcé d'accepter une paix honteuse, par laquelle il s'engagea à payer au khalife un tribut annuel de 30,000 pièces d'or. En 807, Nicéphore marcha contre les Bulgares; mais il fut brusquement rappelé à Constantinople par une conspiration. Les conjurés, condamnés et battus de verges, eurent grâce de la vie; car Nicéphore, avec tous ses vices, n'était pas cruel, et il épargnait volontiers la vie de ses sujets pourvu qu'il confisquât leurs biens. Une autre conspiration, qui éclata au mois de février 808, lui fournit une nouvelle occasion de montrer sa clémence et sa rapacité. La mort d'Haroun Arrashid, en 809, le délivra de son plus formidable ennemi, et il put tourner toutes ses forces contre Crum, roi des Bulgares. A force d'extorsions sur ses sujets, il leva assez d'argent pour former une puissante armée d'observation. En 811 il pénétra dans la Bulgarie, et remporta quelques succès, qui décidèrent Crum à demander la paix. Nicéphore, enflé par ses succès, eut l'imprudence de rejeter cette proposition. Les Bulgares, réduits au désespoir, se précipitèrent avec fureur contre l'armée grecque, qui se trouva bientôt étroitement bloquée. Les Grecs essayèrent de s'échapper par un défilé qui restait ouvert; mais ils rencontrèrent les Bulgares devant eux, et furent presque tous exterminés. Nicéphore fut trouvé parmi les morts, sans qu'on sût comment il avait perdu la vie. Quelques-uns pensèrent qu'il avait été tué par ses propres soldats, exaspérés contre lui (25 juillet 811). Son fils, Staurace, grièvement blessé, s'échappa du champ de bataille et se rendit en toute hâte à Constantinople, où il fut proclamé empereur.

L. J.

Digitized by Google

Théophane, p. 402, etc. — Cedrenus, p. 476, etc. — Zonaras, vol. II, p. 121, etc. — Manassès, p. 93. — Glycas, p. 285, etc. — Le Beau, *Histoire du Bas Empire*, édit. de Saint Martin, t. XII.

NICÉPHORE II PHOCAS (Νικηφόρος ὁ Φωκᾶς), empereur de Constantinople de 963 à 969. Il était né vers 912 et fils du célèbre Bardas Phocas. Il dut son élévation à ses talents militaires, qui le placent à côté des plus illustres généraux et des princes les plus vaillants de l'empire grec. En 954, Constantin VII Porphyrogénète le nomma grand domestique, et confia de grands commandements militaires à ses frères Léon et Constantin, qui étaient aussi de bons généraux. Les trois frères marchèrent contre le khalife Madhi, en 956. Leurs premières opérations furent malheureuses. Les Grecs perdirent une bataille, et Constantin Phocas tomba au pouvoir des Arabes, qui le mirent à mort. Nicéphore et Léon vengèrent leur frère d'une manière éclatante. En 958 Nicéphore battit Chahgan, l'émir arabe d'Alep, qui avait conquis la Cilicie, lui enleva Mopsueste et Tarse, et le força de s'enfuir en Syrie. Pendant ce temps Léon s'empara de l'importante forteresse de Samosate. La campagne de 959 ne fut pas moins heureuse. Nicéphore proposa alors à l'empereur Romain, successeur de Constantin, de reprendre la Crète, dont les Sarrasins étaient maîtres depuis cent trente-six ans. Romain consentit à cette expédition, qui eut lieu en 960. Après un siége de dix mois, Candie, qui passait pour imprenable, fut prise d'assaut, et bientôt après toute l'île reconnut la domination des Grecs. Cette conquête produisit une joie générale dans l'empire, et Nicéphore fit une entrée triomphale dans Constantinople. En 962 Nicéphore partit pour une autre campagne de Syrie, avec une armée que les historiens arabes portent au chiffre exagéré de deux cent mille hommes, et qui suivant Luitprand se composait de quatre-vingt mille hommes. Il força les passages du mont Amanus, s'empara d'Alep, d'Antioche et des autres principales villes de Syrie, et poussa vers l'Euphrate. Il semble que c'en était fait de la puissance des Arabes en Syrie si la mort de l'empereur Romain en 963 n'eût arrêté le vainqueur au milieu de ses succès en l'obligeant à songer à sa sûreté personnelle, menacée par les intrigues du premier ministre Bringas. Il courut à Constantinople, s'assura l'appui de l'impératrice Théophano, veuve de Romain, et se fit donner le commandement des armées d'Asie avec des pouvoirs presque illimités. Ce premier succès l'encouragea à tenter une entreprise plus hardie. Voyant à la tête de l'empire une veuve et deux enfants, il s'empara de l'autorité suprême, et fut proclamé empereur, le 16 août 963. Il épousa Théophano peu après, et reçut solennellement la couronne au mois de décembre. Avec lui régnèrent nominalement Basile II et Constantin IX, les deux enfants de Romain et de Théophano. Aussitôt que Nicéphore eut consolidé son pouvoir à Constantinople, il alla rejoindre, en 964, l'armée d'Asie, qui, sous le commandement de Jean Zimiscès, venait de remporter de nouveaux succès. Dans trois campagnes les Grecs conquirent Damas, Tripoli, Nisibe, et beaucoup d'autres villes de Syrie, forcèrent l'émir Chahgan à payer tribut, et étendirent leur domination jusqu'à l'Euphrate. En 968 ils passèrent ce fleuve, et firent trembler le souverain de Bagdad. Le trône des khalifes était perdu sans l'attentat qui renversa Nicéphore l'année suivante. Ce prince gouvernait avec une dureté militaire, qui révolta le peuple et le clergé; de plus, il commit la faute de négliger sa femme, qui était ambitieuse et jalouse. Jean Zimiscès et Théophano conspirèrent contre la vie de l'empereur, qui était de retour à Constantinople. Dans la nuit du 10 décembre Zimiscès, traversant le Bosphore en bateau, pénétra dans le palais avec ses complices, et fut guidé par un eunuque de l'impératrice jusqu'à la chambre écartée où reposait Nicéphore. Les conjurés le trouvèrent couché par terre sur une peau d'ours. Il venait de s'endormir, et ne les entendit pas entrer. Zimiscès le réveilla d'un coup de pied, et comme il levait la tête en s'appuyant sur son coude, Léon Balanès lui fendit le crâne d'un coup d'épée. On le traîna aux pieds de Zimiscès, qui l'accabla d'injures et de reproches, lui arracha la barbe, lui fit briser les mâchoires avec le pommeau des épées. Nicéphore endurait ces horribles traitements sans dire autre chose que : « Mon Dieu, ayez pitié de moi! » Enfin, Théodore le Noir l'acheva d'un coup de lance au travers du corps. Comme les gardes, avertis par le bruit, accouraient au secours et qu'une foule de peuple s'assemblait au dehors, les meurtriers coupèrent la tête du prince et la montrèrent par une fenêtre à la lueur des flambeaux. A cette vue les gardes et la foule prirent la fuite. Le cadavre de Nicéphore, jeté par la fenêtre, resta tout le jour en plein air étendu sur la neige, et ne fut enterré que le soir. Ainsi périt le plus grand général que Byzance eût possédé depuis Bélisaire et Narsès, le seul prince qui depuis le règne de Justinien eût reculé les limites de l'empire. A ses grandes qualités il joignait un défaut trop commun chez les Byzantins, la perfidie. Il en donna une preuve dans ses rapports avec l'empereur Othon Ier. Il s'agissait du mariage de Théophano ou Théophania, fille de Romain, avec le fils d'Othon. L'histoire de cette transaction sera plus convenablement placée à l'article Othon. Luitprand, qui fut le principal agent de l'empereur germanique, a laissé un récit fort intéressant de son ambassade, dans lequel il accuse Nicéphore de l'avoir fort mal accueilli lui, Luitprand, d'avoir promis à Othon la princesse Théophano avec la Calabre pour dot et d'avoir fait tuer dans une embuscade les seigneurs qu'Othon envoyait pour chercher la princesse. Les historiens grecs ne rapportent rien de ces faits, qui sont peut-être

Digitized by Google

exagérés. A part cet acte de perfidie, on ne peut reprocher à Nicephore que de la dureté dans le gouvernement. Sa mémoire resta chère à tous ceux qui, au milieu de la décrépitude byzantine, aimaient encore la grandeur de l'empire (1). L. J.

Luitprand, *Legatio ad Nicephorum Phocam.* — Cedrenus, p. 637, etc. — Zonaras, vol. II, p. 195, etc — Manassès, p. 114. — Joel, p. 180. — Glycas, p. 301. — Léon Diacre, p. 433.

NICÉPHORE III, *Botoniate* (ὁ Βοτονιάτης), empereur de Constantinople de 1078 à 1081. Il appartenait à une ancienne famille, qui se vantait de descendre des Fabius de Rome. On le regardait comme un bon général; mais son talent militaire était la seule qualité qui le recommandât. Il était déjà vieux et général des milices d'Asie lorsque, à la nouvelle de la révolte de Bryenne contre l'empereur Michel VII, il conçut le projet de s'emparer du trône. Il se fit proclamer empereur, et força Michel à abdiquer (*voy.* MICHEL VII). Nicéphore reçut la couronne le 25 mars 1078, et épousa peu après Marie, femme divorcée de Michel. Il eut immédiatement à défendre son pouvoir contre Bryenne, qui fut vaincu et fait prisonnier à la bataille de Salabrya. Débarrassé de ce rival, il gouverna si mal, et se fit si universellement détester et mépriser que des insurrections éclatèrent de tous côtés. A peine Basilacius eut-il été défait à la bataille du Vardar par Alexis Comnène, le meilleur général de Michel, que Constantin Ducas et Nicéphore Mélissénus se soulevèrent. Mélissénus avait encore les armes à la main lorsque Alexis et Isaac Comnène, menacés par les ministres de Nicéphore, crurent nécessaire pour leur sûreté de quitter Constantinople (14 février 1081). Leur départ devint le signal d'une nouvelle révolte. Nicéphore fut bientôt assiégé dans sa capitale. Dans cette extrémité il essaya de s'entendre avec Melissène, puis avec Alexis; mais ses tardives propositions furent rejetées. Alexis, maître de Constantinople, arracha à Nicéphore une abdication que le vieillard aurait donnée plus volontiers si on lui eût laissé ses biens. Enfermé dans un monastère et forcé de suivre la règle de Basile, il y mourut peu après. Un jour qu'on lui demandait s'il ne regrettait pas le trône et la liberté. « Je ne regrette rien, répondit-il, que le droit de manger de la viande. » Cette réponse donne une idée du caractère de Botoniate. Il s'était emparé du trône par trahison; il l'occupa sans dignité et sans talent. Son courage militaire même sembla l'abandonner. Les historiens byzantins rejettent en partie son mauvais gouvernement sur son grand âge, et Le Beau dit qu'il ne commença à gouverner que lorsqu'il eut eu besoin d'être gouverné lui même. L. J.

Zonaras, vol. II, p. 289, etc. — Bryenne, III, 15, etc. — Scylitzès, p. 857, etc. — Joel, p. 188. — Glycas, p. 332. — Manassès, p. 138. — Le Beau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XV.

NICÉPHORE, métropolite de Kief, mort en 1121. Il était Grec d'origine. On a de lui deux *Epîtres* adressées à Vladimir Monomaque; la première, traitant de la division des églises d'Occident et d'Orient, est imprimée dans les *Monuments des belles-lettres russes du douzième siècle* (Moscou, 1821); la seconde, sur le jeûne, insérée dans les *Curiosités russes*, est singulièrement intéressante, comme le fait remarquer Karamzin; car on y trouve réunis des raisonnements théologiques et des pensées philosophiques. A. G.

Dict. hist. des écrivains ecclés. russes. — Bantich-Kamenski, *Dict. hist.* — Karamzin, *Hist. de l'Empire de Russie*, II, 212. — Greteh, *Essai hist. sur la littérature russe.* — Kulczyski, *Specimen Ecclesiæ Ruthenicæ*, p. 114.

NICÉPHORE *Blemmidas* ou *Blemmydas*, écrivain ecclésiastique grec, vivait dans le treizième siècle. Quoiqu'il descendît d'une famille noble et riche, il entra dans les ordres sacrés, et mena la vie d'un ascète. Ayant élevé à ses dépens une belle église dans la ville de Nicée, il en fut nommé prêtre et donna l'exemple des anciennes vertus chrétiennes. Un jour que Marchesina, concubine de l'empereur Jean Ducas, entra dans l'église, Nicéphore lui ordonna d'en sortir. Cette conduite excita la colère de Ducas; mais le pouvoir civil était alors sans force contre l'autorité ecclésiastique, et la mauvaise volonté de l'empereur fut impuissante. Théodore Lascaris, successeur de Ducas, offrit à Nicéphore le siége patriarcal de Constantinople. Nicéphore déclina cet honneur, et finit ses jours dans une pieuse retraite. On ignore la date de sa mort. Dans les disputes religieuses entre les Grecs et les Latins, Nicéphore Blemmidas se montra favorable à ces derniers. Ses principaux ouvrages sont : *De la Procession du Saint-Esprit*, traité dans lequel il adopte entièrement les opinions de l'Église latine sur la procession du Saint-Esprit; — *Deux livres sur la procession du Saint-Esprit*, dans lesquels il maintient l'opinion de l'Église grecque touchant le même dogme, publiés par Oderius Ragnaldus dans ses *Annales ecclesiastici*, t. I, et par Leo Allatius, dans ses *Orthodoxæ græcæ Script.*, t. I; — *Lettre écrite après qu'il eut expulsé Marchesina du temple*, en grec et en

(1) On trouve dans Léon Diacre une belle épitaphe en vers iambiques composée par Jean, métropolite de Mélitène, pour être gravée sur la tombe de Nicéphore. Cette épitaphe commence ainsi : « Cet homme, naguère plus redoutable que le glaive, est tombé sous le fer du vil agent d'une femme.... Celui que semblaient respecter les êtres les plus farouches, son épouse, cette autre moitié de lui-même, l'a massacré.... Il est condamné à l'éternel sommeil, celui qui connaissait à peine le repos des nuits. Lève-toi, prince, aujourd'hui l'Exercite tes fantassins, tes escadrons, tes archers, ton armée, tes phalanges, tes bataillons; des nuées de Russes, les nations de la Scythie, avides de carnage, se précipitent sur nous; ils désolent ton peuple, la capitale, eux qu'autrefois faisait trembler la vue seule de ton nom sur les portes de Byzance... » L'épitaphe se termine par un jeu de mots énergique sur Nicéphore, qui signifie *vainqueur* : « Du sein de la mort, dit le poète, tu suffiras pour sauver le monde chrétien, toi qui fus vainqueur de tous, une femme exceptée. » Ὦ πλὴν γυναικὸς τὸ ὅλον Νικηφόρος. L. J.

Digitized by Google

latin dans le traité de Leo Allatius, *De Consensu*, t. II; — *Epitome logica et physica*, en grec; Augsbourg, 1605, in-8°. Beaucoup d'autres ouvrages de Blemmidas existent en manuscrit dans les bibliothèques de Munich, de Rome et de Paris. Y.

Cave, *Historia liter.* — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. XI, p. 395. — Dupin, *Biblioth. des Auteurs ecclés. du treizième siècle.*

NICÉPHORE CALLISTE (*Callistus Xanthopulus*), historien ecclésiastique, né dans la seconde moitié du treizième siècle, mort vers 1350. Lui-même nous apprend qu'il n'avait pas encore achevé sa trente-sixième année lorsqu'il commença à écrire son *Histoire ecclésiastique*, qu'il dédia à l'empereur Andronic Paléologue (mort en 1327). Ses ouvrages sont une *Histoire ecclésiastique* en vingt-trois livres, dont il reste dix-huit, compilée d'après Eusèbe, Sozomène, Socrate, Théodoret, Évagrius, Philostorge et autres écrivains ecclésiastiques. Les dix-huit livres qui restent contiennent la période qui s'étend depuis le Christ jusqu'à la mort du tyran Phocas, en 610; des cinq autres livres il ne reste que des arguments qui montrent que l'ouvrage allait jusqu'à la mort de l'empereur Léon le Philosophe, en 911. Nicéphore n'est qu'un compilateur; mais il écrit avec une habileté qui l'a fait surnommer *le Thucydide ecclésiastique*. On lui reproche avec raison sa crédulité, son manque de jugement, son amour du merveilleux. Il n'existe de son *Histoire ecclésiastique* qu'un seul manuscrit, dont l'histoire est curieuse. Ce manuscrit, apporté probablement de Constantinople, se trouvait à Bude, dans la bibliothèque de Mathias Corvin, roi de Hongrie. Quand cette ville fut prise par les Turcs, en 1526, les vainqueurs transportèrent la bibliothèque à Constantinople. Le manuscrit de Nicéphore, acheté par un Allemand, fut vendu à la bibliothèque impériale de Vienne, où il se trouve encore aujourd'hui. L'*Histoire ecclésiastique* de Nicéphore Calliste, traduite en latin par Jean Lange, parut à Bâle, 1553, in-fol. et fut réimprimée à Anvers, 1560; Paris, 1562, 1566, 1573; Francfort, 1588; le père Fronton du Duc donna une bonne édition du texte grec, avec la traduction latine revue avec soin; Paris, 1630, 2 vol. in-fol.; — *Catalogue des empereurs de Constantinople en vers iambiques*, finissant à Andronic Paléologue l'ancien (1327); un autre écrivain a continué le *Catalogue* jusqu'à la prise de Constantinople; le texte grec a été publié par Lange, Bâle, 1536, in-8°, et par Labbe, *Histor. Protrept. Byzant.*, Paris, 1648; — *Catalogue des patriarches de Constantinople*, contenant cent quarante-et-un noms et finissant par Calliste, que Jean Cantacuzène institua patriarche; il a été imprimé à la suite des *Epigrammes* de Théodore Prodrome, Bâle, 1536, in-8°, et par Labbe, dans l'ouvrage cité plus haut. On a encore de Nicéphore Calliste des *Catalogues* de la *Genèse*, de l'*Exode*, du *Lévitique*, des *Nombres* et du *Deutéronome*, des *Saints Pères de l'Église* et d'autres ouvrages du même genre en vers iambiques; mais ces opuscules ont trop peu d'importance pour être mentionnés en détail. L'*Histoire ecclésiastique* a été traduite en français par le président Cousin. Y.

Oudin, *Comment. de script. ecclesiast.*, vol. III, p. 709, etc. — Cave, *Hist. lit.* — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. VII, p. 437. — Hamberger, *Nachrichten von gelehrten Männern.* — Dupin, *Bibliothèque des écrivains ecclésiastiques du quatorzième siècle.*

NICÉPHORE, savant prélat russe, né en 1731, à Corfou, mort à Moscou, le 31 mai 1800. Après avoir perfectionné ses études en Italie, il embrassa, en 1748, l'état monastique, et vint, en 1776, en Russie, où, protégé par le prince Potemkin, il fut élevé à la dignité d'archevêque d'Astrakhan, dont il se démit, en 1792, pour consacrer ses derniers jours à la prière et à l'étude dans le monastère de Saint-Daniel à Moscou. Voici la liste de ses ouvrages, tous écrits en grec, et la plupart traduits en russe : *La Chaîne, ou commentaire sur les premiers livres de l'Ancien Testament;* Leipzig, 1772, 2 vol. in-fol.; — *Sermons;* Leipzig, 1766, in-4°; — *Kiriakodromion, ou commentaire sur les évangiles des dimanches;* Moscou, 1796, 2 vol. in-4°; — *Commentaire sur les épîtres des dimanches;* Moscou, 1800, in-4°; — *Réponse d'un orthodoxe touchant les raskolniki* (schismatiques de l'Église russe) *et les uniates* (grecs-unis); Halle, 1775, in-8°; — *Des Principes élémentaires de la physique;* Leipzig, 1766, in-8°; — *Des Principes des mathématiques;* Moscou, 1798-1800, 3 vol. in-8°; — *Quatre Sermons de vêture;* Moscou, 1809. Outre ces écrits, ce laborieux prélat en a composé un traité en latin contre les *staroobriades* (sectaires russes encore existants), traduit en russe (Moscou, 1800, 1803 et 1813, in-fol.), et il a traduit plusieurs ouvrages du latin et du français en grec; parmi ces derniers, il faut citer les *Lettres de Clément à Voltaire* (Vienne, 1794, in-4°), auxquelles le docte moine a ajouté des notes très-incisives. Pce A. G—N.

Dict. hist. des écrivains ecclésiastiques russes, par le métropolite Eugène.

NICÉPHORE. *Voy.* BRYENNE et GREGORAS.

NICERON (*Jean-François* (1)), mathématicien français, né en 1613, à Paris, mort le 22 septembre 1646, à Aix en Provence. A dix-neuf ans il fit profession dans l'ordre des Minimes. Après s'être rendu deux fois à Rome, il fut chargé d'enseigner la théologie et accompagna le P. François de La Noue, vicaire général, dans la visite des couvents de l'ordre en France. Étant tombé malade à Aix, il y mourut

(1) On lui donna chez les Minimes le prénom de *François* pour le distinguer d'un oncle paternel qui s'y trouvait et qui portait aussi celui de *Jean*.

Digitized by Google

à l'âge de trente-trois ans. Au milieu des devoirs et des voyages qui remplirent sa courte existence, il sut ménager le temps pour satisfaire la passion que dès sa jeunesse il avait témoignée pour l'étude des mathématiques. Toutes les parties de cette science ne l'occupèrent pas cependant; il se borna à l'optique, et y atteignit une habileté remarquable. Il était en relations avec Descartes, qui le mettait au nombre de ses amis et qui lui fit présent, en 1644, de ses *Principes*. On a de lui : *La Perspective curieuse, ou magie artificielle des effets merveilleux de l'optique, de la catoptrique et de la dioptrique;* Paris, 1638, in-fol. : ce n'est qu'un essai de l'ouvrage suivant; — *Thaumaturgus opticus; de iis quæ spectant ad visionem directam;* Paris, 1646, in-fol. : il devait y avoir deux autres parties; mais la mort de l'auteur, arrivée dans la même année, l'a empêché de les donner. Il a aussi traduit de l'italien d'Antoine-Marie Cospi : *L'Interprétation des chiffres, ou règle pour bien entendre et expliquer facilement toutes sortes de chiffres simples* (Paris, 1641, in-8°), et il a dessiné et fait graver, en 1636, un monument à l'honneur de Jacques d'Auzoles La Peyre, avec son portrait. P. L.

Thuillier, *Diarium minimorum*. — Niceron, *Mémoires*, VII et X. — Monconys, *Voyages*, I, 181.

NICERON (*Jean-Pierre*), savant compilateur français, né à Paris, le 11 mars 1685, mort le 8 juillet 1738, à Paris. Il fit de bonnes études au collége Mazarin, et, au mois d'août 1702, il entra dans la congrégation des Barnabites. On le chargea presque aussitôt de professer la rhétorique au collége de Loches; il passa de là au collége de Montargis, où il enseigna pendant six années la rhétorique et la philosophie. Ses occupations comme professeur ne lui avaient fait négliger ni la prédication, dans laquelle il obtint de grands succès, ni l'étude des langues vivantes; en 1716, il fut rappelé à Paris, et se consacra dès lors tout entier à des travaux littéraires. Il avait résolu de réunir en un seul corps d'ouvrage une série de recherches biographiques et bibliographiques sur les hommes qui avaient marqué dans la littérature et la science depuis la renaissance des lettres. Le premier volume de cet important ouvrage parut en 1727, sous ce titre : *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres, avec le catalogue raisonné de leurs ouvrages;* trente-neuf volumes se succédèrent sans interruption jusqu'en 1738; le quarantième parut l'année suivante, après la mort de l'auteur; le P. Oudin, J.-B. Michault et l'abbé Goujet se chargèrent de sa publication, et le firent suivre de trois nouveaux volumes. Cet ouvrage, le principal titre littéraire de Niceron, a été jugé trop sévèrement; on lui a reproché son manque de méthode; mais l'auteur y suppléa en joignant à chaque volume, à partir du trente-et-unième, une table générale des articles contenus dans tous les volumes précédents. On ne peut nier que Niceron ait fait figurer dans son livre bien des écrivains qui sont loin de mériter le titre d'illustres, ni même qu'il ait parfois très-mal proportionné l'étendue de ses notices à la valeur des personnages qu'elles devaient faire connaître. Mais, ces réserves faites, les *Mémoires* de Niceron restent un ouvrage plein de renseignements précieux, et puisés à des sources alors trop peu explorées; la partie bibliographique surtout mérite encore aujourd'hui d'être fréquemment consultée. Ces *Mémoires* ont été traduits en allemand, de 1749 à 1777; et l'abbé Rive avait formé le projet de les réimprimer avec des additions considérables. On doit encore à Niceron : *Le grand Fébrifuge, ou discours où l'on fait voir que l'eau commune est le meilleur remède pour les fièvres, et vraisemblablement pour la peste;* ce petit traité est traduit de l'anglais de Jean Hancock; il parut en 1724, réuni à quelques autres pièces sur le même sujet, et fut réimprimé plusieurs fois; l'édition la plus recherchée parut en 1730, 2 vol. in-12, chez Cuvelier, sous ce titre : *Traité de l'eau commune; — Les Voyages de Jean Ovington à Surate et en divers autres lieux de l'Asie et de l'Afrique, avec l'histoire de la révolution arrivée dans le royaume de Golconde;* Paris, 1725, 2 vol. in-12; — *La Conversion de l'Angleterre au christianisme comparée avec sa prétendue réformation*, traduction de l'anglais; Paris, 1729, in-8°; — *Géographie physique, ou histoire naturelle de la terre, traduit de l'anglais de M. Woodward par Noguès, docteur en médecine; avec la réponse aux objections de M. le docteur Camérarius; plusieurs lettres écrites sur la même matière, et la distribution méthodique des fossiles, traduite de l'anglais par le P. Niceron;* Paris, 1735, in-4°. M. Barbier lui attribue le 1er volume de la *Bibliothèque amusante et instructive*, continuée par Duport-Dutertre. — Niceron a laissé en manuscrit : *Une table de tous les journaux* formant plusieurs volumes in-4°; — *Mélanges littéraires*, 2 vol. in-4°; — *Bibliothèque volante*, 1 vol. in-4°; — les trois premières lettres de la *Bibliothèque française;* — quelques *Sermons*.

A. Franklin.

L'abbé Goujet, *Éloge de J.-P. Niceron*, à la fin du t. XL des *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*. — Chauffepié, *Dict. hist. et critique*.

NICET ou **NICETIUS** (Saint), archevêque de Trèves, mort le 5 décembre 566 (1). Sa vie a été écrite par Grégoire de Tours; on la trouve au chapitre 17 du *Vitæ Patrum*. D'abord moine, puis abbé d'un monastère inconnu, il se

(1) C'est sans doute par inadvertance qu'un critique moderne a inscrit la mort de Nicetius à l'année 568 : *Diplom., Charta*, t. I, p. 126.

Digitized by Google

concilia, dans cette charge, l'estime et l'amitié du roi Théodoric, auquel pourtant, selon ce qu'on rapporte, il ne ménageait pas les réprimandes : aussi, après la mort de saint Aprunculus, Théodoric le choisit-il pour archevêque de Trèves. On suppose que la cérémonie de son ordination eut lieu en 527. Nicetius est un des plus célèbres prélats de l'ancienne Gaule. Il doit sa renommée à la fermeté de son caractère. Après avoir plus d'une fois censuré le gouvernement et les mœurs de Théodoric, il ne ménagea pas davantage Théodebert, son fils, et Clotaire Ier. Il eut même l'audace d'excommunier Clotaire, ce que celui-ci ne lui pardonna pas. Le roi, courroucé, chassa l'évêque de son siége. Mais à la mort de Clotaire, Sigebert le rappela. Nous voyons Nicetius aux conciles de Clermont en 535, de Toul en 540, d'Orléans en 544, au second concile de Clermont, convoqué vers le même temps, enfin, au concile de Paris en 555. Grégoire de Tours n'a pas été seul apologiste de Nicetius. Florien, abbé de Roman-Moutier, nous a laissé un pompeux éloge de son éloquence et de sa vertu. Fortunat l'appelle :

Totius orbis amor, pontificumque caput.

Quelques autres contemporains ont également loué ce puissant évêque. Il jouissait, en effet, d'une grande autorité, lui qui osait, vers 563, admonester l'empereur Justinien lui-même, et lui enjoindre de désavouer les principes d'Eutychès.

Nous avons conservé plusieurs écrits de Nicetius. Luc d'Achery a publié dans le tome III de son *Spicilegium* ses traités *De Vigiliis servorum Dei* et *De Psalmodiæ bono*. A ces opuscules il faut joindre deux Lettres, l'une à Justinien, l'autre à Clodosinde, femme d'Alboin, roi des Lombards. Plusieurs fois reproduites par la presse, ces deux lettres se trouvent notamment dans les conciles de la Gaule de dom Labat, col. 1145, 1151, et dans le Recueil de dom Bouquet, t. IV, p. 76-78. B. H.

Hist. litt. de la France, t. III, p. 291. — *Gallia Christiana*, t. XIII, p. 380. — Grégoire de Tours, *Vitæ Patrum*, c. 17.

NICET ou **NICETIUS** (Saint), prélat français, mort dans la première moitié du septième siècle. On célèbre sa fête le 31 janvier. Cependant Bollandus a publié ses actes à la date du 8 février. Ce qu'on sait de la vie de saint Nicet est peu considérable. Il était archevêque de Besançon quand saint Colomban arrivant dans la Séquanie, y fonda le monastère de Luxeuil. Plus tard saint Colomban, chassé des Gaules, passa par Besançon. Saint Nicet fit le plus honorable accueil à cet illustre proscrit. B. H.

Dunod de Charnage, *Hist. de l'Église de Besançon*, t. I. — *Gallia Christiana*, t. XV, col. 12. — L'abbé Richard, *Hist. des Dioc. de Besançon et de Saint-Claude*, t. I.

NICÉTAS (Saint), martyrisé en 372. Suivant les hagiographes, il est, avec saint Sabas, le plus célèbre martyr de la nation gothe. Les Grecs l'ont placé dans la classe des bienheureux qu'ils appellent *grands martyrs*. Il naquit sur les bords du Danube, et fut converti dès sa jeunesse par Théophile, qui était évêque métropolitain des Scythes, des Sarmates et des Goths (1) sous le règne de Constantin Ier (vers 322). Il pratiqua librement sa religion jusqu'à la persécution ordonnée par Athanaric (2), roi des Goths d'Orient. « Ce prince barbare, rapporte Godescard, fit mettre une idole sur un chariot que l'on traînoit dans les lieux où l'on soupçonnoit qu'il y avoit des chrétiens, et il ordonna de mettre à mort tous ceux qui refuseroient de l'adorer. Le supplice que l'on employoit ordinairement contre les fidèles étoit de les brûler dans leurs maisons ou dans les églises dans lesquelles ils s'assembloient. Nicétas tient un rang distingué parmi ceux qui sacrifièrent alors leur vie pour la défense de leur foi. Ce fut par le feu qu'il remporta la couronne du martyre. » Il fut, selon Bollandus, Sozomène et autres auteurs ecclésiastiques, *brûlé* dans une église avec vingt-trois autres fidèles; puis Godescard ajoute : « On *transporta* depuis *son corps* à Mopsueste, dans la Cilicie, où il fit divers miracles, et où on lui bâtit une église. » Le fait de l'incinération de Nicétas suivi, après plusieurs années, du transport de son corps a laissé quelques doutes sur l'authenticité des actes de ce saint. Quoi qu'il en soit, il est honoré par les Grecs et les Latins le 15 septembre. A. L.

Bollandus, 15 septembre. — Sozomène, *Hist. eccles.*, lib. VI, cap. XXXVII. — Baillet, *Les Vies des saints*, t. III, 15 sept. — Dom Thierry Ruinart, *Acta primorum martyrum*. — Drouet de Maupertuy, *Les véritables Actes des martyrs* (Paris, 1732, 2 vol. in-12), t. II, *Remarques*, p. 383. — Godescard, *Les Vies des saints martyrs*, etc., 15 sept. — Richard et Giraud, *Bibl. Sacrée*.

NICÉTAS (Saint), prélat dace, né à Romatiane, ou Remesiane (en latin *Remetianiensis* ou *Civitas Romationum*, en Mysie), vers 341, mort après 414. Sa ville natale, dont il est difficile de déterminer aujourd'hui exactement le lieu et le nom actuels, était située entre Sardique et Naïssa (*Nare*); il en devint évêque, et assista, en décembre 391, au concile de Capoue qui admonesta Bonose, évêque de Naïsse. Nicétas peut justement être appelé l'apôtre des Daces, car il ne se borna pas à gouverner chrétiennement son troupeau immédiat, il fit de nombreuses missions au delà du Danube, et réussit à y répandre la foi évangélique. En 397, il vint en Italie pour constater les miracles accomplis par saint Félix de Nole. Il s'y lia avec saint Paulin, qui a composé à la louange de son ami des vers pleins d'affection et de respect, qui sont parvenus jusqu'à nous. Dans une *lettre* adressée *à saint Sulpice-Sévère*, saint Paulin donne à Nicétas la

(1) Socrate, *Hist. eccles.*, lib. II, cap. XLI.

(2) D'autres hagiographes écrivent que Nicétas succomba par les ordres d'un autre roi goth, du nom de Jungheric; mais tous s'accordent à dire qu'il perdit la vie sous les règnes de Valentinien Ier et de Valens; Dominitus Modestus et Arintheus étant consuls, c'est bien en 372.

Digitized by Google

qualité de *doctissimus*. Gennadius dit que Nicétas composa divers ouvrages, qui lui ont fait donner rang parmi les saints pères et les auteurs ecclésiastiques. Il nomme entre autres un traité en six livres fait pour l'instruction de ceux qui se préparaient au baptême, et un autre pour aider à relever une vierge qui était tombée dans le péché et pour lui prescrire ce qu'elle avait à faire dans sa pénitence. La forme de ces ouvrages est concise. L'Église honore saint Nicétas le 22 juin, quoique son nom figure au martyrologe romain à la date du 7 janvier. A. L.

Oriens Christ., t. II, p. 306. — Baillet, *Vies des saints*, t. II. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

NICÉTAS ou **NICÈTE** (Saint), prélat grec, né à Césarée, mort à Constantinople, le 3 avril 824. Il s'appliqua dès sa jeunesse à l'étude des saintes Écritures et des belles-lettres, et se rendit habile dans les unes et les autres. Il se dégoûta de la vie mondaine, et se retira dans le monastère des Acémètes de Médice, fondé sur le mont Olympe (en Bithynie), par saint Nicéphore (1), qui en était alors supérieur. Il y reçut la prêtrise, et succéda à saint Nicéphore dans la direction de Médice. Lorsqu'en 913 Léon l'Arménien renouvela la guerre contre les images, Nicétas fut mandé à Constantinople, et n'ayant pas voulu accepter les doctrines des iconoclastes, il fut envoyé en exil. Rappelé et sommé de nouveau d'obéir aux ordres de l'empereur, il s'y refusa formellement. Le monarque, irrité, le livra aux persécutions de Jean Hylide, dit le Grammairien, iconoclaste violent. Réduit au pain et à l'eau et à la plus dure prison, Nicétas céda enfin, et consentit à communier avec le patriarche Théodose, partisan de l'empereur. Néanmoins il se rétracta bientôt; il fut alors déporté dans la petite île de Sainte-Glycérie, aux extrémités de la Propontide. Il y souffrit beaucoup. Léon l'Arménien ayant été massacré le jour de Noël de l'an 810, Michel le Bègne fut retiré des fers, et placé sur le trône. Le nouvel empereur rappela tous les exilés, et Nicétas recouvra sa liberté. Il se confina, dans un ermitage au nord de Constantinople, où il mourut. Son corps fut transporté à Médice, et y devint l'objet de la vénération des fidèles, à cause des divers miracles qui s'y opérèrent. Les Grecs et les Latins honorent sa fête le 3 avril. A. L.

Surius, *Vitæ sanctorum*. — Baillet, *Vies des saints*, t. Ier, 3 avril. — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée*.

NICÉTAS (Νικήτας), surnommé *Acominat* (Ἀκομινάτος) et *Choniates*, historien byzantin, né vers le milieu du onzième siècle, mort à Nicée, vers 1216. Il naquit à Chonès (l'ancienne Colosse), en Phrygie, et descendait d'une famille noble. L'empereur Isaac II l'Ange le nomma gouverneur de Philippopolis à une époque où la révolte des Bulgares et l'approche de Frédéric Ier d'Allemagne, à la tête d'une puissante armée, rendait ce poste particulièrement important. Plus tard Nicétas occupa l'office de logothète, et reçut le titre de sénateur. Il assista à la prise de Constantinople par les Latins en 1204, et il a laissé une attachante et fidèle description de cette terrible journée. Son palais fut brûlé pendant l'assaut; lui-même, après avoir couru les plus grands dangers, parvint à s'échapper avec sa famille, grâce à la générosité d'un marchand vénitien, et se rendit à Nicée. Là il passa le reste de sa vie à la cour de Théodore Lascaris, occupé de la composition du grand ouvrage qui a transmis son nom à la postérité. Son *Histoire* est moins un ouvrage qu'une suite de dix ouvrages comprenant vingt et un livres et se divisant ainsi : Jean Comnène (1118-1143) en un livre; Manuel Comnène (1143-1180) en sept livres; Alexis Comnène (1180-1183), en un livre; Andronic Comnène (1183-1185), en deux livres; Isaac l'Ange (1185-1195), en trois livres; Alexis l'Ange (1195-1203), en trois livres; Isaac l'Ange et son fils Alexis (1203-1204) en un livre; Alexis Ducas Mourzouphle (1204), en un livre; *Sac de la ville* (*Urbs capta*) (1204), en un livre; Baudoin de Flandre (1204-1206), en un livre. Les histoires de Nicétas furent publiées pour la première fois par H. Wolf, avec une traduction latine, Bâle, 1557, in fol. et réimprimées par Simon Goulart, Genève, 1593, in-4°; par Fabrot, avec un *Glossarium græco-barbarum*, dans la collection byzantine du Louvre, Paris, 1647, in-fol. (reproduite sans soin dans la collection de Venise, 1729, in-fol); et enfin par M. Bœkker, pour la collection byzantine de Bonn; 1835.

Un manuscrit de la bibliothèque Bodleyenne contient, en deux livres, le récit de la prise de Constantinople, avec des détails sur les statues détruites par les Latins. Ce récit, attribué à Nicétas et qui paraît avoir subi des interpolations, a été publié par Wilken, sous ce titre : *Nicetæ narratio de statuis antiquis quas Franci, post captam anno* 1204 *Constantinopolin destruxerunt*; Leipzig, 1830, in-8°. Un autre ouvrage de Nicétas, intitulé Θησαυρὸς ὀρθοδοξίας, en vingt-sept livres, est resté inédit (excepté les cinq premiers livres, dont une traduction latine par P. Morel fut publiée à Paris, 1561, 1579, 1610), et se trouve dans la Bibliothèque impériale de Paris. Nicétas avait eu tant à souffrir de l'invasion des Latins qu'on ne peut espérer de lui une stricte impartialité quand il parle des conquérants de Constantinople, et l'emphase ordinaire de son style ajoute encore à l'exagération passionnée de ses pensées; aussi son récit, quoique le fond en soit généralement exact, doit-il être contrôlé avec soin au moyen de la conquête de Constantinople de Villehardouin et du *De Bello Constantinopolitano* de Ramusio. Y.

(1) Il ne faut pas confondre cet abbé avec saint Nicéphore patriarche de Constantinople et son contemporain.

Michel Choniates, *Monodie en vers ïambiques sur Nicéphore Choniates*, traduite en latin et publiée par P. Mo-

Digitized by Google

rel; Paris, 1566, in-8°, et dans la *Bibliotheca Patrum* de Lyon, t. XXV. — Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. VII, p. 737, etc. — Haukius, *Scriptores byzantini*. — Leo Allatius, *De Nicetis*. — Hamberger, *Nachrichten von gelehrten Mannern*. — Harris, *Philological Enquiries*, part. III, c. 5.

NICÉTAS, médecin grec, vivait dans le onzième siècle après J.-C. Dans une lettre que lui adresse Théophylacte, archevêque de Bulgarie, il est appelé médecin du roi. Il est peut-être le même que le Nicétas auteur d'une collection de traités chirurgicaux. Cette compilation, qui semble avoir été faite à la fin du onzième siècle, ou au commencement du douzième, contient des extraits des ouvrages d'Hippocrate, de Soranus, de Rufus, de Galien, d'Oribase, de Paul d'Égine, etc. La collection entière n'a jamais été publiée; mais Antonio Cocchi en a publié une partie d'après un très-bon manuscrit de la bibliothèque Laurentiane, sous ce titre : *Græcorum chirurgici libri : Sorani Unus de Fracturarum signis; Oribasii Duo de fractis et de luxatis, e Collectione Nicetæ;* Florence, 1754, in-fol. C'est aussi de la collection de Nicétas que l'on a tiré le *Commentaire* d'Apollonius Citiensis sur Hippocrate, *De Articulis*. Y.

Théophylactus, *Epist.*, 55. — Bandini, *Catalogus cod. græc. bibliothecæ Laurentinæ*, vol. III, p. 53. — Choulant, *Handb. der Bücherkunde für die Aettere Medicin*. — Dietz, *Preface* de ses *Scholia in Hippocr et Gal.* — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

NICÉTAS EUGENIANUS, romancier grec, vivait probablement vers la fin du douzième siècle. Sa vie est tout à fait inconnue, et le seul ouvrage qui reste de lui n'a été publié que de nos jours; c'est un roman en vers, intitulé les *Amours de Drusilla et de Chariclès*. L'absence d'invention et de vraisemblance, de mauvaises copies d'auteurs plus anciens, un style incorrect même pour le temps, voilà ce que l'on remarque dans cette petite composition, qui méritait d'être publiée par cette raison seulement que rien n'est à dédaigner dans les ouvrages de l'antiquité. Boissonade en donna la première édition, Paris, 1819, 2 vol. in-12, avec une traduction latine et un ingénieux commentaire. Le texte grec et la traduction latine, revus avec soin par le savant éditeur, ont été réimprimés dans les *Scriptores erotici græci* de la *Bibliothèque grecque* de A.-F. Didot. Le texte grec fait aussi partie des *Scriptores erotici græci* de la collection Teubner. L. J.

Levesque, *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi*, t. VI, p. 223-230. — Coray, *Prolegomènes sur Héliodore*. — Boissonade, *Preface* de l'édit. de 1819. — *Journal des Savants*, mai 1820, mars 1855.

NICETAS (*David*). *Voy.* DAVID.

NICHOLLS (Sir *Georges*), philanthrope anglais, né en 1781, en Cornouaille. A quinze ans il entra dans le service maritime de la Compagnie des Indes, et navigua jusqu'en 1815. De 1827 à 1834 il dirigea une maison de banque à Birmingham. Depuis longtemps il avait fait de l'état des classes nécessiteuses l'objet de ses plus constantes études, et lorsqu'en 1834 il fut question de réviser la loi des pauvres, il fut appelé à siéger dans la commission, rédigea deux rapports étendus, et entreprit plusieurs voyages en Irlande et dans les Pays-Bas. En 1851 il quitta ses fonctions administratives, et fut nommé chevalier de l'ordre du Bain. On a de lui : *History of the english poor law*; Londres, 1854, 2 vol. in-8°; — *History of the scotish poor law*; ibid., 1856, in-8°; — *History of the irish poor law*; ibid., 1856, in-8°; ces trois ouvrages forment le recueil le plus étendu sur le paupérisme dans le Royaume-Uni. K.

Cyclop. of english liter. (biogr.)

NICHOLS (*Richard*), poëte anglais, né en 1584, à Londres. En sortant de l'université d'Oxford, où il avait été reçu bachelier ès arts, il vint à Londres et y obtint un emploi conforme à ses talents; mais Wood, qui rapporte ce détail, a négligé d'apprendre quel était cet emploi. On ne connaît pas d'autres circonstances de la vie de ce poëte qui, selon Headley, fut un des ornements du règne d'Élisabeth; il vivait encore en 1616. On a de lui : *The Cuckow, a poem*; Londres, 1607; — *A Winter night's vision*, pièce insérée dans le recueil intitulé *The Mirror for magistrates*, édit. de 1610; — *The Three sisters' ears*; Londres, 1613, in-4° : sur la mort d'Henri, prince de Galles; — *The Furies, with virtue's encomium*; ibid., 1614, in-8° : recueil d'épigrammes; — *Monodia, or complaint upon the death of lady Honor. Hay*; ibid., 1615; — *London's artillery*; ibid., 1616, in-4°. On lui attribue la tragédie des *Deux Jumeaux* (*The Twynnes*). K.

Wood, *Athenæ Oxon.*, I. — Baker, *Biogr. dramatica*. — Headley, *Beauties*. — *The Bibliographer*, I.

NICHOLS (*William*), théologien anglais, né en 1664, à Donnington (comté de Buckingham), mort le 30 avril 1712, à Londres. Il fit ses études à Oxford, et y prit le grade de docteur en théologie; il fut chapelain de Ralph, comte de Montague, puis recteur de Selsey, dans le comté de Sussex. Après une vie entièrement vouée à la piété et à l'étude, il mourut pauvre. Ses connaissances étaient aussi solides que variées, et il entretenait un commerce de lettres avec de savants ecclésiastiques, tels que Jablonski, Osterwald, Wetstein, etc. Ses principaux écrits sont : *Practical essay on the contempt of the world*; Londres, 1694, 1704, in-8°; — *The Duty of inferiors towards their superiors, in V discourses*; ibid., 1701, in-8°; — *A Conference with a theist, in V parts*; ibid., 1703, in-8°; 3e édit., augmentée, 1723, 2 vol. in-8°; — *The Religion of a prince, shewing that the precepts of the holy Scriptures are the best maxims of government*; ibid., 1704, in-8°; — *Defensio Ecclesiæ anglicanæ*; ibid., 1707, in-12; trad. en 1715 en anglais par l'auteur; — *A Comment of the Book of common prayer*; ibid., 1710, in-fol.; plusieurs éditions; un *Supplément* à cet ouvrage parut en 1711, in-fol.;

Digitized by Google

— *A Commentary on the articles of the Church of England;* ibid., 1712, in-fol.

Il ne faut pas le confondre avec un autre *William* NICHOLS, recteur de Stockport, qui a publié : *De literis inventis lib. VI;* Londres, 1711, in-8°; — Περὶ ἄρχων, *lib. VII;* ibid., 1717, in-12. K.

Wood, *Athenæ Oxon.*, II. — Leland, *Deistical writers.* — Orton, *Letters*, II, 363.

NICHOLS (*John*), imprimeur et littérateur anglais, né le 2 février 1745, à Islington, près de Londres, mort le 26 novembre 1824, à Londres. Ses parents le destinaient à la marine; mais la mort d'un oncle maternel sur la protection duquel ils avaient compté trompa leurs espérances, et le jeune Nichols fut placé à treize ans en apprentissage chez William Bowyer, appelé par ses compatriotes « le dernier des imprimeurs érudits ». Grâce à son intelligence et à son activité il devint, en 1766, l'associé de son patron, et lui succéda en 1777. L'établissement, déjà prospère, ne dégénéra pas entre ses mains. La considération dont il jouissait le fit élire membre du conseil commun (1784-1811) et maître de la corporation des libraires (1804). Une seule catastrophe troubla le bonheur qui l'avait constamment suivi dans sa longue carrière : le 2 février 1808, un violent incendie détruisit ses ateliers et ses magasins; encouragé par les marques d'intérêt qu'on lui prodigua, il reprit ses travaux avec une énergie toute juvénile, et répara promptement ses pertes. Il ne souffrit d'aucune infirmité, et mourut subitement, deux mois avant d'avoir accompli sa quatre-vingtième année. Comme auteur ou éditeur, Nichols a publié un assez grand nombre d'ouvrages (en 1812 il en fixait lui-même le chiffre à 57); le plus important et le plus estimé de tous est intitulé : *Biographical and literary anecdotes of William Bowyer, printer, and of many of his learned friends* (Londres, 1782, in-4°). Ce recueil, dont il avait donné en 1778 une sorte de spécimen, fut refondu deux fois sous de nouveaux titres, *Literary anecdotes of the eighteenth century* (Londres, 1812-1815, 8 vol. in-8°), et *Illustrations of literary history of the XVIIIth century* (ibid., 1817-1822, 5 vol. gr. in-8°); il abonde en renseignements de toutes espèces, puisés à des sources dignes de foi, sur les écrivains du dernier siècle. Nous citerons encore de lui : *Islington, poëme;* Londres, 1763; — *Les Bourgeois du Parnasse;* ibid., 1763, in-4°; — *Origine de l'imprimerie;* ibid., 1774, in-8°; réimpr. en 1776 et en 1781, avec de nombreux changements; cet opuscule contient deux essais, l'un sur l'imprimerie en Angleterre, l'autre sur l'invention de cet art à Harlem et sur ses progrès à Mayence; l'idée primitive en appartenait à Bowyer; — *Histoire de l'abbaye du Bec, près de Rouen;* ibid., 1779, in-8°; — *Notice de divers prieurés étrangers et des terres qu'ils possédaient en Angleterre et dans le pays de Galles;* ibid., 1779, 2 vol. in-8°, en société avec Ducarel et Richard Gough; — *Recueil de testaments de personnes royales et nobles;* ibid., 1780, in-4°; les mêmes collaborateurs lui fournirent des copies et des notes explicatives; — *Bibliotheca topographica britannica;* ibid., 1780-1790, 4 vol. in-4°; il est difficile de trouver complet ce vaste recueil de pièces rares ou inédites relatives à l'histoire nationale; il fut entrepris par le conseil et avec l'aide de Gough; — *Recueil choisi de poëmes divers, avec des notes historiques et biographiques;* ibid., 1780, 4 vol. pet. in-8°, avec une table en 2 vol., compilée par Macbean en 1782; — *Anecdotes biographiques de Guillaume Hogarth;* ibid., 1781, 1782, 1785, in-8°; et 1810, 1817, 3 vol. in-4°, avec 160 grav. réduites d'après l'original; — *Histoire et Antiquités de Hinkley, dans le comté de Leicester;* ibid., 1782, in-4°; et 1812, in-fol.; — *Histoire et Antiquités de la paroisse de Lambeth;* ibid., 1786, in-4°; — *Histoire et Antiquités de Canonbury, avec une notice sur Islington;* ibid., 1788, in-4°; — *Histoire et Antiquités de la ville et du comté de Leicester;* ibid., 1795-1811, 6 vol. in-fol., et un supplément en 1815 : l'ouvrage est en général exact; mais l'auteur, en le rédigeant, paraît avoir cédé plutôt à la préoccupation de n'omettre aucun détail que d'y introduire l'esprit d'ordre et de critique; — *Mélanges d'antiquités;* ibid., 1792-1798, 6 cah. in-4°, pour faire suite à la *Bibliotheca topographica.* Nichols a édité le *General Biographical dictionary* de Chalmers, *The Tatler* de Steele (1783, 6 vol. in-8°), avec des notes; et *Illustrations of the manners and expenses of ancient times in England* (1797). Dès 1778 il avait obtenu une part dans la propriété du *Gentleman's Magazine;* peu de temps après il l'acheta, et ce fut grâce à sa constante sollicitude que ce journal devint une source abondante d'instruction et qu'il prit un rang élevé dans la littérature. Jusqu'à sa mort il y fit insérer des morceaux très-remarquables, et s'occupa avec soin des articles nécrologiques. En 1786 il publia une table des matières des cinquante-quatre premiers volumes. P. L—Y.

Brief memoirs of John Nichols; Londres, 1806, in-8°. — A. Chalmers, *Mém. of J. Nichols;* ibid., 1826, in-4°.

***NICHOLS** (*John-Gough*), antiquaire anglais, petit-fils du précédent, né vers 1807, à Londres. Il fut élevé à l'école de Saint-Paul, hérita du goût de son aïeul pour l'histoire et l'archéologie, et fut de bonne heure admis dans la Société des Antiquaires, aux publications de laquelle il a pris une large part. Il a publié : *Facsimiles of autographes of royal, noble, learned and remarkable personages from Richard II to Charles II, with biographical memoirs;* Londres, 1829, in-4°; — *Collectanea topographica et genealogica;* ibid., 1834, 8 vol. in-8°; — *Examples of encaustic tiles;* ibid.,

Digitized by Google

1842, in-4°; — *The Topographer and genealogist;* ibid., 1846; — *The Chronicle of Calais;* ibid., 1846; — *The Chronicle of queen Jane;* ibid., 1850; — *The Chronicle of the Grey Friars of London;* ibid., 1852; — *The Literary remains of J.-S. Hardy;* ibid., 1852. Pendant plusieurs années il a édité le *Gentleman's Magazine*, auquel il a fourni de nombreux articles. P. L—Y.

English Cyclopædia, édit. Knight.

NICHOLS. *Voy.* NICOLS.

NICHOLSON (*William*), chimiste anglais, né en 1753, à Londres, où il est mort, en juin 1815. Il était fils d'un procureur, et reçut une assez bonne éducation, dans une école du comté d'York. En 1769 il entra au service de la Compagnie des Indes, et fit plusieurs voyages sur mer; en 1776 il embrassa la carrière du commerce, et représenta pendant quelque temps sur le continent un des manufacturiers du Staffordshire. Il s'établit ensuite à Londres, donna des leçons de mathématiques, et ouvrit une école qui devint assez célèbre. Mais les spéculations scientifiques auxquelles il se livra dérangèrent à un tel point sa fortune qu'il ne put satisfaire à ses engagements; déclaré en faillite, il fut mis en prison, et mourut dans un état voisin de l'indigence. Nicholson avait des vues hardies et ingénieuses : ses travaux dans l'hydraulique, dans la chimie et dans la mécanique lui ont fait beaucoup d'honneur. Une de ses principales inventions est celle d'un aréomètre qui porte son nom; cet instrument, bien plus commode que l'ancienne balance hydrostatique, sert à mesurer à la fois la pesanteur spécifique des liquides et celle des corps solides. Il s'occupa beaucoup d'expériences galvaniques, et fut peut-être le premier qui apprit à décomposer l'eau en introduisant les deux pôles d'une pile aux deux bouts d'un tube de verre qui contenait ce fluide. Il prétendit aussi avoir découvert l'action chimique de la pile; mais cette gloire est également revendiquée par Cruikshank, Carlisle et surtout Humphrey Davy. On a de Nicholson : *An introduction to natural and experimental philosophy;* Londres, 1782, 2 vol. in-8°; — *L'Aide du Navigateur;* ibid., 1784, in-8°; — *The first principles of chemistry;* ibid., 1789, in-8°; — *Memoirs and travels of Beniowski;* ibid., 1790, 2 vol. in-4°; — *A Dictionary of chemistry;* ibid., 1795, 2 vol. in-4°; — *Journal of natural philosophy, chemistry and the arts;* ibid., 1797-1800, 5 vol. in-4°; recueil très estimé, qui depuis cette époque a été continué dans le format in-8°. Il laissa publier sous son nom l'*Encyclopædia britannica* (1806-1809, 6 vol. in-8°), à laquelle il ne prit qu'une modique part, et traduisit du français *Vie d'Haïder-Ali* (1783, in-8°); — *Éléments d'histoire naturelle et de chimie* (1789, 5 vol. in-8°); — *Tables synoptiques de chimie* (1801, in-fol.); et *Système général des connaissances chimiques* (1802, 11 vol. in-8°), de Fourcroy; — *L'Art du blanchiment* (1789, in-8°); — *Éléments de chimie* (1791, 3 vol. in-8°), Chaptal. Enfin on a traduit de Nicholson en français les deux ouvrages suivants : *Description des machines à vapeur* (Paris, 1826-1837, in-8°), et *Le Mécanicien anglais* (ibid., 1826, 4 vol. in-8°; 1841, 2 vol. fig.). P. L.

Gentleman's Magazine, 1815. — Rose, *New biogr. Dictionary.*

NICIAS, célèbre peintre grec, vivait vers la fin du quatrième siècle avant J.-C. Il était fils de Nicomède et né à Athènes. On a remarqué que cette ville, quoique le principal siége des arts helléniques durant deux siècles, n'avait cependant vu naître dans ses murs que deux grands peintres, Nicias et Apollodore. On en dirait autant de Rome, qui a été un des plus grands centres artistiques du monde et qui n'a donné le jour qu'à deux peintres éminents, Jules Romain et Charles Maratte. Nicias fut le disciple d'Antidote, qui était lui-même disciple d'Euphranor, contemporain de Praxitèle. Cet illustre sculpteur vivait vers la 104e olympiade (364-360 avant J.-C.). C'est sur cette date que l'on a fondé la chronologie de Nicias. Puisqu'il était le disciple de l'élève d'un peintre qui vivait vers 360, on a pensé que lui-même vivait un demi-siècle plus tard, vers 310. Cette date s'accorde bien avec une anecdote racontée par Plutarque. Suivant cet historien, Ptolémée Ier, roi d'Égypte, offrit à Nicias de lui acheter son beau tableau de l'*Évocation des morts* au prix de soixante talents. Le peintre refusa, et donna son tableau à sa ville natale. S'il s'agit de talents attiques, le prix offert était de près de 360,000 fr.; s'il s'agit de talents égyptiens (ce qui est peu probable), la somme n'irait qu'à 100,000 fr. environ. Mais ce qui importe ici, c'est la date et non le prix. Ptolemée ne monta sur le trône qu'en 306 avant J.-C. Nicias vivait donc à la fin du quatrième siècle. D'un autre côté Pline assure que Praxitèle (qui vivait vers 360) employa Nicias pour mettre des enduits à ses statues (*in statuis circumlinendis*). Il y a entre l'anecdote de Plutarque et l'assertion de Pline une difficulté frappante. Sillig a tenté de la résoudre en supposant qu'il a existé deux peintres du nom de Nicias. Mais on n'a pas besoin de recourir à une hypothèse aussi arbitraire, et la difficulté se trouve, à l'examen, moins considérable que ne le pense Sillig. D'abord les dates de Pline ne sont que des approximations vagues, se rapportant en général au milieu de la carrière de l'artiste, et permettant une large marge soit en avant, soit en arrière; dans le cas présent il est certain que Praxitèle vécut longtemps encore après la 104e olymp. Quant à Nicias, il devait être avancé en âge lorsque Ptolémée, vers 310 avant J.-C., voulut lui acheter le tableau de l'*Évocation des morts*, puisqu'il était assez célèbre pour qu'on lui fît cette proposition et assez riche pour la refuser; il n'est pas invraisem-

Digitized by Google

blable que cinquante ans plus tôt il ait été employé par Praxitèle. En effet, l'emploi qui consistait à mettre un enduit à des statues n'était pas fort relevé, et convenait mieux à un jeune homme débutant dans l'art qu'à un grand peintre. L'objection tirée des leçons que Nicias reçut d'un disciple d'Euphranor est de peu d'importance, car rien n'autorise à supposer nécessairement entre un maître et un disciple une grande différence d'âge. L'histoire des écoles d'Italie nous fournit des exemples de disciples aussi âgés et même plus âgés que leur maître. Nous pensons donc que les indications de Plutarque et de Pline, loin de se contredire, fournissent les deux limites approximatives de la carrière artistique de Nicias, laquelle aurait été de cinquante ans environ, entre vingt ans et soixante-dix ans (355-305 avant J.-C.).

L'emploi que Nicias remplissait dans l'atelier de Praxitèle exige quelques explications, car c'est un des points contestés de l'histoire de l'art ancien. Pline rapporte que Praxitèle, interrogé sur celles de ses statues qu'il préférait, répondit : « celles auxquelles Nicias a mis la main ». « Tant, ajoute Pline, il attribuait d'importance à son enduit (*circumlitio*) ». Le mot *circumlitio* a été diversement interprété, mais il ne peut s'entendre que d'une préparation appliquée sur les statues. Cette préparation était une peinture à l'encaustique, puisque les peintres de statues (οἱ ἀνδριάντας γράφοντες comme les appelle Platon) sont désignés d'une manière plus précise par Plutarque, sous le nom de ἀγαλμάτων ἔγκαυσται (peintres à l'encaustique de statues), et l'art lui-même comme ἀγαλμάτων ἔγκαυσις. Il est probable que l'enduit (*circumlitio*) que Nicias appliquait aux statues de Praxitèle n'était pas identique pour toute la statue. Le peintre pour les formes nues se contentait d'un vernis, et il n'appliquait la couleur qu'aux yeux, aux sourcils, aux lèvres, à la chevelure, aux draperies et aux différents ornements du costume. Nicias montra dans ce genre de travail une extrême habileté, et il donna ensuite des preuves d'un talent supérieur. Son chef d'œuvre était une *Evocation des morts*, dont le sujet paraît avoir été emprunté à la Νεκυία ou *Nécromancie* d'Homère. Pline cite encore de lui les tableaux suivants à l'encaustique : un *Alexandre* (Paris), une *Calypso assise*, une *Io*, une *Andromède*, une autre *Calypso*, sous le portique de Pompée; un *Bacchus*, une *Diane* et un *Hyacinthe*, dans le temple de la Concorde. L'*Hyacinthe* fut apporté d'Alexandrie par Auguste, qui avait pour cette charmante peinture une admiration particulière. Tibère, en souvenir de cette prédilection, plaça le *Hyacinthe* dans le temple d'Auguste.

Auguste dédia dans la curie Julie un autre tableau de Nicias, représentant la déesse *Némée assise sur un lion et tenant une palme à la main*; à son côté se tenait un vieillard appuyé sur son bâton; au-dessus était représenté un char à deux chevaux (*biga*) (1). Silanus avait rapporté ce tableau d'Asie. Un jour qu'on le montrait à un ambassadeur germain, « Je n'en voudrais pas, répondit-il, quand même il serait vivant. » Ce vieillard appuyé sur un bâton lui semblait une possession peu précieuse, et il n'avait fait aucune attention au mérite de la peinture. Nicias peignit aussi des tombeaux, entre autres celui de Mégabyze, grand prêtre à Éphèse, et un autre à Tritéa. Pausanias dit qu'avant d'arriver à Tritéa, en venant de Phères, on voit un tombeau en marbre blanc qui mérite surtout d'être examiné à cause des peintures de Nicias. Une belle jeune femme y est représentée assise sur une chaise d'ivoire; derrière elle se tient une esclave avec une ombrelle; près d'elle est un jeune homme imberbe vêtu de pourpre; et à côté du jeune homme on voit un serviteur avec des épieux de chasse et des chiens en laisse. Pausanias ajoute que Nicias était le meilleur peintre d'animaux de son temps. Il n'en faudrait pas conclure, comme on l'a fait quelquefois, que Nicias excellait surtout dans les petits tableaux. On voit au contraire par un remarquable passage de Démétrius de Phalère que Nicias pensait qu'il est très-important pour un peintre de choisir un sujet de quelque grandeur et de ne pas prodiguer son art et son travail sur de petits objets, tels que oiseaux et fleurs. Les meilleurs sujets pour un peintre étaient suivant lui les batailles sur terre ou sur mer, dans lesquelles les diverses attitudes des hommes et des chevaux fournissent à l'artiste une riche matière.

On ne sait presque rien de la vie privée de Nicias. Plutarque rapporte qu'il était si absorbé par son travail qu'il oubliait s'il avait mangé et qu'il avait l'habitude de le demander à ses esclaves. Il employa le premier l'ocre calcinée qu'il avait découverte par hasard dans un incendie du Pirée. Il eut pour disciple Omphalien, qui avait été d'abord son esclave. Il fut enseveli à Athènes, sur l'avenue qui conduisait à l'Académie. L. J.

Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 4, 6, 11. — Plutarque, *Non posse suaviter vivi secund. Epicureos*, 11. — Pausanias, I, 29; VII, 22. — Demetrius de Phalère, *de Eloc.*, 76. — Junius, *Catalogus artificum*. — Sillig, *Catalogus artificum*. — Smith, *Dictionary of greek and roman antiquities*, article *Pictura*.

NICIAS, fils de Nicérate, Athénien, mort en 413 avant J.-C. Il appartient à la génération qui prend, après Périclès, la direction des affaires d'Athènes. Pendant les seize ans qui séparent la mort de ce grand homme du désastre de Sicile, 429-413 avant J.-C., Nicias paraît, dans Aristophane et Thucydide, comme l'homme le plus

(1) Cette dernière indication est obscure; Lessing, qui la discute dans son *Laocoon*, pense que le passage de Pline, *tabula biga*, est fautif, et qu'il s'agit ici non d'un char à deux chevaux, qui se comprend d'autant moins qu'aux jeux néméens on employait des chars à quatre chevaux, mais d'une tablette (πτυχίον) dans laquelle Nicias avait inscrit son nom : Νικίας ἐνέκαυστεν, *Nicias a peint à l'encaustique* (*Nicias scripsit se inussisse*, dit Pline).

Digitized by Google

considérable du parti aristocratique, de ce parti qui regrette les conquêtes que la démocratie a faites avec Clisthène, Aristide, Ephialte et Périclès, qui désire l'alliance de Sparte et voudrait imiter sa constitution. Ce n'est point que Nicias appartienne à la vieille noblesse de l'Attique, il n'est point d'une famille d'Eupatrides; ce qui l'a porté à la place qu'il occupe dans la république, c'est, outre sa grande fortune et les énormes profits qu'il tire de ses mines du Laurium, la dignité de sa vie, une extrême et libérale piété, une singulière affectation de gravité et de dévouement à la chose publique.

A cause de ces qualités, que prisaient fort les Athéniens, Nicias fut sans cesse élevé aux fonctions de général par cette démocratie qui se montra toujours bien moins turbulente et moins exclusive que n'ont voulu la faire ses détracteurs. Le peuple nommait bien plus souvent, aux charges que conférait l'élection, des hommes comme Nicias, qui le contredisaient et le contrariaient en maintes occasions, que les plus populaires des orateurs, comme Hyperbolos et Cléon. Si l'on peut, à propos de Nicias, adresser un reproche au peuple athénien, c'est d'avoir eu trop de respect et de considération pour ce personnage, c'est de n'avoir pas deviné quels faibles talents, quel caractère indécis et timide cachaient ces dehors imposants. Dans plusieurs petites expéditions contre Cythère, la Thrace, les Mégariens, Thyrée et les Eginètes, Nicias avait réussi, à force de prudence et d'attention, à ne rien donner au hasard; mais quand il s'agit de prendre l'île de Sphactérie où étaient enfermés quatre cent vingt Spartiates, il s'effraya de la difficulté de l'entreprise, et par une maladroite manœuvre politique, fit charger de l'expédition Cléon, qu'il croyait perdre et qui réussit (425). Malgré cette déconvenue, après la mort de Cléon, Nicias reprit assez de crédit pour décider les Athéniens à traiter sérieusement de la paix avec les Lacédémoniens, et il fut, de leur côté, le principal négociateur du traité de 421, auquel son nom resta attaché. Mais dans ses négociations il s'était laissé jouer par les éphores, et le mécontentement des Athéniens, qui, par la faute de Nicias, ne recouvrèrent pas Amphipolis et les villes de la Chalcidique, favorisa l'influence et l'ambition du nouveau chef du parti populaire, du jeune, brillant et aventureux Alcibiade. Ce fut Alcibiade qui fit décider, malgré Nicias, la hasardeuse expédition de Sicile, et Nicias, qui l'avait combattue obstinément, fut encore, malgré tout ce que les Athéniens avaient à lui reprocher, un des trois chefs à qui ils voulaient la confier. Resté seul commandant par le rappel d'Alcibiade et la mort de Lamachos, il ne sut ni attaquer ni se retirer à temps; toujours indécis, il perdit et l'occasion d'emporter Syracuse encore presque sans défense, et plus tard les dernières chances de sauver l'armée et la flotte d'Athènes; malgré les renforts que lui amena Démosthène, il fut, deux ans après son départ d'Athènes, obligé de lever le siége, cerné dans sa retraite, fait prisonnier avec les débris de son armée, et conduit à Syracuse, où un décret du peuple le condamna à mort. G. PERROT.

Thucydide. — Plutarque, *Vie de Nicias*.

NICLAS (*Jean-Nicolas*), philologue allemand, né en 1733, à Grafenwerth près de Schleitz, mort en 1808. Fils d'un agriculteur, il acquit, presque sans secours étranger, une connaissance étendue du grec et du latin; il alla continuer ses études à Gœttingue, où il se lia avec J.-M. Gessner, qui le fit nommer, en 1760, professeur au collége d'Ilfeld. En 1763, il devint co-recteur, et en 1770 recteur du gymnase de Lunebourg. Sa belle bibliothèque, contenant seize mille volumes, a été incorporée à celle de la ville de Lunebourg. On a de lui : *Specimen Theocritemne*; Lunebourg, 1762, in-4°; — *Briefe über die Jakobischen Gedanken die Erziehung der Geistlichen und die Gelehrsamkeit betreffend* (Lettres sur les idées de Jacobi concernant l'éducation du clergé et l'érudition); Lubeck, 1768, in-8°; — *Vita J.-M. Gessneri*, dans la *Biographia Gottingensis* d'Eyring; — Nicias a donné une édition estimée des *Geoponica*; Leipzig, 1781, 4 vol. in-8°; il a encore publié avec des adjonctions les *Fundamenta styli cultioris* d'Heinenius (Leipzig, 1761 et 1791, in-8°) et les *Primæ lineæ isagoges in eruditionem generalem* de Gessner; Leipzig, 1773 et 1783, 2 vol. in-8°. O.

Meusel, *Gelehrtes Deutschland*, t. V. — Fr.-A. Wolf, *Litterarische Analekten*.

NICOCHARES (Νικοχάρης), poète athénien de l'ancienne comédie, fils du poète comique Philonide, vivait dans la première moitié du quatrième siècle avant J.-C. Il était le contemporain, un peu plus jeune, d'Aristophane, et vécut au moins jusqu'en 354. On cite de lui les pièces suivantes : Ἀμυμώνη (*Amymone*); Πέλοψ (*Pélops*) (suivant Meineke ces deux titres désignent une seule comédie); — Γαλάτεια (*Galatée*); — Ἡρακλῆς γαμῶν (*Le Mariage d'Hercule*); — Ἡρακλῆς χορηγός (*Hercule chorège*); — Κρῆτες (*Les Crétois*); — Λακώνες (*Les Laconiens*); — Λήμνιαι (*Les Lemniennes*); — Κένταυροι (*Les Centaures*); — Χειροτέχνοι (*Ceux qui vivent de leurs mains, les ouvriers*). Il ne reste de ces pièces qu'un très-petit nombre de fragments qui permettent à peine d'en deviner le sujet. On pense que *Le Mariage d'Hercule* représentait la vie efféminée d'Hercule auprès d'Omphale. *Les Laconiennes* furent représentées en 388 avant J.-C., en compétition avec le *second Plutus* d'Aristophane. Le sujet des *Lemniennes* était les amours de Jason et d'Hypsipyle. Toutes ces pièces, si l'on excepte la dernière, étaient mythologiques et devaient contenir à côté de plaisanteries burlesques des passages d'une élévation qui touchait à la tragédie. Aristote mentionne un Nicochares comme l'auteur

Digitized by Google

d'une Δηλιάς (*Déliade*), dans laquelle les hommes étaient représentés pires qu'ils ne sont; on ne sait si c'est le même que le poëte comique, et l'on ignore à quel genre d'ouvrage appartenait la *Déliade;* mais d'après Aristote qui la cite, on voit que la *Déliade* n'était pas une comédie. Quelques critiques, au lieu de Δηλιάς, proposent de lire Δειλιάς (*La Poltronnerie*). Cependant le premier titre est plus vraisemblable; cette *Déliade* était sans doute une satire des habitants de Délos. L. J.

Suidas, au mot Νικοχάρης. — Aristote, *Ars Poetica*, II, 7. — Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. II, p. 471. — Meineke, *Comicorum græcorum fragmenta*, vol. I, p. 256; II, p. 842. — Bothe, *Poet. comic. græc. fragm.*, dans la *Bibliothèque grecque* de A.-F. Didot. — Clinton, *Fasti hellenici*, vol. II, p. 41, 101.

NICOCLÈS (Νικοκλῆς), roi de Salamine dans l'île de Cypre, fils et successeur d'Évagoras Ier, régna dans la première moitié du quatrième siècle avant J.-C. Son père (*voy.* ÉVAGORAS) périt dans une de ces obscures tragédies de palais communes chez les despotes orientaux. Quelques historiens ont prétendu que Nicoclès avait été complice du crime; mais c'est certainement une erreur, provenant de l'étrange méprise de Diodore, qui a donné à l'eunuque assassin d'Évagoras le nom de Nicoclès. Si réellement ce prince avait été parricide, Isocrate aurait-il osé lui adresser un panégyrique de son père dans lequel il insiste sur les vertus filiales de Nicoclès? On ne sait presque rien du règne de Nicoclès. Si l'on s'en rapporte à son panégyriste Isocrate, ce règne fut une période de paix et de prospérité. Sous le gouvernement doux et équitable de Nicoclès les villes devinrent florissantes; le trésor royal, épuisé par les guerres continuelles d'Évagoras, se remplit sans imposition de nouvelles taxes. Nicoclès protégea les lettres et la philosophie, et récompensa magnifiquement les éloges d'Isocrate. Suivant Théopompe, il déployait un grand luxe, et dans ses fêtes luttait de splendeur avec Straton, roi de Sidon. D'après le même auteur il périt de mort violente; mais on ne connaît ni la date ni les circonstances de cet événement. Y.

Isocrate, *Evagoras*, *Nicoclès*. — Diodore de Sicile, XV, 47. — Borrell, *Notice sur quelques médailles grecques des rois de Chypre.*

NICOCLÈS, prince de Paphos dans l'île de Cypre, dans la seconde moitié du quatrième siècle avant J.-C. Dans les querelles qui déchirèrent le monde hellénique après la mort d'Alexandre, il prit d'abord le parti de Ptolémée, fils de Lagus, contre Antigone, mais plus tard, en 310, effrayé de la puissance croissante de Ptolémée, qui avait étendu son autorité sur toute l'île, il entra secrètement en relation avec Antigone. Ptolémée, alarmé d'une négociation qui pouvait soustraire Cypre à la puissance égyptienne, envoya deux de ses amis, Argæus et Callicrate, avec mission de le débarrasser du prince cypriote. Les deux messagers, arrivant avec une troupe de soldats, entourèrent le palais de Nicoclès, et ordonnèrent au malheureux prince de mourir. Nicoclès fut forcé d'obéir sans avoir pu même obtenir l'explication de cet ordre de mort. Sa femme, ses frères et les femmes de ses frères ne voulurent pas lui survivre, et toute la famille des princes de Paphos fut enveloppée dans la même catastrophe. Y.

Diodore de Sicile, XIX, 59; XX, 21. — Polyen, VIII, 48. Droysen, *Hellenismus*, vol. I, p. 339.

NICOCRÉON (Νικοκρέων), roi de Salamine dans l'île de Cypre, vivait dans la seconde moitié du quatrième siècle avant J.-C. Il se soumit sans opposition à Alexandre, ainsi que les autres princes de l'île de Cypre. En 331, quand le jeune conquérant revint d'Égypte, Nicocréon alla au-devant de lui jusqu'à Tyr, et fit représenter magnifiquement dans cette circonstance diverses pièces de théâtre. Après la mort d'Alexandre, il prit parti avec Ptolémée, et en 315 il coopéra activement avec Seleucus et Ménélas, généraux de ce prince, pour la réduction des villes de Cypre qui avaient pris le parti contraire. En récompense de ses services, il obtint de Ptolémée les territoires de Citium, Lapethus, Ceryneia et Marion, et gouverna le reste de l'île pour le roi d'Égypte. On ne connaît rien de plus sur le règne de Nicocréon; mais comme ce prince ne joua aucun rôle ni dans le siége de Salamine par Démétrius en 306, ni dans la grande bataille navale qui suivit, on pense qu'il était mort dès cette époque. Nicocréon fit mettre à mort de la manière la plus barbare le philosophe Anaxarque, qui avait blâmé sa conduite servile à l'égard d'Alexandre. Y.

Plutarque, *Alex.*, 29; *de Virt.*, p. 449. — Diodore de Sicile, XIX, 59, 62, 79. — Cicéron, *Tuscul.*, II, 12; *De nat. Deor.*, III, 33. — Diogène Laerte, IX, 58.

NICODÈME (*Adam-Burchard* SELLY, en religion), moine russe, né vers la fin du dix-septième siècle, mort à Saint-Pétersbourg, en 1746, était Danois et luthérien de naissance. Il vint en Russie en 1722, y professa le latin en différentes écoles, fut, en 1741, secrétaire du fameux Lestocq, embrassa la religion orthodoxe en 1744, et s'enrôla l'année suivante sous la bannière de saint Basile. Dès son arrivée en Russie, Nicodème s'était appliqué à tirer, soit d'ouvrages imprimés mais devenus rares, soit des fonds manuscrits, tout ce qui avait été écrit sur la Russie. Le premier fruit de ces utiles recherches fut la publication d'un livre intitulé : *Schediasma litterarium de scriptoribus qui historiam politico-ecclesiasticam Rossiæ scriptis illustrarunt*, où il donna, par ordre alphabétique, le catalogue raisonné de presque tous les ouvrages qui ont fait quelque mention de la Russie. Imprimé à Revel en 1736, traduit en russe en 1815, ce premier manuel bibliographique peut être encore consulté avec profit malgré les travaux récents et plus complets en ce genre, de Meiners, d'Adelung et du savant directeur de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, le baron

Digitized by Google

Modeste de Korif. Son second ouvrage est un *Miroir des souvenirs russes depuis Rurik jusqu'à l'impératrice Élisabeth.* Écrit en vers latins, ce travail, plus généalogique qu'historique et beaucoup trop laudatif, ne parut qu'après la mort de son auteur, traduit en vers russes par le métropolite de Moscou Ambroise, et ne se trouve que dans le XVIe tome de l'*Ancienne Bibliothèque russe* (2e édit.). Son œuvre capitale, formant 5 vol., a pour titre : *De Rossorum Hierarchia;* elle a été transportée en langue russe dans le premier tome de l'*Histoire de la Hiérarchie russe.* Les travaux qu'il a laissés, en outre, inachevés ou inédits, font vivement regretter qu'il n'ait pas vécu aussi longtemps que le moine Nestor, père de l'histoire russe, qu'il avait pris pour modèle. Parmi ces travaux inachevés, les archives de Moscou possèdent à notre connaissance : un *Dictionnaire de toutes les images de la Mère de Dieu* et quelques *Notices historiques sur des monastères russes*; et la bibliothèque de Saint-Alexandre-Nevski : un traité de médecine intitulé *Bibliotheca medico-chirurgica*, des *Souvenirs* de ses voyages écrits moitié en latin, moitié en allemand et en français; et un Recueil, formant 15 tomes, de diverses pièces, la plupart relatives à l'histoire de l'Église russe, dont quelques-unes sont peut-être uniques. Pce A. G—N.

Dict. hist. des écrivains de l'Église gréco-russe. — Gretch, *Essai d'histoire de la littérature russe.* — Sopikof, *Essai de bibliographie russe.*

NICOLAÏ, nom d'une ancienne famille originaire de Saint-Andéol, bourg du Vivarais, et qui compte parmi ses membres plusieurs personnages distingués, surtout dans la magistrature. Ils étaient seigneurs de Méas, de Saint-Victor, de Goussainville, de Presle, d'Ivor, d'Osny, etc., et s'allièrent aux plus nobles familles de France. On remarque entre autres :

Jean II, qui fut conseiller au parlement de Toulouse et accompagna Charles VIII dans sa conquête de Naples (1498). Il accomplit plusieurs missions importantes près de divers princes d'Italie et remplit les fonctions de chancelier du royaume de Naples pendant l'occupation française. Le roi Louis XII le nomma maître des requêtes (3 juin 1504), puis premier président de la chambre des comptes de Paris (1506). Il mourut en août 1524, à Saint-Andéol. Il avait résigné ces fonctions en faveur de son fils *Aimar* (1518), qui mourut en 1553 et eut pour successeur, le 27 septembre de cette année, son fils *Antoine Ier*, mort le 5 mai 1587.

Jean DE NICOLAÏ, IIIe du nom et fils d'Antoine Ier, fut, comme ses ancêtres, conseiller au parlement, maître des requêtes, premier président de la chambre des comptes, et mourut le 31 mai 1624. Son fils, *Antoine II*, lui succéda et en mourant, à Essonne, le 1er mars 1656, il laissa sa charge et ses titres à *Nicolas* de NICOLAÏ, qui était alors conseiller au grand conseil et mourut le 20 février 1686. Vient ensuite *Jean-Aimar Ier* de NICOLAÏ, qui fut reçu premier président le 5 mars 1686 et mourut le 6 octobre 1737. Il fut le tuteur de Voltaire, et avait épousé Marie-Catherine Le Camus, nièce du cardinal de ce nom, dont il eut *Antoine-Nicolas*, né le 10 octobre 1691, qui fut aussi premier président et mourut à Auteuil près Paris, le 15 juin 1731. Jean-Aimar Ier s'était remarié, le 25 novembre 1705, avec Françoise-Élisabeth de Lamoignon, fille du célèbre de Basville, qui lui donna onze enfants, entre autres :

Aimar-Jean, DE NICOLAÏ, marquis de *Goussainville*, seigneur d'*Osny*, né le 3 avril 1709, qui après avoir été mestre de camp de dragons (9 août 1727) quitta le service afin de se mettre en état de remplir, pour la neuvième fois dans sa famille, la charge de premier président de la chambre des comptes, charge qu'elle a possédée pendant près de trois siècles. Il se fit pourvoir d'un office de conseiller commissaire aux requêtes au parlement (3 août 1731) et fut installé comme premier président, le 5 avril 1734. Son second fils fut *Aimar-Charles-François* DE NICOLAÏ, marquis d'OSNY, né le 23 avril 1737. Celui-ci était devenu colonel de dragons en 1761, et colonel de la légion royale en 1764. Ayant quitté le service, il fut successivement nommé président à mortier au parlement de Paris en 1771, président au grand conseil en 1774, premier président (novembre 1776), et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, le 27 avril 1794, comme ayant cherché à émigrer pour se rendre à Bruxelles. Son exécution eut lieu le lendemain à Paris. Son frère *Aimar-Claude* DE NICOLAÏ, né le 6 août 1738 à Paris, où il mourut, le 25 novembre 1815, fut successivement chanoine de Paris en 1758, vicaire général de Verdun, puis de Reims, abbé de Saint-Sauveur-le-Vicomte en août 1766 et fut sacré évêque de Béziers, le 13 octobre 1771. Il quitta la France en 1792 par suite de son refus de prêter le serment exigé par la constitution civile du clergé, et habita Florence jusqu'en 1814.

Le frère puîné de celui-ci, *Aimar-Charles-Marie* DE NICOLAÏ, né le 14 août 1747, conseiller au parlement de Paris, le 20 juin 1767, succéda à son père comme premier président en la chambre des comptes en 1768, fut reçu en 1789 membre de l'Académie française et chancelier des ordres du roi, et fut exécuté à Paris, le 7 juillet 1794 « comme convaincu de s'être rendu l'ennemi du peuple en conspirant contre sa liberté et sa sûreté, en provoquant par la révolte des prisons l'assassinat et la dissolution de la représentation nationale, etc. » *Aimar-Pierre-Léon*, fils aîné de ce dernier, né à Paris le 19 juillet 1770, périt sur l'échafaud trois jours après son père, au moment où il accomplissait sa vingt-quatrième année (10 juillet 1794).

NICOLAÏ (*Antoine-Chrétien*, chevalier, puis comte DE), maréchal de France, né le 12 ju-

Digitized by Google

vembre 1712, mort le 10 mars 1777. Il était le quatrième fils de Jean-Aimar Ier, et fut reçu chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem le 30 août 1715. Il entra cornette aux dragons de Nicolaï, dont son frère Aimar-Jean était colonel propriétaire, et en fut nommé mestre de camp, le 27 juin 1731. De 1733 à avril 1736, il servit en Italie et prit part aux siéges de Pizzighitone, de Milan (1733), de Sarravalle, de Novare, et de Tortone, de La Mirandole, aux affaires de Colorno, aux batailles de Parme, de Guastalla (1734); aux prises de Gonzague, de Reggiolo, de Revero (1735). Nommé brigadier des armées du roi (15 mars 1740), il servit dans l'armée du Bas-Rhin sous le maréchal de Maillebois, et fit en août 1742 les campagnes de Westphalie et de Bohême avec le prince de Conti. Il défendit le Rhin et la haute Alsace en septembre 1743, sous les ordres du maréchal de Coigny. Créé maréchal de camp (2 mai 1744), il concourut à la reprise de Weissembourg et des lignes de la Lautern, et se trouva à l'affaire de Haguenau, au siége de Fribourg. L'année suivante il combattit en Souabe et sur le Rhin. En 1746, il était sur la Meuse, et se distingua devant Mons, à la prise de Charleroy (2 août), au siége de Namur, à la bataille de Raucoux. En 1747, il se trouva à Lawfeld, et après la reddition de Maëstricht (15 avril 1748) il fut nommé lieutenant général. Après dix années de repos il reçut le commandement d'un corps d'armée destiné à agir en Allemagne; il s'empara de Gotha (27 août 1757), et fut blessé à Rosbach (5 novembre suivant). Après avoir opéré dans la Hesse, il assista à la bataille de Crevelt (juin 1758), à celle de Minden (1er août), et lors de la retraite d'Eimbeck prit le commandement de l'arrière-garde française, et repoussa plusieurs fois les ennemis. Louis XV lui donna le commandement du Hainaut (3 mars 1760), et Louis XVI le créa maréchal de France (24 mars 1775).

Le cinquième enfant de Jean-Aimar Ier était *Aimar-Chrétien-François-Michel* DE NICOLAÏ, né à Paris, le 23 janvier 1721, et nommé successivement prieur de Sainte-Catherine-de-la-Couture, à Paris, chanoine de l'église Notre-Dame de la même capitale, agent général du clergé, aumônier de la dauphine, puis évêque-comte de Verdun, le 16 juin 1754. Il mourut dans son diocèse, le 9 décembre 1769.

NICOLAÏ (*Aimar-Pierre-Georges* DE), né le 23 août 1752, mort en mars 1824, était le quatrième enfant de Aimar-Jean. Il prit la carrière militaire, entra dans les mousquetaires en 1767, passa officier aux dragons en 1770, puis donna sa démission pour voyager. Il fut en 1772 attaché à l'ambassade de Suède. De retour en France, il parvint de grade en grade au commandement du régiment d'Angoumois (infanterie) le 3 juin 1779. Il émigra en 1791, devint maréchal de camp, le 1er mai de cette année, et fit les campagnes contre la France dans l'armée de Condé. Rentré à la suite des Bourbons, Louis XVIII le créa lieutenant général en 1814.

On le voit, la famille Nicolaï a rempli des charges de quelque importance; aussi fut-elle appelée à la pairie par Louis XVIII, le 17 août 1815, dans la personne de *Aimar-Charles-Marie-Théodore*, comte, puis marquis DE NICOLAÏ, quatrième fils du président Aimar-Charles-Marie, mort sur l'échafaud, né en 1779. Il avait été rejoindre, en mars 1815, le duc d'Angoulême dans le midi. Le roi le créa marquis après la seconde restauration (31 août 1817). Il a pris plusieurs fois la parole pour défendre des intérêts industriels et commerciaux. En 1816 il avait été nommé membre du conseil de surveillance de l'École polytechnique. Depuis 1848 il s'est tenu éloigné de la scène politique. Il a épousé Mlle de Lévis, fille du duc de ce nom.

Son frère aîné, le comte *Christian* DE NICOLAÏ, né à Paris, le 23 août 1777, mort le 14 janvier 1839, fut chambellan de l'empereur Napoléon Ier, et remplit, de 1811 à 1813, les fonctions de ministre plénipotentiaire à la cour de Bade, puis à Carlsruhe, et fut maintenu dans ces fonctions jusqu'au 1er juillet 1817. Il ne fut pas employé depuis. Louis-Philippe l'appela à la chambre des pairs, le 11 octobre 1832.

Scipion DE NICOLAÏ, frère des précédents, commença par être auditeur au conseil d'État sous l'empire. Il entra ensuite dans l'administration militaire, et en 1812 fut chargé du gouvernement de Wilna. La restauration le raya des emplois publics. Un autre marquis DE NICOLAÏ, cousin des précédents, suivit aussi la carrière administrative, fut préfet de la Doire (1813), de l'Ariége (10 juin 1814) et de l'Aisne (10 juillet 1815). Il présida en 1820 le collége électoral de ce dernier département, qui le nomma son député de 1820 à 1827. Il fut nommé officier de la Légion d'honneur, le 10 juillet 1825.

A. D'E—P—C et H. F.

Blanchard, *Histoire des maîtres des requêtes*. — La Thaumassière, *Hist de Berry* — Moréri, *Le Grand Dictionnaire historique*. — *Le Moniteur universel*, an 11, n° 294; ann. 1812, p. 804; ann 1813, p. 182 — *Biographie des hommes vivants* (juillet 1818). — *Biographie spéciale des pairs du royaume* (Paris, 1819). — Arnault, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains* (Paris, 1824). — Courcelles, *Dict. hist. et biographique des généraux français*. — *Chronologie militaire*, t V, p. 456.

NICOLAÏ (*Philippe*), controversiste allemand, né en 1556, à Hengershausen, mort en 1608. Il occupa le ministère évangélique dans divers endroits, et devint en 1601 pasteur à Hambourg. Il s'est fait remarquer par son intolérance fanatique contre les catholiques et les calvinistes. Ses nombreux écrits religieux ont été recueillis en 6 vol. in-fol. (Hambourg, 1717). Les deux suivants méritent surtout d'être cités : *De duobus antichristis, Mahumete et pontifice romano* (Marpurg, 1590, in-8°), et *De antichristo romano perditionis filio conflictus* (Rostock, 1609, in-8°) Le soin qu'on a mis à

Digitized by Google

supprimer ces deux violents libelles les a rendus fort rares. O.

Witten, *Memoriæ theologorum.* — Thiess, *Hamburger Gelehrten-Lexikon.*

NICOLAÏ (*Jean*), controversiste français, né en 1594, à Monza, près de Stenay (diocèse de Verdun), mort le 7 mai 1673, à Paris. Entré à douze ans chez les Dominicains, il fit profession en 1612; il compléta ses études à Paris, y reçut en 1632 le diplôme de docteur en théologie, et y enseigna pendant vingt ans cette science dans une maison de son ordre, dont il fut élu prieur en 1661. Il se fit remarquer par la singularité de ses opinions religieuses, et passa une partie de sa vie à travailler sur le texte de saint Thomas, dont il tâcha de concilier les principes avec ceux de saint Augustin et d'autres écoles. Nous citerons de lui : *Galliæ dignitas adversus præposterum Catalaniæ assertorem vindicata;* Paris, 1644, in-4° : c'est une réfutation de l'ouvrage de P. Mesplède au sujet de la prétendue transaction faite entre saint Louis et Jacques d'Aragon; — *Ludovici XIII triumphalia monumenta;* Paris, 1649, in-fol. : ce recueil d'emblèmes, de figures et de vers, entrepris à la demande de la cour, lui valut une pension de 600 livres; — *Judicium seu censorium suffragium de propositione Antonii Arnaldi :* Defuit gratia Petro; Paris, 1656, in-4°; et en français (*Avis délibératif*, 1656); il y combat la doctrine de Jansenius; — *Thèses sur la grâce;* Paris, 1656, in-4° : réfutées par Nicole, qui accusa l'auteur d'être moliniste; — *Festivus FF. Prædicatorum pronatali regio plausus;* Paris, 1661, in-4°, poëme latin; — *De jejunii christiani et christianæ abstinentiæ ritu;* Paris, 1667, 1675, in-12; — *De baptismi antiquo usu;* Paris, 1667, in-12 : ces deux dissertations, ainsi que trois autres, qu'il est inutile de citer, sont pleines de personnalités et d'injures qui ne sont propres qu'à blesser la charité; Launoy, contre qui elles étaient dirigées, eut la brutalité de dire en parlant de son adversaire : *Fratris Nicolai scalpellum longe magis quam calamum reformido.* Le P. Nicolaï a publié comme éditeur la *Théologie latine de Rainier de Pise* (Lyon, 1655, 1670, 3 vol. in-fol.) avec des corrections et des suppléments; la *Somme de saint Thomas* (Paris, 1663, in-fol.; Lyon, 1685-1686, 2 vol. in-fol.) avec des notes, et quelques autres ouvrages de ce saint. On lui a attribué un traité *De ritu antiquo et hodierno bacchanaliorum*, inséré dans le t. VII des *Antiq. græc.* de Gronovius, et qui paraît être d'un autre Jean Nicolaï, professeur à Tubingue. P. L.

Échard et Quétif, *Biblioth. fr. prædic.* — Niceron, *Mémoires*, XIV.

NICOLAÏ (*Jean-Frédéric*), orientaliste allemand, né à Querfurt, vers 1639, mort en 1683. Après avoir fait pendant quelque temps des cours à l'université de Iéna, il devint en 1671 pasteur à Lunebourg, et en 1682 surintendant à Lauenbourg. On a de lui : *Hodegeticum orientale harmonicum, quod complectitur lexicon linguarum ebraicæ, chaldaicæ, syriacæ, arabicæ, æthiopicæ et persicæ;* Iéna, 1670, in-4°; — *De litteris Hebræorum, Græcorum et Latinorum quibusdam mnemonicis;* Iéna, 1670, in-4°; — *Fasciculus florum philosophicorum;* Iéna, 1671. O.

Bertram, *Evangelisches Lunebourg.*

NICOLAÏ (*Jean*), antiquaire allemand, né en 1665, à Ilm, mort en 1708. Il étudia dans diverses universités d'Allemagne, et fut nommé en 1702 professeur d'antiquités à Tubingue. On a de lui : *Commentarius de ritu antiquo et hodierno Bacchanaliorum;* Helmstædt, 1679, in-4°; reproduit dans le t. VII du *Thesaurus* de Gronovius; — *Demonstratio qua probatur gentilium theologiam, Deos, sacrificia ex fonte Scripturæ originem traxisse;* Helmstædt, 1681, in-8°; — *De Mercurio et Hermis, seu statuis mercurialibus;* Francfort, 1687, in-12; — *De Græcorum luctu lugentiumque ritibus variis;* Marbourg, 1696, in-12; — *Romanorum triumphus solemnissimus, quo cærimoniæ, vestitus, currus aliaque quæ ad hunc pertinebant, illustrantur;* Francfort, 1696, in-12; — *De phyllobolia, seu florum et ramorum sparsione in sacris et civilibus rebus usitatissima;* ibid., 1698, in-12; — *De nimbis antiquorum imaginibus Deorum, imperatorum olim et nunc Christi, Apostolorum et Mariæ capitis adpictis;* Iéna, 1699, in-12; — *Sagan, seu vicarius Pontificis perpetuus non datur in Scriptura sed rabbinorum figmentum est;* Iéna, 1699, in-4°; — *De juramentis Hebræorum, Græcorum, Romanorum aliorumque populorum;* Francfort, 1700, in-12; — *De substractione et pignoratione vestium;* Giessen, 1701, in-12; — *De chirotecarum usu et abusu;* Giessen, 1701, in-12; — *De calcarium usu et abusu nec non juribus illorum;* Francfort, 1702, in-12; — *De siglis veterum;* Leyde, 1703, in-4°; — *Antiquitates ecclesiasticæ in quibus mores Christianorum veterum ostenduntur;* Tubingue, 1705, in-12; — *De sepulcris Hebræorum;* Leyde, 1706, in-4°; — *De synedrio Ægyptiorum illorumque legibus insignioribus;* Leyde, 1706 et 1711, in-8°; — *De Mose Alpha dicto;* Leyde, in-12; — *De luctu Christianorum, seu de ritibus ad sepulturam pertinentibus;* Leyde, 1739; — *Adnotationes ad Libellum Domini de Fleury De moribus Patriarcharum;* Leyde, 1740, in-8°; — *Adnotationes ad Bon. Corn. Bertramum De republica Hebræorum;* Leyde, 1740, in-8°. — Nicolaï a aussi donné des éditions annotées de la *Respublica Hebræorum* de Sigonius, de l'ouvrage sur le même sujet de

Digitized by Google

Cunæus et du *De antiquorum torquibus* de Scheffer. O.

J. J. Moser, *Erläuterles Würtembera*, partie I, p. 284. — Böck, *Geschichte der Universität Tubingen*. — Sax, *Onomasticon*, t. V, p. 270.

NICOLAÏ (*Guillaume*), antiquaire français, né le 16 février 1716, à Arles, où il est mort, le 13 février 1788. Il était d'une autre famille que les précédents. Venu de bonne heure à Paris, il s'en éloigna en 1756 pour rentrer dans sa ville natale, où ses concitoyens le mirent trois fois à la tête de l'administration municipale. En 1735 il devint membre associé de l'Académie des Inscriptions. Le recueil de cette compagnie renferme de lui un *Mémoire historique sur la vie et sur les ancêtres d'Alexandre Molossus, roi d'Épire* (t. XII, 1740). Avant d'être admis dans l'Académie, il avait eu deux dissertations couronnées par elle sur l'examen des connaissances géographiques au temps d'Alexandre et sur les lois communes aux peuples de la Grèce qui formaient le corps hellénique. Il avait aussi composé plusieurs mémoires dans lesquels il examinait si le Rhône appartient à la province du Languedoc. P. L.

Achard, *Dict. hist. de la Provence*.

NICOLAÏ (*Ernest-Antoine*), savant médecin allemand, né le 7 septembre 1722, à Sondershausen, mort le 28 août 1802. Il étudia la médecine à Halle; par ses connaissances étendues dans les langues anciennes et en mathématiques, il se signala à l'attention de Schulze et du célèbre Hofman, qui lui procurèrent tous les moyens de s'instruire dans l'art de guérir. Nommé en 1748 professeur de médecine à Halle, il se rendit en 1758 en la même qualité à Iena, où il reçut l'année suivante la chaire de chimie et de clinique; il devint plus tard doyen de la faculté, fut élevé à la dignité de comte palatin et reçut encore d'autres distinctions honorifiques. Parmi ses cent et quelques ouvrages et dissertations nous citerons : *Von den Wirkungen der Einbildungskraft im menschlichen Körper* (Sur les effets de l'imagination sur le corps humain); Halle, 1744 et 1750, in-8°; — *Die Verbindung der Musik mit der Arzneygelahrtheit* (Les rapports de la musique avec la médecine); Halle, 1745, in-8°; — *Von dem Lachen* (Du rire); Halle, 1746, in 8°; — *Von der Schonheit des menschlichen Korpers* (De la beauté du corps humain); Halle, 1746, in-8°; — *Gedanken von Thranen und Weinen* (Pensées sur les larmes et les pleurs); Halle, 1748, in-8°; — *Von der Erzeugung der Missgeburten* (De la formation des monstres); Halle, 1749, in-8°; — *Systema materiæ medicæ*; Halle, 1750-1752, 2 vol. in-4°; — *Von Fehlern des Gesichts* (Des défauts du visage); Berlin, 1754; — *Von der Verwirrung des Verstandes, dem Rasen und Phantasiren* (Sur l'obscurcissement de l'intelligence, la folie furieuse et le délire); Copenhague, 1758, in-8°; — *Ratio structuræ quarumdam aurium partium*; Iéna, 1760, in-4°; — *Pathologie*; Halle, 1769-1784, 9 vol. in-8°; — *De cucurbitularum effectibus*; Iena, 1771, in-4°; — *De fame naturali et præter naturam acuta*; Iéna, 1774, in-4°; — *De nyctalopia et hemeralopia, visu simplici ac duplici*; Iéna, 1774, in-4°; — *De causis cataractæ externis*; Iéna, 1776, in-4°; — *Recepte and Kurarten nebst theoretischen and praktischen Anmerkungen* (Recettes et traitements, avec remarques théoriques et pratiques); Iéna, 1780-1784, 5 vol. in-4°, et 1799, 5 vol. in-8°; — *Theoretische and praktische Abhandlung über die Entzündung und Eiterung* (Traité théorique et pratique sur l'inflammation et la suppuration); Iéna, 1786, 2 vol. in-8°; — *De sanguinis missione in febribus intermittentibus*; Iéna, 1787-1790, 17 parties, in-4°; — *De curatione febrium intermittentium per evacuantia*; Iéna, 1794-1798, 9 parties, in-4°. O.

Hirsching, *Handbuch*. — Meusel, *Gelehrtes Deutschland*, t. V. — Börner, *Nachrichten*, t. II et III.

NICOLAÏ (*Christophe-Frédéric*), célèbre littérateur allemand, né à Berlin, le 18 mars 1733, mort le 8 janvier 1811. Fils d'un libraire, il fut d'abord destiné à la carrière de son père, et employa ses moments de loisir à étudier les langues, la philosophie, l'histoire et les mathématiques. En 1755 il publia sur la querelle littéraire entre Gottsched et Bodmer un petit écrit, dont les conclusions impartiales attirèrent l'attention de Lessing, qui se lia avec Nicolaï et lui fit faire la connaissance de Moses Mendelssohn. Ces trois jeunes gens se réunissaient souvent pour examiner en toute liberté les opinions reçues dans le public sur les matières d'esprit, et se préparaient au rôle de délivrer l'Allemagne du joug du pédantisme. En 1757, à la mort de son père, Nicolaï quitta le commerce; satisfait de la modeste fortune dont il venait d'hériter, il s'appliqua avec une ardeur croissante à étendre ses connaissances. En 1758 le décès de son frère aîné l'obligea de prendre la direction de la maison de librairie de son père, qui se trouvait engagée dans des dettes considérables; à force d'activité il les acquitta toutes dans l'espace de dix-sept ans. Il écrivait de temps à autre dans les *Lettres sur la littérature moderne*, revue publiée par ses amis Lessing et Mendelssohn, avec lesquels il avait déjà édité *La Bibliothèque des belles-lettres*; ces deux recueils propagèrent en Allemagne des principes nouveaux en matière de critique littéraire. Leur influence fut encore dépassée par celle qu'exerça la *Bibliothèque universelle allemande*, qui, fondée en 1765 par Nicolaï avec le concours de beaucoup d'hommes de mérite, prépara le terrain d'où devaient sortir les plus belles fleurs de la littérature allemande. Partisan déclaré de ce qu'on appelait alors le *progrès des lumières* (Aufkla-

Digitized by Google

rung), Nicolai fit dans cette revue, comme dans ses autres nombreux ouvrages, une guerre à outrance aux préjugés, ou à ce qu'il regardait comme tels, l'autorité en matière de religion par exemple; sa passion contre tout ce qui lui paraissait entraver la liberté de la pensée, le porta souvent aux accusations les plus injustes. Et cependant lui-même cherchait à exercer sur tous les auteurs de son pays une sorte de dictature; censurant vivement tout ce qui sortait du cercle quelque peu étroit de ses idées, il nia systématiquement la valeur des plus grands écrivains de la fin du dix-huitième siècle, tels que Gœthe, Herder, Schiller, Kant, Garve, Wieland, etc. Il eut à son tour à subir leurs attaques (1); l'aigreur et l'emportement qu'il mit dans ses réponses lui firent beaucoup de tort dans l'esprit public. Nicolai supporta stoïquement cette défaveur, et ne modifia pas la tendance de ses écrits. Résidant presque constamment à Berlin, il continua sa manière de vivre retirée et laborieuse. Élu en 1781 membre de l'Académie de Munich, il fut en 1799 appelé à entrer à celle de Berlin. Ses principaux ouvrages sont : *Untersuchung ob Milton sein verlorenes Paradies aus lateinischen Schriftstellern ausgeschrieben habe* (Examen de la question de savoir si Milton a pour son *Paradis perdu* copié des auteurs latins); Leipzig, 1753, in-8°; — *Briefe über den jetzigen Zustand der schönen Wissenschaften* (Lettres sur l'état actuel des belles-lettres); Berlin, 1755, in-8°; — *Ehrengedächtniss Ew. Chr. von Kleist* (Souvenir d'Ew.-Chr. de Kleist); Berlin, 1760, in-4°; — *Neujahrsgeschenk für das schöne Geschlecht* (Étrennes pour le beau sexe); Berlin, 1764 et 1765, 2 vol.; — *Ehrengedächtniss Thomas Abt* (Souvenir de Th. Abt); Berlin, 1764, in-4°; — *Beschreibung der Städte Berlin und Potzdam, nebst den Leben aller Künstler die seit dem Churfürsten Friedrich Wilhelm dem Grossen in Berlin gelebt haben* (Description de Berlin et de Potsdam, avec les biographies de tous les artistes qui ont vécu à Berlin depuis l'électeur Frédéric-Guillaume le Grand); Berlin, 1769, in-8°; 1779, 2 vol.; 1786, 3 vol. in-8°; un extrait de cet ouvrage curieux et intéressant, entre autres par les nombreuses pièces tirées des archives de l'État, parut en 1793, in-8°; — *Das Leben und die Meinungen des Magisters Sebaldus Nothanker* (La Vie et les Idées de Sebaldus Nothanker, maître d'école); Berlin, 1773-1776, 3 vol. in-8°; la quatrième édition parut en 1799 : ce roman philosophique, où l'auteur persifle avec une ironie acérée plusieurs travers de l'époque, entre autres la fausse sensiblerie, a été traduit en français, Londres, 1774 et 1777, in-8°, ainsi qu'en hollandais, en danois et en suédois; il provoqua une vive polémique contre Nicolai. Parmi les imitations qui en furent faites nous citerons : *La Vie du sacristain Wilibald Schluterius;* Halle, 1779, in-8°; et *La Vie de Sébastien, ex-professeur;* Leipzig, 1801, in-8°; — *Freuden des jungen Werthers* (Les joies du jeune Werther); Berlin, 1775, in-8°; — *Eyn feiner kleyner Almanach von schönen echten lieblichen Volksliedern, lustigen Reyen und kläglichen Mordgeschichten gesungen von G. Wunderlich weyland Benkelsänger* (Un joli petit almanach de belles, authentiques et agréables chansons populaires, de joyeuses rondes et de lamentables histoires de meurtre, chantées par G. Wunderlich, ex-chanteur ambulant); Berlin et Stettin, 1777 et 1778, 2 vol. in-12 : « En publiant ce recueil, écrivait Nicolai à Moser, j'ai eu l'intention de donner une petite chiquenaude à nos prétendus génies, qui se livrent à toutes espèces d'excès, et en même temps j'ai voulu tirer de l'obscurité les chansons populaires qui ont de la véritable naïveté. » — *Versuch über die Beschuldigungen welche dem Templer orden gemacht worden und über dessen Geheimniss; nebst einigen Anmerkungen über das Entstehen der Freimauergesellschaft* (Essai sur les accusations portées contre l'ordre des Templiers et sur ses mystères; avec quelques observations sur l'origine de la franc-maçonnerie); Berlin, 1782, 2 vol. in-8°; une nouvelle édition du premier volume parut en 1783 : cet ouvrage, qui a été traduit en français (Amsterdam, 1782, in-12), a pour but de démontrer contre Anton et Herder la culpabilité des Templiers, que des documents publiés de nos jours paraissent attester; — *Beschreibung einer Reise durch Teutschland und die Schweitz im Jahre* 1781, *nebst Bemerkungen über Gelehrsamkeit, Industrie, Religion und Sitten* (Relation d'un voyage fait en 1781 en Allemagne et en Suisse, avec des remarques sur l'état des sciences, de l'industrie, de la religion et des mœurs); Berlin, 1783, 1796, 12 vol. in-8°; les deux premiers volumes parurent en 1788, dans une troisième édition : cet ouvrage contient beaucoup d'observations piquantes sur les contemporains célèbres de l'auteur, ainsi que des jugements conçus avec une grande indépendance d'esprit; aussi s'étonne-t-on d'y trouver une partialité extrême contre le catholicisme; les parties amusantes du livre sont trop séparées les unes des autres par des renseignements de pure statistique, pour qu'il puisse être d'une lecture attachante. Le poète Blumauer, dont Nicolai s'était moqué comme de Kant et de beaucoup d'autres, répondit par deux pamphlets facétieux, qui blessèrent Nicolai au vif; — *Nachrichten von den Künstlern welche vom dreizehnten Jahrhundert bis jetzt in und um Berlin sich aufgehalten haben* (Notices sur les artistes qui depuis le treizième siècle jusqu'à nos jours ont habité Berlin ou les environs); Berlin, 1786, in-8°; — *OEffentliche Erklärung über seine*

(1) Fichte se signala par l'amertume de ses récriminations contre Nicolai; il le persifla sans ménagement dans sa *Vie de Nicolai* (Tubingue, 1801).

Digitized by Google

geheime Verbindung mit dem Illuminaten Orden (Déclaration publique sur les liaisons secrètes de Nicolaï avec l'ordre des illuminés); Berlin, 1788, in-8°: l'auteur échangea encore sur ce sujet plusieurs brochures avec Stark, le prédicateur de la cour; — *Anekdoten von König Friedrich II von Preussen und von einigen Personen die um ihn waren* (Anecdotes sur le roi de Prusse Frédéric II et sur quelques personnes de son entourage); Berlin, 1788-1792, 6 parties in-8° : cet ouvrage intéressant fut attaqué de divers côtés, comme trop favorable à Frédéric; Nicolaï répondit à ces reproches, un peu mérités, par ses *Remarques franches sur les Fragments du chevalier de Zimmermann au sujet de Frédéric le Grand* (Berlin, 1791, 2 parties in-8°); — *Geschichte eines dicken Mannes* (Histoire d'un gros homme); Berlin, 1794, 2 vol. in-8° : roman humoristique qui dépeint les travers et la vanité de beaucoup de jeunes gens; — *Leben und Meinungen des Sempronius Gundibert, eines teutschen Philosophen* (Vie et Opinions de Sempronius Gundibert, philosophe allemand); Berlin, 1798, in-8° : cet écrit, où l'auteur se moque de la phraséologie obscure du système de Kant, provoqua contre lui plusieurs attaques, auxquelles il répondit par sa brochure : *Ueber meine gelehte Bildung* (Sur mon éducation scientifique); Berlin, 1799, in-8°; — *Ueber den Gebrauch der falschen Haare und Perücken in alten und neuern Zeiten* (Sur l'Usage des cheveux postiches et des perruques dans les temps anciens et modernes); Berlin, 1801, in-8°, avec gravures : ouvrage curieux et amusant; — *Einige Bemerkungen über den Ursprung und die Geschichte der Rosenkreuzer* (Quelques Observations sur l'origine et l'histoire des rose-croix); Berlin, 1806, in-8°; — *Philosophische Abhandlungen* (Dissertations philosophiques); Berlin, 1808, 2 vol., in-8°; — beaucoup d'articles et de mémoires intéressants dans divers recueils, entre autres : *Examen sérieux de l'origine de la coutume burlesque du poisson d'avril*, dans la *Berliner Monatsschrift* (année 1803); *Notice sur Hiller*, même recueil, année 1805; *Origine des locutions* Black monday et querelle d'Allemand et *Sur la naissance de la locution* : Porter des cornes, même recueil, année 1807; — *Sur les tarots et l'Invention des cartes à jouer*, même recueil, années 1808 et 1809; — *Sur les pantalons bouffants, les vertugadins et les paniers;* ibid., année 1808. — Nicolai a traduit de l'anglais : *La vie et les opinions de Jean Bunkel;* Berlin, 1778, 4 vol. in-8°; ce qui l'engagea dans une polémique avec Wieland; il a édité les *Œuvres* de Lessing et de Justus Morer, dont il avait écrit la biographie; Berlin, 1797, in-8°; enfin il a pris une part très-active à la publication des recueils périodiques suivants : *Bibliothek der schönen Wissenschaften und der freien Künste* (Bibliothèque des belles-lettres et des arts libéraux); Leipzig, 1757-1760 et 1760-1762, 4 vol. in-8° : cette revue fut continuée par Weisse; — *Briefe die neueste Literatur betreffend* (Lettres sur la littérature moderne); Berlin, 1761-1766, 24 parties, in-8°; — *Sammlung vermischter Schriften zur Beförderung der schönen Wissenschaften* (Recueil de mélanges destinés au progrès des belles-lettres); Berlin, 1759-1763, 6 vol. in-8°; — *Allgemeine deutsche Bibliothek* (Bibliothèque allemande universelle); Berlin, 1765-1792, 107 vol. in-8° avec 21 vol. de suppléments; en 1793 Nicolaï cessa de diriger la rédaction de cette revue, qui s'imprima dès cette année à Kiel, sous le titre de *Nouvelle bibliothèque allemande universelle;* en 1800 il en reprit la rédaction : la *Nouvelle bibliothèque*, qui fut continuée jusqu'en 1805, se compose de 162 vol. O.

Lowe, *Jetztlebende Berliner Gelehrten* (autobiographie). — Meusel, *Gelehrtes Deutschland*, t. V, X et XIV. — Gocking, *Nicolai's Leben und literarischer Nachlass.* — Jördens, *Lexikon.*

NICOLAÏ. *Voy.* Nicolaï et Niccolay.

NICOLAS Ier (Saint), pape, né à Rome, au commencement du neuvième siècle, mort le 13 novembre 867. Fils de Théodore de la famille des Conti, il entra dans les ordres et fut fait cardinal diacre par Léon IV. Après la mort de Benoît III, il fut élevé à la papauté (24 avril 858), et fut couronné de la tiare à Saint-Jean-de-Latran, premier exemple de cette cérémonie. Quoique l'élection se fût faite sans que l'empereur Louis II eût été consulté, la bonne harmonie n'exista pas moins dans les premiers temps entre le pontife et ce prince. En compagnie de beaucoup de nobles, Nicolas se rendit auprès de Louis, qui résidait à Tor di Quinto; l'empereur vint au-devant de lui, descendit de cheval, et prit par la bride la monture du pape, acte symbolique qui prouve que le pape reconnaissait comme son suzerain temporel l'empereur, et que celui-ci honorait le pape comme son père spirituel. Nicolas eut bientôt de vifs démêlés avec Jean, archevêque de Ravenne, qui administrait son diocèse avec l'arbitraire le plus scandaleux. Malgré l'aide de l'empereur, qui, voyant les allures indépendantes et énergiques du pape, n'était pas fâché de lui susciter des embarras, Jean, excommunié et chassé de son siége, fut, pour le recouvrer, obligé en 861 de s'engager envers le pape à observer dorénavant les lois canoniques. En cette même année Nicolas envoya les évêques Rhodoald et Zacharie assister au concile réuni à Constantinople pour statuer sur la déposition du patriarche Ignace et son remplacement par Photius (*voy.* ce nom). Gagnés par des présents, les deux légats laissèrent passer sans protestation les procédés iniques dont on usa envers Ignace, qui fut définitivement condamné. Mais, devinant toutes ces intrigues, Nicolas non-seulement refusa de reconnaître Photius, mais le fit excommunier

Digitized by Google

en 863 par un synode convoqué à Rome, qui déposa aussi Zacharie, l'un des légats, pour avoir donné la main aux fraudes du patriarche. L'empereur Michel n'en maintint pas moins Photius sur le siége de Constantinople; il alla jusqu'à nier entièrement le droit du pape de s'immiscer dans ces démêlés. En revanche Nicolas posa en principe que l'empereur n'avait aucun titre à intervenir dans les affaires de l'Église; une rupture complète suivit cet éclat.

Défenseur inébranlable de la justice au milieu de ces temps de corruption universelle, Nicolas était déjà depuis quelque temps entré en lutte contre un autre prince, Lothaire II (*voy.* ce nom), qui, par les moyens les plus honteux, avait fait prononcer par les évêques de son royaume le divorce entre lui et sa femme Teutberge. Au commencement de 863, le pape avait député les évêques Rhodoald de Porto et Jean de Cervia auprès du synode de Metz, chargé de la révision de cette affaire. Malgré l'ordre catégorique du pape de juger sans aucune acception de personnes, les prélats de Lotharingie, seuls présents à Metz, confirmèrent leur décision précédente, et maintinrent le mariage que Lothaire avait contracté avec Walrade, autrefois sa maîtresse. Les deux envoyés italiens se laissèrent corrompre par de l'or et n'élevèrent aucune objection. Le pape, prévoyant un résultat favorable à Lothaire, avait justement choisi des délégués accessibles à l'appât des richesses, pour faire supposer au roi que l'argent était tout puissant à la cour de Rome. Aussi Lothaire, voulant donner à son mariage une complète validité, ne s'opposa-t-il pas à ce que le différend fût en dernier ressort soumis au pape. En l'automne 863 les principaux fauteurs du divorce, les archevêques Gunther de Cologne et Teutgaud de Trèves arrivèrent à Rome, se croyant sûrs d'emporter l'assentiment du pape, moyennant quelques fortes sommes à distribuer aux dignitaires de la cour pontificale. Mais à la fin de l'année Nicolas réunit un concile d'évêques italiens, et leur fit prononcer la cassation des décrets du synode de Metz. Les deux archevêques furent déposés et les évêques lorrains menacés d'excommunication s'ils résistaient aux prescriptions du saint-siége. La même peine, disait Nicolas, frapperait tous ceux qui dorénavant mettraient opposition aux décisions du pape en matière de foi et de discipline. Jamais aucun pape n'avait eu cette hardiesse d'imposer à des têtes couronnées, comme à de simples particuliers, les lois de la morale, et d'enlever à des métropolitains leur siége, sans la participation des évêques de leurs provinces. Mais Nicolas savait qu'il était approuvé par l'opinion publique et que les peuples le soutiendraient dans sa lutte contre les déportements des princes. En effet l'empereur Louis, qui, à l'instigation des deux archevêques, accourut devant Rome, pour forcer le pape à se rétracter, y renonça bientôt, convaincu que Nicolas était d'accord avec le sentiment général. Lothaire, abandonné par son oncle Louis le Germanique, n'essaya pas de résister; lui et ses évêques écrivirent au pape dans les termes de la plus grande soumission. Il promit d'obéir au saint-siége « comme un homme de la plus humble condition », exprimant par là qu'il renonçait au privilége d'être au-dessus des lois, privilége attribué aux princes par les lois romaines. Il eut à s'applaudir de cette conduite : lorsqu'au commencement de 865 Charles le Chauve et Louis le Germanique s'apprêtèrent à se partager ses États, le pape, dans le langage le plus sévère, leur interdit cette spoliation. Peu de temps après, Nicolas envoya au delà des monts son légat Arsène pour régler définitivement les grandes questions religieuses alors pendantes dans l'empire franc. Tout plia; la reine Teutberge fut reçue par Lothaire comme sa femme légitime et couronnée de nouveau; Walrade fut remise au légat pour être conduite à Rome, où elle devait faire pénitence.

Arsène se rendit ensuite à Attigny, auprès de Charles le Chauve, et lui annonça la volonté formelle du pape que Rothad, évêque de Soissons, déposé, en 861, à la demande d'Hincmar, archevêque de Reims, fût immédiatement réintégré sur son siége. C'est ici le lieu d'exposer le récit des graves démêlés qui s'étaient à ce sujet élevés entre le pape et le roi de Neustrie. Après sa déposition, Rothad avait fait un appel au pape; mais il avait ensuite renoncé à ce moyen, et s'était, en 863, présenté devant le synode de Senlis, qui avait confirmé la première sentence portée contre lui. Pour le dédommager, on lui offrit une abbaye, qu'il accepta. Charles aussi bien que Hincmar avaient le plus grand intérêt à ce que l'affaire n'allât pas jusqu'à Rome; ils avaient bien, quelques années auparavant, reconnu les canons du concile de Sardique, qui attribuaient au pape le droit de recevoir les appels des évêques de toute la chrétienté; mais dans l'empire franc ce droit n'avait pas encore été mis en pratique; une fois appliqué, il ébranlait le pouvoir métropolitain, le plus solide fondement de l'autorité royale. Cependant, poussé par des ennemis d'Hincmar, Rothad, au bout de quelque temps, renouvela son appel à Rome. Immédiatement Nicolas ordonna à Hincmar de réintégrer l'évêque et de se présenter devant son tribunal en personne ou par délégué dans le délai d'un mois, pour que le différend fût de nouveau instruit. Sûr de l'appui de Charles, l'archevêque refusa d'obéir; mais sur les menaces réitérées du pape, il autorisa Rothad à se rendre à Rome, et accepta en principe la compétence du saint-siége. Cependant, il persista à ne pas envoyer de délégué devant la cour pontificale. Le 25 décembre 864 Nicolas déclara Rothad déchargé provisoirement de toute faute, puisque ses accusateurs n'avaient pas osé se présenter. A la suite de ce jugement, il déve-

Digitized by Google

loppa une suite de considérants, établissant au profit de la papauté plusieurs priviléges entièrement nouveaux, celui de convoquer seule des synodes et celui d'être de plein droit juge des contestations concernant les évêques. Il exposa plus longuement ces principes dans la lettre qu'il envoya peu de temps après aux prélats de la Gaule. Ce même pape, qui en 863, à propos d'une question que lui avaient adressée plusieurs évêques de ce pays au sujet d'une fausse décrétale du recueil du Pseudo-Isidore, avait déclaré que la plus ancienne décrétale authentique remontait au pape Siricius, s'appuya maintenant formellement sur les documents apocryphes de ce même recueil. Prévoyant qu'on en attaquerait l'autorité, il rappela qu'Hincmar n'avait pas dédaigné de faire lui-même, en plusieurs occasions, usage des textes du Pseudo Isidore. Il est hors de doute que ce fut Rothad qui fit remarquer au pape le parti qu'on pouvait tirer de ce recueil, encore peu connu à Rome. Tout en acceptant les services de cet homme, Nicolas le méprisait; et s'il le fit réintégrer sur son siége par son légat Arsène, il réserva toujours aux accusateurs de l'évêque de prouver sa culpabilité, pourvu que ce fût devant le tribunal du pape.

Charles le Chauve se résigna à obtempérer aux prescriptions du pape, d'autant plus que celui-ci avait à lui reprocher de nombreuses spoliations de biens ecclésiastiques, dont il fut obligé de restitner quelques-uns. Mais, dans son irritation, il accepta bientôt après la proposition de Lothaire de résister en commun à la cour de Rome. Lothaire reprit auprès de lui Walrade, qui s'était échappée des mains du légat; la malheureuse Teutberge, de nouveau maltraitée, demanda elle-même au pape de consentir à son divorce, pour qu'elle pût terminer sa vie dans un cloître. Nicolas répondit qu'il n'y consentirait que si Lothaire s'engageait à ne plus se remarier. Sur ces entrefaites, il s'était de nouveau, en 866, brouillé avec Hincmar, dont il connaissait les sourdes menées contre le pouvoir pontifical. Voici le moyen qu'il avait choisi pour frapper l'archevêque d'un coup décisif. En 845 Hincmar avait destitué plusieurs clercs, que son prédécesseur, Ébon, avait institués après sa déposition; cette mesure, confirmée par le synode de Soissons en 853, avait été ratifiée par Benoît III et par Nicolas lui-même, sous la réserve cependant que les faits fussent tels que Hincmar les avait présentés. Maintenant Nicolas ordonna que l'affaire fût de nouveau examinée par un synode, auquel devaient assister les archevêques de Lyon et de Vienne, indépendants du royaume de Neustrie, et que si ensuite les clercs déposés voulaient en appeler à Rome, le litige y fût porté immédiatement. Le synode convoqué par le pape se réunit à Soissons en août 866; il déclara fondée en droit la sentence de 853, mais il la révoqua par des motifs de clémence et rendit aux clercs leurs prébendes. Du reste le synode abandonna au pape le jugement en dernier ressort de l'affaire. Nicolas ne se contenta pas de cela, il taxa de nullité les décrets de 853 et exigea la remise de toutes les pièces, pour prendre lui-même une décision suprême. La chute de Hincmar paraissait certaine, d'autant plus que Charles le Chauve lui avait retiré sa faveur. Mais à la fin de 867 Nicolas écouta les représentations des envoyés que Hincmar, dans sa détresse, lui avait adressés. Il se réconcilia avec l'archevêque, l'un des hommes les plus distingués de l'Église à cette époque; il lui donna des témoignages publics de son amitié, et l'engagea à faire rédiger des écrits contre l'hérésie des Grecs, avec lesquels le pape se trouvait alors en guerre ouverte.

En effet Photius avait, à la fin de 866, lancé contre Nicolas une encyclique remplie d'invectives et l'avait fait excommunier l'année suivante par un concile convoqué à Constantinople, où il fit frauduleusement représenter par des aventuriers les patriarches d'Antioche, de Jérusalem et d'Alexandrie. Il donnait ainsi cours à la colère que lui avait causée la conversion des Bulgares à l'Église romaine. En 863 ce peuple avait abandonné le paganisme pour adopter la foi des Grecs; mais trois ans après ils avaient embrassé la religion des Latins, parce que Photius exploitait dans des vues politiques sa suzeraineté ecclésiastique. Sur la demande de Michel, leur prince, le pape leur avait donné des prêtres pour les instruire. En réponse à une suite de questions sur des points de religion et de morale que lui avait adressées Michel, Nicolas écrivit une longue lettre, que nous possédons encore et qui est toute empreinte des sentiments les plus élevés et des principes les plus purs du christianisme (1).

Dans l'intervalle Lothaire avait convoqué à Trèves un synode, devant lequel il voulait forcer Teutberge à s'avouer criminelle; mais, intimidés par les menaces du pape, les évêques se refusèrent à tremper dans cet odieux stratagème. Voyant que le pape ne tarderait pas à l'excommunier, Lothaire lui fit écrire qu'il traitait Teutberge en femme légitime et qu'il avait renvoyé Walrade. Cependant il savait que la

(1) Voici les passages les plus saillants de cette lettre, où se reflète toute la noblesse du caractère de Nicolas et sa profonde intelligence. Il blâme très-fortement Michel d'avoir forcé par la violence et par des exécutions plusieurs de ses sujets à abandonner le paganisme. « Personne, dit-il, ne doit être contraint à la foi; rien de ce qui ne provient pas de la libre volonté n'est bien. » Il réprouve l'usage fréquent chez les Bulgares de la peine de mort; il déclare contraire à tout droit divin et humain la torture employée pour arracher un aveu aux accusés. Si d'un côté il fait un devoir aux Bulgares d'abandonner ce qui dans leurs anciennes coutumes était en désaccord avec leur nouvelle religion, il les exhorte en revanche à conserver ce qui dans leurs mœurs n'était pas contraire au christianisme et à garder ainsi leur caractère national. Aussi ne voulut-il pas condescendre à leur demande de leur envoyer les recueils des lois romaines.

Digitized by Google

fausseté de ces déclarations serait bientôt connue. A bout d'expédients, il se jeta dans les bras de Louis le Germanique, auquel il légua la plus grande partie de ses États, et qui en revanche intercéda activement à Rome en faveur de son neveu. Mais Nicolas resta inébranlable, et vers la fin d'octobre 867 il écrivit à Louis une lettre où il lui marquait du ton le plus ferme tout son mécontentement sur ce que le roi avait osé lui demander de consentir au divorce de Lothaire. Peu de jours après il mourut.

Nicolas fut un des plus grands caractères du neuvième siècle. D'une charité inépuisable, il venait au secours de toutes les misères; le peuple de Rome l'adorait. Il tenait à cœur surtout de se maintenir avec une fermeté qui ne se démentit jamais les principes austères du christianisme. S'irritant de la licence générale introduite par l'indignité des souverains de l'Europe, il forma le projet d'élever sur les débris de l'empire de Charlemagne un royaume plus vaste, où la religion devait régner sans partage par l'intermédiaire des successeurs de saint Pierre; et il parvint à réaliser en partie ce dessein hardi et généreux, mais qui demandait, pour être continué au profit de l'humanité, que les papes fussent aussi irréprochables que l'était Nicolas. On ne saurait mieux définir les résultats immenses que ce pontife obtint pendant un règne de quelques années que ne l'a fait Réginon par ces quelques mots : « Depuis les temps de saint Grégoire Ier il n'y eut pas sur le trône de saint Pierre de pontife comparable à Nicolas Ier. Il a dompté des rois et des tyrans; il a gouverné le monde en maître; il était doux et plein de mansuétude envers les évêques et les prêtres qui avaient de la piété; mais envers ceux qui manquaient de vertu et de conscience, il était terrible, et l'on peut dire en vérité : C'était un nouvel Élie. »

E. G.

Anastase le Bibliothécaire, *Vitæ Pontificum*. — Prudence, *Annales*. — Hincmar, *Opera* (*passim*), surtout *Chronicon* et *Annales*. — Mansi, *Concilia*, t. XV. — Regnon, *Chronicon*. — Rudolfus, *Annales Fuldenses*. — *Annales Treverenses* — Gfrœrer, *Kirchengeschichte*, t. III, et *Geschichte der Carolinger*, t. I.

NICOLAS II (*Girard de Bourgogne*), cent cinquante-neuvième pape, successeur d'Étienne IX, né au château de Chevron, en Savoie, mort à Florence, le 22 juillet 1061. Après la mort d'Étienne IX, Grégoire, comte de Tusculum, se mit à la tête d'une faction puissante, et les armes à la main fit reconnaître pour pape Jean, évêque de Velletri, connu sous le nom de *Benoît X*. Les cardinaux protestèrent contre cette élection illégale; mais les uns durent se cacher, les autres s'enfuir, et le cardinal Pierre Damien fut forcé de couronner le nouveau pape. Sur ces entrefaites, le cardinal Hildebrand, prudemment envoyé comme négociateur en Allemagne, arriva à Florence, où il apprit la violence qui venait d'avoir lieu. Il écrivit aussitôt aux cardinaux, et de leur consentement proclama Girard, évêque de Florence, successeur d'Étienne IX. Grâce à la protection de Godefroy, duc de Lorraine, l'élection se fit paisiblement à Sienne (28 décembre 1058). Le nouveau pape prit le nom de *Nicolas II*, et assembla aussitôt à Sutri un concile qui déposa Benoît X. Celui-ci n'opposa aucune résistance, et Nicolas put entrer à Rome. Pour prévenir le retour de nouveaux excès lors des élections pontificales, Nicolas réunit un second concile à Rome, et le chargea de régler solennellement la marche à suivre en pareil cas. Le concile arrêta qu'aussitôt que la mort du pape serait connue, les cardinaux-évêques s'occuperaient les premiers du choix d'un successeur, que les cardinaux-clercs seraient ensuite appelés à se prononcer, et qu'on en référerait en dernier lieu au bas clergé et au peuple. Dans le cas où une faction dominerait dans Rome, l'élection pourrait être faite dans une ville quelconque; et que si les événements interdisaient l'intronisation immédiate du nouveau pontife, il n'en serait pas moins dans l'intervalle reconnu et obéi comme tel. Après le concile, Nicolas partit pour la Pouille, où l'appelaient les Normands, résolus à rentrer en grâce auprès du saint-siége, et à restituer les domaines ecclésiastiques dont ils s'étaient emparés. Le pape cherchant l'appui des Normands, abandonna à Richard, l'un de leurs chefs, la principauté de Capoue, et laissa à Robert Guiscard la Pouille et la Calabre; en leur imposant toutefois une redevance annuelle qui les constituait ses vassaux. Telle est l'origine du droit de suzeraineté que les papes ont toujours prétendu sur le royaume de Naples. Les Normands, pleins de reconnaissance, accompagnèrent Nicolas jusqu'à Rome, et le délivrèrent de plusieurs seigneurs qui avaient usurpé des terres appartenant à l'Église, et qui exerçaient sur elle une influence dangereuse. Il conserva jusqu'à sa mort l'évêché de Florence; et envoya l'année même de son élection deux légats en France pour assister au sacre de Philippe Ier.

On trouve neuf lettres de Nicolas II dans la *Collection des conciles* de Labbe, tome IX, pages 1092 à 1097. Le décret de ce souverain pontife sur l'élection des papes a été inséré dans le tome III du *Corpus historiæ medii ævi* de G. d'Eckhard. On a publié encore : *Epistolæ Stephani IX, Nicolai II, et Alexandri II, pontificum romanorum, ad Gervasium, remensem archiepiscopum, ex bibliotheca Papirii Massoni* (Paris, 1610, in-8°).

A. Franklin.

Vita Nicolai II papæ, ex cardinali Aragonio; dans Muratori, *Rerum italicarum scriptores*, III, 301. — *Hist. litt. de la France*, VII, 518. — Baronius, *Annales ecclesiastici*, XVII, 148. — Alleiz, *Hist. des papes*, I, 392. — Ughelli, *Italia sacra*. — A. Ciccarelli, *Le vite de pontefici*. — Ph. Jaffé, *Regesta pontificum romanorum*.

NICOLAS III (*Jean-Gaëtan* Orsini), cent quatre-vingt-quatorzième pape, successeur de Jean XXI, né à Rome, mort le 22 août 1280. Il était cardinal diacre et inquisiteur général de la

Digitized by Google

foi; peu après son élection, qui eut lieu à Viterbe (25 novembre 1277), il se rendit à Rome, où il fut sacré et couronné le 26 décembre 1277. La réserve et la prudence dont il avait donné des preuves avaient fait concevoir à son égard des espérances qui ne furent pas réalisées. Son attachement excessif pour sa famille l'entraîna bientôt dans une voie funeste; et quand il s'agit de l'enrichir, il ne craignit pas de prêter les mains aux plus révoltantes injustices. Appliquant les mêmes principes au gouvernement du saint-siége, il se montra jaloux surtout de ses intérêts temporels. Il parvint ainsi à obtenir de Rodolphe de Habsbourg Bologne, Imola, Faenza, Forli, Ravenne, Rimini et Urbin (30 juin 1278); et en revanche il releva l'empereur du vœu qu'il avait fait d'aller en Terre Sainte. Charles d'Anjou régnait alors en Sicile; Nicolas voulut unir un de ses neveux à la nièce de ce prince; celui-ci refusa, et répondit à l'envoyé du pape : « Bien que Nicolas ait la chaussure rouge, son État n'est pas héréditaire, et sa famille n'est pas digne de s'unir à la nôtre. » Le pape dissimula d'abord son ressentiment; puis, s'alliant avec Rodolphe de Habsbourg, il enleva au roi de Sicile ses charges de vicaire de l'Empire et de sénateur romain. Son désir de vengeance n'étant pas encore assouvi, il conclut plus tard avec le roi d'Aragon une ligue qui produisit, sous le pontificat suivant, l'horrible massacre connu sous le nom de *Vêpres siciliennes*. Nicolas, accepté comme médiateur dans le différend qui s'était élevé entre le roi de France Philippe le Hardi et le roi de Castille, chercha vainement à réconcilier les deux adversaires; on ne put même s'entendre sur le choix d'une ville pour les conférences préparatoires. Il ne fut pas plus heureux dans ses rapports avec l'empereur Michel Paléologue, qui désirait la réunion des deux Églises (1280). Nicolas III mourut d'une attaque d'apoplexie près de Viterbe; mais son corps fut transporté à Rome et déposé dans l'église Saint-Pierre qu'il avait presque entièrement reconstruite. Il eut Martin IV pour successeur. A. F.

Vita Nicolai III, ex ms. Bernardi Guidonis, et *Vita Nicolai III* et *Ms. bibliothecæ Ambrosianæ*, dans Muratori, *Scriptores rerum italicarum*, III, 606 et 608. — Baronius, *Annales ecclesiastici*, XXII, 456. — Bruys, *Hist. des papes*, III, 267. — Labbe, *Sacrosancta concilia*, XI, 1038. — *Abrégé chronologique de l'histoire ecclésiastique*, II, 82. — Alletz, *Hist. des papes*, II, 19.

NICOLAS IV (*Jérôme d'Ascoli*), cent quatre-vingt-dix-septième pape, successeur d'Honorius IV, mort le 4 avril 1292. Après la mort d'Honorius, les cardinaux se réunirent en conclave près de Sainte-Sabine; mais une épidémie se déclara dans cette ville, six ou sept cardinaux moururent, les autres s'éloignèrent; un seul resta et fut épargné; c'était Jérôme, évêque de Palestrine. Il fut élu à l'unanimité, huit mois après, par les cardinaux, rassemblés de nouveau (15 février 1288). Nicolas IV, entré fort jeune dans l'ordre des Frères mineurs, en avait, malgré lui, été fait général en 1274; on fut également obligé de forcer sa volonté pour lui faire accepter le cardinalat, et on eut beaucoup de peine à obtenir son consentement lorsqu'il fut élu pape. Dès le commencement de son pontificat, il favorisa le parti gibelin, auquel il était attaché par des liens de parenté, et se déclara protecteur de la famille de Colonne, dont Pierre, qui en était le chef, fut même créé cardinal, quoiqu'il fût marié. Le sort des chrétiens établis dans la Terre Sainte attira bientôt l'attention de Nicolas. Le roi de Chypre, qui venait de perdre Tripoli, demandait instamment des secours; le pape lui envoya quelques troupes, et ordonna une croisade, promettant indulgence plénière à tous ceux qui y prendraient part (5 janvier 1290). Sur ces entrefaites, la ville d'Acre fut prise par les infidèles; Nicolas redoubla d'activité, et envoya des légats en France et en Angleterre; mais il était trop tard. Ni Philippe le Bel ni Édouard Ier ne consentirent à se dévouer à la défense d'une cause évidemment perdue. Le pape continua pourtant de s'occuper de cette expédition, dont le projet ne fut définitivement abandonné qu'à sa mort. Nicolas est le premier religieux des Frères mineurs qui soit monté sur le trône pontifical; on ne doit donc point s'étonner qu'il ait accordé de grands priviléges à cet ordre; il le déclara directement soumis au saint-siége et exempt de toute autre juridiction; il reconnut tous les immeubles qui lui appartenaient propriété de Saint-Pierre, et le mit à la tête de l'inquisition dans le comtat Venaissin. Ce pontife était instruit pour son temps. On dit qu'il eut quelque part à l'établissement de l'université de Montpellier, et on lui attribue des *Commentaires* sur l'Écriture sainte. Plusieurs de ses *lettres* ont été publiées par Bzovius et par Wadding. On a imprimé séparément : *Bulla Nicolai papæ IV ad Cluniacenses monachos*, dans *Bullæ tres romanorum pontificum pro reformatione et observantia regulari monachorum ordinis Sancti Benedicti abbatis*; Paris, 1616, in-8°. Nicolas IV eut Célestin V pour successeur. A. Franklin.

J. Rossi (Rubeus), *Vita Nicolai papæ IV*; Pise, 1761, in-8°. — *Vita Nicolai papæ IV, ex ms. Bernardi Guidonis*, dans Muratori, *Rerum italicarum scriptores*, III, 612. — Wadding, *Annales ord. Minorum*, et *Scriptores ord. Minorum*. — Maimbourg, *Hist. des croisades*. — Chaconius, *Vitæ et res gestæ pontificum romanorum*. — Baronius et Raynaldi, *Annales ecclesiastici*. — J.-B. de Glen, *Hist. pontificale*.

NICOLAS V, pape, né à Pise (1), en 1398, mort le 24 mars 1455. Avant d'être élevé à la papauté, il s'appelait Thomas Parentucelli; il était fils d'un médecin peu fortuné. Après avoir commencé de très-bonne heure l'étude de la théologie à Bologne, il se vit obligé, par son manque de ressources, d'accepter un emploi de précepteur à Florence, d'abord chez les Albizzi et ensuite

(1) Comme son père avait longtemps habité Sarzane, où il s'était marié, Nicolas, avant son avénement à la papauté, s'appelait aussi *Thomas de Sarzane*.

Digitized by Google

chez les Palla Strozzi. Il retourna à Bologne vers 1421, et y obtint le grade de maître en théologie. Peu de temps après il entra dans la maison du cardinal Nicolas Albergati, qui lui accorda toute sa confiance et auprès duquel il remplit pendant vingt ans les fonctions d'intendant et de secrétaire. Albergati alliait aux vertus les plus austères un goût éclairé pour les belles-lettres ; il était en relation avec plusieurs des principaux humanistes de l'époque, tels que Pogge et Philelphe. Le jeune Parentucelli les fréquenta assidûment, surtout lorsque Albergati, accompagnant le pape, se fut en 1434 établi à Florence. Dans ce centre du mouvement intellectuel d'alors, il eut ample occasion de s'instruire dans le commerce des Bruni, Traversari, Manetti, Niccoli et autres célèbres lettrés, auxquels il plaisait par sa vive intelligence et par son caractère ouvert et enjoué. Il employait toutes ses épargnes à augmenter sa bibliothèque, et copiait lui-même de sa belle écriture les volumes que ses modestes ressources ne lui permettaient pas d'acquérir. Les voyages qu'il fit en Allemagne et en France à la suite de son maître, envoyé comme légat dans ces pays, lui permirent d'explorer beaucoup de bibliothèques de couvent; il y découvrit les sermons de Saint-Léon le Grand, plusieurs ouvrages d'Irénée et de Théophile, jusqu'alors inconnus à Florence. Ce goût pour les livres lui valut d'être mis à la tête de la bibliothèque publique (la première en date dans l'Europe moderne) que Côme de Médicis venait de fonder, à la demande de Niccoli, dans le couvent de Saint-Marc. Il la fit disposer d'après un ordre de classement méthodique, qui fut suivi immédiatement pour les plus importantes collections de livres en Italie, celles du duc d'Urbin, d'Alexandre Sforze, etc. Parentucelli fut ainsi l'inventeur de la science bibliographique. Dans les discussions suscitées par le concile convoqué à Florence, pour l'union des Églises grecque et latine, il se fit remarquer par son habileté dans l'argumentation. Signalé ainsi à l'attention du pape Eugène IV, il reçut de lui une prébende. Après la mort d'Albergati, qu'il soigna jusqu'à la fin avec un dévouement filial, il fut en 1446 envoyé en Allemagne pour aider les légats à rompre l'union des électeurs dirigée contre l'autorité pontificale. De retour en Italie, il fut appelé à l'évêché de Bologne et créé bientôt après cardinal. Au conclave ouvert par la mort d'Eugène, il allait voter pour Prosper Colonna, qui avait déjà presque les deux tiers des voix, lorsqu'il fut arrêté par le cardinal de Tarente, qui proposa la nomination de Parentucelli ; en quelques instants celui-ci eut la majorité. Il fut couronné le 19 mars 1447, et prit le nom de Nicolas V, en souvenir d'Albergati. Reconnu immédiatement par l'empereur Frédéric III, il fit tous ses efforts pour éteindre le schisme, qui depuis huit ans désolait l'Église. Il y parvint en 1449 ; l'antipape Félix V renonça au pontificat, et fut nommé doyen du sacré-collége et légat perpétuel en Savoie; les pères du concile de Bâle et leurs adhérents furent relevés de l'excommunication et recouvrèrent leurs bénéfices. En 1448 Nicolas avait fait mettre la dernière main au concordat d'Aschaffembourg, qui régla jusqu'en 1803 les rapports de l'Église germanique avec le saint-siége. Lorsqu'il apprit l'attaque de Mahomet II contre Chypre, il adressa aux princes de l'Europe les lettres les plus pressantes pour les engager à combattre les Turcs; en commun avec l'empereur Frédéric, qu'il couronna en 1452, à Rome, il essaya de décider la chrétienté à une nouvelle croisade. Ce fut en vain : Constantinople fut pris ; Nicolas ne perdit pas courage, et envoya de fortes sommes à Scanderberg, qui résistait aux Turcs avec succès. S'il ne négligea aucun de ses devoirs de commun pasteur des fidèles, il ne mit pas assez de soin dans l'administration temporelle de ses États, surtout de la ville de Rome. Les grandes idées qui le préoccupaient, et sur lesquelles nous allons revenir, lui faisaient tenir peu de cas des doléances des Romains, qui, après avoir pendant tant d'années joui d'une grande liberté, ne pouvaient s'habituer à ne plus être consultés sur les affaires publiques. En 1453 Étienne Porcari, gentilhomme romain, d'un esprit ardent et généreux, mais chimérique, se mit à la tête de plusieurs centaines de conjurés, décidés à arracher au pape la reconstitution de la république; trahi et arrêté avec ses principaux complices, il fut ainsi qu'eux exécuté par ordre de Nicolas, auquel on avait fait croire qu'ils avaient eu le dessein de l'assassiner.

Ces événements, les principaux du pontificat de Nicolas V, ne sont pas ce qui l'a rendu si célèbre; ce pape est surtout connu dans l'histoire comme un des plus généreux protecteurs des lettres et des arts, qui aient jamais existé. Possédant des connaissances variées, un peu superficielles il est vrai, il prenait l'intérêt le plus vif à toutes les branches du savoir humain. Plein d'idées de gloire, il avait à cœur de faire de Rome le centre intellectuel de l'Europe. Il employa à cet effet toutes les ressources de ses finances florissantes, et s'attacha, afin de n'en avoir rien à détourner pour la guerre, à se maintenir en bonne harmonie avec les princes et les républiques de l'Italie, qui continuaient à s'épuiser dans des luttes sanglantes. Il attira auprès de lui, en les comblant d'honneurs et de pensions, la plus grande partie des principaux humanistes, tels que Pogge, Manetti, Aurispa, Decembrio, et même L. Valla, qui avait cependant attaqué avec violence les moines et l'inquisition et qui avait argué de fausseté la donation de Constantin, sur laquelle en partie les papes basaient leur souveraineté temporelle. Ces lettrés avaient auprès de lui le plus libre accès, et étaient aussi avant dans sa faveur que les moines l'avaient été dans celle d'Eugène IV. Il prenait soin d'eux comme un père; ainsi il les emmenait tous avec lui en été

Digitized by Google

dans sa résidence de San-Fabiano, où il se mettait à l'abri des épidémies; quelques cardinaux seulement partageaient avec eux ce privilége. Cette brillante réunion de savants et de littérateurs, au nombre desquels il faut encore citer Georges de Trébizonde et Théodore de Gaza, n'avait cependant pas le même caractère que le cercle des beaux-esprits qui au commencement du siècle s'était formé à Florence. Ceux-ci s'efforçaient avec un enthousiasme pur et désintéressé de ranimer chez leurs contemporains l'esprit des anciens; ils poursuivaient avec dignité leur noble but de faire avancer la civilisation. Les humanistes, accourus de tous côtés à Rome pour profiter des libéralités du pape, n'avaient pas conscience d'une semblable mission; presque tous cupides et pleins de vanité, ils se jalousaient entre eux et cherchaient de toutes façons à se nuire mutuellement. Le pape semblait prendre un certain plaisir à leurs querelles furieuses, et maintenait toujours entre eux la balance égale; s'il abandonnait la direction des affaires politiques et ecclésiastiques à son bonnête secrétaire Piero da Noceto, il ne marquait à aucun de ses lettrés une prédilection exclusive. Ce qu'il leur demandait avant tout, c'était de rendre accessibles à tous par des traductions les trésors de la littérature grecque; ce désir était digne de l'esprit éclairé du pape. La connaissance du grec était alors extrêmement peu répandue; Nicolas lui-même ne le savait que très-imparfaitement; avant d'être traduits, ou, comme l'on disait, *donnés à la latinité*, les chefs-d'œuvre des écrivains grecs n'étaient que lettre morte, même pour la majorité des personnes instruites. Les principaux auteurs traduits à la demande de Nicolas sont Thucydide, Diodore de Sicile, Appien, Polybe, Strabon et Plutarque; d'Aristote on traduisit la *Physique*, la *Métaphysique*, l'*Éthique*, les *Problèmes*; de Platon la *République* et les *Lois*. Il fut encore donné des versions de plusieurs ouvrages des Pères de l'Église grecque; Nicolas chargea aussi Manetti d'entreprendre sur les textes originaux une traduction entièrement nouvelle de la Bible, et il ne se formalisait pas de voir ce savant s'écarter à ce sujet des opinions de saint Jérôme. Une de ses idées favorites était de faire traduire en vers hexamètres les œuvres d'Homère; elle l'occupait encore à son lit de mort; il venait de faire offrir à Philelphe, pour le déterminer à se charger de ce travail, une maison à Rome montée sur un grand pied, une maison de campagne, une pension considérable, en sus de celle que cet humaniste touchait déjà sur la cassette du pape, et de plus dix mille zecchines quand l'ouvrage serait terminé.

Nicolas resta sur le trône pontifical comme dans sa jeunesse, un collectionneur passionné de beaux livres, ce qui mit même de la froideur dans ses relations avec le cardinal Bessarion, qui avait le même goût.

Nicolas fit faire par son envoyé Alberto Enoche des recherches dans presque toutes les bibliothèques de l'Europe, pour y découvrir des manuscrits précieux, qu'il achetait ou faisait transcrire par ses nombreux copistes. Enoche rapporta beaucoup de manuscrits très-anciens et de la plus grande valeur; mais il ne découvrit en fait d'ouvrages inconnus que le *Traité de cuisine* attribué à Apicius et le *Commentaire sur Horace* de Porphyrion. Les volumes acquis par le pape et munis sur ses ordres de reliures magnifiques montaient à sa mort, selon des constatations certaines, au chiffre de cinq mille. Ils devinrent le fondement de la célèbre bibliothèque du Vatican, créée véritablement par Nicolas V; avant lui elle ne contenait aucun ouvrage remarquable, comme nous l'apprend Traversari, qui l'avait examinée aux temps d'Eugène IV.

Nicolas mit aussi un grand zèle à orner Rome de monuments superbes, dont les plans lui étaient fournis par Bernardo et Antonio Rosellini et par le célèbre Alberti. Après avoir fait relever les murs d'enceinte et restaurer les principales églises, il posa les fondements du célèbre temple de Saint-Pierre. A Spolète, Orviète, Civita-Vecchia, et dans d'autres villes, des palais, des ponts, des aqueducs témoignent encore aujourd'hui des goûts de ce pape pour l'architecture; c'est lui qui a fait construire les bains de Viterbe. Les autres arts n'étaient pas moins encouragés à sa cour, où régnait le plus grand luxe. L'intérieur du Vatican fut orné de fresques par Piero della Francesca et Fra Angelico; ce dernier fut chargé de décorer l'oratoire particulier du pape; les admirables peintures qu'il y exécuta existent encore aujourd'hui.

Au milieu de toutes ces splendeurs, Nicolas conserva toujours son caractère affable, foncièrement bon, plein de probité et de franchise. D'une vivacité extrême, il parlait rapidement et avec fougue; il se mettait facilement en colère lorsqu'il était contrarié, mais s'apaisait aussi vite. Il était l'ennemi de toute contrainte cérémoniale, et abhorrait tout ce qui sentait l'hypocrisie. Le seul reproche à peu près qu'on ait pu lui faire, c'est qu'il aimait un peu trop le vin. Quant à son portrait physique, Nicolas était maigre et de petite stature; il avait les yeux petits, mais étincelants et toujours en mouvement. E. G.

Vespasiano, *Nicola V* (dans Muratori, *Scriptores*, t. XXV). — Manetti, *Vita Nicolai V* (même recueil). — Æneas Sylvius, *Historia Friderici III*. — Platina, *Vitæ pontificum*. — Giorgi, *Vita Nicolai V*. — G. Voigt, *Die Wiederbelebung des classischen Alterthums* (Berlin, 1859, p. 257-360). — Stefano Infessura, *Diario romano*.

NICOLAS ou **NIELS**, roi de Danemark, né le 25 juin 1134. Élu à la royauté en 1104, à la mort de son frère Erik, il eut peu de temps après à soutenir une longue guerre désastreuse contre son neveu Henri, prince de Wagrie, qui n'avait pu obtenir de lui la part des domaines royaux qui lui revenait du chef de sa mère, sœur de Nicolas. Après dix ans de succès, Henri com-

Digitized by Google

mença d'éprouver des revers lorsque le roi eut confié en 1115 le gouvernement du Slesvig à son autre neveu, Canut, fils d'Erik, et il consentit enfin à se désister de ses prétentions moyennant une somme d'argent. Ce fut encore Canut qui mit fin à la lutte sanglante qui s'était engagée entre ses deux frères, Harald et Erik. L'autorité croissante que son courage et ses vertus lui valaient dans tout le royaume, surtout depuis que l'empereur Lothaire l'avait couronné comme roi des Obotrites (1129), excita la jalousie de Magnus, fils de Nicolas et de la princesse de Suède Marguerite, lequel venait en la même année 1129 d'être élu roi de Westgothland. Cédant aux suggestions de son neveu Henri le Boiteux, et craignant qu'à sa mort Canut ne fût choisi pour lui succéder, Nicolas consentit à ce qu'on attirât ce prince dans un guet-apens, où il fut assassiné par Magnus (7 janvier 1131). Ce crime causa dans le pays une extrême animation contre le roi et son fils; Nicolas se vit obligé de sanctionner la décision de l'assemblée de Ringstedt, qui bannit le meurtrier. Quelque temps après cependant il rappela Magnus; à cette nouvelle les provinces de Seeland et de Schonen proclamèrent roi Erik, frère de Canut. La guerre civile éclata. Erik fut d'abord soutenu par l'empereur Lothaire, qui vint à son secours avec une armée; mais à la vue des préparatifs formidables de défense disposés par Magnus au Danawirk, Lothaire se contenta de la déclaration que Magnus lui apporta au nom du roi avec quatre mille marcs d'argent, et par laquelle Nicolas reconnaissait la suzeraineté de l'Empire. Erik, borné à la défensive, vit son propre frère Harald se liguer contre lui avec ses ennemis; par des machines de siéges qu'il fit construire par des Allemands, il parvint à s'emparer du repaire fortifié d'où Harald exerçait ses brigandages. Mais en 1133, attaqué par des forces supérieures, il se vit obligé d'évacuer le Seeland et de se réfugier en Norvège. Pour se venger des Allemands, Harald fit couper le nez à tous les individus de cette nation qui se trouvèrent à Rœskilde. Pour apaiser la colère que Lothaire éprouva en apprenant cet acte barbare, Nicolas dut envoyer Magnus à la diète de Halberstadt (Pâques, 1134) et faire promettre que dorénavant aucun roi de Danemark ne ceindrait la couronne qu'après y avoir été autorisé par l'empereur. Le 4 juin de la même année le roi et son fils débarquèrent avec vingt mille hommes à Fodvig, dans le pays de Schonen, où Erik avait depuis quelques mois rétabli son autorité. Erik leur livra bataille avec une cavalerie beaucoup supérieure à la leur, et les défit complétement; Magnus fut tué; Nicolas parvint à s'échapper, et alla se réfugier à Slesvig; il y fut massacré par les membres de la *gilde*, qui vengèrent ainsi la mort de Canut, qui avait été leur protecteur. Autant le règne de son prédécesseur avait été heureux, autant le sien fut nuisible à la prospérité du pays. O.

Saxo Grammaticus. — Helmoldus. — Robert d'Elgin. — *Legenda de S. Canuto duce* (dans les *Scriptores de Langebeck*, t. IV). — *Chronicon Sialandiæ* (même recueil, t. II). — *Anonymus Roskildensis* (ibidem, t. I). — *Annalista Saxo* (années 1131 et 1134). — Dahlmann, *Geschichte Danemarks*, t. I, p. 215-243.

NICOLAS *de Damas* (Νικόλαος Δαμασκηνός), historien grec, né à Damas, en 64 avant J.-C., mort vers le commencement de l'ère chrétienne. Il était fils d'Antipater et de Stratonice. Son père, orateur estimé, remplit les plus hautes magistratures à Damas et fut employé dans diverses ambassades. Nicolas reçut une excellente éducation, et, si l'on s'en rapporte aux détails consignés par lui-même dans le récit de sa vie, il montra de bonne heure de brillants talents. Encore enfant, il composa des tragédies et des comédies qui furent reçues avec applaudissement; mais il quitta bientôt la poésie pour se consacrer à la rhétorique, à la musique, aux mathématiques et à la philosophie. Il s'attacha particulièrement aux doctrines d'Aristote, et mérita le titre de péripatéticien. Dans ses études de philosophie et de rhétorique, il eut pour camarade Hérode, et forma avec ce jeune homme, destiné au trône de Judée, une amitié durable. On ne sait à quelle date commença leur liaison, ni si Nicolas fut immédiatement attaché à Hérode comme secrétaire; mais la suite des événements nous les montre constamment ensemble. En 16 avant J.-C. Nicolas, père de famille et prêt à partir pour Rhodes, où se trouvaient ses fils, obtint d'Hérode qu'il interviendrait en faveur des habitants d'Ilion, condamnés à une forte amende par Agrippa. L'amende fut remise. Nicolas défendit également devant Agrippa la cause des Juifs, qui étaient accablés de vexations dans l'Ionie. Vers le même temps il s'entretint avec Hérode des avantages qu'un prince peut retirer de la lecture de l'histoire. Le roi de Judée fut si frappé de cette observation qu'il demanda aussitôt à son secrétaire de compiler un volumineux ouvrage sur l'histoire universelle. Nicolas s'était déjà mis à l'œuvre lorsqu'il accompagna à Rome Hérode, qui allait visiter Auguste. Il se rendit agréable à l'empereur, et se chargea de lui envoyer des dattes de Syrie, choisies avec soin. Auguste apprécia si bien cette prévenance qu'il donna aux dattes le nom de *Nicolas*. Peu après, Hérode remporta sur quelques chefs arabes des succès qui excitèrent la défiance et la colère d'Auguste. L'empereur déclara qu'il n'admettrait pas même les ambassadeurs que le prince juif lui enverrait. Hérode eut alors recours à l'influence que Nicolas possédait sur Auguste. L'habile négociateur parvint à détourner toute la colère de l'empereur contre les Arabes et à rétablir l'amitié entre Hérode et lui. Il fut moins heureux lorsqu'il intervint dans les tragédies domestiques qui ensanglantèrent la maison d'Hérode. Ses bons conseils n'empêchèrent pas ce prince de sacrifier à d'aveugles soupçons deux de ses fils, Alexandre et Aristobule. Un autre fils

Digitized by Google

d'Hérode, Antipater, principal instigateur de la mort de ses frères, fut bientôt après convaincu d'avoir voulu faire périr son père, et condamné à mort par un tribunal que présidait le préfet de Syrie, Quintilius Varus. Nicolas remplit dans cette assemblée le rôle d'accusateur. Après la mort d'Hérode, il défendit auprès d'Auguste et fit triompher les droits d'Archélaüs au trône de Judée. Ici s'arrête ce que l'on sait de Nicolas de Damas. Peut-être termina-t-il ses jours à Rome, peut-être alla-t-il les achever à Apollonie; ce fut là du moins qu'il écrivit sa *Vie d'Auguste*. Dans sa vie privée et dans ses relations sociales, il était aimable et obligeant. Quoiqu'on lui ait reproché d'avoir été le flatteur d'Hérode et d'Auguste, il était loin de rechercher la société des grands et des puissants; il préférait plutôt la compagnie des plébéiens, et on l'en blâmait à la cour d'Auguste. Les ouvrages de Nicolas de Damas comprenaient des œuvres poetiques, des œuvres philosophiques et des œuvres historiques. Les tragédies et les comédies de sa jeunesse périrent vite, et il n'en reste que des traces douteuses. Eustathe, dans ses notes sur Denys Périégète, parle d'un drame de *Sosannis* (Σωσάννης), par un Damascène. On ignore s'il s'agit ici de Nicolas de Damas, ou de Jean de Damas, auteur d'hymnes ecclésiastiques. Stobée cite un fragment de quarante-quatre vers, évidemment tirés d'une pièce de la comédie moyenne ou de la nouvelle, et qu'il attribue à un Nicolas; l'indication est bien vague, et il se peut qu'au lieu de Nicolas il faille lire Nicostrate ou Nicomaque. De ses ouvrages philosophiques, qui étaient en partie des paraphrases d'Aristote, il ne reste que de brèves indications dans les *Commentaires* de Simplicius sur Aristote. Ses ouvrages historiques sont : Ἱστορίαι ou Ἱστορία καθολική (*Histoires* ou *Histoire universelle*), en 144 livres : cet ouvrage était une compilation faite à la hâte et sans beaucoup de critique; il commençait à l'histoire des Assyriens et des Alides et se terminait aux événements contemporains de l'auteur; — Βίος Καίσαρος (*Vie d'Auguste*), perdue comme l'ouvrage précédent et connue seulement par les *Extraits* de Constantin Porphyrogénète; — Περὶ τοῦ ἰδίου βίου (*Histoire de sa vie*), perdue à part quelques extraits; — Παραδόξων ἐθῶν συναγωγή, recueil des curiosités des mœurs des différents peuples, connu par d'assez nombreuses citations de Stobée. Les trois principaux ouvrages de Nicolas de Damas, ses *Histoires*, sa *Vie d'Auguste*, et l'*Histoire de sa vie* étaient importants pour le règne d'Auguste, période sur laquelle on a peu de renseignements détaillés; bien qu'ils ne fussent pas écrits avec une parfaite sincérité et qu'ils continssent beaucoup de flatteries à l'égard d'Hérode et d'Auguste, on doit en regretter la perte. Les *Fragments* de Nicolas de Damas parurent d'abord dans une traduction latine de N. Cragius; Genève, 1593, in-4°. Le texte grec avec une traduction latine fut publié pour la première fois par Henri de Valois, dans ses *Excerpta Polybii*, *Diodori;* Paris, 1634, in-4°. J.-C. Orelli en donna une édition beaucoup plus complète et plus soignée, Leipzig, 1804, in-8°, avec un supplément (1811) contenant des notes et des corrections par A. Coray, Creuzer, Schweighæuser, etc. Le nombre des fragments publiés dans ces diverses éditions n'est guère que le quart de ceux que nous possédons aujourd'hui, et qui ont été tirés des manuscrits d'*Excerpta* de la bibliothèque de l'Escurial. M. Müller signala ces nouveaux fragments, et M. C. Müller alla les copier en Espagne; il les inséra dans ses *Fragmenta historicorum græcorum*, t. III, p. 343, dans la *Bibliothèque grecque* de A.-F. Didot. Le plus important des nouveaux fragments appartient à la vie d'Auguste, et renferme un récit très-intéressant et neuf sur certains points de la mort de César; il a été publié séparément par M. Piccolos avec une traduction française par M. Alfred Didot; Paris, 1850, in-8°. L. J.

Suidas, au mot Νικόλαος. — Sevin, *Recherches sur l'histoire de la vie et des ouvrages de Nicolas de Damas*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. VI, p. 486. — C. Müller, *préface* de son édition.

NICOLAS, évêque de Modon (Péloponnèse), à la fin du onzième siècle. On connaît peu de chose de sa vie; mais, au jugement de M. Ullmann, il est, par ses écrits, un des hommes les plus distingués de son temps. Sa théologie est fortement imprégnée de néoplatonisme. C'est ainsi qu'en prétendant, comme le Pseudo-Denis l'Aréopagite, que nous ne pouvons nous faire une idée de Dieu que par analogie et que nous n'avons pas de termes suffisants pour exprimer le divin, il entre dans les plus grands détails sur la Trinité, sur les rapports des trois personnes qui la composent, etc. On a de lui : *Libellus de corpore et sanguine Christi*, grec et latin dans le t. II de la *Bibliotheca Patrum* de Du Duc (*Auctarium Ducæanum*); 1624, in-fol.; — Ἀνάπτυξις τῆς θεολογικῆς στοιχειώσεως Πρόκλου πλατωνικοῦ (Réfutation de l'institution théologique de Proclus le platonicien), éd. Wœmel; Francfort, 1825, in-8°; — *Nicolai Methonensis anecdota;* 1825 et 1826, 2 part. Parmi ceux de ses ouvrages qui sont restés inédits, on cite *Tractatus tres de processione Spiritus sancti;* — *De primatu papæ*, etc. M. N.

Ullmann, *Nicolaus von Methone*, dans *Theolog. studien und Kritiken*; 1833, 3e livr. — Seisen, *Nicolaus Methonensis, Anselmus Canturiensis, Hugo Grotius, quoad satisfactionis doctrinam*; Heidelberg, 1838, in-4°.

NICOLAS, religieux bénédictin, né en Champagne, mort après 1176. Après avoir embrassé la vie religieuse, dans l'abbaye de Moutier-Ramey, près de Troyes, il se rendit à Clairvaux, en 1145, et y devint un des secrétaires de saint Bernard. C'était un habile homme, instruit, lettré, qui s'exprimait en latin avec beaucoup d'élégance; mais, suivant saint Bernard, il finit par faire un bien mauvais usage de son savoir

Digitized by Google

et de son talent. Enfin, après avoir commis de nombreuses fourberies, il sortit de Clairvaux en 1151, et l'illustre abbé fut obligé de le dénoncer au pape Eugène comme un voleur de livres, d'argent, comme un faussaire. Son principal artifice était, suivant ce qu'il rapporte, d'écrire des lettres dans l'intérêt des personnes qui payaient ses honteux services, et d'apposer à ces lettres des faux cachets. On croit qu'il se retira en Angleterre. Cependant on le voit plus tard rentré à Moutier-Ramey, y jouissant de la meilleure réputation, patroné, recommandé, remercié dans les termes les plus honorables par les papes Adrien IV, Alexandre III, et devenu secrétaire ou chancelier du comte de Champagne, Henri le Libéral. Avait-il donc été mal à propos accusé par saint Bernard, dont la vivacité habituelle peut bien être soupçonnée de quelque emportement, et conséquemment de quelque injustice? C'est ce qu'on n'est pas en mesure de vérifier. Nous avons de Nicolas des *Lettres*, au nombre de cinquante-cinq, qui ont été publiées dans le t. XXI de la *Bibliothèque des Pères*. Ses *Sermons*, au nombre de dix-neuf, se trouvent dans la *Biblioth. de Cîteaux*, t. III. B. H.

S. Bernardi Epistolæ, passim. — *Hist. litt. de la France*, t. XIII, p. 553.

NICOLAS Canabé, proclamé empereur de Constantinople en 1204, et mort au bout de quelques jours d'un règne nominal. Lorsque les Latins eurent rétabli sur le trône Isaac l'Ange et son fils Alexis, la population grecque supporta avec impatience les maîtres que les étrangers lui avaient imposés. Des conspirations se formèrent ouvertement contre les deux princes; mais s'il était facile de les renverser, il n'était pas aussi facile de leur trouver un successeur qui bravât les dangers d'une lutte contre les Latins. Le 25 janvier 1204 le clergé, le sénat et le peuple se rendirent à Sainte-Sophie et délibérèrent sur le choix d'un empereur. On jeta successivement les yeux sur plusieurs sénateurs; mais aucun n'accepta le trône. Il fallut remettre la délibération, et trois jours plus tard un jeune homme de famille noble, plus faible ou plus hardi que les autres, consentit à recevoir la pourpre impériale. Nicolas Canabé avait, dit-on, de l'esprit, de la douceur et ne manquait pas de courage; mais il ne fit que traverser la scène politique comme une apparition fugitive. A peine avait-il reçu le vain titre d'empereur, qu'Alexis Ducas Murzuphle, renversant le vieil Isaac, qui mourut de frayeur, et le jeune Alexis, qui fut jeté dans un cachot, se saisit de l'autorité suprême et envoya Canabé rejoindre Alexis dans le même cachot. Quelques jours après (8 février) Alexis périt égorgé, et Nicolas Canabé disparut. On pense qu'il fut mis à mort par l'ordre de Murzuphle. L. J.

Nicétas, *Isaacius et Alexis filius*. — Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*, t. XCIV.

NICOLAS, philosophe scolastique, naquit probablement à Amiens, d'où sa dénomination de *Nicolas d'Amiens*, et mourut après 1204. M. Petit-Radel démontre parfaitement qu'on ne doit pas confondre Nicolas d'Amiens avec un cardinal Nicolas qui vivait en 1145. Mais il s'agit, en outre, de savoir si notre docteur ne serait pas la même personne qu'un disciple de Gilbert de La Porrée, découvert par Martène et Durand dans leur second *Voyage littéraire*, et désigné par une note manuscrite comme ayant exposé plus clairement les opinions de son maître. M. Petit-Radel admet plus volontiers cette identité. Elle lui semble toutefois douteuse. Un disciple de Gilbert de La Porrée n'eût pas manqué, suivant ce critique, de parler dans ses livres la langue sophistique de l'école, et les écrits de Nicolas d'Amiens lui paraissent purs de tout sophisme. Assurément M. Petit-Radel ne les a pas lus. Dans le seul opuscule de Nicolas d'Amiens que possèdent nos bibliothèques publiques, nous retrouvons, en effet, l'idiome scolastique du douzième siècle, avec tous ses néologismes et toute son audace : il y a plus; nous y remarquons même la fréquence de certaines locutions dont Gilbert de La Porrée a particulièrement fait usage. Il n'est donc pas invraisemblable qu'il ait été, comme on l'a supposé, un des disciples de cet illustre maître. On a peu d'autres renseignements sur la vie de Nicolas d'Amiens. Une lettre d'Alexandre III nous apprend que vers l'année 1165 il ne possédait encore aucun bénéfice. Une prébende avait été promise à Nicolas par Thierry, évêque d'Amiens. Thierry étant mort, le pape ordonne que son successeur Robert remplisse au plus tôt cette promesse. Nicolas jouissait donc à Rome d'un grand crédit. Mais par quels services s'était-il concilié le puissant patronage d'Alexandre? C'est ce que nous ignorons.

Ses écrits aujourd'hui connus sont une *Chronique*, signalée par Montfaucon dans la bibliothèque du Vatican, et un traité que possède la même bibliothèque ainsi que la Bibliothèque impériale, à Paris, sous le titre de *Ars fidei catholicæ*. Ce traité n'ayant jamais été publié, il nous importe de le faire connaître. Il est contenu dans le manuscrit du Roi inscrit sous le n° 6506. Il commence par ces mots : « Incipit prologus in *Artem fidei catholicæ* editam a Nicolao Andranensi (1). » Dans le prologue l'auteur s'adresse au pape Clément III, qui tint le siége pontifical du 20 décembre 1187 au 27 mars 1191; ce qui nous apprend à quelle date Nicolas d'Amiens composa son livre. L'objet de cet ouvrage est d'opposer une barrière à l'envahissement des hérésies, et l'auteur déclare qu'il n'emploiera pour les combattre que des arguments de l'ordre logique. Autrefois, il est vrai, on les confondait par l'autorité des Écritures. Mais les

(1) Pour *Amblanensi*. Le manuscrit est souvent incorrect. Au lieu de *Andranensi*, M. Petit-Radel a mal du *Andratium*. Le traité d'Alain de Lille qui porte le même titre est un tout autre ouvrage.

Digitized by Google

Écritures sont tombées dans le mépris, il faut désormais tout prouver suivant les principes d'Aristote, et mettre la foi d'accord avec la raison. C'est une entreprise devant laquelle l'auteur ne reculera pas. Il divise donc son traité en cinq livres : le premier sur la cause suprême; le second, sur le monde, les anges, la création de l'homme et le libre arbitre; le troisième, sur le Fils de Dieu; le quatrième, sur les sacrements; le cinquième, sur la résurrection. Au commencement de chaque livre, suivant un procédé qui lui est particulier, il place plusieurs séries de définitions (*descriptiones*), de thèses (*petitiones*), de propositions universellement admises (*communes animi conceptiones*), qui devront servir de fondements à ses théorèmes. Ensuite, voici comment il raisonne. La définition de la cause est ainsi conçue : « La cause est ce qui donne l'être à une autre chose nommée *le causé*. » La première proposition universellement admise est celle-ci : « Toute chose tient son être du principe générateur de sa cause. » Maintenant voici le premier théorème : « Tout ce qui est la cause de la cause est la cause du causé. Soit, en effet, le causé A, sa cause B, et la cause de B C. » Il argumente en énonçant d'abord la définition de la cause, l'hypothèse, la première proposition deux fois reproduite, et de nouveau la définition de la cause. Ainsi le théorème est démontré. Cela dit, l'auteur passe au théorème suivant, qu'il démontre en des termes encore plus brefs. M. Petit-Radel s'est donc manifestement trompé : Nicolas d'Amiens est un logicien; disons même que sa logique est d'une âpreté choquante, et qu'on ne rencontre pas au douzième siècle un autre docteur qui soit tombé dans le même excès.

La méthode de Nicolas d'Amiens nous est donc connue; mais il nous est moins facile de qualifier sa doctrine. Est-elle nominaliste? Est-elle réaliste? Elle est réaliste par inclination; mais l'auteur évite avec tant de soin de déclarer son propre sentiment sur les questions controversées, qu'on ne sait trop dans quelle secte on doit le ranger. Son quatrième théorème (livre premier) est ainsi conçu : « *Neque subjectam materiam sine forma, neque formam sine subjecta materia actu posse esse.* » C'est une proposition téméraire. Elle est, il est vrai, conforme aux principes d'Aristote; Aristote n'admet pas l'actualité de la première des formes, l'âme, à l'état de substance séparée : mais Nicolas d'Amiens est-il du même avis? Non sans doute. Ici donc il énonce une proposition dont il ne soupçonne pas toutes les conséquences. Il est, toutefois, certain qu'il repousse la thèse de la matière informe, considérée comme antérieure en ordre de génération à la matière informée : ce qui est la thèse des platoniciens, reproduite plus tard par Duns Scott. Nicolas d'Amiens est donc un réaliste très-modéré. C'est que le réalisme vient d'être condamné par l'Église dans la personne même de son maître, Gilbert de La Porrée. Aussi avec quelle prudence s'exprime-t-il sur le théorème des attributs divins : « *Deus est potentia qua dicitur potens, sapientia qua dicitur sapiens, caritas qua diligens; cæteraque nomina quæ divinæ naturæ dicuntur, competere, de Deo licet improprie prædicant divinam essentiam.* » Ce sont les termes exprès de saint Bernard argumentant contre Gilbert de La Porrée devant le concile de Reims. B. HAURÉAU.

Hist. litt. de la France, t. XVII, p. 1.

NICOLAS *de Brai*, poète latin moderne, né vers 1160, mort vers 1230. On ne sait rien sur sa vie. Cependant on admet volontiers, sur une conjecture de dom Brial, qu'il était doyen du chapitre collégial de Brai, en Champagne. Il est auteur d'un poëme historique intitulé : *Gesta Ludovici VIII*, qu'André Duchesne avait le premier tiré des manuscrits, et dont le tome XVII des *Historiens de France* nous offre une édition plus complète. M. Petit-Radel a analysé ce poëme. B. H.

Hist. litt. de la France, t. XVIII, p. 60.

NICOLAS, surnommé *de Flavigny* (1), prélat français, mort le 7 septembre 1235. Nous le trouvons d'abord doyen de l'église de Langres, et il occupait encore cette charge au commencement de l'année 1229. Il s'y était concilié sans doute une grande renommée par son savoir et par son caractère, car en cette année, le 20 février, l'église de Besançon étant agitée depuis deux ans par de graves discordes, Grégoire IX choisit lui-même pour y mettre fin Nicolas de Flavigny, et de simple doyen le fit archevêque. Ce choix eut en effet pour résultat d'éloigner la multitude des compétiteurs, dont les ambitieuses menées avaient causé beaucoup de scandale et de rendre la paix à l'église de Besançon. Mais à peine Nicolas fut-il établi dans sa chaire métropolitaine, qu'il s'y vit assiégé par de plus turbulents agitateurs. C'étaient les citoyens de Besançon, ses sujets et vassaux, suivant la loi féodale, qui de nouveau s'étaient insurgés, avaient prononcé la déchéance de son autorité temporelle, et avaient institué pour y suppléer une commune, une administration civile. Nicolas, dans cette redoutable conjoncture, se rendit auprès de l'empereur, fit valoir ses titres, ses droits, et obtint de Frédéric II, au mois de décembre 1231, un diplôme plein de menaces contre les citoyens confédérés. Ils se soumirent, mais avec la ferme résolution de recommencer leur entreprise. Les citoyens de Besançon étaient alors très-jaloux de conquérir leur indépendance : ils avaient exilé déjà dans ce but un de leurs archevêques, et ils devaient encore en persécuter d'autres; de tous les adversaires qui pouvaient s'offrir à Nicolas, c'étaient les plus dangereux. Aussi ne put-il les réduire sans avoir

(1) On ignore si c'était le nom de son pays natal ou celui de sa famille.

Digitized by Google

recours à l'empereur. Thibauld de Rougemont, vicomte de Besançon, eut aussi de grands débats avec notre archevêque. Ce vicomte s'était attribué dans la ville divers droits, autrefois exercés par l'autorité métropolitaine. Nicolas l'assigna devant son tribunal, et lui demanda compte de ses abus. Le vicomte résista d'abord : cependant comme sa puissance n'était pas aussi formidable que celle des citoyens, Nicolas l'amena bientôt lui-même, et sans invoquer le bras de l'empereur, à signer un désaveu formel de ses prétentions. Cet événement est de 1232. Vers le même temps, Nicolas ayant affaire au comte de Montbéliard, qui s'était permis quelque usurpation sur les domaines des moines de Lure, n'hésitait pas à l'excommunier. C'était, on le voit, un prélat vigilant et ferme. Au mois d'août 1235, il était à Mayence, où il siégeait, comme prince de l'Empire, dans les conseils de Frédéric II. C'est en revenant de cette ville qu'il mourut. Dans le siècle dernier, on conservait à Citeaux un ouvrage manuscrit de Nicolas de Flavigny, intitulé : *Concordia Evangeliorum Nicolai Crisopolitani*. On ignore où se trouve aujourd'hui cet ouvrage, dont les différents fonds de la Bibliothèque impériale et le catalogue de M. Gust. Hænel n'offrent aucun exemplaire. Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* ont omis le nom de cet écrivain. B. H.

Dunod de Charnage, *Hist. de l'Église de Besançon*, t. I, p. 196. — Huillard-Bréholles, *Hist. Diplom. Friderici II*, t. IV. — *Gallia Christiana vetus*, t. I.

NICOLAS *de Narbonne*, supérieur général des Carmes, né à Narbonne, ou, suivant d'autres auteurs, à Toulouse, mort vers 1270. Il fut élu vicaire général de l'ordre dans les contrées orientales en l'année 1250, supérieur ou prieur général de toute la congrégation, après la mort de Simon Stock, en 1265. Presque toutes les autres circonstances de sa vie sont inconnues, ou racontées en des termes qui les rendent douteuses. Ainsi quelques écrivains de l'ordre, recueillant d'obscures traditions, ont été jusqu'à lui attribuer des miracles. Son titre principal, et le plus authentique à la célébrité, est un ouvrage encore inédit que les bibliographes nomment *Sagitta ignea* (la Flèche de feu). Comme il y raconte, en des termes pleins d'amertume, les fautes, les désordres des carmes orientaux et les malheurs qui en ont été le juste châtiment, cet ouvrage a été plusieurs fois cité par les ennemis de l'institution monastique. B. H.

Catal. bibl. Cotton., p. 90. — *Histoire litter. de la France*, t. XIX, p. 127.

NICOLAS *de Bâle*, chef de l'association des Amis de Dieu (*Gottes Freunde*), répandue au quatorzième siècle en Suisse et sur les bords du Rhin. Il habitait l'Oberland, et paraît avoir exercé une grande influence sur l'esprit de Tauler. On ne sait guère autre chose de ce personnage, qui, comme tous les membres de cette association, s'entourait à dessein des voiles du mystère. M. le professeur Schmidt de Strasbourg a publié dans son *Die Gottesfreunde in XIV Jahrhund* (Iéna, 1854, in-8°) un écrit jusqu'alors inconnu de Nicolas de Bâle. M. N.

Ch. Schmidt; *Tauler*, Hambourg, 1841, in-8°, et *Études sur le mysticisme allemand au XIVe siècle*; Paris, 1847, p. 111 et suiv. — *Literarische Centralblatt*, 1856, n° 10.

NICOLAS (*Henri*), hérésiarque hollandais, né à Leyde, vers la fin du quinzième siècle. On n'a presque aucun détail sur sa vie. Il se crut appelé à fonder une nouvelle religion, qu'il appelait *la maison d'amour*. Il se déclara supérieur à Moïse, qui n'avait enseigné que l'espérance, ainsi qu'au Christ, qui n'avait, disait-il, prêché que la foi, tandis que lui, Nicolas, apportait aux hommes la doctrine de la charité. Cela ne l'empêchait pas d'exclure de la félicité éternelle tous ceux qui ne croyaient pas en lui. Ses principes, exposés par lui dans quelques écrits, tels que l'*Evangelium regni, Sententiæ documentales, Prophetia spiritus amoris, Pacis super terram publicatio*, etc., trouvèrent quelques adhérents dans le bas peuple de Hollande. En 1540, il engagea une discussion avec T.-H. Volkard Kornheert, qui voulait aussi établir de nouvelles croyances. Dans le dernier quart du seizième siècle, la secte des Nicolaïtes, qui était restée peu nombreuse, essaya de faire des prosélytes en Angleterre; mais les édits sévères prononcés contre eux par la reine Élisabeth rendirent vaine cette tentative. O.

Hoornbeck, *Summa controversiarum*. — Alting, *Theologia historica*. — Camden, *Annales* (année 1589).

NICOLAS *d'Egmond*, théologien hollandais, né dans le comté d'Egmond, mort en 1527. Il entra dans l'ordre des Carmes, prit ses degrés à Louvain, et y fut reçu docteur en théologie. Il se signala par l'amertume de ses paroles dans ses disputes avec Érasme. La chaire était son arène; et quand le pape Adrien VI lui eut imposé silence, Egmond exhala sa bile dans des libelles anonymes. Érasme, qui en parle fréquemment dans ses lettres, ne semble pas beaucoup plus modéré à son égard et le peint ainsi : *Homo natura fatuus, nec admodum doctus, moribus immanis, præfracti animi impotenti impetu*, etc. On fit contre Nicolas le distique suivant en forme d'épitaphe : A. L.

Hic jacet Egmondus telluris inutile pondus ;
Dilexit rabiem, non habeat requiem.

Érasme, *Epistolæ*. — Paquot, *Memoires*.

NICOLAS (Le P.), prédicateur français, né à Dijon, mort en 1649, à Lyon. Son nom de famille était *Peltret*. Il appartenait à l'ordre des Capucins, et y remplit les charges de définiteur et de provincial. On a de lui : *L'Esprit du chrétien ecclesiastique et religieux*; Lyon, 1658, 3 vol. in-8°; — *Panégyriques sur les mystères de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge*; ibid., 1688, 2 vol. in-8°; — *Panégyriques des saints*, ibid., 1693, 2 vol. in-fol.; — *Sermons* sous différents titres; ibid., 1685 à 1696, 14 vol.

in-8°. Son *Carême* a été trad. en italien (Venise, 1730, 2 vol. in-4°). P. L.

Denis de Gènes, *Bibl. des Capucins.* — Papillon, *Bibl. des auteurs de Bourgogne.*

NICOLAS (*Augustin*), littérateur français, né en 1622, à Besançon, où il est mort, le 25 avril 1695. D'un famille ancienne mais pauvre, il fit ses études dans sa ville natale, travailla quelque temps chez un notaire, et embrassa le métier des armes; il fit plusieurs campagnes en Italie, et faillit perdre la vie à Naples, dans la sédition de Masaniello. Après avoir servi de secrétaire au cardinal Trivulce, il passa en Espagne, et plaida avec tant de zèle la cause de Charles IV, duc de Lorraine, alors prisonnier à Tolède, que ce prince, en recouvrant la liberté (1661), le choisit pour résident à Madrid avec le titre de conseiller d'État. Le premier ministre Louis de Haro lui confia plusieurs négociations politiques dont il s'acquitta honorablement. En 1666, il devint maître des requêtes au parlement de Dôle. L'un des premiers à faire sa soumission à Louis XIV en 1668, il fut forcé, en 1669, quand la Franche-Comté retomba au pouvoir des Espagnols, de chercher refuge en Lorraine, puis à Paris. Après la paix de Ninègue (1678), il fut nommé conseiller d'État, et reprit sa place de maître des requêtes au parlement de Besançon. Au milieu d'une existence agitée, Nicolas consacra tous ses loisirs à la culture des lettres. Il parlait et écrivait avec facilité le latin, l'italien et l'espagnol, avait des connaissances variées, et entretenait un commerce de lettres avec La Chambre, Frémont d'Ablancourt, Sinibaldi, Magri, etc. Mais il avait de ses talents une opinion excessive, comme le témoigne le quatrain suivant :

Si meritum quæris, toto circumspice mundo
Ingenii superent quot monimenta mei.
Mille meis passim sudarunt præla libellis
Præstant, et toto plurimus orbe legor.

Cette variété intempestive lui attira maintes épigrammes; La Monnoye, qui ne l'aimait pas, en a recueilli quelques-unes, entre autres, celle-ci en forme d'épitaphe :

Ci-gît Augustin Nicolas,
Auteur de la première classe,
Réformateur de Vaugelas,
Rival de Virgile et d'Horace.
Instruit des affaires d'État,
Au conseil et dans le sénat
Il méritait le rang suprême,
C'était un homme enfin. — Hola!
De qui tenez-vous tout cela?...
De qui je le sais?... de lui-même.

Nous citerons de Nicolas : *Europa lugens, sive de universa Europæ clade carmen elegiacum, cui accesserunt elegiarum lib. II*; Naples, 1647, in-4°; 2e édit., augmentée; Besançon, 1692, in-4°; — *Historia dell' ultima rivoluzione del regno di Napoli*; Amsterdam, 1660, in-8° : relation estimée, même des Italiens; — *Panégyrique au roi Louis XIV, en vers*; Besançon, 1668; in-4°; — *Parthenope furens*; Lyon, 1668, Paris, 1670, in-4° : c'est un poëme en cinq livres, dont l'insurrection de Naples est le sujet; — *Lyricorum lib. III*; Dijon, 1670, in-4° : il y a quatre livres d'odes, au lieu de trois qu'annonce le titre; — *Discours et Relation véritable sur le succès des armes de la France dans le comté de Bourgogne en 1668*; s. l., 1673, in-4°; Amsterdam, 1677, in-4°; — *Paradoxes moraux et politiques*; Besançon, 1675, in-4°; — *Dissertation morale et juridique si la torture est un moyen sûr de vérifier les crimes secrets?* Amsterdam, 1681, in-8°; trad. en latin, Strasbourg, 1697, in-8° : ce livre, difficile à trouver, est le meilleur de ceux qu'a produits Nicolas. Dans son épître dédicatoire à Louis XIV, il conseille à ce prince d'abolir la torture. « C'est, dit-il, à un un monarque de France d'extirper dans son royaume, par son pouvoir absolu, et d'inviter, par un exemple aussi noble que le sien, les autres princes chrétiens à corriger tant d'injustes moyens de venir à la connaissance et au châtiment des crimes. » — *Saggi in poesia toscana, burlesca, seria e lirica*, Besançon, s. d. (1686), in-4°; — *Gioiello composto di quattro gioie pellegrine*; ibid., 1687, in-4°; — *Raccolta delle opere galanti in lingua e poesia toscana*; ibid., 1687-1689, 2 part. in-4°; — *Dissertation sur le génie poétique*; ibid., 1693, in-4°; — *Forêt de rondeaux*, ibid., 1694, in-4°. P. L.

Dunod, *Hist. du comté de Bourgogne*, III. — Jules Chifflet, *Memoires manusc.* — La Monnoye, *Menagiana*, I. — Moréri, *Grand Dict. hist.*

NICOLAS (Le P. *Pierre*), mathématicien français, né à Toulouse, en 1663, mort dans la même ville, en 1708. Il appartenait à la Société des Jésuites, et fut l'élève en géométrie du P. Antoine de La Loubère, son confrère. Après avoir rempli divers emplois dans son ordre, où il professa les mathématiques, il devint recteur du collége de Béziers et mourut provincial du Languedoc. Sa vie fut studieuse et consacrée au progrès de la science. Mairan, qui avait connu particulièrement le P. Pierre Nicolas, dit de ce savant : « C'était une des plus excellentes têtes qu'il y eût en ces temps-là pour les mathématiques. Il n'était véritablement exercé que dans la synthétique des anciens et surtout dans cette géométrie d'Apollonius de Perga, dont on dit que Newton faisait tant de cas et qu'il regrettait de ne pas avoir assez cultivée; mais je ne fais nul doute qu'il ne se fût également distingué dans les nouveaux calculs, s'il était venu au monde un peu plus tard. » On a de lui quelques ouvrages qui prouvent ses profondes connaissances en géométrie; tels sont : *De novis spiralibus exercitatio geometrica*; Toulouse, 1693, in-4°; — *De lineis spiralibus logarithmicis, hyperbolicis*, etc.; Toulouse, 1695, in-4°; — *De conchoidibus et cissoidibus*; Toulouse, 1697, in-4°. « Tous ces morceaux, selon Montucla, sont doués d'une élégance charmante pour ceux qui ont encore quelque goût pour le style de la géométrie ancienne,

Digitized by Google

et qui n'en sont pas venus au point de désirer qu'on pût démontrer les premières propositions des éléments par des équations algébriques. » Une *Lettre* qu'il écrivait en 1698, à Ozanam, qui s'était trompé en parlant de la quadratrice de Tschirnhausen, nous apprend qu'il avait considéré cette courbe sous les mêmes aspects, et qu'il en avait formé un petit *Traité* en vingt-huit propositions, où il déterminait son aire, son centre de gravité, ses solides de révolution et leurs surfaces; il y démontrait enfin ce que Tschirnhausen avait avancé sur quelques-uns de ces objets. Ces spéculations prouvent qu'il aurait pu figurer lui-même parmi les géomètres qui s'occupèrent de la cycloïde. Il constate que cette courbe a un cours infini, tant d'un côté que de l'autre de son axe, et qu'elle rampe entre deux parallèles éloignées l'une de l'autre de la quantité du diamètre du cercle générateur, en le touchant alternativement. » Cette courbe n'est que la projection de l'hélice décrite autour d'un cylindre sur un plan passant par l'axe. L—z—E.

Mairan, *Avertissement* sur le *Problème de la roue d'Aristote*, à la suite des *Lettres au P. Parennin*. — Montucla, *Histoire des mathématiques*, t. II, p. 78.

NICOLAS (*Jean*), chirurgien français, né à Nîmes, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il introduisit dans sa ville natale l'inoculation. En 1756 il se rendit à Genève pour entendre Tronchin. Les préjugés, la routine et l'ignorance ne tardèrent pas à se liguer contre lui. Pour faire taire leurs clameurs, il en appela à l'expérience, et publia la relation détaillée de quatre-vingts inoculations qu'il avait pratiquées. On a de lui : *Journal des inoculations;* Avignon, 1766, in-12; — *Manuel du jeune chirurgien en faveur des élèves en chirurgie;* Paris, 1770, 2 vol. in-8°; trad. en allem., Augsbourg, 1777, in-8°. M. N.

Michel Nicolas, *Hist. littér. de Nîmes*, t. II, 252-254.

NICOLAS (*Pierre-François*), médecin et chimiste français, né le 26 décembre 1743, à Saint-Mihiel, mort le 18 avril 1816, à Caen. Il prit ses degrés au Collége des Médecins de Nancy. Après avoir enseigné la philosophie à Grenoble, il revint à Nancy comme professeur de chimie, et passa de là, en la même qualité, à l'École centrale de Caen. Depuis 1809 il fut chargé de l'enseignement de la chimie et de la physique dans l'académie de cette ville. Il était correspondant de l'Académie des Sciences. On a de lui : *Nosologie méthodique suivant le système méthodique de Sydenham*; Paris, 1771, 3 vol. in-8°; trad. du latin de Sauvage; — *Le Cri de la nature en faveur des enfants nouveau-nés;* Grenoble, 1775, in-12; Paris, 1793, in-8°, avec un précis sur l'inoculation; — *Cours de chimie théorico-pratique;* 1777, in-12; — *Dissertation chimique sur les eaux minérales de la Lorraine*; Nancy, 1779, in-8°; — *Sur les eaux minérales de Saint-Diez;* 2e édit., 1784, in-8°; — *Avis sur l'électricité considérée comme remède;* Nancy, 1780, in-8°; — *Histoire des maladies épidémiques qui ont régné dans le Dauphiné depuis* 1775; Grenoble, 1781, in-8°; il y a donné une suite en 1787 pour les épidémies qui depuis 1780 avaient régné dans cette province; — *Précis des leçons publiques de chimie et d'histoire naturelle qui se font toutes les années aux écoles de médecine de l'université de Nancy;* Nancy, 1787, 2 vol. in-8°; — *Manuel du distillateur d'eau-de-vie;* Nancy, 1787, in-12; — *Mémoire sur les salines de la république;* 1796, in-8°; — *Méthode de préparer et conserver les animaux pour les cabinets d'histoire naturelle;* Paris, 1800, in-8°, pl.; — *Cours de chimie théorico-pratique;* Caen, 1802, in-8°; on n'a que la première partie de cet ouvrage; — (avec Victor Gueudeville), *Recherches et Expériences médicales et chimiques sur le diabètes sucré;* Paris, 1803, 1805, in-8°; — plusieurs dissertations, dont trois ont été couronnées par l'Académie de Nancy. Nicolas a été le principal rédacteur du *Nouveau Dictionnaire universel et raisonné de médecine* (Paris, 1772, 6 vol. in-8°); recueil sévèrement critiqué par Haller, qui lui déniait toute portée scientifique. P. L.

Boisard, *Notice sur la vie et les ouvrages de P.-F. Nicolas;* Caen, 1816, in-8°.

NICOLAS PAULOVITCH, empereur de Russie, naquit au château de Gastchin, près de Saint-Pétersbourg, le 7 juillet 1796, l'année même de la mort de Catherine II, son aïeule, et mourut le 2 mars (18 février du calendrier grec) 1855. Il était fils de l'empereur Paul Ier et de Marie, princesse de Würtemberg. Il avait deux frères aînés, Alexandre, né en 1777, et Constantin, né en 1779. Ces deux princes avaient été élevés sous la direction de leur grand-mère, qui avait pour eux, et surtout pour le grand-duc Alexandre, une affection qu'elle n'accordait point à son fils. On soupçonnait même qu'elle avait le projet d'avoir son petit-fils pour successeur immédiat.

Catherine avait voulu, comme on le sait, mettre la Russie en communication avec l'Europe, non point seulement par le commerce et la politique, mais aussi par les mœurs, les idées, les opinions. Elle était en correspondance avec Voltaire; elle avait attiré Diderot; sa cour parlait le français, peut-être mieux que le russe. C'est dans cet esprit qu'elle veilla à l'éducation du grand-duc Alexandre. Il eut pour directeur de ses études le colonel Laharpe; sa jeunesse fut imbue des doctrines philosophiques et des opinions libérales du dix-huitième siècle.

L'éducation du grand-duc Nicolas fut tout autre. Ce fut l'impératrice Marie qui veilla avec un soin maternel à l'éducation de ses deux jeunes fils, Nicolas, et Michel, qui était né en 1798. Elle était pieuse, austère, pénétrée de l'idée du devoir et de la règle; sa tendresse pour ses enfants gardait un caractère de sévérité.

Digitized by Google

Lorsque le grand-duc Alexandre succéda, en 1801, à son père Paul Ier, victime d'un régicide, son frère Nicolas n'avait que cinq ans. L'impératrice Marie continua de diriger l'éducation de ses deux derniers fils, encore enfants; l'empereur Alexandre ne s'en occupa nullement; lorsqu'ils furent parvenus à l'adolescence, il ne chercha pas à leur donner la connaissance des affaires, ne les associa à aucun conseil, ne les entretint jamais du gouvernement ni de la politique. Ils étaient de jeunes officiers, élevés avec soin, accoutumés par leur mère à une conduite sage et régulière et surtout à une obéissance respectueuse aux volontés de l'empereur. Lorsque les armées de la coalition entrèrent une seconde fois à Paris, en 1815, les deux jeunes grands-ducs avaient accompagné l'empereur. Pendant le séjour des vainqueurs, l'empereur Alexandre se montra, comme l'année précédente, bienveillant pour la France. Ses deux frères jouirent beaucoup de leur séjour à Paris. Tout leur plaisait dans la vie qu'ils y menaient. La belle et noble figure du grand-duc Nicolas et ses manières nobles et polies lui valurent un grand succès dans les salons où il se présenta.

En 1817, il épousa la princesse Louise-Charlotte de Prusse, qui, en recevant le baptême de l'Église grecque, prit le nom d'Alexandra. Elle avait alors dix-neuf ans. Fille aînée de la belle et malheureuse reine Louise, elle avait hérité de son charme et de la noblesse de son caractère. Cette union resserra encore l'alliance et la mutuelle confiance des cours de Pétersbourg et de Berlin; jamais mariage de prince ne fut suivi d'un bonheur aussi constant.

La position du grand-duc Nicolas resta la même; il ne prit aucune part au gouvernement de son frère Alexandre : il n'était associé à aucun conseil, n'avait à dire son avis sur aucune affaire, et continuait seulement à s'occuper de ses devoirs militaires, qui semblaient absorber son attention et son goût.

L'empereur Alexandre mourut à Taganrog, le 1er décembre 1825 ; il ne laissait point d'enfants. Un acte solennel de Paul Ier avait rétabli l'ancien ordre de succession suivi depuis l'avénement des Romanof et qu'avait aboli un ukase de Pierre le Grand, en vertu duquel chaque souverain avait le droit de désigner son successeur. Ainsi la couronne devait être déférée au grand-duc Constantin, alors âgé de quarante-six ans. Le grand-duc Nicolas n'avait que trente ans et son frère Michel vingt-neuf. Ce n'était pas sans effroi que la noblesse russe, seule classe qui pouvait avoir une opinion, voyait le pouvoir absolu près d'échoir à un prince qui depuis longtemps, et dès sa première jeunesse, était universellement détesté et méprisé. Semblable de visage et de physionomie à son père Paul Ier, il avait été le fléau de tout ce qui l'entourait. Colère, brutal, sans pitié, ne connaissant d'autre loi que la discipline militaire, il avait, depuis le moment où il était devenu l'héritier présomptif de la couronne, mérité que la voix publique répétât : « Il sera impossible de le laisser régner. » Toutefois, il avait toujours montré un attachement sincère et une déférence obéissante à l'empereur son frère; jamais il n'avait eu un tort envers lui. Le congrès de Vienne avait donné à l'empereur Alexandre un royaume de Pologne distinct de l'empire de Russie; il en avait conféré la vice-royauté à son frère Constantin, qui était plutôt chef de l'armée polonaise que vice-roi d'une monarchie constitutionnelle.

Lorsque la nouvelle de la mort d'Alexandre fut arrivée à Pétersbourg, le grand-duc Nicolas, après avoir consulté sa mère, réunit le conseil de l'empire pour prêter le serment d'obéissance et de fidélité à son frère aîné, l'empereur Constantin. Mais le conseil de l'empire avait à se conformer à un ordre qu'avait laissé l'empereur Alexandre. Un papier, scellé du sceau impérial, avait été, depuis le 28 août 1823, remis au conseil. Sur l'enveloppe était écrit de la main d'Alexandre la note suivante : « Garder au conseil de l'empire jusqu'à ce que j'en ordonne autrement; mais dans le cas où je viendrais à mourir, ouvrir ce paquet en séance extraordinaire, avant de procéder à tout autre acte. »

L'enveloppe renfermait une lettre du grand-duc Constantin, datée du 26 janvier 1822, ainsi conçue : « Ne reconnaissant en moi ni le génie, ni les talents, ni la force nécessaires pour être jamais élevé à la dignité souveraine, je supplie Votre Majesté Impériale de transférer ce droit à celui à qui il appartient après moi... Daignez, Sire, agréer avec bonté ma prière et contribuer à ce que notre auguste mère y adhère. »

A cette lettre était jointe la réponse de l'empereur, où il acceptait la renonciation. Un acte solennel devait promulguer, sous les formes officielles, cette volonté de l'empereur défunt.

Le grand-duc Nicolas n'hésita pas un moment; il proclama son frère Constantin empereur de toutes les Russies. Lorsque le conseil de l'empire se présenta pour lui faire connaître les volontés de l'empereur défunt, il répondit : « Je ne suis point empereur et ne veux point l'être, à moins que le grand-duc Constantin persiste à abdiquer ses droits. » — Le conseil insista, en représentant les dangers de la situation et rappela qu'en Russie un interrègne avait presque toujours été une révolution. Le grand-duc fut inflexible, et ordonna que le conseil prêtât serment à l'empereur Constantin, ainsi que toutes les autorités civiles et militaires. Sa mère et les conseillers lui firent remarquer qu'en ce moment même il faisait acte de souveraineté en exerçant un pouvoir absolu. Aucun motif politique, aucune prudence, aucune crainte des troubles, que pourrait susciter un avénement irrégulier, n'inspirèrent la résolution inébranlable du grand-duc Nicolas. Il a toujours regardé cette détermination comme l'acte le plus honorable de sa

Digitized by Google

vie; il en parlait souvent, et se félicitait d'avoir observé scrupuleusement la seule loi constitutionnelle de l'empire, la seule qu'il croyait être au-dessus de la volonté des souverains. Il avait toujours professé un grand respect pour la mémoire de son père, et il protestait contre le jugement de l'histoire. « La Russie, disait-il, doit à Paul Ier la pragmatique qui la préserve des révolutions. » — La légitimité lui semblait inséparable de la monarchie.

Ce qui advint de son refus aurait pu lui montrer qu'il eût mieux fait d'obéir à la volonté de son frère et d'accepter, sans hésitation, la mission que lui destinait la Providence.

Le conseil de l'empire se constitua en conseil de régence.

Le grand-duc Constantin, en apprenant la mort de l'empereur, avait écrit à l'impératrice sa mère, en confirmant la promesse qu'il avait officiellement faite à son frère; il adressa aussi une lettre et son serment de sujétion et de fidélité à l'empereur Nicolas, qui ne jugea point que le désistement fût assez officiellement solennel. Les conseillers qu'il envoya offrir la couronne à son frère n'avaient pas un doute sur la réponse qui leur serait faite, et cette mission leur paraissait une vaine formalité. Ils aperçurent quelque impatience, mais nulle hésitation dans la réponse officielle, qui leur fut faite par le grand-duc Constantin.

Les scrupules de l'empereur Nicolas avaient laissé le gouvernement en interrègne pendant quinze jours. Ce fut le 24 décembre 1825 qu'il vint habiter le palais impérial et qu'il signa le manifeste de son avénement. Les grands corps de l'État avaient la veille prêté le serment de fidélité. Depuis plusieurs jours, des révélations avaient appris à l'empereur qu'une conspiration était tramée dans la garnison de la capitale et même dans sa garde. On n'ignorait pas qu'avant la mort de l'empereur les armées du midi étaient travaillées par les sociétés secrètes; les derniers moments d'Alexandre avaient été troublés par la certitude qu'une vaste conspiration se préparait. Les communications des officiers russes avec les patriotiques sociétés allemandes, un séjour de deux années en France, où s'agitaient les partis affranchis, par une constitution libérale, avaient répandu dans l'armée russe un esprit révolutionnaire. Un comité, composé d'hommes d'un patriotisme chimérique, appartenant à la plus haute aristocratie, donnait le mouvement à la conspiration que favorisaient l'incertitude de la souveraineté et l'immobilité du gouvernement.

Lorsque fut connue la réponse du grand-duc Constantin, et à la veille du jour où les troupes devaient prêter serment, les conspirateurs imaginèrent de persuader à la troupe qu'il fallait crier : « Vive l'empereur Constantin », et proclamer que c'était lui qui devait régner. Les premiers officiers qui se présentèrent pour recevoir le serment furent frappés à coups de sabre ou blessés par des balles. Cette première émeute fut réprimée; mais bientôt la révolte se propagea, des régiments tout entiers étaient en révolte ouverte. Alors l'empereur, après avoir confié son fils aux gardes qui défendaient le palais, marcha à la rencontre des rebelles avec un bataillon dont la fidélité était assurée; ils criaient : « Houra Constantin! » Sans se troubler il leur dit, en leur indiquant une masse d'insurgés qui occupait plus loin une partie de l'immense place où le palais est situé : « Hé bien, allez rejoindre les traîtres ». Sans livrer aucun combat, les deux partis étaient en présence. L'empereur, entouré de généraux et de régiments fidèles, restait avec sang-froid sur le champ de bataille et refusait de rentrer au palais. Le général Miloradovitch, gouverneur de Pétersbourg, celui qui avait gagné la bataille de Malo-Iaroslavetz, le plus illustre des généraux russes, avança seul pour parler aux soldats, qui l'avaient toujours aimé et respecté; à peine leur avait-il adressé quelques paroles, qu'il tomba percé d'un coup de bayonnette et d'une balle tirée à bout portant. Le grand-duc Michel était allé à la caserne du régiment qu'il commandait; il lui fit prêter serment, l'amena à l'empereur, et demanda à charger sur les rebelles. L'empereur hésita d'abord à commencer ce combat. Il essaya de les faire haranguer par le métropolitain; mais le peuple russe, quoique pieux et fidèle aux pratiques religieuses, respecte peu les prêtres : le prélat ne fut pas écouté; il se retira au milieu des menaces et des insultes. Enfin l'empereur se décida à réprimer par les armes une insurrection qui de moment en moment devenait plus menaçante; car la populace, gagnée par l'argent et l'eau-de-vie, commençait à se joindre aux soldats. Une charge de cavalerie ne réussit pas d'abord à rompre les rangs pressés du principal groupe des insurgés; alors on fit feu sur eux, et le combat s'engagea sans obtenir un résultat décisif. Cependant le jour baissait; l'empereur fit annoncer qu'on allait recourir à l'artillerie; les premières décharges eurent peu d'effet; mais bientôt la mitraille fit un tel ravage que les révoltés se dispersèrent. Ils avaient perdu environ deux cents hommes, et on en arrêta cent cinquante. Alors l'empereur, après avoir passé de longues et cruelles heures, en face de la révolte, sans trouble, sans agitation, avec une courageuse patience, rentra au palais, accompagné de M. de La Ferronays, ambassadeur de France, qui ne l'avait point quitté. L'impératrice n'avait pas cessé de pleurer et de prier, et lui-même, ému et attendri, ne put retenir ses larmes. « Ah! quel commencement de règne! » disait-il. Les troupes restèrent sous les armes, des précautions furent prises; mais il n'y avait plus rien à craindre. La foule des insurgés était dispersée; les chefs du complot furent arrêtés. Un des plus importants, le prince Troubetzkoï, le fut chez son beau-frère, le comte de Lebreltern, ambassadeur d'Autriche, et amené de-

Digitized by Google

vant l'empereur; ses papiers avaient été saisis; il ne pouvait nier son crime; il se jeta aux pieds de l'empereur, et demanda grâce de sa vie. — « Asseyez-vous, répondit l'empereur, et écrivez à votre femme, je vais vous dicter. — *J'aurai la vie sauve* ». Et comme Troubetzkoï, troublé, ne pouvait continuer à écrire. — Cachetez votre lettre. Si vous vous sentez le courage de supporter une vie déshonorée et vouée aux remords, vous l'aurez; c'est tout ce que je puis vous promettre. »

Presque tous les auteurs de la conspiration furent arrêtés; ils appartenaient pour la plupart aux grandes familles de Russie; l'empereur assista aux premiers interrogatoires qu'ils subirent; une commission fut instituée pour instruire le procès. Deux jours après parut un manifeste qui distinguait deux classes de coupables : « Les uns, pauvres, égarés, ne savaient pas ce qu'ils faisaient; les autres voulaient abattre le trône, supprimer les lois, bouleverser l'empire, amener l'anarchie. Les soldats n'ont point participé à ces attentats. Je regarde comme un premier acte de justice, comme ma première consolation, de les déclarer innocents; mais cette même justice défend d'épargner les coupables. »

Ainsi, lorsque, l'empereur Nicolas, se conformant à l'usage de ses prédécesseurs, signala son avénement par un acte général d'amnistie, il n'y comprit pas les accusés de la conspiration; la procédure continua; la commission fit son rapport; les prévenus furent divisés en deux classes; les militaires ne furent pas mis en jugement. L'empereur, comme chef de l'armée, prononça la peine qui leur fut infligée; aucun ne fut condamné à mort. L'emprisonnement, l'exil ou la dégradation furent prononcés arbitrairement, mais avec clémence.

Les autres prévenus furent renvoyés devant une haute cour, c'est-à-dire devant une commission dont les membres étaient nommés par l'empereur, pour le jugement spécial de ce procès. Les lois existantes avaient conservé toutes les tortures et les atroces supplices qui ont si longtemps souillé les codes de tous les États européens. Mais les arrêts étaient presque toujours commués par le souverain. La haute cour avait été autorisée à graduer la culpabilité, et par conséquent à modifier les peines, sans même en référer au souverain pour les commuer. L'arrêt définitif prononça la peine de mort contre cinq accusés, qui furent attachés à une potence le 24 juillet 1826. Un très-grand nombre furent exilés pour la vie en Sibérie, et la plupart n'ont obtenu aucun adoucissement à leur peine pendant tout le règne de Nicolas. Il resta inflexible et impitoyable aux instances des familles les plus distinguées. Le souvenir de la conspiration ne s'effaça jamais de sa mémoire, et conserva toujours une influence prépondérante sur ses opinions et sur la direction de son gouvernement. Il se fit pour toute sa vie le champion de l'ordre, qu'il croyait toujours menacé, se faisant un devoir de préserver la Russie de toute diminution du pouvoir absolu.

Au moment où le grand-duc Nicolas succédait à son frère, l'Europe était en paix et les relations de la cour de Russie avec toutes les puissances de l'Europe étaient faciles et amicales. Toutefois quelques difficultés donnaient lieu à un échange de notes entre la Porte Ottomane et la cour de Russie, qui se plaignait de la violation des articles du traité de Bucharest relatifs aux priviléges garantis aux principautés de Moldavie, Valachie et Servie. Pour prévenir une rupture, qui aurait troublé la paix de l'Europe, le gouvernement anglais chargea le duc de Wellington de se rendre auprès de l'empereur Nicolas, afin de le disposer à des procédés de conciliation envers la Porte Ottomane. Un autre sujet d'inquiétude, encore plus grave, avait décidé la mission de lord Wellington. Les Grecs s'étaient depuis plusieurs années soulevés contre la domination ottomane. Ils prétendaient se rendre indépendants; l'opinion publique en Angleterre et surtout en France s'était enthousiasmée pour leur cause. Des volontaires partaient pour aller combattre avec les Grecs; des comités s'étaient formés pour leur faire passer des secours. Le gouvernement français encourageait ce mouvement des esprits. C'était pour empêcher la Russie de s'emparer exclusivement du patronage de l'insurrection des Grecs que le cabinet anglais avait donné cette mission au personnage le plus considérable dans la politique européenne. Lord Wellington fut reçu avec tous les honneurs dus à son importance et au grade de feld-maréchal que lui avait donné Alexandre Ier. Il assista aux obsèques de l'empereur Alexandre, dont la dépouille mortelle avait été transportée de Crimée à Pétersbourg. On donna son nom à un régiment de l'armée russe.

La négociation dont le duc de Wellington était chargé ne présenta aucune difficulté. L'empereur l'assura qu'il n'était nullement disposé à se faire le protecteur de l'insurrection des Grecs; qu'il déplorait les ravages que l'armée égyptienne commettait dans la Morée et qu'il était prêt à signer une convention d'après laquelle la Russie, la France et l'Angleterre notifieraient à la Porte Ottomane leur intention de mettre fin à une guerre qui menaçait la population chrétienne d'une extermination totale.

Le duc de Wellington avait donc réussi au delà de ses espérances et peut être de son désir, pour la question grecque. Il eut moins de succès quant aux différends qui pouvaient amener une rupture entre la Russie et la Porte Ottomane. L'empereur lui fit connaître franchement la politique qu'il a suivie pendant tout son règne. Il ne voulait pas qu'une affaire entre lui et la Porte devînt européenne et fût soumise à l'intervention des autres puissances.

Digitized by Google

Le 3 septembre 1826, l'empereur Nicolas célébra à Moscou la cérémonie de son couronnement; les fêtes furent magnifiques. Les ambassadeurs extraordinaires de toutes les puissances assistaient à cette solennité. Immédiatement après le sacre, l'empereur descendit du trône, et s'avança vers sa mère, qui se présentait avec toute la famille impériale pour lui rendre hommage. Il voulait lui baiser la main; l'impératrice le serra dans ses bras, émue jusqu'aux larmes, ainsi que lui. Constantin, venu exprès de Varsovie, assistait à cette solennité.

Un traité conclu en 1813, par la médiation de l'Angleterre, entre la Russie et la Perse avait laissé indéterminée la frontière qui devait être tracée par des commissaires de ces puissances; on n'était pas encore parvenu à s'accorder lorsque l'empereur Nicolas, pour notifier son avénement et régler la question des limites, envoya le prince Mentchikoff, le même dont la mission à Constantinople décida vingt-cinq ans après la rupture et la guerre de la Russie avec la Porte Ottomane. Sa mission en Perse eut la guerre pour résultat; elle fut favorable et glorieuse pour l'armée russe; elle dura plus d'une année, et se termina par un traité qui donna à la Russie les provinces d'Erivan et de Nakitchévan. La protection que l'Angleterre accordait à la Perse n'avait point décidé l'empereur Nicolas à accepter sa médiation. Il avait voulu imposer la paix, et non l'obtenir; elle lui valut la province d'Érivan et toute la rive gauche de l'Araxe.

Au moment où commençait la guerre de Perse, le traité d'Akermann avait mis un terme aux dissentiments qui troublaient les relations de la Porte Ottomane avec la cour de Russie. Voyant que l'armée russe avait constamment l'avantage sur les Persans, que l'Autriche et même l'Angleterre ne lui étaient pas assez favorables pour se compromettre avec la Russie, que l'insurrection grecque, encouragée et secourue par la France et l'Angleterre, faisait des progrès menaçants, le divan se résigna : ses plénipotentiaires signèrent un traité conforme aux propositions de la Russie.

Au moment même où ce traité était conclu, il était évident qu'une nouvelle guerre allait éclater. D'après les articles qui avaient été convenus dans les conférences tenues à Pétersbourg, lors de la mission du duc de Wellington, les puissances devaient interposer leur médiation entre la Porte Ottomane et les Grecs. Il n'était pas vraisemblable que les conditions qui lui étaient présentées fussent acceptées. — La Grèce devait être un État distinct et séparé de l'empire Ottoman; la seule dépendance et obligation maintenues devaient consister en un tribu annuel. — Le divan se refusa absolument aux propositions qui lui étaient faites par l'Angleterre, la France et la Russie. En même temps le Grand-Seigneur semblait se préparer à la guerre. Il venait de licencier les janissaires et de réprimer, avec une énergie cruelle, leur désobéissance et leur révolte.

Cependant, les démonstrations des trois puissances se bornaient à l'envoi des flottes, qui étaient d'abord chargées d'empêcher l'armée égyptienne de débarquer dans la Morée, où Méhémet-Ali l'envoyait au secours des Turcs; une escadre russe avait été envoyée de la Baltique dans les ports d'Angleterre, puis s'était rendue dans la Méditerranée. Ibrahim Pacha était déjà entré en Morée, et il attendait un renfort que devait lui amener une flotte turque. Les amiraux anglais et français lui signifièrent de ne la pas recevoir. De son refus résulta la bataille de Navarin, où la flotte turque fut détruite par les escadres des puissances alliées. Puis la France, épousant manifestement la cause des Grecs, envoya une expédition en Morée, d'où Ibrahim se retira.

L'empereur Nicolas prévoyait et souhaitait peut-être la guerre avec la Turquie. Le succès de ses armes dans la guerre de Perse l'encourageait. D'ailleurs en montant sur le trône il s'était proposé avant tout d'avoir une belle et nombreuse armée. Son goût, ses soins, la pensée que tel était le premier devoir d'un souverain le portaient à en faire sa principale occupation. Les levées qu'il avait ordonnées inquiétaient l'Europe. L'Angleterre et surtout l'Autriche auraient voulu prévenir la guerre; la France, au contraire, sans la désirer, s'applaudissait de voir ses relations avec la Russie devenir plus intimes et concevait quelque espérance d'un dédommagement des sacrifices qui lui avaient été imposés par les traités de 1815. M. de La Ferronays, qui avait été longtemps ambassadeur à Pétersbourg et qui avait gagné la confiance bienveillante de l'empereur, venait d'être nommé ministre des affaires étrangères. M. Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie, était fort mêlé aux affaires intérieures de la France. Ainsi tout contribuait à donner une sorte de popularité à la guerre qui allait commencer; plusieurs officiers français furent même autorisés à servir dans l'armée russe.

Le manifeste, qui ne laissait aucun espoir d'accommodement, fut notifié à toutes les puissances de l'Europe au mois d'avril 1828. La guerre commença aussitôt, et l'empereur partit un mois après. La Moldavie et la Valachie furent d'abord occupées; la gauche de l'armée se porta sur les bouches du Danube, dans le dessein de s'emparer du littoral de la mer Noire. L'empereur s'y rendit pour presser le siége de Varna, pendant que la principale force de l'armée assiégeait Silistrie, et trouvait une résistance puissante, éprouvant même quelques échecs. Le siége de Varna fut difficile et coûta cher à l'armée russe. L'empereur, sans être général en chef, dirigeait toutefois les opérations et n'était pas toujours du même avis que les généraux. Il en advint qu'un mouvement qu'il avait ordonné eut un résultat regrettable. Il comprit que la présence du souve-

Digitized by Google

rain à une armée qu'il ne commande pas n'est pas utile pour le succès. Aussitôt après la prise de Varna, il s'embarqua pour Odessa. Une tempête terrible, telle qu'il s'en élève quelquefois dans la mer Noire, le mit en grand danger pendant plusieurs heures. Aussitôt après avoir débarqué, il retourna à Pétersbourg.

La campagne de 1828 n'avait pas eu le succès qu'avait espéré l'empereur. L'armée russe avait rencontré partout une résistance qu'elle n'avait pu vaincre; elle avait même éprouvé quelques échecs. La prise de Varna était le seul résultat dont on pouvait se féliciter. L'Europe attentive à cette guerre avait reconnu que la puissance militaire de la Russie n'était réellement pas telle qu'elle le paraissait. L'Autriche, qui prenait un grand intérêt à l'Empire Ottoman, avait laissé voir la satisfaction que lui donnait sa résistance à l'invasion des armées russes. L'empereur Nicolas ne prit point part à la campagne de 1829. Il se rendit dans le mois de mai à Varsovie, où il fut couronné roi de Pologne. Son frère Constantin était resté commandant de l'armée polonaise et chef du conseil d'administration. Les cérémonies furent pompeuses; l'empereur fut accueilli avec enthousiasme par la population; mais il ne fit point cesser le régime dictatorial qui supprimait provisoirement les garanties constitutionnelles. Il ne voulut pas convoquer la diète, et l'armée polonaise, toute brillante qu'elle était, n'obtint pas, comme elle le désirait, de prendre part à la guerre contre les Turcs.

La campagne de 1829 fut une série de victoires, soit en Asie, soit en Europe. Le général Diebitsch, qui avait été appelé au commandement de l'armée de Bulgarie, passa les Balkans par les défilés voisins de la mer Noire. Des renforts lui furent envoyés par mer. Le théâtre de la guerre fut donc transporté en arrière de l'armée turque, qui défendait les passages des Balkans. Après quelques combats le général Diebitsch s'empara d'Andrinople. Constantinople était menacé de près. Mais la principale armée turque était en arrière de l'armée de Diebitsch. La position était donc dangereuse; heureusement le divan, craignant de voir les Russes entrer à Constantinople, envoya des négociateurs pour proposer la paix. L'empereur avait aussi donné l'ordre de traiter aussitôt que des propositions seraient faites. Ses instructions n'étaient pas exigeantes : la fortune de la guerre pouvait changer; ses armées étaient décimées par la peste; il lui importait de ne pas augmenter la malveillance et l'inquiétude des puissances européennes et surtout de l'Autriche, qui ne voulaient pas que l'empire Ottoman fût conquis ou mis sous le joug de la Russie. Les plénipotentiaires russes ne demandèrent pas d'autre accroissement de territoire que le littoral oriental de la mer Noire et les forteresses qui le défendent. Ils stipulèrent que les Dardanelles seraient ouvertes aux bâtiments de commerce de toutes les nations. Les garanties données par les traités précédents, à la Servie et aux principautés danubiennes, furent confirmées. Cette modération du vainqueur était plus apparente que réelle; il était évident que la Turquie n'était plus en état de résister à la puissance russe, qu'elle allait passer presque à un état de vassalité et que désormais la Russie aurait la prétention d'exercer une influence prépondérante sur la Porte Ottomane, et d'écarter l'intervention des puissances européennes dans toutes les questions qui intéresseraient la Turquie. Les relations de la Russie avec la France restaient les mêmes, et la paix d'Andrinople n'y causait ni regrets ni inquiétudes. L'expédition d'Alger avait été annoncée d'avance à l'empereur Nicolas, et il avait proposé d'y coopérer.

Mais bientôt tout changea et l'Europe n'eut d'autre préoccupation que la révolution qui avait élevé le duc d'Orléans sur le trône de France. Tous les souverains, sans retard ni hésitation, reconnurent le roi Louis-Philippe; ils comprirent que c'était le seul moyen de maintenir l'ordre public en France, de garantir l'Europe de la propagande révolutionnaire et peut-être de la préserver d'une guerre formidable. Telle ne fut pas la pensée de l'empereur Nicolas. Son ambassadeur, Pozzo di Borgo, avait le premier, dans le corps diplomatique, regardé comme indispensable et urgente une démarche qui indiquerait l'assentiment des souverains. Il ne fut pas désavoué par sa cour; mais de ce jour il perdit toute la confiance de son empereur. Le souvenir toujours présent de la sédition qui, lors de son avénement, avait mis en péril sa couronne et sa vie, lui rendait odieuse toute révolution; d'ailleurs il n'avait jamais cessé de s'applaudir de la preuve qu'il avait donnée de son respect pour la légitimité, et ne voulait pas voir que lui aussi régnait par la nécessité des circonstances et non pas par la stricte observance de la loi de succession. Il répondit à la lettre par laquelle le roi Louis-Philippe lui annonçait son avénement, en ne lui donnant pas le titre de frère; il ne lui communiqua jamais les événements de famille, ainsi que cela se pratique entre souverains.

Bientôt après, l'insurrection des Polonais vint accroître encore son horreur des révolutions. Ce fut l'époque la plus affligeante de sa vie. Les succès qu'obtinrent d'abord les Polonais, l'intérêt que leur témoignait la France l'irritèrent et parfois le mirent en doute sur l'issue définitive de cette guerre. Lorsqu'il apprit la victoire du prince Paskewitch et la prise de Varsovie, il se jeta à genoux pour remercier Dieu. Dès lors il soumit la Pologne à un gouvernement absolu et arbitraire, supprima toutes les garanties qu'avait accordées la constitution donnée par l'empereur Alexandre, et se prit de haine contre les Polonais.

Les séquestres, les confiscations, les deporta-

Digitized by Google

tions en Sibérie, les dégradations de noblesse et tout un régime de terreur pesèrent sur la Pologne.

Pendant les derniers mois de 1830 le choléra se répandit en Russie; Moscou fut envahi par le fléau. Au mois de juin 1831 il sévit avec fureur à Pétersbourg; il y eut des jours où succombèrent plus de deux cents malades. La populace, se voyant en proie à un mal qui atteignait beaucoup moins les riches que les pauvres, s'imagina que la classe supérieure empoisonnait les vivres; les esprits s'exaltèrent; une foule séditieuse se livra à d'affreux désordres; des malades furent arrachés de leurs lits, des médecins massacrés. Toutefois, au milieu de leur fureur, ils invoquaient l'empereur, qu'ils regardaient comme leur père. Il se rendit sur la place du marché, parmi les séditieux; et, du haut de sa calèche, il leur parla avec cette éloquence naturelle dont il était doué, leur montra plus de douleur et de pitié que de courroux, leur disant de se mettre à genoux pour implorer la bonté de Dieu. Ces paroles firent une vive impression, et l'ordre fut rétabli.

Quelle que fût l'idée que l'empereur Nicolas s'était faite de la révolution qui avait appelé au trône le roi Louis-Philippe, et la malveillance qu'il avait conçue contre ce prince, il ne cessa point de se maintenir en relations convenables et faciles avec la France. Aucune difficulté ne s'éleva entre les deux puissances; mais il continua de croire que cette révolution était destinée à troubler l'Europe, et qu'il convenait de maintenir une coalition des grandes puissances de l'Europe, qui encore une fois seraient appelées à envahir la France. Mais il ne pouvait persuader l'Autriche ni la Prusse, et encore moins l'Angleterre. On entrevoyait dans les conseils qu'il donnait le désir de devenir, comme son frère Alexandre, le chef d'une croisade contre la France. D'ailleurs ses conseils ne témoignaient pas même qu'il eût un véritable désir de la guerre. Il connaissait mal l'état de la France et de l'Europe, et ses inquiétudes étaient plus imaginaires que réelles. C'était seulement matière de conversation dans les voyages assez fréquents qu'il faisait en Allemagne et pendant les grandes revues où il conviait les princes étrangers. Il leur parlait des craintes que devait inspirer la France, des dangers qui menaçaient l'Europe, de la nécessité de se tenir prêt à la guerre; il avait, disait-il, « moins que tout autre à s'en inquiéter. Mais on pouvait compter sur lui; il était le corps de réserve de la bonne cause ».

Sans avoir aucun projet arrêté, prévoyant plutôt une guerre dans l'Orient qu'une guerre européenne, la principale occupation de l'empereur Nicolas était d'avoir une armée nombreuse et redoutable. C'était sa pensée dominante; il en augmentait sans cesse le nombre; il veillait avec soin à la discipline et à l'exercice de ses troupes. Il avait renoncé au système des colonies militaires, dont son prédécesseur avait fait un essai malheureux. Dès la première année du nouveau règne une révolte terrible avait éclaté dans une de ces colonies; l'empereur avait même couru un grand danger, lorsqu'il s'était présenté, pour rappeler les soldats à leur devoir. Elles avaient donc été supprimées, hormis pour la cavalerie. — Chaque année, pendant deux à trois mois, la plus grande partie de l'armée était rassemblée non loin de Pétersbourg, et l'empereur ordonnait lui-même les manœuvres, les mouvements, les plans de bataille; c'était l'emploi de son temps qui lui plaisait le plus; il excellait dans ce commandement, sans toutefois montrer aucune prétention à être un grand général. Il avait voulu avoir aussi une belle armée navale, et faisait construire un grand nombre de vaisseaux dans les ports de Cronstadt et de Sébastopol. C'était surtout vers la mer Noire et la Turquie qu'il portait son attention, sachant bien que c'était de ce côté qu'il lui convenait d'être fort et puissant. — Ce n'était pas la Porte Ottomane qui pouvait l'inquiéter, il avait éprouvé qu'elle n'était plus de force à lui résister; mais les puissances de l'Europe se tenaient en garde contre les conquêtes ou la domination de la Russie. C'est ce qui fut évident en 1833. Méhémet-Ali, pacha d'Égypte, s'était rendu indépendant; il s'était mis en rapports habituels avec l'Europe et surtout avec la France. Il avait emprunté à la civilisation l'art militaire et le mécanisme de l'administration; il avait une flotte et une armée. Pour étendre sa puissance, il s'était emparé de la Syrie, sous prétexte d'y réprimer des désordres. Il voulait que ces vastes provinces fussent réunies à son pachalik d'Égypte, et il exigeait que sa vassalité fût aussi indépendante que l'avait été la régence d'Alger. Pendant cette négociation, l'armée égyptienne, commandée par Ibrahim, fils du pacha, s'avançait dans l'Asie Mineure, menaçant d'arriver devant Constantinople; car la Porte n'avait plus d'armée à lui opposer. La France s'employait d'une part à arrêter cette invasion et d'autre part à obtenir du divan de larges concessions en faveur de Méhémet-Ali. Le divan espérait plus d'appui dans la protection des Russes; il implorait des secours ou plutôt acceptait ceux qui lui étaient offerts. Cependant une escadre française s'était montrée. Ibrahim avait évacué l'Asie Mineure et la Porte Ottomane avait consenti à presque toutes les prétentions de Méhémet-Ali. Mais pendant ces négociations le divan avait accepté les offres de la Russie, et au moment où il consentait aux conditions proposées par la France, une escadre, sortie de Sébastopol, entrait dans le Bosphore et débarquait un corps de cinq mille hommes. Le comte Orloff, qui les commandait, était muni de pouvoirs pour négocier un traité, par lequel l'empereur de Russie s'engageait à une alliance défensive contre toute attaque extérieure ou

Digitized by Google

intérieure, qui menacerait l'Empire Ottoman. Par un autre article, la Porte s'engageait à fermer le détroit des Dardanelles à tout vaisseau étranger quand elle en serait requise par la Russie. — Ce traité d'Unkiar-Skellessi ne fut pas rendu public; la France et l'Angleterre adressèrent des représentations au gouvernement russe; elles n'eurent aucun effet, mais la France déclara qu'elle ne reconnaissait point l'existence de ce traité. Les efforts sincères des puissances européennes pour raffermir l'Empire Ottoman n'eurent pas de résultats. L'ordre dans l'administration, la justice dans l'exercice du pouvoir, la sécurité assurée aux populations chrétiennes, furent vainement promises, et le mal ne cessa d'empirer. La paix ne fut point établie entre le Grand-Seigneur et le pacha d'Égypte. En 1838 la guerre recommença en Syrie; on pouvait prévoir que l'armée égyptienne, commandée par Ibrahim-Pacha, menacerait bientôt Constantinople et mettrait en danger l'existence de l'Empire Ottoman. L'Angleterre et la France étaient encore d'accord pour le préserver; mais il y avait dissentiment dans les concessions qui devaient être accordées à Méhémet-Ali. L'opinion française s'était prise d'une bienveillance passionnée pour le pacha d'Égypte; on voyait en lui le conservateur de l'islamisme, et en même temps on regardait son pouvoir comme compatible avec l'esprit européen, comme destiné à civiliser l'Orient. Il y avait aussi beaucoup d'illusions sur la force de son armée et sur l'habileté de son fils. En Angleterre on en jugeait autrement, et on ne voulait pas le rendre si puissant. Le prince de Metternich proposa de traiter la question d'Orient dans une conférence à Vienne. Il fut difficile de décider l'empereur Nicolas à prendre part à cette négociation; car il avait toujours voulu traiter seul à seul avec la Turquie et ne pas mêler les autres puissances dans la décision du sort de Constantinople; toutefois il consentit à envoyer un plénipotentiaire à Vienne. Mais le lendemain du jour où il avait annoncé cette intention on apprit que le sultan Mahmoud venait de mourir. Dès lors il fallait absolument savoir si son fils Abdul-Mejid lui succéderait tranquillement et se trouverait en position de continuer sans trouble le gouvernement de son père. Ainsi il ne fut plus question de la conférence de Vienne. Quelques mois après, une nouvelle conférence fut ouverte à Londres. Il s'agissait seulement de savoir quelle portion de la Syrie serait ajoutée à la souveraineté de l'Égypte, qui deviendrait vassale héréditaire du Grand-Seigneur. La France voulait que la Syrie ne fût point partagée et fût attribuée tout entière au pacha d'Égypte. L'Angleterre faisait la part du pacha beaucoup moins grande. C'était une question très-indifférente à l'empereur Nicolas, et il le disait lui-même; mais complaire à l'Angleterre, qu'il ménageait beaucoup, et procurer un échec à la politique française était une satisfaction pour lui. Ainsi la convention fut signée par les plénipotentiaires d'Angleterre, d'Autriche, de Russie et de Prusse sans que le plénipotentiaire de France y prît part. L'Europe put craindre que ce dissentiment entre la France et l'Angleterre ne troublât la paix; mais l'événement montra bientôt que le pacha d'Égypte n'avait pas autant de puissance qu'on l'avait supposé en France. Ses armées furent obligées de revenir en Égypte et avec l'aide d'une escadre anglaise la Syrie rentra sous l'obéissance de la Porte Ottomane. Alors les négociations de la conférence de Londres recommencèrent. Lorsque le sort du pacha eut été fixé par la Porte Ottomane, l'empereur de Russie, qui ne souhaitait pas encore la guerre, ne fit aucune difficulté à consentir la nouvelle convention, qui fut signée en 1841, et cette fois avec le concours de la France.

Cet acte plaçait l'empire turc sous la protection commune des grandes puissances; il était donc contraire à la politique et aux desseins de l'empereur Nicolas, qui avait toujours voulu que personne n'eût à se mêler des relations et des différends qu'il pouvait avoir avec la Porte Ottomane; c'était sa malveillance envers la France qui l'avait conduit à signer la première convention qui semblait l'isoler et la mettre en opposition avec l'Europe entière. L'entente cordiale de la France et de l'Angleterre était pour lui un mécompte affligeant. Le roi Louis-Philippe avait fait une visite à la reine d'Angleterre et avait été accueilli avec amitié et empressement. L'empereur Nicolas fit aussi en 1844 un voyage à Londres. Une note du comte de Nesselrode, qui plus tard fut rendue publique, a fait connaître dans quelles vues il était alors venu en Angleterre. Ce memorandum se rapporte à l'état où se trouvait alors la Turquie. Après avoir insisté sur la nécessité de conserver l'existence de l'Empire Ottoman, le comte de Nesselrode ajoutait : — « On ne peut se dissimuler combien cet empire renferme d'éléments de dissolution. Des circonstances imprévues peuvent hâter sa chute. » — Aucun engagement positif n'était résulté de cette communication. Mais l'empereur Nicolas retourna à Pétersbourg persuadé que s'il survenait quelque circonstance extraordinaire, la Russie et l'Angleterre se concerteraient sur ce qu'il conviendrait de faire.

Pendant les quatre années qui suivirent ce voyage en Angleterre, l'empereur continua de s'occuper avec le même soin de la formation de son armée; mais l'administration du département de la guerre n'était pas l'unique objet de ses soins. Il savait que le devoir d'un souverain consiste surtout à veiller aux intérêts de son peuple, à l'administration de la justice, à la sécurité de ses sujets, au développement de l'industrie et du commerce, à l'instruction publique. Son attention s'était toujours portée sur toutes les obligations que lui imposait la royauté; d'autant plus

Digitized by Google

qu'ayant un pouvoir absolu, aucune institution ne venait à son aide, puisque tout fonctionnaire public n'avait d'autre devoir que d'obéir à l'autorité suprême. L'empereur Alexandre avait plus qu'aucun souverain pris à cœur le bonheur de ses sujets. Il avait voulu leur donner des garanties et renoncer à une large part du pouvoir absolu. Il était monté sur le trône lorsque, jeune encore, il venait de recevoir les enseignements philosophiques et libéraux du colonel La Harpe. Il songeait à donner une constitution, à réformer les codes, à octroyer des garanties et des libertés; mais les événements de la guerre et la politique intérieure l'avaient détourné de la tâche qu'il s'était donnée. Ses idées avaient changé; les révolutions qui troublaient l'Europe lui avaient inspiré des doutes sur les idées de son jeune âge; à ses opinions philosophiques avaient succédé des pensées religieuses mêlées des rêveries de l'illuminisme. Son gouvernement s'était ressenti de ces variations, et les règles de l'administration avaient souvent changé. Les Russes se félicitèrent d'abord de la disposition d'esprit de leur nouvel empereur, dont les décisions étaient absolues et les opinions invariables. — Au lieu de rédiger un nouveau code, il fit rassembler tous les ukases qui étaient en usage et qui avaient force de loi. Le conseil de l'empire semblait être d'avis qu'il convenait de réformer les dispositions reconnues pour défectueuses et de donner à ce travail un caractère d'ensemble, de manière à former un code. L'empereur, qui assistait rarement au conseil, prit la parole pour motiver un avis contraire. Il croyait qu'après avoir porté remède à la confusion séculaire des ukases et classé ceux qui avaient réellement autorité, il était sage de mettre à l'épreuve cette législation et d'apprendre par l'expérience quelles réformes et quels changements étaient nécessaires. Cet avis prévalut et fut généralement approuvé.

Personne n'était plus persuadé que l'empereur de la nécessité d'une réforme efficace dans l'administration de la justice, de la police et des finances; la vénalité des juges et l'improbité des employés de toutes les administrations étaient pour lui un continuel chagrin; il eût bien voulu, et il le disait quelquefois, nettoyer les étables d'Augias. Mais son système de gouvernement, sa conviction de la nécessité du pouvoir absolu l'arrêtaient dans tous les projets de réforme. Il ne voulait pas voir que la surveillance la plus clairvoyante des fonctionnaires et des employés, c'est la liberté de l'opinion et de la presse, et que l'administration doit être soumise au contrôle et à l'examen de corps délibérants et indépendants. L'idée que le pouvoir absolu est insuffisant et impuissant à maintenir l'ordre dans la gestion des intérêts publics était bien loin de sa pensée.

Il n'ignorait pas que le servage des paysans devait nécessairement être réformé et que de cette question fondamentale dépendait l'avenir de la Russie; il aurait voulu la résoudre, le sort des cultivateurs l'intéressait; il songeait à améliorer leur situation, à les protéger contre les propriétaires, mais prononcer leur affranchissement était une pensée qui n'entrait pas dans son esprit.

L'empereur Nicolas avait aussi la volonté de donner un grand développement au commerce et à l'industrie, qui firent en effet de grands progrès sous son règne. Il témoignait beaucoup de bienveillance et de considération aux riches négociants de Moscou; mais il ne songeait pas à changer leur situation civile, à lever l'interdiction qui leur défendait de posséder des paysans cultivateurs, de sorte qu'ils ne pouvaient pas être propriétaires, et formaient une classe complétement distincte de la noblesse. Il n'aurait pas aimé à les voir quitter leurs robes et couper leurs longues barbes. Si leurs affaires de commerce ou le désir d'étudier, pour les imiter, les établissements et les fabriques de France ou d'Angleterre, les engageait à quitter la Russie, ces voyages déplaisaient à l'empereur. Il aurait voulu que la Russie rivalisât par l'industrie, par la richesse, par les arts, par le développement de l'esprit, avec les États de l'Europe occidentale; son amour-propre en eût été flatté. En même temps il cherchait à se garantir des influences extérieures, et parfois il lui venait dans la pensée de regretter que la grande muraille de la Chine ne séparât pas la Russie de l'Europe. Pendant plusieurs années il fut interdit aux Russes de venir en France, et plus tard les passe-ports furent soumis à une taxe onéreuse.

L'empereur Nicolas s'occupa aussi de l'instruction publique; les universités établies par son prédécesseur furent l'objet de ses soins. Il y eut des professeurs français ou allemands. Le ministère de l'instruction publique fut confié à des hommes distingués, entre autres à M. Ouvarof. A la cour de Catherine, on parlait peu la langue russe; il n'en fut pas ainsi sous le règne d'Alexandre et encore moins sous celui de son successeur. Ils favorisèrent les écrivains et les poëtes qui honoraient la langue nationale. L'empereur appela à sa cour Pouschkin, qui avait été presque compromis dans la conspiration de 1826, et après sa mort il ordonna des obsèques solennelles. Les colléges fondés par l'empereur Nicolas étaient tenus sous une discipline militaire. Dans sa pensée, tout noble russe devait suivre la carrière des armes. Il ne concevait pas qu'il en fût autrement. C'était le fond de l'éducation. Un jeune homme placé dans un emploi civil était un officier à qui on donnait une mission.

Dans un pays ainsi réglementé la police devait avoir un grand rôle, et devenait d'autant plus redoutable qu'elle agissait avec un arbitraire tout puissant. Aussi l'empereur était plutôt craint

Digitized by Google

et admiré, qu'aimé et apprécié. Contrairement à l'esprit de la société russe, la conversation était devenue très-prudente.

En somme, le règne de l'empereur Nicolas avait rendu la Russie puissante et formidable; elle avait un premier rôle en Europe; passé le premier moment, l'ordre et le calme avaient donné à l'empire une prospérité croissante, et la civilisation européenne y avait fait des progrès. Mais de tristes revers étaient réservés à ses derniers jours.

La révolution de 1848, qui avait accompli les présages malveillants de l'empereur Nicolas, ne changea pas d'abord ses relations avec la France. Seulement il put alors reconnaître que l'Europe avait été pendant dix-sept ans garantie de la guerre et des révolutions par le règne de Louis-Philippe. L'Allemagne et l'Italie se ressentirent cruellement de sa chute, mais elle n'eut aucune influence directe sur la Russie. L'empereur vint en aide à l'Autriche, pour réprimer à main armée la révolution de Hongrie, qui aurait pu se propager en Pologne; et lorsque l'avénement de l'empereur Napoléon III lui fut notifiée, il n'hésita pas à le reconnaître, en continuant toutefois à ne pas employer la formule, « Monsieur mon frère », dont il ne s'était pas servi en écrivant au roi Louis-Philippe. En ce moment, l'Empire Ottoman était dans l'état critique, qui avait été prévu depuis plusieurs années, et dont l'Empereur Nicolas avait entretenu le cabinet anglais en 1844. Des révoltes avaient éclaté dans plusieurs provinces; les chrétiens grecs réclamaient hautement la protection de la Russie; les finances étaient dans un tel désordre que les services publics ne pouvaient être payés. La Porte Ottomane venait de donner satisfaction aux plaintes de la France, qui avait réclamé pour les Pères de Terre Sainte les priviléges et les usages qui leur étaient assurés par les anciens traités. La Russie avait réclamé en même temps, et le divan lui accordait une satisfaction inconciliable avec ce qui venait d'être accordé aux catholiques. L'Autriche avait aussi des plaintes à adresser au gouvernement turc. Le moment prévu et annoncé par l'empereur Nicolas dans les conversations du voyage de 1844 en Angleterre semblait arriver. Il voulut s'assurer la coopération ou du moins le consentement de l'Angleterre, pour les projets qu'il avait conçus. Sans aucune communication officielle et diplomatique, il eut plusieurs conversations avec l'ambassadeur d'Angleterre, sir Hamilton Seymour. Il désavoua les rêves de l'impératrice Catherine; il ne voulait pas agrandir le territoire, déjà trop vaste, de la Russie. — « Mais dans cet empire turc, dont je ne veux, disait-il ni la conquête ni la destruction, il y a plusieurs millions de chrétiens. Mon devoir est de les protéger. Je ne saurais perdre de vue cette obligation, la Turquie est tombée dans un tel état de décrépitude, que le malade, malgré nos soins et nos ménagements, peut mourir subitement et nous rester sur les bras; nous ne pourrions pas ressusciter le mort. Si nous ne sommes pas préparés à cet événement, nous serons exposés au chaos et à une guerre européenne. Il faut donc convenir d'avance d'un projet. Je vous parle en ami et en gentleman. Si nous arrivons à nous entendre sur cette affaire, l'Angleterre et moi, le reste ne m'importe guère; je tiens pour indifférent ce que font et pensent les autres..... Si l'Angleterre songe à s'établir à Constantinople, je ne le permettrai point. De mon côté je m'engage à ne pas l'occuper : du moins comme propriétaire. Comme dépositaire, je ne dis pas. »

Lord John Russell était alors ministre. Il répondit à sir Hamilton qu'il y avait lieu, non pas à partager la succession du malade, mais à tâcher de le faire vivre. L'empereur persista à dire que la catastrophe était imminente, et il annonça d'avance qu'il n'accorderait jamais que Constantinople fût occupé par les Français ni les Anglais. — « Je ne permettrai point la reconstruction d'un empire byzantin, moins encore le partage de la Turquie en petites républiques, asiles ouverts aux Mazzini et aux Kossuth. Plutôt que de me soumettre à aucune de ces éventualités, je ferais la guerre et je la continuerais tant qu'il me resterait un homme et un fusil. » — Il parla de la France, qu'il soupçonnait de vouloir profiter de l'occasion pour brouiller les grandes puissances, ajoutant qu'il avait déjà offert ses secours au sultan contre la France. Conformément à ses instructions, sir Hamilton indiqua, dans toutes ces conversations, que son gouvernement ne se laisserait pas tenter par la part qu'on pourrait lui offrir dans la distribution du territoire turc. « Je ne demande pas un engagement, disait l'empereur; c'est un libre échange d'idées; j'ai confiance dans le gouvernement anglais. »

Le ministère anglais fut changé, et lord Clarendon insista plus encore que lord John Russell pour qu'on s'occupât non pas de partager l'Empire Ottoman, mais de le préserver de sa ruine. Une note russe déclara que l'empereur adoptait le même plan de conduite que l'Angleterre.

Cependant l'empereur avait envoyé une ambassade extraordinaire à Constantinople. Le prince Mentchikoff y arriva avec une suite nombreuse; et tout aussitôt son langage impérieux, son attitude hautaine et impolie, contraire à tous les usages diplomatiques, témoignèrent du caractère que l'empereur de Russie avait voulu donner à cette mission. Cependant la France et l'Angleterre vinrent en aide au sultan; les ambassadeurs, qui étaient en congé, se hâtèrent de revenir à Constantinople; les escadres s'approchèrent. Le prince Mentchikoff ne parla d'abord que de la question des lieux saints, qui fut réglée à la satisfaction de la France, mais sans priver les Grecs des garanties qu'ils avaient

Digitized by Google

obtenues. Puis il adressa un ultimatum, par lequel il demandait que le divan s'engageât à maintenir intacts et à perpétuité les immunités dont jouissait l'Église orientale dans tout l'Empire Ottoman. C'était, en d'autres termes, accorder à l'empereur de Russie le protectorat de toutes les populations qui professaient la religion grecque, et qui deviendraient sujettes de l'empereur de Russie. Ces propositions furent repoussées par le divan. Le prince Mentchikoff, selon sa menace, déclara que toute relation était rompue entre l'empereur de Russie et la Porte Ottomane, et il quitta Constantinople. Les cabinets de Paris et de Londres, voyant que cette rupture allait amener la guerre, promirent au divan l'appui des deux puissances.

L'empereur Nicolas ne voulut pas désavouer son ambassadeur ni subir docilement le refus du divan. Une note fut adressée pour inviter le gouvernement ottoman à souscrire, sans réserve aucune, aux propositions du prince Mentchikoff, sinon l'empereur se verrait obligé de faire occuper par ses troupes les principautés danubiennes, et de les y maintenir jusqu'à ce que la Porte Ottomane fît droit à ses demandes. La réponse fut négative, et le 3 juillet 1853 l'armée russe entra en Moldavie.

Les alliés de la Porte Ottomane engagèrent le divan à ne point commencer la guerre et à confier ses intérêts aux deux puissances, qui espéraient encore réussir par voie de négociation.

Cette modération acheva de persuader à l'empereur Nicolas qu'on ne lui ferait pas la guerre et qu'il était maître de soumettre la Turquie à ses volontés. Les représentants de l'Autriche et de la Prusse, réunis à Vienne, proposèrent d'abord un projet, qui, sans confirmer les refus du divan, ne satisfaisait pas les exigences de la Russie. Cette transaction fut d'abord consentie par la France et l'Angleterre : on espéra que la guerre pourrait être évitée; mais le divan répondit que les modifications apportées aux injonctions de la Russie étaient vaines et insuffisantes. De son côté le cabinet de Pétersbourg persistait dans les conditions que le prince Mentchikoff avait signifiées au divan. En conséquence l'armée ottomane reçut l'ordre de se porter en avant. A la fin d'octobre la guerre était commencée; c'était malgré les conseils de ses serviteurs les plus dévoués que l'empereur se refusait à toute transaction. Il n'avait pas cru que la Turquie osât lui déclarer la guerre. Après une entrevue avec l'empereur d'Autriche, il consentit à quelques modifications; mais les cabinets de Paris et de Londres se refusèrent à ces arrangements. Il était trop tard; les deux puissances étaient engagées avec la Porte Ottomane.

En occupant les principautés, l'empereur Nicolas n'avait pas cru commencer une guerre. Dans sa pensée cette invasion ne devait être qu'une menace; et quand les armées se rencontrèrent, les Turcs se trouvaient plus en force que les Russes. Mais dès le commencement des hostilités l'escadre russe sortie de Sébastopol surprit une division de la flotte turque, qui n'était nullement préparée à cette attaque et l'écrasa du feu de ses batteries; car les bâtiments turcs n'étaient pas armés en guerre. Cette agression détermina l'entrée des escadres française et anglaise dans la mer Noire. Ces deux puissances déclarèrent la guerre à la Russie. C'était le plus grave mécompte de l'empereur Nicolas; il n'avait jamais prévu que la France et l'Angleterre pourraient s'allier contre lui. Six mois après, l'Autriche stipulait une coopération armée avec la Turquie, pour l'affranchissement des principautés occupées par l'armée russe.

Aussitôt que la guerre fut déclarée, une armée française de cinquante mille hommes avait débarqué à Gallipoli; puis elle s'était établie à Varna, avant de passer en Crimée pour assiéger Sébastopol. Ses opérations étaient combinées avec une armée anglaise de vingt-cinq mille hommes. Les Autrichiens occupaient les principautés et l'armée turque non-seulement résistait aux troupes russes, mais obtenait de glorieux succès.

Cette guerre, qu'avait suscitée l'orgueilleux aveuglement de l'empereur Nicolas, ne lui donna pas un jour de satisfaction ni d'espérance. Il n'avait rien prévu; son armée n'était pas prête; les grandes distances qu'elle avait à parcourir, le désordre et l'improbité de l'administration militaire augmentaient les chances de succès des armées alliées, composées de troupes d'élite commandées par d'habiles généraux et de vaillants officiers. L'empereur Nicolas n'avait pas eu la pensée de prendre le commandement de son armée, ou de s'établir à une moindre distance du théâtre de la guerre. Cependant il envoyait parfois des ordres qu'il était difficile et dangereux d'exécuter. Après le débarquement des Français et des Anglais en Crimée, après la bataille de l'Alma, la résistance de Sébastopol lui rendit quelque espoir. Il avait envoyé deux de ses fils à l'armée; sachant d'avance l'attaque d'Inkerman, il comptait sur le succès. Pendant plusieurs heures on put croire que l'armée anglaise serait écrasée par l'immense supériorité du nombre. La bataille semblait gagnée, lorsqu'une division française, commandée par le général Bosquet, vint au secours des Anglais : cette journée, où les Russes se tenaient pour assurés de la victoire, fut une complète et terrible défaite.

La déplorable nouvelle de la bataille du 5 novembre 1854 arriva à l'empereur lorsqu'il était déjà depuis plusieurs mois en mauvais état de santé. Il avait senti s'aggraver de jour en jour le mal qui le minait; mais il ne cessait pas un seul instant de s'occuper du soin de son armée, de la renforcer et de ne la laisser manquer ni de munitions ni de vivres. Les tristes nouvelles qu'il recevait, et surtout le fatal mécompte d'Inkerman l'affligèrent sensiblement, mais ne

Digitized by Google

l'accablaient pas. Il ne montrait aucune inquiétude. Seulement il répétait les paroles qu'il disait assez souvent, même en pleine santé : « On ne vit pas vieux dans ma famille. »

Au mois de janvier 1855, il fut pris de cette affection des voies aériennes qu'on appelle la grippe. Un jour où il se trouvait mieux, il voulut aller inspecter des troupes qui devaient partir pour la Crimée. Ses médecins s'y opposèrent. — « Vous n'y feriez pas attention, leur dit-il, si je n'étais qu'un soldat malade. » — « Sire, lui répondit-on, nous ne laisserions pas sortir de l'hôpital un simple soldat. » — « C'est bien, répliqua l'empereur, vous faites votre devoir; je vais faire le mien. » — Le mal s'aggrava; on constata qu'un côté du poumon était engagé. Le 11 février il se mit au lit : il ne devait pas s'en relever; mais il continua à s'occuper des affaires. Le 17 les médecins avertirent le grand-duc héritier que le danger était imminent. Il le dit à sa mère, qui crut de son devoir d'en prévenir le malade. — « Mon ami, dit-elle, vous n'avez pas pu communier avec nous, pourquoi ne le feriez-nous pas aujourd'hui? » — Il répondit qu'il ne voulait pas communier au lit et qu'il ne pouvait pas se lever. — « Suis-je donc si mal? » ajouta-t-il. Toutefois il s'acquitta de ce devoir. — « Quand je vous vis pour la première fois, dit-il à l'impératrice, mon cœur me dit : « Voici ton ange gardien, et cette prophétie est accomplie. » — Puis ils récitèrent ensemble des prières. — « N'avez-vous pas, lui dit-elle, pardonné à vos ennemis? — « Oui, répondit-il, mais pas à tous. » Elle savait à quel point il était exaspéré contre l'empereur d'Autriche, qu'il avait si efficacement secouru lors de la révolte de Hongrie, et qui venait de s'allier contre lui avec la France et l'Angleterre. — Elle insista. « Dieu veut qu'on pardonne à tous. » — « Eh bien, soit, répondit-il, je lui pardonne. »

A deux heures du matin le médecin en qui il avait le plus de confiance se décida à lui apprendre toute la vérité. Il lui dit : « Ne voudriez-vous pas voir votre confesseur? Il viendrait prier pour votre rétablissement. » — « Est-ce que je vais mourir? » dit l'empereur, sans se troubler. — « Oui, » lui dit le médecin en fondant en larmes. — « Et vous avez le courage de me signifier ainsi mon arrêt de mort? » — « J'obéis, répondit le médecin, à l'ordre que vous m'en avez donné avant votre maladie. » — L'empereur lui tendit la main, et lui dit : Merci. » — L'expression de son visage ne changea pas. Son pouls ne varia point; il se soumettait docilement à la volonté de Dieu. Il fit appeler ses enfants, mais voulut épargner cette douleur à l'impératrice; elle vint, soutenue par un religieux courage, elle lui prit la main; il reçut les sacrements, récita les prières des agonisants, ajoutant — : « Je prie Dieu qu'il m'accueille dans son sein »; puis il ordonna que le télégraphe transmît aux grandes villes de l'empire ces simples mots : « L'empereur se meurt ». Il régla ses obsèques, ordonnant qu'elles fussent célébrées sans aucun faste, pour éviter à son peuple une dépense superflue. Puis il donna sa bénédiction à ses enfants et petits-enfants. — « Sers bien la Russie, » dit-il au grand-duc héritier. Une dépêche arriva de Crimée. — « Mes fils sont-ils bien portants, dit-il; tout le reste ne m'importe plus; je ne pense qu'à Dieu. » Il fit appeler le comte Orlof et le ministre de sa maison, les remercia de leurs services; puis chargea le prince héritier de remercier en son nom ses autres ministres, sa vaillante armée et surtout les défenseurs de Sébastopol. Enfin, il fit entrer les grenadiers du palais, vieux soldats qu'il connaissait tous, et les bénit. Puis se tournant vers son médecin, il lui dit avec un sourire : « Me donnerez-vous bientôt mon congé? Sera-ce bientôt fini? » Cependant il avait encore toute sa connaissance et la force de parler. Ce fut au grand-duc héritier qu'il adressa ses dernières paroles. — « Mon désir était de me réserver tout ce qu'il y a de pénible et de difficile dans les devoirs de souverain, pour te laisser un empire tranquille, florissant, bien ordonné. La Providence en a ordonné autrement. Maintenant je vais prier pour la Russie et pour vous. Après la Russie, c'est vous que j'ai aimé le plus au monde. » Bientôt il lui fut impossible de parler et son regard semblait s'éteindre. Il n'avait pas quitté les mains de l'impératrice et de son fils, et les serrait dans les siennes. Cette pression cessa; il était mort.

Cette relation de sa mort et le testament que l'empereur Nicolas a laissés font peut-être mieux que l'histoire de sa vie connaître ce que son âme avait de grandeur, de noblesse, de respect et de zèle pour l'accomplissement de ce qu'il regardait comme un devoir. X—E.

Hist. intime de la Russie, Schnitzler. — *Annuaire de la Revue des Deux Mondes.* — *Les derniers Moments de l'empereur Nicolas.*

NICOLAS (Sir *Nicholas-Harris*), antiquaire anglais, né le 10 mars 1799, en Cornouailles, mort le 3 août 1848, dans les environs de Boulogne-sur-Mer. Il entra fort jeune dans la marine, prit part à la capture de plusieurs bâtiments français dans la Méditerranée, et quitta le service en 1815 avec le grade de lieutenant. Après s'être marié, il étudia le droit, et fut admis en 1825 au barreau; mais il se borna presque entièrement à plaider les procès nobiliaires devant la chambre des lords. En 1831 il fut créé chevalier de l'ordre de Hanovre. Doué d'une activité extraordinaire, il a réimprimé ou mis au jour pour la première fois un grand nombre d'ouvrages, en les faisant suivre de notices historiques, d'observations et d'éclaircissements qui y ajoutent une valeur nouvelle; tels sont : *The poetical rhapsody and other poems, by Francis Davison; The literary remains of lady Jane Grey; Journal of the embassy of Thomas Bechington to France in 1442; The siege of Carlaverock; The history of the battle of*

Digitized by Google

Agincourt; The privy purse expenses of Henry VIII from 1529 *to* 1552; *Chronicle of London from* 1089 *to* 1483; *Memoirs of lady Fanshaw; Controversy between sir Robert Grosvenor and sir Richard Scrope in the courts of chivalry* (2 vol. in-8°). On a de lui : *Life of William Davison, secretary of state;* Londres, 1823; — *Notitia historica;* ibid., 1824, in-8° : ouvrage refondu pour le *Cabinet Cyclopædia* de Lardner, sous le titre *The chronology of history, containing tables, calculations and statements indispensable for ascertaining the dates of historical events and of public and private documents* (1835); plusieurs fois réimprimé; — les *Vies de Geoffrey Chaucer, lord Surrey, sir Thomas Wyatt, Collins, Cowper, Thomson, Burns et H.-K. White*, insérées dans différents recueils; celle de Chaucer passe pour un excellent morceau. Sir N. Nicolas a encore publié *The despatches and letters of admiral lord Nelson* (1844, 7 vol. in-8°), et il avait commencé une *History of the british navy*, dont il n'a paru que deux volumes. Il était membre de la Société des Antiquaires, avec laquelle il a eu de longs et fréquents démêlés. P. L.

Cyclop. of english liter., éditée par Ch. Knight.

* **NICOLAS** (*Jean-Jacques-Auguste*), écrivain français, né à Bordeaux, le 6 janvier 1807. Avocat à la cour royale, il fut nommé, le 1er septembre 1841, juge de paix du 4e arrondissement de Bordeaux. Après 1848, il devint chef de division au ministère des cultes, sous M. de Falloux. Conservé dans ces fonctions après la chute de ce ministre, M. Nicolas devint, le 15 février 1854, inspecteur général des bibliothèques de France, et après avoir refusé la place de juge de paix il accepta celle de juge au tribunal de première instance de la Seine. On a de lui : *Du Tour des enfants trouvés;* Bordeaux, 1847, in-18; — *Études philosophiques sur le christianisme;* Bordeaux, 1842-1845, 4 vol. in-8° : souvent réimprimées, notamment en 1861; — *Du Protestantisme et de toutes les hérésies dans leur rapport avec le socialisme;* Paris, 1852 et 1853, 2 vol. in-12; — *La Vierge Marie et le Plan divin, nouvelles Études philosophiques sur le Christianisme;* Paris, 1852, 1853 et 1861, 4 vol. in-8° et in-18. H. F.

Documents particuliers.

* **NICOLAS** (*Michel*), écrivain protestant français, né le 22 mai 1810, à Nîmes. Après avoir fait ses études à Genève et à Strasbourg, il les compléta en visitant, de 1833 à 1834, les universités allemandes de Halle, de Berlin et de Heidelberg. Nommé pasteur suffragant à Bordeaux en juin 1834 et pasteur en titre à Metz en 1835, il passa à Montauban, où depuis 1838 il occupe la chaire de philosophie à la faculté de théologie protestante. Profondément versé dans les langues orientales et les matières ecclésiastiques, il est regardé à juste titre comme un des écrivains les plus instruits et les plus laborieux de l'Église réformée. On a de lui : *Instruction chrétienne à l'usage des catéchumènes;* Metz, 1838, in-18; — *Réponse à la Lettre de l'abbé Lacordaire sur le saint-siége;* ibid., 1838, in-8°; — *De la Destination du savant et de l'homme de lettres;* Paris, 1838, in-8°, trad. de l'allemand de Fichte; — *De l'Éclectisme;* Paris, 1840, in-8°; réfutation des attaques de Pierre Leroux; — *Quelques Considérations sur le panthéisme;* Paris, 1842, in-8°; trad. en anglais; — *Jean-Bon Saint-André, sa vie et ses écrits;* Paris, 1848, in-12 : cette notice renferme deux écrits de ce conventionnel, entre autres le récit de sa captivité sur les bords de la mer Noire; — *Introduction à l'étude de l'histoire de la philosophie;* Paris, 1849-1850, 2 vol. in-8°; — *Considérations générales sur l'idée et le développement historique de la philosophie chrétienne;* Paris, 1851, in-8°, trad. de l'allemand de H. Ritter; — *Notice sur la vie et les écrits de Laurent Angliviel de La Beaumelle;* Paris, 1852, in-8° : elle a été l'objet d'une critique assez vive de la part de M. Nisard dans l'*Athenæum* du 8 octobre 1853; — *Histoire littéraire de Nîmes;* Nîmes, 1854, 3 vol. in-12; — *Histoire des artistes nés dans le département du Gard;* Nîmes, 1859, in-12; — *Des doctrines religieuses des Juifs pendant les deux siècles antérieurs à l'ère chrétienne;* Paris, 1860, in-8°. M. Michel Nicolas a fondé, de concert avec MM. Michelant et Émile Bégin, *L'Austrasie, revue de la Moselle*, dans laquelle il a inséré plusieurs articles, et il a travaillé à diverses publications périodiques, tels que *L'Évangéliste, Le libre Examen, La Revue théologique* de Montauban, *La Revue de théologie* de Strasbourg, *Le Courrier du Gard, Le Bulletin de la Société du Protestantisme français, La Liberté de penser, La Revue germanique*, etc. Il est un des collaborateurs de la *Nouvelle Biographie générale*. P. L—y.

Docum. particuliers.

NICOLAS. *Voy.* CLAMENGES, CUSA, DEBRAIA, ESTE, EYMERIC, FALCUCCI, FERNEHAM, GONESSE, HEEMS, KLAUS, LEONICENO, LORRAINE, LYRA, NAKOULA et TRALAGE.

NICOLAY (*Nicolas* DE), voyageur français, sieur d'Arfeuille et de Bel-Air, né en 1517, à La Grave d'Oisans (Dauphiné), mort à Paris, le 25 juin 1583. Il suivit d'abord la carrière militaire, et assista en 1542 au siége de Perpignan. Il passa ensuite au service de diverses puissances, et durant seize années parcourut l'Allemagne, le Danemark, la Suède, la Prusse, l'Angleterre, l'Écosse et l'Espagne. De retour en France, Henri II l'attacha à sa personne comme valet de chambre et géographe ordinaire. En mai 1551, il suivit Gabriel d'Aramon dans son ambassade à Constantinople, visita Alger, Tripoli, une partie de l'archipel grec et revint par l'Italie. Il était commissaire d'ar-

Digitized by Google

tillerie et travaillait à la description générale du royaume de France lorsqu'il mourut. Il fut enterré à Saint-Sulpice. Nicolay parlait presque toutes les langues de l'Europe et dessinait bien. Il a fourni les dessins des gravures et plans qui ornent ses livres, ce qui les rend curieux au double point de vue de l'art et de la géographie. L'exactitude n'en peut être contestée; mais il n'en est pas ainsi du texte, qui manque de critique. On a de Nicolay : *Discours de la guerre faite par le roi Henry II, l'an* 1549, *pour le recouvrement du pays de Boulongnois sur la mer;* Lyon, 1550; — *L'Art de naviguer*, trad. de l'espagnol de don Pèdre de Medina, avec observations et gravures; Lyon, 1554 et 1576; Rouen, 1577, in-4°; — les quatre premiers livres des *Navigations et Pérégrinations orientales, avec les figures et les habillements au naturel, tant des hommes que des femmes;* Lyon, 1568, in-fol., avec 60 fig. (très-rare); réimprimé sous le titre de *Navigations et Pérégrinations de Nicolas de Nicolay, contenant plusieurs singularités que l'auteur a veues et observées*, etc.; Anvers, 1576, in-fol. (très-rare); et Anvers, 1576, 1577 et 1586, in-4°. Les gravures des éditions in-fol. sont de Louis Danet; celles des in-4° d'Ahasverus de Laudfeld; l'exécution en est remarquable. Les *Pérégrinations* de Nicolay ont été trad. en allemand, Nuremberg, 1572, in-fol., fig.; Anvers, 1576, in-4°; en italien, par Francesco Flori, Anvers, 1576, in-4°, fig.; Venise, 1580, in-fol., fig.; en flamand, Anvers, 1576, in-4°; — *Navigation du roi d'Écosse Jacques V, autour de son royaume et isles Hébrides et Orchades, recueillie et rédigée en forme de description hydrographique*, avec les *additions* dudit Nicolay *touchant l'art de naviger;* Paris, 1583, in-4°, fig. Nicolay a laissé en manuscrit plusieurs descriptions de pays, avec plans et cartes, entre autres celle *du Berry*. A. DE L.

Purchas, *His. Pilgrims*, etc. (1627, in-8°). — T. Osborne, *Voyage* (Londres, 1738, in-fol.). — La Croix du Maine, *Bibliothèque françoise*, t. II, p. 174-175.

NICOLAY (*Louis-Henri*, baron), poëte allemand, né le 29 décembre 1737, à Strasbourg, mort en 1820, à Saint-Pétersbourg. Sans avoir un talent de premier ordre, il peut être compté parmi les plus agréables poëtes de l'Allemagne. Son style est naturel, sa versification coulante, son récit rempli d'intérêt. Toutes ces qualités se rencontrent dans ses *Contes romanesques*, qui, quoique tirés en grande partie de l'Arioste et du Bojardo, sont traités avec beaucoup d'originalité et témoignent d'autant de goût que de verve. Il a imité, dans ses *Épîtres poétiques*, la grâce et l'enjouement de Wieland. Quant aux *Fables* et aux petits *Contes*, ce sont des œuvres légères d'une lecture agréable. Nicolay passa la plus grande partie de sa vie à Pétersbourg : chargé en 1769 de l'éducation du grand-duc Paul, depuis empereur, il remplit de 1798 à 1801 les fonctions de directeur de l'Académie des sciences, et devint à cette dernière date conseiller privé. Plusieurs de ses enfants occupent aujourd'hui des emplois élevés. K.

Meusel, *Lexikon*.

NICOLE (*Jean*), avocat français, né en octobre 1600, à Chartres, où il est mort, en 1678. Il était d'une famille ancienne dans la bourgeoisie chartraine. Après avoir reçu une bonne éducation au collége de La Marche, il étudia le droit, fut admis au barreau, et devint juge chambrier de l'évêque de Chartres. « Il était bon harangueur, mais mauvais avocat, dit Moréri. Plein d'enthousiasme, il donnait dans un phébus insupportable et semait ses plaidoyers d'assez mauvais vers ou traits de romans. On en trouva une grande quantité après sa mort dans son cabinet. » On a prétendu qu'il n'avait rien publié : cependant l'abbé de Marolles dit expressément que Jean Nicole lui a fait présent des *Déclamations de Quintilien*, qu'il avait traduites en français. P. L.

Liron, *Bibl. Chartraine*. — Moréri, *Dict. hist.* — Marolles, *Dénombrement des auteurs*.

NICOLE (*Pierre*), écrivain religieux, controversiste et moraliste français, fils du précédent, né à Chartres, le 19 octobre 1625, mort à Paris, le 16 novembre 1695. Sa famille occupait un rang des plus honorables dans sa province. Son père lui inspira un goût précoce pour les lettres et pour l'antiquité grecque et latine. Nicole montra de bonne heure pour la lecture une veritable passion, qu'il conserva toujours, et même plus tard, devenu l'un des solitaires de Port-Royal, et au fort de sa polémique contre les Jésuites ou les protestants; moins rigide que la plupart de ses amis, il ne cessait de se tenir curieusement au courant de tout ce que publiaient Quinet et Barbin. A dix-sept ans, il vint faire sa philosophie à Paris, au collége d'Harcourt; puis il étudia la théologie, et se mit à l'hébreu, auquel le força de renoncer la faiblesse de sa vue, aggravée par l'excès du travail. Il entra ensuite à Port-Royal, où sa tante, la célèbre mère Marie-des-Anges Suireau, était religieuse; y fut chargé de l'enseignement des belles-lettres et de la philosophie, et compta Tillemont parmi ses élèves. Il avait résolu d'entrer dans les ordres et de prendre les grades théologiques; mais il s'arrêta, par prudence et pour ne pas attirer l'attention sur lui, au simple titre de bachelier lorsqu'il eut vu les troubles que suscita au sein de la Faculté la dénonciation des cinq propositions de Jansenius (1649). De même, comme après lui Rollin, il resta clerc tonsuré toute sa vie. Plus tard, sur les instances de ses amis, il songea, assure-t-on, à devenir prêtre, et demanda l'autorisation de l'évêque de Chartres, dans le diocèse duquel il était né, mais sans l'obtenir, peut-être à cause de ses opinions jansénistes.

Digitized by Google

Nicole ne tarda pas à se lier particulièrement avec Arnauld, qui avait deviné facilement tout ce qu'on pouvait attendre de cet esprit net et sensé, ardent à l'étude, et en qui l'étendue de l'érudition se joignait à la solidité du jugement. Ce fut surtout à partir de l'année 1654 qu'il l'associa à ses travaux. Nicole concourut avec lui à la composition de la *Logique* de Port-Royal, et aux *Méthodes grecque et latine*. On lui attribue aussi un choix d'épigrammes latines (à l'usage des élèves de la maison), en tête duquel il a mis du moins une importante préface écrite dans la même langue. En même temps, il fournissait à Pascal des matériaux pour ses *Provinciales*, et même, si l'on en croit son biographe, l'abbé Goujet, il l'aidait dans la composition de cet ouvrage, en lui donnant le plan de quelques-unes de ses *Petites lettres*, en revoyant et en corrigeant plusieurs autres.

En 1658, Nicole fit un voyage en Allemagne. Ce fut là qu'il écrivit et publia, sous le nom de *Wendrockius*, une traduction en latin élégant des *Provinciales*, avec des notes et un commentaire fort vifs. C'est le coup le plus signalé et le plus hardi de toute sa vie, et encore faut-il remarquer qu'il avait eu la triple précaution de publier cet ouvrage à l'étranger, dans une langue morte, quoique fort répandue alors, et sous le voile du pseudonyme, autant de boucliers derrière lesquels il se jugeait, sans doute, suffisamment à couvert. Nicole, en effet, autant par la modération naturelle de son esprit que par celle de son caractère, avait pris dès l'abord une place un peu à part dans la secte janséniste, dont il ne partageait pas les opinions extrêmes. Aussi éloigné du dogmatisme rigide de Saint-Cyran et de l'implacable austérité de De Saci que des audaces de conduite du P. Quesnel, qui avait en lui autant de l'homme de parti que du théologien, tout le prédisposait au rôle de modérateur, et sa raison était d'accord avec ses penchants pour le pousser dans cette voie. Malgré quelques démentis apparents qui lui furent imposés par les circonstances; malgré quelques contradictions où il se laissa entraîner par la force des événements, tel est le caractère qui domine l'ensemble de sa vie; elle se marquera de plus en plus dans ce sens, et c'est avec cette restriction, toujours sous-entendue, qu'il faut apprécier sa conduite et ses écrits. Nicole est un janséniste moyen et mitigé, porté à la conciliation, ennemi de tout ce qui est excessif, et pour qui Bossuet lui-même pourra professer une haute estime. En 1657 il montra bien ces sentiments dans ses *Disquisitiones sex Pauli Irenæi*, où, sous prétexte d'expliquer le jansénisme, en réalité il l'amoindrit et cherche à démontrer qu'il n'existe pas, que le débat n'est que sur la forme et sur les mots. Il le montra mieux encore, cinq ans après en prenant une part active à l'inutile tentative d'accommodement faite par M. de Comminges avec Rome. Mais cependant, il faut dire que, en dépit de ces essais de pacification et de mitigation au dedans, il n'en servait pas moins bravement la cause au dehors, comme un capitaine qui, après avoir cherché à tempérer les avis violents et les déterminations extrêmes dans un conseil de guerre, ne pense qu'à faire son devoir quand la résolution combattue par lui a été adoptée. Nature délicate et réservée, ayant besoin d'appui, très-propre à lutter en auxiliaire, mais n'étant pas née pour les premiers rôles et ne possédant rien, ou presque rien, de ce qui fait les chefs de parti, il avait trouvé ce qu'il lui fallait en se constituant l'aide de camp dévoué de l'intrépide Arnauld. Avant comme après la condamnation de celui-ci, il partagea sa retraite, et demeura ensuite caché en sa compagnie, soit à Paris, soit à Châtillon près Paris, sous des noms d'emprunt, le secondant de sa plume et de son érudition dans toutes ses batailles, se condamnant, par affection pour Arnauld et par dévouement pour la cause, à prendre sa part de cette lutte incessante, dont semblaient devoir le détourner également sa santé délicate, son âme inquiète, tourmentée de scrupules et de troubles secrets, son caractère réservé, timide, ami du calme et du silence, qu'il peint d'après nature et sans y penser en plusieurs passages de son traité sur les *Moyens de conserver la paix avec les hommes*. Il a expliqué lui-même, d'ailleurs, comment il avait été engagé plus à fond et entraîné plus avant qu'il ne voulait. En 1667, une sévère condamnation qu'il avait portée contre le théâtre dans ses *Visionnaires*, excita la colère de Racine, son ancien élève, qui voulut y voir une sorte de personnalité, et répliqua par une lettre fort piquante : ce coup, venu de la main d'un ami, fut sensible à Nicole; mais on sait que Racine reconnut ses torts et se réconcilia avec lui. Ce petit orage était calmé quand il en ranima lui-même un plus gros sur sa tête en écrivant, à la sollicitation des évêques d'Arras et de Saint-Pons, une lettre contre la doctrine relâchée des casuistes (1677), et la tempête devint si forte qu'il s'y déroba prudemment en quittant d'abord Paris, ensuite la France même, après la mort de la duchesse de Longueville, protectrice des jansénistes, qui l'avait caché avec Arnauld pendant quelque temps dans son hôtel. Il se réfugia à Bruxelles, puis à l'abbaye d'Orval, puis à Liége, et en d'autres endroits encore. Dans les moments où il se croyait en danger, le craintif Nicole multipliait les changements d'asile comme les changements de nom : il serait long et difficile de compter les uns ou les autres dans sa vie. Il n'est peut-être pas un homme qui se soit plus souvent caché et qui ait plus usé du pseudonyme (1) que cet écrivain dont la

(1) Il s'appela successivement *de Rosny*, *de Beaucourt*, *de Betincourt*, *de Berry*, et, en tête de ses livres, *Wendrock*, *Damvilliers*, *Barthelemy*, *Montrawny*, *de Chanterssac*, etc. Quant au chapitre de ses logements divers, c'est toute une géographie, et nous ne pouvons même songer à l'aborder.

Digitized by Google

plume de moraliste et de théologien ne semble pas aujourd'hui avoir pu être bien dangereuse. Mais toutes ses fuites et tous ses combats l'avaient fatigué, et quand Arnauld, qu'il avait rejoint à Bruxelles, voulut l'entraîner avec lui jusqu'en Hollande, pour de là recommencer la lutte, en lui disant « qu'il avait l'éternité pour se reposer », le pauvre Nicole, âgé de cinquante-quatre ans, malade d'un asthme, à bout de courage et de force, avide de tranquillité, résolut de ne pas attendre l'échéance à laquelle son indomptable ami fixait le commencement du repos. Il se décida donc à se séparer de lui pour négocier son accommodement particulier par une lettre à M. de Harlay, archevêque de Paris, qui contenait un humble exposé de sa conduite. Cette démarche souleva dans le parti de vives récriminations, contre lesquelles il se défendit avec beaucoup de modération, de patience et souvent d'esprit. Il devint un objet de scandale pour les plus ardents, et les moindres de la secte se crurent obligés de déplorer sa faiblesse. Mais du moins Arnauld, bien qu'il n'approuvât pas sa démarche près de l'archevêque et qu'il le trouvât trop pusillanime, lui resta fidèle au milieu de ce soulèvement général, et le protégea lui-même contre ceux qui l'attaquaient en son nom. Grâce à la protection de M. de Harlay, qui s'entremit en sa faveur, Nicole, qui était déjà rentré en France et séjournait à Chartres depuis la fin de 1681, revint à Paris dans le courant du mois de mai 1683. A partir de cette date, il put enfin reprendre le cours de ses occupations ordinaires, et se remettre à ses travaux favoris. Après avoir écrit, par manière d'action de grâces ou de rançon, deux livres contre les protestants, qui devaient, dit M. Sainte-Beuve, s'accoutumer à payer les frais de tout raccommodement janséniste, il s'occupa à loisir de ses *Essais de morale*, le plus célèbre et le plus important de ses ouvrages, celui qui convenait le mieux à la nature de son talent, celui où il a le plus mis de son âme et de son esprit. Enfin, dans les dernières années de sa vie, il se reprit à deux controverses, l'une avec ses amis sur la question de la Grâce, qui était tout le jansénisme, l'autre avec le quiétisme naissant, contre lequel Bossuet le poussa à écrire. Mais cette dernière ne fut rien au prix de la précédente, où Nicole, pour avoir essayé d'atténuer et de rendre acceptable la cruelle doctrine janséniste sur la prédestination, en imaginant la théorie d'une grâce générale, suffisante *en puissance*, quoique presque toujours insuffisante en réalité, départie à tous les hommes, souleva contre lui de nouvelles contestations dans le parti, et eut à soutenir, surtout contre Arnauld, le père Quesnel, l'abbé du Guet et dom Hilarion, le poids d'une discussion serrée, d'où il ne se tira que par des merveilles de subtilité et d'adresse. Toutefois, cette dispute se fit par correspondance, et resta manuscrite : ce ne fut qu'après la mort de Nicole que les pièces principales du procès furent publiées. Ces luttes et ces travaux, trop rudes pour sa santé affaiblie, achevèrent de l'épuiser. Frappé dans son cabinet d'une attaque d'apoplexie, il fut soigné avec empressement par Dodart et Hecquet, qui étaient ses médecins en même temps que ses amis. Racine accourut, et lui administra des gouttes d'Angleterre qui parurent d'abord devoir le sauver. Un grand concours de visiteurs se porta vers la maison appartenant au couvent des religieuses de la Crèche (près le Jardin du Roi), où il demeurait alors, et l'on vit bien, par l'empressement de ses amis, toute l'estime et toute l'affection qu'ils avaient gardée pour lui, en dépit des dissentiments de conduite et de doctrine. Une seconde attaque survint quelques jours après, et l'emporta, à l'âge de soixante dix ans (1695). Malgré le désir qu'il avait témoigné dans son testament, on lui fit des funérailles magnifiques, avec exposition solennelle du corps et convoi aux flambeaux. Le sculpteur Coysevox vint modeler sa figure après sa mort.

De tout ce que nous avons dit ressort la véritable situation de Nicole dans le parti janséniste, et la manière dont il faut l'apprécier. Il tient plus à Port-Royal par des liens personnels et matériels que par des liens moraux. Ce ne fut jamais un janséniste pur, entier, sans concession; et plus il va, plus sa séparation se marque, sinon bien nette et bien déclarée, du moins bien sensible, sur les points particuliers et accentués de la doctrine. C'était un esprit modéré en somme, impartial et, pour ainsi dire, éclectique, quoiqu'il ait dépassé plus d'une fois, sous des impulsions diverses, la ligne centrale au delà de laquelle il avouait volontiers ne voir place que pour des opinions libres, sans intérêt essentiel, et, comme il le disait lui-même, des *différends spéculatifs*. Les caractères de son talent sont la justesse d'esprit, la réflexion qui creuse un sujet, l'ordre et la méthode qui en élucident les diverses parties, une dialectique ferme et serrée, un style clair et pur, mais qui, ne s'attachant qu'à rendre la pensée et à exposer les preuves, tombe aisément dans la sécheresse et surtout dans la monotonie. Ses contemporains du grand siècle l'aimaient et l'estimaient fort, même comme écrivain, non-seulement pour la finesse ou la profondeur de l'idée, pour la vigueur ou l'ingénieuse habileté du raisonnement, mais aussi pour des mérites de forme et des bonheurs d'expression qui ne nous frappent plus guère aujourd'hui. La brillante marquise de Sévigné s'arrache aux grands coups d'épée des romans de La Calprenède, pour lire et relire Nicole, sur le compte duquel elle ne tarit pas, dans ses lettres, en éloges enthousiastes, et qu'elle met avec Bourdaloue, un esprit de la même trempe et de la même famille, au premier rang de ses admirations les plus chaleureuses. Elle y revient en cent endroits, et dès qu'elle en parle elle ne se peut plus contenir. Bos-

Digitized by Google

suet, Fléchier, Racine, Boileau et bien d'autres, professaient la plus haute estime pour son talent. Au siècle suivant, Voltaire l'a fort loué dans son catalogue des écrivains du siècle de Louis XIV, où il ne loue pas tout le monde. A notre époque, où Nicole est peu lu et serait généralement peu goûté, il a cependant encore trouvé de déterminés partisans : Joubert a proclamé l'élévation de sa doctrine et de sa pensée, et M. Silvestre de Sacy a écrit, en quelques lignes, son apologie avec une effusion de louanges qu'on pourra tempérer par l'appréciation beaucoup plus réservée, quoique très-favorable sur beaucoup de points, de M. Sainte-Beuve.

Nicole était un homme d'une grande simplicité de mœurs, naïf, mais d'une naïveté fine et aimable, timide, « naturellement inquiet et empressé, aisé à troubler et à confondre, » comme il a dit lui-même. On connaît de sa timidité des preuves singulières et à peine croyables : il ne passait pas une rivière dans un bateau sans être armé d'une ceinture de sûreté, en cas de naufrage; il n'osait sortir par le vent, de crainte de recevoir une tuile sur la tête ; il prenait toutes sortes de précautions mystérieuses pour cacher les travaux dont il s'occupait, jusqu'à faire fabriquer des trappes par où, au besoin, disparaissait la table sur laquelle il était en train d'écrire. Avec tout cela, vif, actif, aimant la controverse et la discussion polies, parlant volontiers, de façon agréable et divertissante, parfois même un peu satirique, mais facilement démonté par une objection sérieuse, et moins fait, tant à cause de sa timidité que par crainte de déplaire, pour y répondre de vive voix que la plume à la main. C'était une sorte de *sage*, et, comme l'a dit M. Sainte-Beuve, qu'il faut citer encore, « il représente, dans une parfaite et juste modération de régime, *l'homme de lettres chrétien* ».

Il serait presque impossible d'énumérer ici tous les écrits de Nicole, qui, d'ailleurs, a été souvent mêlé, pour une part indéterminée, aux productions de tous genres sorties du sein de Port-Royal. De si près qu'on s'attachât à le suivre en sa carrière, on ne saurait se flatter de retrouver la trace de tout ce qu'il a laissé, préfaces, brochures, œuvres de circonstance, polémique du moment, etc. Nous renvoyons au tome XXIX du père Niceron ceux qui voudront avoir la liste complète de ses ouvrages connus, et nous nous bornerons à indiquer les principaux : *Epigrammatum delectus ex omnibus, tum veteris tum recentioribus, poetis, cum dissertatione de vera pulchritudine;* Paris, 1659, in-12. La dissertation de Nicole, écrite en latin élégant, a été traduite plusieurs fois en français. Le père Vavasseur la réfuta très-vivement et très-solidement dans son traité *De Epigrammate*, qu'on peut le soupçonner, sans jugement téméraire, d'avoir composé tout exprès dans ce but; — *La Perpétuité de la foi de l'Eglise catholique touchant l'Euch*[illegible] Paris, 1664, in-12, sous le nom de [illegible]*lemy* C'est ce qu'on nomme ordinaire[illegible] *petite Perpétuité*. L'ouvrage eut beau[illegible] succès, et quelques années plus tard, N[illegible] reprit sur une plus large échelle pour [illegible] *La Perpétuité de la Foi*, etc., co[illegible] *livre du ministre Claude*, 1669, 167[illegible] 3 vol. in-4°. Quoique ce livre soit sign[illegible] nauld, c'est Nicole qui en est le prin[illegible] presque le seul auteur; seulement il avait [illegible] qu'il lui donnerait une autorité plus gra[illegible] le présentant avec la signature de son [illegible] ami, et peut-être aussi avait-il obéi à so[illegible] en cette circonstance, à sa prudence nat[illegible] Le 1er volume fut revêtu des approbati[illegible] vingt-sept évêques et de plus de vingt doc[illegible] parmi lesquels on distingue Bossuet. On [illegible] qu'il ne fut pas sans une forte influence [illegible] conversion de Turenne et de plusieurs [illegible] grands personnages. Cet ouvrage fut com[illegible] par l'abbé Renaudot, qui y ajouta deux volu[illegible] 1711 et 1713; — *Traité de la foi humai*[illegible] 1664, in-4°, dirigé contre un système pro[illegible] par l'archevêque de Paris dans un de ses m[illegible]dements; — Nicole a pris part avec Arnau[illegible] Lemaistre de Sacy, etc., à la traduction du No[illegible]veau Testament, connue sous le nom de *Nou[illegible]veau Testament de Mons*, et il en a publié [illegible] avec Arnauld, la *Défense contre* les sermon[illegible] *du P. Maimbourg*, 1668, in-8°. Cette traduc[illegible] devint le point de départ d'un long débat da[illegible] l'Église; — *Les Imaginaires* et *Les Tra*[illegible]*naires;* Liége, 1667, 2 vol. petit in-12. Ju[illegible] qu'alors Nicole avait suivi les voies d'Arnau[illegible] et avait été pur controversiste; par cet ouvra[illegible] il commence à se rapprocher de Pascal. On [illegible]rait qu'il s'est senti pris d'émulation en li[illegible] *Les Provinciales;* car ce livre est aussi un [illegible]cueil de *petites lettres*. Il y a dix *Imagina*[illegible] destinées à prouver que le jansénisme est [illegible] fantôme sans réalité, une chimère forgée [illegible] les ennemis de Port-Royal. Ces dix *Imagina*[illegible] sont suivies de huit *Visionnaires*, qui sont [illegible]rigées spécialement contre Desmarets de Sa[illegible] Sorlin, l'ennemi acharné des *solitaires*, et d[illegible] le titre a été emprunté à une comédie de ce mê[illegible] Desmarets. Mais Nicole est resté bien loin, da[illegible] cet ouvrage, de l'ironie mordante et légère de Pa[illegible]cal, sauf en quelques passages trop rares et tr[illegible] courts, bientôt gâtés par une prolixite un pe[illegible] pesante; — *Préjugés légitimes contre l[illegible] calvinistes;* Paris, 1671, in-8°; — *Les pré[illegible]tendus Réformés convaincus de schisme;* Pa[illegible]ris, 1684. Le ministre Claude répondit au pre[illegible]mier de ces deux ouvrages, et le ministre Jurie[illegible] au second; — *Essais de morale et Instruc[illegible]tions théologiques;* Paris, 1671 et années su[illegible]vantes, 25 vol. in-12. Cet ouvrage, qui est [illegible] comme nous l'avons déjà dit, son principal titre [illegible] de gloire, se compose de petits traités, de pen[illegible]sées, de méditations, de lettres et d'explications

Digitized by Google

image not available

germain du précédent, né le 4 septembre 1611, à Chartres, où il est mort, en novembre 1685. Il fut conseiller du roi, puis président de l'élection de Chartres. Il possédait bien les langues grecque, latine et italienne, et avait du talent pour la poésie; les élégies amoureuses d'Ovide, les odes d'Horace sur des sujets trop libres et quelques autres ouvrages dans le même goût, sont les morceaux qu'il a soignés le plus. Ses pièces de vers coururent d'abord dans les sociétés parisiennes, en feuilles séparées. Il les réunit sous le titre d'*Œuvres du président Nicole* (Paris, 1600, 2 vol. in-12), et les dédia au roi; ce recueil fut réimprimé avec des additions à Paris, en 1684, 1693 et 1705. On trouve dans les dernières éditions *Proserpine, poëme de Claudien* (1658, in-12); *Les Amours d'Énée et de Didon* (1668, in-12); *Les Amours d'Adonis* de Marini; des élégies de Properce, de Catulle et d'Ovide; des traits de Juvénal; des odes d'Horace; etc. Le défaut de ces traductions est d'être paraphrasées d'une manière fade et languissante. Le président Nicole épousa en secondes noces la sœur du P. Cheminais, célèbre prédicateur. Une de ses filles, *Charlotte*, était extrêmement pieuse : elle gémissait des poésies licencieuses de son père, et ayant appris qu'un libraire de Chartres voulait les réimprimer, elle s'y opposa par devant l'évêque. P. L.

Moréri, *Grand Dict. hist.* — Goujet, *Biblioth. franç.*, V et VI.

NICOLE (*François*), mathématicien français, né à Paris, le 23 décembre 1683, mort le 8 janvier 1758. Sa famille le destinait à l'état ecclésiastique; mais ses remarquables dispositions pour l'étude des sciences exactes attirèrent l'attention de Montmort, qui le prit auprès de lui. Nicole avait alors moins de seize ans. Bientôt Montmort ne vit plus dans son disciple que le compagnon de ses recherches, et en effet, dès 1706, Nicole présenta à l'Académie des sciences un *Essai sur la théorie des roulettes* qui lui valut l'année suivante une place d'élève de cette savante compagnie. Il s'empressa de justifier ce choix flatteur en donnant l'ouvrage dont l'essai précédent n'était qu'un abrégé, où il traita des propriétés des roulettes planes et sphériques. En 1717, il commença un *Traité du calcul des différences finies*, qu'il continua en 1723, 1724 et 1727. En 1729 il fit paraître un *Traité des lignes du troisième ordre*, et il appliqua à ces courbes des considérations nouvelles, auxquelles Newton n'avait pas songé. Vers cette époque, il fut conduit à calculer des tables destinées à établir la fausseté de ces prétendues quadratures du cercle qui arrivaient alors de toutes parts à l'Académie et dont les auteurs étaient généralement étrangers aux connaissances mathématiques les plus élémentaires. Dans ces tables, Nicole part des périmètres des hexagones inscrit et circonscrit au cercle, et, en doublant successivement le nombre des côtés, il va jusqu'aux périmètres des polygones inscrit et circonscrit de 393216 côtés. Pour démontrer l'erreur d'une quadrature, il suffit de calculer la valeur qu'elle attribuerait à la circonférence et de faire voir que cette valeur est plus grande que celle d'un périmètre de polygone circonscrit ou plus petite que celle d'un périmètre de polygone inscrit. Aujourd'hui que nous possédons un nombre considérable de chiffres de la valeur approchée du rapport de la circonférence au diamètre, les tables de Nicole sont devenues inutiles. Les *Mémoires de l'Académie* renferment encore de nombreux travaux de Nicole sur diverses branches de l'analyse, telles que la théorie des probabilités, le cas irréductible de l'équation du troisième degré, la trisection de l'angle, etc.

E. M.

Hist. de l'Acad. royale des sciences, 1758. — Montucla, *Hist. de la quadrature du cercle*.

NICOLE (*Nicolas*), architecte français, né à Besançon, en 1701, mort en 1784. Fils d'artisans, il fut d'abord destiné à la profession de serrurier. Étant venu à Paris pour se perfectionner dans son état, il eut le bonheur de rencontrer l'architecte Blondel, qui, reconnaissant en lui une imagination brillante et une rare aptitude, lui conseilla de suivre la carrière de l'architecture et le prit sous sa direction. Ses progrès furent tels, que, revenu dans sa ville natale, Nicole put être chargé de la construction de l'*église du Refuge*, dont la façade surtout fut généralement approuvée. Il eut moins de succès avec l'*église Sainte-Anne*, qu'il éleva à Soleure; on lui reprocha avec raison d'avoir prodigué dans cet édifice des ornements qui n'étaient pas toujours de très-bon goût. Une *église de la Madeleine*, qu'il avait commencée à Besançon, n'a point été terminée.

E. B—N.

Annuaire du Doubs. — Führer von Solothurn.

NICOLE (*Armelle*). *Voy.* ARMELLE.

NICOLEAU (*Pierre*), littérateur français, né à Saint-Pé (Bigorre), en 1737, mort à Paris, le 28 mars 1810. Il fit ses études à Toulouse, et remporta plusieurs prix aux Jeux floraux de cette ville, où il professa la rhétorique durant dix-huit années. Il dirigea ensuite à Angers l'Institut académique et militaire de la jeune noblesse, puis vint à Paris, où il fonda une école spéciale du même genre. Il se retira du professorat en 1784. Lors de la révolution, il fut successivement électeur, conseiller de la commune, officier municipal et président de l'administration centrale du département de la Seine. Incarcéré pendant la terreur, il fut rendu à la liberté, après un emprisonnement de onze mois, et nommé bibliothécaire de l'hôtel de ville de Paris. Il mourut dans ces fonctions. On a de lui : *Épître de la reine Christine aux souverains*; Angers, 1770, in-8°; — deux *Discours* sur les sujets suivants : *Déterminer ce qu'il y a de fixe et d'arbitraire dans le goût*, et *La frivolité nuit aux lettres*; Angers, 1770, in-8°; — *L'orgueil de*

Digitized by Google

l'homme confondu, stances couronnées par l'Académie de l'Immaculée-Conception à Rouen; 1771, in-8°; — *Éléments du calcul numérique et algébrique;* Angers, 1775, in-12.

L—Z—E.

Ameilhon, *Éloge de P. Nicoleau*, mss. de la bibliothèque de l'hôtel de ville de Paris. — Quérard, *La France litt.*

NICOLET (*Jean-Baptiste*), directeur de théâtre, né à Paris, vers 1710, mort dans la même ville, en 1796. Fils d'entrepreneurs de théâtres forains, Nicolet, après avoir paru lui-même sur la corde et sur les planches, établit à son compte une baraque dans les foires Saint-Germain et Saint-Laurent. On y représentait des tours de force, des danses de corde et d'animaux savants. La troupe de Nicolet avait succédé à celle de Gaudon, et elle avait acquis une telle réputation qu'on disait, lorsqu'on voulait parler de quelque chose de surprenant : « C'est de plus fort en plus fort, comme chez Nicolet », dicton qui est depuis devenu vulgaire. Cet habile directeur obtint un nouveau et brillant succès; il fit jouer un acteur qui devint la coqueluche de tous les Parisiens, et surtout des Parisiennes. Cet acteur, fort instruit, était un singe qui exécutait avec beaucoup d'intelligence plusieurs scènes bouffonnes. Un nouvel élément de succès se présenta bientôt, et Nicolet ne le laissa pas échapper. Molé (voir ce nom), brillant acteur, qui venait de débuter avec un grand succès à la Comédie-Française, tomba malade. Tout Paris en fut ému; Nicolet parvint à faire jouer à son singe le personnage du comédien malade; on lui mit une robe de chambre, des pantoufles, un bonnet de nuit avec un ruban rose, et ainsi affublé, ce spirituel animal se donnait des airs et faisait des mines qui rappelaient l'acteur à la mode. Le chevalier de Boufflers composa à cette occasion des couplets qui eurent une grande vogue parmi les amateurs de scandale; en voici deux :

Quel est ce gentil animal
Qui, dans ces jours de carnaval,
Tourne à Paris toutes les têtes,
Et pour qui l'on donne des fêtes?
Ce ne peut-être que Molet (1)
Ou le singe de Nicolet.

L'animal, un peu libertin,
Tombe malade un beau matin;
Voilà tout Paris dans la peine :
On crut voir la mort de Turenne :
Ce n'était pourtant que Molet
Ou le singe de Nicolet.

M. de Boufflers, lorsqu'il composa cette chanson, était loin de se douter que celui qu'il comparait au singe de Nicolet serait un jour son confrère à l'Institut. Nicolet, qui permettait tout sur son théâtre, eut quelquefois des démêlés avec l'autorité. Un jour, pendant qu'on faisait encore jouer les marionnettes chez lui, un jeune président au parlement, qui se trouvait au spectacle, fut vivement apostrophé par Polichinelle. En vain le président invita la marionnette à se montrer plus respectueuse, Polichinelle continua toujours, et le public éclata de rire. Le tumulte augmentant, Nicolet envoya chercher la garde, et fit arrêter le président, sous prétexte qu'il troublait le spectacle. Le président, conduit au corps de garde, fut déclaré dûment arrêté et resta prisonnier. L'affaire s'étant ébruitée, le magistrat demanda réparation à M. de Sartine, qui promit que le soldat qui avait arrêté le président serait mis au cachot. Cette affaire devint funeste à Nicolet; la chambre de ce membre du parlement s'assembla en grandes robes; elle déclara que le *jeu* de cet *histrion* serait fermé et que le soldat, qui n'avait pas été mis au cachot, serait puni : le maréchal de Biron donna satisfaction au président, et le soldat fut enfermé indéfiniment. Mais les officiers aux gardes françaises se montrèrent furieux de cette punition, et un conflit eut lieu pendant quelque temps. Une autre fois on afficha : « Les spectacles ont vaqué aujourd'hui *conformément aux ordres du roi.* » Nicolet, qui n'était alors qu'un chef de marionnettes et non pas comédien d'un théâtre *royal*, eût dû afficher, *conformément aux ordres de M. le lieutenant de police.* La justice trouva le cas d'autant plus grave que, dit-elle, cet *histrion* avait déjà été réprimandé pour *pareille audace;* on ne doutait pas que les puissances comiques lésées ne demandassent cette fois qu'il fût envoyé à Bicêtre pour récidive de son insolence. Né avec la passion du théâtre, Nicolet prit à loyer, en 1759, une salle que Fauré avait fait construire sur l'emplacement où a existé l'ancien Ambigu-Comique, dans l'intention d'y élever un spectacle dans le genre de Servandoni. En 1764 il loua le terrain sur lequel il fit bâtir la salle de la Gaîté. Il éprouva de grandes difficultés; la première fut celle de ne pouvoir élever cette salle plus haut qu'une espèce de butte, reste des anciens remparts de la ville, qui existait encore à cette époque; ensuite l'inégalité des terrains, des vastes fossés à combler, tout semblait devoir le faire renoncer à son entreprise; mais il triompha des obstacles, et fit en 1767 l'acquisition des terrains sur lesquels il avait bâti. Ce théâtre portait alors le nom de *Nicolet;* il obtint plus tard la permission de jouer des petites pièces grivoises et des pantomimes arlequinades. Un nommé Taconnet, auteur et acteur, donna et joua sur ce théâtre beaucoup d'ouvrages amusants et qui eurent un grand succès. Nicolet soutint son entreprise avec intelligence et probité, bien qu'il fût souvent persécuté, comme nous l'avons dit, par les comédiens royaux. En 1772 il reçut le titre de *Théâtre des grands Danseurs du Roi*, qu'il conserva jusqu'au 22 septembre 1792, époque où il prit celui de *théâtre de la Gaîté.* En 1795 il loua son théâtre à l'acteur Ribié, qui lui donna le nom de *Théâtre d'Émulation.* Ce ne

(1) L'auteur a changé l'orthographe du nom, pour la richesse de la rime.

Digitized by Google

fut qu'après la mort de Nicolet que sa veuve lui rendit sa dénomination. A. J.

Mémoires de Bachaumont, année 1769. — Brazier, *Chroniques des petits théâtres de Paris, depuis leur création jusqu'à ce jour*, t. 1er, p. 4.

NICOLET (*Bernard-Antoine*), graveur français, né en 1740, à Saint-Immier, mort en 1807, à Paris. Élève de Boilly et de Cochin, il a travaillé à la *Galerie de Florence*, au *Voyage de l'abbé de Saint-Non*, au *Musée français*, et il a exécuté au burin plusieurs bonnes planches, telles que *Désastre de la mer*, de J. Vernet, *La Résistance* de Deshais, et les portraits d'*Antoine Deparcieux*, de *Perronneau*, de *Joseph Vernet*, et de *Noël Hallé*, d'après les deux Cochin. P.

Basan, *Dict. des graveurs*. — Ch. Le Blanc, *L'Amateur d'estampes*.

NICOLI. *Voy.* NICCOLI.

NICOLINI (*Giuseppe*), littérateur italien, né en 1788, à Brescia, où il est mort, le 26 juillet 1855. Il étudia le droit à Bologne, et y prit le titre de docteur. Après avoir enseigné les belles-lettres à Brescia, il occupa pendant plus de trente ans la chaire d'histoire au lycée de Vérone. Il débuta par une élégante traduction en vers italiens des *Bucoliques* de Virgile et du *Corsaire* de Byron, et publia ensuite un poème didactique *Sur la culture des cèdres*, un *Discours sur l'histoire de Brescia*, et une traduction de *Macbeth*.

Biogr. univ. et portat. des contemp. (Suppl).

FIN DU TRENTE-SEPTIÈME VOLUME.

Digitized by Google

REFERENCE
CT143
.H5
t.37

Digitized by Google

Digitized by Google

PENN STATE UNIVERSITY LIBRARIES
A0000049835458

Digitized by Google